Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/parisguide02unse

PARIS GUIDE

FLUCTUAT
NEC MERGITUR
MDCCCLXVII
C. M.

PARIS GUIDE

PAR

LES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS

ET ARTISTES

DE LA FRANCE

DEUXIÈME PARTIE

LA VIE

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS

A Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

1867

THE GETTY RESEARCH
LIBRARY

AVIS DES ÉDITEURS

—

En publiant aujourd'hui la seconde partie de l'œuvre considérable qu'ils ont entreprise, les éditeurs du *Paris-Guide* n'ont rien à ajouter aux explications qu'ils ont données dans la première partie. On remarquera seulement qu'ils ont complété la description, l'histoire, l'analyse de Paris par un compte rendu de l'*Exposition universelle.*

Pour la première fois aussi, le plan de la canalisation souterraine de Paris est publié dans un livre mis à la portée de tout le monde. Les éditeurs n'ont rien négligé de ce qui pouvait accentuer jusque dans les moindres détails la physionomie de cette capitale du monde; le résultat a de quoi satisfaire l'amour-propre de l'éditeur le plus exigeant.

Tous les renseignements utiles au voyageur, toutes les indications pratiques pour les étrangers sont fournis par ce *Guide*, d'une manière très-complète et avec un classement si méthodique, que ce volume devient indispensable à quiconque veut connaître Paris, tant dans sa physionomie intime que dans sa physionomie extérieure. En un mot, c'est à la fois, par ses illustrations, un véritable Album; par l'ensemble des études qu'il comporte, une Encyclopédie de Paris; par ses renseignements, un Guide pratique et élémentaire.

Voulant faire participer tous nos collaborateurs à la reconnaissance du public, nous avons cru qu'il valait mieux, dans cette seconde partie, mettre des signatures au bas de certaines notes importantes, de certains renseignements spéciaux donnés avec talent, avec goût, avec mesure, que de réserver pour un salut collectif les remerciements dus à chacun de ces écrivains modestes.

Quelques erreurs que le lecteur corrigera lui-même se sont glissées dans l'impression de cette seconde partie. (Voir l'Errata à la fin du volume). Nous accepterons avec reconnaissance pour des tirages ultérieurs tous les avis, toutes les réclamations qui pourraient nous arriver à cet égard. Ce livre, écrit par tant d'écrivains, est une œuvre de communion universelle ; le lecteur doit y collaborer par son conseil et par sa sympathie.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA SECONDE PARTIE

LA VIE

PHYSIOLOGIE DE PARIS

PAUL FÉVAL. — La Vie de Paris..... 905
EDMOND ABOUT. — Dans les ruines..... 915
EMMELINE RAYMOND (Mme). — La Mode et la Parisienne..... 923
CH. YRIARTE. — Les Types parisiens, les Clubs..... 929
JULES JANIN. — Le Bibliophile..... 937
P. BURTY. — L'Hôtel des ventes et le commerce des tableaux..... 949
EDMOND TEXIER. — Les Petites Industries..... 963
CHARLES VINCENT. — Les Dernières Échoppes..... 972
ERNEST LEGOUVÉ. — Les Salles d'armes..... 981
CHAMPFLEURY. — Bals et Concerts..... 991
HENRY DE PÈNE. — Le Sommeil de Paris..... 1000
A. LACROIX. — La Compagnie des Indes, rue Richelieu..... 1009

LES ÉTRANGERS A PARIS

JULIETTE LAMBER (Mme). — Les Paysans à Paris..... 1009
GUSTAVE FRÉDÉRIX. — Le Parisien pour l'étranger..... 1013
LOUIS BAMBERGER. — La Colonie allemande..... 1017
ED. BOMBERG. — La Colonie belge..... 1042
WILLIAM REYMOND. — La Colonie suisse..... 1047
JOHN LEMOINNE. — La colonie anglaise..... 1052
PETRUCCELLI DELLA GATTINA. — La Colonie italienne..... 1058
ANDRÉ LÉO. — La Colonie américaine..... 1065
S. DE HEREDIA. — Les Hispano-Américains..... 1080

CHARLES EDMOND. — La Colonie polonaise..... 1086
ISKANDER (A. Herzen). — La Colonie russe..... 1098
DORA D'ISTRIA (Mme). — Les Orientaux à Paris..... 1102
PAUL BATAILLARD. — Les Bohémiens ou Tsiganes à Paris..... 1107

LA PRESSE ET LA POLITIQUE A PARIS

ED. LABOULAYE. — L'Histoire de la presse parisienne..... 1125
É. DE GIRARDIN. — Les Journaux politiques quotidiens de Paris. 1138
L. BÉRARDI. — Les Journaux étrangers à Paris..... 1146
LOUIS ULBACH. — La Politique au Palais-Bourbon..... 1164
ALTON-SHÉE (Le comte d'). — La Politique au Luxembourg..... 1179

LES PROMENADES DANS PARIS

GEORGE SAND. — La Rêverie à Paris..... 1196
ÉDOUARD ANDRÉ. — Les Jardins à Paris..... 1204
ALPHONSE KARR. — Les Fleurs à Paris..... 1216
AMÉDÉE ACHARD. — Le Bois de Boulogne, les Champs-Élysées, le Bois et le Château de Vincennes..... 1228
MAXIME DU CAMP. — Le Jardin d'acclimatation..... 1266
PAUL DE KOCK. — Les Boulevards, de la Porte Saint-Martin à la Bastille..... 1282
É. DE LA BÉDOLLIÈRE. — Les Boulevards, de la Porte Saint-Martin à la Madeleine..... 1293
A. VILLEMOT. — Les Jardins et les Galeries du Palais-Royal..... 1304
DANIEL STERN. — Le Faubourg Saint-Germain..... 1314
FRANÇOIS-VICTOR HUGO. — Le Marais et la Place Royale..... 1321
XAVIER AUBRYET. — La Chaussée d'Antin..... 1338
THÉODORE DE BANVILLE. — Le Quartier Latin et la Bibliothèque Sainte-Geneviève..... 1349
FÉLICIEN MALEFILLE. — Le Champ de Mars..... 1363
JULES CLARETIE. — Les Places publiques, les Quais et les Squares de Paris..... 1381
FRÉDÉRIC LOCK. — Les Ponts, les Ports et les Rues..... 1412

PARIS EN PROMENADE

VICTORIEN SARDOU. — Louveciennes, Marly..... 1454
ÉMILE DESCHAMPS. — Versailles..... 1471
LOUIS LEROY. — Saint-Germain-en-Laye..... 1476
PAUL FOUCHER. — Fontainebleau..... 1486
LOUIS RATISBONNE. — Enghien, Montmorency..... 1494

L'ALIMENTATION A PARIS

VICTOR BORIE. — Les Halle et les Marchés..... 1519
AUGUSTE LUCHET. — Les Grandes Cuisines et les Grandes Caves. 1538
CHARLES JOLIET. — Les Petites Caves et les Petites Cuisines... 1555

PARIS SOUTERRAIN

NADAR. — Le Dessus et le Dessous de Paris..... 1569
L. SIMONIN. — Les Carriers et les Carrières..... 1591
ALFRED MEYER. — La Canalisation souterraine de Paris 1605
LOUIS FIGUIER. — L'Eau à Paris..... 1614
E. SERVIER. — Le Gaz à Paris..... 1632

CORRESPONDANCES ET TRANSPORTS

VICTOR BOIS. — Les Télégraphes 1638
LÉON SAY. — Les Chemins de fer..... 1657
DUCOUX. — Les Voitures publiques de Paris..... 1671

PARIS ADMINISTRATIF

PIERRE VÉRON. — Les Mairies..... 1695
DUCOUX. — Les Préfets de Police..... 1699
TURGAN. — La Monnaie..... 1710
TURGAN. — La Manufacture des Tabacs.. 1718

PARIS FINANCIER ET COMMERCIAL

LÉON WALRAS. — La Bourse et le Crédit..... 1731
ADRIEN ÉBRARD. — Les Financiers..... 1752
ANDRÉ COCHUT. — Paris industriel..... 1755

PARIS MILITAIRE

CH.-L. CHASSIN. — Paris place de guerre..... 1776
HENRY MONNIER. — L'Hôtel des Invalides..... 1801

PARIS JUDICIAIRE

FRÉDÉRIC THOMAS. — Le Palais de Justice..... 1826
BERRYER ET JULES FAVRE. — Le Barreau..... 1844
JULES SIMON. — Les Prisons de Paris..... 1856

L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS

ALFRED DELVAU. — Le Mont-de-Piété, la Prostitution, la Misère. 1868
Dr LÉON LE FORT. — Les Hôpitaux..... 1893
Dr LINAS. — Les établissements publics d'aliénés..... 1930
FERDINAND BERTHIER. — Les Sourds-Muets..... 1968
F. MARBEAU. — Les Crèches de Paris..... 1983

PARIS MORT

JULES NORIAC. — Les Cimetières de Paris..... 1987
Dr AMBROISE TARDIEU. — La Morgue..... 1996

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

KAEMPFEN. — Promenade à l'Exposition..... 2006
HENRY DE LA MADELÈNE. — Les Beaux-Arts à l'Exposition. .. 2030
LÉON DROUX ET LÉON RUEFF. — Les Machines à l'Exposition... 2064
LUCIEN PUTEAUX. — L'île de Billancourt..... 2064

Renseignements divers..... 2096
Errata..... 2128
Table des matières de la seconde partie VII
— des notes et renseignements..... XI
Index alphabétique 2129

TABLE

DES NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Le Sport — La Natation, le Patinage, la Chasse, les Courses, les Manéges, les Tirs, les Gymnases 987
Bals et Cafés-Concerts 997
Concerts du Conservatoire 998
Concerts Pasdeloup 999
Ambassades et Consulat des nations étrangères 1123
Le Sénat 1195
Les Boulevards 1292, 1300
Le Pourtour de Paris 1445
Meudon, Bellevue, par Léon Journault 1499
Saint-Cloud, Chantilly, Rambouillet, etc 1508
Compiègne, par Emile de la Bédollière 1511
La Vallée de l'Yvette et la Vallée de la Bièvre, par Émile Colombey. 1514
Les Halles et Marchés 1531
Les Abattoirs 1537
Hygiène, par le docteur Favrot 1566
Les Fontaines à Paris 1625
La Poste à Paris, par E. Joseph Lardin 1644
La Préfecture de Police 1708
La Monnaie 1716
Administration générale 1727
Administration municipale 1729
Armoiries de la Ville de Paris 1730
Le Palais de la Bourse 1751
Chambre de Commerce; — Chambres syndicales 1774
Condition des laines et tissage des soies 1775
Société d'encouragement pour l'Industrie nationale 1775
Tribunal de Commerce 1843
Prisons. — Conciergerie, Saint-Lazare, 1865; — Sainte-Pélagie, Dépôt des condamnés, 1866; — La Santé, Prison militaire, Prison de la garde nationale, Dames Saint-Michel, 1867.

Hôpitaux. — Hôtel-Dieu, 1914; — Charité, 1915; — Saint-Louis, Pitié, 1816; — Sainte-Eugénie, Enfants-Malades, Necker, Cochin, 1917; — Beaujon, Midi, Saint-Antoine, Accouchement, 1918; — Cliniques, 1919; — Lourcine, La Riboisière, Maison de Santé, 1920; — Ménages, Incurables (femmes), 1921; — Vieillesse (femmes), Vieillesse (hommes), 1922; — Enfants-Assistés, 1923; — La Rochefoucauld, Incurables (hommes), Sainte-Périne, 1924; — Saint-Michel, Brezin, Devillas, Chardon, 1925; — Filature des Hôpitaux, 1925; — Boulangerie, Pharmacie, Boucherie, 1926; — Direction des Nourrices, 1926; — Bureaux de Bienfaisance, 1927; — Quinze-Vingts, 1927; — Charenton, Jeunes-Aveugles, Sourds-Muets, Asile de la Providence, 1928; — Marie-Thérèse, Maison Eugène-Napoléon, Hôpital Israélite, Orphelinat Sainte-Marie, 1929.

Institution des Jeunes Aveugles 1977

RENSEIGNEMENTS DIVERS. — Exposition universelle : Entrées, 2096; Rétributions spéciales, Service de la poste, Télégraphie, Moyens de transport, 2097. — Visites aux monuments, 2099. — Distances, 2,100. — Commissaires de police dans Paris, 2101. — Poste aux lettres, 2102. — Télégraphie, 2108. — Sapeurs pompiers, 2111. — Lignes d'omnibus, 2118; Itinéraires des omnibus, 2119. — Voitures de place et de remise, 2126. — Environs de Paris : Chemins de fer, 2128; Voitures, 2126. — Cabinets inodores, 2127.

TABLE DES GRAVURES

DE LA SECONDE PARTIE

LAMY. — Paris moderne..... 905
MORIN. — Type parisien..... 925
YRIARTE. — Un Persan à Paris..... 932
MORIN. — La galerie Goupil..... 949
GÉROME. — Sentinelle circassienne..... 961
MORIN. — Marche de cavalier..... 962
FLAMENG. — Chanteur populaire..... 966
BROWN. — Le club des Patineurs..... 987
MORIN. — Le bal Mabille..... 991
MORIN. — Un café-concert aux Champs-Élysées..... 997
MORIN. — La sortie du bal de l'Opéra..... 1004
MORIN. — Établissement de la compagnie des Indes, rue Richelieu. 1009
MORIN. — Pavillon de la Compagnie des Indes à l'Exposition universelle..... 1009
CHAM. — Un Américain du Nord, etc., etc..... 1064
CHAM. — Me voilà propre! etc., etc..... 1106
LALANNE. — Le lac des buttes Chaumont..... 1196
LALANNE. — Le parc Monceaux..... 1210
LALANNE. — Le jardin des buttes Chaumont..... 1212
MORIN. — Le marché aux fleurs de la Madeleine..... 1216
LALANNE. — Le grand lac (Bois de Boulogne)..... 1228
MORIN. — Les courses du Bois de Boulogne..... 1234
DAUBIGNY. — La cascade du Bois de Boulogne..... 1242
BROWN. — L'avenue de l'Impératrice..... 1244
ROPS. — Type parisien (bal Mabille)..... 1248
DAUBIGNY FILS. — Le Bois de Vincennes..... 1256
BROWN. — Le Donjon de Vincennes..... 1262
BRACQUEMONT. — La Société d'acclimatation..... 1266
MORIN. — Les Magasins Réunis..... 1284
MORIN. — Le boulevard Montmartre..... 1294
ROPS. — Types du boulevard..... 1296
MORIN. — Le boulevard des Italiens..... 1209

MORIN. — Le Palais-Royal..... 1304
DELAUNAY. — La place royale..... 1321
LALANNE. — La place du Châtelet..... 1381
MORIN. — La place de la Concorde..... 1392
LALANNE. — Le square du Temple..... 1410
DAUBIGNY. — Le pont Marie..... 1415
LALANNE. — Vue prise du pont de la Concorde..... 1420
DELAUNAY. — La rue de la Ferronnerie..... 1424
LALANNE. — Le parc du château de Versailles..... 1471
MORIN. — Le pavillon Henri IV à Saint-Germain..... 1477
LALANNE. — Le palais de Fontainebleau..... 1487
PARENT. — Les Halles centrales..... 1519
ROSA BONHEUR. — Marché aux chevaux..... 1527
ROSA BONHEUR. — Marché de Poissy..... 1537
MORIN. — La salle à manger du Grand-Hôtel..... 1555
LALANNE. — Vue de Paris prise du Trocadéro..... 1579
LALANNE. — Fontaine des Innocents..... 1627
LALANNE. — Place Louvois..... 1629
VERNIER. — Les moulins de Montmartre..... 1453
MORIN. — L'intérieur de la Bourse..... 1784
BROWN. — L'École militaire..... 1784
H. MONNIER. — Un Invalide..... 1801
DAUMIER. — Types d'avocats..... 1827
PARENT. — Le Palais de Justice..... 1845
MORIN. — Les régates du Rowing-Club..... 1510
FICHOT. — La gare de Strasbourg..... 1661
PARENT. — Le Val-de-Grâce. 1893
PRÉAULT. — Le Silence éternel..... 1991
THORIGNY. — Vue générale de l'Exposition..... 2007

Gravés par MM. Boetzel, — Sotain, — Yon Perrichon, — Coste, — Marais, — Ettling, — Mlle Hélène Boetzel, — MM. Moller, — Carter, — Trichon, — Ansseau, — Maurand, — Lefebvre, — Gérard, — Blampain, — Meaule, — Guillaume, — Midderigh, — Hurel, — Guillaumot.

Autographes .

Plan d'ensemble des grands égouts collecteurs de la ville de Paris.... 1605
Plan des environs de Paris..... 1455
Plan du cimetière du Père-Lachaise..... 1987
Plan du bois de Vincennes.
Plan du parc et de la ville de Versailles.
Carte de la forêt de Saint-Germain.
Carte de la forêt de Fontainebleau.

AUTOGRAPHES

F. Féval — Th. Aboy

Ch. Yriarte

Maynard

Burty

Edm. Texier, J. Janin

Juliette Lamber

Champfleury

H. de Pène

Charles Vincent

Ed. Rombergs

Gust. Frédéric

Zotin Samuel

L. Bamberger

J. de Heredia

William Reymond

André Lée

E. Labouteyre

Pelmuelli de la Gattina

Louis Ulbach

Alexandre Herz

V. Bataillard

J. Sand

L. Berard

Lord V. Torrington

Ed. Allon. Shée

Charles Lefebvre

Théodore de Banville

Daniel Stern

François Victor Hugo

Jules Claretie

A. Mallefille

Fréd Loch

V. Sardou

Alfred de Musset

Charles Joliet.

L. Guyer

[redacted]

Victor Borie

Léon Walras

Pierre Véron

Ducourtieux

Léon Say

A. Schaff

A. Hébrard

Ch. L. Chassin

Ferdinand Borkiel

Henry Monnier

Jules Favre

Jules Simon

Berryer

Leon Lefort

J. Eugène Yon

Dr. A. Lima

Alfred Delvau

F. Marbeau

Henry de Lattadelling

V. Ruff

A. Hempfen

Illy Moriac

Leon Drouaj

A. Everdeg

Frederic Thomas

sante... Qui sait? La mode nouvelle va peut-être modifier l'aspect de ce visage fatigué; cette coiffure cache par sa disposition une place dénudée dans la chevelure... Oui, mais elle découvre les tempes flétries, mais elle laisse sans protection, elle livre à tous les regards l'ovale d'un visage dont les années ont, hélas! altéré la pureté de lignes... Qu'importe! On s'en apercevra demain, quand la Mode aura autorisé un nouveau changement, aujourd'hui on a l'espérance de se faire voir sous un aspect plus favorable; cette espérance, toujours déçue, il est vrai, mais toujours renaissante, nous explique pourquoi les femmes qui ne sont plus jeunes recommencent sans cesse des tentatives qui, par leur résultat négatif, laissent bien loin derrière elles les travaux de Sisyphe de mythologique mémoire, et pourquoi elles composent le plus docile, le plus zélé de tous les troupeaux régis par la baguette de la Mode.

Le philosophe qui a consenti à donner l'explication que l'on sollicitait de lui a jeté, il faut en convenir, quelques lumières sur l'origine du despotisme exercé par la Mode; mais il ne vous a pas dit pourquoi celle-ci est française plutôt que russe, allemande ou anglaise. Nous allons essayer de combler cette lacune. La mode est française simplement parce qu'elle ne saurait se passer du concours de la *Parisienne*, produit étrange, dû à la combinaison des éléments les plus disparates, échappant à l'analyse la plus patiente par la multiplicité, par le fréquent antagonisme des causes considérables et futiles qui ont concouru à sa formation. De même que les plus belles fleurs ne sauraient croître sur une terre pure et saine, et s'assimilent, dans un engrais infâme, les sucs destinés à augmenter leur éclat, la Parisienne procède du mal et du bien, de l'égoïsme et du dévouement, de l'esprit et de la sottise, de la crédulité niaise et du scepticisme absolu, de l'ignorance la plus ridicule et de l'intuition de toutes les sciences, dont les couches superposées depuis une longue succession d'années composent le terrain parisien. Sol unique en ce monde, et qui ne pouvait manquer de donner un produit unique d'autant plus étrange, que la différence des types est due, non à la variété des traits, mais seulement à la diversité des doses. Chaque Parisienne est un composé des mêmes éléments, sur quelque degré que l'on choisisse un sujet d'observation; seulement la niaiserie domine ici, sans exclure complétement, chose rare, une certaine variété d'intelligence qui domine là-bas. A certaines heures, en certaines circonstances, il n'est point de Parisienne qui ne donne un démenti au jugement que l'on aura porté sur elle, quelle que soit d'ailleurs la teneur de ce jugement; la plus fantasque découvrira soudainement en elle des trésors de logique, la plus méchante

donnera des preuves de bonté, la plus niaise aura des éclairs d'intelligence, tant ces organisations complexes contiennent de contradictions, assez bizarres pour déconcerter l'observation, assez riches pour fournir un éternel sujet à toutes les générations d'observateurs.

Quelques médisants m'objecteront peut-être que ces traits, loin d'être particuliers au type parisien, appartiennent à la race féminine tout entière. Cette objection ne serait qu'à moitié juste; sans doute, les Parisiennes sont femmes, mais elles sont plus femmes que toutes les autres femmes; les défauts et les qualités de leur race arrivent en elles à un paroxysme qui est inhérent à leur organisation. Sans doute on peut rencontrer ailleurs des femmes qui dépensent follement la fortune de leur famille... Mais la Parisienne saura atteindre, dans une démence analogue, un degré d'intensité dont elle semble avoir hérité en droite ligne de Cléopâtre, et devant lequel reculerait, sous une autre latitude, même l'insanité d'esprit la plus caractérisée; sans doute d'autres femmes pourront se montrer capricieuses, mais nulle ne déploierait dans l'exercice de ses caprices cette désinvolture qui prouve jusqu'à l'évidence que les plus simples notions de la raison, de l'équité, du savoir-vivre, font absolument défaut à la Parisienne quand il y a incompatibilité entre ces notions et le plus éphémère, le plus insignifiant de ses désirs; sans doute l'égoïsme féminin se révèle ailleurs qu'à Paris... Mais il n'aura jamais ailleurs les proportions qu'il peut atteindre dans l'âme d'une Parisienne. Quand il parvient à cette intensité, l'égoïsme change de forme et devrait changer de nom. En effet, la Parisienne ne se borne pas à se préférer, en général, à toutes choses : elle s'érige naturellement en divinité. Le seul culte qu'une Parisienne professe réellement au fond de l'âme, c'est celui dans lequel elle remplit le rôle d'idole et de desservant à la fois.

C'est dans l'analyse de ce défaut que se trouve l'explication de l'empire exercé par la Parisienne au nom de la Mode. L'idolâtrie qu'une Parisienne professe pour elle n'a pas pour unique cause la sécheresse de son cœur; l'origine s'en trouve encore dans une certaine étroitesse d'esprit; car, il faut bien le reconnaître, la Parisienne la plus intelligente manquera presque toujours d'une sorte d'intelligence, de celle-là entre autres qui, pour se développer, exige une atmosphère de générosité; incapable de reconnaître une supériorité rivale de la sienne, la Parisienne croit toujours en elle-même, avec conviction, avec ferveur, sans être jamais ébranlée dans sa croyance par le doute le plus léger. Or, un pouvoir qui pourrait toujours croire en lui serait bien près d'être invincible et de demeurer inattaquable. Une Parisienne

s'admire toujours, quoi qu'elle fasse, et admet toujours sans examen les superlatifs flatteurs dont se compose le langage parisien. La confiance, une confiance imperturbable en soi, ne représente-t-elle pas le premier, le plus important élément de succès ? Plus intelligente, la Parisienne saurait dégager le vrai du faux et faire la part de l'exagération courtoise... ou bien ironique; mais alors elle compromettrait son empire, défendu principalement par la foi inébranlable qu'elle lui conserve.

Moyennant cette confiance en elle-même, cette sécurité à l'égard de la supériorité de ses talents (quand elle en a), de sa beauté, de ses grâces, de son esprit (même quand elle n'en a pas), une Parisienne parvient à n'être jamais absolument laide, ni absolument sotte, et bien souvent à éclipser, par une beauté factice toute de convention, telle beauté réelle, mais modeste, doutant d'elle-même et disposée à s'effacer. Quant à l'esprit, il faut reconnaître qu'une finesse native supplée aux lacunes de l'intelligence, ou s'emploie habilement à les masquer; la Parisienne ne sait pour ainsi dire rien de ce qui s'apprend, mais elle sait tout ce qui se devine; elle lit peu, les romans contemporains lui paraissant trop encombrés de ce qu'elle appelle dédaigneusement des *réflexions*...

... Mais elle excelle à saisir au vol les enseignements sommaires et variés que l'on recueille en traversant Paris, en s'arrêtant devant les vitrines servant de cadre aux journaux illustrés. Si d'ailleurs elle apercevait le péril d'être prise en flagrant délit d'ignorance, elle saurait faire dévier la conversation ou se sauver par un aveu fait avec une grâce irrésistible; elle n'ignore pas d'ailleurs que le défaut d'instruction est celui que les hommes excusent le plus volontiers chez une femme tant qu'elle est jeune. Le culte qu'une Parisienne professe pour elle-même comporte évidemment une forte dose de vanité; le désir de briller, ou tout au moins d'attirer l'attention, est à la fois le but et l'origine de toutes ses pensées et de toutes ses actions; pour parvenir à ce résultat il n'est point de privation pénible qu'elle n'impose à elle-même et surtout à autrui. Malheureusement, les exigences du luxe croissant en mesure des ressources dont on dispose, il n'est presque point de fortune qui affranchisse une Parisienne de certains calculs peu généreux; elle arrive en effet, et même très-rapidement, à se démontrer que toute somme employée dans un but autre que la satisfaction de sa vanité est une somme mal dépensée. De cette démonstration à la résolution d'enrayer les abus, il n'y a qu'un pas, bien vite franchi, et voilà pourquoi tant de ménages parisiens jouissent du superflu sans connaître le nécessaire. On emploie le génie d'Harpagon pour diminuer les dépenses indispensables, et tandis que la famille prend de maigres repas

dans une salle à manger bien décorée, mais maintenue glaciale par régime d'économie, la maîtresse de la maison mesure l'insuffisante ration accordée aux domestiques, et rêve de faire ajouter un volant de dentelle à la robe de velours qu'on lui prépare.

La vanité et la parcimonie, qui semblent devoir se livrer un éternel combat, sont, au contraire, dans l'existence d'une Parisienne, deux forces équilibrées, soumises et marchant d'un pas fraternel vers le but qui leur est assigné... Il faut *paraître*, dit l'une... A peu de frais, ajoute l'autre... Et il n'est point de concession que l'on ne se fasse mutuellement pour obtenir ce résultat complexe. Grâce à ce système de pondération, le cercle d'une Parisienne pur sang manque souvent d'homogénéité, car il se compose non-seulement de personnages agréables, mais encore de personnes utiles. On y rencontre parfois des individus inconnus qui se glissent timidement à la place qu'on leur désigne. « Qui est-ce ?... » On prononce un nom à mi-voix, et l'on change subitement de conversation; s'il était donné de creuser un peu la situation, on apprendrait que l'inconnu admis au dîner que l'on offre à quinze ou seize convives est le fils ou le frère d'une habilleuse de théâtre, dont la protection a valu, vaut ou vaudra quelques billets gratuits pour le théâtre. C'est la parcimonie qui a imposé ce convive à la vanité en lui démontrant que les loges et les stalles coûtent fort cher, et que l'on enchaînait cet individu par les liens de la reconnaissance en l'admettant à figurer dans une compagnie plus élevée que la sienne sur l'échelle sociale. Que sa parente vienne à perdre les fonctions qu'elle remplit... Il disparaîtra subitement, rejeté par-dessus bord dans les flots de l'océan parisien, car rien n'est comparable à la dextérité avec laquelle une Parisienne sait rompre les rapports qui lui sont devenus inutiles et nouer les relations qu'elle convoite; dans l'une et l'autre de ces opérations elle n'est retenue par aucun scrupule de générosité ou de fierté, la générosité étant d'avance vaincue par la parcimonie, et la fierté étant incompatible avec la vanité.

La Parisienne possède l'organisation exceptionnelle qui était indispensable au missionnaire de la mode; elle sait observer et choisit, dans les innombrables termes de comparaison qui défilent devant elle, précisément la modification qui se prêtera à voiler les imperfections de sa beauté toujours un peu artificielle. Une belle personne se contente d'être belle; une Parisienne veut paraître belle et déploie, pour arriver à ce but, un génie qui repose sur le don de l'observation, inné ou acquis et développé par le séjour de Paris; elle prouve, en ce qui la concerne, l'immense supériorité de l'art sur la nature, et se montre digne de conserver le pouvoir qu'elle exerce depuis si longtemps.

La ressemblance est plus aisée à obtenir par l'exagération que par l'exactitude, et quand on ne peut indiquer tous les traits d'un modèle, on copie ceux qui composent le caractère général de la physionomie ; il serait injuste de ne point atténuer par la réflexion quelques-unes des lignes de cette brève esquisse et de ne point ajouter que la Parisienne a autant de mobilité dans le caractère que dans la physionomie ; elle peut être, et simultanément, plus égoïste et plus généreuse qu'aucune autre femme... Et pour terminer, disons que c'est justement cette variété d'aptitudes qui constitue sa supériorité ; en elle, le clavier des sentiments est complet ; quelques touches, il est vrai, sont rarement effleurées, mais elles existent et peuvent rendre, à l'occasion, le son qu'on leur demande.

LES TYPES PARISIENS. — LES CLUBS

PAR

Ch. YRIARTE

I

La ligne droite a tué le pittoresque et l'imprévu. La rue de Rivoli est un symbole, une rue neuve, longue, large, froide, que parcourent des gens bien mis, gourmés et froids comme elle. Le Paris d'hier avait encore sa Cour des Miracles, dont nous avons connu les habitants bariolés ; on vient de l'exproprier pour cause d'utilité publique.

Plus de loques coloriées, plus de chansons extravagantes et de discours extraordinaires. Les dentistes en plein air, les musiciens ambulants, les chiffonniers philosophes, les bâtonnistes, les hercules du Nord, les vielleuses, les débitantes de serpents mal portants et les montreurs de phoques qui disaient « papa » ont émigré. La rue n'existait qu'à Paris, et la rue agonise, c'est le règne des boulevards et l'avénement des grandes artères ; ils ont proscrit le carrefour et la paisible impasse où se réfugiaient les bohémiens du faubourg Antoine, qui disaient la bonne aventure aux flâneurs naïfs, les marchands de vulnéraire suisse, et ces Turcs

de la Cannebière qui vendaient des pastilles qui « *sentent bon rue Vivienne et qui puent chez le monde,* » a dit Gavarni.

Nos pères avaient les Galeries de Bois et Chodruc-Duclos, la place Louis XV et la belle Madeleine, Frascati et le Cent-Treize, la descente de la Courtille et l'Ile d'Amour; nous avons eu aussi nos bons coins et nos types, faisons vite notre bilan et dressons nos archives, le niveau de bronze passe sur Paris.

La GRANDE-CHAUMIÈRE avec ses montagnes russes et ses étudiants en bérets est remplacée par Mabille et ses pompeuses personnes parées comme des châsses, peintes comme des idoles de Java ; à peine, par-ci par-là, aux accords d'un orchestre entraînant, une fille rieuse, qui aime les violettes, le champagne, la danse et les Adolphes, s'élance à la valse et tourne jusqu'au vertige, en laissant pendre les cheveux dont elle est sûre; mais c'est un éclair. Paris ne danse plus qu'à la Closerie des Lilas, à deux pas du Luxembourg.

L'ILE D'AMOUR, cet amour d'île, a disparu comme le bois de Romainville, les robes blanches et le jaconas. Les prés Saint-Gervais sont fauchés, mais nous allons au MOULIN ROUGE pour dîner dans des cabinets très comme il faut, à l'ombre de deux caisses de lauriers roses qui sont chargées de représenter la nature. Notre Longchamp, c'est le lac avec ses huit-ressorts, ses gardes à cheval, ses cygnes mélancoliques et ses amazones peu farouches. Le bois de Boulogne de notre enfance avec ses futaies sauvages, ses noirs sapins, ses marchands de coco, ses ânes rétifs et ses coursiers étiques, a fait place à un parc anglais meublé par M. Tronchon et arrosé par la préfecture. Les allées sont ratissées, on surveille la chute des feuilles, on chauffe les arbres, on prend les marronniers en sevrage et on apprivoise des oiseaux dociles qu'on convie à nous chanter des symphonies aux heures où la fashion va rêver du côté des mares d'Auteuil.

Le JARDIN DE TIVOLI, son tir aux pigeons, Bryon l'éleveur et le magicien qui disait l'avenir sous des bosquets de chèvrefeuille ne sont plus qu'un souvenir. Où sont le *Café de Paris*, les *Bains Chinois*, l'*Hôtel d'Osmond*, la *Galette du Gymnase*, le *Jardin Turc*, l'*Hôtel Rougemont* et le *Boulevard du Crime* rutilant de lumières, avec son chapelet de théâtres, ses allées bordées de chaussons aux pommes, son peuple de vendeurs de contre-marques, ses affiches bariolées, ses titis, ses jocrisses, ses tableaux représentant des écuyères sautant dans des cerceaux, et ses pierrots mystérieux à la face pâle?

Nous avons des halles monumentales, des Louvres somptueux, des tubes atmosphériques, des hôtels monstres, des casernes de marbre, des jardins ornés de plantes vertes qui portent des noms

très-difficiles, où les bonnes et les tourlourous vivent dans un touchant accord. La rue de Charonne, le faubourg Saint-Antoine et l'avenue de la Roquette ont, à Vincennes, un parc à leur usage, à deux pas du *Grand Vainqueur* au Bosquet d'Idalie. Mais on ne peut pas tout avoir; si nous buvons l'eau de la Dhuis, le père Ramponneau n'est plus, les Buttes Chaumont sont rasées et converties en tapis de mousse, le Moulin de la Galette et « la Balançoire — chez Roger », où on allait voir la pièce six liards et boire des vins qui n'étaient pas généreux sous des tonnelles peu vêtues, n'existent plus que dans les romans de Paul de Kock.

Tout s'est nivelé, tout s'est effacé, les types ont disparu, les caractères se sont émoussés, et dans ce concert de peuples, dans ce caravansérai gigantesque où campent les smalas du monde entier, le Parisien né du sol, poussé entre deux pavés, éclos aux lueurs du bec de gaz, qui s'enivre des odeurs du ruisseau de la rue du Bac et les préfère aux brises de la baie de Sorrente, échappe à l'analyse et à la dissection.

Sur le boulevard passent des Anglaises longues et anguleuses, des Havanais jaunes, des Espagnols basanés, des Italiennes au teint mat, des Valaques rose-thé, des Allemandes sentimentales mais dodues, des Russes élégantes mais déhanchées. Le marchand de puros de la *Vuelta de Abajo*, aux bijoux massifs et au chapeau à large bord, coudoie le Hongrois en bottes à la Souvarow, et l'ingénieur de New-York, à la longue barbiche, passe affairé, cachant sous son vêtement un revolver et un projet de canon monstre.

Voici des ténors italiens, des Othellos nègres, des écuyères du désert, des méthodistes et des boyards, des Égyptiens en rupture de harem, des Polonais en disponibilité et des ambassadeurs de la Porte qu'on rappelle toujours et qui ne nous quittent jamais. Suivez le boulevard, entrez dans les théâtres, sondez les baignoires, inspectez les cercles, dépouillez les carnets d'agent de change, feuilletez le betting-book, asseyez-vous à l'Alcazar, soupez à la Maison-d'Or, dînez au café Anglais ou chez Bignon, et dites-moi qui est-ce qui mange, qui est-ce qui se grise, qui est-ce qui se ruine? Qui casse la vaisselle, qui fait courir, qui se bat en duel, qui siffle, qui jette des couronnes, qui aime nos femmes et entretient nos danseuses? C'est l'Égypte, c'est la Havane, c'est Madrid, c'est Pétersbourg, c'est Bombay, c'est Lisbonne, c'est Rio-de-Janeiro, c'est le Monde!

Le Parisien, lui, se fait humble, il rase les murs, il abdique; hospitalier jusqu'au dévouement, il laisse croire aux cinq parties du globe que le boulevard est à elles, et que Paris sert de Porcherons au monde en goguette.

Au milieu de tout ce bruit, de ce va-et-vient, de ce tourbillon, circulent quelques types, points colorés et chatoyants dans cette mer d'habits noirs aux flots pressés. Ils représentent le peu de fantaisie et d'imprévu qui nous reste. C'est un chiffon, sans doute, un oripeau, une loque, mais au moins c'est une loque coloriée, un point pourpre, violet, vert, bleu, jaune, qui éclate au milieu de nos tristes livrées et fait des plans au tableau.

Nos pères avaient Chodruc-Duclos et les Galeries de Bois, nous, nous avons eu le Carré Marigny et Pradier le bâtonniste. Sur la place de la Bourse, trônait Mangin, au carrefour de l'Observatoire « *l'homme au pavé* », un colosse aviné, à la voix retentissante, qui enlevait des pavés avec ses dents, et, pendant les entr'actes, troublait de ses chants les méditations d'Arago et faisait le désespoir des calculateurs du Bureau des longitudes.

« *L'homme au lièvre* », un mougick mélancolique et résigné, apprenait à son timide quadrupède à sauter pour la France et à faire le coup de feu, et « *l'homme orchestre* », hérissé de sonnettes, de cymbales, de triangles, coiffé d'un chapeau chinois, habillé d'une grosse caisse, jouait du violon dans la grande avenue des Champs-Elysées.

Kasangian l'Arménien est mort aussi, mais hier encore, le doux Kasangian, vêtu de la longue gandourah et du pantalon turc, venait traîner ses sandales dans la grande salle de la Bibliothèque royale. Pendant vingt-deux ans, tous les jours il vint sommeiller sur son dictionnaire, assis à côté du conservateur.

Un palais de fer et de cristal remplace le pilier des halles, et Paul Niquet n'est plus ; Liard est allé où va toute chose, et nous n'avons plus de *chiffonnier philosophe*. Aux premières lueurs du matin, celui-là venait contempler l'arrivée des choux et l'entrée du cresson de fontaine sous les auvents des halles pour réciter aux marchands intrigués les plus beaux vers de Virgile ou d'Horace ; il parlait de la fraîche vallée de Tempé aux cultivateurs de Clichy et aux marchands de navets de la plaine des Cabillons, qui ouvraient de grands yeux à son « *Felix qui potuit,* » et au « *Rus, quando te aspiciam!* » Où trouver aujourd'hui un sergent de ville inoffensif et bénin qui sourirait à ces classiques divagations tant admirées de notre jeune âge ?

Tout cela était hier et tout cela n'est plus ; il nous reste *le Marin*, qui a fait de la Cour des Fontaines son quartier général, et plante entre deux pavés son étendard représentant deux têtes : « Avant — Après. » Avant, le crâne est nu comme la main ; après l'usage du fameux spécifique, qui ne coûte que deux sous, une longue chevelure qui a poussé comme en un rêve, orne ce chef naguère veuf de tous tubes capillaires, et pour entraîner les

UN PERSAN A PARIS

Dessin de M. YRIARTE, gravé par M. SOTAIN.

masses, le Marin déroule avec orgueil ses longs cheveux à lui qui retombent jusqu'à sa ceinture.

Chicard, le dernier des jeunes, tourne encore la corde pour faire sauter les petites filles dans la grande allée des Tuileries, uniquement dans le naïf dessin d'avoir un sourire de leurs mères, qui ne se doutent pas que cet ami des enfants est l'ancien cavalier des Frisette et de la Rose Pompon d'autrefois; et le soir, aux mille feux du gaz, dans le jardin Mabille, orné de son pantalon de nankin, de son habit bleu à boutons d'or, chaussé de ses escarpins vernis, Chicard, éternellement jeune, fait vis-à-vis à des personnes vives et légères qui n'ont rien de l'ingénuité de l'enfance.

Nous avons de tout ici, et le vrai Parisien connaît ses types et les aime; il y a des princes comme *le Persan*, des musiciens ambulants comme *l'homme à la vielle*, des flâneurs comme *l'homme sans chapeau*, des bouquetières comme *Isabelle*, membre de l'Escalier du Jockey-Club. Qu'un cavalier passe toujours à la même heure, par le même chemin, monté sur le même cheval, huit jours après le cavalier est classé, étiqueté, il a un nom inventé par ce tout le monde qui a plus d'esprit que Voltaire, et devient un type qui nous appartient.

Le Persan est, dit-on, un prince ; Méry l'appelait Abbas Mirza sur la foi de je ne sais quel renseignement vague. Ce mystérieux Oriental a le don d'ubiquité ; on le voit à la fois à l'Opéra, où il sommeille dans sa stalle, au balcon des Italiens au troisième fauteuil de gauche; il est depuis vingt ans le génie familier des théâtres lyriques, il leur consacre chaque soir quelques heures de son sommeil. Il est doux, élégant, soigné, sa mélancolie prend des airs de résignation. Son pied est un miracle de petitesse, sa main est un chef-d'œuvre, sa grande gandourah noire est du drap le plus raffiné, son pantalon est bleu clair et retombe sur le pied imperceptible qu'il recouvre presque en entier ; la barbe est blanche comme la neige, d'une finesse et d'un soyeux qui rappelle la soie floche. A-t-il des cheveux? qui le dira? son crâne est-il poli comme l'ivoire ou de longues boucles abritent-elles ce front sénile? Les Persans n'ôtent point leur bonnet, et l'astrakan d'Abbas-Mirza, qui monte jusqu'à la nuque et recouvre jusqu'aux blancs sourcils, semble scellé sur sa tête.

Quel âge a ce mystérieux personnage? Il nous a paru avoir soixante-dix ans quand, tout enfant, nous le vîmes pour la première fois dans sa stalle à l'Opéra; aujourd'hui il n'a plus d'âge et n'est pas plus vieux qu'alors. Depuis vingt ans, avec une régularité que rien n'a pu troubler, il arrive lentement dans les couloirs, tend la main à l'ouvreuse qui lui offre la lorgnette, il s'assied,

écoute, sommeille, ne lorgne point la salle, ne s'inquiète ni des voisins ni des jolies voisines, et quand le rideau baisse, il descend en frôlant les murs; un coupé d'une tenue sévère et un valet de pied qui parle anglais l'attendent à la porte du théâtre.

Parfois le Persan a soif; il fait un signe et manifeste soudain son désir, l'ouvreuse comprend, on apporte une glace. Abbas fouille dans sa gandourah, en sort un petit étui de velours vert, y prend une cuiller d'or, déguste sa pistache ou son sorbet, essuie délicatement le petit bijou et revient à ses rêveries.

Voilà tout ce qu'on sait du mystérieux personnage : son valet de pied est Anglais, son secrétaire est Anglais, son concierge est Anglais. Il circule dans la foule comme un spectre. Il a un coupé pour l'hiver, une victoria pour l'été; il est précieux, élégant, d'une douceur parfaite. Le reste est mystère et on a épuisé toutes les conjectures.

L'homme sans chapeau marche à pas pressés et traverse les foules; il voit tout et s'enquiert de tout; il est grand amateur des fêtes publiques et on le voit aux quatre points de l'horizon; au Champ de Mars, à la barrière du Trône, aux Tuileries. Son crâne poli fait un point lumineux dans cette mer de chapeaux noirs. Il est blond ardent, son teint est clair et limpide, sa barbe en éventail est soigneusement peignée. C'est un homme de tenue, tout de noir vêtu; il porte presque toujours l'habit. Il ressemble à tout le monde, rien ne le distinguerait du commun des martyrs s'il circulait la tête couverte, mais il a horreur du chapeau. Que ce soit casquette, sombrero, casque, gibus, melon ou tudor, aucune coiffure ne trouve grâce devant ses yeux, et c'est par là qu'il est un type.

Isabelle la bouquetière est l'œuvre des Parisiens, des élégants, des sportmen, des jeunes-frances, des lions, des dandys, et chacun de ces messieurs la considère un peu comme son élève. Madrid, Vienne, Florence, Londres, Pétersbourg, Stamboul et Berlin connaissent Isabelle; on n'est rien si on ne la salue pas ou si, dès qu'elle vous voit, elle ne vient pas passer un bouton de rose à votre boutonnière. Quelques célébrités du Jockey la tutoient; voilà le grand genre, ce qui est du dernier bien. On a conspiré contre Isabelle, et Isabelle a gardé son tonneau de velours sur le palier du Jockey; il est venu de la forêt Noire des Isabelles de contrebande, il en est venu de la Closerie des Lilas et des Batignolles; ce n'était plus Isabelle. On ne se fait point en un jour aux exigences du monde parisien. La bouquetière du Jockey sait nos tics et ceux de nos gentlemen; elle sait que le comte aime le camellia blanc, que le baron veut une rose-thé, que le marquis consomme des bouquets qu'il faut porter rue de l'Arcade, qu'il

n'aime point à cacher sa rosette d'officier avec un bouton de rose et que la fleur des champs ne brille point à sa boutonnière.

Isabelle flatte nos penchants, nos manies, parle à celui-ci de son écurie, à celui-là de sa danseuse, s'enquiert des tableaux que le prince vient d'acheter, des armes rares qu'a découvertes le duc, caresse les tics et les faiblesses et ne commet jamais une erreur. Elle a des petits raffinements, des intentions tout à fait délicates; elle souhaite la fête à celui-ci, fleurit la favorite de celui-là, s'enquiert à domicile de la santé d'un troisième. Isabelle sait bien des petits secrets, et si elle écrivait ses mémoires, Dieu sait ce qu'elle pourrait dire! On ne se gêne point avec elle; la bouquetière entre dans le grand Seize de la Maison-d'Or ou dans les cabinets du café Anglais et vous offre ses roses au dessert; elle plante un camellia dans les cheveux d'une brune, un bluet derrière l'oreille d'une blonde et se sauve sans attendre sa récompense. C'est une fine personne, mademoiselle Isabelle: on lui rend au centuple ses galanteries fleuries; on lui demande de mettre un louis dans votre jeu, et elle partage la bonne fortune des joueurs sans courir la chance de la mauvaise.

A Chantilly, à Vincennes, à la Marche, au bois de Boulogne, elle entre au pesage, gravit l'escalier qui mène à la tribune du Jockey, complimente le vainqueur dont elle portera demain les couleurs. Le Jockey-Club, Crockford-Club et Reform-Club la connaissent; elle est du Derby, on la voit à Epsom, à Bade, au champ de course d'Iffizheim, à Trouville, à Deauville, partout. Je l'ai vue mettre un œillet blanc à la boutonnière du roi de Prusse, une rose à celle de M. de Bismark, et une pensée à celle de M. de Roon.

A Paris, elle se tient, les jours d'opéra, dans la grande salle d'attente, coquettement encapuchonnée, et chacun de ces messieurs lui adresse un sourire et un mot d'amitié. On la dit riche, c'est possible, je ne dis pas non, et il n'est pas invraisemblable qu'elle soit portée sur le testament de quelque grand seigneur; mais, en attendant, elle se tient encore sur le palier du Jockey-Club, dans son petit fourreau de velours Pompadour, jusqu'au jour où elle aura un huit-ressorts.

II

Vous êtes étranger et vous voulez qu'on vous donne une formule facile pour reconnaître à quelle couche sociale appartiennent les Parisiens du grand monde? Isabelle est aussi ferrée que nous sur les nuances. Elle vous dira que la grande aristocratie historique fait partie du « Cercle de l'Union » et du « Cercle Agricole, »

que la noblesse de l'Empire est du « Jockey » et du « Cercle Impérial, » les hauts industriels sont aux « Chemins de Fer » avec les agents de change, les grands ingénieurs et les membres de conseils d'administration; les très-jeunes gens riches et aimant le plaisir sont du « Baby », petit cercle de la rue Royale; les très-jeunes sportmen sont du « Sporting », ceux qui se piquent de dilettantisme vont à « l'Union artistique », les vieux généraux en retraite et les anciens banquiers font le whist au boulevard Montmartre « aux Ganaches » ; les joueurs vont « aux Américains », les chasseurs « A Saint-Hubert », les notaires, les boursiers et les bons bourgeois au « Cercle des Arts » de la rue de Choiseul.

Voilà comment Paris se divise, et tous les types ne sont pas dans la rue. Que de manies singulières, que de curieux caractères, que d'histoires et d'anecdotes extravagantes! Il y a des paris impossibles, des romans aussi vrais qu'invraisemblables, des fantaisies étranges. Les salons de nos cercles sont le rendez-vous des excentriques de tous les pays, des diplomates de toutes les puissances, des élégances et des richesses du monde entier, et, s'il vous était donné de pénétrer dans la salle à manger de *l'Union*, à l'heure de la table, vous verriez réunies les aristocraties de toutes les nations parlant tous les idiomes de l'univers.

Les types du grand monde disparaissent aussi : nous n'avons plus lord Seymour l'idole des foules, et l'élégant Dorsay, Romieu, le préfet de la Dordogne qui faisait de si bons tours, le petit Manteau-Bleu qui distribuait des soupes aux indigents, le célèbre M. Hope qui aimait tant les violettes, M. Delessert avec son habit bleu et son cheval pie, le major Fraser avec son petit cheval noir, et le duc de Morny qui cachait un homme d'État sous le costume de flâneur parisien; mais il nous reste le docteur Véron, le bourgeois de Paris, dont on vante la cuisinière et dont on imprime les menus; M. Auber, l'auteur du *Domino noir*, ce spirituel vieillard que tous les Parisiens connaissent et qui, à quatre-vingt-cinq ans, est de toutes les fêtes et de tous les galas; madame la princesse de Metternich, qui peu à peu se fait type et dont on se montre, les jours de course, le huit-ressorts à caisse jaune portant la couronne fermée.

Le sceptre de la mode est tombé en quenouille; pas un Brummel, pas un Dorsay pour donner le ton aux tailleurs, aux carrossiers, aux tapissiers. C'est un Russe qui fête le corps de ballet, un autre Russe réalise l'hôtel des Mille-et-une-Nuits, Bagatelle est à lord Hertford, un Anglais habite le plus bel hôtel du boulevard des Italiens, un Turc et un Polonais tiennent le haut bout à la table du whist, une Autrichienne décrète la forme des chapeaux, la longueur des jupes et leur ampleur, une Suissesse tient le

sceptre de beauté, un Anglais donne le départ sur notre turf, un Russe fait nos ballets, Offenbach fait nos quadrilles, et Strauss, un Viennois, conduit notre orchestre. M. de Rothschild nous prête de l'argent, M. Hottinguer escompte nos billets, et les Parisiens de Paris, noyés dans l'immense océan, apparaissent si rares, que M. le baron Haussman les cherche encore.

LE BIBLIOPHILE

PAR

Jules JANIN

Je vois d'ici, les grands jours de 1867, à peine ouverts, arriver, du fond de la Hollande ou d'un cottage anglais, voire d'un château allemand, l'ami des livres; et déjà, dans son chemin : « Plaise aux dieux, se dit-il, que, parmi ces merveilles de la force, on ait réservé une place à part aux miracles de l'intelligence! A coup sûr, la vapeur sera reine et maîtresse en ce palais de féeries, mais on n'aura pas oublié, je l'espère, ces belles œuvres de l'esprit humain, qui remontent aux Incunables de la typographie, et qui portent encore la trace éloquente et studieuse des critiques de la Renaissance. Erasme et Lascaris, Turnèbe et Badius, Henri Estienne et Casaubon, ces maîtres, qui s'étaient mis au service des grands imprimeurs, ont bien mérité d'être représentés dans ce rendez-vous du monde, à côté des diamants de la Couronne. Eh bien, nous verrons si nous possédons, dans notre humble bibliothèque, une œuvre qui soit digne de voir le jour de ces voûtes sublimes! » Ainsi parlant, le bibliophile étranger se rappelle, avec un sourire, les belles choses dont il est si fier, et qu'il ne donnerait pas pour un empire. Sur le rayon de ses romans de chevalerie, il revoit, ô gloire et bonheur! la plupart des livres que possédait le chevalier *de la Triste Figure :* le Saint-Gréal, le Merlin, le *Roman de la Table ronde*, *Lancelot du Lac*, *Gérion le Courtois*, *Méliadus*, *le Tristan*, *le Turpin*, *le Fier à bras*, *Regnaut de Montauban*. — « Ces gens-là, se dit-il, désignant nos plus savants amateurs, ont négligé les romans de chevalerie; ils oublient les origines. Ils n'ont qu'à se bien tenir sur le terrain des *Amadis*. On

les prend en pitié quand on songe qu'ils ont possédé le *Perceforêt* en six tomes in-4° sur vélin, et qu'ils ont souffert que le *Perceforêt* passât la mer! »

Bientôt revenu à des pensées plus modestes (la modestie étant l'une des vertus du bibliophile), notre homme, à son tour, va convenir qu'il est bien pauvre en éditions originales françaises. — « Que n'ai-je vécu, se dit-il, en l'an de grâce 1738, pendant les cinquante-neuf vacations de la vente du fameux comte d'Hoym, dont le nom sera célèbre éternellement! Je vois d'ici l'hôtel de Longueville, dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre, où cette illustre bibliothèque était exposée. O malheureux que je suis! Pas un autre que moi n'eût possédé la collection du Dauphin, reliée en maroquin rouge par Boyet. J'aurais lutté de toutes mes forces pour obtenir un des livres que ce fameux amateur s'était procurés parmi les livres de Colbert, de Baluze et de Brochart. Que je serais donc riche aujourd'hui! » Ce brave homme affolé du livre oubliait qu'aujourd'hui il serait mort.

Le bibliophile obéit uniquement à sa douce et chère passion. Il voit en rêve l'*Euripide* en lettres majuscules; le *Tite-Live* de Spire sur vélin; le *Virgile* et le *Martial* (1501); le *Dante* sur vélin; les rhéteurs grecs; l'*Hérodote* de la première édition, sur grand papier. C'est surtout le quinzième siècle qui l'attire au beau milieu du Paris de 1867. Un pareil homme est assez semblable à ce fils de roi qui voulait être consul. Il vit venir à lui un jeune homme qui lui offrit une boule d'or de la part de son père, en disant : « Mon père m'a chargé de donner cette boule au premier fou que je rencontrerais. Bien fou est celui qui peut être roi toute sa vie et qui se fait consul pour six mois. » Un exemple achevé du bibliophile est l'exemple de lord Spencer : il resta toute une année à Rome; il ne visita ni Saint-Pierre, ni le Colisée, ni le Vatican. Il ne s'occupa que des bouquinistes, et quand il eut trouvé le *Martial* de Sweynheym et Pannartz, de 1473, il s'en revint tout d'une traite à Londres, sans avoir rien vu de la Ville éternelle. Son cabinet, par longueur de temps, est devenu le plus rare cabinet de Londres. Ne riez pas! C'est une belle folie : elle est respectable, elle est innocente; elle indique une âme honnête, un esprit content. Aimer les livres, c'est renoncer au jeu, à la bonne chère, au luxe inutile, aux chevaux de courses, à l'ambition des sénateurs, aux tristes amours. Le bibliothécaire est à l'abri des tempêtes de la politique. Ses livres lui sont un rempart contre les hontes du hanteur d'antichambre. Il est maître, il est roi. Ne le troublez pas dans sa fête, et respectez sa joie intime. Ajoutez que, souvent, de sa folie il se fait une gloire. En vain M. Guilbert de Pixéricourt a tenu, pendant trente ans, tout un peuple attentif

à ses fictions charmantes ou terribles, bien peu de gens sauraient aujourd'hui le nom de l'auteur des *Ruines de Babylone*, s'il n'avait pas laissé de très-beaux livres, entre autres : l'*Imitation de Jésus-Christ*, exemplaire offert au frère chartreux Laurence, « par son très-humble serviteur Pierre Corneille. » Laisser après soi un pareil livre orné d'un nom si rare et si glorieux, c'est toucher à l'immortalité. Les hommes de cette génération se rappellent encore les émotions de la vente Pixéricourt : tant de merveilles des Alde, des Elzevir ou des Baskerville, pour lesquelles les peuples et les artistes les plus intelligents avaient dépensé tant de génie et de labeur. La Hollande et la Chine avaient fourni leur papier le plus rare; l'Angleterre et la France leurs meilleurs graveurs; la Russie et le Maroc leur cuir incomparable. Les plus habiles et les plus savants relieurs : Pasdeloup, Anguerrand, Thouvenin, qui régnait alors, Beauzonnet le nouveau venu; Capé et Duru, qui commençaient, avaient prodigué toutes les magnificences de leur art à ces beaux exemplaires, qui pouvaient lutter avec les livres de Samuel Bernard et de son fils. M. de Rieux, Zamet, d'Allancourt et le financier Mantauron, le même à qui fut dédié *Cinna*, sur le refus de Louis XIII (ô triste avare, ignorant de l'honneur réservé aux poëtes, qui redoutait les frais d'une dédicace !), avaient des livres en moins grand nombre et moins beaux que ce terrible M. de Pixéricourt. Nodier, qui l'honorait de ses conseils, avait fait pour Pixéricourt une devise égoïste et peu semblable à celle de Grolier, qui disait : *Pour moi et mes amis.*

Tel est le triste sort de tout livre prêté :
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

Le président Expilly, un grand amateur, avait écrit en latin que nous traduisons :

Mon héritier ne vendra pas
Ce livre, pour moi plein d'appas,
Dont ma maison est honorée,
Et vaut beaucoup par sa durée.

Chemin faisant, au plus beau moment de ses rêves, le bibliophile voit entrer dans le wagon qui l'emporte un petit homme, au regard très-éveillé, mais le front sérieux. Certes, un profond chagrin pèse en ce moment sur le front du nouveau venu; on reconnaît sa peine à son silence, et bientôt à son discours. Il s'était retiré de bonne heure, après avoir accompli sa tâche ici-bas. Ses amis, ses compagnons, ses livres, en un mot, l'avaient

suivi dans sa retraite. Il espérait vivre et mourir en paix avec ces associés de ses derniers jours. Un fils qu'il avait, un mauvais garnement d'enfant, l'avait forcé de se défaire, hélas! de sa bibliothèque entière. Il avait tout vendu : les poëtes, les historiens, les dramatiques, les moralistes, même les épistolaires, en dépit de cette belle parole de Paul Manuce à son ami Codrus : « Qu'il est doux, disait-il, d'écrire à cœur ouvert, et de faire honnêtement: librement, son petit solécisme ! *O quam dulce est ad amicum qui non quærat nodum in scirpo, et apud quem possis interdum solœcizare !* » On a beau dire que les grandes douleurs sont muettes, ce malheureux, dépouillé de son bien le plus cher, revenait toujours à sa plainte, à sa peine : « Hélas! disait il, quand on songe que je possédais les Chroniques de France, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Espagne et de Bretagne, par Jean Froissard, imprimées, à Paris, chez Antoine Verard, en quatre tomes in-folio! Quand je revois, dans mes songes, ces exemplaires aux armes de Henri II, Henri III, Diane de Poitiers, du président de Thou et des seigneurs de la maison de d'Urfé, et que maintenant me voilà réduit à chercher dans la poudre des quais, sous la filtration des auvents, mal vêtus d'un parchemin gonflé par la pluie, un tas de livres plus semblables à des éponges qu'à des publications faites par des chrétiens qui se connaissaient, pourtant, dans l'art des filets, des rosaces, des coins, des bordures, des dentelles, des compartiments, des fermoirs! »

Telle était la plainte ingénue de cet infortuné; il ne pouvait pas se consoler de la perte de ses livres. Et maintenant, poussé par sa manie, il s'en allait retrouver les rivages de la Seine, et ces quais superbes, où tant de livres ont passé, ne laissant, après eux, que les regrets et les souvenirs. Tant pis pour qui se moque! On ne saurait trop déplorer la disparition, presque complète, de ces libraires à bon marché, vendeurs de fumée et d'espérance, amis des ruines, serviteurs des plus tristes débris, qui s'intitulaient, jadis, non pas sans orgueil, *étalagistes* et *bouquinistes*. L'étalagiste était le commencement du bouquiniste; il faisait ses premières armes sur le *terre-plein* du Pont-Neuf, aux pieds de la statue de Henri le Grand, qui semblait sourire à ces feuilles volantes, en souvenir des pamphlets et des chansons d'autrefois. L'étalagiste avait sa boutique au milieu de la rue, au seuil des maisons désertes, contre les murailles sans fenêtres et mal hantées. Qui voulait profiter de cette exposition primitive se tenait courbé comme un liseur de palimpsestes; il avait de bons yeux, des mains crochues, une patience infatigable, et plus d'une fois, pour sa récompense, il rencontrait quelques-uns de ces feuillets introuvables qui tiennent leur place dans notre histoire littéraire. Un

étalagiste a vendu, pour un sou, la première lettre d'Américc Vespuce à Laurent de Médicis, ornée de la planche sur bois, représentant, au sommet, des sauvages nus, et, tout au bas, l'arrivée de la flotte en Amérique. On dirait que de cette gravure innocente est tirée *l'Africaine* de Meyerbeer.

On ferait un gros tome des belles choses sauvegardées par les bouquinistes, propriétaires légitimes des parapets de la Seine, jusqu'au Pont Royal en passant par la Grève, où ces papiers imprimés se rappellent les poëtes, les libraires et les livres, sans oublier les colporteurs, jetés aux flammes en ce lieu de perdition. Grâce aux chers bouquins (le mot soit pris en bonne part), qui vont disparaissant chaque jour de ces quais privés de leur gloire, le bibliophile était sûr de passer, pour peu que le ciel fût limpide et le soleil bienveillant, une heureuse, une charmante journée. Il se levait de bonne heure; il prenait, à la hâte, son pain et son fruit de la matinée, et tout en bouquinant, il déjeunait:

Passant du grave au doux, du plaisant au sévère!

O réunion sans égale de tous les produits de l'esprit humain, depuis les jours de Coster et de Gutenberg, inventeurs de l'imprimerie, au moment divin où le roi Louis XI, intelligent et terrible, achetait la première Bible de Faust, en le remerciant de cette immense découverte, exposée aux plus cruelles tyrannies de l'avenir! Dans ces huit kilomètres de vieux livres, qui subissaient tous les dédains, tous les outrages, les chercheurs de trésors arrivaient parfois aux plus merveilleuses découvertes. En vain, la pluie et l'orage et l'émeute elle-même conspiraient contre cette innocente folie, il restait calme à son poste, et rien ne l'en pouvait distraire. Ainsi se passait la journée, et lorsqu'enfin l'heure de la retraite avait sonné, quand le bouquiniste remportait son étalage, et qu'absolument il fallait rentrer chez soi, le fureteur de livres s'en revenait, à pas comptés mais triomphants, dans son domicile; et sa femme heureuse, et ses enfants contents battaient des mains à le revoir.

Son premier soin était de retirer précieusement de leur cachette, en secouant la poussière, les débris qu'il avait ramassés; puis il dînait de peu, mais de bonne humeur, racontant à qui l'écoute ses bienheureuses découvertes. Le repas achevé, il rentrait dans la pièce que La Bruyère appelait une *tannerie*, et là, seul avec sa passion, il collationnait ces feuillets sauvés par son génie. Il effaçait de son mieux les mauvais plis et les tares, il essuyait ce naufragé plein de misère; il devenait pour lui le plus simple et le meilleur

de tous les hôtes. « Reste ici, mon vieux poëte; on va te placer sur ce rayon, mon grand historien. Salut à toi, ma comédie; à toi, salut, roman de nos beaux jours! »

Sur les quais ont été rencontrés, sans tunique et sans manteau, la *Danse aux Aveugles*, la *Chasse royale*, le *Discours merveilleux de la vie*, *Actions et déportements de Catherine de Médicis* (1650). Pour six sous qui lui restaient, Charles Nodier achetait le *Songe de Poliphile*, imprimé à Venise, chez les Alde, et le revendait cent trente-cinq francs. Les quais de Paris ont été longtemps le théâtre enchanté de ces drames et d'un intérêt incomparable. A chacune de ces découvertes, on eût dit que la Seine elle-même accueillait cette bonne fortune de son plus doux murmure. Mais aussi que de science à côté de tant de bonheur! Qui veut être un vrai chercheur de chefs-d'œuvre aura soin de se reconnaître en toutes ces marques si diverses : la *Fleur de lys*, de Nicolas Flamel; le *Chêne druidique*, de Robert Estienne, et la *Sphère*, d'Elzévir. De son côté, le marchand, averti par ses fautes mêmes, avait grand soin de se bien défendre. Il étudiait, tout à la fois, ses livres et les acheteurs. Il se tenait dans sa boutique abominable, où vous entriez à tâtons, cherchant une voie à travers ces murailles de choses brochées ou reliées. Toute la maison en était pleine, et, sitôt que vous portiez la main sur quelqu'un de ces échantillons qui formaient l'Ossa ou le Pélion de ce Capharnaüm, soudain ce vieux marchand de vieilles choses, cet Harpagon et ce Gobsec, semblable au *formica-leo* dans son entonnoir : « Non, non, s'écriait-il de sa voix aigre, je ne veux pas vendre aujourd'hui ce morceau qui vous plaît si fort. J'en ai besoin pour mes propres études. Revenez dans huit jours. » En même temps, le voilà qui pleure et se lamente : on le vole, on le trompe, on le dépouille. Hier encore, il a vendu pour rien les *Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn*, il a cédé pour un quart d'écu un volume dépareillé du *Cicéron*, de 1642, un volume, entendez-vous! Mais il est sûr que le gredin qui lui a acheté ce tome premier possédait déjà tous les autres. « J'en mourrai! disait-il, j'en mourrai! » Bref, il faut qu'il ait bien faim, ou qu'il ait grand'peur du propriétaire de sa maison pour céder le volume qui vous fait envie... un tome égaré de Jansénius, ce *Mars Gallicus*, pour lequel Richelieu fit mettre à la Bastille cet ami de Philippe IV, et Richelieu avait raison.

Hélas! le dernier bouquiniste a disparu de ce bas monde. Il mourut de chagrin et de regret d'avoir vendu sa boutique en bloc à M. Boulard. M. Boulard mourut à son tour, après avoir rempli de bouquins son hôtel du quai Voltaire et ses deux maisons de la rue de Tournon. Rappelons-nous aussi que l'épicier de Paris fut longtemps l'unique héritier des grandes bibliothèques du moyen

âge. A l'épicier revenaient de droit la théologie et l'histoire in-folio. Chez l'épicier, ou disparu sans espoir de retour, les chapitres qui manquent au Tite-Live, au Tacite, au Cicéron, et toutes les tragédies d'Ovide, l'auteur des *Tristes*. L'épicier faisait ses cornets avec nos incunables; il enveloppait son poivre et sa cannelle de ces livres imprimés sur bois, devenus si rares. Les guerres de religion, les guerres civiles, et surtout l'ignorance, autant de complices pour l'épicier. La Révolution française abandonne au *Mortier d'Or*, à la *Cloche d'argent* les précieuses collections parées des couronnes et des chiffres de la noblesse égorgée, exilée et dépouillée. Hélas! ce fut seulement dans les années abominables de l'invasion que ces tomes splendides, dans le format superbe de l'in-folio et de l'in-quarto, ces Mabillon, Montfaucon, Ruinart, Lobineau, Clément, dom Calmet, toute la congrégation de Saint-Maur attendant leur tour d'être mis en cornet, devinrent, pour les Anglais et les Allemands, nos vainqueurs, l'objet de leur culte. Ils entraient chez ces tristes marchands si dédaigneux de leur marchandise, et ils achetaient à tout prix leur dernière réserve. Ainsi furent sauvés, par nos amis les ennemis, tant d'autographes, de chartes, de parchemins précieux, tant de monuments de la science et du goût de nos anciens maîtres, tant de traités, de mémoires, de catalogues, de *bibliothèques*. Chargés de nos dépouilles opimes, ces savants porteurs d'épée étaient les bienvenus dans leur patrie et montraient avec orgueil tous les beaux livres qu'ils avaient ramassés chez nous. Les savants anglais, écossais, irlandais, saxons, autrichiens, les Russes eux-mêmes étaient tout charmés de ces belles et grandes choses ramassées sur les quais, dans les boutiques, le long des murs. Ils en tiraient cette conséquence honteuse pour nous, les vaincus de Waterloo, que nous avions renoncé, le même jour, à la victoire, à la poésie, à l'éloquence, à la jurisprudence, à la théologie, à l'histoire, à la liberté. Quelle plus triste oraison funèbre et quels gémissements parmi les nobles Parisiens qui, même au milieu de l'Empire et de ses tumultes, étaient restés fidèles au calme loisir de l'étude, à la science, à la contemplation.

Mais, Dieu soit loué! il n'est pas, chez nous, de défaite éternelle. En toute occasion, la France a repris sa revanche. A peine remise de ses misères, et sitôt que le dernier ennemi eut franchi ce sol sacré pour la dernière fois, la France éprouva une immense honte, en songeant à toutes les fortunes qu'elle avait indignement gaspillées. Elle pleurait sur son musée, un brillant témoignage de ses victoires, dont les plus belles œuvres avaient été reprises, comme on reprend un jouet aux mains de l'enfant qui le veut briser. Elle regrettait ces beaux tomes de la bibliothèque nationale, ces livres sans prix qu'elle n'avait pas eu le

temps d'ouvrir. A la même heure aussi apparaissaient, poussés par leur instinct conservateur, les grands bibliophiles de cette nation, et, par la science et par l'argent, par tous les moyens des gens riches, patients, savants, ils recomposaient toutes ces bibliothèques éparses. Certes, la tâche était impossible aux forces d'un seul homme... elle devenait facile en la divisant. Aussi bien, chacun en prit sa part. Celui-ci n'en voulait qu'aux romans de chevalerie, et celui-là était attiré par le théâtre, uniquement. Les facéties charmaient ce bel esprit; les Latins ravissaient ce vieillard; les Grecs plaisaient à ce vieux maître. Ils étaient servis, les uns et les autres, par des libraires savants et patients comme eux. Ils avaient, pour les guider dans ce labyrinthe immense, un livre excellent, le manuel de M. Brunet, l'une de ces œuvres voisines des fables, qui ne se produisent pas deux fois dans un siècle. Ainsi se sont formés chez nous ces rares cabinets des plus beaux livres dont la renommée est si grande en toute l'Europe lettrée. On ne saurait trop vous louer, savants amis des livres, qui en avez tant arraché à une ruine inévitable. Votre nom restera, éternellement honoré, à côté des noms de Plutarque et de Cicéron, de Sénèque et de Montaigne, de Vossius et de Voltaire, d'Érasme et de Rabelais. Certes, vous partagerez la gloire et l'honneur de vos dignes prédécesseurs : de Thou, Colbert, comte d'Hoym, Gaignaut, La Vallière, Mac-Carthy.

Pour l'homme intelligent qui recherche avant tout l'honneur et la leçon des belles choses, quoi de plus curieux que certains livres sauvés des révolutions par un grand miracle? Où trouverez-vous une œuvre plus touchante que ces Évangiles envoyés par le roi enfermé dans la tour du Temple à madame de Tourzel? Le roi dictait, le jeune dauphin écrivait, la reine signait ces pages funèbres, le dernier présent de la majesté royale à la fidélité! Voici, sur une étagère à part de la bibliothèque de Twickenann (nos regrets et nos amours), les *Heures* de Marie Stuart. Le pape Pie V, l'oncle de la reine, avait envoyé à cette infortunée ce livre aux armes pontificales brodées en or. Sur le velours cramoisi, la victime d'Elisabeth a laissé l'empreinte attristante de ses doigts charmants. Ces Heures sont imprimées sur le vélin, et contiennent quarante gravures peintes en or et en couleur. Le livre était ouvert à la passion de Notre-Seigneur, peu d'instants avant que les satellites d'Élisabeth, au château de Fotheringay, vinssent prévenir la reine en deuil que le bourreau l'attendait sous ces voûtes. Elle pleurait, à l'endroit même où le vélin s'est replié baigné de ses larmes brûlantes. Soudain elle s'est relevée, elle a refermé le beau livre, elle en a fait présent à sa dame d'honneur. Qui de nous ne donnerait pas une part de son humble fortune, pour posséder ce douloureux témoignage?

Ces Heures, à l'usage de reine, furent achevées *à Paris*, le XVI septembre mil CCCCIIIIXX, et XVII, par Simon Vostre.

La guirlande de Julie, en souvenir et pour le respect que nous portons à mademoiselle de Rambouillet, représente aussi un de ces livres qui valent leur pesant d'or. Jarry l'écrivit d'un bout à l'autre, sous la dictée des plus beaux esprits qui donnaient la grâce et le mouvement aux premiers jours du siècle de Louis XIV. Chaque madrigal était accompagné d'une charmante peinture. Ce chef-d'œuvre avait été imaginé par le savant Huet, évêque d'Avranches. Il fut exécuté aux frais de M. le duc de Montansier, le jour de la fête de Julie d'Angennes de Rambouillet. Et comme il y avait peu de roses et de jasmins au mois de décembre 1641, dans les jardins de la place royale, les poëtes couvrirent de leurs plus belles fleurs ces quatre-vingt-dix feuillets de la plus belle galanterie. Après la mort de la duchesse de Montansier, *la Guirlande de Julie* appartint à sa fille, la duchesse d'Usez. A la mort de la duchesse d'Usez, ô misère! ce beau livre fut vendu en vente publique et adjugé pour quinze louis d'or, au premier valet de chambre de monseigneur le duc de Bourgogne, qui en fit hommage à Son Altesse Royale. Il appartint successivement à M. de Gaignières, à M. Crozat, au marquis de Courtauveau, au duc de La Vallière, à M. de Bure enfin. Puis, le respect des âges reprenant le dessus sur cet injuste oubli, *la Guirlande de Julie* est retournée, grâce à Dieu! chez un duc d'Usez. Colletet, Conrard, Chapelain, Desmarets, Godeau, Gombeau, Malleville, Racan sont les principaux auteurs de ce livre ingénieux et charmant.

En fait de curiosité, on peut signaler aussi l'unique exemplaire des *Sentiments de l'Académie à propos du Cid*, aux armes du cardinal de Richelieu. Vous le trouverez enfoui dans le trésor du comte de Lignerolles. *Trésor* est le mot. Ces grands possesseurs les cachent de leur mieux. On dirait qu'ils ont pris pour leur devise : *Odi profanum vulgus*. D'ailleurs, ces bibliothèques sont dispersées : les livres de M. Dutuit dans son château aux environs de Rome; M. Yemenis à Lyon même; au fond du Marais, ceux du baron Pichon. Peu de gens savent l'adresse de M. de Lignerolles. M. Cousin, mort naguère sans qu'on l'eût trop pleuré, n'ouvrait pas volontiers son cabinet tout rempli de merveilles. En revanche il les a laissées à cette heureuse bibliothèque de la Sorbonne, qui fut le dernier asile de M. de Laromiguières. Ce riche et savant M. Brunet n'est pas tous les jours de bonne humeur; M. Didot serait plus accessible, et encore ! on dirait volontiers que les uns et les autres se sont retranchés dans la tour de la librairie, où l'auteur des *Essais* cachait et retenait tous ses livres : « Le commerce des livres, disait Montaigne, me console en la vieillesse et

la solitude; il me descharge du poids d'une oysiveté ennuyeuse, il émousse les pointes de la douleur. » Il disait aussi : « Les livres sont la meilleure munition que j'aie trouvé à cet humain voyage. » Et plus loin : « J'en jouis, comme les avaricieux de leur trésors... Mon âme se rassasie et contente de ce droit de possession. » Quoi d'étonnant? Croyez-vous que le premier venu soit admis à toucher *les Psaumes de David* aux armes de Diane de Poitiers, ou ce *Miroir de l'humaine salvation* aux armes des ducs de Bourgogne? Les exemplaires de M. de Thou, du comte d'Hoym; le *Villon* de M. de La Vallière? Autant de merveilles qui ne sont guère abandonnées aux mains suintantes d'Hermogènes, disait Horace, il y a dix-huit cents ans. D'où il suit, malheureux voyageur au pays des livres, que vous en serez réduit aux quatre ou cinq belles librairies à l'usage des étrangers. Consolez-vous cependant. Vous trouverez des monceaux de livres superbes dans l'antique maison des Tehner père et fils, le fils digne de son père. En vain l'incendie a dévoré les belles œuvres insérées dans leur dernier Catalogue, à Londres même il en reste encore assez pour suffire à toutes les envies. Vous trouverez chez M. Potier, le célèbre libraire, une réunion très-belle, sinon complète, à condition que M. Potier mette à votre portée intelligente les mystères de sa réserve. Vous pourrez dire alors, avec madame de Sévigné, parlant des livres de M. le cardinal de Retz : *Figurez-vous que l'on ne met pas la main sur un qui ne soit admirable.*

Sur ce même quai Voltaire, M. Labitte offre aux amateurs les classiques de la double antiquité. M. France, auteur d'un Catalogue excellent des épaves de la Révolution française, en possède un amas énorme. Arrêtez-vous chez M. Porquet, l'héritier de ces faiseurs de cornets dont nous parlions tout à l'heure; il possède encore une grande quantité des grands livres publiés par les Bénédictins. Enfin, ne désespérez pas d'être admis à contempler quelqu'un de ces magnifiques exemplaires qui vous semblent défendus encore aujourd'hui. Le plus intrépide, et peut-être le plus savant bibliographile de nos jours, M. Pierre Deschamps, homme écouté en toutes ces choses qui sont l'objet de notre étude, a proposé de réunir, sous une même vitrine, incontestable ornement de la présente Exposition universelle, une suite de merveilles bibliographiques. Écoutons, cependant, M. Pierre Deschamps, et vous aurez une idée approchante, par un seul exemple, de la réunion des exemplaires à laquelle on arriverait facilement en supposant, parmi nos bibliophiles, un peu de bonne grâce hospitalière, et de bonne volonté...

« Je prends notre grand ami Montaigne, si vous voulez bien, et je vous demande la permission de réunir et d'exposer :

La première édition de 1580; l'exemplaire de Jacques-Auguste de Thou, relié en vélin blanc, appartenant à M. Dutuit, le célèbre collectionneur rouennais;

« La seconde édition de 1582; l'exemplaire de Philippe de Mornay, le pape des huguenots, le sévère ami de Henri IV, avec sa belle devise : « *Vitæ socia virtus, mortis comes gloria.* » Appartenant à un bibliophile très-français, mais momentanément fixé en Angleterre;

« L'édition de 1588, la dernière publiée du vivant de l'auteur et dans laquelle paraît pour la première fois le troisième livre des *Essais;* exemplaire couvert d'une splendide reliure aux armes du comte d'Hoyne, appartenant aujourd'hui à M. Sosthènes de la Roche-La-Carelle;

« Le *Montaigne* de 1595 : première édition donnée par mademoiselle de Gournay, exemplaire de la reine Élisabeth d'Angleterre. Ce précieux et magnifique volume est entre les mains (et c'est justice) du plus célèbre des *Montagnophiles*, le docteur Payen;

« Une autre édition, bel exemplaire de Sully, appartenant à M. de Lignerolles;

« L'édition donnée par les Elzévirs, exemplaire de Longepierre, appartenant à M. de la Béraudière, et voyez par ce seul exemple, en effet, à quel résultat nous pourrions arriver! »

Tel était ce vaste et charmant projet repris en sous-œuvre par le jeune bibliophile Nathaniel de Rothschild. Lui et ses amis ont comploté de réunir, sous une vitrine à l'abri du soleil, quelques beaux livres dignes, en effet, d'être offerts à la juste admiration des bibliophiles étrangers; mais si grande est la terreur de l'ami des livres si par malheur il est forcé, même pour un temps très-court, d'abandonner au hasard de l'Exposition universelle des splendeurs inappréciables, qu'il va renoncer à la dernière heure aux promesses les plus formelles. C'est la passion qui l'ordonne ainsi. Toutefois, que les bibliophiles étrangers se rassurent et se consolent. Pas plus tard qu'aux premiers jours du mois de mai prochain, sera livrée au feu des enchères la bibliothèque admirable composée, en trente ans de peine et d'efforts, par M. Yemeniz. Déjà le catalogue imposant de cette vente qui n'aura pas son égale en tout ce siècle est imprimé ou peu s'en faut. C'est bien le cas de répéter cette parole du terrible Yago : « Mettez de l'or dans votre bourse, ami Roderigo. »

Si le lecteur curieux voulait avoir une idée approchante de la grande quantité de beaux livres que la ville de Paris contient à cette heure, il suffirait de faire un relevé exact des bibliothèques particulières qui sont la grâce et l'ornement d'un petit village annexé : Passy-Paris, dans un espace à peu près grand comme un

tiers du Champ de Mars. L'un des rédacteurs du Code civil, feu M. de Portalis, possédait vingt mille volumes de théologie et de jurisprudence; un de ses voisins, le savant M. de Boissonnade, traducteur et commentateur de *Lycophron*, n'a pas laissé moins de quinze mille volumes; vingt pas plus loin, dans le chalet, on trouverait douze mille volumes bien comptés de la plus belle conservation. Les deux bibliothèques de la Muette en ouvrages d'économie politique, en spécimens de beaux livres à images, compteraient facilement pour cinq mille numéros. Le très-difficile et savant connaisseur, M. Scheffer, interprète des langues orientales, possède un précieux cabinet de livres rares. M. Benjamin Delessert a réuni, par une suite de bonheurs, les éditions originales de tous nos vieux poëtes, et sa collection des *Molière* est incomparable.

Enfin, sous le même toit, pour ainsi dire, on irait voir par curiosité les tomes en vieux maroquin de madame Gabriel Delessert, l'un des membres les plus lettrés de la société des bibliophiles français. Il faudrait citer aussi, dans le même espace, les livres nombreux et bien choisis de M. Cuvillier-Fleury, de M. Barbé, le traducteur d'*Héro et Léandre*, de M. (le nom m'échappe), l'ami du célèbre relieur Bauzonnet.

A l'heure même où nous écrivions ces lignes, l'un des amateurs les plus difficiles, celui de nous tous qui s'y connaissait le mieux, le célèbre et charmant artiste appelé M. Capé, rendait le dernier soupir dans sa maison de Passy. A peine il venait d'y trouver les premières heures d'un repos qu'il avait si bien gagné. Là il avait installé, en façon d'oraison funèbre, une aimable et petite collection de merveilles sorties de ses mains vigilantes. Hélas! il ne verra pas s'épanouir les premières roses de son jardin! M. Capé était l'un des trois maîtres relieurs dont la France à bon droit se glorifie.

On ne les a jamais vus, ces trois-là, représentés dans ces fameuses expositions où tout s'entasse. Artisans d'un art exquis, à la portée de peu de gens, amis de toutes les œuvres méconnues, ils dédaignaient la récompense banale. Ils récusaient ces fameux juges de toutes choses; ils n'avaient foi, pour leur récompense et pour leur gloire, que dans la bonne opinion d'une vingtaine d'amateurs dont ils avaient conquis le suffrage. Et voilà comme on n'a jamais vu, que je sache, un seul des relieurs français, dont la place était au premier rang de nos plus charmants artistes, chevalier de la Légion d'honneur.

LA GALERIE GOUPIL

Dessin de M. E. Morin, gravé par M. Yon-Perrichon.

L'HOTEL DES VENTES

ET LE COMMERCE DES TABLEAUX

PAR

Philippe BURTY

I

Les catalogues des ventes du siècle dernier, donnés par des experts fameux, tels que Mariette, Gersaint, Pierre Rémy, Julliot, Joullain, Paillet, etc., nous ont fourni, bien plus vivante qu'on ne la voit même dans les *Caractères* de La Bruyère, la silhouette de ce passionné d'art que nous appelons « un amateur, » et que l'on nommait autrefois « un curieux. » Ces catalogues nous indiquent encore la source à laquelle allaient, par intermittence et en dehors de la boutique du marchand, s'approvisionner les curieux pour former ou compléter « leur cabinet ». Le cabinet était ce que, moins encyclopédiques que nos pères, nous traitons du nom étroit et réfrigérant de « collection ».

Les innombrables *Guides* dans Paris, qui se sont succédé depuis celui de Germain Brice, nous ont à l'envi donné l'adresse de ces curieux parisiens notés dans toute l'Europe intelligente pour leur hospitalité. Une jolie eau-forte de Cochin fils nous montre un coin d'un cabinet du dix-huitième siècle, et nous y conduirons le lecteur. Cette eau-forte est placée en tête de « la notice de vente des effets curieux et rares » ayant appartenu à ce spirituel chevalier de la Roque, qui fut longtemps directeur du *Mercure de France* et qui avait perdu une jambe à la canonnade de Malplaquet. Cinq ou six curieux sont groupés, dans une vaste salle, autour d'une table et dissertent chaudement sur le mérite d'une suite d'estampes que l'un d'eux puise dans un portefeuille. D'autres, — j'y reconnais un abbé, — regardent au mur les tableaux à fines bordures largement baignés par le jour qui entre par une haute fenêtre : des paysages flamands, une académie, une scène mythologique de Boucher; à terre, un globe terrestre, des cartons pleins de gravures, des livres, des cartes de géographie. Encore n'en voyons-nous qu'un

angle de ce cabinet aimable ! Nul doute que le reste de la pièce n'ait été occupé par une bibliothèque garnie de livres reliés en veau ou en maroquin plein aux armes du chevalier, par des armoires gorgées de minéraux ou de pierres gravées, de porcelaines ou de coquilles ; et dans les angles, sur des fûts en porphyre, de fiers bustes, en bronze ou en marbre, d'empereurs romains.

Les curieux du dernier siècle avaient, comme les nôtres, pour satisfaire leur vive passion, les magasins, les ventes et les ateliers. Watteau, en peignant pour son ami Gersaint une magnifique enseigne dont il ne nous reste que la gravure, nous a montré toute l'activité qui régnait alors dans la boutique d'un grand marchand de tableaux : ce sont des caisses arrivées de l'Italie ou de la Hollande que les garçons déballent dans la cour, une toile qui sort, à peine vernie, de chez le peintre à la mode; des dames et de jeunes seigneurs qui viennent faire leur choix pour orner leur hôtel ou qui bavardent esthétique à la façon des marquises de Fontenelle.

Le graveur Wille, dont les *Mémoires*, aussi bourgeois que le talent, fournissent des notes intéressantes sur la petite société dans les dernières années du dix-huitième siècle, raconte avec quelle ardeur il quittait son plat de choucroute pour aller pousser un van der Werff ou un Guido Reni à la vente, après décès, d'un amateur célèbre. Paris était déjà le marché où venait s'approvisionner l'Europe. Déjà l'on voit poindre ce mouvement, si marqué de nos jours, des objets d'art arrivant des quatre coins du monde pour subir le jugement de nos experts et de notre public.

La haute société polie, affinée par la succession de son aristocratie, assurée par le droit d'aînesse de la quasi perpétuité de sa fortune, commandait aussi beaucoup plus souvent et plus somptueusement que notre classe de riches dont les destinées sont si incertaines, et dont la fortune s'émiette en parts égales à chaque génération. Moins entichés que nous du passé, moins pressés de jouir, ils aimaient les galbes inventés et les travaux parfaits. Le menuisier, le bronzier, le brodeur, l'orfévre auxquels on laissait le libre choix des ormes et des dessins, étaient des artistes pleins de séve et d'originalité; mais tout le sentiment particulier du décor à la française qui, opprimé depuis l'invasion des idées italiennes, n'avait vaincu ses ennemis que depuis le commencement du dix-huitième siecle, sombra dans la réaction pseudo-classique de Vien.

Lorsque la Révolution arriva, le mobilier français était en plein mépris. C'est grâce à cette réaction, bien plus qu'aux circonstances politiques, que les Anglais purent acquérir à vil prix, dans les ventes publiques, tout le mobilier Louis XV et Louis XVI dont nous leur disputons aujourd'hui quelques rares échantillons

à des prix exorbitants. Quand reverrons-nous un hôtel comme celui du duc d'Aumont, dont tous les meubles étaient sortis de chez Boule, dont tous les bronzes avaient été ciselés par Gouthières, dont toutes les porcelaines avaient été commandées au Japon aux armes de la famille?

Il ne faut pas croire que ce mobilier somptueux des Tuileries, de Trianon, de Versailles, de Luciennes, du Garde-Meuble, de toutes les habitations royales, ait été, après la chute de la royauté, détruit misérablement. Il fut vendu aux enchères. Le Garde-Meuble conserva seulement les tapisseries et les joyaux de la couronne, centralisa au Louvre les tableaux, les statues, etc. La vente dura, nous assure-t-on, un an entier, et l'on adjugeait par salles entières. Mais si les prix furent avilis, c'était surtout parce que, énamourée des lits à col de cygne, des tabourets en forme d'X et des rideaux bordés d'une grecque, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus faux comme restitution antique et de moins approprié aux besoins modernes, la bourgeoisie ne se présenta point et laissa le champ libre aux brocanteurs abjects, et aux Anglais et aux Russes.

Pendant toute la durée de l'Empire l'école de David cultiva soigneusement ce retour vers la soi-disant pureté des formes qui dut valoir à nos pères tant de rhumes de cerveau et de courbatures. En 1815, cependant, on remarqua avec quelle ardeur les étrangers recherchaient notre ancien mobilier. On commença, timidement et en riant sous cape de la grossièreté des milords, à faire descendre des greniers les lits à baldaquins, les bergères, les canapés moelleux; on créa à Paris un établissement spécial pour la vente des objets de curiosité.

Ceci nous amène à cette corporation des commissaires-priseurs, qui a la vie si dure qu'elle fonctionne et s'engraisse, en plein dix-neuvième siècle, avec autant de quiétude que si toutes les autres corporations n'avaient été ou abolies ou profondément modifiées.

Ce fut à la suite des expéditions d'Italie et surtout sous François Ier que le commerce des objets d'art prit, en France, un cours régulier. Sous Henri II on sentit que les ventes publiques devaient être présidées par des agents moins grossiers que les sergents qui avaient suffi jusqu'alors. On créa des offices spéciaux pour la prisée et la vente des objets mobiliers. En 1691 et 1696, l'institution des jurés-priseurs fut remaniée et fonctionna jusqu'en 1758 et en 1771, époque à laquelle furent créés de nouveaux offices d'huissiers-priseurs.

Le 27 ventôse, an IX, fut décidée pour Paris la création de quatre-vingts commissaires-priseurs vendeurs de meubles.

Malheureusement, le 29 germinal, parut un arrêté qui constituait « une bourse commune dans laquelle entreront les deux cinquièmes des droits alloués aux commissaires et produits par chaque vente. » C'était pour parer aux inconvénients de l'âpre concurrence que se faisaient les procureurs, notaires, greffiers, huissiers auxquels succédaient ces officiers ministériels; ils devaient avoir « dans l'exercice de leurs fonctions, l'habit complet noir, le chapeau à la française, et une ceinture de soie noire. »

Nous reviendrons tout à l'heure sur les graves inconvénients de cette bourse commune. Arrivons au plus vite à l'hôtel Drouot, qui peut seul actuellement intéresser nos lecteurs.

Un premier essai de salles permanentes et définitives pour les ventes à la criée eut lieu, en 1815, dans de vastes salles d'une maison de la rue du Bouloi. Pendant le dix-huitième siècle, on sait cependant que toutes les ventes ne se faisaient point à domicile, et qu'entre autres experts, Pierre Remy, Paillet et Lebrun avaient des salles à eux. En 1817 fut ouvert rue Jean-Jacques-Rousseau l'hôtel Bullion. Un artiste fort prisé aujourd'hui et qui mérite ce retour, Boilly, a peint une de ces salles un soir de vente : le commissaire-priseur est dans sa chaire; les amateurs se passent de main en main le tableau; l'expert chauffe l'enthousiasme, le crieur guette et répète l'enchère. C'est là qu'en 1824 M. Dreux d'Orcy, l'ami et l'élève dévoué de Géricault, acquit, en couvrant de 5 francs la mise à prix de 6,000 francs, le *Radeau de la Méduse*; il le céda le lendemain à l'administration des Musées alors que les spéculateurs anglais en offraient 20,000 francs pour le couper en plusieurs morceaux. On dit tout bas que le commissaire-priseur s'était associé à cette ruse amicale et patriotique, et c'est un trait trop rare pour que nous ne l'ébruitions pas.

En 1833, la compagnie des commissaires-priseurs fit édifier, à l'angle de la place de la Bourse et de la rue Notre-Dame-des-Victoires, un hôtel qui existe encore, et s'annexa plus tard d'autres salles situées dans la rue des Jeûneurs. C'est dans ces salles qu'eut lieu, en 1852, la vente de la galerie de la duchesse d'Orléans, qui ouvrit une phase nouvelle dans l'appréciation marchande des œuvres des peintres contemporains : les tableaux d'Eugène Delacroix, Decamps, Ary Scheffer, Ingres, Paul Delaroche y atteignirent des prix que les amateurs timorés avaient réservés jusqu'alors aux maîtres étrangers consacrés par les catalogues.

Mais ce mouvement en faveur de l'école moderne et pour l'ensemble de la curiosité ne s'affirma nettement que lorsque les commissaires-priseurs, en 1852, furent installés dans leur hôtel actuel de la rue Drouot, si lourd d'aspect et si mal commode à l'intérieur.

Cet hôtel a été construit sur les terrains vagues qui, en 1848 encore, entouraient, derrière l'Opéra, la mairie du IIe arrondissement. Son succès correspondit à ce mouvement financier qui fit de la Bourse, pendant dix ans, un Eldorado de spéculateur. Les fortunes qui s'improvisaient là venaient ici acheter, les yeux fermés, le luxe qui semble la consécration des opérations heureuses, En peu de temps la valeur des objets d'art décupla. Pour être juste, il faut avouer aujourd'hui que les amateurs de rencontre ont à peu près disparu, et que la valeur des pièces de choix établie sur de solides points de comparaison suit un mouvement ascensionnel qui n'a rien de fictif.

La rue Drouot forme le prolongement de la rue Richelieu traversée par le boulevard Montmartre. L'hôtel est situé juste derrière l'Opéra. Les affiches de toutes couleurs collées à la porte sur de grands tableaux le désignent suffisamment. Après avoir franchi quelques marches de l'escalier, l'étranger se trouvera en face d'une longue et obscure galerie dans laquelle il fera bien de ne point s'aventurer. Une odeur indescriptible, mélange de caserne, d'hôpital et de bureau d'omnibus y règne en permanence. Des marchandes à la toilette, en robe graisseuse et en chapeau fané, des revendeurs à la figure sournoise ou dure y dorment en permanence sur des bancs, s'y croisent, échangent des signes mystérieux, entrent dans ces salles où l'on adjuge les vieux ménages, les fonds de magasins en liquidation, les arrivages avariés, les défroques de théâtres ou la toilette des lorettes jetées à la côte, les mobiliers saisis ou les machines des inventeurs incompris, tout ce que Paris renferme de plus fripé et de plus sinistre; les épaves du malheur, de la vieillesse, de l'inconduite, de la satiété, de la mort subite des gens sans famille et du suicide des désillusionnés. Les ventes du Mont-de-Piété sont moins navrantes que celles-ci. Par contre, on y a vendu des fleurs et des arbustes rares, des gazelles, des lapins à oreilles cassées, et les collections de coqs brahma-puma et de poules de Cochinchine élevés à Barbizon par le peintre-fermier, Charles Jacque.

Les brocanteurs ont eux-mêmes baptisé cette galerie d'un nom effrayant : ils l'appellent Mazas.

Donc, n'entrez point dans ce pandémonium. Montez l'escalier sans vous arrêter non plus dans une sorte de boîte, grande et aérée comme un plomb de Venise, qui s'ouvre à mi-chemin et où s'adjugeaient autrefois des Rembrandt à quinze francs, la bordure comprise. Ne vous arrêtez qu'au grand palier et parcourez au gré de votre caprice les salles qui s'ouvrent à droite et à gauche. Là le public et le spectacle sont bien différents. Il pourra vous arriver, si c'est le jour de vente et surtout d'exposition réservée d'une

galerie ou d'un cabinet célèbre, de coudoyer, comme à une première représentation, l'élite de la société intelligente de Paris : des ministres du dernier règne, des critiques d'art et de théâtre, des financiers bilionnaires, des chanteurs célèbres en disponibilité, des dames du meilleur monde et de l'autre aussi, des marchands arrivés tout exprès de Londres, d'Amsterdam, de Vienne, des amateurs à qui vous offririez une de vos vieilles redingotes et qui possèdent pour un million de tableaux, des lords du Parlement et des princes allemands médiatisés tout de frais, des membres de l'Institut et des peintres de toutes écoles.

C'est que ce que l'on voit à l'Hôtel des Ventes de la rue Drouot ne se voit que là au monde. C'est là qu'a passé une partie des splendeurs échappées aux flammes du Palais d'Été : la bibliothèque de l'empereur de Chine et ses plus rares fourrures de renard bleu, ses sceptres en jade et ses manteaux de cérémonie où miaulent et se crispent les dragons jaunes à cinq griffes. A quelque jour que ce soit, pendant la saison, vous pourrez, plus à l'aise que dans un musée, plus librement que chez le plus affable amateur, y feuilleter des collections d'eaux-fortes, de lithographies, de burins, d'albums japonais, d'incunables, d'elzévirs, d'autographes, d'aquarelles, de manuscrits, de dessins de toutes les écoles; y manier des armes indiennes, italiennes, espagnoles, africaines, persanes; y parcourir des médaillers; y regarder, y étudier, y critiquer sans gêne des marbres romains et des statuettes de la Cyrénaïque, des verreries de Murano ou de la Bohême, des vases étrusques, des buires d'Urbino, des plats hispano-moresques, des saladiers de Nevers avec l'arbre d'amour, des assiettes de Rouen et des bourdaloues de Delft; des services de Sèvres, des statuettes de la Saxe, des grès des Flandres; des reliures de Henri II et des miniatures; puis des cuirs de Cordoue, des bahuts tourangeaux, des soieries de Venise, des tapis de Smyrne, des cabinets en laque; puis enfin tout ce que les maîtres de l'Italie ou des Flandres, de la France ou de l'Espagne ont peint, pendant des siècles, pour les princes et les couvents, les seigneurs et les corporations.

C'est un musée, c'est une bibliothèque, c'est un cabinet dont les vitrines s'emplissent et se vident incessamment. Ces commissionnaires aux mains rugueuses ont manié plus de trésors d'art, de science, de rareté, de bizarrerie que l'imagination n'en peut rêver. C'est là que s'adjugent, au plus offrant et dernier enchérisseur, les fragments les plus précieux de l'histoire du génie humain. La Compagnie des commissaires-priseurs faisait, en 1853, pour seize millions d'adjudications, en 1861, pour vingt-trois millions; elle en fera peut-être, en 1867, pour plus de vingt-cinq millions. Et jamais les ventes n'ont été plus sérieuses, n'ont offert un intérêt

plus réel, parce que le public et les experts, instruits par une comparaison perpétuelle et variée à l'infini, par des publications créées spécialement pour répondre à ce mouvement, ont acquis un coup d'œil de plus en plus sûr, un goût de plus en plus fin et une connaissance de plus en plus approfondie du beau ou du médiocre, du vrai ou du faux.

Les ventes commencent généralement de une heure et demie au plus tôt à deux heures et demie au plus tard. Le grand coup de feu est vers quatre heures. Les experts ne suivent pas — sauf pour les ventes d'estampes, de livres et de médailles — l'ordre du catalogue; ils réservent les objets ou les tableaux de choix pour le moment où le beau monde est arrivé et où les enchères s'échauffent. La salle offre alors un coup d'œil curieux, quoique les très-grands amateurs ne paraissent que dans les ventes capitales et donnent commission aux experts qui ont leur confiance. L'objet mis sur table à un prix donné par l'expert tombe, puis, s'il en vaut la peine, se relève rapidement. Le commissaire-priseur adjuge en frappant d'un marteau d'ivoire, et si vous êtes connu de lui, fait simplement inscrire votre nom, sinon il faut payer comptant ou donner un à-compte. Les étrangers seront sans doute fort surpris d'avoir à payer cinq pour cent en sus de leur enchère. C'est un droit exorbitant et qui ne profite pas au vendeur, comme en d'autres pays, en déduction des frais. Ainsi, pour prendre un exemple extrême, à la vente de la galerie du maréchal Soult de Dalmatie, le gouvernement eut à payer, pour la *Conception* de Murillo, près de 30,000 francs en sus des 586,000 francs du prix d'adjudication.

Les frais de vente sont très-élevés; ils varient, bien entendu, selon l'importance de la vente, de 10 p. 100 pour une vente de tableaux, à 15 p. 100 pour les curiosités, 18 p. 100 pour les estampes, 25 p. 100 pour les médailles, et jusqu'à 30 p. 100 et au delà pour les livres et les autographes. Dans ce chiffre formidable passent les frais de location de la salle pour les jours d'exposition et de vente, de catalogues, d'affiches et de publicité dans les journaux, certains frais aussi divers que mystérieux, les 5 p. 100 de l'expert qui sont de toute justice, les 3 p. 100 du commissaire-priseur auxquels il n'y a rien non plus à reprendre, et les 3 p. 100 de la bourse commune. En Angleterre, les frais pour le vendeur sont à peu près nuls, absolument nuls, même lorsque la marchandise n'a point trouvé acquéreur ou qu'elle a été retirée; c'est l'acheteur qui paye 10 p. 100. Ici l'on n'évite, lorsque l'on retire, que les 5 p. 100 de l'acquéreur.

Nous voudrions donner à l'étranger, qui veut acheter ou qui veut vendre, quelques renseignements pratiques, mais on conçoit

combien cette matière est délicate. Pour les ventes à suivre, il en sera averti soit par les affiches apposées sur les murs même de l'Hôtel, soit en s'abonnant à un journal spécial, comme le *Moniteur des Ventes* ou la *Chronique des Arts*, soit en donnant son adresse, avec un léger appoint, à un employé qui se promène de long en large dans la galerie du premier étage. S'il y a quelque vente de première importance qui se fasse au domicile même du vendeur, comme celles des collections Louis Fould ou Pourtalès, il l'apprendra vraisemblablement par le premier journal venu, quoique ce soit précisément à propos de ces ventes, qui se recommandent par elles-mêmes, que les commissaires-priseurs aient en général le moins recours à la publicité.

Si l'on a besoin de vendre, notre embarras redouble. Les amours-propres sont terriblement chatouilleux, et nous renonçons complétement à signaler tel ou tel de ces messieurs. Tous, nous n'en doutons pas, savent à merveille préparer et diriger une vente, et pour le mieux des intérêts du client. Cependant ce client fera bien, en homme prudent, d'aller frapper, selon la nature des objets dont il veut disposer, tableaux, curiosités, estampes, ou livres, à certaines études dont l'adresse reparaît le plus souvent en tête des affiches. Ce n'est pas sans raison que la presque totalité des affaires sérieuses — je parle des ventes de curiosités et de tableaux ou d'estampes — sont monopolisées par quatre ou cinq de ces officiers ministériels. Il est incontestable qu'ils jouissent d'une plus vaste notoriété, que leur étude est plus riche, que le public leur reconnaît plus d'activité, plus de discrétion, plus de tact, plus de chance peut-être qu'à leurs confrères.

Il en est de même de point en point pour les experts dont l'influence sur la réussite est capitale, mais dont le nombre est trop grand ou trop restreint, selon qu'on voudra l'entendre.

En somme, l'étranger, le provincial de passage à Paris feront bien, ne fût-ce qu'à titre d'étude, de pratiquer l'hôtel Drouot. Ils y verront vraisemblablement défiler mille choses qu'ils ne connaissaient pas ; ils se formeront une idée de la cote de cette Bourse où se traitent toutes les affaires, et ils payeront les objets d'importance secondaire infiniment moins cher que dans n'importe quel endroit du monde — sauf les coups inespérés et de plus en plus rares; — ils assisteront à cette loterie permanente et autorisée où plus d'une fortune a été faite ou compromise : loterie pour le vendeur, qui a pour certitude que sa marchandise ne peut guère descendre au-dessous des prix courants d'achat du petit commerce et qui a pour inconnu toute cette marge des compétitions subites de besoins réels ou d'amours-propres en présence; loterie pour l'acheteur, qui peut bénéficier de l'abondance de telle

série d'objets, de l'indifférence ou de l'injustice du public pour tel maître, telle école, de l'inhabileté de l'expert qui met sur table à un moment inopportun ou ne vérifie pas ses lots, de la mollesse du commissaire-priseur, de la fatigue de l'assemblée, enfin des bruits mêmes du dehors. Le jour de la déclaration de la guerre d'Italie, nous assistions à une vente d'estampes où les Rembrandt, les Albert Durer, les Claude Lorrain perdirent plus de 80 p. 100.

L'hôtel Drouot voit assez rarement des ventes de livres. Celles-ci se font presque sans exception à la maison Silvestre. Elle est située rue des Bons-Enfants, numéro 28. Elle est d'assez triste apparence : il y a de grandes salles au rez-de-chaussée, dans la cour, et d'autres au haut de l'escalier que l'on rencontre immédiatement à droite sous la porte cochère. Les vacations s'ouvrent le soir, vers sept heures. Les expositions ont lieu dans la salle même, le jour de la vente, d'une heure à cinq.

La maison Silvestre a été livrée aux amateurs de livres et de bouquins dans les dernières années de la Révolution. Mais les célèbres libraires-experts de Bure la quittèrent sous la Restauration et firent à l'hôtel Bullion, dont nous avons parlé, la vente des plus célèbres bibliothèques. L'hôtel Drouot ne fait guère que les ventes de ces bibliothèques dont les reliures seules valent une ferme dans la Beauce.

Le public qui fréquente la maison Silvestre diffère du tout au tout de celui de l'hôtel Drouot. Là, c'est le boursier fraîchement enrichi, le banquier dont les acquisitions seront marquées le lendemain dans les journaux, l'amateur naïf, le marchand qui guette des coups. Ici c'est le libraire sérieux, qui connaît sur le pouce le manuel de Brunet, ou l'étalagiste des quais qui affecte de ne s'y pas connaître et d'acheter le papier à la livre, le membre de la *Société des Bibliophiles français*, l'érudit discret et patient qui vient chercher les matériaux de ses travaux, matériaux introuvables dans les bibliothèques publiques, l'amateur d'autographes, le collectionneur de mazarinades, de canards, d'affiches de spectacles, de proclamations, de journaux révolutionnaires, etc., etc. Parmi vingt-cinq personnes assises autour d'une table, et qui se passent avec des soins particuliers un incunable, ou un elzévir, ou une lettre de madame de Sévigné, ou un livre d'heures enluminé par Jehan Foucquet, ou un exemplaire sur papier de Chine de quelque rareté réimprimée à l'étranger, vous compterez quinze crânes chauves et dix boutonnières ornées de rubans ou de rosettes. Et chaque soir vous les retrouverez. Pendant les journées de Juin, deux bibliophiles se rencontrèrent au sommet d'une barricade : l'un allait voir si la maison Silvestre

était ouverte, l'autre en revenait et lui annonçait hautement son intention d'attaquer le commissaire-priseur qui manquait à son poste. Allez-y dans dix ans, vous retrouverez encore tous ceux que la mort n'aura point fauchés, car les bibliophiles sont infatigables, et le sépulcre dont parle le proverbe serait plus vite rempli que leur bibliothèque. C'est là que fut prononcé ce mot terrible qui peint bien plutôt toute une classe qu'un amateur. Un bibliophile de fortune modeste se voit enlever par un riche amateur, à un prix exorbitant, un Montaigne édition princeps avec une marge de 4 centimètres, dans la reliure originale aux armes de Thou, un de ces rêves enfin dont l'écroulement vaut pour un général la perte définitive d'une suprême bataille. Il s'approche une dernière fois de son rival et lui demande, la voix altérée, s'il ne veut point lui céder cet objet de ses vœux les plus chers. « C'est impossible, monsieur, lui répond-on. — Soit, monsieur, alors j'attendrai! » Ce qu'il y a de plus funèbrement comique et de plus providentiellement juste, c'est qu'il « n'attendit » pas deux ans!

Mais l'hôtel Drouot et la maison Silvestre ne sont pas les seules remises où le curieux puisse aller battre le buisson et faire lever le gibier. M. Jules Janin a indiqué les marchands libraires. Les marchands de curiosités sont plus difficiles à désigner, car ils sont aussi nombreux aujourd'hui, en certains quartiers, que les bottiers ou les tailleurs. Jadis ils étaient groupés sur le quai de la Ferraille, — lequel n'existe plus. Puis ils campèrent sur le boulevard Beaumarchais, où l'on en compte encore quelques-uns. Sauvageot, dont Balzac a pris les principaux traits pour composer, dans les *Parents pauvres*, le type du cousin Pons, Sauvageot s'aventurait volontiers dans la rue de Lappe, faubourg Saint-Antoine. C'est là que, dans un lot de ferraille, il trouva la monture de cette escarcelle du seizième siècle qui est un des joyaux de la collection qu'il a léguée généreusement au Louvre. C'est là qu'après la vente du mobilier du Petit-Trianon, faite par le Domaine, après 1830, furent dédorés, tordus, brisés, jetés au creuset les cuivres les plus adorablement ciselés des meubles de Gouthières, les torchères de cinq pieds de haut, les lustres, les appliques, les angles de cabinets, etc. Klagmann nous racontait que chaque dimanche un brocanteur de ce quartier empilait en monceaux, au milieu de sa cour, tous ces bois de fauteuils, de chaises, de canapés, d'encoignures, d'écrans sur lesquels les habiles sculpteurs du dix-huitième siècle avaient prodigué les colombes embecquetées, les guirlandes de lierre, les couronnes de myrthe, les torches enflammées, les cœurs percés de flèches, les nœuds d'amour. Puis il mettait tranquillement le feu à ce bûcher taillé dans les bois de Cythère, pour en laver les cendres gorgées d'or. Hier, deux

de ces tables, ciselées par Gouthières, les jumelles de celles que MM. Percier et Fontaine faisaient jeter au grenier ou vendre à la criée, revenaient de Russie et ne faisaient que traverser Paris pour être revendues à Londres 90,000 francs!

Nous n'avons pas besoin de rappeler que toute une nouvelle génération de marchands a remplacé celle-là. Le quai Voltaire, depuis le pont Royal jusqu'à la rue des Saints-Pères, a été longtemps le domaine des antiquaires. On y trouvera encore des hommes très-érudits et des antiquités sérieuses. Et puis, et puis, c'est partout qu'il faut aller : dans la rue Bonaparte, dans le quartier Notre-Dame-de-Lorette, auprès de la Madeleine et « le long des nouveaux boulevards ». Les quelques grands marchands dont les magasins sont en chambre seront bien vite connus des clients importants. La plupart font surtout des affaires internationales.

II

Il nous reste à parler du Commerce des tableaux. Il y a celui des tableaux anciens et celui des tableaux modernes qui forment deux catégories absolument tranchées.

Le commerce des tableaux anciens subit en ce moment les dernières phases de la sénilité. Autant il a été brillant au siècle passé, dans celui-ci même jusqu'à ces dernières années, autant aujourd'hui il est vieux, cassé, épuisé, agonisant. Jadis, on n'aurait jamais osé accrocher dans sa galerie un Poussin, un Claude Gellée, un Guide, un Teniers, qui n'aurait point passé par la boutique de Lebrun, par les mains d'experts tels que Paillet, Delaroche ou Henry. Ce sont les experts qui faisaient la pluie et le beau temps dans les rochers de Salvator ou les marines de Joseph Vernet. Ils savaient sur le bout du doigt la généalogie d'un Albane ou d'un van der Werff, comme un gentleman-rider possède dans sa tête celle de Monarque ou de Gladiateur. Leurs arrêts étaient sans appel et leur tâche, à vrai dire, n'était pas compliquée : le dictionnaire biographique des peintres de l'Italie, de la Hollande, de l'Espagne, de la France même n'était pas surchargé de noms obscurs comme aujourd'hui; une critique inquiète, méticuleuse comme un juge d'instruction, n'était point encore venue demander à des œuvres consacrées leur certificat d'origine et déchiffrer des monogrammes inconnus ou des dates probantes sous des signatures postiches surajoutées par des faussaires. J'imagine que leur science paraîtrait bien discutable aujourd'hui : des écrivains tels que notre

ami W. Bürger ou que M. Otto Mundler se sont mis de la partie, ont parcouru, revu, étudié sur toutes leurs faces, — le verso d'un tableau fait souvent des révélations foudroyantes, — mesuré, décrit, catalogué à peu près toutes les galeries publiques ou privées de l'Europe, et ont, au besoin, loyalement posé les problèmes que leur expérience et leur goût ne leur permettaient pas de résoudre.

Aujourd'hui, en dehors de l'hôtel Drouot, à peu près toutes les affaires sérieuses en tableaux anciens se traitent par quelques grands intermédiaires qui voyagent de la France à l'Angleterre, de l'Espagne à la Russie, et sont ainsi au courant des demandes des riches amateurs ou des lacunes des musées. On a si grande confiance dans leur honorabilité et dans leurs lumières que la plupart du temps on achète presque sans avoir vu. — Je parle des amateurs pour qui un tableau de 100,000 francs représente autant un placement qu'une jouissance.

Quant aux ventes, la mort récente d'un expert fort honorable homme, mais d'une ignorance notoire, a laissé vide une place qu'on ne se hâte pas d'occuper. Le titre d'expert, chacun est libre de le prendre, et il n'entraîne aux yeux de la loi aucune responsabilité; mais il comporte vis-à-vis du public, si ombrageux et si mobile, toute une somme d'autorité, de loyauté, de bonnes manières, d'instruction, de connaissance des hommes, des choses et des galeries, d'activité, d'abnégation même, qui fait qu'un expert sérieux en tableaux anciens sera longtemps encore le *rara avis* de l'hôtel Drouot.

Ce qui se fabrique aujourd'hui dans toute l'Europe de faux tableaux de toutes les écoles est inimaginable. Les catalogues ont le tort d'enregistrer quotidiennement des Rembrandt ou des Vélasquez qui sont mis sur table à 200 francs et ne trouvent pas marchand à 10 francs sans compérage. Il y a là une grande réforme à opérer. Elle n'est possible qu'au cas où la vieille corporation des commissaires-priseurs rentrerait à son tour dans la loi commune. Le jour où, sous les réserves naturelles, le droit d'adjudication deviendra libre, les quelques commissaires-priseurs qui font des affaires sérieuses ouvriront, comme en Angleterre, des salles qui leur appartiendront. Ils les feront gérer à leur gré. Ils endosseront plus nettement la responsabilité des catalogues ou des mises sur table de leurs experts. Enfin la morale seule n'y gagnera pas, mais aussi leurs clients, car la bourse commune étant supprimée et le local étant géré par eux, il n'est pas douteux que la moyenne des frais de vente ne descende à 8 ou 10 p. 100 tout au plus. Il est bien désirable que ce remaniement, réclamé par tout le monde, soit mis à l'étude par le Gouvernement.

SENTINELLE CIRCASSIENNE

Dessin de M. Gérôme, gravé par M. Coste.

Le commerce des tableaux modernes est de date relativement récente. Il a pris naissance à peu près avec l'école romantique, vers 1825; il a grandi avec ses triomphes. Sous l'Empire, on suivait encore les errements du dix-huitième siècle; les amateurs allaient directement chez les artistes, qui étaient infiniment moins nombreux qu'aujourd'hui, ou faisaient leur choix pendant la durée des salons. Après que Géricault, Bonington, Delacroix, Scheffer, Decamps eurent ouvert une voie nouvelle et repris la tradition du « bien peindre », les papetiers et marchands de couleurs tels que Giroux, puis Susse, puis Binant, puis Berville, etc., achetèrent aux artistes des aquarelles, des dessins, des études, des tableaux, et les revendirent à prix modérés ou les mirent en location pour les élèves peintres de la province. Les magasins spéciaux de tableaux modernes ne se fondèrent qu'après 1848, sauf la maison Goupil, dont nous allons dire quelques mots.

Cette maison fut fondée en 1827 par Adolphe Goupil, de concert avec l'éditeur Rittner. Elle n'occupait alors qu'un modeste emplacement sur le boulevard Montmartre; aujourd'hui elle a deux établissements à Paris, l'un sur le même boulevard, l'autre rue Chaptal, un à Londres, un à Bruxelles, un à La Haye, un à Berlin et un septième à New-York. Au principe, elle s'occupa particulièrement d'éditer des gravures, des eaux-fortes et des lithographies. On trouve dans les catalogues de ses cinq mille planches les noms des meilleurs graveurs et lithographes de notre temps, Henriquel Dupont, Calamatta, Mercuri, Forster, Zachée Prévost, François, Mouilleron, Célestin Nanteuil, Eugène Le Roux, etc.; les œuvres des maîtres anciens les plus consacrés et de maîtres modernes les plus suivis de la foule, Léopold Robert, Ary Scheffer, Paul Delaroche, Ingres, Horace Vernet, et parmi les plus récents, Knauss, Gérôme, Meissonier, etc.

Ce fut Jazet qui, par le succès de ses spirituelles aquatintes d'après les toiles d'Horace Vernet, inspira à la maison Goupil l'idée d'acheter les œuvres mêmes qu'elle faisait reproduire. Telle est l'origine de cette galerie de la rue Chaptal, dont nous avons fait prendre un croquis. C'est là qu'ont été vues presque tout l'œuvre de Paul Delaroche et les meilleures toiles que M. Gérôme, particulièrement, ait peintes dans ces dernières années. C'est un musée toujours ouvert, plein d'intérêt et souvent renouvelé.

L'influence de la maison Goupil a été considérable à l'étranger. C'est elle qui, la première en France, eut l'idée d'exporter ce qui fait l'honneur de l'école moderne et de lutter contre les déplorables envois des éditeurs de la rue Saint-Jacques. En 1849, MM. Goupil et Vibert, fondèrent à leurs risques et périls, à New-York, sous le titre d'*International Art-Union*, une Société d'amis des arts, dont

le but était de répandre en Amérique la connaissance et le goût des œuvres d'art supérieures. Elle a publié des suites très-importantes de photographies.

Donc, après avoir visité le Musée du Luxembourg, parcouru les galeries particulières qui ne s'ouvrent pas toujours facilement et suivi l'hôtel Drouot, l'étranger qui voudra parfaire son éducation et connaître plus au long l'école moderne, devra aller frapper chez les grands marchands de tableaux. Il trouvera toujours chez M. Francis Petit, — qui a composé plus d'un grand cabinet de la Russie et de la Hollande, — quelqu'un de ces morceaux de choix entrevus aux expositions.

Pour expliquer ce passage dans les salons de M. Francis Petit, d'œuvres qui semblent devoir s'immobiliser dans les galeries, qui les ont accueillies souvent au sortir même de l'atelier du maître, il est indispensable de signaler une maladie à laquelle sont sujets les amateurs les plus distingués. Cette maladie n'a pas, que nous sachions, de nom déterminé. Elle rappelle cette langueur que les anciens appelaient, dans un autre ordre d'idées, *tædium vitæ* et que les peuples chrétiens du moyen âge baptisèrent *melancholia*. A un jour donné, sans cause précise, mais probablement sous l'influence énervante de la plénitude et de la permanence de la jouissance, l'amateur se sent pris d'une suprême indifférence pour la galerie qu'il a lentement formée, pour les toiles qu'il a le plus ardemment poursuivies. Puis une sorte de répulsion s'y mêle et l'esprit malade ne voit plus que défauts ou que défaillances là où il n'avait vu que réussites et enchantements : Ingres lui paraît un dessinateur tendu, Delacroix un coloriste exagéré, Decamps un chercheur d'effets, Corot un musicien qui s'attarde aux préludes, les nymphes de Diaz font la grimace, les *Liseurs* de Meissonier s'endorment dans leur fauteuil, et les *Tigres* de Barye font mine de sauter au milieu du salon! Que faire alors? Livrer aux hasards d'une vente ces tableaux, ces aquarelles qui représentent des liasses de billets de banque? Passer aux yeux du public pour un spéculateur, aux yeux de ses amis pour un capricieux? Il faut alors consulter un expert — nous allions écrire un médecin — honorable et discret, lui conter son cas et attendre. M. Francis Petit excelle dans ces traitements; il sait au juste l'état moral de sa clientèle. A celui qui se dégoûte de ses Troyon, il proposera un Jules Dupré; à qui ne veut plus entendre parler d'Isabey, un Joncgkind; il saura échanger un Théodore Rousseau pour un Millet; s'il y a lieu, il dirigera la vente définitive de la galerie. Le rôle que joue l'expert dans les ventes de tableaux modernes est bien plus délicat que celui de l'expert en tableaux anciens : il a à renseigner son client sur l'état de santé de la

MARCHE DE CAVALIERS

(Appartenant à M. Francis Petit.)

Dessin d'après un tableau de M. MEISSONIER, gravé par M. MARAIS.

toile, car les tableaux ont leurs maladies comme des êtres animés et demandent des soins minutieux; à rappeler la généalogie du tableau et à en garantir l'authenticité; il a aussi à ménager et à maintenir contre les surprises des enchères insuffisantes et contre les réactions exagérées certains maîtres dont les qualités sérieuses reviendront quelque jour à la vraie lumière; enfin il a à retenir les prétentions presque toujours maladroites du vendeur. Nous aurons dit comment M. Petit s'acquitte de ces conditions lorsque nous aurons rappelé que c'est lui qui, depuis la vente de la galerie d'Orléans, a dirigé la dispersion des plus riches cabinets et organisé les ventes après décès des maîtres les plus renommés, Ingres, Troyon, etc. Eugène Delacroix l'avait spécialement désigné à cet effet dans son testament et lui a légué une de ses plus fières esquisses, l'*Éducation d'Achille.*

Au sortir de cette maison dans laquelle ont passé les plus rares morceaux de l'école contemporaine, notamment les œuvres presque tout entiers de Decamps, de Delacroix, de Troyon, de Ziem, de Meissonier, nous laisserons l'étranger livré à lui-même, de crainte qu'il ne se fatigue de notre compagnie. Il est justement à deux pas de la rue Laffitte, de la rue Saint-Georges, de la rue Taitbout, de la rue Richelieu. C'est là qu'en suivant sa flânerie, comme dans les champs le rêveur suit ses doux rêves, il pourra s'arrêter à dix vitrines de marchands de tableaux modernes et faire ample connaissance avec des maîtres dont la supériorité est en ce moment incontestée dans le monde entier, et qui ne subissent de dures critiques que dans cette France toujours si rebelle à acclamer ses gloires nationales.

LES PETITES INDUSTRIES

PAR

Edmond TEXIER

Paris est la ville des contrastes, — ciel et enfer, hôtels et sous-sol, — la ville des grandes existences et des petits métiers. S'il est en Europe un personnage hors ligne par sa fortune, c'est à Paris qu'il se hâte de venir dépenser ce qu'il a amassé ailleurs.

L'Autriche, la Russie, l'Italie, l'Amérique même nous expédient, chaque année, leurs princes ou leurs financiers. Vu de l'étranger, Paris exerce une telle fascination sur les esprits, qu'il semble que ce soit là seulement qu'on puisse vivre. Un grand seigneur allemand me disait : « Une principauté ou un appartement sur le boulevard; il n'y a pas de milieu. »

Si Paris est le rendez-vous des sommités financières et aristocratiques, il est également le centre des déclassés, des industriels sans industrie. Le gamin qui pose un morceau de drap sur le tranchant de la roue et qui dit : « Mon général, » n'existe qu'à Paris; ce n'est qu'à Paris qu'on rencontre le chiffonnier immortalisé par le crayon de Charlet. Le marchand d'habits, le marchand de robinets, le seul Français à qui il soit permis de jouer du cornet à piston dans les rues, sont des produits autochthones de la civilisation parisienne. Transplantez partout ailleurs ces fleurs délicates, elles s'étioleront. Paris est leur serre chaude.

Le vaste mouvement de moellons qui s'est fait depuis une quinzaine d'années a tué un assez grand nombre d'industries et d'industriels. Qu'est devenu le marchand de chaînes de sûreté? C'était sur les larges trottoirs des boulevards qu'il établissait son éventaire, toujours prêt à le transporter un peu plus loin, pour peu qu'il aperçût le tricorne d'un sergent de ville. Ce bohême beau parleur avait un ou deux compères chargés d'*allumer* les simples. Ces allumeurs examinaient la marchandise, hasardaient quelques observations timides sur la qualité de la chaîne en or plaqué ou tout simplement en caoutchouc; ils la regardaient, la replaçaient avec les autres, la reprenaient encore, hésitaient, et finissaient par se décider à l'emplette. Leur exemple entraînait la galerie. La police, qui se mêle de tout, a radicalement supprimé cet honnête commerce.

L'homme au casque et aux crayons, Mengin, n'a pas été non plus remplacé; ni Pradier, cet illustre bâtonniste, qui lançait pardessus un cinquième étage une pièce de dix centimes et la recevait dans le gousset de son gilet. Ces deux grands artistes de la rue furent les derniers Romains. Le spectacle forain, accusé de porter atteinte à la libre circulation, a été balayé. Bilboquet n'est plus qu'une légende.

Cependant un seul industriel de ce genre est encore toléré, le Galilée de la place Vendôme. A l'heure où le gaz s'allume, revêtu d'une polonaise et coiffé d'un bonnet grec, il dresse son télescope, après avoir dessiné à la craie sur l'asphalte la configuration de la lune, de ses lacs, de ses montagnes, et, moyennant une rétribution qui varie de vingt-cinq à cinquante centimes, il fait voir tous les phénomènes astronomiques, sans compter ceux qui

n'ont point été prévus par l'Observatoire. La science ne survivra que peu de jours à l'art de la place publique. L'homme au télescope n'aura vraisemblablement pas de successeur.

Presque toutes les petites industries non classées dans le Dictionnaire du commerce sont une conquête de l'imagination surexcitée par les tiraillements de l'estomac. Le premier qui ramassa sur la voie publique un bout de cigare, puis deux, puis trois, et, après avoir haché le tout, vendit cette chose composite pour du tabac à fumer, n'adopta pas, de propos délibéré, cette profession inédite comme on se fait administrateur ou concierge. C'est l'occasion, l'herbe tendre, le besoin de manger qui le jetèrent dans la carrière.

Il fit ensuite ce raisonnement fondé sur la statistique : il se fume par jour, à Paris, au moins trois cent mille cigares; il doit donc y avoir quelque part, surtout sous les tables extérieures des cafés du boulevard, trois cent mille résidus. Alors, l'horizon s'ouvrit; il entrevit une exploitation en grand, prit des associés, et voilà un fabricant de plus, un fabricant de nicotine prohibée.

Il paraît que cela se vend bien et que, dans le fourneau d'une pipe, cette composition éclectique est tout aussi agréable au goût que le produit privilégié des manufactures impériales. On assure aussi que cette industrie de contrebande nourrit, tant bien que mal, bon nombre de contrebandiers et fait la fortune de quelques-uns. On me montrait un soir un homme cossu, qui passait pour avoir monopolisé cette ferme des tabacs de seconde main, et s'était retiré des affaires en possession d'une honnête aisance.

C'est le hasard qui a créé le banquier à la journée. Il y a une trentaine d'années, un certain Poildeloup, logé dans le quartier des halles, prêta cinq francs à une revendeuse, à la condition qu'elle lui rendrait le soir même cinq francs dix centimes. Celle-ci s'acquitta et revint à la charge; puis d'autres commères aussi dépourvues s'adressèrent à Poildeloup, qui vit tout de suite le profit qu'il pouvait tirer de ce prêt journalier organisé sur une grande échelle. Ces deux sous qu'on lui rapportait chaque soir en sus des cinq francs prêtés le matin, c'était moins que rien à première vue; mais en cinquante jours le banquier doublait son capital. Il ne fallut à l'ingénieux Poildeloup que quelques années pour devenir riche.

Plus tard, des banques rivales s'établirent qui réduisirent de moitié l'escompte en n'exigeant plus que cinq centimes par jour pour cent sous prêtés le matin et rendus le soir. Ces banques à la journée, qui se contentent de la moitié du bénéfice que s'adjugeait l'inventeur de cette industrie, font encore de jolies affaires.

Puisque nous sommes aux halles, n'oublions pas le *marchand de feu* et l'*ange gardien*. Le marchand de feu a un fourgon doublé de tôle intérieurement et extérieurement. Dans ce fourgon, un brasier. Aussitôt que les premiers froids se font sentir, il débouche avec son fourgon sur le marché dès quatre heures du matin, et approvisionne de calorique les marchandes. *Il fait leurs chaufferettes*. Pour chaque chaufferette un sou.

L'*ange gardien* est un gaillard qui reconduit les ivrognes à leur domicile. — Les grands cabarets ont un ange gardien chargé de surveiller la pratique qui s'est laissée choir dans la vigne du Seigneur. Il ne doit quitter l'individu confié à ses soins que lorsque celui-ci est à l'abri des voleurs et en sûreté. La sobriété est la qualité première de cet ange. Le jour où il s'oublierait dans les libations il serait déchu.

Connaissez-vous le père Tripoli, fils de la gloire et polisseur de cuivre? Le père Tripoli est le plus terrible astiqueur de buffleteries militaires et citoyennes. Il porte avec lui ses ustensiles et sa marchandise. Son costume, bonnet de police et habit constellé de boutons qui brillent comme des décorations, indique suffisamment sa profession et ses sentiments. Il est Français et a servi sous *l'autre*. Ses ennemis politiques insinuent que ses états de service ne seraient pas tout à fait aussi brillants qu'il le prétend. Il aurait même tout simplement ramassé, en 1815, aux buttes Chaumont, les boulets lancés par l'ennemi, boulets pour chacun desquels il recevait des officiers d'artillerie une légère rémunération; mais le père Tripoli a trop de fierté pour ne pas mépriser ces calomnies. S'il n'est pas décoré de l'étoile des braves, cela tient à la *sienne* qui a toujours été mauvaise. Tripoli aurait eu, d'ailleurs, une altercation avec son caporal, et ce supérieur rancunier aurait brisé son avancement.

Donc Tripoli a le costume militaire. Son habit est émaillé de boutons, de médailles, de cors de chasse, d'aigles qui reluisent comme autant de soleils. On le rencontre plus particulièrement dans les quartiers fréquentés par les enfants de Mars, dans le voisinage des casernes et aux gardes montantes et descendantes de la milice citoyenne. Honoré de la confiance de MM. les gardes nationaux, le père Tripoli blanchit leurs buffleteries, astique leurs boutons et fait, sous ce rapport, une forte concurrence aux tambours des compagnies; mais, bon enfant et Français avant tout, il paye à boire aux *tapins* qui, moyennant cette légère redevance, lui permettent de raconter ses batailles et de cultiver son industrie.

Voici encore un personnage original, c'est Labbé dit *Pied-de-Fer*, on ne sait pourquoi. Son chapeau à plumes a une certaine

CHANTEUR POPULAIRE

Dessin de M. L. Flameng, gravé par M. Ettling.

analogie avec le feutre classique de Robert, chef de brigands. Labbé dit *Pied-de-Fer* est un simple marchand de coco. Cette profession est trop bien établie pour que nous ayons la prétention de la révéler. Aussi est-ce moins d'une industrie que d'une physionomie qu'il s'agit pour l'instant. Tout le monde peut être marchand de coco, mais Labbé dit *Pied-de-Fer* jouit du privilége de désaltérer les gosiers dramatiques de la Porte-Saint-Martin et de l'Ambigu. Il salue les artistes, tutoie le machiniste et donne des poignées de main aux marchands de contre-marques. En un mot, un homme posé.

Labbé dit *Pied-de-Fer*, retenu sur l'asphalte par les devoirs de la profession, ne peut malheureusement assister aux représentations, mais il saisit, dans la conversation des consommateurs, des bribes de dialogues qui le mettent vite au courant. Depuis plus de trente ans qu'il est le Ganymède ordinaire des *titis*, Labbé est devenu de première force sur le répertoire.

On comprendra facilement l'enthousiasme de ce marchand de coco pour l'art dramatique. Sa vocation l'appelait sur les planches, mais son éducation négligée ne lui ayant pas permis d'aspirer à cette haute position, il a vécu tant qu'il a pu à côté du théâtre. Voici son signalement : chapeau de traître de mélodrame et chaussons de lisière; il est artiste par la tête et marchand de coco par les pieds. *Homo duplex.*

Un autre industriel, qui ne ressemble pas à tout le monde, c'est ce jeune homme qu'on prendrait au premier abord pour le Pulcinella de Naples. Comme le père Tripoli, il porte les insignes de sa profession. Sur la tête un chapeau en forme de pot à couleurs, sur son pantalon blanc et sa blouse blanche des plaques rouges qui figurent des carreaux octogones. La petite propriété parisienne a-t-elle besoin de donner un nouveau vernis à son carrelage déteint par un frottement trop prolongé, en quelques secondes, l'homme aux carreaux opère la métamorphose à l'aide du siccatif brillant. Ce fut en 1849 qu'il se révéla. On allait procéder à la nomination des représentants. Le metteur en couleur des appartements colla sur les murs une affiche ainsi conçue : Nommons Chromo — Duro — Phane. — Ces noms athéniens semblaient promettre trois archontes à l'Assemblée nationale; en réalité ils firent connaître le siccatif chromo-duro-phane et l'artiste fondateur de cette petite industrie.

Nous avons encore le marquis de la Vessie, un gaillard! Il popularise la muse de la chanson française; l'instrument sur lequel il s'accompagne est d'une simplicité qui remonte aux premiers âges de la musique : un bâton et deux cordes tendues sur une vessie. Il râcle de cette chose harmonieuse dans les carrefours populaires et plus particulièrement sur la place de la Bastille, où il est

toujours entouré d'une foule compacte d'auditeurs. Il a l'entrain et la verve — le sarcasme et la belle humeur, et personne ne chante avec plus d'accent (il est Gascon) la touchante complainte du *Jeune homme empoisonné*. Son répertoire est immense. Il célèbre tour à tour la gloire, le sentiment et la gaudriole. C'est lui qui a prononcé cette parole mémorable : « Comme chansonnier, Béranger est fadasse. Je lui préfère Alexandre Flan. » Ce marquis a des opinions littéraires.

Je parlais tout à l'heure de l'homme qui ramasse les bouts de cigares; voici un autre fureteur, un autre chercheur, le ramasseur de croûtes de pain. La croûte de pain, cela se trouve partout, dans la rue, au coin des bornes, dans les tas d'ordures. Ne croyez pas que cet homme à la chasse des morceaux de pain durcis, sales, dégoûtants, en soit réduit, pour vivre, à manger sa trouvaille. Il est de ceux qui croient fermement que rien ne se perd et qu'un morceau de pain dur ajouté à un autre peut être le commencement d'un sac de morceaux de pain qu'il vendra encore une vingtaine de sous aux éleveurs de lapins. Le lapin, cet animal aimé des cabarets des barrières, ne se nourrit pas seulement de choux, il consomme du pain et beaucoup. C'est en vue de lui procurer cette alimentation à bon marché que l'industrie du ramasseur de croûtes de pain a été créée. Les gens compétents assurent qu'en *travaillant* bien, un ramasseur peut se faire un boisseau de croûtes dans les vingt-quatre heures.

Quoique le chiffonnier ait été tant de fois décrit, il m'est impossible de le passer tout à fait sous silence. Paris est la ville par excellence du chiffon, c'est-à-dire de tout et de rien! Que de choses perdues dans la journée, et qui se retrouvent la nuit au bout du crochet! Le chiffonnier est essentiellement éclectique; il ramasse tout ce qui s'offre : chiffons, papier, savates, vieux gants, verre de vitre, jouets brisés, tessons de bouteille, — les choux et les raves de la grande ville. Ce qu'il a dans sa voiture (sa hotte), il ne s'en inquiète pas. C'est le *trieur* (encore un petit industriel) que cela regarde. Le *trieur*, ainsi que son nom l'indique, est chargé du classement de tous ces détritus. Il met de l'ordre dans ce chaos d'ordures. Il sépare le bon grain de l'ivraie! le bon grain!

A ce métier de trieur, on ne fait pas feu qui dure. Les miasmes qui s'exhalent de toutes ces horreurs sont autant de poisons violents. Les lampes elles-mêmes s'éteignent dans ce cloaque. En revanche, la chiffonnerie en grand n'est plus une petite industrie, mais un commerce lucratif. Le chiffonnier qui porte la hotte est toujours misérable; le chiffonnier patron, le *singe*, est souvent millionnaire.

L'homme à la hotte, ce coureur de nuit, ce détrousseur d'immondices, n'habite pas les bouges de la grande ville, il a sa cité à part, son camp des Tartares où il vit avec sa famille. On appelle cette chose, dont la vue ferait frissonner un civilisé, et qui s'étale à deux pas de la gare du chemin de fer d'Orléans, *la villa des chiffonniers*. Villa! C'est une ville à côté d'une autre ville, l'antithèse de Paris. La capitale de la misère en face de la capitale du luxe. Un *ghetto* moins infect que ceux de Rome et de Venise, mais plus triste, plus pauvre et plus honnête; la réputation de probité de ces *philosophes* est depuis longtemps établie sur une base solide.

Une autre petite industrie non moins populaire, mais aussi moins probe, c'est celle du marchand d'habits que l'on voit partout dans la matinée, lançant son cri perçant et bien connu. On le rencontre surtout dans les quartiers où grouille la jeunesse, c'est-à-dire aux environs de l'École de droit et de l'École de médecine. Le marchand d'habits est, de tous les négociants de la rue, le plus rusé et le plus impitoyable. Il rôde autour de la demeure des étudiants, flairant l'heure où ils éprouveront le besoin de se débarrasser d'une partie de leur garde-robe. C'est surtout à l'époque du carnaval que l'industrie est bonne. La pension paternelle ne suffisant pas à payer le bal masqué et ses suites, c'est tantôt un paletot, tantôt un habit habillé, vendus à propos par l'étudiant, qui forment le chapitre de son budget supplémentaire. On appelle le négociant, il accourt, jette autour de lui un regard observateur, et pour peu que la chambre ait l'aspect quelque peu délabré, notre homme offre d'un vêtement tout neuf un prix dérisoire qui, longtemps débattu, finit toujours par être accepté par la victime. Le tour est fait. Règle générale : plus le besoin est impérieux, plus le marchand se montre inexorable :

De cet industriel, tel est le caractère.

Ce serait le moment de parler du Temple, ce débarcadère de toutes les gloires, cette Amphitrite de tous les soleils; — mais le Temple a suivi le mouvement : il a été revu et corrigé par l'architecte, on l'a rebâti à neuf, hélas! Carrés du *Palais-Royal* et du *Pavillon de Flore*, de la *Forêt-Noire* et du *Pou-Volant*, qu'êtes-vous devenus? Vous vivez encore, mais de nom seulement. A la place de ces vieilles échoppes borgnes, boiteuses, cacochymes, infectes, on a improvisé des magasins bourgeois qui ne diffèrent pas essentiellement d'une boutique de la rue Saint-Denis. Dieu me pardonne! il y a des glaces dans ces magasins! Et vous appelez cela le Temple?

Les quatre carrés qui firent la gloire de la vieille rotonde subsistent donc encore nominalement. Dans le *Palais-Royal*, le haut commerce du bazar : les marchands de soie, de valenciennes, de tapis, de gants, de corsets ; côté des frivolités. Le *Pavillon de Flore* n'abrite que la literie, la matelasserie, rideaux, layettes, l'article de *blanc*; c'est le carré bourgeois, comme le *Palais-Royal* est le carré fashionnable. Dans le *Pou-Volant*, ce qui domine, c'est le chiffon, la vieille ferraille, la friperie surtout; des loques, des loques, des loques. Dans la *Forêt-Noire*, c'est le vieux cuir, — bouchez-vous le nez, — c'est là qu'on trouve le *mastiqueur*, un industriel plus ou moins savetier, qui *mastique* la marchandise, c'est-à-dire dissimule les avaries au moyen d'un enduit quelconque. C'est au Temple que les *roulants*, ou *chineurs*, ou marchands d'habits ambulants, viennent dégorger leur marchandise, ainsi que les *niolleurs* ou marchands de vieux chapeaux.

Ne pas confondre la *niolle* avec le *décrochez-moi ça*. La *niolle* est le chapeau masculin; — le *décrochez-moi ça* est le chapeau des *dames*. La *râleuse* est un produit indigène. C'est elle qui est chargée de rabattre le gibier : — elle s'empare de la pratique, plus vulgairement appelée *le gonce*, la tire par l'habit, par les bras, la pousse dru et la jette dans la boutique. — Un homme à la mer!

Un détail : au Temple, l'agiotage est aussi féroce qu'à la Bourse. C'est là que s'établit le cours des effets... fripés. Il s'y fait des marchés à terme et à livrer sur les vieux pantalons et les habits mûrs, comme sur la rente et les Nord. On provoque la hausse ou la baisse en raréfiant ou en jetant sur le marché des fonds de boutique qui sont, le plus souvent, des fonds de culottes.

Le *Marché des Patriarches*, situé derrière Sainte-Pélagie, n'a point encore abdiqué sa vieille physionomie. Tel il était, tel il est. C'est un Temple en raccourci : — toutes les vieilleries, toutes les friperies, toutes les choses innommées. — Il y a là des gens qui s'intitulent marchands de bric-à-brac, et dont le bric-à-brac se compose exclusivement de vieux chaudrons. On y trouve des souliers à vingt sous et des bottes à trois francs.

Paris a beaucoup d'autres petites industries, mais le cadre étroit où je suis enfermé ne me permet que de les nommer en courant; que ne puis-je crayonner la silhouette du *professeur d'oiseaux*, du *gaveur de pigeons*, — l'homme qui fait passer de sa bouche dans l'œsophage de ces volatiles le blé de maïs? — du *fabricant d'os de jambonneaux*, du *fabricant de crêtes de coq*, de la *loueuse de sangsues*, du *boulanger en vieux* et de beaucoup d'autres qui rentrent plus spécialement, il est vrai, dans le chapitre des petits mystères parisiens! Je me suis attaché surtout à mettre en

relief les petits industriels qui se voient, que l'on coudoie pour ainsi dire. Le *tondeur de chiens* est de ceux-là. Ce brave homme cumule; il ne fait pas seulement la toilette des quadrupèdes, il est aussi commissionnaire, marchand de peaux et fournisseur de chats aux restaurants douteux qui servent de la gibelotte à leurs consommateurs. La chair du chat est aussi succulente que celle du lapin, les habitués du cabaret le savent bien; aussi exigent-ils qu'on leur montre la peau de l'animal écorché. Ces gourmets craignent qu'à la place du lapin, qui est un chat, le cuisinier déloyal ne leur serve un rat, et ils n'aiment pas le rat.

Il est des petits métiers qui ne sont qu'une des variétés de la mendicité recouverte du masque industriel. La marchande de bouquets de violettes à un sou, qui a deux enfants sur les bras et qui poursuit le passant de son cri étranglé : « Pas de pain à la maison; » la petite marchande d'allumettes chimiques, accroupie sur le seuil d'une porte; elle a une boîte d'allumettes qu'elle offre pour un sou. On lui donne le sou et on lui laisse la boîte. Cette boîte constitue tout son fonds de commerce.

Je me demande si l'homme qui apporte aux journaux les *faits Paris* neufs n'exerce pas un petit métier, et je réponds affirmativement. Il bat le pavé du matin au soir pour surprendre le fait, qui, plus ou moins rédigé, lui rapportera de deux francs à deux francs cinquante centimes. On le rétribue à raison de deux sous la ligne, mais au delà d'un certain nombre de lignes, il *crève*, je veux dire que les lignes excédant la limite déterminée ne lui sont pas payées. Il faut donc qu'il condense son petit drame. Il est vrai qu'on tient moins à l'authenticité du fait qu'à la façon dont il est présenté : là, comme presque partout, c'est plutôt une question de sauce que de poisson, et un fournisseur de *faits Paris* ordinaire a toujours un accident en réserve au bout de sa plume. Depuis une quinzaine d'années, le maçon qui tombe d'un échafaudage est la providence des fournisseurs. L'un d'eux disait devant moi : « C'est les maçons qui me font vivre. »

Ne méprisons pas les petits métiers, cette dernière planche de salut, et ne confondons pas le petit industriel avec le bohême. Le petit métier a sa plaque, son autorisation, sa patente. Il est le travail, en un mot, et ce travail difficile, ingrat, exige plus de peine, de fatigue, et souvent plus d'intelligence que les métiers vus et approuvés par le dictionnaire Bottin.

Tous ces paladins du petit métier vivent et font vivre leurs femmes et leurs enfants avec des morceaux d'industrie qu'on ne soupçonnerait pas. Rappelons-nous la parole profonde de ce philosophe crayonné par Gavarni : « Quand on songe que tout ça mange, ça donne une crâne idée de l'espèce humaine. »

LES DERNIÈRES ÉCHOPPES

PAR

CHARLES VINCENT

A peine si l'on trouverait aujourd'hui cinq cents échoppes dans cet immense Paris qui, voilà quinze ans, les comptait par milliers. Nous parlons de ces petites boutiques en bois peint, hautes de cinq à six pieds et larges de trois à quatre, adossées pittoresquement au coin des places ou des monuments publics, le long des églises ou des maisons bourgeoises, ayant pour toit des planches d'où s'échappe le bout d'un tuyau de poële, et pour plancher le pavé de la rue.

C'est que les larges voies font les chers loyers, et que les chers loyers appellent des magasins luxueux qui repoussent les voisinages misérables. Quant aux églises regrattées à neuf, les échoppes y font l'effet de verrues; aussi la chirurgie municipale les extirpe-t-elle avec le plus grand soin. Restent les places publiques; mais là encore les squares élégants ont chassé ces abris populaires. Il faut bien le reconnaître, ces débris du passé font tache à côté des splendeurs du présent.

Dans ce Paris nouveau que l'on veut propre et luisant, tout conspire donc contre l'échoppe; aussi les échoppiers disparaissent-ils peu à peu de la voie publique dont ils étaient la vivante gaieté. Ils se réfugient pour la plupart dans les maisons populeuses qu'a respectées le marteau des démolisseurs; mais ce n'est qu'une halte avant le départ définitif. Les écrivains publics ont, des premiers, subi une complète transformation. Les uns sont aujourd'hui des buralistes en appartement, et sur leurs livres viennent s'inscrire les domestiques sans place; les autres occupent le rez-de-chaussée d'une cour, et, à leurs carreaux, au lieu de ces naïfs écriteaux de l'échoppe : — *Au tombeau des secrets!* — *Pétitions, Placets* — *Ici l'on écrit soi-même* — s'étalent ces mots ambitieux : *Traductions* — *Conseils juridiques* — *Rédactions.*

Il faut le dire, cette enseigne orgueilleuse est souvent justifiée; car, las de voir la science lui refuser le nécessaire, plus d'un savant véritable s'était philosophiquement retiré dans l'échoppe de l'écrivain public, pour y devenir le correspondant discret de la cuisinière et du troupier : leurs gros sous du moins lui assuraient le

pain quotidien. Des maîtres d'école sans élèves, des étudiants fruits-secs et des savants sans chaire formaient en grande partie le contingent de cette plumitive corporation.

Avant eux déjà, ont disparu, ou à peu près, les échoppes des marchandes de galettes et des friturières. Près de ces dernières, les gamins accouraient — *à la Renommée des beignets et des pets de nonnes* — pour chercher le traditionnel sou de pommes de terre frites. Hélas! des hommes déjeunaient alors pour un sou, qui ne le peuvent plus aujourd'hui.

Combien regrettent, plus amèrement encore, l'échoppe dite des *Pieds humides*, ainsi nommée parce que le lavage incessant du pavé y entretenait une constante humidité! Elle était établie près de la fontaine des Innocents. Là, nous nous souvenons, pour un modeste sou, dans un jour de famine, d'avoir, en nombreuse compagnie, consommé une soupe grasse qui nous parut excellente. On nous a dit depuis que c'était à peu près le même bouillon que distribuait gratuitement chaque matin l'homme au *petit manteau bleu*. Quoi qu'il en fût, à ce restaurant des Pieds humides, pour un sou l'estomac restait digne.

Rue de la Vieille-Estrapade, florissait aussi l'échoppe bien connue : *Au hasard de la fourchette*. Que l'on se figure une énorme marmite en fer étamé, où bouillonnait constamment un potage à couleur sombre, mais peut-être un peu trop odoriférant. On voyait flotter dans cette marmite gigantesque, sous l'action du liquide en ébullition, des morceaux de mou, des tripes, des débris de charcuterie et autres viandes, qu'il fallait atteindre adroitement à l'aide d'une grande fourchette aux dents acérées. Hâtons-nous de le dire, si tout cela n'était guère appétissant, la propreté, du moins, n'y faisait pas défaut. Pour un sou, le consommateur avait droit à son coup de fourchette ! La clientèle de cette échoppe était nombreuse et mêlée : des porteurs d'eau, des ouvriers, des étudiants, des étameurs, des artistes. Le poëte Berthauld, l'auteur de la *Fille du peuple*, y fut vanté pour son adresse; on y vit Charlet, un grand peintre; un grand philosophe, Fourier; et d'autres dont les noms, ignorés alors, sont célèbres aujourd'hui. Mais à quelque condition qu'appartinssent les consommateurs, il était curieux de les voir la fourchette en main, l'œil en arrêt, attendre le passage d'un morceau volumineux, puis fondre impétueusement sur lui, l'arme en avant! La viande, dans son tournoiement incessant, se dérobait souvent aux pointes aiguës de la fourchette; alors des cris ironiques s'échappaient de la foule attentive : mais quand, dès le premier coup, — c'est-à-dire pour un sou, — l'un des combattants rapportait un morceau copieux, le vainqueur traversait l'entourage qui s'ouvrait devant lui en l'applaudissant. Et, pourtant plus

d'un vaincu ne devait souper ce jour-là que de pain sec et d'eau claire.

On comprend que l'échoppe de la fruitière n'ait plus de raison d'être : les pommes de reinette et les poires d'Angleterre ne peuvent plus se vendre au tas ; comme celui des pêches, leur prix a quintuplé. Or, qui peut mettre cinquante centimes à un fruit n'irait pas le cueillir volontiers sur les planches disjointes d'une échoppe ou d'un éventaire.

L'échoppe du rémouleur s'en va aussi. Ce *gagne-petit* ne pouvant jamais espérer de payer un loyer sérieux, reprend peu à peu ses promenades quotidiennes à travers rues et faubourgs. Ainsi ont déjà fait le rempailleur et la raccommodeuse de paniers, qui travaillent le plus souvent à domicile, c'est-à-dire dans la cour ou sur le palier de celui qui réclame leurs services.

On se rendra compte de ce qu'étaient les anciennes échoppes, si l'on veut aller à la pointe de l'île Saint-Louis qui regarde Notre-Dame. On y verra entre autres spécimens, celui du marchand d'oiseaux, où la gent volatile est confiée à la garde vigilante de deux énormes chats blancs.

Les échoppes des marchands d'oiseaux étaient nombreuses, il y a quelque vingt ans. Elles remplissaient, avec celles des bouquinistes, la place occupée aujourd'hui par le square du Louvre. Maintenant les bouquinistes ont pris rang parmi les étalagistes des quais et des rues de la rive gauche, et les marchands d'oiseaux ont, à date fixe, leur marché spécial.

Tous les échoppiers disparaissent donc : seul, le savetier tient bon ! Un peu partout encore, et notamment rue Soufflot, rue du Val-de-Grâce, place des Capucins, rue de Babylone, rue des Deux-Écus, rue de Charenton, aux environs du Temple, l'échoppe est là resplendissante comme dans ses anciens beaux jours, et cet artisan y vit joyeux et chanteur, ainsi que les oiseaux qu'il apprivoise.

Ce n'est point une profession à dédaigner que celle du savetier ; elle donne l'indépendance, et fournit largement aux besoins de la vie de celui qui la pratique. Bon an, mal an, un savetier habile gagne plus que certains bureaucrates qui trônent dans de grandes administrations. Pas de comptes à rendre, peu ou pas de loyer à payer, pas de reproches à subir, pas de maîtres dont il faille supporter les caprices, le travail de tous les instants amenant son payement immédiat ; joignez à cela la plus grande liberté que puisse désirer un travailleur, et vous comprendrez la bonne humeur traditionnelle de ce bijoutier en cuir, comme on surnomme ironiquement celui dont nous allons esquisser la physionomie

L'amour de l'indépendance date de loin dans cette profession ;

l'ami de Socrate, Simon d'Athènes, l'auteur des trente-trois dialogues dans lesquels la doctrine du philosophe est exposée avec une grande lucidité, reçut de Périclès l'offre de quitter son échoppe et de venir vivre auprès de lui. « Je ne vendrais pas ma liberté pour tous les trésors de la Grèce, » répondit Simon.

Si nous suivions le savetier depuis cette fière réponse, nous le trouverions tour à tour philosophe, frondeur, chansonnier, mais toujours dévoué et patriote dans la plus large acception du mot. Dévoué ! les proscrits de toutes les époques en ont eu la preuve; dans nos discordes religieuses ou politiques, le savetier n'a jamais hésité à risquer sa vie pour défendre celle d'hommes qui, la veille peut-être, n'avaient pour lui que du dédain. Lors des massacres de la Saint-Barthélemy, les savetiers, et notamment ceux dont les échoppes avoisinaient Saint-Germain-l'Auxerrois, sauvèrent un assez grand nombre de protestants. Voici comment. Ces échoppes fixes, — il y en avait de roulantes, — étaient divisées en deux compartiments; celui du haut, auquel on arrivait à l'aide d'une petite échelle, était plein de débris de cuirs et de vieilles chaussures. C'est là que fut caché plus d'un des compagnons de l'amiral Coligny.

Quelque temps après, bravant les édits terribles de Richelieu, notre échoppier fait parvenir aux prisonniers de la Bastille des correspondances précieuses qu'il intercale habilement dans l'entre-deux des semelles. Plus tard, l'échoppe devient une sorte de rendez-vous littéraire; on y cause bien un peu de politique, mais les discussions sur les vers enrubanés des petits abbés et la prose fleurie des beaux esprits y prennent le dessus. Le savetier joignait alors à ses fonctions de raccommodeur celle d'écrivain public, ce qui valut à son échoppe le surnom de *bureau*.

Les écrivains et les poëtes ont toujours affectionné le savetier, qui le leur rend bien. François Villon a composé sa meilleure ballade, peut-être, en l'honneur des *povres housseurs !* Les housseaux étaient une sorte de bottes que l'on portait au quinzième siècle. On sait que le grand Corneille ne dédaignait pas de faire la conversation avec son voisin le savetier de la rue d'Argenteuil. L'aventure des souliers de Corneille, souvent mise au théâtre, a eu son pendant en Espagne, où Calderon pauvre trouva secours et amitié chez un savetier de Madrid.

Il semble que la vie libre de l'échoppe communique à l'artisan du cuir la passion des rimes joyeuses, l'amour des œuvres littéraires et une sorte de verve satirique qui attire vers lui les lettrés. A Rome, vers la fin du moyen âge, la savetier Pasquin obtint la permission d'établir son échoppe près du palais des Orsini. C'est à un bon mot qu'il dut cette faveur. L'échoppe de Pasquin devint

bientôt le rendez-vous des poëtes et des peintres célèbres. Pasquin était un patriote convaincu; aussi, malheur aux grands et aux esclaves qui passaient devant son échoppe, affublés de ce qu'il appelait leurs grandes et leurs petites livrées. Sa popularité lui valut l'impunité et sa verve caustique donna naissance aux *pasquinades* et à ce proverbe : « *Ce que dit Pasquin des cardinaux*, » que Bescherelle explique ainsi : « Allusion aux traits satiriques de Pasquin contre le pape et les cardinaux. » Enfin les poëtes dramatiques prirent le type du savetier romain pour en faire un des valets les plus originaux de la comédie italienne.

Mais revenons à l'échoppe française. Le plus célèbre savetier du dix-huième siècle fut Henry Sellier, dont le bureau s'étalait rue Quoquereau, aujourd'hui rue Coq-Héron. « Ce bureau, disent MM. P. Lacroix et Alphonse Duchesne, était tout simplement une misérable échoppe faite de planches pourries et dont le pavillon de toile cirée, soutenu par deux manches à balai, était percé comme un crible. » Sellier chansonnait avec esprit, et le succès de ses poésies grandit assez pour que Louis XIV reçût l'œuvre et l'ouvrier dans son château de Fontainebleau. Ce premier recueil de notre savetier était intitulé : *Les lundis du réparateur des brodequins d'Apollon*, etc. On y trouve une chanson dédiée à la belle duchesse de Bourbon. En voici deux couplets :

Tu considères le sçavant, (*bis*)
Pouvu qu'il ne soit pas pédant,
Landeryrette,
Tu prends plaisir à ce qu'il dit,
Landeriry.

Tu bannys loin de ta maison (*bis*)
Le fat qui manque de raison,
Landeryrette,
Soit-il prince, duc ou marquis,
Landeriry.

Certes, il y a loin des lundis de notre savetier à ceux de M. Sainte-Beuve, mais on voit que le poëte, tout courtisan qu'il se montre, y nargue cependant les fats et les pédants titrés.

Fontenelle donna son approbation aux ouvrages du savetier, ce qui leur valut une grande vogue et alluma la verve jalouse de quelques poëtereaux contemporains. L'un des critiques alla même jusqu'à dire, dans un poëme satirique, que l'artisan-poëte avait des collaborateurs anonymes :

Quand on vit dans vos vers tant d'esprit et de feu,
Avouez-nous la debte et qu'on vous aide un peu.

Mais, poëte ou non, le savetier a toujours eu la repartie prompte ; aussi Sellier répliqua-t-il lestement par ce simple distique :

> Si vos vers sont privez de grâces et d'appas,
> On voit facilement qu'on ne vous aide pas.

Cette réponse ne pique-t-elle pas comme une alène ?

Sous Louis XV et Louis XVI, l'échoppe fut purement une boîte à petits cancans. Les seigneurs et les grandes dames causaient volontiers avec le perruquier qui ajustait et poudrait leurs coiffures, pendant que les soubrettes et les valets racontaient les propos du jour chez le savetier.

A cette époque florissaient la ravaudeuse et la lingère en échoppe. Leur échoppe était simplement un tonneau ouvert sur le devant. — Notre inimitable Déjazet a donné la physionomie exacte de ces travailleuses en plein vent, dans un piquant vaudeville ayant pour titre : *la Comtesse du Tonneau.*

Cette échoppe-tonneau existe encore, et, l'hiver, sur le Pont au Change, on peut en voir des échantillons ; seulement l'aimable ravaudeuse aux mains blanches et fines, dont le visage s'encadrait si coquettement dans un petit bonnet de linge tuyauté, est aujourd'hui remplacée par une bonne grosse commère, vêtue d'un tricot de laine et coiffée d'une marmotte en coton. Il est vrai que la première maniait la dentelle et la soie, tandis que l'autre offre aux passants des pommes de terres cuites à l'eau.

En 1789, l'échoppe du savetier arbora promptement et fièrement la cocarde tricolore ; elle devint le rendez-vous des patriotes, et autour d'elle plus d'une grande résolution populaire fut décidée. Lorsque l'Assemblée législative eut déclaré la *patrie en danger*, tous les jeunes savetiers s'enrôlèrent ; les vieux offrirent leurs enfants à la France. Dans ces bataillons de volontaires que certains appelèrent dédaigneusement une armée *de vagabonds, de tailleurs et de savetiers*, ces derniers furent nombreux, il est vrai, mais ils combattirent héroïquement : Valmy et Jemmapes sont là pour l'attester. Et c'était bien la Nation que ces savetiers allaient défendre, eux qui n'avaient que les planches vermoulues d'une échoppe pour tout patrimoine !

Dans la fumée du canon et au bruit des fanfares, l'échoppe, sous l'Empire, se réveilla un jour de victoire en chantant des airs belliqueux. Le savetier en voulait bien un peu à Bonaparte d'être devenu Napoléon, mais le patriote fut bientôt un chauvin. On trouvait alors, collés sur les parois de son logis, les bulletins de la grande armée à côté des portraits de Joséphine, de Napoléon,

de La Fayette et de Carnot. Le savetier cependant fredonna un des premiers le *Roi d'Yvetot* de Béranger.

Sous la Restauration, l'échoppe fut le rendez-vous politique et secret des bonapartistes et des républicains. On y chantait haut, on y parlait bas et l'on y écrivait beaucoup. Que de chansons libérales sortirent manuscrites. des mains du savetier pour courir mystérieusement d'ateliers en ateliers! Les portraits de Lamarque, de Foy, de Béranger se montraient bravement auprès de la légende imagée de Saint-Roch, qui, dit-on, fut un savetier; mais, à l'intérieur de l'échoppe de notre artisan, en cherchant bien, on aurait trouvé, derrière quelque vieille botte, une petite statuette en plâtre, représentant tant bien que mal, vêtu de sa redingote grise, le *Petit Caporal*, une main dans son gilet et tenant de l'autre la lorgnette dont Napoléon se servait les jours de combat.

Après 1830, le savetier, qui, un instant, avait cru à la République, fronda ouvertement la royauté bourgeoise. L'intérieur de son échoppe était littéralement tapissé de caricatures politiques. A une enseigne manuscrite que la police faisait enlever, une autre succédait le lendemain. C'est ainsi qu'apparurent aux carreaux des échoppes ces diverses inscriptions : *Au tirant couronné*, — *Au tirant moderne*, — *Au nouveau tirant*, — et le fameux *Guerre aux tirants!* qui a peut-être inspiré le chant des Delavigne. La police elle-même riait de l'ingéniosité du savetier, mais elle le vainquit, et c'est dans les termes suivants que l'un des échoppiers du Temple constata sa défaite : Plus de *tirants*, je crains les *revers*; la police ne me ferait pas de *quartier!*

Pour se consoler, le savetier se mit à fréquenter les goguettes, dont il devint bientôt l'un des membres influents et assidus. Il allait là, non pour y boire, mais pour y fraterniser en chantant. Le lecteur nous saura gré de citer ici un couplet d'une des chansons faites par l'un de ces artisans, et dans laquelle il donne d'excellents conseils à ses confrères en rimes et en chaussures :

Si près des grands, la plainte est défendue
A l'ouvrier, au modeste savant,
Ne sais-tu pas qu'à la brebis tondue
Dans sa bonté Dieu mesure le vent?
Prends ton rabot, ta manicle ou ta lime;
C'est le travail qui rend l'homme meilleur.
A tes loisirs, quand se mêle la rime,
Fais des chansons, mais reste travailleur.

Croit-on que l'auteur de ce couplet, dont le nom est Boursier, ne manie pas le vers aussi bien que le fil poissé?

Le savetier n'est pas un ivrogne, ainsi qu'ont pu le faire supposer

MM. les vaudevillistes. Le savetier aime à trinquer; c'est pour lui un signe de joie et de fraternité.

Une anecdote confirmera notre dire.

Le célèbre avocat D... demeurait depuis seize ans dans la rue Coq-Héron, et, tout près de son hôtel, un savetier battait la semelle depuis plus longtemps encore.

Un provincial interroge un jour ce savetier pour lui demander s'il connaissait l'avocat en question.

— Non, monsieur, répond imperturbablement notre échoppier.

L'avocat apprend la chose; elle lui semble tellement incroyable, qu'il descend près de l'échoppe pour faire reproche à son voisin.

— Vous dites ne pas me connaître, et voilà seize ans que nous vivons l'un à côté de l'autre?

— Justement, reprend le savetier sans le moindre embarras, il y a seize ans que vous demeurez près de moi et nous n'avons pas seulement trinqué une fois ensemble!

Aujourd'hui que le terrain à Paris peut se mesurer avec des billets de banque, on ne le laisse guère vacant; d'ailleurs les exigences de la voirie repoussant très-souvent l'échoppe libre, le savetier a dû, bon gré mal gré, la transformer. Il cherche et découvre parfois, dans les rues avoisinant les grands quartiers, une sorte d'enfoncement dans la boutique d'un marchand de vins; mais, là encore, le marchand de marrons lui dispute chèrement l'emplacement. Aussi, c'est généralement le porteur d'eau, devenu débitant de bois et de charbon, qui lui organise, à l'un des flancs de sa boutique, une sorte d'échoppe interne, dans quatre ou cinq pieds carrés de terrain; juste ce qu'il faut pour loger la chaise sur laquelle travaille le savetier et le baquet de science où nage la poix. Ces échoppes nouvelles pullulent dans Paris; mais là il n'y a même plus de place pour la pie bavarde ou le merle jaseur, ni pour le pot de basilic qui jusqu'ici semblaient les compagnons tellement inséparables de notre artisan, que, dans son pittoresque langage, le gavroche parisien les avait surnommés le *perroquet* et l'*oranger* du savetier.

Sans fleurs et sans oiseaux, le tributaire de l'Auvergnat perd tous les jours de sa gaieté. Le *fouchtra* du porteur d'eau semble avoir tari la source joyeuse qui se répandait naguère dans tout le voisinage du savetier. Celui-ci, d'ailleurs, sent bien qu'il n'est plus son maître aujourd'hui. Au moindre mot dit de travers, le propriétaire menace de changer de locataire, car le prudent marchand de charbon loue souvent au mois, rarement à l'année; il a le local, donc il dispose de la clientèle! C'est pourquoi le savetier, devenu taciturne, n'aspire plus qu'à amasser de quoi prendre une

petite boutique pour reconquérir sa liberté. Mais une boutique veut dire un cordonnier, et le cordonnier, c'est un bourgeois. Le savetier, c'était la moitié d'un bohême et la moitié d'un artiste. Donc notre échoppier ne chante plus. Ainsi enserré sous l'étreinte morale et matérielle de son impitoyable propriétaire, il obéit tristement, se tait et attend!

L'un d'eux nous disait un jour, enveloppant son bon mot dans un sourire mélancolique : — Le pavé de la rue nous est indispensable à nous autres; un savetier en mansarde, ça ferait l'effet d'un marchand de chevaux en chambre...

C'est ainsi que tout se transforme! Voilà pourquoi aussi plus d'un savetier qui n'a pu se contraindre à cette existence subordonnée a joyeusement repris le pantalon de treillis, le tablier de cuir et la hotte d'osier d'autrefois. Puis, un bâton de voyage à la main comme le Juif errant, son ancien et célèbre confrère, il traverse villes et bourgs, villages et hameaux. Debout avant le soleil levé et ne se couchant qu'après lui, il trotte tout le jour, par le chaud, le froid, l'averse, en jetant aux échos ce cri bien connu : *Carr'leur soulier!*

Et quand il trouve un peu d'ouvrage,
Notre homme, en plein air s'établit...
L'hiver il a sur son passage
La grange qui lui sert de lit.
Mais l'été, dans les nuits superbes,
Prenant le ciel pour hôtelier,
Il s'étend dans les hautes herbes;
Sa hotte lui sert d'oreiller.
Carr'leur soulier!

Hélas! il disparaîtra bientôt, le type curieux du savetier parisien. Avant dix ans, peut-être, on cherchera vainement ce personnage original, dont la gaieté constante inspira l'une de ses meilleures fables à notre bon La Fontaine.

LES SALLES D'ARMES

PAR

Ernest LEGOUVÉ

Un des Quarante.

L'escrime est un art essentiellement français, un art national, comme la conversation! Qu'est-ce que faire des armes? C'est causer! car qu'est-ce que causer, n'est-ce pas parer, riposter, attaquer... toucher surtout... si l'on peut? Et Dieu sait qu'à ce jeu-là la langue vaut bien le fleuret!

Je parle du fleuret; mais que dire de l'épée? Les Allemands ont le sabre, les Espagnols le couteau, les Anglais le pistolet, les Américains le revolver, mais l'épée est l'arme française. *Porter l'épée*, *tirer l'épée* sont deux mots que vous ne trouverez, dans leur signification *un peu crâne*, que dans notre langue; deux mots dont l'un exprime un droit de gentilhomme, l'autre un fait de galant homme, tous deux je ne sais quoi d'élégant, de chevaleresque, d'un peu vaniteux, qui peint un trait de notre caractère et se lie à nos traditions sociales! Je voudrais que notre démocratie restât aristocratique de manières, de sentiments, et rien n'y peut mieux aider que le maniement de l'épée. L'épée n'a-t-elle pas le plus beau des priviléges? C'est la seule arme qui puisse vous venger sans effusion de sang! Je ne sais pas de plus beau jour, pour un galant homme et un habile homme, que celui où, trouvant devant lui un adversaire qui l'a offensé et qu'il pourrait tuer, il le punit en lui laissant la vie, en le désarmant.

J'aime encore les armes comme auteur dramatique.

Que deviendrions-nous, je vous le demande, nous pauvres auteurs de comédies, sans le duel à l'épée? Le pistolet est un brutal qni ne convient qu'aux drames bien noirs et aux dénoûments! Mais l'épée!... elle est de fête partout; elle sert aux expositions, aux déclarations, aux réapparitions! Que voulez-vous qu'on fasse, dans une comédie, d'un homme blessé au pistolet? Il n'est plus bon à rien. Mais à l'épée, il revient deux minutes après, la main dans le gilet et essayant de sourire. La jeune fille ou la jeune femme lui dit : « Comme vous êtes pâle, Monsieur! — Moi, Mademoiselle... » Alors paraît par hasard un petit bout de taffetas d'Angleterre... « Ciel! Henri, vous vous êtes battu! » Ah! l'admirable

verbe que le verbe *se battre!* Tous les temps en sont bons. *Vous vous battez? Battez-vous!... Ne vous battez pas!...* Et comme il va bien avec les exclamations : « *Mon ami! par grâce! — Monsieur, vous êtes un lâche!... — Arthur! Arthur!... je me jette à tes pieds!* » Ne me parlez pas de théâtre sans ces deux collaborateurs indispensables... l'épée et l'amour!

J'aime encore l'escrime comme observateur. Une salle d'armes est une salle de spectacle où abondent des originaux aussi amusants qu'au théâtre. Il y a d'abord la classe nombreuse des tireurs qui ne tirent pas et qui ne tireront jamais. Puis les tireurs pour cause de ventre, ceux à qui leur médecin ou leur femme ordonne de maigrir, et qui, après avoir pendant deux heures sué comme des bœufs, soufflé comme des phoques, fumé comme des puddings bouillis, vous disent de bonne foi : Je viens de faire des armes! Il y a aussi les maîtres d'armes, je me trompe, les professeurs d'escrime! Ils sont généralement gais, bonnes gens, braves gens, dévoués corps et âme à leurs élèves, surtout à ceux de leurs élèves qui leur font l'honneur de tuer quelqu'un. Mais leur côté faible... c'est la véracité... le fleuret à la main, bien entendu! Je trouve qu'on a été bien injuste envers les dentistes en disant : Véridique comme un arracheur de dents!... A la place des professeurs d'escrime... je réclamerais!... Il est vrai que les amateurs pourraient bien réclamer aussi!... Je n'ai guère rencontré, sauf les personnes qui me liront, de tireur qui ne niât au moins un coup par an! Que voulez-vous? un coup nié ne compte pas! Et il est si facile de dire : *Je n'ai pas senti!* Ah! si quand nous tombons, nous autres, auteurs dramatiques, nous pouvions annuler les sifflets en disant : *Je n'ai pas entendu!* Enfin quand cela arrive, on se console en venant faire des armes et en écoutant les histoires du maître.

Je m'en rappelle une assez plaisante. J'ai eu pour premier professeur un vieux maître qui s'appelait le père Dulauriez. Il avait une fille qui faisait sa gloire. « Ah! ma fille!... Messieurs, nous disait-il, elle est faite!... elle est faite... *comme un saumon.* » Elle était donc faite comme un saumon, et de plus elle était demoiselle dans un magasin de modes, ce qui inquiétait un peu son père sur sa vertu; il avait tort, mais enfin cela l'inquiétait. Ne pouvant plus supporter cette inquiétude, il va se poster un soir d'été au coin de la rue Traversière (elle travaillait rue Saint-Honoré), et là il l'attend enveloppé dans son manteau. « Vous pouvez juger, nous disait-il, si le cœur me battit quand je la vis paraître; je m'approche d'elle, et, cachant ma figure pour qu'elle ne me reconnût pas, je lui glisse à l'oreille une petite drôlerie vraiment bien gentille... O bonheur! elle se retourne et me lance à toute

volée un soufflet. Je *pare tierce* et je lui dis : Ma fille, tu es vertueuse! »

L'escrime a encore... Oh! je n'ai pas fini! L'escrime a encore sa valeur utilitaire... Elle vous apprend à juger les hommes. Il n'y a pas de dissimulation possible le fleuret à la main. Après cinq minutes d'assaut, le faux vernis de l'hypocrisie mondaine tombe et coule avec la sueur comme le fard, et au lieu de l'homme du monde, poli, en gants jaunes, au parler de convention, vous avez devant vous l'homme véritable, réfléchi ou étourdi, faible ou ferme, rusé ou naïf, sincère ou de mauvaise foi... L'âme ne se voit jamais mieux qu'à travers les mailles serrées de ce masque de fer.

J'en ai tiré un jour un singulier profit. Je faisais des armes avec un fort courtier en eaux-de-vie, rhums et vins de Champagne. Avant l'assaut il m'avait offert ses services pour quelques fournitures, et je les avais à peu près acceptés... L'assaut fini, je vais au maître de la maison et lui dis : Je n'achèterai pas de vins de Champagne à ce monsieur-là... — Pourquoi? — Son vin doit être frelaté... il nie tous les coups! »

Appliquez mon principe et vous vous en trouverez bien... Quelques-uns de vous sont déjà mariés... Vous aurez quelque jour des filles à marier... Eh bien! qu'il se présente un prétendu, ne perdez pas votre temps à prendre des informations trop souvent menteuses... et dites simplement à votre gendre futur : Voulez-vous faire une botte?... Au bout d'un quart d'heure vous en saurez plus sur son caractère qu'après six semaines d'investigations!

Enfin j'aime l'escrime parce qu'elle ne s'apprend pas : le travail, un grand travail y est nécessaire, mais il n'y suffit pas, il y faut la vocation; on naît tireur comme on naît artiste! Aussi le noviciat une fois achevé, que de plaisir! Je doute qu'il y ait un seul acte de la vie extérieure où l'homme se sente vivre plus pleinement que dans un assaut vigoureux.

Voyez le tireur en action : chaque membre, chaque muscle est tendu, et chacun dans une attitude et pour une fonction différentes! Pendant que la main voltige rapide et légère, et allant toujours de l'avant, le corps se retient en arrière, les jambes, vigoureusement contractées comme un ressort, attendent, pour partir, que le bras, en s'élançant, leur ait donné le signal. Tous les membres sont là comme autant de soldats obéissants à qui le général dit : Marchez!... Arrêtez-vous!... Courez!... Le général, c'est la tête! la tête qui, à la fois inspirée et calculatrice comme sur un vrai champ de bataille, saisit d'un coup d'œil les fautes de l'ennemi, lui tend des piéges et le force à y tomber, simule une retraite pour lui donner confiance et revenir tout à coup sur

lui par une attaque foudroyante, et réalise enfin, en petit, avec des contre de quarte et des demi-cercles, une partie des manœuvres habiles et des calculs stratégiques qu'on admire dans les hommes de guerre.

Et penser que cet art si complexe où le corps tout entier est engagé se concentre, en réalité, entre l'extrémité de l'index et le pouce!

Tout est là! car c'est là que réside la faculté délicate et maîtresse qui fait seule le tireur supérieur, le tact! N'est-ce pas merveilleux de voir tout ce qui afflue de sensibilité et de vie entre ces deux doigts? Ils frémissent; ils palpitent sous l'impression du fer qui touche le leur, comme si un courant électrique leur en communiquait tous les mouvements. Pour eux nul besoin du secours de la vue, car on fait bien plus que de voir l'épée ennemie, on la sent, on la palpe, on la maîtrise par le tact, on pourrait la suivre tout en ayant les yeux bandés; et si vous ajoutez à ces jouissances magnétiques du toucher la puissante circulation du sang qui court à grands flots dans les veines, le cœur qui bat, la tête qui bout, les artères qui tressaillent, la poitrine qui se soulève, les pores qui s'ouvrent; si vous y joignez encore le bonheur de sentir sa force et sa souplesse décuplées; si vous pensez surtout aux joies ardentes et aux âpres douleurs de l'amour-propre, au plaisir de battre, à la rage d'être battu, et aux mille vicissitudes d'une lutte qui se termine et recommence à chaque coup porté, vous comprendrez qu'il y a dans l'exercice de cet art un véritable enivrement, et dont la passion du jeu peut seule donner une idée. C'est le jeu avec le vice en moins et la santé en plus!

Ajoutons maintenant quelques détails sur les salles d'escrime et sur les maîtres d'escrime, à Paris. L'escrime a subi, il y a quarante ans, la même révolution que la poésie, la musique et la peinture; elle a eu son romantisme et ses luttes d'écoles.

Le caractère de l'école ancienne était la régularité, la grâce, l'élégance académique. Les mots eux-mêmes expriment la chose: faire ses études en fait d'escrime, c'était aller à l'Académie. Un tireur d'autrefois ne pouvait ni courir en attaquant, ni retirer la main en ripostant, ni se baisser, ni caver, ni rester fendu après l'attaque, ni faire de corps à corps, ni prendre de coup d'arrêt.

L'escrime alors était avant tout un art, qui, comme tous les arts, avait le beau pour objet.

Tout autre était le système de l'école nouvelle; *toucher* était son seul but. Peu importaient les moyens pourvu que le résultat fût obtenu. C'était plutôt un combat qu'un art; son programme comprenait tout, même le laid. On vit des tireurs se coucher, éviter la riposte en mettant leur tête sous leur genou, bourrer, viser

dans le ventre, porter tous leurs coups dans le dessous, et réduire toutes les qualités du tireur à une seule, la rapidité.

Gomard et Charlemagne ont été les deux derniers représentants de l'ancienne école; Roussel et Lozès les deux premiers de la nouvelle. J'ai eu l'honneur, dans ma jeunesse, de faire des armes avec ces quatre tireurs. Je n'hésite pas à dire que, selon moi, et tout en faisant la part de la vitesse incomparable de Lozès, la supériorité était tout entière aux représentants de l'ancienne école. L'escrime courait risque alors non pas de se renouveler comme la poésie, mais de se perdre, du moins à titre d'art. Alors parut un jeune homme qui réunissait les qualités opposées des deux écoles.

Tous les amateurs ont déjà nommé Bertrand. Aussi rapide que Lozès et aussi régulier que Gomard, il emprunta au romantisme son audace, son inspiration, ses témérités d'à-propos, et garda en même temps l'élégance de tenue, la sévérité de parade, le calcul et la science de l'école classique. On peut dire qu'il a contribué, avec Cordelois et Pons aîné, à sauver l'art de l'escrime. C'est un tireur hors ligne parmi les tireurs hors ligne; si l'on me permet d'employer ce mot, je dirai qu'il a du génie dans son art.

Les maîtres d'armes qui ont suivi sont les produits un peu croisés de ces trois écoles.

Aujourd'hui, dans la génération actuelle, les quatre professeurs qui figurent au premier rang sont : MM. Robert aîné, Gâtechair, Mimiague et Pons jeune.

Robert a une vitesse de main, une justesse de parade et une rapidité de riposte qui rappelle Bertrand.

Gâtechair est le plus académique des maîtres d'aujourd'hui. Il y a pourtant quelque chose d'un peu théâtral dans son élégance et dans sa belle tenue.

Mimiague est souple, insinuant, adroit, plein d'à-propos, gagnant à la main; c'est un enjôleur d'épée. Pons rachète sa petite taille par un aplomb, une solidité, un sang-froid passionné qui en font un tireur vraiment redoutable. Si vous me demandez quel est le plus fort de ces quatre professeurs, je vous proposerai de recommencer l'épreuve de Thémistocle.

Réunissez les principaux maîtres d'armes de Paris, et dites-leur d'écrire sur un papier plié le nom des deux premiers tireurs de Paris.

Ils auront tous chacun une voix pour le premier rang, la leur; Robert aura toutes les secondes, d'où je conclus qu'il est le premier.

Je voudrais citer encore quelques noms distingués, M. Mérignac, M. Jacob et M. Gras, jeunes professeurs pleins d'avenir; M. Pellenc,

M. Staat, M. Désiré Robert, qui est en train d'arriver à un rang fort honorable, M. Manniès, qui a fort bien combattu M. Mimiague, et enfin M. Desglas. M. Desglas est un tireur très-particulier; il embarrasse ses adversaires fort redoutables; il se défend contre des hommes beaucoup plus forts que lui, et cela grâce à une qualité, qui n'en semble pas une, la lenteur : ajoutons la lenteur mêlée à la justesse et à l'à-propos. Il arrive à force de ne pas se presser; il endort son adversaire, il le fascine, il l'éthérise; c'est la torpille de l'escrime. Presque toujours revêtu d'un costume nankin, tout est jaune en lui; il a le teint jaune, il a l'habit jaune, il a le jeu jaune. Qu'on ne croie pas que je veuille déprécier un professeur dont je fais très-grand cas, ne fût-ce que parce qu'il est tout seul dans son genre; mais il y a des gens qui tirent rouge, d'autres qui tirent noir, eh bien! M. Desglas tire... je ne veux pas redire ce mot.

Quaut aux salles d'escrime, je recommande d'abord aux étrangers de visiter celles des professeurs émérites : la salle de M. Bonnet, le plus habile des trompeurs d'épée; le club de M. Pons aîné, une des gloires de l'escrime, où l'on n'est admis comme tireur que si l'on est agréé par le comité; le cercle artistique de la rue de Choiseul, fondé par des amateurs distingués et dirigé par M. Hamel, un jeune et brillant professeur. Mais on me pardonnera de donner encore la préférence à la salle de Robert aîné, rue Saint-Marc, nº 14. C'est la seule qui compte près de cent élèves et où l'on puisse faire sept assauts à la fois : De plus, sans méconnaître les qualités de tireurs distingués ou difficiles comme MM. Paskewisch, Borda et Vieyra, on peut dire que la salle de Robert renferme les plus forts amateurs de Paris; MM. Ferry, Espeleta, Sacède, Borrel, Fain, sont élèves de Robert.

Toutes ces visites faites, j'en conseillerai une dernière au véritable amateur d'escrime : qu'il aille dans un faubourg de Paris, route d'Orléans, nº 30, au Petit-Montrouge, et qu'il tâche d'obtenir une leçon de Bertrand. Quoique Bertrand ne soit plus jeune, il est encore plein de verdeur et de feu. Il ne tire plus en public, mais il est comme le président d'honneur de tous les assauts; il n'a plus de salle, mais il est encore professeur à l'École polytechnique, au collége Rollin, et il a conservé en ville quelques élèves parmi lesquels je m'honore de compter; eh bien, que cet amateur tâche de faire connaissance avec le plastron de Bertrand, et il verra ce que c'est qu'un maître vraiment supérieur. Recevoir une leçon d'escrime de Bertrand, c'est entendre parler poésie à Victor Hugo et art dramatique à Alexandre Dumas... Auquel? au père ou au fils? A tous les deux.

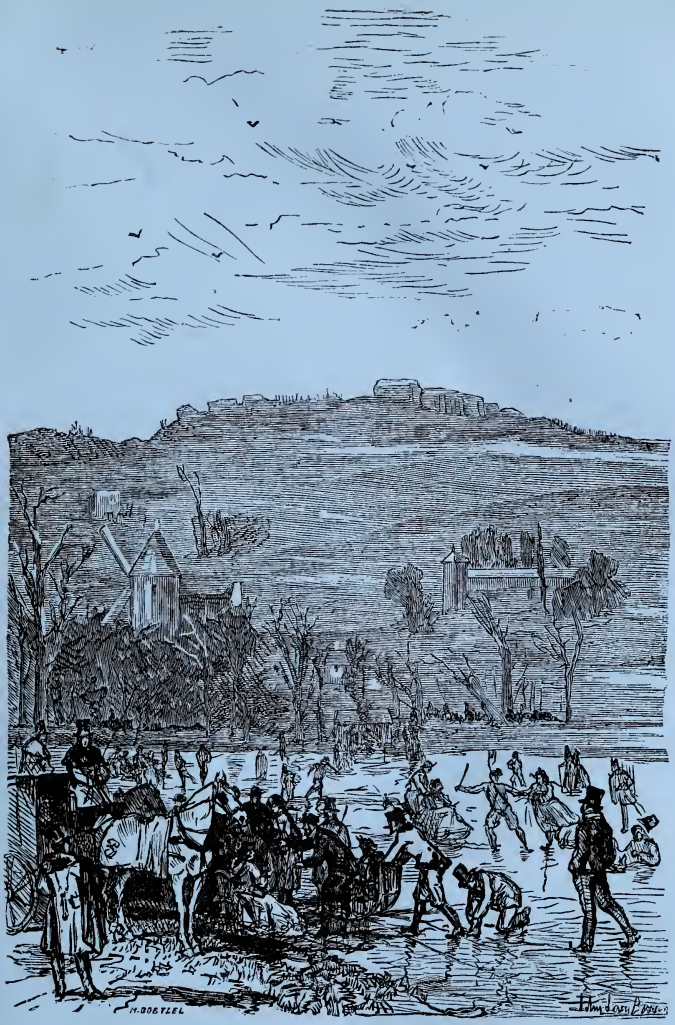

LE CLUB DES PATINEURS

(Bois de Boulogne)

Dessin de M. BROWN, gravé par Mlle H. BOETZEL.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

—

LE SPORT

LA NATATION. — LE PATINAGE. — LA CHASSE. — LES COURSES. — LES MANÉGES. — LES TIRS. — LES GYMNASES.

SPORT est un mot anglais qui signifie littéralement *délassement*, *distraction*, et que les Anglais emploient, par extension, pour désigner tous les plaisirs auxquels peuvent s'adonner des hommes appartenant ou à une puissante aristocratie, ou à une opulente bourgeoisie, pour se délasser des travaux sérieux de la vie politique ou des occupations absorbantes de la vie commerciale. Dans le *sport*, ils comprennent les grandes chasses à courre et à tir, telles qu'on peut les pratiquer sur de vastes domaines, les courses de chevaux où les enjeux et les paris se comptent par milliers de livres sterling, les régates, l'équitation, la passion des chevaux et des voitures, l'escrime, la boxe, la gymnastique, la natation, le patinage, tout ce qui met en œuvre les forces et les énergies du corps que laisse trop souvent oisives l'exercice de l'activité d'esprit.

Nous avons pris le mot et tâché d'imiter la chose. Mais, indépendamment de ce que notre société française manque de quelques-unes des conditions fondamentales que possède en cette matière la société anglaise, nous avons fait ce que font généralement les imitateurs : nous avons amoindri, parfois même travesti le modèle. Les grandes chasses aristocratiques sont devenues impossibles sur notre sol démocratiquement morcelé. Les beaux chevaux coûtent cher, et l'instabilité des fortunes est un obstacle aux belles écuries; les plus prodigues de nos millionnaires ne hasardent guère que quelques milliers de francs dans les paris, et ce n'est plus un mystère que quand on entend parler de *louis* sur le turf, il faut traduire ce mot ambitieux par l'expression plus modeste de *vingt sous*. Malgré quelques succès au Havre ou à Dieppe, la flotte d'Asnières n'a guère conquis encore qu'une renommée pour rire. L'escrime, un maître compétent le disait tout à l'heure, est peu cultivée en France et à peu près abandonnée au théâtre et au roman. Un duel un peu sérieux est obligé d'aller chercher au dehors de la frontière un terrain qui mette combattants et témoins à l'abri des poursuites de la justice française. La police correctionnelle du dix-neuvième siècle, avec son accompagnement de dommages-intérêts, est peut-être plus redoutée que ne l'était l'échafaud de Richelieu. On fréquente peu la boxe, mais on descend quelquefois jusqu'à la *savate*, par simple curiosité malsaine, d'ailleurs, et sans que cette *arme* ait encore pris place dans l'usage habituel.

L'été de Paris mesure bien peu de journées assez chaudes pour que les amateurs de natation puissent en profiter. La chaleur persiste-t-elle pendant quelques semaines, les écoles de natation sont encombrées à n'y pouvoir faire une *brassée*. La *pleine eau* n'a pas beaucoup de charmes dans la Seine, dont les rives n'offrent pas un abri contre les rayons torrides du soleil.

L'hiver n'est pas beaucoup plus favorable aux patineurs. Quinze jours de gelée n'arrivent pas souvent à Paris, et si les patineurs projettent une fête de jour ou de nuit sur les *lacs* du bois de Boulogne, on peut être à peu près certain que le dégel sera de la partie avec le brouillard ou la pluie. Il y a des hivers où l'on ne trouve pas à chausser le patin.

Tout cela n'empêche pas le *sport* d'avoir à Paris ses adeptes et ses institutions.

Pour la *chasse*, Paris ne compte que comme point de départ et par le commerce des armes. Le dernier chasseur qui ait tué, dans Paris, d'autre gibier que des moineaux, est ce lord impotent qui se faisait promener dans son jardin du faubourg Saint-Honoré, en voiture poussée par un domestique, et tirait de malheureux lapins qu'on y avait lâchés.

Les *courses* sont l'objet d'une vogue un peu factice et attirent une foule très-mêlée dans laquelle les vrais amateurs de chevaux ne comptent que pour une minorité très-faible. Le reste ne vient là, les unes que pour être vues, les autres que pour les voir, et le prix de la course n'est pas le seul qui s'y débatte.

Dès le temps de la Restauration, il s'était formé à Paris une société d'encouragement pour perfectionner la race chevaline. Cette société institua des prix et fonda des courses qui eurent lieu longtemps au Champs de Mars. En 1833, la société s'organisa sous le nom de *Jockey-Club* et s'installa d'abord dans un hôtel situé à l'angle du boulevard Montmartre et de la rue Grange-Batelière, puis rue Grammont, 30, enfin rue Scribe, n° 1 *bis*, dans un hôtel qu'il a fait construire pour son usage.

Le Jockey-Club se compose de membres permanents, de membres honoraires et de membres temporaires, tous en nombre illimité. Mais, dans l'une ou l'autre catégorie, nul ne peut être admis que sur la présentation de deux membres permanents et à la suite d'un scrutin. Sont seuls exceptés de cette dernière formalité, les ambassadeurs et ministres étrangers accrédités près le Gouvernement français.

Tout membre permanent doit payer : 1° une somme de 550 francs pour entrée ; 2° une somme de 100 francs pour souscription annuelle à la société; 3° une autre somme de 350 francs pour souscription annuelle au cercle; ces deux dernières sommes sont payées chaque année.

Le cercle est administré par un comité de trente-cinq membres, élus tout expressément pour cet objet.

Le Jockey-Club a exercé une influence décisive sur le développement et l'organisation des courses en France. Les règlements qu'il a adoptés, en s'inspirant des meilleures règles anglaises, ont été suivis par les autres sociétés françaises, et le gouvernement en a fait la base de l'arrêté du 31 janvier 1860, qui régit toutes les courses en France.

Un comité de trente membres est chargé d'organiser les courses du Jockey-Club et de faire emploi des fonds qui y sont destinés. Chaque année, ce comité désigne trois de ses membres comme ordonnateurs des courses et comme juges sans appel des questions qui s'y rattachent.

Les courses ont deux saisons : la saison de printemps en avril, la saison d'automne en septembre et octobre. Le Jockey-Club, qui les organise, fait les frais des prix principaux; c'est lui aussi qui distribue les billets et en perçoit le montant.

Aux prix fondés par le Jockey-Club s'ajoutent d'autres prix offerts par le Gouvernement.

Outre les courses des deux saisons, une course extraordinaire, instituée en 1863, a lieu chaque année, au mois de juin, pour un prix de 100,000 francs que sont admis à disputer tous les chevaux de trois ans, français ou étrangers.

Pour ce prix, la distance à parcourir est de 3,000 mètres, tandis que celle du grand prix du Jockey-Club n'est que de 2,400 mètres.

Le prix de juin est appelé *grand prix de Paris :* 50,000 francs sont donnés par la Ville de Paris, 50,000 francs par les cinq principales compagnies de chemins de fer; le Gouvernement offre, en surplus, un riche objet d'art.

Les courses se font à l'hippodrome du bois de Boulogne, à la Marche, à Vincennes, à Versailles, à Chantilly, à Fontainebleau, à Porchefontaine.

L'hippodrome du *bois de Boulogne* a été formé d'une partie de l'ancienne plaine de Longchamp, réunie au bois en 1854, puis nivelée. Un petit bras de la Seine qui y coulait a été comblé, sauf en deux endroits réservés comme pièces d'eau reliées entre elles par un faible ruisseau qui va ensuite se déverser dans le fleuve. Cet hippodrome contient deux pistes, l'une plate, ayant 2,000 mètres de longueur; l'autre, en pente douce, longue de 4,000 mètres. De vastes tribunes peuvent recevoir cinq mille spectateurs. Autour des pistes et sur les rives de la Seine se développent douze kilomètres de routes ayant chacune 20 mètres de largeur.

C'est à l'hippodrome du bois de Boulogne (on l'appelle aussi de Longchamp) qu'ont lieu les courses qui attirent la plus grande affluence de spectateurs. Il faut payer au moins un franc pour être admis à stationner ou à circuler autour des cordes qui enceignent les pistes. Le prix d'entrée est plus élevé dans les diverses places réservées : pavillons, 5 francs; enceinte du pesage, 20 francs; voitures à un seul cheval, 15 francs; voitures à plusieurs chevaux, 20 francs; cavaliers (pour pénétrer dans l'intérieur de l'hippodrome), 5 francs. Les personnes admises dans l'enceinte du pesage ont droit de circuler partout; mais, afin de ne pas être gênées et retardées, elles doivent porter ostensiblement leurs billets.

Les courses de *la Marche* sont appelées des *steeple-chase.* Le château de la Marche, dans le parc duquel elles ont lieu, est situé à une petite distance de Ville-d'Avray et de Saint-Cloud.

Le terrain destiné aux courses est fort étendu, et le parcours présente une série assez nombreuse de difficultés, naturelles ou artificielles, que les cavaliers doivent franchir. Les accidents, pour être moins fréquents qu'aux anciens steeple-chase de la Croix-de-Berny, ne sont cependant pas absolument rares.

Les courses du *bois de Vincennes* sont un peu moins suivies que celles de Longchamp et de la Marche, peut-être parce qu'il faut, pour s'y rendre et en revenir, passer sous les yeux d'une population qui ne fait pas bon accueil aux voitures des *dames du lac* et aux gandins en veston court. On sait trop que le retour des courses est devenu, depuis quelques années, une sorte de descente de la Courtille, plus richement parée que celle d'autrefois, mais dont le spectacle n'est pas moins scandaleux.

Les courses de *Chantilly*, fondées en 1834 sous le patronage des ducs d'Orléans et de Nemours, ont lieu deux fois par an sur la vaste pelouse qui s'étend en face, à droite et à gauche des magnifiques écuries du château des Condé. Les premières courses, dites de printemps, se font dans la deuxième quinzaine de mai; la seconde série, courses d'automne, a lieu en septembre et octobre,

avant et après celles de Paris. La dernière course est réservée au grand prix du Jockey-Club.

L'hippodrome de Chantilly décrit une ellipse de 2,000 mètres de circuit. D'élégantes tribunes font face aux grandes écuries. On paye le même prix qu'à Paris pour l'enceinte du pesage (20 fr.); les voitures entrent pour 10 francs dans l'hippodrome et les cavaliers pour 5 francs; ce dernier prix est aussi celui des tribunes et pavillons; les piétons sont admis sur la pelouse moyennant un franc.

A Chantilly se trouvent les principaux établissements pour l'entraînement des chevaux.

Versailles a pour hippodrome le plateau de Satory, situé à peu de distance de l'entrée de la ville, à l'extrémité d'une route qui fait suite à la rue Satory. Les prix d'entrée sont les mêmes qu'à Chantilly. Les courses y ont lieu en mai et juin.

A *Fontainebleau*, les courses se tiennent dans une immense éclaircie de cette partie de la forêt qu'on appelle la *Vallée de la Solle*. Des hauteurs très-boisées qui dominent ce point, on peut, à l'abri du soleil, suivre les péripéties des courses.

Porchefontaine est un petit village du département de Seine-et-Oise, à peu de distance de Ville-d'Avray. Les courses y ont lieu en mars et avril.

Les *manéges* pour l'équitation sont inséparables des courses. Aussi y a-t-il à Paris un assez grand nombre de manéges, généralement bien tenus, dont les principaux sont :

Le *manége Lutry*, avenue des Champs-Élysées, 82, recherché par les femmes du monde et les Anglaises;

Le *manége Duphot*, rue Duphot, 12;

Le *manége Pellier père*, rue d'Enghien, 42;

Le *manége Pellier fils*, rue de Suresnes, 25;

Le *manége du Luxembourg*, tenu par MM. Parvais et Dehys, rue de Fleurus;

Le *manége Marquis*, rue de Varennes, 90 *bis*.

La chasse n'existe point à Paris; mais on s'y prépare en s'exerçant dans des tirs

Les établissements de ce genre les plus renommés sont : le tir *Gastine-Renette*, allée d'Antin, 39, aux Champs-Élysées, et le tir *Devenne*, transféré à Argenteuil, près de la gare du chemin de fer.

En cette même petite ville d'Argenteuil existe une *Société de Carabiniers parisiens* dans laquelle on est admis, après scrutin, sur demande écrite et appuyée par deux membres, et moyennant un droit d'entrée de 10 francs et une cotisation annuelle de 50 francs. Cette société a pour organe le *Journal des Chasseurs*.

Il y a aussi au Jardin Mabille un tir, fréquenté surtout par les danseuses de l'endroit.

On peut évaluer à plusieurs milliers le nombre des Parisiens qui s'occupent de *canotage* plus ou moins sérieusement, plutôt moins que plus: Le nombre des *canotières* est assez considérable aussi, mais plus difficile à déterminer même approximativement : c'est une population essentiellement et doublement *flottante*.

Les deux ports principaux de la marine parisienne sont Charenton, en amont de la Seine, et Asnières, en aval. Ce dernier est le plus fréquenté et le plus renommé. On se rend à Asnières par les chemins de fer de Saint-Germain et de Versailles, à Charenton par le chemin de fer de Lyon.

LE BAL MABILLE

Dessin de M. Morin, gravé par M. Moller.

Depuis une trentaine d'années, la *gymnastique*, autrefois abandonnée aux acrobates, a pris rang dans l'éducation de la jeunesse et est suivie même après la sortie des classes et la fin des études. Elle est devenue tout à la fois une récréation et un moyen hygiénique.

Les lycées, les colléges, les principaux établissements scolaires pour les deux sexes sont pourvus d'appareils de gymnastique. Il s'est ouvert, en outre, sur plusieurs points de Paris, des *gymnases* destinés soit aux jeunes gens faisant leur éducation dans la maison paternelle, soit aux adultes. Le plus vaste, le plus complet et le plus fréquenté est le *Gymnase Triat*, avenue Montaigne, aux Champs-Élysées. On peut citer encore le *Gymnase de l'Olympe*, rue de Lille, 105; — *Saint-Honoré*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 14; — *Normal*, rue Bayard, 31; — *du Luxembourg*, rue de Vaugirard, 71; — *le Grand-Gymnase*, rue des Martyrs, 40.

Un exercice salutaire, jadis très-suivi en France et dont le nom est attaché à une des premières et plus grandes scènes de la Révolution, mais qui depuis avait été fort délaissé et qu'on a remis en faveur, c'est le *jeu de paume*. Paris ne possède plus qu'un jeu de paume couvert, c'est celui qui a été si malencontreusement bâti sur la terrasse septentrionale des Tuileries. Un jeu de paume à ciel découvert existe dans un des quinconces du jardin du Luxembourg.

Après ce jeu, qui a de la noblesse et de l'élégance, il est triste d'avoir à noter comme des exercices recherchés par la jeunesse bien élevée de Paris, *la boxe, la canne, le bâton* et l'ignoble *savate*, qui semblait devoir rester à tout jamais le partage des plus sales voyous. Il y a pourtant des maîtres pour enseigner de telles choses et de nombreux élèves pour se presser dans les salles où on les démontre.

BALS ET CONCERTS

PAR

CHAMPFLEURY

Miss Beecher-Stowe rendant compte, dans son *Voyage à Paris*, d'une excursion faite au jardin Mabille, s'extasiait sur la délicatesse des danseuses, l'élégance de leurs cavaliers et la parfaite distinction avec laquelle ils se livraient au quadrille. Observation curieuse à noter d'une Américaine, de l'auteur de l'*Oncle Tom*.

Ceci ne devrait-il pas faire réfléchir les esprits chagrins qui, dans tout spectacle ou tout plaisir, voient trop souvent des symptômes de décadence de la nation?

Sortant rarement de France, nous ne sommes pas à même de comparer les mœurs de nos voisins avec les nôtres; et malgré

l'amour-propre national, nous sommes tentés de médire des plaisirs que les étrangers envisagent d'un regard moins prévenu, la danse les initiant par certains côtés au caractère parisien qu'ils n'ont pas le loisir d'étudier à fond.

On comprend ainsi la romancière puritaine qui, ayant recueilli des observations sur les institutions d'un pays, le caractère de ses habitants, veut surprendre la jeunesse parisienne dans ses plaisirs. Ce jour-là le jardin Mabille devient un enseignement.

Tant d'esprits graves s'y promènent, tant de gens légers s'y plaisent! Là se remarquent ceux qui ne veulent pas vieillir et qui se réchauffent à la flamme de la danse.

Ces jardins sont les coulisses d'opéra du printemps; les arbres tiennent lieu de décors, l'air vaut bien la malsaine odeur du gaz, et le corps de ballet de Mabille, dans sa liberté et son imprévu, n'a rien à envier à l'organisation chorégraphique de l'Académie de musique.

Un moraliste peut plaindre les danseuses, gémir sur le métier qu'elles exercent. Moncrif, qui voulut mourir entouré de demoiselles du ballet de l'Opéra, répondrait que le plaisir est une des lois de la civilisation, et que vice pour vice, s'il y a vice, la galanterie parisienne est discrète et voilée, en regard des jouissances un peu grossières des peuples nos voisins.

On ne prétend pas ici absolutionner mademoiselle Mogador et lui donner le prix de vertu. La pauvre femme a confessé ses fautes; l'avenir l'a attendue, poignant, plus douloureux peut-être que pour sa rivale, la Pomaré, morte poitrinaire, dont l'épitaphe est inscrite sur un livre, non sur une tombe :

Voyage autour de Pomaré, reine de Mabille, princesse du Ranelagh, grande-duchesse de la Chaumière, par la grâce de la polka, du cancan et autres cachuchas.

Ces femmes, combien leur a pesé souvent le poids de leur réputation? La saisie ne s'est-elle pas acharnée plus d'une fois après leurs riches mobiliers? Le Mont-de-Piété ne s'est-il pas montré implacable envers leurs diamants? Et quand la pauvreté est apparue après la richesse, la fatigue prématurée après une jeunesse hâtive, l'abandon après le succès, l'amertume après le plaisir, ces femmes sont-elles à plaindre?

La décadence que quelques-uns constatent, c'est leur décadence.

Je cite deux créatures dont le renom date déjà d'une vingtaine d'années. C'était l'époque des grandes réputations chorégraphiques, mode aujourd'hui passée. On n'élève plus d'autels aux danseuses malgré leurs délicatesses modernes incontestables.

Tout se transforme, même la *Robert Macaire* et le *chahut*, que leurs obscénités feraient exclure des bouges de barrières. Une certaine

influence espagnole, jointe à une gymnastique que favorise l'usage de la crinoline, est la base de la danse actuelle. Danser un pied dans la main est pour une femme le premier pas dans le monde des bals publics. Tout dans la chorégraphie est réservé à la jambe, et Restif de la Bretonne, cet amoureux des petits pieds, qui surveillait lui-même la pointe du dessinateur Binet pour l'illustration de ses romans, Restif n'aurait pas assez d'enthousiasme pour chanter les bottes de Cendrillon des danseuses.

Lever la jambe est devenu un sacerdoce auquel on n'arrive qu'après de longues études. Combien d'honnêtes familles anglaises, père, mère et filles, assistent à ces tournois de Mabille, émerveillées de ce que l'art peut prêter d'appui à la pudeur dans ces poses audacieuses!

En 1865, le directeur du CHATEAU-ROUGE s'imagina de distribuer des prix à ses habitués : montres pour les danseurs, robes de soie pour les danseuses. L'affaire tourna mal, la jalousie amena des luttes. C'était pourtant une idée. On y reviendra le jour où un industriel comprendra que les bals ne peuvent offrir trop d'éléments variés et imprévus. Ne serait-il pas bon de convier dans ces endroits les diverses beautés de toute l'Europe, et d'opposer les femmes d'Orient aux femmes d'Occident?

Les courtisanes, dans l'antiquité, ne furent pas repoussées par les philosophes. Qu'elles comprissent les doctrines de Socrate et de Platon, le fait n'est pas absolument certain; elles essayaient de les comprendre, c'était déjà un résultat. L'éducation des danseuses françaises se fait par un enseignement qui correspond plus directement à leurs sensations, la musique.

Elles entendent quotidiennement des fragments de Beethoven, de Weber, de Mendelssohn et de Wagner dans les Casinos d'hiver. Quoique marchandes d'amour, soyez certains que de belles harmonies ont autant de prise sur leurs oreilles que les boucles de corail qui y sont attachées; car il ne faut pas médire de la musique qu'on entend dans ces endroits. Musard père a laissé vivante la tradition de coudre aux contredanses des adaptations d'opéras en vogue et les compositeurs français et italiens y apportent des mélodies si faciles, qu'à l'avance elles semblent taillées pour le quadrille.

Des galops et des polkas viennoises, quel esprit chagrin en ferait fi! Les natures poétiques se rappellent, à la tête de l'orchestre du jardin Mabille, le compositeur Olivier Métra, qui a introduit dans la valse de capricieuses mélancolies, sœurs des harmonies de Lanner, de Strauss et de Gungl.

La musique exerce une vive action sur la Parisienne, qui est aux femmes des autres nations ce qu'est dans le commerce l'*article Paris* aux produits étrangers. Du mouvement de la capitale, où les

êtres sont secoués par les vagues comme des galets, il résulte un poli auquel se reconnaît particulièrement la femme.

Tout devient leçon, enseignement, éducation de chaque instant, qu'elle écoute, qu'elle touche, qu'elle sente, qu'elle regarde.

C'est l'une d'elles, un peu orgueilleuse de son nouveau luxe (elle avait pour la première fois une voiture au mois), qui, sortant du bal, entendit un voyou dire, de sa voix de faubourg : « En voilà une faiseuse d'embarras avec son équipage, à quarante sous. » Il fallait se mettre au ton du gamin : « Faites avancer ma boîte, » dit la danseuse au commissionnaire. La *boîte* désarma le voyou.

On n'a pas la prétention, dans un si bref travail, de passer en revue tous les bals parisiens; tenter la comparaison des danseuses des diverses zones de la capitale serait inutile, tant de petits traités spéciaux ayant trait à la matière.

Mabille est le Casino d'été comme le Casino est le Mabille d'hiver. Si le personnel féminin est absolument le même, la promenade sous les arbres permet à des personnages plus considérables de s'y montrer. Feu le procureur général Dupin, conduit par sa gouvernante, s'y faisait remarquer dans ces dernières années, préparant peut-être, mais avec quels clignements d'yeux! un appendice à son discours sur le *Luxe des Femmes*.

Ces établissements ont *un jour* privilégié. Le jeudi, les danseuses émigrent vers la rive gauche. Il est de bon ton (relativement) de se montrer à la Closerie des Lilas, autrement dit Jardin-Bullier. Les danseuses vont se retremper avec la jeunesse des écoles et se contenter quelquefois, pour souper, d'un petit pain et d'une tasse de crème, elles qui tous les soirs traitent dédaigneusement la bisque aux écrevisses des meilleurs cabarets.

A la Closerie des Lilas la joie est sans mélange; ces dames n'y vont pas, suivant le mot consacré, « faire une affaire ».

Toute cette folle jeunesse du quartier latin se donne au quadrille de tel cœur, le plaisir est si bruyant, les déclarations tellement à la hussarde, que les danseuses sont trop payées par le plaisir.

Là saute l'avenir de la France : armée, barreau, parquet, science, arts et lettres. Par la porte de la Closerie des Lilas ont passé toutes les célébrités de la poésie, de la peinture, de la médecine, du droit et de la science. Les peintres y dessinent les portraits des Musette, et plus d'un jeune homme qui aspire à la gloire d'Alfred de Musset y rime des couplets pareils à celui-ci :

Près d'Irma la canotière,
Plus d'un étudiant
Songe au plaisir de *se taire*,
Tout en soupirant.

La Closerie des Lilas est vraiment un séjour enchanteur pour les danseuses à qui on adresse de si douces poésies; leurs noms ne sont-ils pas consacrés dans de petites biographies vendues sous les arcades de l'Odéon, mémoires égrillards auxquels a travaillé plus d'un publiciste en renom, qui plus tard se souviendra à peine, dans sa carrière politique, qu'il a signé la biographie de mademoiselle Louise Voyageur!

A Mabille, les hommes sont envisagés sous une apparence plus sérieuse. La jeunesse qui vit d'amour et d'eau fraîche n'y a que faire, et les messieurs porteurs d'un gros ventre ne sont pas invités, en entrant, à le déposer au contrôle. Au contraire, si à ce gros ventre se joignent des bagues aux mains, un diamant à la chemise et l'oreille écarlate, ce sont, de la part des dames, maintes aimables agaceries. Nul n'est tenu de parler français à Mabille : Anglais, Arabes, Américains, Espagnols profitent même de leur difficulté de prononciation. Ils sont toisés, cotés dès leur entrée et font prime. Un Valaque passe toujours à Mabille pour un prince, et un Brésilien trouvera de jeunes beautés décidées à subir ses plus terribles accès de jalousie.

O bal de Saint-Cloud, cher aux familles! ô Tivoli, resté dans la mémoire des provinciaux! vous apparaissez avec des charmilles honnêtes et bourgeoises sous lesquelles le Brésilien de 1866 s'ennuierait mortellement!

Ne faut-il pas prendre garde aux influences du temps! Il est des époques où un style gris et vertueux rend tout ce qu'il décrit gris et vertueux. Le bal de Saint-Cloud, contemporain des traductions des honnêtes romans d'Auguste Lafontaine, était-il plus favorable à la pureté des mœurs que le bal du parc d'Asnières! J'en doute un peu si je me reporte à une époque où le jeu, la prostitution et le suicide avaient élu domicile dans les galeries de bois, en plein Palais-Royal.

L'époque actuelle n'est pas seulement affamée de réalité; elle l'exagère et la fonce de couleurs noires.

« Voici maintenant, ouvrant leurs galeries pleines de lumière et de mouvement, ces Valentinos, ces Casinos, ces Prados (autrefois des Tivolis, des Idalies, des Folies, des Paphos), ces capharnaüms où l'exubérance de la jeunesse fainéante se donne carrière. Des femmes, qui ont exagéré la mode jusqu'à en altérer la grâce et en détruire l'intention, balayent fastueusement les parquets avec la queue de leurs robes ou la pointe de leurs châles; elles vont, elles viennent, passent et repassent, ouvrant un œil étonné comme celui des animaux, ayant l'air de ne rien voir, mais examinant tout.

. . . . . .

« La beauté interlope a inventé une élégance provoquante et

barbare, ou bien elle vise avec plus ou moins de bonheur à la simplicité usitée dans un meilleur monde. Elle s'avance, glisse, danse, roule avec son poids de jupons brodés qui lui sert à la fois de piédestal et de balancier; elle darde son regard sous son chapeau comme un portrait dans son cadre. Elle représente bien la sauvagerie dans la civilisation; elle a sa beauté qui lui vient du mal, toujours dénuée de spiritualité, mais quelquefois teintée d'une fatigue qui joue la mélancolie; elle porte le regard à l'horizon comme la bête de proie; même égarement, même distraction indolente, et aussi parfois même fixité d'attention. Type de bohême errant sur les confins d'une société régulière, la trivialité de sa vie, qui est une vie de ruse et de combat, se fait fatalement jour à travers son enveloppe d'apparat. »

Certes voilà qui est bien dit, et le croquis, par endroit, ne manque pas de réalité; mais c'est la sombre réalité particulière au poëte des *Fleurs du mal.*

Ces créatures capricieuses et coquettes (ne sont-elles pas femmes?) qui aiment la danse pour la danse, s'amusent de leurs propres mouvements, forcent la mode à suivre leurs inventions, servent d'interprète à l'étranger, répandent au dehors le secret des nouveautés chorégraphiques, et dont bien peu échappent à la Mort, qui, comme aux Vestales, leur demande raison d'avoir laissé éteindre trop jeunes le feu de leur virginité, le poëte ne les voit pas, et s'il rencontrait une Mimi Pinson, dont le type existe toujours (mais il faut savoir le découvrir), il la trouverait trop simple et trop naïve. Ce sont les gros vices noirs et bestiaux qu'il recherche :

« Parmi ces femmes, les unes, exemptes d'une fatuité innocente et monstrueuse, portent dans leurs têtes et dans leurs regards audacieusement levés le bonheur évident d'exister (en vérité, pourquoi?). Parfois elles trouvent, sans les chercher, des poses d'une audace et d'une noblesse qui enchanteraient le statuaire le plus délicat, si le statuaire moderne avait le courage et l'esprit de ramasser la noblesse partout, même dans la fange; d'autres fois elles se montrent prostrées, dans des attitudes désespérées d'ennui, dans des indolences d'estaminet, d'un cynisme masculin, fumant des cigarettes pour tuer le temps avec la résignation du fatalisme oriental; étalées, vautrées sur des canapés, la jupe arrondie par derrière et par devant en un double éventail, ou accrochées en équilibre sur des tabourets et des chaises; lourdes, mornes, stupides, extravagantes, avec des yeux vernis par l'eau-de-vie et des fronts bombés par l'entêtement. »

N'est-ce pas pousser à l'extrême la peinture des danseuses que le poëte entrevoit plus particulièrement dans les désolées compositions du vieux Guys?

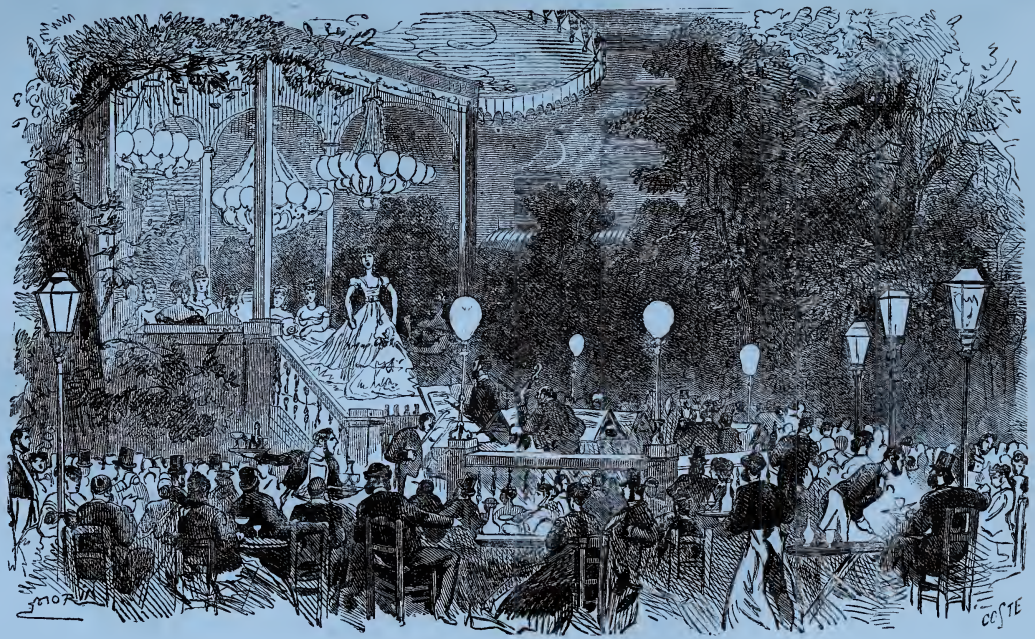

UN CAFÉ-CONCERT AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Dessin de M. Morin, gravé par M. Coste.

Il est certain qu'à mesure que la danseuse atteint le luxe, elle perd ce qui fut son meilleur lot, la gaieté. Aussi l'échelle des bals est-elle curieuse à redescendre. Qui va du BAL DOURLANS à la REINE-BLANCHE, de L'ÉLYSÉE-MONTMARTRE aux BALS DE BELLEVILLE, rencontrera successivement des couches de femmes de chambre et de laquais, de commis et d'ouvrières, de rapins et de modèles, d'êtres déclassés et inclassables, qu'on fera bien de laisser entre eux pour visiter le bal le plus élevé de tous (par sa position), le bal du lac Saint-Fargeau, sur le plateau des buttes Chaumont.

Là Paul de Kock, revenant de sa petite maison de Romainville le dimanche soir, retrouverait ses héroïnes favorites, la grisette dans sa pure essence. Des bras de son danseur la grisette saute dans une barque, car on canote à l'intérieur du bal en manière de rafraîchissement. Des treilles forment ombre à des avenues formées par des portiques en coquillages. L'une de ces avenues porte à son fronton le nom de Béranger, l'autre celui de l'auteur de *mon Voisin Raymond*. Là on croit encore à la bière de Mars, aux amourettes, aux croquets, et la *bavaroise* apparaît comme le symptôme d'un luxe étourdissant; là chante et sautille une jeunesse qui courageusement reprend son travail le lendemain, — à moins que le lundi soir ne soit consacré au café-concert.

Proches parents que bals et cafés-concerts. Ces derniers servent de divertissement au peuple, qui y apprend quelque chanson pour égayer les heures de travail.

Sans doute, dans les cafés, de choquantes individualités jouent un rôle un peu trop considérable. Qui les met à la mode, qui les acclame, qui reçoit dans l'intimité ces chanteuses qu'un Ribeira seul pourrait idéaliser, lui le grand idéalisateur des idiots et des pouilleux? Ne sont-ce pas les femmes du plus grand monde, qui capricieuses, ennuyées, disent à une vachère : — Toi, tu seras la reine des cafés-concerts, et tu ne m'humilieras pas par ta beauté!

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Aux établissements indiqués dans l'article qui précède, il faut en ajouter un assez grand nombre d'autres disséminés sur tous les points de la ville. Il serait trop long et peut-être inutile de les énumérer tous, car tel qui existe aujourd'hui sera peut-être fermé demain. La récente liberté donnée aux cafés chantants va sans doute augmenter le nombre de ceux qui sollicitent déjà le public. Peut-être aussi quelques-uns vont-ils se transformer en théâtres d'un ordre tout à fait inférieur, du moins quant aux dimensions des salles et des pièces.

Voici donc les principaux bals et cafés-concerts non compris dans l'article ci-dessus :

Le Casino, rue Cadet, bals et concerts.

L'Alcazar, rue du Faubourg-Poissonnière; concerts. Là a brillé Thérésa. Aujourd'hui mademoiselle Cornélie enthousiasme, avec des vers de Corneille et de Racine, les anciens fanatiques de *la Femme à barbe*.

L'Eldorado, boulevard de Strasbourg, où Suzanne Lagier a fait concurrence à Thérésa.

Le Jardin des fleurs, aux Champs-Élysées, bals et concerts.

Salle Herz, rue de la Victoire, concerts.

L'Athénée, rue Scribe, 15, concerts trois fois par semaine.

Salle Pleyel, rue Rochechouart, concerts.

Salle Érard, rue du Mail, concerts.

Le Casino du Palais-Royal, concerts et chants.

Audoin, grande rue de la Chapelle, concert.

Fraimont, rue des Trois-Couronnes, café-concert.

Mayer, faubourg Saint-Denis, café-concert.

Roisin (Veuve), boulevard de Strasbourg, café-concert.

Richefeu, boulevard Monceaux, café-concert.

Dourlans, avenue Wagram, café, bal.

Reine-Blanche, boulevard de Clichy, bal, jeux.

Élysée des Arts, boulevard Bourdon, bal, jeux.

Élysée Ménilmontant, à Belleville, bal, café, jeux.

Le Chalet, à Batignolles, café, jeux, musique.

Breton, boulevard de l'Hôpital, jeux, café, bal.

Bal du Commerce, à la Villette, danses.

Salle Pilodo, bals et concerts.

Café Fuerret, à Belleville, bals et concerts.

Parc Saint-Fargeaux, à Belleville, jeux, bals, concerts.

Bal des Délices, à Montmartre, danses.

Élysée Montmartre, boulevard Rochechouart, danses, café.

Le Salon de Mars, à Grenelle, bal, café.

Debray, à Montmartre, bal, café.

Bal de l'Empire, cour de Vincennes, bal, café.

Champeaux, chaussée Ménilmontant, bal, café.

Le Pré-aux-Clercs, rue du Bac, danses, café.

Tivoli d'Hiver, rue de Grenelle-Saint-Honoré, bal, café.

Valentino, rue Saint-Honoré, café, concert, bal.

Favier, à Bellevillé, café, concert, bal.

Dumont, à la Chapelle, café, concert, bal.

Folies-Robert, à Belleville, bal, café, concert.

Fossy, à Belleville, café, concert, bal.

Heck-Lotter, boulevard de Charonne, café, concert, bal.

Bal d'Orient, café, danses.

Jardin de Paris, à Montrouge, danses, café, musique.

Bal du Vieux-Chêne, rue Mouffetard.

CONCERTS DU CONSERVATOIRE.

Les concerts les plus recherchés et incomparablement les plus beaux de Paris, et peut-être du monde entier, sont ceux que donne la *Société des*

Concerts, dans la salle construite, vers la fin du siècle dernier, pour le *Théâtre des Menus-Plaisirs* et appartenant aujourd'hui au Conservatoire du Musique et de déclamation.

La Société des Concerts a été fondée, en 1828, par Cherubini et Habeneck. Le gouvernement lui accorda une faible subvention de 2,000 francs et l'autorisa à se servir de la salle du Conservatoire, dans laquelle Cherubini fit opérer les modifications nécessaires. Le premier concert eut lieu le 9 mars 1828. C'est Habeneck qui dirigeait l'orchestre; on n'exécuta que des morceaux de Beethoven.

L'excellent choix de la musique, la perfection à laquelle arrivèrent les exécutants, sous l'habile conduite d'Habeneck, donnèrent bientôt à ces concerts une vogue et une réputation qui n'ont cessé de s'accroître. M. Girard, successeur d'Habeneck, n'a pas laissé déchoir l'institution.

Ce n'est pas chose aisée que de se procurer des places pour les concerts du Conservatoire, qui ne sont qu'au nombre de sept, ayant lieu de quinzaine en quinzaine, le dimanche, de janvier en avril. Les loges et les stalles numérotées sont prises par abonnement et se transmettent quelquefois héréditairement. Les places non numérotées se louent à partir du 20 octobre. Les prix sont ainsi fixés : balcon et premières loges, 9 francs par place; — stalles d'orchestre, loge de rez-de-chaussée, couloirs d'orchestre et de balcon, secondes loges, 6 francs ; — troisièmes loges, stalles d'amphithéâtre, 3 fr. 50 cent. ; — parterre et amphithéâtre, 3 francs ; — loges sur le théâtre, 2 francs.

Cette année, la Société a donné une autre série de concerts, en dehors de la série des concerts d'abonnements et pour lesquels on a pu prendre des places aux prix ci-dessus indiqués.

CONCERTS PASDELOUP.

Ce que Cherubini avait fait pour un public d'élite, par la Société des Concerts, un artiste hardi et intelligent, chef de la *Société des jeunes Artistes*, M. Pasdeloup, entreprit de le faire pour cette masse de public qui n'est pas en état de mettre un haut prix aux plaisirs les plus délicats. En 1861, M. Pasdeloup, ayant pris des arrangements avec le propriétaire du Cirque du boulevard des Filles-du-Calvaire, annonça une série de huit *concerts populaires de musique classique*. Le prix des places était fixé à 3 francs, 2 fr. 50 cent., 1 fr. 25 cent., 75 cent. Le premier concert eut lieu le 27 octobre. Le succès dépassa toute attente. Les huit concerts annoncés durent être suivis d'une autre série d'égal nombre. Le dernier eut lieu le 13 avril 1862.

Depuis lors, chaque année, pendant le semestre d'hiver, M. Pasdeloup reprend ses concerts, qui ont lieu, chaque dimanche, au même Cirque et aux mêmes prix. Il n'y est exécuté que de la musique des maîtres : Beethoven, Mozart, Haydn, Weber, Meyerbeer, Mendelssohn, etc. L'affluence y est toujours immense et le succès va grandissant. Les *Concerts populaires* sont entrés dans les habitudes parisiennes.

LE SOMMEIL DE PARIS

PAR

Henry DE PÈNE

Le sommeil de Paris est une antiphrase, absolument comme la bienveillance des Furies poliment appelées Euménides par les Grecs.

Les vrais Parisiens ne dorment pas, ou si peu! C'est même un des signes auxquels vous êtes prié de les reconnaître. Partout ailleurs il y a des débauchés, des viveurs, des joueurs, des travailleurs insurgés contre le repos classique de la nuit; il y a, dans les autres villes, des voleurs et des demoiselles qui, selon la virulente expression de Balzac, *vont en journée la nuit.* Ce monde-là existe à Paris comme ailleurs; mais ce que vous ne trouverez qu'à Paris, ce sont de braves gens mariés, paisibles et vertueux, dont la principale vie s'allume le soir vers dix heures pour s'éteindre vers trois heures du matin, souvent plus tard.

L'autre jour on nous donnait *Freyschutz* au Théâtre-Lyrique; j'avais un Allemand dans ma loge. « Chez nous, me dit-il en voyant se lever le rideau pour la première fois vers huit heures et demie, l'opéra finit à présent; il est l'heure de souper et d'aller se coucher. » La soirée commençait à peine pour les Parisiens.

On fait tout plus vite qu'ailleurs, ce qui n'empêche pas d'arriver tard partout, parce que chacun a trop de choses à faire. Nos oisifs surtout sont accablés! Les oisifs et les jolies femmes ne sont jamais prêts; c'est pour cette aimable catégorie, de laquelle le monde reçoit toujours les lois, qu'on a institué les dîners à sept heures et demie, les spectacles à neuf, le commencement des bals à minuit, le souper à trois ou quatre heures du matin, et le sommeil après, si l'on peut et s'il y a du temps pour lui. Car, notez ceci : on ne se lève pas tard à Paris.

Quand nous voyons, dans Shakespeare, Macbeth qui vient de tuer Duncan, s'écrier en faisant de grands bras : « Il m'a semblé entendre une voix crier : Ne dors plus!... Macbeth a tué le sommeil, le sommeil innocent, le sommeil qui trame l'écheveau débrouillé du souci, le sommeil, mort de la vie de chaque jour, bain du travail douloureux, baume des âmes blessées, second service

fourni par la grande nature, aliment suprême du banquet de la vie », on admire le grand poëte anglais et son éminent traducteur, M. François-Victor Hugo, mais l'on s'étonne, si l'on est vraiment Parisien dans la moelle, que ce Macbeth fasse tant de bruit de son sommeil perdu. Qui est-ce qui dort? Est-ce que vous dormez? Est-ce que je dors? Et cependant, que je sache, nous n'avons jamais tué Duncan.

A force de jouer le maximum en permanence à ce jeu des veilles, on voit de temps en temps des Parisiens s'avouer vaincus et demander une heure de trêve. Les Parisiennes, jamais!

Le métier de jolie femme constitue ici une assez bizarre tyrannie à deux fins; on est chargé soi-même d'autant de chaînes qu'on en impose aux autres. Tout le monde vous obéit, mais il faut toujours être aux ordres de son peuple. Les jolies femmes ainsi classées, étiquetées, gradées, n'ont pas le droit de faire relâche. Aussi pour faire face aux exigences de cette fonction enviée et terrible, il est nécessaire de consulter au moins autant les forces de son âme que les lignes de son visage. Une jolie femme, telle que je l'entends, de celles que dans l'argot d'hier, déjà passé de mode aujourd'hui, on appelait tantôt *cocodètes* et tantôt *cocottes*, selon leur monde, pourrait plutôt être quasi laide au gré des lois du Beau absolu, que de n'avoir pas un corps d'acier trempé pour tous les exercices du sport et à l'épreuve de toutes les veilles. On peut avoir le nez trop long ou une bouche irrégulière et tenir très-bien sa place dans l'état-major des beautés parisiennes; mais renoncer à paraître : aux Courses par certains beaux jours de printemps; sur le lac du bois de Boulogne quand la gelée permet et ordonne de chausser le patin; à tel bal, à tel spectacle, à tel souper, à telle partie de campagne ou de jeu, cela équivaut à donner sa démission, et comme qui dirait : à rendre ses galons. Il y a du clown pour la force et pour la souplesse aussi dans toutes ces créatures extérieurement fragiles que Paris met en vedette sur l'affiche de sa civilisation.

A cette vie-là vous croyez peut-être que l'on vieillit plus vite qu'ailleurs. Détrompez-vous. Le Parisien se conserve dans sa fournaise de soucis brûlants et de plaisirs chauffés à une température chaque jour plus extrême, bien mieux que le provincial à l'ombre de sa maisonnette tranquille. Permettez-moi une comparaison triviale : l'homme qui marche et s'agite tout le jour usera moins vite son habit et le vêtement qui n'a pas de nom dans la langue anglaise, que le travailleur immobile qui reste tout le jour devant son écritoire, ou le paresseux inféodé à son fauteuil comme le colimaçon à sa coquille. Le bureau et le coin du feu fatiguent l'étoffe dont nous sommes vêtus bien plus que le grand air, les

allées et venues, les exercices même violents. Ceux-ci peuvent causer des accrocs; on les raccommode. De même, s'il s'agit non plus des tissus qui nous couvrent mais de la matière même dont le corps humain est fait, la monotonie et l'alanguissement en sont les plus prompts destructeurs, à petit bruit, comme les termites font leur œuvre. L'extérieur du bâtiment, aucune cause apparente n'est venue l'ébranler, il était à l'abri des grands orages; il a ses fondements dans un sol tranquille et nullement mouvant; mais la maison était minée sourdement et les charpentes viennent à se rompre, un beau jour, comme rongées par une moisissure intérieure.

C'est ce qui arrive souvent aux provinciaux calmes comparés aux Parisiens sans repos. Quand je rencontre mes contemporains, jeunes encore et si vieux une fois qu'ils ont été chercher un port loin des tempêtes parisiennes, nous nous étonnons réciproquement. Ils sont portés à croire que nous nous conservons au moyen de je ne sais quel maquillage perfectionné dont le secret, malgré le télégraphe et les chemins de fer, n'a pu encore venir jusqu'à eux. Notre secret est bien simple : nous ne vieillissons pas parce que nous n'en avons pas le temps. Un pas de plus dans cette voie, et, en vérité, je crois que l'on ne trouverait plus le loisir de mourir. S'il est vrai que dans les deux ou trois premières journées qui suivirent la stupeur de la révolution de Février, aucun décès, pour la première fois depuis que Paris existe, ne fut constaté dans l'immense cité, c'est un argument qui prouve bien l'empire exercé par l'intérêt des circonstances qui nous entourent.

L'ennui, voilà l'ennemi; et j'avoue que je ne comprends pas qu'on s'ennuie à Paris. Il semble qu'il faut y mettre bien de la bonne volonté et en faire fabriquer tout exprès pour soi, car il n'y en a pas sur le marché parmi les denrées courantes. Je ne suis pas un fanatique du temps où je vis, et je sais tout ce qu'il peut envier à d'autres; mais du matin au soir et du soir au matin, si ce n'est de la vie, c'est au moins de l'étourdissement à dose enivrante. On n'a pas besoin de spiritueux ici. L'air seul que l'on respire est un excitant. Dans le jour, dix endroits nous réclament à la fois. Il n'y a plus d'existences exclusivement parquées, comme jadis, les unes dans le travail, les autres dans l'oisiveté. Le plaisir tente tout le monde, et le travail atteint tout le monde. On dépêche le plaisir pour ne pas faire attendre le travail; on fait galoper le travail pour arriver plus vite au plaisir.

Le Parisien ne respire un peu qu'une fois la nuit venue; heureux quand il trouve une demi-heure entre les deux moitiés de sa journée de vingt-quatre heures pour se rafraîchir en changeant de harnais. Les uns s'habillent au cercle, ils n'ont pas le temps

de rentrer chez eux; les autres rentrent, et tout en s'habillant dictent des lettres, donnent des audiences ou lisent les livres que, par hasard et par exception, il faut absolument lire. Un de nos amis nous disait l'autre jour que, depuis dix ans, il n'avait plus trouvé d'autre instant pour la lecture que celui de sa toilette.

On dîne — fort tard — et sobrement pour des gens qui ne s'attellent guère pour de vrai qu'une fois par jour à la fourchette. Que le Parisien dîne au restaurant, en famille ou en ville, à quelques nuances près le même principe gouverne sa table et son appétit. Une habitude des temps nouveaux c'est l'habit noir, tous les soirs, même quand la circonstance ne paraît pas l'exiger impérieusement. Au camp, le militaire est toujours en uniforme. Depuis que la vie est devenue un combat sans trêve, les civils ne désarment plus; tous les soirs l'habit, c'est la consigne. De combien de médailles ces habits-là ne seraient-ils pas couverts si la valeur des simples *pékins* était mise à l'ordre du jour et si les campagnes de la vie mondaine nous étaient comptées!

Il y a quelques douze ou quinze ans, quand celui qui dépêche ces lignes sur le train du moderne Paris s'élançait des bancs du collége sur les stalles des premières représentations, c'était, le carnaval venu, un grand effroi que ces samedis du bal de l'Opéra commençant à une heure indue, à minuit, comme pour indiquer, par le choix même de cette heure infernale, les maléfices qui s'y accomplissaient au commandement de l'archet de Strauss. — Strauss régnait déjà en ce temps-là. — A présent, minuit, mais c'est l'heure commune et toute naturelle pour entrer au bal. On a eu le temps jusque-là de faire une ou deux visites, de lire ses journaux, de fumer son cigare, d'entrer dans un théâtre. Il n'y a pas de bal bienséant qui commence avant minuit. Votre mère et votre sœur ne peuvent plus s'effrayer de vous voir lancé dans ce tourbillon des folies nocturnes quand elles-mêmes ne vont pas plus tôt en soirée au Ministère ou chez leurs amis.

Le bal de l'Opéra est demeuré une des expressions les plus vives de la fièvre parisienne. Tous les ans il est beaucoup question de sa décadence. C'est une lamentation convenue à laquelle il ne faut pas s'arrêter outre mesure. Le mot décadence s'applique mal à une chose dont la nature même est d'être basse. Les hommes gantés et le petit nombre de femmes délicates qui vont là, sous le masque, justement pour respirer un élément ignoble étranger à leurs habitudes, ne trouveraient plus ce qu'ils cherchent si la trivialité était absente. Entre toutes les odeurs du Paris nocturne et toutes les formes de son soi-disant sommeil, celle-ci est toujours une des plus violentes et des plus en relief. C'est un salmigondis de tous les âges, de toutes les classes, de toutes les conditions, de

toutes les fortunes, de toutes les misères. Les gentilshommes y sont en compagnie de leur tailleur, de leur bottier, de leur coiffeur, et l'on y a souvent sa blanchisseuse sous la main. Je ne dis pas non, et ce pêle-mêle a bien son charme, à ce qu'il paraît. Croyez-vous, d'ailleurs, que, dans les salons réputés les plus purs, on n'admette pas des disparates aussi criantes, et lorsqu'un lis de pureté s'y vient asseoir à côté d'une duchesse de Maufrigneuse dont les scandales sont affichés aux quatre coins des clubs de Paris, est-ce moins révoltant? Et cependant cela se tolère.

Sans tolérance, que deviendrait le monde?

Les bals de l'Opéra survivront-ils à l'Opéra actuel, suivront-ils Meyerbeer, Rossini, Auber dans le nouveau et immense Palais que leur élève, en ce moment, l'architecte Garnier? *On se le demande*, pour employer la locution populaire, qui, grâce aux *Bons Villageois* de M. Sardou, remplaça un moment le *that is the question* stéréotypé de Hamlet, prince de Danemark.

Toujours est-il que M. Strauss, le chef d'orchestre des bals de la Cour et des bals de l'Opéra en même temps et le fermier de ces derniers, n'a renouvelé, au mois de septembre 1866, son contrat avec l'administration de l'Académie impériale de musique que jusqu'à 1870, époque présumée de l'ouverture de l'Opéra nouveau, et si celui-ci venait à être prêt avant l'heure fixée, M. Strauss, sans indemnité, verrait tomber son privilége. On n'a pas voulu vouer d'avance aux saturnales des samedis de carnaval les magnificences vierges qui s'édifient à côté du Grand-Hôtel. Pourtant, je ne saurais croire à la mort d'une pareille institution. Déjà, vers 1851, après le coup d'État, il fut question de l'abolir; une intervention, dont la puissance était sans réplique, sauva les bals de l'Opéra. Les ministres d'alors désiraient unanimement signer leur arrêt de mort, et à l'appui de cette condamnation invoquaient des considérations analogues à celles qui firent fermer les jeux de Paris, sous le gouvernement de Juillet.

De gros chiffres argumentent en faveur du maintien des bals de l'Opéra.

Depuis le mois de décembre 1854, jusqu'à la dernière saison, en douze carnavals, sous la direction de ce Strauss, dont le nom veut dire valse, l'administration des bals a versé à la caisse de l'Opéra une somme de 637,345 francs et 45 centimes, et à celle des hospices 283,629 francs, 10 centimes. Notre exactitude ne vous fait pas grâce même des centimes. Pendant ces douze années, cent quarante-deux bals ont vécu, et chacun a rapporté, en moyenne, 15,092 francs. Pendant que nous sommes dans les chiffres, voulez-vous celui du personnel mis en réquisition pour le service des bals? Il n'est pas au-dessous de 5,500.

LA SORTIE DU BAL DE L'OPÉRA

Dessin de M. E. Morin, gravé par M. Moller

Je ne parle que pour mémoire du surcroît de recettes qu'ils font tomber dans la poche du restaurateur, du costumier, de la gantière et aussi du décrotteur du coin. Les Monts-de-Piété doivent également un cierge à cette débauche hebdomadaire qui ne manque point de leur apporter un surcroît d'opérations.

Les conditions de M. Strauss sont celle-ci : 52,000 francs de fermage net, dûs par lui annuellement quand même les recettes ne couvriraient pas ses dépenses, plus, au profit de l'Opéra, une participation d'un quart dans les bénéfices de l'affaire, lorsque ceux-ci dépassent une certaine somme. En 1854-55, ce droit de participation produisit *zéro*; en 1864-65, il a atteint le chiffre le plus considérable auquel il ait encore pu monter : 13,360 francs, indice irrécusable d'une prospérité toujours croissante. La foule a pourtant diminué aux bals de l'Opéra, mais l'augmentation des prix des entrées et le progrès des exigences fashionables, grâce auquel il n'est plus permis à un gentleman qui se respecte de se passer d'une loge, ou tout au moins d'une fraction de loge, ont comblé, et au delà, le déficit. Tel qui entrait autrefois avec un billet de six francs ne peut faire moins maintenant que de payer un louis son fauteuil dans une première loge : sans cela, il se voit déchu, déclassé, *disqualifié*, comme on dit en langage de sport.

La période contemporaine, que l'on pourrait appeler la période-Strauss, en opposition à la période-Musard, se distingue surtout par l'envahissement de l'habit noir et du domino. Encore un pas dans cette voie et le costume n'y vivra plus qu'à l'état de tradition, comme la tragédie à l'Odéon. J'ai vu le temps, moi qui vous parle, et dont les souvenirs ne remontent pas bien haut dans la nuit des temps où, tous les samedis que faisait le carnaval, un artiste comme Desbarrolles, le chiromancien d'aujourd'hui, alors seulement peintre, écrivain, ami et compagnon de voyage de Dumas, était visible à l'Opéra, en Espagnol. Cela ne surprenait personne. A présent, on parlerait d'enfermer comme aliéné l'homme d'un certain sérieux par ailleurs qui ne reculerait pas devant des excentricités de cette force.

Cependant ils étaient déjà bien passés les grands jours, que je n'ai pas vus, de Musard porté en triomphe par les titis frénétiques, du galop infernal, du quadrille de *la Chaise cassée*, que remplaça plus tard un coup de pistolet, qui lui-même eut pour successeur la décharge d'un petit mortier! Ce n'était plus seulement de l'excitation à grand orchestre; l'artillerie s'en mêlait et devenait un instrument aux ordres de ces mêlées dansantes; l'ivresse de la poudre se combinait avec les autres ivresses. Ceux qui n'ont pas vu ces choses n'ont rien vu, paraît-il.

Les derniers beaux temps du quadrille échevelé correspondent

aux noms de Rigolboche, de Finette, d'Alice la Provençale. A cette trinité d'étoiles se rattacha pendant deux hivers toute une espèce de littérature. Le cancan, pour appeler cette chorégraphie par son nom, eut ses historiographes, les uns railleurs, les autres convaincus. *Mea culpa !* Nous faisions alors, sous un pseudonyme, notre partie dans le feuilleton parisien de l'*Indépendance belge*, et je ne sais quelle idée nous prit un jour d'entreprendre l'apothéose ironique de cette Rigolboche. On ne l'appelait encore, à son aurore, que Marguerite la Huguenote. Nous ne l'avions jamais vue, ni à l'Opéra, ni ailleurs. Quelqu'un nous en parla comme d'une fille adroite, délurée, s'entendant mieux qu'aucune autre à lever la jambe et à lancer les traits du langage poissard. Nous nous amusâmes à lui faire un piédestal de publicité, non pour elle-même, mais comme pour éprouver *in anima vili* la puissance du journal dans lequel nous écrivions. Le retentissement de cette plaisanterie dépassa de beaucoup notre attente et nos désirs. Encouragé par le succès et surtout, comme il arrive toujours en journalisme, excité par la contradiction à soutenir notre paradoxe, au lieu d'un article, nous fîmes une campagne. Rigolboche fut illustre dans le monde entier, absolument comme Thérésa devait l'être un peu plus tard. Nous sentions bien quelques remords d'avoir tant contribué à élever cette gloire sur le pavois. Quand parurent les mémoires de cette divinité ornés d'une photographie, à leur première page, qui la représentait à cheval sur un socle, et faisant à ses contemporains ce geste insolent du gamin qui s'appelle : un pied-de-nez, il nous sembla un peu, à part nous, que nous étions vis-à-vis de cette bizarre idole fabriquée par notre plume et qui se moquait d'elle et de tout le monde, dans la situation du docteur Faust en face de l'homunculus qu'il a créé et qui le raille, ou bien encore comme l'apprenti sorcier de Gœthe, qui veut se faire servir, lui aussi, par le balai magique qui obéit à son maître. Il le met bien en mouvement, mais il ne peut plus l'arrêter. Il lui a commandé d'aller chercher de l'eau; le balai obéit; il obéit trop; un fleuve coule dans la maison. Telle, Rigolboche menaçait de submerger le chroniqueur qui l'inventa.

Ce n'est pas seulement le bal de l'Opéra qui fut témoin de ses triomphes; elle monta sur la scène des Délassements-Comiques, à Paris: elle voyagea et triompha, à l'étranger. A présent, on raconte que, complétement disparue de sa sphère bruyante d'autrefois et pourvue d'un triple menton, elle mène une vie florissante et tranquille, dans je ne sais quel canonicat. Ses émules, Alice la Provençale et Finette, ont aussi fait une fin dorée. Nulle ne les a remplacées jusqu'ici, et le trône est vacant, le sceptre en deshérence. Quatre gaillards, sculpteurs ornemanistes de leur

profession et bons ouvriers, à ce qu'on assure, excellents danseurs bouffes incontestablement, grimés et costumés avec un art grotesque, ont bien naturalisé un quadrille d'où les femmes sont exilées, comme la poésie de la république de Platon. On appelle ces farceurs, dans le vocabulaire des bals de l'Opéra, Clodoche, la Normande, la Comète et Flageolet. Leurs noms ont brillé sur l'affiche de plus d'un théâtre et ils ont fait recette, toujours en exhibant leur fameux quadrille, déhanché, furieux, hideux. L'étranger même a subi et fêté leurs voyages. C'est nous qui sommes à blâmer plus qu'eux de cette décadence chorégraphique; les peuples ont toujours les quadrilles qu'ils méritent.

Défendons, en passant, les bals de l'Opéra contre un bruit calomnieux. On dit toujours et l'on imprime trop souvent que les danses y sont salariées et que l'administration sait le prix auquel lui revient l'entrain de ses fêtes. Erreur! Clodoche et compagnie ont leurs entrées, rien de plus, et ils n'ont même pas voulu les accepter gratuitement. A eux quatre, en collaboration, ils ont travaillé, composé, ciselé, fouillé un très-original coffret où ils se sont représentés eux-mêmes, en bas-relief, dans leurs costumes et leurs ébats. Strauss, qui est un grand collectionneur devant l'Éternel, vous montrera cela, quand vous voudrez, parmi ses bibelots précieux. Quant à la Rigolboche, elle était si loin d'émarger pour lever la jambe qu'elle payait la location de sa loge, pour la saison, quelque chose comme un billet de mille francs, ni plus ni moins que vous et moi.

Sans raconter ici l'histoire trop longue des bals de l'Opéra, on peut noter d'une plume rapide quelques particularités curieuses de leurs annales. C'est le Régent qui les établit par ordonnance du 31 décembre 1715, et le premier fut donné le 2 janvier 1816. Les gens les plus qualifiés y dansèrent avec fureur. Un chevalier de Bouillon fut récompensé par une pension de six mille livres pour avoir suggéré l'idée de ce beau divertissement.

On avait imaginé de fabriquer des figures de cire qui ressemblaient parfaitement à des personnes de la cour. Sur ce premier masque nous lisons, dans les mémoires du temps, qu'on en plaçait un autre de pure fantaisie. Ces deux visages superposés, tous deux trompeurs, alternant l'un avec l'autre, eurent des succès que l'on s'explique aisément, dans la première ferveur de l'intrigue. Mais, bon Dieu! devait-on assez étouffer sous cette double enveloppe!

Au bal de l'Opéra du 17 février 1767, la diplomatie se montra en corps, avec l'épée. Les ambassadeurs avaient demandé et obtenu du roi Louis XV la licence de se promener au bal de l'Opéra, l'épée au côté, comme les princes du sang. Où la dignité va-t-elle se nicher!

C'est au bal de l'Opéra que fut mis en vente, le dimanche gras de 1774, le quatrième mémoire sur le procès de Beaumarchais contre Goëzman. Quatre mille exemplaires en furent vendus séance tenante.

Dans des temps plus modernes, sous la direction illustre de M. Véron, le bal de l'Opéra, affermé alors à M. Mira, subit une phase de demi-sommeil. Les bals *masqués* et *costumés* de l'Opéra n'étaient alors masqués que pour les femmes et costumés pour personne. Le bal des Variétés avait le monopole du quadrille échevelé, par lequel l'Opéra ne se laissa pas envahir sans protestation. Mais les bals d'une vertu relative, dont M. Mira était fermier, ne rapportaient guère, bon an, mal an, que douze mille francs à l'administration, et c'est en vain que l'entrepreneur s'évertuait en combinaisons pour augmenter son public : tantôt des divertissements par les plus jolis *rats* de la maison ; tantôt des tombolas avec lots de cachemires, d'argenterie, de tableaux de maître. Une fois, ce fut des grotesques à petit corps et à grosse tête, représentant, comme une sorte de Panthéon-Nadard animé, des personnages célèbres, Paganini, Vestris et même Becquet, le spirituel Becquet des *Débats*, Étienne Becquet, l'auteur du *Mouchoir bleu*. « Rien n'attirait la foule, a dit un spirituel historien de l'Opéra, pas même les danseurs espagnols, la Dolores et Camprubi, qui se produisirent pour la première fois à Paris, aux bals de l'Opéra. »

La foule s'y rua, au contraire, lorsque définitivement la furie des saturnales fut autorisée.

Quand MM. Roqueplan et Duponchel prirent la direction de l'Opéra obéré par les mauvaises affaires du consulat précédent, celui de M. Léon Pillet, ils trouvèrent un fermier, M. Grimaldi, qui leur offrait 250,000 francs de leurs bals pendant dix ans. Cela se passait en 1847.

Depuis lors, vingt ans se sont écoulés, pendant lesquels Paris a souvent changé de fièvres ; tantôt c'est l'idéal et tantôt la matière qui a allumé ses nuits, mais il a toujours continué à ne pas dormir.

ÉTABLISSEMENT DE LA COMPAGNIE DES INDES

RUE RICHELIEU

LA COMPAGNIE DES INDES

A PARIS

80, RUE RICHELIEU

Il est bien difficile de fixer la limite où finit l'industrie, où l'art commence : nombre d'œuvres reconnues libérales, peinture, dessin, sculpture, que sais-je? sont simplement œuvres de métier, c'est-à-dire produit banal de la tradition, — et à côté de ces infimes résultats d'un travail sans invention, sans originalité, on voit surgir dans l'industrie des objets merveilleux dont le seul tort est de ne point dater de quelques siècles.

Nous avons consacré de longues pages aux beaux-arts, aux monuments, aux curiosités, devons-nous oublier ces admirables tissus de l'Inde où tout, — contexture, dessin, couleur, — tout jusqu'aux moindres détails, est inventé et inimitable, ces éblouissants cachemires dont la mode a définitivement imposé le monopole à la France? devons-nous oublier ces dentelles de toutes sortes dont souvent, en dehors même de la difficulté d'exécution à l'aiguille ou aux fuseaux, l'esquisse seule est un chef-d'œuvre? *Paris-Guide* doit donc citer la COMPAGNIE DES INDES.

Depuis sa fondation, cette maison renouvelle par périodes de cinq années, et tient permanents à Kachmyr et à Umretsur deux agents français : de cette façon, elle importe directement, vend à Londres au commerce et saisit pour Paris, en sa propriété exclusive, toute primeur, toute pièce exceptionnelle.

Elle a pu même obtenir pour l'Exposition quelques-uns de ces châles qui jusqu'ici n'avaient jamais été livrés à l'exportation, qui n'étaient jamais sortis des mains du ministre du Maharajah qu'à titre de cadeaux à de grands personnages, à peu près comme les produits de nos manufactures de Sèvres et des Gobelins. On peut

voir ces raretés dans l'élégant pavillon indien que la Compagnie des Indes a fait construire par M. G. Dieterle dans le Parc, entre le théâtre et la cascade. (*Fig. ci-contre.*)

D'autre part, ce grand établissement, auquel n'ont manqué ni les encouragements du public ni ceux des jurys, a non-seulement donné une extension considérable à la production de toutes les dentelles, mais surtout a marqué cette fabrication d'un caractère très-nouveau et de l'ordre le plus élevé.

On sait l'importance en quelque sorte sociale de cette industrie au point de vue du bien-être et particulièrement de la moralisation des classes laborieuses : loin de présenter les désastreuses conséquences de la concentration dans les usines, elle assure à l'ouvrière la vie du foyer, la vraie vie de famille. Point de grandes manufactures : le travail gai, sain, qui n'interrompt ni les devoirs ni les joies du ménage; des jeunes filles, des mères que le voyageur aperçoit, pendant la belle saison, penchées sur l'aiguille, le long des villages flamands, ou disséminées de la façon la plus pittoresque dans les paysages de Normandie. La Compagnie des Indes, par sa production considérable, a donné la plus large impulsion à cette industrie en France et en Belgique : elle a fondé quatre établissements principaux, créé de nouveaux centres; — de concert avec le maire, M. Bertrand, député du Calvados, et sous son patronage, elle a même doté la ville de Caen d'une *École municipale* de dentelles.

Donc, — comptoirs dans l'Inde, maison à Bruxelles, nombreux établissements en Normandie, — on peut facilement imaginer quelle quantité énorme de marchandises, de merveilles variées viennent chercher leur débouché aux magasins de la rue Richelieu, et combien il est intéressant de visiter ces collections, que les directeurs, MM. *Verdé-Delisle* frères, sont aussi heureux et empressés de montrer en détails aux simples curieux qu'aux acheteurs.

A. Lacroix.

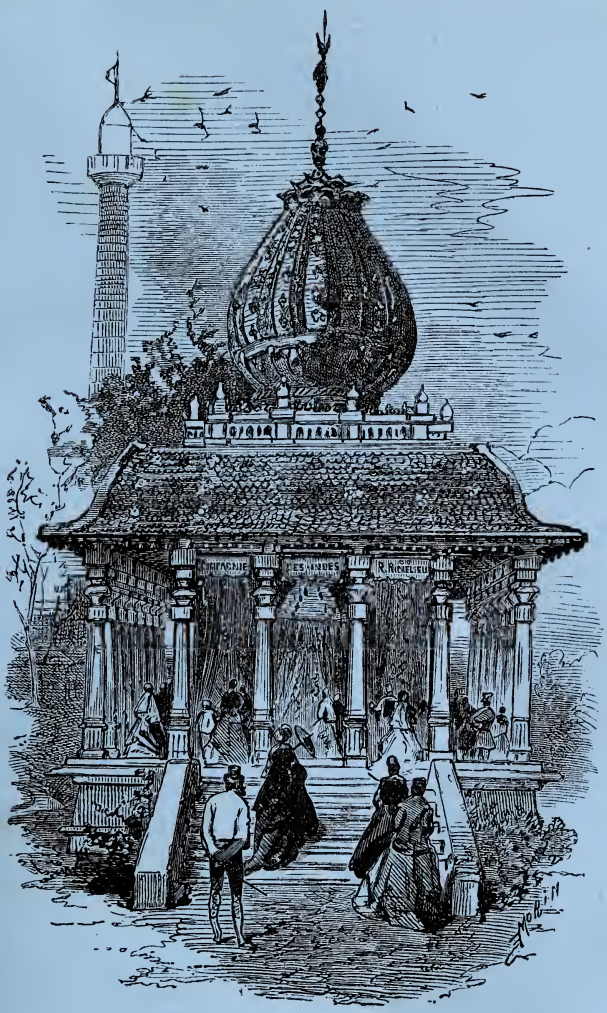

PAVILLON DE LA COMPAGNIE DES INDES

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

II

LES ÉTRANGERS A PARIS

—

LES PAYSANS A PARIS

PAR

Madame Juliette LAMBER

Autrefois, lorsqu'un paysan retournait dans son village après avoir visité Paris, ses concitoyens l'admiraient comme un homme qui vient d'accomplir un acte extraordinaire. Cet exploit lui faisait perdre son nom. Ce n'était plus Jacques, fils de Jean, mais un homme revêtu d'une dignité nouvelle; et de même que le maître d'école s'appelle en sa commune « le maître d'école », tout paysan qui avait vu la capitale s'appelait « le Parisien ».

Aussi intéressant pour ses proches que s'il eût parcouru l'Inde et la Chine, pays auxquels les villageois ne croyaient pas il y a un quart de siècle, notre voyageur était jusqu'à sa mort le héros de sa bourgade. Chacun subissait, même à la ronde, l'attrait des récits du *Parisien*. On en a vu qui sans terres, sans bêtes, sans argent, trois conditions mauvaises pour arriver aux honneurs, devenaient conseillers municipaux par la seule vertu d'un voyage de huit jours à Paris.

Le dimanche, sur la place de l'Église, tandis que les jeunes gens jouaient aux boules, aux veillées durant le long hiver, dans les repas de noce, les discours d'un *Parisien* commençaient au milieu du silence pour finir au bruit des applaudissements. La gloire du voyageur était toujours la même, toujours certaine, lorsqu'il n'essayait pas d'y ajouter par des considérations prétentieuses ou savantes. Avec les vieux paysans de France, naïfs et simples, il fallait, pour être écouté, employer la facile comparaison. Voici comme invariablement un *Parisien* de village racontait Paris avant

la création des chemins de fer : « C'est une ville cinq cents fois plus large et plus longue que notre chef-lieu de canton; les plus laids magasins y sont du tout au tout plus beaux que la boutique de l'horloger D... n'est belle; il y a des églises six fois plus grandes que la nôtre et dorées de haut en bas comme les têtes d'ange de nos chapelles; on rencontre de par les rues, qu'il pleuve ou qu'il neige, autant de monde qu'à la foire du bourg lorsque le soleil brille aux quatre coins du ciel. »

Aller à Paris, maintenant, est chose facile; les trains parfois s'arrêtent au seuil de la porte du paysan. L'homme rare qui s'appelait le *Parisien* a disparu. J'ai connu l'un des derniers; j'ai assisté à ses luttes. Une voie ferrée coupa son village en deux. Il essaya de persuader à ses admirateurs de la veille que les chemins de fer étaient une invention de Satan; mais ceux-ci, qui entrevoyaient déjà pour eux-mêmes le bonheur d'un voyage semblable à celui qui l'avait rendu célèbre, étaient calmés, refroidis. Ils le plaisantèrent. Pauvre homme! La vue d'un train de plaisir dans lequel montèrent cinquante de ses anciens auditeurs faillit lui faire perdre la raison.

On pourrait aujourd'hui dépeindre avec trois figures les paysans qui font le voyage de Paris : il y aurait l'important, le naïf ou désappointé, et bonhomme, l'antique bonhomme, autrefois si gaulois, si gouailleur, resté malin, mais soupçonneux, craignant sans cesse d'être berné, et devenu insupportable depuis qu'il lit les *faits divers* dans les petits journaux. Ce bonhomme-là débarque à Paris sans bagages. Sitôt qu'il est monté en omnibus, il observe ses voisins avec attention. Ne craignez pas qu'il descende dans un quartier qu'on lui recommande en route! S'imaginant être signalé à quelque bande de voleurs depuis sa sortie du village, il fait de grands efforts pour échapper à leur poursuite. Résolu de ne point dormir dans son auberge de banlieue, il prend la fièvre le lendemain de son arrivée. Malgré ses doubles poches sur lesquelles il a toujours les mains, il n'ose ni s'arrêter devant les boutiques, ni se perdre dans la foule. Son inquiétude, l'agitation extérieure l'étourdissent, l'empêchent de rien comprendre aux choses qu'il voit confusément. C'est un pêcheur des côtes emporté au large et perdu dans la tempête.

« Il me semble, me disait un de ces paysans, qu'à Paris je marche avec mes bras autant qu'avec mes jambes; que la foule est une grande vague prête à m'engloutir; je la repousse, je nage, mes forces s'épuisent, mes esprits se dérangent, j'ai peur et je m'enfuis! »

Le naïf ou désappointé arrive dans la capitale plein de feu et d'enthousiasme, les yeux grands ouverts pour admirer. Il a cru

tout ce que les plaisants lui ont conté sur Paris; il rêve des magnificences surnaturelles, les splendeurs fantastiques des contes de fée. Le voilà surpris d'abord de voir les rues pavées de la même façon ou couvertes de la même poussière que les grandes routes de son département. Le palais des rois, bâti en pierres, lui fait hausser les épaules: il eût voulu les Tuileries en or massif ou pour le moins en cuivre doré. Son étonnement devient douloureux au spectacle des colonnes qui ornent les places publiques et qu'il se représentait crevant le ciel. A chaque curiosité que les Parisiens lui montrent, son désappointement s'accroît; il s'en va de rue en rue, l'œil triste, les jambes découragées, les bras sans vigueur, et murmurant : « Quoi! Paris ce n'est que ça? »

Trois mois à l'avance l'important annonce le jour et l'heure de son départ; il se charge de cent commissions, se fait accompagner au chemin de fer. Si quelqu'un des siens s'avise de lui dire, au moment des adieux : « Prends garde de te perdre dans ce Paris si grand; » il répond avec calme : « On ne se promène que dans une rue à la fois. »

La canne de l'important est une aune; il connaît la mesure de ses pas. Son ambition est de savoir exactement, lorsqu'il rentrera au pays, combien les tours de Notre-Dame ont de marches, combien le Palais-Royal a de magasins d'horlogerie; il retiendra la longueur des boulevards, la distance des Invalides au Père-Lachaise. Huit jours suffisent à l'important pour connaître le Paris qu'il est venu apprendre; il quitte la capitale avec fierté, certain qu'il pourrait embarrasser par ses questions un Parisien lui-même.

Nos paysans reviennent en hâte au village; l'ennui, la lassitude les prennent vite, ces adorateurs du clocher. Chacun d'eux trouve dans sa méfiance, dans ses désillusions ou dans son amour-propre des raisonnements pour fuir la capitale.

Quelques jeunes gars intelligents, d'une énergie passionnée, viennent à Paris pour essayer de Paris et y restent. Seuls, sans argent, sans soutiens, sans peur des gouffres ouverts, ils se lancent à la poursuite de la fortune plus fuyante, plus aveugle encore dans l'immense ville. On en pourrait citer, à Paris, beaucoup de ces petits paysans devenus chefs de grandes maisons de commerce, directeurs de grandes industries, inventeurs pratiques, n'ayant perdu ni le bon sens, ni l'honnêteté, ni la courageuse patience, ni l'amour du labeur qu'ils ont apportés du village. Ces paysans sont le lien qui unit secrètement, en France, les campagnes et leur capitale; ils renouvellent le vieux sang parisien, calment ses fièvres, retrempent ses vigueurs avec leur force saine.

Ceux-là ne sont point perdus non plus pour le village; ils y

reviendront un jour, enrichis. On affirme que nul n'est prophète en sa bourgade. Cependant laissez rentrer chez lui, avec un nom célèbre ou une fortune, le petit paysan parti sans instruction et sans ressources, et vous verrez l'accueil qu'il recevra! Il ne faut point, je l'avoue, que ce Parisien d'hier arrive la tête farcie d'améliorations agricoles et horticoles, qu'il veuille du jour au lendemain, pour le bonheur de ses compatriotes, créer des industries perfectionnées qui ruinent des industries sœurs. Non, non! Le paysan résiste de tout son pouvoir au progrès immédiat; il aime la belle lenteur qui prépare et fixe les choses. Mais cette jalousie qu'on lui reproche pour les fortunes de la veille, pour celles de ses propres enfants il ne l'a pas, il ne l'a jamais eue.

Si quelque Parisien de naissance s'établit aussi dans un village, demande sa place au soleil, un peu de la senteur des bois, de la vue des champs, comme les villageois lui offrent, lui donnent tout cela de bon cœur! Le paysan se plaît à constater dans la venue d'étrangers, dans le retour des siens, l'approbation d'un goût dont il n'était pas très-sûr et qu'il croyait avoir par habitude; il s'enorgueillit de l'admiration de ses hôtes pour la campagne. Je ne parle point de ces maraîchers dont l'unique souci est de couvrir les environs de Paris de légumes, d'en exclure les parcs et les jardins: caste avide et désagréable qui torture la terre, l'enlaidit, fait argent et fumier de tout; je parle du paysan qui par tendresse, hier encore, laissait les champs se reposer une année entière des fatigues d'une moisson; je parle du journalier picard, du laboureur normand, qui travaillent pour fournir à notre France le pain quotidien; du vrai paysan, très-ridicule à Paris peut-être, naïf, bonhomme, important, mais qui a son air de grandeur, de noblesse, lorsqu'on l'a replacé dans son cadre.

C'est sans doute pour cela qu'il y rentre avec tant de plaisir. Ce naïf, cet attrapé qui, s'il n'avait pas vu Paris, en exprimerait le regret à son lit de mort, comme il s'applaudit de son retour au village! Toute sa vie, désormais, il se dira que les chênes de ses forêts sont aussi élevés que les colonnes des places de la capitale, et que les peupliers de sa prairie laisseraient ces colonnes bien au-dessous d'eux. L'or du soleil couchant dore autrement les montagnes que les Parisiens ne dorent les palais qu'ils habitent. Toutes comparaisons faites, mieux vaut vivre au grand air, dans le grand silence, en face du grand horizon; mieux vaut rêver que voir!

Ainsi le bonhomme a gagné quelque chose à ce voyage qui l'a d'abord si ahuri. Il comprend bien mieux à présent les joies du village. Lorsque ses amis lui parlent de la tumultueuse cité, il répond : « Ma tête est trop pleine, tout s'y cogne à plaisir, je ne

me souviens de rien! Cependant je vous avertis que le fortifiant travail de nos terres lasse moins que des marches et contre-marches dans les rues de Paris; qu'on dort mieux sous son toit de chaume que dans ces maisons où l'on trotte toute la nuit comme à plaisir pour réveiller les gens qui reposent. Amis, les fatigues de la moisson ne sont point comparables à celles d'un voyage à Paris, et les gerbes lourdes que l'on entasse dans son grenier donnent une autre récolte que les tas de curiosités que l'on amasse dans son esprit! »

Il ne découragera cependant personne du fameux voyage. C'est en troupe maintenant que les paysans vont à Paris. La veille d'une grande fête, ou durant les expositions, leur départ pour la capitale est curieux à voir. Ils montent ensemble dans des trains de plaisir; cette fois ils ne seront point seuls, isolés, dans les rues, sur les boulevards; ils causent de leur village, ils l'ont emporté avec eux. Ils y retourneront bientôt, après un petit séjour, par le même train de plaisir qui les a conduits, rapportant dans leur tête fatiguée le merveilleux confus de l'immense ville, et ne laissant en échange aux Parisiens qu'un peu d'argent, le moins possible!

LE PARISIEN POUR L'ÉTRANGER

PAR

Gustave FRÉDÉRIX

Un étranger, Henri Heine, a parlé maintes fois de l'effet de surprise et d'enchantement que Paris produit sur tous les étrangers. Personne n'y échappe, et les Welches endurcis et les Welches libérés sont égaux dans leur admiration pour la grande ville. Chez les uns l'admiration est mêlée de révolte, chez les autres elle est mêlée de reconnaissance. Mais l'éblouissement n'est pas moindre en ceux qui traversent Paris comme une terre invraisemblable et en ceux qui la regardent comme la patrie naturelle de leur esprit et de leurs goûts.

Faut-il croire, comme quelques chauvins, que les Français sont des Européens de première classe, et les Parisiens des Français d'élite? Ce sont là des classifications délicates à établir, et il faut prendre garde, en accordant trop aux administrés de

M. Haussmann, d'accorder trop peu à d'autres administrés. Les avantages seraient trop nombreux, si à l'avantage d'habiter une ville immense, brillante, joyeuse, s'ajoutait l'avantage d'y former l'état-major des civilisés et des intelligents du monde.

Mais il n'en est pas moins vrai que les Parisiens ont eu la fortune d'être adulés en tout temps par tous les étrangers avides de bruit et de célébrité. « N'est-ce pas que je n'aurais pas assez d'esprit pour Paris? écrivait l'impératrice Catherine II au prince de Ligne. Je suis persuadée que si j'avais été comme les femmes de mon pays qui y vont en voyageant, on ne m'y aurait jamais donné à souper. »

Dans ces hommages, comme dans tous ceux que nous rendons, il entre du calcul. Il est bien juste, quand nous louons d'autres hommes, que nous en soyons récompensés. On a dit que l'amitié de deux femmes était toujours un complot contre une troisième. On peut dire avec non moins de raison que si l'amitié est souvent une arme, l'admiration est souvent aussi une spéculation. Admirer Paris, le point le plus sonore de l'univers, c'est se rendre peut-être toutes ces sonorités favorables; et Paris qui vaut bien une messe, au dire de Henri IV, à coup sûr, vaut bien un compliment.

L'événement a prouvé que les étrangers n'avaient pas tort de compter sur la reconnaissance des Parisiens. Tous ceux que nous avons vus si prodigues d'ébahissements et d'enthousiasmes en l'honneur des naturels du boulevard des Italiens ont été reconnus par lesdits naturels comme leurs compatriotes et leurs semblables. C'est un échange de bons procédés qui comble les uns et les autres. — Messieurs, disent les étrangers ingénieux, nous avons remarqué que les Parisiens étaient prodigieusement spirituels et tout à fait raffinés. — Messieurs, répondent les Parisiens, nous reconnaissons, à la finesse de votre jugement et à la grâce de votre langage, que vous êtes Parisiens et très-Parisiens. Et ils ont tous raison, ils sont tous spirituels, et ils sont tous extrêmement Parisiens.

Il y a donc un certain genre d'esprit qui supprime les frontières et les espaces, et qui fait que tous ceux qui le possèdent sont citoyens de la même ville. Cette ville, on nous avertit qu'elle est la capitale du monde, et ce n'est pas dans un livre destiné à mettre en lumière toutes ses grandeurs et ses curiosités, que je m'aviserais d'en médire. Acceptons la capitale du monde, et acceptons son esprit.

Cet esprit-là est en effet particulier, mais il ne s'agit que de ne pas le craindre pour le goûter vivement. On cite d'honnêtes gens, très-éclairés, pleins d'originalité et même de pénétration, et que

cet esprit parisien inquiète et déconcerte. Cette obstination dans la raillerie, cette rapidité dans l'allusion et dans le sous-entendu, cette familiarité dans l'expression, cette facilité dans la bonne grâce, cela ne plaît pas à toutes les intelligences. L'esprit parisien, dans son ironie et même dans son amabilité, semble n'avoir qu'un mot d'ordre : n'être jamais dupe. Il accueille tous les hommes et toutes les idées avec un certain sourire défensif.

Nombre de gens qui ne se sont pas accoutumés à faire de la conversation une escrime sont embarrassés par cet esprit qui vous oblige à être toujours sur vos gardes, à ne vous livrer jamais, à avoir un répertoire suffisant de parades, de dégagements et de ripostes. Ce sourire constant, qui a l'air de prendre ses précautions, trouble ceux qui donnent toute leur pensée, et qui veulent qu'on leur accorde toute sa confiance. De là quelques plaintes contre la moquerie et la suffisance du Parisien. Sa préoccupation, disent ses adversaires, est de n'être jamais étonné et de savoir tout, comme Mascarille, sans avoir rien appris. Paris est le grand révélateur, et d'être Parisien, cela procure le droit de recevoir avec une supériorité complaisante tous ceux qui viennent de loin !

S'il y a du vrai dans ces plaintes, je ne me charge pas de le rechercher. En tout cas, la faute en est à ce Paris sans murailles qui accepte comme siens tous ceux qui parlent son langage. Il n'est pas nécessaire d'avoir été inscrit à l'état civil des douze arrondissements d'autrefois et des vingt arrondissements d'aujourd'hui pour être un Parisien authentique. Les provinciaux et les étrangers ne manquent pas parmi ceux qui sont nés dans *la capitale du monde* et ne l'ont jamais quittée. Et de même, il y a des Parisiens incontestables dans les voyageurs qui viennent de toucher la gare du Nord ou celle de l'Ouest.

Cette franc-maçonnerie qui fait citoyens de la même cité les habitants de tant de pays divers, donne presque un même caractère à tous ces hommes venus de tous les points du globe. Il y a des Parisiens de Paris et des Parisiens du Brésil; et il devient malaisé d'observer les variétés d'origine. C'est à peine si les différents accents de terroirs différents se trahissent dans les phrases qui sont communes à tous les prédestinés de Paris. Et qu'importe le plus ou moins de lenteur ou de rapidité qu'on fait subir aux voyelles et aux consonnes, quand les idées et leur forme ne changent pas?

Je ne prétends pas que tous ceux que leur instinct, leur destinée ou leurs aptitudes ont élevés à la dignité de Parisiens n'aient qu'un répertoire uniforme de remarques et de répliques. Je veux dire seulement que cette langue parisienne est presque pareille

dans la bouche de tous ceux qui la parlent, parce qu'ils ont presque tous mêmes habitudes, mêmes désirs et même existence.

Le vrai Parisien est comme le délicat La Fontaine, qui, loin d'épuiser une matière, n'en voulait prendre que la fleur; il se garde des méditations longues et des raisonnements laborieux, il glisse et court sur tous sujets, il est vif et il est curieux, il n'aime pas le huis clos de la vie privée ni la solennité de la vie publique, il ne croit à rien et il accepte tout, il est plein d'activités inutiles et d'inquiétudes indifférentes; s'il est tenu chaque jour au courant des faits et gestes des Parisiens ses confrères, sa vie est remplie; il paraît toujours pressé et il s'arrête à chaque pas, il a sur toutes les questions graves et sur les événements périlleux un mot léger; il s'attache à n'ennuyer personne pour ne s'ennuyer point lui-même; il est aimable parce que la maussaderie lui pèse; il est railleur parce que le sérieux effraye; il sait tout parce qu'il a causé sur tout, il aime tout le monde parce qu'il ne craint personne, il est heureux parce qu'il se sait Parisien.

Et voilà l'effet le plus incontestable produit par le Parisien sur l'étranger. Le Parisien est heureux d'être Parisien. Il se sent chez lui, et fait pour être chez lui. Il a l'aplomb, la sécurité, le sourire du propriétaire. Vous rencontrez à Bruxelles des Bruxellois, à Berlin des Berlinois qui sont en ces villes comme ils seraient à Malines ou à Dusseldorf. Ils vivent là, parce que le sort l'a ainsi voulu. Paris n'est pas pour le Parisien une patrie de hasard. Le Parisien involontaire n'est qu'une exception. Le Parisien véritable croit que Paris lui était dû.

De là cette bonne humeur, cette animation, ce quelque chose de confiant et d'aisé que le Parisien garde dans les embarras et dans les défilés de la vie quotidienne. De là l'espèce de séduction qu'exercent sur les étrangers naïfs ces gens qui vont en riant à leurs affaires, et qui sont pour les autres un perpétuel spectacle, parce qu'ils sont pour eux-mêmes un perpétuel amusement. De là l'espèce d'irritation qu'ils excitent chez les provinciaux susceptibles, toujours prêts à découvrir des mystifications dans tous leurs sourires, et des vanités dans toutes leurs satisfactions.

Ne soyez pas séduits, j'y consens, mais ne soyez pas irrités non plus. Le contentement du Parisien n'a rien de la prétention qui s'impose, ni de la supériorité qui écrase. C'est le seul côté innocent de ce civilisé que les mille échos des boulevards ont initié à toutes les formes de l'ironie. Sa joie d'être Parisien lui est si naturelle qu'elle l'accompagne à l'étranger. Nous connaissons des patriotes pointilleux et rébarbatifs qui s'emportent à la moindre objection contre la promenade principale, le mets favori ou les institutions politiques de leur pays. Il faut constater que le Parisien

écoute sans colère toutes les critiques dirigées contre son cher Paris. Et de même il signale sans outrecuidance toutes les perfections de ce Paris qu'on imite et qu'on n'égale pas.

Cette tolérance vient peut-être de la tranquillité de sa foi. Ceux qui croient leur culte menacé, les entrepreneurs de religion qui tremblent pour leur commerce, sont abondants en injures et en anathèmes contre les impies qui mettent en péril le culte et la religion. Mais le dogme parisien est hors de toute atteinte. Le Parisien ne doute pas de la grandeur de Paris; c'est un croyant qui a de la bienveillance pour les dissidents, et qui sourit de leur résignation.

Le sourire, nous l'avons dit, c'est l'arme et c'est l'originalité du Parisien. Le Parisien pour l'étranger, c'est un passant joyeux.

LA COLONIE ALLEMANDE

PAR

Louis BAMBERGER

I

Que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas écrit à propos de l'influence de Paris sur le monde entier! S'est-on jamais inquiété de l'influence du monde sur Paris? Voilà un immense *creuset* dans lequel pendant un siècle on a fait la cuisine pour l'univers. Tout le monde sait ce qui en est sorti. Personne ne sait ce qui y est entré. Tour à tour, le genre humain y a puisé ses grandeurs et ses faiblesses, les tempêtes de la révolution et les fadaises de la mode, la guerre et la paix, la lumière et les ténèbres, l'élan et la défaillance, la mesure des fortunes et la mesure des habits. Et quand ce Paris, si fier et si coquet, dit : « Moi », sait-il au moins ce qu'il dit? Êtes-vous bien sûr que ce soit vous qui dictiez la raison et la déraison à Saint-Pétersbourg, à Rome et à Berlin? Et si tout d'un coup, soulevant le couvercle, on vous montrait que ce sont des Russes, des Italiens, des Polonais, des Allemands qui se glissent dans cette fourmilière, et, empruntant votre langage et vos formes, font leurs affaires et les vôtres, vous couvrant de gloire ou

d'opprobre selon les circonstances, sans que vous vous en doutiez et sans qu'ils s'en doutent eux-mêmes? Car enfin, vous ne pouvez pas l'ignorer, la vague qui arrive de plus en plus chargée tous les jours ne se retire pas de même. Elle laisse, avec une progression toujours croissante, un résidu énorme, et cette terre d'alluvion, arrachée à d'autres rivages, s'incruste à la vôtre, de droit et de forme, de fond et de puissance.

L'homme de nos jours s'est tellement amouraché de la nature qui l'environne, qu'il a presque oublié que son esprit aussi fait partie de la nature. S'agit-il de connaître la marche des vents? Voilà des savants qui s'en vont au Sahara monter en croupe sur le simoon et chevaucher avec lui jusqu'à la barrière des glaciers alpestres, afin de vérifier combien d'unités de chaleur africaine entrent par la porte de la Suisse. S'agit-il de poursuivre le mystère de la génération, en voilà qui se glissent sur la trace des germes invisibles pour dresser l'acte de naissance de l'infusoire avec indication de père et mère, de peur qu'il ne prétende renier l'œuf qui lui a servi de berceau. Ne serait-il pas de quelque intérêt de connaître aussi les lois de l'affluence et de l'influence étrangère sur la reine du monde, quand même celle-là serait un peu en décadence?

Personne n'ignore les influences qu'à de certaines périodes historiques, Paris a subi de la part de l'étranger. Les Valois l'avaient italianisé; les philosophes du dix-huitième siècle l'avaient saturé de progressisme anglais. Ce n'est pas de phénomène pareil qu'il s'agit ici. Quand le monde frivole ou le monde sérieux va chercher son type ailleurs, c'est chose patente et mesurable. Il en est autrement quand l'infusion et le mouvement viennent d'en dessous par une loi d'accroissement qui dissémine son travail et ses effets sur toute une masse immense, et quand les changements intellectuels ne sont amenés qu'indirectement par l'effet d'un changement physique tel que l'infiltration de races étrangères à travers mille interstices du tissu national. Il y a cependant à faire ici une distinction importante. Si, à première vue, l'affluence des étrangers vers Paris présente des chiffres énormes, examinée de plus près, la proportion de ceux qui s'assimilent plus ou moins à la population indigène se restreint considérablement. Les deux nations qui s'accumulent le plus à Paris sont les Anglais et les Allemands (1). Or des deux, l'une en quittant sa terre ne quitte

(1) Nous ne parlons pas des Belges et des Suisses. Plus nombreux à Paris que les Anglais, ils sont, pour la plupart, originaires des régions limitrophes, leur langue et leur race les rapproche trop des Français pour qu'il y ait lieu de les traiter d'étrangers au point de vue ethnographique.

presque jamais ses mœurs, ses idées, ses goûts, ses manières, elle ne quitte, en un mot, ni son fond ni sa forme. A travers vingt ans d'expatriation, l'Anglais conserve la coupe de ses habits et le menu de son déjeuner. L'Allemand présente le type tout à fait opposé.

On dirait que la nature a fait de ce peuple un métal destiné à se fondre avec toutes les autres matières humaines. Il y entre mou et malléable, il en ressort fortifié et durci. C'est ainsi qu'à la chute du monde antique, les tribus germaines sont venues à différentes reprises se transfuser dans les veines des Latins, opérant avec ceux-ci un échange de vices et de vertus. La rapidité avec laquelle l'Allemand se fait aux habitudes et même aux préjugés d'un pays étranger est quelque chose de prodigieux. Pour étudier les défauts d'un peuple, il suffirait de prendre certain Allemand, trempé depuis une dizaine d'années dans cette substance hétérogène dont il se sera approprié surtout les effets extrêmes. En Angleterre, il sera devenu raide et froid ; en Hollande, lent et méthodique; en Amérique, affairé et dédaigneux; en France, fat et gouailleur. Acclimaté à Londres, il vous jurera que l'homme ne doit se nourrir que de céleri tout cru et de bœuf qui l'est à moitié; demeurant à Paris, le même homme mangerait son père à toutes les sauces de Brillat-Savarin. Ajoutez à cette singularité l'instinct de migration relevant, du reste, de la même cause que cette souplesse morale, et vous avez une idée de la façon dont deux pays juxtaposés, tels que la France et l'Allemagne, doivent s'influencer réciproquement. Le Français, tout plein de sa personnalité; l'Allemand, tout prêt à abandonner la sienne; l'un ne connaissant que lui-même, mais sachant merveilleusement s'expliquer et se faire comprendre; l'autre, curieux d'autrui, aimant à se perdre dans l'étude de l'inconnu ; l'un, heureux de parler, et l'autre de questionner; l'un, aimablement hospitalier, l'autre, nomade et reconnaissant; l'un, enfin, n'apprenant que sa langue natale, et l'autre, prêt à en adopter une demi-douzaine.

Pour savoir quelle part les inventions modernes ont eue dans l'envahissement de Paris, il n'y a qu'à se rendre à l'endroit où les chemins de fer de l'Est et du Nord sont venus s'asseoir avec leurs vastes gares et tout ce qui en dépend. Là où la vague arrive la première, vous verrez à l'œil nu le dépôt massif qu'elle y a formé en peu de temps, vrai terrain d'alluvion allemand superposé au sol français. La rue même qui se prolonge dans l'axe de la rue Lafayette s'annonce sous le nom de route d'Allemagne, et dans le quartier, tout autour, vous voyez les maisons couvertes de noms allemands; des garnis, des hôtels, des estamimets, des boutiques, des ateliers occupés par les individus de cette nation. Ce quartier

est notamment le siége d'un vrai prolétariat allemand, dont peu de Parisiens et même peu d'Allemands demeurant à Paris ont une notion quelconque. S'il s'agissait de musique, par exemple, personne ne s'étonnerait de l'immixtion de ces voisins. Il n'est pas permis d'ignorer que, sans Meyerbeer, l'ancienne salle de l'Opéra serait morte d'inanition, et, par conséquent, la nouvelle n'aurait osé naître. La France a tellement compris le joug imposé au goût parisien par ce Prussien qui s'appelait maëstro Giacomo, qu'à sa mort elle l'a presque réclamé, ainsi qu'elle l'a fait pour Charlemagne et Napoléon Ier, et en quelque sorte aussi pour le maréchal de Saxe, afin de ne pas devoir avouer la domination d'un héros étranger. Accordera-t-on un jour à Offenbach aussi des funérailles aux frais publics et l'honneur de la garde nationale? La justice l'exigerait. Il a fait rire et danser Paris avec autant de bonheur que l'autre maëstro l'a fait trembler et pleurer; il a fait faire comme l'autre le tour du monde aux productions de sa muse allemande, sous les auspices et sous le prestige de l'habileté française.

Mais les compatriotes de ces illustres artistes font bien d'autres besognes à Paris. A l'heure où, sortant d'une représentation de *l'Africaine* ou de *la Belle Hélène*, vous vous attablez dans un cabinet particulier du café Anglais, des milliers d'Allemands se lèvent aux extrémités de la ville pour venir faire la toilette du Paris du lendemain. Peut-être vous est-il arrivé une fois dans votre vie de voir se prolonger le susdit souper, et vous avez été frappé en rentrant chez vous après le lever du soleil, par l'aspect de brigades de balayeurs d'une tournure étrange. Les hommes, en hiver, portent une pelisse en fourrure de chien; les femmes et les enfants, car il y a des uns et des autres dans la brigade, portent des guenilles de vieux calicot avec des fichus de laine rouge ou verte noués autour des oreilles. Sans même entendre leur langage, par leur physionomie seule, vous verrez que ce ne sont pas des compatriotes, et si vous avez le sentiment plus national que cosmopolite, cette idée vous sera consolante, car ces pauvres gens ont une mine bien piteuse, bien malheureuse. Voulez-vous savoir ce qu'ils sont, d'où ils viennent, où ils vont?

II

En fait de géographie, il n'y a rien d'instructif comme la guerre. Il est étonnant que, puisqu'on a reproché si souvent au gouvernement l'énormité du budget militaire et l'exiguïté de celui de l'instruction publique, il n'ait pas songé à se servir de cet argument.

Il pourrait parfaitement avancer qu'il y a là aussi une espèce de virement de fonds et qu'on devrait porter au crédit du compte de l'armée de terre et de mer l'enseignement géographique donné à la France par les expéditions belliqueuses. A ce point de vue, même les expéditions lointaines, si mal vues quelque part, mériteraient évidemment la préférence sur les petites excursions dans les pays voisins. Peut-être ne faut-il attribuer l'ignorance géographique de la génération adulte qu'à l'humeur ultra-pacifique du roi Louis-Philippe. En dehors d'un peu d'Algérie, qu'a-t-on pu apprendre sous ce régime?

Grâce donc à la dernière guerre d'Allemagne, vous aurez appris que, dans la paix conclue entre les petits princes de la ci-devant confédération, on imposa à un certain duc de Hesse d'entrer, avec un coin de son patrimoine dans l'Union du Nord. M. de Bismark aurait bien préféré l'annexer pour tout de bon, mais le grand-duc, étant le propre beau-frère du czar, a jeté les hauts cris et a fait accourir son grand frère de Russie pour défendre ce bout menacé de sa glorieuse souveraineté. Alors, sur les instances de son maître, le comte de Bismark a mis de l'eau dans son vin. Le bon grand-duc a sauvé sa province de la Hesse supérieure, ce qui, traduit dans la langue de certains politiques allemands et français, se nomme le maintien de l'autonomie du peuple allemand contre les conquêtes de l'étranger.

Les gens qui, le matin, entre trois et huit heures balayent les rues sont presque tous exclusivement originaires de cette même province. Toujours, depuis la dernière guerre, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a en Allemagne deux pays de Hesse. Un électorat et un grand-duché. L'électorat, à cette heure, appartient à l'histoire; il est rayé de l'almanach de Gotha; le grand-duché y est encore, mais il est déjà gravement entamé. Ces deux pays ne sont pas précisément les plus heureux de l'Allemagne. Un sol ingrat par-ci par-là, des princes plus ingrats encore. L'électeur de Hesse fut ce fameux marchand de chair humaine du temps de la guerre d'Indépendance américaine. Ses sujets, pour bien des raisons salutaires, ont depuis ce temps pris l'habitude d'émigrer au delà des mers. Les sujets de son cousin le grand-duc, au contraire, s'en vont de certains districts pour se diriger vers la capitale de la France. Le phénomène remonte d'environ vingt ans en arrière. C'est la misère, et une misère bien profonde, qui pousse ces malheureux à s'aventurer ainsi en un pays où tout leur est absolument inconnu. Heureux encore si, dans leur pays, la niaiserie officielle ne se mêlait pas de leurs affaires pour aggraver le mal! La sagesse et la morale de l'administration supérieure ne permettent pas le mariage aux déshérités

de la fortune. Et comme la nature n'est pas aussi prévoyante et vertueuse que les autorités de l'endroit, elle intervient très-souvent d'une façon assez perverse pour faire naître des enfants sans la permission de M. le maire. Alors, les pauvres parents, tant pour se soustraire à la disgrâce de leur union irrégulière que pour nourrir la famille, et même assez souvent pour régulariser à l'étranger ce que la patrie refuse de sanctionner, arrivent ici avec une petite smala sauvage, comptant parfois jusqu'à cinq et six enfants. Notez qu'ils ne quittent pas le pays sans esprit de retour. Leur unique intention est d'amasser un petit pécule et de s'en retourner chez eux, munis du nécessaire pour acheter une maisonnette et un lopin de terre, dans un de ces villages qui ont nom Beuren ou Deinhardstein ou Elpenrode ou Butzbach, etc. Quelquefois il arrive aussi que ce n'est pas précisément la misère, mais plutôt le désir d'arrondir un commencement de très-modique fortune, qui engage ces braves gens à prendre le balai. Ils possèdent bien une petite maisonnette, mais grevée d'une hypothèque, et alors ils s'en vont *racler le chocolat* du macadam parisien, jusqu'à ce qu'ils aient ramassé assez de gros sous pour récupérer la liberté de leur vieux toit. Très-rarement ils prennent racine à Paris. Ceux qui n'y meurent pas au bout de quelques mois, et la mortalité est grande dans leurs rangs, s'en retournent chez eux avec leur petit magot. Peu à peu ce va-et-vient ne peut manquer de changer aussi la physionomie du pays d'origine, et ce devrait être chose curieuse que d'aller explorer sur place les villages remplis par les balayeurs émérites de la plus intelligente boue du monde.

Du temps où je faisais mes études à l'Université de Giessen (c'est ainsi que s'appelle le chef-lieu de cette même province de la Hesse), une des anecdotes stéréotypées de l'endroit prétendait qu'au fond du pays un homme avait construit une baraque dans laquelle il montrait, moyennant entrée, une pièce d'argent, quelque chose comme un écu de six livres. Arrivant d'un tel Eldorado, ces bonnes gens, on le comprend, ne sont pas gâtés ; aussi le secret de leur métier consiste-t-il bien plus dans l'art de ne pas mourir de faim que dans l'art de gagner de l'argent. Très-probablement, il n'y a pas de travailleurs à Paris qui poussent à cette extrême limite les ressources de la privation. Car, thésauriser, dans un métier où l'homme valide gagne un maximum de deux francs et demi par jour, n'est pas précisement chose facile ; les femmes et les enfants gagnent de vingt-cinq à trente sous. Debout le matin à trois heures dans toutes les saisons, les pieds dans l'eau, ils travaillent jusque vers onze heures, s'en vont dormir ensuite, et se livrent rarement à quelque occupation le reste du

jour, pendant les heures perdues. Sur cette recette, ils trouvent moyen de mettre de côté, en deux ou trois ans, de quoi arriver à leur petite économie. S'ils ont une nombreuse famille, le gain monte à cinq ou six francs par jour, et alors c'est un enrichissement à la vapeur. Seuls de leurs compatriotes, ces balayeurs n'apprennent absolument rien de la langue française, à l'exception cependant des enfants, qui progressent même assez rapidement. Les Hessois vivent tout à fait entre eux. Les premiers arrivés, venus avant la création du chemin de fer de l'Est, s'étaient établis dans le quartier Saint-Marcel, principalement entre le Panthéon et le Val-de-Grâce. Dans la suite, et surtout lorsque le bélier de la préfecture vint faire des trouées dans ces vieux réduits, ils émigrèrent vers le nord, dans la direction du chemin de fer qui les ramène au pays. Ici se place un incident qui nous ouvre en même temps une autre page de la vie allemande à Paris.

L'Allemagne, en somme, est un pays religieux, mais peu croyant. Il y a moins de foi, mais plus de conviction religieuse qu'ailleurs. On n'y rencontre pas des pères voltairiens qui mettent l'éducation de leurs enfants entre les mains des moines, comme cela se pratique en France. Parmi les gens qui ont fait leurs études, on y compte plus d'athées que dans le reste du monde entier. A vrai dire, l'orthodoxie et le mysticisme protestant ne manquent pas d'influence, surtout dans les hautes régions officielles, mais se trouvent plus ou moins gênés par le voisinage immédiat d'une critique qui ne donne et ne demande pas de quartier. Eux aussi aiment beaucoup émigrer pour s'emparer, sur le sol étranger, des compatriotes moins entourés de l'atmosphère dissolvante du pays. Les missionnaires de ce qu'on appelle en Allemagne l'Église piétiste luthérienne ont fait de notre colonie de balayeurs hessois une espèce de Paraguay protestant, dont certain pasteur *Bodelschwing* (frère de l'ancien ministre de Prusse) était le docteur Francia.

Hâtons-nous d'ajouter que, telle quelle, l'œuvre de cette propagande a droit au respect. Elle est poursuivie avec un dévouement infatigable et rachète par de véritables bienfaits de surveillance et d'éducation le préjudice moral et intellectuel qu'une doctrine surchargée d'un mysticisme triste et doucereux à la fois ne peut manquer de porter à des intelligences incultes. Cette nourriture n'est pas saine, tant s'en faut, mais elle est préférable à l'abandon complet. Le droit des prêtres trouvera toujours sa raison d'être dans l'insouciance d'une société qui ne se décide pas à veiller en tout temps et tout lieu à l'éducation morale, c'est-à-dire à l'instruction des classes populaires.

Il y a cinq ou six ans, le pasteur Bodelschwing vint se vouer à

nom qui, en allemand, veut dire *fort*, et que, par un jeu de mots involontaire et bien significatif, ils ne connaissent entre eux que sous le nom du « livre fort » (*das starke handbuch*).

III

Pour écrire l'histoire et la vie de toutes les catégories d'Allemands peuplant Paris, avec autant d'exactitude que celle des balayeurs, il faudrait non-seulement avoir à sa disposition l'espace d'un volume, mais encore cet art, si perfectionné de nos jours, de raconter ce que l'on ne sait pas. Tant qu'il s'agissait de parcourir des colonies groupées en agglomérations compactes et dirigées par un curé, qui se fait gracieusement le cicerone de sa commune, il était relativement facile de se tirer d'affaire ; mais, en quittant ce terrain, nous cessons de marcher avec la même assurance. Nous ne serons plus désormais occupés à explorer ces espèces d'îlots allemands au milieu de l'océan français. Hors cette petite population, tout le reste des immigrants allemands se perd plus ou moins dans la multitude, et il est d'autant plus difficile à suivre que ces étrangers ont plus de facilité, de tentation, parfois même la manie de se cacher sous l'enveloppe d'une autre nationalité. Il n'est pas rare de rencontrer des Allemands qui trouvent un plaisir indéfinissable à passer pour gens d'autre provenance. Plus d'une fois, à Paris, il est arrivé à l'auteur de cette petite étude d'avoir affaire à des ouvriers qu'au premier B ou P il reconnut infailliblement pour chair de sa chair et os de ses os ! Mais croyez-vous qu'en les abordant en allemand ils veuillent comprendre ? Pas du tout. Ils se sentent offensés et se renferment dans une surdité sublime et indifférente. Cette faiblesse, intimement liée aux défauts et aux qualités du caractère allemand, n'est pas sans rapport avec l'histoire politique de ce pays, avec le rôle abject que de petits princes durent lui faire jouer devant les grandes nations de l'Europe. Et, pourvu que l'œuvre de l'unification inaugurée à Nickolsbourg ne reste pas en route à mi-chemin, il y a tout à parier que, dans un temps donné, on ne rencontrera plus d'idiots allemands capables de rougir de leur origine.

Les colons hessois étant les seuls qui viennent avec l'esprit de retour bien arrêté, sont aussi les seuls qui ne s'amalgament pas avec le reste de la population, n'apprennent rien de la langue. Tout le reste se disperse ; le hasard seul décide qui ira ou qui n'ira pas s'acclimater plus ou moins rapidement. Tous apprendront vite le nécessaire de la langue, et leurs enfants, pour la plupart, ne connaîtront plus celle de leur père.

Combien y a-t-il d'Allemands à Paris, non pas des touristes, des étrangers descendant dans les hôtels, mais des résidants qui viennent y établir leur vie pour toujours, ou tout au moins pour une certaine durée? Si vous consultez votre impression, le nombre de fois que vous les rencontrez dans les réunions publiques, sur les boulevards, et surtout dans les concerts et les brasseries, vous répondrez : Une infinité! Si vous consultez un connaisseur de la vie publique, un de ces hommes qui, par état, sont obligés de tout savoir, il vous dira un chiffre correspondant à votre vague impression. Les indications varieront entre 80,000 et 150,000. Nous avons même entendu affirmer 220,000, ce qui serait presque le huitième de tout Paris. Mais si, pour vérifier ces assertions, vous approchez des chiffres officiels, la chose change bien d'aspect. Le bureau statistique de l'Hôtel de Ville, avec une obligeance que l'auteur est heureux de reconnaître, a mis à la disposition de cette recherche tous les chiffres acquis à l'occasion du recensement à peine terminé de la population parisienne. Quel est le nombre d'Allemands constaté par ce dénombrement? Dans toute la ville de Paris, y compris les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, les émissaires du recensement n'ont constaté que le chiffre de 34,273 provenant de l'ensemble des pays de l'ancienne Confédération, y compris les provinces allemandes de l'empire d'Autriche, c'est-à-dire pas tout à fait deux pour cent de la population entière de la capitale. Il y a tout lieu de croire ce chiffre officiel bien au-dessous de la réalité. L'auteur lui-même a eu l'occasion de constater que les employés ambulants du recensement n'observent pas la règle qui leur prescrit de poser toujours la question de la nationalité. L'Hôtel de Ville est réduit pour ce service à une catégorie de personnes recrutées dans la population flottante des individus sans occupation et ne peut donc pas, malgré un contrôle assidu, compter sur un fonctionnement très-parfait (1); mais, malgré toutes les inexactitudes auxquelles est exposée cette enquête statistique, malgré l'incertitude de données qui ne sont obtenues que par la bonne volonté de la matière interrogée, le chiffre officiel doit être estimé plus près de la vérité réelle que toutes les estimations à vue d'oiseau. On sait combien l'imagination est disposée à surfaire le nombre des individus qui lui passent sous les yeux. Quand nous voyons défiler dix mille hommes de troupe, nous croyons être en face d'une armée formidable (2).

(1) A Berlin, on a obtenu des résultats merveilleux d'exactitude avec un appel au service volontaire des habitants pour le recensement.

(2) Voici, par quartiers, la distribution des nationaux allemands. Pour celui

Autrefois peut-être, les registres de la police auraient pu fournir quelques données; mais, depuis l'heureuse suppression des passeports, ces ressources n'existent plus, et l'ignorance, qui partout ailleurs est un vice principal, étant une sainte vertu en matière de police, nous sommes bien loin de nous plaindre. Par contre, nous oserions vivement recommander à la Chambre de commerce de Paris de vouloir bien, dans ses recherches quinquennales, comprendre la question des nationalités. Ces études faites avec tant de soin et de frais, une fois qu'on y met la peine et l'argent, ne sauraient porter sur trop de détails à la fois. Nous avons parcouru en vain les énormes in-4° des deux dernières enquêtes de 1860 et de 1865, sans trouver trace seulement de cette préoccupation. Quoi qu'il en soit, une chose est hors de doute : excepté l'Amérique du Nord, aucun point du globe n'exerce au même degré que Paris sa force attractive sur l'élément migratoire de l'Allemagne (1). Après New-York Philadelphie, Saint-Louis et quelques

qui connaît Paris, cette indication donne en même temps la nature des occupations principales : le plus grand nombre se trouve dans le XIXe (Villette, Belleville, etc.), 3,019. Viennent ensuite les quartiers de la Chaussée-d'Antin, 2,700; de la Roquette, 2,724 (IXe et XIe). Ensuite le quartier de Clignancourt (XVIIIe), de Saint-Denis et de Saint-Martin (Xe), chacun avec 2,200 environ. La moyenne des autres est de 1,300 à 1,700. Les moins nombreux sont les XVe et XVIe (Grenelle, Auteuil et Passy) avec 500 à 600.

(1) Les Allemands forment aussi la population la plus nombreuse parmi tous les habitants étrangers de Paris. Voici le tableau comparatif du dernier recensement de 1866 :

Allemands	34,273
Belges	33,088
Suisses	10,687
Anglais	9,106
Italiens	7,903
Hollandais	6,254
Américains	4,400
Polonais	4,294
Espagnols	2,536
Russes	1,356
Scandinaves	531
Moldo-Valaques	329
Turcs	313
Grecs	290
Divers	3,766
Ensemble *à reporter*	119,126

villes naissantes du far-west américain, il n'y a pas de cité étrangère recueillant plus d'Allemands que Paris.

IV

Il fut un temps où l'attrait de la liberté était pour quelque chose dans ce courant et où, à ce point de vue aussi, Paris disputait à l'Amérique la préférence de l'émigrant fuyant l'oppression du pays natal. Vers la fin du dix-huitième siècle, lorsque la France envoyait des professeurs d'humanités à toutes les cours d'Europe, Paris était la source de l'esprit libre, où les étrangers distingués venaient puiser la vie nouvelle. Parmi les Allemands qui alors avaient pris racine dans ce milieu, plusieurs ont acquis le droit de citoyen dans l'histoire de l'esprit français. Tel fut ce baron Grimm, l'ami et la bête noire de Rousseau; tel fut Holbach, l'auteur supposé du *Système de la nature* et le fondateur du club portant son nom; tel fut Anacharsis Clootz, l'orateur du genre humain; Adam Lux, l'apologiste de Charlotte Corday et de la Gironde; tel fut enfin, puisqu'il en est aussi à sa façon, cet Euloge Schneider, ancien chanoine du diocèse de Cologne, le guillotineur ambulant de l'Alsace, espèce de bouffon savant qui, en souvenir de son ancien métier, parcourut le pays avec une suite de douze sacripans portant le nom de ses apôtres. Clootz, Lux et Schneider ont payé comptant sur l'échafaud leur droit de naturalisation; Euloge seul avait à payer la dette de ses forfaits. Plus tard, après 1830, Paris redevint pour quelque temps l'école où les hommes politiques du continent venaient étudier le constitutionalisme du présent et le révolutionarisme de l'avenir. Les esprits remuants d'Allemagne y accouraient d'autant plus nombreux qu'ils manquaient rarement de se faire exiler de chez eux. Depuis cette

Report	119,126
On compte :	
Français nés dans le département de la Seine.	733,478
— dans un autre département. . .	1,295,258
Naturalisés	3,054
Total.	2,150,916

D'après ces chiffres, l'élément étranger n'entrerait dans la population parisienne que pour 5 1/2 p. 100. Il y a lieu de faire ici les mêmes réserves que pour la population allemande en particulier. Évidemment, ici encore, les chiffres officiels restent au-dessous de la réalité.

époque jusqu'au commencement du second Empire, une suite de littérateurs et de savants allemands se formait à Paris; beaucoup d'entre eux s'y établirent pour la vie. Nous n'avons à nommer que Henri Heine et Louis Boerne pour rappeler quel fut le rôle actif et brillant de cette émigration spirituelle. Eux et leurs successeurs de moindre importance ont rendu d'éminents services aux deux peuples en les initiant à la vie l'un de l'autre. Si, grâce à Heine surtout, les Français ont été quelque peu familiarisés avec les choses allemandes, de l'autre côté du Rhin, le contrecoup était beaucoup plus puissant et plus universel. L'un et l'autre de ces écrivains appartenaient, par la nécessité de leur talent et par la préoccupation de leur esprit, à la patrie allemande; en même temps, ils aimaient avec une vraie tendresse les qualités du peuple français et les grâces de Paris. Cormenin, en parlant de Boerne, l'a très-bien exprimé : « Il aimait la France, dit-il, comme sa seconde patrie, il l'aimait dans l'intérêt de l'Allemagne. » Propagée par des hommes de cette valeur, dont rien que le style original et charmant suffisait pour attirer le public, la vie politique, sociale et littéraire de la France eut un écho immense en Allemagne. Ces correspondances et ces livres qui, jour par jour, racontaient les faits, les hommes, les salons, les rues, les luttes de la vie parisienne avec une observation pour ainsi dire plus scientifique que celle d'un Français même, répandaient parmi les Allemands toutes les notions passées et présentes de l'existence de ce pays, popularisaient jusqu'aux petites anecdotes de ville et de cour, et ont eu pour effet qu'encore à l'heure qu'il est l'Allemand bien élevé arrive à Paris comme dans sa propriété, familiarisé d'avance avec toute la tradition et toute la topographie de l'endroit. Après Boerne et Heine, il devint habitude, pendant un certain temps, que tout compatriote lettré arrivant à Paris fît imprimer son volume de correspondance. Il en naquit une vraie collection : Karl Gutzkow, le chef de ce qu'on appelait dans le temps la jeune Allemagne (et qui a quelque analogie, à distance, avec l'école romantique de France), a donné son volume de lettres parisiennes comme les autres. A plusieurs reprises ces centres littéraires et politiques ont essayé de fonder une publication en langue allemande. Jamais la chose n'a réussi. Pour connaître les affaires de la France, l'Allemand, en deçà ou au delà des frontières, préfère puiser directement à la source, qui lui est accessible pour peu qu'il ait reçu quelque instruction. Pour connaître les affaires de chez lui, à plus forte raison recourt-il aux publications allemandes. Voilà pourquoi les lecteurs ont constamment fait défaut à ces entreprises. Le *Galignani* trouvera toujours des milliers de lecteurs, qui ne pourront et ne voudront prendre leur

thé et leur pain grillé qu'en face d'un format et d'un texte anglais. L'Allemand, friand de couleur locale, ira lire *le Tintamarre* en mangeant de la ratatouille. On a connu des réfugiés de l'émeute de Francfort de 1831 qui, revenus au pays, se faisaient toujours venir à grands frais le tabac caporal, prétendant qu'il n'y avait pas de Havane comparable à ce produit de la divine régie. Ludwig Boerne, — nous nous arrêtons plus particulièrement à lui, parce qu'arrivé le premier, il offre en même temps le plus noble type de ces intermédiaires, — était plusieurs fois venu en France à partir de 1819. En 1822, il publia ses « Tableaux de Paris, » résultat d'un séjour de deux ans, pendant lequel il avait fait une guerre très-violente au gouvernement de la Restauration. Rentré en Allemagne, il n'y tenait plus, lorsque vint à éclater la Révolution de Juillet, qu'il avait appelée de ses vœux les plus ardents. Il accourut et, à partir de là, il écrit ces *Lettres parisiennes*, adressées à une dame allemande, à laquelle il fut lié jusqu'à la fin de sa vie par une amitié des plus pures et des plus tendres. Elle l'avait suivi à Paris, où elle est morte il y a quelques années seulement. C'est de ces lettres qu'a jailli la grande popularité de Boerne; ce fut comme un pont jeté entre la France et l'Allemagne. L'auteur s'était lié intimement avec les esprits les plus distingués de la France, entre autres avec Lamennais, dont il avait traduit en allemand les *Paroles d'un croyant*. La mort le surprit dans l'exécution de son projet favori, la composition d'un ouvrage historique sur la Révolution française. Après une longue maladie de poitrine, il succomba à Paris en 1837. Raspail lui fit les adieux suprêmes, David orna son monument et Cormenin écrivit l'avant-propos de quelques-uns de ses ouvrages traduits en français. L'homme dont l'idéal avait été l'union la plus cordiale entre les deux nations méritait cette hospitalité. Qu'il est loin, ce temps-là, de notre génération, occupée avant tout à compter et à surpasser le nombre des fusils de ses voisins! En 1836, Boerne, pour donner corps à son idée, avait conçu le projet de fonder à Paris une revue rédigée dans les deux langues. Il l'appelait *la Balance*, en souvenir d'une publication qu'il avait faite autrefois en Allemagne et dont le nom correspondait singulièrement à son idée. Mais *la Balance* n'eut que quelques numéros, et tomba, faute d'appuis de toute nature. Deux essais successifs eurent le même sort. En 1843, les *Annales de Halle*, le fameux organe de l'école néohégelienne, dans laquelle avaient débuté les Strauss, les Feuerbach et autres, avaient été supprimées en Saxe. Le principal rédacteur, Arnold Ruge, décida de les transporter à Paris. Le poëte Herwegh, le socialiste Marx et quelques autres se joignirent à lui, et on fit paraître une livraison de la nouvelle

Revue sous le nom de *Revue française et allemande*. Encore une fois, ce premier numéro fut aussi le dernier. C'était le temps où le mouvement socialiste avait gagné une partie considérable de la jeunesse de Paris, et, parmi les Allemands groupés autour de la rédaction, beaucoup s'étaient jetés dans ce mouvement. Cabet même leur dut quelques énergumènes. La diversité des écoles amena naturellement des scissions. On transforma la Revue en une petite feuille, le *Vorwaerts* (En avant!) qui eut entre autres pour collaborateur le célèbre Russe Bakunin, citoyen honoraire de toutes les révolutions. M. Guizot fit expulser les rédacteurs: la rédaction aurait bien fini sans lui. Depuis ce temps, il n'y eut plus de tentatives sérieuses pour fonder à Paris une publication allemande. De temps en temps on y créa quelque petite gazette, mais jamais la chose ne prit, et tous les jours elle perd des chances de prendre. Les amnisties, la résurrection de la vie politique en Allemagne ont successivement rappelé presque tous ceux qui n'étaient pas irrévocablement fixés en France, ou indifférents à leur pays. Paris même, on le comprend, ne leur offrait plus ni l'hospitalité, ni le charme, ni l'apprentissage d'une autre époque.

Les Allemands résidant aujourd'hui à Paris n'ont pas de centre intellectuel. On a bien essayé de donner un peu de ton à *l'Union des gymnasiarques* (le *Turnverein*); mais celle-ci n'a pas réussi jusqu'ici, et elle ne réussira guère dans l'avenir à réunir en une mesure suffisante les éléments nécessaires pour suffire à une si haute mission. Beaucoup plus faible encore, le petit théâtre installé à la salle Beethoven n'a jamais pu s'élever au-dessus d'un état pitoyable. Peut-être qu'une institution uniquement calculée sur les distractions de la vie sociale aurait eu plus de chance de réussir, parce qu'elle aurait probablement attiré dans son giron l'élément commercial, très-largement représenté parmi les Allemands de Paris. Mais lorsque, il y a quatre ou cinq ans, un grand nombre des personnages marquants de la colonie conçurent l'idée d'un *Cercle*, le projet vint échouer contre un refus d'autorisation de la préfecture de police. Comme on ne savait trop à quoi attribuer ce vote de méfiance, il fut dit alors, non sans un certain degré de vraisemblance, que la diplomatie allemande avait fonctionné derrière le paravent de la Préfecture, peut-être à la vue de quelques noms démocratiques en tête de la liste, contre lesquels elle se serait fait un devoir de protéger ses nationaux.

V

Le seul lien de nature universelle qui réunisse ici les Allemands consiste en une société de bienfaisance qui rend des services importants, car elle donne des secours de toute espèce à 14,000 pauvres par an. Elle possède les commencements d'un fonds pour la construction d'un hôpital, dont la nécessité est surtout expliquée par le besoin d'offrir un asile aux vieillards indigents. Car, pour les maladies ordinaires, l'hospitalité parisienne ouvre ses institutions charitables sans distinction de nationalité. Il n'y a que les maisons de refuge pour la maladie de la vieillesse compliquée avec celle de la pauvreté qui, par exception, soient accessibles aux seuls Français. Les bals de bienfaisance organisés une fois par an par ladite Société, offrent aussi la seule occasion de rencontrer sur un point toute la société élégante de ses nationaux.

Il va sans dire que 40 ou 80,000 Allemands ne sauraient se contenter des divertissements musicaux qui suffisent pour deux millions de mortels ordinaires. Les Français s'imaginent avoir acclimaté la musique parce qu'ils ont fini par se monter la tête pour les concerts classiques. Un Allemand ne s'en tient pas quitte pour des applaudissements frénétiques, pour des *bravo*, *brava* et *bravi* convulsifs; le moins, c'est d'avoir quelques campagnes de service actif dans une société vocale ou instrumentale. Vous dire au juste combien il existe de ces sociétés philharmoniques allemandes à Paris serait chose presque aussi difficile que de vous dire le nombre des Allemands mêmes. Toutes les autorités spéciales consultées sur cette question ont donné la même réponse : « Cinq, six, sept... mais il doit y en avoir davantage, que je ne connais pas. » — C'est ici l'endroit où nous devrions parler de la bière. On ne pense pas au vrai *lied* sans penser un peu à la choppe. Mais la choppe n'est plus une spécialité allemande. Avant la landwehr et la charge par la culasse, et sans aucune intervention de commission *ad hoc*, la France a emprunté à ses voisins le culte de la bière.

Les brasseries de la Bavière fournissent, bon an mal an, à la consommation de Paris, une quantité augmentant dans des proportions colossales (1) (sans parler de la production à l'intérieur), et

(1) L'importation de bière bavaroise a souffert en 1866 par suite du long règne du choléra. On évalue qu'il est entré, cette année, 26,000 tonneaux à 67 litres, provenance de Bavière exclusivement. Le reste de l'Allemagne en fournit aussi, et l'intérieur fabrique la plus grande partie.

les agents que ces brasseries entretiennent à Paris ont décuplé dans les dernières années. La vulgarisation de ce breuvage n'a pas empêché de subsister quelques lieux sacrés, hantés par les vrais adorateurs d'un bock orthodoxe. Si, à minuit, vous montez au café du Grand-Balcon, vous constaterez une prédominance marquée de chevelures blondes et, par-ci par-là, la pipe classique au long tuyau poussant devant elle des nuages formidables, ou solennellement accrochée à un piton vissé sur une tablette pleine d'autorité. Des temples de Gambrinus, roi de la bière, le Grand-Balcon est le plus aristocratique. Depuis quelque temps la bière de Vienne, pour faire concurrence à la bière de Munich du boulevard des Italiens, est venue asseoir ses tentes sur la place du nouvel Opéra. C'est à voir qui l'emportera dans ce voisinage, le génie du pays de Mozart ou celui de Richard Wagner? Poussant au nord-est, vers le haut du faubourg Poissonnière, vous êtes à même de poursuivre ces études-là à travers les différentes nuances de l'échelle sociale. Quelques-uns de ces établissements sont combinés avec des succursales où se débitent la choucroute et le saucisson, si chers à tous les cœurs bien nés. La spécialité du liquide est entre les mains des Bavarois et des Francfortois; celle des solides revient aux Viennois. Le rapin allemand, assez fréquent à Paris, est le génie de ces endroits; le commis en fournit la matière brute. Il était d'un usage assez répandu autrefois, parmi les étudiants en médecine d'Allemagne auxquels leurs moyens le permettaient, de venir terminer leurs études à Paris pendant un semestre ou deux. On dit que cette habitude se perd. Faut-il l'attribuer au développement des facultés de médecine d'au delà, à la décadence de celles d'en deçà de la frontière? Réponse difficile et nullement de notre compétence. L'usage de venir à Paris pour un temps plus court, à peu près ce qu'il faut pour la visite des hôpitaux et des cliniques, s'est conservé parmi les jeunes médecins, et cette circonstance, combinée avec le séjour permanent d'une vingtaine de médecins allemands domiciliés à Paris et desservant principalement une clientèle de compatriotes, a donné lieu à la création d'une société médicale allemande, qui tient des séances régulières et veille à ce que chacun des deux pays soit tenu au courant des progrès scientifiques de l'autre. On y fait des rapports intéressants toutes les semaines, et un repas qui ne l'est pas moins tous les ans. Les rapports et les discussions se font en allemand; la cuisine se fait en français, et tenez pour certain que jamais on n'y a parlé de la décadence de Vachette. L'ophthalmologie est depuis longtemps une spécialité allemande. Il y a plus de trente ans, après que l'école de Beer avait été créée à Vienne, le docteur Sichel en introduisit les innovations à Paris. Récemment, lorsqu'une nouvelle école

allemande vint remanier les anciennes traditions en transformant un art essentiellement empirique en une science exacte fondée sur les progrès de la physique moderne, cette nouvelle école ne tarda pas d'être représentée à Paris avec un rare éclat. Associé depuis des années aux travaux des maîtres qui avaient fondé l'ophthalmologie nouvelle, le docteur R. Liebreich est devenu, avec une rapidité prodigieuse, une des sommités médicales de Paris. Sa clinique (rue Gît-le-Cœur), créée et soutenue exclusivement par lui, est arrivée à l'importance d'une institution de bienfaisance et d'instruction publique.

D'autres Allemands de grand mérite, sortis de la même école, entre autres les docteurs Meyer et Weckher, ont conquis en peu de temps une position élevée dans cette spécialité et fondé des cliniques considérables. Constatons aussi en passant que l'homœopathie, tout entière d'invention allemande, a trouvé à Paris une seconde patrie avec des croyants plus nombreux et plus fervents que dans son pays d'origine.

Parlant médecine, il serait de rigueur de parler un peu théologie; mais, quand on n'a qu'une feuille pour tout dire, la religion, toujours prête au sacrifice, vient s'offrir au silence avec un charme irrésistible. Nous avons, du reste, salué le Protestantisme en passant devant les balayeurs; payons notre tribut à Rome en parlant des domestiques. Les prêtres catholiques allemands de Paris se sont réservé la spécialité du protectorat des cuisinières et des femmes de chambre. Il y a (toujours dans le même quartier, aux environs de la rue Lafayette) un couvent Saint-Joseph qui sert de dépôt aux bonnes allemandes venant du pays ou se trouvant sans place, et que l'on peut en conscience recommander aux mères de famille. Les provinces méridionales de l'Allemagne qui, en somme, fournissent l'immense majorité des immigrants de ce pays, sont, à l'exception du Wurtemberg et d'une partie du duché de Bade, principalement catholiques. De ces pays, et surtout aussi du pays de la Moselle, de Luxembourg, Trèves, ainsi que de l'Oberland badois, toutes provinces limitrophes, arrivent en masse les bonnes allemandes, que les sœurs de la rue Lafayette enrôlent sous leur drapeau. La chose, comme tout ce qui tient à l'organisation catholique, a une teinte beaucoup plus réaliste que la mission des pasteurs protestants de la Villette. Là où ces derniers ont cru devoir créer, dans un esprit sectaire, une œuvre d'éducation et de moralisation, les autres ont posé les bases d'une affiliation dans la forme d'un bureau de placement. Il est vrai qu'il est plus facile de surveiller une armée de balayeurs qu'une légion de demoiselles. Rarement on trouvera un ménage allemand à Paris qui ne renferme, au minimum, une servante du pays. L'étranger se fait

difficilement au tempérament frondeur et dédaigneux des domestiques parisiens. Le type familier et impertinent immortalisé par Molière n'est pas, du reste, cela se comprend, une pure inspiration du poëte, qui l'a parfaitement puisé dans le caractère, dans les mœurs de son peuple et surtout dans sa chère ville natale. Aucune autre comédie n'en a donné le pareil, à l'exception peut-être de ce que l'ancienne comédie romaine offre dans le personnage de l'esclave confident. Afin de se soustraire à la tyrannie des serviteurs francais, les familles allemandes font continuellement provision de domesticité compatriote, et surtout en ce qui concerne la matière féminine. Cette circonstance, entre autres, explique pourquoi, dans le nombre officiel des Allemands à Paris, les femmes sont représentées presque aussi largement que les hommes. Le chiffre du dernier recensement donne 18,591 hommes, et 15,628 femmes. Dans une population d'étrangers où l'élément masculin, beaucoup plus mobile, devrait prédominer considérablement, cette égalité s'explique par l'observation qui précède.

Cet état de choses a d'autant plus d'influence sur le phénomène qui nous occupe que les lois morales venant à application sur ce terrain nécessitent un renouvellement constant de la matière première. On peut évaluer à trois ans la moyenne du temps nécessaire pour démoraliser une bonne fille allemande arrivée du fond de son pays. A son début, elle ne sait ni un mot de français, ni le moindre petit tour pour tromper ses maîtres; elle sait très-peu conduire une intrigue amoureuse. Après six mois, elle se tire d'affaire moyennant un baragouinage parfaitement intelligible et souvent épicé de tous les piments de l'argot du cinquième étage. Après dix-huit mois, elle possède à fond l'art de la danse du panier. Encore un an, et elle entretient à la perfection son municipal ou son garçon boucher, sinon les deux à la fois. Si les maîtres, pour accélérer les progrès de leur sujet, lui ont fait donner une éducation culinaire auprès de quelque grand chef de cercle ou de restaurant, l'évolution morale se consomme avec une double vitesse. Arrivée à ce point, notre blonde aux yeux bleus plante là ses maîtres pour entrer dans le grand égout collecteur de la valetaille parisienne, dont le principe vital et morbide à la fois est le congé de huit jours. Jamais dans un pays où, de part et d'autre, le terme obligatoire est de trois mois ou de six semaines, comme en Allemagne, l'inimitié fatale entre le maître et le serviteur ne saurait avoir le degré d'intensité et d'aigreur comme dans les pays de congé à bref délai. Le lien une fois brisé ne se supporterait pas longtemps avec des gens de si mauvaise composition. Toute famille allemande occupant au moins une bonne et la renouvelant en moyenne tous les trois ans par une recrue, qu'on fasse le calcul

du nombre d'individus que cet usage vient tirer continuellement du sol natal pour en faire des candidats d'enfer. En dehors des domestiques proprement dits, il y a le garçon d'hôtel allemand, le classique *kellner*. A celui-ci aussi son nom est légion. Il fait le service de tous les hôtels de premier et de second ordre, mais il manque complétement dans le café et le restaurant. Là il faut des Français. Le factotum bruyant, goguenard, plaisant, fat, étonnant de verve et d'ubiquité, qui paraît être sorti du théâtre du Palais-Royal pour, de là, aller peupler d'abord les aboutissants des arcades et ensuite tout Paris, est une création spéciale du répertoire gaulois. Au contraire, le garçon d'hôtel obséquieux, soumis, discret, ne disant rien mais parlant les langues et connaissant les habitudes de trois ou quatre nations, est, presque sans exception, d'origine allemande. Le Français est un serviteur habile et ingénieux; dans un moment difficile, il saura improviser le moyen de vous tirer d'embarras comme aucun autre. L'Allemand est circonspect, prévoyant, soigneux. D'avance il se voue à la mission de créer votre bien-être. Cette différence physiologique explique la grande supériorité des villes d'eaux allemandes. Partout on dévalise l'étranger; il n'y a qu'en Allemagne qu'on l'exploite en le vénérant. Lorsque la race germanique aura trouvé la vraie mesure d'un lit et d'une dose de café, elle sera à la tête de l'hospitalité européenne. L'état de *kellner*, du reste, est rangé si haut dans la hiérarchie sociale, que les fils de famille ne rougissent pas d'endosser la jaquette élégante, sauf à s'élever jusqu'à l'habit du respectable et distingué *oberkellner* (garçon-chef), auquel les convives donnent du monsieur gros comme le bras. Très-fréquemment, un millionnaire, propriétaire d'un des grands hôtels des bords du Rhin, envoie ses fils faire leur apprentissage en se vouant, pendant quelques années, aux modestes fonctions de *kellner*. Les garçons allemands à Paris font partie, du reste, de la grande association de tous les garçons de la capitale, association toute particulière, savamment organisée et bien utile à ses membres. C'est elle, entre autres, qui fonctionne comme bureau de placement, en facilitant le mouvement de ces brigades volantes, réclamées tantôt par un établissement, tantôt par l'autre; c'est elle également qui habille le personnel des restaurants, cafés et estaminets de tout Paris, de la tête aux pieds.

VI

Les rangs de bien d'autres professions sont largement remplis par des ouvriers allemands, population à moitié flottante, à moitié

sédentaire, suivant le hasard qui les renvoie vers le pays ou les retient pour toujours à Paris. La spécialité du tailleur allemand est notoire. Les Allemands ont donné les plus grands noms aussi bien dans le domaine du pantalon que dans celui de la finance de Paris. Par un hasard qui n'en est pas, ils sont même venus principalement s'établir dans le même quartier Feydeau. En quittant les rues Laffitte et de la Chaussée-d'Antin, vous partez du siége de la haute finance allemande pour arriver à la Bourse en traversant une file de tailleurs du même cru. Le bottier en chambre, l'ébéniste, le charron, le carrossier et maints autres ouvriers de cette nationalité habitent de préférence le faubourg Saint-Antoine. Le patron français aime l'ouvrier allemand, qui est travailleur, obéissant et surtout régulier dans son activité, sacrifiant peu au lundi. Mais, en fait d'habileté, il n'égale pas l'artisan français. Lorsqu'il s'agit de donner le dernier fini, cette grâce qui fait le charme de l'article Paris, le patron préfère la main du Français, même dans l'ébénisterie, une des spécialités allemandes.

Nous avons nommé la finance. Cette branche étant aujourd'hui sur le premier plan de la publicité, il reste peu de chose à apprendre au profane. Le nom de celui qu'on a si bien appelé le roi des banquiers, et le banquier des rois, suffirait pour donner la mesure de l'influence commerciale exercée sur Paris par l'élément allemand. Cette influence n'est pas, du reste, une chose particulière à ce pays-ci. En Angleterre, en Hollande, en Amérique, sur un terrain beaucoup plus disputé que celui de la France, le génie commercial des Allemands a conquis une place éminente. Autrefois les peuples nomades exerçaient la profession de berger; maintenant, ils se font banquiers, importeurs, commissionnaires. La cité de Londres, les quais de Rotterdam et d'Amsterdam, les ports de New-York, de Fernambouc, de Shangaï et de Yokohama fourmillent de maisons allemandes. L'Anglais lui-même, si entreprenant, ne va s'établir que dans certains pays; l'Allemand va partout. Paris sans port de mer lui ayant paru insuffisant, il est allé fonder une seconde colonie nombreuse au Havre. Quant à la haute banque de Paris, une observation bien singulière s'impose à celui qui en parcourt la nomenclature. Cette branche se trouve presque exclusivement entre les mains de deux nations étrangères, les Suisses (notamment les Genevois) et les Allemands. Les grandes maisons françaises ont presque toutes fini par disparaître. Qu'on se rappelle seulement les Laffitte, les Gouin, les Ganneron, les Leroy de Chabrol, et tant d'autres! En laissant de côté les sociétés anonymes ou en commandite, on trouvera peu de personnages de la haute finance qui soient d'origine purement française : presque tout est suisse ou allemand. Cette particularité

n'est pas sans rapport intime avec le caractère national. La même raison qui empêche le Français d'apprendre les langues étrangères ou de sortir de façon quelconque de sa personnalité le rend moins apte à certaines opérations dont la fonction principale, très-bien nommée « l'arbitrage », consiste en une équilibration perpétuelle de toutes les variations produites dans le monde entier sur la valeur circulante. L'ubiquité et le cosmopolitisme nécessaires à cette surveillance ne conviennent pas à un tour d'esprit compacte et saturé de lui-même. La nature française, qui possède avant tout la clarté, l'exactitude, en un mot le don de l'analyse, ne se prête pas au même degré à des combinaisons étendues sur un champ infini. Le Français est joueur, c'est-à-dire il fait ses combinaisons sur place; il n'est pas spéculateur au large. Le même phénomène se reproduit dans le commerce des marchandises. Là où il s'agit de combiner une opération avec l'étranger, il exigera, la plupart du temps, que la partie contractante vienne le trouver, lui parler dans sa langue, dans sa mesure, dans sa monnaie. Le fabricant ou l'importeur parisien en contact avec d'autres pays fera non-seulement la correspondance en français, mais il exigera que son compte soit dressé en francs, en mètres et en kilogrammes. C'est à l'autre de s'accommoder et de se traduire. Celui-ci ne se fait pas prier, car cet acte de soumission même est une marchandise de plus à vendre le plus chèrement possible. Pour un Allemand, heureux de toute nouvelle incarnation, un pareil trafic est une trouvaille, et des milliers d'intermédiaires établis à Paris en font une source de bénéfices en abouchant le commerce de céans avec toutes les extrémités du monde entier. Depuis que la littérature satirique s'est vue réduite à chercher sa pâture dans les accessoires seulement de la vie publique; depuis que, par une coïncidence certainement non fortuite, le monde de l'agiotage est devenu le point de mire des préoccupations sociales; depuis ce temps, le boursier allemand, lui aussi, est arrivé aux honneurs de ce que les Anglais appellent un caractère public. Il passe, en somme, pour supérieurement habile et foncièrement baissier. Il y a du vrai dans l'un et dans l'autre, et la physiologie de l'agioteur des différents pays serait une étude digne d'un guide européen quand il s'agira de le faire comme suite au Guide de Paris.

Si, sur ce terrain, lieu de tant de répulsion et de tant de convoitise, les Allemands ont fourni leur part de matière aux chroniqueurs et aux moralistes, il y a tel autre domaine de la vie nationale dans lequel ils se sont assuré une part plus grande encore au vrai mérite et à la plus belle gloire. Dans l'étude de la langue et de la littérature de la France ancienne, ils ont en quelque sorte précédé les Français mêmes. Ceci s'explique par l'aptitude toute

spéciale du cerveau allemand pour tout ce qui est travail philologique. Un jour, se promenant avec moi à Genève, l'illustre Russe qui a donné quelques pages à ce livre m'arrêta devant une vieille maison, dont la porte était surmontée d'une inscription illisible. — Déchiffrez-moi donc cela, dit-il. — Pourquoi le saurai-je mieux que vous? lui répondais-je. — Allons donc, s'écria-t-il dans sa manière facétieuse : tous les Allemands sont philologues comme tous les Russes sont ivrognes. — Au moins disait-il vrai en ce sens que la plus jeune des sciences, celle des langues, est une création allemande. Or, cette science, après avoir découvert que toutes les langues sont sœurs, n'a pas tardé à faire l'application pratique de sa découverte, devançant bien en ceci cette autre théorie, reconnue depuis si longtemps et pratiquée moins que jamais, que tous les hommes sont frères. L'érudition allemande a étudié l'idiome français avec le même amour qu'elle consacre au culte de sa langue nationale ; elle a scruté et commenté toute la littérature française des siècles passés. De même que Schiller et Gœthe n'ont pas dédaigné de traduire Racine, Voltaire, de même Schlegel et Uhland sont descendus dans les profondeurs des origines de la littérature française. Les fabliaux et les romans ont été l'objet des recherches les plus minutieuses. Un Allemand, M. Dietz, est aujourd'hui encore la première autorité reconnue partout en matière de poésie et de langue provençale, et de tout ce qui caractérise la période des troubadours. Un autre savant, M. Brinckmeyer, a continué ces études dans un ouvrage touchant : « *Les Troubadours provençaux, leur langue, leur position sociale, leur vie et leur influence.* » Un recueil périodique, qui se publie à Leipzig sous la direction de M. Lemcke, s'occupe exclusivement des langues romane et anglaise. Des hommes haut placés parmi les poëtes et les littérateurs de l'Allemagne ont traduit les poésies provençales et les poésies bretonnes. Nous ne nommerons que MM. Schack, Paul Heyse, Hartmann et Pfau. — Enfin il est impossible de passer sous silence la large part dans laquelle les Allemands ont toujours contribué aux études de philologie orientale en France. Quel contingent illustre que celui qui est représenté à Paris par les noms de MM. Mohl, Oppert, Bréal, Munk, Derenbourg !

En descendant de ces hauteurs de la science vers le domaine de la littérature périodique, le nombre des collaborateurs allemands aux publications françaises reste encore considérable, mais naturellement bien moins important. Cependant, au moyen de cette collaboration comme par la voie du professorat, dans lequel ils sont largement représentés, ils exercent bien leur part d'influence sur la formation de l'esprit public. Mais celui-ci, par un trait qui

l'honore, ne se soucie guère de ces différences de race, pourvu qu'elles sachent se plier à sa façon.

Combien de personnes savent que, dans les dernières années, les deux plus grands prix français ont été remportés par des Allemands? Le prix accordé à l'œuvre scientifique la plus honorable pour la France, échu en premier lieu à M. Thiers, fut, l'année suivante, accordé à M. Oppert, l'interprète des caractères cunéiformes, un Allemand pur sang. Même chose pour le prix donné à M. Ruhmkorf, pour l'application la plus ingénieuse et la plus utile de l'électricité! Personne n'a fait attention à cette singularité, personne encore ne se doute du nombre des plumes allemandes qui concourent à la littérature quotidienne et périodique. Tout au plus remarquera-t-on le spadassin de la causerie militante, qui manie son arme avec une verve et une raillerie à faire douter de ce qu'on est convenu de nommer l'originalité gauloise.

Ne nous plaignons, ni les uns ni les autres, des distinctions nationales qui passent inaperçues de cette façon. C'est ce qui peut arriver de plus honorable pour les deux parties; c'est surtout ce qui constitue une des plus belles vertus du peuple français. Il n'y en a pas au monde qui pratique envers l'étranger, au même degré que lui, cette hospitalité du cœur, cette bonté naïve dont le premier mérite est de s'ignorer elle-même.

Il y a telle principauté en Allemagne où un bottier venant du duché à côté rencontre plus d'obstacles à son établissement, qu'un savant allemand n'en trouve pour arriver à professer dans l'Université de France. La nature a implanté chez l'homme toute espèce d'amour-propre; mais celui dont est historiquement doué le caractère français est au moins de la bonne sorte qui engendre plus de vertus que de défauts. A travers des générations entières, ce peuple a vécu dans la conviction absolue de sa supériorité universelle, à tel point que l'idée de jalouser l'étranger comme un intrus ne lui a jamais traversé l'esprit; qu'au contraire il a toujours trouvé naturel qu'on vînt s'instruire, s'enrichir, se divertir auprès de lui. Il a regardé tous les étrangers comme des Français en herbe, appelés à prendre leur part du bonheur de la nation lorsque leur heure serait venue. C'était, au fond, une des idées de la Révolution; c'est le sens de ce droit de citoyen qu'elle avait décerné à Klopstock et à Schiller. Ces vues-là se perdent de nos jours. Bien des malheurs publics ont exhorté à la modestie, et on n'est plus assez sûr de soi-même pour offrir des couronnes civiques aux étrangers. Raison de plus pour ceux-ci de rendre justice aux qualités du peuple français. Une des plus charmantes est précisément cette prévenance cordiale, enjouée même, envers tous ceux qui viennent fouler sa terre hospitalière. Ce qui leur prépare cet

accueil, ce n'est pas, comme chez d'autres, une équité réfléchie, mais la nature même de l'esprit, bon et gracieux à la fois, du peuple le plus aimable du monde.

LA COLONIE BELGE

PAR

Ed. ROMBERG

Le Belge est très-attaché au sol natal. De tous les peuples, il n'en est peut-être pas un seul pour lequel le *home, sweet home* ait plus d'attraits. Et il ne faut pas en être surpris. Le Belge est bien chez lui, et il y jouit d'institutions adaptées à son caractère et à ses goûts. Mais Paris n'est pas la terre étrangère; c'est la ville universelle, où l'air ambiant est composé de manière à convenir à toutes les poitrines, où toute intelligence trouve sa place et tout bras son emploi; où l'esprit et la matière viennent chercher, de tous les coins du globe, une façon, un tour, un poli, qu'ils essayeraient en vain d'acquérir ailleurs, et qui ne s'efface plus. Les Belges ne sauraient résister au courant général, et tout, au contraire, les invite à le suivre : la distance qui existe à peine, la communauté de langage, la conformité de mœurs et d'habitudes, l'accueil hospitalier. Ils sont au nombre de quarante à quarante-cinq mille à Paris; je parle seulement de ceux qui y ont leur résidence fixe. Toutes les classes sociales, toutes les professions ont leurs représentants parmi eux, et ils pourraient former une ville dans la grande ville.

La population belge, à Paris, se distingue par deux traits qui paraissent s'exclure, mais qui sont cependant bien réels l'un et l'autre. Il existe à Paris des colonies anglaise, allemande, italienne, russe, américaine, etc., mais il n'y a pas de colonie belge. Gens du monde, artistes, négociants, ouvriers vivent disséminés, presque isolés, et sans nulle collectivité nationale. Les Belges, si enclins chez eux à se grouper, à s'associer, selon leur milieu social, leurs facultés et leurs goûts, semblent avoir renoncé à ce penchant en touchant le sol parisien; une seule association belge y a pris racine : la *Société chorale des Enfants de la Belgique*. On remarque chez eux un autre trait des plus caractéristiques Tandis que la

plupart des étrangers, après quelques années d'habitation, s'absorbent peu à peu dans le tuf parisien, adoptent Paris comme une sorte de patrie commune, et ne gardent que les nuances les plus accusées de leur physionomie originale, les Belges conservent toute leur individualité. Malgré tant de points d'analogie et de rapprochement avec ce qui les entoure, ils ne se laissent ni absorber ni assimiler, et ils se retrouvent Belges au bout de vingt ans, comme le premier jour, avec leur caractère et leurs instincts nationaux.

Les ouvriers forment le gros de la population belge à Paris. On en peut évaluer le nombre de trente à trente-cinq mille. Ces ouvriers appartiennent à tous les états, depuis les professions les plus humbles jusqu'à celles où l'art et l'industrie ont une part égale : terrassiers, jardiniers, maçons, tailleurs, cordonniers, tapissiers, menuisiers, mécaniciens, monteurs en bronze, sculpteurs en ébénisterie, peintres décorateurs, ciseleurs, typographes, etc., etc. Ils sont disséminés dans tous les quartiers de Paris. Un assez grand nombre, surtout ceux qui confectionnent les objets d'ameublement, habitent le faubourg Saint-Antoine. Les ouvriers de cette catégorie sont très-recherchés, particulièrement pour la spécialité des fauteuils et des chaises, à cause de la solidité de leur travail; leur salaire varie, en moyenne, de quatre à six francs. En général, les ouvriers belges sont bien notés chez leurs patrons, parce qu'ils s'appliquent à leur tâche avec assiduité, et qu'ils se laissent moins entraîner au chômage que les ouvriers parisiens. Beaucoup de contre-maîtres, dans les ateliers des fabricants mécaniciens sont belges. Le groupe des ouvriers tailleurs est nombreux; quelques-uns parviennent à s'établir comme chefs d'industrie, et leur origine flamande se trahit par les noms que le passant lit sur les enseignes. A la suite de la convention diplomatique qui a interdit en Belgique la réimpression des ouvrages littéraires français, une centaine de compositeurs d'imprimerie et de pressiers émigrèrent de Bruxelles à Paris. Les compositeurs surtout y trouvèrent facilement de l'occupation, à cause de leur aptitude spéciale pour certains travaux en dehors de la composition ordinaire, tels que les tableaux, les ouvrages dits de ville, etc. Lorsque l'industrie typographique se remit en Belgique de la secousse passagère qu'elle avait éprouvée de l'abolition de la contrefaçon, ces ouvriers reprirent en partie le chemin de leurs anciens ateliers; cependant, un certain nombre restèrent à Paris; il y a des compositeurs belges dans les imprimeries Lahure, Chaix, Paul Dupont, Migne, à l'imprimerie de l'*Opinion nationale*, etc., etc.; leur salaire est plus élevé, en général, que celui qu'ils obtiennent en Belgique; il monte jusqu'à sept francs par jour. Les industries de luxe telles que

l'ornementation, la fabrication des bronzes, l'orfévrerie, etc., emploient aussi des ouvriers belges; plusieurs de ceux-ci, après s'être perfectionnés dans les meilleurs ateliers de Paris, sont venus enseigner leur art dans les écoles de dessin en Belgique; je citerai, entre autres, Honoré et Julin, professeurs de ciselure à l'Académie des beaux-arts de Liége; Lefebvre, professeur de sculpture d'ornement à l'Académie de Bruxelles, etc.

Comme traits de mœurs, c'est aux ouvriers surtout qu'il faut appliquer ce que j'ai dit, d'une manière générale, des Belges qui habitent Paris. Ils conservent leur cachet individuel, et tout en vivant comme leurs compagnons de chantier ou d'atelier, ils restent Belges, et la patrie est toujours pour eux la patrie. On m'a raconté ce fait assez curieux qu'un certain nombre d'ouvriers belges se réunissent, chaque dimanche, pour jouer à divers jeux, au Café du Bazar, sur le boulevard de Sébastopol, et que le produit du jeu est employé à faire tous les ans un voyage de plaisir à Bruxelles. La majorité des ouvriers belges fixés à Paris appartient aux provinces flamandes; il en est parmi eux qui, après cinq ou six années de séjour, ne connaissent encore que les termes les plus nécessaires de la langue française. On a songé à ériger pour eux une chapelle flamande dans le faubourg Saint-Antoine; plusieurs familles pieuses de Belgique s'étaient intéressées à ce projet, dont l'exécution n'est peut-être qu'ajournée. En attendant, il est pourvu à leurs besoins religieux par deux prêtres, l'abbé Beyaert et l'abbé van Haelst; ce dernier est attaché aujourd'hui à l'église Sainte-Clotilde.

La Belgique compte des noms distingués parmi les notabilités de l'industrie parisienne : je citerai MM. Raingo frères, fabricants de bronzes; M. Mathieu, qui s'est fait une réputation européenne dans la fabrication des instruments de chirurgie; MM. Braquenié frères, qui sont à la tête de fabriques renommées de tapis à Aubusson; MM. Adolphe et Alphonse Sax, etc.

La chronique musicale de la *Revue des Deux Mondes* se plaignait un jour de l'invasion à Paris des musiciens belges. En effet, ils y débordent de toutes parts, compositeurs, instrumentistes, chanteurs. Il n'est si mince dilettante qui ne connaisse Gevaert, Albert Grisar, et Limnander. Gevaert, l'auteur du *Diable au Moulin*, de *Quentin Durward*, des *Lavandières de Santarem*, du *Capitaine Henriot*, musicien non moins érudit que compositeur ingénieux; Albert Grisar qui a retrouvé dans *l'Eau merveilleuse*, dans *les Porcherons*, dans *le Chien du Jardinier*, les plus fines traditions de l'ancien opéra bouffe; Limnander, qui a écrit les *Monténégrins*. Il y aurait bien des noms belges à recueillir sur l'océan des romances, des barcaroles et des nocturnes, mais c'est là une pêche ingrate que

je laisse à de plus entreprenants. Quant aux exécutants, ils sont partout, du sommet aux régions les plus modestes de l'art. Avec l'élite de ces musiciens, on ferait un orchestre sans rival en Europe : MM. de Bériot, Vieuxtemps, Léonard, Bessems, Seghers, Joseph Batta seraient aux pupitres de violon; il y aurait comme violoncellistes A. Batta, Vanderheyden, Alex. Alard ; M. Godefroid ferait la partie de harpe; cet orchestre serait dirigé par Gevaert ou par M. Tilmant, le très-habile chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, et qui est Belge aussi. Il ne faut pas oublier les pianistes : MM. Maton, le premier accompagnateur de Paris; Vandenheuvel, Bonten, de Bériot fils. Le Belge qui choisit bien son jour et qui aime à retrouver partout la patrie, peut entendre, à l'Opéra, dans le même spectacle, madame Sass, madame Gueymard-Lauters, mademoiselle Hamackers et M. Warot; l'Opéra-Comique lui offre madame Marie Cabel; il cherche à se consoler de ne plus entendre Everard ou Everardi, au Théâtre-Italien, en écoutant Agniez ou Agnesi, à côté de mademoiselle Zeiss. Si le Belge ne créa point le vaudeville, il lui donna du moins quelques-uns de ses acteurs les plus gais : Dupuis, le Pâris de la *Belle Hélène*, est Liégeois, et Désiré, le Jupiter d'*Orphée aux Enfers*, est originaire de Bruxelles en Brabant, comme dit la complainte.

La seule association belge qui existe à Paris est, ainsi que je l'ai dit, la *Société chorale des Enfants de la Belgique;* elle a pour président d'honneur M. Eugène Bastin, consul honoraire de Belgique. L'objet de la société est, comme son titre l'indique, la culture du chant d'ensemble; l'association se compose de trois cents membres, qui se réunissent trois fois par semaine dans un local particulier, 8, rue Saint-Denis; la plupart de ces membres sont des employés de commerce, des tailleurs, des cordonniers; l'élément gantois y domine. Cette société a pris part avec succès à de nombreux concours de chant d'ensemble.

J'ai dit qu'il n'y avait pas de colonie belge à Paris; cependant l'art flamand y a sa petite église, très-ornée et très-honorée, qui en conserve les traditions, avec les concessions nécessaires à l'esprit du temps. Voici vingt ou vingt-cinq ans que MM. Willems, Stevens, Wappers, Hamman, Verlat, etc., sont fixés à Paris, où ils se sont fait une belle place dans l'estime des connaisseurs. Leur talent, sans rien perdre de son cachet individuel, a gagné en finesse par le contact avec les maîtres de l'école française, et avec cette atmosphère parisienne tout imprégnée d'esprit et de grâce. Je n'ai pas à détailler ici les mérites de chacun de ces artistes. M. le baron Wappers, après avoir dirigé avec honneur l'Académie d'Anvers, au temps de sa renaissance, se repose des grandes toiles historiques qu'il a peintes autrefois, en faisant les

portraits des belles dames du faubourg Saint-Germain ; M. Willems n'a rien à envier à Terburg et à Netscher; les peintres français sont les premiers à proclamer que M. Alfred Stevens n'a point de rival pour le caractère profond et pour le sens moderne de l'art, ni pour l'extrême habileté du pinceau; M. Joseph Stevens est tout au moins le Florian des peintres, s'il n'en est pas le La Fontaine; M. Verlat glane avec succès sur les mêmes terres, tout en réussissant dans le genre sérieux; M. Hamman a des reflets de l'école vénitienne dans ses compositions et dans sa couleur; M. Alfred Knyff, dont l'élégante habitation est située à la lisière de la forêt de Fontainebleau, y cherche et y trouve des inspirations dignes de l'auteur de la *Gravière* et du *Barrage de Champigny;* M. Baugniet, qui aurait pu se contenter d'être un dessinateur très-habile, a voulu être de plus un peintre distingué; il faut citer encore MM. Papeleu, César de Cock, de Jonghe, Paternostre, Delfosse, et peut-être aussi madame F. O'Connell, dont l'énergique talent s'est formé en Belgique. Je ne puis nommer parmi les sculpteurs que M. Frison, mais la gravure nous fournit les noms de M. Flameng, qui est au premier rang pour les eaux-fortes, et de M. Pannemaecker, professeur de gravure sur bois à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Les artistes belges vivent dans les termes d'une confraternité parfaite avec les artistes français, qui voient en eux comme les petits-fils des maîtres flamands. C'est peut-être ici le lieu de rappeler que MM. Willems et Stevens furent, avec feu Coulon, Belge comme eux, au nombre des fondateurs de ce *Divan* de la rue Lepelletier qui devint un des principaux cénacles littéraires et politiques dans les dernières années du gouvernement de Juillet.

La Belgique, qui contribue à l'activité et aux jouissances de Paris par le travail de ses ouvriers et le talent de ses musiciens et de ses peintres, a aussi pour son compte le goût de cette existence facile, intelligente et variée, dont les jouissances sont chose inconnue ailleurs. Les grands noms et les grandes fortunes portant le cachet d'origine belge ne manquent point à Paris, mais il n'y a là rien de particulier à noter, sauf les traits que j'ai indiqués en commençant.

LA COLONIE SUISSE

PAR

William REYMOND

Après la colonie allemande, la colonie suisse est certainement la plus nombreuse des colonies étrangères de Paris. Elle se monte actuellement à 25 ou 30,000 âmes, sans compter la population flottante.

Sans parler des soldats mercenaires, de l'ancienne garde suisse, des Cent-Suisses ou des régiments ayant capitulé qui, depuis Louis XI jusqu'à la Restauration, ont résidé à Paris dans l'entourage des rois de France et ont fait honneur à leur pays par une vertu secondaire, la fidélité à leur serment et à leur drapeau, de tout temps il a existé un certain noyau de Suisses dans la capitale de la France. Cette même vertu qui en faisait de si bons soldats, leur valut de tout temps la confiance des propriétaires et le privilége de garder la porte des maisons opulentes. De là le nom de *suisses* donné aux concierges des grands hôtels ou aux gardiens des églises.

Mais il y a loin de cette humble genèse de la colonie suisse à Paris au brillant renom qu'elle ne tarda pas à y acquérir, grâce aux hommes distingués qui l'illustrèrent depuis plus d'un siècle.

Les Suisses, généralement instruits par suite de leurs institutions libérales, souvent ambitieux et remuants, sans pouvoir trouver dans leurs petites républiques l'air et l'espace dont ils ont besoin, émigrent volontiers à l'étranger, mais généralement avec l'espoir de retourner dans leurs délicieuses vallées jouir des fruits de leurs travaux et de leur économie. Dans les grandes villes, ils trouvent plus facilement l'occasion de déployer leur activité ou d'exercer leur talent. Aussi les retrouve-t-on dans toutes les capitales plutôt campés que fixés, se voyant entre eux, se soutenant les uns les autres et conservant leur langue nationale dans toute sa naïveté et sa rudesse primitives.

Il y a à Paris, bien entendu dans une classe peu instruite, une foule de gens qui croient à l'existence d'une langue *suisse*. On m'a fait à moi-même, Suisse du canton de Vaud, plus d'une fois le compliment de parler assez joliment le français pour un Suisse. Il ne sera donc pas tout à fait inutile de rappeler aux Parisiens que

nous ne parlons en Suisse pas moins de quatre langues qui se distribuent ainsi :

1,680,896 habitants parlent un dialecte allemand fort éloigné de l'allemand classique;

540,072 parlent un français plus grammaticalement correct qu'agréablement prononcé;

129,333 parlent l'italien, — et

42,439 parlent la langue *romanche* ou rhétienne.

Cette dernière langue, qui n'est en usage que dans la partie orientale des Grisons appelée la Haute et la Basse Engadine, est remarquable par sa haute antiquité. Elle a de nombreux rapports avec le latin parlé jadis à Rome et en Étrurie. Aussi l'appelle-t-on quelquefois, par corruption, *le ladin*.

Quant à l'allemand suisse, je ne saurais mieux le caractériser qu'en racontant mes propres désillusions à son égard. Persuadé que l'allemand était parlé par la grande majorité de mes compatriotes, je résolus, à l'âge où l'on est étudiant, d'aller apprendre la langue allemande dans le pays où on la parle le mieux, et le hasard me conduisit au nord de la Prusse. Au bout de quatre ans, je rentrais dans ma patrie fort satisfait de mes études germaniques, car je comprenais à merveille l'allemand prussien, lorsque, arrivé à Francfort, je commençai à tendre l'oreille. L'accent rhénan dénaturait déjà cette langue que j'avais si laborieusement apprise, Dans le grand-duché de Bade, je commençai à croire que j'allais devenir sourd. Enfin, arrivé à Bâle, je n'entendais plus un traître mot. Voilà comment je complétai mon instruction fédérale.

Le dialecte suisse-allemand ne se contente pas de surcharger le haut allemand d'aspirations rauques, de sons durs et gutturaux, mais il en retranche une quantité de lettres, en change les terminaisons et en dénature tellement les racines qu'un véritable Allemand ne le comprend guère plus que je ne le comprenais à Bâle. Cette langue rocailleuse ou plutôt ce patois est parlé à Berne où à Zurich dans la meilleure compagnie. Cependant hâtons-nous de reconnaître que le haut allemand est enseigné dans toutes les écoles et que, à part l'accent qui restera, les Suisses de la nouvelle génération arriveront à se servir de la langue classique beaucoup plus généralement.

Il n'y a pas moins de huit dialectes italiens différents en usage dans le Tessin et dans les vallées méridionales des Grisons.

Reste le français, qui est parlé dans les trois cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et dans une partie du Valais, du canton de Fribourg et du Jura bernois. Les paysans de la Suisse française parlent le patois *romand*, né de la décomposition du latin sous l'influence de la race germanique des Burgondes, et qui conserve

une certaine parenté avec le *romanche* des Grisons, le catalan et le valaque.

Qu'on me pardonne cette petite dissertation sur les langues parlées par les Suisses. Aussi bien font-elles partie, de même que le provençal, le gascon et l'argot, des langues parlées à Paris. Vous entendez souvent avec stupéfaction de jeunes négociants fort bien mis converser dans les cafés ou les brasseries en allemand-suisse. Votre garçon d'hôtel ou votre concierge s'est peut-être entretenu en votre présence, avec un *pays*, en patois vaudois, genevois ou neuchâtelois, et si vous avez consommé quelque friandise chez un confiseur grison (et Paris en compte un grand nombre), vous aurez pu l'entendre quereller sa moitié *en ladin*, comme un Étrusque qui serait affligé d'un rhume de cerveau chronique.

Nous avons vu que les Suisses s'expatriaient volontiers. Ce qui le prouve plus que tous les raisonnements, c'est l'impitoyable statistique qui n'accuse pas moins de 72,506 citoyens suisses résidant à l'étranger, soit le 3 p. 100 de la population entière. Sur ce nombre, 38,255 vivent dans l'espérance de retourner dans leur pays, 33,831 paraissent y avoir renoncé, et 720 ont caché, à cet égard, leurs secrets sentiments à l'auteur trop consciencieux de ces calculs statistiques. Le Tessin et les Grisons sont les cantons qui comptent le plus grand nombre d'absents; ils fournissent entre eux près d'un tiers du chiffre total.

Il y a dix ans, notre statisticien ne comptait en France que 16,166 Suisses, mais, quoiqu'on n'ait jamais pu recueillir exactement le nombre des personnes faisant partie de la colonie suisse de Paris, il paraît que ce chiffre aurait pour le moins doublé depuis cette époque, puisque les personnes les mieux informées, entre autres M. le ministre de la Confédération qui a bien voulu nous aider dans notre tâche, le portent, comme nous l'avons vu, de 25 à 30,000 âmes.

La colonie suisse de Paris n'est point organisée comme telle. Cette appellation tout idéale comprend tous les Suisses établis à Paris, à quelque langue, à quelque religion et à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. Ainsi nous sommes fiers de citer, parmi les hommes célèbres qui ont illustré la Suisse à Paris, le Genevois *Jean-Jacques Rousseau*, qui n'a jamais renié son origine; *Madame de Staël*, dont le père, le ministre des finances Necker, était Genevois, et la mère, née Suzanne Curchod, de Lausanne; *Benjamin Constant* de *Rebecke*, né à Lausanne, mais qui se fit plus tard citoyen français; *Madame de Charrière*, Hollandaise de naissance, mais femme d'un gentilhomme vaudois et qui séjourna à Paris dans le cercle de la colonie suisse; les financiers *Pourtalès* et *de Rougemont;* des artistes illustres tels que *Petitot*, le roi de la

peinture en émail, et *Thouron*, son émule; le spirituel portraitiste *Liotard*; *Arlaud*, le peintre du régent; les statuaires *Jean Chaponnière*, auteur d'un des bas-reliefs de l'arc de l'Étoile, *Pradier*, le moderne Athénien, et enfin *Léopold Robert*, le Raphaël du dix-neuvième siècle.

Voilà pour les morts. Quant aux illustrations que nous fournit aujourd'hui la colonie, il nous serait difficile de les nommer toutes. *Nomina sunt odiosa*. Rappelons cependant que la dynastie artistique des *Girardet* qui, depuis la mort du vénérable Abraham Girardet, le maître de Léopold Robert, se compose des trois frères Karle, Édouard et Paul, est originaire de Neuchâtel, que *M. Gleyre*, le peintre-poëte des *Illusions perdues*, est du canton de Vaud; *M. Bovy*, le célèbre graveur en médailles, de Genève; *M. Bodmer*, d'origine zurichoise; *M. Baud*, le peintre en émail, de Genève, et que *MM. Berthoud*, *Gsell*, *Landerer* et *Mariani* sont aussi des peintres suisses honorablement connus à Paris.

Dans les lettres, nommons le fameux écrivain militaire et général *Jomini*, qui est Vaudois, ainsi que le poëte *Juste Olivier*, auteur de *la Marseillaise* suisse; *M. Jean-Jacques Dubochet*, fondateur de *l'Illustration*; *madame de Gasparin*, *M. Bordier*, auteur d'une *Histoire de France* très-connue, et *M. Scherer*, du *Temps*, sont Genevois.

Mais c'est surtout dans la finance et dans l'industrie que les Suisses de Paris se distinguent. Le banquier Necker a laissé toute une école. Il suffit de nommer, parmi les grandes maisons de banque, les *Hottinguer*, les *Mallet*, les *Marcuard*, les *Hentsch*, les *Vernes*, les *Mussard*, les *Zellweger*, etc.; parmi les industriels, la maison *Sieber*, dont le chef est actuellement régent de la Banque de France; *M. Vincent Dubochet*, directeur et fondateur de la Société du Gaz de Paris, et un grand nombre d'autres industriels très-distingués dont je respecterai le caractère privé en m'abstenant de leur faire une réclame dont ils n'ont nullement besoin. Il me suffira de nommer encore, parmi les noms les plus populaires de Paris, celui de l'excellent directeur de l'École centrale, *M. Perdonnet*, de Lausanne, le fondateur des cours populaires, le père intellectuel de la population ouvrière de Paris.

La colonie suisse est protégée politiquement par M. le docteur *Kern*, ministre plénipotentiaire de la Confédération auprès du gouvernement français. Le docteur Kern, après avoir eu le rare bonheur de mettre fin (grâce à l'intervention bienveillante de l'empereur Napoléon, qui s'est souvenu d'avoir été capitaine d'artillerie en Suisse) à la fausse situation dans laquelle se trouvait le canton de Neuchâtel vis-à-vis de la Prusse et la vallée des Dappes vis-à-vis de la France, a conclu en 1864, avec le gouvernement français, une série de traités : traité de commerce, traité d'établis-

sement, convention pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique et industrielle, convention sur les rapports de voisinage, qui ont rendu aussi étroits que possible les rapports de la colonie suisse avec la France, en assurant aux deux nationalités des droits réciproques très-étendus.

Malgré tous ces avantages, la colonie suisse a ses pauvres, malheureusement très-nombreux. Deux sociétés ont été fondées pour leur venir en aide. La plus ancienne est la *Société helvétique de bienfaisance*, fondée en 1820, et qui distribue près de 20,000 francs par an en secours de toute espèce. A côté d'elle existe une association d'ouvriers et de commis, sous le titre de *Société suisse de secours mutuels*, qui distribue environ 5,000 francs par an à ses membres malades ou privés de travail.

L'an passé, ces deux sociétés se sont réunies pour fonder à Saint-Mandé un *Asile de vieillards*.

Une collecte faite dans ce but dans le monde suisse n'a pas produit moins de 168,000 francs, auxquels sont venus se joindre 83,000 francs, produit d'une vente qui a eu lieu rue de Grenelle-Saint-Germain.

Les jeunes Suisses de Paris ont fondé, il y a un an, une société de gymnastique. Enfin une société de chant, *l'Harmonie suisse*, dirigée avec une grande supériorité de talent par *M. Riedel*, de Saint-Gall, chef de la musique des gendarmes de la garde, la meilleure de Paris, fait le charme des réunions suisses et entretient à l'étranger la fibre intime et vivace du patriotisme helvétique.

Hier encore, au moment où nous allions terminer cette notice, des chœurs suisses, chantant la patrie et la liberté, retentissaient dans la grande salle de l'hôtel du Louvre, où trois cent cinquante Suisses de Paris fêtaient le banquet annuel de la Société helvétique de bienfaisance. Les drapeaux des vingt-deux cantons suspendus aux murailles, emblèmes de la souveraineté cantonale, et au-dessus d'eux le drapeau fédéral rouge à la croix blanche, signe de ralliement et d'unité, cachaient, sous leurs plis démocratiques, les lambris dorés de la salle.

On verra bientôt ces mêmes bannières flotter, à l'Exposition universelle, sur des produits qui n'ont eu besoin pour naître ni de la protection des gouvernements ni de la faveur des princes, mais qui se sont développés d'eux-mêmes par une force autrement supérieure, par le principe qui fait de la petite Suisse une nation respectée, par la liberté !

LA COLONIE ANGLAISE

PAR

John LEMOINNE

Il y a à Paris des Anglais et des Anglaises, mais on ne peut pas dire qu'on y trouve une société anglaise; les Anglais ne se recherchent guère entre eux, et ils ne viennent pas chez les autres pour se retrouver eux-mêmes. S'ils font très-facilement connaissance avec les étrangers, ils sont plus délicats sur le triage de leurs compatriotes; d'Anglais à Français on pourra se passer de la cérémonie de la présentation, je veux dire de l'introduction; mais jamais d'Anglais à Anglais. Entre eux ils y regardent à deux fois avant de se reconnaître, tandis que les liaisons avec les barbares n'engagent à rien.

D'ailleurs, quand ils sortent de leur pays, ce n'est pas pour voir des compatriotes; c'est pour voir des hommes nouveaux et des choses nouvelles. Même quand vous comprenez leur langue, ils aiment mieux parler avec vous leur mauvais français; c'est tout simple, ils veulent apprendre, ils tiennent plus à faire leur éducation que la vôtre; vous êtes pour eux un livre et une grammaire; il faut que l'étranger soit utilisé, il est fait pour cela.

Certes si jamais il y eut un peuple ayant le sentiment de la nationalité, c'est le peuple anglais. Il en est imprégné, pétri; il en est fatigant, offensant. Mais pour affirmer et pour manifester ce sentiment, l'Anglais n'a pas besoin de se grouper, de former une société. Un Anglais est à lui tout seul l'Angleterre; il porte sa nation en lui, avec lui, sur lui; il n'a pas besoin d'être plusieurs. Il est chez lui partout; l'atmosphère est son royaume et l'air ambiant sa propriété. La religion entre pour beaucoup dans ce tempérament. L'Anglais porte non-seulement sa nation, mais aussi son église avec lui; il parcourt le monde entier avec sa Bible pour compagne; le Français, habituellement catholique, est un mauvais émigrant, parce qu'il a besoin du clocher et du prêtre; il ne sait pas aller trouver Dieu directement.

En fait de société, du reste, les Anglais trouvent la France plus libre, plus libérale, plus ouverte que leur propre pays. La société anglaise, chez elle, est réglée comme du papier à musique; elle a une hiérarchie sévère dans laquelle le plus idiot petit lord passe

avant un homme de génie sans titre. Géographiquement, il est bien étroit l'espace qui sépare la France et l'Angleterre, mais cet espace est un gouffre, c'est la mer. Moralement il en est de même. Les deux pays sont dans des rapports continuels, mais ils n'arrivent pas à se ressembler. Nous n'avons point la liberté politique des Anglais, et les Anglais n'ont point notre égalité sociale. Un Anglais ne pourrait pas vivre avec des lois comme celles qui règlent, en France, le droit de parler, le droit d'écrire, le droit de prier, le droit de se réunir, le droit d'aller et de venir; mais un Français étoufferait dans ces mille liens de convention qui forment la société anglaise. L'influence de la convention, en Angleterre, est telle qu'elle arrive à égaler, quelquefois à surpasser la tyrannie des lois politiques et administratives du continent.

C'est pourquoi un Anglais, au bout de quelque temps de séjour, et quand sa propre glace est un peu fondue, se meut chez les autres aussi librement que chez lui. Il n'y a pas de comparaison possible à faire entre le Français à Londres et l'Anglais à Paris, ou du moins la comparaison ne peut être qu'une antithèse. Le Français qui va faire un tour, une visite en Angleterre, une fois présenté sera accueilli avec une hospitalité sans bornes s'il ne fait que passer; mais s'il a l'air de vouloir prendre racine, le sol s'y refuse; la société se referme et se retranche comme si on faisait une descente sur le territoire. Il faut avouer aussi que la France n'est généralement pas représentée, en Angleterre, par la crème ou la fleur des pois de sa population, et pour une raison simple, c'est qu'un Français ne va pas en Angleterre pour son plaisir, qu'il n'y réside pas par choix, et qu'il ne songe qu'à en revenir le plus tôt possible. Mais en dehors même de ces circonstances particulières, la seule pression de l'atmosphère sociale anglaise suffit pour asphyxier un Français. C'est un monde, un ordre d'idées, un composé de lois et d'usages entièrement différents de tous les autres; un Parisien peut se promener pendant des années autour de la société anglaise comme autour de la muraille de la Chine sans que son intelligence y trouve ni une porte ni une fenêtre. I n'y comprend absolument rien.

Les Anglais, au contraire, trouvent en France une bien plus grande liberté sociale. La société française est une société ouverte; les mœurs françaises sont des mœurs cosmopolites. Les peuples les plus divers peuvent trouver ici leur place sans perdre leur caractère. Chez nous chacun est chez lui, et l'Anglais s'y trouve très-bien.

Il faut savoir distinguer dans l'Anglais le citoyen et l'individu; car cela fait deux. Quand les intérêts ou les passions de son pays sont en jeu, il ne se fait aucun scrupule d'intriguer et de conspirer;

quand il est désintéressé dans la politique du pays où il se trouve, il garde la plus grande réserve et ne se mèle de rien. Il croit rendre encore hommage à la liberté en ne s'occupant pas de celle des autres. Voyez les Anglais à Paris; ils assistent à toutes nos révolutions comme de simples spectateurs; leur seul souci est d'être aux premières loges. Toujours ils vont chez leur ambassadeur pour demander une présentation aux Tuileries et des billets pour les bals de la cour. Ils allaient chez le roi, ils iront chez l'empereur; ils vont simplement chez l'institution, chez l'ordre établi; la couleur ne les regarde pas. Ils portent chez toutes les cours le même uniforme de Windsor. Le roi, la reine, l'empereur, l'impératrice, le prince impérial, toutes les augustes familles, n'importe lesquelles, tout cela leur fait le même effet; ils respectent tous les états de choses. Dans ce parfait athéisme politique il y a deux sentiments distincts. Il y a le respect de la liberté d'autrui qui fait dire aux Anglais : « Cela vous convient ainsi, nous n'avons rien à dire. Il vous plaît d'être esclaves, vous êtes libres. Chacun chez soi, chacun pour soi, et Dieu pour nous. » Il y a aussi ce dédain suprême avec lequel les Anglais considèrent, du haut de leurs institutions, celles des autres peuples, et l'espèce de commisération sincère avec laquelle ils se disent : « C'est bon pour eux; tout le monde ne peut pas être comme nous. » Non-seulement dans des banquets officiels et publics, mais encore dans des réunions privées nous les voyons, après avoir porté la santé de leur reine, porter tout naturellement la santé du souverain régnant de la France, quel que soit son nom, et il ne leur vient pas à l'idée que nous, qui avons passé par une douzaine de révolutions et de changements de dynasties, nous puissions quelquefois avaler de travers en répondant à certains toasts.

L'usage des toasts s'est généralement conservé chez les Anglais de Paris, mais non pas l'usage de boire sans limites comme autrefois. Le temps n'est plus où les vrais Anglais restaient à table pendant plusieurs heures après dîner, et finissaient par rester dessous. C'est fini, *finis Poloniæ*. Maintenant, quand les dames ont quitté la salle à manger, usage qui, du reste, arrange les femmes autant que les hommes, on se contente de faire circuler le vin de Bordeaux pendant vingt minutes. On commence à revenir, en France, de certains préjugés sur les Anglais. On a cru longtemps que le caractère anglais était synonyme de spleen; c'est un vieil auteur français qui a dit des Anglais : « Ils s'amusaient tristement, selon la coutume de leur pays; » et enfin c'est à un Anglais qu'on a prêté ce mot : « Qu'est-ce que cela vous fait que je m'ennuie pourvu que cela m'amuse ? » La vérité est que les Anglais sont gais à leur manière, qu'ils ont même la gaieté expansive et

bruyante; mais ils ne sont pas gais avec tout le monde ni du premier coup; il faut qu'ils dégèlent, ils sont comme du vin de Bordeaux qui a besoin d'être chauffé, et qui n'en vaut que mieux. Ils adorent aussi tous les exercices du corps, et ils n'ont pas peu contribué à en répandre le goût en France. Un Anglais de beaucoup d'esprit (cela s'est vu) disait qu'il y avait trois choses que ses compatriotes portaient avec eux dans le monde entier : l'institution du jury, les courses de chevaux et la peinture de portrait. Dans tous les cas, ce peuple centaure, ce peuple poisson a été le principal introducteur, en France, non-seulement des courses de chevaux, mais du canotage, des régates, du cricket, du croquet et autres variétés du sport.

Il est certain que cette race est plus forte que les autres, les femmes comme les hommes. Elle dépense plus, et elle consomme plus et absorbe plus. Voyez comme ces jolies Anglaises blanches et roses supportent bien le vin de Sherry et le vin de Champagne! Voyez-les au beau milieu de la journée aller faire leur goûter chez les pâtissiers, avec du café, du chocolat, des glaces, toutes sortes de gâteaux ou de sandwichs; l'on s'étonne de la quantité de petits pâtés qu'elles peuvent contenir! Voyez-les aux buffets de toutes ces fêtes officielles dont elles font le plus bel ornement! Cela fait plaisir à voir, surtout quand on sait que cet appétit n'empêche pas les sentiments. Nous osons prétendre que la société anglaise, à Paris, a exercé une salutaire influence sur la société française, et qu'elle y a introduit un caractère d'honnêteté dans la familiarité. Le *shake hands*, par exemple, la poignée de main à l'anglaise qui est aujourd'hui entrée dans les habitudes des femmes, a longtemps scandalisé et scandalise encore des puristes. Le tort de ceux-là c'est de croire qu'une femme aimable est une femme facile, et qu'une certaine liberté de manières implique une égale liberté de conduite.

Avec ce genre d'idées on élève des filles qui, ayant donné le bout du doigt, s'imaginent qu'elles ont tout donné et qu'elles n'ont plus rien à garder, tandis qu'une jolie petite Anglaise qui donne la main ne donne que cela et sait bien défendre le reste.

Un autre trait de leur caractère, c'est la curiosité pour les questions religieuses; elles sont toutes plus ou moins théologiennes, de vrais docteurs en jupon. Les jeunes Anglaises vous en remontreront sur la grâce et le libre arbitre; vous les rencontrerez dans les églises, aux sermons et aux cérémonies; elles prennent des notes, quelquefois, hélas! font leur petit livre. Qu'importe, puisque cela ne les empêche pas de très-bien servir le thé et de soigner plus tard leurs enfants, et d'être des modèles de femmes de ménage comme de mères de famille. Si nos Françaises font fi du bas-bleu,

c'est peut-être parce qu'il est trop vert; un peu de théologie ne leur nuirait pas.

C'est à l'église que l'on peut retrouver le plus collectivement la société anglaise de Paris. Le dimanche, on n'a qu'à remonter le faubourg Saint-Honoré vers deux heures; on croise toute une procession d'Anglais et d'Anglaises sortant de la rue d'Aguesseau, avec leur livre à la main et avec leur air du dimanche. Nous disons l'église, nous devrions dire les églises, car les Anglais ont fini par avoir, à Paris, presque autant de chapelles qu'ils ont de religions. Il y a la chapelle de l'ambassade pour les anglicans de la religion établie; une chapelle épiscopale anglaise, rue Bayard; une autre chapelle anglaise, rue Royale; une chapelle écossaise presbytérienne; deux églises méthodistes, rue Roquépine, sans compter les chapelles américaines. Ce n'est pas à dire que les Anglais observent le dimanche, à Paris, aussi strictement qu'ils sont obligés de le faire dans leur pays. Le respect du sabbat est un costume qu'ils savent très-bien ôter quand ils sont chez les autres. On voit bien de temps en temps, le dimanche, quelque particulier en habit noir et invariablement orné d'un parapluie, avoir l'air d'oublier, sur un banc d'un jardin public, un petit écrit imprimé qui est fait pour être ramassé par le premier passant, et qui se trouve être une dissertation sur l'observation du dimanche. Il y a peut-être encore quelques hôtels spécialement destinés aux Anglais et où la Société biblique fait mettre, dans chaque chambre à coucher, un exemplaire des Saintes Écritures avec son estampille. Cette ardeur de propagande commence toutefois à se calmer, et en général les Anglais ne sont pas les derniers à user de la liberté du dimanche à Paris. Quiconque a vu ce jour-là à Londres doit sentir la différence. Tout Français qui a failli mourir non-seulement d'ennui mais de faim et de soif pendant l'heure des offices en Angleterre, en entendant retentir le talon de son pas solitaire sur le trottoir du dimanche, comprendra le soulagement qu'éprouve un Anglais en voyant que tout lui est ouvert à toute heure, à Paris, à Versailles, à Saint-Germain, partout. Il y a bien quelques familles anglaises qui ne reçoivent pas le samedi soir, parce que le plaisir ou la danse pourraient empiéter sur le dimanche; mais ce qui est un péché sur le territoire anglais n'en est pas un sur le territoire français, et les Anglaises ne se font aucun scrupule de passer minuit dans un salon parisien.

Il y a tant de choses que les Anglais ne feraient pas chez eux et qu'ils font sans la moindre vergogne chez les autres! Une fois dehors, ils se dédommagent de la réserve nationale; c'est sur l'étranger qu'ils se vengent des entraves de leur étiquette et de leurs lois sociales. Quand ils ont passé le détroit, ils jettent le froc

aux orties et leur bonnet par-dessus les moulins. A Londres, ils n'iront à l'Opéra que tout de noir habillés; ici ils y vont en vareuse et en chapeau mou; ils se reposent en se déshabillant de s'être tant habillés. Voyez-les sur les boulevards avec leurs airs dégingandés, avec leurs paletots de confection, ces produits de la Belle-Jardinière, d'une Belle-Jardinière anglaise! Quelles jaquettes! quelle tenue! quelle allure! quelles jambes! quelle barbe! quelles moustaches! Car une des particularités de l'Anglais de nos jours, c'est la ressemblance qu'il cherche à se donner avec un singe de grande espèce. Il n'est plus, il est mort l'Anglais d'autrefois si soigneusement rasé, si correctement mis, qui avait une salutaire antipathie pour l'air soldat, et qui aurait cru ne s'être pas lavé s'il avait gardé un jour de barbe. Nous avons vu le temps où un Français qui passait le détroit et voulait avoir l'air comme il faut était obligé de faire le sacrifice de sa moustache, et où les caricatures anglaises ne représentaient jamais les Français qu'avec de longues barbes mal peignées. Aujourd'hui c'est le contraire. Ce sont les Anglais qui arborent les moustaches et les oreilles de chien, et qui copient les portraits du Juif errant. Cette mode date de la campagne de Crimée et a atteint son apogée depuis l'institution des volontaires. Maintenant, avec cet air inculte, cet aspect de forêt vierge, ces jambes démesurées encore allongées par les jaquettes de collégien, avec ces grands bras qui traversent toutes les foules, ces larges estomacs qui engloutissent tous les vivres, les Anglais lâchés sur Paris ont l'air de faire une descente de barbares dans un pays conquis. Il est impossible d'avoir un plus parfait mépris pour les naturels du pays dans lequel ils se trouvent. On ne peut pas dire, quand ils se mettent à leur aise, qu'ils font comme chez eux; au contraire, jamais ils ne feraient tout cela chez eux. De même que parmi nous un homme grave peut accidentellement se costumer pour aller au bal, se mettre au besoin en pierrot, figurer dans un quadrille, et le lendemain reprendre ses fonctions de conseiller d'État ou de référendaire; ainsi l'Anglais se précipite dans le monde étranger comme dans un grand bal masqué, y met un faux nez, y danse des pas extravagants qu'il appelle des danses françaises, fait la cabriole, soupe, se grise; et quand il a fini son tour de France, il reprend tranquillement ses fonctions, je ne dirai pas de membre du Parlement, mais simplement ses fonctions d'Anglais. Car c'est une fonction dans le monde que d'être Anglais, et qui n'a pas même besoin d'habit; l'air anglais suffit.

Les femmes aussi, quand Paris n'a pas encore fait sur elles l'effet du Jardin d'acclimatation, les femmes ont l'air d'appartenir à une autre espèce. On les reconnaît à des travestissements

incroyables; des chapeaux de bergères ornés de jardins potagers, des casaques à couleurs éclatantes, des crinolines impossibles, des cachemires français, ainsi appelés parce qu'on n'en voit que sur des Anglaises. Il n'y a qu'elles pour porter des chapeaux de paille au mois de janvier et des fourrures au mois de juillet. Regardez-les arpenter les boulevards et emboîter le pas comme des cent-gardes! Et quels pas!

Mais ne vous y trompez pas, dans ce bloc encore inculte il y a tous les éléments d'une superbe œuvre d'art. Quelle belle construction! quelles fermes assises! quelle grande architecture! Attendez que l'art y ait mis la main; attendez que l'Anglaise ait appris à marcher, à se tenir, à s'habiller, et qu'à sa beauté native elle ait ajouté la grâce acquise, vous aurez le plus beau type de la création et de la civilisation. La femme née Anglaise et naturalisée Parisienne est la perfection.

Aujourd'hui les Anglais vivent à Paris comme tout le monde. L'ancien Anglais de la comédie a disparu : le traditionnel mylord qui se manifestait, comme Jupiter, par une pluie de guinées. On l'a tellement exploité dans les hôtels; on s'est tellement moqué de lui dans les vaudevilles, qu'il est devenu méfiant et a appris à compter dans la monnaie du pays. Il a cédé la place à de nouveaux venus, et sur ce terrain encore l'Américain vient le supplanter. La palme est désormais aux transatlantiques.

LA COLONIE ITALIENNE

PAR

PETRUCCELLI DELLA GATTINA

I

Il y a à Paris une moyenne annuelle de 7,000 Italiens, — 70,000 dans toute la France, dont 27,000 femmes, — appartenant à l'Italie telle qu'elle est diplomatiquement constituée. Je ne compte donc ni les Français de la Corse, ni les Anglais de Malte, ni les Autrichiens du Tyrol, de la Dalmatie et de l'Istrie, ni les Suisses du Tessin, géographiquement et ethnologiquement Italiens.

Toutes les provinces italiennes fournissent leur contingent à

cette colonie de la ville cosmopolite, en des proportions différentes et pour des fonctions diverses. Les provinces méridionales lâchent les mendiants à la harpe et au chalumeau et les précieux martyrs de la légitimité. La Toscane envoie les ouvriers en mosaïque et les fabricants de statuettes en plâtre. L'Italie centrale produit des charcutiers et des ouvriers en marbre. L'Italie du Nord exporte des rôtisseurs de marrons, des poêliers, des négociants de riz et de soie, des garçons d'hôtel, des confiseurs et même quelques banquiers. Les États du pape enfin sont représentés par quelques émigrés politiques, par quelques moines défroqués, par des négociants de reliques, et par des jésuites, en robe longue et en robe courte, qui importent des bénédictions, exportent le denier de saint Pierre, propagent des maximes politiques adaptées à la constitution morale de l'individu qui s'en inspire.

Les boursiers, les artistes, n'ont pas de provenance fixe : toutes les provinces de l'Italie étalent leurs échantillons. Il en est de même pour les intrigants, les chevaliers d'industrie, les expatriés pour cause de dettes qui posent en exilés politiques.

Les savants, les hommes de lettres, les médecins, les professeurs représentent également toutes les latitudes de la Péninsule.

Un tiers de cette population habite Paris d'une façon plus ou moins définitive. Les deux autres tiers sont essentiellement mobiles.

Le métier décide de la résidence.

L'ouvrier, le mendiant, le marchand de bémols, l'aventurier, l'émigré plus ou moins sérieux, le domestique expédie sa besogne, fait son coup, et transporte sa tente ailleurs. Ces métiers, bons ou mauvais, ne peuvent pas s'enraciner : l'ouvrier, parce que les exigences du travail l'emportent; le chanteur, parce que la spéculation le déplace et en trafique comme elle le croit convenable; l'exilé, parce que la politique des États change et le thermomètre de la fidélité aux principes est toujours au variable; le mendiant et l'aventurier, parce que la police, bien que myope, finit toujours par les dénicher.

Il n'en est pas ainsi des autres professions. Le négociant, ceux qui ont des établissements industriels, l'artiste, le professeur, le savant, le lettré établissent un domicile plus long, sinon pour toujours, sur cette terre de France, qui, de toutes les contrées d'Europe, est la moins jalouse de l'étranger, dans ce Paris, qui naturalise tous les talents, les honore, s'en pare, les exalte et les généralise, n'importe dans quel coin du monde ils aient reçu le jour.

Par ce qui précède, on voit quels sont les métiers qu'exercent les Italiens à Paris.

Ils ont toutes les aptitudes. Ils sont habiles et travailleurs ; car la proverbiale fainéantise italienne est une des fadaises de touriste, qui donne la dernière touche au tableau du ciel bleu, de l'air parfumé, de la femme facile, du brigand et du reste.

Le métier est un moule : il découpe l'homme en l'absorbant, quel que soit le point du globe d'où cet homme s'est détaché.

L'Italien résidant à Paris n'a pas d'habitudes spéciales et caractéristiques. Il ne porte rien de son pays qui ait ce caractère absolu et qui imprime ce cachet indélébile.

La fortune et le malheur, la domination de Rome et l'oppression de l'étranger ont donné à la fibre italienne une malléabilité cosmopolite. En marchant dans la rue, vous distinguez aisément l'Allemand, l'Anglais, le Russe, le Polonais, le Levantin. Vous ne pouvez dire : Voilà un Italien! avant d'avoir entendu son accent. Je ne parle pas du petit mendiant qui joue de la harpe ni du *pifferaro*, ni du petit ramoneur, qui exploitent un métier à part. Le caractère italien est intérieur ou psychologique, plutôt qu'extérieur, comme nous verrons.

Les Italiens sont disséminés dans la ville, si le cantonnement du travail qu'ils exercent ne les localise pas. C'est à cause de cela qu'on rencontre les plâtriers, les marbriers (*i carrarini*) du côté de Montparnasse plutôt qu'ailleurs. Les poêliers (*fumisti o laghisti*) chérissaient jadis les Batignolles, quand le mur d'enceinte — cette bastille du bon marché — les protégeait encore. Les émigrés bourboniens (*i fedelini*) croiraient déroger en habitant ailleurs que dans le faubourg Saint-Germain.

Les artistes, les boursiers, les aventuriers, les nouveaux arrivés, les chanteurs, les hommes politiques à la semaine affectionnent plus ou moins les cafés *Riche* et *du Cardinal*, sur les boulevards. Ces endroits de réunion, toutefois, n'ont plus cette physionomie accentuée qu'ils avaient avant la guerre d'Italie de 1859, qui restitua le foyer à tant d'exilés sérieux; avant la révolution de 1860, qui en rappela tant d'autres, et avant la dernière guerre, qui a permis aux Vénitiens de revoir leur glorieuse patrie.

L'émigration bourbonienne hante le *Café du Congrès*, sur le boulevard des Capucines, et le *Café Napolitain*, sur le boulevard des Italiens. Mais les hommes qui composent cette émigration sont peu nombreux, en grande partie âgés, un bon nombre riches et de bonne naissance; ils n'éveillent aucune sympathie, quoique plusieurs d'entre eux soient dignes de respect, et, partant, ces réunions, bien restreintes, ont l'air morne et presque de conspirateurs.

Les autres catégories de la population italienne à Paris n'ont pas de centre.

II

Les Italiens qui habitent Paris apppartiennent à toutes les classes de la société, depuis le petit pouilleux jusqu'au comte d'Aquila, oncle de l'ex-roi de Naples. Il y a parmi eux des hommes éminents, très-connus dans les sciences : le docteur Cerise, membre de l'Académie de médecine, le docteur Fossati, élève de Gall, l'abbé Castelli et M. Bonelli, qui ont fait de si utiles applications de l'électricité comme moyen de télégraphie, Rossini, Ruggieri l'artificier... Ce sont des ganglions autour desquels la société italienne devrait se grouper. Néanmoins, il n'en est pas ainsi.

Les Italiens contractent des relations ailleurs plutôt qu'entre eux, et encore, ils sont peu empressés. Ces phénomènes s'expliquent par deux raisons : d'abord, il n'y a pas un salon italien, car il n'y a pas une femme italienne pour le tenir — n'importe à quel degré de la société elle est placée; — ensuite, parce que l'Italien, par caractère ou par éducation, est plus entraîné vers les réunions des places publiques ou des endroits publics — comme le café, le théâtre, la promenade circonscrite dans une petite enceinte — que vers le salon où ses habitudes physiques et morales ont besoin de contrainte.

La femme italienne est un meuble essentiellement privé, d'usage domestique, et non pas un objet de luxe et d'orgueil dont on se pare, qu'on expose, qu'on exploite quelquefois, qu'on aime voir briller et dont on est fier. La transplantation à Paris modifie peu la destinée de la femme italienne. Et la femme étrangère à laquelle l'Italien s'associe ou subit cette loi, ou elle est brisée.

Les mariages des Italiens avec des Françaises tournent souvent mal à cause de cela.

L'attraction et le lien de la femme supprimés, les relations sociales des Italiens sont restreintes. L'Italien ne se mêle à la société française que tout juste ce qu'il faut pour l'entretien de ses affaires ou de ses plaisirs. Entre le Français et l'Italien, il n'y a aucune harmonie de conscience; ou bien l'Italien a cessé d'être en harmonie avec la conscience de son pays; et on le flétrit alors dans la Péninsule presque comme un rénégat.

Je laisse les autres raisons, très-essentielles, mais qui seraient un hors-d'œuvre dans ce livre.

Parmi les Italiens qui habitent Paris il n'y a ni orléanistes ni

légitimistes. On peut compter sur les doigts les républicains. Les ultramontains italiens et les bourboniens boudent plutôt qu'ils ne haïssent.

III

Les Italiens n'ont à Paris ni école ni église nationales. Les enfants fréquentent les écoles françaises. Les adultes ressentent peu le besoin de l'église en général, et nullement celui d'une église italienne.

La foi n'est pas un élément de l'âme italienne. Pour elle, la religion est un rêve, une parade ou un spectacle : superstition donc ou fête. Le prêtre italien, d'ailleurs, est rarement respectable.

Les protestants italiens à Paris sont fort peu nombreux, si toutefois il y en a.

Cette absence de sentiment religieux n'exclut pas le sentiment de la charité. Depuis 1865, s'est formée à Paris une société de bienfaisance italienne, à l'instar des sociétés anglaise et allemande, dont le docteur Cerise est le président ; et il y porte tout le zèle d'un noble cœur qui est au niveau de son éminent esprit. Cette société, constituée par des fondateurs-donateurs qui ont versé 500 francs, et par des fondateurs qui en ont versé 250, est alimentée par une souscription annuelle de 20 francs, par des contribuables, dont plusieurs sont français et quelques-uns étrangers. L'empereur, le roi d'Italie, la princesse Mathilde figurent dans les trois catégories. La société a une rente sur les fonds italiens d'environ 2,500 francs. Et du compte rendu présenté à l'assemblée générale du 22 mai 1866 il résulte : qu'il y avait en caisse, à cette époque, un fond disponible de 11,705 francs. Le beau discours prononcé par le président, dans cette circonstance, nous apprend : que du 1er janvier 1866 jusqu'au mois de mai, la société avait concouru à faire retourner dans leur pays cent cinquante-cinq individus, en payant la moitié de la place, tandis que les Compagnies de chemins de fer renonçaient généreusement à l'autre moitié ; qu'elle avait secouru cent douze pauvres et contribué à d'autres œuvres de charité.

Il y a, outre cela, un service médical, où plusieurs médecins français se sont enrôlés, établi dans les différents quartiers, qui soigne gratuitement les malades.

Les Corses ont montré une grande ardeur et déployé un grand zèle à la fondation de cette œuvre.

Le nonce y a concouru, en envoyant à la charge de la société les pauvres des États du pape. « Le sentiment de nationalité

fraternelle, a dit le docteur Cerise, est si vrai et si sérieux, que la Légation pontificale de Paris nous ayant envoyé des pauvres romains à secourir, nous avons répondu à cette marque de confiance en exprimant l'espoir de compter parmi nos donateurs le gouvernement de Sa Sainteté. »

On espère encore.

J'ai dit plus haut que l'italien conservait son caractère psychologique à l'étranger, tout en revêtant souvent la forme extérieure du peuple au milieu duquel il habite et que presque toujours il traverse. L'Italien renonce fort rarement à son pays : dès qu'il a fait sa fortune, il y rentre. Son âme est impreignée de la substance éthéréenne du ciel natal qui l'enveloppe comme une couche d'émail.

Le caractère italien a un fond général et des rayonnements particuliers, qui tiennent à la province où il est né.

Le fond est la sobriété physique et morale.

Rien d'éclatant, d'exquis, de délicat; c'est une lumière tempérée et protégée par un verre dépoli. Peu hasardeux, sans faste improductif, sans précipitation, lent dans ses décisions, confiant sans restriction en lui-même, ayant horreur des chances de l'avenir, courant après le positif légèrement idéalisé par le désir, médiocrement séduit par les plaisirs de l'esprit, n'ayant des sens que pour le plaisir de l'amour, l'imagination bornée à la sphère du visible, la convoitise arrêtée aux bornes de la sécurité du lendemain, se méfiant de tous et de tout, sevré du criterium du bien et du mal, ayant des notions confuses du droit et des devoirs, l'Italien adopte dans toutes les opérations de la vie le faux-nez de Machiavel. A l'étranger il couvre, en outre, ce faux-nez d'un autre : celui des convenances de l'ambiant où il vit.

Qu'il s'estime ou non lui-même, rarement l'Italien estime les autres, bien qu'il en ait presque toujours le semblant. Peut-être parce qu'il saisit facilement le ridicule dont nous avons tous des éclaboussures plus ou moins visibles.

L'Italien a perdu le sentiment de la généralité et du grandiose, dont les Romains étaient si puissamment doués; et c'est pour cela qu'il monte éternellement sur les échasses de ses pères, et qu'il se vante de son passé. Par l'esprit, l'Italien n'est pas de son temps : il se souvient plutôt qu'il ne conçoit. Il a plus de mémoire que d'imagination, et s'ensevelit dans le sable d'or des siècles éteints, afin d'éviter l'effort d'enjamber l'avenir.

La grandeur des ancêtres est la tombe de l'Italien moderne.

On accuse l'Italien d'avarice : en réalité, il est économe, prévoyant, par la raison que l'avenir est son épouvantail en toute chose.

Peut-être aussi, il voit dans l'épargne son indépendance et la la défense de sa fierté, deux sentiments très-profonds dans l'âme italienne, quelles que soient la forme et l'attitude que les circonstances lui imposent.

L'individualité est son type. Voilà pourquoi les liens de la famille eux-mêmes sont peu resserrés et n'exercent aucun entraînement sur lui. L'amitié est pour l'Italien, à cause de cela, une fonction économique, un échange de services, plutôt qu'une fonction du cœur.

La longue domination de l'Église et de l'étranger, coalisés, a façonné le caractère italien, lui donnant le double jeu, si antithétique, du développement extérieur et du sentiment intime. L'Italien a presque toujours un masque. Son masque n'est presque jamais beau, mais le visage qu'il couvre est peut-être un des plus dignes des races européennes. Son monde moral ne ressemble pas exactement à celui que la conscience des autres peuples a consacré. Je ne veux pas me prononcer sur la valeur intrinsèque des deux; je constate seulement, que l'éthique italienne est la moins catholique de l'Europe.

Machiavel l'a dit : la faute en est à l'Église temporelle.

La forme politique et religieuse du pays où l'Italien demeure peut occasionner quelque modification extérieure à son caractère, mais le fond reste le même, ou il n'est plus italien que par le registre de l'état civil.

La colonie italienne à Paris tend à s'augmenter.

Ce fait est tout naturel.

Paris devient de jour en jour une ville cosmopolite et la capitale morale de l'Europe. Londres, Vienne, Berlin, Florence, Pétersbourg, peuvent regimber; Paris s'impose comme, dans n'importe quel cercle où elle se trouve, s'impose une femme qui est belle, jeune, spirituelle, coquette et pleine d'imprévu. Les relations commerciales entre la France et l'Italie s'enchevêtrent tous les ans davantage. Il circule, en France, un milliard de valeurs italiennes : il se fait tous les ans pour environ un milliard d'échange, importation et exportation. Ces liens sont imbrisables. Ils établissent, au contraire, une espèce de compénétration des deux pays.

L'avenir de l'Italie, d'autre part, est tracé comme une raie dans le bronze. Quelles que soient les évolutions passagères que le système d'alliance de l'Italie traversera, ce système n'a que deux points définitifs :

L'alliance *économique* avec la France, que la communauté des intérêts des deux pays impose;

L'alliance *politique* avec la Prusse, que l'attitude de l'Italie

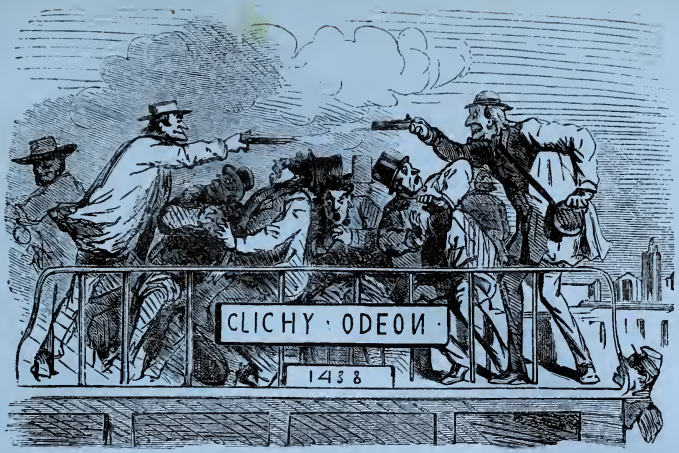

Un Américain du Nord se rencontre sur le haut d'un omnibus avec un Américain du Sud, à la grande satisfaction des autres voyageurs.

Le Tartare Mantchou obligé de se rendre au Collége de France pour qu'on explique au garçon ce qu'il désire pour dîner.

Dessins de M. Cham, gravés par M. Carter.

en face de la papauté et en face de l'Autriche rend indispensable.

Hors de cela, pas d'Italie.

Le sort de la colonie italienne à Paris suivra les phases du système économique plutôt que celles du système politique adopté par le gouvernement de la Péninsule.

LA COLONIE AMÉRICAINE

PAR

ANDRÉ LÉO

Quand vous parcourez les Champs-Élysées, de la place de la Concorde à l'arc de l'Étoile, ou les avenues qui y convergent, du côté de la Madeleine, dans tout le quartier Saint-Honoré, vers le parc Monceaux, vous rencontrez fréquemment des femmes richement parées, des hommes à barbe blonde, à l'air calme et doux, des jeunes filles à la démarche vive et décidée, de beaux enfants aux cheveux bouclés, dont la physionomie est à la fois pleine de candeur et d'assurance. Tous ces individus, isolés ou groupés, vous offrent à peu près le même type : visage fort, par rapport à la boîte crânienne, yeux gris perçants, traits mobiles, souvent agréables, quelquefois beaux. Rien de la raideur britannique, et même, avec le type anglais, quand il se présente, une physionomie tout autre plus franche et plus simple. Ce sont des Américains, vivant à Paris, soit dans leur propre *home*, en famille, soit dans les pensions du quartier.

Toutes les nationalités, d'ailleurs, se rencontrent et se heurtent dans ce quartier neuf aux belles avenues et voisin du bois. Mais il y a prédominance évidente de la langue et des coutumes américaines et anglaises, ainsi que le démontrent les enseignes des pharmacies, des magasins, des restaurants, des pensions, et les pâtisseries spéciales qui étalent, derrière leurs vitres, *cakes*, *pies*, *puddings*. Cependant, si, dans tous ces lieux, l'unité de langue et la conformité d'habitudes réunissent Anglais et Américains, les deux sociétés se fréquentent peu. L'anglophobie, comme

sentiment national et populaire, est peut-être encore plus ardente aux États-Unis que parmi nous.

C'est par dizaines de mille que l'on compte à Paris, cette année, les Américains, en dehors même des commerçants venus pour concourir à l'Exposition. En tout temps, ils forment ici une colonie assez nombreuse, composée de deux éléments : l'un de passage, l'autre stationnaire; celui-là simple visiteur, celui-ci venu avec l'intention de séjourner deux ou trois années. On pourrait même compter en troisième lieu un certain nombre d'Américains, acclimatés à Paris comme dans une nouvelle patrie, et alliés, pour la plupart, à des familles françaises.

La population résidente se compose généralement du corps diplomatique, des banquiers, de familles venues pour l'éducation de leurs enfants, et d'artistes avides d'étudier les chefs-d'œuvre de nos musées. On accuse le peuple américain d'être dépourvu de sentiment artistique; ce jugement, porté sur un peuple nouveau, qui devait, avant tout, se préoccuper de travail et d'industrie, est trop hâtif. Les artistes américains en appellent, et déjà leurs efforts et leurs ambitions font présager le développement de cette noble et précieuse faculté humaine, qui existe en germe chez tout peuple comme chez tout homme, mais qui exige certains loisirs et certaine éducation de l'esprit. Ce qu'on peut espérer de l'art américain, on le saura cette année, puisque beaucoup d'artistes ont envoyé leurs œuvres à l'Exposition. On cite déjà, parmi eux, MM. Woodberry Langdon, peintre d'origine française; May, auteur d'un King Lear qu'on dit fort beau; Rogers, dont les sculptures patriotiques reproduisent les héros et les faits de la dernière guerre; Hill, dont le pinceau nous apporte les grands paysages californiens.

Dans l'école française, les Américains, rangés par nos rapins au nombre des épiciers de l'époque, recherchent surtout les tableaux de genre. Le peintre Couture a particulièrement leur faveur, et l'on cite un de ses tableaux que vient d'acquérir un Yankee, moins épicier peut-être que malicieux. Jugez-en : c'est une courtisane conduisant son char, auquel sont attelés banquiers, diplomates et autres hommes importants formant l'élite de l'ordre social. Emporter là-bas cette cruelle satire de la vieille Europe, voilà qui est peu généreux, ô Américains. Faudra-t-il envoyer de nos peintres à Washington?

Le quartier général des Américains de passage est le Grand-Hôtel, sur le boulevard des Italiens. Cet établissement, par sa position centrale, ses aménagements intérieurs, son luxe et son confortable, jouit d'une réputation colossale de l'autre côté de l'Océan. On part de New-York pour le Grand-Hôtel; c'est là

qu'on prend terre, qu'on s'oriente, qu'on s'informe, et que, suivant ses moyens ou ses projets, on s'y installe pour quelques mois, on passe à quelque autre hôtel, ou pension, ou bien on loue un appartement pour vivre chez soi. Pénétrez dans la cour, montez les escaliers du portique et prenez place dans la vaste et belle salle de lecture, en face du portail. De minute en minute, les voitures qui, sans cesse, arrivent et s'en vont, amèneront sous vos yeux dix Américains pour un insulaire. Du Grand-Hôtel, le touriste se porte facilement sur tous les points où l'appellent ses besoins et sa curiosité. La première visite est pour son banquier, soit rue de la Paix, chez Bowles et Drevett, soit rue Scribe, Tucker ou Monroe, soit chez Norton, rue Auber. Depuis la guerre, la maison Rothschild se demande naïvement ce qu'est devenue son excellente clientèle américaine. Elle est ailleurs, monsieur de Rothschild! Les sympathies naturelles entre banquiers et planteurs s'étaient chez vous trop accusées pour que le Nord ne vous gardât pas rancune. Et quant à vos clients du Sud, ainsi que leurs fortunes, ils se sont évanouis. C'est le Nord, en tout temps d'ailleurs plus actif et plus voyageur, qui afflue surtout à Paris. Il ne fait pas toujours bon écouter les inspirations de son cœur, monsieur de Rothschild, et les banquiers, en ce siècle, doivent se méfier de leurs sentiments.

Le cabinet du banquier américain est, à beaucoup d'égards, un bureau de renseignements où chacun va s'informer et porter son mot. On y trouve, d'ailleurs, les journaux de la patrie, et enfin ce renseignement, le premier, le plus universellement réclamé, surtout autrefois, le taux de l'or! Aujourd'hui, on vous donne 100 pour 135; la perte est peu forte; mais, au temps de la guerre, qui voulait dépenser mille francs à Paris devait recevoir de New-York, en papier, tout près de trois mille francs. Forcément, on se restreignait. Maintenant souffle une brise plus heureuse, sous laquelle s'enflent les lés de satin et les cachemires et reflorissent les gracieuses créations des Laure, des Ode et des Leroy. Les joailliers de la rue de la Paix reçoivent de nouvelles visites; on rêve et l'on peut exécuter des toilettes splendides; les soirées se multiplient, et la vie mondaine reprend toute son ardeur.

Aussitôt son arrivée à Paris, la partie féminine, qui domine par le nombre aussi bien que par l'influence dans les conseils américains, se répand chez les fournisseurs en renom. On a hâte de se procurer, à prix relativement réduit, ces modes parisiennes que le *custom-house* (la douane), là-bas, élève à des prix exorbitants. On court chez Lucy Hoquet, chez Alexandrine; on va commander ses robes chez Vignon, chez Wolff, chez madame Roger; on visite les magasins de nouveautés. Vêtues enfin des modes les plus

riches et les plus nouvelles, on remplit une calèche pour aller au bois; on court à l'Opéra, aux Italiens, aux divers spectacles, à l'Ambassade. On s'inscrit pour se faire présenter aux Tuileries et l'on commande une toilette de cour.

Ces républicains!... D'abord, je vous le dis en confidence, et vous le reconnaîtrez avec moi tout le long de ce récit, ces républicains sont fort amoureux de pompes mondaines; ensuite, ils n'ont pas contre les monarques les... préjugés que vous et moi nous pourrions avoir. Cela vous étonne? Mais songez donc : leur sentiment à cet égard est si désintéressé! Les monarques d'autrui ne les choquent ni ne les effrayent. Ce sont d'ailleurs des touristes, qui veulent tout voir et surtout avoir tout vu. De retour dans ses foyers, la famille américaine devra pouvoir dire qu'elle a été *présentée*, qu'elle est allée à la cour. Il serait humiliant de n'avoir pas eu ce privilége. Puis, venus pour connaître les curiosités européennes, peuvent-ils négliger celles qui sont le plus étrangères au nouveau monde? L'ardeur même qu'ils y mettent s'explique par les changements de décors si fréquents en notre siècle. Est-on jamais sûr de retrouver les mêmes spectacles quand on reviendra?

Chaque mois, donc, le ministre des États-Unis est tenu de présenter, sur simple demande, une fournée de quelque cent de ses compatriotes. Pourquoi pas? Ni vilains, ni seigneurs, tous Américains. Les préférences ne sont pas permises, sans quoi le ministre n'aurait qu'à se bien tenir. Ces démocrates à l'étranger n'ont point renoncé à leur souveraineté et ne sont pas sans influence quant au choix de leurs agents. Et voilà comment cette envahissante démocratie s'impose et pénètre dans les sanctuaires.

Il faut avouer cependant qu'un certain nombre d'Américains s'acclimatent aux splendeurs des cours, et qu'à Paris en particulier plusieurs sont devenus les hôtes habituels des résidences impériales. On cite de jeunes personnes dont les hardiesses et les excentricités feraient pâlir celles mêmes qui ont pris leur source aux bords du Danube, et dont les intrépides complaisances accepteraient, dit-on, dans les divertissements et spectacles, les rôles les moins voilés. Mais nous ne pouvons écouter les chuchotements de cette chronique maligne qui, américaine ou non, a pour vraie patrie la terre entière, sans quoi nous serions obligés de parler aussi du peu de hauteur des corsages américains. D'abord cet usage évidemment, ainsi que la Bible et d'autres coutumes, est de pure tradition anglaise, et puis une circonstance atténuante à faire valoir, c'est que les flots de l'Océan nous apportent des épaules tout autrement belles que ne font ceux de la Manche. Un tel détail, d'ailleurs, il faut en convenir, n'a rien de bien caractéristique,

et peut-être n'est-ce point aux compatriotes de nos Parisiennes à le relever?

Les salons du ministre des États-Unis sont naturellement le point central de réunion de la société américaine à Paris. Mr et Mrs Bigelow, autrefois, recevaient tous les mercredis dans la journée, mais ne donnaient de soirées qu'irrégulièrement et sur invitation, ce qui était jugé par la colonie peu suffisant. A présent, le général Dix, outre ses réceptions du jour, chaque mercredi, reçoit tous les samedis dans la soirée. L'aspect et le ton de ces réunions est à la fois moins solennel et plus froid que nos réunions françaises. L'obligation d'être présenté pour pouvoir s'adresser la parole existe dans cette société démocratique aussi bien qu'en Angleterre, et, d'un autre côté, le langage et les allures américaines ont l'empreinte naturelle du laisser-aller et de la franchise, sans exclusion peut-être d'un peu de rudesse.

Mais, sous ce rapport, les Américains, — certains, veux-je dire, — protestent et demandent à ne point être jugés en masse à Paris. Au coin de leurs lèvres glisse, en même temps, un de ces sourires qu'on appellerait ici *faubourg Saint-Germain*, et avec une intonation de même provenance, ils laissent tomber le mot : *Shodey*, presque intraduisible comme sens exact, et qui signifie à peu près ceci : « L'argent étant le nerf des voyages, ceux des citoyens de l'Union qui viennent à Paris doivent être et sont, en général, des riches, mais non pas des riches à la mode européenne, — qui s'en va d'ailleurs, — c'est-à-dire des aristocrates de manières et d'éducation. Là-bas, l'élaboration incessante de cette triple fournaise du commerce, de l'industrie et de la spéculation, si elle produit énormément, conserve peu; aussi les riches, en Amérique, sont-ils surtout des enrichis, race connue dans le monde et à peu près la même sous tous les climats. Toute élaboration, en outre, a ses scories. » Tel est le fait économique et social auquel font allusion le mot dédaigneux et le dédaigneux sourire. Où l'aristocratie n'existe-t-elle point?

Assurément, ce n'est ni en Amérique, ni parmi les Américains de Paris qu'elle est inconnue. Si vous désirez être présenté chez leur ministre ou dans quelqu'un de leurs salons, le luxe en vînt-il du pétrole ou fût-il fait de *shodey*, n'oubliez pas vos aïeux. Certain littérateur de mes amis, honorablement connu, fut assez surpris, en lisant sa lettre d'introduction, de s'y voir recommandé bien moins pour lui-même que pour son grand-père, illustration départementale, qui importait aussi peu que possible aux États-Unis. Ce fait n'est point isolé; il vient d'une loi bien plutôt humaine que nationale, qui consiste à priser surtout ce qu'on n'a pas. L'Américain, peuple sans ancêtres, et, en tant qu'individu

parvenu le plus souvent, tient naturellement en haute estime l'illustration de la race. C'est à qui se vantera d'appartenir aux premiers fondateurs des colonies, et là-bas même on en est arrivé à rire de ces prétentions. La Virginie, colonisée par les gentilshommes cavaliers, partisans des Stuarts, est un des États où l'on ait le plus de prétentions à la noblesse; aussi la phrase sacramentelle pour la présentation de tout Virginien est-elle : appartenant aux premières familles de l'État. — On n'a jamais vu les secondes, ajoute le dicton malin.

Quant aux titres nobiliaires, si vous en possédez, oubliez-les moins encore, et soyez sûr qu'une fois déclarés, on n'oubliera jamais de vous les donner. Ces titres vous attireront de doux regards et jetteront leur poids dans la balance où l'on pèsera vos mérites, si vos vœux se portent jusqu'au mariage près de ces blondes beautés, dont la plupart ont des dots californiennes ; car ces jeunes républicaines estiment qu'une couronne ducale sied à merveille sur des cheveux blonds et que le titre de comtesse est parure à compléter la toilette d'une élégante. Aussi se conclut-il à Paris nombre d'alliances entre la France d'autrefois et l'Amérique d'aujourd'hui. On parle même en ce moment d'une brillante union de ce genre qui, au grand scandale de la colonie, aurait été ménagée à la mode française par intermédiaire. Vous le voyez, si aristocrates qu'ils veulent paraître, ces braves Américains gardent encore de beaux préjugés. Ils ne comprennent pas qu'on se marie autrement que par soi-même, et à la suite d'une connaissance mutuelle.

Donc, nous disions, chroniqueur indiscret, que parmi ces belles robes traînantes de taffetas, de satin, de velours, qui remplissent au bois les calèches, émaillent nos boulevards et se déploient majestueusement dans les salons de la rue de Presbourg ou dans ceux des Tuileries, il en est un certain nombre, si fraîches soient-elles, qui viennent des sources jaillissantes du pays de l'huile. Peu importe, et si, comme il est tout naturel, la chose doit être assez mal vue en pays démocratique, à nos yeux, cela ne tache point. Nous voulons dire seulement que, dans le tourbillon commercial des banques de New-York, des districts houillers, des mines de l'Ouest ou des sources de Titusville, si l'on a fait quelque opération heureuse, quelque grand coup de filet, aussitôt le désir des *young ladies* s'enflamme; il faut voir l'Europe et l'on part. C'est que, pour tout bon Américain, voir l'Europe est un désir plus ou moins accusé selon les circonstances, mais toujours latent. On affecte bien de la mépriser, cette vieille Europe; mais elle n'en est pas moins le pays des aïeux, le chaînon qui relie ce nouveau peuple à la tradition humaine et, si riche soit-il d'avenir, il a, comme tout humain, besoin du passé. Hors sa liberté, en effet,

hors sa richesse, tout lui vient de l'Europe : religion, langue, littérature, science, arts, souvenirs et le sang même qui rougit ses veines. On publie en Amérique énormément de livres et de journaux; mais les classiques anglais et français, sans exclusion des auteurs modernes, composent le fond de toute bibliothèque sérieuse, et tous ceux qui, dans cette civilisation adolescente, constituent le monde lettré, ont les yeux tournés vers l'Orient. Londres et Paris enfin sont pour le Nouveau Monde ce que furent pour nous, à l'époque de la Renaissance, Rome et Athènes. Soit dit sans comparaison fataliste : si éclatants que soient les progrès de la jeune Amérique, si affligeants que soient nos reculs, nous croyons à des vitalités immortelles chez tous les peuples, et nous ne croyons pas au plan préconçu de l'histoire, ni à son plagiat éternel. Le droit individuel a, comme une hache, tranché le cercle théocratique, aristocratique et monarchique où la vieille Clio roulait son char, et les deux bouts écartés, retrouvant leur séve, vont désormais s'allongeant dans l'infini.

Quant aux familles établies à Paris pour l'éducation de leurs enfants, c'est la musique et la langue française qu'elles ont surtout en vue. Cependant, l'instruction des jeunes filles américaines est ou paraît fort complexe; celle des garçons, beaucoup moins, car en général chacun d'eux, ayant sa fortune à faire lui-même, se jette de bonne heure dans le mouvement commercial. Mais la jeune fille, soit qu'elle se destine à l'enseignement, soit qu'elle travaille sans autre but que le développement et l'ornement de sa personne, se livre à des études que l'on traiterait chez nous de pédantesques. Ce sont elles, au rebours, qui apprennent le latin, l'algèbre, la géométrie. Elles aborderaient même, sans aucune frayeur, des sciences plus spéciales; mais regardez-les et rassurez-vous : le soin de leur toilette n'en a pas souffert, et ces méchantes accusations de disgrâce, lancées contre les femmes érudites, tombent devant l'étalage de leur luxueuse frivolité. Voyez si les flots de soie, de gaze, de dentelle qui les entourent en sont moins abondants; si les détails de leur mise témoignent d'une moindre science féminine, si l'ensemble a moins de fraîcheur? Il serait plus difficile de reconnaître si l'érudition intérieure est de même force et quelle somme de capacité recouvrent les étiquettes du programme scolaire; mais un fait incontestable et incontesté, effet en sens inverse de la même cause qui agit chez nous, c'est la supériorité de la femme sur l'homme dans le Nouveau Monde. Tandis qu'en général, dès l'âge de quatorze ans, le jeune Américain cesse toute étude pour entrer dans les bureaux de son père ou de quelque autre négociant et consacre toute son intelligence aux spéculations commerciales, la jeune fille poursuit ses études,

les fortifie souvent par l'enseignement, et, célibataire ou mariée, a toujours de longues heures à donner aux exercices de l'esprit. Tous ceux qui connaissent l'intérieur des Américaines parlent de la lecture comme d'une de leurs principales occupations. On les voit, en outre, se presser aux cours littéraires et scientifiques; mais ce qu'on pourrait leur reprocher, c'est, jusqu'ici, de ne pas se servir de cette supériorité dans le sens de leur dignité et de leur indépendance.

La théorie qui fait de la femme une reine dans les fers, gouvernant par la grâce du charme et de la beauté, est en pleine floraison de l'autre côté de l'Océan. Le premier devoir et le premier orgueil d'un mari américain sont d'assurer l'oisiveté de sa femme et de suffire aux dépenses de sa toilette. Il y a aux États-Unis beaucoup de femmes fonctionnaires, soit dans l'enseignement, soit dans les services publics, tels que les postes, les télégraphes et même les bureaux des ministères. Ce sont presque toutes des célibataires, état fréquent dans la nouvelle Angleterre, qui lutte avec l'ancienne pour l'excédant de population féminine; elles donnent leur démission quand elles se marient. « Je ne souffrirai pas que ma femme travaille », tel est le mot d'orgueil masculin qui, par contre, est le mot d'une dépendance. Mais, sauf un parti d'émancipation qui s'est formé sous l'inspiration de miss Staunton, les Américaines s'arrangent à merveille de leur rôle d'enfants gâtées, et, tout aussi mondaines que nos femmes d'Europe, elles ne s'attachent à les dépasser que par le luxe, dont elles raffolent. En sorte que, malgré cette belle liberté qu'ont les jeunes gens et les jeunes filles de se voir et de se connaître, nous avons bien peur que l'amour pur, détaché de tous frais d'établissement et de tout étalage de corbeille, n'ait encore obtenu dans aucun pays du monde ses lettres de haute naturalisation.

Les mœurs américaines, on le sait, accordent aux jeunes filles la liberté la plus entière. Chargées elles-mêmes de leur propre vertu, de leurs propres intérêts, elles n'en sont que mieux préservées. Instruites des dangers de la vie, elles sont capables de les braver; mais il faut dire que cette tâche leur est facile, grâce au respect dont les hommes les entourent. Une jeune personne peut traverser d'un bout à l'autre tout le territoire de l'Union sans avoir à craindre ni honteuses poursuites, ni même le moindre propos inconvenant. Aussi la jeune fille américaine se distingue-t-elle vivement des nôtres par son seul aspect. Son costume lui-même a quelque chose de plus dégagé. Ce sont elles qui, les premières, ont adopté les petits chapeaux masculins, posés sur le front et laissant par derrière à découvert ces bottes de cheveux dont, par exemple, nous ne saurions, pas plus que nul autre, à

notre époque, certifier la race et la nationalité. Elles portent volontiers les jupes courtes et découpées, chargées d'ornements de jais, les hauts brodequins; les *suivez-moi* de toutes couleurs s'étalent à flots sur leur nuque. Si elles sont dépourvues de ces grâces timides, uniforme obligé de nos jeunes filles, elles ont en revanche les grâces de la liberté. Elles ne doutent de rien, ni surtout d'elles-mêmes. Elles marchent en filles d'une race conquérante et qui se fait elle-même sa place au soleil. Et si parfois cette disposition s'étend, disent les médisants, jusqu'à l'arrogance, on sait qu'outrer ses qualités est un défaut de tous les pays.

Leur assurance, en outre, nous l'avons dit, tient à l'admirable conduite des hommes de leur nation. Pourquoi n'iraient-elles pas ainsi tout droit devant elles, confiantes, quand elles savent trouver, partout où daignera se poser leur petit pied, une place nette et sans souillure? Cependant, les choses ont si peu d'équilibre en nos mondes, fussent-ils nouveaux, qu'en vertu de ce système, c'est l'homme dont la réputation et la sécurité se trouveraient en péril, par les attaques impunies d'une faiblesse trop protégée. Que de doux regards l'attirent, qu'il se laisse charmer par de délicieux sourires, qu'il s'oublie trop longtemps dans une attachante conversation, le malheureux est perdu. Les apparences l'accusent, et il se verra condamné à l'amende, ou au mariage, par tous les tribunaux de l'Union.

Mais, en vérité, aux yeux de ces gens-là, Paris doit sembler le monde renversé? Tout à fait. Les mères américaines se plaignent vivement du peu de sécurité et de vrai respect accordés aux femmes parmi nous, de la galanterie des Français et des indulgences de l'opinion pour ce cas pendable. Elles ont raison. La marque la plus sûre de la dignité d'un peuple est le respect qu'il porte à sa propre nature, aux conditions de sa vie. L'amour est la licence partout où manque la liberté, c'est-à-dire le respect de soi; et malgré les terreurs de ceux qui réduisent la vertu à ce hasard, ou plutôt à cette négation : l'impossibilité de mal faire, la chasteté vraie a pour sœur la liberté.

Elles se scandalisent encore à Paris de bien autre chose, ces mères de famille américaines, car elles paraissent avoir la ferme conviction que, dans l'union conjugale, aucun autre tiers que l'enfant ne doit être admis. Les jeunes filles, de leur côté, s'étonnent et s'indignent de l'étroite surveillance à laquelle sont soumises les jeunes Françaises. Bon gré mal gré toutefois, elles ont jugé convenable de faire quelques concessions sur ce point, et se font escorter d'une bonne lorsqu'elles sortent sans leurs parents. Étrange garantie, assurément, et faite pour inspirer une triste idée de notre bon sens en même temps que de la dignité de nos

mœurs. Mais, ô *young ladies*, vous nées sur une terre où les influences monarchiques n'ont jamais fleuri, pourquoi vous soumettre à ces honteuses pratiques de geôle et d'espionnage? Ne vaudrait-il pas mieux nous donner l'exemple de votre dédain pour elles et enseigner à nos femmes les mœurs de la liberté? Après tout, Paris n'est pas une forêt, et il suffit d'un coup d'œil de mépris ou d'un haussement d'épaules, du silence même, pour laisser à la honte de sa tentative un flâneur trop artiste ou un impertinent gandin. Est-il donc vrai qu'à défaut d'autre tyrannie, le respect de l'opinion, quelle qu'elle soit, en Amérique, est un joug?

On assure qu'en revanche de cette soumission momentanée, les jeunes Américaines, une fois de retour dans leur patrie et rendues à leur complète liberté, ne sont plus tentées de revenir à Paris. Là-bas, elles vont, viennent à leur caprice, abordent fraternellement les jeunes gens, se promènent avec eux, *flirtent* (1) avec fureur, sans jamais avoir à rendre compte de leurs actes ni de leur temps; maîtresses absolues d'ailleurs dans la maison de leurs mères. A Paris même, sur ce dernier point, on ne sauve guère que les apparences. Plus l'enfant grandit, plus sa liberté s'affirme, s'étend et déborde. La sœur aînée prend sur les plus jeunes les droits d'une mère, et à mesure que le jeune astre monte sur l'horizon, la mère, humblement, s'efface. Autre excès, peut-être. Sans doute. Mais ce peuple, tige nouvelle plantée dans un sol nouveau, croit aux forces de la jeunesse et de l'avenir. C'est en cela que réside son originalité; c'est en cela que réside sa force.

Tandis que les jeunes Américaines aiment peu follement le séjour de Paris, il n'en est pas ainsi des jeunes hommes. — Pourquoi cette différence? Elle contient bien des choses, tant à propos des nationalités particulières que de la nature humaine en général. Souvenez-vous qu'aux États-Unis, si l'on conçoit de la même manière qu'ici la nature de l'homme et celle de la femme, les conséquences tirées de cette conception sont absolument opposées. Ici, la faiblesse livrée à la force; là-bas... le contraire ou à peu près. En Amérique, la séduction honnie et punie; en France, vice aimable et glorifié. Or, quel que soit le rapport des peuples avec leurs institutions, on ne peut nier la force de l'exemple, de l'occasion, ni ces ferments qui semblent exister dans l'humanité à l'état d'infusoires, toujours prêts à fournir, sous des conditions favorables, leurs malsaines générations. Enfin, l'art, l'opéra, la danse... Paris offre tant de plaisirs et tant de beautés!

(1) Le mot *flirt* indique le manége de la coquetterie.

A propos de danse, l'école de M. Perrin, place Gaillon, est très-fréquentée par les jeunes Américains. Mais les figurantes sont Françaises.

Si vous désirez dîner de compagnie avec les dollars de l'Union, rendez-vous chez Peters, boulevard des Italiens. Mais ce plaisir vous coûtera cher, et vous pourriez l'obtenir plus facilement chez Philippe, rue Montorgueil, où beaucoup de Yankees, plus économes et connaissant leur Paris, vont déguster les primeurs des Halles centrales. Vous en rencontrerez encore en grand nombre à la brasserie du Faubourg-Montmartre; mais s'il vous plaisai de goûter un de leurs mets nationaux, allez rue Godot-de-Mauroy, vous faire servir chez Charley des *buckwheat cakes*. Bien qu'ils apprécient la cuisine française, certaines habitudes de la patrie restent chères aux Américains; les pommes de terre et le riz bouilli continuent à remplacer le pain sur leurs tables; et de temps à autre, si l'on reçoit, des membres de la famille restée aux États, Unis, quelque envoi des excellentes farines de l'*Ouest*, maïs et froment, les ménagères se mettent à l'œuvre et bientôt l'on savoure, avec tout l'attendrissement que les sensations de l'estomac peuvent ajouter aux émotions du cœur, des gâteaux ou puddings, dont l'excellente saveur rappelle plus vivement les souvenirs du *home*.

Puisque nous en sommes à parler ménage, — chose regardée, depuis le siècle de Louis XIV, comme peu poétique en France, mais tenue pour essentielle en Amérique, — nous signalerons les réclamations qui s'élèvent cette année dans la colonie contre la cherté du vivre à Paris et surtout contre la domesticité parisienne. Les deux questions même se confondent, à ce qu'on assure, et c'est de quoi surtout l'on se plaint. Toutefois, nous aurions peu prévu ce scandale, nous étant laissé dire que, chassée de ses foyers par les exigences et la mauvaise volonté du serviteur, devenu de plus en plus rare, la famille américaine avait déserté le *home* pour le *board*, la pension autrement dit. Même, nous comptions paresseusement sur nos voisins de l'autre côté de l'Océan pour résoudre les premiers ce désespérant problème, qui marche de plus en plus vers une solution forcée, et voilà que nous serions, au contraire, les plus mal servis, et que l'immoralité de nos cuisinières, s'ajoutant à celle de nos gandins, appellerait sur notre Babylone l'anathème des cieux bibliques!

Peut-être le mal vient-il pour une part de l'opinion généralement répandue à Paris que les Américains n'estiment les choses qu'en raison de ce qu'elles coûtent. Si quelqu'un d'eux, en effet, vous demande le meilleur fournisseur en tel genre, lisez le plus cher, et répondez en conséquence. Et si vous leur recommandez quelque professeur de mérite obscur, ayez soin de prévenir celui-ci

qu'il se garde bien de ne pas demander un prix déraisonnable, sous peine d'être congédié. Bons Américains, n'ayez peur : le Parisien connaît votre humeur et vous servira à souhait. Dans le petit marchand même, qui roule par les rues sa charrette, il y a l'étoffe d'un philosophe et d'un diplomate. Son regard, au moment où vous l'abordez, a déjà pris votre mesure de pied en cap; ses prix sont des jugements où votre fortune, votre nationalité, vos prétentions, vos habitudes, votre caractère, se trouvent compris. Il vous enlacera soit par la vanité, filet cosmopolite, soit par la pitié, la persuasion, l'éloquence, l'effronterie, la peur de ses quolibets, le besoin de son estime. Il fera pour un sou, libéralement, ce que font pour des francs, mais avec plus de banalité, les fournisseurs en habit noir, auxquels vous avez surtout affaire.

Quoi qu'il en soit des inconvénients de la capitale française, voici le proverbe qui a cours aux États-Unis : « Quand les bons Américains meurent, ils viennent revivre à Paris. »

Est-il rien de plus touchant, de plus énergique et de plus flatteur? Mais, sentiment à part, ce mot nous semble, de la part d'un peuple biblique, hérétique terriblement. Quoi! Paris substitué comme paradis au séjour des justes! son tourbillon aux assoupissantes béatitudes! ses spectacles à la contemplation du Saint des saints! et les chants des divinités de l'Opéra aux éternels cantiques des bienheureux! Qu'avez-vous fait de l'esprit chrétien, ô Américains de Paris!

N'allons pas trop loin, toutefois, sur l'autorité de ce proverbe, car si vous aviez le malheur de n'appartenir à aucune des communions religieuses dûment constituées, en ce siècle plein de foi, il faudrait vous garder très-soigneusement de révéler le fait dans aucun des salons de la société américaine. Soyez juif, surtout si vous êtes baron; soyez mahométan : pour peu que vous fassiez partie du corps diplomatique, vous serez bien accueilli; choisissez entre les mille sectes qui pullulent en dedans ou en dehors du protestantisme, il y en a de mieux portées les unes que les autres; mais on ne fera pas d'objection à votre choix. Seulement, ayez un fétiche; autrement, vous passeriez pour un personnage... non pas dangereux précisément! — on n'a peur de rien en Amérique, — mais immoral peut-être, et, à coup sûr, inconvenant, ce qui est bien pis. Cette exigence, d'ailleurs, si elle est très-américaine, rentre dans les traits généraux qui distinguent l'espèce, du détroit de Magellan au détroit de Lancaster, et du cap de Bonne-Espérance au cap Sévéro. Elle tient à l'habitude humaine de confondre le mot avec la chose et de tenir pour dépourvus d'idéal ces vrais croyants qui, défiants d'eux-mêmes et confiants en l'inconnu, n'adorent pas sans retour ce qu'ils ont créé.

Il y a sept ou huit ans que la colonie américaine a fondé à Paris son culte par l'érection d'une chapelle, rue de Berri. Auparavant, on se réunissait rue de la Paix, dans l'ancien local des conférences. Les fonds nécessaires à la construction de cette chapelle ont été fournis par des dons et souscriptions, car les Américains, on le sait, sont assez fervents pour payer leur culte et ne demandent rien à l'État. On assure même, à ce propos, que les craintes des catholiques français relativement à une séparation de l'Église et de l'État les étonnent d'une manière pénible. — « Hé quoi! disent-ils, ces gens-là, qui nous accusent volontiers de trop poursuivre les biens matériels, seraient capables de laisser jeûner leurs prêtres et périr leur foi, plutôt que de mettre la main à leur poche! » Et là-dessus ils secouent la tête, d'un air scandalisé, en émettant de grands doutes sur l'avenir de la catholicité, ce qui se conçoit de la part de protestants, et surtout de protestants assez convaincus pour porter à des milliers de francs leurs cotisations.

La chapelle américaine présente une nef assez large, soutenue par des colonnes de marbre rouge et au fond de laquelle est la chaire. Toute cette nef et les bas-côtés sont garnis de bancs, dont la location est la principale source du revenu qui solde le traitement du ministre et les frais du culte. On lit sur les bancs, en anglais, ce petit avis : Cette église est soutenue par la location des bancs, les quêtes, et les dons des résidents et des étrangers. » Un orgue et les chants de voix jeunes et pures alternent avec les prières dites par le ministre.

Celui-ci, homme distingué d'esprit et de caractère, le *doctor* Eldridge, appartient à l'Église presbytérienne, et cependant la liturgie à laquelle il se soumet est celle du culte anglican. Voici la raison de ce fait singulier, si peu conforme aux mœurs théologiques généralement pratiqués :

Il va sans dire que, citoyens d'un pays où les sectes florissent et se multiplient, drues comme les herbes des champs, les Américains résidant à Paris appartenaient à des communions différentes. On ne pouvait cependant songer à construire, dans la capitale française, les quelque mille églises ou chapelles de New-York.

Un seul moyen existait, s'unir. Mais l'union entre dissidents exige des concessions mutuelles. Or, devant cette entreprise de réunir dans une même chapelle des cultes divers et de soumettre à la nécessité le génie de la controverse, quel audacieux de notre ancien monde n'eût reculé? Ces Américains ne doutent de rien. Ils essayèrent, et, de plus, ils réussirent.

Il est vrai qu'en Amérique les sectes, à force de se coudoyer, vivent en assez bonne harmonie. Elles se partagent les familles et se prêtent réciproquement leurs chaires. Les méthodistes

varient ainsi l'ordinaire des presbytériens, les presbytériens celui des Baptistes, les Baptistes celui des Wesleyens et *tutti quanti* réciproquement. Deux sectes seulement vivent en dehors de cette fraternelle promiscuité, ce sont le chaînon du commencement et celui de la fin, les deux extrêmes : épiscopaux et unitariens; c'est-à-dire le dogme absolu et le dogme indéfini; l'un, bâti de ce granit dont on fait les tombes solides; l'autre formé de ces vapeurs qui se dissipent au soleil. Les épiscopaux sont l'Église anglicane, autrefois établie d'autorité dans les colonies d'Amérique, l'ancien catholicisme romain, fait schisme par Henri VIII. L'unitarianisme est le frère jumeau du protestantisme libéral français.

Des unitariens il ne fut nullement question à propos de la chapelle américaine. Fortement soupçonnés de ne pas même croire à la divinité de Jésus, ces gens-là sont rejetés, par toutes les nuances de l'orthodoxie, en dehors de tout paradis. Mais on tenait à s'adjoindre les épiscopaux, riches, nombreux et influents. Par malheur, fidèles, en fait de concessions, à leur origine, les épiscopaux n'en font pas plus que l'Église romaine. Ce furent donc les presbytériens qui durent accepter le *book-common-prayer* (livre des prières communes), charte des non-libertés de l'Église anglicane, éditée avec soin par Jacques Ier, roi, comme on sait, très-capable de régler au plus juste les rapports de la terre avec le ciel. Ce livre contient, réunies aux psaumes, les principales prières catholiques, entre autres le *Gloria in excelsis* et le *Credo*, où se trouve retranché, après *Église*, le seul mot *romaine*. Enfin, le ministre presbytérien dut revêtir un costume assez semblable à celui des diacres, mais noir.

Il ne faudrait pas s'imaginer que toutes ces concessions ne fussent pas très-graves. De longues guerres ont eu lieu, et des nations se sont entre-dévorées à moins. C'était précisément par horreur pour ce costume et ce *book-common-prayer* que les fondateurs spirituels des États-Unis, les *Pères Pèlerins*, avaient abandonné leur patrie, souffert mille persécutions et mille traverses et s'étaient voués aux rigueurs de l'exil sur le sol aride et glacé du Massachusetts. Une telle défection de la part de leurs descendants peut donc nous faire mesurer jusqu'à quel point l'esprit de tolérance a, de nos jours, envahi la foi, et cela nous paraît un des signes des temps les plus graves.

En revanche, les épiscopaux montrèrent combien ils étaient au-dessus de pareilles faiblesses. Chez eux, ni les flots de la Manche, ni ceux de l'Océan ne sont parvenus à effacer le baptême primitif des eaux du Tibre, et, seuls dans tout le protestantisme, ils refusent de prêter leurs chaires aux prêtres des autres communions. On leur avait tout accordé; mais, bientôt, ils rougirent de leur condescendance et s'indignèrent de partager le lieu de leur

culte avec des sectaires égarés. Aussi viennent-ils de faire bâtir, dans la rue Bayard, sous le titre d'*Église protestante épiscopale*, une *chapelle* — non pas, ils rejettent le mot, — nous devons dire une *église*, bien qu'elle n'en soit pas plus grande pour cela. Malgré cette scission, le pacte conclu au sujet de la chapelle américaine continue d'y être observé. Nombre d'épiscopaux d'ailleurs y restent, par convenance de quartier. Les motifs d'ordre purement divin sont rares sur cette pauvre terre!

Nous aurons dit à peu près tout ce qui concerne les habitudes des Américains à Paris quand nous aurons parlé de leurs lectures. A cet égard, ils suivent naturellement, et sans choix approfondi, la mode littéraire, l'engouement du jour. Les hommes lisent, avant tout et surtout, les journaux, soit chez leurs banquiers, soit dans les salles de lecture du Grand-Hôtel, ou de l'hôtel du Louvre, qui offrent à tout venant, sans rétribution, la plupart des journaux anglais et américains, soit chez Galignani. Ils y joignent la lecture habituelle d'un journal français démocratique, et c'est l'*Opinion nationale* qui, généralement, a leurs préférences. Enfin il est fortement question, dans la colonie, de fonder à Paris un journal américain.

— Et maintenant, ô citoyens de l'Union, veuillez pardonner à un chroniqueur ami si, effleurant à peine, dans ces quelques pages, le vaste sujet de vos mœurs et de votre esprit national, il n'a pas appuyé uniquement sur l'éloge. Il n'ignore pas quelle sourde impatience vous causent de curieuses investigations et quelles épithètes vous décernez à d'impertinents voyageurs, coupables de n'avoir pas trouvé tout au mieux dans le meilleur des nouveaux mondes possible. Il sait avec quelle noble modestie vous acceptez les dithyrambes de vos enthousiastes et avouez votre supériorité en tous genres sur cette pauvre Europe; mais songez que, dans le cadre étroit qui lui était imposé ici, il ne lui était permis de vous peindre qu'en petit, et, par ce côté, où, trop humblement, vous vous efforcez de ressembler à tout le monde.

Votre hospitalité, votre générosité, votre audace, vos créations, vos travaux immenses, vos institutions, votre liberté sont restés là-bas, dans votre patrie, et malheureusement il n'est pas en son pouvoir de leur faire franchir l'Océan. Ce que vous apportez surtout à Paris, ce sont les prétentions de votre enfantine aristocratie, et bien qu'il ait rencontré parmi vous de ces cœurs chauds et de ces esprits élevés qui font estimer toutes les patries, il ne pouvait retrouver chez vos oisifs la séve puissante qui bout dans les veines de votre peuple. Il ne pouvait montrer les fruits admirables de cette liberté, ici paralysée par tant de défiances, qui là-bas, dans sa libre allure, sème tant de prospérités et de bienfaits.

L'occasion manquait à son désir de vous saluer comme les réalisateurs de nos dogmes, encore discutés parmi nous, et comme les hardis et sublimes inventeurs du *Go a head* (1).

LES HISPANO-AMÉRICAINS

PAR

S. DE HEBEDIA

Il en est un peu des Parisiens comme des coquettes qui changent de favoris tous les quinze jours. Il y a une vingtaine d'années, l'Anglais était le lion des boulevards. Les boutiquiers l'avaient en vénération, et les hôteliers enthousiastes l'appelaient *Mylord*, sans lui demander ses titres. On riait de ses cheveux roux, de son accent, de ses costumes : on lui donnait dans les vaudevilles des rôles extravagants, et dans les romans à la mode, des allures ridicules. Mais on s'inclinait devant ses bank-notes, et les bourgeois contaient sur lui des légendes dorées qui faisaient rêver les jeunes filles à marier.

Cette faveur dura longtemps. Mais des milliers de pick-pockets intelligents en abusèrent tellement que Paris finit par se fâcher, et un jour, dans un de ses accès d'esprit et de colère, il lança à John Bull ce mot de la langue verte qui est resté : « Anglais de carton ! » A partir de ce jour, John Bull fut tué dans l'opinion publique. Aussi bien, les chemins de fer avaient trop rapproché les distances. Il faut, aux choses et aux hommes qui veulent garder leur prestige, un peu de mystère et des horizons lointains.

Les yeux éblouis se tournèrent alors vers ces Russes aux grosses moustaches, aux grands airs de seigneurs féodaux, qu'on voyait de temps à autre descendre, enveloppés de fourrures fastueuses, dans les hôtels les plus somptueux. C'est de la guerre de Crimée que date vraiment l'invasion russe à Paris. Aujourd'hui les boyards pullulent au Bois et sur les boulevards. Ils jettent les roubles par les fenêtres, se font bâtir des palais, y donnent des

(1) En avant !

fêtes splendides et renouvellent les mobiliers de nos plus jolies pécheresses.

On ne peut imaginer combien de millions la prise de Sébastopol a fait gagner aux tapissiers parisiens. Mais à force de se prodiguer, tous ces Moscovites ne nous ont plus rien laissé à deviner. Nous connaissons trop bien, à un sou près, le chiffre de leurs revenus, le nombre de leurs palais à Florence, au lac de Côme, à Varsovie, à Nice, leurs alliances, leurs aventures, et nous commençons à les négliger.

Il est une société nouvelle et moins connue, qui est en train de remplacer dans la faveur parisienne tous ces Russes et tous ces Anglais si mêlés à notre vie. C'est la société hispano-américaine. Sa popularité grandit tous les jours dans les salons. Elle a déjà eu l'honneur de fournir un type bien amusant — celui du Brésilien — à nos vaudevillistes du Palais-Royal.

Le malheur est que ce Brésilien de fantaisie, sorte de fantoche grotesque, brutal, sensuel, vêtu de breloques et de pantalons clairs, réalise aux yeux de nos badauds le type le plus complet de l'Américain du Sud. Le peuple français ne sait de lui que ce que MM. Lambert Thiboust et Meilhac ont bien voulu lui en apprendre. Il ne semble même pas se douter qu'en Amérique il y a autre chose que des Brésiliens. Qu'ils viennent de Valparaiso, de Lima, de la Havane, les Américains sont tous Brésiliens. On ne connaît, on ne demande que du Brésilien. Le Brésilien fait prime !

Les Péruviens, Mexicains, Chiliens, etc., qui sont parmi nous, n'ont guère lieu d'être satisfaits. Il y a injustice à les sacrifier de la sorte. Quant aux Brésiliens, j'ai entendu dire qu'ils étaient très-assidus aux représentations de la *Vie parisienne*. Cela prouve qu'ils sont gens d'esprit. Dans ce petit tableau d'un coin de Paris assez ignoré, je voudrais restituer aux hommes leur physionomie véritable, et ôter toute autorité à des caricatures par trop enluminées.

Dans notre gigantesque serre parisienne, où vivent groupés les nomades des pays les plus divers, les Américains des républiques du Sud, établis au milieu de nous, représentent assez bien ces fleurs des tropiques transplantées, aux formes bizarres et aux couleurs éclatantes qui s'épanouissent discrètement à notre soleil trop pâle. Leur existence est peu bruyante. Ils craindraient de se blesser en cassant les vitres. Aussi ne donnent-ils guère de besogne aux chroniqueurs. Ils détestent la foule, se livrent difficilement, se mêlent sans coups d'éclat au tourbillon parisien. Ils aiment le luxe, les splendeurs, mais ne sacrifient pas aux badauds qui distribuent à son de trompe la gloire et le renom. Ils préfèrent

vivre dans le demi-jour et pour eux-mêmes. En tout, d'ailleurs, la fièvre et l'excès leur répugnent. Intelligents et nonchalants, ils ont la volonté molle et l'intelligence contemplative. Mais n'allez pas les croire indifférents et sans tempérament. Leurs amours sont ardentes, leurs amitiés fidèles, et ils se laissent aisément séduire par les idées héroïques qui exigent force et enthousiasme. On devine que sous leurs dehors paisibles grondent des passions viriles qui peuvent éclater au moindre choc, comme ces ouragans des Indes qui éclatent en plein calme et en pleine lumière.

La colonie entière peut être divisée en quatre catégories, non pas très-tranchées, mais assez distinctes pour que chacune mérite une place à part.

La première est celle des riches familles qui se sont créé ici depuis longtemps des existences fastueuses et qui partagent avec l'aristocratie française et étrangère la royauté du luxe. Il y a quelques années, leurs fêtes étaient célèbres. Aujourd'hui elles restent un peu plus dans l'ombre. J'attribue cette légère éclipse aux agitations de leurs républiques qui ont dû influer sur leurs fortunes.

La guerre du Mexique, celle du Paraguay et du Brésil, celle enfin de l'Espagne contre le Chili et le Pérou ont dû immobiliser et détruire des capitaux considérables. De là des gênes secrètes et des économies forcées. Il subsiste pourtant encore de grandes situations maintenues avec honneur.

Les Erazzu, du Mexique, dont le dernier bal fut tristement célèbre par un incendie où périt une charmante et belle jeune fille, sont connus de tout Paris. Il a couru jadis sur leur fortune une véritable légende des Mille et une nuits. On contait qu'ils possédaient des mines d'or dans la Sonora, et que tous les ans des galions leur apportaient leurs revenus en cargaisons de lingots. La vérité est que la famille Erazzu ne possède pas une seule mine d'or. En revanche, elle a presque tous les gisements de sel du Mexique.

Les Arcos, de Santiago de Chili, et Don José Alfonso, de la Havane, étalent aussi à Paris un luxe vraiment princier. Don José Alfonso, créé récemment marquis par la reine d'Espagne, donnait, avant le mariage de ses filles, deux ou trois grandes fêtes chaque hiver, et chacune de ces réceptions lui coûtait plus de cent mille francs.

Plusieurs de ces Américains sont alliés à de grandes familles françaises. La grâce et la beauté des jeunes créoles a tout pour enchanter les cœurs les plus rebelles. Aux Tuileries, aux ministères, elles sont toujours admirablement accueillies. On dirait qu'il ne peut y avoir de fêtes complètes sans elles. Leurs yeux et leurs diamants illuminent tous les salons officiels. Au premier bal

donné cette année par M. Haussmann, c'est une jeune Havanaise, madame la comtesse Gibacoa, qui a été la reine admirée de l'Hôtel de Ville. Le collier en diamants de cinq cent mille francs qu'elle portait ce soir-là est déjà célèbre.

Tout ce luxe donne une idée des revenus immenses que produisent les propriétés à esclaves, et les grandes exploitations minières et agricoles. Il y a à l'île de Cuba des sucreries où travaillent deux à trois mille nègres; et au Brésil, dans la confédération Argentine, au Chili, il n'est pas rare de voir des *estancias* avec vingt à trente mille bêtes à cornes et six à huit mille chevaux. On admire parfois la grâce parfaite avec laquelle les Américains jettent l'argent par les fenêtres. Il n'y a pas à s'en étonner devant de pareils chiffres. De plus, ils sont habitués de longue date à nos modes. Les tableaux du commerce extérieur publiés par le *Moniteur* nous montrent quelle immense quantité d'articles de luxe la France importe tous les ans dans leurs Etats. Leurs meubles, leurs étoffes, leurs bijoux viennent de Paris. Ils ne font donc que retrouver ici le luxe qu'ils ont chez eux : et comme ils le payent moins cher, ils ne marchandent jamais.

A côté de ces familles opulentes, qui n'ont d'autre souci que de se laisser vivre, il en est d'autres jetées ici par les révolutions.

Quelques-uns de ces émigrés, inquiets, aigris, sombres, courent de Londres à Paris, de Paris à Madrid, remuent le ciel et ses anges pour leurs intérêts froissés, assiégent les consulats, les ministères, les bureaux de journaux, sont tout prêts à incendier l'Europe et l'Amérique, et semblent convaincus que leur cause est celle du genre humain. Ç'a été là le rôle des émigrés mexicains de 1860 à 1862. Tout le monde se rappelle leurs démarches, leurs intrigues, leurs promesses solennelles à l'archiduc Maximilien et au gouvernement français, leur triomphe, leur départ enfin à la suite des armées alliées et du jeune Autrichien fait empereur. La France sait aujourd'hui ce que lui ont coûté toutes leurs chimères.

Quelques autres n'en appellent qu'à eux-mêmes, et il faut avouer qu'ils ne se ménagent pas. L'odyssée du général Cortina est restée dans le souvenir des Péruviens. Chassé par le président Pezet à la suite d'une conspiration politique, il vint en France l'an dernier. A peine était-il à Paris, qu'il apprend la chute du président, le pronunciamiento du colonel Prado, et l'établissement d'un gouvernement provisoire. Il boucle aussitôt sa valise, roule une cigarette, se jette dans le premier navire venu, et part pour Lima. Mais le colonel se défie; des dissentiments éclatent, M. Cortina veut tenter un pronunciamiento, échoue et se sauve. Il revient à Paris, le quitte encore, et Dieu seul sait où il est maintenant.

Notez que tout cela se passa en quelques mois, et que Lima est bien à trois mille lieues d'ici.

Ce sont là aventures ordinaires pour ces vaillants héros des pampas rompus à toutes les fatigues, habitués à toutes les fortunes. Ils ont d'ailleurs un goût prononcé pour Tortoni et la Maison-d'Or. Ils se consolent en buvant du champagne et en fumant des *puros*. Le boulevard les amuse : mais leur pensée est là-bas dans leurs montagnes et leurs grandes forêts vierges.

Beaucoup des Américains du Sud qui nous visitent sont d'éminents écrivains, riches pour la plupart et ayant des fonctions élevées. Ils viennent à Paris pour observer et s'instruire. Il n'est pas rare de les voir mieux renseignés sur nos travaux scientifiques, littéraires et philosophiques que nous-mêmes, et ils sont surtout très-curieux des questions économiques et sociales. Il y en a même qui se font éditer en France. M. Manuel Fuentes, avocat des tribunaux du Pérou, a publié récemment un ouvrage très-complet sur Lima, et M. Calvo, ancien ministre du Paraguay, nous a donné un livre très-curieux sur les poëtes et les littérateurs de l'Amérique du Sud. Il achève en ce moment même un recueil de tous les documents diplomatiques, traités, conventions, capitulations, armistices, etc., de tous les États compris entre le golfe du Mexique et le cap Horn depuis 1493 jusqu'à nos jours.

La musique et la peinture amènent aussi parmi nous quelques jeunes artistes qui savent lutter et percer dans la mêlée parisienne. White, le jeune violoniste aujourd'hui célèbre dans les salons parisiens, est de l'île de Cuba. M. Mérino, qui a obtenu une médaille à une des dernières expositions de tableaux, est de Lima. J'en pourrais citer quelques autres encore.

Aussi bien les jeunes générations américaines ont soif de connaître et de grandir. Elles sentent que leur continent est appelé à de belles destinées, et elles veulent les préparer. Paris est un foyer, elles y viennent chercher la lumière.

Elles sont représentées par plusieurs centaines de jeunes gens qui fréquentent assidûment nos écoles. Notre Ecole de médecine surtout attire beaucoup d'élèves. La profession de médecin a toujours été très en honneur dans l'Amérique espagnole. Il n'en est qu'une qui lui soit préférée : c'est celle d'avocat. Plusieurs docteurs ont même joué de très-grands rôles dans les révolutions américaines.

Les Cubains dominent sur les bancs de la Faculté. Quelques jeunes gens du Chili, du Brésil, de Nicaragua y viennent s'asseoir aussi. Ils travaillent tous en véritables créoles. Mais très-intelligents d'ailleurs, ils emportent de France leurs diplômes honorablement conquis. Il est vrai que quelques-uns vont les

prendre à Montpellier, où les examens sont plus faciles, et font écrire leurs thèses par des Français complaisants ou besoigneux.

Ils fréquentent beaucoup Mabille, et composent l'aristocratie financière du quartier latin, où les fournisseurs et les dames leur témoignent les plus grands égards. Ils ont leurs hôtels, leurs tables d'hôte, rue de Seine, rue Soufflot, rue des Quatre-Vents. Dans quelques-unes de ces maisons meublées, ils organisent, l'hiver, des bals présidés par le maître et la maîtresse de l'hôtel, et où l'on s'amuse véritablement en famille. Dans la rue Saint-André-des-Arts, il a existé longtemps une maison de ce genre entièrement habitée par des jeunes gens de la Havane, et célèbre par ses petites fêtes toutes bourgeoises.

Les jeunes gens de la Nouvelle-Grenade, de San-Salvador, de Caracas hantent plutôt l'École centrale, d'où ils sortent souvent avec les mentions les plus brillantes. Ils font d'excellents ingénieurs, et, grâce à eux, ces pays si riches, qui manquent de chemins de fer, de canaux, de routes même, seront un jour en pleine exploitation.

L'École supérieure de commerce, fondée par M. Blanqui, attire aussi beaucoup d'Américains. Les villes commerciales de Buenos-Ayres, de Valparaiso, de Montevideo y envoient quelques enfants qui s'y distinguent.

Tels sont les différents éléments de la colonie sud-américaine établie à Paris. Il n'y faut pas chercher d'institutions de bienfaisance, d'associations utiles, comme parmi les Allemands, les Italiens, etc. Elles seraient sans objet. Presque tous les Américains d'ici ont la fortune, ou tout au moins l'aisance. Il n'y a parmi eux ni commerçants, ni ouvriers. On pourrait en citer tout au plus une demi-douzaine qui s'occupent d'affaires. Ce sont des commissionnaires en marchandises. Cette société, divisée déjà par des nationalités très-variées, manque donc de liens qui l'unissent.

Outre ces hôtes sédentaires, Paris en reçoit tous les ans un millier environ qui ne font que traverser nos musées et les Frères-Provençaux, et qui passent comme des météores après nous avoir éblouis. Ce sont des touristes qui font leur tour d'Europe, héros bronzés d'opéra-comique qui aiment « le jeu, le vin et les belles, » et qui jettent royalement les piastres en l'air. Les badauds et les gazettes s'entretiennent beaucoup d'eux, parce qu'ils font beaucoup de bruit. Ils attirent les regards par leur teint, leur accent, leurs allures exotiques. C'est pour eux qu'a été créée la colossale bouffonnerie du Brésilien. Et vraiment ils ont parfois des habitudes faites pour nous étonner. En 1865, la famille A... vint à Paris avec cinquante-deux malles et dix-huit domestiques nègres.

Comment voulez-vous que nos petits bourgeois habitués à la vie étroite de nos villes d'Europe ne prennent pas ces gens-là pour des princes ou des ogres?

En somme, de tous les étrangers, les Américains du Sud sont peut-être ceux qui s'assimilent nos mœurs le plus aisément et le plus vite. Il y a chez les Français et chez eux un fonds commun de croyances et d'aspirations. Aussi, malgré les lazzi du théâtre et les charges des petits journaux, sont-ils très-sympathiques à la société parisienne. Ils s'y sont créé des amitiés solides, leur intelligence très-vive et très-pénétrante est appréciée, et la France aime à s'instituer la mère adoptive de ces enfants des tropiques qui grandissent pour l'avenir.

LA COLONIE POLONAISE

PAR

Charles EDMOND

La proscription est de tous les temps. Tous les peuples ont de la proscription dans leur histoire. Il n'en est pas à qui on n'ait tendu cette coupe amère et qui n'en ait goûté à son heure. Mais, hélas! la Pologne, à plusieurs reprises, l'a vidée tout entière. Jamais émigration n'a laissé derrière elle un aussi grand vide que l'émigration polonaise, ni emporté avec elle une aussi grande part de la patrie. La révocation de l'édit de Nantes jeta hors de France des milliers de Français; mais, par un rare privilége, chez le Polonais de nos jours, tout est du plus pur patriotisme dans les espérances et dans les haines qu'il nourrit sur la terre étrangère; à son sentiment national aucune passion douteuse ne se mêle pour le troubler ou le fausser; plus heureux en cela que le groupe des victimes faites par l'intolérance religieuse de Louis XIV, rien ne lui fera jamais, dans une sorte de jalouse rage, par amour même pour son pays, tourner contre lui ses armes, et parmi ses héros rencontrer quelque Ruvigny, de douloureuse mémoire.

On sent du même coup combien peu aussi ressemble à l'émigration polonaise le sauve-qui-peut de la noblesse française en 1791, panique de cour, fuite honteuse d'une classe intraitable

sur ses prérogatives, conspiration coupable de gens qui en étaient venus, par dépit et par royalisme, à haïr et à trahir la France.

C'est encore en France que le Polonais contraint à s'expatrier cherche de préférence un refuge. Le progrès des temps a fait qu'il le trouverait même ailleurs, et aussi bien ses oppresseurs sont-ils partout redoutés et détestés. Mais il est attaché à la France par une secrète sympathie, par une longue et glorieuse confraternité d'armes, par des souvenirs historiques tirés d'un temps plus reculé encore, par une invariable confiance, et jusque par tant d'illusions déçues. A Londres, à Florence, à Constantinople il ne se sent pas à son aise autant qu'à Paris, au cœur de la France. Et c'est ainsi que, peu à peu, il s'est créé dans l'immense monde parisien, un petit monde qui est tout à lui, qui est comme une Pologne en miniature, un pis-aller de patrie, et qui porte un nom bien banal : *Société polonaise de Paris*, un euphémisme inventé pour ne compromettre personne et ne pas appeler les proscrits des proscrits.

Il y a à Paris une société anglaise, une société allemande, une société russe. Que sais-je? Paris n'est-il pas le caravansérai du monde? Mais on voit tout de suite la différence. L'Anglais et le Russe, avec leur clientèle, séjournent dans la grande ville pour jouir plus entièrement, plus fastueusement de leurs grosses fortunes. L'Allemand y vient surtout poussé par la curiosité de voir et de savoir, par l'ambition d'amasser un pécule à force de patiente économie ou de faire fructifier des économies déjà faites. Tous sont groupés autour d'une ambassade, symbole respecté de la patrie absente, recours assuré dans le cas où ils ont besoin de protection, consolation aussi contre la nostalgie. Ils ne sont que de passage : venus de leur propre gré, ils s'en vont quand il leur plaît; et c'est par accident qu'ils ont leur place marquée dans nos cimetières. Mais le Polonais sait-il jamais où il laissera ses os? Une fois hors de Pologne, sait-il jamais quand il y remettra le pied? Le droit des gens pour lui n'est qu'un vain mot, puisque son ambassade, ô ironie! c'est l'ambassade russe. Il est pauvre, mais a-t-il le cœur à devenir riche? Il est riche, mais a-t-il le cœur à courir de fête en fête?

Non, la société polonaise n'est pas comme toutes les autres colonies étrangères, et on ne peut rien lui comparer. On serait même cruel d'insister trop en l'appelant étrangère. Paris et la France l'ont adoptée, et une fille adoptive n'est pas une étrangère dans la famille qui l'a recueillie. En revanche, si trente-six années de séjour lui sont maintenant acquises, si on peut presque la dire domiciliée, son unique rêve est de quitter sa terre de refuge, de s'en retourner, de devenir pour la France une étrangère. Elle ignore quand l'heure sonnera, mais toujours elle est à la veille

d'un départ. Elle est comme un rameau arraché du tronc, reconnaissant pour le coin de terre généreuse que la France lui prête, mais bien décidé à ne pas prendre racine loin du sol natal.

Tout en interrogeant ainsi l'avenir, avec des alternatives d'espoir et d'anxiété, le deuil de la patrie au cœur, il faut se remuer pour le pain quotidien, malaisé à gagner en terre d'exil. On accommode peu à peu sa main et sa tête au milieu nouveau où l'on est forcé de vivre, et chacun à la longue trouve à utiliser ses bras ou ses talents. Ils sont enfin tous casés. On travaille ; on arrive à conquérir sa place au soleil, une position, un morceau de pain pour la famille. Après toutes les vicissitudes passées c'est presque le bonheur. Les regrets pour ce qu'on a quitté deviennent peu à peu moins amers, les impatiences patriotiques moins douloureuses; et comme on a dans l'avenir une inébranlable foi, on recommence à être tranquille.

Paix trompeuse ! Voyez, déjà elle s'en est allée. Un véritable branle-bas lui succède. Des nouvelles graves passent de bouche en bouche. Il n'y a pas à discuter : on est tout résolu. Qu'importe le bien-être, qu'importe la vie? On tourne à la hâte le dos aux intérêts qu'on a pris tant de peine à se créer, et : en route! C'est à qui partira le premier. On ne fait pas ses malles. On part, un sac de voyage à la main, par le chemin de fer du Nord, par celui de l'Est. Des vieillards partent, des jeunes gens, des femmes.

Pourquoi tout ce mouvement? Eh! le sang coule en Pologne. La Pologne essaye de secouer, dans une de ces convulsions périodiques et que l'on dirait, à chaque accès suprême, l'agonie où ses oppresseurs la maintiennent. Cette fois, sans doute, elle réussira !

Plusieurs mois se passent, une année se passe. Hélas! tout est fini : il faut revenir. Mais tous ne reviennent pas. Beaucoup sont morts; d'autres, en prison, attendent que leur tour vienne de s'abandonner au bourreau; d'autres sont en route pour la Sibérie, les mains au dos, attachés à la fameuse barre de bois. Ceux à qui Dieu a fait la grâce presque cruelle de regagner leur foyer d'adoption y trouvent la pauvreté réinstallée et bien décidée cette fois, peut-être, à ne pas céder la place. Dénués de tout, le cœur brisé, ils se remettent alors tristement en quête, et avec les débris du nid abandonné à l'appel de la patrie, ils essayent d'en reconstruire un autre.

Quoique décimés, en se comptant ils se trouvent être, au retour, plus nombreux qu'au départ. C'est qu'ils ramènent des frères, de nouvelles victimes à qui la victoire des Russes a fait tomber les armes des mains et fait prendre à leur tour le bâton du pèlerin, le chemin de l'exil. C'est qu'une nouvelle génération paye son tribut.

Puis, certain jour, tous ceux-ci, sur un nouveau signe de la patrie soulevée, rentreront en campagne, et, repoussés peut-être, en ramèneront d'autres. L'émigration se recrute ainsi de toute insurrection avortée, et à chaque fois se renouvelle, augmente, se perpétue. A chaque fois, le despotisme moscovite, le terrible bûcheron donne de la cognée contre la patrie et disperse au loin les branches qui gênent sa trouée. Et, de crise en crise, l'infortuné peuple est destiné à être mis de la sorte en coupe réglée tant qu'il ne laissera pas se figer sa séve nationale jusqu'au jour de la délivrance.

Alors seulement la société polonaise de Paris rentrera dans les conditions de toutes les sociétés étrangères, et d'ailleurs plus d'un signe du temps porte à croire que ce jour approche.

Faut-il maintenant la montrer de plus près, dans toute la variété des âges, des types, des conditions sociales? Elle se montre elle-même à nous, tout entière réunie, à certaines époques de l'année.

Nous sommes aux premiers jours du mois d'août, à Batignolles. Sur le boulevard, cette vaste maison, c'est l'école polonaise fondée par les cotisations des patriotes, pourvue des subsides du gouvernement français qui ne lui ont jamais fait défaut, classée même parmi les établissements d'utilité publique. Entrons. La cour est transformée en une vaste tente. Partout brillent les couleurs proscrites, les couleurs nationales, et les armes de Pologne et de Lithuanie. Au fond, sur des gradins rangés en amphithéâtre, se tiennent les héros de la fête, les élèves de l'École, jeunes garçons de tout âge. Nous sommes en pleine distribution des prix. En une sorte de parterre, au milieu de la salle et sur une estrade se pressent le public, les autorités, les parents, les compatriotes qui se font tous un devoir d'assister à la cérémonie d'année en année. Les mères, les sœurs, les tout petits enfants, les vieillards, toute la société polonaise est là. Chez les parents, chez les anciens le type slave est vivement accentué : des cheveux blonds, des yeux bleus, et on sent bien que toutes ces têtes grises étaient elles-mêmes blondes autrefois; dans les traits, dans le regard éclate une certaine énergie adoucie par un mélange de tristesse habituelle. Mais en ce moment tout est à la joie, une joie contenue par le frein invisible des soucis de l'exil. Les vétérans du passé en face du vivant avenir qu'ils ont sous les yeux, se disent : « Qu'est-ce que Dieu en fera? Tous ces petits seront-ils plus heureux que nous? » Il n'y a pas à en douter : oui, la justice finira bien par triompher. Déjà cependant on ne retrouve plus, chez les enfants, la même pureté de type. Ils n'ont pas que du sang slave : les mères très-souvent sont Françaises. Il est vrai qu'on n'épouse pas

un proscrit sans épouser sa cause, et dans ces familles mixtes la mère fait aux enfants un devoir sévère d'avoir à parler le polonais. Ils le parlent donc, pas trop bien, avec accent. Le père et les amis du père, en dehors de l'école, sont seuls entre eux à se servir de la langue nationale. Dans un milieu étranger, comment feraient-ils pour la posséder dans toute sa pureté? Mais qu'importe? Un jour ils retourneront sur les bords de la Vistule, et quelques années d'air natal suffiront à leur faire l'oreille.

La cérémonie commence. Écoutons ce que chantent toutes ces voix jeunes et claires. C'est un hymne patriotique au milieu de l'émotion générale. Les hommes l'ont entendu autrefois sur les champs de bataille, et les femmes l'entendent maintenant, dans un recueillement profond, comme une prière. « Ah! se disent-elles, la prière des enfants obtiendra peut-être de Dieu ce que les armes des pères ont été impuissantes à conquérir? » Et tous les yeux s'emplissent de larmes. Mais voici qu'on apporte les couronnes. Du haut de l'estrade tombent les uns après les autres les noms vainqueurs de l'année scolaire. Plus d'un d'entre eux est destiné à devenir illustre dans des luttes sanglantes. Beaucoup le sont déjà. Il y en a d'historiques, il y en a que l'auréole du martyre entoure. Tous ont bien mérité de la patrie. Plusieurs enfin reviennent souvent, et comme on espère d'eux davantage, on les applaudit plus vivement. A mesure qu'un enfant descend de l'estrade où les anciens distribuent les couronnes, il passe de main en main, chacun l'embrasse à tour de rôle. C'est qu'on est ici en famille, au grand foyer de l'exil.

Tout à l'heure les acclamations vont encore devenir plus chaleureuses. Les plus âgés parmi les élèves de l'école polonaise fréquentent le lycée Bonaparte. Là ils sont en concurrence avec les Français, et quand ils arrivent à remporter un prix, il y a lieu d'en être pour eux doublement fier. On rappelle donc à la mémoire de tous les victoires de la jeunesse polonaise sur la jeunesse indigène, et s'il y a eu peut-être dans l'année un ou plusieurs enfants de l'émigration couronnés au grand concours de la Sorbonne, alors la joie est à son comble.

Viennent les discours d'usage. La parole est d'abord à un ancien, à un vétéran de la proscription. Que leur dit-il? Eh! que peut-il leur dire? Travaillez et espérez, voilà sa thèse. Espérez en l'avenir du pays, vous qui êtes cet avenir incarné! Travaillez : les fruits de votre travail profiteront un jour à la mère des sept douleurs, à la patrie. Puis il cite l'exemple des martyrs. Enfin, travaillez et espérez, vous par qui la Pologne reviendra aux forces, à la dignité, à la liberté, à la gloire... » Au moment où passe ainsi devant tous les yeux le fantôme évoqué d'une Pologne

libre et glorieuse, il doit se faire comme un éblouissement dans le patriotisme de cet auditoire. Le calme revenu, un membre de l'Université française prend à son tour la parole, et par sa bouche c'est la France qui parle. La France n'abandonnera pas sa sœur la Pologne. Elle aussi encourage ces enfants au travail et à l'espérance, non plus seulement par les impatientes illusions d'un cœur patriotique, mais dans la conviction d'une raison calme. Avec quel empressement les proscrits recueillent les assurances données, les promesses faites! « C'est donc vrai! nous reverrons notre pays, nous irons un jour y vivre libres! Oui, nos vœux seront comblés, puisque la France le désire et que des Français, nos hôtes à leur tour, viennent ici, chez nous, à l'école de Batignolles, où nous sommes comme en Pologne, nous dire : Courage?»

On se sépare, heureux, consolés : la rue se peuple d'enfants coiffés de leurs bonnets cramoisis; on se donne rendez-vous pour l'année prochaine, au même endroit, ou bien, qui sait, en Pologne, peut-être? Pourquoi pas? les temps sont changés. Anciennement les morts allaient vite, c'est maintenant le tour des vivants. Et la Pologne est pleine de vie : elle pourrait en attester au besoin le sang de ses martyrs.

Au commencement du mois de mai, si vous voulez surprendre une réunion de la société polonaise de Paris, rendez vous à Montmorency. Le printemps éclate dans toute sa splendeur. Les arbres fruitiers secouent la neige de leurs fleurs, la nature s'épanouit dans tout l'éclat de sa virginité.

Je ne vous conduis pas dans les jardins ni dans les bois. Laissons les Parisiens s'y ébattre à leur aise. Suivez-moi au cimetière. Vous y trouverez un groupe compact. Ici les vieillards dominent. La jeunesse ne fait que l'appoint. Les vêtements de deuil des femmes contrastent avec les atours printaniers de la nature.

On s'arrête devant trois tombes fraternellement creusées l'une à côté de l'autre et surmontées de beaux sarcophages dus au ciseau d'un maître polonais. Ici sont ensevelis trois glorieux compagnons de bien des aventures, les trois hommes les plus illustres qui aient marqué dans l'histoire de Pologne depuis une centaine d'années. Un but commun réunissait leurs efforts pendant leur vie, la piété des compatriotes les a réunis dans le repos éternel après leur mort.

Les assistants se rangent en cercle autour de ce coin du Campo-Santo de leur exil, où en un si petit espace repose tant de gloire, dorment tant de souvenirs.

Un prêtre à cheveux blancs prend la parole. Soyez sans crainte, il ne songe pas à vous parler du pouvoir temporel; il ne se

répandra pas en malédictions contre ceux qui ont contribué à l'affranchissement de l'Italie. Fils d'un pays opprimé lui-même, il professe le culte du Dieu des persécutés, il est voué à la religion de l'abnégation, du sacrifice; il prêche un Christ qui renonce à la puissance terrestre et aux baïonnettes étrangères. En termes simples il raconte la légende connue, mais toujours écoutée avec émotion, la légende des trois tombeaux en les désignant du doigt l'un après l'autre.

Le premier est celui du général Kniaziewicz.

La vie du célèbre capitaine se rattache intimement non-seulement aux destinées de sa patrie, mais aussi à celles de l'Europe. Aux côtés de Kosciuszko il combat les Russes et mêle son nom à plusieurs grandes batailles. Sous les ordres du prince Poniatowski il contribue à des victoires remportées sur les Prussiens. Mais bientôt le sol manque au patriote dans son propre pays. La Pologne s'éprend de l'idée qu'elle ne peut conquérir son indépendance qu'en mêlant son sang, sur les champs de bataille, avec celui des Français. Elle le versera désormais à chaque pas sous les drapeaux de la République et de l'Empire. Kniaziewicz accourt en Italie, où se forment, sous ses ordres et sous ceux de Dombrowski, les célèbres légions polonaises. Après une brillante série de faits d'armes qui le couvrent de gloire, une victoire sur les Napolitains, l'entrée triomphale à Rome, la prise de Gaëte, Championnet le charge de remettre au Directoire les drapeaux conquis sur l'ennemi, et lui rend en deux mots ce beau témoignage : « Au plus digne la récompense. » Bientôt la légion, sur l'ordre du premier Consul, se transporte en Autriche, et depuis il n'est presque pas de bataille où les Polonais ne s'illustrent à côté des aigles françaises. Que de sang versé pour rien! que d'illusions vaillamment nourries! La patrie n'a rien gagné à tous ces ossements qui blanchissent depuis Saint-Domingue jusqu'à la Bérésina, jusqu'à Waterloo. Après le rêve vient la réalité, l'esclavage de plus en plus dur; après les sacrifices, pour toute récompense beaucoup de gloire et l'exil, avec ses amertumes et sa pauvreté, et enfin la mort et le repos dans ce coin du cimetière de Montmorency. La foi seule dans les destinées futures de la patrie ne faiblit pas; les dernières paroles du mourant en sont empreintes; il rend l'âme en tendant les bras vers la Pologne.

Peu avant sa mort, il avait fait élever au cimetière de Montmorency un tombeau pour un de ses compagnons de labeur et d'exil, et formulé le désir de reposer plus tard à ses côtés. Son vœu s'accomplit bientôt et le voilà dormant presque la main dans la main avec Julian Niemcewicz, poëte, historien, homme d'État, dont la Pologne retrouve le nom associé à toutes ses gloires et à tous ses

malheurs. Celui-là aussi a porté les armes et servi son pays non-seulement de son génie, mais encore de son sang. Fait prisonnier dans la dernière bataille que livra aux Russes Kosciuszko, il partagea avec lui la captivité, et enfin rendu à sa patrie, il ne cessa de combattre pour elle en lui vouant sa parole et sa plume, *usque ad finem*, selon le mot d'ordre qui semble être la devise de chaque Polonais.

La troisième tombe porte le nom européen d'Adam Mickiewicz.

Victor Hugo, Gœthe, Byron règnent dans un monde à part. C'est le monde de l'art sublime, inaccessible pour ainsi dire aux incidents de la vie contemporaine, dégagé des préoccupations de la politique du jour, ayant l'éternité pour horizon et la révélation du beau pour seul et unique but. Toutes les fois qu'ils prennent part aux luttes passionnées et éphémères de leur époque, ils s'amoindrissent. Exiger d'eux qu'ils interviennent dans le tourbillon des intérêts terrestres, c'est méconnaître la mission qu'ils ont reçue, comme on méconnaît Dieu en voulant lui faire mettre la main dans les menues pratiques de la vie humaine. Ils ont le droit de n'être pas de leur temps, étant de tous les temps, et ils appartiennent moins à une race qu'à l'humanité entière.

Adam Mickiewicz, par l'élévation de son génie, fait partie de la grande pléiade des maîtres, mais né dans ce milieu si exceptionnel de la Pologne, il a pris parmi eux une place exceptionnelle.

On croit souvent l'honorer en lui donnant le titre de poëte national. Il l'est, en effet, mais il est davantage : il est le poëte même de sa nationalité. Il est comme un vase où seraient venus se résumer tous les sentiments, toutes les idées de sa patrie, pour qu'il les épurât, leur communiquât le parfum de son élévation, et les répandît ensuite par le monde. Il a été comme une lyre tendue à tous les souffles qui ont fait de son vivant la vie de la Pologne. Plus encore que toutes les batailles livrées pour l'indépendance, l'ensemble de son œuvre atteste que la Pologne n'est pas morte. A vrai dire même, puisqu'elle est sans existence politique ni légale, puisqu'on ne lui a laissé, pour se mouvoir, que la sphère intellectuelle, où vit-elle maintenant mieux que dans le livre même qui est le poëme intense de son cœur et de sa tête? Admirer Mickiewicz et croire à l'impérissable vitalité de son pays, c'est tout un, et le poëte n'a fait que remplir sa destinée en portant ce témoignage à la face du monde.

Mais si ses compatriotes ont inspiré et nourri son génie, il le leur rend avec usure, et son influence sur eux a été et est encore immense. Comme l'eau prise à la terre retombe du ciel en rosée fécondante, ses chants, faits de leurs aspirations et de leurs haines, agissent sur eux. L'oppression étrangère, tenace et inépuisable

dans ses ressources, s'efforcera de leur faire oublier leur passé, leurs traditions, leur histoire, jusqu'à leur langue; elle essaiera d'étouffer la moindre manifestation de la vie nationale dans le présent; elle travaillera à leur ravir tout, jusqu'à l'espérance dans l'avenir. Vains efforts. Un homme est là, un seul, qui suffit à déjouer ce plan d'extermination à outrance. Par la magie de son langage, il fera revivre traditions et histoire, il découvrira dans la langue des trésors nouveaux et marquant l'or trouvé, il le mettra en circulation dans la masse de ses concitoyens; il rallumera dans les cœurs le noble enthousiasme désintéressé, sans calcul et sans peur, sans autre but et sans autre récompense que la satisfaction elle-même du sacrifice accompli pour le salut de la patrie; et il endurcira les âmes dans la foi de l'avenir, dans la foi qui soulève les montagnes, dans la foi contre laquelle s'émoussera la hache de l'ennemi. Gloire au poëte pour avoir ainsi fortifié la conscience nationale de son pays! Son corps repose ici sous quelques pelletées de terre, mais son esprit embrasse au loin de vastes contrées. Il erre dans l'ombre, insaisissable aux cosaques et aux sbires du tzar, de hameau en hameau, de maison en maison, comme un souffle, de bouche en bouche, et il console, et il encourage, et il amasse de saintes colères contre l'oppresseur. Oui, pour qui sait voir, Mickiewicz mort est, avec tant de martyrs, de toutes les forces vives de sa patrie, la plus vivante encore.

Tel est, dans son impression générale, l'anniversaire des trois tombeaux de Montmorency. Le jour de la cérémonie est bien connu de la Pologne entière, et tandis qu'en France elle est célébrée à ciel ouvert, on s'y convie en cachette dans le pays; la mère en murmure le récit à l'oreille de ses enfants, en leur recommandant le secret devant les étrangers. L'indiscrétion d'un enfant pourrait se traduire pour les parents en persécution, en emprisonnement, en exil dans les contrées sibériennes. Oui, même pour la Sibérie, il n'en faut pas davantage : plus d'un infortuné en a fait l'expérience.

La dernière fois que je suis allé au cimetière de Montmorency, je suis resté un des derniers devant les trois tombes. La foule s'écoulait silencieusement. Je suivais une femme, contemporaine peut-être des trois illustres défunts. Elle cheminait en s'appuyant sur sa canne. A la sortie du cimetière, un promeneur à figure joviale, rappelant par son type le type satisfait des négociants en bonneterie de la rue Saint-Denis, s'approcha de la vieille dame et d'une voix câline, accompagnée d'un gracieux sourire : « Excusez-moi, madame, dit-il, de vous demander qui on enterre aujourd'hui? » La femme s'arrêta. Elle avait l'air de se réveiller en sursaut d'une profonde méditation. Elle fixa dans le blanc des yeux

son interlocuteur, puis, après un instant de silence : « Qui l'on enterre? fit-elle; personne, monsieur. On fait un pèlerinage à la tombe de Lazare, et l'on vient voir si l'heure de sa résurrection n'a pas encore sonné. » Là-dessus elle s'inclina et reprit son chemin, voûtée, tremblante, comme si elle avait craint, à chaque pas, de sentir enfin cette terre lui manquer sous le pied. Le badaud n'a pas dû comprendre grand'chose à la riposte. De quelques paroles qu'il s'adressa à lui-même, je jugeai qu'il la prenait pour une folle. Le brave homme ne se trompait pas; elle souffrait en effet de ce mal qui ravage la Pologne entière : la folie du patriotisme.

L'hiver aussi a son jour sacré pour l'émigration polonaise : un jour d'agapes fraternelles, un jour de banquet. N'êtes-vous pas curieux d'assister à un banquet de proscrits? C'est une sombre fête, aux violents contrastes, où de rares éclairs de joie détonent étrangement sur le fond de la tristesse universelle. Entrons dans la vaste salle où rendez-vous a été pris. C'est un de ces locaux bons à tout faire et que des industriels louent à la soirée pour y tenir des assemblées nombreuses, une halle, du reste, plutôt qu'une salle. La plus chétive de nos compagnies financières n'en voudrait pas pour ses actionnaires. Un plafond bas, de longs bancs de bois, les murs crépis à la chaux. Déjà on est attablé en longues files. Le repas est presque digne des anciens Spartiates : un menu de gala en proportion avec une bourse d'exilé. Les têtes sont pour la plupart chenues, grises; la jeunesse se range sur le second plan. Les femmes sont en minorité. On célèbre ensemble une date douloureusement chère. Nous sommes au 29 novembre, à l'anniversaire de l'insurrection qui a fait dire, après dix mois de lutte héroïque et des torrents de sang versé, le mot fameux : « L'ordre règne à Varsovie. » En reste-t-il beaucoup, des combattants de 1830? Hélas! il y a trente-cinq ans que la cérémonie a été instituée et se répète, et ce n'est jamais sans un serrement de cœur que les survivants, chaque hiver, se retrouvent et se comptent. Toutes les fois, le cercle des assistants se resserre. Les absents pèsent, on le voit bien, d'un poids doucement triste sur l'âme de tout le monde. Un mot les évoque tout à coup, un regard, un rien et il se fait un silence. Alors un des anciens : Oui, dit-il très-ému lui-même, mais pour faire se résigner les autres et en rappelant l'expression d'un des poëtes du pays, oui, oui, nous étions nombreux, mais l'âpre bise effeuille tous les jours cet arbre à rameaux jadis si touffus. Puis, peu à peu, la conversation interrompue se renoue. A cause des distances, à cause des occupations, souvent on ne s'est pas vu depuis l'année passée. On se remet la main dans la main avec joie. On se retrouve bien un peu vieilli, mais qu'importe, puisqu'on

a, pour oublier son âge, les souvenirs de toute une jeunesse passée ensemble? On s'interroge : « Un tel, je ne le vois pas, où est-il? — Il va venir, sans doute, sa place est encore vide. » Il y a en effet des places encore vides pour les retardataires, mais un vieux compagnon de chambrée arrive : « Un tel? dit-il, il ne viendra pas. Il est mort. — Paix soit avec lui et serrons les rangs. » A la fin du repas, on lit les adresses envoyées par des groupes disséminés en province et à l'étranger. On se tend la main à travers la frontière, parfois à travers l'Océan. Puis viennent les toasts et les discours. Un souvenir d'abord en l'honneur des morts. La liste, la longue liste en est dressée d'avance; on la lit, et on la commente. Après la série des morts en vient une autre plus longue encore, mieux remplie, la série de ceux qui voudraient être morts, mais qui, avant d'arriver à ce bonheur, auront vu s'épuiser sur eux tous les raffinements de la police russe, toutes les tortures des enquêtes, des casemates, à Varsovie, à Vilna; ou qui, à travers des tourmentes de neige, sous l'escorte du cosaque, traînent leurs jambes enchaînées, en route vers Tobolsk, ou bien sous le knout du chiourme, travaillent dans les mines de Sibérie. O mort! sois leur propice, ne les fais pas attendre, tu es pour eux la délivrance et le repos! — A chacun son tour. Il est encore un autre supplicié, celui-là immortel, auquel, dans les sollicitudes du jour, appartient de droit une des premières places. Un toast au peuple polonais! Au peuple polonais vivant en terre polonaise! A ce peuple vivant en exilé sur son sol natal même! Là-bas, comme partout, c'est lui qui a supporté et supporte encore la plus lourde charge de l'infortune nationale. Toujours prêt à l'appel de la patrie, au combat, il a lutté jusqu'ici avec le désintéressement aveugle qui ne marchande aucun sacrifice, et toutes les fois que le tocsin de l'indépendance a sonné, il s'est levé, et le saint bandeau de sa foi patriotique sur les yeux, il a fait son devoir dans une abnégation sans bornes. — Un dernier toast fait lever bruyamment tout le monde, L'enthousiasme déborde. « A la femme polonaise! » La galanterie chevaleresque n'a que faire ici. Il s'agit de la mère de famille qui, dans le secret du foyer domestique, inculque à ses enfants les sentiments prohibés par le gouvernement; il s'agit de la gardienne de ce feu sacré du patriotisme dont elle conserve pour elle et pour les siens pieusement la flamme; il s'agit de la fidèle compagne du combattant qui lui porte ses munitions dans la forêt, qui panse ses blessures après la bataille, qui l'accompagne dans l'exil ou dans les solitudes de la Sibérie; il s'agit en un mot de cette femme qui n'aime qu'à la condition que celui qu'elle a choisi abandonnera elle, ses enfants, sa maison, le jour où de nouveau la patrie demandera leur sang à ses fils. A une des dernières réunions, un des

assistants formula ce toast en récitant l'hymne suivant, adressé par Adam Mickiewicz à la mère polonaise et dont nous donnons ici la traduction due à la plume d'un des éminents écrivains de l'émigration :

« O mère polonaise! lorsque l'éclair du génie brille dans le regard de ton fils, que l'antique valeur et l'antique fierté ceignent d'une auréole son jeune front; lorsque fuyant les jeux de ses camarades, il s'en va chez le vieillard qui lui chante les airs patriotiques, ou bien, les yeux baissés, il écoute, pensif, les légendes de ses aïeux : ô mère polonaise! préserve ton enfant de ces jeux terribles! Cours plutôt te prosterner devant l'image de la Vierge douloureuse, et regarde le glaive qui déchire son sein; car le sort va te frapper d'une atteinte aussi cruelle! Oui, tandis que la paix fait refleurir le monde entier, dans une alliance de peuples, de dogmes, d'opinions, ton fils est appelé à des combats sans gloire, au trépas du martyre, sans espoir de résurrection. Ordonne-lui plutôt d'aller méditer dans la caverne solitaire; étendu sur la paille, d'aller respirer une vapeur molle et glacée, de partager sa couche avec le reptile immonde. Là, qu'il apprenne à déguiser ses joies et ses colères, à creuser sa pensée comme un abîme, à rendre ses discours mystérieux et funestes comme la contagion, à se composer, comme le serpent, un maintien de froideur et d'humilité.

« Le Sauveur, parmi les enfants de Nazareth, portait déjà la croix sur laquelle il a sauvé le monde, ô mère polonaise! j'aimerais mieux voir ton enfant jouer avec les instruments de ses jeux à venir!

« Que sa main s'accoutume à la chanîe; qu'elle apprenne à traîner l'infâme tombereau; que son front ne pâlisse pas devant la hache de l'exécuteur et ne rougisse point à l'aspect de la corde. Car il n'ira pas, comme les guerriers d'autrefois, arborer la victoire sur les murs de Solyme, ni, comme les soldats du drapeau tricolore, creuser le sillon de la liberté, l'arroser de sang. Un espion ténébreux lui jettera le défi; il lui faudra combattre un tribunal parjure; la lice du tournoi sera le cachot souterrain; un ennemi tout-puissant sera son arbitre et son juge.

« Vaincu, l'arbre desséché de la potence sera son monument funèbre; sa gloire et son immortalité, les larmes silencieuses d'une femme, et les longs entretiens nocturnes de ses concitoyens. »

La réunion du 29 novembre expire dans un long entretien nocturne des concitoyens. Les assistants, la tête baissée, pensifs,

regagnent un à un leurs demeures. Minuit a sonné depuis longtemps : tout le monde est parti, excepté un petit groupe des plus âgés, qui remémorent à voix basse les hauts faits de la guerre de 1830. Ils ont de la peine à se séparer. Se retrouveront-ils tous à l'assemblée de l'année prochaine? Tel qui a déjà un pied dans la tombe s'oublie lui-même et ne craint que pour son voisin.

LA COLONIE RUSSE

PAR

ISKANDER (A. Herzen)

Cher ami, vous me prenez au collet très-cavalièrement comme un gendarme... moi je végète alpestrement en Suisse, je ne pense à rien de mauvais, et tout à coup vous m'arrêtez : « Vos papiers, s'il vous plaît? — Quels papiers? Des esquisses, des croquis au crayon, au charbon, à la plume? Des croquis de quoi? — Mais *des Russes à Paris...* »

Mais, cher ami, vous avez tout oublié à l'exception de ma personne. A quoi pensez-vous donc? Je ne connais ni les Russes contemporains, ni Paris rebâti. Je n'ai que des souvenirs, des fleurs fanées, des cartons à demi effacés, à demi dénués d'intérêt.

Savez-vous qu'il y a bien *vingt ans* que moi, pieux pèlerin du Nord, j'entrai pour la première fois à Paris, et qu'il y a déjà *quinze ans* que son climat m'est devenu malsain.

Oui, c'était au mois de mars 1847 (1), j'ouvris une vieille et lourde croisée de l'hôtel du Rhin et je tressaillis, l'homme sombre en bronze, les bras croisés, le chapeau enfoncé (2) était devant moi sur une colonne. Or, c'est vrai, c'est une réalité — je suis à Paris — à Paris! et tout le sang me montait à la tête!

Un sentiment existe pourtant, que les aborigènes de Paris ne connaissent pas, eux qui ont tout éprouvé jusqu'à la fatigue,

(1) Le souvenir, je le prends dans un volume non imprimé — de mes « souvenirs. »

(2) Un vers de Pouschkine.

c'est le sentiment que nous éprouvions en entrant pour la première fois à Paris. Depuis notre enfance, Paris était pour nous notre Jérusalem, la grande cité de la Révolution, le Paris du Jeu de Paume, de 89, de 93.

Berlin, Cologne, Bruxelles, c'est bon de les voir, mais on peut s'en passer. Une fois à Paris, on sentait que l'on était arrivé et on défaisait tranquillement les malles. — Il n'y avait rien au delà. On ne connaissait pas même Londres dans ces temps bien heureux. Londres n'a été découvert que du temps de l'Exposition de 1852.

Depuis que Paris est devenu ville universelle, il y a moins de France en lui, *moins de Paris*. Les rapports se sont modifiés. Grand hôtel œcuménique, caravansérai de toute l'Europe et de deux, trois Amériques; sa propre individualité s'est fondue, perdue dans cette foule étrangère à laquelle, par politesse, il cède le pas; et elle l'accepte.

Les alliés bivaquant en 1814, sur la place de la Révolution, savaient parfaitement qu'ils étaient dans une ville étrangère. La grande armée touriste, les conquérants de chemins de fer, au contraire, sont convaincus que Paris leur appartient comme le waggon, comme la cabine; ils prétendent qu'ils lui sont nécessaires, que c'est pour eux qu'il se met en briques neuves, abat ses murs historiques et efface son histoire.

En traversant maintenant Paris, je ne reconnais plus mes Russes : ils se promènent le verbe haut, la tête levée comme s'ils étaient à Kasan ou à Riasan, ils répandent une atmosphère de cuire russe et de tabac turc, de Sibérie et de Tartarie, à peine neutralisée par le brouillard lourd et narcotique de l'élément allemand, qui, à son tour, a envahi Paris. Et au bout du compte, il faut les excuser, ces braves *thusaniens*, tout leur rappelle leur belle patrie, les « samovars », les caviars, les enseignes en lettres égriliennes pour annoncer aux Français la qualité du thé chinois. Rien de pareil de mon temps, en 1847. Paris était exclusif, monoglote, un peu fier, d'autant plus que vers la fin de l'année il avait déjà un peu de fièvre. Aussi il fallait voir le respect, la vénération, l'adulation, l'admiration des jeunes Russes qui arrivaient à Paris. Les seigneurs, qui ne se gênaient jamais en Allemagne, — dans cette antichambre de Paris, — commençaient, dès qu'ils passaient la ligne de l'octroi, à dire *vous* à leurs domestiques, qu'ils rossaient à Moscou. Dès le lendemain, les inabordables boyards, les insolents, les durs, faisaient leur adoration des mages, faisant la cour à toutes les célébrités, n'importe dans quel genre et de quel sexe, depuis Désirabode le dentiste jusqu'à Ma-pa le prophète.

Les plus petits lazaroni de la Chiaja littéraire, chaque chiffonnier

de feuilleton, chaque manœuvre du journalisme leur imposait et ils s'empressaient de lui offrir, même à dix heures du matin, du Rœderer ou de la veuve Cliquot, heureux s'il l'acceptait.

Pauvres gens, ils étaient à plaindre dans leur manie de vénération. A la maison, ils n'avaient rien à estimer que la force brutale et ses signes extérieurs, les rangs et les décorations. Aussi, une fois la frontière passée, le jeune Russe était saisi d'une idolâtrie aiguë; il tombait en extase devant tous les hommes et toutes les choses, devant les concierges et la philosophie de Hégel et les tableaux du musée de Berlin, devant Strauss le théologue et Strauss le musicien. La bosse de la vénération allait en s'agrandissant jusqu'à Paris. La recherche des célébrités était le tourment de nos Anacharsis, un homme qui a parlé à Pierre Leroux ou à Balzac, à Victor Hugo ou à Eugène Sue sentait qu'il n'était plus l'égal de ses égaux. J'ai connu un brave professeur qui a passé une soirée chez George Sand, et cette soirée a divisé son existence comme un cataclysme de géologie en deux parties; c'était le point culminant de sa vie, son souvenir consolidé, auquel aboutissait tout son passé dont jaillissait le présent.

Heureux temps de cette religion naïve, des « Heroworchip » et de la grande cité.

Le Russe de ces temps faisait plus que vivre à Paris : à côté de la jouissance positive, il avait le sentiment réfléchi, la conscience intime de se trouver à Paris, le sentiment d'un bien-être de dignité qui le faisait chaque matin bénir le bon Dieu et les bons paysans qui payaient exactement leurs redevances.

Tout a changé depuis lors... même les dépenses; le Russe est devenu ladre, avare : après l'émancipation est venue l'arithmétique.

Et je pense qu'il y avait un temps encore plus reculé, qui était encore plus beau que le nôtre de 1847. Je vois avec tristesse que le monde slave dégénère, s'amoindrit et devient, suivant l'expression de madame Figaro, comme tout le monde.

En voici une preuve. Je prends mon exemple à la Pologne. (Ah! si les Russes, en général, ne prenaient à la Pologne que des exemples!)

Connaissez-vous l'histoire du passage Radziwil? Probablement non. Or, voici ce qui est arrivé du temps de la Régence. Le prince Radziwil, le type le plus colossal, le plus sauvage, le plus grandiose, le plus magnifique des magnats polonais, après s'être chamaillé avec le roi de Pologne, qui était deux fois plus pauvre que lui, s'était décidé à s'éloigner pour quelques années de la Pologne. Il choisit, comme de raison, Paris pour lieu de son exil, et prit, pour y arriver plus vite, un moyen assez étrange :

il ordonna d'acheter autant de maisons qu'il y avait de relais (le prince voyageait avec ses propres chevaux, — une centaine, peut-être deux). Il se décida à prendre cette mesure économique parce qu'il n'était pas accoutumé à dormir sous le toit d'un autre. Enfin, les maisons étant achetées, les relais faits, Radziwil arrive à Paris. Là, grande amitié avec le régent. Le duc d'Orléans ne pouvait se rassasier de voir Radziwil prendre des quantités exorbitantes de vin de Hongrie en le changeant, pour se reposer et se calmer, contre des rasades d'eau-de-vie. Le régent aimait passionnément à le voir jouer aux cartes; Radziwil perdait des sommes énormes sans s'en apercevoir, et ordonnait avec un sang-froid parfait à deux géants d' « hayducks » d'apporter des sacs remplis d'or.

Enfin, le régent usé et le prince non entamé ne pouvaient se passer l'un de l'autre. Lorsque Radziwil tardait à venir, le régent lui envoyait message sur message. Or, un jour, c'est le prince Radziwil qui avait grand besoin d'écrire à son ami. Il écrivit, plia la lettre et appela un des Cosaques de sa suite.

— Sais-tu, lui dit-il, où demeure le régent?

— Non, prince.

— Connais-tu le Palais-Royal?

— Non, prince

— C'est égal, tu demanderas, chacun te montrera; en outre, c'est à deux pas, là.

Le Cosaque revient triste: il n'a pu trouver le Palais-Royal.

Le prince le fait monter :

— Regarde, animal, par cette fenêtre; vois-tu cette grande maison?

— Oui, prince.

— C'est là que demeure le Régent; il est ici comme notre roi, comprends-tu, et c'est son palais. Fais vite.

Le Cosaque, dès qu'il sortait de la maison, perdait le Palais-Royal. Il revint, sans avoir trouvé le régent, dans un tel état de désespoir qu'il fit quelques préparatifs pour se pendre. Le prince était de bonne humeur. Il fit venir son intendant. L'intendant venu, il lui ordonna d'acheter *quelques maisons* et de pratiquer un passage entre sa maison et le Palais-Royal. Lorsque le passage fut terminé, le prince, très-satisfait, s'écria : « Maintenant cet animal de Cosaque saura trouver son chemin jusqu'au Palais-Royal. »

Tempi passate! — Et, ce qui est très-étrange, les paysans ne les regrettent nullement. — Oh! les paysans slaves sont si matérialistes!

LES ORIENTAUX A PARIS

PAR

Madame DORA D'ISTRIA

Personne n'est disposé à contester l'importance du rôle que Paris a joué dans le monde occidental. On sait que l'Université de Paris, qui a compté parmi ses élèves tant d'étrangers illustres, a été le premier foyer de la Renaissance. L'influence de la littérature parisienne sous Louis XIV, l'action européenne de Voltaire et des encyclopédistes au dix-huitième siècle, l'immense retentissement des révolutions dont Paris a été le théâtre, attestent assez que l'antique Lutèce a été plus d'une fois le cœur et la tête du monde occidental.

Mais l'action exercée par Paris sur l'Orient ne semble pas aussi évidente aux esprits inattentifs. Cependant cette action a été considérable et persévérante. Sans parler des temps qui ont précédé notre siècle, temps qui fourniraient pourtant un grand nombre de faits intéressants, je m'attacherai à l'époque postérieure à la Révolution française.

Cette Révolution avait fait tant d'emprunts aux idées de la Grèce antique, que la résurrection éclatante des idées de leurs pères devait frapper les Hellènes intelligents. Aussi Paris commença-t-il dès cette époque à attirer les regards de tous ceux qui, dans les pays grecs, cultivaient les lettres ou s'intéressaient à la politique. Il suffit d'avoir la moindre notion des travaux et de la vie du Thessalien Rhigas le Libérateur, ce précurseur-martyr de l'insurrection nationale des Hellènes, pour savoir que les chants qui portent son nom sont comme un écho de la *Marseillaise*, et que Paris luttant contre l'Europe coalisée fit naître dans son esprit l'espérance de voir un jour Athènes devenir pour l'Orient chrétien un foyer de lumières et d'énergie patriotique.

Koraïs, élève de Montpellier, qui s'établit à Paris à la veille de la Révolution (1788), continue l'œuvre de Rhigas. Koraïs, attaché surtout à la renaissance de la langue et de la littérature nationales, vécut constamment de la vie parisienne, sans cesser d'intéresser la France à son œuvre philhellénique, sans oublier un moment de faire pénétrer parmi ses frères les idées qu'il recueillait lui-même à Paris.

Les traditions de l'école de Koraïs n'ont pas péri avec lui. Paris a si peu cessé d'être présent à la pensée d'Athènes, qu'un homme d'État grec, M. Alexandre Rizos Rhangavis, a écrit en français son grand ouvrage sur les *Antiquités helléniques*. M. Rhangavis a mérité par ses travaux le titre de membre correspondant de l'Institut, honneur qui a été aussi décerné à un savant ionien, feu Moustoxidis. Dans la sphère politique, lorsque les Hellènes veulent défendre leur cause au tribunal de l'opinion, ne se servent-ils pas de la langue qui est devenue, après le grec et le latin, la langue universelle. Dans l'*Indépendance hellénique*, M. A. Zannetaki Stéphanopoli ne montre-t-il pas chaque jour que le libéralisme parisien est fort bien compris sur les bords de l'Illissus? Même quand il s'est agi de publications en grec, Paris a donné un bon exemple à l'Orient hellénique. Est-il une seule ville grecque qui ait fait paraître pendant plusieurs années une aussi belle publication que le *Calendrier national* de M. Marino P. Vréto, arrivé au septième volume in-8°, et dont le succès a été attesté par toute la presse, par les Théodore Kind comme par les Saint-Marc-Girardin?

Les Albanais, qui forment avec les Roumains le groupe des nations pélasgiques de la péninsule orientale, ont eu autrefois avec Paris les rapports les plus intimes et les plus utiles à leur pays, ainsi que l'a prouvé M. Lavallée dans son *Histoire de la Turquie*. Ces rapports se sont renoués après la Révolution française et la conquête des îles Ioniennes par les soldats de la République. Les curieux *Mémoires sur la Grèce et sur l'Albanie* de l'Alsacien Cerfbeer attestent le désir ardent qu'avait Ali-Pacha de se servir des Français pour travailler à reconstituer au midi de la péninsule un puissant État pélasgique, composé des Albanais, des Hellènes et des Roumains transdanubiens. Un autre Albanais célèbre, Méhémet-Ali, qui avait eu dans sa jeunesse de continuelles relations avec un négociant français, M. Lion, se prit d'une telle passion pour la France, qu'on peut dire que la résurrection de l'empire des Pharaons est le résultat d'une sorte d'alliance franco-albanaise. Si l'on voulait énumérer tous les services rendus à l'Égypte sous la dynastie albanaise par l'énergie et l'intelligence des Français, il faudrait écrire un volume. Qui ne connaît les travaux de M. Mariette, le docte auteur du *Serapeum de Memphis*, sur les antiquités égyptiennes?

L'établissement des consulats de Janina et de Scodra (Scutari) a fortifié dans toute l'Albanie l'influence des idées françaises. L'ouvrage de M. Hecquard, consul de Scodra, sur la Guégarie; ses rapports avec le chef des Mirdites, l'affection sincère qu'il avait conçue pour les compatriotes de Scanderbeg ont fait une vive impression sur les Guègues. M. Joubanij, ancien drogman du

consulat, qui a aidé M. Hecquard dans ses recherches, et qui se sert sans peine de la langue française, ne laissera pas, il faut l'espérer, ces travaux inachevés.

Les Roumains transdanubiens sont une population qui forme la transition entre les deux groupes pélasgiques du sud de la péninsule, puisqu'on les trouve à la fois sur le sol hellénique et sur le sol albanais. Parmi les Roumains d'Albanie, est né le célèbre Coletti, un des héros de la guerre de l'indépendance grecque, qui a été si longtemps à Athènes le chef éminent du parti français. Paris, qui l'a vu dans ses murs, a loué sa tournure martiale, son air ouvert, son caractère décidé. Ses adversaires lui ont trop reproché « d'être sous l'influence exclusive des idées parisiennes », pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point.

Le même reproche n'a pas été épargné aux Roumains des Principautés-Unies. Il est certain que s'ils ne nomment pas, comme les Albanais, les Français « des frères de berceau », ils n'en regardent pas moins Paris comme une seconde patrie, sentiment qui a été exprimé vivement par un de leurs poëtes, M. Cretziano :

. . . . . O ville dorée
Où j'ai passé les belles années de ma jeunesse,
Toi que les arts, les sciences et le génie illustrent
Dans le sein libre de laquelle j'aurais voulu être né !

La langue française est devenue tellement familière aux Latins orientaux que, pour mon compte, et je ne suis pas la seule, j'ai dû « étudier » le roumain.

Le poëte célèbre auquel la Roumanie doit la renaissance de sa littérature et la substitution des caractères latins aux caractères cyrilliques, a, comme l'illustre Manin, poursuivi par la réaction absolutiste qui a suivi 1848, trouvé un refuge à Paris (1849), où il a publié en français plusieurs ouvrages importants. C'est aussi dans cette cité que les autres chefs du mouvement national de cette époque, par exemple M. Nicolas Golesco, ont vécu pendant leur long exil, qui ne s'est terminé qu'après la guerre d'Orient. Leurs rapports avec Paris, où une église roumaine a été fondée, et avec la presse parisienne n'ont pas cessé depuis cette époque. Souvent ils se servent, à l'exemple de M. Héliade, de la langue française pour faire connaître leurs vues sur l'avenir de leur pays. C'est ce qu'a fait, par exemple, un économiste distingué, l'ancien prince de Samos, Jean Ghika, dernièrement président du conseil des ministres de Roumanie. Je n'en finirais pas, si je voulais citer tous les écrivains de ce pays qui, comme MM. Bolliac, Boeresco, Jonesco ont écrit en français.

Les Slaves de la péninsule orientale, dont la civilisation est bien moins avancée, n'ont pas eu avec Paris des rapports aussi intimes. Cependant nous sommes bien loin du temps où les chefs des Slaves du sud n'allaient jamais en France. Les souverains serbes que j'ai connus dans ma jeunesse n'avaient point visité Paris. C'est à Venise que j'ai vu Pierre II Petrovitch, le dernier *vladika* (prince-évêque) de la Tsernagora. Je n'ai pas entendu le prince Miloch Ier Obrénovitch prononcer un mot de la langue française. Il n'en est pas de même de son héritier, le prince Michel Obrénovitch, qui a vécu dans les principales cités occidentales, qui se sert de la langue française quand il ne s'adresse pas à ses sujets, et qui a des ministres, comme M. Garachanine, dont les sympathies pour les idées françaises sont bien connues. Aussi, lorsque deux écrivains serbes, MM. Gronitch et Jankovitch, ont voulu défendre les intérêts de leur nationalité, ont-ils employé le français.

L'influence de Paris a pénétré jusque dans les rudes vallées de la Montagne-Noire (Tsernagora, en italien Montenegro), asile inviolable des patriotes serbes. Lorsque l'énergique Danilo Ier Pétrovitch, successeur de Pierre II, après avoir aboli le régime théocratique, rétablit l'ancien gouvernement national, il alla chercher à Paris (1857) les inspirations qui ont eu une grande influence sur le reste de sa vie. Le code qu'il a publié, ses réformes, toute sa politique prouvent qu'il voulait faire aimer à un peuple intrépide la civilisation dont il avait apprécié les avantages. Il voulut que son neveu, qui lui a succédé sous le nom de Nikitza Ier Pétrovitch, lorsqu'il est tombé sous les coups d'un assassin, fût élevé au lycée Louis-le-Grand. Sa courageuse et intelligente compagne, la princesse Darinka, qui parle la langue française avec beaucoup de facilité et qui avait fait avec lui le voyage de Paris, a montré le même zèle que le prince, toutes les fois qu'il s'est agi d'initier la Tsernagora aux bienfaits de la civilisation.

Le genre d'existence des Orientaux qui vivent à Paris diffère selon leur condition sociale et leur nationalité. Dans des contrées où subsistent encore les mœurs turbulentes du moyen âge, les révolutions sont si fréquentes, que plus d'un souverain oriental achève à Paris sa carrière agitée. Le dernier prince de Moldavie, Grégoire Ghika, mort à la campagne près de Melun, s'était retiré à Paris, et généralement les princes roumains prennent le même parti, tandis que les souverains serbes ont préféré, comme Milosch et Alexandre Karageorgevitch, le séjour de Vienne. Le luxe que quelques-uns des princes roumains ont déployé après leur chute, les prodigalités de quelques opulents propriétaires ont, parmi les Parisiens, fait au « boïar » la réputation que possède à Londres le « nabab » revenu enrichi de l'Inde. Les Latins orientaux sont,

comme les Polonais et les Russes, beaucoup trop étrangers à l'esprit de calcul, et leur générosité naturelle passait aisément toute limite dans un temps où les richesses n'étaient point rares dans leur pays. Mais le rapide mouvement qui, partout, sauf en Angleterre, tend à faire disparaître les grandes fortunes se fait sentir aussi bien sur les bords du Danube que sur les rives de la Seine, et le jour n'est pas loin où l'heureux fonctionnaire, puisant dans le budget, étant seul vraiment riche, le « boïar » devra laisser aux princes et aux pachas égyptiens le monopole du luxe et tâcher de vivre à la manière grecque.

La Grèce, qui n'est pas, comme la Roumanie, un pays fécond en ressources de toute espèce, est en effet une excellente école d'économie. En outre, les habitudes commerciales fortifient chez les Hellènes l'esprit de calcul et de prévoyance. Il en résulte que dans toutes les villes de l'Occident, à Livourne comme à Marseille, à Manchester comme à Paris, ils savent généralement, même jeunes, résister aux tentations des grandes cités. Comme chez eux le goût de l'étude est plus développé que chez les autres Orientaux, ils peuvent plus facilement, quand ils deviennent Français, cas du reste fort rare, subir les examens qui arrêtent tant de jeunes gens à l'entrée des diverses carrières. Un Hellène, le général Bourbaky, est aujourd'hui général de division. En résumé, les fils de la Grèce qui vivent à Paris comme étudiants, fidèles à l'esprit éminemment pratique de leur nation, pensent moins à se mettre au courant des idées qui dirigent la nation, qu'à acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice d'une profession lucrative. Le Roumain, songeant moins à sa fortune et à son avenir, se préoccupe, au contraire, de toutes les manifestations de l'esprit public. Dans un pays appartenant comme le sien à la civilisation latine, il croit que tout ce qui intéresse les Français des bords de la Seine doit intéresser la « France orientale ».

Me voila propre! tout mon peuple qui vient de partir pour Paris voir l'exposition! Pas même une femme de ménage pour me faire mes bottes le matin!

— Tu es fou! Demander un renseignement à cet étranger! toi, un Parisien!

— Il en sait plus long que moi sur Paris : il a le PARIS-GUIDE.

Dessins de M. CHAM, gravés par M. BOETZEL.

LES BOHÉMIENS OU TSIGANES A PARIS

PAR

Paul BATAILLARD

Dès qu'une place est consacrée dans ce recueil, comme ce devait être, à quelques-unes des colonies étrangères qui se sont établies dans la capitale de la France, et qui y forment des sociétés plus ou moins distinctes, comment ne pas dire ici quelques mots des Bohémiens? La colonie bohémienne de Paris est, à la vérité, bien peu nombreuse, plus mobile qu'aucune autre, presque insaisissable; mais qu'une telle colonie existe, qu'elle soit possible de nos jours dans cette grande cité, n'est-ce pas déjà bien curieux? J'ajouterai que, toute disséminée qu'elle paraisse, et quoique les gens qui la composent se glissent actuellement parmi nous sans attirer l'attention, quoique d'ailleurs la plupart d'entre eux puissent à bon droit réclamer la qualité de Français, elle est certainement, de toutes les sociétés étrangères de Paris, la plus originale et la plus distincte. C'est à ce titre qu'elle méritait ici une mention particulière.

Le nom de Bohême ou Bohémien a pris dans notre langue une extension qui ne doit pas donner le change au lecteur. On l'a appliqué, par suite d'analogies bien ou mal comprises, d'une part, à la classe entière des bateleurs et des banquistes de toute espèce, parmi lesquels les Tsiganes ont, il est vrai, des représentants distingués; de l'autre, aux fainéants de bas étage, aux filous et aux mendiants plus ou moins vagabonds, qui sont comme un reste de ces anciens truands, avec lesquels les ancêtres de nos Bohémiens ont frayé autrefois dans les *Cours des Miracles*.

Le nom de Bohémiens a été donné encore quelquefois, mais alors très-mal à propos, soit à ces pauvres émigrants d'Alsace ou d'ailleurs, qu'on a pu voir cheminer tristement, avec leur famille et leur bagage, dans une charrette qui les menait à un port d'embarquement; soit à quelques membres détachés de familles de même origine ou de même apparence, qui autrefois (car depuis quelques années, on n'en rencontre plus guère), s'en allaient de porte en porte, dans les villes ou les villages, offrant à vendre de petits balais de bois, de petits ouvrages de vannerie ou d'autres

menus objets, et recevant volontiers l'aumône d'un sou ou d'un morceau de pain.

Je n'ai guère besoin d'ajouter que le nom de Bohémien s'emploie aussi, dans un sens figuré, dès lors très-élastique et très-divers, pour désigner tout ce qui est déguenillé, tout ce qui aspire à une indépendance plus ou moins déréglée, quelquefois même pour représenter un idéal plus ou moins incorrect, mais toujours séduisant, de vie libre, insouciante et joyeuse. Nature, voyages, nuits passées sous le ciel étoilé, que de rêves n'a pas évoqués, chez les moins chimériques d'entre nous, ce nom mystérieux de Bohême! La liste serait d'ailleurs trop longue des poëtes, des romanciers et des artistes (1) qui ont célébré les Bohémiens vrais ou faux, et dont plusieurs ont eux-mêmes illustré la vie de Bohême.

Tout cela n'est point de mon ressort, et je n'ai parlé des faux Bohémiens que pour bien les distinguer des vrais, qui doivent nous occuper ici. Ceux-ci forment une race à part, fortement caractérisée par son type oriental et son teint cuivré, qui ne s'est répandue dans nos pays d'Occident qu'au quinzième siècle, qui trouve encore le moyen, à l'heure qu'il est, d'y mener une vie à demi nomade, et qui a conservé jusqu'aujourd'hui un idiome propre, non pas un argot comme celui des voleurs, mais une vraie langue, dont de savantes recherches ont prouvé l'affinité particulière avec le sanscrit (2). Belle race, forte et fine, très-résistante aux intempéries, s'accommodant de tous les climats, très-déliée d'esprit, très-artiste, pourvue d'un sens musical extraordinaire (3), moins bien douée, j'en conviens, sous le rapport moral

(1) Comment ne pas rappeler au moins les noms de M. Maréchal père, de Raffet, de M. Valério, et aussi de M. Colin, de Nîmes? Ce sont de vrais Bohémiens que ces artistes, et beaucoup d'autres, depuis une trentaine d'années, ont représentés dans une foule d'œuvres charmantes, ou d'études non moins précieuses.

(2) Sur la langue des Bohémiens et les données qu'elle fournit sur leur origine, voyez surtout les deux volumes de M. Pott, *Les Zigenner en Europe et en Asie* (en allemand), Halle, 1844-45. Parmi les travaux postérieurs, je n'en connais pas de plus sérieux et de plus intéressants, que le volume publié à Christiania, en 1850, par le Norvégien M. Sundt. — Quant aux origines des Bohémiens recherchées *historiquement*, j'en ai fait une étude toute spéciale, dont j'espère publier bientôt enfin les résultats. Voyez, en attendant, mes *Recherches sur l'apparition des Bohémiens en Europe*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. V de la première série (1844), p. 438-475 et 521-529, et t. I de la troisième série (1849), p. 14-55.

(3) Voir le volume de M. Liszt : *Des Bohémiens et de leur musique en Hongrie*. Paris, Librairie-Nouvelle, 1859.

et religieux, très-capable pourtant de sentiments affectueux et reconnaissants, et d'élans généreux; ayant en somme des vertus sauvages et un génie particulier qui expliquent seuls sa persistance inouïe.

Je m'empresse d'ajouter que ce n'est pas une race numériquement insignifiante : un auteur sérieux et tout récent (Simson) prétend qu'on ne peut évaluer à moins de quatre millions le nombre de ceux qui existent aujourd'hui en Europe et en Amérique seulement. L'Asie et l'Afrique en comprenant au moins autant que ces deux parties du monde, on arriverait ainsi à un chiffre énorme. Il est vrai que l'auteur anglais comprend dans cette évaluation tous les métis et la foule, selon lui très-nombreuse, de tous ceux qui, dans les positions sociales les plus diverses, cachent leur origine. Même ainsi commentés, je suis loin de garantir de pareils chiffres, si supérieurs à tous ceux qu'on avait donnés jusqu'ici; mais fussent-ils très-exagérés, ils répondent suffisamment à ceux qui imaginent que les Bohémiens n'existent plus guère que dans les romans.

On se tromperait également si l'on croyait qu'en France les Bohémiens ont perdu leur caractère. Il est certain que la civilisation les entame peu à peu, que leurs traditions, parmi lesquelles il y en aurait, ici comme ailleurs, de très-précieuses à recueillir, se perdent, qu'ils n'ont plus guère d'organisation régulière ni de chefs ayant un pouvoir étendu et bien effectif, que leurs costumes et leurs allures apparentes se sont modifiés, au point qu'à moins d'être un fin connaisseur, on peut croiser dans la rue un Bohémien *isolé*, même un Bohémien de sang assez pur, sans s'en douter; mais ce ne sont guère là que des modifications extérieures, des concessions habilement faites, pour déguiser précisément un caractère qui reste le même. Je ne veux pas dire par là que les Bohémiens soient incivilisables, comme on l'a d'autre part prétendu très-inhumainement; sans sortir de mon pays, je pourrais donner des preuves remarquables du contraire. Mais si des individus et même un certain groupe (à Saint-Jean- de-Luz et à Ciboure, dans l'arrondissement de Bayonne), ont été conquis à la vie sédentaire et laborieuse, ce ne sont là encore que des exceptions. Pour les civiliser en masse, — transformation qui est en voie de s'accomplir à l'autre bout de l'Europe, parmi les 300,000 Tsiganes de la Moldo-Valachie, — il faut un ensemble de circonstances favorables et de mesures bien entendues, surtout un contingent d'indulgence sympathique et d'efforts généreux, qui a manqué chez nous plus que partout ailleurs. En France, on n'a guère su, autrefois, que les proscrire, et, en dernier lieu, que sévir, par instants, avec emportement, sans suite et sans mesure, contre un certain nombre

d'entre eux (1). En général, on peut dire que, partout où ils ont été ainsi maltraités, ils sont devenus pires, et c'est ce qui est arrivé, non pas dans tout le pays basque (j'ai dit plus haut que l'arrondissement de Bayonne fait une heureuse exception), mais tout particulièrement dans l'arrondissement de Mauléon (Basses-Pyrénées).

Les Bohémiens sont donc restés en France beaucoup plus identiques à eux-mêmes qu'on ne le croit généralement. Même sous le rapport physiologique, la race n'a été que faiblement altérée par des mélanges qui sont pourtant assez fréquents; car la force du sang bohémien est telle, que les Bohémiens demi-sang sont presque toujours de vrais Tsiganes par le type et par l'esprit, et qu'on peut souvent même en dire autant de ceux qui ont une origine encore plus mêlée.

En somme, quoiqu'ils soient aujourd'hui peu nombreux en France (de 2,000 à 6,000 peut-être), je ne crois pas qu'il existe un autre pays d'Occident où l'on puisse les étudier sous des aspects aussi variés. Obligés par les anciennes persécutions de se retirer sur certains points de nos frontières, d'où il leur était facile de passer dans le pays voisin pour esquiver les poursuites, ils se sont fractionnés en tribus distinctes, qui, entretenant des rapports constants avec les tribus de l'étranger, sont restées en parfaite communauté d'esprit avec elles. Or, depuis quatre siècles et demi que les Bohémiens sont en Occident, les groupes qu'ils y ont formés, et qui pouvaient avoir déjà, dans un passé très-ancien, des origines plus diverses qu'on ne l'imagine, qui devaient avoir subi au moins des influences très-variées, notamment en Perse, dans l'Asie Mineure, en Égypte et enfin dans l'Europe orientale, — ces groupes, dis-je, en sont arrivés à présenter des différences notables sous le rapport des dialectes, des traditions, des usages, etc. C'est partout le même fond, mais qui revêt souvent des formes très-diverses. Eh bien! nous avons en France les représentants d'au moins quatre ou cinq tribus différentes. Nos Bohémiens d'Alsace et de Lorraine, très-disséminés depuis quelque temps, font partie du grand groupe des Tsiganes allemands, et se rattachent particulièrement aux tribus des contrées rhénanes. Ceux du pays basque français, que la police vient de disperser en grande partie, ne font qu'un avec les Bohémiens, Egyptiens et Cascarots du pays

(1) Je songe surtout ici à l'enlèvement des Bohémiens du pays basque, en l'an XI de la République (1802), et un peu aussi aux mesures de rigueur qui, surtout depuis 1859, ont été prises contre eux dans le même endroit. Je raconterai sans doute quelque jour ces deux épisodes douloureux et instructifs de leur histoire en France.

basque espagnol, beaucoup plus étendu que le nôtre. Ceux qui ont leur centre en Roussillon, et qui de là se répandent dans une assez large zone de notre Midi, surtout par la route de Béziers et de Nîmes, se confondent avec les Gitanos catalans, qui font eux-mêmes partie de la nombreuse tribu espagnole. On rencontre enfin dans le département du Var et sur notre frontière italienne, sans parler des départements nouvellement annexés, des Zingari piémontais et savoisiens, et sans doute aussi, un peu plus haut, quelques Bohémiens suisses.

Je ne veux pas pousser plus loin le détail (1), et m'arrêter à parler des familles bohémiennes de telle ou telle des origines déjà indiquées, qui se sont disséminées dans l'intérieur de la France, et qui se fixent, au moins passagèrement, dans des localités diverses, où presque tous les Bohémiens de passage les connaissent et viennent fraterniser avec elles. Mais je dois dire qu'il existe, en outre, une petite tribu d'origine assez récente, qui a pris ses habitudes les plus ordinaires dans l'ouest de la France, et qui, en conséquence, se donne elle-même aujourd'hui pour la tribu spéciale des *Romnitchel* ou *Romanitchel* français. Elle dérive tout entière d'une famille de Bohémiens savoisiens et suisses, c'est-à dire déjà à demi français, qui vint se fixer en Saintonge vers la fin du siècle dernier. Le chef actuel de cette famille a eu une très-nombreuse postérité; la plupart de ses membres se sont alliés à des Bohémiens ou Bohémiennes du midi et du nord de la France; cette bande a pu faire encore quelques autres recrues : en sorte que je ne serais pas surpris qu'elle comptât maintenant jusqu'à deux cents têtes. Le fait de la formation toute récente d'une tribu ayant acquis déjà cette importance, méritait, ce me semble, d'être signalé.

Les Bohémiens, ayant une langue propre, ont aussi naturellement des noms pour désigner leur race. Ils n'acceptent en effet aucun des noms qui leur sont donnés communément, pas même celui de Tsiganes (2), qui paraît être cependant de très-antique origine bohémienne, ni celui d'Égyptiens (3) qu'ils ont eux-mêmes accrédité à leur arrivée en Occident, encore moins celui

(1) Il vient certainement aussi, de temps en temps, en France, des Bohémiens d'Angleterre, de Belgique, de Hollande. Mais je suis moins renseigné à cet égard. La Hollande, qui a été un de leurs lieux de prédilection au quinzième et au seizième siècle, en possède, du reste, très-peu aujourd'hui.

(2) Ce nom, récemment introduit dans la langue française, est le plus répandu de tous, en Europe et même au delà, sous des formes un peu diverses, dont la plus éloignée du type prédominant est *Zingari* en Italie.

(3) *Gitanos* en Espagne, *Gypsies* en Angleterre, etc.

de Bohémiens, qui est tout accidentel et tout particulier à la France. Les principaux noms qu'ils se donnent en Europe sont connus de tous les Bohémiens de cette partie du monde; mais tel d'entre eux est plus particulièrement adopté dans certains groupes : ainsi nos Bohémiens allemands s'appellent de préférence *Mánnousch* ceux qui viennent du Piémont, *Sinti;* ceux qui ont leur centre en Catalogne et en Roussillon, comme généralement les Gitanos d'Espagne, s'appellent le plus souvent *Khalé;* tandis que les Bohémiens du pays basque se donnent le nom de *Roumancel*, *Romnitchel* ou *Romanitchel*, qui est également en usage dans la tribu française de l'ouest. Ainsi les Bohémiens de France, qui, comme je l'ai dit, se recommandent à l'étude par leur variété, se distinguent même en quelque manière par leurs noms secrets. Ajoutez que ces quatre noms, tous intéressants à divers titres, sont les principaux et presque les seuls qui aient cours parmi les Tsiganes d'Europe.

Je remarquerai en passant que, de tous ceux qui viennent d'être distingués, ce sont les Bohémiens d'Espagne et ceux du pays basque, qui ont le langage le plus altéré, le plus corrompu. Chez eux, presque toutes les formes grammaticales sont espagnoles ou basques : ils n'ont guère conservé que des substantifs, des adjectifs et des verbes, qui ont perdu leurs flexions originales. Les autres, au contraire, parlent encore des dialectes assez purs, qui peuvent fournir des matériaux précieux, non-seulement au vocabulaire, mais à la grammaire bohémienne.

Je n'ai guère besoin d'ajouter que la France, comme tous les pays d'Europe, est assez fréquemment visitée par des Bohémiens venant de pays très-éloignés, et qui le plus souvent, étant isolés ou peu nombreux, n'attirent pas l'attention. Quelques Bohémiens hongrois sont même venus s'y établir jusque dans ces derniers temps. A Paris même, des Bohémiens de ma connaissance ont rencontré des Tsiganes russes. En revanche, des Bohémiens de notre pays sont allés jusqu'en Amérique, sans parler de ceux qui y ont été transportés par mesure de haute police.

Tout le monde, du reste, a pu voir dans les journaux quelques détails sur la grande bande, — si curieuse, si analogue à celles qui parcoururent pour la première fois l'Occident au commencement du quinzième siècle, — dont la Suisse reçut la visite vers le mois d'août dernier, et qui se trouvait certainement encore dans ce pays à la fin d'octobre. Dans un endroit, près de Rorschach, canton de Saint-Gall, la bande comptait cent dix individus et trente chevaux (1); et elle n'était peut-être pas au complet, car il est dans

(1) Voyez l'*Opinion nationale* du 25 août 1866.

les habitudes de ces hordes voyageuses de se fractionner souvent, d'avoir au moins presque toujours des détachements d'éclaireurs en campagne. Un Roumain de mes amis a pu causer avec ces Bohémiens à Fribourg (le 27 août), et s'assurer qu'ils venaient de la Transylvanie; ils disaient avoir quitté ce pays depuis cinq ans, et avoir, dans cet intervalle, parcouru l'Allemagne, surtout la Prusse (1). Un autre de mes amis, M. Jean Bratiano, s'était en effet trouvé en même temps qu'eux à Dusseldorf, au mois de mars précédent. Mais ces étrangers, tous forgerons, chaudronniers et étameurs, très-habiles dans leur art, ont aussi visité la France. Des Bohémiens qui sont pour moi de vieilles connaissances, et que je viens de revoir après une lacune de dix-neuf ans environ dans nos relations (2), se trouvent précisément avoir rencontré, au mois de mai 1866, dans le département des Ardennes, une grande troupe de Bohémiens étrangers, avec laquelle ils fraternisèrent et voyagèrent pendant une journée. Elle campa notamment dans un grand terrain vague, à Bazeilles, lieu distant d'une heure environ de Sedan, où la population de la ville allait visiter ces voyageurs étranges. Cette troupe se composait de soixante-trois personnes, et traînait après elle treize voitures bizarres, assez légères, attelées chacune de trois chevaux petits et efflanqués, mais très-rapides. Ces *Romenè*, comme ils s'appelaient, venaient certainement des contrées hongro-roumaines; et un détail important à noter, c'est que leur idiome bohémien différait assez de celui des nôtres, pour qu'on dût renoncer à communiquer dans cette langue. En un point intéressant, les informations que je relate ici diffèrent de celles recueillies à Fribourg : ici, ce n'est plus depuis cinq ans, mais depuis très-peu de temps, que ces Bohémiens hongrois étaient

(1) Beaucoup de journaux locaux en Suisse, en Allemagne, et même en France, ont dû publier des détails sur ces bandes de Bohémiens à leur passage. La collection de ces articles serait précieuse. Avis aux amateurs, appel aux obligeants — Les noms des chefs eussent été intéressants à recueillir et à rapprocher.

(2) Les renseignements que je consigne ici, et qui m'ont obligé à remanier deux fois ce passage, depuis que mon article est achevé, me viennent de trois sources qui se confondent et se complètent, à savoir : d'Albert Landauer, fils de Jean Landauer, que j'ai rencontré près de la barrière Saint-Ouen, le 13 février 1867, dans une de mes explorations bohémiennes; de Guillaume Landauer, oncle du précédent, qui m'a causé l'agréable surprise de venir me voir le 16 mars; et de Jean Landauer lui-même, dont je viens également de recevoir la visite le 31 mars. Ces trois Tsiganes, avec lesquels le lecteur fera plus loin connaissance, voyageaient ensemble avec leurs familles au moment de la rencontre dans les Ardennes.

partis de leur pays : ils l'avaient quitté *à cause de la guerre*, et ils en arrivaient assez directement. Or, je dois tenir ce dernier renseignement pour plus certain, non-seulement parce qu'il m'a été répété successivement par trois bouches différentes, mais surtout parce que des explications données par des Bohémiens à des Bohémiens offrent plus de garanties de sincérité. D'ailleurs cette circonstance positive, que le chef et surtout son fils savaient seuls un peu d'allemand, prouve clairement que ces voyageurs n'erraient pas depuis cinq ans en Allemagne. Quoi qu'il en soit, ces Tsiganes hongrois venaient de traverser la Belgique, où l'on n'avait pas voulu les souffrir, et leur projet était d'aller à Metz, puis vers Chaumont, Dijon et peut-être en Suisse. Or ces dernières indications se trouvent admirablement confirmées par ce qui suit. En effet, au printemps de la même année, c'est-à-dire très-peu de temps sans doute après leur passage par les Ardennes, un Roumain (c'est le troisième que je cite), dont le témoignage m'est rapporté par un de ses compatriotes, rencontra à Metz des Bohémiens transylvains qui étaient évidemment de la même bande. Enfin, un journal de Paris (1) signalait, au mois de septembre, le passage, à Bourg-en-Bresse (Ain), d'une trentaine de Bohémiens étrangers, dont la présence émut beaucoup les habitants. Quoique le journaliste fasse venir « directement du nord de la Bohême » cette petite bande, on ne peut guère douter qu'elle ne fût un détachement de celle qui parcourait alors la Suisse. — Au dernier moment (8 avril 1867), j'apprends que la grande troupe de Bohémiens hongrois vient de reparaître, cette fois à Chalon-sur-Saône, et d'y baptiser un enfant, suivant les rites de cette tribu exotique, c'est-à-dire par immersion dans un baquet d'eau froide.

Pour moi, je n'ai jamais rencontré en France de Bohémiens venant des pays lointains, sauf un seul que j'ai vu à Paris même, mais qui se trouvait dans des conditions très-particulières : je veux parler du jeune Joseph Tsaray, que le comte Sandor Teleki avait *rapporté* comme souvenir du pays, à son ami Liszt, en 1844 (2), et avec lequel le noble hongrois me fit alors passer une matinée intéressante.

On voit par ce qui précède que, à l'endroit des Bohémiens comme en tout, la France a une importance centrale. Faut-il ajouter qu'en cela comme en tout, Paris résume la France ? Pas tout à fait ; mais puisqu'on ne doit guère s'attendre à rencontrer

(1) *L'Opinion nationale* du 27 septembre 1866.

(2) Voir dans le volume déjà cité de M. Liszt, p. 200-209, l'histoire de ce petit Bohémien hongrois, que le grand artiste appelle simplement Josy.

dans cette ville que des Bohémiens venus des extrémités de notre pays, je devais faire connaître sommairement les diverses tribus qui peuvent s'y trouver représentées par quelques-uns de leurs membres.

J'avais souvent cherché des Bohémiens à Paris, sans pouvoir en découvrir, lorsque, dans le cours de l'été de 1847, j'appris, par deux artistes de mes amis, que plusieurs individus, dont l'origine ne pouvait faire de doute, avaient déjà posé dans divers ateliers de peintres. Un soir (le 2 septembre), c'est-à-dire à l'heure où je devais m'attendre à les trouver réunis, j'allai les surprendre chez eux, dans un taudis de la barrière de Fontainebleau (passage Moulinet). La maison que je cherchais, et que j'eus quelque peine à trouver, était la dernière de la rue très-peu fréquentée où je m'étais engagé, la dernière de Paris, de ce côté, et l'on n'apercevait au delà, dans l'obscurité, qu'un champ pierreux et désert. C'était une maison à un seul étage, assez semblable à une maison de ferme, et dont la porte cochère était ouverte. J'entrai sous ce portail, je trouvai à gauche un petit escalier qui devait conduire à une chambre dont j'avais vu du dehors la fenêtre éclairée, je montai à tâtons cet escalier, vers le milieu duquel mon chapeau, légèrement défoncé, m'avertit de me baisser, et j'arrivai ainsi à une porte mal close, d'où s'échappaient quelques rayons de lumière et un léger bruit de voix. J'ouvris, et mon cœur battit de joie : j'étais en pleine Bohême.

Mais il faut que j'abrége les détails. La famille que je trouvai là réunie, dans une chambre de moyenne dimension, principalement meublée de deux ou trois matelas étendus par terre, était celle des Landauer, que presque tous les artistes de Paris, peintres ou sculpteurs, ont connue. Lequel d'entre eux n'a gardé le souvenir du beau Jean Landauer, l'un des plus parfaits modèles de sa race admirable? Il avait alors vingt-cinq ans, et se trouvait dans la plénitude de ses formes à la fois élégantes et puissantes : il lui manquait seulement d'être un peu plus grand, un peu plus élancé. Son frère Guillaume, alors âgé de treize ans, quoique de nature plus svelte, avait encore des traits un peu bridés, un peu bouffis; son nez assez grand, légèrement aquilin, et tous ses traits se sont dégagés depuis; et il est devenu un grand jeune homme souple et fort, encore plus beau que son frère Jean. Ses yeux noirs, tout pleins d'une langueur orientale, et même un peu éteints, sont peut-être les plus grands que j'aie vus de ma vie. Je ne parle pas de leur sœur Caroline (dix-sept ans alors), qui a posé, elle aussi, pendant plusieurs années dans les ateliers; ni des autres femmes, parmi lesquelles il y en avait pourtant d'intéressantes; ni des enfants, que j'ai un peu oubliés : chacun sait le charme étrange de

ces petites têtes brunes, à l'épaisse chevelure inculte, au teint mat et velouté, aux grands yeux noirs qui vous regardent déjà comme pour lire au fond de votre âme.

En examinant tous ces visages, au teint de mulâtres, je me serais cru transporté au milieu d'une tribu d'Hindous. Je remarquai là, dès ma première entrevue, un cousin des Landauer, jeune homme de dix-huit ans, qui était encore plus noir que les autres, et dont le type plus rond, joint à des formes plus anguleuses, aurait mérité sans doute une étude particulière. Il s'appelait Jean Reynard, et ce devait être un parent de ceux du même nom que j'ai connus plus tard. Là se trouvait aussi un ménage Weiss, qui appartenait sans doute à une famille du même nom, dont j'ai rencontré dans la suite plusieurs membres.

Tous ces Bohémiens étaient des Tsiganes allemands, venus de l'Alsace ou de la Lorraine. Bénédict Landauer, le père de ceux que je venais de voir, était originaire de Wurtemberg. Le jour même ou la veille de ma première visite au passage Moulinet, il était arrivé à Paris avec sa femme, qui avait elle-même des enfants d'un ou de plusieurs autres lits, dont s'était accrue la famille. Bénédict, avec cette femme et ces enfants d'adoption, formait à ce moment une petite bande à part, qui s'était logée à la barrière de Clichy.

Il serait beaucoup trop long de décrire les allées et venues, les arrivées et les départs des Bohémiens, parents ou amis de ceux dont je venais de faire la connaissance, qui se succédèrent à Paris pendant les premiers mois qui suivirent (1). Ce mouvement du reste n'a guère cessé, depuis, que par intervalles. Il me suffira de dire que j'eus de très-longues et de très-fréquentes conférences avec les Landauer, surtout avec Jean et son père, pendant les mois de septembre, octobre et novembre 1847, et dans le mois de mai 1848. Je les perdis ensuite un peu de vue, et j'appris vaguement le départ de Jean, de Guillaume, de leur sœur Caroline, que je n'ai jamais pu revoir depuis (2), quoiqu'ils soient venus bien des fois à Paris, mais seulement en passant. Leur père Bénédict et sa femme se fixèrent du reste tout à fait à Paris, et habitèrent presque constamment, avenue de Saint-Ouen, n° 179, près du chemin

(1) Les changements de demeure et de quartier de cette famille formeraient aussi une assez longue nomenclature. Tantôt réunis, tantôt séparés, les Landauer passèrent de la barrière Fontainebleau à la barrière Clichy, au boulevard d'Italie, à la rue des Catacombes (Petit-Montrouge), au boulevard Rochechouart, et derechef à la barrière Clichy, etc.

(2) Depuis que ces lignes sont écrites, j'ai reçu, le 16 mars, la visite inopinée de Guillaume, et le 31 celle de Jean, comme je l'ai déjà indiqué dans une note précédente.

de fer de Ceinture. Quelques-uns des enfants de la femme de Bénédict, parfaitement adoptés d'ailleurs par toute la famille, demeuraient avec eux ou dans leur voisinage, notamment Madeleine Landauer, un des modèles de Paris les plus connus, et qui fut très-longtemps employée par la princesse Mathilde. Ce vieux Bohémien, qui vivait honnêtement et paisiblement, s'occupant surtout de petits travaux de vannerie, et recevant en outre des subsides de plusieurs membres de sa nombreuse postérité réelle ou adoptive, est mort il y a un an environ. C'était un grand vieillard dont on n'aurait pas soupçonné l'âge. Il était encore droit et fort; et ses cheveux noirs, épais et bouclés, n'avaient pas même commencé à blanchir. Il fut enterré très-convenablement suivant le rit catholique. J'ai regretté de n'avoir pas su sa mort à temps pour assister à cet enterrement.

J'étais depuis plusieurs années sans relations bohémiennes à Paris, où je ne faisais alors que des séjours interrompus, lorsqu'au mois de mars 1860, un artiste de mes amis me donna l'adresse du père Lagrène, autre Bohémien allemand (originaire de Riperswiller, Bas-Rhin), dont les Landauer m'avaient parlé autrefois, et qui était venu, depuis quelque temps déjà, s'établir à Paris avec ses enfants. Tous les artistes connaissent ce petit homme et sa superbe tête. La biographie de ce vieux brave, dont le père servait dans la petite armée bohémienne du comte de Pirmasens, qui lui-même a été douze ans hussard au service de la France, et qui est devenu un invalide du travail, — car il a été blessé dans les démolitions de Paris, — ne serait pas sans intérêt; mais ce n'est pas ici le lieu de la tenter. Je me contenterai de dire qu'il est un des plus honnêtes Bohémiens que j'aie connus, mais aussi un des moins fortunés; et qu'il n'a guère cessé d'habiter Paris depuis une huitaine d'années au moins — tantôt *posant*, tantôt jouant de l'orgue dans la ville ou dans la banlieue pendant la morte-saison des ateliers,— tantôt occupant une pauvre chambre, tantôt demeurant, pour plus d'économie, dans une méchante voiture, bien différente des confortables maisons roulantes qui abritent beaucoup d'autres Bohémiens. Je ne l'ai jamais perdu de vue que pendant d'assez courts intervalles; et le jour où il s'en ira, soit pour chercher ailleurs une existence un peu moins difficile, comme il menace souvent de le faire, soit pour aller rejoindre le vieux Bénédict dans l'autre monde, quelque chose me manquera certainement.

Au mois de décembre 1864, comme j'éprouvais le besoin, pour mes études, de renouer avec la Bohême, que j'avais un peu négligée, je m'étais mis à parcourir certaines régions impossibles des bas quartiers de Batignolles et de Clichy, à la recherche du père Lagrène, qui n'a guère jamais quitté ces parages, et d'un Landauer

dont j'ai oublié le prénom. Les deux adresses que j'avais étaient inexactes : elles le sont souvent ou le deviennent vite, avec des gens dont la demeure est si mobile, quelquefois si étrange. J'avais erré surtout du côté du Chemin des Bœufs — un nom qui a déjà son cachet, — lorsque, sur quelques indications recueillies de droite et de gauche, je m'engageai dans le passage Compoin, qui consistait alors (car, depuis peu, tout cela, je crois, est bien changé), en une seule rangée de petites maisons basses, composées la plupart d'une seule chambre, et donnant toutes sur un grand terrain vague, que l'on commençait toutefois à enceindre d'une barrière de bois, de manière à ne plus laisser devant cette rangée de bicoques qu'un grand couloir. C'est dans une de ces maisons que je croyais trouver le Landauer que je cherchais; j'y rencontrai bien mieux : le noyau d'une nouvelle bande de Bohémiens allemands qui était arrivée assez récemment à Paris, dans d'assez nombreuses voitures, dont quatre pour cette seule maisonnée. Je reçus, comme presque toujours, bon accueil, grâce à ma connaissance des choses bohémiennes; et dès ma seconde visite — car je cultivai beaucoup ces nouveaux amis, — ils se prêtèrent de la meilleure grâce à l'organisation d'une grande réunion de Tsiganes, dont nous voulions, le docteur Broca et moi, offrir l'intéressant spectacle à quelques-uns de nos savants confrères de la Société d'anthropologie. Cette réunion eut lieu le lundi 2 janvier 1865, chez Joseph Reinhard, dans la petite maison que j'ai indiquée (1). Nous y comptâmes une trentaine de têtes bohémiennes, enfants compris bien entendu. Si tous les Bohémiens de ma connaissance ou de celle de nos hôtes, qui étaients présents à Paris, s'étaient trouvés au rendez-vous, ce nombre eût été aisément doublé. Les plus intéressants s'y trouvaient du moins presque tous. On voyait là les deux frères Reinhard et leurs nombreuses familles, sans oublier leur père, le vieux couple Bénédict Landauer, le père Lagrène, un nommé Jacob Hauffmann et sa femme, que je ne connaissais encore ni l'un ni l'autre, car ils étaient arrivés de la veille. C'est Jacob Hauffmann qui attira le plus l'attention tout d'abord : ce beau jeune homme si noir semblait un Hindou récemment débarqué; on admira chez lui ces extrémités si fines, qui sont du reste un caractère général de la race, en même temps que le signe d'une existence étrangère aux rudes travaux. On remarqua chez sa femme et son petit enfant les apparences très-vraisemblables d'une origine touranienne. Le père Lagrène, qui représente mieux qu'aucun autre le principal

(1) Mon ami M. Louis Ulbach, qui s'était joint à nous, a raconté cette excursion bohémienne aux Batignolles dans son feuilleton de l'*Indépendance belge*, du 21 janvier 1865.

type bohémien, eut son tour aussi; et deux enfants de Joseph Reinhard, le jeune Manzili et la petite Motsa (1), enlevèrent tous les suffrages (2).

Hélas! c'était le bon temps alors pour cette bande nouvellement débarquée. Antoine Reinhard (un frère de Joseph), qui avait pris logis à la Villette, où il demeure encore dans sa voiture, s'y était mis à travailler avec ses enfants dans une fabrique. Mais les autres n'avaient que des occupations variées et variables, plus en rapport avec les habitudes bohémiennes. Un peu de pose dans les ateliers de peintres, quelques charrois pour se défrayer de l'entretien des chevaux, voilà à peu près à quoi se bornaient les ressources ostensibles dont on comptait vivre pendant la morte saison d'hiver, après quoi l'on devait se remettre en campagne pour exploiter les multiples talents de banquistes que possédait particulièrement la nombreuse famille de Joseph Reinhard. Léon, un *gâdjo,* c'est-à-dire un non-bohémien, qui était entré dans cette famille et qui y avait apporté sa spécialité de dentiste, me décrivait alors avec enthousiasme la vie artiste des Mânnousch, leurs voyages, leurs campements en plein air, la poésie de la marmite dressée au coin d'un bois, les soirées de danse et de musique, et aussi les belles représentations de tableaux vivants *en couleur*, c'est-à-dire costumés apparemment, qu'ils allaient donner dans la banlieue aussitôt que viendraient les tièdes haleines du printemps (3); et moi je me faisais une fête d'y assister. Un mauvais vent a soufflé sur tout cela. La zizanie est entré dans la famille; les *affaires d'Égypte*, comme dirait Borrow, ont peut-être aussi un peu trop occupé quelques femmes de la bande; la justice, la prosaïque justice, s'en est mêlée; et maintenant la division, les chagrins, la misère se sont abattus sur la troupe joyeuse. Déjà, au mois d'avril 1865, j'avais trouvé Joseph Reinhard tout soucieux. Cet homme, à la haute taille, qu'on aurait pu prendre à son air et à ses moustaches pour un ancien carabinier, et qui avait aspiré, dit-on, à porter, comme quelques-uns de ses ancêtres, le titre de capitaine des bohémiens, traînait alors une jambe malade et me

(1) Les Bohémiens reçoivent généralement, outre leur prénom chrétien, un prénom bohémien, sous lequel on les désigne surtout pendant leur enfance. Manzili et Motza sont des prénoms de ce genre.

(2) Voir les photographies de face et de profil des plus intéressants de ces Bohémiens, dans la *Collection anthropologique du Muséum*, numéros 243-250. — On peut se procurer des planches au choix de cette précieuse collection, chez M. Potteau, préparateur du Muséum et photographe, rue Daubenton, 14.

(3) La passion de N.-S. Jésus-Christ était en tête du répertoire : vieux souvenir évidemment des Mystères du moyen âge.

disait : « Mon ami, tout va mal. » En cherchant à le remonter, je lui parlai de sa vie de banquiste ambulant qu'il allait sans doute reprendre : pour toute réponse, il me montra dans la cour quelques planches, les seules qui restassent de la grande baraque portative destinée aux représentations foraines : de presque toutes ces précieuses planches il avait fait du feu. Et comme je le gourmandais à cette occasion, il se prenait à rire et me disait : « Oui, j'en conviens, c'est là un drôle de commerce et qui n'est pas fait pour enrichir. Mais voilà comme sont les Mânnousch! Une fois que nous ne trouvions rien dans les champs pour faire du feu, nous avons pris les brancards de notre voiture. Nous ne savions après cela comment atteler. Voilà comme sont les Mânnousch! »

Aujourd'hui donc, la petite colonie bohémienne de Paris est en désarroi. Jacob Hauffmann est parti depuis longtemps; Pierre Hébert, un Romanitchel français qui, depuis plus de deux ans, était mêlé à nos Tsiganes allemands, et que je tenais particulièrement à voir, mais que je n'ai jamais pu joindre, a disparu aussi tout récemment. Les Reinhard sont encore ici; mais Joseph vit à l'écart avec sa fille aînée et trois garçons, Manzili entre autres qui pose dans quelques ateliers; sa femme est d'un autre côté avec la jolie petite Motsa. Antoine Reinhard travaille toujours à la Villette, où il demeure maintenant dans sa voiture; une de ses filles est morte, et deux autres l'ont quitté. Tout ce monde ne s'entend plus guère, ce qui est un triste signe de décadence dans la Bohême. Quelques membres de la famille Landauer, Madeleine entre autres, posent encore dans les ateliers de peintres; mais Madeleine, dont la clientèle diminue à Paris, a passé l'été dernier à Wiesbaden, et elle pourrait bien, une autre année, émigrer tout à fait en Allemagne avec quelques-uns des siens. Sa mère, la veuve du vieux Bénédict, dans le voisinage de laquelle Madeleine demeure entre les Batignolles et Montmartre, au delà du chemin de fer, continue d'être le principal centre autour duquel gravitent, pendant la saison d'hiver, les membres de la nombreuse famille Landauer, qui, le reste de l'année, parcourent la France de divers côtés. Mais ce centre peut disparaître ou se déplacer d'un jour à l'autre. Le père Lagrène lui-même répète de plus en plus que Paris est devenu inhabitable pour les Mânnousch. L'édilité parisienne les traque dans leurs derniers refuges. Lagrène a bien une voiture qu'il a achetée il y a six mois pour ne pas se trouver sur le pavé, une petite voiture à quatre roues, couverte d'une simple toile, mais pourvue d'un petit poêle, et où il affirme qu'on est très-bien. Il ne s'agit, bien entendu, que d'un abri portatif sans le moindre attelage; mais encore faut-il que cette sorte de tente roulante pose quelque part, et les terrains vagues ou les cours banales

deviennent de plus en plus rares. Pour les quatre mètres d'emplacement dont il a besoin, il payait précédemment 3 francs par mois sur un terrain appartenant au chemin de fer de Ceinture; maintenant, même en dehors de l'enceinte de Paris, on lui demande 4 ou 5 francs pour le même espace. On voit que la situation devient difficile pour mes amis. Avec cela le père Lagrène se plaint que tous les artistes ont maintenant des études de lui, avec lesquelles ils font leurs tableaux. Quant au métier de joueur d'orgue, il n'en faut plus parler : toutes les bonnes places, précédemment autorisées dans Paris par la police, sont aujourd'hui interdites; c'est dans la banlieue seulement qu'on peut encore recueillir de quoi acheter du pain; mais la banlieue n'est praticable que dans la belle saison, surtout pour le bonhomme qui se fait vieux, et que le poids de l'instrument fatigue.

Ce qui est plus grave, c'est que les vieilles coutumes bohémiennes se perdent : partout en France, j'ai entendu les plus fidèles me dire avec chagrin que la fraternité s'en va. Les riches ne s'inquiètent plus des pauvres. C'est parmi nos Gitanos du Midi que cette dégénérescence est le plus marquée; on m'assure qu'il y en a parmi eux (des maquignons enrichis pour la plupart), qui ont des châteaux, même en France. Mais partout où les Bohémiens se sont laissé convertir, même à demi, à des occupations régulières, le même effet commence à se produire. La fraternité est une plante admirable et singulière, qui ne croît guère que dans un terrain plus ou moins inculte, plus ou moins barbare, ou peut-être — esperons-le — sur les hauts sommets encore mal connus de la vraie démocratie. Entre ces deux extrêmes, elle étouffe. Tant que les Bohémiens ont vécu d'aventures et de ressources occultes, souvent très-productives, le gain si aisément obtenu par des moyens qui exigeaient d'ailleurs une entente secrète, se distribuait libéralement. Les brigands sont souvent de très-généreux communistes, et plus d'un eût pu passer au moyen âge pour un parfait chevalier. Dès que le travail intervient, si peu que ce soit, l'esprit change; car le travail c'est le commencement de l'individualisme, et l'individualisme, il faut en prendre son parti, est le ressort le plus essentiel du monde moderne; — je ne dis pas l'unique ressort, Dieu nous en préserve! — Nulle part l'antagonisme des deux esprits n'est plus marqué que dans la petite société que j'étudie : mais il a ici un caractère particulier; car on ne peut s'attendre que les Bohémiens passent sans transition, du culte des anciennes vertus barbares et de la fraternité de la vie d'aventures, à la pratique régulière de notre sociabilité étroite et de notre moralité méticuleuse. S'il en est quelques-uns qui s'y résignent, admirons-les; car il faut convenir que, à l'heure qu'il est, un Bohémien

parfaitement honnête est un héros, d'autant plus merveilleux dans son isolement et son obscurité. Mais le penchant presque inévitable chez la plupart est de regretter le temps qui n'est plus, et de ruser avec la société moderne pour tâcher, même sous l'empire de l'individualisme qui les gagne, de satisfaire des instincts de nature, que toutes les circonstances nouvelles contribuent à rabaisser. Ils représentaient jusqu'ici ce type étrange, mais curieux et plein de mystères, de la barbarie persistante et raffinée, si l'on peut dire, au contact de la civilisation; ils avaient encore, même dans leur vie de subtilités et de rapines, le prestige d'une race primitive soutenue par un double culte, celui de la nature et celui de la fraternité. Ils sont aujourd'hui placés dans l'alternative, ou de devenir des filous vulgaires, ou d'embrasser une civilisation qui n'est guère appropriée à leur génie, et qui de plus les repousse. Situation vraiment critique, et bien faite pour appeler les sympathies. On peut craindre aussi que, chez eux, dans des conditions si fâcheuses, les mœurs proprement dites ne se dépravent (1), que la famille elle-même, la famille qui, dans la vie nomade, est, plus que partout ailleurs, le lien par excellence, ne tombe en dissolution. La société, la civilisation, la religion n'ont-elles pas ici des devoirs particuliers à remplir? — j'entends une religion en rapport avec l'esprit moderne, une religion à la fois idéale et sensée, la seule aussi qui puisse toucher des esprits trop impatients de toute autorité arbitraire, pour se plier aisément au joug des cultes officiels. — Quelques âmes vraiment chrétiennes ne seront-elles pas séduites par une tâche qui n'est peut-être pas aussi malaisée qu'on se plaît à le dire? Ce sont là des questions que je ne puis traiter ici, mais qu'il m'était impossible de ne pas poser, en parlant de l'état actuel de mes vieux amis les Tsiganes.

(1) C'est à tort que les Bohémiens passent généralement pour très-dissolus. Si le reproche est fondé en plusieurs endroits, il est toutefois injuste de le généraliser. Dans les Principautés, par exemple, ce genre de dépravation s'explique par l'esclavage. — La famille bohémienne, quoique se rapprochant beaucoup de la famille naturelle, était une vraie famille, très-comparable à celle des anciens patriarches, dont les mœurs nous choquent pourtant si souvent à bon droit. Le mariage, tel que les Bohémiens le pratiquaient à leur manière, n'était point indissoluble; mais les divorces fréquents ne l'empêchaient pas d'être un lien sérieux. Dans beaucoup de tribus les peines les plus sévères présidaient au maintien des mœurs. Je ne puis entrer ici dans des détails qui sont très-complexes. Je rappellerai seulement un double fait bien connu de nos artistes, et qui montre le prix qu'on attache dans cette race à la pudeur : c'est qu'il est très-difficile de trouver des Bohémiennes qui consentent à poser *d'ensemble*, c'est-à-dire sans vêtement, et que les hommes, de leur côté, refusent de se découvrir devant les enfants de leur caste.

Je n'ajouterai plus qu'un mot. Les Bohémiens sont des organisations d'artistes. L'art et les professions qui s'y rattachent, voilà leur avenir et leur salut. C'est principalement à les diriger et à les soutenir dans cette voie que doivent tendre tous ceux qui voudront leur être secourables.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

AMBASSADES ET CONSULATS DES NATIONS ÉTRANGÈRES.

Autriche. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 101.

Bade. — Rue Blanche, 62.

Bavière. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 107.

Belgique. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 153.

Bolivie. — Rue de la Baume, 9.

Brésil. — Boulevard de Monceaux, 9.

Chili. — Avenue du Roi de Rome.

Confédération Grenadine. — Rue Fortin, 3.

Costa Rica. — Place de la Bourse, 4.

Danemark. — Rue de l'Université, 37.

Équateur. — Boulevard de Strasbourg, 19.

Espagne. — Quai d'Orsay, 25.

États Romains. — Rue de l'Université, 69.

États-Unis d'Amérique. — Rue du Centre, 15.

Grande-Bretagne. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 39.

Grèce. — Avenue des Champs-Élysées, 3 et 5.

Guatemala. — Rue Fortin, 3.

Haïti. — Rue des Champs-Élysées, 12.

Hesse Électorale. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 112.

Hesse Grand'-Ducale. — Rue de Luxembourg, 39.

Honduras. — Rue de la Pelouse, 2.

ITALIE. — Rond-Point des Champs-Élysées, 2.

MECKLEMBOURG. — Rue du Marché-d'Aguesseau, 8.

MEXIQUE. — Rue d'Albe, 3.

MONACO. — Cours la Reine, 20.

NICARAGUA. — Rue du Colisée, 26.

PARAGUAY. — Avenue des Champs-Élysées, 27.

PAYS-BAS. — Rue de Presbourg, 15.

PÉROU. — Rue de Berry, 17.

PERSE. — Avenue d'Antin, 3.

PORTUGAL. — Rue d'Astorg, 12.

PRUSSE. — Rue de Lille, 78.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Rue de Berlin, 5.

RUSSIE. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 79.

SAINT-MARIN. — Cours la Reine, 20.

SAN SALVADOR. — Avenue de l'Empereur, 88.

SAXE. — Rue de Courcelles, 29.

SUÈDE. — Rue de Marignan, 9.

SUISSE. — Rue Blanche, 3.

TURQUIE. — Rue de la Victoire, 44.

URUGUAY. — Rue Castellane, 10.

VÉNÉZUÉLA, — Rue Fontaine, 28.

WURTEMBERG. — Rue de Presbourg, 6.

III

LA PRESSE ET LA POLITIQUE A PARIS

—

L'HISTOIRE DE LA PRESSE PARISIENNE

PAR

Ed. LABOULAYE

De l'Institut.

L'antiquité, je crois, nous a laissé l'histoire d'un tailleur ambitieux qui voulait faire un habit à la lune. Durant quinze jours le pauvre homme fut obligé, chaque soir, d'élargir la robe qui se trouvait toujours trop étroite, et durant quinze autres jours il lui fallut rétrécir le vêtement qui, chaque soir, se trouvait trop large. De désespoir, il laissa la lune telle que Dieu l'avait faite, avec ses défauts et sa beauté. Je ne sais pourquoi cette histoire impertinente me fait songer aux législateurs qui, depuis un siècle, ont voulu étreindre la Presse dans un habit fait à leur guise. Censure, amende, prison, rien ne leur a réussi; et, de guerre lasse, il en est plus d'un qui s'est résigné à laisser à la Presse la liberté qu'en naissant elle a reçu de la Pensée, sa mère. Voilà où en sont arrivés les Anglais, les Américains, les Hollandais, les Suisses, les Belges, gens épais et de race germanique; il leur a toujours manqué d'être élevés dans cette adoration de la loi et de l'administration romaine, qui fait la grandeur politique et la supériorité des peuples latins.

La France n'a pas jeté aussi le manche après la cognée. Nous ne serions pas le peuple le plus spirituel de la terre et le modèle de toutes les nations (à ce que nous disons modestement), si nous nous contentions de suivre le gros bon sens de nos voisins. Depuis 1789 nous essayons toujours de faire un habit à la lune; et si nous n'avons pas réussi, ce n'est pas assurément faute de tailleurs. Nous avons essayé de tout, nous avons changé de lois de

la Presse aussi souvent que nous avons changé de modes; on peut même dire que nous avons épuisé l'invention et que nous commençons à nous reposer. La seule chose dont nous ne voulions pas, c'est cette indécente nudité de la parole qu'on appelle la liberté.

Sous notre ancienne monarchie, dans cet heureux temps où le prince administrait et réglait la foi, la pensée, le travail de son troupeau, il n'y avait guère besoin d'une loi sur la presse; on n'imprimait que de gros livres après censure et avec autorisation et privilége du roi. Quant aux téméraires qui, par des écrits clandestins, se permettaient de troubler le silence et la paix publique, une ordonnance de 1728 (pour ne pas remonter plus haut) punissait de la marque, du carcan et des galères ceux qui imprimeraient, composeraient ou distribueraient des ouvrages *jugés criminels*. C'était beaucoup d'indulgence pour des folliculaires, gens indignes de toute pitié. Aussi, dans un accès de zèle monarchique, le Parlement de Paris, qui, à cette époque, était fort attaqué, fit-il adopter la *déclaration* de 1754, loi simple, nette et claire qui condamnait à être pendu haut et court tout *quidam* qui aurait composé ou imprimé des écrits tendant à attaquer la religion, à émouvoir les esprits, à porter atteinte à l'autorité du roi et à troubler l'ordre et la tranquillité de ses États. On ne fit pas grand usage de cette loi; la Bastille suffisait pour faire taire ceux qui parlaient trop haut; mais c'était toujours chose agréable de savoir qu'au besoin on pouvait imposer silence aux bavards de façon à leur ôter à tout jamais l'envie de recommencer.

La Révolution renversa ce majestueux édifice où la France, immobile, avait longtemps dormi en paix. Le premier soin des constituants fut de proclamer ces principes de 1789, germe fatal que rien n'étouffe et qui ressort toujours de terre, malgré les soins vigilants d'une administration paternelle. La constitution de 1791 déclara que *la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme;* elle garantit à tout citoyen *la liberté de parler, d'écrire, d'imprimer, sans que ses écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant la publication.*

Je n'ai pas besoin de dire qu'on n'usa pas longtemps de cette liberté sauvage. Dans la fameuse constitution de 1793, qui ne fut jamais mise en pratique, la Convention garantit à tous les Français la liberté de la presse; cette maxime est une décoration qui fait toujours bon effet au frontispice du temple constitutionnel, mais le sage décret du 29 mars 1793 modifia cette excessive liberté par un petit article qui dut réjouir dans leurs tombes les auteurs de la déclaration de 1757. Cet article est ainsi conçu :

« Quiconque aura composé ou imprimé des écrits qui provoquent à la dissolution de la représentation nationale, au rétablissement de la royauté ou de tout autre pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple, sera traduit au tribunal extraordinaire et puni de mort. » On sait si cet article fut exécuté; la Convention était un pouvoir solide qui avait peu de goût pour le bavardage du dehors; elle ne releva pas la Bastille, mais elle envoya les journalistes à la guillotine; ce fut une bonne leçon : par malheur, elle profita peu chez un peuple qui, plutôt que de se couper la langue, risque de se faire couper la tête et meurt en raillant les bourreaux.

Le Directoire suivit le glorieux exemple de la Convention. La constitution de l'an III, article 353, déclare que *nul ne peut être empêché de dire, écrire, imprimer et publier sa pensée;* mais la loi du 27 germinal, an IV, ajouta à cette maxime le petit commentaire qui suit : « Seront punis de la peine de mort tous ceux qui par leurs discours, par leurs écrits imprimés, soit distribués, soit affichés, provoquent la dissolution de l'Assemblée nationale ou celle du Directoire exécutif... ou le rétablissement de la royauté, ou celui de la constitution de 1793, celui de la constitution de 1791, ou de tout autre gouvernement autre que celui établi par la constitution de l'an III acceptée par le peuple français, etc. » Du reste la loi est clémente, et si par hasard le folliculaire a quelque excuse, ou s'il a des amis, on se contente de le déporter.

Ce fut cette douceur dont usa le Directoire après le 18 fructidor; au lieu de faire fusiller les journalistes, il se contente d'en envoyer quarante-cinq coloniser Sinnamary, et du même coup, pour épargner des tentations trop vives à un peuple impressionnable, il mit les journaux entre les mains de la police chargée de les inspecter et au besoin de les supprimer. Ce n'est pas tout : le Directoire, pénétré des principes de l'égalité devant la loi, imposa le timbre aux journaux afin que la pensée, comme toute autre marchandise, payât sa part de dépenses à l'État qui la protégeait.

Avec le premier consul on rentre franchement dans le glorieux sillon de la monarchie de Louis XIV. L'arrêté des consuls du 27 nivôse an VIII (17 janvier 1800), pacifie la presse en un moment et pour longtemps. L'article 1er de cet arrêté porte que le ministre de la Justice ne laissera, pendant toute la durée de la guerre, imprimer et publier à Paris (il n'y en avait guère ailleurs), que *treize journaux politiques* soigneusement choisis et désignés. Du reste, à ces heureux êtres on trace une voie sûre où ils ne risquent pas de s'égarer. L'article 5 de ce même arrêté est ainsi conçu : « Seront supprimés *sur-le-champ* tous les journaux qui insèreront des articles contraires au *respect* dû au pacte social et à la souveraineté du peuple, ou à la gloire des armées, ou qui

publieront des invectives contre les gouvernements et les nations amis ou alliés de la République, *lors même que ces articles seraient extraits des feuilles périodiques étrangères.* »

Grâce au garde-fou mis par une main énergique, les journalistes français (je ne parle pas des étrangers) ne furent ni déportés ni fusillés, et le Sénat conservateur, chargé expressément *de veiller à la liberté de la presse*, put se faire de doux loisirs et ne pas parler plus que les journaux.

La vigilance du héros ne s'arrêta pas là. Napoléon méprisait les journaux, mais il avait peur des livres. Aussi la censure fut-elle rétablie, tandis que l'imprimerie et la librairie devinrent des monopoles surveillés comme aux plus beaux jours de la monarchie. Le maître se chargeait de penser, de vouloir et d'agir pour tous. Il entendait que la France et l'Europe s'occupassent de lui seul; il voulait être seul à parler, moyen sûr d'avoir toujours raison. La police eut soin qu'on fît le silence autour du grand homme, et la pensée humaine fut représentée par la voix du canon.

Quand l'empereur tomba, le Sénat, réveillé en sursaut, se mit à proclamer les principes de 1789 et accusa Napoléon d'avoir étouffé la liberté de la presse. Ces excellents sénateurs oubliaient leur sommeil de quatorze ans; et la nation, toujours affolée par ces mots magiques : principes de 1789, reprit foi dans la liberté.

La charte porte l'empreinte de cette folie universelle; l'article 8 déclare que « les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois qui doivent réprimer l'abus de cette liberté. » Mais nous savons ce que valent ces déclarations. La première loi que présente la Restauration, la loi du 21 octobre 1814, soumet les brochures à la censure, les journaux à l'autorisation royale et les imprimeurs au brevet.

En 1815, l'empereur donne franchement la liberté de la presse; il commence à croire à la liberté au moment où la France ne croyait plus en lui. La seconde Restauration le suivit d'un pas incertain dans cette voie périlleuse. Les lois de 1819, faites par des hommes incorrigibles que la Révolution n'avait pas guéris de leur fol amour pour les chimères de 1789, les lois de 1819, dis-je, abolirent toute mesure préventive sauf le cautionnement, renvoyèrent au jury le jugement des crimes et délits de la presse, et enfin accordèrent au prévenu, en toutes circonstances, la liberté sans caution.

Une pareille licence ne pouvait durer longtemps. Le duc de Berry fut assassiné, et une voix éloquente comme il y en a toujours en pareil cas s'écrie aussitôt : *Le poignard qui a tué le duc de Berry, c'est une idée libérale.* Il n'y avait rien à répondre à cela; n'est-ce pas de même façon que Ravaillac et Damiens avaient été poussés au régicide? Aussi, de 1820 à 1822, des lois prudentes et

sages rétablirent-elles l'autorisation préalable et la censure par ordonnance, en même temps qu'elles supprimaient le jury et permettaient aux tribunaux correctionnels de condamner, de suspendre et de supprimer les journaux pour cause de *tendance*. On ne s'inquiète plus des faits, mais des intentions. Protéger les amis, frapper les ennemis, telle fut la pensée d'un ministère composé de profonds politiques et de vrais hommes d'État.

En 1828, M. de Martignac et ses amis voulurent pactiser avec la révolution, mais le parti royaliste veillait: les ordonnances de 1830 supprimèrent la liberté de la presse. Par malheur, le pays était dans un de ses jours d'égarement; la royauté tomba pour avoir poussé trop loin ses précautions. Elle avait violé la charte pour faire triompher les vrais principes et donner au pays une loi de justice et d'amour. On lui répondit par une révolution.

La Charte de 1830 déclare que la censure ne pourrait jamais être rétablie ; la loi du 8 octobre 1830 ressuscita les lois de 1819 et reuvoya la presse devant le jury. Mais on ne supprima ni le cautionnement ni le timbre. On força ainsi les nuances les plus diverses et les sectes les moins unies à s'enrég menter sous un petit nombre de drapeaux facilement reconnaissables. Au lieu d'une foule confuse et animée des passions et des idées les plus diverses, on eut devant soi une armée disciplinée et toujours prête à monter à l'assaut. Quelques fanatiques des idées anglaises proposèrent d'abandonner à l'indifférence publique et au mépris des honnêtes gens, les criailleries, les injures et les diffamations des journaux. Ils osaient dire que le pays où la presse crie le plus est celui où on l'écoute le moins. Mais mieux inspiré et plus fidèle au point d'honneur français, le gouvernement accepta la lutte devant le jury. Les avocats généraux firent des prodiges d'éloquence, les avocats des prévenus ne furent jamais mieux inspirés. La royauté, les chambres, le gouvernement furent régulièrement accusés et défendus, mis en question, injuriés, glorifiés. Tous les quinze jours on multiplia les amendes et la prison, on fit les lois de septembre pour changer la qualification des délits et aggraver les peines; puis un beau jour, le gouvernement disparaît emporté par une émeute, et il fut bien clair que la faute en était aux journaux. N'est-il pas évident que dans un pays où personne ne dit rien, c'est que tout le monde est content? Voyez l'Espagne, et dites si un pareil gouvernement n'est pas à l'abri des révolutions.

La révolution de 1848 donne pleine carrière aux journaux. Le pays avait la fièvre, la société était travaillée par les théories les plus étranges, on use de la presse et on en abuse. Un vieil ami, que j'ai la faiblesse d'écouter, prétend qu'à ce moment terrible

la presse permit à tous les citoyens de se reconnaître et de s'entendre, et qu'on lui doit d'avoir évité les cruelles folies de 1793; il a fait relier les journaux de cette époque déplorable avec l'épigraphe suivante empruntée de Corneille :

A LA PRESSE DE 1848.

Elle a fait trop de bien pour en dire du mal,
Elle a fait trop de mal pour en dire du bien.

Il osa ajouter que le pays commençait à s'y faire, et que la France allait s'habituer aux journaux libres comme Mithridate aux poisons. J'en doute fort; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le coup d'État empêcha la France de prendre de mauvaises habitudes et la ramena doucement aux saines traditions du Consulat.

C'est alors qu'on a tenté une expérience qui dure encore, et qui est certainement ce qu'on a fait de plus curieux depuis un siècle. Le procédé est si ingénieux, qu'il a été de suite adopté par les quatre grands États qui marchent à la tête de la civilisation moderne : l'Espagne, la Turquie, l'Autriche et la Russie.

Faire un habit à la lune était une folie; mais quoi de plus simple, de plus fin et de plus sage que de mettre un verre sur l'œil de chaque curieux, et d'en graduer le diamètre, la couleur et la portée selon l'heure et le jour? C'est là ce qu'a fait le décret de 1852 qui régit la presse depuis quinze ans. On peut dire, sans flatterie, que c'est un chef-d'œuvre de législation politique, ou de politique législative. Tout a été prévu, calculé, combiné avec une prudence incomparable. La presse a été pacifiée, ce n'est pas assez dire, elle a été transformée du même coup. Jusque-là, c'était le cri discordant de toutes les opinions et de tous les intérêts, aujourd'hui, c'est un clavier d'une régularité parfaite; il suffit d'appuyer sur la pédale pour que le son baisse à volonté. La plupart du temps, c'est le gouvernement qui donne le motif et qui arrête les variations dès qu'elles lui déplaisent. Comme l'a justement remarqué M. de Persigny, dans sa circulaire du 28 avril 1853, cette loi est *un des plus grands services* que le pouvoir ait rendus à la France. On n'a plus à craindre, *ce gouvernement irresponsable et occulte* qui, par d'*hypocrites conseils*, égarait les citoyens paisibles. La presse est devenue *sage et modeste*; elle ne peut plus *inoculer au pays l'esprit du désordre*, et cependant *aucune atteinte n'est portée à la liberté des intelligences*. Chacun a droit de blâmer le libéralisme des ministres, et d'applaudir à l'infaillibilité de l'administration.

En disant que chacun a le droit d'applaudir, je vais un peu loin.

Pour publier un journal, *traitant de matières politiques ou économiques*, il faut une autorisation préalable du gouvernement. En fait de journal, liberté veut dire privilége. Il est naturel que l'administration garde les priviléges pour des amis et les refuse à ceux qui ne pensent pas comme elle. Le premier principe de toute bonne politique, c'est de gouverner pour soi et non pas pour les autres. Si on laissait la parole *aux anciens partis*, à quel désordre n'en arriverait-on pas ? N'a-t-on pas vu des prétendus libéraux réclamer dans des brochures la liberté des communes et la décentralisation administrative ? C'étaient évidemment des légitimistes. N'y a-t-il pas des gens qui osent regretter, dans des livres, le régime parlementaire et la responsabilité des ministres, détestables institutions qui, pendant dix-huit ans, ont réduit la France à l'humiliation de faire elle-même ses propres affaires ? Ce sont des orléanistes. N'y a-t-il pas des catholiques qui, au nom de leur Église, réclament la liberté d'enseignement, le droit d'association et de réunion ? Ce sont des jésuites. Accordez des journaux à tous ces ambitieux mécontents, quel bruit, quelle agitation, quel scandale ? Tout au contraire, en imposant silence aux anciens partis, en ne laissant toucher ni au passé, ni au présent, ni à l'avenir, sans l'aveu du gouvernement, on maintient cette harmonie générale qu'aucune fausse note ne vient troubler.

Il est des gens chagrins et difficiles qui osent dire qu'avec un pareil système la liberté de la presse n'est qu'un mot. Ils citent les principes de 1789, principes reconnus, avoués, proclamés par la Constitution de 1852, et demandent comment on peut accorder le monopole des journaux avec l'article de *la déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, que nous avons cité plus haut.

Parmi ces prétendus politiques, dont la simplicité égale l'aveuglement, et qui seraient les premières victimes de leur témérité, si le gouvernement ne veillait sur eux, il en est même quelques-uns, infatués à ce point des chimères anglaises et américaines, qu'ils osent dire avec Stuart Mill, un rêveur et un démagogue de la pire espèce, que la liberté de la presse est un droit absolu, que l'intérêt social est engagé dans cette question, et qu'un gouvernement fondé sur la souveraineté du peuple est tenu de respecter cette liberté, condition, fondement et garantie de toutes les autres. De pareilles idées sont le reste de ce faux libéralisme dont Lafayette, Benjamin Constant et madame de Stael ont infecté la France, il y a cinquante ans. La réponse est trop aisée; M. Royer-Collard et ses amis l'ont faite il y a un demi-siècle. Ce sont eux qui ont proclamé et fait entrer dans nos lois le principe nouveau, qu'il n'y a rien de commun entre la liberté d'opinion et les journaux. C'est dans l'héritage de ces amis éclairés de

la liberté que le gouvernement a trouvé les solides entraves qui ne permettent pas à la presse de s'égarer. Ces fortes maximes sont très-catégoriquement exprimées dans une circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 17 septembre 1859.

« Le droit d'exposer et de publier ses opinions, qui appartient à tous les Français, est une conquête de 1789 qui ne saurait être ravie à un peuple aussi éclairé que le Français; mais ce droit ne doit pas être confondu avec l'exercice de la liberté de la presse, par la voie des journaux périodiques.

« Les journaux sont *des forces collectives organisées dans l'État.* Sous tous les régimes, ils ont été soumis à des lois particulières. *L'État a donc des droits et des devoirs de précaution et de surveillance exceptionnelles sur les journaux*; et quand il se réserve de *réprimer* directement leurs excès *par voie administrative, il n'entrave pas la liberté de la presse, il exerce seulement un mode de protection de l'intérêt social.* »

Que répondre à cela ? Il est bien évident que puisque les journaux sont une *force collective*, un individu ne peut avoir le droit de dire tous les matins son opinion au public, et que si quatre individus se réunissent, le gouvernement a le droit de les mettre en surveillance ; *force collective* répond à tout.

L'autorisation est donc une mesure excellente ; elle empêche les ennemis d'entrer dans la place ; mais si par hasard il s'en glissait ? En pareil cas, l'autorité, *qui a des droits et des devoirs de précaution exceptionnelle*, n'est point désarmée. Un décret spécial peut supprimer le journal autorisé. Il n'est pas même besoin pour cela de condamnations préalables, c'est une mesure de guerre qui porte en elle-même sa justification. On dira que les journaux sont quelquefois une propriété considérable, et dont le chiffre peut s'évaluer en millions, et que les supprimer, c'est une confiscation, mais c'est là un abus de langage. De même que, pour les journaux, liberté veut dire privilége, propriété veut dire concession gracieuse et possession précaire. Les soi-disant propriétaires seront ruinés, cela est vrai, mais c'est leur faute; ils n'ont qu'à ne pas déplaire au gouvernement.

Du reste, entre l'autorisation qui donne naissance au journal et le suppression qui l'enterre, il y a toute une suite de mesures protectrices et tutélaires qui peuvent aider le journal à vivre doucement, pourvu qu'il ne s'expose pas trop au grand air. L'administration n'est pas despotique, elle ne craint pas la discussion, elle veut la régler, voilà tout.

« Le gouvernement, dit la circulaire du 18 septembre 1859, loin d'imposer l'approbation servile de ses actes, tolérera toujours *les contradictions sérieuses;* il ne confondra pas le droit de contrôle

avec *l'opposition systématique et la malveillance calculée*. Le gouvernement ne demande pas mieux que de voir son autorité éclairée par la discussion, mais *il ne permettra jamais que la société soit troublée par des passions coupables ou par des excitations hostiles.* »

Il est impossible de parler avec plus de sagesse et de modération.

Je sais bien qu'on dira que ce n'est pas la justice mais l'administration qui décide *si l'opposition est systématique et la malveillance calculée*. On ajoutera même (de quoi la malice humaine n'est-elle pas capable?) que l'administration, juge et partie dans sa propre cause, trouvera que *la passion* est d'autant plus *hostile*, qu'elle reproche à un ministre des fautes plus évidentes. Mais c'est là une pauvre réponse. C'est une vieille maxime de la loi anglaise que *plus le fait est vrai, plus le libelle est coupable*. Cette maxime, que les Anglais ont eu le tort de chasser de leur jurisprudence, nous l'avons recueillie dans notre code administratif, et nous avons raison, car il n'y a rien de plus commode pour faire taire ces critiques indiscrets, qui n'ont reçu mission de personne, et qui se mêlent des affaires publiques, comme s'il n'était pas évident que les affaires du pays ne regardent que l'administration.

Entrons maintenant dans un journal, et voyons fonctionner cet admirable système de *surveillance exceptionnelle*. Nous trouverons à tous les degrés une responsabilité d'autant plus efficace qu'elle est inconnue et illimitée. Avant d'écrire un mot, il faut que chacun se tâte et se demande s'il ne commet pas un délit contre une loi qui n'existe pas.

Quand le rédacteur d'un article s'est censuré lui-même afin d'éviter quelque écueil invisible, le rédacteur en chef porte un œil de lynx sur ces lignes perfides qui, sans le vouloir, peuvent blesser quelqu'un ou quelque chose. Souvent même un troisième censeur, le propriétaire du journal, reçoit cette prose déjà deux fois pesée, comptée et mesurée, puis, enfin, le journal paraît; feuille fragile et qui ne peut jamais compter sur le lendemain.

Vient alors le tour de l'administration, et j'entends par l'administration toutes les autorités, ministres, préfets et le reste. Si le critique a effleuré par hasard un des mille représentants du Dieu-État, *un communiqué* vient redresser les fautes légères ou les erreurs involontaires du journal. Dans le *communiqué*, l'administration est une bonne personne qui se fait toute à tous. Elle discute volontiers, cause longuement et enrichit de sa prose l'en-tête du journal. Quelquefois même, elle supporte la contradiction et se contente de répondre avec la supériorité d'un pouvoir qui n'a jamais tort. Jusque-là nul danger, mais quand on a navigué

longtemps, on craint toujours que le vent ne se lève. Qui sait s'il ne sautera pas brusquement, et si l'orage n'est pas voisin ?

Quelquefois l'administration, plus paternelle encore, prévoit la discussion avant même qu'elle ait commencé. Ces jours-là, elle envoie un monsieur vêtu de noir qui vient, comme un pilote habile, prévenir qu'il y a des écueils contre lesquels les petites barques se briseraient aisément. On se le tient pour dit, on cargue les voiles, et on reste en panne en attendant de meilleurs jours.

Souvent aussi, à l'improviste tombe l'avertissement. Qu'est-ce que l'avertissement? Ce n'est pas une peine. C'est, le mot le dit, un conseil de prudence et de sagesse. On remue légèrement sur la tête du journaliste cette épée de Damoclès qui ne tient qu'à un fil. C'est le *memento quia pulvis es*, que tout bon chrétien doit se répéter soir et matin. Après le premier avertissement, un journaliste fait son examen de conscience, et met ses affaires en ordre; au second, il est mort, s'il ne plaît à l'autorité, dans sa générosité, de prolonger la vie du coupable, en lui faisant sentir doucement qu'on compte sur son repentir.

Enfin, si le pécheur est endurci, et si cependant une administration paternelle ne désespère pas de sa conversion, reste la suspension qui, en arrachant le journaliste aux séductions qui l'enivrent, lui fait des vacances de quelques mois, et lui permet d'aller aux champs pour y réfléchir sur la vanité des choses humaines.

Tel est l'ensemble de dispositions graduées qui protége le journal contre les entraînements de la passion, et défend le journaliste contre ses propres égarements.

Et la justice ? dira-t-on. La justice faite pour tous les citoyens, la justice gardienne de notre personne, de notre propriété, de notre travail, de nos droits, de notre honneur, n'est-elle donc plus faite pour les Français, dès qu'ils sont journalistes ?

Cette objection, qu'on rencontre quelquefois, vient d'un très-mauvais esprit. Il y a une justice et même une justice sévère pour les journalistes et pour les journaux. Sans parler du secret des procédures (car une procédure dont les journaux ne peuvent point parler n'est publique qu'en théorie), les tribunaux correctionnels, remplaçant le jury, ont aussi droit de suspendre et de supprimer les journaux, pour délits et contraventions. Mais cela n'empêche pas le règne de l'administration. *Quod abundat non vitiat.* Justice et administration sont deux puissances concurrentes, qui toutes deux ont droit de vie et de mort sur la presse périodique. Ce qui échappe à l'une n'échappe point à l'autre. Les mailles de ce double filet sont assez étroites pour que nul coupable, si mince qu'il soit, ne puisse éviter la sévérité des lois ou celle des hommes : c'est

ainsi qu'en se mettant au-dessus des traditions et des préjugés d'un faux libéralisme, on a fait une législation à la fois préventive et répressive, et ce qui est plus nouveau, tout à la fois administrative et judiciaire, grande découverte qui avait échappé à l'esprit borné de ceux qui rédigèrent les principes de 1789.

Je n'ai parlé ni du cautionnement ni du timbre. Quel besoin est-il de faire apprécier l'utilité de ces institutions consacrées par le temps? Parler à ses concitoyens, défendre leur droit sans leur en demander l'aveu, s'inquiéter de la politique française au dedans et au dehors, s'opposer à une expédition ruineuse, combattre un impôt destructeur, réclamer la liberté du travail, dévoiler les monopoles, c'est là évidemment une industrie suspecte, qu'il faut décourager par tous les moyens légaux. En pareil cas, quoi de mieux calculé qu'un impôt qui force un journal à mettre dehors un capital énorme avant d'en arriver à faire ses frais?

La sagesse de ces dispositions est si évidente qu'on les a appliquées aux individus qui, sous prétexte qu'ils ne sont pas des *forces collectives*, se permettent d'invoquer les principes de 1789, quand ils veulent parler à leurs concitoyens ou de politique ou d'économie politique. Le même décret organique de 1852 soumet au timbre les brochures politiques ou économiques de moins de dix feuilles d'impression. C'est un souvenir de la Restauration que l'on a ranimé, pour prouver une fois de plus que les bonnes traditions ne se perdent jamais en France, et que, si l'administration a beaucoup appris, elle n'a rien oublié.

Ainsi donc, si, poussé par une démangeaison vaniteuse, vous voulez faire appel à vos concitoyens, si vous voulez leur dénoncer un abus, quand il serait si facile et si sage d'en profiter, commencez par payer au fisc une somme assez ronde, et ensuite, avec ce plomb attaché à vos ailes, volez si vous pouvez. Si vous n'êtes pas assez riche pour avancer un petit capital, trop lourd pour vos finances, faites un gros livre qui ne vous coûtera pas moins cher et que personne ne lira. En ce point, vous avez parfaite liberté, à la seule condition de trouver un imprimeur qui ne s'effraye pas de vos hardiesses et qui consente à risquer son brevet, c'est-à-dire sa fortune et son pain, pour mettre au jour les chimères d'un vivant inconnu.

Tel est en raccourci le tableau de la presse politique en France. Dira-t-on que ce n'est pas la liberté? A cela je répondrai par les paroles d'un savant légiste, digne héritier de ces conseillers habiles et de ces praticiens zélés qui, de Philippe le Bel à Louis XVI, ont toujours défendu le principe d'autorité, véritables orateurs de la France administrative et centralisée : « N'est-ce pas un pays déjà libre que celui où l'on peut faire des livres sur tous les

sujets de religion et de philosophie, de politique et de morale *sans compter avec une censure?* N'est-ce pas un pays libre que celui *où les journaux ont le droit de parler quand ils devraient se taire, et de se taire quand ils devraient parler?* » Il y a là en effet une liberté qui touche à la licence et qu'on pourrait peut-être refréner.

Si j'ai bien exposé la carte du labyrinthe où la presse est enfermée, avec chance d'y rencontrer à chaque pas le minotaure, je crois que le lecteur n'admirera pas moins la souplesse du journaliste que l'habileté de l'administration. Le gibier est digne du chasseur, le chasseur est digne du gibier. Lancer chaque matin son numéro sans heurter l'administration ou la loi, et sans verser du même coup, c'est un tour de force plus hardi et plus difficile que de danser les yeux bandés, au milieu d'une douzaine d'œufs, sans les casser. Pour venir galamment à bout d'une pareille besogne, il faut les ressources inépuisables, la gaieté à outrance et la vivacité de l'esprit français.

Tel est le système admirable du décret de 1852, et cependant, qui le croirait, on songe à y renoncer. Cette prodigieuse machine va, dit-on, aller rejoindre au grenier constitutionnel les vieux engins de l'Empire et de la Restauration. On va revenir à la loi de 1822, quelques-uns disent même à la loi de 1819; on supprimera l'autorisation, on diminuera le timbre. On invite le pays à parler, et pourquoi? Y a-t-il donc des gens qui ne s'accommodent pas de la quiétude où nous vivons? J'ai consulté mon vieil ami, l'éternel mécontent, et voici sa réponse. Je n'ai pas besoin de dire que je n'en prends pas la responsabilité.

« Le décret de 1852, m'écrit-il, a échoué; il est grand temps de s'en apercevoir. On a énervé l'opinion sans profit pour personne. Je vois bien que lorsque le Gouvernement a pris son parti sur une question grave, le silence se fait dans la presse comme par enchantement. Mais je ne vois pas que l'opinion soit aussi docile que la presse; et pour n'être pas public, le mécontentement pourrait bien n'en être que plus dangereux. Il est toujours hasardeux pour un gouvernement de marcher à l'aventure, sans savoir sur quoi il s'appuie. Je vois aussi que beaucoup de gens, dégoûtés par la fadeur des journaux, n'ont que du dédain pour la politique; mais qui profite de ce mépris? Est-ce le pays? Est-il vrai que le patriotisme n'ait jamais été plus chatouilleux et plus ardent? Est-ce le moral qui bénéficie de cette indifférence? Est-ce l'industrie? Est-ce la littérature? Est-il vrai que la jeune France ne se soit jamais moins occupée de chevaux, de jeux ou de filles? Est-il vrai que jamais les affaires n'ont été plus sûres et la spéculation plus honnête? Est-il vrai que jamais on n'ait cultivé les arts et les lettres avec plus de noblesse et de grandeur? J'ai des doutes sur

ce point, car j'ai peine à comprendre que ce qui fait la faiblesse d'une nation fasse la force d'un gouvernement.

« Il fut un temps où la croyance de tout bon Français se résumait en six mots : *une foi, une loi, un roi.* Dans ce bon temps, qui n'a guère duré moins de trois siècles, les grands politiques égorgeaient, chassaient, dépouillaient, bâillonnaient quiconque ne pensait pas comme eux en religion. Les catholiques tuaient et proscrivaient les protestants en France, mais les Anglais ne restaient pas en arrière, et expédiaient admirablement les catholiques d'Irlande et d'Angleterre. C'était une boucherie qui faisait la joie des hommes d'État. On ne pouvait payer trop cher l'unité d'opinions.

« Des rêveurs qu'on pendit, des fous qu'on chassa, des quakers à qui on coupa les oreilles, osèrent prétendre que si on laissait toutes les opinions libres on établirait la paix universelle. Les Hollandais les premiers, les Américains après eux, enfin les Anglais et même les Français adoptèrent, de guerre lasse, les idées de ces insensés. Aujourd'hui que chacun peut attaquer Dieu et renier Jésus-Christ sans avoir rien à craindre de l'administration ni de la justice, il y a plus de religion, plus d'esprit chrétien, plus de fraternité que dans les grands siècles passés. La paix nous est venue avec la liberté; le jour où tout le monde a pu être hérétique impunément, l'hérésie n'a plus troublé le repos de personne. C'est un démenti donné à la sagesse de nos pères, et rien n'est brutal comme un fait.

« Aujourd'hui, des gens qui ont le courage de regarder les choses en face, et d'avoir raison jusqu'au bout, en sont venus à comprendre et à dire qu'il n'y a pas plus d'hérésie en politique qu'en religion; que la liberté d'opinion est un droit pour le citoyen et n'est un danger pour personne; qu'on peut punir l'injure, mais que le plus sage est de la mépriser, et qu'en somme la complète liberté de la presse ôte aux journaux leur aiguillon et en fait non plus les maîtres, mais les serviteurs de l'opinion.

« Supprimez l'autorisation, le cautionnement et le timbre, laissez parler non-seulement chaque parti et chaque Église, mais chaque petite secte et chaque individu; laissez l'ouvrier, le laboureur, l'industriel défendre ses idées, la voix de la presse sera alors non plus la voix des partis conjurés, mais la voix même du pays. Elle ne sera plus un danger, elle sera le conseil le plus sûr et le phare le plus lumineux. »

A toutes ces belles raisons j'aurais cent réponses à faire, plus spécieuses les unes que les autres, mais à quoi bon les dire. Nous aurons bientôt des orateurs qui les feront valoir mieux que moi, et nous recommencerons à faire un habit à la lune. Après tant d'essais déjà si heureux, qui peut douter du succès?

LES JOURNAUX POLITIQUES QUOTIDIENS DE PARIS

PAR

Émile de GIRARDIN

Les journaux politiques quotidiens de Paris sont au nombre de dix-sept, savoir :

Six journaux paraissant le matin,

Onze journaux paraissant le soir.

Chronologiquement, ils se classent ainsi :

		Année de leur fondation
S.	*Gazette de France*	1631
M.	*Journal des Débats*	1789
M.	*Moniteur universel*	1789
M.	*Constitutionnel*	1815
S.	*Presse*	1836
M.	*Siècle*	1836
S.	*Patrie*	1841
M.	*Union*	1847
S.	*Pays*	1848
S.	*Opinion nationale*	1859
M.	*Monde*	1860
S.	*Temps*	1861
S.	*France*	1861
S.	*Avenir national*	1863
S.	*Époque*	1864
S.	*Liberté*	1865
S.	*Étendard*	1866

Sur les dix-sept journaux dont la nomenclature précède, les neuf premiers existent en vertu du régime antérieur au décret organique du 17 février 1852, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas eu besoin, pour paraître, d'obtenir une autorisation préalable. Les huit autres ont été autorisés, en y comprenant le *Monde*, titre sous lequel l'*Univers*, supprimé le 29 janvier 1860, a été autorisé à ressusciter le troisième jour.

Un projet de loi présenté au Corps législatif le 13 mars 1867 propose de renoncer au régime des autorisations préalables et de

revenir au régime des simples déclarations. Si ce projet de loi est voté dans la session actuelle par le Corps législatif et par le Sénat, le système des autorisations aura vécu ce que vivent les générations : quinze années.

Quels fruits ce système aura-t-il portés? Quels résultats aura-t-il eus? Est-il vrai, ainsi qu'on l'a prétendu et que je l'entends souvent répéter, est-il vrai qu'il ait eu pour effet d'abaisser le niveau du talent dans le journalisme quotidien de Paris?

M'élevant au-dessus de l'esprit de parti et de l'esprit de rivalité, m'élevant à la hauteur de l'impartialité, je réponds négativement.

I

Est-ce que la *Gazette de France*, fondée par le médecin du roi Louis XIII, Théophraste Renaudot, ayant pour rédacteur en chef M. Gustave Janicot, a moins d'indépendance et d'esprit qu'au temps où elle était dirigée par M. de Lourdoueix, lequel avait succédé à M. de Genoude?

II

Est-ce que la rédaction politique et littéraire du *Journal des Débats*, fondé par MM. Bertin frères, ne continue pas de se distinguer par toutes les qualités de style qui ont placé et soutenu cette feuille au premier rang, non-seulement des journaux parisiens, mais même des journaux européens? Si l'on en excepte M. de Chateaubriand, ses anciens rédacteurs avaient-ils plus de talent, plus de savoir, plus de verve, que ses rédacteurs actuels : MM. Alloury, Baudrillart, Bersot, Chasles, Caraguel, Michel Chevalier, Cuvillier-Fleury, Deschanel, Franck, Saint-Marc Girardin, Jules Janin, Laboulaye, John Lemoinne, Prévost-Paradol, L. Ratisbonne, Renan et Taine?

III

Que dirai-je du *Moniteur universel*, fondé par M. Panckouke? La seule chose que j'en dirai, c'est qu'en changeant de format depuis 1852, il a perdu sa valeur de répertoire historique, sans acquérir l'importance d'un journal vivant de sa vie propre, ayant son individualité. Il s'est banni des bibliothèques, où il occupait la première place parmi les in-folio. Le *Moniteur universel* est une propriété particulière, quoiqu'il soit un journal d'État. C'est une situation précaire.

IV

Fondé par M. Jay, le *Constitutionnel* avait, en 1851, pour directeur M. le docteur Véron; il a aujourd'hui pour rédacteur en chef M. Paulin Limayrac. Si ce journal n'est pas supérieur en 1867 à ce qu'il était en 1851, on ne saurait dire justement qu'il y soit inférieur. Il a fait, cette année, littérairement, une perte irréparable, celle de M. Sainte-Beuve, dont les articles du lundi seront un monument de cette époque; heureusement, le *Constitutionnel* a conservé M. Nestor Roqueplan; ses feuilletons dramatiques, étincelants d'esprit et de verve, sont, pour la plupart, des modèles de comptes rendus des représentations théâtrales.

V

Fondée par moi en 1836, et dirigée par moi jusqu'en 1856, la *Presse* a eu successivement pour rédacteurs en chef M. Nefftzer, qui depuis a fondé le *Temps;* M. Guéroult, qui depuis a fondé l'*Opinion nationale*, et M. Peyrat, qui depuis a fondé l'*Avenir national*. Elle a maintenant pour rédacteur en chef M. Cucheval-Clarigny, ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel*, assisté de M. de la Ponterie, ancien rédacteur de la *France*, journal dont la *Presse*, sous le double rapport politique et religieux, s'est si étroitement rapprochée, qu'il serait difficile de signaler une nuance par laquelle diffèrent ces deux feuilles. Le feuilleton dramatique et artistique de la *Presse* est resté, heureusement pour elle, aux mains de M. Paul de Saint-Victor, qu'aucun écrivain, pour la critique de théâtre et d'art, ne surpasse en éclat, pas même M. Théophile Gautier, son devancier, enlevé en 1852 à la *Presse* par le *Moniteur*, qui l'a préempté.

VI

Le jour même où paraissait la *Presse*, naissait le *Siècle*, fondé par M. Dutacq, et ayant successivement pour rédacteurs en chef ou pour directeurs MM. Guillemot, Chambolle, Perrée et Havin. Qui comparerait le *Siècle* à ce qu'il était en juillet 1836 et en décembre 1851 n'y trouverait pas la plus légère différence. Sa rédaction n'a jamais varié; le niveau en a été constamment le même. Il est très-judicieusement fait pour ses abonnés, lesquels lui en tiennent compte; car c'est le journal politique quotidien

de Paris qui en a le plus grand nombre; il en a quarante-cinq mille. Les opinions qu'il soutient sont celles que le *Constitutionnel* représentait sous la Restauration de 1815 et sous la Monarchie de 1830.

VII

Des mains de M. Delamarre, successeur de M. Pagès (de l'Ariége), la *Patrie* vient de passer dans celles de M. Lebey; mais en changeant de direction, le journal n'a pas changé d'opinion; il est resté l'un des journaux confidentiels de la pensée gouvernementale. C'est une confiance qu'il partage avec le *Constitutionnel*, le *Pays* et l'*Étendard*, sans qu'il soit possible de se rendre exactement compte pourquoi le gouvernement ne se borne pas à charger de ses indiscrétions calculées deux journaux : l'un paraissant le matin, l'autre paraissant le soir. Aussi qu'arrive-t-il? C'est que le plus souvent ses communications manquent leur effet en se contredisant.

VIII

Ayant pour rédacteurs principaux MM. Laurentie et de Riancey, l'*Union*, qui n'a pas besoin de déployer son drapeau pour qu'on en sache la couleur, est la fusion en un seul journal de trois journaux, qui se nommaient, en 1847, la *Quotidienne*, la *France* et l'*Écho français*. Ce qu'elle veut mentalement, tous ses lecteurs le savent exactement; aussi serait-il superflu qu'elle se jetât dans aucune témérité et s'exposât à aucun péril. L'*Union* est le journal du matin de l'opinion dont la *Gazette de France* est le journal du soir.

IX

Après avoir eu successivement pour rédacteurs en chef M. de Lamartine et M. le vicomte de la Guéronnière, le *Pays* a maintenant pour rédacteur en chef M. Granier de Cassagnac, dont tous les efforts, si violents qu'ils aient été, sont demeurés impuissants à vaincre la résistance opiniâtre que le public persiste à lui opposer. Cependant, ce n'est pas le talent qui manque aux rédacteurs de ce journal; que leur manque-t-il donc?

X

Fondée en 1859, à l'époque de la guerre d'Italie, par M. Guéroult, ayant cessé d'être le rédacteur en chef de la *Presse*, laquelle venait de changer de propriétaire, l'*Opinion nationale* est le journal politique quotidien qui s'est voué, en France, avec le plus d'ardeur, au triomphe de l'unité italienne et à la résurrection de la nationalité polonaise. C'est à cette ardeur qu'il a dû son succès. Ce qui prouve que le mot « nationalités » avait en France un sympathique retentissement; il commence à s'affaiblir, mais il vibre encore dans beaucoup de cœurs. M. Fr. Sarcey, qui est chargé, à l'*Opinion nationale*, du feuilleton dramatique, n'a ni le charme de bonhomie de M. Jules Janin, ni l'éclat de style de MM. Théophile Gautier et Paul de Saint-Victor, ni l'esprit d'observation de M. Nestor Roqueplan, mais il a ce que n'a peut-être, à ce degré, aucun autre critique, il a le goût, l'amour, la passion du théâtre.

XI

Avant tout, le *Monde* est ce qu'il doit être, il est un journal religieux; il est un journal catholique devant lequel la foi passe avant la loi, et la papauté avant la patrie. De 1843 à 1860, le *Monde*, s'appelant alors l'*Univers*, avait eu pour rédacteur en chef M. Louis Veuillot, assisté par M. Eugène Veuillot, son frère; mais depuis 1860, il a pour principal rédacteur M. Coquille, un écrivain exempt de passion, mais d'un très-solide talent. Le *Monde* est un journal qu'il faut lire si l'on est en communion d'idées religieuses avec lui, et qu'il faut lire également si les opinions qu'on a sont différentes, parce qu'il provoque à l'étude et porte à la méditation.

XII

Le *Temps*, qui avait cessé de vivre depuis plusieurs années, date sa résurrection du mois d'avril 1861; il la doit à M. Nefftzer, ancien rédacteur en chef de la *Presse*. La rédaction en est complète et variée; elle peut marcher de pair avec celle du *Journal des Débats*. Le moins important de ses nombreux rédacteurs n'est pas son correspondant de Londres, M. Louis Blanc, dont les lettres se font remarquer de plus en plus chaque année par la

justesse de ses appréciations, toujours modérées dans les termes et souvent très-profondes. M. Nefftzer, qui possède à fond l'art du journaliste, lequel consiste, dans les pays et dans les temps où la liberté de la presse n'existe pas en droit, à savoir insinuer ce qu'il est interdit et ce qu'il serait dangereux d'articuler, M. Nefftzer a pour auxiliaire M. Scherer, qui est le Laboulaye du *Temps*, comme M. Laboulaye est le Scherer du *Journal des Débats*. Le rédacteur du feuilleton dramatique est M. Louis Ulbach, dont les comptes rendus méritent généralement l'autorité qu'ils ont acquise.

XIII

Le journal *la France* est né au monde politique dans la même année que le *Temps*, c'est-à-dire en 1861, ayant pour fondateur principal et pour directeur anonyme, mais transparent, un écrivain auquel aucun autre dans le journalisme parisien ne saurait être comparé pour la souplesse unie à l'élévation du talent. M. le vicomte de La Guéronnière est à M. de Lamartine ce qu'était M. de Salvandy à M. de Chateaubriand, qu'il égalait souvent. Étant admis qu'un gouvernement ait deux journaux, un journal officiel du matin et un journal officiel du soir, M. de La Guéronnière, toujours digne, jamais blessant, alliant, dans une juste proportion, le langage de la fermeté à l'esprit de conciliation, serait le type du rédacteur en chef auquel devrait être confiée la direction et la rédaction de ces deux feuilles, avec droit d'assister et avec voix consultative aux délibérations du Conseil des ministres, double faveur que Casimir Perrier, président du Conseil, n'avait pas à accorder à M. Lingay rédacteur des déclarations du *Moniteur*. La partie littéraire de la *France* est à la hauteur de la partie politique; entre l'une et l'autre, entre M. Caro et M. de La Guéronnière, il y a parfaite homogénéité. M. Caro, qui signe ses articles, complète M. de La Guéronnière, qui ne signe jamais les siens; mais on les reconnaît toujours, quoiqu'il ait pour auxiliaires deux écrivains de talent : MM. Cohen et Garcin. Le feuilleton dramatique de la *France* a pour rédacteur très-impartial et très-compétent M. Paul Foucher, dont la correspondance journalière est appréciée par tous les lecteurs de l'*Indépendance belge*; ils savent par quelles difficiles épreuves elle a dû passer depuis quinze ans, épreuves dont elle est toujours honorablement sortie sans y rien laisser ni de sa modération ni de sa dignité.

XIV

C'est de 1863 que date l'autorisation accordée à M. Peyrat de fonder l'*Avenir national*. Ce journal est à la République de 1792 et de 1848 ce que la *Gazette de France* et l'*Union* sont à la Monarchie de 1788 et de 1829. Malgré le titre qu'il porte, ce que ce journal sait le moins c'est l'avenir, ce qu'il sait le mieux c'est le passé. De tous les journalistes français, M. Peyrat est incontestablement celui qui a le plus profondément étudié l'histoire de la Révolution française et de tout le dix-huitième siècle. C'est un historien égaré dans le journalisme. Ce qui caractérise le style de M. Peyrat, c'est l'absence absolue de tout mot parasite. Sous ce rapport, sa sobriété n'a en politique d'égale que celle de M. Mérimée en littérature. Sans abdiquer son titre de rédacteur en chef, il semble, depuis l'an dernier, que M. Peyrat tende à s'effacer de plus en plus derrière M. Taxile Delord. L'un est à l'autre ce que l'abondance est à la disette. Il se peut que de la disette les lecteurs de l'*Avenir national* se plaignent, mais ils ne doivent pas se plaindre de l'abondance. M. Taxile Delord ne se laisse prendre au dépourvu par aucune question, et ne tombe dans aucune prolixité. C'est M. Étienne Arago qui rend compte des œuvres dramatiques. Il suffit de le nommer.

XV

Fondée en 1864 par M. Ernest Feydeau, l'*Époque*, n'ayant pas eu de raison de naître, lutte péniblement contre la difficulté d'exister. Ne représentant ni une opinion, ni un homme, ni une idée, cette difficulté de vivre, l'*Époque* parviendra-t-elle à la vaincre?

XVI

La *Liberté*, comptant neuf mois d'existence, allait expirer, lorsque, des mains de son fondateur, M. Charles Müller, elle a passé dans les miennes. A la différence du *Temps*, qui a plus de mérite que de succès, la *Liberté* a plus de succès que de mérite; le chiffre de son tirage dépasse 30,000 exemplaires; mais elle ne s'abuse pas sur ce qui lui manque; elle saura l'acquérir rapidement, je l'espère, avec l'ardent et dévoué concours que me prête M. Clément Duvernois, dont le talent et le renom grandissent à chaque épreuve nouvelle.

XVII

L'*Étendard*, fondé par M. Vitu, est le dernier journal qui ait paru sous le régime de l'autorisation. Ce que j'ai dit de l'*Époque* s'applique également à l'*Étendard*, avec cette différence, toutefois, qu'il y a dans M. Vitu un journaliste qui a le don d'exposer avec clarté les questions qu'il traite, particulièrement celles qui se rattachent aux travaux publics et aux finances.

Tel est l'état sommaire de la presse politique quotidienne à Paris au moment où vient de s'ouvrir l'Exposition universelle des produits du genre humain : arts, sciences et industrie.

Quoique la liberté vivifiante manque au journalisme français, comparé au journalisme américain et au journalisme britannique, ce serait une injustice de prétendre qu'il est au-dessous d'eux. Sous le rapport de la multiplicité des informations et de la variété des renseignements, le journalisme français, il faut le reconnaître, est inférieur au journalisme anglais et au journalisme américain, mais il leur est incontestablement supérieur sous le rapport de l'élaboration des idées et de l'étude des questions. Le niveau de la discussion est plus élevé dans les journaux français qu'il ne l'est dans les journaux étrangers en quelque lieu qu'ils se publient.

A quelle hauteur il ne tarderait pas à prendre son essor s'il était libre !

Ce qui arrête son essor, c'est moins encore la rigueur extrême des lois répressives que la pesanteur écrasante des lois restrictives. Les lois pénales ne sont qu'un péril à affronter, péril qui souvent enhardit l'esprit; mais que faire contre des lois fiscales qui vous contraignent de tourner à perpétuité dans le même cercle étroit de lecteurs exclusifs, et vous empêchent de pénétrer les immenses couches de lecteurs nouveaux, avides de savoir, qui ne peuvent pas prélever sur leur budget cinquante-quatre francs par an pour s'abonner à un journal? Alors qu'arrive-t-il? On va lire le journal au café, on va le lire au cabaret, au lieu de rester à le lire dans sa famille, entouré de sa femme et de ses enfants.

C'est ainsi qu'une législation fiscale, opérant à contre-sens, fait d'un élément moralisateur de la société en Angleterre et aux États-Unis un élément désorganisateur de la société en France. Quand donc les Français comprendront-ils qu'en matière de presse la seule loi qu'il y aurait à faire serait la loi qui abrogerait toutes les mesures répressives et préventives, mais en commençant par les mesures restrictives? ce sont les plus funestes. Le jour où la presse politique française n'aura plus à traîner les deux boulets du

timbre et du cautionnement; le jour où elle n'aura plus à payer que le droit de poste auquel les journaux sont soumis en Belgique et en Suisse, ce jour-là elle régnera en Europe par les idées qu'elle y sèmera. Comment la France ayant entre les mains ce moyen d'influence, cet instrument de conquête, ne s'en sert-elle pas? C'est ce que ne manqueront certainement pas de se demander tous les Américains et tous les Anglais attirés à Paris par l'Exposition universelle des produits de l'industrie et des beaux-arts.

LES JOURNAUX ÉTRANGERS A PARIS

PAR

L. BERARDI

Voici un chapitre qui, à coup sûr, n'eût pas trouvé place, il y a vingt-cinq ans, dans un livre tel que celui auquel nous avons l'honneur de collaborer en ce moment. Qui eût songé à introduire dans un tableau de Paris, si complet qu'on eût voulu le faire, quelques pages consacrées aux journaux étrangers? — Les journaux étrangers! qui les connaissait? quelle importance avaient-ils dans la société parisienne? Si l'on en excepte quelques-uns — *rari nantes* — tels que le *Times* ou le *Morning Advertiser* pour l'Angleterre, la classique *Gazette d'Augsbourg* pour l'Allemagne, combien y en avait-il dont le public français connût seulement le titre? Il s'est donc opéré, sous ce rapport, une transformation dans l'esprit public en France et principalement à Paris. Mais cette transformation ne résulte pas de la cause à laquelle on l'attribue généralement.

On est fort disposé à croire — et les journaux français ont propagé eux-mêmes cette opinion — que le régime auquel la presse est soumise en France, depuis 1852, a puissamment contribué au développement des journaux étrangers dans ce pays. Erreur complète. Nous étonnerions bien nos lecteurs si nous leur disions combien est restreint, en France, au moment actuel, le nombre des abonnés à ces feuilles périodiques. Il en est, et des plus connues, et de celles qui font le plus de bruit, qui n'en comptent pas deux cents. Quelques-unes, il est vrai, telles que *l'Indépendance belge*, d'abord — on nous pardonnera de donner ainsi le pas au journal que nous avons l'honneur de diriger, mais un fait est un

fait, et nous ne pouvons que le constater — puis, assez loin pourtant de celle-ci, le *Times*, ont une circulation considérable ; mais ce développement exceptionnel remonte à une époque antérieure à la législation française de 1852. Ce fut en 1847 que *l'Indépendance* commença à se répandre dans le public français. Ce mouvement se développa pendant les années 1848 et 1849, alors que la presse jouissait en France d'une liberté complète, et dès 1850 la feuille belge avait conquis, au double point de vue de son importance et du nombre de ses lecteurs, le rang qu'elle a conservé depuis, au milieu de bien des péripéties et des difficultés. Le régime qui pèse sur la presse française ne fut donc pour rien dans son succès. Ce qui est vrai pour *l'Indépendance* ne l'est pas moins pour les autres journaux étrangers. Il en est, la *Gazette de Cologne*, par exemple, et le *Times* lui-même qui, sous ce régime, ont vu décroître d'une manière sensible le nombre de leurs abonnés.

Et comment, en effet, eût-il pu aider à leur développement? Est-il donc plus doux pour eux que pour les journaux français? Ces derniers ont parfois crié au privilége ; il en est qui ont protesté contre ce qu'ils appelaient la liberté laissée à la presse étrangères. Triste privilége ! triste liberté ! Ceux qui réclament contre ces « franchises » ne se rendent pas bien compte sans doute de la situation faite en France aux journaux étrangers. Exposons-la en peu de mots.

C'est, d'abord, la censure préventive, mais la censure dans ce qu'elle a de plus arbitraire, la censure sans contrôle, sans responsabilité, sans explication. A son arrivée à Paris, chaque journal est soumis à un examen scrupuleux, qui commence par l'employé du ministère de l'intérieur chargé de cette besogne et finit par le ministre lui-même, en passant par le chef du bureau de la presse et par le directeur général, quand il y avait une direction générale de la presse, par le secrétaire général du ministère depuis que cette direction a été supprimée. Cet examen porte sur chaque article, chaque correspondance, chaque phrase, chaque mot, si bien qu'il suffit qu'une expression paraisse malsonnante à l'un des quatre degrés de censure par lesquels passe le numéro, pour que la distribution en soit interdite... Que disons-nous? il n'est pas besoin même d'une interdiction : il suffit d'une abstention. Tous les journaux étrangers, sont, en effet, retenus chaque jour à l'administration des postes, jusqu'à ce que l'autorisation vienne du ministère, pour chacun d'eux, d'être délivré à ses abonnés. Cette autorisation arrive à telle heure pour celui-ci, à telle heure pour celui-là. Quand elle ne vient pas, l'administration des postes s'abstient de faire distribuer, et tout est dit. On comprend toute la différence qu'il y a entre cette absence d'autorisation et l'avertissement

donné aux journaux français. Ce dernier est motivé, il indique l'article qui le provoque, il spécifie le délit découvert par le ministre dans cet article, et le public, qui a lu le numéro incriminé, peut apprécier le plus ou moins de justice de l'avertissement. Il y a là une garantie, car il y a une responsabilité morale. L'opinion publique réagirait contre le ministre qui, abusant de ce mode de répression, distribuerait des avertissements sans cause, sans raison, sans prétexte. Pour le journal étranger, au contraire, pas la moindre garantie. Le refus de distribution, c'est la mort sans phrases, ce sont les oubliettes. Il ignore lui-même le motif de l'interdiction; comment le public le soupçonnerait-il? Il peut croire, il croit souvent, ce pauvre public, à quelque article violent, à quelque attaque contre les institutions de la France. Qu'il serait stupéfait s'il savait à quelle cause il doit, le plus souvent, de ne pas recevoir son journal étranger! Parfois un mot qui pourrait déplaire à tel ou tel haut personnage, sénateur, député ou autre, et provoquer de sa part quelque réclamation; — la distribution du journal dépendant chaque jour du bon plaisir du ministre, il est naturel que tout gros bonnet politique qui y trouve quelque chose touchant à son intérêt, son ambition ou son amour-propre, vienne se plaindre au ministre de la distribution; il est plus naturel encore que le ministre, désireux de ne pas s'exposer à ces récriminations et à ces plaintes, et n'ayant qu'un mot à dire ou plutôt à ne pas dire pour se les épargner, s'abstienne d'envoyer l'ordre de distribution, si on lui signale la moindre phrase de nature à porter ombrage à quelque grande influence. — Un autre jour, c'est une nouvelle qu'on tient à ne laisser connaître que vingt-quatre heures plus tard; inoffensive demain, elle serait coupable aujourd'hui; le journal qui l'apporte ne doit donc point circuler. Tout cela ne pourrait motiver aucune répression, aucun avertissement, aucune rigueur contre un journal français, mais cela suffit pour faire frapper d'interdiction, ce jour-là, une feuille étrangère. Oh! oui, ce serait une bien curieuse histoire à écrire que celle des saisies des journaux étrangers à Paris. On verrait combien peu de place y tiennent les attaques violentes. Et la raison en est bien simple : les journaux qui se livrent à ces attaques, ceux qui sont notoirement hostiles aux institutions de la France, sont frappés d'une interdiction absolue; on ne les distribue jamais. Les feuilles qui tiennent à ce que l'entrée du territoire ne leur soit pas fermée s'abstiennent donc généralement de critiques sévères, et les jours sont rares, cependant, où il n'y en a pas quelqu'une livrée au pilon!

Ces saisies, toutefois, il faut le reconnaître, pour les journaux autorisés d'ordinaire à circuler dans l'empire, sont l'exception et

même — sauf pendant certaines périodes — l'exception assez rare. Mais cette sujétion à la censure préventive a un inconvénient grave, quotidien et qui frappe les numéros innocents aussi bien que ceux qui sont réputés coupables : c'est leur distribution tardive. Ainsi telle feuille étrangère des plus répandues, apportée à Paris par les trains arrivant à cinq heures du matin, n'est jamais distribuée avant deux heures de l'après-midi; il est vrai qu'elle l'est souvent plus tard. Il faut donc au moins neuf heures à la censure pour s'exercer, ou, mieux, pour reconnaître l'innocence, l'innocuité du numéro qui lui est soumis! Dans le même but, elle retient à Paris pendant douze et quinze heures, avant de les réexpédier, les journaux destinés aux départements. Il fut même un temps, — et ce temps a duré de longues années — où ce fait bizarre se passait : les numéros adressés aux habitants des départements limitrophes étaient transportés d'abord à Paris, pour y attendre la décision de la censure; puis, reportés au lieu de leur destination, qu'ils avaient traversé une première fois; ainsi un journal de Bruxelles adressé à un abonné de Valenciennes devait faire le voyage de Paris avant d'arriver au destinataire, qui le recevait douze heures après la distribution aux Parisiens. Nous laissons à penser quelles entraves un pareil système apporte à la diffusion d'une publication périodique, dans ce siècle où la vapeur et l'électricité semblent avoir supprimé le temps et la distance, où tout succès dépend de cette condition : savoir vite, faire vite.

Mais, enfin, le journal étranger a subi victorieusement ce quadruple examen auquel il est soumis au ministère de l'intérieur, à Paris.

Employé, chef de bureau, directeur général, ministre l'ont reconnu incapable de porter la moindre atteinte à l'ordre public. L'épreuve est-elle terminée et va-t-il pouvoir circuler librement? A Paris, oui; mais non dans le reste du territoire de l'Empire. Après la censure du ministre, vient celle des préfets. Chacun de ces fonctionnaires a le droit d'interdire la circulation d'un journal étranger dans le département soumis à sa juridiction, alors même que la distribution en a été autorisée à Paris. Et, l'on peut nous en croire, ce n'est pas là un droit purement nominal; ces messieurs en usent; nous pourrions citer tel préfet du département du Nord qui ne se faisait même pas faute d'en abuser. — Et après les préfets? — Après les préfets, viennent les sous-préfets, dont quelques-uns, à leur tour, ne sont pas fâchés de faire montre d'omnipotence dans leur arrondissement, quand il s'agit d'apporter des restrictions à la liberté; si bien qu'on a vu ceci, par exemple : un numéro d'un journal étranger circulant librement dans toute la France avec les visas nécessaires, sauf dans un recoin du département

du Pas-de-Calais, où la lecture aurait pu produire, paraît-il, les ravages les plus sérieux parmi la population !

Un seul journal étranger n'est point soumis, en France, à la censure préventive et se distribue librement aussitôt arrivé. Il a fallu pour cela la volonté expresse de l'empereur. Ce journal est le *Times*. Sa Majesté, pendant le long séjour qu'elle fit en Angleterre, avait pu se convaincre de l'importance qu'a, pour les Anglais, la lecture du grand organe de la Cité. Ce besoin est plus impérieux encore pour l'Anglais qui voyage hors de son pays. Pour lui, le *Times* est, sur le continent, la représentation de la patrie absente. Exposer les insulaires qui, en si grand nombre, habitent ou visitent Paris, à être privés, par une interdiction inopportune, de leur lecture favorite, c'eût été provoquer parmi eux un grand mécontentement. Pourtant, pendant la période qui suivit immédiatement le coup d'État, ce journal fut soumis à la loi commune. Peu après, l'empereur lui fit restituer la liberté dont tous les journaux étrangers jouissaient autrefois, et que le *Times* possède seul aujourd'hui, bien qu'il publie parfois des articles qui exposeraient toute autre feuille, non pas seulement à la prohibition d'un numéro, mais à une suspension plus ou moins longue, sinon même à une interdiction définitive. Il fut un temps où l'empereur lisait régulièrement le *Times*, mais cette habitude n'existe plus.

Nous venons d'exposer le régime auquel est soumise, en France, la presse étrangère. On conviendra qu'il n'est pas de nature à en favoriser le développement, et que les journaux français qui jalousent la liberté dont elle jouit, selon eux, dans leur propre pays, alors qu'ils en sont privés, qui lui reprochent ce qu'ils appellent « ses priviléges », réfléchiraient sans doute avant de se prononcer, si on leur proposait d'échanger leur situation, si dure qu'elle soit, contre la sienne. Il est vrai qu'il s'agit de la presse « étrangère », et que beaucoup d'esprits, se disant cependant libéraux, en sont eux-mêmes encore là, en 1867, non pas seulement en France, mais dans bien d'autres pays, de penser que le droit d'apprécier les institutions d'un peuple, de discuter les actes de son gouvernement, de critiquer sa politique, appartient exclusivement aux regnicoles. Pourquoi vous mêlez-vous de nos affaires ? sont-ils toujours tentés de demander à tout écrivain étranger qui se permet de blâmer ou d'approuver ce qui se fait chez eux; comme s'il n'y avait pas aujourd'hui, entre les diverses nations, non pas seulement de l'Europe, mais des deux mondes, une solidarité, une fusion d'intérêts, un rapprochement matériel, moral et intellectuel qui fait qu'aucune d'elles ne peut être indifférente à ce qui se passe chez les autres, car elle doit inévitablement, dans une proportion

quelconque, en recevoir le contre-coup. On veut bien abaisser les barrières, on réclame la suppression des douanes pour les produits matériels; mais pour les idées, c'est bien différent! Les douanes intellectuelles doivent exister toujours. Quand il s'agit de journaux, pour ces hommes-là, nous en sommes encore au temps des Romains : l'étranger, c'est le barbare, c'est l'ennemi. Traitons-le donc comme tel !

Mais la marche de l'humanité est plus forte que la volonté de quelques hommes. On peut bien retarder l'invasion des idées, on ne l'empêche pas. Autant l'abus de la force, pour imposer à une nation des institutions, un gouvernement, une politique dont elle ne veut pas, est odieux, autant l'influence résultant de l'exemple, de la comparaison, de la discussion, est chose juste; et cette influence ne peut s'exercer que par la presse. C'est la seule intervention légitime d'un peuple dans les affaires d'un autre peuple.

C'est là ce qui explique l'importance que la presse étrangère a prise à Paris, depuis une vingtaine d'années, importance que nous constations au début de cet article, tout en niant la cause à laquelle on l'attribue généralement. Ce n'est point grâce à la législation de 1852, mais en dépit de cette législation, que la lecture des journaux étrangers est entrée dans les habitudes de la population parisienne beaucoup plus qu'elle n'y était autrefois. Ce qui a favorisé ce dévoloppement, ce sont les chemins de fer, c'est le télégraphe électrique, c'est la rapidité, la facilité, la fréquence des relations internationales, c'est l'accroissement du commerce par la liberté, le mélange des intérêts, la dispersion des capitaux, la diffusion des langues. Et ce qui le prouve, c'est que cette augmentation d'importance de la presse étrangère, depuis vingt ans, n'est pas un fait particulier à la France : il s'est produit également dans les autres pays, chez les peuples où la presse nationale est libre aussi bien que chez ceux où elle subit des entraves. Si les journaux belges, anglais, allemands, italiens, suisses, sont lus aujourd'hui à Paris avec plus d'intérêt qu'autrefois, il en est de même à Londres, à Berlin, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Bruxelles, à Florence, à Berne, à Madrid. Il est même certain que ce mouvement eût été plus prononcé en France, si la législation antérieure à 1852 avait continué d'être en vigueur. Qu'on nous en croie, l'arbitraire n'est bon pour personne; la liberté seule est favorable à tous. Chose digne de remarque, d'ailleurs : cette presse étrangère que quelques journaux français représentent comme si favorisée par le régime actuel, cette presse, disons-nous, ne cesse d'exhorter le gouvernement impérial à entrer dans une voie plus libérale, et applaudit à toute velléité qui se produit dans ce sens. S'il est vrai qu'elle ait

tant à y perdre, on reconnaîtra, du moins, qu'elle fait preuve d'un grand désintéressement.

Il faut tout dire, cependant; le système appliqué par le gouvernement français à la presse nationale a exercé une certaine influence sur la presse étrangère, mais — ce qui va peut-être paraître singulier — hors de France plutôt qu'en France même. Pendant longtemps, le but de ce gouvernement a été de réduire sans cesse l'importance des journaux français, de les rendre aussi insignifiants que possible, pour qu'ils fussent impuissants. Mais si l'application de ce système lui épargnait, momentanément, des embarras à l'intérieur, il avait bien ses inconvénients à l'étranger. Le mutisme des journaux français sur les affaires de leur pays diminuait au dehors l'importance de la France elle-même. C'est surtout par sa presse que cette grande nation a rayonné, pendant une partie de ce siècle, sur l'Europe entière. Le silence de la presse, c'est le silence de la France. Le gouvernement de l'empereur le savait bien; mais, plutôt que de rendre aux journaux français une partie de leur puissance, en leur accordant une plus grande latitude, qui leur eût permis de présenter plus d'intérêt, il préféra se servir de la presse étrangère pour préparer l'opinion publique à l'éclosion de ses projets, tant en Europe qu'en France même. De là, des indiscrétions calculées, qui permirent à certaines feuilles étrangères des révélations interdites aux journaux de Paris; de là, parfois, des communications importantes, ayant pour but de capter les bonnes grâces de certains correspondants et de se procurer ainsi, au dehors, dans la presse des différents pays, une tribune que l'on ne trouvait plus dans la presse nationale, les journaux officieux n'ayant ni autorité ni crédit.

Au reste, ce n'est pas seulement sous le gouvernement actuel que la politique française a cherché des défenseurs dans les journaux étrangers. Les gouvernements libres témoignaient du même désir. Seulement ils s'efforçaient de gagner leurs adhérents parmi les hommes de talent du journalisme européen. Le gouvernement impérial ne passe pas pour avoir eu la main très-heureuse sous ce rapport.

La conséquence de l'état de choses que nous venons d'indiquer a été de réduire beaucoup l'importance des feuilles parisiennes au dehors, et d'accroître celle des journaux étrangers ayant de bonnes correspondances de Paris. Ce n'est plus dans les premières que l'on va chercher les nouvelles de France; c'est dans ceux-ci. Les chancelleries elles-mêmes puisent leurs informations sur la politique française dans les journaux qui se publient hors de France.

Dieu sait aussi dans quelle proportion s'est accru le nombre des correspondants de journaux étrangers à Paris! On citait, il y a

vingt-cinq ans, les quatre ou cinq journaux qui entretenaient dans la capitale de la France un collaborateur spécial. Aujourd'hui, il n'est pas si petite feuille se publiant dans si petit pays qui n'ait sa « correspondance particulière » datée des bords de la Seine. Quant aux journaux importants, quelques-uns en sont venus à avoir autant de collaborateurs parisiens qu'il y a de branches d'activité sociale. *L'Indépendance belge* en a pour sa part *vingt-deux*, pas un de plus, pas un de moins. Correspondance politique, financière, artistique, théâtrale, littéraire, judiciaire, scientifique, agricole, religieuse, parlementaire, fantaisiste, — et les chroniques — et les modes, — et le reste... C'est la division du travail poussée à sa plus extrême limite.

Les correspondants parisiens les plus importants des principaux journaux européens sont connus du public politique ou littéraire et se connaissent entre eux. Ils se recontrent dans les bureaux de rédaction des journaux de Paris, dans certains salons, dans des cabinets de lecture et dans quelques cafés transformés eux-mêmes, à certaines heures de la journée, avant le départ des courriers, en véritables bureaux de rédaction. Il résulte de ces relations des correspondants entre eux, de l'échange qu'ils font de leurs nouvelles, une sorte de centralisation dans le service, qui offre plus d'inconvénients que d'avantages. Il part ainsi de Paris, tous les jours, à la même heure, pour se répandre dans toute l'Europe, à peu près les mêmes nouvelles expédiées par une centaine de plumes. On peut soutenir, sans trop d'invraisemblance, qu'il suffirait de l'entente de cinq ou six correspondants parisiens connus pour posséder d'ordinaire des informations sérieuses, pour accréditer et faire accepter sur-le-champ, par la presque unanimité des journaux européens, les bruits les plus absurdes, les rumeurs les plus impossibles.

Le gouvernement sait merveilleusement profiter de cette espèce de promiscuité, à certains égards fort regrettable, des correspondants de journaux. Il a naturellement parmi eux des affidés, à l'aide desquels il lance les nouvelles qu'il désire propager sans en supporter la responsabilité, et qui se répandent ainsi avec rapidité dans le monde entier. Aussi le flair est-il une des qualités les plus indispensables à un correspondant; par malheur, c'est aussi une de celles qui se rencontrent le plus rarement. Deviner la source d'une nouvelle, d'un bruit, d'une rumeur; en peser la valeur, l'authenticité; apprécier le degré de confiance qu'elle doit inspirer; ne pas être dupe et ne pas être incrédule; tâche difficile que bien peu de personnes savent remplir. Le nombre des correspondants de journaux est aujourd'hui considérable, disions-nous plus haut; c'est devenu, à Paris, une véritable profession; mais, en cela

comme en toutes choses, il faut distinguer entre les appelés et les élus. Les mauvais pullulent, les médiocres sont rares, les bons...

En est-il jusqu'à dix que l'on pourrait citer?

Bien entendu, nous ne parlons ici que des correspondants politiques. La plupart des journaux n'en ont, d'ailleurs, pas d'autres. Les feuilles qui possèdent, en outre, à Paris, des collaborateurs spéciaux pour les arts, les sciences, le théâtre, la chronique, etc., forment de rares exceptions. Nous avons dit que *l'Indépendance belge* ne compte pas moins de vingt-deux correspondants parisiens; aucun autre journal n'en a un pareil nombre; nous avons dit aussi qu'elle est, de beaucoup, la plus répandue, en France, et la plus lue des feuilles étrangères. Nous bornerons à la constatation de ces deux faits, de notoriété publique, les renseignements que nous pourrions donner sur ce journal. Notre réserve n'a pas besoin d'explication.

Bien que le *Times* soit le journal étranger qui possède le plus d'abonnés en France, après *l'Indépendance belge*, il est incontestable, qu'il a perdu de son importance sur le continent comme en Angleterre même. Non pas, certes, qu'il ne publie encore, et souvent, de très-remarquables articles; mais, sous le rapport des renseignements, il s'est laissé dépasser, depuis quelques années, par des feuilles d'une bien moindre notoriété.

Comme tous les journaux anglais, le *Times* n'a à Paris qu'un seul correspondant, qui remplit ces fonctions depuis près de trente années. Il a aussi un représentant à Berlin, à Vienne et dans quelques autres grandes villes du continent; non pas, cependant, dans toutes les capitales. Lorsque des événements importants surgissent dans les pays où il n'a pas de correspondant à demeure, il y envoie des écrivains attachés à sa rédaction pour ces cas spéciaux et qui, le plus souvent, lui adressent des communications fort intéressantes. A Londres même, il a un rédacteur qui dirige la partie du journal consacrée aux affaires extérieures, et qui a pour principale mission de glaner dans les journaux ce qui a pu échapper à l'attention de ses divers correspondants.

Après le *Times*, le journal politique anglais le plus répandu en France est le *Daily Telegraph*. Nous disons le journal « politique », car l'*Illustraded London news* et *Punch* — qui, bien que politique, doit surtout être considéré comme un journal satirique — ont un plus grand nombre d'abonnés que lui. Le *Daily Telegraph* fut autrefois fort hostile au gouvernement français. Depuis, il s'est adouci au point d'être devenu aussi favorable que le *Morning Post*, dont les relations avec la légation de France à Londres n'ont été

un mystère pour personne. Le correspondant du *Daily Telegraph*, à Paris, est, dit-on, de tous les journalistes anglais, celui qui fréquente le plus les réceptions officielles. Est-ce pour cela que l'on trouve surtout, dans les colonnes de cette feuille, les renseignements que dans ces régions-là on tient à mettre en circulation ? En même temps que ces communications, ce correspondant affectionne les anecdotes qui font la joie et sont la ressource des petits journaux, dans lesquels il va les puiser sans façon. En somme, journal bien fait, bien renseigné, ce *Daily Telegraph* et en train de se faire une situation qui doit donner à réfléchir au *Times*.

Le *Morning Post* qui, comme on sait, fut le journal de lord Palmerston, s'est trouvé, pendant quelque temps, le seul organe de la presse anglaise qui prît parti pour le gouvernement impérial de France. Son correspondant parisien puisait principalement ses renseignements au ministère des finances. — Le correspondant du *Morning advertiser* est, avant tout, un homme d'esprit, original, plein d'humour, saupoudrant ses lettres de citations classiques et modernes, ne résistant pas au désir de placer un bon mot, et inventant, au besoin, pour l'amener, une anecdote, un entretien, une nouvelle invraisemblable jusqu'à l'absurde. — Le *Globe* avait autrefois un correspondant parisien de grand mérite, un vrai savant, dont les communications étaient très-remarquables et très-remarquées. Il n'a pas été remplacé bien qu'il ait un successeur. — Le correspondant du *Daily News* est aussi un homme très-instruit. On peut le voir, presque tous les jours, faisant son article sur le coin d'une table dans un café de la place de la Bourse, ce qui est, du reste, une habitude assez générale chez les correspondants anglais. Malheureusement, comme le *Times*, bien qu'il date de beaucoup moins loin, le *Daily News* vit un peu sur son ancienne réputation. — *The Press* et l'*Economist* ont à Paris le même correspondant, versé surtout dans les matières financières et mieux renseigné qu'aucun de ses collègues pour tout ce qui touche à ces questions; ce qui ne l'empêche pas de mettre en œuvre avec habileté les nouvelles courantes. — Les lettres parisiennes du *Morning Star* sont dues à une plume féminine. — Quelques journaux anglais de province reçoivent aussi des communications d'une femme de lettres, la femme du correspondant du *Daily News*. Mais toutes ces feuilles n'ont, en France, qu'une circulation fort restreinte. Après le *Times*, l'*Illustraded London News*, *Punch*, que ses dessins satiriques font saisir bien souvent, et le *Daily Telegraph*, c'est un journal dont le titre même est peu connu en dehors de la Grande-Bretagne, le *News of the World*, qui compte le plus grand nombre d'abonnés à Paris.

Les *Revues* anglaises, si répandues dans le Royaume-Uni, n'ont

point de collaborateurs spéciaux à Paris. Leurs articles sur la France sont rédigés par des écrivains résidant en Angleterre.

Nous avons dit, au début de cet article, que la *Gazette d'Augsbourg* avait été, pendant longtemps, à peu près le seul journal allemand qui fût connu en France. A cette époque-là, il est vrai, c'était aussi la feuille la plus répandue en Allemagne même. Depuis, les choses se sont bien modifiées; elle a été supplantée par plusieurs organes de la presse prussienne notamment, et c'est aujourd'hui un de ces organes, la *Gazette de Cologne*, qui tient la corde. La *Gazette d'Augsbourg* est restée, cependant, la feuille la mieux écrite de l'ancienne Confédération. Elle n'a pas moins de sept ou huit correspondants à Paris, et sous le règne du roi Louis-Philippe, ces fonctions étaient souvent remplies par des hommes très-éminents. Bien qu'aujourd'hui elle se contente de moins, sous ce rapport, au point de vue de la forme et du langage, elle est toujours à la tête des journaux allemands. Elle publie en supplément des travaux littéraires qui ont généralement une très-sérieuse valeur, et il n'est pas une manifestation de l'esprit humain, digne d'attirer l'attention, qui ne soit très-convenablement appréciée dans ses colonnes. Et pourtant elle est déchue du rang qu'elle occupait jadis. Sa décadence date de 1848. Cette époque vit naître, en Allemagne, une foule de journaux qui entrèrent dans le courant des idées dominantes, et la *Gazette d'Augsbourg*, s'obstinant à représenter les idées réactionnaires, sous l'influence exclusive de la Chancellerie autrichienne, fut naturellement débordée. Dans ces derniers temps seulement, elle a pris des allures plus libérales. Elle a, du reste, des correspondants dans tous les camps, et possède encore en France le plus grand nombre d'abonnés, après la *Gazette de Cologne*, ce qui ne veut pas beaucoup dire, il est vrai, les journaux allemands étant fort peu répandus dans l'empire français. Ce fait a son explication naturelle dans le peu de diffusion de la langue allemande en ce pays.

Moins littéraire, inférieure au point de vue de la forme, la *Gazette de Cologne* ne l'emporte pas seulement par le nombre de ses abonnés sur la *Gazette d'Augsbourg*; elle lui est, en outre, supérieure aujourd'hui par l'étendue et la valeur de ses renseignements. Aussi est-elle devenue le journal le plus important de l'Allemagne. Cette importance ne s'arrête pas à la Prusse ni même aux États qui composaient naguère encore la Confédération germanique; elle s'étend au dehors. La *Gazette de Cologne* a trois correspondants réguliers à Paris. Elle a, en outre, à Cologne même, un rédacteur spécial chargé de ce que nous appellerons « l'article français » et qui fait subir généralement aux envois de ses

collaborateurs de Paris des modifications parfois considérables. En outre, il fait habituellement précéder les lettres parisiennes d'une correspondance qu'il rédige lui-même, et dans laquelle il résume ce qu'il trouve dans les journaux et dans les *Correspondances générales* autographiées qui sont expédiées de Paris aux diverses gazettes allemandes. Les lettres des collaborateurs parisiens sont, pour la plupart, assez courtes. Chacune d'elles porte un signe spécial, mais le même correspondant a souvent plusieurs signes, ce qui a le double avantage de lui permettre une plus grande liberté d'allures et de faire croire à un nombre plus considérable de correspondants. Bien que la *Gazette de Cologne* reçoive des communications particulières de toutes les villes importantes de l'Allemagne et de l'étranger, les nouvelles de France ont une importance prépondérante dans ses colonnes. La politique de la rédaction locale n'a jamais été hostile à l'empire, et, à la suite du coup d'État, ce fut, pour ainsi dire, le seul journal allemand qui prit la défense du prince Louis-Napoléon. Quant à ses correspondances parisiennes, elles reflètent diverses nuances de l'opinion, mais, dans leur ensemble, elles sont moins optimistes que la rédaction de Cologne à l'endroit des institutions actuelles de la France. En Allemagne, la *Gazette de Cologne* est un organe de l'opinion libérale modérée. Très-hostile autrefois à M. de Bismark, elle défend énergiquement la politique de ce ministre, depuis les succès de la Prusse dans la dernière guerre contre l'Autriche.

C'est presque le contraire qu'il faut dire de la *Gazette de la Croix*, organe du parti féodal, à Berlin. A l'époque du conflit entre le gouvernement et la chambre des représentants, ce journal était le seul appui important du premier ministre dans la presse prussienne; mais M. de Bismark ayant cru devoir faire quelques concessions à la chambre, après la guerre, la *Gazette de la Croix* lui a retiré une partie de sa confiance. Cette feuille est, à coup sûr, un des journaux d'Europe dont l'ensemble offre le plus d'unité. Tout dans ses colonnes, — parfois même jusqu'aux annonces, — converge vers l'idée absolutiste. Cependant, dans ces derniers temps, un certain désarroi semble s'être mis dans sa rédaction. Tant que le roi de Prusse proclamait bien haut les principes de légitimité et de droit divin, la *Gazette de la Croix*, en défendant les droits absolus du souverain de la Prusse, défendait ses propres idées. Mais quand, dans l'application, en détrônant sans façon ses frères couronnés de Hanovre, de Nassau et autres pays, et en s'annexant leurs États, Frédéric-Guillaume a fait si bon marché du droit divin et de la légitimité, la *Gazette de la Croix*, ou tout au moins une partie de sa rédaction, s'est trouvée ébranlée dans son dévouement et son admiration ardente

pour le prince et le ministre qui faisaient de pareilles choses. De là des dissensions au sein de la rédaction du journal, et une certaine indécision dans son attitude actuelle. A Paris, son correspondant est parfois bien renseigné. Il ne puise cependant pas ses informations à la légation prussienne, qui favorise la *Gazette de Cologne* et la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Le ton des correspondances vis-à-vis du gouvernement français était autrefois très-hostile, très-mordant. Une transformation s'est opérée ; il est fort anodin et même sympathique aujourd'hui.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que nous venons de citer, est l'organe principal de M. de Bismark. Elle a suivi la fortune de ce haut personnage. Peu appréciée, peu répandue avant la guerre, elle a beaucoup gagné en importance depuis que les faits ont donné si fort raison à son illustre patron. Comme nous venons de le dire, son correspondant parisien puise surtout ses inspirations à la légation prussienne, où on lui communique parfois des fragments de rapports confidentiels adressés au cabinet de Berlin. — La *Gazette nationale*, qui se publie aussi dans cette dernière ville, s'occupe beaucoup des affaires de France, mais elle a rarement de bonnes correspondances originales. Ainsi que la *Gazette du Peuple*, l'organe le plus répandu de la presse prussienne, elle se sert des renseignements de la *Gazette de Cologne* et de *l'Indépendance belge*. Il en est de même des journaux de Breslau et, à de rares exceptions près, de tous ceux qui se publient dans le nord de l'Allemagne. — La *Gazette rhénane*, de Dusseldorf, qui a, elle, des correspondances particulières, est, en ce moment, le journal le plus avancé et le plus indépendant de la Prusse. — Nommons encore, comme étant cités souvent dans la presse de Paris, deux journaux du Nord, les *Nouvelles de Hambourg*, bien renseignées spécialement sur ce qui se passe dans les pays scandinaves, et la *Bœrsenhalle*, qui se publie également à Hambourg.

Ne nous occupant ici des journaux étrangers qu'au point de vue de la France, nous avons bien peu de chose à dire des journaux autrichiens, car ils sont à peine connus à Paris, et le nombre d'exemplaires reçus dans toute l'étendue du territoire français est complétement insignifiant. Cela ne veut pas dire, à coup sûr, qu'il n'y en ait pas parmi eux de parfaitement rédigés, ayant une véritable valeur et une importance relative considérable ; mais cette importance ne dépasse guère les limites de l'empire d'Autriche. En Allemagne même, elle est infiniment moindre que celle des journaux prussiens. Ils ne rentrent donc pas dans le cadre de ce travail. Citons, cependant, *la Presse*, *la Nouvelle Presse libre*, le *Wanderer* et l'*Ost-Deutsche Post*. La seconde de ces

feuilles est peut-être le journal de l'Europe le plus hostile, non pas à la nation française, mais à l'empire français et à son chef. C'est, en même temps, le premier journal de l'Autriche. Ses deux principaux rédacteurs, MM. Étienne et Friedlaender, ont été longtemps les collaborateurs de M. Zang, le propriétaire de *la Presse*. Lorsqu'ils se séparèrent de lui, ils fondèrent la *Nouvelle Presse libre* qui a complétement supplanté son aînée. Les deux feuilles ont cela de commun qu'elles affectionnent l'une et l'autre les nouvelles à sensation. Le nombre d'exemplaires qu'elles envoient à Paris est à peu près le même, mais on conçoit que l'attitude de la *Nouvelle Presse libre* vis-à-vis du gouvernement français en rende la distribution fort rare, si ce n'est aux membres du corps diplomatique qui, lorsqu'ils en font la demande, jouissent du privilége de recevoir leurs journaux, alors même que la circulation en est interdite. — Si *la Presse*, de Vienne, est peu répandue à Paris, par contre le nom de son propriétaire, M. Zang, y est fort connu. Ce fut lui qui, sous le règne de Louis-Philippe, vint y fonder, dans la rue de Richelieu, si notre mémoire est fidèle, un établissement de boulangerie connu sous le nom de *Boulangerie viennoise*, et y fabriqua le premier ces petits pains qui ont conservé le nom de *pains viennois*. A la suite de la révolution de Février, M. Zang quitta Paris et retourna à Vienne pour y fonder, non plus une boulangerie, mais un journal, *la Presse*. Après le pain du corps, le pain de l'esprit. Pourtant, il faut le dire, en se faisant journaliste, M. Zang est resté industriel et paraît se préoccuper avant tout du succès matériel de son journal. — L'*Ost-Deutsche Post* a pour rédacteur en chef un homme des plus distingués, M. Kuranda, membre du reichsrath autrichien.

Le petit nombre de journaux allemands reçus en France s'explique par l'ignorance à peu près générale, en ce pays, de la langue dans laquelle ils sont écrits. On comprend moins, surtout après la guerre d'Italie et une occupation de Rome par les Français qui n'a pas duré moins de seize années, que les journaux de la Péninsule aient en France une clientèle presque aussi restreinte que celle des journaux allemands. Cela est cependant. En dehors de l'*Opinione*, de la *Nazione*, de l'*Italie*, qui se publient à Florence, et de la *Perseveranza*, de Milan, il serait assez difficile de trouver, même dans les établissements publics les mieux achalandés sous ce rapport, un journal italien à Paris. L'*Opinione* a défendu à peu près tous les ministères qui se sont succédé à Turin ou à Florence depuis 1859. C'est un journal d'un libéralisme modéré, à la fois très-italien et très-français. Ses correspondances parisiennes sont fort souvent remarquées, et l'on dit qu'elles sortent quelquefois du ministère des affaires étrangères.

La *Perseveranza* avait aussi, autrefois, des correspondances de Paris, de Berlin et de Londres très-bien faites. Elles sont devenues beaucoup plus rares aujourd'hui. En revanche, on peut affirmer que la *Perseveranza* est le journal qui publie les articles de fond les plus longs. — *L'Italie* a, au point de vue de la France, cet avantage sur les autres journaux de la Péninsule, qu'elle se publie en langue française. Aussi les feuilles de Paris lui font-elles de larges emprunts pour les nouvelles de son pays. C'est par elle, notamment, qu'elles ont le plus promptement connaissance des débats du parlement italien. Comme renseignements venant de l'étranger, même de Paris, il y a peu de chose à trouver dans *l'Italie*. Ses correspondances particulières sont rares. Elle recourt le plus souvent à une *Correspondance générale* autographiée.

Les journaux suisses ou du moins une partie des journaux suisses sont aussi écrits en langue française, mais l'indépendance de leurs allures est telle qu'ils ne sont presque jamais autorisés à circuler. Dans ces conditions, il leur est impossible de se créer une clientèle en France. Aussi voit-on ce phénomène bizarre : le *Bund*, journal rédigé en allemand, a un plus grand nombre d'abonnés à Paris que le *Journal de Genève* ou la *Gazette de Lauzanne*, les deux principaux journaux suisses rédigés en français. Le *Bund* a, cependant, été très-vif quelquefois contre le gouvernement impérial; mais cette circonstance même, qu'il est écrit en langue allemande, rend l'administration plus tolérante à son égard, et les Suisses établis à Paris le prennent de préférence, parce qu'ils sont sûrs d'en être privés moins souvent. Nous devons ajouter que la presse helvétique, dont les ressources sont naturellement restreintes, puisqu'elle s'adresse, dans son pays, à une population peu nombreuse, n'a pu suivre le développement que les publications quotidiennes ont pris dans les autres pays. Un journal suisse, dans son format exigu, constitue une pitance intellectuelle assez maigre pour les lecteurs habitués à la copieuse et substantielle nourriture des journaux anglais, français, belges ou allemands.

Il nous faut encore citer, parmi les journaux étrangers écrits en langue française, qui ont à Paris une notoriété plus ou moins grande, *le Nord*, *l'Europe*, *l'International*, le *Journal de Saint-Pétersbourg*, le *Courrier des États-Unis*, le *Courrier de San Francisco*, le *Journal de Constantinople*.

Le Nord est-il bien, en France un journal étranger ? Fondé à Bruxelles à la fin de l'année 1854, il émigra quelque temps à Paris; puis il est revenu se faire imprimer à Bruxelles, mais sa rédaction est restée dans la capitale de l'empire français. En outre, il

ne s'occupe jamais des affaires intérieures de la Belgique, ce qui ne permet pas de le considérer comme un journal belge. Il est de création russe. Ce fut M. de Budberg, alors ministre de Russie à Berlin, actuellement ambassadeur à Paris, qui fut son principal promoteur. Ce diplomate persuada à son gouvernement qu'il aurait un grand intérêt à posséder un organe spécial dans les pays occidentaux, où les journaux russes pénètrent peu. Grâce à ce haut patronage, aux communications diplomatiques qui lui étaient faites par le cabinet de Saint-Pétersbourg, *le Nord* eut pendant quelque temps, à la suite de la guerre de Crimée, une période assez brillante, moins au point de vue du nombre de ses abonnés qui, croyons-nous, n'a jamais été bien considérable, que parmi le monde des chancelleries. Le patronage du gouvernement russe a eu pour lui des alternatives fort diverses. Aujourd'hui, nous ne croyons rien dire de blessant pour ce journal ni sortir des limites de la plus scrupuleuse exactitude, en constatant que cette période brillante ne s'est pas soutenue et que, depuis plusieurs années déjà, l'importance du *Nord* a été s'amoindrissant. Ce journal est cependant une des entreprises de ce genre qui ont absorbé le plus d'argent. Depuis sa fondation, des capitaux considérables ont été consacrés à tâcher de lui créer une situation prédominante dans la presse européenne. Pourquoi, alors que les débuts avaient été assez heureux, les résultats définitifs n'ont-ils pas répondu à l'attente des fondateurs? Ce n'est pas nous qui pouvons le dire. *Habent sua fata libelli.* C'est bien plus vrai encore pour les journaux!

L'Europe se publie à Francfort. C'est l'ancien *Journal de Francfort* (français) transformé. Nous disons « français » parce qu'il y a encore une feuille se publiant dans la même ville en langue allemande, sous le même titre. Peut-être est-ce là ce qui détermina les nouveaux propriétaires du journal français à en changer la dénomination, lorsqu'ils en firent l'acquisition, il y a quatre ou cinq ans. Ici encore de grandes espérances furent fondées qui ne se sont qu'imparfaitement réalisées, croyons-nous.

L'International se publie à Londres. On le dit très-favorisé — et pour cause — par le gouvernement français. Nous ne savons ce qu'il y a d'exact dans ce bruit, que l'attitude du journal ne dément pas, il est vrai. Dans tous les cas, ce patronage, — s'il existe, — ne paraît pas lui avoir porté bonheur. Son autorité est nulle, sa circulation insignifiante.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg*, bien que constituant une propriété particulière, est l'organe officiel français du gouvernement russe. Il se publie dans la ville dont il porte le nom et a, depuis quelques années, pour propriétaire et rédacteur en chef, un Belge,

M. Victor Cappelmans, homme d'esprit, de cœur et de talent, caractère sympathique, qui s'est fait et a fait à son journal une excellente situation à Saint-Pétersbourg. Le siége de cette feuille est trop éloigné du centre politique de l'Europe pour qu'elle puisse aspirer à une circulation importante en France, mais elle y est bien vue, et les journaux français y puisent souvent des informations sur la Russie.

Les titres seuls du *Courrier des États-Unis* et du *Courrier de San Francisco* disent le lieu de publication de chacune de ces deux feuilles; la première paraît à New-York, la seconde dans la capitale de la Californie. Elles ont l'une et l'autre un nombre d'abonnés relativement important en France. Le *Courrier de San Francisco* est spécialement très-répandu, en Amérique, dans la Californie et tous les États où la découverte et le travail des mines ont attiré une nombreuse population française. Il a à sa tête un ancien prote du *Journal des Débats*. — Le *Courrier des États-Unis* a toujours pour propriétaire M. Frédéric Gaillardet, écrivain de mérite sans doute, mais dont les démêlés avec M. Alexandre Dumas, au sujet de la paternité de *la Tour de Nesle*, firent trop de bruit jadis, pour qu'il ne leur doive pas la célébrité de son nom plus encore qu'à ses travaux, quelle qu'en soit la valeur. M. Frédéric Gaillardet habite Paris aujourd'hui, mais il n'en reste pas moins l'inspirateur du *Courrier des États-Unis*. — Parmi les journaux de l'Amérique du Nord, écrits en langue anglaise, le plus répandu à Paris est le *New-York Herald*. Puis viennent le *New-York Times* et le *New-York Tribune*.

Nous arrêterons ici ces indications rapides sur les journaux étrangers; non pas, certes, que la matière soit épuisée, non pas que nous n'ayons passé sous silence bien des feuilles dignes de mention et ayant une grande importance dans leur pays. Nous n'avons rien dit notamment des journaux espagnols, portugais, russes, danois, suédois. Mais nous n'avons pas à faire ici une revue de la presse européenne; notre tâche, — le titre de cet article suffit à l'indiquer — ne s'étend qu'à ceux des organes de cette presse qui occupent à Paris une place grande ou petite. Or, les feuilles qui se publient en Portugal, en Russie (sauf le *Journal de Saint-Pétersbourg* dont nous avons parlé) et dans les pays scandinaves ne peuvent prétendre à aucune notoriété en France. On y connaît de nom, sans doute, la *Gazette de Moscou* et *l'Invalide russe*, mais les quelques numéros de ces journaux qui arrivent à Paris ne sortent pas des mains des Russes qui les reçoivent, ou se trouvent à peine dans deux ou trois cabinets de lecture ou établissements publics spécialement fréquentés par les voyageurs de cette nation. Quant aux journaux espagnols,

au milieu de l'orgie réactionnaire à laquelle se livrent, depuis plusieurs mois, le maréchal Narvaez et ses collègues, on ne sait même plus en Espagne quels sont ceux qui existent, à l'heure présente. L'amende, la prison, la suppression, la déportation, voire même le *garote vil*, avec ou sans jugement des conseils de guerre en permanence, font et continueront à faire justice des journaux et des journalistes, jusqu'au jour — prochain, espérons-le, — où la nation espagnole, lasse à la fin de tant de hontes, fera justice à son tour de ses indignes gouvernants.

POST-SCRIPTUM. — Depuis que cet article a été écrit, des modifications importantes ont été proposées à la législation et au régime de la presse, en France. Peut-être même seront-elles déjà converties en loi quand ces lignes passeront sous les yeux du lecteur. Nous y applaudissons de tout cœur, puisqu'elles ont un caractère libéral; mais nous n'avons rien à retrancher de ce que nous avons écrit, car ces modifications ne changent rien à la situation des journaux étrangers. Ces journaux restent complétement soumis à l'arbitraire administratif. Deviendra-t-il plus tolérant? C'est ce que nous voulons espérer, bien que le passé ne soit pas de nature à nous inspirer grande confiance. Chose singulière, en effet: pendant ces dernières années, à mesure que l'administration se relâchait de sa rigueur envers les journaux français, elle se montrait plus chatouilleuse et plus sévère pour la presse étrangère. Les premiers jouissent incontestablement, depuis 1860, d'une latitude plus grande que pendant les années qui suivirent le coup d'État; ç'a été le contraire pour les journaux étrangers; et s'il est vrai qu'ils aient eu, pendant un certain temps, le privilége d'apporter en France des révélations qu'on n'eût pas tolérées dans la presse française, on a, depuis, bien souvent interdit la circulation de numéros pour des observations qui trouvaient place impunément dans les colonnes de cette dernière. — Souhaitons que, désormais, la libre discussion soit permise à tous.

LA POLITIQUE AU PALAIS BOURBON

PAR

Louis ULBACH

I

Le Corps législatif.

Le Corps législatif est une assemblée où la majorité fait la loi. Autrefois, dans des époques anarchiques que les hommes d'ordre, par ironie, appellent les époques parlementaires, la majorité, si compacte qu'elle fût, avait des oscillations, et la loi, subissant le choc de courants contraires, sortait de ces chaudes étreintes oratoires, ou meurtrie ou bronzée, à moins qu'elle n'en sortît pas. Il est juste de faire remarquer que, dans ce temps-là, les fonctions de député étaient gratuites.

Aujourd'hui, les choses se passent avec une régularité et une célérité parfaites. Il est bien rare qu'une loi proposée par le Conseil d'État ne soit pas votée intégralement. La minorité, fidèle à de vieilles traditions que le progrès a détruites sans les faire oublier, soulève, il est vrai, quelques objections; la majorité les écoute avec une déférence qui donne des illusions fugitives; mais l'heure du vote est une heure pratique : les paroles se sont envolées, et le pays n'a plus la contrariété, qu'il ressentait, paraît-il, si vivement autrefois, d'apprendre qu'une affaire a été entravée par un sentiment.

Dans ce temps-là, le Corps législatif, qu'on appelait la Chambre des députés ou des Représentants du peuple, pour que le souvenir de ceux qui donnaient le mandat ne fût jamais séparé des fonctions du mandataire, dans ce temps-là, le Corps législatif avait la prétention de contribuer à l'enseignement et au bien du pays, autrement que par ses votes. Il croyait, par exemple, que les beaux discours pouvaient servir à provoquer de belles actions, que l'éloquence parlementaire était une haute leçon de philosophie en même temps qu'une excitation politique et littéraire, et il eût regardé le renversement de la tribune comme l'éclipse d'une des gloires les plus précieuses, comme l'anéantissement d'un des moyens les plus

naturels et les plus nobles de moraliser la France et de l'intéresser aux choses idéales.

Il faut bien croire à quelque exagération de la part des partisans de l'éloquence parlementaire, puisque, malgré le souvenir d'orateurs qui s'appellent le général Foy, Manuel, Benjamin Constant, Garnier-Pagès, Casimir Périer, Mauguin, Odilon Barrot, Berryer, Arago, Lamartine, Guizot, Thiers, Ledru-Rollin, Michel (de Bourges), Victor Hugo, etc., on a pu assourdir les échos de la salle des séances, enlever la tribune, sans que le pays se sentît privé d'un plaisir nécessaire et d'un droit. D'un autre côté, il est juste de supposer qu'il y avait aussi trop de zèle dans le sacrifice fait au silence, puisqu'après quelques années de démolition, la tribune proscrite a été réédifiée. Il est vrai qu'elle n'est plus en marbre; l'acajou est un correctif, une transaction et un avertissement : mais nos hommes d'État ont aussi le poing moins lourd, leurs gestes n'ébranleront pas l'édifice, et si l'édifice redevenait gênant, il en coûterait moins de le démolir une seconde fois.

Le droit à l'éloquence, qui était sans limite autrefois, est réglé maintenant : le buget et les interpellations, quand elles sont autorisées, sont les deux seules échappatoires laissées à la fièvre du génie parlementaire. Cette délimitation, parmi tous ses avantages, a celui de ménager les ressources et les forces de l'orateur du gouvernement. On comprend que M. Rouher ne pourrait suffire à des assauts quotidiens de tribune.

En rendant un peu de bruit au Corps législatif, on lui a rendu aussi un peu d'auditoire ; on a ajouté quatorze tribunes à celles qui existaient. Il n'y a, toutefois, qu'une tribune où l'on puisse pénétrer sans billets : elle contient dix-huit places. La curiosité pour les séances, amortie pendant quelques années, s'est réveillée dans ces derniers temps. Le jour où M. Thiers a fait ses interpellations sur l'Allemagne, un billet de tribune est monté jusqu'à cent trente francs; c'est presque aussi cher que pour la première représentation d'une opérette d'Offenbach. Quand le spectacle, sans devoir être d'un si haut goût, a pourtant encore des promesses d'intérêt, on voit des gens faire queue dès la veille au soir afin de garder des places qui se payent depuis dix jusqu'à soixante francs.

Ce trafic, bien entendu, reste étranger aux employés du Corps législatif. Les députés sont au nombre de deux cent quatre-vingts; ils sont nommés par le suffrage universel, direct, qui est la voix de Dieu, comme chacun sait. Aussi, excepté à Paris, où le scepticisme enroue un peu la voix du Ciel, l'élection est-elle, en général providentiellement favorable au pouvoir. Le gouvernement n'intervient jamais dans le choix des électeurs que pour le diriger. A cet effet, il patronne ouvertement des candidatures.

Une statistique qui importe à notre orgueil national constate sur deux cent quatre-vingts députés, deux cent quarante membres de la Légion d'honneur, sans compter les huissiers, d'où l'on peut conclure que c'est bien là l'élite de la nation. Je dis : sans compter les huissiers, car il paraît qu'en effet quelques-uns de ces utiles fonctionnaires sont décorés; mais, par égard pour MM. les députés, ils sont invités administrativement à ne porter aucun signe, aucune décoration pendant leur service, afin de maintenir la distance hiérarchique et d'éviter toute confusion.

La Chambre compte cent vingt-deux chevaliers, quatre-vingt-huit officiers, vingt-deux commandeurs, huit grands officiers. Elle a perdu un grand-croix en perdant M. le comte Walewski; elle a perdu aussi un président courtois, aimable, impartial, qui répugnait aux violences et aux rappels à l'ordre. C'était le troisième président depuis la Constitution de 1852.

Le premier avait été M. Billault, un orateur blasé sur les avantages de la parole, et qui, se repentant lui-même des beaux discours de son passé parlementaire, savait mieux que personne garder et maintenir le silence. Il ne rouvrit les sources de son éloquence qu'en devenant ministre. On lui doit la suppression de quelques journaux : il paraît qu'on lui devait aussi une statue.

M. de Morny succéda à M. Billault. Esprit subtil, très-versé dans les affaires, n'ayant pas le défaut de l'éloquence et bornant sa gloire littéraire au vaudeville de *M. Choufleury*, il méditait, corrigeait et apprenait ses moindres harangues.

M. Walewski, le troisième de la dynastie présidentielle, n'avait pas non plus l'inconvénient de l'improvisation. Exact, correct, poli, il rappelait par ses façons sa comédie de l'*École du grand monde*, que le Théâtre-Français a oubliée. Il a donné sa démission et a été remplacé par M. Schneider, directeur du grand établissement métallurgique du Creuzot, longtemps vice-président, qui a conduit les débats de l'Assemblée pendant la dernière ambassade et pendant la dernière maladie de M. de Morny.

Ce n'est plus, comme jadis, la Chambre qui nomme elle-même ses présidents : la Constitution a redouté, apparemment, que la majorité ne fût tentée de les choisir dans la minorité.

II

Le Palais.

Le terrain sur lequel a été bâti le palais du Corps législatif semblait voué par l'histoire aux disputes humaines. Il dépendait du

Pré-aux-Clercs, et appartenait à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Les nombreux duels dont il était le théâtre engagèrent les moines, au dix-septième siècle, à en défendre l'accès par une clôture. Cet enclos fut acheté par la duchesse douairière de Bourbon, à qui déplaisait l'hôtel de Condé, sur les ruines duquel fut élevé le théâtre de l'Odéon. En 1722, elle y fit bâtir une habitation à proximité de la Seine. Vers la même époque, fut construit, à côté, l'hôtel de Lassey, qui devint plus tard l'hôtel de Brancas, et qui passa, ainsi que tout l'espace compris entre le quai et la rue de Bourgogne, dans les mains de l'héritier de la douairière, le prince de Condé, mort comme on sait, ou plutôt comme on ne sait pas.

La réunion de l'hôtel de Lassay à l'hôtel Bourbon et la transformation que subirent ces deux résidences agglomérées coûtèrent 16,361,246 livres. C'était énorme pour l'époque; on rirait aujourd'hui de cette dépense. En 1790, le Palais-Bourbon, par suite du décret qui prononça la confiscation des biens des émigrés, devint propriété de l'État, et un décret de l'an III arrêta que le Conseil des Cinq-Cents y tiendrait ses séances.

Les architectes Gisors et Lecomte furent chargés de l'appropriation. Le Conseil des Cinq-Cents n'occupa qu'une partie du palais : on affecta le reste à l'École centrale des Travaux publics, qui, le 15 fructidor an III, reçut le titre d'École polytechnique et alla, sous l'Empire, s'établir dans l'ancien collége de Navarre (1). L'empereur choisit le Palais-Bourbon pour le lieu des séances du Corps législatif. En 1807, on éleva la façade qui regarde le quai, avec ses douze colonnes.

La loi du 5 décembre 1814 avait restitué le Palais-Bourbon au prince de Condé. Celui-ci logeait l'éloquence parlementaire en garni, moyennant 124,000 francs par an, ce qui était un prix raisonnable, même pour un temple, mais ce qui ne satisfaisait pas le patriotisme libéral du propriétaire. Le 23 juillet 1827, le gouvernement de la Restauration acquit pour la somme de 5,500,000 francs l'asile futur de l'opposition qui devait le renverser. C'était de la prévoyance. Le prince de Condé gardait un logement dans une partie du palais; mais, après 1830, on acheta cette dernière portion au duc d'Aumale, héritier du prince, au prix de 5,047,475 francs : j'omets les centimes.

L'ancienne salle des Cinq-Cents tombant en ruines, on avait commencé en 1828, sur les plans de M. de Joly, à en construire une nouvelle qui fut achevée le 21 novembre 1832. C'est la salle où le Corps législatif actuel tient ses séances.

(1) Voir l'article sur l'École polytechnique, page 181.

Quand on arrive au Palais-Bourbon par le chemin des cortéges triomphaux qui est aussi le chemin des Révolutions, c'est-à-dire en passant sur ce fameux pont de la Concorde pavé d'intentions séditieuses et dont chaque pierre est un débris de la Bastille, on a devant soi la façade nord qui fait pendant à l'église de la Madeleine et qui représente, sans autre prétention, un portique imité du frontispice de Néron. Elle est séparée du quai par une grille en fer que bordent quatre piédestaux surmontés des statues de Sully, de Colbert, de L'Hôpital et de d'Aguesseau. Ces personnages, regardent, impassibles, couler l'eau, l'espace et la foule, tournant le dos sans colère au Corps législatif. Malgré leurs dimensions colossales, ils ne font peur à personne, et pourtant, il est arrivé plusieurs fois que des orateurs Prométhées les ont touchés d'une étincelle et les ont animés. Un jour, le général Foy, s'adressant à M. de Serres, ministre de la justice, l'apostropha en ces termes . « Pour toute vengeance, pour toute punition, je vous condamne, monsieur, à tourner les yeux, lorsque vous sortirez de cette enceinte, sur les statues de L'Hôpital et de d'Aguesseau. »

On atteint le portique en gravissant le grand escalier au bas duquel s'élèvent les statues de Minerve et de Thémis. Sous Louis-Philippe, aux temps de désordre et de licence dont je parlais, un journal, *le Charivari* peut-être, se permit de dire que les députés laissaient la Sagesse et la Justice à la porte. Depuis lors, les statues n'ont pas bougé, mais personne n'a renouvelé la plaisanterie. Cet escalier n'était franchi qu'une fois sous le premier empire, lorsque l'empereur venait ouvrir les sessions du Corps législatif.

C'était aussi par là que, pour la même solennité, entrait Louis XVIII au commencement de son règne. Mais, en 1820, devenu impotent, il convoqua les chambres au Louvre. Ce dernier exemple fut suivi par Charles X. Après lui, Louis-Philippe reprit le chemin du Palais-Bourbon ; mais il faisait son entrée par la place de Bourgogne.

Ce fut du haut de cet escalier que, le 4 mai 1848, l'Assemblée constituante, dans un mouvement unanime d'espérance, de foi, d'enthousiasme, proclama la République. Le peuple, entassé sur le pont, sur les quais, répondit comme un écho formidable à cette voix vibrante de ses élus. Le soleil était de la fête, et en *versant des torrents de lumière* sur ceux qui pouvaient devenir ses *obscurs blasphémateurs*, il faisait saillir dans le groupe des représentants l'habit de dominicain du père Lacordaire.

En se dirigeant du côté de la rue de Bourgogne, on longe un mur circulaire qui clôt un jardin en forme de terrasse. On rencontre ensuite le bureau de poste, le bureau de télégraphie électrique ouvert seulement pendant les sessions, et une porte basse

donnant sur une voûte sombre au-dessus de laquelle se trouvent les annexes de la bibliothèque. Enfin, en tournant à droite, on se trouve devant la façade de la place de Bourgogne, formée d'un arc de triomphe ou portique d'ordre corinthien que flanque un double entre-colonnement du même ordre, et qui conduit à une vaste cour confinant à la cour d'honneur. Celle-ci, située sur un sol exhaussé et dans laquelle on arrive par deux voies demi-circulaires et d'une pente douce, aboutit à une grande porte, par où Louis-Philippe pénétrait dans le palais. C'est au milieu de cette cour que reposait la tribune de la *Salle de carton*. On appelait ainsi l'immense salle en planches qui abrita les Assemblées constituante et législative. Elle fut élevée en toute hâte, et comme il ne restait plus que le toit à placer, les couvreurs se mirent en grève. M. Marie, qui était alors ministre des travaux publics, voyait avec désespoir s'approcher la date fixée pour l'ouverture de la Constituante.

M. Louis Blanc sauva la situation. Il adjura les ouvriers couvreurs de ne pas exposer la République aux risées de ses ennemis, en mettant les représentants du peuple dans la nécessité de discuter à la belle étoile. Les couvreurs cédèrent par patriotisme; la République eut un abri.

Sur l'emplacement de cette salle détruite, on n'a pas semé de sel, mais on a posé deux statues qui ont la mission de représenter le Suffrage universel et la Force.

A droite, se trouvent les archives et la caisse. Vis-à-vis, trois portes voûtées mènent à de petites cours intérieures sur lesquelles donnent de nombreux logements de fonctionnaires. La chapelle prend jour sur l'une de ces cours; elle est affectée aux cérémonies nuptiales de MM. les députés et de leurs enfants. M. Ledru-Rollin s'y maria le premier, sous le gouvernement de Juillet. On eut un moment le projet d'attacher, comme sous la Restauration, un prêtre à la chapelle; mais le salut éternel fut sacrifié au salut terrestre, et on trouva que deux médecins pour les apoplexies étaient d'une utilité plus immédiate.

L'hôtel de la Présidence, édifice moderne ou tout au moins restauré, ayant son entrée principale rue de l'Université, communique avec la Chambre par une galerie superbe que M. de Morny inaugura et qui vit les fêtes de *Monsieur Choufleury* et de la *Succession Bonnet*.

Revenons au palais par l'entrée du quai. Un temple entouré de statues si pacifiques, de défenseurs si illustres, et qui pourtant, malgré cette garnison de dieux et de héros a été tant de fois violé, tient trop à l'histoire moderne la plus palpitante, pour qu'il soit indifférent de le décrire dans toutes ses parties. Qui sait si cette

banquette oubliée n'a pas été le trône d'une heure pour un gouvernement provisoire quelconque?

Quand le visiteur, le provincial, le mandant curieux de parler à son mandataire, lui a fait parvenir son nom ou sa carte, à l'aide de deux ou trois garçons ou huissiers qui font la *chaîne* pour les messages, il est introduit, sans aucun des égards qu'on devrait à une fraction de la souveraineté populaire, mais avec la politesse suffisante qui est l'apanage des fonctionnaires français, dans la salle dite des *Pas-Perdus* ou de la *Paix*. Est-ce parce qu'elle est particulièrement bruyante que cette salle a cette seconde dénomination? J'aime mieux la première, qui signale les efforts vains des ambitieux de clocher, les déceptions quotidiennes des solliciteurs éconduits ou les rêves creux des orateurs qui mâchonnent sans cesse leurs discours de ralliement.

Des peintures d'Horace Vernet, le groupe en bronze de Laocoon, modèle et symbole d'une position inextricable offert aux méditations des députés optimistes, sont les principaux décors de cette salle, quand un homme illustre n'y promène pas ses rayons. De la salle des Pas-Perdus, on passe dans la salle des Quatre-Colonnes, ornée des statues de Brutus, de Solon, de Lycurgue. On sent que l'atelier où se forgent les lois est tout proche, et, voici, pour avertir les bons ouvriers, les forgerons immortels debout, sévères, impassibles. Ils sont sourds et aveugles, paraît-il, car ils seraient choqués d'avoir pour gardien invariable un brave homme, vieillard à cheveux blancs, assis sur une banquette et perpétuellement occupé à tailler des plumes. On l'appelle le *Père Coupe-Toujours*. Une porte latérale mène à une pièce fort modeste, lieu de réunion du parti Nicot : *Ici l'on fume* avant, pendant et après les discours.

En suivant un grand couloir au bout duquel est le vestibule du Roi, on aperçoit parmi plusieurs statues en marbre celles de Bailly, de Mirabeau, du général Foy et de Casimir Périer. Ah! si une nuit ou un jour, toutes ces statues éparses dans le palais ou au dehors s'animaient, s'étiraient et venaient réclamer leur siége dans la salle des séances! Quelle fuite effarée! Quelles assises et quels discours! Il faudrait demander le scrutin et le buriner sur le marbre. A gauche, se trouve la salle *du Trône*, au fond de laquelle s'élève une estrade que surmonte un trône en bois doré, recouvert de velours cramoisi. C'est là que se reposait Louis-Philippe lorsqu'il venait ouvrir la session; c'est moins la salle du trône d'un roi que la salle du trône du régime parlementaire. Le génie l'a décoré; Eugène Delacroix l'a couverte de splendides peintures au milieu desquelles se détachent quatre sujets : l'*Industrie*, l'*Agriculture*, la *Guerre* et la *Paix*. Sur les murs, des

grisailles représentent les mers et les fleuves qui baignent le sol de la France.

En face de la salle du Trône est la salle de *distribution*, dallée en marbre des Pyrénées et peinturlurée par Abel de Pujol. Le bureau de distribution est une petite loge en grillage avec un guichet : cela ressemble au bureau des changeurs. On rend là, à MM. les députés, la monnaie de leurs pièces, en leur distribuant les imprimés du jour, le feuilleton, c'est-à-dire le programme, puis les projets de lois, rapports, amendements, etc.

Tournons à gauche. Cette porte en acajou massif est une des portes de la *salle des Séances*.

Tournons à droite; voici la porte de la *salle des Conférences*. A côté, sont suspendus au mur deux cadres renfermant des portraits de députés, les uns photographiés, les autres lithographiés. Ces derniers, d'une grande finesse de touche, sont de M. Étienne David. C'est à la salle des conférences que nos mandataires causent, lisent, font leur correspondance. Aux deux extrémités de cette immense pièce éclairée par en haut, sont assis, devant une petite table, l'huissier de service et le garçon chargé de délivrer des timbres-poste. La cheminée colossale en marbre vert-de-mer est très-remarquable. En regard, s'élève la statue en plâtre de Henri IV avec cette devise sur le socle :

« *La violente amour que je porte à mes sujets me fait trouver tout aisé et honorable.* »

Derrière la statue sont suspendus les drapeaux pris à Marengo, à Austerlitz et à Iéna, et qui ont été donnés au Corps législatif par Napoléon, le 12 janvier 1810. Trois tableaux représentent : le président Molé au milieu des barricades, le dévouement des bourgeois de Calais, et Louis le Gros, présidant une assemblée d'évêques, de comtes et de barons.

Une sorte de serre, tout près de là, contient la *buvette*, laquelle n'est meublée que de petites tables et d'un grand comptoir ressemblant à un buffet de chemin de fer. L'ordinaire ne doit pas alarmer les contribuables : du chocolat, des potages, du bordeaux, du marasquin, des grogs; voilà le menu.

En regard de la porte principale de la salle des conférences se trouve la porte des *glaces*, qui mène à un couloir éclairé par trois fenêtres donnant sur le petit jardin. Cette partie du palais, essentiellement privée, chauffée pendant l'hiver comme pendant l'été, est absolument interdite aux profanes. C'est là que se cache la seule femme qui ait des fonctions au Corps législatif. Cette muse,

sur les attributions de laquelle je ne m'étendrai pas, s'appelle la *dame de propreté*. Elle a une niche dans son temple.

La *bibliothèque* est une grande et belle pièce, très-élevée, en forme d'église. Elle a coûté plus de sept cent mille francs et n'a guère qu'une trentaine d'années de date. Toute la menuiserie, d'un beau travail, est en chêne de Hollande. Le chiffre des volumes est de cent vingt mille. Parmi les manuscrits, du reste en petit nombre, se trouvent les procès de Jeanne Darc et de la chambre ardente, toutes les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, les Droits et les Devoirs de Mably et les Mémoires de Bailly.

Eugène Delacroix a été chargé de peindre le plafond tout entier et les deux hémicycles. Les pendentifs les plus remarqués sont l'*Éducation d'Achille*, la *Captivité de Babylone*, *Hésiode et sa muse*, la *Mort de Sénèque* et les *Bergers chaldéens, inventeurs de l'astronomie*. Les deux hémicycles sont d'une grande puissance; ils représentent, l'un *Orphée civilisant les Grecs*, l'autre, *Attila foulant aux pieds l'Italie et les arts*.

La principale entrée de la bibliothèque est précédée d'un vestibule orné de deux grands tableaux : une jolie *Vue de la place Saint-Marc*, par Jules Joyau, et le *Mazeppa*, d'Horace Vernet.

Je ne parle pas du couloir qui sert de vestiaire à nos honorables, de la pièce réservée aux journalistes attendant le compte rendu, ni des bureaux où s'élaborent les procès-verbaux.

III

Les Séances.

Les séances du Corps législatif s'ouvent d'ordinaire à deux heures. Le cortége présidentiel traverse une double haie de soldats qui s'étend de l'extrémité de la galerie de la Présidence à la porte de la salle. En tête, marchent deux huissiers, tout de noir habillés, chapeau à claque sous le bras, chaîne d'acier au cou, épée à pommeau d'acier au côté. Puis vient le président, escorté d'un lieutenant et d'un sous-lieutenant, et suivi des secrétaires du bureau et du secrétaire général. Au moment d'entrer, le président salue les deux officiers, qui répondent par le salut militaire, et il monte au fauteuil, après avoir traversé une double haie d'huissiers, Ceux-ci se répandent ensuite dans toutes les parties du palais en criant : « En séance, Messieurs! M. le président est au fauteuil! »

En s'asseyant, le président dépose son chapeau sous le bureau, et quand sa voix ne peut maîtriser les orages, il n'a qu'à le remettre

sur sa tête pour clore la séance. Mais ce *quos ego*, dont le chapelier fournit les accessoires, n'a que bien rarement, pour ne pas dire jamais, l'occasion de servir en ce temps-ci.

Les députés entrent dans la salle des séances par deux énormes portes en acajou massif constellées d'étoiles d'or. Pourquoi ces étoiles d'or? Sont-elles les ex-voto offerts par les orateurs reconnaissants au dieu de l'éloquence qui les avait inspirés ce jour-là? est-ce la carte des astres de la tribune?

La salle forme un hémicycle et est décorée de vingt colonnes de marbre blanc de Carrare, d'ordre ionique, avec chapiteaux en bronze doré. Elle est éclairée par un plafond vitré. Les murs sont en marbre rougeâtre des Pyrénées; le parquet est dallé en marbre à veines bleues.

Le pourtour se divise en travées disposées en éventail et composées chacune d'une banquette qui contient quatre places et qui est revêtue de drap amarante. On compte dix rangs de banquettes et dix-sept escaliers qui les desservent.

Chaque député a son pupitre, ses petites fournitures de bureau, un exemplaire de la Constitution et du règlement de la Chambre. Le premier rang des travées est destiné aux commissaires du Gouvernement et aux membres des commissions. C'était autrefois le banc des ministres.

A l'arrivée du président, les spectateurs doivent se découvrir. En cas d'oubli, un huissier crie : « Chapeau bas! » De chaque côté du fauteuil présidentiel sont placés trois siéges; sur ceux de droite, se tiennent deux secrétaires de la Chambre et le chef des réviseurs de la sténographie; sur ceux de gauche, deux autres secrétaires et le chef des secrétaires-rédacteurs. Derrière est le bureau du secrétaire général de la présidence. Le tout s'élève sur une estrade qui domine l'Assemblée. Au-dessus de ce Sinaï du règlement, plane un grand cadre orné d'une toile verte. C'était autrefois l'image de Louis-Philippe prêtant serment à la Charte; mais la Charte a emporté le tableau dans son naufrage. Quant aux serments, on ne les affiche plus sur les murs, il faudrait repeindre ceux-ci trop souvent. On a mis de chaque côté de la toile verte deux statues : la *Liberté* et l'*Ordre public*. Un journaliste avait proposé un échange : il voulait que la *Liberté* et l'*Ordre public* prissent au-dehors la place de la *Sagesse* et de la *Justice*, et qu'on relevât enfin celles-ci de la faction qu'elles font sur le seuil, pour les faire entrer dans la salle des séances. Mais, à quoi bon ces substitutions mythologiques? Toutes les statues de pierre se valent.

La tribune actuelle en acajou a été faite avec le bureau des commissaires du Gouvernement. Elle ressemble à un comptoir. Ce débit d'éloquence est loin de la fière tribune en marbre qui portait,

en bas-relief, Clio attentive à écrire sous la dictée des orateurs, la Renommée qui propageait leur gloire et le coq gaulois qui chantait l'incessant réveil. Est-ce Clio? est-ce la Renommée? est-ce le gallinacé qui a déplu au nouvel architecte? je l'ignore. Au surplus, qu'importe? je m'imagine que la tribune de la première Constituante n'était point d'airain, et pourtant, Mirabeau la faisait vibrer. Ce modèle de l'orateur politique n'abordait jamais ce trépied sans de saints frémissements, et quand il parlait de la députation, il disait : « Toute députation étonne mon courage. » Depuis, nous sommes devenus plus braves : on étonnerait bien nos députés en leur demandant s'ils sont étonnés.

La tribune est gardée par deux sténographes : sur le côté droit, se tient un reviseur qui reste là un quart d'heure; sur le côté gauche, prend place un *rouleur* qui ne reste que deux minutes. Le rouleur, ces deux minutes écoulées, va dans un des couloirs traduire les signes : ce court espace de temps donne, en moyenne, trente-cinq lignes du *Moniteur*. Le réviseur se sert de sa sténographie pour contrôler la copie du rouleur, qu'il révise. Les sténographes sont au nombre de douze environ. Ce sont les photographes instantanés du mot. Sans eux, point d'exactitude, point de comptes-rendus, et avec eux encore combien d'embellissements et d'adoucissements! Ils doivent ne pas entendre certaines interruptions; ils savent comprendre certains embarras; ils ont remplacé dans la prose du *Moniteur* ces brouillards discrets qui interceptaient autrefois les dépêches télégraphiques; ils ont, au besoin, la grâce serviable et la pudeur des nuages, voilant les peccadilles des dieux de l'Olympe.

Ils opèrent eux-mêmes, comme les photographes éminents, mais non sans retouches. A part M. Berryer, qui ne revoit jamais ses épreuves, par dédain de la forme, et M. Jules Favre, qui a la conscience de son infaillibilité grammaticale et rhétoricienne, tous les députés qui improvisent donnent un regard, ne fût-il qu'une caresse, à leur parole sténographiée. M. Thiers a veillé souvent une partie de la nuit pour ce travail de tendresse et d'orthopédie.

IV

Les Députés.

MM. les huissiers ne vendent pas encore les photographies des députés célèbres, mais ils vendent un plan de la salle des séances, grâce auquel on peut aisément trouver à son banc, quand il ne fait pas l'école buissonnière, l'orateur dont la physionomie importe

à la curiosité des tribunes. Je ne ferai pas concurrence à ce tableau ; je m'en servirai seulement pour quelques indications, en prenant au hasard sur la liste, mais dans l'ordre alphabétique pourtant.

M. le marquis D'ANDELARRE, par exemple, siége sur la troisième rangée, à partir du banc des commissaires; il est le onzième en comptant par la droite. De la taille de M. Darimon, coiffé à la mode de 1820, M. d'Andelarre va, vient, parle, écrit des brochures sur les questions financières, continue à traiter de l'exonération, et bourdonne au-dessus et autour de la majorité, comme la mouche de certain coche.

Au sixième rang après la seconde travée, M. ARMAN, le député de Bordeaux, et le grand constructeur de navires, épanouit sa figure et fait sourire jusqu'à la goutte qui le tourmente. C'est un homme heureux!

M. le baron DE BEAUVERGER, qui siége au septième rang au-dessous de la tribune du corps diplomatique, est l'auteur d'ouvrages assez robustes sur *les Constitutions de la France* et sur le *Système politique de l'empereur Napoléon*. M. Thiers l'a appelé un jour : « Mon *jeune* collègue »; cette dénomination lui est restée. Il parle souvent, facilement, abondamment; il aspire à la classe des sciences morales et politiques. Pourquoi n'y atteindrait-il pas?

M. BELMONTET est le premier député du premier banc de la gauche. Cela ne tire pas à conséquence, d'ailleurs, pour ses opinions. M. Ollivier fleurit au-dessus de lui, comme le gui sacré sur un chêne. L'auteur de *Après Pâques l'Ascension* est le plus grand poëte... de la Chambre.

M. BERRYER est le voisin de droite de M. le marquis d'Andelarre. Saluons ce vétéran de l'éloquence, ce dernier preux d'une cause vaincue. Le vieux lion a encore des éclairs, des spasmes terribles; mais, admirable timidité! toutes les fois qu'il aborde la tribune, ce maître dans l'art de bien dire se sent troublé, inquiet; il a le tremblement que Mirabeau confessait, et dont Henri IV ne se défendait pas au début de la bataille. Les premiers mots jetés, la première poudre brûlée, la pudeur de l'héroïsme s'évanouit; le soldat des grandes mêlées parlementaires se redresse, domine son auditoire et combat. Il n'a jamais de papiers, de documents, de notes. Sa mémoire est l'arsenal; les arguments partent comme des boulets dont les chiffres sont la mitraille. C'est le dernier orateur classique. Il n'a jamais, ainsi que je l'ai dit, de conférence avec les sténographes.

M. BERTRAND, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Caen, est l'auteur d'une bien jolie phrase. Quand il s'agit de valider son élection, on prétendait qu'il avait été fait quelque

abus des urnes électorales. M. Bertrand pulvérisa la calomnie sous un trait de feu; il déclara que les urnes qui avaient contenu les votes en sa faveur étaient de *vrais chefs-d'œuvre de Vulcain*, La Chambre se rendit à cette belle image. M. Bertrand siége au sixième rang à gauche, après la cinquième travée.

M. Bethmont, le plus jeune des députés, si je ne me trompe, doux et ferme, esprit vaillant, caractère solide, travailleur infatigable, se souvenant de l'héritage d'honneur et de talent qu'il a reçu, siége sur le sixième rang de la gauche après la seconde travée.

M. Brame, bouillant comme Achille, est l'ennemi personnel du chemin de fer du Nord. Il s'agite au septième rang à gauche, après la quatrième travée.

M. Buffet, ancien ministre de l'Agriculture et du Commerce, orateur adroit mais glacial, siége au deuxième rang à droite.

M. Carnot, un de ces ambitieux modestes du gouvernement provisoire de 1848, une de ces bonnes volontés souvent déçues, mais jamais lasses, qui veulent la liberté par l'instruction et l'instruction par la gratuité, homme de conscience paisible, de talent simple, d'énergie voilée, puritain sans le vouloir, stoïcien sans le savoir, M. Carnot est à l'avant-dernier rang de l'extrême gauche, le second sur le banc.

Un regard en passant à M. Chevandier de Valdrôme, qui porte le prénom de Napoléon, parce qu'il est né le 17 août 1810. C'est un des chefs de ce tiers parti qui n'a pas de soldats. Si Brard et Saint-Omer avaient fait des élèves en éloquence, comme ils en ont fait en écriture, au dire de M. Prudhomme, M. Chevandier de Valdrôme serait un de leurs premiers sujets. On l'a surnommé l'*homme des bois*, parce qu'il parle toujours en faveur des forêts. Il est au quatrième rang, au-dessous de la tribune des conseillers d'État.

M. Corneille descend, dit-il, d'un certain Pierre Corneille, natif de Normandie; mais il est né à Carpentras. Est-ce un écart du génie? Ce député de la Seine-Inférieure est très-fort sur la guerre du Péloponèse, mais il n'en parle qu'en prose : on ne croit pas qu'il médite de tragédie. Au cinquième rang à droite, quatrième travée.

M. Alfred Darimon, secrétaire de la Chambre, ancien secrétaire de Proudhon, restera célèbre par sa taille, son amour du costume officiel et son amitié pour M. E. Ollivier. Il siége au bureau : il est bien reconnaissable, on ne le voit pas.

M. Jules Favre, l'éloquence prestigieuse, la parole académique, la voix insinuante, l'artiste inconscient qui fait de la période comme M. Jourdain faisait de la prose, la gloire de la tribune moderne, la gloire du barreau, un des hommes dont le parti démocratique tire le plus vanité; M. Jules Favre, que Proudhon, pensif,

écoutait un jour en murmurant malgré lui : « C'est miraculeux!.. » M. Jules Favre est assis à côté de M. Garnier-Pagès, sur le quatrième rang à gauche, au bord de la seconde travée.

M. Garnier-Pagès! l'intrépidité dans l'honneur, la foi, l'enthousiasme, la jeunesse éternelle dans un corps débile; toujours prêt à monter, du même pas, à la brèche, à la tribune, à l'échafaud, s'il le fallait.

M. Glais-Bizoin, un homme d'esprit, que l'on calomnie, en le comparant à ce sénateur plaisant mort depuis peu, M. de Boissy, est un routier des assemblées parlementaires. Ses jolis petits discours sont lus parce qu'ils ne sont pas entendus, c'est-à-dire, interompus. Il siége sur le cinquième rang, à côté de M. Picard.

M. Havin, le directeur du *Siècle*, et M. Guéroult, le rédacteur en chef de *l'Opinion nationale*, siégent immédiatement au-dessus.

M. Hénon, médecin adoré à Lyon, figure d'honnête homme, cœur droit, parlant peu, mais parlant avec bon sens, est le voisin de droite de M. Carnot.

M. le baron de Janzé, grand, brun, qui paraît mélancolique, parce qu'il a la spécialité de défendre Lesurques, dont il réclame sans fruit la réhabilitation, est l'adversaire acharné des administrations de chemins de fer. Dans sa dernière campagne, il avait pour collaborateur un ancien chauffeur (un chauffeur de locomotive, bien entendu).

Il siége au centre, au second rang, après la quatrième travée, en partant de la gauche.

M. Javal est le fondateur de la *Ménagère*. Propriétaire du bazar Bonne-Nouvelle, de la maison du Pont-de-Fer, ancien officier de cavalerie, il traite rondement les questions de finances, et ne persuade jamais que lui-même. Au troisième rang, à gauche, après la sixième travée.

M. Achille Jubinal est tout gros, tout rond, tout bon. Il aime la gaieté, la fraternité, les vieilles tapisseries, les gens de lettres qu'il porte dans son cœur et qu'il a l'air de porter dans son ventre : il fait des vers, mais il les cache, par égard pour M. Belmontet. Il siége au second rang du centre, à la huitième travée, à partir de la gauche.

M. Kolb-Bernard a des succès de lecture. Ses discours en faveur de la cour de Rome lui sont apportés tout faits du ciel par une colombe. Le second du second rang après la troisième travée de droite.

M. Latour-du-Moulin ne parle jamais que dans le bruit; il ne moud que par les grands vents. C'est un des concurrents au titre de chef du tiers parti. Il est au premier rang du centre, après la quatrième travée, en comptant de la droite.

M. Magnin, le député de Dijon, est seul sur son banc, tout au haut de la gauche. C'est une bonne place qu'il honore et qu'il défendra.

M. Marie, le membre du gouvernement provisoire, l'ancien orateur courtois, disert, élevé, des anciennes assemblées parlementaires, a eu de la peine à s'acclimater dans le milieu plus bruyant et moins facile de la nouvelle assemblée. Il a eu pourtant de grands succès, et il a noblement défendu la propriété littéraire. Il siége sur le troisième rang, le second après la première travée.

M. Martel, membre du tiers parti, signe toujours le premier les propositions collectives, afin de permettre à ses collègues de faire cet innocent calembour : « Nous avons *martel en tête.* » Il ne s'appelle pas Charles. Au quatrième rang, quatrième travée.

M. Mathieu, avocat intarissable, ami d'une forte censure appliquée aux journaux, peut-être parce que les journaux ne reproduisent pas ses plaidoiries, siége au cinquième rang, à la septième travée.

M. Émile Ollivier, ministre *in partibus*, qui n'aura jamais de ministère, esprit fier et supérieurement maladroit; ayant le talent de froisser toujours ceux qu'il veut convaincre, habile à perdre es amis, impuissant à se faire des ennemis utiles; il siége encore à gauche, mais au second rang, tout près de M. Belmontet, pour unir la branche d'olivier à la branche de laurier.

M. Eugène Pelletan, figure rébarbative, esprit souriant, éloquence imagée, voix vibrante, âme passionnée, orateur de révolution, député de Paris, écrivain de grand talent, siége à gauche, le second du troisième rang.

M. Ernest Picard, le causeur étincelant, l'orateur des ripostes, le cauchemar de M. Haussmann, qui a pris un avoué du même nom, pour conjurer la chance maligne. M. Picard siége au-dessous de M. Havin, à côté de M. Glais-Bizoin : c'est le banc des guêpes.

M. Segris joue le rôle de modérateur. Quand il parle, certains collègues renouvellent cette plaisanterie inusable : « Que dit-il? est-ce blanc? est-ce noir? non, *c'est gris !*»

M. Jules Simon, l'orateur parfait, le défenseur zélé de l'instruction primaire, l'homme du devoir et de la liberté, siége au-dessous de son ami Garnier-Pagès.

M. Thiers est au second rang, après la seconde travée.

Je pourrais multiplier les indications; je renvoie encore une fois au tableau dressé par MM. les huissiers. Quant aux orateurs du Gouvernement, M. Rouher les domine et les résume tous. L'entendre, c'est entendre la voix même du pouvoir : voix éloquente pour ceux qu'elle persuade, mais dont le débit rude, qui ne paraît doux qu'en Auvergne, irrite parfois les oreilles.

Un membre de la majorité disait un jour de M. Rouher :

— C'est Démosthène !

— Oui, répondit quelqu'un, mais Démosthène avant les cailloux.

On voudra peut-être savoir quel est l'ordinaire des orateurs à la tribune. Le verre d'eau est le breuvage traditionnel : M. Thiers se fait servir un verre d'eau et un verre de vin de bordeaux, et va de l'un à l'autre. M. Ollivier a voulu renoncer à l'eau claire, il imite maintenant M. Thiers ; mais il a beau mettre du vin dans son eau ou de l'eau dans son vin, son diapason n'en est pas modifié et ses succès restent les mêmes.

LA POLITIQUE AU LUXEMBOURG

SÉNAT. — CHAMBRE DES PAIRS

PAR

Le comte D'ALTON SHÉE

De 1804 à 1814 le palais du Luxembourg fut occupé par un premier sénat-conservateur, retraite douce et dorée, asile discret offert par le jeune empereur à la nouvelle aristocratie militaire, aux fonctionnaires dévoués et laborieux, conseillers d'État, préfets, ambassadeurs, ministres, et où se laissèrent également enfermer des révolutionnaires découragés et quelques grands esprits, comme Cabanis, Volney, Laplace, etc.

En 1814, la pairie, créée par la charte un des trois pouvoirs de la monarchie constitutionnelle, chambre et cour de justice rendue indépendante par l'hérédité, y tint ses séances. Sans vouloir examiner ici la longue suite de ses travaux judiciaires, il nous est impossible de passer sous silence le premier de ses arrêts, la fatale condamnation du maréchal Ney. Plus d'un demi-siècle s'est écoulé, les passions du moment sont éteintes, tous ceux qui ont prononcé la peine capitale sont morts : il est temps d'apprécier librement l'arrêt. Sans soulever la question tant controversée de l'article protecteur de la capitulation de Paris, je reconnais le maréchal Ney coupable. Était-il un coupable ordinaire? Ses juges étaient-ils des juges ordinaires? Celui qui avait trahi son serment

de fidélité au roi n'était-il pas le même qui, pendant vingt-trois ans, sur tous les champs de bataille, avait marché au devant de la mort pour la défense ou la gloire de la patrie? Des juges politiques devaient-ils oublier des antécédents, des droits à l'indulgence qu'un jury quelconque, pris dans les entrailles de la nation, aurait respectés? Militaire de génie, homme médiocre, sa mobilité, ses faiblesses, ses fautes, son crime avaient été ceux de l'immense majorité des Français; en 1814, il s'était rallié de cœur à cette royauté qui promettait les deux biens que tout le monde voulait et qu'on ne connaissait plus que de nom : la paix et la liberté. En partant pour aller combattre Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, ses protestations à Louis XVIII étaient sincères; mais, arrivé en face de l'ennemi, il avait subi, comme son armée, l'ascendant du grand capitaine : il avait porté la peine d'une longue servitude, il avait retrouvé son maître.

Par la défection de l'armée royale la guerre civile avait cessé; la cause des Bourbons n'avait plus de défenseurs que les soldats étrangers. Cédant à la nécessité de se concilier temporairement toutes les classes, Napoléon signait l'acte additionnel; il demandait au pays un dernier et suprême effort, une bataille décisive qui assurerait la paix : ainsi le génie du despotisme et de la contre-révolution, de la guerre et de la conquête se transformait, par un incroyable travestissement, en représentant de la nationalité, de la révolution, de la liberté et même de la paix. De là une situation inextricable. Tandis que quelques rares esprits, condamnés au supplice de la raison impuissante, gémissaient à l'écart et désespérés, le maréchal Ney et avec lui la nation s'égaraient à la suite du tyran converti. L'erreur transmise des pères aux fils a poussé des racines si profondes, qu'aujourd'hui encore, après tant d'années, on a l'air de soutenir une nouveauté choquante quand on ne fait que rétablir la simple vérité.

Revenons au maréchal.

Je n'ai point à m'occuper ici de la faute plus grave encore du souverain refusant sa clémence; ce que je veux constater, c'est que la condamnation du maréchal et son exécution inspirèrent au pays une répulsion immense, profonde, durable, une répulsion telle que tous les services rendus, de 1815 à 1830, par la Chambre des pairs, n'ont pu calmer le ressentiment populaire causé par la sentence de la cour.

Et pourtant, en 1815, elle sut résister, d'accord avec la royauté, à l'esprit réactionnaire de la Chambre élective.

En 1818, elle prêtait son appui au ministère Decazes, de Serres, Pasquier, Gouvion-Saint-Cyr, etc., le plus éloquent, le plus hardiment libéral de la Restauration.

En 1820, elle s'opposa aux envahissements de la royauté, reconnut aux journaux le droit de paraître sans autorisation, et refusa la censure pour cinq ans.

En 1824, elle repoussait le projet de loi tendant à autoriser les communautés religieuses de femmes à acquérir et à posséder; elle modifiait le projet de loi sur le sacrilége par une définition qui rendait l'application de la loi presque impossible.

En 1826, elle rejeta la loi du droit d'aînesse et la loi hostile au jury.

En 1827, elle accueillit la pétition du comte de Montlosier contre les jésuites; elle introduisit dans notre système électoral la permanence des listes et les améliorations auxquelles on a dû les élections de 1828. Dans la même année, elle força M. de Villèle à retirer son projet de loi sur la police de la presse, et contribua puissamment à la chute de ce ministère hostile à nos libertés.

Telle était l'indépendance née de l'hérédité qu'une nomination de soixante-treize pairs ne parvint pas à changer la majorité.

De l'ensemble de ces faits, il serait permis de conclure que, si l'hérédité n'eût pas existé en 1830, elle aurait dû être réclamée à cette époque, pour la pairie, comme la garantie essentielle de son pouvoir modérateur. Ce fut le contraire qui arriva : son déplorable effacement pendant les journées de Juillet, son mutisme et son inertie devant l'audacieuse violation de la Charte par les Ordonnances, avaient permis de révoquer en doute l'utilité de son rôle politique; comme cour de justice elle avait condamné le maréchal Ney; la France en avait gardé la mémoire. Un autre procès, celui des ministres de Charles X, augmenta, dans la capitale au moins, son impopularité; plusieurs milliers de citoyens avaient été tués, victimes de la guerre civile provoquée par l'attentat du pouvoir; cette fois la cour des pairs mécontenta Paris par l'atténuation de la peine. Sous cette double impression de rigueur et de clémence, aux élections de 1831, beaucoup de mandats impératifs contre l'hérédité furent imposés aux nouveaux députés.

A ces dispositions généralement mauvaises à l'égard de la pairie il faut joindre l'accord exceptionnel de deux ambitions rivales ne s'entendant que sur un seul point : la suppression de son indépendance. De la part des républicains, le désir d'annuler la puissance politique de la Chambre des pairs, afin de n'avoir plus à combattre que la royauté directement aux prises avec les représentants de la nation, était fort naturel. De la part d'une royauté sincèrement constitutionnelle, ce même désir était insensé.

Tout singulier que cela puisse paraître, il n'en est pas moins certain que Louis-Philippe, à peine assis sur le trône, fut l'adversaire de l'hérédité. A une pareille accusation il faut des preuves :

plusieurs se sont déjà fait jour; avec le temps les autres ne manqueront pas de se produire. Qu'on relise tous les journaux ministériels de l'époque, dans la presse officielle et semi-officielle on ne trouvera pas trace d'une pensée favorable à l'hérédité. Si, à la Chambre des députés, M. Guizot et M. Thiers en prirent éloquemment et courageusement la défense, c'est, il faut le dire à leur honneur, que tous deux étaient constitutionnels aussi bien que royalistes; comme Royer-Collard et Berryer, ils se rendaient compte des nécessités du gouvernement représentatif; et tous deux, en 1838, on les retrouve encore luttant, à la tête de la coalition, pour le maintien du gouvernement parlementaire. Mais les hommes confidents et instruments de la volonté royale ont tous parlé et voté pour la suppression de l'article 23 de la Charte.

On sait comment l'opposition, guidée par M. Barrot, après avoir voté cette suppression en haine du privilége, fut batttue à son tour par une majorité de 28 voix quand elle voulut faire passer un système d'élection combiné qui cherchait à assurer d'une autre manière l'indépendance politique de la pairie : de sorte que le pouvoir royal seul gagna, par ce vote, une dangereuse extension.

A la Chambre des pairs, qui devait consommer son suicide, les indications sont plus nettes. C'est d'abord le duc Decazes, rapporteur, insérant, au nom de la commission, cette phrase significative : « La royauté seule pourrait croire gagner en pouvoir ce qu'elle perd en stabilité. »

Puis le comte Siméon, avec la lucidité de sa longue expérience, résumait le débat par ces paroles remarquables : « De la question d'hérédité dépend la réalité des trois pouvoirs, ou leur réduction à deux avec l'ombre et l'insignifiance d'un troisième. »

Enfin le duc de Coigny reprochant aux ministres leur indifférence et leur abandon, le mutisme de leurs journaux, les accusant d'avoir laissé enlever cette immense question avant toute discussion, dans les colléges électoraux, au moyen des mandats impératifs.

La réponse du ministre, M. de Montalivet, est curieuse à conserver. « Nous n'avions, disait-il, que deux partis à prendre, ou faire de l'hérédité une question de cabinet, ou la livrer à l'opinion pure de toute intervention ministérielle. Dans le premier cas c'était à l'avance la rendre impopulaire. »

Ainsi, un ministère sorti de la majorité parlementaire justifiait son abandon en disant que s'il n'avait pas défendu l'article 23 de la charte, s'il n'avait pas fait de son maintien une question de cabinet, c'était par crainte de compromettre la question en la faisant participer à son impopularité. Le contraire eût été plus exact. Mais la vérité, dégagée des ménagements du langage

parlementaire, c'est que le roi était non pas indifférent, mais opposé à l'indépendance de la pairie.

Deux faits qui me sont personnels viennent à l'appui de cette opinion. En 1837, à l'époque de mon entrée à la Chambre, je m'étais livré à une étude consciencieuse des conditions essentielles du gouvernement représentatif et de la situation du pouvoir dont j'étais appelé à faire partie. Jeune et inconnu, je publiai une brochure : *De la Chambre des pairs dans le gouvernement représentatif.* En démontrant qu'une Chambre viagère, nommée par le roi, n'était plus qu'une annexe du pouvoir royal, je m'efforçais d'éveiller les sympathies du monde politique en faveur de l'hérédité, ou, comme pis-aller, de l'élection combinée. A mon agréable surprise, le *Journal des Débats* consacra un article important à l'éloge de ma publication. J'allai remercier son directeur; il me témoigna une vive sympathie et des relations amicales s'ensuivirent. Peu de temps après, Armand Bertin me disait en riant : « Mylord, vous ne vous doutez guère que vous avez valu au journal une grosse semonce de Sa Majesté : *on ne veut plus, en aucune façon, entendre parler de l'hérédité.* »

Le second fait est autrement grave et concluant. En 1838, je combattais, dans les rangs de la coalition, les empiétements de la prérogative royale sur le dernier pouvoir resté debout, la Chambre des députés.

Je voyais souvent M. Thiers, le futur chef du cabinet du 1er mars; un jour que je cherchais à lui démontrer l'utilité constitutionnelle de rendre la vie à la Chambre des pairs, et le beau rôle du ministre qui se présenterait demandant d'une main la réforme électorale, et de l'autre l'hérédité de la pairie : « Ah! me dit-il, je le crois bien! contre l'hérédité je donnerais le suffrage universel. Mais mon programme est déjà trop chargé pour que j'y inscrive encore une question aussi épineuse. » Et sur mon insistance :

« Eh bien, voyez M. Pasquier, dites-lui que je vous ai engagé à en causer avec lui. » Le lendemain matin j'étais chez notre président. Avec la chaleur de ma conviction, je lui exposai mon plan, m'autorisant du nom de M. Thiers. « Je suis trop vieux, me répondit-il, il n'y a rien à faire. M. de Montalembert et vous vous êtes jeunes, voyez, essayez, j'applaudirai à vos efforts. » Puis enfin, impatienté : « Vous voyez ces deux cartons, ils contiennent ma correspondance avec Casimir Périer en 1831 au sujet de l'hérédité : eh bien, il n'en voulait pas, ou du moins *au-dessus de lui on n'en voulait pas.* »

D'après cela, je ne mets pas en doute que les Mémoires du duc Pasquier, lors de leur publication, ne confirment ma manière

de voir sur la part que Louis-Philippe a prise, en 1831, à l'abolition de l'hérédité.

Dans le mécanisme représentatif, si ingénieux, mais si compliqué, les trois pouvoirs sont indispensables. Malgré l'annulation du pouvoir modérateur, la machine ne cessa pas de fonctionner, mais à dater de cette époque, sa marche fut défectueuse; rien n'amortissant plus le choc des deux forces opposées, tous les coups portèrent. Dans cette lutte sans trêve, de 1838 à 1840, la Chambre élective eut une première fois le dessus, mais la rivalité des chefs de la coalition, leur défiance, leur faiblesse amoindrit le succès; l'habileté du roi stérilisa la victoire. Toutefois, ce ne fut qu'un répit; le combat acharné des deux pouvoirs continua jusqu'au jour où, à la stupeur générale, la machine se brisa.

La révolution de Juillet avait conféré à la Chambre des pairs la publicité des débats; aussi, quoique privée de sa virilité politique, elle n'en fut pas moins une tribune du haut de laquelle d'éloquents orateurs faisaient entendre librement au pays d'utiles vérités. Elle abondait en personnages considérables; la discussion des lois spéciales, dégagée des intérêts locaux et de la pression électorale, eut souvent les plus heureux résultats. Dans les questions de politique étrangère, où trouver des hommes plus compétents que le duc de Broglie et le comte Molé; dans les questions judiciaires, que les comtes Siméon et Portalis, MM. Troplong et Bérenger; dans les questions militaires, que le maréchal Soult, les généraux d'Ambrugeac et Dode de la Brunerie; administratives, que le baron Monnier et M. Rossi; d'enseignement, que MM. Villemain, Cousin et le comte de Montalembert? Cour de justice, elle a rendu, pendant dix-huit ans, de fréquents et pénibles services. J'aurais sur ce sujet d'intéressants détails à raconter, mais, malgré la liberté dont on prétend que nous jouissons, il y a tel de ces procès, celui de 1840, par exemple, dont il me semble plus prudent d'ajourner le récit.

Le chancelier Pasquier présidait la Chambre avec aisance et dignité; c'était un beau vieillard, qui trouvait peut-être trop de plaisir à porter la simarre, qui ne réprimait pas toujours un mouvement d'irritation; mais sa parole élégante et facile éclairait, abrégeait, résumait les débats; son autorité était si fermement établie, il avait si naturellement les qualités de ses fonctions, qu'on ne sentait toute sa valeur que les jours où il était remplacé.

De 1830 à 1848, la Chambre a eu successivement le marquis de Sémonville et le duc Decazes pour grands référendaires.

Le premier continua jusqu'à sa mort les fonctions qu'il avait remplies sous la Restauration. Après avoir échoué dans les démarches tentées avec MM. de Vitrolles et d'Argout, pendant les

journées de Juillet, pour sauver la branche aînée des Bourbons, il ne fut pas plus heureux quand, pour concilier à la pairie les sympathies populaires, il retrouva, dans les caves du Luxembourg, une collection de drapeaux autrichiens. L'unique résultat obtenu a été d'orner la salle des séances d'un appareil guerrier contrastant avec les fonctions législatives de l'assemblée et l'esprit du nouveau règne. L'homme privé conservait, à plus de quatre-vingts ans, sa verve et sa gaieté; il était aimable, spirituel, fin jusqu'à la rouerie, sceptique et railleur; il contait à merveille, et, en fait d'anecdotes, il préférait les crudités.

Pour apprécier justement M. Decazes, il faudrait l'avoir connu sous la Restauration, pendant la période brillante de sa faveur et de son ministère. Quand il devint grand référendaire, il ne restait plus de lui qu'un favori disgracié, un ministre déchu, un grand industriel gêné dans ses entreprises; il était affable, souple, fin, besoigneux, fertile en petits expédients. Dans le cercle étroit de ses fonctions, il avait gardé de son passé ministériel des habitudes de surveillance policière, et, chose presque incroyable, plusieurs de nos collègues s'en montraient préoccupés.

En 1838, une fraction de la Chambre résolut, pour rendre un peu de vie à la discussion préparatoire, de confier aux bureaux la nomination des membres des commissions; c'était la révision d'un article de notre règlement qui en avait laissé jusque-là la composition au président. Un homme également respectable par son âge et sa longue carrière administrative, le duc de Bassano, était entré dans cette innocente conspiration. Nous conférions sur ce sujet avec lui, le comte de Montalembert et moi; quelle ne fut pas notre surprise en le voyant s'alarmer, s'arrêter court à l'aspect d'un huissier, et, comme je continuais à parler haut, me prier d'attendre que le danger fût passé!

Au côté gauche, qu'on pourrait appeler le côté vivant de l'assemblée, siégeaient MM. de Broglie, Villemain, Cousin, Molé, Montalivet, Pelet de la Lozère, de Montalembert, Bignon, de Pontécoulant, d'Harcourt et ce même duc de Bassano, auxquels se joignirent, à leur entrée, le prince de la Moskowa, le marquis de Boissy et M. Victor Hugo. Souvent quelques-uns des membres de cette imperceptible opposition faisaient partie du ministère : ainsi, comme autrefois Castor et Pollux se partageant l'immortalité, M. Cousin remplaçait régulièrement M. Villemain, et M. Villemain M. Cousin au ministère de l'Instruction publique. Pourtant quand, la nouvelle salle achevée, la Chambre y transporta ses séances, le grand référendaire eut la singulière idée de diviser le petit groupe des opposants : mon voisin, le comte de Montalembert, fut entouré de conservateurs; on me plaça entre deux

généraux, et M. Villemain, le plus dangereux par ses saillies, relégué au premier rang, eut les honneurs de l'isolement.

Je tairais volontiers ces misères s'il n'en ressortait l'utile démonstration qu'une assemblée viagère, recrutée par le souverain, en majorité parmi les anciens fonctionnaires, est incapable d'indépendance. La plupart d'entre eux étaient parvenus au sommet de la hiérarchie sociale, riches, considérés; mais ils avaient puisé dans le *fonctionnarisme* l'esprit de soumission et de discipline : un discours, un vote contre la mesure politique proposée par le gouvernement leur semblait un acte d'insubordination, de révolte, d'ingratitude. Souvent même les marques publiques d'approbation ou de blâme étaient au-dessus de leur courage, et maintes fois il nous est arrivé de recevoir, entre deux portes, à l'écart, dans la confiance du tête-à-tête, les serrements de main, les encouragements de ceux qui avaient murmuré de la hardiesse de nos paroles; c'était ce que Montalembert appelait *les approbations de couloir*. Ainsi, en 1841, j'eus le bonheur, presque unique dans ma carrière, d'être l'interprète de l'opinion de l'immense majorité en attaquant la loi des fortifications; le lendemain, avant l'ouverture de la discussion, je recevais, dans une salle voisine de nos séances, les félicitations de trois de nos collègues, quand le duc d'Orléans, qui poursuivait ardemment comme son père le vote de la loi, parut dans le groupe sans que personne l'eût vu arriver. Le délit d'indépendance était flagrant: le prince sourit de l'embarras des coupables, et avec la bonne grâce qui lui était naturelle, toutes réserves faites, joignit ses éloges aux leurs.

Sans nous arrêter aux figures effacées des serviteurs de tant de gouvernements divers, passons rapidement en revue celles qui ont conservé leur empreinte.

Le duc de Broglie, absorbé en lui-même, cassant et dédaigneux, ne se mêlait guère aux causeries de notre opposition en miniature, mais les jours où il prenait la parole, l'orateur humanisait le personnage, et, en se rasseyant, il était rare qu'il ne s'enquît pas de l'impression qu'il avait produite.

Sa naissance l'avait fait grand seigneur, sa fortune lui donnait l'indépendance, son éducation l'avait préparé à la carrière politique, chose aussi rare en France qu'elle est fréquente en Angleterre parmi les lords appelés par leur naissance à siéger dans la Chambre haute. Chez nous, l'absence d'une aristocratie a privé M. de Broglie de ces relations sur le pied d'égalité, de cette camaraderie, de ces amitiés si avantageuses aux hommes d'État. Parmi ceux de la bourgeoisie qu'il devait accepter pour amis, les uns, tels que MM. Guizot et Rossi, lui étaient supérieurs par l'intelligence; les autres étaient plutôt des admirateurs familiers.

Ses mœurs irréprochables, le choix d'une compagne digne de lui, l'affection et l'estime réciproques, et, tant que sa femme a vécu, le bonheur intérieur l'éloignaient du commerce banal, de l'entregent, des communications, du frottement humain indispensable à un chef de parti. Depuis la mort de celle dont je n'ai entendu que des louanges, son besoin de retraite a encore augmenté. Force lui a été pourtant de vivre au sein de la bourgeoisie; quant à la démocratie, au peuple, au nombre, il en a l'antipathie instinctive : il l'ignore.

Dans le duc DE BROGLIE, l'homme public n'est que l'extension de l'homme privé. Son esprit est loin d'être universel; il a vécu et il est resté dans la classe des hommes purement politiques; il a partagé l'indifférence de ses contemporains pour les questions économiques, dont la solution est le grand intérêt du présent et la nécessité de l'avenir. Aussi, fidèle à ses amitiés, mais non convaincu, il a soutenu, en 1842, la loi générale sur les chemins de fer, qui était l'œuvre du ministère Guizot, et dont M. Rossi fut le rapporteur; mais dans son for intérieur il en niait les immenses résultats; il souriait avec incrédulité à ceux qui annonçaient l'application des voies ferrées au transport en masse des chevaux et des bestiaux, à ceux surtout qui voyaient dans ce nouveau moyen de rapide concentration des troupes une transformation de l'art de la guerre.

Orateur, sa parole a toujours été noble et distinguée, mais sèche et peu sympathique, son opinion ferme et nette, mais son argumentation ingénieuse était souvent subtile; ses aperçus et ses déductions manquaient parfois de justesse; à moins qu'il n'exprimât avec grandeur l'indignation générale au sujet d'un attentat, ou la douleur des bons citoyens sous le coup d'un malheur public, son éloquence ne pénétrait pas. Imitateur des formes anglaises, il parlait de sa place et ne s'adressait qu'au président.

Ministre, il n'a pas eu la connaissance des hommes, et, à vrai dire, il ne désirait pas les connaître. Mais il avait étudié à fond le gouvernement représentatif sur le modèle de l'Angleterre, il en comprenait admirablement le mécanisme, et sa ferme volonté le rendait propre à en exiger la pratique. Il est surtout supérieur par le caractère, et de tous les ministres de Louis-Philippe, y compris Casimir Périer, il est celui qui a le mieux résisté aux envahissements de l'influence personnelle : le roi le redoutait, n'ayant jamais pu *l'équiter* complétement; aussi, depuis 1835, et même après la victoire de la coalition, il ne rentra pas au pouvoir. Sa dignité personnelle, l'élévation de ses sentiments, une vaste connaissance de l'histoire et des traités le rendaient apte à diriger les questions de politique étrangère.

Enfin, il a été à la fois sincèrement libéral et conservateur. Libéral, mais voulant la liberté seulement pour ceux qu'il en jugeait dignes : les lettrés et les sages. Conservateur, mais à la manière de Wellington et de sir Robert Peel, qui refusaient d'entrer au ministère si la reine ne renvoyait pas son entourage de dames d'honneur hostiles au cabinet.

Le comte MOLÉ a été, presque en tout, l'opposé du duc de Broglie. Ce contraste vient non-seulement de la différence des caractères, mais aussi de la différence des époques qu'ils représentent : la vie politique de l'un a commencé et fini avec le régime constitutionnel; l'autre, haut fonctionnaire du premier empire, en avait les traditions politiques et administratives, la discipline hiérarchique. Il avait passé quarante ans quand le gouvernement constitutionnel s'établit en France : le pli était pris. Il n'eut pas foi dans le droit nouveau, et n'exerça jamais l'action indépendante d'un ministre responsable; M. de Broglie est tout d'une pièce. Lui, il avait des dehors et un dedans : au physique de la raideur, au moral la soumission aux désirs du maître; avec le poli, le brillant, la résistance de la glace, comme elle il fondait au soleil. Longtemps homme à bonnes fortunes, il est resté galant jusqu'à ses derniers jours; il voulait et savait plaire. Pour les hommes, il avait la coquetterie de l'esprit, la mémoire ornée, la causerie la plus séduisante.

Orateur, plein de goût, de trait et d'à-propos, élégant et noble, digne et familier, il ne fatiguait jamais par de longs discours; il flattait, persuadait, charmait les majorités.

Ministre, il administrait habilement, se plaisait au maniement des hommes et des consciences.

Malgré le talent supérieur, inattendu de ses adversaires, peut-être inespéré de lui-même, qu'il déploya dans la lutte contre la coalition, il me semble que le comte Molé ne restera dans l'histoire que comme le plus illustre des courtisans, serviteur dévoué non à la personne mais au souverain.

En 1830, le comte DE MONTALIVET avait à peine l'âge de voter à la chambre, lorsque le nouveau roi l'appela dans ses conseils, l'éleva, le pétrit, le forma; lui communiquant ses idées et jusqu'à son expérience, il en fit son confident et son ami. Ce peu de mots suffisent à expliquer toute la carrière politique du comte de Montalivet. Pendant les dix-huit ans de règne, il a été non le courtisan mais l'ami dévoué, déférent de Louis-Philippe. On ne peut pas dire avec Montaigne « qu'il fit justice privée aux dépens de la publique, » car ses convictions, son admiration, sa reconnaissance l'y portaient également. Depuis la chute du souverain qu'il aimait, il a justement placé sa dignité dans la retraite.

Orateur plus facile que brillant, spirituel, rarement élevé, son influence comme ministre était plutôt dans les couloirs qu'à la tribune. Sa bonhomie, pleine de finesse, son absence de toute morgue, sa camaraderie, son obligeance lui conciliaient les sympathies individuelles dans les deux chambres, et surtout dans celle des députés.

Le duc D'HARCOURT, un petit grand d'Espagne, était de race, aussi résolu, aussi piquant, aussi raide, aussi vaillant que le comte Molé cherchait à le paraître. Il ne manquait pas d'ambition; cependant, malgré son esprit et son mérite, sous la monarchie craintive et personnelle de Louis-Philippe, sa susceptibilité, sa fierté, sa franchise en faisaient un diplomate compromettant et un ministre impraticable.

Quand, au mois de février 1848, je lui proposai, pour affirmer le droit de réunion, d'assister comme pair au banquet du douzième arrondissement : « Je veux bien, me répondit-il, mais à une condition : c'est qu'une fois engagés, nous ne reculerons pas. » Le duc d'Harcourt tint parole.

M. BIGNON avait eu la gloire d'être, avec La Fayette, Manuel, Benjamin Constant, le général Foy, etc., un des députés de la gauche sous la Restauration. Après 1830, il prit sa retraite à la chambre des pairs, où il siégeait, par une vieille habitude, à l'opposition. Honnête jusqu'au scrupule, diplomate laborieux, il n'avait jamais pu vaincre sa timidité comme orateur, et lisait, tremblant d'émotion, des discours sages et modérés.

Modeste et consciencieux comme M. Bignon, M. PELET DE LA LOZÈRE, ancien député, ministre, était doué d'une extrême facilité de parole, telle qu'un jour où notre petite opposition voulait que la discussion fût continuée au lendemain, il se dévoua et, quoiqu'il n'eût rien à dire, occupa sans peine la tribune jusqu'à la fin de la séance.

MM. VILLEMAIN et COUSIN sont deux hommes de la Restauration, deux universitaires, deux professeurs, deux académiciens. La période la plus remarquable, la plus utile de leur carrière sera toujours celle où, à la Sorbonne, ils instruisaient, élevaient, enthousiasmaient la jeunesse pour les œuvres de l'intelligence : plus tard, ils en ont recueilli les fruits. Nous leur devons d'avoir mis à notre portée, en littérature, en philosophie, les trésors de l'antiquité grecque.

Nous devons à M. Villemain une connaissance générale des écrivains anglais; à M. Cousin la naturalisation de quelques-uns des systèmes des philosophes allemands; par là, ils ont hâté notre rapprochement avec les races étrangères; ils ont puissamment contribué à cette assimilation intellectuelle qui travaille l'Europe, prépare son unité, et sera l'honneur de notre siècle.

En 1830, nommés députés de la chambre élective, ils ont passé ensemble au Luxembourg, et tandis qu'à la Sorbonne il y avait entre eux émulation, dans la chambre des pairs il y eut rivalité.

M. Cousin était le ministre de l'instruction publique de M. Thiers, M. Guizot amenait habituellement avec lui M. Villemain, qui pourtant, en 1839, dans le ministère dont MM. Thiers et Guizot étaient exclus, fut l'Égérie du maréchal Soult, président du conseil.

Tous deux avaient infiniment d'esprit, mais l'intelligence de M. Villemain semble plus étendue, plus souple, plus apte à la politique; il est plus orateur; enfin, malgré le déclin des ans, il est resté plus libéral et n'a jamais renié Voltaire. M. Cousin s'est rendu justice en se bornant à traiter d'ordinaire les questions d'enseignement. Mais il n'a jamais dépouillé le pédant; ces formules : « Mon excellent ami », appliquées à M. Villemain lorsqu'il s'apprêtait à le déchirer, ou bien encore : « Dans mon humble pensée », lorsqu'il se croyait sûr d'avoir raison, sentent l'école. On n'aime ni cette fausse amitié ni cette fausse modestie.

Même à la chambre des pairs, les deux professeurs ont formé des élèves; mais quelle comparaison établir entre le duc de Montebello, préparé par M. Cousin, et l'illustre disciple de M. Villemain, le maréchal Soult.

Le maréchal Soult. Ministre de la guerre, il organisait l'armée; président du conseil, il représentait la gloire : son nom était un talisman merveilleux pour couvrir une reculade. Homme politique, il comprenait le gouvernement représentatif autant que cela était donné au lieutenant du grand capitaine.

Mais c'est surtout l'orateur que je veux essayer d'indiquer ici; M. Villemain, collègue nécessaire au maréchal, avait l'art, tout en ménageant ses susceptibilités, de lui insinuer sur les sujets politiques des opinions, de lui suggérer des arguments et même des citations que l'illustre guerrier portait ensuite à la tribune. Je me souviens de l'avoir vu attendre, avec une joie d'enfant, l'effet d'un vers de Voltaire qu'il avait cousu, tant bien que mal, à sa harangue. On se rappelle la surprise des auditeurs le jour où il débuta en disant :

« Je demande pardon à la chambre de la figure que je vais lui montrer. »

Enfin, lorsque M. de la Moskowa demandait une enquête sur l'acte du colonel Pélissier, depuis duc de Malakoff, qui avait enfumé dans une grotte 900 Arabes avec leurs femmes et leurs enfants, je n'oublierai jamais les efforts inutiles de ce visage de bronze pour exprimer la compassion, disant : « Si le fait est exact, j'en *geumis*, et, s'il faut, je le *deuplore*. » S'agissait-il

d'une bataille, d'un siége où il avait assisté, son œil s'animait, son incorrection, ses locutions de troupier, son aplomb, son obstination à attendre le mot, qui ne venait pas toujours, son geste d'impatience en frappant sur sa jambe courbée par un biscaïen, prenaient une vraie grandeur; un frisson martial parcourait l'assemblée, l'autorité du vieux soldat était immense.

Le prince DE LA MOSKOWA. — Nommé en 1830 à la chambre qui, comme cour de justice, avait condamné son père, il eut le tort d'y entrer en 1840, quand son élection, certaine à la chambre des députés, aurait offert un champ plus convenable et plus libre a son ambition. Militaire, musicien, orateur, industriel, homme de plaisir, il a touché à beaucoup de choses et n'a excellé dans aucune; il avait de la facilité, de la superficie; il péchait seulement par la rectitude du jugement. Ce goût de s'essayer à tout, cette incertitude des vocations est un trait général des hommes de notre temps, et particulier aux époques de transition.

Pour se montrer le digne héritier du nom qu'il portait, il fit avec honneur la campagne de Constantine; mais il revint plein de pitié pour les Arabes; il se demandait où était le droit de la conquête? L'indépendance et la philanthropie l'empêchaient d'être le véritable homme de guerre.

Avec une volonté multiple, des besoins impérieux et des aspirations généreuses, il fut un assemblage d'anomalies et de contradictions; il me serait impossible de préciser à quelle opinion il appartenait; cependant il était, à coup sûr, de l'opposition.

VICTOR HUGO. — Nommé dans la dernière partie du règne de Louis-Philippe, le grand poëte, qui devait être, plus tard, le grand orateur, s'est rarement mêlé à nos débats politiques; il se recueillait. Une fois pourtant il prit la parole, c'était pour protester contre l'exil des Bonaparte.

Comte DE PONTÉCOULANT. — Le plus aimable des vieillards, dernier survivant de la Constituante, il avait conservé de cette époque d'espérance la jeunesse de cœur et d'esprit, le culte de la liberté; orateur toujours prêt quand il y avait une cause généreuse à défendre, il s'exprimait avec aisance, à-propos et chaleur.

Le marquis DE BOISSY, neveu du marquis d'Aligre, ancien garde du corps, grand propriétaire. — M. Duchatel l'avait recommandé au choix du roi, le maréchal Soult s'accusait tout haut d'avoir contribué à sa nomination, elle était son remords. M. de Boissy avait l'antipathie des protecteurs, et s'il n'eût pas été une singulière exception, la chambre des pairs, composée d'hommes à son image, aurait été d'autant plus indépendante qu'elle aurai dû sa nomination au roi. On sait qu'il fut le fléau du duc Pasquier, qu'il empêcha de devenir centenaire.

Il possédait la bravoure, le sang-froid, la résolution. Son aplomb à la tribune n'était égalé que par le décousu de ses idées. Il improvisait, et je l'ai vu, afin de distraire des dames venues pour l'entendre, pousser l'improvisation jusqu'à se lancer à travers une discussion sans se douter de ce qu'il allait dire. Heureux dans ses reparties, c'était dans les interruptions, dans les murmures, dans les rappels à l'ordre qu'il trouvait le vrai fonds de ses discours; une harangue méditée, préparée gênait ses allures. Une seule fois, je crois, sur une question de politique étrangère, il nous fit, au comte de Montalembert et à moi, l'honneur de nous consulter; il nous dit que la chose était grave et qu'il avait cru devoir écrire son opinion : rien n'était moins sensé que ce qu'il nous lut; aucune correction, aucun conseil n'aurait pu débrouiller ce chaos. Encouragé par notre silence, il porta son œuvre à la tribune; au lieu de son accent ordinaire, vif, animé, longtemps la monotonie de son débit lui assura l'impunité; enfin le chancelier, éveillé en sursaut par quelque énormité : « Mais, monsieur de Boissy, vous nous dites là, depuis une demi-heure, des choses impossibles. » La Chambre consultée lui retira la parole.

Au privé, son langage était énergique. Veuf, il épousa la belle comtesse Guiccioli, et je n'aurai pas le mauvais goût de rapporter en quels termes il annonça son mariage à plusieurs de ses collègues.

Apre et serré en affaires, il en fit néanmoins d'assez mauvaises. Parcimonieux, désordonné, il poursuivait le chimérique et n'avait foi qu'au merveilleux : pendant longtemps il fut guidé dans ses entreprises et dans le soin de sa santé par une somnambule; dans ses dernières années, il consultait un sorcier.

Il comprenait sans peine les natures perverses, soupçonnait les honteux motifs, professait le mépris des hommes, qu'il combinait, je ne sais comment, avec l'estime de soi-même.

Ses boutades spirituelles, ses continuels corps à corps avec le président de la Chambre, suscitaient l'attention publique; il troublait souvent, mais animait, vivifiait l'assemblée : là était le terrain commun de nos efforts. Sa ténacité, sa hardiesse à tout oser en faisaient un membre utile de notre opposition.

En février 1848, il accepta avec empressement de faire partie du banquet du XIIe arrondissement, et ne se montra pas moins persistant que le duc d'Harcourt. Le 21, M. Duchatel, ayant déclaré à la Chambre des députés que le gouvernement s'opposerait par la force à la réunion du banquet, les députés et les pairs qui avaient pris l'engagement d'y assister se rendirent chez Odilon Barrot; celui-ci fit la motion que « pour ménager le sang du peuple, on renonçât à la manifestation du lendemain ». M. de Boissy

fut un de ceux qui le combattirent énergiquement; il soutint que ce n'était pas là une question de vote, et que la majorité ne pouvait nous délier d'un engagement d'honneur. A dix heures, le soir, il était chez M. de Lamartine, où s'arrêtaient les dernières résolutions, quand MM. Vavin et Ferdinand de Lasteyrie vinrent nous prévenir que notre bonne volonté était désormais sans but, les délégués du banquet renonçant eux-mêmes à la manifestation : il fallut se séparer. Le lendemain matin, vers huit heures, à ma grande surprise, le marquis était chez moi.

— Je sais, me dit-il, que vous êtes décidé à l'action. Si vous et vos amis vous voulez de moi, soit comme soldat, soit comme officier, je suis prêt.

— Mon cher collègue, j'accepte votre concours dans la rue comme à la Chambre; mais nous croyons qu'aujourd'hui il n'y aura rien de sérieux.

— Alors rappelez-vous, quand il en sera temps, que je suis à votre disposition.

— Mon cher marquis, voulez-vous me permettre une question? Quel est votre but? moi je suis républicain.

— J'ai les d'Orléans en exécration.

— Soit! mais après?

Il réfléchit un instant :

— Au fond, je suis plutôt légitimiste.

Ce jour-là et le suivant, à la Chambre des pairs, il fit tête à l'orage; il protesta à la tribune, et affronta, partout où elles se montraient, les colères et les menaces de la réaction.

Le 24 février, il assistait à la dernière séance de la pairie, qui, à défaut de l'indépendance que la Charte lui avait enlevée, sut du moins mourir avec calme et dignité.

Le comte DE MONTALEMBERT. Dans cette revue rapide du Luxembourg sous la monarchie de Juillet, naturellement et presque malgré moi, les citations, les anecdotes, les souvenirs associent à mon nom celui du comte de Montalembert. Je relis, non sans tristesse, notre correspondance de 1838 à 1847; elle porte le cachet de l'amitié.

Je n'avais ni sa foi, ni ses principes, ni son talent; mais nous avions en commun la jeunesse, l'ardeur et, quoiqu'à des degrés très-divers, l'amour de la liberté, chez moi souverain, chez lui asservi au catholicisme. Mais cet amour n'en était pas moins sincère, inhérent à sa nature, et la contrition, la pénitence, la discipline mortifiante de la compagnie de Jésus n'ont jamais pu l'extirper complétement. L'amour de la liberté, voilà le péché originel, la tache ineffaçable du dix-neuvième siècle, qui a résisté aux impressions d'une enfance pieuse, d'une éducation mystique,

à l'abus des sacrements, à une imagination exaltée par les visions paradisiaques et les terreurs d'enfer. On l'a souvent accusé d'hypocrisie, c'est une erreur ou une calomnie; quand il nous trompait, il se trompait : nous n'avons pas été plus dupes que lui.

Comme beaucoup de grands esprits, il a cherché la *quadrature* du catholicisme avec la liberté; il a été le champ de bataille où sans trève ni merci la foi et l'intelligence se disputaient l'empire. En 1833, pour suivre Lamennais dans sa logique absolue, le cœur lui manqua : il y eut un premier déchirement; puis, le sacrifice consommé, à l'aide de la casuistique et des sophistications de la pensée, les illusions complaisantes reparurent.

Dans les rares occasions où le catholicisme semblait marcher d'accord avec la liberté, comme en Pologne et en Irlande, avec quelle joie, quelle supériorité, quelle éloquence passionnée il défendait la cause des opprimés! Pendant plus de dix ans, rien dans la politique intérieure ou extérieure n'a menacé l'existence de ses fragiles chimères; les événements étaient propices à leur conservation. Le catholique aristocrate et libéral pouvait réclamer l'indépendance de la pairie; le catholique aristocrate et libéral pouvait, dans la coalition, soutenir contre la prérogative royale le gouvernement parlementaire; le catholique libéral pouvait, avec le prestige des mots, combattre le monopole universitaire, demander la tolérance en faveur des jésuites, et faire campagne, au nom de la liberté d'enseignement, dans le but d'arriver plus tard au monopole de l'éducation cléricale; enfin, le catholique libéral pouvait soutenir le Pape-Roi; car, par une singulière anomalie, en 1846, Pie IX paraissait destiné à réaliser la conciliation, tant désirée, du catholicisme et de la liberté; trompé par le spectacle de la religion triomphante dans les républiques de l'Amérique espagnole, où il avait vécu, son ignorance, ses bonnes intentions, les jouissances de la popularité aidant encore à l'illusion, le Pape, guidé par M. Rossi, était passé des réformes administratives aux réformes politiques. L'Italie plaçait en lui son espérance; M. Thiers lui criait : « Courage, Saint-Père! » Comment le comte de Montalembert n'aurait-il pas surpassé M. Thiers en optimisme?

La tolérance, l'union des extrêmes, sous le drapeau de la liberté, étaient à l'ordre du jour. Au milieu de cette confusion, de ces baisers Lamourette, les jésuites furent les premiers à retrouver leur sang-froid; en Suisse, ils fomentaient le Sunderbund; vaincus, ils effrayaient le pape et le transformaient. Partout en Europe la révolution menaçait; il fallait se hâter d'écraser l'hydre : Montalembert fit comme le pape, il renia la liberté.

Personne, je crois, n'a possédé au même degré l'éloquence de

la peur. Daans un discours ardent, envenimé, prêchant la croisade contre les radicaux, il communiqua à ses collègues refroidis par l'âge, avec ses terreurs passionnées l'enthousiasme de la haine.

Un mois plus tard, la révolution, victorieuse, pardonnait.

Après le 24 février, sous l'inspiration de Louis Blanc, les délégués ouvriers ont tenu leurs assises au Luxembourg; ils y ont posé les grands problèmes de l'économie sociale : questions insolubles séparément en France, en Angleterre, en Allemagne, et dont la réponse ne peut sortir que de l'entente et des efforts unis de la démocratie européenne.

Aujourd'hui siége dans ce palais le Sénat du second empire.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Le Sénat se compose de cent cinquante membres au plus, qui reçoivent une dotation annuelle de 30,000 francs chacun. Les princes de la famille impériale, les amiraux, maréchaux et cardinaux en font partie de droit.

Le Sénat a un président, cinq vice-présidents, un grand référendaire et un secrétaire.

Le président, deux vice-présidents et le secrétaire habitent le palais du Luxembourg. Le grand référendaire est logé au petit Luxembourg.

La salle des séances, où la tribune vient d'être rétablie, après un exil de quinze ans, est décorée de peintures de MM. Blondel, Vauchelet et Brune; de statues de MM. Etex, Dumont, etc.; de sculptures en bois par MM. Klagmann, Triqueti et Elschoet. Le public n'est pas admis aux séances.

La *Salle du Trône* est ornée de peintures par MM. Balze, Brune et H. Lehmann. Dans le salon de *Napoléon* se trouvent des tableaux de MM. Vinchon, Champmartin, Caminade, Decaisne. Le *Salon de l'Empereur* est peint par MM. Vinchon, Robert Fleury, Brisset, Couderc.

La *Bibliothèque*, riche et belle collection, rendue publique de 1848 à 1852, a de belles peintures d'Eug. Delacroix, Camille Roqueplan, Riésener, des statues par Foyatier, Nanteuil, Simart. D'autres peintures et tableaux ornent diverses salles.

Le Luxembourg possède une chapelle catholique, ou se célèbrent les mariages des sénateurs ou des personnes de leur famille. Elle est ornée de tableaux et de statues.

IV

LES PROMENADES DANS PARIS

LA RÊVERIE A PARIS

PAR

George SAND

Excellent ami, je vous avais promis une étude sur les squares et jardins de Paris, autrement dit sur la nature acclimatée dans notre monde de moellons et de poussière. Le sujet comportait un examen sérieux, intéressant, que j'avais commencé; mais la maladie a disposé de mes heures, et ce n'est plus une étude que je vous envoie. C'est une impression rétrospective que je dois avoir la conscience et l'humilité d'intituler simplement : *La Rêverie à Paris.*

C'est qu'en vérité je ne sais point de ville au monde où la rêverie ambulatoire soit plus agréable qu'à Paris. Si le pauvre piéton y rencontre, par le froid ou le chaud, des tribulations sans nombre, il faut lui faire avouer aussi que, dans les beaux jours du printemps et de l'automne, il est, « *s'il connaît son bonheur* », un mortel privilégié. Pour mon compte, j'aime à reconnaître qu'aucun véhicule, depuis le somptueux équipage jusqu'au modeste sapin, ne vaut, pour la rêverie douce et riante, le plaisir de se servir de deux bonnes jambes obéissant, sur l'asphalte ou la dalle, à la fantaisie de leur propriétaire. Regrette qui voudra l'ancien Paris; mes facultés intellectuelles ne m'ont jamais permis *d'en connaître les détours*, bien que, comme tant d'autres, j'y aie été *nourri.* Aujourd'hui que de grandes percées, trop droites pour l'œil artiste mais éminemment sûres, nous permettent d'aller longtemps,

LE LAC DES BUTTES ST.-CHAUMONT

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. TRICHON,

les mains dans nos poches, sans nous égarer et sans être forcés de consulter à chaque instant le commissionnaire du coin ou l'affable épicier de la rue, c'est une bénédiction que de cheminer le long d'un large trottoir, sans rien écouter et sans rien regarder, état fort agréable de la rêverie qui n'empêche pas de voir et d'entendre.

C'est encore un danger, j'en conviens, que d'être distrait au milieu d'une grande ville qui n'est pas obligée de s'occuper de vous quand vous ne daignez pas prendre garde à vous-même. Paris est encore loin d'avoir trouvé un système de véritable sécurité qui séparerait la locomotion des chevaux de celle des humains, et qui réussirait à supprimer, sans préjudice pour les besoins de l'échange, ces voitures à bras dont je veux me plaindre un peu en passant.

Remarquez que, sur cent embarras de voitures, quatre-vingt-dix sont causés par un seul homme attelé à une mince charrette, qui n'a pu se mettre à l'allure des chevaux et qui ne peut ni se hâter, ni se réfugier sur le trottoir. C'est un spectacle effrayant que de voir ce pauvre homme pris dans le fragile brancart qui ne le protégerait pas un instant si les cinquante ou cent voitures qui le pressent devant et derrière, souvent à droite et à gauche, se trouvaient poussées par le mouvement d'avance ou de recul d'un équipage récalcitrant. Il serait broyé comme un fagot. Mais s'il court un danger extrême, des centaines de piétons plus ou moins engagés dans cette bagarre ne sont guère moins exposés. Et la perte de temps, dans un temps où l'on dit, à Paris comme en Amérique : « *Time is money!* » Quelques vieux troubadours disent encore : « Le temps, c'est l'amitié, c'est l'amour, c'est le dévouement, c'est le devoir, c'est le bonheur. » On ne s'occupera guère de ces esprits démodés : mais que ceux qui ne songent qu'à la richesse et qui prédominent dans la société nouvelle, cherchent donc où encouragent le moyen de ne pas perdre un quart d'heure, soit à pied, soit en voiture, à tous les carrefours de notre aimable cité. On a bien trouvé le moyen de supprimer les attelages de chiens, ne trouvera-t-on pas celui de supprimer les attelages humains?

Espérons. Rien ne marche jamais assez vite en fait de progrès; mais tout marche quand même, et profitons, en attendant mieux, des véritables améliorations dont nous pouvons déjà nous féliciter.

J'oserai soutenir que les gens distraits, pour cent périls qu'ils courent encore dans Paris, y bénéficient déjà de la compensation de cent mille joies intimes et réelles. Quiconque possède cette précieuse infirmité de la préoccupation dira avec moi que je ne soutiens pas un paradoxe. Il y a dans l'air, dans l'aspect, dans le

son de Paris, je ne sais quelle influence particulière qui ne se rencontre point ailleurs. C'est un milieu gai, il n'y a pas à en disconvenir. Nulle part le charme propre aux climats tempérés ne se manifeste mieux (quand il se manifeste) avec son air moite, ses ciels roses moirés ou nacrés des tons les plus vifs et les plus fins, les vitres brillantes de ses boutiques follement bigarrées, l'aménité de son fleuve ni trop étroit ni trop large, la clarté douce de ses reflets, l'allure aisée de sa population, à la fois active et flâneuse, sa sonorité confuse où tout s'harmonise, chaque bruit, celui de la population marinière comme celui de la population urbaine ayant sa proportion et sa distribution merveilleusement fortuite. A Bordeaux ou à Rouen, les voix et le mouvement du fleuve dominent tout, et on peut dire que la vie est sur l'eau : à Paris la vie est partout; aussi tout y paraît plus vivant qu'ailleurs.

Il est donc très-doux, pour quiconque peut jouir du moment présent, de se laisser bercer par le mouvement et le murmure particuliers à cette ville folle et sage, où l'imprévu a toujours établi son règne, grâce aux habitudes de bien-être que chacun y rêve et à la grande sociabilité qui la préserve des luttes prolongées. Paris veut vivre; il le veut impérieusement. Au lendemain des combats il lui faut des fêtes : on s'y égorge et on s'y embrasse avec la même facilité et la même bonne foi. On y est profondément égoïste chez soi, car, dans chaque maison, un petit monde, assez malheureux et souvent mauvais, s'agite et conspire contre tout le monde. Mais descendez dans la rue, suivez les quais ou les boulevards, traversez les jardins publics : tous ces êtres vulgaires ou pernicieux forment une foule bienveillante, soumise aux influences générales, une population douce, confiante, polie, on dirait presque fraternelle, si l'on jugeait des cœurs par les visages, ou des intentions par la démarche. Quel est donc, je ne m'en souviens plus, l'illustre étranger qui disait avoir du plaisir à se jeter dans les foules de Paris pour s'entendre dire à chaque instant par ceux qui le coudoyaient ou le poussaient involontairement : « *Pardon Monsieur!* »

Mais nous voici, nous autres gens distraits, dans les nouveaux jardins publics, et tout à coup nous devenons attentifs, pour peu que nous ayons pensé à quelque chose en ayant l'air de ne penser à rien. Impossible de marcher, même dans une ville amusante et charmante, sans rêver un espace illimité, les champs, les vallées, le vaste ciel étendu sur l'horizon des prairies. Voici de la verdure : on y court, on ouvre les yeux.

Le nouveau jardin vallonné et semé de corbeilles de fleurs exotiques, c'est toujours, en somme, le petit Trianon de la décadence classique et le jardin anglais du commencement de ce siècle,

perfectionnés en ce sens qu'on en a multiplié les mouvements et les accidents afin de réussir à réaliser l'aspect du paysage naturel dans un espace limité. Rien de moins justifié, selon nous, que ce titre de *jardin paysager* dont s'empare aujourd'hui tout bourgeois dans sa villa de province. Même, dans les espaces plus vastes que Paris consacre à cette fiction, n'espérez pas trouver le charme de la nature. Le plus petit recoin des roches de Fontainebleau ou des collines boisées de l'Auvergne, la plus mince cascatelle de la Gargilesse, le plus ignoré des méandres de l'Indre ont une autre tournure, une autre saveur, une autre puissance de pénétration que les plus somptueuses compositions de nos *paysagistes* de Paris! Si vous voulez voir le jardin de la création, n'allez pas au bout du monde. Il y en a dix mille en France dans des endroits où personne n'a affaire ou dont personne ne s'avise. Cherchez, vous trouverez!

Mais si vous voulez voir le jardin *décoratif* par excellence, vous l'aurez à Paris, et disons bien vite que l'invention en est ravissante. C'est du décor, pas autre chose, prenez-en votre parti, mais du décor adorable et merveilleux. La science et le goût s'y sont donné la main; inclinez-vous, c'est un jeune ménage.

Le monde végétal exotique qui, peu à peu, nous a révélé ses trésors, commence à nous inonder de ses richesses. Chaque année nous apporte une série de plantes inconnues dont plusieurs enrichissaient sans doute déjà les herbiers et troublaient les notions des classificateurs éperdus, mais dont nous ignorions le port, la couleur, l'aspect, la vie, enfin. Les nombreuses serres de la ville de Paris possèdent un monde de merveilles qui s'accroît sans cesse, et où d'habiles et savants horticulteurs naturalistes peuvent s'initier aux secrets de la conservation et de la reproduction propres à chaque espèce. Je n'oublierai jamais ce que j'ai vu là comme dans un rêve des Mille et une Nuits. Mais ce sanctuaire est fermé au public, qui en est dédommagé par l'arrangement exquis que, dans des espaces libres de gradins et de vitraux, ces maîtres jardiniers-botanistes savent donner aux élèves sortis de leurs mains. Ces élèves sont devenus robustes et luxuriants quand ils les livrent à la décoration des palais, des squares et des jardins publics. Déjà ils ont mis en plein air, durant l'été, d'admirables végétaux qui n'avaient orné encore que les grandes serres vitrées dites *jardins d'hiver*. Ils ont étudié le tempérament de ces pauvres exotiques qui végétaient perpétuellement dans une chaleur factice; ils ont découvert que les uns, réputés délicats, avaient une vigueur toute rustique, tandis que d'autres, plus mystérieux, ne supportaient pas sous notre ciel des froids aussi intenses que ceux qu'ils endurent patiemment sur leur terre natale. Mais, comme

les animaux, les végétaux sont susceptibles d'éducabilité, et un moment viendra, je n'en doute pas, où plus d'un qui se fait prier pour vivre chez nous produira des fruits ou des rejets de bonne volonté (1).

Nous aurons donc gratis sous les yeux, à toute heure de la belle saison, des formes tropicales, peut-être des fougères arborescentes, déjà faciles à transporter en serre malgré leur âge respectable de plusieurs centaines de siècles, des orchidées splendides, des lataniers colosses, des fûts de colonnes végétales dont la vieillesse semble remonter à l'âge de la flore des houillères, des feuilles sagittées de dix mètres de longueur qui ont l'air de descendre d'une autre planète, des feuillages colorés dont l'éclat effacera celui des fleurs, des graminées plus semblables à des nuages qu'à des herbes, des mousses plus belles que le velours de nos fabriques, des parfums inconnus aux combinaisons de la chimie industrielle, enfin de gigantesques herbiers vivants mis à la portée de tout le monde.

Arrêtons-nous ici; rêvons un peu, puisque, le premier étonnement passé et la première admiration exprimée, nous voilà emportés par l'imagination dans les mondes lointains, dans les îles encore désertes, dans les solitudes ignorées d'où le naturaliste courageux et passionné nous a rapporté ces trésors au péril de sa vie. En fait de périls, il ne faut pas parler seulement des caprices de la mer, du venin des crotales, du nuisible appétit des animaux sauvages et des cannibales indigènes, dont certains sont friands de chair blanche à la sauce tomate; les plantes elles-mêmes ont parfois des moyens de défense plus prompts et plus directs, à preuve la belle ortie, que nous avons vue toute couverte naturellement d'une buée argentée, visqueuse, qu'on peut toucher, mais toute fournie en dessous de poils couleur de pourpre, dont le moindre contact avec la peau donne la mort.

Rassurez-vous : celle-là ne sortira pas de sa prison de verre.

Nous errons donc à quelques milliers de lieues du parc de Monceaux ou des nouveaux jardins décoratifs qui bientôt doivent, dit-on, le surpasser. La riche décoration qui nous environne ne peut nous faire illusion longtemps : trop de contrées diverses, trop de pays très-différents et très-éloignés les uns des autres ont contribué à cette ornementation fabuleuse qui se présente là comme un résumé artistique de la création. Nous courons nécessairement de

(1) La *géothermie* ou manière de chauffer les terrains avec des briques et autres moyens artificiels est une ingénieuse découverte récente : l'*hydrothermie* ou arrosage à l'eau chaude est due à M. André, auteur d'excellents travaux scientifiques et pratiques.

l'un à l'autre sur les ailes de l'intuition et, frappés, honteux de la quantité de choses que nous ignorons encore, nous sommes pris du désir de voyager pour apprendre ou d'apprendre pour voyager avec plaisir et avec fruit.

Croit-on que cet instinct de curiosité, éveillé dans des tempéraments aussi légers et aussi paresseux que ceux de la population parisienne, ne soit pas une véritable découverte faite par le progrès à son propre bénéfice? Le progrès n'y a pas songé; il est de sa nature de marcher un peu comme le distrait dont j'ai fait l'apologie, sans savoir où il va. Ou bien il cherche une chose et il en trouve une autre, et longtemps il la tient dans ses mains par caprice, par mode ou par désœuvrement, sans savoir à quoi elle est bonne. Un matin, le goût des fleurs s'empare de lui et entre comme un élément essentiel dans la civilisation. On veut des tulipes d'un prix exorbitant; un autre jour, on s'avise de la beauté des feuillages, et on demande des feuillages aux quatre coins du monde. Pendant une saison, on veut des aroïdées et pas autre chose; un peu plus tard, il ne faut parler que de fougères ou de bégonias tachetés. Enfin, au bout d'un certain temps, il se trouve que la mode a formé et répandu partout un musée d'histoire naturelle très-beau, très-précieux, à la portée de presque toutes les bourses, à la merci de tous les regards. Le progrès du luxe a travaillé pour celui de la science. L'art s'en est mêlé puissamment. Il a éduqué l'œil du public en lui montrant des groupes où la grâce a présidé au choix des formes et à l'arrangement des masses. Le populaire qui passe apprend les secrets de la lumière et ce que signifie en réalité le mot *couleur* et celui d'*effet*. Des masses de papyrus percent le gazon et cachent sous leurs tiges pressées le baquet où plongent leurs racines. (Je me rappelle le temps où l'on me disait que ces plantes ne pouvaient plus vivre que dans les eaux limpides et courantes de la fontaine Aréthuse!) Le passant apprend l'emploi ancien du papyrus, et de là lui viennent mille notions sur le passé, depuis ces premiers essais jusqu'à ceux de toutes les matières végétales qui peuvent remplacer le *chiffon*, déjà si cher et si rare, bientôt introuvable. Mille autres plantes éveillent les notions géographiques, d'où découlent toutes les autres notions scientifiques, sociales, économiques, historiques, religieuses, politiques, industrielles. Voilà l'enfant du peuple initié au besoin de connaître, de trouver et d'agir, par le frère oublieux de la misère, par le luxe! La France n'est pas encore assez riche pour donner l'instruction gratuite; des millions sont dépensés en détail pour la donner indirectement : n'y a-t-il pas là de quoi rêver?

Voilà pourquoi, chers provinciaux, le peuple de Paris est ou

devient si vite plus vivant que vous-mêmes. Il n'a pas votre santé, ni même votre activité soutenue; il est *badaud*; il perd beaucoup de temps; il se distrait pour une mouche. Les fortunes qui se font chez vous viennent pourtant s'engloutir dans cette vie intense du doux Paris au teint pâle qui vous absorbe et vit plus longtemps que vous.

A qui la faute? A vous qui, dans vos petites villes, ne savez pas ou ne voulez pas organiser le *luxe pour tous*. Déjà les grands centres suivent le bon exemple : suivez-le dans les petites localités, et puisque vous ne faites pas des écoles gratuites, faites des jardins, faites des théâtres, donnez des concerts, des fêtes, ayez des musées. Il n'est si petit coin qui ne puisse fournir des matériaux intéressants et relativement complets pour toutes ces choses. Portez chez vous le sentiment de ce que vous aurez vu de beau et de bon à Paris.

Quitterons-nous les jardins décoratifs sans rêver auprès des délicieux bibelots hydrauliques qui jouent maintenant un si grand rôle dans nos *embellissements?* L'eau, clarifiée par le mouvement précipité, est toujours une musique et une lumière dont l'art ne peut rompre le charme. L'insoumise par excellence peut modifier son allure, mais elle garde son éclat et sa voix.

J'ai vu des artistes naturalistes véritablement furieux contre ces jouets ruineux qui prétendaient leur rappeler la nature, et qu'ils traitaient de puériles et monstrueuses contrefaçons. « Qu'on nous apporte, disaient-ils, les puits de roches et de verdure de Tivoli avec leurs tourbillons d'eau impétueuse, ou que l'on nous rende les tritons souffleurs de Versailles, les concerts hydrauliques des jardins de Frascati, toutes les folies du rococo, plutôt que ces grottes postiches et ces cascades menteuses. C'est fausser toutes les notions du vrai, toutes les lois du goût, tout le sentiment d'une génération que l'on prétend rendre artiste et savante ! » Ils étaient indignés et nous n'avons pu les calmer.

Partagerons-nous leur colère? Non. Il y a entre le réel et le convenu, entre l'art et la nature, un milieu nécessaire à la jouissance sédentaire du grand nombre. Combien de pauvres citadins n'ont jamais vu et ne verront jamais les sites pittoresque de l'Espagne, de la Suisse et de l'Italie, et les enchantements de la perspective particulière aux grands accidents de la montagne et de la forêt, du lac et du torrent, qu'à travers les fictions de nos théâtres et de nos jardins? Il est impossible de leur en présenter des spécimens réels; il faut se borner à copier un détail, un recoin, un épisode. Je ne puis vous apporter l'Océan, contentez-vous d'un récif et d'une vague. Ce détail ne gagnerait rien à centupler à prix d'or ses proportions déjà notables; il ne serait pas plus vrai. Tout

ce que l'on peut nous demander, c'est de le faire joli; et, sous ce rapport, nos jouets hydrauliques sont sans reproche. Jadis, ils étaient bien plus coûteux et ils nous transportaient dans un monde mythologique de marbre ou de bronze, qui ne réalisait pas davantage le style antique et la poésie des jardins et des temples grecs. Ils ont formé longtemps un style à part, tout de fantaisie, qui a bien son charme, mais qu'il faut laisser où il est. Apollon et ses nymphes, Neptune et Amphitrite n'ont plus rien à nous dire, à moins qu'ils ne nous parlent de Louis XIV et de sa cour, que nous ne comptons pas recommencer. La pensée de notre époque vise à nous faire aimer la nature. Le romantisme nous a débarrassés des fétiches qui ne nous permettaient pas de la voir, de la comprendre et de l'aimer pour elle-même. Ce que nous voulons apprendre aujourd'hui à nos enfants, c'est que la grâce est dans l'arbre et non dans l'Hamadryade qui l'habitait jadis; c'est que l'eau est aussi belle sur le roc que dans le marbre; c'est que *l'affreux* rocher lui-même a sa physionomie, sa couleur, sa plante chérie dont les enroulements lui font une tenture merveilleuse; c'est que les rocailles n'ont pas besoin de symétrie et de revêtement de coquilles : il ne s'agit que d'imiter, avec une habileté amoureuse du vrai, leurs disposition naturelle et leurs poses monumentales, aisées ou fantasques. Plus tard, si nos enfants voient comment la vraie nature procède, ils ne la goûteront que mieux, et ils se rappelleront les rocailles de Longchamp, de Monceaux et des buttes Chaumont, comme on se rappelle avec plaisir et tendresse la petite plante grêle que l'on a cultivée sur sa fenêtre; et que l'on voit, puissante et grandiose, s'épanouir dans sa patrie.

Quittons les jardins décoratifs (1). Ce soir, tout en rêvant, nous irons peut-être à l'Opéra ou à quelque ballet des théâtres de féeries; nous y verrons les fantastiques effets de la lumière électrique créer, sous nos yeux, une nature de convention bien autrement infidèle que celle des jardins éclairés, du moins, d'un vrai soleil ou d'une vraie lune. Est-ce à dire qu'il faille proscrire ces splendides illuminations de la peinture? je protesterais, je l'avoue. Cette lumière colorée si intense m'emporte plus loin encore que la vue des plantes exotiques. Elle me fait monter jusqu'à ces autres mondes où des astres, éblouissants et en plus grand nombre que dans le nôtre, embrasent de leurs rayonnements des paysages indescriptibles.

(1) Ne quittez pas le parc Monceaux sans l'avoir parcouru avec l'excellent petit livre de M. André : *Le Mouvement horticole*, 1864-1865.

LES JARDINS DE PARIS

PAR

Edouard ANDRÉ

Jardinier principal de la ville de Paris.

Parmi les nouvelles créations dont la ville de Paris s'est enrichie, le succès et la popularité appartiennent surtout aux jardins plantés dans tous ses quartiers depuis dix ans.

En 1855, après l'exposition universelle, la municipalité de Paris conçut le projet de doter de jardins les points où une population chaque jour croissante réclamait l'air et l'espace.

De l'idée à l'exécution, il n'y eut qu'un pas, et chaque année, ils furent ouverts en grand nombre au public et adoptés par lui avec empressement. Même en quelques-uns de ces jardins, les plus retirés, le Ranelagh, à Passy, par exemple, les babies roses ont la liberté de courir, de se rouler sur les gazons, dont ils s'emparent en vainqueurs.

Sans parler des considérations d'hygiène, de morale et de plaisir qui s'attachent à ces jardins, où trouver une réunion plus complète et plus variée de circonstances favorables à l'étude, à la propagation des plantes nouvellement introduites qu'il est si facile de cultiver quand on s'appelle la ville de Paris? A chaque sol sa culture. Ici, le terrain est riche et profond; on y placera avec succès les arbres de la Virginie, les chênes de toute l'Amérique septentrionale, les conifères géantes de la Californie. Là, nous transporterons les arbres à feuilles persistantes des mêmes régions; nous avons reconnu pour eux des indices de prospérité, grâce à l'ombre et à l'abri naturel contre l'inclémence des saisons. Plus loin, dans une terre sablonneuse, poreuse, amie des jeunes racines, prendront place les grands résineux des parties tempérées du globe. La Chine, le Japon, la Nouvelle-Hollande nous fourniront de nombreux contingents de belles plantes rustiques.

Nous ferons mieux : la flore de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique tempérée ne nous suffit déjà plus. Ambitieux que nous sommes, nous n'acceptons point d'excuses, et nous réclamons les hôtes délicats de la zone torride; en un mot, la famille complète des végétaux de toutes les régions doit nous fournir la plupart de ses représentants, au moins pour notre saison d'été. Mais pour arriver à ce but, que de soins, que de peines! Il faudra que les

plantes soient amenées à oublier leur bien-être natal, et que nous reproduisions artificiellement, par une sorte de divination, si nous ne les avons point vus, le site et le sol où elles sont nées. Beaucoup pousseront et fleuriront à contre-saison, loin du soleil et du tiède ombrage des forêts tropicales; il faudra suppléer à cela par des moyens artificiels, intelligemment appropriés à leur nature. La culture fait souvent de ces miracles.

L'introduction et la propagation de ces petites merveilles, on les doit au zèle, au dévouement, au patient labeur de quelques braves gens, grands artistes et grands travailleurs, amis des plantes, plus jaloux de rencontrer dans le fond d'une forêt un brin d'herbe inconnu, que tant d'autres, moins bien conseillés, de trouver une fortune au milieu des tumultes de la place publique. Pour de pareils hommes, la récompense est facile : un peu de sympathie, un peu de reconnaissance et beaucoup d'estime; ils sont déjà dédommagés par la satisfaction personnelle qu'ils ont rencontrée dans l'accomplissement de leur travail.

L'étude et la contemplation des beautés naturelles sont un bienfait pour l'âme, qu'elles agrandissent, pour l'esprit, qu'elles apaisent.

A peine étaient accomplis les derniers travaux du Bois de Boulogne, les hommes qui avaient présidé à cette œuvre importante, à leur tête M. Alphand, ingénieur en chef des promenades et plantations de Paris, furent chargés de la continuer par l'établissement des jardins intérieurs.

L'idée première de ces jardins avait été prise en Angleterre, et à ces causes, on les nomma improprement des *squares*. Le square anglais est tout autre chose. Son nom n'est que l'altération du vieux mot français *quarré* (il y a encore à Paris le carré Sainte-Geneviève, le carré Saint-Martin), qui désignait une place ordinairement rectangulaire, c'est-à-dire carrée. Les squares anglais ne sont pas à l'usage de tous; on les ferme au public et même aux enfants du quartier, et les seuls propriétaires des maisons voisines ont le droit de s'asseoir sous leurs arbres rabougris. Les squares anglais et les nôtres sont deux choses des plus distinctes.

Les deux premiers jardins ouverts dans l'intérieur de Paris, après l'achèvement des îles du Bois de Boulogne, en 1856, furent ceux de la tour Saint-Jacques et du Temple.

Jardin de la tour Saint-Jacques.

A l'extrémité du boulevard de Sébastopol, on découvrait, au-dessus des toits noircis, la fameuse tour Saint-Jacques-la-Boucherie. Le

vieux monument gothique « avec ses quatre angles tout émoussés de sculptures », comme disait Victor Hugo, malgré les souvenirs vivants encore des expériences de Pascal et des évocations de Nicolas Flamel, disparaissait dans un amas de maisons informes. Quelques escouades de pionniers eurent bientôt dégagé la tour, qui apparut enfin dans toute sa légèreté aérienne. Elle eut pour ornement la statue de Blaise Pascal, pour ceinture un frais gazon et de beaux ombrages. Pour la première fois, Paris étonné fut traversé par des arbres centenaires, portés sur des chariots, et, du jour au lendemain, couvrant de leur ombre seigneuriale ces nouveaux jardins. Les massifs d'arbustes et de plantes rares y prospèrent à l'envi, et la flore la plus variée se complaît à les orner huit mois de l'année. A la tour Saint-Jacques apparurent les premières Wigandias en pleine terre, surprenant tout le monde par la beauté inusitée de leur feuillage. Là furent essayés, peu à peu, les Balisiers, les Colocases du Brésil et de l'Inde, les Bananiers, les Palmiers de l'Algérie et de Bourbon, les Figuiers de l'Amazone.

Jardin du Temple.

Le jardin du Temple fut bientôt le digne émule de la tour Saint-Jacques. En vain les mémoires les plus obstinées chercheraient à se reconnaître en ce lieu si plein de souvenirs ; tout a disparu de l'ancien Temple.

Le jardin qui le remplace est tenu avec le même soin qui préside à la décoration de tous ces Édens bourgeois, et dont chacun cependant a ses habitués. Ainsi le Temple et les Tuileries sont hantés par des amateurs très-différents : l'oisiveté et le travail, la blouse et la robe aux longs plis ont chacun leur jardin. Le Luxembourg est le pays de l'étudiant, content du présent, sans souci de l'avenir; le Jardin des Plantes est la retraite des rêveurs et des savants... ce qui est souvent la même chose. Si vous traversez le jardin des Innocents, vous n'y trouverez guère le marchand, l'homme affairé qui dit que « le temps est de l'argent » ; en revanche ses enfants s'y reconnaissent de prime-abord. Le noble faubourg est retracé dans chaque promeneur du jardin de Sainte-Clotilde, et le paisible rentier de la place Royale, oublieux des antiques splendeurs, ne laisse pas envahir *son* banc par le promeneur étranger.

Les visiteurs diffèrent; le zèle et le soin qui président aux jardins restent les mêmes partout. Celui du pauvre et celui du riche sont identiques. Dans la répartition de ce luxe aimable, la ville ne fait point de distinction. Les jardins publics suburbains sont aussi

verdoyants et fleuris que ceux du centre, mieux même, si l'on compte avec l'air et la lumière qui leur viennent avec plus d'abondance.

Nous disions qu'un des plus complets, parmi ces jardins, est celui du Temple. Rien ne lui manque, en effet, ni les eaux, ni les fleurs — et des plus rares, — ni les rochers, ni les beaux arbres. Les gazons sont superbes ; des massifs d'arbustes à feuilles persistantes : Lauriers-amande, Fusains, Troënes du Japon, Filarias, Alaternes, enchantent les hivers mêmes de leur feuillage, et rappellent le printemps éternel (*ver assiduum*) de Virgile.

Pendant toute la belle saison, se succèdent au jardin du Temple une suite de belles plantes qui, chaque année, change et renouvelle le plaisir des promeneurs. Aux vulgaires Pelargoniums, Verveines et Fuchsias, s'ajoutent des corbeilles de l'arbre au papier de riz *(Aralia papyrifera)* aux larges feuilles laineuses et blanches en dessous, ombrageant une plante non moins chinoise, le Périlla de Nankin, reconnaissable à ses feuilles dentées, d'un rouge noir. Les Lantanas, les Œillets Flon, à la senteur de girofle, avoisinent l'Achiranthe de Verschaffelt, nouveauté à feuilles rouge vif, déjà fort répandue. La Chine à ses Glycines et à ses Pivoines ajoute un arbuste charmant : la rose de Chine *(Hibiscus rosa Sinensis)*, aux larges corolles, coupes écarlates traversées par une colonnette couronnée d'un faisceau d'étamines d'or et de stigmates de velours. Non loin de ces beaux arbres au vaste ombrage, le Tilleul argenté et le Saule pleureur, des roches enguirlandées de lierre précèdent un bassin, rempli de plantes aquatiques, Dahlias, Pontédérias, Nénuphars, Alismas.

Nous ne saurions compter, dans une froide et sèche énumération, les nombreuses espèces que la ville répand à profusion dans ces retraites de prédilection.

Jardin de la place Richelieu.

Plusieurs jardins, de moindre importance, suivirent la tour Saint-Jacques et le Temple. Dans un coin sombre de la rue Richelieu, autour de la fontaine due à l'heureuse collaboration de l'architecte Visconti et du sculpteur Klagmann, des pelouses, contenues dans un tracé régulier, symétrique, et des massifs de lierre en arbre, furent disposées avec goût. Des lierres rustiques, vinrent remplacer les Rhododendrons précédemment plantés et détruits par les émanations du gaz et le manque d'air.

Jardin des Arts-et-Métiers.

Le Conservatoire des Arts-et-Métiers fut précédé d'une place plantée de beaux Marronniers, ornée de plates-bandes d'arbustes verts et de bassins à la française. Un large espace sablé fut abandonné aux jeux enfantins; des kiosques élégants, pour la vente des jouets du jeune âge, et une colonne de marbre surmontée de la Victoire, sculptée par Crauck, complétèrent l'ornement de cet espace, aimé chaque jour, de plus en plus, par les habitants d'alentour.

Jardins divers.

Le faubourg Saint-Germain eut son jardin choisi, devant l'église Sainte-Clotilde; la place Royale fut décorée de plates-bandes et de cercles de fleurs en rapport avec le dessin monumental qui leur sert de cadre. L'antique réputation du quartier est effacée, et mademoiselle de Scudéri ne le quitterait plus aujourd'hui faute d'y trouver des gens d'esprit.

De 1858 à 1860, de nombreux espaces, grands ou petits, reçurent encore le bienfait des jardins publics. Sur l'emplacement du canal Saint-Martin, dont les eaux croupissantes étaient trop souvent la sépulture imprévue des passants attardés dans ces parages mal famés, furent *construits*, comme disait Cicéron (1) des jardins suspendus, plus utiles et plus authentiques que ceux de Babylone. Ils présentent aujourd'hui une série de rectangles plantés d'arbustes et de fleurs, coupés aux intersections des rues, et reliés ensemble par de belles avenues de Platanes.

Sur la place Vintimille existe un jardin, entouré d'une grille, appelé *Jardin de Sainte-Hélène*, appartenant à un particulier qui y a planté un scion provenant de l'un des saules du tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène. Pendant quelques années, on a vu, au milieu de ce jardin, une statue en marbre, de Napoléon, vêtu uniquement d'une couronne de lauriers.

Au pied des Halles centrales, reconstruites avec un luxe inconnu jusque-là, la fontaine des Innocents, qui porte empreints à chacun de ses angles le génie et l'invention de Jean Goujon, fut dégagée, et rendue aux admirateurs de la Renaissance française. Les pures silhouettes de six naïades, dignes de Fontainebleau ou de Chambord, se profilent nettement aujourd'hui avec leur inscription : « *fontium Nymphis* », et les nymphes des fontaines ont un entourage vraiment digne d'elles.

(1) Hortos edificavi pulcherrimos (Cic.)

Champs-Élysées.

Les Champs-Élysées furent, à leur tour dotés de jardins. Le repaire est devenu bosquet; le désert est plein de foule, et les souvenirs des *Mystères de Paris* se sont enfuis comme ceux du Temple. Autour du Palais de l'Industrie, des cafés-concerts, des théâtres enfantins, du Panorama et du cirque de l'Impératrice, les végétaux les plus beaux et les plus rares forment de charmants cadres à ces lieux de plaisir. Pour les orner, on appela, des plus riches jardins de la Hollande et de la Belgique, des collections célèbres de Rhododendrons, d'Azalées, de Houx, arrachées à prix d'or à ce sol privilégié de la culture des fleurs. Vous pouvez admirer, çà et là, par exemple autour des pavillons de l'Horloge et des Ambassadeurs, ces arbrisseaux magnifiques que chaque printemps voit développer leurs milliers de panicules empourprées. Des massifs de Houx, de Troênes, de Magnolias, y sont en compagnie des Conifères les plus belles : *Abies morinda* et *pinsapo*, Araucarias, Cyprès et pins de l'Himalaya. Puis, les *Gynerium* aux longues aigrettes argentées, le Sophora aux rameaux *pleurant* jusqu'à terre, et tant d'autres plus remarquables encore. Autour du pavillon élégant du concert populaire, le jardin réservé est orné avec une profusion plus grande encore. On y voyait l'année dernière des massifs entiers d'*Eucalyptus*, livrés jusque-là dans les jardins par exemplaires isolés.

Parc Monceaux.

Tout en haut du faubourg du Roule, sur la limite du boulevard extérieur, on voyait un espace inculte planté de grands arbres. Les promeneurs étaient absents; les allées désertes; une désolation profonde. C'était le vieux parc Monceaux.

Philippe d'Orléans, en 1778, l'avait dessiné et planté, d'après les indications de Carmontelle, écrivain souvent agréable, architecte paysagiste à ses heures. On dit qu'en ce temps-là ce jardin était fort joli, et la petite chronique de l'endroit raconte une suite d'histoires « qui apprennent à pécher ». Madame de Genlis s'y promenait souvent avec ses élèves, *croyant* herboriser. On raconte qu'un jour, où elle expliquait un chapitre de Linnée à ses élèves, ils virent se glisser dans un coin du jardin une sorte de botaniste que la jeune troupe avait surpris et qui s'enfuit tout effarouché avec les herbes qu'il avait cueillies.

Si prompte qu'eût été sa fuite, on l'avait reconnu.

Le lendemain matin, à la place de la brèche du vieux parc où s'était enfui l'indiscret, une petite porte était placée et la clef envoyée au visiteur avec permission de se promener sans craindre les surprises. Or, savez-vous le nom du privilégié? C'était un philosophe doux et persécuté, botaniste à ses moments perdus, toujours grand écrivain, un ami de la nature, qui pleurait de joie à la vue d'une pervenche; c'était Jean-Jacques lui-même.

Monceaux changea plusieurs fois de maître, et revint enfin à ses propriétaires légitimes, à la famille d'Orléans. Un instant, l'antique parc vit renaître les splendeurs de ses beaux jours. Le roi Louis-Philippe en avait fait son jardin favori. Il avait placé là un de ces jardiniers comme on n'en voit plus, un de ces vieux grognards de l'horticulture pour qui tout disparaît en dehors de leurs plantes. Le père Schoëne (c'était son nom), avait auprès du roi son franc-parler, comme autrefois les esclaves romains aux ides de mars, et souvent il fallait que Sa Majesté cédât à la vieille moustache grise du jardinier... Schoëne avait concentré toute son affection sur trois points : le roi, son *brûle-gueule* et ses plantes. — « Devant moi, passe encore », disait Louis-Philippe, « mais fumer ainsi devant la reine et les princesses!... — « Sire », — répondait Schoëne, — « c'est plus fort que moi. Si Votre Majesté est mécontente de mon service, qu'elle me fasse donner mon compte. J'en mourrai peut-être de chagrin; mais ce sera ma pipe entre les dents ».

Le roi souriait..., et pardonnait.

En vertu du décret du 22 janvier 1852, la propriété passa par moitié entre les mains de la ville et de M. Pereire, et en 1862, une partie fut transformée en un parc public.

Tout ce qui pouvait rester des vestiges de l'ancien parc a été conservé : la naumachie, la pyramide, plusieurs fûts de colonnes empanachées de lierres, etc.

Parmi les points à examiner dans le parc, sans parler de la rotonde des gardes ni des quatre grilles d'entrée, dues aux dessins de M. Davioud, nous citerons : la cascade et le rocher bâti par M. Combaz, ainsi que la grotte, où furent essayées les premières stalactites artificielles; le ruisseau qui du rocher descend en cascatelles à la naumachie; le pont, de style lourd par rapport à sa situation, et qui rappelle la forme du Rialto de Venise; la naumachie, colonnade de style corinthien, imitant une ruine dont la moitié reste debout. Cette colonnade provient, selon les uns du château du Raincy, selon d'autres, de l'abbaye de Saint-Denis.

Le choix et le nombre des végétaux employés à Monceaux sont dignes d'attention. On y peut admirer le plus bel Araucaria de Paris, apporté, à grands frais, du fond de la Bretagne. Des massifs entiers de Negondos, aux feuilles blanches et rosées, font de

LE PARC MONCEAUX

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. TRICHON.

curieux contrastes avec les feuillages pourpres qui les accompagnent. Ces oppositions de feuillages colorés sont d'ailleurs très-fréquemment usitées dans les jardins de Paris. Des groupes de Cèdres déodara et de Pins noirs d'Autriche, des corbeilles de *Forsythia suspensa* aux clochettes jaunes, et de Céanothes couverts de houppes bleues, des Pivoines en arbre, Hydrangées panachées, cotoneasters en tapis sur les bords du ruisseau, représentent quelques traits de la végétation permanente.

L'été, toute la flore exotique y vient prendre place. Il ne faut pas songer même à l'énumérer. Le Bananier d'Abyssinie, aux feuilles larges d'un mètre et longues de 4, y a fructifié l'année dernière, et le *Philodendron pertusum*, Aroïdée de l'Inde, a présenté, l'année d'avant, le même fait. Des légions de *Solanum*, Balisiers, Bananiers, *Montagnea*, *Wnigandia*, *Cosmophyllum*, d'Eucalyptes, ces colosses du règne végétal; de Palmiers, de Cycadées du Cap et d'Agaves du Mexique, s'y présentent chaque année plus nouvelles et plus brillantes. Nous ne parlons pas des fleurs qui ornent les bordures et les corbeilles spéciales.

Sous l'ombre épaisse des grands arbres qui protégent la naumachie, nous pouvons observer de nombreuses espèces des hautes forêts tropicales, fougères en arbres, Begonias, Aroïdées, qui prospèrent à merveille dans cette situation. L'une d'elles, dont le feuillage violacé miroite comme une moire antique, nous remet en mémoire une jalousie innocente de nos amis les Anglais. La plante fut trouvée en 1860, à Paris, dans un semis fait par MM. Thibaut et Keseleer, qui la nommèrent *Begonia imperator*. Un peu plus tard M. Rollisson, de Londres, obtient la même plante par le même hasard, et, ne voulant pas accepter le nom donné avant lui par un Français, il la nomma *Begonia grandis*. Où l'amour-propre va-t-il se nicher?

Une autre anecdote assez curieuse en matière de nomenclature se rapporte à un végétal plus précieux, au Sapin géant de la Californie. Quand parut, en Angleterre et en France, l'annonce de la découverte de ce Titan des arbres, personne n'y voulait croire. On cria au conte absurde, habituel aux voyageurs. Mais on vit bientôt, dans le palais de Sydenham, un de ces *Mammouth trees* (arbre mammouth) représenté par une portion de tronc de 30 mètres de circonférence. Lorsqu'on abattit, à Calaveras, un de ces colosses, il mesurait 107 mètres de longueur. Il fallut bien se rendre, bon gré mal gré, à l'évidence.

Restait à dénommer la plante.

Un Anglais l'avait découverte; il était juste de la dédier à l'un des grands noms de l'Angleterre, et la nouvelle conquête s'appela *Wellingtonia*.

Mais, autre aventure. « Vous l'avez découverte, il est vrai, disent à leur tour les Yankees, mais c'est sur le sol américain. L'arbre s'appellera *Washingtonia.* » La querelle s'envenimait. Un horticulteur de Londres demandait-il des *Wellingtonia* à son confrère de New-York, celui-ci lui répondait qu'il ne connaissait pas cela, mais qu'il avait des *Washingtonia* à sa disposition.

Aucun n'en voulait démordre. Tout à coup, il se trouve que l'arbre n'est pas nouveau. Un botaniste français découvre qu'il appartient au genre *Sequoia*, et le voilà nommé définitivement *Sequoia gigantea.* La faculté, par la voix du savant académicien,

Sur tous deux étendant la patte en même temps,
Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre!

Ces petites scènes ridicules n'empêcheront heureusement point le *Sequoia Wellingtonia* ou *Washingtonia* de rester l'une des plus belles importations végétales de notre siècle.

Quand Monceaux fut parfait, il fallut recommencer un peu plus loin. A son tour, le bois de Vincennes avait été entrepris et transformé non pas seulement dans ses parties boisées, mais dans les plaines naguère désertes de Charenton et de Gravelle, aujourd'hui dessinées et ornées à plaisir.

Jardins de la Trinité, Montholon, etc.

Devant l'église de la Trinité, sur la nouvelle place Montholon, autour du monument commémoratif de la mort de Louis XVI, au Luxembourg, de nouveaux jardins sortirent du sol avec la même rapidité.

En 1860, les banlieues de Paris avaient été annexées à la métropole. Elles eurent leur part dans la répartition des jardins. Batignolles eut le sien sur la place de l'Église; la plaine Malesherbes, Courcelles, La Chapelle, Belleville, Charonne, Montrouge, Grenelle, prouvèrent à leurs habitants que l'édilité les tenait en même estime que les quartiers du centre. Cependant la ville avait toujours placé au-dessus des petits jardins de l'intérieur l'établissement de grands parcs où le peuple, en ses jours de loisir, a besoin de trouver de vastes espaces. Deux autres points de Paris, à l'est et à l'ouest, manquaient de cet attrait important.

LE JARDIN DES BUTTES-CHAUMONT

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. TRICHON.

Parc des Buttes Chaumont.

Du côté oriental surtout, une situation spéciale commandait un grand parc. L'espace nommé les Buttes Chaumont était un lieu mal famé, réceptacle de voleurs, bohémiens, gens sans aveu.

La ville de Paris savait que les améliorations matérielles influent beaucoup sur les mœurs, et qu'en nettoyant ces parages elle en transformerait la population ou la contraindrait de quitter la place.

D'autres mobiles venaient s'ajouter à cette juste raison. Le sol accidenté des Buttes rendait le quartier impropre à toute sorte d'industrie. Il était partout miné en dessous; il ne fallait pas songer à construire, même en le nivelant. D'ailleurs c'était un obstacle pour les communications entre Belleville et la Villette. Les terrains devaient à ce fatal voisinage une énorme dépréciation, improductifs pour l'industrie comme pour la culture. Il fallait donc créer là un attrait nouveau, et la situation pittoresque du lieu indiquait naturellement l'établissement d'un parc.

Une surface de 27 hectares fut donc consacrée à ce travail. En moins d'un an, les terrassements furent dégrossis. Des trains de wagons sillonnèrent le terrain en tous sens, rectifiant les mauvaises pentes, creusant des vallées, enlevant les terres infertiles. Un millier d'ouvriers y furent presque constamment employés. Cent chevaux transportèrent près de deux cent mille mètres cubes de terre végétale qu'il fallait aller chercher à Belleville, à Ménilmontant, à La Villette, à Pantin. Ce matériel et ce personnel auront exécuté plus de huit cent mille mètres cubes de terrassements.

La couche de gypse parisien forme le sous-sol des Buttes, dont le dessus est formé de couches variables de marne blanche et irisée, de glaises vertes, grises et bleues, d'argile à potier, d'argile à brique, de marne à ciment, etc. La poudre a été nécessaire pour faire sauter d'énormes blocs de roches, pour ouvrir des arches, creuser le lac, enlever les pierres menaçantes. Ces roches ont été souvent reprises et raccordées avec les parties neuves, et les raccords artificiels ont été faits avec tant d'art qu'on ne distingue point la main de l'ouvrier d'avec celle de la nature.

La forme du parc est celle d'un triangle curviligne par les deux grands côtés, compris entre la rue de Crimée et le nouveau boulevard de Puebla, qui monte de la rue Lafayette à Belleville.

Six entrées principales, les portes Puebla, Fessart, d'Allemagne, de Crimée, de La Villette, de Belleville, donnent accès au parc entouré de grilles sur tout son périmètre. Des pavillons en bois, pierre, brique et faïence, destinés aux logements des gardes, sont

placés à chacune de ces entrées. Trois salles vertes, avec points de vue sur Paris et ses environs, sont réservées au sommet des Buttes principales.

Toutes les routes, macadamisées avec soin et livrées en entier au public le 1er avril, jour de l'ouverture qui a coïncidé avec l'inauguration du palais de l'Exposition universelle, forment une longueur d'environ 4,700 mètres. Elles auront employé 5,940 mètres de cailloux et 10,000 mètres de sable. Plus de 1,200 mètres de voies ferrées et 400 wagons ont été nécessaires à ces grands terrassements et aux apports de matériaux.

Un lac de deux hectares, considérable par rapport à la superficie du parc et aux difficultés qu'en a présentées le bétonnage, enserre le haut massif des falaises de l'île. Il sera alimenté par des réservoirs placés au-dessus de la grande terrasse du boulevard supérieur, et les eaux seront prises dans la Marne, à Gravelle. Ces eaux, sortant du flanc de la terrasse, se déversent dans un ravin abrupt, bondissent sous un pont de roches jeté sur l'allée de ceinture, et se précipitent enfin à l'intérieur de la grotte à travers les fougères et les plantes sarmenteuses. Rien n'est curieux comme les grottes d'en bas. Engagées dans l'encaissement naturel du fond d'une vallée qui conduisait aux anciennes carrières, ces grottes se composent de deux salles de 20 mètres de hauteur; de leur sommet pendent d'énormes stalactites hardies et menaçantes. Peu de situations peuvent être comparées à celle-ci, lorsque les eaux descendent avec fracas dans cette salle immense, pour se déverser ensuite et s'épanouir dans un lac paisible.

Les motifs de décoration ne manquent pas aux Buttes Chaumont. Trois restaurants d'un aspect riant, avec leur revêtement de tuiles rouges; quatre ponts, dont un suspendu, long de 63 mètres; la maison du garde général, les falaises de 50 mètres de hauteur qui surplombent le lac et qui se terminent par un petit temple, reproduction du temple de la Sibylle, à Tivoli, près de Rome; de nombreuses roches çà et là semées, des ruisseaux d'eau courante garnis de plantes des Alpes, une montagne plantée entièrement en cèdres de l'Himalaya, enfin une décoration florale aussi riche et aussi variée que celle des autres jardins de Paris, tels sont les traits saillants de cette création, importante parmi toutes celles que la ville nous a données jusqu'ici.

Parc de Montsouris.

Le quatrième grand parc de Paris sera situé à Montsouris, dans le quartier de la Glacière. Les travaux, déjà commencés, se poursuivront sans interruption.

Pépinières de la ville.

Nous terminerons cette étude rapide par quelques notes sur les moyens dont la ville dispose pour la création et l'entretien de tous ces jardins. On s'exagère aisément, à voir le luxe déployé dans cette décoration végétale, la dépense qu'elle entraîne. Les fleurs, relativement, ne coûtent pas très-cher, si l'on tient compte de l'immense quantité employée. Comparés aux autres services municipaux, à l'entretien des grandes voies de communication, au service des eaux, aux égouts, à l'éclairage, les fonds nécessaires à l'horticulture sont fort modestes. Quelques centaines de mille francs suffisent à l'entretien de tous les jardins de Paris. Nous ne parlons pas des travaux neufs où la question des terrassements domine encore de beaucoup celle des plantations. Un exemple : Dans les grands travaux d'établissement du parc des Buttes Chaumont, sur 4,500,000 francs qui forment le total des travaux, les plantations sont comptées pour 60,000 francs environ, dont 40,000 francs attribués aux gros arbres, 10,000 francs achetés au dehors, et 10,000 francs fournis par les pépinières de la ville.

Ces pépinières sont situées sur plusieurs points; au bois de Boulogne, près de l'hippodrome de Longchamp, sont les pépinières d'arbres à feuilles caduques; à Auteuil, sur le bord de la route de Boulogne, dans un sol sablonneux, excellent pour cette culture, on a placé les collections d'arbres résineux, les plantes à feuilles persistantes et les plantes de terre de bruyère. Sur les bords de la Marne, à Petit-Bry, une culture en grand des arbres d'alignement alimente les plantations des boulevards nouveaux de Paris. Enfin à Vincennes, près la barrière de Reuilly, en dehors des fortifications, un vaste terrain est consacré aux plantes vivaces d'ornement; et à Passy, près du parc de la Muette, aux portes du bois de Boulogne, est l'établissement central dit *Fleuriste de la Muette*, où prennent place toutes les cultures de luxe.

Ce grand laboratoire horticole, assurément un des plus considérables du monde entier et le premier en France, compte déjà plus de trente serres dont plusieurs sont colossales. On y cultive les espèces communes, Fuchsias, Chrysanthèmes, Cannas, Pelagonium, Verveines, Calcéolaires, Ageratum, toute la tribu fleurissante de l'été, par milliers et même par centaines de mille. Trois mille châssis les abritent, et des caves immenses éclairées au gaz reçoivent les plantes tuberculeuses pendant l'hiver. Des serres spéciales aux grandes familles ou aux grands genres de plantes permettent d'y concentrer des cultures particulières très-favorables à la végétation simultanée. C'est ainsi qu'une grande serre

est consacrée aux palmiers, d'autres aux *Ficus*, Camellias, *Solanum*, *Caladium*, *Pelargonium*, *Begonia*, Bananiers, *Hibiscus*, Fougères, plantes à grand feuillage, *Dracæna*, Aroïdées. Chacune de ces divisions est une spécialité. Cent ouvriers sont attachés à la multiplication de toutes ces plantes, dont le total annuel approche de trois millions.

Le service d'entretien demande beaucoup moins de monde. Le parc de Monceaux seul a besoin d'une vingtaine de jardiniers, les Buttes Chaumont en ont le double, mais un homme ou deux suffisent à la plupart des autres jardins.

On le voit, ce service d'entretien est relativement économique, et ce luxe des jardins et des fleurs, que les perfectionnements nouveaux ont porté si loin vers la perfection, justifie pleinement l'adoption universelle dont il est l'objet, non-seulement dans les grandes villes comme Paris, mais chez tous les particuliers, dans les plus humbles et les plus grandes fortunes.

LES FLEURS A PARIS

PAR

Alphonse KARR

Dès son origine Paris semble avoir été prédestiné à être la capitale du monde civilisé.

Ce n'était certes pas la beauté de la ville qui faisait dire à l'empereur Julien, ce grand homme si calomnié : « Je passerai l'hiver dans ma chère Lutèce. »

Cette Lutèce, d'après le témoignage du même empereur alors proconsul dans les Gaules, était « dans une petite île située au milieu de la Seine (1). »

Et ce n'était pas, tant s'en faut, l'île d'aujourd'hui ; c'était la plus grande d'un groupe de quatre îles. L'*île aux Treilles* et l'*île*

(1) Lutetia oppidum Parisiorum quæ in insulâ est non magnâ in fluvio sita qui eam ex omni parte cingit.

LE MARCHÉ AUX FLEURS DE LA MADELEINE

Dessin de M. E. Morin, gravé par M. Ansseau.

de Bussy ne furent réunies que sous Henri III. L'*île aux Vaches* le fut seulement sous Louis XIII; mais Julien ajoute que Paris était environné d'agréables jardins pleins de fruits et de fleurs.

On a des lettres patentes de Clovis datées du mois d'octobre de l'an 500 de l'ère chrétienne, dans lesquelles il dit :

« Paris est une reine brillante par-dessus les villes; ville royale, siége et tête de l'empire des Gaules. Paris sauf, le royaume n'a rien à craindre (1). »

Et qu'était Paris dont on parlait en termes si magnifiques? Toujours la chère Lutèce de Julien, c'est-à-dire la petite île à laquelle il faut ajouter, sur la rive droite de la Seine, un espace de 800 pas sur 500.

Qu'était alors Paris? Une ville dont une partie seulement devait être pavée sous Philippe Auguste, près de 600 ans plus tard.

Mais Paris était entouré de bois, de jardins dont plusieurs noms de rues et de faubourgs, encore aujourd'hui, gardent le souvenir, la *Courtille*, la *Culture-Sainte-Catherine*, etc., etc.

L'église que fit bâtir Clovis, près de Sainte-Geneviève (église dédiée d'abord par lui à saint Pierre et saint Paul), était entourée d'un vaste jardin.

Childebert, son fils, forma autour du palais des Thermes un magnifique jardin tout planté, dit un contemporain, de roses et de toutes sortes d'autres fleurs et d'arbres fruitiers que ce prince greffait lui-même. La reine Ultrogothe aimait passionnément les fleurs.

Charlemagne prenait tant plaisir aux jardins qu'il en avait un auprès de chacune de ses maisons situées en diverses provinces.

Il s'occupe souvent de ses jardins, dans ses *Capitulaires*, avec une grande sollicitude. « Je veux, dit-il, qu'il y ait toujours en abondance, dans mes jardins, des lis, des roses, de la sauge, du romarin, des pavots, etc. »

Hugues Capet avait deux jardins dans l'une des îles appelée l'*île aux Treilles*. Louis le Jeune, en 1160, donna au chapelain de la chapelle de Saint-Nicolas « six muids de vin à prendre sur ces treilles. »

Ce jardin occupait l'emplacement où l'on construisit, en 1606, la rue Harlay, la place Dauphine et les quais, et, en 1671, la cour du Palais et la rue Lamoignon.

Philippe Auguste avait trois jardins dont deux appelés, l'un le jardin du Roi, l'autre le jardin de la Reine.

(1) Regina micans omnes super urbes — regia sedes, civitas regia, caput totius Gallici imperii, — cujus salvo et incolumi statu regni salus continetur.

Charles V, qui fit bâtir l'hôtel Saint-Paul, y fit des jardins immenses célèbres par la beauté des treilles et les cerisiers, d'où les noms des rues qui les remplaçaient : *Beautreillis* et de *la Cerisaye*.

Sous François Ier parurent les parterres découpés, les boulingrins et la recherche des fleurs rares.

Les Parisiens ont, de tout temps, aimé les fleurs et les jardins. Un *Traité de la police*, publié en 1799, se plaint de leur obstination à entretenir des jardins suspendus sur leurs fenêtres. « Ceux mêmes du bas peuple, dit l'auteur, qui n'ont point d'héritage pour planter, se font des jardins dans des pots et dans des caisses, ne pouvant pas, sans beaucoup de peine et d'inquiétude, s'en passer absolument. » « Les magistrats s'opposent en vain, ajoute-t-il, à ces jardinages sur les fenêtres. Après plusieurs ordonnances qui les défendent et plusieurs condamnations contre les prévaricateurs, on ne réussit pas à les empêcher. tant est vive cette inclination pour les jardins, qui l'emporte dans l'esprit même des plus indigents sur la raison et leurs propres intérêts. »

Sous Louis XIV, Le Nôtre et La Quintinie furent nommés conseillers-directeurs des jardins, et Le Nôtre eut le collier de l'ordre de Saint-Michel.

On retrouve une multitude d'ordonnances des rois de France relativement aux jardins et aux jardiniers de la ville de Paris.

Il y a, entre autres, un privilége singulier pour l'osier récolté dans les jardins de Saint-Marcel. L'ordonnance est de 1473 et débute ainsi : « L'on commande et enjoint que nul ne soit si hardy de vendre osiers qui soient d'autres lieux que celuy de Saint-Marcel, etc. »

Cette formule de commandement existe encore en Russie. J'ai eu sous les yeux un ordre adressé à un amiral russe commandant une flottille de trois vaisseaux à Villefranche, près de Nice. Cet ordre lui fixait le moment de son départ et commençait ainsi : « N'osez pas lever l'ancre avant telle époque. »

Une ordonnance de Henri III, de décembre 1576, appelle les jardiniers ses « bien-aimés maîtres jardiniers de la bonne ville de Paris. »

Les jardiniers formaient alors une corporation ayant des lois sévères. Les candidats subissaient des examens pour un « baccalauréat ».

« Art. XVII. — L'on défend que nul jardinier ne soit si hardy, *sur* peine de quarante sous d'amende et de tenir prison, d'entreprendre besogne au-dessus de cinq sous parisis, s'il n'est maître ou *bachelier*.

« Art. XVIII. — Que nul ne soit si osé ni hardy d'entreprendre

besogne au-dessus de cinq sols s'il fait pas chef-d'œuvre et bon ouvrage, et suffisant au dû des maîtres jurés jardiniers.

« Art. XIX.—Et pour ce qu'il est venu à connaissance de justice que plusieurs se disaient jardiniers maîtres et bacheliers, etc. »

Les maîtres jardiniers payaient à l'État de fortes redevances. L'auteur du *Traité de la police* dit : « Les guerres que le feu roi Louis XIV eut à soutenir contre un grand nombre d'ennemis *l'obligèrent* à recourir à plusieurs moyens extraordinaires pour en soutenir la dépense, etc. »

En effet, si le peuple n'avait pas donné de l'argent pour les frais de la guerre, comment aurait-on pu y mener tuer ses enfants?

Ah! qui délivrera les peuples soi-disant civilisés de ces moissonneurs de lauriers, cueilleurs de palmes et héros dressés à l'homicide dès leur plus bas âge? Un grand nombre d'ennemis! Et le peuple le plus traité en ennemi n'est-ce pas celui qu'on ruine, qu'on décime au profit d'une sotte et féroce vanité. Mais non : les peuples aiment ça.

> Sur votre piédestal tout formé de ses os
> Le peuple applaudira, — pour quelques tabatières
> Les rimeurs vous mettront au nombre des héros.

Sous Louis XIV les jardins aussi avaient leurs perruques. Rien de laid, de ridicule comme ces parterres découpés avec des sables de diverses couleurs, et ces arbres assujettis aux formes les plus contraires à leur nature.

J'ai en ce moment, sur la table où j'écris, un livre imprimé à la fin du règne de Louis XIV.

LE JARDINIER FLEURISTE.

Culture universelle des fleurs, arbres, etc. Ensemble la manière de dresser toutes sortes de parterres, portiques, colonnes et autres pièces, etc.

Où l'auteur s'écrie hardiment : « On peut dire que l'industrie de nos jardiniers n'est jamais montée à un si haut point qu'aujourd'hui, » il ne faut pour en juger que regarder les différentes figures qu'ils se sont imaginé pouvoir donner à l'orme.

« L'art surpasse la nature, ajoute-t-il, dans ces édifices et portiques de verdure, etc. » Et il donne des figures d'ormes formant au bas de leur tige par la taille « une espèce de grand pot sans anse, d'où l'orme élève une tige terminée par une tête exactement ronde; » puis il offre une image de *portique*, puis des ifs taillés

en vases et en figures d'animaux, et il s'écrie encore : « Est-il rien de plus beau, ni qui révèle plus la grandeur ! »

Les jardins alors étaient peu fleuris, l'auteur se récrie sur huit sortes de rosiers qu'il possède ; on peut juger de la pauvreté des jardins par la place importante qu'y occupait le *basilic*, plus connu aujourd'hui dans le peuple sous le nom d'*oranger de savetier*.

« Basilic, dit notre auteur, vient de βασιλεύς, *rex*, *roi*, à cause que le basilic est une plante qu'on peut nommer à bon droit plante royale. »

« Les pots où l'on met le basilic sont de faïence bien propre, car on s'en sert pour garnir les parterres d'espace en espace en les plaçant sur de petits piédestaux de pierre taillés exprès. »

« La beauté d'un basilic, ajoute-t-il, est d'avoir la tête bien ronde. Si un petit rameau excède les autres, ayez soin de le couper. »

Les princes du sang et les pairs de France faisaient des présents de fleurs au parlement de Paris ; c'était une redevance, un hommage qu'ils rendaient à la justice du pays à laquelle ils se déclaraient soumis. Cela s'appelait *la baillée des roses*.

Malheureusement cette cérémonie ne tarda pas à se faire avec des fleurs artificielles, et il y avait un « fabricant de roses » pour le parlement.

« Le 17 juillet 1541, il fut jugé que le duc de Montpensier, prince du sang et pair, pourrait bailler ses roses audit parlement premier que le duc de Nevers pair plus ancien. »

Sous Louis XV, on préféra à l'odeur des fleurs les parfums composés, qui avaient déjà été à la mode du temps de la reine Catherine de Médicis et de ses trois fils, la civette, le castoreum, le musc, l'ambre gris. Cela venait d'Italie, où les fleurs sont si libéralement semées, si colorées, si odorantes. On se plut à s'oindre des divers excréments et de la fiente d'une sorte de rat, du castor, d'un bouc et du cachalot, car la civette, le castoreum, le musc et l'ambre gris ne sont pas autre chose.

De tout temps on a mêlé les fleurs à la politique, et elles ne s'en sont pas bien trouvé. Au nom du ciel, contentez-vous pour les écussons et armoiries des tigres, des léopards, des éperviers, des aigles à autant de têtes que vous voudrez, et autres bêtes malfaisantes, mais laissez les fleurs tranquilles.

N'ayant à m'occuper que de Paris, je ne rappellerai pas la guerre des roses rouges et des roses blanches, dont le peuple anglais, dit Voltaire, a ressenti si douloureusement les épines ; je parlerai seulement du *lis*, de *la couronne impériale* et de *la violette*, tour à tour encombrant les jardins royaux, ou détruits, à la mode ou exilés.

Sous la Restauration des Bourbons, une actrice célèbre, mademoiselle Mars, fut sifflée et insultée parce qu'elle avait paru en scène avec un bouquet de violettes. Cela amena des duels et des rumeurs publiques. On aurait pu alors appliquer à une partie des Parisiens, en ce moment, ce qu'Aristophane disait des Athéniens : Appelez-les Ἀθηναιοι ἰοστέφανοι (couronnés de violettes), et il ne se possèdent plus de joie.

Deux vaudevillistes se réunirent pour amener une conciliation entre le lis et la violette. Ils firent ce qu'on appelle aujourd'hui une pièce à femmes, une exhibition de jambes, de poitrines ; en un mot, de femmes vêtues juste à ce point précis qui est plus indécent que la nudité.

La scène représentait un *parterre ;* sur un trône rustique présidait Flore. Il s'agissait de passer en revue les mœurs et la conduite politique des fleurs : le *laurier* était condamné à retourner au jambon et à la casserole, le *grenadier* exilé au delà de la Loire, le *lis* était restauré comme roi des fleurs et solennellement uni à la *rose*; puis, tout à coup, la déesse aperçoit, cachée dans un coin du théâtre, une de ses sujettes enveloppée dans un manteau de pourpre sombre ; les ministres de la déesse l'amènent malgré sa résistance au pied du trône, elle est obligée de dire son nom, *la violette.* Ah ! ce n'est plus par une honnête pudeur qu'elle se cache, c'est à cause de ses crimes : la violette a refusé de reconnaître la royauté *du lis*, elle s'est rangée sous les lois de l'usurpation, elle s'est compromise pendant les « Cent-Jours ».

On l'interroge, on la juge, on la condamne, mais la *clémence inépuisable* l'amnistie à condition qu'elle rentrera dans la modestie qui faisait autrefois sa gloire. La violette repentante chante un couplet en l'honneur de Louis XVIII et toutes les fleurs entonnent le cri de vive le roi.

On n'a pas conservé les noms des deux auteurs de ce chef-d'œuvre, on les retrouverait sans doute au frontispice des diverses pièces de circonstances à la louange des gouvernements variés que nous avons eus depuis cette époque.

Ginguené, républicain convaincu, s'était tenu à l'écart du pouvoir impérial ; lors de la seconde restauration après les Cent-Jours, il se tint également éloigné de la nouvelle cour. On lui fit proposer de célébrer en vers la chute de Napoléon. « Je laisse ce soin, dit-il, à ceux qui l'ont loué. » Et l'événement prouva qu'il avait raison.

Anne d'Autriche ne pouvait supporter ni la vue ni l'odeur de la rose : on n'a pas besoin de dire qu'elle fut proscrite de la cour, *talis rex, talis grex.* Grétry, l'auteur du *Tableau parlant*, de *la Caravane*, etc., avait la même répugnance.

Louis XIV aimait les fleurs violemment parfumées, il voulait avoir un oranger dans chaque chambre de son palais. Madame de Sévigné parle d'une fête donnée pour le « Grand Roi » où il y avait pour mille écus de jonquilles (1). Mademoiselle de La Vallière, désireuse de cacher sa première grossesse, s'entourait de *tubéreuses* qui passaient pour mortelles aux femmes dans cette situation, et dont l'odeur plaisait au Roi.

Une odeur qui ne plaisait pas au roi, mais qui n'en fit pas moins son chemin, c'est l'odeur du tabac, que Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal, en 1560, envoya à la reine Catherine de Médicis. Les noms d'*herbe de la Reine* et d'*herbe Médicée*, sous lesquels elle fut d'abord désignée, rappellent cette origine. On se contenta d'abord de la fumer à l'exemple des sauvages, mais on finit par s'aviser de se la fourrer dans le nez; les gens délicats y mêlèrent un peu de la fiente des animaux que j'ai nommés tout à l'heure.

Boileau parle des baisers au tabac.

Quelques jeunes seigneurs de la cour du Grand Roi affectaient de priser plus que les autres pour montrer de l'indépendance.

Il est étrange de comparer le sort de deux sœurs du règne végétal, le tabac et la pomme de terre, toutes deux de la même famille et du genre *solanum*. L'une poison violent, infecte, s'est répandue dans le monde entier malgré les rois et les ordonnances les plus sévères. En Angleterre, on confisquait les tabatières, et le roi Jacques Ier faisait un poëme contre le tabac, Urbain VIII excommuniait les priseurs, je ne sais quel empereur de Russie leur faisait couper le nez. Mais le gouvernement français s'étant avisé, d'abord de mettre un impôt sur le tabac, puis d'en prendre le monopole et de s'en faire un gros revenu, les autres États s'adoucirent, devinrent tolérants et protégèrent ce poison.

La pomme de terre, au contraire, un des bienfaits *les plus donnés* de la Providence, puisqu'elle produit des petits pains tout faits, trouva longtemps des obstacles insurmontables pour se faire accepter. En vain Louis XVI en fit servir sur sa table et porta un bouquet de sa fleur violette en public. Parmentier ne réussit à la faire entrer dans l'alimentation ordinaire que par deux circonstances.

Il en semait et en donnait, on n'en voulait pas. Il fit garder un champ et publier des défenses multipliées d'en arracher, ce fut le premier pas, on en vola et on commença à en manger.

(1) Le Roi va à Chantilly le 24 de ce mois, jamais on n'a fait tant de dépenses au triomphe des empereurs qu'il y en aura là : il y aura pour mille écus de *jonquilles*, jugez à proportion. *(Lettres de madame de Sévigné.)*

Mais les famines, en partie réelles, en partie factices, qui désolèrent peu après la France firent une nécessité d'avoir recours aux pommes de terre.

Tant que la pomme de terre fut suspecte, on l'appela *Parmentière*, mais quand elle fut acceptée, on fit comme pour la découverte de Christophe Colomb qui s'appela Amérique, et celle de Niepce qui s'appela daguerréotype.

Encore un mot sur le tabac : tant qu'on n'a fait que priser, il n'y eut que demi-mal, car après tout, on n'est pas forcé d'embrasser les gens surtout si, comme dit Boileau, on est faible d'estomac. Mais le tabac fumé se répand au loin et empeste les promenades, les lieux public et les voitures.

La liberté de chacun a une limite, c'est la liberté des autres. Ceux qui aiment l'odeur du tabac ne pourraient-ils renfermer ce parfum dans des flacons bouchés à l'émeri, qu'il leur serait loisible d'aspirer à leur gré sans l'imposer aux autres.

La reine Marie-Antoinette aimait beaucoup les fleurs : c'est aux fleurs qu'elle a dû probablement la dernière sensation agréable de sa vie.

Enfermée dans une chambre humide et infecte à la Conciergerie, elle n'avait pour vêtement qu'une vieille robe noire et des bas qu'elle ôtait, restant les jambes nues pour les raccommoder elle-même. Je ne sais si j'aurais aimé Marie-Antoinette, mais comment ne pas adorer tant de misère?

Une brave femme, madame Richard, concierge de la prison, trouva un bonheur et un luxe à donner à celle qu'il n'était pas permis d'appeler autrement que veuve Capet. Elle lui apportait chaque jour, et non sans danger, un bouquet des fleurs qu'elle aimait : des *œillets*, des *tubéreuses* et surtout des *juliennes*, sa fleur favorite. Madame Richard fut dénoncée et mise en prison.

On voit dans une lettre retrouvée récemment de Marie-Antoinette, qu'une des circonstances qui l'offensèrent le plus cruellement dans cette malheureuse « affaire du collier », c'est l'audace qu'avait eue le cardinal de Rohan de dire ou de croire qu'il avait « offert une rose » à la reine et qu'elle l'avait acceptée. « Quoi! un homme qui a supposé qu'il avait eu un rendez-vous de la Reine de France, de la femme de son Roi! que la Reine avait reçu de lui une rose!... Je ne méritais pourtant pas cette injure. » (Lettre de Marie-Antoinette à l'archiduchesse Marie-Christine.)

Plus tard, une autre femme qui, elle aussi, avait été sur le trône, Joséphine, retirée à la Malmaison, demanda des consolations aux fleurs. Avec le secours d'un jardinier intelligent, appelé Dupont, elle rassembla toutes les espèces et variétés de roses que possédaient la France, l'Angleterre, la Belgique et la Hollande.

Dupont fit quelques semis et augmenta le catalogue des rosiers. Nous devons une partie des roses que nous possédons à l'impératrice Joséphine. C'est une couronne que je préfère à la couronne de lauriers de son époux.

J'ai beaucoup connu un élève de Dupont, Hardy, qui au Luxembourg avait créé un *rosarium* célèbre dans toute l'Europe. Hardy fut mon maître, et c'est lui qui me reçut, bien jeune encore, bachelier ès roses.

J'ai vu, longtemps après, son chagrin, à une époque où les arbres et les fleurs encombraient le jardin, et qu'il fallait les remplacer par des balustrades en pierres.

Il reçut l'ordre d'abattre des aubépines roses et blanches, des faux ébéniers aux grappes d'or et des sorbiers aux fruits de corail, au moins centenaires, qui étaient plantés en grand nombre sur une des terrasses.

C'est encore un des souvenirs détruits de mon enfance, c'est encore un de mes premiers pas effacés dans ce Paris si embelli, dit-on, mais où, si j'y retournais, je me sentirais aussi perdu que le Petit-Poucet dans la forêt, quand les oiseaux ont mangé les mies de pain qu'il avait semées sur la route.

Dans les fleurs des lilas et des ébéniers jaunes,
De mes doux souvenirs cachés comme des faunes,
La troupe joue et rit...

Hardy refusa d'ordonner le massacre de ses arbres, et s'absenta quelques jours pour ne pas même y assister.

C'est une fleur qui joue encore un rôle dans l'histoire de Paris que l'aubépine, cette pure et suave parure des haies.

Le « vingt-quatrième d'aoust 1572, le roi Charles IX permit que les huguenots qui estoient à Paris fussent tués par les Parisiens, et les autres villes qui se formèrent sur l'exemple de Paris mirent à mort les religionnaires qui estoient parmi eux. Cette saignée, quoiqu'elle ressentît quelque chose de cruel, empêcha une grande fluxion. » C'est ainsi que parle de la Saint-Barthélemy un livre imprimé à Paris, en M.DC.XLVI, avec privilége du roi Louis XIV, âgé alors de huit ans, et déjà, dans le livre dont je parle, représenté avec une couronne de lauriers, parce que le duc d'Enghien avait pris Thionville, parce que le maréchal de Gassion avait pris Gravelines : ce qu'on appelait le triomphe des armes du roi.

Or donc, le jour de la Saint-Barthélemy, on répandait le bruit qu'un pied « *d'aubépine,* » que l'on avait cru mort s'était subitement couvert de feuilles et de fleurs.

Ce fut un texte pour les prédicateurs d'alors pour dire de très-jolies choses et prouver combien ce massacre, cette hécatombe d'hommes avait été agréable à Dieu.

Le fait est rapporté par de Thou, qui se moque des prédicateurs.

Une mode parisienne a été quelque temps de porter un *œillet* rouge à la boutonnière de l'habit; à dix pas on faisait croire qu'on était décoré de la légion d'honneur, à trois pas on faisait voir qu'on était un sot.

Dans les embellissements successifs de Paris, on a fait entrer la prohibition définitive des jardins sur les fenêtres. Ces jardins étaient le sujet d'une lutte, qui datait de loin, entre les citoyens et la police. Il existe, à ce sujet, des ordonnances contre ces pauvres jardins, datées du règne de Louis XIII. Il en existe même de magistrats romains, et Martial parle d'un jardin, bien plus d'une campagne, d'une terre qu'il avait lui-même sur sa fenêtre.

Rus est mihi in fenestrâ.

En enlevant ce plaisir aux Parisiens, et en agrandissant tellement la ville que toutes les campagnes qui l'avoisinaient se sont trouvées englobées et supprimées, on leur devait les *squares*, auxquels on aurait pu seulement ne pas donner un nom anglais. C'est à peu près la seule objection que j'aie à faire sur cette idée qui est excellente.

Les Égyptiens tenaient singulièrement à ce que l'air qu'on respirait dans les villes fût corrigé par les parfums, et en faisaient brûler sur les places publiques; il y avait des parfums de jour et des parfums de nuit.

Aristote dit que l'odeur agréable qui s'exhale des parfums des fleurs et des prairies ne contribue pas moins à la santé qu'au plaisir.

Ç'a été pour moi en particulier une des causes de mon éloignement des grandes villes, et j'ai ce bonheur que mes quelques souvenirs heureux sont imprégnés des odeurs suaves de la campagne et des jardins, si bien que le parfum de certaines fleurs me les raconte encore aujourd'hui. L'odeur des ajoncs en fleurs sur les falaises normandes, l'odeur du foin coupé et commençant à sécher, l'odeur de la pluie d'orage en ont long à me dire.

En sens tristement contraire, je me rappelle qu'un soir, au sortir de je ne sais quelle fête parisienne, je reconduisais chez elle, hélas! jusqu'à sa porte, une très-charmante femme; c'était la première fois que je me trouvais seul avec elle. Arrivés devant sa maison, nous nous arrêtâmes avant de sonner; elle avait

commencé une phrase qu'il fallait bien laisser finir, puis j'en commençai si vite une autre ! Il faisait un si beau clair de lune, que nous nous mîmes à nous promener dans un espace de vingt pas devant cette porte, elle, de temps en temps me disant : « Bonsoir, il faut que je rentre », et moi : « Encore un instant, il n'est pas tard. »

Il était fort tard et nous le savions tous deux, si tard qu'à ce moment commençaient à s'exhaler des odeurs infectes produites par certains travaux nocturnes.

Ce fut si odieux, qu'elle me dit : « Allons, il faut que je rentre, » et que je ne lui fis plus d'objection.

Seulement, je ne pus jamais séparer cette charmante femme de cette horrible odeur, et je ne pouvais penser à elle sans qu'il me semblât la sentir encore. De sorte qu'un voyage m'ayant fait, quelque temps après, quitter Paris pour un mois, je ne la revis jamais.

Tandis qu'il est tel de mes autres souvenirs qui, lorsque je l'évoque, exhale un parfum d'aubépine, tel autre de lilas, tel autre de violette, de muguet ou de chèvrefeuille.

J'avais souvent pensé à la destinée de ces pauvres filles du peuple, passant leur vie entière dans le centre de la ville, dans ces quartiers infects et obscurs, n'entendant jamais les premières paroles d'amour à leurs oreilles et dans leur cœur que dans des escaliers sentant le chou pourri, ou sous des portes cochères exhalant une odeur mêlée de la boue et du vin frelaté.

Grâce à ces places plantées d'arbres, à ces jardins publics établis dans chaque quartier, il n'en est plus ainsi..

Ces squares, puisque le nom est adopté, ont d'autres avantages : les jeux des enfants d'ouvriers n'auront plus exclusivement le ruisseau pour arène, et, ce qui est encore plus grave, le square peut reconstituer *le quartier*, que les omnibus et l'étendue toujours croissante de la ville ont supprimé.

Or, voici l'importance que j'attache au quartier.

Voici d'abord comment les squares peuvent le reconstituer. Au lieu d'aller prendre l'air en se promenant loin de son domicile, chacun se promènera et viendra s'asseoir, dans les soirées d'été, dans le jardin de son quartier; on y fera connaissance, et qui plus est, on s'y connaîtra, on saura tout de suite que cette jolie blonde est la fille d'un employé d'un ministère, que cette brune est la fille d'un marchand du voisinage, que sa compagne est repasseuse ou lingère, que cette femme qui vient avec un enfant est la femme d'un professeur du lycée, etc., etc.

Se sachant connues, les femmes n'auront plus de raison d'adopter, à la grande ruine de la famille et du ménage, ces déguise-

ments qui ne tromperaient plus qu'elles-mêmes; elles s'habilleront conformément à leur état, à leur revenu, à leurs occupations.

En même temps qu'on trouvera une fille jolie, on pourra savoir si elle est honnête et laborieuse; on se connaîtra; les mariages ne se feront plus sur le hasard d'une rencontre, ou d'après un mensonge mutuel, car un des inconvénients des grandes villes, c'est que en changeant de quartier on peut changer de personnage.

On se débarrasse en deux heures d'une mauvaise réputation, en quittant une rue où l'on est. Un paresseux, un ivrogne, un coquin peut aller dans une autre rue s'établir à nouveau pour quelque temps, homme honnête et considéré. C'est quelque chose aussi de penser qu'on verra une belle jeune fille regarder et admirer des fleurs, au lieu de s'arrêter devant l'étalage et les vitrines des marchands de nouveautés et des bijoutiers, ces vrais miroirs à alouettes où on les prend presque rôties au feu de l'envie et des désirs ambitieux.

Il est singulier que Paris ne possède pas un marché aux fleurs convenable ou simplement couvert comme les halles. Pourquoi n'y a-t-il pas une halle aux fleurs bien installée, comme la halle aux légumes et la halle aux poissons?

Il est une autre idée que je soumets à l'édilité parisienne : puis je me tairai.

Les divers châteaux royaux, impériaux, etc., possèdent un grand nombre d'orangers en caisses.

Un rond sur un carré, cela pouvait paraître beau quand les Parisiens n'avaient jamais vu d'orangers vivants; mais aujourd'hui que, grâce aux chemins de fer, Nice est si près d'eux et qu'ils y viendront tous, je déclare qu'ils rentreront à Paris fort dégoûtés de cette magnificence si laide. Tous les ans on apporte ces orangers aux Tuileries et au Luxembourg, dans leurs caisses vertes (chose horrible déjà que de peindre en vert les caisses, les bancs et tous les meubles de jardin, ce vert minerai jurant grossièrement avec les teintes végétales), puis on les reporte dans des serres.

Qui empêcherait de renverser cette opération? Par exemple de planter les orangers en pleine terre dans chacun de ces jardins, d'en faire un petit bois ou un bosquet, et, au mois d'octobre, de les entourer et de les couvrir d'une serre mobile que l'on enlèverait au mois de mai?

Nice, décembre 1866.

LE BOIS DE BOULOGNE, LES CHAMPS-ÉLYSÉES
LE BOIS ET LE CHATEAU DE VINCENNES

PAR

Amédée ACHARD

I

Le bois de Boulogne et les Champs-Élysées.

Le bois de Boulogne ! La phrase est courte, quatre mots en tout. Mais quel monde de souvenirs et quelle longue suite de tableaux ne réveillent-ils pas dans leur éloquent laconisme ! On sait des voyageurs qui se sont écrié à l'ombre du Vésuve : Voir Naples et mourir ! Combien de femmes, de Lisbonne à Moscou, n'ont-elles pas dit en soupirant : Voir le bois de Boulogne et s'y promener !

Ces quatre mots magiques représentent quelque chose comme des jardins d'Armide où tous les luxes, tous les doux plaisirs, toutes les coquetteries, toutes les élégances, toutes les aristocratiques oisivetés, toutes les fantaisies et tous les caprices se mêlent dans un perpétuel tourbillon : Londres a Hyde-Park, et Vienne le Prater; Madrid montre avec orgueil le Prado, et Florence les Cascine; mais aucune de ces promenades n'égale le bois de Boulogne; elles sont anglaise ou espagnole, italienne ou viennoise. Le bois de Boulogne est la promenade de l'Europe, et Paris lui communique une part de son mouvement et de sa vie.

L'origine du bois de Boulogne se perd dans la nuit de la monarchie. Au commencement, c'était une forêt. De la tour du vieux Louvre, où les successeurs de Charlemagne attendaient l'hommage de leur vassaux, jusqu'aux prochaines collines de Meudon et de Saint-Cloud s'étendaient de sombres futaies dont les chênes et les hêtres gagnaient la plaine Saint-Denis et bordaient les rives tortueuses de la Seine. Quelques sentiers rampaient dans la forêt; partout des taillis, des marécages, d'impénétrables retraites où les bêtes fauves trouvaient leur gîte. Des hauteurs du mont Valérien le regard n'embrassait qu'un océan de feuillage que bornaient à

LE GRAND LAC

(Bois de Boulogne)

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. MAURAND.

l'horizon les tourelles du Paris naissant. Point de villages, mais sur la lisière de la forêt quelques hameaux épars, humbles berceaux, d'où sortirent un jour Passy, Auteuil, Boulogne.

De rares voyageurs s'aventurent dans la forêt; ce sont des porte-balles, des gagne-petit, des étudiants peut-être qui, des extrémités de la France et de la lointaine Allemagne, cherchent l'université de Paris. Des cris s'élèvent du milieu des arbres, des bandits se sont élancés, ils se partagent de misérables dépouilles, et un cadavre de plus disparaîtra dans les ombres de l'antique forêt de Rouveray (du vieux français *Rouvre*, Chêne).

Des mécréants, des coureurs d'aventures, de pauvres hères qui cherchent, dans un travail incertain, le pain de chaque jour, des bûcherons forment la population riveraine de la forêt. On n'est pas loin de l'époque où le roi Dagobert quittait, avec sa meute de farouches limiers, la ferme qu'il possédait à Clichy-la-Garenne pour attaquer le cerf et le sanglier à travers bois. Comme lui, Philippe Auguste, et plus tard Louis XI, passèrent de longues heures à chasser les grandes bêtes dans ces mêmes lieux qui étaient l'épouvante des bourgeois de Paris. Ce n'était sous leurs ombrages que rapts, crimes et violences. Un jour on y tuait un marchand qui avait eu l'imprudence d'y pénétrer, une autre fois, et malgré le sauf-conduit dont il était pourvu, on y assassinait le poëte Arnaud Catelan qui, de la cour de Béatrix de Savoie, comtesse de Provence, gagnait la capitale du royaume de France.

La forêt de Rouveray relevait du domaine royal. Elle avait des lieutenants auxquels ceux qui régnaient au Louvre cédaient une part de leurs droits. Mais, au milieu des terribles guerres qui promenaient leurs fureurs à travers toutes les provinces, la forêt de Rouveray eut sa part des mauvais jours. Elle vit tour à tour les bandes anglaises de Talbot qu'avaient précédées les Normands et les Bourguignons, puis les Espagnols du duc de Parme et les routiers des compagnies franches. Après les lansquenets d'Allemagne, recrutés par les guerres de religion, elle reçut, triste souvenir, la visite des dragons russes d'Osten-Sacken. La Révolution ne l'a pas plus épargnée que la guerre. Le pillage a fait son œuvre comme l'incendie, et l'on s'étonne que le bois de Boulogne ait pu survivre à la forêt de Rouveray si souvent atteinte et dévastée.

Mais la Providence savait peut-être que M. le baron Haussmann serait un jour le grand édile de Paris, et que, grâce à son intelligente initiative, le bois de Boulogne deviendrait une des merveilles de la France et des jalousies de l'Europe.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le bois de Boulogne a sur sa ceinture de collines et de rivages trois résidences coquettes

qui sont comme des nids dans le feuillage et la lumière. Les temps sont loin où Passy, que les chroniqueurs appellent *Passiacum*, était tiré de l'ombre et de la misère par un édit du roi Charles V. Les dernières huttes où s'abritaient les bûcherons et les manants avaient disparu déjà, lorsqu'en 1658 un hasard fit que tout à coup Passy devint un lieu de plaisance et de réunion. On venait d'y découvrir une source d'eau thermale, et il n'en fallait pas tant pour mettre le village à la mode. Belles dames et philosophes, courtisanes et grands seigneurs en prirent le chemin, et la grandeur de Passy fut fondée.

Je crois bien que la source coule toujours, mais elle a le défaut d'être bien trop voisine de Paris pour en guérir comme autrefois les habitants. Aux maladies modernes il faut des sources qui s'épanchent en de lointains pays; elles ne sauraient éprouver de soulagement qu'à la condition de voyager un peu et beaucoup. Lorsqu'on est accoutumé, grâce aux chemins de fer, à chercher quelques jours de repos dans les vallons des Pyrénées, ou sous les ombrages de la Forêt Noire, une maladie un peu distinguée peut-elle se contenter d'une naïade qui murmure dans l'enceinte des fortifications?

Mais si la source thermale n'a plus beaucoup de fidèles, Passy a un grand nombre d'amis. La ville est aimable, le pays est charmant. De ses hauteurs, voisines de la Seine, la vue embrasse un immense horizon, qui va des tours de Notre-Dame et du Val-de-Grâce aux coteaux de Meudon. Les rues de Passy rencontrent à leur extrémité les verdures du bois et s'y perdent. Les jardins s'y mêlent aux maisons, le feuillage qui rit aux vieilles murailles tapissées de lierre, et bien des hommes que fatigue le tumulte de Paris y viennent chercher l'air et le repos.

L'Académie française y est représentée par M. Cuvillier-Fleury, le journalisme par son illustre porte-drapeau M. Jules Janin. On y rencontre M. Got qui s'y promène à cheval et M. Bressant qui flâne, suivi de quelque chien sans feu ni lieu qu'il a rencontré et qu'il adopte. M. Delaunay qui, lui aussi, appartient au théâtre de la rue Richelieu, a de même planté sa tente à Passy; et M. Montigny, l'heureux et habile directeur du théâtre du Gymnase, s'y est fait bâtir un hôtel qu'un ambassadeur habiterait volontiers. Si l'on avait envie de parler politique, on pourrait le faire aisément dans un pavillon coquet où rentre chaque soir le rédacteur en chef du *Constitutionnel*, M. Paulin Limayrac.

Non loin de là est une maison fameuse, où la plus aimable hospitalité a fait accueil à tous les hommes qui ont un nom dans la politique et les lettres, M. Cousin, M. de Rémusat, M. Mérimée, M. Thiers, M. le prince de Broglie, M. Sainte-Beuve en

savent le chemin. C'est une des gloires et des élégances de Passy que d'avoir conservé le salon, ouvert autrefois par M. Gabriel Delessert, qui fut le plus honnête homme de son temps.

On sait beaucoup de départements qui ne seraient point fâchés d'avoir pour chef-lieu une ville qui ressemblât à Passy. N'y voit-on pas, en effet, des hôtels et des villas, des cottages et des châteaux, des chalets et des petites maisons, dont les charmilles discrètes semblent attendre encore les jupes de soie et les souliers à talons rouges qui s'abritaient dans leur ombre? Passy a des omnibus, — n'est-ce pas un des signes du dix-neuvième siècle? — Passy a des restaurants, Passy a une station de chemin de fer, Passy a des magasins de modes, Passy a des pelouses et des jardins, et l'on est en train d'achever deux ou trois boulevards qui se dirigent vers Passy à pas de géant.

Sa voisine, la petite ville d'Auteuil — et quelques pans de gazon l'en séparent à peine — a quelque chose de plus rustique et de plus coquet. Ici je prends *rustique* dans le sens que lui donne l'Opéra-Comique. Je ne sais rien de plus raffiné que ce rustique-là. Ce ne sont que fraîches maisons à persiennes vertes, comme les aimait Jean-Jacques Rousseau, que villas charmantes qui se cachent derrière un rideau d'arbres, que pavillons enfouis sous des berceaux de feuillage, et qu'on dirait bâtis tout exprès pour abriter les douceurs des lunes de miel, que chèvrefeuilles et clématites grimpant le long des murailles, que bosquets de lilas et boulingrins, que pelouses et quinconces, que catalpas et marronniers, que corbeilles de fleurs s'épanouissant dans des gazons verts, pareils à du velours.

Cela rappelle ces aimables habitations où nos voisins d'outre-mer ont coutume de grouper leurs familles, à quelques heures de Londres. C'est le même aspect champêtre et le même confortable. On pourrait croire qu'une ville si bocagère est faite pour des ténors, et l'on s'étonne, en voyant passer les habitants d'Auteuil, qu'ils ne portent pas la toilette des bergers mis en musique par Grétry ou Monsigny.

Il y a dans cette même ville, qui fut si longtemps un hameau, des pensionnats qui ont des parcs pour jardins et des châteaux pour salles d'études. Les rues portent des noms qui rappellent les gloires les plus pures de nos lettres classiques, ainsi, par exemple, la rue Boileau, où la maison du satirique est conservée. Auteuil garde le souvenir de cette nuit joyeuse où les hôtes de Molière, pris tout à coup d'un grand mépris de la vie, parlaient de noyer philosophiquement leurs chagrins dans les eaux voisines de la Seine. Le grand comique vint en aide à ce désespoir qui s'éveillait au dessert, et grâce au conseil qu'il donna de remettre la

promenade au lendemain, la France lui dut de conserver au nombre des vivants La Bruyère et Boileau, La Chapelle et La Fontaine.

Autrefois, — je parle des temps voisins de Philippe Auguste, — le hameau d'où Auteuil est sorti s'appelait *Attolium*. Il appartenait à l'abbaye de Sainte-Geneviève, et dans ces mêmes prairies, le long desquelles se pressent tant de maisons, on voyait alors des vignobles qui jouissaient d'une grande réputation ; si grande, qu'elle égalait celle des coteaux de Suresnes.

De la porte d'Auteuil, une route conduit à travers bois à la porte des Princes, voisine de Boulogne. A l'époque où Auteuil s'appelait *Attolium*, Boulogne s'appelait Menu-lès-Saint-Cloud. Le hameau ne comptait alors que quelques pauvres cabanes groupées au bord du fleuve ou cachées dans l'épaisseur de la forêt. On peut voir aujourd'hui quelles maisons de campagne ont remplacé ces pauvres chaumières. Ce sont les mêmes paysages, les mêmes recherches, les mêmes élégances et les mêmes habitants qu'à Auteuil. Les pianos y chantent et les petits paniers s'y promènent à la chute du jour.

Il arriva, en 1319, que certains bourgeois de Paris et des pays voisins, ayant fait un pèlerinage à Boulogne-sur-Mer, sollicitèrent du roi Philippe le Long l'autorisation d'élever une église dans le village des Menus et d'annexer une confrérie à cette église. Le roi Philippe pensa que cette confrérie ne pourrait jamais faire courir de grands périls à la monarchie et accorda volontiers la permission qu'on lui demandait. En souvenir de leur pèlerinage, les bons bourgeois de Paris firent construire leur église sur le modèle de celle de Boulogne-sur-Mer. Elle prit le nom de Notre-Dame-de-Boulogne-sur-Seine ou de Boulogne-la-Petite. Bientôt on oublia celui de Menu-lès-Saint-Cloud, le hameau prit celui de Boulogne, et du village, de proche en proche, le nom gagna la forêt, comme de l'église il avait gagné le village.

Et voilà comment la forêt de Rouveray devint le bois de Boulogne, par la grâce d'un pèlerinage et d'une église.

Si l'on continue à suivre la lisière du bois, on arrivera de Boulogne à Saint-James, et de Saint-James à Neuilly. Une ceinture de villas, de jardins, de maisons de plaisance, de chalets les relie entre eux. La Seine les cotoie, et l'on a pour fond du tableau les hauteurs de Saint-Cloud et de Bellevue. On ne peut rien souhaiter de plus charmant pour le plaisir des yeux.

Au demeurant, quand on fait le tour du bois de Boulogne des hauteurs de Passy, où l'on arrivait autrefois par la barrière des Bonshommes, aux grands massifs de la porte Maillot, où l'on arrive en remontant l'avenue de la Grande-Armée, un philosophe,

ami des doux loisirs, qui voudrait se choisir une retraite aimable à deux pas de la ville et dans le voisinage des champs, aurait quelque peine à se décider entre toutes les habitations que le caprice et la richesse ont élevées sur la lisière du bois.

On pourrait dire du bois Boulogne que c'est un immense parc qui commence par une avenue et finit par un champ de courses. Dans l'intervalle, on rencontre des lacs, des kiosques, des îles, des chalets, toutes choses qu'apprécient les rêveurs, et des restaurants que ne dédaignent pas les ouvriers de la dernière heure.

Veut-on bien nous permettre à présent de faire au hasard quelques promenades dans ce bois si cher aux Parisiens? Il m'a toujours semblé que les voyageurs qui se lancent à l'aventure dans des villes inconnues et prennent la fantaisie pour guide sont les mieux inspirés.

Le bois de Boulogne a ses légendes et ses traditions. Dans cette partie voisine de Saint-James, où de grands chênes, trop rares hélas! couvrent de leur ombrage séculaire des pans de gazon vert, un restaurant, que connaissent tous les habitués du boulevard des Italiens, conserve le souvenir d'un château qui fut bâti par le vainqueur de Marignan et le vaincu de Pavie. A son retour de Madrid, François Ier voulut que quelque chose lui rappelât sa dure captivité, et à une petite distance de Paris, dans la forêt de Rouveray déjà amoindrie, il fit bâtir par les savants artistes attachés à sa personne une maison de plaisance qui fut une des merveilles du temps. Son caprice royal se plut à la revêtir d'une cuirasse de faïences éclatantes, sur lesquelles le soleil couchant allumait des incendies. Les vastes proportions de ce château n'en diminuaient pas l'élégance. Il y avait des écuries pour les chevaux et des chenils pour les chiens, des salles basses pour les hommes d'armes, des galeries pour les fêtes et les danses, des appartements magnifiques pour les dames de la cour. Ce fut avec Chambord la retraite favorite du roi chevalier. Ses successeurs, Henri II et Charles IX, vinrent à leur tour s'y délasser, et y prenaient le plaisir de la chasse dans les intervalles des guerres civiles.

Du château de Madrid, dont quelques gravures du temps nous font voir les élégantes architectures, il ne reste plus que quelques pans de murailles dissimulés dans des constructions modernes. C'est Louis XIV qui a jeté le château par terre. Sur son emplacement un groupe de maisons s'est élevé, et à l'endroit même où s'ouvrait la porte du château, l'enseigne d'un restaurant invite à la réfection ceux pour qui la vie n'aurait aucun attrait si elle ne leur offrait chaque jour l'occasion de s'asseoir devant une table bien servie.

Qui pourra calculer ce que la maison de Bornes a vu de petits pieds finement chaussés traverser gaiement son enceinte? On remplirait un fleuve avec le vin de Champagne qu'elle a consommé, et l'on peuplerait les campagnes de la Provence et du Languedoc avec les perdreaux servis sur ses tables galantes!

Si nous suivons l'une des grandes avenues dont les perspectives s'enfuient autour de Madrid, elle nous mènera tout au bord de la Seine, dans une vaste prairie dont l'art hippique a fait un champ de courses. Je n'en sais pas de plus charmant et de mieux situé, si ce n'est peut-être celui d'Iffezheim, dans le pays de Bade. Tout y a été ménagé pour que le regard s'y reposât sur les paysages les plus aimables et les aspects les plus variés : des collines, des bois, un fleuve. Entre les échappées de feuillage, les profils coquets de quelques villas éparses dans un horizon baigné de lumière; en face des tribunes, une immense pelouse du plus fin gazon; et comme dernier coup de pinceau à la grâce pittoresque de ce paysage, un moulin rustique, dont les vieilles murailles disparaissent sous un manteau de lierre, s'élève au bord du champ.

Ce moulin est tout ce qui reste de la fameuse abbaye de Longchamp, qui fut bâtie par la princesse Isabelle de France, à laquelle son frère, le roi Louis IX, avait fait don de quarante arpents, pris sur la forêt de Rouveray.

Du monastère de Notre-Dame-de-l'Humilité, — car ce fut d'abord sous ce nom que l'abbaye fut connue, — deux sentiers, séparés par la Seine, conduisaient jusqu'au Calvaire qui couronnait le mont Valérien. La princesse s'y retira avec de pieuses filles que leur vocation appelait vers Dieu; des générations de nonnes y vécurent dans la prière; un temps vint où l'excellence des chants qu'on entendait pendant les jours de la Semaine sainte y attira un grand nombre de Parisiens, toujours, et à toute époque, amoureux de distraction. Un jour les hymnes sacrés, un jour le bal masqué! On s'y rendait en pèlerinage des quatre coins de la ville. Ce fut l'origine de cette fameuse promenade de Longchamp, qui survécut à l'abbaye. Elle était ample et commode, avec des préaux, une église, des tourelles, des maisons de retraite, des étables, des fermes; un jour la Révolution passa sur l'abbaye, et il n'en resta pas pierre sur pierre.

Par exemple, la mode n'a pas voulu que la promenade subît le sort de l'abbaye.

Mais, hélas! les promenades, comme les empires, ont leur grandeur et leur décadence. C'était autrefois la réunion de toutes les aristocraties. On y faisait assaut de fraîches toilettes et de modes nouvelles. C'était comme un tournoi de toutes les élégances. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une interminable procession

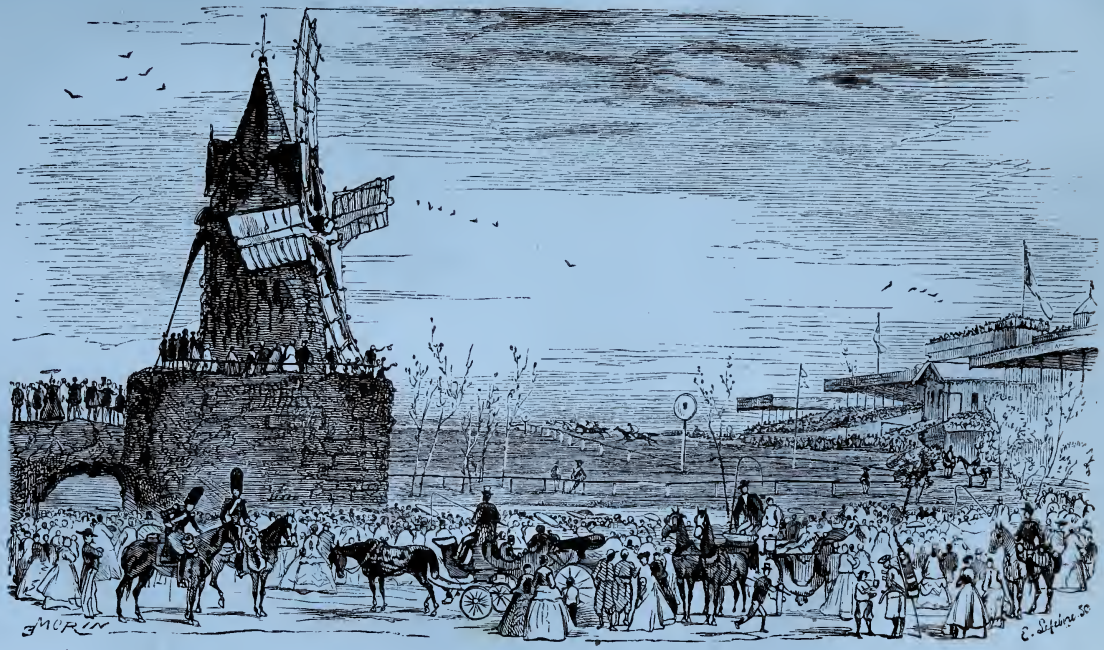

LES COURSES DU BOIS DE BOULOGNE

Dessin de M. E. Morin, gravé par M. E. Lefebvre.

de fiacres marchant à la suite les uns des autres et dans lesquels s'entassent, les yeux tout grands ouverts, des familles pleines de naïveté qui cherchent les belles calèches des marquises et les grands coupés des duchesses, promis à leur curiosité, et ne découvrent, çà et là, que des voitures de cirage et de comestibles toutes bariolées d'annonces et chamarrées d'affiches. Mais il y a de ces familles où la candeur se perpétue d'âge en âge. Elles ne sont pas toutes de la province, comme on pourrait le croire, un grand nombre habitent Paris.

C'est sur les dépendances de l'abbaye de Longchamp, dans cette même prairie où jadis paissaient les troupeaux des religieuses, que l'édilité parisienne a eu l'heureuse idée d'établir à tout jamais le champ de courses qui, il y a peu d'années encore, empruntait sa piste au Champ de Mars. Aujourd'hui, la Société d'encouragement de Paris n'a plus rien à envier au Jockey-Club de Londres. L'hippodrome de Longchamp vaut le champ de courses d'Epsom.

Les tribunes s'ouvrent deux fois l'an pour les courses de Paris, au printemps et en automne.

A moins de les avoir vues, on ne saurait se faire une idée exacte de ce que peuvent être les courses qu'ombrage le jeune feuillage des mois d'avril et de mai. C'est plus qu'une fantaisie, c'est une passion. Je ne sais pas, à vrai dire, si l'amour des chevaux y entre pour quelque chose, mais, à coup sûr, l'amour des toilettes neuves y trouve une complète satisfaction.

Quand vient le jour fameux du grand prix, tout ce qu'il y a de voitures dans Paris et dans la banlieue, américaines, landaux, briskas, coupés, dog-carts, victorias, breaks, sont en réquisition. Les courses commencent à deux heures, le cortége des roues et des brancards s'ébranle dès midi. De la place de la Concorde à la prairie de Longchamp, ce n'est plus qu'un tourbillon dans lequel des milliers de chevaux marchent au pas. La plupart d'entre eux ont des roses à leurs oreilles, comme leurs maîtresses des fleurs dans les cheveux. A l'entrée des courses, le torrent se divise en deux larges bras : l'un s'épanche sur la pelouse, l'autre s'arrête à la porte qui mène à l'enceinte du pesage.

C'est ici le territoire privilégié, le parvis sacré! La garde qui veille à cette porte sainte ne laisse passer que la légion des fières élues. Les autres, celles que, dans la langue verte, on nomme les impures, — quelques-uns écrivent ou prononcent biches et cocottes, — n'en peuvent franchir le seuil redoutable. C'est à coup sûr le seul endroit de Paris où la pudeur effarouchée du grand monde ait gardé cette rigueur.

Voilà donc l'aristocratie parisienne chez elle et défendue par

des frontières qu'aucune ruse et qu'aucune audace ne peuvent franchir. C'est la grande bataille des robes qui commence. Il y en a cent, il y en a mille, il y en a dix mille. Les plus extravagantes sont les mieux portées. Ces robes sont trop longues ou trop courtes; celles-ci cachent tout, celles-là laissent tout deviner. Le velours frôle le satin, la guipure égratigne la dentelle, les plus riches étoffes balayent la poussière, les chapeaux ne sont remarqués que s'ils sont invisibles; si on les découvre, on ne les regarde pas. Malheur à la jupe qui s'est déjà montrée! Le dédain la punit de sa maladresse. Toutes les chaises sont occupées, il n'y a pas une place vide dans les tribunes; l'élégante multitude va, vient, monte et descend, tourne et retourne; c'est un tourbillon des plus vives couleurs, un chaos des nuances les plus éclatantes, le cerise et le pourpre, le vert d'eau et le vert émeraude, le bleu d'azur et le bleu de Sèvres. Les rubans voltigent, le jais ruisselle, le taffetas frissonne. C'est comme une prairie vivante sur laquelle on dirait que Diaz a versé sa palette.

Cependant celles-là à qui leur fortune modeste n'a pas permis l'entrée de l'enceinte réservée, les simples bourgeoises, se rangent le long des barrières qui en protégent les limites, et d'un air avide contemplent cette foule et ce mouvement. Du haut de leurs calèches et de leurs breaks, les exilées du monde en font autant, mais d'un air d'insolence qui oblige à les remarquer. Quels regards et quels sourires! Si les yeux avaient la puissance des revolvers, la mort ferait son œuvre dans les rangs des belles promeneuses.

Un jour, — il y a deux ans de cela, — un cheval parut dans cette enceinte où Isabelle la bouquetière promène ses roses et ses violettes de Parme. Tout à coup, un long frémissement parcourut l'assemblée; *Gladiateur* venait d'entrer. Ce fut une folie; quelque chose comme un accès d'aliénation mentale spontané frappant une multitude. Tout le monde se leva, toutes les mains battirent, toutes les voix crièrent. Et il se trouva des gens pour dire que la France avait eu sa revanche de Waterloo! Quelques hommes, tout fiers et rayonnants, comme autrefois des chevaliers revenant de la Palestine, racontaient qu'ils avaient vu *Gladiateur*. Les plus heureux l'avaient touché. L'un d'eux montrait un poil de sa crinière; une grande dame le demanda pour le suspendre à son cou, dans un médaillon. Et tous les jeunes gens, à l'envi, se précipitèrent autour du héros de la journée et suivirent sa trace, plus enthousiastes que s'ils eussent marché derrière un drapeau!

Leurs pères, cependant, avaient fait la Révolution de 89 et gagné les grandes batailles de la République.

Le bon goût veut qu'on n'attende pas la dernière course pour battre en retraite. Le défilé commence; les longues files de

voitures rangées dans les allées voisines s'ébranlent. On voit passer les mall-coachs emportés par quatre vigoureux percherons que montent des postillons vêtus à la vieille mode française; les calèches menées à la Daumont par des jockeys en veste de velours, coiffés de toques et poudrés; les breaks habités par une population de jeunes sportmen, et ces petits coupés où se cachent des têtes blondes et frisées, qu'on a si bien appelés des boudoirs à quatre roues. C'est une marée de voitures. Elle s'accroît, monte et s'étend. Cependant les promeneurs vulgaires qui viennent en famille assister aux splendeurs des courses parisiennes se sont assis sur le talus gazonné au-dessus desquels s'écroule la cascade du grand lac. Ils y sont par milliers, avec leurs femmes et leurs enfants; artisans et rentiers, petites bourgeoises et grisettes, — en supposant qu'il y ait encore des grisettes, — tout s'y trouve dans un pêle-mêle à la fois champêtre et démocratique. Les gendarmes du département de la Seine, montés sur leurs robustes chevaux et coiffés du gigantesque bonnet à poils, maintiennent l'ordre d'un air paterne. Les gardes du bois évitent, pour la première fois, de regarder si la multitude foule un pan de gazon. Ce n'est plus la descente de la Courtille, c'est la descente du grand monde. Il n'y a plus de masques, comme autrefois le jour de la grande débâcle du mardi gras; mais, grâce aux modes nouvelles, il n'y a pas moins de costumes. Voilà une vicomtesse qu'on pourrait prendre pour une bergère d'opéra-comique, et une marquise qui semble échappée toute vivante des romans de Walter Scott; c'est une Écossaise de la Chaussée-d'Antin. Tous les siècles et toutes les contrées ont été mis à contribution par la fantaisie. Ce sont les saturnales du printemps. Le dernier jour fini, la grande saison des plaisirs est close, et Paris part pour la campagne.

Donnons, s'il vous plaît, en passant, un coup d'œil au Pré Catelan. Je ne dirai pas, comme certains industriels qui vendent des jouets sur le boulevard : « C'est la joie des enfants et le repos des familles! » Mais les personnes qui rendent visite à la capitale — et l'on me permettra, pour cette fois seulement, de me servir de cette expression d'outre-Loire, — ne manquent point de s'y promener tout au moins une fois. Une visite au Pré Catelan rentre dans le programme de leurs distractions. Ce pré — et il ne faudrait pas prendre ce mot au pied de la lettre, — est un vaste jardin emprunté à la partie la plus sablonneuse du bois de Boulogne et concédé à un entrepreneur par un arrêté municipal. Il est situé non loin de la pyramide de pierre qui rappelle, au milieu d'un carrefour, le meurtre du poëte Arnaud Catelan.

On y voit un peu de tout : des sorciers qui disent la bonne

aventure et un petit théâtre où l'on joue la pantomime; des chalets, où des bergères habillées à la mode de l'Oberland vous offrent des tasses de lait; et des boutiques bourrées de friandises, où les Parisiennes, dont l'appétit est toujours ouvert aux heures où il est inutile de le satisfaire, viennent croquer des brioches et de petits gâteaux; des établissements photographiques, où il est permis de poser à pied ou à cheval, en voiture aussi; des toupies hollandaises et d'autres menus jeux dont la clientèle n'apparaît guère que le dimanche.

On a célébré au Pré Catelan des fêtes vénitiennes qui n'ont eu qu'un succès de réclame, et, pendant la belle saison, on y donne des concerts monstres qui réunissent, de temps à autre, la musique de tous les régiments de Paris.

Chemin faisant, et toujours conduit par le hasard, nous rencontrerons la Muette, qui doit son origine à Charles IX. Ce n'était alors qu'un pavillon où ce prince venait prendre les plaisirs de la chasse. Chiens et piqueurs fourmillaient dans les salles basses du pavillon comme le gros et menu gibier dans l'enceinte de la forêt. Plus tard, le roi Louis XIII, lui aussi maître excellent dans l'art de la vénerie, agrandit le pavillon; plus tard encore, le roi Louis XV en fit un château. Un caprice du roi, à qui Marguerite de Valois avait fait don du pavillon de Charles IX, fit sortir la Muette du domaine royal, et si nous continuons à faire des excursions sur le domaine de l'histoire, nous apprendrons qu'il y rentra, grâce à la duchesse de Berry, fille du régent, qui l'acheta d'un sieur Fleuriau d'Armenonville. Ce fut l'époque la plus brillante du château de la Muette; fêtes et plaisirs n'y chômèrent point. L'aimable princesse aimait les jours rapides et les nuits longues, si bien que son printemps n'eut point d'été; et le château silencieux, veuf de sa belle maîtresse, ne se réveilla que le jour où le dauphin, qui fut Louis XVI, y reçut Marie-Antoinette, qui arrivait de Vienne, hélas! pour être dauphine d'abord, puis reine de France.

Aux noces royales succédèrent les agapes fraternelles de la fédération. Ce fut le 14 juillet 1790, et ce jour-là, les jardins de la Muette se virent envahis par une armée de vingt-cinq mille soldats citoyens qui venaient prendre part au banquet que leur offrait la ville de Paris.

Malheureusement, ce beau jour eut un lendemain, et le château de la Muette, attaqué par une bande furieuse échappée des faubourgs de Paris, perdit une grande partie de ses royales constructions. Ce qu'il en reste appartient aujourd'hui à la veuve de M. Erard. Les pianos ont hérité de la couronne.

On s'était tant amusé à la Muette, qu'il ne faut pas s'étonner

si l'on dansait beaucoup aux environs. De cet amour de la danse naquit un établissement chorégraphique qui triompha de la Terreur, survécut à l'invasion, traversa cinq ou six gouvernements, et vivrait encore si M. le baron Haussmann n'avait embelli le bois de Boulogne. J'ai nommé le Ranelagh. Que ce nom a fait battre de cœurs! Quels souvenirs n'a-t-il pas laissés dans la jeunesse dorée de la Restauration et de la royauté de Juillet! La valse y était en permanence, et parmi les plus illustres lionnes de Paris, car à cette époque il y avait des lionnes, grand'mères des biches d'aujourd'hui, la plupart avaient pris leur grade dans les salons du Ranelagh. Et il fallait voir comme les princes russes et les fashionnables d'alors, pères des petits crevés d'à-présent, rôdaient autour d'elles!

C'était quelque chose comme le jardin Mabille du bois de Boulogne; mais un jardin Mabille plus aristocratique; on n'y arrivait qu'en voiture, et jamais la galanterie ne s'y présenta en omnibus.

Un garde du bois, nommé Morian, avait eu jadis l'idée de cet établissement où, dans sa pensée, la danse devait se mêler à la réfection. Il en obtint le privilége du maréchal de Soubise, alors gouverneur de la Muette. Dans ses titres de noblesse, le Ranelagh garde le souvenir de la reine Marie-Antoinette qui ne dédaigna pas de lui rendre visite. La cour l'y suivit, et, après la cour, la ville.

Aujourd'hui, le Ranelagh n'est plus; les pierres en ont été dispersées. Que sont devenues les Palmyre et les Paméla, les Mathilde et les Olympe qui si longtemps y promenèrent leur robes blanches et leurs sourires?

Où sont les feuilles d'antan? dit un poëte.

Olympe est morte, Céleste et Bamboche ont remplacé Palmyre et Paméla; rien ne se perd.

Charles IX avait eu son rendez-vous de chasse avec la Muette, et François Ier son château avec Madrid. Le comte d'Artois, frère de Louis XVI, voulut avoir à son tour sa petite maison du bois. Il l'eut avec Bagatelle, qui fut construite en soixante-quatre jours par l'architecte Bellanger, pour une somme de six cent mille livres. Au commencement, Bagatelle s'appela *la Folie d'Artois*. Dans cette résidence, qui fut propice aux aventures galantes, ont passé tour à tour bien des personnages dont l'histoire et la chronique ont raconté les aventures. On y a vu mademoiselle de Charolais, madame de Beauharnais, madame Tallien, la duchesse de Berry. A tous ces noms fameux, on en pourrait ajouter quelques autres que portaient les plus aimables grandes dames de la cour du roi Louis XVI. Comme on trahissait quelquefois les Tuileries pour le Ranelagh, quelquefois aussi on abandonnait Versailles pour Bagatelle.

Aujourd'hui le château et ses dépendances appartiennent à M. le marquis d'Herford. Labyrinthes, pièces d'eau, pelouses, magnifiques ombrages, rien n'y manque de ce qui peut rendre un parc agréable aux promeneurs. Entre autres détails qui rappellent le souvenir des choses passées, on y remarque une tour gothique qui fut construite par le duc de Berry.

Bagatelle est un des endroits où M. le marquis d'Herford se plaît à entasser les objets d'art qu'il ne cesse d'acheter en toute occasion et en tous lieux. Tableaux, statues, bas-reliefs, émaux, tapisseries, ivoires, porcelaines, faïences, objets d'or et d'argent damasquinés ou ciselés, verreries, camées et pierres dures, bois sculptés, tout ce que l'art a touché de son doigt glorieux, il l'achète et le garde. Le noble pair des trois royaumes a une galerie de merveilles. C'est moins une galerie qu'un musée. Les chefs-d'œuvre de toutes les époques et de tous les styles y sont entassés; beaucoup de capitales n'en ont pas de semblables.

C'est un goût de grand seigneur. Malheureusement, aussitôt qu'il les a, personne ne les voit plus.

La Folie d'Artois bâtie, une autre Folie s'éleva bientôt dans le voisinage. Les extravagances ont leur contagion. Il y avait dans une partie du bois voisine de la Seine un petit château dans lequel le cardinal de Retz, au temps de la Fronde, allait chercher cette chose qu'il eût été si désespéré de trouver, le repos. En 1780, cette résidence s'appelait encore le château de la Chambre. Il se trouva qu'un trésorier général de la marine nommé Beaudard, et surnommé de Saint-James, eut fantaisie du château que déjà avait agrandi un fermier général, oncle de la marquise de Pompadour, M. Lenormand. La chose faite, il se mit à l'œuvre avec l'aide de ce rapide et ruineux architecte qui avait déjà construit Bagatelle. On aurait pu croire que des farfadets et des gnomes maniaient la truelle, tant les constructions marchaient rapidement. Mais les millions de Beaudard ne marchaient pas moins vite. Un détail donnera une idée des sommes insensées qui furent englouties dans ce palais champêtre. Un rocher qu'on édifia dans le jardin ne coûta pas moins de 1,500,000 francs à son heureux propriétaire.

Le rocher existe encore. C'est bien le moins!

Quant à Beaudard, il fit une faillite de 20 millions et mourut dans la misère après avoir passé par la Bastille.

La princesse Borghèse posséda la Folie Saint-James. En 1815, le duc de Wellington y résida. Des chasseurs hanovriens avaient un peu saccagé le château qui devint plus tard la propriété de M. Bénazet. Mais déjà une grande partie du parc avait été livrée à la spéculation, qui s'empressa d'y tailler des jardins et d'y bâtir des maisons. Un village était né des ruines d'un parc.

Je ne veux pas quitter la Folie Saint-James, qui est aujourd'hui la propriété de M. le baron de Rothschild, sans rappeler qu'elle a été habitée sous l'empire par M. Hainguerlot, qui joignait à l'art de s'enrichir l'art plus ingénieux de dépenser beaucoup d'argent sans se ruiner jamais. Le grand financier y donnait des fêtes qui ne coûtaient pas moins de 30,000 francs.

Dois-je ajouter à présent que M. Hainguerlot était fournisseur des armées impériales ?

Depuis lors, et tour à tour, la Folie Saint-James a vu le duc d'Abrantès, madame Récamier et M. de Chateaubriand, M. Thiers et lord Cowley.

Toutes les aristocraties, à toute époque, ont pris le bois de Boulogne sous leur patronage.

En voulez-vous une preuve? M. de Lamartine n'a-t-il pas, sur la lisière du bois de Boulogne, dans le voisinage de la Muette, un chalet dont la ville de Paris lui a fait hommage? — et c'est là une des choses, pour le dire en passant, qui honorent le plus la ville de Paris.

Et après l'homme qui a fait les *Harmonies* et les *Méditations*, et dont l'éloquence a repoussé le bonnet rouge en 1848, le maestro à qui l'on doit tant de chefs-d'œuvre, Rossini, n'a-t-il pas une maison des champs voisine du Ranelagh? C'est encore la ville de Paris qui, sur son refus d'accepter à viager de magnifiques terrains boisés dont la jouissance lui était offerte, céda pour une modique somme, à l'auteur de *Guillaume Tell* et du *Barbier*, tout ce qui était à sa convenance, larges pelouses et vieux chênes.

Le bois de Boulogne a subi bien des révolutions depuis qu'il est entré dans le domaine de l'État. Si des bûcherons de tous les villages voisins et les aventuriers de passage avaient failli le détruire au temps des guerres civiles, il courut le risque de disparaître quand les régiments de l'invasion y plantèrent leurs tentes, en 1814. Napoléon Ier l'avait entouré de sa protection, Louis XVIII le prit sous sa sauvegarde. Il fut en partie reboisé et semé de nouvelles essences entre lesquelles les arbres verts obtinrent une large place. Mais tel qu'il est aujourd'hui il ne ressemble plus à ce qu'on le voyait autrefois. L'administration municipale de Paris a remplacé l'administration royale; elle a fait des prodiges. Elle a creusé des lacs, ouvert des avenues, dispersé des massifs d'arbres dans de vastes pelouses. Des troupeaux de daims errent dans des enclos, des bandes nombreuses d'oiseaux aquatiques nagent sur les pièces d'eau. Tous ces embellissements, M. Alphand, ingénieur en chef de la ville, les a exécutés avec un art infini. Quand on se promène, aux approches du soir, à cette extrémité du grand lac qui touche à la cascade, il y a dans les perspectives du paysage

une telle harmonie et tant de profondeur, qu'on peut croire à des espaces sans limites. On n'est plus aux portes d'une grande ville, on est dans la solitude des campagnes.

On sait des Parisiennes qui mourraient certainement tous les soirs si elles ne faisaient pas chaque jour une promenade autour du lac. Ce n'est plus pour elles une habitude, c'est un besoin. De deux à quatre heures en hiver, et de cinq à sept heures en été, la longue file des voitures remonte l'avenue des Champs-Élysées pour gagner le bois de Boulogne. Bientôt la route qui tourne autour du lac en est encombrée. C'est un entassement de roues et de chevaux qui vont au pas. Un pick-pocket aurait grand'peine à traverser cet inextricable réseau de brancards. Les belles promeneuses tournent ainsi l'espace d'une heure ou deux autour d'une pièce d'eau comme des écureuils dans leur cage, mais plus lentement; elles se regardent, se saluent et se déchirent. On constate que madame X... a la même robe verte depuis un mois, et que par contre madame Z... a changé de chapeau sept fois en une semaine. On remarque encore que le petit baron de S..., qui est attaché à l'une des cours d'Allemagne, arrive, depuis la saison nouvelle, à la même heure que la vicomtesse de G..., et que le prince B..., qu'on voyait jadis très-assidu auprès de la marquise d'H..., trotte fort galamment, depuis la fin de l'hiver, à la portière de la belle duchesse de R...

Ces menus propos sont colportés le soir dans les meilleurs salons des deux faubourgs, et comme autrefois Titus, les Parisiennes peuvent dire qu'elles n'ont pas perdu leur journée.

L'aspect du bois de Boulogne varie, d'ailleurs, non-seulement avec les heures du jour, mais encore avec les saisons. Le matin, il appartient aux jockeys et aux sportmen qui essayent leurs chevaux. Ce sont des études équestres en plein vent. Cependant au fond des allées désertes se promènent des ombres silencieuses, qui marchent deux à deux. Quelque coupé mystérieux attend au coin d'un carrefour. L'heure est propice aux épanchements, l'heure des bucoliques, et les Parisiens étonnés se transforment en Tircis. Le soir ils redeviendront dandys; toutes les fantaisies sont dans leurs habitudes.

L'après-midi est aux promenades longues et publiques, à la foule, à la mode qui a ses tyrannies. La migraine se tait, la névralgie succombe; il faut se faire voir ou mourir.

Le soir serait peut-être l'heure la plus aimable du Bois. Au printemps et en été surtout, lorsque la température est tiède et la nuit sereine, les environs du lac ont des aspects charmants qui invitent aux longues rêveries. La grande nappe d'eau prend, aux clartés de la lune, des proportions infinies dans lesquelles le

LA CASCADE DU BOIS DE BOULOGNE

Dessin de M. Ch. Daubigny, gravé par M. Gérard.

regard aime à se perdre; des senteurs balsamiques se dégagent des bois de chênes trempés de rosée. La brise chante dans les sapins, le grand murmure de la cascade retentit dans l'ombre; il semble qu'un enchanteur ami des solitudes ait fait disparaître Paris. Mais la mode n'est pas à ces promenades romantiques; personne ou du moins presque personne ne s'aventure dans le bois après le coucher du soleil. Déserts sont les sentiers ombreux, désertes sont les grandes avenues. Quelquefois, mais rarement, on voit passer sous l'ombre des frêles bouleaux quelques doux fantômes qui se perdent lentement dans les profondeurs du bois,

... Se parlant bas, quoique tout seuls!

On trouve de tout à Paris, même Juliette et Roméo.

Il est impossible de faire le tour du lac pendant les longs jours des mois d'été sans rencontrer, marchant au bras d'un homme tout de noir habillé, quelque jeune mariée fraîchement éclose à la vie conjugale. Elle a la couronne virginale au front, le bouquet de fleurs d'oranger à la ceinture, le voile blanc flottant sur les épaules. Les femmes ont de ces hardiesses. Les invités de la noce suivent deux à deux : cependant l'héroïne de la fête côtoie la foule et brave tous les regards. Elle ne rougit pas, elle ne pâlit pas; elle est tout entière à sa nouvelle parure; elle rit, elle cause, et tout autour d'elle vont et viennent dix mille curieux qui chuchotent en passant.

C'est le triomphe de l'innocence, disent les bonnes âmes; c'est la victoire de l'audace, disent quelques autres.

Mais on sait des hommes qui, dans de telles circonstances et avec de tels costumes, aimeraient mieux monter à l'assaut de Sébastopol.

A peu de frais, en hiver, et grâce au bois de Boulogne, on a des paysages de la Sibérie; le givre change en arabesques d'argent le branchage délicat des bouleaux, et la neige couvre d'un voile blanc le sombre feuillage des sapins. C'est le moment qu'attendent avec impatience les membres du club des patineurs; qu'ils se hâtent d'en profiter; l'empire du froid n'a jamais que quelques jours. Mais pendant les heures éclatantes où la surface durcie des lacs a la consistance de la pierre et le poli d'un miroir, la foule des patineurs accourt des quatre coins de la ville. Le Bois appartient alors à tous les fils de la grande famille slave. Ce ne sont partout que Russes et Polonais bardés de fourrures auxquels se mêlent quelques Hongrois vêtus de l'attila national. On entend sur la glace le frémissement rapide et vif du patin d'acier. Les

curieux se hasardent sur ce plancher mobile qui craque et plie sous leur poids. Les habiles qui ont vu les bords de la Newa et de la Vistule se lancent avec la vitesse de l'oiseau. Ils tracent des paraboles, et de la pointe du fer égratignant la surface qui les porte, ils écrivent des initiales sur la glace. On applaudit à leurs prouesses. Les talus gazonnés semés d'ifs et de sapins sont tous blancs; toutes blanches sont les avenues, toutes blanches les perspectives du Bois. Rien de plus charmant que ce spectacle, c'est un décor d'opéra peint par l'hiver.

Lorsque, aux clartés pâles de la lune, la nappe blanche du lac s'enfonce dans la transparente obscurité de la nuit, les paysages du bois de Boulogne se revêtent d'une grâce magique qui fait que malgré soi on rêve aux Willis. Quelquefois un éclat de rire fait fuir à tire-d'aile votre rêverie : ce sont deux Parisiennes qui passent escortées de deux petits-fils de Lovelace; elles se donnent le plaisir irritant du frisson et de la peur.

Avec de telles habitudes on conçoit que le bois de Boulogne soit peuplé de restaurants; il a beaucoup de fantaisies et d'appétits à satisfaire : fantaisies du matin, appétits du soir. Le *petit Moulin-Vert* guette les promeneurs à l'extrémité de l'avenue de l'Impératrice. Gillet, le fameux Gillet, l'attend à la porte Maillot, avec ses salons de cent couverts et ses cabinets particuliers. Si l'on fait quelques pas encore avant d'arriver au Jardin d'acclimatation, au bord d'une belle avenue de marronniers, sur la droite, voici le pavillon d'Armenonville cher à tous les gourmets. Les déjeuners et les soupers y sont en permanence, et je ne crois pas que dans Paris, du boulevard de la Madeleine à la Sorbonne, un seul homme un peu bien connu, une seule femme un peu bien jolie, n'y aient perdu quelques heures les plus gaies de leur vie. J'écris *perdu*, mais je prononce *gagné*.

J'en passe, et des meilleurs! Qu'il vous suffise de savoir que le bois de Boulogne est le plus hospitalier de tous les bois.

Mais s'il a des tables pour tous les convives et des primeurs pour tous les caprices, il a des ombrages et des clairières pour toutes les rencontres. C'est la terre classique des duels parisiens. Sous ces arbres d'un aspect si gai, que de sang n'a pas coulé! que de fois une détonation subite n'a-t-elle pas troublé les promeneurs errant au fond des avenues! La mare d'Auteuil en sait quelque chose; et ses sœurs jumelles, les mares plus jeunes de Boulogne et de Madrid, ne l'ignorent déjà plus!

Ainsi dans ce parc magnifique de la civilisation la plus raffinée la mort côtoie le plaisir, et les uns échangent des coups d'épée, tandis que d'autres vident des coupes de vin de Champagne.

Qui le croirait! on chasse encore dans le bois de Boulogne, mais

L'AVENUE DE L'IMPÉRATRICE

Dessin de M. Brown, gravé par M. Sotain.

on y chasse par ordre de l'administration municipale. Deux fois par an, en automne et au mois de mars, on déclare la guerre aux lapins, grands destructeurs des jeunes plants.

On les abandonne aux tireurs heureux au prix de vingt sols par tête, versés dans la caisse des hôpitaux.

Une grande avenue, à triples voies, l'une pour les voitures, l'autre pour les cavaliers, la troisième pour les piétons, l'avenue de l'Impératrice s'allonge comme un trait d'union entre Paris et le bois de Boulogne. Elle est bordée çà et là par des hôtels qu'en Italie on appellerait des palais. On pourrait dire des Champs-Élysées, auxquels s'embranche par une de ses extrémités l'avenue de l'Impératrice, qu'ils commencent le bois de Boulogne.

Les Champs-Élysées ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois, ils ont subi déjà un assez grand nombre de transformations; quelques esprits inquiets se demandent même s'ils n'en subiront pas de nouvelles. N'a-t-il pas été question vaguement de les faire disparaître pour les remplacer par de belles rues où de belles maisons bien alignées rapporteraient de gros revenus?

Mais ne prenons pas garde à de telles rumeurs, c'est déjà trop de les avoir entendues.

Il fut un temps où les Champs-Élysées étaient la grande promenade, j'allais presque dire l'unique promenade des Parisiens. Aujourd'hui, ce n'est qu'un passage grandiose et charmant qui conduit au bois de Boulogne. Qu'on est loin de l'époque où Marie de Médicis, en 1616, fit planter le long du quai de Billy, entre le jardin des Tuileries et l'allée des Veuves, une promenade à laquelle on donna le nom de Cours-la-Reine. Ce fut, un temps, le lieu de rendez-vous de tous les jeunes seigneurs et de toutes les grandes dames de la cour. Plus tard, Louis XIV, en 1670, fit planter et dessiner par Le Nôtre ce grand espace nu qui, du faubourg Saint-Honoré, rejoignait les bords de la Seine, et qu'on appela dès lors les Champs-Élysées. Le Cours-la-Reine n'en fut plus qu'une annexe. A partir de ce moment-là, les Champs-Élysées devinrent l'asile de tous les plaisirs, le centre de toutes les fêtes. Revues, illuminations, réjouissances publiques, marches triomphales, s'y succédèrent à l'envi; ils ont vu passer des gouvernements dans toute leur pompe et des révolutions dans tout leur tumulte. Une partie des troupes de l'invasion, le fusil à l'épaule et traînant leurs canons, entra dans Paris par la grande avenue des Champs-Élysées. Plus tard, au milieu d'un concours effrayant de population et sous les rigueurs d'un hiver implacable, elle assista au défilé du cortége qui, sous la conduite du prince de Joinville, ramenait le corps de l'empereur, mort à Sainte-Hélène. Plus tard encore, elle vit, pendant toute une journée,

gantées, et lorsque passe l'écuyère essoufflée et triomphante, ils crient *brava* d'une voix qui n'appartient qu'à cette jeunesse!

Cependant la salle présente un spectacle ravissant; toutes les femmes ont ces fraîches toilettes de l'été qui égayent les grâces de leur visage. Elles sourient complaisamment à leur beauté et regardent un peu partout d'un air qui semble dire : Regardez-moi. Ce qui ajoute à l'attrait de ce spectacle, c'est que dans cette enceinte circulaire le bon grain se mêle à l'ivraie; tous les mondes y sont confondus, et pour rester fidèle à l'histoire, je dois dire que le bon monde, qui est le beau monde, se mêle volontiers à l'autre monde, qui est le joli monde.

De ce même côté, mais plus près de la place de la Concorde, s'abrite sous des ormeaux, parmi les fleurs, le café-concert qui donna à la France enthousiasmée cette gloire, cette étoile, cette renommée qu'on appelle mademoiselle Thérésa.

Quelque temps ce ne fut qu'une chanteuse de café-concert. Elle jetait ses refrains au vent, entre une chope et un verre d'eau-de-vie. Mais un jour sa gloire franchit toutes les barrières, elle devint l'idole de l'Alcazar et la fantaisie des salons.

Hélas! combien, depuis lors, de jeunes filles qui s'efforcent de l'imiter à la clarté des étoiles! Mais combien qui hurlent pour une qui chante!

N'oublions pas que le théâtre des Folies-Marigny n'est pas bien loin. C'est là que cette bouffonnerie légendaire des *Deux Aveugles* a commencé la réputation du chantre de la *Belle Hélène* et de *Barbe-Bleue*.

La grande promenade des Champs-Élysées, émaillée de boutiques où l'on vend des jouets et de jeux populaires, où l'on échange des gros sous contre des macarons, est bordée sur la droite, et parallèlement au Cours-la-Reine, par une avenue aristocratique, l'avenue Gabriel, dont les hôtels fermés de grilles et entourés de jardins semblent être sortis tout bâtis et tout meublés des pages d'un roman. C'est là que demeurent les princes de la diplomatie et de la finance. Quelle jeune fille, dénouant sa chevelure blonde devant son miroir, à l'heure qui précède le sommeil, n'a pas rêvé d'y avoir un jour son boudoir?

La promenade proprement dite des Champs-Élysées s'arrête au Rond-Point; plus loin, ce n'est plus qu'une large avenue bordée des deux côtés de belles maisons d'un grand aspect et qui monte lentement par une pente douce vers l'arc de l'Étoile. Le matin, on ne voit personne aux Champs-Élysées. L'après-midi, on y voit tout le monde; mais il est un jour particulier où cette grande avenue présente un aspect qui a son caractère et son originalité. C'est le dimanche.

TYPE PARISIEN

Bal Mabile

Dessin de M. F. Rops, gravé par M. Boetzel.

Ce jour-là, à partir de deux heures, l'espace qui va des chevaux de Marly à l'Arc de Triomphe disparaît sous une masse mouvante de voitures de toutes sortes. Les calèches menées à la Daumont y sont mêlées aux fiacres. Les landaus aux panneaux armoriés s'y promènent côte à côte avec des tapissières. Coupés et mylords, carrioles et paniers, tous s'y rencontre. Et dans ce pêle-mêle de véhicules de toutes tailles et de toutes formes, les omnibus, pareils à des vaisseaux de haut bord, circulent lentement.

Dans ce va-et-vient, dont le mouvement et la durée fatiguent le regard, toutes les classes de la société sont représentées, le millionnaire comme l'ouvrier. L'homme qui a conquis son rang et sa fortune au prix des plus laborieux efforts y coudoie l'héritier d'un grand nom.

L'avenue des Champs-Élysées n'est plus alors une promenade. C'est un symbole. La démocratie coule à pleins bords, et toute cette foule qui marche d'un pas égal semble s'avancer vers un avenir inconnu.

Cependant, aux deux côtés de la chaussée, sous l'ombre des vieux ormes, une multitude faite de multitudes se promène ou s'assoit, se presse, s'entasse et regarde. C'est une fourmilière d'hommes.

On se demande comment une seule ville renferme de telles masses d'êtres humains, et leur marée ne cesse pas d'accourir du fond de la rue Royale et de la rue de Rivoli.

Nous faut-il faire à présent une petite pointe du côté gauche? Dans cette large voie, qui s'appelait autrefois l'Allée-des-Veuves et qui porte à présent le nom d'avenue Montaigne, ces airs de danse, dont les murmures passent à travers les arbres et caressent l'oreille des promeneurs, ne vous disent-ils pas qu'il y a sous les ombrages voisins un endroit champêtre, ami des valses et des polkas, de la galanterie et du marivaudage?

Jusqu'à quelle latitude n'a pas pénétré la réputation du jardin Mabille? Quel sauvage, fût-il originaire de la terre des Papous, ou fils de la tribu des O-ji-Bé-Was, n'a pas entendu parler des filles d'Ève qu'on y rencontre? C'est l'asile un peu bruyant de la jeunesse à son aurore, la curiosité des provinciaux, le rêve des couturières, la folie des étudiants, quelquefois aussi, mais en cachette, le caprice des femmes du monde. Il a vu passer au clair du gaz tous les hommes les plus en renom des temps modernes; quelques-uns y ont dansé peut-être. Les reines de la mode éphémère y ont eu leurs grands jours et leurs beaux soirs. On y a improvisé des pas qui n'appartiennent à aucune des branches connues de l'art chorégraphique. Et quelques femmes qui descendaient d'une mansarde pour s'y rendre à pied ont trouvé là, du

bout de leurs bottines, le sentier mystérieux qui mène aux hôtels de la Chaussée-d'Antin.

La fortune vient quelquefois en dansant.

Dans toutes les parties de sa vaste étendue, Paris travaille. A la Sorbonne, il enseigne; à l'Institut, il pense; au jardin des Plantes, il étudie; dans les lycées et les écoles, il prépare les générations de l'avenir; dans les faubourgs, il forge le fer, il tisse la laine, il taille le bois. Le long des boulevards, il étale les merveilleux produits de son élégante industrie. Partout, au centre comme aux extrémités, il fait siffler les locomotives sur les rails, gronder la vapeur dans les chaudières, crier la plume sur le papier. Ainsi toutes ses heures et toutes ses rues appartiennent au labeur.

Dans un seul endroit, aux Champs-Élysées et au bois de Boulogne, la grande ville connaît le repos.

A ce point de vue, le bois de Boulogne et les Champs-Élysées ont leur caractère et leur signification.

C'est le couronnement de l'édifice.

II

Le bois et le château de Vincennes.

Lorsque, des hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, ou des sommets de ces buttes escarpées de Chaumont transformées tout à neuf en une promenade magnifique, on porte ses regards au delà de l'enceinte des fortifications, par-dessus cet océan de toits et de cheminées qu'on appelle le faubourg Saint-Antoine, tout au loin, dans une plaine immense, coupée de bois et de cultures, toute semée de maisons sans nombre, et que traverse le ruban jaune d'une route dont l'extrémité se perd dans la brume de l'horizon; tout là-bas, debout comme un géant de pierre, on aperçoit une tour colossale autour de laquelle les siècles et les révolutions ont passé.

C'est le donjon de Vincennes.

Au pied de cette tour énorme, s'étend une plaine nue, conquise sur la forêt; plus loin, commence le rideau des arbres. La plaine appartient à l'artillerie. C'est un champ de manœuvre et un polygone. Du bois on a fait une promenade, où toutes les surprises ont été prodiguées; ainsi la forteresse et le faubourg ont chacun sa part. Le canon, l'obusier, la carabine ont leur libre domaine dans ce polygone où à toute heure ils ont le droit de faire parler la poudre; et à leur tour, après avoir travaillé vigoureusement

pendant toute la semaine, le faubourg et les vigoureux ouvriers qui l'habitent peuvent à leur aise prendre un bain d'air et de lumière dans la vaste promenade ouverte devant eux.

Je ne sais pas de ville et de château qui, plus que Vincennes, aient eu le privilége d'exercer la science, d'autres disent la fantaisie des étymologistes. Après cent ans et plus de recherches, on n'est pas d'accord sur l'origine de ce nom. Les uns le font dériver de *Vita sana* — Vie saine, — d'autres assurent que ce nom lui vient de ce que l'endroit était séparé de Lutèce par une distance de vingt stades; il en est encore qui pensent que ce vocable provient de ce qu'autrefois le domaine royal de Vincennes contenait deux mille ou vingt cents arpents de forêt.

La querelle continuera probablement ainsi pendant de longues années sans être résolue. Quant à ceux qui acceptent les choses comme elles sont, sans leur chercher des origines plus ou moins fantastiques, il leur suffit de se rappeler que le bois de Vincennes, au temps jadis, et je parle des premiers siècles de la monarchie, se nommait *Villecennæ*. C'est ainsi, du moins, qu'on le trouve écrit dans un acte du cartulaire de Saint-Maur, à la date de 847, plus tard, dans une bulle de Benoît VII en 980, plus tard encore dans une charte de Henri Ier, en l'an 1037.

Arrêtons-nous là. Si nous poussions plus avant nos recherches, nous courrions le risque de ne plus sortir d'un dédale de bulles et de chartes renfermées dans la poudre des bibliothèques; or, dans une course à travers bois, ce serait peut-être un trop grand luxe de science.

A l'endroit même où la Seine s'échappe de Paris, on rencontre le bois de Boulogne, à l'ouest. A l'endroit même où la Marne se jette dans la Seine, avant que le fleuve n'ait gagné l'enceinte de Paris, elle rencontre le bois de Vincennes, à l'est. Ainsi le premier rayon du soleil levant éclaire le donjon de Vincennes, et les dernières lueurs de l'astre à son déclin l'arc de l'Étoile. Paris est une capitale prise entre deux forêts.

Mais, si l'on arrive à l'une par une avenue grandiose, toute semée de palais et de monuments et qui commence au seuil même d'une maison royale, on arrive à l'autre par les sinuosités d'un faubourg dont toutes les maisons appartiennent au travail. Ici, point d'hôtels somptueux, point de calèches armoriées, point d'oisifs; mais des usines, des hangars, de longs tuyaux de briques qui vomissent des tourbillons de fumée, des échoppes, de lourdes charrettes, des camions chargés de produits manufacturés, et des prolétaires qui portent la blouse. Tout au commencement de ce faubourg est un bâtiment sinistre fermé de hautes murailles grises; sur sa porte toujours gardée, on pourrait écrire le vers fameux du

Dante. C'est la prison de Mazas. Plus haut, sur cette colline où tant de monuments funèbres se dispersent sous les cyprès, s'étend l'immense cimetière du Père-Lachaise.

Ajoutons cependant qu'une percée nouvelle, le boulevard du Prince-Eugène, qui part du point où le boulevard du Temple rencontre le Château-d'Eau, met en communication directe le centre de Paris et la Barrière du Trône. De ce côté la grande ville a aussi son entrée monumentale.

Poussons plus loin, et, laissant derrière nous les deux grandes colonnes qui portent les statues de saint Louis et de Philippe Auguste, sentinelles royales placées à l'entrée même du faubourg Saint-Antoine, suivons cette large chaussée qui relie Paris à l'antique bois où, dans les temps reculés de la Gaule païenne, les Romains avaient élevé un collége de Dendrophores, consacré au culte de Sylvain. Au-dessus des vieux ormes qui bordent la chaussée, on aperçoit le faîte du donjon, épave laissée à la France moderne par la monarchie féodale et militaire.

Autrefois il y avait là un pauvre petit hameau qu'on appelait la Pissotte, et qui ne comptait qu'un petit nombre de chaumières dispersées sous le couvert des arbres. Les savants assurent que ce nom provient de *Podium saltus* — la colline du bois. Ne discutons pas et croyons-les. Si la colline a presque entièrement disparu, le bois existe encore.

Aujourd'hui, Vincennes est un chef-lieu de canton, avec une population agglomérée d'à peu près neuf mille âmes.

La forteresse a fait la ville.

Le donjon, qui reste seul debout de la citadelle commencée par Philippe de Valois et terminée par Charles le Sage sur les ruines du château royal où Philippe Auguste allait prendre le divertissement de la chasse, était autrefois accompagné de huit tours jumelles groupées autour de ses murailles comme des vassaux autour de leur seigneur. Le temps et les révolutions les ont emportées dans leur cours.

Aujourd'hui, la redoutable citadelle, où tant de rois ont séjourné, est une résidence militaire dont je n'ai pas à apprécier la force de résistance en cas de siége, mais qui renferme dans son enceinte un arsenal d'artillerie, des casernes, des hôpitaux, une fonderie de canons, une manufacture d'armes, une manutention, un château, une église et un grand nombre de magasins.

Cette enceinte est immense. D'autres fortifications se cachent dans les environs et en protégent les abords. Des artilleurs vont et viennent sans relâche de la forteresse au village et du village au champ de manœuvre. Il y a presque autant de soldats que d'habitants.

Pénétrons cependant sous la sombre voûte qui de la porte d'entrée mène à la cour intérieure. On a devant soi l'ancienne résidence royale, dont la façade garde quelque chose de la majesté des anciens jours ; à gauche, s'élèvent la chapelle que Charles V fit bâtir à l'imitation de la Sainte-Chapelle de Paris, et qu'il dédia à la Trinité et à la Vierge, la salle d'armes et la tour du réservoir; à droite, monte vers le ciel le formidable donjon, dont les vieilles murailles, menacées par tant de guerres, n'ont pas moins de 52 mètres de hauteur et 3 mètres d'épaisseur.

Dans l'espace qu'enserrent ces diverses constructions s'entassent, dans un ordre régulier, des parallélogrammes de canons et des pyramides de boulets. De longues files d'obusiers, la gueule tournée vers le ciel, sont rangées à côté d'amas formidables de bombes énormes. Si l'on pénètre dans les vastes bâtiments voisins, on trouvera dans les salles, où règne un ordre parfait, suspendus aux murailles, accrochés autour des piliers et symétriquement disposés dans tous les coins, des amas prodigieux de fusils et de mousquetons, de sabres et de baïonnettes. Tout reluit, tout étincelle, pas un grain de poussière nulle part. Une armée peut trouver là de quoi entrer en campagne. L'église est tout auprès; elle rappelle un Dieu de paix et de miséricorde dans ce lieu consacré à la guerre. La prière s'élève à cette même place où l'on cherche sans relâche le moyen de tuer le plus grand nombre d'hommes possible dans le moindre espace de temps.

L'église gothique, avec ses fines dentelures, ses rosaces et ses baies ogivales trilobées, est d'un beau style. A l'intérieur, elle est dépourvue de tout ornement. Quelque chose vous dit qu'elle a été saccagée en d'autres temps. Dans une chapelle latérale, un monument est élevé à la mémoire du duc d'Enghien; mais ce que les Parisiens viennent voir par dessus tout, ce qu'ils aiment, ce qu'ils cherchent, ce qu'ils visitent avec le plus d'empressement, c'est le donjon.

Ce vieux monument de pierre est un de leur culte, j'allais presque dire une de leurs superstitions. Ils l'entourent d'une curiosité amicale, et malgré l'horreur que leur inspire le souvenir des scènes terribles dont il a été le témoin pendant un si grand nombre de siècles, ils ne le verraient pas disparaître sans regret. Pour leur imagination amie du merveilleux, c'est un monument légendaire, et je crois bien à ce propos que si la Bastille n'avait pas été arrachée du sol par la tourmente révolutionnaire, elle serait aujourd'hui classée parmi les monuments historiques et conservée pour le plus grand plaisir de la curiosité publique.

Il n'est personne qui, amené à Vincennes par le hasard d'une promenade, ne soit monté au faîte du donjon. On souffle peut-être

un peu en arrivant sur la plate-forme qui le couronne, mais on est récompensé de sa fatigue par l'immense panorama qu'on découvre autour de soi. Là-bas, dans cette vapeur transparente que ne percent jamais qu'à demi les rayons du soleil, cet amoncellement de toits sans nombre, ces dômes monstrueux, ces tours, ces clochers, toute cette dentelure d'édifices qui profilent leurs arêtes sur l'horizon, ces myriades de cheminées d'où s'échappent des nuages de fumée, ce bourdonnement sourd, ce bruit lointain qui gronde et roule comme le flot sur la grève, c'est Paris. A ses pieds on a la forêt, dans laquelle le polygone a ouvert sa large échancrure; au delà, et derrière le rideau mouvant des arbres, une campagne sans limite dont les cultures variées se prolongent jusqu'aux brumes profondes de l'horizon. Partout des vergers, des hameaux, des villages. La Seine n'est pas loin, et tout auprès, pareille à une ceinture d'argent, la Marne trace des méandres capricieux dans une plaine immense semée de bouquets d'arbres. D'un côté ce grand damier de murailles blanches dont les lignes régulières embrassent une grande surface de terrain, c'est Montreuil célèbre par ses pêches, Montreuil, dont les Anglais, avides de nos fruits, ont fait la conquête à coups de guinées. De l'autre, assis au bord de la rivière, où se mirent des cottages et des villas dans un désordre pittoresque, c'est Port-Créteil, où quelque temps Frédéric Soulié alla chercher un repos visité par le travail. Saint-Maur n'est pas loin, tout peuplé de maisons où les rentiers de Paris, amants de la villégiature, vont passer le dimanche en famille. Quelques-uns à présent y séjournent. Et chaque jour, dans ces lieux champêtres, des constructions nouvelles prennent la place des jardins. Ce joli village tout auprès, c'est Saint-Mandé, où mourut Armand Carrel. Sa tombe est dans le cimetière où la statue du grand journaliste reste debout comme un exemple. Mais nous vivons dans un temps où les pierres pas plus que les hommes n'ont de voix!

Si le regard tourne brusquement du côté de Paris, au delà d'Alfort et de son école, il rencontrera Charenton, rendu célèbre par cette maison fameuse dont Sébastien Leblanc eut la première pensée en 1741, et, dans ce coin de terre où la Marne rencontre la Seine, le château de Conflans où si longtemps les archevêques de Paris ont eu leur résidence.

Dans cet espace immense, pas une pierre, pas un arbre qui ne rappelle un souvenir.

Toutes ces routes, tous ces sentiers ont été parcourus par des hommes qui ont laissé leurs traces profondes dans l'histoire de France. Pas un coin de ces campagnes florissantes qui n'ait vu les combats des guerres civiles et des guerres de religion. Elles ont été foulées par les Normands, par les Anglais, par les Cosaques.

Pas une motte de gazon qui n'ait été rougie par le sang. Dans ces villages ont passé des connétables et des maréchaux, des princes et des rois. On y a vu des cortéges funèbres menant, à la clarté des torches, des prisonniers attendus par le donjon; et des marches triomphales qui, au son des trompettes, conduisaient des souverains dans leur capitale. Sur cette colline, Charles VII fit élever un château, le château de Beauté, qui garde le souvenir d'Agnès Sorel. Dans une autre partie du bois, près de Créteil, une petite maison fut la résidence d'Odette qui consolait Charles VI. Saint-Mandé avait un petit parc où Louis XIV, avant qu'il fût le Louis XIV de Versailles et de madame de Maintenon, sentit battre son cœur. Il y rencontra mademoiselle de La Vallière, celle qui fut plus tard sœur Louise de la Miséricorde. Sous l'ombre de ces grandes futaies de chêne, d'autres doux fantômes se sont promenés : Gabrielle d'Estrées, Marguerite de Valois, la grande Mademoiselle, madame de Longueville, madame de Pompadour... et combien encore que j'oublie!

Il n'y a plus beaucoup de grandes dames dans le bois de Vincennes, et je ne crois pas qu'on y rencontre un grand nombre de gentilshommes comme au temps où les troubles de la Fronde faisaient caracoler tant de cavaliers autour de la forteresse royale, mais par contre la foule n'y manque pas. Le bois n'est plus ce qu'il était à l'époque où le roi Philippe Auguste, fort amoureux de chasse, le faisait enclore de fortes et solides murailles pour y conserver les daims et les chevreuils qu'il avait fait venir d'Angleterre, ce qui est cause, pour le dire en passant, que le bois de Vincennes est l'aïeul de tous les parcs de France. Il ne rappelle pas non plus la sombre forêt où Tanneguy-Duchâtel, sur l'ordre de Charles VI, arrêta Bois-Bourdon, alors favori d'Isabeau de Bavière. S'il a perdu quelques-unes de ces hautes futaies sous lesquelles campaient les bandes menées par Henri IV au siége du donjon, il a gagné des lacs et des pelouses, des avenues et des clairières parmi lesquelles aime à se promener la population laborieuse de Paris.

On avait donné à la Chaussée-d'Antin et au faubourg Saint-Honoré le bois de Boulogne; on a voulu que le bois de Vincennes eût sa part des embellissements prodigués à Paris. Les ombrages que côtoie la Marne n'ont plus rien à envier aux ombrages que reflète la Seine.

Si le bois de Boulogne a la porte Maillot, le bois de Vincennes a la porte Jaune; les restaurants se valent; si l'un montre avec orgueil son grand lac et l'étang des Biches, l'autre a pour les curieux le lac des Minimes, le lac de Saint-Mandé et le lac de Charenton. Il a de même des cascades, des îles et des kiosques, et s'il n'a pas le feuillage d'Armenonville, il a les grottes et le temple de

Diane. Deux rivières l'arrosent en traçant mille détours, la rivière Aimable et la rivière Pompadour. Et lui aussi possède un hippodrome sur lequel, dans la belle saison, viennent s'exercer les plus illustres chevaux de France.

Quant aux environs, ils ne laissent rien à désirer pour le nombre, la grâce et la variété des paysages. J'ai nommé Saint-Maur, Saint-Mandé, Charenton, Alfort, Port-Créteil; on a de plus et presque se touchant, Nogent-sur-Marne et Joinville-le-Pont, où la rivière a des rives charmantes, et Fontenay-sous-Bois, où l'on peut oublier Meudon et Bellevue.

Quand on est au bois de Vincennes on n'est pas loin de la Marne, une des plus jolies et des plus capricieuses rivières de France. Quel Parisien ami des promenades n'a pas fait ce fameux tour de Marne, qui ramène le bateau voyageur au point même d'où il est parti? Les artistes et les rêveurs qui cherchent les beaux ombrages, les bouquets d'arbres pittoresquement jetés sur la rive, les moulins qui battent l'eau blanche de leurs roues noires, les berges voilées de saules, les chaumières à l'ombre des pommiers, le connaissent bien. Dans les beaux jours des grands mois d'été, sur cet ovale où se courbe élégamment la ligne des eaux, combien d'éclats de rire ne s'envolent pas derrière les buissons! Des touristes sont partis à la recherche d'un déjeuner; l'appétit ne leur manque pas, ils ont pour compagnons la jeunesse et la gaieté, ces deux ailes; des robes qu'on n'a pas peur de chiffonner se mêlent aux vareuses de laine, on rame et on chante, on cherche une maison hospitalière où l'on puisse trouver, sous une tonnelle, quelque matelote et du vin blanc. Dans les paysages voisins de Paris, ces sortes de maisons se rencontrent toujours. De lestes filles ont bientôt fait de casser des œufs. Une omelette fume presque aussitôt sur la nappe blanche en compagnie d'une gibelotte cuite à point; des bancs rustiques s'allongent autour des tables, toute la bande met pied à terre; les Argonautes ont trouvé leur Toison d'Or; ils ne pensent pas encore au retour, et leur printemps a trouvé une heure joyeuse que plus tard ils se rappelleront!

Si le dîner sur l'herbe était exilé du reste de la terre, on le retrouverait au bois de Vincennes. Ce pauvre vieux bon dîner, si gai, si modeste et si bon compagnon, commence à disparaître des campagnes civilisées de Paris. Il lutte encore dans le bois de Vincennes, il s'y maintient, il y subsiste, et par là encore la physionomie de ce bois a son caractère particulier.

Quand vient le dimanche, par les tièdes soirées d'été, à l'heure où il n'y a pas une menace de pluie dans le ciel, ce brave dîner se donne carrière dans tous les massifs. Ce n'est pas que les restaurants voisins lui refusent l'hospitalité, mais il préfère répandre ses

LE BOIS DE VINCENNES

Dessin de M. DAUBIGNY fils, gravé par M. BLAMPAIN.

melons et ses pâtés sur le gazon; toutes les corbeilles se vident. On entasse pêle-mêle cerises et jambons sur un pan de mousse. Les homards allongent leur carapace de pourpre sur une feuille de journal. On dresse au pied des arbres quelques bonnes bouteilles de vin vieux entre lesquelles s'allonge le goulot argenté d'un flacon de vin de Champagne. Les convives s'étendent çà et là par terre, à la bonne franquette. Ils sont peut-être en bras de chemise. Le bois de Boulogne trouverait certainement que cela manque de distinction, mais le bois de Vincennes a l'humeur plus facile, il n'y regarde pas de si près. On trinque, et la vieille chanson prend son vol.

J'imagine que les familles qui se divertissent ainsi n'ont pas de loge aux Italiens; mais j'imagine aussi que pour être moins coûteuse leur petite musique les amuse tout autant.

Le bois de Vincennes a donc des habitudes et des aspects populaires. On n'y voit pas, le dimanche, de ces toilettes nouvelles qui font pousser des cris d'étonnement; les robes inédites n'osent point s'y montrer, les modes excentriques n'y ont point leurs franches coudées. On s'y promène sans prétention, le plus souvent à pied, en famille, et on y arrive en omnibus ou en chemin de fer. Quelquefois cependant, à l'époque des courses, on y voit apparaître ces mall-coachs et ces calèches que quatre chevaux percherons emportent au galop. Belles dames et beaux messieurs accourent pour prendre leur part des plaisirs hippiques offerts aux Parisiens par la Société d'encouragement. C'est l'heure des dentelles et de la soie, des robes tapageuses et des burnous éclatants.

Pour arriver sur le champ de courses, toutes ces merveilleuses de tous les mondes, qui portent tant et de si longues ceintures, sans savoir ce qu'elles coûtent, ont suivi l'interminable rue du Faubourg-Saint-Antoine, ou l'artère nouvelle du boulevard du Prince-Eugène. Leurs voitures ont traversé la patrie du travail héréditaire. Ont-elles bien songé, dans la pompe insolente de leurs atours, au tourbillon de pensées noires que leur passage va soulever? Entre toutes celles qui les regardent, les meilleures et les plus modestes ont-elles pu s'empêcher de faire des comparaisons? Quelques-unes ne se sont-elles pas demandé combien de jours de travail représente le moindre de ces chiffons exposés sans vergogne à toutes les insultes de la poussière ou de la pluie? Il me semble qu'à défaut de modestie un simple sentiment de convenance devrait indiquer aux belles curieuses qu'elles pourraient se rendre aux courses du bois de Vincennes dans un appareil plus simple.

Ces voitures, il est vrai, sont en petit nombre; le beau monde n'aime pas à chercher si loin les plaisirs et les émotions qu'il trouve dans son voisinage, à l'hippodrome de Longchamp. L'arrivée

et le départ n'ont donc pas, aux courses du bois de Vincennes, le caractère qu'ils ont au bois de Boulogne. Cependant la foule est considérable encore, foule un peu bien bruyante, vêtue de blouses et de bourgerons, coiffée de casquettes et qui met les périls de la banquette irlandaise bien au-dessus des savantes expériences des courses plates.

C'est, en effet, par les steeple-chases semés d'obstacles, comme sur le terrain de la Marche, que les courses de Vincennes se distinguent des courses du bois de Boulogne. Le public, qui n'est point au fait des théories et qui s'en soucie médiocrement, comprend mieux le courage et l'habileté que doivent déployer les jockeys quand ils se trouvent en présence d'une rivière ou d'un saut-de-loup. Il y a une part pour la curiosité, une part pour l'émotion. On s'approche le plus qu'on peut de l'obstacle, on en mesure de l'œil l'élévation ou la largeur. On en discute le nombre et l'importance. Les uns s'arrêtent à la barrière fixe, les autres prennent place auprès d'une haie que précède un fossé. Les chevaux partis, tous les regards les suivent. Passeront-ils ou ne passeront-t-ils pas? Toutes les respirations sont suspendues, les cœurs battent, les poitrines sont oppressées. Les jockeys sont vêtus de pourpre et d'azur, d'or et d'argent; ils arrivent, pareils à des étincelles qui volent. Leurs chevaux abordent l'obstacle. Hurrah! ils l'ont franchi; mais, si, d'aventure, quelque culbute fait rouler sur le gazon le cheval et le jockey, il faut bien le dire, le plaisir des curieux n'est pas moindre.

On voit des promeneurs candides qui cherchent un peu partout, dans le bois de Vincennes, ce fameux chêne sous lequel saint Louis rendait autrefois la justice. Ils en demandent des nouvelles aux jardiniers et aux artilleurs, ils en promettent l'ombrage à leurs femmes et à leurs enfants et s'étonnent qu'un guide ne soit pas là pour les y conduire de prime-saut.

Hélas! et au risque de détruire une illusion chère aux Parisiens, la vérité m'oblige à dire que le chêne du roi Louis IX appartient au domaine de la fable. Je crois certainement que ce bon roi, qui trouva la mort en Afrique, rendait volontiers la justice à ses sujets dans le bois de Vincennes; le sire de Joinville le dit et l'on n'a aucune raison pour supposer que le naïf historien ait voulu tromper la postérité: mais, d'après le texte même de ses chroniques, le roi se promenait de ci de là et s'asseyait sans doute, tantôt sous un arbre, tantôt sous un autre.

Et d'ailleurs, depuis cette époque lointaine, la hache a fait son œuvre!

Mais, hélas! pourquoi n'a-t-on pas semé partout des glands de cet arbre sous lequel on rendait de si bon arrêts!

Une autre légende, légende moderne, cette fois, est attachée au château de Vincennes. Elle raconte que le général Daumesnil, gouverneur du château en 1814, répondit aux généraux ennemis qui le sommaient de rendre la place, qu'il leur remettrait la citadelle lorsqu'ils lui rapporteraient la jambe qu'il avait perdue en Allemagne, à la bataille de Wagram.

Cette réponse a fait le tour du monde; elle est fort belle, assurément, et je crois même que les mélodrames du Cirque olympique s'en sont emparés. Son seul malheur est de n'être point d'une exactitude rigoureuse.

Les armées qui menaçaient Paris n'avaient pas besoin de Vincennes pour s'emparer de la grande ville, et la capitale occupée, le général Daumesnil n'avait plus besoin de défendre Vincennes.

Ainsi qu'on a pu le voir par les lignes qui précèdent, et comme il sera facile de s'en convaincre par une rapide promenade au travers du bois de Vincennes, du lac de Charenton au lac des Minimes, la vieille forêt, d'où Clovis chassa les derniers prêtres païens, n'aurait aucun point de parenté avec le bois de Boulogne si elle ne possédait aussi un hippodrome. Mais, s'il n'a pas les résidences princières de la Muette et de Bagatelle, le bois de Vincennes a de plus un asile et une ferme modèle. Ici l'utile l'emporte sur l'agréable.

N'oublions pas que le bois de Vincennes est voisin de la région de Paris où l'on travaille le plus.

Si, en partant du tir national, situé tout à côté de l'esplanade du château, on traverse en ligne droite le champ de manœuvre et le champ de course, en suivant la route de la Pyramide, on arrivera bientôt à la ferme Napoléon. Il y avait autrefois, sur ce même emplacement, une faisanderie. Mais le dernier lapin et le dernier chevreuil ayant disparu du bois depuis un certain nombre d'années; et toute espèce de gibier n'y étant plus considérée que comme un objet de curiosité, les bâtiments destinés à l'élève des jeunes faisans devenaient pareils à une sinécure de pierres. Une ferme y fut établie. Elle est aujourd'hui en pleine prospérité.

Grâce à des travaux habilement dirigés par M. Tisserand, administrateur des domaines impériaux, les champs voisins ont entièrement changé d'aspect. On pourrait se croire dans quelqu'une de ces plantureuses métairies de la vallée d'Auge et du pays de Caux où de nombreux bestiaux à la robe lustrée paissent dans l'herbe drue. C'est une ferme pastorale. La luzerne et le trèfle y sont cultivés plus que l'orge et le froment. Partout des étables et des paddocks. Là florissent, dans un état de santé qui fait plaisir à l'œil, les belles vaches des cantons de Schwitz, de Zug et de Glaris, et ces petites vaches bretonnes qui semblent, avec leurs cousines de

la race d'Aïr, faites tout exprès pour l'agrément des cottages. Les moutons qui bêlent et broutent un peu de tous côtés appartiennent à la race south-down et ont été importés directement d'Angleterre.

Saluez, je vous prie. Ces béliers à la toison frisée ont leurs lettres de noblesse aussi bien que les chevaux qui courent dans l'hippodrome voisin. Ils sont nobles de père en fils; le moindre d'entre eux vaut trois cents francs, et l'on en sait beaucoup qui en valent mille.

Les propriétaires de bestiaux qui les connaissent bien en viennent acheter des quatre coins de la France.

Quiconque aime le lait peut en boire à bouche que veux-tu dans la ferme de Vincennes. Un pavillon rustique a été élevé tout exprès pour la commodité des consommateurs devant la porte principale de l'établissement. Dans la belle saison, un fleuve de lait pur y coule sans cesse. On est aux portes de Paris et il y a du lait, du vrai lait! Ce n'est pas un des moindres miracles de cette grande ville où les phénomènes sont de tous les jours.

Si maintenant nous tournons le dos à la ferme en regardant du côté du donjon, et rien n'arrêtera notre vue dans cette vaste plaine où sifflent tant de balles et de boulets, nous aurons à notre gauche l'Asile impérial, et à notre droite ce qui reste du couvent des Minimes.

Un décret du 8 mars 1855 donna naissance à l'Asile impérial, destiné à recevoir les convalescents qui sortent des hospices. Ainsi la charité doit achever l'œuvre commencée par la charité.

Rien n'a été négligé pour réunir dans cet établissement les meilleures conditions hygiéniques. De magnifiques promenades l'entourent. Il est situé à une élévation qui le met à l'abri des émanations de la Marne et de la Seine; le terrain est sablonneux, et l'air qu'on y respire a une réputation de salubrité confirmée par l'expérience. Les bâtiments sont vastes, commodes et admirablement appropriés aux divers usages auxquels ils sont destinés. Des portiques les relient entre eux, et les convalescents n'ont qu'à descendre un perron pour se trouver au milieu de pelouses et de jardins charmants.

Si vous parcourez l'établissement que M. Reboul Denérol, son aimable et savant directeur, vous fera volontiers visiter dans tous ses détails, vous trouverez à côté des dortoirs et des réfectoires, de l'infirmerie et de la pharmacie, une bibliothèque, des salles de jeu et même une élégante salle de spectacle. Tout a été prévu pour la santé du corps et de l'esprit. Il fallait en effet que des convalescents, habitués à vivre dans le travail, ne connussent pas les fatigues et les ennuis de l'oisiveté.

Les résultats de ce système en ont prouvé l'excellence. Il a été

reconnu en effet que, sur 1,000 convalescents admis dans l'Asile impérial du bois de Vincennes, 990 en moyenne recouvraient complétement la santé.

Voilà donc, à une faible distance l'un de l'autre, deux établissements qui répondent admirablement aux besoins de la science et de la philanthropie moderne, une ferme et un asile.

Un peu plus loin, et sur la droite, quelques bâtiments gardent un souvenir des temps passés. Autre époque, autre édifice. Là, sur ce même emplacement où l'on voit aujourd'hui s'étendre la nappe tranquille d'un beau lac, s'élevait jadis un couvent dont les derniers possesseurs furent supprimés, le 17 mars 1784, par arrêt du Conseil d'État. Ce couvent, comme tant d'autres, a eu de nombreuses vicissitudes. Son origine remonte aux temps lointains de la monarchie. Des religieux de l'ordre de Grandmont, que le petit peuple appelait communément Ermites ou Bonshommes, y avaient fait bâtir un monastère sur une partie du bois de Vincennes que le roi Louis VII leur avait cédée en l'an de grâce 1164. Plus tard, un de leurs abbés, François de Neuville, eut fantaisie d'échanger le couvent contre une maison sise à Paris, rue Saint-André-des-Arcs, dans laquelle les religieux établirent le collége Mignon.

Il courut de mauvais bruits sur les motifs qui avaient fait désirer à Henri III la possession du couvent des Bonshommes. Les pamphlets du temps de la Ligue ne se font pas faute de médisances à cet égard. Mais, vraies ou fausses, elles n'empêchèrent pas les hiéronymites, appelés de Pologne par ce même Henri III, de s'y installer peu de temps après. Aux hiéronymites succédèrent les cordeliers qui, le 17 octobre 1585, cédèrent la place aux minimes qui venaient du couvent de Nigeon.

C'était alors un bâtiment pauvre qui répondait exactement à la règle de saint François de Paule, leur fondateur. Des parties qui furent renversées après l'arrêt de 1784, on ne tira qu'un seul objet d'art qui eût véritablement quelque valeur; c'est un tableau de Jean Cousin, *le Jugement dernier*, qui fut transporté dans les galeries du Louvre où l'on peut encore le voir aujourd'hui.

Une dernière fois l'enclos des Minimes vit l'éclat et la pompe d'une fête royale. C'était le 17 juillet 1847. Ce jour-là, le duc de Montpensier réunissait autour de lui tout ce que Paris renfermait d'hommes distingués dans les lettres, les arts, la science, la politique, la diplomatie, l'armée, l'administration, la magistrature, l'industrie, pour célébrer le mariage qui, à deux siècles de distance, venait de continuer l'œuvre de Louis XIV. Il présentait en quelque sorte une infante d'Espagne, sa femme, à la France. Ce fut une nuit splendide. Des hommes d'armes à cheval, couverts de leurs armures et la lance au poing, comme on en voit dans les

salles du Musée d'artillerie, gardaient l'entrée des avenues. Des girandoles de feu couraient au milieu du feuillage et dessinaient sur le ciel noir le profil du vieux bâtiment. Des orchestres jouaient des fanfares dans l'éclat de cette nuit flamboyante. Une foule parée se promenait sous des voûtes de feu. Peintres et poëtes, orateurs, généraux, hommes d'État, savants illustres, se rencontraient sur les mêmes pelouses. On pouvait croire que la royauté qui réunissait autour d'elle tant d'éléments de grandeur et de gloire était immortelle. Et cependant les symptômes des jours difficiles, des jours mauvais avaient précédé les magnificences de cette nuit. A leur passage dans le faubourg Saint-Antoine, les voitures qui portaient à l'enclos des Minimes les invités de S. A. R. le duc de Montpensier avaient été accueillies par les murmures d'une foule malveillante. N'y avait-il pas dans ces murmures comme une sourde rumeur des prochaines menaces de la Révolution?

Le lac des Minimes a pris six hectares de cet enclos où pendant quelques heures ont brillé tant d'illuminations. Trois îles ont été ménagées dans leur étendue : l'île du Chalet, l'île Verte et l'île Noire. Des bords charmants de ce lac, une courte promenade mènera le touriste dans l'une des parties les plus pittoresques et les mieux conservées du bois de Vincennes, *le Fonds de Beauté.*

Ce nom ne vous rappelle-t-il pas un des souvenirs les plus poétiques de notre vieille histoire? Il y avait là, au temps jadis, un pan de forêt d'une contenance de quatorze arpents, le *Buisson de Beauté.* Charles V, dit le Sage, y fit élever un manoir où plus tard Charles VII et Agnès Sorel abritèrent leurs amours. Toute cette histoire, j'allais presque dire cette légende, est résumée dans une inscription encastrée dans les murs d'une villa voisine. La voici dans tout le laconisme de son style lapidaire :

CHARLES V LE SAGE,
ROI DE FRANCE ET PREMIER DAUPHIN DE VIENNOIS,
ÉLEVA EN CE LIEU, VERS 1375,
LE CHATEAU ROYAL DE BEAUTÉ.
IL Y MOURUT LE XVIe JOUR DE SEPTEMBRE 1380.
CHARLES VII DONNA EN 1444 CE DOMAINE A AGNÈS SOREL
QUI EN PRIT LE TITRE DE DAME DE BEAUTÉ.
LA TOUR ET LES BASTIONS EN RUINE RASÉS PAR ORDRE DE LOUIS XIII
DISPARURENT VERS 1626.

Quand on quitte le Fonds de Beauté, qui ne garde plus une seule pierre du manoir où mourut Charles V, on gagne les bords

LE DONJON DE VINCENNES

Dessin de M. Brown, gravé par M. Sotain.

d'un clair ruisseau par une avenue de chênes séculaires qui ont assisté peut-être aux combats de Turenne et du prince de Condé.

Mais quittons les arbres pour les pierres et suivons lentement ce sentier qui, des ombrages voisins de Nogent-sur-Marne et de Joinville-le-Pont, nous ramène au donjon de Vincennes.

Entreprendre l'histoire de la citadelle de Vincennes, ce serait presque vouloir écrire l'histoire de France. A combien d'événements n'est-elle pas mêlée! Combien d'hommes considérables ne l'ont-ils pas traversée! Combien de prisonniers qui ont vu des jours et des années s'éteindre lentement sous ses voûtes épaisses! Combien de drames entre ses murailles, combien d'assauts soutenus! Elle a vu des monarques, des capitaines, des prélats, des philosophes, des poëtes, de grandes dames. Elle a été la contemporaine de toutes les gloires et de tous les désastres.

Depuis saint Louis, qui aimait à rendre la justice en se promenant dans les bois d'alentour, les rois de France semblent avoir eu pour leur résidence de Vincennes une affection toute particulière. Le manoir où Philippe Auguste aimait à chasser les bêtes fauves était devenu un château entouré de fossés profonds, protégé par d'épaisses murailles et flanqué de formidables tours dont huit servaient de logement aux grands officiers de la couronne. La dernière, la plus haute, appartenait au roi. C'est là que Philippe le Hardi épousa Marie de Brabant, en 1274, et que moururent, le 2 avril 1305, Jeanne, reine de Navarre et comtesse de Champagne, femme de Philippe le Bel, et le 4 juin 1316, Louis X, dit le Hutin. C'est encore à Vincennes, où déjà Enguerrand de Marigny avait été condamné à la peine capitale, que mourut Charles le Bel. D'autres ombres royales suivent ces grandes ombres. Voici d'abord Henri V, roi d'Angleterre et de France, qui meurt à Vincennes le 31 août 1422, et Charles IX, qui expire dans ce même château le 30 mai 1574, à l'âge de vingt-cinq ans.

Cependant les guerres civiles et les guerres d'invasion n'avaient pas cessé de tourbillonner autour des vieilles murailles du château. Coups de canon et coups d'arquebuse s'y succédaient sans relâche. Henri IV, qui s'en était emparé le 25 mars 1591, y mit la première main à des embellissements que ses successeurs Louis XIII et Louis XIV achevèrent magnifiquement. C'était alors une des résidences royales les plus renommées de l'Europe entière. N'oublions pas de rappeler en passant que le traité des Pyrénées y fut ratifié en 1659 et que le cardinal Mazarin y mourut le 9 mars 1661.

Mais Vincennes n'était pas seulement une résidence royale et un château fort, ce fut encore une prison d'État. A ce titre encore le donjon de Vincennes entre violemment dans l'histoire de France.

Un volume ne suffirait pas pour dire quelles causes et à la suite de quels événements tant d'hommes considérables, en tant d'époques diverses, ont séjourné sous les voûtes du sombre donjon. Il avait comme aujourd'hui cinq étages qui renfermaient cinq salles énormes, autour desquelles s'ouvraient des cellules. L'ombrageuse politique de ces temps de troubles et de guerres n'en laissait pas longtemps les portes oisives. Ce ne sont que grands seigneurs, et princes du sang, écrivains illustres et ministres d'État. Depuis Philippe de Chabot, amiral de Brion, jusqu'au prince de Polignac, le château de Vincennes n'a peut-être pas chômé une heure dans ses redoutables fonctions. C'est comme une procession d'hommes illustres qui tous, par leur rang, leur fortune, leurs alliances, les charges et les commandements dont ils étaient revêtus, leur influence et leur renommée, tenaient une place considérable dans l'État. Faut-il, au courant de la plume, en nommer quelques-uns? Voici le duc de Vendôme et le comte d'Ornano, La Môle, le duc de Beaufort, le duc d'Alençon, Gaston d'Orléans, Louise-Marie de Gonzague, la duchesse d'Aiguillon, Jean de Werth, l'abbé de Saint-Cyran, le prince Casimir, le duc de Rantzau. Un jour, on y vit entrer tout ensemble le prince de Condé le prince de Conti et le duc de Longueville, trois héros de la Fronde. Ce fut l'époque où les femmes les plus brillantes de la cour allaient en pèlerinage au château de Vincennes; mais les murailles inflexibles de la forteresse cachaient les captifs à tous les yeux.

Est-ce assez de tous ces noms illustres? Non. Voici encore le surintendant Fouquet, qui avait eu le tort de regarder mademoiselle de La Vallière, le comte de Thunn, le comte de Kœnigsberg, madame Guyon; la Régence y envoie le duc de Polignac et le comte de Clermont, l'abbé Margon et l'abbé Lenglet; bientôt les jansénistes peuplent les cachots de Vincennes. Crébillon fils y précède Mazers de Latude, dont les aventures ont défrayé tant de mélodrames. Diderot le suit; viennent encore l'abbé Morellet et Leprévôt de Beaumont. Après eux, les portes du donjon s'ouvrent de nouveau pour recevoir le comte de Mirabeau, l'ami des hommes, et, plus tard, son fils, le comte de Mirabeau, tribun du peuple.

En 1784, la Bastille hérite des derniers prisonniers de Vincennes. La citadelle cessait d'être prison d'État. Deux faits cependant, empruntés aux annales contemporaines, réveillent le souvenir du château de Vincennes.

Dans la nuit du 20 mars 1804, un prince, arraché violemment d'un territoire neutre, y fut amené, interrogé, jugé et condamné. C'était le duc d'Enghien, le dernier de cette race illustre des

princes de Condé. On le fusilla dans les fossés du château. Cette nuit-là fut commis un des plus grands crimes dont l'histoire moderne ait à rougir.

En 1830, la forteresse s'ouvrit encore pour recevoir les ministres de Charles X que le roi Louis-Philippe faisait enlever du Luxembourg pour les soustraire aux menaces d'une émeute qui remplissait Paris de trouble et d'agitation.

Dix-huit ans se passent; le château de Vincennes n'était plus qu'une caserne d'artillerie que commandait l'un des fils du roi, le duc de Montpensier. Il avait l'habitude de réunir à jour fixe, dans des appartements élégamment ornés de faisceaux d'armes et de panoplies, une société choisie d'hommes pris dans les rangs de la politique, de l'armée, des lettres et des arts. Une grande aisance régnait dans ces réunions où l'on abordait librement toutes les questions à l'ordre du jour. Le prince, élevé dans l'amour des institutions libérales de son pays, aimait ces discussions et les provoquait.

Je me rappelle qu'un soir, pendant les derniers jours du mois de février 1848, on avait attendu quelque temps un convive retenu à la Chambre par l'ardeur et l'emportement des discussions; cependant on venait de se mettre à table. On sentait au mouvement de la conversation qu'une inquiétude sourde tourmentait tous les esprits. Tout à coup la porte s'ouvre, un député entre : c'était M. Achille Fould.

— Eh bien! quelles nouvelles? s'écrie le duc de Montpensier.

— Monseigneur, tout est arrangé. Il a été convenu entre le ministre de l'intérieur et les chefs de l'opposition qu'un commissaire de police arrêterait le cortége de la réforme à la porte du banquet. Un procès-verbal sera dressé, et les tribunaux seront appelés à juger la question.

Un soupir de soulagement souleva toutes les poitrines. On crut que le péril de l'émeute était conjuré, et les officiers d'artillerie, qui se préparaient à faire bravement leur devoir, ne furent pas les moins prompts à laisser voir leur contentement. On était en face d'une solution qui semblait écarter toute idée de lutte violente. On allait faire appel à la justice et non point aux barricades.

Cependant, ce fut ce jour-là la dernière soirée du château de Vincennes.

La semaine n'était pas finie que déjà la Révolution grondait dans Paris, et la dynastie d'Orléans disparaissait dans la tempête.

LE JARDIN D'ACCLIMATATION

PAR

Maxime DUCAMP

Le Jardin d'acclimatation s'ouvre, dans le bois de Boulogne, à la porte des Sablons. Son entrée est située à deux cents mètres du débarcadère de la porte Maillot. Il est hors de Paris, mais il y touche, et il offre aux curieux un but de promenade des plus intéressants. La création en est récente et due tout entière à l'initiative individuelle, ce qui est un fait rare en France, où la manie générale est de faire intervenir le gouvernement dans les entreprises d'une certaine importance.

Une Société impériale d'acclimatation se fonda à Paris le 10 mai 1854 et se résolut à former un établissement spécial où elle pourrait introduire et élever les animaux qui sont de quelque utilité à l'homme. Quatre mille actions, représentant un capital d'un million, furent émises et promptement souscrites. La ville de Paris intervint comme propriétaire du bois de Boulogne, et céda à la Société un espace de vingt hectares, moyennant un bail minime de mille francs, mais à la condition que dans quarante ans les terrains lui feraient retour avec les bâtiments qui y auraient été construits. On se mit à l'œuvre. Sous l'habile et pratique impulsion de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, les travaux avancèrent promptement, et le 9 octobre 1860, le jardin put être ouvert au public. Il obtint, dès le premier jour, un succès que rien encore n'a démenti et qui ne fait que s'accroître.

Dessiné dans un vallon à pentes insensibles, traversé par une rivière factice qui parfois s'agrandit en étang, pourvu d'une magnanerie, d'une écurie spacieuse, d'une large volière, d'une poulerie importante, de parcs, de parquets, d'un très-curieux aquarium et de serres magnifiques, orienté par ses deux faces principales vers le nord et vers le sud, le Jardin d'acclimatation offre aux différents animaux qui l'habitent des conditions de température et d'hygiène appropriées à leur origine. Ses deux directeurs successifs, M. Rufz de Lavison et M. Alfred Geoffroy-Saint-Hilaire, avaient à éviter un double écueil. Ils pouvaient faire du jardin un lieu d'expériences trop sérieuses, exclusivement scientifiques et par conséquent en dehors de la portée commune du public; ou

LA SOCIÉTÉ D'ACCLIMATATION

Dessin de M. Bracquemont gravé par M. Marais.

bien, ils pouvaient en faire une sorte de joujou animé, propre à amuser les bambins qui seraient venus avec leur bonne voir manger les belles cocottes et jouer les petits minets. Ces deux éléments ont été réunis et combinés dans d'excellentes proportions; l'agrément y côtoie l'étude, et tous deux se complètent en se faisant valoir. Le but primitif du jardin était « d'acclimater, multiplier et répandre toutes les espèces animales ou végétales qui sont ou seraient nouvellement introduites en France et paraîtraient dignes d'intérêt par leur utilité ou par leur agrément. » Ce programme est certainement fort libéral, mais il ne l'était pas assez, et les directeurs n'ont pas tardé à le comprendre. Ils ont élargi leurs statuts trop étroits et sont arrivés, à force de soins et de persévérance, à déterminer très-nettement le but que doit se proposer un établissement pareil; or, ce but est de mettre sous les yeux du public un ou plusieurs spécimens de tous les animaux qui, sous quelque latitude et de quelque façon que ce soit, rendent un service quelconque à l'homme. C'est ainsi que le Jardin possède un *guépar* dont les Persans ont fait un chasseur, des *phoques* qui donnent une huile fort recherchée, la *loutre* dont la fourrure est utilisée, le *marabout du Sénégal* qui fournit des plumes charmantes; je pourrais pousser cette nomenclature fort loin, mais ce que j'ai dit suffit pour montrer dans quelle voie excellente les directeurs conduisent leur administration. Tout animal qui donne à l'homme un agrément, une aide dynamique ou comestible, est destiné à trouver sa place au Jardin d'acclimatation. Le temps n'est pas éloigné où l'on y verra les éléphants aussi bien que les civettes, comme on y voit déjà les autruches et les bengalis.

Je vais plus loin, tout animal curieux et inoffensif lui revient de droit. Au Jardin des plantes appartiennent les animaux féroces, mais au Jardin d'acclimatation il faut envoyer les espèces encore mal étudiées, souvent non définies, dont les mœurs ont besoin d'être vérifiées et prises sur le fait. Dans le monde des oiseaux et des mammifères, il y a d'inconcevables richesses que l'homme doit s'approprier. Les découvertes géographiques ne nous ont presque rien donné que les anciens ne connussent déjà. Nous n'avons pas su ou pu utiliser un seul des animaux de l'Australie; à l'Amérique, à l'immense Amérique, que devons-nous? Le cochon d'Inde, le dindon, le canard de Barbarie : c'est puéril; quant aux lamas et aux alpacas, domestiqués déjà depuis longtemps, à l'époque de la conquête, nous n'avons pas encore réussi à les acclimater sérieusement dans nos pays. En cette matière, le Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne peut rendre d'immenses services, et on ne saurait trop l'encourager par tous les moyens possibles.

Il ne fait que de naître; il a sept ans d'existence à peine, et déjà

il a obtenu d'assez beaux résultats pour faire deviner ceux qu'il donnerait s'il était doté et augmenté selon ses besoins. On devrait y trouver un cheptel complet et le type parfait de toutes les races ovine, bovine, chevaline, canine, porcine et féline (je parle comme un comice agricole), qui ont besoin d'être complétement renouvelées, surveillées, épurées, pour se maintenir à la hauteur des besoins de la production et de la consommation. L'agriculture devrait trouver là de quoi ranimer et fortifier les races trop souvent épuisées qu'elle emploie; des croisements utiles seraient tentés, de nouvelles espèces seraient introduites, le *sang* des anciennes serait amélioré, et l'on arriverait ainsi, j'en suis certain, à donner aux animaux de trait ou de consommation une valeur et une abondance qu'ils n'ont pas aujourd'hui. Ce cheptel sera créé, mais il faut du temps et il faut de l'argent. Réduit à ses seules ressources, qui sont les *entrées*, la vente des animaux et la vente des œufs, le Jardin d'acclimatation s'entretient, peut faire quelques achats et subvient à ses besoins. Les économies, qu'il n'a pas encore pu faire, lui fourniront dans l'avenir ce qui lui sera nécessaire pour acquérir tout le développement qu'il rêve, qui le complétera et en fera un établissement unique en Europe.

Les comptes rendus annuels de l'administration sont curieux à étudier à un double point de vue, car si les recettes ont subi une progression croissante, le prix de vente des animaux a constamment baissé. Ainsi, en même temps que le Jardin voit augmenter ses ressources, le public trouve plus de facilité pour acheter les animaux dont il a besoin. Le chiffre des ventes annuelles, qui n'était que de 37,945 fr. 50 c. en 1861, était de 105,097 fr. 30 c. dès 1863. Le fonds d'animaux existant dans le Jardin le 31 décembre 1861 représentait une valeur de 60,254 fr. 60 c.; cette valeur est plus que doublée aujourd'hui; les entrées augmentent dans une proportion analogue, et chaque jour voit croître le nombre des promeneurs qui sont attirés par la beauté du Jardin et par les aliments innombrables qu'il offre à la curiosité intelligente. Enfin le tableau comparatif ci-joint fera comprendre la différence que de nombreuses reproductions et des importations nouvelles ont amenée dans les prix de vente de certains animaux :

	1862	1867
	—	—
Cerf Wapiti (Canada).....	6,000 fr.	2,500 fr.
Cerf Axis.....	7 à 800	4 à 500
Cerf Cochon	500	3 à 400
Antilope Nilgaut.....	2,500	1,700
Casoars.....	1,200	800
Faisans noirs de l'Himalaya.....	300	60

	1862	1867
	—	—
Lophophores	2,500	1,500
Céréopses cendrés	600	150
Canards mandarins	250	125
Canards carolins	125	50

Donc, en chiffres ronds, le Jardin d'acclimatation peut livrer aujourd'hui pour la somme de 7,800 francs, aux acheteurs, ce qui, en 1862, coûtait 14,700 francs. D'ici à peu d'années cette valeur aura encore diminué, et l'on pourra facilement peupler les parcs, les basses-cours, les volières et les forêts de ces espèces succulentes et magnifiques qui semblaient être autrefois réservées aux seules collections de l'État. Ce sera là un grand bienfait, très-réel, très-apprécié, fécond en conséquences heureuses et dont tout l'honneur devra être attribué au Jardin d'acclimatation.

Le Jardin

Il a la forme d'une ellipse allongée; on peut en faire presque le tour par une large allée qui a précisément la figure d'une raquette. Le milieu est baigné par une rivière où s'ébattent en liberté les palmipèdes et les échassiers qui rendent service à l'homme. Après avoir franchi l'entrée principale, si l'on parcourt l'allée circulaire dans toute son étendue, on trouve à sa droite et dans l'ordre suivant : 1° de petites volières; 2° la magnanerie; 3° les grandes volières; 4° la poulerie, qui est un vaste monolythe formé de ciment Coignet, imperméable à l'humidité; 5° le chalet des marsupiaux (kanguroos); 6° les grandes écuries, à l'angle desquelles se trouvent les rongeurs dans leurs parquets particuliers; 7° les rennes abrités sous des sapins; 8° les ruches; 9° l'aquarium; 10° le jardin d'essai; 11° le chenil; 12° les perroquets; 13° les serres. L'espace compris entre les deux branches de l'allée principale est divisé en larges parcs côtoyés par des sentiers qui permettent d'en faire le tour; les animaux qu'il contient sont ainsi, et sans danger, en communication facile avec le public. En refaisant le chemin que nous venons de parcourir, nous trouverons : 1° les échassiers; 2° les autruches; 3° la bergerie; 4° la race bovine; 5° les lamas; 6° le rocher où grimpent les mouflons; 7° les phoques; 8° les antilopes; 9° les cerfs; 10° les tatous.

Ainsi qu'on peut le voir, le champ d'observation est resserré, mais fécond, et lorsque la promenade a fatigué les visiteurs, ils peuvent aller s'asseoir et se reposer dans des serres charmantes pleines d'ombre, de mystère et de fraîcheur. Un sable fin s'étend

sous les pieds, l'eau murmure, les oiseaux des tropiques font entendre leurs chants plaintifs, des arbres étranges étalent leurs larges feuillages qui regrettent le soleil de l'Amérique méridionale; avec un peu de bon vouloir et en fermant à demi les yeux, on peut se croire transporté tout à coup sous les latitudes lointaines, dans les pays rêvés que visitent les fées et que parcourent les enchanteurs.

Dans ce Jardin, il y a bien des animaux curieux à visiter; je les indiquerai selon la classe à laquelle ils appartiennent.

Mammifères.

L'ordre des carnassiers, malgré les immenses services que le chien rend à l'homme, n'est pas encore suffisamment représenté au Jardin d'acclimatation; le chenil est étroit, et les sujets qui l'habitent sont peu nombreux. C'est une lacune que l'administration actuelle a reconnue; d'ici à peu de temps elle sera comblée, et nous pourrons voir les principaux spécimens de la race canine, spécimens si variés, doués d'aptitudes si différentes, mais qui se relient tous dans le sentiment commun de leur dévouement pour nous. L'homme, qui est un animal domestique, mais féroce, a su utiliser, pour ses œuvres les plus coupables, le merveilleux instinct du chien. Il est juste qu'il en ait fait le dépisteur du gibier qu'il chasse, le gardien de ses troupeaux, le gendarme de sa maison; mais, hélas! il l'a réduit au rôle d'alguazil, et, dans les colonies, il l'a dressé à la poursuite des nègres marrons. Le *dogue espagnol*, grand chien bien découplé, à charpente solide, haut sur pattes, de robe fauve, à masque noir, était spécialement chargé de la recherche des esclaves fugitifs et ne s'acquittait que trop bien de sa tâche. Il ne sera pas superflu d'aller regarder l'animal naturellement doux, courageux et pacifique que notre âpre égoïsme a souvent condamné à jouer un rôle terrible dans ces drames inhumains que l'auteur de *la Case de l'oncle Tom* a racontés avec tant d'éloquence.

Il serait instructif et très-facile de faire venir de Constantinople ou du Caire un couple de ces chiens retournés presque à l'état sauvage et qui semblent, dans les villes insoucieuses de l'Orient, être chargés, avec les milans et les percnoptères, de veiller à la voirie publique; ils ont des mœurs assez particulières pour mériter d'être étudiées : réunis par bandes dans les rues, ils semblent s'être partagé les quartiers en zones spéciales qu'un accord tacite engage à ne jamais franchir; ils respectent mutuellement leurs limites et se livrent des combats à outrance,

lorsqu'elles ont été dépassées par un des leurs, trop curieux ou encore inexpérimenté. Dans les villes, ils dorment couchés contre la muraille des maisons, changeant de côté selon la direction du vent; ils profitent de tout pour s'abriter : d'un escalier extérieur, d'une borne, d'un angle saillant. Mais dans la campagne, dans les cimetières, il deviennent ou redeviennent troglodytes. Les chiens libres, sinon sauvages, qui habitent en très-grand nombre hors du Caire, à côté de l'aqueduc de Sala'heddin, près de la tuerie, se creusent de véritables tanières sur les terrains plats. Elles ont la forme d'une équerre; au bout d'un petit couloir perpendiculaire, l'animal trouve la niche horizontale qu'il y a préparée. Bien souvent, j'ai vu une chienne et ses petits disparaître subitement, comme si elle se fût, avec sa portée, abîmée sous terre. C'est là, je crois, le chien retourné à ses habitudes primitives, et il serait intéressant de pouvoir l'examiner de près.

Est-ce un chien, un renard, un chacal, cet étrange petit carnassier que Buffon appelait l'*animal anonyme*, et qu'on nomme le *Zerdo* ou le *Fennec?* Le Jardin en possède un charmant : gros comme un très-petit lapin, debout sur ses jambes grêles, tendant son museau singulièrement effilé, il semble tout disproportionné, avec ses énormes oreilles droites, larges, bordées à l'intérieur de longs poils blancs; il est vif, rapide, inquiet, et montre un joli pelage isabelle marqué de fauve sous chaque œil et taché de noir au bout de la queue. Il est rare et ne se rencontre guère que dans le grand triangle formé par le Nil bleu et le Nil blanc. Par cela même qu'il était peu connu, on lui a donné des mœurs absolument opposées à sa nature; on a prétendu qu'il grimpait aux arbres comme les félins, et qu'il se nourrissait de racines comme les rongeurs. Une étude plus approfondie a fait revenir de ces erreurs; c'est un simple carnivore, comme le renard, à l'espèce duquel il semble définitivement appartenir. Acclimaté, apprivoisé, il pourra prendre sa place dans la famille des animaux d'agrément, entre le chat et le carlin bichon, mais jamais il ne pourra être utilisé par l'homme, comme le *guépard* l'a été.

Celui-là aussi est un animal étrange : il pourrait servir d'intermédiaire entre le chat et le chien, car il semble participer de ces deux espèces par sa conformation, ses allures et ses instincts. Dans la haute Asie, il est plus que domestique, il est dressé. Il est aux gazelles ce que le tiercelet est aux hérons : son gardien l'encapuchonne, le couche sur l'arçon de sa selle et s'en va en quête, suivant les pistes qu'il a reconnues le matin. Dès qu'un animal est en vue, axis ou gazelle, on découvre les yeux du guépard; il se laisse glisser du haut du cheval, et, selon la distance, il atteint l'animal en un ou plusieurs bonds, toujours sur le dos,

le saisit à la nuque et le terrasse. Le chasseur arrive alors, caresse le guépard qui déjà commence la curée chaude, lui jette un morceau de viande pour détourner son attention, le coiffe de nouveau et le replace aux arçons. Il arrive parfois, malgré l'extrême précision de ses mouvements, que le guépard manque sa proie au dernier saut. Jamais alors il ne recommence; il se couche, se cache, paraît sentir sa honte et a besoin d'être réconforté par beaucoup de caresses pour recommencer sa chasse. En Mongolie et en Perse, un bon guépard, bien dressé et sûr de son coup, vaut dix ou douze mille francs. Celui du Jardin d'acclimatation n'est pas d'un si haut prix, car il est très-jeune encore et n'a jamais chassé. Il est fort doux, lèche volontiers la main de son gardien et fait le plus joli *ron-ron* du monde lorsqu'on lui frotte la tête. Cependant, pour se livrer à de telles familiarités, il faut être assez lié avec lui, et je n'engagerai personne à le caresser de trop près à travers les barreaux de sa cage.

Son boxe d'hiver est situé dans le bâtiment des grandes écuries où sont renfermés, pendant les froids, les yacks, les chèvres, les gazelles, et cette magnifique collection de solipèdes qui, seule, suffirait à faire la gloire du Jardin d'acclimatation. Les races naines des chevaux de Siam, de Java, d'Island, de Shetland y sont dignement représentées et vivent côte à côte, sans trop de ruades, avec un zèbre, un dauw, un hémippe, un âne sauvage et un hémione. On a essayé, entre ces diverses races, des croisements qui ont réussi et qui pourront, s'ils sont continués avec persévérance, nous doter ainsi de nouveaux animaux de selle et de trait; déjà un métis d'hémione et d'ânesse a servi comme cheval de cabriolet, et le dauw, attelé, a pu être conduit sans danger dans les rues de Paris. Un attelage de zèbres! Il y a là de quoi tenter plus d'un sportman! Il suffit d'en avoir en assez grand nombre pour les mettre à la mode. L'hémione, il faut l'avouer, jouit d'une déplorable réputation; on le dit fort méfiant et d'une mobilité d'impressions peu croyable; on en a cependant réduit quelques-uns au travail. Et puis j'ai bonne opinion d'animaux qui vivent en troupes, qui se réunissent et indiquent ainsi des besoins sérieux de sociabilité. Arminius Vambéry, dans son magnifique *Voyage dans l'Asie centrale*, raconte que la caravane dont il faisait partie fut, pour ainsi dire, chargée par une bande de mille à douze cents hémiones dans les *Kara-Kum* (sables noirs) qui vont de la mer Caspienne à Khiva. Cela prouve une entente, une communication d'idées, un développement d'instinct dont l'homme finira par tirer parti, lorsqu'il se sera enfin décidé à utiliser les admirables richesses qu'il a sous la main et que son insouciance, sa paresse son ignorance laissent encore improductives.

L'Australie a fourni au Jardin d'acclimatation un contingent d'espèces curieuses qui sont plutôt des ébauches d'animaux que des animaux arrivés à l'état parfait. Rien n'est plus étrange que cette Faune australienne, qui a poussé le paradoxe jusqu'à produire l'*ornithorhynque*, mammifère à bec de canard, qui a deux clavicules, se creuse des terriers de trente pieds de profondeur, vit sur l'eau comme un palmipède, est vivipare selon les uns, ovipare selon les autres, et porte aux pattes un ergot creux correspondant à une glande secrétant un liquide venimeux, ergot dangereux et qu'on peut comparer au crochet des vipères; malheureusement, le Jardin ne possède aucun individu de cette espèce, mais en revanche il offre au public une collection importante de *kanguroos*. Ceux-là aussi, par leur attitude, leur démarche, leur conformation, ressemblent à ces animaux fantastiques que Callot, Teniers et Breughel inventaient pour leur *Tentation de saint Antoine*. Extérieurement, ils ont toutes les apparences des rongeurs : pattes antérieures saisissant la nourriture, tête allongée, mouvements rapides des narines et des lèvres, absence de canines, développement considérable des incisives; mais une disposition spéciale les en sépare profondément et en fait des êtres absolument particuliers; ce sont des *marsupiaux*, car toute femelle de cette espèce porte au ventre une bourse (*marsupium*) où les petits subissent, pour ainsi dire, une seconde gestation, où ils tettent leur mère et où ils se réfugient à la moindre apparence de danger. Il n'est pas rare de voir un petit kanguroo sortir sa tête hors de son refuge naturel et brouter l'herbe en même temps que sa mère. Ces animaux ont dans la parturition des habitudes exceptionnelles qu'il serait trop long de raconter ici, mais dont on trouvera facilement le détail minutieux dans les *comptes rendus de l'Académie des sciences* (15 janvier et 12 mars 1866; note de M. Edmond Alix; lettre de M. Richard Owen). Les pattes antérieures du kanguroo sont si courtes, qu'elles lui sont inutiles dans ses grandes allures; il saute alors sur ses pattes de derrière en s'aidant de sa queue, forte, épaisse à la base et qui lui sert véritablement de pilier pour s'appuyer et rester en équilibre lorsqu'il est au repos. Sa démarche est grotesque, mais malgré sa maladresse apparente, elle peut acquérir facilement une rapidité extraordinaire. Le kanguroo est très-acclimatable; il est rustique et facile à nourrir; sa chair est excellente et il n'est pas plus nuisible qu'un rongeur ordinaire; ce serait une bonne acquisition pour nos forêts, où il deviendrait promptement un gibier abondant et très-amusant à chasser.

Je n'en dirai pas autant du *gnou*, que l'Afrique centrale nous a envoyé. Celui-là est un ruminant qu'on range parmi les antilopes,

quoique sa vue ne rappelle guère les idées de douceur et de grâce que ce mot éveille généralement. C'est une sorte d'animal apocalyptique, farouche et terrible. Admirablement dessiné, modelé avec une précision étrange, il remet en mémoire ces bas-reliefs de Korsabad, où les isheds sacrés semblent être en conversation mystérieuse avec les Martichoras. Il n'est pas plus haut de taille qu'un taureau de six mois, mais sa structure générale paraît combinée pour l'activité, l'imprévu et la violence des mouvements. Ses jambes grêles et nerveuses, terminées par un sabot fendu, étroit, haut et sûr, s'emmanchent à des cuisses nerveuses que n'empâte aucune chair inutile. Son poil ras, de couleur brune, ressemble à du velours de laine. Au bout de sa queue pend un bouquet de soies blanchâtres; une crinière droite et rude se dresse sur son cou; son chanfrein est couvert de poils noirs, très-durs, et assez espacés; l'œil, très-saillant, roule avec inquiétude; le muffle large, épaté, luisant, s'entr'ouvre pour des souffles impétueux; tout l'animal est d'aspect féroce, mais ce qui lui donne son caractère particulier et redoutable, ce sont les deux énormes cornes qui, partant du milieu du front, descendent derrière les oreilles et reviennent brusquement en avant; là est le danger, car le gnou, frappant les yeux ouverts, est toujours certain d'atteindre son adversaire. Les anciens l'ont connu et n'en avaient point bonne opinion :

« Dans la partie occidentale de l'Éthiopie est la fontaine Nigris, regardée par beaucoup d'écrivains comme la source du Nil, dit Pline. Vers cette source se trouve un animal sauvage, nommé catoblépas, assez petit, ayant les membres comme frappés d'inertie, portant avec peine sa tête pesante. Il la tient toujours penchée vers la terre; sans cela il détruirait l'espèce humaine, car l'on ne peut voir ses yeux sans expirer sur-le-champ. » (*Hist. nat.*, l. VIII, § 32.)

Celui dont nous parlons est le premier qu'on ait vu vivant en France; c'est un des animaux les plus curieux que possède le Jardin d'acclimatation, et je suis surpris que ses formes, à la fois amples et précises, n'aient point tenté de sculpteurs, tels que Barye, Caïn ou Frémiet. En attendant qu'on soit parvenu à l'utiliser, si toutefois cela est possible, les artistes devraient tirer parti de son aspect décoratif. Dans la décoration d'un monument, les massacres de *gnou* seraient bien plus beaux que les massacres de chèvres ou de taureaux.

La collection des *lamas*, des *alpacas*, des *cerfs-cochons*, des *axis*, des *mouflons*, des *rennes* est des plus intéressantes; j'engage seulement les personnes qui visiteront le *guanaco*, à ne pas l'approcher de trop près, car il a une manière à lui de cracher au nez

des gens, qui n'est pas des plus agréables. Le cœur des chasseurs à courre battra d'émotion, j'en suis certain, à l'aspect du *cerf wapiti* que le Canada nous a envoyé. Jamais plus noble animal n'a porté pareille ramure. Ses bois pèsent au moins trente kilogrammes, et il les soutient avec une aisance merveilleuse; il y ajoute même incidemment des fardeaux étrangers. Un jour, il a décroché la porte en fer de son parc; une autre fois, une balustrade aux fortes branches, et il s'en va, portant cela, sans même paraître s'en apercevoir. Comme les autres cerfs, il se *refait* en six semaines, et cela semble extraordinaire lorsque l'on considère l'ampleur, la dimension et la hauteur de ses bois. Il est aujourd'hui complétement acclimaté et reproduit; un jeune cerf, issu de lui, a été donné par le Jardin d'acclimatation au Muséum d'histoire naturelle; ce serait une conquête admirable pour nos forêts; quel hallali pour un tel animal et quelles fanfares pour saluer sa mort !

En 1865, l'administration du Jardin d'acclimatation s'est vue réduite à la douloureuse nécessité de faire abattre trente-cinq de ses plus beaux ruminants. Le typhus, importé d'Angleterre, avait attaqué plusieurs animaux; il a fallu faire la part du feu, elle a été large. Des yacks, des taureaux durham, deux aurochs et d'autres individus ont été condamnés et mis à mort. Il faudra bien du temps avant de combler de tels vides, et Dieu sait si nous reverrons jamais ces aurochs qu'on admirait jadis! La Lithuanie n'en manque pas cependant; mais la route est longue de Wilna à Paris; nous l'avons prouvé autrefois.

J'en aurais fini avec les mammifères, si je n'avais à indiquer deux jeunes phoques auxquels on a creusé un bassin et construit une grotte artificielle. Je ne sais s'ils disent : « Papa », comme ceux que l'on montrait à la foire pour deux sous, mais ils sont très-familiers, très-doux, d'une agilité surprenante dans l'eau, et d'une maladresse extrême sur la terre, où ils ne se meuvent que par petits bonds successifs; leurs pattes de devant leur servent à peine pour se diriger; quant à celles de derrière, elles ne sont que de simples nageoires côtoyant la queue et en complétant les mouvements.

Oiseaux.

C'est là, je l'avoue, que je m'arrête le plus longtemps et avec le plus de plaisir quand je vais au Jardin d'acclimatation. Involontairement, je reste de longues heures à regarder les oies Bernache, les canards Bahama, les grues couronnées, les demoiselles

de Numidie, les pélicans, les cigognes qui s'épluchent, s'ébattent, dansent en rond, plongent, se secouent et agitent vainement des ailes dont le fouet a été brisé. Il faut les voir surtout par les jours de tempête, réunis en groupe, mornes, et offrant tous la poitrine au vent pour éviter l'ébouriffement de leurs plumes. Comme un badaud, je contemple les cygnes qui s'arrondissent, glissent sur l'eau et viennent jusque contre le bord chercher le pain qu'on leur présente. On est bien revenu sur le compte de leur voix et l'on ne croit plus guère à la suavité de leur chant suprême. Cependant, l'auteur de la *Description des Eaux de Chantilly* affirme qu'en mourant le mâle chante les notes *mi*, *fa*, et la femelle les notes *mi*, *ré*. Il n'y a que la foi qui sauve, et nous pouvons le croire sur parole.

Dans leur parc spacieux, les *autruches* se promènent gravement, secouent leurs plumes légères et balancent leur petite tête. Une de celles que possède le Jardin d'acclimatation est née à Grenoble; elle est adulte, fort belle, et prouve, par sa présence même, que cette espèce pourrait facilement être acclimatée en France. Il serait curieux d'en faire un essai et d'en lâcher deux ou trois couples dans les plaines de la Crau; puisqu'elles mangent des cailloux, elles trouveraient là une nourriture abondante. On sait que la voracité de l'autruche et ses facultés digestives sont extraordinaires. Un brave soldat, qui portait fièrement sur sa poitrine la médaille d'Italie et la croix d'honneur, s'était un jour arrêté devant les autruches; il racontait à un jeune conscrit « qu'en Afrique il avait vu, tué et mangé beaucoup d'oiseaux pareils, dont les femmes se font des chapeaux quand elles sont très-riches, parce que ça coûte fort cher et qu'il n'y a guère que les dames des généraux qui puissent en avoir. » Le conscrit écoutait religieusement son ancien. L'autruche avança la tête, happa la croix du vieux brave, l'avala et continua paisiblement sa promenade. Le soldat n'en croyait pas ses yeux; il se rendit à l'administration et demanda au « supérieur de l'autruche » qu'on la forçât de lui rendre la croix qu'elle lui avait volée. On ne put faire droit à la réclamation. Au Jardin des Plantes, il y a peu de temps, deux livres de gros clous, dits caboches, disparurent. Le menuisier jeta des cris et accusa tout le monde. Imprudent, il avait laissé ses clous à la portée d'une autruche qui en avait déjeuné.

Près de là, on voit le *secrétaire*, un de ces charmants problèmes que la nature offre à la sagacité de l'homme. Est-ce un oiseau de proie allongé en échassier? Est-ce un échassier surmonté d'un oiseau de proie? On peut en douter. Avec ses joues jaunes, son bec recourbé, sa tête aplatie, son corps gris, il ressemble à un aigle élégant; mais ses longues cuisses qu'on dirait vêtues d'une culotte

en pagne noire, ses hautes jambes grêles lui donnent, dans sa partie inférieure, l'aspect d'un héron. Il est grand destructeur de couleuvres et de vipères; c'est là sa fonction spéciale et, dans le pays qu'il habite, il s'en acquitte avec intelligence et ponctualité. Il les tue d'un coup de patte, coup sec, nerveux, certain comme une détente d'arme de précision. Le Jardin des Plantes en a possédé pendant longtemps un qui avait une patte coupée; on lui avait mis une jambe de bois, et il faisait sa promenade ordinaire, boîtant un peu, grave et réservé comme un invalide qui, tout en marchant, se raconterait les batailles de sa jeunesse.

Les *pélicans* sont groupés autour d'un bassin, mornes, le cou dans les épaules, inclinant tristement leur large bec le long de leur poitrine, pleins de pensées moroses et regrettant les fleuves d'Afrique où ils trouvent une pêche abondante qui leur fait défaut ici. Parfois, ils étirent leurs ailes, lèvent la tête et découvrent la poche immense qui est fixée aux mandibules inférieures de leur bec; ils ébouriffent leurs plumes avec une sensation de froid et reprennent leur pose immobile et désespérée. Ce gros animal, lourd et maladroit, est un voilier de premier ordre; il en est de lui ainsi que de la perdrix, il faut le viser au bec lorsqu'on le tire, si l'on veut le tuer, car il est rapide comme une flèche. Il vit en troupes nombreuses et paraît avoir une vie fort réglée, où la contemplation tient la plus grande place. J'ai pu l'étudier tout à mon aise, lorsque je voyageais sur le Nil. Il fait la pêche généralement deux fois par jour : au lever et au coucher du soleil. La bande entière se met au fleuve, forme un cercle assez étendu, le rétrécit en nageant et en ayant soin de battre l'eau avec ses ailes; le poisson se trouve bientôt réuni au milieu, chaque pélican plonge alors, emplit sa poche et s'en va paisiblement vers la grève attendre que l'heure soit venue de visiter son garde-manger. Au repos, ils se rangent en file, si exactement sur la même ligne, qu'il m'est arrivé plusieurs fois d'en traverser trois ou quatre de la même balle. Des hérons intrigants suivent presque toujours les pélicans et se jettent avec rapidité sur les poissons qui s'échappent de leurs poches quand ils reprennent pied après la pêche.

Dans la petite rivière qui traverse le Jardin s'ébattent une quantité de canards charmants, au milieu desquels, tout glorieux de son éclatant plumage, brille le *canard mandarin;* il fait volontiers l'important, se rengorge, connaît sa beauté et paraît aimer à être admiré. C'est presque un nouveau venu en Europe, où son introduction date de 1850; il promet de devenir très-commun, car sa fidélité conjugale est proverbiale en Chine; il aime sa cane et ses enfants, c'est le modèle des pères de famille; il ne découche jamais, sous aucun prétexte, et ses mœurs sont exemplaires. Dans

le pays des bambous et du kaolin on l'offre en présent à la mariée, le soir de ses noces; et les amateurs de porcelaine savent bien que tous les plats chinois qui représentent le canard mandarin sont appelés plats de mariage. Il est fort beau, assurément, avec son panache vert et pourpre, avec ses larges plumes oranges, qui semblent un papillon posé derrière ses ailes, mais il est si net et si tranché en couleur, qu'il a l'air d'avoir été peint à la main, il est raide et paraît en zinc, aussi je lui préfère le *canard Bahama*, qui est loin d'avoir une robe aussi riche, mais qui est assurément bien plus spirituel, moins fier et tout à fait bon enfant. Il est vif, alerte, gai, gros comme une petite sarcelle et très-familier. Est-il brun? est-il rose? Cela dépend de l'angle lumineux sous lequel vous le regardez; en tous cas, les ailes ont de magnifiques reflets vert métallique bien harmonisés avec les tons rouge vif qui entourent la base de son bec et les taches noires qui parsèment son plumage.

Si nous admirons *l'étang*, que dire de la volière? Je n'en connais point de pareille au monde; elle contient de quoi rendre fous tous les chasseurs. Elle est parfaitement disposée, de manière à laisser voir l'oiseau dans ses habitudes et sa vie ordinaire. Mais, hélas! en la construisant on a été un peu trop à l'économie, et l'on est arrivé à un résultat qu'on n'avait certainement pas prévu, Cette volière est, pour ainsi dire, une série d'énormes cages juxtaposées; plus un treillage a la maille serrée, plus il exige de fils de fer et plus il coûte; il fallait ménager l'argent des actionnaires, on a donc fait des mailles larges afin d'avoir moins à payer. Cela est fort simple et n'est point à blâmer. Mais les pierrots, ces impudents et pillards pierrots, n'ont point tardé à s'apercevoir qu'ils pouvaient pénétrer dans les cages; ils en ont tiré cette conclusion pratique que, si les mailles étaient assez larges pour les laisser entrer, elles ne seraient pas assez étroites pour les empêcher de sortir. On voit d'ici ce qui se passe : dès qu'on jette la nourriture à un oiseau, les pierrots se précipitent, lui enlèvent les grains sous le nez et se sauvent sur les arbres voisins en riant dans leur jabot, comme des drôles qu'ils sont. L'économie avait été mal entendue, car elle cause aujourd'hui une dépense considérable. Si les graines données aux oiseaux de l'étang, de la poulerie et de la volière coûtent actuellement une quarantaine de mille francs, on peut affirmer que les pierrots en mangent pour environ dix mille. Aussi ils aiment fort le Jardin d'acclimatation et y habitent en grand nombre; ils s'y plaisent; ils regardent les évolutions des animaux et ont sans fatigue une nourriture abondante : *Panem et circenses!* Il y a des peuples qui se sont contentés à moins.

Dans la volière, près d'un bain tiède en hiver, au soleil en été,

on peut voir une famille de *phénicoptères;* si le *secrétaire* est un oiseau de proie allongé en échassier, le phénicoptère, ou pour lui donner son nom commun, le *flamant*, est un échassier chaussé en canard; il a les pieds palmés et il vole avec les pattes et le cou tendu, ce qui lui donne exactement l'apparence d'une croix lorsqu'il est en l'air. Rien n'est plus doux, plus charmant que la couleur rose de ses ailes; tout l'animal tend vers cette nuance, depuis ses pattes, qui semblent carminées, jusqu'à ses plumes les plus blanches, qui ont une imperceptible nuance tirant sur le rose très-tendre. Son nom vient de deux mots grecs qui signifient ailes de pourpre. Un auteur contemporain, traduisant un livre latin et trouvant le mot phénicoptère sous sa plume, s'arrêta tout net et réfléchit longtemps sur la signification qu'il pouvait avoir, puis il rédigea une note dans laquelle il expliquait minutieusement au lecteur que le phénicoptère était un poisson dont les Romains étaient très-friands; qu'il était engraissé jadis dans des viviers *ad hoc*, et que son nom lui avait été donné parce qu'il avait des nageoires rouges. La note eut quelque succès, je n'en disconviens pas, et il en fut parlé dans Landernau. Qui donc l'avait commise? Sans doute quelque journaliste haletant qui n'avait pas le temps de relire sa copie, ou bien un de ces chroniqueurs calomniés, à bout de ressources pour remplir sa page? Nullement : c'était un lauréat de l'Académie, professeur de son métier et maître de conférences à l'École normale. Je ne le nomme pas, car une longue pénitence a expié sa faute qui, je le crois bien, était involontaire. Du reste il ne faut pas être trop difficile en telle matière; les plus malins peuvent s'y tromper. N'est-ce pas Dieu lui-même qui a daigné dire à Moïse : « Vous ne devez point manger des animaux qui ruminent et dont la corne n'est point fendue, comme le lièvre. » (*Deut.*, ch. XIV, § 7.)

Parmi les échassiers il en est encore un qu'il est bon de signaler; en hiver on le rentre précieusement dans les serres, car c'est un oiseau délicat et frileux; je veux parler de *l'agami*, c'est du moins le nom qu'on lui donne à Cayenne, son pays natal. Comme il produit, sans ouvrir le bec, un bruit sourd et répété, on l'a fort calomnié jadis et on lui avait même donné un assez vilain surnom, car on croyait que ce son grave était un hommage rendu au dieu *Crepitus*. On est revenu d'une telle erreur, et l'on a pu constater que ce cri singulier et spécial était dû à la vibration des membranes élastiques qui protégent la naissance des bronches. C'est un joli animal qu'on pourrait appeler le sergent de ville des poulaillers. Il est sociable jusqu'à suivre à la voix l'homme qui le soigne; il est courageux jusqu'à se battre contre les oiseaux de proie et les chiens; il est ami de l'ordre jusqu'à mener une basse-cour

comme un régiment. Il intervient dans les querelles des coqs et les fait cesser; il protége le faible contre le fort et veille à ce que nul n'empiète sur la nourriture d'autrui; il sait le compte de son troupeau emplumé, le fait défiler devant lui, active les retardataires et contient les impatients. Il est aux poules ce que le chien de berger est aux moutons. Lorsque la nuit vient, il fait rentrer toutes les volailles, il les fait sortir dès la pointe du jour. C'est un gardien sans pareil, et son instinct utilisé par les hommes peut leur rendre les plus grands services. Nul oiseau n'est plus propre à la domestication, et il est à désirer que l'espèce en puisse être acclimatée, reproduite et très-répandue en Europe.

Les gallinacés sont nombreux dans la volière et montrent de merveilleux échantillons de cet ordre admirable. Parmi les pigeons j'indiquerai *la colombe voyageuse*, qui n'est autre que ce pigeon émigrant qui passe par milliers, tous les ans, en Amérique. Qui ne se souvient de la description que Fenimore Cooper a faite d'un de ces *passages* dans *les Pionniers :* « Tirez aux jambes, » dit Ben-la-Pompe en virant son canon! Sa robe est grise et bleuâtre; sa longue queue étagée, composée de fortes plumes, ses ailes puissamment attachées indiquent un voilier de premier ordre.

Il faudrait citer chaque *faisan* en particulier. Tout homme qui a tenu un fusil et a marché derrière un chien en quête se sent battre le cœur en les regardant. Beaucoup de ces espèces, aujourd'hui rares, presque introuvables, seront dans quelques années acclimatées et reproduites en assez grand nombre pour prendre place dans les parcs de chasse à côté de nos faisans communs. Le plus beau de tous, le plus grand, le plus fort de cette incomparable famille est le *faisan vénéré;* jamais plus magnifique oiseau ne s'est branché au coucher du soleil; jamais plumage aussi éclatant n'a brillé devant nos yeux; c'est un assemblage de pierres précieuses disposées avec une régularité parfaite. *Le tragopan* est presque aussi éclatant, quoique les tons de sa robe soient moins rares. Les Chinois l'ont surnommé l'oiseau qui vomit la soie. Au temps des amours, quand tout son être est en proie à cet érétisme étrange que connaissent bien les chasseurs de coq de bruyères, il se rengorge, il chante, et, ouvrant son bec, laisse voir les chairs bleues de sa gorge qui se gonflent et apparaissent entre les mandibules comme des pelotes de soie plate et brillante qui s'échapperaient du cou même de l'animal. Il est merveilleux de grâce et d'éclat. Celui du Jardin d'acclimatation est déjà très-familier et prend fort lestement le pain qu'on lui offre. *Le lophophore resplendissant* semble être revêtu de la dépouille d'un colibri gigantesque; les émeraudes, les rubis, les topazes brûlées, les améthystes lui ont donné leurs plus belles teintes et l'ont mordoré de reflets

changeants qui varient selon les angles de lumière. Ce n'est pas un oiseau, c'est un éblouissement.

Je ne parle pas de la *poulerie;* il faut la voir tout entière, et l'on conviendra que jamais pareille basse-cour n'a été offerte à notre admiration.

Aquarium. C'est un couloir semi-obscur qui contient quatorze bacs de cristal parfaitement éclairés par en haut et où l'on peut étudier à l'aise les mœurs étranges des poissons, des mollusques et des zoophytes. Par un mécanisme à la fois très-simple et très-ingénieux, l'eau douce et l'eau de mer sont renouvelées dans des proportions convenables à la vie et aux habitudes des animaux. Des poissons il y a peu de chose à dire, mais il faut s'arrêter longtemps devant les bassins où végètent les *actinées*, animaux affligés d'immobilité, plantes douées de mouvement, êtres hybrides et mystérieux qu'on a surnommés *anémones* et *œillets de mer*. Figurez-vous une petite colonne surmontée d'un disque bordé de tentacules rayonnants. La base adhère au rocher. Quand un fragment de nourriture quelconque entraîné par l'eau vient toucher les tentacules, ils se replient, saisissent l'aliment et l'enfoncent, pour ainsi dire, dans la colonne qui renferme un tube digestif. Rien n'est plus intéressant que de voir *manger* ces plantes animales, et c'est un spectacle que j'engage les curieux à se donner. Parfois il y a de grands combats entre les crevettes et les anémones; les premières n'ont pas toujours la victoire et disparaissent souvent dans ce canal vorace qui s'approprie tout ce qui passe à sa portée. Parmi les animaux de l'aquarium, je recommande *Bernard l'ermite.* Celui-là est plus que sans gêne et représente admirablement le type du parasite. C'est un conquérant, un Attila crustacé, le fléau de Dieu pour les mollusques. Il n'est pas, comme ses semblables, revêtu d'une enveloppe calcaire; seule, la partie supérieure de son corps porte une armure; la partie inférieure est molle, sans défense, et offre une proie facile aux poissons, qui en sont très-friands. Bernard, qui n'est pas bête, quoiqu'il ne soit qu'un animal, a dû songer tout d'abord à assurer ses derrières, ainsi que l'on dit en langage militaire. Il se met prudemment à la recherche de quelque testacé solide, buccin ou cérite; à l'aide de ses longues pinces, il tire l'animal hors de sa demeure, le mange pour faire la place nette, puis s'introduit à reculons dans sa coquille. Ainsi confortablement installé, il va, il vient, il se promène

Plus fier qu'un capitan sur la barque amirale,

ne redoute plus rien, se rit des duretés du sort et reste enfoncé jusqu'au ventre dans la forteresse qu'il s'est conquise. Lorsqu'il

grossit et se sent trop à l'étroit, il attaque, mange et vide un testacé plus grand, et déménage lestement sans avoir de terme à payer. Ce drôle sans vergogne a su cependant se créer des relations agréables, et il vit en intelligence parfaite avec *l'anémone parasite*, qui s'attache à sa coquille et jouit ainsi, par lui, d'un mouvement qu'elle ne pourrait se donner toute seule. Il y a en ce moment, à l'aquarium, un *bernard* et une *anémone* qui font très-bon ménage ensemble.

Aux deux bouts de *l'aquarium* se trouvent deux petites salles qui contiennent des bacs transparents où l'on fait des essais de pisciculture. Je recommande aux Français, mes compatriotes, de s'arrêter et de méditer dans une de ces salles. Dans une large cage de verre carrée ils verront un animal singulier, complétement immergé dans l'eau, se traînant avec peine parmi quelques herbes aquatiques. C'est une salamandre, curieuse parce que ses branchies sont persistantes ; elle est lente, lourde, et paraît vêtue de velours brun. Dans son pays natal on la mange, et c'est un mets fort apprécié. On la nomme *axolote*. Elle nous arrive directement du Mexique, et c'est, jusqu'à présent, tout ce que nous a valu notre expédition.

LES BOULEVARDS

DE LA PORTE SAINT-MARTIN A LA BASTILLE

PAR

Paul de KOCK

Paris est tellement changé depuis une quinzaine d'années, que celui qui aurait été tout ce temps absent de la grande capitale risquerait fort, en y arrivant, de ne plus retrouver son chemin, sa demeure et... j'allais dire sa femme, mais les femmes se retrouvent toujours, lorsqu'elles ont quinze ans de plus.

Voici, par exemple, les boulevards, cette immense et ancienne promenade qui était autrefois citée et n'avait pas sa pareille dans les plus belles villes de l'Europe. Aujourd'hui, cette superbe promenade a, dans Paris même, tant de rivales, que l'on ne sait pas à laquelle donner la préférence. D'autres vous parleront du

boulevard de Sébastopol, du boulevard de Strasbourg, du boulevard Saint-Germain, etc., etc. Moi, je me bornerai à vous faire connaître l'ancien boulevard, depuis la porte Saint-Martin jusqu'à la place de la Bastille, où, Dieu merci, il n'y a plus de Bastille, mais bien une colonne, surmontée du Génie de la Liberté, qui a toujours l'air de vouloir s'envoler.

Nous sommes donc sur le boulevard Saint-Martin : *Quantum mutatus ab illo !* La chaussée en a été baissée, et tellement baissée, que, depuis la porte Saint-Martin jusqu'au théâtre de l'Ambigu-Comique, on a dû, de chaque côté, établir une rampe, avec des escaliers de distance en distance. A cet endroit, la chaussée se trouve donc encaissée comme un chemin de fer. Au premier abord cela choque un peu, mais on s'y fait, et, je dirai plus, cet endroit du boulevard est devenu un lieu de rendez-vous pour les personnes qui désirent voir passer un cortége ou une cavalcade que l'on sait devoir prendre ce chemin. Car, ceux qui sont les premiers appuyés contre la rampe se trouvent être parfaitement placés pour tout voir, comme s'ils étaient au spectacle à une première galerie de face.

Ces places sont très-recherchées : aussi, lorsqu'on a annoncé la rentrée des troupes ramenées par le maréchal Canrobert, après la guerre d'Italie, en 1859, dès la veille au soir, cette partie du boulevard Saint-Martin était envahie, les places contre la rampe étaient prises, on s'y installait, et l'on y a passé toute la nuit, afin que d'autres ne vinssent pas s'en emparer.

Nous avons vu... ce qui s'appelle de nos yeux, vu ! des individus assis par terre contre la rampe ; ceux-ci avaient emporté des provisions et mangeaient ; ceux-là, pour trouver le temps moins long, jouaient aux cartes, et pour y voir, avaient placé à côté d'eux une chope, dans laquelle était de l'huile et une veilleuse allumée ; grâce à cette lanterne d'une nouvelle espèce, ils pouvaient voir leur jeu et braver le vent.

Inutile de vous dire qu'à l'époque du carnaval et de la promenade du bœuf gras, les places contre la rampe du boulevard Saint-Martin sont toujours aussi recherchées. Je m'attends à voir un jour les marchands de contre-marques y faire leur commerce.

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin, qui est presque à l'entrée du boulevard, possède une des plus belles salles de Paris, et celle où l'on voit le mieux à toutes les places, sans être gêné par des colonnes ou des pilastres. Je me demande pourquoi messieurs les architectes qui bâtissent de nouveaux théâtres ne prennent pas cette belle salle pour modèle? Elle fut, dit-on, bâtie en quarante jours, et n'était que provisoire !... Voilà un provisoire qui a vu bien des gouvernements, qui avaient la prétention de ne point l'être

et qui cependant..., mais chut! ceci n'est pas dans notre programme. Un peu plus loin vous trouvez la salle de l'Ambigu, spécialement consacrée au drame; la féerie n'y apparaît que rarement, et le vaudeville ne s'y montre que comme lever de rideau, quand toutefois on veut bien donner un lever de rideau; mais ordinairement le drame en plusieurs tableaux suffit à lui seul pour remplir la soirée et ne finit guère avant minuit.

C'est donc à l'Ambigu qu'il vous faut aller, ô vous, amateurs de ces grandes pièces, bien sombres, bien mystérieuses, bien bourrées de crimes, mais où l'innocence parvient toujours à triompher, entre onze heures et minuit. En général, les pièces y sont bien jouées et montées avec beaucoup de soin.

Avec le théâtre de l'Ambigu finit le boulevard Saint-Martin du côté du nord; car, tandis qu'il se continue, au midi, jusqu'à la rue du Temple, en face c'est la rue de Bondy qui se prolonge et se trouve alors donner sur le boulevard.

Dans la rue de Bondy, vous trouvez le théâtre des Folies-Dramatiques, qui est bâti derrière une maison et n'offre pour façade qu'une grande porte cochère. Au bout d'un long couloir, vous arrivez à la salle, qui est grande et jolie; nous lui trouvons seulement un étage de trop. Là, on joue habituellement le vaudeville, le drame mêlé de chant et enfin la *Fantaisie*, nouveau titre que l'on vient d'adopter dans les théâtres de genre et sous lequel on désigne une pièce qui les réunit tous; car la fantaisie tient à la fois de la féerie, de la revue, du vaudeville, de l'opérette, du ballet et de la pantomime. Mais c'est surtout une pièce à femmes; dans une fantaisie, il n'est besoin ni d'intrigue, ni de bon sens, ni d'intérêt; ayez beaucoup d'actrices gentilles, bien faites, qu'elles portent des costumes piquants qui fassent valoir leurs avantages, et votre pièce se jouera cent, deux cents, peut-être trois cents fois de suite. Vive la fantaisie!... elle plaira toujours aux Français.

Nous voici arrivés au Château-d'Eau. Diable! mais le Château-d'Eau ne doit pas rester où il est maintenant; il doit, dit-on, être transporté un peu plus loin et figurer au milieu de l'immense place qui va se trouver entre le boulevard Saint-Martin et le boulevard du Temple, et sur laquelle viendront aboutir le boulevard du Prince-Eugène, le boulevard des Amandiers et la rue Turbigo. Ne nous arrêtons donc pas au Château-d'Eau. Nous voilà devant la caserne du Prince-Eugène, qui termine le boulevard Saint-Martin et fait le coin du faubourg du Temple. Cette caserne, une des plus belles de Paris, doit être bien aimée des soldats, car le boulevard en face est le rendez vous des bonnes d'enfants, et même des bonnes sans enfants. Il s'y tient, en outre, un marché aux fleurs le lundi et le jeudi. Des femmes et des fleurs!... Ah!

LES MAGASINS RÉUNIS

Dessin de M. E Morin, gravé par M. E. Morin.

décidément la caserne du Prince-Eugène doit être bien appréciée par les militaires!

Mais quel est cet immense bâtiment qui se trouve à l'autre coin du faubourg du Temple et s'étend majestueusement le long de la nouvelle place et jusqu'à l'entrée du boulevard des Amandiers?

Ceci est une nouvelle opération commerciale, ce sont les *Magasins-Réunis, pour la vente avec obligations-warrant. Société à responsabilité limitée*, 12 *millions de capital. Nouveau système commercial. Vente au détail et au comptant, reconstitution au profit de l'acheteur, remboursement garanti de toutes les sommes dépensées.*

Un monsieur qui lisait tout cela, après avoir réfléchi assez longtemps, me dit :

— Je vous avouerai que je ne comprends pas... Auriez-vous la bonté de m'expliquer ce que l'on compte faire dans ce formidable bâtiment? D'abord qu'y vendra-t-on?

— De tout, monsieur, de tout absolument, puisque ce sont des magasins réunis.

— Mais, monsieur, je n'oserai jamais entrer dans une si grande maison pour acheter une livre de pruneaux ou une once de tabac.

— Vous auriez tort, puisqu'il y aura aussi des épiciers. Au reste, pour acheter là, vous pouvez attendre que vous ayez de nombreuses emplettes à faire ; et ce sera votre intérêt, puisque, dès que vous aurez acheté pour cent francs de marchandises, on vous donnera un billet, ou warrant, avec lequel, au bout de quelques années, on vous remboursera ce que vous aurez dépensé en achats. Comprenez-vous!

Mon homme se gratta le front quelque temps, puis me dit :

— Monsieur, je comprendrai, bien mieux si l'on simplifiait la chose...

— Comment cela... expliquez-vous?

— Monsieur, j'irai acheter pour cent francs de marchandises, et je ne payerai pas; par conséquent on n'aurait pas besoin de me rembourser.

Ce monsieur ne voulut jamais comprendre autrement.

Le boulevard Saint-Martin est passé. Nous voici sur le boulevard du Temple, jadis célèbre par la réunion de six théâtres sur le même point, et que, par allusion aux mélodrames qui avaient pris naissance chez *Nicolet* et chez *Audinot*, on appelait le boulevard du Crime. Mais à quoi bon parler de ce qui n'existe plus? C'est le Paris d'à présent que nous devons vous faire connaître et non pas le Paris d'autrefois.

C'est au boulevard du Temple que commence le quartier que l'on appelait jadis le Marais. Paris avait alors trois quartiers

bien distincts, bien tranchés : le faubourg Saint-Germain, la Chaussée d'Antin et le Marais. Le premier avait la prétention d'être habité par la noblesse, le second par la finance, le troisième par la bourgeoisie. Maintenant, toutes ces distinctions n'existent plus. Grâce aux démolitions de ces vieilles ruelles que l'on appelait des rues, grâce aux constructions modernes, aux voies nouvelles, aux boulevards qui traversent et relient ensemble les quartiers les plus opposés, il n'y a plus qu'un Paris, et l'on trouve des maisons aussi élégantes sur le boulevard Beaumarchais que sur le boulevard Malesherbes, et dans la rue de Rivoli que dans la rue de Lyon. Par exemple, je ne vous affirmerai pas que les habitants de ces différents quartiers aient tous la même tournure, la même manière de porter leur toilette! Non, il y a certaines nuances faciles à remarquer; ainsi sur le boulevard des Italiens vous rencontrerez plus de *fashionables*, d'élégants, d'hommes à la mode que sur le boulevard du Temple, ou sur celui des Filles-du-Calvaire qui y fait suite. Pourquoi? C'est que sur le premier on se promène en fumant son cigare, en lorgnant les jolies femmes, c'est le quartier de l'Opéra, des cercles, des meilleurs restaurants; on y veille fort tard, on y fait souvent de la nuit le jour. Il n'en est pas de même sur les boulevards qui avoisinent la Bastille; là, on sort pour vaquer à ses affaires, on marche plus vite, on ne flâne pas. Il y a bien encore quelques promeneurs, mais ils n'ont pas l'élégance, ils ne suivent pas les modes comme du côté de la Madeleine; vous y rencontrerez aussi beaucoup moins de ces petites dames séduisantes, frétillantes, mises avec infiniment de coquetterie, et qui ont une manière de vous regarder qui vous donne le désir d'entamer une conversation. Sur les boulevards du Marais vous verrez de bonnes bourgeoises qui promènent leurs enfants, ou les font tenir par une bonne qui marche à côté d'elles et porte encore ces petits bonnets campagnards, que ne veulent plus porter les bonnes des grands quartiers, lesquelles sont passées à l'état de femmes de chambre. Car à Paris maintenant, notez bien ceci, il y a des cuisinières et des femmes de chambre, mais la véritable bonne est devenue une espèce fort rare. Pour tâcher d'en trouver encore, on en fait venir de la campagne et même de la province, mais à peine ont-elles passé quelques mois à Paris, qu'elles changent d'allures, de manières, de toilette et, ainsi que je viens de vous le dire, se font femmes de chambre, à moins qu'elles ne se fassent entretenir.

Nous sommes donc sur le boulevard du Temple. Prenez garde, mesdames et messieurs, vous allez passer devant un sorcier, devant *Robin*, qui chaque soir, dans sa charmante petite salle, évoque le fantôme et vous fait causer avec des spectres ou reve-

nants... Mais, non, ne tremblez pas, *Robin* n'est point un de ces magiciens qui cherchent à vous effrayer, qui veulent vous faire croire qu'ils sont très-intimes avec le diable, Robin vous amuse et vous instruit en même temps; ses expériences de physique, où l'électricité joue un grand rôle, sont fort intéressantes; c'est un sorcier aimable et de bonne compagnie. On doit, dit-on, le démolir; mais je suis tranquille sur son compte : si *Robin* quitte le boulevard du Temple, n'importe où il ira établir son théâtre le public et le succès le suivront (1).

Passons vivement devant ces femmes géantes, ces femmes à barbe, ces femmes qui pèsent deux cent cinquante kilogrammes, et dont on vous offre de tâter les mollets et... encore autre chose, pour que vous soyez bien sûr que ce n'est pas du faux. Suivant moi, tous ces phénomènes ne sont que des monstruosités, et ce n'est pas pour voir des monstres que l'on vient à Paris. D'ailleurs, avant l'ouverture de l'Exposition, cette partie du boulevard, déjà vouée à la démolition, aura probablement disparu.

Voilà le théâtre *Déjazet*. Ce nom seul vous fait sourire, car il vous rappelle une actrice charmante, que vous devez avoir applaudie cent fois, et que vous pouvez applaudir encore; son talent, sa voix, sa gentillesse, chez elle rien n'a vieilli. *Déjazet* est une huitième merveille du monde, et, pour ma part, je la préfère de beaucoup au colosse de Rhodes.

Un peu après le théâtre *Déjazet* était autrefois ce fameux jardin Turc, où je n'ai jamais vu de Turc, mais seulement un croissant qui figurait au-dessus de l'entrée, ce qui probablement avait mis ce jardin à la mode; les croissants ont toujours porté bonheur.

Aujourd'hui le ci-devant jardin Turc est occupé par *Bonvalet*, un des meilleurs traiteurs du quartier, et qui jouit d'une vogue méritée. Il y a des salons splendides qui ont vue sur le boulevard; il y a des tables dans les bosquets du jardin; et malgré cela, le dimanche, il n'y a pas encore assez de place pour les dîneurs. Car, à Paris, le dimanche, si vous voulez avoir un cabinet pour dîner chez un bon traiteur, il faut faire comme pour une loge au spectacle, le retenir d'avance.

Le boulevard du Temple passe devant les rues Charlot et de Saintonge, il finit et change de nom à la rue des Filles-du-Calvaire. Mais là, du côté du nord, vous trouvez le beau Cirque qui appartient à M. Dejean. C'est là que l'on voit les exercices

(1) Depuis que ceci est écrit, la salle Robin a été, en effet, démolie; mais le sorcier n'a pas encore trouvé un autre asile.

équestres ; les écuyers font sur leurs chevaux des tours de force surprenants ; les écuyères ne sont pas moins audacieuses, et de plus elles sont presque toutes jolies et bien faites, ce qui ne nuit jamais dans ce genre de spectacle. C'est au Cirque que le fameux *Léotard* s'est fait connaître aux Parisiens ; c'est également à ce Cirque que *Batty*, le dompteur de bêtes, entre tranquillement dans la cage, où des lions, qui n'ont pas la physionomie très-douce, semblent toujours prêts à vouloir le dévorer ; on assure qu'il y a des personnes qui ne manquent pas une représentation de Batty, dans l'espoir de le voir un soir mangé par ses élèves.

Vous voyez ensuite des clowns, qui exécutent des scènes fort comiques, cela vous rafraîchit un peu les sens, après les émotions terribles que vous a fait éprouver *Batty*.

La salle du Cirque, qui voit, le soir, tant de monde assister à ses exercices, a maintenant son emploi dans le jour. C'est là que *M. Pasdeloup* a eu l'heureuse idée de donner tous les dimanches, de deux heures à cinq heures, des concerts populaires. Ces journées musicales ont obtenu le plus grand succès. On exécute là des œuvres de *Haydn*, *Beethoven*, *Mozart*, *Weber*, etc. Vous voyez qu'il ne s'agit plus ici de contredanses ni de polka ; c'est de la musique sévère, sérieuse, de la grande musique enfin, et l'on aurait pu craindre qu'elle ne fût pas bien sentie, bien comprise par le populaire auquel on faisait appel. On se serait trompé, le goût de la musique est devenu en France presque un besoin, tout le monde est orphéoniste, et si les ouvriers ne chantent pas encore dans les guinguettes, dans leurs réunions, avec cette pureté, cette méthode des Allemands et des Italiens, du moins ont-ils pour eux le goût et souvent des voix fort remarquables.

Il faut dire que les concerts populaires reçoivent aussi la meilleure société de Paris. La musique rapproche les hommes : *Emollit mores, nec sinit esse feros.*

Dans ces braves boutiquiers qui veulent se régaler des concerts du Cirque, je ne vous affirmerai pas que tous apprécient bien la musique qu'on leur fait entendre, mais je puis certifier qu'ils l'écoutent avec le plus grand silence, et que personne, là, ne se permet de ces interruptions, de ces plaisanteries qui partent souvent du paradis de nos théâtres de drames. Si parmi ces honnêtes bourgeois il en est qui ne s'amusent pas, du moins ont-ils le bon esprit de ne point le laisser voir.

Voici un dialogue que j'entendis un jour à l'un de ces concerts ; il avait lieu entre deux époux, parfaitement couverts, mais qui n'avaient pas l'air bien distingué. La dame avait sur la tête de la dentelle, des fleurs, des plumes et des flots de rubans ; le monsieur avait une superbe perruque, bouclée jusque par-dessus les

oreilles. Ils étaient l'un et l'autre rouges comme des cerises. Le monsieur mâchait continuellement quelque chose; j'aime à croire que ce n'était pas du tabac. La femme sortait incessamment de sa poche un petit sac, dans lequel il y avait du sucre d'orge, et elle suçait pendant que son mari mâchait, heureusement celui-ci ne crachait pas. Mais j'avoue que je n'étais pas tranquille, car je me trouvais tout à côté de ce monsieur. Enfin je fus moins inquiet en entendant ce dialogue :

— Monsieur Bertrand, veux-tu du sucre d'orge?

— Merci, ma bonne amie, tu vois bien que j'ai de la racine de rhubarbe dans la bouche, le sucre d'orge ne se marierait pas bien avec.

— Que tu es étonnant, avec cette manie de mâcher sans cesse de la rhubarbe!

— Je t'ai déjà dit, Phrasie, que cela me faisait le plus grand bien... cela purgeotte sans qu'on s'en occupe.

— Ne va pas cracher sur ma robe de pou de soie, au moins.

— N'aie donc pas peur. Avec la rhubarbe, on ne doit jamais cracher.

— Qu'est-ce que nous allons voir, maintenant?

— On va jouer une ouverture.

— Et la pièce... où donc se mettent les acteurs?

— On ne joue pas de pièce.

— Alors pourquoi joue-t-on l'ouverture?

— Parce que!... Ensuite nous aurons une symphonie d'*Haydn*.

— D'aye... d'aye... quoi?

— Je t'ai dit Haydn.

— Qu'est-ce que c'est que ça, aye... donc?

— C'est un fameux compositeur...

— Aussi fort que *Rossini?*

— C'est un autre genre.

— De quel instrument joue-t-il, ce monsieur Aye... je ne pourrai jamais prononcer ce nom-là!

— Ma bonne amie, je ne sais pas au juste... cependant je crois que c'est du piston.

— Ah! tant mieux, j'aime beaucoup le piston. Tu devrais apprendre à en jouer, monsieur Bertrand.

— Ma chère amie, dans mon commerce d'épicerie, je ne vois pas trop à quel moment je pourrais m'y livrer.

— Enfin, lorsqu'on aura joué l'ouverture et la symphonie, on dansera, n'est-ce pas, mon chéri?

— Non, Phrasie, nous ne sommes pas dans un bal... on ne danse pas ici.

— Ah! on n'a donc que du son?

— Il me semble que c'est bien suffisant.

Cette conversation me prouva qu'aux concerts populaires du Cirque, ainsi qu'au théâtre des Italiens, il y a des gens qui s'y rendent seulement parce qu'ils savent que c'est bon genre, et qu'ils sont ensuite tout fiers de pouvoir dire : J'étais hier soir à l'*opéra-buffa. Vanitas vanitatum et omnia vanitas !*

Le boulevard des Filles-du-Calvaire n'est pas long; arrivé à la rue du *Pont-aux-Choux*, il perd son nom et devient le boulevard Beaumarchais. Rue du Pont-aux-Choux!... Est-ce que ce nom ne vous rappelle pas tout de suite le vieux Paris, avec ses fossés jaunes qui s'étendaient depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à la porte Saint-Honoré, et ses marais fangeux dans lesquels les grands seigneurs avaient leurs petites maisons, où il n'était pas prudent de se rendre sans être bien armé et accompagné de nombreux laquais? Les seules locomotives alors étaient des chaises à porteur. Comme on était loin des chemins de fer! La rue du Pont-aux-Choux tire son nom du pont sur lequel on traversait un égout couvert aujourd'hui par la rue Saint-Louis, et où passaient habituellement les marchands de choux et autres légumes.

Nous voilà sur le boulevard Beaumarchais, qui s'étend jusqu'à la place de la Bastille. Ce boulevard est bâti nouvellement du côté du nord, où de jolies maisons, coquettes, élégantes, commodes, remplacent les anciens fossés jaunes et les vieux arbres qui se trouvaient encore il y a une vingtaine d'années sur cette partie du boulevard, et donnaient à cette promenade de l'ombre et du mystère; aussi était-elle fort recherchée par les couples amoureux. Mais ces pauvres amoureux ne sauront bientôt plus où se donner des rendez-vous : dans Paris, la lumière se fait partout; et vous savez que les amoureux sont comme les voleurs, ils cherchent l'ombre et la solitude.

Le boulevard Beaumarchais se nommait autrefois boulevard Saint-Antoine; mais le célèbre auteur de *Figaro* possédait, à l'angle de ce boulevard, du côté du faubourg Saint-Antoine, une belle propriété dont les jardins s'étendaient fort loin sur la promenade. Cette propriété a longtemps résisté aux offres de la bande noire; mais elle a dû céder aux lois de l'édilité. On a démoli la maison du célèbre auteur, mais on a donné son nom au boulevard qu'il habitait, c'est une compensation à laquelle n'ont pas droit tous ceux que l'on démolit, et c'est bien heureux, car ce serait très-embarrassant.

Le boulevard Beaumarchais est riche de souvenirs : vous passez devant la rue Saint-Claude; la maison qui fait l'angle du boulevard était, en 1785, l'hôtel du fameux *Cagliostro*. Cette maison a vu bien des choses, bien du monde, car on allait consulter

Cagliostro, que l'on considérait un peu comme sorcier, et qui, disait-on, avait trouvé la fameuse pierre philosophale. Ce qui ne l'empêcha pas, plus tard, d'être renfermé au château Saint-Ange, où il mourut.

Un peu plus loin, vous passez devant la rue des *Tournelles*. Elle a porté le nom de rue *Jean-Beausire*, et prit celui des Tournelles, parce qu'elle longeait le palais des Tournelles. C'est à l'entrée de cette rue, vis-à-vis de la Bastille, que *Maugiron*, *Quélus* et *Livarot* se battirent en duel, à cinq heures du matin, le 27 avril 1578, contre *Riberac*, *d'Entragues* et *Schomberg*.

La fameuse *Ninon de Lenclos* a logé dans cette rue; elle y est morte le 16 octobre 1706, âgée de quatre-vingt-onze ans.

Mais laissons là les souvenirs. Nous voici au théâtre Beaumarchais. Ce petit théâtre a déjà subi bien des vicissitudes et a dû changer bien souvent de directeurs; mais il faut dire qu'à son origine sa salle était laide, petite, incommode. La scène était si restreinte et si exiguë que, dans les coulisses, deux personnes pouvaient à peine se placer, ce qui gênait beaucoup pour les entrées et les sorties. Je me rappelle que, dans une pièce militaire qu'on y a jouée, un régiment devait entrer en scène : il se composait de huit hommes, c'était déjà beaucoup pour la localité, mais ces soldats ne purent arriver sur la scène que un à un, et, malheureusement, celui qui les dirigeait se trouvant être à la queue, il dut commander la manœuvre de derrière la coulisse. Aujourd'hui l'ancienne salle n'existe plus; elle a été entièrement jetée à bas. A sa place, on a élevé un fort gentil théâtre, avec une salle charmante, parfaitement décorée, ni trop grande, ni trop petite, et dans laquelle le public peut voir et entendre à chaque place, ce qui devient rare dans les salles nouvelles.

C'est un *M. Dufour* qui a acheté ce terrain et fait bâtir cette nouvelle salle. Le quartier lui doit des remerciements. Et cependant il ne s'est pas montré bien empressé de s'y rendre, lors de la réouverture. Mais *sic vos non vobis!* nous sommes persuadés qu'avec une bonne direction, et surtout de bonnes pièces, le théâtre Beaumarchais doit prospérer.

Nous voici où s'élevait la Bastille. A la place de la trop fameuse citadelle, vous trouvez maintenant des bateleurs, des saltimbanques, des paillasses et des chanteurs, avec accompagnement d'orgue de barbarie; c'est moins romantique, mais c'est plus gai, et en France on préfère généralement les chansons aux forteresses.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Toute cette ligne de boulevards a été formée, au dix-septième siècle, sur l'emplacement de remparts élevés ou restaurés au seizième. La partie du boulevard Beaumarchais la plus rapprochée de la place de la Bastille occupe le terrain d'un ancien bastion qui devint, jusqu'à la fin du siècle dernier, le *Jardin de l'Arquebuse*, parce qu'il servait aux réunions et exercices d'une compagnie d'arquebusiers.

Le boulevard *Saint-Denis* a été planté en 1676. Au nord et au pied de l'ancien mur de rempart, il y avait une rue dite *rue Neuve-d'Orléans*, qui disparut lorsqu'on nivela le boulevard, en 1828.

Le boulevard *Saint-Martin*, commencé en 1536, planté en 1668, ne fut terminé qu'en 1705.

Le boulevard du *Temple* est de mêmes dates que le précédent.

Le boulevard des *Filles du Calvaire*, qui doit son nom au voisinage de l'ancien couvent des *Filles du Calvaire*, a été formé en 1670.

Le boulevard *Beaumarchais* (voir *la Place-Royale et le quartier du Marais*) date aussi de 1670. A la place des maisons qui le séparent de la rue Amelot, il y eut longtemps un terrain planté d'arbres. La ville divisa ce terrain par lots en 1846 et 1847 pour y élever les constructions que l'on voit aujourd'hui.

Beaumarchais possédait et habitait sur ce boulevard une propriété considérable. En 1818, la ville l'acheta de la fille de Beaumarchais; une partie servit au canal Saint-Martin, sur une autre partie, on construisit un magasin à sel. Une portion du jardin subsista jusqu'en 1846, avec un petit belvéder et une porte décorée de figures en bas-relief, attribuées à Jean Goujon, qui sont aujourd'hui au Musée de Cluny.

L'inventeur des aérostats, Montgolfier, demeurait sur le boulevard Saint-Martin.

Les théâtres existant autrefois sur le boulevard du Temple étaient ceux du *Cirque Olympique*, des *Folies-Dramatiques*, de *la Gaîté*, des *Funambules*, des *Délassements-Comiques* et du *Petit-Lazary*. La plupart ont été reconstruits ou installés ailleurs.

La maison portant le numéro 50 remplace celle d'où l'assassin Fieschi dirigea sa machine infernale contre le roi Louis-Philippe, le 28 juillet 1835.

La propriété que possédait Beaumarchais sur le boulevard portant aujourd'hui son nom et dans laquelle il mourut occupait l'emplacement des maisons 6 à 20.

Au n° 23, on remarque un jardin à la suite duquel s'élève une maison dont l'entrée est sur la rue des Tournelles. C'était l'habitation de la célèbre Ninon de Lenclos.

Au n° 71 est mort, le 31 août 1862, l'acteur Bocage, qui avait acquis une grande réputation dans les drames de l'école romantique.

LES BOULEVARDS

DE LA PORTE SAINT-MARTIN A LA MADELEINE

PAR

E. DE LA BÉDOLLIÈRE

On a vu se déplacer souvent, et complétement, le quartier à la mode de Paris, le foyer du mouvement social et des plaisirs, le centre vers lequel sont tout d'abord attirés les étrangers, le cœur de la capitale. Ce fut jadis le Louvre, puis la place Royale et le Marais, vint ensuite le tour du Palais, dont Pierre Corneille a célébré les enchantements. Le Palais-Royal eut une vogue qui survécut à plusieurs révolutions, et le quartier élégant est maintenant la portion des boulevards qui commence à la porte Saint-Denis pour finir à la Madeleine.

On peut comparer les boulevards à deux hémisphères.

Les antipodes sont les places de la Madeleine et de la Bastille.

L'équateur, c'est le boulevard Montmartre, où s'épanouissent dans toute leur expansion la chaleur et la vie, où règne une animation qu'on ne retrouve plus ailleurs.

Depuis la porte Saint-Denis jusqu'à ce point central, c'est le commerce qui domine. A l'endroit le plus large s'élève un bazar monumental dont on a tenté plusieurs fois, mais toujours en vain, de modifier la destination, en y introduisant des spectacles et des cafés-concerts. Dans les magasins qui bordent les chaussées se brassent des affaires considérables en porcelaines, vêtements confectionnés, parfumerie, bronzes, tapis, fourrures, articles de voyage, miroiterie, etc. Dans les rues adjacentes, silencieuses et mornes dès huit heures du soir, loge une foule d'exportateurs, agents acheteurs, commissionnaires en marchandises, agents de transports maritimes, représentants de maisons de commerce et de manufactures. Frappez à une porte quelconque, au hasard, et vous faites apparaître un courtier.

Trois cercles des boulevards portent à peu près le même titre :

Le cercle du Commerce; le cercle général du Commerce; le cercle général du Commerce et de l'Industrie; mais il faut se méfier des contrefaçons.

Celui du boulevard Poissonnière est seul authentique, *genuine*, comme disent les Anglais.

Il se compose de négociants, réunis sous la présidence d'un fabricant de châles, tandis que le cercle du Commerce (boulevard Montmartre) est hybride, et que le cercle général du Commerce, situé à l'angle de la rue Lepeletier, est présidé par un notaire.

Entrez au restaurant Baurain, vous y trouverez indubitablement plusieurs représentants du commerce venus de diverses parties de la France pour acheter ou pour vendre du velours, des linons, des toiles écrues ou peintes, des cotons filés ou retors.

Entrez au théâtre du Gymnase, vous reconnaîtrez dans l'auditoire des doyens de la nouveauté ou du calicot, qui applaudissent Sardou et Alexandre Dumas fils, comme ils ont applaudi Scribe et Melesville.

Parcourez les cafés, vous y remarquerez un noyau d'habitués, tous négociants, qui jouent ensemble chaque soir et ne regardent pas sans quelque défiance le consommateur de passage.

Faites un tour sur la petite promenade en biseau, ombragée de maigres sycomores et située à l'angle de la rue d'Hauteville. Les garçons et filles qui, sous l'œil vigilant des bonnes et des mères, y prennent leurs ébats et mangent de la galette, sont nés au milieu des tulles, des baréges, des blondes, des laines et soies. Ils ont su, dès leur plus tendre enfance, ce que c'était que l'article Tarare, l'article Saint-Quentin, et la marchandise A. G.

Les bronzes de Barbedienne nous font pressentir un autre monde. Quelques pas encore et nous y arrivons; mais le moyen d'avancer! Quel encombrement, quelle cohue! elle est comparable à celle du Strand et de London Bridge! Comment s'aventurer sans péril au milieu de ce labyrinthe roulant de voitures qui semblent prêtes à s'emboîter les unes dans les autres, afin de mieux nous étreindre dans un cercle mobile?

Nous franchissons pourtant le terrible carrefour formé par l'intersection de la rue Montmartre, du faubourg et des boulevards. Le torrent impétueux que nous venons de traverser est une sorte de Bidassoa qui sépare deux contrées, et nous tombons en pleine littérature. Voici des journalistes, des romanciers, des chroniqueurs, des vaudevillistes, des artistes dramatiques, voire même des conférenciers. Il y a là des vétérans dont la réputation est faite et surfaite, à côté de débutants qui ne parviennent pas encore à triompher de l'indifférence du public; des auteurs tout gonflés du succès de la veille, auprès d'infortunés, estropiés par une chute récente; il y a là, pêle-mêle, l'intelligence qui rayonne, l'amour-propre qui s'aveugle, l'esprit qui petille, l'outrecuidance qui tranche, le bon sens qui juge, l'envie qui mord.

LE BOULEVARD MONTMARTRE

Dessin de M. E. Morin, gravé par M. Trichon.

Et tous, comme des abeilles, bourdonnent autour du théâtre des Variétés, à la porte des cafés, autant de cafés Procope, à l'heure de l'absinthe surtout. Quelques-uns, noctambules déterminés, y reviennent, après minuit, pour manger une soupe à l'oignon, chercher des nouvelles, donner ou recevoir des renseignements sur une *première*. Les pontifes du temple du goût ont établi leur officialité au café de Madrid, au café de Suède, au café des Variétés. Articles de journaux, livres, brochures, tableaux, statues, y sont pesés dans des balances qui ne sont pas d'une invariable justesse. Heureux l'homme dont les travaux arrachent à ces juges cette exclamation, parcimonieusement accordée : « *C'est splendide!* » Plus habituellement, l'œuvre nouvelle est *éreintée*, et quelque Alceste contemporain la condamne sans rémission, en disant, avec un haussement d'épaules significatif : « *Hein? est-ce assez infect?* »

Dans ce milieu tout parisien se jette à la traverse l'étranger. Ce n'est pas sans raisons que de vastes salons littéraires, une librairie internationale, se sont installés sur le boulevard Montmartre. On y parle toutes les langues; on y remarque des figures nuancées de toutes les teintes que distingue l'anthropologie. Dans les passages Jouffroy, Verdeau, des Panoramas, se reconnaissent, au milieu de la foule, le plaid des Écossais, on lit sur les vitres : *English spoken*, ou *Se habla español;* les fourrures des gens du Nord, les sombreros de Madrid ou de la Havane, les fez de Constantinople ou du Caire.

Les passages sont ce qu'était jadis le Palais-Royal. Dans la matinée, le silence y règne, troublé seulement par les pas d'apprenties, de commis, de demoiselles de comptoir qui se rendent à leur poste. Les voies s'encombrent de fauteuils, malles, pots de fleurs, jardinières, aquariums de chambre où bâillent les cyprine dorés, jouets d'enfants, chevaux mécaniques, momentanément expulsés des magasins qui font leur toilette. Vers onze heures, apparaissent les habitués du Dîner de Paris, du Dîner du Rocher, du Dîner du passage Jouffroy; puis les gens qui se sont donné rendez-vous pour aller déjeuner ensemble dans les établissements susnommés ou dans un restaurant quelconque du boulevard. On les reconnaît à l'impatience avec laquelle ils arpentent le terrain, tirent leur montre, lèvent les yeux vers l'horloge, jusqu'à ce qu'ils articulent, avec un soupir de soulagement : — Ah! enfin!

A partir de midi, l'affluence augmente.

Les étrangers, les provinciaux se montrent.

A la population flottante se joignent des stationnaires qui se tiennent en permanence dans les passages, soit par désœuvrement, soit par intérêt. C'est le chemin que prennent forcément, plusieurs fois par jour, nombre de personnes appartenant au journalisme, au théâtre, aux lettres, à la science, à l'industrie; il leur est

difficile, dans cet étroit défilé, de se soustraire aux regards d'un observateur, et ceux qui peuvent avoir à leur parler y viennent se mettre en embuscade. Le débiteur y est guetté par son créancier; le fonctionnaire par le solliciteur à la recherche d'un emploi; le directeur, par le jeune homme qui a déposé un manuscrit chez le concierge des Variétés; le capitaliste, par le songe-creux qui a une magnifique affaire en vue; l'homme ordinairement bien informé, par le boursier dont l'esprit flotte entre la hausse et la baisse; et, perfidie insigne! chacun de ces guetteurs, lorsqu'après une surveillance plus ou moins prolongée il vient à rencontrer l'individu qu'il cherche, ne manque pas de s'écrier, avec une feinte naïveté : « Quel heureux hasard! »

Dans les passages rôdent encore, *quærentes quem* ou *quid devorent*, les déclassés, les décavés, les parias, les invalides de la mauvaise chance, de la fainéantise ou de la débauche. Ils connaissent, au moins de vue, quelques promeneurs qu'ils abordent d'un air sombre, et auxquels ils récitent l'odyssée lamentable de leur existence. Qui refuserait une obole à la misère en habit noir? C'est ainsi que ces pauvres hères trouvent moyen de vivre actuellement de leur détresse passée, et de mettre en valeur une fortune qu'ils ont gaspillée, s'ils l'ont jamais eue.

Cinq heures sonnent; les journaux du soir se distribuent dans les kiosques des boulevards; et les affairés, en courant à la poste, sont exposés sans cesse à se heurter contre de profonds politiques qui marchent avec lenteur, absorbés dans leurs méditations, les yeux baissés sur *l'Opinion nationale*, *la Patrie*, *la Liberté* ou *le Temps*.

A six heures, grand remue-ménage! le faubourg descend! Les habitantes des quartiers Bréda et Notre-Dame-de-Lorette s'avançent à la conquête des Boulevards. C'est une région que signalent de loin le cliquetis du jais, l'odeur du musc, le frissonnement de la soie. Quelques-unes de ces amazones, armées en guerre, portent pour épaulettes des plaques de passementerie avec des torsades de fausses perles, elles ont pour bonnets d'uniforme des toques surmontées de panaches, de celles qu'au moyen âge, on nommait des *chapels de paon*. D'autres ont épuisé toutes les inventions du *Moniteur de la Coiffure*, et sous leurs *chapeaux-assiettes*, sous leurs *chapeaux-soucoupes*, s'arrondissent d'énormes chignons, enrichis par la confiscation des chevelures armoricaines.

Cette troupe féminine s'égaie, comme disaient les chouans, et prend des positions stratégiques, depuis le passage Jouffroy jusqu'à la rue de la Chaussée-d'Antin. Jamais, ni d'un côté, ni de l'autre, elle ne va plus loin, parce que, dans cet espace, se trouvent leurs meilleurs abbés, les successeurs des roués de la Régence, des

TYPES DU BOULEVARD

Dessin de M. Félicien Rops, gravé par M. Boetzel.

incoïables du Directoire, des *dandies* de la Restauration : les *gandins!*

Car la jeunesse dorée de nos jours a reçu le baptême sur ce boulevard des Italiens, auquel les souvenirs de 1815 ont laissé le nom traditionnel et populaire de boulevard de Gand. Ce nom, dès qu'il est prononcé, évoque des idées de soupers fins, d'orgies prolongées, de carnaval perpétuel; la masse du public s'imagine aussitôt une sorte de ronde infernale, où des fils de famille tournent frénétiquement avec des courtisanes. Elle croit qu'on va déguster les vins du Café Anglais, avec l'intention bien arrêtée de rouler sous la table; que le cercle des Arts, le cercle des Chemins de fer sont des succursales de Bade et de Hombourg, et qu'il y a des soirs où, par les fenêtres de la Maison-Dorée, les convives avinés jettent des poignées d'or aux passants.

Eh bien! l'idée qu'on se fait généralement du boulevard des Italiens ne repose que sur des exceptions. Sans doute, on y rencontre des *fashionables* ridicules, des *boulevardiers*, dont l'oisiveté tourne là comme dans un manége; de *petits crevés*, des *cocodès;* de faux arbitres de la mode et du bon goût, des dissipateurs étiolés, qui usent dans la débauche les dernières lueurs de leur intelligence, le dernier souffle de leurs poumons anémiques. Mais la masse des promeneurs, les *gentlemen* dont le cab s'arrête devant Tortoni, les habitués des restaurants et des cafés, les abonnés des cercles, sont des hommes très-sérieux : grands propriétaires, capitalistes engagés dans de vastes spéculations, gentilshommes de vieille race, directeurs de Compagnies, administrateurs de chemins de fer, ingénieurs des ponts et chaussées. Dans quelques cabinets de restaurants, des Alcibiades de contrebande soupent plus ou moins gaiement avec des Phrynées échevelées; mais quels sont les hôtes des cabinets voisins? ce sont, sans contredit, des gentilshommes aimant les bons morceaux, les bonnes caves, voire la gaudriole; mais ils devisent des entrées ou des sorties de portefeuille, de la Compagnie transatlantique, ou du Crédit mobilier.

Qu'est-ce que le Jockey-Club, qui, dans les départements lointains, passe pour un lieu de perdition? C'est une Société d'encouragement pour l'amélioration de la race chevaline en France. Il délibère aussi gravement sur les conditions d'un *handicap*, que le Corps législatif sur un projet de loi. Si ses membres se passionnent, c'est pour *Astrolabe*, *Last-Born*, *Gladiateur*. Certes, ils ne thésaurisent pas; ils entendent largement la vie; mais ces prétendus *gandins* risquent vaillamment de se casser le cou dans un *steeple-chase*.

Sont-ce encore des *gandins*, ces hommes d'une tenue sévère,

attablés au café du Helder? Ne remarquez-vous pas sur le front de la plupart les traces du soleil de l'Algérie, de la Cochinchine ou du Mexique? Ce sont des officiers des armes spéciales ou de la marine. Pourquoi ont-ils adopté, de préférence à tout autre, un café qui n'est à proximité d'aucun établissement militaire? C'est par un caprice du sort : deux officiers d'artillerie s'y sont un jour donné rendez-vous; ils y sont revenus; ils y ont amené un troisième, puis un quatrième. Les lieutenants de vaisseau se sont mis de la partie, et une clientèle spéciale s'est constituée. Un officier qui traverse Paris ne manque jamais d'aller au Helder, il est sûr d'y trouver au moins un camarade qu'il est heureux de revoir; il apprend les nouvelles, les promotions, les permutations, les décorations, les morts. Un cercle de frères d'armes, doublé d'un bureau de renseignements : voilà le Helder.

Le boulevard des Italiens n'est ni aussi mauvais sujet, ni aussi tapageur qu'un vain peuple le pense; il reste ce qu'il a toujours été, le rendez-vous de l'opulence et de l'aristocratie. Sous Louis XVI, y furent élevés, au milieu de riants jardins, les hôtels de Choiseul, de Grammont et de Richelieu. La Comédie-Italienne y vint, en 1782, occuper la salle construite par l'architecte Heurtier, dont le confrère, Le Camus, traça le plan du Pâté des Italiens. L'essor une fois donné ne fut point ralenti par les vicissitudes politiques. La translation de l'Opéra, de la place Louvois à la rue Lepeletier, en 1821, accrut la vogue et l'affluence, et M. de Roquefort put écrire, en 1826, dans son *Dictionnaire des Monuments de Paris* : « Le Café de Paris et celui de Tortoni siégent dans la contre-allée que la mode a choisie, depuis quelques années, pour le rendez-vous des femmes les plus brillantes et des merveilleux de toute l'Europe. »

Le boulevard des Italiens, à cette époque, était, de ceux dont nous nous occupons, le seul qui fût régulièrement bordé de maisons. Le boulevard Bonne-Nouvelle n'avait des constructions que du côté de la rue de la Lune; de l'autre, un talus, hérissé d'herbes folles, le séparait d'une rue basse, profondément encaissée, et, tout auprès, verdissaient les derniers gazons du cimetière de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, qu'a remplacé le Gymnase. A l'angle sud-ouest du carrefour Poissonnière, sur la devanture d'un magasin de nouveautés, une plaque commémorative indiquait que là avaient été les anciennes limites de Paris. Presque en face s'alignaient les avenues droites et les parterres symétriques de l'hôtel Rougemont. Après avoir gravi une côte escarpée, on descendait au boulevard Montmartre par une pente rapide, ombragée d'ormeaux séculaires qui s'allongeaient en encorbellement sur la chaussée, et qu'ont abattus en 1830 non des faiseurs de barricades, mais des riverains trop avides d'air et de lumière.

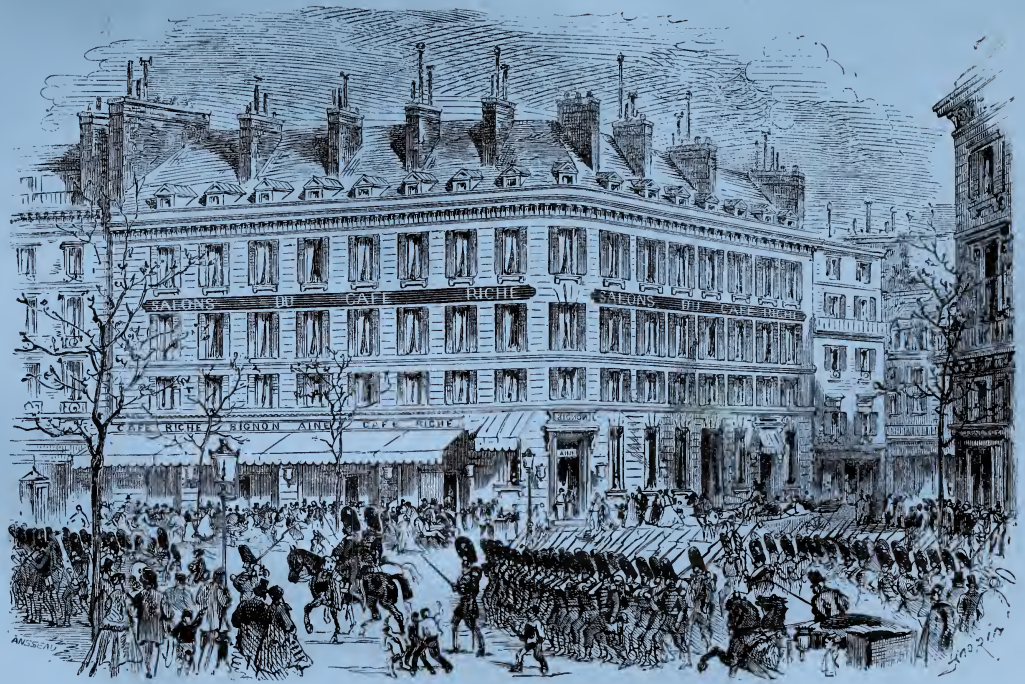

LE BOULEVARD DES ITALIENS

Dessin de M. Morin, gravé par M. Ansseau.

Du point culminant de la butte, on voyait, sur le versant opposé, moutonner les flots agités d'une multitude.

Au boulevard Montmartre commençait la vie; seulement le théâtre des Variétés était écrasé par les énormes rotondes que tapissaient intérieurement les panoramas de Rome et de Jérusalem. Les jardins de l'hôtel qu'avait fait construire, en 1704, le duc de Montmorency, n'avaient pas encore été éventrés pour le passage de la rue Vivienne prolongée; ceux de la maison Frascati avaient pour clôture une terrasse en bois, qui avait l'air d'une longue gloriette.

Le côté nord du boulevard, si vivant depuis la rue de la Grange-Batelière jusqu'à celle du Mont-Blanc, redevenait triste au delà. Le silence enveloppait les belles habitations de la rue Basse, l'hôtel d'Osmond, la maison du conventionnel Hérault de Séchelles, les petits hôtels de mademoiselle Raucourt et de la Duthé. Sur l'autre rive, après la grande rue de la Paix, venaient les bâtiments et dépendances de l'ancien couvent des Capucines, usurpés pour des spectacles forains, un panorama, des salles de danse et le cirque de Franconi. L'ancienne chapelle, où reposaient Louise de Lorraine et madame de Pompadour, le ministre Louvois et le maréchal de Créqui, était transformée en théâtre de physique amusante et de fantasmagorie.

Un peu plus loin était le ministère des affaires étrangères, qui réunissait l'hôtel de Bertin de Sauvigny; et l'hôtel contigu, qu'avaient occupé successivement les lieutenants généraux de police et les maires de Paris. La Madeleine inachevée, *pendens interrupta*, formait le fond du tableau.

De nos jours, la partie la plus monumentale des boulevards est celle qui va de la rue de la Chaussée-d'Antin à la Madeleine. Le nouvel Opéra est entouré de palais. La richesse et le comfort des aménagements intérieurs du Grand-Hôtel, de l'hôtel où s'est transféré le Jockey-Club, répondent à la magnificence du dehors. Il ne reste plus de vestiges de l'humide rue Basse qu'encombra de morts et de blessés la décharge du 23 février. Les édifices, les magasins rivalisent de somptuosité; et pourtant, sur les boulevards des Capucines et de la Madeleine, il semble que le froid du pôle se fasse sentir. On y passe sans s'y promener; on y demeure, mais on n'y stationne pas. Les files de voitures qui reviennent de Vincennes, dans l'après-midi des jours de courses, tournent court et quittent les boulevards à la hauteur de rue de la Paix. Enfin, pour nous servir d'une locution toute parisienne, *ça n'est plus ça!*

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Le boulevard *Bonne-Nouvelle* a été établi en 1676. Sur le côté nord, existait autrefois une rue située au-dessous du niveau du boulevard et appelée rue *Basse-Porte-Saint-Denis*, qui a été réunie au boulevard en 1832. Greuze mourut, pauvre et dédaigné, dans cette petite rue, en 1805.

Au n° 20 est le bazar Bonne-Nouvelle (on l'appelle quelquefois Palais), bâti, en 1837, par M. Grisart, architecte. Cet édifice fut, le 14 juillet 1849, menacé de destruction par un incendie qui éclata dans l'étage supérieur et anéantit le *Diorama* de M. Bouton, ancien collaborateur de Daguerre.

Le boulevard *Poissonnière* date de 1676, comme le boulevard *Montmartre*, qui ne fut achevé qu'en 1705. Boïeldieu habitait, sur ce dernier, en 1824, dans une maison qui a été démolie pour l'ouverture du passage Jouffroy. A l'angle de la rue Richelieu, était la célèbre maison de jeu de *Fracasti*.

Le boulevard *des Italiens* est de même âge que le précédent. En 1815, on l'appela, par ironie, le boulevard *de Gand*, parce que c'était le lieu de réunion des partisans de Louis XVIII, réfugié à Gand pendant les Cent Jours.

La maison du café Cardinal remplace l'habitation de Regnard, comme celle du café Foy remplace le dépôt des Gardes-Françaises, qui fit quelque temps donner au boulevard le nom de *boulevard du Dépôt*.

Le boulevard *des Capucines*, ainsi nommé parce qu'il longeait le couvent des *Capucines* détruit pour l'ouverture de la rue de la Paix, a été planté de 1668 à 1705. Il est garni de splendides magasins, entre lesquels on remarque celui de Tahan, dont les produits ont une célébrité européenne.

Le boulevard *de la Madeleine*, formé en 1676, est resté longtemps peu habité du côté du midi, où la contre-allée était beaucoup plus élevée que la chaussée. On les nivela l'une et l'autre en 1839. Au nord, les maisons appartenaient et appartiennent encore en partie à la rue *Basse-du-Rempart*, qui se prolongeait jusqu'à la rue de la Chaussée-d'Antin. La portion de cette rue qui bordait le boulevard des Capucines est maintenant ou supprimée ou réduite à l'état d'impasse.

La longue ligne circulaire qui s'étend de la Bastille à la Madeleine constitue ce que les Parisiens appellent par excellence *boulevards*. Ce nom est historiquement bien appliqué ici, puisque ces boulevards suivent le tracé des remparts qui, du quinzième au dix-huitième siècle, ont enfermé Paris de ce côté. Mais, par une extension abusive et assez récente, on a donné ce même nom de *boulevards* à d'autres voies qui n'ont jamais succédé à des remparts. Telle est la voie, circulaire aussi et plantée d'arbres, qui va de l'esplanade des Invalides au carrefour de l'Observatoire, sous les noms de boulevard des Invalides, puis de boulevard du Mont-Parnasse. Pourquoi ne pas avoir conservé le nom, plus bref et plus juste, de *cours*, usité encore dans beaucoup de villes de province, qui n'est plus employé à Paris que, par tradition, pour le *Cours la Reine*, bien qu'on l'ait donné primitivement au boule-

vard des Capucines, désigné sur plusieurs plans du siècle dernier sous le nom de *Nouveau Cours?*

Il y a peu d'années, un travail officiel sur les voies publiques avait paru annoncer que l'autorité municipale réserverait le nom de *boulevards* à la seule ligne de la Bastille à la Madeleine, et que tous les autres boulevards, créés ou à créer, s'apelleraient des *avenues*. L'idée était bonne; aussi l'a-t-on abandonnée, et nous avons aujourd'hui des voies que l'on nomme *boulevards*, d'autres qu'on appelle *avenues*, sans qu'il soit possible de trouver une raison quelconque à cette différence de dénomination. C'est affaire de pur caprice bureaucratique.

Les communes annexées à Paris, en 1860, étaient, antérieurement, séparées de la ville d'abord par un mur d'octroi que bordait, à l'intérieur, une longue série de *chemins de ronde*, puis par de larges voies extérieures, plantées, de chaque côté de la chaussée, d'une double rangée d'ormes : on les appelait *les boulevards extérieurs*. Après l'annexion, le mur d'octroi ayant été démoli, le chemin de ronde se trouva partout réuni au boulevard ci-devant extérieur. L'administration municipale jugea à propos de remanier complétement le plan des boulevards. A l'unique chaussée médiane, flanquée d'une double allée latérale, on a substitué, au milieu de la voie, un promenoir planté de quatre rangs d'arbres, ayant à droite et à gauche une voie macadamisée pour les voitures, que borde un trottoir large de trois mètres, le long de chaque rangée riveraine de maisons. A toutes les intersections de rues perpendiculaires, le promenoir central est coupé par un passage pavé.

Sur une partie de la rive gauche, cette disposition a dû être modifiée en raison de l'état antérieur. En effet, depuis la barrière de la Gare, jusqu'au boulevard du Mont-Parnasse, le chemin de ronde intérieur était remplacé par un boulevard semblable à ceux de l'extérieur. Entre les deux courait le mur; celui-ci abattu, les deux boulevards se trouvèrent n'en former plus qu'un. On les a conservés avec cette double largeur, en y appliquant le plan adopté partout ailleurs.

Voici les noms de ces boulevards, à partir de la Seine, en amont :

Rive droite : boulevards de Bercy, — Reuilly, — Picpus, — Saint-Mandé, — Charonne, — Ménilmontant, — Belleville, — La Villette, — La Chapelle, — Rochechouart, — Clichy, — Batignolles, — Courcelles, — de l'Etoile, — du roi de Rome, — Franklin.

Rive gauche : boulevards de la Gare, — Italie, — Arcueil, — Enfer, — Montrouge, — Vaugirard, — Grenelle.

Ces noms rappellent, à peu près tous, les noms des anciennes communes de la banlieue.

Tout autour de l'enceinte des fortifications, à l'intérieur, circule une voie, large et plantée, qu'on a d'abord appelée *route stratégique* ou *rue militaire*, et que, depuis l'annexion, on a divisée en une série de *boulevards* auxquels on a donné des noms de maréchaux du premier empire. En voici la nomenclature :

Rive droite : boulevards Poniatowski, — Soult, — Davoust, — Mortier, — Sérurier, — Macdonald, — Ney, — Bertier, — Gouvion Saint-Cyr, — Lannes, — Suchet, — Murat.

Rive gauche : boulevards Masséna, — Kellermann, — Jourdan, — Brune, — Lefebvre, — Victor.

L'intérieur même de Paris est sillonné de voies longues et larges, ouvertes

surtout dans ces dernières années, les unes sous le nom de *boulevards*, les autres sous celui d'*avenues*. En voici la liste :

Rive droite : avenue *des Champs-Élysées*, de la place de la Concorde à la place de l'Étoile; — avenue *Friedland*, du Faubourg-Saint-Honoré à la place de l'Étoile; — avenue *de la Reine-Hortense*, du parc Monceaux à la place de l'Étoile; — avenue *de Wagram*, de la place de Wagram à la place de l'Étoile; — avenue *du Prince-Jérôme*, de la place de Courcelles à la place de l'Étoile; — avenue *d'Essling*, de l'avenue des Ternes à la place de l'Étoile; — avenue *de la Grande-Armée*, de la porte de Neuilly à la place de l'Étoile; — avenue *de l'Impératrice*, de la porte Dauphine à la place de l'Étoile; — avenue *d'Eylau*, de la porte de la Muette à la place de l'Étoile; — avenue *du Roi-de-Rome*, du Trocadéro à la place de l'Étoile; — avenue *d'Iéna*, de l'avenue de l'Empereur à la place de l'Étoile; — avenue *Joséphine*, de la place de l'Alma à la place de l'Étoile; — avenue *Franklin*, de la grande rue de Passy au Trocadéro; — avenue *de la Muette*, de l'avenue du Ranelagh au Trocadéro; — avenue *de l'Empereur*, de la porte de la Muette à la porte de l'Alma; — avenue *du Prince-Impérial*, de la porte Dauphine au Trocadéro; — avenue *Malakoff*, de la porte de Neuilly au Trocadéro; — avenue *de l'Alma*, du pont de l'Alma à l'avenue des Champs-Élysées.

De toutes ces avenues, deux seulement, celles des Champs-Élysées et de la Grande-Armée, sont complétement garnies d'habitation. Les autres, récemment ouvertes ou à peu près achevées, n'ont qu'un petit nombre de maisons ou même sont encore tout à fait inhabitées.

L'avenue *des Ternes*, autrefois vieille route de Neuilly, était la principale rue du village des Ternes.

L'avenue *Montaigne* a été longtemps nommée *Allée des Veuves*. Comme les avenues *d'Antin*, *Marigny*, *Gabriel* et le *Cours la Reine*, elle fait partie des Champs-Élysées.

Le boulevard *Haussmann*, du Faubourg-Saint-Honoré à la rue de la Chaussée-d'Antin, n'est achevé que jusqu'à la rue du Havre. La dernière section se poursuit en ce moment (avril 1867).

L'avenue de *Messine* vient d'être ouverte entre le boulevard Haussmann et la rue de Valois.

Le boulevard *de Neuilly*, qui commence au boulevard Melesherbes et se prolonge au delà des fortifications, n'est semé que de rares habitations.

Le boulevard *Malesherbes*, de la Madeleine à la porte d'Asnières, n'est habité que jusqu'au parc Monceaux. Les maisons, assez peu remarquables d'architecture, y sont intérieurement décorées avec plus de richesse que de goût. C'est un séjour fort recherché par de riches étrangers et par les filles splendidement entretenues.

La grande voie qui monte de la Seine au boulevard Saint-Denis, sous le nom de boulevard *de Sébastopol* et se prolonge jusqu'à la gare de l'Est, sous le nom de boulevard *de Strasbourg*, ouverte de 1852 à 1854, est aujourd'hui complétement bâtie. Les maisons, dépourvues de tout style, sont généralement occupées par le commerce et l'industrie.

Le boulevard *de Magenta*, du Château-d'Eau à la porte de Clignancourt, n'est pas encore complétement ouvert dans sa partie septentrionale. Du boulevard de Strasbourg à celui de la Chapelle, il est entièrement bordé de maisons qui ne sont pas encore toutes habitées. Entre le boulevard de Strasbourg et le Château-d'Eau, les maisons sont en construction.

Le boulevard *du Prince-Eugène*, allant du Château-d'Eau à la place du Trône, est à peu près complétement garni de maisons, dont un petit nombre seulement sont habitées.

Le boulevard *des Amandiers*, du Château-d'Eau au boulevard de Ménilmontant; l'avenue *Parmentier*, entre la place du Prince-Eugène et la rue Alibert; le boulevard *d'Austerlitz*, de la place du Prince-Eugène au boulevard de Ménilmontant, sont ou à peine achevés ou en formation.

Le boulevard *Richard-Lenoir*, formé de la voûte établie sur une partie du canal Saint-Martin, et d'une portion des quais de Jemmapes et de Valmy n'a guère que les maisons, assez peu élégantes, qui bordaient ces deux quais.

Le boulevard *Mazas*, décrété en 1814, commencé comme rue en 1815, n'a été exécuté que de 1850 à 1854, pour relier le pont d'Austerlitz à la place du Trône.

Le principal édifice qu'on y remarque est la prison dite de Mazas.

L'avenue *Philippe-Auguste*, entre la place du Trône et la rue de Montreuil, n'est pas achevée. L'avenue *du Bel-Air*, entre la même place et l'avenue de *Saint-Mandé*, n'est, ainsi que cette dernière, qu'incomplétement habitée.

L'avenue *Daumesnil*, de la rue de Lyon au boulevard Paniatowski, n'a de maisons que sur la moindre partie de son parcours.

L'avenue *Lacuée* était une rue qu'on a récemment élargie, entre la place Mazas et l'avenue Daumesnil.

De la Bastille à la Seine, deux boulevards longent la gare de l'Arsenal. C'est, à l'ouest, le boulevard *Bourdon*, à l'est, le boulevard *de la Contrescarpe*. Un troisième doit partir de la Bastille pour aller, par un double pont appuyé sur la pointe orientale de l'île Saint-Louis, rejoindre le boulevard Saint-Germain de la rive gauche.

La Rive gauche, moins généreusement dotée que sa sœur droite, ne compte pas les boulevards par douzaines.

Un seul y est entièrement achevé jusqu'ici, c'est le boulevard *Saint-Michel*, appelé d'abord boulevard de Sébastopol (rive gauche), qui prolonge celui de la rive droite en prenant, dans la Cité, le nom de boulevard *du Palais*.

Les boulevards *de Port-Royal*, *Arago*, *Saint-Marcel* ne sont encore qu'en projet. A peine, çà et là, sur quelques points du tracé adopté, la ville a fait jeter bas des maisons qu'elle a achetées amiablement. Ce ne sont guère que des jalons signalant les voies futures.

Le boulevard *Saint-Germain*, exécuté, et en partie construit, du quai Saint-Bernard au boulevard Saint-Michel, se termine presque en impasse à la rue Hautefeuille. A son autre extrémité, une amorce en est commencée entre le quai d'Orsay et la rue de Lille.

Du pont de l'Alma, partent deux voies qui vont, l'une, sous le nom d'avenue *Rapp*, aboutir au Champ de Mars, l'autre, sous celui d'avenue *Bosquet*, rejoindre l'avenue de Tourville.

Les deux avenues *La Bourdonnaye* et *Suffren*, formées au siècle dernier, encadrent le Champ de Mars, au nord et au sud. Les avenues *Lowendal*, *Lamothe-Piquet*, *Tourville* font communiquer le Champ de Mars et l'École militaire avec les Invalides. Les avenues de *Ségur*, de *Breteuil*, de *Villars* rayonnent en face du dôme des Invalides, autour de la place de Fontenoy.

Toutes ces avenues datent des dix-septième et dix-huitième siècles, ainsi

que l'avenue de *La Tour-Maubourg*, longeant les Invalides à l'ouest et récemment prolongée jusqu'au quai d'Orsay.

Enfin, l'avenue *de l'Observatoire* vient d'être augmentée, dans sa partie méridionale, aux dépens du jardin du Luxembourg, dont on a retranché la grande et belle allée dite aussi *de l'Observatoire*.

LE JARDIN ET LES GALERIES DU PALAIS-ROYAL (1)

PAR

Auguste VILLEMOT

Voyageur, arrêtez-vous devant ce grand débris; philosophes, méditez sur les ruines de Ninive. Ce palais abandonné, ces galeries parcourues par des passants indifférents, ce jardin où les enfants de la petite bourgeoisie s'exercent aux jeux de leur âge, furent, pendant un siècle, le théâtre des fêtes somptueuses, des passions, des galanteries et des vices d'une civilisation raffinée jusqu'à la dépravation. On pourrait écrire au frontispice de ce palais : « Ici fut Paris! » — Aujourd'hui ce n'est plus qu'une province.

C'est en 1629 que le cardinal de Richelieu, après avoir acheté et démoli les hôtels d'Armagnac et de Rambouillet, construisit, au pied du mur d'enceinte de Charles V, un hôtel qui prit le nom de *Palais-Cardinal*. — On croit que la magnificence de ce monument, la somptuosité des peintures où le cardinal avait fait représenter les principales actions de sa vie, la grandeur princière de cette installation éveillèrent chez Louis XIII une certaine jalousie; on suppose que la donation que le cardinal en fit au roi ne fut pas parfaitement spontanée. Un peu plus tard, en effet, l'exemple de Fouquet prouva qu'il y a péril à vouloir s'élever au rang des dieux.

Après la mort de Louis XIII, Anne d'Autriche abandonna le Louvre, vint habiter avec ses enfants le *Palais-Cardinal*, qui prit alors le nom de *Palais-Royal*. L'édifice fut encore agrandi pour divers services, et on acheta, à cette époque, la place qui s'étend devant le palais et dont le plan avait été dessiné sous Richelieu.

(1) Voir dans l'*Art*, le chapitre *Palais*, page 580.

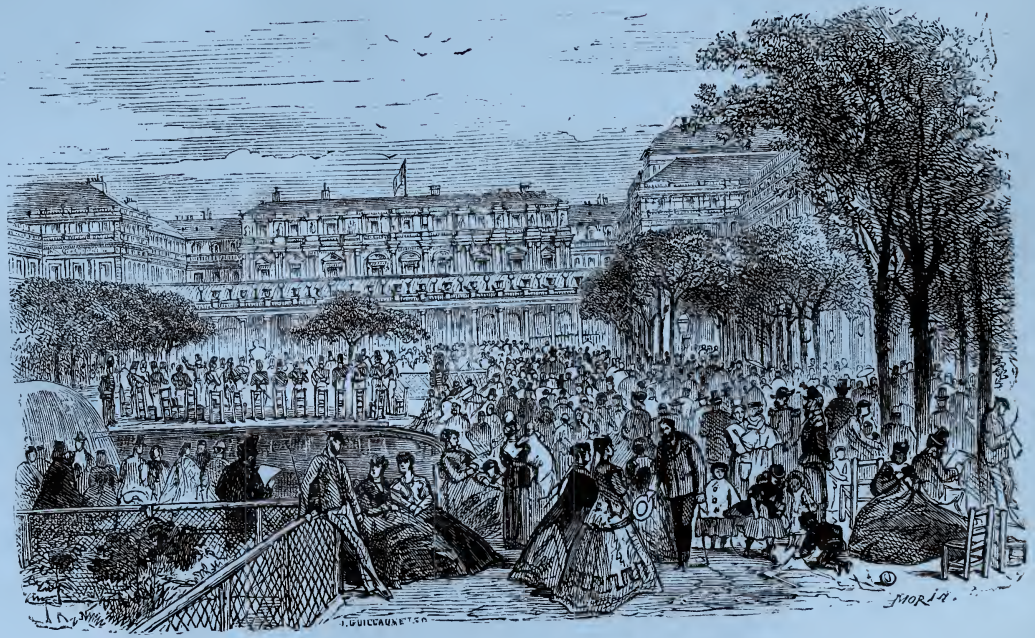

LE PALAIS-ROYAL

Dessin de M. E. Morin, gravé par M. Guillaume.

Nous insistons peu sur ce premier âge du Palais-Royal. — Les scènes de la Fronde, l'arrestation des princes de Condé, de Conti et de Longueville appartiennent bien plus à l'histoire qu'à une monographie.

En 1692, le duc de Chartres, depuis régent de France, ayant épousé mademoiselle de Blois, fille naturelle du roi, celui-ci donna le Palais-Royal en apanage à la branche cadette des Bourbons. Cette transition marque une époque significative dans l'histoire du Palais-Royal, où les princes d'Orléans, depuis le régent jusqu'à Philippe-Égalité, laissèrent la trace des grandeurs et des vices qui constituèrent sa physionomie définitive.

Sous la Régence, le Palais-Royal fut le siége du gouvernement. C'est là que le conseil s'assemblait; c'est là aussi que, le soir, Philippe d'Orléans donnait à ses intimes, à ses « roués, » à ses filles et à ses maîtresses, ces fameux soupers où l'emportement des plaisirs prit souvent les proportions des débauches césariennes.

Dans le cours du dix-huitième siècle, l'aspect du Palais-Royal changea beaucoup, et la topographie même en fut souvent modifiée. Ainsi, après l'incendie du 6 avril 1753, qui dévora la salle de spectacle et une grande partie d'une aile du palais, cette salle fut reconstruite, en dehors de l'édifice, sur un terrain qu'occupent maintenant, dans la rue de Valois, le restaurant du *Bœuf à la mode* et les maisons qui forment l'angle de la cour des Fontaines. Le jardin était alors beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui; des allées de marronniers plantés par Richelieu ombrageaient les terrains qu'occupent présentement les rues de Valois et de Montpensier.

La physionomie actuelle du Palais-Royal date de la fin du règne de Louis XVI. Le 8 juin 1781, un nouvel incendie avait détruit la salle de spectacle; c'est alors que le duc de Chartres (Égalité) conçut un plan qui, calqué à peu près sur celui des Procuraties de Venise, devait transformer une partie du jardin en galeries qui devinrent le plus célèbre bazar de l'Europe. La population parisienne accueillit très-mal ce projet. Les mémoires du temps sont pleins des récriminations, des pamphlets, des chansons et des épigrammes qu'il inspira. On se familiarisait difficilement avec l'idée d'un prince du sang louant des boutiques comme un particulier; puis on avait dû abattre les beaux arbres, et même le plus célèbre de tous, *l'arbre de Cracovie*, autour duquel se réunissaient tous les nouvellistes.

En attendant la Révolution, qui est proche, empruntons à la correspondance de Grimm un tableau du Palais-Royal en 1784. La couleur en est vive, et par cela même elle est un signe du temps.

« On essayerait difficilement de peindre le spectacle que présente

cette promenade, lorsque le soleil, baissant sur l'horizon, permet aux femmes d'y venir respirer le frais et jouir dans ce jardin du plaisir de voir, et surtout du plaisir d'être vues. Des doubles et triples rangs de chaises placées le long d'allées spacieuses suffisent à peine pour recevoir cette foule de femmes, presque toutes jolies. Les plus belles, les plus élégantes se promènent au milieu des allées, avec cette grâce facile que fait valoir encore la forme aussi simple que gracieuse des vêtements que la mode a fait adopter : des jupons de taffetas dont la couleur, perçant à travers leurs longues robes de gaze ou de lin, semble presque indiquer le nu; ces ceintures légères qui terminent la taille en marquant le svelte de ses contours, par le tranchant de leurs couleurs; enfin ces chapeaux couronnés de fleurs, posés sur leurs têtes avec une négligence aimable, et dont l'ampleur semble ne dérober une partie du visage que pour y ajouter le piquant du mystère, tout concourt à donner aux femmes de nos jours une grâce plus attrayante que la beauté même. On croit être transporté à Athènes, à ces jours de fête où la beauté, parée plutôt que couverte par les plis ondulants de ses vêtements, n'emprûntait son éclat qu'aux fleurs qui couronnaient sa tête.

« Les feux de cent quatre-vingts réverbères suspendus aux cent quatre-vingts arcades, ceux des nouvelles lampes *à la Quinquet* qui éclairent les cafés, les restaurants et les boutiques, répandent sur cette promenade une lumière douce. Ce demi-jour sert la décence et la commande, en même temps que la magie de ses effets semble répandre la volupté jusque dans l'air que l'on respire. C'est le moment où la foule de nos belles Aspasies se rend dans le jardin : l'élégance de leur parure, l'aisance de leur démarche attirent sur leurs pas la foule tumultueuse de nos jeunes gens. Il en résulte un flux et un reflux dont ces jeunes beautés dirigent les ondulations. »

Ce lyrisme voluptueux, je n'ai pas besoin de le faire remarquer, est contemporain de *Faublas* et des *Liaisons dangereuses*, Mais voici la Révolution et « les Aspasies », sans céder le terrain, vont s'y confondre avec la multitude passionnée des nouvellistes. La tête de la France est encore à Versailles; mais le cœur est là, au Palais-Royal. C'est un arbre du Palais-Royal qui, le 12 juillet 1789, fournit à Camille Demoulins le signe de ralliement de la Révolution qui, deux jours après, attaque la monarchie dans sa forteresse, la Bastille.

A dater de ce moment, le Palais-Royal est un club en permanence. On y débite les nouvelles, vraies ou fausses, qui exaltent les esprits. On y fait des motions patriotiques ; les partis avec leur signe de ralliement distinctif viennent s'y défier. — Madame

Roland, au bras de Barnave, parée des trois couleurs, ivre d'enthousiasme et d'illusions, demeure une expression de la physionomie du Palais-Royal dans cette période (1789-1790).

L'horizon s'assombrit, mais le Palais-Royal continue à être le forum de la Révolution. Les salons se fermaient, les réunions particulières devenaient suspectes; les plus indifférents et les plus hostiles aux idées nouvelles se mêlaient aux multitudes; les cœurs qui ne battaient pas d'émotion, au récit de nos premières victoires sur l'étranger, étaient encore attirés par l'avide curiosité qu'excitait le spectacle orageux de ce drame gigantesque, qui n'eut jamais son pareil dans l'histoire.

Dans cette phase de la fermentation révolutionnaire, le Palais-Royal fut le théâtre des passions les plus exaltées, et quelquefois de sanglantes tragédies. C'est dans la salle du restaurant Février, situé à peu près dans la maison occupée aujourd'hui par le *Petit Véfour*, que, le 20 janvier 1793, le jour même de la condamnation de Louis XVI, le garde du corps Pâris tua d'un coup de sabre le conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau. Poursuivi par la foule, le meurtrier se fit sauter la cervelle dans le jardin. En 1791, on y avait brûlé l'effigie du pape, et, en 1792, celle de La Fayette. D'Épremesnil y fut déshabillé et sabré. Après la réaction thermidorienne on y brûla un mannequin revêtu de tous les emblèmes du jacobinisme. Le Palais lui-même subit bien des transformations. Après la mort d'Égalité, on y installa des salles de vente, des tabagies et des salles de jeux. On y donna aussi des bals. Toutefois la physionomie extérieure ne différait guère de celle de nos jours, si on se représente, à la place qu'occupe le bassin, un cirque, qui fut incendié en 1798.

C'est sous le Consulat, et mieux encore sous l'Empire, que le Palais-Royal prit plus particulièrement la signification qui le signale dans l'histoire de Paris. Le tribunat avait été installé dans une des ailes de l'édifice, qui prit en ce temps-là le nom de *Palais-du-Tribunat*.

Qu'on se représente donc le Palais-Royal vers 1805 : on y trouvait quinze restaurateurs, vingt cafés, dix-huit tables de jeux, onze monts-de-piété. Le sous-sol était encore peuplé de cafés et de spectacles de curiosité. Dans les corps de bâtiments, au-dessus des galeries, et jusque dans les greniers, logeaient les Aspasies dégénérées qui avaient charmé l'œil du baron Grimm. C'étaient des créatures entretenues par des entrepreneurs de plaisirs publics qui leur fournissaient des costumes de princesses de féerie. Ces femmes, que l'on appelait alors « les nymphes du Palais-Royal, » se promenaient le soir dans les galeries en robes de bal décolletées, lamées de galons d'or et d'argent, la tête

empanachée et le cou chargé de verroteries qui figuraient des rivières de diamants. Beaucoup d'hommes de la génération actuelle ont vu ce spectacle qui paraîtrait aujourd'hui indécent. La prostitution, de nos jours, porte chapeaux et marche les yeux baissés sur le boulevard. Les maisons de jeux attiraient des hommes de toutes les classes de la société. Le 113, situé dans la maison qui porte encore ce numéro, était fréquenté par toute espèce de chevaliers d'industrie, de filous et d'aventuriers. La pièce de quarante sous étant admise sur le tapis, de pauvres ouvriers venaient y perdre leur salaire de la semaine. Souvent les garçons de recette des banques et maisons de commerce y vidaient leur portefeuille et leur sacoche. De temps en temps, vers minuit, on entendait un coup de pistolet. C'était « un décavé » qui se brûlait la cervelle.

Il faudrait un volume pour décrire la physionomie spéciale de chaque établissement et les divers spectacles de curiosité du Palais-Royal à cette époque. Le café de Foy seul datait de l'ancien régime. Les rafraîchissements glacés et les concerts qu'on donnait au premier étage y attiraient la noblesse des deux sexes. Après la Révolution, il conserva toujours un certain parfum d'aristocratie au milieu des repaires voisins.

Vers l'extrémité de la galerie Montpensier on trouvait le *café des Mille Colonnes*. Les colonnes de cristal, reproduites en perspective infinie par des glaces, étaient une des curiosités signalées au provincial et à l'étranger comme une des sept merveilles du monde.

Un café dit du *Mont-Saint-Bernard* était formé de grottes de minéraux et autres accessoires qui représentaient des costumes de tous les pays. Ce café était situé sous le magasin du confiseur Berthelemot, assez voisin lui-même du café de Foy. Ce Berthelemot ne s'abaissait pas, comme les confiseurs de nos jours, à piller Victor Hugo et Lamartine. Il entretenait une armée de poëtes qui composaient ses devises.

Le *café Borel* était tenu par un ventriloque qui donnait des soirées de mystification. Un paysan, qui était le plus souvent un compère, s'entendait appeler par une voix qui semblait venir du jardin. Il quittait alors la table, au milieu des rires et des huées de l'assistance. Le succès de cette exploitation s'est soutenu jusqu'à la fin de la Restauration.

Au *café du Caveau*, un homme habillé en sauvage faisait chaque soir un bruit infernal par ses roulements de tambour. Ce spectacle subsiste encore en face de la maison Corcellet. C'était alors un rendez-vous de basse galanterie et de filouteries de toute espèce surveillées par la police.

Une foule d'autres établissements souterrains étaient de véritables tapis-francs. Dans l'un d'eux on jouait la comédie et même des tragédies de Voltaire. Les premiers artistes avaient trente sous et une bouteille de bière. Les artistes secondaires se passaient des trente sous, mais avaient droit au rafraîchissement.

Ces établissements étaient encombrés tous les soirs de colporteurs, marchands de foulards, de parfums, de portefeuilles, de canifs, etc. Des bouquetières y faisaient un commerce interlope. Une femme qui vit encore et qui, par son mariage, a fait une grande fortune, a débuté modestement dans le monde en colportant des mouchoirs dans ces repaires.

Ce qui signale cette époque, c'est une sorte de franchise dans l'impudicité. Tout ce qui se cache aujourd'hui derrière des persiennes s'étalait alors à la lueur de ces lampes inventées par M. Quinquet et qui avaient tant ébloui le baron de Grimm. Ainsi le théâtre de la Montansier (aujourd'hui salle du Palais-Royal) entretenait cinquante courtisanes, des mieux choisies, qui avaient leur entrée gratuite. La police, toujours naïve quand elle se mêle de faire de la morale, leur avait interdit l'accès du foyer ; mais elles circulaient dans les couloirs et surtout au balcon qui surplombe encore aujourd'hui le foyer. Brunet était alors le grand attrait de ce théâtre, où Tiercelin commençait aussi à se produire.

Un chroniqueur du temps, un peu candide (précisément il s'appelait Prud'homme), va nous initier au mouvement du Palais-Royal à cette époque :

« Le jardin, dit-il, compte 486 arbres, dont un mort. Dans la belle saison, il est embelli par beaucoup d'orangers.

« Vers neuf heures les employés de la Trésorerie le traversent sans s'arrêter, excepté les chefs de division et de bureau, qui, moins pressés, prennent la bavaroise au café de Foy.

« De neuf à onze heures, les désœuvrés s'y promènent; ensuite, les joueurs, au linge sale, l'œil hagard, le teint livide, rêvant à pas lents, les mains derrière le dos, aux moyens de se procurer de l'argent.

« A la même heure les femmes galantes qui ont passé la nuit en ville prennent, avant de rentrer chez elles, la carafe de groseille au *Pavillon de la Paix*. On reconnaît ces femmes au désordre de leur toilette et à leur air fatigué. On remarque qu'elles changent toujours dix francs; elles vont ensuite acheter un chapeau de vingt-quatre francs, qui en vaut douze, en donnent les deux tiers comptant, et payent le reste par tempérament.

« Vers midi, paraissent sur la terrasse du Caveau des négociants, des gens d'affaires, qui proposent des marchandises, des effets à négocier, des prêts à hypothèques et des emprunts à usure. A

l'heure de la Bourse, ils envoient des émissaires relever les cours, afin de régler leurs affaires en conséquence.

« Pendant ce temps, de très-honnêtes gens font leurs achats sous les galeries de pierre. On résiste très-difficilement aux minauderies et aux paroles mielleuses des nymphes de la boutique.

« De trois à quatre heures et demie, vous rencontrez beaucoup de jeunes gens qui ont donné rendez-vous à leurs belles, mises en bourgeoises, pour, de là, aller dîner aux Champs-Élysées, chez *Doyen* ou chez *Amant, au Moulin-Rouge*, allée des Veuves.

« On voit ensuite des parasites qui attendent l'heure de dîner chez des fonctionnaires, et qui se promènent pour gagner de l'appétit.

« C'est de cinq à huit heures que tous ceux qui ont dîné au Palais ci-devant royal, prennent la demi-tasse et le petit verre. A cette heure les nuances disparaissent; tout est confondu. Vous ne voyez plus qu'hommes, femmes de tous états, bonnes, enfants, militaires, solliciteurs, négociants. C'est une « macédoine » universelle.

« Enfin huit heures sonnent. Alors toutes les nymphes descendent de leur demeure et se précipitent dans le jardin au nombre de plusieurs centaines, divisées en trois classes : celles qui se promènent sous les galeries de bois et dans les petites allées s'appellent des *demi-castors;* celles des galeries sont des *castors;* et celles de la terrasse du Caveau des *castors fins.*

« Dans cet instant, l'affluence du monde est immense. Ce sont 1° les étrangers et autres, amenés par la curiosité; 2° les gardes du corps de nos nymphes, que l'on appelle MM. les joueurs; 3° les employés des jeux; 4° les jeunes gens; 5° les vieux libertins; 6° les militaires; 7° les calculateurs de martingales; 8° les marchands de mouchoirs; 9° les marchands de montres d'occasion; 10° et enfin les filous. »

J'ai laissé à cette peinture toute sa naïveté. Il me semble, du reste, qu'elle ne manque pas d'un certain pittoresque.

Les galeries de bois, dont il est question dans ce tableau, étaient situées sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la galerie d'Orléans. C'était une espèce de champ de foire. Les boutiques n'étaient qu'un assemblage de planches. On piétinait sur un sable qui, souvent détrempé par la pluie, se transformait en marais fangeux. Ces galeries de bois, qu'on appelait le *Camp des Tartares*, étaient particulièrement occupées par des marchandes de modes et des libraires. La vogue, toujours capricieuse, y poussait la foule. On s'attroupait autour des vitrines des marchandes de mode et des lingères; on stationnait devant l'étalage des libraires, et on y lisait gratis, sans être jamais exposé à une observation, les brochures et les pamphlets du jour.

En ce temps-là, non-seulement le centre de Paris était au Palais-Royal, mais on peut dire que, à cent mètres du Palais-Royal, on n'était plus dans Paris. La renommée de ce bazar avait pénétré dans le monde entier, et l'étranger se le représentait comme un des palais enchantés des contes orientaux.

Voir le Palais-Royal et mourir!!! C'était le vœu de l'Europe. Quelques célibataires, logés au Palais-Royal, y passaient leur vie. Il était reconnu, en effet, qu'il n'est pas un besoin, un luxe, une fantaisie, un caprice, une passion, qu'on ne pût satisfaire dans l'enceinte de ce palais, qui était une ville dans la ville.

Outre le célèbre 113, il y avait encore au Palais-Royal plusieurs maisons de jeux.

Ceux qui fréquentent aujourd'hui les petites Capoues des bords du Rhin se feraient difficilement une idée de ces repaires. On eût retrouvé en ce temps, jusqu'à un certain point, à *Frascati* et au *Cercle des étrangers*, les élégances de Bade et de Hombourg; mais au Palais-Royal le cadre était sordide. Des tapis usés et maculés d'huile, des tentures en lambeaux, des croupiers hideux, toujours en défiance contre les nombreuses formes d'escroquerie que l'on pouvait tenter contre la banque ; tel était le premier aspect, qui laissait dans l'âme une sorte d'impression d'effroi. Celui qui mettait le pied pour la première fois dans ces antres croyait aborder au seuil de l'enfer.

Les consignes avaient quelque chose de brutal. Le dépôt du chapeau était obligatoire. La langue des civilisés a des ironies singulières. Un bourreau s'appelle « Monsieur de Douai » ou « Monsieur d'Arras ». Le goujat qui recevait votre chapeau dans l'antichambre d'une maison de jeu s'appelait « Monsieur de la chambre ».

Tous ces chapeaux, appendus à une muraille d'une surface immense, étaient, sur la remise d'un numéro de reconnaissance, décrochés par une perche semblable à un croc de batelier. Dans cette antichambre se tenaient aussi trois hommes à l'air farouche. On les appelait « les bouledogues ». Ils étaient chargés d'interdire l'entrée des salles aux joueurs que leur malice avait signalés aux proscriptions de la Banque.

Le jeu était effréné. En ce temps-là, la mise n'était pas limitée par un maximum. Au 150, où se faisaient les grosses parties, on jouait des coups de cinquante mille francs. Sous la même arcade, il y avait une maison de prêt spéciale pour les joueurs, et vous pensez que la clientèle était nombreuse.

Au 164, on jouait particulièrement un jeu tombé en désuétude, le *Biribi*.

De vieilles comtesses de la cour de Louis XVI, ruinées par

les principes de 89, et des hommes déclassés par la Révolution des filles en formaient le personnel.

Dans chaque maison de jeu, il y avait un cabinet que l'on appelait « la chambre des blessés ». Là, sur un canapé, dormait, étendu, un joueur ruiné, rêvant une meilleure fortune pour le lendemain.

Les filous, « les professeurs de jeu » circulaient dans les salles avec la familiarité que donne l'habitude, bien vus des croupiers, parce qu'ils ne s'attaquaient pas à la banque, et s'ingéniaient particulièrement à exploiter les joueurs candides.

Par exemple, un professeur avisait à son entrée un jeune homme naïf :

« Monsieur, lui disait-il, j'ai pitié de votre jeunesse et de votre inexpérience. Que venez-vous chercher ici? de l'or? Vous allez le demander au hasard, qui vous trahira. Faites mieux : associez-vous avec moi, et je vous garantis un bénéfice certain. Vous me direz, peut-être : Si vous avez le secret de maîtriser la fortune, pourquoi ne l'exploitez-vous pas vous-même? Je ne le puis pas, et vous allez le comprendre : écoutez-moi, ceci est très-confidentiel : je suis moi-même associé avec un croupier : au moyen de certains signes convenus, il me désigne la couleur gagnante. Je joue donc à coup sûr; mais vous comprenez que, si je ne me dérobais pas derrière un autre intéressé, la Banque aurait bien vite dépisté notre manœuvre. Du reste, vous ne risquez rien dans cette association; en cas de réussite seulement, vous me donnerez la moitié du bénéfice. »

Cette proposition avait quelque chose de loyal et de chevaleresque qui exerçait une séduction infaillible. Or, vous voyez la manœuvre : au jeu, il n'y a que deux résultats possibles : on perd ou on gagne. Si on gagnait, le professeur empochait la moitié du produit des mises; si on perdait, il en était quitte pour dire à la victime « qu'il y avait eu malentendu; qu'il avait mal compris les signes du croupier », et le lendemain il trouvait une autre dupe.

Cette période fut l'âge d'or du Palais-Royal, dont la fortune se soutint encore sous la Restauration.

A cette époque, les deux invasions et les passions politiques donnèrent au Palais-Royal une physionomie très-belliqueuse. Les officiers étrangers affluaient dans tous les établissements du Palais. Les économistes ont affirmé qu'ils avaient laissé dans les restaurants, les cafés, les maisons de jeu et les industries annexées, une bonne partie des millions que la coalition avait imposés à la France à titre de contribution de guerre.

Pendant l'occupation, le Palais-Royal fut une sorte de champ de bataille. Les officiers en demi-solde, les vaincus de Waterloo,

venaient y demander une revanche aux Anglais et aux Prussiens. Les provocations étaient suivies de duels qui, tolérés et encouragés par les mœurs, échappaient à toutes les répressions des autorités militaires.

Les étrangers partis, la guerre continua entre les bonapartistes, confondus avec les libéraux, et les royalistes. Les gardes du corps se réunissaient au *café Valois*, dans la galerie qui porte ce nom; les bonapartistes avaient pour quartier général *le café Lemblin*. On s'envoyait réciproquement des défis, toujours acceptés. On ne remettait pas au lendemain : les passions étaient trop surexcitées pour s'accommoder de longues négociations. On mettait aussitôt l'épée à la main, et on se battait sous un reverbère des rues de Valois et Montpensier. Un honnête marchand, dont les fenêtres ouvraient sur cette dernière rue, nous a affirmé que vingt fois, de 1815 à 1820, il avait été réveillé par le cliquetis des épées et le râle d'un mourant. Selon une tradition très-accréditée, des épées de combat étaient disposées sous le comptoir des deux cafés belligérants. On les demandait comme on demande le journal, et le garçon répondait parfois : « Monsieur, elles sont en main. »

Pacifié dans les dernières années de la Restauration, le Palais-Royal touchait à sa décadence. Deux événements la précipitèrent. D'abord, en 1828, les galeries de bois furent incendiées. On construisit sur leur emplacement *la galerie d'Orléans;* mais, par un des caprices qui lui sont propres, la multitude des oisifs qui, depuis un demi-siècle, piétinait dans la vase *du camp des Tartares*, déserta les dalles de la somptueuse galerie d'Orléans. Parallèlement, les boutiquiers du Palais-Royal se laissèrent persuader que la promenade des filles publiques souillait les galeries et en éloignait les honnêtes gens. Ils pétitionnèrent et, pour leur malheur, leur vœu fut exaucé. Les filles furent expulsées; mais, au grand dépit de la morale, il faut bien dire que cette mesure fut le signal de la ruine du Palais-Royal. Le 31 décembre 1836, à minuit, on ferma les jeux, et, avec le dernier tour de la roulette, expira la fortune du Palais-Royal.

La foule émigra dans les nouveaux passages ouverts sur les boulevards et sur les boulevards eux-mêmes.

Dépouillé des vices qui avaient fait sa gloire, le Palais-Royal dort aujourd'hui du sommeil de la vertu.

En ces derniers temps, beaucoup de plans ont été proposés pour rappeler à la vie cette Pompéia ensevelie dans l'oubli. On a parlé de transformer le jardin en un palais d'hiver où on eût donné des spectacles, des fêtes, des bals, des concerts. Vaines tentatives, croyons-nous : semblables aux fleuves, les foules ne remontent jamais à leur source.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

De tous les anciens attraits du Palais-Royal, un seul lui est resté qui attire encore, non pas la foule, mais des enfants curieux du bruit et des vieillards désireux de savoir si le temps ne marche pas trop vite. Nous voulons parler du canon auquel le soleil, quand il lui plaît de luire, met le feu à l'heure précise de midi. Un peu de bruit et de fumée, voilà ce qui subsiste de tant de splendeurs évanouies.

LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN

PAR

Daniel STERN

Hôtels seigneuriaux, cours et avant-cours, perrons, portiques, terrasses, vastes jardins, ombrages séculaires, écussons armoriés, carrosses, grands et petits laquais, douairières, marquis, abbés, vieilles mœurs, fiertés féodales, c'est l'image qu'éveille en nous le nom de ce quartier superbe qu'habite depuis deux siècles la première noblesse de France.

Le faubourg Saint-Germain est assis sur la rive gauche du fleuve. Il prend fin, d'un côté, à l'esplanade des Invalides; on peut considérer, d'autre part, comme sa limite extrême, le palais Mazarin et le jardin du Luxembourg (1). Quant à son nom, il le tire du plus ancien édifice religieux de Paris : de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés fondée au sixième siècle par le roi Childebert, sur les ruines, dit-on, d'un temple d'Isis, où la divinité païenne garda, longtemps encore après avoir été détrônée, sa part d'idolâtrie dans les superstitions populaires (2).

Il fut un temps où le quartier Saint-Germain, domaine clérical, ne présentait à l'œil, entourant la riche abbaye, que prairies et

(1) Dans l'acception que donne à ce mot *faubourg Saint-Germain* le langage des gens du monde. Les limites administratives du VIIe arrondissement sont beaucoup plus rapprochées.

(2) La statue de la déesse Isis ne fut ôtée des abords de l'église de Saint-Germain-des-Prés qu'en l'année 1514, où l'on surprit encore une bonne femme qui brûlait en son honneur *une touffée de chandelles*.

pâturages, champs et bois, semés de prieurés, d'hospices, de séminaires. Quelques-unes d'entre ses rues actuelles les plus bruyantes, la rue Saint-Dominique, la rue de Grenelle, la rue Taranne, etc., s'appelaient d'un nom rustique et imagé : *le chemin aux Vaches*. Tout le long du fleuve, là où s'élèvent à cette heure les palais des quais Voltaire, Malaquais, d'Orsay, etc., coassait *la Grenouillère*, marécage infect, entremêlé de chantiers et de réduits misérables.

Lorsqu'un pont en bois nommé tantôt, de sa couleur, le *pont Rouge*, tantôt, du nom de son édificateur, le *pont Barbier* remplaça le bac qui menait d'une rive à l'autre de la Seine et relia aux Tuileries *la Grenouillère*, ce fut pour le quartier Saint-Germain le passage de la vie du moyen âge à la vie moderne. Le pont en bois emporté par un dégel, un pont en pierres fut construit sur l'ordre de Louis XIV et sous la direction de Mansard, par un religieux dominicain, frère Romain, qui triompha, disent les récits du temps, dans la conduite des travaux, de difficultés réputées insurmontables.

A dater de ce moment (1688), le mouvement de *la cour et de la ville* fit irruption dans le quartier monastique. Les puissances du siecle en prirent possession. A l'envi, les plus grands seigneurs s'y bâtirent des demeures splendides. Les Montmorency, les Broglie, les Matignon, les Brancas, les Byron, les Mailly, etc., y portèrent le grand train et le grand orgueil de leurs maisons illustres.

Mais ce fut beaucoup plus tard, vers le commencement de ce siècle, sous l'Empire, que, pour se distinguer des sociétés nouvelles établies dans le quartier Saint-Honoré et le quartier de la Chaussée-d'Antin, la vieille société aristocratique retint le nom du quartier qu'elle s'était choisi, s'appelant la Société du faubourg, ou plus brièvement encore, le *faubourg Saint-Germain*.

Tant que dura le règne de Napoléon, le *faubourg Saint-Germain*, qui rentrait d'émigration, chargé de dettes, sans crédit, sans honneurs, à tout coup menacé d'exil, vécut dans une pauvreté relative qu'il supporta gaiement, à la française, sans toutefois négliger les moyens d'en sortir : opulentes mésalliances avec les parvenus, ralliements partiels à l'*usurpateur*, acceptation des grandes charges lucratives dans les familles nombreuses où les membres restés purs couvraient de leur manteau sans tache les faiblesses des autres. De là nécessairement les haines moindres, les principes atténués, l'orgueil de race amorti ; de là un vain esprit de fronde qui se contentait d'épigrammes, un ton hautain mais frivole de dénigrement, un bruit d'opposition sans effet sérieux qui fut dès lors et resta, sous tous les régimes, le caractère politique du faubourg Saint-Germain.

Quant à son caractère de pure mondanité, il était aimable et charmant. Je dirai ce que j'en ai vu vers la fin du règne de Charles X.

A cette époque rien n'était plus exempt de fantaisie, plus régulier que la manière de vivre du faubourg Saint-Germain. Quatre mois dans ses terres, huit mois à Paris; le bal en carnaval, le concert et le sermon en carême, les mariages après Pâques; le théâtre fort peu, les voyages jamais (1), les cartes à jouer en tout temps, tel était l'ordre invariable des occupations et des plaisirs. Il n'y avait ni à réfléchir ni à délibérer sur tout cela; tout le monde faisait comme tout le monde.

Mais tout le monde s'accordait, il en faut convenir, dans une manière d'être aussi simple qu'elle était noble. Dans cette société la plus ancienne du monde, comme on se connaissait avant même de s'être vu, dès le berceau, on pourrait dire dès avant la naissance, par alliance, par récits nourriciers, par tout un cousinage historique qu'il n'était pas permis d'ignorer ou de négliger; comme on recevait même nourriture d'esprit aux pages, aux écoles militaires, au régiment, dans les ambassades et dans l'Église : égalité entre soi, fière obéissance aux princes, largesses aux pauvres, confiance en Dieu et en la fortune de la France, on apportait dans le commerce du monde une aisance parfaite, une sécurité, une ouverture, une cordialité d'accueil et d'accent, que je n'ai plus jamais retrouvés ailleurs. Il régnait dans les demeures de ces grands seigneurs d'autrefois une certaine magnificence, mais tempérée par un air de vétusté et d'habitude qui lui ôtait toute apparence de faste. Les repas étaient longs, substantiels, mais sans grands apprêts. Le maître de la maison servait lui-même; il tranchait, il découpait avec coquetterie et bonhomie. On offrait à ses convives le poisson de ses étangs, le gibier de ses forêts : on leur versait à plein verre le vin vieux de ses caves. Rien jamais de gourmé, de crêté, d'infatué; ni gêne, ni piaffe dans ces réunions de gentilshommes où personne n'avait ni vouloir ni pouvoir de se donner, comme il arrive en nos assemblées de parvenus, pour autre qu'il n'était, de paraître ce que ne l'avait pas fait sa naissance. Là aussi, contrairement à la vanité bourgeoise, les titres, les charges, les emplois, tous les accidents de la fortune ne comptaient guère, et l'on ne s'y réglait aucunement pour accroître ou diminuer l'honneur de l'accueil.

Les femmes, on ne l'ignore pas, recevaient, dans cette société

(1) On avait encore un peu l'opinion de madame de Sévigné qui écrit à sa fille : « Une femme ne doit point remuer ses os, à moins que d'être ambassadrice. »

d'origine chevaleresque, des respects fervents et constants. Jeunes, elles y régnaient par la beauté; vieilles, elles commandaient au nom de l'expérience; elles gardaient la préséance au foyer, le privilége de tout dire, le *droit d'asile* et de *grâce;* elles décidaient souverainement de l'opinion dans les délicatesses de la bienséance et dans les délicatesses de l'honneur. De leur accueil dépendait le plus souvent la faveur dans le monde, l'avancement à la cour des jeunes gentilshommes. La coquetterie et la galanterie ne cessaient à aucun âge dans les relations des deux sexes. En amour comme en amitié les liens étaient souples, légers; ils rompaient rarement. La vieillesse venue, on les trouvait d'ordinaire resserrés plutôt que relâchés par l'action du temps et de l'habitude.

Le temps et l'habitude donnaient à la bonne compagnie du faubourg Saint-Germain une perfection d'intimité et aussi une puissance d'opinion que les sociétés nouvelles et mobiles ne sauraient atteindre. Il s'y produisait, dans une fréquentation à la fois libre et discrète, des nuances d'expressions d'une délicatesse infinie. Il y régnait, entre personnes de condition et d'éducation entièrement semblables, un sous-entendu gracieux, une convention tacite observée de tous sans effort, une courtoisie aisée, naturelle, qui prévenait la dispute, écartait l'importunité, détournait ou palliait les fâcheux discours; il s'en dégageait un charme enfin véritablement incomparable et inimitable.

La révolution de 1830 jeta une soudaine perturbation dans cette société d'autrefois. Imprévoyante autant que charmante, manquant absolument de sens politique, elle s'était laissé surprendre par l'événement. Cette révolution indéterminée, cette *quasi-légitimité* de la maison d'Orléans, étonnait de son équivoque les consciences et les instincts. La discorde se mit dans les familles et dans les amitiés.

Entre ceux qui restaient fidèles à la branche aînée des Bourbons et ceux qui suivirent la fortune de la branche cadette, il n'y eut plus d'agrément à se rencontrer. Le plus grand nombre protestant contre le règne nouveau, beaucoup de salons se fermèrent. On *bouda*, ce fut l'expression caractéristique d'une opposition peu sérieuse au fond. On perdait quelques places et quelques honneurs, on afficha de paraître ruiné. On serra ses diamants, on vendit ses chevaux de luxe, on alla au bal en *blouse* (1).

A l'endroit de la nouvelle cour, ou plutôt de l'absence de cour, on prit le ton goguenard. On donna des sobriquets aux princes;

(1) La *blouse*, comme le nom l'indique, était un vêtement ample et sans taille dont les plis se formaient d'eux-mêmes sous un ruban agrafé en manière de ceinturon.

on se divertit aux dépens du roi des bourgeois, qui s'en allait bourgeoisement, à pied, par les rues, sa reine sous le bras, son parapluie à la main. — Le procès des ministres, la terreur du choléra, qui fit sa première invasion en 1832, la tentative armée de la duchesse de Berry, avec sa fin étrange, achevèrent de tout brouiller. La vie du grand monde et le faubourg Saint-Germain en reçurent une grave atteinte.

Peu à peu, cependant, quand on se sentit bien décidément vaincu, quand on vit que le nouveau régime durait et qu'on n'en avait pas raison par la *bouderie*, on se lassa de bouder. Un à un les salons se rouvrirent, mais ils se trouvèrent fort amoindris. La mort avait fermé quelques-uns des plus considérables. La princesse de la Trémoille, la marquise de Montcalm, la duchesse de Duras, ces souveraines des salons de la Restauration, n'existaient plus. Le salon de madame Récamier, si brillant sous le Consulat, se ressentait de la vieillesse morose de Châteaubriand. Il n'avait jamais représenté d'ailleurs, même au temps où Mathieu de Montmorency en était le personnage principal, le vieil et pur esprit du faubourg Saint-Germain. Cet esprit exclusif, entier, absolu, insensiblement se modifiait, s'altérait dans les salons de la duchesse de Maillé, de la duchesse de Rauzan, de la marquise de la Bourdonnaye qui, à leur tour, donnaient le ton et la mode. D'*ultra royaliste* qu'elle avait été sous Louis XVIII, la noblesse devenait simplement *légitimiste* (c'est le nom que se donnèrent, après 1830, les personnes non ralliées à la maison d'Orléans). N'étant plus sous les yeux de la Dauphine et sous la surveillance des douairières, les jeunes femmes secouèrent les antiques bienséances. Cherchant le mouvement, l'amusement, on osa s'en aller de l'autre côté de l'eau (1). On ouvrit ses salons à des personnes nouvelles, à des hommes de condition moindre, bourgeois, anoblis, écrivains, artistes, dont le renom et les excentricités *romantiques* piquaient la curiosité.

Par réaction contre le *comme il faut* trop uniforme de l'ancien faubourg Saint-Germain, de ses coutumes, de ses disciplines, de ce que l'on aurait pu appeler ses *unités*, sous l'influence peut-être des héroïnes de George Sand, de Balzac, d'Eugène Sue, etc., il se produisit dans la génération nouvelle un besoin de fantaisie tapageuse qui, se rencontrant avec les importations anglaises du *club* et du *sport*, donna naissance à un type bizarre de femme à la mode : la *lionne*. La *lionne* aristocratique affecta de dédaigner les grâces de ses aïeules. Elle ne voulut ni séduire par une coquetterie

(1) La duchesse de Rauzan demeurait rue des Capucines, la marquise de Labourdonnaye rue Boudreau.

raffinée, ni charmer par ses belles et grandes manières; elle prétendit étonner par ses audaces masculines.

Cavalière et chasseresse, cigare à la bouche, cravache en main, botte éperonnée, portant haut le verre et l'impertinence, la *lionne* fut bientôt incompatible avec l'élégance tranquille des salons. Elle les quitta. Le vide qui se fit à la place qu'elle y avait dû tenir, personne ne se présenta pour l'occuper, et, toujours déclinant, les salons du faubourg Saint-Germain parurent, dès ce temps, n'avoir plus la force de se reproduire. Quand la révolution de 1848 éclata, les salons de Paris dont on parlait le plus étaient, avec le salon vieilli de l'*Abbaye au Bois*, quatre salons présidés par des dames étrangères : la princesse de Lieven, madame Swetchine, madame de Circourt, la princesse Belgiojoso : trois Russes et une Italienne. Ce n'était pas bien bon signe pour le grand art français de la conversation et pour ce bel esprit de sociabilité qui naguère faisait la gloire du faubourg Saint-Germain.

La proclamation de la République démocratique leur fut une disgrâce complète. Le suffrage universel consternait les châteaux, la vue du peuple armé dans Paris paralysait les salons. Les grandes dames ne se rassemblaient plus que tremblantes pour déplorer le malheur du temps. Quelques années s'écoulèrent ainsi, dans une perpétuelle inquiétude. Après quoi, l'empire voulut tenter de ramener, avec la sécurité, le luxe et les plaisirs. C'est alors que l'on vit clairement l'irréparable décadence de la sociabilité et le changement profond des mœurs.

Sans parler des circonstances particulières à l'empire, qui s'opposaient à la renaissance du grand monde d'autrefois, l'ensemble de la société française, le *milieu*, comme il est convenu de dire aujourd'hui, ne comportait plus *le salon*.

Il ne donnait plus cette fleur délicate des loisirs aristocratiques sans laquelle point de compagnies exquises : la grande dame. Ni la bourgeoisie privilégiée du règne de Louis-Philippe, ni la démocratie égalitaire qui, à partir de la république, envahit et absorbe chez nous toutes choses, n'avaient le secret, le don inné qui avaient fait de la grande dame du faubourg Saint-Germain la reine des élégances européennes.

Sous le régime de la quasi-légitimité, la bourgeoise triomphante s'était bien essayée à cette royauté des salons, mais sans succès. Jamais elle ne put s'approprier ce naturel plein de noblesse que donnait à la femme aristocratique le sentiment héréditaire d'une supériorité et d'une liberté incontestées. Les habitudes étrangères ou démocratiques, adoptées par la société parisienne, le cercle, le turf, le fumoir, le bureau de journal, où les hommes, réunis entre eux, supprimaient la grâce des rapports, amenaient d'ailleurs

rapidement, par l'attrait grossier du *sans-gêne*, la désertion des salons, et formaient des centres nouveaux d'affaires, de nouvelles, de relations. On y oublia vite les traditions de l'ancienne courtoisie. Les deux sexes, par suite, se séparèrent ; la belle galanterie fut mise en oubli. Le grand monde prit fin sans s'en apercevoir, faute de grands seigneurs et de grandes dames.

C'est alors que le *demi-monde* entra en scène, bruyamment, insolemment, et que la ruine de la bonne compagnie française fut manifeste.

Le *demi-monde*, à cette heure, occupe seul l'attention ; c'est lui qui imprime à la société parisienne le mouvement et qui lui donne sa physionomie. A la place des galanteries fines et discrètes, il a mis les familiarités criardes ; à la place du beau langage, l'argot ; à la place des préciosités de l'esprit, les effronteries de la chair ; à la place des élégances, les ostentations de la richesse. De son éclat cynique, il rejette dans l'ombre tout ce qui n'est pas lui.

Le faubourg Saint-Germain n'est plus à cette heure qu'un nom, le nom d'une ruine, le nom d'une chose morte. Il n'a plus ni caractère ni accent qui lui soient propres. Il ne garde plus d'autres supériorités que celles qu'il partage avec la bourgeoisie. Hormis dans quelques rares familles obstinément fermées aux influences modernes, ses habitudes ont changé du tout au tout. La jeunesse y a pris le train du jour. Avec les causes morales et politiques, le goût des voyages, le séjour aux eaux, les stations d'hiver dans le Midi, l'émigration dans les quartiers réputés plus salubres, toutes ces prescriptions de l'hygiène dont nos mères n'avaient nul souci contribuent pour leur part à la dispersion des foyers de conversation où s'entretenaient encore quelques lueurs de la vieille aménité française.

Et voici, comme pour rendre la fin plus sensible, l'équerre, le cordeau, la pioche et la sape, l'*expropriation pour cause d'utilité publique* qui va porter sa main niveleuse sur les demeures héréditaires des Broglie, des Lillers, des La Rochefoucauld, des Chabrillan, etc.

Hôtels seigneuriaux, ombrages séculaires qui déjà n'abritez plus que le souvenir des vieilles mœurs, demain vous vous abattrez sur le sol, et avec vous tombera jusqu'à l'image de ce grand monde d'autrefois, de ce monde sans rival en ses nobles élégances, qui depuis un demi-siècle s'appelait dans toute l'Europe, où il était pris pour modèle du bon goût et des belles manières, la société du faubourg ou *le faubourg Saint-Germain*.

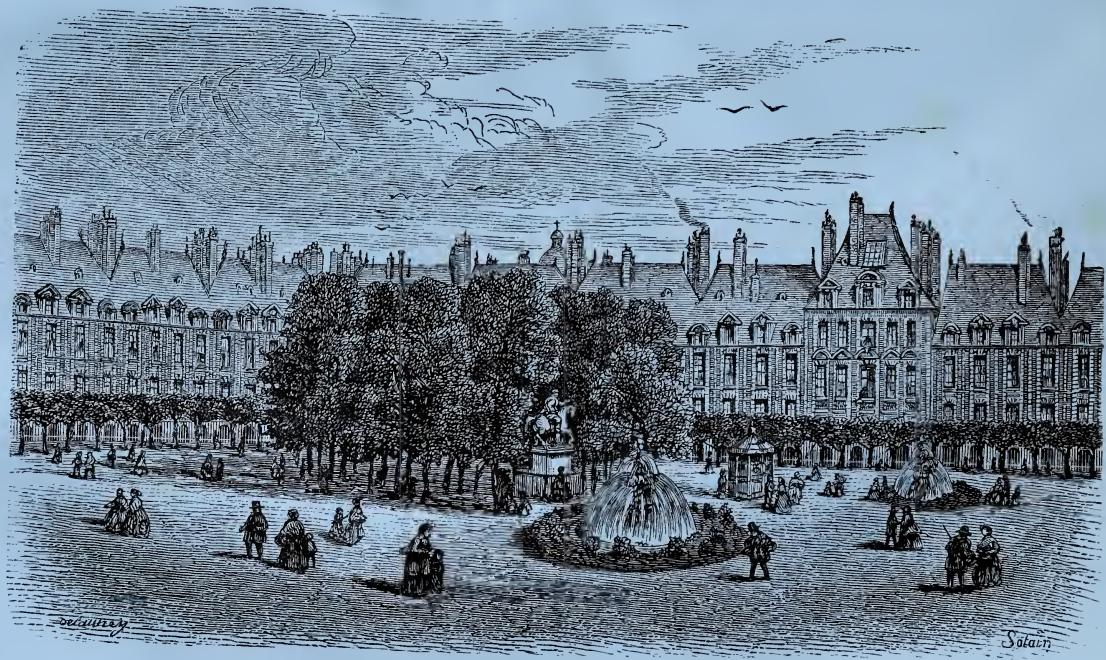

LA PLACE ROYALE

M. Dessin de DELAUNAY, gravé par M. SOTAIN.

LE MARAIS ET LA PLACE ROYALE

PAR

François-Victor HUGO

Vers la fin du mois de juin 1559, de grandes fêtes furent données à Paris, à l'occasion du mariage d'Isabelle de France avec Philippe II d'Espagne. Cette union éphémère, qui alliait la maison de Valois à sa vieille ennemie, la maison d'Autriche, fut célébrée joyeusement par des joutes chevaleresques. Les lices, établies par ordre de Henri II au bout de la rue Saint-Antoine, devant le palais des Tournelles, restèrent ouvertes pendant quatre jours. Le quatrième jour (c'était le 30 juin), le roi eut la fantaisie de jouter en personne contre le comte de Montgomery, capitaine de la garde écossaise. En vain le comte essaya-t-il de décliner cet honneur insigne. En vain la reine Catherine, prévenue mystérieusement d'un malheur imminent, fit-elle prier le roi de renoncer à cette résolution. Henri II, qui avait revêtu les couleurs de madame Diane de Poitiers, sa maîtresse, se croyait invulnérable sous cette cuirasse galante. Il s'obstina, et le combat eut lieu. Les deux cavaliers s'élancèrent au galop l'un contre l'autre, et, dès la première passe, le roi fut mortellement blessé d'un coup de lance qui, par la fente de sa visière, l'atteignit à l'œil droit.

C'est ce coup de lance régicide qui a fait la Place royale.

L'agonie de Henri II dura dix jours. Il expira, le 10 juillet, à l'hôtel des Tournelles. Sa veuve, Catherine de Médicis, quitta immédiatement ce palais et en ordonna la démolition.

L'hôtel des Tournelles était la merveille du vieux Paris. Depuis le commencement du quinzième siècle, les Valois en avaient fait leur demeure favorite. Bâti vers 1380 par le chancelier de France Pierre d'Orgemont, acquis en 1404 par Jean, duc de Berry, cédé en 1422 au duc d'Orléans, puis occupé par Henri VI, roi d'Angleterre et de France, agrandi et fortifié par le régent Bedford, repris par Charles VII après les triomphes de Jeanne Darc, aménagé par Louis XI, décoré par Charles VIII, restauré par Louis XII, meublé par François Ier et par Henri II, l'hôtel des Tournelles était un édifice unique dû à la collaboration harmonieuse de deux génies hostiles, le génie du moyen âge et le génie de la Renaissance. Dans les lignes capricieuses de son architecture, il avait pétrifié

les goûts des régimes les plus divers. L'art gothique français, l'art gothique anglais, l'art classique italien avaient enchevêtré leurs combinaisons les plus hardies pour cette construction vertigineuse. A vrai dire, ce n'était pas un palais, mais une succession de palais reliés les uns aux autres par mille œuvres variées. Il y avait là l'hôtel du roi, l'hôtel de la reine, l'hôtel de chacun des princes du sang. Les pas s'égaraient dans ce dédale de préaux, de galeries, de cours, de perrons, de terrasses et d'escaliers; les regards se perdaient dans cette forêt de tourelles, de flèches, de clochers, de lanternes et de spirales. Les Tournelles enfermaient dans leur enceinte quatre chapelles, sept jardins, un labyrinthe où Louis XI avait logé son médecin Coictier, et deux parcs dont l'un, acheté par le duc de Bedford aux religieux de la Culture-Sainte-Catherine, n'avait pas moins de neuf arpents. Bornées au midi par la rue Saint-Antoine, au levant par la grande muraille de Charles V, au couchant par un long fossé qui devait être comblé au dix-septième siècle pour devenir la rue Saint-Louis, elles s'étendaient vers le Nord jusqu'à la porte du Temple. Avec leurs dépendances, les Tournelles occupaient un terrain où circulent à l'aise, aujourd'hui, seize rues et deux boulevards.

Tel était l'extraordinaire édifice que la fantaisie funèbre d'une reine vouait au néant. Sur un signe de Catherine de Médicis, la France allait perdre son Alhambra.

Les Tournelles, condamnées par deux arrêts du Parlement, en 1564 et en 1569, résistèrent vigoureusement aux exécuteurs. Leur agonie dura jusqu'en 1604. Il ne fallut pas moins de quarante ans pour anéantir cette enceinte fortifiée contre les siècles. Ces salles célèbres dans l'Europe entière, la chambre où était mort Léon de Lusignan, dernier roi d'Arménie, la chambre où était morte la duchesse de Bedford, la chambre où était mort Louis XII, le retrait où avait été emprisonnée la folie de Charles VI, la salle de brique, la salle des Écossais, la somptueuse galerie des Courges, tant de fois illuminée pour les galas royaux, disparurent peu à peu sous l'action de la sape. L'exquise mosaïque de la salle Pavée fut détruite à coups de pic. On arracha du portail le colossal écusson de France sculpté par Jean de Bologne. Puis on fit sauter la façade, et, par la brèche aplanie, on fit déboucher la rue des Tournelles. Après avoir éventré le palais, on entama le parc, et brutalement l'on installa un marché aux chevaux sur les arabesques fleuries du jardin Dédalus.

A mesure que la ruine dégradait les Tournelles, la solitude s'emparait d'elles. Vers la fin du seizième siècle, ce domaine, si magnifique naguère, n'était plus qu'une masure sinistre et désolée derrière laquelle s'embusquaient le vice et le crime. A l'emplacement

même où sont aujourd'hui les rues des Tournelles et Jean-Beausire, une Cour des miracles s'établit. Le palais des rois démantelé devint la caverne des bandits. Les truands se substituèrent aux seigneurs. Le duc d'Égypte et l'empereur de Galilée réclamèrent pour eux l'apanage délaissé par les Valois. Là où se dressait naguère le trône éblouissant des fils de saint Louis, le successeur du Grand Coësre installa sans façon son escabeau impérial.

Au fait, pourquoi pas? Si infâmes qu'ils fussent, les larrons n'étaient pas les indignes héritiers des princes. Il y avait alors plus d'une affinité entre le brigand et le grand seigneur. La royauté d'argot était, par le sang versé, proche parente de la royauté très-chrétienne, et, toute hideuse qu'elle était, la Cour des miracles pouvait, sans qu'il y eût déchéance, remplacer cette cour de France qui avait fait la Saint-Barthélemy. Ce massacre, si royalement réussi, avait ennobli tous les crimes.

Depuis le triomphe de 1572, la violence sanctifiée se donnait partout carrière. Les grandes maisons vassales rivalisaient d'atrocité avec la dynastie suzeraine. A cette époque, il y a bien peu de blasons qui n'aient une tache de sang. Les fils des plus fières familles, émules des galériens, se font un jeu de tuer. C'est le siècle des coups de Jarnac. Le duel même, dépourvu de toutes ses garanties chevaleresques, n'est plus qu'une variante de l'assassinat. Le 27 avril 1578, à cinq heures du matin, derrière la ruine des Tournelles, dans le marché aux chevaux, trois mignons du roi Henri III, Caylus, Livarot et le beau Maugiron, se rencontrent avec trois partisans de la maison de Guise, Balzac d'Entragues, Riberac et Schomberg. Caylus n'a qu'une épée, tandis que d'Entragues, son adversaire, a une épée et une dague; la lutte est inégale. Caylus le fait remarquer à d'Entragues : « *Tu as une épée*, s'écrie-t-il, *et moi, je n'en ai point!* — *En ce cas*, réplique l'autre, *tu as fait une grande faute de l'avoir oubliée au logis. Ici, nous sommes pour nous battre, et non pour pointiller des armes.* » Et d'Entragues, impitoyable, achève à coups de poignard son antagoniste désarmé. On emporta Caylus, qui expira, après vingt jours d'angoisses, sous les baisers de Henri III. Tel est le duel que Brantôme compare au combat des Horaces et des Curiaces!

Le crime commis par d'Entragues resta impuni, comme tant de crimes princiers dont le Marais avait jadis été témoin; comme le crime de Pierre de Craon, qui, en 1392, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, avait tenté d'assassiner le connétable Clisson; comme le crime du duc Jean de Bourgogne, qui, en 1407, dans la vieille rue du Temple, avait occis traîtreusement son gai cousin, le duc Louis d'Orléans. Pourquoi donc eût-on châtié d'Entragues?

Il était absous d'avance par les plus illustres impunités. Le guet-apens était dans les traditions et dans les mœurs de ce siècle machiavélique. Un ennemi alors était un obstacle qu'on supprimait brusquement par un moyen quelconque. Les coups de couteau étaient des coups d'État. A défaut du poignard, on employait le poison. De là des disparitions mystérieuses qui simplifiaient la politique.

Le 8 avril 1599, la charmante Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, qui logeait à l'hôtel Barbette, s'en alla entendre Ténèbres au petit Saint-Antoine, rue Saint-Antoine. Au retour, elle mordit à un citron chez son voisin Zamet, et aussitôt elle fut foudroyée par une attaque d'apoplexie qui l'empêcha de devenir reine de France. Ce Zamet, très-bon catholique, devait être plus tard le conseiller intime de Marie de Médicis.

Henri IV fut cruellement surpris par la mort subite de Gabrielle d'Estrées. Ce roi bien rare, qui avait du cœur, manifesta à cette occasion une douleur touchante dont les froids raisonnements de Sully ne le consolèrent pas. Il ne pouvait désormais traverser sans tristesse ce Marais qu'avait habité sa maîtresse et où il avait été trop heureux. Le vieux parc des Tournelles, dans les allées duquel il s'était parfois égaré en si douce compagnie, ne lui rappelait plus maintenant que de mélancoliques souvenirs. C'est alors que Sully lui suggéra l'idée de détruire tout ce parc, déjà dégradé par la création d'un marché aux chevaux, et d'y établir une vaste place à laquelle aboutiraient huit grandes rues, portant chacune le nom d'une province, et qui s'appellerait la place de France (1). Le roi combattit d'abord cette idée, préférant affecter l'enceinte des Tournelles à l'établissement d'une manufacture de soieries; mais bientôt il se ravisa et se rallia décidément au conseil de son ministre. Le projet de Sully, quelque peu amoindri dans l'exécution, fut consacré par l'édit de juillet 1605, qui décréta la création de la place Royale.

Le plan de la future place ne manquait ni d'originalité ni de grandeur. Autour d'un préau carré, mesurant 5184 toises de superficie, devaient s'élever quatre rangées de pavillons construits sur un modèle uniforme. Ces pavillons, élevés de trois étages, couverts d'un comble à double croupe, flanqués de deux hautes cheminées, couronnés d'un faîte élégant servant de support à de beaux vases sculptés, devaient s'appuyer au rez-de-chaussée sur une série d'arcades, larges de huit pieds et demi, hautes de douze, formant un long corridor à cintre surbaissé. Par une innovation

(1) *Mémoires de Sully*, tome V, p. 74, éd. 1752.

particulière à la maçonnerie de cette époque, les matériaux employés à la construction étaient la brique, la pierre de taille, l'ardoise et le plomb. La brique devait fournir les murailles et les cheminées; la pierre, ingénieusement refendue, vermiculée et cannelée, devait se prêter aux fantaisies de la décoration et composer les pilastres doriques de la colonnade, les claveaux, les pieds droits et les appuis des croisées, les entablements des combles, les frontons des lucarnes, chargés des armes et des initiales de Henri le Grand, enfin les chaînes destinées à relier entre eux les divers étages; l'ardoise devait revêtir les combles; le plomb devait couvrir le faîte et les vases de l'amortissement. Ces éléments associés formaient une masse tricolore où le gris métallique du plomb et de l'ardoise se mariait agréablement au rouge de la brique et au blanc de la pierre. Pour rompre l'uniformité de ce carré monumental, deux pavillons, plus hauts que les autres et plus richement ornés, devaient se dresser, en se faisant vis-à-vis, au centre des deux principales faces. L'un, nommé le Pavillon du roi, devait, par trois arches à claire-voie, donner accès à une large rue, — trait d'union entre la rue Saint-Antoine et la place, — qui s'appellerait la rue Royale. L'autre, le Pavillon de la reine, devait ouvrir une triple issue à la chaussée dite des Minimes. A l'extrémité de la face orientale du quadrilatère, devait aboutir la rue du Pas-de-la-Mule; à l'extrémité opposée de la face occidentale, la rue de l'Écharpe.

Ce projet, agréé par Henri IV, fut immédiatement mis à exécution. Le roi se chargea de bâtir à ses dépens la série de pavillons qui devaient border le côté méridional de la place, et vendit à des particuliers les terrains où devaient être élevés simultanément les pavillons des trois autres côtés. Ces acquéreurs rivalisèrent de zèle avec le roi pour l'achèvement de l'édifice, et ils eurent fort à faire, car le roi mettait toute son activité à poursuivre sa tâche. De Fontainebleau même, il ne perdait pas de vue cette œuvre chère. « *Je vous recommande la place Royale,* » écrivait-il sans cesse à Sully. Quand il était à Paris, il venait chaque jour en personne surveiller les ouvriers. Racan, le marquis-poëte, alors page de la chambre, fut témoin, en 1608, d'un incident caractéristique. Henri IV, dans une de ses inspections, s'aperçut qu'un bourgeois, qui faisait bâtir à côté de lui, voûtait ses portiques en pierre de taille, tandis que lui, le roi, couvrait les siens d'un simple plancher. Cette infériorité fit honte à l'auguste entrepreneur. Il manda son maçon et lui confessa bonnement son humiliation. Le maçon répondit « qu'il remédieroit au mal en faisant de plastre ce que l'autre avoit fait de pierre, et qu'il n'y auroit d'autre différence, sinon que cela dureroit moins. » Le roi dut se contenter de ce

palliatif à bon marché. Au fond, d'ailleurs, il n'était point fâché de l'économie, ayant l'intention de revendre, avec de gros bénéfices, les pavillons construits à ses frais.

Le coup de couteau de Ravaillac empêcha Henri IV de terminer son œuvre. La place Royale, achevée sous la minorité de Louis XIII, fut inaugurée gaiement, le 16 mars 1612, par un carrousel auquel assista la régente, Marie de Médicis. Pour cette solennité, une immense estrade, montant du rez-de-chaussée au premier étage des pavillons et pouvant porter dix mille spectateurs, avait été adossée aux quatre faces du quadrilatère. Ces dix mille spectateurs, qui composaient le *tout Paris* d'alors, avaient été personnellement invités par le grand maréchal des logis. Au milieu de la place était établie la lice que gardaient, sous les ordres du duc d'Épernon, mille mousquetaires et cinq cents Suisses. Dès que la régente se fut assise à la fenêtre du pavillon central, la fête commença. Le connétable et quatre maréchaux de France, comme juges du camp, entrèrent avec leur escorte par l'issue de la rue Royale, tandis que, par l'issue opposée, apparaissaient, comme tenants, les ducs de Guise, de Nevers, de Bassompierre et de Chevreuse et le marquis de la Chataigneraie, précédés de leurs chariots d'armes et de leurs massiers, et suivis de cinq cents gentilshommes en habits brodés et de deux cents chevaux caparaçonnés de velours rouge et de drap d'argent. Cent pièces de canon, braquées sur les remparts de la Bastille, saluèrent de leur décharge étourdissante l'entrée de ces cinq preux qui, transformés en Amadis et en Galaors, s'escrimèrent innocemment contre tous les paladins de la cour. Ce combat dérisoire, simulacre anodin du sanglant tournoi de 1559, dura jusqu'au crépuscule, au continuel ébahissement des innombrables badauds perchés jusque sur les cheminées des pavillons. Après maintes prouesses innocentes, les tenants évacuèrent le champ de bataille, toujours salués par l'artillerie de la Bastille ; les troupes du prince de Conti défilèrent à leur suite ; et, la parade étant terminée, la foule se dispersa. Le lendemain de cette bruyante inauguration, la place Royale reprit sa monumentale sérénité.

La place Royale eut pour hôtes primitifs les plus fastueux châtelains. Le chef de la maison de Rohan Guémenée acquit l'hôtel que désigne aujourd'hui le numéro 6, et y adjoignit un jardin, planté à l'italienne, où, au siècle dernier, les statues et les vases sculptés se reflétaient dans un miroir d'eau vive encadré de marbre. La haute noblesse suivit cet exemple princier. Le Marais, dont la ruine des Tournelles avait fait une nécropole, ressuscita, ayant une âme nouvelle. Il devint la cité des grands seigneurs.

Ces vieux domiciles historiques qui dataient du moyen âge et

de la Renaissance, l'hôtel de Saint-Paul, résidence gothique des rois de Sicile, l hôtel Barbette, habité par Isabeau de Bavière, par Diane de Poitiers et par Gabrielle d'Estrées, l'hôtel de Savoisi, si longtemps muré en expiation d'une insulte faite à l'Université de Paris, l'hôtel d'Angoulême, bâti par Diane légitimée de France, l'hôtel Carnavalet, ciselé par Jean Goujon, durent voisiner désormais avec ces altières demeures, l'hôtel Sully, l'hôtel d'Effiat, l'hôtel de Livry, l'hôtel d'Albret, l'hôtel de Beauvais, l'hôtel de Mayenne, l'hôtel de Trêmes, l'hôtel de Vitry, l'hôtel de Venise.

A côté des palais laïques, les palais ecclésiastiques. Le clergé s'abattit, comme sur une proie, sur ce somptueux quartier. Il ne lui suffit plus d'avoir, rue Saint-Antoine, l'antique cloître des Augustins, doté par Charles V; il ne lui suffit plus d'avoir, rue Culture-Sainte-Catherine, le vieux prieuré du Val-des-Écoliers, fondé par saint Louis; il acheta, dans la même rue, la maison du marquis de Saveuse et y établit le couvent des Filles-Bleues; il acquit, sur la chaussée des Minimes, la maison du comte de Saint-Géran et y logea les Hospitalières de Jérusalem; il se fit donner par Marie de Médicis un lambeau du parc des Tournelles, et y bâtit ce couvent des Minimes où devaient être inhumés Diane de France, Charles de Valois, Marie Touchet, Colbert; enfin, il se fit céder l'hôtel de la Rochepot, bâti par un Montmorency dans la rue Saint-Antoine, et, sur le terrain de cet hôtel, agrandi par de larges donations, il érigea cette maison professe des jésuites (1), qui allait servir de retraite au père Mathieu, au père Bourdaloue, au père La Chaise, au père Letellier, et qui devait, pendant un siècle et demi, recueillir les confessions des rois de France. Louis XIII dota magnifiquement ces religieux, qui avaient tenté d'assassiner son père. Il leur ouvrit sa bourse comme son âme. Il fit construire, exprès pour eux, sur les dessins de Vignole, cette église Saint-Paul dont la massive richesse allait étonner le monde chrétien. Le prodigieux ascendant des Jésuites se manifesta là par un luxe incomparable. Tandis que, sur les autels de leur église, s'amoncelaient, constellées de pierres précieuses, les merveilles de l'orfévrerie sacrée, leur cloître entassait avidement les prodiges de la peinture religieuse, dus aux pinceaux de Quentin Metzys, d'Albert Durer, de Carrache, de l'Albane, de Raphaël et du Titien. Tous ces chefs-d'œuvre étaient les ex-voto des plus hautaines pénitences. Ils étaient la rançon d'augustes remords. Ils étaient le trophée éclatant de cette puissance occulte qui devait un jour faire décréter le massacre des Cévennes par le roi-soleil agenouillé.

(1) Là est aujourd'hui le lycée Charlemagne.

Tout près de ce confessionnal où se chuchotaient les destinées du monde, la place Royale s'égayait. Elle attirait à elle la jeunesse dorée de Paris. Dans les temps de pluie, elle offrait aux promeneurs le gracieux abri de ses arcades ; dans les beaux jours, sa fraîche pelouse, entourée alors d'une simple balustrade de bois. Les damerets essayaient là leurs fraises les plus excentriques; les dames étrennaient là leurs plus extravagants vertugadins. C'était là que les gens de qualité se retrouvaient, en revenant des petits levers du Louvre. C'était là que se pavanaient dans leur tenue la plus fanfaronne les raffinés d'honneur. Ces rodomonts se faisaient remarquer par l'ampleur de leur panache, par la hauteur de leurs talons rouges, par la longueur de leurs éperons, par l'exubérance de leurs fines moustaches, et surtout par la prolixité de leur rapière. Gare à qui les approchait! Un regard de travers, un salut par trop indifférent ou par trop familier, un frôlement de manteau était pour eux une de ces offenses qui ne se lavaient qu'avec du sang. Pour une vétille, on se provoquait et on s'exterminait.

La place Royale fut, sous le règne de Louis XIII, le théâtre d'une rencontre qui fit événement. En 1624, le comte de Boutteville avait, sous un prétexte quelconque, défié et tué le comte de Thorigny, à la porte Saint-Antoine. Condamné pour cette fredaine à être pendu comme un vilain, il s'était réfugié à Bruxelles. Un jour, il reçoit là un cartel du marquis de Beuvron, qui a résolu de venger Thorigny. Malgré la sentence terrible qui le proscrit, il accepte le cartel, revient à Paris, et là, en plein midi, devant mille élégants témoins entassés à la place Royale, il se bat avec Beuvron. C'était le 12 mai 1627. Après quelques passes, les deux adversaires, s'étant réciproquement désarmés, s'embrassent. Par malheur, pendant qu'ils se réconcilient, le comte des Chapelles, second de Boutteville, tue le comte de Bussy, second de Beuvron. Le guet accourt. Bouteville et des Chapelles n'ont que le temps de fuir. Ils entrent précipitamment dans un pavillon de la place habité par le baron de Chantal, qui leur offre deux chevaux, et galopent à bride abattue dans la direction de Vitry-le-Brûlé. Là, la police les rattrape, les ramène à Paris et les livre au bourreau. Boutteville et Des Chapelles furent décapités en place de Grève le 21 juin 1627.

Le baron de Chantal, qui avait fait évader les deux condamnés, dut s'esquiver à son tour pour ne pas être arrêté. Il chercha un asile dans l'île de Ré, dont le gouverneur lui était dévoué, et y fut tué par un boulet anglais. Avant de quitter sa maison du Marais, où il ne devait plus rentrer, Chantal avait embrassé avec effusion sa chère petite fille, un adorable bébé aux joues roses et aux cheveux d'or. Cette enfant, qui était née à la place Royale, le

5 février 1626, et qui avait été baptisée à l'église Saint-Paul sous le nom de Marie, devait s'appeler un jour madame de Sévigné.

En faisant dresser l'échafaud de la place de Grève, Richelieu avait imposé sa volonté au roi. Louis XIII, supplié par son frère Gaston, par les Montmorency et par les Condés, eût volontiers fait grâce; mais l'homme rouge fut inexorable, et les deux nobles têtes tombèrent. La singulière domination exercée par le cardinal sur le roi se manifestait dans les hommages mêmes que le roi recevait du cardinal. Le 27 septembre 1639, fut inaugurée solennellement la statue équestre de Louis XIII, élevée par Richelieu au milieu de la place Royale. Sur un piédestal de marbre blanc piaffait un cheval de bronze qu'enfourchait lourdement un colossal cavalier d'airain, allongeant, dit Sauval, un bâton de commandement au bout d'un vilain bras, coiffé d'un panache grotesque, et ressemblant moins au roi qu'à un Turc. Le cheval, œuvre de Daniel Ricciarelli, élève de Michel-Ange, était magnifique. Le cavalier, sculpté par Biard le fils, était burlesque. Richelieu avait signé avec une humilité affectée cette énorme caricature. Une inscription, gravée sur une des faces du piédestal, attestait que le monument avait été érigé « à la glorieuse mémoire de l'invincible Louis le Juste », par Armand, cardinal de Richelieu, « son principal ministre dans tous ses illustres desseins ». Mais, pour que la postérité ne s'y méprît pas, un sonnet, composé par le rimeur Desmarets et gravé sur une autre face du piédestal, soulignait la secrète pensée du cardinal, en appelant *le grand Armand l'âme des exploits de Louis le Juste*. Quelque temps après cette inauguration, le bâton de commandement, que brandissait l'effigie royale, tomba on ne sait comment. Cette soustraction était-elle une épigramme contre un prince qui commandait si peu? Le public comprit la chose ainsi, et un ordre supérieur fit réparer bien vite le malicieux dégât.

Cette statue triomphale du fils de Henri IV, installée par Richelieu au centre de la principale place de Paris, était le fantôme de la monarchie absolue évoqué au milieu de l'aristocratie française. Les grands seigneurs, groupés autour de la place Royale, ne pouvaient plus se mettre à leurs fenêtres sans apercevoir cette image inaltérable du suzerain devenu souverain. L'unité monarchique, ébauchée à leurs dépens par Louis XI, consommée par Richelieu, avait là son symbole. La féodalité, qui hivernait au Marais, avait désormais un maître dont le spectre était de bronze.

Malgré l'ombre projetée sur elle par cet hôte formidable, la place Royale conservait toujours sa radieuse gaieté. Chaque jour, elle appelait sur sa pelouse inondée de lumière ce que la capitale avait de plus vivant et de plus folâtre. Les talons rouges et les robes à queue foulaient incessamment son tapis vert. La noblesse l'avait

adoptée, la poésie allait la sacrer. En 1635, Corneille donnait à l'une de ses premières comédies ce titre, *la Place Royale.*

Durant toute la minorité de Louis XIV, la place Royale fut vraiment le chef-lieu de Paris. Elle eut l'insigne honneur de donner à l'immense ville ce qui jusqu'ici lui avait manqué, — un centre. Elle fut la serre-chaude de la civilisation moderne, toute fraîche éclose. Elle fut le laboratoire des esprits, le foyer des idées, la place forte de toutes les révoltes intellectuelles et sociales qui fermentaient dans la France nouvelle. Elle fut l'arsenal de la Fronde. En politique, elle était contre Mazarin; en littérature, contre Scudéry. Elle frémissait d'aise, le 1er juillet 1652, quand la grande Mademoiselle tournait contre les troupes royales le canon étonné de la Bastille. Elle acclamait le grand Condé débouchant victorieusement du faubourg Saint-Antoine, comme elle applaudissait le grand Corneille faisant jouer *le Cid* et *Cinna* par la troupe de Mondori, au théâtre de la vieille rue du Temple.

C'est entre les années 1640 et 1660 que la place Royale compta ses jours les plus éclatants. Il faut s'arrêter sur ce moment particulier qui fait époque dans notre histoire.

Le Marais est alors le microcosme où se confondent les éléments essentiels de l'univers parisien. Il nous offre les spécimens les plus rares de la vertu, de la grâce, de l'esprit, de la séduction et du vice. Voulez-vous un échantillon des mœurs princières? Au numéro 24 de la rue Pavée, dans ce manoir du temps de Henri II qui deviendra plus tard l'hôtel Lamoignon, est embusqué un bâtard de Charles IX, un seigneur dont Tallemant des Réaux a dit : « Si M. le duc d'Angoulême eût pu se défaire de l'humeur d'escroc que Dieu lui avait donnée, c'eût été un des plus grands hommes de son siècle. » C'est ce même duc d'Angoulême qui, quand ses gens lui demandent des gages, leur réplique : *C'est à vous de vous pourvoir; quatre rues aboutissent à l'hôtel; vous êtes en beau lieu, profitez-en!* Cet escroc est le dernier représentant de la race royale des Valois.

Êtes-vous curieux d'entendre, dans le siècle où Malherbe vint, la langue pittoresque et maniérée du siècle de Ronsard? Frappez, rue de la Beauce, à l'huis de cette demeure de bourgeoise apparence. Vous avez, sans vous en douter, pénétré dans le pays de Tendre.

C'est mademoiselle de Scudéry qui vous reçoit, et Saumaise, avec son dictionnaire, vous nommera toutes les précieuses qui causent ici chaque samedi.

Maintenant entrebâillons, s'il vous plaît, la porte de ce logis modeste de la rue Barbette. Quel est ce paralytique, accroupi dans un fauteuil, « qui n'a de mouvement que celui des doigts

dont il tient un bâton pour se gratter (1)? » C'est le supplicié de belle humeur, le souffre-douleur qui est le boute-en-train de son temps, le prince de la poésie burlesque, le bouffon-martyr Scarron. A côté de lui, cette belle personne de quinze à seize ans, qui fait avec tant de réserve les honneurs de la maison, c'est la pauvre mademoiselle d'Aubigné qui s'appelle madame Scarron pour la forme, mais qui, un jour devenue madame de Maintenon, gouvernera tout de bon la France. O surprise de l'imprévu! Ce sombre logis, où la malheureuse enfant berce ce vieux cul-de-jatte, est pour elle l'antichambre de l'éblouissant Versailles.

Sur ce, dirigeons-nous vers la place Royale et arrêtons-nous là au numéro 9. Quels sont ces beaux messieurs qui descendent si allégrement ce large escalier à rampe de fer doré? Ce sont les élégants du jour, Desbarreaux, Rouville, Miossens, Châtillon, Blossac. L'escalier qu'ils descendent a été bien souvent gravi par ce pauvre Cinq-Mars! Mais quel est donc ce gros homme, au malin sourire, qui a l'air d'être ici chez lui? C'est le plus habile financier de l'époque, le percepteur des impôts les plus fantastiques, l'*alter ego* de Son Éminence le cardinal Mazarin, le surintendant d'Émery. Nous serions-nous par hasard encanaillés chez un maltôtier? Nous sommes tout bonnement chez une vierge folle, mademoiselle Marion de Lorme. Jetez un coup d'œil sur l'appartement; il est d'une rare magnificence. Rien que dans la garde-robe, il y a pour plus de trente mille écus de hardes. Marion est la plus coûteuse beauté de Paris. Un soir, feu le cardinal de Richelieu a eu l'audace de lui offrir, pour deux minutes d'entretien, mille misérables pistoles; elle les lui a rejetées dédaigneusement à la tête! Ne croyez pas d'ailleurs que cette créature vénale soit toujours à vendre. Une fois, elle s'est offerte à M. de Chavagnac, à condition que ce gentilhomme, qui était huguenot, se convertirait, et M. de Chavagnac est aujourd'hui catholique. Mademoiselle de Lorme fait du prosélytisme à coups de baisers. Sauvons-nous vite d'ici, car, avec un sourire, elle serait capable de nous faire renier notre foi.

Nous voici sous les arcades. Où irons-nous de ce pas? Voulez-vous aller à l'hôtel Pellevé, rue du Roi-de-Sicile, chez M. Desmarets? Vous vous rencontrerez là avec les quarante immortels de la primitive Académie françoise, avec ces hommes illustres qui s'appellent Godeau, Gombaud, Montmor, Chapelain, Habert, Cerisy, Conrart, Serisay, Malleville, Faret, Boisrobert, Chastelet, Serrant, Silchon, Sirmond, Bourzeis, Méziriac, Maynard, Colletet, Gomberville, Saint-Amand, Colomby, Baudoin, L'Estoile, d'Arbaud,

(1) Tallemant des Réaux.

Servien, Racan, Bardin, Boissat, Vaugelas, Voiture, Laugier, Balzac, Cureau, Séguier, Chambon, Baro, Giry et Priezac. Au fait, vous pourriez être aveuglé par la réunion de tant de gloires. Tout bien considéré, nous irons ailleurs.

Mais, avant de sortir de la place Royale, regardez donc à l'angle là-bas, devant le numéro 6, cette cohue de véhicules armoriés. Ce sont les carrosses des grands seigneurs qui se pressent aux levers de madame la princesse de Guémenée. Les Vendôme, les Rohan, les Soissons, les princes du sang, les ducs et pairs, sont les familiers de cet hôtel qui est le rendez-vous de la Fronde aristocratique. Madame de Guémenée, qui est encore agréable, a mis de la rébellion jusque dans ses amours. On prétend qu'elle a eu avec le comte de Boutteville une liaison intime que le défunt cardinal a brisée avec la hache, et elle a donné le jour à ce fougueux chevalier de Rohan, que ses coups de tête feront décapiter un jour ou l'autre dans quelque fossé de la Bastille.

Tout en devisant, nous avons tourné par la rue Royale, cheminé le long de la rue Saint-Antoine, traversé la rue de la Verrerie et atteint la rue Sainte-Avoie. C'est ici, dans cet hôtel de belle mine, que demeure une grande dame qui, sans qu'elle s'en doute, est un de nos meilleurs écrivains. Cette dame, née Marie de Rabutin Chantal, est, depuis 1652, veuve du marquis de Sévigné, vous savez, cet écervelé marquis qui s'est fait tuer en duel pour les beaux yeux de madame de Gondran. La marquise a eu de cet infidèle un fils et une fille à l'éducation desquels elle se consacre. Elle leur apprend elle-même l'italien, l'espagnol, voire le latin. Cette femme savante a toutes les grâces de l'instruction, sans en avoir la pédanterie. Elle élève ses enfants avec une indépendance qui inquiète le monde timoré où elle vit. Elle laisse lire à sa fille le discours de *la Méthode*, au risque de faire une cartésienne de celle qui va devenir madame de Grignan. Elle lui recommande spécialement les œuvres que l'Académie a censurées, *le Cid*, *Cinna*, *Polyeucte*. Car elle professe pour le poëte rouennais une admiration passionnée. Qu'on essaie donc un jour d'opposer à ce vieux renom une célébrité cadette, et vous verrez avec quelle véhémence madame de Sévigné protestera contre l'injure. Que demain la cour déclare le chantre des *Horaces* inférieur à l'auteur d'*Andromaque*, et la marquise retrouvera toute son énergie frondeuse pour s'écrier : « Je suis folle de Corneille ! Il faut que tout cède à son génie. Ma fille, gardons-nous de lui comparer Racine. Racine fait des comédies pour la Champmeslé. Ce n'est point pour les siècles à venir. Vive donc notre vieil ami Corneille (1) ! » Il

(1) Lettres des 9 et 16 mars 1674

faut louer chez madame de Sévigné cette intrépidité du cœur qui lui fait prendre ainsi la défense de Corneille délaissé et de Fouquet disgracié. La marquise conservera jusqu'au bout le culte de ses prédilections. L'affection pour elle est religion. La belle et riche veuve a trop aimé le défunt marquis pour se laisser consoler par d'autres. N'en croyez pas sur ce point les malicieuses insinuations de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. La marquise peut bien admettre à son petit lever M. le cardinal de Retz, ou M. le duc de La Rochefoucauld, le philosophe des *Maximes*, ou son médisant cousin, le comte de Bussy-Rabutin, ou le beau du Lude, ou « Son Impertinence » le comte de Vassé; mais soyez tranquille, elle ne franchira point l'orageux Rubicon qui sépare la coquetterie de la galanterie. Comme l'a dit une de ses plus spirituelles contemporaines, madame de Sévigné est une janséniste de l'amour.

Cependant il est temps de finir notre tournée. Encore une visite! ce sera la dernière. Revenons vers la Bastille par la rue Saint-Antoine; saluons vite en passant l'hôtel de Beauvais, l'hôtel de Sully, l'hôtel de Mayenne, et entrons à main gauche dans la rue des Tournelles. Ici, au numéro 28, dans cette maison dont les plafonds sont décorés d'amours, trône cette merveilleuse pécheresse qui s'appelle Anne de Lenclos, mais que la postérité séduite appellera Ninon. Fille d'un gentilhomme de Touraine, Ninon a volontairement déserté le beau monde où elle est née, pour le monde galant où elle règne. C'est une épicurienne pour qui la jouissance est la seule loi. Elle a renié tous les préjugés pour vivre selon ses caprices, et elle garde dans son laisser-aller un tel prestige qu'elle réduit à l'admiration la société même qu'elle brave. Elle n'a jamais aimé plus de trois mois, et, depuis trente ans, elle aime toujours. Mais elle a gardé, comme amis, tous les amants qu'elle a congédiés. C'est que, comme le dit un sévère écrivain (1), « à la faiblesse près, Ninon est vertueuse et pleine de probité. » Il y a une femme honnête dans cette fille. Elle a tant d'intelligence d'ailleurs, et tant de tact, et de si belles manières, qu'elle ennoblit jusqu'à ses souillures. Les plus grandes dames sont presque fières d'avoir été ses rivales et même ses victimes. Tenez, elle a enlevé successivement le mari et le fils de madame de Sévigné. Eh bien, madame de Sévigné l'appelle en souriant *sa bru*. Le croiriez-vous? elle est estimée et recherchée par les femmes les mieux nées. Dans cette même ruelle où elle a signé pour Lachâtre ce billet tant de fois protesté, elle reçoit madame de la Suze, madame de Castelnau, madame de la Ferté, madame de Fiesque. Elle fait des parties fines avec la rigide madame Scarron! Il n'y a pas longtemps qu'elle

(1) Saint-Simon.

a eu la visite de Sa Majesté la reine Christine de Suède. Sa galanterie a reçu l'hommage de la royauté elle-même!

Ninon de Lenclos était la personnification la plus exquise de la vie parisienne. Elle en représentait tous les raffinements, toutes les excentricités, toutes les délicatesses, toutes les témérités. Elle en accaparait tout l'esprit. C'est chez elle et près d'elle que La Bruyère esquissait ses portraits. C'est dans son salon de la rue des Tournelles que Molière fit la première lecture du *Tartufe*. Elle applaudit, avec toute la ferveur de ses convictions, le poëte persécuté. Elle avait en horreur l'hypocrisie, la pruderie, le bigotisme, le jésuitisme, l'adulation, tous les masques. Cette franche courtisane méprisait les courtisans. Elle était Parisienne et Gauloise. Durant cette époque de réaction intellectuelle et morale qu'on a appelée si étrangement le grand siècle, elle résista gaillardement à l'obscurantisme triomphant. Elle admirait hautement Montaigne et Rabelais. Sa longue existence, vouée à la libre pensée et au libre sentiment, fut un gracieux trait d'union entre le seizième siècle et le dix-huitième. Née en 1616, l'année même où expira Shakespeare, elle mourut en 1706, après avoir légué ses livres à un enfant, nommé François Arouet, qu'elle avait trouvé étonnamment précoce. Ninon avait deviné Voltaire.

Depuis vingt ans déjà le Marais était en deuil de madame de Sévigné, l'illustre châtelaine de l'hôtel Carnavalet. La mort de Ninon fut le coup suprême. La vieille cité de Louis XIII sembla rendre l'esprit dans le dernier soupir de cette femme qui l'avait animée si longtemps. La bruyante compagnie, que Ninon avait fixée auprès d'elle, se dispersa au loin. Depuis 1682, un courant puissant, créé par la translation définitive de la cour à Versailles, attirait l'élite sociale vers l'ouest de Paris. Après 1706, le courant devint irrésistible. La disparition de Ninon fut le signal du sauve-qui-peut des joyeux. Le faubourg Saint-Germain et le faubourg Saint-Honoré se peuplèrent des émigrés du Marais. Peu à peu les rentiers paisibles, les fonctionnaires en retraite, les magistrats graves s'installèrent dans ces demeures que délaissait pour toujours l'aristocratie prodigue et frivole. Le noble Marais changea de caractère et devint le refuge de la bourgeoisie. Le cœur de Paris cessa de battre à la place Royale.

Vers la fin du dix-huitième siècle, un excentrique vint se loger derrière la rue des Tournelles, sur ce point désert du boulevard qui confinait à la porte Saint-Antoine. Cet original, qui devait donner son nom à ce boulevard, s'appelait Beaumarchais. Une ère nouvelle commençait. La Révolution, qui grondait dans le *Mariage de Figaro,* éclata par la prise de la Bastille. La place Royale se réveilla en sursaut au fracas inouï des canons du 14 juillet. Elle fut

arrachée à sa léthargie presque centenaire par l'écroulement prodigieux de sa formidable voisine. En entendant résonner ces pioches et ces marteaux, qui démolissaient pierre à pierre l'atroce prison d'État où avaient été enfermés le prince de Condé, le duc de Beaufort, le maréchal de Luxembourg et l'infortuné chevalier de Rohan, la place Royale sentit tressaillir en elle l'âme assoupie de la Fronde.

Mais où s'arrêteront les événements? Après le 14 juillet, le 10 août. Quelle est cette foule en guenilles, armée de piques et de bâtons, coiffée du bonnet rouge, qui débouche par la rue Antoine en entonnant un sublime chant de victoire? Ce sont les conquérants des Tuileries qui accourent vers la place Royale pour faire à cette douairière de l'ancien régime sa toilette de révolution. Les sans-culottes escaladent la grille de fer qui, depuis 1682, entoure la pelouse centrale et qui a coûté trente-cinq mille livres aux trente-cinq nobles propriétaires des pavillons riverains. Ils arrachent de cette riche clôture les médaillons dorés qui portent l'écusson de Bourbon et l'effigie exécrée de Louis XIV. Puis, tous se précipitent vers la statue équestre qui domine le square. L'airain et le marbre cèdent à la secousse populaire. A bas ce cavalier de bronze qui, depuis cent cinquante ans, donne au pouvoir absolu le masque inexorable de Louis XIII! A bas ce cheval, sculpté par un artiste de la Renaissance pour l'exaltation de Henri II! A bas ce piédestal où est inscrit en lettres d'or le vénal éloge de l'Éminence rouge! Dépouillée de ce monarchique monument, la place Royale se regarde et ne se reconnaît plus. Un décret de la Convention l'avait appelée place *de l'Indivisibilité*; depuis le Consulat, elle s'appelle place *des Vosges*.

Ce nom nouveau, la place le garda pendant le premier empire. Elle ne redevint la place Royale qu'au lendemain de Waterloo. Les Bourbons restaurés ne se contentèrent pas de lui rendre le nom qu'elle avait reçue de Henri IV. Ils tinrent à lui restituer l'hôte que lui avait imposé Richelieu, et, en 1828, elle vit reparaître, sur un piédestal neuf, la statue équestre de Louis XIII. Cette statue de marbre, œuvre chétive de deux artistes oubliés, est aujourd'hui entourée de grands marronniers qui ne l'ombragent pas assez.

Nous voici parvenus à l'époque contemporaine. Il est temps de nous arrêter. Nous craindrions, en poursuivant ce récit, de nous laisser aller à la dérive de notre mémoire et de faire échouer l'histoire dans une autobiographie. Pour celui qui trace ces lignes, la place Royale est pleine de souvenirs personnels. C'est sous les arcades de cette place, à une humble école, qu'il a appris à lire et à écrire. C'est de là que datent ses premières impressions. C'est là

qu'il a éprouvé ses premières joies et porté son premier deuil. C'est là qu'il a été initié à la vie. Que de fois, sortant le matin de l'ancien hôtel Guémenée, — un Virgile ou un Homère sous le bras, — il a traversé obliquement la place Royale pour aller rue Culture-Sainte-Catherine à la pension Jauffret, de là, rue Saint-Antoine, au collége Charlemagne, et pour revenir le soir sous le toit béni de la famille ! Il a usé tous les gros souliers de l'adolescence aux trois côtés de ce triangle dont le sommet lumineux était, pour lui, le foyer paternel. Ce qu'a été ce foyer, il laisse à des témoins plus impartiaux le soin de le dire. Pour lui, il l'avoue, il a peine à maîtriser son émotion quand, de si loin, il contemple par la pensée cette chère demeure où, tout petit, il a vécu parmi de si grands esprits, où, tout enfant, il a été tutoyé par tant de gloires !

Encore un mot pour une rectification qui, ici, ne paraîtra pas déplacée.

Il y a quelques années, dans d'intéressants mémoires sur la Révolution de Février, un pair d'Angleterre, diplomate, a raconté que la maison du numéro 6 de la place Royale avait été pillée en juin 1848. Le gracieux écrivain a été induit en erreur. Le lendemain de la terrible insurrection si terriblement comprimée, il eût pu revoir cette maison telle absolument qu'il l'avait vue peut-être lui-même quelques mois auparavant. Les insurgés, devenus maîtres de la place Royale, le 23 juin, par la reddition d'un bataillon qui mit bas les armes, s'emparèrent en effet de cet hôtel qui, communiquant par le cul-de-sac Guémenée avec la rue Saint-Antoine, était la clef de la place. Ces hommes, noirs de poudre, encore tout frémissants de leur douloureuse victoire, qui venaient de faire prisonniers mille braves de l'armée d'Afrique, entrèrent chez le législateur qui, obéissant à un rigoureux devoir, les combattait alors, et, à ce moment-là même, faisait canonner le drapeau blanc arboré sur une barricade de la rue Boucherat.

Chez cet adversaire d'un jour que, dans le délire de la lutte, ils pouvaient croire leur ennemi, ils entrèrent sur la pointe du pied, la casquette à la main, parlant à voix basse, comme s'ils craignaient de troubler le calme de cette demeure vouée depuis quinze ans au recueillement et à la méditation. Ils traversèrent avec les mêmes précautions déférentes l'antichambre, la salle à manger, le salon, les chambres à coucher, regardant, sans y toucher, les objets d'art et de luxe qu'ils rencontraient çà et là et qui leur appartenaient pourtant de par les lois de la guerre. Ils pénétrèrent ainsi jusqu'à un cabinet éclairé par des vitraux gothiques, où mille papiers épars, livrés à leur merci, pouvaient tenter leur curiosité. Leur scrupuleuse discrétion respecta tous ces fragiles mystères. Seul, un gamin, plus hardi que les autres, s'assit un

moment dans le fauteuil vide placé devant la table de travail et put lire là ce nom, *Gavroche*, écrit par l'hôte absent sur la page d'un manuscrit inachevé. Cette visite faite, tous se retirèrent, et jamais la maison de la place Royale ne fut mieux gardée que par ces misérables triomphants.

L'historien anglais s'est donc trompé, mais il ne s'est guère trompé que de date. Le mobilier dont il parle a été enlevé, en effet, à son possesseur; seulement, ce n'est pas en 1848. L'*expropriation*, qu'il attribue aux journées de juin, a eu lieu quatre ans plus tard. Tous ces meubles, qu'avaient si religieusement respectés les partageux vainqueurs, ont été vendus à l'encan, en 1852, par suite d'un brusque changement de domicile.

Parmi les rares choses qui n'ont pas été adjugées à cette enchère publique, se trouvait un objet particulièrement intéressant. C'est une fontaine en terre cuite, du siècle dernier, fermée par un couvercle pointu et cannelé, portant sur sa panse des bouquets de roseaux et de plantes aquatiques, et ayant pour anses deux dauphins curieusement contournés. Cette fontaine a eu une étrange destinée. Jadis elle se mirait dans un bassin d'eau vive où des tritons et des néréides baignaient leur croupe de marbre, au milieu d'un beau jardin de la place Royale, savamment dessiné par un élève de Le Nôtre pour les princes de Guémenée. Aujourd'hui, elle est fixée en pleine terre étrangère, sur un soubassement de granit fruste, d'où elle domine la mer. Un lierre rugueux, accroché au piédestal, la recouvre insensiblement de ses rameaux parasites que tordent autour d'elle les vents d'équinoxe. Cette fontaine rocaille, faite pour abreuver, dans un riant Trianon, des bergers de Watteau, est là, depuis quinze ans, dépaysée au milieu de la plus âpre nature. Monument du passé pleurant sans cesse sur le présent, elle a pour puits perdu l'Océan et pour réservoir la tempête. Toute l'eau qu'elle verse, elle la reçoit des nuées qui passent, et elle la retient un moment dans une cuvette Pompadour, où viennent boire les mouettes et les goëlands.

LA CHAUSSÉE D'ANTIN

PAR

Xavier AUBRYET

I

Quelque transformation qu'ait subie le Paris moderne, et quoique bien des dénominations ne correspondent plus à la physionomie d'un quartier, (le *Marais* par exemple), cette coquette indication : *la Chaussée d'Antin*, ne réveille-t-elle pas à l'esprit l'idée d'un centre d'élégance, de loisir, de sybaritisme? *Chaussée d'Antin!* Ces quatre syllabes, dont le purisme télégraphique ferait trois mots, ne comprendront-elles pas toujours cette signification collective: un nid de financiers, une cité de luxe, hospitalière aux pécheresses fashionables, une sorte de faubourg Saint-Germain de la bourgeoisie? C'est dans ces rues neuves qu'il y a trente-cinq ans les élus de la fortune allaient se consoler de n'être que les appelés de la naissance; sous ces plafonds un peu bas, peut-être, dans ces boudoirs capitonnés, au sein de cette existence dorée sur tranche, les petits-fils de M. Jourdain tout court pouvaient plaisanter agréablement les grands hôtels défraîchis de la rive gauche, aux habitudes puritaines, et oublier dans les douceurs du cossu la rigueur de la particule. Ah! nous ne sommes plus du bois dont on faisait les ducs et les marquis! semblaient dire ces millions insurgés. Eh bien! à côté de cette petite église hors de laquelle il n'y a pas de salut, nous bâtirons un temple bien chauffé et où l'on sera mieux assis (et en effet, leur cathédrale, ce fut Notre-Dame-de-Lorette); nous écraserons, à force de roulements de fonds, ces grands seigneurs dont le coffre-fort est plus vide encore que la tête; à eux le salon glacial où l'on ne fait de feu qu'aux grands jours, à nous les calorifères qui donnent jusqu'à l'antichambre la température de Nice ou de Monaco; à eux les privations, à nous les jouissances; remplaçons le blason par les primeurs; brillons pendant qu'ils s'éteignent, prodiguons quand ils thésaurisent; jetons l'argent par les fenêtres quand ils ferment les portes de peur de le voir sortir : déclarons enfin la guerre de la vanité à l'orgueil!

Quand la terrible pioche du Limousin abat aujourd'hui ces maisons encore blanches qui ont l'air d'avoir pris pour devise : *Courte et bonne*, on dirait que le parfum des bonnes années passées s'exhale avec chaque cloison qui tombe ; autour de ces démolitions des demeures épicuriennes, on respire comme une vague odeur de truffes et de patchouli.

Aujourd'hui ces rivalités de castes n'auraient plus de raison d'être ; l'égalité du bien-être a trop bien mêlé les rangs, et *l'objectif* de la bataille a trop perdu de sa valeur pour que les camps ennemis n'aient pas depuis longtemps déposé les armes. Les Colombett et les d'Aigueperse ont fait la paix sur le dos l'un de l'autre, comme dans le *Mari à la campagne*. Sans rien abdiquer au fond du cœur de leurs prétentions respectives, car l'amour-propre ne tombe jamais en désuétude, la rue Laffitte ne songe plus à éclipser la rue Saint-Dominique, et la place Saint-Georges vit en bonne intelligence avec la place Saint-Thomas-d'Aquin ; mais il reste à la Chaussée d'Antin quelque chose de son rôle militant au point de vue du *comfort*.

C'est bien d'elle que part cette Lutèce nouvelle qui fait rêver les générations présentes comme le vieux Paris faisait rêver nos pères ; c'est elle qui s'ouvre le plus complaisamment, sans regrets comme sans murmures, pour laisser passer ces longues rues d'apparat dans lesquelles elle se sent revivre, comme une mère qui a été une *lionne* de son temps se complaît à voir ressusciter son prestige dans des filles à son image. Le boulevard Haussmann, le boulevard Malesherbes, ce sont ses enfants ; l'état civil peut les séparer d'elle, mais la Chaussée d'Antin est fière de les avoir produits, et ils seraient bien ingrats s'ils ne saluaient pas en elle la génitrice de leur splendeur.

Partout ailleurs, ces constructions imprévues qui semblent avoir appris tous les styles en huit jours, ces parvenues lapidaires dont la fortune se fait par enchantement, déconcertent le regard, rompent les habitudes, déplacent les milieux ; les unes affichent presque trop de faste pour les quartiers qu'elles étonnent encore ; le palais venant s'installer brusquement à côté de la masure choque par le contraste ; on se figure malaisément M. de Nucingen établi rue Tirechappe, et un *premier* de 10,000 francs dans un chemin de ronde produit l'effet d'un quine à la loterie ; les autres ont beau, en se groupant, improviser un boulevard qui reçoit un titre sonore, elles ressemblent à ces gens qui se reçoivent sans arriver à former un *salon* : l'âme est encore absente de ces corps d'attente ; en fait d'humains, ces imposantes bâtisses n'ont encore vu passer que les entrepreneurs ; leur somptuosité ne se dédie à personne ; ce sont des paons qui font la roue dans le désert.

Mais les architectures les plus surchargées, les cariatides soutenant chaque étage, les œils-de-bœuf enguirlandés, les portes cochères d'une noblesse méprisante, les immeubles prenant des airs de hauteur, les domiciles trancnant du monumental, les voies si longues qu'à l'horizon elles se cabrent comme les grand'-routes et si larges que les voyageurs — j'allais dire les passants — ne peuvent plus se reconnaître d'un trottoir à l'autre, ces perspectives princières si chaudement éclairées avec leurs candélabres dorés aux verres dépolis, qu'il semble que l'espace donne aussi des soirées, toute cette apparente *génération spontanée* de lumière, de maçonnerie et de voies rectilignes est à sa place dans la Chaussée d'Antin, à qui je voudrais presque faire perdre ce nom trop modeste pour la baptiser dorénavant : *Antinopolis*; c'est son esprit et ses goûts qui se développent dans cette formidable annexion; ce mouvement de bien-être colossal procède d'elle; elle se reconnaît et s'applaudit jusque dans ces blanches églises élevées précipitamment à la gloire de Dieu, et où les fidèles courent pieusement essuyer les plâtres; parfois elle se sacrifie pour sa progéniture, comme une mère encore jeune se résigne à se mettre en robe montante pour ne pas diminuer l'effet du début de sa fille au bal; c'est ainsi qu'elle laisse abattre des immeubles à peine séchés pour faire une place d'honneur à des édifices qui n'ont eu que la peine de naître; d'autres gémiraient de disparaître dans la fleur de l'âge; elle est fière de voir l'édition illustrée d'elle-même supplanter le texte ordinaire; elle ne veut plus d'ailleurs de ces ruelles où trois voitures tenaient à peine de front; il lui faut un Longchamp sous ses fenêtres; l'édilité lui a fait des lettres de noblesse; ses rues appartenaient à la *petite voirie*, elles dérogeraient presque maintenant en ne se disant pas *grande voirie*.

Le centre religieux d'*Antinopolis*, ce n'est plus cette modeste *Notre-Dame-de-Lorette* qui, si à l'intérieur elle sacrifiait au colifichet, s'entourait de rues sevères portant des noms graves : Bourdaloue d'un côté, Fléchier de l'autre, demandaient grâce pour le goût douteux du monument dont ils étaient les pieuses sentinelles: ils en corrigeaient la fadeur par leur austérité; la métropole à la mode, de la Chaussée d'Antin, c'est cette coquette *église de la Trinité*, à la fois byzantine, gothique et païenne, aux clochetons musulmans, avec des cascades jaillissantes au bas de son portail (si bien qu'un mauvais plaisant les a appelées : les eaux bénites de Saint-Cloud), et ce jardin de plaisance qui enveloppe voluptueusement sa façade; des arbres rapportés — car maintenant les bois voient partir leurs plus belles essences pour la ville, comme les champs leurs plus belles filles — des

marronniers venus de vingt lieues peut-être fournissent de l'ombrage aux dévots mondains qui se plaisent à écouter le soprano du rossignol après avoir entendu la basse profonde de l'orgue. Ces massifs de toutes fleurs, ces pelouses ondulées, ces bancs renversés comme des causeuses, ce raffinement profane à la porte d'un temple chrétien, n'est-ce pas l'un des plus frappants indices des temps nouveaux? — Autrefois les églises avaient leurs cimetières à côté d'elles, aujourd'hui elles se font précéder par des expositions d'horticulture, et là où vous eussiez vu des variétés de tombes et d'inscriptions, vous n'apercevez plus que des variétés d'*azalées!* On dirait que la religion veut se faire pardonner, elle qui est la dépositaire du pardon.

Quel joli fond de décor elle compose, vue à distance, cette fashionable église de la Trinité! comme elle s'élance presque artificiellement hors du sol! On dirait que cette petite maîtresse des paroisses a trouvé le moyen de porter aussi de hauts talons. Comme elle entend bien lever la tête aussi haut que ses vieilles compagnes du moyen âge! *Quò non ascendam?* semble-t-elle leur dire avec la confiance de la jeunesse : celles-ci représentaient la ferveur, tandis que celle-là ne représente que le *brio* de la foi.

Où le nouvel Opéra avait-il sa raison d'être, si ce n'est dans cette Chaussée d'Antin, aussi accoutumée au bruit des millions qu'au bruit des voitures? Ce Mondor des monuments de Paris, cet immense fermier général brodé d'or sur toutes les jointures se serait fait un scrupule d'élever son domicile dans un autre quartier. Là, au milieu de ses pairs qu'il éclipse, il est sûr qu'on ne discutera ni son faste, ni sa massivité; s'il lui faut des assises de porphyre et des chapiteaux d'agate, Antinopolis, qui ne regarde pas à la dépense, surtout quand sa vanité est intéressée, ne lui marchandera pas l'ostentation.

Si plus d'espace est nécessaire à cet énorme système de bâtiments pour être aperçu de plus loin et tenir les petites habitations à distance, soyez convaincu qu'en maîtresse-ville, la Chaussée d'Antin saura faire le sacrifice de trois ou quatre rues même vierges de locataires, et dira, au rebours de tous les égoïsmes, en parlant d'un : Benjamin qui a *tant de surface : — Otons-nous de là que je l'y mette!*

Je ne regarde jamais le nouvel Opéra, qui fait si majestueusement les choses pour un mince résultat peut-être, sans penser au fameux Bouret, qui payait cinq millions l'honneur d'offrir une poire au roi Louis XV : les critiques ne lui manqueront pas à cet amphitryon prodigue, mais on finira par reconnaître sa bonne mine et l'excellence de son installation.

Notre-Dame-de-Lorette et la salle de la rue Lepeletier, voilà

au point de vue sacré et profane les deux monuments de la Chaussée d'Antin primitive; l'église de la Trinité et l'Opéra de 1869, voilà les deux expressions typiques de la Chaussée d'Antin renouvelée.

II

Il y a des quartiers de Paris qui ont leur généalogie bien en règle, et qui n'attendent plus leur d'Hozier; tous les changements à vue qui s'accomplissent autour d'eux, ils semblent les contempler de l'œil dont un seigneur regardait un croquant; leurs quatre ou cinq siècles d'existence les vengent des dédains de la postérité. On les abandonne ces immeubles qui remontent presque aux croisades; l'herbe croît dans les cours, et la spéculation ne trouve même plus à leur faire faire un mariage d'argent. Que leur importe? Ils se complaisent dans leur isolement, ils vivent des souvenirs du passé; ils sont prêts à dire à ces rivaux qui les supplantent : « Vous pouvez avoir une Géographie, mais vous n'aurez jamais d'Histoire !

La Chaussée d'Antin ne se connaît pas d'aïeux; ç'eût été presque pour elle manquer à sa destination que de ne pas être fille de ses œuvres. Qui ne se souvenait, en 1830, d'avoir vu, à la place qu'elle occupe aujourd'hui, des cultures maraîchères, des cabarets et des chemins de traverse, sans parler de ce fétide égout de Ménilmontant, qui contribuait encore à déclasser des terrains sans valeur?

Aujourd'hui, rayonnante, prospère, saluée bas, prisée haut, voyant autant rechercher son alliance que jadis on l'eût méprisée, la Chaussée d'Antin ressemble à ces florissants personnages dont on aime encore à dire, quand ils jettent un peu trop de poudre aux yeux : « Vous savez que son père était jardinier. » Rendons cette justice à la très-puissante dame qui nous occupe; elle n'entend pas se poser en succursale du faubourg Saint-Germain; elle ne renie pas son origine; « Nous étions des Porcherons », avoue franchement tel pâté de maisons qui a des domestiques poudrés; « Où s'élèvent nos étages, confesse tel autre, rampaient des laitues. »

Si l'on veut à toute force assigner une date au commencement de la Chaussée d'Antin, il faut se reporter à 1720. Le séjour que la cour fit à Paris, dans les premiers temps du règne de Louis XV, avait déterminé une disette de logements; un édit permit d'ouvrir au delà du boulevard, une grande voie qui s'étendrait jusqu'à la rue Saint-Lazare, mais cette création d'un quartier important en germe, dans un expédient d'édilité, ne se développe guère

que vers la fin du dix-huitième siècle, et ne reçoit son épanouissement que dans les années qui avoisinent 1830; de petits détails appartenant à l'époque de Louis XVI relèvent encore çà et là cette cité banale; ainsi je signalerai l'élégant pavillon qui forme l'angle arrondi du boulevard et de la rue Caumartin, avec des attributs sculptés entre les fenêtres; mais ce qui domine surtout dans la Chaussée d'Antin, ce qui la définit, ce qui la caractérise, c'est ce style odieux et douceâtre, propre comme la calligraphie, rangé comme le lieu commun, vaniteux comme la pacotille, qui se met à sévir vers 1825, arrive à son maximum d'intensité sous la monarchie de Juillet, et qu'on pourrait appeler du nom du prince sous lequel il aura le plus duré : le *style Louis-Philippe.*

Le *style Louis-Philippe* en architecture! Quelque chose qui correspond en ébénisterie au mobilier de palissandre, cet ancien rêve d'une bourgeoisie qui n'est plus; une entreprise de constructions si servilement réglées sur le même modèle qu'on dirait des maisons bâties à la mécanique; façades qui ont l'air d'avoir trouvé le *plaqué* pour la pierre de taille; enjolivements en pâte qui sont à la décoration du premier empire ce que 1810 était déjà à l'an Ier de Jésus-Christ, fenêtres ayant toutes épousé les mêmes persiennes avec des balustrades en fonte qui sortent toutes du même atelier; petits motifs gothiques dans la boiserie des grandes portes; des bâtardes de la rue de Rivoli détachées de la mère commune et faisant du prosélytisme pour cette ingénieuse uniformité. Si bien que, si l'on vous menait les yeux bandés rue de la Ferme-des-Mathurins ou rue de La Bruyère, et qu'on vous rendît là le libre exercice de vos yeux dans les cours de n'importe quelle maison, vous croiriez n'avoir point quitté la rue Chauchat!

La Chaussée d'Antin s'émancipe visiblement de ce régime prétentieux et mesquin qui sentait à la fois le bourgeois retiré des affaires et la grisette en pleine activité; on n'aura pas grande étude à faire pour chasser définitivement le *style Louis-Philippe* : ce qu'il avait créé eut tant de peine à lui survivre! ce monde de plâtre et de carton-pierre est si fragile! Si à Paris, comme le dit spirituellement un de mes voisins, un vieux Gaulois, qui est ingouvernable quand il s'agit de mauvais goût, si les *maisons ne se tenaient pas par habitude*, il y a longtemps que ces pauvres immeubles, qui ne comptent pas en moyenne quarante ans d'existence, auraient cédé aux injures du temps; leurs pierres disjointes, les lézardes qui les sillonnent dans toute leur hauteur, leur tassement indéfini qui gêne perpétuellement le jeu des fenêtres et des portes, tout indique l'incurable débilité de leur constitution.

Il va sans dire que ces représentants du luxe à bon marché n'étaient pas les maîtres du quartier : à côté d'eux de charmants

caprices, de hautes fantaisies, rompaient un peu la monotonie; la place Saint-Georges avec ses *villas* et ses ombrages était déjà un agréable correctif; et çà et là tel noble hôtel ou telle belle installation particulière rachetait le coup d'œil général. Mais mêlez trop de gens endimanchés à de vrais élégants, et vous verrez que Brummel lui-même finira par souffrir du voisinage. Je crois d'ailleurs que les maisons ont leur garde nationale comme elles ont leur armée. La rue Louis-le-Grand, par exemple, — j'entends ce fragment superbe qui va de la rue Neuve-Saint-Augustin à la rue Neuve-des-Petits-Champs, — c'est un ensemble architectural qui est naturellement sous les armes; la rue d'Amsterdam a l'air gêné dans son uniforme de pierre.

III

Nous n'avons pas ici à exécuter une opération de bornage; telle statistique qu'on suivrait à la lettre ferait presque de l'exactitude une erreur; ainsi il se pourrait, d'après un des derniers ouvrages sur la matière, que la rue Joubert, par exemple, appartînt au quartier de la Madeleine; il serait même possible par exemple, que les numéros pairs de la rue de Clichy appartinssent à la Chaussée d'Antin; ces assimilations factices sont une façon d'enlever à un quartier ses frontières naturelles; nous préférons nous attacher à l'esprit des choses, au risque de contrevenir aux Manuels.

Nous comprendrons, par conséquent, sous la dénomination de Chaussée d'Antin ce vaste espace contenu entre la Madeleine et le faubourg Montmartre d'une part, les Batignolles, Montmartre et le boulevard de l'autre, encore la rue de Greffulhe est-elle prête à nous accuser d'ingratitude; elle est si bien de la famille, par alliance!

Cependant, au delà de ce temple néo-grec, baptisé du nom de la plus repentante des pécheresses, on sent qu'on est dans une autre province du royaume de Paris; au faubourg Saint-Honoré, le loisir prend un air plus sévère; le travail, une attitude plus modeste; les passants deviennent graves. La flânerie rue d'Aguesseau serait presque un crime de lèse-majesté, de même qu'une mercerie rue de la Ville-l'Évêque semble demander pardon de se trouver là. La Chaussée-d'Antin a de ces rigueurs, tel tronçon, comme le milieu de la rue Blanche par exemple, ne souffre pas de boutique, de même qu'un domaine, comme l'hôtel Pillet-Wylld, répudie tout bruit autour de lui; mais l'étiquette est bien vite rompue dans la Chaussée d'Antin; ces immeubles-là ne se tiennent pas entre eux comme les maisons aristocratiques du faubourg Saint-Honoré.

Il y a cependant une analogie entre cette noblesse et ce tiers état des quartiers; toute la vie commerciale du faubourg Saint-Honoré, se concentre dans la rue qui en assume le nom, comme tout le mouvement de la Chaussée d'Antin se résume dans cette grande artère qui porte le titre général du quartier. En dehors de ces deux lignes principales ne cherchez pas l'expansion du centre de Paris; la rue Laffitte elle-même, cette fameuse rue de banquiers et de modistes, est bien le symbole de l'alliage profane qui poursuit la Chaussée d'Antin; à côté d'un hôtel puritain s'épanouissent des *chapeaux* dits *petites passes* d'un provoquant qui attire le regard. La galanterie à chaque pas enguirlande le haut négoce; la rue Blanche est une personne fort rangée et très-circonspecte, mais quelles relations lui ménage parfois la rue Pigalle! Vous vous souvenez des deux légendes de Gavarni : *Rue de La Bruyère*, *quels caractères! Rue de La Rochefoucauld*, *quelles maximes!* En vain la rue des Martyrs reçoit-elle une appellation désolée, le contraste du *shocking* et du *cant* n'est nulle part plus piquant que dans la Chaussée d'Antin.

La rue Chaptal et l'avenue Frochot ne compromettent pas leurs parrains, mais le moyen de prendre au sérieux le quartier Breda! Quelle légende comique que celle de ce nom d'un respectable entrepreneur devenu, par la force des choses, une folâtre indication! Le créateur a été, je ne dirai pas déshonoré, mais défiguré par sa création. En 1825, Breda n'évoquait à l'esprit que l'idée d'un spéculateur de terrains; vingt ans après et encore aujourd'hui, Breda fait sourire les gens mariés et froncer le sourcil aux belles-mères. Ce nom vertueux et légitime sent le péché mignon et le fruit défendu, il était incorruptible et il est corrupteur! Si on annonçait, comme cela aurait pu se faire, M. Breda dans un salon à principes, on croirait voir entrer le demi-monde; mais le quartier Breda se range de jour en jour, et vous trouveriez de bons bourgeois à bien des places où vous chercheriez l'irrégularité friande.

Seulement, le préjugé tient bon, et il faudra peut-être des siècles de chasteté pour effacer l'effet de quelques années trop légères.

Peut-être est-ce une bienveillante ironie du destin d'avoir assigné pour résidence à l'Amour facile les régions de la Fortune facile : la Chaussée d'Antin est à la fois femme gâtée et bonne fille; compagne légitime ou illicite, elle fait, plus que tout autre, l'effet d'être entretenue.

Si les mœurs friponnes peuvent trouver un lieu d'asile, n'est-ce pas dans ce voluptueux quartier où Paris est sûr de trouver une morale plus douce? Le Palais-Royal, c'est sa ménagère; le faubourg

Saint-Germain, c'est sa noble et haute dame; la Chaussée d'Antin, c'est sa maîtresse.

Il sourit malgré lui quand ces petites têtes féminines, si bien parodiées par le crayon de Grévin, apparaissent aux fenêtres : il ne lui déplaît pas de rencontrer des demoiselles du lac, se rendant aux bains les plus proches en costume du matin; cette Cythère en déshabillé lui ferait peut-être horreur autre part; mais ici il éprouverait presque du remords à se scandaliser; le poteau indicateur lui dit si naïvement : *Côté du vice; — Côté de la vertu.* — Veut-il fuir les apparitions dangereuses de la rue La Rochefoucauld, il n'a qu'à s'engager dans cette rangée de mausolées à cinq étages qu'on appelle la rue d'Aumale; *ci-gît* une population qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas, et qui a bien évidemment entendu s'enterrer toute vivante; quelques clartés brillent parfois aux croisées, mais ce sont sans doute des lampes funéraires; on s'attend toujours à lire au-dessus d'une porte, fermée comme une entrée de caveau : *Ici reposent des millions... priez pour eux!* Sans se sentir glacé d'effroi, qu'il parcoure ces *concessions*, si avantageusement bâties : il lui faudra plus d'une demi-heure de séjour *rue Neuve-Bossuet* ou *cité Fénelon* pour oublier des devoirs qui lui ont été si sévèrement rappelés!

O grands noms de l'Église, où vous retrouvé-je? Si jamais le sacré servit d'étiquette au profane, c'est bien dans ce coin de Paris si étrangement baptisé, *rue Neuve-Bossuet;* ce sobriquet ecclésiastique ne déroute-t-il pas l'imagination? En comparant les habitants et ses enseignes, ne croirait-on pas voir une volée de pinsons s'enfermant dans la cage d'un aigle... — l'aigle de Meaux?

Les autres quartiers ont une homogénéité relative; la Chaussée d'Antin offre des disparates jusque dans le même escalier; telle rue qui débute en châtelaine finit en reine de bal public; gravissez plutôt cette rue La Rochefoucauld qui n'a abdiqué qu'à moitié son blason; on dirait l'entrée d'un beau village; des vieux arbres balancent leurs branches au-dessus des murs de clôture, des jardins spacieux comme des parcs verdissent au-devant d'habitations qui vous rappellent Bellevue ou Ville-d'Avray; poursuivez, vous voilà en ville; continuez encore, l'aspect change brusquement; la maison garnie étale ses écriteaux jaunes; des toilettes tapageuses s'engouffrent sous des portes dont le concierge est las de tirer le cordon; des robes à traîne entrent dans des crèmeries; des illustrations en négligé vont voisiner chez leur coiffeur; faites un détour, entrez dans la rue Blanche, vous croirez vous trouver en province; pas une boutique, une succession d'hôtels et de maisons particulières qui annoncent l'ordre, l'opulence et la vie correcte; à neuf heures du soir, plus une rumeur; on croirait qu'on

a sonné le couvre-feu dans cette retraite privilégiée; faites cinquante pas de plus, et voilà cette rue collet-monté qui perd ses airs rigides; Boston se termine en Capoue, et le palais Pillet-Wyld, ce bel édifice Louis XIII, en brique et pierre, fait pour avoir la pleine campagne autour de lui, le palais Pillet-Wyld, au lieu de voir devant lui verdir les monts et la plaine, voit peut-être blondir des *cocottes*, et des échos de Mabille risquent de troubler la sérénité de ses grandes lignes!

IV

Personne n'est pressé comme l'homme du dix-neuvième siècle; voulez-vous que nous nous supposions entre deux trains de chemin de fer et que nous parcourions sommairement la Chaussée d'Antin? L'itinéraire est tout indiqué; nous quittons ce modeste logis qu'on appelle encore par antinomie : *la Maison Dorée*, et nous suivons la rue Laffitte; un financier chasse l'autre; le prestige du baron de Rothschild vous poursuit tant que vous restez dans cette zone féerique; les portes s'ouvrent avec des bruits de caisse; les lettres qu'on chiffonne rappellent le froissement des billets de banque; les cailloux prennent des formes de lingots; des bordereaux ailés voltigent dans l'air; les oiseaux chantent : *cinq pour cent, tiers consolidé*, les arbres murmurent : *Souscrivez donc, papier sur Londres*; les flâneurs se croisent affairés pour la première fois de leur vie; des voitures arrivant de la Bourse apportent de seconde en seconde des cours frais et remportent des ordres; on se demande pourquoi cette voie sacrée ne se désigne pas ainsi : *rue du Veau d'Or;* à droite, vous apercevez cinq ou six maisons auxquelles Rossini a daigné laisser son nom; le cygne de Pesaro est assez mal représenté; ce cygne a droit à un lac et vous lui concédez à peine une mare! A gauche, vous avez la rue Saint-Georges, une coquette sur le retour qui vit à l'ombre et dans l'impénitence finale; là c'est Auber qui la domine comme *le baron* personnifie la rue Laffitte; regardez cette maison discrètement close et qui semble ne plus vouloir faire de frais pour plaire, c'est là que repose à peine le plus fringant des octogénaires, un jouvenceau en cheveux blancs qui abuse de la permission de minuit.

La rue de la Victoire est triste comme une défaite; ne parlons pas d'elle. La rue de Provence est une femme un peu mûre, mais qui aime encore le plaisir; vous pouvez encore trouver quelque charme à la regarder. Fermez les yeux, vous voici devant Notre-Dame-de-Lorette; rouvrez-les, vous êtes dans la rue qui monte

derrière cette vilaine mosquée; la sensualité bourgeoise fleurit place Saint-Georges; nous avons déjà défini ses voisines. Redescendez par la rue Blanche, oubliez la rue Saint-Lazare, plus grand'route que rue, tant elle a de mal à laisser passer grandes et petites voitures, et prenez cette rue de la Chaussée-d'Antin, qui résume toutes les aspirations de cette ruche féconde où les abeilles et les guêpes vivent en bonne intelligence; jetez un coup d'œil sur les deux boulevards Haussmann et Malesherbes, qui ne diffèrent que par le nom, et après quelques instants de recueillement politique rue Taitbout, une unitariste qui s'est annexé la rue des Trois-Frères, et la rue Houssaye, allez, pour dernier coup d'œil, tâcher de saisir dans tout son parcours fantastique la rue Lafayette, une rue infiniment trop prolongée.

La Chaussée d'Antin vous en voudrait si vous faisiez d'elle une étude plus sérieuse qu'elle-même ; elle représente le tiers état élégant qui traite les affaires en se jouant, et ferait retrouver l'épicurisme s'il était banni du reste du monde; parisienne par excellence, elle n'entend ni creuser ses sensations, ni approfondir même le plaisir; nous risquerions, en voulant l'examiner de plus près, de chiffonner sa robe ou de déranger sa coiffure; nous pourrions peut-être aussi surprendre chez elle quelque artifice de toilette; gardons mutuellement nos illusions.

D'ailleurs, elle est trop de son temps pour ne pas changer sans cesse; elle ne demande qu'à abattre ses défauts pour édifier des qualités nouvelles; quoiqu'elle ne sache pas attendre, tout lui arrive à point. Voici le Français né malin (il ne meurt pas toujours comme il est né) qui transporte sur ses frontières le vieux théâtre du Vaudeville, jaloux de rajeunir ses pénates, comme il a déjà rajeuni son genre. La Chaussée d'Antin, cette légion de *maisons dorées*, est assez riche pour mettre enfin toutes les Muses dans leurs meubles.

LE QUARTIER LATIN ET LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

PAR

Théodore DE BANVILLE

—

Le Quartier Latin.

Le quartier Latin, désignation que tout le monde entend, bien qu'elle soit purement idéale et qu'elle ne se rapporte à aucune des divisions municipales de Paris, comprend la presque totalité du cinquième et du sixième arrondissement; c'est le vaste espace qui a pour limites : au nord, la Seine, le quai des Augustins, le quai Saint-Michel, le quai Saint-Bernard; au midi, le boulevard du Montparnasse; à l'ouest, la rue Bonaparte; à l'est, la Halle aux vins, et qui renferme l'École des beaux-arts, l'Institut, la Monnaie, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Sulpice, la Charité, le Luxembourg, le palais du Sénat, l'hôtel de Cluny, Saint-Séverin, Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Étienne-du-Mont, l'École de médecine, les lycées Saint-Louis, Napoléon et Louis-le-Grand, la Sorbonne, le Collége de France, l'institution Sainte-Barbe, les bibliothèques Sainte-Geneviève et Mazarine, l'École de droit, le Panthéon, la Pitié, le Jardin des Plantes, l'École normale et l'École polytechnique.

Nul quartier plus que celui-là n'a été profondément modifié par les récents travaux qui ont transformé Paris; nul pourtant n'a mieux gardé sa physionomie propre; car il y a en lui une vitalité morale, une pensée, quelque chose comme une âme, contre laquelle les marteaux et les pioches ne peuvent rien. Ainsi, de grands boulevards, tout à fait pareils à ceux du centre de Paris, des boulevards avec leurs larges chaussées, leurs jeunes arbres, leurs maisons de pierre sculptée, leurs grands comptoirs de commerce, leurs magasins au luxe voyant ont été créés et, pour ainsi dire, apportés là comme par magie; le bruit, la foule, le tumulte d'une vie affairée y feraient croire qu'on est au cœur de la ville ; mais à deux pas c'est l'étude, le calme, le silence; ce Paris nouveau, qui a coulé là comme un fleuve, n'a pu changer en rien le Paris ancien qui touche ses rives ; à côté du boulevard

Saint-Michel, si agité et si vivant, la cour de la Sorbonne a toujours entre ses pavés, comme au dix-septième siècle, les minces brins d'herbe d'un vert vif qui lui donnent un aspect si doux et si poétique. En face de l'hôtel Cluny, si pompeusement restauré, des masures où l'on vend des loques, des faïences, des estampes, de vieux meubles, nous donnent l'idée d'une ville de province endormie, où le terrain et l'espace sont comptés pour rien. Aussi, et c'est là surtout la singulière anomalie qu'il faut noter, on ne trouverait presque plus de traces du quartier Latin de Balzac et de Gavarni; mais celui de Félibien, de Dubellay, de Sauval existe encore. On chercherait en vain dans la rue qui fut la rue Copeau un jeune Rastignac menaçant Paris et l'appelant en duel, mais la race des écoliers des Lemaistre, des Lenormant et des Étienne Bonet survit malgré tout. Il faut reléguer avec les fantômes évanouis le charmant et bizarre jeune homme des *Études de Mœurs* qui disait : *Je te laisse ma pipe et ma femme : aie bien soin de ma pipe!* mais l'écho du pays latin n'a pas oublié tout à fait l'écolier du quatorzième siècle qui si joyeusement chantait le *Département des livres!*

Chacun enquiert et veut savoir
Que je ai fet de mon avoir,
Et comment je suis si despris
Que n'ai chape ne mantiau gris,
Cote, ne sorcot, ne tabart,
Tout est alé à male part.
. . . . . .
A Gaudelus lez La Ferté
Là les sai-je mon A. B. C.,
Et ma *patenostre* à Soisson,
Et mon *Credo* à Monloon,
Et mes *set siaumes* à Tornai,
Mes *quinze siaumes* à Cambrai,
Et mon *saultier* à Besençon,
Et mon *kalendier* à Dijon.

Il est vrai qu'on peut désormais parcourir toute la vieille ville située sur la rive gauche de la Seine sans y rencontrer plus rien des habitudes et des coutumes excentriques dont la variété lui donnait un caractère si essentiellement pittoresque; mais ce dénoûment n'était-il pas prévu? C'est le génie particulier de notre époque de tendre à une inévitable uniformité; aujourd'hui un prince en costume de bal ressemble beaucoup à un savetier en costume de bal, et le temps n'est pas éloigné peut-être où nous verrons ici comme à Londres des voituriers conduire leur charrette en habit noir, en cravate blanche et en chapeau tuyau de

poêle. Les élèves de nos écoles ne pouvaient échapper à cette loi générale qui nous gouverne tous; aussi, un étudiant de 1830 aurait-il grand'peine à reconnaître un étudiant d'aujourd'hui, arrivant au cours du matin avec un col carcan, une jaquette à la mode, des manchettes empesées, des gants rouges, et une canne qui serait admirée sur le boulevard Italien. Et comment les jeunes gens d'aujourd'hui se seraient-ils refusés à subir cette métamorphose, quand leur coquille, quand le pays dans lequel ils étaient pour ainsi dire gardés et fortifiés contre la civilisation mercantile s'était métamorphosé autour d'eux et avant eux, de façon que, sous le grand soleil auquel on venait d'ouvrir de larges rues, leurs mœurs eussent forcément l'air d'un anachronisme et leur costume d'une mascarade? Comment l'étudiant actuel aurait-il pu s'obstiner à être ce que fut l'étudiant d'autrefois, quand l'inévitable établissement de bouillon Duval avec ses moulures, ses dorures et ses plafonds de bois exotiques s'est installé dans un palais, à la place même où s'ouvraient naguère les modestes gargotes, et quand on peut voir en pleine rue des Grès, là où le moyen âge avait si fortement laissé son empreinte, une taverne anglaise débitant son rosbif, son jambon d'York, ses pickles, ses sauces de *hanneton pilé* (voir Balzac), son pale ale et son irish wisky, comme dans la rue Royale et dans la rue de la Madeleine? La nuit tous les chats sont gris; mais à la lueur du gaz, tout le monde doit être habillé comme Brummel, par Dusautoy ou par Bonne, et dans chacun des cafés-brasseries du nouveau boulevard, le gaz verse des torrents de lumière sur les jeunes consommateurs, sans s'inquiéter du chiffre de la pension que leur servent leurs parents. C'est pourquoi un jeune homme qui touche trois mille francs de pension doit aujourd'hui en dépenser quatre mille chez son tailleur, ce qui, du reste, est parfaitement conforme à la loi économique dont l'esprit nous régit, tous tant que nous sommes. Au problème : se contenter de l'argent qu'on a, a succédé celui-ci : obtenir l'argent dont on a besoin, problème dont la solution est infiniment difficile à trouver pour des jeunes gens dont les études coûtent gros et ne rapportent rien, sinon dans l'avenir!

Mais ici se posent toutes sortes de questions très-complexes, de nuances infiniment délicates, et qui tiennent toutes à l'état présent de notre société, car, si légèrement que ce soit, il est impossible d'en effleurer une sans agiter et soulever toutes les autres. Et tout d'abord, celle-ci vient s'offrir naturellement à l'esprit : est-ce seulement et absolument parce que l'aspect de la ville s'est transformé que les étudiants ont changé du tout au tout leur manière de vivre? Non; c'est à cause de cela, mais ce n'est pas à cause de cela seulement. Une autre raison, mille fois

plus importante, mille fois plus décisive, a engendré le nouvel état des choses, et cette raison la voici. Autrefois, invariablement, les jeunes gens n'étudiaient le droit et la médecine que pour vivre plus tard en exerçant l'art de la médecine ou une des professions libérales auxquelles l'étude du droit sert de base. Aujourd'hui cette unité du but a été considérablement modifiée, et les étudiants se divisent naturellement en deux classes. Les premiers (et ceux-là ne forment pas le plus grand nombre) continuent cette saine et antique tradition; mais les autres, bien au contraire, ne viennent demander à l'étude du Droit ou de la Médecine que le moyen d'entrer promptement dans une profession lucrative ou offrant la douce sécurité des appointements fixes. L'encombrement toujours croissant de notre bureaucratie gouvernementale et industrielle a rendu de jour en jour plus difficiles les conditions auxquelles on peut être admis dans ces armées innombrables; aussi a-t-on imaginé d'imposer aux aspirants bureaucrates la nécessité de se faire recevoir avocats, comme dans les contes de fées on envoyait les aspirants à la main de la princesse couper la tête d'un géant ou puiser de l'eau de beauté dans une grotte gardée par des monstres! Quant aux étudiants en médecine, ceux qui sont de leur temps, et qui par conséquent veulent être riches, savent ce qu'il faut de génie, de patience, de volonté et de travail acharné sous la lampe pour faire un Velpeau, un Trousseau ou un Piorry, et ne se sentant pas non plus la vocation de devenir cette providence pauvre et bénie qui se nomme un médecin de campagne, ils étudient la médecine en songeant au journalisme, à la direction d'établissements spéciaux et d'eaux thermales, à la découverte de sources merveilleuses et de panacées universelles, en un mot, pour ne pas être médecins. Donc, étudiants en droit et étudiants en médecine, bien entendu je ne parle pas des purs, de ceux qui en sont restés aux idées du passé, il n'est pas étonnant que ceux dont le rêve est de devenir rapidement riches adoptent dès le début la livrée et les habitudes qui caractérisent les amants de la Fortune Rapide.

Autrefois, parmi les étudiants, les purs c'était tout le monde! Cet argent de leurs parents péniblement et honorablement gagné en province dans les nobles travaux de l'agriculture ou des professions libérales, ils entendaient le donner tout entier à la Science, à l'Étude, aux curieuses recherches de l'esprit, et aussi, il faut bien l'avouer, aux plaisirs, à l'amour (dont le règne en ce temps-là existait encore), mais n'en rien laisser prendre par l'Industrie et par les convenances sociales. Pour eux, le nécessaire c'était une solide et sérieuse instruction obtenue par l'assiduité aux cours, par la lecture chez eux et dans les bibliothèques, par

la fréquentation des journaux, des musées, du théâtre où florissait encore la Littérature; le superflu, c'étaient ces amours de la mansarde joyeuse et fleurie que tant de poésie exécrable, tant de lithographies ineptes et tous les *poncifs* du monde n'ont pu déshonorer dans nos mémoires, parce qu'elles avaient le charme délicieux de la pauvreté, de l'imprévu, du désintéressement de la jeunesse! Héros de bals échevelés, coureurs d'école buissonnière au temps des lilas, siffleurs de tragédies néo-classiques à l'Odéon, ils savaient aussi écouter respectueusement les cours des professeurs illustres, pâlir sous la lampe, *bucher* sur les livres, et enfin se préparer par des études fortes et acharnées à devenir des hommes utiles, et purs en même temps de toute cuisine et de toute fraude commerciale. Ces insouciants, ces fous dépensaient en somme le meilleur de leur jeunesse à étudier la vie physique et la vie morale de l'homme, et à en peser silencieusement les problèmes les plus redoutables. Sous la main de fer de la Science, ils gardaient et sentaient brûler en eux un vif amour de l'Art et de la Liberté. Que le poëte parlât, ils répondaient à sa voix avec tout l'enthousiasme des âmes brûlantes; que l'heure sonnât de secouer une tyrannie, ils s'élançaient parmi les balles, sanglants, joyeux, les mains noires de poudre, et leurs voix, habituées à fredonner les chansons d'amour et les refrains à boire, entonnaient avec un sublime appétit de la mort et du sacrifice les strophes d'airain de *la Marseillaise!* Telle était alors cette jeunesse, ardente, farouche, singulière, si sérieuse au fond, dont le quartier Latin était la patrie et la propriété, et qui affectait d'y montrer des mœurs assez singulières pour que les paisibles bourgeois ses voisins s'estimassent heureux de la laisser vivre tranquillement à sa guise. Mais c'est ici qu'il faut esquisser, en nous reportant à une époque déjà lointaine, la physionomie matérielle du quartier Latin, car cette indication peut seule faire comprendre au lecteur comment les étudiants pouvaient vivre dans Paris comme s'ils en avaient été éloignés de mille lieues, et y conserver leurs traditions, leurs usages, leurs lois, comme une nation indépendante.

Deux longues rues, noires, étroites, tortueuses, interminables, la rue de la Harpe et la rue Saint-Jacques, à l'est, mettaient en communication l'île de la Cité, qui fut le berceau de Paris, avec la montagne Sainte-Geneviève, qui fut le berceau de l'Université; à l'ouest, l'île de la Cité se reliait et se relie encore au quartier du Luxembourg par la rue Dauphine. Le large et magnifique boulevard qui fait suite aux boulevards de Strasbourg et de Sébastopol, et qui, sur son parcours, prend tour à tour les noms de boulevard du Palais et de boulevard Saint-Michel, a presque supprimé la rue de la Harpe et a complétement altéré le tronçon qui en

subsiste. Quant à la rue Saint-Jacques, les récents travaux qui l'ont élargie, la plantation du jardin qui entoure l'hôtel de Cluny, l'érection du théâtre des Folies-Saint-Germain, l'ouverture du boulevard Saint-Germain et de la rue des Écoles en ont tout à fait modifié l'aspect. Je ne veux restituer à la rue de la Harpe (*Vicus Cithare*, *Vicus Judeorum*, *Vicus Reginaldi Citharistæ*, *Vicus Reginaldi le Harpeur*) ni l'hôtel du comte de Forez, ni le cimetière des juifs vendu en 1311 aux religieuses de Poissy, ni les colléges de Séez, de Narbonne et de Bayeux, ni la porte Gibard *(porta Inferni)* ouverte dans l'enceinte de Philippe Auguste, ni le collége de Justice; je ne reconstruirai dans la rue Saint-Jacques *(Major Vicus parvi pontis)* ni la chapelle Saint-Yves, particulièrement affectée aux avocats et aux procureurs, ni l'église collégiale et paroissiale de Saint-Benoît, ni celles de Saint-Julien-Martyr et de Saint-Bacque, ni le collége de Marmoutier, ni les Mathurins, ni les Jacobins, car l'histoire abrégée d'une des rues du vieux Paris fournirait la matière d'un volume; mais je voudrais montrer en quelques lignes la physionomie des deux grandes rues du quartier Latin, telles que nous avons pu les voir avant la récente transformation de Paris.

A peine entré dans la rue de la Vieille-Bouclerie, qui était alors le commencement de la rue de la Harpe, le promeneur bourgeois sentait qu'il n'était plus chez lui et qu'il venait de pénétrer dans un domaine particulièrement affecté à un peuple spécial, au milieu duquel on ne pouvait pénétrer que comme un étranger ou comme un hôte. Boutiques à auvent, construites sur un modèle gothique, maisons noires et enfumées, rien ne sentait la civilisation moderne, et il était facile de comprendre que l'active circulation de l'argent n'avait pas pénétré si loin. Rue de la Harpe, c'était bien autre chose encore; les vieux hôtels, les sombres maisons aux balcons de fer forgé laissaient le temps noircir tranquillement leurs nobles façades; quant aux maisons relativement modernes, ventrues, effondrées, appuyées les unes sur les autres comme des infirmes, percées de fenêtres irrégulières et parfois sans carreaux, égayées seulement par les enseignes de quelques boutiques bizarres, qui s'étaient logées à la diable dans l'espace tel quel dont la masure avait pu se dessaisir, et par les plantes grimpantes, par les pots de fleurs, par les jardins parisiens suspendus aux vieilles croisées ou sur les gouttières, à partir de la rue de la Parcheminerie, qui n'a pas changé depuis le moyen âge, jusqu'à l'ancienne place Saint-Michel, elles racontaient naïvement et sincèrement la vie de leurs hôtes. D'ailleurs, il était bien inutile de consulter les pierres, et les personnages s'expliquaient d'eux-mêmes. Jeunes, gais, débraillés sans rien perdre de la distinction native, coquet-

tement vêtus de velours et de toutes sortes de costumes de fantaisie, coiffés de bérets basques ou de chapeaux à la Rubens, ils s'en allaient par les rues, chantant, flânant, bayant aux corneilles, seuls ou par couples, ou par troupes, ou trois par trois, volontiers vendant leurs livres chez le bouquiniste pour entrer au cabaret, coutume qui, comme on le sait, date du quinzième siècle! En ce temps-là même l'échange se faisait d'une manière encore plus franche, car, pour l'ordinaire, le marchand de livres était en même temps tavernier; de sorte que si l'écolier qui venait d'acheter un livre se sentait par hasard sollicité par la soif, il revendait au libraire, pour avoir un broc de vin, le livre qu'il venait d'acheter tout à l'heure, et que, si l'envie de travailler le prenait, il se voyait forcé de racheter à nouveau du tavernier le livre que celui-ci lui avait repris pour lui donner à boire. Grâce à cette combinaison essentiellement archaïque et naïve, le tavernier-libraire pouvait réaliser de beaux bénéfices en vendant et revendant toujours le même volume, spéculation à laquelle n'ont assurément pas songé M. Hachette ou M. Michel Lévy. En voyant le laisser-aller que les étudiants se permettaient vers 1840, des esprits chagrins auraient pu être tentés de nier le progrès; ils se seraient trompés, cependant, et je n'en veux pour preuve que ces lignes du savant Quicherat: « Sauf la chaire du professeur (en 1500), les classes n'avaient ni bancs, ni siéges d'aucune sorte; elles étaient jonchées de paille pendant l'hiver et d'herbe fraîche pendant l'été. Les élèves devaient se vautrer dans cette litière soi-disant pour faire acte d'humilité. Leur uniforme, consistant en une longue robe serrée à la taille par une courroie, était fait *pour ramasser l'ordure et aussi pour la couvrir.* Au réfectoire, pendant toute la durée du repas, il était défendu (qu'on nous pardonne la crudité de ce détail historique), il était défendu de porter la main à son bonnet, *tant l'état des têtes inspirait de crainte.* »

On voit qu'auprès de ce passé, curieux à plus d'un titre, l'excentricité des jeunes gens de 1840 était bien peu de chose! D'ailleurs, elle avait son motif et son mobile plus noble qu'on ne le pense. Décidés à subir courageusement leur destinée un peu âpre et rude, et à étudier en vivant presque de rien, comme des pauvres, pour ne pas obérer leurs familles, les étudiants acceptaient leur honnête misère avec un parti pris de gaieté et d'ardente folie, aimant mieux effaroucher les béotiens que de les attendrir ou de leur faire pitié, et jetant sur leur pauvreté le seul manteau qui jamais cacha bien le manque d'argent: la fantaisie insouciante de l'artiste! Bien plus sages au fond qu'ils n'en avaient l'air, ils portaient des bérets basques pour économiser les seize francs d'un chapeau de soie; et, ne pouvant pas non plus acheter à leurs

compagnes des chapeaux de la bonne faiseuse, ils les promenaient ostensiblement en petits bonnets fous et en robes légères peintes de fleurettes! Ne possédant aucun moyen de leur donner le luxe et d'en faire de tristes et fausses grandes dames, du moins ils ne leur refusaient pas leurs bras; ils les avouaient avec une sincère affection et les montraient avec orgueil en plein midi! Mince courage, d'ailleurs, car n'étant pas forcées de se montrer riches, ces fillettes se donnaient la peine d'être jeunes, parées encore de la grâce enfantine et fraîches comme des roses, à une époque où on n'abusait pas encore de cette farine improprement appelée: poudre de riz! Elles ont été mille et mille fois célébrées, ces amoureuses du premier printemps et de la vingtième année, qui aimaient les chansons, et dont la toilette entière ne valait pas deux louis! Elles ne l'ont pas été assez encore; car, sorties du peuple, elles travaillaient sans craindre les piqûres de l'aiguille; elles habitaient des mansardes meublées surtout de quelque vivante guirlande fleurie à la vieille fenêtre; elles aimaient leurs amants sans songer à se faire enrichir ni épouser, sans autre prétention que celle de passer avec eux ces années de jeunesse envolées si vite; et, le rêve fini, elles continuaient bravement leur travail quotidien, elles cousaient! Et, rentrées dans leur humble sphère, elles se faisaient de leurs fuyantes amours des souvenirs à charmer toute une vie âpre et laborieuse. Les étudiants, eux, avaient le courage de les aimer sans ruiner pour elles leur famille. Aujourd'hui ils auraient peut-être le droit d'être moins scrupuleux; car, dans une famille où le fils joue à la Bourse, comme son père, il peut toujours se dire que son père a la chance de s'éveiller millionnaire demain, et que si ce n'est pas son père, ce sera peut-être lui-même. Mais alors nous étions loin des beaux jours de la Bourse et de ses affolantes féeries!

Et rien qu'à monter la rue de la Harpe on eût pu deviner ce qu'il en était. Pauvre, digne, à la fois tranquille et bruyante, pareille à un vieux décor arrangé à souhait pour le plaisir des yeux, ses anciennes plaques de marbre portant encore les inscriptions: *Collegium Narbonae* et *Collegium Bajocense*, son passage Saint-Benoît ayant encore pour ouvertures des ogives de granit; le palais des Thermes encastré dans des masures servant d'hôtelleries, son collége Saint-Louis vieux et noirci montrant l'inscription: *Ancien Collége d'Harcourt*, témoignaient assez qu'on ne voulait pas, et pour cause, bouger une seule pierre dans un quartier où rien n'eût payé les frais d'une telle débauche architecturale. Au haut de la rue on voyait un débit de tabac des temps héroïques, où le sol était de terre battue et où les tabacs étaient contenus dans de grands tonneaux posés sur champ, mais où on ignorait le

luxe de la tabletterie et toutes les fraudes modernes. Et dans ce quartier primitif tout était arrangé pour se conformer à la bourse des étudiants, tandis qu'aujourd'hui il faut que leur bourse (par quel prodige?) se conforme à l'élégance des boutiques. De là ces restaurateurs fameux, les Viot, les Flicoteaux, qui vendaient une nourriture chimérique, mais qui la vendaient pour rien et donnaient à discrétion le pain et l'eau! Si la rue de la Harpe était rude, la rue Saint-Jacques était une échelle. Il semblait qu'on dût monter à l'assaut avant d'arriver à la hauteur du collége Louis-le-Grand, car, à l'époque où la rue Saint-Jacques avait été ouverte, les rues ne violentaient pas les montagnes, et, tant bien que mal, grimpaient le long du sol avec des escaliers, des masures, des maisons irrégulières qui ressemblaient à des voyageurs fatigués. Bordée de pauvres hôtelleries, de boutiques d'imagerie coloriée, de gargotes inouïes parmi lesquelles florissait le fameux *Bœuf enragé*, elle arrivait essoufflée jusqu'au théâtre du Panthéon, bâti dans une église, et autour duquel commençait l'immense bouquinerie qui tenait toute la rue des Grès. En face du collége Louis-le-Grand était la célèbre et indescriptible boutique de *la mère Mansut*. Figurez-vous dans une immense pièce nullement rangée ni ordonnée, sans devantures, sans fenêtres, sans armoires ni rayons, des milliers et des milliers de volumes engouffrés, entassés, jetés les uns sur les autres dans la nuit et dans la poussière. La mère Mansut achetait en connaisseur, sans se tromper d'un sou, les livres qu'on venait lui offrir, et elle les jetait sur le tas. Puis, lorsqu'un chaland venait demander à acheter telle ou telle édition de quelque auteur grec ou latin, la mère Mansut s'élançait comme un singe sur la montagne de livres, et là, farfouillant de ses pieds, de son front, de ses mains armées de griffes, cette bizarre femme, qui ne savait ni lire ni écrire, mais dont la mémoire eût défié celle de Pic de la Mirandole, trouvait du premier coup, et sans se tromper jamais, l'édition demandée. Pour sa toilette et pour sa cuisine, noire, ses cheveux blonds ébouriffés, elle les faisait dans la rue, en plein air, sur un trépied, comme la sibylle antique!

La bibliothèque Sainte-Geneviève.

Qui eût regardé, au cœur du quartier Latin qu'ils habitaient surtout, les étudiants errer, flâner, partir pour le bal ou en revenir, aurait cru à une vie facile et inoccupée : erreur profonde. Ces mêmes jeunes gens, si ardents au plaisir, donnaient les trois quarts de leur vie aux pénibles, aux fortes études. Dans cette vieille rue Saint-Jacques, vous les eussiez vus attendre impatiemment

les heures des cours du Collége de France, en sortir pleins d'enthousiasme pour les grands penseurs de ce temps, et de là se diriger les uns vers l'ancienne bibliothèque Sainte-Geneviève, où les livres rangés sur des rayons aux délicates sculptures, et où la belle coupole peinte par Restout invitaient si bien au travail, les autres vers les hôpitaux, ceux-là vers le Luxembourg, où le Jardin botanique et la Pépinière, hélas! offraient à leurs études de si admirables collections. Si les chemins qui conduisent de la Cité à la place Saint-Michel et du Pont-Neuf à l'Odéon ont été envahis, au temps dont je parle, par la flânerie et par la gaieté bruyante, en revanche la place du Panthéon, où l'École de droit et la nouvelle bibliothèque Sainte-Geneviève, portant écrits sur ses murs les noms des savants de tous les âges se recueillent à l'ombre du gigantesque monument qui montre à son front l'image de la Patrie, la place du Panthéon, où le collége Sainte-Barbe existait déjà sous Louis XI, sur le lieu même qu'il occupe encore aujourd'hui, a gardé, ainsi qu'au temps du collége de Rennes et du collége de Montaigu, son aspect grave et digne, comme un lieu voué, depuis le quinzième siècle, aux âpres efforts et aux joies tranquilles de l'étude.

La première bibliothèque Sainte-Geneviève, fondée par les Génovéfains en 1624, et qui devint propriété nationale en 1790, occupait, on le sait, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye du même nom, un emplacement qu'elle dut abandonner il y a maintenant un peu plus de quinze ans, parce que, disait-on, l'édifice de toutes parts craquait et menaçait ruine. Les livres enlevés, on reconnut que murailles et planchers étaient parfaitement solides. La nouvelle bibliothèque, terminée en 1850, fut inaugurée la même année. L'architecte, M. Labrouste, a été souvent flétri de l'épithète de fantaisiste, qui heureusement pour lui et pour tous les artistes à qui elle a pu être appliquée, ne signifie rien. La vérité est que M. Labrouste n'a pas voulu, pour bâtir un monument dont l'usage est défini et spécial, s'inspirer des monuments d'un autre âge; ceux qui pensent que le dix-neuvième siècle a le droit d'exister comme ses devanciers, n'auront pas le courage de lui en faire un crime. L'aspect extérieur de la Bibliothèque est un peu lourd et à la fois un peu trop simple; l'idée de graver dans la pierre les noms des poëtes et des savants illustres de tous les âges était bonne et pouvait fournir un heureux motif de décoration; mais elle a été exécutée par trop naïvement, comme une page d'écriture, et la guirlande classique, relevée par des médaillons portant le monogramme S. G., qui a été accrochée sous ces feuillets de pierre, nous reporte à la manière dont les artistes du premier empire comprenaient l'antiquité. A l'intérieur, et par cela même

que M. Labrouste a tout sacrifié à l'appropriation spéciale et a fait une bibliothèque qui ne craint pas de ressembler à une bibliothèque, l'effet du monument est harmonieux et tranquille; la fonte ouvragée, employée et comme charpente et comme support des tablettes chargées de livres, charme l'œil par sa légèreté en même temps qu'elle le rassure au point de vue de la solidité indispensable. Ici les ornements très-bien peints, avec une simplicité vraiment décorative, sont étrusques, et çà et là presque égyptiens. On pourrait se demander ce que l'égyptien et l'étrusque viennent faire dans une construction qui est aussi franchement moderne qu'une gare de chemin de fer; mais c'est une objection à laquelle il n'est pas impossible de répondre. Un monument approprié à un besoin nouveau a par cela même quelque chose de primitif et forcément fait abstraction des styles connus; aussi s'arrange-t-il à merveille des décorations inventées par les civilisations primitives. Dans la grande salle du premier étage, un médaillon de forme ronde renfermant une figure allégorique de l'Étude, exécutée en tapisserie des Gobelins; au-dessus de l'escalier, en face de la porte de cette salle, une copie de *l'École d'Athènes*, de Raphaël, peinte à Rome en 1847 par M. Paul Balze; quatre médaillons copiés d'après Raphaël par les frères Balze et représentant l'Inspiration, la Théologie, la Philosophie et la Justice; enfin, dans le vestibule, des peintures murales de M. Desgoffes complètent la décoration de l'édifice. Dans ce vestibule qui est censé ouvert en plein ciel, car le plafond a reçu un ton d'un bleu pâle, le mur, jusqu'à la moitié de sa hauteur, a gardé la couleur réelle de la pierre; et au-dessus du cordon qui sépare les deux parties de ce mur, on voit, sur un ciel également pâle et de pure convention, les cimes d'arbres méridionaux, orangers, citroniers, palmiers, caroubiers, lauriers-roses, qui sont censés plantés autour du monument comme un jardin d'étude, mais qui peints d'une manière tout idéale et pour ainsi dire abstraite, veulent rappeler non pas la Grèce réelle, mais la Grèce poétique des Homère, des Platon et des Phidias, patrie à jamais actuelle et immortelle de tous les amants de la Pensée et du Rhythme.

La bibliothèque possédait encore il y a quelques années de très-curieux dessins à plusieurs crayons, des portraits de personnages du seizième siècle et du commencement du dix-septième. C'était une admirable collection, qu'un décret impérial a donnée à la Bibliothèque de la rue Richelieu. Il ne faut parler que pour mémoire des portraits au pastel des rois de France qui décorent la salle du rez-de-chaussée où sont placés les manuscrits, les livres rares et les estampes. Bien inférieures aux cadres délicatement sculptés qui les renferment, ces images, maladroitement peintes,

n'ont d'autre mérite que celui d'avoir été copiées sur les portraits authentiques de la Sainte-Chapelle. Le vrai trésor sans prix, c'est une magnifique collection d'Aldes et d'Elzeviers, à laquelle s'adjoignent encore de nombreux ouvrages imprimés du seizième siècle. Dans la salle d'étude spéciale du rez-de-chaussée l'architecte a placé cinq vitrines et des cadres de gravures. Les vitrines contiennent des reliures très-rares, particulièrement des livres de Grolier (*Grolierii et Amicorum*), des monuments de l'imprimerie à ses débuts et des recueils de gravures d'Albert Durer. Il y a peu de manuscrits très-importants; on remarque pourtant une version manuscrite des hymnes du Propre de l'abbaye Sainte-Geneviève, écrite de la main même de son auteur... Pierre Corneille! Ces vers ont été publiés pour la première fois par M. Prosper Faugère, qui a eu le grand tort de leur imposer l'orthographe moderne. Mais il faudrait un livre entier pour parler dignement du joyau vraiment précieux de ce cabinet, je veux dire du célèbre manuscrit de Raoul de Presles. C'est une traduction de *la Cité de Dieu*, de saint Augustin, faite et écrite en trois années, de 1373 à la fin de 1375. Les caractères sont merveilleux, d'une pureté et d'une netteté irréprochables; l'encre noire et le vermillon brillent d'un tel éclat qu'ils semblent avoir été employés hier; quant aux nombreuses et délicieuses miniatures qui ornent ce livre sans pareil, ce sont de véritables tableaux, d'un grand intérêt historique, parfois gracieux ou terribles, et toujours d'une étrangeté saisissante, où la naïveté de la composition n'a pas empêché la perfection du dessin et l'expression des têtes, finies avec un soin minutieux. Les metteurs en scène de *la Juive*, ont emprunté presque tout le spectacle de cet opéra au manuscrit de Raoul de Presles; mais il contient encore d'inépuisables trésors inconnus pour la Peinture et pour le Théâtre. La Bibliothèque doit son origine au cardinal de La Rochefoucauld, qui, en 1624, ne trouva que quelques manuscrits dans l'abbaye, et donna sa « librairie » aux Génovéfains en 1630. Elle s'est accrue successivement grâce aux libéralités de plusieurs donateurs, notamment de Charles-Maurice Letellier, archevêque de Reims, dont la riche bibliothèque est venue compléter le fonds primitif et surtout augmenter le nombre des ouvrages de prix soit par la valeur des éditions, soit par la richesse des reliures.

On remarque encore, à la bibliothèque Sainte-Geneviève, un vaste plan de la lune, fait par Sachère en 1686, et un plan en relief de Rome, que le génovéfain Mongez rapporta de cette ville en 1787.

Calme asile de l'étude assidue et patiente, la bibliothèque Sainte-Geneviève complète bien cette admirable place du Panthéon, où le penseur aime à s'arrêter, car elle est comme le lieu consacré où commence le côté sérieux et recueilli du quartier Latin. En effet,

tous les chemins où elle mène, semblables aux doigts d'une main, étagés du nord au midi, soit qu'en passant devant la belle église Saint-Étienne-du-Mont et le lycée Napoléon, on arrive à l'École polytechnique et à la rue Saint-Victor, illustre par son abbaye historique; soit que la rue de la Vieille-Estrapade vous conduise à la rue Lacépède, à la Pitié et au Jardin des Plantes; soit que vous alliez par la rue Saint-Jacques ou la rue d'Ulm, à la rue des Feuillantines, puis à la rue de Lourcine et au Champ des Capucins; puis, en traversant de nouveau la rue Saint-Jacques, au carrefour de l'Observatoire et au jardin du Luxembourg, tous ces chemins, dis-je, parlent de science, de dévouement, de poésie, d'une longue chaîne de services rendus à l'humanité, et gardent un inaltérable trésor de traditions glorieuses. Bâtie sur l'emplacement de cet illustre collége de Navarre, d'où sont sortis le cardinal d'Ailly, Gerson, Richelieu, Bossuet, l'École polytechnique, savante, guerrière, célèbre dans les annales de la Liberté, n'a pas démérité de sa noble origine. Le Jardin des Plantes s'enorgueillit des noms de Duvernay, de Tournefort, de Geoffroy, de Vaillant, de Jussieu, de Buffon, d'Antoine Petit, de Vicq d'Azir, de Porta, de Bernardin de Saint-Pierre, de Lacépède, de Geoffroy-Saint-Hilaire. Cette impasse des Feuillantines, qui vient de devenir une rue, est à jamais immortelle pour avoir vu l'enfance du plus grand poëte des temps modernes; ces hôpitaux, la Pitié, Lourcine (dont le triste nom vient des mots *locus cinerum*), les Capucins, la Bourbe sont les champs de bataille où nos médecins, grands dans le monde entier, luttent contre la mort et pour la vie, avec un amour de l'humanité plus admirable encore que leur science. C'est là qu'il faut suivre, juger à l'œuvre la puissante et forte race de nos internes, dont l'éducation est déjà aussi une lutte et une victoire contre l'implacable ennemi, car en étudiant pour guérir, pour sauver plus tard, ils sauvent, ils guérissent déjà, sous l'inspiration et sous les regards des maîtres, les pauvres êtres souffrants confiés à leurs soins. En voyant ces jeunes gens déjà graves, attentifs au lit des malades, ne cessant d'étudier que pour appliquer ardemment les préceptes de leur art, à la fois actifs et recueillis, tantôt dans la salle d'hôpital, tantôt dans la modeste cellule où ils trouvent encore le moyen d'inviter des camarades pauvres à leur table hospitalière, on n'est plus tenté de croire que la jeunesse du quartier Latin est insouciante et frivole. En effet, la gaieté provoquante d'autrefois a péri, non le travail acharné qui la rachetait et l'excusait. De même que ceux-ci, qui continueront notre grande école de chirurgie et de médecine, mènent dans l'intérêt de la Science une vie d'infirmiers et de cénobites, les autres, leurs frères de l'École de droit, les Z. Marcas qu'attendent le barreau et la politique, s'instruisent

dans la pauvreté et dans la solitude, car, à notre dure et difficile époque, il ne leur est resté que le côté sérieux de leur mission.

Par le haut de la rue Saint-Jacques, le champ des Capucins communique avec le carrefour de l'Observatoire. Ici le promeneur a derrière lui l'Observatoire des Cassini et des Arago; devant lui le Luxembourg où, hier encore, ce jardin botanique formé de plantes rares classées comme des joyaux dans un écrin, ces vastes serres réservées à la flore des Tropiques, cette collection de vignes complète et sans pareille au monde, cette pépinière aux antiques lilas où l'on admirait des vergers immenses, réunissaient aux cours de botanique, de taille des arbres à fruits, comme aux cours d'apiculture faits autour des ruches réelles et vivantes, un peuple d'étudiants avides de savoir, et que ni le joyeux chant des oiseaux, maintenant enfuis! ni le fabuleux éclat de la forêt de roses, aujourd'hui morte à jamais! ne pouvaient distraire d'écouter la parole du maître.

Passé le Luxembourg, voici le Paris vivant et fashionable du quartier Latin, l'Odéon avec ses librairies de science et de littérature, la rue de l'Odéon, la rue de l'Ancienne-Comédie, où, malgré le triste aspect des maisons vieilles, le commerce a des façons de Chaussée-d'Antin; et enfin, remarquable par la petite maison à tourelle, voisine de celle qu'a pendant quelque temps habitée Marat, la rue qui porte le nom de notre glorieuse École de Médecine et qui y conduit. Le monument, d'un assez détestable style grec du siècle dernier, n'est guère beau, et la statue de Larrey manque un peu de grandeur; mais ici, ce n'est pas le monument qu'il faut admirer, ce sont les souvenirs, qui remontent aux papes Gerbert, Pierre d'Espagne, Sylvestre II, Jean XXI; aux évêques Guillaume d'Aurillac et Nicolas Fervehame; c'est cette liste éclatante d'hommes historiques dont les derniers se nomment Bouillaud, Piorry, Rostan, Trousseau, Laugier, Velpeau, Nélaton, Jobert de Lamballe! La rue de l'École de Médecine, où se trouvent les ateliers féeriques du fabricant d'instruments de chirurgie Lüer, mille fois plus terribles et plus fabuleux à se figurer que les forges de Vulcain, aboutit maintenant au boulevard Saint-Michel. En entrant sur le boulevard, on aperçoit devant soi, sur la montagne, la place Médicis avec son bassin bordé de fleurs et les grilles du Luxembourg; derrière soi la Sainte-Chapelle, dont les clochetons et le toit finement dorés accrochent la lumière, et on a fait le tour du quartier Latin. Pour en faire vraiment le voyage, il faudrait dépenser beaucoup de temps et trouver un guide meilleur que celui qui écrit ces lignes; mais rien qu'en y faisant quelques pas à l'aventure, n'aura-t-on pas éprouvé cette sensation de vie intense au milieu du calme que répand autour de lui comme une atmosphère vivifiante le patient et mystérieux travail de la Pensée? Les

étudiants de l'ancien hôtel Corneille, de la Chaumière, du cabaret de madame Mansut, ont été emportés par le flot du temps, et remplacés par les écoliers-dandies du nouveau boulevard, qui rêvent, dans des brasseries dorées, aux grandes situations industrielles; mais les descendants des Rossi, des Duranton, des Jules Favre, sont restés ce qu'étaient leurs prédécesseurs. Ardents et résignés, ils se donnent patiemment, sans relâche, la forte éducation que réclameront d'eux le Barreau, la Presse et la Tribune; et à je ne sais quel murmure d'agitation et de combat qu'on entend frémir parmi le paisible recueillement de leur quartier désert, on sent que, destinés plus tard à chercher toutes les salutaires émotions de la bataille, ils s'exercent dès maintenant, dans la solitude, à forger cette chose mystérieuse que nous nommons : l'Avenir!

LE CHAMP DE MARS

PAR

Félicien MALLEFILLE

Il vient s'offrir à ma parole : je m'en empare, sauf partage équitable avec ceux qui m'ont précédé ou me suivront. A moi, comme à bien d'autres, il convient; c'est le domaine légitime et naturel de la Révolution.

Hier encore, il n'y avait là qu'une plaine sablonneuse, vide, nue, à peu près inutile, qu'envahissaient, de loin en loin, comme un débordement de la Seine, les amateurs de vains spectacles, feux d'artifice, courses de chevaux, revues, parades, petites guerres qui préparent médiocrement la grande. On n'apprend la bataille qu'à la bataille; c'est en forgeant qu'on devient forgeron. L'âme et l'habitude sont les vraies forces de l'homme. Éclat d'une minute, quelque bruit bientôt amorti dans le vaste espace, beaucoup de poussière et de fumée, qu'emporte la brise, silencieux écoulement de la foule, étonnée, presque honteuse, d'être venue à si grand'peine voir si peu de chose; et plus rien! Le désert avait déjà reconquis sa place muette et morne.

Mais ce terrain pauvre était consacré par un immortel souvenir, le plus grand des annales françaises, le plus beau de l'histoire humaine. C'est là que s'est accomplie la fédération de nos

provinces, préparant, un siècle d'avance, la réunion pacifique et bienveillante de tous les peuples.

Chacun d'eux a son type qui le distingue à jamais des autres.

Dans le partage des qualités essentielles qui marquent les fortes nationalités, la France n'a pas à se plaindre de son lot. La fée bienfaisante qui présidait à sa naissance et veille encore à ses destins l'a dotée d'un magnifique privilége, la sympathie. N'est-ce pas le pays du bon vin et des gais propos? La sympathie, voilà tout à fait le caractère, la force virtuelle de la France, en un mot son âme. On y trouve le sens du rôle qu'elle a rempli dans le monde et l'explication de son histoire.

Nos ancêtres gaulois qui ont couru tant de brillantes aventures, de Rome à Delphes, depuis les rives occidentales de l'Espagne jusqu'au milieu de l'Asie, se frayant partout un passage, l'épée à la main ; dans leur pays, le nôtre, arrêtaient les voyageurs, pour les emmener, de gré ou de force, au repas de famille, où l'on échange idées et paroles. De là sont nés chez nous l'habitude et le besoin de causerie. La conversation a passé de la hutte au salon. Ce fut le perfectionnement des tendances originelles, une vieille tradition raffinée par le temps. La curiosité bien entendue n'est qu'une sympathie d'intelligence.

La France Très-Chrétienne, reconnue par l'Église comme fille aînée, a fait les croisades pour délivrer le saint sépulcre où reposait son Dieu de charité.

Toujours elle aima les faibles et les malheureux, en proportion de leur faiblesse, en raison directe du malheur. Nos anciens rois avaient une garde écossaise, composée de vaincus, plus vaillants que leurs vainqueurs.

Hélas ! il faut, bien ou mal, céder au nombre. « Ils sont trop ! » s'écriait un vétéran découragé, à la vue des multitudes barbares qui envahissaient Paris, en représaille de nos invasions.

La France a toujours secouru les victimes du hasard ou de la tyrannie, dans la mesure de sa bourse, à la longueur de son épée. Beaucoup l'ont appris à leur bénéfice. La Pologne s'en souvient dans son continuel désastre. Lorsqu'elle détourne ses regards d'un ciel implacable, c'est pour les diriger vers nous, qui lui gardons au moins les dernières consolations de la pitié. « Dieu est trop haut, dit-elle avec des larmes de sang, et nos frères sont trop loin. » Les échappés du massacre viennent se réfugier au lieu d'asile, où l'on trouve, à coup sûr, pour un exil méritoire, porte ouverte et main tendue.

Tu, regere imperio populos, Romane, memento,
Parcere subjectis et debellare superbos.

La France avait pris la moitié de la devise romaine, celle qui s'accordait le mieux avec sa nature compatissante. Elle n'a combattu volontiers que les forts abusant de leur force. Le doux Virgile, précurseur du Christianisme, à la suite de Platon, guide mélancolique du Dante, depuis le dernier cercle de l'Enfer jusqu'aux portes du Paradis, où sa modestie l'empêchait seule d'entrer, Virgile n'était Romain que par violence. Il prédisait notre avenir et rappelait son origine en gravant, dans ces vers, plus durables que l'airain, une éternelle pensée. Nous avons doublement droit à le réclamer pour la collection de nos aïeux : Mantoue faisait partie de la Gaule cisalpine et transpadane; et le poëte aux tendres sentiments, à la parole mélodieuse, n'a laissé que deux héritiers incontestables, Racine et Lamartine.

Sans doute, la France a connu aussi, elle n'a que trop pratiqué les guerres de conquête. Passons, ne regardons pas. Mieux vaut arrêter les yeux sur notre véritable héroïne, Jeanne Darc, la vaillante et bonne paysanne, qui revendiquait seulement la patrie, comme fait la Pologne, et, sur sa poitrine virginale, recevait les coups sans les rendre.

La Révolution n'a été qu'une suprême et sublime évolution. C'est l'accomplissement politique du Christianisme. Dans une crise terrible et merveilleuse, elle enfanta la vie moderne. Elle n'a fait que mettre au monde les germes lentement fécondés au sein généreux de la France. Durant sa longue et rude étape, hélas! plus d'une fois le pied lui a glissé dans la fange ou le sang. Mais l'histoire est pleine de ces malheurs inévitables. On marche à travers tout résolûment, lorsqu'on veut arriver au foyer commun de la grande famille, qui attend la joie du soir et la paix du lendemain.

La tradition nationale ne pouvait aboutir qu'à l'Humanité. Elle n'a pas failli au grand moment, cette Révolution, si longtemps méconnue dans son esprit, si souvent calomniée dans ses actes. En même temps que les droits du citoyen, elle promulguait les droits de l'homme.

Au serment du Jeu de Paume, elle avait affirmé d'abord la Souveraineté du peuple. Sur les ruines de la Bastille elle avait fondé la Liberté. Dans la nuit du 4 août, plus belle que le plus beau jour, elle avait, par la main des privilégiés, aboli tous les priviléges, et, par leur voix, à jamais retentissante, proclamé l'Égalité. La grande Fédération inaugura la Fraternité. C'était le complément de la Trinité moderne.

Comme un bon ouvrier à la fin d'une rude journée, qu'il faudra bientôt recommencer, la France pouvait dormir tranquille, malgré les menaces lointaines et les conspirations de cour. Elle avait

largement payé sa dette à la Civilisation et complété sa besogne providentielle.

Le pacte d'alliance avait été juré de bouche en bouche, frappé de la main dans la main. — J'irai. Viendras-tu? — Présent à l'appel! Solide au poste! — Tope là.

Par la nuit, par l'orage, les animaux malfaisants sortent de leurs trous, de leurs tanières, de leurs antres, pour mettre à profit le désordre et les ténèbres. *Quærens quem devoret.* Les bons campagnards, heureux de leur affranchissement, jaloux de leur dignité reconquise, justement soucieux de l'ordre, nécessaire au travail, s'étaient d'abord ligués contre la vermine, les pillards de toute sorte, brigands et tyranneaux, qui voulaient continuer le vol ou maintenir l'oppression. Les braves gens de toute condition, de tout métier honnête, en tout endroit, villes ou campagnes, se liguèrent ensuite contre la Grande Bête de cette nouvelle Apocalypse, la Réaction, qui allait bientôt se manifester par la coalition des rois. Alors surgirent, à l'appel de la patrie, quatorze armées ensemble, qui venaient tenir la parole d'honneur échangée entre les patriotes. En se reconnaissant, en se retrouvant tous fidèles au serment, désormais sûrs les uns des autres, on recommença, l'arme à gauche, les vaillantes et loyales poignées de main; et, bientôt on se donnait mutuellement un fier coup d'épaule, cette fois l'arme à droite. La France ne l'a pas oublié; le monde s'en souviendra toujours.

Comme tout ce qui est sain et fort, la Fédération avait procédé naturellement et peu à peu. Pour la défense nécessaire et commune, on s'associait d'abord entre voisins, de porte à porte; puis du hameau vers le village, ensuite jusqu'à la ville. Et cette contagion salutaire, après avoir gagné les provinces, envahit la France entière, qui accordait sa grande unité par l'entente des esprits et l'harmonie des âmes. De la circonférence et des parties la vie reflua vers le centre, comme le sang retourne au cœur, d'où il vient. Les différentes fédérations, encore éparses dans leur isolement provincial, voulurent se concentrer et se confondre au sein de la capitale, pour n'en plus faire qu'une de toutes.

On se comprend vite, même entre gens qui ne parlent pas la même langue, alors qu'on partage les mêmes idées et le même sentiment. En rejoignant les destructeurs de la Bastille, ces nouveaux venus allaient renverser la tour de Babel.

Sur tous les points du territoire s'était levée une élite d'hommes désignés pour jurer à Paris la grande parole, témoins incontestables de la bonne volonté populaire. De la Manche à la Méditerrannée, de l'Atlantique aux Alpes, des Pyrénées au Rhin, tous! Gaëls et Kymris de cette Bretagne qui porte un cœur de chêne

sur des pieds de granit; Normands, ancêtres et conquérants de l'Angleterre; Basques et Gascons, d'étymologie analogue et de même caractère, hardis aventuriers de mer ou de montagne; Auvergne, résistante comme ses basaltes; Anjou, Touraine et Berry, fidèles gardiens de la nationalité, autre Moïse sauvé des eaux; Bourgogne, généreuse autant que ses vins; Champagne, léonine quand on la force de n'être plus moutonnière; Alsace et Franche-Comté, non moins françaises que la vieille France; Dauphiné, sentinelle toujours debout, l'arme au pied, toujours prête aux défenses de la frontière; même les Phocéens de Provence, qui ont importé chez nous l'esprit, la race et le soleil de la Grèce; même Avignon et le Comtat Venaissin, encore vassaux du pape; provinces de toute origine, hommes de tout verbe, tous voulurent accourir et concourir, au moins par délégation, à l'unité de la patrie, indivisible désormais.

La vaillante Lorraine manqua seule au rendez-vous, contenue et menacée par l'armée aristocratique de Bouillé.

L'aristocratie ne tient pas au pays par ses racines; elle appartient d'abord à la caste par ses attaches d'intérêt ou d'orgueil; tantôt féodale avec l'Angleterre et l'Allemagne contre la démocratie, tantôt ultramontaine avec la papauté d'Italie ou l'Inquisition d'Espagne contre notre habitude et notre droit de libre pensée.

Entre gentilshommes, on se croit partout compatriotes. La noblesse est une franc-maçonnerie internationale. Grands vassaux et grands seigneurs, même les princes du sang, quand ce n'étaient pas les rois, ont souvent trahi la nation, au gré de leurs caprices, au profit de leurs intérêts, pour un agrandissement d'apanage, pour une question de préséance ou d'amourette, par ambition, par vengeance.

Azincourt, Crécy, Poitiers même, où Charles Martel avait sauvé l'Europe chrétienne en arrêtant l'islamisme d'un coup de massue, ont vu se combattre les bannières héraldiques de France; et le traître y donna la victoire à l'ennemi. L'Anglais fut amené par Éléonore de Guyenne en Gascogne, en Saintonge, en Poitou, au centre de la France, où il avait déjà pied, comme grand feudataire de Normandie et d'Anjou; en Bretagne, par Jean de Montfort, disputant la couronne ducale à Charles de Blois; à Paris, la capitale ! par Charles le Mauvais, de Navarre, et Jean sans Peur, de Bourgogne, révoltés contre le pouvoir légitime du roi, qui représentait la nationalité; à la Rochelle, à l'île de Ré, par le parti oligarchique des huguenots.

L'Espagne, à son heure de prépondérance, ne fut pas moins favorisée contre nous par les nôtres. Le connétable de Bourbon

envoyait à Charles Quint François Ier, son parent et son roi, qu'il avait pris en vainqueur au désastre de Pavie. La Provence fut dévastée, Marseille assiégée, par ce fils de France. Philippe II envoyait des subsides et des soldats aux chefs de la Ligue, sauf à partager notre pays avec eux, le cas échéant. Le duc Henri de Montmorency et le marquis de Cinq-Mars, le bellâtre, le piteux héros de ruelle et de roman, traitaient avec Olivarès, ministre et maître de Philippe IV. Ils avaient pour instigateur ce lâche Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, traître à deux faces, livrant même ses complices pour obtenir l'indulgence du terrible cardinal-ministre, qui frappait si juste et si dur. Condé lui-même, le grand Condé, le vainqueur de Lens et de Rocroy, commandait les bandes espagnoles, qu'il avait naguère défaites, à la bataille des Dunes, où le vainquit Turenne, aussi grand général, meilleur citoyen, puisqu'on lui reproche seulement une misère, la guerre civile entreprise pour les beaux yeux de madame la duchesse de Longueville.

Dubois, devenu cardinal-ministre, successeur de Richelieu! vendait notre influence et nos colonies. Louis XVI et tous les Bourbons, pour sauver leurs prérogatives de famille royale, abandonnaient la France. Les émigrés touchaient l'argent de Pitt et servaient sous Cobourg. Les états-majors nobles de terre et de mer, ennemis de l'officier bleu, livrèrent Toulon et nos vaisseaux, et descendirent en France d'un bord anglais.

Ce serait à n'en pas finir, si l'on voulait, non pas même raconter, mais rappeler seulement toutes les défaillances et toutes les trahisons de cette caste.

Le mauvais exemple d'alors, la mauvaise influence du passé, qu'on dépouille difficilement, atteignirent et gagnèrent, comme peste, les généraux de cette grande République, où les nécessités de la défense à main bien armée renouvelaient en germe l'aristocratie militaire. Dumouriez, défenseur de l'Argonne, Thermopyles de la France, le héros de Valmy et de Jemmapes, passait à l'ennemi; et, plus tard, dans Londres, il dressait un plan d'invasion contre Paris. Pichegru, le conquérant de la Hollande, qui prit une flotte en tête de ses cavaliers lancés au galop sur la glace, acceptait les millions d'un autre Condé qui n'avait pas le sou vaillant. L'homme de Hohenlinden, Moreau, s'est fait tuer à Dresde par un de nos boulets dans les rangs autrichiens. Et ces beaux noms devenaient infâmes. On déserte la gloire en trahissant la patrie.

Le comte de Bourmont, ancien chef de bandes légitimistes, alors général d'Empire, depuis, sous la Restauration, maréchal de France, allait, juste à la veille de Waterloo, dénoncer à la Coalition

le plan de notre dernière campagne. Celui-là combinait les deux traditions.

Je parle de la noblesse nouvelle comme de l'ancienne. Bernadotte et Murat, couronnés par la France, ont retourné contre la France leur royauté de parvenus. Les princes de fraîche date ont négocié pour leur compte personnel contre le maître qui les avait créés, anoblis, enrichis, gorgés. Les maréchaux, avec leurs bâtons à peine étoilés, ont brisé l'épée, encore formidable, qui les avait menés aux grandes fortunes par le chemin de la victoire.

Le peuple seul tient ferme jusqu'au bout. Ce n'est pas que je le prétende composé de meilleurs éléments. Il faut laisser cette théorie aux démagogues hypocrites ou bêtes. En toute classe, en tout pays, l'homme a les mêmes vices et les mêmes vertus de nature. Il ne diffère que par le tempérament et les circonstances. Mais le peuple a des conditions inévitables et générales de patriotisme. Dure ou tendre, la patrie lui est nécessaire. Sa vie adhère au sol, toujours labouré, de père en fils. C'est là que reposent, au cimetière, près de l'église, ses aïeux, obscurs et pauvres comme lui, à jamais oubliés, s'il ne reste pas à soigner leur humble tombe ; là sont nés les enfants qui doivent conserver sa mémoire et perpétuer ses traditions.

Forcément il regarde sa terre d'origine et d'avenir. Il n'en détourne les yeux que vers le ciel. D'un côté ou de l'autre, sont déposés pour toujours ses souvenirs et ses espérances. « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers. » Et trop heureux le paysan qui possède un chaume contre la pluie, une paire de sabots contre la boue ! Indigent de science autant que d'écus, il ne peut rien offrir, pas même l'expression de sa misère, en échange d'une hospitalité douteuse. « Il est dur à monter l'escalier de l'étranger, » disait l'illustre proscrit de Florence. Au prolétaire exilé, on épargne cette peine. Sans argent, sans recommandation d'apparentage ou de qualité, l'étranger n'est qu'un vagabond. Le mieux est de s'en débarrasser au plus vite. S'il meurt de faim et de froid sur la route déserte ou à la porte d'une maison en fête, c'est son affaire, c'est sa faute. Que venait-il faire ici, chez nous ? Et pourquoi n'est-il pas resté chez lui ? D'instinct, avec le bon sens qu'impose la nécessité de chaque jour, le peuple reste en place tant qu'il peut et défend à outrance le coin de terre où se prépare, sous un rayon de soleil, le pain de la famille. Voilà comment et pourquoi, sans valoir mieux ni pis, il est patriote plus que ses chefs et ses maîtres. Depuis Jeanne Darc, brûlée par les Anglais, comme sorcière, sur le jugement de Cauchon, évêque de Beauvais, jusqu'à Marceau, qui mourut plus heureusement au champ d'Altentirchen, entouré des Autrichiens qui lui rendaient avec nous les honneurs

militaires, Jacques Bonhomme et Jean Guêtré, toujours et partout, ont fidèlement combattu pour le pays, à côté de ses véritables représentants. Et cette pédaille, si méprisée au moyen âge, a fini par vaincre toutes les chevaleries et toutes les royautés d'Europe.

L'Ardenne, terre de sangliers qui renversent tout sur leur passage, chasseurs comme buissons, allait prendre une éclatante revanche de patriotisme. Pour excuse, pour compensation à son absence du Fédéralisme, elle nous préparait un héros de plus. Parmi ses rudes troupiers, marchait déjà Michel Ney, qui ramassa plus tard, en légitime héritage, et sans contestation ce grand titre que Lannes, mourant sur la rive d'Essling, abandonnait, comme Alexandre, au plus digne : Le brave des braves!

Hélas! après les désastres et les enseignements de la Terreur, qui donc aurait pu croire à l'accomplissement d'une telle prophétie? Le hardi capitaine qui traversait les champs de bataille avec l'ardeur intelligente et calme du laboureur sillonnant ses guérets; le sauveur des retraites désespérées, qui croisait la baïonnette à l'arrière-garde, après avoir dicté ses ordres au quartier-général; cet homme, épargné tant de fois par la mitraille ennemie, devait périr sous les balles d'un peloton français. Que Dieu pardonne à ceux qui ordonnèrent la fusillade! L'histoire n'a pas encore pardonné. Même les soldats désignés pour le supplice de ce grand soldat, leur modèle, comment n'ont-ils pas refusé le service déshonorant? Pourquoi n'ont-ils pas mis l'arme au pied ou vidé le bassinet lorsqu'on leur commandait le feu? Mieux vaut mourir tout de suite pour une belle cause dont on a conscience, qu'aller plus tard se faire tuer on ne sait où pour on ne sait quoi. Mais l'esprit public a beaucoup de ces défaillances causées par la marche obscure des événements et l'habileté de ceux qui prétendent les conduire. Tous les torts ne sont pas aux Bourbons restaurés. Napoléon avait brisé le ressort des âmes en croyant l'assouplir.

A ce beau moment d'enthousiasme pur, on ne songeait qu'à la Fédération, signal de concorde et de rapprochement. Délégués et volontaires s'étaient mis bravement en route pour faire à pied, le sac au dos, vingt, cinquante ou deux cents lieues. Peu importe la distance à qui veut bien atteindre le but. La poésie décerna aux Marseillais le prix des vaillantes marches, en baptisant de leur nom cet hymne sacré, vraiment national, qui, tant de fois, mena la France aux grandes batailles et l'y mène encore.

Le voyage fut aussi beau que l'idée même. Partout l'hospitalité attendait le passage de la fraternité. Après l'intime accueil du soir, venaient, au départ du matin, les tendres embrassements et les souhaits favorables entre ces vieux amis, qui ne se connaissaient

pas la veille. Au revoir, bons pèlerins de la Foi nouvelle! Et vive la Nation!

Paris avait invité la France, et la reçut dignement. Il fallait un grand théâtre à cette grande réunion. On fit du Champ de Mars un cirque de fête.

Les souvenirs de la Rome impériale se trouvèrent heureusement effacés dans une ressemblance plus belle. Il ne s'agissait plus de voir tomber avec grâce les gladiateurs qui venaient de saluer César ou les martyrs livrés aux élèves des belluaires. La main des vierges n'avait à se lever que pour la bienvenue des jeunes compatriotes qui se dévouaient à la patrie, prêts à combattre, comme ils combattirent bientôt, la tête haute.

Cette arène de cent arpents fut bouleversée aussi lestement qu'une plate-bande. Le temps faisait défaut; on voyait que vingt mille ouvriers ne suffisaient pas à la besogne. Paris s'y ajouta de bon cœur pour la compléter à temps. Il fallait ne pas manquer à ce rendez-vous d'honneur et de nationalité. Rien ne résiste à la volonté collective. Noblesse, clergé, plèbe et roture, gentilshommes, prêtres, bourgeois, artisans; peuple ancien, représenté par ses chefs, peuple nouveau, vivant dans ses membres innombrables, tout le monde y vint; tout y fut, même la concorde. Les villages voisins, attachés d'habitudes et d'intérêts à la capitale, de cœur à la France, arrivaient, curés en tête, prendre leur part du labeur commun. Les femmes elles-mêmes s'en mêlèrent. On en vit, et des plus qualifiées, manier pioche, pelle et brouette. Leur gaucherie élégante, ce zèle d'autant plus admirable dans sa maladresse, les doux sourires qui persistaient sous la fatigue, mirent le feu au ventre des travailleurs.

Après une rude journée due et payée aux besoins de famille, les manœuvres consacraient leur soirée libre, et parfois le repos de la nuit, à l'achèvement du grand œuvre. Ce fut, en quelques jours, fini. La plaine était rase et solide. Autour s'étageaient régulièrement des tertres en talus, gradins naturels d'un immense amphithéâtre.

Trois cent mille! hommes et femmes, vinrent s'y placer, les uns au-dessus des autres, les uns sur les autres. C'est à peine si les hauteurs de Chaillot suffirent à dégager l'encombrement de cette curiosité, plus que patriotique. A tout prix, à toute force, on voulait voir cette fédération de la France, qui préparait celle de l'Humanité. Sans parler des provinciaux qui venaient confirmer par leur présence la constitution de l'unité nationale, nos concitoyens de pensée arrivaient de toutes parts au rendez-vous de la justice universelle. Russes et Polonais, ensemble cette fois, Allemands, Suédois, Anglais, de même race; Flandre et Belgique, leurs

alliées et nos voisines, bonnes à tous, parce qu'elles sont pacifiques et laborieuses; Indiens, Persans, même les Turcs, représentants de la violence en Europe, envoyèrent leurs députations, présidées en parole et en action par le baron Anacharsis Clootz, *orateur du genre humain*, qui mourut victime de sa foi, comme il arrive aux enthousiastes.

Ce ne fut pas le moindre crime de Robespierre d'envoyer à l'échafaud, parce qu'il avait encore cent mille livres de rente, débris d'une fortune dépensée au service de *la République universelle*, ce naïf et doux rêveur, à qui l'on peut seulement reprocher une mauvaise parole, atténuée par les circonstances de rage populaire. Mais cet honnête Maximilien, homme sensible, n'était au fond qu'un doctrinaire doublé d'envie. Il avait une théorie d'égalité devant la guillotine, qu'on appliqua plus tard contre lui. Toutes les têtes qui dépassaient le niveau commun devaient tomber, pour faire place à son museau de chafouin. Par lui-même, ou de complicité silencieuse et calculée avec des gens qui ne le valaient pas, il tuait Louis XVI pour sa royauté, les Girondins pour leur éloquence, Danton pour son tempérament grandiose; Desmoulins pour l'esprit ironique et charmant qui en faisait le Figaro de la Révolution, André Chénier pour la beauté imprévue de ses poëmes. Il eût tué Mirabeau pour son génie, si l'épuisement ou le poison n'avaient pris l'avance. Tout ce qu'il pouvait faire contre ce grand homme, qui l'avait couvert de son indulgence, il le fit, consentant à l'extradition des restes justement déposés dans les archives du Panthéon. Vous tentez sa justification par l'étalage de ses vertus privées? C'était un buveur d'eau, comme ces hommes pâles que n'aimait pas César. Mais je préfère le convive joyeux qui répand et boit le vin, autour d'une table hospitalière, à ce tribun sec et raide qui verse le sang sur la place de la Révolution, sans même le boire. Les pires sauvages ont du moins une raison pour le massacre de leurs ennemis : ils les mangent. On me dira qu'à ses moments, heureusement perdus, il jouait de la flûte devant la fille vertueuse du menuisier, son logeur, et qu'il portait un bouquet de roses à la fête de l'Être Suprême, qu'il avait bien voulu réintégrer dans une partie de ses honneurs. Sans doute. Mais Néron jouait de la lyre sur le théâtre ou bien aux genoux de Poppée, entre ces deux monstruosités, l'égorgement et la dénudation de sa mère. On aura beau dire, on aura beau faire, nous protesterons toujours et partout contre les hommes qui ont déshonoré la Révolution. Elle marchait droit à la justice : ils l'ont fait trébucher dans le sang. Charlotte Corday s'est trompée de coup. Ce n'était pas l'ancien vétérinaire des écuries royales qu'il fallait frapper dans sa poitrine douteuse. En visant un peu plus

haut, elle nous eût au moins légué le bénéfice de son forfait. Les hommes, comme les arbres, se condamnent et s'exécutent par la tête. Marat ne représentait que l'ivresse du terrorisme : Robespierre en était le système.

Mais nous en étions encore aux temps d'espoir et d'affection mutuelle où commencent heureusement les réunions de famille.

On avait choisi, pour cette grande fête, le 14 juillet, le jour où la volonté du peuple avait brisé le bon plaisir des rois. C'étaient à la fois le symbole et la consécration de l'affranchissement général : les sujets débarrassés de la tyrannie, les maîtres n'ayant plus à craindre pour leur conscience les caprices de la folie césarienne. La Fédération fut l'anniversaire de la Bastille prise et démolie. Ah! s'il avait voulu, s'il avait su, s'il avait pu, Louis XVI! Il est vrai que notre histoire y eût perdu les héroïsmes de l'épopée révolutionnaire; mais nos véritables intérêts, la tranquillité d'esprit et le repos d'âme y eussent gagné tout le sang qu'on n'aurait pas versé. « Les doux sont les forts, » et je me permets d'ajouter : les heureux.

Tous les fédérés de province, accueillis par la municipalité parisienne, hébergés par les familles, qui se disputaient l'honneur de leur présence au foyer domestique, le jour venu, traversèrent la ville au milieu des acclamations et des applaudissements.

La pluie tombait du ciel, inclément d'abord; mais les fleurs pleuvaient des fenêtres. Eh! qu'importe la mauvaise humeur du temps à l'âme exaltée par les joies sublimes? Pascal avait dit : « J'ai mon soleil intérieur. »

Ils vinrent se poster au Champ de Mars, précédés, accompagnés, suivis, attendus par l'élite de la France et le peuple de Paris : Assemblée constituante, représentants de la Commune, gardes nationaux, députations des armées de terre et de mer. Arcs de triomphe, pacifiques cette fois, trompettes et tambours, et bannières, même l'oriflamme, portée entre deux maréchaux, rien ne manqua pour le défilé solennel. Tout exprès, on avait construit un pont de bateaux sur la Seine, à l'endroit où se maintient aujourd'hui le pont d'Iéna, naguère dominé par le Trocadéro. En face contre l'École militaire, on avait échafaudé, mot sinistre! une estrade pour le roi et son auguste famille, mot convenu. Au milieu de la plaine, sur une esplanade haute de vingt-cinq pieds, s'élevait l'autel de la patrie.

Deux cents prêtres, ceints d'écharpes tricolores, garnissaient hiérarchiquement les gradins de l'escalier quadrangulaire. Les meilleurs curés de Paris avaient sollicité pour le plus digne, à défaut du supérieur, le métropolitain, absent pour je ne sais quel motif, l'honneur de célébrer la messe du civisme. Ce ne fut

pas un danseur qui l'obtint, et pour cause. Il y fallait malheureusement, dans certaines pensées, un évêque douteux d'âme, aussi bien et plus mal, que de corps. On avait choisi, pour le saint sacrifice, monseigneur d'Autun, le type et l'idéal des habiles, ce Talleyrand trop célèbre : même en face des héritiers intellectuels, il ne faut pas consentir à la fausse illustration. Il n'eut d'autre génie que la réticence. On n'a pas besoin d'esprit pour sembler en avoir. La seule force de son tempérament négatif, ce fut la réserve. Il se réservait pour fortune changeante, sa déesse. Renégat des causes vaincues, et des religions compromises, à commencer par le catholicisme, on le vit toujours aux côtés de la victoire, agenouillé devant le vainqueur ou debout sur la poitrine du vaincu. Il appuya tour à tour son pied boiteux sur la Révolution, sur l'Empire, sur la Restauration. Le temps seul, après quatre-vingt-deux ans de tolérance, lui manqua pour trahir, comme ses élèves, quelques gouvernements de plus. Ne lui refusons pas, après sa mort, ce dernier honneur, qu'il a dû prévoir, sans grand souci peut-être : le tombeau du mépris. Il aura enfin ce qu'il a toujours mérité. Mieux vaut, dix mille fois, le brigand de la Loire, fidèle quand même, comme un chien, à son injuste maître, que le courtisan souple, passant à l'ennemi, comme un chacal, pour dévorer ses compagnons abattus.

Mauvais augure! eussent dit les Romains d'autrefois; et les Romains d'à présent diraient encore : Mauvais présage! pour une révolution qui débutait par la foi, comme le Christianisme échappé des catacombes.

Cependant, autour du prélat-diplomate, doublement cauteleux, circulaient, dansant en ronde, chantant en chœur, la franchise française et la gaieté gauloise. Pour se défendre contre la température, aussi bête parfois que les hommes, pour lutter contre l'ennui des averses continuelles, on avait renouvelé ces farandoles que le joyeux Midi importait dans les brumes du Nord.

Vers le déclin de la rude et belle journée, à quatre heures du soir, le roi jura fidélité à la Constitution et aux lois. On le pria vainement de monter à l'autel de la patrie. Il ne voulait pas consommer le parjure qu'on lui fit expier bientôt cruellement.

La cruauté est toujours de trop. En guillotinant un roi, vous ne tuez pas la royauté. C'est l'idée, non l'homme, qu'il faut abattre. Une idée renferme tant! un homme vaut si peu! Arrêtons dans leur marche les conquérants, violateurs de la conscience publique; laissons tranquillement passer même les despotes, quand ils s'en vont. Louis XVI n'eut véritablement qu'un tort, celui des responsabilités historiques. Ses fautes ont été la conséquence d'un héritage qui tombait mal. Cet honnête homme, bon ouvrier dans

ses loisirs, n'avait ni la grandeur tyrannique de Louis XIV ni les vices Tibériens de Louis XV. Les rois ne devraient accepter leurs successions royales que sous bénéfice d'inventaire : les peuples doivent se borner à l'ostracisme contre les dynasties qui leur déplaisent, comme nous l'avons fait en 1830, en 1848. Pourquoi donc arrêter à Varennes cette fuite, si bonne pour tout le monde?

On s'est égorgé dans les ténèbres de l'ignorance. La Révolution a subi la pression des siècles au fond d'un souterrain. C'est de là qu'ont surgi les violences, d'autant plus tristes qu'elles étaient inutiles.

Certainement l'exil volontaire suffisait aux revendications de la France. Le roi, chassé par ses craintes, compliquées de remords, en aurait pris son parti sans trop se plaindre. Il eût, en Autriche, arrangé paisiblement les serrures de sa famille. Et quels reproches, et combien de légendes, épargnés à notre juste cause! Mais, bon gré, mal gré, il faut admettre les fatalités de l'Histoire. Ce qui est fait est fait. Tout ce qu'on peut, c'est accommoder le présent et préparer l'avenir d'après le passé.

Placé à côté du roi, sans intermédiaire, suivant la condition acceptée du programme, le président temporaire de l'Assemblée Constituante prêta le serment civique, aussitôt redit par les députés, par les fédérés, par les gardes nationaux.

Mirabeau s'y trouvait, confondu parmi les autres, sans occasion pour sa voix tonnante de tribun. La France et le monde ont perdu ce jour-là une de ces paroles immortelles qui peignent les situations et fixent l'histoire.

Le grand orateur fut remplacé, banalement, par les batteries de tambour et les salves de canon. Nos musiques militaires partirent d'elles-mêmes, spontanément, sans ordre ni signal, comme elles ont fait depuis au sommet des Alpes, en face de l'Italie, qu'on allait conquérir pour la liberté, comme au passage de l'Atlas, conquis pour la civilisation. L'oriflamme blanche des troupes régulières et les drapeaux tricolores de l'armée qu'improvisait la nation, du même coup, du même élan, s'inclinèrent en dernier signe de courtoisie. C'était beaucoup et pas assez. Entre frères, le combat est monstrueux. Les deux bannières ne devaient plus se rencontrer qu'en bataille, aux bords du Rhin, sur les rives de la Loire, à Quiberon, où « l'honneur de l'Angleterre coula par tous les pores » avec le sang de la France.

Le ciel même, jusque-là sévère et morne, sourit tout d'un coup à la fête populaire. Au milieu des nuages brusquement déchirés, un rayon de soleil vint emplir de lumière la vaste plaine, de joie le cœur des hommes; et l'âme de la France éclata dans une immense clameur d'enthousiasme et de foi.

« Vive le roi! vive la reine! vive le dauphin! vive la nation! » criaient toutes les voix unanimes.

Hélas! un seul de ces vivat fut exaucé, le plus important, il est vrai, celui qui contenait la vie générale. Encore ce fut à peine. De la mort qui menaçait partout, la nation ne put se tirer qu'à force d'énergie et de vaillant désespoir. « De l'audace! de l'audace! encore de l'audace! » Le grand mot, la grande excuse de Danton! Autrement pourrait-on, même à ce rude successeur de Mirabeau, le second Titan de la Révolution, pourrait-on lui pardonner les tueries de Septembre, qui rappellent en horreur les massacres de la Saint-Barthélemy? Les peuples ont de ces convulsions terribles et grandioses où l'on ne ménage rien pour sauver tout. Ils défendent par le poignard, par la hache, comme par l'épée, ce droit à l'existence qu'ils tiennent des ancêtres et doivent transmettre aux enfants, comme un dépôt sacré. « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! Périsse notre mémoire plutôt que l'arche sainte! » La France, régénérée pour la régénération du monde, tandis qu'elle présentait sa poitrine et ses baïonnettes à cette coalition européenne, amalgame d'inimitiés monarchiques et d'imbécillités nationales, se trouvait en même temps arrêtée aux deux pieds par les restes de l'aristocratie parisienne et saignée aux quatre membres, par la Vendée, pourtant démocratique au fond; par Bordeaux, trop anglais de souvenir; par Toulon, qui l'était nouvellement, et pis, jusqu'à la trahison; par Lyon même, qui depuis arbora cette devise terrible et juste : « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant! » Que voulait donc et demandait la Révolution? La part du citoyen aux droits de l'homme.

En place du roi Très-Chrétien, qui désertait l'autel de la patrie, comme il trahit plus tard la patrie elle-même, un ex-marquis porta et tint parole pour la garde nationale. C'était Mottier, ci-devant et toujours La Fayette, digne de ce grand honneur, sa juste et seule récompense. Il pouvait hardiment et franchement, celui-là, jurer fidélité aux principes nouveaux, désormais éternels. Par un double privilége d'âme et de naissance, il avait pu combiner les ardeurs libérales de son temps avec les traditions chevaleresques de sa race. L'occasion ne manque pas à qui la guette d'un œil attentif et d'un cœur résolu. Elle emporta du premier entrain, du premier vol, en Amérique, le gentilhomme de France, ardent, jeune et désintéressé. Son nom y figure à côté de Washington. Fortune et sang, il avait tout risqué, tout dépensé au service des légitimes révoltes, plus fécondes peut-être qu'il ne croyait. S'il eût deviné les suites du voyage, s'il avait prévu qu'il nous rapporterait la république dans son bagage militaire, peut-être n'aurait-il pas entrepris sa glorieuse aventure. Parmi le trouble de ses pensées,

une lutte pouvait s'engager entre les tendances démocratiques et les traditions de monarchie.

Comment il serait sorti de ce combat avec lui-même, plus difficile qu'avec les autres, n'importe. Qui donc est sûr de son fait? Où va demeurer l'infaillibilité, depuis qu'elle tremble dans la Rome des Papes? On n'est pas obligé, de conscience et de réputation, à prévoir les conséquences. Le pied du voyageur détache en passant une motte de neige : quelques minutes après, c'est une avalanche qui renverse tout. Aux actes suffisent les bonnes intentions. Si l'enfer en est pavé, nous y marcherons, sans crainte et sans peine, avec les gens qui se sont trompés de bonne foi. Erreur n'est pas crime, lorsqu'il y a droiture. Nul, dit-on, n'est censé ignorer la loi. Censé! je le veux bien. Mais la loi n'est qu'une formule passagère, la conception changeante de l'éternelle justice. « Il n'y a pas de droit contre le droit, » Bossuet le dit. A plus forte raison peut-on dire : pas de loi contre le droit. Toute responsabilité se trouve couverte par le bon vouloir. A bien agi et bien parlé qui le fait d'après sa conscience. L'âme n'a pas à subir la solidarité compromettante des événements. Elle garde son action libre; elle a son grand rôle, à côté, même au-dessus, de l'esprit. Tandis que l'autre cherche, à tâtons, parmi les difficultés qui font sa gloire en faisant son mérite, elle trouve le vrai chemin, d'une large et rapide intuition. La justice, pour elle, c'est l'équité. Les plus grandes intelligences ne sont pas de taille contre l'avenir. Voltaire eût reculé d'épouvante devant la Révolution. Les francs courages ne s'inquiètent pas de l'inconnu. On se lance à la mer sans bien savoir où l'on abordera, si même la mort ne vous attend pas dans un obscur naufrage. C'est ainsi que s'entreprennent et s'accomplissent les grandes choses; c'est ainsi que Christophe Colomb a découvert l'Amérique, Vasco de Gama doublé le cap des Tourmentes, devenu le cap de Bonne-Espérance, Magalhaëns opéré le premier tour du monde. Jacob, *supplanteur* d'Ésaü, qui échangeait son droit d'aînesse contre un plat de lentilles, ne devint Israël, *prévalant par Dieu*, qu'après sa lutte avec l'ange. Terrassé dans le combat, il se releva dans une victoire dont les résultats durent encore et s'épanouiront chaque jour davantage. L'homme avait triomphé des fantômes. Je parle ici d'après la Bible, sans être Juif de race ni Chrétien de dogme. La philosophie a son culte plus vaste, embrassant les idées sous les symboles. « Tout est dans tout. » Il faut seulement discerner et mettre en place chaque objet.

L'Histoire est une matière délicate et formidable, comme la poudre. Elle atteint, dans ses explosions, le résumé de l'homme, son nom. Il faut la préparer d'un œil attentif et l'enflammer d'une main ferme. Et qu'ensuite le coup parte droit et raide. Les

honnêtes gens peuvent dormir tranquilles dans l'honneur de leur mémoire. Rien n'y touchera, ni la mine qui bouleverse les souterrains, ni le canon qui salue aux jours de fête. Quant aux mauvais, Tacite a donné l'exemple. Agricola et Germanicus à droite, Tibère et Néron à gauche : et c'est un Jugement dernier.

La Fayette se tient du bon côté, sur une ligne moyenne, auprès de Bailly, notre Franklin. Si l'admiration ne se doit qu'aux grands hommes, les héros de la probité politique ont droit au respect dans la hiérarchie des souvenirs.

Étranges retours du sort! vicissitudes à jamais décourageantes de la Fortune! si la conscience n'était là, toujours présente, pour ranimer le voyageur qui succombe aux fatigues de la marche ou dans l'abîme des neiges imprévues! Ces deux hommes qui avaient, l'un au Jeu de Paume, l'autre à l'autel de la Fédération, présidé les deux serments de la patrie, à pareil jour, l'année suivante, dans ce même Champ de Mars, ensemble arboraient le drapeau rouge. Bailly, maire de Paris, proclamait la loi martiale; La Fayette, général en chef des gardes nationaux, commandait le feu contre les insurgés. Ils ont bien fait. Ils ont tristement « accompli d'austères devoirs », comme disait Cavaignac, parlant de lui-même après les terribles journées de Juin. Les révolutions ont raison : les émeutes ont tort.

Leur immense et juste popularité disparut tout à coup dans une exécution nécessaire au maintien des lois. L'anarchie est la pire des dictatures, parce qu'elle dicte à tort et à travers, sans savoir quoi ni pourquoi. Hercule, en eut plus vite fini avec le lion de Némée qu'avec Lydre de Lerne. A propos de je ne sais quel décret projeté sur l'organisation du travail, qui s'est toujours organisé, qui maintenant, et de plus en plus, s'organise lui-même, Lamartine, en 1848, répondait : « Je ne promets que ce que je puis tenir, et je ne signe que ce que je comprends ». Puis, écartant le petit papier, il s'en allait abattre, d'une parole sublime, ce triste drapeau rouge, symbole et couleur de sang.

Le sang porte malheur, même aux justes causes. Mortel à qui le perd, il est funeste, à qui le répand. « Lorsqu'on frappe de l'épée on périt de l'épée », dit l'Évangile. « Grâce à Dieu! » — s'écriait joyeusement le général Changarnier, en 1849, — « il n'y a pas de sang entre le peuple et moi ». Sa belle parole et sa bonne pensée, il est vrai, ne l'ont conduit qu'à l'exil. Mais là, dans sa pauvre auberge, comme dans son palais de général en chef, il a pu dormir tranquille, malgré sa défaite d'occasion. La surprise n'est qu'une fausse victoire; et le vaincu se console en pensant à ce qu'il eût fait sur le champ de bataille éclairé par un franc soleil. Macduff proscrit n'avait à craindre ni l'apparition de Banquo à son modeste

repas, ni pour son lit de feuilles sèches le spectre de Duncan. Macbeth, en égorgeant son maître, devenu son hôte, en massacrant les amis trop généreux et trop confiants qui l'avaient soutenu dans ses luttes et porté jusqu'au trône, Macbeth avait tué « le doux sommeil ». Durant ses nuits, sans repos, condamné aux hallucinations des mauvais souvenirs, il entendait pleurer, dans les sapins, l'âme de ses victimes; il voyait marcher à lui cette forêt de Dunsinane, pleine de justes menaces et de mystères furieux. A défaut d'autre vengeur, la conscience veille, implacable et silencieuse, dans les cauchemars de la pensée, à peine distraite par le tapage et les amusements du jour. Ni les faciles voluptés ni l'omnipotence apparente ne garantissent du remords. Quel était donc ce tyran de Grèce ou de Sicile qui, chaque soir, changeait de chambre, et, chaque matin, de résidence, pour chercher une sécurité introuvable? Je ne me rappelle plus son nom.

La Fayette et Bailly allaient bientôt expier leur dévouement à la chose publique, l'un dans les cachots d'Olmütz, l'autre sur l'échafaud, tremblant de froid, non de peur.

La France, qui prodigue les statues à ses aventuriers de politique ou de guerre, comme la Grèce aux vainqueurs de la course et du pugilat, néglige trop les citoyens simplement honorables. Il est juste pourtant d'accorder à leur souvenir la récompense et la revanche d'une vie compromise ou perdue pour une bonne cause. C'est quelque chose d'inscrire leur nom au coin des rues; ce n'est pas assez. Pourquoi ne pas offrir à l'attention des honnêtes gens leur image sculptée dans un marbre français? En les voyant, on pourrait se rappeler, au passage, les grands devoirs et songer aux grands sacrifices. L'esprit public ne s'en trouverait pas plus mal. Au milieu de ces vastes squares, où la foule circule aisément au grand air; dans le prolongement de ces boulevards interminables qui fatiguent la pensée, comme le regard, par leur uniformité, la place ne manque point aux belles images. Il serait bon d'y rencontrer Bailly, la main levée au ciel, qui inspire les volontés droites; La Fayette, les yeux tournés vers l'ouest, d'où nous revient aujourd'hui la lumière. Les enfants, dans leurs jeux, l'homme de peine à qui le temps manque pour l'étude, apprendraient là, sans travail, la solution de ce grand problème, le courage dans la modération. — .....

Pendant les années qui suivirent la grande fédération de 1790, plusieurs fêtes publiques eurent lieu au Champ de Mars. Celles où présida la Convention nationale gardèrent encore le souffle puissant de la Révolution. Mais sous le Directoire, sous le Consulat, ce ne furent plus que des pompes officielles et militaires. Le 10 novembre 1804, le général républicain qui avait violemment renversé la République y célébra son avénement à l'empire en y

recevant ces députations serviles dont l'enthousiasme et les fastueuses protestations n'ont jamais manqué à la force victorieuse. Quelques années après, le même homme, tombé du trône, puis échappé de l'exil pour ressaisir le pouvoir, convoquait le peuple au Champ de Mars, le 1er juin 1815, pour mettre sa couronne sous la protection de cette Liberté à qui il devait sa première gloire et qu'il avait si cruellement payée d'ingratitude. Dans cette assemblée, ridiculement appelée *le Champ de Mai*, fut présenté *l'Acte additionnel* aux constitutions de l'Empire, véritable charte octroyée par le despotisme désespérant de lui-même. Ce fut une pompeuse mais froide cérémonie : il y manquait cette irrésistible émotion universelle qui suit les grands triomphes populaires. Seuls, ils témoignèrent quelque enthousiasme, les soldats qui, au sortir de là, allaient partir pour Waterloo : *Cæsar, morituri te salutant!* César touchait, une seconde fois, aux ides de Mars.

La Restauration eut aussi ses revues au Champ de la Fédération et y célébra, par une fête mesquine, la campagne liberticide de 1823. Le roi Charles X y passa sa première revue, lors de son avénement, et sa dernière, celle du 29 avril 1827, où la garde nationale de Paris lui fit entendre un de ces avertissements fatidiques que les princes ne veulent pas comprendre. Trois ans après, la révolution de Juillet rejetait de France la branche aînée.

Le chef de la branche cadette y entendit aussi les acclamations d'espérances qu'il ne sut pas davantage réaliser; à son tour, il eut son avertissement prophétique dans cette fête destinée à célébrer le mariage de son fils aîné et qui se termina, comme la fête du mariage de Marie-Antoinette, par des morts et des deuils (14 juin 1839).

Le 21 juin 1848, la Commission exécutive, qui avait succédé au Gouvernement provisoire du 24 février, voulut aussi avoir une fête populaire au Champ de Mars. On l'appela *Fête de la Concorde*. Hélas! elle venait un mois après la triste journée du 15 mai et l'avant-veille des journées sinistres de Juin!

Plus puissantes et plus heureuses que le bon grain de la parabole antique, les idées d'association et de paix ont fécondé le sol ingrat. Parsemée au milieu du gazon et des fleurs, une ville cosmopolite atteste aujourd'hui la fédération future des peuples et contraste avec les bruits de guerre qui emplissent l'air et troublent les cœurs à l'heure présente (avril 1867).

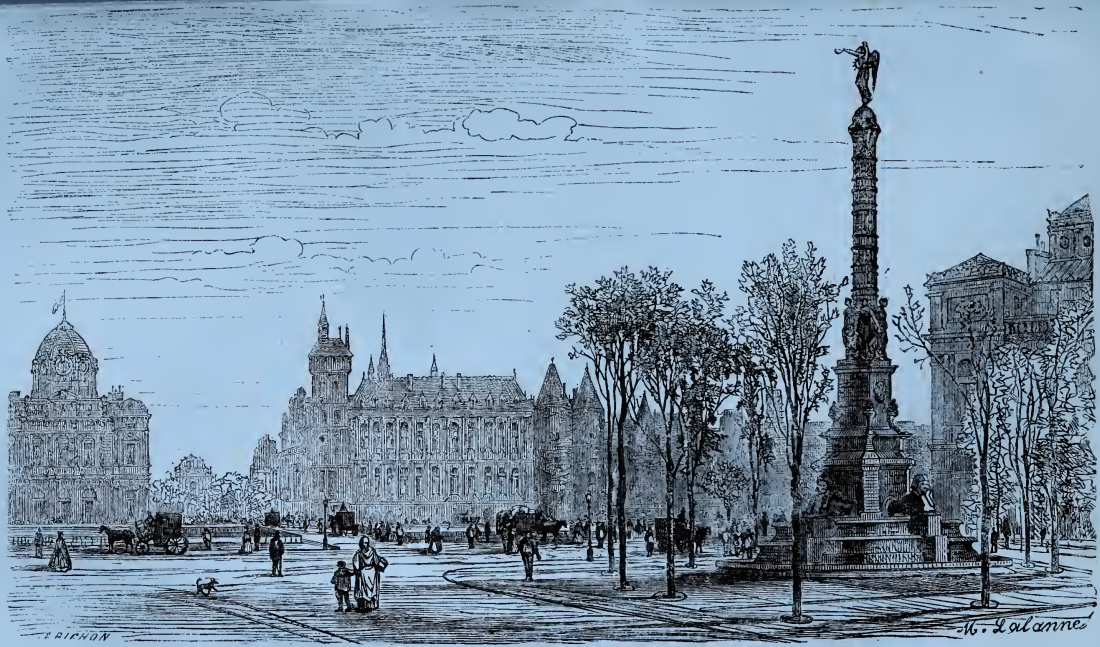

LA PLACE DU CHATELET

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. TRICHON.

LES PLACES PUBLIQUES

LES QUAIS ET LES SQUARES DE PARIS

PAR

Jules CLARETIE

I

Les Quais.

Un jour de beau temps, de bon matin, voulez-vous faire la plus charmante promenade du monde? Suivez les quais, du Champ de Mars au Jardin des Plantes, et allez déjeuner à Bercy. Un pareil trajet vaut les excursions les plus célèbres. C'est, au surplus, tout un voyage, et bien des gens, des Parisiens, s'écrieraient que c'est une course aux Antipodes.

Les quais, — les *quais historiques*, — ne commencent guère qu'à la place de la Concorde. Ni la route de Versailles, ni le quai de Passy n'ont gardé la trace des pas de cette armée de femmes qui, le 5 octobre 1789, s'en alla à Versailles chercher le roi, et le lendemain, mêlée à la garde nationale parisienne, revint ramenant ceux que, dans un langage familier, mais non encore hostile, elle appelait *le Boulanger*, *la Boulangère* et *le Petit Mitron*. Entre le *quai d'Orsay*, à gauche, et le *quai de Billy*, à droite, la Seine coule entre des constructions superbes, mais sans souvenirs, orgueilleuses et neuves, qui n'évoquent aucune image et ne parlent d'aucun passé. Quelques vieux hôtels, noircis par le temps, s'ennuient à se fendre. Tout à côté de la *Chaumière*, où Tallien cacha son amour, la Manutention se dresse, avec des apparences de caserne, sur le *quai de Billy*. Personne ne passe là sans se rappeler l'incendie terrible qui dévora l'ancien bâtiment. Tout ce quartier, pendant une nuit, fut rouge de flammes. Le fleuve semblait rouler de la lave, et les sacs de blé, s'embrasant, éclataient, s'éparpillaient en l'air comme des pyrotechnies. Plusieurs mois après, on retrouvait encore, calcinés, réunis entre eux par la fusion, des grains de froment semblables à ceux qu'on a recueillis dans les boulangeries de Pompéi, la ville morte. Les démolitions ont emporté et la

voluptueuse demeure de Sophie Arnould, et la luxueuse chaumière de cette beauté sinistre qu'on appela *Notre-Dame de Thermidor*, et l'asile secret où Cadoudal médita ses projets homicides.

Le *quai de la Conférence* se confond avec le Cours la Reine.

Le *quai d'Orsay* longtemps s'appela *la Grenouillère*. C'était un marais où coassaient les grenouilles avec les onomatopées d'Aristophane : *kex, brékékex*. Au commencement du dix-huitième siècle, on le combla. Boucher d'Orsay, prévôt des marchands, lui servit de père et de parrain. C'est un quai d'aspect solennel, officiel, où logent les casernes et les ambassades, des hôtels, et les palais de la Légion d'honneur, de la Cour des Comptes, et du Conseil d'État, du Corps législatif, du ministère des Affaires étrangères, la Manufacture des tabacs, le Magasin des hôpitaux militaires, les Écuries des Tuileries. Les officiers de cavalerie des *quartiers* voisins y rencontrent, en passant, les députés qui se rendent à la Chambre. Le quai n'a encore que de rares bouquinistes.

Le bouquin étale plus largement ses angles écornés sur les parapets du *quai Voltaire*. Mais, à partir de là, il envahit tout, au moins sur les quais de la rive gauche. Parapets et rez-de-chaussée, tout lui est bon, la boutique au plafond bas et l'étalage en plein air. Il règne; il est d'ailleurs l'ornement et la vie de ces endroits un peu silencieux. Otez les estampes, les vieilles cartes, la librairie et l'imagerie, ce coin de Paris devient morne et comme déserté. Le quai Voltaire a pourtant des arbres, les uns très-jeunes plantés sur le quai, d'autres bientôt séculaires, des peupliers sur la berge, qui dressent leurs têtes au-dessus des parapets, et qui verdoient, et qui frissonnent, et qui laissent tomber, en automne, leurs feuilles jaunies sur les livres abandonnés. — Pauvres volumes, *enfants trouvés*, enfants perdus de la librairie! « Porter un livre au revendeur du quai, me disait un bibliophile, c'est mettre son enfant *au tour!* C'est une lâcheté, c'est plus qu'un crime! »

Voltaire est mort dans cette maison qui fait le coin de la rue de Beaune. C'était l'hôtel de son ami M. de Villette. Tout ce terrain fut le *Pré aux Clercs*, le champ clos où se vidaient les querelles On a démoli le couvent des Théatins qui s'élevait à côté, et que nous montre Vander Meulen dans ses gravures. Point de quais en pierre en ce temps-là, des bateaux amarrés à la rive, le terrain en pente descendant jusqu'à la Seine, le coche d'Auxerre longeant le quai du Louvre, et les promeneurs se rencontrant et causant sur la berge.

Voilà le pont des Arts! La Tour de Nesle s'élevait là, la Tour de Nesle romantique. Le classique Institut la remplace. Ainsi vont les choses. D'intrépides voyageurs, des touristes acharnés, des rivaux de Henri Duveyrier, des émules de Grant ou de Speeke,

après avoir vu les cent mille parties du monde, ont avoué que nul spectacle ne les avait plus complétement charmés, attachés, qu'un coucher de soleil contemplé du pont des Arts. L'éblouissement est prodigieux; tout est doré, le fond du ciel, les flèches d'église. Tout flamboie, rayonne, poudroie. Le grand bâtiment du Louvre se fond dans un nuage d'or. Au loin, du côté de la Cité, les aiguilles de la Sainte-Chapelle, les vitraux, les toits, reflètent le couchant, étincellent à leur tour et se constellent de paillettes lumineuses. L'eau coule, rougie, pleine de chauds reflets. Les beaux paysages dans ce Paris, qui prétend aimer seulement ou le marbre ou la pierre!

Le *quai Malaquais*, c'est toujours la librairie et les magasins de curiosités; sur l'autre rive, au *quai des Tuileries*, succède le *quai du Louvre*, c'est le Louvre et rien de plus; le *quai Conti*, c'est la Monnaie. La façade de l'Hôtel l'emplit à peu près tout entier. Point de physionomie particulière, un grand air majestueux et froid. Proche le Pont-Neuf, cependant, en cet endroit où jadis Brioché bâtit son théâtre, des maisons vieilles, noires, caractéristiques, au sommet d'une desquelles demeura, pauvre et ignoré, le petit officier qui devait devenir Napoléon, l'Empereur. Sur les parapets, en face de l'Hôtel des Monnaies, les bouquinistes se renforcent des marchands de médailles. On aperçoit, en se penchant vers la Seine, les saules du terre-plein du Pont-Neuf, les dentelures bourgeoises d'un café-concert, en été de petits parterres, des roses. C'est là que les curieux, l'an passé, regardant la crue de la Seine, riaient en voyant les arbustes noyés, les fleurs arrachées, les flots boueux du fleuve, soudain grossis et pleins de remous menaçants. Ici est le cap *Finistère* de l'île de la Cité. Les deux vieilles maisons qui forment l'entrée de la place Dauphine (madame Roland naquit et grandit dans la maison de gauche, la maison du quai de l'Horloge) vont disparaître. Elles ont sur leurs toits la pioche de Damoclès. On les remplacera par un square. La perspective, en cet endroit, sera bornée par les murs blancs de la nouvelle préfecture de police. Mais a-t-on bien songé que l'on défigurait Paris en touchant à cela? Cette pointe d'île est comme le nez de la capitale. L'angle écrasé, les maisons démolies, c'est Paris devenu camard.

Les quais se multiplient. Suivons toujours la rive droite. Le *quai des Augustins*, avec ses maisons aux balcons historiés, gravement appuyées sur leurs pierres massives, ses boutiques étroites, assez noires, mystérieuses à demi, garde sa physionomie d'autrefois. Point de bouquinistes sur les parapets, mais des librairies dans la plupart des rez-de-chaussée; librairies poudreuses et bizarres avec entassements de vieux livres et étalages éclectiques d'estampes. Les manuscrits et les missels y coudoient

les gravures de Callot et les lithographies de Carle Vernet. On y trouve à la fois et des éditions des Elzevirs et des planches de Jean Both ou d'Abraham Bosse. Quiconque passerait son temps à *feuilleter* les quais de Paris comme on feuillèterait un livre aurait amassé, au bout de son année, plus de science certainement qu'en suivant les cours du Collége de France. La science est, dans ces coins, à la porte de ces maisons, tapie et comme aux aguets. Elle se jette au cou du passant et le harponne. Qu'il entr'ouvre un volume ou donne un coup d'œil à quelque image, voilà une notion nouvelle qui lui entre dans l'esprit. Les boulevards, c'est la vie même de Paris et comme son *petit journal*. Mais les quais, c'est son passé, c'est son histoire, c'est sa véritable *bibliothèque*.

Le marché à la volaille, *la Vallée*, ouvre ses portes et montre son horloge à notre droite. On l'a bâti sur l'emplacement du vieux Couvent des Augustins, qui donna son nom à ce quai. En passant, on aperçoit régulièrement empilés des paniers, prisons d'osier où les poulets jettent leurs cris comme s'ils devinaient qu'ils vont au-devant du couteau.

Le *quai des Orfèvres*, en face, resplendit d'enseignes et d'étalages. Les boutiques qui l'occupent encore disent l'origine de son nom. Les ostensoirs éclatent, les calices rayonnent, les *accessoires* de l'Église et la vaisselle plate, les surtouts de table, les tabatières ciselées, jettent feux et flammes. On se croirait sur ce pont de Florence où toutes les maisons sont des joailleries et où la boutique de Benvenuto Cellini existe encore. Une seule boutique ne met en montre que des objets rouillés, rongés, informes, c'est celle de M. Forgeais, un patient chercheur, qui, fouillant partout le lit de la science, a trouvé une multitude de médailles, outils, objets de toute sorte, presque tous en plomb, débris de la vie usuelle d'autrefois, dédaignés jadis, recherchés aujourd'hui par les musées, et sur lesquels M. Forgeais a déjà publié plusieurs volumes curieux. Avec ses briques rouges et sa fière allure du dix-septième siècle, une maison, entre toutes, sur ce quai, dresse sa façade parmi ses voisines, à la manière d'un *raffiné* qui, de la plume de son feutre et des crocs de ses moustaches, insulterait à nos habits bourgeois. Au fond, par-dessus la ligne brisée des toits, apparaissent les deux tours de Notre-Dame, et, se découpant sur le ciel, élégante et fine, la flèche de la Sainte-Chapelle, dorée, caressée de rayons, éblouissante sous le soleil, semble elle-même une orfévrerie et comme le *chef-d'œuvre* de tous les joailliers du quai. Hélas! j'ai nommé Notre-Dame. Passons vite. En voyant la caserne haute, régulière, énorme bastille de pierre qui s'élève devant la vieille cathédrale et qui va

l'emprisonner, je regrette toujours qu'on ait perdu de gaieté de cœur l'occasion qui s'offrait de dégager un des plus beaux monuments de Paris dans la plus belle perspective du monde.

Le *quai Saint-Michel* ne nous arrêtera pas longtemps. La place Saint-Michel est une façon de triangle, assez nu, souvent boueux, fort peu éclairé la nuit. On y voit la fontaine Saint-Michel, un produit mal venu de notre architecture boiteuse Un pas plus loin, c'est le quai *Montebello*, décrété en 1811, mais exécuté seulement en 1840. Aux maisons à six étages et sans caractère succèdent les hautes constructions de l'Hôtel-Dieu. La place du Petit-Pont, où, en creusant bien, l'on retrouverait encore les fondations du Petit-Châtelet, arbore cette enseigne : *Aux deux Pierrots*, où l'on peut voir la trace des balles de juin 1848. Ici, sur cette place, la bataille fut terrible. Les barricades se hérissaient menaçantes. Les pavés remués puis remis en place ont peut-être gardé des traces de sang. Je doute, au surplus, que vous découvriez un coin de Paris plus lugubre. La Seine est resserrée entre les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, et, contrainte, coule attristée de baigner ces murailles, des murailles grises presque menaçantes, avec leurs grandes fenêtres grillées qui laissent vaguement apercevoir les carreaux bleus d'un matelas ou les plis blancs d'un drap de malade. Froids et muets dans le corps de logis de droite, impénétrables, dirait-on, les murs de l'Hôtel-Dieu sont, à notre gauche, singulièrement éloquents et douloureux. Des têtes pâles se montrent à travers les barreaux, regardant d'un œil fixe le quai, où les passants sont rares. Des tuyaux sortent des fenêtres, salissant les bâtiments de leur fumée, laissant de noires traînées, qu'on prendrait pour des soupirs impurs de malades. Cette chose sombre vomit, dans ce bras de Seine, les détritus de l'agonie. C'est là seulement qu'en passant, on comprend quelle signification terrible a pour le pauvre ce seul mot : *l'hôpital!* Sans doute, il sera soigné là-dedans comme il ne le fut jamais, il sera guéri, il sera sauvé, mais ce salut lui fait peur et, contemplant ces sombres arcades qui se réfléchissent là, dans le fleuve, il n'y voit que l'horreur de l'Hôtel-Dieu, qu'il prend, — le malheureux, — pour la prison des agonisants.

On a remarqué qu'au temps où la Morgue se dressait ici tout près, les suicides étaient plus fréquents aux environs du Petit-Pont que partout ailleurs. Singulière préoccupation! ces gens, qui voulaient en finir avec la vie, prenaient encore leurs précautions pour que leur misérable corps ne séjournât pas trop longtemps dans l'eau.

Avec le *quai de la Tournelle*, nous trouvons les marchands de vins, les boulangers, les boutiques utiles. Derrière ces vieilles et

nobles maisons, aux toits d'ardoises, — plutôt des hôtels seigneuriaux que des maisons, — fermente le quartier populaire et populeux qu'il faut nourrir. A deux pas est la place Maubert, la rue des Bernardins, le Marché aux Veaux avec ses arcades, ses piliers lourds et courts, son faux air de gibet de Montfaucon où, les jours ordinaires, je ne sais quels vieux linges semblent encore figurer les pendus. Ce quai, un moment, s'appela le quai des Miramiones. Madame de Miramion, celle que Bussy-Rabutin fit enlever et qui lui jura sur le Christ de ne l'épouser jamais, y avait fondé, pour les blessés et les jeunes filles pauvres, un couvent au dix-septième siècle, en 1646, je crois. La Révolution le supprima, et la maison des *Miramiones* est aujourd'hui la *Pharmacie centrale* des hôpitaux civils.

L'île Saint-Louis fait face au quai de la Tournelle. Le *quai d'Orléans*, calme, superbe, à demi désert, avec ses grandes portes closes, ses maisons muettes, son allure recueillie, semble d'un autre temps ou d'un autre monde. Les toits des maisons sont bruns, les murs gris. On se demande si les becs de gaz ne seraient pas des réverbères. Mais quoi! les réverbères ne persistent-ils point à demeurer là, à deux pas, sur la grève, résistants, inébranlablement suspendus à leurs cordes, et éclairant la nuit les bateaux qui passent ou qui dorment amarrés? Ce quai d'Orléans (il date de 1614, on le voit, de reste, et s'appela, pendant la Révolution, *quai de l'Égalité*), et le *quai de Béthune* ou des Balcons, qui le continue et le complète (à la prise de *Béthune*, on baptisa Béthune le *quai du Dauphin*; en 92, il devint le *quai de la Liberté*), ces deux quais jumeaux sentent la province. Ils ont je ne sais quel apaisement satisfait, leurs maisons rêvent ou sommeillent. A neuf heures du soir, en ce quartier, tout le monde est couché. Versailles a de tels aspects. Une thébaïde véritable pour un savant, pour un philosophe. Et plus on avance, plus le quai est silencieux, solitaire. Ce n'est plus alors la province, c'est — comment dirai-je? — la banlieue. J'entends quelque chose de plus animé en apparence et pourtant de moins peuplé, de plus étrange.

C'est la Râpée, ce sera tout à l'heure Bercy. Des caves et des chantiers de bois, du vin et du charbon de terre. Les berges sont vastes, les maisons basses. Les chiens courent librement, on va baigner les chevaux à la rivière. Il n'y a pas quarante ans, ces terrains étaient presque vagues et comme abandonnés. Ils avaient eu pourtant leur moment de gloire. La Rapée? Ce fut un lieu de plaisir, l'Asnières de la Restauration et de l'Empire. On y allait en partie fine, manger une *friture* et boire du *petit bleu* en compagnie de quelque grisette. En ce temps-là, la grisette vivait encore. Cela s'appelait la Rapée depuis Louis XV. M. de la Rapée

y avait fait bâtir une façon de pavillon de Hanovre et avait donné son nom au village, — c'était un village. La Rapée, aujourd'hui, est morte, mais prononcez ce nom devant quelqu'un de vos grands-oncles, notaire ou juge de paix, quelque part, au fond de votre département, il vous répondra, hochant la tête, souriant et levant les yeux : « Ah! la Rapée! Les robes blanches et les goujons sautés dans la poêle! Les filles légères et les crêpes lourdes! Le code buissonnier et l'amour du dimanche!... » Mais le temps a marché, les neiges d'antan sont fondues, les crêpes se portent aux chapeaux, et les grisettes ont rédigé leurs lettres de faire part. *Hic jacent!* »

Nous étions quai de la Tournelle. Au bout de quelques pas, l'ancien *Port aux vins*, le *quai Saint-Bernard*. C'est encore un endroit à part, un microcosme, le petit monde des courtiers en vins, la capitale de la France vinicole. C'est là encore que Paris centralise : Bourgogne et Médoc y ont envoyé leurs représentants. On aperçoit, le long du quai, à travers la grille, entre des acacias, leurs petites maisonnettes de bois, uniformes et jaunes. Un tuyau de poêle apparaît sur le toit; les cartons verts à poignées de cuivre reluisent par la fenêtre entr'ouverte. Le nom de la maison de commerce est inscrit au fronton du *monument*. C'est là que se font des millions d'affaires. L'œil se repose sur des perspectives arrondies de tonneaux. Quai Saint-Bernard, Jean Raisin a ses docks. On aspire, en passant, une capiteuse odeur de cuve et de spiritueux. L'ivresse arriverait vite à séjourner dans cette atmosphère. En cet endroit, la Seine est large, le paysage parisien s'aère, et, dans la perspective maintenant étendue, l'Arsenal se dégage, — l'Arsenal, un des bijoux de ce Paris, — et le génie de la Bastille, un pied en l'air, semble sauter à la corde sur le faîte des maisons, tandis que, tout près, le boulevard Saint-Germain commence sa vaste courbe qui doit finir au pont de la Concorde.

Les rives, au surplus, deviennent désertes. Plus de bâtiments. Le quai longe le Jardin des Plantes. Point de murailles. Un grillage qui laisse apercevoir les allées du jardin, les promeneurs, les enfants qui courent, les vieux qui marchent lentement. Çà et là, à travers les arbres, les cornes et les longues soies d'un yak, la robe jaune d'une hémione, quelque cerf qui regarde et s'enfuit tout à coup brusquement; dans des cages, des renards ou des loups Par les soirs d'automne, ce paysage prend je ne sais quel charme attristé et mystérieux. Les pins, au vert déjà sali, se détachent sur la forêt de branches dont on voit tournoyer et tomber les feuilles jaunes. Le soleil rouge disparaît derrière les arbres noirs avec des flamboiements terribles, des couleurs bizarres, un choc de violet et de rose; le couchant, avec le vent piquant qui siffle,

semble une fournaise gelée. Déjà les allées, le fond du jardin, se perdent dans une brume d'un bleu gris. Sur le quai, les passants hâtent le pas, boutonnent sur leur poitrine leur paletot, et l'on entend sortir du Jardin les hurlements des chiens prisonniers dans leurs niches. A l'ouést, se dresse dans l'ombre Notre-Dame, comme le fantôme d'un gigantesque Leviathan.

Les quais de Paris finissent, on peut le dire, au *quai de Bercy* et au *quai d'Austerlitz*. Ce quai d'Austerlitz s'appela aussi quai de l'Hôpital. Sur la grève, en 1814, les Parisiens accoururent, un jour, portant de la charpie, du linge, des provisions. De grands bateaux, remorqués par des chevaux de fermiers, amenaient à Paris les blessés de la bataille de Montereau. On entendait sortir des cris de ces trains de mourants qui s'avançaient avec lenteur. On voyait les chirurgiens, debout, soigner les pauvres diables. Et sur la rive, les uns pleuraient, les autres criaient vengeance. Les bateaux arrêtés, le peuple fit la chaîne comme pour un incendie. Les blessés étaient portés à bras d'hommes le long du quai, couchés sur des matelas, pansés. Ils regardaient avec des yeux égarés, mouraient de soif. Beaucoup, les jambes coupées, juraient, suppliaient : « Achevez-moi ! » Quand l'empereur de Russie entra à Paris, on lui fit observer que ce quai s'appelait le quai d'Austerlitz et le pont qui le reliait à l'autre rive pont d'Austerlitz. Débaptiser le quai, rien de plus facile. On proposa à Alexandre de faire sauter le pont : « Non, répondit-il, c'est inutile, il suffira que mon armée passe dessus pour tout effacer ! »

Une nuit de cette même et néfaste année 1814, un fiacre s'engagea dans les terrains incultes qui bordaient la Bièvre. Deux hommes en sortirent, tirèrent de la voiture un sac, l'ouvrirent et jetèrent dans un trou des ossements ; puis ils refermèrent le trou, foulèrent la terre pour ne point laisser de trace et s'éloignèrent. Ces ossements, c'étaient ceux de Voltaire et de J.-J. Rousseau, nuitamment volés aux tombes du Panthéon, qui sont vides aujourd'hui.

La prison de la garde nationale, l'*hôtel des Haricots*, qui donnait sur le quai d'Austerlitz, n'est plus qu'un souvenir. L'*Hôtel* a eu son historien ; il avait trouvé déjà son poëte et ses peintres. A quelques pas de là, la place Valhubert mène du pont d'Austerlitz au boulevard de l'Hôpital et à je ne sais quel vestibule en plein air de la Salpêtrière.

Est-ce bien une place ? Il est de ces coins de Paris qui n'ont point de nom et qui ont une âme ; car ils vivent de leur vie propre, n'en doutez pas. Des arbres rangés en file, l'air triste, de l'herbe à leurs pieds, un peu jaune, de petites murailles tout autour ; au fond, la grande porte de la Salpêtrière et la perspective des cours

de l'Hôpital. Oui, c'est une place, mais quelque chose comme une place de province, abandonnée et ignorée, une place comme il y en a à Bruges, déserte et sombre. Bruges, c'est bien cela. Vous regardez la coupole ronde et noire, les cheminées rouges de l'hôpital, ces bâtiments qui se découpent sur le ciel de façon bizarre. Certes, ce n'est point Paris. C'est le quartier perdu d'une ville flamande; il semble que, tout à l'heure, quelque sautillant carillon va passer à travers ces pauvres arbres grêles, jouant rapidement un air de Meyerbeer transformé en *sauteuse*. Autour de vous, de pauvres vieilles, assises sur les bancs ou marchant péniblement, complètent l'illusion. Leurs châles noirs, leurs robes à grands plis ont les allures rectilignes des manteaux du Nord, de la *faille* de Flandres. Elles sont vieilles et cassées, elles rôdent autour de l'hôpital, leur dernier asile, où leur lit de mort est marqué, comme les béguines de là-bas autour du béguinage. Elles sont chancelantes, ridées, s'appuient sur une canne ou sur un parapluie, se traînent deux à deux moins par amitié que par égoïsme, pour ne point trébucher, pour résister au vent qui souffle si fort et ferait tomber les vieilles gens comme il fait tomber les vieilles feuilles. On ne les entend point parler. Sans doute elles rêvent. Que de misères inoubliées, que de douleurs, quels romans qu'on ne saura jamais, dans ces pauvres femmes courbées par le temps et qui n'ont plus que la taille d'un enfant! Ce sont les hôtes de la place ignorée. On les voit, le soir venu, quand il faut rentrer, la traverser lentement, péniblement. A deux pas de là, faisant galoper son cheval, un maquignon passe en sifflant revenant du marché, et les pauvres vieilles, hors d'atteinte, se garent pourtant comme si le danger venait droit à elles. Elles connaissent la Vie, elles savent qu'il y a des dangers partout.

Cette mélancolique physionomie commence pourtant à s'éclaircir. Sans parler des marchandes de friandises rangées devant la grille du jardin, d'un chalet-café et de boutiques foraines qui entretiennent là, tout le jour, une certaine animation, la gare du chemin de fer d'Orléans est devenue la cause et le but d'un mouvement de circulation qui va sans cesse grandissant.

Nous avons laissé de côté les quais de la rive droite et ceux qui longent les îles de la Cité et de Saint-Louis. En repartant du Pont-Neuf, en deux pas, nous aurons atteint le *quai de l'Horloge*. C'est un des quais de Paris les plus vieux, les plus lourdement chargés de souvenirs. La première horloge qu'on vit en France y fut construite, et c'est là que retentit le premier signal de la Saint-Barthélemy. Les opticiens, les lunettiers, les photographes ont pris d'assaut le quai de l'Horloge. Au loin, les tourelles rondes de la Conciergerie font, comme des écailles noires, briller leurs ardoises. Les

tourelles s'en vont et avec elles les silhouettes bizarres! Regardez la maison qui fait l'angle du côté du Pont-Neuf; là, au deuxième étage est née, a vécu, jeune fille, celle qui fut plus tard madame Roland. C'est là qu'elle écrivait aux demoiselles Cannet ses lettres si charmantes. Lorsque condamnée, tout près de là, au tribunal révolutionnaire, elle sortit de la Conciergerie pour aller à la mort, elle put, en passant sur l'autre quai, jeter un dernier regard à sa tranquille demeure où s'était écoulée sa jeunesse. Le *quai de la Mégisserie*, le *quai de Gèvres*, le *quai Pelletier*, qui font face au quai de l'Horloge, datent d'hier. Les vieilles maisons une fois démolies, voici les constructions régulières, massives, imposantes, dont quelques-unes ont pour caves les vieux cachots du fort l'Évêque, — ruches humaines, ruches de pierre, où les abeilles font leur miel en égoïstes et ne se connaissent pas.

Le joli quai, le *quai aux Fleurs*, qui succède au quai de l'Horloge, joli quand le visitent ses *habitants*, les roses, les marguerites, tout ce qui sourit et embaume. Pauvre Paris, voilà ton parterre! Ici, les fuchsias poussent dans des pots et montrent leurs rouges clochettes; là les résédas, rangés en lignes inflexibles comme des bataillons de soldats prussiens, attendent l'acheteur, la petite main de l'ouvrière qui les emportera pour parfumer le logis! Nous n'avons pas le temps de les respirer; elles vont partir bien vite, se disperser et se faner. J'en sais beaucoup qui finiront par le ruisseau, comme tant d'autres fleurs parisiennes.

Le *quai de la Grève* n'est plus, en quelque façon, que la place même de l'Hôtel-de-Ville, le *quai des Ormes* et le *quai Saint-Paul*, avec leurs anciennes maisons, en partie lézardées, regardent, comme attendris, le *quai Bourbon* et le vieux *quai d'Anjou*, de l'air d'un bonhomme qui dirait : « Compères, avons-nous vu de choses! »

Ils ne voient plus que les bons bourgeois qui se rendent, le soir, à la promenade, ou les ouvriers qui, le matin, vont à l'ouvrage.

Sur le quai d'Anjou, muet maintenant, l'hôtel Lambert, portes closes, ne s'ouvre que pour la fête des opprimés, et l'Hôtel Lauzun ou Pimodan regrette les anciennes gaietés, les nuits illuminées, les journées brillantes, le temps qui n'est plus, — qui jamais ne sera plus, *never, oh! never, more!*

Vis-à-vis, le *quai des Célestins* commence par l'ancien hôtel de la Vieuville, affecté à un établissement d'eau clarifiée, et se termine par l'ancien hôtel Fieubet, que le propriétaire actuel, M. de la Valette, a fait restaurer et agrandir avec plus de profusion que de goût.

Le *quai Henri IV*, solitaire et délaissé, comme l'ancienne île Louviers dont il occupe le rivage, prolonge la ligne des quais

jusqu'à l'embouchure du canal Saint-Martin. Le pont d'Austerlitz la sépare du quai de la Rapée.

Ces quais! J'en sais un que j'ai oublié, le *quai Napoléon (ancien quai de la Cité)*, d'où l'on apercevait, sombres et noires, tortueuses, sales, — les maisons fuligineuses, le ruisseau au milieu de la rue, — ces vieux carrefours du moyen âge, la rue des Ursins, et, à travers les étroites fissures des ruelles, au-dessus des maisons, la flèche de Notre-Dame; çà et là quelque coin de sculpture gothique, une arête, une gargouille. Cela sentait le clergé d'autrefois, et l'on aurait dit qu'un autre Claude Frollo avait fait d'une de ces demeures *sa carapace*. On voit sur ce quai une maison reconstruite depuis peu qui fut, dit-on, la maison d'Héloïse. Deux médaillons sans caractère se regardent sur la façade, comme sur les pendules de 1820 Malek-Abel regardait Mathilde. Je crois peu à certaines maisons historiques, dont je n'ai pas, au surplus, à m'occuper ici. Encore un pas, — ô Abélard, quelle antithèse! — nous atteignons la Morgue, la nouvelle Morgue, aussi propre et engageante que l'autre, *la petite maison des cadavres*, était sinistre et repoussante. On dirait d'un magasin de nouveauté (nouveau modèle) ou d'une halle (style moderne), d'où sortent incessamment, où, du matin au soir, entrent les acheteurs. Un petit jardin mal soigné fait face, où fut jadis l'archevêché. Cela est calme, silencieux, religieux, endormi, comme une place de petite ville allemande. Les gens qui s'y reposent ont l'air d'y prier. Ils regardent le sable et paraissent marmotter leurs patenôtres. Cela est une place ou un square et me fait songer que j'ai promis aussi de parler des places publiques de Paris.

II

Les places publiques.

La *place publique*, à Paris, n'a jamais joué le rôle important du *forum* dans les villes de l'antiquité. Ou, s'il est un forum parisien, lieu de réunion populaire, tête et cœur de la cité, c'est assurément la place de l'Hôtel-de-Ville.

La place de l'Hôtel-de-Ville! La *place de Grève!* Un nom sinistre, évoquant soudain tout un sanglant et douloureux cortége de victimes et de bourreaux! Un nom redoutable, qui sent l'insurrection et la révolte, et qu'on jetait tout haut comme un mot de ralliement, comme une protestation et comme une menace. Le nom en est resté dans la langue ouvrière : *Faire grève*. L'aspect du lieu était sombre; de tristes arcades, le terrain descendant, par une déclivité

rapide jusqu'à la Seine qui roulait ses eaux jaunies, des industries bizarres, des revendeurs de linge et de vêtements usés, quelque chose comme la place Maubert du moyen âge; au milieu une croix de pierre sans image et sans pitié. Il se faisait autour d'elle de houleuses assemblées. Toutes les fois que l'émeute gronde à travers l'histoire de ces siècles de sang, elle commence où elle finit trop souvent : — en place de Grève. Les Maillotins partent de là, Etienne Marcel y établit son quartier général; c'est de là qu'il parle et qu'il gronde. L'histoire de la place de Grève, c'est encore l'histoire de la Fronde, et ses pavés étaient de toutes les barricades si ses fenêtres étaient de tous les échafauds. Devenue place de l'Hôtel-de-Ville, elle garda son rôle; où l'émeute était née, vint défiler la Révolution naissante. On partit de là pour prendre la Bastille; la Bastille prise, on y revint. Que de drames se sont joués devant cette porte! et si ces pierres pouvaient parler! On la voit, cette place de l'Hôtel-de-Ville, dans toutes les gravures du temps de la Révolution, fourmillante de têtes, grouillante d'hommes et de femmes, hurlante de cris, avec cette fameuse lanterne au-dessus de la houle humaine, la lanterne que Desmoulins faisait discourir.

Elle se balançait en face de ce monument de pierre où, sans se lasser jamais, travailla l'infatigable et terrible Commune de Paris. Qu'ils étaient farouches et sombres, ces hommes de fer! Pétion nous les a montrés, en ses *Mémoires*, dormant sur le plancher, leur œuvre finie, avec des sabots aux pieds. Ils étaient vêtus de bure et parlaient de façon singulière. Les murailles de l'Hôtel de Ville entendaient parfois des phrases bizarres. L'abbé Morellet, qui se moque si spirituellement de la comédie *de la demande de certificat de civisme*, et qui devait la conter si bien, le soir, chez madame de Beauvau, « en tiers avec elle et madame de Poix », rapporte en riant qu'un patriote, aux applaudissements de la foule, s'écriait avec fierté : « *Citoyens, j'ai l'été à l'armée, j'ai l'eu une blessure que la v'là!* » Et de rire. Parbleu, vous aviez raison, l'abbé, et l'on ne parle pas de la sorte en vos académies, mais ces ignorants-là et ces ânes bâtés sauvaient la France! Un jour, les habitants du quartier virent, entre deux files de soldats, sortir lentement ceux qui avaient fait trembler Paris, — mais, avec Paris, le monde. Ils se demandèrent ce que cela voulait dire, et l'on put leur répondre : « C'est la clémence qui passe. La Commune marche à l'échafaud béni par Notre-Dame-de-Thermidor! »

La place aujourd'hui n'a rien de funèbre; elle est vaste, jusqu'à en paraître déserte, pleine d'air, avec un horizon sur Notre-Dame, dont la silhouette coupe le ciel au-dessus des maisons du quai; des candélabres historiés et dorés; du sable au lieu de pavé. Elle s'est

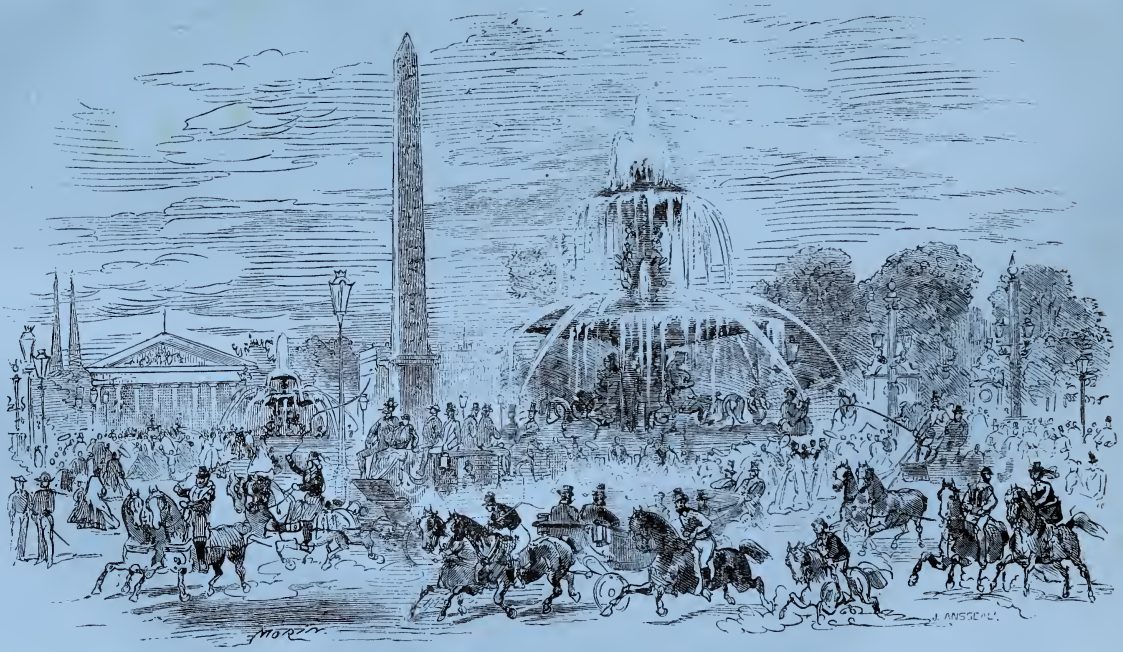

LA PLACE DE LA CONCORDE

Dessin de M. Morin, gravé par M. J. Ansseau.

faite coquette et minaude pour ressembler aux squares officiels. Mais la nuit, quand le ciel est noir, et que le vent souffle à son aise à travers la place élargie, il semble qu'il s'élève de là comme une immense voix dolente, et que la plainte des morts forme un triste murmure où se mêlent les cris du martyr brûlé vif et de l'assassin mis sur la roue, les hurlements de Cartouche et les râles lugubres du pauvre Damiens. Que de supplices, que de morts, que de sang ! Nobles et vilains, manants et bourgeois, hommes et femmes, celui qui tue son ennemi et celui qui défend son droit, les révoltés et les empoisonneurs, Marguerite Parette l'hérésiarque et Leonora Galigaï la magicienne. Cherchez bien, il y a du sang de Lally-Tollendal et du sang de Favras autour de vous, du sang d'Aréna et de Topino-Lebrun, il y a du sang des quatre sergents de la Rochelle.

Le 8 septembre 1830, le peuple de Paris vint en Grève solennellement et y signa une pétition pour l'abolition de la peine de mort à l'endroit même où étaient tombées les têtes de Bories, de Raoulx, de Goubin et de Pommier. Chassée de la place de Grève, la guillotine se réfugia où elle put, place Saint-Jacques, place de la Roquette. Elle n'ose plus, du moins en plein jour, relever ses rouges et maigres bras.

Il est banal de déclarer que la place de la Concorde est la plus belle place du monde, — une des plus belles si l'on veut. Pour moi, la petite place de la Seigneurie, à Florence, avec son irrégularité harmonieuse, sa fontaine et sa loge des Lanzi, son Persée et ses antiques, son colossal et superbe palais, est plus admirable que cette place de la Concorde, quelque magistralement ordonnée et agencée qu'elle soit selon les règles du beau.

Elle dut s'appeler tout d'abord la *place du Roi*; le roi, *c'était alors le Bien-Aimé*. Malade à Metz, on l'avait cru perdu. Il eût mieux fait cent fois d'y mourir, pour sa gloire et le bonheur des siens. Mais *Louis le Bien-Aimé* tenait à devenir *Louis XV*. A peine rétabli, — tandis qu'il masquait misérablement, en manière d'*ex-voto*, un des beaux monuments gothiques de notre France, la cathédrale de Metz, derrière un lourd portique pseudo-corinthien, — les échevins de Paris lui votèrent une statue équestre, et le roi voulut que l'on construisît une place tout exprès pour la statue. Que de statues de rois nous allons rencontrer dans cette monographie de nos places publiques ! L'architecte Gabriel avait été chargé de la conduite et de l'inspection des travaux de la place. Bouchardon dépensa douze ans à parfaire la statue et ne l'acheva pas. Pigalle y mit la dernière main. Le 20 juin 1763, fut inauguré le chef-d'œuvre. Louis XV, à cheval, vêtu — ou déshabillé — à la romaine, le front ceint de lauriers, caracolait comme tous les héros passés et futurs.

La Force, la Prudence, la Justice et la Paix entouraient le monarque. On connaît l'épigramme crayonnée sur le piédestal de marbre blanc :

Oh ! la belle statue ! oh ! le beau piédestal !
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval !

Et la place, commencée en 1748, n'était point encore terminée. Gabriel, l'architecte, cherchait, perfectionnait toujours. Il entoura la statue de fossés, au fond desquels les gardiens avaient le droit de jardiner tout à leur aise. Il construisit, pour remplir le vide de cette place immense, deux bâtiments à arcades sculptées, — deux palais en miniature où l'on se proposait de loger les ambassadeurs étrangers, les hauts dignitaires en voyage, — deux pavillons qui devaient à peu près jouer le rôle des douze pavillons de Marly.

Le 30 mai 1770, on célébrait, sur la *place Louis XV*, le mariage du dauphin et de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche. Le feu est partout — il a été de tout temps — un signe d'allégresse. On tirait donc un feu d'artifice. Le bouquet parti, la foule veut se retirer. Mais du côté de la rue Royale que l'on construisait, des échafaudages barrent le chemin. De l'autre côté, un bac permettait seul de traverser la Seine. On se presse, on se heurte. Il y a çà et là quelques cris et quelques blessés. Soudain, une terreur panique, un effroi magnétique, un vent de peur, parcourt, remue, fait onduler et frémir cette foule. On s'écrie, on se repousse, on veut fuir, on s'écrase. Il faisait un temps sombre, et, dans cette obscurité, chacun se déchirant, tous luttant, les uns à coups de poing, les autres avec leurs épées, avec leurs couteaux, avec leurs ongles, cherchaient un chemin dans cette chair. Qui tombait ne se relevait plus. Les cadavres s'entassaient, s'aplatissaient dans les rigoles, dans les trous, contre les pierres de taille. C'était un amas de corps étouffés. On sait l'histoire de ce jeune homme qui arrache une femme, sa fiancée, de cette tuerie, s'ouvre un passage, l'emporte vers la berge, la dépose à terre, regarde et reconnaît qu'il a sauvé une étrangère.

« J'ai vu, dit Mercier, qui y était, plusieurs personnes languir pendant trente mois des suites de cette presse épouvantable, porter sur leurs corps l'empreinte des objets qui les avaient comprimés. D'autres ont achevé de mourir au bout de dix années. Cette presse coûta la vie à plus de douze cents infortunés. Une famille entière disparut ; point de maison qui n'eût à pleurer un parent ou un ami. »

La place Louis XV a vu bien d'autres drames, et elle allait

bientôt s'appeler la place de la Révolution. On allait piller le garde-meuble, cette dévastation devait fournir à Prudhomme une page nerveuse et colorée.

En 92, la statue de Louis XV était renversée, et Louis XVI mourait sur l'échafaud élevé là, le 21 janvier 1793. Combien allaient y monter après lui! La reine et madame Roland, Olympe de Gouges et Charlotte Corday, le duc d'Orléans et les Girondins, Anacharsis Clootz rêvant la liberté du genre humain et Fabre d'Eglantine regrettant sa comédie inachevée! Que de noms, les plus glorieux et les plus grands! Danton qui dit : « Montre ma tête au peuple, » et Camille Desmoulins qui répète : « N'ai-je pas fait la Révolution? » Tous, les hébertistes et les royalistes, les enragés et les réactionnaires, les meilleurs, les plus purs. La Révolution se saigne à blanc chaque jour. Et parmi les spectateurs, dans cette foule mêlée, qui vocifère, parmi les tricoteuses et les abonnés, les ennemis de la liberté applaudissent tout bas, songeant que *c'en est un de moins*. Puis, un beau jour enfin la République se décapite elle-même. Rome n'est plus. La statue de la Liberté va être démolie. Dans le globe qu'elle tenait à la main, on découvrit un nid de colombes. Il y avait longtemps qu'elles vivaient là paisibles.

La pioche les chassait. Elles s'enfuirent.

La place de la Révolution, devenue place de la Concorde (26 octobre 1795), attendait toujours une décoration lorsque, en 1829, le baron d'Haussez, ministre de la marine, adressa à Charles X un rapport où, mettant en avant la bonne volonté de Méhémet-Ali, il engageait Sa Majesté à aller chercher à Luxor une de ces fameuses *aiguilles de Cléopâtre*, « que le vice-roi se ferait un plaisir de laisser emporter par le *roi des Francs*. » Charles X approuva, on construisit même tout exprès un navire pour le transport de l'obélisque, et le navire s'appela le *Luxor*. Mais l'obélisque ne devait arriver à Paris que sous le règne de Louis-Philippe, en décembre 1833, et l'érection du monolithe sur sa base eût lieu seulement deux ans après, 25 octobre 1835. L'opération est figurée sur le piédestal et l'on en peut trouver la description de la cérémonie dans l'ouvrage de M. Hippolyte Le Bas, l'ingénieur chargé de l'opération. Des livres spéciaux nous ont transmis les dessins des échafaudages qu'on éleva à Rome, lors de l'érection de l'obélisque sur la place Saint-Pierre. L'ouvrage de M. Le Bas ne sera, plus tard, ni moins remarqué ni moins étudié.

Pauvre obélisque! Je m'imagine tout ce qu'il doit souffrir à n'entendre plus que les petits cris des moineaux francs, lui, le solitaire où se perchaient, comme des stylites, les grêles ibis. Un poëte a chanté les nostalgies des obélisques. Si les choses ont des

larmes, comme l'a affirmé — et deviné — Virgile, notre obélisque doit souvent pleurer. Ce n'est plus le ciel bleu, la nuit sereine, la calme étendue, le majestueux silence. C'est le bruit, la foule torrentueuse, les coupés et les calèches, les nuages de poudre de riz, les cris des cochers, la poussière qui aveugle, la boue qui salit, cette boue des villes corrosive, et, comme dit quelque part dans *Notre-Dame* le maigre Pierre Gringoire, *particulièrement puante*.

Encore si sa prison était l'honnête place Royale, reposée, retirée, assoupie !

Avec ses larges maisons aux pierres rouges, aux vastes toits d'ardoise, soutenues par d'élégantes arcades, la place Royale est de toutes les places de Paris celle dont la physionomie est à la fois la plus curieuse et la plus charmante. On aperçoit de loin — du boulevard Beaumarchais — la maison qui fait le coin de la rue des Vosges; quelques pas encore, et tout à coup, en avançant, on a reculé de deux siècles. Ce n'est plus le Paris d'aujourd'hui, c'est le Paris de Louis XIII ; l'heure des raffinés va, dirait-on, sonner de nouveau, et de ces maisons closes va sortir assurément tout un cortége de seigneurs élégants et de grandes dames aux robes traînantes.

Les pourpoints de velours et les jupes de soie, les plumes et les dentelles, les feutres galamment retroussés, les épées fièrement redressées, M. d'Aumont et M. de Pisani, madame de Montansier et mademoiselle de Polalion, Cinq-Mars appuyé sur le bras de Thou, le Père Joseph en robe grise qui va rejoindre l'Éminence rouge, tout un siècle — et quel siècle ! Il est là, vivant encore; ou plutôt, fantôme, il revient hanter ces galeries où il aimait, où il riait, paradait, menaçait, jetait ses baisers à la brise, et du même coup mettait flamberge au vent. Passions éteintes, défuntes élégances! La mousse verdit les balcons où se penchait la dame, où le galant grimpait; à cette fenêtre qui s'ouvre, ce n'est pas Marion qui va paraître, mais un bon bourgeois enveloppé de flanelle qui regarde en toussant les degrés de la température à son thermomètre accroché là. Ce n'est plus le maréchal de Biron ou le maréchal de Roquelaure, ou le maréchal de La Force, ou M. de Bellegarde, qui parlent combats et rencontres en traversant la place; c'est le fantassin en gros souliers, le cavalier qui vient d'étriller sa bête, l'humble soldat qui se promène, rôdant autour de la bonne d'enfants en bonnet et tablier blancs. Qu'en dirais-tu, Ninon ?

Mes belles amoureuses, mes guerroyeurs en manchettes, tout est fini maintenant. Votre jardin est un *square*. Où Desportes récitait ses vers, un petit libraire vend ses chansons. Malherbe

revient, les lèvres chargées d'odes. Hélas ! sous les arcades, un gamin passe en sifflant le refrain à la mode, et au poëte qui s'écrie :

Elle était de ce monde où les plus belles choses
Ont le pire destin

l'écho répond :

La belle Vénus,
La Vénus aux carottes !

Vos arcades fameuses — où Pierre Corneille, qui n'avait pas encore écrit *Médée*, plaça la scène d'une de ses comédies (elle s'appelait parbleu bien *la Place Royale*, et souleva de belles clameurs, surtout parmi les femmes, qui s'y trouvaient un peu trop sévèrement raillées), — ces arcades où votre luxe ruisselait, où petillait votre esprit, où grondaient vos colères, où chantaient vos amours, des fruitiers, des corsetières, des marchands de tabac, des ébénistes, des revendeurs, les ont prises d'assaut. Là, sur ces poteaux où mademoiselle Marcelle écrivait peut-être, afin que l'ingrat M. de Guise, en se promenant, pût la lire, sa chanson de mort, — car alors on mourait d'amour ; — ils ont fait peindre en lettres noires, en lettres bleues, en lettres rouges : *Un tel horloger, un tel gantier, un tel tailleur*. Ah ! Monsieur d'Estrées, monsieur de Turin, monsieur de Joyeuse ! Ah ! monsieur de Luneterre, *è finita la musica*. Les lauriers sont coupés et les beaux jours éteints ? — *Ah ! le bon bil'et qu'a la Châtre ?*

Du côté de la rue Royale pourtant, la place Royale semble avoir voulu résister à l'envahissement des petites boutiques. Elle est triste par là, sombre comme une prison, ses fenêtres ont des barreaux, ses portes paraissent sourdes, à jamais fermées ; des passants rares, quelque grande chose d'abandonné, de sacrifié. On se croirait vraiment en quelque cloître. Les pierres sont noires, la voûte se fendille, il y a partout de la rouille et de la poussière. La place modifiée semble en cette partie protester contre le présent. Elle est là telle qu'autrefois ; ses vastes cours n'ont point changé. Elle s'ennuie, mais elle ne se rend pas.

Les *militaires* et les petits bourgeois, les nourrices et les rentières ont, pour s'asseoir, pour prendre le soleil, les bancs du jardin. Ici, comme partout où il y a du ciel et de l'herbe, on rencontre des enfants et des vieillards. Ceux qui ne connaissent pas la vie et ceux qui la connaissent trop se réunissent dans un même sentiment : l'amour des fleurs et celui des bêtes. Mais tandis que l'enfant dévaste et frappe, les vieux — ils savent ce que valent une

caresse et un parfum — replantent la rose arrachée ou pansent le chien battu.

Au centre du jardin, un Louis XIII en marbre blanc parade sur un cheval, à quelques pas d'un bassin. La statue est de Dupaty et Cortot. C'est un excellent exemplaire de la plus déplorable statuaire. Le roi, régulièrement peigné, semble sortir des mains de son perruquier, ses moustaches se redressent géométriquement sur sa lèvre supérieure. Nulle expression. Point de caractère. Le ventre du cheval s'appuie piteusement sur un tronc d'arbre. Aucune inscription sur le socle. Les habitués en uniforme qui viennent' place Royale, oublier les heures de la caserne prennent généralement ce Louis XIII pour un guerrier romain ou un maréchal de France. La statue, au surplus, est à peine visible, entourée, cachée par des arbes. Les feuilles, croirait-on, voudraient dérober au public l'œuvre de Dupaty. Ces feuilles ont du goût.

La belle promenade pourtant que cette place! et qu'il fait bon aller rêver sous ses arcades! On y marche, faisant envoler des souvenirs, comme on feuillèterait un livre. A chaque pas, une chronique, une histoire, de ces belles histoires de cape et d'épée qui, pour nous, ressemblent à des légendes. Ces briques rouges, ces ardoises qui s'écaillent, ces pierres qui s'effritent, s'animent, parlent. Au crépuscule, dans l'ombre indécise, on aperçoit parfois, comme au fond d'un couloir de couvent, se dessiner de vagues silhouettes; on hâte sa marche pour bien voir si ce n'est pas la litière du cardinal qu'on aperçoit dans l'ombre, ou si ces gens attardés ne vont pas, la dague au point, vider quelque affaire d'honneur sous la fenêtre de leur dame.

Il faudrait un volume entier pour raconter l'aventureuse et l'élégante place Royale. Mais, déjà, tout à l'heure, le tableau en a été rapidement tracé par un autre écrivain, avec l'émotion d'un homme qui a passé là quelques-unes de ses plus jeunes et peut-être de ses meilleures années (1).

Là, fut jadis l'hôtel du roi, l'hôtel des Tournelles, ce palais formidable et charmant, menaçant au dehors, magnifique au dedans. Le chancelier Pierre d'Orgemont l'avait fait rebâtir tout exprès, disait-on, pour que son fils, qui fut évêque de Paris, le vendît au frère du roi Charles V. Les Tournelles allaient devenir l'habitation des rois de France, mais auparavant fallait-il que le duc de Bedfort y tînt garnison pour le compte du roi d'Angleterre. Louis XII mourut en l'hôtel des Tournelles. Ce fut là qu'eut lieu ce tournoi où fut tué Henri II par le capitaine de la garde écossaise.

(1) Voir le chapitre *la Place Royale et le quartier des Marais*, par Fr. Victor Hugo, page 1321.

Catherine de Médicis s'en prit au théâtre du meurtre, en attendant qu'elle se vengeât du meurtrier. Le palais fut abandonné, puis démoli. Le terrain qu'il occupait devint un marché aux chevaux, et les *raffinés d'honneur* s'y donnaient rendez-vous pour vider, la dague et l'épée au poing, leurs terribles ou futiles querelles. On se battait pour un mot, pour un signe, pour la couleur d'un pourpoint, pour le nœud d'un ruban, pour rien, pour le plaisir. On se tuait pour tuer le temps. C'était aussi le moment des haines farouches. Ce terrible seizième siècle se présente armé jusqu'aux dents devant l'histoire.

Un matin d'avril 1578, mignons et guisards se rencontrèrent aux Tournelles. Il y eut de furieux coups d'épée. Schomberg, Ribérac, d'Entraigues contre Livarot, Quélus et Maugiron. Quélus, la femmelette, reçut dix-neuf blessures et ne mourut qu'un mois après. On emporta d'Entraigues et Livarot, qui devaient réchapper par miracle; Ribérac n'en avait pas pour douze heures, mais il avaitt pu voir mourir Maugiron et Schomberg.

Que Dieu reçoive en son giron
Quélus, Schomberg et Maugiron!

La place Royale devait commencer comme elle finit, par la bourgeoisie. Ce furent des marchands de soie qui, sous le règne de Henri IV, et sur l'emplacement de ce champ clos, bâtirent, pour y loger leurs magasins, une rangée de maisons mi-partie briques et pierres. On en trouva l'effet vraiment merveilleux. Le roi voulut que la rangée isolée devint une place, et la *place Royale* sortit de terre. Elle allait être bientôt le cœur de Paris, son cerveau tout au moins, le lieu de réunion du *tout Paris* éternel, ce centre vagabond de la ville qui se déplace selon le temps, suit la mode, et, quittant les boulevards, remonte en ce moment vers les Champs-Élysées et vers Beaujon. Interrogez ces galeries, ces vieilles maisons; leur histoire fut notre histoire. Ninon de Lenclos logeait ici, là-bas Marion Delorme. Madame de Sévigné y naquit, Dangeau y écrivit. Chapelle et Bachaumont s'y donnaient rendez-vous. La place vit un jour une fête superbe. C'était en 1612. On venait de signer la paix avec le roi d'Espagne. Marie de Médicis voulut la célébrer dignement. Un palais s'élève, *le Palais de la Félicité*, et un défilé s'organise. Les *défilés* du bal de la marine ou autres ne se connaissaient point, je gage, d'aussi nobles aïeux. Deux mille *figurants*, et parmi eux les plus élégants et les mieux titrés, prirent part à la mascarade héroïque. Il y eut des cavalcades et des passes d'armes. Les tenants s'appelaient Lysandre, Alphée, Argant, Léontide, Alcindor, et conduisaient

leurs hommes d'armes. Sur les échafaudages, la cour tout entière en riches costumes; toutes parées les dames se montraient M. le prince de Conti qui chevauchait derrière l'Olympe, le duc de Vendôme à la tête des *chevaliers du Lys*, M. le baron d'Uxelles, sous l'armure d'Amadis de Gaule, Henry de Montmorency dans le costume de Persée... Après les *chevaliers de la Fidélité*, conduits par M. de Retz, les *quatre vents* devaient venir. L'ordonnateur faisait l'appel. « — M. le chevalier de Balaquez, qui représente le quatrième vent, est-il donc absent? » — Eh! fit le duc de Longueville, savez-vous point que le chevalier a été tué en duel, voilà trois jours? » Et le cortége n'en continuait pas moins à défiler. Et pendant deux jours, deux jours entiers, la mythologie galante déploya ses fastes, ses dorures, ses plumets, ses soieries *sub sole crudo*, en plein soleil.

Mais, cette comédie jouée place Royale, le drame reprend ses droits. A vingt-sept ans, François de Montmorency, seigneur de Boutteville, était illustre, réputé pour sa bravoure; on l'avait vu combattre un peu partout, en Languedoc, en Saintonge, à la prise de Saint-Jean-d'Angély. On l'avait, au siége de Montauban, retiré vivant d'une mine. Il aimait le danger pour le danger, et quand la bataille chômait, il se donnait le passe-temps du duel. Il se battait malgré les arrêts, malgré le roi, malgré le cardinal, malgré Dieu, malgré le diable. Il s'était battu le jour de Pâques, en 1624, avec Pongibault; il venait de tuer le comte de Thorigny derrière l'enclos des Chartreux. La Frelle lui reproche de ne l'avoir point choisi pour second. Nécessairement il faut se battre avec la Frelle. On se bat. La Frelle est blessé. Boutteville se réfugie à Bruxelles, et on lui refuse obstinément des lettres d'abolition pour le passé. « Eh bien, s'écria Boutteville, puisque le roi me refuse toute chose, j'irai me battre à Paris, dans la place Royale! Il le fit comme il le dit, avec des Chapelles pour second, contre le marquis de Beuvron, parent de Thorigny, et Bussy d'Amboise. Beuvron et Boutteville se battaient à l'épée, ne pouvaient se toucher; alors ils jettent ces armes, prennent leur poignard, se collettent et vont s'égorger sans plus de façons. « Bah! je vous rends la vie, dit Boutteville. — J'en fais autant, dit Beuvron. » En ce moment, des Chapelles remettait au fourreau l'épée qui venait de tuer Bussy d'Amboise. Il fallut fuir, ils essayèrent de gagner la Lorraine. La maréchaussée les arrêta. C'était la mort. Ils la subirent fièrement. Madame de Bouteville enceinte, la duchesse de Pompadour, la princesse de Condé avaient supplié le roi, pleuré à ses pieds. Louis XIII se contenta de répondre : « Leur perte m'est aussi sensible qu'à vous, mais ma conscience me défend de leur pardonner. » Derrière le pâle visage du monarque,

il y avait, roide et sévère, la figure de Richelieu inflexible et calme comme la Loi.

Le cardinal-ministre, comme une ironie peut-être, avait fait élever, en 1669, une statue à son triste sire, au milieu même de la place Royale. La place Royale devenue la place des Fédérés en 92, la statue fut renversée. Elle devait, sous une forme nouvelle, être remontée sur son piédestal en 1815. 1848 donna à la place Royale le nom qu'elle avait porté sous le Consulat et l'Empire, *place des Vosges*.

Entre toutes ces maisons, une maison est célèbre. C'est le numéro 6, l'hôtel Guémenée, où demeura longtemps Victor Hugo. L'hôtel Carnavalet, à deux pas de là, avait vu naître ou renaître notre langue française avec toutes ses préciosités et ses délicatesses. Le numéro 6 de la place Royale assistait à l'épanouissement de la poésie et du drame moderne avec toute leur audace et leur grandeur. Ceux qui furent de cette époque nous ont conté avec quels battements de cœur ils franchissaient les marches de cet escalier et avec quelle surprise ils sortaient, emportant un conseil et un exemple. Ah ! le beau temps que ce bon temps !

C'est place Royale aussi qu'un matin de 1858, j'ai vu passer le convoi de cette femme qui avait réussi à imposer à notre attention et Corneille et Racine, et ressuscité Melpomène comme on galvaniserait un marbre. Rachel habitait place Royale, nº 9. Ce jour-là c'était la tragédie même qui s'en allait dans ce cercueil.

Une petite place triangulaire, triste et sombre par les jours de pluie, bizarre d'ailleurs, parfois rajeunie, réchauffée de soleil, des maisons hautes, des portes basses, des grilles aux fenêtres : c'est *la place Dauphine*. Tous les omnibus qui passent par le Pont-Neuf sont forcés d'en faire le tour. La *correspondance* l'exige. En regardant ce triangle seulement, on a froid. La teinte est grise. A peine un bout de ciel égaré au-dessus. En tout temps, ses maçonneries de brique, salies par chaque journée depuis Henri IV, suintent l'ennui; ses arcades à refonds ont de sinistres et mélancoliques aspects, ses pierres de taille se disjoignent comme si elles bâillaient. Les boutiques qui sont là blotties ne sont pas faites pour l'égayer.. Des magasins de librairie ou des repaires d'antiquités, des études d'huissiers, des bureaux de journaux judiciaires. Les petits corridors ouvrent sur la place leurs boyaux noirs, les escaliers sont glissants, les paliers étroits. Un quinquet phthsique agonise tout le jour durant sans éclairer personne. La rampe est huileuse, les murs gras.

Vient un rayon, et tout cela se dore, semble sourire. Je sais d'ailleurs que la place Dauphine a ses enthousiastes. On l'a appelée la plus jolie place de Paris. Ce qui peut-être la rend définitivement

maussade, c'est cette colonne dérisoire que l'on a élevée là au général Desaix. Le buste lugubre, l'air assombri, dégradé par le temps, verdi par la pluie, regarde, et non sans envie, là-bas dans la foule, parmi les arbres, la statue de bronze de Henri IV, qui développe, à cheval, sa lourde carrure. Ce *monument* de Desaix, avec sa statue à demi détruite, ses noms de victoires maintenant illisibles, ses tables de marbre plongeant piteusement dans un réservoir mesquin, est la chose la plus triste du monde. On doit mieux que cela au général républicain. Une inscription de cette *colonne* rappelle les paroles fameuses : *Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour la France et la postérité.* Il est aujourd'hui prouvé que Desaix, tué sur le coup, n'a prononcé avant de mourir aucune parole. Mais on peut dire cependant que, s'il regrettait de n'avoir pas assez fait pour la France, la France peut regretter de n'avoir pas encore assez fait pour lui.

Place du Caire. Une place modeste, perdue dans un fouillis de maisons laborieuses, assez terne, mais bizarre avec ses figures égyptiennes qui décorent l'entrée du passage. C'est là qu'on peut le retrouver, ce style faux qui s'appelle le style égyptien et qui envahit Paris, nos salons, au lendemain des victoires de Bonaparte.

Les chaises se contournaient en éventails de filles de Pharaons, les bras des fauteuils arboraient des figures hiératiques, les pendules appuyaient leurs cadrans ronds sur des corps de sphinx, et tout était à l'égyptienne. L'industrie des chapeaux de paille règne en maîtresse dans ce coin de Paris. Des cardeuses de matelas s'y établissent aussi en plein jour, comme dans la cour d'une maison. C'est là, sur le trottoir qui va de la place à la rue du Caire qu'elles se tiennent, attendant qu'on les vienne demander, comme les servantes à la *loue*, comme jadis les maçons en place de Grève.

La *place de la Bastille* a sa colonne triomphale qui rappelle la victoire d'un peuple, tandis que la colonne de la place Vendôme raconte les victoires d'un conquérant. Les noms glorieusement ignorés des combattants de Juillet étincellent parfois, au soleil, le long de cette colonne de bronze, semblables à un immense collier d'or.

Les morts de la place de la Bastille ont aussi leur anniversaire, et j'ai vu des couronnes en grand nombre suspendues à la grille qui les entoure. Pour se faire une idée de la Bastille, il faut avoir vu quelque exemplaire de cette Bastille en miniature que Palloy fit tailler dans les pierres mêmes de la forteresse. Ces tours, ces cours, ces portes de prison menacent de façon grognonne.

Quelle réponse à tant d'injustices, à tant de cruautés, à tant de despotisme, ce 14 juillet 1789!

Un beau soleil a fêté ce grand jour,

a dit Béranger. Il se trompait, et le *Journal de Paris* nous apprend que ce jour-là justement le temps était couvert, presque menaçant. Mais qu'importe! Ce *beau soleil* était dans tous les cœurs. Cette cocarde verte, couleur d'espérance, arborée par Camille Desmoulins, était la cocarde de la France. Ironique et terrifiante réponse d'un peuple qui, d'un revers de main, jette à bas un cachot et le remplace par une guinguette et qui, où l'on eût pu lire : *Ici l'on étouffe, ici l'on pleure, ici l'on meurt*, écrit bravement : *Ici l'on danse!*

Je ne regrette pas le gigantesque éléphant que Napoléon voulait faire construire place de la Bastille. La bizarre idée! Le modèle en plâtre, qui a si longtemps subsisté là, ne servait guère que de caserne aux rats. Eux aussi, un beau jour, on les expropria, et leur *ratopolis* haussmannisée avant l'heure, ils se sont logés un peu partout.

La place de la Bastille, qui en 1814 avait entendu les plaintes farouches, les réclamations des faubouriens demandant des fusils, des balles, des cartouches pour aller défendre Paris, vit, en juin 1848, les plus terribles épisodes et les combats les plus meurtriers. Négrier tomba là, et Charbonnel, qui le suivait ceint de son écharpe de représentant du peuple, et aussi l'archevêque de Paris. La place n'en est ni moins gaie ni moins séduisante. Des passants, des flâneurs, des voitures, souvent chargées de colis (le chemin de fer de Lyon n'est pas loin), un brouhaha, un mouvement, un ruissellement infinis. De tous les côtés des horizons; l'entrée du faubourg, avec ses maisons de travailleurs gorgées de locataires, sa foule, ses enseignes, la gare du chemin de fer de Vincennes, le canal, maintenant couvert avec ses trottoirs rectilignes, sa bordure d'arbres, de loin en loin ses corbeilles, vomitoires de la fumée; du côté de l'Arsenal, de larges quais, de calmes demeures et de grands arbres. Les belles promenades, les soirs d'été! Assis autour de la colonne, sur le rebord de pierre, les ouvriers prennent l'air, la journée finie, lisent, causent. Des soldats montrent leur culotte rouge, des voltigeurs leurs épaulettes jaunes, parmi ces blouses bleues. Il fait chaud, il fait bon. Un marchand de chansons, monté sur un tabouret, entouré de monde, chante ses cahiers en s'accompagnant de la guitare. On entend le cliquettement d'une sonnette, puis : *A la fraîche, qui veut boire?* Çà et là aussi un escamoteur, le dernier des escamoteurs!

Partez, muscade! Tout cela à la fois paisible et fourmillant de gens, de garçons, de filles en bonnet ou têtes nues. C'est la promenade des faubouriens de Saint-Antoine, qui vont et viennent librement où s'élevait la prison que leurs grands pères ont détruite, et qui s'y installent par droit de conquête.

Tandis que bondit de son mieux, place de la Bastille, le génie de la Liberté, le Louis XIV de Bosio caracole lourdement sur la *place des Victoires*. Le cheval, énorme, semble gémir du poids qu'on lui a infligé. Le grand roi — le gros roi — regarde la Banque. La place est jolie; les larges enseignes des magasins de nouveautés et des fabricants de châles en rompent la régularité. Mansard s'en plaindrait, et le duc de la Feuillade, qui fit bâtir la place à ses frais, jetterait les hauts cris. On retrouve çà et là quelques anciennes maisons contemporaines de la fin du dix-septième siècle et qui virent la statue de Louis XIV à pied, entre quatre nations vaincues, renversée par le peuple en septembre 92. Du bronze royal, les patriotes firent peut-être des canons; la place des Victoires, appelée *place des Victoires nationales*, eut bientôt pour décoration une Pyramide en bois où l'on inscrivit les noms des citoyens tués au 10 août. Cambon, qui demeurait au numéro 6 de la place des Victoires, ne sortait jamais de chez lui sans donner un salut à la Pyramide. Mais les monuments ont leurs destins. La Pyramide, qu'on devait reconstruire en pierre, fut un beau matin renversée, et le vainqueur de Marengo voulut d'abord la remplacer par un monument élevé à Desaix et à Kléber. Six ans après, le premier consul devenu empereur demandait : « A quoi bon Kléber? Décidément, Desaix seul figurera sur ce monument. » 1815 vint et avec 1815 l'invasion. Le monument n'était pas fait. Les Bourbons n'auraient eu garde de l'achever, et la Restauration restaura le grand roi sur la place de la Feuillade. Seulement, on laissa à l'hôtel des Invalides les *nations vaincues*.

Et, comme pour faire oublier à Louis XIV son long exil, on le dota d'un cheval. Les anatomistes les ont critiqués autant que les sculpteurs, tous ces chevaux qu'on met entre les jambes de nos rois, le cheval de Henri IV aussi bien que celui de Louis XIV. Il paraît que l'art vétérinaire les condamne aussi radicalement que l'art pur. Ce n'est pas peu dire.

Je n'ai jamais pu traverser la *place Vendôme* sans avoir le vague ressouvenir d'une tragédie classique. Cela est solennel et majestueux, d'une admirable régularité et d'un style irréprochable. Mais, à n'avoir pour horizons que ces lignes nobles et sereines, en vérité on périrait d'ennui. L'aspect de la place fait évidemment que les gens las de la vie choisissent de préférence, pour se précipiter, non la colonne de Juillet, mais la colonne Vendôme.

Les mascarons grotesques et les satires qui montrent la langue aux passants le long des maisons ne parviennent pas à égayer. Elles ne sont, dirait-on, pas habitables, ces *demeures*, ou du moins faut-il pour les remplir tout un état-major, toute une compagnie financière, tout un ministère. Les passants ne sont pas rares; vue de la rue de la Paix, la place même est gaie, avec cette parcelle d'horizon sur les Tuileries pleins d'arbres et de ciel. Des drapeaux semblent endormis au bout de leur hampe, au-dessus de portes aux battants lourds et graves. Des gardes nationaux placés en sentinelle regardent d'un air ennuyé des lanciers ou des dragons en faction. De temps à autre, au pied de la colonne, il se forme un groupe curieux. L'homme au télescope fait admirer les étoiles ou la lune aux passants qui clignent des yeux et n'aperçoivent guère que leurs cils sur la lentille. Parfois il dessine à la craie, sur le bitume, quelque fantastique cosmographie, et les badauds, étonnés, admirent. Il y a longtemps, il est vrai, que la colonne est veuve de son télescope. Le *négociant* astronomique s'est établi autre part.

La place Vendôme — salut à elle! — a pour parrain un bâtard de roi. Sur ce terrain César de Vendôme, fils de Henri IV et de la belle Gabrielle, avait fait bâtir un hôtel. Louis XIV, qui l'avait acheté, ordonna qu'on le démolît, que Mansard construisît une place, et, comme nulle place n'était possible sans une statue de souverain, il y fit élever en bronze sa propre image. La Révolution renversa la statue et la fondit avec toutes les autres. Après s'être nommée la *place des Conquêtes*, la place Vendôme s'appela la *place des Piques*. Cette section des Piques fut une des plus chaudes et des plus remuantes : Robespierre en était.

La colonne actuelle, faite de canons autrichiens, date de 1806-1810. Elle a inspiré des couplets chauviniquement populaires à Émile Debraux, — le roi des guinguettes. En 1815, les alliés attelèrent leurs chevaux à des cordes passées autour du cou du Napoléon de bronze, et l'on planta là-haut le drapeau blanc. 1830 rendit à la colonne la redingote grise. On vient d'y remettre un Napoléon romain. C'est à cette grille que, tous les ans, les grognards viennent accrocher leurs couronnes d'immortelles. Mais sans doute, hochent-ils la tête en regardant (s'ils peuvent la voir encore) cette figure de César qu'ils ne reconnaissent pas. Faire d'une tunique un peplum, diviniser un soldat!

La place de la Bourse, c'est la Bourse. La place n'est que l'accessoire. Le personnage, c'est ce *grenier à foin bâtard du Parthénon*, dont l'horloge a remplacé pour les Parisiens le canon — aujourd'hui dédaigné — du Palais-Royal. La place de la Bourse a pourtant sa physionomie, son public. Les cafés ne ressemblent pas aux cafés de la place des Victoires ou aux cafés des boulevards.

Ils sont un peu pour les agioteurs ce que les cabarets du boulevard de l'Hôpital sont pour les négociants du Marché-aux-Chevaux. On y arrose les affaires. Dans la partie qui fait face au fronton du palais, la place de la Bourse n'est qu'un tronçon de la rue Vivienne. Les passants sont nombreux. On s'y coudoie assez volontiers. De l'autre côté, un désert relatif. Des boursiers, des courtiers. Quelles bizarres et curieuses physionomies. Je conçois qu'un dessinateur ne s'éloigne pas volontiers de la place de la Bourse et de l'Hôtel des Ventes. Callot y passerait ses journées. Les offices d'annonces, les bureaux de poste et de télégraphie, les compagnies d'assurances font volontiers élection de domicile sur la place de la Bourse. On le conçoit. A côté, antithèse facilement expliquée par le voisinage des théâtres, des pâtissiers, des confiseurs. C'est place de la Bourse qu'a pris naissance le *Savarin* d'illustre mémoire. Il fut un temps où l'on ne pouvait décemment présenter un de ces gâteaux s'il ne venait de la place de la Bourse. Le *Saint-Honoré* et le *Solférino*, malgré leurs qualités dont la principale est l'*actualité*, n'ont d'ailleurs pas réussi complétement à le détrôner.

La place de la Bourse n'a pas d'histoire. Ses tablettes sont des bordereaux.

La *place Maubert* — j'aime ces rapprochements — n'est plus qu'un souvenir. La pioche de ces dernières années a passé par là. Adieu les cabarets borgnes et les tapis-francs, les coins obscurs, et la pittoresque *verrue* que Montaigne eût étudiée! Tout est *déblayé*. Paris nouveau a chassé le vieux Paris. Un boulevard est venu. Que voulez-vous que fassent les vieilles masures devant un boulevard? Qu'elles meurent! — Elles sont en poussière.

Ce nom de la place Maubert sent le moyen âge. On entend, à le prononcer, le chœur grouillant des mauvais garçons et des malandrins. Elle resta toujours, au surplus et jusqu'en ses heures suprêmes, le quartier général de la truanderie parisienne. Le voyou y régna après le matifou. D'où lui vient ce nom, Maubert, qu'il faut prononcer avec l'accent traînard et gras du faubourien? La tradition veut qu'en un logis de cette place, Albert le philosophe, Albert le magicien, le *Grand Albert*, pour tout dire, ait, au treizième siècle, établi son laboratoire. Pourquoi non? Les maisons bossuées de la place Maubert n'abritèrent-elles point Paracelse, et avec Paracelse, d'autres savants? Cette place aimait les studieux. Ce fut là pourtant que, sous le règne du restaurateur des lettres, on brûla vif Étienne Dolet. Il gênait tant de gens, cet imprimeur maudit! — François Ier put, ce jour-là, se flatter de n'avoir point perdu sa journée.

Actuellement, la place Maubert ressemble vaguement à une rue

étroite qui aboutirait à un square. Tout est démoli. La place est pour les moellons *une place à prendre*. Comme ces *témoins* qu'on met au bord des champs pour marquer des anciennes limites, çà et là quelques anciennes maisons, les aïeules, demeurent avec leurs boutiques de mercerie, leurs débits de vins, leurs rôtisseries, toujours bruyantes et pleines. Pour attirer le chaland, tout est bourré jusqu'au seuil, la devanture regorge. Chez le mercier, les blouses bleues, les pantalons de coutil, les casquettes, les gilets de flanelle, les bas de laine ou de coton s'étalent devant la porte, se balancent au vent ou pendent languissamment aux clous. Chez le rôtisseur, les oies grasses et rebondies, montrant leur chair rouge sous leur peau grenue, la tête repliée sous l'aile et déplumées, fraîches, appétissantes, tentent opiniâtrément la vue et font monter l'appétit aux dents; les canards s'empilent et les poulets; parfois des membres de dindes cuits et dorés dans une assiette, des oisillons embrochés et, montrant leur ventre blanc et renflé, partout des lapins qu'on écorchera tout à l'heure.

Le peuple a ses carnavals aussi et ses festins où il mange tout comme un autre son quartier de dinde ou sa moitié de canard. Le fond de la boutique fait rêver aux cuisines de Gamache. Le feu flambe, la broche tourne, une broche majestueuse, alourdie par un chapelet de volaille qui laisse tomber sa graisse dans la lèchefrite et se rôtit doucement à la flamme claire. Sur le trottoir, fascinés, extasiés, des gamins regardent. Bien heureux lorsque, pour apaiser la faim irritée par la mangeaille, ils trouvent en rentrant la soupe chaude du soir ! Les marchands de vins aussi sont nombreux. Des barreaux de couleur, un comptoir derrière, une ou deux tables. Toujours du monde. On entend souvent des disputes. De la main qui a versé l'ivresse, le marchand met dehors le client ivre et le tient en respect. Quand le soir vient, tout s'allume. La ruelle qui a gardé ce nom de place Maubert — et qui n'est plus, je l'ai dit, qu'une place étranglée — s'emplit, ruisselle. Les boutiques ouvrent leurs yeux rouges. On voit, çà et là, quelques forges. Le charbon ne s'y éteint pas; toujours le soufflet, mis en mouvement par la chaîne de fer, se froisse et soupire; les marteaux se lèvent et s'abaissent, tapent bravement et font jaillir du fer incandescent mille étincelles. Ces hommes couleur de suie, aux muscles d'acier, chantent peu, ne parlent pas, travaillent beaucoup. Le feu égaye le flâneur qui le regarde et tisonne; au contraire il consume, dirait-on, le travailleur qui veut le braver et le contraindre à obéir.

Mais elle dure longtemps notre promenade à travers les *forums parisiens*, et l'esprit se lasse comme les yeux, comme les jambes. Nous aurions, si l'on voulait, encore bien du chemin à

faire, car les places sont nombreuses, et l'on en peut citer bien d'autres depuis la *place de l'Estrapade*, qui date de loin, jusqu'à la *place de l'Opéra* qui datera de demain. *Place de l'Estrapade!* Un nom qui sent la torture. Diderot y habita, il y mourut. Ses deux logements — l'autre était rue Taranne — existent encore. La *place de l'Arsenal*, la *place Boïeldieu*, la *place Breteuil*, la *place Saint-Sulpice*, la *place Saint-Eustache*, la *place de la Sorbonne*, on en pourrait nommer encore. La *place Saint-Sulpice*, vaste et d'aspect singulier, clérical, avec sa fontaine aux lions superbes, et jadis son sanglier vivant à l'angle de la rue Bonaparte. La *place Saint-Eustache*, parfois encombrée de légumes, de choux entassés, de rouges carottes, la *place du Panthéon*, où le vent souffle et pique, déserte, superbe, les soirs d'automne, au coucher du soleil : autant de petits tableaux à faire. Mais n'aimez-vous pas mieux les souvenirs? La *place du Palais-de-Justice* me fait songer que c'est là qu'on marquait les condamnés, là que leur chair grésillait sous le fer chaud; la place du Palais-Royal, c'est 1830, les barricades, les premiers coups de feu, le combat du 24 février 1848; le carrefour Buci, ce sont les volontaires de 92, c'est le peuple exalté, affolé, c'est le commencement des massacres de septembre. Ainsi reconstruirait-on tout notre passé. Mais, en rencontrant, à ces places sinistres, la *place Saint-Jacques*, la *place de la Roquette*, ne peut-on dire aussi : heureuses celles qui n'ont pas d'histoire!

La place Saint-Jacques, aujourd'hui libérée de l'échaufaud, n'en garde pas moins je ne sais quelle physionomie sombre et farouche. La place de la Roquette sera ainsi, plus tard, lorsque ces quatre pierres qui sont là, devant la porte de la prison, ne se lèveront plus pour laisser s'affermir les madriers de la guillotine. Triste place, avec son horizon de prisons, de murailles rougeâtres et caillouteuses, ses pavés où l'on cherche des gouttes de sang, ses arbres qui ont peur d'avoir des feuilles. On sent, on devinerait que des choses lugubres se sont passées là. D'ailleurs c'est le domaine de la mort, ce bout de terre. Il y a des pierres tumulaires sur la route, et le cimetière n'est pas loin. La place Saint-Jacques avait vu tomber les têtes de Darmès, d'Alibaud, de Fieschi. La place de la Roquette en a vu mourir bien d'autres. Je plains ces arbres, ces arbres faits pour l'air libre, pour le grand soleil, pour la pluie vivifiante et que l'on condamne à assister à ces rouges spectacles. Mais, éclaboussée ou non par le sang de l'homme qui meurt, la feuille de l'acacia, au moment où le couperet tombe, n'en tressaille pas moins sous le vent, comme sous un baiser frissonne une fiancée.

Elle a pourtant vu, elle aussi, des exécutions, cette autre place,

la place du Trône, où maintenant les saltimbanques, à peu près chassés de partout, peuvent se réfugier encore. Oui, la place du Trône, gaie, bruyante, qu'on se figure pleine toujours de mâts de cocagne et de théâtres diurnes, le soir, embrasée de feux d'artifices et peuplée de marchands de coco, elle fut un moment une succursale de la place de Révolution. Le 9 thermidor la dépossédа de sa guillotine; André Chénier était mort place du Trône, Robespierre mourut place de la Concorde. Ce fut par cette route menant à Vincennes que Louis XIV entra à Paris, tenant par la main la princesse autrichienne qu'il venait d'épouser. On avait élevé pour eux un trône superbe, d'où le nom de *place du Trône* qui lui est resté, et aussi à la barrière de Vincennes, jusqu'à ce que la Révolution, renversant le trône, vînt nommer la place et la barrière : *barrière et place Renversées*. C'est une des promenades du peuple de Paris. Le faubourien y va volontiers chevaucher sur des chevaux de bois, jouer aux bagues, tirer des lapins, abattre des poupées de plâtre. Les baraques en planches et en toiles y ont encore quelque crédit. Le phoque qui dit papa, le sauvage du Monténégro, la prise de Puebla succédant à la prise de Constantine, — et cela sans que l'uniforme du soldat français et de son ennemi soient sensiblement modifiés, — le serpent de mer, les singes savants, la magnétiseuse brevetée, tout s'y retrouve, et le royaume de la *banque* possède là un de ses derniers remparts. Hélas ! hélas ! les courses de Vincennes, les invasions de tireurs nationaux, de coulissiers et de coulissières finiront bien par altérer la physionomie de ce quartier. C'est fini, les faubourgs ne descendent plus, mais la *fashion* monte !

La *fashion ?* Le mot est français.

III

Les Squares

Pour peu d'ailleurs que les choses continuent, il nous faudra tantôt un *dictionnaire anglais de la langue française*. Que de gens qui parlent de *squares*, prononcent *skouer* à l'anglaise ou *skouare* à la française et ne comprennent pas ce qu'ils disent. *Square*, en anglais, signifie proprement *carré*, par acception particulière *équerre, place. Square, place carrée* donc, ou *place en équerre*. Le mot vient au surplus du vieux mot français *quarré*, « quarré, square ». Mais, se moquant des définitions, les squares prennent les formes qui leur plaisent, et la géométrie tout entière, et non

pas telle figure géométrique, leur appartient, Chacun aussi a sa physionomie, tient à s'individualiser, attire et conserve un public distinct. Tel de ces squares recrute par exemple ses habitués parmi les enfants, tel autre parmi les vieillards. Lorsque le public du square est mixte, ce qui n'est point rare, des lignes de démarcation se tracent tout naturellement dans ce jardin minuscule : ici les bonnes, là les mères, l'aristocratie d'un côté, la démocratie de l'autre. O temps promis à l'égalité ! Cette séparation, ce triage ont lieu au surplus du consentement de tous les partis. A toi ce côté, à moi cet autre. C'est un peu (Babeuf me pardonne !) la *loi agraire* en matière de distraction.

Le square est le jardin fractionné, la promenade mise à la portée de tout le monde, et quelque chose comme le bois de Boulogne offert à domicile. Ces demi-jardins ont bien souvent l'air souffreteux, bourgeonnent timidement et fleurissent avec modestie. Les petits arbres ressemblent à ces enfants malingres qui s'élèvent dans les villes et n'ont jamais couru dans la rosée. Quelques-uns de ces malheureux deviennent chauves de bonne heure, perdent leurs feuilles, d'autres sont poitrinaires, presque tous bien faibles. Mais ils font ce qu'ils peuvent pour ceux qui leur demandent de l'ombre et des feuilles et qui leur rendent simplement en échange du gaz et de la fumée de tabac.

Le square de la tour Saint-Jacques est un des mieux entretenus et l'aîné de nos squares, si je ne me trompe. C'est une succursale de la petite Provence. Les enfants jouent dans ces allées sablées, le long des parterres où, des primevères aux chrysanthèmes, fleurissent toutes les fleurs de l'année. Les bonnes, assises sur les bancs, les unes contre les autres, causent et rient, parfois ferment leurs yeux éblouis par le pompon rouge d'un tricorne de grenadier de la garde. Sur son piédestal, dans la tour, Pascal, tout à ses problèmes, penche la tête, regarde et ne voit rien. Ce square est d'ailleurs plein de *respectability*. J'y ai entendu un des gardiens, ex-sous-officier décoré, médaillé et à cheval sur la discipline, réveiller un ouvrier assoupi sur un banc de l'usine Tronchon et murmurer dans sa moustache : « On ne dort pas ici ! » L'air est à vous, passant, mon ami, les fleurs, les sapins, mais non le sommeil.

Moins de discipline au square des Arts-et-Métiers. Il est tout petit celui-ci, mais vivant, braillant, plein de cris, plein de bruit, plein de monde. Une colonnette au milieu, une Victoire au-dessus, quatre kiosques en bois aux angles, remplis de jouets, bourrés de cerceaux, de gâteaux, de pantins, de balles élastiques, de balles en peau de couleur, de polichinelles, de pains d'épices, d'images d'un sou, de sucre d'orge; un pandémonium de

LE SQUARE DU TEMPLE

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. TRICHON.

jouissances ! Et autour de ces tentations multicolores, autour des *suçons* blonds ou verts, autour des *bismarks au bout d'un fil*, autour des poupées, autour des *chaussons* aux prunes, que d'yeux et de bouches avides, de dents qui dévoreraient, de lèvres qui baiseraient ! Pauvres enfants ! Ce square, du matin au soir, a l'air d'une cour de collége à l'heure de la récréation. On s'y bouscule gaiement, tout en respectant les plantes à larges feuilles et les bordures de buis. Le soir, les boules dépolies s'éclairent, ressemblent, dans la nuit, à de grosses perles, mais le bruit a cessé, l'orchestre s'est tu, le square est triste. Les enfants sont couchés !

Le square du Temple est le square du peuple. On n'y joue pas, on s'y repose. On y prend l'air, entre le déjeuner et le travail de l'après-midi, et parfois on en fait la salle du restaurant. Toute cette laborieuse population du quartier du Temple, de la rue des Gravilliers, de la rue Phélippeaux, de la rue des Fontaines, tabletiers, tourneurs, bijoutiers, ivoiriers, ouvriers en peignes ou en brosses, petits fabricants *d'articles de Paris* viennent là prendre l'air et se détendre les membres, comme d'autres se détendent l'esprit au Luxembourg. A l'heure du déjeuner, sur les bancs, ils mangent leur fromage sous le pouce, apportent leur dessert sous les arbres et le partagent avec les poissons rouges. D'autres lisent — en manière d'entr'acte — un journal à un sou ou quelque volume de la *Bibliothèque Utile*. D'autres plaisantent avec les ouvrières, nu-tête, en cheveux, un grand tablier à plastron passé sur leur robe. Des romans s'ébauchent, vertueux ou non, sous le tilleul de Louis XVI. On dit que le roi, sous cet arbre, enseignait l'histoire au petit dauphin. Lui disait-il que la prison royale deviendrait la promenade populaire ? Une légende courait, lorsque l'on démolit, il y a trois ou quatre ans, la rotonde du Temple. On affirmait que dans les décombres on allait retrouver le testament de Marie-Antoinette qu'on y avait enfoui. Des recherches furent faites. On n'a rien trouvé.

Les autres squares tiennent peu ou prou de ces deux ou trois physionomies : le square Montholon est à gauche un square d'ouvriers, à droite un jardin de petits bourgeois. Le square du Château-d'Eau n'est qu'un parterre, une languette de jardin ; le square Louvois, un jardin succursale de la bibliothèque Richelieu. Montmartre aura, dit-on, son square, Belleville a son square, touffu de plantes au feuillage coloré. Les buttes Chaumont, avec leur mamelon de verdure d'où l'on voit Paris tout entier, le grand Paris, ne sont plus qu'un square immense, et les alliés n'entendraient plus aujourd'hui que le bruit assoupissant des jets d'eau et des cascades en cet endroit où gronda le canon.

Vivent les squares ! A la condition pourtant qu'ils ne nous

enlèvent pas de chers souvenirs, des maisons curieuses. Vivent les squares, ces jardins pour tous! Mais vous savez ce qu'on a dit :

Les jardins à Paris sentent le renfermé.

C'est possible, et ces fleurs prises entre nos pâtés de maisons, encastrées dans des trottoirs de bitume ont l'air de pauvres prisonnières. Mais un lambeau de feuille verte, un brin de marguerite, un bout de lilas, une tête rose, c'est si bon tout cela que je demande — sans pitié — qu'on ne leur rende pas la liberté !

LES PONTS, LES PORTS ET LES RUES

PAR

Frédéric LOCK

Au premier coup d'œil jeté sur un plan de Paris, on ne distingue aucune disposition générale d'un caractère particulier : la ville n'est pas décomposée en damier comme Turin et ne se déploie pas en éventail comme Amsterdam. Tout est confus, mêlé en un inextricable dédale de voies longues ou courtes, larges ou étroites, tantôt se lançant en ligne droite plus ou moins prolongée, tantôt se projetant en diagonale, parfois décrivant des espèces de courbes ou des polygones irréguliers.

Une seule trouée se détache nettement tout d'abord : c'est la vaste et large courbe de la Seine, qui entre dans la ville à l'est pour en sortir au sud-ouest. C'est évidemment la plus magnifique voie de la ville. Mais la Seine n'a point à Paris le rôle de la Tamise à Londres. Abandonnée à la navigation commerciale des vins, de la pierre, des cailloux de macadam et autres matériaux, la Seine n'est fréquentée qu'en la saison des bains froids par les Parisiens qui, en tout autre temps, ne la regardent que du haut des vingt-cinq ponts faisant communiquer la rive droite avec la rive gauche et les deux rives avec les îles.

Le projet, plusieurs fois annoncé, aussi souvent ajourné, d'établir un service de bateaux à vapeur parcourant le fleuve dans toute la traversée de Paris vient seulement d'être mis à exécution.

D'élégants navires construits par M. Duvergier, de Lyon, font un service régulier d'Auteuil à Bercy, avec escales intermédiaires.

La pittoresque promenade des quais vient d'être décrite. Nous suivrons donc ici le cours même du fleuve, afin de rencontrer les ponts dont l'histoire est, généralement, très-brève.

La Seine fait son entrée dans Paris, un peu après avoir reçu, à Conflans, les eaux de la Marne; elle passe tout d'abord sous un pont de six arches, ayant chacune trente-quatre mètres d'ouverture et qui se prolonge en viaduc sur l'une et l'autre rive. Ce pont, en effet, est à double voie : il sert à la circulation des voitures et des piétons, et porte les rails du chemin de fer de Ceinture. La longueur du pont, entre les culées, est de quatre cents mètres. Les arches des viaducs s'élèvent à huit mètres au-dessus du quai. Construit en 1858, ce pont a reçu le nom de *Napoléon III*.

Vient ensuite le *pont de Bercy*, qui date de 1835, et fut d'abord un pont suspendu de trois travées. En 1863, on l'a remplacé par le pont actuel, construit en pierre, avec cinq arches dont la courbe elliptique a beaucoup d'élégance. La longueur entre les culées est de cent cinquante mètres.

Au pont de Bercy succède le *pont d'Austerlitz*, contemporain du premier Empire, et même du Consulat, car, commencé en 1802, il fut achevé en 1807, et appelé *d'Austerlitz*, en souvenir de la victoire remportée près de cette ville de Moravie, le 2 décembre 1805, par Napoléon sur les empereurs d'Autriche et de Russie. Le pont avait alors cinq arches en fer fondu reposant sur des piles en pierre. Sous la Restauration on donna officiellement au pont d'Austerlitz le nom de *Pont du Jardin du roi*, qui ne passa jamais dans l'usage des Parisiens.

Pendant les années 1854 et 1855, le pont d'Austerlitz a été reconstruit en pierre, avec le même nombre d'arches; il a cent trente mètres de longueur et dix-huit de large. Sur les ornements qui décorent le pont sont inscrits les noms des principaux officiers tués à la bataille d'Austerlitz.

Un peu au-dessous du pont d'Austerlitz, débouche dans la Seine la gare de l'Arsenal où vient se déverser le canal Saint-Martin.

Quelques mètres plus bas, la Seine rencontrait autrefois l'île Louviers, sur laquelle il n'existait point d'habitations et qu'occupaient seulement des chantiers de bois. L'étroit canal qui séparait cette île de la rive droite a été comblé en 1847, et l'île a cessé d'exister.

Bientôt, la Seine détache sur la droite un petit bras qui, en allant rejoindre le bras principal, forme l'île *Saint-Louis*, agrandie, au dix-septième siècle, par la réunion de deux îles moindres dont la plus orientale s'appelait l'*île aux Vaches* et la plus occidentale *île*

Notre-Dame, parce qu'elle appartenait au chapitre de la cathédrale. Ce dernier nom fut, quelque temps, celui de l'île unique qui reçut nom du roi *Saint-Louis* lorsque Louis XIV accorda l'autorisation d'y bâtir.

L'île Saint-Louis communique avec la rive gauche, dont la sépare le grand bras de la Seine, par la passerelle de *Constantine*, jetée sur deux piles laissant entre elles un espace de cent deux mètres et s'élevant chacune à vingt-trois mètres de la rive, et le pont *de la Tournelle*. La passerelle, qui a cent vingt-cinq mètres de longueur, a été construite de 1836 à 1838, et a reçu le nom de la ville algérienne de Constantine, prise par les Français, le 13 octobre 1836; elle n'est praticable qu'aux piétons.

Le pont de la Tournelle, construit en 1614, par Marie, sur l'emplacement d'un ancien pont en bois, fut d'abord en bois aussi; emporté en 1637, relevé aussitôt, détruit encore en 1651, il fut recommencé en pierre, dans l'année, et achevé seulement en 1656. Il devait son nom à une tour ou *tournelle*, espèce de fortification du quatorzième siècle, située sur la rive gauche, qui servit longtemps de lieu de dépôt pour les galériens et ne fut démolie qu'en 1787.

De 1846 à 1847, le pont de la Tournelle a été complétement restauré, et le tablier en a été élargi au moyen d'arcs en fer.

En 1831, des voleurs qui avaient enlevé à la bibliothèque royale des médailles de grand prix jetèrent leur butin dans la Seine, du haut du pont de la Tournelle. Des plongeurs réussirent à en retrouver une partie.

Entre le pont d'Austerlitz et le pont de la Tournelle, vis-à-vis de l'Entrepôt, sur la berge gauche de la Seine, s'étend le *port aux vins et eaux-de-vie*, à peu près abandonné depuis que l'annexion a réuni à Paris le village de Bercy, où se traitent la plupart des transactions en ces matières.

Au delà du pont de la Tournelle, toujours sur la berge gauche, fut longtemps le *port aux pommes et aux fruits*, appelé vulgairement *le Mail*, et transféré maintenant sur la rive droite, près de l'Hôtel de Ville. C'est là que stationnait le coche d'Auxerre, une célébrité d'autrefois.

Le petit bras de la Seine qui entoure l'île Saint-Louis au nord passe tout d'abord sous une estacade destinée à protéger contre l'invasion des glaces les bateaux remisés dans ce canal peu navigable. Depuis quelques années, on a installé à la partie supérieure de l'estacade un plancher en bois qui sert de communication, pour les piétons seuls, entre le quai Henri IV (ancienne île Louviers), et l'île Saint-Louis.

Un pont, partant de la rive gauche, en face du boulevard Saint-Germain, doit venir s'appuyer sur la pointe orientale de l'île

LE PONT MARIE

Dessin de M. DAUBIGNY, gravé par M. BOETZEL.

Saint-Louis, puis, de là, gagner la rive droite vis-à-vis d'une avenue qui aboutira à la place de la Bastille.

Le *pont Marie*, situé dans l'axe du pont de la Tournelle, eut l'honneur d'une première pierre posée, en 1614, par Louis XIII et Marie de Médicis, mais ne fut terminé qu'en 1635. Il porte le nom de Marie, le grand entrepreneur des constructions de l'île Saint-Louis; 50 maisons y étaient bâties. En 1658, les eaux emportèrent deux arches et 22 maisons; on reconstruisit celles-là, non celles-ci. En 1788, les maisons subsistantes furent démolies; on adoucit alors la pente du pont, qui fut encore diminuée en 1851. Il a 93 m. 97 c. de longueur et 23 m. 70 de largeur. Chacune de ses cinq arches à plein cintre a de 12 m. 80 à 14 m. 20 d'ouverture.

Le *pont Louis-Philippe*, dont le nom indique le règne sous lequel il fut établi (1833-1834), ne ressemble déjà plus à ce qu'il fut originairement. C'était alors un pont en fil de fer, composé de deux parties allant, l'une de la rive droite à l'île Saint-Louis, l'autre de cette île à la Cité. Une espèce d'arc de triomphe, élevé à la pointe occidentale de l'île Saint-Louis, supportait les chaînes des deux parties. Un incendie accidentel endommagea, en 1848, la travée du Nord. En 1862, le pont tout entier a été démoli et remplacé par deux ponts. Celui qui conserve le nom de Louis-Philippe, va du quai de la Grève au quai Bourbon; l est construit en pierre, avec trois arches ayant chacune 30 mètres d'ouverture; la largeur du pont est de 16 mètres.

En aval du pont Louis-Philippe, se trouve le *port aux fruits*. C'est de là que partent les bateaux à vapeur de la haute Seine.

Le *pont Saint-Louis*, qui joint les deux îles, a succédé à la seconde section du pont Louis-Philippe qui, elle-même, avait remplacé un pont en bois, plusieurs fois détruit et reconstruit, qu'on appelait le *pont Rouge*, à cause de la couleur dont il était peint.

C'est au-dessous de ce pont Saint-Louis que le plus fort volume du grand bras de la Seine se précipite, par une pente rapide, pour venir rejoindre le petit bras. Un autre petit bras, détaché du premier et continuant à couler en ligne droite, se réunit au grand à l'extrémité du terre-plein du Pont-Neuf. L'Ile comprise entre ces deux bras est *la Cité* ou *l'île Notre-Dame*. C'est là que fut autrefois Lutèce; il n'y reste plus qu'un petit nombre d'habitations. Ce sera bientôt une espèce de solitude, où ne s'élèveront que des monuments publics et ayant à l'une de ses extrémités un café chantant, à l'autre la Morgue. Combien chanteront là qui viendront échouer ici!

Le petit bras, canalisé depuis quelques années, pouvait autrefois être traversé, presque à pied sec, en été. Un barrage y maintient un volume d'eau assez considérable. Il passe d'abord sous le

pont de l'Archevêché, construit en 1827 et composé de trois arches, dont celle du milieu a 17 mètres d'ouverture, tandis que chacune des deux autres n'en a que 15. Il tire son nom du voisinage de l'archevêché, démoli après l'émeute du 14 février 1831.

Vient ensuite le *pont au Double*, ainsi nommé parce que pour y passer on payait une petite pièce de monnaie appelée *double* et valant 2 deniers. Construit en 1654, il était alors composé de deux arches, praticable seulement aux piétons, et débouchait dans l'île sous une voûte. De 1847 à 1848, le pont au Double a été entièrement reconstruit et n'a plus qu'une arche; les voitures y passent. Il a 33 mètres de longueur sur 15 m. 10 de largeur.

Il ne faut pas compter comme pont la passerelle *Saint-Charles* exclusivement réservée au service intérieur de l'Hôtel-Dieu.

Le *Petit Pont* est, par son origine, le plus ancien de tous les ponts de Paris; c'est le premier par lequel Lutèce a communiqué avec la rive gauche, qui était la plus rapprochée de l'île. Bâti tantôt en bois, tantôt en pierre, brûlé par les Normands, emporté dix ou douze fois par les eaux, incendié accidentellement, le Petit Pont a été une dernière fois démoli en 1853 et reconstruit aussitôt avec une seule arche; il a 38 m. 40 de long sur 20 de large.

Le Petit Pont était défendu sur la rive gauche par une forteresse appelée le *Petit Châtelet*, qui a été démolie en 1782.

Le *pont Saint-Michel* date du quatorzième siècle et tire son nom d'une chapelle qui se trouvait dans l'enceinte du palais de la Cité. Il fut plusieurs fois détruit et rebâti. La dernière reconstruction est de 1857; la longueur en est de 54 m. 90 et la largeur de 30 mètres.

Après avoir passé sur le *Pont-Neuf* dont il sera parlé plus loin, le petit bras rencontre le barrage éclusé de la Monnaie, qui sert à y maintenir un volume d'eau suffisant pour qu'à peu près en toute saison la navigation puisse avoir lieu.

Au delà de ce barrage, les deux bras se réunissent avant de s'engager sous le pont des Arts.

Le grand bras, après avoir fait irruption entre les deux îles Saint-Louis et de la Cité, passe sous le *pont d'Arcole*, appelé d'abord *pont de la Grève*, lorsqu'il fut construit, en 1828. C'était alors un pont suspendu, formé de deux travées que supportaient des chaînes attachées à la partie supérieure d'une arcade reposant sur une pile placée au milieu du pont.

Le 28 juillet 1830, lors de l'attaque de l'Hôtel de Ville par les Parisiens, un jeune homme, faisant partie d'un groupe de combattants qui tiraient de la Cité sur la place de Grève, s'élança sur le pont et presque aussitôt tomba mortellement frappé, en s'écriant : « *Souvenez-vous que je m'appelle d'Arcole!* » Vérité ou légende

improvisée par l'imagination populaire, ce fait a valu au pont le nom qu'il porte encore.

Ce nom est tout ce qui lui reste de son état originaire. On l'a, en effet, reconstruit d'après un nouveau système, en 1854 et 1855. Il se compose actuellement d'une seule arche, d'une courbe très-hardiment surbaissée. Praticable autrefois aux piétons seuls, le pont d'Arcole est maintenant accessible aux voitures.

Comme le *Petit Pont* pour le bras méridional de la Seine, le *pont Notre-Dame* est, sur le bras septentrional, le pont d'origine la plus ancienne. C'est l'antique *Grand Pont* de l'époque gallo-romaine qui conduisait aux nombreuses voies romaines partant de la rive droite. Il a subi aussi bien des vicissitudes. Ses parties les plus anciennes, encore subsistantes, remontent à la fin du quinzième siècle, mais il a été, surtout dans ses parties supérieures, plusieurs fois réparé, remanié, restauré, notamment en 1853, où l'on en mit la chaussée de niveau avec le nouveau sol de la rue Saint-Martin.

Dans ces dernières années, a été démolie un édifice élevé sur pilotis, en 1670, reconstruit en 1700, et contenant une pompe aspirante qui alimentait un grand nombre de quartiers de Paris. Cette construction, gênante pour la navigation, produisait, quoique sans nulle élégance, un effet pittoresque.

Le pont Notre-Dame est aujourd'hui le plus ancien des ponts de Paris.

Le *Pont au Change* était aussi un des plus anciens et, parmi les anciens, le plus large des ponts de Paris. Il y eut là, primitivement, un pont construit par le roi Charles le Chauve, et dont on a retrouvé des vestiges considérables lors de la récente construction du grand égout collecteur de la rive droite. Ce pont fut détruit et, sur des emplacements tout voisins on en construisit successivement deux autres, le *pont Marchand* et le *pont au Change*, qui existèrent quelque temps simultanément. Le second seul est resté; son nom lui venait des *Changeurs* qui habitaient les maisons dont il était chargé comme les autres ponts de Paris.

De 1859 à 1860, pour une simple fantaisie d'ingénieur, l'ancien et solide pont au Change a été démoli, non sans de grandes peines, et reconstruit à peu de distance, tel qu'on le voit aujourd'hui. Il se compose de trois arches formant chacune un arc elliptique qui mesure 31 m. 60 c. d'ouverture; il a 30 mètres de largeur.

L'ancien Pont au Change a figuré plus d'une fois dans les entrées de rois et reines et autres solennités publiques.

L'île de la Cité, au commencement du seizième siècle, se terminait au point où se trouve la rue Harlay, pratiquée sur l'emplacement d'un petit bras de Seine qui séparait la grande île de deux autres îles plus petites appelées, l'une *l'île aux Bureaux*,

l'autre *l'île à la Gourdaine* ou *du Passeur aux vaches*. C'est dans celle-ci qu'avaient été brûlés Jacques de Molay, grand maître des Templiers, et Guy, commandeur de Normandie.

En 1578, Henri III résolut de construire un pont à proximité du Louvre; il en donna la direction à Baptiste du Cerceau, fils du célèbre Androuet. On mit à profit les deux petites îles pour y asseoir des piles. Les travaux, commencés avec quelque célérité, interrompus par les événements politiques, repris sous Henri IV, ne furent achevés qu'en 1604, au bout de vingt-six ans, sous la direction de Guillaume Marchand, qui conserva les plans de son prédécesseur. Les deux petites îles furent alors réunies en une seule par la construction du terre-plein. Le surplus du terrain fut donné par le roi au premier président Harlay, à la charge de l'annexer à la Cité et de faire bâtir la place qui s'appelle *place Dauphine*.

En 1614, fut placé sur le terre-plein un cheval de bronze qui avait eu de bizarres aventures. Commandé par Ferdinand, duc de Toscane, pour sa propre statue, au sculpteur Jean de Bologne; donné, après la mort du duc, par Cosme de Médicis, à la régente de France, Marie de Médicis; naufragé sur les côtes de Normandie; laissé un an au fond de la mer, le cheval de bronze fut enfin repêché et amené à Paris, où on le destina à porter une statue du roi Henri IV. Le monument était entouré d'une haute grille en fer.

Un autre monument décorait le *Pont-Neuf*, c'était le *château de la Samaritaine*, ainsi nommé à cause d'un bas-relief où l'on voyait la Samaritaine offrir de l'eau à Jésus. Cet édifice, construit en 1607 et détruit en 1813, contenait une pompe qui alimentait plusieurs fontaines publiques; il était surtout célèbre par son horloge à carillon qui faisait la joie des Parisiens.

A l'autre bout du Pont-Neuf, sur la rive gauche, s'élevait une vieille construction appelée le *château Gaillard*, qui servit quelque temps de théâtre à Brioché, l'inventeur des marionnettes.

Le Pont-Neuf a joué un grand rôle dans l'histoire parisienne; il a été longtemps le rendez-vous des bateleurs, saltimbanques, chanteurs publics (d'où le mot *Pont-Neuf* appliqué à certaines chansons). La circulation n'y a pas toujours été sans danger, pour la vie le soir, et pour la bourse en plein jour.

Les demi-lunes placées au-dessus des piles ont été pendant longtemps garnies de boutiques uniformes, construites en pierre, occupées par diverses industries, notamment par des marchands de jouets d'enfants. Il n'y a pas encore beaucoup d'années que, du 15 décembre au 15 janvier, le Pont-Neuf devenait le centre d'une véritable foire aux jouets. Il s'élevait alors un double rang de boutiques tout autour du terre-plein.

Le Pont-Neuf a eu aussi sa part dans les émotions politiques.

Quelques-uns des premiers incidents de la Fronde s'y sont passés. En 1789, le peuple obligeait les gens qui passaient en équipage à descendre de leur voiture et à s'agenouiller devant la statue de Henri IV. Le duc d'Orléans se fit infliger cette génuflexion. En 1792, la statue fut renversée et envoyée à la fonderie pour faire des canons contre l'étranger, destination que le Béarnais n'eût peut-être pas répudiée. A la place, on éleva un amphithéâtre d'enrôlements volontaires, et plus tard on y mit le canon d'alarme qui y resta plusieurs années. Louis XVIII rentrant à Paris, en 1814, suivit triomphalement une partie du Pont-Neuf pour se rendre à Notre-Dame, escorté par les bataillons, mornes et irrités, de l'ex-garde impériale. La même année, on y rétablit une statue de Henri IV, mais en plâtre, et qui fut remplacée, en 1818, par la statue actuelle, œuvre du sculpteur Lemot.

Quelques étymologistes prétendent que le Pont-Neuf tire son nom de ce qu'il a *neuf* issues, trois au centre et trois à chacun de ses extrémités. Plus probablement il a été appelé *neuf*, à son origine, parce qu'en effet il était alors le plus *neuf* des ponts de Paris.

Le Pont-Neuf a été plusieurs fois restauré, réparé, modifié; on en a abaissé la chaussée à diverses époques, notamment en 1852.

Ce pont est divisé, par la pointe de la Cité, en deux sections; celle du nord a sept arches, celle du sud n'en a que cinq. La longueur totale du pont est de 229 mèt. 41 cent., et la largeur de 23 mèt. 10 cent.

On attribue à Germain Pilon les mascarons qui supportent la console extérieure au-dessus des arches.

Le *pont des Arts* met en communication directe le Louvre (autrefois *palais des Arts*) et l'Institut. Construit de 1802 à 1803, il forme huit arches ayant chacune 16 m. 80 c. d'ouverture, en fer forgé et posant sur des piles en pierre. Sous le premier empire il était garni d'arbres en caisses. En 1862, une des arches a été supprimée pour l'élargissement du quai Conti.

Ce pont a 130 mètres de long sur 10 mètres de large.

L'extrémité méridionale du pont des Arts s'appuie sur l'emplacement de l'ancienne et fameuse tour de Nesle.

Le *pont du Carrousel* (on l'appelle aussi des *Saints-Pères*, et quelquefois *Polonceau*) a été construit, en 1834, sous la direction et d'après le système de l'ingénieur Polonceau. Les trois arches ayant chacune 47 m. 67 c. d'ouverture, sont composées d'arcs en fer fondu formant des tuyaux à courbe elliptique. Cette disposition donne à la construction une élasticité qui se manifeste par un mouvement d'oscillation très-sensible.

Les deux extrémités du pont sont décorées de statues assises,

en pierre, par M. Petitot, représentant, sur la rive gauche, la *Seine* et la *Ville de Paris*, sur la rive droite l'*Abondance* et l'*Industrie*.

Le *pont Royal* a été construit, en 1685, pour remplacer le *pont Barbier* ou *Rouge*, situé en face de la rue de Beaune et emporté par les glaces en 1684. Les dessins ont été fournis par Mansard et Gabriel, les travaux dirigés par François Romain, moine dominicain. Il a cinq arches à plein cintre, d'un diamètre moyen de 22 mètres ; il mesure 128 mètres de long sur 17 mètres de large.

De 1792 à 1804 ce pont a été appelé *pont National*, et de 1804 à 1814 *des Tuileries*.

C'est à l'extrémité méridionale du pont Royal que, le 13 novembre 1831, un coup de pistolet fut tiré sur le roi Louis-Philippe.

Le pont Royal a subi plusieurs réparations et la pente en a été abaissée.

Entre le pont Royal et le pont des Arts, sur la berge droite, est établi le *port Saint-Nicolas*, où stationnent particulièrement les navires à vapeur allant de Londres à Paris. En aval, et sur la rive gauche, est l'embarcadère des vapeurs qui font, en été, le service de Paris à Saint-Cloud.

Le *pont de Solférino* est un des plus récents, car il date seulement de 1860, et rappelle la bataille de Solférino gagnée par les Français sur les Autrichiens le 25 juin 1859. Les noms des principaux combats de la même campagne sont gravés sur des dés qui surmontent les piles. Il est formé de trois arches ayant chacune 40 mètres d'ouverture ; la longueur du pont est de 144 m. 50 c., et la largeur de 20 mètres.

Le *pont de la Concorde* a bien souvent changé de nom. Commencé en 1787 par l'architecte Perronet, il dut s'appeler d'abord *pont Louis XV*. Terminé en 1790 avec des pierres provenant de la Bastille, il fut désigné, pendant plusieurs années, sous le nom de *pont de la Révolution*. La Convention nationale le nomma *de la Concorde*, et il garda cette dénomination jusqu'en 1814. La Restauration lui donna, comme à la place où il aboutit, le nom de *Louis XVI*. La révolution de Juillet l'a fait redevenir *pont de la Concorde*.

Ce pont a 150 mètres de long sur 20 mètres de large. Ses cinq arches, à courbes surbaissées, sont d'inégale ouverture ; celle du milieu a 31 mètres ; chacune des deux suivantes a 27 mètres ; chacune des deux dernières 26 mètres.

Au-dessus de chaque pile s'élève un large piédestal destiné à recevoir une statue. En effet, sous la Restauration on y a placé douze statues d'hommes célèbres qui, n'ayant pas été jugées de bon effet, ont été, sous le règne de Louis-Philippe, transportées à

VUE PRISE DU PONT DE LA CONCORDE

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. TRICHON.

Versailles, où on les voit encore dans la cour d'honneur du palais de Louis XIV,

Le 15 août 1866, à la suite du feu d'artifice, un double courant de foule s'étant précipité en sens inverse sur ce pont, il en résulta une pression terrible où neuf personnes perdirent la vie.

Le *pont des Invalides*, allant du quai de la Conférence au quai d'Orsay, fut d'abord (1825 à 1854) un pont suspendu, à trois travées. De 1854 à 1855 on l'a reconstruit en pierre. Il a quatre arches de 30 à 31 mètres d'ouverture. La pile du milieu est décorée, en amont et en aval, de deux statues représentant, l'une la *Victoire terrestre*, l'autre la *Victoire maritime*, par MM. Diébolt et Villain.

Le *pont de l'Alma* a été construit en 1855. Ses trois arches ont de 39 à 43 mètres d'ouverture. Au dessus de chaque pile, mais à l'extérieur du pont, sont des statues engagées représentant *un grenadier* et *un zouave*, par M. Diébolt, *un chasseur à pied* et un *artilleur à pied*, par M. Arnaud.

Après le pont de l'Alma, sur la gauche, il y avait autrefois une petite île dite *des Cygnes*, qui, en 1820, a été réunie au quai d'Orsay et dont le nom est demeuré à une rue voisine.

Un peu au delà du même pont, le cours de la Seine s'infléchit au sud-ouest, et le fleuve va passer sous le *pont d'Iéna*, construit de 1806 à 1813, et dont le nom rappelle la victoire remportée par les Français sur les Prussiens le 14 octobre 1806. Aussi, en 14, les Prussiens de Blücher voulurent-ils faire sauter ce pont; on réussit à les en détourner. La Restauration lui ôta du moins son nom pour lui donner celui de *pont des Invalides*, qui ne fut jamais qu'officiel; elle effaça aussi les aigles sculptées au-dessus des piles et y substitua des L affrontées. Celles-ci, à leur tour, ont disparu en 1852 pour rendre la place aux aigles. A cette dernière époque on a placé sur les quatre piédestaux des extrémités du pont quatre statues de cavaliers ayant leurs chevaux en main : cavalier grec, cavalier romain, cavalier gaulois, cavalier arabe. Ces groupes ne sont pas d'un heureux effet.

Le pont d'Iéna est composé de cinq arches à courbe elliptique ayant 28 mètres d'ouverture; il a 140 mètres de long sur 14 mètres de large.

A quelque distance au-dessous du pont d'Iéna la Seine se divise pour former l'île de Grenelle, longue, étroite, inhabitée, et sur l'extrémité inférieure de laquelle vient s'appuyer le *pont de Grenelle*, construit en bois vers 1828; et composé de six arches.

Enfin, un peu avant de franchir l'enceinte militaire de Paris, la Seine passe sous le *pont du Point du Jour*, qui doit son nom à un hameau voisin, aujourd'hui en partie annexé à la ville. Ce pont

est le seul de ce genre que possède Paris. C'est en même temps un pont et un viaduc pour le chemin de fer de Ceinture. Le pont se compose de cinq arches ayant chacune 31 mètres d'ouverture. Le tablier présente deux chaussées destinées aux piétons et aux voitures. Entre les deux s'élève le viaduc formé, sur le pont, de 41 arches à cinq mètres d'ouverture supportant la voie de fer. Ces arches, qui se prolongent bien au delà du pont sur l'une et l'autre rive, sont, dans leur largeur, percées de quatre rangs d'arcades un peu moins hautes sous lesquelles on peut circuler, de sorte que ce pont est le seul à Paris qu'on puisse franchir à l'abri du soleil et de la pluie; il a été construit de 1865 à 1866.

Cette œuvre, véritablement monumentale, a été conçue et dirigée par M. de Bassompierre, ingénieur en chef du chemin de fer de Ceinture.

Il y a vingt ans, plusieurs ponts de Paris étaient encore soumis à un droit de péage au profit des Compagnies qui en avaient entrepris la construction. Tels étaient les ponts de Bercy, d'Austerlitz, de Constantine, de la Cité, de l'Archevêché, des Arts, du Carrousel, de Grenelle. Tous ont été affranchis du péage, racheté par la ville après la révolution de 1848, sauf le premier et le dernier qui, se trouvant alors en dehors de Paris, n'ont été affranchis qu'après l'annexion.

Les ponts qui subsistent encore sur le canal Saint-Martin ne méritent aucune mention.

La Bièvre passe sous plusieurs voies publiques, mais un seul de ces passages a un nom, c'est celui de la rue Mouffetard, qui porte, dans le quartier, la dénomination bizarre de *pont aux Tripes*.

Cette longue courbe de la Seine semble deux fois répétée sur la rive droite, d'abord par la ligne des anciens boulevards, de ceux qu'au siècle dernier on appelait encore les *Boulevards neufs* et que la population parisienne appelle par excellence *les Boulevards*, ligne qui commence vers l'est, aux bords mêmes du fleuve, par le boulevard Bourdon, et qui vient s'y terminer, vers l'ouest, par la rue Royale et la place de la Concorde.

Plus haut, vers le nord, une autre courbe beaucoup plus étendue que celle-ci se développe encore de la Seine (Bercy) à la Seine (Passy); c'est la ligne des boulevards ci-devant extérieurs, ceux qui longeaient le dernier mur d'octroi démoli en 1860.

La première de ces deux lignes ne se retrouve qu'incomplétement sur la rive gauche, dans l'esplanade et le boulevard des Invalides, puis le boulevard du Montparnasse, qui s'arrête au carrefour de l'Observatoire.

La seconde ligne se prolonge, sur la rive gauche, de la Gare à Grenelle, c'est-à-dire aussi de la Seine à la Seine. (Voir *Boulevards*.)

Enfin, côtoyant la voie qui règne en dedans des fortifications et suit tous les détours de l'enceinte fortifiée, voie qu'on a nommée d'abord *route stratégique* ou *rue Militaire*, et qui forme maintenant une série de boulevards, se déroule le *chemin de fer de Ceinture*, dont le long ruban enveloppe tout le périmètre de Paris. (Voir *le Pourtour de Paris.)*

Si, laissant ces courbes concentriques, on jette les yeux sur le réseau des rues intérieures, on aperçoit tout d'abord deux voies presque parallèles qui, du nord au sud, traversent Paris en entier: ce sont les rues qui s'appellent, l'une Saint-Martin, sur la rive droite, et Saint-Jacques sur la rive gauche, l'autre Saint-Denis, sur une rive, et sur l'autre boulevard Saint-Michel et rue d'Enfer.

La première est évidemment la plus ancienne des rues de Paris; elle a commencé dans la Cité par une voie qui eut longtemps trois noms (marché Palu, Juiverie, Lanterne) et qui est maintenant la rue de la Cité. Puis elle a franchi la Seine à droite et à gauche, là s'étendant à travers la plaine, ici escaladant la montagne Sainte-Geneviève. Le prieuré de Saint-Martin d'un côté, le couvent des religieux de Saint-Jacques de l'autre, lui ont donné ses deux noms principaux, ceux qui subsistent encore. Sur la rive droite cette voie est prolongée par les rues du Faubourg-Saint-Martin et de Flandres, sur la rive gauche par les rues du Faubourg-Saint-Jacques et de la Tombe-Issoire. Au nord comme au midi elle a, au moins sur une partie de son parcours, remplacé d'anciennes voies romaines.

La seconde, à bien peu près contemporaine de la première et marchant aussi sur des tracés de voies romaines, part de la Seine (rive droite), et, sous les noms de rue Saint-Denis, rue du Faubourg-Saint-Denis, rue de la Chapelle, se dirige vers l'abbaye où fut, dit-on, enterré saint Denis à qui elle doit son nom.

Dans la traversée de la Cité, c'était, en ces derniers temps, la rue de la Barillerie; c'est aujourd'hui le boulevard du Palais.

Sur la rive gauche, la voie serpentait aux flancs, déjà moins abruptes, de la montagne Sainte-Geneviève, sous les noms de rue de la Harpe, rue d'Enfer, puis se prolongeait, au delà du mur d'octroi, comme route d'Orléans. Le boulevard Saint-Michel, a absorbé la majeure partie de la rue de la Harpe, dont il ne reste plus qu'un tronçon délaissé, et la première moitié de la rue d'Enfer.

Avant les prolongements de la rue de Rivoli, les deux voies que nous venons de mentionner étaient croisées par une autre voie qui, courant parallèlement à la Seine, coupait presque transversalement Paris, c'était la rue Saint-Honoré, la rue brillante du vieux Paris qui, à droite de la rue Saint-Denis, sous les noms de

rues des Lombards, de la Verrerie, du Roi-de-Sicile, Saint-Antoine et du Faubourg-Saint-Antoine, allait gagner le cours de Vincennes, tandis qu'à gauche, sous les noms de la Ferronnerie, Saint-Honoré, du Faubourg-Saint-Honoré, du Faubourg-du-Roule, elle atteignait la vieille route de Neuilly.

Ces trois maîtresses voies de l'ancien Paris sont bien déchues de leur splendeur. La rue Saint-Denis a perdu depuis longtemps le privilége des entrées royales : Charles X est le dernier roi qui, venant de Reims, soit entré dans Paris par le faubourg Saint-Denis, mais il ne l'a suivi que jusqu'au boulevard qui est aujourd'hui la route obligée des solennités officielles.

Le luxe des magasins à la mode a déserté la rue Saint-Honoré; le carnaval qui, il n'y a pas cinquante ans, y alignait quatre rangées de voitures pressées, promène maintenant sur les boulevards ses véhicules industriels. La rue de Rivoli lui fait une concurrence ruineuse, comme fait le boulevard de Sébastopol aux rues Saint-Denis et Saint-Martin.

Sur la rive droite, deux rues, de moindre étendue, mais longues encore, partent de la Seine et se suivent presque parallèlement : c'est la *rue du Temple* et la *rue Vieille-du-Temple*, devant toutes deux leur nom au monastère disparu des chevaliers moines du Temple (voir *Marché du Temple*). Elles sont prolongées jusqu'aux fortifications, la première par la rue du Faubourg-du-Temple et la rue de Paris-Belleville, la seconde par la rue Oberkampf et la Chaussée de Ménilmontant.

A l'ouest de la rue Saint-Denis, la rue Montorgueil, qui devient successivement rue du Petit-Carreau, Poissonnière, du Faubourg-Poissonnière, des Poissonniers, va gagner l'enceinte militaire, tandis que, partie du même point, la rue Montmartre, se prolongeant sous les noms de rue du Faubourg-Montmartre, rue et Chaussée-des-Martyrs, atteint presque le faîte de la butte Montmartre.

Sur la rive gauche, les longues voies datent d'une époque beaucoup plus récente : telles sont les rues Jacob et de l'Université, Saint-Dominique, de Grenelle, de Sèvres, de Vaugirard.

Parmi les voies modernes, il faut citer la rue de Rivoli, prolongée d'un côté par les rues Saint-Antoine, du Faubourg-Saint-Antoine et l'avenue Daumesnil jusqu'à Vincennes, de l'autre par l'avenue Gabriel et la rue de Ponthieu jusque près de l'arc de l'Étoile; le boulevard qui, sous la dénomination de Strasbourg, Sébastopol, du Palais et Saint-Michel, va de la gare de l'Est à l'Observatoire; la rue Lafayette que la rue d'Allemagne conduit jusqu'aux fortifications; le boulevard Malesherbes; les boulevards Beaujon et Haussmann; l'avenue des Champs-Élysées que l'avenue de la Grande-Armée mène jusqu'à Neuilly; le boulevard

LA RUE DE LA FERRONNERIE

Dessin de M. DELAUNEY, gravé par M. SOTAIN.

du Prince-Eugène; le boulevard Mazas; le boulevard de Magenta; la rue de Turbigo, etc.

Un assez grand nombre de voies publiques, surtout depuis les récentes ouvertures de boulevards ou avenues, ont un parcours fort étendu et dépassant un kilomètre. Quelques-unes vont même au delà de deux kilomètres : telles sont la rue de l'Université (2,701 mètres), la rue de Rivoli (2,575), la rue Saint-Dominique (2,436), la rue de Grenelle-Saint-Germain (2,251), la rue Saint-Maur-Popincourt (2,223), la rue de Vaugirard (2,155), la rue du Faubourg-Saint-Honoré (2,077); les boulevards Malesherbes (2,700 mètres), de Magenta (2,000 m.); l'avenue de Vincennes (2,200 m.).

Une seule rue n'atteint pas une longueur de *dix* mètres, c'est la rue des Degrés, formant, comme son nom l'indique, escalier entre la rue de Cléry et la rue Beauregard, et qui n'a que sept mètres. La rue Saint-Jules, allant de la rue du Faubourg-Saint-Antoine à la rue de Montreuil, a juste dix mètres de long.

Avant qu'on eût porté à 30 mètres la largeur de quelques nouveaux percements, les rues les plus larges étaient : la rue Tronchet avec 28 mètres, les rues Castiglione, de la Paix, de Rivoli, Royale-Saint-Honoré, avec 22 mètres.

Les rues de Paris sont divisées en deux catégories : rues parallèles à la Seine, rues perpendiculaires au fleuve. Dans les premières, la série des numéros va d'amont en aval, c'est-à-dire suit le cours de la Seine ; dans les secondes, la série part de l'extrémité de cette rue la plus voisine de la Seine. Mais rien n'indique au voyageur à quelle catégorie appartient la rue où il se trouve, depuis qu'on a abandonné la différence de couleur des numéros qui étaient rouges dans les rues parallèles, et noirs dans les rues perpendiculaires. Aujourd'hui, les numéros sont partout en blanc sur plaque bleue, ce qui les rend plus facilement visibles le soir. Mais il semble que, sans renoncer à ce dernier avantage, on eût pu trouver une combinaison conservant une indication qui avait une utilité réelle.

Toutes les voies publiques sont éclairées pendant la nuit entière. De grand matin, avant le jour, des escouades de balayeurs et de balayeuses réunissent les immondices de toute sorte en une multitude de tas que viennent enlever, quelques heures plus tard, des tombereaux qui les emportent dans les campagnes environnantes pour y servir d'engrais.

Pendant le jour, d'autres balayeurs soignent les chaussées macadamisées qu'ils ne parviennent pas à débarrasser tantôt de la poussière, tantôt de la boue.

Chaque jour, en été, des tonneaux remplis d'eau arrosent les

principales voies publiques. Ces tonneaux portent à l'arrière un appareil disposé de façon à pouvoir arroser d'un seul coup toute la largeur de la chaussée. Dans certaines rues de médiocre largeur, ou lorsque le tonneau ne peut pas tenir exactement le milieu de la chaussée, les piétons des trottoirs reçoivent une part de l'arrosement municipal, ce qui, d'ailleurs, arrive aussi aux voitures découvertes et basses. Il est donc prudent de faire attention à la marche des tonneaux, si l'on tient à éviter une aspersion intempestive.

Chaque voie publique est désignée par une appellation particulière. Il y a encore un assez grand nombre de voies qui, tout en paraissant ne former qu'un même parcours, portent plusieurs noms. Cela tient, parfois à des circonstances locales, le plus souvent à ce que, très-anciennement, c'était le caprice des habitants qui appliquait une dénomination à la rue. De là les fréquents changements de nom d'une même rue. Ce n'est guère qu'au dix-septième siècle que l'administration municipale intervint officiellement en cette matière. Mais alors, les dénominations furent moins souvent tirées de circonstances locales : l'adulation prodigua les noms de princes, de personnages puissants ou riches qui n'ont pas laissé de traces dans l'histoire. Sous Louis XIV, on admit au partage les victoires et ceux qui les avaient remportées. Au dix-huitième siècle, les officiers municipaux se donnèrent la satisfaction de s'immortaliser en attribuant leurs noms à des rues ouvertes, non par eux, mais au temps de leur gestion ; pour quelques-uns cette immortalité a déjà fini. La Révolution inscrivit les noms de ses héros, de ses martyrs, de ses triomphes, de ses grands citoyens et aussi de ses passions soit aux rues nouvelles qu'elle ouvrit, soit aux rues anciennes dont elle jugea à propos d'effacer les appellations monarchiques. L'Empire suivit le même système. La Restauration revint aux traditions royalistes. La monarchie de Juillet reprit celles de la Révolution et de l'Empire et, moins exclusive, mêla les vieilles gloires de la France aux modernes, et les illustres étrangers aux illustres nationaux. Depuis 1852, les dénominations nouvelles se sont singulièrement multipliées, d'abord à cause des percements nouveaux, puis, parce que, poursuivant et étendant une pensée des édilités antérieures, la municipalité actuelle tend à faire disparaître les dénominations identiques et à supprimer les dénominations multiples d'une même voie. Mais l'application de cette excellente pensée n'a pas toujours été faite avec assez de soin et l'on y a trop peu tenu compte de l'histoire locale.

Sauf le groupe hybride du Palais de Justice et la métropole de Notre-Dame, la vieille île de la Cité, à peu près rasée, ne

présente plus guère aucun souvenir historique au visiteur. Le Tribunal de Commerce et la caserne qui y fait pendant ne méritent pas un regard ; l'Hôtel-Dieu n'a plus que des constructions peu anciennes et sans aucun caractère. Quelques tronçons de rues, encore debout entre la cathédrale, le quai Napoléon et la rue d'Arcole, donnent à peine une idée de ce qu'était la Cité il y a moins de vingt ans encore. La rue des Chantres ne garde pas vestige de la maison du chanoine Fulbert, où aimèrent et souffrirent Héloïse et Abailard, dont le souvenir populaire vit toujours en ce coin de Paris. Un reste mutilé de la rue Basse-des-Ursins rappelle à peine par son nom la famille et l'hôtel de Juvénal des Ursins. Au nº 7 de cette rue, une maison de modeste apparence a été habitée par Jean Racine. Est-ce là aussi qu'a demeuré Racan? Dans une des vieilles maisons de la rue du Cloître habita quelque temps Boileau.

A l'angle de la rue Basse-des-Ursins et de la rue de la Colombe, on retrouve dans un cabaret et dans une écurie quelques colonnes, quelques voûtes de la chapelle Saint-Aignan, sœur aînée de Notre-Dame, tandis que les magasins non encore abattus de *la Belle-Jardinière* sont superposés à l'ancienne chapelle de Saint-Symphorien, transformée en crypte. Un peu plus loin, rue de la Cité, une maison isolée, qui sans doute va tomber, cache sous son revêtement moderne la nef de l'église Sainte-Madeleine-en-la-Cité.

A la pointe occidentale de l'île, dans la dernière maison du quai de l'Horloge, au second étage, est née Manon Phlipon, la célèbre madame Roland.

Voici, groupées par arrondissements, les rues où le visiteur trouvera la trace de quelque souvenir historique.

1er *arrondissement.* — Louvre. — Cet arrondissemenr présente les contrastes les plus singuliers : trois palais et les Halles-Centrales, autour desquelles règne un mouvement qui ne s'arrête ni jour ni nuit. Il réunit le négoce le plus humble, celui qui s'exerce en plein vent, et le négoce de luxe qui s'étale dans les plus somptueux magasins. La maison faisant l'angle du quai de la Mégisserie, de la rue Bertin-Poirée et de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois est bâtie sur les substructions du *For-l'Évêque*, ancienne prison de l'évêché de Paris, qui devint, dans les derniers siècles de la monarchie, la prison des comédiens arrêtés par mesure administrative.

Au coin oriental de la rue des Vieilles-Étuves et de la rue Saint-Honoré, était la maison où naquit Molière. Non loin de là, rue Richelieu, une inscription désigne la maison où le grand comique mourut, suivant la tradition. On a prétendu récemment qu'il est mort dans la maison faisant suite à celle-ci.

Rue de Grenelle-Saint-Honoré, au numéro 43, on voit encore quelques vestiges de l'ancien hôtel La Ferrière, où mourut Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Au numéro 45, est le vaste hôtel des Fermes, ainsi nommé parce que les fermiers généraux y avaient leurs bureaux. L'origine en remonte au seizième siècle. Après avoir appartenu à diverses familles de la haute noblesse, cet hôtel devint, en 1612, propriété du chancelier Séguier, qui le fit reconstruire et y offrit un local à l'Académie française. Il reste quelques parties de cette époque.

La rue appelée autrefois *Plâtrière* et aujourd'hui *Jean-Jacques-Rousseau* doit ce dernier nom au séjour qu'y fit l'illustre écrivain dans la maison numéro 2, au second étage. Dans le jardin de la maison numéro 12, subsistent les restes d'une tour de l'enceinte de Philippe Auguste. — La Fontaine est mort dans cette rue, en 1695.

Le nom de la rue *de la Jussienne* rappelle, sous cette forme dénaturée, l'église Sainte-Marie-l'Égyptienne, qui se trouvait à l'angle de la rue Montmartre. Au numéro 16, est un élégant hôtel, en style du dix-septième ou du dix-huitième siècle, qui a appartenu à la fameuse comtesse Dubarry, et où avait ses bureaux le financier Perruchot, qui fut, au temps de Louis XV, le principal organisateur du pacte de famine.

Rue *des Vieux-Augustins*, le numéro 17 était, en 1793, l'hôtel de la Providence où logea Charlotte Corday.

Rue *du Jour* (jadis *du Séjour*, parce que le roi Charles V y avait une résidence), on remarque, au numéro 4, l'hôtel de Royaumont, bâti, en 1613, par l'abbé de Royaumont et devenu plus tard propriété du célèbre duelliste le comte de Montmorency Boutteville. Le maréchal de Luxembourg est né dans cet hôtel.

Rue *d'Argenteuil*, au numéro 18, a demeuré et est mort Pierre Corneille.

On voit, rue Sainte-Anne, au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs, une belle maison qui fut construite et habitée par Lulli.

Rue des Moulins, n° 14, l'abbé de l'Épée réunit ses premiers élèves sourds-muets.

La rue Saint-Honoré, comprise tout entière dans le premier arrondissement, a été longtemps une des plus importantes et des plus brillantes rues de Paris; elle est mêlée fréquemment à l'histoire de la capitale. Jeanne Darc attaqua, le 8 septembre 1429, la porte Saint-Honoré, située entre les rues actuelles de l'Échelle et Rohan. Le 21 juillet 1578, Saint-Mégrin, favori de Henri III, y fut assassiné près de la rue de Grenelle. Au mois d'août 1648, le premier combat de la Fronde s'engagea près de la rue de l'Arbre-Sec. Le 15 juillet 1820, Law faillit être massacré à côté du Palais-

Royal. Le 27 juillet 1730, les premiers coups de feu furent tirés place du Palais-Royal. La même place fut le théâtre du combat le plus sérieux de la révolution de Février 1848.

La rue Saint-Honoré a été habitée par des personnages diversement célèbres : Ravaillac, à l'auberge des *Trois Pigeons*, en face de Saint-Roch ; Fontenelle, Marivaux, madame Geoffrin ; les conventionnels Isnard, Barère, Chabot, Sieyès, Jean Debry, Daunoy, Soubrani, Rabaut Saint-Étienne, Couthon, les frères Robespierre. Le général Lamarque est mort au numéro 368.

Rien ne reste des couvents des Feuillants et des Capucins. Voltaire a demeuré rue de la Fontaine-Molière, dans la maison n° 23, qu'ont aussi habitée les comédiens Lekain et Fleury.

Rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, deux hautes portes cintrées formaient l'entrée de la bibliothèque du couvent des Jacobins, où se tenait le club des Jacobins.

La place Rivoli ou des Pyramides occupe l'emplacement de la salle du Manége, où siégèrent la Constituante, la Législative, et, pendant quelque temps, la Convention.

La rue de Luxembourg a été habitée par Marmontel, par les conventionnels Cambon (au n° 27), Romme et Granet (au n° 23). En 1830, Casimir Périer demeurait au numéro 49.

Au numéro 2 de la rue Saint-Florentin est l'hôtel Saint-Florentin, plus tard de l'Infantado, où demeura Carnot en 1793. Le prince de Talleyrand l'occupa sous l'Empire et y offrit l'hospitalité à l'empereur de Russie en 1814; c'est là que fut résolue la déchéance de Napoléon et le rappel des Bourbons. Talleyrand y est mort en 1838.

Deuxième arrondissement. — Bourse. — C'est encore un grand foyer de commerce et d'industrie. La partie orientale fabrique les mille menus objets qui servent à la confection de ce qu'on appelle l'article Paris. Le quartier Bonne-Nouvelle a les grands magasins en gros de toiles d'Alsace et de dentelles. Puis, dans sa partie occidentale, sont les plus importants ateliers de modes, de fleurs, de tailleurs, tout le luxe de la toilette. Du couvent des Capucines, sur l'emplacement duquel a été ouverte la rue de la Paix, il ne reste plus rien qu'une porte, située rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 84, par où l'on entrait dans le jardin du monastère qui servait de promenade publique.

Les constructions existant, rue Neuve-Saint-Augustin, entre la seconde section de la rue Louis-le-Grand et la seconde section de la rue d'Antin, étaient les communs de l'hôtel d'Antin, qu'habitait le maréchal de Richelieu. L'hôtel a été démoli pour le prolongement de la rue d'Antin. Les jardins s'étendaient jusqu'au cours (le boulevard actuel), où le maréchal avait fait élever un pavillon

encore subsistant et qui garde le nom de pavillon de Hanovre, parce que le duc l'avait, disait-on, payé avec le produit de ses exactions en Hanovre.

Saint-Just demeurait, en 1793, rue Gaillon, à l'hôtel des États-Unis.

Au numéro 13 de la rue de Grammont est un bel hôtel bâti au dix-huitième siècle, pour la compagnie des Indes.

La maison où est établi le café *Cardinal*, rue Richelieu, est construite sur l'emplacement de celle qu'habita Regnard. La rue Richelieu est la seule rue de Paris où un médaillon et une inscription rappellent l'homme illustre dont elle porte le nom. Cet utile exemple, donné par un particulier, n'a pas été suivi.

A l'angle de la rue de Cléry et de la rue Beauregard demeurait André Chénier.

Dans la rue Mauconseil existait, au quinzième siècle, l'hôtel des ducs de Bourgogne, dont il reste un donjon élevé, bâti par Jean sans Peur, et contenant un escalier très-curieux. Ce donjon a été mis en évidence par les démolitions pour l'ouverture de la rue Turbigo.

Comme la rue Saint-Honoré, la rue Saint-Denis a été longtemps une des plus commerçantes et des plus riches de Paris. La création du boulevard de Sébastopol a porté un coup sensible à sa prospérité, déjà entamée par l'émigration du grand commerce vers les quartiers de l'ouest. Ainsi que toutes les autres longues rues de l'ancien Paris, elle s'est allongée successivement, à mesure que reculaient les limites de Paris. La rue Saint-Denis était, nous l'avons déjà dit, la voie des entrées solennelles de rois et de reines; c'était aussi le chemin que reprenaient les uns et les autres vers la royale nécropole de Saint-Denis. L'espérance avait accueilli l'arrivée; les regrets n'accompagnaient pas toujours le départ.

La rue Saint-Denis possédait, avant la Révolution, plusieurs monastères, tous démolis, et plusieurs églises dont il ne reste plus que Saint-Leu.

Les élections parlementaires de 1827 occasionnèrent des troubles qui amenèrent des scènes sanglantes dans la rue Saint-Denis. Trois ans plus tard elle fut, surtout auprès de la porte Saint-Denis, le théâtre d'un des combats les plus acharnés des journées de Juillet.

C'est aussi à l'extrémité de cette rue, autour de l'arc de triomphe, que commença le feu en juin 1848.

A l'angle de la rue de Tracy, on remarque un édifice de style grec du dix-huitième siècle, occupé par un magasin de nouveautés. C'était la chapelle de la communauté de Saint-Chaumont,

dont les bâtiments, situés au numéro 374, sont convertis en habitations et magasins.

Troisième arrondissement. — Temple. — Cet arrondissement renferme trois localités auxquelles se rattachent des souvenirs historiques des plus considérables et des plus intéressants : le Temple, les hôtels des Guise et de Rohan (Archives et Imprimerie impériale), et le prieuré Saint-Martin (Conservatoire des Arts et Métiers). Chacune de ces localités a dans ce livre son article particulier.

Le troisième arrondissement a des industries nombreuses et variées, dont la plus considérable est celle des bronzes, qui s'est, depuis environ vingt-cinq ans, installée dans les grands hôtels du Marais.

Le boulevard de Sébastopol s'est enrichi aux dépens de la rue Saint-Martin, aussi bien qu'au préjudice de la rue Saint-Denis. Ces deux rues, en quelque sorte jumelles, ont eu des destinées à peu près identiques, bien que la rue Saint-Martin ait été moins honorée de pompes officielles; elle s'est aussi étendue progressivement. Plus heureuse que sa voisine, elle conserve deux de ses trois églises, Saint-Merri et Saint-Nicolas-des-Champs, et garde des parties importantes et curieuses du seul monastère qu'elle ait jamais eu (*le Conservatoire*). Elle a pris une part non moins active aux événements politiques, et l'histoire n'oubliera pas l'héroïque résistance de quelques dizaines de républicains retranchés, en juin 1832, autour de l'église Saint-Merri. D'autres combats s'y livrèrent encore, en avril 1834, en mai 1839, en février 1848.

La rue Beaubourg s'est prolongée en absorbant la rue Transnonnain. Au nº 12 de cette dernière (68 actuel), exista longtemps un petit théâtre d'élèves, bien connu sous le nom du directeur Doyen, où se sont formés plusieurs artistes dramatiques devenus célèbres par la suite. C'est dans cette même maison qu'ont eu lieu les massacres d'avril 1834.

La rue des Gravilliers, où l'on voit, au numéro 60, une maison que la tradition dit avoir appartenu à Gabriel d'Estrées, fut, pendant la Révolution, le centre d'une des sections les plus patriotes. Au numéro 88 ont été arrêtés les complices de Georges Cadoudal.

Au numéro 51 de la rue Montmorency, on remarque une antique maison qu'une inscription en lettres gothiques rappelle avoir été bâtie par Nicolas Flamel, en 1407. (Voir les *Maisons historiques.*)

D'Alembert, l'auteur de l'Encyclopédie, a passé son enfance rue Michel-le-Comte, chez un vitrier dont la femme l'avait recueilli sur le parvis Notre-Dame.

La rue du Temple, qui date du douzième siècle, se termina longtemps aux murailles du monastère militaire et ne fut prolongée

jusqu'au boulevard qu'en 1697. On y remarque plusieurs anciens hôtels aristocratiques, aujourd'hui occupés par le commerce ou l'industrie : au numéro 71, l'hôtel Saint-Aignan; au numéro 79, l'hôtel Caumartin.

A l'angle de la rue du Chaume et de la rue de Braque, subsistent quelques vestiges du couvent de la Merci, bâti en 1618, par Boffrand et démoli par la Révolution.

La rue du Grand-Chantier, conserve plusieurs hôtels du siècle dernier : au numéro 2, l'hôtel Choiseul, bâti par Mansard, et habité, en 1791, par Adrien Duport; au numéro 11, l'hôtel d'Argenson. Au numéro 12, est mort Lamennais, le 27 février 1854.

Rue des Enfants-Rouges, au numéro 2, est l'hôtel Tallard, bâti par Bullet pour Amelot de Chatillon. On y remarque un bel escalier.

Au numéro 22 de la rue des Quatre-Fils, demeurait madame du Deffant. Au numéro 10, furent arrêtés, le 4 mars 1804, le prince Jules de Polignac et le duc de Rivière, impliqués dans l'affaire de la machine infernale.

Deux célèbres conventionnels ont habité la rue de Saintonge : Merlin (de Douai), au numéro 9; Robespierre, au deuxième étage du numéro 20.

Antérieure, comme son nom l'indique, à la rue du Temple, la rue Vieille aboutissait aussi aux domaines des Templiers. Elle a été, au moyen âge, une des rues importantes de Paris et s'est inscrite en sinistres souvenirs dans l'histoire.

A l'angle de la rue Barbette, on remarque une tourelle gothique : c'est le denier vestige de l'hôtel bâti en 1298, par Étienne Barbette, prévôt des marchands (voir page 56). C'est en sortant de cet hôtel, dans la soirée du 23 novembre 1407, que Louis d'Orléans, beau-frère et amant d'Isabeau, fut assassiné, rue Vieille-du-Temple, par les ordres et peut-être de la main même de Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

La rue Vieille-du-Temple possédait plusieurs couvents qui n'existent plus. Mais on y remarque encore d'anciens et beaux hôtels : n° 15, l'hôtel Vibray; n° 20, hôtel d'Argenson; n° 36, hôtel d'Effiat, bâti par le père de Cinq-Mars, passé plus tard au contrôleur Lepelletier, dont un des descendants, le conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau, y demeurait, en 1793, lorsqu'il fut assassiné au Palais-Royal par le garde du corps Pâris; n° 49, l'hôtel de Hollande (voir page 70); n° 110, hôtel d'Épernon.

Rue des Trois-Pavillons, au numéro 4, est mort, en 1835, le jurisconsulte Carnot.

A l'époque du 9 thermidor, le trop fameux Tallien demeurait rue de la Perle, n° 14.

La rue Turenne, autrefois rue Saint-Louis, a repris récemment ce premier nom qu'elle avait déjà porté de 1806 à 1814, en mémoire du maréchal de Turenne, qui y avait son hôtel, sur l'emplacement duquel est construite l'église Saint-Denis-du-Saint-Sacrement.

Rue de la Chaussée-des-Minimes, est une caserne dont les bâtiments proviennent en partie du couvent des Minimes, fondé par Marie de Médicis. La rue passe sur l'emplacement de l'église. Dans la même rue, au fond d'une impasse, subsistent les bâtiments d'un ancien couvent d'Hospitalières où se retira madame Scarron, après la mort de son mari.

La rue des Tournelles, dont le nom rappelle l'ancien palais des Tournelles (voir *la Place-Royale* et *le Marais*) était encore, sous Louis XIII, un des centres du grand monde de Paris. Ninon de Lenclos habitait au numéro 28 un hôtel encore subsistant. Mansard, l'abbé Provost ont aussi habité cette rue. La fameuse comtesse de Lamothe a demeuré au numéro 74.

Un peu plus loin, dans la rue Saint-Claude, demeurait Cagliostro.

Quatrième arrondissement. — Hôtel de Ville. — Cet arrondissement comprend dans ses limites les plus anciens quartiers de Paris, dont la démolition a fait les plus nouveaux. Il n'a pas de caractère particulier en commerce ni en industrie : il participe un peu du quatrième pour l'un et pour l'autre. Le lycée Charlemagne y fait fleurir plusieurs grandes maisons d'éducation.

Toute la partie du quartier Saint-Merri, qui s'étend de la ru de Rivoli à la Seine, a été entièrement reconstruite depuis 1852 L'Hôtel de Ville seul a des parties plus anciennes. Un seul vestige d'une plus haute antiquité y subsiste encore, c'est la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie.

Les rues Nicolas-Flamel et Pernelle rappellent, mais seulement par leur dénomination, le vieux quartier des Écrivains, dans lequel de patients calligraphes, d'ingénienx enlumineurs confectionnaient lentement ces curieux et coûteux manuscrits qui furent la seule ressource de l'étude avant l'invention de l'imprimerie. Nicolas Flamel appartenait à cette corporation lettrée, et, comme la science était rarement alors réputée innocente, on lui fit un renom d'alchimiste. Jusqu'au moment où disparut, en 1852, la maison qu'il habitait avec sa femme Pernelle, la légende populaire voulut que des trésors fussent cachés dans les caves. Flamel et Pernelle avaient leur tombeau à Saint-Jacques-la-Boucherie. La tour de cette église, encore debout au milieu d'un jardinet, a vu s'agiter à son ombre une autre corporation, mais turbulente et redoutable, celle des bouchers, qui joua un rôle sinistre dans nos guerres civiles du moyen âge; il en est resté le nom sanglant des *Écorcheurs*.

La partie inférieure de la rue Saint-Martin, avec l'église Saint-Merri, et celle de la rue Saint-Denis, appartiennent au quatrième arrondissement jusqu'à la rue Rambuteau.

Dans la rue des Billettes est l'ancienne église des Carmes, aujourd'hui temple des *Billettes*. (Voir *Temples protestants.*)

La rue du Roi-de-Sicile ne garde plus rien de l'ancien hôtel des rois de Sicile, passé plus tard aux ducs de La Force, et qui, devenu prison, a eu, sous ce dernier nom, une sinistre renommée.

Dans la rue Saint-Antoine, on remarque les hôtels de Beauvais, de Sully et de Mayenne ou d'Ormesson; dans la rue Turenne, l'hôtel Carnavalet; dans la rue Pavée, l'hôtel Lamoignon; dans la rue Geoffroy-l'Asnier, l'hôtel de Luxembourg; rue des Barrés, l'hôtel de Sens; quai Saint-Paul, l'hôtel de la Vieuville et l'hôtel Fieubet; rue de la Cerisaie, l'hôtel Lesdiguières et la maison de Philibert de l'Orme; passage Charlemagne, les restes de l'hôtel Graville; rue de Jouy, l'hôtel d'Aumont. (Voir *Maisons historiques*, *la Place-Royale* et *le Marais.*)

Au numéro 10 de la rue Royale-Saint-Antoine est mort, en 1845, le conventionnel Lakanal.

Enfin, deux localités historiques de cet arrondissement sont, après l'Hôtel de Ville, les places Royale et de la Bastille.

Cinquième arrondissement. — Panthéon. — C'est sur les pentes septentrionales de la montagne Sainte-Geneviève que Paris hasarda ses premiers pas hors de l'île où s'était formée Lutèce. Là, était donc le plus ancien quartier de la ville continentale; plus tard, ce prestige d'antiquité s'augmenta du prestige littéraire, quand la montagne Sainte-Geneviève devint le *pays latin* et que la pensée humaine y rompit, à la voix d'Abailard, la longue soumission du moyen âge. Les colléges s'y multiplièrent à l'envi : la science moderne y eut son berceau, l'imprimerie y installa ses premières presses. Il n'y a pas beaucoup d'années que l'*Université* (c'était le nom général de la rive gauche) conservait encore sa vieille physionomie, mais animée, ravivée par une jeunesse toujours renouvelée. Aujourd'hui, la rue des Écoles, le boulevard Saint-Germain, la rue Monge ont démantelé le vieux quartier latin et lui ont donné l'aspect monotone que prennent tous les quartiers de Paris. La jeunesse aussi a perdu sa gaieté, sa verdeur, sa belle humeur d'autrefois : tous les amours qui hantaient ces têtes juvéniles, un seul amour les a remplacés, le maussade amour du gain. « Plutus dirait Jehan Frollo, a chassé Cupidon. » Le pays latin reste cependant encore le grand centre, à Paris, des études littéraires et scientifiques. (Voir *Le Quartier Latin*). La librairie y compte des maisons importantes, Delalain, Delagrave, Durand, etc.

L'érudit auteur des *Maisons historiques* a parlé de l'hôtel dit

Colbert, des hôtels Rolland et de Nesmond, de l'hôtel à peu près effacé de la Reine-Blanche, rue Saint-Hippolyte. Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Séverin, Saint-Étienne-du-Mont, le Muséum d'histoire naturelle, le Panthéon, le Collége de France, les Écoles normale et polytechnique, la Sorbonne, les Facultés, les Lycées, le Val-de-Grâce, les Sourds-Muets, les Thermes et l'hôtel de Cluny, Saint-Médard, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, la maison de Scipion, les Gobelins, tout cela a sa place particulière dans ce livre. Que reste-t-il donc à glaner dans le territoire du cinquième arrondissement?

La rue du Fouarre, près de l'Hôtel-Dieu, est encore presque, par exception, aussi étroite et aussi sombre qu'à l'époque où Dante y venait étudier et, peut-être, regrettant là son soleil et son ciel d'Italie, commençait à rêver de l'enfer.

Rue de Pontoise, une caserne de pompiers s'abrite sous quelques ogives du monastère des Bernardins; un peu plus loin, rue Saint-Victor, à côté de la fontaine Cuvier, dans une cour, subsistent aussi quelques vestiges de la célèbre abbaye des Victorins. Rue Fontanes, derrière une maison d'école, on retrouverait encore une partie de la chapelle des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Latran, dont la tour, du douzième siècle, a disparu récemment, laissant quelques épaves au musée des Thermes. La rue de l'École-Polytechnique, garde des débris de la chapelle du collége des Grassins. Rue des Sept-Voies, n° 27, subsiste le collége de Fortet, où fut fondée la Ligue et où fut élu le Conseil des Seize. Rue Clovis, se dresse encore un fragment du mur d'enceinte de Philippe-Auguste, et au coin de la rue Descartes vit toujours le cabaret du *Roi Clovis*, qui joua un rôle dans l'affaire des sergents de la Rochelle.

Catinat habitait, rue Mathurine, un hôtel qui fait, aujourd'hui, partie de la librairie Delalain.

Rue des Maçons, près de la Sorbonne, Racine a demeuré au numéro 16, Dulaure est mort au numéro 21.

Diderot a habité la haute maison qui ferme à l'est la place de l'Estrapade. Michelet est né tout auprès au numéro 12 de la rue des Postes. Jean-Jacques Rousseau a vécu, non loin de là, rue des Cordiers, à l'angle de la rue Cousin. Pascal et Rollin sont morts rue Neuve-Saint-Étienne, Bernardin de Saint-Pierre y a demeuré, et madame Roland, jeune fille, y a passé quelque temps, au couvent des Augustines, qui subsiste encore au numéro 6.

Dans la rue Tournefort (jadis rue Neuve-Sainte-Geneviève), aux numéros 16 à 20, est l'ancien couvent de Sainte-Aure, où fu élevée Jeanne Vaubernier, qui devint plus tard comtesse Dubarry.

A l'entrée de la rue des Feuillantines par la rue Saint-Jacques, il reste à peine quelques parties de bâtiments du couvent des Feuillantines, chanté par Victor Hugo, qui y passa plusieurs années de son enfance. Un peu plus haut, dans la rue Saint-Jacques, au fond d'une impasse obscure, s'élève encore la porte du monastère des Carmélites, où se retirèrent les duchesses de Longueville et de La Vallière. D'autres Carmélites occupent ce qui reste des bâtiments.

En face de l'hôtel Scipion se trouve une place de médiocre grandeur, formée d'une partie de l'ancien cimetière Sainte-Catherine, dans lequel furent déposés sans honneur les restes de Mirabeau proscrits du Panthéon. Ils sont là, peut-être, foulés sous le pied du passant indifférent.

Le cinquième arrondissement comprend, dans sa partie sud-est, le faubourg Saint-Marcel ou Saint-Marceau qui, avec le faubourg Saint-Antoine, joua souvent un rôle décisif dans les scènes de la Révolution. La rue Mouffetard était la grande artère de ce faubourg. Avant l'invention des allumettes chimiques, c'était là le centre de la fabrication des allumettes soufrées aussi bien que celui des chiffonniers. Aussi, le peuple, raillant sur sa propre misère, l'appelait le quartier *souffrant*. Maintenant de larges percées sont faites à travers les rues étroites et les hautes maisons; la rue Mouffetard, éclairée au gaz, se dresse et s'élargit; un peu de luxe se montre çà et là, et la misère recule pour aller se réfugier un peu plus loin des yeux de la ville riche et fastueuse!

Sixième arrondissement. — Luxembourg. — Beaucoup plus jeune que le précédent, le sixième arrondissement s'est formé de l'extension du pays latin venant joindre des groupes d'habitations voisins de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Encore au dix-septième siècle, ce qu'on appelle le faubourg Saint-Germain, *le noble faubourg*, n'était que le Pré aux Clercs, où venaient boire, faire l'amour et se battre les écoliers de l'Université : le souvenir en reste dans le nom de la rue de l'Université, tracée à travers le Pré aux Clercs. Aujourd'hui encore, toute cette région se partage entre le pays latin et le faubourg Saint-Germain. La librairie et la bimbeloterie d'église ont leur quartier général autour de Saint-Sulpice. Là sont aussi les grandes librairies littéraires et scientifiques, Didot, Hachette, Didier, Furne, Bachelier, Arthus Bertrand, Baillière, Victor Masson, Asselin, Pagnerre, Aubry, Hetzel, etc.

Sauf ses églises et ses édifices publics, le sixième arrondissement n'a pas de souvenirs bien anciens, du moins il n'y en a guère de vestiges encore subsistants. L'hôtel d'Hercule, celui de l'Hirondelle sont mentionnés aux *Maisons historiques*. Au numéro 14 de la rue de l'Ancienne-Comédie s'élève encore la maison où fut, au

dix-septième siècle, la Comédie-Française ; en face est le café Procope, le premier qui s'ouvrit à Paris, et où l'on garde le souvenir de La Fontaine, de Voltaire et d'autres écrivains qui venaient là parler de la pièce nouvelle. Le peintre Gros habitait cette maison à l'époque de sa mort. Rue de l'École-de-Médecine, nº 20, a demeuré Marat ; c'est là que Charlotte Corday l'a assassiné. Dans la même rue, la grande maison qui fait l'entrée de la cour du Commerce a été habitée par Danton et par Camille Desmoulins. En face d'eux, dans une maison aujourd'hui démolie, demeurait le cordonnier Simon. Au numéro 15, le musée Dupuytren occupe l'ancien réfectoire des Cordeliers. Au coin de la rue Hautefeuille, une maison a été pratiquée dans l'église du collége des Prémontrés ; un café en occupe le chœur et l'abside.

Rue du Dragon, un vaste plat émaillé, attribué à Bernard Palissy, marque une maison où la tradition prétend que le célèbre artiste a résidé.

Rue Visconti (autrefois du Marais), 21, des inscriptions dues à un propriétaire intelligent rappellent que Racine et Adrienne Lecouvreur ont habité et sont morts dans cette maison où a demeuré aussi Hippolyte Clairon. Dans cette même rue résidait Marie de Champmeslé, pour qui Racine fit *Iphigénie*. La famille Ducerceau, qui a produit plusieurs architectes renommés, habitait rue Jacob. Clément Marot a demeuré rue de Tournon. Rue de Seine, aux numéros 4 et 6, il reste quelques parties du palais de la reine Marguerite, femme de Henri IV.

A l'école des Beaux-Arts subsiste l'église des Petits-Augustins.

Au numéro 1 du quai Malaquais est l'hôtel Mirabeau, bâti en 1613, au numéro 17, l'hôtel Juigné, où fut, sous le premier empire, le ministère de la police.

La caserne de la rue de Tournon occupe l'hôtel du maréchal d'Ancre où, plus tard, logèrent les ambassadeurs extraordinaires.

Dans la rue du Cherche-Midi, le conventionnel Grégoire est mort, en 1831, au numéro 44. Les conseils de guerre siégent au numéro 37, dans l'ancien hôtel de Toulouse.

Ballanche est mort, en 1847, au numéro 17 de la rue de Sèvres.

Septième arrondissement. — Palais-Bourbon. — Cet arrondissement comprend le faubourg Saint-Germain proprement dit, et le Gros-Caillou, celui-ci aussi populaire que celui-là était aristocratique. Les rues de Varennes, de Grenelle, Saint-Dominique, de l'Université, de Lille, du Bac gardent encore un grand nombre des beaux hôtels que les grands seigneurs du dix-septième et du dix-huitième siècle y ont bâtis, et où ils se dédommageaient fastueusement de leur domesticité à Versailles. Mais, avant même la

Révolution, la plupart ont fréquemment changé de propriétaires, et si tous ont été habités par de grandes familles, peu méritent de figurer dans l'histoire. Citons : l'hôtel de Luynes, rue Saint-Dominique, 51, bâti par la célèbre duchesse de Chevreuse, et le seul qui appartienne encore à la famille des propriétaires originaires; l'hôtel de Nesle, rue de Beaune, dont dépend le petit hôtel Maillé qui fait face au pont Royal. Là ont demeuré les cinq demoiselles de Nesle, dont quatre ont été, l'une après l'autre, les maîtresses de Louis XV. Rue de Varennes, 53, le vaste hôtel appelé successivement Matignon, Monaco, Valentinois, et qui fut la résidence du général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif en 1848. Au numéro 77, l'hôtel Peirenc de Moras, puis hôtel Biron, qu'occupe le couvent du Sacré-Cœur. Notons qu'au numéro 36 est morte, le 20 mai 1849, Marie Dorval, la grande artiste dramatique.

Rue de Grenelle, n° 15, l'hôtel Beauvais, où descendit le doge de Venise, sous Louis XIV. Au numéro 101, l'ancien hôtel Conti, longtemps affecté au ministre de l'intérieur et aujourd'hui à l'ambassade d'Autriche; au numéro 210, l'hôtel Rochechouart, bâti sur les jardins de l'hôtel de Navailles, où demeurait Villars, occupé, sous l'Empire, par Lannes, puis par Augereau, et où est installé le ministère de l'instruction publique. Au numéro 127, l'hôtel Duchâtelet, où réside l'archevêque de Paris.

Rue de Bellechasse, à l'angle de la rue de Varennes, est l'ancien hôtel de Castries, saccagé en 1789 par le peuple, qui accusait le duc de Castries, ministre de la guerre, de faire marcher des troupes contre Paris.

Dans la même rue, derrière la maison presque neuve portant le numéro 31, subsiste un corps de logis provenant du couvent de Bellechasse et où mourut, le 24 juillet 1818, le célèbre conventionnel Gaspard Monge, organisateur de l'École polytechnique.

Rue Saint-Dominique, on remarque, outre l'hôtel de Luynes, au numéro 62 l'hôtel Molé, devenu, avec des agrandissements considérables, le ministère des travaux publics; au numéro 47, l'hôtel de Broglie, qu'ont habité Chaptal et Armand Marrast; aux numéros 82 à 92, divers hôtels qui, ajoutés à l'ancien couvent des *Filles de Saint-Joseph*, forment le ministère de la guerre; le numéro 92 était l'hôtel de Brienne et fut habité, sous l'Empire, par Lœtizia Bonaparte; Lucien Bonaparte l'avait habité quelque temps; au numéro 199, l'hôtel Dillon, où demeura Fanny Beauharnais, femme un moment célèbre par sa beauté qu'elle faisait, dit-on, et ses vers qu'elle ne faisait pas. Le maréchal Davoust y est mort en 1843. — Merlin de Douai est mort, en 1838, au numéro 104.

Rue de Lille, n° 56, on voit un bel hôtel bâti par Libéral Bruant, pour le comte de Belle-Isle, fils du célèbre Fouquet. Res-

tauré, remanié du côté du quai où il a perdu sa belle terrasse plantée en jardin, c'est aujourd'hui la Caisse des Dépôts et Consignations. Au numéro 73, demeurait Condorcet en 1792. Au numéro 66 était, en 1812, l'hôtel du maréchal Ney. L'hôtel d'Avray, n° 78, était occupé, sous le premier Empire, par le ministre de la guerre. L'ambassade de Prusse l'occupe aujourd'hui. Boffrand a bâti l'hôtel Torcy, n° 88, et Cotte l'hôtel du Maine, n° 92; au numéro 119 est l'hôtel Forcalquier, puis de Noailles, où résidait La Fayette en 1789.

Le boulevard Saint-Germain, dont on voit l'amorce à l'angle du quai et de la rue de Bourgogne, et les rues qui doivent s'y raccorder, vont faire une large trouée à travers les beaux hôtels et les rues de ce quartier, où ne manquent cependant ni l'air ni l'espace. Ainsi le veut la fantaisie de nos édiles.

Les grands événements historiques dont quelques parties du septième arrondissement rappellent le souvenir se rattachent au palais Bourbon et au Champ de Mars, qui ont chacun, dans ce livre, un article particulier.

Huitième arrondissement. — Élysée. — Cet arrondissement est encore plus jeune que le précédent et ne date guère que de la seconde moitié du dix-huitième siècle; il a considérablement augmenté en nombre d'habitations dans le dix-neuvième. C'est néanmoins un de ceux que l'édilité actuelle a le plus bouleversés avec le moins de raisons plausibles. La rue de Rome, l'avenue de Friedland, le boulevard Haussmann, le boulevard Malesherbes, avec ses nivellements extravagants, en ont profondément changé la physionomie. Si on l'a débarrassé de quelques maisons de la petite Pologne, on l'a, par compensation, privé des charmes du parc Monceaux, transformé en parterre à l'usage des voitures.

Les grandes opulences financières de ce temps-ci ont leurs plus somptueux hôtels dans cet arrondissement, côte à côte avec les plus riches étrangers et ces luxueuses existences féminines, dont le faste insolent a l'origine la plus honteuse. C'est le centre de la vie actuelle.

Le ministère de la Marine, la Madeleine, l'Élysée, l'hôpital Beaujon, la gare de l'Ouest ont tous une notice dans diverses parties du livre.

Le faubourg Saint-Honoré était recherché, sous la Restauration, par les anciens généraux du premier Empire et avait ainsi une couleur de bonapartisme. Mais il s'y rattache aussi quelques souvenirs plus chers à la liberté. Rue Royale, madame de Staël a demeuré au numéro 8, et y est morte le 14 juillet 1817. Au numéro 9 est mort, en 1827, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, dont les funérailles donnèrent lieu à un triste scandale. Rue

d'Anjou, Benjamin Constant est mort au numéro 19, La Fayette au numéro 6, Destutt de Tracy au numéro 44. Le général Moreau possédait l'hôtel n° 36, que Bonaparte donna plus tard à Bernadotte.

Neuvième arrondissement. — Opéra. — Le neuvième n'est pas beaucoup plus ancien que le huitième, car si, vers les faubourgs Saint-Denis et Poissonnière, la ville avait commencé à franchir le *cours* ou *rempart* dès le dix-septième siècle et peut-être même un peu dès le seizième, c'est seulement au dix-huitième qu'elle a fait irruption dans le faubourg Montmartre et la chaussée d'Antin. Il faut en excepter la rue même du Faubourg-Montmartre, qui, conduisant vers la célèbre abbaye de Montmartre, comptait déjà quelques maisons, ainsi que la rue des Martyrs.

Ce furent d'abord des *petites maisons* de grands seigneurs, cherchant le mystère dans ces régions excentriques, puis de beaux hôtels de financiers et des hôtels moins splendides de femmes de théâtre. La Guimard, la Duthé, Sophie Arnould ont habité la chaussée d'Antin. Mademoiselle Raucourt demeurait rue Basse-du-Rempart. Plus près de notre temps, ce sont encore des artistes dramatiques, Talma, mesdemoiselles Mars et Duchesnois, qui ont étendu les limites du quartier en construisant des hôtels dans ce qu'on appela quelque temps la *nouvelle Athènes*, où leur présence attira bientôt des artistes peintres ou sculpteurs et des écrivains qui trouvaient là plus de calme, d'espace, de lumière. Enfin, à une époque plus récente encore, la spéculation, s'emparant des terrains inhabités au delà de l'église Notre-Dame-de-Lorette, y construisit des maisons où une certaine élégance et le bon marché des loyers attirèrent les sectatrices de l'amour facile et vénal qui reçurent et acceptèrent le nom de *Lorettes*, dont Gavarni a consacré la célébrité. L'art et les lettres partagent encore ces hauteurs avec la galanterie de deuxième ordre.

L'histoire a peu de choses à revendiquer dans le neuvième arrondissement. Plus d'une fois, cependant, le grand flot des émotions populaires est venu le battre.

Dans les derniers jours de mars et les premiers d'avril 1791, une multitude inquiète se pressait dans la rue de la Chaussée-d'Antin, aux abords de l'hôtel que remplace la maison portant le numéro 42. Là, souffrait et allait mourir l'homme dans l'âme duquel vibrait l'âme de toute une nation, Mirabeau. Il y mourut, en effet, le 2 avril. Par une étrange coïncidence, sa femme, dont il avait vécu séparé, voulut, plusieurs années après, venir habiter le même appartement, et mourut, le 6 mars 1800, dans la chambre et dans le lit de son mari. Après la mort du grand orateur, le peuple donna à la rue le nom de *rue Mirabeau*. Quand la proscription eut frappé la mémoire du tribun de 1789, on effaça son

nom, mais on le remplaça par un nom rappelant une conquête de la République, *rue du Mont-Blanc*. La Restauration rétablit l'ancien nom de Chaussée-d'Antin.

Plus de trente ans après Mirabeau, un autre orateur populaire mourait un peu plus loin, dans une maison démolie aussi et à laquelle a succédé le numéro 64. C'était le général Foy, un des vaillants lutteurs de la Restauration. Pour lui aussi, le peuple parisien se pressa de nouveau dans cette rue et l'immense cortége suivit les restes du grand citoyen jusqu'au cimetière de l'Est. C'était le temps des grandes funérailles.

Dans cette rue aussi avait commencé sa fortune un homme qui, plus tard, transféra sa maison de banque rue d'Artois, dans l'ancien hôtel bâti par le financier Laborde. C'était Jacques Laffitte, de cette petite mais énergique phalange de députés qui défendaient la liberté contre les réacteurs de 1815. En juillet 1830, l'hôtel Laffitte devint le quartier général de la Révolution; de là partit ce mouvement qui emporta la branche aînée des Bourbons. Laffitte y mourut. Mais aujourd'hui son hôtel n'existe plus; son nom, du moins, reste attaché à la rue et son souvenir y restera plus peut-être que celui du roi de la finance qui, à côté, occupe plusieurs hôtels, entre autres celui qu'habita, sous le premier empire, la reine Hortense, et qu'avait bâti Bollioud de Saint-Julien.

C'est sur la limite méridionale du neuvième arrondissement, au boulevard des Capucines, que, dans la soirée du 23 février 1848, à la suite d'un coup de feu parti accidentellement, la troupe de ligne exécuta la décharge meurtrière qui fut le signal décisif de la révolution. Les cadavres, ramassés par le peuple et entassés sur un camion, furent portés devant les bureaux du *National*, alors situés rue Lepeletier, nº 3. Armand Marrast promit que justice serait faite : le lendemain, la monarchie de Juillet n'existait plus.

Quelques années plus tard, Armand Marrast, rentré dans la vie privée la plus solitaire, après avoir administré Paris, présidé l'Assemblée nationale, après avoir promulgué et avoir vu briser la Constitution dont il avait été le rapporteur, mourait pauvre dans la même maison, rue Notre-Dame-de-Lorette, 52, d'où il était parti pour aller siéger à l'Hôtel de Ville comme membre du gouvernement provisoire.

Non loin de là, rue de Londres, nº 29, Eugène Cavaignac fut rapporté mort par sa veuve pour aller retrouver au cimetière du Nord son frère Godefroy, mort aussi dans le neuvième arrondissement, rue de la Tour-d'Auvergne, nº 23.

Si le nom de la rue de la Victoire rappelle le souvenir des triomphes du général de l'armée d'Italie, il ne permet pas d'oublier que c'est de son petit hôtel, aujourd'hui détruit, que partit

l'ambitieux capitaine pour aller violer à Saint-Cloud la constitution de sa patrie et attenter à la Représentation nationale.

Dans la rue Drouot, l'administration de l'Opéra occupe l'ancien hôtel Laborde, possédé ensuite par le duc de Choiseul, ministre de Louis XV. Cet hôtel fut, pendant la Révolution, le ministère de la guerre.

La mairie de l'arrondissement est installée dans l'hôtel Daugny, où demeura longtemps le banquier Aguado.

Dans la rue de Provence, Garnier-Pagès est mort au nº 4, le 24 juin 1841.

Au numéro 21 de la rue des Martyrs a demeuré Manuel et est mort Géricault.

En haut de cette même rue, la cité Malesherbes a été formée sur les terrains de l'hôtel qu'habitait M. de Malesherbes, défenseur de Louis XVI, et dont il reste quelques parties au numéro 70.

Rue de Laval, nº 22, est morte la célèbre cantatrice madame Damoreau Cinti.

Rue Blanche, au nº 70, ont demeuré et sont morts Emilia Manin et son père, le stoïque président de la République de Venise.

Dans la rue Saint-Lazare, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église de la Trinité, se trouvait, au siècle dernier, le fameux cabaret de Ramponneau, dont les derniers arbres ont disparu il n'y a guère plus de vingt-cinq ans.

Bien que de formation très-récente, le neuvième arrondissement a été profondément atteint par la monomanie des grands percements de voies publiques. La rue Lafayette le traverse du nord-est au sud-ouest. Le prolongement du boulevard Haussmann, des rues Lepeletier et Ollivier, la construction du nouvel Opéra et des rues qui l'encadrent, ont renversé un grand nombre de ses plus belles maisons, tandis que le prolongement de la rue de Maubeuge détruit quantité d'habitations d'ouvriers.

Le neuvième arrondissement est le centre principal de la finance et de la vie galante, deux choses dont la première alimente la seconde, tandis que la seconde ruine souvent la première : juste retour des vices d'ici-bas. (Voir *La Chaussée-d'Antin*).

Dixième arrondissement. — Enclos Saint-Laurent. — Il y a trente ans à peine, toute la partie nord de cet arrondissement, entre les deux faubourgs Saint-Martin et Poissonnière, n'était que des terrains incultes traversés par une seule voie un peu vivante, la rue du Faubourg-Saint-Denis. L'hôpital Lariboisière n'anima pas cette solitude, qui ne commença à se peupler qu'après l'ouverture des deux chemins de fer du Nord et de l'Est. Des rues alors ont été tracées, le boulevard de Magenta, croisant la rue

Lafayette, y a attiré un assez grand mouvement. Aujourd'hui, c'est tout un quartier non pas encore très-habité, mais déjà bien plus vivant que le quartier de l'hôpital Saint-Louis, qui y confine, et qui ne s'est pas encore beaucoup ressenti de la surexcitation générale.

La partie méridionale, envahie, depuis un siècle ou deux déjà, par les habitations et le négoce, a reçu, de l'ouverture du boulevard de Strasbourg et du prolongement du boulevard de Magenta, un surcroît d'activité. C'est dans cette région que sont les grandes maisons de commission, les vastes et nombreux entrepôts de la porcelaine et de la cristallerie.

Outre l'église Saint-Laurent et la prison de Saint-Lazare, qui ont chacune leur histoire en d'autres points de ce livre, il n'y a guère à citer, historiquement, dans tout le dixième arrondissement, que la caserne de la rue du Faubourg-Poissonnière, dite de la Nouvelle-France, construite pour les gardes françaises, et où l'on montre encore la chambre qu'occupèrent, comme sergents dans cette garde, Hoche et Marceau.

Rue de Paradis, au nº 41, est l'hôtel qu'habitait, en 1814, le duc de Raguse.

Vers l'extrémité nord-est de l'arrondissement, il faut remarquer l'îlot circonscrit par le quai de Jemmapes, les rues des Écluses, Grange-aux-Belles et des Buttes-Chaumont; il représente à peu près intégralement l'enclos dans lequel s'est dressé, pendant des siècles, le symbole et l'instrument sinistre de la justice royale, le gibet de Montfaucon, où furent attachés Enguerrand de Marigny vivant et Gaspard de Coligny assassiné.

Onzième arrondissement. — Popincourt. — Ce fut d'abord un faubourg, séparé de la ville et par les remparts de celle-ci et par de vastes espaces vides, et qui tirait son nom d'un hôtel ou plutôt d'une maison de campagne appartenant à Jean de Pincourt, premier président du parlement de Paris au commencement du quinzième siècle. C'est dans cette maison que, plus tard, les Calvinistes tinrent leurs assemblées. (Voir *Temples protestants*, page 750.)

La principale rue du bourg, la rue Popincourt, puis les rues de Charonne et de la Roquette furent longtemps les seules à peu près complétement habitées. Encore étaient-elles rendues solitaires par les couvents qui possédaient de vastes terrains cultivés ou jardins.

Le canal Saint-Martin contribua longtemps à isoler encore du reste de Paris la plus grande partie de l'arrondissement. La voûte établie sur ce canal, depuis le faubourg du Temple jusqu'à la Bastille, et l'ouverture du boulevard du Prince-Eugène, réussiront-elles

à porter la vie dans cette région excentrique qu'attriste le voisinage du Père-Lachaise et surtout celui de la place où se font les exécutions capitales?

Au numéro 51 de la rue de Charonne est l'hôtel Vocanson. (Voir *Conservatoire des Arts et Métiers*, page 196.) Au numéro 95 était le couvent de Bonsecours, dans les bâtiments duquel Richard Lenoir avait ses ateliers.

Mademoiselle Duchesnois a demeuré rue Saint-Maur, nº 44.

Au numéro 20 de la rue des Amandiers est mort Parmentier, l'importateur de la pomme de terre.

Rue de Montreuil, au numéro 41, est l'ancien hôtel du conseiller Titon du Tillet, occupé, en 1789, par la manufacture de papiers peints de Réveillon, qui fut pillée le 27 avril de cette année, ce qui amena une répression sanglante.

Douzième arrondissement. — Reuilly. — Cet arrondissement doit son nom à une ancienne résidence des rois mérovingiens dont le seul vestige subsistant est ce nom, resté à une des principales rues. Toute la partie du territoire située au delà de la ligne de boulevards allant de la Seine à la place du Trône a été annexée en 1860. (Voir le *Pourtour de Paris*.)

La voie principale et la plus peuplée du douzième arrondissement est la rue du faubourg Saint-Antoine, dont les numéros impairs appartiennent au onzième. Cette rue a joué, en différents temps, un rôle historique; elle a été l'un des points disputés de la bataille livrée, le 2 juillet 1652, par Condé, commandant l'armée de la Fronde, à Turenne, commandant l'armée royale. L'histoire de la Révolution dit quelle part prit l'énergique faubourg à presque toutes les grandes scènes de cette époque, c'est du faubourg Saint-Antoine qu'en octobre 1812, Mallet partit, avec deux conjurés, pour tenter l'audacieux coup de main qui faillit renverser l'empire.

Le faubourg Saint-Antoine contribua à la Révolution de Juillet, il fut un des points de la plus vigoureuse résistance dans les insurrections de juin 1832 et 1848.

Le général Santerre avait sa brasserie au numéro 220.

Cette grande et laborieuse rue du faubourg Saint-Antoine est le centre de la fabrication des meubles.

L'établissement des deux chemins de fer de Lyon et de Vincennes a donné beaucoup d'activité à une grande partie de cet arrondissement, dont l'extrémité orientale est desservie aussi par le chemin de Ceinture.

Douzième arrondissement. — Gobelins. — Deux seulement des quatre quatiers de cet arrondissement appartiennent au Paris d'avant 1860, les deux autres ont été annexés à cette dernière

époque. Aussi seront-ils décrits dans le chapitre intitulé *le Pourtour de Paris*.

Ces deux quartiers forment l'extrémité sud du faubourg Saint-Marceau et ne sont pas habités par une population plus heureuse que le reste de ce faubourg. (Voir *Sixième arrondissement*.)

L'hospice de la Salpêtrière et le chemin de fer d'Orléans occupent la plus grande partie du quartier auquel l'hospice donne son nom.

C'est dans un terrain voisin du quai d'Austerlitz et de la Bièvre qu'en 1814, des malfaiteurs, après avoir violé au Panthéon les tombes de Voltaire et de Rousseau, enfouirent, pendant la nuit, les ossements de ces deux hommes illustres.

Dans la rue Saint-Hippolyte, on voit quelques restes de la maison de la reine Blanche. (Voir *Maisons historiques*, p. 55.)

Quatorzième arrondissement. — Observatoire. — Une partie seulement d'un des quatre quartiers de cet arrondissement était compris dans Paris avant l'annexion de 1860; encore la presque totalité de cette partie est-elle occupée par de vastes établissements publics (*Observatoire*, *Sourds-Muets*, *Enfants assistés*, *Hôpital Marie-Thérèse*, *Maison d'accouchement*, *Hôpitaux Cochin et du Midi*) qui sont décrits en d'autres chapitres de *Paris-Guide*.

Les autres quartiers du quatorzième arrondissement, ainsi que les quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements, se trouvent ci-après dans le *Pourtour de Paris*.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

—

LE POURTOUR DE PARIS.

Nous désignons sous ce titre tout le territoire annexé en 1860 et qui, compris entre la ligne des anciens boulevards extérieurs bordant autrefois le mur d'octroi et l'enceinte fortifiée, aujourd'hui substituée à ce mur, forment une partie des XIIe, XIIIe, XIVe arrondissements et la totalité des XVe, XVIe, XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe.

Deux voies sont ouvertes pour parcourir cette circonférence de Paris agrandi : la ligne des boulevards ci-devant extérieurs, dont l'aspect est notablement changé, non-seulement par la démolition du mur d'octroi, mais encore par la transformation qui a remplacé l'ancienne et unique chaussée par un promenoir planté d'arbres, coupé de passages de traverse et bordé de deux chaussées empierrées, avec trottoir le long de chaque rangée riveraine d'habitations. Puis, le chemin de fer de Ceinture, qui circule tout autour des

arrondissements excentriques, à peu de distance des fortifications, afin de pouvoir être, au besoin, utilisé pour la défense militaire de Paris. Il y aurait bien encore une troisième voie, c'est la série de boulevards nouveaux qui suivent les lignes de l'enceinte fortifiée; mais, outre, que cette route est absolument dénuée de voitures quelconques, elle s'éloigne trop de la partie peuplée pour présenter quelque intérêt.

Il y a encore dans la ligne de ceinture une solution de continuité entre la gare de l'Ouest et la station de l'avenue de Clichy. Mais cette lacune sera probablement comblée d'ici à l'ouverture de l'Exposition. Au reste, de quelque point que l'on parte, gare Saint-Lazare ou avenue de Clichy, l'on ne peut suivre l'ordre numérique des arrondissements. Nous partirons donc de la gare principale et nous parlerons des arrondissements dans l'ordre où nous les rencontrerons.

Lorsque le train sort du tunnel, sous lequel il a franchi l'ancien boulevard extérieur, le voyageur se trouve sur le territoire du XVIIe arrondissement, — Batignolles-Monceaux, — qui doit son nom à deux localités d'abord séparées et distinctes, réunies en une seule par suite du grand nombre d'habitations que l'on y a construites depuis environ quarante ans.

Le XVIIe arrondissement est trop jeune encore pour avoir beaucoup d'événements à inscrire dans son passé. Cependant, il a déjà pris place dans l'histoire par le fait de la résistance que, le 30 mars 1814, quelques détachements de troupe, appuyés par la garde nationale, sous le commandement du maréchal Moncey, opposèrent à un corps de l'armée alliée, qui vint attaquer la barrière Clichy. Un tableau d'Horace Vernet a popularisé ce souvenir et le nom du restaurant Lathuile, qui figure sur le tableau et subsiste encore, bien amélioré, dans la Grande-Rue.

Le XVIIe arrondissement ne possède aucun édifice qui mérite une visite; mais il est doté d'une assez jolie promenade, située derrière l'église Sainte-Marie, avec eaux courantes, cascades, rochers et grotte en miniature, et dont le principal attrait est la vue du chemin de fer de l'Ouest.

Près de cette promenade est la station du chemin de fer de Ceinture.

La seconde station, dite de la Porte-Maillot, est encore dans le XVIIe arrondissement, mais sur la partie qu'avant l'annexion on appelait *les Ternes*, section de la commune de Neuilly, formée, il y a une trentaine d'années, aux dépens de l'ancienne plaine des Sablons.

L'avenue de Neuilly ou de la Grande-Armée sépare le XVIIe arrondissement du XVIe, comprenant les anciennes communes de Passy et d'Auteuil, avec un fragment de l'ancien Ier arrondissement.

C'est de ce côté qu'aurait certainement voulu résider Horace, s'il eût vécu à Paris. C'est dans le XVIe arrondissement qu'habitent Jules Janin, Lamartine, Rossini, celui qu'ont habité Proudhon, Béranger, et tant d'autres illustres de la plume, de la palette ou de la note. Qui ne serait tenté de venir poser sa tente ou son nid à *Auteuil* ou à *Passy*, ayant à leur droite la Seine, à leur gauche le Bois de Boulogne, et à leur front l'Arc de Triomphe et les Champs-Élysées; ayant des villas, des chalets et des châteaux comme Beau-Séjour, ancienne résidence d'été du Père-Lachaise, comme la Muette, où, malgré ses destructions et ses reconstructions, l'on retrouve les souvenirs profanes de la fille du Régent, la duchesse de Berri, qui voulait la vie *courte et bonne*, et de madame de Pompadour. Cependant nous préférons à ces souvenirs ceux de Molière, Boileau et Franklin, qui ont habité Auteuil ou Passy.

Le Pavillon de la Muette est placé en face de la cinquième station du chemin de fer.

Passy et Auteuil n'étaient pas, comme Batignolles et les Ternes, des faubourgs nés d'hier, enfants perdus de la grande ville, qui les reprenait à leur majorité.

Passy existait déjà au treizième siècle, simple et pauvre hameau, il est vrai, dépendant d'Auteuil; mais il prit de l'importance sous le roi Charles V, qui lui accorda certains priviléges, entre autres celui de prendre et manger les lapins de la forêt de Rouveray (bois de Boulogne) venant faire incursion à Passy. Au quinzième siècle, Passy avait un château et par conséquent un seigneur; puis, peu après, un monastère de Minimes, vulgairement appelés Bons-Hommes, établi sur la limite extrême du village qu'on appelait alors Nijon, et qui fut, depuis, Chaillot. C'est dans les bâtiments, détruits tout dernièrement, de ce couvent que l'on vit longtemps la raffinerie fondée par les Delessert, une famille qui a laissé dans Passy les plus honorables souvenirs.

Au dix-huitième siècle, la découverte d'une source d'eaux minérales fut pour Passy un coup de fortune. La vogue s'attacha à ce village, ne le quitta plus et en fit une ville qui ne cessa de grandir jusqu'au jour où Paris l'absorba.

On montre encore à Passy les demeures de Franklin (rue Basse, 40, hôtel Valentinois), de mademoiselle Comtat (même rue, 25), du général Moreau (grande rue, 3), de Béranger (rue Basse, 22).

En reprenant à la station de Passy le chemin de fer pour gagner Auteuil, on voit, à droite, la propriété de plaisance que la ville de Paris a offerte à Rossini.

Auteuil est d'origine beaucoup plus ancienne que Passy, puisque certaines parties de son église datent du onzième siècle; mais, plus modeste que son ancien vassal, il n'a été recherché qu'au dix-septième siècle et seulement par des hommes de lettres. A la vérité, c'était Molière (rue Molière, où sa maison est remplacée par une sorte de petit temple à sa gloire), Boileau (rue Boileau, 18, où il ne reste plus grand'chose de la maison qu'il a chantée), La Fontaine, dont un calembour préfectoral a donné récemment le nom à la rue *de la Fontaine* qui devait simplement son nom à une fontaine.

Au dix-huitième siècle, Auteuil devint le rendez-vous des Encyclopédistes, qui se réunissaient chez madame Helvétius, dont la maison sert aujourd'hui de presbytère, destinée assez bizarre. Il est vrai qu'on appelait madame Helvétius Notre-Dame d'Auteuil. Le général Bonaparte vint quelquefois chez cette femme éminente. Mais la société des *Idéologues* n'était pas faite pour plaire à un esprit aussi ambitieux de puissance matérielle. Destutt de Tracy, le peintre Gérard, d'autres célébrités contemporaines ont également habité Auteuil.

Auteuil a aussi sa source d'eaux minérales, située dans la partie la plus pittoresque de la localité.

Le XVIe arrondissement a pris à l'ancien Paris une partie du quartier de Chaillot, village autrefois appelé Nijon et réuni à Paris en 1787. Dans ce village se trouvait le couvent de la Visitation de Sainte-Marie, où mademoiselle de la Vallière se retira une première fois avant de se faire carmélite. Le couvent a été démoli sous le premier Empire, pour faire place au palais du roi de Rome, qui ne fut pas construit.

Le XVIe arrrondissement a pris aussi partie d'une section d'Auteuil, dite *le Point-du-Jour*, que les fortifications ont coupée en deux.

Le chemin de fer parcourt cette portion d'Auteuil sur un long viaduc de 152 arcades, qui traverse la Seine au moyen d'un pont monumental, servant aussi à l'usage des voitures et des piétons, et au delà duquel se prolonge encore le viaduc.

Sur la rive gauche de la Seine, on est dans le XVe arrondissement, formé de l'ancien village de Grenelle et d'une grande partie de celui de Vaugirard.

Grenelle ne comptait guère que quelques habitations clair-semées sur le bord de la Seine, lorsque, vers 1820, une société de spéculateurs entreprit de créer là un village. On traça des rues au cordeau, on bâtit une église, un théâtre, des maisons, et, pour attirer des colons, on appela l'endroit *Beau-Grenelle*. Les habitants vinrent, non pas aussi nombreux qu'on l'avait espéré, et l'affaire fut médiocrement fructueuse. Cependant la population a beaucoup augmenté dans les dernières années, bien que Grenelle soit isolé de Paris par le Champ de Mars, l'École militaire et les Invalides. La suppression du péage sur le pont de Grenelle, la construction du pont du Point-du-Jour et de la ligne de fer lui donneront des éléments de prospérité. Il y a déjà beaucoup d'usines.

Pendant la Révolution, il y avait à Grenelle une poudrière de l'Etat, qui, le 31 août 1794, à sept heures du matin, fit explosion avec une telle violence que des débris humains furent lancés jusqu'au centre de Paris. On ne connut jamais ni les causes du sinistre ni le nombre exact des victimes.

Le Directoire avait installé dans la plaine de Grenelle un camp que, durant la nuit du 9 au 10 septembre 1796, des conjurés, venus de Paris, essayèrent de soulever contre le gouvernement. Accueillis par une résistance qu'ils n'avaient pas prévue, ils durent se retirer en désordre. Plusieurs furent pris, jugés et condamnés.

Cette plaine de Grenelle, aujourd'hui couverte de maisons, eut longtemps le triste honneur de servir aux exécutions militaires. C'est là qu'ont été fusillés, entre autres, l'audacieux Mallet et ses complices; là que périt, le 19 août 1815, le jeune général Labédoyère, dont le nom ne put pas même être alors inscrit sur sa tombe.

Sous la Restauration, c'est là aussi que les conseils de guerre de la garde royale suisse tenaient leurs audiences en plein vent. Jugement, révision, et souvent exécution, tout se passait en une matinée.

Appelé d'abord Val-Boistron, le village qui confine à Grenelle prit, au treizième siècle, le nom de *Val* (ou *Vau*) *Gérard*, parce que Gérard de Moret, abbé de Saint-Germain, y établit une maison de convalescence, avec chapelle, pour ses religieux. Vaugirard dépendait alors d'Issy, dont il fut séparé en 1344. Ravagé par les guerres étrangères et civiles, ce village resta longtemps chétif et pauvre. Il prit de l'importance dans le siècle présent et s'étendit beaucoup, tout en gardant un aspect misérable et malpropre, qu'il est loin encore d'avoir tout à fait perdu.

Le XVe arrondissement comprend une certaine étendue de territoire de l'ancien Paris, où se trouvent le Champ de Mars, l'École militaire, les hôpitaux Necker et des Enfants malades. (Voir les articles particuliers.)

Le chemin de fer de Bretagne sépare le XVe arrondissement du XVIe, formé de Plaisance, du Petit-Montrouge, d'une fraction du Grand-Montrouge dont la partie la plus considérable est au delà de l'enceinte fortifiée, et d'un petit lambeau de l'ancien Paris. Toutefois, dans ce lambeau se trouvent des

établissements importants, l'Observatoire, les Enfants assistés, la maison d'accouchement et la nouvelle prison de la Santé. (Voir les articles particuliers.)

Plaisance, section de Vaugirard, était un groupe d'habitations tout à fait indigne du nom qu'on lui donna, qui s'était créé aux abords du chemin de fer de Versailles (rive gauche).

Montrouge doit évidemment son origine à des habitations construites pour les carriers qui exploitaient les nombreuses et vastes carrières de ce plateau, et aux auberges échelonnées sur la route d'Orléans. De là la longueur démesurée de ce village, qui se divisait en deux sections, le *petit*, plus voisin de Paris, et le *grand*, situé plus au midi. Montrouge fut ravagé au quinzième siècle par les Anglais, au seizième, par les troupes de Henri IV, qui, lors du première siége de Paris, campa de ce côté.

Sous la Restauration, Montrouge eut un instant de fâcheuse célébrité par le séjour des jésuites, qui vinrent y réoccuper une ancienne maison de leur compagnie.

Le XIVe arrondissement possède plusieurs établissements publics, le théâtre du Mont-Parnasse, l'hospice La Rochefoucauld, le chemin de fer de Sceaux et Orsay, l'asile des aliénés et l'infirmerie Marie-Thérèse. C'est aussi sur son territoire que se trouve l'entrée principale des *Catacombes*. (Voir ces différents articles.)

Au XIVe arrondissement appartient le cimetière du Midi ou du Mont-Parnasse. (Voir *Cimetières*.)

Un peu après avoir passé sous le chemin de Sceaux, la ligne de ceinture pénètre dans le XIIIe arrondissement, que la rue de la Santé sépare du XIVe.

Dans une première répartition des vingt arrondissements, ce chiffre XIII, si longtemps mal famé, devait échoir à une autre région de Paris. C'est, dit-on, sur les réclamations de moralités susceptibles qu'une combinaison différente fut cherchée et qu'on adopta le système de la spirale, par l'effet duquel e chiffre malencontreux tomba sur la partie la plus pauvre peut-être, une des moins connues assurément, mais non des moins intéressantes, à bien des égards, du nouveau Paris. Ni l'amour-propre, ni les appréhensions superstitieuses n'ont protesté ici contre le chiffre immoral et fatal.

Le XIIIe arrondissement a pris de l'ancien Paris l'extrémité du faubourg Saint-Marcel, puis la partie du territoire de Gentilly et d'Ivry comprise à l'intérieur des fortifications. Il appuie sa limite N.-E. à la Seine, et, dans sa partie occidentale, il est parcouru par la Bièvre, qui y décrit de nombreux méandres. Plus accidenté et plus pittoresque qu'aucun autre, il présente des plateaux, des collines, des plaines, des vallons. Il faut qu'il soit relégué aussi loin du centre actif de Paris pour n'être pas tout semé de villas et de parcs. Il est surtout peuplé de carriers, de blanchisseurs, de tanneurs.

Le vallon de la Glacière, coupé par les deux bras et de multiples dérivations de la Bièvre, artificiellement inondé en hiver, fut longtemps le rendez-vous des patineurs parisiens. Aujourd'hui, divisé en lots entourés de murs, à peu près impraticable aux promeneurs, n'ayant presque rien gardé de son ancien aspect agreste, il est envahi par l'industrie. Cependant la vallée de la Glacière prolonge jusque-là ses perspectives pittoresques, et du remblai du chemin de fer ou de certains points du boulevard d'Italie, on a encore, soit vers Gentilly, soit vers les Gobelins, un panorama qui vaut la peine d'être vu. La Bièvre y coule entre de hauts peupliers ou des fabriques, que dominent

les longues lignes des bâtiments de Bicêtre, tandis que, de l'autre côté, elle serpente à travers le vaste domaine des Gobelins, au-dessus duquel s'étagent des amphithéâtres de maisons, d'où s'élancent les dômes du Val-de-Grâce et du Panthéon, les tours de Saint-Étienne-du-Mont et de la vieille abbaye Sainte-Geneviève. Nul autre point de Paris ne présente un spectacle pareil.

Tout l'ancien Gentilly est resté en dehors des fortifications. La partie annexée comprend le hameau de la Glacière et celui qui, plus voisin de l'ancienne barrière d'Italie, avait pris d'une auberge le nom de *la Maison-Blanche*. Plus près encore, et enfermés dans Paris, au commencement du siècle actuel, étaient deux autres groupes, les *Deux-Moulins*, naguère réunion de guinguettes, et *Austerlitz*, qui devait son nom au pont voisin.

A Ivry appartenait le village de *la Gare*, ainsi appelé à cause d'une *gare* circulaire pour les bateaux, commencée vers la fin du siècle dernier et qui n'a pas été achevée.

Le XIIIe arrondissement renferme des établissements très-considérables : la gare du chemin de fer d'Orléans, la Salpêtrière, la manufacture des Gobelins;

Trois ponts : ceux de Napoléon III (servant au chemin de fer, aux voitures et aux piétons), celui de Bercy et celui d'Austerlitz font communiquer e XIIIe avec le XIIe, situé sur la rive droite de la Seine.

Le chemin de Ceinture, qui a rencontré la ligne d'Orléans avant de quitter le XIIIe arrondissement, rencontre celle de Lyon en entrant dans le XIIe, et, un peu plus loin, celle de Vincennes.

Le XIIe comprend une grande partie de l'ancien VIIIe de Paris et le village de Bercy.

Bercy existait déjà au treizième siècle, mais ne prit d'importance que vers la fin du dix-huitième siècle, quand le commerce des vins et eaux-de-vie y créa un vaste entrepôt libre pour l'approvisionnement de Paris. Le 31 juillet 1820, un immense incendie le ruina en partie; mais il se releva aussitôt de ce désastre, qui lui coûta cependant plus de 10 millions de francs.

L'annexion a porté une grave atteinte à sa prospérité.

Bercy possédait un beau château bâti sur les plans de Levau et auquel attenait un parc fort étendu, planté de magnifiques arbres. Entamé par les fortifications, détruit pour l'agrandissement de la gare de Lyon, le château de Bercy n'a guère laissé d'autres vestiges que quelques arbres encore debout et le mur qui longeait la Seine.

Bercy se reliait à Paris par *la Rapée*, longue file de maisons, qui forme le quai du même nom ; la *Vallée de Fécamp* et la *Grande Pinte*, dénomination provenant d'une auberge, toutes deux confondues dans la rue de Charenton.

Contigu au XIe arrondissement par la rue du Faubourg-Saint-Antoine, le XIIe touche au XXe par la grande avenue de Vincennes, que le chemin de fer franchit à niveau.

Le XXe arrondissement est composé de l'ancien village de Charonne et de la section de Belleville, qu'on appelait Ménilmontant. Une notable partie de son territoire est occupée par le cimetière de l'Est, dit du Père-Lachaise.

Charonne est un des plus anciens villages environnant Paris; on en fait remonter la fondation à Saint-Germain d'Auxerre; mais il ne prit jamais beaucoup d'importance. Aujourd'hui encore, il est peuplé de quelques bourgeois, d'un grand nombre de maraîchers et d'horticulteurs. Les usines l'ont

déjà envahi sur beaucoup de points. Le cimetière de l'Est constitue un grand obstacle à ses communications avec Paris.

C'est souterrainement que le chemin de fer traverse la partie septentrionale de Charonne pour ensuite parcourir à ciel découvert Ménilmontant, colline sur les pentes de laquelle s'étagèrent d'abord des maisons de campagne dont le voisinage attira des guinguettes. La population s'augmenta et forma presque un nouveau village, annexe de Belleville, dont il songeait à s'affranchir quand Paris les absorba l'un et l'autre.

Ménilmontant a eu un moment de célébrité lorsqu'en 1832, l'association saint-simonienne s'étant divisée, le père Enfantin se retira dans une maison de ce village avec ceux de ses disciples qui lui étaient restés fidèles. Ils accomplissaient eux-mêmes tous les travaux de la vie domestique, en chantant des hymnes composés par Félicien David.

On a récemment construit sur les hauteurs de Ménilmontant les vastes réservoirs où sont emmagasinées les eaux de la Dhuys. (Voir *Eaux de Paris.*)

Belleville, que la ligne de fer franchit en tunnel, était un village fort ancien, appelé d'abord *Savies*, puis *Poitronville*, sans doute à cause de quelque propriétaire, et dont le nom actuel ne paraît guère dans l'histoire qu'à propos des sources que Philippe Auguste en dériva pour alimenter des fontaines à Paris.

La célébrité qu'il n'avait pas eue autrefois, Belleville l'a tristement conquise au commencement du siècle actuel. C'est sur ce village et sur les deux qui le précèdent, Pantin et Romainville, que se porta l'effort principal des armées étrangères pendant cette lutte inégale et héroïque, qui dura toute la journée du 30 mars 1814 et qui s'appelle la *Bataille de Paris*, dans laquelle l'ennemi perdit plus de soldats que n'en comptait la petite armée française. Vers le soir, Pantin, Romainville, les hauteurs en avant de Belleville ayant été enlevées par des forces démesurément supérieures, les Français se retirèrent, défendant le sol pied à pied, disputant vigoureusement chaque rue du village, jusqu'à ce que Marmont, dont l'épée était brisée et les habits troués de projectiles, donna l'ordre de la retraite et mit fin à la bataille par une capitulation que lui et les maréchaux, ses collègues, durent prendre sur eux de signer, le roi Joseph Bonaparte, qui commandait l'armée de défense, ayant jugé prudent de s'enfuir sans laisser aucun ordre.

Pendant les longues années de paix qui s'écoulèrent après 1815, Belleville grandit en population et en prospérité. C'était la promenade favorite des Parisiens qui, le dimanche, allaient chercher l'ombre au bois de Romainville et des lilas dans les prés Saint-Gervais. Les fortifications ont fait disparaître bois et lilas. Depuis, ont disparu aussi et les *Montagnes françaises* et la fameuse *Ile d'Amour*, chère aux grisettes parisiennes, du temps où il y avait encore des grisettes.

Ce que Belleville a perdu encore et, sans le regretter, il faut s'étonner que le goût de notre époque l'ait laissé périr, c'est l'ignoble et brutale *Descente de la Courtille.*

Cette hideuse cohue se faisait, à l'aurore du mercredi des cendres, dans les quartiers de Belleville, sortant des bals à 25 centimes, déguenillée, pâle et sale, regardant, après l'orgie du petit bleu et du Cupidon frelatés, avec des yeux d'oiseau de nuit, le soleil qui éclairait de ses purs rayons les turpitudes d'une foule en délire, vomissant des infamies, lançant des ordures à tout ce qui l'approchait. L'immonde torrent s'écoulait dans Paris par le faubourg du

Temple, allant ensuite cuver sa débauche dans de misérables taudis, où trop souvent une femme et des enfants affamés avaient attendu vainement l'argent dispersé dans les cabarets.

Un jour, la fête fut complète : il y avait guillotine à la barrière Saint-Jacques; la foule se rua à travers Paris au spectacle de l'échafaud. Elle n'y arriva pas la première : des voitures élégantes y avaient amené des femmes et des hommes au sortir des bals costumés et parés. La Descente de la Courtille n'eut pas, ce jour-là, le prix d'honneur de la turpitude. Mais, depuis, la justice ne fit plus concurrence au carnaval.

Un souvenir plus attrayant se rattache à Belleville. Favart et sa femme, la gracieuse comédienne, y ont demeuré. On montre encore leur maison. Mais, dans le cimetière de Belleville, la trace même de leur sépulture est perdue. Leur nom, du moins, revit, dignement porté et encore rehaussé par une des plus habiles artistes de la Comédie-Française.

Belleville et le XXe arrondissement sont reliés au XIXe et à La Villette par les hautes collines dites *Buttes Chaumont*, naguère encore arides et chauves, comme l'indiquait leur nom, aujourd'hui transformées en parc semé de verdure et d'eaux courantes, par un effort de l'art faisant violence à la nature (Voir, chapitre IV, *les Jardins de Paris.*)

Mais, si la ville fastueuse a mis son cachet à la surface du sol, on retrouve, bien au-dessous, les bas-fonds de la société.

Les carrières d'Amérique, que côtoie le souterrain du chemin de fer, les seules qui ne soient pas à ciel ouvert, ont des galeries longues de 1,000 mètres, où des malheureux sans asile, des vagabonds, mêlés à des voleurs de la pire espèce, vont, la nuit, chercher un refuge gratuit et de la chaleur auprès des fours à plâtre. De temps à autre, la police fait une descente dans ces hôtels dégarnis de la nature et enlève tout ce qui s'y trouve : misérables, vagabonds et voleurs. Le piége est connu, et cependant le triste gibier vient toujours s'y faire prendre. Parfois, ceux qui ont échappé au coup de filet se vengent sur les habitations des propriétaires de carrières.

Vers son extrémité nord, la rue du Faubourg-Saint-Martin se bifurque en deux voies, l'une conservant encore ce nom pour devenir bientôt la rue de Flandre, l'autre formant la fin de la rue Lafayette et devenant bientôt la rue d'Allemagne, toutes deux divergeant de plus en plus et se dirigeant, comme leur nom l'indique, celle-là vers la Flandre, celle-ci vers l'Allemagne. Le long de ces deux routes s'établirent d'abord des auberges, puis des maisons, qui formèrent deux groupes, ayant pour nom commun *La Villette*, mais qu'on distinguait en appelant celui de l'ouest *La Villette Saint-Denis*, celui de l'est *La Villette Saint-Lazare*, et, plus tard, la *Petite-Villette*.

Au quinzième siècle, La Villette fut saccagée par les Anglais. En 1593, il s'y tint des conférences pour la conversion, c'est-à-dire la seconde apostasie, de Henri IV. C'est aussi à La Villette qu'en 1814 la capitulation de Paris fut signée dans le cabaret du *Petit Jardinet*. En 1815, Davoust eut son quartier général à La Villette, et c'est de là qu'il expédia son aide de camp pour signer à Saint-Cloud la convention militaire qui livra Paris sans combat.

La construction du vaste bassin qui fait communiquer le canal de Saint-Denis et le canal de l'Ourcq avec le canal Saint-Martin, exécutée de 1806 à 1809, sur une longueur de 800 mètres et une largeur de 80, a fait de La Villette un entrepôt commercial et industriel très-considérable. De nombreuses usines s'y sont établies et y ont amené une population d'ouvriers de toute

sorte, si bien que La Villette était devenue une véritable ville. Les deux groupes d'autrefois ne formaient plus qu'une seule agglomération, coupée en deux sections par le canal.

La Villette fut longtemps affligée du voisinage empesté des larges étangs situés aux pieds des Buttes Chaumont, où l'on déversait le résidu des vidanges de Paris. Les émanations s'en faisaient sentir jusqu'à la porte Saint-Martin. En 1845, ces dépôts nécessaires, mais incommodes, ont été transférés dans la forêt de Bondy. Chaque nuit, les voitures de vidanges, dont La Villette est restée la remise principale, après avoir fait dans Paris leur immonde récolte, viennent la verser, à La Villette, dans un *dépotoir*, d'où une machine à vapeur refoule les parties liquides jusqu'aux bassins de Bondy, tandis que les parties solides sont emmagasinées, puis expédiées dans des tonneaux bien fermés pour les besoins de l'agriculture.

La rue d'Aubervilliers forme la limite entre le XIXe arrondissement et le XVIIIe, qui comprend les anciennes communes de *La Chapelle Saint-Denis* et de *Montmartre*, avec une petite portion du territoire de celle des Batignolles.

La Chapelle Saint-Denis, plus habituellement *La Chapelle*, devait son origine et son nom à une petite chapelle bâtie sur la route de Saint-Denis, en un lieu où avait coutume de s'arrêter sainte Geneviève. Un hameau puis un village se formèrent autour de la chapelle. Au quatorzième, au quinzième siècle, La Chapelle fut pillée, saccagée, brûlée, tantôt par les Armagnacs, tantôt par les Bourguignons. En 1429, Charles VII y campa, tandis que Jeanne-Darc allait attaquer Paris. Mais quand le roi eut battu en retraite, les Anglais reprirent La Chapelle et Saint-Denis.

Depuis lors, la Chapelle ne vit plus de soldats ennemis que ceux qui, en 1814, escortaient le roi Louis XVIII, que le clergé du lieu vint complimenter, bannière déployée.

L'établissement successif des deux chemins de fer du Nord et de l'Est contribua singulièrement à la prospérité de La Chapelle, qui vit s'élever sur son territoire de vastes ateliers, des gares de marchandises, indépendamment de nombreuses usines qui s'y installèrent. C'est à l'extrémité de La Chapelle qu'avant la construction du chemin de fer de Ceinture furent pratiqués des raccordements pour mettre la ligne du Nord en communication avec celle de l'Est.

La population de La Chapelle prit une part active à l'insurrection de juin 1848 et opposa une vive résistance en crénelant le mur d'octroi et en occupant la barrière Poissonnière, solide bâtiment en pierre, qui fut canonné pendant deux jours.

Montmartre doit son nom soit à un temple de Mars qui exista sur cette montagne, soit, plus vraisemblablement, à la légende qui en fait le lieu du martyre de Saint-Denis et de ses deux compagnons Rustique et Eleuthère.

Montmartre n'a pas d'autre histoire, avant 1789, que celle de la célèbre abbaye qui y était située et dont il est parlé à l'article de l'église *Saint-Pierre de Montmartre*.

En 1792, la Convention nationale ordonna la formation d'un camp et la construction de retranchements à Montmartre. Il ne restait plus trace de ces travaux, lorsqu'en 1814 Napoléon ordonna d'y établir des batteries. On y monta du canon, mais on oublia des hommes pour servir les pièces. Toutefois, la position est tellement redoutable sur le versant nord et l'oubli était tellement

invraisemblable, que, pendant toute la journée du 30 mars, Montmartre ne fut pas attaqué. Le soir seulement, l'ennemi osa s'approcher et, ne rencontrant aucune résistance, occupa la montagne, tourna les pièces et lança quelques boulets sur Paris. La capitulation vint arrêter les hostilités.

La construction du quartier Notre-Dame-de-Lorette, en créant une communication plus facile que les rampes abruptes des rues Blanche et des Martyrs, et, plus tard, l'enchérissement des loyers dans Paris, firent affluer beaucoup d'habitants à Montmartre, dont la population s'accrut rapidement et atteignait presque le chiffre de 50,000 en 1860. Beaucoup d'artistes, d'hommes de lettres se fixèrent dans cette localité où les maisons, étagées sur les flancs de la montagne, ont de l'air, de la lumière en abondance et souvent de beaux points de vue.

Au sommet de Montmartre se trouve un obélisque élevé sous Louis XVI pour marquer la méridienne de l'Observatoire de Paris. Ce petit monument, abandonné, tombe en ruine.

De Montmartre dépendait le hameau de Clignancourt, où l'on remarque une construction ayant les caractères du seizième siècle et que la tradition locale prétend avoir appartenu à Gabrielle d'Estrées, ce que rien ne démontre. On l'appelle le *Château-Rouge*. C'est là que se tenait le roi Joseph pendant la bataille de Paris, et c'est de là qu'il partit à cheval, abandonnant l'armée.

Le Château-Rouge est aujourd'hui un bal public.

Il y avait autrefois, à Clignancourt, une petite chapelle dont l'édifice subsiste encore, affecté à un poste de pompiers, rue Marcadet. Non loin de là est l'église neuve de *Notre-Dame-de-Clignancourt*.

La dernière station actuelle du chemin de Ceinture est à l'avenue de Saint-Ouen, sur la limite du XVIIe arrondissement.

BENJAMIN GASTINEAU.

LES MOULINS DE MONTMARTRE

Dessin de M. E. Vernier, gravé par M. Yon-Perrichon.

Librairie internationale **ENVIRONS DE PARIS**. Boulevart Montmartre, 15

gravé par ... R. Bonaparte, 82.

Echelle en mètres

Lith Goyer, r. Dauphine, 7 Paris

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & C.ie Éditeurs à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

V

PARIS EN PROMENADE

—

LOUVECIENNES, MARLY

PAR

Victorien SARDOU

I

Louveciennes.

Êtes-vous marcheur intrépide ?... Fait-il un de ces clairs soleils qui invitent à courir les champs ? Et vous plaît-il de connaître la région la plus pittoresque et la plus riche en souvenirs, de tous ces environs de Paris, si justement vantés?... Partez de bon matin pour Bougival, et après un copieux déjeuner au bord de l'eau, gagnez Marly-le-Roi par le chemin de Louveciennes, qui est celui des écoliers.

Tout d'abord, vous ne quitterez qu'à regret ce bord de la rivière, si gai, si lumineux, si verdoyant... Il ne faut pas moins que l'attrait du joli clocher de Bougival, pour vous inviter à pousser plus avant... Mais au delà de l'église une rampe assez rapide s'offre à vous sur la droite. C'est par là !... montez... La beauté de la vue vous fera bien vite oublier la roideur de la pente.

Il faut, du reste, vous attendre maintenant à toujours monter. Et de fait, toutes ces collines qui se prolongent sur la rive gauche de la Seine, depuis Saint-Cloud jusqu'à l'extrême limite de la forêt de Marly, sont les Alpes du département de Seine-et-Oise ; Alpes gracieuses, Alpes galantes, toutes semées de bois charmants, de villas exquises, de petits villages proprets et joyeux !... C'est la

Celle-Saint-Cloud et son château autrefois royal, de la main gauche, par la Pompadour; aujourd'hui princier par ses splendeurs !... C'est Beauregard, Saint-Michel, les Gressets, Montbuisson !... enfin Louveciennes et Voisins, où nous allons !... Et partout vallons et collines. — Une vraie fatigue... mais si bien récompensée !... De temps en temps, entre deux plis de terrain ou deux bouquets d'arbres, toute la plaine se révèle subitement, avec les coteaux de Montmorency pour arrière-plan, et le cours de la rivière, qui miroite coquettement au soleil. Ici même, où l'abaissement du terrain vers la Seine est à pic, la surprise qui vous attend au détour du chemin est assez vive; vous quittez à peine Bougival, et déjà vous le voyez, tout en bas, à vos pieds. Le Parisien qui suspend ses jardins au flanc de ce coteau, et qui a bien du mal à les empêcher de dégringoler dans la plaine, les jours de grande pluie, se traite volontiers de rude montagnard, et n'est pas loin de se croire sur les rives du Rhin, — témoin cette tour allemande, bâtie par un burgrave de la rue Saint-Denis, pour semer l'effroi parmi les voyageurs de l'omnibus.

Cependant nous montons toujours. — Les petites maisons deviennent plus rares; la Seine disparaît derrière un épais rideau de beaux arbres, qui commence à border la route. — C'est l'ancien parc de Boissy-d'Anglas. Dans un poëme en l'honneur de toute la contrée, il a célébré lui-même la beauté de son domaine et raconté sa stupeur le jour où, allant visiter ces belles pelouses, il se trouva tout à coup en présence d'un petit lac d'eau vive, qui s'était formé de lui-même, après une nuit d'orage. — Je souhaite la même surprise à tous les propriétaires !

La route se prolonge quelque temps, tout ombreuse et comme encaissée entre les arbres de ce grand parc et des coteaux couverts de vigne; puis elle s'ouvre, près d'une carrière, et là, se bifurque. — Ce chemin, sur la gauche, mène à Louveciennes, dont le clocher, rival autrefois de celui de Bougival, n'apparaît plus là-bas que sous la forme d'un hideux pigeonnier. — Quant à la route de la Princesse, que nous avons suivie jusqu'ici, et qui tient son nom de la princesse de Conti, dont nous verrons plus haut la demeure, le mieux est de la suivre tout droit jusqu'à Voisins, le bourg jumeau de Louveciennes, car aussi bien tout nous y invite ! D'un côté des vignes en étages, de l'autre ce creux tout foisonnant en verdure; en face, des maisonnettes perdues dans le feuillage... et, couronnant le tout, les belles arcades de l'aqueduc qui donnent à ce paysage un grand air italien. — En somme, la plus délicieuse arrivée de pays qu'on puisse voir ! — De quelque côté que vous tourniez les yeux, les lignes de terrain se raccordent par les ondulations les plus douces, et avec les plus heureux contrastes de

lumière et de verdure. Partout l'espace, l'air vif, ces mille parfums champêtres, ce grand silence, tout plein de bruits confus... enfin ce je ne sais quoi, qui résulte à la fois de la liberté du ciel, de la franchise du vent, du cri de l'oiseau, du gloussement des poules, du marteau lointain sur l'enclume, du bourdonnement des enfants dans l'école, ou de celui des abeilles dans la ruche... et qui vous dit clairement : « Voici le vrai village! Tu peux entrer; ôte ton habit, si tu as chaud... chante, si tu es gai! — Tu n'offenseras ici personne!... Chatou est loin; et ces petits tourbillons blancs, que le vent soulève autour de toi, sur la route, ce n'est pas de la poudre de riz... C'est de la vraie poussière! »

Et pour appuyer mon dire, la première maison qui s'offre à nous, encadrée de beaux tilleuls centenaires et toute décorée de glycine en festons, est celle de Francis Wey, placée là comme pour faire accueil au nouveau venu, et l'inviter au séjour, en lui vantant les douceurs de la simplicité champêtre. C'est un emblème que cette demeure à la bonhomie narquoise, c'est presque une leçon! — Ces grands arbres qui l'enveloppent appartiennent au parc voisin, celui de la Dubarry. Seule, la maison spirituelle et sage en profite! Ces arbres lui gardent le soleil; ils l'abritent du froid. De sa fenêtre, le maître de cet aimable logis a vu fuir tous ses opulents voisins, chassés, qui par l'ennui, qui par la ruine; lui, demeure et sourit, et pense que ces beaux arbres sont à lui seul, puisque c'est pour lui seul qu'ils fleurissent!

Et maintenant, tout ce qui va suivre sur la droite est l'ancien domaine de la Dubarry, ce pavillon de Louveciennes, si fameux au dernier siècle! — Longez le mur d'enceinte, franchissez à droite le seuil de l'ancienne entrée, vous êtes à la fois à la porte de son habitation et dans l'enclos de la machine de Marly. A travers la grille moderne qui donne accès au pavillon, vous verrez encore le profil du bâtiment, le grand bassin, quelques beaux arbres, seuls restes du passé! Ledoux, cet original, qui prit si volontiers l'excentricité pour du génie, et qui nous a légué tant de tombeaux, sous prétexte de petites maisons, Ledoux avait construit l'habitation que Fragonard et Lecomte ornèrent de leur mieux. Et à tort ou à raison, toute la décoration intérieure, jusqu'à la serrurerie, y passait pour chef-d'œuvre. C'est du moins ce que m'affirmaient les anciens du pays, ces mêmes anciens, qui se souviennent d'avoir vu la Comtesse sur son perron, agaçant deux singes blancs qui sautaient après son mouchoir; et derrière elle, cet autre vilain singe de Zamore, souriant aux ébats de ses collègues. — Sur la charité et la bienfaisance de l'*ancienne dame*, ces mêmes vieux ne tarissaient pas. Et pourtant la pauvre Dubarry ne trouva pas, dans la population de Louveciennes, un seul défenseur,

le jour où une première perquisition chez elle amena la découverte du chevalier de Maussabré, caché dans l'armoire au linge! Même indifférence quand cet affreux coquin de Grêves lui présenta, à sa grille, la tête de M. de Brissac, massacré à Versailles... ou, flanqué de Zamore, vint l'arrêter pour l'expédier au tribunal révolutionnaire... « bien que ses cris au départ, me disait le doyen de l'endroit, fussent pour attendrir les cailloux du chemin! »

Ces cris rappellent tout de suite ceux de l'échafaud, qu'on lui a tant reprochés. Mais là-dessus il faut s'entendre. Elle avait bien sujet de crier, et très-fort, si on lui avait promis la vie sauve, comme il le semble, à la condition qu'elle révélerait toutes ses cachettes à bijoux. — Le « *Encore un moment, monsieur le bourreau!* » s'explique de soi-même, chez une femme qui se croit exécutée par erreur!... Et enfin, quand elle aurait eu peur!... J'aime bien cet héroïsme de la part de gens qui, du coin de leur feu, disent dédaigneusement : « Comment! elle crie? » Eh bien, oui, elle crie!...

De bijoux, d'argenterie, de trésors de toute sorte!... ce parc en était farci! Chaque pied d'arbre avait son magot. La liste est curieuse. Elle tient quatre ou cinq pages pleines! — On vint fouiller les jardins: on fit main-basse chez tous les gens du pays signalés comme ayant leur dépôt; mais la Dubarry pourrait bien, dans son trouble, n'avoir pas donné la liste complète; et l'un des futurs possesseurs de l'endroit découvrirait quelque trésor, en déracinant un arbre, que je n'en serais pas surpris.

Qu'après cela le citoyen Grêves ait joui en paix du prix de ses forfaits! il y a forte apparence, car c'est l'usage! — Pour Zamore, sur la fin de sa vie, il se promenait au Palais-Royal, bras dessus, bras dessous, avec Chodruc-Duclos! — Un châtiment... mais insuffisant!

Tout en philosophant, nous voici à une nouvelle grille d'entrée, à travers laquelle nous apercevons, à la fois, un bassin et un petit pavillon à colonnettes, qui n'est à peu près que la réduction du grand. — C'était une sorte de salle de musique que la Dubarry s'était fait construire dans une situation merveilleuse. — Ici le tableau est admirable, et sans franchir la grille de madame Dierickz, qui occupe ce pavillon, dont on a fait une propriété particulière depuis Laffitte, autrefois possesseur du tout, il vous suffira de faire trois pas, entre ces deux haies qui descendent à la rivière, pour jouir de la plus belle vue peut-être de tous les environs de Paris.

Là, en effet, le terrain s'abaisse à pic, comme à Bougival, mais dans des conditions plus heureuses. — La Seine, venue de Chatou par une jolie courbe, que domine au fond le mont Valérien,

disparaît, par un détour non moins gracieux, dans la direction du Pecq, où le vieux château de Saint-Germain la couronne. — Dans la plaine, ce ne sont que villages, avec la grande tache verte du Vésinet, qui ne fait ici que l'effet d'un vaste jardin. Voici Argenteuil, Saint-Denis, Sartrouville, Herblay, Cormeilles! Vingt clochers! Et plus près Chatou, Croissy, qui grandit chaque jour, et les îles récemment découvertes et colonisées par les canotiers de la Seine. Sur le *continent*, au bord de la rivière, cette maison blanche à vérandah est celle d'Émile Augier. Çà et là sur les rives, j'en citerais d'autres intéressantes, quoique moins illustres, mais le dénombrement serait sans fin. A gauche, le grand et le petit Prunay, en pleine verdure... Très-beau tableau au soleil couchant ; mais qui, à toute heure de jour, vaut la promenade. Le sentier même, qui de cette hauteur vous conduit à la Seine, *semble fait à souhait pour le plaisir des yeux*. — Entre deux haies d'épines blanches et de chèvrefeuilles, il serpente et descend jusqu'à des maisonnettes perdues, comme des nids d'oiseaux, dans le feuillage. Des toits rustiques apparaissent tout à coup, là où on les attendait le moins... sous vos pieds : et, par des ponts volants jetés sur le chemin, donnent accès à des greniers, où il faut descendre!

Là-dessous, des petits jardins factices, sur des terrassements bizarres : des arbres fruitiers, des fleurs et des tonnelles... Toute une végétation vigoureuse de volubilis, de houblon, de clématites, grimpant, escaladant les toits, les rampes, les palis; s'arrondissant en berceau ou se balançant en grappes odorantes qui embaument le sentier et le parent de la façon la plus exquise!... A trois pas de là, une petite source tapageuse, venue de Prunay, bondit parmi les folles herbes et s'en va, fraîche et limpide, jaillir dans la rivière!

Cette vive allure vous donne envie de l'imiter et de dégringoler, comme elle, jusqu'à la Seine, par ce pavé gras et moussu. N'en faites rien... à moins que vous ne soyez gourmand du cresson qui croît, plus bas, au bord de ce joli ruisseau. Je vous le donne pour exquis!... J'en ai volé!... et je vous conseille d'en faire autant... Mais gardez-vous des gens de la Machine, qui veillent sur lui avec un soin jaloux! — A quatre heures, la place est vide ; c'est le bon moment!

Toutefois, je ne vous cache pas qu'il faudra remonter, chose dure, et qu'une visite à la Machine est un dédommagement médiocre à tant de peine. Non que cette Machine n'ait son attrait, à certains égards, et qu'il ne faille la voir une bonne fois... quand ce ne serait que pour ne plus y revenir!... mais j'aime mieux vous retrouver assis aux pieds des remparts de la Dubarry, et vous arracher à la contemplation de ce beau panorama, pour vous rappeler

que Marly est encore loin, et que le soleil est déjà au milieu de sa course.

Donc, un dernier coup d'œil à ce petit pavillon des fêtes où madame Lebrun, faisant le portrait de la Dubarry, par une chaude journée de juillet, s'interrompit pour prêter l'oreille... « Mais c'est le canon, comtesse! — Croyez-vous? dit la Dubarry. — Je vous assure... écoutez! » — On écoute. C'était en effet le canon qui prenait la Bastille. — Madame Lebrun, effrayée, ramasse tous ses pinceaux et court à Paris voir où en est M. de Calonne. Le portrait reste là inachevé, sauf la tête, qui est à point. Mais, voyez le sort!... Ce portrait est acheté plus tard par la Russie; on l'embarque pour Saint-Pétersbourg... Il arrive, on déballe... Les rats du navire ont dévoré le visage. — Le destin en voulait décidément à cette jolie tête! Je ne la défends plus... Passons!

En remontant, vous pourrez admirer les énormes tuyaux qui, de la machine proprement dite, portent l'eau de la rivière jusqu'aux aqueducs : ils méritent l'examen. Il n'y a pas bien longtemps que de beaux peupliers ombrageaient tout ce territoire, autrefois dit *des Grands-Chevalets;* on vient de les abattre...

Nous rentrons au village : quelques pas dans une petite rue où les maisonnettes se tapissent de rosiers grimpants, un détour à droite, et nous voici devant la grille du château de Voisins. — Du vieux logis bâti par Cavoye et agrandi par Louis XIV, plus rien! Le comte Hocquart y a substitué cette grande maison blanche soi-disant à l'italienne. — Des vieux jardins à la française, des terrasses, des parterres, des boulingrins et des quinconces!... plus rien!... qu'un magnifique rond de marronniers. Et toutefois, dans ces belles prairies et sous ces massifs de lilas, le souvenir d'André Chénier est toujours présent; c'est là qu'il venait à pied de Versailles, par les bois de Rocquencourt et de Louveciennes, aux plus mauvais jours de la Terreur, demander quelques consolations à l'amitié de madame Pourat, et au sentiment plus tendre que lui inspirait celle qu'il a célébrée sous le nom de Fanny :

Sur ce gazon assise et dominant la plaine,
Des méandres de Seine,
Rêveuse, elle suivait les obliques détours!...

II

Marly.

Une magnifique avenue relie la grille du château de Voisins à celle du château de Marly, et se confond à mi-chemin avec la

route de Versailles et de Saint-Germain. C'est la partie la plus monotone du voyage. Cette belle avenue s'éternise. — Enfin la dernière arcade de l'aqueduc est dépassée, et nous sommes à la grille de Marly. — A droite, la route du Cœur-Volant qui descend vers l'abreuvoir; à gauche, celle de Rocquencourt à Versailles. C'est là-bas, *Aux Deux Portes*, là même où vous voyez l'habitation de madame Anaïs Aubert, que les Prussiens, en 1815, battus par Excelmans, tentèrent de se rallier; et, dispersés de nouveau, traversèrent le parc en déroute, pour se replier sur Saint-Germain. Cent ans après votre mort, ô Grand Roi, des Prussiens retranchés derrière les débris de votre grand salon! Saint-Simon, dans ses plus violents accès de bile noire, l'eût-il jamais prophétisé?

Je n'oublierai jamais quelle vive émotion accueillit ma première entrée dans ce parc, que je n'avais connu jusque-là qu'en peinture. Le jour baissait; il tombait une de ces petites pluies fines, continues, qui n'ont pas la verve tapageuse des bonnes ondées; mais la mélancolie flasque du brouillard. Les deux beaux vases de Jouvenet qui ornent encore les deux pilastres désignent assez la place de l'ancienne grille. Je poussai une petite porte, et le seuil franchi, qui, pilastres à part, est celui d'une ferme... quelle grandeur! quelle solitude! quelle tristesse!

Ici même, un rond-point ruiné, les anciennes écuries et les remises.— Devant moi, une pente rapide, encaissée entre deux murs autrefois garnis de charmilles; et tout au fond, là-bas, comme dans un ravin, quelques tas de pierres... le château! —Au delà, un admirable cirque de verdure; toute une muraille de beaux arbres, étagés en amphithéâtre et comme fendus au milieu, par la brèche énorme d'une ancienne allée. Tout cela, courbé sous la pluie, trempé, frissonnant, lamentable!... Et pas un cri, pas un être vivant... la solitude pleurant sur le désert! Une seule voix éclata tout à coup derrière moi : la femme du garde appelait au souper son mari et sa fille : « Sylvain!... Sylvie!... » Il me sembla que tous les échos du parc frémissaient d'aise à ces deux noms d'autrefois, qui, de ces ruines humides, évoquaient tout à coup le souvenir étincelant du passé!

Malgré la pluie, malgré le vent, malgré l'ombre envahissante, je descendis la rampe d'arrivée, à tel point rapide que les lourds carrosses du grand siècle s'en allaient parfois dégringolant jusqu'en bas. — Ici, seconde cour, celle du corps de garde et de la chapelle, reconnaissable encore à quelques fragments de carreaux noirs et blancs. Quelques pas encore, et traversant les parterres latéraux du château, remplacés par des quinconces de beaux tilleuls, j'étais au pavillon royal...

Un carré de pierres, débris des fondations, voilà tout ce qui

reste. C'est à peine si quelques cloisons de briques révèlent, çà et là, les distributions intérieures; quant au grand salon, celui du bal, du jeu, des tombolas, des mascarades... une femme le traversait en ce moment sur son âne. Je ne crois pas qu'il soit au monde ruine plus ruinée que celle-là. C'est navrant!... Aussi, l'émotion s'impose. — Il y a là plus à méditer que sur toutes les briques de Babylone, et il ne fallut pas moins que la nuit close pour me décider à regagner mon gîte.

Par un beau soleil, l'impression est tout autre. — Rien n'invite moins à la mélancolie que cette verdure luxuriante qui se travaille partout à parer ces débris. Et puis, en plein jour, tout l'ensemble des constructions et des jardins se reconstruit sans peine, grâce aux soins intelligents du sous-inspecteur de la forêt, M. Récopé, qui, atteint comme moi de la Marlymanie, a su dégager les anciennes allées des broussailles qui les avaient converties en forêt vierge. Un peu d'imagination venant en aide aux documents très-exacts que le grand siècle nous a légués sur la demeure favorite du grand Roi, et vous pourrez, comme nous, reconstruire pierre à pierre, charmille à charmille, le plus curieux édifice où le goût français du dix-septième siècle ait pu s'épanouir à cœur joie!

Sur l'emplacement du château, on n'a pas épargné à Louis XIV les critiques les plus sévères. On lui proposait Feuillancourt, Grandval, Louveciennes, les hauteurs de Marly, où se voyait encore, près de l'église, la trace des remparts construits par les Thibault, les Hervé et les Bouchard, seigneurs de Montmorency et autres lieux. — Là, une vue admirable, quinze lieues de pays, et tout le cours de la rivière de Paris à Pontoise. Mais le roi voulait un ermitage, une façon de désert, une caverne ombreuse; ce coin sauvage perdu entre deux ravins, envahi par les eaux marécageuses, et que les gens du lieu appelaient *la Crapaudière*, lui parut merveilleusement propre à cet emploi. Et de cette fantaisie naquit Marly, qui, commencé en ermitage, finit en palais.

Le plan général est d'une régularité presque parfaite. C'est une sorte de triangle dont la base s'appuie sur la forêt, dont la pointe regarde la Seine et Saint-Germain. Au milieu, le pavillon royal isolé, bâtiment carré à l'italienne, orné de pilastres, tout décoré de fresques, accessible par quatre perrons ornés de sphynx, et dont la distribution intérieure est fort simple. Au centre, un très-beau salon octogone, éclairé par les œils-de-bœuf de la toiture et flanqué de quatre cheminées. Sur chaque face, un vestibule donnant accès à ce salon. Aux quatre angles, les appartements du roi et de la reine, du dauphin, de la dauphine; entre les vestibules et ces appartements, les salles à manger, billard, etc. A l'étage

supérieur, le logement de divers autres membres de la famille royale et des serviteurs attachés du plus près à leurs personnes. Voilà pour le roi et les siens.

Pour les offices, cuisines, etc., et logements de toutes sortes affectés à la maison du roi, il y a le *Grand commun*, construit parallèlement à la chapelle et aux corps de garde, à distance égale du pavillon royal. C'est la partie la mieux conservée aujourd'hui, il y a du moins trace de fenêtres. Sur la face qui regarde le château, le *Grand commun*, autrement dit *Bâtiment des seigneurs*, fut primitivement décoré de l'une de ces perspectives, alors imitées de l'Italie, et fort en goût, qui, sur un ciel toujours bleu, représentaient une colonnade sans limite. — L'auteur, Rousseau, un protestant, dut fuir après la révocation de l'édit de Nantes, et sa perspective achevée par un élève, puis dégradée par la pluie, disparut enfin et fit place à de vraies fenêtres, décorées de vrais balcons.

Ces grandes lignes une fois établies, il est facile au visiteur de s'orienter. Si, du milieu des ruines du pavillon royal, il se tourne vers le midi, il a sous les yeux, d'abord, une sorte de demi-lune, jadis occupée par des parterres, et des bassins ornés de statues, enrichis de peintures et pavés de fort beaux carreaux de faïence, dont mille débris, récemment exhumés du sol, n'avaient rien perdu de la pureté de leur émail! — Au delà de ces parterres encadrés de tilleuls, qui ont gardé leur ancienne forme de berceaux, un grand tapis vert se dresse jusqu'au sommet d'un coteau couronné par une maison de garde. — C'était la grande cascade! — Du haut de la colline, l'eau descendait en larges nappes, par soixante-trois degrés de marbre rouge et vert, et se déversait dans un admirable bassin, dont le travail si intéressant de M. Guillaumot (autre marlymane) donne une idée fort exacte.

Dégradée, faute d'entretien, sous la minorité de Louis XV, la cascade motiva une réunion du conseil de régence. Le cardinal Fleury, homme radical sur le fait de l'économie, et qui venait de proposer la démolition de la colonnade de Perrault, pour épargner les frais de restauration, reproduisit la même théorie à l'égard de Marly-le-Roi et en proposa la destruction pure et simple. Sur quoi il est curieux de voir se lever, pour la défense du château, celui-là même qui l'avait tant critiqué, Saint-Simon, dont l'avis triompha de celui du cardinal.

On se borna à démolir la cascade, qui fut remplacée par un tapis vert. Les socles de marbre des Tritons et des Néréides furent donnés à l'église Saint-Sulpice, où ils sont encore; de païens devenus dévots, en leur vieillesse, comme le Roi-Soleil, leur maître.

Que si nous abandonnons maintenant la face du midi pour celle

du nord, nous aurons sous les yeux l'ensemble des parterres, reconnaissables encore malgré les ravages de la charrue. C'est tout un système de terrasses, reliées par des escaliers, et s'en allant d'étage en étage, de bassins en bassins, jusqu'à l'extrême pointe du triangle, où la dernière terrasse domine l'abreuvoir, et flanquée des chevaux de Marly, terminait heureusement la perspective.

Deux longues avenues de beaux arbres, qui encadrent les parterres, attirent tout d'abord les regards; c'était une sorte de portique formé par l'entrelacement de jeunes tilleuls courbés en berceaux et maintenus par des cerceaux de fer. Tondus avec un soin minutieux, ils en étaient venus à se couronner de plumets et de vases en feuillage, qui faisaient l'admiration des visiteurs. Derrière ce portique, six pavillons à droite et autant à gauche, destinés aux invités du roi et décorés de fresques charmantes, se dégageaient heureusement de toute cette verdure, rompant la monotonie de la ligne et l'égayant de leurs couleurs vives. Enfin, derrière ces pavillons, reliés entre eux par une guirlande de berceaux, ce n'étaient que bosquets, salles de verdure, pièces d'eau, statues, etc., tant du côté de Louveciennes que du côté de Marly. Je renvoie les curieux de ces détails à Piganiol de la Force et à Dulaure, qui en ont donné la nomenclature exacte.

De tous les bassins des grands parterres, il ne reste plus que la trace. Le *Grand Jet* est envahi par les roseaux; l'eau sans écoulement y séjourne, et cela retourne tout doucement à la *Crapaudière;* les *Nappes* sont un champ de blé semé de pavots; les *Quatre Gerbes* donnent naissance à une foule de pommes de terre. Un seul bassin latéral du second parterre est resté bassin jusqu'au bout : les femmes de Louveciennes et de Marly y viennent laver leur linge.

Il suffit de jeter les yeux sur les toiles de Martin pour comprendre que Marly ait fait l'admiration de tout un siècle. Malgré ces ifs taillés en boules et ces colonnades de tilleuls à panaches, qui sont d'un goût contestable et qui ont le tort plus grand d'être passés de mode, tout cela devait présenter un admirable ensemble. Ce qui prête à Marly un intérêt spécial, c'est que là seulement Louis XIV met en œuvre une pensée toute personnelle, et la préférence qu'il lui accordait sur la fin de sa vie n'a peut-être pas d'autre cause. Saint-Germain est l'héritage du passé; c'est le jardin de la Renaissance calqué sur les villas italiennes. Des escaliers toujours; du gazon, jamais! Force berceaux, nombre de statues, des pierres partout et de la verdure nulle part. — A Versailles, Louis XIV élargit le moule; l'architecture n'est plus si envahissante, l'arbre apparaît. Ce n'est plus la terrasse, c'est

réellement le jardin; mais les plans antérieurs contrarient toujours ses desseins, et le vieux Versailles gêne le nouveau. Marly est, au contraire, la réalisation d'un rêve conçu et exécuté tout d'une pièce. Plus j'y pense, et plus je me persuade que le grand roi érige ici, à sa propre gloire, une sorte de temple calqué sur les décors féeriques d'opéra de son temps. Regardez le frontispice de l'une de ces tragédies lyriques représentées à Chambord ou à Fontainebleau; c'est le palais d'Alceste, ce sont les jardins d'Armide. — C'est aussi Marly! — Même ordonnance, mêmes portiques, mêmes cascades; c'est le temple de Louis-Apollon. Le Pavillon royal offre partout les insignes du soleil, et les douze pavillons sont marqués chacun d'un signe du zodiaque.

Et puisque nous parlons soleil, ici comme à Versailles, on s'est récrié sur ces grands parterres et ces vastes escaliers sans ombrages. Mais cette critique, bonne au point de vue de nos habitudes modernes, n'a pas de sens au dix-septième siècle. On ne connaît alors pour la promenade que cette heure du soir où le soleil oblique n'a plus que des rayons caressants, où les vastes parterres que l'on arrose sont plus attrayants que les bosquets humides, où les fleurs échauffées exhalent tous leurs parfums, où les eaux jaillissantes s'allument des mille feux du couchant, où Louis XIV enfin apparaît, escorté de ses dames, comme un nouveau soleil qui fait éclipser l'autre.

De même que la promenade, tout est prévu et réglé d'avance dans cette vie intime de Marly. Après le lever du roi, conseil des ministres tous les jours; puis la messe, puis le dîner, *à petit couvert*. A deux heures, il quitte la table, monte à cheval, et va courre le cerf. — S'il demeure, on joue au reversis, à la blanque, au hocca, au brelan, dans le grand salon, où chacun triche à l'envi. Arrivent, au milieu du jour, le roi et la reine d'Angleterre; on gagne les bosquets, où l'on s'amuse à l'anneau tournant, au jeu des portiques, à l'escarpolette; ou bien toute la cour va sur la hauteur assister à quelque belle partie de mail, en faisant la collation, et s'amuser à la *ramasse*, qui n'est autre chose que notre montagne russe. — Cependant des escouades de jardiniers se répandent dans les parterres, le râteau et l'arrosoir en main. Le roi surveille la taille des ifs et des charmilles et explique à *sa solidité* madame de Maintenon, qui ne le suit qu'en chaise à roulettes, quelque projet nouveau de bassin qui de carré deviendra rond, ou de rond deviendra carré. Voici la nuit, on rentre; concert des vingt-quatre violons, dans le grand salon; jusqu'au souper, qui se fait à grand couvert et à trois tables, entourées, l'hiver, de paravents. C'est ici que les princesses s'animent un peu trop, et de bâtarde à bâtarde se traitent parfois de *sac à vin* et de *sac à*

guenilles. — Après souper, le roi joue au billard avec M. de Vendôme, M. Le Grand et Chamillart, que remplace Grammont à son défaut; ce pendant que le jeu reprend de plus belle dans le grand salon. De temps à autre, une fête improvisée rompt la monotonie de ces habitudes quotidiennes. C'est une mascarade, une tombola de bijoux, une danse aux chansons. Tous les mercredis, après souper, le roi travaille avec Chamillart ou Desmarets chez madame de Maintenon, et, en plein hiver, commence par ouvrir les fenêtres, d'où résulte que la bonne dame grelotte dans sa hotte, malgré la fidèle Nanon attentive à la garer du courant d'air. Plus tard, ce supplice se renouvelle tous les soirs... Enfin le roi se retire, madame de Maintenon respire et cherche à retrouver le sommeil perdu, en regrettant son bourbier. Le roi envoie Blouin lui quérir Fagon ou Daquin en toute hâte... Il a trop soupé!... Les princesses, de leur côté, se réunissent à pas de loup dans la chambre de l'une d'elles, débouchent les flacons de liqueurs cachés dans les armoires, et envoient quérir des pipes au corps de garde voisin de la chapelle; tandis que la duchesse de Bourgogne prépare quelque niche à l'adresse de cette pauvre d'Harcourt, telle que crins coupés dans son lit, pétard sous sa porte, et pois fulminants dans son escalier!

Enfin tout se calme, ivresse, indigestion, folies; le château sommeille ou fait semblant; les patrouilles passent et ferment les yeux en traversant les bosquets. Le roi, qui a pris force doses de l'eau de la reine de Hongrie, s'endort enfin, mais avec le cauchemar... — L'État, c'est lui!

Tel est le cercle de plaisirs et d'ennuis dans lequel on tourne sans cesse. Pour toute variété, on se purge, on a la petite vérole, ou la fièvre quarte. — Ils ont tous la fièvre quarte! — Ce que Marly a dévoré de quinquina dépasse la consommation annuelle de toute la Sologne; et j'ai bien peur que tant de bassins n'y soient pour quelque chose. Mais le roi tient à ses jets d'eau autant qu'à ses arbres. La veille même de sa mort, il transforme ses cascades, il fait planter... Passe encore de bâtir!

Et tant de soins, tant d'art, tant de belles et intelligentes créations, pour en venir à ceci : quatre murs écroulés et une eau croupissante! J'ai fouillé le sol, et à part quatre pièces de monnaie, quelques tessons de porcelaine et de faïence, et des fragments innombrables de marbre, rien du palais de Louis XIV, quand M. Botta a découvert, à Ninive, tout celui de Sardanapale V...

On croit généralement que cette destruction est due à 93; — erreur! — Il fallait qu'un Auvergnat, nommé Saniel, s'abattît sur ce palais intact, pour débiter ses bosquets en bûches et ses

marbres en cuvettes. La Terreur avait respecté Marly comme elle respecta Versailles, malgré la proposition de Prudhomme, qui voulait détruire ce dernier à coups de canons et inscrire sur les ruines : « C'est ici la dernière caverne des tyrans !... » Après Louis XV qui n'y venait plus, sous Louis XVI qui n'y venait guère, Marly fut le séjour de quelques familles nobles, qui, moyennant redevance, occupaient à titre de locataires les pavillons du parc. — La Révolution trouva ces braves gens installés, vivant de souvenirs, fort inquiets des idées nouvelles, mais nullement inquiétés!... Un beau jour, grand bruit de chevaux! et son de clairons!... C'est M. de Lambesc à la tête de son insupportable Royal-Allemand! — A ces premiers jours de la Révolution, on est sûr de rencontrer quelque part M. de Lambesc, caracolant, sabre au poing, et en train de faire une sottise... Cette fois, il venait, disait-il, *délivrer* les gentilshommes du parc. Voilà tout Marly en l'air : la garde nationale court aux armes, tire de la mairie deux petits amours de canon, cadeau de Louis XIV, et les canonniers du lieu, fortes têtes, les citoyens Carragou et Friquet, déclarent à M. de Lambesc qu'il va détaler sur l'heure, lui et tout son Royal-Allemand, ou qu'ils font feu!... Lambesc jure et brandit le sabre, quand M. de Belzunce accourt et lui crie : « Que diantre fais-tu ici, toi? — Je caracole, répond Lambesc. — Au diable! reprend l'autre, va-t'en! » Lambesc tourne bride, Carragou et Friquet triomphent; et les canons donnés à Marly pour fêter la Saint-Louis rentrent aux cris de : « Vive la nation! » à la mairie... d'où on ne les sort plus que, le 15 août, pour fêter l'Empereur!

Lambesc parti, les *émigrés* du lieu s'envolèrent, et firent bien, d'ailleurs. De ce moment, le parc n'est plus qu'un objet de curiosité et de promenade. De 92 à 96, on y venait de Paris, en partie de plaisir, déjeuner sur l'herbe et manger, à la sauce au vin, les carpes du grand roi, qu'un industriel ingénieux avait eu l'idée de ramasser en un seul bassin. Puis, un jour, le Directoire vend le parc, réserve faite des statues, que l'on transporte aux Tuileries, où elles sont pour la plupart. Et cela tombe aux mains de Saniel pour un prix total qui représente à peine celui des seuls matériaux de l'enceinte.

Un autre s'y fût enrichi. Mais ce Saniel, fabricant de draps, était une sorte de crétin qui rêvait la ruine de la fabrication anglaise; il abat la toiture du grand salon, qu'il transforme en cour, et y installe huit bœufs qui font tourner je ne sais quelle manivelle, tendant à fabriquer je ne sais quel drap. A quoi il ne ruine personne que lui-même, si bien qu'il est contraint de faire argent des plus beaux arbres abattus et de démolir, pierre à pierre, les

pavillons pour en vendre les matériaux à l'encan. La municipalité de Marly s'émeut. Saniel l'invite à déjeuner, et lui déclare que ses draps rendront à Marly tout le lustre perdu depuis Louis XIV. Mal convaincue, la municipalité s'adresse au pouvoir. On en était au Consulat. Bonaparte offre pour le rachat du parc une somme que Saniel, criblé de dettes, trouve insuffisante. Il ajoute deux bœufs à son attelage, ne s'en ruine que plus vite, et recommence à tout abattre. Pétitions sur pétitions des gens de Marly, cette fois à l'empereur : nouvelles offres encore repoussées. Napoléon est à Vienne, les négociations traînent, et quand l'État rachète enfin, il ne trouve plus rien, que Saniel debout sur tout son drap, — et si bien réduit à l'écuelle qu'il s'en va mourir de misère chez son ancien concierge. — Dénoûment qui, je l'avoue, me cause un doux frémissement de joie!

Si cet Auvergnat, trop imprégné de la politique du blocus continental, ne s'était absolument cramponné à l'idée de ruiner le commerce anglais, il eût agi tout bonnement comme son successeur, qui, simple fermier de l'État, s'enrichit lestement par la seule vente de tout le plomb arraché aux conduites et aux bassins du parc.

Aujourd'hui que, de ces déplorables plâtras, on ne peut plus extraire que des souvenirs, faisons enfin nos adieux à ces ruines. Suivons cette belle haie qui contourne les anciennes glacières et la surintendance, et entrons dans Marly-le-Roi.

Cette avenue où nous sommes va droit à l'abreuvoir, qui mérite la course à lui seul. Figurez-vous la terrasse, revêtue de ses rocailles, ornée de sa belle grille et couronnée de ses deux groupes de Coysevox, transportés, sous Louis XV, au Pont-Tournant, ou des chevaux de Coustou qui leur succédèrent, et qui ouvrent aujourd'hui la grande avenue des Champs-Élysées; imaginez-vous l'eau tombant à grande gerbe du bassin supérieur, alors alimentée par deux gros bouillons. Représentez-vous enfin le roi sur sa terrasse et toute sa cour derrière lui, regardant les chevaux qui piaffent dans l'abreuvoir, et vous aurez certes un joli tableau!

L'avenue qui nous conduit ici s'appelle avenue *Fitz-James*. Regardez, près de l'abreuvoir, cette petite maison cachée derrière un beau rideau d'énormes tilleuls, comme si elle avait des remords. C'est là qu'habita longtemps Rachel; et qu'après elle, la comtesse de Fitz-James prit feu en rangeant sa bibliothèque, et mourut de l'horrible mort que l'on sait, en léguant aux habitants de Marly un souvenir qui tient du culte.

Une petite rue, celle du Chenil, nous mène à la mairie, qui faisait partie jadis de la vénerie royale. Le Chenil appartient aujourd'hui à la famille Dupuytren. Par une rue montueuse

etpittoresque, nous arrivons à l'église, où Louis XIV, sur la fin de sa vie, ne manquait pas de venir assister à la messe et aux vêpres; toutes les rues de ce village l'ont vu suivre la procession, le cierge en main, de reposoir en reposoir, le jour de la Fête-Dieu; tandis que les dames de la cour, fatiguées de se mettre à genoux, murmuraient tout bas contre celle que la princesse Palatine appelait la *vieille ripopée*; et se promettaient pour le règne futur tout le bon temps qu'elles se sont donné!

Par les vignes, à droite, vous pourriez ici descendre à la rivière. Par la belle route de la Bègue, vous gagneriez Saint-Germain, en ne rencontrant partout que les souvenirs de noms aimés ou glorieux. Ici, le parc de Mélesville! plus bas, le Monte-Cristo de Dumas; plus loin, Feuillancourt, où herborisait Jean-Jacques, où Parny se cachait, sous la Terreur! Ces clochers, là-bas, sont ceux de Fourqueux et de Mareil, dont l'église est un bijou; dans ce vallon, c'est l'Étang, où l'on descend par deux routes, dont l'une, en plein bois de châtaigniers, est un délicieux bocage d'éventail ou d'opéra-comique.

De la place du Verduron, où est l'église, à l'entrée de la forêt, la course est rapide. Vous voici tout à l'heure sur la route de Bailly et de Saint-Cyr, en forêt. Ces arbres verts à gauche occupent l'emplacement de l'ancien Champ de Mars où le Directoire établit un camp. Sous ces grands chênes à droite, perdus dans un creux magnifique, on faisait la fête, sous Louis XVI. — Nous marchons toujours, les arbres s'éclaircissent peu à peu; nous sommes dans le Tiré. A droite un palis nous sépare du val Croye, une merveille inconnue, toute en fougère et en bruyères; un désert, le bout du monde! Plus loin, du même côté, la lisière de la forêt qui s'étend vers la Bretèche et Saint-James... A gauche, la clôture du parc et ses fossés écroulés qui ne sont plus que des terriers à lapins... Devant nous, la plaine, toute couverte de taillis épais, d'ajoncs et de genêts à hauteur de ceinture. Cela vous a je ne sais quel petit air de savane ou de maquis qui tranche avec tout ce que l'on vient de voir. Vous marchez... une compagnie de perdreaux s'envole; ou bien, c'est un chevreuil qui bondit et traverse la route! — Cependant le soleil descend derrière Fourqueux; la solitude se fait plus grande, et mille parfums s'élèvent de toutes ces broussailles en fleurs. Puis, c'est l'aboi d'un chien... une fumée bleue à travers les arbres... Voici Bailly; évitez la route de Rocquencourt et tirez toujours vers Saint-Cyr. Sur la gauche, vous apercevrez tout à l'heure une avenue de pommiers; au bout, une porte à fronton, ornée de deux cors de chasse. Poussez la porte!... Vous êtes dans le parc de Versailles. Vous n'avez plus maintenant qu'à suivre cette large avenue. Elle vous conduira à l'une

des branches du canal, au bel escalier en fer à cheval du grand Trianon; là, vous gagnerez bien tout seul la grille d'Apollon, et je puis vous abandonner à vous-même.

Car aussi bien, il n'y a plus ici qu'à ouvrir les yeux pour admirer... ou critiquer. — Que si quelqu'un vous dit pourtant que ces belles allées sont bien régulières, ces charmilles bien uniformes, ces tapis verts bien symétriques et ces ifs taillés en fromages bien insupportables... passez encore condamnation sur les ifs, mais demandez à ce railleur si nos jardins à l'anglaise, avec l'éternelle pelouse flanquée de l'éternel arbre vert, et l'éternel ruisseau bourbeux décoré du nom de rivière; si nos prétendus lacs, qui ne sont que des mares, et nos soi-disant cascades en nougat; si nos rustiques en fer, nos vases de fonte, nos stalactites en coke verni et toute cette quincaillerie qui fait aujourd'hui les délices de nos campagnes, ne sont pas à la fin tout aussi monotones que les ifs taillés et les boulingrins, et non moins artificiels, avec plus de prétentions à la vérité... si nos ancêtres, qui concevaient le jardin comme une création toute conventionnelle, tout architecturale, et destinée à fusionner les arts décoratifs en un seul ensemble, n'avaient pas jusqu'à certain point raison contre nous, qui, depuis que le dix-huitième siècle a inventé la Nature, nous ingénions à la *réaliser* par des moyens factices, et n'arrivons jamais qu'à la contrefaire... et si, enfin, la postérité n'aura pas à se moquer de nous, un peu plus que nous ne nous moquons de nos pères...

Pour moi, qui, sans rien pousser à l'extrême, estime que les deux méthodes ont du bon, je souhaite que quelque homme de génie trouve un jour à les mettre d'accord et, de ces deux théories des jardins réguliers et paysagers, nous fasse quelque bel art nouveau qui ne soit ni à demi italien, comme Versailles, ni tout à fait anglais, comme le bois de Boulogne, mais vraiment français, par le bon goût, l'esprit, le sens commun, et cet amoureux mariage de l'art et de la nature, qui là comme partout ailleurs est l'idéal rêvé!

Et sur cette belle réflexion, je ne saurais mieux faire, ami voyageur, que de vous tirer ici ma révérence, en vous priant d'excuser mon bavardage, qui n'a eu d'autre motif que l'ardent désir de vous plaire.

LE PARC DU CHATEAU DE VERSAILLES

Dessin de M LALANNE, gravé par Mlle H. BOETZEL

VERSAILLES

PAR

Emile DESCHAMPS

Versailles, avril 1867.

A Madame de N..., en sa villa, près de Gênes.

Madame,

Comment! vous ne viendrez pas à Paris pour l'exposition universelle? Vous aviez différé jusque-là votre premier voyage en France, et un obstacle imprévu et insurmontable vous retient dans votre belle Italie, où je ne puis aller moi-même. Que de tristesses ici! en auriez-vous un peu là-bas? J'ose l'espérer.

Je ne vous connais que par vos photographies et par vos lettres, ces photographies de l'esprit et de l'âme, mais j'étais l'ami de votre père, qui vous a laissée, deux ans à peine écoulés, dans les bras de votre excellent mari, le jour même où vos vingt ans sonnaient; et il m'a tant parlé de sa chère et charmante Francesca, que, la première fois que j'aurai le bonheur de vous voir, je ne ferai pas votre connaissance — je vous reconnaîtrai. — Hélas! quand viendra cette fête à présent?

Une fois à Paris, vous seriez à Versailles. Et maintenant que tout est manqué, vous me demandez l'historique et la description des palais, des parcs et de la ville, tels qu'ils étaient et tels qu'ils sont; pas davantage.

Si vous étiez là, madame, tout serait facile. On se promène, on visite, on regarde ensemble, on interroge, on cause, les souvenirs arrivent par les objets mêmes, et les yeux vous en apprennent bien plus et bien mieux que toutes les descriptions.

Je vous aurais conduite d'abord dans le grand parc du château de Versailles, un matin de la semaine, quand on n'y rencontre personne, quand il n'est peuplé que de ses grandes et innombrables statues : dieux, déesses et demi-dieux de marbre et de bronze, imitations inspirées, ou plutôt résurrections de l'antique, dues à la main puissante des sculpteurs de Louis XIV.

Vous auriez remarqué cette immensité régulière, cette nature

au cordeau, cette architecture végétale. Là, en effet, les charmilles sont des murs, les allées sont de larges ou étroites galeries voûtées ou à ciel ouvert, les pelouses sont des salles ou des salons, les parterres sont des parquets en mosaïques fleuries, les canaux et les bassins simulent, dans leurs encadrements irréprochables, de grands miroirs ronds, oblongs ou carrés, et les arbres eux-mêmes figurent des colonnes ou des pyramides, des piliers ou des obélisques; et l'ensemble du parc, vu de la terrasse du château, ressemble à un autre palais de verdure. Eh bien, tout cela est si grandiose, si magnifiquement distribué et proportionné, que l'œil oublie de s'ennuyer, tant il admire. Une mélancolie profonde et sublime vous saisit l'âme, comme lorsqu'on écoute les *Tristesses d'Olympio*, dites par Victor Hugo lui-même, si l'on peut rien comparer à l'art et au génie du poëte!

Et puis, vous reconnaîtriez bientôt que ce parc solennel a ses bosquets jolis et variés, qui sont comme ses *petits appartements* : tels que le *Bosquet d'Apollon*, la *Salle de bal*, les *Rocailles*, le *Bosquet de la Reine*, témoin de la fatale scène du collier, cette affreuse comédie, et le *Jardin du Roi*, créé seulement sous Louis XVIII, à la ressemblance, dit-on, de ses jardins d'Hartwel, en Angleterre.

Enfin, madame, vous auriez vu avec moi l'*Orangerie*, chef-d'œuvre architectonique, qui s'ouvre sur la *Pièce d'eau des Suisses*, en face des bois de Satory, étagés en vaste amphithéâtre. On descend à cette orangerie par deux escaliers babyloniens, où cinquante rois d'Orient s'étaleraient avec leur cortége. Comme j'aurais été heureux d'y être seul avec vous, pour juger de votre étonnement!

Mais vous seriez revenue un jour de fête, un jour de *grandes eaux*. Les aspects sont tous changés! Cent mille curieux, de tous les pays, sont arrivés à Versailles, et animent de bruit et de mouvement, sans le remplir, ce parc, que nous venons de voir si solitaire. Les eaux commencent à jouer, la multitude se porte tumultueuse, du *Char embourbé* à *Encelade*, aux *Cascades des Rocailles*, à la *Reine des Grenouilles*, aux *Cent tuyaux*, au *Torrent du rocher d'Apollon*, etc.

Permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse : C'est à l'entrée de ce dernier bosquet, il y a bientôt trois ans, que deux plaisants interpellant une pauvre marchande de gâteaux : « Dites donc, ma bonne femme, n'avez-vous pas vu *Lambert?* » C'était la bêtise à la mode d'alors. « Si fait, messieurs, répondit la bonne femme sans hésiter, *Lambert* a passé là il y a quelques instants, en me disant : il viendra peut-être deux imbéciles me demander, je vais dans la seconde allée à gauche, où je les attendrai. » Les rieurs ne furent pas du côté des plaisants.

Revenons aux grandes eaux : il est cinq heures de l'après-midi, et on a réservé pour le soir la plus belle pièce, le *bassin de Neptune*. C'est quand la nuit sera venue, c'est à la lueur rouge, verte et jaune des feux de Bengale, c'est aux rayons incisifs de la lumière électrique, au bruit des bombes artificielles, que jailliront ces nombreuses *fusées d'eau*, devant les cent mille têtes qui garnissent le cirque. Rien n'égale la magie de ces eaux impétueusement lancées dans l'air, et emportant dans leur transparence toutes les couleurs du prisme. Louis XIV n'a pas pu se donner cette fête, que l'on donne aujourd'hui à toute une population. Lumière électrique, comme télégraphe électrique, manquait au grand siècle.

Un autre jour, madame, nous serions entrés dans le palais de Versailles. Je vous aurais fait d'abord regarder l'extérieur, qui mérite l'attention pour être jugé sainement. La façade, vue du parc, est d'un développement énorme. Mais le bâtiment semble trop plat et un peu bas pour sa longueur, depuis surtout qu'on a snpprimé, pour cause de vétusté, les trophées qui couronnaient l'attique. Mais que la chapelle, qui s'élève vers la gauche avec toutes ses statues et ses grandes fenêtres dorées, est élégante et majestueuse à la fois! Avec ses flancs légers et cannelés, son abside qui s'arrondit en poupe, son toit qui va se rétrécissant jusqu'à ne plus former, tout en haut, qu'une grande ligne longue et mince, on dirait d'un superbe vaisseau renversé, dont la carène navigue dans le ciel.

Du côté de la cour, c'est le charmant château Louis XIII, tout en briques, avec ses balcons d'or et ses bustes de marbre. Mais, hélas! sous Louis XVI, on a écrasé toutes ces gracieuses choses par deux gros avant-corps de logis, en lourdes pierres de taille qui, feraient de très-convenables bâtiments d'octroi.

A présent, madame, nous entrerions dans le palais; nous admirerions la chapelle en dedans, aussi splendide qu'en dehors, avec ses colonnes du plus pur corinthien et ses fresques de maître; puis, la salle de spectacle, la plus noble et la plus belle peut-être qui existe au monde; puis, la grande galerie des glaces; puis, la chambre de Louis XIV, conservée dans son intégrité; puis, les salons qui la précèdent, où des milliers de courtisans, qui *couchaient* presque pêle-mêle sous le toit du roi, venaient passer leurs journées, échelonnés de pièce en pièce, selon leur rang de noblesse ou leur degré de faveur.

Tout le reste du palais a été livré, depuis trente ans, au musée de peinture et de sculpture, où toute l'histoire de France est comme évoquée par la représentation de ses grands faits et de ses grands hommes. Ce reste du palais, c'est-à-dire tout le rez-de-

chaussée, et une grande partie du premier étage et tout l'attique, maintenant rempli de tableaux et de statues, pourrait contenir tous les habitants d'une ville assez considérable.

Je me rappelle avoir visité le château de Versailles sous la Restauration, en 1827. Tout ce qui compose aujourd'hui les galeries historiques était tombé dans un état de délabrement qui me serra le cœur ! Mon idée se porta vers son passé splendide et un avenir inconnu, et je ne pus m'empêcher de composer en moi-même les deux strophes que voici, dont la dernière a quelque chose de prophétique, comme on l'a remarqué depuis. Je copiai ces strophes pour votre père, madame ; elles coururent un peu le monde, mais vous n'étiez pas née, vous ne les avez sans doute pas connues et je les place sous vos yeux, à cause du phénomène de *seconde vue*, dont vous savez que je fus doué maladivement, dans plus d'une circonstance de ma vie :

En visitant le château de Versailles (juin 1827).

Voilà le solennel, l'abandonné Versaille,
Qu'ose seule habiter l'ombre du grand Louis ;
Des fêtes d'autrefois, mon cœur encore tressaille,
Je rêve... et les héros de Lens et de Marsaille,
Les dames, les seigneurs, sous mes yeux éblouis,
Tous, fantômes de gloire et de magnificence,
Repeuplent ce palais, solitaire cité,
Dont aucun roi vivant, dans toute sa puissance,
Ne peut remplir l'immensité.

Levez-vous donc, géants exhumés de nos fastes,
Morts anciens, jeunes morts, pressez-vous sur le seuil !
Héroïsme, génie, arts féconds, vertus chastes,
Hôtes sacrés, à vous ces olympes trop vastes !
A vous, parcs et châteaux, nations du cercueil ! —
Si jamais, dans ce lieu, par un appel suprême,
Tout ce qu'a vu de grand la France est évoqué,
La gloire y fera foule, et dans Versailles même,
L'espace, un jour, aura manqué !

Et, en effet, arriva 1830, et quelques années après, Louis-Philippe créa le musée de Versailles, avec cette inscription :

A TOUTES LES GLOIRES DE LA FRANCE.

Et comme pour répondre à mes *vertus chastes*, la princesse Marie fit son chef-d'œuvre de Jeanne Darc.

Donc, madame, nous aurions visité tout ce musée historique. Les salles du rez-de-chaussée sont occupées par les tableaux des croisades et les portraits en pied des connétables, amiraux et maréchaux de France, depuis l'origine jusqu'à nos jours; au premier étage sont les tableaux représentant les grands faits et les grandes batailles de notre histoire, et dans l'attique, les portraits d'une infinité de princes, princesses, hommes et femmes célèbres, même contemporains. Mais, madame, je n'entreprendrai point un si redoutable inventaire. J'aime mieux vous envoyer les livres excellents qu'a publiés, sur le château de Versailles et les *deux Trianons*, M. Eudore Soulié, le savant et si littéraire conservateur de notre musée historique. Vous trouverez là tout ce que le goût et l'érudition peuvent offrir de plus intéressant et de plus instructif, revêtu d'un style de véritable écrivain.

Ainsi, madame, je ne vous dirai qu'un mot des Trianons, M. Eudore Soulié vous dira le reste. Le grand Trianon est une *villa* de marbre, aussi charmante et plus grande que vos charmantes *villas* d'Italie. Ses jardins, à la française, sont les jumeaux réduits du grand parc. A ses portes, on a construit un abri pour y renfermer toutes les voitures des sacres et autres cérémonies, depuis les temps les plus anciens. C'est une collection qui vous aurait plu et qui plaît à tous les connaisseurs.

Le petit Trianon, bâti et créé vers la fin du règne de Louis XV, est surtout remarquable et célèbre par son jardin anglais, le premier jardin anglais qui ait été tracé en France, et un des plus délicieux de l'Europe. Le hameau, la laiterie où se plaisait Marie-Antoinette, sont dans la mémoire attendrie de tout le monde qui sent et qui pense. Une exposition de meubles, joyaux, vêtements, objets d'art, qui ont appartenu à la reine, aura lieu tout à l'heure, en même temps que l'Exposition universelle à Paris, et, certes, ne sera pas moins visitée.

Quant à la ville de Versailles (car elle existe, je vous jure, quoique bien des Parisiens et des Parisiennes croient encore que Versailles ne se compose que d'une avenue et d'un tapis vert), ceux qui la connaissent superficiellement la trouvent triste, parce qu'ils n'ont vu que les rues; mais les maisons et les salons prennent bien leur revanche, et c'est par le mouvement des esprits et non des cabriolets et des charrettes qu'il faut, n'est-ce pas? juger de l'agrément d'une ville.

Et encore bien des gens à Versailles ne vont pas dans la Société; un bon nombre y sont pour n'être pas à Paris sans être ailleurs. J'en sais, et ce ne sont pas les pires, qui viennent y cacher leur bonheur ou leurs travaux, sans même se voir entre eux. C'est *une foule de solitaires.*

Et, si comme vous me l'avez écrit, madame, vous tenez à connaître la ville aussi bien que le château de Versailles, vous allez recevoir un ouvrage qui dit tout sur notre cité ancienne et actuelle, et qui dit tout mieux que je ne puis l'exprimer : le livre de M. Le Roi, bibliothécaire de Versailles, dont plusieurs éditions sont déjà épuisées, sans avoir, il s'en faut de beaucoup, épuisé le sympathique empressement du public et des vrais amateurs.

Encore tous mes vifs regrets, madame, et mes respectueuses et ferventes admirations à vos pieds... s'il y a de la place !

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

PAR

Louis LEROY

Si l'auteur illustre de toutes choses daignait consulter les gens sur le moment opportun où il leur serait agréable de faire leur entrée dans le monde, il me paraît démontré que beaucoup d'entre eux le reculeraient indéfiniment Le menu allant chaque jour en s'améliorant, nul ne voudrait s'asseoir trop tôt au repas de corps de l'humanité. On attendrait que le progrès eût dit son dernier mot, apporté sa dernière invention pour en bénéficier; ce qui pourrait être long, vu notre nature essentiellement perfectible.

Cette réflexion m'est venue en comparant par le souvenir les coucous de ma jeunesse aux chemins de fer de mon âge mûr, et en regrettant de ne pouvoir profiter des moyens de locomotion inconnus dont usera pour se rendre à Saint-Germain celui qui prendra la suite de mes affaires ici-bas. Mais, qu'on le veuille ou non, on est de son temps, et l'avenir est encore moins à nous que le passé. Ceci dit, prenez votre canne et suivez-moi.

Quand vous aurez franchi les vingt et un kilomètres qui séparent Paris de Saint-Germain, vous débarquerez sur la place du Château, et votre premier devoir sera d'aller visiter la royale demeure de François Ier. Le public y entrera comme chez lui au moment de l'Exposition. En m'y prenant d'avance pour éclairer votre route et préparer vos logements, j'ai dû avoir recours à l'obligeance d'un conservateur, M. Beaune, et j'en ai usé largement.

Le château, bâti au douzième siècle par Louis le Gros, se trouva

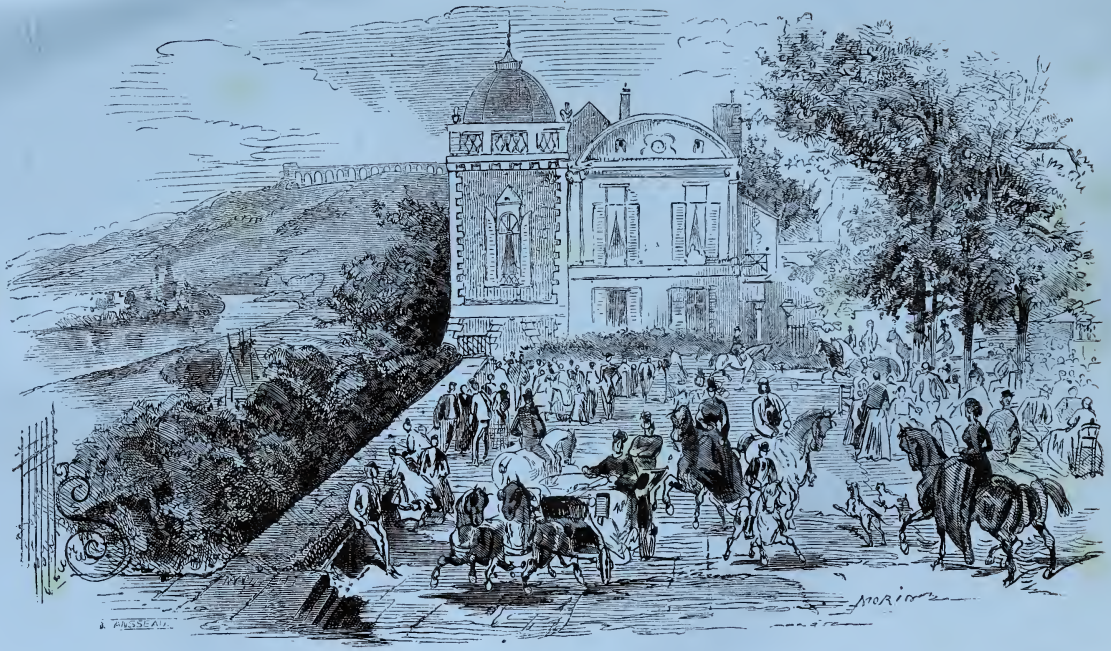

LE PAVILLON HENRI IV, A SAINT-GERMAIN

Dessin de M. MORIN, gravé par M ANSSEAU

mal d'une visite du Prince Noir. Ce vainqueur s'y comporta en locataire désagréable, et il y eut bien des choses à dire sur l'état déplorable dans lequel il le laissa; il n'en avait pas usé, comme le recommandent les baux, en *bon père de famille*, et Charles V eut fort à faire pour reconstruire son chastel de Saint-Germain-en-Laye. Ses successeurs y firent de fréquents séjours. François Ier, s'y trouvant mal logé, fit élever le château actuel par un architecte italien nommé Serlio, dit-on, qui ne conserva des bâtiments primitifs que le donjon et la chapelle. Mon cicerone penche pour un architecte français du nom de Philibert Philandrier; je n'ai aucune raison pour n'être pas de son avis, et j'aime autant Philandrier qu'un autre.

Le château ayant souffert beaucoup de l'abandon de Louis XIV, des injures du temps et du pénitencier militaire qu'on y avait installé, la restauration en est devenue urgente, et c'est à M. Eugène Millet, déjà connu par ses travaux aux cathédrales de Troyes et d'Amiens, qu'on l'a confiée. Choix heureux entre tous. En s'aidant des dessins et plans qu'Androuet Ducerceau a laissés dans son ouvrage des *grandes résidences royales*, et aussi des débris retrouvés dans les fouilles, sous le sol de la chapelle et ailleurs, M. Millet est arrivé à rendre aux parties ruinées du château leur physionomie première. Attributs, chiffres, devises, décorations, tout a été étudié, réparé avec une grande sûreté d'érudition et un goût parfait.

L'escalier d'honneur qui conduit aux salles du nouveau musée est un bijou architectural. Les peintures décoratives se mêlent très-heureusement à la brique; dans ces sortes d'enluminures, il faut joindre au caractère du dessin une entente de la couleur que tous les architectes ne possèdent pas au même degré que M. Millet.

La restauration du château ne pourra être terminée avant six ans; mais les nombreux visiteurs amenés par l'Exposition seront à même de se rendre compte de l'effet général en voyant dans la grande cour tout un côté de l'édifice complétement achevé.

La chapelle est dans un état déplorable. Les peintures de Simon Vouët ne peuvent, à mon sens, être conservées; elles sont d'abord très-endommagées, ensuite leur faire petit, coquet, leur donne un aspect peu religieux.

C'est dans cette chapelle que la sainte couronne d'épines, achetée par Baudouin, a été placée en arrivant en France. On m'a montré la place où saint Louis entendait la messe; elle est dégradée au possible, et le pieux monarque s'y agenouillerait difficilement aujourd'hui.

En piochant dans le mur, on a retrouvé la grande rosace qu'un

maçon barbare avait plâtrée. Pour atténuer son crime sans doute, le malheureux l'avait remplacée par une imitation peinte dont l'effet est déplorable. Signalons une particularité de ce monument, c'est l'ogive encadrée.

Les appartements occupés par Jacques II dans la partie est du château nouvellement restaurée n'existent plus maintenant. L'art n'a rien à regretter de leur suppression : ils étaient d'une grande insignifiance au point de vue architectural.

Une pensée qu'on ne saurait trop louer, c'est celle qui a présidé à la formation du nouveau musée. Les âges les plus reculés y sont représentés par des objets qui excitent un intérêt puissant.

Voici d'abord des silex à peine taillés; ils vous donnent une idée de la coutellerie avant le déluge. C'est avec ces outils informes que nos premiers parents dépeçaient leur nourriture. Peu à peu l'habitant des cavernes a perfectionné ses ustensiles; la pierre a obéi à ses efforts patients; la hache a été taillée avec soin et le trou pour recevoir le manche a été creusé avec une rectitude étonnante.

On a beau aller tout nu ou se couvrir de peaux de bêtes, la coquetterie ne perd jamais ses droits : témoin ces colliers en silex qui témoignent du besoin de parure des belles dames antédiluviennes. Il y a loin de là aux perles d'Ophir et à la bijouterie moderne, et ces joyaux de pierre auraient sans doute peu d'influence sur les Parisiennes de 1867; mais peut-être qu'en leur temps ils ont pesé d'un certain poids dans la balance de la galanterie; ils sont assez lourds pour cela.

Je recommande aux artistes de s'arrêter devant des dessins qui ne datent pas précisément d'hier. Voici, gravée sur un os, une croupe de cheval fort bien indiquée; on ne saurait l'accuser de chic, et Alfred Dedreux aurait pu y puiser des leçons de naïveté; cependant on en rencontre sur les murs de plus incorrectes.

Les caricaturistes pourront voir aussi comment nos premiers pères entendaient la charge; j'en ai remarqué une qui devait être très-ressemblante il y a dix mille ans.

Avec les haches et les couteaux, des scies, des *fers* de lance, des marteaux, des tasses ouvrées et des rasoirs! La légende assure qu'un des gardiens du château ne se fait la barbe qu'avec un de ces silex doublement cémentés; quel bel éloge de l'instrument et de la peau du fanatique antiquaire!

Plus loin, des os de renne travaillés délicatement, des flèches et de jolies aiguilles très-pointues avec leur chas adroitement percé.

Une chose particulièrement intéressante, c'est le dessus d'une

table de salle à manger incomplétement desservie. On a enlevé soigneusement d'une caverne du Périgord une tranche du sol sur lequel se sont fossilisés des ossements à demi rongés, des couteaux et des débris d'aliments. Ce conglomérat est des plus curieux; après l'avoir étudié, le gourmand devient rêveur.

C'est à M. Boucher de Perthes et au roi de Danemark que l'on doit les plus beaux échantillons de l'âge de pierre. La collection offerte par M. de Breuvery est aussi fort remarquable. M. Beaune, le conservateur, qui *fait parler la pierre*, comme l'a dit spirituellement une grande dame, mis en goût par les découvertes faites dans le terrain d'Abbeville, a pensé que la Picardie ne devait pas avoir le monopole des placers de silex travaillés et de fossiles, et il s'est livré à l'étude des terrains de transport diluvien; ses recherches ont été couronnées de succès; il a mis la main sur plus d'un objet précieux qui figure honorablement au musée.

L'âge de bronze est richement représenté : épées, casques, cuirasses, fers de javelots et de lances, tout ce qu'il faut pour tuer son prochain avec facilité et agrément. L'âge de fer ne le cède en rien au précédent; ses engins destructeurs témoignent d'une *civilisation* déjà fort avancée.

Des fragments d'étoffes m'ont paru curieux. Une trousse d'oculiste très-complète est exposée dans une vitrine; des verreries irisées par le temps, des objets de parure, qui seront copiés quand la mode sera venue pour les femmes de se costumer en Gallo-Romaines, une collection d'épées retrouvée à Alise, mais rien qui fasse pressentir le fusil à aiguille, ce que j'ai constaté avec l'orgueil d'un homme qui n'a plus rien à craindre de la levée du premier ban.

Les reliefs des principaux dolmens offriront aux visiteurs un attrait particulier. J'ai reconnu là celui de Gagré'nnis, situé aux environs de Locmariaker, dans le Morbihan, et j'aurais voulu *être à l'échelle* pour pouvoir y descendre encore. Ces blocs géants, disposés avec une certaine régularité, ont une mine sauvage inquiétante; le culte auquel ils servaient devait être d'une mansuétude douteuse pour les fidèles.

— Je crois cette exhibition de dolmens fâcheuse, me dit un monsieur qui visitait le musée en même temps que moi.

— Je la trouve au contraire fort intéressante, lui répondis-je.

— Intéressante... sans doute; mais elle peut avoir des conséquences graves.

— Lesquelles, monsieur?

— Nos architectes aujourd'hui ont établi une telle confusion dans les styles qu'il est permis de redouter de leur part une nouvelle imitation. Le byzantin n'ayant pas réussi à l'église Saint-

Augustin du boulevard Malesherbes, et le gothique étant aussi usé que la renaissance et le grec, on doit craindre tout d'un artiste audacieux.

— Comment! vous supposez qu'un architecte pourrait avoir l'idée saugrenue de nous faire entendre la messe sous un dolmen?

— On a vu aussi fort que ça.

— Mais il n'y aurait jamais assez de place.

— On en ferait.

— Où trouveriez-vous des blocs de granit assez longs pour servir de *tuiles* à une église de la largeur de Notre-Dame?

— Ce n'est pas un obstacle; on en composerait de faux en béton.

— C'est vrai... et ce serait même singulier.

— Voyez-vous, vous y venez.

— Mais je ne suis pas architecte, moi.

— Dieu merci! sans cela...

Et le monsieur s'éloigna en paraissant regretter d'avoir fait germer en moi le désir d'aller entendre vêpres dans un monument druidique.

On a exécuté, d'après les ordres de l'empereur, des balistes romaines d'une exactitude parfaite. Ce qui serait vraiment complet, ce serait de les voir fonctionner, et l'on croit que ce spectacle pourra bien être offert un jour ou l'autre aux visiteurs du musée. Pourquoi pas? Versailles a ses grandes eaux, Saint-Germain aurait son tir à la baliste et à la catapulte.

Avant de quitter le château, j'ai tâché adroitement de faire causer un gardien sur mademoiselle de La Vallière; en homme consciencieux, il m'a déclaré ne connaître rien de particulier sur le séjour de cette dame à Saint-Germain; elle y est venue certainement, mais comme nous allons au *pavillon de Henri IV*, sans nous afficher et sans le crier sur les toits.

Madame de Montespan a laissé des souvenirs plus précis; elle logeait au troisième dans le pavillon de l'est. Mon gardien m'a donné à entendre que les rapports de cette beauté remarquable avec Louis XIV avaient donné lieu à diverses interprétations, que cependant jamais rien de positif n'avait été articulé contre sa vertu.

— Tant mieux, lui ai-je répondu; il est toujours pénible de ne pouvoir estimer ce qu'on admire.

Le parterre qui s'étend devant le château doit être fort beau en été; je ne l'ai pas vu à son avantage par une journée d'hiver : beaucoup de haies et peu de fleurs.

J'ai jeté un coup d'œil sur la place où eut lieu un duel assez connu entre Jarnac et La Châtaigneraie. Des soldats travaillaient

la charge en douze temps à l'endroit où les deux gentilshommes s'escrimèrent au grand plaisir de Henri II et de sa cour. Il n'y avait personne pour regarder nos troupiers exécuter le mouvement de : *Tirez... elle!* Peut-être était-ce la faute du numéro 3 qui était toujours en retard sur ses camarades.

En débouchant sur la terrasse, je regrettai que cette magnifique terrasse eût été découverte avant moi; il m'aurait été doux d'y attacher mon nom. C'est, dans son genre, une des plus belles choses qu'on puisse voir. Construite par Le Nôtre en 1676, elle a 2,400 mètres de long et 35 mètres de large. Elle est soutenue par un mur élevé, et des grilles élégantes lui servent de garde-fous. A droite, le *pavillon de Henri IV* la borne de la manière la plus heureuse; à gauche, elle va se perdre dans la forêt.

Le ciel était pur le jour où je la vis, les fonds les plus reculés se lisaient parfaitement, et je restai saisi d'admiration devant le magnifique panorama qui s'ouvrait devant moi; j'en oubliai le froid et mon cigare s'éteignit. C'était vraiment trop beau!

Quand mon enthousiasme se fut un peu calmé, je me mis à chercher, d'abord vaguement, puis avec une certaine anxiété, le clocher de Saint-Denis, « ce doigt silencieux levé vers le ciel », dont le geste était si désagréable à Louis XIV. De clocher, pas l'ombre. J'interrogeais en vain avec ma jumelle les points les plus reculés de l'horizon, je ne voyais rien surgir.

Tiens, tiens, me dis-je alors, est-ce qu'il faut ranger cette histoire des tours de Saint-Denis parmi les contes bleus et les prétendus bons mots de M. de Roquelaure! Cependant des gens ordinairement bien informés assurent qu'elle est vraie. Mais si elle est vraie, mon clocher n'est pas faux, et j'ai le droit d'en relever le gisement. Je dirai même plus, c'est mon devoir de *guide*. — Voyons, tombeaux de mes rois, je vous somme de manifester votre présence par un signe extérieur quelconque!... Et toujours la célèbre abbaye s'entêtait à garder l'incognito.

Cela devenait irritant, et déjà j'avais inscrit cette note sur mon carnet : « Ne pas croire un mot de la prétendue crainte éprouvée par Louis XIV à la vue des tours de Saint-Denis; un examen attentif nous a mis à même d'affirmer qu'elles ne sont pas visibles du château de Saint-Germain », lorsqu'un promeneur vint à passer près de moi. J'entamai la conversation en lui demandant du feu pour mon cigare, et tout doucement je l'amenai à causer de ce qui me préoccupait si fort.

— Magnifique spectacle, monsieur! lui dis-je.

— Splendide, monsieur, me répliqua-t-il. Nous n'avons rien de plus beau en Hongrie.

— Ah! monsieur est!...

— Oui, monsieur.

— Voyez donc, à gauche, là-bas, comme ce château fait bien.

— C'est celui de Maisons-Laffitte.

— En face, ce carré important me fait l'effet d'une gare de chemin de fer?

— Mais non, c'est l'arc de l'Étoile.

— C'est vrai; comment ne l'ai-je pas reconnu tout de suite? — Voici le Panthéon, par exemple.

— Où donc?

— Là... au-dessus du pont.

— Vous voulez dire le dôme des Invalides.

— Ah! vous croyez?

— J'en suis sûr.

Me trompant, à tout coup, je me raccrochai au Mont-Valérien, qui me crevait les yeux, et cette fois je tombai juste. Enhardi par ce succès, je pris un air dégagé, pour dire en montrant le *pavillon de Henri IV:* — Louis XIV est né là, monsieur.

— Je crois qu'il y a été seulement ondoyé, me répliqua poliment mon Hongrois.

— Oh! ajoutai-je, l'histoire de l'un n'est pas l'histoire de l'autre, il en faut pour tous les goûts, la fable ne gâte jamais rien. Tenez, c'est comme pour certains monuments, que de faux bruits sur leur compte!

— C'est vrai, monsieur.

— On ne craint pas d'affirmer qu'ils sont visibles de tel ou tel point d'où on ne les a jamais pu voir.

— Oui, on exagère quelquefois.

— La cathédrale de Saint-Denis, par exemple, à dix lieues à la ronde on a la prétention de l'apercevoir.

— C'est absurde.

— Évidemment, car c'est un des monuments les plus modestes que je connaisse..., une violette architecturale.

Le Hongrois me regarda en souriant.

— Il est certain, me dit-il, qu'on ne la voit pas de partout aussi bien que de la terrasse de Saint-Germain.

Ce mot m'alla au cœur. — Quoi! me dis-je, lui aussi?...

— Mon Dieu, répliquai-je, on la voit... sans la voir. Le brouillard, la brume...

— Pas aujourd'hui, le temps est si clair. Regardez comme sa flèche s'enlève bien sur le ciel... Et du doigt il me montrait un point de l'horizon sur lequel je me hâtai de braquer ma lorgnette... C'était bien elle, et Louis XIV avait raison!

— Elle crève les yeux, ajoutai-je impudemment; puis je tirai mon carnet de ma poche et j'effaçai la note que j'y avais inscrite.

— Je connais assez mal Paris et ses environs, me dit mon Hongrois, mais j'espère compléter mon éducation topographique en étudiant avec soin le *Paris Guide* que l'on va publier pour l'Exposition.

— Et vous ferez bien, monsieur, lui répondis-je. Je vous recommanderai surtout l'article concernant Saint-Germain ; il est d'un de mes amis, et jamais connaissances historiques plus variées, érudition plus sérieuse, n'auront été dépensées avec plus de prodigalité.

— Je vous promets, monsieur, de le lire avec un soin particulier.

— Vous ne pouvez qu'y gagner.

Je quittai l'étranger, sur cette phrase modeste, pour courir la forêt en voiture. Elle s'étend sur un espace presque entièrement entouré par la Seine; encore un peu et ce serait une île Elle est fort bien percée, faiblement accidentée et en somme d'un pittoresque calme qui ne provoque pas l'enthousiasme. On s'y promène agréablement à cheval, à pied et en voiture, voilà tout.

Le *château du Val*, appartenant à M. Fould, doit être visité par les touristes ainsi que le *pavillon de la Muette*; mais pour cela il faut des feuilles aux arbres et du soleil sur le sol des allées. En hiver la mélancolie vous gagne, on se met à l'unisson du temps, et faute de mieux on cause avec son cocher.

— Vous êtes du pays? dis-je au mien en arrivant aux Loges par la belle avenue à quatre rangées d'arbres qui part du château.

— Oui, monsieur, me répondit-il.

— La fête des Loges est-elle toujours aussi brillante qu'autrefois?

— Oh! non, monsieur.

— On y voit moins de monde?

— M'pardonnerez, monsieur; mais c'est moins bien composé que dans ma jeunesse.

— Vous m'étonnez.

— C'est comme ça. On ne sait plus s'amuser aujourd'hui : plus de disputes, plus de cris comme dans le temps.

— En effet, c'est fâcheux. On doit se battre un peu moins aussi?

— Nécessairement; mais c'est pas les batteries que je regrette, c'est la conversation.

— Quelle conversation?

— Eh ben, les *attrapages* de voiture à voiture. Voyez-vous, on montait à Saint-Germain en coucou, en char-à-bancs, en tapissière, en n'importe quoi, et tout le long de la route on s'assassinait de farces et de gros mots; c'était charmant.

— Je le comprends.

— Aujourd'hui, ça serait mauvais genre. On va aux Loges comme à l'enterrement ; on se salue quand on se reconnaît, on se demande des nouvelles du petit et on s'offre du tabac. Je vous en fais juge : appelez-vous ça rigoler?

— Évidemment non.

J'essayai de donner un autre tour à la conversation.

— Avez-vous entendu dire qu'un seigneur de la cour se retira par ici, dans un ermitage?

— Si c'est dans la chapelle de Saint-Fiacre, ça ne peut être qu'un jardinier.

— Non, c'était un personnage important qui vivait sous Louis XIII.

— Je ne l'ai pas connu ; sous Louis-Philippe, je ne dis pas. Quant à la fête, voyez-vous, la moitié des habitants de Saint-Germain ne pouvaient plus parler le lendemain ; tous des extinctions de voix. Dieu de Dieu, était-ce gai !

Ce devait être fort gai sans doute, mais cela perdait à être raconté, aussi j'en restai là de mes essais de causerie avec le cocher. Je me contentai d'aller de carrefour en carrefour en cherchant en vain de beaux arbres. Fontainebleau, Compiègne, le plus maigre de vos cantons vaut mieux que les plus hautes futaies de la forêt de Saint-Germain.

En rentrant en ville, je me fis arrêter à la porte de l'église, pour y visiter le tombeau que la reine Victoria a fait élever à la mémoire de Jacques II. Il est assez simple et sent son homme détrôné. Le marbre se mesure chichement aux gens qui n'ont pas su garder leur place jusqu'à la fin ; il y a des exceptions, mais elles sont rares.

L'église n'a absolument rien de remarquable ; elle est d'une insignifiance profonde, et pourtant on y a mis le temps : commencée en 1766, elle a été terminée de nos jours et presque aussitôt restaurée ; ses architectes ayant eu du mal à l'élever, sa santé en est restée chancelante,

M. Amaury Duval a essayé de l'embellir par des peintures à fresque ; mais les compositions développées ne sont pas le fait de cet artiste éminent ; il se tire mieux d'une figure et d'un portrait, et je doute que ces peintures ajoutent beaucoup à sa réputation.

La chaire, destinée d'abord à la chapelle de Versailles, est venue s'échouer tristement dans l'église de Saint-Germain. Le gros lion placé sous la chaire n'a jamais dû donner d'insomnies à Barye. Son air paterne est peu fait pour effrayer les consciences coupables, et je n'en voudrais pas pour chien de garde.

L'air est salubre à Saint-Germain ; on doit y vivre d'une façon

tenace. Le voisinage de la forêt contribue à la bonne renommée hygiénique de l'endroit, aussi les employés retirés y viennent-ils chercher les moyens de grever la caisse des pensions le plus longtemps possible.

La salubrité de la ruche mise à part, je constate la nullité architecturale des alvéoles. Pendant la promenade consciencieuse que j'ai faite à travers la ville, je n'ai pas trouvé à m'arrêter une seule fois. La seule émotion agréable que j'aie ressentie en la parcourant, je la dois à un troupeau de bœufs au milieu duquel je me suis trouvé; lorsque je fus hors de cette forêt de cornes, j'éprouvai une sensation de plaisir que je ne pourrais dissimuler sans ingratitude.

La ville est commerçante; les petites boutiques y fourmillent, et il y a du monde dans les rues. J'ai même remarqué que les habitants de Saint-Germain n'avaient pas l'air de s'ennuyer d'une façon ostensible; j'en ai demandé la raison à un marchand de curiosités, qui ne doit pas servir de correspondant à lord Hertford, si j'en juge par la simplicité de ses bibelots.

— Monsieur, m'a-t-il répondu, comment voulez-vous qu'on s'ennuie ici, la ville est si gaie!

— L'est-elle vraiment autant que cela?

— Cent fois plus que Versailles!

— Je ne suis pas de votre avis, moi.

— Ah! monsieur, c'est impossible; vous voulez rire. Depuis des siècles, il est reconnu de père en fils que Saint-Germain est guilleret.

— Vos rues sont tortueuses.

— C'est ce qui en fait le charme.

— Vos maisons n'ont aucun caractère.

— Oh! pardon; les fenêtres ont un air de bonne humeur qu'on ne trouve nulle part; et puis nous avons quelquefois des encombrements dans les rues; ce qui n'arrive jamais chez les autres (les Versaillais).

— Pourtant, ajoutai-je, si je devais me retirer quelque part, je préférerais...

— N'achevez pas, monsieur, interrompit le marchand; vous en auriez trop de regrets plus tard.

— Elles sont très-larges les rues de...

— C'est ce qui les rend si tristes, puisque personne n'y passe.

— La boue y est rare.

— Justement! vous leur adressez là un reproche sanglant. Quand je sors, je ne déteste pas de rentrer crotté... ça prouve que je suis sorti.

— En effet, c'est une preuve.

— *Là-bas*, ils ne marchent que dans l'herbe ; c'est à porter le diable en terre. Allez, monsieur, renoncez à une comparaison impossible à soutenir. Heureusement, ajouta-t-il avec un sourire bienveillant, il n'y a que moi qui vous ai entendu.

En quittant le marchand, j'écrivis sur mon carnet : « Signe particulier de Saint-Germain : Infiniment plus gai que Versailles. »

FONTAINEBLEAU

PAR

Paul FOUCHER

Fontainebleau semble un magnifique théâtre, et sur ce théâtre un drame unique s'est joué depuis le dixième siècle jusqu'en 1814. Ce drame c'est l'absolutisme. On l'y a vu successivement déployer toutes ses splendeurs — commettre des fautes ou des crimes. La résidence des souverains s'est éclairée de toutes les gloires du gouvernement personnel, ou s'est assombrie de toutes ses cruautés, — a rayonné de toutes ses fêtes, et finalement y a abdiqué pour toujours. Le despotisme ne peut reprendre racine en France, et il n'en faut pas d'autre preuve que l'ostentation de libéralisme des gouvernements qui ont sourdement ou violemment, toujours momentanément, combattu ou même terrassé la liberté. Ce n'est jamais qu'en l'embrassant qu'on l'étouffe. Elle est bien forte cette puissance morale qu'on ne peut supprimer qu'à la condition de prétendre la servir.

La fondation de la résidence royale est supposée généralement remonter à Robert, fils de Hugues Capet. Mais ce n'est guère qu'un siècle après, sous Louis le Jeune, que Fontainebleau apparaît tout armé dans l'histoire. — Louis VII y donne asile à Thomas Becket qui devra tomber bientôt assassiné devant l'autel de la cathédrale de Canterbury, sous les coups des émissaires de Henri II d'Angleterre. Philippe Auguste y ouvre les lettres où il va trouver la preuve que le Vieux de la Montagne veut le faire assassiner, à l'instigation de Richard Cœur de Lion. Ce château donne une brillante hospitalité à Agnès de Méranie, que le pouvoir souverain, esclave devant Rome en même temps que despote

LE PALAIS DE FONTAINEBLEAU

Dessin de M. LALANNE, gravé par Mlle BOETZEL.

à Paris, va bientôt chasser et qu'il enverra au loin mourir de sa douleur. A ce moment, les chroniques font déjà mention de la fameuse Roche qui pleure, larme éternelle qui semble contemporaine de la renaissance postdiluvienne de l'humanité et qui ne s'arrêtera peut-être qu'à sa destruction complète.

Dans ce temps-là, la forêt de Fontainebleau était un coupe-gorge, s'il faut en croire les chroniques (il est vrai qu'elles sont aussi un coupe-gorge). Saint Louis y est entouré par des voleurs, mais il donne d'un cor qui, plus efficace que l'oliphant de Roland, attire sa suite. Blanche de Castille avait son chêne dans ce bois, comme Louis IX à Vincennes. Saint Louis appelle Fontainebleau ses chers déserts. Il croit y mourir et y lègue ses dernières volontés à un prince qui le devance au tombeau.

Philippe le Bel, né à Fontainebleau, part de là également pour le terrible rendez-vous que lui a donné, au tribunal de Dieu, Jacques Molay sur son bûcher. L'absolutisme expie quelquefois à court délai ses crimes. Le roi Jean fuit la peste noire dans cette résidence qui a toujours conservé une réputation de salubrité. Charles V y fonde la bibliothèque. Ce souverain, type de la sagesse et du patriotisme éclairé, change ce domaine du bon plaisir et ce théâtre de fêtes en lieu d'études. Budé, Hugot, de Thou figurent plus tard au nombre des bibliothécaires. Isabeau de Bavière a dû faire sans doute de Fontainebleau sa « petite maison », puisque nous apprenons qu'elle s'y est plu. Charles VII veut illustrer ses parois par la peinture des batailles qu'on a gagnées pour lui.

François Ier, ce roi théâtral, doit tout naturellement y avoir d'éclatants débuts. Il y revient toujours, que ce soit de Marignan ou de Madrid. Léonard de Vinci y mourut dans ses bras. Mais la une histoire curieuse, qui prouve que le bon plaisir ne se gênait pas plus dans les joyeusetés que dans ses vengeances. Dans la grotte des Pins, qui sert de salle de bains, se trouve une fausse niche où l'on pouvait se cacher, et au moyen d'un miroir à réflexion contempler les ébats des baigneuses. C'est de là que Jacques V, roi d'Écosse, fiancé à Madeleine de France, voulut connaître la personne qu'il venait épouser. Ayant gagné l'officier chargé du soin de la grotte, il ne parvint que trop à son but. C'est là qu'il apprit qu'il déplaisait et que la princesse française aimait le jeune et aventureux don Juan d'Autriche. Mais Madeleine eut beau avoir mis à nu son cœur, Jacques l'emmena en Écosse, où elle mourut d'ennui en six mois. Les princesses languissent vite. C'est une grâce d'état, et Madeleine n'est pas la seule qui ait été « heureuse comme une reine ».

Les querelles du Primatice et de Benvenuto Cellini, qui eut

l'imprudence de s'aliéner la duchesse d'Étampes, maîtresse du roi, troublent et menacent d'ensanglanter Fontainebleau. François Ier y disait : « Je suis chez moi, » et c'est pour cela qu'il tenait sans doute lui-même à purger la forêt de tous les monstres qui l'infestaient. Un historien nous apprend qu'il y avait alors un prodigieux serpent de dix-huit pieds de longueur qui dévora plusieurs hommes et qui se cachait dans les rochers avec tant d'intelligence qu'un seul homme pouvait pénétrer jusqu'à lui. (C'est toujours l'historien du Gâtinais qui parle.) Le grand roi François, « d'un courage indomptable, » se fit faire une paire d'armes complètes « qui se fermaient par les brassards, tassette, coiffure et habillements de tête à ressort, qui se voit encore à présent parmi les armes du roi ». Mais un gentilhomme plus prudent eut l'idée de faire faire pour le roi une armure toute couverte de rasoirs. (Le chroniqueur ne dit pas qu'on ait conservé celle-là.) C'est ainsi harnaché que François Ier, que Bayard en l'armant eût dû appeler le Chevalier des Rasoirs (il y a bien dans don Quichotte le Chevalier des Miroirs), alla à la recherche du monstre, qui eût pu, à coup sûr, profiter de l'occasion, pour peu qu'il eût été barbu. Mais dans la circonstance, « venant à l'entortiller de sa queue et replis, il se trancha en pièces, et le roi l'ayant achevé par deux dagues dans la gorge, » la salamandre fut victorieuse du grand serpent de terre, et le roi « revint victorieux avec l'étonnement de toute la cour qu'un homme eût eu cette résolution de combattre un tant venimeux et effroyable monstre. » (*Histoire générale du pays du Gâtinais.*)

Il faut avouer, en lisant ce récit, que l'encens que brûlaient les historiens d'alors devant la royauté n'était pas toujours d'une grande délicatesse.

C'est à Fontainebleau que Catherine de Médicis, sous le débile successeur de Henri II, tient ces états connus sous le nom d'Assemblée des notables, assemblée funèbre dont les membres les plus marquants sont dévoués d'avance à une mort tragique ou prématurée : François II, qui va expier, en expirant à dix-huit ans, à peine époux et encore moins roi, les crimes commis en son nom à Amboise ; Marie Stuart promise à l'échafaud de Fotheringay ; François de Guise que guette la balle de Poltrot ; Coligny qu'enveloppera le massacre de la nuit du 24 août 1572. Le cardinal de Lorraine qui, plus heureux que le prélat son neveu, mis à mort à Blois, mourut paisiblement à Avignon, et qui était alors chargé de l'administration des finances, s'avisa, à Fontainebleau, d'un moyen caractéristique pour se débarrasser des solliciteurs importuns qui affluaient. Il fit publier à son de trompe que tous ceux qui étaient à la cour pour demander quelque chose eussent à se retirer dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus

à un gibet qui fut dressé devant le château. Ordinairement la vieille monarchie prodiguait facilement les rigueurs de ce genre aux esprits indépendants, aux caractères peu souples; mais c'est la seule fois, dans son histoire, qu'on la voit menacer de mort la sollicitation obséquieuse et le désir un peu intéressé de la faveur.

Catherine de Médicis fait le Primatice surintendant des bâtiments de Fontainebleau. Il serait oiseux de noter à chaque règne les embellissements particuliers de cette résidence, mais elle profite des plaisirs de toutes les races. Sous Henri IV, elle se poétise d'un reflet de la beauté de Gabrielle, mais elle voit en même temps Sully résister courageusement au roi tenté d'épouser sa maîtresse, et Henri IV, mieux inspiré, empêcher son vénérable sujet de s'agenouiller devant lui. C'est à Fontainebleau qu'on arrête Biron, dont le supplice semble faire tache sur ce règne de bonté! Sous Richelieu, ce décapité se fût perdu dans la foule des fantômes sanglants. A Fontainebleau, don Pedro de Tolède, ambassadeur d'Espagne, répond brièvement au Béarnais, qui le menace d'aller à Madrid, que François Ier y a bien été, et comparant la splendeur du château avec la mesquinerie de l'église, fait remarquer au monarque converti qu'il a moins bien logé son nouveau maître que lui-même. D'autres avertissements ne manquent pas au roi, et c'est sous ce règne que le fantastique vient jouer un rôle dans l'histoire de Fontainebleau.

Un bruit, la chasse infernale semblable à celle de *Freyschutz*, retentit aux oreilles de Henri dans la forêt. Le roi envoie à la découverte. Le comte de Soissons et quelques autres, guidés par le bruit, aperçoivent dans l'épaisseur des broussailles un grand homme noir et hideux, qui leva la tête et leur dit : « M'entendez-vous ? » ou « Qu'attendez-vous? » ou selon d'autres : « Amendez-vous? » Il disparaît, et on vient faire rapport du prodige au roi, qui s'informe auprès d'un bûcheron et apprend que l'apparition lui est connue et qu'on la nomme le grand-veneur. Ne semble-t-il pas que ce terrible chasseur, parodiant les plaisirs royaux, soit un avant-coureur fatidique du peuple qui devra un jour renverser cette monarchie?

Sous Louis le Juste, un misérable paysan calabrais, qui tente de se faire passer pour prince géorgien et qui s'est blessé lui-même afin d'attirer la pitié, est rompu vif sur la place du grand marché de Fontainebleau, parce qu'il s'est permis de jouer sa comédie dans un couloir de la résidence royale. Cet abominable assassinat juridique exaspère M. Vatout, qui nous a laissé une Histoire des châteaux royaux, écrite d'un style lourd et prétentieux, mais assez riche de recherches.

Dans ce même temps, les courtisans de Louis XIII y proposent, en façon de divertissement, au roi, de faire pendre François Miron, prévôt des marchands, qui vient lui faire des remontrances courageuses. Fontainebleau est témoin de la maladroite conspiration de Chalais, condamné sans rémission par Richelieu. Ses amis font disparaître les bourreaux pour retarder son supplice; qu'importe? on en trouvera, fussent-ils aussi gauches que les conspirateurs. Le maître des hautes-œuvres d'occasion scie littéralement de trente-quatre coups de doloire la tête de Chalais, qui crie miséricorde jusqu'au vingtième. La justice n'exécute plus; elle charcute.

Richelieu, qui envoie au supplice Cinq-Mars et de Thou, passe à Fontainebleau. On ne dit pas qu'on ait renversé des pans de murs devant sa litière, mais on le descend par la fenêtre, pour accomplir l'oracle de Nostradamus :

> Quand bonnet rouge passera par fenêtre,
> A quarante onces, on coupera la tête.

Ce château, déjà si assombri, reçoit la visite de Henriette d'Angleterre, la femme — bientôt la veuve de Charles Ier. Une autre visite va signaler à l'exécration de l'histoire le despotisme voyageur et faire pousser même des cris d'horreur aux contemporains, si habitués qu'ils soient à s'incliner devant la volonté des souverains. Une reine, à qui Fontainebleau sert d'hôtellerie, découvre, chemin faisant, je ne sais quelle trahison d'un amant qui ne lui plaît plus ou à qui elle ne plaît plus. Christine de Suède n'a pas de parlement sous la main pour y traduire Monaldeschi, mais peu importe! Son absolutisme de poche trouvera bien moyen d'improviser une justice sommaire. Monaldeschi est pris par des courtisans à tout faire et déchiqueté vivant dans les galeries des Cerfs. La reine, pour toute grâce, le fait achever. Christine n'est pas retenue par la crainte d'indigner Dieu et de révolter la conscience humaine. Ceci n'a rien d'étonnant; mais elle ne s'arrête pas devant la pensée de tacher les parquets royaux qu'on lui prête. Ici le crime va jusqu'à l'indiscrétion, et la scélérate couronnée est décidément un peu sans gêne.

Reportons-nous plutôt vers le tableau séduisant des premières années de Louis XIV. Ici le fantôme sombre du pouvoir absolu se cache sous le masque rose des fêtes. On donne à Fontainebleau (23 juillet 1661) le ballet des Saisons, devant le comte Tott, ambassadeur du successeur de la reine Christine de Suède. Le jeune roi y paraît en Cérès. On se demande pourquoi Benserade, l'auteur présumé du ballet, lui donne ce personnage féminin. Cérès

est l'emblème de la fécondité, et le roi venait d'épouser Marie-Thérèse qui était grosse et qui devait, trois mois et quelques jours plus tard, lui donner un dauphin, au milieu de cette allégresse universelle du populaire qui saluait dans chaque prince nouveau-né l'aurore d'un beau règne, habitué qu'il était à n'attendre la destinée que de la personnalité des souverains.

Quoi qu'il en soit, si l'explication hypothétique que je donne du choix du personnage figuré par Louis XIV peut paraître bizarre, elle ne l'est pas plus que le choix en lui-même. Dans le cortége des nymphes de Diane (Henriette d'Angleterre), on voit mademoiselle de la Mothe, plus tard aimée un moment du roi, et mademoiselle de Pons, adorée de Henri de Lorraine, duc de Guise, grand chambellan et acteur lui-même dans le ballet. Ce descendant du Balafré n'ébranlait point le trône de Louis XIV, comme eussent fait tous ses aïeux. Il avait cherché des couronnes de Naples et trouvé des prisons en Espagne. Il bornait alors ses exploits héroïques à se purger quand sa maîtresse prenait médecine. Où la sympathie allait-elle se nicher?

Parmi les humbles coryphées, — on pourrait presque dire les figurantes du ballet, — s'avance timidement une simple nymphe pour qui l'auteur du livret a écrit ce quatrain de vraie poésie officielle :

Cette beauté depuis pensée,
Ce teint et ces vives couleurs,
C'est le printemps avec les fleurs,
Qui promet une bonne année.

Cette nymphe est mademoiselle de la Vallière. On voit que la sympathique figurante devait bientôt passer chef d'emploi. Mais Fontainebleau sera bientôt déserté, oublié pour Versailles. Cependant Louis XIV y reçoit encore le légat (Mgr Chigi), qui vient lui offrir des réparations pour des coups de fusil tirés à Rome sur le carrosse de l'ambassadeur français. Le roi donne au cardinal une représentation de l'*Œdipe* de Corneille.

C'est de Fontainebleau que part cette intéressante Marie-Louise d'Orléans qui, le cœur plein d'amour pour un prince de sa famille, va s'unir, pour mourir empoisonnée, à Charles II d'Espagne, le spectre usé, idiot, impuissant. On dirait que Dieu a voulu frapper en lui de stérilité le despotisme, ce type de l'infécondité morale et politique. N'est-ce pas le même enseignement qui nous montre aujourd'hui deux branches de Bourbons, ceux de France et de Naples, dont la première ne fut pas sans gloire, mais personnifiant toutes deux l'absolutisme, destinées à s'éteindre sans héritiers?

Un noble souvenir s'attache à Fontainebleau en 1686. Un vrai grand homme, Condé, qui y est venu soigner sa belle-fille malade de la petite vérole, y est arrêté par la maladie et y meurt. Louis XIV vieillit et décline. La spirituelle et charmante duchesse de Bourgogne est reçue là par son aïeul et devient le jeune chien de ce vieux lion, avec la permission de madame de Maintenon et le privilége de cette régente. Madame de Maintenon mène la duchesse voir l'abbesse de Moret, l'abbesse noire, la dauphine mauresse, énigme vivante à qui la nature a donné d'avance le masque sombre du célèbre prisonnier des îles d'Hyères, qui fut peut-être son parent. Une princesse d'Orléans épouse à Fontainebleau le duc de Lorraine. C'est de là que part le duc d'Anjou, pour aller occuper, non sans coûter bien du sang à la France, ce trône d'Espagne que Marie-Louise, née d'Orléans, avait déjà, on peut le dire, trouvé — et laissé vite vacant.

Sous Louis XV, Fontainebleau est un asile. Marie Leczinska, l'honnêteté sur le trône, y apparaît pour y épouser le roi. Le dauphin, un prince doux et de mœurs régulières, y meurt. On y verra arriver les comtesses de Provence et d'Artois, des princesses que la calomnie même va épargner. Les émanations immondes du Parc-aux-Cerfs, les miasmes pestilentiels de la royauté en décomposition ne viendront pas jusque-là. Fontainebleau justifie enfin sa réputation de salubrité.

La Révolution semble y avoir apparu avec Jean-Jacques Rousseau, en 1762 ; mais ce n'était pas l'auteur du *Contrat social*, c'est celui du *Devin de village* que l'on y accueille. Il se sauve la nuit de son succès, de peur que, présenté, au roi, il n'ait à lutter devant la cour contre sa timidité ou son infirmité.

La philosophie de Voltaire endosse avec moins de peine l'habit de cour, mais il s'échappe aussi de Fontainebleau à la suite d'un mot trop franc dit en anglais à madame du Châtelet, qui perdait au jeu, et de peur de représailles... peu littéraires.

Les temps sont révolus. Fontainebleau, qui n'a point vu toutes les grandes scènes de la Révolution, verra cependant le despotisme abdiquer et pour toujours. Napoléon Ier, l'autocratie du caporalisme illustre, — plus étonnante dans ses gloires, mais bien autrement désastreuse dans ses revers que celle de Louis XIV, et bien plus inintelligente (sa monarchie ne se débotte jamais), malmène et emprisonne à Fontainebleau l'absolutisme religieux représenté par Pie VII. Entre despotismes, on se devait plus d'égards. La main de Napoléon Ier, fatiguée et ouverte de force par la défaite, lâche enfin son prisonnier, et, bien peu de temps après, trace dans ces mêmes salons cet autographe illisible qu'on y conserve encadré et qu'on dirait le parafe d'un démon vaincu.

Puis, après avoir tenté inutilement de se suicider, entouré de ses derniers compagnons d'armes, il jouera dans la cour de Fontainebleau cette scène théâtrale des adieux, qui n'est pas sans une véritable grandeur. Le beau rôle commence. L'oppresseur devient l'opprimé.

Fontainebleau n'a guère plus de fastes. Après 1814, tous les règnes qui se sont succédé, y compris le règne actuel, n'y laissent que le souvenirs de quelques séjours et que les procès-verbaux de quelques chasses. Tout au plus peut-on noter que, dans le grand salon, a été signé le contrat de mariage du jeune duc d'Orléans et de la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, morts tous deux aujourd'hui. Je ne puis songer, sans une émotion du cœur, à ce prince, qui fut mon condisciple sur les bancs du collége Henri IV, en même temps qu'Alfred de Musset, beaucoup plus admis encore que moi dans l'intimité de la jeune Altesse. Peut-être, si ce dernier eût vécu, sa grâce sympathique, son esprit libéral eussent-ils sauvé cette monarchie, qui ne pouvait renier pour partenaire la liberté qui l'avait produite, mais qui tomba pour avoir voulu la tricher.

Resterait à apprécier Fontainebleau au point de vue de l'art. Cette tâche dépasserait les limites qui me sont tracées. J'empiéterais d'ailleurs de façon bien incompétente sur les impressions des voyageurs étrangers, qui comprendront certainement ce joyau du passé dans leur inventaire de touriste. Tous les règnes ont laissé leur empreinte à Fontainebleau ; toutes les architectures y ont leur date ; mais ces graves enseignements du temps semblent surtout jouer à travers ces arabesques, dans ces mille détails ciselés par la Renaissance. Fontainebleau, aujourd'hui, c'est l'Histoire en récréation.

ENGHIEN — MONTMORENCY

PAR

Louis RATISBONNE

Souvent, quand le temps était sombre ou quand il faisait sombre dans votre cœur, vous avez fermé les yeux comme pour échapper à la morne réalité et pour mieux voir ce que vous rêviez. Et dans votre rêve, presque toujours, se levait alors quelque fraîche vallée, semée de jolis villages, de riantes villas; le bois était au pied de la montagne, les sentiers étaient touffus, odorants. Vous aviez choisi un nid dans ce feuillage, quelque blanche maison aux volets verts. Il y avait un petit lac où se berçaient des cygnes; vous y aviez votre barque et l'amour. Vous viviez là délivré des bruits du monde, de tout ce qui vous fait souffrir, et vous étiez heureux!

Le décor de ce beau rêve est à la portée du Parisien. Presque aux portes de la capitale, il peut voir au moins, quand il veut, la place de ce songe de félicité. S'il y avait un lieu qui pût fixer ici-bas le bonheur, oui, il s'arrêterait peut-être là, dans un pli de la vallée riante de Montmorency.

Les villages coquets sont étagés le long des collines et s'y éparpillent dans la verdure comme les blanches graines d'un collier de perles. Villages et hameaux se nouent les uns aux autres par des sentiers fleuris qui sont les fils de ce collier. L'horizon est ouvert, les pentes sont faciles. L'air est pur, imprégné de balsamiques odeurs qui viennent de la forêt. L'ami de la nature qui parcourt ces campagnes y rencontre, à chaque instant, des points de vue nouveaux, des perspectives inattendues. Il y a un air de gaieté répandu sur tout le paysage, un aspect de grâce accorte et de bonne humeur. La nature est souvent, et en France même, plus admirable; mais son plus frais sourire est ici. L'Allemagne, la Suisse, l'Italie offrent aux voyageurs des beautés de site plus grandes, plus touchantes. Mais il ne trouverait pas aisément ailleurs cet aspect riant, clair, sain et fort, caractère particulier de la campagne aux environs de Paris, marqué surtout dans cette vallée d'élection et qui constitue ce qu'on pourrait appeler le paysage gaulois.

Aussi c'est le rendez-vous par excellence des bons Gaulois de

Paris. Là-bas, là-bas où fleurit le citronier! soupirait la tendre Mignon. Là-bas où rougit la cerise, la cerise de Montmorency! s'écrient les joyeuses Ninettes de Paris, quand vient le dimanche et que mai a souri. On va battre la forêt, à cheval, à âne, et les cavalcades font retentir de cris et d'éclats de rire les échos de la forêt, au risque d'éveiller les vieux barons et les grandes ombres sérieuses qui hantent ces lieux où s'est reposé Catinat, où a rêvé Jean-Jacques.

Le chemin de fer du Nord vous transporte aujourd'hui, en une demi-heure, de la fournaise parisienne dans ce rafraîchissant Eden. Partez, vous êtes arrivé. Vous avez passé Montmartre, — le mont des Martyrs, — où saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère furent décapités. C'est là que saint Denis ramassa sa tête et la porta dans ses mains une lieue plus loin, où devait s'élever l'abbaye baptisée de son nom. La légende l'affirme, et pourquoi pas? Dans un pareil effort, on l'a dit, il n'y a que le premier pas qui coûte. Certains ajoutent même que, dans le trajet, le saint baisa tendrement sa tête à plusieurs reprises, action plus difficile à se représenter; mais les miracles sont l'épreuve de la foi.

Voici Saint-Denis même : la ville, l'église, l'abbaye. C'est la première station du chemin du Nord. Mais si vous descendez, adieu alors Enghien et Montmorency! La promenade ne sera pas pour aujourd'hui, ou il sera bien tard pour la commencer. Vous vous oublierez devant la vieille église, nécropole des rois, où fut sacré Pépin, où Henri IV abjura, où les vieilles armées de la France venaient prendre leur bannière, l'oriflamme, aux cris de *Mon'joie et Saint-Denis.* Vous vous oublierez, et pourtant aucune splendeur visible ne vous tiendra arrêté. Un torrent dévastateur a passé; l'homme a aidé aux ruines du temps. Saint-Denis, une des plus riches églises de l'univers, n'a pas seulement perdu ses joyaux, mais ses ossements et ses poussières. Les caveaux funèbres, à part deux ou trois mausolées, ne contiennent aujourd'hui que des pierres commémoratives, simulacres de ces tombes de rois poursuivis jusque dans la mort, quand la Révolution délirante voulut anéantir le souvenir même de la royauté. Mais on n'efface pas l'histoire, et c'est l'histoire de France qui habite ces cryptes et remplit le sépulcre vide. Passez donc, passez vite, pour ne pas rêver trop longtemps. Vous cherchez pourtant du regard la flèche de la sainte église, flèche funèbre que ne voulait pas voir Louis XIV de sa terrasse de Saint-Germain, et qui fut la cause de Versailles. Atteinte par la foudre il y a quelque trente ans, cette flèche menaçait ruine. On a fait descendre du ciel la menace; on a démoli le clocher.

A peine la station de Saint-Denis est passée, on entre dans la vallée ouverte de Montmorency. La ville, car c'est une petite ville plutôt qu'un village, domine la vallée. C'est là le berceau de ceux qui prirent le nom de premiers barons chrétiens, de cette maison illustre dont relevaient plus de six cents fiefs, qui a donné à la France tant de grandes figures militaires, ducs, connétables, maréchaux, amiraux, grands maîtres. C'est là que le premier de cette généreuse lignée, qui fut, celui-là, un bandit, Bouchard *le Barbu*, obtint de l'abbé de Saint-Denis, dont il ravageait les domaines, un bien appelé *Montmorentiacum*, et y construisit une forteresse dont les ruines mêmes ont disparu.

On descend de wagon à Enghien, un village moderne construit au pied des collines de Montmorency. Et tout de suite on va au Lac, à ce petit lac dont vous avez rêvé, où de gentilles nacelles, suivies par des cygnes, vous invitent, et où se mirent toutes sortes de constructions champêtres, chalets suisses, villas gothiques, petites maisons blanches et coquettes que domine l'établissement des bains, l'hôtel des Quatre-Pavillons. Le parc est auprès, un parc charmant où l'on dansait il y a quelques années comme à Asnières, où l'on se promène paisiblement aujourd'hui. Avez-vous des rhumatismes, avez-vous mal à la gorge ou tout autre mal? Vous avez un prétexte pour vous établir dans ce joli séjour. Il y a des eaux minérales à Enghien, et qui guérissent de plus en plus, à ce qu'il paraît. En effet, le nombre des baigneurs augmente chaque année, et l'on viendrait à Enghien comme à Bade, à Ems ou à Spa, pour peu que la mode s'en mêlât. Il faudrait seulement y laisser construire, comme en Allemagne, quelqu'une de ces maisons dites *de conversation* où le malade incurable, le joueur, pût dire deux mots à la Fortune.

Les baigneurs ne sont pas seulement à Enghien; ils sont répandus dans tous les alentours. Ils ont le choix au milieu de ces villages aux doux noms : Saint-Gratien, Eaubonne, Epinay, Andilly, Ermont, Montlignon.

Il fut un temps où cette vallée de Montmorency fut, comme jadis Auteuil, le séjour de personnages célèbres, d'écrivains et de femmes spirituelles unis par l'amitié. On se promène dans les grands souvenirs comme dans la nature, et ces souvenirs sont un des enchantements du pays. A Saint-Gratien, bien fréquenté encore aujourd'hui, et où le château de madame la princesse Mathilde s'élève à côté de la résidence d'été d'un journaliste célèbre, Emile de Girardin, s'était retiré le père *la Pensée*, le maréchal Catinat, fier de ses aïeux roturiers. Il y mourut, et l'on peut voir encore l'orme planté de ses mains près du château qu'il a habité.

Mais le génie du lieu c'est Rousseau; c'est le nom qu'évoque

aussitôt la vallée de Montmorency à l'imagination du promeneur, comme Ferney fait murmurer celui de Voltaire. C'est là que le philosophe se promenait solitaire et sauvage, causant avec les fleurs, leur faisant ses Confessions avant la lettre, que les hommes n'ont point entendues, mêlant à leurs parfums les soupirs passionnés de son âme ardente et de son cœur ulcéré. L'Ermitage qu'il a habité existe encore : c'était, à l'époque de Jean-Jacques, une vieille masure que madame d'Épinay transforma en une habitation petite, mais commode, qu'elle offrit à Rousseau pour l'empêcher d'aller se fixer à Genève : « Mon ours, voilà votre asile, lui dit-elle, comme il le raconte dans ses *Confessions*, c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre. » Il fut heureux quelque temps dans cet asile; il en a retracé la mémoire dans des pages éloquentes :

« Quel temps, écrivait-il à M. de Malesherbes, croyez-vous que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves? Ce ne sont pas les plaisirs de la jeunesse, ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume... ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont les jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. »

Mais ce bonheur sauvage, qu'il ne goûtait que dans la solitude, fut bientôt troublé, troublé par lui. Il était de ceux qui empoisonnent eux-mêmes leur félicité. Sa folle passion pour la belle-sœur de madame d'Epinay, madame d'Houdetot, aimée de Saint-Lambert, le poëte des *Saisons*, sema la désunion dans le cercle intime qui s'était fait un nid dans ces ombrages, se réunissant tantôt au village de Sannois, chez madame d'Houdetot, tantôt au château de la Chevrette, chez madame d'Épinay. Jean-Jacques quitta l'Ermitage et s'établit un peu plus loin, à Montlouis. A l'Ermitage, il avait écrit la *Nouvelle Héloïse*; à Montlouis, il écrivit *Emile* et le *Contrat social*.

Cette petite habitation de l'Ermitage eut d'autres hôtes célèbres à divers titres. A la Révolution, la terre de la Chevrette, dont l'Ermitage était une dépendance, fut déclarée propriété nationale par le gouvernement républicain. Robespierre, en cette maison de Rousseau, dressa, dans la nuit du 6 au 7 thermidor de l'an XI (1793), la liste de proscription du canton de Montmorency. Quatre ans plus tard, Grétry l'acheta au prix de dix mille francs et résolut d'y finir ses jours. Il y mourut, en effet, en 1813. Malheureusement cette habitation de l'Ermitage a passé depuis de main en main; au milieu de ces mutations, elle a perdu son aspect. Elle a été

outrageusement agrandie et embellie. La chambre de Rousseau est devenue une salle de billard, et le souvenir du grand homme n'a pas protégé le petit mobilier qui lui avait appartenu et qu'on y voyait encore il y a quelques années. On en a réuni seulement quelques débris qu'on montre dans une chambre du Restaurant de l'*Ermitage*, près des célèbres châtaigniers de Montmorency.

A défaut de reliques, restent les souvenirs. Ils suffisent à peupler ces beaux lieux pour l'étranger qui vient les voir en passant. Pour l'habitant de Paris, leur visiteur accoutumé, ils font lever en outre dans la mémoire les souvenances personnelles qui effacent les plus beaux fantômes du passé historique. Pour moi, comme pour tous ceux qui ont grandi et vécu à Paris, cette vallée rappelle à mon cœur les plus aimables souvenirs d'enfance et de jeunesse.

C'était au temps du collége. J'achevais mes études à Henri IV. J'appartenais en même temps à l'institution Amiel, qui n'admettait qu'un nombre d'enfants limité, et dont le chef s'était fait le paternel ami de ses élèves. Le jour de sa fête, toute la pension allait cavalcader dans la forêt de Montmorency. On prenait des petits chevaux et des ânes sur la place du Marché, vis-à-vis de l'auberge à la double enseigne du *Cheval blanc*, peinte un jour, pour payer leur carte, par Isabey et Gérard, encore inconnus.

L'enseigne y est toujours. Le nom du propriétaire de l'auberge n'a pas changé non plus, c'est toujours Leduc, que nous prononcions gaiement : *le duc* de Montmorency.

Oh! les belles courses que nous faisions dans la forêt! Oh! les culbutes inattendues! Les selles qui tournaient, et les galops *ventre à terre!* Plus d'un, confiant dans sa monture et essayant de saisir une branche au passage, y demeurait suspendu comme Absalon; l'âne, délivré, passait entre les jambes du cavalier et revenait tout seul. Comme nous étions joyeux, insouciants! Nous rentrions à la nuit, épuisés de fatigue. Quel bonheur!

J'ai aussi, sur le lac d'Enghien, *joué au lac*. Je croyais être amoureux. Je ramais au crépuscule du soir. Les étoiles se levaient dans le ciel. J'avais devant moi, au fond de ma nacelle, deux yeux noirs qui me regardaient tendrement, et des lèvres qui murmuraient :

O temps, suspends ton vol!...

Un peu plus tard, et il y a déjà plus de quinze ans, — ce qui prouve que le temps n'écoute pas ce qu'on lui dit, — grâce à l'hospitalité d'une tante bien-aimée, j'habitais, à Montlignon, « le lis de la vallée », un pavillon où je m'oubliais dans une étude enchanteresse. C'est là que je commençai de transposer en français

les vers de Dante. Combien de fois, distrait des âpres splendeurs du vieux poëte, je promenai mes regards sur l'admirable panorama que j'avais devant moi! Il m'arrivait dans ce temps-là de me lever presque avec l'aube. Je voyais sortir peu à peu, des brouillards du matin la colline et la forêt et l'horizon immense, et la Seine qui tremblai, dans le lointain. La vallée odorante fumait dans la brume comme une vaste coupe où brûlent des parfums; peu à peu, le brouillard s'envolait dans le soleil; alors le paysage étincelait, et la nature s'épanouissait devant mes yeux comme une jeune mariée qui a laissé tomber ses voiles de gaze.

On dit que l'administration municipale de la Seine, qui veut transporter hors de Paris les cimetières, a choisi ces coteaux. Est-ce possible? Là où l'on errait avec tant de bonheur, en riant, en chantant, en oubliant ses larmes! Les morts y dormiront bien peut-être, pourvu qu'on ne les dérange plus. Mais quel voile de deuil jeté sur ta fraîcheur et sur ta grâce, ô vallée de Montmorency! Quand on t'aura changée en vallée de Josaphat, nous pourrons bien dire :

Nous n'irons plus au bois : les lauriers sont coupés !

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

MEUDON. — BELLEVUE.

Un franc-archer de Meudon se trouvait, au mois de janvier 1474, détenu dans les prisons du Châtelet de Paris. On l'accusait de vols commis dans des églises, et notamment dans l'église de Meudon. Condamné par le prévôt de Paris, condamné en appel par le parlement, il ne restait plus qu'à le pendre, lorsqu'on s'avisa qu'il avait la pierre, maladie dont souffraient précisément alors plusieurs grands personnages, et devant laquelle la science hésitait. L'idée vint aux chirurgiens de tenter sur cet homme l'opération de la taille; après tout, s'il lui arrivait d'en mourir, il y gagnait toujours d'éviter le gibet; que risquait-il, d'ailleurs? Pouvait-il bien encore se dire de ce monde, séparé qu'il était de la mort par la simple formalité de la corde? Notre archer se laissa convaincre. Voilà les chirurgiens à l'œuvre, taillant, coupant, incisant. L'épreuve faite, on remet les entrailles en place, on recoud le patient; quinze jours après, il était guéri, « et eut remission de ses cas sans despens, et si luy fut donné avecques ce argent (1). »

Cet épisode chirurgical est le premier fait intéressant par lequel Meudon se révèle à l'histoire. Tout ce qui précède n'est que légende, hypothèse ou

(1) *Chronique scandaleuse du roi Louis XI.*

chronologie aride. Le druidisme n'a-t-il pas abrité ses mystères à l'ombre de ces forêts épaisses dont les débris ont survécu à tant de siècles (1) ? N'est-ce pas là qu'à l'époque où César préludait par la conquête des Gaules à l'asservissement de Rome, Labiénus, se repliant devant nos pères soulevés, força le passage de la Seine, et cette colline n'a-t-elle pas supporté jadis le manoir d'Erkembod de Meudon, qui vécut vers 1180 ? Nous passons rapidement sur ces origines lointaines et problématiques; mais le franc-archer de Louis XI nous introduit dans une phase nouvelle : ce malfaiteur qui dépouille les églises, cette justice à deux degrés, cette expérience de vivisection *in anima vili*, tout cela est vrai, réel, pris sur le fait, comme l'avait été probablement l'archer lui-même : il y a là tout un petit drame. Le dénoûment, par exemple, en est légèrement défectueux au point de vue de la morale : si l'archer obtient sa guérison, et « avecques ce argent », n'est-ce pas à ses méfaits mêmes qu'il doit cette double bonne fortune? Un honnête homme d'archer eût vulgairement succombé à son mal, tandis que le coquin arrive tout droit au bonheur par le chemin qui mène à la potence. L'histoire, hélas! n'a pas de ces scrupules de délicatesse, et nous savons de reste, l'archer de Meudon ne fût-il pas là pour nous le redire, que sur ce point le monde diffère sensiblement du théâtre, où c'est toujours la vertu qui est récompensée.

Envers ce coin de la France où nous conduisons le lecteur, la nature s'est montrée prodigue : elle lui a donné la terrasse et la forêt, c'est-à-dire l'étendue sans bornes, la plaine immense où s'agite la vie humaine, et le cadre intime, l'horizon limité, la solitude. Et l'histoire n'a pas été moins généreuse : elle a fait passer tour à tour sur cette petite scène le luxe et la galanterie des cours les plus brillantes, souverains et souveraines, celles-là surtout, assurément les plus puissantes, à qui de la royauté il ne manquait que le titre, princes qui tenaient en échec une monarchie de six siècles, penseurs et soldats vaillants par la plume ou par l'épée, les merveilles de l'art et les dévouements du patriotisme, enfin, comme en un abrégé, toutes les splendeurs et toutes les grandeurs de la France.

Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, une de ces reines sans couronne, apporta les premiers embellissements à la terre de Meudon qu'elle avait acquise le 5 novembre 1527 de son oncle Antoine Sanguin, « marguillier de l'œuvre et fabrique, Monsieur Saint-Martin de Meudon », connu depuis sous le nom de Cardinal de Meudon. Le château de la duchesse n'était, à bien dire, qu'une maison fort simple; il n'en reçut pas moins les fréquentes visites de François Ier, qui s'y plaisait; à ce roi de la Renaissance il fallait des distractions ingénieuses, des fêtes artistiques, et la duchesse, artiste elle-même, savait accommoder les plaisirs aux goûts intelligents du monarque. La mort de François Ier laissa la duchesse sans appui en face des haines qui s'étaient accumulées contre elle au temps de sa puissance. La terre de Meudon tentait singulièrement l'avidité des Guises, favoris du nouveau roi : elle passa, le 19 décembre 1552, au cardinal de Lorraine. Presque en même temps que le château, la cure du village changeait de titulaire, et Meudon perdait le plus illustre de ses hôtes : François Rabelais.

(1) Un certain nombre de pierres, que l'on suppose provenir d'un dolmen, ont été découvertes en 1843, à peu de distance de la grille du château; elles sont aujourd'hui debout dans un angle de la terrasse.

Rabelais a laissé, dans Pantagruel, une des créations les plus étonnantes de l'esprit humain; tout est prodige dans cette œuvre où la langue et la pensée rivalisent d'audace. Il n'y a pas d'écrivain ni de philosophe dont la France doive être plus fière; et pourtant, si la gloire qui rayonne autour des grands noms ne se refuse pas à l'analyse, s'il est possible d'en rechercher les origines diverses comme on recherche les sources d'un grand fleuve, ce n'est ni à l'écrivain ni au philosophe que s'attache pour François Rabelais la portion la plus populaire de sa gloire. Les dévots à son génie, on les compte; la masse l'ignore, ou ne le comprend pas. C'est que les œuvres « de haulte gresse », dont il faut chercher péniblement la « moëlle substantificque », ces œuvres obscures à dessein, parce qu'elles sont profondes, accomplissent un travail patient qui échappe aux yeux du peuple. Les longues échéances ne sont pas faites pour lui. Il lui faut le résultat prochain, le toucher qui supprime l'intervalle, l'intimité familière des hommes et des choses. Pantagruel ne peut appartenir qu'aux privilégiés de l'éducation et de l'intelligence; mais le curé de Meudon appartient au peuple.

Rabelais, sans effort, pliait à ces rapprochements sa large nature. Il s'était fait l'homme des petits, des humbles et des malades; il enseignait le plainchant à ses enfants de chœur, il apprenait la lecture aux plus pauvres; malgré son grand âge, il prêchait tous les dimanches, mais sa dévotion simple ne proscrivait pas le plaisir honnête, et quand il avait lui-même orné de fleurs son église, il faisait après l'office danser la jeunesse devant le presbytère.

Elle était ouverte à tous, cette maison modeste, où les Parisiens accouraient en foule voir M. le curé, « l'homme du monde le plus revenant en la figure, de la plus belle humeur... et du meilleur entretien », où s'asseyaient M. et madame de Guise, que le maître du logis appelait ses bons paroissiens, où se réunissaient les savants et les littérateurs, cherchant à renouer la chaîne brisée du vieux pantagruélisme : milieu intelligent et facile dont Rabelais, à coup sûr, appréciait tout le charme. Il le quitta pourtant : l'âge lui venait vite, et Pantagruel n'était pas fini. Il donna sa démission le 9 janvier 1552; le quatrième livre de Pantagruel parut immédiatement après; Rabelais mourut à Paris l'année suivante, avant la publication du dernier livre.

Durant cet intervalle, la maison de madame d'Étampes s'était bien transformée aux mains des Guises. Sur les débris du vieux palais s'élevait pour les nouveaux hôtes une nouvelle résidence à la mesure de leur orgueil. Le château construit par Philibert de l'Orme n'existe plus aujourd'hui, mais les descriptions et les gravures nous en retracent la magnificence. Il était situé dans l'axe de la grille actuelle; la grande cour carrée, fermée sur le devant par un petit mur demi-circulaire, était entourée de bâtiments immenses où régnaient de larges terrasses. On y remarquait deux tours que décorèrent les noms de Mayenne et de Ronsard. L'ordonnance des jardins n'était pas moins belle.

A peu de distance du château, Philibert de l'Orme y avait construit une grotte de rocaille; mais, chose étrange, ni le château ni la grotte ne sont mentionnés dans les ouvrages de cet architecte. On croit que les travaux de Meudon eurent pour lui de grands mécomptes. Il avait voulu amener dans les jardins les eaux de la Seine « au moyen de pompes ou de machines », et Bernard Palissy le raille amèrement de ses tentatives malheureuses : « Quand

ce vint à faire monter l'eau, il n'y avoit tuyau qui ne crevast, à cause de la violence de l'air enclos avec l'eau » (1).

Quoi qu'il en soit, les princes lorrains avaient pris en affection singulière leur baronne de Meudon. Le cardinal y fit construire un couvent de Capucins dont il reste une porte remarquable, et le grand-duc de Guise, héritier du cardinal, son oncle, aimait à se reposer dans la grotte qu'il avait consacrée au Loisir et aux Muses : *Quieti et Musis*. Le héros de la Ligue ne rendait vraisemblablement à ces divinités qu'un assez rare hommage.

Sous l'impulsion de ce génie turbulent, la Ligue avait peu à peu conquis la France, et les Etats de Blois se disposaient à consacrer l'avilissement de l'autorité royale; mais les rois ont la vengeance expéditive. Le 23 décembre 1588, Henri de Guise tombe sous le poignard des Quarante-Cinq, et le 31 juillet suivant, une nuée de soldats envahit le village de Meudon : c'est l'avant-garde de l'armée royale qui vient assiéger Paris. Le roi de Navarre, huguenot, s'installe à Meudon dans le château du prince catholique, pendant que Henri III établit à Saint-Cloud son quartier général.

L'action s'engagea dès le lendemain par une escarmouche d'avant-garde du côté du Pré-aux-Clercs. Le roi de Navarre était là, encourageant les siens; tout à coup on le voit tourner bride dans la direction de Saint-Cloud : le couteau de Jacques Clément n'avait que trop bien vengé sur le roi de France la mort du duc de Guise.

A Saint-Cloud, du reste, nul découragement; de l'indignation, des cris de vengeance; quant à la gravité de la blessure, personne ne la soupçonnait, Henri III moins que personne; il souffrait à peine et remerciait la Providence qui l'avait visiblement protégé. Le roi de Navarre reprit la route de Meudon au bout de quelques heures : Du Portal, premier chirurgien, répondait du blessé.

Le soir était venu. Sully logeait à Meudon, au pied du château, dans le village, chez un nommé Sauvat. Il allait se mettre à table pour souper. Un homme se précipite dans la chambre, c'est Féret, secrétaire du roi de Navarre. « Monsieur, dit-il à Sully, le roi de Navarre, peut-être le roi de France, vous mande dans l'instant. » Tout avait changé de face : Henri III était à l'extrémité. On sait le reste. Le roi de Navarre partit sur l'heure; en arrivant à Saint-Cloud, il apprit que le roi de France venait d'expirer.

C'est à Meudon que Henri IV est instruit de la catastrophe qui l'appelle au trône de France. Deux cents ans plus tard, un petit-fils du Béarnais chassait à Meudon, en plaine, vers la porte de Châtillon, lorsqu'on vint lui dire que les femmes de Paris se portaient sur Versailles. Ainsi Meudon, par une sorte de prédestination fatale, se trouve lié à l'avènement et à la chute des Bourbons. « Le roi de Navarre, peut-être le roi de France », dit Féret le

(1) Pour apprécier la hardiesse des projets de Philibert de l'Orme, il faut connaître l'altitude des jardins de Meudon. La terrasse est élevée d'environ 104 mètres au-dessus du niveau de la Seine ; elle n'est que de 1 mètre 50 centimètres inférieure au sommet du Mont-Valérien qu'on aperçoit à l'horizon. La science moderne n'a pas renouvelé la tentative de Philibert de l'Orme. Les eaux qui alimentent aujourd'hui Meudon proviennent des plaines et des coteaux environnants; elles sont amenées, au moyen de rigoles et d'aqueducs présentant un développement de 61,300 mètres, dans le magnifique étang de Chalais, situé au-dessous de la terrasse, d'où une machine à vapeur les élève au réservoir du Bel-Air attribué à Vauban.

2 août 1589. « Messieurs, dit Louis XVI à ses courtisans le 5 octobre 1789, la chasse est finie. » C'est la royauté qui était finie.

Après les Guise, après le surintendant Abel Servien, qui recula les limites du domaine et fit construire la fameuse terrasse (1) en déplaçant une partie du village, après Louvois, qui continua d'agrandir le parc et le château où il enfouit des millions, Meudon passe au roi de France. Louis XIV voulait tenir sous sa main toute sa famille, et Choisy, résidence du Dauphin, lui déplaisait par son éloignement de Versailles. Il fit demander à madame de Louvois l'échange de Meudon contre Choisy. Les offres du roi étaient larges, comme il convient à un souverain qui manie l'argent sans compter. Madame de Louvois avait eu Meudon pour cinq cent mille francs à la mort de son mari; le roi lui en proposa immédiatement quatre cent mille de retour et Choisy qu'il comptait pour cent mille. Le contrat fut signé le 14 juin 1695.

Au mois de septembre suivant, on vit sur les hauteurs de Meudon un spectacle extraordinaire : deux grands bras qui agitaient éperdument leurs articulations disloquées, en lançant vers l'horizon des gestes étranges, auxquels du haut de Belleville, par-dessus Paris, deux autres bras, à peine visibles, semblaient répondre. Le physicien Amontons venait d'inventer cette étonnante machine. Pauvre vieux télégraphe, si dédaigné aujourd'hui, quel cri d'admiration en salua les premières expériences! La première dépêche que transmit Amontons contenait ces mots : « A Dieu seul, honneur et gloire! » Monseigneur le Dauphin voulut aussi donner sa phrase; ce fut la suivante : « Prendrai-je le loup que je courrai jeudi? » Ce fils de France s'imaginait apparemment que le télégraphe était un oracle.

C'était du reste un grand preneur de loups que Monseigneur, et la chasse était belle dans ces vastes forêts de Meudon, où il venait d'enclore, par un bienfait de la munificence royale, la maison et le parc de Chaville. Aussi, « bien qu'il fût avare au delà de toute bienséance », Monseigneur avait-il infiniment dépensé à ses équipages de chasse. Et ce n'était là que la moindre de ses charges. Il bouleversait son parc où Le Nôtre entassait les merveilles, il chargeait Vauban d'amener jusqu'au-dessus de la terrasse les eaux recueillies dans les plaines de Velizy et de Villacoublay; il se faisait construire, sur l'emplacement de la grotte de Philibert de l'Orme, un château neuf, moins grand que l'ancien, mais aussi riche, pour l'ornement duquel il ne voulait que des chefs-d'œuvre. Ajoutons qu'il distribuait assez d'aumônes au curé et aux capucins, et qu'il avait donné de très-belles tapisseries à l'église du village où il rendait le pain bénit.

Autour du Dauphin se groupait une petite cour subalterne dont la reine était mademoiselle Choin, « grosse fille écrasée, laide, camarde, ayant l'air d'une servante... excessivement grasse, vieille et puante », Maintenon au petit pied, trônant dans les *Parvulo* (2) sur un fauteuil, pendant que la duchesse de Bourgogne était assise sur un tabouret, épouse ou maîtresse économique en tout cas, à qui le Dauphin donnait pour toute pension 100 pistoles par trimestre (3). Le temps s'écoulait fort agréablement dans cette belle résidence entre le jeu, l'intrigue et la table, car on était gros mangeur dans la famille royale, à telles enseignes que le 19 mars 1701, Monseigneur avait

(1) La terrasse de Meudon mesure 260 mètres de longueur sur 120 de largeur.
(2) Nom qu'on donnait aux petites réunions de Meudon.
(3) Dangeau. Saint-Simon dit seize cents louis par an.

failli mourir d'indigestion, parce qu'après avoir collationné à Meudon toute la journée, il s'était « crevé de poisson au souper du roi ». Quel coup pour les familiers de Meudon, favoris présomptifs du règne en expectative! Le coup n'était qu'ajourné.

Le mercredi 8 avril 1711, Monseigneur rencontra à Chaville le Saint-Sacrement qu'on portait à un malade atteint de la petite vérole; il en eut l'esprit frappé. Le lendemain, en s'habillant, il éprouva une faiblesse; le vendredi, la petite vérole était déclarée. Louis XIV vint aussitôt s'installer à Meudon avec madame de Maintenon et les plus braves de ses courtisans.

Bénigne d'abord, à ce point « qu'on ne craignait plus que par la nature traîtresse de cette sorte de maladie dans un homme de cinquante ans fort épais », la petite vérole prit tout à coup une apparence inquiétante dans la journée du mardi 14; vers les quatre heures du soir, Monseigneur se trouvait au plus mal; vers les sept heures, le secret du danger imminent échappait aux médecins. Fagon entassait remèdes sur remèdes, sans en attendre l'effet; le désordre était tel dans la chambre que le curé de Meudon en trouva les portes ouvertes; il s'approcha du prince, et lui fit faire tant bien que mal une manière de confession.

Le roi n'apprit le danger qu'au sortir de table : il faillit tomber à la renverse. Dès lors, la confusion fut au comble. Le père Tellier, près du moribond, lui donnait une absolution aussi en règle que possible, ce qui était la grande préoccupation du roi; madame de Maintenon « tâchait de pleurer »; les princesses couraient éperdues de Louis XIV au Dauphin. Après une heure d'agonie sans connaissance, Monseigneur expira vers minuit.

Le Dauphin meurt; aussitôt la maison est vide. Derrière le roi, qui partit à l'instant même pour Versailles, tout ce qu'il y avait de gens de la cour s'entassa dans ce qui se trouva de carrosses; deux amies de mademoiselle Choin la jetèrent dans une voiture de louage. Il ne resta près du cadavre qu'un ou deux valets et un seul courtisan, homme rare, après lequel Diogène eût soufflé sa lanterne : La Vallière. L'infection était telle que les capucins qu'on avait appelés ne purent tenir dans la chambre. Monseigneur fut enseveli par des sœurs grises ou par les frotteurs du château, ou peut-être même par les plombiers qui préparèrent le cercueil. On le porta le jeudi à Saint-Denis dans un carrosse de la cour, peu disposé pour cet usage, et hors duquel le cercueil faisait saillie par la glace de devant qu'on avait enlevée (1).

Les splendeurs de Meudon étaient finies. Le duc de Bourgogne, sur le désir exprimé par le roi, déclara qu'il n'y mettrait plus les pieds. En 1718, le Régent céda Meudon en échange d'Amboise à la duchesse de Berry, sa fille, qui, déjà fort malade, y contracta, dans un souper qu'elle voulut donner le soir à son père sur la terrasse, la fièvre irrégulière dont elle alla mourir deux mois après à la Muette.

Tandis que Meudon s'affaisse dans l'oubli, voici à deux pas Bellevue qui s'élève. Par une belle journée du mois de mai 1748, madame de Pompadour se promenait aux environs du pont de Sèvres. Elle remarqua l'heureuse situation du coteau, qui, partant de la Seine, monte jusqu'aux premiers ombrages de la forêt de Meudon; elle en gravit la pente, et son admiration fut plus

(1) Est-il besoin de dire que tous les détails concernant le grand dauphin ont été empruntés aux mémoires de Saint-Simon ?

grande encore à l'aspect du panorama splendide qui se déroula devant ses yeux. Voir, c'est avoir : la marquise voulut l'un et l'autre. C'était alors le bon temps des marquises : la France n'avait d'autre volonté que leur caprice, et, dès le mois suivant, madame de Pompadour était propriétaire du coteau. Assise sur un trône de gazon et de cailloutage, elle exposa elle-même ses idées à MM. Lassurance et d'Isle; le premier fut chargé des bâtiments et le second des jardins. Telle fut l'origine du château de Bellevue : jamais nom ne fut mieux mérité.

On donna le premier coup de pioche le 30 juin 1748; le 20 novembre 1750, on attachait la dernière tenture, et quatre jours après, le roi coucha au château pour la première fois. Pendant le cours des travaux, il était venu à diverses reprises voir les ouvriers, les encourager, leur donner des avis; il avait même soupé et couché dans un petit pavillon placé près de la Seine et qu'on nommait Brimborion. Son goût pour Bellevue était extrême; Bellevue, d'ailleurs, lui coûtait assez cher pour qu'il l'aimât : 200,000 écus. Il voulut y être chez lui, et s'en fit rétrocéder la propriété par la marquise, le 22 juin 1757.

Le château, élégant et simple, avait d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour plaire à ce voluptueux indolent. Les bas-reliefs des frontons sur les quatre faces étaient dus au ciseau de Coustou; Fragonard et Chardin avaient décoré l'intérieur de leurs meilleures toiles; Pigalle avait sculpté la statue de Louis XV, qui ornait l'allée principale. Des rampes symétriques, une des promenades favorites de la marquise, conduisaient doucement jusqu'à la Seine; les jardins offraient mille dispositions heureuses où s'était épuisé l'art du jardinier : on y voyait des rochers, des cascades, des bosquets de lilas et de lauriers roses, de roses et de jasmins, d'arbrisseaux toujours verts. En face du château, une double allée (1) et une patte d'oie prolongeaient le coup d'œil jusque dans la campagne. Rien ne valait encore la vue dont on jouissait de la terrasse sur la vallée de la Seine, rien, si ce n'est Pompadour elle-même, à qui le séjour de Bellevue empruntait son charme le plus puissant.

Nul esprit plus varié, plus vif que celui de la marquise; elle savait tout, elle dirigeait tout : Bellevue, et la France et l'Europe. Elle organisait pour le roi des fêtes ingénieusement flatteuses; elle gravait de sa main une série de médailles en l'honneur du monarque, ce qui ne l'empêchait ni de s'intéresser à l'Autriche, ni de rompre avec la Prusse. La guerre de Sept Ans était son œuvre, comme le rôle de Colin, dans *le Devin du Village*, son triomphe. Elle ruinait la France; mais avec tant de grâce! Comment Louis XV n'eût-il pas été ravi? La marquise s'entendait si bien, d'ailleurs, à lui ménager les surprises : tantôt elle lui apparaissait sous les habits d'une sœur grise, tantôt sous ceux d'une laitière ou d'une bergère. Un jour, elle introduit le roi dans une immense serre chaude où dominaient les roses, les œillets et les lis; jamais parterre n'avait rien produit de pareil. Le roi extasié ne pouvait assez admirer l'odeur suave et la beauté de ces fleurs; il veut en cueillir une... ô merveille! toutes ces fleurs sont de la porcelaine, chef-d'œuvre des artistes de Sèvres, et l'odeur qui s'en exhale n'est que la combinaison d'essences savamment volatilisées.

Pendant que la marquise promenait à travers les décors de son palais de fé l'indifférence ennuyée du monarque, une petite bourgeoise, éprise des vraies

(1) Aujourd'hui l'avenue Mélanie.

fleurs et de la vraie nature, courait joyeusement les bois de Meudon à la recherche des fougères et des orchis; au retour, quand on avait dormi sur l'herbe ou sur les feuilles et qu'on avait fait quelque grande découverte lointaine dont on était bien fier, on entrait chez la laitière de la grande avenue, on y buvait une jattée de lait fraîchement trait, goûter rustique, assaisonné de pain bis et de bonne humeur; on dînait chez un suisse du parc, et le soir venu, si le lendemain était encore un jour de fête, on couchait dans le village à l'auberge de *la Reine de France*. « Aimable Meudon! s'écrie madame Roland, s'attendrissant sous les verrous de Sainte-Pélagie à ces souvenirs de sa jeunesse, combien de fois j'ai respiré sous tes ombrages! » Et qui sait? à la même heure peut-être et sous ces mêmes ombrages cheminait, passant formidable, cette puissante incarnation du génie révolutionnaire qui s'appelle Danton (1)!

Les fêtes de Bellevue finirent avec la marquise de Pompadour; Mesdames sœurs du roi, qui lui succédèrent, n'étaient rien moins qu'artistes en dépit de leurs prétentions, et leur humeur dévote s'accommodait mal à l'esprit folâtre de la jeune cour où régnait Marie-Antoinette. Elles s'isolèrent à Bellevue.

La Révolution éclate. Le 4 juin 1789, le fils aîné de Louis XVI, premier Dauphin, meurt dans le château de Meudon, décidément fatal aux princes qu'attend la couronne. Vers la fin du mois de février 1791, Mesdames s'évadent de Bellevue. La Convention prend Bellevue sous sa sauvegarde; mais elle ne l'arrache aux fureurs populaires que pour le livrer à l'impitoyable spéculation. Le château et le parc ont disparu aujourd'hui, et dans les villas élégantes qui en occupent la place, c'est à peine si l'on retrouve encore quelques débris méconnaissables de l'œuvre artistique créée par madame de Pompadour.

Meudon eut un sort plus glorieux. La Convention installa dans le vieux château et sur la terrasse un vaste établissement destiné à des épreuves d'artillerie. On y fit également des expériences de navigation aérienne sous la direction du savant conventionnel Guyton de Morveau, et c'est de là que partit l'aérostat célèbre qui plana triomphalement le 8 messidor an II sur le champ de bataille de Fleurus.

Après avoir puissamment contribué au salut de la République, le vieux château ne devait pas survivre à la victoire. Il fut dévasté le 26 ventôse an III par un incendie terrible; on dut l'abattre en 1804.

Le château neuf est toujours debout. L'empereur Napoléon Ier eut un moment la pensée bizarre d'y établir un Institut de rois, où les princes destinés à porter des couronnes eussent appris en commun le grand art de régner. « Quel avantage n'en serait-il pas résulté pour le bien-être des peuples composant l'association européenne! » Comme si l'éducation des rois pouvait n'être pas une chimère! On ne les façonne pas plus qu'on ne façonne les peuples : il faut qu'ils reviennent invinciblement, les uns et les autres, vers les pentes divergentes où les entraînent leurs instincts, leurs désirs et leurs traditions.

L'Institut avorté des rois de l'Europe fut attaqué le 3 juillet 1815 par l'Europe coalisée. On s'était battu l'avant-veille tout autour de Versailles, de Sèvres à Rocquencourt et de Velizy à Montrouge, sur la lisière du bois de

(1) Danton a passé un été à Sèvres, pays contigu à la forêt de Meudon.

Meudon, affaire où le général Excelmans avait détruit les deux plus beaux régiments de l'armée prussienne; mais la partie était trop inégale. Après une résistance opiniâtre, les batteries de Blücher s'établirent sur la terrasse du château, balayant tout le coteau qui s'étend jusqu'à la Seine, et que les Français occupaient encore. On se canonna par-dessus le village.

Le château du grand dauphin ne va plus être désormais qu'une sorte de majestueux hôpital à l'usage des royautés malades : il reçoit en 1833 don Pedro, roi titulaire de Portugal, comme déjà, en 1736, il avait abrité l'exil de Stanislas Leczinski, roi de Pologne. De nos jours, le château neuf est devenu la résidence de Jérôme Bonaparte, ancien roi de Westphalie. Aujourd'hui, c'est le prince Napoléon qui l'habite.

On arrive au château par une longue avenue de tilleuls qui ont remplacé, vers le commencement du siècle, les ormes séculaires dont madame de Pompadour affectionnait l'ombrage, vestibule imposant d'une des plus magnifiques terrasses qui soient au monde. Sur la droite s'élève le château, derrière lequel s'étend le parc réservé. Au delà, on pénètre dans cette belle forêt de Meudon, retraite aimée des Parisiens en vacances, avec ses vastes prairies ondulées, ses collines à pic, ses étangs couronnés de feuillage, ses océans de verdure, ses sentiers mystérieux : Clamart, Villebon, Velizy, Sèvres, Chaville, Viroflay, Versailles... Dans cette nature pleine d'accidents et de contrastes, que de contrastes n'a pas apportés l'homme lui-même! Rabelais d'abord, ce contraste, Rabelais qui plus d'une fois, sans doute, en croyant réciter son bréviaire, se prit à murmurer involontairement quelque menu propos de « Papimanie » ou de « l'Isle Sonnante »; puis madame d'Étampes et le Balafré, puis le roi de Navarre sous le toit des Guises; plus tard, la Choin, « grasse et puante », et l'élégante Pompadour, et après celle-ci, Mesdames, et après Mesdames, les patriotes de 93 : toutes physionomies accentuées et distinctes, et cachant toutefois sous cette variété apparente la persistance des mœurs et des caractères : madame de Pompadour n'est-elle pas une duchesse d'Étampes transportée au dix-huitième siècle, et les durs Gaulois qui balancèrent la fortune de César ne semblent-ils pas revivre dans ces héroïques populations de 1815, qui soutinrent le choc de l'invasion étrangère? Ainsi l'histoire se répète en se diversifiant. De nos jours encore, le promeneur qui traverse en rêvant ces vallons silencieux, attentif au bruissement des feuilles et au bourdonnement des insectes, entend parfois retentir à son oreille comme un lointain roulement de tonnerre; il s'arrête... c'est le canon qu'on essaye sur la terrasse du château, comme on l'essayait en 94, au temps de la Convention. Adieu la rêverie, loisir de la pensée errante; adieu les mille voix confuses de la nature !... Mais non; le tonnerre s'apaise, le bois a retrouvé son silence, les insectes et les feuilles reprennent leur murmure, et, rattachant les lambeaux de sa pensée interrompue, le promeneur solitaire disparaît au tournant du sentier (1).

LÉON JOURNAULT.

(1) Entre les stations de Meudon et de Bellevue, mais plus près de celle-ci, on remarque, sur la lisière septentrionale de la ligne de fer, un petit édifice de style ogival. C'est la chapelle de *Notre-Dame-des-Flammes*, érigée en mémoire du terrible accident du 8 mai 1842, par une famille dont plusieurs personnes ont péri dans la catastrophe.

SAINT-CLOUD, CHANTILLY, RAMBOUILLET

ET AUTRES ENVIRONS DE PARIS

Saint-Cloud n'est ni moins renommé que Meudon, ni moins fréquenté des Parisiens, surtout à l'époque de la fête communale, qui commence le dimanche après le 7 septembre et se prolonge habituellement pendant trois semaines au moins.

On peut se rendre de Paris à Saint-Cloud : 1° par le chemin de fer de Versailles (rive droite), qui a une station à Saint-Cloud ; — 2° par le chemin de fer de la rive gauche en descendant à la station de Bellevue, d'où l'on gagne à pied Saint-Cloud par une belle route ; — 3° par le chemin de fer américain ; — 4° par les voitures allant directement à Saint-Cloud ; — 5° par les bateaux à vapeur dont l'embarcadère est au quai d'Orsay.

Saint-Cloud, qui appartient au département de Seine-et-Oise, est une petite ville de 4,000 habitants et doit, selon la légende, son origine à un ermitage fondé par Clodoald, un des fils de Clovis, échappé à la fureur de ses oncles, qui massacrèrent ses deux frères. Clodoald, en se vouant au sacerdoce, obtint le pardon de ses oncles, qui lui constituèrent même une sorte d'apanage. Il transforma son ermitage en église, et sa réputation de sainteté attira un certain nombre d'habitants en ce lieu, qui perdit le nom de Nogent pour prendre celui de Saint-Clodoald, d'où l'on a fait *Saint-Cloud.*

Saint-Cloud fut plus d'une fois dévasté par les Normands, par les Anglais, par les Armagnacs et les Bourguignons. Mais il se releva toujours de ses ruines. Les évêques de Paris, seigneurs du lieu en vertu d'un legs de Clodoald, y avaient une résidence.

Henri II est le premier roi de France qui eut une villa à Saint-Cloud ; il fit bâtir un pont de pierre à la place du vieux pont de bois qui avait existé jusque-là.

Henri III s'établit à Saint-Cloud pendant que son armée, unie à celle du roi de Navarre, assiégeait le Paris de la Ligue. C'est à Saint-Cloud qu'il fut assassiné par le moine Jacques Clément dans une maison appartenant à la famille de Gondi. Plus tard, Louis XIV acheta cette maison, agrandit le domaine, y construisit un palais, fit dessiner les jardins par Lenôtre et donna la propriété à son frère, le duc d'Orléans. C'est là que mourut soudainement Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, dont Bossuet a prononcé l'oraison funèbre. Moins d'un an après cette catastrophe, Saint-Cloud voyait les fêtes du nouveau mariage du duc avec la princesse palatine. Celle-ci continua d'y résider après la mort de son mari et y mourut elle-même. Le duc d'Orléans avait fait exécuter de grands travaux d'embellissement à Saint-Cloud par Mansard ; il fit construire la grande galerie, décorée par Mignard.

Le régent vint quelquefois à Saint-Cloud et y reçut le czar Pierre en 1717.

En 1785, Saint-Cloud fut acheté par la reine Marie-Antoinette, qui fit bâtir la chapelle, ajouta quelques constructions et changea presque toute la distribution intérieure. La Révolution vint interrompre ces travaux ; elle laissa subsister le château et ouvrit le parc et les jardins au public.

C'est, on le sait trop, à Saint-Cloud que Bonaparte consomma l'attentat du

18 brumaire en dispersant l'assemblée des Cinq-Cents. Si les représentants eurent la faiblesse de se rendre à une convocation pour le moins bien étrange, s'ils furent trahis par leur président, frère et complice du conspirateur, du moins n'eurent-ils pas, devant la force brutale, l'attitude ridicule que leur ont prêtée certains narrateurs, courtisans de la violence triomphante. Ils mirent plus de deux heures à évacuer la salle de l'orangerie où ils avaient été réunis, et s'ils sortirent par les portes-fenêtres communiquant de plain-pied avec l'extérieur, c'est qu'ils n'avaient pas d'autre issue, puisque les soldats occupaient l'entrée.

Ce souvenir rendit Saint-Cloud cher à Bonaparte. Premier consul, puis empereur, il y fit exécuter de grands travaux, y résida souvent et y célébra, le 1er avril 1810, son mariage avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Louise. Cinq ans après, les troupes ennemies occupaient Saint-Cloud, et le général prussien Blücher affectait de se vautrer sur le lit et les meubles du vainqueur d'Iéna. Le prince autrichien de Schwarzemberg y donna une fête aux souverains étrangers à la suite de la capitulation de Paris, signée à Saint-Cloud le 3 juillet 1815.

Louis XVIII nettoya Saint-Cloud des traces peu courtoises qu'y avaient laissées ses *alliés*, ajouta au château quelques bâtiments de service et continua l'église dont la reconstruction avait été commencée par Marie-Antoinette. Charles X aussi aima Saint-Cloud, l'orna d'une caserne pour ses gardes du corps, y signa les ordonnances de juillet 1830 et dut s'enfuir précipitamment en apprenant comment le peuple de Paris répondait à l'*immuable volonté* royale.

Louis-Philippe, qui gardait à Saint-Cloud des souvenirs de son enfance, se plut à habiter et embellir cette résidence dont il a restauré, modifié et remeublé les appartements. Il autorisa le passage du chemin de fer à travers une partie du parc, à ciel ouvert, et souterrainement pour la partie joignant Ville-d'Avray.

Depuis 1852, Saint-Cloud est redevenu résidence impériale.

Pour la description du château et du parc, nous devons renvoyer soit à l'*Histoire de Saint-Cloud*, par M. Vatout, soit à l'exposé plus succinct, mais encore complet, d'Ad. Joanne dans les *Environs de Paris illustrés*.

Le parc de Saint-Cloud est attenant au joli village de Ville-d'Avray, situé dans un vallon pittoresque où abondent les belles maisons de campagne et se terminant à deux vastes étangs que la manie des embellissements a dépouillés des beaux ombrages qui couvraient une de leurs rives. De là on peut gagner à pied Versailles par une promenade charmante à travers les bois de Fausses-Reposes.

Un service de voitures met Ville-d'Avray en correspondance avec le chemin de fer de l'Ouest (rive gauche).

Ce chemin de fer conduit à de curieuses excursions peu distantes de Paris. Nous en citerons particulièrement deux intéressantes, l'une par son aspect pittoresque, l'autre par des souvenirs historiques : les Vaux de Cernay et le château de Rambouillet.

Les Vaux de Cernay étaient une abbaye datant du douzième siècle, supprimée, puis vendue pendant la Révolution et en partie détruite en 1816 par un général qui en était alors propriétaire. Des vestiges imposants au milieu d'un site parfois sauvage, parfois charmant, constituent un spectacle bien digne d'être vu. On peut aller aux Vaux de Cernay en descendant soit à la

Verrière, soit à Lartoire, où l'on trouve des voitures de correspondance. Les visiteurs qui pourraient disposer de plus d'un jour feraient bien de comprendre dans leur excursion Chevreuse, Dampierre et les ruines de Port-Royal-des-Champs.

Rambouillet, ville d'environ 4,000 habitants (Seine-et-Oise), n'a de remarquable que sa forêt et son château. Celui-ci n'a gardé des temps les plus anciens qu'une grosse tour ronde, garnie de créneaux et de machicoulis, à laquelle se rattachent assez irrégulièrement des constructions du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècle, maladroitement restaurées au dix-neuvième siècle. Après avoir passé par bien des mains, ce château fut acheté par Louis XVI, qui s'en éprit avec une ardeur que ne put partager Marie-Antoinette, aux yeux de laquelle Rambouillet ne fut jamais qu'une « crapaudière. » Ce même roi eut le bon esprit d'y établir une bergerie de mérinos achetés en Espagne et qui sont devenus l'origine des troupeaux de mérinos français.

Rambouillet n'a pas été favorable aux souverains. François Ier y mourut à la suite d'une partie de chasse. Henri III, chassé de Paris, vint y chercher asile pour une nuit, pendant laquelle il n'osa pas même quitter ses bottes. Marie-Louise, Joseph Bonaparte y passèrent en fugitifs en 1814. C'est de là qu'après y être revenue un instant, la femme de Napoléon partit pour Vienne, prisonnière, sans trop de regrets, d'une escorte autrichienne. Napoléon aussi y coucha, le 29 juin 1815, avant de prendre la route de Sainte-Hélène. Charles X, enfin, fuyant Saint-Cloud, vint chercher un refuge à Rambouillet, y signa une abdication qui arrivait trop tard, comme toujours, et, menacé par une armée insurrectionnelle, dut se résigner à gagner Cherbourg, où il s'embarqua pour son dernier exil.

Le parc et la forêt offrent de belles promenades.

Dans une direction différente (chemin de fer du Nord), Chantilly, ville de 3,000 habitants à peu près (département de l'Oise), rappelle des souvenirs de nature très-opposée : l'industrie et l'histoire l'ont rendue célèbre. Mais aujourd'hui la fabrication de la dentelle y a presque disparu et il ne reste plus qu'une partie de la résidence illustrée par les grands noms des Montmorency et des Condé.

Le petit château et les magnifiques écuries, qui sont, à elles seules, presque un monument, méritent la visite des curieux, qui devront avoir soin de s'y préparer en relisant la brillante description des splendeurs de Chantilly dans *la Jeunesse de madame de Longueville*, par Victor Cousin. Le parc est remarquable par ses belles eaux limpides et courantes.

La forêt de Chantilly est une des plus belles des environs de Paris, avec ses larges avenues, ses vastes étangs de Commelle et son castel de la Reine-Blanche, joli pastiche du moyen âge que dominent les arcades romaines du viaduc de la ligne de fer.

La pelouse de Chantilly est un superbe champ de courses.

Nous nous bornons à signaler, non loin de Chantilly, le parc de Mortefontaine et ses lacs pittoresques, Ermenonville avec son désert et son île des Peupliers où mourut J.-J. Rousseau, Senlis aux ruines romaines et sa belle église ogivale. C'est, en tout (Chantilly, Senlis, Ermenonville, Mortefontaine), une pérégrination que l'on peut faire en deux jours, trois au plus, et que l'on rechercherait avidement si elle n'était pas trop près de Paris.

Les environs de Paris sont riches en points de vue pittoresques et char-

LES RÉGATES DU ROWING-CLUB

Dessin de M. E. Morin, gravé par M. Marais.

mants que la population parisienne dédaigne trop et que les étrangers ne connaissent point. Dans le nombre nous citerons la presqu'île formée par la Marne, de Joinville-le-Pont à La Varenne-Saint-Hilaire, et qui touche au bois de Vincennes (consulter *le Tour de Marne* et *le Bois de Vincennes*, par M. Rousset, deux volumes accompagnés de photographies excellentes); Sceaux, qui n'a gardé qu'un fragment du parc de ce château somptueux où la duchesse du Maine tenait sa cour, mais qui a des voisinages délicieux : Aunay, Châtenay, la Vallée-aux-Loups, Verrières et son buisson, Bièvre et sa délicieuse vallée qui se prolonge jusqu'à Versailles, Fontenay qui a presque sacrifié les roses pour les violettes et les fraises; Argenteuil, assise au bord de la Seine et qui n'a pas oublié Héloïse; Saunois, Franconville sur leurs collines pittoresques; Nanterre, sur les pentes du Mont-Valérien, qui montre encore le puits de sainte Geneviève et conserve, avec Suresnes, le culte des Rosières; Asnières avec ses canotiers, ses canotières et ses régates, etc.

Pour toutes ces excursions et d'autres encore dans le voisinage de Paris, nous ne saurions indiquer aux voyageurs un guide plus sûr, un compagnon plus aimable que le livre des *Environs de Paris illustrés*, par Adolphe Joanne : histoire, souvenirs, légendes, descriptions parfaitement exacts, renseignements certains sur les moyens de transport, la durée des trajets, les restaurants, hôtels ou auberges, tout y est réuni avec soin et clarté.

COMPIÈGNE

Heureux ceux qui font partie des invités de Compiègne, qu'ils soient de la première, de la seconde ou de la troisième série! certes, c'est un coûteux honneur. Costumes de cour, costumes de chasse, frais de toilette, gratifications, dépenses diverses finissent par grever sensiblement les plus gros budgets; mais peut-on payer trop cher l'avantage d'être l'hôte de majestés; de vivre en compagnie de têtes couronnées, de grands dignitaires, d'ambassadeurs, de sénateurs, de députés du centre; de suivre la chasse impériale coiffé d'un tricorne et vêtu comme un personnage de Vanloo; d'assister aux représentations données sur le théâtre du château par les comédiens ordinaires de l'Empereur ou par les artistes du Gymnase, et de voir, pour surcroît de gloire, son nom mis dans la gazette?

Et pourtant, sans ces fêtes splendides, sans ces brillantes cavalcades, sans ces grandes réceptions, le touriste n'en serait pas moins attiré vers Compiègne. N'est-ce pas une charmante ville, bien assise, à peu de distance du confluent de l'Oise et de l'Aisne, environnée de paysages riants? N'a-t-elle pas des monuments et des souvenirs historiques à en revendre? N'est-elle pas auprès d'une forêt de 14,136 hectares, ayant un pourtour de 94,328 mètres, percée de 354 routes qui ont ensemble 1,350,000 mètres de longueur? Ces chiffres indiquent l'étendue; mais quels mots peindraient la beauté des sites, la fraîcheur des ombrages, la majesté des avenues, l'imprévu des perspectives, la variété des paysages, le pittoresque des petits villages cachés comme des nids au milieu des bois?

Nos ancêtres imitaient Nemrod. C'étaient de grands chasseurs devant le Seigneur, et dans le voisinage des grandes forêts ils ont toujours bâti des villes importantes ou placé des résidences royales. Compiègne (*compendium*) remonte aux temps celtiques et grandit sous la domination romaine; dans ses environs ont été découverts des haches en silex et granit, ou en bronze; des sarcophages, des monnaies gauloises, des armes, des statuettes romaines; les traces d'un camp romain, les gradins d'un théâtre, les bas-reliefs d'un temple d'Apollon. A cette époque de chaos où se forme si péniblement la nationalité française, les Mérovingiens ont un palais à Compiègne. Clotaire y meurt en 560; Dagobert 1er, Thierry III y convoquent des synodes épiscopaux. En 757, pendant qu'il préside une réunion des leudes et des évêques, Pépin le Bref y reçoit les ambassadeurs de Constantin Copronyme, qui lui offrent en présent un orgue à vapeur. Si vous en doutez, lisez ce passage de la chronique de Guillaume de Malmesbury : *Mirum in modum aquæ calefactæ violentia ventus emergens implet concavitatem barbiti, et per multiforatiles transitus æneæ fistulæ modulatos clamores emittunt.* Est-ce clair?

Voici d'autres ambassadeurs : ce sont Ibn-al-Arabi, gouverneur de Saragosse, et Turem-ben-Yusuk, qui viennent à Compiègne réclamer l'appui de Charlemagne contre Abd-el-Rhaman, premier des Ommiades d'Occident. Quelques années plus tard, dans ce même palais d'où son père dictait ses ordres à l'Europe, Louis le Débonnaire entend prononcer sa déposition.

Charles le Chauve, en 876, cède la royale demeure à des bénédictins, qui en font un monastère sous l'invocation des saints martyrs Corneille et Cyprien. La plus grande partie de ce couvent a été détruite par la Révolution; mais allez dans la rue Saint-Corneille, et vous y verrez encore le cloître; si de là vous vous transportez sur les bords de l'Oise, vous y apercevrez une vieille tour, mal à propos appelée *tour de la Pucelle.* C'est le dernier reste du palais neuf que se fit construire Charles le Chauve après son acte de libéralité.

Eudes, comte de Paris, fut élu roi à Compiègne. Le bon Robert eut son oratoire et son trésor dans la tour de Charles (*turris Caroli*), comme nous l'apprend le moine Helgand dans son *Epitome vitæ Roberti regis.*

Compiègne était une ville aimée des rois, et dès 1116, Louis le Gros lui octroya une charte communale. Philippe Auguste lui accorda des armoiries: *d'argent au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or et chargé de six fleurs de lys de même;* puis une belle devise qui se lit encore au-dessus de la porte du collége : *Regno et regi fidelissima.* Quoique la commune fût loin de compter alors quatorze mille habitants, elle était riche et commença l'édification d'un hôtel de ville dont vous admirerez le beffroi, les échauguettes latérales et la balustrade découpée à jour; ne négligez pas d'y entrer pour visiter le musée Vivenel, qui contient, entre autres toiles, le grand tableau phalanstérien de Dominique Papety : *le Rêve du bonheur.*

De grands souvenirs vous enlacent de toutes parts. L'Hôtel-Dieu et sa chapelle furent relevés par Louis IX, qui, avec l'assistance du roi de Navarre, y voulut porter lui-même le premier malade. Les princes ont perdu l'habitude d'inaugurer les hôpitaux de cette façon.

Le marché aux herbes est établi sur l'emplacement d'une salle où s'assemblèrent les états généraux, le 4 mars 1358, pendant la captivité du roi Jean. Ces vieux murs sont les vestiges d'un Louvre dont Charles V avait tracé le plan. Ce fut dans l'église Saint-Jacques qu'avant la fatale sortie du

24 mai 1430, Jeanne Darc communia et dit aux assistants : « Mes bons amis, je suis trahie et serai bientôt livrée à la mort; priez pour moi ! »

L'église Saint-Antoine, commencée dès l'an 1200, a été achevée par les ordres de Henri III. Sous Louis XIII, ont été négociés à Compiègne le mariage de la princesse Henriette avec Charles Ier, et l'alliance avec la Hollande contre l'Autriche. Louis XIV, du 30 août au 22 septembre 1698, a commandé en personne un faux siége de Compiègne, où soixante mille vainqueurs et vaincus se couvrirent de gloire. Madame de Maintenon y assistait en chaise à porteurs, et près d'elle le grand roi, le chapeau à la main, se baissait pour lui parler, par la glace à demi baissée. Exercice qui, dit Saint-Simon, dut lui fort lasser les reins. Des gratifications furent distribuées aux troupes; mais tant de somptuosité avait été déployée que, suivant son témoignage, ce fut une goutte d'eau, et qu'il n'y eut point de régiment qui ne fût ruiné pour bien des années, corps et officiers.

Louis XV renouvela les mêmes folies pour amuser madame Dubarry. Il ordonna la reconstruction complète du palais, sur les dessins de l'architecte Gabriel, et il y reçut, en 1770, Marie-Antoinette d'Autriche. Compiègne doit à Louis XV le pont sur l'Oise, dont la longueur est de 114 mètres, la largeur de 12 mètres, et dont les arches surbaissées ont, l'une 24 mètres, les deux autres 22 mètres d'ouverture.

Le Directoire fit du château de Compiègne un prytanée; le Consulat, une école des arts et métiers; mais à partir de 1804, les splendeurs royales de Compiègne reparaissent. Napoléon Ier dépense 7 millions à restaurer et à embellir le château; c'est là qu'en 1808, Charles IV, roi d'Espagne détrôné, trouve momentanément un asile; qu'au mois de mars 1810, les jeunes filles de la ville offrirent des fleurs à l'empereur et à sa nouvelle compagne; que Louis XVIII eut une première entrevue avec le czar Alexandre; qu'au mois d'août 1832, Louis-Philippe maria sa fille aînée à Léopold Ier; qu'au mois d'octobre 1861, Guillaume Ier, roi de Prusse, depuis le commencement de la même année, rendit visite à Napoléon III. L'évocation de tous ces événements ajoute à l'intérêt qu'offre le château de Compiègne, qui n'a pas intrinsèquement un grand mérite architectural.

Étudiez toutefois, si vous êtes amateur, les plafonds de Girodet-Trioson, froids, mais d'une noble ordonnance; l'histoire de don Quichotte, peinte par Charles Coypel; des Chasses d'Oudry et de Desportes; des admirables tapisseries des Gobelins et de Beauvais; les Victoires d'Alexandre, bas-reliefs terminés en 1784 par Nicolas Beauvallet; quelques statues disséminées dans les jardins; et quand vous aurez vu toutes ces choses, montez dans l'omnibus qui, en une heure, va vous conduire à Pierrefonds. Une audacieuse entreprise a été tentée et menée à bonne fin par M. Viollet-le-Duc.

Louis d'Orléans avait mis quinze ans, de 1390 à 1405, à asseoir sur un promontoire de rochers un château flanqué de huit tours crénelées, élégant et solide à la fois. Ses murailles avaient déjà soutenu plus d'un siége, quand Charles de Valois, comte d'Auvergne, vint, par les ordres de Louis XIII, en déloger le capitaine la Villeneufve, qui pillait les coches et rançonnait les voyageurs, sous prétexte qu'Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres et seigneur de Pierrefonds, était du parti des mécontents. La place se rendit, et des lettres royales du 16 mai 1617, contre-signées Albert de Luynes, en ordonnèrent la démolition. Mais si rude était l'œuvre destructive, qu'elle resta inachevée.

Le gouvernement, en 1813, avait, moyennant 4,800 francs, acheté ces ruines imposantes, sans trop savoir ce qu'il en ferait. L'idée lui est venue d'offrir au dix-neuvième siècle un spécimen complet du château féodal de 1390; et Pierrefonds renaît avec ses hautes tours, son donjon, ses machicoulis, ses poivrières, ses grandes salles voûtées, ses cryptes peuplées de tombeaux. Au banquet d'inauguration, lorsque l'édifice aura été restauré dans ses moindres détails, il faudra que les hommes portent des surcots mi-partis, que les dames se coiffent de hennins, et que l'hypocras coule dans les hanaps.

Au pied du château est un lac d'une physionomie helvétique, à l'extrémité duquel jaillit une source minérale, qui contient en dissolution des acides carbonique, sulfhydrique et silicique; du sulfure de calcium, des chlorures de sodium et de magnésium. Elle est efficace, dit-on, contre le catarrhe chronique, les affections des muqueuses et les rhumatismes. Un établissement a été créé pour la donner en bains, en douches, ou simplement en boisson, à dix centimes le verre. Elle rappelle un peu l'eau d'Enghien, dont la source est dans des conditions topographiques analogues. Goûtez-en, si vous le jugez à propos, chers touristes, mais entrez ensuite au Grand-Hôtel de Pierrefonds, ou à l'hôtel des Ruines, ou à l'hôtel des Étrangers; et tout en vous reposant des fatigues d'une longue excursion, tout en essayant de débrouiller vos impressions nombreuses et variées, buvez un verre de quelque vin réconfortant.

Franchement, vous l'aurez bien gagné.

ÉMILE DE LA BÉDOLLIÈRE.

LA VALLÉE DE L'YVETTE ET LA VALLÉE DE LA BIÈVRE

Ces deux ravissantes vallées commencent à Palaiseau et s'étendent l'une jusqu'à Chevreuse et l'autre jusqu'à Bièvre.

La petite rivière qui a donné son nom à la première et qui part des environs de Rambouillet pour aller se jeter dans l'Orge, coule placidement dans un lit étroit que bordent çà et là des pêcheurs à la ligne, presque aussi ravis du frais paysage qui les entoure que des rares goujons qu'ils parviennent à prendre. L'Yvette, hélas! pendant la belle saison, est infestée, tous les samedis, à la tombée de la nuit, par une bande d'écumeurs, sortis on ne sait d'où, et qui font rafle de tout le poisson, au profit des marchands de vin. Qu'on ne se hâte pas de jeter la pierre à ces derniers, sous prétexte de recel! Ne faut-il pas se mettre en mesure de satisfaire les Parisiens en rupture de barrières, qui, le dimanche, ne manquent jamais de réclamer leur friture?

Palaiseau est l'endroit, non le plus couru, mais le plus populaire des environs de Paris, grâce à la *Pie voleuse*, qui, de complicité avec un *magistrat sexagénaire* sans entrailles, mit à la torture la pauvre Ninette. On a l'ingratitude d'oublier que c'est là qu'est né Barra, le vaillant jeune homme, criblé de coups de baïonnettes par les Vendéens, pour avoir refusé de crier *Vive le roi!* En revanche, on montre, au fond de la vallée, une maison en brique

rouge habitée par George Sand. — Selon l'abbé Lebeuf, « Palaiseau vient incontestablement du latin *Palatiolum*, qui est le diminutif de *Palatium*, lequel a été dit, en langue vulgaire, *Paleisol* ou *Palesel*, d'où s'est formé *Palaiseau*, comme d'*oisel*, oiseau. » Je souscris volontiers à cette étymologie, qui paraît triomphante à l'auteur de l'*Histoire de la ville et du diocèse de Paris*. Ce bourg possédait, en effet, un château, ou, si l'on veut, un palais, contemporain de la première race de nos rois et qui fut témoin de l'entrevue de saint Rigomer et de sainte Tenestine avec Childebert Ier. Voilà, ce me semble, un titre de noblesse parfaitement conditionné. Ce n'est pas tout : cent ans plus tard, saint Vandrille, abbé de Fontenelles, au diocèse de Rouen, vint y trouver Clotaire III, pour en obtenir la confirmation de la terre de Fontenelles. Il ne reste plus rien aujourd'hui de ce château.

La terre de Palaiseau cessa de faire partie du domaine royal au commencement de la seconde race. Elle passa entre les mains des moines de Saint-Germain-des-Prés, qui l'aliénèrent en 950. Elle devint la propriété de divers seigneurs laïques et finit, au dix-huitième siècle, par être érigée en marquisat, en faveur d'Antoine de Harleville, qui fut gouverneur de Calais.

L'église de Palaiseau, dédiée à saint Martin et située sur le flanc d'un coteau, est d'un âge assez respectable. Ses premières assises datent du douzième siècle.

Avant les chemins de fer, les vastes hôtels de ce bourg, aujourd'hui déserts, ne désemplissaient pas : c'était un des principaux relais entre Paris et Chartres.

On peut en dire autant d'Orsay. Mais Orsay, étant tête de ligne, aurait, loin d'y perdre, gagné au nouvel ordre de choses, n'eût été l'exagération ridicule du prix des terrains. Cette cupidité arrêta l'élan des admirateurs de ce joli site, une véritable oasis normande, où l'on retrouve jusqu'aux pommes à cidre. Mais il n'est plus temps de rabattre de ses prétentions... Le chemin de fer a porté à Limours sa tête de ligne.

Le château dont jouissait Orsay et dont il ne demeure plus debout qu'un pavillon à colonnes doriques et ioniques construit par le général Moreau, à qui il servit de villa, avait, comme beaucoup d'autres, été un nid de brigands. Il florissait surtout à l'époque où les Anglais ravageaient la France, de concert avec les Bourguignons. « Les larrons qui occupoient le château étaient pires que les Sarrasins, dit le *Journal de Paris*, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII. Nul ne peut s'imaginer les tourments qu'ils faisoient souffrir à leurs prisonniers et la tyrannie qu'ils exerçoient sur eux. Aussitôt qu'ils parvenoient à faire un homme prisonnier, ils lui enlevoient tout l'argent et les vêtements qu'il portoit, et l'obligeoient à payer une forte rançon. Le prisonnier mettoit tout en œuvre pour se procurer la somme qui devoit lui rendre la liberté; et quand la somme étoit livrée, ces hommes féroces le retenoient en prison, le laissoient mourir de faim ou lui arrachoient la vie par des moyens violents. Les chevaliers et les soldats de ce château étoient si détestés que, dès qu'on sut qu'il étoit assiégé, on y accourut de tous les villages voisins et même de Paris pour secourir les assaillants. » Au bout de huit jours, la place fut obligée de se rendre, et les bandits furent dépêchés sur Paris, la corde au cou. A quelque distance d'eux, marchaient les gentilshommes et chevaliers du château, tenant à la main la lame d'une épée nue, dont ils appuyaient la pointe sur leur poitrine, *en*

signe de gens rendus à la volonté du prince. Toute l'histoire d'Orsay se réduit à ce fait et à une bataille, qui fut livrée dans son voisinage, entre le comte de Chartres, Eudes, et Burchard, comte de Corbeil, lequel remporta la victoire.

Presque en face de l'église, qui est insignifiante, s'étendait, au milieu d'une prairie, un étang qu'enveloppait une ceinture d'arbres magnifiques. Ce délicieux petit coin, si frais et si vert, a disparu sous les terrassements. Le conseil municipal n'a pas eu l'esprit de le sauver des mains de l'ingénieur du chemin de fer.

A droite de la route qui conduit à Versailles, s'élève un coteau planté de châtaigniers séculaires et flanqué du château de Corbeville, qui abrita un des Arnauld et qui est aujourd'hui la propriété de la famille Vavin. On y arrive par un hameau appelé le Guichet, duquel se détachent quelques chaumières d'un effet très-pittoresque.

D'Orsay à Chevreuse, on rencontre trois villages : Bures, dont la seigneurie appartint à la charmante maîtresse de François Ier, Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes; Gif, qui n'a de remarquable que l'ermitage de M. Bourlon de Sarty, habité sous le premier empire par M. de Meneval; Saint-Remy, célèbre autrefois par le prieuré de Beaulieu, dont il n'y a plus la moindre trace.

On voit poindre, à droite et à gauche du chemin, de nombreux châteaux et des ruines de couvents. Au nord de Saint-Rémy, s'ouvre un vallon boisé où était situé Port-Royal, dont la piété de Louis XIV a fait ce que l'on sait.

Chevreuse, qui s'appela d'abord *Caprosia*, à cause des chevreuils dont les bois environnants étaient peuplés, eut pour origine la petite abbaye de Saint-Saturnin. En y entrant, les yeux se tournent avant tout vers des ruines haut perchées, seuls vestiges d'un château, dont le plus ancien seigneur connu est Milon de Chevreuse, qui, comme ses successeurs, fut un des quatre seigneurs ayant le droit exclusif de porter sur leurs épaules l'évêque de Paris, pendant la cérémonie de son intronisation. Chevreuse, dévastée pendant les troubles du règne de Charles VI, ne secoua le joug des Anglais qu'en 1448. Charles VII fit l'acquisition du château, qui, après avoir passé entre les mains de la duchesse d'Étampes, tomba dans celles du cardinal de Lorraine et fut érigé en pairie, en faveur de Claude de Lorraine. A la mort de ce dernier, qui ne laissa pas d'enfants, il fut compris dans la dotation des dames de Saint-Louis. On ne peut accuser la Révolution de l'avoir démoli; c'était fait depuis longtemps : il avait croulé tout seul. Ce qui en subsiste est rentré dans la famille de ses premiers propriétaires, racheté par M. le duc de Luynes, qui eut la pensée de le reconstruire, mais qui, depuis la mort de son fils, semble avoir abandonné ce projet.

En regard de l'église de Chevreuse, qui ne remonte qu'au quinzième siècle, se trouvent les ruines assez intéressantes de l'abbaye de Saint-Saturnin, bâtie dans le style roman, mais dont la chapelle a subi une douloureuse profanation : le spiritueux y a détrôné le spirituel. On y a installé un entrepôt d'eau-de-vie.

Quatre kilomètres plus loin, se dresse le château de Dampierre, construit par Mansard et aussi royal que le parc qui en dépend. A ce dernier sujet, Tallemant Des Réaux raconte une anecdote qui ne tire pas à conséquence, mais qui est fort plaisante : « Quand il (le duc de Chevreuse) fit ce grand parc à Dampierre, il le fit à la manière du bonhomme d'Angoulême; il en-

ferma les terres du tiers et du quart : il est vrai que ce ne sont pas trop bonnes terres ; et, pour les apaiser, il leur promit qu'il leur donneroit à chacun une clef, qu'il est encore à leur donner. » Pure boutade, sans doute, de l'amusant chroniqueur. Le vrai est que ce parc a grand air et qu'il n'y a pas un seul pauvre à plusieurs lieues à la ronde, grâce à l'infatigable bienfaisance du duc de Luynes.

Au sortir de Palaiseau, lorsqu'on a traversé la voie ferrée, on aperçoit à sa droite le buisson de Verrières et le château de Vilgenis, à sa gauche le village de Vauhallan et les bois du Pileux, et devant soi la vallée de la Bièvre.

On traverse d'abord Igny, où il faut donner un coup d'œil au château grandiose édifié, en 1852, par un ingénieur, M. Félix Tourneux, et que son jardin d'hiver a rendu célèbre. Ce village, légèrement accidenté, a deux issues qui mènent à de très-agréables promenades. Voulez-vous jouir d'un beau panorama? Montez sur ce coteau qui écrase l'église. Préférez-vous de tranquilles ombrages? Prenez ce chemin bordé d'arbres à fruits et qui aboutit au bois de Verrières. Mais ne choisissez pas le dimanche. — L'automne dernier, vous auriez pu vous y croiser avec un bœuf qui, ne se sentant pas de goût pour l'abattoir, avait trompé la surveillance de ses gardiens et s'était retiré dans un fourré, à proximité d'un pré. On essaya vainement, pendant deux mois, de l'en débusquer. On ne put s'en rendre maître qu'en le tuant traîtreusement, alors qu'il allait étancher sa soif à l'étang de Malabry. Son foie, mangé sur place, exhalait déjà une odeur de bœuf sauvage. Cet animal, évidemment né pour la vie libre des pampas, fournit à un journal l'occasion d'un fait divers triomphalement intitulé : UNE CHASSE AU BUFFLE AUX PORTES DE PARIS.

D'Igny à Bièvre, la distance est très-courte. Il suffit, pour la franchir, d'un quart d'heure en suivant le sentier qui traverse la prairie et d'où l'on découvre de tous côtés de jolis paysages. — Saluez cette maison qui, là-bas, émerge d'un bouquet d'arbres. C'est là qu'en 1847, à l'âge de quarante-sept ans, est mort Frédéric Soulié, en murmurant ces vers :

Je n'achèverai point mon pénible labeur ;
Plus de récolte. Hélas ! imprudent moissonneur,
Hâtant tous les travaux faits à ma forte taille,
Je jetais au grenier le froment et la paille,
De mon rude labeur nourrissant ma maison,
Sans m'informer comment s'écoulait la moisson.

Bièvre a fait le désespoir des étymologistes.

« On trouve assez souvent, dit l'auteur de l'*Histoire du diocèse de Paris*, dans les cartes de géographie de France, des villages ou bourgs qui portent le même nom que la rivière qui y passe. Savoir si c'est la rivière qui a donné le nom au lieu, ou si c'est ce lieu qui a communiqué le sien à la rivière, c'est ce qui n'est pas encore décidé. M. de Valois prétend que le village de Bièvre a pris le nom de la rivière. M. Lancelot, dans sa note manuscrite sur cet endroit de la Notice des Gaules, assure que c'est contre l'usage ordinaire, par où il fait voir qu'il croyoit que c'étoit le lieu qui avoit donné son nom à la rivière. Ce qui fait pour le sentiment de M. de Valois est que la rivière est constamment plus ancienne que le village qui a le

même nom, et que ce nom a une terminaison qui est plus ordinaire pour les rivières que pour les villages; mais lui avoit-on donné un nom avant la construction de ce village? C'est ce qui sera toujours ignoré. » Le docte abbé aurait pu aisément se convaincre que ce problème étymologique n'était nullement insoluble. Il n'avait qu'à consulter Ducange. Il y aurait vu que *Bever* ou *Beurrum* signifie castor. A n'en pas douter, c'est là le mot de l'énigme. La petite rivière, dont les teinturiers, les tanneurs et les blanchisseuses troublent aujourd'hui les eaux, était hantée autrefois par les castors, qui n'ont pas entièrement abandonné la France, car on en trouve encore dans l'île de la Barthelasse, — au bout du fameux pont d'Avignon.

D'après le cartulaire du prieuré de Longpont, le premier seigneur de Bièvre connu avant 1150 serait *Garnerus de Bievria*. Il est signalé comme « présent au don des dixmes de Monteclen », tandis qu'un autre, nommé *Paganus de Bievria*, fut « simplement témoin d'un don que Sultan de Macy fit à ce prieuré. » Et de tous les seigneurs qui se sont succédé dans ce château disparu, le folâtre marquis de Bièvre est le seul qui ait surnagé... C'est sur cette terrasse à moitié effondrée et qui était plantée de *six ifs*, qu'il aimait à conduire les dames après dîner, sous couleur d'y respirer l'air pur du soir. En réalité, c'était pour commettre ce coupable jeu de mots :

— Madame, voilà l'endroit *décisif*.

ÉMILE COLOMBEY.

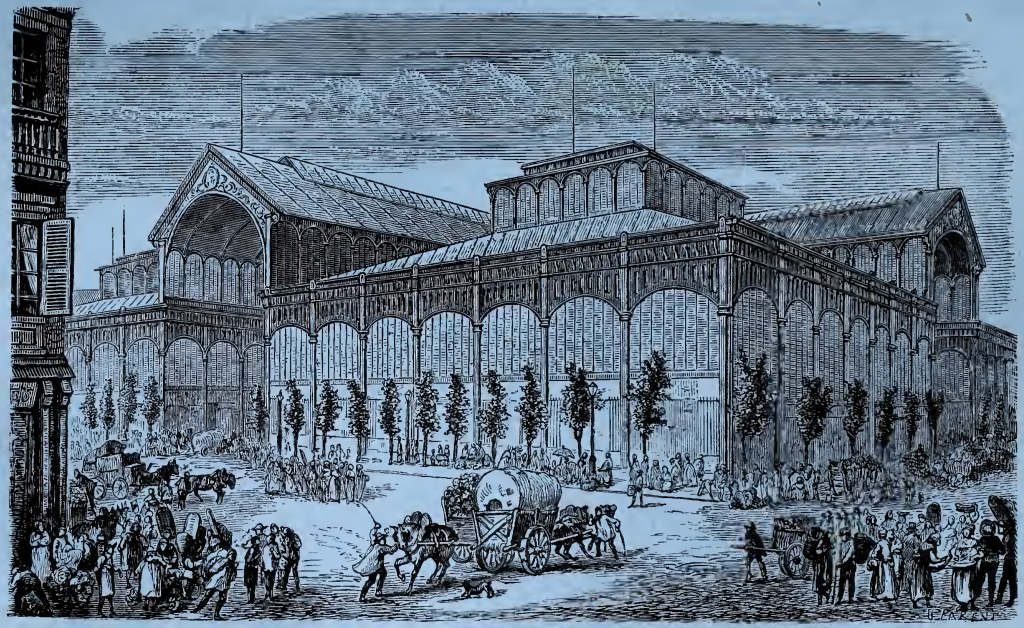

LES HALLES CENTRALES

Dessin de M. PARENT, gravé par M. MIDDERIGH.

VI

L'ALIMENTATION A PARIS

—

LES HALLES ET LES MARCHÉS

PAR

Victor BORIE

I

Les Halles centrales

Depuis que Paris est devenu, par la suppression de ses anciennes barrières, une des plus grandes villes du monde, ayant pour limites l'immense enceinte de ses ruineuses et inutiles fortifications, l'approvisionnement de sa population a pris les proportions d'une question de premier ordre. Il faut que Paris trouve, chaque matin, pour son déjeuner et pour la consommation de la journée, une masse énorme de denrées alimentaires; il faut que les denrées arrivent régulièrement, à heure fixe, en quantité suffisante, et qu'elles soient mises rapidement à la portée des innombrables consommateurs qui peuplent la capitale.

Quelques heures avant le jour, les maraîchers, les cultivateurs de la banlieue, entrent dans la ville et convergent vers le même point. D'énormes et bruyants camions apportent, en même temps, à ce centre commun, les colis expédiés chaque jour de la province et de l'étranger par la voie des chemins de fer.

On appelle ce marché : les Halles centrales. Les Halles centrales sont situées en face de la belle église Saint-Eustache, au débouché des rues Coquillière, Montmartre, Montorgueil,

Rambuteau, etc.; une large rue, nouvellement ouverte, relie les Halles au Pont-Neuf dont elle porte le nom. Les douze pavillons de cet immense et élégant bâtiment, entièrement construit en briques et en fer, abritent la vente des différentes denrées alimentaires indispensables à la vie de Paris : viande, poisson, volaille, gibier, beurre, fromage, fruits, légumes, etc. Chaque pavillon a sa destination spéciale. Un pavillon est affecté à la vente des viandes à la criée; un autre, au débit de la viande au détail et à l'amiable; un autre, aux poissons; un autre, aux beurres et aux œufs.

Un assez grand nombre d'autres marchés, répandus dans la ville, et dont on trouvera plus loin l'indication, permettent aux ménagères de trouver à leur portée les denrées nécessaires à leur consommation; mais la plupart de ces marchés sont alimentés par les Halles centrales. La construction légère, en fer et en briques, de quelques-uns de ces marchés, offre une reproduction réduite des Halles centrales.

La consommation annuelle de Paris donnera une idée de l'importance des marchés dont nous parlons.

Deux grands marchés aux bestiaux, à Sceaux et à Poissy, le marché, plus modeste, de la Chapelle-Saint-Denis, tous destinés un jour à se réunir au marché de la Villette, encore en construction, ont pour fonction, concurremment avec le marché de la viande à la criée des Halles centrales, d'alimenter le pot-au-feu parisien.

On a vendu, en 1866, en nombres ronds, 110,000 bœufs sur les marchés de bestiaux sur pied, 46,000 vaches, 169,000 veaux et 840,000 moutons. Un fait curieux, c'est qu'à Paris personne ne vend et personne n'achète de viande de vache, et cependant on en consomme un peu plus de 46,000 dans une année. Ajoutez à ces chiffres 19 millions de kilogrammes de viandes abattues, vendues à la criée sur le carreau des Halles centrales, et vous pourrez vous rendre compte des quantités de viandes consommées, chaque année, par les Parisiens.

Si nous cherchons, par exemple, combien Paris mange de kilogrammes de beurre, d'œufs et de fromage, nous arrivons à des chiffres prodigieux. Paris a consommé, en 1866, 3 millions de kilogrammes de petits beurres d'une livre, 2 millions de kilogrammes de petit beurre, 35,000 kilogrammes de beurre salé et fondu, près de 3 millions de kilogrammes de beurre d'Isigny ou soi-disant d'Isigny, en Normandie, à peu près autant de kilogramme de beurre de Gournay, toujours en Normandie; ce qui fait un peu plus de 10 millions et demi de kilogrammes de beurre vendus sur les marchés, et dont la vente a été officiellement constatée.

Il s'est vendu, au marché des Halles centrales, pendant la même année 1866, plus de 232 millions d'œufs. Ces œufs sont comptés et mirés, c'est-à-dire reconnus bons ou mauvais, par des compteurs et mireurs jurés, travaillant dans les souterrains du marché, et qui gagnent bon an, mal an, de 3 à 4,000 francs à cette besogne. On comprend cette énorme consommation d'œufs, quand on sait que tel pâtissier, M. Guillout, par exemple, emploie, par jour, 23,000 œufs pour la fabrication de biscuits dits de Reims.

La consommation des fromages n'est pas moins intéressante. On a vendu, l'année dernière, sur le carreau des Halles, 440,000 fromages de Brie — et on prétend que le fromage de Brie s'en va! — 1 million 500,000 bondons de Neufchâtel, 81,000 fromages de Montlhéry, 500,000 fromages de Livarot, un peu plus de 1,000 fromages du Mont-Dore, près Clermont-Ferrand, et 880,000 fromages divers.

Passons aux légumes. Ici, on ne compte plus par kilogrammes, mais par voitures. 45,000 voitures ont apporté en 1866, au marché, 265,000 sacs de petits pois, 110,000 sacs de haricots verts, 215,000 sacs de haricots en cosse, etc. Dans le deuxième semestre de 1866, c'est-à-dire pendant une saison, il est arrivé aux Halles centrales 44,000 voitures de fruits, 198,000 voitures de légumes, près de 50,000 voitures de pommes de terre et 25,000 voitures de petits pois, haricots et fèves.

Le marché aux poissons offre des résultats tout aussi importants. En 1866, il est arrivé 14 millions de kilogrammes de poissons, qui se sont vendus environ 13 millions de francs. Le quart de cette marée nous vient de l'étranger. L'Angleterre nous envoie surtout des saumons et des langoustes; la Hollande, des saumons, des crevettes grises, des anguilles, des brochets et des carpes; la Belgique, des moules; la Suisse, des truites, provenant plus ou moins du lac de Genève; la Prusse, des saumons et des truites, et le reste de l'Allemagne des quantités énormes d'écrevisses.

Les huîtres renchérissent, s'écrient les Brillat-Savarin de notre temps; les huîtres s'en vont! Or, les huîtres ne s'en vont pas, puisqu'en 1866 Paris en a mangé plus de 260 millions, et si le prix s'en est démesurément élevé, ce n'est la faute ni des pêcheurs, ni des marchands, puisque le prix de vente en gros dépasse à peine de 12 centimes par douzaine le prix moyen de l'année dernière. Qui est-ce qui encaisse le bénéfice résultant de l'énorme élévation du prix au détail?

Ajoutons, pour dessert, 12,400,633 kilogrammes de raisin.

Les Halles centrales ne sont pas seulement affectées aux ventes en gros, à l'amiable ou à la criée, de vastes emplacements sont

réservés à la vente au détail de toute espèce de denrées alimentaires, pain, viande, légumes, fruits, etc. Les boutiques sont tenues par les *dames de la halle*, dont l'éloquence est connue depuis de longues années.

Mais partout les produits vendus « n'ont pas servi », si je puis m'exprimer ainsi. Les pâturages, les jardins, les vergers, les rivières et la mer fournissent directement ces produits immaculés. Il y a pourtant une curieuse exception. Dans une partie de la Halle, non loin des magasins de fromage, se trouvent une demi-douzaine de boutiques visitées, de sept heures du matin à midi, par une foule nombreuse et variée. Peu d'ouvriers, beaucoup de ménagères, dont la toilette n'indique pas l'opulence, des messieurs en redingote râpée, chapeau maltraité, linge rare ou jauni par les ans, des rôdeurs en haillons s'approchent des comptoirs de marbre étincelant de propreté, sur lesquels sont rangées de nombreuses assiettes couvertes de mets bizarres, mystérieux, dont on ne peut découvrir, par un premier coup d'œil, ni l'origine ni le nom. Ce sont des assiettes de couennes de lard, un gigot profondément entamé, et dont le manche décharné menace le ciel; un fragment de vol-au-vent, affaissé, incrusté dans la sauce figée; des ris de veau à la poulette; une assiette de consommé au tapioca, délaissée par un convive indisposé; un plat de macaroni gratiné la semaine précédente; une charlotte russe, dont les biscuits détrempés baignent dans la crème tournée; puis, du simple bœuf bouilli; un reste de veau bourgeoise ou de bœuf à la mode; des petits pains de gruau très-rassis, qui furent grignotés par une jolie bouche dédaigneuse, des macédoines de légumes et de viandes, accompagnées de sauces impossibles et d'objets sans nom.

Pendant quelques heures, le matin, la foule se presse devant ces éventaires, où des femmes fraîches, avenantes et promptes à la riposte, distribuent lestement, sur un fragment de journal, ces épaves culinaires des restaurants de Paris et de quelques grandes maisons.

Les halles et marchés de Paris, et surtout les Halles centrales, pourraient fournir le sujet de plus d'une étude intéressante, que le cadre qui m'est réservé m'interdit d'entreprendre. On me permettra cependant de révéler quelques détails sur un marché dont le renom est grand, mais dont on connaît peu les secrets, c'est le marché de la Vallée.

II

Le marché de la Vallée

Le marché à la volaille et au gibier, connu plus particulièrement sous le nom de *marché de la Vallée*, était, il y a quelques jours encore, situé aux bords de la Seine, au coin de la rue des Grands-Augustins, sur l'emplacement de l'église et d'une partie du cloître des religieux de ce nom. Ce marché se tenait d'abord sur le quai, en plein air, et obstruait la voie publique. Sous le premier empire, en 1809, on posa la première pierre de la halle qui vient d'être abandonnée.

Le débit au détail est peu important sur ce marché, qui est plus spécialement affecté aux ventes en gros de la volaille et du gibier. Ces ventes ont lieu à la criée. Comme dans toutes les halles d'approvisionnements, des facteurs, commissionnés par le préfet de police, servent d'intermédiaire entre les expéditeurs de la province et les revendeurs de Paris.

Il faut voir avec quel soin sont dressées et emballées les marchandises que les expéditeurs envoient au marché. Les lapins, les lièvres sont tués, vidés et emballés, lorsqu'ils sont froids, dans de la paille fraîche. L'expérience a démontré que la paille, étant mauvais conducteur du calorique, convenait très-bien pour l'emballage des animaux morts. Le foin se met rapidement en putréfaction et détermine très-vite la fermentation.

On a soin de ne pas couper le cou aux volailles; elles doivent être plumées et dressées à peu près comme si on les destinait à être mises immédiatement à la broche. Cette précaution est très-importante, car une volaille qui serait présentée au marché sans cette préparation perdrait infailliblement de sa valeur auprès des acheteurs.

Le gibier tué au fusil se conserve difficilement, aussi est-il expédié en toute hâte et vendu sans délai. Quand le gibier, arrivé en retard sur le carreau de la halle, pour une cause ou pour une autre, est atteint par la corruption ou quand il est déformé par les coups de feu, la vente en a lieu à vil prix; c'est ce qui explique les impossibles perdrix au choux des dîners à trente-deux sous. On vous sert bien de la perdrix, mais quelle perdrix!

Les plus belles volailles viennent en grande partie des fermes de la Sarthe et de la Normandie. La Bresse, qui expédie ses volailles, grasses et blanches comme la neige, dans toute l'Europe, n'en fournit point à Paris. Les oies et les dindons viennent plus particulièrement du Bourbonnais, du Berri, de la Beauce et de la

réservés à la vente au détail de toute espèce de denrées alimentaires, pain, viande, légumes, fruits, etc. Les boutiques sont tenues par les *dames de la halle*, dont l'éloquence est connue depuis de longues années.

Mais partout les produits vendus « n'ont pas servi », si je puis m'exprimer ainsi. Les pâturages, les jardins, les vergers, les rivières et la mer fournissent directement ces produits immaculés. Il y a pourtant une curieuse exception. Dans une partie de la Halle, non loin des magasins de fromage, se trouvent une demi-douzaine de boutiques visitées, de sept heures du matin à midi, par une foule nombreuse et variée. Peu d'ouvriers, beaucoup de ménagères, dont la toilette n'indique pas l'opulence, des messieurs en redingote râpée, chapeau maltraité, linge rare ou jauni par les ans, des rôdeurs en haillons s'approchent des comptoirs de marbre étincelant de propreté, sur lesquels sont rangées de nombreuses assiettes couvertes de mets bizarres, mystérieux, dont on ne peut découvrir, par un premier coup d'œil, ni l'origine ni le nom. Ce sont des assiettes de couennes de lard, un gigot profondément entamé, et dont le manche décharné menace le ciel; un fragment de vol-au-vent, affaissé, incrusté dans la sauce figée; des ris de veau à la poulette; une assiette de consommé au tapioca, délaissée par un convive indisposé; un plat de macaroni gratiné la semaine précédente; une charlotte russe, dont les biscuits détrempés baignent dans la crème tournée; puis, du simple bœuf bouilli; un reste de veau bourgeoise ou de bœuf à la mode; des petits pains de gruau très-rassis, qui furent grignotés par une jolie bouche dédaigneuse, des macédoines de légumes et de viandes, accompagnées de sauces impossibles et d'objets sans nom.

Pendant quelques heures, le matin, la foule se presse devant ces éventaires, où des femmes fraîches, avenantes et promptes à la riposte, distribuent lestement, sur un fragment de journal, ces épaves culinaires des restaurants de Paris et de quelques grandes maisons.

Les halles et marchés de Paris, et surtout les Halles centrales, pourraient fournir le sujet de plus d'une étude intéressante, que le cadre qui m'est réservé m'interdit d'entreprendre. On me permettra cependant de révéler quelques détails sur un marché dont le renom est grand, mais dont on connaît peu les secrets, c'est le marché de la Vallée.

II

Le marché de la Vallée

Le marché à la volaille et au gibier, connu plus particulièrement sous le nom de *marché de la Vallée*, était, il y a quelques jours encore, situé aux bords de la Seine, au coin de la rue des Grands-Augustins, sur l'emplacement de l'église et d'une partie du cloître des religieux de ce nom. Ce marché se tenait d'abord sur le quai, en plein air, et obstruait la voie publique. Sous le premier empire, en 1809, on posa la première pierre de la halle qui vient d'être abandonnée.

Le débit au détail est peu important sur ce marché, qui est plus spécialement affecté aux ventes en gros de la volaille et du gibier. Ces ventes ont lieu à la criée. Comme dans toutes les halles d'approvisionnements, des facteurs, commissionnés par le préfet de police, servent d'intermédiaire entre les expéditeurs de la province et les revendeurs de Paris.

Il faut voir avec quel soin sont dressées et emballées les marchandises que les expéditeurs envoient au marché. Les lapins, les lièvres sont tués, vidés et emballés, lorsqu'ils sont froids, dans de la paille fraîche. L'expérience a démontré que la paille, étant mauvais conducteur du calorique, convenait très-bien pour l'emballage des animaux morts. Le foin se met rapidement en putréfaction et détermine très-vite la fermentation.

On a soin de ne pas couper le cou aux volailles; elles doivent être plumées et dressées à peu près comme si on les destinait à être mises immédiatement à la broche. Cette précaution est très-importante, car une volaille qui serait présentée au marché sans cette préparation perdrait infailliblement de sa valeur auprès des acheteurs.

Le gibier tué au fusil se conserve difficilement, aussi est-il expédié en toute hâte et vendu sans délai. Quand le gibier, arrivé en retard sur le carreau de la halle, pour une cause ou pour une autre, est atteint par la corruption ou quand il est déformé par les coups de feu, la vente en a lieu à vil prix; c'est ce qui explique les impossibles perdrix au choux des dîners à trente-deux sous. On vous sert bien de la perdrix, mais quelle perdrix !

Les plus belles volailles viennent en grande partie des fermes de la Sarthe et de la Normandie. La Bresse, qui expédie ses volailles, grasses et blanches comme la neige, dans toute l'Europe, n'en fournit point à Paris. Les oies et les dindons viennent plus particulièrement du Bourbonnais, du Berri, de la Beauce et de la

Champagne. Le gibier est expédié de tout le rayon d'approvisionnement de Paris, c'est-à-dire de 200 kilomètres à la ronde.

Les pigeons sont toujours envoyés vivants, et il en arrive des quantités considérables, surtout de la Picardie. L'expédition des pigeons vivants au marché de la Vallée a donné naissance à une industrie singulière, qui occupe et fait vivre un assez nombreux personnel. Comme ces pigeons, renfermés dans des paniers et privés de nourriture, ont toujours fait un long voyage, il est indispensable, avant de les livrer à la vente, de leur faire subir une certaine opération. Un local spécial est consacré à ce travail. Des préposés, nommés par M. le préfet de police et portant médaille, sont chargés de recevoir les pigeons à leur arrivée et de leur donner à déjeuner. Voici comment ils s'y prennent pour servir leurs hôtes rapidement. Les *gaveurs* (c'est le nom qu'on leur a donné) mettent du grain dans leur bouche et l'introduisent de cette façon dans le bec du pigeon, comme fait une mère avec ses petits. Ils fournissent le grain et il leur est attribué de 20 à 25 centimes par douzaines de pigeons gavés.

Cette bizarre précaution est indispensable si l'on ne veut s'exposer à mettre en vente de la marchandise dépréciée d'avance. Quelques grands expéditeurs se sont affranchis de cette formalité, qui n'est pas obligatoire, en créant, hors barrière, des établissements particuliers, où ils font gaver pour leur propre compte les pigeons destinés au marché.

Il se vend certainement, au marché de la Vallée, des quantités fort importantes de volaille et de gibier; mais les belles pièces y apparaissent rarement. Les grands magasins s'approvisionnent directement en province; les restaurants de premier, de second et même de troisième ordre, passent des marchés avec les marchands de gibier dont les maisons sont en renom. La raison de cette abstention est toute simple : les ventes au marché de la Vallée ont toujours lieu par lots; dans chaque lot, on trouve de la bonne et de la mauvaise marchandise; or, les bons restaurants, les marchands qui ont une riche clientèle et les grandes maisons particulières, ne voulant acheter que de la marchandise de première qualité, ne peuvent se charger du fretin qui s'y trouve mêlé.

Les clients habituels de la Vallée sont les restaurants à 32 sous, les traiteurs, les rôtisseurs et les revendeurs des divers marchés de la capitale. Pour ceux-là, tout est bon; il leur faut bien quelques volailles de première qualité, mais leur débit comprend surtout les pièces qu'ils peuvent obtenir à très-bon marché. Aussi ne faut-il point s'étonner quand la carte d'un restaurant du Palais-Royal vous offre pour 1 fr. 60 c., outre le pain et la boisson,

honorée du nom de vin de Mâcon, des salmis de bécasse, des perdrix aux choux, des mauviettes et même des faisans. Ce gibier a été acheté à la Vallée dans un lot un peu détérioré par le fusil du chasseur, par le mode d'emballage ou par le voyage. Il coûte moins cher au restaurateur qu'une simple et honnête tranche de bœuf ou de gigot.

On ne rencontre pas seulement à la Vallée des restaurateurs à bon marché, des marchands au détail; il y vient encore des négociants d'un rang tout à fait inférieur, dont le magasin, porté sur deux roues, parcourt les rues de Paris. Ce sont les *raleux*. Il est inutile d'ajouter que ce n'est point à eux qu'il faudrait demander des poulets gras ou des perdrix fraîches. Le raleux fréquente particulièrement les rues éloignées du centre et les faubourgs.

Outre le raleux, il existe encore, au marché de la Vallée, une variété de revendeurs campagnards qu'on appelle les *houillons*, du nom du village de Houilles, situé dans le département de Seine-et-Oise, et qui a l'heureux privilége de renfermer dans ses murs presque tous les honorables négociants qui se livrent à cette industrie, la plus lucrative de toutes peut-être. Le houillon achète de tout à la halle, du bon et du mauvais; mais il recherche de préférence tout ce qu'il y a de plus mauvais et par conséquent de moins cher en fait de gibier. Il parcourt la banlieue de Paris avec sa marchandise et approvisionne depuis la villa d'été du Parisien jusqu'à l'établissement borgne du marchand de vin des environs de Paris.

Mais ses ventes les plus lucratives se font à Paris, en plein boulevard; ses clients, je devrais dire ses victimes, sont de très-honnêtes pères de famille, des acheteurs confiants, économes et gourmands, et quelques chasseurs plus vaniteux qu'habiles. Le houillon, je l'ai dit, est un bon villageois des environs de Paris, de Houilles ou d'ailleurs, et il a grand soin de conserver la tenue de sa condition, ou plutôt le costume de son emploi. C'est sa blouse bleue qui fait son succès. A l'époque de la chasse, il parcourt le boulevard; le houillon est physionomiste, comme tout bon paysan; dès qu'il aperçoit une bonne et candide figure, il tire mystérieusement de dessous sa blouse, un beau lièvre, une couple de perdrix, qu'il offre si timidement à un prix si modéré que l'honnête homme, ne sachant pas trop si le gibier a été braconné ou dérobé, ou s'il a affaire à un imbécile, s'empresse de payer comptant, et apporte triomphant, à sa ménagère, un rôti trop âgé de quinze jours.

III

Le Marché aux Chevaux

Une des artistes les plus illustres de notre pays et de notre temps, mademoiselle Rosa Bonheur, s'est inspirée du marché aux chevaux de Paris pour créer une de ses plus admirables productions. Mademoiselle Rosa Bonheur a bien voulu faire le charmant dessin qui accompagne ma modeste prose. C'est une bonne fortune pour le livre et un grand honneur pour l'écrivain.

L'existence du marché aux chevaux remonte à près de trois siècles. Il y a longtemps, on le voit, que l'on vend publiquement des chevaux à Paris et plus longtemps encore que l'on trompe les acheteurs; car, en fait de chevaux échangés ou vendus, la tromperie est permise; je dirai plus : on y applaudit.

Le premier marché fut établi en 1564, sur l'emplacement de l'hôtel des Tournelles, démoli par ordre de Catherine de Médicis, après la mort de Henri II, qui y périt frappé d'un coup de lance par le comte de Montgomery. La cour intérieure du palais devint le marché aux chevaux et eut cette destination jusqu'en 1604. A cette époque, Henri IV fit construire sur cet emplacement, dans le dessein d'y installer des manufactures, les bâtiments qui ont formé depuis la place Royale.

Le marché fut alors transporté sur le terrain occupé aujourd'hui par le boulevard des Capucines.

En 1642, François Barajon, valet de chambre et apothicaire du roi, obtint le privilége d'établir un marché aux chevaux dans le faubourg Saint-Victor, au lieu appelé autrefois la *Folie-Eschalard*. C'est à peu près l'emplacement du marché actuel.

Ce marché est situé entre le boulevard de l'Hôpital et la rue du Marché-aux-Chevaux. La principale entrée se trouve du côté du boulevard. Une première cour est réservée aux voitures qui sont vendues à la criée; puis, auprès du pavillon du commissaire-priseur, se trouve l'espace destiné à recevoir les chevaux qui doivent être vendus aux enchères. Le marché qui s'étend vers la rue du Cendrier est planté de deux allées parallèles de grands arbres, afin d'abriter les chevaux et de les soustraire autant que possible aux attaques des mouches.

Au milieu des allées règne une palissade en bois, divisée en stalles, chaque stalle pouvant contenir de quatre à six chevaux. Chaque compartiment est exclusivement destiné à recevoir les chevaux d'un des marchands qui viennent habituellement au

MARCHÉ AUX CHEVAUX

Dessin de Mlle Rosa Bonheur, gravé par Mlle H. Boetzel.

marché. Cependant, si le marchand ne remplit pas sa stalle, le premier propriétaire venu peut y attacher son cheval.

Un hémicycle, formé de deux sentiers en arc de cercle, qui s'élèvent de chaque côté, afin de former une *montée* et une *descente*, sert à l'essai des chevaux de trait. La ville de Paris fournit les charrettes et les harnais nécessaires. Les charrettes d'essai sont traînées à vide; mais les acheteurs, leurs amis, les gamins, dont ce marché fourmille, s'attellent gaiement derrière la charrette et parviennent quelquefois à paralyser les efforts du malheureux coursier.

Les chevaux entiers sont, par une sage mesure de prudence, séparés des juments. On observe même, dans l'aménagement des animaux, une sorte de classification hiérarchique. Les meilleurs chevaux se trouvent dans les stalles les plus rapprochées de l'entrée du marché; à l'autre extrémité on relègue les pauvres bêtes, maigres, efflanquées, flétries par les habitués du marché, du nom générique de *rossaille*.

Au reste, le marché du boulevard de l'Hôpital est plus spécialement consacré aux chevaux de travail et aux ci-devant chevaux de luxe, réformés pour quelques tares ou par un long service. Les illustres produits de la race chevaline, qui quelquefois ne valent guère mieux que les hôtes du marché aux chevaux, se vendent chez les célèbres maquignons des Champs-Élysées, ou bien au Tattershal, établissement fort utile et d'importation anglaise.

Au boulevard de l'Hôpital, le marché le plus important de la semaine se tient le samedi. On y présente de sept à huit cents chevaux, dont les prix ne s'élèvent guère au-dessus de quinze cents francs; mais j'y ai vu vendre fréquemment des chevaux de 12 à 15 francs. On n'avait pas inventé, à cette époque, la boucherie de cheval et le cheval de boucherie. L'infortuné cheval de fiacre vient faire une dernière et triste apparition au marché avant d'aller terminer sa carrière à Aubervilliers ou dans la boutique du boucher hippophage, sous la forme de saucisson.

C'est un principe admis, à Paris comme en province, mais à Paris plus que partout ailleurs, qu'en fait de vente de chevaux il n'y a ni amitié ni parenté qui tienne. Avoir *trompé* son acheteur est un triomphe pour le véritable sportman aussi bien que pour le plus obscur maquignon. Le plus parfait gentleman ne peut se soustraire à ce coupable sentiment. La loyauté et la bonne foi sont bannies des transactions dont les chevaux sont l'objet. La loi n'a pu qu'atténuer légèrement cet incroyable abus en spécifiant des vices rédhibitoires et en donnant neuf jours au dupé pour revendiquer ses droits contre le trompeur. On trouve encore bien souvent le moyen de côtoyer la loi en évitant ses sévérités. Enfin, ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, dans ces endroits-là,

le volé prête toujours à rire, tandis que le voleur reçoit fréquemment les honneurs du triomphe, comme s'il s'agissait d'une femme légère et d'un mari trompé.

Il est vrai que le marchand de chevaux montre souvent une habileté, un aplomb, une rouerie dignes des plus illustres diplomates. Nul n'est adroit comme un maquignon pour déguiser un cheval, lui donner une physionomie nouvelle et brillante, faire d'une pauvre bête usée un cheval plein de feu, dressant l'oreille, caracolant, bondissant d'impatience au moindre geste. Vous vous êtes débarrassé, il y a huit jours, d'un cheval éreinté, usé jusqu'à la corde, sourd aux coups de fouets, insensible à l'éperon; vous retrouvez une bête vive, frétillante, pleine de fougue et d'ardeur, et vous devez vous estimer bien heureux si l'on ne vous revend pas le même animal, ayant changé de robe, quatre fois plus cher que vous ne l'avez vendu.

Voici comment s'est accompli le prodige de la transformation. On a nourri le cheval à l'avoine pendant dix jours, en lui donnant de fortes rations; la veille et le matin du marché, un vigoureux palefrenier, armé d'une solide chambrière, lui a appliqué une correction énergique, qui s'est répétée d'heure en heure, jusqu'au moment du marché où le malheureux animal est conduit avec un poivre long ou un morceau de gingembre sous la queue. Le cheval est arrivé à un état de surexcitation tel qu'au moindre claquement du fouet il se redresse et se cabre épouvanté. L'acheteur confiant et inexpérimenté prend cet état maladif pour de l'ardeur, et il est bien heureux si la pauvre bête ne lui crève pas entre les mains quelques jours après ce magnifique achat.

Certains maquignons déploient, dans leur commerce, les ressources d'une imagination à rendre jaloux un de nos plus spirituels vaudevillistes; ils sont aussi très-observateurs et même un peu vétérinaires. On sait qu'un cheval poussif se vend difficilement. Les maquignons guérissent une maladie incurable, *la pousse;* mais, malheureusement, ils ne la guérissent que pour deux jours. On fait jeûner le cheval pendant quarante-huit heures, et peu de temps avant l'heure du marché, on livre à son appétit surexcité une botte de luzerne mouillée. La pousse disparaît comme par enchantement. Vous pouvez faire courir la bête, lui tâter les flancs, écouter le fonctionnement des poumons : rien. Après un jour ou deux, vous vous apercevez que votre cheval est poussif; il est même plus malade qu'avant le traitement; et vous êtes bien heureux s'il ne crève pas dans votre écurie.

On emploie aussi, dans le même but, la *potion.* Savez-vous ce que c'est que la *potion?* C'est un affreux amalgame de substances énergiques, violentes, qui provoquent un gonflement subit des

poumons et font disparaître momentanément les signes de la pousse. Seulement, il faut savoir mesurer la dose ; si l'opérateur dépasse la mesure, l'animal meurt. On voit, de temps en temps, des chevaux tomber roides morts sur le marché; personne ne s'en préoccupe. On sait ce que cela veut dire.

Un cheval couronné est un cheval déshonoré; tout le monde sait cela. Or, un cheval ainsi flétri perd les trois quarts de sa valeur. Les marchands, qui tiennent à ne pas voir déprécier leur marchandise ou bien à vendre très-cher ce qu'ils ont acheté très-bon marché, sont arrivés à réaliser des chefs-d'œuvre d'habileté pour dissimuler cette tare ruineuse. Un jour, un célèbre maquignon amena au marché du mercredi un magnifique cheval qui s'était abattu le dimanche précédent dans la descente de Saint-Germain et s'était couronné; les deux genoux avaient été complétement dénudés.

Le propriétaire du cheval rencontra un de ses amis qui avait assisté à l'accident :

— Reconnaissez-vous ce cheval? lui dit-il; il est guéri.

— Comment, guéri? répondit l'autre, en trois jours? c'est impossible.

— J'ai un secret. Mettez vos lunettes, examinez; mais, pour Dieu, ne touchez pas.

Notre homme, vieil habitué du marché, et par conséquent rompu à toutes les ruses, regarde avec soin; un miracle avait été accompli; les genoux étaient intacts, un poil lisse et brillant recouvrait les parties qui devaient attester la honte du coursier couronné. C'était à n'en pas croire ses yeux!

Une heure après, le propriétaire du cheval vendait la bête restaurée 1,500 francs à l'un de ses amis intimes, un des marchands de chevaux les plus roués et les plus riches de Paris. Au premier coup d'étrille, la supercherie était reconnue. On avait collé sur chaque genou, à l'aide d'une substance gommeuse, des poils arrachés sur le cou de l'animal et réunis avec un soin, une délicatesse et une adresse qui eussent fait envie au plus habile des artistes en cheveux. Le cheval avait un faux toupet sur chaque genou.

Je ne parlerai pas des chevaux teints, comme les cheveux et la barbe de certains beaux surannés. On ne teint pas les chevaux pour les rajeunir, mais pour les rassortir afin de composer des attelages de chevaux semblables qui reçoivent de cette resemblance factice une plus grande valeur. Cette ruse n'est plus guère employée. Je ne parlerai pas non plus des dents limées pour réparer des ans l'irréparable outrage et rattraper quelques printemps frauduleux sur un passé implacable; cela se fait tous les jours.

Mais je citerai un trait assez curieux et qui sort des supercheries habituelles. Le fait est historique et se trouve consigné sur un procès-verbal.

Un assez bon connaisseur achète au marché un cheval bien conformé, fringant et exempt de tares. Fier de son marché, il va trouver un vieux marchand de chevaux de ses amis pour le rendre témoin de son habileté :

— Combien as-tu payé ce cheval ? lui demanda celui-ci.

— Deux cents francs, répondit l'autre.

Le marchand tourne autour de la bête, lui tâte les flancs, palpe le jarret, examine les jambes, les yeux.

— Ce cheval vaut plus de 60 pistoles, dit-il ; enfin, il y a quelque chose là-dessous.

Puis il tourne de nouveau autour du cheval.

On était en plein été, et, pour garantir le cheval des piqûres des mouches, on l'avait coiffé d'un de ces bonnets à oreilles en toiles écossaise, que l'on réserve habituellement aux chevaux de prix.

— Otez-moi ce bonnet, dit le marchand à un palefrenier. On enlève le bonnet ; le cheval n'avait qu'une oreille ; l'autre était en caoutchouc. L'acheteur, humilié, se récria, s'emporta, voulut rendre le cheval. On alla devant le commissaire de police qui ne put faire annuler le marché. La loi sur les vices rédhibitoires n'a pas prévu les oreilles en caoutchouc.

Il me reste maintenant à parler, en terminant, d'une certaine catégorie d'industriels qui hante le marché aux chevaux et dont le commerce se fait au détriment des acheteurs inexpérimentés qui viennent sur le marché. Ce sont les courtiers ou maquignons. Les maquignons ont rarement des animaux à vendre ; ils aident à la vente des chevaux des autres. Quand ils ont la chance de rencontrer un bon bourgeois naïf, ils se chargent, moyennant 5, 10 ou 20 francs, de prendre ses intérêts. On comprend qu'ils s'arrangent pour recevoir des deux mains, de l'acheteur et du vendeur. Mais comme l'acheteur s'en va et que le marchand de chevaux reste, c'est tout naturellement au vendeur qu'ils sacrifient le malheureux acheteur.

Le maquignon, occupé ou désœuvré, est toujours armé d'une chambrière, et chaque fois que l'on essaye un cheval, soit à la selle, soit à la bride, il lui administre négligemment, comme par distraction, un ou deux bons coups de fouet dans les jambes. Or, comme dans son parcours, le pauvre animal ne rencontre pas moins de dix ou douze maquignons qui, sans en avoir l'air, le sanglent vigoureusement, il n'est pas étonnant qu'il saute et se cabre, s'il lui reste encore une étincelle de vie ; et alors le marchand

de chevaux de crier au palefremier : « Retiens donc ta bête, imbécile ; maintiens-la, ho ! ho ! » Puis à part, mais de manière à être entendu du client : « Bon cheval, ça ; c'est plein de feu ; ça ne demande qu'à filer. »

Et le tour est joué. On le recommence chaque semaine, et chaque semaine il réussit.

Outre les maquignons, qui montent quelquefois les chevaux, le marché est rempli de gamins du voisinage qui, deux fois par semaine, s'improvisent écuyers. Ils quittent leurs ateliers et se promènent fièrement dans le marché, une vieille cravache sous le bras et le pied gauche chaussé d'un éperon retentissant. Ils deviennent rapidement d'excellents cavaliers et ont l'air d'être collés sur leurs chevaux : l'enfant et la bête ne font qu'un. Mais, comme ils sont encore plus imprudents que solides à cheval, il leur arrive parfois des accidents. Chaque jour on a à déplorer la chute de plusieurs maquignons-amateurs et quelquefois la mort de l'un d'eux.

Le gamin de Paris se retrouve tout entier dans cette singulière profession.

Le marché *aux chiens* se tient, le dimanche, dans le marché aux chevaux.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Deux marchés, existant fort anciennement dans l'île de la Cité, étaient devenus insuffisants au douzième siècle, ce qui détermina le roi Louis le Gros à faire achat d'un terrain dit *les Champeaux*, situé un peu au nord-ouest et en dehors de la *ville*. Ce fut là l'origine des Halles actuelles. Philippe Auguste fit construire des abris clos et couverts et les entoura d'une muraille. Les halles s'agrandirent successivement. François Ier et Henri II les reconstruisirent. C'est de cette époque que dataient les célèbres *piliers des halles*, un embellissement d'autrefois que notre siècle a jeté bas comme une souillure.

Les Halles portaient la marque de la royauté qui les avait bâties ; c'était le *Pilori*, sorte de lanterne en charpente, se mouvant sur des fondations en maçonnerie et où l'on exposait les condamnés. Ce royal monument n'a disparu qu'un peu avant 1789. Le bourreau avait, près du pilori, son logement et quelques boutiques dont il tirait loyer ; il percevait aussi sur les denrées vendues à la halle un droit qui fut aboli en 1775.

Les Halles partageaient avec la Grève le spectacle des exécutions. C'est aux Halles que fut exécuté, entre autres, sous Louis XI, le duc de Nemours, Jacques d'Armagnac, dont une légende erronée prétend que les enfants furent placés au-dessous des planches de l'échafaud pour être arrosés du sang de leur père.

Un projet de reconstruction des Halles, élaboré depuis près d'un demi-siècle, souvent remanié, entrepris sous une forme qui fut bientôt abandonnée,

a été enfin, de nos jours, réalisé comme on le voit actuellement, sous la direction de M. Baltard.

Cette reconstruction a fait disparaître l'ancien marché des Innocents qui avait succédé à un des plus vieux cimetières de Paris. L'emplacement en est occupé par le jardin au milieu duquel s'élève la fontaine si renommée de Jean Goujon, et par un îlot de maisons dont les caves reposent sur des couches séculaires d'ossements humains.

Le marché *Saint-Joseph* a été formé en 1794 sur le terrain de la chapelle Saint-Joseph, bâtie en 1640, dans le cimetière de laquelle avaient été enterrés Molière et La Fontaine.

Le marché des *Carmes* et le marché *Saint-Germain*, établis le premier sur l'emplacement du couvent des Carmes, le second à la place de la foire Saint-Germain, ont été construits de 1813 à 1818.

Le marché à la volaille se tenait autrefois dans une partie du quai de la Mégisserie appelée la *Vallée de misère* et, par abréviation, *la Vallée*, nom que prit le marché et qu'il transporta dans la halle construite, de 1807 à 1812, sur l'autre rive de la Seine, à la place du monastère des Grands-Augustins Le marché à la volaille vient d'être annexé aux Halles centrales.

La *halle au blé*, destinée au commerce des céréales et farines, a été construite, d'après les dessins de Camus de Mézières, sur les terrains occupés du douzième au seizième siècle par un hôtel appelé de *Nesle*, puis de *Bohême*, que Catherine de Médicis fit démolir en 1572 pour édifier à la place une sorte de palais qu'elle abandonna bientôt et dont l'acquisition fut faite, en 1604, par le comte de Soissons, qui lui donna son nom. La ville l'acheta en 1755 et le fit abattre, ne laissant debout qu'une haute colonne cannelée, garnie intérieurement d'un escalier conduisant à une plate-forme où subsistent encore des appareils astrologiques à l'usage de la royale superstition de la mère de Charles IX.

Le marché *Saint-Martin* a été construit, de 1811 à 1816, dans une partie du jardin de l'ancien prieuré Saint-Martin-des-Champs, devenu le Conservatoire des Arts-et-Métiers. Au centre est une fontaine exécutée par M. Gois, fils. — Le marché aux oiseaux s'y tient le dimanche.

Le marché *Sainte-Catherine* (IVe arrond.) a été construit, en 1783, sur l'emplacement du couvent de *Sainte-Catherine* du Val-des-Écoliers.

Le marché *Beauvau* (XIIe arrond.) a été construit, en 1779, par l'architecte Nicolas Lenoir, sur des terrains dépendant de l'abbaye Saint-Antoine, dont alors était abbesse madame de *Beauvau*-Craon. Ce marché a été reconstruit en 1843.

Le marché des *Blancs-Manteaux*, rue Vieille-du-Temple, a été construit, de 1813 à 1819, sur l'emplacement du couvent des Hospitalières de Saint-Anastase, mais a pris son nom de la rue des Blancs-Manteaux qui en est voisine.

Le marché *D'Aguesseau*, rue Royale-Saint-Honoré, a été construit, de 1724 à 1746, par les deux frères d'Aguesseau, l'un conseiller au parlement de Paris, l'autre chancelier de France.

Le marché *des Patriarches* (vieilles hardes, vieux linge) a été construit en 1830, pour remplacer un marché en plein vent qui se tenait dans un terrain dit *cour des patriarches* pour avoir jadis appartenu à des *patriarches* de Jérusalem et d'Alexandrie.

Le marché *du Temple*, construit de 1800 à 1811, reconstruit de 1863 à 1865,

occupe une partie du vaste enclos composant le monastère des célèbres chevaliers du Temple ou Templiers. Ce monastère, fondé à la fin du douzième siècle, fut confisqué en 1307 par Philippe le Bel, qui le donna aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, dont il resta la propriété jusqu'en 1790. La fameuse tour du donjon où Louis XVI fut enfermé avec sa famille a été démolie en 1800.

La *halle aux veaux*, rue de Pontoise, bâtie en 1774, par Nic. Lenoir, sert aussi de marché à la vieille ferraille.

Le marché *de la Madeleine* a été construit en 1835, près de l'église dont il porte le nom.

Le marché *Saint-Honoré*, dit aussi *des Jacobins*, a été construit de 1809 à 1810, sur l'emplacement du couvent des *Jacobins réformés*, fondé en 1613 et supprimé en 1790. L'église contenait les tombeaux de Mignard, par Lemoine, et du maréchal de Créqui par Coyzevox, d'après les dessins de Lebrun. La bibliothèque, qui contenait 30.000 volumes, servit, du 1er avril 1791 au 11 novembre 1794, aux séances de la *Société des amis de la Constitution*, si célèbre dans la Révolution sous le nom de *Société des Jacobins* qui lui fut donné à cause du local qu'elle occupait. L'entrée était par la rue Saint-Hyacinthe.

La Convention avait décrété, le 28 floréal an III, que le couvent serait détruit et remplacé par un marché appelé *du neuf Thermidor*.

Le marché Saint-Honoré a été reconstruit en 1865.

Le marché *des Enfants-Rouges*, rue de Bretagne, a été établi en 1628, et dut son nom au voisinage de l'*hôpital des Enfants-Rouges*, fondé en 1536 par Marguerite de Valois pour des orphelins provenant de l'Hôtel-Dieu, et qui étaient vêtus de rouge. L'hôpital fut supprimé en 1772.

Le marché *Popincourt*, rue Popincourt, a été construit en 1829.

Le *marché Neuf*, dans la Cité, campé provisoirement sous des baraques, est certainement le plus ancien marché de Paris et remonte à une époque qu'on ne saurait préciser. Il se tenait d'abord dans une rue dite de l'*Orberie* ou de l'*Herberie*, située sur l'emplacement actuel du quai et bordée, au midi, de maisons dont le pied baignait dans la Seine. En 1568, on avait construit, pour ce marché, deux corps de halle, décorés de sculptures par Jean Goujon, qui furent démolis en 1734, ainsi que les maisons bordant la Seine. Depuis lors, le marché est resté à peu près en plein vent, tantôt occupant la chaussée du quai, tantôt s'adossant, comme aujourd'hui, au trottoir.

Le marché *du Gros-Caillou*, rue Saint-Dominique, 132, a été construit en 1855.

Le marché *Saint-Maur*, rue Saint-Maur-Popincourt, a été construit de 1834 à 1837.

Le marché *du Château-d'Eau*, dit aussi de la Porte-Saint-Martin, rue du Château-d'Eau, a été construit en 1851.

Le marché de *La Rochefoucauld*, rues de La Rochefoucauld et Notre-Dame-de-Lorette, a été établi en 1848 et appelé d'abord, jusqu'en 1852, *marché de la Fraternité*.

Des marchés couverts, remplaçant d'anciens marchés en plein vent, ont été récemment construits rue Saint-Maur-Saint-Germain et boulevard de Magenta. D'autres sont en construction sur divers points, notamment dans l'ancienne banlieue. Partout on suit, sur de moindres dimensions, le genre d'architecture des Halles centrales.

Une nouvelle *halle aux cuirs* a été construite, en 1866, rue Censier (Ve arrondissement).

Chaque année, pendant la semaine qui précède et la semaine qui suit Pâques, une *Foire au pain d'épice*, très-animée, se tient place du Trône et dans la partie supérieure de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Chaque année aussi, une autre *Foire aux jambons* et produits de charcuterie a lieu, sur le boulevard Bourdon, les mardi, mercredi et jeudi de la semaine sainte.

Ces deux foires sont les seules qui se tiennent à Paris.

MARCHÉS AUX FLEURS.

De tout temps les Parisiens ont beaucoup aimé les fleurs, et leur goût pour les jardins, même sur les fenêtres, est proverbial. Aussi le commerce des fleurs a-t-il toujours été considérable à Paris. Autrefois, la vente des fleurs se tenait sur le quai de la Mégisserie, alors fort étroit, concurremment avec la vente des oiseaux. En 1808, Napoléon ordonna de niveler et de planter un assez vaste emplacement situé sur le quai Desaix, entre les ponts Notre-Dame et au Change, pour y tenir le marché aux fleurs et arbustes. Cette prescription fut exécutée aussitôt, et le marché s'ouvrit en 1809. Longtemps unique à Paris, il y est resté célèbre sous la dénomination populaire de *quai aux Fleurs*. Les marchandes étaient placées sous des abris légers et mobiles qu'ombrageaient des acacias, devenus déjà grands lorsqu'on les abattit, il y a une quinzaine d'années, sous prétexte de travaux de nivellement. On en replanta d'autres; puis bientôt on les abattit encore pour affecter une partie du marché aux fleurs à cette laide et bizarre construction qu'on appelle le tribunal de commerce. Aujourd'hui, le quai aux fleurs n'existe pour ainsi dire plus, bien que la vente des fleurs se tienne encore, le mercredi et le samedi, sur ce qui reste du quai, sur le pont Notre-Dame et sur le quai Napoléon, cette dernière section étant plus particulièrement consacrée aux arbres.

La vente des fleurs a lieu soit en pots ou en caisses, soit en *arrachis*, c'est-à-dire la racine étant simplement enveloppée d'une motte de terre humide. On vend aussi, dans les marchés aux fleurs, des fleurs coupées ou en bouquets. Mais cette dernière industrie est pratiquée, tous les jours de l'année, par une foule de marchandes ambulantes et aussi par quelques marchands en boutique qui tiennent même les fleurs en pots et eu caisses. On trouve aussi des fleurs coupées dans tous les marchés de comestibles.

Depuis 1808, d'autres marchés aux fleurs ont été établis : en 1834, place de la Madeleine, à l'est de l'église (mardi et vendredi); — en 1836, boulevard Saint-Martin, près du Château-d'Eau (lundi et jeudi); — en 1845, place Saint-Sulpice (lundi et jeudi).

Un village des environs de Paris, Vitry, est occupé par un grand nombre de pépiniéristes où les personnes qui ont des jardins peuvent trouver toute espèce d'arbres à fruit ou d'agrément.

L'administration du Muséum d'histoire naturelle donne libéralement, sur demande écrite, des graines de fleurs et même des plants d'arbres et d'arbustes.

ENTREPÔT DES VINS ET EAUX-DE-VIE, OU HALLE AUX VINS.

Il y a des siècles que les souverains ont imaginé d'*octroyer* à leurs peuples la faveur de payer de lourds impôts sur les choses les plus nécessaires à la

vie, la lumière, l'air, les aliments : c'est là l'origine des droits d'*octroi* qui aujourd'hui sont perçus, partie au profit de l'État, partie au profit des villes. C'est pour assurer la perception de ces droits qu'en 1788, les fermiers généraux, qui en étaient chargés, firent construire le mur et les barrières de Paris. En 1789, en 1830, en 1848 même, le peuple, qui n'a jamais aimé l'octroi, brûla quelques barrières, mais il n'eut pas l'heureuse idée de démolir la muraille. Il est vrai que la Révolution abolit l'octroi. Ce ne fut malheureusement pas pour toujours. En 1798, le Directoire, trouvant le mur et la presque totalité des barrières debout et inutiles, conçut et réalisa la pensée de les employer à la perception d'un *octroi municipal et de bienfaisance* institué pour durer deux ans. Ces deux ans-là ne sont pas encore finis et l'on nous promet qu'ils se prolongeront indéfiniment, bien qu'autour de nous les nations qui avaient conservé l'octroi aient à peu près toutes aboli ce droit dont l'exercice est barbare et sauvage. C'est bien assez des douanes aux frontières, sans en avoir encore à l'entrée de chaque ville.

Le vin et les spiritueux qui en dérivent ont été des premiers objets soumis à l'octroi et sont frappés de droits fort lourds. Pour le vin, la science n'est pas encore parvenue à trouver le moyen d'établir un droit proportionnel; telle pièce de vin valant 30 francs d'achat paye le même droit (environ 50 fr.) que la pièce coûtant 3,000 francs.

Le vin n'est pas une denrée facilement transportable en détail, comme la plupart des autres denrées alimentaires. La consommation d'une grande ville telle que Paris exige que les négociants en vins aient dans leurs magasins des approvisionnements considérables. Si le droit d'octroi était perçu au moment même où les pièces entrent dans la ville, les négociants auraient à faire l'avance de sommes souvent fort élevées, dont le remboursement n'arrivant qu'au fur et à mesure de la vente laisserait ce capital improductif. C'est pour leur venir en aide et aussi pour rendre la fraude inutile, qu'en 1808 Napoléon ordonna l'établissement d'un entrepôt pour les vins, les eaux-de-vie et les huiles d'olives ; d'après le projet primitif, cet entrepôt devait occuper un vaste emplacement s'étendant de la rue de Seine (rue Cuvier) à la place Maubert, en développant une façade de 1,500 mètres le long de la Seine. Une dérivation du fleuve, formant canal, devait pénétrer dans l'établissement pour y amener directement les marchandises.

Ce projet ne fut pas complétement exécuté, sans doute faute d'argent.

L'entrepôt encore existant, construit de 1813 à 1819, s'étend sur un terrain en forme de trapèze, isolé entre les rues des Fossés-Saint-Bernard, Saint-Victor, Jussieu, Cuvier et le quai Saint-Bernard, couvrant ainsi une superficie de 14 hectares. Une petite portion de ce terrain, à l'angle du quai et de la rue des Fossés, dépendant et acquise de l'abbaye Saint-Victor, avait été occupée, de 1664 à 1789, par une halle aux vins destinée aux marchands forains. Tout le reste, y compris la place Saint-Victor, les rues Jussieu et Guy-Labrosse, formait l'enclos de l'abbaye Saint-Victor, si célèbre au moyen âge. Supprimé par la Révolution, devenu propriété nationale, le vaste monastère était resté debout dans son abandon. Le décret de 1808 le fit disparaître. Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques arcades ogivales dans la cour de la maison attenant à la fontaine Cuvier.

L'Entrepôt des vins comprend huit grands corps de bâtiments que séparent six rues et deux préaux. Quatre de ces bâtiments sont destinés aux vins, trois aux eaux-de-vie et vinaigres, le dernier aux huiles d'olives.

Chaque bâtiment se subdivise en magasins, celliers, caves au niveau du sol ou souterraines. Le tout, formant une superficie de 80,000 mètres, peut contenir 1 million d'hectolitres de vin, 160,000 hectolitres d'eau-de-vie, 6,000 hectolitres d'huile.

Des fontaines, au nombre de plus de 60, fournissent abondamment de l'eau pour le service de l'établissement.

Dans un des bâtiments sont installés de magnifiques appareils pour vérifier la contenance des fûts d'eau-de-vie et d'alcool.

Un pavillon contient les bureaux; quatre pavillons servent au logement des employés; deux pavillons plus petits, placés aux deux portes d'entrée, servent de postes aux agents de l'octroi.

En avant des magasins et le long du quai, s'étend un vaste espace, planté d'arbres, où sont rangés un grand nombre de légers pavillons en bois, de modèle uniforme; ce sont les bureaux des négociants en vins, concessionnaires de caves à l'Entrepôt. Presque tous les pavillons sont accompagnés d'un petit jardinet garni de fleurs.

Le canal qui devait amener dans l'intérieur de l'Entrepôt les bateaux chargés de vin n'ayant pas été exécuté, on a établi, sur la berge de la Seine, en face de l'Entrepôt, un vaste port où les fûts sont déchargés par des ouvriers que nomme le préfet de police et où ils restent quelquefois plusieurs jours. Le port est, comme l'Entrepôt, placé sous la surveillance et l'autorité de l'administration de l'octroi.

Les vins amenés au port et emmagasinés à l'Entrepôt y entrent et y séjournent, francs de toute autre charge que le prix de location des caves ou celliers. Les droits d'octroi ne sont acquittés qu'après la vente, au moment où le vin sort de l'Entrepôt.

Cet établissement a coûté plus de 30 millions à la ville de Paris et n'a jamais rapporté plus du tiers de l'intérêt de cette somme, par les locations.

Avant l'annexion de la banlieue parisienne, il existait, pour le commerce des vins et eaux-de-vie, un entrepôt libre, bien plus considérable que celui du quai Saint-Bernard, c'était la commune de Bercy, livrée presque tout entière à ce commerce.

La loi d'annexion a concédé aux négociants des territoires annexés la faculté d'un entrepôt à domicile, mais la durée de cette faculté, limitée à dix ans, et expirant au 31 décembre 1869, ne pourrait être prolongée que par une loi.

En 1865, la consommation de Paris a été de 3,154,414 hectolitres de vins en pièces, et 17,526 en bouteilles; — 114,776 hectolitres d'alcools purs et liqueurs; — 77,855 hectolitres de cidres, poirés et fruits réduits; — 813 hectolitres d'alcools dénaturés; — 9,466 hectolitres d'huile d'olives, et 168,633 hectolitres d'autres huiles comestibles; — 40,084 hectolitres de vinaigre; — 120,635 hectolitres de bière fabriquée dans la ville, et 247,550 hectolitres de bière emportée.

MARCHÉ AUX TOILES.

Depuis quelques temps, l'administration municipale a autorisé les fabricants de toiles pour draps, chemises et serviettes à tenir un marché pour la

LE MARCHÉ DE POISSY

Dessin de Mlle Rosa Bonheur, gravé par M. Marais.

vente de leurs produits au premier étage de la Halle au blé, rue de Viarmes.

Ce marché, encore trop peu connu des Parisiens, a lieu le premier lundi de chaque mois et les deux jours suivants, de 10 heures à 3 heures.

LES ABATTOIRS.

Les abattoirs sont tout à la fois des entrepôts où séjournent, peu de temps il est vrai, les animaux appartenant à des bouchers, des laboratoires où ces animaux sont mis à mort, puis préparés pour la consommation, des marchés où se traitent des opérations assez considérables en viandes, et, enfin, des usines où certains résidus animaux sont transformés pour être livrés à l'industrie.

Avant le siècle actuel, les bouchers tuaient à domicile, ce qui entraînait des inconvénients de plus d'un genre pour la sécurité et la salubrité publiques. Afin de les faire disparaître, Napoléon ordonna que l'abattage des animaux et les opérations qui en dérivent auraient lieu désormais dans des établissements à ce destinés et situés aux extrémités de la ville, dans des quartiers alors peu ou point habités. Cette prescription, édictée en 1808, ne put être commencée qu'en 1813 et ne se termina que bien après la fin de l'empire, en 1818. Dans cette période, cinq *abattoirs* furent construits sur un modèle à peu près uniforme. Après 1848, il en fut ajouté deux pour l'abattage des porcs.

Tous ces établissements sont aujourd'hui supprimés, démolis ou en démolition, et remplacés par un seul et vaste abattoir situé à l'extrémité de la Villette, entre le canal Saint-Denis et le canal de l'Ourcq. Au delà de ce dernier s'étend un immense marché aux bestiaux, destiné à remplacer les deux marchés de Poissy et de Sceaux.

L'abattoir de la Villette a été mis en activité le 1er janvier 1867. Le marché annexé n'est pas encore achevé.

L'abattoir occupe un terrain de forme très-irrégulière qui a rendu difficile la tâche de l'architecte. L'entrée est dans la rue de Flandre, à proximité du chemin de fer de Ceinture et du raccordement des lignes de l'Est et du Nord. L'ensemble forme une sorte d'éventail, divisé en cinq branches par autant d'avenues séparant les bâtiments. Ceux-ci sont construits en pierre de taille dans la partie inférieure, et en briques pour le reste. L'ensemble est clos de murs.

Le marché aux bestiaux, où l'on pourra réunir 5,000 bœufs et 30,000 moutons à la fois, fournira une série de constructions séparées aussi par quatre rues ayant 80 mètres de large, comme celles de l'abattoir, et, de même, plantées d'arbres. Chaque bâtiment a une cour particulière.

Il y aura, au centre, une halle aux bœufs, et de chaque côté de celle-ci une halle aux porcs et une halle aux moutons.

Le marché aux bestiaux aura son entrée sur la route d'Allemagne.

LES GRANDES CUISINES & LES GRANDES CAVES

PAR

Auguste LUCHET

Ce n'est point vraiment chose indifférente ou facile que d'avoir à guider honnêtement son voyageur dans le monde parisien du grand manger et du grand boire publics. Les voies tortues qui divisent mystérieusement ce territoire spécial sont remplies de piéges et de trappes; il convient d'y marcher à pas comptés et craintifs, la lanterne, le fil et la sonde à la main. Croire ici, serait vouloir se perdre. Telle encoignure vous appelle et vous attire, neuve, luisante, sentant bon, bien habitée, renommée même et montrant mille beautés derrière ses vitres grossissantes, qui vous réserve, hélas! si vous y succombez, autant d'infortunes que de plats, de déboires que de verres, de mécomptes et de regrets que de chiffres. Tel autre coin, ne disant rien, vous gardait au contraire tous les biens de la vie. Ne pas savoir et choisir, c'est abstrait. D'autant plus que sur le sujet l'annonce ment, les hôteliers trompent, et les correspondants se trompent. Quant à la clameur publique, il ne faut pas s'y fier; la malheureuse a fait les dîners à prix fixe et le vin de la cuvée de Paris. *Vox populi, vox diaboli*, disait Voltaire.

Une condition, toutefois, semblerait éclaircir notre tâche dans les circonstances qui nous l'imposent. L'Exposition universelle étant donnée comme une collection de tous les chefs-d'œuvre, nous avons le droit de considérer la question dans ses hauteurs seulement. Bien nourrir est un art, ne parlons que des chefs-d'œuvre de cet art.

Si chefs-d'œuvre il y a.

Les grands restaurants donc, et leurs caves : voilà le sujet. Entrons-y par le commencement.

« Un restaurateur, selon Brillat-Savarin, est celui dont le commerce consiste à offrir au public un festin toujours prêt et dont les mets se détaillent en portions, sur la demande des consommateurs. » Impossible de mieux dire. « Le restaurant est la maison du restaurateur, » ajoute Grimod de la Reynière. Trouve qui pourra grammaire plus nette. Le mot et la chose sont français, et du dix-huitième siècle : cent ans à peu près. Jusqu'en 1770, il y avait eu les traiteurs, dont était Jacques Mignot, l'*empoisonneur* à la belle-fille,

lesquels fournissaient seulement des pièces entières et sur commande. Ces traiteurs ont pour reproducteurs actuels les pâtissiers-cuisiniers, tels, par exemple, que Sureau, de l'ancienne rue Saint-Louis. Auparavant régnait le cabaretier, qui fut très-longtemps florissant et célèbre, de toutes façons bonnes et mauvaises. Une ordonnance de Louis XIV l'avait fait distinct du marchand de vin. Ce pauvre marchand de vin ne pouvait vendre sa denrée qu'à huis coupé et pot renversé, c'est-à-dire qu'il passait au chaland un pot plein par l'ouverture de sa demi-porte, et, l'ayant repris vide, le renversait sur son comptoir; avec défense, s'il vous plaît, de mêler le blanc au vermeil, même par votre ordre, sous peine d'amende et de confiscation. Ceux d'aujourd'hui trouveraient la disposition rude, eux qui tant et si souvent nous réduisent à la regretter!

Au lieu que, librement et chèrement, le cabaretier donnait à boire et à manger chez lui, et s'étonnait, néanmoins, et s'irritait parfois de payer plus de taxes que l'autre. La haine du fisc est du même âge que le fisc. MM. Francisque Michel et Édouard Fournier ont, avec leur science et leur esprit bien connus, rebâti la très-amusante chronique de nos vieux cabarets si gais. Cabaret de Renard, dans le jardin des Tuileries, maison verte de cuisine fine et haute, avec retraits amoureux où le satin s'adossait aux haies vives, chuchotant à l'histoire vos beaux noms, duchesses vaillantes et galantes de Montbazon et de Longueville; et le vôtre aussi roi des Halles, *beau-fort* aimé des forts, qui vous y battiez autrement qu'en prince, et jetiez la table par la fenêtre pour dernière raison; et le tien aussi, Brienne, commissionnaire d'iniquité, chargé par Mazarin de lui acheter les gens de lettres après boire. Pas bien cher, sans doute; il payait mal, cet Italien! Cabaret du Bel-Air, auprès du Luxembourg, où le grand musicien Lambert, déjà exécuté de la cave du Vin Muscat, finit par devoir tant, qu'il épousa la fille de l'hôte. De même à peu près fit le poëte La Serre, à celui des trois Ponts d'Or; seulement, au lieu de la fille il prit la veuve, ou bien la veuve le prit. Liquidations toujours dangereuses. C'était la mode déjà des enseignes en rébus; une femme sans tête, *à la Bonne-Femme;* trois bancs de chêne massif, *aux Trois-Forbans;* et d'autres, dont les cléricaux s'indignaient : le Saint-Esprit, pour l'*esprit du vin;* un cerf et un mont, pour *sermon* : « je vais au sermon », ou « je reviens du sermon », disait aux siens l'ivrogne hypocrite; ou bien enfin, un tableau, montrant Jésus au Jardin des Oliviers, à savoir : *le Juste pris* pour *au juste prix*, juste ciel! Cabaret de la Croix de Lorraine, rue Grenétat, je suppose, à l'entrée borgne, quoique illustre, où festinaient Boileau, Chapelle, Furetière, Molière, et nombre de seigneurs et d'abbés venus pour les voir. Cabaret de la Tête Noire, près du Palais, rendez-vous de la

LES GRANDES CUISINES & LES GRANDES CAVES

PAR

Auguste LUCHET

Ce n'est point vraiment chose indifférente ou facile que d'avoir à guider honnêtement son voyageur dans le monde parisien du grand manger et du grand boire publics. Les voies tortues qui divisent mystérieusement ce territoire spécial sont remplies de piéges et de trappes; il convient d'y marcher à pas comptés et craintifs, la lanterne, le fil et la sonde à la main. Croire ici, serait vouloir se perdre. Telle encoignure vous appelle et vous attire, neuve, luisante, sentant bon, bien habitée, renommée même et montrant mille beautés derrière ses vitres grossissantes, qui vous réserve, hélas! si vous y succombez, autant d'infortunes que de plats, de déboires que de verres, de mécomptes et de regrets que de chiffres. Tel autre coin, ne disant rien, vous gardait au contraire tous les biens de la vie. Ne pas savoir et choisir, c'est abstrait. D'autant plus que sur le sujet l'annonce ment, les hôteliers trompent, et les correspondants se trompent. Quant à la clameur publique, il ne faut pas s'y fier; la malheureuse a fait les dîners à prix fixe et le vin de la cuvée de Paris. *Vox populi, vox diaboli*, disait Voltaire.

Une condition, toutefois, semblerait éclaircir notre tâche dans les circonstances qui nous l'imposent. L'Exposition universelle étant donnée comme une collection de tous les chefs-d'œuvre, nous avons le droit de considérer la question dans ses hauteurs seulement. Bien nourrir est un art, ne parlons que des chefs-d'œuvre de cet art.

Si chefs-d'œuvre il y a.

Les grands restaurants donc, et leurs caves : voilà le sujet. Entrons-y par le commencement.

« Un restaurateur, selon Brillat-Savarin, est celui dont le commerce consiste à offrir au public un festin toujours prêt et dont les mets se détaillent en portions, sur la demande des consommateurs. » Impossible de mieux dire. « Le restaurant est la maison du restaurateur, » ajoute Grimod de la Reynière. Trouve qui pourra grammaire plus nette. Le mot et la chose sont français, et du dix-huitième siècle : cent ans à peu près. Jusqu'en 1770, il y avait eu les traiteurs, dont était Jacques Mignot, l'*empoisonneur* à la belle-fille,

lesquels fournissaient seulement des pièces entières et sur commande. Ces traiteurs ont pour reproducteurs actuels les pâtissiers-cuisiniers, tels, par exemple, que Sureau, de l'ancienne rue Saint-Louis. Auparavant régnait le cabaretier, qui fut très-longtemps florissant et célèbre, de toutes façons bonnes et mauvaises. Une ordonnance de Louis XIV l'avait fait distinct du marchand de vin. Ce pauvre marchand de vin ne pouvait vendre sa denrée qu'à huis coupé et pot renversé, c'est-à-dire qu'il passait au chaland un pot plein par l'ouverture de sa demi-porte, et, l'ayant repris vide, le renversait sur son comptoir; avec défense, s'il vous plaît, de mêler le blanc au vermeil, même par votre ordre, sous peine d'amende et de confiscation. Ceux d'aujourd'hui trouveraient la disposition rude, eux qui tant et si souvent nous réduisent à la regretter!

Au lieu que, librement et chèrement, le cabaretier donnait à boire et à manger chez lui, et s'étonnait, néanmoins, et s'irritait parfois de payer plus de taxes que l'autre. La haine du fisc est du même âge que le fisc. MM. Francisque Michel et Édouard Fournier ont, avec leur science et leur esprit bien connus, rebâti la très-amusante chronique de nos vieux cabarets si gais. Cabaret de Renard, dans le jardin des Tuileries, maison verte de cuisine fine et haute, avec retraits amoureux où le satin s'adossait aux haies vives, chuchotant à l'histoire vos beaux noms, duchesses vaillantes et galantes de Montbazon et de Longueville; et le vôtre aussi roi des Halles, *beau-fort* aimé des forts, qui vous y battiez autrement qu'en prince, et jetiez la table par la fenêtre pour dernière raison; et le tien aussi, Brienne, commissionnaire d'iniquité, chargé par Mazarin de lui acheter les gens de lettres après boire. Pas bien cher, sans doute; il payait mal, cet Italien! Cabaret du Bel-Air, auprès du Luxembourg, où le grand musicien Lambert, déjà exécuté de la cave du Vin Muscat, finit par devoir tant, qu'il épousa la fille de l'hôte. De même à peu près fit le poëte La Serre, à celui des trois Ponts d'Or; seulement, au lieu de la fille il prit la veuve, ou bien la veuve le prit. Liquidations toujours dangereuses. C'était la mode déjà des enseignes en rébus; une femme sans tête, *à la Bonne-Femme;* trois bancs de chêne massif, *aux Trois-Forbans;* et d'autres, dont les cléricaux s'indignaient : le Saint-Esprit, pour l'*esprit du vin;* un cerf et un mont, pour *sermon* : « je vais au sermon », ou « je reviens du sermon », disait aux siens l'ivrogne hypocrite; ou bien enfin, un tableau, montrant Jésus au Jardin des Oliviers, à savoir : *le Juste pris* pour *au juste prix*, juste ciel! Cabaret de la Croix de Lorraine, rue Grenétat, je suppose, à l'entrée borgne, quoique illustre, où festinaient Boileau, Chapelle, Furetière, Molière, et nombre de seigneurs et d'abbés venus pour les voir. Cabaret de la Tête Noire, près du Palais, rendez-vous de la

basoche et des chantres de la Sainte-Chapelle; Boileau y fit le *Lutrin*. Cabaret du Mouton-Blanc, chez la veuve Bervin, au cimetière Saint-Jean; Racine y fit *les Plaideurs*, dit-on, buvant avec le même Boileau et l'avocat Brilhac; on montra longtemps leur table à la postérité pieuse. Je l'ai connu, ce cabaret, sous le nom décent d'hôtel de Chelles : les marchands de toile de la Brie y descendaient.

Le plus fameux de tous était la Pomme de Pin, non pas au Pont-Neuf, mais rue de la Licorne, en la Cité, en face de l'église de la Madeleine; de la maison, de l'église et de la rue, plus rien n'existe. Desbordes Grouyn l'avait fondé, dont le fils, dédaigneux de l'état, se mit et se perdit dans les gabelles; son successeur fut Cresnay, que Boileau encore écrit *Crenet* et maltraite, peut-être pour un écot trop réclamé; Cresnay, l'un des douze marchands de vin du roi, ce qui donnait droit coûteux à porter le velours et l'épée.

Puis un *hostel* fort noble, chez la Boisselière, près du Louvre, où l'on ne dînait pas à moins de dix livres, un très-grand prix pour le temps. C'est là que naquit la vogue du vin de Beaune, recommandé à Louis XIV vieux par son médecin Fagon, que les Bordelais, toujours jaloux, accusèrent d'avoir là-bas quelques vignes. Le fournisseur de la Boisselière était Boucingo, si admiré de Boursault le poëte, parce qu'il faisait son vin lui-même : ces marchands avaient déjà du génie. Le cabaret de la Guerbois à la butte Saint-Roch, dit *hostel des ragouts* par excellence; le fermier général Béchamel y venait essayer ses inventions souveraines. Le maréchal d'Estrées, propriétaire des vignes de Sillery, qui alors n'étaient pas un mythe, en garnissait et gouvernait la cave. La clientèle justifiait ce patronage bien-vivant. Ce fut chez la Guerbois que le prince de Condé, fils du Grand, gagna mille louis au prince de Conti en faisant manger une éclanche à son valet La Guiche pendant que midi sonnait. Le pauvre La Guiche faillit bien en crever, mais qu'est-ce qu'un détail? Les comédiens, si recherchés, avaient leurs deux maisons : à l'Ange, auprès de l'hôtel de Bourgogne, et chez Bergerat, aux Bons-Enfants, près du Palais-Royal. La rue de Turbigo passe aujourd'hui sur l'une; la rue des Bons-Enfants rappelle encore l'autre. Les danseurs allaient à l'Épée de Bois, qui faisait et fait encore l'angle des rues Quincampoix et de Venise. Plus tard un joueur au Mississipi, ce qui était comme le Mexique d'alors, y fut, dit-on, assassiné. Les moines, forts buveurs, allaient au Treillis Vert de la rue Saint-Hyacinthe; les gens d'église, fins gourmands, à la Table Roland, en la Vallée de Misère; l'Université, à l'Écu d'Argent, une maison triste; les raffinés chez la Coiffier, avec Balzac et Voiture. La Coiffier, dame complaisante, demeurait rue du Pas-de-la-Mule, en la place Royale, et son cabaret fort musqué était dit la *Fosse aux Lions* : le lion est déjà une

vieille bête. A l'autre bout, près de la rue qui s'appelle Turenne, s'enrichit le cabaretier de l'Écharpe, qui inventa les cabinets particuliers. Un malin.

Le cabaret parisien eut surtout son beau temps sous le Grand Roi devenu sérieux et prude; on y venait se détirer et se secouer du sublime ennui de Versailles. Mais c'était par hygiène plutôt que par débauche; bien que bruyants parfois, les ébats ne sortaient point de la ligne honnête et gardaient toujours l'air de vacances de bon ton. L'ivresse même y était peu brutale. Mais quand le Soleil, depuis soixante et douze ans sur l'horizon, se fut enfin couché à l'immense soulagement de la jeunesse, le plaisir délivré ne se ménagea plus, prit possession ouverte des grandes demeures et laissa le cabaret aux courtauds qui en firent les honneurs aux laquais. Cela devint promptement malpropre, crapuleux et ignoble. Un seul bon souvenir à peu près en reste, celui des premières réunions du *Caveau*, chez le cabaretier Landelle, rue de Buci, avec Crébillon fils, Gallet, Piron, Collé, Panard, etc. Ce fut là qu'un jour Palissot fit au pauvre mystifié Poinsinet la confidence d'une pommade qui rendait invisible, à laquelle bourde Poinsinet crut, et fut battu rudement pour sa bêtise. Et pourtant le *Cercle* est la chose d'un homme d'esprit! On ne sait jamais bien tout ce qu'il y a dans un poëte. De l'enfant, de la portière, et du dieu.

Le dernier cabaret a été celui de Ramponneau, à l'enseigne du Tambour Royal, à la devise saisissante et rissolée « Mon oye *(monnoie)* fait tout. » L'orgueilleux possesseur s'y était fait peindre en style olympien : à califourchon sur un tonneau, entre Camargo la danseuse et Belle-Humeur le sergent; ce qui, pour lui, symbolisait l'Amour et la Gloire. Ces hommes-là meurent volontiers idiots. Charbon, boisson et vanité; trois raisons de démence.

Donc, en 1770, le restaurant parisien naquit : chez Lamy, dans un passage noir, aux environs du Palais-Royal. Quelques-uns en font l'honneur, cinq ans auparavant, au nommé Boulanger, qui sur une boutique de la rue des Poulies, avait écrit ce verset parodié : *Venite ad me, omnes qui stomacho laboratis, et ego restaurabo vos.* Mais celui-ci serait plutôt un lointain précurseur de Duval; il ne tenait que des bouillons. Chez Lamy, on dînait : modestement, il est vrai, et sans nappe, sur chêne couvert en toile cirée; mais on dînait.

Il y avait loin de là, cependant, aux tables en acajou du Café Anglais.

Nous n'entreprendrons point cette légende d'un siècle des restaurateurs de Paris. La République les eut à peu près comme les avait eus Louis XVI, et l'Empire comme la République : quatre ou cinq au premier rang, huit ou dix au second, après quoi la foule.

Les conditions n'ont pas encore beaucoup changé et l'avenir probablement ne les changera pas davantage. Ce n'est guère le premier venu qui peut devenir un restaurateur de premier ordre. L'art de bien nourrir ses semblables implique une encyclopédie. Pour l'exercer véritablement et complétement, me disait Bignon l'aîné, qui est un maître, il faudrait posséder et transmettre tout ce qui plaît au goût, aux yeux, à l'estomac et à l'esprit; être à la fois éleveur de bestiaux, boucher, fermier, pêcheur, chasseur, vigneron, verdurier, fruitier, fleuriste, physicien, connaisseur en melons, épicier, confiseur, liquoriste, boulanger, pâtissier, cuisinier, limonadier, glacier, architecte, peintre, décorateur, verrier, lustrier, céramiste, orfévre, ébéniste, dégustateur, physionomiste et, de plus, bon administrateur, afin de ne pas s'y ruiner. Faute de ces connaissances innombrables et impossibles à l'état vrai, on doit au moins avoir assez vu, lu, pratiqué et comparé, sentir le respect des autres et de soi-même, savoir profondément, surtout, que personne n'a le droit de faire manger ou boire une mauvaise chose, et qu'en toutes œuvres le salaire doit être en proportion du service rendu. Ainsi ne raisonnent point les gargotiers illustres. Ceci dit et acquis, il faut deviner son monde et traiter chacun selon le caractère et la nationalité qui le distinguent. Dans une maison de grand ordre, où l'on paye cher, nul ne peut être fondé à s'en aller mécontent. Ainsi le Russe est facile; il a de la confiance, il est de tous les étrangers celui qui mange le plus et boit le mieux des meilleures choses. L'Anglais, au contraire, ne sait pas manger et croit toujours qu'on le trompe. L'Américain dépense beaucoup, gâche, mange volumineusement sans boire, et boit infiniment ensuite, demandant des noix pour s'y exciter après un dessert sans pareil. L'Espagnol est orgueilleux et sobre, et veut du simple, mais coûtant cher. L'Italien a des mépris et des manies, des préjugés et des recettes; on le satisfait en s'y prêtant. Le Français de province veut des mets recherchés, compliqués, difficiles et ne s'entend qu'aux vins médiocres. Seul de tous, peut-être, le Parisien apprécie véritablement ce qu'on lui sert; et s'il se plaint rarement, ce n'est pas qu'il ignore. Il y a plaisir à le bien traiter.

Ces maisons d'élite ont des frais qui n'en finissent plus. Cinq ou six cents francs par jour d'abord, avant que d'avoir acheté un petit pain ou un œuf. Loyer et impôts directs, quarante à cinquante mille francs; éclairage, quinze à vingt mille francs; chauffage, cinq à six mille; blanchissage, dix à quinze mille; renouvellement du linge, huit à douze mille francs: — une serviette sert ordinairement trente-six fois, elle passe ensuite aux truffes, aux marrons, au poisson puis elle disparaît. — Le chef de cuisine, chargé spécialement des entrées, et qu'on dit le *chef* par excellence, coûte de quatre à six

mille francs; le chef *saucier*, qui le double, deux à trois mille; le chef des entremets, *entremettier*, autant; le rôtisseur, cette rareté, autant. Le rôtisseur a ses aides, comme tous les chefs : où l'on dit chef on suppose troupe. Le chef du garde-manger, à deux mille francs, qui prépare les mayonnaises et fait les articles froids, a les siens aussi; trousseurs et bardeurs de volailles, habilleurs de poissons, etc. Chacun de ces aides nombreux reçoit de cinquante à cent francs par mois. Tous, officiers et soldats, travaillent la tête rasée quasi, et coiffés de toile : cheveu tombé, cuisine à jamais déshonorée. J'ignore ce qu'on donne au laveur, en sus des eaux grasses et des fonds de chaudière; le laveur, pauvre automate qui s'étuve de sept heures du matin à neuf heures du soir, souffre-douleur éternellement bouilli! On m'a dit qu'il gagnait beaucoup d'argent. Pêche en eau trouble est métier inconnu.

Puis le miroitier, l'argentier, le coutelier, ouvriers spéciaux chargés toute la vie de polir, de brunir et de fourbir : l'argentier du Café Anglais a travaillé chez Odiot. Puis, deux maîtres d'hôtel au moins, majordomes du service, restaurateurs futurs, aux appointements honorables de trois à cinq mille francs; puis les caissières, les lingères, la sommellerie, la tonnellerie. C'est énorme.

Ajoutez-y l'intérêt et l'entretien du mobilier, du matériel, de la cave, du fonds; la surveillance et le contrôle de ce monde de faits et de ce monde d'hommes; chaque jour chercher et trouver la meilleure viande, le plus frais poisson, le premier choix dans les mille denrées que comportent les trois cents numéros d'une carte; prévoir en outre la fantaisie possible ou impossible, nationale ou cosmopolite du tout-venant capricieux, blasé, gâté, curieux, quinteux; cela depuis huit heures du matin jusqu'au lendemain matin : et voyez si l'état vous paraît de ceux qu'on puisse ranger parmi les agréables et les paisibles!

Lourd, au contraire, et dangereux métier, s'il en fut. On s'y perd plus souvent qu'on n'y prospère. J'en excepte, comme ailleurs, les gens qui volent doucement et tuent modérément leur prochain; à ceux-là toujours l'argent viendra, sans préjudice de l'honneur.

Comme nombre, sinon comme valeur, le bon restaurant me semble avoir perdu depuis 1830. Qui dit grand et réputé ne dit pas toujours bon. Alors le boulevard des Italiens avait le café de Paris, le café Hardy, le café Anglais, Nicolle, Riche. Le boulevard Saint-Martin avait Quiney. La rue Richelieu avait encore Lointier et Lemardelay. La Bourse avait Champeaux et Gobillard. La rue Caumartin avait Rousseau. Le passage des Panoramas s'illuminait de Véron; le passage Vivienne avait Grignon, le pauvre cher maître Grignon que j'ai vu depuis à Londres, opposant tristement ses souvenirs flétris aux contrefaçons du *Verey* de Regent-Street. Le

Palais-Royal, si vivant en ce temps-là, avait Véry le véritable, les Provençaux, Véfour, le café du Périgord et le café Corazza. La rue de Chartres avait Parly, le Véfour des commis de la place des Victoires; et dans la rue Montorgueil était Borrel, successeur de Balaine, c'est-à-dire peut-être le premier de tous. La rue Neuve-des-Petits-Champs avait encore Terré, le restaurateur des Espagnols. La rue Mondovi avait Rosset. La rue Sainte-Anne avait Crémer, créateur fantaisiste de la soupe au cerfeuil. La rue du Bac avait ses deux étoiles, le café Desmares et le café d'Orsay, Castor civil et Pollux militaire. La rue Neuve-Saint-Eustache, que j'oubliais, avait Brébant, successeur de Lacaille en sa petite salle excellente et longue. Enfin les noces, bals avec soupers, repas de corps et autres joies ou ennuis de ce genre avaient le Cadran Bleu, Deffieux, le Veau qui Tette, les Vendanges de Bourgogne, et Bancelin des Champs-Élysées, fils de Bancelin l'historique, chez qui jadis chantait et coquetait Fanchon la Vielleuse, en ses tonnelles fleuries du boulevard du Temple. La barrière de l'Étoile avait Ravel; la porte Maillot avait Gillet. Les Marseillais glorifiaient Abélard, du Bœuf à la Mode, inventeur phocéen des *sociétables* et des *réunitoires*. Les étudiants riches avaient Foyot. Les amoureux avaient Bombarda.

Le reste, ou peu s'en faut, était vaillant seulement pour le quartier. Ce n'est pas en dire du mal.

Voyons à présent ce que les bonnes maisons sont devenues.

Le Café de Paris et Nicolle, disparus. Des tailleurs ont pris leur place; ce n'est pas la même chose. Où le bienfaisant Quiney faisait sa belle et haute cuisine, on fume des pipes en vidant des chopes pendant les entr'actes du théâtre de l'Ambigu. Le nom de Lointier est allé mourir au boulevard Bonne-Nouvelle, et les salons maintenant dorés de Lemardelay voient probablement moins de festins que de réunions d'actionnaires. M. Trap a succédé à Champeaux, dans un jardin qui est en fer au lieu d'être en fleurs, et notre ami Gobillard est aux cieux, et des hommes littéraires qui illustrèrent son entre-sol, le seul Étienne Arago survit. Le coin si doux et si fin de Rousseau sert d'étalage à un tapissier. La petillante boutique de Véron est aujourd'hui le grand et froid café des Panoramas; on y mange encore, mais c'est tout. Grignon, Véry, le Périgord ont péri. La rue de Chartres est abattue. On vend des mouchoirs où fut le Rocher de Cancale. La rue Neuve-Saint-Eustache s'appelle rue d'Aboukir, et Brébant est allé se fondre dans les gloires agitées de Vachette. Le café Desmares a vieilli. Le café d'Orsay s'en va. Le Cadran Bleu sert de magasin au Grand Turenne. Ses quatre similaires ont vécu. Le Bœuf à la mode, désormais francisé, très-diminué, n connaît plus, hélas!

les bourrides ni la bouillabaisse ; et Bombarda de la rue de Rivoli s'est évanoui dans une arcade. Où fut Rosset, est M. Gosteau, qui a trouvé la merveille du *grilloir*, gril à l'envers où la graisse ne brûle pas, salut de l'odorat et providence des ménages. Je ne sais plus qui est où fut Crémer.

L'état a ses duretés, comme je le disais, et la prospérité n'y est pas stable.

Au petit nombre resté debout et brillant se sont ajoutés quelques établissements nouveaux. Nous les dénombrerons par ordre, autant que possible, mêlant les vieux avec les jeunes, faisant à chacun justice selon ses mérites, cuisine et cave, ou l'une ou l'autre séparées. Les voici à peu près. Café Riche, Maison Dorée, Café Durand, Café Anglais, Pascal-Philippe, Café Voisin, les Provençaux, Magny, le Café Foy, Brébant-Vachette, Roussel-Véfour, Tavernier-Bonvalet, Roussel-Bonnefoy, Maire, Peters, le Moulin-Rouge, Guibert-Véfour, Philippe de Bercy, et notre bon Janodet. Que les oubliés et les mal placés nous pardonnent !

L'homme d'esprit qui fit les *Mémoires de Bilboquet* appelait le restaurant Riche « un Café Anglais économique où l'on conduit les amis auxquels on ne tient pas beaucoup. » S'il y revient aujourd'hui, je crois que son opinion a dû changer. M. Bignon, aîné de deux frères jadis ensemble au Café Foy, a fait du Café Riche une maison modèle. Tout s'y tient de beauté et de bonté. Premières matières, premières façons, premiers artistes. C'est le fonds de Paris qui a coûté le plus cher, et il vaut aujourd'hui plus qu'il n'a coûté. Près d'un million, pourtant! On est là chez soi, et mieux que chez soi, quel qu'on soit, le plus haut passant comme le plus simple. Le maître, homme de travail et de devoir, a fait de son état cette mission sérieuse : « donner de son mieux le bien-être à chacun. » Et il la remplit.

On monte dans les salons du Café Riche par la rue Lepeletier. Escalier en marbre, muraille en marbre, rampe en bronze, jardinières persanes. Le premier et le huitième salon surtout sont des merveilles de luxe : non pas ce luxe indigent dont l'éclat farineux montre la gêne et la corde, mais la vraie magnificence du grand logis bien hanté. Des meubles de Roux, qui fait comme Boule, des bronzes de Barbedienne, des panneaux en onyx, des rideaux en velours, des tapis d'Aubusson, des siéges intelligents, du linge royal, une argenterie superbe, et la saine douceur de l'éclairage aux bougies.

La cuisine est blanche et lumineuse, au lieu de ces ténèbres rougeâtres, lieux de torture souterrains où des hommes utiles se tuent pour que des inutiles vivent. Il fait bon là, vraiment, travailler à de bonnes choses; le laboratoire est digne du labeur. Le

sol, inondé toutes les nuits sous une immersion d'eau fraîche, rappelle l'aire brillante des anciennes cuisines romaines. Après avoir creusé et battu la terre à deux pieds de profondeur, on y appliquait premièrement une couche de briques pilées, puis un lit de charbon fortement pressé, puis un enduit épais de chaux, de sable et de cendres chaudes, que finalement on polissait avec la pierre ponce. Cela leur faisait un pavé noir et luisant, toujours buvant et toujours sec. Ainsi paraît avoir été celui des cuisines de Scaurus, crypte splendide aux murailles peintes, longue de cent cinquante pieds. Ces maîtres du monde avaient de la grandeur.

Un garde-manger sagement glacial, que suit une sommellerie rangée comme un bureau, sépare la cuisine de la cave, domaine d'un vieillard que tous vénèrent, mais n'imitent pas, malheureusement; l'irréprochable et religieux sommelier Caradot. Ce lieu renferme des trésors; le gardien le sait et sa vie se dépense à les servir. Les anciens aussi avaient respect de leurs caves, nous dit Pline; ils ne souffraient auprès d'elles ni fumiers, ni racines, ni aucune chose puante; point de bains au voisinage non plus, ni de citernes, ni de fours. Ils défendaient aux femmes d'y entrer, comme on le fait encore, impoliment, dans certains chais de la Gironde...

Faute de mieux, M. Caradot défend au moins de fumer dans la sienne, et c'est peine rigoureuse en ce temps-ci!

L'Exposition de Londres, en 1862, contenait le spécimen de cette cave aujourd'hui si célèbre. Nous l'avons retrouvé, plus complet, à l'Exposition de Paris. C'est le groupe inappréciable de tous les grands vins de France, pris en bonne année, puis soignés, et, qu'on nous passe le mot, *élevés* par un acheteur connaisseur. Tous ces vins sont purs et dans leur nature absolue, et jamais il n'en monte une goutte qui ne porte son vrai nom. Ce n'est pas ici qu'on verra, Dieu nous sauve! la mise en bouteille d'une pièce de vin de Beaune servir à toute la gamme des grands crus de la Côte-d'Or! Ailleurs on le fait et l'on s'en vante. Je ne sais plus vraiment où le sens moral s'est fourré.

Les curiosités de la cave du Café Riche consistent en vins de la Côte-d'Or rouges de 1811; — quand, de ce vin d'un demi-siècle, une bouteille se rencontre encore vivante, c'est une extase que d'y goûter: — vins de Sauternes de 1819, d'une conservation admirable; un prodigieux Romanée de 1842, de la vente de M. Allain; un Léoville-Barton de 1848, le meilleur des trois sans contredit; puis la plus belle et la plus nombreuse collection des grands crus bourguignons de 1858, année dont la splendeur a tout effacé. En vins étrangers, des Steinberg et des Johannisberg authentiques, du Tokai-Esterhazy, du vin de Madère d'âge inconnu,

qui est comme de la vie en bouteille; un vin de Sicile, Marsalla san Donato de 1820, etc. Le reste à l'avenant.

Maison de premier ordre donc, prise sous toutes ses faces. D'autres peuvent l'égaler; aucune ne la surpasse.

La Maison-Dorée, sa voisine, date de l'époque où nous recommençâmes à dépenser de l'argent. La Restauration avait eu les habitudes ménagères et sobres; on y cherchait dans un travail long une fortune lente et modeste, et ce que le présent est convenu d'appeler spéculation faisait peur à l'honneur de bien des gens. Les chemins de fer naquirent, et tout changea. Le raccourcissement des distances donna le vertige des jouissances promptes; on vit se faire des richesses improvisées, et chacun là-dessus prit la peine en haine et s'écarta de la fatigue. *Gagnons et vivons* fut la devise. Et c'est toujours elle. L'avenir la jugera; nous disons ce que nous voyons.

Cette modification profonde dans les sources de la dépense provoqua naturellement le renouvellement de ses formes. Les actes de la vie animale voulurent s'accomplir dans des palais. Les simples s'étaient contentés du bon, les riches exigèrent le splendide. Le café Pierron, au boulevard Poissonnière, fut, je crois, la première tentative dans ce mouvement dangereux. Tout suivit : le grand Paris se mit à copier Marseille, où le petit verre a ses louvres.

Au coin de la rue Laffitte, autrefois d'Artois, autrefois Cérutti, et du boulevard de Gand, une maison blanche avait longtemps prospéré. On l'appelait le Café Hardy. Il y avait un gril en argent dans la cheminée du salon, pour cuire publiquement les rognons et le boudin Richelieu. Les frères Hamel la tenaient, en même temps qu'une autre fort aimée, le grand Véfour du Palais-Royal. Cette excellente ancienneté finit un jour — tout finit — et son bâtiment tomba, et sur leurs ruines, l'entrepreneur Lemaire éleva une historique et magnifique encoignure, empruntant sa fastueuse épithète à l'éclat passager de ses balcons. Au rez-de-chaussée et dans l'entre-sol s'ouvrit, en 1841, le restaurant de la Maison-Dorée. Quelques-uns même disent la Maison-d'Or et disent bien, si c'est par allusion aux solides qualités qui la distinguent.

Là encore, les choses sont de premier choix, et leur préparation ne doit laisser d'inquiétude à personne. M. Ernest Verdier, l'un des maîtres avec son frère Charles, n'a jamais, dans sa cuisine, permis l'entrée d'une pièce médiocre, et le chef Casimir, qui est un artiste, n'y prêterait pas d'ailleurs son talent. Qui n'a point mangé de poisson a la Maison-Dorée ignore ce que c'est que du poisson. Toujours aussi les premières volailles, les meilleures truffes et du beurre à six francs le kilo pour tout faire. Rôtis à la

cheminée flambante, la seule que la broche puisse habiter dignement. Bonne tenue, service noblement fait, grande politesse. Clientèle heurtée : deux publics très-différents, celui du jour et celui de la nuit; l'un débraillé, l'autre tiré à quatre épingles. On a beaucoup trop parlé des nuits, pas assez ni justement des jours. Même bon et beau traitement à toute heure. La dépense grande, mais l'argent bien gagné.

La cave de MM. Verdier est à deux étages. Le premier en descendant est voisin de la cuisine. On y serre les liquides qui recherchent une température haute, tels que les vins d'Espagne, certains vins de Bordeaux, le rhum, le kirsch et leurs semblables. Au-dessous règne une fraîche et sèche suite de bons berceaux. Au numéro 12 de la rue Laffitte est encore une autre cave. En tout 180,000 bouteilles environ, entre deux et quarante francs. Cette richesse nombreuse consiste beaucoup en vins rouges de Bordeaux, fournis par des commerçants sûrs, les Barton et Guestier, les Fincke, les Poncet Deville, les Bethmann ; et en grands vins achetés directement aux *châteaux*, puisque là-bas tout est château ! Fort peu manquent de ceux que l'on répute. Les vins de la Côte-d'Or ont été choisis par M. Étienne Boullay, une de nos fiertés commerciales, et par M Dupont, maire de Beaune ; ceux des côtes du Rhône par la maison Faure ; ceux d'Espagne et de Madère sont arrivés droit, ou tout au moins par M. Colliard, un doyen des honnêtes gens. Les vins blancs de la Gironde, château Yquem, château Perraguay, la Tour Blanche, Climens, clos Saint-Robert, la Tour de Rodet, par M. Poncet Deville, la Moutonne de Chablis, par M. Bonvalet ; les vins de Champagne, par Louis Rœderer et la veuve Clicquot. Puis les raretés, telles que Lacryma-Christi rouge et blanc, Capri rouge et blanc, Falerne, Syracuse, Constance, et quelques vieilles perles encore de l'écrin poudreux du feu marquis d'Aligre. — C'est donc à fréquenter sans crainte.

Le Café Durand ou de la Madeleine, à l'angle de la place et devant l'église de ce nom, appartient à M. Lequen, qui l'a pris obscur pour en faire cette troisième merveille en l'art de bien vivre. Même valeur de cuisine que ci-dessus et même rang ; ne nous répétons pas. Rendez-vous de grandes familles, comme au Café Riche, mais pris un peu plus dans l'étranger. Ce n'est point fulgurant ni fiévreux, et la nuit on y dort. C'est ample et doux. Le consommateur y est considéré. Maison tout à fait aimable et attrayante ; mines riantes et jeunes.

La cave fait honneur à son directeur, M. Morisset ; bien conçue, bien rangée, harmonieuse et saine. Elle vaut 500,000 francs au moins : voilà les nécessités actuelles. Donnons-en l'aperçu

chronologique. 1846, Romanée, clos de Vougeot, Chambertin. 1847, château Yquem, l'année d'or. 1848, grands crus de Bordeaux. 1849, Romanée, Chambertin, Montrachet. 1851, château Laffitte, l'année qui met la bouteille à 30 francs. 1852, château Yquem. 1857, Moutonne, Montrachet exquis, et Musigny de M. Piffond, un vin charmant de finesse et de bouquet. 1858, château Yquem et les grands vins de la Côte-d'Or : même provenance qu'au Café Riche. 1865 enfin, Montrachet, Chambertin, Romanée, Musigny; promesses magnifiques.

Beaucoup de vins de Bordeaux ont été fournis par M. Fonade, un homme qui s'y connaît.

Quelques exceptions de grande cave : vin du Rhin de 1809; vin de Collioures de 1810; Constance introuvable; Madère voyageur et vins mousseux de la réserve de M. Jacquesson, sorte très-distinguée, inconnue au buveur sédentaire.

Le Café Anglais, quatrième de ces lieux d'exception, justifie son nom par sa physionomie. De même autrefois qu'il y avait ce jeu de mots : riche pour dîner chez Hardy, hardi pour dîner chez Riche, avant que d'entrer au Café Anglais, on a la pensée d'entrer chez le changeur. Ces tentures sans or, ces tables en acajou sans nappes, qu'on couvre seulement pour le repas, vous disent quelque chose des *dining rooms*, et l'imagination en détache comme un arome de *pickles* et de soupe à la tortue. Partout aussi règne une propreté si prodigieusement minutieuse, qu'on a peine à se croire en France, en effet! Mais ce n'est qu'une apparence heureuse, et dès le premier mets venu de l'exquise cuisine que M. Dugléré dirige, on se retrouve aussitôt national et ravi. Par exception trop rare, la cuisine du Café Anglais est au rez-de-chaussée; on y peut vivre. Seulement nous la voudrions plus blanche; il est vrai que peut-être elle en serait plus chaude.

Tout a été dit sur cette vieille maison que l'univers joyeux connaît. Ce n'est point un sanctuaire, à coup sûr, et l'austérité de la famille y trouverait à évoquer des souvenirs dérangeants. Bien qu'après tout, une fois envolés, les amours n'y laissent guère de traces, pas même sur les miroirs des cabinets. Le *commit no nuisances* est pratiqué ici comme à Londres; quiconque écrit sur une glace la fait chose sienne et la paye. Il peut même au besoin l'emporter.

Cette police d'outre-mer ne nous déplaît pas.

Le propriétaire présent du Café Anglais est M. Delhomme, de Bordeaux, qui l'a acheté vers 1855, d'un ancien notaire, M. Lourdin, successeur lui-même de M. Talabasse, lequel avait été le collaborateur de Borrel. Tout y sent la tradition grande du Rocher de Cancale. M. Delhomme s'est dernièrement adjoint M. Dugléré,

complaisance et la joie. Et quels regrets quand un apprêt cloche! « Il n'y a plus de sujets, me disait-il un jour; personne ne veut plus rien apprendre : des polissons qui ont passé deux saisons dans une bourgade de bains ont l'audace de se croire cuisiniers! »

La cave de Magny est petite, mais bonne. Il a peut-être le tort, cet honnête homme, de trop compter sur l'honnêteté des marchands. Recommandons parmi ses grands vins le château Laffitte 1847, le château Margaux 1848, le Chambertin Ouvrard 1858, et un Corton de la même année, fourni par M. Maire de Beaune. De plus, un vin de Madère très-sincère et suffisamment vieux.

Les frères Bignon avaient autrefois le Café Foy, à l'angle de la rue de la Chaussée-d'Antin et du boulevard. Depuis la renaissance du Café Riche, M. Bignon jeune est seul à tenir cette maison fine, très-renommée pour les dîners et les soupers de cabinets. Cuisine et cave y soutiennent dignement le nom de famille du chef. Au besoin, je pense, on pourrait en prendre à témoin le grand connaisseur Rossini, son voisin d'un étage. Le théâtre du Vaudeville, repoussé jusque-là par les nouveaux percements, ne pourra qu'ajouter aux succès solides du Café Foy.

Le Café Vachette, à l'angle du faubourg Montmartre et du boulevard Poissonnière — hors des boulevards point de salut, dit-on, — fut d'abord le Café Allez. Tout petit, on y vivait bourgeoisement et sainement. Un beau vieillard ce M. Allez, avec ses sourcils noirs sous ses cheveux blancs. M. Vachette, de la rue de la Harpe, prit après lui le coin, qu'il agrandit et répandit. Il le vendit après et puis il le reprit. Puis il le revendit à M. Aubry, un nom que les restaurateurs respectent. Après M. Aubry, vint quelqu'un qui ne fut pas heureux : ne le sont point tous ceux qui le pourraient être. Aujourd'hui le Café Vachette, devenu grande maison, est à Brébant, jadis successeur de son père dans la rue Neuve-Saint-Eustache, où le jeune M. Foyot l'a remplacé.

Le Café Vachette, bien fréquenté le jour, est un des rares retraits où l'on mange la nuit. C'est alors d'une gaieté triste : mets gâchés, propos lâchés, vins mal bus. La cuisine, bellement faite en son rez-de-chaussée vaste, travaille néanmoins toujours sur marchandises de premier choix. La casserole n'a donc rien à masquer : c'est une garantie. La cave, souvent faite et refaite, est forte de 80,000 bouteilles. On y signale un vin de Laffitte de 1846, les quatre grands châteaux de 1848, un Pichon-Longueville 1857, avec bouchon du propriétaire, des Chambertin de 1842 et 1858, Romanée 1846, 1854, 1858, clos de Tart, Pomard, Volnay-Santenot et Beaune des Hospices 1858. De plus, quelques vins d'Hermitage et de Côte-Rôtie de 1849. Si c'est bien pur, c'est bien attirant!

Le Véfour-aîné du Palais-Royal, encore appelé Café de Chartres, est à M. Roussel jeune. La maison n'a point besoin qu'on la vante. Réputation antique et solennelle. Clientèle sérieuse. Fond de travail excellent. L'adjonction des hauts salons du premier étage, avec tant de cristaux, et de bronzes, et de cheminées, a peut-être un peu détruit la tradition. « Repas de corps, disaient les anciens, et cuisine chèrene peuvent. » Cependant personne ne s'en plaint, ce qui prouverait que de louables habitudes sont restées. La cave, nombreuse et bien tenue, se recommande par de très-bons vins de château Margaux et Pichon Longueville 1848, château Laffitte et Pichon 1851, Romanée et clos de Vougeot 1846, et vins de Chablis 1864, de la Moutonne et de Grenouilles, qui promettent d'être superbes.

Le Véfour jeune est à M. Guibert. On dit celui-ci le *petit*, et l'autre s'appelle le *grand*, si bien que beaucoup vont chez l'un qui n'oseraient pas entrer chez l'autre. Même valeur cependant et même prix; bons soins et considération semblables. Chez Véfour jeune on ne fait pas de noces.

Au-dessus du Véfour jeune est notre vieil ami Janodet, que l'abattis du quartier des Écoles a renvoyé ici, du café Vachette en la rue de la Harpe. Les médecins et les avocats qu'il a connus et secourus quand ils étudiaient ont fait de son Grand Vatel leur maison, hospitalière, substantielle et bien servie.

Là finit l'argenterie. Nous n'avons certainement pas entendu établir cette revue sur le pied d'une hiérarchie rigoureuse, mais où le christofle remplace l'odiot, un fossé se creuse et le public change. Nous ne croyons point que ce soit toujours avec raison; « la boîte ne fait point l'onguent », disait le chantre des Roses. Onguent, dans sa langue, signifiait parfum.

Du Palais-Royal, par une enjambée immense, nous sautons où fut le jardin Turc, verdoyante relique sur laquelle s'éclairait autrefois le célèbre salon jaune de Bonvalet. Alors vivait et riait le boulevard du Temple, dont la pioche et le déchaussement multiplient et désolent les débris. Alors, accumulés et serrés, des théâtres prospéraient là, qui maintenant ne s'efforcent ailleurs de renaître que pour languir et repérir. Plus de spectacles, partant plus de soupers. Il a donc fallu changer de fond en comble cette maison que Bonvalet, c'est-à-dire le goût et l'esprit, avait inventée si amusante et si peuplée. La bonbonnière joyeuse est devenue le temple spacieux de l'hyménée. Où l'on faisait l'amour on se marie. C'était étroit, c'est immense. C'était joli, c'est très-beau. Mais adieu la bagatelle!

M. Tavernier, l'un de ceux qui avaient le grand Véfour, et son gendre très-aimable, M. Noël, tiennent parfaitement cette maison

vaste. La cave est toujours la cité souterraine que Bonvalet avait peuplée, que Pierre Dupont et Charles Vincent ont chantée : seulement ses vins sont bus! Mais on les remplace. Il en reste un admirable vin de Laffitte de 1851.

Citons encore, après ceux-ci, sept ou huit bons endroits, de cuisines diverses et de dépense modeste. Roussel aîné, successeur de Bonnefoy, au boulevard Montmartre, homme soigneux et loyal, chez qui vous pourrez boire un vin de 1858 unique, celui des Échézeaux, fin rubis de la Côte-d'Or, que le commerce contrefacteur n'a jamais vendu sous son vrai nom; Maire, à l'angle des boulevards de Strasbourg et Saint-Denis, cuisine devenue fière et ambitieuse, cave restée bourguignonne et fine; Peters, au passage Mirès, maison à l'américaine, où l'on se précipite et s'étouffe, attiré par son alhambra qui fut la salle à manger de l'hôtel des Princes, les gens d'esprit et de journaux qu'on y rencontre, et les 200,000 bouteilles de sa cave cosmopolite; Guillot, du restaurant de France, angle du boulevard Poissonnière et de la rue Saint-Fiacre, qui sert son monde en cuisinier d'honneur et fait convenablement la bouillabaisse (en français : « retire la chose quand elle bout »); Désiré Beaurain, presque en face, populaire maison conservée bonne et agrandie dans le bien par deux intelligences s'appelant César et Béjot : on y boit du vin du clos de Vougeot authentique; le Café Cardinal, à l'angle de la rue de Richelieu et du boulevard, maison à peu près tout étrangère; Verrier du faubourg Saint-Denis, rôtisseur sans pair, hôte bienveillant; Balvet, successeur de Drouhin, aux Champs-Élysées : une vieille réputation ; le Moulin-Rouge, avenue d'Antin, création amoureuse et charmante de M. Bardout. Et c'est fini, ou à peu près.

Et quand les étrangers, naïfs chercheurs de vrais vins, seront curieux de voir Bercy l'historique, où tant de milliers de bons sont coudoyés par tant de millions de mauvais, il leur faudra déjeuner chez Philippe, à l'enseigne du Rocher de Cancale, maison abondante et succulente, dont, par exception locale, le maître n'a jamais menti.

Resterait bien encore à parler de l'Hôtel du Louvre et du Grand-Hôtel, et du grand Café de la Paix, leur succursale; mais ces tables d'hôte polyglottes sont instituées dans des conditions qui nous échappent. Nous signalerons toutefois, de la cave du Grand-Hôtel, l'incomparable vin d'Hermitage de la cuvée Bergier : voilà qui vaut et qui est sérieux. Avec ce vin-là et du pain, on vit.

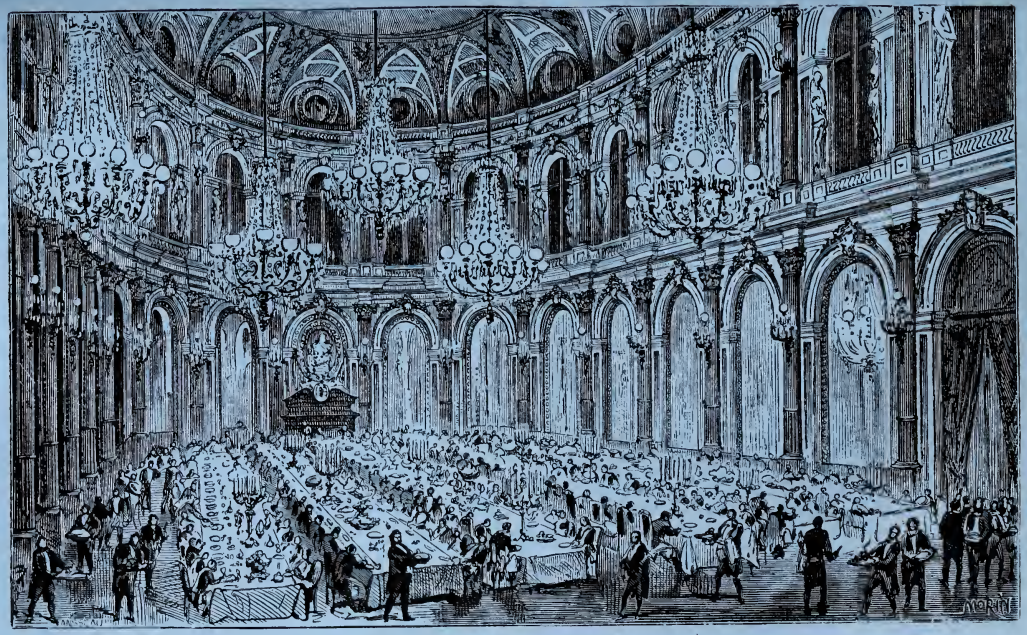

LA SALLE A MANGER AU GRAND-HOTEL

Dessin de M. E. Morin, gravé par M. Ansseau.

LES PETITES CAVES, LES PETITES CUISINES

PAR

Charles JOLIET

—

Les ressources d'un bachelier de province à Paris.

Ce fut au commencement du mois de mai que Jacques Olivier arriva à Paris, en gare de Lyon, à neuf heures du matin, venant de Besançon.

Si l'histoire de Jacques n'était pas longue, c'était celle d'un homme. Son père, employé à la préfecture, avait femme et quatre enfants, deux garçons et deux filles, dont Jacques était l'aîné. La famille n'était pas riche; mais la petite république était honnête, unie, bien portante, et le père disait : « Quand l'aîné tourne bien, le reste suit. » Il mit Jacques au collége comme externe. L'enfant profita. Ses études terminées, il entra comme expéditionnaire chez un notaire, gagna en un mois la somme nécessaire pour ses droits d'examen et passa son baccalauréat. Il avait dix-huit ans. « Je n'ai pas d'économies, lui dit son père; si tu tombes au sort, il faut gagner de quoi te racheter. » Jacques entra dans une imprimerie de la ville, comme prote, aux appointements de 100 francs par mois. Il dit à son père de mettre son jeune frère au collége et qu'on aviserait plus tard.

Deux ans après, arriva l'époque de la conscription. Jacques n'avait que 800 francs de côté, c'est-à-dire à peine le tiers de ce que coûte un homme pour l'armée. Sa mère brûla beaucoup de cierges et adressa au ciel de nombreuses et ardentes prières. Jacques tira le numéro 5, lequel lui donnait le droit de mettre des rubans à son chapeau et de se considérer comme un défenseur de la patrie. Ce n'était pas son affaire.

Jacques était un grand jeune homme blond, presque imberbe, d'apparence délicate, mais doué d'une organisation nerveuse et pleine de ressort. Pendant la semaine qui précéda la séance du conseil de révision, il se soumit à un régime singulier, mangeant juste assez pour ne pas mourir de faim, buvant un demi-litre de

café par jour et dormant quatre heures. La veille de la visite, il passa la nuit à se promener sur les bords du Doubs, par un temps froid chargé d'humidité. Le lendemain la face était cadavéreuse, l'œil éteint, le corps affaissé, le cœur agité de palpitations violentes encore accélérées par la peur. Il alla se placer nu sous la toise. Au premier coup d'œil, le chirurgien fit un geste dédaigneux, l'ausculta, colla son oreille sur la poitrine et sur les reins, l'examina encore quelques secondes d'un regard soupçonneux, et le déclara absolument impropre au service des armées de terre et de mer. Moyennant quoi Jacques se rhabilla, rentra à la maison en joie, mangea comme un ogre et fit un somme de dix-huit heures.

Il entrait dans la vie sociale. A la suite d'une petite délibération de famille, il fut convenu qu'il partirait pour Paris avec ses 800 francs. C'est là que nous le prenons à la gare de Lyon, muni de son diplôme de bachelier, de son certificat de radiation militaire et d'une lettre de l'imprimeur chez lequel il avait travaillé. Sa fortune se composait donc de 750 francs nets, voyage payé, et d'une bonne grosse malle de province bourrée de ses habits et de quelques bouquins, plus une collection de chemises, mouchoirs et bas, le tout cousu, ourlé et tricoté par sa mère qui pleura beaucoup le jour de son départ.

Jacques prit un fiacre et se fit conduire à l'hôtel de la Harpe, où habitait un camarade de collége, Michel Fauverot, étudiant en droit de troisième année, qu'il avait prévenu de son arrivée. La voiture suivit un moment les boulevards, et Jacques, l'œil fixe, voyait se dérouler comme un panorama mouvant la double rangée des magasins devant lesquels circulaient les piétons et les voitures.

Il trouva Michel dans un café de la place de la Sorbonne. Les deux amis eurent vite renoué connaissance. Ils étaient à peu près logés à la même enseigne. Au bout d'une heure de causerie, Jacques était initié aux principes généraux de la vie économique, et il calcula qu'il avait quatre grands mois devant lui avant d'avoir à compter avec la nécessité, dans l'hypothèse peu admissible qu'il ne trouverait pas immédiatement une case dans la ruche travailleuse.

Michel, interrogé sur ces questions de premier ordre, se laissa glisser sur la pente professionnelle et répondit par des discours semés de vérités et de paradoxes.

— En thèse générale, dit-il, on ne profite guère de l'expérience des autres avant de s'être heurté à tous les angles, d'avoir trébuché à tous les obstacles et donné de la tête dans toutes les vitres. J'espère cependant te mettre en main le fil qui dirigera tes pas

dans le labyrinthe. J'ai reçu de dures leçons pendant mes années d'apprentissage; tu en recevras aussi. La première chose à faire est de se tracer un plan de conduite et, si tu n'as pas peur des discours, je vais t'exposer mes théories.

— Tu seras écouté comme un professeur.

— On ne les écoute pas tous. Je pars : Pour les hommes intelligents et pauvres, comme nous nous flattons de l'être, le superflu est le nécessaire. Or, la Pauvreté est une maladie sociale qui ne se traite pas par le mépris, et il faut la combattre pied à pied. Il s'est rencontré des farceurs millionnaires qui en font l'école du talent. Ils considèrent les grands artistes, les grands avocats, les grands médecins, les grands politiques et le reste comme des fruits verts qui doivent mûrir sur la paille, et jugent après dîner les défaillances et les capitulations des estomacs affamés. Je n'abuserai pas des instants de la cour, — c'est toi qui es la cour, — et je réduis à néant cette plaisanterie qui n'appelle pas la discussion. Donc, « *item, faut vivre,* » dit la coutume de Beauvais, c'est-à-dire avoir le pain, le gîte et le vêtement. Voilà pour la *Bête;* mais pour l'*Autre,* il lui faut la satisfaction des appétits intellectuels, le livre, le théâtre, le journal, la fréquentation du monde, le commerce des gens supérieurs, en un mot la Science du bien et du mal, écrite sur l'*Album de Méphistophélès,* bien que le *Faust* du grand Gœthe ne soit pas de taille aujourd'hui à passer un examen de doctorat ès sciences. Quant à la satisfaction des appétits moraux, c'est une affaire de tempérament. Maintenant, descendons des hauteurs de la philosophie et parlons des choses du moment. J'ai une grande chambre meublée, trente francs par mois. On y mettra un lit et nous partagerons.

— Mon cher ami, dit Jacques, je...

— Ne m'interromps pas. Je mange dans un restaurant de la rue Monsieur-le-Prince. Le dîner coûte vingt-cinq sous, vingt-quatre sous au cachet, soit pour trente cachets, trente-six francs par mois. Si plus tard tu quittes le Quartier Latin, tu pourras dîner très-suffisamment et aussi bon marché dans des établissements spéciaux, disséminés dans tous les quartiers de Paris, et qui sont autant de succursales d'une immense entreprise alimentaire. Pour le déjeuner, la fantaisie est permise. Tout dépend de l'appétit. J'ai l'habitude de déjeuner au café avec du chocolat qui me coûte quinze sous. Pour le même prix, on peut déjeuner solidement dans un crèmerie; mais le Café est pour moi, comme pour tous ceux qui n'ont ni famille ni intérieur, un luxe d'une nécessité absolue et même une grande économie. Ceci a l'air d'un paradoxe, c'est d'une logique inflexible. Après dîner, par exemple, si je reste dans ma chambre, il me faut de la lumière et l'hiver du feu.

Au Café, sans dépenser davantage, je suis éclairé, chauffé, j'ai des journaux, des revues, une plume, de l'encre et du papier, des allumettes, des jeux, une tasse de café, du sucre, une carafe d'eau et des domestiques pour me servir. Voilà des chiffres. C'est égal, le préjugé est là, et mon père est convaincu que je suis un pilier d'estaminet... Pour le vêtement, il y a le Temple, mais tu trouveras à bon compte dans le *Quartier* des habits vendus par des étudiants qui ne les ont pas portés.

— Et combien dépenses-tu par mois?

— Environ deux cents francs, sans dettes, mais avec cent cinquante francs on peut vivre. La pauvreté ne donne pas le génie, mais elle rend l'homme industrieux... Le temps est magnifique, nous n'avons rien à faire ici, montons sur l'impériale d'un omnibus.

— Si nous allions à pied?

— Tu as le temps de battre le pavé. D'ailleurs, l'omnibus offre une économie de temps et d'argent. Pour trois sous, tu peux sillonner Paris d'une extrémité à l'autre, et cet équipage du pauvre a de plus beaux chevaux que celui d'un millionnaire.

Les deux amis une fois installés sur l'impériale, Michel reprit le cours de son enseignement supérieur :

— Pour te donner une notion sommaire de la topographie de Paris, considère la Seine que nous allons traverser, la rue de Rivoli, la rue Saint-Honoré et les boulevards comme des lignes parallèles. Ces grandes artères sont coupées en perpendiculaire par des rues importantes, les rues de la Paix, Richelieu, Vivienne, Montmartre, Saint-Denis, Saint-Martin, etc. Une fois ceci dessiné sur une feuille de ton carnet et logé dans ta tête, tu retrouveras facilement ton chemin, sans compter les monuments qui te serviront de jalons. Un petit détail bon à noter : les numéros des rues parallèles à la Seine suivent son cours, c'est-à-dire commencent du côté de l'Hôtel de Ville; les numéros des rues perpendiculaires commencent par l'extrémité la plus rapprochée du fleuve. Voici la Bourse, descendons.

— Ah! dit Jacques en mettant pied à terre, nous sommes dans le Paris de Balzac. Je le reconnais.

— Oui. Cette rue est la rue Vivienne, la plus brillante et la plus animée. C'est Paris avec sa fièvre et ses mirages. Le centre topographique est la place du Châtelet, mais le vrai centre est ici. Chaque seconde, marquée par l'horloge de la Bourse, compte les pulsations du cœur de l'Europe. Là, dans le tumulte confus des voix, se répercutent les plus lointains échos des deux mondes et se traduisent les plus faibles oscillations de leur équilibre. A cette extrémité, le Palais-Royal, le Louvre et les Tuileries; à l'autre, le

boulevard. De ce centre, en décrivant une circonférence restreinte, on englobe dix théâtres : le Vaudeville, le Théâtre-Français, le théâtre du Palais-Royal, les Variétés, les Italiens, l'Opéra, les Bouffes, l'Opéra-Comique, le Gymnase. Ce monument bâti en briques et en pierres de taille déployant sa double façade, c'est la Bibliothèque qui renferme dans ses catalogues l'héritage de toutes les littératures, comme le Louvre renferme l'héritage de toutes les écoles de peinture. Ici, continua Michel en étendant le bras, tu as le monde entier rassemblé sous ta main. Ici, on respire la science dans l'air, et la voix de la grande ville apporte à ton oreille le grand murmure de la vie sociale. Chaque boutique qui sollicite ton regard est une exposition spéciale et choisie. Le dernier mot des découvertes et des conquêtes de l'esprit moderne est au grand soleil. Voici une machine à vapeur, des objets d'art, l'antiquité et la mode; là, une boutique de libraire, le musée de la gastronomie, un magasin de fleurs, des tableaux, des gravures, des bronzes, les photographies des célébrités des lettres, des sciences, des arts, de la chaire, du barreau, de la politique, de la cour, de la ville et du théâtre; dans ce kiosque, cent journaux; devant toi, la poste et le télégraphe; ici, des hôtels, des cercles, des cafés, des passages. En deux heures, avec l'or que nous n'avons pas, on peut y organiser sa vie, et dans cette vaste usine jour et nuit en travail, tranquille au milieu de ses mille rouages, tu peux observer l'ordre et l'harmonie d'une ruche d'abeilles sous son armure de cristal.

Après une longue promenade interrompue à chaque pas, Jacques et son cicerone entrèrent dans un restaurant du Palais-Royal où, pour deux francs par tête, ils dînèrent comme des princes aux sons de la musique exécutée dans le jardin.

— Tu parais surpris du luxe de ces immenses établissements, dit Michel; il est bon d'y manger de temps en temps, mais ces dîners-là ressemblent aux vins travaillés, agréables au goût, qui laissent un peu d'amertume au palais... Nous aurions pu remplacer un plat par une tasse de café... Comme une fois n'est pas coutume, allons à la Rotonde.

Ils allumèrent un cigare et s'assirent dans le jardin. Jacques regardait les grandes ailes du Palais qui l'entouraient dans leur quadrilatère de flammes.

— Les cigares, dit Michel, constituent une dépense folle et ruineuse, sans compter qu'ils ne valent pas une bonne pipe... Une autre fois, nous irons dans un café de la galerie d'Orléans où la demi-tasse ne coûte que sept sous au lieu de huit. Cette économie semble puérile; mais quand la tasse coûte sept sous, on donne huit sous, pourboire compris, et quand elle en coûte huit, on donne dix sous. Or, deux sous par jour font trente-six francs par

an dans un budget, c'est-à-dire une somme énorme... Voici un programme des théâtres, suis tes inspirations.

Après avoir rapidement parcouru la série des spectacles du jour, Jacques, séduit par le titre, proposa à Michel d'aller au Vaudeville, où on jouait *le Roman d'un jeune homme pauvre.*

Ils arrivèrent au moment où la queue se pressait aux guichets qui n'étaient pas encore ouverts. Michel fit entrer son ami chez un marchand de vins de la rue des Filles-Saint-Thomas. Là, il s'adressa à un homme assis dans un coin. — Deux *solitaires*, dit Michel. — Deux francs cinquante. — Il fait chaud. — Deux francs. — J'applaudis pour mon compte, quand la pièce est bonne, et nous sommes des clients. — Voyons, pour vous ce sera un franc cinquante et un verre de cognac. — Voilà trente-cinq sous, dit Michel.

Dix minutes après, ils suivaient un couloir sombre qui donnait accès dans la salle, précédés par une colonne d'hommes étranges marchant comme une troupe disciplinée obéissant à un mot d'ordre.

— Quels sont ces gens-là? demanda Jacques.

— En poésie, les Romains, en prose, les Chevaliers du lustre, en langage technique, la Claque, institution littéraire... Allons nous asseoir là, dans ce coin, à gauche, nous serons admirablement placés pour voir et pour entendre.

La salle était vide, le lustre baissé. Les murmures des hommes massés en bataillon carré au centre du parterre éveillaient seuls les échos de la salle morne et obscure.

— La claque est gratuite et même rétribuée, dit Michel. Nous sommes des *solitaires*, c'est-à-dire qu'une fois entrés, nous sommes libres comme le public payant. Remarque, ami, que nous n'avons pas fait queue deux heures parqués dans les barrières, que nous avons choisi les meilleures places, et que nous avons payé trente-cinq sous au lieu de quatre francs... Un soir, nous irons à l'Opéra comme figurants, nous revêtirons un costume d'archer ou de Napolitain, et nous verrons les coulisses et l'envers du théâtre.

— Quand tu voudras. Tu es un homme précieux.

— Il y a, mon cher ami, une initiation forcée à la vie parisienne pour le riche comme pour le pauvre. Nous avons usé d'un moyen vulgaire pour obtenir deux parterres au rabais, les riches usent de leur position, de leur influence, de leurs relations, pour obtenir des loges qu'ils payent d'une manière ou d'une autre, mais moins cher qu'au bureau de location. Ce sont des solitaires aristocratiques, voilà tout... Tu as lu Balzac?

— Je le sais par cœur.

— C'est une bonne lecture, mais la comédie humaine est une

serre chaude où poussent des plantes et des fleurs qui meurent à l'air libre, et des théories qu'il faut contrôler par des observations personnelles. Entre le monde de Balzac et le monde réel, il y a la différence du décor à la nature et du théâtre à la vie. C'est une question d'optique. Ses pauvres, par exemple, sont des géants, comme Lucien de Rubempré, Bianchon, Daniel Darthez, Z. Marcas. Ses forçats, ses hommes de police ont des proportions colossales. Il taille ses personages sur le patron de Michel-Ange, et leur exagération puissante ne permet pas de les regarder de sang-froid. Les vrais pauvres, c'est nous. Ce sont les bacheliers qui ne connaissent les inégalités sociales qu'au sortir du collége. Tu dois avoir mes idées là-dessus. Les uns ouvrent toutes les portes avec la clef d'or, nous devons en surprendre le secret. On dit que le talent perce toujours, proverbe stupide et consolateur. La richesse ne fait pas le bonheur, la misère non plus. Connaît-on les hommes de génie qui sont morts étouffés, étiolés, écrasés? Tout vient à point à qui *peut* attendre. Combien d'hommes nés pour avoir du talent végètent oubliés et inconnus dans un emploi de manœuvre, qui ne seront jamais avocats, médecins, artistes, savants ou hommes politiques, faute d'avoir pu faire les années d'apprentissage? C'est banal. On le sait, on le dit, on l'imprime tous les jours, mais l'aristocratie affirme qu'il y a un trop-plein d'intelligence et que les sociétés meurent par son mauvais emploi. Certainement l'intelligence a tué et tuera leurs sociétés, tuera l'aristocratie de l'argent comme elle a tué celle de la naissance. Ils ont raison...

— Ceci est indiscutable.

— Parbleu! Je te parlais tout à l'heure des riches et des pauvres. Les millionnaires d'aujourd'hui ne sont plus les millionnaires d'autrefois. L'argent a perdu la moitié de sa valeur et les besoins ont doublé. Il y a trente ans, avec un million, un homme pouvait avoir voiture et loge à l'Opéra. Aujourd'hui il faut cent mille livres de rentes, et encore. Nos pères s'amusaient au quartier Latin avec douze cents francs. Il en faut trois mille aujourd'hui sans faire la moindre folie. Donc, un millionnaire qui établit son budget de fin d'année est plus embarrassé que nous, toutes choses égales d'ailleurs. Pour tenir son train de maison, il en est réduit, dans un cercle plus large, à nos expédients et à nos combinaisons économiques. Il a une voiture, nous l'omnibus. Tu as un vêtement chaud l'hiver, frais l'été; il en a dix, mais il n'en porte qu'un. Il faut qu'il reçoive, qu'il paye la toilette de sa femme et qu'il marie ses filles. Sa vie le condamne à une harmonie de dépenses forcées, de corvées officielles et d'ennuis obligatoires par grâce d'état. En somme, à voir les choses d'un peu

haut, il vit absolument comme nous. Il est dans une loge capitonnée, nous au parterre, c'est vrai; mais nous jouirons mieux du spectacle que lui, nous avons dîné de meilleur appétit et nous dormirons mieux... Voici le public qui entre.

Au bout de quelques instants la salle était pleine, de l'orchestre au cintre, inondée par la lumière du lustre. Les musiciens accordèrent leurs instruments, la rampe s'enflamma, les trois coups retentirent et le rideau se leva au milieu du silence.

Pendant les entr'actes, Jacques et Michel effleurèrent d'autres sujets de conversation. Ils se communiquèrent leurs observations sur la comédie que Michel appelait une plaisanterie déplorable faite à la pauvreté en général et à lui, Michel, en particulier. Le spectacle terminé, Jacques demanda à son ami ce qu'ils allaient faire.

— J'ai deux billets pour la Closerie des Lilas qu'on m'a donnés ce matin. Nous y verrons mes amis et tu ébaucheras des relations. En route, c'est loin.

— Je n'aurais jamais supposé que les distractions se procuraient aussi facilement à Paris.

— Paris ! Paris la grande Babylone, la ville sainte, la ville libre et hospitalière aux parias intelligents qui lui apportent leurs cerveaux pour alimenter sa fournaise. Elle dévore, mais quelles heures ! Demain, tu auras vécu une bonne année de province. A Paris, on vit des siècles entiers, et toutes les cordes du clavier humain vibrent harmonieuses.

— Oui, quand on ne passe pas sa jeunesse à tourner une meule comme un cheval aveugle.

— Laisse-moi donc tranquille ! L'âge d'or est devant toi. Voici Bullier : *Ici l'on danse.*

Ils rentrèrent à deux heures du matin dans leur chambre commune, gais comme deux soldats en campagne. Malgré l'heure avancée, Jacques était encore sous la première influence de la fièvre et ne se sentait pas en humeur de dormir. Après avoir récapitulé les événements de la journée, il se mit à griffonner du papier.

Le lendemain matin, Michel, levé le premier, aperçut ces notes sur la table, et lut avec une certaine surprise les lignes suivantes qui résumaient l'impression de Jacques et la sienne sur la comédie de la veille :

« J'assistais hier à la représentation du *Roman d'un jeune homme pauvre* au théâtre du Vaudeville. Bien que je ne sois qu'un simple bachelier de province, le héros de la pièce ne me paraît pas être le moins du monde dans les conditions nécessaires pour s'appeler un jeune homme pauvre.

« Le rideau se lève sur un décor d'appartement somptueux. Un des amis de Maxime Odiot, auquel il apprend sa ruine mais qui ignore sa position *in extremis*, lui offre un cigare. C'est assez naturel. Le héros paraît surpris qu'il ne lui offre pas un petit pain.

« Resté seul en face d'une table munie de tout ce qu'il faut pour ne pas se donner une indigestion, il tombe en défaillance dans un fauteuil de velours capitonné en murmurant : « Il y a « donc une maladie qui s'appelle *la Faim ?* »

« Certainement, pauvre jeune homme, cette maladie existe, et ceux qui la connaissent doivent sourire. Mais la morale conventionnelle et l'optique du monde qui est le vôtre s'opposaient sans doute à la mise en scène d'une faim vulgaire, d'une faim qui ne serait pas une faim *comme il faut*. Votre faim, jeune homme pauvre, est de celles qu'on calme avec de la brioche, une faim élégante et de bon goût, une vraie faim de gentilhomme. Je me demande cependant pourquoi vous refusez avec tant de hauteur les 10,000 francs offerts si cordialement par votre notaire.

« Permettez-moi de ne pas trop m'apitoyer sur la destinée qui vous met au pain sec. Assis sur les ruines de votre mobilier, vous ignorez sans doute l'existence de cette institution de haute utilité publique que mon ami Michel appelle *le Conservatoire*. Allons, tant mieux, voici qu'on vous apporte à dîner. Bon appétit, monsieur, et consultez mademoiselle votre sœur avant de brûler le testament qui lui rend sa fortune. »

Sa lecture achevée, Michel écrivit au bas de la page, en guise de signature : *Un jeune homme pauvre*, mit la feuille sous enveloppe et l'adressa *franco* à un journal en vogue.

Il se retrouvèrent à déjeuner. Jacques demanda à son ami des nouvelles de la page qu'il avait cherchée.

— Je la garde, dit Michel, en souvenir de notre première soirée. Maintenant, mon cher ami, nous pouvons causer sérieusement et imiter Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale. J'ai lu à ton intention les *Petites-Affiches* qui sont remplies de *demandes*. Quant aux *offres*, si tu as des capitaux, tu trouveras à les placer. Or, la vie se compose de beaucoup de mauvaises chances et de quelques bonnes. As-tu un projet d'établissement ? Quelle carrière brigues-tu ? En un mot, qu'est-ce que tu sais faire ?

— Des rôles de notaire.

— Ça rime, mais les places sont prises.

— Je peux être pion.

— C'est triste.

— Je peux donner des leçons.

— Tu n'en trouveras pas.

— J'ai été prote d'imprimerie.

— *Eurèka !*

Le jour même, Jacques se présenta dans plusieurs imprimeries. On prit son nom et son adresse, en cas de vacances, mais il ne trouva rien.

Deux jours après, un matin qu'ils déjeunaient ensemble, Michel lui passa un journal en lui indiquant un article. Jacques devint pâle. Il venait de reconnaître les lignes écrites le soir de son arrivée sur *le Roman d'un jeune homme pauvre*, et la lettre moulée lui avait donné cette émotion puissante qu'on n'éprouve qu'une fois et qui ne s'efface jamais.

Sur le conseil de Michel, il se présenta aux bureaux du journal et demanda à parler au rédacteur en chef auquel il expliqua le but de sa visite. Celui-ci lui dit quelques mots flatteurs. Jacques lui exposa en trois mots sa situation. L'autocrate lui donna une lettre pour l'imprimerie de son journal.

— Cela ne vous empêchera pas de brocher des articles, ajouta-t-il, et d'arriver si vous avez du talent.

Jacques sortit de son cabinet comme un homme sous l'influence d'un rêve. Le caissier l'appela au moment où il allait s'éloigner, lui présenta un reçu tout préparé et lui tendit une plume en lui disant : « *Quarante lignes à vingt-cinq centimes, veuillez signer, voilà dix francs.* »

— Il s'agit maintenant de trouver une place de prote, dit Michel en apprenant cette nouvelle. La littérature n'est pas une carrière ingrate, mais avant que tu aies appris le métier de journaliste, de romancier ou d'auteur dramatique, et surtout avant que tu aies enfoncé les portes solides et bien défendues des rédacteurs en chef, des éditeurs et des directeurs, il coulera beaucoup d'eau sous le pont des Arts et sous les autres ponts. En te supposant un talent supérieur, tu ne pourras le manifester que le jour où tu connaîtras à fond les livres anciens et nouveaux, les lettres, les sciences, les arts et la politique, le monde à l'endroit et à l'envers, les mœurs, la vie, en un mot, quand tu connaîtras Paris comme ta poche. Tu as le pied à l'étrier, mais à moins d'une chance sur laquelle il y aurait folie de compter, il te faudra dix ans pour être d'aplomb sur ta selle.

— Je ne me fais pas d'illusions à cet égard.

— Tu peux, en attendant, publier des articles dans les journaux littéraires et faire de bonnes relations, mais j'ai entendu dire que le journalisme actif tuait les plus riches organisations, et il faudra t'en défier.

— Je suis décidé à travailler, et dès aujourd'hui, j'entame ma fortune pour m'acheter une petite bibliothèque.

— Voilà que tu te mets déjà à déraisonner ! Si c'est là ce que tu appelles une théorie économique, tu commences bien. Les bénédictins n'avaient que quelques bouquins rangés sur une tablette à la tête de leur lit. Aujourd'hui, on n'en a même plus besoin. Il y a à deux pas, dans le passage du Commerce, un cabinet de lecture où pour trois francs d'abonnnement par mois, tu pourras emporter deux ouvrages différents. Tu trouveras là une bibliothèque munie des soixante ou quatre-vingts auteurs que tout homme pensant doit avoir dans la tête. On y reçoit tous les livres nouveaux qui ont une valeur, de sorte que tu pourras avoir en même temps un classique et un moderne sur ta table. Outre cette ressource, tu as la Bibliothèque de la rue Richelieu à ta disposition, et la Bibliothèque Sainte-Geneviève qui reste ouverte le soir. Cela ne t'empêche pas d'acheter, de temps en temps, quelque bouquin de première nécessité, si tu trouves une bonne occasion aux étalages, mais seulement comme un ouvrier achète un outil qui lui sert tous les jours. Tu as les revues et les journaux au café, les cours de la Sorbonne sont gratuits, l'entrée est libre dans les musées. Avec cela, tu peux apprendre tout ce qu'il faut savoir. Quant aux théâtres, il se joue dix pièces nouvelles par an qui valent la peine d'être vues, et trente pièces du répertoire au Théâtre-Français; ton journal ou tes confrères te donneront probablement des billets, par conséquent, tu vois que la science ne coûte pas cher à Paris... J'ai connu un garçon qui passait sa vie à lire et qui avait l'habitude de copier les pensées, les maximes et les observations qu'il rencontrait dans ses lectures. C'est un travail facile que tu peux faire en étudiant les écrivains dont l'œuvre est considérable, et tu trouveras peut-être à le vendre à quelque éditeur spécial de ces sortes d'ouvrages qui renferment la moelle d'un homme dans un petit volume.

Jacques admirait l'esprit net et pratique de son ami Michel qui avait acquis une mâturité précoce par les rudes leçons de la vie et le commerce des hommes intelligents qu'il fréquentait tous les jours, professeurs, avocats ou médecins en herbe. D'ailleurs, comme il le disait lui-même, à Paris, la science se respire dans l'air et on étudie en flânant dans les rues.

Après une série de démarches actives, Jacques trouva un emploi dans une imprimerie qui l'occupait quatre ou cinq heures et lui rapportait une centaine de francs par mois. A deux heures de l'après-midi, il était libre et pouvait se livrer à ses études favorites. Il était entré dans la vie par la porte de fer, mais il était de ceux qui en sortent par la porte d'ivoire, car le travail ne trahit jamais.

Son histoire s'arrête ici.

. . . . . .

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

HYGIÈNE.

Paris d'aujourd'hui. — Paris d'autrefois. — Conditions sanitaires. — Diminution progressive de la mortalité et disparition des maladies épidémiques. — Conseils aux étrangers. — Préceptes qu'ils auront à suivre pendant leur séjour à Paris.

La Seine traverse Paris de l'est à l'ouest; elle le divise en deux moitiés, l'une au nord (rive droite) et l'autre au sud (rive gauche).

Le Paris d'aujourd'hui, comparé à celui d'il y a quinze ans, se trouve dans des conditions sanitaires toutes nouvelles, et ceux qui voudraient juger le premier par le second, c'est-à-dire d'après leurs souvenirs, s'en feraient une idée bien peu exacte.

Le long des deux rives de la Seine, il existait de nombreux quartiers à rues étroites, boueuses, privées d'air et de soleil. Les maisons très-élevées y étaient habitées presque en totalité par la classe ouvrière.

Là, au milieu des émanations de toutes sortes, se développaient les foyers des maladies épidémiques, telles que : rougeole, petite-vérole, choléra, etc.

Là aussi, régnaient en permanence les fièvres intermittentes, les dyssenteries et autres maladies endémiques.

Les nouveaux quartiers que les démolitions ont fait surgir sur ces deux rives sont maintenant traversés par de larges voies de communication qui permettent à l'air de circuler et de se renouveler. Des places, des squares, des avenues plantées d'arbres y purifient l'atmosphère et la débarrassent des miasmes et des odeurs insalubres.

L'assainissement du nouveau Paris est complété par un vaste système de canaux souterrains. Deux grands égouts collecteurs, parallèles au fleuve, recueillent au moyen de galeries tributaires de moindres dimensions les eaux des quartiers qu'ils traversent et les amènent dans un collecteur général qui les conduit dans la Seine, en aval du pont d'Asnières, à 1800 mètres de l'enceinte fortifiée.

A côté de ces conduits, il y en a d'autres qui sont destinés à répandre l'eau dans toute la ville et à la distribuer à tous les étages des maisons.

Telles sont, en quelques mots, les nouvelles conditions de salubrité générale auxquelles nous devons, depuis peu d'années, la grande différence qui existe entre la mortalité d'aujourd'hui et celle d'autrefois.

La bénignité qu'a présentée le choléra de 1866 est venue confirmer l'heureuse influence de ces améliorations. Il a été, en effet, bien établi par la science, que l'épidémie de l'année dernière a laissé très-peu de traces parmi nous, tandis qu'elle sévissait cruellement partout ailleurs.

Si l'on se rappelle le souvenir pénible qui a survécu pendant si longtemps aux épidémies meurtrières de 1832, 49 et 54, non-seulement en France mais dans toute l'Europe, on conviendra qu'il était difficile de croire à une efficacité aussi manifeste des nouvelles conditions hygiéniques de Paris. On sait,

en outre, qu'une mauvaise conseillère, *la Peur*, était venue paralyser toute confiance en inspirant les statistiques mensongères de la presse des départements et de l'étranger.

L'affluence considérable des visiteurs qui se rendront à l'Exposition internationale, nous engage à tracer brièvement la ligne de conduite qu'ils auront à mettre en pratique durant leur séjour dans la capitale.

Aux personnes qui viennent des contrées septentrionales et froides, nous dirons :

Choisissez de préférence une habitation sur la rive droite, c'est-à-dire dans la partie nord de la ville, afin que les influences atmosphériques soient à peu près les mêmes que celles de vos pays.

Veillez à ce que votre alimentation ordinaire ne soit pas changée; que votre nourriture soit substantielle, excitante plutôt que légère, les *vins généreux* votre boisson.

Préférez les vins de Bourgogne aux gros vins du Midi, l'eau de la Dhuis à l'eau de la Seine (1).

N'abusez pas des boissons fermentées, telles que bière et cidre, qui laissent beaucoup à désirer à Paris.

Ne modifiez pas votre manière de vous vêtir, car le climat de Paris est en général froid et la température y est sujette à des variations brusques, même en plein été.

Ne séjournez pas trop longtemps dans les endroits publics peu aérés et où la foule a l'habitude de stationner.

Ce dernier conseil a beaucoup d'importance; son inobservation est une cause bien connue d'indispositions et de maladies qui sévissent sur les nouveaux venus.

Aux visiteurs originaires des régions méridionales, nous recommandons, avant tout, de se munir de vêtements chauds pendant tout le temps de leur séjour dans la capitale, les brusques changements de température étant très-nuisibles à ceux qui ne sont pas faits à notre climat.

Cette précaution prise, ils pourront indifféremment s'installer dans une habitation bien aérée sur la rive droite ou sur la rive gauche de la Seine.

Leur nourriture se composera d'aliments stimulants, viandes rôties, *mets épicés*, la cuisine parisienne étant généralement préparée au beurre et non avec des huiles ou de la graisse, comme dans le Midi.

A eux surtout, nous dirons :

Buvez de bons vins, principalement *des vins corsés et toniques*. Point d'eau, point de bière, point de cidre, point de boissons fermentées d'aucune espèce; au lieu de vous sustenter, elles vous affaibliraient et vous exposeraient à des dérangements et aux irritations intestinales.

Les gens du Midi devront éviter surtout les lieux publics où la foule stationne et où l'air ne circule pas. Leur climat, leur tempérament, leurs habitudes les rendent plus sensibles que ceux du Nord aux influences d'une atmosphère viciée.

En règle générale, nous dirons aux uns comme aux autres :

(1) La Dhuis est une petite rivière de la Champagne dont les eaux abondantes et d'excellente qualité approvisionnent, depuis très-peu de temps, presque toute la rive droite de la capitale.

Gardez-vous bien des excès de toutes sortes, car vous vivrez dans un milieu où les plaisirs sont faciles et entraînants.

Ne vous privez jamais du repos de la nuit, le sommeil étant indispensable à la santé. Tous les matins faites quelques exercices de gymnastique de chambre.

Fréquentez les établissements de bains, car la souplesse de la peau et l'harmonie dans les fonctions vitales sont de première nécessité pour la santé.

Consacrez tous les jours quelques heures à la promenade. Fréquentez de préférence les endroits plantés d'arbres, afin que vous y respiriez un air pur et salutaire.

Enfin nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer cette courte instruction qu'en conseillant à tous la mise en pratique du précepte si connu et si peu observé :

« *Ayez la tête fraîche, le ventre libre et les pieds chauds.* »

Docteur Favrot.

VII

PARIS SOUTERRAIN

LE DESSUS ET LE DESSOUS DE PARIS

PAR

NADAR

Quatre fois l'an, Madame, et sur le coup de minuit, il peut vous être donné d'assister à un rendez-vous assez étrange, pris souvent plusieurs mois à l'avance, entre quatre à cinq cents personnes qui ne se connaissent point.

Vous les voyez, une à une ou par deux, trois et quatre, converger à l'heure dite par les boulevards extérieurs et la rue d'Enfer — qui eut jadis la prétention d'être longue, — vers une façon de petit Temple à colonnes doriques où veillait l'octroi de cette ancienne barrière. Ces gens, d'un sexe et de l'autre, portent tous à la main un petit paquet comme en signe de ralliement. Plusieurs brandissent, non sans quelque fierté contenue, une lanterne, qu'un ou deux ont même arborée à leur boutonnière en manière de décoration.

De ces gens, les uns affectent l'allure grave et même recueillie; les autres rayonnent d'une gaieté trop en dehors pour ne pas sembler un peu voulue. Tous ont la physionomie spéciale, mystérieuse et légèrement suffisante de personnages auxquels une mission secrète et non sans importance fut confiée. S'il n'y avait pas les Allemands au monde, je prendrais cette occasion de dire que le Français, toujours né un tantinet fonctionnaire bien plutôt que malin, chérit et guigne tout ce qui ressemble au moindre privilége; mais au surplus, il ne nous tombe pas tous les matins une occasion d'être solennel.

Par la porte du petit Temple, ils disparaissent les uns après les autres.

Ces élus vont visiter les Catacombes. Les diverses administrations publiques auprès desquelles ils ont sollicité, dans les termes du vocabulaire très-respectueux, cette « faveur » qu'on ne refusa jamais à personne, profitent de l'occasion des quatre visites annuelles des ingénieurs pour se débarrasser par fournées de ces solliciteurs sans ambition.

— Vous ne connaissez pas les Catacombes, Madame, et je dois vous y conduire. Veuillez prendre mon bras et — suivons le monde!

Dans la cour d'aspect un peu négligé où nous voici, la compagnie déjà nombreuse entoure le puits et surtout l'espèce de petite poterne en pierre par laquelle nous descendrons tout à l'heure. Nous avons là les divers spécimens du genre curieux, le curieux insatiable et le curieux indifférent, le sérieux et le goguenard, l'éloquent et le taciturne. Voici — espèce rare — le Parisien familier avec la Manufacture des Gobelins et pour qui le Musée d'Artillerie n'a pas de secrets, à côté du Parisien générique qui ne donne un coup d'œil à son Paris que lorsqu'il lui échoit un visiteur départemental. Voici encore en appoint ce public spécial qui achète les quatre ou six traductions des *Nuits d'Young* et s'abonne au « Père-Lachaise Illustré » — et l'inévitable ban d'Anglais excursionistes.

Ce monde est nécessairement un peu mêlé et on se familiarise vite avec son voisin : il n'est rien comme l'approche du danger pour pousser à la fraternité. Chacun se dispose et allume sa bougie. Si les rires qui retentissent çà et là ne persistaient à être un peu forcés, quelques visages effarés témoigneraient, à la gloire du Cours de Littérature de Noël et Chapsal, que tout le monde n'a pas encore oublié l'infortuné mortel égaré dans les catacombes de Rome, et, par aggravation de peine, mis en vers par Delille. Cet autre brave homme qu'on entoure a prudemment emporté deux livres de bougies, comme pour un hivernage, un pain de quatre livres et une provision de chocolat; pour un rien, en réfléchissant, si seulement il croyait encore avoir le temps, il courrait doubler ses munitions. Mais je ne jurerais pas que le farceur qui se moque plus haut que les autres de notre pèlerin circonspect ne recèle, si on le fouillait bien, au fond de ses poches, une douzaine de pelotes de ficelle, en souvenir de Thésée, l'homme au Labyrinthe. Le classique nous poursuivra longtemps encore.

Vous ne doutez pas, Madame, vous qui êtes brave comme un homme — brave! que dans ces visites réglementaires il ne saurait

y avoir l'ombre d'un danger. A la queue leuleu, nos excursionistes, comptés à l'entrée pour être recomptés à la sortie, munis chacun de son luminaire, n'ont qu'à défiler bien paisiblement dans le parcours restreint de l'Ossuaire, sous la surveillance des hommes de garde postés à chaque fausse issue. L'entreprise serait tout autre assurément, sans guide et hors de l'Ossuaire proprement dit, par cet immense et capricieux réseau de carrières romaines d'où notre Lutèce est sortie du troisième au huitième siècle, et qui se replient sur elles-mêmes d'un côté de la Seine et de l'autre, de Vaugirard à Charenton, de Passy à Ménilmontant.

Mais la poterne s'est ouverte. Chacun s'engouffre peu à peu dans l'étroit escalier au tournant rapide. Vous plaît-il d'apprendre, Madame, que cette entrée, la plus ordinaire, est l'une des soixante-dix issues que comptent environ les Catacombes, et aussi que cet escalier a quatre-vingt-dix marches ? Cela ne vous intéresse point ? ni moi, vraiment, et je ne vous ennuierai pas de chiffres ni de statistique.

Je ne sais d'ailleurs, et pour commencer, qui pourrait se vanter de compter bien au juste les six à sept millions de squelettes que neuf ou dix siècles nous ont légués ici, mine sans fin de phosphate de chaux et de nitrate de potasse.

Nous sommes arrivés au bas de l'interminable et glissant escalier. Derrière les premiers et suivis des autres, nous cheminons dans une étroite galerie aux parois suintantes et dont la voûte écrasée fait courber les plus hauts. La promenade monotone se prolonge, et comme pour la rendre plus désagréable, l'odeur fumeuse de cette procession de bougies — encore n'y a-t-il pas quelque chandelle ? — se condense et persiste dans ce long couloir privé d'air.

Mais l'espace se fait plus large autour de nous. Une porte noire apparaît, et au-dessus l'inrcription :

MEMORIÆ MAJORUM

et des deux côtés :

HAS ULTRA METAS
REQUIESCUNT, BEATAM SPEM EXPECTANTES.

C'est ici. Nous pénétrons dans l'Ossuaire.

Entre les piliers de pierre de taille arrivés tout à temps pour soutenir contre les éboulements cette partie méridionale de Paris, sont rangés dans un ordre parfait tous les ossements

recueillis depuis 1785 dans les cimetières supprimés, les anciennes églises et les fouilles qui ont, dans ces derniers temps surtout, retourné de fond en comble une grande partie du sol parisien. Depuis les Césars et les invasions des Normands jusqu'aux derniers bourgeois et prolétaires extraits en 1861 du cimetière de Vaugirard, tout ce qui a vécu dans Paris dort ici, vagues multitudes et grands hommes, saints canonisés et suppliciés de Montfaucon et de la place de Grève. Dans cette confuse égalité de a mort, les rois mérovingiens gardent l'éternel silence à côté des massacrés de septembre 92; Valois, Bourbons, Orléans et Stuarts achèvent de pourrir au hasard, perdus entre les malingreux de la cour des Miracles et les deux mille « de la Religion » que mit à mort la Saint-Barthélemy.

Mais le néant de la chose humaine ne serait pas complet; le niveau de l'éternité veut plus encore : ces squelettes pêle-mêlés sont eux-mêmes désagrégés, dispersés. Par la main des douze maçons employés à l'année à ce service, les côtes, vertèbres, sternums et autres débris sont tassés, refoulés en masses plus ou moins cubiques sous les cryptes — en *bourrages*, comme on dit ici, — et maintenus en avant par les têtes choisies dans les mieux conservées : ce que nous appelons les *façades*. Par l'art des terrassiers, ces chapelets de crânes se combinent avec des femurs en croix dans certaines dispositions symétriques et variées « — de façon à rendre leur aspect intéressant, *presque agréable* », dit ce bon Dulaure évidemment séduit, et que M. Paul Fassy, dans son très-intéressant travail sur les Catacombes, a quelque raison ici de traiter de « partial ».

Ainsi les crânes qui composent cette « façade » devant laquelle nous passons proviennent de la rue de la Ville-Levesque, où furent jetés en commun une partie des exécutés de 1793. Parmi eux est incontestablement celui de Philippe Égalité d'Orléans. — Lequel, Madame?...

Et ce verset du premier livre de saint Luc, fatal comme une sentence, est-ce le seul hasard qui le grava justement ici :

DEPOSUIT POTENTES DE SEDE ET EXALTAVIT HUMILES...

Tous sont là : sainte Geneviève et Mirabeau, Marat avec Nicolas Flamel « et son épouse », saint Vincent de Paul et le cardinal Dubois, Marguerite de Bourgogne et l'homme au Masque de Fer, Perrault, le maréchal d'Ancre, Voiture, Cassini, Benserade, saint Méderic, Gautier Garguille, Malherbe, Gassendi, Philippe de Champaigne, Rabelais, Lulli, Commines, etc., etc. Frédégonde

repose peut-être à côté de mademoiselle de La Vallière, et Madeleine de Scuderi sur Turlupin, entre Pichegru et l'abbé Santeuil.

C'est le défilé des grands noms de France et aussi des petits. Pas une de nos vieilles familles qui n'ait à réclamer là quelqu'un de ses aïeux, Condés ou Contis, Soyecourt ou Vendôme, Créqui, Rohan, Montmorency, Villars, Brancas, Noailles, Dulau, La Trémouille, Nicolaï, Molé, Luxembourg, etc., etc., gisant de ci de là, parmi la foule innombrable des plus humbles, des noms anonymes : Vincent, Durand, Petit, Lemaire, Berger, Lenoir et Leblanc.

Ce fragment de crâne que votre pied vient de heurter, ce débris sans nom, oublié, perdu, ignoré, — un de vos grands-pères peut-être, Madame, — cela a aimé, cela a été aimé...

On a cherché, depuis quelques années surtout, à ne plus confondre les ossements des diverses provenances. Des inscriptions lapidaires indiquent que tel amas provient de Picpus, tel autre du couvent des Cordeliers ou du marché des Innocents. Ces inscriptions alternent avec des versets latins de la Bible et des morceaux français, assez fâcheusement dépistés pour la plupart, dans Lemierre, Ducis, Delille déjà nommé.

Une petite source d'eau limpide, et toujours de niveau dans sa cuve de pierre, sert d'asile à cinq ou six petits poissons importés par la fantaisie d'un travailleur de l'endroit. Au-dessus :

SICUT UNDA DIES NOSTRI FLUXERUNT.

Plus loin, et hors de l'Ossuaire, est un puits large et profond, dans lequel on descend par des marches souvent inondées.

A côté de là, deux essais de sculpture architecturale, taillés dans le tuf,

QUARTIER DE CAZERNE.

PORT SAINT-PHILIPE, 1777,

disent les inscriptions de l'auteur. Ces travaux de patience, qui ne porteront nul préjudice à la colonnade du Louvre, sont dus aux loisirs d'un ancien soldat nommé Decure, qui avait, paraît-il, pris là sa retraite et que la tradition locale y fait périr, victime de son imprudence, sous un éboulement.

Voici encore, pour ne rien oublier, une table pareillement prise en pleine pierre, et sur laquelle la même tradition veut que Charles X ait pris une collation.

Des inscriptions sur des cippes témoignent que sont réunies là les victimes du COMBAT AU CHATEAU DES THUILERIES, LE

10 AOUST 1792 — et celles des COMBATS DE LA PLACE DE GRÈVE, DE L'HOTEL DE BRIENNE ET DE LA RUE MESLÉE, LES 28 ET 29 AOUST 1798 — et celles du COMBAT A LA MANUFACTURE DE REVEILLON, FAUBOURG SAINT-ANTOINE, LE 28 AOUST 1789.

Celle-ci est plus terrible encore dans sa concision lapidaire.

D. M.

II ET III

SEPTMBR

MDCCXCII

Une pierre tombale, la seule que nous trouvions ici recueillie parmi tant de milliers d'autres d'un plus pressant intérêt, se dresse encore pour nous apprendre en prose et en vers qu'elle couvrit le corps de Françoise Gellain, femme Legros, qui aida à l'évasion de Latude.

Voilà le sarcophage dit Tombeau de Gilbert, où Gilbert manque; mais il ne saurait être bien loin.

Et l'autel provisoire où au moins une fois l'an, je suppose, la messe doit être dite pour tant de trépassés, en attendant la chapelle spéciale que réclame, dans tous ses mandements d'aujourd'hui, le ci-devant pamphlétaire Timon de Cormenin, jadis funeste aux lapins de l'ancienne liste civile.

Ici, la voie est barrée. Cet énorme amas d'ossements, éboulement dont le sommet perce la voûte, provient du puits de la rue de la Tombe-Issoire. Par ce puits sont, au fur et à mesure, déchargés tous les débris humains mis à jour dans les cimetières supprimés et les déblais pratiqués pour la création de voies nouvelles, puisque la Mort elle-même ne nous garantit pas contre l'expropriation. Les hommes de l'Ossuaire les entassent dans chacun de ces deux tombereaux qu'ils poussent devant eux, une fois pleins, vers les voussures vides encore qui attendent leur « bourrage ».

A côté du monceau, une petite bière, toute fraîche neuve. Une carte clouée et suscrite à la main nous apprend que les restes qu'elle contient ont été désignés et réservés pour être ensevelis ailleurs. La décomposition du tombeau n'a pas laissé grand'chose à garder, car c'est un vrai cercueil d'enfant.

Mais quoi! parmi tant de poussières si chères autrefois, une seule évoquée! La Piété de la famille s'éteint-elle donc aussi? Et n'était-ce pas le lieu, pour les ordonnateurs de cette nécropole,

où tout vient s'évanouir, jusqu'au souvenir des pères dans la mémoire des fils, de remplacer un des distiques de leurs Chenedollés d'election par le cri déchirant qui s'échappe de la poitrine lamentable du Psalmiste :

« O vous, qui fûtes mes amis, ayez pitié de moi! »

Et encore des ossements, et des inscriptions encore... — Ne trouvez-vous pas, Madame, qu'il serait temps de partir d'ici? Les aspects n'y sont guère variés, le pittoresque s'épuise, et nous tournerions toujours sur nous que nous n'y verrions guère autre chose. Ce mot mystérieux Catacombes excite par lui-même une curiosité qui, datant de loin, a bien pris son temps de couver tout le monde n'a pas le loisir, l'occasion ou l'idée de descendre là, — et c'était deux raisons suffisantes pour y venir. Mais quelques pas dans ces souterrains, et la curiosité se trouve aussitôt plus que satisfaite. C'est un de ces lieux où tout le monde veut être allé et où personne ne retournera.

Grimpons donc cet escalier qui nous paraît plus interminable encore, et voilà l'air vivifiant du dehors, voilà la lumière, voilà le réjouissant soleil qui chassent derrière nous, comme un rêve mauvais, pis encore, ennuyeux, le souvenir de cette excursion funèbre.

Mais cet entr'acte de grand air ne sera pas long, car tout est disposé près d'ici, et vous voyez, Madame, qu'on nous attendait. Ces deux hommes, aux grandes bottes selon le rite, vous indiquent, bonnet en main, que nous n'avons pas fini avec le Paris sous terre.

Le passage n'est guère plus large que tout à l'heure, mais au moins n'est-il pas de ceux que dessert une simple échelle, et ses quelque douze marches ont été bientôt descendues, n'est-ce pas!

Vous êtes, Madame, dans les Égouts de Paris.

A la lueur des lanternes et au jour vague qui tombe, à distances réglées, par les « regards » démasqués au dehors tout exprès pour nous, nous distinguons une galerie sans fin, bâtie de meulière rougeâtre. On dirait que l'humidité rouille la pierre.

Un trottoir étroit borde de gauche et de droite une canalisation plus profonde que large : cette éclusée de liquide impur, à épiderme épais, est ourlée de chaque côté d'une marge de rails.

Dans ce petit wagon découvert, dont une lampe à l'avant doit éclairer la marche, nous attend déjà l'employé chargé de nous faire les honneurs de ces lieux, et les quatre convoyeurs, deux

de ci, deux de là, qui feront office de locomotive, sont également à leur poste la main tendue sur les barres d'appui de notre wagon. — Vous pourrez remarquer en passant, Madame, la discipline et l'irréprochable politesse de tous ces ouvriers résignés aux plus humbles travaux, politesse qui en remontrerait parfois à messieurs les commis, petits ou gros, de nos administrations publiques.

A peine avons-nous pris place sur le wagon, qu'un long coup de trompe, signal de marche, résonne sous les voûtes pour être répété de loin en loin devant nous; nos quatre coureurs nous poussent en avant, — et nous voilà partis sur nos rails de toute la vitesse de leurs huit jambes avec un roulement de tonnerre qui ne nous empêche d'entendre ni le grondement sourd des voitures qui circulent au-dessus de nos têtes, ni le fracas des plaques qui retombent sur les « regards » à mesure que nous les avons dépassés. Sur toute notre ligne, dessus comme dessous, la consigne veille sur nous! Permettez-moi de garantir avec ce plaid votre cou et vos épaules : l'atmosphère moite que nous traversons à toute lancée s'est faite glaciale; elle pourrait devenir meurtrière.

Si vite roulons-nous qu'à peine avons-nous le temps de distinguer sur les écriteaux du Municipe, lettres blanches et fonds bleus, les noms répétés des voies publiques sous lesquelles nous glissons.

Un énorme tuyau de fonte d'un mètre de diamètre, soutenu par de solides potences et maintenu encore par des crampons solidement scellés, nous tient compagnie suivie tout le long du mur: c'est la conduite principale des Eaux de la Ville. — Une simple fissure à cette conduite, et, par le déchirement subit, nous serions en peu d'instants sans rémission engloutis.

De temps à autre, une cascade immonde tombe à notre gauche ou à notre droite par un chenal ménagé : un groupe d'égoutiers au labeur se range à notre approche contre la muraille et, muet, nous regarde passer. De droite et de gauche aussi, nous laissons derrière nous nombre de galeries diagonales, autres artérioles de cette vaste circulation dont tous les vaisseaux réunis ne mesurent pas moins de soixante lieues.

Ici, nous traversons une buée épaisse par laquelle s'obscurcissent la lampe à réflecteur de notre wagon et la lanterne que porte notre premier équipier : cela signifie qu'au-dessus de nos têtes, un établissement de bains liquide ses opérations de la matinée. — Plus loin, une odeur suave nous envahit : nous passons sous la fabrique d'un parfumeur. Cette odeur, un souvenir de jasmin mêlé au patchouly, sera la seule qu'il nous aura été donné de constater dans tout notre trajet par cet exutoire des infinies

putridités d'une grande capitale, grâce à la ventilation parfaite et au système de vannes mobiles, wagons ou bateaux, qui entretient dans ces cloaques une évolution permanente : le « circulus » de la boue. Pourtant, il ne faudrait pas trop s'y fier : le poison, pour être latent, n'en demeure pas moins le poison.

Mais loin, bien loin devant nous, un point lumineux apparaît, qui s'avance avec un bruit de typhon : en même temps, le signal des trompes retentit. C'est un autre convoi qui vient sur nous, et la voie n'est pas double. Par la collision, un déraillement dans ces ignominies serait horrible! Heureusement, à notre contre-appel, l'ennemi ralentit sa marche. Nous sommes justement sur un angle déterminé : notre wagon oblique à droite sur une plaque tournante — et nous repartons à toute vitesse par une issue nouvelle.

Pas un rat; — du moins, n'en apercevons-nous point.

Mais à quelques carrefours, notre voie s'élargit inopinément en vastes coupoles. Comme ces amphithéâtres, un peu démesurés là, ne me paraissent pas précisément destinés à des Conférences; comme le Droit de réunion, legs de 89 que nous sûmes si bien conserver, ne doit pas être moins sagement réglementé ci-dessous que ci-dessus, j'en arrive naturellement à admettre la possibilité de certaines prévisions stratégiques dont on m'avait parlé. Chacun de ces Colisées clandestins offrirait, en effet, pour les concentrations de forces en telles éventualités, des points tout à fait précieux et même un peu inquiétants, si nous ne savions, en somme, comment tout se passe et passe, et que finalement tout fruit mûr, même le meilleur, à point toujours tombe. L'endroit silencieux où nous sommes a son éloquence comme il a ses souvenirs, et s'il n'en savait pas encore assez long par lui-même sur la fin des choses, l'Égout de Paris n'aurait qu'à interroger les Gémonies de Rome.

Tout ce qui n'est que le Fait se termine là, tout vient là, et le penseur y trouve ses épaves, tout comme les « *mudlarks* », ces pauvres « alouettes de boue », dépistent leur butin dans les vases de la Tamise.

Cependant nous roulons toujours, et la voûte, dont la sueur glacée tombe à gouttes plus fréquentes, s'écrase sur nous de plus en plus, et les parois resserrées se resserrent encore. Par instants, nous devons courber nos têtes, surtout sous les gros étançons transversaux dont le fer visqueux pleure des larmes de rouille.

Les bottes de nos coureurs clapotent dans le liquide affreux sur les trottoirs submergés. Le chemin descend, l'inondation monte : ils enfoncent jusqu'aux genoux et ils courent toujours, et tout autour de nous ruisselle, flaque, découle, dégoutte, suinte. Le lieu est devenu tout à fait sinistre : par les miasmes épais qui flottent, nos lampes ont pâli. Au malaise succède le frisson, au frisson tout à l'heure l'angoisse : nous sommes dans les vieux égouts, là où nul, il y a soixante ans à peine, n'eût osé pénétrer, à une des croix les plus lugubres de l'hypogée. Ce n'est autour de nous qu'évents, goulottes, pilotis, siphons, gargouilles; un enchevêtrement difforme de sentines et de boyaux.

C'est le noir rendez-vous de l'immense néant.

Il y a des niveaux différents, étages dans la fange. Le clapier a sa superbe et ses préférences. Ce qui reste d'espace étranglé entre pierre et eau s'obstrue encore de choses innommées, inquiétantes, et dispute la place à la bruine. Des chaînes énormes, toutes rongées, tirent sur une partie plus élevée du cintre et semblent se faire plus lourdes pour hâter l'écroulement : ces poulies soudées par l'oxydation ne furent-elles pas disposées par un tortionnaire mystérieux pour quelque besogne terrible ? Entre les piliers cagneux, le mur infiltré, lépreux, et ces ferrailleries monstrueuses, notre wagon maléficié ne saurait plus avancer d'une ligne ; reculer, le pourra-t-il ?... C'est le Barathrum. Et dessous, dessus, devant, derrière, partout, l'eau, cette eau sanieuse, infâme, avec toutes ses voix, — mugissements, hoquets, éclaboussements, crachements, borborygmes...

Nous reculons enfin : l'horreur a fui, et, dégagés de ces épouvantes, nous roulons par une série nouvelle de voies droites ou courbes. — Au brusque tournant d'une tangente, on nous arrête.

Nous sommes descendus de notre chariot, et, après quelques pas, nous nous trouvons sous l'arc d'une voûte majeure au bord d'une large canalisation. C'est le fleuve définitif qui rallie tous ces courants, la suprême synthèse de toute notre vie Parisienne, — le grand Collecteur.

Un bachot massif, carré de forme, nous reçoit, et un dernier relai de coureurs — ceux-là ne pourront plus que marcher — nous hale lourdement sur le flux sordide. Nous traçons, dans ces épaisseurs, un large sillon en même temps que, par notre marche même, l'action de notre van mobile chasse à l'avant les bourbes du fond vers la Seine empestiférée.

VUE DE PARIS PRISE DU TROCADÉRO

Dessin de M. LALANNE, gravé par Mlle BOETZEL

Dans l'histoire des égouts, écrite avec la plume géniale du poëte, du philosophe, du savant, après cette description qu'il a su rendre plus émouvante qu'un drame, Hugo raconte qu'en Chine il n'est pas un paysan revenant de vendre ses légumes à la ville, qui n'en rapporte sa lourde charge d'un double seau rempli de ces précieux ferments. Ici, nous envoyons, à grands frais, au Pérou, des navires pour nous rapporter ce que nous jetons ici, et Barral, dans sa *Trilogie agricole*, évalue à quarante millions d'hectolitres de blé ce que l'agriculture perd annuellement d'engrais naturels. Tous nos économistes agricoles, tous les hommes spéciaux, Boussingault, Liebig et autres ne cessent de protester contre cette démence. Mais de les écouter on n'a garde, de les entendre encore moins, et — insondable bêtise humaine! — dans ce siècle qui, à défaut d'autres vertus, est au moins et incontestablement le plus grand siècle en science acquise, nous nous obstinons à dépenser quatre cents millions par an à empoisonner nos poissons.

— Mais, pardonnez-moi, Madame, car en vérité je m'oublie. Des spectacles, d'un attrait tout autre, d'ailleurs, nous appellent. Les heures du jour s'écoulent, et je m'aperçois que nous avons trop dépensé du temps qui nous était donné.

Laissons donc derrière nous les autres curiosités du Paris souterrain, aqueducs de la Dhuys, canaux du nord-est couverts, trésor de la Banque, tombes du Panthéon et des Invalides, etc., jusqu'aux celliers de Bercy et à ces caves du Café Anglais, célèbres dans le monde entier, — une ville en miniature avec ses trottoirs éclairés au gaz.

Le ballon qui nous a promis le panorama de Paris est gonflé, poire gigantesque dressée sur son pedoncule, et le soleil oblique endore la rotondité luisante et brune . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

— Lachez tout!...

Au cri sacramentel, toutes les mains qui nous retenaient ont obéi comme une seule main.

Notre force ascensionnelle bien précisément mesurée nous donne un départ lent, solennel.

Les cordages, qui pendent à distances égales de l'équateur du ballon, tombent rigides.

Nous montons...

Nous montons — sans heurt, sans secousse, sans le vouloir, sans y penser, — presque sans y croire, — comme la bulle de savon, gonflée d'un souffle tiède, monte passive, inconsciente de son essor.

— Ne vous penchez pas en dehors, Madame! nous sommes encore trop près du sol et des arbres, maisons, édifices, — points de comparaison que votre regard pourrait ne pas aviser impunément. Tout à l'heure, dans une seule minute, quand nous planerons, bien isolés, dans l'espace, alors vous regarderez au-dessous de vous tout à votre aise et vous braverez à coup sûr le vertige.

Vous n'auriez guère à jouir d'ailleurs, pour le moment. que du spectacle assez prosaïque de ces myriades de visages braqués sur nous, peu embellis de l'uniforme, stéréotypée, éternelle grimace des gens qui regardent de bas en haut — les yeux mi-clos, la bouche grande ouverte...

Un moment encore! — Toutes les discordances aiguës de l'immense clameur de cette foule, hourras et sifflets, rugissements, mugissements, glapissements, commencent à s'harmoniser à peu près déjà en un brouhaha, terrible encore, mais qui va s'assoupir bientôt en un mode plus doux... Entendez : ce n'est plus qu'un bourdonnement; quelques secondes encore, ce sera à peine un murmure... — Regardez maintenant!...

Oui. « — Que c'est beau!!!... » Ce cri d'admiration que j'ai tant de fois entendu, — toujours le même! — ce cri d'extase et de reconnaissance, en même temps que de vos lèvres il s'est échappé des poitrines gonflées de nos compagnons.

Mais cette parole ne sera pas suivie de beaucoup d'autres. Devant ces immensités il faut se taire. Tout mot humain qui troublerait le recueillement serait impie. — Je vous vois déjà absorbée, attendrie devant l'imposant spectacle...

. . . . . .

— Quant à nous qui, cette fois, ne sommes point monté jusqu'ici seulement pour contempler et jouir, prenons nos notes :

Mais quoi! ce n'est plus Paris, mon Paris que je connais, où je suis né, le Paris que je contemplais sous moi encore à mon ascension dernière. Je ne saurais plus me retrouver même dans ce qui l'entoure.

J'entrevois bien à peu près à leurs places, bien qu'ils me paraissent autrement découpés, les bois de Versailles et de Chevreuse, la forêt de Saint-Germain, celle de Montmorency un peu

envahie, Bondy qui me semblait plus touffu et le sage Senart encore ignoré du maçon. Je distingue même Chantilly l'hippique, Rambouillet, Armainvilliers, Crécy, déjà plus brumeux, et je devine encore, dans les lointains plus vaguement estompés, Compiègne et Fontainebleau, ces deux rivaux de cour.

Mais autour de nous, je n'aperçois plus ces grandes taches plus prochaines et d'un vert allègre, — le Vert ! sain aux yeux et à l'âme, — qui appelaient chaque dimanche les familles du Paris modeste et leur distribuaient sans marchander pour toute la semaine leur provision de bon air et de santé. Ah ! vous appreniez sous le dernier règne, mes amis, le vocabulaire forestier pour crier après les « coupes sombres »; en voici de claires ! — Et le Pecq, Rosny, Romainville, Neuilly, cet orléaniste ! ne sont plus. Une main jalouse a balayé ces places aimées pour y semer çà et là les maisons grises par le macadam et l'asphalte, et la fumée du bitume a étouffé les bourgeons des chênes et des pins aux senteurs amères. Au bois de Boulogne, amoindri de tout le parc des Princes, et même à Vincennes devenu *lakist*, les piétons ne sont pas en estime, et les petits peuvent maintenant chanter la chanson mélancolique : « Nous n'irons plus au bois... »

Puissent les maigres arbres, économiquement transplantés dans nos squares et le long de nos boulevards poudreux, oublier bien vite les fatigues de leurs voyages, s'entendre le mieux possible avec leur nouveau voisin, le gaz, un mauvais coucheur ! et nous reconstituer au plus tôt un peu de ces éléments carboniques dont l'obstiné chimiste s'entête à prétendre que notre hygiène ne peut se passer !

Pauvres arbres ! j'écoute, j'entends leur plainte. Entraînés de vive force et contre toutes lois de nature dans les exaspérations de notre vie factice et surmenée, les voilà par le bruit sans trêve et la lumière qui dévore, les voilà condamnés à l'insupportable supplice de l'insomnie éternelle. Les réparations du repos pourtant doivent être nécessaires à leur organisme comme à toute existence. Mais par nous ils devront mourir, sans avoir plus jamais dormi !...

Cependant, dans cette métropole nouvelle où le génie Russe se marie si heureusement — symbole et symptôme — avec le goût Américain, où d'innombrables perspectives Newski coupent sur mille points d'incommensurables Broadways, tâchons de recouvrer notre vieux Paris.

Ce n'est pas facile. Les ateliers nationaux ont été décrétés en permanence et l'argent coûte si bon marché ! Tout a été mis « cen

dessus dessous », comme écrivait Balzac, et les bateaux chalands du canal Saint-Martin circulent désormais à la chandelle — ce fut d'urgence ! — sous les racines du platane, empereur des squares. Les fortifications, notre vieux repère, ne nous guident plus, linéament à jamais perdu, dans cet inextricable écheveau de stries. La Seine elle-même, ce large ruban d'argent, resserrée entre ses berges de plus en plus envahissantes et ses accapareurs de quais, tout à l'heure hydrophobes — (nous avons perfectionné notre Droit à l'inondation) — la Seine va disparaître sous la folle profusion de ses ponts. On nous en promet un en long. En long! tout comme le Berlinois, né respectueux, dispose ses barricades pour laisser passage aux voitures. Un pont en long!... mais ces grandeurs nous étaient réservées, parce qu'on sait bien que nous les méritions.

Plus de Champs-Élysées. A la place chantent les mille et un temples de Concertopolis, l'art étant, de son essence, monarchique.

Un peu plus loin, Mars a cédé son champ à Mercure, et cette place jusqu'alors respectée, où un grand peuple s'éveillant appelait tous les opprimés ses frères à l'universelle Fédération, cette place disparaît sous l'hydropisie d'un boudin monstrueux qui se mord la queue comme le serpent de l'éternité. Et il y restera le boudin, car, en France, tout ce qui est provisoire est éternel; hormis les gouvernements.

Tout est changé, bouleversé, idées, choses et jusqu'aux noms. A l'instar de Sganarelle, nous avons mis le foie à gauche, la rate je ne sais plus où. J'espère que nous finirons par retrouver le cœur à sa place. Mais, jusque-là, Montmartre n'a qu'à bien se tenir, car voici la Butte des Moulins, expropriée d'hier, qui n'a pas même gardé la ressource de se faire envoyer à Chaillot, déménagé sans laisser d'adresse : un mot de plus, j'y mets un lac !...

Et au milieu de ces ahurissements de bouleversements, entendez, devers l'Odéon, Voltaire réclamer très-aigrement sa voie que M. le Préfet de la Seine vient de décerner sans autre façon à M. Casimir Delavigne, encore tout honteux du cadeau, car ils ne respectent même pas nos baptêmes, — tandis qu'à quelques pas de là Racine se demande timidement, mais non pas sans une certaine inquiétude, comment il a pu lui arriver de se laisser mourir dans la rue de M. Visconti, architecte de Louis-Philippe?

L'équilibre parfait de notre aérostat et l'absence de tout courant nous donnent le loisir de faire à notre aise une constatation. C'est que, depuis le plan de Gomboust jusqu'aux dernières cartes

publiées dans nos journaux illustrés, toutes les vues de Paris à vol d'oiseau en rendent l'aspect presque aussi bien que si elles avaient été levées par la photographie aérostatique, — un art précieux de demain, puisque M. Negretti, le fameux opticien de Londres, l'affirme aujourd'hui et que nous l'avons prouvé dès hier : art impeccable qui nous donnera tout de suite et presque pour rien ces relevés planisphériques que nous refusèrent les célèbres pylones, auxquels nous les avions et si cher payés d'avance.

Mais cette même absence de courant semble mettre une obstination maligne à nous clouer en l'air au-dessus de cet indigeste pseudo-palais de l'Exposition, que le syndicat des charcutiers de Troyes ne désavouerait point et qu'ont renoncé à embellir même les charmants jardins de M. Alphand que Le Nôtre eût décalqués sur ceux d'Armide. Et dire que nous fûmes si durs pour le palais des Champs-Elysées! Et quel goût malsain a précisément été choisir ce palais messéant parmi tant d'autres et à côté des plans d'Horeau, ce fou de génie qui dessina Sydenham à côté de Paxton et qui avait deviné avant tous nos Halles centrales, cette merveille de l'art appliqué, le plus incontestable chef-d'œuvre de la légèreté et de la grâce, si, au lieu d'animer la sveltesse de ses lignes de quelque réjouissant camaïeu vert ou rose, on ne s'était avisé de l'empoussiérer du bas en haut d'un ton gris sépulcral.

Mais vous me direz que le goût, c'est en somme le suprême bon sens, qui nous manque peut-être un peu plus ailleurs encore à l'ordinaire, et qu'au surplus le gris est aujourd'hui bien plus « distingué ».

Passons !

Voici que nous montons un peu.

L'arc de triomphe de l'Etoile ne nous apparaît plus que réduit aux proportions d'un dé à jouer.

Insensiblement, en même temps, nous avançons.

Sous nous disparaît comme une véritable aiguille l'Obélisque de Louqsor, qui jouit de son reste sur la place de la Concorde et se demande dans quel coin on se dispose à le perdre. Son piédestal le tue :

LUDOVICUS PHILIPPUS
FRANCORUM REX
UT ANTIQUISSIMUM ARTIS ÆGYPTIACÆ OPUS
ETC., ETC

Car nous n'avons qu'une pensée constante, âcre : démarquer, héritiers ingrats, jusqu'au dernier lambeau trouvé dans la succession de nos ascendants...

Nous suivons la rue de Rivoli, où nous ratâmes irréparablement, par la cupide section des arcades, la rue unique au monde. Et pourtant Jouffroy, dans son *Napoleon Apocryphe*, ce bréviaire, nous en avait légué le plan tout fait.

Tandis qu'à gauche, la ligne des boulevards nous fait escorte, avec son Grand Hôtel, caserne des privilégiés, et son nouvel Opéra, qui sera peut-être bon à regarder si on peut se reculer assez pour le voir, — tandis qu'au-dessous du dernier moulin de Montmartre, nous laissons derrière nous Saint-Augustin et la Trinité, ces deux pièces montées qu'envie le confiseur Siraudin-Reinhardt, — voici, sur notre droite, la glorieuse mitre du Tribunal de Commerce — (dans mes rêves elle est toujours en peau de loutre...), qui exécute son vis-à-vis devant la fontaine à tiroirs de la place Saint-Michel.

Plus loin, le Luxembourg, embelli à la façon d'Abailard. Plus loin encore, le Panthéon que le Parisien au retour sait découvrir de si loin...

Et sous nous, la tour Saint-Jacques, le pied dans l'herbe, — et Notre-Dame de Paris, cette belle cathédrale et ce beau livre, — et l'Hôtel-Dieu reconstruit, mais non précisément avant l'Opéra. A moins toutefois que ce ne soit la caserne que l'on érige préalable pour garder l'hôpital quand il sera commencé. — Et au delà, pour garder l'Hôtel de Ville, une caserne encore. Nous avons besoin de grandes précautions, paraît-il, si tant est que cet universel encasernement soit parangon de prudence et garantie. Casernes partout, bon gré, mal gré, et ce qui n'est pas précisément casernes aujourd'hui, demain casernes peut-être. Si bien, comme dirait Gubetta, resté indécis entre le rouge des forçats et le rouge des cardinaux, si bien qu'à les voir ainsi uniformément et lourdement envahir cette capitale du monde de l'Idée, casernes hôpitaux et Grands Hôtels casernes, théâtres lyriques casernes et casernes églises, on en vient à se demander décidément si c'est les Magasins Réunis qui sont des casernes ou les Parisiens qui sont des imbéciles.

Une paillette d'or signale devant nous le Génie de la liberté qui persiste à s'envoler, hélas ! de la colonne de la Bastille. Nous avançons vers Mazas, redoutable aux hommes d'Etat et même aux filous, et le chemin de fer de Lyon, sans égal pour casser avec privilége les reins des voyageurs, non loin, le futé ! du Père-Lachaise, qu'il pourvoie. Et nous n'avons même pu deviner sous nous la rue de Rambuteau, cette voie fastueuse qui nous fit ouvrir de si grands yeux sous le dernier règne; imperceptible ruelle aujourd'hui. Tout est relatif : le blanc n'est blanc que parce que le

noir existe; tu n'es grand que parce que à côté de toi est le plus petit. Pauvre homme de roi, à qui nous reprochions si amèrement sa « maladie de la pierre! » Quelle figure feraient aujourd'hui tes quatre maçons devant les sept kilomètres de la rue Lafayette, d'un coup percés par notre compagnon providentiel, d'un providentiel à tout casser, comme dit M. Ranc, quand il s'égaye. Que diraient-ils devant tous nos boulevards Sébastopol, Haussmann, Malesherbes, Pereire, Puebla, Prince Eugène, que sais-je! devant ce Paris transformé, bouleversé, bousculé de telle façon, qu'on ne peut plus faire deux pas sans tomber de l'un dans les fondrières de quelque embellissement nouveau, mûrement conçu dès la veille au soir, décrété le matin, exécuté un quart d'heure avant; mais si cela ne va pas, on recommencera à la place autre chose! triomphante Capitale du courant d'air, cité bizarre où, phénomène authentique et l'explique qui pourra, le piéton ne courut jamais plus de dangers que depuis qu'on a fait plus de place à la circulation des voitures...

Je ne récuse aucune des nécessités non plus qu'aucun des avantages de cette furie de démolition et de bâtisse. Paris, ce « théâtre des nations », comme écrivait déjà madame de Sévigné à madame de Grignan, Paris doit changer ses décors. L'hygiène publique qui demandait quelque chose semble comblée, et les expropriés y topent. Quant au Parisien de dix-huit cents francs de revenu qui ne trouve plus de logis à moins de deux mille francs, qu'il s'arrange pour le reste : la Bourse est là. On n'y regardera pas de trop près, pourvu qu'il ne se fasse pas prendre absolument la main dans le sac.

Je n'aurai pas non plus le mauvais goût de cet entêté auquel croire : « Il y avait Agrippa qui démolissait un peu trop; mais il fallait un tombeau de marbre à ce grand peuple qui voulait mourir. » Celui qui a dit cela n'était qu'un rêveur. De marbre ici, il n'y a point du tout, et je suis de ceux auxquels on ne saurait rien réclamer à l'heure où on présentera l'addition définitive, — la vraie.

Mais, outre que tout a sa mesure, je ne puis me défendre, vieux Parisien né, contre cette amère, infinie tristesse de me chercher vainement aujourd'hui dans ce pays qui fut pourtant le mien. Je n'ai plus de pays. Où fut mon enfance, où ma jeunesse fut, où chaque aspect me rappelait des mémoires chères, où j'ai laissé enfin tout ce qui est pour nous la Patrie, je suis comme le voyageur arrivé d'hier dans une ville étrangère. Ils ont tout détruit jusqu'au souvenir et, en vérité, comme s'ils n'étaient même pas Français. De ces murs où j'ai été couvé, à chaque pan qui tombe,

le froid me vient. Je me trouve isolé et nouveau à cette place où tout me connaissait et me faisait famille, et il m'est imposé de recommencer ma vie à l'heure où le temps va manquer devant moi.

Il y avait pourtant un intérêt tout aussi urgent et non moins sacré que cette démolition universelle, exaspérée, à laquelle nous assistons effarés et navrés, sentant bien que quelque chose de nous s'en va par là. Il ne peut être indifférent pour l'ordre moral ce trouble inouï des choses matérielles, et les anciens avaient leurs graves motifs pour tenir si étroitement à leurs lares. Il n'est pas sain de répudier ainsi tout ce qui était derrière nous. Les traditions ont leurs enseignements; le bien et mal passés, quand leurs traces mêmes sont évanouies, s'effacent encore plus vite, et leur leçon est perdue. Ce n'est pas impunément qu'on fera, du matin au soir, tout un peuple rompre aussi absolument avec la religion de son passé.

Ils ont voulu dire — pouvant tout, même dire cela — que cette population de Paris était vagabonde, sans aveu, ne tenant à son sol ni à rien, mais ils ne nous le feront jamais croire à nous qui saignons devant nos foyers domestiques écroulés, et cette malerage de destruction n'a-t-elle pas atteint, d'ailleurs, toutes nos villes jusqu'aux plus petites? L'étranger admirera, il est vrai, mais ce n'est pas pour lui, c'est pour nous que nous sommes nés ici. Comme tout se tient, tout se paye : vous verrez que nous payerons tout cela...

Et encore, dans un ordre d'idées moindres mais d'un intérêt tout aussi immédiat, je me demande malgré moi toujours un peu ce que nous ferons alors, quand tout aura été trois fois pour une démoli et remoli, du perpétuel relai de ces trois cent mille paires de bras supplémentaires dans l'industrie du bâtiment que Paris à lui seul a enlevés aux campagnes et qui n'ont, sous aucun prétexte, le goût d'y retourner. Et ceux de Lyon, et ceux de Marseille, et ceux de Rouen, sans compter ceux de partout ailleurs, y compris Vannes au pays du Morbihan, où le moindre proconsul ne trouve pas de gîte à moins d'un million?...

Mais vivrons-nous jusque-là? Et après nous, qu'importe?

Qu'importe, en cet instant surtout, et de quelles misères vais-je m'occuper à propos de ce microcosme ridicule que j'ai laissé sous moi, que j'ai oublié, que je ne connais pas. Les vapeurs grises par lesquelles nous commençons à monter aident la distance à effacer jusqu'à la pensée d'un monde auquel nous n'appartenons plus.

Peu à peu, les aspects si variés que nous admirions tout à l'heure se sont fondus dans la tonalité vague et neutre, lumineuse toujours, des nuages qui nous enveloppent, — comme la toile de fond disparaît graduellement, insensiblement, sous les gazes redoublées des féeries. Tout a disparu enfin dans ces molles densités par lesquelles nous flottons...

Nous montons. Bientôt une lueur plus vive éclaire et réchauffe ces transparences confuses : les masses flottantes s'empourprent, s'enflamment. Nous avons atteint la couche supérieure des nuages. Un sac de lest par-dessus le bord, bien vite! et, d'un jet, nous émergeons au-dessus d'une mer de feu sans horizon, flamboyante, aveuglante, qui nous éclaire d'en bas comme un incendie. Un sac encore; et, plus prompts que la pensée, nous nous élançons à une telle hauteur, que nous ne percevons plus que comme une réflexion indécise ce foyer dont nos yeux restent encore éblouis...

Bien au-dessous des nuages laissés derrière nous, avait expiré déjà la vague et dernière rumeur de la vie qui s'agite. Le rêve se poursuit. Aux enchantements des yeux succède l'enivrement par l'ouïe. — Ici règne le Silence.

Si haut, en effet, que vous ayez gravi la plus haute cime, vous avez toujours conservé avec vous l'inséparable, inéluctable Voix des Choses, cette Voix mystérieuse dont Platon eût voulu surprendre les dialectes divers, avec laquelle mon pauvre et doux Gérard de Nerval aimait tant dialoguer toujours :

Crains dans le mur aveugle un regard qui t'épie!
A la matière même un verbe est attaché;
Ne la fais pas servir à quelque usage impie!

Toujours dans l'être obscur habite un Dieu caché,
Et, comme un œil naissant couvert par ses paupières,
Un pur esprit s'accroît sous l'écorce des pierres...

Lorsque les mille voix brutales et trop perceptibles de la nature dite animée vous ont depuis longtemps quitté, les mille autres sons de la vie latente vous ont suivi. L'Ame de la Terre est toujours avec vous et son homophonie vous accompagne. Si timides, si étouffés qu'ils soient, bruissements, vibrations ou soupirs, sans que le moindre souffle les querelle ni les provoque, à votre oreille la plante murmure son effort, l'inerte métal crépite sa plainte, la pierre froide geint. L'organisme universel s'affirme par l'un de

ses moins contestables phénomènes, phoniquement, jusqu'au-dessus des neiges éternelles que le pied de la créature ne foula jamais.

Au-dessus, bien au-dessus encore, laissons-nous soulever, — et là seulement vous pouvez connaître enfin pour la première fois et déguster la volupté infinie du silence. Là seulement, le détachement complet, la vraie solitude. Flottant engourdi, comme stupéfié, dans le calme de cet éther à jamais vierge, qui défie l'aile de l'oiseau et dédaigne l'abîme au fond duquel s'assoupissent les tempêtes qu'il ignore, là seulement vous goûtez l'ineffable jouissance de ce silence exquis dans lequel vous êtes comme baigné. Entre le départ de tout à l'heure oublié, si lointain déjà, et le vague de toutes les incertitudes de l'arrivée, immobile, muet, enivré, voguant par l'immensité sans limites de ces espaces hospitaliers et bienfaisants où nulle force humaine, nulle puissance de mal ne peuvent vous atteindre, qui sont vôtres, vous vous sentez vivre enfin pour la première fois, car vous jouissez comme jamais dans sa plénitude de toute votre santé d'âme et de corps, et le fier sentiment de votre liberté vous a envahi. De même que le laps des temps écoulés, la saine altitude qui vous éloigne réduit aux proportions de la vérité toutes choses. Votre regard embrassait tout à l'heure les ensembles : sous votre pensée s'unifient les effets et les causes. — C'est ici qu'à la fois écrasé sous son humilité et gonflé d'orgueil, l'homme mesure sa petitesse et sa grandeur. Dans cet isolement suprême, dans ce spasme surhumain, comme s'il se volatilisait en essences subtiles et plus pures, le corps s'oublie; il n'existe plus, et l'âme dégagée va surprendre le mot mystérieux des éternels problèmes...

Mais n'avons-nous pas commencé à descendre? La brise caresse nos joues, soulève nos cheveux, et, signe certain, les longues banderoles en papiers de couleurs, fixées tout autour de la nacelle et qui flottaient tout à l'heure étendues et ondulantes comme les tentacules d'un énorme polype, ces banderoles, redressées peu à peu au-dessus de nos têtes, se sont étroitement appliquées contre notre cercle, tandis que plus haut leurs extrémités frétillent énergiquement. Le gaz qui nous enlevait, dilaté sous les derniers feux du soleil couchant, s'est raréfié à mesure que le grand foyer s'éloignait oblique, — et, dès qu'elle a commencé, notre descente s'accélère de seconde en seconde, par obéissance à la loi de gravitation.

Nous apercevons bientôt, comme une plaine d'or liquide et sanglant, les nuages que nous avons traversés il y a quelques

instants, et à peine avons-nous aperçu ce brasier que nous nous y plongeons. C'est le cas de jeter un sac de lest encore pour regagner notre équilibre, car notre descente est devenue une véritable chute, et nous ne sommes plus qu'à quelques centaines de mètres du sol.

Le spectacle, d'ailleurs, vaut bien un temps d'arrêt.

A notre gauche, le soleil nous aveugle de ses derniers rayons. Devant et derrière nous, partout, l'immense, rutilante fournaise...

Toutes les tonalités du rouge viennent marquer, dans cet infini en fusion, de grandes vagues fulgurantes : elles éclatent à l'envi et luttent de flamboiements jusqu'à ce que bientôt les valeurs orangées et jaunes, safrans, ocres et soufres, entonnent leur gamme dans l'éblouissante fanfare.

Mais à peine nos yeux ont-ils eu le temps d'embrasser ces pompes que, comme une suite de tableaux trop rapides devant le spectateur extasié, d'autres leur ont succédé déjà, variations précipitées du même thème divin. L'incandescence tombe : de larges rubans d'un rouge sanglant et sombre, frangés de carmin vif, s'étendent autour de nous. D'autres banderoles corallines, vineuses ou fauves, entrent dans la cadence et persistent encore à chanter la gloire du rouge. Mais elles pâlissent bientôt, ou, par places, se foncent sous le brun et le marron ardents encore. C'est bien le premier acte qui finit en même temps que commence le second, car voici l'améthyste qui s'avance, inexorable héraut du bleu. Mollement et sûres d'elles-mêmes, les grandes ondes roses et violacées ont déjà pris leur place sur la scène harmonieuse, sous les glacis diligents du lapis et du saphir que s'efforce de déchirer çà et là le vert de l'aigue-marine, aigu comme l'éclat de rire du fifre dans cette palette mélodieuse.

Cependant, entre les accords rhythmés de l'outre-mer et du cobalt, l'indigo indique plus profondément en contre-point sa basse continue. Il domine enfin !

Mais, exactes et jalouses, les ombres crépusculaires ont envahi sourdement l'orchestre... Sur la symphonie qui s'éteint, elles laissent tomber leurs crêpes assoupissants, leurs ouates fuligineuses... Le noir intense règne. Tout s'est tu. La nuit a remplacé le jour.

Nuit profonde, morne, pour nous qui plongeons lentement dans les épaisseurs de plus en plus opaques de ces ombres, séparés même de l'avare lueur des étoiles.

Il semble pourtant que nous commençons à nous entrevoir, à nous distinguer presque sur la plate-forme de la nacelle.

Nos yeux se sont-ils faits aux ténèbres? Non; évidemment le noir blêmit. Une lueur relative semble augmenter de seconde en seconde, non plus chaude et rubéfiante, mais pâle et blafarde. Les ombres se font bleuâtres : c'est comme le crépuscule d'une phosphorescence. En même temps, une vague, lointaine rumeur, semble vouloir rompre le charme de notre ravissement muet; à notre oreille, redevenue attentive, cette rumeur se révèle, s'accuse, — et, tout d'un coup, comme par la subite déchirure d'un voile, apparaît sous nous un immense foyer de lumière.

C'est encore Paris! Paris la nuit. Le vent a continué de se taire : nous n'avons fait que monter et descendre sur place.

Comme le halo du météore, une atmosphère polarisée enveloppe la grande ville à une hauteur déterminée, où elle se fond dans les ombres de la nuit.

A travers cette couche diaphane, la Seine nous apparaît première, étroit et long lingot de plomb figé sur un lit de cendres ardentes.

A mesure que nous descendons, la rumeur augmente et se fait bruit...

Ceinture sineuse et irrégulière, coupée çà et là sur de longs espaces, les cheminées usinières des banlieues arborent au plus loin leurs aigrettes de flamme tantôt fixes, tantôt haletantes. Sur le vaste périmètre, chaos de clartés, des millions de points lumineux se détachent peu à peu symétriques, pour dessiner les vastes artères et les moindres vaisseaux de ce corps Géant qui ne dort jamais. La nuit resplendit comme le jour, et, féerie permanente dans ses éblouissements, la Fête de Pékin aux lanternes dure ici d'un bout à l'autre de l'an.

Plus nous approchons, mieux nos yeux se retrouvent dans la confusion du premier aspect. Places et boulevards, rues et palais, tout se dispose et se classe dans son ordre capricieux, et par le milieu des chaussées, entre les cordons qu'aligne le gaz, immobiles et sans fin, — des scintillations folles, témoignant de la vie par le mouvement, vont, viennent, s'entre-croisent toujours courant pareilles à ces étincelles qui protestent contre le foyer éteint et s'obstinent à broder de toute leur vitesse des arabesques fantastiques sur le papier consumé et noirci.

Et le bruit augmente, bruit fait de mille bruits, sons et voix, accents et échos. Le sol mat nous renvoie le roulement des voitures, le coup sec du sabot qui piaffe, le claquement du fouet, et la discordante harmonie de la cacophonie humaine monte vers

nous de plus en plus distincte : cris ou murmures, bourdonnements, éclats, rires et plaintes.

Et nous descendons si bas que nous rasons les toits fumeux sous lesquels tout cela veille ou rêve, les assouvis et les affamés de par l'antagonisme éternel et impie, les vaincus et les forts, les féroces et les niais; ce qui pense et ce qui digère : toutes les félicités menteuses de l'heure présente et toutes les détresses, le cri du nouveau-né et les affres du mourant, baccarats de club et râles d'hôpital, crime sur le pavois et vertu conspuée, ovations et martyres, fausses joies et désespoirs sombres, chimères, trahisons, fiels et venins...

Mais un souffle du vent qui se lève nous emporte loin de ces misères. Béni soit-il!

Tout fuit sous nous, lumière et bruit...

La grande cité, de moins en moins visible, va disparaître derrière nous vers l'extrême horizon : ce n'est plus que la pâle et dernière lueur que jette le falot...

Elle s'éteint...

— et nous poursuivons notre vol, au hasard, par le sombre infini...

LES CARRIERS ET LES CARRIÈRES

PAR

L. SIMONIN

I

Paris avant les hommes

Il faut remonter *au delà* du déluge, si l'on veut savoir comment ont été formées toutes les roches que depuis des siècles Paris tire de ses carrières, et qui ont servi à le construire et à l'embellir. Cette excursion dans le domaine de la géologie est ici tout à fait à sa place, et l'on ne saurait nous demander dès le début, comme Dandin à l'Intimé, de passer au moins au déluge, car c'est par là que cet exorde doit finir.

Le bassin au milieu duquel s'élève Paris forme comme un immense golfe mis à sec et s'ouvrant du côté de la Manche. Par le travers, une large échancrure, sensiblement dirigée du sud-est au nord-ouest, représente le lit de la Seine. Sur le contour resté fermé, vers Meudon, se profile comme un rivage qu'on devine çà et là aux larges taches blanches qu'il découpe sur le sol : c'est la craie; elle forme le fond du golfe, et sur elle reposent tous les terrains qui portent Paris. Ces terrains se recouvrent eux-mêmes les uns les autres, de telle sorte que, si l'on imagine le bassin parisien réduit aux dimensions d'une coquille, ils représenteront de celle-ci les lamelles superposées. La série des bancs se succède avec régularité. Il en est quelques-uns qui manquent sur certains points, mais il n'y a jamais aucun renversement : on pourrait donc les numéroter comme les feuillets d'un livre, auxquels ils peuvent aussi se comparer.

Le golfe est maintenant comblé, recouvert par ces bancs superposés; mais enlevons par la pensée les dépôts supérieurs, rétablissons les choses comme elles devaient être à l'époque où, dans une mer calme et profonde, se forma la craie. Les eaux s'étendaient alors du centre de la France au centre de l'Angleterre. C'était le déclin de la période que les géologues nomment secondaire, en raison de ce qu'elle a été elle-même précédée par la période primitive dans laquelle se déposèrent les premières couches terrestres.

Des myriades d'êtres microscopiques, les infusoires, vivaient dans la mer secondaire. La craie, roche tendre, grenue, qui a la même composition que le marbre statuaire, celle du carbonate de chaux ou calcaire pur, est formée des dépouilles de ces infimes animaux. Au milieu de la craie sont aussi des lits de silex provenant soit du passage d'eaux chargées de silice, soit des restes d'autres infusoires, à carapace siliceuse et non plus calcaire.

Des oursins, des seiches (les pieuvres d'alors), différents coquillages, quelques poissons ont laissé leurs débris dans la craie. Enfin, on y rencontre aussi des ossements d'oiseaux de la famille des autruches; les volatiles de nos déserts tropicaux peuplaient les lieux où devait être plus tard Paris. Ces oiseaux venaient sans doute s'ébattre sur le bord de la mer crétacée, et plus d'un, trop curieux ou trop lent, dut se trouver pris à la marée montante, et laissa dans les lits crayeux ses restes pétrifiés.

Quand le terrain de craie se fut déposé, la mer se retira, ou plutôt le fond s'en exhaussa par un de ces mouvements du sol encore si fréquents aujourd'hui. Alors commence la période qu'on nomme tertiaire.

Des eaux boueuses s'étendirent sur le sol émergé, et ces eaux

n'étaient plus salées, mais douces, comme celles d'un fleuve ou d'un lac. L'argile qu'elles contenaient se déposa en bancs épais sur la craie. Autour de ces marécages végétaient quelques arbres, du genre des palmiers ou des cèdres. Des restes de troncs à moitié carbonisés, de minces lits d'une houille sèche, friable, de couleur brune, des rognons épars de résine fossile transformée en ambre jaune, sont les derniers survivants de cette végétation antédiluvienne.

Puis le sol s'affaissa, et de nouveau la mer envahit le golfe parisien réduit à une moindre étendue. Alors se déposèrent, dans des eaux fortement minéralisées et chargées de carbonate de chaux impur, toute une série de bancs de couleur jaunâtre, d'un grain lâche, rude au toucher, au milieu desquels d'abondantes coquilles, qui vivaient dans la mer tertiaire, laissèrent leurs empreintes. A la base, ce sont surtout les *nummulites*, coquilles cloisonnées, rondes, plates, qui doivent à leur forme le nom qu'elles portent (*nummus*, en latin pièce de monnaie).

Bientôt les nummulites disparaissent, et à la partie supérieure du dépôt, se présentent surtout les cérithes en forme de cône, aux spirales décroissantes, des *limaces pyramidales,* comme les appelait Palissy. Des requins, des baleines fréquentent aussi ces eaux, et ont laissé leurs restes incrustés dans les lits calcaires qui se formaient. En beaucoup de points on peut suivre les traces du rivage tertiaire, et on les reconnaît nettement à de nombreuses cellules cylindriques, de la grosseur du doigt, que des coquilles lithophages ont ouvertes dans la pierre, en la perçant pour s'y loger. Ces coquilles, encore aujourd'hui, ne peuvent vivre à une grande profondeur sous l'eau, et partant à une grande distance du rivage.

Quand le calcaire coquillier s'est déposé, une seconde fois la mer se retire, ou le sol s'élève peu à peu. Le phénomène s'opère alors si lentement, que les eaux, en s'éloignant, abandonnent des bancs de sable au milieu desquels on retrouve les plus minces, les plus délicates coquilles, admirablement conservées. Blanches, nacrées, quelques-unes à peine visibles, elles gisent intactes dans le sable, comme si le flux s'était retiré tout à l'heure et allait venir les reprendre. Sur quelques points, en s'agglutinant, ces sables ont donné naissance à des grès compactes.

C'est maintenant le tour des eaux douces. Des lits de marne, de calcaire argileux, pétris de coquilles lacustres et fluviatiles, se déposent au-dessus des calcaires et des sables coquilliers marins.

Cette série est surmontée de puissantes couches de gypse ou pierre à plâtre (sulfate de chaux), alternant avec de nouveaux lits

de marne et de calcaire argileux. Au bord des marécages aux eaux sulfureuses où se forment ces dépôts, se montrent des oiseaux, des tortues, des crocodiles, et dans les eaux quelques mollusques, quelques crabes et quelques poissons, qui tous laissent leurs débris au milieu des bancs de gypse ou de calcaire marneux. C'est aussi à cette même époque que vivaient au bord de ces eaux, dans lesquelles ils venaient sans doute se baigner, les kanguroos et les sarigues, qu'on ne retrouve plus aujourd'hui qu'en Australie, tant les conditions climatériques et biologiques ont changé sur la terre depuis ces temps si reculés.

Alors existaient aussi, dans le bassin de Paris, les paléothères, les anoplothères, espèces depuis complétement éteintes, tenant du tapir et de l'hippopotame, et que Cuvier, par son génie, après les essais infructueux de bien des naturalistes, devait seul parvenir à reconstituer.

Sur la vue de quelques ossements incomplets et mutilés retirés des plâtrières de Montmartre, le fondateur de l'anatomie comparée, guidé par une force de déduction peu commune, créa de toutes pièces une nouvelle science, la paléontologie ou science des animaux fossiles, une des plus grandes découvertes qu'ait jamais faites l'esprit humain.

Au-dessus du terrain gypseux, la mer apparaît encore une fois. Des marnes vertes, jaunes, brunes, des marnes calcaires blanchâtres, feuilletées, se déposent, et, au milieu d'elles, des bancs d'huîtres; puis c'est le tour des grès et des sables marins, jaunes, ferrugineux, coquilliers.

Au-dessus, au milieu de flaques d'eau douce, ne formant plus que de petits bassins à la surface du sol, se précipitent enfin des roches marneuses et siliceuses. Celles-ci sont les meulières, roches dures, rayant l'acier, criblées de cavités, et souvent pétries de coquilles. Ce dépôt est le troisième des dépôts d'eau douce; il y a eu également trois dépôts marins, alternant avec les premiers.

Cependant la période tertiaire poursuivait, sur d'autres points du pays qui devait être un jour la France, la série de ses formations. Elle donnait naissance à de nouvelles roches, sœurs des précédentes, ou bien à du charbon, du sel, du soufre ou du minerai de fer. Mais alors le bassin de Paris, entièrement comblé et nivelé, s'élevait définitivement au-dessus des eaux, et l'âge tertiaire s'achevait sur le globe, sans qu'aucune révolution marquante eût lieu sur ce dernier point.

Il n'en fut pas de même au début de l'âge quaternaire, celui que les géologues ont si bien nommé le diluvium, car il a vu les plus grands déluges, les plus formidables cataclysmes qui aient

jamais dévasté la terre. Une grande irruption des eaux, venue du sud-est, sillonne alors tout le bassin de Paris. Elle a laissé partout des traces de son passage, d'abord en creusant le lit de la Seine, puis en donnant aux collines et aux buttes qui s'élèvent au-dessus du sol (le mont Valérien, les buttes Montmartre, les buttes Chaumont) leur direction principale.

Elle a fait plus, elle a semé partout des débris énormes de roches, aux arêtes parfois vives et intactes, tant les transports ont été violents et rapides. Quelques-unes de ces roches proviennent des cimes granitiques et porphyriques du Morvan, d'où le déluge semble être parti. D'autres sont arrachées à des lieux plus voisins : ce sont des meulières de Meudon ou de Fontainebleau. On a découvert quelques gigantesques échantillons de ces dernières dans les fouilles faites au Champ de Mars en vue de l'Exposition universelle de 1867. Profitant de cet heureux à-propos, on a décidé que ces blocs eux-mêmes figureraient à l'Exposition, comme d'irrécusables témoins de l'histoire primitive de Paris.

Les énormes dépôts de cailloux roulés et de sables fins qu'on trouve autour de la capitale à Ivry, au Champ de Mars, au bois de Boulogne, au Pecq et dans la forêt de Saint-Germain, pour ne pas citer d'autres lieux, sont une preuve convaincante de cette grande révolution géologique.

L'homme fut-il le témoin et la victime de cette effrayante catastrophe? C'est probable; car on a retrouvé au milieu de ces dépôts quelques-unes de ces armes en silex de forme caractéristique, travaillées par l'homme primitif. Les mammouths ou éléphants velus, les bisons, les castors, les cerfs géants aux grandes cornes, qui peuplaient les forêts où devait être plus tard Paris, ont disparu également après le diluvium. Emportés dans ce gigantesque cataclysme, ces animaux ont laissé leurs restes pétrifiés au milieu des lits de sable et de galets. Des molaires d'éléphants, d'énormes bois de cerf gisent là avec les outils de l'homme contemporain de ces êtres éteints. Aujourd'hui, le terrassier qui découvre ces débris est non moins étonné que le paysan dont parle Virgile, qui ramenait sous le soc de la charrue des épées, des casques rouillés et des ossements humains provenant d'une antique mêlée.

II

Les carrières.

Reprenons la série des étages géologiques que nous avons vus se déposer, nous reconnaîtrons dans chacun d'eux des roches

propres aux constructions et aux applications industrielles les plus variées.

A la base du terrain, c'est la craie, formant l'assiette sur laquelle repose tout l'édifice. La craie, combinaison de chaux et de gaz acide carbonique, sert, avant tout, à fabriquer de la chaux, par la cuisson dans des fours ouverts.

Mise en présence d'un acide énergique, tel que l'acide azotique ou sulfurique (eau forte, huile de vitriol), elle dégage l'acide carbonique, élément de toutes les eaux gazeuses. Mêlée avec l'argile et la marne, et cuite avec elles dans des fours, elle donne d'excellents ciments. Elle fournit le crayon blanc, bien connu des mathématiciens; elle entre dans la préparation du papier peint, des cadres dorés; enfin, faut-il le dire? on l'utilise volontiers, grâce à sa couleur virginale et à son peu de valeur, pour altérer les blancs de plomb et de zinc, le plâtre, le sucre; mais une matière beaucoup plus lourde, le sulfate de baryte, exploitée presque uniquement dans ce but, a détrôné quelque peu la craie dans ces glorieux emplois.

Quant aux bancs de silex que la craie renferme, ils étaient naguère fort recherchés comme pierres à fusil. Aujourd'hui on ne s'en sert plus que pour l'empierrement des routes ou la fabrication du papier de verre.

La craie est surtout exploitée autour de Meudon. D'immenses galeries ouvertes dans le sol comme de gigantesques cryptes, donnent accès dans les tailles où des ouvriers, armés de pics, abattent la roche en gradins.

La pierre blanche est broyée dans des manéges intérieurs, conduits par des chevaux, puis lavée et purifiée dans des bassins également souterrains. Au dehors, la craie est desséchée et de nouveau pulvérisée ou moulée en boules.

Montons à l'étage qui recrouvre la craie, nous y trouvons l'argile, la glaise des ouvriers, répandue en énormes bancs. D'une couleur gris-bleuâtre, rouge sur quelques points, l'argile de Paris est l'argile plastique par excellence. On l'exploite au moyen de puits et de galeries par lesquels on va attaquer le banc sous le sol, ou bien à découvert si la profondeur où gît la roche est faible. A Issy, on voit une immense exploitation conduite par cette dernière méthode.

L'argile se débite au hoyau en blocs réguliers, tendres, malléables, très-homogènes. On en prépare, à l'aide de quelques manipulations très-simples, suivies de la cuisson, des briques, des tuiles, des tuyaux de drainage, de cheminée ou autres, des vases et des plats de toute forme.

La faïence parisienne, jadis si renommée, était faite avec une

variété blanche, très-pure, de cette argile, qui est encore employée à Sèvres pour divers usages. Quelques sculpteurs appliquent aussi au modelage la terre plastique de Paris.

Le calcaire coquillier qui surmonte l'argile est la pierre de taille et à moellon. Les géologues lui donnent le nom de calcaire grossier à cause de la rudesse de son grain.

Certaines variétés dures, siliceuses, qu'on rencontre surtout à Bagneux, sont employées de préférence à faire des marches d'escaliers (les marches du parvis de l'église de la Madeleine viennent de là); d'autres variétés, d'un tissu plus lâche, forment surtout la pierre à filtre des ménages, indispensable aux eaux boueuses de Paris. Mais c'est principalement aux qualités qui en font un moellon et une pierre de taille de premier ordre, que le calcaire grossier doit le renom dont il jouit.

La pierre poreuse, légère, grenue, prend bien le mortier; tendre et durcissant à l'air, elle est d'habitude peu sensible aux gelées ; elle se laisse facilement tailler et conserve indéfiniment les moulures.

Notre-Dame est sortie tout entière des vieilles carrières d'Ivry. Presque tous les matériaux qui ont servi à élever les monuments parisiens sont de même empruntés aux assises calcaires locales. Londres et Paris reposent sur la même couche argileuse, mais le bassin de Londres est sorti des eaux avant celui de Paris pour n'y plus rentrer, tandis que son voisin s'est baigné et exondé à plusieurs reprises, gagnant à chaque fois de nouvelles assises. Et voilà pourquoi Paris est une ville de pierre, et Londres une ville de briques.

Pendant les siècles historiques, de Julien à Napoléon, Paris est sorti, de nouveau, mais d'une autre façon, de dessous terre, et s'est fait, on peut dire, pierre à pierre avec les éléments de son propre sol.

Aujourd'hui, c'est grâce encore à ses innombrables carrières que Paris a pu être démoli en quelque sorte de toutes pièces, et reconstruit comme par enchantement.

Toutefois, la mine n'est pas inépuisable, et les carrières de quelques départements ont dû être appelées à fournir un certain contingent. Les chemins de fer rendent aujourd'hui ces emprunts faciles.

Sur plusieurs des anciennes carrières de Paris les travaux remontent au delà de quinze siècles. Tout autour de la capitale et sous la primitive Lutèce, existent des vides énormes dont une partie forme aujourd'hui les catacombes. Dans d'autres de ces souterrains, on élève des champignons, ou l'on remise pendant l'hiver des plantes de serre. Quelques-uns, voisins des anciens

murs d'octroi, ont servi longtemps à faciliter la contrebande. Les bancs calcaires qui couronnent les assises à pierre de taille et à moellon, et qui appartiennent à la même formation, sont argileux, désagrégés, et portent chez les carriers le nom de *caillasses*. On les emploie avec quelques bancs inférieurs, de qualité médiocre, dans la fabrication du ciment ou de la chaux maigre On tire parti de tout, et ces calcaires se prêtent, comme on voit, aux emplois les plus variés.

Avançons; élevons-nous encore dans la série géologique. Les sables qui dominent le calcaire grossier servent dans la verrerie et dans la confection des briques réfractaires, celles que ne saurait fondre le feu. Naturellement agglutinés, ces sables donnent aussi des grès très-durs, exploités pour le pavage, notamment à Beau-Champ (Seine-et-Oise).

Le calcaire lacustre déposé sur ces sables et ces grès marins, n'est susceptible d'aucun emploi. Des lits fissurés de marne, de calcaire impur, qu'on peut suivre dans les fouilles que les embellissements récents de Paris ont fait ouvrir autour du boulevard Haussmann et de l'arc de triomphe de l'Étoile, sont un embarras pour les terrassiers eux-mêmes, qui ne savent que faire de ces matériaux désagrégés, émules des plus mauvais décombres.

Le gypse qui succède à ces bancs calcaires les remplace avantageusement, car ce n'est autre que la pierre à plâtre. Comme pour l'argile et la pierre de taille, les carrières sont souterraines ou à ciel ouvert.

Non moins que le calcaire grossier, le plâtre parisien est renommé, et, sous le nom de gypse de Montmartre, fait concurrence, sur bien des marchés lointains, aux plâtres indigènes. On s'en sert pour les badigeonnages et toutes les moulures. On connaît l'emploi du plâtre dans la statuaire, où il supplée si économiquement le marbre et le bronze. Comme la pierre calcaire, on peut dire que le gypse est exploité à Paris de temps immémorial, ou au moins depuis quinze à dix-huit siècles.

Au moyen âge, le plâtre servait à relier entre eux les pans de bois dont les vieilles maisons du pauvre Paris sont encore faites.

L'histoire ne dit pas si dès lors, comme à notre époque, les plâtriers italiens venaient dans la capitale mouler avec cette matière si pure leurs pieuses statuettes. Dante, qui a étudié à Paris et qui nous parle des banquiers lombards déjà établis chez nous de son temps, ne mentionne pas les mouleurs péninsulaires. Il faut croire qu'ils ne seront venus que plus tard, après la Renaissance, quand le réveil de la sculpture aura donné au peuple le goût des blanches *figulines*.

Aujourd'hui ces artistes nomades, établis autour de Montmartre, à Belleville et à la Villette, moulent avec le plâtre toutes sortes d'objets d'art. Tantôt ce sont des Vénus de Milo, des Diane de Gabies ; tantôt, pour les âmes religieuses, des sainte Vierge et des saint Joseph, tout cela au plus bas prix, car les mouleurs n'ont pas à payer la réduction-Collas, et souvent même évitent la patente.

Ces étrangers qui parlent la langue dantesque, qui de nous ne les a rencontrés le soir, sur les boulevards, le long des quais, portant tout leur musée sur leur tête ou l'étalant à poste fixe? Les parapets des ponts et la grille de certains hôtels, dans le quartier Breda, par exemple, sont leurs stations favorites.

Arrêtez-vous, vous qui passez insouciant, regardez leur exposition, souvent elle en vaut la peine, et reconnaissez dans toutes ces statuettes l'emploi aussi heureux qu'utile d'un des matériaux les plus communs et les plus purs du terrain de Paris, le gypse ou pierre à plâtre, à la couleur du blanc de neige quand il a été calciné.

Les marnes vertes et bariolées, qui forment le toit du terrain gypseux, sont presque partout exploitées en même temps que le gygse ; ainsi, à Montmartre, aux carrières dites d'Amérique, près les Buttes-Chaumont, à Pantin, et sur la rive gauche de la Seine, à Antony. Ces marnes, soit seules, soit mêlées à la pierre à chaux, servent principalement par la cuisson à fabriquer du ciment et de la chaux hydraulique.

Faut-il continuer à dérouler ce catalogue de la richesse souterraine de Paris ?

Parlerons-nous des meulières, des sables jaunes ferrugineux et des grès supérieurs, les premières employées, non-seulement comme meules de moulin (1), mais encore dans la bâtisse, comme moellons d'excellent choix, durs, caverneux, faisant corps avec le mortier; les seconds, repoussés par les *limousins* comme trop ferrugineux, mais admis dans les cuisines pour le polissage des cuivres, et dans tous les cafés de la capitale pour sabler les parquets ; les troisièmes enfin, usités surtout pour le pavage.

Avec les grès de Fontainebleau, les Romains, ces grands bâtisseurs, si bons juges en fait de matériaux de construction, avaient dallé leurs chaussées autour de Paris. Il n'y a pas longtemps qu'auprès du Petit-Pont on a mis à découvert toute une voie romaine pavée de larges plaques de grès assemblées entre elles.

(1) Les fameuses meules de la Ferté-sous-Jouarre, exploitées depuis plusieurs siècles, et expédiées dans le monde entier, sont comprises dans cette formation.

Elles rappelaient les plaques en basalte qui recouvrent encore la voie Appienne dans la campagne de Rome. Les dalles siliceuses de l'ancienne voie de Lutèce ont été religieusement transportées au musée de Cluny, où, dans un coin du jardin, on a remis en place une partie de la gigantesque mosaïque.

Aujourd'hui, ce n'est plus le grès ni le silex, c'est le granite, c'est le porphyre, c'est le basalte le plus dur qu'il faut pour paver Paris, et encore l'on n'y réussit pas. Le mouvement incessant des voitures, des charrettes, qui jour et nuit circulent dans l'active capitale, a réduit à néant toutes les prévisions, toutes les combinaisons de l'édilité parisienne. Le grès dur de Fontainebleau a été vaincu le premier. Après lui, c'est en vain que la Normandie, le Finistère, les Vosges et l'Auvergne ont fourni tour à tour leurs granites, leurs porphyres et leurs meilleurs basaltes.

Les cailloux de silex dont on macadamise les chaussées des routes et des boulevards de Paris sont tirés du terrain diluvien. Nous savons qu'on les exploite aussi dans les bancs de craie, d'où les eaux les ont du reste arrachés lors des derniers cataclysmes terrestres. C'est surtout sur la rive gauche de la Seine, autour du Champ de Mars et de l'École militaire, à Grenelle, que sont fouillés ces bancs puissants de sable et de cailloux roulés. D'immenses excavations sont ouvertes dans cet ancien lit de la Seine, et les ouvriers, armés de pioches, démolissent la roche meuble et désagrégée.

Au moyen de claies, ils séparent les galets du sable fin. Celui-ci est réservé à la fabrication du mortier, tandis que les galets sont destinés à l'empierrement des voies ou à la confection du béton, mélange de mortier hydraulique et de cailloux roulés qui sert surtout à faire les fondations.

Résumons-nous. Ce que nous pouvions déjà théoriquement prévoir par la première partie de cette étude, s'est de tous points confirmé : tous les matériaux que réclame surtout le constructeur sont concentrés autour de Paris. L'argile à brique et à tuile, la pierre à chaux, à ciment, à plâtre, le moellon, la pierre de taille, le grès, le sable, le gravier, sont partout ardemment exploités, et ont donné lieu aux plus intéressantes industries. Il faut maintenant dire un mot des ouvriers eux-mêmes qui travaillent dans ces excavations, et parler des carriers après avoir traité des carrières.

III

Les Carriers.

On ne saurait ranger dans un même type tous les ouvriers qui travaillent aux carrières de Paris.

Ceux de la craie ne sont pas les mêmes que ceux de l'argile; les carriers proprement dits, ceux qui extrayent la pierre de taille, ne ressemblent pas aux plâtriers, ni ceux-ci aux terrassiers des sablonnières. Cependant il est un caractère commun que tous ces ouvriers ont entre eux : la plupart sont étrangers et sont venus de Normandie, de Picardie, de Bourgogne, de Lorraine, du Limousin, de Bretagne. Ce sont des ouvriers émigrants, et comme tels ils n'ont pas apporté avec eux ces habitudes d'ordre, d'économie, de stabilité qui font les bons ouvriers. Ils sont turbulents, batailleurs, dissipent leur salaire dans le vin, observent religieusement le lundi, et se mettent volontiers en grève. Mais, il faut le dire aussi, courageux, énergiques, susceptibles de longs efforts, ils fournissent une rude besogne et rendent service à la société en prêtant leurs bras à l'une des industries les plus indispensables, celle qui a pour but d'arracher au sol les matériaux de construction.

Dans cette armée du travail, les salaires sont assez élevés et peuvent atteindre 6 francs par jour pour les ouvriers les mieux payés. Ce salaire s'élève encore quand les ouvriers travaillent, comme ils disent, à leurs pièces, à tant le mètre cube, par exemple.

La fatigue est grande pour les premiers ouvriers. Dans la craie, c'est le piqueur qui ménage la *trace* (l'entaille) sur le banc; dans l'argile, le piocheur qui, armé du hoyau, debout ou sur ses genoux, divise péniblement en mottes la terre onctueuse et résistante; dans le calcaire, le *soucheveur* qui, couché sur le flanc, excave en dessous (souchève) le banc sur un de ses lits, pour le faire ensuite tomber en porte-à-faux; dans le plâtre enfin, c'est le mineur armé du fleuret, forant le trou de mine qui doit faire éclater la roche. Ce sont là les carriers d'élite.

Ces rudes travailleurs ne se sont fait aucune opinion sur l'origine des terrains qu'ils exploitent. Pour eux, les oursins pétrifiés de la craie sont des *châtaignes*, les bélemnites ou os de seiches des *sucres d'orge*, et les coquilles fossiles du calcaire grossier, des *limaces* et des *escargots*, comme au temps de Bernard Palissy. Que de fois j'ai voulu connaître la façon de voir des ouvriers carriers

sur ces bancs de bivalves si répandus dans tous les lits calcaires, et n'ai pu obtenir d'eux que des réponses évasives.

— Ne croyez-vous pas, leur disais-je, que la mer a passé par là, puisqu'elle y a laissé des coquilles?

— Nous ne savons pas, c'est possible, m'ont répondu les moins ignorants.

— Ça, des coquilles, disaient les autres, ça y ressemble, mais ça n'en est pas; c'est la pierre qui les a rejetées; c'est des formes de limaces qui sont dans la pierre.

L'idée du déluge ne leur venait pas même à l'esprit. Moi, je n'insistais pas, me rappelant qu'il y a un siècle à peine, il y avait encore dans tous ces fossiles, même pour les savants, un *ludus naturæ*, un jeu de la nature, ce que des carriers et des mineurs toscans, à l'esprit cependant bien éveillé, appellent toujours un *giocco*. Quelques carriers parisiens, poussés à bout, prononçaient bien les mots de *tremblement*, de *craquement de la nature*, comme s'ils avaient eu une idée vague des cataclysmes qui ont présidé, sinon à la formation du bassin de Paris, du moins à celles d'autres terrains, et c'était tout : ils se taisaient après avoir donné ces raisons. Un d'eux, par hasard, se montra plus hardi que les autres. Je le rencontrai aux carrières de sable près de Meudon, dans la forêt, et nous nous mîmes à causer. C'était un ancien soldat; il avait fait les guerres d'Afrique, puis avait été matelot. De retour à Paris, il s'était employé aux carrières. Il avait travaillé d'abord à Montmartre, et prétendait y avoir trouvé les débris d'un navire fossile. Et comme je témoignais mon étonnement :

— A preuve qu'il y avait encore les plats-bords, me répondit le paléontologiste improvisé. Les navires ça me connaît, je suis Breton et j'ai navigué. Et puis, on trouve bien des coquilles et des poissons dans ces terrains de Paris; pourquoi pas des bateaux?

Je me tus; il n'y avait rien à objecter à des raisons aussi convaincantes.

Si les carriers de Paris sont pour la plupart incrédules aux données de la géologie, ils ont des traditions et des légendes auxquelles ils sont fort attachés.

En voici une recueillie à Ivry. Un ouvrier m'avait remis un sol parisis du temps des Valois, trouvé dans une vieille excavation. Comme je lui recommandais de mettre à part tout ce qu'il pouvait rencontrer, lui démontrant l'utilité que cela pouvait avoir pour l'histoire locale :

— Quant à vos vieux sous, à vos vieux pics, je m'en bats l'œil, me repartit le carrier dans son énergique langage. Si c'était le liard de Pharaon, c'est différent.

— Qu'est-ce que cela le liard de Pharaon?

— Le liard de Pharaon, monsieur, comment, vous ne le connaissez pas?

— Pas le moins du monde.

— Eh bien! c'est un trésor perdu dans les carrières au temps du roi Pharaon, et celui qui le trouvera s'enrichira du coup.

— Bonne chance, mon brave, trouvez-le donc.

— Je voudrais bien.

Et voilà comment, aux portes de Paris, j'ai recueilli une légende orientale ou tout au moins franc-maçonnique.

Oserai-je, après avoir parlé des hôtes habituels des carrières, dépeindre ici ces hôtes de passage que l'on rencontre principalement autour des plâtrières, comme à Montmartre et à Belleville.

Les carrières d'Amérique sont surtout fameuses par la fréquentation de ces ouvriers sans travail, pour ne pas les appeler autrement, et qui contrastent d'une façon si étrange avec les précédents. Les galeries sinueuses et profondes des carrières leur servent d'abri, mais surtout le sommet des fours à plâtre, où règne une douce chaleur et que protége une toiture. C'est là qu'ils dorment, sous la pierre qui cuit; c'est dans les boyaux souterrains qu'ils se cachent, quand la police tend ses filets et vient pour les surprendre.

Le matin au petit jour, le soir à la brune, véritables oiseaux de nuit, ils quittent leur refuge pour procéder à leur industrie.

Ils vont par bandes; deux par deux, trois par trois, l'un veille, l'autre opère. Ils enlèvent sur le pas des portes des jattes de lait pendant que la laitière tourne l'œil; à l'étal des bouchers, des quartiers de viande; aux devantures des épiciers, des boîtes de salaisons, et décrochent en passant, le long des magasins de confection, une paire de pantalons ou de bottes. Tout cela se fait de la façon la plus innocente du monde. Puis chacun revient; on tient conseil, on troque, on partage. Celui qui n'a rien pris reçoit sa part, à condition qu'il sera plus heureux le lendemain. Celui qui a trop d'effets les échange contre des victuailles : C'est une espèce de *clearing-house*, montée sur le modèle de celle de Londres, où les banquiers de la Cité, tous les matins, échangent leurs papiers respectifs.

Ces industriels inventifs, qui ont du tien et du mien une idée si peu nette, se donnent entre eux le nom de *gouapeurs*, emprunté à l'argot parisien. C'est comme qui dirait à la fois paresseux et débauchés. Il y en a de tous les âges. Un jour j'allais visiter les carrières d'Amérique. A mon approche, les gouapeurs en masse décampèrent. Le moindre visage étranger les émeut à ce point, tant ils craignent la surveillance de la police.

Voyant grouiller un amas de haillons au-dessus des fours, je

demandai à mon guide ce que c'était : « Ce sont les gouapeurs qui s'en vont ». Et il me raconta sur eux ce que je viens de dire.

Nous nous enfonçâmes dans les galeries tortueuses pendant que j'écoutais ce chapitre détaché des vrais mystères de Paris. Peu à peu les gouapeurs, comprenant qu'ils n'avaient affaire qu'à un visiteur paisible revinrent. Au dehors, le temps était froid, glacial, et sur le dessus des fours régnait au contraire une douce température. Je m'approchai. L'assemblée était au complet, moins un des habitués qui, la veille, était mort sur son four, Il s'y était endormi au lieu d'aller à la maraude. Les gaz dégagés dans la cuisson du gypse l'avaient asphyxié, et on l'avait porté à la Morgue, le matin même.

De tels cas arrivent assez souvent; mais nul n'y prend garde. Un des gouapeurs, roulé dans un vieux sarrau jaunâtre comme un pouilleux de Murillo, grelottait de fièvre. Les autres dévoraient à belles dents des conserves, volées le matin à l'ouverture des boutiques. La sardine de Nantes, dans sa boîte d'étain, faisait surtout figure. Quelques-uns, roulés dans d'immondes couvertures qu'ils portaient pour tout vêtement, digéraient étendus par terre, ou sommeillaient à demi, comme des Arabes enivrés de haschich. Il y avait dans tout ce monde quelques vieillards et beaucoup de jeunes *voyous*.

J'entamai la conversation. Elle prit bien vite un tour particulier qui me força à quitter la place. Je regrette de ne pouvoir transcrire ici aucune des réponses, quelque spirituelles qu'elles puissent être, que me firent mes interlocuteurs. Au temps de Rabelais, on aurait pu encore écrire de ces dialogues, ou plutôt de ces gravelures; mais aujourd'hui le lecteur français, comme déjà au temps de Boileau, veut être respecté.

Toute cette canaille me fit pitié. Il n'y avait là nul sentiment, et l'on voyait qu'une paresse invétérée avait poussé au mal tout ce monde, ce nid de vagabonds précoces ou endurcis.

L'intérêt personnel empêche seul ces gens de mal faire sur les lieux où ils se réfugient. Jamais le moindre dégât aux fours ou aux carrières. De leur côté, les exploitants ne chassent pas ces voisins qui pourraient devenir encore plus incommodes, et vivent même en très-bonne intelligence avec eux. La police seule, de temps en temps, vient faire sur les plâtrières d'abondantes razzias. Mais que faire ensuite de tous ces va-nu-pieds! On les lâche quand les prisons sont pleines et que leur peccadille n'est pas grosse, et ils recommencent le lendemain, vrais parias de la société...

Comme on le voit, l'étude des carrières de Paris offre au géologue, à l'architecte, à l'économiste et même au philosophe, un sujet d'observations fécondes, et ce sera notre faute si nous n'avons pas tiré de cette étude tout l'intérêt et tout l'attrait qu'elle comporte.

PLAN D'ENSEMBLE DES GRANDS ÉGOUTS COLLECTEURS DE LA VILLE DE PARIS

Imp. Monrocq 3 rue Suger

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie Éditeurs à Paris, Bruxelles, Leipzig et Livourne.

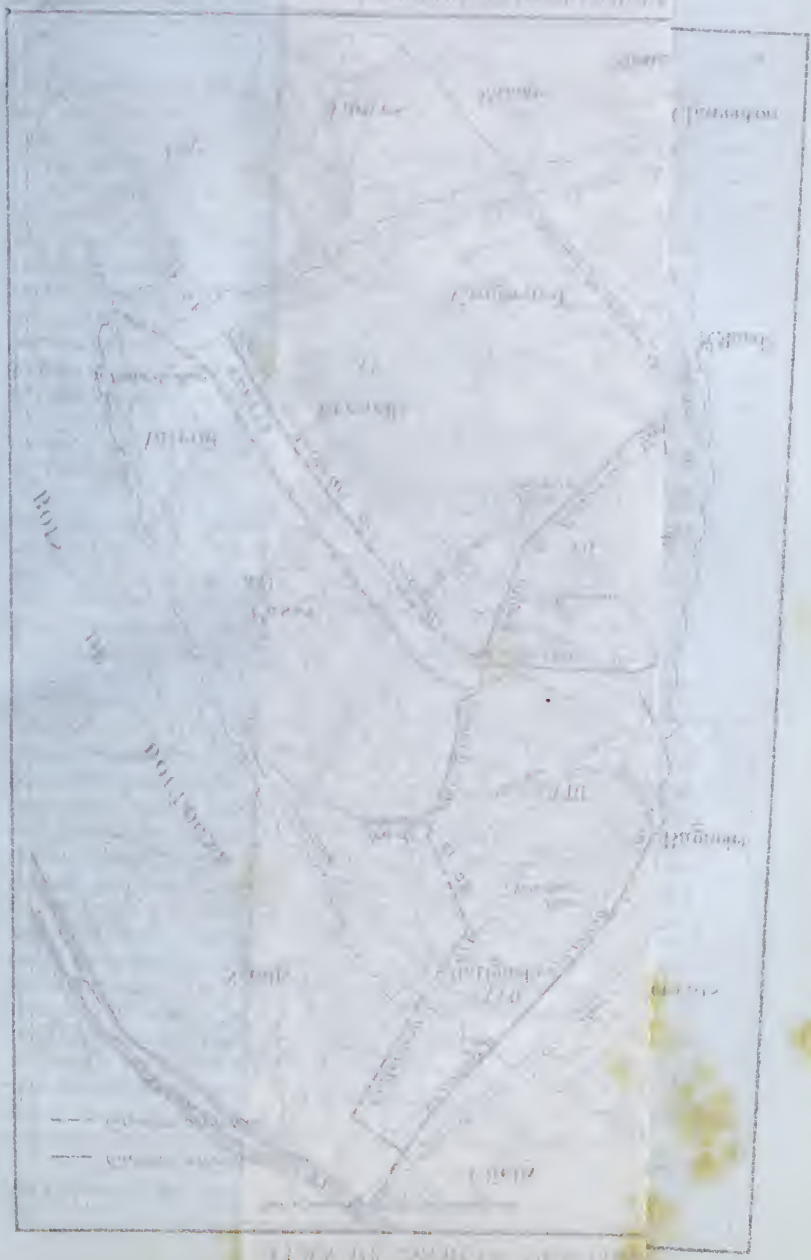

LA CANALISATION SOUTERRAINE DE PARIS

PAR

Alfred MAYER

Architecte voyer adjoint de la Ville

Le premier ouvrage ayant trait à la canalisation de Paris remonte à la domination romaine; c'est l'aqueduc d'Arcueil, qui amenait au palais des Thermes les eaux des sources des coteaux de Rungis, de l'Hay, de Cachan et d'Arcueil.

Jusque vers 1374, la Seine, dont le lit occupe le thalweg du bassin parisien; le ruisseau de Ménilmontant, descendant du village de ce nom et se déchargeant dans le fleuve, au bas de Chaillot, au-dessous de l'emplacement actuel des pompes à feu; la Bièvre, coulant vers la Seine entre la colline appelée Montagne-Sainte-Geneviève et une extrémité du coteau de Bicêtre, étaient, dès l'origine, les grands exutoires de la ville.

Vers ces trois voies, au moyen de rigoles creusées à travers les terrains en culture dont alors les îlots de maisons formant Paris étaient environnés, les anciens habitants dirigeaient les eaux pluviales et ménagères. Par la suite, une partie des fossés des enceintes de Philippe Auguste et de Charles V reçut aussi les eaux boueuses de Paris.

En 1374, Hugues Aubriot, prévôt des marchands, construisit le premier égout véritable en faisant voûter la rigole qui amenait les eaux du quartier Montmartre au ruisseau de Ménilmontant, déjà tari, et dont le lit offrait un canal naturel dans lequel on conduisait les eaux de plusieurs quartiers de Paris. C'est à partir de cette époque que ce ruisseau prit le nom d'égout de ceinture qu'il porte encore aujourd'hui.

En 1412, l'égout découvert dit du Pont-Perrin, passant sous la Bastille Saint-Antoine, fut dirigé par l'enclos de la Culture-Sainte-Catherine vers les fossés du Temple. Ce changement de direction, qui devait assainir les alentours du palais des Tournelles, n'atteignit que partiellement ce but, car, vers le seizième siècle, l'infection résultant des égouts découverts chassa les rois de cette résidence.

En 1305, le prévôt des marchands, François Miron, fit voûter à ses frais l'égout du Ponceau. Dès lors, on continua à établir, suivant

les nouveaux besoins, de nouveaux égouts; mais ces égouts, construits pour la plupart à ciel ouvert, présentaient de grands inconvénients au point de vue de la salubrité publique. Encombrés d'immondices stagnantes, ils formaient des cloaques putrides, dont les exhalaisons ne produisaient que trop souvent des maladies contagieuses.

Sous le règne de Louis XIV, en 1665, plusieurs projets ayant pour but de débarrasser la capitale de ces foyers d'infection furent présentés sans résultat; on se borna à prescrire un curage général et à charger le prévôt des marchands et ses échevins de visiter au moins une fois par an les égouts de la ville.

A cette époque, la longueur totale des égouts desservant Paris, dont la population s'élevait à plus de cinq cent mille habitants, développait 5,328 toises, sur lesquelles 1,210 toises seulement étaient voûtées.

Il est curieux de comparer l'état informe de la canalisation de Paris, sous le règne du grand roi, avec le système d'égouts existant à Rome depuis Tarquin l'Ancien. Les premiers égouts de cette capitale du monde eurent pour but d'assainir la vallée du Velabrum, située entre le Capitolin et le Palatin. La Cloaca Maxima (le grand collecteur d'alors) partait du Forum pour aboutir au Tibre. Ce grand égout, qui existe encore, a 5 m. 20 c. de hauteur sur 4 m. 20 c. de largeur, dimensions qui n'ont été dépassées que par le collecteur d'Asnières; la voûte de cette belle galerie est à triple rang de voussoirs, des banquettes règnent sur plusieurs points, le long des murs; la cunette est au milieu. Des tasseaux de pierres devant supporter des conduites d'eau pour les fontaines existent encore d'intervalle en intervalle. Les principaux magistrats de la République dirigeaient la construction et l'entretien des égouts. Sous le règne d'Auguste, Agrippa, qui fit construire un grand nombre de ces galeries souterraines, s'y embarqua un jour et descendit au Tibre par la Cloaca Maxima. Un semblable voyage n'a pu s'effectuer à Paris qu'après un intervalle de près de deux mille ans.

Voici, d'après Pline le Jeune, un aperçu des travaux exécutés sous l'administration d'Agrippa : « Il rassembla les canaux de sept fleuves dont l'impétuosité, comparable à celle d'un torrent, emporte et nettoie tout ce qui s'y rencontre (dans les égouts); ce volume d'eau prodigieux, accru encore des pluies qui y tombent et des débordements du Tibre qui y reflue, bat éternellement les murs de ce canal, sans que le choc des masses d'eau qui s'y heurtent sans cesse en ait altéré la solidité et la beauté. Le poids des décombres des édifices en ruine, les maisons qui s'écroulent sous les efforts de l'incendie, les secousses des tremblements de

terre, rien, depuis 760 ans, n'a pu ébranler ces voûtes indestructibles. » Quelle différence entre ces ouvrages où la grandeur s'alliait à l'utilité et ces égouts de faible capacité établis sans plan d'ensemble, mais par des travaux successifs pour répondre aux besoins de chaque époque!

Ce ne fut qu'au commencement du dix-huitième siècle que l'ancien ruisseau de Ménilmontant ou égout de ceinture, devenu la principale artère d'assainissement de Paris, fut revêtu de murs et eut un radier en pierre. En 1740, Turgot, prévôt des marchands, le fit voûter aux frais des propriétaires riverains, moyennant la concession du terrain rendu disponible par la couverture de cette galerie.

Peu à peu, grâce à la vigilance de l'administration municipale, la presque totalité des égouts de Paris fut revêtue de maçonnerie et voûtée. Le premier Empire donna aux travaux de canalisation souterraine une vive impulsion qui depuis ne s'est pas ralentie.

Le tableau ci-dessous permet de juger de l'accroissement pris par les égouts de 1800 à 1854.

Mètres courants d'égouts construits :

(1)	Avant 1800	15,836 m.	» c.
	De 1800 à 1831	20,124	61
	— 1832 à 1837	50,870	90
	— 1840 à 1847	27,804	86
	— 1848 à 1849	5,925	31
	— 1850 à 1854	21,738	45
	Total	142,300 m.	13 c.

En 1855, la ville possédait un réseau d'égouts d'environ 143,000 mètres de long; mais ces ouvrages étaient insuffisants à desservir une cité dont les voies publiques développaient une longueur de plus de 423,000 mètres.

Les anciennes galeries construites en moellons et quelques-unes avec chaîne en pierres de taille avaient, en moyenne, une largeur de 0 m. 75 c. à 1 mètre, et une hauteur de 1 m. 75 c. à 2 mètres.

Ces dimensions ne permettaient pas d'assurer l'écoulement du volume d'eau provenant des pluies d'orage; en outre, ces égouts coûtaient fort cher, par suite de l'épaisseur des maçonneries qui variait de 0,40 à 0,45 centimètres, comparativement à leur faible section. De 1832 à 1839, le moellon fut remplacé pour les travaux

(1) Avant 1800, il existait 23,530 mètres d'égouts, sur lesquels 7,694 ont été supprimés.

des égouts par la pierre meulière. En 1844, l'on se servit de mortier de ciment romain dans la maçonnerie des voûtes seulement; en peu de temps, l'emploi de ce dernier mortier, d'une prise presque instantanée et permettant de donner une grande rapidité à l'exécution des travaux, se généralisa dans la construction des égouts municipaux et particuliers (1). L'épaisseur des murs et voûtes d'égouts où le mortier de ciment remplace le mortier de chaux hydraulique est réduite d'un tiers. A partir de 1855, le parement des nouvelles galeries fut revêtu d'un enduit de ciment romain, qui donne à ces égouts une propreté et une sonorité inconnues jusqu'alors.

En 1855, M. Haussmann, préfet de la Seine, fit commencer la construction d'égouts collecteurs dont le tracé et la section répondaient aux besoins les plus pressants. L'établissement de ces galeries était un premier pas vers l'adoption d'un système de canalisation souterraine.

Cependant, quelle que fût l'importance de ces améliorations, de nombreuses lacunes n'en existaient pas moins dans le réseau des égouts de Paris; il s'agissait donc de créer un système complet de canalisation qui fût en harmonie non-seulement avec l'état actuel de la ville, mais avec l'état de Paris après l'achèvement des grandes opérations de voirie qui allaient transformer presque complétement cette capitale.

C'est d'après ces idées qu'un projet d'ensemble, préparé par le savant ingénieur en chef des travaux publics de Paris, M. Belgrand, fut présenté, en 1858, par le préfet du département au Conseil municipal.

Le tracé des principales artères prévues par ce système de canalisation étant déterminé par le relief du sol, il est indispensable d'en indiquer la configuration.

Sur la rive droite, les hauteurs de Belleville forment, entre les faubourgs Saint-Antoine et du Temple, un contre-fort de peu de relief, qui, partant de la barrière des Amandiers, vient mourir au bas de la rue Meslay, et dont les buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins forment comme les derniers mamelons. Au sud-est de ces ondulations s'étend vers la Seine une vaste plaine formant le faubourg Saint-Antoine et le Marais. Au nord-ouest, au pied des buttes Chaumont et Montmartre, s'ouvre une vallée qui aboutit à la Seine en s'élargissant; à l'ouest, les coteaux de Beaujon et de Chaillot, prolongement des buttes Montmartre (qui en sont séparées par la plaine Monceau), ferment cette vallée.

(1) La rapidité d'exécution est très-importante dans ces ouvrages, par suite de l'encombrement qu'ils occasionnent dans les rues d'une cité populeuse.

La rive gauche est partagée en trois vallons par la montagne Sainte-Geneviève et la petite colline sur laquelle s'élève l'église Saint-Germain-des-Prés. La Bièvre coule au plus profond d'un de ces vallons, entre le promontoire de la barrière d'Italie et la montagne Sainte-Geneviève.

C'est d'après ces conditions topographiques qu'a été établi le système d'égout dont voici l'exposé :

Sur la rive droite, de l'entrée du boulevard Bourdon, en aval du pont d'Austerlitz, part un égout collecteur qui suit les quais jusqu'à la place de la Concorde, et assèche complétement toute la dépression du faubourg Saint-Antoine, recueille le produit des égouts situés entre la rue de Rivoli et la Seine, ainsi que le trop plein de la galerie de Rivoli, dont la capacité, jugée excessive lors de sa construction, lui permet à peine aujourd'hui de desservir le Marais et le versant méridional des buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins.

Un collecteur partant de la rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'angle de la rue Vivienne, suit la première de ces rues, la rue Neuve-des-Capucines, le boulevard de la Madeleine jusqu'à la rue Royale, et dessert les quartiers compris entre la butte des Moulins et les boulevards intérieurs.

Une longue galerie, dite collecteur des Coteaux, ayant son point de départ au quartier du Bel-Air, dans la vallée de Fécamp, où elle prend le ru de Saint-Mandé, longe les rues Basfroid, Popincourt, le quai Jemmapes, passe sous le canal à l'écluse de la Douane, et se continue par les rues de la Douane, du Château-d'Eau, des Petites-Écuries, Richer, du Faubourg-Montmartre, Saint-Lazare et de la Pépinière jusqu'à la place de La Borde. Le vieil égout de ceinture rectifié et agrandi est conservé jusqu'à la rue de l'Arcade.

Ces galeries, guidées de l'est à l'ouest par le relief du sol, se terminant les unes à la place de la Concorde, les autres sur une ligne allant de ce point à la place de La Borde, viennent se dégorger dans le collecteur général de la rive droite, partant de la place de la Concorde, suivant la rue Royale, le boulevard Malesherbes jusqu'à la place La Borde, et qui de là, par un tunnel pratiqué sous le col de la barrière Monceau, joint la Seine en aval du pont d'Asnières, à 1,800 mètres de l'enceinte fortifiée de Paris.

Sur la rive gauche, un égout de grande section, dit collecteur général de la rive gauche, recevant la Bièvre et les eaux de la vallée qu'elle traverse, se dirige par les rues Saint-Victor, les boulevards Saint-Germain et Saint-Michel vers les quais et les suit jusqu'au pont de l'Alma, où il débouche dans le fleuve.

L'établissement de cette ligne, affranchissant la Seine des eaux

des égouts par la pierre meulière. En 1844, l'on se servit de mortier de ciment romain dans la maçonnerie des voûtes seulement; en peu de temps, l'emploi de ce dernier mortier, d'une prise presque instantanée et permettant de donner une grande rapidité à l'exécution des travaux, se généralisa dans la construction des égouts municipaux et particuliers (1). L'épaisseur des murs et voûtes d'égouts où le mortier de ciment remplace le mortier de chaux hydraulique est réduite d'un tiers. A partir de 1855, le parement des nouvelles galeries fut revêtu d'un enduit de ciment romain, qui donne à ces égouts une propreté et une sonorité inconnues jusqu'alors.

En 1855, M. Haussmann, préfet de la Seine, fit commencer la construction d'égouts collecteurs dont le tracé et la section répondaient aux besoins les plus pressants. L'établissement de ces galeries était un premier pas vers l'adoption d'un système de canalisation souterraine.

Cependant, quelle que fût l'importance de ces améliorations, de nombreuses lacunes n'en existaient pas moins dans le réseau des égouts de Paris; il s'agissait donc de créer un système complet de canalisation qui fût en harmonie non-seulement avec l'état actuel de la ville, mais avec l'état de Paris après l'achèvement des grandes opérations de voirie qui allaient transformer presque complétement cette capitale.

C'est d'après ces idées qu'un projet d'ensemble, préparé par le savant ingénieur en chef des travaux publics de Paris, M. Belgrand, fut présenté, en 1858, par le préfet du département au Conseil municipal.

Le tracé des principales artères prévues par ce système de canalisation étant déterminé par le relief du sol, il est indispensable d'en indiquer la configuration.

Sur la rive droite, les hauteurs de Belleville forment, entre les faubourgs Saint-Antoine et du Temple, un contre-fort de peu de relief, qui, partant de la barrière des Amandiers, vient mourir au bas de la rue Meslay, et dont les buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins forment comme les derniers mamelons. Au sud-est de ces ondulations s'étend vers la Seine une vaste plaine formant le faubourg Saint-Antoine et le Marais. Au nord-ouest, au pied des buttes Chaumont et Montmartre, s'ouvre une vallée qui aboutit à la Seine en s'élargissant; à l'ouest, les coteaux de Beaujon et de Chaillot, prolongement des buttes Montmartre (qui en sont séparées par la plaine Monceau), ferment cette vallée.

(1) La rapidité d'exécution est très-importante dans ces ouvrages, par suite de l'encombrement qu'ils occasionnent dans les rues d'une cité populeuse.

La rive gauche est partagée en trois vallons par la montagne Sainte-Geneviève et la petite colline sur laquelle s'élève l'église Saint-Germain-des-Prés. La Bièvre coule au plus profond d'un de ces vallons, entre le promontoire de la barrière d'Italie et la montagne Sainte-Geneviève.

C'est d'après ces conditions topographiques qu'a été établi le système d'égout dont voici l'exposé :

Sur la rive droite, de l'entrée du boulevard Bourdon, en aval du pont d'Austerlitz, part un égout collecteur qui suit les quais jusqu'à la place de la Concorde, et assèche complétement toute la dépression du faubourg Saint-Antoine, recueille le produit des égouts situés entre la rue de Rivoli et la Seine, ainsi que le trop plein de la galerie de Rivoli, dont la capacité, jugée excessive lors de sa construction, lui permet à peine aujourd'hui de desservir le Marais et le versant méridional des buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins.

Un collecteur partant de la rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'angle de la rue Vivienne, suit la première de ces rues, la rue Neuve-des-Capucines, le boulevard de la Madeleine jusqu'à la rue Royale, et dessert les quartiers compris entre la butte des Moulins et les boulevards intérieurs.

Une longue galerie, dite collecteur des Coteaux, ayant son point de départ au quartier du Bel-Air, dans la vallée de Fécamp, où elle prend le ru de Saint-Mandé, longe les rues Basfroid, Popincourt, le quai Jemmapes, passe sous le canal à l'écluse de la Douane, et se continue par les rues de la Douane, du Château-d'Eau, des Petites-Écuries, Richer, du Faubourg-Montmartre, Saint-Lazare et de la Pépinière jusqu'à la place de La Borde. Le vieil égout de ceinture rectifié et agrandi est conservé jusqu'à la rue de l'Arcade.

Ces galeries, guidées de l'est à l'ouest par le relief du sol, se terminant les unes à la place de la Concorde, les autres sur une ligne allant de ce point à la place de La Borde, viennent se dégorger dans le collecteur général de la rive droite, partant de la place de la Concorde, suivant la rue Royale, le boulevard Malesherbes jusqu'à la place La Borde, et qui de là, par un tunnel pratiqué sous le col de la barrière Monceau, joint la Seine en aval du pont d'Asnières, à 1,800 mètres de l'enceinte fortifiée de Paris.

Sur la rive gauche, un égout de grande section, dit collecteur général de la rive gauche, recevant la Bièvre et les eaux de la vallée qu'elle traverse, se dirige par les rues Saint-Victor, les boulevards Saint-Germain et Saint-Michel vers les quais et les suit jusqu'au pont de l'Alma, où il débouche dans le fleuve.

L'établissement de cette ligne, affranchissant la Seine des eaux

infectes de la Bièvre, a nécessité la construction en tunnel du collecteur dans son passage rue Saint-Victor. Cette galerie des quais reçoit aussi les eaux des pentes de la montagne Sainte-Geneviève et du versant septentrional de la butte Saint-Germain-des-Prés.

L'assainissement de la rive gauche est complété par un collecteur prenant les eaux de la rue de Sèvres et les amenant dans le collecteur général par les avenues Duquesne et Bosquet qui conduisent cette galerie jusqu'au quai.

A la fin de la campagne de 1867, le collecteur général de la rive gauche traversera la Seine au moyen d'un double siphon de 1 mètre de diamètre (1) au pont de l'Alma, débouchera sur la rive droite, place de l'Alma, suivra le boulevard de ce nom, passera en tunnel sous la place de l'Étoile, se continuera par la rue de Wagram, la rue de Courcelles, et rejoindra le collecteur général de la rive droite à la route d'Asnières, en amont du pont du chemin de fer.

C'est également au moyen d'un siphon que les eaux provenant du groupe d'égouts des îles Saint-Louis et de la Cité seront déversées dans le collecteur du quai de la rive droite.

Deux collecteurs doivent être établis parallèlement à la Seine, l'un sur la rive droite, dit collecteur d'Auteuil, devant partir du Point-du-Jour et amener, par la route de Versailles et le quai de Billy les eaux de Passy et d'Auteuil dans le collecteur général de la rive gauche qu'il rejoindra place de l'Alma ; l'autre sur la rive gauche, dit collecteur de Grenelle, doit être construit sous les quais, entre les fortifications et le pont de l'Alma, où, après avoir desservi le quartier de Javel, Grenelle et du Gros-Caillou, il tombera dans le siphon qui traversera la Seine à ce pont.

Enfin un collecteur départemental débouchant en Seine, à Saint-Denis, dont quelques tronçons sont déjà en service sous les anciens boulevards extérieurs et à la Villette, route d'Allemagne et rue de Bordeaux, sera utilisé pour l'écoulement des eaux provenant des XXe, XIXe et XVIIIe arrondissements.

En résumé, le système actuel de canalisation consiste dans l'établissement d'égouts collecteurs recueillant soit directement, soit au moyen de galeries tributaires de moindres dimensions, les eaux des quartiers qu'ils traversent, et les amenant dans un collecteur général qui les conduit à la Seine.

(1) On espère à l'aide de procédés particuliers, étudiés actuellement par M Belgrand, éviter le dépôt dans les siphons des matières solides en suspension que contiennent les eaux des égouts.

Le plan placé à la fin de cette étude, indiquant le tracé des principaux égouts collecteurs de Paris, permet de se rendre facilement compte du système que nous venons de décrire. Ce plan a été dressé par les soins de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (1), sous la direction de M. Maurice, secrétaire de la Commission du bulletin et rectifié par nous d'après le dernier tracé adopté par l'administration.

Le collecteur général de la rive droite ou d'Asnières, qui ne peut être comparé qu'à la Cloaca Maxima de l'ancienne Rome, a un développement de 5,154 m. 50 c.; sa largeur est de 5 m. 60 c., sa hauteur de 4 m. 40 c.; de chaque côté règne une banquette de 0 m. 90 c. de large. La partie de cette galerie établie en tranchée a été construite en maçonnerie de meulière et mortier de chaux hydraulique; pour la partie faite en tunnel, de 1,800 mètres de longueur, le mortier de ciment a été substitué à celui de chaux hydraulique; le pourtour de ce collecteur est revêtu d'un enduit intérieur en ciment.

La capacité des galeries formant l'ensemble du système que nous venons de décrire est calculée de façon à leur permettre de débiter promptement les eaux provenant des plus grandes averses, afin d'éviter autant que possible toute inondation momentanée.

Les égouts perpendiculaires à la Seine, et plus spécialement la galerie Sébastopol, coulant du nord au sud vers le fleuve en traversant la plupart des collecteurs, ont pour fonction principale de dégager les autres parties du réseau, pour en conduire, en cas de pluies torrentielles, les eaux directement à la Seine.

Ces mêmes artères, qui débarrassent la ville des liquides fétides qui se produisent sans cesse dans son étendue, lui apportent, au moyen de conduites agrafées aux parois au-dessus de la naissance des voûtes, les eaux pures nécessaires à ses habitants et aux services publics.

Douze types d'égouts déterminent les dimensions des nouvelles galeries; le type n° 1 indique celles du collecteur général d'Asnières, le type n° 12, celles des branchements particuliers conduisant dans l'égout public les eaux ménagères et pluviales des maisons riveraines.

Toutes les propriétés situées dans une rue où existe un égout public sont pourvues d'un branchement particulier établi suivant le type 12, c'est-à-dire de forme ovoïdale, et ayant 2 m. 30 c. de

(1) La Société d'encouragement pour l'industrie nationale, dont le siége est rue Bonaparte, 44, a été fondée en 1801. Ses présidents, depuis sa fondation, ont été Chaptal et Thénard, son président actuel est l'illustre chimiste Dumas.

hauteur sur 1 m. 30 c. de large aux naissances et 0 m. 60 c. au radier. A l'aplomb du mur de face de la maison, ce branchement est fermé par une grille en fer à deux clefs dissemblables, dont l'une reste entre les mains du propriétaire et l'autre est remise à l'administration. Un numéro exactement semblable à celui de la propriété est placé dans l'égout public au débouché du branchement particulier (1).

Dans un grand nombre d'immeubles (principalement dans ceux de construction récente), ces galeries particulières, prolongées sous les maisons mêmes, sont utilisées pour le départ des matières contenues dans les fosses d'aisances.

Des regards d'égout ou cheminées de descente, construits de 50 mètres en 50 mètres de distance, et munis d'échelons en fer scellés dans les maçonneries, donnent accès, soit directement, soit par des branchements spéciaux, dans les galeries, et communiquent aussi à des chambres de sauvetage établies au-dessus de la voûte des égouts, servant de refuge aux ouvriers en cas d'envahissement subit des galeries par les eaux pluviales, et de dépôt pour leurs ustensiles. L'établissement de larges et nombreuses bouches d'égout au point bas des ruisseaux, le placement au point haut de bornes-fontaines fournissant l'eau nécessaire au lavage des boues, complètent les dispositions adoptées pour la canalisation souterraine de Paris.

Par l'état ci-dessous, on peut constater l'importance donnée dans ces dernières années aux travaux d'égout.

Mètres courants d'égouts publics construits antérieurement à :

1855	142,300 m.	13 c.
De 1855 à 1856	3,528	»
En 1857	10,999	»
— 1858	4,436	»
— 1859	18,383	»
— 1860	19,944	»
— 1861	20,079	»
— 1862	30,057	»
— 1863	30,682	»
— 1864	39,227	»
— 1865	46,593	»
— 1866	74,584	»
Total *à reporter*	440,812 m.	13 c.

(1) Le développement des égouts particuliers peut être évalué à plus de 85,000 mètres courants. Ce chiffre augmente tous les jours.

Report.....	440,812m. 13c.
Auquel il faut ajouter pour la zone suburbaine annexée les égouts construits jusqu'en 1860 inclusivement, développant.....	51,580 »
Ensemble.....	492,392m. 13c. (1)

Paris est donc desservi actuellement par plus de 490,000 mètres courants d'égouts publics; dans ce chiffre sont compris un certain nombre de vieilles galeries qui disparaissent successivement et sont remplacées par de nouveaux égouts.

L'application du nouveau système de canalisation souterraine comporte la construction de : 1° 56,442 mètres courants d'égouts de grande et moyenne section; 2° 323,890 mètres d'égouts de petite section, ce qui formera un réseau complet d'un développement de 380,332 mètres dont l'établissement est évalué en nombre rond à 50 millions de francs.

Sur cette longueur de 380,332 mètres, il a déjà été construit et mis en service, de 1858 à 1867, près de 300,000 mètres, comprenant la presque totalité des galeries de grande et moyenne section.

La complète transformation des égouts n'en permettait plus le nettoiement manuel; cependant les eaux qui arrivent dans ces galeries, et surtout celles qui proviennent des chaussées macadamisées contiennent une telle quantité de sable et de détritus qu'un nettoiement incessant est indispensable au maintien de leur circulation.

Pour les collecteurs de grande section, ce problème a été résolu par l'adoption du bateau-vanne sur lequel les visiteurs sont admis à naviguer. Voici, d'après M. l'Inspecteur général Baude, la description d'un de ces ingénieux appareils :

« Ce bateau porte en tête une vanne percée de trous et qui a dans son contour exactement la forme de la cunette de l'égout; elle descend jusqu'au radier ou se relève pour se placer horizontalement à l'avant du bateau. Poussée par le courant, la vanne plongeant forme obstacle à l'écoulement de l'eau, et il en résulte un remous qui donne une force d'impulsion à la vanne pour pousser devant elle les matières solides déposées sur le radier et remises

(1) Sous chaque trottoir des voies publiques de 20 mètres de largeur et au-dessus, il est établi un égout. Cette disposition réduit notablement les frais de construction des galeries particulières, supportés par les propriétaires riverains. Dans le chiffre total de 492,392 mètres courants d'égouts publics, ne sont pas compris les branchements particuliers.

en suspension par les filets d'eau qui s'échappent à travers la vanne plongeante. »

Dans les collecteurs dont la cunette est de moindre dimension, le bateau est remplacé par un wagon roulant sur des rails scellés à l'arête des banquettes, auquel est également adaptée une vanne plongeante.

Enfin, le nettoiement des égouts de petite section dépourvus de banquettes s'opère, comme par le passé, au moyen du balayage à la main.

Nous ne pouvons mieux terminer cette étude qu'en rappelant ces paroles du magistrat auquel appartient l'initiative de ces utiles travaux :

« Les galeries souterraines, organes de la grande cité, fonctionneraient comme ceux du corps humain, sans se montrer au jour; l'eau pure et fraîche, la lumière et la chaleur y circuleraient comme des fluides divers dont le mouvement et l'entretien servent à la vie; les sécrétions s'y exécuteraient mystérieusement et maintiendraient la santé publique sans troubler la bonne ordonnance de la ville et sans gâter sa beauté extérieure (1). »

L'EAU A PARIS

PAR

Louis FIGUIER

Le service des eaux de Paris a subi, depuis son origine jusqu'à nos jours, d'importantes et curieuses modifications. L'humble capitale des deux premières races de nos rois, à peine sortie de ses langes, et contenue dans l'étroite enceinte de la Cité, pouvait se contenter de l'eau de Seine pour son alimentation; aujourd'hui, dans sa période d'adolescence, elle est obligée d'emprunter à des provinces éloignées leurs rivières et leurs sources.

(1) Les éléments de cette étude ont été en partie puisés dans les documents administratifs émanant de la préfecture de la Seine; les renseignements relatifs aux travaux exécutés ou projetés sont dus à l'obligeance de M. l'inspecteur général Belgrand.

Les premiers habitants de Paris s'alimentaient de l'eau de Seine, puisée directement dans le fleuve. Au quatrième siècle, une galerie maçonnée, connue depuis sous le nom d'*aqueduc d'Arcueil*, avait été, dit-on, construite par l'empereur Julien, pour amener la source du Rungis jusqu'au palais des Thermes. Cet aqueduc fut détruit dans le cours du neuvième siècle, par les envahisseurs normands.

De petites sources très-nombreuses, venant de Belleville et des Prés Saint-Gervais, furent dérivées, à une époque qu'il est impossible de préciser, par les moines de Saint-Laurent et de Saint-Martin-des-Champs, qui construisirent deux aqueducs, destinés à conduire ces eaux jusque dans leurs monastères. Mais Philippe Auguste revendiqua ces sources pour les besoins du peuple de Paris, et les abbés en perdirent la propriété exclusive. De cette époque datent les trois grandes fontaines publiques, *Maubuée*, des *Innocents* et des *Halles*. Ces sources, aux eaux dures et séléniteuses, les plus mauvaises qui existent dans le bassin de la Seine, ont suffi à l'alimentation des Parisiens pendant quatre siècles, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où fut érigée, près du Pont-Neuf, la pompe de la Samaritaine.

Pouvant disposer de ces eaux à leur gré, les rois de France eurent le tort d'en accorder de larges concessions aux riches monastères et aux puissants seigneurs de leur entourage. L'abus devint si grand, et les fontaines publiques devinrent si pauvres, que l'eau manquait presque complétement dans divers quartiers de Paris. En 1392, Charles VI révoqua toutes les concessions particulières, sauf celles du Louvre et des hôtels des princes du sang. L'autorité municipale n'intervenait pas encore dans l'administration des eaux, qui ne relevait que du roi. Ce n'est qu'à partir de 1457 que la ville fut chargée de l'entretien de ses établissements hydrauliques, et acquit ainsi un droit de propriété sur ces établissements. L'aqueduc de Belleville fut reconstruit par le prévôt des marchands, sur quatre-vingt-seize toises de longueur.

A la fin du quinzième siècle, on comptait dans Paris seize fontaines publiques. Mais ces eaux ne pouvaient suffire à une population qui s'était rapidement augmentée, car, au seizième siècle, le nombre des habitants de la capitale était de 260,000, et le volume d'eau distribuée n'était que de 300 mètres cubes par vingt-quatre heures, ce qui correspond à un litre environ par habitant. Encore les riches monastères et les grands seigneurs absorbaient-ils à leur profit la plus grande partie de ces eaux. La pénurie d'eau était donc extrême.

Henri IV limita le nombre des concessionnaires et se réserva le droit de disposer des eaux. Voulant rendre à la ville le volume d'eau que recevaient, à cette époque, les maisons royales, il fit

que distribuaient les pompes de la Samaritaine, la pompe Notre-Dame, la pompe à feu de Chaillot et celle du Gros-Caillou.

Le produit total de ces eaux, en vingt-quatre heures, était de 7,986 mètres cubes. Paris comptait alors 547,755 habitants; la distribution était donc de quatorze litres par tête, chaque vingt-quatre heures. Aujourd'hui, ce volume d'eau suffirait à peine à la distribution d'une ville de 80,000 âmes.

Sous Napoléon Ier, la capitale reçut un tribut abondant de nouvelles eaux publiques : nous voulons parler de la dérivation des eaux de l'Ourcq.

L'Ourcq est un affluent de la rive gauche de la Marne. Il prend sa source dans la forêt des Ris, un peu au-dessus de Fère en Tardenois. Après avoir parcouru une large vallée tourbeuse, l'Ourcq arrive à Mareuil, qui fut choisi pour le point de départ de la dérivation, et vient tomber enfin dans la Marne, au-dessous de Lisy, après un cours d'environ quinze lieues.

Depuis longtemps on avait eu l'idée de dériver vers Paris cette petite rivière, que l'abondance de ses eaux rendait préférable à l'Yvette, surtout à une époque où l'on ne se rendait pas bien compte de la fâcheuse influence des sels terreux et de la tourbe sur la qualité de l'eau potable.

Le 15 septembre 1802, M. Girard fut nommé ingénieur en chef des travaux du nouveau canal. L'entreprise commencée donna lieu à de vives discussions dans le conseil des Ponts et Chaussées. Enfin, le 15 mars 1805, cette question fut débattue d'une manière approfondie dans le cabinet de l'empereur. L'avis de Napoléon Ier fut adopté, et le profil du canal de l'Ourcq fut définitivement fixé tel qu'il est aujourd'hui.

L'année 1808 fut remarquable par l'impulsion donnée aux travaux du canal de l'Ourcq. L'aqueduc de ceinture fut entrepris le 11 août de cette année. Le bassin de la Villette se trouva complétement achevé au mois d'octobre suivant, et les eaux de la Beuvronne y furent introduites le 2 décembre 1808.

Enfin, le 15 août 1809, jour de la fête de l'empereur, les eaux de la Beuvronne, introduites pour la première fois dans toute l'étendue des conduites de la ville, coulèrent en larges nappes, à la fontaine des Innocents, aux yeux d'un public émerveillé, qui n'avait jamais vu aux fontaines de Paris qu'un filet d'eau, sans cesse amaigri par les concessions gratuites. La distribution de l'eau dans le quartier des Halles fut immédiatement commencée sous les ordres de l'ingénieur Bralle.

Le canal de l'Ourcq est une des plus grandes et des plus utiles constructions que l'on ait exécutées dans ce genre de travaux. Aujourd'hui l'on a amené d'excellentes eaux potables dans la

capitale, au moyen d'un aqueduc couvert, l'eau de ce canal ne servira plus, sans doute, qu'au lavage des rues et des égouts, à l'alimentation des fontaines monumentales et des cascades du bois de Boulogne, en un mot à l'embellissement de Paris, selon l'idée primitive de l'auteur de ce projet, et elle contribuera très-efficacement à accroître nos ressources hydrauliques pour les usages communs.

Il faut ajouter que, par suite d'un traité supplémentaire, en date du 1er février 1841, le Clignon, affluent de la rive gauche de l'Ourcq, fut dérivé dans le canal. La dérivation traverse toute la vallée de l'Ourcq. Le débit du Clignon peut être évalué à 1,500 pouces en basses eaux; de sorte que la quantité d'eau que la ville peut prendre en vingt-quatre heures, dans le bassin de la Villette est de 106,000 mètres cubes par vingt-quatre heures.

Nous ne pouvons parler de l'alimentation de Paris en eaux publiques sans dire quelques mots des puits artésiens qui existent dans cette capitale.

Vers 1832, l'administration municipale, sur la proposition de l'ingénieur Emmery, décida qu'on entreprendrait le forage d'un puits artésien dans la plaine de Grenelle, non plus seulement, comme on le faisait aux environs de Paris, jusqu'aux couches sablonneuses de l'argile plastique, mais jusque dans les grès verts. On devait ainsi percer non-seulement la masse des terrains tertiaires, mais encore la craie blanche qui forme le premier étage des terrains secondaires, les premières assises de la craie inférieure, notamment les argiles du gault, et atteindre les terrains aquifères situés au-dessous de cet étage géologique.

M. Mulot, qui commença les travaux le 24 décembre 1833, sous la direction des ingénieurs Emmery et Mary, eut à surmonter des difficultés sans nombre pendant l'exécution du forage; il sut remédier avec une grande énergie à tous les accidents qui se produisirent. L'eau jaillissante arriva à la surface du sol le 24 février 1841. La profondeur du puits est de 548 mètres.

Le débit du puits de Grenelle, qui se montra d'abord très-irrégulier, était de 940 mètres cubes par vingt-quatre heures, par suite de travaux de perfectionnement qui, entrepris en décembre 1850, furent terminés le 20 juillet 1852. Mais, depuis le forage du puits artésien de Passy, son débit est tombé à 662 mètres cubes par vingt-quatre heures. La température de l'eau est constante, et s'élève à 27° 50; sa pureté est très-grande; essayée à l'hydromètre, elle donne 9° 50, en temps ordinaire.

Le puits artésien de Passy est venu ajouter un tribut nouveau à la quantité d'eau dont on peut disposer dans la capitale. Commencé en 1855 par M. Kind, sondeur saxon, ce puits reçut les eaux jaillissantes le 24 septembre 1861. Il débite aujourd'hui, par vingt-

quatre heures, 8,000 mètres cubes d'eau, du sommet de son tubage.

L'analyse des eaux du puits de Passy et de celles du puits de Grenelle a prouvé qu'elles proviennent toutes les deux de la même nappe souterraine. Elles renferment moins de sels calcaires et magnésiens que les bonnes eaux; mais, après les avoir aérées et refroidies, on les emploie comme boisson.

Ainsi, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, l'alimentation de Paris en eaux publiques était surtout faite par l'eau de Seine et par celle de l'Ourcq. Les eaux de Belleville et du Pré Saint-Gervais, ainsi que celles d'Arcueil, ne donnaient qu'un très-petit produit, et elles sont considérées, les premières au moins, comme détestables.

Les pompes à feu de Chaillot, qui avaient été construites, comme nous l'avons dit, par les frères Périer, en 1782, ont été remplacées en 1851, car les dispositions n'en étaient plus en rapport avec les progrès de la science des machines. Les pompes de Chaillot sont maintenant au nombre de deux. Elles sont à simple effet et dans le système de Cornouailles, c'est-à-dire que la puissance de la vapeur n'agit dans le cylindre que pendant l'aspiration. Le refoulement de l'eau s'opère par des contre-poids qui chargent le piston des pompes. Le volume d'eau monté par chaque appareil, varie avec la longueur de la course du piston. Il est au maximum, et en marche normale, de 19,000 mètres cubes par vingt-quatre heures pour chaque machine.

La pompe à feu, dite de *Chaillot*, est établie au bord de la Seine, en face du pont de l'Alma, à la bifurcation du boulevard de l'Empereur et de l'avenue de l'Alma; c'est le même emplacement qu'elle occupait à l'origine, et deux ateliers sont encore à peu près tels qu'ils existaient au temps des frères Périer. Nous n'avons pas besoin de dire que l'établissement a été fort augmenté dans ces derniers temps. Les constructions ont plus que doublé d'étendue, et deux hautes cheminées signalent de loin cet établissement hydraulique.

L'eau de la Seine, aspirée par la pompe de Chaillot, est amenée dans de vastes réservoirs sur les hauteurs de Passy. Elle sert surtout à l'alimentation des lacs du bois de Boulogne et des bornes-fontaines de la rive droite.

Quant aux machines à vapeur du Gros-Caillou, elles ont cessé de fonctionner le 15 août 1858. La conduite d'aspiration de ces machines était située à l'aval de l'égout des Invalides; aussi l'eau de la Seine qu'elles fournissaient n'était pas acceptable dans le service. On les a remplacées par deux autres machines sorties des ateliers de MM. Farcot, ingénieurs-mécaniciens, et installées presque hors de Paris, c'est-à-dire en amont du pont d'Austerlitz.

Ces machines, d'une force de cent vingt chevaux chacune, élèvent l'eau à 55 mètres de hauteur, pour la déverser aux

réservoirs de Charonne et de Gentilly. Tout en ne consommant que 1 kilogramme 60 environ de houille, par heure et par force de cheval, elles donnent 20,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures. C'est une économie bien grande et digne d'être signalée.

Jusqu'à ces derniers temps, l'eau du canal de l'Ourcq et celle de la Seine concouraient donc presque exclusivement à l'alimentation de Paris. Mais, par suite du notable accroissement de la population, le service des eaux était devenu insuffisant. En outre, l'eau distribuée dans Paris était d'une impureté notoire. Les eaux de la Seine sont sans cesse altérées par leur mélange avec les produits des égouts, des fosses d'aisance et des résidus qu'y déversent les industries s'exerçant à l'intérieur de la ville. L'eau du canal de l'Ourcq est passible du même reproche, parce qu'elle est incessamment contaminée par les mariniers et les bateliers qui vivent sur le canal depuis le bassin de la Villette jusqu'à Mareuil.

Le service des eaux de Paris exigeait donc toute une réforme. Il fallait consacrer les eaux dont jouissait la ville aux services publics, c'est-à-dire à l'arrosage des rues, au nettoyage des pavés, au lavage des égouts, à l'entretien des fontaines monumentales et décoratives, etc.; en second lieu, amener à Paris une rivière ou une source très-abondante et très-pure, pour lui fournir la quantité d'eau potable qui lui était nécessaire.

C'était là le meilleur système, et c'est en effet celui qui fut adopté par le Préfet de la Seine et par le Conseil municipal.

En avril 1854, M. Belgrand, ingénieur en chef de la navigation de la Seine et du service hydrométrique du bassin de ce fleuve, fut chargé de faire une étude des sources qui pouvaient être dérivées vers Paris.

Cet ingénieur éminent s'arrêta aux sources situées à très-peu de distance des points où commence à se montrer la craie blanche de la Champagne. Dans cette région se trouvent un grand nombre de sources d'excellente qualité, et assez abondantes pour alimenter Paris. M. Belgrand proposa donc de faire l'étude de la dérivation de la Somme-Soude, petite rivière qui coule entièrement dans la craie, et tombe dans la Marne, entre Châlons et Epernay (Champagne). En y réunissant quelques belles sources des terrains tertiaires situées entre Château-Thierry et Épernay, en dehors des terrains gypseux, telles que la Dhuys et le Sourdon, on pouvait conduire sur les hauteurs de Belleville, à 53 mètres au-dessus de la Seine, 100,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures.

Dans une évaluation sommaire, M. Belgrand portait à 214 kilomètres la longueur de l'aqueduc de dérivation, et à vingt-deux millions le montant des dépenses de construction de l'aqueduc.

Le travail de M. Belgrand fut déposé à la préfecture de la Seine le 8 juillet 1854. En même temps, l'administration fit étudier, sous

la direction de M. Belgrand, par M. l'ingénieur Lesguillier, le projet de dérivation de quelques sources d'une autre rivière, la Vanne, qui tombe dans l'Yonne, à Sens.

Dans la séance du 18 mars 1859, le Conseil municipal adopta le projet de M. Belgrand, exposé par M. le Préfet dans un remarquable mémoire.

Malgré cette décision officielle, un incident inattendu vint tout paralyser.

Un décret, en date du 16 février 1859, réunissait à l'ancienne ville de Paris la partie des communes suburbaines comprise dans l'enceinte des fortifications. Cette immense extension du périmètre de la capitale, forçait d'étendre le projet primitif de distribution des eaux, tant en raison de l'accroissement de la population à desservir que par suite de l'altitude des nouveaux quartiers, de Belleville, Batignolles, Passy, etc. Il fut dès lors décidé que les eaux de la Dhuis, dont l'altitude est de 80 mètres au-dessus de la Seine, desserviraient les quartiers hauts de Montmartre, Belleville, Passy et Montrouge, récemment annexés à Paris, et qu'un aqueduc nouveau recevant les eaux de la Vanne, dont l'altitude est de 43 mètres au-dessus de la Seine, serait consacré au service des quartiers bas.

L'aqueduc de la Dhuis était donc le premier ouvrage à exécuter, puisque l'eau dérivée atteindrait les points les plus élevés de la capitale, et que les 40,000 mètres cubes d'eau que cet aqueduc devait amener, chaque vingt-quatre heures, pourraient suffire, pendant quelques années, à tous les besoins du service privé.

Dans le rapport sur les trois projets, les ingénieurs démontraient que la dérivation des sources empruntées à la Champagne pourrait seule fournir une eau n'ayant besoin de subir aucune préparation, et pouvant être consommée par la classe ouvrière telle qu'elle sort des conduites publiques. Ils prouvaient, en même temps, que ce dernier projet réunissait encore le mérite de l'économie, malgré le grand éloignement des sources qu'il s'agissait d'amener dans la capitale.

Le 4 mars 1862, un décret déclarait la dérivation de la Dhuis d'*utilité publique*. La ville de Paris s'était empressée de faire d'avance l'acquisition des sources.

L'aqueduc de la Dhuis, aujourd'hui terminé, se compose de galeries en maçonnerie et de tuyaux en fonte. Les galeries sont établies sur les coteaux qui bordent la Dhuis ou la Marne; les conduites en fonte servent à franchir les vallées secondaires qui bordent ces coteaux. La largeur intérieure de l'aqueduc est considérable; elle est de 1 m. 40. Les conduites de fonte, pour la traversée des vallées, sont de 1 mètre et 1 m. 33 de diamètre intérieur. La longueur totale de cet aqueduc est de 33 lieues (130,822 mètres). La

pente des galeries en maçonnerie est de 0 m. 10 par kilomètre. Celle des conduites en fonte ou siphons, dont le diamètre est plus petit, et dans lesquelles l'eau doit prendre une plus grande vitesse, est portée à 0 m. 55 par kilomètre. L'aqueduc se maintient sur les coteaux de la rive gauche de la Dhuis, puis de la Marne, jusque dans le voisinage de Paris, près de Chalifert, où il franchit la Marne sur un pont, pour passer de là sur les coteaux de la rive droite, qu'il suit jusqu'à Paris. Il est construit en pierre meulière, et avec du ciment romain.

L'eau de la source de la Dhuis, qui sort des argiles à meulière, est d'une limpidité parfaite : sa température, en été, se maintient à 12°. Elle est à l'altitude de 130 mètres au-dessus du niveau de la mer et elle arrive aux vastes réservoirs de Ménilmontant, près des fortifications, à l'altitude de 108 mètres, c'est-à-dire à 81 mètres au-dessus du niveau de la Seine, pris au zéro de l'échelle du pont de la Tournelle.

Les admirables réservoirs de Ménilmontant, aujourd'hui un des plus beaux monuments de Paris, font le plus grand honneur à M. le Préfet de la Seine, à l'ingénieur en chef, M. Belgrand, et aux ingénieurs des eaux qui ont dirigé la construction. Sur un terrain de plus de deux hectares, qui est couvert d'un épais tapis de gazon, pour conserver une température constante de 12°, un petit rocher artificiel cache la porte qui conduit aux réservoirs. Ils ont la forme d'un fer à cheval; 21,000 mètres de surface sont occupés par l'eau. Ils se divisent en deux parties superposées : la partie supérieure, d'une contenance de 100,000 mètres cubes, reçoit les eaux de la Dhuis; la partie inférieure, de 31,000 mètres cubes, reçoit les eaux de la Marne, dont nous allons parler. A côté sont des dérivations destinées à l'écoulement du trop plein de l'eau, en cas de crue, pour l'amener dans les égouts. On ne saurait trouver trop d'éloges pour cette remarquable construction; c'est, sans contredit, un des plus beaux édifices que notre siècle ait produits.

Les dérivations de la Somme-Soude et de la Vanne doivent être exécutées dans quelques années, en commençant par la Vanne.

Lorsque ces trois aqueducs seront exécutés, la ville aura dépensé soixante-deux millions de francs environ, et elle jouira de 200,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures. L'intérêt annuel sera presque nul, car l'eau amenée par le premier aqueduc est déjà placée et vendue aux habitants de Paris en quantité suffisante pour couvrir en partie les dépenses et les frais d'amortissement du deuxième. De même, le troisième aqueduc ne sera entrepris que lorsque les produits de la vente de l'eau couvriront les intérêts et l'amortissement du troisième emprunt.

Ainsi, une mise de fonds de dix-huit millions a suffi pour commencer ce grand travail, qui assurera aux habitants de Paris une quantité suffisante d'eau d'une pureté parfaite, d'une température agréable en hiver, fraîche en été, et qui, enfin, n'ayant jamais besoin d'aucun mode d'épuration, affranchira le consommateur parisien de l'impôt du porteur d'eau.

Les eaux de la Marne contribuent aussi, depuis quelque temps, à l'alimentation de Paris. L'usine de Saint-Maur, située à Gravelle, dans la commune de Saint-Maurice, doit contenir six machines de cent chevaux chacune, dont quatre roues et deux turbines, fonctionnant au moyen de l'eau. Quatre sont déjà en mouvement et produisent, en moyenne, 8,000 mètres cubes chacune en vingt-quatre heures, de sorte que cette usine produira de 40,000 à 48,000 mètres cubes, quand toutes les machines seront placées. L'eau prise directement dans la Marne, et conduite dans des bassins de dépôt sur un terrain contigu à l'usine, se clarifie peu à peu; prise par les machines qui l'élèvent à 70 mètres de hauteur, elle est envoyée jusqu'aux réservoirs de Ménilmontant, au moyen de tuyaux de 80 centimètres de diamètre. Elle occupe, comme nous l'avons dit, la partie inférieure de ces réservoirs. Cependant l'usine envoie aussi à Vincennes 1,200 à 1,500 mètres cubes d'eau pour l'approvisionnement du bois. Les immenses moteurs de l'usine de Saint-Maur sont en fonte. Ils sont dus, ainsi que le corps de pompe, à M. Girard, ingénieur civil, qui a perfectionné le système, surtout en permettant de voir immédiatement, au moyen des tiges de soupapes à clapets qui ressortent en dehors, le moindre dérangement dans la machine. L'usine est aujourd'hui terminée. Outre la perfection de toutes les machines, l'admirable aménagement qui règne dans cet établissement, on doit en signaler le côté économique : l'eau, en effet, étant la cause même du mouvement, les frais d'exploitation se réduisent à l'entretien de l'usine, tandis que les autres établissements hydrauliques sont obligés de faire une grande dépense de combustible pour l'entretien des machines à vapeur.

En résumé, l'administration municipale de Paris dispose aujourd'hui d'un volume d'eau de 235,000 mètres cubes par vingt-quatre heures, en y comprenant les eaux de la Dhuis et de la Marne. Elle en affecte une partie au service public et l'autre partie au service privé.

« Elle s'écoule, pour l'usage public, dit un mémoire présenté à M. le préfet de la Seine, par des fontaines monumentales qui servent à décorer la ville et à rafraîchir l'air de leurs eaux jaillissantes, par d'autres fontaines de simple utilité, où chacun puise librement, par des bornes ou bouches d'eau qui suppléent à ces dernières fontaines dans les quartiers populeux, et qui

s'ouvrent partout, à de certaines heures, pour le nettoiement des rues; par des poteaux d'arrosement ou des bouches d'incendie, dont les noms indiquent la destination.

« Elle se distribue, pour l'usage privé, par des fontaines marchandes, où les porteurs d'eau s'approvisionnent moyennant rétribution, et par des embranchements dont le produit, mesuré d'une manière exacte ou approximative, est concédé sous forme d'abonnement. »

Le service public est donc richement doté, et bientôt le service privé ne laissera plus rien à désirer. Quand les deux dernières dérivations, celles de la Vanne et de la Somme-Soude, seront accomplies, les habitants de Paris pourront se vanter, à juste titre, de jouir du luxe de l'eau. Et il y a quelques années seulement, ils souffraient de la pénurie d'eaux potables!

Le projet qui consistait à conduire dans la capitale les sources de la Dhuis, de la Vanne et de la Somme-Soude suscita, de 1860 à 1864, des critiques véhémentes. Paris était alimenté par des eaux tout à la fois impures et insuffisantes ; la dérivation des sources de la Champagne devait lui assurer des eaux pures, abondantes, fraîches en été, chaudes en hiver, et qui exempteraient le pauvre de l'impôt du porteur d'eau, puisqu'elles n'avaient pas besoin d'être filtrées et pouvaient se boire au sortir de la conduite publique. Personne ne paraissait comprendre ces avantages, des critiques spécieuses, longuement poursuivies, ayant jeté des doutes sur l'utilité de cette belle entreprise. Aujourd'hui ces critiques sont réduites à leur juste valeur, ces doutes sont dissipés. Doter la capitale d'eaux salubres et abondantes, conduire au sein d'une ville, qui fut toujours si déshéritée sous ce rapport, un fleuve entier d'eaux pures qui affranchissent le pauvre de toute dépense, c'est un grand bienfait public. Distribuer de bonnes eaux aux habitants d'une ville, c'est leur distribuer la santé et quelquefois la vie.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

—

LES FONTAINES PUBLIQUES

L'usage, qui tend à se généraliser, des concessions d'eau dans les habitations particulières a déjà fait disparaître un grand nombre des anciennes fontaines *marchandes* où les porteurs d'eau allaient s'approvisionner pour, ensuite, revendre l'eau aux Parisiens. Aujourd'hui la plupart des porteurs d'eau, qui cumulent ordinairement ce trafic avec celui du bois et du charbon au détail, ont chez eux un réservoir à filtre alimenté par une concession de la ville. Les fontaines marchandes disparaissent rapidement, et les fontaines

monumentales se débarrassent successivement de l'entourage, souvent peu agréable, toujours incommode, des porteurs d'eau. Là où cette vieille industrie subsiste encore, se perpétue aussi un usage traditionnel. Tandis que chaque porteur d'eau ne doit emplir ses seaux qu'à son tour d'arrivée, tout habitant qui se présente avec un vase destiné à contenir l'eau pour sa consommation personnelle a droit de le remplir immédiatement et gratuitement. Les habitants peuvent aussi venir prendre de l'eau, sans redevance, aux bornes-fontaines pendant les heures où elles sont ouvertes. Il n'est point permis de puiser dans les bassins des fontaines monumentales; mais quelques-unes sont pourvues de robinets distribuant l'eau pour l'usage des particuliers et des porteurs d'eau.

La plus ancienne peut-être et la plus célèbre certainement des fontaines de Paris est celle des Innocents. L'origine en remonte au treizième siècle pour le moins. La fontaine était alors située à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers, aujourd'hui démolie, pris reconstruite sous le nom de rue Berger (en souvenir du *maire des barricades*). Quel en était alors l'état, on l'ignore. Sans doute, elle était en ruines vers le milieu du seizième siècle, puisque, en 1550, Pierre Lescot fut chargé de la réédifier. Il la composa de trois arcades, dont deux sur la rue Saint-Denis et une sur la rue aux Fers, chaque arcade étant surmontée d'une frise, d'un entablement et d'un fronton triangulaire, le tout élevé sur un soubassement dont la partie supérieure était décorée de bas-reliefs et la partie inférieure munie de deux robinets par arcade pour la distribution de l'eau. Entre les pilastres corinthiens séparant les arcades, des figures de nymphes avaient été sculptées par Jean Goujon, à qui aussi l'on doit sans doute tout le reste de la décoration sculpturale, aussi riche qu'élégante, de ce monument regardé, à bon droit, comme un chef-d'œuvre.

Au commencement du dix-huitième siècle, la fontaine des Innocents était fort dégradée. On y fit alors quelques réparations.

La fontaine n'était point isolée; elle se trouvait appliquée à l'église des Innocents, derrière laquelle s'étendait un vaste cimetière, servant depuis des siècles. En 1785, l'édilité parisienne résolut de supprimer tout à la fois le cimetière et l'église, qui était, d'ailleurs, fort peu remarquable. La double opération fut exécutée en 1786. Mais, en démolissant l'église, l'ingénieur, M. Six, fit démonter, pièce à pièce, le monument de Lescot et de Goujon. Puis, lorsque l'emplacement de l'église et du cimetière eut été converti en marché, la ville fit édifier au milieu la fontaine. La partie du soubassement qui n'était point décorée fut remplacée par trois bassins, en retraite l'un sur l'autre et surmontés d'un quatrième bassin carré, au centre duquel une vasque répandait de l'eau qui retombait par nappes dans les bassins inférieurs. Aux quatre angles du bassin supérieur, des lions couchés lançaient aussi de l'eau. Au-dessus du bassin carré, on posa les trois arcades de P. Lescot; mais alors le quatrième côté restait ouvert. Les architectes Poyet et Molinos, chargés de cette réédification, construisirent une quatrième arcade, dans le style des trois autres et en y employant des pierres de l'ancienne fontaine; puis on fit décorer la nouvelle arcade par le sculpteur Pajou, qui s'inspira assez heureusement des modèles de Jean Goujon. Des huit figures de nymphes que l'on voit aujourd'hui, cinq sont de Jean Goujon; la grâce, l'élégance des attitudes, la délicatesse de l'exécution ont valu à ces figures une juste célébrité; les trois autres, œuvre de

LA FONTAINE DES INNOCENTS

Dessin de M. Lalanne, gravé par M. Yon-Perrichon.

Pajou, quoique très-inférieures, ne sont cependant pas sans mérite et ne déparent pas le monument. Le tout fut surmonté d'une calotte sphérique recouverte de cuivre découpé en écailles. Les sculptures ajoutées sont de MM. Danjou, Luillier et Mézières.

Dans son état nouveau, la fontaine des Innocents devint très-populaire; les moins habiles en matière d'art l'admiraient instinctivement. Bien que l'accès n'en fût pas très-commode, les Parisiens aimaient venir voir, en été, ses belles nappes d'eau descendant de gradins en gradins; en hiver, les magnifiques congélations qui s'y formaient. En juillet 1830, à quelques mètres de la fontaine, le peuple creusa une fosse où il enterra des citoyens et aussi des soldats tués dans les combats des trois jours. Ces tombes modestes, mais toujours entretenues soigneusement, restèrent là jusqu'au 28 juillet 1840, jour où les restes des citoyens morts pour la liberté furent déposés dans les caveaux de la colonne élevée sur la place de la Bastille.

En 1865, le marché des Innocents a été supprimé et détruit; sur une partie de l'emplacement devenu disponible, on a établi un jardin au milieu duquel a été transportée la fontaine de Lescot et de Goujon. Mais on a trouvé moyen, dans cette nouvelle restauration, de gâter le monument en lui donnant un aspect lourd, massif et disgracieux, qui contraste avec le caractère des sculptures et avec la physionomie antérieure de la fontaine.

Selon une tradition que n'appuie aucun document authentique, Jean Goujon aurait été tué le jour de la Saint-Barthélemy, tandis qu'il travaillait à la fontaine des Innocents.

Non loin de là, à l'angle des rues Saint-Honoré et de l'Arbre-Sec, est une autre fontaine, dite aujourd'hui de l'Arbre-Sec, mais qu'on appelait jadis de *la Croix du Trahoir* ou du *Tiroir*, parce qu'elle était voisine d'une croix ainsi nommée qui marquait une place affectée aux supplices des criminels. La croix était de fort ancienne date. François Ier fit construire, en 1529, une fontaine située, comme la croix, au milieu de la voie, et dont les degrés étaient occupés par des fruitières et des vendeuses d'herbes. C'était une grande gêne pour la circulation et un sujet de plaintes continuelles, qui restèrent inutiles pendant plus d'un siècle. Enfin, en 1636, le prévôt des marchands obtint l'autorisation de déplacer la fontaine et de l'appliquer à un pavillon construit, en 1606, par le prévôt François Miron, pour recevoir les eaux d'Arcueil. C'est là qu'elle est encore. Mais la fontaine qu'on voit aujourd'hui n'est plus celle du seizième siècle. En 1770, Soufflot, chargé de restaurer cet édifice qui tombait en ruines, l'a reconstruit tel qu'il est aujourd'hui.

Plus loin, dans la même rue Saint-Honoré, au n° 359, est une fontaine dite des Capucins, parce qu'elle était proche du couvent des Capucins, qui fut reconstruite en 1719 et qui n'a rien de remarquable.

Sur la butte Saint-Roch, au coin des rues des Orties et des Moulins, se trouve une fontaine des plus simples, dont le nom seul a quelque singularité : on l'appelle fontaine *d'Amour;* mais pourquoi ?...

La fontaine *Maubuée*, au coin de la rue de ce nom et de la rue Saint-Martin, est une des plus anciennes de Paris, car elle existait déjà au quatorzième siècle. Elle a été refaite en 1734.

Un peu plus haut, dans la rue Saint-Martin, à l'angle de la rue du Vertbois, au pied d'une tour qui faisait partie de l'enceinte du prieuré de

Saint-Martin-des-Champs, coule une fontaine établie par les moines de Saint-Martin, en 1712, en vertu d'une convention faite avec la ville et approuvée par le roi Louis XIV.

La fontaine de l'*Échaudé*, rue Vieille-du-Temple, au coin de la rue de l'Échaudé, date de 1671.

La fontaine des Haudriettes, au coin des rues des Vieilles-Haudriettes et du Chaume, a été établie en 1636, puis reconstruite en 1760, sur les dessins de Moreau, avec un bas-relief représentant une naïade, par Mignot.

Les fontaines des rues de Charonne, Basfroid, de Charenton, des Blancs-Manteaux, de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, ont été établies en 1719.

La rive gauche manqua longtemps de fontaines par suite de la difficulté de faire arriver l'eau dans ces quartiers élevés. Ce n'est qu'après la construction de l'aqueduc d'Arcueil que cette partie de la ville fut à peu près convenablement alimentée d'eau. D'assez nombreuses fontaines furent établies à partir de cette époque; quelques-unes ont disparu; celles qui restent sont les fontaines :

Des *Carmélites*, près de l'entrée de l'ancien couvent des Carmélites, dans le haut de la rue Saint-Jacques; Saint-Séverin, au bas de la même rue; cette fontaine a perdu sa décoration et est réduite à une espèce de borne; il en est de même de la fontaine Sainte-Geneviève, en face de l'École polytechnique, et aussi de la fontaine de la place *Maubert;* la fontaine des *Cordeliers* ou de *Saint-Germain*, ainsi nommée à cause du voisinage de l'ancienne porte Saint-Germain et du couvent des Cordeliers, rue de l'École-de-Médecine, a été construite en 1672, réédifiée en 1682 et 1717; de la *Charité*, près de l'hôpital de la Charité, rue Taranne, 1682; de l'*abbaye Saint-Germain*, que d'Erfurth; *Saint-Benoît*, place Cambrai, à côté du collége de France, 1622; *Garancière* ou *Palatine*, rue Garancière, construite, en 1715, par la princesse palatine Anne de Bavière, veuve du duc de Bourbon, qui habitait le Luxembourg; du *Pot-de-fer*, rue Mouffetard, au coin de la rue du Pot-de-Fer.

En 1806, plusieurs fontaines nouvelles furent établies :

Fontaine de *Léda*, placée alors au coin des rues de Vaugirard et du Regard, supprimée depuis quelques années et appliquée à la façade orientale de la fontaine Médicis, dans le jardin du Luxembourg; fontaine *Égyptienne*, rue de Sèvres, construction de style égyptien, avec une statue tenant à chaque main une urne d'où s'échappe l'eau; de *Bautrus*, au coin des rues Censier et Mouffetard.

Rues de Turenne et de la Roquette, sont des fontaines construites depuis une vingtaine d'années.

Toutes ces fontaines, à l'exception de celle des Innocents, servent à l'alimentation des habitants et n'ont rien de monumental. Voici maintenant la série des fontaines qui sont surtout ou exclusivement décoratives.

Rive droite. — Fontaine du *Château-d'Eau*, boulevard Saint-Martin, construite de 1806 à 1810, formée de quatre bassins circulaires, coupés par des lions assis, et s'étageant en pyramide; du sommet jaillit une gerbe d'eau, dont le volume a été considérablement augmenté sous le règne de Louis-Philippe. Cette fontaine produit de beaux effets de congélation en hiver.

Fontaine du *Palmier* ou de la *Victoire*, place du Châtelet, construite en 1807, présente un fût de palmiers s'élançant d'un bassin circulaire, et

PLACE LOUVOIS

Dessin de M. LALANNE, gravé par M. HUREL.

surmonté d'une statue de la victoire distribuant des couronnes. Le long du fût, à intervalles égaux, des espèces de bracelets portent, en lettres d'or, les noms de victoires remportées en Égypte et en Italie. Au pied du palmier, quatre statues, se tenant par la main, représentent *la Foi, la Vigilance, la Loi* et *la Force,* Palmier et statues reposent sur un soubassement dont les quatre faces sont décorées de sculptures et les quatre angles garnis de cornes d'abondance d'où l'eau jaillit.

Ce monument, dont les dessins sont de Bralle et les figures de Bosio, ne manque ni de grâce ni d'élégance. Comme après la reconstruction de la place du Châtelet, de 1855 à 1858, la fontaine ne se trouvait plus au centre, on l'a enlevée d'une seule pièce, le 22 avril 1858, et transportée douze mètres plus loin. Mais on a eu la malencontreuse idée de la placer sur un autre piédestal (ce qui fait deux piédestaux) assez élevé, occupant le centre de trois bassins superposés, ce qui met le monument à une hauteur pour laquelle il n'a point été fait et en fait paraître les proportions trop exiguës. En même temps, on a placé dans le bassin inférieur quatre sphynx, dont la croupe est engagée dans le massif du piédestal. Des marronniers plantés autour de la fontaine en masquent un peu la vue.

Les fontaines de la place de *la Concorde* ont été construites de 1836 à 1846, sur les dessins de M. Hittorf. Le plan est uniforme pour les deux : au centre d'un bassin circulaire, s'élève une vasque surmontée d'une autre vasque plus petite du milieu de laquelle l'eau jaillit pour retomber dans la vasque inférieure, puis dans le bassin. Dans celui-ci des statues allégoriques tiennent des attributs d'où s'élancent des jets d'eau qui vont tomber dans la grande vasque.

La fontaine du nord est consacrée à la navigation fluviale; deux des six figures du bassin, représentant le Rhône et le Rhin, sont de M. Gechter; les quatre autres sont de MM. Lanno et Aristide Husson. Les génies de la vasque supérieure sont de Feuchères.

La fontaine du midi, qui marque presque la place où fut posé l'échafaud de Louis XVI, est attribuée à la navigation maritime : Océan et Méditerranée par Debay père; les quatre autres figures par Vallois et Desbœufs.

Les Néréides et Tritons des deux fontaines sont d'Antonin Moyne et de MM. Elschoet et Parfait Merlieux.

Le tout est exécuté en fonte de fer des usines de Tusey (Meuse) et a été bronzé, en 1861, par le procédé de M. Oudry, à Auteuil.

Une fontaine du même genre, mais d'un goût plus pur et de proportions plus élégantes, s'élève dans le jardin de la rue Richelieu, établi sur l'emplacement de la salle de l'Opéra que la Restauration fit abattre après que le duc de Berry y eut été assassiné par Louvel, le 13 février 1820. On décida alors de bâtir là une chapelle expiatoire. Les travaux étaient déjà avancés lorsque la révolution de Juillet vint d'abord les interrompre, puis les faire disparaître. On y substitua une place plantée d'arbres, au centre de laquelle fut construite la fontaine qu'on y voit. Le monument se compose d'un bassin et de deux vasques superposées. Le pied de la plus grande est entouré de génies montés sur des dauphins. Au milieu de cette vasque, quatre figures de femmes, représentant *la Seine, la Loire, la Garonne* et *la Saône,* les mains enlacées, soutiennent une seconde vasque, plus petite, où l'eau s'épanche d'un vase très-orné. Cette fontaine, en fonte de fer, a été exécutée d'après les dessins de Visconti; les figures sont de Klagmann. Dans ces dernières années,

la place a été convertie en jardin entouré d'une grille formant corbeille. (Voir page 1207.)

Deux autres fontaines, de même style aussi, décorent les deux massifs d'arbres des Champs-Élysées; elles datent de 1843 ou 1844.

La fontaine d'*Antin* ou de *Gaillon*, carrefour Gaillon, remonte à l'année 1752, mais elle a été entièrement reconstruite en 1828. Cette reconstruction est constatée par une inscription latine dont la première ligne (*regnante Carolo X*) a été, en 1830, recouverte d'un enduit qui la cache encore. La Restauration avait donné l'exemple de pareilles mutilations en opérant de même sur l'inscription de la colonne de la place Vendôme.

La fontaine *Molière*, à l'angle des rues de la Fontaine-Molière (auparavant Traversière) et Richelieu, a été construite au moyen d'une souscription nationale et inaugurée le 15 janvier 1844, anniversaire du jour où Molière mourut près de là, dans une maison de la rue Richelieu. Au-dessus d'un bassin semi-circulaire s'élève un haut piédestal sur lequel Molière est assis dans un fauteuil, la plume en main et méditant. L'entablement forme un fronton hémisphérique, supporté par deux couples de colonnes corinthiennes et dans lequel un génie étend une couronne sur la tête de Molière. Aux deux côtés du piédestal sont deux grandes statues de femmes en marbre représentant l'une la comédie sérieuse, l'autre la comédie plaisante. L'ensemble du monument a été dessiné par Visconti; la statue de Molière est de M. Seurre aîné; les deux statues de femme sont de Pradier.

Quelques autres fontaines décoratives, mais non monumentales, existent sur divers points de la rive droite; il suffira de citer celles de la place Royale, au nombre de quatre, qui ont remplacé, sous la Restauration, une belle gerbe jaillissante qui se trouvait au centre de la place et qui est maintenant dans le bassin du Palais-Royal; — les fontaines Saint-Georges, de la place Pigalle, du rond-point des Champs-Elysées, de l'avenue Dauphine, de la place de la Madeleine, des marchés Saint-Honoré et D'Aguesseau.

Cité. — La Cité possède trois fontaines, dont une seule a quelque aspect monumental, c'est la fontaine élevée par souscription, de 1801 à 1803, sur la place Dauphine, à la mémoire du général Desaix, tué à Marengo. Elle se compose d'un piédestal surmonté du buste de Desaix que couronne la Victoire. Le soubassement est garni de tablettes en marbre contenant les noms des souscripteurs. Le plus grand nombre en est devenu illisible. Cet édifice, d'une physionomie assez triste, est de MM. Percier et Fontaine : Desaix mériterait mieux.

A l'autre extrémité de l'île, sur l'emplacement de l'ancien archevêché, on a construit, en 1845, une petite fontaine de style gothique, assez pittoresque, bien qu'un peu aigre. C'est l'œuvre de M. Vigoureux.

Sur le parvis Notre-Dame, une fontaine assez peu ornée est adossée à l'ancien bâtiment des Enfants-Trouvés, aujourd'hui affecté au service de l'Hôtel-Dieu.

Rive gauche. — La rive gauche possède deux des plus belles fontaines monumentales de Paris : la fontaine Médicis et la fontaine de la rue de Grenelle.

La fontaine *Médicis* a été construite par Salomon Debrosse, en même temps que le palais du Luxembourg et pour l'ornement du jardin de ce palais, dont

elle a toujours fait partie. Elle était autrefois un peu plus à l'est; on l'a déplacée, dans ces dernières années, pour l'ouverture de la rue Médicis. C'est une œuvre remarquable et d'un bel effet. On a eu l'idée assez peu heureuse d'y placer récemment un groupe colossal représentant *Acis et Galathée surpris par Polyphème*, ce qui fait une grotte dans une grotte. Ce groupe qui, d'ailleurs, ne manque pas de mérite, est de M. Ottin, qui est aussi l'auteur de deux statues, un *Faune* et une *Nymphe*, placés dans les niches latérales de la fontaine; la *Nymphe* a de la grâce et de l'élégance.

La fontaine de la rue de Grenelle, à laquelle il manque d'être plus en vue, a été élevée en 1739, aux frais de la ville de Paris. Le monument se développe dans un hémicycle dont la partie inférieure forme un soubassement au centre duquel une statue en marbre figure la Ville de Paris; à ses côtés sont deux statues couchées, un fleuve, *la Seine*, et une naïade, *la Marne*. Derrière ce groupe, un avant-corps, orné de colonnes et surmonté d'nn fronton, contient une inscription latine indiquant les circonstances et l'époque de la construction. A droite et à gauche, sont des niches où se trouvent les figures des quatre Saisons. Bouchardon a fourni les dessins de la fontaine et en a exécuté les statues. Il est fâcheux qu'on ait plaqué ce monument sur une maison dont les portes, ouvrant dans le soubassement, et des croisées simulées, nuisent à l'ensemble dont l'effet général est élégant.

La place Saint-Sulpice a aussi une fontaine monumentale, rappelant un peu la disposition de celle des Innocents. Au-dessus et au centre de trois bassins étagés en retraite l'un sur l'autre, s'élève un édifice quadrangulaire dont chaque face forme une niche contenant la statue d'un cardinal français : Bossuet, Fénelon, Massillon et Fléchier, par Feuchères, Hanno, Feuquier, et Desprez. Les bassins sont séparés par des lions (emblème singulier pour des évêques) de M. Derre. C'est Visconti qui a fait le dessin de cette fontaine, construite en 1847.

La place Saint-Sulpice avait antérieurement une fontaine beaucoup plus simple qui est maintenant au milieu du *marché Saint-Germain*.

La nouvelle place Saint-Michel est *décorée* d'une fontaine dont le mérite n'égale pas la dimension. Appliquée aussi à une haute maison dont on n'a pu dissimuler heureusement le pignon et les cheminées, elle présente un colossal Saint-Michel terrassant Satan, groupe en bronze par Duret, accompagné de quatre Vertus par Barye, Guillaume, Jussery et Robert. Au pied de la fontaine sont deux chimères, et au faîte deux aigles, assortiment bizarre de fantastique et de réel, de mythologie païenne et chrétienne. Cette construction est de 1850.

La fontaine *Cuvier*, à l'angle des rues Cuvier et Saint-Victor, consacrée à la mémoire du grand naturaliste Cuvier, a été construite, en 1839, par M. Lemaire, à la place d'une ancienne fontaine établie dans une tour de l'abbaye Saint-Victor, dite tour d'Alexandre.

En face de l'hôpital Militaire du Gros-Caillou, se trouve une fontaine assez simple, datant du premier empire.

Il faut citer enfin l'espèce de cage ou tourelle en fonte de fer, dressée sur la place Breteuil pour recevoir et distribuer les eaux du puits artésien de Grenelle qui, par leur propre force, montent jusqu'au sommet de cette construction et en redescendent par un tube dans un bassin entourant la base de la tourelle. Au centre de l'édifice se trouve un escalier en spirale.

LE GAZ A PARIS

PAR

E. SERVIER

Ingénieur à la Compagnie du Gaz (service des usines).

C'est à Philippe Le Bon, ingénieur des ponts et chaussées, qu'est due l'invention de l'éclairage par le gaz. Il annonça sa découverte à l'Institut en l'an VII de la République (1799), et en fit l'application dans les appartements et le jardin de l'hôtel Seignelay, rue Saint-Dominique, à Paris. Mais, comme la plupart des inventeurs, il n'eut pas le bonheur de jouir du fruit de ses travaux et mourut ruiné et découragé en 1802. L'idée restait et fit son chemin, mais ce ne fut pas sans engloutir d'abord des capitaux considérables, et les premières compagnies qui s'organisèrent aboutirent presque toutes à une liquidation.

A la fin de 1829 seulement, ce mode d'éclairage inspira assez de confiance à l'autorité pour qu'elle laissât, sous l'administration de M. de Belleyme, éclairer par le gaz les lanternes publiques de la place Vendôme. Le succès du gaz fut désormais assuré : les compagnies se formèrent à l'envi et se disputèrent les périmètres. Enfin, M. le préfet de la Seine fixa la circonscription des compagnies qui, en 1855, étaient au nombre de cinq.

Ces cinq compagnies furent réunies en une seule au 1er janvier 1856, sous le nom de Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz, avec une concession de cinquante ans; c'est aujourd'hui cette Compagnie qui éclaire Paris, la plupart des communes du département de la Seine et quelques-unes de Seine-et-Oise.

Son capital social est, en actions, de.....	84,000,000 fr.
— en obligations, de.....	24,857,675
Total.....	110,857,675 fr.

Le gaz est vendu à raison de 30 centimes le mètre cube aux particuliers et 15 centimes à la ville, et son pouvoir éclairant doit être tel que 105 litres de gaz donnent la même lumière qu'une lampe Carcel brûlant 42 grammes d'huile à l'heure. Des essais sont faits chaque soir, pendant l'éclairage, par des agents de la

ville, au moyen d'appareils d'une grande sensibilité, dans onze bureaux disséminés sur le réseau des conduites, afin de veiller à l'exécution de cette clause du cahier des charges. La pureté parfaite du gaz est constatée aussi chaque soir dans les mêmes bureaux.

Dans ces conditions, le mètre cube de gaz, du prix de 30 centimes, équivaut à 400 grammes d'huile, coûtant 65 centimes, et à 700 grammes de bougie, coûtant 1 fr. 96 c.

La quantité de gaz fourni par les anciennes Compagnies n'atteignait, pendant l'année 1855, que le chiffre de 40 millions 774,400 mètres cubes; la Compagnie parisienne en a livré, à la consommation, plus de 116 millions en 1865, ce qui représente, en dix années, une augmentation de près de 190 pour 100.

Il m'a paru intéressant de rapprocher le chiffre de la consommation de Paris de celui de quelques capitales de l'Europe, et de faire ressortir le nombre de mètres cubes consommés par tête et par an; c'est ce que résume le tableau qui suit :

	NOMBRE d'habitants.	CONSOMMATION annuelle 1865	CONSOMMATION par tête et par an.
		m. c.	m. c.
Paris intra muros.....	1,667,841	116,000,000	63
— extra muros....	158,615		
Londres.....	2,805,034	226,500,000	80
Vienne.....	432,000	?	?
Berlin.....	450,000	35,654,000	79
Florence.....	120,000	1,831,000	15
Bruxelles.....	281,376	8,765,000	31
Madrid.....	298,377	4,700,000	15

Ces chiffres montrent l'avenir qui est réservé aux usines à gaz des grandes villes, lorsque l'usage du gaz y sera aussi répandu qu'il l'est à Londres et à Berlin.

La longueur totale de la canalisation qui sert à distribuer le gaz dans Paris dépasse 1,150 kilomètres, c'est-à-dire qu'en mettant les tuyaux les uns au bout des autres, on formerait une conduite plus longue que la distance de Paris à Vienne.

Le nombre des becs publics dépasse 20,000 et celui des becs particuliers 650,000.

Le tableau suivant permet de suivre le développement de l'éclai-

rage public depuis l'extension des limites de Paris, tant dans la ville ancienne que dans les nouveaux quartiers.

		1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866
Becs de gaz.	Paris ..	14,941	15,370	16,254	17,214	17,378	17,352	18,500	19,000
	Banlieue annexée.	3,812	3,099	4,059	5,064	5,900	7,516	10,500	11,000
Becs à l'huile	Paris...	434	750	750	749	749	»	»	»
	Banlieue annexée.	752	1,129	1,110	1,110	1,210	993	1,795	1,400
Becs au schiste.	Banlieue annexée.	»	900	613	278	278	»	»	»
	Totaux....	18,939	21,248	22,786	24,415	25,515	25,861	30,396	31,400

L'éclairage au gaz n'est plus seulement aujourd'hui une nécessité pour le commerçant, il est devenu un objet de luxe, et les étalages des magasins sont éclairés *a giorno*.

Dans les théâtres, il concourt à l'éclat de la mise en scène et rehausse la toilette des spectatrices. J'indiquerai, à titre curieux, le nombre de becs en service dans chacun des théâtres de la capitale :

Grand-Opéra.....	3,444	Gaîté.....	3,016
Théâtre-Français.....	923	Ambigu.....	767
Opéra-Comique.....	1,433	Bouffes-Parisiens.....	400
Italiens.....	800	Déjazet.....	350
Odéon.....	1,067	Folies-Dramatiques.....	500
Théâtre-Lyrique.....	3,194	Beaumarchais	466
Châtelet.....	3,480	Délassements-Comiques.....	546
Vaudeville.....	620	Cirque Napoléon..	1,600
Variétés.....	413	Cirque de l'Impératrice.....	1,500
Gymnase.....	307	Cirque du Prince-Impérial..	1,113
Palais-Royal.....	244	Belleville	267
Porte-Saint-Martin.....	634		

Les théâtres Lyrique, du Châtelet et de la Gaîté, sont éclairés par la coupole au travers de verres décoratifs.

On juge, par les chiffres qui précèdent, de l'importance de ce service public qui était encore renié en 1829, et l'on prévoit la

grandeur des moyens d'action dont doit disposer la Compagnie qui en est chargée.

La Compagnie parisienne possède, en effet, tant à Paris que dans sa banlieue, une superficie de terrain de plus de 100 hectares, ce qui équivaut à plus du centième de la surface du nouveau Paris, qui est de 7,802 hectares. Ces terrains sont occupés en partie par dix usines à gaz, situées à la Villette, à Courcelles, à Passy, à Vaugirard, à Ivry, à Saint-Mandé, à Belleville, et, en dehors des fortifications, à Saint-Denis, Boulogne et Maisons-Alfort.

Le nombre des gazomètres, où s'emmagasine chaque jour une portion du gaz destiné à l'éclairage de la soirée, est de cinquante, cubant ensemble un volume de 350,000 mètres. Ces appareils sont de dimensions diverses, mais les plus grands, de construction récente, ont 50 mètres de diamètre et cubent 25,000 mètres.

Les appareils distillatoires, dans lesquels s'opère la décomposition de la houille, sont de deux sortes : les cornues et les fours à coke. Les cornues produisent du coke propre aux usages domestiques, tandis que les fours donnent du coke spécialement destiné aux locomotives et aux fonderies.

Les procédés les plus perfectionnés sont appliqués à la fabrication du gaz, à Paris, et l'on remarque particulièrement dans les usines de la Compagnie des extracteurs de différents systèmes, destinés à soustraire les appareils distillatoires à l'influence de la pression. La force motrice destinée à faire mouvoir ces extracteurs et les machines employées aux services accessoires, telles que pompes, etc., dépassent 300 chevaux-vapeur.

La grande usine de la Villette renferme une petite usine expérimentale et un laboratoire de recherches, où ont lieu les essais des charbons et des procédés de fabrication.

La Compagnie parisienne possède, en outre, des usines accessoires, dans lesquelles elle traite les sous-produits de sa fabrication, c'est-à-dire les goudrons et les eaux ammoniacales; une briqueterie, qui lui fournit ses cornues et ses pièces réfractaires; une chaudronnerie, pour la confection de ses cloches de gazomètres; une carrosserie, pour la construction des nombreuses voitures desservant la clientèle qui absorbe son coke pendant l'hiver; un atelier de réparation de machines, et des forges pour l'entretien de l'outillage; et enfin un magasin central pour les conduites et tout ce qui concerne le service extérieur.

Quatorze bureaux de section sont disséminés sur le périmètre, pour recevoir les demandes et les réclamations des abonnés et y satisfaire rapidement; ils servent de postes pour les allumeurs.

Pour développer son industrie, la Compagnie ne s'est pas bornée à attendre le client; elle est allée le chercher dans les étages supérieurs des maisons, en installant à ses frais des *colonnes montantes*, c'est-à-dire en prolongeant la conduite de la rue jusqu'à la porte du locataire de la maison. Il existe actuellement environ 1,500 colonnes montantes.

L'usage du gaz n'est pas limité à l'éclairage; le chauffage en absorbe une quantité importante, et les fourneaux de cuisine, en particulier, ont pris une grande extension.

Les administrateurs de la Compagnie parisienne ne se sont pas contentés d'apporter, au côté matériel de l'entreprise, tous les perfectionnements dont elle est susceptible, et qu'atteste le cours des actions qui, du prix d'émission de 500 francs, oscille autour de 1,600 francs. Les saines notions de l'économie politique et sociale n'ont pas été oubliées. Par une organisation bien entendue de la main-d'œuvre, les chauffeurs qui, en 1856, ne touchaient que 3 fr. 50 c. par jour, gagnent actuellement 5 francs; en outre, une somme de 15 francs est allouée mensuellement à tous ceux qui ont été exacts dans leur service, ou, suivant l'expression populaire, qui n'ont pas *fait le lundi*.

Une caisse de secours et un service médical permettent de venir en aide aux employés et ouvriers malades; moyennant une retenue de 1 pour 100 sur leur traitement ou leur salaire, ils reçoivent, pendant la durée de leur maladie, la moitié de ce traitement ou salaire et les soins gratuits des médecins de la Compagnie, ainsi que les médicaments. La Compagnie verse dans la caisse de secours une somme égale au montant des retenues opérées, et même, lorsque le malade a de bons et anciens services, elle ajoute volontairement au secours alloué par la caisse la somme nécessaire pour compléter son salaire intégral. Les frais d'inhumation sont aussi à la charge de la caisse de secours, qui donne à la veuve ou aux orphelins une somme équivalente à deux mois de traitement.

La Compagnie a fondé également une caisse destinée à servir des pensions de retraite aux employés qui auront vieilli à son service. Le fonds de cette caisse est formé au moyen d'un prélèvement annuel sur les recettes brutes de la Compagnie, ainsi que de donations et legs dont l'exemple a déjà été donné. La pension de retraite est allouée aux employés ayant vingt-cinq ans de service et cinquante-cinq ans d'âge.

Telle est l'organisation générale de la Compagnie qui est chargée de l'éclairage de Paris.

L'industrie du gaz ne sera pas représentée dans son ensemble à l'Exposition universelle; le voyageur en trouvera cependant à

chaque pas le merveilleux produit, et ne s'en étonnera probablement pas plus que de la locomotive qui l'aura amené dans Paris, ou de la dépêche télégraphique qu'il recevra des pays les plus éloignés. C'est qu'il en est ainsi de nous : nous faisons plus d'attention à une curiosité passagère et souvent de peu de valeur, qu'à une œuvre permanente de génie, dont notre admiration ne tarde pas à prendre l'habitude.

VIII

CORRESPONDANCES & TRANSPORTS

—

LES TÉLÉGRAPHES

PAR

Victor BOIS

Il ne peut être question ici que de la télégraphie électrique : l'invention des frères Chappe a fait son temps. La jeune génération n'aura plus la joie de contempler ces grands acrobates de l'air remuant leurs pieds et leurs bras, et transmettant d'un bout de la France à l'autre ce langage muet et mystérieux qui mettait l'esprit de nos pères à la torture sans trahir aucun secret. Quelques bourgeois s'arrêtaient encore, il y a trente ans, sur la place Saint-Sulpice et prétendaient comprendre la signification et le langage de ces alidades verticales, horizontales ou obliques; mais cette prétention ne durait pas longtemps, et ils passaient bientôt leur chemin avec le sentiment de leur impuissance. Aujourd'hui les nouvelles se transmettent avec une discrétion encore plus grande qu'avec les télégraphes aériens, les bureaux sont fermés, les fils sont immobiles, ils sont même le plus souvent souterrains, la nouvelle circule silencieusement et sans qu'aucun mouvement extérieur trahisse le fonctionnement; on attendrait en vain pour reconnaître par un signe extérieur que la nouvelle est transmise, et en supposant que vous soyez admis dans le bureau de travail, dans l'enceinte où se trouvent les appareils, vous pourriez difficilement saisir les secrets des télégrammes, quel que soit le système employé. S'il s'agit du télégraphe à cadran, l'aiguille qui marque les lettres marche avec une telle rapidité que l'œil a de la peine à la suivre et qu'il faut une grande habitude pour

assembler ces lettres et en former des mots. S'il s'agit du télégraphe de Morse, la difficulté est encore plus grande. Cet appareil trace sur un papier préparé d'avance des caractères hiéroglyphiques dont la traduction est toute une science conventionnelle; c'est une sorte de tachygraphie dont il faut avoir la clef. S'il s'agit de certains télégraphes de l'État, la langue employée ne ressemble à aucune langue, et on peut dire qu'à l'exception du télégraphe imprimant, il est impossible aux personnes étrangères au service de comprendre et de traduire les dépêches transmises.

Nous venons de parler des appareils récepteurs des dépêches; s'il s'agit maintenant des manœuvres de ceux qui les transmettent, elles paraissent encore plus extraordinaires. Tantôt vous voyez un levier parcourir rapidement un cadran horizontal contenant toutes les lettres de l'alphabet, en s'arrêtant à peine une demi-seconde sur celle qu'on veut transmettre, tantôt c'est un bouton sur lequel on frappe un ou plusieurs coups sans le changer de place, en espaçant les coups inégalement, en exécutant une sorte de batterie cadencée qui ressemble à un rhythme auquel les opérateurs sont tellement habitués que chaque mot représente une musique distincte que les initiés peuvent traduire sans même regarder l'opérateur, tantôt on agit sur un véritable clavier. Notre regrettable Froment, que l'Institut eût appelé dans son sein si la mort n'était venu le saisir au milieu de ses importants travaux et dans tout l'éclat de son talent, Froment est le premier qui ait indiqué et exécuté le télégraphe à clavier. Il avait un clavier rectiligne comme un petit piano à quatre octaves, composé de vingt-cinq touches. Celui qui envoie la dépêche n'a qu'à poser le doigt sur la touche qui porte la lettre à transmettre, et l'aiguille obéissante vient s'arrêter sur le cadran au point même de la lettre touchée, de sorte que la transmission d'une dépêche s'opère à peu près comme s'exécute un morceau de musique sur un instrument à touches, mais plutôt sur un orgue que sur un piano. C'est encore avec un pareil instrument que fonctionne le télégraphe imprimant, et c'est encore à Froment qu'on doit les récents perfectionnements de cet appareil qui serait jusqu'à présent la dernière expression du progrès, si le télégraphe autographique n'était pas inventé.

Aujourd'hui, dans certaines stations, on peut envoyer d'une extrémité de la France à l'autre non-seulement sa signature sur un effet de commerce, mais une véritable lettre; le père qui attend des nouvelles de son fils pourra voir son écriture d'une heure à l'autre; l'objet aimé n'enverra pas seulement sa pensée, cette pensée sera matérialisée, écrite de la main même de l'expéditeur. L'appareil de M. Caselli envoie au destinataire le *fac-simile* de

l'écriture de son correspondant; on reconnaîtra si l'écriture est ferme ou tremblée, ce sera exactement comme si on recevait une lettre, avec tous les avantages de l'instantanéité; on pourra transmettre un dessin, un portrait, la topographie des lieux qu'on habite.

Il ne saurait entrer dans notre cadre de rechercher à quel inventeur revient l'honneur de la découverte du télégraphe électrique; et quand nous aurons dit que Franklin est le premier qui ait deviné les ressources que présentait l'électricité pour transmettre les nouvelles; que, dès 1774, on fit un premier essai avec la machine électrique ordinaire; que, vingt ans après, un Allemand nommé Reiser se servit des propriétés de l'étincelle électrique pour rendre les lettres lumineuses à de grandes distances; que le célèbre professeur de Copenhague, Œrsted, démontra, au commencement de ce siècle, l'action directrice qu'un courant fixe exerce à distance sur une aiguille aimantée mobile; que c'est de cette époque que date la véritable invention du télégraphe électrique tel qu'il existe aujourd'hui; que les appareils du danois Œrsted ont été perfectionnés en 1820 par le célèbre Ampère et l'illustre Arago, et que ce n'est qu'en 1833 que Samuel Morse, physicien des États-Unis, a donné la solution pratique du problème de l'emploi des électro-aimants, nous aurons fait une histoire abrégée des recherches savantes. Grâce à tous ces savants, le monde est en possession de cette admirable invention qui supprime les distances et qui est la plus précieuse conquête faite par la civilisation, cette invention qui, en assurant l'union des peuples, fait pressentir le mélange de leurs intérêts, et par suite la paix universelle.

Mais si nous ne recherchons pas les curiosités de la science, nous voulons faire connaître le principe général sur lequel elle s'appuie pour produire ces merveilles. On sait qu'un électro-aimant est une bobine recouverte d'un fil métallique enveloppé de soie; si cette bobine reçoit le fluide électrique, elle acquiert la faculté d'attirer le fer; si le courant électrique est interrompu, la bobine n'attire plus. Supposons maintenant qu'un levier en fer soit mis à proximité de cette bobine et soit sollicité par un ressort en sens inverse; quand celle-ci sera aimantée par l'électricité, le levier sera attiré; quand l'électricité n'agira plus, le ressort ramènera le levier qui sera ainsi animé d'un mouvement de va-et-vient comme un doigt qui appelle ou qui s'agite de droite à gauche à la volonté de l'opérateur, selon que celui-ci fait passer ou interrompt le courant électrique. Ce passage et cette interruption du courant peuvent être instantanés, en sorte que le levier peut être successivement attiré et abandonné à lui-même plus de

soixante fois par minute; chaque battement du levier transmet une indication. Dans le télégraphe le plus souvent employé, on a une aiguille qui parcourt par saccades un cadran sur lequel sont gravées toutes les lettres de l'alphabet. Le courant magnétique passe d'une manière instantanée; chaque fois que le courant passe, le levier est attiré par la bobine; chaque fois qu'il est interrompu, le ressort le ramène dans sa première position; à chaque battement du levier, l'aiguille passe devant une division du cadran et parcourt autant de divisions qu'il y a de battements.

On comprend que tous les télégraphes sont fondés sur le même principe, et qu'un mouvement étant donné à un levier d'un bout à l'autre d'une ligne télégraphique par l'intermédiaire d'un fil métallique extérieur ou souterrain, reposant sur des poteaux isolants, ou isolé au fond des mers par des matières non conductrices de l'électricité, on peut obtenir non-seulement des indications, mais encore un tracé quelconque ou un véritable imprimé.

Depuis quelques années les appareils ont reçu de très-grandes améliorations. Ce n'est qu'en 1851, au mois de mars, que la loi du 29 novembre 1850 a été mise en exécution. Pour les dix premiers mois de l'exploitation, le nombre des dépêches n'a été que de 9,014; en 1852, le nombre des dépêches a été de 48,105 et a produit 452,225 fr. Les nouveaux appareils du système Hughes ont eu pour résultat d'augmenter dans une très-grande proportion les dépêches transmises. Ce système permet de transmettre ou de recevoir 50 dépêches de 20 mots par heure, tandis que la moyenne des télégrammes expédiés par l'appareil Morse ne dépasse pas le nombre de 15 dépêches par heure.

Les amis de la statistique trouveront dans le *Livre Bleu* distribué au Corps Législatif, sur la situation de l'Empire, des documents intéressants sur les bureaux télégraphiques et les résultats de l'exploitation de cet admirable moyen de transmettre la pensée.

Au 1er décembre 1866, le nombre des bureaux télégraphiques de France s'élevait à 2,091, dont 939 bureaux dans les gares des chemins de fer. Le nombre des dépêches transmises en 1866 a été de 2,367,991 dépêches, dont 1,972,571 dépêches intérieures ayant produit 4,534,144 fr. 38 cent., et 395,430 dépêches internationales ayant produit 1,937,742 fr. 06 cent., soit ensemble une somme de 6,471,886 fr. 44 cent. L'excédant sur les recettes de 1865 a été de 602,603 fr. 69 cent., soit une augmentation de 10,26 p. 100. Si le produit des lignes internationales n'avait pas baissé par suite de la réduction considérable des tarifs arrêtés en janvier 1866, l'augmentation du dernier exercice eût été beaucoup plus importante,

puisque les dépêches intérieures ont augmenté à elles seules de près de 27 p. 100.

Dans plusieurs villes importantes, Lyon, Marseille, Lille, des lignes souterraines ont été substituées aux fils aériens qui présentent certains inconvénients et sont plus exposés que les fils cachés.

A Paris, non-seulement ce mode de transmission a été adopté depuis longtemps, mais encore on a essayé un système de tube atmosphérique. Le *Livre Bleu* s'exprime ainsi :

« A Paris, l'affluence des dépêches déposées dans les principales succursales aux heures de la Bourse, et l'impossibilité de les faire parvenir au poste central par les fils télégraphiques, avaient déterminé l'adoption du mode de transport par des courriers qui circulaient constamment entre ces divers points. Ce mode est sur le point de céder la place à une combinaison meilleure et plus économique. Une ligne atmosphérique, dont la première section posée à titre d'essai entre la Bourse et le Grand-Hôtel fonctionne avec toute la régularité désirable, deviendra bientôt dans Paris l'auxiliaire utile de la télégraphie. Ce travail n'a pas fait obstacle à la continuation du réseau souterrain qui amène au poste central des fils venant de tous les points de l'empire. »

Tel est le dernier mot de l'organisation télégraphique actuelle.

Le décret du 1er juin 1854 a fixé le personnel de l'administration. Le décret du 21 mars 1856 a augmenté le nombre des inspecteurs; celui du 26 avril 1858 est relatif au cautionnement des directeurs ou chefs des stations télégraphiques chargés de la perception des taxes. Le 29 novembre 1858, il y a eu une réorganisation de l'administration centrale. Aujourd'hui le personnel télégraphique compte 3,508 agents, tandis que le service des postes compte plus de 27,000 employés.

Les tarifs des dépêches privées ont été plusieurs fois modifiés. Nous ne suivrons pas ces modifications, qui tantôt portent un droit fixe, tantôt un droit proportionnel au nombre de myriamètres. En 1858, le prix des dépêches échangées entre deux bureaux d'une même province était fixé à 1 franc; le prix d'une dépêche de un à quinze mots entre deux provinces limitrophes, à 1 fr. 50; celui d'une dépêche de un à quinze mots de deux bureaux de provinces non limitrophes était de 2 francs.

Aujourd'hui les bases de la taxe sont les suivantes : la longueur de la dépêche en France et à l'étranger est fixée à vingt mots, dans lesquels sont comprises l'adresse du destinataire et la signature de l'expéditeur. La date, l'heure du dépôt et le lieu du départ sont transmis gratuitement.

Tous les autres mots inscrits par l'expéditeur sur la minute de la dépêche sont comptés et taxés. S'il ne tient pas à transmettre son adresse au destinataire, il ne doit pas moins la mettre sur sa dépêche après sa signature en l'entourant d'une marque qui l'isole du reste de la dépêche.

La taxe de la dépêche simple est augmentée de moitié par chaque série ou fraction de série supplémentaire de dix mots. *Aujourd'hui, après-demain, contre-ordre* ne comptent que pour un mot.

Les traits d'union et les signes de ponctuation ne sont pas comptés.

Les nombres en chiffres sont comptés pour autant de mots qu'ils contiennent de fois cinq chiffres, plus un mot pour l'excédant.

Les tarifs sont les suivants pour une dépêche de vingt mots :

1° Entre deux bureaux parisiens	0 f.	50
2° Entre deux bureaux d'un même département	1	»
3° Entre deux bureaux de départements différents (excepté la Corse)	2	»
4° Entre un bureau continental de l'empire et un bureau corse	3	»
5° Entre un bureau de France et Alger	2	»
6° Pour le reste de l'Algérie	3	50
7° Pour la Tunisie	4	50
Si on emploie la voie sous-marine, on paye	8	»
Entre un bureau de France et l'Autriche	6	»
— — le grand-duché de Bade	3	»
— — la Bavière	3	»
— — la Belgique	3	»
— — le Danemark	8	»
— — l'Espagne	4	»
— — les États de l'Église	5	»
— — la Grèce	10	»
— — l'Italie	4	»
— — la Norvége	10	50
— — le Portugal	5	»
— — la Prusse	3 et 4 f.	» suiv. les cas.
— — la Russie d'Europe	10	50
— — la Russie du Caucase	13	50
— — la Suède	8	50
— — la Suisse	3	»
— — les Indes	117	suiv. les cas.
— — —	122	
— — —	123	75
De Paris à Londres ou les îles anglaises de la Manche	6	»
— les autres bureaux britanniques	7	25

La télégraphie est loin d'avoir dit son dernier mot, et le développement qui en a signalé la marche depuis son origine fait présager dans l'avenir une telle extension que l'organisation du matériel et du personnel devra subir de profondes modifications.

On trouvera aux *Renseignements utiles* l'indication des bureaux télégraphiques à Paris.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

—

LA POSTE A PARIS.

L'administration des Postes en France ressortit au ministère des Finances. Elle a son siége central à Paris dans un hôtel perdu au milieu d'un quartier populeux, entre des rues étroites, sales, à peine munies de trottoirs. L'air, la lumière et l'espace manquent à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments, tandis que le travail, le mouvement des employés, des piétons, des voitures surabondent au dehors et au dedans.

L'hôtel, il est vrai, n'a pas été construit exprès pour servir à une administration dont les développements inattendus réclament chaque jour une nouvelle annexion de terrain. En remontant un peu loin dans l'histoire de Paris, nous verrions que son emplacement était jadis celui d'une carrière à plâtre autour de laquelle s'échelonnaient les cabanes de quelques pauvres ouvriers. Ce fut vers la fin du treizième siècle que s'éleva dans la rue Plâtrière, aujourd'hui rue Jean-Jacques-Rousseau, une première maison en pierre, laquelle avait pour enseigne une image de saint Jacques. Cette maison passa plus tard dans la famille des Gondy, qui fournit plusieurs prélats à l'Église, entre autres le cardinal de Retz, qui nous a légué des mémoires demeurés célèbres. Après diverses transformations, elle devint la propriété des ducs d'Épernon. Ceux-ci en firent un palais et le vendirent à leur tour à Barthélemy Hervart, contrôleur général des finances en 1657. Enfin, vers l'année 1740, c'était un hôtel splendide dont le propriétaire s'appelait Jean-Baptiste Fleuriau, marquis d'Armenonville.

Le bureau général des postes était anciennement rue des Déchargeurs, et depuis cinquante ans environ, il avait été transféré rue des Poulies (actuellement la rue du Louvre, ou à peu près). La maison dans laquelle il siégeait faisait partie d'une rue étroite, infecte, mal bâtie, et fut démolie pour cause d'embellissement et d'assainissement du quartier. Jeannelle, surintendant général des postes et relais de France à cette époque, fut chargé de trouver un nouveau local et jeta les yeux sur l'hôtel d'Armenonville. Il fit un long rapport tendant à prouver que nulle part il n'existait de bâtiments aussi heureusement placés au point de vue des intérêts du commerce et de la disposition intérieure des bureaux. Son rapport reçut l'approbation royale et son projet fut réalisé moyennant 550,000 livres de prix d'achat et 20,000 livres de gratification à prendre sur les revenus des fermiers généraux des postes au profit des héritiers ou propriétaires successeurs du mar-

quis d'Armenonville décédé en 1751. L'acte d'acquisition fut signé en 1756.

Mais à peine fut-on entré en possession de cet immeuble qu'on s'aperçut combien il y avait à faire pour l'approprier réellement à la destination qui en avait motivé l'achat. Près de trois millions furent successivement dépensés sans amener de résultats satisfaisants. Ce fut au point que soixante ans plus tard l'empereur Napoléon Ier fit étudier un projet de construction d'un nouvel hôtel des Postes sur les terrains occupés depuis par le ministère des Finances. Ce projet n'eut même pas un commencement d'exécution. Il fut repris en 1847, et sans plus de succès. Enfin le directeur général actuel, M. Vandal, a déployé les plus louables efforts pour obtenir un local en rapport avec l'importance prodigieuse du service des postes. En 1853, une commission fut nommée pour étudier ses plans et convaincre le gouvernement de l'urgence d'un déplacement radical du siége de l'administration centrale. Plus tard, dans un rapport fort étendu, il exposa ses doléances sur les inconvénients graves que présente l'agglomération tant pour les intérêts du service que pour la santé des agents, et exprima des craintes réellement fondées pour un avenir prochain dont l'exposition universelle de 1867 sera le point de départ. Tentatives inutiles, démonstrations perdues, l'hôtel des Postes reste ce qu'il est et sur son ancien emplacement. Son transfert ou son agrandissement serait une dépense qu'il ne convient pas d'inscrire au budget.

La Poste à son début coûtait fort cher. Dès qu'elle a rapporté quelque peu, elle a été classée parmi les administrations fiscales, de là tous ses malheurs. Et comme parmi les administrations productives pour le trésor elle donne le moins de bénéfices nets, il s'ensuit qu'elle est reléguée au dernier rang et ne peut être la favorite d'aucun ministre des finances présent ou futur. Effectivement, 20 millions, c'est un faible apport. Toutefois, on y tient ferme.

Situé entre la rue Jean-Jacques-Rousseau, la rue Pagevin, la rue Coq-Héron et la rue Coquillière, à laquelle il est relié par un pâté de maisons, l'hôtel des Postes est introuvable pour un étranger et incommode pour ceux qui sont obligés d'y aller, employés ou public. L'entrée principale est rue Jean-Jacques-Rousseau; un drapeau tricolore au-dessus de la porte et un factionnaire sur le trottoir attirent les yeux du passant. La première cour et la plus grande, de forme carrée, est dominée par l'horloge centrale. Au rez-de-chaussée, à gauche, sont les bureaux où l'on affranchit les lettres ordinaires et les lettres chargées, et à droite, la caisse où s'effectuent les envois d'argent à découvert et où se payent les mandats. Pour l'expédition des journaux, des imprimés et des échantillons, il faut traverser la première voûte à gauche dans cette cour. Mais s'il s'agit d'aller chercher une lettre au bureau des rebuts, il est impossible d'y parvenir sur une simple indication, car ce bureau est situé au fond de la troisième cour, à gauche, au deuxième étage. Quant à la poste restante, elle sera l'objet d'un paragraphe spécial.

Immédiatement à droite, en entrant par la rue Jean-Jacques-Rousseau, on remarque un magnifique escalier qui conduit à la salle du conseil et dans certains bureaux du service administratif. Cet escalier est muni d'une rampe en fer forgé. Il a sa légende. On prétend que sous les couches de peinture dont les divers chefs du matériel l'ont fait successivement recouvrir, il y a une dorure extrêmement précieuse. On ajoute qu'en 1848, un maître serrurier instruit de ce secret sollicita de l'administration la faculté

de s'emparer de la rampe aurifère et de la remplacer par une autre rampe en fer forgé du même dessin et du même poids. Ses sollicitations demeurèrent infructueuses.

Dans ce même escalier était autrefois la chapelle où, sous les rois légitimes, le directeur général, orné des chefs de bureaux et des employés bien pensants, assistait régulièrement à la messe chaque dimanche.

Le service du départ et de l'arrivée, celui de la distribution des lettres, le bureau du matériel et les appartements du directeur général occupent le premier étage des bâtiments. Au deuxième et un peu au troisième, c'est-à-dire sous les toits, sont relégués les agents du service administratif.

La poste restante a récemment trouvé place dans une construction utilitaire et coûteuse, élevée à l'angle de la rue Pagevin et de la rue Coq-Héron, au débouché de la rue de la Jussienne, trois rues qu'on ne saurait classer sans injustice parmi les larges voies de la capitale. Mais c'est en attendant la reconstruction totale de l'hôtel! Cette annexe est adossée au local où se trouvait encore récemment le bureau des articles d'argent, dans lequel existait un cabinet qui avait été une petite salle de bains de forme ovale, avec des murs recouverts de remarquables chinoiseries. Ces chinoiseries étaient sur pans de bois et furent un jour menacées du badigeon. Un sous-chef du bureau, qui était fort intelligent et fort amateur des belles choses, essaya de les sauver du naufrage; mais il ne put les obtenir à aucun prix, même en offrant de faire arranger la pièce à ses frais et conformément au projet de badigeonnage administratif.

Le service de la poste à Paris comprend la poste aux lettres et la poste aux chevaux. Nous ne nous occuperons que de la première, car l'autre est devenue sans objet.

Le service de la poste aux lettres dans Paris n'a pas toujours existé sur une aussi large échelle que nous le voyons aujourd'hui. Ses débuts datent de la seconde moitié du règne de Louis XIV, sous la surintendance générale de Louvois. Des boîtes avaient été placées dans plusieurs quartiers pour recevoir les correspondances des particuliers; mais la régularité et la surveillance du service étaient alors telles, que l'on oublia pendant plusieurs mois de lever lesdites boîtes, et que quand on s'avisa de les ouvrir on n'y trouva que des souris nichées dans des débris de papier. En 1692 une nouvelle tentative eut lieu, et six boîtes furent établies : rue Saint-Jacques, place Maubert, au coin du jeu de paume de Metz dans le faubourg Saint-Germain, rue Saint-Honoré, rue Saint-Martin, rue Saint-Antoine. Elles furent levées régulièrement pendant assez longtemps, mais tombèrent ensuite en désuétude. Les bureaux mêmes ne recevaient plus de lettres de Paris pour Paris, parce qu'ils n'en pouvaient assurer la distribution.

Ce fut l'industrie privée qui suppléa à l'insuffisance de l'Administration. En 1758, un homme qui avait déjà consacré une partie de ses richesses à des établissements d'utilité publique, M. de Chamousset, fonda, par permission royale et à ses frais, une petite poste dans la capitale. Il reçut en échange et pour trente années la concession des revenus de son institution. Ce n'était point un monopole, car dans une déclaration ultérieure du roi, il est spécifié que les particuliers n'en pourront pas moins faire porter leurs lettres et paquets dans la ville et dans les faubourgs de Paris, par telles personnes qu'ils jugeront à propos. Le port, payable par avance, était de deux sols par lettre simple, billet ou carte au-dessous d'une once, et de trois sols l'once

pour les paquets. Chaque objet de correspondance était frappé du timbre spécial du bureau d'origine. Neuf de ces bureaux, désignés par une des premières lettres de l'alphabet, étaient disséminés dans Paris:

A. Place de l'École.
B. Cloître Culture-Sainte-Catherine.
C. Rue Saint-Martin.
D. Rue Neuve-des-Petits-Champs.
E. Porte Saint-Honoré.
F. Rue du Bac.
G. Rue du Petit-Lion.
H. A l'Estrapade.
I. Rue Galande.

En 1784, il y avait quarante-six boîtes semblables, 107 facteurs et neuf distributions par jour.

La première année, M. de Chamousset encaissa 50,000 livres de bénéfices nets. Aussi le gouvernement lui enleva la petite poste pour l'ajouter à ses fermes et lui fit une pension annuelle de 20,000 livres jusqu'à sa mort. Ne pouvant suivre pas à pas le développement d'une institution née des besoins mêmes de la population, nous arrivons à examiner ce qu'elle est aujourd'hui, en nous bornant surtout aux limites de l'ancien Paris, avant la suppression des barrières.

Le service général des postes en France et le service particulier à Paris sont exécutés suivant un système de centralisation qui consiste à apporter les dépêches de toutes les gares de chemins de fer, de tous les quartiers de Paris, vers un centre unique, l'hôtel des Postes, les y manipuler et les renvoyer du centre aux extrémités.

C'est ainsi qu'il passe annuellement à l'hôtel des Postes 233 millions d'objets de correspondances, parmi lesquels 26 millions sont originaires et à destination de Paris.

Les trois termes principaux sous lesquels peut se résumer la poste sont :

La réception et l'expédition des correspondances;

La distribution des objets de correspondance;

Les objets de correspondance tombant en rebut, c'est-à-dire non distribués.

C'est sous ces trois aspects que nous allons exposer le service des postes à Paris.

Réception et expédition des objets de correspondance.

Indépendamment de la recette principale rue Jean-Jacques-Rousseau, il y a dans Paris trente-neuf recettes ouvertes au public pour l'envoi des correspondances de toute sorte, depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir dans la semaine, et les dimanches et fêtes jusqu'à 5 heures seulement. Cinq cents boîtes sont distribuées dans les arrondissements de ces bureaux et en particulier chez un grand nombre de débitants de tabac chargés aussi de vendre des timbres-poste. Ces boîtes sont levées sept fois par jour par des facteurs auxiliaires, quelques-unes ont en plus des levées spéciales, soit à l'hôtel, soit à proximité des gares de chemins de fer.

Une loi récente a permis d'accorder au public de nouvelles facilités pour l'expédition des lettres, en admettant à profiter du plus prochain départ,

moyennant une taxe supplémentaire, celles qui sont déposées dans certains bureaux après les heures des levées ordinaires.

Cette taxe supplémentaire, quel que soit le poids des lettres, est fixée de la manière suivante :

20 centimes pendant le premier quart d'heure qui suit les levées actuelles, de 6 heures à 6 h. 1/4.

40 centimes pendant le second quart d'heure, de 6 h. 1/4 à 6 h. 1/2.

60 centimes pendant tout le délai ultérieur (jusqu'à 7 heures seulement).

Les bureaux qui présentent ces facilités, outre celui de l'hôtel, sont situés :

Rue Tirechappe, n° 1. — Rue de Luxembourg (ministère des Finances). — Boulevard Beaumarchais, n° 83. — Rue des Vieilles-Haudriettes, n° 4. — Rue d'Enghien, n° 21. — Place de la Madeleine, n° 28. — Rue Saint-Dominique, n° 56. — Rue Bonaparte, n° 21. — Rue Cardinal-Lemoine, n° 22. — Rue Saint-Lazare, n° 11. — Rue du Helder, n° 24. — Place de la Bourse, n° 4. — Rue de Cléry, n° 28. — Rue Saint-Honoré, n° 202.

A quatre de ces bureaux ont été adaptées des boîtes dans lesquelles ont *exclusivement* lieu les levées exceptionnelles et qu'il ne faut pas confondre avec la boîte banale. Ces bureaux sont :

Place de la Bourse, n° 4. — Rue Saint-Honoré, n° 202. — Rue de Cléry, n° 28. — Hôtel des Postes.

Il est entendu que toute lettre jetée dans une des boîtes du périmètre ne peut profiter de la latitude accordée par la loi; c'est à la boîte du bureau même qu'il convient de l'apporter. 150,000 lettres environ ont profité de cette faveur en 1865.

Toutes les lettres recueillies tant dans les boîtes adhérentes au bureau de recettes que dans les boîtes de son arrondissement sont soumises à trois opérations dont deux simultanées. Déposées d'abord sur une grande table, elles sont divisées, d'un côté celles portant le timbre-poste de 10 centimes, c'est-à-dire de Paris pour Paris; d'un autre côté celles affranchies au moyen du timbre-poste de 20 centimes, c'est-à-dire à destination de la province, enfin une troisième division pour les lettres expédiées à l'étranger.

Aux lettres non affranchies est appliquée la taxe réglementaire de 15 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes si elles sont à destination de Paris, et de 30 centimes par 10 grammes ou fraction de 10 grammes si elles sont à destination du reste du territoire français, y compris la Corse et l'Algérie.

Les lettres affranchies passent par les mains d'un sous-agent qui a soin d'oblitérer avec un timbre losange à pointes tous les timbres-poste servant à leur affranchissement. Comme il oblitère de la main droite, tandis qu'il se sert de la main gauche pour faire glisser les lettres, le public lui facilite la besogne en appliquant les timbres-poste à l'angle supérieur droit de la suscription et surtout en se gardant de les mettre au dos de l'enveloppe.

En même temps que s'effectuent la taxation et l'oblitération, les lettres reçoivent toutes indistinctement une nouvelle empreinte; celle du timbre à date. Ce timbre est composé de deux cercles concentriques entre lesquels se trouvent le mot Paris et le nom de la rue où est situé le bureau d'origine. Le cercle intérieur est rempli à la partie supérieure par le numéro de la levée et la date du mois dont le nom est placé dans la partie inférieure avec les deux derniers chiffres du millésime. De cette manière on sait le

quartier où a été recueillie la lettre, la date de sa mise à la poste et, à une heure près, l'heure à laquelle elle a été jetée à la boîte.

Ce n'est qu'après ces opérations qu'elle est livrée aux agents manipulateurs qui la classent alors dans la dépêche du bureau de destination, ou du bureau intermédiaire.

Lorsque les dépêches sont formées, elles sont placées soit sous enveloppe de papier gris, ficelées et cachetées, soit dans des valises de cuir fermées au moyen d'un cadenas spécial. Un tilbury à un cheval vient les prendre et les transporte à l'hôtel des Postes.

Le service du transport à l'hôtel des lettres recueillies dans Paris, s'effectue au moyen de onze tilburys à un cheval faisant sept tournées par jour et parcourant ainsi 840 kilomètres par jour avec une vitesse de 10 kilomètres à l'heure. Ce chiffre de la vitesse est inférieur à la réalité, car à chaque retour le tilbury séjourne 15 minutes à l'une des recettes qu'il dessert. Dans les 840 kilomètres de parcours sont comprises les courses dans la banlieue annexée et retour.

A quelques minutes près, tous les tilburys arrivent au centre et s'arrêtent dans la cour des malles devant le bureau du transbordement des dépêches.

Une escouade de sous-agents, nommés chargeurs et au nombre de 47, retirent les dépêches des voitures et les transportent à dos ou à la main au bureau du départ, section des lettres, section des imprimés, section de la distribution, suivant le cas.

Les dépêches qui parviennent ainsi au bureau central du départ sont l'objet d'une manipulation extrêmement active et rapide, car il s'agit d'expédier aux départements où à l'étranger les objets de correspondance recueillis dans toutes les boîtes le jour même, et l'on sait que les trains-poste partent de Paris entre 7 h. 3/4 et 8 h. 30 du soir.

De nouvelles et plus fortes dépêches sont composées avec les dépêches rudimentaires fournies par bureaux d'arrondissement et les objets retirés des boîtes de l'hôtel. Elles sont fermées par le même procédé que les premières, ensachées et remises au bureau de transbordement devant lequel de grands fourgons de un à deux chevaux stationnent en éventail, prêts à partir à toute bride vers les gares. Sur la gare du Nord, il y a tant à l'aller qu'au retour 16 courses par jour, de fourgons transportant les dépêches entre l'hôtel et cette gare, 10 courses à un cheval et 6 à deux chevaux. Entre la gare de l'Est et l'hôtel, 9 courses à un cheval et 3 à deux chevaux. Pour la gare de Lyon, 7 courses à un cheval et 6 à deux chevaux; à la gare d'Orléans, 5 courses à un cheval et 7 à deux chevaux; à la gare Montparnasse, 10 courses à un cheval et 2 à deux chevaux; à la gare Saint-Lazare, 17 courses à un cheval et 1 à deux chevaux; à la gare de Vincennes, 4 courses à un cheval; enfin, à la gare d'Orsay, 4 courses à un cheval. La fréquence des courses s'explique par la fréquence des départs des trains renfermant soit un wagon-poste, soit un compartiment spécial à un courrier-convoyeur, sous-agent escortant des dépêches closes qu'il remet sur son passage. En réalité les trains-poste, c'est-à-dire les trains dotés d'un service ambulant ne partent que deux fois par jour. Les agents de ce service remettent non-seulement les dépêches destinées aux bureaux situés sur leur ligne, mais de plus ils manipulent en route les lettres recueillies sur le parcours et en forment des dépêches spéciales pour les bureaux de destination

avec lesquels ils sont en correspondance. Ils reçoivent aussi les dépêches de ces mêmes bureaux.

Quant aux lettres de Paris pour Paris, elles sont transmises à la salle des facteurs et préparées pour la distribution à domicile.

Distributions des lettres.

Au-dessus de la voûte qui relie la première cour à la seconde, est une vaste salle où les facteurs se réunissent sept fois par jour. C'est la salle où se prépare la distribution des lettres de l'étranger, de la province et de Paris pour Paris.

De longues tables, divisées en autant de casiers qu'il s'y assoit de facteurs, traversent la pièce, et à l'une de leurs extrémités est placé un employé à côté duquel siége un chef facteur.

Sous le rapport de la distribution des lettres, Paris est divisé en onze rayons, desservis par 510 facteurs, 85 facteurs sont spécialement attachés à la distribution des imprimés, qui a lieu trois fois par jour, en semaine, et une fois le dimanche; 26 sont facteurs du gouvernement, et 140 sont assistants ou suppléants. Si l'on ajoute 113 de ces mêmes sous-agents détachés dans les bureaux d'arrondissement, on arrive à un total de 848 facteurs pour le service de Paris, dont le traitement varie entre 900 francs et 1,500 francs. Les chefs facteurs reçoivent une haute-paye de 300 francs, et les sous-chefs de 50 francs. Ils ont tous 40 francs pour les pertes de change de monnaie et une indemnité de chaussure de 36 francs. L'Administration leur fournit un pantalon bleu, une tunique verte et un képi de cuir bouilli noir. Sur le collet de la tunique est inscrit le numéro du rayon auquel ils appartiennent.

Les territoires annexés ont un service particulier.

Généralement recrutés parmi les anciens militaires, ils ont une grande habitude de la discipline, de l'exactitude et de la propreté. On les voit toujours vifs, alertes, en cours de distribution. Il leur est défendu de s'arrêter tant qu'il reste une lettre dans leur boîte. Pour le plus grand nombre d'entre eux cette défense est superflue, car ils possèdent à un haut degré le sentiment de leur devoir et de l'importance des intérêts qui leur sont confiés.

C'est à 5 heures du matin qu'ils arrivent à leur poste, et c'est à 7 heures ou à 7 h. 30 m. que commence la première distribution.

L'organisation actuelle du service de la distribution des lettres dans Paris date du 1er janvier 1837; elle est modelée sur celle qui existait déjà à cette époque chez nos voisins d'outre-Manche.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en remontant trente ans en arrière, on voit que Lille et Lyon avaient quatre distributions par jour, tandis que Paris n'en avait que deux. Et encore la première de ces deux distributions commençait-elle à 9 heures du matin, pour finir parfois à 2 heures de l'après-midi. Il en résultait un grand retard pour les affaires commerciales qui devaient se traiter le matin et au sujet desquelles on ne pouvait, faute de temps, répondre dans la journée. Les plaintes s'élevaient de toutes parts et battaient en brèche une organisation dont chaque heure démontrait les imperfections. Le public, ne se rendant pas compte des travaux préparatoires, se refusait à admettre que des correspondances arrivées le matin à 5 heures ne lui fussent livrées qu'à midi et souvent plus tard.

A l'occasion d'une convention postale à conclure avec la Grande-Bretagne,

deux agents de l'Administration française avaient été détachés à Londres et y avaient observé l'organisme du service local. Leurs notes fort intelligemment recueillies fournirent à M. Conte, alors directeur général des Postes, les éléments d'un rapport remarquable au ministre des Finances, M. Duchâtel.

Antérieurement, le service, effectué sous un système décentralisateur, nécessitait l'envoi aux bureaux d'arrondissement des dépêches reçues au centre. Des facteurs attachés à ces bureaux en opéraient la distribution Mais ce qui causait les retards dont les destinataires ne cessaient de se plaindre, c'était précisément les opérations préparatoires à l'hôtel des Postes et ensuite dans les bureaux.

Ces opérations étaient divisées, selon l'origine des dépêches, en autant de routes qu'il existait de malles-poste. Or il y en avait quinze. Les employés attachés à chaque route avaient à reconnaître d'abord le nombre des dépêches et leur état; ils faisaient ensuite la séparation, par nature, des objets qui composaient les dépêches; puis venait la vérification des taxes auxquelles étaient soumis les objets; enfin, il était procédé au tri, au répartement des lettres entre les différents bureaux auxquels étaient détachés les facteurs par qui ces lettres devaient être distribuées. Ces bureaux étaient au nombre de neuf. Lorsque les écritures nécessaires étaient faites, pour la constatation de la dette en taxes de lettres à la charge de chacun des directeurs de ces bureaux, les dépêches qui avaient été formées de ces lettres étaient réunies, de toutes les routes dont elles étaient originaires, et envoyées par des hommes à cheval aux bureaux d'arrondissement.

Il était fait trois envois de ces lettres : le premier à 7 h. 1/4 du matin; le second, à 8 h. 1/4; le troisième et dernier, consacré exclusivement aux lettres dont le port avait été acquitté par les voyageurs, ne pouvait avoir lieu qu'une heure après, c'est-à-dire à 9 h. 1/4.

Les lettres composant les deux premiers envois étaient réparties entre des facteurs sortant de leurs bureaux respectifs pour entrer en distribution au plus tôt à 9 heures du matin. Les lettres affranchies, qui composaient le troisième et dernier envoi, moins favorisées encore que les premières, n'étaient mises en distribution qu'à 10 heures. Enfin ces deux distributions finissaient à peu près en même temps, c'est-à-dire à midi, à 1 heure ou à 2 heures.

Le nombre des correspondances mises en distribution le matin à Paris, et comprenant 23,000 lettres et 13,000 francs de taxes à recouvrer, demandaient quatre heures de préparation. Or les agents français en mission en Angleterre avaient remarqué qu'au bureau de Londres 77,000 lettres, dont les taxes s'élevaient à près de 88,000 francs, ne demandaient que 2 h. 1/2 de travail préliminaire.

La comparaison n'était certes pas à l'avantage de notre administration, mais puisque le mal était reconnu jusque dans ses causes et que le remède se présentait non plus timide et théorique, mais vivace et appliqué sur une large échelle, l'hésitation n'était plus permise. Abandonnant totalement le système de décentralisation qu'elle avait suivi jusqu'alors, la Direction générale adopta le principe centralisateur qui avait produit de si merveilleux résultats chez les Anglais, et demanda au ministre de vouloir bien désormais faire inscrire au quarante et unième chapitre du budget une somme de 15,000 francs pour entretien et réparation du mobilier à Paris, et au quarante-deuxième chapitre, 30,000 francs pour la construction des voitures

destinées au transport des facteurs, 3,000 francs pour le loyer et l'entretien de ces voitures, et enfin 16,000 francs pour le transport dans Paris. Aujourd'hui la dépense annuelle est de 420,000 francs environ.

Ce mode d'organisation, arrêté par une décision de l'Administration du 5 novembre 1836, fut approuvé par le ministre des Finances le 9 du même mois et mis à exécution le 1er janvier 1837.

Le maître de poste à Paris, qui était M. Dailly père, s'engagea à fournir les quarante chevaux nécessaires pour l'attelage des voitures, devant effectuer un parcours de 163,500 kilomètres par an, soit 22,396 mètres par attelage et par jour.

La nécessité de la réforme non-seulement se faisait sentir par les plaintes du public, mais elle se traduisait par une progression insignifiante des recettes réalisées sur la taxe des lettres de Paris pour Paris. En effet, tandis que de 1829 à 1836, la taxe des lettres originaires et à destination des départements et l'étranger s'élevait de 6,338,324 francs à 8,125,265 francs, c'est-à-dire croissait dans une proportion de 28,20, celles des lettres de Paris pour Paris passait de 830,932 francs à 890,904 francs, c'est-à-dire croissait de 7,22 seulement.

La réorganisation de novembre 1836 s'est perpétuée jusqu'à nous avec les perfectionnements qu'amènent le temps et l'expérience. C'est sous son empire que s'effectue le service actuel de la distribution des lettres dans Paris.

Chaque jour, entre 4 et 6 heures du matin, les trains-poste arrivent à Paris remorquant vingt bureaux ambulants dont les dépêches sont apportées par vingt fourgons à l'hôtel des Postes. Ces dépêches sont ouvertes, dépecées dans les bureaux et livrées au tri par rue et par numéro de maison. La reconnaissance des taxes n'est plus aujourd'hui qu'une faible partie de la besogne. Les timbres-poste ont diminué, dans une grande proportion, la somme de travail et les chances d'erreur. C'est au point que vers 7 heures ou 7 h. 1/2, les facteurs sont prêts à partir dans les neuf voitures-omnibus qui les attendent sous les voûtes de la cour des malles.

Cette première distribution est généralement la plus forte, la plus importante comme nombre de lettres ordinaires et de lettres chargées. Elle comprend tout ce qui vient de Paris, de la province et de l'étranger. Il y a ainsi sept distributions devant s'effectuer et s'effectuant chacune en deux heures. On évalue au chiffre approximatif de 400,000 par jour, dont 100,000 lettres, le nombre des correspondances distribuées dans Paris. En supposant que les 510 facteurs distributeurs marchassent tous les jours, ils auraient eu moyenne 750 lettres ou imprimés à livrer journellement, et l'on sait que les chargements ne pouvant être livrés que sur reçu régulier, les facteurs sont obligés de monter chez les destinataires, sans aucune rétribution supplémentaire obligatoire.

A la fin de leur tournée, les facteurs rendent au bureau, situé sur leur route, toutes les lettres qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu être distribuées. Ces lettres sont réexpédiées en centre pour être travaillées à nouveau ou envoyées en rebut.

Dans le système actuel, les relations de commerce et de finance reçoivent une complète satisfaction. Des commandes, des ordres de bourse donnés le matin peuvent recevoir solution dans la journée, et il peut y être répondu par les courriers du soir même. Comme organisme, le service de Paris n'a rien à envier aux autres capitales de l'Europe. Seulement, il a pris une extension

telle que des renforts deviennent chaque jour plus nécessaires. En cinq ans, de 1860 à 1865, le travail a augmenté de 54 p. 100, et le nombre de bras attachés à son exécution a été augmenté de 10 p. 100. Les chiffres parlent assez haut pour déplorer une fois de plus que le budget de la Poste soit si limité. Quand donc la considérera-t-on comme une industrie qui a besoin de tous ses produits pour se mettre au niveau des exigences croissantes et justes du public? Son hôtel est d'une insuffisance notoire, ses bureaux dans Paris sont dans des locaux obscurs, malsains, exigus et peu appropriés aux besoins de leur destination.

Lettres tombant en rebut.

Malgré toute la bonne volonté et les tours d'adresse avec lesquels les facteurs tentent d'arriver à la distribution de toutes les lettres, il en est devant lesquelles leurs efforts échouent complétement. La faute en est assurément à l'expéditeur qui, par ignorance ou par distraction, a omis de libeller la suscription d'une manière lisible et suffisante. Les lettres qui, pour une cause ou pour une autre, ne peuvent être remises à destination, *tombent en rebut* et appartiennent désormais à un bureau spécial dans lequel elles sont méthodiquement classées.

Le nombre d'objets de correspondances traversant le service des postes a dépassé 706 millions en 1866. Les erreurs imputables aux agents ont été de 1 1/2 pour 1,000 environ. Sur les 327,341,898 lettres manipulées dans la même année, 1,904,600 sont tombées en rebut, plus de 100,000 pour adresses incomplètes, 500,000 comme étant adressées à des destinataires inconnus, 1,000 qui ne portaient aucune suscription et un peu plus de 1 million qui ont été refusées par les destinataires.

Il ne faudrait pas penser qu'une lettre est facilement admise dans la catégorie des lettres non distribuables. Lorsqu'un facteur, à l'issue d'une tournée, rend les objets de correspondances qu'il n'a pu livrer pour un des motifs ci-dessus énoncés, ces mêmes objets sont essayés une seconde fois, et souvent une troisième par d'autres facteurs. Puis encore, au moment où tous les distributeurs sont réunis dans la salle, et après avoir inutilement consulté l'*Almanach Bottin*, on procède à l'appel à haute voix de toutes les lettres rapportées. A ce moment il règne un grand silence, et si l'un des facteurs reconnaît le nom d'un destinataire comme faisant partie de son quartier, il répond par le numéro du rayon auquel il appartient.

Ce n'est qu'après avoir résisté à toutes les recherches dont l'Administration dispose qu'une lettre est transmise au bureau spécial des rebuts et non-valeurs. Là, elle est renvoyée à l'expéditeur sans être ouverte, si un cachet, une griffe, ou une étiquette le fait connaître; et après ouverture seulement, si elle renferme le nom de l'expéditeur. Il arrive quelquefois que l'on rencontre à l'intérieur des renseignements qui permettent d'expédier la lettre au destinataire lui-même. Celles dont l'expéditeur et le destinataire restent inconnus sont classées suivant l'ordre alphabétique rigoureux dans un vaste casier préparé *ad hoc* et sont plus tard détruites par le pilon.

Il va sans dire que si au premier abord la lecture des lettres, ainsi ouvertes, semble offrir un intérêt, il est en tous cas de courte durée, et les employés qui en sont chargés ont assez de besogne pour n'avoir que juste le temps de chercher les indications propres à en faciliter le renvoi. Au reste, on n'a pas

connaissance de la moindre indiscrétion commise par eux, et de plus, s'ils parcourent le contenu des correspondances en rebut, on peut affirmer à peu de chose près qu'ils ne le lisent pas.

La diminution du nombre des rebuts appartient au public. Au fur et à mesure que l'instruction se répand, les adresses sont mieux écrites, et il est de principe fondamental que plus une adresse est courte, tout en étant complète, moins une lettre a de chances d'erreur et de non-distribution.

Pour retirer une lettre tombée en rebut, il suffit de la réclamer au Directeur général des postes. La réclamation peut être faite sur papier libre. Si l'on préfère se déranger en allant jusqu'à l'hôtel, ce qui abrége les délais, on s'adresse dans les bureaux de la poste restante où sont ouverts des guichets spéciaux, et l'on formule sa réclamation sur des feuilles toutes préparées. Le lendemain, ou quelques jours après, les lettres retrouvées vous sont remises à domicile par les facteurs.

La poste restante.

La poste restante a été transférée à l'angle de la rue Pagevin et de la rue Coq-Héron. Sur son emplacement existait un petit jardin dominé par un arbre qui servait de refuge à tous les oiseaux du quartier.

Il est impossible de décrire le bâtiment qui n'appartient qu'à l'ordre peu architectural des constructions provisoires et improvisées. On y pénètre par une porte au-dessus de quelques marches, et à droite et à gauche s'ouvrent les guichets.

La poste restante est ouverte au public depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. Les dimanches et fêtes elle ferme à 5 heures.

Pour en retirer une lettre, il faut s'en faire reconnaître le véritable destinataire. C'est pour cela que les employés de ce bureau adressent certaines questions aux réclamants et demandent des pièces justificatives. Ces pièces sont en général un passe-port, une patente, des enveloppes de lettres de même origine que celles que l'on attend, etc.

Au-dessus de chaque guichet se trouvent les lettres de l'alphabet formant les initiales des noms inscrits sur les adresses. Il faut donc se présenter là, où se trouve la lettre initiale du nom porté sur la suscription des correspondances que l'on désire retirer.

Dans la même salle sont les guichets où l'on reçoit les réclamations de lettres non parvenues.

Bureau spécial à l'Exposition universelle.

L'Exposition universelle qui va s'ouvrir au Champ de Mars, entraînant une agglomération considérable d'individus dans un espace limité, comme celui d'une ville nouvelle, la Poste a dû y ouvrir un bureau spécial dont l'entrée sera à l'intérieur même du palais. Ce bureau, plus complet que les autres dans Paris, recevra, expédiera et distribuera les correspondances adressées aux exposants. Il sera, en outre, doté d'une poste restante.

De nombreux guichets seront ouverts au public, et des employés choisis parmi ceux qui connaissent des langues étrangères pourront donner aux étrangers ignorant la langue française tous les renseignements dont ils auront besoin pour leurs relations épistolaires.

Pour éviter tout désagrément provenant de l'ignorance des règlements, il est utile de se renseigner au bureau même au sujet des conditions auxquelles sont soumis les objets à destination de l'étranger. Nous ne ferons qu'une remarque générale, c'est qu'une lettre ne peut être valablement affranchie qu'autant qu'elle porte en nombre suffisant des timbres-poste du pays d'origine. Toute lettre née en France, quelle que soit sa destination, devra donc être affranchie en timbres-poste français. Enfin, les réclamations relatives aux correspondances de cette nature ne sont pas admises au delà des six mois qui suivent la date d'envoi.

Le bureau de poste de l'Exposition ayant un caractère spécial et provisoire, ne sera point ouvert au public au dehors de l'enceinte, et disparaîtra à la fermeture du Palais.

Le nombre total des lettres transportées par la poste française, qui était, en 1847, de 126,480,000, rapportant, avec le système de taxes progressives, une somme de 45,648,120 francs, s'est élevé, pour 1866, à 327,381,898 lettres, produisant, avec la taxe unique, 67,711,346 francs.

Ce double accroissement de correspondances et de revenu est le résultat de la réforme postale accomplie par la loi du 28 août 1848, mais dont l'initiative appartient à M. Étienne Arago, directeur général des postes en 1848. M. Arago avait proposé d'exécuter la réforme au moyen d'un décret du Gouvernement provisoire. Le ministre des Finances, M. Garnier-Pagès, tout en approuvant le principe, voulut laisser à l'Assemblée nationale l'honneur de le mettre en pratique.

La loi de 1848 instituait une taxe de 20 centimes pour les lettres simples à destination des départements, et de 10 centimes sur les lettres de Paris pour Paris, le poids de la lettre simple étant de 7 grammes et demi, chiffre contraire au système métrique, mais que l'on conserva par habitude. Moins d'un an après, l'esprit de routine, qui n'avait pas accepté volontiers la réforme, demanda et obtint, par des sophismes de fiscalité, que la taxe de 20 centimes fût élevée à 25. Quelques années plus tard, on fit plus encore : sous couleur d'offrir une prime à l'affranchissement, on abaissa la taxe à 20 centimes pour les lettres affranchies, mais on la porta à 30 centimes (et à 15 pour Paris) sur les lettres non affranchies, système qui produit cet étrange résultat que le destinataire est puni de la négligence ou de l'avarice de l'expéditeur. Ce système fonctionne depuis le 1er juillet 1854. Toutefois, une amélioration a été réalisée en 1862 : le poids de la lettre simple a été fixé à 10 grammes (il est de 15 à Paris).

Le nombre des lettres affranchies, qui était de 10 p. 100 avant la réforme postale, est monté, en 1866, à 95,17 p. 100. Il semble donc qu'on pourrait renoncer à la surtaxe de 10 centimes sur les lettres non affranchies.

L'institution des timbres-poste, conséquence de la réforme postale, a contribué aussi à l'extension des correspondances. Il en a été vendu, en 1849, un nombre de 21,232,665, ayant produit la somme de 4,146,766 fr. 36 c. En 1866, la vente a été de 427,219,000 timbres, et le produit de 63,436,553 fr.

Cent vingt mille fonctionnaires de tout ordre jouissent de la franchise totale ou partielle, qui est accordée aussi à de nombreuses sociétés savantes ou autres. Ces concessions ne sont pas sans entraîner des abus, qu'un rapport officiel du directeur général des postes au ministre des Finances signale en ces termes : « Ce n'est plus la correspondance seule qui circule en franchise, ce sont des ballots d'imprimés, des registres, des plans de

grande dimension enroulés sur des bâtons, des livres soumis aux lois qui règlent le colportage, et jusqu'à des écharpes municipales et des pains de munition. Certains fonctionnaires ont émis la prétention d'envoyer en franchise leurs invitations personnelles. » Le directeur général estime qu'en 1865 ces envois privilégiés s'élevaient à plus de 100 millions, pesant 7 millions de kilogrammes et représentant une taxe de 56 millions de francs.

En 1866, des journaux, imprimés, etc., au nombre de 294,336,440, ont produit 7,358,411 francs; les lettres chargées, au nombre de 4,114,600, ont produit 2,170,000 francs; les mandats, au nombre de 4,427,349, représentant une somme de 132,135,580 francs, ont produit 1,359,654 fr. 53 c. pour droit de poste et 511,020 fr. 20 c. pour droit de timbre.

En 1865, la totalité de recettes des Postes a été de. . .	78,700,366 fr.
Celle des dépenses de.	58,037,176
Ce qui donne un excédant de recettes de.	20,662,849 fr.

Que d'améliorations ne réaliserait-on pas si cette somme, de plus de 20 millions, était, comme cela devrait être, employée à perfectionner le service, à mieux rémunérer les agents et à réduire encore les taxes?

Il est impossible, en parlant des postes, de ne pas songer au fameux *cabinet noir*. Que cette institution ait existé autrefois, cela n'est ni contestable ni contesté. Quant au temps présent, voici ce que raconte Étienne Arago :

« Le jour même de mon entrée à l'administration des postes (24 février 1848), après avoir assuré le départ des malles, je demandai qu'on me conduisît au cabinet noir, ma volonté bien arrêtée étant de le supprimer sur l'heure.

« Les sous-directeurs présents se prirent à sourire et me déclarèrent que le cabinet noir n'existait pas.

« Après bien des questions renouvelées dans les premiers jours, et auxquelles M. Gouin, que je sondais le plus ardemment, répondait avec une sincérité indignée; après des recherches personnelles, accomplies même dans la nuit, force fut à mon incrédulité d'être convaincue. J'appris que, depuis 1827, sous la direction de M. de Villeneuve, le cabinet noir avait été aboli. Mais j'acquis plus tard la preuve non moins certaine que, depuis l'époque où l'on ne décachetait plus les lettres à l'Administration des postes, certains directeurs, soumis servilement aux fantaisies du souverain régnant, avaient *travaillé* avec lui, — pour me servir de l'expression de Bourienne, qui nous montre, dans ses *Mémoires*, M. Delaforest, directeur des postes, *travaillant* ainsi avec le premier Consul. »

Étienne Arago eut aussi la preuve que des lettres expédiées par les ambassades étrangères à Paris étaient décachetées, lues, et formaient l'objet de rapports quotidiens adressés aux ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur. Vérification faite, voici ce qu'il découvrit :

« A chaque ambassade, il y a un sac dans lequel bien des nationaux habitant Paris vont journellement glisser leurs lettres à côté de celles de chaque ambassadeur, et qui voyagent en franchise. Eh bien! le porteur du sac était vendu. Il apportait son sac au bureau du décachetage de la sûreté générale, on l'ouvrait, on choisissait les lettres jugées suspectes, puis le porteur allait vider le sac à la poste. Une opération en sens inverse était

faite à l'arrivée des correspondances étrangères à Paris; elles passaient par le bureau secret, où plusieurs étaient décachetées et recachetées avant d'arriver à leur destination.

« Cela a été pratiqué sous tous les gouvernements qui ont précédé la République. Nonobstant les observations, les prières de M. Carlier, alors directeur de la sûreté générale, qui faisait voir la France désarmée en face des puissances étrangères, *moins scrupuleuses* sur ce point que nous n'allions l'être, M. Bastide brisa d'une main indignée cet *instrument de règne monarchique*, dont on ne lui avait pas jusque-là révélé l'existence dans son ministère. » (ÉTIENNE ARAGO, *les Postes en* 1848.)

En résumé, l'Administration des postes fait ce qu'elle peut pour justifier le monopole qui lui est accordé. Mais il est fâcheux qu'elle soit restreinte dans ses ressources et qu'elle ne puisse dépenser en améliorations ce qu'elle gagne par son travail. Ainsi que le disait le Directeur général actuel, dans son rapport du 26 janvier 1866 au ministre des Finances : « Si le gouvernement consentait à renoncer, pendant deux ou trois ans, à l'accroissement de produits annuellement réalisés par les recettes de la Poste, et s'il appliquait ces excédants à l'amélioration ou plutôt à la régénération du service des postes, la gratitude des populations l'indemniserait de ce sacrifice ; en outre, il aurait préparé à l'avenir un accroissement certain de recettes, attendu qu'il est de notoriété que chaque facilité nouvelle donnée au public est pour lui une excitation à en user. »

Ce raisonnement si sage n'ayant pas été admis, il ne reste plus qu'à souhaiter que M. le Préfet de la Seine fasse disparaître l'hôtel des Postes, par l'ouverture d'une rue ou d'un boulevard.

E. Joseph LARDIN.

LES CHEMINS DE FER

PAR

Léon SAY

On entre dans Paris par cinquante et une portes et quatre poternes, quand on vient des quelques villages qui font ceinture à la grande ville, et par douze gares de chemins de fer quand on vient du reste du monde. Aussi peut-on dire que les gares sont les vraies portes de Paris. Les autres ne sont que des entrées de service pour les maraîchers, les carriers, pour quelques messagers arriérés, pour tous ceux enfin qu'un cheval de charrette peut amener dans une matinée et remmener dans la soirée du même

jour. Le mouvement qui passe par les portes ne s'étend qu'à vingt ou trente kilomètres, tandis que celui qui passe par les gares va jusqu'au bout du monde. Sur les douze gares dont nous venons de parler, quatre sont consacrées exclusivement au service des marchandises et sont situées dans les faubourgs de Batignolles, La Chapelle, La Villette et Bercy; les autres sont destinées aux voyageurs; et quoique encore fort éloignées du centre de la vie et des affaires, elles en sont néanmoins beaucoup plus rapprochées.

Des huit gares de voyageurs, il y en a cinq sur la rive droite et trois sur la rive gauche de la Seine. Les cinq gares de la rive droite sont : la gare des chemins de fer de l'Ouest, rue Saint-Lazare; la gare du chemin de fer du Nord, rue de Dunkerque, près de la rue Lafayette; la gare des chemins de fer de l'Est, à l'extrémité du boulevard Sébastopol; la gare du chemin de fer de Vincennes, place de la Bastille, et la gare du chemin de fer de Lyon, quelque cent mètres au delà de celle de Vincennes. Les trois gares de la rive gauche sont la gare du chemin de fer de Versailles et de Chartres, boulevard Montparnasse; la gare du chemin de fer de Sceaux, à la barrière d'Enfer, et la gare du chemin de fer d'Orléans, derrière le Jardin des Plantes.

Chacune de ces gares est le point de départ et d'arrivée de plusieurs directions différentes.

La gare de la rue Saint-Lazare a cinq directions, celle du Nord trois, celle de l'Est deux, celle d'Orléans deux, celle de Sceaux deux également. Nous ne parlons, bien entendu, que des bifurcations au départ, car en avançant dans l'intérieur chacune des grandes lignes se divise à l'infini. Toutes ces différentes voies de fer sont exploitées par cinq grandes compagnies anonymes, qui sont : la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, la compagnie des chemins de fer du Nord, la compagnie des chemins de fer de l'Est, la compagnie du chemin de fer de Lyon et la compagnie du chemin de fer d'Orléans.

La compagnie des chemins de fer de l'Ouest possède deux gares, celle de la rue Saint-Lazare et celle du boulevard Montparnasse; la compagnie de l'Est possède, outre la gare principale du boulevard Sébastopol, la gare de la Bastille, point de départ du chemin de fer de Vincennes; la compagnie du chemin de fer d'Orléans, enfin, est propriétaire du chemin de fer de Paris à Orsay et à Sceaux, dont la gare est située à la barrière d'Enfer.

Le mouvement des voyageurs se distingue en mouvement de banlieue et en grand parcours, en promenades et en voyages. Les Parisiens se répandent en été dans les environs de Paris à une distance qui varie de quatre à cinquante kilomètres. La limite

de ces voyages de banlieue est déterminée par le temps et par le prix. Il faut que le Parisien, habitant la campagne, puisse venir à Paris le matin pour ses affaires et rentrer chez lui vers l'heure du dîner; il faut, en outre, que le prix de la place, répété tous les jours, n'ajoute pas une somme trop forte au loyer de son habitation de campagne. Les compagnies de chemins de fer accordent, en général, pour la banlieue, des réductions sur le prix des places, variant de 20 à 40 pour 100, réductions qui sont faites sous la forme de billets d'aller et retour et de cartes d'abonnement.

Une ligne qu'on tracerait autour de Paris et qui, partant de Versailles, passerait par Saint-Germain, Pontoise, Chantilly, Senlis, Meaux, Coulommiers, Fontainebleau et Orsay, comprendrait tout l'espace où se concentre le mouvement des voyageurs de banlieue en été. Les bords de la Seine en aval de Paris, les environs de Saint-Germain, les bois de Meudon, de Ville-d'Avray, les environs de Versailles, sont desservis par les deux chemins de fer de Versailles et par le chemin de fer de Saint-Germain. Aussi les deux gares de la compagnie de l'Ouest absorbent-elles, à elles seules, la plus grande partie du mouvement de la banlieue. Le chemin de fer de l'Ouest embrasse dans son réseau plus d'un tiers de l'horizon de Paris. Il touche du côté de l'ouest aux jolis coteaux de Sannois, et du côté de l'est aux ravissants bois de Meudon. Le nombre des voyageurs qu'il transporte dans cette zone s'élève à plus de dix millions par an, soit plus de vingt-sept mille par jour. Un peu plus à l'est et touchant aux coteaux de Sannois, on trouve la vallée de Montmorency, remplie de jolies maisons de campagnes et desservie par le chemin de fer du Nord. Plus à l'est encore, on découvre les bords de la Marne, domaine des chemins de fer de l'Est et du chemin de fer de Vincennes, petite ligne qui, dans un développement de dix-sept kilomètres seulement, transporte déjà plus de quatre millions et demi de voyageurs par an.

En continuant à tourner autour de Paris, on rencontre au sud-est la jolie vallée d'Hyères et les coteaux de Brunoy, Fontainebleau et sa forêt de vieux arbres que traverse le chemin de fer de Lyon. On arrive enfin à la vallée d'Orsay du côté sud de Paris, aux bois d'Aulnay et de Verrières, aux environs de Sceaux, où pénètrent les chemins de fer d'Orsay et de Sceaux. On se retrouve alors sur les confins du réseau de l'Ouest, car les bois de Verrières touchent aux bois de Meudon.

Quoique ce soit, après tout, le même public qui fréquente toutes les gares de banlieue, on peut néanmoins classer, jusqu'à un certain point, les voyageurs en catégories, selon la gare dont ils usent et la direction qui leur plaît davantage. La gare de la rue Saint-Lazare, par exemple, appartient en propre aux agents de

change et à leurs commis. Les trains qui arrivent l'été à neuf heures et demie du matin et qui repartent le soir à cinq heures sont comme une succursale de la Bourse. Le voyage se fait en pays de connaissance ; tout le monde s'aborde et cause. On y parle haut par l'habitude qu'on a prise de dominer le tumulte de la Bourse.

Les gares du Nord, de l'Est et de Lyon sont plus tranquilles ; c'est plutôt le domaine des commerçants et des boutiquiers. Le personnel en est moins assidu et plus varié ; quelques-uns viennent tous les matins à Paris et s'en retournent le soir ; mais souvent aussi on ne part de Paris que le samedi soir pour revenir en ville le lundi matin. Les voyageurs se connaissent moins ; la conversation dans les wagons est moins générale et moins bruyante. C'est à la gare de la rue Saint-Lazare qu'il se vend le plus de journaux du soir ; car le public de la Bourse est celui qui a le plus besoin de connaître la situation exacte de la politique en Europe, telle qu'elle est résumée tous les soirs par l'agence Havas, cet Argus moderne. Par état et par habitude, ce public a toujours sur les lèvres la question : « Qu'y a-t-il de nouveau ? » Les gares de la rive gauche sont plus spécialement fréquentées par les employés d'administration, libres vers les quatre heures de l'après-midi et pouvant gagner à temps pour partir à cinq heures, cette extrémité de Paris. Tout cela, bien entendu, n'a rien d'absolu, et les étrangers n'y verront aucune différence, mais la nuance existe, et les vrais Parisiens ne s'y trompent pas.

C'est le 26 août 1837 que le premier chemin de fer partant de Paris a été livré à l'exploitation. C'était le chemin de fer de Saint-Germain. Deux ans plus tard, le 2 août 1839, le chemin de Versailles (rive droite) était ouvert aux voyageurs. L'année suivante, le 10 septembre 1840, le chemin de fer de Versailles (rive gauche) était, à son tour, inauguré. Quelques jours après, la compagnie du chemin de fer d'Orléans commençait à exploiter la ligne de Paris à Corbeil.

Pendant six ans, Paris n'eut que trois gares, celle de la rue Saint-Lazare, celle du boulevard Montparnasse et celle du Jardin des Plantes. En 1846, enfin, deux gares nouvelles y furent ajoutées, celle du Nord par l'inauguration du chemin de fer de Paris à la frontière (20 juin) et celle de la barrière d'Enfer pour le chemin de fer de Sceaux (23 juin). Il fallut encore trois ans de plus et attendre jusqu'en 1849 pour avoir la sixième et la septième gares, celle de l'Est, dont l'inauguration eut lieu le 5 juillet 1849, et celle du chemin de fer de Lyon, dont l'inauguration eut lieu le 12 août de la même année. Cette situation n'a subi aucune modification pendant dix ans, et ce ne fut qu'en 1859 qu'une nouvelle

LA GARE DE STRASBOURG

Dessin de M. FICHOT, gravé par M. GUILLAUMOT.

gare, la huitième et dernière, fut construite à la place de la Bastille pour le chemin de fer de Vincennes.

Ces différentes gares, quoique occupant encore les mêmes emplacements qu'à l'origine, ont été considérablement modifiées Les bâtiments de la gare de l'Ouest en façade sur la rue Saint-Lazare n'ont pas été reconstruits, mais ils ne forment plus qu'une fraction peu importante de l'établissement total. Tout l'espace compris entre la rue d'Amsterdam et le nouveau boulevard de Rome a été petit à petit réuni aux terrains de l'ancienne gare. La place de l'Europe que le chemin de fer traversait jadis souterrainement a été enlevée et remplacée par un pont ou plutôt par une place en fer sur laquelle se croisent trois grandes rues. C'est un travail plus curieux qu'élégant et qui étonne par sa forme bizarre et son immensité. La gare du chemin de fer du Nord a été refaite en entier; il ne reste plus rien de la gare de 1846. Tous les espaces compris entre le faubourg Saint-Denis et l'hôpital Lariboisière ont fini par être absorbés et couverts de voies, de plaques tournantes et de halles. On a construit sur la place Roubaix une façade monumentale ornée de statues qui sont dues aux ciseaux des meilleurs maîtres modernes, Cavelier, Gumery et beaucoup d'autres. C'est M. Hittorf, de l'Institut, qui a conçu le plan de cette façade et qui l'a fait exécuter.

La gare du chemin de fer de l'Est, faisant point de vue à l'extrémité du boulevard Sébastopol, subsiste toujours comme elle a été construite à l'origine. Celle du chemin de fer de Lyon a été agrandie à plusieurs reprises et ne se voit pas bien d'ensemble. Celle du chemin de fer d'Orléans est sur le point de disparaître. Les nouveaux bâtiments vont être construits en façade sur la Seine, tout à côté du pont d'Austerlitz. C'est une société coopérative d'ouvriers maçons qui a été chargée de l'entreprise; le monument qu'on élève consacrera ainsi la date du mouvement qui s'est produit dans l'esprit des classes ouvrières à Paris en faveur des associations. La gare du chemin de fer de Vincennes, la plus récente, n'a pas de style; la façade ressemble à celle d'un vaste estaminet. La gare du chemin de fer de Sceaux est petite, et n'a pas subi de changement. Celle du boulevard Montparnasse a plus grand air, mais les mouvements de terrains et les remblais qu'on a faits tout autour après coup, enterrent le monument et lui ôtent tout ce qu'il pouvait avoir de caractère.

Il existe une circulation par chemin de fer plus rapprochée encore de Paris que la circulation de banlieue : c'est celle du chemin de fer de Ceinture. Le chemin de fer de Ceinture fait le tour de Paris en suivant à l'intérieur l'enceinte des fortifications. Il a été établi d'abord pour faire communiquer entre eux les chemins de

l'Ouest, du Nord, de l'Est, de Lyon et d'Orléans, afin de pouvoir envoyer les wagons d'une ligne sur l'autre sans déchargement et d'éviter les retards et les frais du transbordement et du rechargement. C'était une ligne qui partait, en conséquence, de la gare des marchandises de la compagnie de l'Ouest, située aux Batignolles, traversait les voies du Nord, de l'Est et de Lyon, franchissait la Seine à Bercy, pour aboutir à la gare du chemin de fer d'Orléans, à Ivry. Pendant longtemps, le chemin de fer de Ceinture n'a été utilisé que pour le transport des marchandises. Ce n'est qu'à partir du 14 juillet 1862 qu'on a organisé un service de trains pour les voyageurs. On a construit entre Batignolles et Ivry pour satisfaire à ce service, sept stations espacées de deux en deux kilomètres. Le nombre des voyageurs transportés, qui était d'abord assez faible, atteint aujourd'hui le chiffre de douze cent mille par an, c'est en moyenne trois mille trois cent par jour. La construction et l'exploitation du chemin de fer de Ceinture ont été concédées aux cinq grandes compagnies réunies en syndicat. La compagnie des chemins de fer de l'Ouest avait, de son côté, construit, en 1854, un chemin de fer le long des fortifications à l'intérieur, de la gare de la rue Saint-Lazare à Auteuil, sur une longueur de sept kilomètres avec six stations. Le nombre des voyageurs transportés entre la rue Saint-Lazare et Auteuil s'élève à plus de trois millions et demi par an. Par suite d'une convention passée, en 1864, entre l'État et la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, la lacune qui existe entre le chemin de fer d'Auteuil et le chemin de fer de ceinture à Batignolles va être comblée; en outre, la compagnie des chemins de fer de l'Ouest a accepté la concession du chemin de fer de Ceinture sur la rive gauche de la Seine. Ce nouveau chemin de fer, construit depuis peu de temps, part de la gare d'Auteuil, traverse la Seine au Point-du-Jour sur un pont viaduc très-élégant, et va rejoindre la gare des marchandises du chemin de fer d'Orléans, à Ivry; un embranchement s'en détache pour desservir le Champ de Mars. Le service du chemin de fer de Ceinture et du chemin de fer d'Auteuil est un véritable service d'omnibus; il ne se relie pas au service des voyageurs des grandes lignes. Il existe néanmoins une gare commune au chemin de fer de Ceinture et au chemin de fer de Vincennes, à Bel-Air, à l'endroit où les deux lignes se croisent; les heures de passage des trains ont été combinées de façon à ce que les voyageurs, partant de Vincennes, puissent quitter le train de Vincennes à Paris pour prendre les trains de Batignolles à Ivry et réciproquement. On étudie les stations à établir au croisement des autres grandes lignes avec le chemin de fer de Ceinture, afin de rendre plus faciles les communications des faubourgs de Paris avec les diffé-

rentes banlieues, mais il sera toujours très-difficile, sinon impossible, d'établir des concordances de passage entre le train circulaire et tous les trains transversaux.

Le chemin de fer de Ceinture est le seul réseau intérieur de Paris. Les projets qui ont été élaborés pour d'autres chemins de fer n'ont pas encore de caractère assez pratique pour pouvoir être pris en sérieuse considération. Il n'est pas douteux que le mouvement *de traversée* de Paris ne soit beaucoup plus important que le mouvement *circulaire*. On croyait même à l'origine que le mouvement circulaire ne prendrait jamais d'importance, et c'est là ce qui a retardé pendant si longtemps l'ouverture aux voyageurs du chemin de fer de Ceinture. Les Batignolles, Montmartre, La Chapelle, La Villette, Bercy, tous ces faubourgs englobés aujourd'hui dans la grande enceinte de Paris ne contenaient pour ainsi dire que le trop plein des quartiers intérieurs touchant à ces faubourgs. Leurs relations les plus fréquentes étaient et sont encore avec l'intérieur de Paris ; il suffit de traverser le matin les rues Saint-Antoine, du Temple, Montorgueil et Montmartre pour constater l'existence d'un flot de personnes descendant des extrémités et se dirigeant vers le centre de Paris, c'est-à-dire vers le Pont-Neuf et les Halles. Les faubourgs dont nous venons de parler n'ont entre eux que des relations accidentelles ; ce qui les fait vivre, c'est le Paris central. La circulation de trois mille trois cents voyageurs par jour sur le chemin de fer de ceinture fait donc supposer qu'on obtiendrait une circulation très-considérable sur les chemins de fer transversaux qu'on pourrait construire, par exemple de Montmartre à Montrouge et de Bercy aux Ternes. On a d'ailleurs des données très-positives dans le nombre des voyageurs transportés par les omnibus, et il ne se passera sans doute pas beaucoup d'années avant que les projets que nous indiquons ne soient mis sérieusement à l'étude ; ce qui se passe à Londres montre qu'il n'y a rien d'impossible à la réalisation de ces projets chez nous.

Après les promenades, les voyages, d'abord les voyages à l'intérieur, puis ceux à l'étranger. A mesure qu'on embrasse un horizon plus étendu, le nombre des voyageurs diminue. Les relations de la province avec Paris sont infiniment moins considérables que les relations de la banlieue avec la ville et le mouvement international est également moins actif que le mouvement intérieur. Il est inutile de faire remarquer que nous ne parlons ici que du nombre des voyageurs ; il n'en est pas de même des recettes effectuées par les compagnies de chemins de fer, puisque le prix des places est, en général, proportionnel à la longueur des parcours. Ce sont les chemins de fer du Nord et de l'Est qui amènent à Paris le plus grand nombre d'étrangers, parce que ces chemins de fer

correspondent aux frontières depuis Boulogne-sur-Mer jusqu'à Bâle en Suisse. Les chemins de fer de l'Ouest font face aux côtes de l'Océan depuis Dieppe jusqu'à Brest ; le chemin de fer d'Orléans dessert les ports de Bordeaux et la frontière espagnole. Les voyageurs de la Suisse, de l'Italie et du bassin de la Méditerranée entrent à Paris par la gare du chemin de fer de Lyon. Le nombre total des voyageurs transportés par les chemins de fer qui ont leur tête à Paris s'élève à plus de soixante-treize millions par an. Plus du tiers entre à Paris ou en sort, les autres composent le mouvement local, fort important d'ailleurs, aux environs des grandes villes comme Marseille, Lyon, Bordeaux, Rouen, Lille. Les chemins de fer de l'Ouest fournissent un contingent de vingt et un millions sur le ssoixante-treize, et quatorze millions de voyageurs sur les vingt et un sont des voyageurs de banlieue; de sorte que les deux tiers des personnes transportées sur le vaste réseau qui embrasse toute la Normandie ne dépassent pas les hauteurs de Versailles ou de Saint-Germain. Le nombre des personnes arrivant à Paris se balance avec le nombre des personnes qui en partent; s'il en était autrement, si le nombre des arrivées dépassait celui des départs, il se produirait dans la population de Paris un accroissement par immigration, ce qui n'est pas, le nombre des habitants n'augmentant en réalité qu'avec une certaine lenteur.

Les gares de voyageurs servent également de gares d'arrivée et de départ pour les marchandises transportées à grande vitesse. Les chemins de fer apportent à Paris, dans les trains de vitesse, un très-grand nombre de denrées. Les ports de la Manche, par exemple, depuis Dieppe jusqu'à Calais, approvisionnent Paris de poissons de mer, que les chemins de fer de l'Ouest et du Nord sont chargés d'apporter. Les paniers de poissons arrivent le matin de très-bonne heure et sont immédiatement enlevés dans de grandes voitures, divisés en lots, puis vendus à la criée aux marchands de détail de la Halle. Les poissons vendus le matin à la Halle ont été pêchés à la mer généralement dans la nuit précédente. Il n'est pas jusqu'aux salades que les chemins de fer n'apportent à Paris, et la petite ville de Nanteuil expédie par chemin de fer sur Paris, tous les ans, plus de quatre cent mille kilogrammes de cresson. Quoique les chemins de fer fournissent un contingent assez important aux marchés de Paris, il faut reconnaître néanmoins que la Halle est surtout approvisionnée par les maraîchers des environs, venant avec leurs voitures et leurs chevaux. Les chemins de fer n'ont d'avantage, au point de vue du transport des denrées, que s'ils les expédient à de grandes distances. Un cultivateur des environs de Paris qui charge une charrette pour la gare voisine, s'y transporte, dépose ses paniers et

revient à vide, perd la moitié de sa journée. Quelques heures de plus et il va sans débrider jusqu'à la Halle même; l'économie qu'il réalise sur les frais de transport et de transbordement lui permet de perdre le restant de sa journée. Les chemins de fer de l'Ouest, d'Orléans, de Lyon apportent en grande vitesse de la Sarthe, de la Bresse, du Centre et du Midi des volailles, des œufs, du beurre, des fruits qui entrent pour une très-grande part dans l'alimentation de Paris; mais ces comestibles paraissent peu à la Halle. Ils sont expédiés directement à l'adresse des marchands qui tiennent boutique, soit dans les environs de la Halle, soit dans les quartiers riches. Cette absorption par Paris des comestibles de la province, grâce aux chemins de fer, a eu pour résultat d'amener une augmentation très-sensible du prix de la vie dans des endroits où il n'existait autrefois d'autre débouché qu'une consommation locale extrêmement restreinte. Il tend à s'établir sur toute la France, un prix moyen des choses. C'est là une conséquence du progrès, et si quelques intérêts particuliers en souffrent, il n'en est pas moins vrai que les intérêts généraux y trouvent leur satisfaction. Il faut que tout le monde puisse tirer le meilleur parti possible des produits de son industrie; le bas prix des choses dépend tout à la fois de l'offre et de la demande. S'il tient à l'abondance des offres, c'est un signe de prospérité, mais s'il a pour cause la rareté des demandes, c'est un indice de pauvreté. Les chemins de fer ont eu pour résultat d'étendre les demandes sur un territoire plus vaste, et d'anéantir le privilége dont jouissaient certains consommateurs, par l'impossibilité où les producteurs se trouvaient de les mettre en concurrence avec d'autres consommateurs. C'est la doctrine de l'égalité qui fait son chemin dans tous les ordres de faits, et les Français sont, de par les chemins de fer, de plus en plus égaux devant la volaille et les fruits.

Le service des voyageurs et des marchandises à grande vitesse se fait dans les huit gares de l'intérieur, sans compter les gares spéciales du chemin de fer de Ceinture; les quatre gares des faubourgs sont consacrées aux marchandises transportées par les trains de petite vitesse. Ces gares sont fort curieuses à visiter; elles occupent des espaces de terrains fort étendus et couverts de halles pour abriter les marchandises au départ et à l'arrivée. A la gare de Bercy il existe en outre de grandes caves pour le dépôt des pièces de vin.

Les marchandises qu'on ne craint pas d'exposer à l'humidité, comme le charbon de terre, sont mises à terre à l'air libre et chargées ensuite sur wagon quand elles partent, ou sur charrette quand elles arrivent. Il se produit de temps en temps des

encombrements dans les gares de marchandises à Paris par l'impossibilité où l'on est d'enlever au moyen de charrettes tout ce qui arrive par wagon.

La célérité des communications et l'usage de plus en plus répandu de la télégraphie électrique ne sont pas sans influence sur la fréquence de ces encombrements. Le progrès entraîne presque toujours à sa suite des crises dont il faut subir les inconvénients et qui en sont comme le prix. Les arrivages se faisaient autrefois d'une façon plus continue, parce que dans l'impossibilité où l'on était de proportionner sans cesse le montant des approvisionnements aux fantaisies de la consommation, on avait des réserves qu'on entretenait régulièrement. Mais aujourd'hui qu'il suffit d'une minute pour savoir à Lyon ce qu'il faut de pièces de soie à Paris, et d'une nuit pour envoyer ces pièces de soie de la fabrique au comptoir, l'industrie des transports ressent le contre-coup de la mobilité des affaires. Tout s'arrête en même temps; tout reprend à la fois. Les affaires sont beaucoup plus saccadées qu'elles ne l'étaient autrefois, et le proverbe qui dit *Natura non facit saltus* ne s'applique plus au commerce.

Il entre à Paris beaucoup plus de tonnes de marchandises qu'il n'en sort. Ainsi les arrivages représentent cinq millions de tonnes de mille kilogrammes, tandis que les expéditions ne représentent qu'un million et demi de ces mêmes tonnes. Il ne ressort que 30 p. 100 en poids de ce qui est entré; et comme le poids ne se perd pas, le reste s'en va en fumée par en haut, comme le charbon dans les cheminées, ou autrement par en bas dans les égouts.

Le charbon de terre, les pierres de taille, les vins et les grains sont les quatre espèces de produits dont il entre le plus en poids. Le chemin de fer du Nord apporte du charbon de terre, des pierres de taille, des fers et fontes, des sucres; le chemin de fer de l'Est apporte des grains, des pierres et des bois; le chemin de fer de Lyon apporte des vins, des grains, du charbon de bois; le chemin de fer d'Orléans apporte des vins et des grains; et le chemin de fer de l'Ouest des grains et des denrées de consommation. Au départ de Paris, sauf les plâtres, les expéditions se font par petites quantités. Les articles de Paris qui sont chers ont par cela même peu de poids. On sait quelle est la diversité des produits de l'industrie de Paris; nous renverrons pour les détails nos lecteurs à la statistique récemment publiée par la Chambre de commerce de Paris.

Pour faire manœuvrer les locomotives, les voitures et les wagons, pour décharger et recharger les marchandises, pour réparer le matériel, il faut un personnel considérable. L'armée des employés et des ouvriers de chemin de fer à Paris même ne comprend

pas moins de 15,000 individus. Une partie compose le personnel des bureaux, une autre le personnel des services actifs, et une troisième partie enfin le personnel des ateliers de réparations. Un tiers, soit environ 5,000, forme le personnel des bureaux; les deux autres tiers, soit environ 10,000, constitue le personnel des services actifs et des ateliers. On voit que les gares peuvent être assimilées aux usines les plus considérables. Les compagnies de chemins de fer n'ont pas failli aux devoirs qui incombent aux grands chefs d'industrie, de veiller au bien-être de leurs ouvriers.

Aux époques de disette ou plutôt de cherté, les compagnies sont venues en aide à leur personnel inférieur, soit en allouant une haute paye à tout le monde, soit en distribuant des secours aux plus nécessiteux. La Compagnie du chemin de fer du Nord a pris la valeur du pain pour base des allocations supplémentaires. On sait qu'à Paris le prix moyen du pain est de 35 centimes le kilogramme, et que le prix le plus élevé auquel le pain ait été vendu depuis plus de trente ans est de 62 centimes le kilogramme. La consommation moyenne des ouvriers, travaillant de leurs bras et dépensant une certaine force musculaire, est de 1 kilogramme de pain par tête et par jour; celle des femmes d'ouvriers est de 550 grammes, et celle des enfants au-dessous de quinze ans est de 260 grammes. Un ouvrier marié et père de deux enfants a donc besoin de se procurer environ 1,100 grammes de pain par jour en sus du kilogramme qui lui est nécessaire pour subvenir aux besoins de sa famille. Chaque hausse de 3 centimes sur le prix du pain lui impose donc une charge supplémentaire de 3 centimes 1/3 par jour ou de 1 franc par mois, 50 centimes pour sa femme et 50 centimes pour ses enfants. Telle est la base qui a servi à établir la haute paye des employés ou des ouvriers mariés de la Compagnie du chemin de fer du Nord, dont le salaire ou le traitement ne dépasse pas 120 francs par mois. Par chaque hausse de 3 centimes, la Compagnie alloue un supplément de 50 centimes pour la femme, de 50 centimes pour les deux enfants; elle ajoute pour l'ouvrier lui-même un supplément égal à celui qu'elle lui accorde pour sa femme. Lorsque le pain était à 47 centimes le kilogramme, c'est-à-dire à 12 centimes au-dessus du cours moyen normal, la Compagnie du chemin de fer du Nord accordait 2 francs de supplément à l'ouvrier, 2 francs à sa femme et 2 francs à ses deux enfants, soit en tout 6 francs. En supposant une famille composée du mari, de la femme et de deux enfants, et un traitement de 120 francs par mois, l'allocation supplémentaire représentait donc 5 p. 100 du traitement.

Il a été institué en outre, dans la plupart des gares de Paris, des épiceries dans lesquelles les compagnies vendent sans bénéfice et au prix du *gros*, les denrées de consommation à leurs employés

et à leurs ouvriers. Le système le plus complet est celui qui est en vigueur à la gare d'Ivry appartenant à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

Le magasin de la Compagnie contient non-seulement des denrées de consommation courante, telles que du sucre, du beurre, du café, de l'huile, du jambon, des viandes salées, des légumes, mais encore des objets de bonneterie, de literie, des étoffes et des vêtements confectionnés. Pour être admis à se fournir au magasin, il faut avoir reçu un livret qui constate la qualité d'employé ou d'ouvrier, et sur lequel le chef de bureau indique le chiffre du traitement mensuel. Les achats ordinaires faits dans le mois sont portés en compte et déduits du montant de la paye, mais les achats extraordinaires, tels que ceux de vêtements, donnent lieu à un crédit remboursable en six mois, par retenue sur le traitement. Le crédit ne peut dépasser une certaine somme en rapport avec le traitement. La confection des articles de lingerie, chemises, pantalons de toile, blouses, ainsi que des articles de draperie, redingotes, vestes, paletots, se fait à la gare même d'Ivry, dans un établissement spécial. Toutes les marchandises sont achetées en fabrique ou chez les marchands en gros de Paris. Les travaux d'aiguille sont confiés exclusivement à des femmes ou filles d'ouvriers et agents de la Compagnie ; de sorte que le personnel gagne doublement à cette organisation ; les articles achetés font réaliser à l'employé acheteur une économie qu'on peut évaluer à 30 p. 100, et la famille de certains ouvriers trouve dans l'atelier de confection une occupation productive.

Mais la partie la plus curieuse de l'établissement fondé par la Compagnie d'Orléans au profit de ses agents est sans contredit le *réfectoire*. Ce réfectoire a été établi en 1857, dans une grande salle construite pour cet usage à la gare d'Ivry et qui peut facilement contenir cinq cents personnes assises et mangeant à de petites tables distinctes. La salle à manger est séparée par un grillage d'une grande cuisine au milieu de laquelle est installé un vaste fourneau. Un grand nombre de guichets sont pratiqués dans le grillage, et tout agent de la Compagnie est admis à se présenter aux guichets pour y obtenir, contre un certain nombre de jetons, des portions de soupe, de viande et de légumes.

Les jetons sont achetés au magasin comme une marchandise ordinaire; ils valent 5 ou 10 centimes chacun. Une portion de soupe coûte 10 centimes; il en est de même des portions de viande, de charcuterie ou de poisson; les portions de légumes coûtent 5 centimes; le prix du pain est variable selon les cours, comme celui du vin; mais en général le vin se vend 50 centimes le litre; on ne délivre pas plus d'un demi-litre de vin par personne. Pour 47 cen-

times et demi, tout agent peut se procurer sur place le dîner suivant : une portion de pain pour 10 centimes, un quart de litre de vin pour douze centimes et demi, une soupe avec 45 grammes de pain et 500 grammes de bouillon gras pour 10 centimes; de la viande (une portion de 90 grammes) pour 10 centimes, une portion de légumes pour 5 centimes, en tout 47 centimes et demi.

Les aliments sont délivrés aux guichets dans des gamelles étamées, semblables à celles dont se servent les soldats. Ces gamelles sont à double fond, la partie inférieure contient la soupe et la partie supérieure contient la viande et les légumes. L'agent, après avoir reçu sa gamelle en échange de ses jetons, s'installe pour manger à une table garnie à l'avance de sel, de poivre, d'assiettes, de cuillers, de fourchettes, de verres et de carafes pleines d'eau.

Près de 1100 repas sont servis chaque jour au réfectoire : 200 de neuf heures à onze heures du matin, 550 de onze à deux heures et 350 de quatre heures à six heures et demi du soir. Le repas de midi est en général celui des ouvriers de l'atelier; celui de cinq heures forme le dîner des employés de bureau.

Outre les guichets destinés au service du réfectoire, la cuisine dessert un guichet s'ouvrant dans une petite pièce qui communique avec la cour. Les employés peuvent se présenter à ce guichet extérieur et y obtenir, contre la remise de jetons, des aliments à emporter; mais ils doivent, dans ce cas, être munis de vases, les gamelles ne devant jamais sortir de la salle. On ne saurait trop admirer la tenue de ce réfectoire. Un seul gardien se promène dans la salle pour veiller au bon ordre. La cuisine et les gros ouvrages sont faits par trois hommes et dix femmes. La direction de l'établissement est confiée à des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Jusqu'à présent les frais ont été couverts par la vente des jetons; et si le réfectoire est en bénéfice, il régale un jour ses habitués en leur donnant par extraordinaire des dindes rôties ou d'autres plats substantiels.

Depuis quelque temps l'extrémité de la salle du réfectoire a été fermée par une cloison légère, afin de disposer dans cette partie réservée une classe avec des tables et des bancs. Dans cette classe, de jeunes employés, élèves de l'École centrale, font le soir des cours de dessin aux ouvriers de l'atelier. Quelques jeunes gens, également employés, ont même ouvert des cours de grammaire et d'écriture. Ces cours, surtout les cours de dessin sont très-assidûment suivis.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans s'est fort honorée par le soin que ses directeurs et administrateurs ont mis à faire réussir cet ensemble d'institutions remarquables. La fondation du

réfectoire est due à l'initiative de M. Polonceau, qui a dirigé pendant longtemps le service de la traction du chemin de fer d'Orléans, et qui s'est fait un nom dans l'industrie des chemins de fer en France. M. Bartholony, président du Conseil d'administration, et M. Cochin, administrateur, en ont été, dans le Conseil d'administration, les plus zélés promoteurs.

Les autres Compagnies de chemins de fer suivent, mais un peu de loin, par malheur, l'exemple de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans; il n'en est pas une, cependant, qui, dans les temps difficiles, n'ait fait des sacrifices, quelquefois considérables, pour aider les agents à petits traitements à passer les rudes hivers et les époques de cherté de vivres.

Aussi le personnel payé à la journée se montre-t-il relativement assez satisfait de son sort, et les grèves qui se sont produites à Paris parmi les cochers des voitures de place ne se sont-elles pas étendues jusqu'à présent aux individus employés dans les Compagnies de chemins de fer.

Il est un autre point de vue qui ne peut échapper quand on étudie les Compagnies de chemins de fer à Paris, c'est le point de vue financier. C'est à Paris que se concentre le mouvement des fonds de ces grandes entreprises; c'est à la Bourse de Paris que se négocient la plupart des titres qui se vendent et s'achètent, actions ou obligations. Le nombre des actions est à peu près fixe, mais celui des obligations augmente sans cesse. C'est à la Compagnie du chemin de fer du Nord qu'on doit l'invention de l'obligation 3 p. 100, c'est-à-dire du titre de 500 francs rapportant 15 francs d'intérêt annuel et se vendant aux environs de 300 francs. Les premiers titres de cette nature qui aient été mis en circulation sont ceux qui ont été remis par la Compagnie du chemin de fer du Nord aux actionnaires de la Compagnie primitive du chemin de fer d'Amiens à Boulogne, lors de l'acquisition de la ligne de Boulogne par la Compagnie du Nord. Les 75,000 titres créés à cette occasion ont servi de type aux emprunts ultérieurs. On peut dire que leur postérité a prospéré, car elle est aussi nombreuse aujourd'hui que les sables de la mer. Les six grandes Compagnies dont le siége social est à Paris, la Compagnie du chemin de fer du Midi devant être ajoutée aux cinq Compagnies qui ont gare à Paris, puisqu'elle y a le centre de son administration, ont ensemble un capital de 1,300,000 francs en actions et de 4 milliards de francs en obligations.

Il est tout à fait impossible de connaître, même approximativement, le nombre de personnes intéressées dans le capital actions ou obligations des chemins de fer, mais ce nombre doit être considérable. C'est là ce qui fait la force de ces grandes Compagnies;

leur prospérité intéresse le pays tout entier, car leurs actionnaires s'appellent légion. C'est par là que les Compagnies de chemins de fer diffèrent des Fermes générales auxquelles on a voulu quelquefois les comparer pour les rendre impopulaires. Les fermiers généraux étaient peu nombreux; et quoiqu'ils eussent des associés, ces associés n'étaient que quelques-uns. Les associés des Compagnies de chemins de fer ne peuvent pas être comptés; c'est tout le monde. Aussi les attaques malveillantes dont les Compagnies sont quelquefois l'objet, épuisent-elles fort vite la tendance naturelle du public au dénigrement. Le public sent fort bien que c'est son propre intérêt qui est en jeu. Il demande aux Compagnies de remplir strictement leurs devoirs, mais il exige aussi qu'elles ne sacrifient rien de leurs droits.

LES VOITURES PUBLIQUES DE PARIS

PAR

DUCOUX

La population parisienne est desservie par deux catégories principales de voitures. L'une comprend le transport individuel et à volonté des voyageurs, l'autre le transport en commun. Les *équipages de grande remise* qui se louent à l'année, au mois, à la journée ou à la demi-journée, et les voitures dites *de place* et de *régie* qui se louent à l'heure et à la course, forment la première de ces deux catégories. La seconde se compose des voitures dites *omnibus* et se subdivise en plusieurs services dont nous parlerons à la fin de cette notice.

I

Nos aïeux construisaient des chars destinés non-seulement à leurs besoins domestiques, mais encore à leurs faits de guerre. Tout le monde connaît le terrible char gaulois, hérissé de lances, de faux, de dards et autres engins de destruction. Ces chariots étaient traînés par des bœufs. Dans les combats, on les poussait à

reculons dans les rangs ennemis; ou bien l'on s'en faisait un rem part contre les assaillants. Les chevaux de frise employés aujourd'hui pour défendre une brèche ou arrêter la cavalerie ne sont qu'une imitation des chars gaulois. Mais dans ces temps primitifs, les chefs des peuples méprisaient, pour leur usage personnel, ce moyen de transport que l'absence de routes et de chemins praticables rendait lent et difficile. C'était à cheval que nos aïeux franchissaient les distances et allaient offrir le combat aux tribus ennemies.

L'art de la carrosserie, à cette époque et sous les rois de la première race, était à peu près inconnu.

Dans les premiers temps de la monarchie française, les chars furent peu usités comme moyen de transport appliqué aux personnes. Lorsque, plus tard, l'emploi commença à s'en répandre, ce fut un privilége exclusivement réservé aux rois, aux princes et à quelques seigneurs.

Le progrès fut insensible, car, plusieurs siècles après le règne du premier roi de France, ses successeurs en étaient toujours aux chariots gaulois. Alors, comme le dit Boileau :

« Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
« Promenaient dans Paris le monarque indolent. »

Au commencement de la troisième race, les princes et seigneurs allaient encore à cheval ou sur des mules et même sur des ânes; le plus ordinairement les dames montaient en croupe.

A cette époque, on n'avait pas songé à paver les rues de la capitale; cette amélioration n'eut lieu que sous le règne de Philippe Auguste. Les principales rues seulement furent pavées, et cela suffit pour propager le goût des chars avec une rapidité telle que, dans une ordonnance de 1294, contre ce qu'il appelait *les superfluités*, Philippe le Bel crut devoir restreindre l'usage des chars aux dames de distinction. Ces chars n'étaient, à cette époque, que des litières découvertes. Ce genre de voitures paraissait le plus noble et ne servait que dans les grandes exhibitions de cour.

Quant aux carrosses proprement dits, l'usage en est beaucoup plus moderne, puisqu'on n'en comptait que deux sous François Ier : l'un pour la reine et l'autre pour Diane de Poitiers. Vers le tiers du dix-septième siècle, en dépit des lois et ordonnances, la mode des carrosses envahit la cour, la magistrature et même la bourgeoisie. Jusque-là, le moyen de transport aristocratique avait été la chaise à bras, dont l'usage était extrêmement répandu à la fin du seizième siècle. L'exploitation de cette industrie constituait un privilége, au profit de dames et de seigneurs de la cour. La

première concession eut lieu en 1617. Le roi Louis XIII, par lettres patentes, enregistrées au parlement, donna ce privilége à un sieur Petit, capitaine des gardes. En 1639, cette faveur passa au sire de Cavoy, capitaine des mousquetaires de M. le cardinal de Richelieu, et à M. le marquis de Montbrun. Sur la fin du règne de Louis XIII, et après une foule de perfectionnements successifs, un sieur Dupin inventa les chaises à deux roues, dites *brouettes*, pour lesquelles il sollicita l'autorisation royale. MM. Cavoy et de Montbrun, menacés dans leur privilége des chaises portées à bras, s'opposèrent à la demande du sieur Dupin, qui fut refusée. L'invention des *brouettes* produisit une grande sensation L'opinion publique se prononça contre les vieilles chaises à bras. MM. Cavoy et de Montbrun essayèrent d'exploiter les brouettes, mais ils ne purent obtenir du sieur Dupin la communication d'un mécanisme secret qui constituait la supériorité de son roulage. La persévérence de cet inventeur finit par triompher. En 1679, le roi Louis XIV, par lettres patentes enregistrées, autorisa les brouettes et en donna l'exploitation exclusive à Dupin, associé avec les sieurs Chanderolles et Paris, à la condition expresse que lesdites brouettes *seraient tirées par des hommes seulement.*

Ce véhicule fut mis définitivement en usage dans le courant de l'année 1671. Son apparition sur les places et dans les rues de Paris donna lieu à des manifestations qui troublèrent pendant plusieurs jours l'ordre public. Ces brouettes venaient inquiéter les vieilles industries. Les chaises à bras et les carrosses se coalisèrent contre la réforme du sieur Dupin. Elle devint principalement le but des jouets et des violences des jeunes gandins de l'époque, des cochers et des gens de livrée. Les associés Dupin et consorts, attaqués dans leur propriété, furent obligés de recourir au magistrat de police, qui, à la date du 28 avril 1671, rendit une ordonnance par laquelle tout individu « de quelque condition qu'il fût, ayant empêché le roulage desdites brouettes, était puni d'une amende de 500 livres, et tous cochers ou gens de livrées, pour même fait, étaient punis de prison et d'une peine exemplaire. »

La brouette triompha de la malveillance des concurrents et resta longtemps à la mode parmi les hautes dames de la noblesse, les bourgeoises et les filles en vogue. Les chaises à bras n'avaient pas cependant disparu, puisqu'on les retrouve encore sous le règne de Louis XV, employées à l'usage des favorites et des duchesses, avec surcharge de dorures et autres ornements inspirés par la fortune et le caprice.

A la fin du règne de Louis XV, ce privilége appartenait à MM. Louis Bontems, l'un des premiers valets de chambre du roi,

Henri de Cazans, premier maréchal des logis du duc de Berri, et au colonel Cazans, son frère.

Le perfectionnement du carrosse fut beaucoup moins rapide que celui des chaises. Du temps de Henri IV, le carrosse n'était encore qu'une lourde machine mal suspendue où l'on entrait par des portières formées de rideaux mobiles, en cuir. Cette disposition explique la facilité avec laquelle Ravaillac put commettre son crime abominable. Les carrosses à glaces parurent beaucoup plus tard.

Le premier que l'on connut à Paris y avait été amené de Bruxelles, en 1630, par le prince de Condé.

Les intendants et les seigneurs avaient seuls pu jouir, jusqu'à ce moment, de la faculté de se faire transporter en carrosse. Ce ne fut qu'en 1650 qu'un sieur Sauvage, logé dans un hôtel de la rue Saint-Martin, portant pour enseigne : *A l'Image de Saint-Fiacre*, eut l'idée d'entretenir des chevaux et des carrosses pour les louer à ceux qui se présenteraient. Le nom du Saint est resté aux voitures qui ont succédé à celles du sieur Sauvage. L'exemple de cet intelligent industriel devint promptement contagieux. Bientôt un grand nombre de carrosses publics parurent dans les carrefours de Paris. L'accueil que le public fit à cette innovation excita les convoitises des gens de cour. Plusieurs de ceux-ci se mirent en quête d'un privilége. L'un d'eux, le sieur Charles Villerme, aida le nommé Sauvage de sa bourse et de son crédit. Il demanda et obtint, moyennant une somme de 15,000 livres versées au trésor royal, la permission exclusive d'établir, dans la ville de Paris, de *grandes* et *petites carrioles*, des *litières* et des *brancards*, pour la commodité publique.

L'entreprise des sieurs Sauvage et Villerme se bornait aux carrosses à un seul cheval, travaillant à la course ou à l'heure. C'était, en un mot, l'inauguration du service des voitures dites de *place*. Mais les besoins de la circulation ne tardèrent pas à susciter la création de nouvelles voitures publiques, répondant à d'autres nécessités. En mai 1657, le roi accorda au sieur de Givry, par lettres patentes en forme d'édit, « la faculté de faire établir, dans les carrefours, lieux publics et commodes de la ville et des faubourgs de Paris, tel nombre de carrosses, calèches et chariots, attelés de deux chevaux chacun, qu'il jugerait à propos, pour y être exposés depuis les sept heures du matin jusqu'à sept heures du soir et être loués soit à l'heure, à la demi-heure, à la journée ou autrement, lesquels calèches et carrosses ne pourraient conduire des voyageurs, ni voiturer des marchandises, aux villes où il y a des carrosses et coches établis, et qui pourraient aller seulement à quatre ou cinq lieues de distance aux maisons des

particuliers, à la campagne et promenades, à peine, en cas de contravention, de confiscation des chevaux et carrosses. »

« Ledit privilége était accordé au sieur de Givry, *ses successeurs et ayant cause, pleinement, paisiblement et perpétuellement,* à peine, pour ceux qui attenteraient à leurs priviléges, de trois mille livres d'amende et de la confiscation de leurs établissements. »

Les deux priviléges accordés aux sieurs Villerme et de Givry provoquèrent d'autres entreprises. M. le duc de Roubanne, gouverneur général de la province du Poitou, M. le marquis de Sourches, grand prévôt de l'hôtel, et M. le marquis de Crénan, grand échanson de France, proposèrent d'établir dans Paris des carrosses publics à l'instar des *coches* de la campagne, et représentèrent au roi « que ces voitures seraient infiniment commodes pour un grand nombre de personnes, comme plaideurs, gens infirmes et autres, qui n'ayant pas le moyen d'aller en chaises ni carrosses, parce qu'il en coûtait une pistole ou deux écus au moins par jour, pourraient être menés pour un prix tout à fait modique, par le moyen de ces carrosses qui feraient toujours les mêmes trajets dans Paris, d'un quartier à l'autre, savoir : les plus grands, *pour cinq sous marqués* par place, et les autres à moins, et partiraient toujours à heure réglée, quelque petit nombre de personnes qui s'y trouvassent, même à vuide s'il ne s'y présentait personne. » Le roi fit examiner la proposition dans son conseil, et, le 19 janvier 1662, il fut expédié des lettres patentes, enregistrées au parlement le 27 février suivant, accordant le susdit privilége aux demandeurs et condamnant à trois mille livres d'amende tous ceux qui en troubleraient l'usage.

De cette époque date, comme on le voit, la création des voitures affectées au transport en commun dans l'intérieur de Paris, c'est-à-dire des omnibus, qui sont, en effet, pour l'intérieur de la capitale, ce qu'on appelait alors les *coches* de campagne, lesquels ont pris plus tard le nom de *diligences.*

Si l'on en croit quelques chroniqueurs de ces temps, la première idée de ces voitures-omnibus appartient à *Pascal*, l'immortel auteur des *Provinciales.* « Je me souviens, dit le P. Labat, d'avoir vu le premier carrosse de louage qu'il y ait eu à Paris et qu'on appelait carrosse à cinq sous, parce qu'il ne coûtait que cinq sous par place. Il contenait six personnes et avait une lanterne placée au bout d'une tige en fer, au coin de l'impériale et à la gauche du cocher. »

L'industrie des carrosses publics ne fut pas limitée aux trois créations dont nous venons de parler. Presque en même temps, le sieur Nicolas Piquet de Sautour, mousquetaire du roi, et sa sœur, une des filles d'honneur de la reine, sollicitèrent le privilége

d'établir *certaines calèches qui ne seraient tirées que par un seul cheval.* Cette affaire fut étudiée depuis le mois de mars 1659 jusqu'en 1654. Le roi leur accorda, par lettres patentes enregistrées au parlement, le 2 septembre 1666, la faculté demandée en imposant à tous contrevenants une amende de cinq cents livres.

A cette époque, le sieur de Givry n'avait pas encore beaucoup avancé l'organisation de son entreprise. Les grandes dépenses occasionnées par l'achat des chevaux et des équipages, les loyers de maisons, les salaires des domestiques et autres, etc., etc., le déterminèrent à se débarrasser d'une affaire dont il ne pouvait supporter les charges. En vertu de nouvelles lettres patentes du roi, datées du 22 décembre 1664, l'autorisant à s'associer qui bon lui semblerait, il traita avec les frères Francini. Ceux-ci complétèrent l'établissement à leurs frais et s'engagèrent à payer au sieur de Givry une redevance annuelle de quatre mille livres tant que durerait le privilége. Le tout fut réglé et convenu par contrat passé devant Le Normant et Gigault, notaires au Châtelet de Paris, à la date du 22 février 1665.

Ce traité ne termina pas les tribulations du sieur de Givry. Le sieur Piquet de Sautour et sa sœur firent des oppositions à l'entreprise de MM. de Givry et Francini, lesquels, de leur côté, attaquèrent l'exercice du privilége de leurs adversaires. Ce procès se termina par une transaction entre les parties. Mais la paix ne fut que de courte durée. De nouvelles oppositions surgirent à l'effet d'empêcher les sieurs de Givry, de Sautour et consorts de conduire leurs calèches à Saint-Germain-en-Laye, où résidait la cour. Un arrêt du 27 août 1667 donna raison au capitaine des gardes et à la fille d'honneur de la reine. Cette décision souveraine ne fut pas acceptée sans murmure par les entrepreneurs de carrosses publics. *Ces petites gens* créèrent des lieux de remisage dans des maisons particulières, surmontées d'une enseigne où étaient écrits ces mots : *Carrosses à louer par heure.* Ce fut l'origine des voitures sous remise.

Cette concurrence donna lieu à de nombreuses passes judiciaires dans lesquelles devaient nécessairement échouer ceux qui osaient lutter contre les favoris de la cour.

L'usage des carrosses s'était généralisé en quelques années. Indépendamment des véhicules autorisés par édits royaux, des entrepreneurs organisèrent un service de calèches et autres voitures ayant la destination de ce qu'on appelle aujourd'hui équipages ou voitures de grande remise. Ces véhicules ne stationnaient pas sur la voie publique. Ils étaient loués, à prix débattu, dans le domicile des voituriers.

Sauval, en parlant des efforts des loueurs pour imiter les car-

rosses de l'aristocratie, s'exprime ainsi : « Quoique certains maîtres dépensent beaucoup pour les faire semblables aux carrosses bourgeois, il arrive à ces voitures la même chose qu'aux femmes publiques qui d'ordinaire ont de belles jupes et de beaux mouchoirs de col, mais en même temps de vilains souliers, des gants sales ou quelque autre chose à quoi on les reconnaît pour ce qu'elles sont. »

Cette infériorité provenait de ce que les loueurs de *fiacres* étaient en même temps loueurs de carrosses de remise et que leur personnel aussi bien que leurs équipages, affectés tour à tour à un service qui changeait de nom, ne changeaient pas pour cela de qualité. Cette promiscuité industrielle ne dura pas longtemps : la distinction des carrosses des diverses catégories fut réglée par deux arrêts, l'un du 27 août 1667 et l'autre du 30 décembre 1673.

Une redevance journalière avait été imposée aux voitures des diverses catégories, au profit de l'hôpital général de la ville. Le roi Louis XV, par lettres patentes du 29 mai 1725, enregistrées le 19 juin suivant, réduisit à 2 sous 6 deniers la redevance des carrosses de remise et déchargea les carrosses de place de la rétribution de 3 sous par jour qu'ils avaient payée jusqu'alors.

L'établissement des carrosses publics fut un grand bienfait pour la population de Paris et de ses environs, non-seulement à cause de leur utilité, au point de vue des transports, mais encore à cause de la délivrance qu'ils apportèrent à tous les possesseurs de chevaux et chariots. Jusqu'aux premières années du dix-septième siècle, les gens qui suivaient la cour dans ses voyages aux nombreuses résidences royales s'attribuaient le droit de faire violence aux particuliers pour enlever d'autorité les chevaux et les voitures qui se trouvaient dans les maisons et les fermes. Ces réquisitions forcées et gratuites ruinaient les propriétaires. Ceux-ci s'estimaient bien heureux lorsqu'ils ne recevaient pas, en outre, les coups et les injures de leurs nobles détrousseurs. L'audace de la haute et basse valetaille des cours était poussée si loin sous le règne de Charles IX, que ce roi, de sinistre mémoire, fut obligé de prendre, à ce sujet, des mesures très-sévères dans un édit daté du 29 septembre 1570. A la suite de cet édit, on songea à organiser un service de voitures spécialement affectées aux besoins des personnes suivant la cour. Cette organisation constitua un privilége qui fut, comme à l'ordinaire, accordé à la faveur. Cette concession échut à madame de Beauvais, première femme de chambre de reine Anne d'Autriche. Ce privilége se confondit plus tard, par suite d'arrangements personnels, avec celui des concessionnaires des carrosses de place et ne forma plus qu'une seule industrie.

En 1685, le roi Louis XIV retira le privilége accordé à madame

de Beauvais : mais cette dame employa si bien son crédit que le privilége lui fut restitué à la condition qu'il s'appliquerait seulement aux voitures autorisées à suivre la cour. Des peines sévères furent décrétées contre quiconque tenterait de faire concurrence.

Le privilége resta le régime de l'industrie des voitures jusqu'au 24 novembre 1790, où le roi Louis XVI promulgua l'ordonnance d'exécution du décret de l'Assemblée nationale, révoquant le privilége exclusif des carrosses de place de la ville et faubourgs de Paris, et de celui des voitures et des messageries des environs de Paris. Ce privilége était alors exploité par les Sieurs Perreau frères et Ce. Il leur fut alloué une indemnité en espèces de 420,000 livres et plusieurs autres dédommagements pour la résiliation de leurs loyers, la vente de leurs chevaux et de leur matériel, en un mot, pour la liquidation de leur industrie.

II

L'abolition du privilége des carrosses publics décrétée par l'Assemblée nationale était la conséquence logique des décrets antérieurs qui avaient supprimé les maîtrises et jurandes. La grande Révolution, en adoptant *l'égalité* comme un des trois termes de son dogme réformateur, ne pouvait ni ne voulait continuer la tradition du favoritisme des cours. Jusqu'alors les priviléges avaient été accordés moins dans un but d'utilité publique que pour la satisfaction exclusive d'intérêts particuliers. Donc ils devaient disparaître. Le décret de novembre 1790 fut conséquemment un acte essentiellement politique.

L'expérience ne tarda pas à démontrer qu'en fait d'économie, la rigidité du principe doit quelquefois fléchir lorsqu'il s'agit d'une exploitation ayant pour objet un service d'utilité générale. La liberté fit surgir des myriades de véhicules de toutes formes, de toutes dimensions. La voie publique fut littéralement encombrée de tombereaux, tapissières, chariots, luttant entre eux de malpropreté, de délabrement, et conduits par des hommes non-seulement inexpérimentés, mais encore dangereux. En l'absence de tarif réglementaire et de toute surveillance, les voyageurs étaient rançonnés impitoyablement et ne trouvaient aucune sécurité ni pour leurs personnes, ni pour leurs effets et marchandises. Les bandes de malfaiteurs comptaient parmi leurs affiliés un grand nombre de cochers, et cette corporation devint l'effroi de la population. Nos lecteurs, en se rappelant l'immensité des événements, qui, alors, remuaient le monde, et surtout la ville de Paris, comprendront les embarras de l'autorité municipale pendant les

terribles années qui suivirent la proclamation de la liberté des voitures. Un pareil désordre ne pouvait durer.

Une loi du 9 vendémiaire an V (30 septembre 1797), sans abolir la liberté de l'industrie des voitures, imposa aux entrepreneurs des formalités qui eurent pour effet d'en restreindre l'exercice. A compter du 1er brumaire suivant, il fut perçu, au profit du Trésor public, un dixième du prix des places exploitées par les entrepreneurs particuliers des voitures partant à heures fixes et suivant le même trajet.

« Tout citoyen qui entreprenait des voitures suspendues, partant d'occasion ou à volonté, fut tenu de fournir la déclaration de son matériel et de payer, chaque année, pour tenir lieu du dixième imposé sur les autres voitures publiques, une taxe variant de 20 à 75 francs, suivant le nombre des roues et des places.

« Tout entrepreneur convaincu d'avoir omis de faire sa déclaration ou d'en avoir fait une fausse, était condamné à la confiscation des voitures, harnais, et à une amende qui ne pouvait être moindre de 100 francs et dépasser 1,000 francs. »

Une ordonnance de police du 3 octobre 1800 (11 vendémiaire an IX) régla le prix du travail soit à la course, soit à l'heure, ce qui avait été jusqu'alors à peu près arbitraire.

Voici les énonciations de l'article 28 concernant ce tarif.

82. — Les cochers seront payés, soit à la course, soit à l'heure, pendant le jour, depuis six heures du matin jusqu'à minuit, ainsi qu'il suit :

Pour chaque course dans l'intérieur de Paris.....	1 fr.	50 c.
Pour la première heure.....	2	»
Pour chacune des suivantes.....	1	50
Pour aller à Bicêtre.....	4	»
Pour y aller, y rester une heure et en revenir.....	6	»

Dans les deux derniers cas ci-dessus, le droit de passe sera à la charge du cocher.

29. — Les cochers pris avant minuit et gardés passé ladite heure, recevront, à compter de minuit, 50 c. (10 s.), en sus des prix ci-dessus fixés.

Ceux qui, après minuit, seront pris sur une des huit places indiquées par l'article 26 seront payés à raison du double des dits prix fixés par l'article 28.

30. — Toutes les fois que, pendant une course, un cocher aura été détourné de son chemin, il sera censé pris à l'heure et payé sur ce taux sans qu'il puisse lui être payé moins d'une heure.

31. — Lorsqu'un cocher qu'on aura fait venir de la place sera renvoyé sans être employé, il lui sera payé une demi-course.

Ces dispositions ont été conservées dans les règlements ultérieurs. Il convient de remarquer que ce tarif était appliqué exclusivement au parcours dans l'intérieur de Paris, limité par le mur d'octroi qui a été démoli tout récemment, après l'annexion des communes suburbaines. Le trajet représentait ainsi la moitié des trajets actuels. Le salaire journalier du cocher était alors de 1 fr. 50, celui des ouvriers carrossiers, selliers et autres de 2 fr. à 2 fr. 50. Tous les loueurs étaient établis hors barrière, pour échapper aux frais d'octroi. La proximité de l'ancienne banlieue leur permettait, en effet, d'être à la portée du travail de Paris sans avoir à en supporter les charges locatives.

Nous croyons devoir noter toutes ces observations, afin d'avoir un élément de comparaison entre les anciens et les nouveaux tarifs dont nous parlerons tout à l'heure.

A cette époque, il n'existait, sur les places de Paris, qu'une seule catégorie de voitures, du moins quant à l'attelage et à la construction. C'étaient les fiacres à quatre roues, à deux ou quatre places, attelés d'un ou deux chevaux. On y ajouta, dans les derniers mois de l'année 1800, le cabriolet à deux roues, et à deux places dont une était occupée par le cocher. Le voyageur avait ainsi pour compagnon de voyage l'automédon chargé de le conduire. Ces cabriolets ont roulé jusqu'en 1830. Une partie de la génération actuelle ne peut avoir oublié que le cabriolet de place n'était souvent qu'une ignoble machine suspendue sur essieu, attelée d'un cheval qui semblait échappé d'un abattoir d'équarrisseur.

Une ordonnance du 5 février 1801 (16 pluviôse an IX), fixa le tarif de ce genre de voiture à 1 fr. par course, et à 1 fr. 25 par heure. Plus tard, ce prix fut porté à 1 fr. 25 pour chaque course, et 1 fr. 50 pour l'heure.

Ce régime de liberté industrielle, tempéré par un règlement dont la police modifia souvent les exigences, se continua jusqu'en 1817.

La liberté fut alors nettement supprimée. Pour assurer la sécurité de la voie publique, on réduisit le nombre des voitures en circulation à 1490, dont 900 fiacres et 590 cabriolets. Cette mesure éteignait à peu près la moitié des numéros existants; mais, pour arriver à ce résultat, il fut décidé qu'aucune permission nouvelle ne serait accordée, et qu'aucun transfert de numéros ne serait autorisé, à moins que le concessionnaire ne justifiât de l'extinction d'un second numéro. Cependant, en ce qui concerne les cabriolets, il fut reconnu plus tard que le nombre de 590 était insuffisant, or décida que les extinctions cesseraient d'avoir lieu.

Le droit de stationnement au profit de la caisse de la ville de

Paris fut fixé, pour chaque année, au chiffre de 150 fr. pour les fiacres et 215 francs pour les cabriolets. Cette différence eut pour cause l'intérêt fiscal de la caisse municipale. Les propriétaires de cabriolets avaient bénéficié, en 1817, de la suppression d'un certain nombre de voitures de cette catégorie. La ville, pour maintenir le niveau de ses recettes, surchargea les cabriolets restants d'une augmentation de redevance proportionnelle au nombre de ceux qui avaient disparu.

Sous ce régime de liberté réglée, la Préfecture de police avait seule le droit d'augmenter ou de djminuer le nombre des voitures en circulation, quelle que fût la catégorie. Elle disposait de la concession des nouveaux numéros en faveur de qui bon lui semblait. Dans un sentiment de bienveillance pour les entrepreneurs en exercice, elle accordait le plus ordinairement les numéros nouveaux aux propriétaires des numéros anciens.

De 1790 à 1822, la ville de Paris ne posséda pas de voitures dites *sous remise*, marchant à l'heure et à la course. Au mois d'octobre de cette année on fabriqua cent cabriolets de cette catégorie, dotés d'un tarif spécial. Cette innovation fut motivée par un règlement qui existe encore et en vertu duquel l'accès intérieur de la cour des Tuileries est interdit aux voitures de place portant de gros numéros. Les nouveaux cabriolets sous remises reçurent un numérotage rouge, beaucoup moins ostensible. Leur construction, par cela même qu'elle était récente, parut moins défectueuse que celle des cabriolets de place. Cela suffit pour leur donner un moment de vogue. Cependant le succès fut des plus modestes, car, en 1823, le nombre de ces voitures était réduit à 80 et descendait, en 1824, à 50.

Après la révolution de 1830, l'exploitation de ces voitures devint libre sans limites. Les règlements municipaux se bornèrent à leur interdire le droit de stationner sur la voie publique sans être louées. Pour ce motif, elles furent exemptes de la redevance municipale.

Depuis le décret de 1790 jusqu'en 1830, le service des voitures de place fut la honte de la capitale. Les voitures les moins repoussantes étaient à peine au niveau de celles que l'on voit, de nos jours, marauder le soir à la porte des établissements publics. Quant aux voitures destinées au transport en commun, il nous suffit de rappeler ces véhicules si célèbres, désignés sous le nom de *coucous* et réservés au service de l'extérieur.

Aussi la voiture a excité bien souvent la verve gauloise de nos chansonniers. Dans une grande ville comme Paris, le fiacre est le témoin, l'auxiliaire ou le complice de tous les événements, c'est le confident muet de la plupart des scènes de la vie humaine.

Désaugiers nous a laissé l'histoire d'un fiacre écrite par lui-même. Bien que cette histoire ne soit qu'une chanson, on nous pardonnera d'en citer quelques vers :

Je vais ici vous faire
Ma généalogie entière.
De quatorze ans je suis âgé,
Et mon très-cher grand-père
Fut un peuplier,
Mon grand cousin un chêne,
Mon frère était pin,
Moi je suis sapin,
Et fus fait par Duchesne (1).
. . . . . .

Tombant alors au pouvoir
D'un loueur de voitures,
Qui, par état, doit savoir
Rajeunir les tournures,
Je repris, en moins d'un jour,
Une apparence neuve,
Et soudain je fus retenu pour
Les noces d'une veuve.

Que je voyais de visages
Dans cette condition!
Que de petits personnages
A grandes prétentions!
Je conduisais chez un cuistre
Un artiste renommé;
Je menais chez le ministre
Un sous-préfet réformé;
Je roulais d'un pas agile
Une Iris à l'Arc-en-Ciel;
Je menais un imbécile
Au concert spirituel;
Je promenais sans sa femme
Un époux à Chantilly,
Et le lendemain la dame
A Gros-Bois sans son mari.
Je conduisais en nourrice
Un enfant escamoté,
Aux Vertus (2) plus d'une actrice,
Un milord à la Gaîté.

(1) Nom d'un carrossier célèbre de cette époque.
(2) Village près de Paris.

Désaugiers est loin d'avoir épuisé le sujet. Notre société moderne en a plutôt élargi que rétréci le cadre.

Du 3 octobre 1800 (11 vendémiaire an IX) jusqu'au 1er avril 1853, il n'y a pas eu moins de trente-deux ordonnances concernant les voitures de place et de remise. Toutes ont eu pour objet la fixation des tarifs, le règlement des stationnements et l'énumération détaillée des obligations imposées soit aux entrepreneurs, soit aux cochers. En 1828, on autorisa douze nouveaux fiacres. Les titulaires de voitures en service quotidien furent admis à faire circuler, les jours de dimanches et fêtes, pendant le carnaval et les quinzaines qui précèdent et suivent le 1er janvier, des voitures supplémentaires dont le nombre était, en 1853, de 353. Ces voitures portaient des numéros blancs. Le public leur donna le nom de Joockos, parce que leur création coïncidait avec la pièce féerique de ce nom qui eut un long succès sur le théâtre de la Gaîté. A dater de 1828, il se forma des compagnies, dans le but d'exploiter plusieurs numéros réunis. La première de ce genre fut la Compagnie des *Citadines*, puis vint celle des *Deltas*. Le nombre progressa jusqu'en 1855, époque à laquelle s'opéra une transformation importante. Il existait alors dans Paris 733 numéros de cabriolets ou coupés à deux places, 913 numéros de fiacres ou voitures à quatre places, 353 voitures supplémentaires de place et 2,488 écussons de régie ou de petite remise. Sous l'influence du mouvement financier et industriel qui s'était manifesté à partir de 1852, les idées spéculatives avaient gagné toutes les classes de la société. Les compagnies surgissaient par centaines. Le courant de l'opinion publique était porté vers les fusions de toutes les entreprises similaires. On fusionna les services municipaux du gaz, des eaux, des omnibus et enfin celui des voitures à la course et à l'heure. Ce dernier projet, mis à l'étude en 1854, ne fut réalisé qu'en 1855. C'était l'année de la première Exposition universelle. Sous l'impression de cet événement exceptionnel, M. le préfet de police Piétri présenta un mémoire à la commission municipale, dans lequel ce magistrat exposait « que le service des voitures publiques à Paris, sur place et sous remise, était tout à fait insuffisant et qu'il convenait, en l'augmentant, de le reconstituer de manière qu'il pût répondre aux besoins et au goût du public, surtout au moment où l'Exposition universelle, en amenant à Paris une grande quantité d'étrangers et de voyageurs, allait accroître le besoin de voitures publiques sur tous les points de la capitale. »

M. le préfet soumit à la commission un traité conditionnel qu'il avait passé avec une société composée d'anciens administrateurs de messageries, de députés et de capitalistes. La commission

municipale s'empressa d'approuver ce traité qui paraissait, suivant les termes de la délibération, satisfaire « à toutes les nécessités et offrir toutes les garanties désirables, et qui offrait, en outre, l'inappréciable avantage d'augmenter les recettes de la ville d'une somme d'*un million deux cent trente mille francs.* »

Cette dernière raison domina toutes les autres. La redevance municipale, pour les stationnements des voitures de place, fut élevée de 150 francs à 365 francs par année, elle fut même étendue aux voitures sous remise qui appartenaient à la nouvelle Compagnie. A cette occasion, l'autorité municipale créa 500 nouveaux numéros de place et autant de remise. Les tarifs ne furent pas modifiés et les fondateurs de la Compagnie s'engagèrent à construire tous leurs établissements dans l'intérieur de Paris *et non ailleurs* (sic). La ville assurait par cette clause le bénéfice de ses octrois.

La fusion qui était l'objet principal du traité ne fut pas complétée. Soixante-quatre voitures de place et près de 1,800 voitures de remise conservèrent leur indépendance. Le traité ne parlait pas de la limitation de ces dernières; cependant, à partir de la fondation de la Compagnie qui reçut le nom de Compagnie impériale des voitures de Paris, l'autorité municipale n'accorda aucun nouveau numéro.

Nous n'avons pas à écrire ici l'histoire de cette Compagnie qui vient tout récemment d'être transformée en société anonyme. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de reconnaître qu'elle a introduit dans le service des voitures de Paris, à l'heure et à la course, des améliorations considérables. Lorsque éclata la grève formidable des cochers de la Compagnie, en juin 1865, le gouvernement et l'opinion publique furent conduits, bien à tort, suivant nous, à penser que le privilége pouvait avoir occasionné cette manifestation qui succédait à une foule d'autres, survenues dans des exploitations non privilégiées. Le gouvernement, désireux de permettre quelques libertés commerciales et industrielles, à défaut des libertés politiques de plus en plus ajournées, mit à proclamer la liberté des voitures le même empressement qu'il avait montré en 1855 à en ordonner la fusion.

La grève avait eu pour motif ou pour prétexte une augmentation de salaire réclamée par les cochers et refusée par la Compagnie, qui déclarait ne pouvoir acquiescer à leurs prétentions, vu l'insuffisance notoire des tarifs que l'autorité municipale lui avait imposés.

Nous venons de voir le chiffre des tarifs de l'année 1800, dans l'ancien Paris, alors que le salaire des cochers était, nous le répétons, de 1 fr. 50 c., que les loueurs s'étaient affranchis de l'octroi et que la redevance pour stationnement était insignifiante.

En juin 1865, les tarifs des voitures de place qui, à l'exception des 64 non fusionnées en 1855, appartenaient toutes à la Compagnie, étaient de 1 fr. 40 c. par course pour les voitures à 2 et 4 places, et de 1 fr. 90 c. et 2 francs pour l'heure, pour les voitures de remise. Or, depuis 1857, le parcours s'étend jusqu'au périmètre des fortifications, c'est-à-dire dans un espace à peu près double de celui de 1800, avec cette circonstance aggravante que les cochers, après avoir conduit leurs voyageurs à la ligne des fortifications, doivent nécessairement faire un second trajet à vide pour rentrer sur les points de Paris où se trouve le travail. La redevance municipale est de 365 francs par an et par voiture; tous les établissements de la Compagnie ont été bâtis dans les limites de l'octroi *et non ailleurs*, ainsi que l'a décidé la délibération municipale de 1855.

De pareilles obligations rendaient le privilége très-onéreux à la Compagnie; aussi, désespérant d'en adoucir la rigueur, elle dut s'incliner devant des faits qui dominaient sa volonté et transiger pour l'abolition de son traité avec la ville de Paris.

Le 15 juin 1866, la liberté des voitures, qui avait été illimitée de 1770 à 1797 et limitée de 1797 à 1817 pour disparaître à cette dernière époque, fut proclamée de nouveau. Nous ne pouvons encore prévoir ce qu'il adviendra de cette seconde expérience. Le seul résultat connu jusqu'à présent, c'est que les tarifs ont été augmentés, que les besoins du public dépendent davantage de la volonté des loueurs et des cochers, et qu'au nom de la liberté les voyageurs n'ont plus le droit de monter dans une voiture de remise qui revient à vide à son lieu de remisage, à moins que cette voiture n'ait préalablement versé la redevance de 1 franc par jour dans les caisses de la préfecture de la Seine. L'autorité qui a fixé des tarifs s'est moins occupée des commodités de la population que de l'intérêt fiscal de la ville.

Sous ce régime, le nombre des voitures de place et de remise varie chaque jour. En octobre dernier, l'état des voitures marchant à l'heure ou à la course dans Paris était de 5,888, dont 2,752 voitures de place, 980 voitures de remise et 2,156 voitures appelées *mixtes*, par la nouvelle ordonnance préfectorale, parce que, moyennant l'acquit de la redevance municipale, elles ont le singulier privilége d'avoir un tarif différent suivant qu'elles sont louées sous une remise ou sur le pavé de Paris. Ce nombre a augmenté de 400 environ, à cause de l'exposition universelle. Jusqu'à présent, la contenance ou la qualité présumée du véhicule en avait déterminé le prix de location, maintenant la même voiture, bonne ou mauvaise, à un tarif différentiel, d'après le lieu de son chargement. — Le public souffre, naturellement, de cette

confusion de tarifs. — Sur le total de ces voitures, la compagnie qui a cessé de s'appeler *impériale* pour prendre le nom de *générale* en devenant anonyme, en fait circuler 3,200. Elle emploie à cet immense roulement une cavalerie de 11,000 chevaux environ qui travaillent un jour sur deux. Les voitures de cette entreprise se distinguent par une construction et un état d'entretien supérieurs à ceux des autres loueurs et par un type exceptionnel dont la préfecture de police a prescrit les dimensions. Elles portent sur les portières l'écusson de la Compagnie. Tous ses cochers sont revêtus d'une livrée uniforme. L'effectif de ceux-ci est de 4,200 environ, nombre à peine suffisant pour assurer la régularité du roulement quotidien à cause des maladies, des mises à pied et des absences volontaires. Leur salaire est de 4 francs fixes auxquels viennent se joindre les gratifications des voyageurs. Ils sont de service pendant une durée moyenne de 15 à 16 heures. Leur service se borne exclusivement à la conduite des voitures et à leur nettoyage sur les places, sans qu'ils puissent cependant les laver, soit à cause de la quantité d'eau qu'ils dépenseraient à la ville, soit pour éviter la malpropreté des stationnements. Les cochers et les chevaux sont répartis en 22 dépôts, disséminés dans l'intérieur de Paris. La Compagnie a varié la couleur des pans coupés des lanternes de ses voitures, suivant le quartier du dépôt. C'est une indication précieuse pour la sortie des théâtres. La couleur verte indique les dépôts de la rive gauche, la bleue ceux de Belleville, Chaumont, Popincourt ; le jaune orange ceux du quartier Rochechouart, Pigalle ; la rouge Batignolles, les Ternes, Passy. Tous ces établissements sont de premier ordre. Rien n'y a été négligé en ce qui concerne l'hygiène du cheval, la capacité des magasins et la bonne tenue des écuries.

Le recrutement des cochers est fourni, en majeure partie, par les départements de la Savoie, de l'Auvergne, de la Lorraine et de la Normandie. Les apprentis cochers de la Compagnie sont dressés dans un dépôt spécial. Avant d'être admis au grade d'automédon, ils doivent justifier de leur connaissance des rues de Paris : c'est là leur dernière épreuve. On les reconnaît, au brassard médaillé qu'ils portent au bras gauche, lorsqu'ils sont sur le siége du cocher instructeur chargé de les piloter dans les rues de la capitale. Indépendamment de ce recrutement provincial, un grand nombre sont fournis par les anciens cochers de maisons bourgeoises et par des individus de toutes les classes, sans en excepter les plus aristocratiques. On y trouve plusieurs prêtres interdits, des bacheliers ès lettres et ès sciences, d'anciens professeurs, de vieux notaires, des huissiers, et jusqu'à des ingénieurs et fils d'anciens ambassadeurs. Les cadres de la

Compagnie contiennent des échantillons de tous les ordres ; c'est un capharnaüm assez vaste pour recueillir toutes les épaves de la société. Nul ne peut conduire une voiture s'il n'a obtenu de la préfecture de police un permis. Les cochers de la Compagnie versent, en outre, un cautionnement de deux cents francs pour garantie de la fourniture de leur uniforme et des contraventions de police pouvant donner lieu à des amendes.

Les tarifs ont été fixés par ordonnance de M. le préfet de la Seine, en date du 24 mai 1866, et sont en vigueur depuis le 15 juin suivant. L'application, nous le répétons, en a coïncidé avec le rétablissement de la liberté des voitures. Bien que supérieurs à ceux qui avaient été accordés à la Compagnie privilégiée, ils sont encore de beaucoup inférieurs à ceux de 1800 et de 1807, si l'on compare la longueur des parcours qui ont doublé, les salaires des cochers, des carrossiers, selliers et autres, qui ont triplé, la redevance municipale qui a presque doublé, la cherté des loyers qui a quadruplé, et la valeur relative de l'argent qui s'est amoindrie des deux tiers.

Il est à remarquer que de toutes les consommations habituelles de la population parisienne la voiture est la seule à peu près dont le prix soit resté stationnaire. Les régimes du règlement et du privilége, pratiqués depuis 1817, expliquent cette particularité économique, comme ils expliquent aussi le malaise persistant de ce genre d'industrie. Tout entrepreneur qui subit les conditions de son travail au lieu de les régler lui-même suivant ses besoins et les circonstances est nécessairement condamné à l'insuccès, et si l'industrie de cet entrepreneur s'applique, comme dans l'espèce, à un objet d'utilité générale, l'insuccès de l'individu a pour conséquence le préjudice de la communauté ; car il n'y a pas et il ne peut y avoir amélioration d'un travail ou d'un service quand il coûte à l'exploitant autant ou plus qu'il ne lui rapporte.

Jusqu'à présent, tous les tarifs de voitures, à Paris, ont été calculés non sur la distance à parcourir, mais sur le temps employé au parcours. Ce principe est radicalement faux; il conduit à ce singulier résultat que la rémunération, dans plusieurs cas, est en sens inverse du travail. Une voiture à l'heure est payée d'autant moins qu'elle marche plus vite. Tel cocher recevra le prix d'une heure et demie pour une distance qu'un autre parcourra en une heure. C'est absurde.

A Londres, le tarif comprend la distance parcourue ou le temps employé, au choix du voyageur. Le mode le plus en usage est le tarif kilométrique. Mais comme les voyageurs, et principalement les étrangers, sont dans l'impossibilité d'apprécier exactement la distance qu'ils viennent de parcourir, il en résulte qu'à Londres les

cochers surtaxent les clients plus encore que ceux de Paris, obligés de se renfermer dans les prescriptions d'un tarif à prix uniforme pour les courses et à prix fixe pour l'heure et ses fractions.

Les tarifs à l'heure de Londres sont plus élevés que ceux de Paris.

L'heure ou partie de l'heure coûte.....	2 fr.	40 c.
Chaque quart d'heure en sus.....	»	60
Chaque personne au-dessus de deux paye en sus....	»	60
Deux enfants comptent, comme à Paris, pour une grande personne.		
Chaque colis paye.....	»	20

Les voitures de place de la capitale britannique sont de beaucoup inférieures à celles de Paris en ce qui concerne la construction et la propreté. En revanche, leurs *cabs*, qu'on a vainement tenté d'acclimater à Paris, sont, sinon confortables, du moins rapides et bien conduits. Il existe chez nos voisins deux éléments de supériorité incontestables. Ce sont les cochers et les chevaux. Malgré ces causes, il est probable que le *cab* anglais aurait une allure moins vive si, au lieu d'être payé au kilomètre, il l'était à la course ou à l'heure.

La Compagnie générale, dont la conviction sur ce point est faite depuis longtemps, a mis au concours, en 1861, l'étude d'un compteur kilométrique. Plus de trois cents inventeurs ont pris part à cette lutte. Une commission composée des ingénieurs les plus compétents a été chargée d'examiner tous les appareils présentés. Après bien des tâtonnements et des essais, le problème paraît toucher à une solution favorable, à la condition, toutefois, que l'autorité municipale remplace le tarif horaire par le tarif kilométrique. Ce sera une véritable révolution dans l'industrie carrossière, et les voyageurs seront les premiers à bénir cette découverte, puisqu'elle aura pour effet de les garantir contre la lenteur de la marche et les surtaxes dont les cochers sont si prodigues.

Voici, en quelques mots, le mécanisme de l'appareil.

L'appareil est renfermé dans une petite caisse en fer qui se place en arrière et sous le siége du cocher, faisant face aux voyageurs assis dans la voiture. Il est éclairé pendant la nuit par la lanterne gauche de la voiture, munie d'un réflecteur. Il est mis en communication avec une des roues par une transmission spéciale. A la gauche du cocher est une tige métallique qu'il lève et qu'il rabat, suivant que la voiture est libre ou chargée. Le voyageur assis dans la voiture a devant lui deux cadrans dont l'un est horaire et l'autre est divisé en fractions kilométriques. Ce dernier

a une seule aiguille marchant lorsque la voiture est louée. Indépendamment des divisions kilométriques, ce cadran indique la somme à payer pour chacune de ces divisions, au fur et à mesure que le parcours s'effectue.

Voyons maintenant le fonctionnement de l'appareil. La voiture est au repos, l'aiguille kilométrique est à 0. Un voyageur monte dans la voiture. Le cocher abat le signe libre et se met en route.

L'aiguille kilométrique, mise en mouvement par les roues, trace sous les yeux du voyageur, avec une précision mathématique, le chemin parcouru. Arrivé à la fin de la course, le voyageur n'a qu'à regarder l'aiguille kilométrique pour savoir ce qu'il doit. Le cocher, devenu libre, relève sa tige, et l'aiguille revient à 0. Si, au lieu de faire une course, c'est-à-dire d'aller directement d'un point à un autre, le voyageur prend la voiture à volonté (aujourd'hui à l'heure), il se fait dans le compteur une double opération, complétement indépendante de la participation du voyageur et du cocher. L'aiguille kilométrique obéit aux roues pendant que la voiture roule, mais lorsque la voiture s'arrête sans cesser d'être louée et sans que la tige soit relevée, cet arrêt produit un débrayage qui place l'aiguille sous la dépendance du mécanisme horaire; de telle façon que, malgré l'immobilité de la voiture, l'aiguille continue à marcher, comme si la voiture roulait à la vitesse réglementaire de huit kilomètres pour la place et de dix kilomètres pour la voiture de remise. Le voyageur trouve sa carte à payer aussi régulièrement inscrite sur le cadran kilométrique que s'il avait fait une simple course.

Enfin, il se présente fréquemment, dans le travail, une troisième indication qu'il s'agissait de remplir. Un voyageur désire marcher au pas. Dans ce cas, la distance ne peut régler le salaire. Un simple mouvement de tige fait que l'aiguille marque huit kilomètres, comme si la voiture marchait à cette vitesse réglementaire.

Pendant que les cadrans reproduisent extérieurement le travail de la voiture, pour le contrôle du voyageur, un stylet intérieur trace très-distinctement sur un carton placé dans l'appareil toutes les particularités du travail. Ce carton sert de contrôle à la Compagnie. La simultanéité des rapports entre les deux cadrans fait que les fractions kilométriques parcourues répondent aux fractions horaires, et qu'en examinant le carton, non-seulement on voit quel a été le nombre des kilomètres parcourus, mais encore à quelle heure, à quelle vitesse le parcours a eu lieu. Les kilomètres fictifs effectués par le mouvement d'horlogerie pendant le repos de la voiture sont tracés sur une ligne distincte de celle des kilomètres effectués dans le mouvement. La Compagnie parvient ainsi

à connaître le travail effectif de sa cavalerie, aussi bien que la recette de ses cochers. Ceux-ci ont intérêt à manœuvrer exactement la tige; car s'ils ne l'abaissaient pas étant chargés, l'aiguille kilométrique resterait à 0, le voyageur n'aurait rien à leur payer, et ils auraient en outre dans la tige dressée un révélateur de leur fraude; si, au contraire, étant libre, le cocher négligeait de relever la tige, tout le parcours ultérieur reproduit sur le carton intérieur resterait à sa charge. Quelle que soit, du reste, la situation de la tige, la voiture ne peut effectuer un mouvement quelconque sans que le carton intérieur en révèle les détails.

Il nous reste à dire un mot des OMNIBUS et des voitures désignées sous le nom de GRANDES REMISES.

Les voitures-omnibus desservant l'intérieur de Paris sont fusionnées en une Compagnie anonyme privilégiée, depuis 1854. Nous avons vu au commencement de cette notice que les premiers omnibus ont circulé dans Paris en 1662, époque à laquelle l'exploitation exclusive de ce genre de véhicules fut accordée à MM. le duc de Rouhannes et consorts.

Ces voitures avaient été abandonnées vers la fin du règne de Louis XIV, et n'ont reparu sur la voie publique, à Paris, que dans l'année 1825. La ville de Nantes et plusieurs villes d'Angleterre en faisaient usage depuis longtemps. Les premiers essais faits à Paris ne furent pas heureux. Un des entrepreneurs imagina, croyant ainsi échapper à une obligation fiscale, de réduire de quatre à trois le nombre des roues. De là vint le nom de *tricycles* que prit une Compagnie spéciale qui revint bientôt à l'usage des quatre roues, tout en conservant le nom de tricycles.

Malgré les échecs successifs des entrepreneurs, cette industrie résista, parce que l'idée en était bonne. Plusieurs lignes furent concédées à diverses compagnies et quelques-unes étaient en prospérité lorsque surgit le projet de fusion. L'innovation qui a le plus profité à ce service est l'adjonction des banquettes sur l'impériale. Ce surcroît de recette, n'entraînant qu'une faible augmentation de dépenses générales, constitue la plus claire partie des bénéfices de l'exploitation. Le prix des places dans l'intérieur est de 30 centimes, celui de la banquette de 15 centimes.

Les lignes d'omnibus sont au nombre de trente et une (1er avril 1867), désignées par des lettres de l'alphabet. Chaque voiture contient quatorze places d'intérieur à 30 centimes et dix places d'impériale à 15 centimes. Sur divers points de chaque itinéraire sont des bureaux où les voitures de plusieurs lignes, se rencontrant sur ce point, s'arrêtent pour laisser descendre les voyageurs munis d'un cachet de *correspondance*. Ces correspondances, très-commodes en général pour le public, obligent parfois à de longues

attentes, surtout le dimanche. Chaque voyageur descendant reçoit, au bureau, un numéro d'ordre à l'appel duquel il doit répondre pour monter dans la voiture de correspondance. On distribue aussi, dans les bureaux des deux points extrêmes de la ligne, des numéros d'ordre pour prendre place en voiture.

Les voitures des différentes lignes sont distinguées entre elles par la couleur de la caisse et par celle des lanternes. Chacune aussi porte, sur les côtés, l'indication du point de départ et du point d'arrivée. A l'intérieur et à l'extérieur est marqué, en chiffres très-visibles, le numéro particulier de la voiture, et il suffit de rappeler ce numéro en cas de réclamation. Enfin, lorsque la voiture est pleine, le public en est averti par le mot *complet*, que le receveur fait apparaître au-dessus de l'entrée.

Le nombre moyen des omnibus faisant le service spécial des lignes intérieures de Paris et d'une partie de la banlieue a été, en 1865, de 621. L'effectif moyen des chevaux de la Compagnie a été, pendant la même année, de 7,376, dont le travail a été, par jour, de 16 kilomètres 734 mètres. Les 621 omnibus ont, en 1865, transporté 101,228,900 voyageurs, dont 58,278,383 ont pris l'intérieur de la voiture et 42,950,517 sont montés sur l'impériale. Sur ce nombre de voyageurs, 85,041,842 ont payé place entière; les autres, c'est-à-dire 16,187,058 voyageurs ont profité des correspondances. Sur les 621 voitures qui ont composé l'effectif moyen de l'exploitation, 50 sont attachées au service de la banlieue.

Indépendamment des voitures de la Compagnie générale, les chemins de fer entretiennent de petits omnibus d'été, des voitures *dites de famille*, et d'autres plus vastes destinées au transport des voyageurs qui vont aux gares ou en viennent. Les voitures *dites de famille* ne sont en réalité que de grands fiacres, faisant le transport des parcours en commun, car il est de notoriété qu'elles vont de porte en porte déposer des voyageurs parfaitement étrangers les uns aux autres. Les omnibus des lignes de fer suivent un itinéraire obligatoire.

Nous terminons par quelques mots sur les voitures de grande remise.

Cette industrie a toujours été libre. Les voitures de cette catégorie n'ont pas le droit de travailler à la course ou à l'heure, ni de stationner sur les places pour y prendre des voyageurs. Elles se louent au domicile de l'entrepreneur, à l'année, au mois, à la journée, à la demi-journée. Le prix se traite de gré à gré. La forme des voitures varie suivant les caprices et la fortune du client, depuis le modeste panier jusqu'à la calèche et la berline à huit ressorts. A Paris, plus encore qu'à Londres, les familles riches qui ont l'habitude de venir passer dans la capitale leur saison

d'hiver laissent leurs équipages en province et prennent une grande remise au mois, pendant leur séjour. Les hauts fonctionnaires de l'État, les capitalistes opulents se montrent de plus en plus disposés à adopter cet usage qui les affranchit des embarras et de l'ennui que causent la possession et l'entretien de voitures personnelles.

Pour mettre en circulation une voiture de cette catégorie, il suffit d'adresser une demande à la préfecture de police, qui délivre un permis avec numéro d'ordre, après expertise favorable de la voiture déclarée.

Les droits de régie pour la grande remise sont les mêmes que ceux des voitures louées à la course et à l'heure, c'est-à-dire de 48 francs pour les voitures à deux places, de 96 fr. pour les voitures à quatre places, ainsi de suite, à raison de 24 francs par place.

Comme ces voitures n'ont pas de numéro apparent, l'administration des contributions indirectes délivre, en outre du laisser-passer, une estampille métallique numérotée, qui est fixée sous la pente du siége pour faciliter le contrôle et empêcher la fraude.

La livrée des cochers de grande remise est aussi variée que la forme des voitures. Elle est modifiée au goût des clients, dont plusieurs font peindre leurs armoiries sur les panneaux de la voiture qu'ils choisissent, afin de conserver, même accidentellement, le luxe apparent de leurs équipages personnels. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les dissipateurs, les tapageuses du demi-monde et la haute bohême usent et abusent de la grande remise, dans les limites du crédit qu'ils rencontrent près des fournisseurs. La libre disposition d'une voiture est, dans les grands centres de population, un objet de puissante convoitise pour tout le monde et principalement pour ceux dont l'industrie consiste à afficher un faste extérieur, afin d'exploiter la crédulité publique.

Les registres d'un bureau de grande remise, s'ils n'étaient protégés par la discrétion invincible des cerbères qui en sont les gardiens administratifs, seraient des plus curieux à consulter. On y trouverait l'histoire intime d'une foule de célébrités plus ou moins orthodoxes de tous les pays, tenue en partie double, avec une netteté de chiffres et d'observations susceptible de désorienter les moralistes les moins intolérants.

Ce n'est là, hâtons-nous de le dire, que l'exception. Les voitures de grande remise sont, pour la plupart des cas, employées par une clientèle d'élite, à tous les points de vue. Elles figurent dans les fêtes de famille, baptêmes, mariages, et constituent, sous ces divers aspects, une entreprise des plus utiles et qu'il faudrait inventer, si elle n'existait pas.

Cette catégorie de voitures, par cela même qu'elle est recher-

chée exclusivement par la riche clientèle, a ses établissements dans les quartiers les plus somptueux de la capitale. Le boulevard des Capucines en est la terre classique.

La Compagnie générale vient de créer, rue Basse-du-Rempart, 50 *bis*, un dépôt qui est un modèle du genre, tant pour l'élégance que pour le comfort des bâtiments et du matériel. Cet établissement, le plus vaste et le plus complet de ce genre qui existe au monde, contient deux étages, de splendides écuries et deux cours superposées, accessibles aux voitures attelées. C'est une des curiosités de la capitale et la plus en vogue.

IX

PARIS ADMINISTRATIF

LES MAIRIES

PAR

Pierre VÉRON

Elles étaient douze jadis, — plus ce fameux treizième arrondissement, célèbre par ses mariages à la petite semaine.

O souvenirs insoucieux! ô caprices de la main gauche! ô Musette! ô Mimi Pinson! Le *treizième* à lui seul mériterait une histoire spéciale si l'on voulait raconter les drames et les comédies qu'il voyait défiler. C'étaient là les vrais jeux de l'amour et du hasard.

La mairie du treizième (vieux style) était un singulier édifice : il se composait tout juste d'une fenêtre, celle par laquelle on jetait son argent; celle par laquelle aussi s'envolaient les échos des rires joyeux et des chansons printanières.

On assure qu'on a reconstruit plus loin le même monument, — dans la banlieue du Code. Mais il n'y a pas que son nom qui ait changé (on l'appelle maintenant le vingt et unième); ni Musette, ni Mimi Pinson ne sont plus là; les refrains du passé ont fait place à *la Femme à Barbe*, et la mairie des amoureux est devenue un mont-de-piété où ces dames n'engagent leur cœur que contre espèces sonnantes.

De profundis!

N'en parlons plus et revenons aux mairies sérieuses. On en

compte vingt aujourd'hui dont nous allons tout d'abord vous donner la fidèle nomenclature.

1er arrondissement		(Louvre), place du Louvre.
2e	—	(Bourse), rue de la Banque, 8.
3e	—	(Temple), rue Béranger, 11 (nouvelle mairie en construction : square du Temple).
4e	—	(Hôtel de Ville), rue de Rivoli, derrière la caserne Napoléon.
5e	—	(Panthéon), place du Panthéon.
6e	—	(Luxembourg), rue Bonaparte, 78.
7e	—	(Palais-Bourbon), rue de Grenelle-St-Germain, 116.
8e	—	(Élysée), rue d'Anjou-St-Honoré, 11.
9e	—	(Opéra), rue Drouot, 6.
10e	—	(Enclos-St-Laurent), rue du Faubourg-St-Martin, 72.
11e	—	(Popincourt), place du Prince-Eugène.
12e	—	(Reuilly), place de l'Église, à Bercy.
13e	—	(Gobelins), place d'Italie.
14e	—	(Observatoire), à Montrouge.
15e	—	(Vaugirard), place de la Mairie.
16e	—	(Passy), grande-rue de Passy, 67.
17e	—	(Batignolles-Monceaux), rue de l'Hôtel-de-Ville. Batig.
18e	—	(Buttes-Montmartre), place de l'Abbaye.
19e	—	(Buttes-Chaumont), rue de Bordeaux, 17.
20e	—	(Ménilmontant), rue de Paris, 128, à Ménilmontant.

Architecturalement parlant, ces vingt sanctuaires municipaux offrent entre eux les contrastes les plus bizarres et les plus imprévus. De ces mairies, les unes noircies et vermoulues représentent un des derniers vestiges du vieux Paris qui s'en va ; les autres neuves, endimanchées, embourgeoisées ont des allures de parvenu en toilette.

Tous les genres, d'ailleurs, sont représentés dans le catalogue.

Nous avons la mairie-couvent, comme celle de la place du Louvre : des ogives hurlant à côté des pleins-cintres, un travestissement mi-parti moyen-âge, mi-parti *Belle-Jardinière;* un amalgame insensé ; le veau à deux têtes de la pierre de taille.

Nous avons ensuite la mairie-caserne. Voir le spécimen de la rue de la Banque, une grande diablesse de construction qui semble avoir eu des pressentiments de landwehr.

Nous avons encore la mairie-bastion (Batignolles ou Montrouge). L'œil cherche des canons dans toutes les embrasures : espérons qu'il n'y en trouvera jamais.

Nous avons enfin la mairie-temple avec portique grec faisant face au Panthéon. Un avant-deux de mausolées.

Voilà pour le côté plastique. Le côté historique n'offre pas grand intérêt : avec l'Haussmannisation, Paris n'a plus le temps d'avoir un passé. Quand je vous aurai raconté que la mairie de la rue Drouot, par exemple, fut jadis l'hôtel du financier Aguado, en serez-vous plus avancé pour cela?

Si je signale à votre attention les mouchetures qui marbrent çà et là les colonnes de la mairie du cinquième arrondissement, je serai forcé d'évoquer le spectre des guerres civiles et des barricades de Juin.

Passons et arrivons sans plus de retard au côté moral.

Une mairie parisienne, c'est un microcosme, c'est un des vingt cœurs auxquels vient aboutir la circulation sociale ; c'est un des centres de cette immense circonférence tracée par les fortifications dont on n'aura jamais (souhaitons-le) l'occasion de se servir.

Pour peu que vous désiriez voir défiler sous vos yeux en quelques minutes un résumé de la vie parisienne, c'est à la porte d'une mairie qu'il faut vous poster. A droite, un poste de sapeurs-pompiers, assurance contre l'incendie. A gauche, un poste où il n'y a plus trace de cette garde nationale que certaines gens, au contraire, voudraient nous faire prendre pour une incendiaire déguisée.

Jadis c'était différent, et les gardes nationaux avaient un rôle important dans l'État ; aujourd'hui, on ne trouve plus que de faibles vestiges de ce qui s'appela le *patrouillotisme.*

A côté de la porte, vous apercevrez un rassemblement qu'il ne songe pas le moins du monde à dissiper. C'est le cabinet de lecture en plein vent, c'est le journal sur murs.

Toutes ces braves gens dévorent *le Moniteur* qu'on placarde chaque matin dans un cadre spécial. Efforts de contorsions, prodiges de torticolis ! Les plus grands lisent par-dessus la tête des plus petits, les plus petits se faufilent sous le bras ou entre les jambes des plus grands. Décidément la politique est faite pour disloquer les hommes au propre comme au figuré.

Nous entrons cependant.

Le portier, un personnage à boutons de métal, nous toise avec l'air d'importance qui est en France l'apanage de tout fonctionnaire public. Les allants et venants s'entre-croisent dans la cour ; vous verrez que je ne vous ai pas trompés en vous promettant un spectacle varié.

Voici l'*alpha* de toute chose. Un nouveau-né, porté sur les bras d'une bonne ou d'une sage-femme, s'avance, suivi par *son* père (laissons-lui ses illusions) en compagnie des deux témoins traditionnels.

(Nota.) L'un des témoins est quelquefois un marchand du voisi-

nage, il y eut même jadis des individus sans ouvrage qui se louaient pour ce genre d'exercice.

Le cortége gravit un escalier, ouvre une porte et se trouve dans la *salle des naissances*. L'employé, qui racontait à son collègue la dernière pièce des Délassements-Comiques, interrompt son récit et procède avec une insouciance automatique aux rédactions de rigueur.

Bronzé d'ailleurs par l'habitude, il ne bronche pas plus devant le nom d'un fils de sénateur que devant le nom d'un fils de fruitier, devant l'énumération d'une généalogie aristocratique que devant la formule inflexible de *père inconnu*.

Le petit trouve le temps long et proteste, comme s'il avait déjà de l'intelligence, contre les lenteurs de la bureaucratie, pousse des cris de paon qu'on cherche à endormir par des caresses; si c'est une petite, on s'assure qu'elle ne devra point à la patrie l'impôt du fusil à aiguille. Un des témoins essuie une larme d'attendrissement. A un autre!

Changement de tableau.

Un pauvre diable, rasant la muraille, hésite au milieu de toutes ces portes étiquetées. Il est si vieux que sa vue ne lui permet pas d'en déchiffrer les inscriptions. Il se décide pourtant à demander d'une voix tremblante à un garçon de bureau :

— Le bureau de bienfaisance, s'il vous plaît?

Le garçon de bureau lui désigne d'un geste (à quoi bon dépenser des paroles pour si peu?) le fond d'un couloir obscur où le malheureux s'empresse de s'engouffrer. Là, du moins, on ne verra ni son pantalon rapiécé, ni les coutures de son habit, auquel l'encre a essayé d'apprendre à ne pas rougir.

Autre contraste.

Une foule de curieux; des voitures de gala, des cochers gantés de filoselle blanche, des robes de soie dont les ramages ont fait gémir, il y a vingt ans, les métiers de Lyon, et que porte une vieille cousine invitée à la cérémonie, des habits noirs dont les plis devaient depuis longtemps demander vainement de l'air, tous les comparses ordinaires de ce scenario consacré, y compris les deux futurs : c'est un mariage.

Cette fois, le garçon de bureau, qui compte sur un pourboire, n'attend pas qu'on lui demande le chemin.

Complétez vous-même le paysage; et puisse la séparation de corps ne pas se charger d'y donner plus tard le dernier coup de pinceau!

Pendant ce temps-là, un jeune homme escorté d'un monsieur mûr, au front voilé de courroux, pénètre dans une pièce voisine au seuil de laquelle on lit : *Recrutement... Engagements volontaires.*

C'est le *lasciate ogni speranza* de la localité. Engagements *volontaires* dit l'étiquette, aimable ironie! Pardonnez-leur, mon Dieu, car les trois quarts du temps ils ne savent pas ce qu'ils font!

Plus loin, encore, le bureau des décès.

L'héritier qui sourit et le regret sincère qui pleure s'y rencontrent tout étonnés du côte-à-côte. Déjà une nuée de vautours s'est abattue sur eux au passage. Ce sont les parasites de la mort.

L'un glisse dans la poche de ceux qui viennent faire une déclaration mortuaire l'adresse de sa maison, brevetée pour l'assainissement des appartements. L'autre offre ses services pour les lettres de faire-part: calligraphie premier ordre, beau papier vergé, 10 p. 100 au-dessous du cours.

Un troisième tire un album de sa poche :

— Monsieur, des modèles de tombeaux en tous genre, ce qui se fait de plus nouveau... Daignez jeter un coup d'œil. Tous ces échantillons sont notre propriété exclusive... Prenez notre adresse... *Au veuf inconsolable*, rue...

Abominable curée!

Après s'être dépétré tant bien que mal de ces fourrageurs, l'héritier ou le parent procède à l'enregistrement de sa joie ou de son deuil.

— Nous disons, fait l'employé en continuant à croquer sa tablette de chocolat... mademoiselle X..., dix-neuf ans... Allons bon! un pâté sur le 9! Qu'est-ce qui m'a pris mon grattoir!...

Alas poor Yorick!

Allons-nous-en. Le spectacle n'est définitivement pas des plus gais. Allons-nous-en! Mais auparavant écartons-nous respectueusement pour laisser passer M. le maire. Son écharpe remise dans le tiroir, il est redevenu un simple mortel pour tout le monde, excepté pour le portier, que nous avons trouvé si superbe en entrant et qui s'incline cette fois devant son supérieur de façon à nous paraître plus humble que nature.

O mairies, cours gratuits de philosophie!

LES PRÉFETS DE POLICE

PAR

DUCOUX

Si nous avions à écrire l'histoire de la police en général, il nous faudrait remonter à l'origine de l'espèce humaine. Car, partout où il y a eu rassemblement d'individus, ébauche d'une société quelconque, il y a eu une *police*. Le besoin de se garder est instinctif, même chez les animaux; aussi, l'homme, qui a la prétention d'être le roi de la création, loin de faire exception à cette loi générale, en a, au contraire, exagéré l'application. Les monarques les plus fameux dans l'histoire des peuples n'ont été, pour la plupart, que d'immenses policiers.

En ce qui concerne la France, on retrouve aux pages les plus anciennes de ses annales *la police* associée *avec la justice*. Quelquefois même, les deux se confondent, le juge devient l'exécuteur de ses propres sentences. Lorsque les Romains eurent triomphé de la patriotique résistance de nos aïeux, ils introduisirent naturellement dans la Gaule quelques-unes des habitudes de leur métropole. Cependant ils se gardèrent bien de heurter trop vivement les mœurs et la religion des vaincus. Nous ne trouvons, nulle part, dans les plus antiques cités gauloises, le préfet de la ville (*præfectus urbis*) ni les magistrats inférieurs, qui existaient, à Rome, sous le nom de *curatores*, et que représentent assez bien nos *commissaires* actuels.

Ces simples municipalités, composées des deux éléments, romain et gaulois, furent chargées de veiller aux intérêts et à l'ordre public. La juridiction du clergé acquit, dans les premiers siècles de l'occupation étrangère, une omnipotence qui, dans ces temps de barbarie, fut un progrès relatif et un bienfait pour les populations incessamment exposées au pillage et à la servitude.

Après l'invasion victorieuse des Francs et l'expulsion des Romains, lorsque la force substitua le fait brutal au droit ancien, le clergé gaulois était maître d'une grande partie du sol, c'était autour des monastères et des églises élevés par le christianisme à la place des temples païens, que le peuple venait fixer sa demeure et chercher protection. Les nouveaux conquérants se trouvèrent en face de l'élément sacerdotal et de l'élément romain. Après avoir

triomphé du dernier, ils employèrent le premier à consolider leur œuvre. Ce fut là l'origine du mouvement religieux qui s'empara tout à coup de ces hordes barbares et produisit la fusion des races.

A l'exemple des Goths et des Bourguignons qui occupaient déjà les provinces gauloises de l'Est et du Midi, les Francs adoptèrent et rédigèrent des lois qui réglaient les divisions de la propriété, l'ordre des successions, les obligations envers le chef de l'Etat et les rapports des citoyens entre eux. Nous n'écrivons pas un traité de législation comparée; aussi franchirons-nous, d'un seul bond, ces siècles d'incubation administrative pour arriver au règne de Louis IX. Ce monarque réunit dans un code spécial toutes les lois et tous les règlements épars dans les anciennes législations dites *saliques* et *ripuaires*. Il s'efforça de préciser ou plutôt de distinguer des attributions confondues avant lui. Estienne Boylesve fut le premier prévôt de Paris. Le code de police de ce règne fut appliqué pendant un siècle et demi. Avec le roi Louis XI, la police acquit une importance nouvelle mais sinistre. Juge et bourreau à la fois, *Tristan* le Terrible, compère du roi de Plessis-lez-Tours, mit la police partout. Par elle, il rassurait son maître contre ses terreurs et ses remords, remplissait ses coffres, appuyait sa politique et soignait ses intérêts personnels. Sous ce règne, qui est sans contredit un des plus accentués de notre histoire, le culte de la police fut poussé si loin, qu'il devint la cause de l'établissement des Postes. Louis XI ne créa cette institution que pour accélérer et multiplier les rapports dont la lecture composait, avec ses prières à la Vierge, les principales occupations de ses journées.

Catherine de Médicis, après Louis XI, raffina la police par les moyens les plus abjects. L'espionnage constituait une affiliation immense de seigneurs et dames de la cour, de prêtres et ribauds, d'archers et de filles de joie, de voleurs et même de meurtriers.

Sous Louis XIV, à l'époque la plus splendide de ce long règne, le mal était arrivé à un tel point, que le procureur général du Parlement crut devoir publier, à la date du 9 décembre 1662, un réquisitoire constatant :

« Les désordres, assassinats et voleries qui se commettent dans cette ville et ses faubourgs; le grand nombre de vagabonds et gens, appelés vulgairement *féroces*, comme aussi certains gueux estropiés qui, sous ce prétexte, croient devoir être soufferts, lesquels, la plupart du temps, sont de part dans tous les vols qui se font, servent aux voleurs, etc. »

Sur ce réquisitoire, le Parlement ordonne :

« Que tous les soldats, qui ne sont sous charge de capitaine,

tous vagabonds portant épée, tous mendiants non natifs de cette ville, se retireront au lieu de leur naissance, à peine, pour les valides, des galères; contre tous estropiés, du fouet et de la fleur de lys, et contre les femmes, du fouet et d'être rasées publiquement. »

A cette époque, la police, placée dans les attributions du prévôt de Paris, était exercée, sous la surveillance du Parlement, par deux lieutenants au Châtelet, l'un civil, l'autre criminel. Ces doubles fonctions de prévôt de police se reflétaient dans les costumes que ce fonctionnaire portait dans les diverses cérémonies. Il présidait en robe au Châtelet, et il portait l'épée à la tête des troupes dont il avait le commandement Deux pages marchaient devant lui, portant chacun au bout d'une lance, son casque et ses gantelets. Il avait, en outre, une compagnie d'ordonnance, deux compagnies de sergents, l'une à cheval, l'autre à pied.

La division des pouvoirs était nuisible à la bonne administration de la justice et à la sécurité de la ville. Louis XIV, éclairé par son conseiller Colbert, sur le véritable état des choses, créa la charge de lieutenant général de police, par ordonnance de mars 1667. Il en fit une magistrature indépendante à la fois de la commune et des ministres, investie, en même temps, d'une force morale et de moyens matériels assez puissants pour en imposer à tout le monde.

De 1667 à la Révolution de 1789, la ville de Paris eut quinze lieutenants généraux de police. Notre intention n'est pas de tracer leur histoire. Nous nous bornerons à signaler les faits les plus saillants de cette longue période administrative. Le premier lieutenant de police fut Nicolas de La Reynie. Il resta en fonctions depuis le 29 mars 1667 jusqu'en 1697. Homme énergique, il trouva de nombreuses occasions de faire preuve de détermination. Paris renfermait, au moment de son entrée en charge, trois cents tripots fréquentés par des voleurs, des spadassins, des filles de joie, qui s'y réunissaient le jour et la nuit. Les valets et les pages des gens de qualité formaient une corporation formidable qui avait pris possession du Pont-Neuf et de la place Dauphine et se livraient à des rixes qui dégénéraient parfois en combats acharnés. Malgré les murmures des seigneurs, La Reynie fit pendre un laquais du duc de Roquelaure et un page de la duchesse de Chevreuse qui avaient rossé de coups un étudiant sur le Pont au Change. Il fit murer les établissements immoraux, entre autres, une catégorie de repaires où l'on apprenait à tuer les gens, *à cinq sous le cachet*. Il fit placer trois mille lanternes dans les rues les plus mal famées, organisa un service de chariots chargés de l'enlèvement des immondices. Son exécution la plus saillante fut celle de la fameuse

cour dite des Miracles, devant laquelle tous les pouvoirs précédents avaient faibli. La conservation de cette *Casbah* de voleurs et de prostituées rendait inutiles ou insuffisantes toutes les autres mesures de sûreté. La Reynie en décida la destruction.

Les commissaires, les agents et des détachements considérables du guet à pied et à cheval essayèrent par trois fois de pénétrer dans ce repaire; trois fois ils furent repoussés avec perte. La Reynie prit en personne la direction de l'attaque. La cour des Miracles était située près de la porte Saint-Denis sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les rues des Filles-Dieu, Sainte-Foy et autres.

Précédé d'une escouade de sapeurs et de deux cents soldats à pied et à cheval, il se présenta à la pointe du jour devant la Cour des Miracles et somma les habitants de se rendre. En un instant, on vit se dresser une forêt de vieilles espingoles, de bâtons ferrés, de broches aiguës, agités par une foule en haillons, poussant des hurlements, vomis par des bouches hideuses, contournées par l'ivresse et la fureur. Les soldats hésitaient devant de pareils ennemis.

— Ne tirez pas! dit La Reynie d'une voix tonnante.

Et s'avançant au premier rang :

— Je pourrais, s'écria-t-il, vous faire enlever tous et vous envoyer aux galères. J'ai pitié de vous. On va pratiquer trois brèches à vos murailles; je vous *donne une heure pour vous retirer*, les douze derniers *restants payeront pour les autres!...* Six seront pendus immédiatement, les six autres iront aux galères pour vingt ans. »

Cette apostrophe intimida les bohémiens. Les sapeurs se mirent à l'œuvre, protégés par les autres soldats. Les brèches pratiquées, La Reynie s'écria de nouveau :

— Malheur aux douze derniers!

En vingt minutes, tout le monde eut déguerpi : les boiteux, paralytiques et autres estropiés furent les plus prompts à retrouver l'agilité de leurs membres. On rasa les murailles, on brûla les huttes et on ne pendit personne.

Cette énergie de La Reynie fut quelquefois utilisée dans des opérations beaucoup moins justifiées que celle-là. Le serviteur d'un gouvernement despotique ne trouve que trop souvent l'occasion de devenir le complice des infamies de son maître. Nous n'avons donc pas à défendre la mémoire de quiconque s'expose à de pareilles conséquences.

La Reynie eut pour successeur Voyer-d'Argenson, qui pratiqua une autre forme de police. Il remplaça la vigueur et l'énergie par l'espionnage. Le nombre des affidés était si grand, que Louis XIV,

déjà vieux, s'en étonnait et demanda un jour à son lieutenant de police :

— Où recrutez-vous vos gens?

— Sire, répondit d'Argenson avec cynisme, dans tous les états. mais surtout parmi les ducs et les laquais. Je paye les uns dix louis et les autres dix sous.

Ces deux premiers lieutenants généraux de police eurent pour successeurs des hommes plus ou moins habiles qui, à l'exception de MM. de Sartines et Lenoir, ont laissé peu de traces dans l'histoire municipale de la ville de Paris.

M. de Sartines s'occupa d'une façon spéciale des établissements de bienfaisance et fit preuve, dans toutes les circonstances, d'un désintéressement remarquable. Il composa son personnel de toutes espèces de gens, même de forçats libérés ou repentants. Si les éléments de surveillance laissaient à désirer, il est juste de reconnaître que, par son autorité morale, il savait en tirer un parti profitable à la sécurité commune. Cependant il ne put se soustraire à l'obligation de distribuer des lettres de cachet. On lui reproche même de les avoir prodiguées, pour s'attirer plus complétement les faveurs de la cour et les flatteries auxquelles il se montra toujours accessible.

C'est sous son administration qu'eut lieu l'événement déplorable qui, le 30 mai 1770, attrista la fête publique donnée à l'occasion du mariage de Louis XVI, alors dauphin, avec l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche. Cent trente-deux personnes perdirent la vie. Le Parlement, après une enquête dans laquelle durent comparaître le lieutenant général de police et le prévôt des marchands, reconnut que cette catastrophe était due à l'insuffisance des mesures, occasionnée par la rivalité des deux pouvoirs municipaux. Les attributions de la lieutenance de police furent, à cette occasion, augmentées de tout ce que perdit la prévôté des marchands.

Cette rivalité des deux préfectures de Paris n'a pas cessé; de nos jours elle est plus accentuée que jamais, et nous avons le regret de dire que, suivant nous, le décret impérial du 10 octobre 1859, daté de Biarritz, a compliqué plutôt qu'amoindri cet antagonisme préjudiciable à la population.

Sartines quitta la lieutenance de police en 1774 et eut pour successeur M. Lenoir, alors maître des requêtes après avoir été lieutenant criminel. Louis XVI était sur le trône, et l'on entendait gronder l'orage avant-coureur du sublime mouvement de 1789.

A peine installé, le nouveau lieutenant de police crut devoir donner sa démission, à l'occasion de la question des subsistances

sur lesquelles il était en désaccord avec le ministre Turgot. Après la chute de ce dernier, Lenoir fut rappelé à son poste.

Son premier soin fut d'améliorer la tenue et l'administration des hôpitaux et des prisons, qui étaient convenablement dotés, mais dont les ressources étaient dilapidées. Les malades couchaient trois et quatre ensemble, atteints de maux différents. Lenoir réforma ces abus, s'occupa du choix et de la quantité des aliments, créa des secours pour les vieillards et les incurables, organisa des conseils de surveillance pour tous les établissements hospitaliers; il supprima les chaînes des prisonniers, fit placer des lits de camp dans les maisons de détention, accorda un matelas et une couverture aux détenus âgés de plus de cinquante ans, modifia le service des vivres, avec l'assistance du célèbre chimiste Lavoisier, qui était alors fermier général. Il étudia et perfectionna les moyens de salubrité, fonda plusieurs écoles pour les enfants pauvres, réglementa le sort des enfants trouvés, créa les bureaux de nourrices, rédigea le règlement de 1682 sur les secours et les soins à donner aux blessés, noyés et asphyxiés, augmenta le corps des pompiers, institua le mont-de-piété, doubla l'éclairage des rues. Il quitta la lieutenance de police en même temps que le ministre Calonne abandonnait le pouvoir. Prévoyant la tourmente révolutionnaire, il se retira à l'étranger en 1790 et vint mourir à Paris en 1807.

Le dernier lieutenant de police de l'ancienne royauté fut M. de Crosne, qui succéda, le 30 janvier 1785, à M. Albert, dont l'administration avait été de très-courte durée. Crosne se montra médiocre administrateur, cependant on lui doit une des plus grandes améliorations que la capitale ait vu réaliser. C'est à lui qu'est due la suppression du charnier des Innocents qui existait depuis Philippe le Bel aux abords de la rue Saint-Denis. Ce cimetière recevait les corps de plusieurs paroisses. Une galerie obscure, garnie d'un côté de marchandes de modes et d'écrivains publics, de l'autre de murailles faites avec des ossements humains, étalait aux yeux des promeneurs les produits de la vanité des vivants et les débris des morts. La terre, aux environs, engraissée par la putréfaction des cadavres de plusieurs générations, exhalait des miasmes délétères qui rendaient les épidémies permanentes dans le quartier de la Ferronnerie. Sur la demande du lieutenant de police, le roi, en son conseil, ordonna de faire disparaître cette cause incessante d'insalubrité. Les architectes Legrand et Molinos furent chargés de surveiller l'exécution des travaux. Cette opération, commencée dans le mois d'août, fut conduite avec tant de précaution et de rapidité, que l'extraction de plus de seize cent mille cadavres, dont le tiers étaient encore à l'état de décomposition, ne causa, même

chez les travailleurs, aucune maladie sérieuse. L'église des Saints-Innocents disparut avec son cimetière pour faire place au marché qui existe actuellement et au centre duquel on transporta la belle fontaine dite des Innocents qui était au coin de la rue *aux Fers*.

Après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, Crosne résigna ses fonctions entre les mains de Bailly, maire de Paris.

Les fonctions du lieutenant de police et du prévôt des marchands furent confondues avec celles d'un *comité permanent*, établi par les électeurs de Paris, sous la présidence du *maire de Paris*, et dont faisaient partie tous les membres du bureau de la ville, avec voix délibérative.

De 1789 au 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), plusieurs lois et règlements de police furent promulgués. La loi du 3 août 1791 détermina l'emploi de la force publique contre les attroupements. La première organisation des commissaires de police et la désignation des pouvoirs dont ils sont revêtus se rapportent à la même époque.

La Préfecture de police, telle qu'elle était avant le décret du 10 octobre 1859, dont nous avons parlé, ne fut définitivement constituée que par la loi du 17 février 1800, concernant la division du territoire de la France en départements, arrondissements et municipalités.

Un arrêté des consuls, du 17 ventôse an VIII, nomma M. Dubois préfet de police. Ses pouvoirs et ses attributions furent déterminés par un second arrêté du 12 messidor de la même année. L'intelligente activité de ce magistrat ne parvint pas à prévenir la machine infernale du 3 nivôse, ni quelques autres tentatives moins désastreuses par leur résultat. En aucun temps, la police n'a eu, en effet, le privilége de deviner et, conséquemment, le pouvoir d'empêcher les attentats inspirés par le fanatisme politique ou religieux. L'opinion publique se méprend, à ce sujet, sur la puissance des moyens dont le préfet de police dispose. Sans doute, il est difficile, impossible même, surtout de nos jours, à une association quelconque de faire aboutir une entreprise dont l'exécution nécessite des forces collectives ; mais ce que peuvent méditer des personnes isolées ou n'ayant que de très-rares confidents, la police est impuissante à le découvrir, et lorsque l'information lui parvient, elle la doit, dans la presque totalité des cas, à des indications spontanées de la part d'individus étrangers à son personnel.

Pour les cas les plus ordinaires, c'est l'indiscrétion des affiliés dans les lieux publics ou la révélation volontaire de l'un d'eux qui met l'autorité sur la piste. Quant aux agents proprement dits

de la police secrète, ils ne valent pas l'argent qu'on leur donne, et les préfets de police se gardent bien d'accorder à leurs rapports plus de confiance qu'ils n'en méritent. Ces agents sont le plus souvent *brûlés*, c'est-à-dire éventés.

« En général, dit M. Vivien dans son livre intitulé *le Préfet de police*, les services de police s'obtiennent à peu de frais. La concurrence est très-grande; les consciences se tarifient à très-bas prix. La correspondance est pleine de demandes. Parmi les agents secrets, les uns trompent sciemment, d'autres apportent dans leurs rapports beaucoup de légèreté et le plus grand nombre envoient des indications vagues et sans utilité. »

Le 14 octobre 1810, M. Dubois fut remplacé par M. Pasquier. Le zèle excessif qu'il mit à satisfaire les décrets despotiques de l'empereur ne le rendit ni perspicace ni équitable dans sa gestion administrative. Un jeune collégien de Paris, auteur d'une chanson satirique sur la retraite de Russie, fut enfermé par ses ordres sous les verrous, où il se trouvait encore, deux ans après, quand les étrangers entrèrent pour la première fois dans Paris. Il chercha, sans le découvrir, l'auteur de la chanson intitulée *le Roi d'Yvetot*, et dans cette même année fatale de 1812, n'ayant su ni prévoir ni empêcher le coup de main militaire des trois généraux Malet, Lahorie et Guidal, il se laissa enfermer avec le duc de Rovigo, son ministre de la police, comme le plus niais de ses administrés. M. Pasquier cessa ses fonctions le 31 mars 1814. Le fonctionnaire obséquieux et dévoué de Napoléon, en quittant la préfecture impériale, se fit annoncer à la porte des salons de Louis XVIII, qui le nomma conseiller d'Etat, puis directeur général des ponts et chaussées. Il disparut dans les Cent-Jours pour revenir à la seconde invasion. Après avoir été ministre de la justice sous la branche aînée des Bourbons président de la chambre des pairs sous la branche cadette, et chancelier de France, M. Pasquier s'est éteint, surchargé de fortune, d'honneurs et d'années.

La police fut, sous la Restauration, animée du souffle qui animait le gouvernement lui-même, elle se montra tracassière, impitoyable même, à l'égard des citoyens qui ne voulaient s'accommoder ni de la direction des jésuites, ni du droit d'aînesse, ni de la loi projetée du sacrilége, en un mot d'aucune tendance qui fût la condamnation des principes de 1789. Sous le ministère Martignac, la préfecture de police modifia son attitude. Avec M. Debelleyme, elle devint tolérante pour toutes les croyances politiques et les aspirations nationales. La sécurité de la ville y gagna, car c'est un fait digne de remarque que les délits et les crimes diminuent à mesure que la liberté augmente. Il suffit de comparer la situation morale des pays pour comprendre la

différence qui existe entre la sécurité de ses habitants. Pour borner nos études à l'Europe, le brigandage est passé à l'état d'institution dans les anciens États des Bourbons de Naples, du Pape, en Espagne, dans les provinces européennes dépendantes de la Turquie, dans plusieurs provinces russes, en un mot partout où dominent l'intolérance religieuse et le despotisme politique, ces deux ennemis permanents de la liberté, c'est-à-dire de la justice, de l'ordre et de la sécurité.

M. Debelleyme créa ou plutôt fixa les attributions du corps des sergents de ville, dont le service exclusivement municipal est pour la population une précieuse garantie. C'est sous son administration que reparut l'institution démocratique des omnibus qui avait existé déjà sous Louis XIV et avait disparu devant l'improbation aristocratique du dix-septième siècle. M. Debelleyme abandonna la préfecture à l'avénement du ministère Polignac, et M. Mangin, son successeur, eut le triste honneur de suivre la vieille branche des Bourbons dans l'exil, à la révolution de 1830.

L'histoire de la préfecture sous le roi Louis-Philippe est trop récente pour que nous ayons à la raconter. M. Gabriel Delessert fut le dernier du règne; il occupa la préfecture du 6 septembre 1836 au 24 février 1848. La population parisienne conserve avec reconnaissance le souvenir de ce magistrat dont les vertus privées égalaient l'intelligence et le dévouement à la chose publique. M. Delessert sut toujours atténuer les nécessités quelquefois terribles de sa charge par l'esprit de tolérance et de bonté avec lequel il remplit ses devoirs.

Après février 1848, M. Marc Caussidière, installé à l'hôtel de la préfecture de police, s'y comporta en homme d'honneur. Il oublia que ses subordonnés avaient été ses ennemis, et il conserva et trouva moyen de maintenir l'ordre dans Paris en faisant, comme il le dit pittoresquement, « de l'ordre avec du désordre ». Après lui, M. Trouvé-Chauvel, puis M. Ducoux, commencèrent à faire de l'ordre avec de l'ordre. M. Ducoux, dont la nomination succéda aux douloureux événements de juin, rassura la population parisienne par les bulletins hebdomadaires qu'il publia. A cette époque si tourmentée de notre histoire contemporaine, tout Paris était armé. Soixante-quatorze clubs étaient pour ainsi dire en permanence. Cependant le nombre des sergents de ville, qui était de cinq cent cinquante sous l'administration de M. G. Delessert, ne fut pas augmenté. Il est aujourd'hui de plus de quatre mille. Pendant la première période de la République, on signala peu de vols et pas un assassinat. Un autre fait que nous croyons devoir publier sans commentaire, c'est que les trois préfets de la république de 1848, MM. Caussidière, Trouvé-Chauvel et Ducoux sont les seuls qui

aient quitté le pouvoir en laissant un reliquat de fonds secrets. Ces magistrats recevaient, comme leurs devanciers, 22,500 francs par mois, prélevés par le Ministre de l'Intérieur sur la somme allouée par les Chambres législatives. Ces fonds secrets, leur nom l'indique, sont à la discrétion des préfets. L'agitation publique semblait autoriser plutôt un surcroît qu'une diminution de pareilles dépenses, et cependant, lors de la démission de M. Ducoux, 43,000 francs avaient été économisés et restèrent dans la caisse de la Préfecture. C'est à cet administrateur qu'on doit l'organisation de la vente des journaux sur la voie publique.

L'administration des préfets qui ont suivi appartient de trop près à l'histoire du temps présent pour qu'il convienne d'en parler ici.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Le siége de la Préfecture est l'ancien hôtel de la Cour des comptes, faisant partie des bâtiments du Palais de Justice, cour de la Sainte-Chapelle. C'est la résidence du préfet. Quant aux bureaux, on les a installés provisoirement (l'ancienne Préfecture étant démolie et la nouvelle n'étant pas encore construite), partie dans d'autres dépendances du Palais de Justice, rue Harlay, partie dans des maisons de la place Dauphine, installation de tout point défectueuse et incommode dont les corridors tortueux, ténébreux, dangereux même pour les yeux qui ne voient pas bien dans l'ombre, justifient ce mot des anciens romans : *l'antre de la police*. Mais là s'arrête la ressemblance entre le passé et le présent, car aujourd'hui la police de Paris est organisée de manière à présenter toutes les garanties souhaitables aux honnêtes gens. Si elle est nombreuse, du moins est-elle composée d'hommes dont la vie n'est entachée d'aucune condamnation. Il ne s'y trouve plus, comme on le vit en d'autres temps, des repris de justice, des habitués de prison, des hommes vivant de la débauche la plus dégradante. On ne croit plus qu'il faille surveiller les malfaiteurs en activité par des malfaiteurs en retraite.

Le préfet de police, relevant directement du ministre de l'Intérieur, étend sa juridiction sur tout le département de la Seine et sur les communes de Saint-Cloud et Enghien-les-Bains qui font partie de Seine-et-Oise.

Il a pour attributions de veiller à la sûreté du Souverain et de sa famille, à la sécurité des citoyens, à l'hygiène publique, au bon ordre et au respect des mœurs; il surveille la partie malfaisante de la population tant dans les prisons qu'au dehors, les hôtels meublés et les garnis. Magistrat, il provoque, ordonne ou exécute des actes judiciaires dans les cas et les formes que définit la loi.

Les services actifs de la Préfecture de police sont placés sous l'autorité immédiate d'un commissaire de police ayant titre de chef de la police municipale et sont confiés à des officiers de paix et à des brigades d'agents de police et de sergents de ville. Il y a un officier de paix chargé du service des mœurs; des brigades de sergents de ville, dites brigades centrales, commandées par

des officiers de paix, stationnent à la Préfecture, toujours prêtes à se porter partout où besoin sera.

Le service de sûreté, créé par le trop fameux Vidocq, est composé d'agents qui, bien que sans uniforme, ont un caractère légal, officiel, et reçoivent un traitement régulier.

Il y a quatre commissariats de police par arrondissements, soit quatre-vingts; mais tous ne sont pas occupés. Dans certains arrondissements, un seul commissaire est chargé de deux quartiers.

La demeure du commissaire de police est signalée, nuit et jour, par une lanterne en rouge, portant l'inscription : *Commissaire de police.*

Le commissaire de police est toujours à la disposition de la justice, de l'administration et du public, mais ses bureaux ne sont ouverts que depuis onze heures jusqu'à quatre heures du soir, et de sept heures du soir à dix heures. On y trouve, à toute heure, un employé qui a mission d'aller prévenir le magistrat dans les cas où son action personnelle est indispensable.

Les commissaires de police de Paris sont des auxiliaires très-actifs de la justice. Le procureur impérial et les juges d'instruction les délèguent dans un nombre considérables d'affaires. Leurs attributions administratives sont très-variées.

En l'absence du commissaire, le bureau de police est dirigé par son secrétaire.

Chaque commissariat se compose, outre le commissaire et son secrétaire, de deux inspecteurs et d'un garçon de bureau.

Les inspecteurs du commissariat sont chargés de l'inspection du quartier. Leur surveillance s'exerce sur les cafés, auberges et cabarets, sur les bals et autres lieux publics. Dans les informations judiciaires auxquelles se livre le commissaire, ils sont chargés de diverses opérations délicates qui exigent autant de probité que d'habileté.

L'officier de paix n'est pas magistrat. C'est un agent et un chef de corps. Il obéit au commissaire qui le requiert, mais il est sous les ordres immédiats et directs du chef de la police municipale, dont la résidence et les bureaux sont à la Préfecture de police.

Si l'on a une plainte, une réclamation à porter à l'autorité, c'est au commissaire que l'on doit s'adresser et non à l'officier de paix, qui ne peut, sauf des cas très-urgents, agir d'initiative.

Il y a, à Paris, vingt officiers de paix qui commandent et dirigent le service de la police municipale dans les vingt arrondissements. Chacun est à la tête de deux cents ou cent cinquante sergents de ville; ils ont pour auxiliaires des brigadiers et sous-brigadiers de sergents de ville.

Les sergents de ville veillent à la sûreté des rues qu'ils parcourent incessamment et maintiennent l'ordre dans la circulation; ils sont toujours prêts à donner aux passants les renseignements ou l'aide dont ceux-ci peuvent avoir besoin, parfois à risquer leur vie pour prévenir des accidents. Tous, ou du moins la plupart, ont appartenu à l'armée, et on peut voir, par les médailles dont ils sont décorés, qu'ils y ont honorablement servi.

L'institution des sergents de ville est due à M. Debelleyme, qui organisa aussi les inspecteurs de police chargés de veiller, sans signe suffisamment distinctif, au maintien de l'ordre public. Le nombre des sergents de ville a été progressivement augmenté. Leur organisation actuelle est imitée de l'organisation des *policemen* de Londres. Ils sont actuellement au nombre d'environ

quatre mille, répartis en postes de quartier et ayant chacun à surveiller un certain espace de territoire. Suffisants ou à peu près dans le centre de la ville, ils sont encore trop clair-semés dans les quartiers excentriques dont cependant la topographie même réclame une surveillance plus active.

LA MONNAIE

PAR

TURGAN

Deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, le public est admis à visiter le musée de la Monnaie; quelques privilégiés, ayant eu la précaution préalable de demander au président de la commission une faveur qui se refuse rarement, sont de plus autorisés à entrer dans les ateliers où se fabriquent les *espèces* et les médailles; les personnes qui aiment le numéraire peuvent donc gratuitement et moyennant une simple lettre polie adressée à M. Pelouze, se donner, deux fois par semaine, l'ineffable plaisir de contempler des décalitres de pièces d'or ou d'argent, remuées dans des paniers comme des oignons ou des haricots, sans la moindre considération. Une simple visite à la Monnaie, deux au plus, donnent une explication suffisante de la probité des garçons de caisse.

Théophile Gautier nous a dit souvent : « Je suis dégoûté de l'argent depuis que j'ai découvert qu'il servait à payer. » Nous qui n'avons jamais estimé beaucoup les espèces modernes, excepté pour en faire immédiatement usage, et qui n'avons de goût véritable que pour les tétradrachmes d'Alexandre ou de Mithridate, les décadragmes d'Agrigente, les écus de Louis XV, ou même les pièces de quarante francs de la duchesse de Parme, nous avons été réellement navrés en voyant le sans-façon peu respectueux avec lequel était traité le divin argent, *sancta pecunia*, cette chose si merveilleuse pour ceux qui en ont peu.

Certes, l'établissement est beau, il est noble d'aspect et bien approprié à son objet, mais on ne devrait réellement pas laisser voir aux profanes comment on fabrique cette représentation de Dieu sur la terre, ce signe révéré qui, à défaut de l'image du Père éternel, porte toujours du moins le profil auguste du souverain.

Comment, après l'avoir vu laminer peser, pousser, tripoter, de tant de façons, peut-on encore vénérer, comme on le doit, cette base de la société moderne, cette représentation de toutes choses depuis le pain jusqu'à l'absinthe, depuis la stalle à la comédie jusqu'à la chaise à l'église; ce symbole des transactions humaines, après lequel tous les moralistes de tout temps ont si bêtement crié, comme s'il était le vice lui-même! La monnaie n'est qu'un morceau de métal, ayant d'autant plus de valeur qu'il est plus inaltérable aux agents extérieurs, et sur lequel, soit un souverain, soit une société organisée et reconnue, ont fait apposer leur marque de garantie. C'est une sorte de billet à vue qui porte la double sûreté de l'État et de sa propre valeur.

L'esprit de l'homme est infiniment borné, essentiellement routinier et sa prétendue diversité se borne à d'insignifiantes modifications. Aucun art, aucune industrie ne démontrent plus clairement la pauvreté d'idées de l'homme que la fabrication de ses monnaies. Tous les peuples commencent par employer le lingot ou plutôt la pépite pure et simple, comme on le fait encore en Australie et en Californie. La pierre dure et rare, les diamants bruts sont souvent utilisés de la même manière, mais bientôt le poids de la pépite devient matière à discussion, son titre donne lieu à des soupçons; de là querelles, contestations, différends portés devant le conseil de la ville ou devant le tribunal du prince, lesquels décident invariablement qu'il sera frappé une marque sur le petit lingot; que cette marque représentera tel objet, telle image ou tel dessin; que le lingot pèsera tel poids, et que naturellement ceux auxquels on l'offrira en payement seront forcés de l'accepter pour la valeur indiquée. Il faut ajouter qu'invariablement aussi la ville ou le souverain prélèvent un bénéfice plus ou moins fort pour cette opération.

Depuis le commencement des siècles, il en a toujours été ainsi, et les souverains se sont conduits plus ou moins honnêtement en se payant de leur fabrication; ce qui les a fait bien ou mal juger par leurs sujets et leurs voisins. Pour expliquer l'adjonction d'une quantité variable d'un métal moins cher, on a heureusement trouvé un prétexte dans la malléabilité de l'or et de l'argent fins. On a donc imaginé d'y ajouter du cuivre pour les rendre plus durs et moins altérables, ce qu'on fait encore aujourd'hui à la Monnaie dans le premier atelier où nous pénétrerons en suivant l'ordre des opérations successives.

Les lingots d'or ou d'argent venant des lieux d'extraction, les monnaies anciennes ou étrangères à refondre, sont d'abord ramenées au titre légal, c'est-à-dire liquéfiées à chaud dans des creusets avec une quantité de cuivre déterminée par les lois; nos

pièces de 5 francs sont encore à 900 grammes d'argent pour 100 grammes de cuivre, mais nos pièces de 50 centimes, 1 et 2 francs ne sont plus qu'à 835 d'argent depuis la convention internationale monétaire intervenue entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse. L'alliage ainsi composé est versé dans une série de lingotières prismatiques, d'où il sort en barres longues et minces qui sont passées dans une série de laminoirs jusqu'à ce que les lames soient réduites à l'épaisseur juste de la monnaie que l'on fabrique; de temps en temps, le lamineur, au moyen d'un emporte-pièce, enlève dans sa lame un cercle de métal nommé *flan*, qu'il pèse pour voir si ce disque a bien le poids voulu, sinon il continue le laminage. Lorsqu'il est satisfait et croit être certain de l'épaisseur de sa lame, il l'envoie à d'autres ouvriers qui la découpent en autant de flans qu'elle peut en donner. Ces flans sont remis au four et blanchis dans un bain d'acide. On lave ensuite ces disques métalliques dans un tonneau tournant, pour enlever toute trace d'acide; on les fait sécher, on les compte, on les pèse sous la surveillance d'un contrôleur qui en devient responsable après les avoir reçus.

Les monnaies d'or, d'argent ou de cuivre sont marquées par les mêmes procédés. C'est toujours avec un coin d'acier plus dur que le métal sur lequel il doit laisser son empreinte, seulement le mode de pression a varié dans la suite des temps Caïn, suivant les uns, d'autres disent Mogog, père des Scythes, fit les premiers coins sur lesquels on frappait à coups de marteau. On joignit ensuite les coins deux à deux pour être sûr que les deux côtés seraient bien marqués l'un en face de l'autre. Jusqu'à Henri II, on ne connut pas d'autre agent que le marteau pour marquer la monnaie. Ce fut un menuisier, nommé Aubry Olivier, qui appliqua le balancier, au moyen duquel les pièces reçurent désormais l'empreinte; à partir de 1645, on supprima tout à fait, en France, le monnayage au marteau; Warin, gendre d'Aubry Olivier, fut nommé maître et directeur général des monnaies dans le royaume de France; à partir de cette époque et pendant une longue période, les monnaies françaises furent admirablement frappées, surtout depuis qu'un sieur Castaing, ingénieur du roi, eut inventé la machine avec laquelle on marquait d'un cordon sur la tranche les espèces d'or et d'argent. Mais le balancier ne va pas assez vite : la mécanique nouvelle aidant l'impatience contemporaine, a construit une presse très-ingénieuse, suffisante aux besoins modernes, puisqu'elle va très-rapidement et frappe assez exactement pour rendre la contrefaçon difficile.

Les monnaies anciennes étaient de véritables objets d'art, de merveilleux bas-reliefs, comme les anciens billets de banque

étaient d'admirables gravures ; on avait quelque plaisir à les regarder, à les conserver, on s'en dessaisissait avec regret; aujourd'hui qu'importe ! « cela doit servir à payer », et avec une rapidité telle qu'il serait vraiment bien inutile de prendre quelque peine pour orner ces carrés de papier ou ces morceaux de métal, tellement instables qu'ils sont, pour ainsi dire, toujours entre deux maîtres. La presse actuelle à monnaie n'en est pas moins très-remarquable d'agencement; la compression s'y exécute au moyen d'une genouillère, et les flans sont présentés entre les deux coins par un mécanisme rapide, nommé poseur, qui les amène et les chasse en battant presque la seconde. Lorsque la colonne de flans qui doit l'alimenter est épuisée, la machine s'arrête d'elle-même. On appelle cette machine presse-Thonnelier, du nom de celui qui l'a perfectionnée, mais ce fut Diedrich Ulhorn de Grevenbroich, près de Cologne, qui l'inventa vers 1817; elle ne fut adoptée par la France qu'en 1846. Vingt-deux de ces presses travaillent sans relâche dans l'atelier où le public favorisé est admis à voir naître la monnaie.

Chaque lot de pièces est essayé chimiquement pour constater la sincérité de l'alliage et chaque pièce est pesée une à une pour éprouver la régularité du poids; un écart de trois millièmes au-dessus ou au-dessous est toléré, sinon les pièces sont refondues. On fait sonner les monnaies d'or sur un bloc d'acier pour s'assurer qu'elles ne contiennent pas une paille, qui les rendrait insonores et leur retirerait du crédit dans certains pays.

L'établissement de Paris ne travaille pas seulement pour la France, il vient de temps en temps au secours des gouvernements étrangers qui ont besoin de battre monnaie; il a fabriqué pour la Russie pour près de 750 millions de pièces dites impériales et copecks, beaucoup moins pour la Grèce, pour la Suisse et même pour l'Égypte. Il fait en moyenne, par an, vingt millions de petites piécettes ou médailles, que se partagent les visiteurs de Sainte-Geneviève, de Sainte-Anne d'Auray, de Bétharam, de Fourvières, de Bon-Secours et autres pèlerinages fort suivis. Ce chiffre doit donner un peu à réfléchir à ceux qui se plaisent à croire au délaissement de la religion catholique en France.

Les habiles artistes de la Monnaie, pour prouver que ce n'est pas par leur faute, mais bien par celle des temps, si notre monnaie est si médiocre, gravent de temps en temps quelques coins précieux pour des médailles faites lentement et obtenues par les anciens procédés dans l'atelier où l'on frappait autrefois les monnaies. On voit encore aujourd'hui dans cet atelier un balancier du temps de Louis XIV, daté de 1698 et plusieurs autres de 1804, dont les montants sont faits avec les canons russes pris à Austerlitz.

Un atelier dans lequel le public n'est pas admis et qu'il faut, pour visiter, des protections bien puissantes, nous ne savons véritablement pourquoi, c'est l'imprimerie chromo-typographique dans laquelle se fabriquent les timbres-postes. Il s'en fait aujourd'hui une telle consommation que la production doit depasser 1,800,000 par jour, pour être au courant des besoins. Nous ne voyons pas quel grand inconvénient, excepté celui de gêner les ouvriers, il y aurait à laisser visiter ces ateliers; la contre-façon du timbre-poste n'est guère à craindre; il ne sert de papier-monnaie qu'en échange de sommes presque insignifiantes et pour lesquelles on se déciderait difficilement à risquer les galères. On serait bientôt découvert par les yeux vigilants des agents des postes, si habiles à reconnaître les timbres qu'on veut faire servir une seconde fois.

La vignette qui sert à donner aux timbres-poste leur caractère spécial a d'abord été gravée sur un poinçon en acier, reportée ensuite par le frappage sur des petits carrés de métal mou que l'on serre dans une forme sur laquelle on obtient un cliché électro-chimique; chaque cliché de cent cinquante figures forme une coquille que l'on remplit avec du métal et que l'on dresse sur une épaisse plaque de fonte parfaitement plane. Ces formes sont mises une à une ou deux par deux sur le marbre des presses à bras, et tirées après une mise en train aussi soignée que pour les meilleures gravures. Depuis quelque temps, aux presses à bras on a ajouté une excellente machine en blanc d'Alauzet sur laquelle on peut tirer deux feuilles à la fois avec deux margeurs et deux receveurs de feuilles. Cette presse mécanique et les autres presses à bras de l'atelier nous ont paru très-propres et très-bien entretenues.

Les couleurs bleues, jaunes, orangées, vertes, etc., employées pour l'impression, sont, dit-on, des secrets d'État; le bleu, le vert et l'orangé sont assez beaux, mais le jaune destiné aux timbres à 10 centimes vient bien mal au tirage, surtout quand les formes sont usées. Pour empêcher le report lithographique et par suite la fabrication de types par des contrefacteurs, on a imaginé de couvrir le papier avant l'impression avec un vernis qui fixe les couleurs et empêche le report; ce vernis s'étend sur les feuilles par un passage sous les rouleaux d'une presse. La gomme qui recouvre la face non imprimée s'étend à la main avec de larges pinceaux et les feuilles sont séchées une à une sur des claies. Ce gommage est très-bien exécuté, sans parcimonie, et les timbres-postes français adhèrent parfaitement sur les lettres; cette faculté adhésive est si généralement appréciée que la bordure des feuilles de timbres-poste remplace très-souvent aujourd'hui, pour les coupures, le taffetas d'Angleterre.

Les très-ingénieuses machines qui servent à faciliter la déchi-

rure des timbres-poste en les séparant les uns des autres par une ligne de piqûres, sont de provenance anglaise et construites par M. Nappier. Elles se composent de deux machines, dont l'une qui porte les aiguilles se baisse et s'élève entre deux montants, et l'autre, qui est fixe, est percée de trous correspondant exactement aux pointes de l'autre machine; la feuille de papier prise dans un cadre est amenée graduellement entre les deux mâchoires et trouée régulièrement. Lorsque chaque feuille est terminée, la machine s'arrête, elle reprend sa marche à l'arrivée de la nouvelle feuille.

L'ensemble de cette fabrication, très-convenablement agencée et très-bien outillée, gagnerait à être placée dans un local plus commode et plus étendu. Les bâtiments de la Monnaie étaient loin d'être destinés à contenir l'usine actuelle; il y avait eu là, autrefois, un hôtel somptueux, d'abord résidence des ducs de Nevers puis des princes de Conti. Une magnifique planche de Chastillon, faisant partie du cabinet de M. Amédée Berger, représente l'hôtel de Nevers et la campagne environnante en 1660, alors qu'il appartenait à Duplessis-Guénégaud. C'était un grand quadrilatère perpendiculaire à la Seine. On avait songé à y mettre d'abord l'Hôtel de Ville, puis l'Hôtel-Dieu.

M. de Laverdie, ministre des finances de Louis XV, choisit cet emplacement pour y placer les ateliers de la Monnaie qui se trouvaient alors dans la rue encore appelée rue de la Monnaie. La première pierre du nouvel édifice fut posée en 1771 par M. l'abbé Terray, contrôleur général. Les constructions s'élevèrent sous la direction de M. Antoine, architecte estimé à cette époque et dont le ministre avait adopté les dessins.

Saint-Victor, dans son tableau de Paris, loue l'architecte d'avoir su réunir « une foule d'objets de nature différente, tels qu'une école, un cabinet de minéralogie, une grande administration, de vastes ateliers, une forte manipulation de métaux, une immense réunion d'ouvriers; cet hôtel présentait à l'architecte de nombreuses difficultés, et il ne semblait pas aisé de bien déterminer le genre de décoration propre à un semblable monument, car il ne devait avoir ni l'aspect pompeux d'un arc de triomphe ni l'élégance magnifique et recherchée d'un palais; destiné cependant à donner une grande idée de la richesse nationale, il ne pouvait être traité dans le style sévère d'un simple monument d'utilité publique.

« La décoration de la façade principale présente un avant-corps de six colonnes ioniques, élevées sur un soubassement de cinq arcades, ornées de refends; un grand entablement, avec consoles et modillons, couronne l'édifice dans toute sa longueur. L'avant-corps est surmonté d'un attique, au-devant duquel sont six figures isolées; ces figures, exécutées par Pigalle, Mouchy et Le Comte,

représentent la Loi, la Prudence, la Force, le Commerce, l'Abondance et la Paix. La seconde façade, sur la rue Guénégaud, offre un attique sur un soubassement de même hauteur que celui de la première, et orné de bossages. Sur l'avant-corps on a placé les figures des quatre éléments, exécutées par Caffierri et Dupré. »

L'enthousiasme de Saint-Victor n'a plus de bornes lorsqu'il en arrive à décrire le cabinet de minéralogie, aujourd'hui cabinet des médailles, si bien dirigé et si soigneusement classé par M. Clérot. Nous partageons tout à fait l'appréciation de l'historien pour ce qui est des bâtiments situés sur le quai, pour la grande cour et la salle des presses; mais nous ne pouvons comprendre pourquoi dans une des cours latérales se trouve encore une locomobile surmontée d'un tuyau de tôle attaché par des fils de fer et si haut qu'il dépasse l'étage le plus élevé des bâtiments qui l'entourent. Nous l'admettions en 1861 comme machine motrice supplémentaire, mais en 1867, comme installation définitive, elle nous paraît peu convenable dans la cour d'un hôtel historique si dignement tenu en toutes ses autres parties.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

L'Etat en France ne fabrique pas directement la monnaie; il en délègue le soin, sous sa propre surveillance, à des *directeurs de la fabrication*, soumis à un cautionnement et auxquels il est alloué, à titre de frais, 1 fr. 50 c. par kilogramme d'argent et 6 fr. 70 c. par kilogramme d'or, à 900 millièmes pour l'un et pour l'autre. Cette allocation est prélevée sur le prix payé aux vendeurs de matières d'or et d'argent. Chaque hôtel de monnaies a pour marque particulière une lettre de l'alphabet qui est empreinte sur toutes les pièces fabriquées dans le même hôtel. Paris a pour marque A; Rouen B; Lyon D; Bordeaux K; Strasbourg BB; Marseille M; Lille W.

Le contrôle supérieur et la surveillance de la fabrication sont exercés par la *Commission des monnaies et médailles*, ressortissant au Ministère des Finances, et composée de trois membres : un président et deux commissaires. C'est elle aussi qui surveille la fabrication des timbres-poste.

Les monnaies d'or, d'argent et de cuivre appartenant à l'ancien système duodécimal sont absolument exclues de la circulation et n'ont plus qu'une valeur de médailles ou la valeur vénale du métal.

Il reste en circulation un nombre encore assez grand de pièces de 5 francs en argent, dites à l'*Hercule*, frappées sous la première République, à partir de 1795. Il ne fut alors frappé ni pièces d'or ni pièces divisionnaires en argent. Les pièces de toute valeur (or et argent) fabriquées sous les gouvernements ultérieurs sont encore nombreuses. Toutefois les pièces de 25 centimes en argent, les pièces de 5 et 10 francs en or, de petit module, ont été démonétisées et retirées de la circulation.

Toute l'ancienne monnaie de billon, comprenant les sous de Louis XV et

de Louis XVI, les pièces en métal de cloche, les 5 centimes et décimes de la République (qui étaient excellents), a été refondue en 1856. Il y en avait pour 48,511,907 fr. 46 c.

De 1795 au 31 décembre 1865, il a été fabriqué en France :

	Or.		Argent.	
Première République (Hercule).	»	fr.	106,237,255 fr.	»
Napoléon.....	528,024,440		887,830,055	»
Louis XVIII.....	389,333,060		614,830,109	75
Charles X.....	52,918,920		632,511,320	50
Louis-Philippe.....	215,912,800		1,756,938,333	»
Deuxième République (Génie)...	56,921,220		»	»
— (Hercule).	»		259,628,845	»
— (Liberté).	370,361,640		199,619,436	60
Second Empire.....	4,958,641,490		215,561,101	30
Total.....	6,572,123,570 fr.		4,673,156,456 fr.	65
A déduire par suite de retrait et de démonétisation :				
Pièces de 5 et 10 francs.....	71,082,860		»	»
Pièces de 25 centimes.....	»		7,671,101	25
Il reste, ayant cours.....	6,501,030,710 fr.		4,665,485,355 fr.	40
Ensemble.....	11,166,516,065 fr. 40 c.			
A quoi il faut ajouter le montant de la monnaie de bronze à la même date, soit.	59,300,000	30		
Ce qui fait, en totalité.....	11,225,816,065 fr. 70 c.			

La loi du 25 mai 1864, qui a modifié le titre des pièces en argent de 2 fr., 1 fr. 50 et 20 centimes, amènera le retrait de ces pièces qui seront fondues pour être refrappées au nouveau titre de 835 millièmes.

Une loi autorise la fabrication de pièces de 100 francs et de 50 francs, mais il n'a été frappé que pour 36,837,300 francs des premières et pour 41,839,300 francs des secondes.

Les curieux recherchent les pièces d'or et d'argent de la première Restauration (1814), où le roi Louis XVIII est représenté avec le collet de son habit. Ces pièces commencent à devenir rares.

Le Musée de la Monnaie contient toutes les monnaies royales de France depuis les Mérovingiens, toutes les médailles françaises depuis Charlemagne, un grand nombre de médailles seigneuriales de France, des monnaies et médailles de toutes les parties du monde. C'est une collection encore magnifique, bien que, il y a quelques années, elle ait été obligée de céder au cabinet des médailles de la Bibliothèque de la rue Richelieu toutes les pièces manquant à celui-ci et qu'elle possédait. A la vérité, la Bibliothèque lui a donné, en échange, une partie de ses *doubles*.

LA MANUFACTURE DES TABACS

PAR

TURGAN

La Manufacture des Tabacs est moins facilement accessible que la Monnaie; elle ne possède pas de musée ouvert au public, et pour entrer dans ses ateliers il faut une carte particulière délivrée au Ministère des Finances par la direction générale. Il est, du reste, facile de comprendre ces restrictions, car si l'établissement de Paris est le plus considérable du monde, il n'est pas le plus nouveau; aussi ses ateliers sont-ils installés sans ordre, mêlés aux magasins, de sorte que pour visiter rationnellement l'usine et en comprendre les travaux, il faut suivre, au milieu d'un véritable labyrinthe, la feuille de tabac depuis son entrée en balles ou en boucauts, jusqu'à sa sortie en tonneaux de tabac en poudre, en paquets de scaferlati ou en caisses de cigares.

Les manufactures de Châteauroux et de Strasbourg, récemment construites, sont beaucoup plus régulièrement installées. Celle de la rue de Reuilly fonctionne activement. Lille, Le Havre, Dieppe, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse, Tonneins, Bordeaux, Morlaix, Nantes, Metz et Nancy contribuent à la manutention du tabac, et peuvent à peine suffire aux besoins de la consommation non-seulement en France, mais encore à l'étranger. La régie française fournit aux consommateurs le meilleur tabac à priser et à fumer qui soit en Europe, et depuis quelques années elle a en quelque sorte monopolisé l'achat des bons cigares de la Havane qu'elle revend dans notre pays et dans les contrées voisines, surtout à Londres, où elle a installé un magasin très-achalandé.

Il suffit d'avoir voyagé de l'autre côté d'une frontière quelconque pour comprendre pourquoi ont disparu entièrement les vieilles plaisanteries de mode autrefois contre la Régie; quand on a fumé un Cavour, un Vevey, un Hambourg et même un cigare espagnol, on payerait à tout prix le plus humble millarès de l'administration des tabacs. On peut trouver à Londres quelques cigares fumables, mais en les achetant dans Oxford Street et en les payant un shilling six pence. Quant au tabac à fumer en pipe, excepté dans l'orient de l'Europe, où se trouvent quelques espèces spéciales

estimées des connaisseurs, on ne peut réellement user que du scaferlati français.

Les quantités de tabac vendues en France dans les 36,000 bureaux de l'administration ont dépassé 27 millions de kilogrammes et ont rapporté 214 millions de francs; cependant, en France, il y a encore moins de fumeurs que de personnes ayant échappé à cette *habitude funeste :* ainsi parlent les prud'hommes qui ont besoin de blâmer quelque chose et qui s'acharnent contre l'absinthe, l'eau-de-vie, le café, le thé, etc., pour se reposer de déclamer contre l'argent. Après avoir déclaré que le tabac était le fléau des temps modernes, ils le chargent de toutes les imperfections physiques et intellectuelles dont ils prétendent notre siècle affecté, à l'exclusion des siècles précédents; ces anathèmes se renouvellent depuis que le monde est monde, tantôt contre une chose, tantôt contre l'autre. Nous ne pouvons cependant croire qu'une habitude répandue avec autant de facilité et de persistance d'un pôle à l'autre, soit aussi niaise et aussi dangereuse qu'on se plaît à le dire. Ce n'est pas l'usage qui est mauvais, c'est l'abus, comme tout abus, et encore pour le tabac, l'abus se règle-t-il de lui-même; on ne peut pas se forcer à fumer, l'instinct rebute ce qui serait réellement dangereux. Quand nous étions interne dans les hôpitaux de Paris, nous n'avons jamais vu fumer aucun individu à qui le tabac aurait pu nuire; dès que le malade allait bien, il demandait sa pipe : c'était un signe certain de sa guérison prochaine.

Le gouvernement français a très-sagement agi; au lieu de chercher à entraver l'usage du tabac, ce qui n'aurait servi probablement, du reste, qu'à le répandre davantage, il en a converti la vente en un impôt des plus productifs et des moins discutés. Tout en améliorant le produit lui-même, il a choisi ses agents d'achat et de fabrication parmi les meilleurs élèves de l'École polytechnique, où les sentiments d'honneur et de probité se développent en même temps que l'instruction la plus élevée. Nous sommes donc sûrs qu'aucune marchandise frelatée ne se glissera dans les fournitures, qu'aucune commission honteuse ne fera fermer les yeux sur des ballots avariés. L'appât du gain aurait entraîné des commerçants libres, tandis que les ordonnances les plus sévères régissent les bureaux de tabac, dont la gestion est réservée comme récompense aux anciens militaires, aux veuves et aux enfants des serviteurs de l'État. Si donc le tabac est un poison, comme on le dit, en tout cas nous avons en France du poison de la meilleure qualité possible.

L'établissement où il se fabrique à Paris se compose de vastes bâtiments à cinq étages compris entre le quai d'Orsay, la rue de

l'Université, la rue Saint-Jean et la rue de la Boucherie-des-Invalides. La grande porte de la rue Saint-Jean donne entrée à des tabacs venant de tous les points du globe et dont le type ainsi que les diverses qualités ont été préalablement déterminés par une expertise sur des échantillons que l'on conserve, de manière à pouvoir sans cesse comparer les arrivages avec le type. Les tabacs qui viennent s'entasser dans les vastes magasins de la Manufacture sont de provenances très-éloignées : ce sont d'abord les tabacs d'Amérique du Nord, tels que le Virginie, le Kentucky et le Maryland, contenus dans d'énormes tonneaux appelés boucauts, et ceux des Antilles, qui se présentent sous la forme de petits paquets sous toile appelés ballotins; ceux de l'Amérique du Sud, cousus dans des peaux; ceux de l'Océan Pacifique arrivant de Java, de Manille; puis les tabacs de l'ancien continent, récoltés dans la Macédoine, l'Égypte et la Grèce, la Hongrie, la Hollande, l'Algérie, et enfin des tabacs cultivés en France dans les départements du Pas-de-Calais, du Bas-Rhin, du Nord, de la Meurthe, de la Moselle, du Haut-Rhin, du Lot, de Lot-et-Garonne, d'Ille-et-Vilaine, de la Savoie et de la Haute-Savoie, etc. De nouveaux départements viendront certainement se joindre encore à cette liste. Les tabacs indigènes arrivent tous en balles couvertes en toile; on économise ainsi la place et le poids dans les transports. Ces tabacs, qu'ils viennent de près ou de loin, de l'Est ou de l'Ouest, du Nord ou du Midi, sont des feuilles du *Nicotiana tabacum*, plante dicotylédone de la famille des solanées. C'est une assez vigoureuse herbe annuelle, à racine persistante et dont la tige s'élève de un à deux mètres.

Le passage suivant du *Traicté du tabac ou nicotiane, panacée, petun : autrement herbe à la reyne*, etc., *composé premièrement en latin par Jean Neander, médecin à Leyden*, et qui se vendait, en 1626, à Lyon, chez *Barthélemy Vincent, à l'enseigne de la Victoire*, nous indique ce qu'on pensait de cette herbe il y a deux cents ans. Ce curieux passage, dont nous maintenons l'orthographe bizarre, fait connaître les différents noms que l'on donnait au tabac à cette époque : « Ceux du Peru et presque tous les antarctiques appellent ceste plante *Petum* ou *Pielt*, suyuant ce qu'en rapporte Monardes, ou Perebenuc, comme veut Ouiedus. Toutefois ce nom icy ne conuient pas seulement au tabac, car les autheurs l'attribuent à certaine autre herbe qui croist aux Indes, et est différente de notre tabac. Elle est appelée vulgairement *nicotiane* ou *nicossiane*, du nom de M. Iean Nicot, natif de Nismes, conseiller du roy François II et Me des requestes de son hostel, qui le premier en apporta la cognoissance en France. Tout ainsi que ce brave admiral François Drake l'a introduite en Angleterre, enuiron l'an de grâce

mil cinq cents huictante six. Sous le nom de monsieur Nicot elle a esté à bô droict publiée, de tous ceux qui ont ouy vanter ce souuerain remede. Ce personnage ayant esté enuoyé en ambassade pour le roy en Portugal, l'an mil cinq cens soixante, arriua qu'un iour allant visiter l'officine de Lisbonne (où pour lors estoit la cour du roy de Portugal), là vn gentilhomme flamand, qui alors estoit garde des papiers royaux, lui fait present de ceste plante estrangère, apportée depuis peu de la Floride.

« L'ambassadeur l'accepte volontiers, et comme plante transmarine, nô iamais veuë, la fait soigneusement entretenir en son jardin, à raison de sa rareté ayant esté asseuré desia par plusieurs fois de ses vertus en la guerison des playes et vlceres, en laquelle on les avoit esprouuées avec heureux succès. L'estime de ceste herbe va s'augmentant par tout le Portugal, les Espagnols et les Portugais la prisent et loüent beaucoup, et commence-on à l'appeler *herbe de l'ambassadeur*. Luy quelque temps apres estât de retour en France, présente de la graine de ceste herbe à la Reyne-Mère Catherine de Médicis, laquelle ayant appris que ceste plante estoit tres-salutaire aux vlceres et playes malignes et putrides, l'admirant comme une panacée incognuë, la voulut honorer de son premier nom, et fut dès lors appelée l'*herbe à la Reyne, Catherinaire* et *Médicée;* ce qvi la mit en grande vogue par toute la France. Les habitants de Virginie l'appellent *Vppovvoc*, d'autres l'*herbe du grand Prieur;* d'autât qu'iceluy arriué à Lisbonne fut reçu par M. Nicot, qui lui fit part d'un bon nombre de ses plantes, lesquelles il fit transplanter en son jardin, et là curieusement entretenir et eslever.

« La plupart des habitâs de la petite Espagne la nomment *Cozobba*, Cisalpinus l'appelle *Tornabone*, de ce qu'Alphonse Tornabon, prelat de Bourg, fut le premier qui la fit voir en Italie, luy ayant esté enuoyée par son nepueu Nicolas Tornabon, autre prélat, qui estoit pour lors ambassadeur en France. »

« Schwenckfeldius auec d'autres qui ont couché par escrit l'excellèce de ses vertus, l'appelle l'*herbe saincte*, Camerarius l'*herbe vulnéraire des Indes;* d'autres l'appellent *piperine;* mais je ne vois pas sur quelle raison ils se fondent. Ceux de Leyden l'appellent *la buglosse antarctique;* Dodonœus, grand botanographe, luy donne le nom de *iusquiame du Peru*, quoy que faussement (comme nous monstrerons en son lieu) d'autant que Cordus l'attribuë à la strammonée, et non pas au tabac. Le R. cardinal de Saincte Croix, ayant esté envoyé nonce apostolique en Portugal, l'apporta le premier à Rome de ces contrées, d'où les Romains ont pris occasion de l'appeler l'*herbe de Saincte Croix*. L'ample catalogue et denombrement de ses loüanges, auerées par vn suffisât nombre d'expériences

très-asseurées, luy a acquis de plusieurs le titre de *saine saincte* : en Flandres et Anglelerre, elle est appelée *tabact.* »

Cent ans plus tard, Valmont Bomare s'écriait avec douleur : « Je voudrais ignorer qu'en 1750 on estima que le Maryland et le Virginie produisaient chaque année aux Anglais plus de cent mille tonnes ou boucauts de tabac, dont ils gardaient à peu près la moitié pour leur consommation, et dont ils exportaient en France le reste presque entier, ce qui les enrichissait annuellement d'une somme de neuf millions deux cent mille livres de France. »

Aujourd'hui, dix-neuf départements de la France en produisent à eux seuls 24,402,000 kilogrammes valant plus de 20 millions de francs. La culture française est améliorée par l'administration elle-même, qui intervient dans le choix des terres à cultiver, et dans le mode de fumure ; elle impose aussi aux producteurs le choix des variétés : on a tenté l'acclimatation d'espèces nouvelles (Havane, Paraguay, Virginie-Frédérick, Virginie-Oronocco). Ces essais ont été faits par l'emploi de la graine pure et par voie d'hybridation. Dans les hybridations, on a varié l'action des sexes, en prenant pour père tantôt l'espèce étrangère, tantôt l'espèce indigène. Le planteur prenait autrefois sa graine où il voulait; actuellement, la direction générale récolte elle-même la graine avec le plus grand soin et écarte les plantes mères mal venues. Cette graine est la seule dont les planteurs puissent se servir. On a reconnu de plus que, dans la dernière période de la végétation, la nicotine augmente rapidement, que la potasse qui favorise la combustibilité diminue beaucoup, et que la feuille perd les éléments qui constituent un tissu élastique et résistant. En hâtant dans certaines limites la cueillette, on a obtenu des tabacs moins chargés de nicotine, plus combustibles, plus aromatiques, et d'un tissu plus gommeux et plus maniable. On a aussi réglé la marche des fermentations qui exerce une si grande importance pour la qualité des tabacs. En outre, on essaye en ce moment de sécher artificiellement les feuilles pour les soustraire aux intempéries et aux éventualités défavorables de l'arrière-saison. Ces divers changements, effectués dans les quatre ou cinq dernières années, ont déjà donné de bons résultats.

Les tabacs manufacturés subissent tous une première préparation qui leur est commune et qui s'apppelle l'époulardage. Les feuilles de tabac, quelle que soit leur provenance, sont toujours assemblées en petits paquets appelés manoques, composés de feuilles plus ou moins serrées, mais cependant toujours retenues vers leur base par un lien.

L'époulardage consiste à ouvrir les manoques en les débarrassant du lien, et à les secouer de manière à en enlever la poussière

et à en décoller les feuilles que l'on entasse dans de grandes mannes. Après l'époulardage vient le triage, qui détermine le genre de fabrication auquel peut être propre telle ou telle feuille de tabac. Rien en effet n'est plus différent d'une feuille de tabac qu'une autre feuille de tabac : petite, large et blonde quand elle s'échappe des couvertures en poil de chameau des Arabes et des boîtes vernies des Chinois, elle est longue et brune quand elle sort des boucauts de Kentucky et de la Virginie, longue encore, mais un peu plus pâle, quand elle arrive du Maryland. Le plus ou moins de nicotine n'est pas la seule base qui serve au classement des tabacs; on se guide aussi sur l'analyse des parties terreuses qui donnent la proportion des sels de potasse, de silice ou de chaux. On comprend en effet que, pour les tabacs à fumer, la première de toutes les conditions étant de pouvoir brûler, plus il y a de silice et de chaux, moins ils sont combustibles; plus il y a de sels de potasse, mieux ils brûlent.

Quand on prépare un triage destiné au tabac à priser, on choisit les tabacs qui renferment le plus de nicotine, car ils devront, après leur fermentation, offrir aux priseurs le plus de montant, causé par les vapeurs en grande partie ammoniacales, éthérées ou acétiques, qui font rechercher l'usage du tabac en poudre. On commence par mélanger ensemble des feuilles de Virginie, de Kentucky, le tabac indigène des départements du Nord, du Lot, de Lot-et-Garonne, d'Ille-et-Vilaine, et des débris de feuilles de toute provenance qui ne pourraient servir à la fabrication ni des cigares, ni du tabac à fumer. On y joignait autrefois des tabacs saisis en fraude qu'on ne pouvait utiliser autrement, mais aujourd'hui la fraude n'existe pour ainsi dire plus. Le mélange, une fois fait, est entassé dans des compartiments dont le sol est dallé en pierres. Là, on exécute ce qu'on appelle *la mouillade*, opération qui consiste à mouiller le tabac avec de l'eau salée. Deux raisons ont conduit à ajouter ainsi du sel : la première, c'est que la grande quantité de matières animales contenues dans le tabac le rend susceptible d'une prompte putréfaction; la seconde, c'est que le sel, étant très-hygrométrique, maintient dans les feuilles l'humidité nécessaire à leur fabrication et à leur emploi. L'humidité contenue dans les feuilles de tabac destinées à être réduites en poudre peut être alors évaluée à environ 20 p. 100 de leur poids, et c'est en cet état qu'on les soumet à des machines nommées hachoirs. Ces instruments, comme tous les autres organes de l'usine, sont mus par de puissantes machines motrices dont la salle pourrait être appelée le salon, tant il y a d'élégance et de minutieuse propreté. Une plate-forme en dalles de fonte cannelée, entourée partout de balustrades bien placées, de légers escaliers et une galerie supérieure, aussi en fonte,

permettent de circuler sans danger au milieu des énormes volants, des engrenages et des courroies mis en mouvement par deux corps de pompe qui déterminent une force totale d'environ 160 chevaux.

Des hachoirs, le tabac est transporté dans des ateliers situés au rez-de-chaussée, où on l'entasse en meules carrées qui ont environ 4 mètres de haut, pour le laisser fermenter pendant environ quatre mois et demi; ce séjour détermine dans la masse une chaleur d'environ 70 degrés, lui donne une couleur uniforme et développe les vapeurs ammoniacales, acétiques ou éthérées qui donnent le piquant au tabac à priser. Cette opération exige une grande habitude et une observation continuelle. En effet, si la fermentation était trop prolongée ou poussée à un degré trop élevé, les feuilles hachées se carboniseraient, et la masse deviendrait une espèce de terreau. Plusieurs causes peuvent déterminer cet effet désastreux; l'orage le cause même quelquefois. Lorsqu'on juge la matière suffisamment fermentée, on la monte dans un atelier situé au second étage. De là elle descend, par des ouvertures ménagées à cet effet, dans des moulins à meules garnies de lames et analogues aux moulins à café. Le tabac, réduit en poudre déjà assez fine par cette première moulure, est emporté par le mouvement d'une toile sans fin et monté au troisième étage par les godets d'une *noria*, qui le verse dans un entonnoir s'ouvrant sur des tamis situés au second étage; la poudre, assez ténue pour traverser le tamis, tombe sur une toile sans fin qui la jette dans un tuyau se rendant à l'étage inférieur où on la reçoit dans des sacs. Le reste, encore trop grossier, est versé à l'une des extrémités du tamis dans une rigole où se meut une vis d'Archimède qui, au moyen d'ouvertures pratiquées de distance en distance, renvoie la matière aux moulins raffineurs situés au premier étage. De ces moulins raffineurs le tabac retombe sur une toile sans fin, remonte au troisième par la *noria*, redescend au second sur les tamis, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tout ait été réduit en poudre assez fine pour qu'il ne reste aucun résidu. Cette opération se faisait autrefois avec des moulins à bras, qui exigeaient un assez grand déploiement de force et maintenaient l'ouvrier dans une atmosphère de poussière de tabac. Aujourd'hui, sept hommes seulement suffisent à la direction des moulins, là où autrefois il fallait sept cents ouvriers fatigués par un travail pénible. Le tabac râpé est ensuite déposé en cases pendant deux mois, mouillé de nouveau, mélangé, transvasé. Pendant ces diverses opérations, il fermente encore, atteint environ 50 degrés de chaleur, et arrive peu à peu à l'état où il est livré au priseur.

Toutes ces opérations durent près de vingt mois, depuis l'entrée

du tabac jusqu'à sa sortie en tonneaux, dans lesquels il est entassé au moyen de pilons. Dans ces tonneaux, fabriqués à la Manufacture, le tabac à priser est envoyé aux entrepositaires, qui le distribuent ensuite aux buralistes de leur circonscription. On croirait que l'habitude de priser s'est perdue pour faire place à celle de fumer; il n'en est rien, elle s'est encore accrue dans les dernières années, et la consommation a augmenté de plus de 10 p. 100 depuis 1863.

Une fabrication dont les produits sont peu connus dans les villes, mais cependant assez appréciés dans les ports de mer, est celle des *roles* ou tabac à chiquer. Ce tabac, destiné à être mâché, est livré au commerce sous la forme de cordes de deux grosseurs différentes indiquant deux qualités distinctes. Celui qu'on appelle *menu-filé* est fait avec du tabac de Virginie pur; il a environ 4 millimètres de diamètre et ne peut servir qu'à être chiqué; l'autre, plus gros, est non-seulement une provision de tabac à mâcher, mais aussi, pour les matelots et les voyageurs dans les pays déserts, une réserve de tabac à fumer. En effet, en découpant les roles peu à peu avec un instrument tranchant, on peut se préparer la quantité nécessaire de tabac pour rouler une cigarette ou bourrer une pipe. Ces deux fabrications, analogues et très-simples, consistent à écôter les feuilles de tabac et à les filer avec un rouet analogue à celui des cordiers. L'emploi des roles augmente aussi, celui des roles à chiquer de 5 p. 100, des roles à fumer de 20 à 30 p. 100, suivant le prix.

Le travail du tabac à fumer est plus compliqué que le précédent, quoique cependant plus simple et moins long que celui du tabac à priser. Voici en quoi il consiste : on mêle ensemble des feuilles de Kentucky, de Maryland, de tabac indigène, on les mouille avec de l'eau salée, mais en proportion plus forte que pour le tabac à priser; on les écôte, puis on les livre aux machines à couper. Ces outils ingénieux et simples, mais qui ne satisfont pas encore l'administration, se composent de deux toiles sans fin, dont le mouvement en sens contraire entraîne les feuilles comprimées et les livre au tranchant d'un couteau oblique qui se meut de haut en bas et les découpe en lanières d'un millimètre environ. Ces couteaux, extrêmement tranchants, se changent environ six fois par jour pour pouvoir être maintenus au degré d'acuité nécessaire. On a essayé de les remplacer par des couteaux circulaires pour obtenir un mouvement continu; mais ces derniers s'encrassaient rapidement et perdaient bientôt leur fil. Autrefois, lorsque les feuilles étaient ainsi hachées, on les passait sur de longues tables formées par une série de cylindres en fonte juxtaposés et échauffés au moyen de la vapeur. Cette opération donnait au tabac l'aspect

frisé qu'il conserve dans le commerce, et, de plus, favorisait l'évaporation de la nicotine et des huiles essentielles dont l'âcreté en rend l'usage si désagréable. L'atelier dans lequel se fait cette torréfaction a été complétement modifié, l'administration, dont l'attention se porte sans cesse sur les moyens de diminuer l'insalubrité du travail, ayant reconnu l'impossibilité par les moyens ordinaires de ventilation de soustraire les ouvriers à une atmosphère dangereuse pour leur santé. L'amélioration a été obtenue par l'installation du torréfacteur mécanique à hélice, inventé et perfectionné par M. Rolland, alors ingénieur en chef des Manufactures impériales. Au sortir du torréfacteur, le tabac est épluché, déposé sur les claies d'un séchoir, puis laissé en masse pendant environ un mois. On le livre ensuite aux paqueteuses, dont le travail fatigant et disgracieux sera bientôt remplacé par des machines encore à l'Exposition.

Les cigares à cinq et à dix centimes sont faits, quant à l'intérieur, avec de bonnes feuilles de tabac d'Amérique et de France, dont les qualités inférieures ont servi pour la fabrication du tabac à priser et à fumer. Les plus belles feuilles ou robes sont réservées pour la couverture; le plus souvent on emploie les feuilles de Havane, Brésil, Guyaquil; on les lave et on les presse pour en enlever les matières gommeuses qu'elles contiennent et qui noircissent et se boursouflent à la combustion. On les sèche et on les livre aux cigarières. On a essayé de remplacer le travail manuel par un travail mécanique, mais jusqu'à présent les avantages obtenus n'ont pas été sensibles. La fabrication des cigarettes, qui avait eu d'abord peu de succès, semble progresser depuis quelque temps.

En résumé, la consommation du tabac a été en France, pour 1866, de :

Tabac à priser.....	8,155,000	kilogrammes.
Tabac à mâcher.....	1,161,000	—
Tabac à fumer.....	18,822,500	—
Cigares fabriqués en France.....	796,234,000	cigares.
Cigarettes.....	7,000,000	cigarettes.
Cigares étrangers.....	48,181,500	cigares.

Ce qui fait environ, par habitant, 20 cigares et une demi-livre de tabac à fumer, plus 200 grammes de tabac à priser. Voilà ce que c'est que de bien fabriquer.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

—

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, ADMINISTRATION MUNICIPALE

I

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Capitale de la France, Paris est, depuis 1789, le siége permanent du gouvernement. Le monarque, roi ou empereur, réside aux Tuileries. C'est aussi dans ce Palais que la grande assemblée souveraine de la République, la Convention, a siégé pendant la plus grande partie de sa session.

La Chambre des députés ou le Corps législatif tient ses séances au Palais-Bourbon.

Le Sénat, comme la Chambre des pairs, a siégé et siége encore au palais du Luxembourg.

Le Conseil d'État est installé au palais du quai d'Orsay.

Les ministres se réunissent en conseil à la résidence du souverain, mais chacun d'eux occupe, avec ses bureaux, un hôtel ou local distinct.

Le Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts occupe une partie de la galerie septentrionale des Tuileries.

Le Ministère d'État est logé dans une partie de la même galerie et un des pavillons d'angle du nouveau Louvre.

Le Ministère de la Justice et des Cultes occupe l'ancien hôtel de la Chancellerie, place Vendôme.

Le Ministère des Affaires étrangères, le plus splendidement installé, réside dans un véritable palais, bâti près du Palais-Bourbon, de 1847 à 1853, sous la direction de M. Lacornée, architecte.

Le Ministère de l'Intérieur, à qui suffisait autrefois un seul local, a besoin, depuis qu'il est considérablement diminué, de trois immeubles. Le Ministre réside à l'hôtel Beauvau, rue du Faubourg-Saint-Honoré, ayant près de lui une partie de ses bureaux, rue de Miromesnil. Une autre partie est divisée entre l'ancien hôtel du Ministère, rue de Grenelle-Saint-Germain, 103, et l'hôtel Merlin, même rue, 99. Un des services ministériels est même détaché près la préfecture de police, quai des Orfévres, 26.

Le Ministère des Finances est à peine à l'aise dans le vaste bâtiment de la rue de Rivoli. Le Timbre, qui lui appartient, est rue de la Banque. Le Ministère a aussi quelques services rue de Luxembourg, dans des bâtiments provenant de l'ancien couvent de l'Assomption. La Direction des postes, qui y ressortit, est rue J.-J.-Rousseau.

Le Ministre de la Guerre occupe personnellement l'ancien hôtel de Brienne, rue Saint-Dominique, 90. Ses bureaux sont même rue, nos 86 et 88, dans les anciens bâtiments, fort augmentés, des Filles de Saint-Joseph. Le dépôt de la guerre est rue de l'Université, 71.

Le Ministre de la Marine et des Colonies habite l'ancien Garde-Meuble, rue Royale-Saint-Honoré. Le dépôt des cartes et plans est rue de l'Université, 13.

Le Ministre de l'Instruction publique loge à l'ancien hôtel Rochechouart, rue de Grenelle-Saint-Germain, 110.

Le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics occupe l'ancien hôtel Molé, rue Saint-Dominique, 64, ayant les bureaux des Travaux publics sous sa main, aux nos 58, 60, 62, tandis que ceux de l'Agriculture et du Commerce sont encore provisoirement à l'hôtel Tessé, rue de Varenne-Saint-Germain, 78 *bis*.

On ne peut, si l'on n'est sénateur ou député, arriver auprès des ministres ou de leurs secrétaires généraux qu'au moyen d'une lettre d'audience, obtenue après une demande écrite et indiquant l'objet dont on veut les entretenir.

Les chefs de service reçoivent à des jours et heures déterminés que l'on connaîtra exactement en s'adressant au concierge du Ministère. Sauf de très-rares exceptions, on trouve auprès de ces fonctionnaires une politesse, au moins de forme, qui ne se rencontre pas toujours chez ceux des employés inférieurs avec lesquels le public se trouve en rapport forcé.

Paris est le siége de la Haute Cour de Justice et de la Cour de Cassation ayant juridiction sur toute l'étendue du territoire continental et colonial de la France. Il est aussi le siége d'une Cour impériale dont le ressort comprend les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Aube, Marne, Yonne. Il a un tribunal civil, vingt justices de paix, un tribunal de commerce et un tribunal de prud'hommes. Les diverses chambres du tribunal civil tiennent leurs audiences au Palais de Justice; le *tribunal de commerce et celui des prud'hommes* ont un palais particulier, vis-à-vis du Palais de Justice. Les justices de paix ont presque toutes leur prétoire à la mairie de l'arrondissement.

La *Cour des Comptes*, magistrature financière, a aussi sa résidence à Paris, palais du quai d'Orsay.

Paris est le chef-lieu d'une Académie universitaire comprenant les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aube, Eure-et-Loir, Marne, Cher, Loir-et-Cher, Loiret, Oise.

Le Ministre de l'Instruction publique a le titre de recteur de cette académie, mais les fonctions rectorales sont remplies par un vice-recteur résidant à la Sorbonne.

Paris est le siége d'un archevêché ayant pour suffragants les évêques de Versailles, Chartres, Orléans, Blois, Meaux. Il y a aussi à Paris un consistoire de la confession d'Augsbourg, un consistoire calviniste et un consistoire israélite.

Paris est une place de guerre de premier ordre et le siége d'un grand commandement militaire comprenant les première et deuxième divisions militaires. Le chef de ce commandement réside place Vendôme, 9.

La première division militaire, dont Paris est le chef-lieu, se compose des départements de la Seine, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Marne, Aube, Yonne, Eure-et-Loir, Loiret. Le commandant de la division réside place Vendôme, 5, avec le commandant de place. Paris est, en outre, le chef-lieu d'une légion de gendarmerie formée des départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.

II

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Toute l'administration municipale de Paris est concentrée dans les mains du Préfet de la Seine, près duquel siége, sous le titre légal de conseil municipal, une assemblée de soixante membres nommés par le chef du gouvernement.

Paris est divisé en vingt arrondissements et quatre-vingts quartiers. (Voir p. 50.) Dans chaque arrondissement il y a un maire et deux adjoints nommés par l'Empereur, chargés des fonctions de l'état civil et n'y joignant que de minces attributions municipales. Les registres de l'état civil sont déposés à la mairie où doivent s'accomplir tous les actes qui s'y rapportent. Peu de mairies sont des édifices remarquables. (Voir p. 1694.)

Le centre de l'administration municipale est à la préfecture de la Seine, qui occupe les vastes bâtiments de l'Hôtel de Ville. (Voir p. 606.)

Le Préfet de la Seine exerce toutes les attributions qui sont, en toute autre ville, dévolues au maire. Il n'y a eu de maires véritables à Paris qu'au commencement de la Révolution; ce furent alors Bailly, puis Pétion, et pendant l'année 1848 : Garnier-Pagès, Armand Marrast, puis M. Berger, qui devint Préfet de la Seine.

Le Préfet de la Seine gère donc, avec l'assistance de son conseil, toutes les affaires municipales : état civil, ouverture, entretien, nettoiement, éclairage, salubrité des voies publiques; autorisation et surveillance de constructions particulières; construction et entretien d'édifices communaux; plantations des voies et jardins publics; navigation de la Seine; service des eaux pour l'usage public et particulier; construction et entretien des égouts; instruction publique; assistance publique comprenant les hôpitaux, les bureaux de bienfaisance et les consultations gratuites; service des inhumations; administration et surveillance des cimetières; police des halles et marchés; perception de toutes les recettes et ordonnancement de toutes les dépenses municipales.

Il existe auprès du Préfet de la Seine une commission permanente dite des logements insalubres à laquelle est confiée la mission de visiter les locaux d'habitation dont elle connaîtrait l'insalubrité et d'ordonner les travaux nécessaires pour les assainir. Au besoin, elle a droit de faire citer en justice les propriétaires récalcitrants. Cette commission fonctionne avec zèle et a déjà rendu de grands services.

En ces dernières années, le Préfet de la Seine, touché peut-être de la disparition de tant de souvenirs du Paris d'autrefois, a eu la pensée d'entreprendre, aux frais de la ville, une série de publications retraçant l'histoire et la physionomie du vieux Paris. Ni l'étendue ni la nature de ces publications ne sont peut-être bien déterminées encore. Un premier volume cependant a paru en 1866, comprenant la description historique et topographique de la région du Louvre et des Tuileries, travail qui fait partie d'une œuvre complète intitulée *Topographie de l'ancien Paris*, depuis l'époque la plus reculée jusqu'au dix-septième siècle. Ce vaste et curieux ouvrage est confié à M. Adolphe Berty, architecte et archéologue, préparé à une telle tâche par de longues années d'études et de recherches. Ceux qui ouvriront la *Topographie* reconnaîtront bien vite que l'œuvre ne pouvait être remise en des mains plus habiles. Les fouilles récemment exécutées dans la cour du

Louvre ont constaté l'exactitude mathématique des données que M. Berty avait relevées d'après l'examen des documents graphiques. Des planches parfaitement exécutées reproduisent quelques monuments disparus ou modifiés, et un plan dressé avec le plus grand soin donne l'état de Paris dans les premières années du dix-septième siècle, avec l'indication des divisions antérieures.

Cette publication fait honneur au service des *Travaux historiques* créé par le Préfet de la Seine, et marque la véritable voie que devrait suivre ce service.

Exposer tous les détails de l'administration d'une ville telle que Paris serait un travail dépassant de beaucoup les limites d'un *Guide*. C'est toutefois une étude qui peut avoir de l'intérêt pour des étrangers. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer, pour cet objet, à l'excellent ouvrage *Administration de la commune de Paris*, par Jules Le Berquier, avocat, un volume in-8° de 650 pages.

Armoiries de la ville de Paris. — Une *nef* ou vaisseau paraît avoir été fort anciennement le signe symbolique de la corporation des marchands de l'eau, qui devint plus tard la municipalité parisienne. Quelques auteurs prétendent faire remonter ce signe jusqu'aux nautes gallo-romains et veulent le retrouver dans les proues que l'on voit encore en la grande salle des Thermes. Quoi qu'il en soit, cet emblème date réellement de plusieurs siècles, mais la forme n'en a peut être pas été toujours exactement la même.

En 1817, une ordonnance du roi Louis XVIII, en date du 10 décembre décrit ainsi les armoiries officielles de la ville de Paris : « De gueules au vaisseau équipé, soutenu d'une mer de même, au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or sans nombre, surmonté d'une couronne murale de quatre tours, et accompagné de deux tiges de lys formant supports. »

Cette description ne contient pas la légende *Fluctuat nec mergitur* qui ne figure non plus sur aucun des sceaux de la municipalité depuis le treizième siècle. La légende n'était donc pas officielle. On peut supposer que les prévôts des marchands l'avaient adoptée pour leur usage personnel, car, dès le seizième siècle, on la voit inscrite sur des jetons portant des noms de prévôts. Un de ces jetons, avec la date de 1598, a été trouvé en 1866 dans les fouilles faites devant le Théâtre-Français, sur l'emplacement des anciens remparts de Paris.

L'INTÉRIEUR DE LA BOURSE

Dessin de M. MORIN, gravé par M. COSTE

X

PARIS FINANCIER ET COMMERCIAL

—

LA BOURSE ET LE CRÉDIT

PAR

Léon WALRAS

I

La Bourse.

Deux faits résument, pour ainsi dire, l'existence économique des sociétés modernes, deux faits qui s'enchaînent l'un à l'autre, réagissent l'un sur l'autre et se multiplient, en quelque sorte, l'un par l'autre :

D'une part, en conséquence de l'excédant journalier de la production des revenus sur leur consommation, c'est-à-dire de l'*épargne*, de nouveaux capitaux apparaissent, et la richesse augmente de jour en jour. Des chemins de fer, des navires, des bateaux à vapeur, des ports, des canaux, des ponts se construisent; des mines, des houillères sont exploitées; des usines, des hauts fourneaux, des forges, des filatures sont établies; la télégraphie électrique, l'éclairage au gaz, l'industrie manufacturière en général, s'étendent et se développent.

Et, d'autre part, en conséquence de l'apparition de capitaux nouveaux et de l'augmentation de la richesse, l'excédant de la production sur la consommation des revenus et l'épargne s'accroissent eux-mêmes d'un jour à l'autre.

Ainsi, tous les jours de nouveaux capitaux cherchent à se classer parmi des épargnes nouvelles; et tous les jours des épargnes

nouvelles cherchent à se placer sur de nouveaux capitaux. On conçoit donc qu'il faille un point où les capitaux et les épargnes se rencontrent, un lieu où les titres de propriété des capitaux passent aux mains des propriétaires des épargnes, en un mot un *marché des capitaux* où, tous les jours, les titres, c'est-à-dire les *actions* et *obligations*, des entreprises industrielles de toute sorte soient vendus à la criée, tout comme, sur le *marché au poisson*, se fait la vente de la *marée*.

Voilà ce que devrait être la Bourse. Quant à ce qu'elle est, c'est quelque chose de si anomal et de si fâcheux, de si imprévu et de si extravagant, de si dévoyé et de si pitoyable, que je ne crois pouvoir le faire bien saisir qu'au moyen d'un apologue.

Il existe fort loin d'ici, plus à l'est et plus au nord, un peuple qui se distinguait, il y a peu d'années, entre tous les autres, comme un peuple à la fois spirituel et riche : deux qualités aussi rarement réunies chez les peuples que chez les individus. En raison de la situation géographique de cette nation, la pêche et la consommation du poisson s'y font sur une très-grande échelle; aussi, l'un des principaux monuments de la capitale est-il le Marché au poisson; c'est un édifice à l'érection duquel on a employé plus de dix-sept ans et consacré plus de huit millions, et qui a la forme d'un temple grec. C'est là que, chaque jour, le poisson se vend à la criée par l'intermédiaire d'un certain nombre de courtiers qui sont privilégiés pour cet office. L'affectation de temples grecs à tous les usages et l'institution de priviléges pour toutes les affaires sont deux manies de cette population jadis si aimable et maintenant si grossière, si ridicule et si déplaisante. Mais ce sont là des détails de peu d'importance.

Dans le principe, toute vente de poisson se faisait *au comptant*. Et, en effet, ne semble-t-il pas qu'il en dût être ainsi naturellement? On veut du poisson ou on n'en veut pas; on a de l'argent, ou on n'en a pas. Si l'on aime le poisson et qu'on ait de quoi s'en procurer, il n'y a pas de raison, quand on en achète, pour ne pas acheter comptant. Mais acheter du poisson quand on ne l'aime pas, et quand on n'a pas d'argent, et l'acheter *à terme*, n'est-ce pas une déviation de toute transaction sérieuse et honnête? Cela se fit pourtant, comme un jeu fondé sur les variations du prix du poisson, lequel était journellement en hausse ou en baisse comme celui de toutes les marchandises. Un individu, par exemple, vendait à un autre une certaine quantité de saumons pour une certaine somme, *fin courant*, c'est-à-dire pour le dernier jour du mois. Ce jour venu, selon que le prix du saumon était supérieur ou inférieur à la somme fixée, c'était le vendeur qui perdait et l'acheteur qui gagnait, ou réciproquement. Le saumon, d'ailleurs, n'étant

purement et simplement que le prétexte d'une opération de ce genre, on ne réglait en argent que la *différence* de prix constituant le gain ou la perte. Entre les parieurs, les uns jouaient principalement à la hausse : c'étaient ceux qui achetaient; on les appelait les *haussiers*. Les autres spéculaient plus volontiers sur la baisse : c'étaient ceux qui vendaient; on les appelait les *baissiers*. Les premiers tendaient à faire monter, et les seconds à faire baisser le cours à terme.

Ainsi il y avait deux cours différents pour le poisson : le cours du poisson au comptant et le cours du poisson à terme. On disait qu'il y avait *report* sur tel ou tel poisson quand le cours à terme en était plus haut que le cours au comptant; on disait qu'il y avait *déport*, au contraire, quand le cours au comptant était plus haut que le cours à terme. On comprend que quand il y avait, par exemple, report sur le turbot, un détenteur d'argent avait intérêt à acheter du turbot au comptant pour le revendre plus cher à terme; que, quand il y avait déport, un détenteur de turbot pouvait avantageusement vendre son turbot au comptant et le racheter meilleur marché à terme.

Ce jeu, ainsi imaginé, se perfectionna d'une manière étonnante. Bientôt les ventes de poisson à terme se distinguèrent en ventes *ferme* et en ventes *à prime*. Le cas de vente ferme était celui où le vendeur et l'acheteur devaient sinon *livrer* et *lever* un poisson quelconque, du moins donner et recevoir une différence L'acheteur pouvait alors ne pas attendre la fin du mois pour forcer le vendeur de livrer à sa convenance; l'usage de cette faculté s'appelait *escompte*. Dans le cas de vente à prime, il était donné des arrhes. L'acheteur pouvait alors résilier son marché moyennant l'abandon de ces arrhes. On achetait ainsi de la raie ou de la morue *à* 90 *dont* 1, c'est-à-dire à 90 francs, dont 1 franc d'arrhes, les 100 kilogrammes. A la fin du mois, on déclarait lever ou ne pas lever selon que le cours de la raie ou de la morue dépassait ou ne dépassait pas 89 francs. Ce moment s'appelait la *réponse des primes*. C'était, on le voit, toute une science et toute une langue.

Cette frénésie prit des proportions inouïes et eut des conséquences incalculables. L'on vit des charges de courtiers se vendre plusieurs millions. Tout le système industriel et commercial du pays se désorganisa. Les variations du prix du poisson acquirent une soudaineté et une fréquence extraordinaires, et comme qui dirait une sensibilité excessive et fatigante. Comment en aurait-il été autrement? Elles n'étaient plus en effet déterminées par le rapport de l'offre à la demande, ou de la somme des provisions à la somme des besoins, c'est-à-dire par des conditions inhérentes à la nature, à la quantité, à la qualité de la marchandise, mais par

toutes sortes de circonstances susceptibles d'agir sur l'imagination des joueurs, telles que les accidents quotidiens de la politique, la bonne ou mauvaise humeur du prince, la rivalité de ses favoris, les indispositions et les caprices de sa maîtresse, sans parler des faux bruits semés à dessein, des rumeurs absurdes colportées de bouche en bouche, des paniques subites. Devant ce trouble des prix, les producteurs et les consommateurs véritables se retirèrent d'abord, et ne revinrent ensuite que pour jouer comme les autres. Alors il n'y eut plus, à proprement parler, sur le Marché au poisson, ni vente ni achat de poisson ; il n'y eut plus qu'un passage de main en main et une circulation continue de vieille marée. La même denrée servait indéfiniment aux mêmes opérations. Il y avait, par exemple, une *Société de Pêche Fluviale* dont la marchandise reparaissait à intervalles périodiques pour monter progressivement, sans que personne sût absolument pourquoi, jusqu'à des taux fabuleux, et pour retomber, après cela, beaucoup plus bas qu'auparavant. A vrai dire, il arrivait le plus souvent que l'on opérât moins sur une chose que sur un nom. Ainsi de la *Compagnie des Petites-Anguilles*, dont les produits, tombés au plus bas, remontèrent, eux aussi, à un taux si élevé qu'il en résultait, en vertu d'un calcul exact, une valeur de plus de 50,000 francs par chaque anguille. Par ces quelques traits, on peut juger du reste.

Dans cette conjoncture, on eut recours aux moyens légaux de répression. L'article 4190 du Code pénal punissait *d'un emprisonnement d'un mois au moins et d'un an au plus, et d'une amende de 500 francs à 10,000 francs* tous ceux qui « par des faits faux ou calomnieux semés à dessein dans le public, auraient opéré la hausse ou la baisse des prix du poisson. » De plus, les articles 4210 et 4220 punissaient de la même peine les « paris » qui auraient été faits sur la hausse ou la baisse du poisson. Était réputé pari de ce genre « toute convention de vendre ou de livrer du poisson qui ne serait pas prouvé avoir existé à la disposition du vendeur au moment de la convention, ou avoir dû s'y trouver au moment de la livraison. » On appliqua ces dispositions à quelques pauvres diables ; mais cela n'y fit, comme on dit, ni chaud ni froid.

Ensuite, on eut l'idée d'employer des combinaisons préventives, comme de mettre un impôt sur la spéculation et l'agiotage. On plaça des *tourniquets* et l'on préleva un droit de 1 franc par personne à l'entrée du Marché au poisson. Cette mesure eut le résultat heureux de toutes les mesures analogues dans lesquelles se combinent harmonieusement l'intérêt du fisc et celui de la morale publique. Ce fut elle qui acheva de chasser du marché les derniers vendeurs et acheteurs sérieux, pour n'y plus laisser que les spéculateurs et agioteurs purs, lesquels trouvèrent très-pénible et très-désa-

gréable de payer une patente de 300 francs par an, et la firent abolir.

Enfin la poésie et la littérature intervinrent : des académiciens composèrent des comédies en cinq actes et en vers intitulées : *La Poissonnerie*, et tous les journalistes, petits et grands, se mirent à flétrir les opérations sur le poisson comme ils flétrissaient déjà l'amour vénal. Dès lors, il en fut des unes comme il en était de l'autre, c'est-à-dire qu'elles furent portées du coup au plus haut point d'éclat et de prospérité. — A l'heure qu'il est, ce triste peuple est déchu de tous ses bonheurs et de toutes ses gloires. Il n'a plus d'art, plus de science, plus de vie politique. Il n'a plus d'industrie et de commerce dignes de ce nom; il n'a qu'une industrie et un commerce de luxe comme il convient à un peuple de joueurs. Il n'a plus son ancienne richesse, mais un amas de tous les brimborions et les colifichets. Il n'a plus d'esprit, mais un répertoire de cancans et de gravelures comme il en faut à des gens qui vivent, au jour le jour, de hasards et d'aventures.

Tout cela s'est passé, comme je l'ai dit, dans une contrée fort éloignée; mais peut-être ferions-nous bien, en France, de méditer cette histoire. Nous ne spéculons pas sur le poisson qui, dans notre climat, ne se conserve pas frais durant l'intervalle d'une *liquidation* à une autre; mais nous spéculons sur les farines et sur les alcools, ce qui n'est guère différent; et nous spéculons surtout sur les capitaux mobiliers et immobiliers, ce qui est encore exactement la même chose. Craignons, en suivant les mêmes errements, d'aboutir à la même catastrophe. Arrêtons-nous, s'il en est temps encore. Des historiens, des moralistes, des philosophes, ont déjà disserté longuement sur les événements que j'ai retracés. D'aucuns ont soutenu que tout le mal était venu de l'institution du Marché au poisson. D'aucuns ont prouvé que c'était le poisson lui-même qui avait été la source première et unique de tout le désordre. Il y en a quelques autres qui pensent que là a été l'occasion, non la cause, et que, quand un peuple tout entier se précipite dans de telles folies, c'est que ses destinées sont achevées et qu'il roule sans que rien puisse le retenir sur la pente de sa décadence.

II

Les Institutions de crédit.

Il y a un joli mot d'un homme à qui l'on offrait une place de dix-huit cents francs : « — Je gagne plus que cela à emprunter, » répondait-il à son protecteur. Le crédit dont nous voulons parler

ici n'est pas, disons-le tout de suite, celui de l'emploi duquel cet effronté se faisait une profession si lucrative. C'est une distinction essentielle, chez tous les économistes, que celle du crédit qui est demandé pour consommer d'avec le crédit qui est demandé pour produire. Autant celui-ci est moral, utile, digne d'encouragement, autant celui-là est immoral, funeste et digne de réprobation. Nous pourrions, en repassant un peu nos auteurs, continuer assez aisément, pendant un certain temps, ce parallèle. Qu'il nous suffise d'avoir tracé la ligne de démarcation qui sépare ces deux variétés du crédit, et d'avoir indiqué, comme le seul domaine soumis à notre autorité et ressortant de notre compétence, le crédit fait à la production industrielle et commerciale.

Nous ignorons si la nature et le mode de l'autre crédit, du crédit fait à la consommation, ont subi, dans ces derniers temps, quelques changements ou quelques perfectionnements susceptibles d'être notés et mentionnés, quelles sont actuellement les relations entre usuriers et fils de famille, et si les crocodiles empaillés, les frégates en ivoire, et autres objets qui figuraient jadis comme avances en marchandises, ont fait place, de nos jours, à des combinaisons nouvelles et supérieures. Ce que nous savons, en revanche, et ce que nous désirons pouvoir montrer aussi clairement que possible, c'est qu'il s'est produit, dans l'organisation du crédit commercial et industriel, des modifications profondes et des progrès considérables qui constituent l'un des faits les plus importants et les plus caractéristiques de notre époque. Seulement, et pour cela, il faut qu'on nous permette d'établir et de développer en quelques mots la double définition du crédit *commercial*, ou crédit *à courte échéance*, et du crédit *industriel*, ou crédit *à long terme*, qui est, à nos yeux, le fil d'Ariane du labyrinthe financier où nous entreprenons de faire pénétrer le lecteur.

Le commerce et l'industrie ne sont pas deux choses absolument séparées et parfaitement distinctes. L'industrie commerciale est celle qui change la richesse de place, et l'industrie proprement dite est celle qui change la richesse de forme; mais il y a un certain nombre d'industries mixtes qui changent à la fois et la place et la forme de la richesse. Toutefois, la distinction entre le commerce et l'industrie, et, par suite, celle entre le crédit à courte échéance et le crédit à long terme, n'en sont pas moins réelles ni moins fondées. Un commerçant est un homme qui achète de la matière première sur le point où elle est produite et qui la vend sur le point où elle doit être travaillée; ou bien c'est un homme qui achète de la marchandise sur le point où elle est travaillée pour la vendre sur le point où elle doit être consommée. Une telle

opération peut s'effectuer dans un bref délai; et le crédit, pour la faire, doit être un crédit à courte échéance. Un crédit à long terme ne serait pas seulement inutile, il serait dangereux. On peut, à cet égard, citer une mesure qui a été prise tout récemment par les banques de Londres qui font les affaires de l'Indo-Chine, et qui, à partir du 1er janvier 1867, a réduit l'usance des tirages de l'Inde sur l'Europe de six mois à quatre mois, malgré un usage immémorial, et en raison d'abus bien constatés. Un industriel, au contraire, est un homme qui installe les ateliers et les machines au moyen desquels la matière première doit être travaillée et transformée en marchandise consommable. Une opération de cette nature immobilise des capitaux pour un temps fort long; et, par conséquent, le crédit demandé pour ces capitaux doit être un crédit à très-long terme.

En regard des commerçants et des entreprises commerciales qui ont besoin d'emprunter de l'argent à courte échéance, il y a des particuliers qui ont précisément de l'argent dont ils peuvent se dessaisir pour une échéance plus ou moins courte. Et, de même, en présence des manufacturiers et des entreprises industrielles qui ont besoin d'emprunter de l'argent à long terme, il y a aussi des particuliers qui, précisément, ont de l'argent qu'ils peuvent engager pour un terme plus ou moins long. C'est l'office des banquiers et des institutions de banque de servir d'intermédiaires entre les prêteurs et emprunteurs de même catégorie; et c'est, on peut le dire, tout le problème du crédit de découvrir et de mettre en œuvre les combinaisons diverses au moyen desquelles il est possible d'amener vers les emprunteurs à quelques mois l'argent des prêteurs à quelques mois, et de conduire l'argent des prêteurs à plusieurs années vers les emprunteurs à plusieurs années. Toutes ces combinaisons, ou à peu près, sont à présent connues.

Les emprunteurs à quelques mois au plus sont les gens qui demandent l'*escompte de billets et de traites* qu'ils ont en portefeuille. On considère également comme emprunteurs à quelques mois au plus ceux qui demandent des *avances sur dépôt de titres* d'actions ou d'obligations; si, en effet, ces derniers avaient besoin d'emprunter de l'argent à plusieurs années, ils devraient plutôt définitivement vendre leurs titres que les engager momentanément.

Les prêteurs à quelques mois au plus sont les gens qui apportent en dépôt des fonds dont ils se réservent la faculté de disposer à volonté, pour tout ou partie, au moyen de la délivrance de reçus qu'on appelle des *chèques*. Il faut également considérer comme prêteurs à quelques mois au plus ceux qui acceptent en payement les billets dits *billets de banque* qu'ils gardent par devers eux ou

qu'ils repassent eux-mêmes à d'autres, au lieu de les échanger contre espèces.

Les emprunteurs à plusieurs années au moins sont les grandes compagnies qui se créent, et, une fois créées, se développent par *émission de titres*. Les États et les communes représentent, eux aussi, une clientèle de jour en jour plus considérable d'emprunteurs à plusieurs années.

Enfin les prêteurs à plusieurs années sont ceux qui souscrivent les *actions* et les *obligations* des États, des communes et des grandes compagnies.

Toutes les définitions qui précèdent étant une fois posées, celle des institutions de crédit commercial et de crédit industriel se fait d'elle-même, en quelque sorte. Les institutions de crédit commercial, ou de crédit à courte échéance sont celles qui, d'une part, reçoivent des dépôts de fonds en compte courant, contre remise de carnets de chèques, ou qui émettent des billets au porteur et à vue dits billets de banque, et qui, d'autre part, font l'escompte du papier de commerce ou les avances sur titres. Les institutions de crédit industriel, ou de crédit à long terme sont celles qui, d'une part, placent dans le public leurs propres obligations, et, d'autre part, souscrivent elles-mêmes les actions ou obligations d'autres compagnies pour en faire l'émission ou le classement dans le public ou dans leur clientèle. Ces deux genres d'institutions de crédit sont, à l'heure qu'il est, représentés en France et à Paris, et nous allons en énumérer à l'instant les types principaux; mais, auparavant, il convient d'insister sur le caractère tout nouveau et tout récent de ce mouvement des idées et des faits en matière financière.

En ce qui concerne le crédit commercial d'abord, la part du passé et du présent est bien facile à faire. Le billet de banque a été introduit en France en 1716, époque de la création de la *Banque générale* de Law. Cette banque recevait des dépôts et émettait des billets au porteur et à vue; elle effectuait des virements de parties, et faisait l'escompte du papier de commerce; elle était, comme on voit, tout ce qu'est aujourd'hui la *Banque de France*. Mais si, chez nous, le billet de banque est une fois et demie séculaire, le chèque, en revanche, est beaucoup plus jeune. Le mot lui-même ne figure pas dans le *Dictionnaire de l'Économie politique*, publié en 1853; et, de fait, c'est depuis ces années dernières seulement que, chez nous du moins, la chose est connue et pratiquée. L'usage de cet instrument de crédit, de circulation et de compensation se généralise rapidement, et il y a lieu d'espérer qu'avant peu il n'y aura plus guère d'hommes d'affaires ni de particuliers qui n'aient pris l'habitude de mettre leurs fonds dans

quelque banque de dépôt et d'en disposer au fur et à mesure de leurs payements en délivrant des chèques.

Si le crédit commercial s'est considérablement développé sous nos yeux, grâce à la fondation d'institutions destinées à recevoir des dépôts contre remise de carnets de chèques et à faire l'escompte du papier de commerce et les avances sur titres, on peut dire du crédit industriel qu'il est né tout entier dans la période de temps la plus récemment écoulée.

L'industrie, assurément, existait il y a trente ans, et elle ne manquait pas de capitaux. Mais, en premier lieu, elle était loin d'avoir l'extension et les besoins qu'elle a maintenant, et, en second lieu, ce qui est, à notre point de vue, très-important et tout à fait remarquable, la banque n'intervenait point ou n'intervenait que bien peu entre elle et le capital. A cette époque, on mettait de l'argent dans l'industrie de deux manières, soit en prenant une part de commandite dans une société, soit en recevant une simple créance sur quelque personne. En province surtout, c'étaient les notaires qui s'entremettaient entre les capitalistes et les industriels. Tout le monde, d'ailleurs, peut encore se rappeler avoir vu passer dans les héritages de famille de ces créances remboursables après un certain nombre d'années. Combien, depuis trente ans, combien surtout, depuis vingt ans, les choses n'ont-elles pas changé sous ce rapport! Ce n'est plus la part de commandite, c'est l'action qui, de plus en plus, représente la participation directe du capital public aux affaires industrielles; ce n'est plus la créance, c'est l'obligation qui représente l'intervention indirecte du capital dans les affaires. Enfin l'entremise du notaire, pour l'obtention et le placement des fonds, est une chose qu'on peut désormais reléguer, avec l'apparition du tabellion pour la conclusion des mariages, dans les romans et les opéras-comiques. Ainsi s'en vont les vieilles mœurs; ainsi disparaissent les anciens usages.

Au premier rang des institutions de crédit commercial, il faut placer la *Banque de France*. La Banque fait le crédit à courte échéance sous la double forme de l'escompte d'effets de commerce et des avances sur dépôt de titres. Ses opérations ont été, en 1866, de 6 milliards 574 millions pour l'escompte et de 420 millions pour les avances. Elle fait les fonds de ces services par le moyen des dépôts en compte courant qui lui sont remis et surtout par le moyen des billets à vue et au porteur qu'elle a, en France, le privilége d'émettre à l'exclusion de toute autre banque. Le montant de ses dépôts a varié, en 1866, de 110 à 377 millions; celui de ses billets en circulation de 846 millions à 1 milliard 29 millions.

La Banque de France a, comme nous venons de le dire, le

monopole de l'émission des billets de banque. Les autres institutions de crédit commercial n'ont, comme les banquiers, d'autre ressource que celle des dépôts contre remise de carnets de chèques. De ces deux instruments de crédit, le premier a sur le second des avantages incontestables : le billet de banque représente, en effet, un placement qu'on a pu chercher, auquel on s'est imposé en quelque sorte et qui est gratuit ; le chèque représente, au contraire, un placement qu'on a dû attendre, qui est venu s'offrir lui-même et qui est onéreux. On conçoit donc que le privilége de la Banque soit fort envié. On conçoit même très-bien que son monopole soit attaqué non pas seulement par des maisons de banque et en raison d'un intérêt particulier, mais par des écrivains financiers et au point de vue de l'intérêt général de l'industrie et du commerce. Nous n'examinerons pas ici, quant à nous, la légitimité et l'utilité de ce privilége exclusif : c'est une question au sujet de laquelle on voit de vieux amis se gourmer et des membres de l'Institut se dire les choses les plus désagréables. Nous nous bornerons à rechercher quelle en est l'étendue, et à faire voir comment en use la Banque. Pour cela, nous allons prendre le dernier bilan publié par les journaux, et, après en avoir groupé les chiffres pour les rendre plus simples et plus intelligibles, nous laisserons ces chiffres parler d'eux-mêmes.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES.

Le jeudi 2 mai 1867, au matin.

—

Actif.

(*a*) Argent monnayé et lingots	780,848,328 fr.	68
(*b*) Portefeuille	543,526,036	39
(*c*) Avances sur lingots, monnaies et titres	130,244,800	»
(*d*) Avances à l'État et Rentes	208,992,488	05
(*e*) Hôtel et Mobilier	8,355,608	»
(*f*) Dépenses et Divers	23,885,852	32
Total	1,695,853,113 fr.	44

Passif.

(*m*) Billets au porteur	1,035,323,525 fr.	»
(*n*) Billets à ordre	25,826,425	53
(*o*) Comptes-courants particuliers	305,705,732	97
(*p*) Compte-courant du Trésor	90,173,069	47
(*q*) Capital et Réserves	208,605,750	14
(*r*) Bénéfices capitalisés	7,044,776	02
(*s*) Dividendes, Escomptes et Divers	23,172,834	41
Total	1,695,853,113 fr.	44

Si l'on met en regard les uns des autres les articles (*d*) et (*e*) de l'actif avec les articles (*q*) et (*r*) du passif, on voit clairement que la Banque, ayant employé son capital et ses réserves en avances à l'État et rentes, et payé son hôtel avec ses bénéfices, n'opère qu'avec l'argent ou la confiance du public, et n'accorde en réalité d'autre crédit que celui qu'elle obtient. Maintenant, et en conséquence de cette première observation, faisons abstraction des trois derniers articles de l'actif, ainsi que des trois derniers articles du passif, et cherchons dans la comparaison des articles (*a*) (*b*) (*c*) de l'actif avec les articles (*m*) (*n*) (*o*) (*p*) du passif quelques indications sur l'importance du crédit obtenu par la Banque, sur la valeur du crédit accordé par elle, sur le rapport de l'un à l'autre, en un mot sur la situation et le rôle de cette grande institution financière.

Et d'abord, constatons qu'en regard de 1 milliard 457 millions environ de billets au porteur ou à ordre en circulation et de comptes courants particuliers ou du Trésor créditeurs, la Banque a 1 milliard 454 millions environ d'espèces, effets en portefeuille et comptes d'avances débiteurs, les espèces notamment entrant en ligne de compte pour 780 millions. Cette dernière circonstance ne laisse pas que d'être assez rassurante. Il s'ensuit effectivement que si tous les porteurs de billets de banque (*m*), ou de billets à ordre (*n*), venaient les présenter au remboursement; que si tous les déposants (*o*), et le Trésor lui-même (*p*), venaient réclamer le solde de leur compte; que si, en un mot, tous les gens, sans exception, qui ont en main la signature de la Banque venaient tout d'un coup, et à la fois, présenter leurs créances, la Banque, après leur avoir fait prendre la queue préalablement par la rue Croix-des-Petits-Champs, la rue de Rivoli, le faubourg Saint-Antoine et la barrière du Trône, aurait à leur compter *sept cent quatre-vingts millions, huit cent quarante-huit mille, trois cent vingt-huit francs soixante-huit centimes* espèces (*a*), qu'elle tirerait de ses caves pour les aligner proprement sur les tablettes de ses guichets; après quoi seulement elle aurait à demander le temps d'encaisser ses effets en portefeuille (*b*) et de toucher le montant de ses avances (*c*). Or, à ce moment, 780 millions étant remboursés sur 1 milliard 457 millions, ce serait de 677 millions de billets de banque tout au plus qu'il faudrait demander le cours forcé.

Ces billets demeureraient garantis par le portefeuille (*b*), les avances sur lingots monnaies et titres (*c*), les avances à l'État et rentes (*d*), l'hôtel et le mobilier de la Banque (*e*), le tout montant à 891 millions, c'est-à-dire à une somme d'un tiers plus forte à peu près que la somme à garantir. D'ailleurs, sur les quatre

articles, trois correspondent à des valeurs d'une solidité presque absolue; le portefeuille seul est discutable, encore faut-il considérer que chacun des effets qui le composent est couvert par trois signatures.

Le résultat de cette analyse peut se formuler ainsi : — Il peut être redemandé immédiatement à la Banque plus de 50 pour 100 de la totalité de son passif exigible sans qu'elle suspende ses payements. La Banque pourrait perdre 40 pour 100 de la valeur de son portefeuille et liquider sans faillite. Elle pourrait perdre tout son portefeuille, c'est-à-dire tout ce qu'elle a à perdre, et distribuer 80 pour 100 à ses créanciers.

Il convient également de ne pas négliger la conclusion suivante : — La Banque est une institution qui accorde au public 40 pour 100 du crédit qu'elle en obtient. Voici bien exactement ce qui se passe à cet égard : la Banque de France nous emprunte 100 francs *gratuitement*; elle en met 50 dans sa caisse, elle en avance 10 sur le dépôt de titres, et elle nous prête le reste *à 3 pour* 100 *d'intérêt*, pour 90 jours, contre effets à trois signatures. A ce métier-là on peut espérer qu'elle ne ruinera jamais personne.

Après la Banque de France, nous devons citer, entre les institutions de crédit à courte échéance : le *Comptoir national d'escompte*, fondé le 10 mars 1843; — la *Société générale de Crédit industriel et commercial*, créée il y a une dizaine d'années, — et la *Société anonyme de Dépôts et de Comptes-courants* qui date seulement de 1863.

Ces trois sociétés font, sur une échelle importante, l'escompte du papier de commerce et du papier de banque. Ces opérations se sont élevées, en 1866, pour le Comptoir d'escompte, à 1 milliard 147 millions, pour le Crédit industriel, à 361 millions, et pour la Société de Dépôts, à 447 millions. Deux de ces sociétés, le Comptoir d'escompte et le Crédit industriel, font également les avances sur dépôt de titres, l'un par l'intermédiaire du *Sous-Comptoir des chemins de fer*, l'autre par celui du *Sous-Comptoir du commerce et de l'industrie*. Toutes les trois reçoivent des dépôts contre remise de carnets de chèques.

Nous avons classé le Comptoir d'escompte, le Crédit industriel et la Société de Dépôts au nombre des institutions de crédit commercial ou à courte échéance. Cependant, ces trois sociétés, outre les opérations d'escompte et d'avances sur titres, et outre les autres opérations accessoires de la banque, telles que virements de comptes, encaissements de coupons, ordres de Bourse, etc., font aussi les émissions d'actions et obligations. C'est ainsi que le Comptoir d'escompte a fait, en 1866, l'émission des obligations mexicaines et celle de l'emprunt autrichien, et que le Crédit

industriel et la Société de Dépôts ont fait ensemble l'émission des actions de la *Société anonyme de Crédit industriel et de Dépôts du Nord.* Cette partie de leurs opérations semblerait devoir faire ranger ces sociétés parmi les institutions de crédit industriel ou à long terme. Il n'en est rien, par la raison qu'elles ne font jamais ces émissions d'actions et d'obligations que pour le compte de tiers et moyennant une commission stipulée d'avance. Elles n'achètent point de titres pour les revendre, comme elles escomptent les billets et les traites pour les réescompter; elles fournissent, moyennant rémunération, leurs bureaux, leurs guichets, leur publicité et leur autorité sur leur clientèle.

On comprendra, si nous nous sommes bien expliqués, que cette réserve leur est imposée par la nature même des choses. Les caisses de ces établissements sont alimentées principalement par des fonds déposés en compte-courant disponible; placer de tels fonds en actions et obligations, ce serait prêter à long terme de l'argent emprunté à courte échéance, ce serait immobiliser des capitaux exigibles. Cette manière de procéder irait contre la distinction qui est, à nos yeux, comme nous l'avons exposé, le principe fondamental et souverain du crédit. Les trois sociétés que nous avons citées ont été organisées par des hommes incapables de contrevenir à ce principe; mais l'une d'entre elles surtout nous paraît se distinguer au point de vue de son observation scrupuleuse.

La Société anonyme de Dépôts et de Comptes-courants n'a point dans son portefeuille d'effets de l'industrie ni du commerce proprement dits; elle n'a que des acceptations des premières maisons de banque de Paris. C'est bien là faire du crédit, et même du crédit à l'escompte, puisque c'est faire du crédit à ceux qui font l'escompte; mais c'est surtout un emploi spécial de fonds spéciaux. Il semble que la Société de Dépôts ait moins cherché les capitaux pour le placement que le placement pour les capitaux. Quoi qu'il en soit, elle a trouvé le placement le plus sûr, le plus immédiatement réalisable des capitaux les plus flottants, les plus immédiatement exigibles. C'est le *nec plus ultra* du dépôt en compte-courant, le dernier raffinement du crédit commercial à courte échéance.

La *Société générale de Crédit mobilier*, fondée au début du second empire par les frères Pereire, est la première en date des institutions parisiennes et françaises de crédit industriel dans le sens où nous sommes convenus de prendre ce mot au cours de cette étude, c'est-à-dire des institutions de crédit à long terme fait à des entreprises ayant le caractère plutôt d'entreprises d'industrie que d'entreprises de commerce. C'en est aussi le type le plus complet,

comme cela ressort, au surplus, de son bilan mieux que de tout autre commentaire.

La situation de la Société, à la fin de l'année dernière, s'énonçait comme suit :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MOBILIER.

Situation générale au 31 *décembre* 1866.

—

Actif.

(*a*) Rentes, Actions et Obligations diverses...	112,792,753 fr.	13
(*b*) Effets à recevoir et Avances aux Compagnies	94,559,720	65
(*c*) Espèces en caisse et à la Banque. Dividendes à recevoir au 1er janvier.....	24,920,331	25
(*d*) Hôtels et Mobiliers.....	3,163,760	51
(*e*) Solde du compte de Profits et Pertes.....	7,983,136	03
Total.....	243,419,701 fr.	57

Passif.

(*m*) Capital versé et Réserve.....	117,963,760 fr.	89
(*n*) Comptes-courants et Créanciers divers...	119,580,846	53
(*o*) Effets à payer.....	5,102,439	82
(*p*) Dividendes arriérés et Intérêts.....	772,654	33
Total.....	243,419,701 fr.	57

Une particularité de ce bilan, la première qui en ressorte avec évidence, c'est la présence, à l'actif, d'un portefeuille considérable d'actions et obligations diverses; par là se révèle la nature et l'essence d'une institution de crédit industriel. Le Crédit mobilier prête à long terme à l'industrie en achetant les *actions* des entreprises industrielles qui se constituent ou les *obligations* de celles qui s'étendent et s'agrandissent, tout comme la Banque de France et les autres établissements que nous avons cites plus haut prêtent à courte échéance au commerce en escomptant les *billets* et les *traites* des commerçants. C'est ainsi qu'il se trouve avoir un portefeuille de *titres* comme ces banques ont un portefeuille d'*effets de commerce*.

L'analogie entre le bilan du Crédit mobilier et celui de la Banque de France s'arrête là; nous voulons dire au point de vue de sa disposition financière. Pourquoi? C'est ce qu'il est permis de se demander. Le mécanisme des institutions de credit commercial est d'une perfection si bien démontrée par la science et si bien confirmée par l'expérience, qu'on ne voit pas pourquoi il ne

servirait pas de modèle exact et constant aux institutions de crédit industriel. Or, pour faire des affaires illimitées avec un capital limité, ces institutions ont deux procédés que nous avons reconnus et qui sont : 1° l'émission de valeurs à courte échéance, *billets de banque* ou *chèques;* et 2°, à défaut de cette première ressource, ou concurremment avec elle, la négociation de leur portefeuille par le réescompte des effets, billets ou traites, qui s'y trouvent. Eh bien, il semble que pour faire dépasser, elles aussi, le chiffre de leur capital à celui de leurs affaires, les institutions de crédit industriel n'auraient rien de mieux à faire que de recourir purement et simplement à ces mêmes procédés, lesquels, convenablement modifiés pour être appropriés à leur destination nouvelle, deviendraient : 1° l'émission de valeurs à long terme, telles que *bons de caisse* ou *obligations;* et 2°, concurremment avec cette première ressource ou à son défaut, la négociation du portefeuille par la vente en Bourse des titres, actions ou obligations, qui s'y trouvent. Grâce au billet de banque et au chèque, les banques de crédit commercial peuvent non-seulement faire des affaires illimitées avec un capital limité, mais même n'appeler qu'une fraction minime de ce capital. Grâce à cette ressource, elles peuvent aussi ne réescompter leur portefeuille que dans des cas urgents pour des besoins imprévus. Il y a lieu de croire que, de même, grâce au bon de caisse ou à l'obligation, les caisses de crédit industriel pourraient non-seulement faire dépasser le chiffre de leur capital à celui de leurs affaires, mais laisser la plus grande partie de ce capital entre les mains de leurs actionnaires à titre de capital de garantie. Il y a lieu de croire encore que, grâce à cette ressource, elles pourraient ne faire vendre en Bourse les titres de leur portefeuille que dans des cas et pour des besoins exceptionnels, ou quand les circonstances seraient tout à fait favorables.

Cependant, si nous revenons au bilan du Crédit mobilier, nous n'y voyons, au passif, au lieu d'un article *Obligations en circulation* dont on devinerait immédiatement le sens et la portée, qu'un article *Comptes-courants et Créanciers divers* d'une signification très-douteuse et très-obscure et dont on ne peut savoir absolument s'il correspond à des engagements à long terme ou à des engagements à courte échéance. Nous voyons aussi que le capital social est entièrement appelé et presque entièrement versé. Ainsi, il est clair que la Société ne fera d'affaires nouvelles qu'à la condition de négocier son portefeuille.

Il ne faut point qu'on se méprenne sur le motif de nos observations. Nous ne critiquons pas la manière dont est administré le Crédit mobilier : nous n'en avons ni l'envie ni les moyens, et la

place, ici, serait mal choisie. Nous critiquons la manière dont il est organisé, et nous croyons, en cela, ne blesser aucune convenance. N'est-il pas certain que la situation d'un banquier qui ne pourrait jamais escompter de nouveaux effets qu'à la condition seule et unique d'en réescompter d'anciens, serait une situation difficile? Ne l'est-il pas également que la situation d'une caisse de crédit qui ne peut acheter des titres qu'à la condition d'en vendre d'autres doit avoir des inconvénients? Elle en a, selon nous, de très-graves, et dont le principal est la nécessité de provoquer les circonstances favorables à cette vente au lieu de les attendre, de faire la hausse au lieu de la laisser se faire toute seule, en un mot d'exercer sur le marché des valeurs, c'est-à-dire sur la Bourse, une action violente et continuelle qui est, à tous égards, désastreuse.

La *Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France*, — Ouf! — est une institution de crédit dont le mécanisme est de proportions aussi gigantesques que son titre est de dimension démesurée. Elle est à la fois banque de crédit commercial et caisse de crédit industriel. Elle fait l'escompte du papier de commerce et l'émission des actions et obligations des grandes compagnies, comme par exemple de la *Société algérienne*; elle a, en conséquence, un portefeuille d'effets et un portefeuille de titres. Elle reçoit des dépôts contre remise de carnets de chèques, et elle a des obligations en circulation. Bref, c'est le Crédit mobilier surmonté du Comptoir d'escompte, ou bien c'est, parmi les institutions de crédit, ce qu'est le *Léviathan* parmi les bateaux à vapeur. Nous ne savons encore que peu de chose de ses voyages.

L'usage s'est introduit de distinguer le crédit à long terme fait aux propriétaires de terres du crédit à long terme fait aux propriétaires de capitaux et d'appeler l'un crédit *foncier* en réservant à l'autre le nom de crédit *mobilier*. Toutefois les propriétaires de maisons sont assimilés aux propriétaires de terres; et on considère aussi comme propriétaires d'immeubles les Etats et les communes, qui sont des propriétaires d'un certain nombre de contribuables, et auxquels on avance de très-fortes sommes à rembourser sur le revenu de ce capital.

Il y a une vingtaine d'années, de nombreuses et florissantes institutions de crédit territorial existaient en Allemagne et en Pologne; mais, en France, les gens qui parlaient d'introduire une vaste caisse de crédit comme intermédiaire entre les prêteurs et les emprunteurs sur hypothèques passaient pour des rêveurs insensés ou pour des novateurs dangereux. Cette caisse existe aujourd'hui : c'est le *Crédit foncier de France*, qui a fait, en 1866, 113 millions de prêts hypothécaires et 235 millions de prêts

communaux. Ces prêts sont effectués sous le mode le plus correct et dans la forme la plus irréprochable, c'est-à-dire au moyen de l'émission des obligations du Crédit foncier, lesquelles ont véritablement la valeur et le caractère d'obligations hypothécaires, et mettent bien, en réalité, l'argent de ceux qui veulent prêter à la disposition de ceux qui peuvent emprunter sur hypothèques.

A l'histoire des obligations du Crédit foncier se rattache un fait peu connu et qui est un des plus caractéristiques et des plus instructifs que nous sachions en matière de pratique financière. Le moindre examen d'un esprit éclairé et sérieux révélait chez ces titres une solidité et un commodité exceptionnelles : c'est le prêt sur première hypothèque dégagé de toutes sortes d'embarras et pourvu de toutes espèces de facilités. Mais le public, probablement faute d'y rien comprendre, ne paraissait pas les apprécier ; et, dans tous les cas, n'en prenait point. L'administration du Crédit foncier fit alors ce qu'il a toujours fallu faire jusqu'ici, et ce qu'il faudra faire peut-être pendant longtemps encore en une telle conjoncture : elle amena le public à faire par imitation et par habitude ce qu'il se montrait incapable de faire par discernement et par choix. Elle fit journellement vendre par des agents de change des obligations foncières qu'elle faisait racheter par d'autres agents de change. De cette manière, on vit tous les jours passer et repasser à la Bourse les obligations nouvelles, on les entendit coter. Bref, chacun en prit croyant que tout le monde en prenait. On put alors arrêter les négociations factices ; elles avaient coûté 300,000 francs de frais de courtage. Il en est ainsi de tout en France : on fait les choses non parce qu'on les juge ni comme on les juge bonnes et avantageuses à faire, mais parce qu'on voit tout le monde et comme on voit tout le monde le faire ; aussi n'y a-t-il pas à s'étonner qu'à la Bourse, comme au théâtre, il suffise d'organiser une fausse queue pour attirer la foule ; et qu'en fait de crédit, comme en fait de toute autre chose, la science, le calcul, l'expérience, l'habileté ne soient rien sans un peu de charlatanisme.

Tel est, autant qu'il est possible d'en donner en quelques pages une idée un peu nette et un peu précise, l'état présent du crédit à Paris. Quant à ce que l'avenir nous promet ou nous réserve, c'est une chose dont nous n'avons pas à nous occuper pour le moment. Disons seulement qu'il faut à ce crédit, pour grandir et prospérer, bien des conditions dont les unes viendront des lois et dont les autres viendront des mœurs. Un peu plus de liberté et de facilité, c'est-à-dire un peu moins de monopoles et de priviléges, un peu moins de règlements et de gouverneurs, voilà pour la part du législateur. A quoi bon, dites-moi, le règlement qui interdit aux

institutions de crédit l'émission de titres étrangers sans l'autorisation du ministre des finances? Cela était-il nécessaire pour donner une approbation spéciale à l'émission de l'emprunt du Mexique? Et pourquoi donc un gouverneur au Crédit foncier? Est-ce à seule fin de sanctionner avec éclat l'abus de ses loteries? Un peu plus de jugement et de sagesse, c'est-à-dire un peu moins d'ignorance et de crédulité, d'avidité et d'imprévoyance, voilà pour la part des simples citoyens. Nous serions tentés de souhaiter aussi, de la part de la presse, un peu plus de compétence et d'indépendance; mais ce serait se montrer, pour le moment, trop exigeant: il faut remettre ce vœu à des temps meilleurs.

III

Les sociétés coopératives.

Un certain nombre de personnes, en Angleterre, en Allemagne, en France, — non point des gros négociants de la Cité, ni de puissants financiers hambourgeois, ni de riches propriétaires de la Beauce, — mais une foule de travailleurs, petits artisans, petits ouvriers, se sont, dans ces dernières années, tenu à eux-mêmes ce langage:

« C'est une grande vérité qu'il n'y a que le premier pas qui coûte, et que l'eau va toujours à la rivière. Il n'est, par exemple, rien de plus simple et de plus facile que de s'enrichir. Il suffit, pour cela, d'avoir un million à soi et de le confier à qui le mette en œuvre. Nous autres, petites gens, nous faisons, centime par centime, quelques économies que nous portons à la Caisse d'épargne, et l'État nous fait bien de l'honneur en nous empruntant cet argent à 3 pour 100. Si nos gros sous étaient des pièces de 20 francs, nous les placerions sans peine à 5 dans les obligations qui se négocient à la Bourse; si c'étaient des billets de 100 francs, nous en tirerions bien aisément 7 et 8 dans les actions des grandes compagnies; et si c'étaient des billets de 1,000 francs, ils nous rapporteraient 9 ou 10 dans l'industrie et le commerce.

« Eh bien! faisons une chose. Unissons-nous: notre nombre suppléera à l'exiguïté de nos ressources; dix mille pauvre diables mettant chacun 2 francs de côté par semaine pendant un an sont tout juste l'équivalent d'un millionnaire.

« C'est là une idée. Notre million étant trouvé, il n'y a plus qu'à l'engager dans quelque bonne entreprise de commerce, d'industrie ou de banque.

« Un commerce très-sûr et très-profitable, ne serait-ce pas, d'abord, celui qui nous vendrait à nous-mêmes tous les objets de notre subsistance journalière? Nous mangeons comme nous travaillons, c'est tout dire; et nous avons aussi de gros garçons bien endentés, et de grandes filles qui ne manquent pas d'appétit. Gagner 10 pour 100 sur toute cette nourriture, quelle meilleure affaire?

« Une industrie qui serait également dans d'excellentes conditions, ce serait celle qui nous aurait à la fois pour maîtres et pour ouvriers. Assurément, nous travaillons bien pour nos patrons; mais ne travaillerions-nous pas encore mieux pour nous-mêmes? Avec cette idée que le bénéfice est pour nous, non pour d'autres, ne tirerions-nous pas tout le parti imaginable et de notre main-d'œuvre et de notre matière première, et n'offririons-nous pas sur le marché des produits d'une qualité et d'un prix exceptionnels?

« Enfin, et sans chercher plus loin, une banque qui serait à même de rendre de grands services et de réaliser de beaux avantages, ce serait à coup sûr une banque fonctionnant pour tous ceux d'entre nous qui travailleraient soit isolément, soit en association, pauvres gens à qui les banquiers ferment leur porte, et à qui les escompteurs seuls ouvrent généreusement leurs guichets comme des souricières! Nos petits métiers, nos petits négoces, cependant, sont le fond même du travail national; le papier qui les alimente est sérieux, il est honnête; et ce serait une opération utile et fructueuse que de l'endosser à moitié prix de ce qu'il en coûte pour le faire accepter des Arabes.

« Voilà une seconde idée qui complète la première. Mettons-nous donc à la besogne, et fondons des associations coopératives! *Self-help! Selbst-hülfe! Aidons-nous nous-mêmes.* »

Tels sont, résumés en quelques mots, le principe et la théorie des sociétés de *consommation*, de *production* et de *crédit*. Quelques chiffres, à présent, donneront la mesure de l'échelle sur laquelle s'effectue l'application pratique.

Les sociétés de consommation *(industrial and provident societies)* d'Angleterre comptent environ deux cent mille membres; elles ont un capital total de plus de 20 millions, et elles font pour plus de 100 millions de ventes annuelles.

Les sociétés de crédit mutuel *(vorschüssbanken)* allemandes se composent de deux à trois cent mille sociétaires; le total des capitaux qui leur appartient est de 20 à 30 millions, et celui des prêts et avances annuellement faits par elles, de 400 à 500 millions.

En France, nous avons, s'il faut l'avouer, plus d'idées que de résolution, plus d'enthousiasme spéculatif que d'énergie réelle. Et

toutefois, à Paris seulement, il existe cinq ou six sociétés de consommation; un *Comptoir de consommation pour les employés des grandes administrations;* une *Société coopérative immobilière;* plus de cent sociétés de crédit mutuel et d'épargne; et enfin une cinquantaine de sociétés de production en pleine activité qui sont, sans contredit, le meilleur lot de notre apport coopératif.

De ces sociétés, les plus anciennes remontent jusqu à la période de 1830 à 1840, comme la société des *Bijoutiers en doré,* Dreville, Thiébaut et Ce.

Les autres se rattachent au mouvement de 1848 et 1849. Ce sont les associations des *Formiers,* Delondre et Ce; — des *Tailleurs de limes,* Mangin et Ce; — des *Maçons,* Bouyer, Cohadon, Bagnard et Ce; — des *Ouvriers en cannes et manches de parapluies;* — des *Lunettiers,* Delabre, Muneaux, Videpied et Ce; — des *Facteurs de pianos,* Yot, Schreck et Ce; — des *Menuisiers en voitures,* Guyot et Ce, etc., etc.

Enfin les plus récentes se sont créées dans le cours de ces dernières années. Parmi celles-ci nous citerons : l'association des *Fondeurs en fer,* Brosse et Ce; — la société des *Bijoutiers en doré,* Drouot, J. Guillaume, Montigny et Ce; — la société de *Chapellerie de Paris;* — l'associatiom des *Doreurs et argenteurs sur métaux;* — l'association des *Mégissiers,* Lehmann et Ce.

Tout ce groupe parisien a pour centre trois maisons de banque spéciales : la société du *Crédit au Travail,* J.-P. Beluze et Ce, la *Caisse d'escompte des Associations populaires,* et la *Caisse des Associations coopératives.*

Ainsi, ce n'est point un million, c'est peut-être une centaine de millions qui, à l'heure qu'il est, se remuent, s'agitent et se multiplient entre les mains des travailleurs européens. Je vous dirais, si vous le vouliez, lecteur, la série mathématique de la progression de cette somme d'une année sur l'autre, et vous verriez ainsi ce que ces millions feraient de milliards dans vingt ans d'ici. Or, considérez, je vous prie, que les 100 millions qui existent actuellement sont le résultat d'épargnes faites sur des salaires qu'écrase le mécanisme d'une organisation politique et économique encore assez défectueuse, qu'ils ont été pris sur le superflu de gens à qui manque le plus souvent le nécessaire. Et, maintenant, songez quelles sommes accumuleront nos travailleurs quand à leurs efforts individuels s'ajoutera le bienfait de quelques grandes réformes sociales, telles qu'un abaissement considérable du chiffre des impôts, et qu'un changement radical dans leur assiette!

Que restera-t-il alors, dites-moi, de la sotte théorie de Malthus, et de cette doctrine désespérante qui soutient que la pauvreté et la misère sont éternelles! Bien peu de chose, n'est-il pas vrai? A

la bonne heure! Je vois que, de jour en jour, nous devenons tous de vrais démocrates et de bons socialistes.....

— Monsieur!

— Mais, en vérité, cher lecteur, nous ne vous en demandons pas davantage.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

La Bourse, c'est-à-dire la réunion des négociants et des spéculateurs, avait eu longtemps une existence nomade. Avant la Révolution, elle s'était tenue dans la partie du palais Mazarin située à l'angle de la rue Vivienne; pendant la Révolution, elle fut transférée aux Petits-Pères, puis au Palais-Royal.

Un décret du 16 mars 1808 ordonna de construire, à l'extrémité de la rue Vivienne, sur les terrains de l'ancien couvent des *Filles-Saint-Thomas*, un édifice destiné à réunir la Bourse et le Tribunal de commerce. La première pierre en fut posée le 24 du même mois et les travaux commencèrent aussitôt, sur les plans et sous la direction d'Alexandre Brongniart. L'œuvre allait lentement, faute de fonds. Brongniart mourut en juin 1813. M. Labarre continua la construction qui, interrompue en 1814, reprise activement en 1821, ne fut terminée qu'en 1827. L'inauguration avait eu lieu un peu auparavant, le 6 novembre 1826.

La grande salle de la Bourse mesure 38 mètres de long sur 25 mètres de large. La voûte est décorée de fresques par Abel de Pujol.

Deux escaliers donnent accès à l'édifice, l'un sur la place de la Bourse, à l'ouest, l'autre sur la rue Notre-Dame-des-Victoires, à l'est. L'un et l'autre sont décorés de statues. Celles de l'escalier de l'ouest sont : à droite, *le Commerce*, par Dumont; à gauche, *la Justice consulaire*, par Bosio. Celles de l'escalier de l'est sont : *l'Industrie*, par Pradier, et *l'Agriculture*, par Seurre. En 1829, le palais de la Bourse et ses abords ont été cédés par l'État à la ville de Paris La dépense des constructions s'est élevée à 8,149,192 francs, dont 3,789,386 francs ont été payés par l'État, 2,266,180 francs par la ville de Paris, et 2,093,626 francs par le commerce parisien.

LES FINANCIERS

PAR

Adrien HÉBRARD

L'origine du banquier est cosmopolite et se perd dans la nuit des temps; celle du « financier » est essentiellement moderne, française et même parisienne. Ce n'est pas le lieu d'étudier ici l'aimable lignée des financiers du dix-huitième siècle; ni Law, ce novateur intrépide et sans scrupules qui, en avance de cent ans sur tous ses émules, enseigna, dans la rue Quincampoix, avec le mécanisme actuel du crédit, presque toutes les manœuvres frauduleuses sur lesquelles se fondent encore ce qu'on nomme les grands coups de Bourse; ni les traitants, si libertins et si prodigues et dont la race, décimée par les représailles de la Révolution, se retrouva sur pied comme par enchantement dans l'orgie et les tripotages du Directoire pour s'éteindre sans gaieté, sans dignité et sans éclat parmi les munitionnaires grossiers de l'empire. Faire de l'histoire contemporaine serait séduisant mais demeure impossible : bornons-nous donc à accompagner de quelques indications un titre qui ne saurait être sérieusement justifié.

On peut tout d'abord en prendre acte, Paris est resté la capitale des financiers. Venus de tous les coins du monde de l'argent, les grands, les moyens et les petits s'y pressent, s'y combattent, s'y associent, s'y bousculent et tour à tour s'y renversent. La poussée est violente et la mêlée rude; mais les vainqueurs d'un jour y sont sûrs au moins d'un triomphe d'une heure. Ajoutons pourtant que ce même public qui les porte aux cimes de la popularité s'emploierait volontiers, quand la baisse est venue, à les rejeter jusque dans la ruine et jusque dans la honte; mais de telles révolutions ne font-elles pas partie des chances que court le plus puissant des souverains modernes : le financier.

Le banquier et le financier se confondent sans cesse aujourd'hui dans la même personne, mais la ligne de démarcation n'est pas impossible à saisir. Le plus illustre et le plus riche des financiers contemporains est avant tout un banquier. Ceux qui, depuis quinze ans, après avoir appris la banque auprès de lui, ont été le plus souvent, dans les grandes affaires, ses émules, ou pour mieux dire

ses adversaires, sont au contraire et avant tout des financiers. Regardez bien le premier, vous verrez rayonner sur son front couronné, mais non chargé de ses soucis, l'assurance auguste de l'homme qui sait qu'il appartient à une dynastie, et quelle dynastie! La seule en Europe qui, depuis soixante ans, n'ait pas été secouée ou déracinée par une révolution. Ce monarque constitutionnel fait d'ailleurs tout ce qui concerne son état et étudie un petit escompte aussi minutieusement qu'un énorme emprunt.

Quel abîme entre ce peseur d'or et ces deux grands manieurs d'argent que la nature complaisante a unis comme le bras à la tête : si dissemblables de tempérament, de caractère et même de visage, et pourtant si bien faits l'un pour l'autre, et si bien faits tous deux pour le scabreux métier auquel ils se sont voués! Dans cette bataille où l'un porte les qualités de l'algébriste et l'autre celles du tirailleur, ils ont frappé de rudes coups; ils ont reçu et recevront encore plus d'un horion. Ils ont eu manifestement le tort de juger les intérêts modernes à travers le prisme grossissant d'une sorte de religion sociale qui, sous couleur d'améliorer la destinée des petits, la place dans la main des gros et semble, dans le recrutement passionné des grandes armées, chercher uniquement une raison plausible de composer de grands états-majors. Ces agglomérations anonymes de capitaux, nécessaires pour des entreprises gigantesques, lesquelles d'ailleurs se suffisent rarement à elles-mêmes, sont dangereuses quand elles s'appliquent aux industries qui veulent avant tout l'économie, la surveillance et la responsabilité des intéressés. On ne peut étudier ces deux financiers éminents sans reconnaître la puissance spéciale de leur esprit et l'impuissance générale de leur système.

L'argot contemporain, si nuancé et si flexible, entend, à vrai dire, par financier, tout spéculateur offrant au public des entreprises qu'il prétend lucratives. On a dit avec plus d'esprit que de précision : « Les affaires, c'est l'argent des autres. » On pourrait dire sans malice et sans calomnie : « Le financier est celui qui fait métier d'attirer l'argent des autres. » C'est là, c'est dans cette chasse « à l'argent des autres » que se déploient, que brillent, que meurent ou triomphent, plus bruyamment qu'en aucun autre lieu du monde, les financiers de Paris.

L'espèce est une; les variétés sont innombrables, depuis le financier qui découvre et propage un système inédit d'emprunt et se fait le sauveur d'un royaume en détresse jusqu'à celui qui sollicite des capitaux pour exploiter un puits de pétrole dans les Principautés danubiennes. Le théâtre change singulièrement avec les acteurs. Du cabinet opulent d'un banquier considéré, il va au fumoir artistique et coquet d'un faiseur du grand monde, passe

par l'appartement bourgeois d'un honnête capitaliste, descend jusqu'à la tanière obscure d'un regratteur de petits procès et finit par s'installer autour d'une table boiteuse dans le coin obscur de quelque café borgne.

Ici fait son apparition le sous-genre le plus intéressant de la faune parisienne : « l'intermédiaire. » Sur chaque échelon de cette longue échelle des affaires, vous verrez à côté du financier un parasite éveillé et insatiable à l'affût de toutes les proies, à la recherche de tous les capitaux, au service de toutes les ambitions, aux gages de toutes les fortunes : c'est l'intermédiaire. Le mot d'une élasticité si menaçante n'exprime pourtant pas suffisamment la chose. L'intermédiaire se glisse, se faufile, s'installe et pullule partout où l'on voit reluire, où l'on entend tinter l'or des lointaines espérances. Supposez Jacquart débarquant à Paris dans le simple dessein d'attirer à son admirable métier une honnête commandite. Son premier interlocuteur dans l'hôtel, sur l'asphalte, au spectacle, sera, soyez-en sûr, un de ces financiers hybrides dont la langue remue des millions et dont la main quête des gros sous, et qui, sans fortune, sans relations établies, sans autre capital que l'espoir toujours trompé, toujours renaissant, de rencontrer enfin ce magicien : le capitaliste, recrutent petit à petit et lancent autour de l'inventeur ingénu la meute vorace qui montrera ses crocs au lendemain du succès.

L'intermédiaire exploite une prévention ancienne et que justifie trop souvent la banque parisienne. Les banquiers de Paris, surtout depuis un certain nombre d'années, se considèrent volontiers dans le monde industriel comme des êtres supérieurs à ceux qui les font vivre. Ils ont rarement à un degré suffisant le sentiment de l'égalité qui existe entre l'acheteur et le vendeur de crédit. Ces demi-dieux de la commandite et de l'escompte se dissimulent volontiers au simple mortel ; d'où l'idée qu'il faut pour pénétrer dans les temples et même dans les petites chapelles du capital l'intervention d'un lévite autorisé. L'expérience vous montrera dès l'abord que ces façons ne sont point celles des financiers véritables, et qu'en général les maisons où l'on fait le plus d'affaires sont précisément celles où l'on fait le moins d'embarras.

Proposez donc vos affaires vous-même. Le premier banquier poli que vous rencontrerez se prêtera tout au moins à vous donner sur ses confrères en agio des indications suffisantes. Expliquez simplement, sans exagérations de prospectus, sans fausses perspectives; préoccupez-vous bien plus de démontrer que l'argent avancé ne sera jamais perdu, que de prouver qu'il sera décuplé en vingt-quatre heures.

Le système du financier qui accorde son patronage varie avec la nature de l'affaire patronnée; s'il s'agit d'une tentative industrielle modeste et assurée, il ouvrira un compte courant à découvert enrichi d'une participation aux bénéfices ; si l'argent y doit courir le moindre danger, il partagera les chances entre quelques clients familiers ; grossissez l'affaire, il aura recours à ses correspondants de province; agrandissez-la encore, il fera un appel direct au public.

Le rideau devrait se lever ici sur la comédie de la souscription publique : bruits habilement répandus ; travaux, brochures et articles préparatoires ; calculs rayonnants des apparentes clartés du mirage; circulaires, affiches, annonces et prospectus ; participations offertes aux banquiers rivaux ; syndicats destinés à maintenir les cours; fausses attaques victorieusement repoussées : les cent actes divers de cette bataille livrée si souvent à la plus inoffensive et à la plus vivace des nations, la nation sans arme des actionnaires. Mais ceci nous mènerait loin. Sachez seulement qu'à l'heure présente le plus petit emprunt d'État coûte 200,000 francs de publicité et dix fois autant de commissions diverses et qu'un homme sage a pu s'écrier : « A Paris il faut être millionnaire pour avoir l'espérance sérieuse de le devenir. »

PARIS INDUSTRIEL

PAR

André COCHUT

L'étranger qui se sent attiré vers Paris et qui y vient pour la première fois n'y cherche et n'y voit d'abord que ce qu'il a imaginé dans ses rêves : le grandiose ou le pittoresque des aspects, l'entrain général, le comfort, le luxe, la variété des plaisirs. Il se croit, à première vue, dans un milieu privilégié, où tout est sensation et spectacle, où l'on vit sans effort en sacrifiant à la fantaisie.

Les superficies sont éblouissantes, il est vrai ; mais à quelles conditions ? C'est qu'il y ait, sous cette société qui s'épanouit, une

population infatigable au travail et ingénieuse à produire. L'une est indispensable à l'autre.

Il y a des places, comme Londres ou New-York, où la spéculation atteint des chiffres plus élevés; nulle part l'activité industrielle n'est multiple et agissante au même degré qu'à Paris. Quand il aborde sa besogne, le Parisien l'attaque avec une furie toute française. L'effort, le coup de collier, quel qu'en soit la vigueur, n'altère jamais un certain idéal qui semble un don de sa nature. La spontanéité individuelle, cette entente du motif et ce tour de main qui constituent le goût, se font toujours sentir dans les travaux d'ensemble des grands ateliers, comme dans ces menus chefs-d'œuvre qui descendent parfois d'une pauvre mansarde. C'est ce qui donne à la fabrique parisienne un cachet reconnu dans le monde entier. Allez au loin, en quelque région que ce soit : si vous distinguez quelque objet usuel ayant du charme et de la tournure, le marchand vous dira pour le faire valoir : « Article de Paris. » Et ce naïf éloge est mérité. Partout où intervient l'industrie parisienne, elle avive le désir et crée un genre qui s'impose. L'ameublement dont elle sait faire un décor diversifié comme le drame de la vie, l'aliment paré pour parler aux yeux avant de répondre à l'appétit, le costume d'homme qui commande un maintien, la parure de femme qui prolonge la jeunesse, les riens absolument inutiles dont on ne peut plus se passer, la fantaisie évitant le bizarre, l'accent risqué qui devient le bon ton et jusqu'à la réclame qui sert de passe-port, tout cela n'est-il pas encore « Articles de Paris ! »

Par son énergie dans le travail, Paris se montre fidèle à son origine.

Le vaisseau figuré dans les armoiries municipales nous rappelle que, peu de temps après César, une compagnie de marchands gallo-romains, privilégiée pour la vente des marchandises sur la basse Seine, installait ses comptoirs dans la boueuse Lutèce et commençait ainsi, par le commerce, le rôle historique de la métropole française. La première forteresse élevée pour la défense de la ville naissante fut probablement la Bourse de ces mêmes négociants. En déblayant le terrain pour niveler le nouveau boulevard Saint-Michel, un peu au-dessus des Thermes de Julien, on a mis à jour tout récemment de larges et robustes maçonneries : c'étaient les assises d'un vaste monument flanqué de tours et surmonté d'une plate-forme dallée. On se réunissait là pour parler d'affaires, et sans doute aussi, on y consignait les valeurs et marchandises précieuses, comme dans une banque de dépôt. Les rois francs, considérés comme héritiers des empereurs romains, ne s'intéressaient à Lutèce que par les tributs en argent ou en

matériel qu'ils tiraient des anciens ateliers fiscaux. La direction morale était l'œuvre des évêques. Pour tout le reste, la hanse des navigateurs parisiens, appelés vulgairement « les marchands de l'eau », confondant ses intérêts avec ceux de la cité, était à peu près souveraine.

Viennent les incursions des Normands. La terreur qu'ils laissent, même après leur retraite, détermine la bourgeoisie à fermer les comptoirs largement installés au sud de la ville, sur les pentes moins boueuses de la rive gauche, et à se rapprocher des rives du fleuve, à proximité de l'île qu'on appelle encore la Cité, et qui était considérée comme un lieu de refuge, parce que les Normands n'avaient pas réussi à l'entamer. Il fallait pour le commerce un rendez-vous nouveau. On construisit, entre la forteresse appelée le Grand Châtelet et la Grève où l'on débarquait les marchandises, un monument désigné dans les vieilles chroniques sous le nom de *Parloër aux Borjois*.

Siége naturel de la municipalité, le Parloir aux Bourgeois devint peu à peu tribunal. Les chefs de la hanse prirent le nom de prévôts, qui était un titre de magistrature, et donnèrent à leurs assesseurs le nom d'échevins. Évoquant les causes commerciales, dans un milieu où l'industrie était le grand mobile, ils glissèrent aisément sur le terrain de la police politique. De là des conflits avec les juges royaux. Étienne Marcel paraît avoir été le dernier type historique et le plus fortement accusé de ces magistrats commerçants. Les révoltes successives, dont il avait en quelque sorte semé les germes, fournirent enfin à la royauté l'occasion d'un coup d'État. Vers la fin du quatorzième siècle, le prévôt des marchands cessa d'être l'élu du commerce parisien et devint, sans changer de titre, l'homme du roi. Le Parloir aux Bourgeois, que la compagnie en décadence venait de transférer un peu plus loin en remontant le fleuve, perdit son nom primitif en cessant d'être un rendez-vous commercial. Il fut remplacé, au seizième siècle, par un edifice qui devint le siége d'une municipalité purement administrative et est encore appelé l'Hôtel de Ville.

Depuis longtemps déjà les anciens colléges de métiers et les ateliers d'origine gallo-romaine, soulagés peu à peu du poids de la servitude, avaient été réorganisés sous saint Louis, d'après un plan tout nouveau. L'exercice de chaque métier concédé par privilége, l'invariable réglementation des pratiques d'atelier, l'activité de tout travailleur, maître, compagnon ou apprenti, rigoureusement limitée, voilà pour l'industrie. Quant au commerce proprement dit, un certain nombre de producteurs, non pas tous, avaient le droit de vendre au détail les articles qu'ils confectionnaient.

Le grand commerce était le fait d'une espèce d'aristocratie groupée en six compagnies qu'on appelait les *six corps* : c'étaient les drapiers, les épiciers, les merciers, les pelletiers, les bonnetiers et les orfévres. Sur ce terrain, comme sur beaucoup d'autres, Paris eut encore l'honneur de l'initiative. Son moyen âge industriel et commercial devint le type d'un système qui se propagea dans une grande partie de l'Europe, et se maintint en France sans changements essentiels jusqu'aux grandes journées où l'Assemblée constituante renversa les entraves.

La liberté industrielle proclamée en 1791 ne porta pas immédiatement ses fruits. Le courant des idées ne poussait pas vers la spéculation. Les paniques fréquentes, la proscription systématique du luxe ruinèrent beaucoup de maisons, et la fabrique parisienne parut perdre cette dextérité qui s'était développée surtout pendant les deux derniers règnes. Vers le commencement de notre siècle, les grandes convulsions étant amorties, le génie industriel se réveilla. D'énergiques efforts furent faits pour ressaisir la supériorité et le prestige dans les genres où l'ouvrier parisien excellait autrefois. Les voies anciennes s'étaient élargies; des voies nouvelles semblaient ouvertes. L'abolition des obstacles légaux, les encouragements prodigués par le pouvoir, les procédés anciens renouvelés par les découvertes de la science, la facilité des installations au milieu des vides que la révolution venait de faire, l'abondance et le bon marché de l'alimentation, tout cela agissant à la fois, provoqua le développement des anciennes fabriques et l'éclosion de beaucoup d'usines nouvelles : favorisé d'ailleurs par la centralisation, ce mouvement s'est continué jusqu'à nos jours avec une intensité de force et une vitesse croissante qui ont fait de Paris une ville de grande fabrique, de grand négoce et de grand labeur.

N'est-ce pas aux prodigieux accroissements de son industrie que Paris doit les développements peut-être excessifs de sa population? Le dernier recensement, dont on ne connaît encore que les résultats généraux, lui accorde dans ses limites élargies 1,825,274 habitants, non compris la garnison. De ce nombre, retranchez un peu moins du tiers pour les propriétaires et rentiers, pour les fonctionnaires et employés d'administrations, pour les professions savantes, artistiques et judiciaires, pour le clergé et la police, enfin pour la domesticité et le parasitisme, et il restera environ 1,230,000 individus vivant de la production ou de l'échange des produits. Il est bien entendu que ce dernier chiffre comprend, non pas seulement les travailleurs proprement dits, patrons et ouvriers, mais tous les êtres qui sont à leur charge comme membres de la famille, les femmes, les enfants, les invalides,

lesquels, sans mettre directement la main à l'œuvre, tirent leur existence des profits industriels et commerciaux.

Si nous examinons seulement le personnel actif de l'industrie parisienne, la statistique (1) nous signalera plus de 101,000 patrons ou entrepreneurs et 462,000 ouvriers des deux sexes, y compris même les jeunes apprentis. La fabrication et le commerce proprement dit se confondent tellement, à Paris, qu'il est à peu près impossible de tracer la démarcation. Aussi compte-t-on, dans les 101,000 établissements industriels, depuis les usines splendides jusqu'à ces humbles chambres transformées en ateliers, depuis les magasins resplendissants jusqu'aux plus humbles boutiques. Tout homme travaillant pour son compte, et à ce titre payant patente, est classé comme patron. La cherté toujours croissante des loyers, la surcharge des droits d'octroi qui grèvent l'alimentation de l'ouvrier, le combustible et beaucoup de matières premières, tendent à éloigner la grande industrie. Les vastes ateliers réunissant plus de dix ouvriers, dont on a compté récemment 7,492, sont relativement moins nombreux qu'il y a quinze ans. On pourrait même en dire autant des maisons intermédiaires qui emploient de deux à dix ouvriers et dont on a recensé 31,480. Ce qui augmente considérablement, ce qui imprime à l'industrie parisienne son cachet original, c'est le nombre de ces artisans à demi artistes travaillant pour leur propre compte, cherchant à traduire leur propre idéal, seuls ou avec un seul ouvrier : de ceux-ci on a compté plus de 62,000. Il est bien clair que la plupart des patrons de cette dernière catégorie ont une existence plus précaire que les bons ouvriers; mais ils sont les maîtres de leur sort; quelques-uns d'entre eux parviennent, par des miracles d'aptitude et d'économie, à se classer parmi les grands entrepreneurs. Pour les autres, ils ont l'avantage de travailler à leurs heures et selon leur goût et la consolation de se dire qu'ils sont libres !

La classe des ouvriers, au nombre de 462,000, avons-nous dit, se décompose ainsi : 326,000 hommes, 110,000 femmes, 26,000 enfants

(1) Les faits et chiffres concernant le classement et le mode d'activité de l'industrie parisienne sont empruntés pour la plupart à deux enquêtes très-minutieuses, conduites et publiées à grands frais par la Chambre de commerce de Paris. L'une, qui n'est pas la moins curieuse quoique la plus ancienne, est antérieure aux agrandissements de la capitale. L'autre, publiée récemment, se rapporte au Paris actuel. Elles ont fourni deux énormes volumes que l'on peut consulter dans toutes les bibliothèques publiques. Il nous semble utile de les signaler aux étrangers, qui souvent sont intéressés à recueillir des renseignements précis sur quelqu'une des professions exercées à Paris.

des deux sexes au-dessous de seize ans, et dont la plupart sont liés par des contrats d'apprentissage. Cette large participation des femmes et des enfants au labeur de la grande cité fait pressentir bien des souffrances. Sans déchirer tout à fait le voile, nous indiquerons ce qu'il cache en parlant un peu plus loin de la condition matérielle et morale de l'ouvrier parisien, des progrès déjà accomplis à son profit, des aspirations qui deviendront des réalités.

Comme trait d'union entre le capital et le travail, il convient de placer un groupe intermédiaire en qui le patron et l'ouvrier se confondent. Ce groupe est celui des façonniers ou tâcherons, c'est-à-dire des ouvriers qui deviennent des espèces d'entrepreneurs, et, se chargeant d'une tâche à prix débattu, la font exécuter à leurs risques et périls par des ouvriers, sur la rémunération desquels ils trouvent un bénéfice. Ce genre de spéculation, fort mal vu des simples salariés, quoique très-légitime en soi, n'est pas sans importance à Paris. On a recensé à part plus de 26,000 façonniers ou façonnières, car les femmes sont en majorité dans ce genre d'exploitation, pratiqué surtout pour la confection des vêtements.

Les nationalités étrangères sont assez largement représentées dans l'industrie parisienne. Les Allemands sont de beaucoup les plus nombreux. On en compte plus de 40,000, domiciliés à titre de spéculateurs ou de simples ouvriers. Les Anglais et les Américains ne dépassent pas le nombre de 10,000. Il y a quelques milliers de Belges, et les Italiens commencent à venir.

Le premier mobile du travail dans cette ruche immense est le besoin qu'elle a de se nourrir. Le groupe industriel et mercantile qui remue le plus de capitaux, puisqu'il représente le tiers des affaires qui se font à Paris, concerne l'alimentation. 30,000 chefs de maisons, employant comme auxiliaires 30,000 hommes et 10,000 femmes, manipulent et débitent des denrées alimentaires, en nature ou avec condiments, pour une valeur de 1100 millions de francs. Ce chiffre, qui est celui de la statistique officielle, est exagéré sans doute, comme on le démontrera plus loin; mais, serait-il exact, il n'y aurait pas encore lieu de se récrier, car il fond à l'analyse au point de laisser des inquiétudes. Il y a maintenant à Paris 1,825,000 estomacs à satisfaire, dont quelques-uns sont fort exigeants : ce budget de 1100 millions affecté à la nourriture donne une dépense moyenne de 1 fr. 61 c. par bouche et par jour. Or, regardez autour de vous et dans votre intérieur, informez-vous du prix actuel des denrées, calculez de combien les Lucullus que vous savez, de combien vos amis et vous-même, dépassez cette moyenne de 1 fr. 61 c.; rappelez-vous que ce que

les classes aisées dépensent au-dessus de la moyenne est à rabattre sur le contingent des pauvres, et vous resterez attristé de la maigre pitance qui doit échoir au plus grand nombre.

Les industries diverses concernant l'alimentation parisienne subissent depuis quelques années des transformations qui méritent d'être remarquées : elles sont dans la donnée et le ton général des choses de ce siècle. Les capitaux se groupent pour l'agrandissement et la splendeur des affaires. Le luxe s'introduit partout. En matière de cuisine, il apporte avec lui son excuse, car il réalise l'idéal de la propreté. Le luxe est digestif : à ce titre saluons-le comme un auxiliaire de l'hygiène.

Il n'y a pas bien longtemps que les trafiquants en comestibles, autorisés par des usages traditionnels, se contentaient d'une installation plus que modeste. Négociants ou débitants, ils entassaient leurs marchandises dans des locaux sombres, sans le moindre attrait pour l'acheteur, et même assez souvent d'une propreté suspecte. Chacun travaillait avec ses ressources ou son crédit personnel.

Tout cela est bien changé. Les capitaux ne dédaignent plus de se grouper pour des genres de commerce dont on laissait autrefois le monopole aux petites bourses. L'ampleur et l'éclat des installations sont devenus des moyens de concurrence. Dans les beaux quartiers, on fait souvent appel à de véritables artistes pour décorer des boulangeries, des boucheries, des salons de restaurants et surtout des cafés. Dans les quartiers populeux ou excentriques, le genre de progrès que nous signalons en ce moment est manifesté par trois innovations dont on n'a pas encore mesuré toute la portée. Les petites boutiques, les échoppes où les classes forcées à l'économie s'approvisionnent, les bouges trop souvent infects, où le pauvre allait prendre ses repas, disparaissent peu à peu et sont remplacés par de grands établissements décemment tenus. La cuisine se spécialise et s'approprie à la clientèle. Dans les maisons modestes où le bon marché est de rigueur, on a renoncé à offrir toute espèce de mets à des prix impossibles et qu'on se procurait on ne sait où : la carte est réduite à un petit nombre d'articles qu'on peut offrir à des prix modestes, quoique préparés proprement et avec soin. Enfin, et cette innovation est la plus importante des trois, dans les nouvelles installations populaires, il y a tendance à faire la cuisine et à régler le service sous les yeux du consommateur ; c'est lui offrir des garanties de propreté inconnues autrefois, quand la cuisine du pauvre se faisait à l'écart, dans quelque caverne ténébreuse, à la manière des sorcières de *Macbeth*. Ces changements, d'une importance considérable pour la santé publique et même pour les mœurs, ont déjà renouvelé l'aspect de certains quartiers.

Un sujet d'étonnement pour l'étranger nouveau venu à Paris est la fiévreuse activité dans les travaux du bâtiment. Le Parisien en est quelquefois plus étonné encore, car il lui arrive de chercher vainement une petite rue où il est allé quelques semaines auparavant et de trouver à sa place une voie spacieuse, avec des maisons qui sortent de terre pour l'encadrer, un boulevard où les arbres viennent s'aligner d'eux-mêmes. La mécanique, récemment appliquée à la construction pour remplacer la force humaine, produit ces miracles. La fonte de fer arrive avec les formes et les dimensions voulues et remplace la longue et coûteuse main-d'œuvre de la charpente. La vapeur gâche les mortiers, enlève la pierre de taille : un chemin de fer sur la crête des murs en construction conduit les blocs à leur place. On fait ainsi en six semaines ce que nos pères n'auraient pas achevé en six mois. Cinq ou six millions de francs sont dépensés chaque année pour abattre des maisons dont plusieurs auraient encore duré un siècle. On immobilise en outre 400 millions en bâtiments nouveaux. Les statistiques officielles nous disent qu'il y a à Paris 5,000 entrepreneurs et 80,000 ouvriers employés aux diverses parties du bâtiment, depuis la charpente et la maçonnerie jusqu'à la serrurerie, la menuiserie et la décoration intérieure. Le sentiment public, se prononçant d'après les apparences, estime qu'il en existe un bien plus grand nombre, il craint même qu'il ne devienne impossible de perpétuer cette imprudente agglomération de salariés dans la métropole, et qu'il ne sorte de là un danger social. Nous ne voulons voir aujourd'hui les embellissements de Paris que par leur bon côté : il est incontestable qu'ils ont contribué à l'assainissement de la ville, et qu'ils exercent sur le monde entier une puissance d'attraction profitable aux intérêts du commerce local.

Les vieux meubles jurent dans une maison neuve. L'impulsion donnée au nom de l'État et par système au renouvellement des habitations a entraîné la rénovation du mobilier. Dans cette dernière spécialité, la fabrique parisienne possède une réputation ancienne et méritée : elle s'est surpassée en ces derniers temps ; non pas peut-être pour le grand style et la solidité des gros meubles, mais pour la fantaisie variée qui se prête à toute espèce d'agencement intérieur, par je ne sais quelle élégance un peu fragile, appropriée à l'exiguïté de nos appartements, comme à la mobilité des goûts, dans nos sociétés où changent si souvent le décor et les perspectives. Les principaux ateliers et magasins de Paris pour l'ébénisterie, les papiers de tenture, les bronzes et cristaux, la tapisserie et même le bric-à-brac, ce vieux qu'on sait nous présenter sous des aspects si jeunes, mériteraient la visite des étrangers. Ces spécialités donnent lieu à des affaires considérables ; elles ont

des débouchés dans le monde entier, et occupent 45,000 personnes, tant patrons qu'ouvriers.

A ne considérer que le chiffre des affaires et le nombre des personnes employées, l'industrie du vêtement aurait bien plus d'importance encore. On évalue, en faisant à coup sûr quelques doubles emplois, le commerce des tissus à 120 millions et la revente des vêtements confectionnés à 450 millions de francs. C'est le tribut que nous rapporte l'empire de la mode. On veut être costumé à Paris. Il y a dans les maisons renommées des patrons et des mesures au moyen desquels on fabrique des habits, des robes, des chapeaux d'hommes et de femmes, de la lingerie, des chemises, des chaussures, et jusqu'à des gants, qui sont expédiés, par des emballages ingénieux, jusque dans les contrées éloignées. La propagande faite par les dessins de mode, demandés souvent à d'habiles artistes, ou bien encore par des poupées coquettement habillées, contribue aussi à ce genre d'exportation.

Pour la consommation locale, les ateliers et magasins de vêtements sont d'une variété infinie. On en compterait plus de 26,000 depuis ces immenses et pompeux bazars, appelés vulgairement magasins de nouveautés, et qui sont pour les dames une des curiosités de Paris, jusqu'à la modeste échoppe où le pauvre va acheter à vil prix des guenilles rapiécées. Quelle distance il y a de ces régions véritablement artistiques où l'on dessine avec les étoffes, où l'on peint avec la soie, la dentelle et les fleurs, jusqu'à ce grossier pacotillage qui expédie par monceaux les vêtements impossibles à Paris pour les sauvages de la France et de l'étranger! Ne vous étonnez pas après cela que Paris renferme 24,000 cordonniers, 15,000 tailleurs, 4,000 modistes, 5,500 chapeliers ou casquettiers, 8,000 lingères ou chemisières, 9,000 passementiers, 1,500 dessinateurs industriels, en un mot, 134,000 personnes des deux sexes, employées, à titre d'entrepreneurs ou d'ouvriers, à la préparation des étoffes, à la confection ou à la vente des vêtements.

Les industries métalliques sont ordinairement classées en deux groupes, suivant les éléments qu'elles travaillent : métaux précieux, métaux utiles. Que d'imagination dépensée dans la transformation de l'or et de l'argent en bijoux, en vaisselle d'ornement! Les mêmes objets, tour à tour exaltés ou condamnés par la mode, sont incessamment refondus, affinés, transformés; il existe entre les 20,000 personnes, tant inventeurs qu'exécutants, une incessante émulation, une fantaisie surexcitée jusqu'à la fièvre pour varier le dessin, l'agencement des émaux et des pierres, le ton, la mystérieuse intention cachée dans ces menus objets dont les matières précieuses font la moindre valeur. Grâce à l'électro-chimie, la bijouterie d'imitation est si bien exécutée à Paris, qu'elle commence

à faire grand tort à la bijouterie de luxe. L'horlogerie justement estimée se distingue par des instruments d'une merveilleuse précision, d'un style élégant, mais d'un assez haut prix, et en même temps par des produits d'un bas prix incroyable.

Le travail des métaux modestement utiles, leur transformation en mécaniques ou outils de toute sorte, constitue à présent une spécialité où s'exerce le plus fructueusement l'ingéniosité parisienne. Les livres qui font les honneurs de Paris aux visiteurs étrangers n'ont pas coutume de mentionner les produits qui ne se distinguent pas par le cachet artistique. C'est un tort. Les métiers destinés à fournir à tous les autres travaux les matériaux ou l'outillage sont les plus indispensables à la société, et en même temps les plus lucratifs pour ceux qui les exercent : ils présenteraient à coup sûr de curieux sujets d'étude; mais la plus simple énumération conduirait trop loin, tant le champ est vaste. Que d'indications utiles et piquantes il y aurait à donner pourtant, surtout à propos des spécialités qui s'enrichissent incessamment par les emprunts à la science, telles que la céramique, les produits pour l'éclairage, les innombrables applications du caoutchouc, la parfumerie, la pharmacie et cette fabrication des produits chimiques qui lève tribut sur tant d'autres métiers !

Nous négligeons ce qu'on appelle en fabrique l'article de Paris, désignation vague pour englober une multitude d'objets, de superfluités, qui échappent au classement. Nous glissons encore, non pas sans regrets, sur les professions rattachées au mouvement intellectuel, comme la typographie, la librairie, la reliure, la gravure, la fabrication des instruments pour les sciences ou pour les arts. Une mention trop rapide serait insignifiante, et des volumes ne suffiraient pas si l'on voulait descendre jusqu'aux détails.

Nous avons parlé jusqu'ici du commerce normal, des métiers qui sont exercés par des particuliers, sur le terrain de la libre concurrence. Il y a encore à Paris d'autres foyers de production et des plus considérables, puisqu'ils occupent plus de 45,000 ouvriers, tant hommes que femmes, sans compter les directeurs et commis de bureaux ; mais ces établissements sont exploités dans des conditions si exceptionnelles, qu'on ne saurait les faire rentrer dans les nomenclatures habituelles. Ce sont les manufactures exploitées pour le compte du Gouvernement ou les ateliers de certaines compagnies privilégiées, tels que le timbre, les manutentions militaires, la boulangerie des hôpitaux, l'Imprimerie impériale, la Monnaie, les Gobelins, la manufacture des tabacs, les abattoirs, le service des pompes funèbres, les ateliers des compagnies de chemins de fer, ceux des omnibus, des petites voitures, de la compagnie d'éclairage au gaz, etc., etc. La plupart

de ces établissements mériteraient la visite des étrangers, et il en est plusieurs sur lesquels on trouvera, dans ce livre même, des notices spéciales; mais nous avons pour tâche, en ce moment, de caractériser, dans son ensemble, la force productrice et le rôle social de l'industrie parisienne. Or, les établissements dont il s'agit ont des ressources et des procédés de travail aussi variés que leur origine et leur destination : il serait impossible d'évaluer commercialement l'importance de leurs produits ou de leurs services.

Nous l'avons déjà dit, le caractère de l'activité parisienne n'est pas celui de la grande industrie. Paris dévore la plus grande masse de ses produits : il en envoie une partie dans les départements pour solder les denrées alimentaires et les matières premières dont il a besoin, et cette partie doit être relativement assez faible, car la métropole, centre irrésistible d'attraction où les gens riches et les fonctionnaires supérieurs aiment à liquider leurs revenus, est une grosse rentière qui paye une grande partie de ses achats en argent. Quant à l'exportation extérieure, elle paraîtra sans doute bien chétive aux négociants de Londres ou de New-York. Les envois de la fabrique parisienne à l'étranger sont déclarés pour une somme de 300 millions de francs, et on a quelque raison de croire que les ventes s'élèvent en réalité à 350. Les sucres raffinés sont le principal des articles alimentaires compris dans ce chiffre. Les appareils de mécanique, plus appréciés de jour en jour, figurent déjà pour 25 millions; les peaux et les cuirs pour 20 millions. Toutefois, les courants ordinaires de l'exportation concernent les bronzes, les petits meubles, les papiers peints, le vêtement, la carrosserie, la bijouterie, les instruments de musique, et les innombrables petits articles qui inoculent dans le monde entier la contagion des fantaisies parisiennes. Le débouché principal est la grande Union américaine, qui achète à Paris pour plus de 80 millions. Viennent après : l'Angleterre, 35 millions; la Russie, 24 millions; l'Espagne, 18 millions; la Suisse, 14 millions. Les expéditions pour l'Amérique du Sud sont aussi considérables, mais elles se font par des intermédiaires qui n'en révèlent pas l'importance.

Le caractère minutieux et individuel de l'industrie parisienne se révèle encore par le peu d'usage qu'elle fait des moteurs mécaniques. Dans un foyer de fabrication aussi vaste et aussi actif, on constaterait à peine une puissance de 11,000 chevaux : ils sont représentés par 1,800 appareils de toute force et de tout système, moteurs à vapeur, locomobiles, manéges, turbines, petites machines électriques ou à gaz comprimé. On subdivise enfin la force motrice, de manière à en louer l'usage au détail, à la journée.

Le moteur tout-puissant de l'industrie parisienne, celui qui suffit aux prodiges, n'est pas de l'ordre matériel. Paris est un foyer sans cesse enflammé où viennent se fondre, s'épurer et prendre forme, comme l'ardente coulée dans le moule, les sentiments, les idées, les opinions, les fantaisies, les illusions du monde entier. Tout cela est incessamment agité et ressassé dans les réunions officielles ou privées, les livres, les journaux, les exhibitions, les théâtres, les conférences, les cours publics, les musées et bibliothèques accessibles à tous. De cette chimie intellectuelle sort on ne sait quelle émanation subtile, on ne sait quel excitant pour les esprits. Le Parisien en reste imprégné plus ou moins, à quelque degré qu'il soit placé dans l'échelle sociale. De là un instinct chercheur, la poursuite fiévreuse du nouveau et du mieux.

Une race à part, digne de respect, malgré ses travers, l'inventeur est dans son élément naturel à Paris. L'atmosphère électrisée qu'il y respire, les facilités d'instruction qu'il y trouve, ces frottements avec la richesse où tant de cupidités s'enflamment, le surexcitent outre mesure, souvent même jusqu'à un degré maladif et dangereux pour l'esprit. On serait attristé si l'on savait ce que notre monde industriel renferme de gens poursuivant une découverte, s'épuisant jour et nuit en combinaisons et en expériences, dévorant ressources et santé, soutenus qu'ils sont par l'espoir de changer leur sort du jour au lendemain. Chaque année, on prend à Paris quatre ou cinq mille brevets d'invention. Pas un inventeur sur dix ne verra son utopie réalisée, pas un sur cent ne profitera du succès, si succès il y a, et beaucoup seront précipités dans la détresse ou le désespoir. On est sans pitié pour ces infortunés, toujours flottants dans les régions nuageuses où le sublime se confond avec le ridicule. On est ingrat envers eux. Toutes ces inventions, même celles qui n'aboutissent pas, laissent des sillons où il y a des germes (1). Ces efforts aventureux, ces essais en tous genres sont incessamment repris, vérifiés, complétés; ils finissent par entrer pour ce qu'ils ont de bon dans la pratique, et au total l'industrie parisienne leur doit, pour une bonne part, son caractère inventif et son perpétuel rajeunissement.

En présence d'une activité exercée avec tant d'ardeur et sur un théâtre aussi vaste, on s'attend sans doute à constater un mouvement d'affaires très-considérable. La dernière enquête de la

(1) Il y a à Paris deux dépôts très-curieux où l'on communique les descriptions des brevets d'invention. L'un, au Ministère du Commerce, pour les brevets dont la durée n'est pas épuisée, l'autre, au Conservatoire des Arts et Métiers, pour les brevets tombés dans le domaine public.

Chambre du commerce, totalisant les chiffres fournis par les 101,000 manufacturiers ou boutiquiers dont on a reçu les déclarations, arrive à un ensemble de 3 milliards 369 millions de francs (non compris les manufactures du gouvernement et les ateliers des compagnies). Ce résultat ne saurait être accepté sans contrôle et sans explication. Il est évident que si chaque marchand déclare le montant brut de ses opérations, il y aura double emploi en beaucoup de circonstances. Par exemple : l'on nous apprend que la cordonnerie parisienne vend des chaussures aux consommateurs pour 83 millions de francs par année. Ce chiffre définitif est l'expression exacte de la valeur produite; mais si les tanneurs ayant vendu à ces mêmes cordonniers pour 30 millions de cuirs déclarent cette somme de leur côté, l'estimation afférente à la chaussure sera portée à 113 millions au lieu de 83 millions qui représentent la valeur effective et donnent naissance à 83 millions de revenus à répartir entre les divers agents producteurs.

Les erreurs de ce genre nous paraissent fréquentes dans la statistique officielle. Le prix de la matière première y est constamment additionné avec celui de la même matière manipulée et rendue vendable; l'importance collective des manipulations est considérablement surfaite. Nous ne serions pas surpris qu'il y eût un tiers à rabattre sur les 3 milliards 369 millions déclarés, et nous croyons qu'on serait beaucoup plus près de la vérité en estimant à 2 milliards 200 millions seulement la valeur consommable du travail parisien. Ne serait-ce pas déjà un beau chiffre d'affaires?

Les statistiques officielles, qui sont les oracles de notre temps, ressemblent trop souvent aux oracles d'autrefois : ils parlent pour ne rien dire, si on ne sait pas les interroger avec une certaine subtilité.

Il nous a paru curieux de rechercher comment se répartit cette énorme valeur de 2 milliards 200 millions de francs réalisés par l'industrie métropolitaine.

On sait que toute marchandise vendue ouvre une source de revenus égale à son prix vénal : par exemple, le sou obtenu pour prix d'un petit pain va s'éparpiller en atomes imperceptibles qui augmenteront les recettes du Trésor public sous forme d'impôt, les revenus des propriétaires d'immeubles, des capitalistes, des voituriers, du boulanger, des ouvriers employés par celui-ci et accessoirement des divers agents sociaux qui ont contribué, même par des services immatériels, au résultat matériel de l'opération. Or, après avoir soumis à l'analyse les éléments de la dernière statistique industrielle, après les avoir rectifiés et complétés autant que possible par les procédés à l'usage de l'économiste, nous sommes arrivé à un résultat que nous allons livrer, non

comme un énoncé d'une exactitude rigoureuse, mais à titre d'indication suffisamment approximative.

Impôts (taxes directes, indirectes et octrois)	220,000,000 fr.	soit	10	p. 100.
Matières premières, transports compris....	660,000,000	—	30	—
Loyers des ateliers, magasins, boutiques ..	110,000,000	—	5	—
Intérêts des capitaux circulants, escomptes.	132,000,000	—	6	—
Détérioration et remplacement du matériel, combustible, frais imprévus	154,000,000	—	7	—
Appointements des commis et frais de bureaux....	66,000,000	—	3	—
Salaires d'ouvriers.....	418,000,000	—	19	—
Profits des entrepreneurs.....	440,000,000	—	20	—
	2,200,000,000 fr.	soit	100	p. 100.

On voit, par ce tableau, de quels éléments se compose le prix vénal des marchandises, et dans quelles proportions sont rétribuées les parties prenantes. — L'impôt surcharge nécessairement le prix de tous les objets, et il n'est pas exagéré de l'évaluer à 10 p. 100, quand on y fait entrer, avec les contributions directes et indirectes levées pour le compte du Trésor public, les taxes d'octroi perçues au profit de la municipalité. — Sous le titre de matières premières, on comprend ici non-seulement les matériaux inertes comme les métaux, le bois, les peaux qui vont prendre forme dans les ateliers, mais les produits agricoles qui, après avoir passé par les mains de ceux qui spéculent sur l'alimentation, sont classés dans les enquêtes comme fabrication et marchandises : ainsi se justifie l'énormité du chiffre attribué à cet article. — Le prix des loyers, qu'on serait tenté de croire un peu faible, ressort des indications administratives. — Les salaires d'ouvriers méritent qu'on en parle avec quelque développement : nous y reviendrons plus loin. Disons, pour le moment, que la somme de 418 millions consignée ici concerne seulement l'industrie particulière, et qu'il y faudra ajouter environ 58 millions pour les salaires des ouvriers attachés aux services publics ou aux ateliers privilégiés.

Arrêtons-nous un instant sur le compte des chefs d'industrie. A première vue, il paraîtra peut-être étrange et, disons le mot, peu équitable, que les entrepreneurs, quatre ou cinq fois moins nombreux que les ouvriers, réalisent, sur le prix des marchandises, un profit de 20 p. 100, quand le groupe des salariés n'en obtient que 19. L'analyse fait justice de cette objection. En effet, le profit net acquis au patron doit représenter non-seulement sa juste rémunération comme promoteur et directeur du travail, mais encore l'intérêt de la somme immobilisée pour l'achat primitif ou la

création du fonds. Ajoutons que l'entrepreneur subit seul la responsabilité des pertes accidentelles et des non-valeurs qui viennent en déduction de son bénéfice. Voici d'ailleurs, par aperçu, la manière dont se répartit, entre les 101,000 patrons de l'industrie parisienne, le bénéfice collectif de 440 millions :

62,000	petits patrons, travaillant seuls ou avec un seul auxiliaire, peuvent gagner dans leur année 1,838 francs en moyenne, soit, collectivement	113,956,000 fr.
31,500	patrons employant en moyenne 6 ouvriers gagneront 5,514 francs chacun, soit.....	173,691,000
7,500	chefs d'industrie employant 22 ouvriers réaliseront chacun un profit net de 20,311 francs, soit.	152,355,000
101,000	patrons auront ainsi réalisé.....	440,002,000 fr.

Y a-t-il exagération dans tout cela?

Figurons-nous, par exemple, un des chefs de la grande industrie, de celle qu'on suppose occuper vingt-deux ouvriers. Pour fonder ou acheter son usine, il a dû immobiliser 200,000 francs, dont l'intérêt absorbe déjà 10,000 francs. Évaluons à 2 ou 3,000 fr. les pertes inévitables que lui restera-t-il pour prix de son aptitude et de son application constante? 7 à 8,000 francs nets, somme assurément modeste, s'il a des frais de représentation et des charges de famille à supporter.

Nous touchons enfin un des grands intérêts sociaux, celui qui a le plus réagi depuis un demi-siècle sur l'ensemble de la politique française : le sort de l'ouvrier. Bien qu'il ne s'agisse ici que de Paris, le problème s'élargit et se généralise en quelque sorte, car il semble que l'ouvrier parisien agisse et stipule pour l'ensemble du salariat français.

Commençons par établir que les chiffres qui vont suivre sont les moins contestables entre tous ceux que nous avons utilisés, car ils résultent des réponses des patrons naturellement disposés à un certain optimisme, quand ils ont à se prononcer sur le sort de leurs ouvriers. Voici comment nous sommes arrivé, en analysant ces déclarations, à établir le taux des salaires.

HOMMES

64,080	gagnant de 1 fr. à 3 fr. par jour.....	147,182 fr.
211,621	— de 3 fr. 25 c. à 6 fr.....	958,154
15,053	— de 6 fr. 50 c. à 20 fr.....	118,225
	A reporter.....	1,223,561 fr.

	Report.....	1,223,561 fr.
	FEMMES	
17,203	gagnant de 50 c. à 1 fr. 25 c.....	17,781
88,340	— de 1 fr. 50 c. à 4 fr.....	192,821
767	— de 4 fr. 50 c. à 7 fr. et plus.....	4,151
	ENFANTS	
19,742	jeunes apprentis (1) recevant par jour 50 centimes..	9,871
	ATELIERS PUBLICS ET COMPAGNIES PRIVILÉGIÉES	
45,000	ouvriers, hommes, femmes et enfants, avec une rétribution moyenne de 4 fr. 50 c. par jour.....	202,500
461,811		1,650,685 fr.
	Ce relevé des salaires se rapportant à 1860, il y a eu depuis cette époque des bonifications qui ne sont pas estimées trop haut à 10 p. 100, soit.....	165,068
	Total.....	1,815,753 fr.

Ainsi les salaires de la population ouvrière de Paris, pour une journée pleine de travail, s'élèveraient à 1,816,000 francs. Malheureusement, il n'y a jamais de journée remplie par tous sans exception, et personne ne travaille pendant toute l'année : les forces humaines n'y suffiraient pas, et les usages sociaux s'y opposent. Tout travailleur subit des temps d'arrêt qu'on pourrait ranger en trois catégories. Les premiers sont généraux et tiennent à l'observation des jours fériés : d'autres sont accidentels et résultent des maladies, des dérangements inévitables; d'autres enfin sont professionnels, c'est-à-dire qu'ils ont pour cause des chômages habituels dans certains métiers. Il n'y a certainement pas d'exagération à retrancher soixante-cinq jours pour les dimanches et fêtes, les maladies et les devoirs impérieux Ce n'est pas tout. Il y a un second décompte à faire pour les mortes-saisons dont chaque métier en général et toute maison de chaque métier en particulier souffre plus ou moins.

La Chambre de commerce a recueilli à cet égard des matériaux nombreux : nous les avons en quelque sorte passés au crible et il est ressorti d'une longue élaboration que les chômages dans

(1) Les enfants gagnant déjà des salaires de 1 franc et au-dessus ont été classés parmi les ouvriers des deux sexes.

les divers ateliers parisiens constituent une perte de 15 millions de journées; laquelle perte, tombant surtout à la charge des ouvriers de l'industrie privée, équivaut pour ceux-ci à un second retranchement de trente-huit journées : cela réduit leur travail effectif et rétribué à deux cent soixante-deux journées pleines dans l'année. En définitive, après des calculs impossibles à reproduire ici, nous sommes arrivé à constater que la population ouvrière, prise dans son ensemble, touche annuellement 484 millions de francs qui se décomposent ainsi : 418 millions pour les ouvriers de l'industrie privée, et 66 millions pour les ouvriers des services publics ou des compagnies privilégiées. Le contingent est relativement plus fort pour ces derniers, parce qu'ils n'ont pas à subir les chômages professionnels, et que, sauf les jours fériés, ils travaillent à peu près toute l'année.

Il y a malheureusement à faire une distinction trop souvent négligée entre les journées de travail et les jours de consommation. L'ouvrier a beau ne travailler que 262 jours dans l'année, il faut qu'il mange, qu'il se vêtisse, qu'il s'abrite pendant 365 jours. Or, si l'on divise les 484 millions par 365, on constate un gain annuel de 1050 francs par individu. La décomposition de ce chiffre conduit aux résultats qui suivent :

Gain annuel de l'ouvrier adulte : 1273 francs, résultant d'un salaire moyen de 4 fr. 73 c. par journée de travail, ce qui procure une dépense possible de 3 fr. 49 c. par journée de consommation.

Gain annuel de la femme : 597 francs, résultant d'un salaire moyen de 2 fr. 24 c. par chaque journée où elle peut travailler, et une somme de 1 fr. 67 c. à dépenser pour chaque jour de l'année.

Ajoutons pour compléter ces données qu'un quart seulement des maisons de Paris demande moins de douze heures de travail, et que la journée dans tous les autres ateliers est de douze heures au minimum. Déduction faite des deux heures généralement accordées pour les repas, il reste au moins dix heures de travail effectif.

On nous pardonnera, nous l'espérons, la sécheresse de ces détails en raison de leur importance. Les chiffres consignés ici en disent plus que de longs discours sur la condition actuelle de nos classes ouvrières. Aussi n'avons-nous pas reculé devant les longs et fastidieux calculs nécessaires pour les obtenir. C'est un voyage de découvertes que nous faisons dans les régions où l'on s'agite parce qu'on y souffre. Une curiosité tristement sympathique nous pousse encore plus loin.

Nous venons de dire que la dépense quotidienne possible avec le gain actuel de l'ouvrier est de 3 fr. 49 c. pour les hommes et de

1 fr. 67 c. pour les femmes. Mais est-ce que les 462,000 ouvriers dont nous venons d'établir le bilan sont seuls au monde? Non. Ils ont des enfants à élever, des parents vieux ou infirmes à soutenir. On a vu plus haut que la population industrielle, y compris le personnel des familles, est au moins de 1,230,000 individus, parmi lesquels les travailleurs proprement dits, soit patrons, soit ouvriers, ne font nombre que pour 563,000 : il faut bien qu'il en soit ainsi, car la nation périrait, si la classe laborieuse, qui nourrit les autres, ne se reproduisait pas elle-même. Eh bien, imaginez qu'il y a de quatre à cinq cent mille êtres chétifs ou impuissants à la charge des 462,000 ouvriers ou ouvrières, réalisant à grand'peine le gain qu'on vient de voir!

Cette perspective de la société parisienne est forttriste. Hâtons-nous de dire, pour atténuer cette impression, que le sort de l'ouvrier parisien est en voie d'amélioration depuis vingt ans.

Relativement à l'année 1847, les consommations en viande, en vins, et malheureusement en alcool, ont augmenté dans une proportion très-considérable, et l'ouvrier a eu la plus large part dans ce genre de progrès. On a fait beaucoup pour l'éducation populaire : on trouverait maintenant dans les ateliers beaucoup de gens d'une intelligence cultivée, et la proportion de ceux qui sont complétement illettrés ne dépasse pas 10 à 12 p. 100.

Malgré ces améliorations, quand on considère d'une part la somme des ressources, d'autre part la cherté toujours croissante des vivres et des loyers, on constate les symptômes d'un malaise réel, et on s'en inquiète. L'exagération des travaux publics a créé dans certains groupes une prospérité artificielle dont beaucoup d'ouvriers se ressentent : on entend citer des salaires de 6 à 8 francs par jour, et on est frappé de voir beaucoup d'ouvriers faire meilleure figure que la plupart des petits boutiquiers, ou des gens engagés dans les ingrates professions appelées par habitude libérales. L'ouvrier de cet ordre, quand il est égoïste ou imprévoyant, quand il évite de se marier et ne songe pas à l'économie pour s'établir, peut, en effet, mener la vie très-gaillardement; il deviendra un Lovelace de bal public, ou un dilettante de café-concert; mais il est évident que ces privilégiés dépassent de beaucoup la moyenne des salaires, et on est attristé, effrayé du peu qu'il reste à la disposition des autres. Combien de travailleurs honnêtes et laborieux se débattent contre la nécessité, fléchissent sous les charges de la famille! Et quel doit être le sort de tant d'ouvriers chétifs, de tant de pauvres femmes dont le gain tombe si bas que leur existence est un problème!

Les questions de cet ordre ne cessent pas d'être agitées dans les ateliers parisiens : de temps en temps, elles y deviennent

brûlantes, et nous sommes dans une de ces crises. On cherche le remède dans l'association des efforts et des intérêts. Un mot nouveau pour une idée qui n'est pas nouvelle, la société coopérative, est fort à la mode. Le délit de coalition a été effacé récemment de nos codes. Les ouvriers peuvent se réunir pour discuter les conditions du travail; ils peuvent refuser collectivement le travail et se mettre en grève : ce genre de guerre est déclaré, et ce ne sera peut-être pas pour les étrangers actuellement à Paris une des moindres curiosités du moment. Sans partager toutes les illusions suscitées par ces tentatives, nous sommes persuadé qu'elles ne seront pas stériles. Au milieu des tiraillements pénibles auxquels nous assistons, une lumière se fera; c'est à Paris que s'éclaircira le malentendu entre les deux forces productrices, le capital et le travail.

Peut-être, en effet, n'a-t-on pas assez apprécié le rôle civilisateur dévolu à l'industrie parisienne. Dès son origine, elle offre un des plus anciens et des plus remarquables exemples de ces hanses, commerciales et politiques en même temps, qui ont tant contribué à l'éducation des barbares. C'est une compagnie marchande qui groupe à Lutèce la peuplade vagabonde des Parisiens : le rayonnement naturel du commerce, dont la nouvelle Cité est le foyer, prépare sa prépondérance future en élargissant la sphère de son action. Quand cette souveraineté commerciale a fait son œuvre et qu'elle disparaît usée par le temps, elle laisse à sa place une population industrielle très-vivace, destituée, il est vrai, de tout rôle politique, mais puissante encore par la consistance de ses intérêts, par l'étendue de ses relations, par l'exemple. Le pouvoir royal, aux prises avec la féodalité, trouve là son meilleur moyen de propagande. Pour s'en faire un point d'appui, il constitue les corporations industrielles qui créent le bourgeois de Paris; de là va sortir cette bourgeoisie où la nation puise ses forces vives pendant plusieurs siècles et qui dira son dernier mot en 1789. La Révolution soulève et laisse après elle un nouveau et redoutable problème : l'affranchissement du travail manuel. Pour qui a pénétré notre histoire depuis cinquante ans, il n'est pas douteux que l'effort instinctif de l'ouvrier parisien pour relever le niveau de sa condition ait exercé sur la politique française des pressions qui en ont souvent fait dévier les tendances, et qui, par contre-coup, ont réagi sur l'ensemble de la politique contemporaine. Quand on se place à ce point de vue, on sent combien il est important de pénétrer jusque dans ses profondeurs intimes la constitution de l'industrie parisienne, et le jour viendra pour beaucoup de nos lecteurs où ils retrouveront avec profit les éléments d'études que nous venons de réunir.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Il nous reste à signaler quelques institutions spécialement appropriées aux besoins du commerce parisien.

Chambre de commerce. — Il existe à Paris, comme dans plus de soixante autres villes françaises, une Chambre de commerce, ayant pour attributions de donner au gouvernement des avis et des renseignements sur les faits industriels et commerciaux, sur les améliorations à introduire dans la législation et la pratique, sur les travaux et établissements publics intéressant le monde des affaires.

Les Chambres de commerce sont électives. Le corps électoral qui désigne celle de Paris comprend, outre les membres du tribunal de commerce et des conseils de prud'hommes, les *Notables Commerçants*, c'est-à-dire ceux qui sont patentés depuis cinq ans au moins et remplissent les conditions de l'honorabilité. Dans la pratique, l'administration, qui dresse la liste des notables, n'y inscrit que les patentés de quelque consistance : de sorte que les électeurs du commerce sont beaucoup moins nombreux qu'ils devraient l'être. Il y a plus : beaucoup d'inscrits négligent d'exercer leur droit, et il se fait en ce moment même un mouvement d'opinion pour exciter leur zèle.

Sont éligibles les négociants et manufacturiers ayant au moins trente ans d'âge et étant ou ayant été patentés pendant cinq ans. Le nombre des membres de la Chambre parisienne, fixé par exception à vingt et un, est jugé insuffisant, parce qu'il ne correspond plus à toutes les spécialités qu'il serait bon de représenter aujourd'hui. Le renouvellement a lieu par tiers. Actuellement, la Chambre siége au moins deux fois par mois dans un hôtel qu'elle fait construire (place de la Bourse, n° 2, et rue Notre Dame-des-Victoires, 21), mais un local plus vaste lui est destiné dans le nouveau palais du tribunal de commerce.

Quelques recettes imperceptibles réalisées par la Chambre de commerce lui constituent un budget dont elle fait l'usage le plus utile. Elle a fondé une *bibliothèque spéciale*, où les livres et documents de nature à intéresser les commerçants sont communiqués au public avec empressement et intelligence. Cette bibliothèque est ouverte tous les jours non fériés, de onze heures à quatre heures. Outre les enquêtes et statistiques industrielles qu'elle a publiées à grands frais, la Chambre de commerce a fondé une *École commerciale*, destinée à former des commis et employés bien préparés à la pratique du négoce (avenue Trudaine, 27; voir page 269). Elle a enfin introduit à Paris le *conditionnement des soies*, dont nous parlerons un peu plus loin.

Chambres syndicales. — Nous avons fait connaître, avec les développements qu'elles méritent, les institutions judiciaires spéciales au commerce parisien. Il s'est constitué à Paris, d'une manière spontanée et à peu près indépendante, d'autres réunions très-intéressantes, qui tiennent des Chambres de commerce par leurs institutions consultatives, et des Tribunaux de commerce pour la compétence qu'on leur accorde en matières judiciaires : ce sont les

Chambres syndicales. Appropriées aux industries diverses, elles nous paraissent destinées, par leur agglomération et leur entente, à prendre une importance qu'on ne soupçonnait pas à leur origine. Elles recueillent les renseignements utiles à la profession, interviennent au besoin auprès des autorités, prononcent à l'amiable dans les contestations qui leur sont déférées.

Par exemple, la *Chambre syndicale des Tissus*, constituée en 1848, et une de celles qui ont servi de types, compte aujourd'hui 312 membres; elle envoie à ses adhérents un bulletin mensuel. En 1865, on a déféré à son arbitrage 508 affaires, et sur ce nombre 308 ont été conciliées, 45 abandonnées; 160 sont restées à l'état d'instruction pour l'année suivante.

On constate aujourd'hui dans le commerce parisien une tendance instinctive à multiplier les chambres syndicales. On en compte déjà une cinquantaine, et à mesure que le nombre en augmentera, leur accord constituera une force avec laquelle il faudra compter.

Condition de laines et titrage des soies. — La soie et la laine sont des substances ayant la propriété d'absorber l'humidité en notable quantité. Il s'est rencontré des commerçants qui ont profité de cette propriété pour tromper les acheteurs sur la quantité de la marchandise vendue, et faire payer de l'eau aussi cher que de la soie. Le commerce lyonnais, particulièrement menacé par cette fraude, s'en est ému, et il a fait les frais d'un atelier public dans lequel on constate la *condition* réelle et la valeur intrinsèque des tissus de soie et de laine. C'est un établissement analogue que la Chambre de commerce de Paris a installé à ses frais, dans le lieu même de ses réunions, rue Notre-Dame-des-Victoires, 27. De cette manière, le titre réel des soies est constaté aussi exactement que celui des métaux précieux.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Fondée à Paris, en 1801, par la généreuse initiative de quelques particuliers, cette société n'a cessé de rendre des services dont le monde industriel tout entier a tiré profit. Elle signale les améliorations réclamées par les producteurs, provoque les études et les recherches en offrant aux inventeurs des mentions, des médailles et des prix. Elle fait les frais des essais, des expériences nécessaires pour apprécier les procédés nouveaux; elle constate les résultats obtenus au moyen d'un *Bulletin* mensuel qui fait autorité en France et à l'étranger; elle vient en aide aux inventeurs pauvres.

Les incontestables services rendus par la *Société d'Encouragement* et le prestige qu'elle exerce mettent à sa disposition les subsides qu'elle emploie si bien. Son personnel est très-nombreux. On est admis, sur la présentation d'un membre, en vertu d'un vote au scrutin secret. Les élus résidants ou correspondants s'engagent à verser une cotisation annuelle de 36 francs ou une somme de 500 francs une fois payée. Ce budget suffit à toutes les charges, et, en ce moment même, les prix offerts, pour une série de questions mises au concours, s'élèvent à la somme de 165,000 francs.

Les sociétaires ont voix consultative, à titre égal. Ils se réunissent ordinairement deux fois par mois, rue Bonaparte, 44, mais ils viennent de décider que, pendant la durée de l'Exposition, ils tiendraient séance tous les vendredis, à sept heures et demie du soir. Les savants et industriels étrangers se procurent aisément des lettres d'invitation.

XI

PARIS MILITAIRE

—

PARIS PLACE DE GUERRE

PAR

Ch.-L. CHASSIN

I

L'Histoire des fortifications de Paris.

Paris est tout, même ce qu'il y a de plus opposé à son grand caractère cosmopolite, pacifique, indisciplinable, et qui ne devient belliqueux ou, pour mieux dire, héroïque que par accès de fièvre patriotique ou libérale.

Paris est une place de guerre de premier ordre.

Cinq fois entouré de créneaux et de tours depuis l'époque romaine jusqu'au règne de Louis XIII, il avait cinq fois brisé sa ceinture de pierre et s'était répandu sur les deux rives de la Seine avec une admirable fantaisie et le plus parfait mépris de l'art militaire. Ce qui faillit lui valoir, après la bataille de Malplaquet, une terrible leçon de prudence, que, par bonheur, la victoire inespérée de Denain lui épargna.

Quoique le roi habitât Versailles, la centralisation faisait déjà de Paris la tête et le cœur du royaume. L'État était perdu, si jamais, franchissant les lignes du nord ou de l'est, l'ennemi pouvait s'avancer jusqu'à la capitale et la saisir. Vauban conçut l'idée de l'entourer d'une double enceinte fortifiée et de la faire entrer dans le plan général de la défense du pays. Mais les désastres de la fin du trop grand règne ne laissèrent pas le temps de commencer

les travaux, et Louis XV n'eut garde d'en presser l'exécution, puisque sa maxime politique était : « Après moi, le déluge ! » Enfin, en 1784, les fermiers généraux furent autorisés à élever ce fameux mur d'enceinte, qui ne fut achevé qu'en 1797, et ne servit jamais qu'à protéger le fisc contre la fraude.

Aux mois de juillet, d'août et de septembre 1792, la patrie étant déclarée en danger, Paris s'aperçut qu'il manquait de toutes défenses matérielles et qu'il était devenu le but de l'invasion austro-prussienne. Il se hâta d'élever des redoutes en terre à Montmartre, Saint-Denis et Belleville. Comme elles n'avançaient pas aussi vite que l'ennemi et ne pouvaient, du reste, lui opposer qu'une résistance de quelques heures, s'il arrivait, la grande cité révolutionnaire lança sa jeunesse en Champagne, enflamma la France entière d'une prodigieuse ardeur, et ce ne fut point devant des remparts, ce fut devant des poitrines d'hommes que la Coalition recula. Elle revint, l'année suivante, plus redoutable, et pénétra jusqu'à trente lieues de la capitale. Celle-ci, se sentant assez couverte par la levée en masse, précipitée à la frontière, mit en réquisition permanente tous ses ouvriers, tous ses habitants, jusqu'aux femmes, aux enfants, aux vieillards, et s'improvisa manufacture, magasin central, arsenal général des armes et munitions de la République.

Tant que le feu sacré de la Révolution brûla au cœur des Français, Paris sans murailles resta inattaquable. Ce feu étouffé, Paris se laissa prendre deux fois. Même événement fût-il advenu si Napoléon avait fortifié la capitale de son empire? Peut-être, derrière de solides retranchements, le vaincu de Leipzig et de Waterloo aurait-il réussi à prolonger sa résistance contre l'Europe et contre la France, harassée de sa gloire et de son despotisme. Pour sûr, s'il avait été capable d'abandonner la défense de Paris, bastionné d'avance, à l'héroïsme des Parisiens, il aurait pu disposer de la totalité de ses troupes de ligne, mettre les envahisseurs entre deux feux, conduire, en un mot, ses dernières campagnes autrement qu'il le fit, n'osant point armer le peuple, refusant de répéter les mots sublimes et de renouveler les mesures révolutionnaires de 92 et de 93, sacrifiant le salut de la patrie à l'égoïste et fol espoir de conserver sa couronne.

Les patriotes, qui avaient subi en rugissant l'outrage de l'invasion et qui conspiraient contre le régime restauré par elle, étaient convaincus de la nécessité de fortifier Paris, dès qu'il serait reconquis à sa mission démocratique et redeviendrait, par conséquent, l'objectif des attaques du despotisme européen. Aussitôt après la Révolution de 1830, l'opinion publique, redoutant l'effet des mauvaises dispositions de la plupart des cours contre « la

meilleure des républiques » du naïf La Fayette, réclame énergiquement des remparts pour « la ville commune » de la France libre. Saisissant ce prétexte afin de rassembler, autour du nouveau trône, une force armée imposante, le gouvernement se hâte de faire construire un vaste camp retranché entre la Marne et la Seine. Embrassant, par des ouvrages de fortifications passagères, Nogent, Fontenay-sous-Bois, Rosny, Noisy, Romainville, une faible partie du canal de l'Ourcq, ce camp se prolongeait jusqu'à Saint-Denis, dont le canal lui servait de fossé. Cinquante mille hommes suffisaient à sa défense; mais, quelque bonne que fût sa position, il ne garantissait qu'un des côtés exposés à l'attaque extérieure et ne résolvait qu'un des termes du problème de la fortification de la capitale.

En 1833, le maréchal Soult demande à la Chambre des députés l'ouverture d'un crédit de 35 millions, ayant pour but d'élever autour de Paris des ouvrages permanents de défense. D'après les plans dressés par la majorité du comité du génie, 17 forts pentagonaux, présentant chacun 5 fronts bastionnés, seront établis : 11 sur la rive droite de la Seine et 6 sur la rive gauche. Revêtus, ainsi que les redoutes, en maçonnerie, avec contrescarpe et chemin couvert, ils renfermeront des casemates pour le logement des soldats et pour l'artillerie, des poudrières et des magasins de vivres. Ils pourront contenir chacun 1,000 hommes de troupe et 25 milliers de poudre; leur armement consistera en 80 bouches à feu. Outre ces forts et le camp retranché, le mur d'octroi, partout élevé à 6 mètres, sera garni de deux rangées de créneaux et flanqué par 65 tours ou bastions, pourvus au total de 325 bouches à feu. « Contraire à tous les principes de l'art, dit le critique militaire du *National*, le capitaine Z. K. (Charras), blâmé d'avance par Vauban, par Cormontaigne, nos grands ingénieurs, par Napoléon et par toutes les sommités militaires, ce dispositif de défense fut critiqué et ruiné par Haxo et par son collègue au comité du génie, le général Valazé. Il fut démontré que les forts détachés n'empêchaient nullement le camp retranché d'être pris à revers par la droite ou par la gauche; que le mur d'octroi, de 6 mètres de hauteur, épais seulement de 50 centimètres dans la moitié de son élévation, n'avait qu'une valeur défensive très-bornée; qu'un des forts, emporté ou écrasé par le feu de l'ennemi, livré par lâcheté ou par trahison, ouvrait une large trouée à l'ennemi sur les deux rives du fleuve, un passage abrité contre les feux de flanc des forts latéraux; enfin, tout le monde comprit que, pour obtenir le maximum d'énergie dans la défense de la capitale, il ne fallait pas isoler d'elle ses défenseurs dans des forts détachés, mais bien les laisser au milieu des masses, où leur énergie se retremperait.

au besoin, au feu du dévouement qui anime toujours les grandes réunions d'hommes. »

Au projet officiel, la minorité du comité du génie oppose le plan d'une enceinte bastionnée continue, placée à 2,000 mètres du mur d'octroi, équivalant à 80 fronts, n'exigeant guère plus d'une soixantaine de mille hommes pour sa défense et devant coûter de 45 à 50 millions. Tandis que ce second projet trouve dans les Chambres un appui considérable, celui du maréchal Soult est exposé à la plus vive impopularité. La comparaison de la distance des forts, par rapport aux divers quartiers, derrière lesquels ils doivent être élevés, avec la portée des canons, destinés à leur armement, donne à penser qu'ils deviendront autant de bastilles, armées contre le peuple mieux que contre l'étranger. Craignant une défaite dans la Chambre des députés, le ministre de la guerre n'ose pas affronter l'indignation populaire et retire son malencontreux projet.

Durant sept années, il n'est plus question de fortifier Paris. Mais en 1840, la France, malgré laquelle la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse entendent débattre et régler les affaires d'Orient, croit voir ressusciter la Coalition, s'effraye et s'indigne de l'abaissement de sa diplomatie. On chante publiquement *la Marseillaise*. Louis-Philippe lui-même s'écrie : « S'il le faut, je mettrai le bonnet rouge! » M. Thiers, alors ministre, profite de l'exaltation du sentiment patriotique pour publier les ordonnances du 20 septembre, ouvrant un crédit de 100 millions et déclarant d'utilité publique les travaux de fortification à exécuter autour de la capitale.

Mais en quoi doivent consister ces travaux? S'agit-il de l'enceinte continue ou des forts détachées? Contraint, par la presse démocratique, à s'expliquer, le ministère essaye de concilier les désirs obstinés du roi, qui tient aux forts parce qu'il redoute la turbulence des faubourgs, et les susceptibilités de l'opinion, qui se prononce avec énergie en faveur de l'enceinte; il annonce qu'il sera fait une enceinte flanquée par dix-huit ou vingt forts détachés. L'agitation persiste et s'aggrave; le public s'aperçoit que les forts s'élèvent précipitamment et que les travaux de l'enceinte ne commencent point. « Or, ne cesse de répéter le *National*, c'est l'enceinte qu'il importe d'obtenir avant tout; car elle se prête admirablement à une défense de la cité par la garde nationale, et Paris doit être abandonné à ses propres forces en cas d'invasion. »

Aussi patriote que républicain, l'organe de la bourgeoisie radicale soutient sa thèse, tant que dure la discussion; mais il ne veut pas, en haine des forts, combattre d'une manière absolue le projet de fortifier Paris. Il s'attire ainsi les attaques des journaux

démocratiques plus avancés qui, exprimant toutes les suspicions, toutes les craintes des faubourgs, repoussent n'importe quel embastillement sous prétexte de défense nationale. Les feuilles légitimistes, qui ont gardé le meilleur souvenir de la délivrance par l'étranger, et qui tiennent peu à ce que l'orléanisme achève de se fonder en augmentant sa puissance militaire, soutiennent l'opposition extrême. Au sein même du ministère, on est divisé, comme dans la presse. M. Guizot accepte volontiers la combinaison de son prédécesseur, M. Thiers, parce qu'elle lui assure dans les Chambres le concours d'une partie notable de la gauche; le maréchal Soult s'entête, avec le roi, dans le plan de 1833. Cependant, le 12 décembre, présentant aux députés le projet de loi, le ministre de la guerre consent à admettre en principe les deux systèmes; il ne cherche plus qu'à réserver au Gouvernement le choix de l'emplacement des forts, la faculté d'en déterminer le nombre et de faire l'enceinte dans les délais qui lui conviendront. Le rapporteur de la Commission législative, M. Thiers, propose, au contraire, le 13 janvier 1841, que le nombre des forts soit fixé d'avance; qu'il n'en puisse être établi aucun dans un rayon plus rapproché que celui de Vincennes (2,200 mètres du mur d'octroi); que l'enceinte, commencée sans retard, s'achève en trois ans. Malgré la très-mauvaise humeur peu dissimulée du maréchal Soult, malgré l'appui prêté par le centre gauche à un amendement du général Schneider en faveur du système exclusif des forts détachés, éloignés à 4,000 mètres du mur d'enceinte, le projet sur lequel la Commission et le Gouvernement se sont mis d'accord passe, le 1er février, à la majorité de 237 voix contre 162. L'initiative parlementaire n'y introduit qu'un nouvel article déclarant que la ville de Paris ne pourra pas être classée parmi les places de guerre, si ce n'est en vertu d'une loi spéciale.

A la Chambre des Pairs, les derniers efforts des adversaires de l'enceinte continue triomphent dans la Commission, mais échouent en séance; 147 boules blanches contre 85 noires consacrent la décision prise par la seconde chambre.

Poursuivis avec vigueur par le génie militaire, employant de nombreux régiments aux terrassements, et par des entrepreneurs particuliers, disposant des masses d'ouvriers sur les divers points, les travaux des fortifications étaient achevés au temps fixé par la loi, c'est-à-dire en 1844. Par un véritable tour de force, qu'on ne saurait trop admirer sous le régime des virements, les dépenses n'avaient pas excédé le crédit ouvert de 140 millions; le génie avait même su y trouver les sommes nécessaires pour compléter les ouvrages autour de Vincennes, non prévus dans le projet.

II

Les forts détachés, l'enceinte continue et les postes-casernes.

La première ligne de défense de la capitale, sur la rive droite de la Seine, commence au fort de la Briche qui, avec la double couronne du Nord, la lunette du Maine et le fort de l'Est, couvre la ville de Saint-Denis. Se rapprochant de l'enceinte continue, par les forts d'Aubervilliers et de Romainville, elle s'en éloigne, dans la direction de l'est, par les forts de Noisy et de Rosny, la redoute de Fontenay-sous-Bois et le fort de Nogent-sur-Marne, formant demi-cercle autour de la citadelle de Vincennes. Le vieux château n'a conservé que sa chapelle et son donjon; les neuf tours dont il était autrefois flanqué ont été, sous le premier empire, rasées au niveau du mur d'enceinte et transformées en bastions. Les casemates et casernes, les magasins à poudre et de matériel, et les ouvrages qui, depuis 1832, y ont été successivement aménagés ou construits, en font une caserne et un arsenal considérables, un grand dépôt d'artillerie, ainsi qu'une forteresse, ayant une enceinte bastionnée, avec escarpe et contre-escarpe revêtues en maçonnerie, et un chemin couvert. Le sud du bois de Vincennes est défendu par la redoute de la Faisanderie et la pointe de Gravelle, qui bouchent la presqu'île de Saint-Maur.

Le fort de Charenton, situé entre la Marne et la Seine, relie les ouvrages de la rive droite à ceux de la rive gauche.

Sur cette seconde rive, beaucoup moins fortifiée que la première, les forts détachés sont plus éloignés les uns des autres et vont rejoindre le fleuve de l'est à l'ouest par Ivry, Bicêtre, Montrouge, Vanves et Issy. Entre Versailles, Saint-Germain et Saint-Denis, se dresse la forteresse du mont Valérien. Son armement sur pied de guerre n'est pas moindre de soixante bouches à feu; elle peut loger quinze cents fantassins, le personnel d'artillerie et de génie indispensable et un matériel immense. Elle n'est point, comme Vincennes ou les ouvrages qui couvrent Saint-Denis, placée dans la direction des attaques probables; elle est destinée à protéger les arrivages de l'Ouest vers Paris assiégé, et à servir de lieu de sûreté aux approvisionnements d'armes et de munitions. — En cas d'invasion, les forts détachés serviraient à retarder l'approche de l'ennemi et à maintenir, en dehors de l'enceinte continue, l'armée libre de ses mouvements et capable d'assurer la subsistance de la trop nombreuse population retenue à l'intérieur de la ville.

Les fortifications de la seconde ligne, toute bastionnée et continue, comprennent, en allant du dehors au dedans : 1° la zone des servitudes, large de 250 mètres, dans laquelle, afin que l'ennemi ne rencontre rien qui puisse favoriser ses attaques, il ne peut être fait aucune construction en maçonnerie, même aucune en bois, à moins que l'autorité militaire ne le permette; 2° le terrain militaire ou zone des fortifications, qui commence à la limite du glacis, embrasse la contre-escarpe, le fossé, l'escarpe, le talus extérieur, la plongée, le talus intérieur, la banquette et le terre-plein ; 3° la rue militaire.

Les places de guerre ont, en général, trois zones de servitudes; Paris n'en a qu'une, mais elle suffit pour donner l'aspect le plus triste et le plus misérable à presque toutes les entrées de la cité du luxe et du plaisir. Ces entrées, qui ne ressemblent guère à celles de Babylone ou de Rome, coupent d'une soixantaine de petites grilles, décorées de bureaux d'octroi, l'enceinte continue. Celle-ci, qui ne pouvait gêner la circulation entre le dedans et le dehors de la capitale, a dû s'abstenir des ponts-levis et des passerelles en bois, s'entr'ouvrir à ras de terre et combler ses fossés, livrer encore passage à deux canaux et à huit chemins de fer. Mais, évidemment, quelque nombreuses et larges que soient les trouées, ni le temps ni les bras ne manqueraient pour les boucher avant l'arrivée de l'ennemi.

Le fossé a quinze mètres de largeur. Le mur a dix mètres de hauteur, et, en moyenne, trois mètres cinquante centimètres d'épaisseur. Il est renforcé, de cinq mètres en cinq mètres, par des contre-forts entrant de deux mètres dans les terres du parapet. Il est construit en moellons et mortier, revêtu d'un parement en meulière couronné d'une tablette en pierre de taille. L'enceinte fortifiée de Paris a plus de trente-trois mille mètres de développement et présente quatre-vingt-quatorze fronts, presque tous en ligne droite, vingt-six sur la rive gauche de la Seine et soixante-huit sur l'autre rive. Elle commence par une pointe en fer à cheval, à la porte de Billancourt, monte en s'inclinant vers le nord, jusqu'aux portes de Neuilly et de la Révolte ; elle va directement à la porte de la Villette, puis descend, du nord au sud, à la porte de Picpus; de là, elle atteint la Seine à Bercy, près du pont Napoléon, et, de la porte de la Gare, en décrivant une courbe très-légère, gagne la porte du Bas-Meudon, sur la Seine, en face de la porte de Billancourt. Elle a ainsi enveloppé une surface d'environ huit mille hectares, tout l'ancien et tout le nouveau Paris.

La rue Militaire, circulant à l'intérieur des fortifications, est formée d'une ligne non interrompue de boulevards macadamisés,

plantés d'arbres et portant les noms des maréchaux du premier empire : Murat, Suchet, Lannes, Gouvion-Saint-Cyr, Berthier, Bessières, Ney, Serrurier, Macdonald, Mortier, Davoust, Soult, Poniatowski, Masséna, Kellermann, Jourdan, Brune, Lefebvre et Victor. Sur ces boulevards ont été établis quinze postes-casernes, dont le nº 1 est à Bercy, le nº 2 à Charonne, le nº 3 à Belleville, le nº 4 à Pantin, le nº 5 à la Chapelle Saint-Denis, le nº 6 aux Batignolles, le nº 7 aux Ternes, le nº 8 à Passy, le nº 9 à Auteuil, sur la rive droite; et sur la rive gauche, les nºs 10 et 11 à Vaugirard, les nºs 12 et 13 à Montrouge, le nº 15 à la Maison-Blanche. Hormis le nº 11, et le nº 13, qui servent de dépôts permanents de remonte, ils sont tous occupés par des compagnies de garde impériale ou de ligne, et contiennent aujourd'hui environ 1,700 hommes. Ils communiquent directement les uns avec les autres, avec les forts détachés et avec les casernes parisiennes, maintenant ainsi une correspondance permanente entre la défense extérieure et la défense intérieure de Paris.

III

Les casernes anciennes et nouvelles et les grandes voies stratégiques.

Les fortifications n'ont point encore, heureusement, trouvé leur emploi contre l'étranger envahissant le territoire national. Elles n'ont été, le 24 février 1848, d'aucune utilité pour la monarchie de Juillet. Lors de l'insurrection de juin et au 2 décembre 1851, elles ont pu servir à concentrer des troupes, et dans leurs casemates ont été entassés les insurgés et les défenseurs de la Constitution républicaine faits prisonniers. On n'a jamais essayé la portée et la puissance de leurs bouches à feu contre Paris. La ville, de fond en comble bouleversée et embellie, a été pourvue d'un assez grand nombre de casernes et de voies stratégiques, pour qu'il ne soit en aucune circonstance, pense-t-on, nécessaire de la bombarder.

Les casernes anciennes, en général, se cachaient dans les petites rues des faubourgs, ce qui en rendait l'isolement assez facile quand éclataient des soulèvements populaires. Les casernes de M. Haussmann, — ainsi appelle-t-on les nouvelles au Corps législatif, — se montrent avec orgueil, s'érigent en monuments et dominent à très-longues distances les boulevards les plus fréquentés.

Un simple coup d'œil jeté sur un plan de Paris fait déjà ressortir quatre ou cinq grands centres militaires ou forts détachés à l'intérieur de la capitale.

Voici d'abord la caserne du Prince-Eugène, place du Château-d'Eau. Sa façade, percée d'une centaine de fenêtres, n'a pas moins de 114 mètres de longueur. Ses combles et ses quatre pavillons d'angle, surélevés d'un étage, commandent à la fois les anciens boulevards intérieurs, jusqu'au delà de la porte Saint-Denis et jusqu'à la Bastille; le boulevard des Amandiers, de Richard-Lenoir et du Prince-Eugène, route de Vincennes; les rues du Faubourg-du-Temple et du Temple; le boulevard Magenta, qui conduit aux anciens boulevards extérieurs de Montmartre, la Villette et Belleville; la rue de Turbigo, qui va tout droit à la Pointe Saint-Eustache et, par le boulevard Sébastopol, ouvre les plus larges communications avec le Cité, l'Hôtel de Ville et le Louvre. Cette énorme caserne, où 3,200 hommes se trouvent logés à l'aise, relie celle de Popincourt, qui est en ce moment prêtée à l'assistance publique, mais qui sera réoccupée; celle du faubourg du Temple ou de la Courtille (600 hommes), qui doit être abandonnée; celle du faubourg Poissonnière, la Nouvelle-France (900 hommes), qui, depuis l'ouverture de la rue Lafayette, est largement dégagée et rattachée de loin aux fortifications, par la porte de Pantin, et, de l'autre côté, à la caserne de la Pépinière. Celle-ci avait naguère pour annexe, au faubourg Saint-Honoré, la caserne de la rue Verte (qui le plus souvent reste vide, bien qu'elle ne soit pas démolie); depuis peu remise entièrement à neuf et augmentée de près du double, elle ne dépare point le brillant aspect du carrefour où s'élève l'église Saint-Augustin. Les 1,500 hommes qui l'habitent peuvent se mouvoir par les larges boulevards Haussmann et Malesherbes, soit vers les Champs-Elysées ou les anciens boulevards extérieurs de Monceaux et des Batignolles, soit vers la Madeleine ou le quartier des Italiens.

Sur la rive gauche de la Seine, les immenses bâtiments, que l'Exposition universelle cache aujourd'hui et qui forment tout le fond du Champ de Mars, sont, avec leurs annexes, aménagés de telle sorte qu'une armée complète s'y trouve groupée. La partie principale de l'*École militaire* est une caserne d'infanterie, les deux ailes sont des quartiers de cavalerie et d'artillerie. Derrière, il y a un magasin pour le génie, un dépôt pour les équipages, un quartier pour le train. Ce quartier peut contenir de 900 à 1,000 hommes, et l'École militaire de 5 à 6,000. L'immense casernement est en entier réservé à la garde impériale, dont alternativement la moitié vient à Paris et la moitié va tenir garnison à Versailles, Saint-Cloud, Saint-Germain, Saint-Denis, Rueil, Courbevoie, au Mont-Valérien, à Melun, Fontainebleau, Meaux. Autour de ce centre rayonnent, d'un côté, le quartier de cavalerie de Grenelle (1,300 hommes), de l'autre, le logement d'infanterie

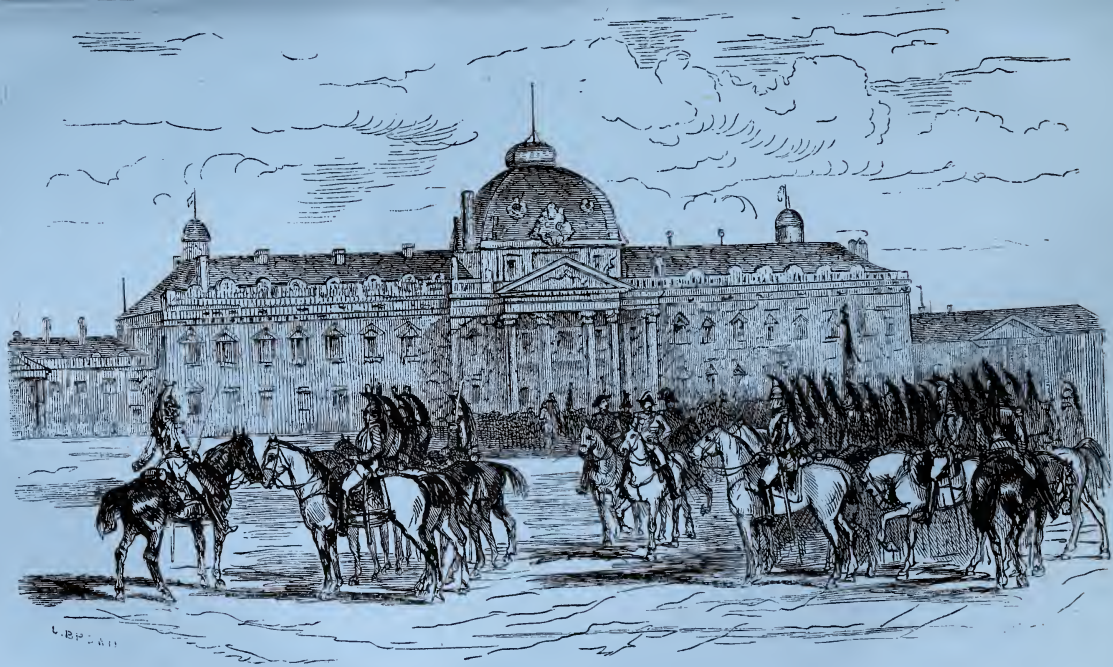

L'ÉCOLE MILITAIRE

Dessin de M. BROWN, gravé par M. SOTAIN.

de la Garde, tout récemment organisé dans une partie de l'hôtel des Invalides (1,750 hommes), et plus loin la caserne de Babylone (1,000 hommes), le quartier de Penthemont (200 à 250 hommes), rue de Bellechasse, enfin le quartier Bonaparte (1,000 hommes), quai d'Orsay, à proximité des Tuileries par le pont Royal.

Située au dedans de Paris comme l'est au dehors le Mont-Valérien, loin du théâtre ordinaire des luttes civiles et des lignes parcourues par l'insurrection, l'École militaire, avec ses annexes et correspondances, réunit des forces très-considérables, dont la distribution s'opère aisément par les ponts d'Iéna, de l'Alma, des Invalides, vers la rive droite de la Seine; par les avenues de Saxe et de Suffren, le long de tous les boulevards extérieurs de la rive gauche; par l'esplanade des Invalides, les quais, les ponts de la Concorde, de Solférino et Royal, dans la direction des Tuileries.

Les environs du Palais qu'habite le chef de l'État sont débarrassés de toutes les masures et petites rues qui en facilitèrent l'approche, l'investissement et l'invasion le 20 juin et le 10 août 1792, le 29 juillet 1830 et le 24 février 1848. Réunies au Louvre, les Tuileries se transformeraient au besoin en une solide forteresse; leurs cours intérieures, les places du Carrousel, de Napoléon et du Louvre, sont assez larges pour contenir une armée entière rangée en bataille. En sus de leur poste d'honneur, placé du côté du quai, elles possèdent, entre la Bibliothèque et les Musées, la caserne du Louvre, dont la capacité est de 1,800 hommes, et qui, par la rue de Rivoli, correspond directement avec les casernes de l'Hôtel de Ville.

La Maison commune, du balcon de laquelle la Révolution a toujours proclamé ses victoires (1), a été, avec autant de soin que la résidence impériale, mise à l'abri d'un coup de main. Les petites rues, qui, jadis, y conduisaient de barricade en barricade, ont été détruites, et, derrière le palais du préfet de la Seine, se dressent deux redoutables casernes. La caserne Napoléon (2,200 h.), construite dès 1852, semble destinée à balayer la rue de Rivoli jusqu'au Louvre et la rue Saint-Antoine jusqu'à la Bastille. Sa voisine, la caserne municipale Lobau (400 h.) donne, sur le quai de Gèvres, par dessus la Seine, la main à la caserne de la Cité. Ce formidable monument militaire, placé au centre de l'île où naquit Paris, entre Notre-Dame, le Palais du Commerce, le Palais de Justice et la Préfecture de Police, commande de ses quatre coins, qui ressemblent à quatre tours, les deux bras du fleuve, les ponts, les quais, et, en assurant la communication entre la rive

(1) Voir t. I, p. 606, l'article de M. P. Lanfrey sur l'*Hôtel de Ville*.

droite et la rive gauche, domine particulièrement le quartier des Ecoles et le vieux faubourg Saint-Marceau. La caserne de la Cité a tout récemment reçu une partie de la garde de Paris et doit recueillir les cent soldats provisoirement placés dans les petits locaux de la rue de Sully et de la barrière d'Enfer (ancien bureau d'octroi). Sur les derrières des quartiers de l'Odéon et Mouffetard, on trouve : rue de Tournon, une caserne de 300 hommes, affectée, comme celle de la rue de la Banque (260 h.), à la garde de Paris à pied et à cheval ; par delà le Panthéon, les casernes Mouffetard et de Lourcine, groupant, la première, 500 soldats et, la seconde, 750, dans de vieilles ruelles, en attendant sans doute que l'achèvement des lignes stratégiques de la rive gauche et surtout du boulevard Saint-Germ in, qui tracera un grand arc du pont d'Austerlitz au pont de la Concorde, leur ait procuré une citadelle plus dégagée.

A l'extrémité de la rive droite de la Seine, Bercy ne contient qu'un dépôt de 360 hommes des équipages militaires. Entre le boulevard Mazas et la rue du Faubourg-Saint-Antoine, se cache encore la caserne de Reuilly, dont la capacité est de 2,500 hommes, et qui a été substituée, sous Louis-Philippe, à la manufacture de polissage et d'étamage des glaces de Saint-Gobain. Entre la Bastille et l'Hôtel de Ville, on rencontre, en les cherchant dans des petites rues qui ont échappé au marteau régulateur du préfet de la Seine, les anciennes casernes municipales des Minimes (120 h.) et des Célestins (1,400 h.); mais elles seront bientôt tout à fait vidées au profit des nouvelles, mieux en rapport avec le plan général de la défense intérieure de Paris.

Il va sans dire que tous les points militaires de la capitale et de ses fortifications sont reliés entre eux par le télégraphe électrique aérien ou souterrain. Sans être tout à fait folle, l'imagination se laisserait aller jusqu'à chercher une correspondance stratégique entre les principales lignes des boulevards et les grandes galeries des égouts, si bien que Paris se trouverait gardé contre lui-même en dessus et en dessous.

IV

La garnison de Paris et le premier grand corps d'armée.

Nous n'avons omis, croyons-nous, dans notre rapide énumération des casernes, que celle du bois de Boulogne, qui ne contient, du reste, qu'une quarantaine de soldats municipaux, et celles des pompiers, qui ne peuvent avoir d'importance stratégique. Ces

dernières, rue du Vieux-Colombier, à la Cité, rue Culture-Sainte Catherine, rue du Château d'Eau, rue Blanche, boulevard de la Chapelle, etc., dispersent leurs utiles sapeurs dans une foule de petits postes, pour les mettre à même de combattre l'incendie, partout où il se produit.

Si nous ne pouvons pas compter la garde nationale parmi la garnison de Paris, nous sommes forcé d'y comprendre les sergents de ville, qui ne sont point casernés, mais distribués dans un très-grand nombre de postes, groupés en chaque arrondissement autour d'un poste central, résidence plus particulière de l'officier de paix. Celui-ci est le commandant de chacune des 20 sections subdivisées dans chaque arrondissement pour les besoins du service en brigades A, B, C, etc. Ces brigades, auxquelles il faut ajouter les cinq dites centrales et celle dite des voitures, dont le point de ralliement est la préfecture de police et qui n'occupent pas de postes fixes, sont aux ordres chacune d'un officier de paix spécial. Leur effectif total est de 4,250 sergents et de 336 agents auxiliaires, tous armés ostensiblement d'une simple épée, mais pourvus d'autres armes au besoin. Si l'on y ajoute *le minimum* de 300 agents des services spéciaux (garnis, mœurs, sûreté), qui n'opèrent qu'en costume bourgeois, — style administratif, — la police municipale, dont les frais sont couverts aux trois cinquièmes par la ville et aux deux cinquièmes par l'État, fournit à la défense intérieure de Paris près de 5,000 hommes.

Les sapeurs-pompiers dépendent à la fois du ministre de la guerre, du ministre de l'intérieur et du préfet de police. Ils ne formaient naguère qu'un bataillon de dix compagnies. L'annexion des communes suburbaines exigeant l'augmentation de leur effectif, ils viennent d'être réorganisés en un régiment à 2 bataillons de 6 compagnies chacun et du total de 1,500 hommes. La garde de Paris, qui a remplacé la gendarmerie mobile, la garde municipale, la garde républicaine, se compose d'un régiment de 2 bataillons d'infanterie et de 4 escadrons de cavalerie, réunissant 2,900 hommes. — Ces deux corps, avec la gendarmerie du département de la Seine (160 hommes) et le cinquième escadron du train des équipages (650), forment, en dehors de l'armée de Paris, la brigade de réserve, aux ordres du général de la première division militaire.

La garnison *changeante* de la capitale, dont l'effectif moyen est de 20,000 hommes, comprend la majeure partie d'une dizaine de régiments de ligne, 3 régiments de chasseurs à pied, 2 régiments d'artillerie, l'un monté, l'autre à cheval, 2 régiments de dragons et 3 compagnies de cavaliers de remonte, d'ouvriers d'artillerie et du train des équipages. — Ce n'est sans doute que par hasard

qu'en font partie les 600 turcos, tirés d'Algérie et casernés au fond du quartier Bonaparte pour donner aux Parisiens un spécimen de ces tirailleurs algériens, dont les mœurs étranges ont servi l'année dernière au Sénat de thème à un curieux débat entre feu le très-spirituel marquis de Boissy et M. le baron de Heeckeren. — La garnison *fixe*, en temps de paix, comprend les cent-gardes et les gendarmes d'élite de l'escadron dit des chasses, le régiment de gendarmerie et la moitié du reste de la garde impériale, en tout à peu près 15,000 hommes.

On ne se tromperait guère en évaluant à 45,000 soldats la force d'ordinaire casernée dans l'intérieur de la capitale pour en garder les habitants — Ce chiffre répond à la fois à la capacité des casernes et à l'effectif total des divers corps sur pied de paix. Il était de 50,028 hommes d'après le recensement de 1861.

Paris place de guerre est, en même temps que chef-lieu de la première division militaire, le centre de ralliement du premier des sept grands corps d'armée, entre lesquels le décret du 17 août 1859 a réparti toutes les troupes stationnées sur le territoire français.

Sous le régime particulier établi dans les deux plus fortes agglomérations populaires de la France, Paris et Lyon, le commandement des troupes casernées n'appartient point aux autorités militaires locales. Il est concentré entre les mains des généraux en chef des armées *en campagne*, dont les quartiers généraux sont établis dans ces grandes villes. A Paris, le commandant de la place et de la division territoriale n'est pour rien dans le mouvement et la direction des corps. Hormis la brigade de réserve, ils sont tous, comme en guerre, à la perpétuelle disposition de celui qui dirige les opérations, le maréchal de France, chef suprême du premier corps d'armée.

Ce premier corps, vulgairement désigné sous le nom d'*armée de Paris*, est toujours prêt à accourir sous les ordres de son chef; il fait donc, en entier, réellement partie de la garnison de la capitale, de son enceinte et de ses forts, laquelle se trouve complétée par une autre armée d'élite, commandée par un autre maréchal, la garde impériale.

Voici le détail de la composition de ces deux armées (1er mai 1867):

GARDE IMPÉRIALE

Escadron des cent-gardes, à Paris.

Escadron des gendarmes d'élite, à Paris.

Régiment de gendarmerie de la garde, à Paris.

1er régiment de grenadiers : 1er, 2e, 3e bataillons, à Rueil; dépôt au fort d'Issy.

2e régiment de grenadiers : 1er, 2e, 3e bataillons, à Saint-Denis; dépôt au fort d'Issy.

3e régiment de grenadiers : 1er, 2e, 3e bataillons, à Saint-Cloud, dépôt au fort d'Issy.

1er régiment de voltigeurs : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris; dépôt au fort d'Issy.

2e régiment de voltigeurs : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris; dépôt au fort de la Briche.

3e régiment de voltigeurs : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris; dépôt au fort d'Issy.

4e régiment de voltigeurs : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris; dépôt à Courbevoie.

Bataillon de chasseurs à pied, à Paris et au fort d'Issy.

Régiment de zouaves, tout à Versailles.

Régiment de carabiniers, tout à Melun.

Régiment de cuirassiers, tout à Fontainebleau.

Régiment des dragons de l'Impératrice, tout à Fontainebleau.

Régiment de lanciers, tout à Paris.

Régiment de chasseurs, tout à Compiègne.

Régiment de guides, tout à Meaux.

Régiment d'artillerie monté : 1re, 2e, 3e et 4e batteries à Versailles; 5e et 6e, à Paris.

Régiment d'artillerie à cheval, tout à Versailles.

Escadron du train d'artillerie, tout à Versailles.

Escadron du train des équipages, tout à Paris.

ARMÉE DE PARIS

PREMIÈRE DIVISION D'INFANTERIE

1er bataillon de chasseurs : six compagnies à Paris sur huit.

14e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris; dépôt à Fontainebleau.

25e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, au fort de Montrouge; dépôt à Dreux.

31e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris; dépôt à Auxerre.

58e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris; dépôt à Beauvais.

DEUXIÈME DIVISION D'INFANTERIE

8e bataillon de chasseurs, à Vincennes.

24e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, au fort de Nogent; dépôt à St-Germain.

61e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, au fort de Noisy; dépôt à Orléans.

93e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, au fort de Romainville; dépôt à Alençon.

64e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, au fort d'Aubervilliers; dépôt à Évreux.

TROISIÈME DIVISION D'INFANTERIE

20e bataillon de chasseurs : six compagnies à Paris; deux compagnies à Vincennes.

4e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris; dépôt à Troyes.
9e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris; dépôt à Saint-Brieuc.
43e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris; dépôt au fort de Nogent.
99e de ligne : 1er, 2e, 3e bataillons, à Paris et au fort de Charenton.

DIVISION DE CAVALERIE

9e dragons : quatre escadrons à Paris; dépôt à Rambouillet.
10e dragons : quatre escadrons à Paris; dépôt à Rambouillet.

ARTILLERIE ET GÉNIE

10e régiment d'artillerie, à Vincennes.
19e régiment d'artillerie, à Vincennes.
5e escadron du train des équipages : 1re et 2e compagnies à Paris.
2e section d'ouvriers d'administration, à Paris.
13e section d'ouvriers d'administration, à Paris.

Sur le pied de paix, la garde impériale comprend, en chiffres ronds, 28,000 soldats; le premier grand corps d'armée, 30,000; la brigade de réserve, 5,000. Si l'on y ajoute les 600 turcos du bataillon des tirailleurs algériens et les 5,000 agents de police, on arrive au total moyen de 68,600 hommes. Quel progrès Paris a faits depuis la pacifique et libérale époque de 1789! En ce temps d'une antiquité fabuleuse, bien qu'il ne soit éloigné du nôtre que de trois quarts de siècle, les immortelles Assemblées nationales, qui ont proclamé les grands principes sur lesquels la démocratie française se croit toujours fondée, ne cessaient de subordonner le militaire au civil, l'épée à la toge, les corps armés qui ne peuvent pas délibérer, à la représentation du peuple qui fait les lois, aux pouvoirs judiciaires et administratifs élus qui les appliquent. La Constitution de l'an III avait interdit au pouvoir exécutif de laisser passer ou séjourner aucun corps de troupes dans la distance de six myriamètres (douze lieues) de la capitale où le Corps législatif tient ses séances, si ce n'est sur sa réquisition et avec son autorisation. Sur toutes les routes conduisant à Paris se dressaient des colonnes qui marquaient la *limite constitutionnelle*, qu'il était interdit aux soldats de franchir sous peine de mort ou des fers. A la place des colonnes, nous avons des ouvrages de fortifications; l'intérieur et l'extérieur du sanctuaire de la loi, — vieux style, — sont abandonnés à la puissance militaire, absolument indépendante et même supérieure à la puissance civile.

V

Les grands établissements militaires. — Ministère, Comités, Dépôts. — Les ateliers de l'Artillerie, l'Arsenal.

Résidence du chef de l'État, commandant suprême de toute la force publique, dont les ordres sont transmis aux diverses parties de l'armée de terre et de mer par les ministres de la guerre et de la marine, Paris réunit naturellement dans son sein la tête de l'administration militaire et la plupart des grands établissements que cette administration exige.

Voici d'abord, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, les bureaux de la guerre, embrassant sept *directions*, dont cinq, celles du personnel et de l'infanterie, de la cavalerie et gendarmerie, de l'artillerie, du génie, du dépôt, ont pour chefs des généraux de brigade, et deux, celles de l'administration et de la comptabilité générale, des intendants généraux. Auprès du ministre siégent les six comités consultatifs de l'état-major, de l'infanterie, de la cavalerie, de la gendarmerie, de l'artillerie et des fortifications, le comité permanent d'administration et celui de l'Algérie, chargés d'examiner toutes les réformes à introduire dans l'organisation de ces différentes armes et services. Il existe, en outre, un conseil de santé des armées, une commission d'hygiène hippique, une commission supérieure de la dotation de l'armée, une commission de défense des côtes et une commission mixte des travaux publics. Cette dernière s'occupe des travaux à exécuter dans le rayon des places fortes, examine et discute les projets relatifs à la défense du territoire et cherche à concilier les intérêts divers mis en jeu par leur réalisation. Elle siége au dépôt des fortifications, qui comprend : une importante bibliothèque d'ouvrages de poliorcétique, les bureaux de la brigade topographique, chargée de faire les levées, par couches horizontales, des places de guerre, de leurs environs et des positions à fortifier; la très-curieuse galerie des plans en relief.

Le Dépôt de la guerre, — où se fait la *Nouvelle carte de France*, œuvre colossale, conçue en 1808, entamée en 1818, dont la première feuille a paru en 1832 et dont la 220e vient d'être achevée, — est plus riche encore en plans, manuscrits, livres et documents relatifs à notre histoire militaire.

Pour les époques antérieures à 1789, ces trésors se laissent assez aisément aborder; mais il n'en est pas de même pour les dernières années du premier empire en particulier. Aucune liberté n'est cependant plus essentielle et plus inoffensive que la liberté de

l'histoire, car c'est grâce à elle que les peuples, apprenant les vraies causes des malheurs qu'ils ont éprouvés, cherchent et trouvent les moyens d'en éviter le retour.

Le Dépôt de la guerre fut fondé en 1688 par Louvois; transféré, de Versailles à Paris, il reçut une nouvelle organisation d'un réglement daté du 25 avril 1792. La Convention développa ses attributions et multiplia ses richesses; en 1798 fut formée sa bibliothèque. C'est aussi la Révolution qui, par la loi du 19 juillet 1791, a isolé et régulièrement constitué le dépôt des fortifications. Le Dépôt central de l'artillerie date de l'arrêté pris, le 9 thermidor an III (27 juillet 1795) par le Comité de salut public, créant le Comité central de l'artillerie, ordonnant de placer et classer, dans un local spacieux à Paris, les modèles des diverses armes, montures et machines d'artillerie, qui seraient adoptées ou proposées par la suite, et de conserver les procès-verbaux des épreuves faites ou à faire sur les bouches à feu. Dès cette époque, le Musée d'artillerie fut installé dans l'ancien couvent des Jacobins de Saint-Thomas-d'Aquin; il n'a pas cessé de s'enrichir, et contient aujourd'hui les plus curieuses et les plus complètes collections d'armes offensives et défensives, de casques et d'armures qui soient au monde. Nulle part ailleurs on ne saurait mieux suivre les progrès constants de l'intelligence humaine dans le trop glorieux art de tuer, depuis l'âge de pierre jusqu'à l'âge de la vapeur et de l'électricité, qui est le nôtre ou celui qui va suivre (1).—Dans les mêmes bâtiments que ce musée, les archives centrales, la bibliothèque, la collection des plans, cartes et dessins de l'artillerie, le laboratoire de chimie, les cabinets de physique et de minéralogie, se trouvent les ateliers de précision, des modèles d'armes et de gros modèles de matériel. De ces ateliers sortent les types uniformes, d'après lesquels travaillent les ouvriers dans les forges, fonderies, manufactures d'armes, arsenaux de construction, magasins d'artillerie et de pontonnerie appartenant à l'État ou par lui employés. — Ce n'est pas là cependant, mais à Vincennes, qu'ont été enfin terminées, par les soins d'une commission permanente spéciale, ces trop longues études sur les armes de petit calibre, qui ont enfin amené, au lendemain de la bataille de Sadowa, le 30 août, l'adoption du *fusil modèle* 1866, se chargeant par la culasse. Les essais en grand de ce type d'arme ayant été faits au camp de Châlons, la plus grande activité a dû être donnée à sa fabrication. Un atelier de construction de machines à percer les canons et façonner les bois, a été établi à Puteaux, au mois de septembre, et avant la fin de l'année dernière,

(1) Voir t. I, p. 478, l'article de M. Penguilly-L'Haridon sur le *Musée d'artillerie.*

a pu fournir aux manufactures les machines qui forment leur nouvel outillage. — Ce n'est ni de Puteaux, ni de Vincennes, ni de la place Saint-Thomas-d'Aquin que sort le mystérieux petit canon en cuivre qui, caché sous une espèce de manteau, vient de prouver sa puissance foudroyante et son énorme portée, dans les fossés des fortifications. Les modèles des trois pièces ajustées, dont il se compose, ont été très-secrètement confectionnés à l'atelier du château de Saint-Cloud, et sont isolément fournis aux ouvriers de trois manufactures différentes.

L'Arsenal de Paris, ce vieux monument où Henri IV logea Sully, et dont l'origine remonte au quinzième siècle, est bien déchu de son antique splendeur. L'adoption du nouveau système de fusil métamorphose en ce moment même sa capsulerie de guerre dont les deux usines sont établies, l'une pour les manipulations dangereuses, à Montreuil-aux-Pêches, et l'autre, rue des Ormes, pour la fabrication des capsules et étoupilles fulminantes. La raffinerie de salpêtre qui occupe, elle aussi, un des côtés de la place de l'Arsenal, n'est qu'un des sept établissements du même genre qui existent en France. Plus importante, dans ce groupe de bâtiments militaires, est la direction des poudres et salpêtres, qui, sous un général d'artillerie, administre les poudreries françaises et algériennes, affectées au service militaire. Depuis peu, la production et la vente des poudres de chasse et de mine, monopole de l'État, relèvent, comme la poudre et la vente des tabacs, du ministère des finances.

VI

L'Intendance. — Les Magasins militaires et la Manutention. — Les Hôpitaux, le Val-de-Grâce. — Les Ecoles spéciales et régimentaires.

Les services des fonds et de l'ordonnancement, de la solde et des masses, des subsistances, des fourrages, du chauffage et de l'éclairage, de l'habillement, du campement, du logement et de la marche, des troupes, des hôpitaux et ambulances, en un mot tous les services administratifs de l'armée française, viennent se centraliser près du Ministère de la guerre, à l'Hôtel de l'Intendance militaire. C'est à tort, comme le démontre avec tant d'autorité le général Trochu, que la direction, l'exécution et le contrôle de l'administration de l'armée sont réunis entre les mêmes mains et entre des mains exclusivement militaires; plus d'une fois, en campagne, l'intendance n'a pas produit assez vite et d'une manière assez parfaite les effets exigés de son colossal

mécanisme. A Paris, le budget peut éprouver les conséquences de son manque d'aptitudes commerciales, mais la garnison et le premier grand corps n'ont qu'à se louer de sa prodigalité. Le public, s'il ne se demande pas ce que peut coûter aux contribuables l'entretien complet d'une énorme armée en temps de paix et la perpétuelle préparation de la guerre, ne saurait qu'admirer — du dehors, il est vrai, car ils lui sont fermés, — les magasins immenses et les majestueuses usines dont l'administration militaire a enrichi la capitale.

Sur le quai d'Orsay, dans l'ancien entrepôt de marchandises de l'île des Cygnes, s'entassent la Pharmacie centrale des hôpitaux militaires, le Magasin central des effets d'hôpitaux, le Magasin central de l'habillement, du campement et du harnachement. A l'autre extrémité du cours de la Seine, à la Rapée, sont le Magasin central de bois de chauffage et l'un des Magasins de fourrages; un second dépôt de fourrages vient d'être établi à Vaugirard, plus à la portée de la nombreuse cavalerie casernée à l'École militaire et à Grenelle.

Sur le quai de Billy, s'élève la Manutention des vivres de la guerre, le plus grand moulin du monde, où plus de vingt paires de meules tournent à la fois. Immense magasin de blé, où soixante à soixante-dix mille quintaux de froment peuvent non-seulement être mis à couvert, mais être tenus à l'abri de toute détérioration et sans cesse nettoyés par l'énergique mouvement que des machines à vapeur impriment à des greniers verticaux en tôle; meunerie non moins considérable, qui est capable de contenir quinze mille quintaux de farines et de leur faire subir tous les mélanges et préparations nécessaires pour les rendre comestibles sous une forme ou sous une autre; quadruple boulangerie de seize fours, avec salles souterraines pour le ressuyage du biscuit, pour la paneterie et la réserve des vivres fabriqués; atelier et dépôt de modèles de tous les ustensiles et outils employés dans le service des subsistances militaires; enfin, casernement magnifique d'un nombreux bataillon d'ouvriers d'administration, la Manutention garantit le pain quotidien à l'armée de Paris; elle assure quelque quantité que ce soit de biscuit à n'importe quelle expédition à entreprendre.

Si, grâce à elle, le soldat, quelque part qu'il soit lancé, est certain d'avoir préparé d'avance le fondement de sa nourriture, — pourvu qu'il lui soit transmis régulièrement et à temps par l'intendance, — il ne saurait douter non plus de la promptitude avec laquelle des soins lui seront donnés s'il est blessé ou s'il tombe malade. Le service des ambulances a dû, dans ces dernières années, recevoir d'importantes améliorations par suite des expé-

riences qu'ont faites avec tant de zèle et des observations qu'ont recueillies avec tant de science, durant la guerre de la sécession américaine, les très-pratiques et très-pacifiques héros de la grande République du nouveau monde.

A Paris, le service de santé permanent est excellent. Chaque caserne possède une infirmerie pour les hommes atteints d'indispositions subites, de maladies ou de blessures légères. Quatre hôpitaux se partagent les blessés et les malades des deux rives : sur la droite, ceux de Vincennes et du faubourg Saint-Martin, chacun de 500 à 600 lits; sur la gauche, le Gros-Caillou et le Val-de-Grâce, sans compter les Invalides (1). L'hôpital militaire du Gros-Caillou occupe, à l'angle formé par la rue Saint-Dominique et le Champ de Mars, un vaste emplacement qui lui permet d'avoir des cours et des jardins entre chacun de ses corps de logis. L'aération des salles est si parfaite que le visiteur n'y retrouve point cette odeur *sui generis* qui s'exhale des agglomérations de malades dans les hôpitaux civils. Suivant une des deux visites quotidiennes de l'un des médecins traitants, nous avons remarqué d'abord l'éloignement des lits qui, bien que nombreux (500 à 600), ne se gênent pas; puis l'ordre avec lequel sont reçues les observations du docteur, et toutes ses prescriptions enregistrées sur le cahier de visite, pour chaque malade, par le médecin adjoint de garde, l'adjoint d'administration de service et l'infirmier de visite; et surtout l'excellence, presque le luxe, des aliments et des douceurs fournies aux militaires convalescents. Il n'en a pas été toujours ainsi, car, d'après le dernier Exposé de la situation de l'empire, c'est depuis le 1er janvier 1865 seulement que l'alimentation variée, réservée aux officiers, est donnée aux soldats. L'hôpital militaire modèle est le Val-de-Grâce, le plus remarquable en effet et le plus grand des établissements de ce genre. Il pourrait contenir aisément jusqu'à 1,000 lits. Le service de santé y est dirigé et fait par le directeur, le sous-directeur, les six professeurs et les sept agrégés de l'École d'application de médecine et de pharmacie militaires qui y est annexée.

Cette Ecole, préparée en 1850 et organisée en 1852, recrute ses élèves, au concours, parmi les sortants avec la note « satisfait » de l'École spéciale de Strasbourg, et les docteurs ou maîtres en pharmacie des diverses facultés de France, âgés de moins de vingt-huit ans. Ceux qui passent victorieusement l'examen de fin d'année reçoivent le grade d'aide-major de seconde classe et sont employés dans l'armée.

Parmi les autres écoles militaires de Paris, je ne dois que mentionner l'École d'application d'état-major et l'École polytechnique,

(1) Voir ci-après l'article de M. H. Monnier, spécialement consacré aux *Invalides*.

à laquelle un article est consacré (1); les Écoles d'hydrographie et d'application du génie maritime. A l'École vétérinaire d'Alfort sont entretenus aux frais du département de la guerre quarante élèves destinés au service de santé des animaux de l'armée.

L'École spéciale militaire, qui a succédé, en 1808, à l'École de Mars de 1794, à l'École militaire noble de 1751, n'a occupé qu'un moment, de 1814 à 1817, les grands bâtiments du Champ de Mars, qui ont conservé son nom (2). Depuis lors elle est établie à Saint-Cyr. Naguère, elle ne fournissait de sous-lieutenants qu'à l'état-major, à l'infanterie de ligne et de marine; une section de cavalerie y a été organisée en 1853.

Depuis 1842-1845, l'École normale de tir, à Vincennes, recevait chaque année, durant quatre mois, un sous-lieutenant et un lieutenant de tous les corps d'infanterie, destinés à devenir, à leur retour dans leurs régiments, instructeurs dirigeant l'enseignement du tir. Maintenant on y envoie, en outre, des sous-officiers destinés à devenir sous-instructeurs, et l'adoption des armes de précision y a fait ajouter une école pratique, dans laquelle passent les cadres de la garde impériale et de l'armée de Paris.

A la Faisanderie de Vincennes a été établie, par une décision ministérielle de 1833, une École normale de gymnastique, où, tous les six mois, quinze à vingt sous-lieutenants et cent sergents et caporaux, choisis deux par deux dans les divers régiments, viennent se préparer à devenir directeurs ou moniteurs de gymnastique dans les écoles régimentaires. Il vient d'y être ajouté deux nouveaux cours, l'un d'escrime à l'épée, et l'autre d'enseignement musical de la méthode Chevé.

Les écoles primaires régimentaires datent de 1818. Mais, comme les soldats n'étaient pas obligés d'en suivre les cours, elles ne rendaient que très-peu de services. On expérimente, depuis l'année dernière, dans les casernes des grands centres de réunion de troupes, notamment à Paris, un nouveau système d'instruction à deux degrés. Les cours du premier degré, comprenant la lecture, l'écriture et les quatre règles d'arithmétique, sont obligatoires pour tous les soldats illettrés, et il y a une école par bataillon, au besoin par détachement. Les cours du second degré, comprenant la grammaire, l'histoire, la géographie, les notions les plus usuelles de l'arithmétique et de la géométrie, quelques leçons de fortification et d'artillerie, sont obligatoires pour tous les sous-officiers et caporaux, et divisés en quatre sections, que les élèves traversent

(1) Voir t. Ier, p. 180, l'article de M. Peyronnet sur l'*École polytechnique*.

(2) La grande caserne du Champ de Mars n'a gardé qu'un souvenir de ce qu'elle était avant 1789. On y montre la petite chambre qu'occupa Bonaparte élève noble de l'École royale militaire.

successivement, après avoir fait preuve d'aptitude. Des livres classiques sont mis à la disposition des hommes que le service oblige à manquer les leçons. Chaque caserne est pourvue d'une salle d'études et d'une bibliothèque.

Voilà donc enfin le soldat devenu écolier; on s'est aperçu, non sans peine, de la supériorité de l'homme intelligent, même au point de vue militaire, et des déplorables effets de la vie oisive des garnisons. Est-ce à cause de cela, ou tout simplement dans le but de rendre l'alimentation des troupes plus variée et plus économique, que l'on cherche aussi à faire le soldat maraîcher? Ordre a été donné de mettre, dans tous les casernements où c'est possible, des terrains à la disposition des militaires, pour qu'ils les transforment en jardins potagers. Nous sommes en marche vers l'antique idéal du soldat laboureur; quand arriverons-nous au soldat citoyen?

VII

Les Conseils de guerre et les prisons militaires. — Le Dépot de recrutement.

En attendant, l'Armée forme, au sein de la société, une société à part, astreinte à la discipline, soumise à une législation spéciale, justifiable de tribunaux particuliers. Dans la rue du Cherche-Midi s'élèvent, d'un côté, l'ancien hôtel de Toulouse, qui sert de palais à la justice militaire, et, en face, la maison d'arrêt et de correction.

Cette prison, qui a une succursale dans le fort de Vanves et contient un quartier pour les militaires punis disciplinairement ou désignés pour les compagnies de discipline, reçoit les officiers condamnés à l'emprisonnement et les sous-officiers ou soldats ayant à faire moins d'un an de prison. C'est dans un local attenant à l'hôtel même des conseils de guerre que se trouve la maison de justice, où sont déposés les militaires accusés, ceux qui ont été arrêtés en absence illégale, et les condamnés attendant, soit leur translation dans les pénitenciers, dans les ateliers de boulet ou de travaux publics, soit leur exécution ou leur commutation de peine.

Les dégradations se font, en présence d'un détachement de chacun des corps de la garnison de Paris, dans la grande cour de l'École militaire. En présence d'un détachement de tous les corps de l'armée de Paris, en grande tenue et défilant musique en tête, ont lieu, à Vincennes, les exécutions capitales.

La justice militaire, qui atteint tout homme présent sous les drapeaux, pour tous les crimes et délits même non militaires qu'il peut commettre, s'exerce, dans la première division, par deux conseils de guerre et un conseil permanent de révision. Ce

dernier tient lieu de cour de cassation, ne connaît point du fond des affaires, mais peut annuler, pour défaut de forme, excès ou incompétence, le jugement rendu par l'un des conseils de guerre, et renvoyer la cause devant l'autre. D'ordinaire, il se compose d'un président, général de brigade, et de quatre juges, dont deux colonels ou lieutenants-colonels, deux chefs de bataillon ou d'escadron ou majors; le commissaire impérial est actuellement un colonel en retraite. Les deux conseils de guerre sont composés chacun d'un président et de six juges, d'un rapporteur et d'un commissaire du Gouvernement, dont les grades varient suivant le grade de l'accusé à juger. Si un maréchal de France était traduit en conseil de guerre, un maréchal présiderait, assisté de trois maréchaux ou amiraux et de trois généraux de division.

Pour juger les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, le président est colonel ou lieutenant-colonel, les six juges sont : 1 chef de bataillon ou d'escadron ou 1 major, 2 capitaines, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant et 1 sous-officier; le dernier des juges doit toujours être en égalité de grade avec l'accusé. Le commissaire du gouvernement et le rapporteur du premier conseil sont actuellement des chefs de bataillon en retraite; les mêmes magistrats du second conseil sont l'un chef de bataillon et l'autre capitaine en retraite.

Nous ne saurions établir, d'après des chiffres sûrs, le compte particulier de la justice militaire à Paris. Mais le compte général de 1865, tout récemment imprimé par ordre du ministre de la guerre, nous fournit quelques renseignements, précieux à recueillir, dont une partie s'applique à la garnison parisienne et le reste à l'armée française entière.

L'effectif moyen du personnel soumis à la juridiction militaire est de 414,802 hommes; le nombre des plaintes a été de 6,285, celui des mises en jugement 5,547, dont 1,057 suivis d'acquittement. Le nombre des condamnations, 4,013, comparé à l'effectif, a été de 1 sur 101 hommes. Les crimes et délits militaires fournissent la proportion de 1 mis en jugement sur 103 soldats, 1 condamné sur 122.

Les crimes et délits communs, prévus par la loi civile, ont donné 1 prévenu sur 446, 1 condamné sur 601. Parmi ces derniers, ceux qui ont été le plus fréquemment découverts sont les filouteries et vols non qualifiés, les escroqueries et abus de confiance, enfin les coups et blessures volontaires. Plusieurs de ces derniers, commis en pleine rue sur des citoyens inoffensifs, ont attiré l'attention publique sur le danger de laisser, en dehors du service, des armes aux mains d'hommes trop souvent en *état alcoolique*, selon l'expression pittoresque du général Trochu. — Les plus nombreux des

délits et crimes militaires proprement dits sont, de beaucoup, la vente, le détournement, la mise en gage et le recel d'effets militaires (1 prévenu sur 347 soldats, 1 condamné sur 383), ainsi que le vol de deniers ou effets appartenant à l'État ou à des militaires. Ensuite vient l'insubordination, dont les actes comprennent depuis le refus formel d'obéissance jusqu'aux voies de fait envers les supérieurs (1 sur 753, 1 sur 898). La désertion comptait 1 prévenu sur 643, 1 condamné sur 737 soldats; et le total des insoumis, reconnus comme s'étant soustraits à la loi du recrutement, était, au 1er janvier 1865, de 17,116 hommes des classes de 1841 à 1865.

Durant cette dernière année, ni l'état-major, ni l'intendance, ni les écoles militaires n'ont fourni de justiciables aux conseils de guerre. Les sapeurs-pompiers de Paris (1,279) n'ont eu que 2 hommes accusés mais acquittés; la garde de Paris (2,790) 5 prévenus, 4 condamnés; toute la gendarmerie (19,779) 4 prévenus, 3 condamnés. La garde impériale a donné 1 accusé sur 371, et 1 condamné sur 625. L'infanterie, en masse, a eu 1 prévention sur 93, et 1 condamnation sur 111; la cavalerie 1 sur 95 et 1 sur 121; le train 1 sur 109, 1 sur 126; l'artillerie 1 sur 120 et 1 sur 140; le génie 1 sur 214, 1 sur 270.

La proportion la plus défavorable appartient aux trois bataillons d'infanterie légère d'Afrique, composés de soldats ayant subi des peines correctionnelles, et aux trois régiments de tirailleurs indigènes, que les turcos représentent à Paris. Dans le premier de ces corps, il y a 1 prévenu sur 11 et 1 condamné sur 12; dans le second, 1 sur 34, 1 sur 41. Ce ne sont point les conseils de guerre, mais les conseils de discipline, justice de paix et de famille des corps, qui rendent les jugements en vertu desquels les militaires sont punis disciplinairement et peuvent être incorporés dans les compagnies de discipline. Ces compagnies, constatent les chiffres officiels, se recrutent parmi les engagés volontaires de toutes les catégories, et ensuite les rengagés et les remplaçants administratifs, dans une proportion beaucoup plus forte que parmi les militaires appelés au service par le sort. Argument qui ne manque pas d'importance contre la loi de 1855, contre la prime, l'exonération et la dotation, tant et si justement attaquées depuis que l'on s'occupe de la réorganisation de notre armée.

C'était naguère, à l'hôtel de Toulouse, rue de Sèvres, que se tenait le dépôt de recrutement de la Seine. Il a été depuis peu transféré dans un bâtiment spécial au Gros-Caillou, au coin de la rue Saint-Dominique et du boulevard Latour-Maubourg. Il est sous la direction d'un commandant, lieutenant-colonel d'infanterie, par les soins duquel s'opèrent les appels de la réserve et la distribution entre les corps des recrues qui ont tiré au sort et

passé à la révision dans une des salles de l'Hôtel de Ville. C'est également au dépôt de recrutement que se reçoivent les engagements volontaires.

Les engagements sans prime de jeunes citoyens français n'ayant jamais servi ont beaucoup diminué depuis l'institution du remplacement administratif et du rengagement avec prime des soldats libérés du service depuis moins d'une année. Dans le total des engagés, les gratuits, les vrais volontaires, forment encore les sept onzièmes, et c'est toujours Paris qui en fournit le plus. — Au recrutement annuel, le département de la Seine donne 12,400 inscrits, dont 3,800 sont appelés sous les drapeaux. Sur ce nombre, environ 1,000 s'exonèrent en versant la prestation déterminée par le ministre de la guerre. Elle était de 2,800 francs à l'origine (1855); descendue à 2,000 et 2,100 francs, elle a été portée à 3,000 francs, avant la conférence de Londres, et aussitôt après (20 mai 1867), rabaissée à 2,500, grâce à la demande d'interpellation présentée par M. Ernest Picard et rejetée par le Corps législatif.

La statistique officielle nous indique que, parmi les hommes déduits légalement du contingent, dix sont inscrits maritimes, même nombre à peu près officiers ou commissionnés dans l'armée, environ 570 déjà liés par engagement volontaire. Le total des exemptés pour cause d'infirmités rendant impropre au service militaire s'élève, en chiffres ronds, à 1,900, dont 430 n'ont pas la taille réglementaire de 1 m. 56 cent. et 370 sont trop faibles de constitution.

Si l'on en jugeait par les ébats auxquels se livrent, chaque année, à l'époque du tirage au sort, les conscrits parisiens, on pourrait croire que les heureux sont ceux à qui les mauvais numéros sont échus. En voyant s'amasser, autour des régiments qui se promènent, une foule curieuse dont la partie la plus plébéienne ne manque jamais d'emboîter le pas marqué par les tambours et surtout par la musique, on se figurerait aisément que les bons habitants de la capitale de la civilisation sont tous en joie de posséder dans leurs murs tant et de si beaux soldats. Paris adore les revues, à titre de spectacles; les rentrées solennelles de troupes victorieuses l'attirent en masse sur les boulevards et le portent au paroxysme de l'enthousiasme. Mais, en réalité, l'ouvrier parisien n'aime guère plus la conscription que le paysan breton; du militaire l'habit lui plaît beaucoup plus que l'état. Son patriotisme peut bien être, à certains moments, entaché d'un chauvinisme aveugle; mais, au fond, il est aussi libéral qu'énergique. Les fortifications et les forts, trop rapprochés de ses faubourgs, étaient un de ses griefs contre le gouvernement de Louis-Philippe. Il disait tout haut jadis qu'il n'aurait que faire de tant de bastions pour arrêter les despotes, s'ils osaient marcher sur la ville sacrée de la Révo-

UN INVALIDE

Dessin de M. HENRY MONNIER, gravé par M. COSTE.

lution. Avec de vieux fusils et *la Marseillaise*, il s'estimait capable de détruire toutes les armées royales et de faire sauter tous les trônes. On ne l'a pas cru sur parole. C'est pourquoi Paris est défendu par la garde impériale et le premier grand corps d'armée. Peut-être a-t-on eu tort de rendre tant de forces militaires indispensables à la sûreté et à la tranquillité de la capitale, et de mettre l'héroïsme des Parisiens en tutelle.

L'HOTEL DES INVALIDES

PAR

Henry MONNIER

I

« L'Hôtel des Invalides, dit Montesquieu, est le lieu le plus respectable de la terre. J'aimerais autant avoir fait cet établissement, si j'étais prince, que d'avoir gagné trois batailles. »

De tous les établissements dont la capitale s'honore et se glorifie, est-ce aussi celui qui excite au plus haut degré l'intérêt, la curiosité et l'admiration des étrangers.

Les vieux soldats, avant sa fondation, affluaient à Paris, pauvres et mutilés, demandant leur pain à la charité publique.

Charlemagne, touché de leur misère, les avait mis, sous le nom d'*oblats* (1), à la charge des abbayes et des prieurés ; et ses successeurs, dit M. de Chamberet dans son *Histoire des Invalides*, consacrèrent et étendirent cette institution ; quand toutes les places furent remplies, on donna des secours, puis des pensions à ceux qui ne pouvaient être admis ; mais la plupart du temps ces secours étaient insuffisants.

Philippe Auguste, le premier de nos rois qui eût à sa solde une armée permanente, songea à créer des établissements spéciaux pour ces vieux serviteurs, afin de remédier à l'insuffisance des oblats.

Saint Louis, son petit-fils, réalisa une partie du projet de son royal aïeul, en fondant, à son retour de Palestine, la maison des

(1) *Oblat*, invalide logé dans une abbaye.

Quinze-Vingts pour ses gentilshommes seulement, que les sables brûlants de l'Asie avaient privés de la vue.

Charles VI ne fit rien; il aurait voulu faire, que, dans l'abandon où il était plongé, il n'eût point été secondé ni même écouté. Charles VII ne fit pas grand'chose, Louis XI imita l'exemple de son prédécesseur; Louis XII le père du peuple, François Ier celui des lettres, et Henri II, le noble époux de Catherine de Médicis et l'heureux amant de Diane de Poitiers, s'occupèrent plus ou moins d'améliorer le sort des gens de guerre; et, le 28 octobre 1568, Charles IX publia cet édit :

« *Entendons que pour quelque cause ou quelque occasion que ce soit, les titulaires des prieurés qui sont en la collation des archevêques, évêques, abbés, chapitres ou communautés de nos royaume, pays et terre de notre obéissance, ne soient chargés de recevoir aucun soldat ou autre estropiés ès place de religieux-lai* (1) *ou oblat, mais seulement voulons les dits religieux-lais et par nous mis en abbayes ou prieurés qui sont à notre nomination et sur laquelle notre Saint-Père le pape a accoutumé de pouvoir.* »

Henri II publia également plusieurs ordonnances contre ces abus.

Ils n'en continuèrent pas moins, et les plaintes réciproques des titulaires de bénéfices d'une part, celles des officiers et soldats de l'autre, puis l'accroissement progressif de l'armée rendant de jour en jour plus évidente l'insuffisance de l'institution des oblats, il fallut, bon gré, mal gré, aviser au moyen d'assurer dignement l'existence de tous ces hommes vieillis et mutilés en défendant le pays.

Ces plaintes éveillèrent l'attention et la sollicitude de Henri IV. Ne pouvant, d'ailleurs, oublier les braves qui l'avaient aidé à conquérir son royaume, il conçut l'idée, qu'avaient eue quelques-uns de ses prédécesseurs, de créer un établissement, afin de recueillir les invalides, établissement dans lequel officiers et soldats vivraient en commun, projet qu'il fit connaître par son édit d'avril 1600 et par lettres patentes de janvier 1605, mais que sa mort, en 1610, ne permit pas de mettre à exécution.

Loin de continuer son œuvre, Marie de Médicis, déclarée régente, sous l'influence d'un ministre étranger, supprima par arrêt du Conseil d'État, rendu le 1er septembre 1611, les maisons militaires de la Charité chrétienne et celle de Lourcine, puis elle

(1) *Lai*, laïque qui sert dans un monastère.

ordonna que les officiers et soldats mutilés iraient, comme par le passé, remplir les places d'oblats dans les abbayes et prieurés assujettis à cette charge.

Non-seulement les vices et les insuffisances de l'institution n'avaient point disparu, mais les plaintes et les abus prenaient des proportions effrayantes.

Louis XIII, pour y mettre un terme, établit par édit de novembre 1633, sous le titre de *Commanderie de Saint-Louis*, une communauté où tous les estropiés de l'armée seraient nourris et entretenus pendant le reste de leur existence.

Mais la pénurie d'argent et les préoccupations ne permirent pas encore de donner suite à ce projet.

Les choses en restèrent là, jusqu'à ce que Richelieu fît un jour commencer les travaux de la maison de guerre que devaient occuper les militaires. Le 7 août 1634, quelques mois après l'édit du roi, commencèrent, par les ordres du cardinal et à ses frais, les travaux de la Commanderie. On devait croire qu'un établissement aussi utile, dont on s'occupait avec autant d'ardeur, serait très-incessamment inauguré : déjà les feuilles publiques l'avaient pompeusement annoncé, et, le 27 septembre, se promenait avec la croix et la bannière, la procession générale de l'ordre ; la ville, toute pavoisée, avait pris part à la cérémonie ; la joie était non-seulement sur tous les visages, mais encore dans tous les cœurs, quand cet appareil, qui avait si longtemps été l'objet des conversations, s'écroula tout à coup, sans que jamais il ait été possible d'en pénétrer la cause.

La condition des vieux soldats fut de nouveau mise en question ; elle était aussi triste, aussi fâcheuse qu'à la mort de Richelieu, qu'à la fin du règne de Louis XII, qu'à l'époque de la déclaration du roi Henri, si elle ne l'était pas plus encore.

Sous Louis XIV, on songea à tirer de la poussière certains projets du grand ministre qui avait illustré le règne précédent, et celui de la fondation d'un lieu de retraite pour les gens de guerre ne fut point oublié ; mais le temps d'une minorité, peu propre aux grandes entreprises, ne permettait pas de prendre un grand parti.

Paris alors était inondé de soldats réduits à la dernière extrémité, bien qu'une ordonnance rendue le 7 janvier 1644 prescrivît de les faire sortir au plus vite de la ville et de les envoyer aux frontières, où, disait-on, la subsistance leur était assurée ; une seconde leur défendit expressément de tendre la main. Ces deux ordonnances restèrent comme non avenues, les uns continuèrent à demeurer, d'autres s'en furent dans les provinces porter le désordre, le scandale et l'oubli des convenances.

Enfin, le 15 avril 1670, parut un édit royal ordonnant la construc-

tion immédiate de l'Hôtel des Invalides ; on disposa, en attendant qu'il pût être occupé, d'une partie des fonds pour louer, rue du Cherche-Midi, une vaste maison destinée à donner asile aux futurs pensionnaires.

Louvois, chargé de l'exécution de l'édit qu'il avait provoqué, choisit comme aides et suppléants les trois frères Camus, dont il croyait connaître les capacités et la loyauté; les chapitres religieux qui devaient apporter leur quote-part se firent tirer l'oreille, ils ne voulaient pas payer; le ministre et Sa Majesté tinrent bon, ces messieurs durent s'exécuter, et l'on commença.

« *Quelque prétexte que ce puisse être, car tel est notre plaisir, et afin que ce soit une chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes, sauf en autres choses notre droit et l'autrui en toutes.*

« *Donné à Versailles au mois d'avril de l'an de grâce mil six cent soixante-quatorze, et de notre règne le trente-unième. Signé :* LOUIS. *Et plus bas : Par le roi, signé : Le Tellier, visa d'Aligre, et scellé du grand sceau de cire verte en lacs de soie rouge et verte.* »

Vers la fin de 1674, on transféra les invalides dans leur nouvel hôtel; le roi arriva, par une belle journée du mois d'octobre, dans un brillant carrosse attelé de huit chevaux blancs, suivi de nombreux équipages; les carrosses défilèrent et ne s'arrêtèrent que dans la cour d'honneur.

A deux heures, débouchèrent sur l'esplanade les invalides en marchant trois de front.

Deux soldats presque centenaires, qui avaient assisté aux batailles d'Arques et d'Ivry, tenaient la tête du cortége, dans lequel se trouvaient aussi les plus anciens pensionnaires.

On mit à la tête de l'administration et du gouvernement de l'Hôtel Lemaçon d'Ormoy, prévôt des bandes à la police du régiment des gardes-françaises.

Louis XIV vint une seconde fois, accompagné de madame de Maintenon, visiter l'Hôtel.

Aussitôt que son carrosse eut franchi la porte, plusieurs invalides se portèrent au devant des gardes du corps formant l'escorte et les empêchèrent d'avancer, en leur disant que, du moment où Sa Majesté entrait dans l'Hôtel, elle ne devait avoir d'autre garde que ses vieux serviteurs; que ceux qui l'avaient défendue sur les champs de bataille pouvaient bien veiller sur elle quand il lui plaisait de venir les voir.

Une vive altercation s'engagea à ce sujet et appela l'attention du roi, qui, instruit du motif de la discussion, dit au capitaine de

ses gardes de se retirer et de l'attendre hors de l'Hôtel, ajoutant qu'à l'avenir et toutes fois qu'il viendrait il confierait sa personne à ses chers estropiés.

Au moment où les illustres visiteurs allaient quitter l'hôtel, un invalide amputé, s'approchant de madame de Maintenon, lui présenta sur un plat un pain de distribution entouré de fleurs.

— Permettez-moi, Madame, dit le vieux soldat, de vous prier de goûter le pain avec lequel nous sommes nourris.

Les dames de la cour en mangèrent et le dirent au roi, qui fit appeler M. Camus de Beaulieu; après lui avoir adressé une sévère réprimande, il lui intima l'ordre d'en donner du meilleur à l'avenir.

Le monarque fut accompagné jusqu'à la porte par les invalides, qui remirent à sa garde sa royale personne.

L'Hôtel pouvait à peine contenir ceux des pensionnaires compris sous la dénomination de *Moines-lais* ou *Manicros*; aussi ceux qui étaient plus valides durent-ils céder la place à leurs camarades; en conséquence, Louvois ordonna que quatorze compagnies seraient dirigées sur Montreuil-sur-Mer, d'autres furent envoyées successivement au Havre, à Abbeville et dans d'autres citadelles.

Louvois mourut en 1691, emportant les regrets sincères des invalides. Le roi ordonna qu'il fût inhumé dans les caveaux de l'église, et cet ordre fut exécuté. Mais, en 1699, la famille de Louvois obtint l'autorisation de faire transporter les dépouilles mortelles de l'ancien ministre dans l'église des Capucines de la rue Saint-Honoré; cette cérémonie eut lieu dans la nuit du 8 juillet 1699.

En 1714, le roi vint faire une dernière et minutieuse visite à l'Hôtel. Dans son testament, il recommanda l'établissement à la protection particulière de ses successeurs. La fondation des Invalides est peut-être le seul acte de Louis XIV qui soit resté populaire.

En 1716, le czar Pierre, qu'on a appelé *le Grand*, vint voir l'Hôtel des Invalides, le parcourut en détail, entra dans les réfectoires et goûta le vin. De retour dans ses États, il fonda à Saint-Pétersbourg un Hôtel des Invalides.

En 1718, le duc d'Orléans, régent, fit faire l'esplanade qui s'étend de l'Hôtel à la Seine.

L'Hôtel reçut, en 1768, la visite du roi de Danemark Christian VII, en 1771 celle du prince héréditaire de Suède, qui devint Gustave III, et en 1777 celle de l'empereur Joseph II, frère de Marie-Antoinette. Cette princesse elle-même alla voir l'Hôtel en 1788.

En 1789, la salle du Conseil servit à la noblesse pour les élections aux états généraux.

Le 14 juillet 1789, le peuple s'empara, sans résistance, de l'Hôtel, emporta tous les fusils qui y étaient déposés et emmena les canons de la batterie triomphale.

L'Assemblée constituante, malgré les propositions contraires de son comité militaire, maintint l'Hôtel des Invalides. La Convention le plaça sous la surveillance spéciale du Corps législatif, et apporta quelques améliorations au sort des invalides et de leur famille.

En 1799, le général Berruyer, commandant de l'Hôtel, envoya un détachement d'invalides choisis à Saint-Cloud pour, au besoin, prêter leur aide à l'acte du 18 brumaire.

Le 7 février 1800, le général Lannes apporta solennellement à l'Hôtel soixante-quinze drapeaux pris en Égypte. A cette occasion, Fontanes prononça, dans le dôme, l'éloge funèbre de Washington. Le buste du grand citoyen qui fonda et respecta la liberté de sa patrie fut couronné de lauriers et entouré de drapeaux conquis que l'on voila de crêpes.

Premier consul ou empereur, Napoléon témoigna beaucoup d'intérêt à l'Hôtel, dont il ne laissa pas diminuer la population.

La même sollicitude s'est retrouvée dans les gouvernements plus pacifiques qui lui ont succédé.

II

Depuis que l'Hôtel était habité, messieurs les pensionnaires s'égayaient de temps à autre aux dépens des gens qui venaient les visiter; en tête des mauvais tours joués aux curieux il faut citer l'histoire populaire de l'invalide à la tête de bois, « qui jamais n'a existé, » dit un *Guide de l'Étranger à Paris*.

Cette histoire date des premières années de la fondation de la maison. Le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal en parle en ces termes :

« Comme il se présente pour visiter l'Hôtel des gens de toute espèce, quelques soldats badins ont inventé une bonne mystification à l'adresse de ceux qu'ils croient faciles à attraper, et qu'ils instruisent de ce qu'il y a de curieux et d'intéressant à voir; ils leur recommandent surtout de ne pas quitter la maison sans s'être fait montrer l'invalide à la tête de bois.

« Quand la proposition est agréée, ils indiquent son corridor et sa chambre, et, comme les camarades sont prévenus, ils font faire aux badauds plusieurs voyages dans l'établissement, pour chercher

l'homme à la tête, les renvoyant d'étage en étage et de chambre en chambre, où il leur est dit : « Il était là, il n'y a qu'un instant, il « est allé se faire raser et ne va pas tarder à revenir; prenez la « peine de vous asseoir. »

On appelle *Manicros* des hommes qui, ayant perdu l'usage de leurs mains, ont besoin d'être aidés et servis, et comme il faut rétribuer ceux qui leur viennent en aide, la gratification du *manicros* a été fondée à cette intention.

La table des manicros a été établie pour ceux des pensionnaires qui, à la suite de coups de feu qui leur ont brisé la mâchoire, ne peuvent broyer les aliments ordinaires; leur cuisine est faite par les sœurs et ils sont servis par elles; on ne donne aux manicros que des viandes, ou hachis et toutes choses faciles à digérer; ils ont du pain blanc, et leur table est plus dispendieuse que celle des autres pensionnaires.

La mort de Louis XIV fut un très-grand événement pour les invalides; eux seuls, peut-être, le regrettèrent.

Les portiers de l'Hôtel, habillés à la livrée du roi, portèrent le deuil, déjà ils l'avaient pris à la mort de Marie-Thérèse, et les archivistes ont consigné cette pièce de deuil :

« *Il a été délibéré : « Attendu que les quatre portiers de l'Hôtel, por-* « *tant les livrées du roi, doivent être habillés de deuil à cause de la* « *mort de Sa Majesté, il leur sera payé à chacun cinq livres, pour* « *avoir des crêpes, des gants noirs et un ruban bleu à mettre sur* « *l'épaule.* »

Sous le gouvernement du baron d'Espagnac, en 1766, une ordonnance royale admit indistinctement, comme les catholiques, les soldats protestants, qui jusqu'alors étaient exclus.

Cet acte de réparation et de justice, adopté par le duc de Choiseul, fut approuvé par l'opinion publique.

Le 17 juin 1776, parut un nouveau règlement, fixant ainsi le nombre des admissions :

6 Lieutenants-colonels,
18 Commandants de bataillon ou majors,
60 Capitaines de première et de deuxième classe,
200 Lieutenants,
60 Maréchaux de logis,
212 Bas officiers,
950 Soldats,

L'Hôtel des Invalides ne pouvait entretenir à l'avenir que les 1500 hommes désignés.

Le grand état-major était ainsi fixé :

Un gouverneur choisi dans le nombre des officiers généraux;

Un directeur dans le nombre des commissaires du prince;

Un major dans le nombre des lieutenants-colonels;

Quatre aide-majors dans les capitaines;

Un trésorier.

A l'avenir, il ne dut pas y avoir d'autres employés à la charge de l'Hôtel.

Ne pouvant désormais entretenir que les 1500 hommes désignés par l'article précédent y compris les 100 places vacantes, le roi défendit expressément que ce nombre des 1500 hommes pût jamais être augmenté sous quelque prétexte que ce fût.

M. le duc d'Aiguillon, à l'occasion de la mort de Louis XV, décide que :

« *Les quatre portiers de la grille royale seront habillés de noir à l'occasion de la mort de Sa Majesté comme à celle du roi Louis XIV.* »

La mort de Louis XV causa peu de regrets : les invalides virent froidement passer le cortége du roi bien-aimé.

Le baron d'Espagnac introduisit la pomme de terre aux Invalides, dans un grand dîner qu'il offrit à Parmentier, importateur en France de ce précieux tubercule qui, seul, fit les honneurs du repas.

A cette époque le comte de Saint-Germain fut nommé ministre de la guerre. Il opéra de nombreuses réformes dans l'Hôtel, il améliora l'uniforme, le rendit plus commode et moins dispendieux, opéra des réformes et fit supprimer ces médecines, dites de précaution, que se faisaient administrer bon nombre de pensionnaires qui, à l'aide de subterfuges et passant pour malades aux yeux des infirmières, recevaient des bouillons, des sirops et quantité de friandises.

A Greil de Montigny succéda le marquis de Sombreuil plus connu par le dévouement de sa fille que par son administration; il fut le dernier gouverneur nommé par la monarchie.

Le baron de Berruyer, général de division, arriva en 1797, au gouvernement de l'Hôtel, et à cette époque difficile rendit d'éminents services.

Le comte Serrurier, général de division, depuis maréchal de France, gouverna de 1804 à 1816.

L'empereur célébra, le 14 juillet an XII, l'anniversaire de la prise de la Bastille à l'Hôtel des Invalides, et voulut, en cette

occasion solennelle, consolider l'institution naissante de la Légion d'honneur.

De nombreuses salves des canons de l'hôtel annoncèrent l'arrivée de Napoléon.

Il se plaça sur un trône; derrière lui, vinrent se ranger les colonels généraux de la garde, le gouverneur et les grands officiers de la couronne.

Déjà l'impératrice, accompagnée des princesses ses sœurs et de ses dames, avait été reçue par le grand maître des cérémonies qui l'avait amenée à sa tribune.

Le cardinal légat, qui devait officier, se plaça sous un dais à droite de l'autel, le cardinal archevêque de Paris et son clergé se placèrent à gauche; derrière le maître-autel, sur un immense amphithéâtre, sept cents invalides et deux cents élèves de l'École polytechnique avaient déjà pris place, tandis que la nef contenait les grands officiers et MM. les membres de la Légion d'honneur.

Le cardinal légat commença la célébration de l'office divin; après le service, le grand chancelier fut conduit au pied du trône, indiqua le but de l'institution de la Légion d'honneur et traça les devoirs que l'admission imposait à chaque membre.

Le discours terminé, Napoléon reçut le serment de chacun, se couvrit, et l'on apporta les décorations dans des bassins d'or.

L'empereur fut décoré le premier par son frère, le prince Louis, futur roi de Hollande.

Sous le gouvernement du maréchal Serrurier, eut lieu la translation de l'épée du grand Frédéric; cette épée n'était pas le seul trophée qu'on transporta, et dans le char qui l'amenait, étaient déposés deux cent quatre-vingts drapeaux pris à l'ennemi dans la dernière campagne.

Derrière le char, attirant tous les regards, le maréchal Moncey, à cheval, portait l'épée du roi.

Cambacérès, l'archichancelier, présidait la cérémonie; tous les invalides étaient sous les armes, et le maréchal gouverneur, à la tête de son état-major, alla au devant du cortége, qu'il introduisit.

De vieux invalides reçurent les drapeaux, qu'ils transportèrent sous le dôme au bruit des fanfares.

Les princes de la famille impériale occupaient des siéges sur les marches du trône, le fauteuil de l'empereur resta vide.

Les officiers du palais et le gouverneur se placèrent comme si le fauteuil avait été occupé, le maréchal Moncey prit place au milieu des faisceaux formés par les drapeaux.

Après la cérémonie, l'archichancelier remit entre les mains du

gouverneur l'épée du grand Frédéric, que lui présenta le maréchal Moncey.

A l'occasion de son mariage avec Marie-Louise, l'empereur dota d'une somme de six millions l'Hôtel des Invalides, et fit don d'un service en vaisselle plate à la table de MM. les officiers.

III

Ainsi grandissait, de jour en jour, la renommée de l'Hôtel des Invalides.

Pendant tout le temps de la Restauration, les invalides se refusèrent à croire à la mort de l'empereur et répondaient à ceux qui ne la mettaient point en doute : « Allons donc! On voit bien que vous ne le connaissez pas. »

Le 10 juin 1822, Louis XVIII vint voir les Invalides; cette visite précéda l'inauguration de la nouvelle statue de Louis XIV, sur la place des Victoires; cent cinquante pensionnaires assistaient à la cérémonie.

La ville de Paris fit appeler le doyen des soldats du royaume, un centenaire, Jean-Baptiste Huet, enfant de troupe, qui déjà avait assisté à l'inauguration de la première statue; il fut nommé, pendant la cérémonie, membre de la Légion d'honneur, aux applaudissements de l'assistance, et admis, sur sa demande, comme pensionnaire à l'Hôtel des Invalides, exempté de toutes les formalités d'usage.

Un cas qui n'avait point été prévu par les règlements se présenta : Marie-Angélique-Joseph *Duchemin*, veuve *Brulon*, née à Saint-Malo-de-Dinan (Côtes-du-Nord), le 27 janvier 1772, fut admise à l'Hôtel; c'était la première, et la seule et unique femme que l'on y voyait figurer; elle avait pris les armes d'un dragon, son mari, tué à ses côtés, et comptait :

Sept années de services,

Sept campagnes,

Trois blessures constatées.

Plusieurs fois mise à l'ordre du jour de l'armée, elle s'était notamment signalée en défendant, le 5 prairial an II, un poste attaqué par les Anglais.

Entrée comme soldat le 15 mai 1811,

Caporal le 9 janvier 1812,

Sous-lieutenant par décision royale le 2 octobre 1822,

Membre de la Légion d'honneur en 1847,

La veuve Brulon mourut le 13 juillet 1848, respectée de tous ceux qui l'avaient connue et ne se souvenant pas d'avoir jamais porté les vêtements de son sexe.

L'invalide, la plupart du temps, est triste, grognon; de là sa qualification parfaitement justifiée de grognard, et bien qu'il soit tenu, d'après les règlements qui régissent l'Hôtel, de vivre, boire, dormir et manger en commun, il vit seul, recherche peu la société de ses semblables, et, sauf de rares exceptions, il est naturellement peu communicatif.

Les liaisons qu'il contracte sont avec des gens du dehors; depuis l'arrêté qui interdit la sortie des vivres, ses relations avec les habitants du Gros-Caillou, voisins de l'Hôtel, sont moins fréquentes; un second arrêté, émané du ministère de la guerre, défend aux pensionnaires tout travail sur la voie publique; ils ne peuvent plus être commis à la garde des monuments publics, des constructions et des démolitions; il a été reconnu que cette tolérance était devenue un abus : qu'ils étaient logés, habillés, chauffés, brossés, et aussi éclairés et rasés, nourris et blanchis; qu'ils n'avaient point à s'occuper de leur subsistance; que les amputés avaient une haute paye pour compléter un argent de poche suffisant; que les sommes qu'ils recevaient pour prix de leurs fatigues et de leurs veilles n'avaient point toujours une destination que pourraient approuver la morale et le bon goût, et que cet argent avait souvent servi à entretenir des liaisons coupables, sinon criminelles.

Sur les terrains qui précèdent l'Hôtel, au delà du parterre, sur les côtés qui longent les fossés, il a été réservé de petits jardins tirés au sort et destinés aux pensionnaires, qui trouvent le moyen d'en faire un endroit enchanteur, un nouvel Éden ; chaque jardinet peut contenir, tout au plus, deux ou trois visiteurs; là, se prélasse l'heureux propriétaire; il le choie, il l'embellit, il le pare des plus belles fleurs, il y passe les plus belles heures de la journée; tous se ressemblent, c'est toujours un rocher construit en coquillages avec l'homme au petit chapeau et à la redingote grise, des immortelles à ses pieds avec une guérite qui l'hiver l'enveloppe et en temps de pluie le garantit, puis des canons et des devises.

Ces jardinets font les délices des petits bonshommes qui, les dimanches et les fêtes, viennent avec leur papa visiter les Invalides; tous les Parisiens sont venus admirer les drapeaux qui ornent les voûtes de l'église, et surtout les jardinets, qui sont certainement les sujets les plus intéressants de la promenade.

L'invalide ne dit rien, ou s'il dit, il dit peu de chose; si vous interrogez ses souvenirs, vous serez tout étonné d'apprendre que s'il a beaucoup vu, il a fort peu appris et fort peu retenu. Parlez-lui de l'Égypte, il a trouvé que c'était un pays comme un autre :

— Et les habitants?

— Comme les autres.

— Pourtant, monsieur, permettez...

— Vous dites?

— Permettez, leurs costumes...

— Quels costumes?

— Leurs costumes diffèrent : comment sont-ils habillés?

— Comme nous, la même chose : y vont pas tout nus.

— Et les sables, monsieur, les sables, non-seulement mouvants, mais brûlants?

— La même chose; comme chez nous.

— Et les Pyramides, monsieur, les Pyramides, ces monuments d'un autre âge qui montent aux cieux et se perdent dans la nue.

— Comme à Boulogne et à Calais, que j'ai été en garnison, au bord de la mer.

Passons à un autre :

— Pardon, monsieur, si je vous interromps.

— Faites.

— Je vois sur votre poitrine briller la médaille qui prouve que vous fîtes partie de l'expédition qui alla conquérir la Chine.

Montrant la place de la jambe absente :

— Tenez, c'est là que j'ai laissé cette quille-là.

— Vous n'en avez que plus de mérite. Et que dites-vous de ces messieurs?

— Quels messieurs?

— Les Chinois?

— Je les ai pas vus.

— Comment?

— J'en ai vu sans en voir. J'en ai vu si vous voulez.

— Que dites-vous de leurs mœurs, de leur végétation, de leurs habitudes?

— Connais pas.

— Leurs habitudes ne sont pas les nôtres?

— La même chose.

— Leurs habitations?

— Vous voulez dire leurs maisons?

— Oui; leurs temples, leurs pagodes?

— Les maisons ous ce qui restent?

— Oui, où ils habitent, les temples où ils prient.

— Comme chez nous, y a des portes et des fenêtres, la même chose comme chez nous.

— Merci, camarade, bien obligé, infiniment reconnaissant.

— Il y a pas de quoi.

Même réponse si vous demandez des détails sur les batailles auxquelles assista un médaillé de Sainte-Hélène :

— Pardon, monsieur, vous fîtes partie, si je ne me trompe, des cohortes qui promenèrent notre drapeau dans le monde entier?

— 9e cuirassiers, 4e escadron.

— Vous fûtes par conséquent à Eylau.

— Témoin qui faisait diantrement froid, nom d'un! J'avais mes pieds que je ne les sentais plus, mes mains la même chose; quarante-sept heures que nous sons restés dans un cimetière. L'empereur avait eune casquette avec du poil après, y était. C'est là que mon capitaine est mort, capitaine Chauveau, vous l'a pt'êt connu?

— Jamais.

— Capitaine Chauveau; que son garçon qu'était enfant d'troupe il a été coupé en deux d'un boulet d' canon; colonel à Waterloo, vous l'a pt'êt connu?

— Je n'ai pas cet honneur-là.

— Edmond qu'on l'appelait.

— Je ne vous dis pas non.

— J'ai été les voir avec sa mère qui demeurait avec. Y faisait un froid à Eylau que l' diable en aurait pris les armes. Voilà la bataille d'Eylau, tous Russiens qui z'étaient.

La première pierre de l'Hôtel des Invalides a été posée le 30 novembre 1670. Quatre ans après, les officiers et soldats purent y être installés. Les plans de l'édifice entier, sauf le dôme, ont été faits par Libéral Bruant, qui dirigea les travaux jusqu'à sa mort. Après lui, Mansard les continua, sans rien changer aux plans de son prédécesseur. Mais il proposa et fit adopter la construction du dôme, dont il fournit les dessins.

L'Hôtel des Invalides s'élève en vue de la Seine, à l'extrémité d'une vaste esplanade plantée d'arbres. Au milieu de cette esplanade, il y avait une fontaine que surmontait, sous le premier empire, le lion de Saint-Marc, transporté de Venise. Repris, en 1814, par les Autrichiens, le lion fut remplacé par une énorme fleur de lis à laquelle la révolution de Juillet substitua un buste de La Fayette. Fontaine et buste ont disparu.

C'est sur l'esplanade des Invalides qu'eut lieu, en 1798, la première exposition des produits de l'industrie nationale.

De larges fossés, revêtus en pierres de taille, affectant la forme de bastions, mais dont le fond est pacifiquement planté de légumes, séparent de l'esplanade une cour plantée qui précède les bâtiments de l'Hôtel. Au delà des fossés, s'alignent des canons, différant de forme et de calibre, qui constituent ce qu'on appelle la *Batterie triomphale*, destinée à tirer des salves pour annoncer des

victoires ou simplement faire orchestre dans certaines cérémonies publiques. Ce sont des artilleurs de l'Hôtel qui servent les pièces.

En 1755, la batterie des Invalides comprenait seize pièces de canon, dont trois montées et un pierrier, avec affûts et armements complets; elle exista jusqu'au 14 juillet 1789, où le peuple envahit l'Hôtel, enleva les canons et les fusils, malgré les efforts de M. de Sombreuil, le gouverneur, et se servit de ces armes pour attaquer la Bastille.

De 1789 à 1800, on ne trouve plus de trace de la batterie des Invalides.

Le général Berthier, alors ministre de la guerre, prescrivit de la rétablir, en plaçant sur l'esplanade quatre bouches à feu de gros calibre. Le directeur de l'artillerie ne put disposer que de deux pièces de douze qui furent mises en place; le 16 juillet suivant, on les retira, puis il fut décidé que les canons nécessaires au service des salves seraient fournis par l'artillerie de la garde consulaire; il en fut ainsi jusqu'au 14 juillet 1804, jour où, sur la demande du gouverneur, le maréchal Serrurier, la batterie fut rétablie.

En 1815, la *Batterie triomphale*, composée de bouches à feu de divers calibres, fut réduite à trois pièces de huit et à trois de quatre, tout le reste du matériel existant alors aux Invalides fut versé à la direction de l'artillerie.

L'année suivante, à l'occasion du mariage du duc de Berry, la *Batterie triomphale* dut célébrer l'arrivée, à Paris, de la princesse; les pièces de quatre et de huit furent remplacées par dix canons de vingt-quatre.

De ce jour date la pensée de rendre aux vieux soldats la batterie de Louis XV, de Louis XVI et de Napoléon.

Une difficulté qu'il eût été facile d'aplanir mit obstacle à l'établissement en batterie des canons *étrangers*, ainsi que l'explique la lettre suivante du duc de Feltre, ministre de la guerre, au duc de Coigny, gouverneur de l'hôtel

« Monsieur le duc,

« J'ai l'honneur de vous prévenir que, d'après le compte qui m'a été rendu, les canons *étrangers* que je vous avais annoncés devront être placés sur les plates-formes établies sur l'esplanade. Je donne des ordres pour qu'on substitue aux dix canons *étrangers*, qui d'abord avaient été désignés, douze canons *français* de vingt-quatre court, pour autant de plates-formes en pièces qui existent; par ce moyen, la batterie de siége qui devait être placée sera complète. »

Ces douze canons de vingt-quatre, appartenant à un système d'artillerie vicieux, furent remplacés par les douze plus anciens canons *français* de vingt-quatre, dont les dates de fabrication se rapprochaient le plus du temps de la fondation de l'hôtel.

En 1830, vingt-quatre pièces de bronze, de dimensions colossales, pesant chacune plus de cinq mille kilogrammes et provenant de la conquête d'Afrique, furent envoyées aux Invalides. Plus tard, on réunit à l'Hôtel les bouches à feu les plus remarquables, provenant des anciennes victoires, afin d'en perpétuer le souvenir. La *Batterie triomphale* ne put recevoir toutes ces bouches, quatorze seulement furent mises en place, savoir :

Un canon autrichien de 48, fondu à Vienne en 1681, et dont la volée représente un aigle aux ailes éployées tuant un dauphin, avec la devise : « Vaincre ou mourir » ;

Un autre canon autrichien de 27, fondu en 1580, ayant sur la volée un oiseau, les ailes étendues avec une légende en allemand ;

Huit canons prussiens de 24, fondus à Berlin en 1708, pris par les Autrichiens en 1757 et emmenés à Vienne, d'où les Français les enlevèrent après Austerlitz ;

Deux canons hollandais de 24, pris à la citadelle d'Anvers en 1832 ;

Un canon wurtembergeois de 12, sans date, mais portant les armes du Wurtemberg, pièce sculptée et décorée avec une élégance sans égale ;

Un canon vénitien de 32.

A ces quatorze canons il faut ajouter deux obusiers russes provenant de Sébastopol et deux mortiers algériens.

Près de ces diverses pièces, qui sont montées sur affûts, sont déposés seize canons algériens, un canon chinois, un canon cochinchinois et deux canons français qui, abandonnés à Saint-Jean-d'Acre, pris par les Égyptiens, mis, en 1827, à bord d'un des vaisseaux de la flotte égyptienne détruite à Navarin, tombèrent entre les mains des Grecs et furent rendus à la France.

En arrière de la batterie triomphale, s'étend la cour plantée, dans laquelle sont pratiqués les jardinets cultivés par des invalides. Au fond de la cour se développe, sur une longueur de plus de 200 mètres, la façade principale de l'Hôtel, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée avec un rang de mansardes, et percée de 133 fenêtres. Au milieu, fait saillie un avant-corps dans lequel s'ouvre une vaste arcade dont le tympan représente Louis XIV à cheval, accompagné de la Justice et de la Prudence, deux divinités qu'il n'écouta pas toujours. Ce groupe, œuvre de Coustou, maltraité à la Révolution, a été restauré par Cartellier. Aux deux

côtés de l'entrée, sont les statues de *Mars* et de *Minerve*, aussi par Coustou. Aux angles de l'avant-corps et à ceux de la façade, des piédestaux supportent les quatre figures, en bronze, de Nations enchaînées qui s'humiliaient aux pieds de la statue élevée à Louis XIV par le maréchal de La Feuillade, sur la place des Victoires, et renversée en 1792. Ces statues avaient été exécutées par Desjardins.

L'arcade centrale donne entrée dans la cour autrefois *Royale*, aujourd'hui de *Napoléon*, entourée de deux étages de portiques, sorte de cloître militaire, dont l'aspect sévère n'est pas dépourvu de grandeur. Cette cour a 130 mètres de longueur sur 62 de large. Il s'y trouve une statue de Napoléon et une horloge de Lepaute datant de 1781. Au fond de la cour, s'élève le portail de l'église. Sous les portiques, M. Benedict Masson, peintre, est chargé de représenter, dans une suite de tableaux, les principaux faits militaires de l'histoire de France.

Quatre cours, dites *d'Austerlitz*, *de la Valeur*, *d'Angoulême* et *de la Victoire*, communiquant par des galeries couvertes, desservent les bâtiments d'habitation et de service.

Au rez-de-chaussée, sont de vastes réfectoires, dont les murailles sont décorées de peintures représentant les campagnes de Louis XIV, par Martin, élève de Van der Meulen. Les officiers supérieurs prennent leurs repas chez eux.

A proximité des réfectoires se trouvent les cuisines. Si l'on n'y admire plus la fameuse et légendaire marmite, on y voit, sur d'immenses fourneaux économiques, deux marmites dont chacune peut contenir la quantité, encore respectable, de 300 kilogrammes de viande pour faire le pot-au-feu des invalides.

Aux deux étages supérieurs s'étendent les dortoirs des soldats, remarquablement propres, les chambres d'officiers et les appartements d'officiers supérieurs.

De vastes salles, aérées en été, chauffées en hiver, sont à la disposition des pensionnaires de l'hôtel.

Dans les combles, se trouve une galerie où sont exposés les plans en relief des principales places fortes de France. Cette collection est ouverte aux visiteurs tous les jours pendant la durée de l'Exposition universelle.

L'Hôtel des Invalides possède une *bibliothèque*, commencée seulement en 1800, mais déjà riche de plus de vingt mille volumes. On y voit divers objets ayant appartenu au maréchal de Turenne et le boulet qui, dit-on, donna la mort à cet illustre capitaine.

Au-dessus de la bibliothèque sont conservées les *Archives*.

L'Hôtel a une *infirmerie* de 400 lits, avec services de bains

ordinaires, sulfureux, de vapeur et autres, une *pharmacie* et une *boulangerie*.

L'Hôtel des Invalides est placé sous l'autorité d'un gouverneur, secondé par un état-major, et assisté d'un conseil d'administration dont il est président. L'administration matérielle est dirigée par un intendant ou un sous-intendant militaire. Il y a un personnel de santé.

Chacun des pensionnaires de l'Hôtel reçoit par mois, pour ses menus besoins, une solde qui s'élève progressivement depuis 2 francs pour le simple soldat jusqu'à 30 francs pour le colonel. Le nombre des pensionnaires est d'environ 3,000.

L'ÉGLISE des Invalides, dédiée à *saint Louis*, est cure de première classe et fait le service de paroisse; elle a son clergé particulier.

L'église se compose d'une nef avec bas-côtés, ayant 70 mètres de long sur 22 de large, et environ 22 mètres de hauteur. La nef est garnie de bancs en bois. Au-dessous du sol sont ménagés des caveaux réservés à la sépulture des gouverneurs et de certaines grandes notabilités militaires. Quelques monuments ou inscriptions, fixés aux piliers de l'église, sont consacrés au souvenir de plusieurs gouverneurs.

Au-dessus des bas-côtés, on a disposé un certain nombre de tribunes.

L'église Saint-Louis, œuvre de Libéral Bruant, présente, comme tout le reste de l'édifice, un caractère de simplicité sévère, presque rigide. Tout annonce un séjour destiné à des hommes habitués à une vie rude qui doit se continuer dans ce dernier asile.

Dans le siècle actuel, ou plutôt dans les dernières années du précédent, l'église des Invalides a reçu une décoration toute militaire.

On a vu (page 681), dans la belle étude de M. Viollet-le-Duc sur Notre-Dame, que les drapeaux pris à l'ennemi étaient autrefois appendus aux voûtes de la cathédrale de Paris. L'histoire a consacré qu'en 1627, quarante-quatre drapeaux pris au siége de La Rochelle y furent placés.

Quatre-vingt-neuf drapeaux, cornettes et guidons enlevés aux Espagnols furent, en 1637, disposés à droite de la galerie de la nef; deux années plus tard, en 1638, on apporta encore quatre-vingt-huit drapeaux et quatre-vingt-onze cornettes de cavalerie enlevés aux Espagnols à la bataille de Brissach.

Louis XIV maintint ce pieux usage, et, sous son règne, beaucoup d'étendards et de pavillons vinrent se joindre aux précieuses reliques des règnes précédents.

Nos armées, sous Louis XV, augmentèrent la précieuse collection

de Notre-Dame de cent soixante-huit trophées pris aux batailles de Guastalla, de Fontenoy et au siége de Bruxelles.

En pénétrant dans l'arsenal de cette ville, le maréchal de Saxe trouva un drapeau, deux étendards et une trompette, le tout aux armes de François Ier. Ces trophées avaient été pris par les Impériaux, ainsi que seize drapeaux, un étendard et deux timbales conquis aux batailles de *Raucoux* et de *Lawfeld*. Le maréchal les fit déposer aux archives des Invalides.

Sous Louis XVI, la cathédrale reçut les drapeaux et les pavillons enlevés aux siéges de Boston et de Québec, au combat de Lexington, aux Antilles et dans l'Inde, de 1777 à 1783.

Lors de la fermeture des églises, le gouvernement se trouva fort embarrassé des trophées conquis par les armées royales; les laisser suspendus aux voûtes de la cathédrale n'était guère possible, si l'on voulait ne pas priver le public de la vue de ces témoins de la valeur de nos armées; il fut décidé qu'on les enverrait à l'Hôtel des Invalides et qu'on les confierait à la garde des pensionnaires; puis, comme, à l'Hôtel, il fallait les déposer dans un endroit quelconque, on les suspendit aux tribunes de l'église.

Impossible de dire à quelle époque ils furent transportés, l'histoire n'en ouvre pas la bouche.

Ce qui, au besoin, prouverait que déjà, depuis quelques années, l'établissement était en possession des drapeaux, c'est qu'en 1794, le ministre de la guerre fit déposer, avec un certain apparat, au dôme, les étendards de plusieurs régiments de cavalerie, dont les escadrons avaient été fondus dans d'autres corps; le musée d'artillerie aujourd'hui reçoit ces drapeaux.

On n'avait eu, en aucun temps, le soin de rattacher à la prise de ces drapeaux le souvenir des actions à la suite desquelles ils étaient tombés aux mains de nos soldats. On n'avait pas même songé à conserver les noms de ces héros, pas même ceux des régiments qui les avaient enlevés.

Si cela eût été fait, beaucoup de ces trophées disparus, détruits en 1814, bien que les canons des Invalides fussent encore chauds des salves tirées pour célébrer les victoires de Montmirail et de Champaubert, auraient laissé leur histoire Quand on apprit à l'Hôtel que les armées alliées s'approchaient de la capitale, que soixante mille soldats de l'empereur luttaient contre six cent mille étrangers coalisés contre celui qu'ils n'avaient pu vaincre, les invalides en état de soutenir une arme, de servir une pièce, allèrent, comme un seul homme, se mettre à la disposition du maréchal Moncey, commandant la garde nationale parisienne; il ne restait alors à l'Hôtel, le 30 mars 1814, que les impotents. Ces braves voulurent néanmoins mourir en défendant les trophées

commis à leur garde. Mais le gouverneur pensa que mourir en les défendant, ce n'était pas les sauver; il prit dans la journée même du 30 une détermination que lui dicta son désespoir; il fit dresser au milieu de la cour d'honneur un immense bûcher et livra aux flammes toutes ces reliques, y compris l'épée et les insignes du grand Frédéric.

Les invalides attisèrent eux-mêmes le bûcher, et tous ces témoins de la valeur de nos armées accumulés depuis trois siècles, le feu les dévora.

En 1830, après la révolution de Juillet, un certain M. Petitbon adressa au maréchal Jourdan, gouverneur des Invalides, une déclaration par laquelle il insinuait que les drapeaux, en 1814, n'avaient point été brûlés, que monsieur son fils (historique) les avait sauvés. Le maréchal s'empressa de faire faire une enquête des plus sérieuses qui détruisit totalement les espérances que la démarche du susdit sieur Petitbon père avait pu faire, un moment, concevoir.

Il se trouvait alors à l'Hôtel de vieux soldats et plusieurs officiers qui, ayant assisté à la destruction des trophées, signèrent la pièce suivante :

« *Le colonel-major de l'Hôtel (baron Cazaux), les adjudants-majors et l'architecte (Bartholomé) attestent que les drapeaux et autres trophées de gloire étrangers, qui existaient audit Hôtel antérieurement au mois d'avril* 1814 *au nombre de quinze ou seize cents, qui en ornaient l'église, ont été détruits en leur présence, entièrement et sans en excepter un seul, le* 30 *mars* 1814, *dans l'Hôtel même, où ils ont été brûlés au milieu de la cour Royale, vers les neuf heures du soir, la veille de l'entrée des troupes alliées dans Paris, et en présence aussi d'un grand nombre de militaires invalides qui paraissaient profondément affectés de ce lugubre spectacle, et que le lendemain,* 31 *mars, avant le jour, les cendres et les débris provenant de l'incendie de ces drapeaux furent portés dans une voiture et jetés dans la Seine sans laisser aucun vestige.* »

Après une déclaration semblable, le doute n'était plus permis; d'ailleurs, plus d'un invalide témoin de la destruction existait encore.

Cet auto-da-fé anéantit les seize ou dix-huit cents drapeaux conquis sur toutes les puissances; leurs débris furent jetés dans le fleuve, à la place où l'égout de l'hôtel dégorge ses immondices.

Un ingénieur, M. Gailard, et M. Baudouin, depuis directeur du *Moniteur de l'Armée*, ayant eu connaissance de l'acte du maréchal Serrurier, se concertèrent pour opérer le sauvetage des vestiges

qu'on prétendait exister, mais les circonstances fâcheuses dans lesquelles on se trouvait leur ayant fait concevoir des craintes, ils ajournèrent l'exécution de leur projet, qu'ils reprirent plus tard, en apprenant que des fers de lance avaient été trouvés dans la Seine; ils se mirent à l'œuvre et découvrirent cent soixante-huit insignes en cuivre paraissant avoir appartenu à pareil nombre de drapeaux.

Quelques fers de lance retirés de l'eau et pouvant encore être utilisés ont été depuis placés aux hampes des drapeaux de la campagne de 1805, conservés à la Chambre des pairs et donnés aux Invalides lors de la translation des cendres de l'empereur.

Une commission fut nommée pour procéder à la vérification des objets retrouvés. Après les avoir scrupuleusement examinés, elle déclara qu'ils provenaient réellement des drapeaux et que les insignes de l'un d'eux étaient ceux de l'étendard offert par l'impératrice à la jeunesse de Vienne.

Le dépôt de ces objets fut fait à l'hôtel, le 30 mars 1829, en présence du conseil d'administration réuni.

A partir de ce moment, la précieuse collection, si malheureusement détruite, commença à se reconstituer, et l'on revint à la pensée première que l'hôtel des vieux soldats devait être le temple destiné à les recevoir.

Les drapeaux de Morée furent les seuls que la Restauration envoya; mais, en 1830, Louis-Philippe fit remettre soixante et onze drapeaux et cinq autres insignes enlevés en Afrique. Ces soixante et onze trophées, de diverses couleurs et dimensions, dont huit queues de cheval, avaient été pris sur le dey d'Alger.

Le maréchal Jourdan voulut que la réception de ces drapeaux eût lieu avec pompe, et à midi le vieux général de la République et de l'Empire vint en personne, entouré de son état-major, se placer pour les recevoir sur le péristyle de l'église.

Au lieu de les déposer à la salle du conseil, comme on l'avait fait pour les drapeaux de Morée, les drapeaux d'Afrique furent immédiatement placés aux voûtes de l'église.

La pieuse fondation de Louis XIV était rentrée en possession d'un droit dont elle avait été privée depuis l'événement du 30 mars 1814.

Avec les drapeaux de Morée et ceux de la conquête d'Alger, on avait reconstitué un ensemble considérable; le 20 juillet 1830, le nombre des glorieux insignes était doublé par l'envoi de cent dix trophées, dont soixante-quatorze espagnols, trente-deux portugais et quatre anglais provenant des campagnes de la Peninsule de 1808 à 1813.

Ces drapeaux furent envoyés au musée d'artillerie, tous étaient

pourvus de leurs hampes, mais aux journées de Juillet, le peuple ayant pénétré dans les galeries, un grand nombre de ces hampes furent enlevées pour servir de lances.

En 1840, la Chambre des pairs envoya aux Invalides cinquante-quatre drapeaux que Napoléon avait donnés au Sénat, et qu'en 1814 on avait soustraits à la destruction. Depuis, sont venus s'y ajouter d'autres drapeaux algériens et marocains, russes, autrichiens, mexicains, chinois et annamites.

Le *Dôme*, c'est ainsi qu'on appelle généralement l'édifice que Mansard ajouta à l'église de Libéral-Bruant, communique intérieurement avec cette église, mais il en est tout à fait indépendant et il a son entrée distincte sur une cour gazonnée qu'une grille sépare de la place Vauban, où viennent converger, formant un vaste éventail, l'avenue de Breteuil en face, l'avenue de Suger à droite, et à gauche l'avenue de Villars, qui prolonge le boulevard des Invalides. Une autre avenue, celle de Tourville, passe entre la cour et la place.

Le portail de l'édifice, se développant sur une étendue de cinquante-cinq mètres et s'élevant au-dessus d'un perron de quinze marches, présente, dans sa partie inférieure, une ordonnance dorique, et, dans sa partie superieure, une ordonnance corinthienne. Au centre de la partie inférieure s'ouvre la porte entre quatre colonnes, après lesquelles viennent, de chaque côté, une niche, puis une fenêtre. Dans les niches sont les statues de *Charlemagne*, par Coyzevox, et de *saint Louis*, par Girardon; toutes deux sont en marbre blanc et mesurent plus de trois mètres de hauteur. A la partie supérieure, la porte est remplacée par une fenêtre. Au-dessus de l'avant-corps central s'élève un fronton triangulaire. A chaque côté des fenêtres des extrémités sont des statues représentant la *Confiance*, la *Constance*, l'*Humilité*, la *Magnanimité*.

La façade du portail, les façades latérales et celles qui relient le dôme à l'église forment ensemble un carré parfait. A l'intérieur, les constructions décrivent dans ce carré une croix grecque.

Du milieu du carré, et au-dessus du fronton du portail, s'élance une rotonde qu'entourent quarante colonnes corinthiennes, accouplées deux à deux et entre lesquelles s'ouvrent des fenêtres, décorées de chambranles, d'anges et d'autres motifs sculptés avec beaucoup de soin. Au-dessus de la rotonde s'élève un attique, non moins richement décoré, percé de douze fenêtres cintrées, qu'on n'aperçoit pas de l'intérieur, parce que, cachées par une fausse coupole, elles éclairent seulement les peintures qui ornent la voûte du dôme. Sur la corniche de l'attique se dressent douze candélabres d'où se projettent des flammes.

Enfin, sur cette corniche, repose la coupole du dôme, divisée en douze larges côtes entre lesquelles sont disposés des trophées dont les casques forment des lucarnes par où l'air pénètre dans la charpente intérieure. Toute la coupole est revêtue de plomb. Napoléon l'avait fait dorer, mais les intempéries ont fini par enlever la dorure, et l'opération serait tellement coûteuse qu'on a renoncé à la renouveler.

Au sommet du dôme s'élève une lanterne ornée de colonnes couplées trois par trois et dont les intervalles forment des ouvertures cintrées qui permettent aux regards d'embrasser, dans toutes les directions, des perspectives aussi variées qu'étendues.

La lanterne elle-même est surmontée d'un obélisque pyramidal qui supporte une croix latine dont l'extrémité supérieure se trouve à cent cinq mètres au-dessus du sol.

L'intérieur est divisé en croix grecque par quatre énormes piliers qui supportent tout le poids du dôme, mais dont l'architecte a dissimulé la masse, en y pratiquant des ouvertures diagonales qui permettent au regard de pénétrer dans toute la longueur de l'édifice, et en appliquant aux piliers des colonnes corinthiennes hautes de dix mètres au-dessus desquelles règnent des tribunes.

Dans les pendentifs de la voûte, Charles Lafosse a peint les quatre *Évangélistes*. Au-dessus, des médaillons en bas-relief représentent : *Clovis*, par Bosio; *Charlemagne*, par Rutxhiel; *Childebert*, par Taunay; *Pépin*, par Cartelier; *Louis le Débonnaire*, par Bosio; *Charles le Chauve*, par Cartelier; *Philippe Auguste*, par Taunay; *Saint Louis*, par Rutxhiet; *Louis XII*, par Taunay; *Henri IV*, par Rutxhiel; *Louis XIII*, par Bosio; *Louis XIV*, par Cartelier.

Entre les bras de la croix grecque sont construites quatre chapelles circulaires dédiées à saint Grégoire, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin; chacune a près de vingt-cinq mètres de haut sur dix de diamètre. Entre les deux premières se trouvait autrefois une chapelle de sainte Thérèse, et entre les deux dernières la chapelle de la Vierge; toutes deux ont reçu depuis une autre destination.

La chapelle de saint Grégoire est ornée de sculptures par Lecointe et J. Poultier, et de peintures par Michel Corneille, représentant des épisodes de la vie de Grégoire.

La chapelle de saint Jérôme a des groupes et des bas-reliefs de Nicolas Coustou, de J. Poultier et de Fr. Spingola, avec des peintures de Bon Boullongne.

C'est Bon Boullongne aussi qui a exécuté les tableaux de la chapelle de saint Ambroise, dont les sculptures sont de Florent, Hardy, Poultier et Phil. Magnier.

La chapelle de saint Augustin est décorée de bas-reliefs par Flamant, Poultier, Lapierre, et de peintures par Louis Boullongne.

Au-dessus des bancs de chaque chapelle, on voit des bas-reliefs de Flamant, Coustou, Seb. Slodtz, Legros et Vauclève, sur les dessins de Girardin.

Mais tous ces riches ornements ne sont, pour ainsi dire, que des accessoires accompagnant les magnifiques peintures exécutées à la voûte de la coupole par Ch. Lafosse et représentant *saint Louis qui dépose sa couronne et son épée aux pieds de Jésus-Christ.*

Le sanctuaire, qui a vingt-six mètres de haut, dix-huit de long, douze de large, est décoré de peintures à fresques par Noël Coypel.

Le maître-autel, en marbre noir sur un soubassement de marbre vert, est encadré de quatre colonnes torses, en marbre blanc et noir et d'un seul bloc, hautes de sept mètres, surmontées d'un riche baldaquin, au-dessus duquel s'élève un Christ en bronze, par Turquetti.

A droite et à gauche de l'autel sont des groupes d'anges, par Husson.

Un large escalier circulaire, en marbre blanc, conduit à l'autel.

Louis XIV avait voulu que Turenne fût enterré à Saint-Denis. Lors de la destruction des sépultures royales, en 1792, le monument du maréchal fut transporté au musée des monuments français, d'où, en 1800, Bonaparte le fit transférer aux Invalides. Le tombeau de Turenne occupe l'ancienne chapelle de sainte Thérèse. Ce monument, dessiné par Lebrun, exécuté par Tuby, représente Turenne expirant entre les bras de l'Immortalité.

Près de lui sont les statues de la Sagesse et de la Valeur, par Marsy ; des bas-reliefs de Vauclève et Magnier décorent le devant du tombeau.

Vis-à-vis de Turenne, Napoléon a fait déposer, en 1808, le cœur de Vauban. Une assez maigre pyramide, exécutée alors par Trepsa, a été remplacée par une statue de Vauban, accompagnée de celles de la Science et de la Guerre; toutes trois sont l'œuvre d'Etex. Ce monument occupe l'ancienne chapelle de la Vierge.

Dans le caveau de la chapelle de saint Ambroise sont déposés les cercueils de Jérôme Napoléon, ancien roi de Westphalie, celui de son fils aîné et le cœur de la reine sa femme.

En 1840, le gouvernement du roi Louis-Philippe avait obtenu que les restes de Napoléon fussent rendus à la France. Un des fils du roi, le prince de Joinville, fut chargé d'aller les prendre à Sainte-Hélène et les ramena en France sur la frégate *la Belle-Poule*, qui débarqua au Havre. De ce port, le cercueil remonta la Seine sur un bateau disposé tout exprès qui s'arrêta à Courbevoie.

Le 15 décembre, la translation du cercueil aux Invalides eut lieu avec une grande pompe officielle et un immense concours de population, malgré un froid de dix-huit degrés au-dessous de zéro.

Le cercueil fut déposé dans la chapelle de saint Jérôme en attendant la construction d'un tombeau.

Visconti, chargé de ce travail, à la suite d'un concours, ne voulant pas altérer le caractère du dôme, imagina de creuser au-dessous du sol une crypte destinée à recevoir le tombeau. Cette crypte, de forme circulaire, est à six mètres de profondeur. L'entrée, placée au pied du maître-autel, est fermée de portes en bronze que gardent les statues colossales de la *Force civile* et de la *Force militaire*, par Duret. Aux deux côtés sont les tombeaux des maréchaux Duroc et Bertrand.

Le tombeau est placé au milieu d'une ouverture pratiquée dans le pavé et au centre même du dôme; tout autour règne une galerie couverte, supportée par des piliers carrés auxquels sont adossées douze figures de Victoires, sculptées par Pradier, et faisant face au tombeau. Dix bas-reliefs de Simart décorent la galerie. Sous les voûtes sont suspendues des lampes funéraires.

Vis-à-vis et à l'opposite de l'entrée, dans un caveau de marbre noir qu'éclaire une lampe sépulcrale, se dresse une statue de Napoléon en marbre blanc, par Simart. L'empereur est en costume du sacre. En bas et en avant de la statue, sur un socle en forme d'autel antique, sont déposés l'épée que portait Napoléon à Austerlitz, le chapeau qu'il avait à Eylau, ses insignes de la Légion d'honneur, une couronne d'or offerte par la ville de Cherbourg et les trois clefs du cercueil de Sainte-Hélène. A droite et à gauche sont groupés des drapeaux ennemis enlevés pendant les campagnes de l'Empire et provenant de la Chambre des pairs.

Le pavé de la crypte forme une vaste auréole en marbre d'un jaune d'or dont les rayons se parent d'une couronne de laurier en mosaïque, au milieu de laquelle se développe le bloc monolithe en granit rouge de Finlande, offert par l'empereur de Russie et posant sur un socle de marbre vert. C'est dans ce bloc que repose le corps de Napoléon, enveloppé de cinq cercueils : le premier, qui contient le corps, est en fer-blanc, le second en acajou, le troisième en plomb, le quatrième en ébène, le cinquième en chêne. Le tombeau se trouve assez élevé pour être vu du pourtour de la balustrade qui, dans le dôme, environne l'ouverture de la crypte.

La construction du tombeau commença en 1843. Ce fut seulement le 2 avril 1861 que les restes de Napoléon furent transférés de la chapelle de saint Jérôme dans la crypte destinée à être sa sépulture définitive. Cette translation eut lieu avec solennité.

La dépense totale des travaux occasionnés par la construction du monument funéraire de Napoléon, en y comprenant 1,800,000 fr. pour frais de la cérémonie du 15 décembre 1840, s'est élevée à 6,744,000 francs. La statuaire ne figure dans ce total que pour 617,000 francs.

Rien que par ces splendides funérailles, la France aurait donc largement payé sa dette envers Napoléon, si jamais la Patrie pouvait être la débitrice d'un homme.

XII

PARIS JUDICIAIRE

—

LE PALAIS DE JUSTICE

PAR

Frédéric THOMAS

La justice nous appelle
De l'autre côté de l'eau;
Voici la Sainte-Chapelle
Où l'on pria pour Boileau.

Et de fait, quand, après avoir traversé le Louvre, comme Béranger, on se dirige par le quai de la Mégisserie et le Pont au Change vers le Palais de Justice, c'est la flèche dorée de la Sainte-Chapelle qui apparaît tout d'abord au-dessus des éteignoirs ardoisés des tours. L'aiguille de son clocher perce le ciel en dominant ce quadrilatère de dômes, de pavillons, de crêtes dentelées qu'étreignent les deux bras de la Seine.

On dit souvent *l'édifice de nos lois*. Si cette figure cessait d'en être une et qu'il fallût la prendre dans sa signification positive, elle serait réalisée par notre Palais de Justice.

De même que l'ensemble confus de nos lois s'est formé par l'alluvion de tous les âges, de même ce palais présente des spécimens et des vestiges de toutes les époques. Juxtaposées ou superposées, les constructions les plus diverses se choquent, se contrarient, s'ajustent ou s'enchevêtrent dans un pêle-mêle qui n'est pourtant pas un chaos et d'où jaillissent, çà et là, de maîtresses œuvres d'un seul jet et d'un grand style. On dirait que le temps, en collaboration avec l'histoire, s'est fait l'architecte de ce

TYPES D'AVOCATS

Dessin de M. H. DAUMIER, gravé par M. MAURAND.

monde à part et en a combiné les éléments dans une composition disparate et gauchement grandiose, mais empreinte d'une violente harmonie et d'une claustrale majesté.

Vous avez sous les yeux ce que le président De Thou appelait *le Capitole de la France*, c'est-à-dire le monument le plus curieux et le plus ancien de la Cité, le plus riche, à coup sûr, de grands souvenirs.

Le comte Eudes y soutint et y repoussa un siége de deux années par les Normands : c'était alors une forteresse. Le fils de Hugues Capet, Robert le Pieux, en fit un château, et saint Louis un palais, que Philippe le Bel agrandit, et que Louis XII restaura.

Ces pierres historiques ont vu tant de choses depuis la francisque des rois chevelus jusqu'à l'épée de François Ier, jusqu'au panache de Henri IV et à l'éperon de Louis XIV !

Louis le Gros y affranchit les communes et y mourut, Philippe Auguste s'y maria, Louis IX y promulgua ses *Établissements* et cette *Pragmatique sanction*, première revendication des libertés de l'Église gallicane.

Résidence officielle de rois de la première et de la seconde race, le Palais, même quand, pour aller habiter l'hôtel Saint-Paul et le Louvre, la royauté l'abandonna complétement à la justice, le Palais n'en resta pas moins le théâtre et le centre de tous les grands événements et manifestations politiques. Fêtes et séditions, lits de justice, états généraux, cours plénières s'assemblaient là, soit que le peuple voulût se mutiner, la bourgeoisie réclamer ses droits ou la royauté imposer ses édits, soit enfin que le parlement dût enregistrer des lettres de jussion, ou proclamer, par exemple, la majorité de Louis XIV, dont il devait, plus tard, casser le testament.

Ainsi, après avoir été le séjour de nos anciens rois, le berceau et le rempart de Paris, le Palais de Justice aura été encore le témoin et l'arène des luttes nationales pour la conquête de nos libertés.

C'est par le Pont au Change qu'on se rend d'ordinaire au Palais de Justice. Il suffit de s'avancer de quelques pas dans la Cité, par un magnifique boulevard où rien ne rappelle l'étroite rue de la Barillerie et encore moins la voie romaine tracée par César.

Du pont même on peut apercevoir le relief des colonnes qui bordent le premier pavillon de la grande façade.

Mais si vous le voulez bien, ce n'est pas le chemin de tout le monde que nous prendrons, mais le chemin des écoliers. Nous allons faire le tour du Palais avant de nous y introduire. Nous sommes au bout du Pont au Change du côté de la Cité. A notre

gauche, le somptueux bâtiment du Tribunal de Commerce, dont le dôme a l'air d'un couvercle mobile tournant sur un diorama. A droite et à l'autre angle du boulevard, l'ancien donjon du Palais, la tour de l'Horloge portant au sommet de ses murailles de six mètres d'épaisseur un beffroi dont la cage déborde en encorbellement et dont la cloche fut le tocsin qui donna le premier signal des massacres de la Saint-Barthélemy dans la nuit du 23 au 24 août 1572. Une heure du matin venait de sonner à cette belle horloge qui a donné son nom à la tour, horloge qui fut une merveille du règne de Charles V, horloge que restaura Germain Pilon, et que nos édiles ont rétablie avec son auvent fleurdelisé et sa devise latine qui invite les magistrats à distribuer la justice aussi impartialement qu'elle répartit elle-même le temps entre les heures.

Puisque nous suivons le quai en descendant le cours de la Seine, nous passons au pied de cette tour carrée, et en poursuivant notre marche, après avoir longé le fossé de pierre bordé d'une grille qui sépare l'édifice du quai, nous rencontrons bientôt la grande porte en ogive de LA CONCIERGERIE. C'est par là qu'on entre dans les CUISINES DE SAINT LOUIS, qui servent depuis si longtemps de prison. Un peu plus loin, toujours sur le quai, s'arrondit la *Tour d'argent*, qui gardait le trésor du même roi. Une étroite courtine la relie à une tour jumelle aux rares fenêtres aveuglées de ces barreaux en losanges dont l'entrelacement formant saillie donne à toutes ces ouvertures des aspects de cachot. Ici cet appareil et ces grilles sont tout à fait en situation; car cette tour, sous un nom railleur, couvrait une signification sinistre. On l'appelait tour *Bon Bée* ou *Bon Bec*, parce que la question qu'on y infligeait faisait trouver bon bec à qui aurait voulu se taire.

Par surcroît, au-dessous de ces cachots étaient les oubliettes. Il y en avait deux, dit-on, qu'une chausse-trape au niveau du sol recouvrait. Le prisonnier était amené dans cet endroit obscur. Le poids de son corps faisait tout à coup basculer la machine et un abîme était ouvert. Le malheureux disparaissait dans un puits dont les murs hérissés de pointes le lardaient et taillaient en pièces dans sa chute. Il bondissait ainsi de mutilations en mutilations. Et ce n'est qu'en lambeaux qu'il arrivait au fond du gouffre où il expirait, en attendant que quelque crue de la Seine vînt dans ses flots bourbeux emporter les restes de son cadavre.

La dernière tour, moins haute que toutes les autres, est encastrée dans les murs. C'est la seule qui porte une couronne de créneaux, et elle a pris le nom de *Tour de César*, de ce qu'elle fut élevée sur les fondations d'un fort bâti par ce conquérant.

Un peu plus loin, les constructions récentes s'ajustent à

l'enceinte féodale. Nous touchons aux confins du palais de ce côté : car la rue Harlay, qui sert de trait d'union entre les deux quais, lui sert aussi de frontière.

Nous côtoyons maintenant la célèbre *cour de Harlay*, dont la place est occupée aujourd'hui par les nouveaux bâtiments destinés à la Cour de cassation.

Cette façade du palais tournée vers le Pont-Neuf semble avoir été imitée de la grande façade qui regarde Notre-Dame. Elle en rappelle la structure imposante et le caractère magistral. Construite dans le style gréco-égyptien, cette façade est élevée sur un soubassement et forme neuf travées encadrées de colonnes composites cannelées qui supportent l'entablement. Des figures allégoriques en relief et debout sont là comme les divinités tutélaires du lieu. Elles représentent la Justice, la Vérité, la Prudence, la Protection et la Loi.

Aux deux angles supérieurs de cette façade, un aigle géant étend ses ailes et semble prendre l'essor.

La rue Harlay parcourue dans toute sa longueur vous conduit sur le quai parallèle au quai de l'Horloge, c'est-à-dire sur le quai des Orfevres.

Sur ce quai débouche la rue de Jérusalem, destinée à disparaître bientôt, où l'on voit encore, au numéro 5, une maison qui, au seizième siècle, fut habitée par un conseiller clerc, chanoine de la Sainte-Chapelle, sous le toit duquel fit explosion la fameuse Satire Ménippée.

C'est du logis du chanoine Gillot que partit cet éclat de rire gaulois qui, dans un moment de défection universelle, fut le cri de ralliement, l'indignation du bon sens et la revendication du patriotisme. Deux magistrats et deux poëtes, dans un pique-nique d'esprit, composèrent cette œuvre de génie.

Adviennent des époques plus calmes, et le poëme du *Lutrin* devra éclore au même lieu.

Aussi Boileau vint-il au monde dans la maison, quelques-uns même prétendent dans la propre chambre du chanoine Gillot.

Quel terrain plus propice à la raillerie française ! Entendez d'ici le rire dictateur de Voltaire. L'auteur de *Candide* n'est pas loin ; il l'affirme lui-même dans son épître à Boileau, auquel il dit :

> Dans la cour du Palais, je naquis ton voisin.

Le père Arouet habitait, en effet, à l'angle de la rue de Nazareth, un édifice encore existant, qui dépendait de la Cour des comptes.

Et probablement c'est en mémoire des impressions de son

berceau que Voltaire a rendu ce glorieux hommage aux interprètes de la Loi : « La plus belle fonction de l'humanité est celle de rendre la justice. »

Chemin faisant, nous avons contourné la préfecture de police, englobée dans l'enceinte judiciaire. Puis, en nous engageant dans la rue de la Sainte-Chapelle, nous pénétrons dans l'intérieur du Palais par le bâtiment neuf affecté au service de la police correctionnelle, du parquet et de l'instruction. On passe sous une voûte qui débouche dans la COUR DE LA SAINTE-CHAPELLE, et, en effet, un des côtés de cette cour est formé par cette perle de l'art gothique, que l'architecte Lassus a coiffée d'un flèche flamboyante qui, pour n'être pas du même style que l'église, ne s'y adapte pas moins avec beaucoup d'harmonie.

Pierre de Montereau ne mit que trois ans à construire la Sainte-Chapelle, terminée en 1247. Les fleurs de lis de saint Louis s'y marient aux armes de Castille, en l'honneur de la mère du fondateur. Mais on n'y voit plus la statue de la Vierge qui, d'après une naïve légende, aurait penché sa tête vers Duns Scott, quand ce philosophe scolastique alla l'implorer avant de soutenir sa thèse sur l'immaculée conception. Toutefois, on voit encore, à la hauteur du transsept, la petite chapelle que Louis XI appliqua entre deux contre-forts de la grande et par laquelle il passait pour monter en tapinois dans une logette grillagée qui a vue dans l'église et regarde de biais le maître-autel. Du fond de ce réduit, il pouvait, invisible, assister à la messe tout en surveillant ce qui se passait en bas. C'est dans la Sainte-Chapelle qu'on dit encore tous les ans, à la rentrée des tribunaux, la messe du Saint-Esprit, appelée autrefois la *messe rouge* ou *des révérences*, parce que messieurs du parlement s'y rendaient en grand costume, ou qu'en allant à l'offrande ils faisaient des révérences de tous côtés.

La cour de la Sainte-Chapelle est la plus vaste de toutes. En se postant au milieu, on a l'église en face ; sur la gauche, en retour d'équerre, l'ancien hôtel de la Cour des Comptes, devenu l'hôtel du préfet de police, et derrière soi le bâtiment neuf affecté à la juridiction correctionnelle. Un grand escalier de pierre qui se divise en deux rampes parallèles monte à un large palier au premier étage, sur lequel débouchent, en regard l'une de l'autre, la sixième et la septième chambre. La huitième occupe l'étage supérieur et fait vis-à-vis à la chambre dite des Expropriations, où chaque coup de marteau est tarifé par un jury et où toutes les démolitions viennent se faire consoler par des indemnités.

Dans un angle formé par le même bâtiment et au rez-de-chaussée, un portail presque toujours fermé donne accès à une voûte sombre sous laquelle s'engouffrent, comme à la dérobée, ces

fourgons aveugles qui ne prennent la respiration et le jour que par le haut, cachots mobiles à quatre roues qui transportent les détenus d'une prison à l'autre. Une fois ces fourgons entrés et le portail verrouillé, derrière eux on extrait les captifs pour les insérer dans les cellules de LA SOURICIÈRE. Ainsi se nomme cette prison-antichambre où l'on dépose pour quelques heures les détenus que MM. les juges d'instruction interrogent dans les combles, ou qu'on égrène à tour de rôle au premier et au second étage, dans ces chapelets, de vagabonds, de voleurs et de repris de justice qui se déroulent devant les trois chambres correctionnelles.

Nous pouvons maintenant poursuivre notre route en passant sous les gargouilles, à l'ombre des tourelles et clochetons de l'église. Il ne nous reste plus qu'à doubler le chevet de la Sainte-Chapelle, et par trois arcades nous arriverons à une seconde cour qui est la cour d'honneur du Palais.

Nous voilà donc revenus presque à notre point de départ. La cour d'honneur est bordée, du côté du boulevard, par une grille monumentale, merveille de serrurerie, qui date de 1787.

Vu du seuil de cette grille, le Palais offre un aspect un peu lourd, un peu massif, mais d'un ensemble imposant. Sa façade, construite après le second incendie du 10 janvier 1776, a tout à fait grand air.

Cet immense perron d'où tombe un peuple noir,

pour parler comme *la Némésis* de Barthélemy, exhausse l'édifice et lui donne plus de majesté. Deux avant-corps, se projetant comme deux bras des deux côtés du bâtiment central, bordent la cour et aboutissent à la grille. Le pavillon du milieu est surmonté d'un dôme quadrangulaire sur lequel flotte un drapeau planté en paratonnerre. Sous le rebord inférieur de ce dôme, s'ouvre comme un œil de cyclope un grand cadran au bas duquel, et sur un entablement à balustrade, se tiennent debout quatre statues allégoriques.

L'édifice semble avoir voulu rendre sensible, par la disposition de ses étages, les degrés de juridiction de la justice qu'on y rend.

En contre-bas et au fond de la cour à gauche, le tribunal de simple police. C'est en quelque manière le sous-sol de la justice. Au rez-de-chaussée, plusieurs chambres du tribunal de première instance, et au-dessus, à l'étage supérieur, presque toutes les chambres de la Cour impériale.

Il faut ajouter que cette cour d'honneur où nous sommes s'appelle plus spécialement la *Cour du Mai*, à cause du privilége

qu'avaient les clercs de la Basoche d'y planter, tous les ans, le dernier samedi du mois de *mai*, un chêne qu'ils allaient choisir dans la forêt de Bondy. C'était une juridiction que cette Basoche, c'était aussi une armée, et quelle armée ! Elle rassembla un jour dix mille *suppôts* ou *sujets* aux obsèques d'un roi de la Basoche. Le véritable roi en fut effrayé. L'ombrageux Henri III supprima le titre de roi de la Basoche, disant qu'en France il ne pouvait y avoir d'autre roi que lui.

La fête de la plantation du mai et celle de la *revue* annuelle ou *monstre générale* des clercs de la Basoche étaient les grandes solennités du Palais. Le Parlement vaquait d'ordinaire ces jour-là. Nous lisons, en effet, dans un arrêt du 25 juin 1540, que François Ier voulut assister à une de ces revues, et qu'il vint tout exprès à Paris. M. le procureur général l'atteste en demandant à la Cour de déclarer par arrêt que ce serait fête, que d'ailleurs le *très-bel et triomphant équipage* du roi de la Basoche devant partir du palais, « il y auroit grand bruit et tumulte en la Grand'Salle pour les tambours et phifres qui sonneroient, au moyen de quoi ne pourroit la Cour entendre à l'expédition des procès ».

Dans cette même cour était aussi, au bas de l'ancien escalier, le montoir qui servait aux magistrats à mettre pied à terre quand ils arrivaient de grand matin « sur leurs mulets, raconte Duchesne, priant Dieu et disant leurs heures et chapelets par les chemins ».

Rabelais voit moins respectueusement les mêmes choses. Son Pantagruel, sous prétexte de garder ces mules, ne s'amusait-il pas à couper à quelqu'une l'*estrivière*, « et quand le gros enflé de conseiller ha pris son bransle pour monter sus, ils tombent tous plats... et, eulx, arrivés au logis, ils font fouetter monsieur du page comme seigle vert ».

C'est là aussi que le bourreau brûlait les livres condamnés au feu et marquait les criminels condamnés à l'exposition publique. Montons les degrés et traversons le vestibule, qui n'est autre qu'une galerie conduisant, à gauche à la Sainte-Chapelle, à droite à la salle des Pas-Perdus; prenons le milieu, et après avoir franchi la porte sur laquelle on lit *Cour impériale*, gravissons les marches de cet escalier de pierre à trois révolutions. Pour nous en faire les honneurs, se tient dans une éblouissante niche une très-coquette statue de la Justice, nullement aveugle, mais fort éveillée au contraire, qui montre de la meilleure grâce du monde un livre ouvert, sur les pages duquel on lit cette inscription *In legibus salus*. On ne s'étonne pas que cette grande dame du siècle dernier, que cette duchesse de la Justice si bien attifée de broderies et de dentelles parle latin; on sent qu'elle est la sœur cadette de Philaminte, qui, pour l'amour du grec, embrassait les gens. Si nous

franchissons toutes les marches blanches de cet escalier très-clair, nous arriverons tout au bout à la première chambre de la Cour, en laissant à main gauche une salle commune donnant accès à la deuxième et à la troisième chambre. Sur le battant droit de cette salle, vous apercevrez comme le cercle d'une cible. La peinture de cette porte a disparu sous le martelage des coups. Ce ne sont pas les pointes d'une lance ou les balles d'un pistolet qui ont laissé ces empreintes, mais la clef de l'huissier qui, en frappant contre le bois, annonce l'ouverture des audiences de la première chambre.

Car si les huissiers n'introduisent plus et ne reconduisent plus MM. les présidents dans l'enceinte du Palais, ils annoncent du moins le moment où ces magistrats prennent séance.

La première chambre étant la seule qui ne ressemble pas à toutes les autres et la seule aussi où se tiennent les audiences solennelles, doit arrêter un instant notre attention.

Aux jours ordinaires, la Cour, en robes noires et réduite au nombre des conseillers qui la composent, se place sur un seul rang, le plus bas et le plus rapproché du parquet. Dans les solennités, et alors que plusieurs chambres sont réunies, les magistrats revêtent leurs robes rouges et remplissent également les banquettes du bas et les gradins supérieurs adossés contre les lambris.

Ce spectacle a quelque chose de sévère et de majestueux qui attirait la contemplation de M. de Maistre, et faisait dire à Royer-Collard que c'est à ces audiences qu'il avait *appris le respect.*

Par une disposition récente, le fauteuil de M. le premier président, placé au degré le plus élevé de l'amphithéâtre, est au milieu. Auparavant, il était seul, isolé à l'angle gauche de la salle, comme le sommet d'un éventail ouvert, dont les banquettes des magistrats auraient fourni les branches. Nous préférions cette disposition traditionnelle conservée encore dans les grand'chambres de la plupart des anciens Parlements. Cela tranchait avec cette mise en scène vulgaire qui est le lieu commun de la justice.

Le plus précieux ornement de notre première chambre est un tableau sur bois en forme de tryptique, une des raretés de la peinture. Ce tableau, de l'époque de Van Eyck, représente un crucifiement avec ces éblouissantes couleurs du peintre de Bruges. Grâce aux anachronismes les plus heureux, de grands saints et de grands rois se rencontrent sur le Calvaire. Saint Jean et saint Denis y coudoient saint Louis et Charlemagne. On prétend même que le peintre a voulu figurer en si bonne compagnie. Il l'aurait fait avec une grande discrétion, en se mettant au dernier plan, sous l'accoutrement d'un personnage subalterne.

Ce tableau, outre sa valeur comme œuvre d'art, a une réelle importance pour l'histoire de Paris, parce que le peintre y a représenté l'abbaye Saint-Germain et le Louvre, tels qu'étaient les deux édifices à cette époque lointaine.

Regagnons l'escalier, s'il vous plaît, et quand nous en aurons descendu les marches, dirigeons-nous en tournant à gauche par la galerie du vestiaire au fond de laquelle nous trouverons la SALLE DES PAS-PERDUS. Le seuil de cette salle est exhaussé de six degrés.

Tous les jours, quand les audiences s'ouvrent, les huissiers crient : « Le tribunal, messieurs : chapeau bas ! » Ils pourraient dire aux visiteurs qui franchissent ce seuil : « Chapeau bas, messieurs : l'Histoire ! »

Découvrons-nous, en effet, car c'est ici que se sont accomplis ou célébrés les plus grands faits de nos annales. Le plus intéressant de notre histoire a tenu ou s'est répercuté entre ces quatre murs.

Disons d'abord ce qu'est aujourd'hui la salle des Pas-Perdus. Épargnée par l'incendie du 10 janvier 1776, elle est restée telle que Jacques Debrosses la reconstruisit après le mémorable incendie de 1617.

Elle ne mesure pas moins de soixante-treize mètres de longueur sur vingt-huit de large. Sa capacité étonne le regard sans l'absorber. L'œil plonge dans deux vastes nefs parallèles dont les voûtes en se joignant s'appuient sur des piliers gigantesques, qui divisent la salle dans le sens de sa longueur. De grands arceaux, sous lesquels il faut passer pour aller d'une nef dans l'autre, relient entre eux ces piliers. Aux carapaces de ces voûtes sont percés des œils-de-bœuf profonds, qui projettent le jour dans la salle déjà abondamment fournie de lumière par de larges baies surmontées de demi-rosaces, ouvertes aux deux extrémités de cet immense vaisseau.

Trois ou quatre écrivains soucieusement assis, le dos tourné au mur, devant une table noire, ne se doutent guère que leurs prédécesseurs devinrent des procureurs de l'ancien temps.

A main droite en entrant et presque en face du pilier dit des consultations, à cause des avis gratuits que les anciens avocats distribuaient en cet endroit au populaire, vous remarquerez, adossé à la paroi de la salle, un monument de marbre blanc à colonnes, très-lourd et très-froid, dédié à la mémoire de Malesherbes. Un bas-relief représente Malesherbes et de Sèze visitant Louis XVI dans la prison du Temple. L'inscription dédicatoire, d'une très-pure latinité, a été écrite par la main du roi qui signa la Charte.

De ce même côté, vers l'extrémité de la salle dont elle occupait presque toute la largeur, on vous montrera l'emplacement de

la tant célèbre table de marbre qui, selon Froissart, avait été faite « avec la plus belle tranche connue au monde ».

Sur cette salle des Pas-Perdus s'ouvrent la Chambre civile et criminelle de la Cour de cassation, la quatrième Chambre de la Cour impériale, et les première et cinquième du Tribunal. Pour aller aux trois autres Chambres de première instance, il faut prendre l'une des deux branches d'un escalier de pierre qui fait vis-à-vis au monument de Malesherbes. Cet escalier monte au premier étage d'une sorte de *patio* recouvert en verre, et dont les deux galeries communiquent entre elles au moyen d'un pont d'une coupe très-gracieuse.

Si l'on tient à voir la salle des Pas-Perdus dans toute son animation, c'est vers onze heures du matin, à l'ouverture des audiences, qu'il faut la visiter.

Elle est alors envahie par une foule bariolée dans laquelle dominent les robes noires et les cravates blanches, avec force dossiers sous le bras. Juges, avocats, avoués, greffiers, huissiers, journalistes, sténographes, sans compter les plaideurs, les petits clercs et ces employés du papier timbré, des chemins de fer, de la poste, des tabacs, des forêts, de l'octroi, qui viennent prêter serment à l'ouverture de la première Chambre. Partout des gens affairés qui se croisent, se heurtent, s'évitent. Les avocats surtout sont aux champs : celui-ci accourt tout essoufflé, il boutonne sa robe et attache son rabat en arpentant les dalles pour ne pas manquer l'appel des causes. Ceux-là se communiquent des pièces en toute hâte avant d'engager le combat.

D'autres cherchent leurs clients qui, de leur côté, sont en quête de leurs avocats. Entre les groupes circulent les petits clercs. Inquiets comme des âmes en peine, ces alertes aides de camp de la Patrocine tiennent à la main des conclusions additionnelles, munitions de la dernière heure qu'il faut remettre au plus vite entre les mains des artilleurs qui doivent les lancer. Ce bruit et ce mouvement rendent l'immense salle bourdonnante comme une ruche et agitée comme une fourmilière. Seul paisible dans cette mêlée, l'habitué frotte ses mains oisives, il observe, il regarde autour de lui, il voudrait flairer une cause intéressante; mais ce qu'il recherche avant tout, c'est le poêle qui chauffe le mieux et la chambre où l'on est le plus commodément assis.

Ce premier feu passé, cette impatiente multitude se distribue et se disperse entre ces chambres béantes. Peu à peu, la physionomie et la population de la salle s'éclaircissent. Ce tourbillon s'apaise. Les plaidoiries s'engagent, et alors les avocats qui ne plaident pas se promènent. Ils devisent en vrais péripatéticiens, attendant que le rôle de l'audience vienne les recruter.

A ce moment-là il est impossible, avec la diversité des Chambres, la variété des causes et l'ensemble des talents du barreau de Paris, il est impossible que dans quelque salle, à droite ou à gauche, en haut ou en bas, au civil ou au criminel, au siége du ministère public ou à la barre des avocats, il ne se prononce pas quelque discours ou éloquent, ou instructif, ou spirituel. Le tout est de savoir orienter sa curiosité.

Il y a des jours et il y a des chances pour ces bonnes fortunes de l'oreille. La première Chambre de la Cour et du Tribunal, la sixième de la Police correctionnelle, ont ordinairement le dessus du panier des causes qui les compètent. Le vendredi est un jour consacré aux grands débats.

Ajoutons qu'il n'y a pas d'autre lieu public dans Paris où l'on trouve rassemblés, tous les jours, tant de personnages remarquables. Abri du talent, refuge du travail, champ d'asile pour les blessés de tous les partis, le barreau parisien est à la fois une pépinière et un hôtel des invalides pour les hommes de la politique.

Les ministres du passé s'y promènent au bras des ministres de l'avenir. Ces mêmes voix qui s'échauffent pour un intérêt privé ont débattu ou débattront les intérêts des Républiques et des Empires.

Aussi, anciens ministres, anciens représentants, anciens ambassadeurs y coudoient les députés en exercice. Orateurs, savants, académiciens, journalistes, tout cela se mêle et se confond dans cette multitude qui est une élite.

Voilà ce qu'est aujourd'hui la salle des Pas-Perdus.

Si nous voulons savoir ce qu'elle était autrefois, il faut le demander au grand poëte, au maître par excellence dans l'art de faire revivre le moyen âge pittoresque et passionné. Voici comment Victor Hugo décrit la Grand'Salle :

« Au-dessus de nos têtes, une double voûte en ogive, lambrissée en sculptures de bois, peinte d'azur, fleurdelisée en or; sous nos pieds, un pavé alternatif de marbre blanc et noir.

« A quelques pas de nous un énorme pilier, puis un autre, puis un autre, en tout sept piliers dans la longueur de la salle. Autour des quatre premiers piliers, des boutiques de marchands, toutes étincelantes de verre et de clinquant : autour des trois derniers, des bancs de bois de chêne, usés et polis par le haut-de-chausses des plaideurs et la robe des procureurs.

« Alentour de la salle, le long de ces hautes murailles, entre les portes, entre les croisées, entre les piliers, l'interminable rangée des statues de tous les rois de France depuis Pharamond; les rois fainéants, les bras pendants et les yeux baissés; les rois

vaillants et bataillards, la tête et les mains hardiment levées au ciel. »

Enguerrand de Marigny, ministre de Philippe le Bel, édifia toutes ces merveilles, qu'inaugura son roi, en 1313, par huit jours de réjouissances publiques dans lesquelles il arma chevaliers ses trois fils. Enguerrand plaça son propre buste sous les pieds de la statue de son maître ; mais cette effigie fut plus tard arrachée de sa niche et ignominieusement traînée à travers les degrés que ce malheureux ministre avait dressés lui-même. Cette salle était admirablement disposée pour toutes ces fêtes d'apparat. Les rois y recevaient les hommages de leurs vassaux, y solennisaient leurs entrées, leurs avénements, leurs mariages, y assemblaient les états généraux et y tenaient cours plénières. C'est autour de la table de marbre que furent célébrées les noces de Catherine de France, fille de Charles VI, avec Henri V, roi d'Angleterre, à la même place où s'était assis précédemment un autre roi du même pays, Edouard II, gendre et vassal de Philippe le Bel. C'est encore là qu'au milieu de huit cents chevaliers, l'empereur Charles IV et son fils Venceslas, dit l'*Ivrogne*, roi de Bohême, furent conviés à un splendide festin, après lequel on donna une représentation merveilleuse de la prise de Jérusalem par les croisés. On y vit un gigantesque vaisseau avec ses agrès et son équipage manœuvrant au milieu de la Grand'Salle, et transportant les preux de Godefroy de Bouillon.

Il ne faut pas oublier que sur cette même table de marbre et après les *Mystères de la Passion*, les clercs de la Basoche jouèrent longtemps ces *Farces*, *Moralités* et *Sotties* dont la licence aristophanesque n'épargnait personne, ce qui les fit emprisonner sous Charles VIII, mais encourager sous Louis XII, dont l'intelligente sagesse « pensait par là sçavoir beaucoup de choses, lesquelles autrement il luy était impossible d'entendre ».

Cette table, tour à tour table de festin, trône, théâtre, était encore un tribunal, car, par un de ces contrastes qui plaisaient tant au moyen âge, c'était là que la juridiction de la connétablie et celle de l'amirauté tenaient leurs audiences, les jours où la Basoche ne tenait pas les siennes. C'est dans cette salle que, pendant la captivité du roi Jean, le prévôt Marcel égorgea Robert de Clermont et Jean de Conflans, maréchal de Champagne, sous les yeux mêmes du dauphin, qui fut tellement épouvanté par cette scène, qu'il prit en horreur le séjour du Palais et se hâta de faire construire l'hôtel Saint-Paul pour y fixer sa résidence.

Ces voûtes retentirent aussi des tumultes, des cabales et des séditions de la Ligue et de la Fronde. La foule armée inondait les cours, les degrés et les salles. Les conseillers du temps de

Mazarin ne se rendaient au Palais qu'en portant des poignards sous leurs robes, et, pour se mettre à la mode, le cardinal de Retz en cachait un sous son rochet, qu'on appelait le *bréviaire de notre archevêque*. Cela ne l'empêcha pas, le 18 août 1650, au moment où il essayait de pénétrer de vive force dans la Grand'Chambre, de trouver son cou pris entre les deux battants de la porte, et il aurait été infailliblement étranglé sous cette pression commandée par le duc de La Rochefoucaud, son ennemi, si M. de Champlatreux, le fils du premier président Molé, ne fût accouru à son secours, ordonnant d'autorité d'ouvrir cette porte, et dégageant ainsi la tête fort compromise du coadjuteur.

La *Grand'Chambre*, avons-nous dit. C'est aujourd'hui la chambre civile et criminelle de la Cour de cassation. Chambre royale sous saint Louis, qui la fonda et qui l'habitait, elle devint plus tard la chambre des plaids et enfin la grand'chambre du Parlement.

Vainement lui a-t-on enlevé sa physionomie d'autrefois, elle garde encore je ne sais quel air de grande race qui fait que les statues de L'Hôpital et de d'Aguesseau n'y sont nullement déplacées. Elle fut longtemps l'orgueil et le luxe de nos rois. Elle était alors *lambrissée de culs-de-lampes dorés et vermillonnés avec un artifice singulier*. Louis XII, qui se plaisait à y conduire tous les princes étrangers pour offrir à leur admiration *le bon ordre de sa justice*, la fit dorer avec de l'or de ducats de Hollande. Elle avait deux tribunes, dites lanternes, délicatement sculptées, places de faveur où l'on montait par des échelles mobiles.

La Révolution fit de la Grand'Chambre d'abord son *Tribunal de cassation* et ensuite son *Tribunal révolutionnaire*. « On remplaça les tentures chargées d'armoiries inconstitutionnelles », ce qui s'explique à merveille; mais, poussant jusqu'au fanatisme le culte de l'égalité, on supprima les lanternes, et à la place « du plafond de bois de chêne tout entrelacé d'ogives, on mit un plafond lisse et sans ornement ».

Dès lors, ces mêmes voûtes qui avaient vu tant de monarques étrangers depuis l'empereur Sigismond jusqu'à Pierre le Grand, czar de toutes les Russies, qui avaient retenti des voix aimées de nos rois de France depuis saint Louis jusqu'à François Ier et Henri IV, ces mêmes voûtes virent mettre en accusation et condamner à mort une reine de France. Elles entendirent les accents suprêmes des Girondins, les mâles paroles de Charlotte Corday, de madame Roland et les sanglots de la Dubarry.

C'est là, que pendant si longtemps, avait vécu et trôné cette magistrature française, unique au monde, qui n'a d'analogue dans aucune autre histoire, qui fut comme le lest de l'esprit national et le haut clergé de la justice. Là, fleurirent, dans les temps

légendaires et héroïques des Parlements, ces dynasties de magistrats taillés dans le roc de la tradition et de la vertu.

Inclinons-nous devant cette austère compagnie qui tient une si grande place dans l'État et dont les *souverains* élus (car on désignait quelquefois ainsi les premiers présidents) portaient comme insigne de leur dignité le costume même de nos rois, ce qui se voyait dans cette Grand'Chambre par un tableau d'Albert Durer où le roi Charles VII était représenté en costume de premier président. Et dans les cérémonies publiques, c'était encore le premier président qui avait le droit de marcher immédiatement après le roi et avant ses fils. Aussi quel dévouement à la patrie! Pendant les désastres et les captivités de nos rois, c'était le Parlement qui administrait le royaume avec une telle sollicitude, qu'après la glorieuse défaite de Pavie, on vit le premier président lui-même monter la garde à l'une des portes de la cité.

Nous ne saurions aujourd'hui nous faire une idée exacte de cette puissante compagnie dont les arrêts étaient des lois, les remontrances des conseils écoutés, qui cassait les testaments des rois les plus absolus, et dont les princes étrangers sollicitaient parfois l'arbitrage mais redoutaient les sentences quand, au lieu de les accueillir en visiteurs, elle les mandait à sa barre comme ses justiciables.

C'est, en effet, une chose à donner le vertige que cette ubiquité d'omnipotence du Parlement, reconnue au milieu du morcellement des peuples, de la diversité des États, de la contrariété des coutumes et des juridictions qui déchiquetaient le sol politique au moyen âge.

Le Parlement de Paris planait sur toute cette confusion; il ne craignait pas de *citer à comparaître* l'empereur Charles Quint lui-même; il l'ajournait bravement à son de trompe sur la frontière; et, comme l'empereur faisait défaut, on lui confisquait, platoniquement il est vrai, mais par arrêt, l'Artois, la Flandre et le Charolais. Ce n'est pas tout, les mêmes magistrats osaient envoyer leurs émissaires à l'étranger et savaient les y faire respecter et obéir. Témoin la note d'un huissier, qui déclare avoir vaqué trente-trois jours, lui troisième, avec trois chevaux, pour aller à Gand ajourner le comte de Flandres; ajoutant qu'il a pris à Tournay « Jean le Clément, sergent royal, parce que ledit sergent parlait le langage flamand et qu'il connaissait les chemins et nature du pays. »

On n'accomplit ces choses que lorsqu'on a l'excitation de l'esprit de corps et le feu sacré de la justice.

Le sublime côtoyait quelquefois le ridicule. C'était héroïque ou c'était burlesque, mais c'était toujours grand. Chaque magistrat était à lui seul une justice. Ces ministres du droit qui gardèrent

toujours une saisissante originalité avaient le secret de faire simplement les grandes choses. Et quelle familiarité de bon lieu ils savaient mêler à leurs actes, comme pour en faire la grâce de leur sévérité!

Ce parlement, qui n'ordonnait jamais que *sur peine de la hart*, qui appliquait la torture et dressait la potence, qui faisait trembler les plus grands seigneurs au fond des châteaux les plus reculés, où il les atteignait par des missionnaires de terreur dans ces *grands jours*, qu'il promenait d'un bout à l'autre de la France; ce parlement avait aussi des tendresses et des coquetteries charmantes, des amusements presque enfantins : il recevait les aubades de la Basoche et riait à ses représentations, il écoutait les causes grasses en carnaval et se laissait fleurir le 1er mai par celui des princes qui obtenait l'honneur de lui présenter la *Baillée aux Roses*. Il réprimait aussi par arrêt son luxe domestique, défendant la soie à MM. les conseillers et « *priant* leurs femmes de se contenter d'aller sur hacquenées sans aller en lytière ».

Ainsi vécurent ces gens de robe que la Satire Ménippée ne craignit pas d'appeler les tuteurs des rois et les médiateurs entre le prince et le peuple. Ces magistrats, esclaves et dispensateurs de la loi, austères et puissants comme elle, portaient aux pieds du trône les avis déplaisants de la sagesse qu'ils appuyaient des témérités réfléchies d'une insubordination fidèle et d'une hargneuse obéissance; car, si la royauté trouva quelquefois en eux des complaisances de courtisan, elle y trouva aussi des résistances de héros. A des défaillances de femmes ils mêlèrent des opiniâtretés de martyrs et des petitesses de bourgeois à des prouesses de paladins. Ils furent les initiateurs de la parole indépendante, les propagateurs de l'esprit d'examen et, comme ils pratiquaient les mœurs de la liberté, ils furent les premiers à en parler le langage.

Toutes les pulsations de la pensée, toutes les impatiences du souffle national, ils les ressentirent pour les étouffer quelquefois, mais pour les discipliner souvent et les rendre irrésistibles. Girondins de la royauté, ils eurent le sort de la modération et du bon sens entre les passions extrêmes: ils furent broyés en mécontentant tout le monde, ils se crurent eux-mêmes les ennemis et furent les victimes d'une révolution dont ils n'avaient été que les précurseurs.

Retrancher de nos annales ce qu'on a appelé avec un si injuste dédain la Robinocratie, ce serait en ôter ce qui fait le plus d'honneur au patriotisme, à l'intelligence et à la dignité de notre histoire. Nous foulons ici le sol sacré de la liberté sous la loi, le sol

où a le mieux germé la franche parole de nos pères, un sol pétri de sel gaulois et d'indépendance, un sol vraiment français dont les tressaillements ont quelquefois agité le pays, mais pour lui épargner plus d'un tremblement de terre.

Mais où vont nous mener toutes ces réflexions qui nous égarent en chemin! Il nous reste encore à parcourir la galerie de Saint-Louis, la bibliothèque et la Cour d'assises.

Donc au plus vite reprenons notre itinéraire. En sortant de la salle des Pas-Perdus, engageons-nous à droite dans une galerie vide qu'on appelle encore la GALERIE DES MERCIERS. Elle fut longtemps la promenade favorite et le rendez-vous de tout Paris. Le bel air était de s'y fouler entre deux rangées latérales de boutiques ou plutôt de *bonbonnières*. Le cardinal Bentivoglio y vit, en 1696, « des marchandes aussi jolies que des Romaines, aussi pétulantes que des Vénitiennes, aussi polies et aussi éveillées que des Florentines ». Plus tard, un des Persans de Montesquieu, le sensible Ricca, fut ému en entendant *leurs voix trompeuses*. Mais Mercier, dont l'observation est plus malséante, se sert de leur grâce pour flageller les disgrâces des *noirs individus* qui peuplent l'*antre de la chicane*. « Quels groupes de sangsues! s'écrie-t-il. Parmi ces robes, ces rabats, des marchandes de modes et des vendeuses de brochures. De jolies têtes ornées de rubans à côté de ces figures de jurisconsultes. Des sacs de procureurs reposent sur des pièces à ariettes, et tous ces loups en perruque font les galants auprès de ces petites marchandes. » Les *loups* sont encore là, sans perruque, il est vrai; mais où sont les *petites marchandes?* Passons, et tournons à main droite, en tirant une porte vitrée. La GALERIE DE SAINT-LOUIS est une des parties les mieux conservées du vieux Palais. Dix travées à arc surbaissé, séparées par des poutrelles peintes la composent. C'est un spécimen en miniature des enluminures éblouissantes de l'ancienne Grand'Salle. Une statue de Louis IX debout, tenant à la main un livre fermé sur le plat duquel est écrit en lettres gothiques le mot *Loix*, occupe le fond de cette galerie, à côté d'un couloir qui descend à la chambre des Requêtes de la Cour de cassation et sur les parois duquel sont encadrés les portraits de douze avocats, magistrats ou légistes, depuis Cujas jusqu'à Gerbier.

En quittant la galerie Saint-Louis, vous êtes en face de la COUR D'ASSISES, où monte un escalier de pierre à deux rampes et en fer à cheval. Passez sous la voûte que forme la jonction de ces deux rampes et vous trébucherez dans un couloir obscur où petille quelquefois en plein jour la mèche fumeuse d'un réverbère. Vous arrivez presque à tâtons à la chambre des appels de police correctionnelle, où vous lisez en frontispice un distique latin en

l'honneur de l'ancienne justice, qui se préoccupait beaucoup plus de venger la société que de la défendre. Ce distique, composé par Santeuil, surmontait autrefois l'entrée de la salle du Châtelet. Vous tournez cette salle par la gauche, et en suivant des corridors qui se contredisent, à travers des escaliers qui se contrarient, vous aboutissez à un palier étroit où s'ouvrent les deux battants d'une porte, sur le linteau de laquelle on lirait une inscription, si la fenêtre à guillotine qui est censée l'éclairer envoyait assez de lumière pour cela. L'inscription est celle-ci : BIBLIOTHÈQUE DE MM. LES AVOCATS. Et, en effet, c'est là qu'ils étudient, parlent ou pérorent, selon qu'ils sont à la salle d'études, à la conférence ou à *la Parlotte*. Elle compte vingt-huit mille volumes.

C'est un avocat, M. Riparfonds, qui fonda cette bibliothèque pour ses confrères. Elle a aujourd'hui un membre de l'Institut pour conservateur; mais son berceau fut beaucoup moins scientifique. Quand elle commença, dans la cour de l'archevêché, elle n'avait d'autre bibliothécaire qu'une vieille femme qui filait sa quenouille, assistée d'une jeune fille de dix-sept ans, pour donner les livres aux avocats.

Nous errons ici dans les parages du plus embrouillé des dédales. Impossible de faire dix pas sur le même niveau. Il faut toujours ou monter ou descendre. Partout des marches traîtresses où le pied trébuche ou s'enfonce. Ce ne sont que détours et corridors, escaliers tortus et couloirs borgnes, traversés par des tuyaux de poêles qui nouent leurs coudes sur vos têtes. Les portes y ressemblent à des guichets, les fenêtres à des soupiraux. Des treillis de fer croisent leurs mailles à toutes les ouvertures extérieures et presque toutes les issues sont garnies de grilles qui remplissent tout l'espace du sol à la voûte. On circule ainsi à travers toutes les clôtures dont la serrurerie peut armer la méfiance.

Il faut passer par ce labyrinthe pour aller à la *Buvette*, au *Petit Parquet*, au dépôt de la Préfecture de police.

Retournons sur nos pas, et par l'escalier qui fait face à la galerie de Saint-Louis, montons à la Cour d'assises. C'est une des plus vastes salles du Palais, l'ancienne chambre des Enquêtes. Son plafond, couvert de peintures, se disloque et ne tient plus que par des ligatures de fer. Outre la grande porte d'entrée, partout des portes de dégagement pour introduire la Cour, les jurés, les témoins, les accusés.

C'est là que, tous les jours, douze hommes probes et libres jugent souverainement leurs semblables. De leurs verdicts dépendent l'honneur et la vie des citoyens; car ici le banc des accusés est du bois dont on construit l'échafaud.

Mais, chemin faisant, la journée s'est écoulée, les salles se

dépeuplent, le vide se fait. Ces galeries, si tumultueuses naguère, deviennent mornes comme des catacombes.

La nuit arrive, les grilles se ferment, les lanternes s'allument. Sous ces voûtes désertes, aucun bruit.

Le Palais s'endort ou plutôt il s'enterre, mais pour ressusciter demain.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

—

TRIBUNAL DE COMMERCE.

De même qu'il y a dans la législation française un code particulier régissant les transactions commerciales, il y a, dans notre organisation judiciaire, un tribunal particulier connaissant des litiges auxquels ces transactions peuvent donner lieu. Un tribunal de ce genre est tellement indispensable que la justice commerciale a précédé le Code de commerce. En effet, elle a été instituée par édit du roi Charles IX, en date de 1563. Les magistrats qui en furent investis eurent le titre de *juges consuls*, et c'est de là que l'on appelle encore le Tribunal de commerce la *Justice consulaire*. Cette juridiction eut son siége, jusqu'en 1826, dans un hôtel situé en cette partie de la rue du Cloître-Saint-Merri, qui se nomme aujourd'hui rue des *Juges-Consuls*.

En 1826, le Tribunal de commerce fut transféré dans l'édifice élevé rue Vivienne pour le recevoir avec *la Bourse*. Dans ces dernières années, on s'est avisé que le local était trop étroit pour deux, on a décidé que le Tribunal déménagerait, et on lui a construit une résidence à l'angle du quai Desaix, du boulevard du Palais et de la rue Constantine, sur l'emplacement où fut autrefois l'église Saint-Barthélemy, à laquelle succéda une salle occupée d'abord par le théâtre des *Variétés amusantes*, puis par le bal du Prado. Plus d'un juge, siégeant gravement sur son fauteuil consulaire, se rappellera peut-être les folles soirées du bal disparu.

Le Palais (on l'appelle ainsi) du Tribunal de commerce, bâti sur les plans et sous la direction de M. Bailly, n'est guère remarquable que par un dôme aussi bizarre de forme qu'étrangement placé dans l'ordonnance de l'édifice. C'est une fantaisie, non de l'architecte, qui n'eût pas à ce point lésé le bon goût, mais de l'administration préfectorale, qui a voulu avoir là un jalon pour le boulevard de Sébastopol.

Le Tribunal de commerce a pris possession de son *Palais* en 1866; il en occupe la plus grande partie, mais il laisse un local suffisant aux tribunaux des *Prudhommes*.

Les façades de l'édifice sont décorées de statues: celles du nord par MM. E. Robert, Chevalier, Eude et Salomon; celles de l'ouest par MM. Pascal, Maindron, Chapu et Cabet. La salle du Tribunal de commerce est ornée de peintures de M. Robert Fleury.

Une magistrature exclusivement commerciale ne semble pas devoir être appelée à intervenir dans les débats politiques. Cependant le Tribunal de

commerce de Paris a une belle page civique dans notre histoire contemporaine.

Le 28 juillet 1830, Châtelain, gérant du *Courrier français*, avait assigné devant le Tribunal de commerce son imprimeur qui, se fondant sur la première des trois ordonnances du 25, refusait d'imprimer le journal non pourvu d'autorisation officielle.

En ce moment la fusillade était engagée entre les citoyens et la garde royale, dans la rue Saint-Honoré.

Le président, M. Ganneron, rendit un arrêt par lequel le tribunal, « considérant que l'ordonnance du 25 juillet, contraire à la Charte, ne saurait être obligatoire;... qu'aux termes de la Charte, les ordonnances ne peuvent être faites que pour l'exécution et la conservation des lois, et que l'ordonnance précitée a, au contraire, pour effet la violation des dispositions de la loi du 28 juillet 1826, » condamnait l'imprimeur à imprimer le *Courrier français*.

Le président du tribunal de première instance de la Seine, M. Debelleyme, saisi de la même question, en référé, par le gérant du *Journal du Commerce*, avait rendu une ordonnance analogue.

LE BARREAU

PAR

BERRYER et Jules FAVRE (1)

I

Le Barreau (par Berryer)

Quand la censure de la presse, mal déguisée, s'exerce par des avertissements officieux;

Quand les journaux sont rédigés sous la crainte d'être suspendus ou supprimés sans jugement;

Quand l'exercice du droit de pétition est mis sous la protection du Sénat, comme au temps du premier empire la liberté individuelle et la liberté de la presse furent confiées à des commissions sénatoriales;

(1) Berryer, Jules Favre, les deux illustres orateurs, m'ont autorisé à reproduire ces traits qui leur sont propres, et qui caractérisent les fonctions et les devoirs du barreau. (Alph. Lecanu).

LE PALAIS DE JUSTICE

Dessin de M. Parent, gravé par M. Coste

Quand il n'existe aucune responsabilité ministérielle et qu'ainsi la critique des actes du pouvoir risque d'être facilement travestie en outrage ou en attaque contre le chef de l'État, de qui tout émane et vers qui tout remonte;

Quand les faveurs de l'avancement peuvent corrompre le principe de l'inamovibilité de la magistrature;

Quand, dans l'impatience du succès des réquisitoires, on accuse la modération ou l'indulgence des juges d'*énerver la répression* et d'accomplir une *œuvre de destruction morale*,

L'indépendance du barreau est encore pour chaque citoyen un rempart contre les colères et les atteintes du pouvoir, contre la violation des droits, contre les persécutions injustes. Tout est à craindre si elle est mutilée; rien n'est désespéré si elle se maintient et se fait respecter.

Là, triompheront, je l'espère, les persévérants efforts de la droite raison, de l'esprit de justice, de l'honnêteté publique. Là du moins, nous dit d'Aguesseau, retentira *le dernier cri de la liberté mourante.*

Pour moi, bientôt vaincu par l'âge, il s'en va temps que je me retire de ces nobles combats, et que, disant comme Entelle : *Artem cestusque repono*, je dépose mon chaperon sur des épaules valides, aptes à soutenir le poids des labeurs et les fatigues de la lutte. Je dirai à mes jeunes confrères : Demeurez fidèles aux grandes traditions et aux prérogatives de notre ordre; au milieu de la division et du désordre des esprits, restez inébranlablement attachés au culte de la vérité, de la justice, de la liberté, de l'honneur; mettez au service de vos clients une volonté ferme et toute la vigueur de votre esprit ; fermez vos généreux cœurs aux suggestions de l'intérêt personnel, *le plus décrié, mais le plus inévitable des trompeurs;* luttez vaillamment contre les pouvoirs arbitraires; déjouez par la sincérité et les clartés de votre conscience les artifices de leurs lois; que vos droites intelligences ne se laissent point abattre ou décourager par les longs succès de l'imposture. Qu'importe que, pour ces nobles œuvres, la vie se consume en efforts impuissants, si l'on garde jusqu'à la dernière heure le plus précieux de tous les trésors, la juste satisfaction de soi-même ?

Recueillez et méditez les paroles qu'avant l'avénement de Henri IV, le premier président du parlement de Provence (1) adressait aux jeunes hommes de son temps, dans le livre *De la constance et consolation ès calamitez publiques :* « J'ai flotté au monde en de grandes et dangereuses tourmentes; elles ont agité mon âme, mais elles ne l'ont pu, graces à Dieu, renverser....., ny rien rabattre de l'affection qu'un bon citoyen doit à son pays. Ma

(1) Guillaume du Vair.

conscience me rend ce tesmoignage..... Je voudrois bien à mon dernier souspir faire encore quelque service au public : mais n'en ayant aucun autre moyen, je me retourneray vers vous, qui estes de mes meilleurs amis et des siens, et pour le dernier office que je puis rendre à une si sainte amitié, je vous conjureray, que puisque vous demeurez icy pour clorre la fin d'un misérable siècle, vous affermissiez vos esprits par belles et constantes resolutions..... Fichez-vous au droit et à la raison, et si la vague a à vous emporter, qu'elle vous accable le timon à la main..... Vous sçaurez bien toutefois tempérer par prudence ce qu'une obstinée austérité ne feroit qu'aigrir et empirer, et suivre le destin sans abandonner la vertu. »

Angerville-la-Rivière, 15 octobre 1860.

II

Le role de l'avocat (par Jules Favre)

S'il est vrai que, chez les nations civilisées, le sentiment le plus élevé soit celui du droit, le premier besoin, celui d'une législation éclairée et d'une justice impartiale, l'institution qui répond à ces nécessités occupe dans l'État un rang dont nul ne méconnaîtra l'importance. Aussi, partout où elle est indépendante, la magistrature a droit à de légitimes respects. Nulle mission n'est plus sainte, ni plus difficile que la sienne. Mêlée aux faiblesses et aux passions humaines, elle doit s'y montrer supérieure ; vouée à des travaux obscurs, elle trouve la récompense de ses efforts non dans le bruit de la renommée, mais dans les calmes satisfactions de la conscience, elle est l'interprétation vivante de la loi ; et dans ce commentaire puissant qui ressort de ses arrêts, elle ne peut obéir à d'autres mobiles que ceux d'une raison ferme et libre ; enfin, vigilante protectrice de tous les intérêts menacés, ennemie infatigable de la fraude, de la violence, de l'oppression, étendant sa sollicitude jusqu'aux plus humbles, elle est, dans nos sociétés modernes, le plus auguste et le plus redoutable des pouvoirs ; elle en est le bienfait et la gloire, comme elle en serait le déshonneur et le fléau, si elle pouvait, oubliant ses devoirs, abuser de l'immense autorité qui lui est confiée.

A côté d'elle est le Barreau, qui, à un point de vue différent, concourt à l'accomplissement de la même tâche. A elle la décision et la souveraineté, à lui la discussion et la liberté. Il est le champion du droit individuel, le refuge des persécutés, le patron et le con-

solateur de toutes les infortunes. Pour servir dignement cette noble cause, toutes les ressources de la science et de l'art lui sont nécessaires. Il explique la loi et s'efforce d'en fixer les incertitudes; il faut donc qu'il en connaisse les sources dans l'histoire, dans la philosophie, qu'il en devine l'esprit en étudiant les besoins sociaux auxquels elle correspond. Il doit aussi porter la lumière au milieu des ténèbres dont l'ignorance et la mauvaise foi entourent trop souvent les questions litigieuses. Il faut alors qu'il pénètre les plus secrets replis des cœurs, qu'il y surprenne le jeu des passions, qu'il sache, en les dominant par la pensée, démêler et traduire leurs entraînements. Enfin, et dans tous les temps, il s'enorgueillit de ce précieux privilége, il se porte résolûment au secours du droit partout où il est menacé par la force triomphante.

Dédaigneux de plaire, insoucieux du péril, il met sa gloire à se dévouer et sa plus haute fortune à sacrifier les avantages dont les hommes se montrent ordinairement le plus jaloux.

Tel est le rôle de l'avocat; j'ai raison de le trouver grand, et ceux-là qui seraient tentés de me contredire seraient bien vite de mon avis, si quelque revers les forçait à recourir à notre ministère. C'est alors qu'ils comprendraient l'erreur de ces esprits qui, dans un fol amour de l'autorité à tout prix, s'alarment de nos franchises; pour nous juger, il faut avoir souffert, et dans un temps où la fortune a de si brusques retours, où la prison et le trône se touchent de près, nous pouvons invoquer ce témoignage de la conscience publique, que nous restons fidèles au malheur, quel que soit son drapeau.

L'Orateur.

Éclairer et convaincre! tel est le double but que se propose l'orateur. C'est aux vives lueurs de son esprit rayonnant sur chaque partie de son discours que s'avancent rangés avec une savante méthode les arguments destinés à subjuguer ses auditeurs; c'est par la noble chaleur de son âme que sa parole répand autour de lui ces insaisissables et mystérieuses attractions qui le rendent maître des volontés et des cœurs, et assurent ainsi son triomphe par la plus pure des conquêtes, celle qu'établit l'union intime des sentiments et des pensées!

Mais cette victoire exige un effort opiniâtre. Tacite l'indique *dans son Dialogue sur les orateurs*, par quelques lignes utiles à méditer (1): « Le véritable orateur est celui qui, sur toutes matières,

(1) « Id est orator qui de omni quæstione pulchrè et ad persuadendum aptè

peut parler avec une élocution pure, ornée, persuasive, en ayant égard à la dignité du sujet, à la convenance du temps, au plaisir des auditeurs. »

Avant lui, Cicéron avait écrit les mêmes choses en les appliquant plus particulièrement à l'éloquence du Barreau (1) :

« L'orateur ne doit pas se borner à satisfaire le client qui a besoin de lui, il doit se faire admirer de ceux qui le jugent indépendamment de tout intérêt. »

Et, s'il m'est permis de parler après ces grands génies, j'ajouterai que l'orateur ne doit pas se contenter d'instruire, de persuader, de charmer ceux qui l'écoutent; l'admiration dont les murmures mal contenus l'enivrent ne saurait être sa plus belle récompense : c'est à réaliser le type idéal du vrai et du beau mis en germe dans son sein que doit s'épuiser tout son être ! noble et vaillant labeur qui élève la créature bornée aux limites mêmes des régions infinies où sa nature se transforme; puissantes et fécondes méditations dans lesquelles, poursuivant avec une ardeur infatigable le rêve qu'elle entrevoit malgré sa faiblesse, la pensée s'agrandit et s'échauffe et comble l'âme de joies presque célestes! voluptés ineffables ! dont nulle langue humaine ne saurait peindre la force et la douceur, car elles sont la plus haute expression du pouvoir de notre essence immatérielle. La poésie leur a donné un symbole en immortalisant le sublime délire de l'artiste qui sent palpiter le cœur de la femme sous le marbre que tourmente son ciseau, et se prosterne, éperdu d'amour, devant cette œuvre sans nom, pour l'enfantement de laquelle sa main s'est rencontrée avec celle de Dieu !

Et ne croyez pas que ce soit de ma part une téméraire exigence que de vous convier à ces aspirations ; elles sont la source de tout ce qui est véritablement puissant. C'est par le cœur que se mènent les hommes, et c'est le beau qui le pénètre et le captive. La beauté morale exerce sur lui un empire bien plus irrésistible que la beauté physique, qui n'est que le reflet et le signe visible de la première. Dès lors, comment celui qui est chargé de persuader dédaignerait-il les séductions de la pensée ? Comment renoncerait-il au secours décisif que lui apportent la pureté du langage, la grâce du tour, la noblesse de l'expression, la vivacité du trait, l'éclat des images, le rapprochement ingénieux des aperçus ?

Cicéron disait avec une extrême justesse « que le plus grand vice

dicere pro dignitate rerum et ad utilitatem temporum, cum voluptate audientium possit. »

(1) « Est igitur oratori diligenter providendum, non ut ullis satisfaciat quibus necesse est, sed ut iis admirabilis esse videatur quibus liberi liceat judicare. »

d'un discours, c'est de s'éloigner trop de la manière ordinaire de parler. » Mais il a prouvé, par son exemple, que la trivialité doit être évitée aussi sérieusement que le néologisme, et que la première force de l'orateur est dans la correction de son style et la noblesse de son langage (1). Et comment n'en serait-il pas ainsi? La beauté de la forme attirera toujours par d'irrésistibles enchantements; à elle seule elle impose.

Et vera incessu patuit dea,

dit le poëte : les plus rebelles subissent son charme. Ils voudraient se révolter, les voilà pris et captifs. On peut dès lors leur faire tout entendre; les hardiesses ne les choquent plus. Entraînés par la magie de la séduction, ils oublient leur passion pour se livrer à celui qui sait les éblouir, et quand ils reviennent à eux-mêmes, il n'est plus temps de comprimer l'essor de la pensée dont l'art a brisé les entraves.

Cette préoccupation de bien dire que je vous conseille de toutes mes forces, cette habitude scrupuleuse de rechercher soigneusement le signe le mieux approprié à la pensée, ne vous serviront pas seulement dans les circonstances difficiles où l'habileté est une condition de salut, elles donneront à chacun de vos discours, même les plus ordinaires, deux qualités rares et dont vous tirerez le plus grand fruit : la propriété de l'expression et la sobriété des développements. Nous nous plaignons quelquefois d'être mal écoutés; au lieu d'en accuser le juge, prenons-nous-en à nous-mêmes. Commandons son attention en l'intéressant et en le charmant. Lorsque Périclès montait à la tribune, il se disait : « Souviens-toi que tu vas parler à des hommes libres, à des Grecs, à des Athéniens. »

Il croyait ainsi nécessaire d'élever son esprit par le sentiment de la dignité de son auditoire. Nous, qui nous adressons à des magistrats rompus aux affaires, n'oublions jamais que le premier tribut du respect que nous devons à la justice, c'est un examen approfondi de notre cause.

Cicéron insiste sur ce précepte banal en apparence, et cependant fort utile à rappeler (2).

(1) Dans son livre *de l'Orateur*, il conseille aux jeunes gens de se former par de nombreuses compositions écrites. « La plume, dit-il, nous forme à bien dire, c'est le premier et le plus habile des maîtres. *Stylus optimus ac præstantissimus dicendi effector ac magister.* »

(2) Hoc et primum præcipiemus, quascumque causas erit acturus, ut eas

« Ce que je recommande d'abord à mon élève, c'est, quelque cause qu'il ait à traiter, de l'étudier avec soin et de la connaître à fond..., car on ne peut que fort mal parler de ce qu'on ne connaît pas. »

Mais ce n'est point assez de pénétrer toutes les parties de son procès; le choix réfléchi des moyens, la combinaison logique des idées et la recherche sévère de la forme la plus parfaite vous permettront d'être clairs, simples et brefs dans l'explication de ce qui ne soulève aucune difficulté sérieuse, substantiels dans la discussion, éloquents et pathétiques quand la passion devra naturellement prendre place dans votre discours. Par ces efforts assidus vous deviendrez maîtres de vous-mêmes et souvent aussi de ceux dont vous aurez ainsi mérité la confiance et l'estime.

Vous entendrez répéter que les dissertations de droit ne sont plus tolérées dans nos plaidoiries. S'il en était ainsi, j'en accuserais le Barreau. Une bonne discussion est toujours écoutée. Elle ne le sera pas moins pour être belle. Mais condamner la Magistrature à des lieux communs, à des doctrines hasardées, à des thèses jetées dans le débat sans préparation, c'est tenter une entreprise où celui qui perd le plus est l'imprudent qui se brise contre l'inattention dont sa légèreté est la seule cause.

Vous vous défierez donc, mes chers confrères, de ces conseillers, trop communs aujourd'hui, qui vous enseigneront les commodes préceptes du sans-gêne oratoire. Vous ne croirez pas que l'art de bien dire soit inconciliable avec la logique et la science, et vous vous appliquerez avec une intelligente persévérance à rehausser l'éclat du barreau par l'alliance naturelle du droit, de la philosophie et de l'éloquence! Les conférences, qu'un usage immémorial a établies parmi nous, celles que vous formerez vous-même, vous seront, à cet égard, une excellente préparation. Plutarque nous apprend l'ardeur avec laquelle Cicéron s'y consacra: « Il se remit de reschef à estudier en rhétorique et à cultiver son éloquence comme un outil nécessaire à qui se veut entremettre du gouvernement de la chose publique, en s'exercitant continuellement à faire des harengues sur des subjects supposez et en s'approchant des orateurs et maistres d'éloquence qui lors estoient le plus renommez. »

Ces luttes, où vos généreux instincts se donneront libre carrière, où vos succès auront d'autant plus de prix qu'ils ne seront achetés par aucune défaite, vous initieront peu à peu aux combats plus sérieux qui rempliront votre vie. Vous les affronterez avec

diligenter penitusque cognoscat... quod nemo potest de ea re quam non novit non turpissime dicere.

la force que donnent de consciencieuses études, l'amour du travail et la noble ambition de bien faire, et votre jeune gloire rayonnant sur nos dernières années sera la plus douce récompense des efforts que nous aurons tentés pour faire fructifier et grandir au sein de votre génération les leçons que nos anciens nous ont transmises !

D'ailleurs, mes chers confrères, en vous façonnant aux rudes labeurs de notre profession, vous vous disposez à servir la patrie sur d'autres théâtres, si jamais elle en appelle à votre dévouement. On ne saurait être un homme d'État sans une connaissance approfondie du droit, et tous ceux qui ont exercé une décisive influence sur leur époque ont été habiles dans le maniement de la parole.

Je sais que l'heure présente semble peu favorable à l'éloquence politique. Si je voulais en rechercher les causes, je les trouverais sans peine. Tacite, dans son *Dialogue sur les orateurs*, se posait la même question, et y répondait ainsi (1) : « La gloire de l'orateur s'affaiblit et s'obscurcit au milieu des bonnes mœurs et d'une sage subordination. Qu'est-il besoin de longues discussions dans le Sénat, lorsque les bons esprits sont si vite d'accord ! Que deviennent toutes ces harangues au peuple lorsque l'administration publique n'est plus confiée à l'ignorance de la multitude, mais à la sagesse d'un seul ? »

Pour moi, mes chers confrères, j'estime que dans les jours les plus difficiles le courage et l'éloquence peuvent beaucoup encore, et que pour une nation condamnée à de pénibles épreuves, c'est un honneur, une consolation et une espérance que d'entendre, ne fût-ce que de loin en loin, des voix aimées s'élever pour la défense des causes perdues et la revendication des droits imprescriptibles de l'avenir.

Sachons donc tenir nos âmes aussi bien au-dessus des lâches défaillances que des aspirations inconsidérées. Accomplissons notre tâche quotidienne avec modération et fermeté, et soyons prêts, si les temps l'exigent ou le permettent, à paraître dignement sur cette grande scène publique, que les malheurs et l'éloquence de nos pères ont fait briller d'un lustre si éclatant.

Et quelle que soit la destinée que Dieu nous réserve, soyons heureux et fiers de nous vouer à une profession qui se distingue entre toutes par la sévère obligation d'un travail opiniâtre. Honorons-la en demeurant fidèles au culte de la science et de l'art, à la

(1) Minor oratorum obscuriorque gloria est inter bonos mores et in obsequium regentis paratos. Quid enim opus est longis in senatu sententiis quum optimi cito consentiunt? Quid multis apud populum concionibus quum de republicâ non imperiti et multi deliberent, sed sapientissimus et unus?

plus scrupuleuse pratique de nos devoirs. Respectueux vis-à-vis de la magistrature, obtenons d'elle, sans faiblir, le maintien de nos priviléges, qui ne sont, après tout, que les droits sacrés de la libre défense. Bannissons avec soin des débats judiciaires les personnalités inutiles et les violences du langage, conservons religieusement entre nous ces règles si précieuses de la confraternité, qui nous imposent la douce nécessité de nous aimer les uns les autres, et ne perdons jamais de vue que notre plus grande force consiste à garder, au milieu de la société qui nous entoure, des traditions d'un autre âge, des principes et des scrupules qu'on chercherait vainement ailleurs que parmi nous.

Ainsi la loi commune fait de la rémunération la condition naturelle du travail. Notre vie n'est qu'un long et rude labeur. C'est à peine si l'avocat occupé peut goûter les saintes joies de la famille. Ses veilles ne lui appartiennent point. Courbé sous un joug que la conscience d'être utile seule allége, incessamment agité par le sentiment d'une responsabilité d'autant plus lourde qu'elle n'a pas de sanction, prodigue de son repos et de sa santé, jetant sans ménagement son esprit et son cœur dans cette lutte dévorante où tout son être se consume, usé souvent avant l'heure, tombant glorieusement à la barre comme Paillet, ou s'éteignant dans sa vigoureuse maturité comme les confrères bien-aimés dont la perte récente nous paraît encore impossible, après tant d'efforts, tant de sacrifices, tant d'abnégation volontaire, il arrive rarement à la conquête d'un modeste patrimoine. Qu'ils s'éloignent donc de cette noble carrière ceux qu'aiguillonne le désir du gain et qui ne comptent les succès que par les richesses! L'industrie la plus méprisée leur sera plus profitable; qu'ils prêtent l'oreille à la sanglante ironie du grand satirique écrivant à propos des orateurs de Rome :

Veram deprendere messem
Si libet : hinc centum patrimonia causidicorum,
Parte aliâ solum russati pone Lacernæ.

« Veux-tu au juste apprécier le fruit de leur métier? mets d'un côté la fortune de cent avocats réunis, et de l'autre celle du cocher Lacerna. »

Les temps ne sont point changés, et les avocats peuvent encore se glorifier de leur médiocrité, car elle n'a d'autre cause que le désintéressement, qui est leur règle fondamentale. A eux appartient la noble prérogative de tendre au pauvre et à l'opprimé une main qui repousse tout salaire. A eux cette délicate pudeur qui leur fait, sans débat, trancher contre eux-mêmes toute question d'intérêt personnel. Que ces principes vous soient particulièrement

sacrés, mes chers confrères; mettez votre honneur à les maintenir dans leur pureté, et plus le monde au milieu duquel vous vivez semble violemment entraîné vers le culte aveugle des jouissances matérielles que donne l'opulence, plus vous vous élèverez en lui offrant le contraste de la simplicité, de la modération et du désintéressement que nos traditions vous enseignent.

La Confraternité au barreau.

C'est la confraternité qui nous accueille et nous sourit au seuil de ce Palais, où nous attendent de rudes épreuves et de sévères labeurs. Et tout de même que, par un secret qui lui est propre, elle saura tempérer la vivacité de nos luttes, elle nous attire par son expansion familière, affectueuse, charmante, et donne ainsi à nos relations réciproques une cordialité particulière qu'on chercherait vainement ailleurs. Le sentiment qui l'inspire ne pouvait être connu des anciens. Ingénieux, fidèles et tendres dans leurs amitiés, dont ils nous ont laissé de si éloquentes peintures, ils ne s'étaient point élevés à la conception d'un lien formé uniquement par la communauté d'obligations et de travaux. Cette notion appartient au christianisme, vivifiant toutes les actions de l'homme par l'amour et la foi. Elle se manifeste puissamment au moyen âge, et contribue, plus qu'on ne le pense communément, à tenir la force brutale en échec, à préparer la résurrection de la liberté.

C'est ainsi qu'elle nous a été transmise, c'est ainsi que, se modifiant avec les mœurs, elle s'est fortifiée à mesure que l'idée du droit se dégageait des obscurités dont l'ignorance et l'oppression l'enveloppaient. Notre confrérie n'est donc pas seulement la religieuse héritière des traditions passées : l'esprit nouveau l'anime et l'éclaire. Sa grandeur véritable est dans son infatigable dévouement à rechercher ce qui est juste, à défendre ce qui est légal.

Ceux qui consacrent leur vie à l'accomplissement de cette mission sentent nettement qu'ils forment dans l'État une corporation dont la première loi est une étroite solidarité.

Se respecter et s'aimer les uns les autres, prévenir soigneusement, par une affectueuse tolérance, le choc inévitable de naturelles susceptibilités ; exagérer dans chaque détail les scrupules de la délicatesse et de la loyauté ; s'entr'aider et se soutenir dans les épreuves; fuir comme dangereux et mortel un succès obtenu au prix de l'humiliation d'un adversaire ; applaudir au talent d'un rival ; s'unir enfin par une intime et forte ligue, celle des intelligences

et des cœurs, pour combattre l'arbitraire et l'iniquité ; c'est là ce que j'appelle être confrères; c'est ainsi que je résume les nobles règles qui gouvernent notre ordre.

Le Devoir.

La maison de l'avocat, je la voudrais grave et modeste. Les lieux que nous habitons trahissent les dispositions de notre âme. Le faste et la frivolité ne sauraient convenir à une existence sérieuse. Ceux qui en feraient une enseigne descendraient au niveau des bateleurs. Leur exemple corrupteur précipiterait la jeunesse dans une voie pernicieuse. Qu'elle en croie mon expérience, le succès va au mérite, non à l'étalage. Qu'elle prenne donc son point d'appui dans le savoir et la vertu, et non pas dans les faux brillants d'un luxe dont le moindre inconvénient est trop souvent de dévorer les meilleures ressources de l'avenir !

C'est un grand moraliste du dix-septième siècle qui lui enseigne ce que doivent être ses préoccupations : « La fonction de l'avocat, dit La Bruyère (1), est pénible et laborieuse... Sa maison n'est pas pour lui un lieu de repos et de retraite, ni un asile contre les plaideurs ; elle est ouverte à tous ceux qui viennent l'accabler de leurs doutes...; il se délasse d'un long discours par de plus longs écrits: il ne fait que changer de travaux et de fatigues. J'ose dire qu'il est dans son genre ce qu'étaient dans le leur les premiers hommes apostoliques. »

Ces fortes expressions ne sont point exagérées, et celui qui ne les prend pas au pied de la lettre n'a point la véritable intelligence de ses devoirs. Dans ce logis simple dont les livres sont le principal ornement, l'avocat attend, sans jamais les rechercher, ceux qu'attireront à lui sa bonne renommée, l'éclat de ses débuts, son zèle pour les malheureux, le scrupule consciencieux qu'il apporte aux travaux qui lui sont confiés. Le nombre en augmentera d'autant plus vite, qu'il se fera une obligation plus rigoureuse de l'assiduité. Le respect pour le public avec lequel il entre en communication m'a toujours paru l'une des premières et des plus importantes applications de la loi de dévouement qui lui est imposée. Ce sont ceux qui souffrent qui viennent à nous. Que notre accès leur soit toujours facile, et qu'en touchant notre seuil, ils reconnaissen leur domaine, dont les puissants de la terre ne sauraient jamais leur interdire le refuge !

(1) *Caractères*, chap. xv, *De la Chaire.*

C'est avec ce sentiment élevé, généreux, que l'avocat doit accueillir tous ceux qui réclament ses conseils. Il y puisera la douceur qui rassure, la patience qui encourage, l'attention qui éclaire et par-dessus tout l'ascendant salutaire qui commande la déférence et la soumission. Ainsi deviendra-t-il, dans le sens excellent du mot, le patron de son client, et s'il n'obtient ces résultats qu'aux prix d'efforts et de contrainte, combien n'en est-il pas tout d'abord récompensé par le singulier attrait qu'il y trouve! Quelle source féconde d'observations, d'études, d'émotions variées! J'ai fréquemment rencontré dans le silence du cabinet des effets dramatiques, des coups inattendus, des cris éloquents de la passion ou des rapprochements comiques d'une telle puissance que je regrettais de ne pouvoir les noter au passage. C'est que la nature humaine se montre à nous sans déguisement. Le souffle de l'intérêt personnel en soulève les voiles et en met à nu les faiblesses et les vices. Nous voyons se produire dans leur ingénuité les emportements de la haine, les bassesses de la convoitise, les artifices de la duplicité. En revanche, que d'héroïsmes cachés à tous les yeux se révèlent aux nôtres! combien de douleurs saintement dissimulées sont devinées par nous! que d'ineffables sacrifices obscurément accomplis et dont il nous est donné de juger l'inestimable mérite! Cette perpétuelle analyse des sentiments et des pensées est certainement le plus curieux et le plus instructif des enseignements. S'il nous humilie par le spectacle de nos misères, il nous rend miséricordieux et tolérants, et en nous offrant l'inexplicable contraste du néant et de la grandeur de l'homme, il nous ramène à l'infini, dont nous sortons pour nous y perdre bientôt, après avoir traversé la courte halte de cette vie où tout, à commencer par nous-même, nous est obscurité, contradiction et mystère.

Mais ce n'est pas pour s'arrêter à ces solitaires contemplations que l'avocat assiste aux péripéties de la comédie humaine. Son rôle pratique y est à l'avance déterminé. Il est le médecin de l'âme. A lui appartient la tâche délicate de résoudre les difficultés, de fixer les incertitudes, d'indiquer la route de la vérité, plus encore celle d'apaiser, de consoler, de fortifier. D'une main douce et ferme, il sonde les plaies secrètes du cœur, il calme les tourments des consciences troublées; il lui suffit d'un mot, d'un regard, pour découvrir ce que la pudeur ou la honte lui dérobe à demi; c'est bien de lui qu'on peut dire que rien ne lui est étranger de ce qui touche l'homme. Il compatit à toutes les souffrances, il relève les courages abattus, il fait briller le sourire de l'espérance au travers des larmes, et se trouve-t-il en face d'une douleur sans remède, il sait encore en adoucir l'amertume par une bonne parole, par une invocation à un sentiment élevé.

L'accomplissement de cette noble mission exige une disposition essentielle sans laquelle toutes les autres qualités seraient superflues. Cette disposition, c'est la bonté : la bienveillance n'en est que la forme extérieure : elle est sans doute très-précieuse. Je demande plus à l'avocat : je lui veux le fond; il lui est indispensable pour rendre son action complète et durable. Jean-Jacques l'a dit avec raison :

« On peut résister à tout, hors à la bonté; et il n'y a pas de moyen plus sûr d'acquérir l'affection des autres que de leur donner la sienne. »

Rien ne peut rendre la force que puise l'avocat dans ce sentiment voué par lui à ceux qui revendiquent son patronage. Il leur donne vraiment une part de la substance la plus épurée de son être; il n'a en vue ni le lucre ni même la gloire quand il tressaille, quand il s'irrite, quand il s'inquiète avec eux: il les aime; et plus son âme se pénètre de cette noble chaleur, plus il est puissant. C'est le cœur qui féconde l'esprit, c'est lui qui entraîne les hommes et remue les empires.

LES PRISONS DE PARIS

PAR

Jules SIMON

Pour visiter une prison, il faut être historien et y chercher des souvenirs, ou moraliste et se comporter comme un médecin qui assiste à une clinique.

Les prisons de Paris ont une grande place dans l'histoire; mais ce sont les prisons détruites. D'abord, la Bastille, qui était avec le clergé, la noblesse et le parlement une des grandes institutions de la monarchie; puis le For-l'Évêque, si intimement mêlé à l'histoire des arts; le Châtelet, dont les cachots, si on pouvait les visiter aujourd'hui, nous en apprendraient plus que tous les mémoires sur la justice pénale avant la Révolution. La Révolution elle-même ramène à chaque instant les noms de l'Abbaye, de la Force, de Saint-Lazare, de la Conciergerie. A l'exception de

Saint-Lazare et de la Conciergerie, qui garde encore quelques vestiges de son passé, tout le reste a disparu.

Paris est une ville de démolisseurs. C'est le plus grand théâtre de l'histoire de France : qui s'en douterait à le voir? Où sont ces anciennes murailles, dont l'enceinte, de siècle en siècle, devenait insuffisante? Que reste-t-il de l'hôtel Saint-Paul, du palais des Tournelles, du Louvre de Charles V, de la tour de Nesle? Les simples maisons tombent à la file comme des châteaux de cartes. S'il en reste une qui remonte au dix-septième siècle, il faut qu'elle soit cachée au fond d'une cour ou dans une ruelle, et qu'elle ait échappé à la pioche et au marteau à force d'insignifiance. Même en fait d'églises, nous n'avons guère que la troisième ou la quatrième génération. Quand on a compté Notre-Dame, les deux Saint-Germain, la Sainte-Chapelle et une ou deux églises moins importantes, il faut sauter jusqu'à Saint-Eustache et Saint-Sulpice, et de là, d'un seul bond, à la Madeleine. Je ne sais pas si on pardonnerait cette démolition éternelle à des architectes qui feraient mieux que leurs devanciers; mais elle est bien douloureuse pour ceux qui préfèrent Jean de Chelles et Pierre de Montereau, Philibert Delorme et Bullant à M. Fontaine et à... M. Percier. La seule pioche que je puisse amnistier est celle qui a renversé la Bastille, parce qu'elle a renversé, en même temps, tout autre chose. Certes je ne voudrais pas, même pour y renfermer un Lacenaire, de ces cachots où l'on jetait, sous le grand roi, un cordonnier coupable d'avoir fait une paire de souliers sans être compagnon, mais je suis fâché qu'on ait si complétement balayé tous les vestiges du despotisme. Avec ce système de table rase, le vrai même devient invraisemblable.

De toutes les prisons historiques de Paris, une seule subsiste encore : LA CONCIERGERIE. Il lui reste de l'ancien temps deux grosses tours sur le quai, de gros murs à l'intérieur, une longue table dans le préau sur laquelle on prétend que saint Louis nourrissait les pauvres, la chambre où fut enfermé Damiens, et le cachot de Marie-Antoinette. Ce peu mérite pourtant un pèlerinage. Mais quand on entre dans la prison de la reine, voit-on ces murailles nues, ce grabat, ce paravent derrière lequel veillait un geôlier, la chaise, la table, les grilles épaisses? Non; ce n'est plus qu'une chapelle sans caractère, toute chargée de peintures médiocres. La pauvre histoire ainsi attifée ressemble à quelque statue de Michel-Ange disparaissant sous des oripeaux et des scapulaires.

Voilà tout ce que nos prisons de Paris peuvent offrir aux antiquaires. Quant aux moralistes, nous n'avons rien non plus de très-digne de leur intérêt, si ce n'est MAZAS.

En 1838, Paris comptait vingt prisons civiles et deux prisons militaires. C'étaient de vieilles prisons, comme la Conciergerie, l'Abbaye, le Temple ou d'anciens couvents appropriés tant bien que mal à leur nouvelle destination. La Force avait été, dans son temps, un palais. On comprend qu'avec ce matériel de hasard, on ne pouvait compter ni sur la salubrité, ni sur la sûreté des prisons. Les détenus n'étaient pas même divisés par catégories. Huit ou neuf prisons, dont quelques-unes faites exprès, suffisent aujourd'hui pour un nombre de prisonniers plus considérable, et permettent un classement à peu près régulier.

Il y a d'abord une maison de dépôt, à la préfecture de police; trois prisons préventives, Mazas et la Santé pour les hommes, LA CONCIERGERIE pour les deux sexes. Un quartier de Saint-Lazare est affecté aux femmes prévenues.

SAINTE-PÉLAGIE et SAINT-LAZARE, la première pour les hommes, la seconde pour les femmes, sont des maisons de correction qui contiennent les condamnés à un an et au-dessous. C'est à Sainte-Pélagie qu'on enferme ordinairement les détenus politiques.

Le dépôt de LA ROQUETTE est destiné aux condamnés à mort, aux forçats, aux réclusionnaires et aux condamnés à plus d'un an, jusqu'à leur transfèrement au bagne ou dans les maisons centrales.

Enfin, il y a CLICHY, pour la dette.

Nous ne comptons dans cette nomenclature ni la prison militaire de la rue du Cherche-Midi, ni la prison de la garde nationale, qui est un peu une prison pour rire, mais qui changera bien de caractère si la garde nationale vient à être mobilisée ; ni le dépôt de mendicité de Saint-Denis, qui n'est pas précisément une prison parisienne; ni la Petite-Roquette, où ont été renfermés, jusqu'en 1865, et soumis au régime meurtrier de l'emprisonnement cellulaire, des enfants et des adolescents coupables pour la plupart d'avoir eu des parents dénaturés.

Il semble qu'avec huit prisons pour une seule ville la séparation des prisonniers par catégories pourrait être complète; elle ne l'est pas. Je n'insiste ni sur les enfants emprisonnés par voie de correction paternelle, ni sur les condamnés à plus d'un an de prison qu'on autorise administrativement à séjourner dans des prisons préventives. Ce qui me paraît grave, c'est la promiscuité sous les mêmes verrous de simples prévenus et de condamnés. Je prends pour exemple une prison de femmes, Saint-Lazare. Voici quelle en était, au 31 décembre 1864, la population : 111 prévenues, 11 accusées, 12 condamnées en pourvoi ou en appel, 29 condamnées attendant leur transfèrement, 362 condamnées à un emprisonnement d'un an ou au-dessous, 405 femmes détenues par mesure

administrative, 60 jeunes filles détenues par voie de correction paternelle, 3 jeunes filles accusées de crimes, 6 jeunes filles déjà condamnées, et au milieu de cette population féminine comprenant 1,030 personnes, 3 hommes détenus par voie administrative et qui vraiment semblent là tout à fait dépaysés. Or, ces 111 prévenues, qui ne sont pas toutes coupables, et qui toutes doivent être considérées comme innocentes jusqu'à leur jugement, et ces 70 enfants, ou coupables ou malheureuses, se trouvent confondues dans la même maison avec plus de 300 condamnées et plus de 400 prostituées; car il faut dire ce que c'est que ces femmes détenues par voie administrative. Qu'il y ait des quartiers distincts, séparés par des barrières infranchissables, et des régimes différents pour des catégories si diverses, on ne saurait en douter, et l'administration fait certainement ce qu'elle peut pour obvier aux inconvénients de cette prison unique. Mais peut-elle faire qu'il n'y ait pas un seul et même directeur pour les prévenues, les condamnées, les prostituées et les enfants? Et peut-elle faire que la prison porte deux noms? Une honnête femme, compromise un jour ou deux par erreur, et relâchée avec des excuses, n'en a pas moins mis le pied à Saint-Lazare. Le bruit en pourra courir. Il faudra qu'une fille se résigne à expliquer que sa mère n'a jamais été condamnée pour vol. Se chargera-t-elle aussi de dire que sa mère n'a jamais été inscrite à la police?

Parmi les prisons de la Seine, il y en a deux qui peuvent exciter la curiosité par leur population : le Dépôt et la Dette, et une qui mérite d'être étudiée pour son aménagement et son règlement : Mazas.

On sait ce que c'est que le Dépôt. La police y emmagasine chaque jour quelques centaines d'individus ramassés pendant la nuit, ou extraits des divers *violons* de la capitale, et amenés là pour être immédiatement triés et dirigés vers les maisons d'arrêt. Ce n'est donc qu'un lieu de passage. On y est pourtant nourri; tandis qu'à Londres, dans les postes de police, on passe très-bien un jour entier sans manger, quand on n'a pas un penny au fond de sa poche. Si le directeur du dépôt est philosophe, il peut se flatter d'être placé au bon endroit pour étudier toutes les variétés de la pourriture humaine. Il a eu sous sa clef tous les assassins, tous les voleurs, toutes les prostituées et tous les orphelins sans asile. La police du dernier règne lui a donné à *boucler* deux ministres de la Restauration : Hyde de Neuville et Chateaubriand. Le dépôt était, il y a un an à peine, la plus sale, la plus horrible, la plus inhumaine des prisons. Il y avait là deux salles encombrées de femmes : les voleuses d'un côté, les prostituées de l'autre, sans table, ni siége, ni aucun autre meuble que les lits; les lieux

d'aisances, à peine séparés de la salle par une méchante porte, répandaient une odeur empestée. Cette abominable prison n'existe plus. On en a construit une nouvelle dans la même cour, qui est fort bien entendue et aussi commode que l'espace trop restreint le permettait. C'est une prison cellulaire avec quelques salles communes. Les cellules y sont spacieuses et plus habitables assurément que les trois quarts des garnis parisiens. On ne serait pas trop effrayé d'y loger pendant vingt-quatre heures un ministre de la Restauration, même s'il avait écrit *le Génie du Christianisme*.

Parmi les prisonniers que les voitures cellulaires versent chaque matin à la préfecture de police, les plus dangereux et les plus nombreux sont les récidivistes et les libérés en rupture de ban. Leur habileté consiste à cacher leur identité; celle de la police à la découvrir. On emploie, pour arriver à ces constatations, trois moyens principaux : les dossiers judiciaires, dont l'organisation, à Paris, est une véritable merveille, les interrogatoires qui sont faits par les agents de la préfecture avec une habileté consommée, et la visite, opération délicate, importante, difficile, et pendant laquelle se déploient de part et d'autre des facultés puissantes, que Balzac n'aurait pas manqué d'appeler du génie. Pour faciliter cet examen, on a placé, à Londres, au beau milieu de la salle d'entrée des postes de police, une sorte de cage circulaire en fer, sans plafond, de 50 centimètres de diamètre et d'environ 1 m. 30 cent. de hauteur. On y place debout le prisonnier, autour duquel les policemen peuvent circuler librement et impunément, pendant que le magistrat, placé à distance, prend son signalement et l'interroge. A Paris, où ce recollement est centralisé à la préfecture de police, on a disposé, dans la salle d'entrée du Dépôt, une suite d'armoires assez étroites, dont la porte est remplacée par une claire-voie en grillage de fer. C'est là que sont *exposés* les arrivants, pendant qu'une escouade d'agents, dont les yeux sont aussi exercés que la mémoire, les regardent de tous les côtés et triomphent de tous les déguisements. J'ai vu des prisonniers se redresser avec majesté et prendre un air de dignité offensée pendant cette visite. Et je me demandais quels pourraient être les sentiments d'un honnête homme qui, par grand hasard, se trouverait amené là. Je sais bien que tout le monde ne passe pas dans ces armoires; c'est une sorte de Morgue pour les vivants, où l'on ne dépose que les inconnus. Les célébrités et les habitués, dont on sait le nom sur le bout du doigt, entrent directement dans les cellules.

La prison de Clichy ou la Dette, pour l'appeler par son nom officiel, construite de 1826 à 1828, s'étale en façade sur la rue de Clichy, ce qui oblige beaucoup d'honnêtes gens à faire de longs

détours pour se rendre à la place Vintimille. Pour moi, Clichy n'est pas un épouvantail, c'est un anachronisme. Quand il m'arrive d'écrire une lettre après avoir passé par là, je crains toujours de la dater de 1466, ce qui ne serait pas sans inconvénient. C'est pourtant une belle prison, si l'on en croit M. Moreau-Christophe, qui fut dans son temps inspecteur général des prisons de la Seine. Les femmes y ont dix-huit chambres à cheminées, bien éclairées, bien chauffées, avec une salle de bains, un parloir, un chauffoir, un préau, une tribune haute dans la chapelle, pour assister aux offices sans être vues. Les hommes n'y sont guère moins bien traités. Indépendamment de leur jardin, ils ont un promenoir fermé pour l'hiver, un café, une cantine. Il y a bien aussi une infirmerie très-confortable, mais seulement pour le décorum, et par un scrupule exagéré de l'administration : le moyen d'être malade dans une maison si bien tenue! M. Moreau-Christophe a connu un détenu, M. Swan, qui était riche et qui était resté vingt-trois ans, pour dettes, à Sainte-Pélagie. Sa femme et ses enfants avaient voulu, à plusieurs reprises, désintéresser ses créanciers; mais il menaçait de déshériter sa famille si elle lui causait ce préjudice. Il sortit avec tout le monde, et bien malgré lui, en juillet 1830, et il faisait déjà des démarches pour être réintégré, quand il mourut. Cependant, quoique très-agréable, le séjour de Sainte-Pélagie était loin, suivant M. Moreau-Christophe, d'offrir les mêmes avantages que Clichy, et M. Swan est mort, malheureusement pour lui et pour la gloire de l'administration, avant d'avoir mis le pied sur la terre promise. M. Moreau-Christophe, un très-galant homme, a sans doute raison; et c'est en rendant, comme lui, justice aux beaux escaliers, aux bonnes chambres, au joli jardin et à toutes les ressources d'agrément de la prison pour dettes, que je la déclare une prison sinistre et que je demande, avec tous les gens sensés, qu'elle soit rasée jusqu'à la dernière pierre. Malgré mon amour pour les monuments historiques, je suis prêt à faire pour la prison pour dettes la même exception que pour la Bastille.

Mazas n'est pas la première prison cellulaire qui ait été construite en France, ni même à Paris. La Petite-Roquette, prison cellulaire pour les jeunes détenus, a été construite de 1825 à 1835. En 1836, une ordonnance ministérielle prescrivit d'adopter la forme cellulaire pour toutes les prisons à construire; quatre départements donnèrent le signal : la Gironde, Saône-et-Loire, la Côte-d'Or, Indre-et-Loire. Mazas, commencé en 1841 ne fut achevé qu'en 1850. Supposez une grande muraille circulaire; au centre, une rotonde; entre la rotonde et la circonférence, huit corps de bâtiments appuyés d'un côté sur la muraille, de l'autre

sur la rotonde, et formant comme les rayons d'une roue immense: voilà Mazas. Les cellules sont disposées sur deux étages de chaque côté dans la longueur du corps de bâtiment; celles de l'étage supérieur ouvrent sur un balcon; du même point, l'œil aperçoit en même temps toutes les portes, à quelque endroit qu'on se place, et si on se tient dans la rotonde, on voit, en tournant sur ses talons, les huit corps de bâtiment formant huit grandes galeries, et toutes les portes du premier et du second étage dans chaque galerie. Cette rotonde est occupée au rez-de-chaussée par un bureau de surveillants; au premier étage, par la chapelle, de sorte que l'autel est le point central de la prison et que chaque prisonnier l'aperçoit dès qu'il ouvre la porte de sa cellule. Les escaliers, les balcons, les poutrelles qui supportent la chapelle, sont en fer, et occupent très peu d'espace, afin de ne pas gêner la vue. Les promenoirs, sortes de longues alcôves sans ciels, fermés de trois côtés par une muraille et de l'autre par une grille, et dont chacun n'a guère que la dimension de deux cellules, occupent les espaces triangulaires laissés vides entre les corps de bâtiment. Chaque prisonnier s'y trouve isolé, comme dans sa cellule, et comme dans sa cellule aussi, il ne peut ni voir qui que ce soit, ni cesser d'être vu par le gardien. Mazas est pourvu d'une cantine et d'une bibliothèque. Il contient un très-petit nombre de cellules doubles : on appelle ainsi deux cellules ouvrant l'une sur l'autre. On les emploie pour quelque assassin redoutable, à qui l'on veut donner un compagnon de captivité doué d'une excellente mémoire. On en fait aussi la politesse, quand il y a lieu, à un ministre ou à un général. Cette douceur ne se trouve pas dans les prisons belges ou anglaises. Le directeur d'une prison belge qui avait caressé l'espoir de compter parmi ses pensionnaires le ministre de la guerre, condamné à un mois de prison pour duel, avait fait peindre à fresque par un détenu, sur le mur d'une des cellules, de vastes prairies, arrosées par un beau fleuve et couronnées par de grands bois. Ce n'est pas un tableau de maître; mais c'est une décoration assez riante. Les oiseaux y gazouillent sous les feuilles; les daims et les cerfs paissent sur la lisière en liberté. C'est maintenant un lieu de récompense. Il y a des prisonniers qui redoublent d'ardeur pour le travail, de fidélité au règlement et de respect pour les guichetiers, dans l'espoir d'être enfermés huit jours dans la cellule du général.

J'avoue que les représentants du peuple enlevés de leur domicile dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851 furent d'abord emprisonnés à Mazas.

L'emprisonnement cellulaire sous ses deux formes, l'isolement absolu de jour et de nuit, système de Philadelphie, et l'isolement

de nuit avec travail de jour en commun et en silence, système d'Auburn, est d'origine américaine. Parmi les grandes prisons cellulaires d'Europe, on peut citer la maison de force de Gand, construite en 1801, où les deux systèmes sont employés simultanément, et celle de Glascow, soumise depuis 1824 au régime rigoureux de Philadelphie.

M. Dupuy, directeur de l'administration des prisons en France, prétend, dans son rapport de 1866, que l'emprisonnement cellulaire, sous sa double forme, a été appliqué pour la première fois à Rome, en 1703, par le pape Clément XI. Ce serait là, à coup sûr, une origine très-vénérable. Il faut bien comprendre que ce qui constitue le régime cellulaire, ce n'est pas l'isolement. Toutes les prisons, de tout temps, ont eu des cachots; et puisque M. Dupuy parle des papes, on peut dire aussi que tous les couvents en ont eu. Les cachots les plus célèbres dans l'histoire, après les oubliettes, sont les *in pace*, de provenance toute monacale. Un complice de Cartouche, qui, dans le procès, s'était fait le complaisant de la justice, obtint grâce de la vie. Il fut enfermé dans un cachot solitaire de Bicêtre, où il vécut quarante-trois ans. Son industrie était de contrefaire le mort, parce qu'alors on le portait au haut de l'escalier, ce qui lui permettait d'entrevoir le jour et d'aspirer quelques gorgées d'air frais. Cela lui réussit deux ou trois fois en quarante-trois ans. Mais les cachots solitaires avaient toujours passé, jusqu'à l'invention du système cellulaire, pour une aggravation de peine. Aujourd'hui même, en France, dans les bagnes, qui ne sont pas précisément des lieux de délices, un forçat coupable de quelque méfait est *mis aux sables*, selon l'argot du lieu, c'est-à-dire enfermé dans un cachot solitaire. L'invention propre des philanthropes consiste à avoir imaginé que l'emprisonnement solitaire était une diminution de peine et un moyen sûr d'amendement.

J'accorde trois choses : l'emprisonnement cellulaire de nuit est excellent; l'emprisonnement cellulaire de jour et de nuit peut et doit être appliqué dans les prisons préventives; on peut accorder l'isolement, dans certains cas, aux condamnés qui le préfèrent.

Hors de là, le système cellulaire n'est que le retour, par philanthropie, à une barbarie d'espèce particulière. Vous donnez à un prisonnier du jour, de l'air, de la propreté, de la salubrité : voilà le bienfait; mais vous lui retranchez, outre la liberté, l'humanité : voilà la faute.

Je suis entré une fois dans une cellule où il y avait une table, une chaise, un lit de sangle, quatre murs bien blancs et quatre vitres en verre dépoli, laissant passer le jour et ne laissant passer aucune image. On y pouvait faire huit pas en longueur et trois pas et demi en largeur : j'ai visité par milliers des logements bien

plus misérables occupés par des ouvriers honnêtes. Je demandai au prisonnier depuis combien de temps il était en cellule, dans cette cellule. Il me répondit : « Depuis dix-sept ans. » Il était condamné à ces quatre murailles à perpétuité. Pensez à cela, car c'est matière à méditation. Cet homme ne voit jamais personne, pas même son gardien. On lui passe sa pitance par un trou étroit, et c'est à peine s'il voit la main qui tient l'écuelle. Cette barbarie ne vous prend pas d'abord à la gorge comme les anciens cachots, avec leur paille, leurs chaînes, leur obscurité, leurs ordures. Il faut réfléchir pour la comprendre. Il faut penser que depuis dix-sept ans, pas une de ses minutes n'a différé de l'autre. La loi anglaise permet l'emprisonnement cellulaire, et même le prescrit; elle en limite la durée à neuf mois, même pour les condamnés à perpétuité. J'ai vu des forçats partir de Pentonville, après leurs neuf mois de cellule, pour aller au bagne de Portland, qui a une réputation terrible et bien méritée : ils respiraient! On lisait clairement sur leurs visages que le silence éternel et le travail éternel les effrayaient moins que ces quatre implacables murs de pierre dont ils venaient de sortir encore vivants.

Quant à l'amendement par la solitude, c'est une illusion, une contre-vérité. La solitude produit l'hypocrisie très-souvent, l'hébétement à coup sûr et la folie dans un cas sur quatre. Elle conserve parfaitement la haine et tous les instincts vicieux. Ce cabanon, où rien n'entre et d'où rien ne sort, ressemble à un flacon bouché à l'émeri, et qui contiendrait la peste. C'est en quelque sorte outrager la nature, que d'attendre un progrès moral d'une situation contre nature.

Dans plusieurs prisons cellulaires à l'étranger, et notamment dans celle de Gand, les prisonniers portent un masque toutes les fois qu'ils peuvent être vus. Je disais cela un jour devant un grand poëte, — ou, comme je n'ai pas de raison de ne pas le nommer, — devant notre plus grand poëte. « C'est, dit-il, cherchant une excuse, pour sauver l'avenir. » Mais les condamnés à perpétuité, qui portent aussi le masque, n'ont plus d'avenir. Cette coutume, à laquelle on a sagement renoncé presque partout, était pourtant logique. Ce masque achevait et complétait l'encellulement. Il achevait d'ensevelir ou plutôt de détruire la personne.

Mais il ne faut pas cacher le châtiment ; cela ne vaut rien, ni pour celui qui l'inflige, ni pour celui qui le subit. Imposer un châtiment secret, ce n'est que punir. Donner au châtiment, sans scandale, la même publicité qu'au crime, c'est déjà réhabiliter.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

La *Conciergerie* était, comme son nom l'indique, l'habitation du concierge à l'époque où les rois résidaient au palais de la Cité. Depuis des siècles, cette partie du séjour royal est affectée à l'usage de prison. Le 12 juin 1418, les partisans du duc de Bourgogne, que la trahison de Périnet Leclerc avait introduits dans Paris, se ruèrent sur toutes les prisons de Paris où se trouvaient des prisonniers du parti Armagnac et les massacrèrent. La Conciergerie ne fut pas épargnée.

Là aussi, ont été enfermés des coupables fameux, comme Ravaillac et Damiens, et quelquefois des hommes non criminels comme Montgommery, l'involontaire meurtrier du roi Henri II. Le nom de ce prisonnier est resté à la tour où il fut détenu.

Pendant la Révolution, la Conciergerie a vu se renouveler, le 2 septembre 1792, les massacres de 1418; elle a ensuite reçu bien des hôtes illustres qui ne sortirent de là que pour aller à la mort : Marie-Antoinette et sa belle-sœur Élisabeth, les Girondins, madame Roland, le duc d'Orléans, Danton, Camille Desmoulins et leurs amis, les Hébertistes, Robespierre, Saint-Just et les autres victimes du 9 thermidor, tués sans jugement, Soubrani et les autres conventionnels arrêtés le 1er prairial.

Sous le Consulat, Georges Cadoudal a été écroué à la Conciergerie.

Sous la Restauration, l'on y a vu le comte de la Valette, dont l'évasion est restée célèbre, Louvel, les sergents de la Rochelle, Béranger et d'autres détenus politiques.

Sous la monarchie de Juillet, Guinard, Godefroy Cavaignac, Armand Marrast, Lamennais, une foule d'autres écrivains politiques ont passé par la Conciergerie.

Enfin, en des temps plus rapprochés, la même prison a reçu encore des hommes poursuivis à cause de leurs opinions, entre autres MM. Nefftzer, Proudhon, Ch. et Fr. Hugo, Vacquerie, Paul Meurice, etc., et aussi des hommes coupables d'attentat contre le chef du gouvernement, tels que Pianori et Orsini.

Saint-Lazare occupe les bâtiments de l'ancien monastère de Saint-Lazare, dont l'origine est mal connue, mais qui existait déjà, au quatorzième siècle, comme hôpital affecté au traitement des lépreux. Situé alors au delà des murailles de la ville, cet hôpital fut plusieurs fois pillé, saccagé, dévasté, par les Anglais. Il se releva pourtant de ses ruines et devint un des plus riches et des plus étendus de Paris.

En 1652, Saint-Lazare fut donné à saint Vincent de Paul, qui en fit le chef-lieu de la congrégation des *Prêtres de la Mission*, destinés à aller enseigner les habitants des campagnes. Les bâtiments actuels ont été construits par lui ou par ses successeurs.

Vincent de Paul mourut à Saint-Lazare, le 27 septembre 1660, et fut enterré dans l'église. Depuis, ses restes ont été transférés dans une chapelle de la rue de Sèvres.

Dans les premiers emportements de la Révolution, la maison de Saint-Lazare, soupçonnée de receler des armes et des amas de subsistances, fut pillée par le peuple, le 13 juillet 1789. L'année suivante la congrégation fut

supprimée et le monastère devint propriété nationale. En 1793, on en fit une prison. C'est là qu'ont été enfermés André Chénier et Roucher.

Aujourd'hui Saint-Lazare est une prison pour les femmes.

Autrefois, il y avait à Saint-Lazare un bâtiment appelé le *logis du roi*. Les anciens rois, en effet, s'y arrêtaient avant de faire leur entrée solennelle à Paris et y recevaient les serments des autorités municipales. Ils y revenaient encore une fois, mais morts, et leur corps y séjournait pendant vingt-quatre heures avant d'être porté à Saint-Denis. Combien n'ont pas retrouvé à cette station les acclamations qui avaient accueilli la première !

Les Lazaristes possédaient, dans la rue du Faubourg-Saint-Denis, les maisons portant les numéros 97 à 107. Ils étaient, en outre, propriétaires d'un immense terrain s'étendant au nord-ouest de leur monastère et comprenant à peu près tout l'espace circonscrit par les rues de Paradis, du Faubourg-Poissonnière, du Faubourg-Saint-Denis et l'ancien boulevard extérieur. Sur ce vaste domaine on a ouvert nombre de rues, construit l'hôpital Lariboisière et la gare du Nord.

En 1823, l'ancienne église a été démolie et remplacée par la chapelle actuelle, qui n'a rien de curieux. De nouvelles constructions ont été ajoutées, à diverses époques, aux bâtiments monastiques.

La prison de *Sainte-Pélagie*, rue de la Clé (Ve arrondissement), occupe les bâtiments de l'ancien couvent du même nom, fondé, en 1605, comme maison de réclusion pour les filles ou femmes de mauvaise conduite. La maison a changé de destinataires, mais non de destination : c'est, en effet, aujourd'hui une prison d'hommes.

Pendant la Révolution, madame Roland a été enfermée à Sainte-Pélagie; c'est là qu'elle a écrit ses *Mémoires*.

Plus tard, Sainte-Pélagie fut partiellement affectée aux détenus pour dettes. Elle contenait alors trois sortes de prisonniers : des dettiers, des criminels et des politiques. Il n'y a plus que ces deux dernières catégories. Un pavillon particulier, dit *des Princes*, est réservé aux détenus pour faits de presse.

Parmi les condamnés politiques qui ont séjourné à Sainte-Pélagie, il faudrait compter les écrivains les plus distingués de la France depuis 1815. Béranger, P.-L. Courier, Châtelain, Carrel, Lamennais, Marrast, Philipon, Godefroy Cavaignac. Ces trois derniers et d'autres républicains, détenus sous le gouvernement de Louis-Philippe, parvinrent à creuser un souterrain conduisant dans une maison de la rue Copeau (actuellement rue Lacépède), et réussirent ensuite à sortir de France. Proudhon y a séjourné en 1850 et 1851.

De nouveaux bâtiments ont été ajoutés, notamment du côté de la rue du Puits-de-l'Ermite, où se trouve maintenant l'entrée de la prison.

Le *Dépôt des condamnés*, place de la Roquette, construit en 1836, reçoit les condamnés à la réclusion ou aux travaux forcés jusqu'au moment de leur départ pour les maisons centrales ou le bagne. C'est là aussi que sont conduits les condamnés à mort, depuis le prononcé de l'arrêt rendu contre eux jusqu'au jour de l'exécution ou, si la peine est commuée, jusqu'au jour du départ.

Les exécutions capitales ont lieu devant la porte de cette prison. Quatre pierres, fixées en terre au milieu des pavés, reçoivent les quatre montants de l'échafaud.

En face du Dépôt des condamnés s'élève la prison des *Jeunes Détenus*, construite en 1831, d'après les plans de M. Hipp. Le bas, et destinée d'abord aux femmes condamnées dans le département de la Seine. On l'affecta ensuite aux jeunes garçons détenus correctionnellement par autorité de justice ou à la requête de leurs parents. Il s'y trouve des ateliers pour le travail des détenus.

La prison de la rue de la *Santé*, achevée cette année (1867), a reçu la population de l'ancienne prison des *Madelonnettes*, ce qui fait qu'on lui donne quelquefois ce nom, comme on appelle aussi Mazas la *nouvelle Force*. Elle contient des prévenus et des condamnés à moins d'un an d'emprisonnement.

La *Prison Militaire*, rue du Cherche-Midi, a été construite en 1853, pour remplacer l'ancienne prison de l'Abbaye, de sanglante mémoire.

La prison de la *Garde Nationale* est située dans la grande rue de Passy. C'est tout simplement une maison d'habitation appropriée à sa nouvelle destination.

Le couvent des *Dames-Saint-Michel*, rue Saint-Jacques, n° 195, reçoit, dans une partie de ses bâtiments, des jeunes filles renfermées par la volonté de leur famille.

XIII

L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS

—

LE MONT-DE-PIÉTÉ
LA PROSTITUTION, LA MISÈRE

PAR

Alfred DELVAU

—

Le Mont-de-Piété

I

Êtes-vous entré quelquefois, par hasard, dans un des nombreux bureaux de prêt qu'en son pittoresque langage le peuple appelle *le clou?* Je ne parle pas du *Grand Mont* de la rue des Blancs-Manteaux, — j'en parlerai à son heure, — mais des petits monts disséminés çà et là à travers Paris, comme une foule d'autres établissements de première nécessité (1). Ils sont curieux à voir, — d'une curiosité triste, je vous en préviens, surtout ceux des

(1) Il y a à Paris, outre le Mont-de-Piété de la rue des Blancs-Manteaux et sa succursale de la rue Bonaparte, vingt bureaux auxiliaires et autant de bureaux tenus par des commissionnaires. On va de préférence chez ces derniers qui prêtent un peu plus que les autres et sont ordinairement sous la main des gens qui ont besoin d'eux.

quartiers pauvres, qui ont une physionomie différente de celle des bureaux des quartiers riches, où l'on emprunte tout autant qu'ailleurs.

La maison du *clou*, — que les étudiants et les bohêmes appellent aussi *ma tante* (1), — a l'aspect de toutes les maisons parisiennes, et rien ne la désignerait plus qu'une autre à l'attention de l'observateur, pas même le va-et-vient incessant de ses visiteurs, n'étaient les allures particulières que prennent ceux-ci pour y entrer et pour en sortir, une sorte de honte d'abord, beaucoup d'empressement ensuite. On dirait presque que c'est un mauvais lieu. Ah! comme on entre avec plus d'assurance à la Banque de France, et comme on en sort avec plus de fierté!

Si vous ne connaissez pas l'intérieur d'un bureau de commissionnaire au Mont-de-Piété, que connaît forcément tout le monde à Paris, prenez la peine de me suivre : nous allons en visiter un ensemble. Il n'est pas besoin pour cela d'avoir quelque chose à *accrocher*, l'affluence y est trop grande pour qu'on puisse s'apercevoir que vous n'engagez ou ne dégagez rien; et d'ailleurs, chacun venant là pour son propre compte, n'a pas à songer à vous ni à remarquer votre présence. « Combien va-t-on me prêter là-dessus? » Cette pensée absorbante, l'unique préoccupation des gens qui viennent au *clou*, ne permet pas les distractions ordinaires, celles qu'ont les publics de toutes les salles d'attente.

Entrons donc, suivons le monde. Une odeur spéciale, *sui generis*, qui participe un peu de l'odeur de caserne et de celle d'hôpital, — malgré la propreté avec laquelle cela est tenu, vous saisit dès vos premiers pas dans la salle commune : odeur composite où les choses entrent pour autant que les gens. On a beau ouvrir souvent les portes, cela sent *le renfermé*, — la plus fade et par conséquent la plus insupportable des senteurs connues... On s'y fait cependant, parce qu'il faut bien se faire à tout; on la supporte, parce qu'il faut bien supporter ce qu'on ne peut empêcher; et l'on s'assied, attendant ou faisant semblant d'attendre son tour, sur un des bancs de bois qui règnent autour de la salle. Cette salle est partagée en deux compartiments, la partie réservée au public et la partie réservée aux employés : une cloison, où sont ménagées deux ou trois ouvertures, séparent ceux-ci de celui-là. Le plus souvent, le compartiment réservé au public est sombre, il ne reçoit d'autre lumière que celle des guichets : seul, le compartiment réservé aux employés rayonne insolemment. Je dis insolemment, et je parle du soleil, qui a la mauvaise habitude d'éclairer, comme

(1) Les ouvriers anglais appellent *uncle* le prêteur sur gages. Les habitants de Bruxelles appellent le Mont-de-Piété *le Lombard*.

pour les égayer, les scènes et les actes les plus lamentables de la vie humaine. Mais ne faut-il pas que les commis de prisée voient à quelles étoffes, de soie ou de coton, et à quels bijoux, d'or ou de cuivre, ils ont affaire?...

Je ne sais pas s'il y a dans quelque coin, écrit ou imprimé, quelque *Avis* qui recommande, qui impose le silence aux visiteurs; mais tout le monde est silencieux, — les employés et le public, le public et les employés. Les uns sont courbés, graves, impassibles, rigides — ou ennuyés, — sur leurs grands registres, inscrivant les engagements comme autant d'actes de décès, et ne relevant la tête que pour s'interroger mutuellement des yeux sur les choses du service. L'autre, le public, est assis ou debout, et il attend, quelquefois ennuyé, impatienté par l'attente, mais le plus ordinairement résigné — quand il n'est pas inquiet.

Et il y a de quoi l'être! Car de cet employé impassible sur son fauteuil comme Minos sur son siége d'airain, dépendent l'honneur de ce commerçant, le rendez-vous de cet amoureux, le souper de cette mère de famille, le début de ce comédien, la soirée de cette grande dame, la toilette de cette *petite dame*, la commande de cet artiste, — mille choses! Car ils y viennent tous et toutes, les besoigneux et les besoigneuses de la société parisienne, les plus hauts comme les plus humbles, les plus fiers comme les plus plats, les duchesses comme les lavandières, les diplomates comme les voyous, les artistes comme les artisans. A un moment donné, les plus réfractaires à l'emprunt, ceux qui se croyaient pour jamais à l'abri de cet ennemi impitoyable qu'on appelle la Nécessité, viennent à ce guichet, frémissants de colère, mais anxieux d'attente comme les autres, déposer leurs diamants, leurs bijoux, leurs cachemires, leurs dentelles, leurs trésors, afin d'obtenir sur ce nantissement, dont ils ne se séparent qu'à regret, la somme indispensable qui doit les sauver. L'histoire de Benvenuto Cellini jetant sa vaisselle d'argent dans le moule de son Hébé en fusion, et de Bernard Palissy jetant ses meubles au feu pour alimenter les fourneaux où cuisent ses *rustiques figulines!*

II

Pour qui sait regarder et deviner, le public d'un bureau de prêt est un spectacle fort intéressant. On entre par la pensée dans toutes ces existences si diverses, échouées là pour des raisons si opposées, pour des motifs si différents, et on en sort souriant quelquefois, attristé presque toujours. La misère n'a rien de gai, — même la misère la plus joyeuse, — et c'est la misère, ou sa

sœur honteuse la gêne, qui amène là tous ces gens si disparates de costume, d'âge, de sexe et de position.

D'abord (1), accoudé sur la planche du guichet, devant le commissionnaire, — soupeseur juré de tous ces fumiers avec lesquels on a la prétention de faire de l'or, — se tient un *blousier*, qui nous tourne le dos et nous laisse voir, sous son pantalon frangé, ses jambes nues dans ses souliers éculés. Celui-là vient engager son matelas, — la dernière, la suprême ressource! — son matelas qui n'a pas l'air bien ventripotent, et des outils de menuisier, qui n'ont pas l'air fâché de se reposer un peu. Est-ce un *gouâpeur* qui veut « rigoler un brin », ou un ouvrier sans ouvrage qui a besoin d'argent pour attendre le jour où il sera embauché? Je pencherais assez pour cette dernière supposition, — quoique la première soit la meilleure.

A côté de lui, et pour faire contraste, se dresse effrontément une grande fille rouge, cheveux rouges, châle rouge, robe de soie mauve, manchettes de tulle blanc, que je rencontre quelquefois sur le trottoir de la rue des Martyrs, et qui personnifie, à elle seule, une certaine catégorie de femmes, — la troisième catégorie. Que vient-elle engager? son cœur? Il y a longtemps qu'il court les champs — et les rues! Son honnêteté? Elle a suivi son cœur! Son esprit? Elle n'en a jamais eu d'autre que celui de ses amants — qui l'ont gardé pour eux! Quoi, alors? Quelque joyau sans doute, dernier témoignage d'une dernière liaison; justement son oreille est veuve des vingt-cinq francs d'or qui y pendaient tout à l'heure : Monsieur le commissionnaire, prêtez-lui dix francs dessus pour qu'elle s'achète une chemise de batiste garnie de dentelles — en faux — chez la marchande à la toilette du coin.

Sur le banc de bois scellé dans la muraille sont d'autres personnes : deux femmes du peuple, en *marmotte*, qui estiment par avance le linge de toile qu'elles vont engager pendant que la petite fille de l'une d'elles mord insoucieusement dans une pomme; une jeune fille en noir, tête nue aussi comme la fille en rouge de tout à l'heure, mais plus décemment et plus pauvrement vêtue; un Arthur de la *Reine Blanche*, chapeau sur l'oreille, mains dans les poches, regardant un petit chien jouant à ses pieds, pour regarder quelque chose; puis des hommes et des femmes du peuple, avec leurs enfants, s'entretenant de la dureté des temps et de la cherté des loyers; puis des bourgeois placides; puis des boutiquiers soucieux; puis encore d'autres gens plus ou moins intéressants — mais toujours intéressés. L'homme qui engage son

(1) Voir le tableau d'Heilbuth que nous racontons.

matelas, la femme qui engage son linge, l'ouvrière qui engage sa robe, c'est beaucoup, sans doute, cela doit leur coûter de se séparer ainsi d'objets indispensables; c'est beaucoup, et cependant ce n'est rien comparé aux poignantes angoisses de l'homme qui, pour se nourrir, ou de la femme qui, pour nourrir son enfant, est forcé de se séparer de reliques amoureuses ou de bijoux de famille, sacrés comme des vases d'église : la montre de l'aïeule, qui a donné tant d'heures de joie et de peine; le médaillon, où sont enfermées des boucles de cheveux blancs ou blonds; le bracelet de la maîtresse morte, toujours vivante au cœur de celui qui reste seul; la bague de l'amant encore vivant, mais à jamais mort pour celle qu'il a délaissée; la pièce de mariage (1), talisman de bonheur; les hochets d'ivoire du *baby*, source d'éternels regrets; enfin toutes ces choses d'une valeur inappréciable — qu'un employé sans entrailles estime *trois francs* souvent parce qu'il ne peut pas les estimer au-dessous de ce chiffre légal, le dernier échelon du prêt! Ah! Léon Gozlan avait raison : « Tous ces gages d'amour devraient être en cuivre, en plomb, en acier, n'avoir aucune valeur intrinsèque, pour que jamais la faim, même la faim! ne s'en fît une ressource!... »

III

C'est la physionomie des emprunteurs que je viens d'esquisser là, des misérables de tous rangs forcés par une nécessité quelconque, accidentelle ou normale, de venir engager leurs hardes ou leurs bijoux, d'épuiser pour ne pas mourir de faim, ou pour faire face à une échéance, les ressources dont ils peuvent encore disposer. Mais à côté de ces visages soucieux, ravagés, désespérés, poignants de mélancolie, et, quelques-uns, de résignation, il y a les visages radieux des gens qui viennent dégager leurs bijoux et leurs hardes...

Ah! ceux-là ne sont pas silencieux comme les autres! Ils n'entrent pas en se glissant, ombres furtives, parmi les autres ombres! On les entend venir avant de les voir : ils ont monté l'escalier avec empressement, — il s'agit d'arriver avant la fermeture du bureau, car c'est aujourd'hui samedi, et par conséquent

(1) Un détail touchant : il y a des mariés pauvres qui, ne pouvant acheter une pièce de mariage, font bénir par le curé une pièce de 5 francs qu'aux heures extrêmes ils viennent engager au Mont-de-Piété, qui leur prête dessus 4 fr. 50 c. Ils la retirent toujours.

demain dimanche, — et ils halètent comme des soufflets de forge. Les autres saluent du chapeau en entrant; eux, ils entrent en saluant de la voix, et leur *reconnaissance* toute dépliée à la main. Ils n'attendront pas autant que les autres, ceux-là : il y a toujours moins de monde au guichet des dégagements qu'au guichet des engagements...

Cependant il y en a, le samedi principalement, en assez grand nombre pour donner de la tablature aux employés qui, bien qu'aimant le dimanche, eux aussi, à cause du repos qu'il leur amène, le redoutent presque autant parce qu'il leur apporte en même temps un surcroît de besogne. Et puis, ces gens qui dégagent ne sont pas aussi faciles à brider que les pauvres diables qui engagent; autant ceux-ci sont doux et patients, quoique pleins d'angoisses, autant ceux-là sont bruyants, exigeants, insolents même quelquefois. Les rôles sont changés, en effet! Les uns viennent demander, — c'est presque une aumône, malgré leur nantissement d'une valeur supérieure au prêt. Les autres viennent apporter, — c'est presque un cadeau, car le gage qu'ils retirent ne vaut pas toujours le prix qu'on l'a estimé, et s'ils ne le retiraient pas, le Commissionnaire pourrait perdre quelque chose dessus, au lieu de gagner. Vous saisissez la nuance?...

Et puis aussi, ce sont ordinairement les hommes qui engagent, tandis que ce sont ordinairement les femmes qui dégagent. Pour engager, il faut une signature; pour dégager, il suffit de la *reconnaissance*. Alors, je vous laisse à penser quel train doivent faire toutes ces commères, fières de *décrocher* du maudit *clou* la robe ou l'habit qui y pendait depuis six mois, et qui est aussi indispensable pour aller danser ou se promener demain qu'il l'était peu il y a six mois quand il s'agissait de dîner ou de payer le *garni*. C'était un jour d'hiver, il faisait froid, on avait faim, et ces jours-là on n'aime guère à coucher à la belle étoile, et sans souper. Aujourd'hui, voilà le printemps revenu, et, avec le printemps, les belles promenades sous les verts ombrages du bois de Meudon : un coup de fer à la robe, un coup de fer à l'habit, tous deux fripés par un long séjour dans les casiers du Grand Mont-de-Piété (1), et il n'y paraîtra plus! on aura l'air d'avoir une robe neuve et un habit neuf! Oh! la jolie figure qu'elle aura, ainsi attifée, au bras de son cavalier de cette année, — qui n'est pas toujours

(1) Le commissionnaire accepte les nantissements, mais il ne les garde pas : tout va rue des Blancs-Manteaux. Seulement, de même qu'il se charge de l'engagement, il se charge aussi du dégagement, — autant de menus frais que s'épargnerait l'emprunteur en s'adressant directement au grand Mont-de-Piété.

le cavalier du printemps passé!... Ah! la fière mine qu'il aura, ainsi *endimanché*, aux bras de son adorée, qui est toujours celle de l'année dernière, et qui sera encore celle de l'année prochaine, et des années suivantes, — car, cette adorée, ce n'est pas une maîtresse, c'est la femme, c'est *l'épouse*, comme on dit en se moquant!...

Mais, hélas! cette joie tombera, le printemps passera, l'été aussi, et l'hiver reviendra, — et il faudra revenir aussi au Mont-de-Piété, non plus le front haut et la voix haute, non plus le sourire aux yeux et aux lèvres, mais, au contraire, la tête baissée, l'air humble, les yeux rouges, la bouche amère. Il faudra revenir pour engager de nouveau cet habit ou cette robe — dont le Commissionnaire ne voudra peut-être plus, non par cruauté, mais seulement par prudence, refusant pour ne pas être refusé lui-même par l'Administration centrale de la rue des Blancs-Manteaux.

IV

Cela m'amène tout naturellement, après avoir parlé des petits *clous*, à parler enfin du grand *clou*, après avoir dit ce que sont les Commissionnaires au Mont-de-Piété, à dire ce qu'est le Mont-de-Piété lui-même.

Qu'on se rassure! Je ne prendrai pas cette intéressante question *ab ovo*, — un œuf de fourmi devenu un œuf d'autruche : je me contenterai de quelques lignes explicatives, en vous priant de vous en contenter comme moi. L'histoire des Monts-de-Piété en général, et du Mont-de-Piété en particulier, a été faite d'ailleurs par des historiens compétents, spéciaux, tels que MM. Ballin, Watteville et Blaize (1), auxquels je ne peux que renvoyer pour tous les détails statistiques qui manqueront forcément ici, dans cette étude exclusivement pittoresque.

Le grand Mont-de-Piété de Paris date de Louis XVI, qui l'établit par lettres patentes du 9 décembre 1777; il fonctionna presque immédiatement, mais non dans les bâtiments construits exprès rue des Blancs-Manteaux, à côté du couvent des Bénédictins de Saint-Maur, puisque ces bâtiments ne furent achevés qu'en 1786. Il serait curieux, assurément, de suivre les phases diverses de ce vaste établissement d'utilité publique destiné « à faire cesser les désordres de l'usure », et de dire par quelles séries d'opérations

(1) Voir *Essai historique sur les Monts-de-Piété*, par Ballin; *Rapport sur l'Administration des Monts-de-Piété*, par Ad. de Watteville; et *Traité des Monts-de-Piété* par Blaize.

il a passé avant d'en arriver au chiffre énorme de 25 millions d'affaires annuelles, qui est son chiffre actuel; mais il n'est pas moins intéressant de savoir ce que renferment de nantissements de toute nature les cinq étages qui composent les bâtiments de la rue des Blancs-Manteaux et les quatre étages qui composent les bâtiments donnant sur la rue de Paradis, — une forteresse! M. Blaize, qui le sait, va nous le dire; c'est un excellent guide, suivons-le :

« Arrêtons-nous d'abord au premier étage; c'est le quartier de l'aristocratie, le faubourg Saint-Germain, la Chaussée-d'Antin de nos emprunteurs. Voici la 1re et la 2e division, dites des *bijoux*, où sont déposés les objets les plus précieux. J'ouvre les armoires des *quatre chiffres*; nous appelons ainsi ces armoires de fer qui renferment les nantissements sur lesquels il a été prêté mille francs et plus. Quelles richesses, mon Dieu! Des aigrettes étincelantes, des rivières de diamants, des parures à rendre folles des duchesses. Des services en argenterie à parer la table d'un roi! Dans ces régions de la misère, de la misère opulente et de la misère nécessiteuse, les yeux ne doivent pas tout voir, les oreilles ne doivent pas tout entendre : passons. Parcourons ces rues étroites, bordées des deux côtés de riches étagères. Voyez ces milliers de montres, de couverts, de timbales, de chaînes, de bracelets, de brillants montés, ces bijoux de toute sorte, ces dentelles, ces calices, ces ostensoirs, ces cachemires, toute cette foule innombrable d'objets d'art, de luxe d'utilité, de vanité, de coquetterie.

« Nous voici au deuxième étage. Ici commencent les divisions des *hardes*. Les planchers ploient sous le poids d'un million de nantissements qui viennent s'y entasser chaque année. Là sont rangés, avec un ordre admirable, les robes, les habits, les chemises, les draps, les couvertures, tous les objets de ménage et de toilette, des vêtements de soie et des haillons, des livres, des outils. Montons deux étages encore. Mêmes dispositions, même symétrie : partout des cases remplies de cartons, de boîtes, de paquets. Les murs des escaliers sont couverts de tableaux, de glaces, de pendules à musique qui n'ont pas trouvé place dans l'intérieur des divisions. Montons toujours.

Per me si va nella città dolente.

Nous sommes sur le seuil de la cité dolente, dans la région de la douleur et du dénûment. Voyez sous les combles ces longues files de matelas pressés, entassés. C'est le tribut extrême de la misère qui, après s'être dépouillée de ses habits, nous a donné

son dernier gage, et qui couche sur la paille où grelottent, dans un grenier fétide, autour d'une mère épuisée, des enfants bleus de froid, maigres, aux yeux cernés, au sourire triste et doux. Pauvres chères petites créatures! Elles ne demandaient pour vivre qu'un peu d'air et de pain !

« Descendons au rez-de-chaussée. Les magasins sont destinés aux marchandises neuves, telles que toiles, draps, mousselines, glaces de grande dimension, bronzes, cuivres, etc. Les objets trop lourds pour être déposés aux étages supérieurs, les tours, les étaux, les enclumes, les chaudières, y occupent une large place (1). N'oublions pas les magasins des fontaines. A la fin de l'automne, les marchands de *coco* nous apportent leurs fontaines et les échangent contre une somme bien minime, mais qui leur permet de se livrer à ces petites industries qui les font vivre pendant l'hiver. S'ils n'avaient pas le Mont-de-Piété pour banquier, ils seraient obligés d'emprunter aux usuriers de la Halle, aux grosses bourses de cuir, les gros sous dont ils ont besoin. Aux premiers rayons de soleil du printemps, ils viennent chercher le gage qu'ils nous ont confié et, la clochette à la main, reprennent gaiement le chemin des Champs-Élysées et des boulevards.

« Chaque nantissement porte un bulletin; chaque bulletin un numéro pair, si c'est un engagement; un numéro impair, si c'est un renouvellement. Aussi souvent que l'article est renouvelé, un nouveau bulletin est cousu sur celui de l'année précédente : vous pouvez en compter dix sur ce nantissement; donc, neuf renouvellements. — Le prêt n'est que de six francs? — Six francs! mais c'est un capital pour des malheureux dont le travail ne suffit même pas aux besoins du jour. Écoutez une simple et touchante histoire. Il y a quelques années, un de nos prédécesseurs remarqua un petit paquet qui portait toute une liasse de bulletins de renouvellement et sur lequel il avait été prêté trois francs. Il écrivit à l'emprunteur : une femme se présenta. — Pourquoi, lui dit-il, ne dégagez-vous pas ce nantissement? — Je suis trop pauvre, dit-elle. — Vous attachez donc un grand prix à cet objet? — Ah! monsieur, c'est tout ce qui me reste de ma mère. Le directeur dégagea le paquet, qui renfermait un vieux jupon de basin : la pauvre femme emporta en pleurant de joie ce trésor de la piété filiale. Les faits de ce genre ne sont pas rares, et ils prouvent que, si l'imprévoyance et l'inconduite amènent au Mont-de-Piété quelques emprunteurs, le plus grand nombre y vient

(1) Aujourd'hui, ce n'est plus rue des Blancs-Manteaux, mais rue des Amandiers-Popincourt, près de la Roquette, qu'on doit porter tous ces nantissements encombrants, voitures, meubles, matelas, etc.

poussé par d'autres causes et par des sentiments fort honorables. L'histoire de beaucoup de nantissements est une page lamentable du drame de la vie humaine, si pleine de misères sans nom et d'infortunes ignorées. Tous ne retournent pas à leurs propriétaires, il en est un peu moins de 6 p. 100; et que d'efforts pour empêcher qu'ils ne tombent dans les mains des brocanteurs qui les achètent à vil prix à la salle des ventes! Le 26 juin 1849, il fut vendu une montre d'argent, engagée le 8 janvier 1817 pour la somme de 8 francs; elle avait été renouvelée pour la dernière fois le 8 décembre 1847 : l'emprunteur qui n'avait pu la dégager avait payé successivement 26 fr. 50 c. de droits de renouvellement. Nous le fîmes rechercher : il était mort. Quel mystère de tendresse cachait une si longue constance? Nul ne l'a su... »

Quel abîme que ce Paris ! et combien de créatures s'y débattent désespérément contre le monstre Misère, sans que personne ait soupçon ou souci de leurs efforts et de leurs tourments.

V

Quelques chiffres pour finir.

Tout le monde, je l'ai dit, emprunte à Paris, pauvres et riches; tout le monde a recours au Mont-de-Piété, soit directement, soit par sa succursale de la rue Bonaparte, soit par ses bureaux auxiliaires, soit par les bureaux des Commissionnaires, des intermédiaires; mais, on l'a deviné, dans le tableau qui a été dressé des professions des emprunteurs, les artisans sont en plus grand nombre que les rentiers, les pauvres en plus grande quantité que les riches. Le voici, du reste, ce tableau, calculé sur le chiffre de 1,000 engagements :

Commerçants, fabricants, petits marchands	112
Rentiers et propriétaires	84
Professions libérales	31
Employés	39
Militaires	4
Ouvriers et journaliers	730
Total	1,000

Si, maintenant, en regard de cette classification des emprunteurs, on place le chiffre des sommes touchées par eux, on voit que, sur mille francs, par exemple, il est prélevé, savoir :

Par les commerçants, fabricants, petits marchands...	367 fr.
Par les rentiers et propriétaires.....	156
Par les professions libérales.....	61
Par les employés.....	56
Par les militaires	10
Par les ouvriers et journaliers.....	350

C'est-à-dire que les derniers, quoique sept fois plus nombreux que les premiers, touchent moins qu'eux. Disproportion énorme, qu'on s'explique lorsqu'on sait que, sur 1,530,900 prêts annuels, il en est 1,050,000 de trois à dix francs...

A ces renseignements, d'une haute et cruelle signification, j'en ajouterai d'autres qui les compléteront :

Le nombre des engagements annuels dans les 44 Monts-de-Piété que possède la France et qui sont répartis dans 25 départements,— ce nombre est d'environ 3,400,000, représentant une valeur de plus de 49,000,000 de francs. Celui des dégagements est de 3,300,000, représentant une valeur d'un peu plus de 43,000,000. Quant aux nantissements vendus, faute d'être dégagés ou renouvelés, ils ne dépassent pas le vingtième de ceux qui ont été engagés, et leur valeur ne s'élève pas à plus de 2 millions et demi de francs. Enfin, on estime à 7 mois et 15 jours la durée moyenne de ces prêts. Or, dans les chiffres qui précèdent, le Mont-de-Piété de Paris figure pour plus de moitié, mettons pour 1,800,000 engagements, soit pour 25,000,000 de francs. On juge à qui revient la part léonine de ce gâteau.

Ces chiffres font rêver ; ils attristent l'esprit et offensent la pensée. Quoi ! l'Humanité est en marche depuis des milliers d'années, et elle n'est pas plus avancée ? Quelle tortue ! On croit avoir tout fait parce qu'après bien des siècles on a remplacé l'usure exorbitante par le prêt raisonnable, et Shylock par le Mont-de-Piété : Quand donc remplacera-t-on la Misère par le Bien-être ?...

La Prostitution.

I

J'ai parlé du Mont-de-Piété, l'Effort ; je parlerai de la Misère, la Chute : je veux dire auparavant un mot de la Prostitution, — qui est l'Abîme.

L'homme peut et doit lutter, il est armé pour cela, il a les muscles nécessaires, il a la force, il a le courage. Pour lui la lutte a même parfois des joies âpres, sa volupté amère, sa grandeur

sauvage, non parce que parfois le triomphe est au bout, mais parce qu'il y a de l'honneur à être terrassé par le Sort et vaincu par la Fatalité. Celui qui s'avoue vaincu avant d'avoir combattu, et qui se jette dans les bras du Vice par peur de la Misère, — celui-là est un lâche qui ne mérite aucune compassion et que personne ne songe à relever lorsqu'il tombe.

Mais la femme, créature éternellement mineure, et par conséquent irresponsable, — la femme n'est pas née pour la lutte : elle est faite au contraire pour la chute, c'est-à-dire pour l'abîme. Tout la sollicite à tomber, elle et les autres, les choses et les gens, les mauvais exemples, les mauvais conseils, ses instincts mauvais, sa faiblesse naturelle, sa coquetterie, sa paresse, sa gourmandise, son effroi bien légitime de la pauvreté; mille bras la poussent doucement, mais sûrement, hors du sentier droit qui a, paraît-il, trop de pierres aiguës pour ses pieds délicats, et la lancent, sans espoir de retour, sur la route fleurie de la galanterie. On commence par être Fantine la grisette, on finit par être Fantine la fille; on était la maîtresse d'un étudiant, on devient la concubine du Public : une tache qui pouvait disparaître, une souillure désormais indélébile. C'est triste, c'est navrant, mais nous nous sentirons toujours désarmés devant cette abjection, — parce que c'est celle d'une créature née inférieure, sans le moindre sens moral, que nous n'avons pas le courage de châtier de notre mépris.

II

Tout sollicite la femme à tomber, oui. Je n'entends pas parler ici des filles des champs qui se laissent séduire et qui viennent à Paris cacher leur honte — qui ne reste pas longtemps une honte pour elles. Je parle spécialement des Parisiennes.

A Paris, la ville du progrès, des lumières, des arts, des sciences, des lettres, et de je ne sais plus quoi encore, une fille pauvre ne peut faire un pas, un seul, sans être éblouie par les richesses perfidement étalées aux devantures de toutes les boutiques et de tous les magasins. Ici des châles aux couleurs éclatantes, là des robes de soie ou de velours, là encore des bottines de satin d'une élégance rare, là encore, là surtout, des bijoux, des perles fines, des diamants, — des merveilles! Et remarquez qu'elle n'a qu'une robe d'indienne sur les épaules, des bottines de coton aux pieds, pas la moindre pendeloque aux oreilles, pas le moindre bracelet au poignet. Le contraste est amer, et elle le ressent à sa façon. D'autant plus qu'en regardant de ses yeux enflammés de convoitise à travers les vitrines des magasins, elle s'est regardée elle-même et s'est

trouvée digne, la pauvre belle Cendrillon, de porter ces riches toilettes, ces splendides falbalas, réservés à ses orgueilleuses sœurs, cent fois moins belles qu'elle. Le sol est tout préparé, remué qu'il vient d'être profondément par le coultre infernal de l'envie : on peut y semer la séduction, elle germera vite, et vite portera des fleurs empoisonnées. Que le Prince Charmant — presque toujours fort laid — se trouve à propos derrière cette jeune fille, dont le cœur est si violemment mordu par le désir d'être *une madame*, et qu'il lui dise tout bas que toutes ces merveilles du luxe, qui coûtent si cher aux honnêtes femmes, ne coûtent absolument rien à celles qui ne le sont plus ou qui voudraient bien ne plus l'être, elle rougira peut-être un peu, mais elle comprendra, et, ce jour-là, elle oubliera de rentrer au logis paternel. Une vierge de plus à la mer!...

Qui l'aurait d'ailleurs prémunie contre ces tentations, cuirassée contre cette séduction? Fille d'ouvriers, cinquième ou sixième enfant d'une famille dont le chef n'est pas toujours le modèle des pères, de bonne heure elle a vu et entendu des choses que jamais n'entendront ni ne verront les filles de duchesses. Dans nos faubourgs les ouvriers n'ont pas de logements et encore moins d'appartements : une famille entière — le père, la mère, les filles et les garçons — vit, mange et couche dans la même chambre. On devine ce qui peut résulter de cette déplorable promiscuité : la virginité de l'âme des enfants se fane vite dans cette atmosphère saturée de jurons, et souvent d'obscénités. Quelle belle préparation aux séductions de la rue et de l'atelier!

Car l'atelier aussi a ses séductions, parce que lui aussi a ses promiscuités. Dans cette filature, dans cette fabrique, on emploie deux cents, trois cents hommes, et autant de femmes et de jeunes filles. Pendant le travail, les yeux se font des signes et se donnent des rendez-vous auxquels le contre-maître ne voit que du feu. En apparence, tout a l'air de se passer en bon ordre, et la Morale n'a rien à dire; mais, lorsque la cloche sonne les repas ou la fin de la journée, tout ce monde sort en bourdonnant comme des abeilles d'une ruche, et, sur le seuil, on se rejoint, on se confond, on reprend de la voix et du geste les conversations ébauchées à coups de regards. Il vient forcément un jour où la jeune ouvrière, qui rentrait autrefois très-régulièrement chaque soir chez ses parents, y rentre maintenant à des heures indues; la mère gronde — une belle-mère souvent, souvent une concubine (1), — le père frappe,

(1) Belle-mère ou concubine, c'est là une des causes les plus fréquentes de la prostitution des jeunes filles du peuple. Toujours marâtre, la belle-mère! Et la concubine, donc! La jeune fille les gêne : elles la poussent dans la

les frères injurient, et alors l'oiseau, las de sa cage, prend sa volée pour le pays où ne fleurit pas la fleur d'oranger.

Ah! les faubourgs! C'est la grande manufacture de l'espèce féminine! C'est le séminaire de la galanterie parisienne!

III

Il faut avoir le courage de l'avouer, parce que la Vérité est la Vérité et qu'il y a sacrilége à la masquer d'hypocrisie ou d'hésitation : non-seulement la Misère n'est pas la seule cause déterminante de la Prostitution, mais encore elle n'entre que pour une faible part dans l'affligeant total des filles inscrites sur les registres de la préfecture de police.

Je sais bien que, dans ce total, on compte peu, fort peu de femmes du monde et beaucoup de filles du peuple, paysannes et citadines, et que cela devrait signifier quelque chose, — juste le contraire de ce que je viens d'avancer. Assurément les filles de bourgeoises et les filles de duchesses, si elles ne sont pas tout à fait préservées des entraînements du cœur et des sollicitations des sens, le sont toujours, par leur éducation et la vigilance maternelle, contre les suites désastreuses de ces entraînements et les conséquences lamentables de ces sollicitations. C'est là un grand point; mais j'ai le regret de le dire, cela ne prouve pas du tout que la Misère soit l'unique pourvoyeuse de la Prostitution.

Je m'explique.

D'abord, qu'on me permette de le déclarer, je ne m'aventure sur le terrain brûlant de cette Étude que muni de renseignements puisés aux sources les plus sûres, recueillis de la bouche même d'un magistrat spécial, aussi bienveillant qu'éclairé, que je regrette bien de ne pouvoir nommer ici. Cela dit, j'entre résolûment dans les détails.

L'inscription des filles (1) qui veulent se vouer à l'exercice régulier de la Débauche, — cette inscription sur le mystérieux

rue. — « *Mon père était avec une femme,* » répondent souvent, pour leur excuse, les malheureuses qui viennent se faire inscrire à la Préfecture de Police.

(1) Elle ne peut pas avoir lieu avant l'âge de seize ans révolus; et encore, si cet âge n'est pas assez visible, on fait attendre un an, deux ans, le temps nécessaire enfin pour que la jeune fille n'ait plus l'air d'une enfant. A seize ans une jeune fille est mineure; il faut donc que le père ou la mère vienne au Bureau des mœurs donner son consentement, et jamais ni le père ni la mère n'ont manqué à y venir, — sans rougeur.

registre que nul regard profane n'a jamais vu, est aussi difficile à obtenir que leur radiation (1). Il faut « la croix et la bannière » pour être jugée enfin digne de cet infamant honneur. Les solliciteuses sont interrogées paternellement sur les raisons qui les ont ainsi dévoyées, et ces raisons sont tout simplement les trois quarts des péchés capitaux : la coquetterie, la paresse, la gourmandise — et le reste. Deux fois sur dix, la misère est la pierre d'achoppement que rencontrent sur leur chemin les pieds de ces malheureuses, — deux fois sur dix seulement! Cela ne donne-t-il pas à réfléchir? Les sceptiques qui disent la prostitution un mal nécessaire, et, ajoutent-ils, charmant, auraient-ils raison? Ah! j'ai froid jusqu'aux moelles en songeant à cela!...

Non-seulement les solliciteuses de *cartes* sont interrogées paternellement sur leur passé, mais encore, non moins paternellement le sont-elles sur leur présent, c'est-à-dire sur la triste résolution qui les amène au *Bureau des mœurs* pour se faire inscrire. On cherche à faire entrer un peu de lumière dans les ténèbres de leur petite conscience, à insuffler un peu d'air pur dans leur petit cœur atteint de gangrène; on fait un dernier, un suprême appel à leur pudeur, — depuis longtemps sourde et muette; enfin, par un éloquent et rapide tableau des humiliations, des avanies et des misères inhérentes à l'infâme métier de prostituée, — le plus dur de tous les métiers, — on veut les empêcher de franchir le seuil maudit : vains efforts! Le Vice a marqué ces créatures de sa craie : elles appartiennent désormais à son troupeau, — qui est celui des brebis galeuses... La femme de Sganarelle s'écriait : « Et si je veux être battue, moi?... » Les solliciteuses de cartes s'écrient : « Et si nous voulons être *filles*, nous?... »

Un jour, entra au Bureau des mœurs une belle grande fille, pleine de santé, épanouie comme une rose, et d'une sérénité sans égale. Le magistrat (2) chargé de l'interroger fit pour elle ce qu'il

(1) Une fois qu'une fille est inscrite, c'est pour toujours : même lorsqu'elle a amendé sa vie, la note d'infamie qui la concerne reste dans l'implacable Registre. Vous l'avez voulu, Georgette Dandin!...

De ce registre, personne, excepté la Justice, ne peut avoir communication. L'Administration est inflexible là-dessus. Souvent, à la veille d'un mariage, pris d'un doute affreux, résultat d'une lettre anonyme, le futur mari vient au Bureau des mœurs pour demander, au nom de l'honneur, la vérité sur sa fiancée : au nom de l'honneur, on refuse de l'éclairer. Seulement, comme il ne faut pas qu'un honnête homme soit trompé, on fait venir la fiancée et on l'engage à trouver au plus tôt un moyen de rompre le mariage projeté.

(2) Je dis magistrat, parce qu'en effet le chef du *Bureau des mœurs* est en même temps premier commissaire interrogateur.

a la bienveillante habitude de faire pour toutes ses pareilles : il lui montra sa famille déshonorée, son avenir brisé, le douloureux carcan auquel elle venait tendre si docilement le cou; il lui parla de la possibilité d'une réhabilitation par un travail honnête, il l'engagea à chercher à se placer comme domestique, – la seule place qui lui convînt, puisqu'elle était incapable d'en remplir une autre; mais elle, se redressant fièrement de toute sa hauteur, répondit, la voix vibrante d'indignation : « Domestique, moi?... *Je ne mange pas de ce pain-là!...* »

Ah! la malheureuse! la malheureuse! qui ne sait pas que ce *pain-là* est cent fois plus blanc, plus sain, plus savoureux que le pain de l'infamie, doré au dehors, mais au dedans pétri de cendres amères! Ah! la malheureuse!... Et dire qu'il y en a comme cela cinq mille (1) à Paris, sans compter les vingt-cinq ou trente mille autres, réfractaires à l'inscription, mais non à la débauche, leur unique revenu!

IV

Un autre irait plus avant dans cette Étude sur la Prostitution. J'ai eu le courage d'avouer tout à l'heure ce que personne n'avait avoué jusqu'ici, à savoir que la Misère n'était pas l'unique proxénète parisienne, mais je n'ai pas celui qu'il faut pour descendre dans ces ténèbres boueuses, d'où je ne rapporterais d'ailleurs aucun renseignement. Je crois avoir dit tout ce qu'il importait de connaître et tout ce que je pouvais dire dans un espace relativement restreint. Il paraît qu'il y a des races fatalement vouées au servage, que ce soit le travail accablant, sans fin ni trêve, de certains hommes, ou la prostitution honteuse, sans trêve ni fin, de certaines femmes : telle est la conclusion désespérante qu'on est forcé de tirer des révélations du genre de celles que je viens de faire. Il y a même une autre conclusion à tirer, — et celle-là plus désolante que la première, — c'est que l'Humanité tout entière est à refondre...

Plus respectueux que les fils de Noé, qui ne surent pas voiler de leur manteau l'ivresse déshonorante de leur père, je demande

(1) 5,000 filles *inscrites*, dont environ 1,800 dans les *maisons de tolérance*, et le reste chez elles; ces dernières, appelées *filles isolées*, sont tenues à venir tous les huit jours au Dispensaire, tandis que les autres ne sont astreintes que tous les quinze jours à la *visite de santé*. Les 25 ou 30,000 autres femmes (*biches*, *cocottes*, *lorettes*, *etc.*) sont appelées *filles insoumises*.

la permission de couvrir de ma pitié les turpitudes d'une trop grande partie de ce sexe à qui nous devons nos aïeules, nos femmes et nos sœurs.

La Misère et les Misérables à Paris

« Misère! admirable et terrible épreuve dont les faibles sortent infâmes, dont les forts sortent sublimes; creuset où la Destinée jette un homme, toutes les fois qu'elle veut avoir un demi-dieu ou un gredin. » (VICTOR HUGO.)

I

Au milieu du Festin de Trimalchion, où les commentateurs s'obstinent à voir une sanglante satire du monde romain sous Néron, on conte des histoires, on soutient des controverses, on récite des vers, on se grise avec de la satire après s'être grisé avec du Falerne opimien. — « Un pauvre et un riche étaient ennemis... » commence Agamemnon, un des convives. — « Un pauvre? » interrompt Trimalchion avec étonnement. « Qu'est-ce qu'un pauvre? » ajoute ce millionnaire, qui ne se souvient plus de son premier état ni de son abjection native. — « Ah! charmant! charmant! » s'écrie le chœur des parasites, des repus, des satisfaits, des complaisants, des flatteurs et des lâches.

Toutes les sociétés en voie de décomposition, toutes les Romes de la Décadence, ont eu ainsi leurs Trimalchions, leurs heureux parvenus qui, du haut du monceau de boue dorée où l'ironique fantaisie du sort les a juchés, ne peuvent plus apercevoir les milliers de misérables qui grouillent autour d'eux, cherchant désespérément leur *pain quotidien* dans les miettes de gâteau échappées de leurs tables, et ne le trouvant pas tous les jours. Cette cécité volontaire mais réelle est une grâce d'état : pour que les riches digèrent en paix, il ne faut pas qu'ils puissent un seul instant supposer qu'il y a quelque part des affamés.

Et pourtant ce ne sont pas les pauvres qui ont jamais manqué, — au plus loin qu'on interroge l'histoire de l'Humanité dont ils déshonorent, en les attristant, les pages les plus brillantes et les plus glorieuses. Dans les civilisations les plus anciennes, toujours la déesse Misère apparaît, pâle et farouche, escortant la déesse Opulence, souriante et fleurie, — Cendrillon parfois

révoltée de cette sœur trop souvent sans entrailles. Toujours il y a eu, vivant au-dessous de la race favorisée, une race maudite d'Atrides obscurs, se reproduisant fatalement, on ne sait pourquoi ni comment, et se léguant de famille en famille la pauvreté, comme les coureurs des jeux sacrés se passaient de main en main le flambeau, — afin qu'elle ne s'éteignît jamais. Race vaillante, honnête, sympathique, travaillant sans relâche, luttant sans trêve pour conquérir sa place au soleil et sa part de bonheur, et sans cesse retombant dans sa misère et dans sa nuit : la race des gens qui, sous la neige et la pluie, l'hiver et l'été, labourent la terre, plantent des arbres, fouillent le sol, gâchent le plâtre, taillent la pierre, amenuisent le bois, pétrissent le pain, découpent le cuivre, tissent la laine, forgent le fer, fondent le plomb, festonnent l'acier, accomplissent en un mot mille besognes surhumaines, sans parvenir à retirer de tout cela pour eux une somme de bien-être suffisante, la nourriture, l'abri et les vêtements indispensables. Oui, ce sont précisément ces gens qui n'ont rien qui font tout, les meubles qui vont orner les salons, les couvertures qui vont orner les lits, les habits qui vont vêtir les hommes, les parures qui vont orner les femmes, les objets de luxe et les objets d'utilité, les choses frivoles et les choses sérieuses! Ils sont la forge, ils sont l'usine, ils sont la cuve, ils sont l'atelier, ils sont l'alambic de la grande nation, ces humbles! C'est de leurs industries diverses qu'ils nous enrichissent, ces pauvres! Aussi chacun d'eux pourrait-il justement dire comme Antoine, après la bataille d'Actium : « Je n'ai plus rien dans l'univers que ce que j'ai donné. »

Et puis, ce n'est pas tout, — quoique cela soit bien assez, vraiment. Il n'y a pas que ces pauvres-là dans les sociétés civilisées; la grande armée des misérables se compose d'autres soldats que des prolétaires, que de cette masse flottante d'ouvriers que la maladie, la concurrence ou un ralentissement dans la production peut affamer et jeter par milliers sur le pavé ; il y a encore, il y a surtout les innombrables légions des vagabonds, des déclassés, des infirmes et des mendiants, — ceux-ci assurément moins intéressants que ceux-là, mais cependant misérables aussi, et, à ce titre, dignes de l'universelle compassion.

II

Paris, cette vaste agglomération d'hommes, cette capitale de la France devenue la capitale du monde, et qui, sept ou huit fois déjà depuis son origine, a dû élargir son corset de pierre afin de

ne pas étouffer sous la pression des populations réfugiées dans son sein, — Paris, moins que toute autre ville, devait échapper à cet horrible fléau auquel on n'a pas encore trouvé de remède efficace. Il y a longtemps que la misère coudoie cyniquement son luxe, qu'elle étale ses ulcères sur les marches de ses palais et qu'elle promène ses haillons le long de ses boulevards opulents.

Je ne remonterai pas jusqu'au moyen âge, de peur d'être accusé de remonter au déluge. Je ne parlerai pas de l'ordonnance du roi Jean déclarant que les vagabonds et les mendiants seraient mis au pilori, et en cas de récidive, marqués au front et bannis. A Rome, du moins, aux temps les plus mauvais, les nobles avaient compris l'urgence de prévenir par des libéralités abondantes les emportements légitimes du désespoir, et ce n'est pas eux qui auraient imaginé l'ordonnance de 1350 comme solution infaillible du plus épineux des problèmes sociaux.

Je daterai cette courte esquisse rétrospective de ce fameux édit du 17 avril 1656, dont on a voulu faire la gloire du règne de Louis XIV, et qui est bien loin de valoir le bruit qu'ont fait autour de lui les admirateurs sur parole du roi-soleil. Il y avait alors à Paris quarante mille vagabonds, c'était gênant, c'était blessant : « Le 16 mai 1657, dit un historien, les magistrats firent publier aux prônes de toutes les paroisses de Paris, que l'Hôpital Général (Bicêtre, Scipion, la Salpêtrière et la Pitié) serait ouvert pour tous les pauvres qui voudraient entrer de leur propre volonté, et défense fut faite à cri public de demander l'aumône dans Paris. La messe du Saint-Esprit fut chantée le 13 dans l'église de la Pitié, et, le lendemain, les pauvres furent enfermés. » Et, quand tous furent ainsi enfermés, — sauf, bien entendu, ceux qui avaient jugé prudent de se tenir cois jusqu'à nouvel ordre, — les docteurs Pangloss du temps s'écrièrent avec admiration et enthousiasme : « La misère a disparu de Paris ! Paris est une ville où il n'y a plus que des gens bien portants, heureux et riches !... » Naïveté sœur de celle de l'autruche qui, poursuivie par les chasseurs, se cache la tête sous son aile et se croit en sûreté, parce que ne voyant pas elle s'imagine n'être pas vue. Les docteurs Pangloss se croyaient à l'abri du spectacle affligeant de la misère parce qu'ils ne l'apercevaient plus : mais les misérables n'étaient pas supprimés pour cela, — et la preuve, c'est qu'ils reparurent, malgré les édits, malgré les défenses, malgré les sévérités, malgré les châtiments. On ne décrète pas ainsi, du jour au lendemain, l'abolition d'une peste, il faut assainir auparavant.

La misère était si peu abolie en France et à Paris, qu'en 1769, au rapport de Sébastien Mercier, le gouvernement « sembla vouloir détruire la race entière des indigents, tant il mit en oubli les

préceptes de la charité. On vit des enlèvements qui se faisaient de nuit par des ordres secrets. Des vieillards, des enfants, des femmes perdirent tout à coup la liberté et furent jetés dans des prisons infectes, sans qu'on sût leur imposer un travail consolateur. Le prétexte était que l'indigence est voisine du crime, que les séditions commencent par cette foule d'hommes qui n'ont rien à perdre; et comme on allait faire le commerce des blés, on craignit le désespoir de cette foule de nécessiteux, parce qu'on sentait bien que le pain devait augmenter... »

La misère était si peu abolie, que Chamfort, en parlant de l'état de la France à la veille de la Révolution, disait : « C'est une vérité incontestable qu'il y a en France sept millions d'hommes qui demandent l'aumône, et douze millions qui sont hors d'état de la faire... » Et que le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, à la suite d'une enquête solennelle, déclarait en 1789, en pleine Assemblée nationale, qu'un dixième au moins de la population végétait dans le dénûment le plus absolu. D'où la création et l'organisation, par la Constitution de 1791, d'un établissement de secours publics pour élever les enfants abandonnés, soulager les pauvres infirmes et fournir du travail aux pauvres valides. Elle était un peu plus charitable que l'édit royal de 1656, cette brave Constitution de 1791!

Je voudrais bien faire ici un peu de statistique et montrer la marche ascensionnelle de la misère, parce que les chiffres ont une éloquence que n'auront jamais les plus violentes déclamations : mais est-ce possible? Beaucoup d'honnêtes esprits ont réclamé cette statistique éloquente, — une illusion! Comment savoir la *vérité vraie*, comment connaître la profondeur et l'étendue de la plaie qui ronge l'ordre social? On n'a pour se renseigner et s'édifier que les documents que publie de temps en temps l'administration de l'Assistance publique; on n'a que le chiffre officiel de la misère, comme on n'a que le chiffre officiel de la prostitution, — cette autre misère. Il y a à Paris 5,000 filles *inscrites*, disent les relevés de la Préfecture de police; tandis qu'il y a au moins 30,000 filles *insoumises*, — sans compter les filles et les femmes de notoriété publique qui vivent de l'amour sans bruit et sans scandale, et dont, à cause de cela, il est difficile de préciser le nombre.

Jugez donc de ce que doit être le *chiffre réel* des pauvres de Paris, quand on avoue un *chiffre officiel* de 117,740 individus, résultant du dernier recensement publié, celui de 1863! Près de 118,000 misérables inscrits sur les registres des bureaux de bienfaisance, — sans compter les 10,000 vagabonds que chaque année les agents de police arrêtent et conduisent à la Préfecture, cet autre bureau de bienfaisance! Le chiffre est énorme, il est navrant, — et ce

n'est que le chiffre officiel! C'est le chiffre des *inscrits*, celui-là, mais le chiffre des *insoumis*, qui le dira? A Paris, la misère est Protée; elle revêt toutes les formes, emprunte tous les noms, endosse toutes les livrées, s'approprie tous les visages et prend tous les masques. Il y a la misère héroïque comme il y a la misère servile; il y a la misère gaie comme il y a la misère sinistre, — et ce n'est pas toujours la plus gaie qui est la moins triste, ni la plus sinistre qui est la moins bouffonne. Il y a la misère en habit noir et la misère en haillons, — et ce n'est pas toujours celle-ci qui est plus intéressante que celle-là. Il y a la misère de l'artiste et la misère du chiffonnier. Il y a la misère de l'inventeur inconnu et celle de l'ivrogne du coin. Il y a la misère décente, qui se cache dans l'ombre, et la misère insolente, qui s'affiche en plein soleil. Il y a la misère de l'honnête homme que ne secourt personne, parce qu'il ne se plaint à personne, et la misère du goujat auquel tout le monde s'intéresse parce qu'il se plaint à tout le monde. Oh! la comédie de la misère, quel drame!

III

Il faut avoir la cécité volontaire de Trimalchion pour ne pas voir les innombrables misères qui déshonorent Paris, la ville du luxe et la capitale du plaisir, comme les taches et les trous déshonorent une robe de soie. Il est impossible de faire un pas dans ses rues, sur ses boulevards, le long de ses quais, sans avoir les yeux crevés par le spectacle d'une infortune quelconque, — les yeux et aussi le cœur, quoique Senèque le Sage appelle la pitié le vice d'une âme faible, et que Marc Aurèle le Vertueux défende de se lamenter sur le compte de ceux qui pleurent. A côté du mendiant qui, pour vous émouvoir, étale complaisamment son moignon hideux; à côté du vieillard qui, pour vous attendrir, chantonne d'une voix cassée quelque refrain gaillard; à côté de la pauvresse accroupie sur le seuil d'une allée ou dans l'angle obscur d'une porte, qui, pour vous remuer les entrailles, fait crier la petite créature grelottante de fièvre ou de froid, sa fille ou celle d'une voisine, qu'elle tient en son giron; à côté de tous ces misérables avoués et étiquetés, secourus par vous et par le Bureau de Bienfaisance, passent et repassent, allant à l'aventure, tristes et résignés parfois, souvent aussi farouches et désespérés, d'autres misérables, tous les déclassés de la vie, tous les fruits-secs de la société parisienne, tous les Icares tombés du haut de leurs tentatives audacieuses, tous les Titans précipités, foudroyés, du haut de leurs escalades ambitieuses, tous les rêveurs rejetés, brisés, de

leurs paradis artificiels, tous les chercheurs de pierre philosophale épuisés par leurs veilles inutiles, tous les spéculateurs imprudents, victimes de leurs martingales infaillibles, tous les fous bafoués, tous ceux qui hier étaient quelque chose et qui ne seront plus rien désormais parce qu'il leur manque le ressort, l'énergie, la foi qui bandait leur âme et leur permettait d'espérer —enfin tous, les gens sans feu ni lieu, que nous appelons des malheureux, et que la loi, l'impassible loi, la rigoureuse loi appelle des vagabonds et qu'elle punit comme tels...

Paris a ses promenades, ses boulevards, ses places, ses quais, ses jardins, ses squares, qui témoignent éloquemment de la sollicitude de l'édilité pour ses administrés — des quais pleins de soleil, des places pleines d'air, des boulevards pleins de filles élégantes, des jardins pleins d'oiseaux, des squares pleins d'enfants, tout cela formant des tableaux joyeux, réconfortants, agréables, que les Parisiens montrent avec orgueil aux proviciaux et aux étrangers émerveillés. Dans ces squares, dans ces jardins, sur ces boulevards, le long de ces quais, autour de ces places, il y a de distance en distance des bancs destinés aux promeneurs fatigués. N'avez-vous jamais vu sur ces bancs, à demi étendus pour ne pas éveiller les soupçons des sergents de ville, des hommes aux vêtements délabrés, souillés par toutes les poussières et par toutes les boues, et ne vous êtes-vous jamais demandé alors pourquoi ces hommes dormaient ainsi à l'heure où personne ne doit dormir, et pourquoi ils tachaient ainsi de leur paresse et de leurs haillons l'activité, la gaieté et la propreté universelle?

Ah! ne soyez pas trop sévères envers eux, — de peur d'être cruel, et peut-être injuste! Ces misérables, dont l'aspect vous répugne plus encore qu'il ne vous attriste, et qui semblent une protestation inconvenante contre le bien-être général, ils n'ont pas choisi leur heure : ils la subissent. Quand vous reposiez, tranquille, ils veillaient, inquiets; quand vous dormiez, ils se promenaient, faute d'un gîte pour se reposer comme vous, faute d'un lit où dormir comme vous. Ils se promenaient! Épouvantable, ironique promenade! Aller, aller sans cesse, à la lueur des étoiles, d'une extrémité de Paris à l'autre, sans s'arrêter un seul instant — de peur d'être arrêté comme suspect par les rondes d'agents de police; marcher ainsi toute la nuit jusqu'à l'aube, souvent lente à paraître, malgré le vent, malgré le froid, — mais non malgré la pluie. « Les nuits où il pleut, me disait un jour un magistrat que j'interrogeais à ce sujet; les nuits où il pleut, ils sont vaincus, ils se rendent, et le Dépôt s'encombre... »

Ils sont vaincus! Ils se rendent! J'ai retenu ces mots, qui résonnent toujours douloureusement dans mon esprit. Car enfin, ces

vagabonds, ce ne sont pas des malfaiteurs toujours : les malfaiteurs ne sont pas vagabonds, ils savent dans quels bouges se réfugier, ils ont de l'argent pour cela, et quand, par hasard, l'argent leur manque, et leur manquent aussi les maîtresses et les amis, ils connaissent sur le bout du doigt les maisons en construction, ou les chantiers, ou les fours à plâtre, ou les trous généralement quelconques qui sont autant de domiciles pour les gens de leur sorte. Ces vagabonds ne sont pas des coquins, ce sont des malheureux appartenant à l'une ou à l'autre des catégories énumérées plus haut, — des ouvriers souvent, de la province ou de Paris, à qui l'ouvrage fait plus défaut que le courage. L'industrie, le commerce, ont leur ralentissement comme ils ont leur fièvre ; telle usine qui occupait le mois dernier quatre ou cinq cents travailleurs n'en peut plus occuper que deux ou trois cents : tant mieux pour ceux qui restent et tant pis pour ceux qui partent ! Ceux qui partent sont tristes, mais ils prennent patience, le chômage n'aura qu'un temps ; ils n'ont pas d'économies, mais ils ont crédit chez le boulanger et chez le logeur : huit jours, quinze jours se passent ainsi, en attentes vaines, au bout desquelles il n'y a plus que la Seine, le vol, ou l'héroïsme... La Seine, il sera toujours temps d'y songer... Le vol, jamais ! L'héroïsme, c'est-à-dire la rue pour domicile et les tas d'ordures pour cuisine : va pour l'héroïsme ! Et c'est ainsi que d'honnêtes gens, jetés par la misère sur le pavé, y restent, se promenant la nuit, dormant le jour, espérant sans cesse, et ne se rendant qu'à la dernière extrémité, — que vaincus par la pluie !...

IV

On a vu à quel chiffre formidable s'élevait le nombre des misérables *inscrits*, — et j'ai laissé deviner à quel chiffre pouvait s'élever celui des misérables *insoumis*. D'après les états fournis par les Bureaux de bienfaisance eux-mêmes, le chiffre officiel de 117,740 se serait très-sensiblement accru dans l'espace d'une année, — de quelque chose comme 16,176 nécessiteux. La France n'a rien à envier à l'Angleterre ; Paris n'a rien à envier à Londres, qui, au dire des derniers rapports publiés par les *Blue-books*, compte 30,000 pauvres dans ses work-houses, et plus de 100,000 indigents secourus à domicile par la charité légale.

Quelles sont les causes de cet accroissement, bien fait pour nous donner à réfléchir à tous tant que nous sommes, — même aux Trimalchions aveugles ou myopes ? Il y a des causes générales et une cause particulière. Les causes générales de ce malaise social

sont : la répartition inégale de la fortune publique, du *capital social;* l'accroissement anormal de la population ; l'action absorbante de l'industrie et du commerce ; la substitution des machines aux bras ; enfin les vices des institutions et ceux des individus. La cause particulière, qui a l'air d'être née d'hier, se trouve nettement définie dans ce passage d'un discours prononcé le 10 janvier 1631, par Simon Dreux, conseiller de Ville, au sujet de l'exécution de grands travaux dans Paris, construction d'une enceinte, achèvement de la porte Saint-Honoré, destruction des anciens murs, remblayage des anciens fossés, etc. : « Il y a, disait ce magistrat, un grand danger à entreprendre instantanément et dans plusieurs quartiers à la fois une opération aussi vaste. L'annonce seule de ces travaux gigantesques attirera dans Paris une foule d'ouvriers inoccupés de la province. C'est un appât auquel les moins capables de ces manœuvriers ne sauraient résister. Cette population une fois dans Paris, il faut subvenir à ses besoins, à tous, entendez-vous bien ? Tant que vous aurez des travaux considérables, cela n'aura pas d'inconvénients ; mais lorsqu'ils baisseront, comme vous ne pourrez pas toujours leur imprimer une activité semblable, dès que ces gens-là n'auront plus d'occupation, ils formeront ce noyau de séditieux qui se mettent aux gages des ambitieux toujours prêts à jalouser l'autorité royale que notre devoir est de fortifier même par nos votes administratifs. »

Il n'y a qu'un mot à changer dans ce discours pour le rendre d'une actualité saisissante : *indigents* au lieu de *séditieux*. Les journaliers accourus à Paris du fond du Limousin pour éventrer à coups de pioche les vieilles rues et les vieilles maisons de nos pères, une fois leur œuvre de destruction accomplie, ne veulent plus retourner chez eux, ils préfèrent rester dans cette ville où ils supposent qu'on démolira toujours, et comme ils ne trouvent plus à s'embaucher, ils végètent, ils vagabondent, ils meurent de faim, ils grossissent l'armée déjà trop considérable des misérables autochthones.

Et encore, s'il n'y avait qu'eux ! Mais la même attraction nous vaut d'autres invasions. Depuis que Paris, d'*urbs* s'est fait *orbis*, tous les misérables de l'univers fondent sur lui comme les sauterelles sur l'Égypte. L'Irlande, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, nous dépêchent des ambassadeurs affamés et nous envoient des représentants en haillons. Nous les rapatrions sans doute, mais ils n'en viennent pas moins ici se nourrir, pendant un temps plus ou moins long, du pain de la charité publique ; et d'ailleurs, ils se renouvellent sans cesse, pour les mêmes raisons, — ce qui fait que nous sommes assurés d'en avoir à peu près toujours le même nombre. Quant aux ambassadeurs de la province et aux

représentants des départements, c'est bien différent : d'abord, ils sont plus nombreux, ensuite, il est difficile de les expulser de France, puisqu'ils sont Français. Tous les déclassés, tous les infirmes, tous les malades, tous les indigents, tous les aliénés, tous les gens qui ont à se plaindre d'un déni de justice imaginaire ou réel, tous ceux qui éprouvent le besoin de proposer à l'Empereur un projet destiné à éteindre les impôts et à verser des milliards dans les caisses du Trésor public, toutes les filles qui éprouvent le besoin de dissimuler à leurs parents et à leurs voisins les suites d'une faute, tout ce monde-là afflue à Paris, les uns à pied, les autres en chemin de fer, quelquefois à leurs frais, souvent aux frais des communes, qui favorisent, sans en avoir l'air, ces émigrations de misérables, — en dégrèvement de leurs maigres budgets. Une fois à Paris, les uns mendient, les autres vagabondent; ceux-ci sont arrêtés, ceux-là échappent à la surveillance des agents; la préfecture de police reçoit un contingent nouveau; les hôpitaux voient augmenter le nombre de leurs assistés; les dépôts de Villers-Cotterets et de Saint-Denis, voient s'accroître le nombre de leurs hôtes. Ils s'attendaient tous, les malheureux, à trouver, comme on dit, la pie au nid, — c'est-à-dire, ceux-ci la guérison, ceux-là du travail, les uns la fortune, les autres un asile, — et ils n'ont rien trouvé, que la misère. Ils n'ont rien gagné à ce déplacement, et nous y avons beaucoup perdu. Ah! Paris! Paris! quand donc cesseras-tu de raccrocher ainsi l'univers, courtisane!...

V

On n'exigera pas de moi, sans doute, qu'après avoir parlé du mal j'indique le remède : une tâche trop délicate et trop difficile, où de plus savants et d'aussi dévoués ont échoué jusqu'ici, malgré l'énergie de leurs efforts et l'éloquence de leurs plaidoyers. J'ai cru qu'il m'était permis d'esquisser un tableau de la Misère et des Misérables de Paris, c'est à-dire d'avoir le courage de nos plaies comme d'autres écrivains ont l'orgueil de nos splendeurs, et je l'ai fait respectueusement, sobrement, en atténuant les tons violents, en évitant les couleurs *criardes*, en homme pénétré de la gravité et de la tristesse de son sujet, — voilà tout. J'aurais encore, certes, beaucoup de choses intéressantes à dire, certaines révélations curieuses à faire, certains traits significatifs à ajouter; mais il faut savoir se borner : je m'arrête.

« Le navire qui s'élance hors du port en déployant ses voiles, qui traverse l'Océan pour aller conquérir des richesses inconnues, ne peut-il pas être arrêté par le calme, assailli par la tempête, brisé

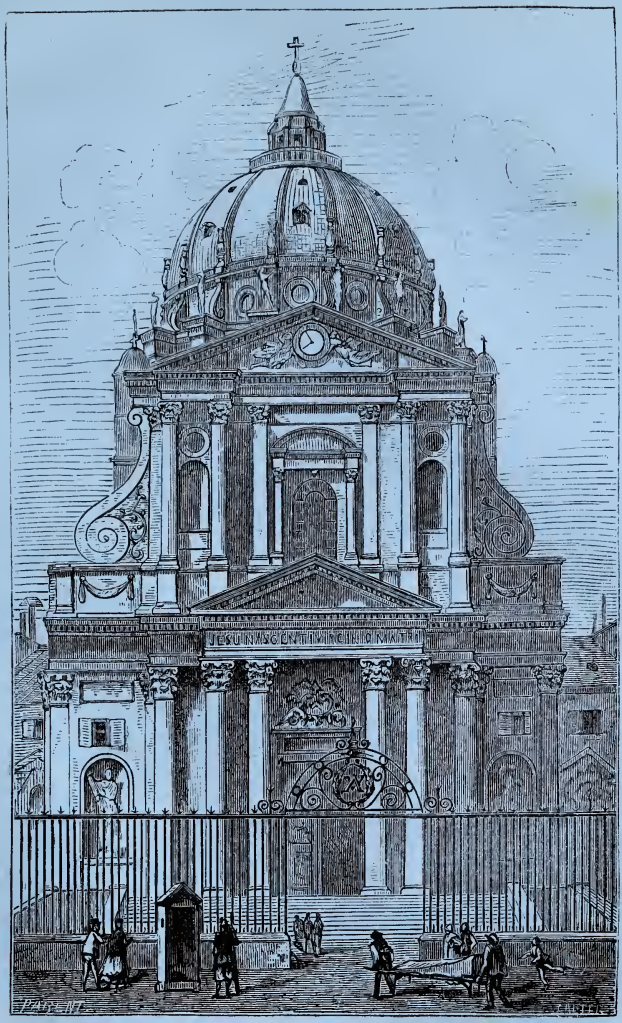

LE VAL DE GRACE

Dessin de M. PARENT, gravé par M. CARTER

contre un écueil, frappé de la foudre ? Et comment, l'industrie, dans son vol audacieux, ne rencontrerait-elle pas aussi des périls ?... » Ainsi parle M. le baron de Gérando, en son livre *De la Bienfaisance publique*. Sa résignation est trop héroïque pour moi, qui ne sais pas observer de si haut les choses de ce monde, et qui m'attache moins aux mouvements d'ensemble, profitables peut-être à l'Humanité, qu'aux convulsions et aux souffrances d'un certain nombre de créatures isolées, le remords permanent de cette même Humanité. Quand je songe à l'effroyable quantité de misères et de misérables que récèle Paris, je me demande sérieusement, sincèrement, la main sur la conscience qui me bat d'indignation, la main sur le cœur, qui me bat de pitié, comment nous pouvons rire, manger, boire, et dormir. Je ne sais pas si, comme le prétend Ludwig Bœrne, la mélancolie est la joie de Dieu, mais je sais bien que la joie des riches est la mélancolie des hommes qui ont de bonne heure « sucé le lait de l'inaltérable bienveillance. »

N'est pas mélancolique qui veut !

LES HOPITAUX

PAR

Le docteur Léon LE FORT

Paris concentre dans sa vaste enceinte toutes les joies et toutes les douleurs de l'humanité. Au-dessus des riches salons les mansardes sans feu, près du luxe l'indigence ; mais, aussi à côté de la misère qui abat et qui tue, la charité qui sauve ou qui du moins protége : à côté des palais, l'hôpital. Sans doute, Paris, ville de plaisirs, ne voit pas s'étaler sur ses places et ses boulevards la plaie hideuse du paupérisme ; nous ne voyons pas se glisser, hâves et décharnés, sur nos belles promenades et presque sous les roues des brillants équipages, ces « déguenillés » que les quartiers pauvres de Londres jettent chaque jour sur le pavé de la métropole du Royaume Uni : un tel spectacle attristerait les heureux du monde dont Paris devient de plus en plus la capitale, et la loi y a mis bon ordre. L'Angleterre ouvre au malheureux sans asile et sans pain les portes d'un work-house ; la France celles

d'une prison; être sans abri est un malheur en Angleterre, en France c'est un délit : le vagabondage. Ne pouvant supprimer la misère, la loi en a du moins supprimé la manifestation : « La mendicité est interdite dans le département de la Seine. »

Mais parce qu'elle est cachée, parce qu'elle est refoulée peu à peu vers la circonférence de Paris, la misère n'y existe pas moins, et une lourde tâche incombe à la charité publique ou privée. Même en négligeant ce nombre si considérable d'ouvriers et surtout d'ouvrières pauvres, vivant au jour le jour d'un salaire trop souvent insuffisant, mais qui épuisent, avant de solliciter la charité officielle, leur peu de crédit et leurs dernières ressources lorsque le chômage ou la maladie les réduisent momentanément à la gêne et bientôt à la misère, le nombre des individus secourus par la charité légale n'est pas seulement attristant, il est de plus inquiétant.

D'après le recensement opéré en 1863 par l'administration de l'Assistance publique, il y a dans Paris 40,056 ménages, comprenant 101,570 individus secourus par la charité officielle. Ce nombre, loin de diminuer, va toujours en s'accroissant, car il est de 11,283 individus supérieur au chiffre donné par le recensement précédent.

Ces 101,570 individus se répartissent de la manière suivante :

Adultes	hommes	21,865
	femmes	35,432
Enfants au-dessous de 14 ans	garçons	21,996
	filles	22,277

Si l'on rapproche ce nombre de 101,570 individus du chiffre total de la population parisienne constaté par le recensement de 1861, on reconnaît qu'il y a, à Paris, 1 indigent sur 16 habitants. Cette population indigente se répartit fort inégalement dans les divers points de la capitale : le IXe arrondissement (Opéra, Chaussée-d'Antin) ne compte qu'un indigent inscrit sur 53 habitants ; dans le XIIIe arrondissement (les Gobelins) il y a, au contraire, un indigent officiellement secouru sur 5 habitants.

Les arrondissements, dont la population indigente est le plus considérable par rapport à la population générale sont ensuite : le XIVe (Observatoire), le Ve (Panthéon) et le XXe (faubourg Saint-Martin), qui présentent un indigent sur 10 habitants.

Toutes les professions se trouvent représentées dans ce triste dénombrement des misères sociales : médecins, instituteurs, professeurs de langues, peintres, musiciens s'y trouvent à côté des concierges, des chiffonniers, des gardes de Paris; rien, du reste,

ne saurait mieux montrer la lugubre ironie de la vie humaine que ces listes qui nous montrent réduits au dernier degré de l'indigence, obligés de demander un peu de pain à la charité légale, des batteurs d'or et des lapidaires!

Quelque grandes que soient ces misères elles sont encore trop souvent aggravées par la maladie, qui augmente en même temps le nombre des nécessiteux. Ce ne sont plus seulement alors les indigents qui réclament les secours officiels, c'est presque toute la population ouvrière de Paris, et il nous suffira, dès à présent, de dire qu'en 1864 87,586 malades ont été soignés dans nos divers établissements hospitaliers et 57,415 à leur domicile.

Avant de décrire les hôpitaux, avant de parler de leur fonctionnement, il nous paraît utile de faire connaître brièvement, dans son esprit et dans l'ensemble de son organisation, l'Assistance publique à Paris.

L'esprit qui a présidé à la fondation des hôpitaux et à l'administration des secours qu'ils donnaient aux malades indigents a notablement varié avec les siècles... L'antiquité avait ignoré l'assistance sociale et presque la charité individuelle; le christianisme introduisit dans le monde cette belle maxime : « Aimez-vous les uns les autres, et faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même. » Longtemps les hôpitaux ne furent pas autre chose que des monastères, dans lesquels un certain nombre de religieux se réunissaient pour faire en commun leur salut et gagner pour eux-mêmes le ciel, en se dévouant au soulagement des malades. Le prêtre était en même temps médecin, mais le prêtre primait le médecin, et l'hôpital était avant tout un couvent ; on y recevait un petit nombre de malades, on leur faisait l'aumône de quelques soins ; mais les sentiments qui animaient ceux qui les leur donnaient n'avaient rien de commun avec notre philanthropie moderne : soigner le malade, soulager ses misères, le guérir était un moyen de faire son propre salut et non un but de charité fraternelle. Dès le quinzième siècle, le relâchement des mœurs monastiques amena dans le régime des hôpitaux des abus et des désordres tels, que le bras séculier fut souvent obligé d'intervenir, et il intervenait avec d'autant plus de droit que la plupart des établissements hospitaliers s'étaient notablement enrichis par la munificence des souverains et par les dons et les legs des grands seigneurs et des riches bourgeois.

Un arrêt du parlement du 2 mai 1505 « sur ce qu'il est venu à la connaissance de la court que, en l'Hostel-Dieu de Paris, a eu et a de présent mauvais ordre, tant au spirituel qu'au temporel, et mesmement en ce qui concerne les pauvres malades » confia à huit commissaires laïques l'administration de l'hôpital.

En même temps que l'oubli des règles du christianisme transformait les hôpitaux en de véritables fiefs et les ordres hospitaliers en puissantes corporations vivant au sein du luxe et de l'indolence, l'esprit public se développait peu à peu L'affranchissement des communes, l'abolition du servage firent sentir la nécessité de demander à la charité collective le soutien des indigents et des malades; la commune devenue libre voulut protéger et secourir elle-même ses propres citoyens; les seigneurs et les princes, au lieu de doter les corporations hospitalières, fondèrent eux-mêmes des établissements charitables; l'*assistance sociale* se substitua peu à peu à l'assistance *religieuse* et *monastique*, et c'est ce mode de secours que nous trouvons aujourd'hui en vigueur dans presque tous les pays de l'Europe.

Le plus souvent, les établissements hospitaliers tirent leurs ressources de legs ou de donations. Les donateurs, en faisant héritiers de sommes plus ou moins considérables telle ou telle ville, tel ou tel hôpital, lui imposent presque toujours l'obligation de soulager les misères de tous les pauvres de la ville, ou seulement de certaines classes de nécessiteux; ils créent ainsi un droit au secours, car les malheureux sont leurs véritables héritiers, et c'est avec raison que le bien des hôpitaux est appelé *le bien des pauvres*. Si ces ressources sont au-dessous des besoins, les communes, les États les augmentent au moyen de certaines taxes spéciales, et le droit d'être secouru dans la misère et la maladie se confond alors avec ceux du citoyen.

Mais, il faut bien le dire, le droit au secours, le droit à la charité légale, loin d'être un bienfait, est trop souvent un malheur, car il détruit la prévoyance et affaiblit le sentiment de la dignité humaine. Dans beaucoup de villes de province, aller à l'hôpital, laisser ses parents aller mourir de vieillesse dans un hospice est une honte, et pour une famille une sorte de tache indélébile; le peuple de Paris n'a pas de pareils scrupules. En cas de maladie, il ne connaît qu'une ressource, l'hôpital; il s'empresse d'y accourir pour le plus léger malaise, pour la moindre écorchure, et plus d'un tiers de ceux qui y viennent solliciter leur admission n'ont aucune raison médicale d'y être reçus. Paris n'a pas comme Londres le work-house, institution tour à tour trop vantée, trop décriée et presque toujours mal connue et encore plus mal appréciée. Paris n'a que des hospices de vieillards ou des hôpitaux, et ceux que la misère atteint, que le chômage prive de salaire ne connaissent qu'une ressource, aller se reposer à l'hôpital et y attendre en repos des jours meilleurs.

Quant à la prévoyance, elle est presque toujours détruite par cette pensée que nous avons si souvent entendu exprimer :

« A quoi bon mettre de côté? Quand je serai vieux j'irai aux indigents, et, si je puis, à Bicêtre. » Faut-il pour cela supprimer ou restreindre la charité légale? Telle n'est pas notre pensée, mais il faudrait substituer à l'assistance religieuse et à l'assistance légale ce qui existe à Londres et ce qui manque absolument à Paris, l'*Assistance mutuelle*.

Les hôpitaux de Londres sont uniquement soutenus par la charité privée; l'État, la commune n'y interviennent pour rien. Ils sont le résultat d'une association, d'une sorte d'assurance mutuelle contre la maladie, et sont ouverts aux souscripteurs ou à ceux auxquels ils délèguent leurs droits.

Les hôpitaux de Paris sont, au contraire, devenus comme la propriété de l'État, ou mieux de la ville de Paris; la gestion des biens des pauvres échappe à tout contrôle du public, et se trouve tout entière sous la dépendance directe du préfet de la Seine et du ministre de l'intérieur, représentés par un directeur unique investi de tous leurs pouvoirs.

A côté du directeur existe un conseil de surveillance « qui éclaire, juge et modère au besoin, dans les limites de sa compétence, les actes directoriaux, sans cependant pouvoir jamais y substituer ses propres actes; le directeur seul agit, parce que seul il est responsable. » Il n'est pas inutile d'ajouter que le directeur n'est jamais un médecin, mais toujours un agent d'ordre administratif; particularité qu'on ne rencontre guère qu'en France et en Belgique.

Ce conseil de surveillance, institué par la loi du 10 janvier 1849, se compose du préfet de la Seine, du préfet de police, d'un conseiller d'État, d'un membre de la Cour de cassation, d'un professeur de la Faculté de médecine, d'un membre de la chambre de commerce, d'un membre du conseil des prud'hommes, de deux membres du conseil municipal, de deux maires ou adjoints, de deux administrateurs des bureaux de bienfaisance, de cinq personnes au choix du préfet de la Seine, et enfin d'un médecin et d'un chirurgien des hôpitaux. Parmi les vingt membres qui composent le conseil, chargé de surveiller l'administration confiée au préfet de la Seine, neuf sont nommés par le préfet, lequel est de plus le président de droit; tandis que ce conseil, qui est aussi chargé de surveiller la bonne direction des hôpitaux, ne comprend qu'un médecin et qu'un chirurgien.

A la tête de chaque hôpital est placé un agent de l'ordre administratif chargé de la conduite générale de l'établissement, et duquel relèvent tous les employés subalternes. Dans les hôpitaux de quelque importance, au-dessous de ce directeur est un économe auquel est confié tout ce qui concerne la comptabilité.

En même temps que l'oubli des règles du christianisme transformait les hôpitaux en de véritables fiefs et les ordres hospitaliers en puissantes corporations vivant au sein du luxe et de l'indolence, l'esprit public se développait peu à peu L'affranchissement des communes, l'abolition du servage firent sentir la nécessité de demander à la charité collective le soutien des indigents et des malades; la commune devenue libre voulut protéger et secourir elle-même ses propres citoyens; les seigneurs et les princes, au lieu de doter les corporations hospitalières, fondèrent eux-mêmes des établissements charitables; l'*assistance sociale* se substitua peu à peu à l'assistance *religieuse* et *monastique*, et c'est ce mode de secours que nous trouvons aujourd'hui en vigueur dans presque tous les pays de l'Europe.

Le plus souvent, les établissements hospitaliers tirent leurs ressources de legs ou de donations. Les donateurs, en faisant héritiers de sommes plus ou moins considérables telle ou telle ville, tel ou tel hôpital, lui imposent presque toujours l'obligation de soulager les misères de tous les pauvres de la ville, ou seulement de certaines classes de nécessiteux; ils créent ainsi un droit au secours, car les malheureux sont leurs véritables héritiers, et c'est avec raison que le bien des hôpitaux est appelé *le bien des pauvres*. Si ces ressources sont au-dessous des besoins, les communes, les États les augmentent au moyen de certaines taxes spéciales, et le droit d'être secouru dans la misère et la maladie se confond alors avec ceux du citoyen.

Mais, il faut bien le dire, le droit au secours, le droit à la charité légale, loin d'être un bienfait, est trop souvent un malheur, car il détruit la prévoyance et affaiblit le sentiment de la dignité humaine. Dans beaucoup de villes de province, aller à l'hôpital, laisser ses parents aller mourir de vieillesse dans un hospice est une honte, et pour une famille une sorte de tache indélébile; le peuple de Paris n'a pas de pareils scrupules. En cas de maladie, il ne connaît qu'une ressource, l'hôpital; il s'empresse d'y accourir pour le plus léger malaise, pour la moindre écorchure, et plus d'un tiers de ceux qui y viennent solliciter leur admission n'ont aucune raison médicale d'y être reçus. Paris n'a pas comme Londres le work-house, institution tour à tour trop vantée, trop décriée et presque toujours mal connue et encore plus mal appréciée. Paris n'a que des hospices de vieillards ou des hôpitaux, et ceux que la misère atteint, que le chômage prive de salaire ne connaissent qu'une ressource, aller se reposer à l'hôpital et y attendre en repos des jours meilleurs.

Quant à la prévoyance, elle est presque toujours détruite par cette pensée que nous avons si souvent entendu exprimer :

« A quoi bon mettre de côté? Quand je serai vieux j'irai aux indigents, et, si je puis, à Bicêtre. » Faut-il pour cela supprimer ou restreindre la charité légale? Telle n'est pas notre pensée, mais il faudrait substituer à l'assistance religieuse et à l'assistance légale ce qui existe à Londres et ce qui manque absolument à Paris, l'*Assistance mutuelle*.

Les hôpitaux de Londres sont uniquement soutenus par la charité privée; l'État, la commune n'y interviennent pour rien. Ils sont le résultat d'une association, d'une sorte d'assurance mutuelle contre la maladie, et sont ouverts aux souscripteurs ou à ceux auxquels ils délèguent leurs droits.

Les hôpitaux de Paris sont, au contraire, devenus comme la propriété de l'État, ou mieux de la ville de Paris; la gestion des biens des pauvres échappe à tout contrôle du public, et se trouve tout entière sous la dépendance directe du préfet de la Seine et du ministre de l'intérieur, représentés par un directeur unique investi de tous leurs pouvoirs.

A côté du directeur existe un conseil de surveillance « qui éclaire, juge et modère au besoin, dans les limites de sa compétence, les actes directoriaux, sans cependant pouvoir jamais y substituer ses propres actes; le directeur seul agit, parce que seul il est responsable. » Il n'est pas inutile d'ajouter que le directeur n'est jamais un médecin, mais toujours un agent d'ordre administratif; particularité qu'on ne rencontre guère qu'en France et en Belgique.

Ce conseil de surveillance, institué par la loi du 10 janvier 1849, se compose du préfet de la Seine, du préfet de police, d'un conseiller d'État, d'un membre de la Cour de cassation, d'un professeur de la Faculté de médecine, d'un membre de la chambre de commerce, d'un membre du conseil des prud'hommes, de deux membres du conseil municipal, de deux maires ou adjoints, de deux administrateurs des bureaux de bienfaisance, de cinq personnes au choix du préfet de la Seine, et enfin d'un médecin et d'un chirurgien des hôpitaux. Parmi les vingt membres qui composent le conseil, chargé de surveiller l'administration confiée au préfet de la Seine, neuf sont nommés par le préfet, lequel est de plus le président de droit; tandis que ce conseil, qui est aussi chargé de surveiller la bonne direction des hôpitaux, ne comprend qu'un médecin et qu'un chirurgien.

A la tête de chaque hôpital est placé un agent de l'ordre administratif chargé de la conduite générale de l'établissement, et duquel relèvent tous les employés subalternes. Dans les hôpitaux de quelque importance, au-dessous de ce directeur est un économe auquel est confié tout ce qui concerne la comptabilité.

est chargé, sous sa responsabilité, du service qui lui est confié, car le règlement du 30 janvier 1830 a supprimé avec raison les médecins et chirurgiens en chef.

Le mode de recrutement du corps médical des hôpitaux mérite de fixer l'attention ; l'administration a conservé avec raison une organisation excellente, dont il est juste de lui faire honneur. Tout docteur en médecine d'une faculté française, ayant en cette qualité quatre années d'exercice et ayant atteint l'âge de vingt-huit ans, peut prendre part aux concours pour les places de médecin ou de chirurgien des hôpitaux; toutefois, la durée du temps d'exercice est réduite à deux ans pour ceux qui ont rempli pendant quatre années dans les hôpitaux de Paris les fonctions d'interne.

Le jury se compose de médecins et de chirurgiens en activité de service, choisis par la voie du sort. Les épreuves comprennent : 1° une dissertation écrite sur un sujet de médecine ou de chirurgie, le même pour tous les candidats, et tiré au sort par l'un d'eux parmi six questions préalablement choisies à huis clos et discutées par les juges; 2° une épreuve clinique; celle-ci a lieu à l'hôpital. Le jury choisit parmi les malades ceux dont la maladie lui paraît la plus difficile à bien reconnaître ou ceux dont l'affection présente des particularités intéressantes au point de vue du traitement ; chaque candidat tire au sort le malade qu'il devra examiner et l'examine séance tenante; dix minutes seulement lui sont accordées. Après quoi, il se rend à l'amphithéâtre des cours, fait de vive voix une leçon sur le malade qu'il a examiné, décrit la maladie, indique les particularités qu'elle présente, discute sa nature, sa gravité et conseille un traitement.

Lorsque ces deux épreuves, dites d'admissibilité, sont terminées, les juges désignent ceux des candidats admis à continuer le concours. Leur nombre est ordinairement limité au triple des places mises au concours.

Une troisième épreuve, analogue à la précédente, termine la série, et le vote des juges décide de la nomination. Lorsqu'il s'agit d'un concours pour une place de chirurgien, les candidats doivent en outre faire sur le cadavre, et en présence du jury, deux opérations.

Le médecin nommé n'est pas immédiatement mis en possession d'un service dans les hôpitaux; il doit, pendant un temps variable, mais qui ne peut excéder cinq années, faire au bureau central d'admission un service de consultations dont nous aurons occasion de parler, et il ne devient chef de service qu'au fur et à mesure des vacances qui se produisent. Il n'a d'abord en partage que les hôpitaux éloignés du centre ou moins intéressants pour l'étude, comme les infirmeries de Bicêtre et de la Salpêtrière, La Roche-

foucauld, Sainte-Périne, les Incurables, Lourcine, et puis, peu à peu et au fur et à mesure que l'âge de la retraite sonne pour ses aînés, son choix s'exerce sur les services plus enviés de Beaujon, la Charité, l'Hôtel-Dieu, etc.

Le rôle du médecin à l'hôpital est trop exclusivement borné, de par les règlements, à la visite des malades et à la prescription des médicaments. Il n'a aucune autorité directe sur les infirmiers et les infirmières, et n'a aucun droit de renvoyer ceux ou celles qui lui paraissent indignes de la mission difficile qui leur est confiée. Il n'a pas qualité pour surveiller la préparation, la distribution des aliments; il ne peut ni régler le nombre de lits que doit renfermer la salle qui lui est confiée, ni ordonner un changement dans leur distribution; il peut conseiller ou se plaindre, il ne peut ordonner, et nous ne pouvons que par nos protestations repousser la responsabilité de l'insalubrité de nos hôpitaux et celle de la trop grande mortalité qui y règne.

L'*interne* est le second, le bras droit du chef de service. Les internes sont nommés chaque année dans un concours auquel les externes des hôpitaux peuvent seuls prendre part. Le jury se compose de trois médecins et de deux chirurgiens des hôpitaux, désignés par le sort. Les épreuves du concours consistent en une composition écrite, la même pour tous les candidats, et d'une leçon orale de dix minutes. Le nombre des places étant assez restreint (30 à 40 annuellement), et le nombre des concurrents étant considérable, le concours de l'internat demande, pour être subi avec succès, des connaissances déjà approfondies, et l'on peut dire que la somme des connaissances nécessaires pour emporter la nomination dépasse le niveau de celles que représente le titre de docteur. La durée des fonctions est de quatre années.

En principe, tous les internes doivent être logés dans l'hôpital même; mais cette règle souffre malheureusement de nombreuses exceptions, par suite de la suppression des trop modestes chambres affectées jadis à cet usage Depuis de longues années, les internes ont cessé d'être nourris dans les hôpitaux. C'est là une mesure des plus fâcheuses; car elle éloigne de l'établissement ceux qu'on devrait le plus chercher à y retenir. Chaque jour, un interne prend pour vingt-quatre heures la garde médicale de l'hôpital; il pare aux accidents imprévus, fait les accouchements qui ont lieu en dehors de l'heure des visites, et fait prévenir le chef de service si un accident grave, survenu pendant la journée, rend une intervention chirurgicale active nécessaire; enfin, il donne son avis sur le degré d'admissibilité des malades qui demandent leur admission.

Les *externes*, dont le nombre varie avec l'importance du service, sont chargés de faire les pansements, les saignées et autres

opérations de petite chirurgie; ils ne séjournent pas à l'hôpital en dehors de l'heure des visites quotidiennes; ils sont nommés chaque année dans un concours auquel peuvent prendre part tous les étudiants en médecine ayant plus d'une année d'études. Les épreuves, sauf leur durée, leur importance et la difficulté des sujets choisis par le jury, sont les mêmes que pour le concours de l'internat. La durée de leur service ne peut excéder trois ans; mais un nouveau concours est permis à l'externe dont le temps d'exercice est expiré.

Le *bénévole* est l'engagé volontaire de l'externat; il n'a pas rang officiel dans la hiérarchie. C'est en général un jeune étudiant en médecine voulant de bonne heure prendre part au service hospitalier.

Le *stagiaire* est un étudiant de deuxième ou de troisième année, que les règlements aujourd'hui en vigueur forcent à prendre un service actif dans les hôpitaux.

Ce qui caractérise l'organisation du personnel médical des hôpitaux, pour ce qui concerne les internes et les externes, c'est la grande libéralité avec laquelle l'administration fournit à tout étudiant en médecine, vraiment désireux de s'instruire, des éléments précieux d'instruction; car, si elle leur ouvre largement les portes de l'hôpital, elle leur ouvre aussi celles d'un magnifique établissement situé rue du Fer-à-Moulin et consacré à l'étude de l'anatomie.

Les religieuses.

Les hôpitaux de Paris sont presque tous desservis par des religieuses appartenant à trois ordres principaux. Les sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu sont chargées du service de l'Hôtel-Dieu, de la Charité et de Saint-Louis; aux sœurs Jansénistes de Sainte-Marthe sont confiés la Pitié, Beaujon et Saint-Antoine; aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Eugénie (enfants malades), Necker, les Enfants-Assistés. Le premier devoir de l'écrivain est de dire la vérité, et, quelque défaveur que doive nous attirer, de la part de beaucoup de nos lecteurs, ce que nous avons à dire du rôle des religieuses dans les hôpitaux de Paris, il nous est impossible de ne pas dire que ce rôle est loin d'être celui que leur attribuent des préjugés qui ne sont, du reste, que des souvenirs d'un temps fort éloigné. Ce rôle ne consiste pas, en effet, à donner directement des soins aux malades; ce n'est pas la sœur qui fait les pansements, ce sont les externes; et s'il y a lieu dans la journée de les renouveler, d'appliquer des cataplasmes, des sangsues, c'est alors l'infirmier ou l'infirmière qui se substituent à l'externe; la cuillerée

de potion qu'il faut donner d'heure en heure, c'est l'infirmier qui l'administre; s'il faut changer un drap souillé, laver un malade, c'est encore l'infirmier qui intervient; la religieuse est la surveillante générale; elle fait la répartition des aliments que distribuent les infirmiers; elle règle les rapports avec la lingerie, veille au maintien de l'ordre et de la discipline de la salle. Leur rôle était tout autre si nous nous rapportons aux statuts de 1536. émanés de l'autorité ecclésiastique.

« Doresnavant, pour esviter les occasions de mal, se trouveront et n'y aura aucune personne seculières de quelque sexe ou condition qu'elles soient, au lavoir à aider à faire ou à laver la lexive du linge et aultres quelzconcques mundations de choses, que soit mesmes à porter les charges des draps, linges, boys ou aultres choses, etc. »

Aujourd'hui, on compte à l'Hôtel-Dieu seulement 134 infirmiers et infirmières laïques.

Infirmiers et infirmières

Le service direct des malades est fait, comme nous l'avons dit, par des laïques, serviteurs à gages, qui, pour ces pénibles fonctions, reçoivent un salaire de 15 francs par mois, lequel, après quatre années, peut être élevé à un maximum qui est alors de 21 francs. Quand on réfléchit que les domestiques des deux sexes, généralement assez bien logés, reçoivent, à Paris, dans les maisons particulières, où ils sont bien nourris, un salaire qui, presque toujours, dépasse le double, on se demande par quel miracle l'administration des hôpitaux parvient à ne payer que 15 francs les pauvres diables chargés du plus pénible et du plus rebutant de tous les services. Hélas! la réponse n'est que trop facile pour ceux qui ont vécu dans les hôpitaux, en contact journalier avec les malades. Sauf de rares, de très-rares exceptions, les infirmiers et infirmières présentent deux variétés : le rebut des serviteurs incapables de pouvoir être conservés nulle part ailleurs et des gens d'une moralité malheureusement non douteuse, que l'exiguïté même de leur salaire pousse fatalement à les augmenter par les plus indignes extorsions. Si le malade a soif, si, cloué à son lit, il ne peut saisir le vase qui renferme sa tisane, ou s'il a bu celle qu lui avait été donnée, s'il réclame un autre secours, il faut qu'il paye ou que ses parents, en venant le visiter, aient apprivoisé, à prix d'argent, des gens qui devraient être, qu'on croit être les serviteurs de celui qui souffre, et qui ne sont trop souvent pour lui que de véritables vampires. « Presque tous exigent ou des pauvres

malades, ou de ceux qui viennent les visiter, des gratifications plus ou moins considérables. Le malheureux qui ne peut payer reste privé de soins, sans que le directeur le plus actif, ou la surveillante la mieux « intentionnée, puisse parer à ces incon- « vénients. » Voilà ce que disait le rapport de la commission médicale du 10 mai 1843, et l'administration se fait une étrange illusion, quand elle s'imagine avoir remédié au mal. Il persiste toujours le même, toujours aussi intense; il n'est pas un médecin d'hôpital qui n'en connaisse toute l'étendue; mais il n'est donné à aucun de nous de pouvoir l'atteindre; car la répression directe venant de notre part serait un empiétement sur les droits des administrateurs, et il ne nous appartient pas davantage d'appliquer le seul remède efficace : augmenter le salaire des infirmiers. Le mal est rendu inévitable par une économie des plus mal entendues ; puisse l'administration finir par le comprendre, et diriger dans une meilleure voie les efforts très-réels, mais sans résultat décisif possible, auxquels elle se livre depuis longtemps pour combattre ce fléau.

Admission des malades dans les hôpitaux.

Il semblerait au premier abord que la première condition exigée pour être admis dans les hôpitaux de Paris est d'être malade; le croire serait pourtant une erreur : la première condition d'admissibilité est d'être domicilié depuis six mois dans le département de la Seine. C'est là un fait grave, qui mérite d'être signalé.

Paris, comme toutes les capitales, possède dans ses hôpitaux des médecins et des chirurgiens justement en possession de la confiance publique; tel pauvre malade ne trouvant pas en province de chirurgien qui veuille ou qui ose l'opérer vient à Paris et se présente à la porte ou à la consultation d'un hôpital en demandant à y être admis. Ce fait, fréquemment renouvelé, grèverait sans doute un peu plus que de droit le budget de la charité parisienne. Que faire à cela? La Belgique, beaucoup d'États allemands ont, par une loi, rendu la commune habitée par le malade débitrice de l'hôpital étranger où il a été admis. Cette loi sur le domicile de secours, difficile dans sa conception, est délicate dans son application; qu'importe! On a posé avant tout ce principe : le malade doit être secouru; l'on verra après comment se faire rembourser par qui de droit les frais du traitement. L'administration de l'Assistance publique de Paris, plus radicale et plus expéditive, et sans se préoccuper de la solution de ce difficile problème, tranche d'un seul coup la difficulté : tout malade

étranger au département de la Seine ne sera pas admis dans les hôpitaux, à moins qu'il ne paye d'avance les frais de son traitement. Qu'on ne croie pas que ce règlement soit comme l'épouvantail qui écarte les parasites; il n'est malheureusement que trop fréquemment appliqué, et j'en conserve par devers moi de nombreuses preuves matérielles. Sans nul doute, si M. le préfet de la Seine ou si le directeur de l'Assistance publique étaient eux-mêmes chargés de l'application directe de ce règlement, ils le violeraient très-souvent au nom de la charité; mais ce qui dans une loi est seulement mauvais devient odieux quand son application est confiée à des agents subalternes, qui l'appliquent partout et toujours avec la rigueur inintelligente et l'inflexibilité d'une consigne.

Ce n'est pas tout encore. Un arrêt du 29 avril 1854 a décidé que tout malade domicilié à Paris, quand il ne serait pas dénué de toutes ressources, devrait acquitter les frais d'hôpital. Pour s'assurer de l'exactitude de l'adresse indiquée par un malade, pour savoir s'il peut ou non supporter la taxe, l'administration a dû créer un service d'inspecteurs, qui vont dans chaque demeure, interrogeant le concierge et les voisins, pénétrant dans le pauvre logis attristé par la maladie, par le départ pour l'hôpital du père ou de la mère, cherchant à savoir par un savant interrogatoire quelles sont les ressources que possède la famille, et, suivant leur appréciation, condamnant en définitive la mère et les enfants à payer le lit que de généreux donateurs avaient cru donner gratuitement aux pauvres de Paris. L'administration, qui semble se considérer comme unique et légitime propriétaire des biens qui appartiennent aux malheureux, l'administration, qui ne vit pas en contact avec les malades, ne connaît pas comme nous toute la portée de cette mesure, et elle ne paraît pas se douter des colères et, pourquoi ne pas le dire? des haines qu'elle soulève depuis dix ans, dans la population pauvre de la capitale. La juste impopularité de cette mesure se rachète-t-elle au moins par les bénéfices qu'elle fait réaliser? En aucune façon. Elle a produit, en 1865, 77,840 francs; tandis que le traitement des visiteurs, employés, il est vrai, en même temps à visiter le domicile des indigents réclamant des secours, se montait à 60,100 francs.

L'admission des malades dans les hôpitaux se fait de trois manières différentes. Chaque matin a lieu, dans chaque hôpital, une consultation gratuite; si parmi les consultants il s'en trouve quelques-uns dont la maladie réclame les secours hospitaliers, le médecin ou le chirurgien les reçoit et leur donne un des lits vacants dans son service. Quand nous disons donne, nous ne sommes pas tout à fait dans la vérité; le médecin qui a seul qualité scientifique pour apprécier si la maladie exige ou non le traitement à

l'hôpital, n'a pas le droit de prononcer l'admission, ce droit appartient au directeur administratif, et cette phrase de la circulaire du 28 juillet 1854 mérite aussi les honneurs d'une large publicité : « Il sera dès lors bien entendu que l'administration seule dispose des lits existants dans ses établissements, et que la mission de MM. les médecins consiste à signaler les maladies qui leur *paraissent* devoir être traitées à l'hôpital. »

Pendant la journée, les cas urgents peuvent être reçus directement à l'hôpital, sur l'avis de l'interne de garde chargé de constater la réalité de l'urgence. Enfin, il existe sur le Parvis de Notre-Dame, sous le nom de bureau central d'admission, un établissement dans lequel se tient une consultation permanente faite de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, par plusieurs médecins. Chaque matin, les directeurs des hôpitaux envoient au bureau central la liste des lits vacants dans leur hôpital respectif, et le médecin consultant dirige sur chacun d'eux les malades qui lui paraissent ne pouvoir être soignés à domicile.

Régime intérieur des hôpitaux.

Tout malade entrant à l'hôpital perd son individualité pour devenir un numéro. Monsieur 3, madame 8, telle est la manière dont eux-mêmes s'interpellent dans leurs conversations. Après avoir donné au bureau des entrées son nom, son âge, son adresse, l'indication de sa profession, le malade monte dans la salle, quitte ses vêtements, et reçoit en échange la capote grise, qui, sans épuration préalable, passe de l'un à l'autre, quelle qu'ait été la maladie de celui qui la portait quelques heures auparavant. L'interne du service le visite peu de temps après son arrivée, et, s'il y a lieu, commence tout de suite le traitement, que confirmera ou rectifiera le lendemain matin le médecin ou le chirurgien.

A cinq heures du matin, les infirmiers, levés de bonne heure, arrivent dans la salle : la brosse et le balai commencent leur office. Tant pis pour le malade qui, après une nuit d'insomnie, commence à trouver le repos.

De huit heures à neuf heures se fait le service médical. Le médecin, accompagné de son interne et de ses externes, passe de lit en lit, examinant chaque malade et prescrivant le traitement; la visite terminée, les externes procèdent aux pansements, l'interne en pharmacie délivre à chacun les médicaments ordonnés par le médecin, et dix heures sonnent l'heure du déjeuner.

De larges bidons apportent dans la salle les potages, les soupes et les légumes; les infirmiers présentent successivement à la

religieuse les écuelles d'étain ; elle verse dans chacune la quantité prescrite ou autorisée, et l'écuelle remplie retourne au malade. Assis devant sa table de nuit, celui-ci place son potage entre son urinoir, sa pipe et ses chaussures, et, dans cet odorant voisinage, prend, avec appétit parfois, un repas toujours fort peu appétissant. Tout est à faire pour ce qui regarde l'alimentation des malades. Les viandes fournies à l'hôpital sont d'excellente qualité, le poisson est frais, les légumes irréprochables; mais comme la cuisson métamorphose tout-cela! La côtelette a été cuite une demi-heure avant d'être distribuée, et mise au four pour attendre le moment de la distribution; elle ne présente plus qu'une surface desséchée et noircie; le rôti était vermeil, mais il a fallu le couper d'avance à la cuisine, et c'est réduit au même état que la côtelette qu'il arrive par tranches dans la salle. Depuis deux ans, le directeur de l'administration a fait les plus louables efforts pour améliorer le régime alimentaire. Mais que peuvent faire l'intelligence, le désir du bien, le dévouement même contre les vices d'une centralisation poussée à l'excès? Un seul homme peut-il surveiller et diriger, jusque dans les menus détails, une administration aussi vaste que celle de l'Assistance publique?

Après le déjeuner le malade lit ou se promène; de 1 heure à 3 heures, le dimanche et le jeudi, il peut recevoir la visite de sa famille; à 4 heures, le repas du soir reproduit le repas du matin, et à 8 heures, la nuit commence par ordre, les conversations cessent, et les ronflements du sommeil, les gémissements de la douleur ou les plaintes de l'agonie troublent seuls le repos de ces vastes salles, qu'éclaire à peine, et de manière à faire voir les ténèbres, une petite veilleuse suspendue par une corde au plafond de la chambre.

Le nombre des malades admis annuellement dans les hôpitaux de Paris est considérable. En 1864, d'après le compte rendu publié ultérieurement, le chiffre des admissions et des décès dans les hôpitaux généraux a été le suivant :

	Admissions.	Décès.
Hôtel-Dieu	11,968	1,419
Pitié	8,735	1,065
Charité	7,079	730
Saint-Antoine	9,953	1,188
Necker	5,647	746
Cochin	1,589	175
Beaujon	6,590	633
Lariboisière	9,796	1,228

Les hôpitaux spéciaux ont une mortalité très-différente les uns

des autres, suivant la nature des maladies qui y sont traitées. Sur 3,581 individus entrés à l'hôpital du Midi en 1864 il n'en est mort que 17; sur 1,620 femmes entrées pour accoucher à la Maternité il en est mort 310, c'est-à-dire que la mortalité générale de cet établissement meurtrier a atteint l'effroyable proportion de une morte sur cinq accouchées!

Consultations, traitement externe.

A chaque hôpital se trouve annexée une consultation; chaque jour, de neuf à dix heures, un médecin et un chirurgien de l'hôpital donnent gratuitement des conseils et des soins à toutes les personnes qui viennent les réclamer. Cette institution excellente rend d'immenses services à la population parisienne.

Hôpitaux.	Consultations données en 1864.
Hôtel-Dieu	14,435
Pitié	12,345
Saint-Antoine	17,291
Necker	16,603
Cochin	8,737
Beaujon	14,767
Lariboisière	37,889
Le Midi	22,217
Lourcine	1,332
Cliniques	3,360
Vieillesse (hommes)	11,227
	158,203

Les consultations sont bien plus nombreuses encore dans les hôpitaux qui possèdent ce qu'on appelle le traitement externe, c'est-à-dire dans ceux où l'on délivre des bains ou les médicaments prescrits par le médecin.

Saint-Louis possède un traitement externe pour les maladies de la peau. 76,089 consultations y ont été données en 1864, et 48,978 malades y ont été traités, parmi lesquels 5,702 galeux, qu'on guérit séance tenante par un traitement local qui n'exige pas plus de deux heures.

Saint-Louis et la Charité délivrent de plus, sur prescription des médecins de l'hôpital, des bains simples ou médicamenteux aux malades du dehors. Il a été délivré dans une seule année, et dans ces deux établissements réunis :

Bains simples	18,234
— sulfureux	42,089
— alcalins	25,150
— de vapeur	28,933
— de fécule	10,755
Douches	10,252
Fumigations	11,421
	146,834

Il existe un traitement externe pour les enfants à Sainte-Eugénie et à l'hôpital des Enfants malades. Enfin, le bureau central des hôpitaux, parvis Notre-Dame, délivre gratuitement aux indigents des bandages et des appareils.

Outre les hôpitaux placés sous la dépendance directe de l'administration de l'Assistance publique, il en existe quelques-uns dont une heureuse pensée de sollicitude pour la population ouvrière de Paris a décidé la fondation. Le Gouvernement a créé en 1855 deux asiles de convalescence pour les malades sortant des hôpitaux ou soignés par les bureaux de bienfaisance. L'un, placé au milieu du bois de Vincennes, est destiné aux hommes et renferme 237 lits; l'autre, situé dans le bois du Vésinet, est consacré aux ouvrières convalescentes du département de la Seine; enfin, la maison Eugène-Napoléon, fondée en 1856, reçoit des jeunes filles pauvres qui y font leur éducation.

Les hôpitaux de Paris appartenant à l'administration de l'Assistance publique sont très-défectueux dans leur aménagement intérieur; mais presque tous ont été construits en vue d'une destination différente de celle qu'ils ont aujourd'hui, car la plupart ont été dans l'origine des couvents ou des asiles.

La Pitié fut construite en 1612, par ordre de Louis XIII, pour loger des pauvres et des enfants; Beaujon fut fondé en 1780 par le financier Beaujon; vingt-quatre enfants pauvres de la paroisse Saint-Philippe-du-Roule devaient y être entretenus et instruits; Saint-Antoine est l'ancienne abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, convertie en hôpital par décret de la Convention du 17 janvier 1795; Necker fut d'abord un couvent de Bénédictines; l'hôpital du Midi occupe l'ancien couvent des Capucins, Lourcine celui des Cordelières.

Quelques autres furent, dès l'origine, destinés à recevoir des malades. C'est dans ce but que saint Landry fonda l'Hôtel-Dieu, Marie de Médicis la Charité, Henri IV Saint-Louis, Jean-Denis Cochin, curé de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas en 1779, l'hôpital Cochin.

La science de l'hygiène hospitalière n'existant guère à cette

époque, les hôpitaux de Paris étaient dans un état honteux de malpropreté et d'encombrement dont ils ne sortirent que par l'heureux hasard qui amena à l'Hôtel-Dieu l'empereur Joseph II.

Doué d'une haute et très-libérale philanthropie, fondateur du Grand-Hôpital à Vienne, de la Maternité et de l'hôpital des Enfants à Prague, s'occupant de toutes les questions qui pouvaient augmenter la salubrité des hôpitaux, Joseph II, à peine arrivé à Paris et logé rue de Tournon, comme un simple particulier, alla rendre visite à l'Hôtel-Dieu. Encore indigné du spectacle qu'il avait sous les yeux, il courut à Versailles, fit à son beau-frère Louis XVI le récit de sa visite, lui apprit ce que le roi de France n'eût pas dû ignorer, et Louis XVI, homme excellent, nomma tout de suite une commission d'enquête, présidée par le vénérable Bailly. Tenon, qui s'était joint à la commission, fit connaître, dans son beau livre sur les hôpitaux, des détails qui révoltent tous les sentiments d'humanité.

Les lits, à peine assez larges pour loger deux malades, en renfermaient à la fois quatre et souvent six, couchés, les uns aux pieds, les autres à la tête, « et le sommeil, dit Tenon, n'y pénètre qu'autant que les malades dont ils sont surchargés se concertent pour passer alternativement sur un banc une partie de la nuit. » C'était encore pis pour les accouchées ; il en couchait trois dans un lit de quatre pieds quatre pouces de large, et, comme les pauvres malades, elles étaient réduites à se reposer alternativement sur un banc placé au pied de ce lit de misère.

Ces choses ont bien changé ; mais, comme si d'un excès il fallait tomber dans un autre tout à fait opposé, La Riboisière, le seul hôpital de quelque importance construit dans ces dernières années, n'est pas un asile, c'est un palais ouvert à l'indigence et à la maladie, c'est, comme l'a dit Malgaigne, le Versailles de la misère. L'Administration montre avec orgueil aux étrangers cet hôpital, le plus malsain et le plus meurtrier des hôpitaux de Paris. Pour les curieux et les gens du monde, c'est un hôpital modèle ; cela est vrai, mais c'est un modèle à ne pas imiter.

Malheureusement, l'Administration est en train de l'imiter, en l'aggravant encore. Malgré l'avis contraire de la commission médicale choisie pour se prononcer sur la valeur des plans proposés, malgré les réclamations du corps médical, malgré l'énergique protestation de la Société impériale de chirurgie, malgré la résolution votée par elle et par laquelle elle déclare « que ni les besoins de la population ni ceux de l'enseignement ne réclament aujourd'hui un hôpital de six cents lits dans la Cité ; qu'un tel hôpital serait dans de mauvaises conditions sous le rapport de l'emplacement, de l'espace, du nombre des lits, de

la disposition des bâtiments, de l'aération de l'édifice, » la préfecture de la Seine, aujourd'hui souveraine maîtresse de l'Assistance publique, poursuit son œuvre, et nous sommes, ou plutôt nos malades sont menacés de voir s'élever dans un lieu malsain, sur un espace trop restreint, avec les plus détestables conditions d'hygiène, un hôpital dont chaque lit coûtera, en dehors du prix de l'entretien et de la nourriture des malades, 1,500 francs de loyer annuel, c'est-à-dire aussi cher qu'un appartement avec salon, salle à manger, chambre à coucher et cuisine!

Un instant les travaux avaient paru s'interrompre, aujourd'hui ils sont repris, et bientôt la vieille Cité de Paris, concentrant dans son enceinte vide de ses citoyens tout ce qui, pour quelques personnes, représente les derniers progrès de « la civilisation moderne », ne renfermera plus que la Préfecture de police, le Palais de Justice, une église, le Tribunal de Commerce, des prisons, un hôpital, la Morgue et quelques casernes.

Assistance médicale à domicile.

L'institution des secours médicaux donnés à leur domicile aux indigents malades forme un heureux contraste avec l'état déplorable de nos hôpitaux. Admirable dans son organisation, admirable dans ses résultats, elle doit être pour la France, et surtout pour Paris, un titre de gloire, car ni l'Angleterre ni l'Allemagne n'ont sous ce rapport rien qui puisse lui être comparé. Nos bureaux de bienfaisance, qui rendent de si éminents services à la classe ouvrière et indigente, ont acquis depuis plusieurs années une importance qui, nous l'espérons, ne fera que s'accroître.

Le 25 mai 1791, la municipalité de Paris fut chargée de l'administration de tous les revenus des indigents, qu'elle devait distribuer ainsi que le produit des quêtes, entre les différentes paroisses. Le 5 août elle chargea une commission municipale de bienfaisance, prise dans son sein, de lui proposer un plan d'assistance publique. C'est à cette commission qu'on doit la création des bureaux de bienfaisance, fondés par la loi du 7 thermidor an V.

Aujourd'hui le service d'assistance à domicile relève des vingt mairies de Paris, et, par-dessus tout, de l'Administration des hôpitaux. Le service des secours dans chacun des vingt arrondissements est spécialement confié à ces bureaux de bienfaisance.

Chaque bureau se compose : 1° du maire de l'arrondissement, président ; 2° des adjoints ; 3° de douze administrateurs ; 4° d'un nombre illimité de commissaires et de dames de charité ; 5° d'un secrétaire trésorier. Il est attaché à chaque bureau : des médecins

et chirurgiens, des sages-femmes, des sœurs de charité et des employés de divers ordres. Chaque bureau possède deux ou plusieurs maisons de secours, où les pauvres non malades viennent chercher l'aide dont ils ont besoin et où les malades inscrits sur la liste des indigents peuvent avoir gratuitement des consultations, des médicaments et des soins. 53 maisons de secours sont disséminées sur les différents points de la capitale.

Le service des secours à domicile aux indigents malades a reçu, depuis 1854, une nouvelle organisation et une extension telle qu'on peut le regarder comme une véritable création. Il nous suffira, pour montrer son importance, le bien qu'il réalise et les éloges qu'il mérite, de rappeler que, du 1er janvier 1854 au 31 décembre 1864, ce service a secouru 421,403 malades, parmi lesquels 102,202 ont été renvoyés aux consultations et 22,214 transférés dans les hôpitaux. 203,810 ont été guéris; 32,563 sont morts; 13,036 individus s'étant cru malades n'ont pas paru, après avoir été visités, avoir besoin d'aucun secours médical.

Le mécanisme du service à domicile est le suivant : Toute personne indigente ou nécessiteuse, désirant être soignée chez elle par les soins des bureaux de bienfaisance, s'adresse au bureau annexé à la mairie de l'arrondissement à laquelle elle appartient; si, administrativement, on juge qu'elle a droit au secours, on en prévient par lettre le médecin attaché à la section, lequel se rend chez le malade. S'il y a lieu de lui délivrer des médicaments, la prescription, signée du médecin, sur des imprimés spéciaux, est portée au bureau de secours, où l'ordonnance est exécutée par la religieuse chargée de la pharmacie.

Les accouchements sont faits par les sages-femmes attachées à ce service; mais, lorsqu'il se présente quelque cas difficile ou dans lequel une intervention chirurgicale est nécessaire, la sage-femme doit appeler à son aide un des médecins du bureau de bienfaisance. Le nombre des sages-femmes attachées au service à domicile est de 113; elles ont, en 1864, pratiqué 6,953 accouchements, ce qui donne une moyenne de 61,5 accouchements par sage-femme.

De ces 6,953 accouchées, 52 seulement sont mortes. Ainsi, dans cette même année 1864, pendant laquelle il ne succomba parmi les clientes indigentes des bureaux de bienfaisance qu'une accouchée sur 133, il mourut à la Maternité, sur les 1,620 femmes reçues dans cet hôpital, une accouchée sur 5!

Les hôpitaux de Paris sont encore, dans leur ensemble, les plus défectueux et les plus meurtriers de l'Europe; l'organisation du service médical à domicile, est, au contraire, pour Paris un titre de gloire et rend d'immenses et de reels services. A quoi tiennent ces différences et cette apparente contradiction?

C'est à l'élimination complète de l'élément médical dans la conduite directe des hôpitaux qu'est dû l'état défectueux dans lequel ils n'ont cessé d'être depuis soixante-dix ans. Pour diriger les hôpitaux, les meilleures intentions ne suffisent pas; rien ne remplace la compétence, que peuvent seules donner de longues études, de longues années où chaque matinée a été passée dans les salles d'un hôpital; l'intelligence et le dévouement ne remplacent pas la science et l'expérience : *Cuique suum!*

A l'administration la direction administrative et financière, aux médecins la direction des choses médicales ! le salut de nos malades est à ce prix.

L'assistance à domicile est, au contraire, puissamment décentralisée; l'administration en a sans doute la haute direction générale, mais chaque mairie, chaque bureau concentre les efforts des maires, des adjoints, des dames de charité, des religieuses ; chacun prend une part directe à cette œuvre fraternelle, qu'il accomplit avec tout le zèle qui accompagne le dévouement spontané à l'humanité et non comme un employé qui gagne son salaire; le médecin au domicile de l'indigent n'agit pas autrement qu'il ne le ferait dans une famille plus favorisée de la fortune; il peut donner des conseils avec l'espoir fondé de ne pas les voir, comme le médecin d'hôpital, négligés ou repoussés comme contraires aux règlements et aux prérogatives administratives.

Le secours à domicile conserve et fortifie les liens de la famille, l'hôpital les relâche et trop souvent les brise; l'hôpital c'est l'aumône faite au misérable, l'assistance à domicile c'est l'aide momentanée donnée au malheureux; le secours à domicile c'est souvent la guérison, l'hôpital c'est trop souvent la mort. Nous devons donc encourager de toutes nos forces les bureaux de bienfaisance, les aider de nos efforts personnels et du fruit de nos épargnes, encourager ceux qui les dirigent si bien de la conviction que leur œuvre, justement appréciée, leur vaut les éloges et la reconnaissance de leurs concitoyens.

Pour moi, je demanderai plus encore à cet avenir que nous ignorons tous. Ennemi de la substitution de l'État à l'individu, convaincu que le progrès pour les classes ouvrières réside dans la substitution de la famille à l'État, de l'initiative individuelle et de la solidarité à la protection, de l'émancipation par le travail et la prévoyance aux secours de la charité publique, j'appelle de tous mes vœux le jour où *l'assurance mutuelle contre la maladie aussi bien que contre la misère*, remplaçant pour l'ouvrier l'assistance officielle, relèvera le sentiment de sa dignité, lui fera mieux comprendre les droits et les devoirs de la famille, car il comprendra mieux alors ses devoirs et ses droits d'homme et de citoyen.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

Les établissements ressortissant à l'administration de l'Assistance publique de Paris sont au nombre de vingt-huit, divisés en seize *hôpitaux* où sont soignés les malades et les blessés, et douze *hospices* ou *maisons de retraite*, dans lesquels sont reçus des vieillards des deux sexes ayant un faible revenu ou tout à fait indigents. Deux de ces hospices admettent des aliénés en attendant que soit achevée la construction d'un établissement affecté exclusivement aux aliénés.

Les hôpitaux se subdivisent en *hôpitaux généraux* qui traitent toute espèce de maladie, et *hôpitaux spéciaux* où l'on ne soigne qu'une nature particulière de maladie.

Voici la nomenclature et l'historique des divers établissements, par ordre chronologique de fondation.

HOPITAUX.

Hotel-Dieu, place du Parvis-Notre-Dame. — C'est le plus ancien des hôpitaux parisiens. On en fait remonter la fondation à saint Landry, évêque de Paris, au milieu du septième siècle. Placé d'abord sous le patronage du chapitre de l'église cathédrale, il recevait à la fois des pauvres sains ou malades. On l'appelait alors *Hôpital Saint-Christophe*. Le nom d'*Hôtel-Dieu* vint plus tard, quand l'établissement fut transféré du voisinage de l'église Saint-Christophe en sa place actuelle. Des rois, des princes, des particuliers l'enrichirent par de nombreux legs ou dons. Aussi l'hôpital s'agrandit-il successivement, mais irrégulièrement. N'ayant pas de budget fixe, n'étant pas toujours administré avec soin, il eut des alternatives de prospérité et de détresse. On put, dans le courant du siècle dernier, en faire un tableau horrible qui est resté dans la mémoire populaire comme étant l'état normal de l'établissement, tandis que ce n'était qu'un état momentané auquel on cherchait à remédier. A cette époque, le désordre fut tel, qu'on voyait dans un seul lit jusqu'à dix malades, parmi lesquels se trouvait parfois un mort ou un agonisant. La Révolution a régularisé et amélioré l'administration de l'Hôtel-Dieu comme celle de tous les hôpitaux.

L'Hôtel-Dieu a subi, dans le courant du même siècle, deux incendies considérables, l'un du 2 au 5 août 1737, l'autre le 30 décembre 1772, où il périt un grand nombre de malades. Une partie des bâtiments de l'Hôtel-Dieu a été reconstruite en 1802 et années suivantes. On démolit alors la chapelle, qui datait du quatorzième siècle et menaçait ruine, et l'entrée, qui était rue de la Cité, fut transportée sur la place du Parvis. La Seine passe entre les constructions de l'Hôtel-Dieu, que met en communication une passerelle remplaçant un ancien pont dit *Saint-Charles*, dont elle a conservé le nom.

On sait que le poëte Gilbert est mort à l'Hôtel-Dieu, le 16 novembre 1780.

Sous le vestibule se trouve le tombeau de M. de Montyon, avec une statue

de ce bienfaiteur des hôpitaux parisiens, par Bosio. Ce monument a été solennellement inauguré, en présence d'une députation de l'Institut, le 26 avril 1838. Un autre monument est consacré à la mémoire de Desault et de Bichat.

L'Hôtel-Dieu a pour chapelle l'église de *Saint-Julien-le-Pauvre*, enclavée dans ses dépendances de la rive gauche et ayant une entrée dans la rue du même nom. Cette église existait déjà au sixième siècle, avec le titre de basilique et faisait partie d'un prieuré où séjourna plusieurs fois Grégoire de Tours. Saccagée par les Normands, donnée par Henri Ier à l'évêque de Paris, elle appartenait au douzième siècle à des seigneurs qui la donnèrent à l'abbaye de Longpont. Elle a été réunie, en 1655, à l'Hôtel-Dieu, mais les bâtiments qui l'entouraient sont demeurés propriété particulière.

Cette église, dédiée d'abord à saint Julien, martyr, prit plus tard pour patron saint Julien du Mans, dit le *Pauvre*. Le portail, qui datait du treizième siècle, a été détruit au dix-huitième, ainsi que la tour et une partie de la nef. L'intérieur mérite la visite des archéologues (voir page 689). On remarque, encastrées dans la muraille, la pierre tombale de H. Rousseau, avocat au Parlement, mort en 1445, et une inscription en lettres gothiques : *Ludovicus, rex Francorum, undecimus hujus nominis*, qui se trouvait autrefois au-dessous d'une statue de ce roi, sur l'ancienne façade de l'Hôtel-Dieu. Un calvaire, bas-relief en pierre du quatorzième siècle, est enchâssé dans la boiserie de l'autel. (Voir l'*Itinéraire archéologique de Paris*, par Fr. de Guilhermy.)

Dans son état présent, l'Hôtel-Dieu contient 828 lits : 472 de médecine, 251 de chirurgie, 17 d'accouchement, 58 berceaux.

La question de reconstruire l'Hôtel-Dieu a été souvent agitée. Après l'incendie de 1772, on ouvrit à cet effet une souscription qui produisit deux millions de livres. On proposait alors de diviser l'établissement en deux parties. On proposa ensuite de le transférer à l'île des Cygnes dans une construction circulaire dont Poyet avait fait le plan et qui aurait pu recevoir cinq mille malades en des salles parfaitement isolées. D'autres plans furent encore présentés à diverses époques, toujours en partant de la pensée du déplacement de l'hôpital, que les uns voulaient transférer où est actuellement la Monnaie, les autres dans la plaine de Grenelle. Enfin, dans ces dernières années, on a résolu de démolir les bâtiments actuels et de réédifier l'Hôtel-Dieu dans la Cité même, sur un vaste terrain que circonscriront la rue d'Arcole modifiée, le quai Napoléon, la rue de la Cité et le Parvis Notre-Dame. Toutes les maisons existantes sur cet emplacement ont été expropriées, démolies, et les fouilles pour les fondations sont commencées.

La Charité, rue Jacob. — En 1602, la reine Marie de Médicis avait fait venir de Florence quatre frères de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, qu'elle avait établis rue de la Petite-Seine (aujourd'hui rue Bonaparte). Plus tard, voulant installer au même lieu d'autres religieux (les Petits-Augustins), elle transféra les frères dans la rue des Saints-Pères, et leur hôpital prit le nom de la *Charité*, qu'on donnait aussi à leur ordre. En 1637, ils l'agrandirent par l'acquisition de terrains dépendant de l'abbaye Saint-Germain. Vers la fin du siècle dernier, la chapelle de l'hôpital fut reconstruite, mais le nouvel édifice ne fut point affecté au culte. On y installa d'abord un cours de clinique fait par Corvisart, puis il resta quelque temps sans emploi jusqu'en

1851, où l'administration de l'Assistance publique le loua à l'Académie de médecine, qui l'occupe encore.

L'entrée de la Charité a été transférée de la rue des Saints-Pères à la rue Jacob, en 1843.

Pendant la Révolution, la Charité s'appelait hôpital *de l'Unité*.

La Charité a eu aussi son Gilbert : Hégésippe Moreau y est mort, en 1838.

Cet hôpital contient 474 lits, dont 331 de médecine et 143 de chirurgie.

Saint-Louis. — A la suite d'une maladie contagieuse qui régna à Paris en 1606, Henri IV, ordonna, en 1607, la construction d'un hôpital pour les pestiférés et lui donna le nom du roi saint Louis, mort de la peste. Les plans furent faits par Claude Vellefaux et approuvés par le roi; la première pierre de l'édifice fut posée le 30 juillet 1607 et l'hôpital ouvert en 1612. Faute de malades épidémiques, on y installa des gens atteints de maladies contagieuses comme la teigne, la gale, etc. Aujourd'hui, Saint-Louis est particulièrement réservé aux maladies de peau.

L'hôpital Saint-Louis fut, pendant la Révolution, appelé hôpital *du Nord*. Il contient 810 lits, dont 604 de médecine, 156 de chirurgie, 32 d'accouchement et 18 berceaux.

La Pitié, rue Lacépède. — A la suite des longues guerres de religion du seizième siècle, il s'était formé à Paris une nombreuse population de gens pour qui la mendicité, après avoir été un besoin, était devenue une profession qu'ils exerçaient ouvertement, employant même la menace et la violence pour se faire donner l'aumône. L'autorité royale voulut mettre fin à ces désordres; un édit de 1612 ordonna que tous les mendiants valides seraient renfermés dans des maisons où ils seraient tenus de travailler. Par suite de cet édit, la ville acheta successivement des maisons et terrains situés au faubourg Saint-Victor, entre les rues de la Clef, Copeau, d'Orléans et du Jardin-du-Roi et y fit construire un vaste établissement qui prit son nom de sa chapelle dédiée à *Notre-Dame de la Pitié*. Dans la suite, on l'appela et on l'appelle encore, par abréviation, *la Pitié*. En 1615, la reine Marie de Médicis donna, pour y recevoir les enfants des pauvres, la maison de la Savonnerie, quai de Chaillot, et la ville acheta, en 1622, pour les pauvres infirmes, la maison de Scipion Sardini, au faubourg Saint-Marcel.

La Pitié fut d'abord destinée aux jeunes filles pauvres; on les élevait avec soin et on leur enseignait un métier convenable. Plus tard, on affecta une partie de l'établissement à de jeunes garçons que l'on instruisait de même. Le quartier des filles était appelé *la Grande Pitié* et le quartier des garçons *la Petite Pitié*. Après la fondation de l'Hôpital général, la Pitié, qui en faisait partie, était le lieu où se tenaient les assemblées des administrateurs.

Pendant la Révolution, la Pitié fut appelée hospice des *Enfants de la Patrie*. En 1800, les enfants furent transférés au faubourg Saint-Antoine dans l'ancien hôpital des Enfants trouvés (aujourd'hui hôpital *Sainte-Eugénie*), et la Pitié devint d'abord une annexe de l'Hôtel-Dieu, puis un hôpital distinct.

La Pitié contient 620 lits, dont 403 de médecine, 108 de chirurgie, 31 d'accouchement et 18 berceaux.

Sainte-Eugénie, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 104. — Les bâtiments de cet établissement ont été construits en 1670, pour recevoir les enfants trouvés. La reine Marie-Thérèse en posa la première pierre. Les enfants trouvés y furent transférés du parvis Notre-Dame en 1672. En 1795, les enfants ayant été installés rue d'Enfer, à l'Oratoire, la maison du Faubourg-Saint-Antoine fut occupée par les orphelins qui,, en 1838, furent réunis aux enfants. L'hospice devint alors, sous le nom d'*hôpital Sainte-Marguerite*, une annexe de l'Hôtel-Dieu, ayant son entrée rue de Charenton. En 1853, on disposa l'établissement pour un service d'enfants malades, destination qu'il conserve encore, et on lui donna le nom de *Sainte-Eugénie*.

Il contient 405 lits, dont 305 de médecine et 100 de chirurgie.

Enfants malades, rue de Sèvres, 149. — Cet hôpital occupe les bâtiments, agrandis, de la maison de l'*Enfant-Jésus*, fondée en 1751, par l'abbé Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, pour l'éducation de trente jeunes filles nobles et sans fortune; elles y recevaient une instruction assez étendue et en sortaient à vingt ans, avec un trousseau. On y recevait aussi, à demeure, seize orphelines pauvres que l'on faisait travailler, et quatre-vingt-seize filles ou femmes pauvres que l'on faisait aussi travailler en échange de la nourriture, mais qui ne passaient dans l'établissement que la journée.

Pendant la Révolution, toutes les orphelines des maisons supprimées furent réunies à l'Enfant-Jésus; puis, en 1802, les orphelines ayant été transférées au faubourg Saint-Antoine, l'Enfant-Jésus fut converti en un hôpital exclusivement réservé aux *Enfants malades*.

Les enfants sont séparés d'abord selon les sexes, puis, autant que possible, suivant la nature des maladies.

L'hôpital contient 698 lits, dont 600 de médecine et 98 de chirurgie.

Necker, rue de Sèvres, 151. — Cet hôpital occupe les bâtiments du couvent des *Bénédictines de Notre-Dame-de-Liesse*, fondé en 1636 rue du Vieux-Colombier, transféré en 1657 rue de Sèvres, et supprimé en 1770. Sur les instances de madame Necker, femme du célèbre ministre, Louis XVI accorda, en 1776, une somme de 42,000 francs pour la fondation d'un nouvel hôpital que madame Necker installa dans l'ancien couvent de Notre-Dame-de-Liesse et dont elle prit la direction. Cet hôpital, appelé alors *de la paroisse Saint-Sulpice et du Gros-Caillou*, fut nommé *de l'Ouest* pendant la Révolution. Depuis, on lui a donné le nom de la femme bienfaisante qui en a provoqué la création.

L'hopital Necker, considérablement agrandi, contient 386 lits, dont 234 de médecine, 89 de chirurgie, 28 de nourrices ou d'accouchement, 5 de reposantes et 30 berceaux.

Cochin, rue du faubourg Saint-Jacques. — Cet hôpital, fondé par Jean-Denis Cochin, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, qui y employa toute sa fortune, fut construit de 1779 à 1782, sur les plans de l'architecte Viel. Appelé d'abord *Hôpital de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, puis pendant la Révolution, hôpital *Saint-Jacques*, il a reçu depuis le nom de son fondateur.

Cochin contient 119 lits : 50 de médecine, 51 de chirurgie, 8 d'accouchement et 10 berceaux.

Beaujon, rue du faubourg Saint-Honoré. — Cet établissement, construit par l'architecte Girardin, aux frais du célèbre financier et conseiller d'État Beaujon, en 1784, fut d'abord destiné à recevoir vingt-quatre orphelins et orphelines. La Convention nationale réunit ces enfants à ceux du faubourg Saint-Antoine et affecta Beaujon aux malades, sous le titre d'*Hôpital du Roule*. Plus tard, la maison reprit le nom du fondateur.

Beaujon, dont les bâtiments ont été agrandis, contient 416 lits, dont 206 de médecine, 179 de chirurgie, 18 d'accouchement et 18 berceaux.

Midi, rue des Capucins. — Cet hôpital a été installé, en 1785, dans les bâtiments d'un couvent de Capucins, fondé en 1613, et que ses habitants avaient abandonné pour se réunir aux Capucins de la Chaussée d'Antin (lycée Bonaparte).

L'hôpital des Capucins (ce fut sa première dénomination) a été, dès l'origine, réservé aux malades vénériens des deux sexes. Depuis 1836, on n'y admet plus que des hommes; les femmes sont traitées à Lourcine.

L'hôpital s'appelle aujourd'hui *du Midi*, parce qu'il est situé au midi de Paris. Il contient 336 lits.

Saint-Antoine, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 184. — Cet hôpital occupe les bâtiments de l'ancienne abbaye royale de *Saint-Antoine-des-Champs*, dont l'origine remontait à une maison de retraite fondée, en 1198, pour des femmes qui voulaient renoncer à la vie de désordre. L'évêque de Paris, Odon, érigea cette maison en abbaye de l'ordre de Cîteaux. Louis IX fit bâtir l'église, dont l'emplacement forme aujourd'hui une petite place devant l'entrée de l'hôpital. L'abbaye Saint-Antoine devint importante, elle eut des abbesses de haute famille et même de sang royal. Dans l'église, dédiée à saint Pierre, étaient enterrées Jeanne et Bonne, fille de Charles V, Éléonore de Bourbon-Condé, morte en 1760, après avoir été abbesse pendant plus de trente-huit ans.

Les bâtiments conventuels, réédifiés en 1770, par Lenoir, dit le Romain, subsistent encore. On y en a ajouté de nouveaux depuis que l'abbaye est devenue hôpital.

C'est de ce monastère que toute cette région de Paris a pris le nom de quartier et faubourg Saint-Antoine.

En 1790, les revenus de l'abbaye dépassaient un peu 75,000 livres et les charges 32,000; elle avait 115,830 livres de dettes et 37,635 livres de créances, ce qui constituait un déficit de 78,195 livres. La dernière abbesse fut Gabrielle-Charlotte, princesse de Beauveau-Craon.

En 1791, la chapelle de l'abbaye devint église paroissiale, puis supprimée, vendue en 1796, et démolie.

En 1795, la Convention affecta les bâtiments de l'abbaye à un hôpital, destination qu'ils conservent encore. Dans ces dernières années, une partie des jardins a été vendue ou convertie en voie publique (rue *de Cîteaux*) sur laquelle on a élevé de nouvelles constructions.

Saint-Antoine contient 480 lits, dont 337 de médecine, 83 de chirurgie, 14 d'accouchement, 16 de nourrices et 30 berceaux.

Accouchement, rue Port-Royal qui sera bientôt un boulevard. — Cet établissement occupe l'ancien couvent de Port-Royal, fondé, en 1625, par

Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal-des-Champs, près Versailles. Une des sœurs de Pascal et la fille de Philippe de Champaigne y furent religieuses. L'église, bâtie en 1648, par Lepautre, contenait un saint Jean-Baptiste, une Madeleine et le portrait d'Angélique Arnaud, par Philippe de Champaigne; on y montrait une cruche des noces de Cana et une des épines de la sainte couronne. En 1664, lorsque, à l'instigation de sa dernière maîtresse, madame de Maintenon, inspirée par les jésuites, Louis XIV eut dévasté le monastère de Port-Royal-des-Champs, dont les fondations mêmes furent arrachées et les sépultures profanées, les religieuses de ce monastère vinrent se réfugier à Port-Royal de Paris. La persécution les y suivit; celles qui ne voulurent pas abjurer les erreurs qu'on leur attribuait furent arrêtées, exilées. On installa en leur place d'autres religieuses du même ordre qui avaient été plus dociles.

Dans l'église étaient enterrés Louis de Pontis, maréchal de bataille, mort en 1670, et Marie Angélique de Scoraille de Roussille, connue sous le nom de duchesse de Fontange, maîtresse de Louis XIV, morte à vingt-deux ans en 1681.

Supprimé en 1790, le couvent de Port-Royal possédait alors 35,391 livres de revenus, et les charges étaient à peu près égales.

En 1792, la maison de Port-Royal fut appelée *Port libre* et, plus tard, servit de prison.

En 1795, la Convention créa un hôpital dit de *la Maternité*, divisé en deux sections, l'une pour les femmes en couches, l'autre pour les enfants nouveau-nés. La première fut placée à Port-Royal, la seconde à l'ancienne institution de l'Oratoire, rue d'Enfer. En 1814, chaque section devint un établissement distinct; Port-Royal fut réservé aux *accouchements*, l'Oratoire à l'allaitement. (Voir *Enfants assistés*.)

Port-Royal a conservé vulgairement le nom de *Maternité;* on l'appelle aussi *la Bourbe*, qui était autrefois le nom de la rue où il est situé.

C'est à la Maternité que, le 7 décembre 1815, fut transporté, sur une civière, le corps du maréchal Ney qui venait d'être fusillé près de là au carrefour de l'Observatoire.

L'Accouchement contient 402 lits, dont 228 d'accouchement, 80 berceaux, et 94 lits pour les élèves sages-femmes de l'école d'accouchement établie dans la maison.

Cliniques, place de l'École-de-Médecine. — Cet hôpital occupe une partie de l'emplacement du couvent des *Frères mineurs du tiers ordre de saint François*, communement appelé *Cordeliers*, à cause de la corde qui leur servait de ceinture. Le couvent avait été fondé au treizième siècle. L'église, construite en 1262, brûlée en 1580, fut réédifiée par Henri III. Au moment de la suppression des ordres monastiques, en 1790, les Cordeliers possédaient 415,133 livres de revenus et avaient 10,441 livres de charges.

C'est dans la salle d'école de ce monastère que tenait ses séances le fameux club des *Cordeliers*, fondé par Camille Desmoulins, et qui fut le rival de celui des Jacobins.

L'église des Cordeliers a été démolie, vers 1800, ainsi que les bâtiments conventuels, sauf le réfectoire où l'on a installé le musée Dupuytren et des écoles de dessin. Les terrains déblayés ont servi à former la place de l'École-de-Médecine et à bâtir l'hôpital des Cliniques.

Cet hôpital contient 152 lits, dont 61 de médecine, 54 d'accouchement et 37 berceaux.

Lourcine, rue de Lourcine, 95. — En 1829, sur la proposition du préfet de police Debelleyme, une *maison de refuge* pour les mendiants infirmes fut créée et placée dans ce qui restait des bâtiments de l'ancien couvent des *Cordelières*, fondé en 1283 par la reine Marguerite de Provence, femme de Louis IX. Cette princesse leur légua par testament une maison voisine qu'elle avait fait bâtir, avec un bois et d'autres terrains. Sa fille Blanche, devenue veuve, se retira dans ce couvent et y fut enterrée. En 1790, le couvent avait environ 46,000 livres de revenus, avec près de 4,000 livres de charges. Il devait 21,000 livres, mais il lui en était dû 25,000.

Supprimé en 1790, le couvent fut vendu avec réserve du terrain pour l'ouverture de deux rues, qui sont les rues *Pascal* et *Julienne*.

En 1833, les mendiants infirmes furent transférés ailleurs, et la maison de refuge reçut les orphelins du choléra. En 1836, elle est devenue un hôpital pour les femmes atteintes de maladies vénériennes. Il y a 276 lits, dont 73 de médecine, 177 de chirurgie, 20 d'accouchement et 6 berceaux.

La Riboisière, rue Ambroise Paré. — L'édification d'un hôpital sur des terrains de l'ancien clos Saint-Lazare, décidée en 1839, ne fut commencée qu'en 1846, d'après les plans de M. Gauthier, de l'Institut, qui s'inspira des idées émises en 1788, par l'Académie des sciences, ainsi que des observations faites depuis. L'hôpital ne fut ouvert que le 13 mars 1853. Avant d'être ouvert, il avait quatre fois changé de nom. En 1839, on avait décidé qu'il s'appellerait hôpital *du Nord*, parce qu'il est situé au nord de Paris; en 1841, on l'appela hôpital *Louis-Philippe*, par cette vieille routine de servilité qui veut faire honneur aux princes de tout ce qui s'accomplit durant leur passage; en 1848, il devint hôpital *de la République*, pour redevenir, en 1852, hôpital du Nord. Enfin, l'administration de l'Assistance publique ayant, par une décision qui fut vivement attaquée mais judiciairement validée, appliqué à l'achèvement de cet édifice la somme que la comtesse de la Riboisière avait léguée pour la fondation d'un hôpital, on appela le nouvel établissement hôpital *La Riboisière*. Un monument excuté par Marochetti consacre, dans la chapelle, le souvenir de la généreuse testatrice.

L'hôpital La Riboisière a coûté 10,445,056 fr. 06 c. Le legs de madame de La Riboisière s'est élevé à 2,600,000 francs.

L'hôpital contient 606 lits de médecine et de chirurgie, dont 28 berceaux. Le local permettrait au besoin d'augmenter ce nombre.

Outre ces divers hôpitaux, l'Assistance publique possède à Paris un établissement appelé maison municipale de santé, qui diffère des hôpitaux en ce que l'admission n'y est pas gratuite.

Cet établissement, institué en 1802, fut alors installé dans le local de l'ancien hospice de l'*Enfant-Jésus*, créé en 1653 au faubourg Saint Martin, par un fondateur qui voulut rester et est resté inconnu. En 1816, la maison de santé fut transférée dans l'ancienne communauté des *Sœurs grises*, rue du Faubourg-Saint-Denis; on l'appela alors *Maison royale de santé*. Expropriée d'abord en partie, puis en totalité pour l'ouverture des boulevards de Strasbourg et de Magenta, en 1853 et 1858, elle fut transportée un peu plus haut, rue du

Faubourg-Saint-Denis, 200, dans des bâtiments construits pour elle, sous la direction de M. Labrouste.

La Maison de santé contient 300 lits; il n'en est guère occupé que 120 à 130 dans la belle saison et 180 à 190 en hiver. Elle est divisée en chambres à 2, 3, 4 et 6 lits, chambres particulières et appartements plus ou moins étendus. Les prix d'admission sont ainsi fixés : chambres communes, 7 fr., 6 fr., 5 fr., 4 fr. 50 c., 4 fr.; chambres particulières 8 fr.; appartements 10 fr., 12 fr., 15 fr., le tout par jour. Ces prix sont calculés de manière à couvrir les frais de service et le capital dépensé. Il est interdit aux personnes attachées à la maison de recevoir des malades aucune espèce de rétribution.

HOSPICES.

Ménages, rue du Vivier, à Issy. — Cet établissement, dont l'origine remonte au seizième siècle, fut d'abord installé rue de la Chaise, à l'angle de la rue de Sèvres. Après l'agrandissement de Paris en 1860, l'administration de l'Assistance publique résolut de transférer dans les communes limitrophes les maisons de retraite, qui y trouveraient plus d'espace, d'air et de salubrité, et aussi plus d'économie. Les ménages ont été placés à Issy, dans de vastes constructions, élevées tout exprès, sous la direction de M. Véra, architecte, et parfaitement appropriées à leur destination.

Le nouvel hospice a été occupé en 1864. A la fin de cette même année, il comptait une population de 1,269 vieillards, dont 444 hommes et 825 femmes. Sur ce nombre, 481 étaient dans les dortoirs et 788 dans des chambres. L'établissement contient 1,398 lits.

Les Ménages, comme leur nom l'indique, sont destinés à recevoir des vieillards mariés ou veufs.

Les époux doivent avoir au moins soixante ans chacun, ensemble cent trente ans, et être mariés depuis quinze ans au moins. Ils versent un capital de 3,200 francs pour eux deux et apportent un mobilier réglementaire. Une fois admis, ils reçoivent chacun : 3 francs tous les dix jours; puis par jour, 60 décagrammes de pain pour les hommes et 55 décagrammes pour les femmes: — 50 décagrammes de viande crue par semaine; un double stère de bois et 4 hectolitres de charbon de bois par an.

Chaque veuf ou veuve admis verse un capital de 1,600 francs pour être en chambre, ou de 1,000 francs pour être en dortoir et fournit le mobilier réglementaire, ou une somme de 200 francs. Les veufs ou veuves en chambre reçoivent les mêmes prestations que les époux. Ceux des dortoirs prennent leurs repas en commun.

L'établissement possède une bibliothèque avec salle de lecture.

Incurables Femmes, rue de Sèvres, 42. — Les bâtiments de cet hospice ont été construits, en 1634, par les libéralités de plusieurs personnes, mais surtout du cardinal de La Rochefoucauld, qui y consacra des sommes considérables et fit élever la chapelle en 1640. Originairement, on y admettait des incurables des deux sexes. A partir de 1802, la maison de la rue de Sèvres fut exclusivement destinée aux femmes. Pour y être admis, il faut être âgée de vingt ans au moins et justifier d'infirmités incurables.

Un nouvel hospice, devant recevoir les incurables des deux sexes (avec séparation complète) et contenir 2,000 lits, est actuellement en construction à Ivry, près Paris. Les bâtiments de la rue de Sèvres seront affectés au lycée Louis-le-grand.

Vieillesse Femmes, boulevard de l'Hôpital. — La création de l'Hôpital général (voir *la Pitié*) ordonnée par Louis XIII pour débarrasser Paris des mendiants, n'avait été qu'incomplétement exécutée. Louis XIV, ou plutôt le cardinal Mazarin, résolut de prendre des mesures efficaces. Conseillé par le premier président Pomponne de Bellièvre, il obtint la signature du jeune roi pour un édit, daté du 27 avril 1656, constituant en une seule administration, sous le nom d'*Hôpital général*, les deux sections de la Pitié, la maison de la Savonnerie, la maison Scipion Soudini, le château de Bicêtre, et un autre édifice construit sous Louis XIII sur la rive gauche de la Seine, pour la fabrication de la poudre, qu'on avait appelé d'abord le *Petit Arsenal*, puis *la Salpêtrière*, parce qu'on y préparait du salpêtre.

L'autorité se hâta de faire approprier ces différents locaux. Le 13 mai 1657, l'édit royal fut publié, et le lendemain tous les mendiants furent enfermés.

Il n'y avait pas alors moins de 5,000 à 6,000 mendiants; les maisons destinées à les renfermer étaient insuffisantes. Louis XIV ordonna l'agrandissement de la Salpêtrière, d'après les plans de Libéral-Bruant, architecte des Invalides. La pénurie d'argent interrompit plusieurs fois les constructions. En 1756, il n'y avait d'achevé qu'une moitié de la grande façade. Une donatrice, qui a voulu rester inconnue, donna des fonds pour bâtir l'autre moitié. On voit cependant, par une gravure de la *Description de Paris* de Piganiol de la Force, que, vers 1775, la façade était encore inachevée. C'est seulement dans les premières années du siècle actuel que l'œuvre de Libéral-Bruant a été complétée.

La façade a un développement total de plus de 200 mètres. Au centre est l'église, composée de huit nefs aboutissant à un dôme; elle a été bâtie par Levau et est dédiée à saint Louis.

Avant la Révolution, la Salpêtrière ne contenait déjà plus que des femmes; les hommes étaient à Bicêtre; l'établissement comprenait des salles pour les femmes âgées ou infirmes, d'autres pour des jeunes filles que l'on faisait travailler; puis un édifice séparé des autres constructions, qu'on appelait le *commun lieu*, où se trouvait une maison de correction pour les filles de mauvaise vie et une prison, dite *la Grande-Force*, qui renfermait des femmes condamnées pour crimes. Cet édifice s'appelle encore *le bâtiment*.

En 1823, la Salpêtrière a reçu le titre d'*Hospice de la vieillesse (femmes)*.

Hospice de la vieillesse (Hommes), à Bicêtre. — Le vieux château de Bicêtre, dont les bâtiments se profilent pittoresquement sur une colline, fut bâti, vers 1286, par Jean de Pontoise, évêque de Wincester, en Angleterre. C'est ce nom de Wincester qui, altéré par la prononciation, est devenu successivement *Wicestre*, *Bicestre*, *Bicêtre* enfin, et du château s'est étendu au groupe d'habitations qui se forma à proximité. Après des destinées diverses, pillé, incendié, saccagé plusieurs fois, plus rarement restauré, Bicêtre appartenait en 1632 au domaine royal. Louis XIII, c'est-à-dire Richelieu, en augmenta les dépendances dans l'intention d'y loger les officiers et

soldats invalides. Louis XIV l'affecta à l'Hôpital général. (Voir l'article précédent.)

C'est à Bicêtre que, le mardi 15 avril 1792, fut faite, sur un cadavre, l'expérience de la nouvelle machine à décapiter, qui fut d'abord appelée *Louisette*, parce que cette expérience fut dirigée par le docteur Louis, et à laquelle, plus tard, on donna le nom du docteur Guillotin, qui, cependant, n'a participé en rien à l'invention.

Dans les journées de septembre 1792, les massacreurs se portèrent aussi à Bicêtre, pour égorger les prisonniers. Ceux-ci se défendirent en désespérés dans leurs cabanons; il fallut le canon pour en venir à bout.

C'est à Bicêtre que Victor Hugo a placé la scène du *Dernier jour d'un condamné.*

Enfants assistés, rue d'Enfer, 100. — La Révolution de 1848 a substitué cette dénomination à celle d'*Enfants trouvés* qui avait été en usage jusque-là.

Les enfants que leurs mères ne pouvaient ou ne voulaient pas garder étaient autrefois déposés, ou plutôt exposés, par elles soit aux portes d'une église, comme le fut d'Alembert sur les degrés de Saint-Jean-le-Rond, soit sur une pierre destinée à cet usage (voir *Notre-Dame-de-Paris*, par Victor Hugo). Au seizième siècle, le parlement prescrivit aux seigneurs hauts justiciers de prendre soin des enfants exposés ou trouvés dans leur ressort. En exécution de cet édit, l'évêque de Paris fit établir, près de la cathédrale, une maison dite *de la couche*. Cette mesure ne fut qu'un remède bien insuffisant. En 1638, Vincent de Paul, secondé par Louise de Marillac, veuve d'Antoine Legras, fonda, près de la porte Saint-Victor, pour les enfants trouvés une maison à laquelle Louis XIII et Anne d'Autriche firent, en plusieurs fois, un revenu de 1,200 livres. La maison de la rue Saint-Victor ne tarda pas à devenir trop petite. Vincent transféra les enfants à Saint-Lazare. En 1647, on les installe à Bicêtre, d'où l'air trop vif oblige de les ramener au faubourg Saint-Denis. En 1672 et 1688, on réunit à la maison *de la couche* deux autres maisons. En 1674, avait été achetée pour eux une grande maison rue de Charenton. En 1748, on construit sur l'emplacement *de la couche*, au parvis Notre-Dame, l'édifice encore existant et actuellement affecté à l'Hôtel-Dieu. Les Enfants trouvés faisaient alors partie de l'Hôpital général.

En 1794, les Enfants trouvés, qu'on appelait les *Enfants de la Patrie*, furent transférés au Val-de-Grâce, puis, bientôt après, réunis à la Maternité, mais placés dans l'ancienne *institution de l'Oratoire*, rue d'Enfer, où ils formèrent, à partir de 1814, une maison distincte, sous le titre d'*Hospice de l'allaitement*. L'usage vulgaire a maintenu et maintient encore un peu le nom d'*Enfants trouvés*.

L'institution de l'Oratoire avait été construite, en 1650, par la congrégation de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré.

En 1836, les Enfants trouvés et les Orphelins ont été réunis dans cette maison, qui a reçu de notables accroissements et améliorations.

Jusqu'en 1837, le dépôt des enfants abandonnés se faisait au moyen d'un *tour*, ou boîte mobile, qui, sur l'appel d'une sonnette tirée de l'extérieur, s'ouvrait en dehors, recevait l'enfant, puis tournait à l'intérieur, sans que, dans cette opération, la personne qui déposait l'enfant pût être vue. Aujourd'hui, bien que le tour subsiste encore, le dépôt ne se fait plus ainsi. Il faut

remettre l'enfant à des préposés de l'hospice, qui engagent la mère à se faire connaître, sans exiger absolument cette révélation.

Les enfants ne restent que peu de jours dans l'établissement. L'administration les confie à des nourrices habitant la campagne et scrupuleusement surveillées. En cas de maladie, les enfants sont ramenés à l'hospice.

C'est là aussi que sont déposés temporairement les jeunes enfants appartenant à des mères malades ou en état de détention.

Plus tard, l'administration ou maintient ses pupilles chez les nourricières, qui leur enseignent les travaux des champs, ou les met en apprentissage et, dans l'un et l'autre cas, ne cesse de s'occuper d'eux jusqu'au moment où ils peuvent vivre par leur propres ressources.

On a constaté ce singulier résultat que, depuis l'annexion de la banlieue, en 1860, le nombre des enfants abandonnés, qui aurait dû augmenter, a été moindre que dans les années antérieures.

La Rochefoucauld, Grande-Rue de Montrouge. — Cet hospice a été fondé, en 1781, par suite des démarches de la vicomtesse de La Rochefoucauld, qui donna 36,352 livres. Elle obtint ensuite du roi Louis XVI une rente de 1,000 livres sur les aides et gabelles, de la ville de Paris une autre rente de 1,800 livres, et du clergé une somme de 100,000 livres.

L'hospice ne fut ouvert qu'en juillet 1793, avec 16 lits seulement, occupés par des malades, tandis qu'il avait été destiné à des officiers, des ecclésiastiques et des magistrats sans fortune. Le titre de *Maison royale* avait été remplacé, en 1792, par celui d'*Hospice national*.

Converti quelque temps en succursale des Incurables, l'établissement est devenu, en 1801, une maison de retraite pour des personnes de l'un ou de l'autre sexe n'ayant pas de ressources suffisantes.

L'âge d'admission, fixé à soixante ans, peut être abaissé à vingt dans le cas d'infirmités incurables et rendant tout travail impossible. Les vieillards payent 250 francs par an, les infirmes 312 fr. 50 c. Cette pension peut être remplacée par un versement qui varie de 4,500 à 875 francs, suivant l'âge des admis.

Le nombre des lits est de 247, dont 108 pour les hommes, 119 pour les femmes, et 20 à l'infirmerie.

Incurables hommes, rue Popincourt. — Cet établissement, fondé par Vincent de Paul, dans une maison du faubourg Saint-Martin, transféré par la Convention dans l'ancien couvent des Récollets de la même rue, est, depuis quelques années, installé provisoirement dans l'ancienne caserne des gardes françaises de la rue Popincourt, en attendant l'achèvement de l'hospice d'Ivry, où il doit être définitivement transporté.

Le nombre des lits est de 686, dont 25 pour l'infirmerie.

Sainte-Périne actuellement Villa de la Réunion, rue de la Municipalité, à Auteuil.

Vers 1805, l'ancien couvent de Sainte-Périne, rue de Chaillot, fut mis à la disposition des sieurs Duchayla et Gloux, pour y établir une maison de retraite d'après des combinaisons imaginées par M. de Chamousset, maître des comptes, mort en 1773. L'entreprise, mal gérée, échoua. Un décret de 1807 déposséda les administrateurs inhabiles et transféra Sainte-Périne dans les

attributions de l'administration des hospices. Cette décision fut l'origine d'un procès intenté par le sieur Duchayla et qui se prolongea jusqu'en 1836.

La maison de Sainte-Périne, atteinte par des ouvertures de voies publiques, a été transférée en 1865 dans un nouveau local construit à Auteuil, disposé d'une façon commode et agréable et pouvant recevoir 296 pensionnaires. Une rue voisine lui a fait donner le nom de Villa de la Réunion; mais celui de Sainte-Périne subsiste dans l'usage général.

La Réunion est destinée à venir en aide, sur la fin de leur carrière, à d'anciens fonctionnaires, à des veuves d'employés, à des personnes qui ont connu l'aisance et sont déchues d'une position honorable. Pour y être admis il faut avoir soixante ans révolus et payer une pension annuelle de 700 francs ou verser un capital proportionné à l'âge.

Saint-Michel, à Saint-Mandé, a été construit par M. Destailleurs, architecte, en exécution d'un legs fait par Michel Boulard, ancien tapissier, pour la fondation d'un hospice destiné à recevoir douze septuagénaires pauvres. Les réductions légales subies par les rentes provenant du capital légué ont obligé l'administration à n'admettre que 7 pensionnaires au lieu de 12. Saint-Michel a été ouvert en août 1830.

Hospice Brezin ou de la Reconnaissance, à Garches, près Saint-Cloud. — Michel Brezin, ancien maître de forges et fonderies, avait légué des fonds pour construire un hospice, auquel lui-même avait donné le nom d'hospice *de la Reconnaissance*, où devaient être reçus d'anciens ouvriers de l'industrie du fer, qui étaient, disait-il, les auteurs de sa fortune. Cet hospice devait être installé dans sa propriété de Petit-l'Étang, près Garches. L'installation eut lieu en 1834, mais à titre provisoire. En effet, le local était insuffisant ! On le démolit en 1836 et l'on construisit les bâtiments actuels, sous la direction de M. Gauthier, mais d'après les plans de M. Delannoy, architecte désigné par le testateur et mort avant le commencement des travaux.

L'hospice Brezin contient 316 lits, dont 16 d'infirmerie.

Devillas porte le nom de M. Devillas, ancien négociant, mort en 1832, qui légua son hôtel situé rue du Regard et le capital nécessaire pour l'entretien de 20 septuagénaires indigents des deux sexes, atteints d'infirmités incurables. L'hospice fut ouvert en juillet 1835. En 1843 le nombre des lits a été porté à 35, dont 18 pour les hommes et 17 pour les femmes.

En 1864, l'hospice Devillas a été transféré à Issy, à côté de l'hospice des Ménages, dans un local construit par M. Véra, architecte.

Hospice Chardon, à Auteuil, près de la Réunion, fondé par M. et madame Chardon-Lagache, a été ouvert en 1865. Les bâtiments, construits par M. Véra, peuvent recevoir 100 lits. Les conditions d'admission sont les mêmes que pour l'hospice des ménages.

L'Assistance publique de Paris possède une filature, une boulangerie, une pharmacie et une boucherie.

La *Filature*, qui remonte à 1777, est établie dans l'ancien couvent des *Hospitalières de la Charité Notre-Dame*, impasse des Hospitalières, près la place

Royale, où la veuve de Scarron se retira pendant quelque temps, après la mort de son mari. Des mères de famille qui ne peuvent quitter leurs enfants, des femmes pauvres ou âgées, reçoivent de la filasse qu'elles convertissent en fils dont on fait usage pour la fabrication de toiles destinées aux hôpitaux. Les ouvrières ainsi occupées sont au nombre d'environ 1,300. Les recettes de la filature, en 1864, ont dépassé les dépenses de 59,232 fr. 70 c.

La *Boulangerie*, instituée en 1818, est placée dans l'ancien hôtel construit au seizième siècle par Scipion Sardini, et donné par Louis XIII à l'Hôpital général, qui y avait installé sa boulangerie et sa boucherie. Les boulangeries d'autres hôpitaux y furent réunies pendant la Révolution; enfin, en 1797, une seule boulangerie, celle de Scipion, fut chargée de fournir tous les hôpitaux civils de Paris. Mais, sous l'empire, le système républicain fut abandonné et la fourniture du pain remise à un munitionnaire. En 1818, on revint à la boulangerie de la Révolution.

Aujourd'hui, la boulangerie de Scipion, munie de machines à vapeur et d'appareils mécaniques, peut moudre 210 sacs de blé par jour et fabriquer, par jour aussi, 25,000 kilogrammes de pain. Quand cette quantité excède les besoins, le surplus est vendu, à prix de revient, aux habitants du quartier.

Outre les hôpitaux civils, la boulangerie fournit de pain les troupes municipales, les colléges Rollin et Chaptal et divers établissements de bienfaisance.

La *Pharmacie* centrale des hôpitaux, créée en 1796, installée d'abord dans l'ancien édifice des Enfants-Trouvés, fut transférée en 1812, dans l'ancien hôtel de Nesmond, où avait été établi, par madame de Miramion, le couvent dit *des Miramiones*, quai de la Tournelle. C'est là qu'elle est encore.

La *Boucherie*, qui était à l'abattoir Villejuif, a été transférée aux abattoirs généraux de la Villette.

L'Assistance publique a aussi une cave centrale et une vacherie, établie à Bicêtre, pour fournir du lait pur aux hôpitaux et hospices d'enfants. Elle fait construire actuellement, près de la Salpêtrière, un magasin général où seront concentrées toutes les fournitures de matériel.

Direction des nourrices. — Dès le quatorzième siècle, il existait des bureaux de *recommandaresses* pour procurer des nourrices aux mères qui ne pouvaient elles-mêmes allaiter leurs enfants. D'abord tout à fait libres, ces bureaux furent placés, plus tard, sous l'autorité du lieutenant criminel, puis sous celle du lieutenant de police. En 1789, il y en avait quatre qui furent, le 24 juillet, réunis en un seul, placé, en 1802, dans les attributions de l'administration des hôpitaux civils. Le service a été réorganisé en 1821 sous le titre de *Direction des nourrices*, et celle-ci fut installée, en 1842, dans le local actuel, rue Sainte-Apolline, 18.

La Direction ne se borne pas à procurer aux familles des nourrices sur la santé et la moralité de quelles elle a recueilli de minutieux renseignements; elle a des inspecteurs et des médecins locaux qui surveillent les enfants confiés à des nourrices habitant les départements. C'est donc le seul établissement qui présente aux familles garantie et sécurité.

Il faut toutefois faire une exception pour une institution libre, récemment formée, la *Société protectrice de l'Enfance*, qui se charge aussi, tout à fait gratuitement, de choisir des nourrices et de faire surveiller les enfants confiés à ces femmes. Le siége de cette société est rue des Saints-Pères, 13.

Deux ASILES DE CONVALESCENTS ont été fondés en 1855, l'un à Vincennes pour les hommes, l'autre au Vésinet, près du Pecq, pour les femmes. Tous deux ont été construits sur les plans de M. Laval, architecte. Le premier a été ouvert en 1857, le second en 1859. L'asile de Vincennes contient 500 lits, celui du Vésinet 300.

Les malades sortant des hôpitaux (excepté ceux du Midi et de Lourcine) peuvent recevoir, sur des fonds légués par M. de Montyon, des secours en argent ou en nature, dont le maximum ne doit pas, sauf des circonstances exceptionnelles, dépasser 25 francs.

Si l'on veut connaître plus en détail l'organisation des établissements hospitaliers de Paris et la comparaison de ces établissements avec les principaux de ceux qui existent à l'étranger, on consultera l'ouvrage intitulé *Étude sur les hôpitaux*, publié par M. A. Husson, directeur de l'administration de l'Assistance publique, 1 vol. in-4° de plus de 600 pages, avec de nombreux plans (Paris, 1862).

Outre les maisons hospitalières, l'Assistance publique a encore dans ses attributions la direction des *Bureaux de bienfaisance* établis dans chacun des vingt arrondissements de Paris. Chaque bureau est composé du maire, des ajoints et de douze membres nommés par le ministre de l'Intérieur, pour trois ans et indéfiniment renouvelables, de commissaires et de dames de charité au nombre illimité. Les commissaires et les dames ont mission de faire connaître au bureau les indigents et d'en proposer l'admission, puis, quand l'admission est prononcée, de leur distribuer des secours. A chaque bureau sont attachés des médecins, chirurgiens, sages-femmes et sœurs de charité. Chacun aussi possède, dans sa circonscription, une ou plusieurs maisons pour la distribution des secours.

En 1864, les bureaux de bienfaisance ont dépensé une somme de 4,050,979 francs qui a été répartie entre plus de 40,000 ménages formant une population de plus de 100,000 personnes.

Les bureaux reçoivent des fonds sur le budget de la ville de Paris; ils font, chaque hiver, des quêtes à domicile. En 1864, ces quêtes ont produit 841,147 fr. 33 c.

Depuis quelques années, l'administration de l'Assistance publique tente une innovation qui a déjà produit de très-heureux résultats, c'est pour les malades, la substitution du traitement à domicile (quand la chose est possible) au traitement dans les hôpitaux.

En 1864, le nombre des malades ainsi traité a été de 57,415, dont 32,000 non inscrits aux bureaux de bienfaisance. Ce nombre représente 846,696 journées de maladie et 2,237 lits d'hôpitaux.

L'administration centrale de l'Assistance publique est quai Lepelletier.

Les maisons hospitalières de l'Assistance publique ne sont pas les seuls établissements de bienfaisance qui existent à Paris. Il faut y ajouter d'abord l'*hospice des Quinze-Vingts*, l'*institution des jeunes Aveugles* et celle des *Sourds-Muets*, qui appartiennent à l'État, puis les fondations particulières.

L'hospice des QUINZE-VINGTS fut fondé, avant l'année 1260, par Louis IX, pour recevoir de pauvres aveugles au nombre de 300 (quinze fois vingt). Une

tradition fort ancienne, mais qu'aucun témoignage ne justifie et qui s'accorde peu avec la vraisemblance, prétend que ces aveugles étaient des chevaliers auxquels, dans les guerres de Palestines, dites *croisades*, les musulmans auraient crevé les yeux.

L'hospice occupait un emplacement situé hors de Paris, mais déjà entouré d'habitations et de jardins et qui venait confiner à la rue Saint-Honoré entre la place du Palais-Royal et la rue de l'Échelle. Il s'étendait au sud jusque sur une partie de la place actuelle du Carrousel. En 1779, le cardinal de Rohan, grand aumônier de France et, en cette qualité, administrateur de l'hospice, transféra les Quinze-Vingts dans le vaste hôtel bâti, en 1701, rue de Charenton, pour les mousquetaires noirs, fit démolir les anciens bâtiments, vendit une partie des terrains et fit ouvrir sur le reste plusieurs rues dont un seul tronçon subsiste aujourd'hui, la rue Rohan, qui conserve encore, en ce lieu, le souvenir de l'ancien hospice, par le nom de celui qui l'a détruit. Ce cardinal de Rohan est le même qui figura dans la fameuse affaire *du collier*.

Si le chiffre primitif des Quinze-Vingts fut de trois cents, ce chiffre a plusieurs fois varié dans le cours des siècles; tantôt il a été dépassé, tantôt il n'a pas été atteint.

La Maison de Charenton, fondée en 1641 par Sébastien Leblanc, recevait autrefois des fous, des épileptiques et même des prisonniers politiques. Cette dernière catégorie, supprimée en 1781, fut rétablie de 1807 à 1814. Depuis, la maison a été exclusivement affectée aux aliénés.

L'Institution des Jeunes Aveugles, fondée par Haüy, en 1785, établie d'abord aux Tuileries, transférée, en 1790, rue Notre-Dame-des-Victoires, en 1801 aux Quinze-Vingts, en 1805 dans l'ancien collége des Bons-Enfants de la rue Saint-Victor, a été installée en 1844, dans les bâtiments qu'elle occupe encore.

L'Institution des Sourds-Muets (rue Saint-Jacques, 254) doit son origine à l'abbé de l'Épée, qui réunit d'abord quelques sourds-muets chez lui, rue des Moulins, 14, en 1760. Longtemps il fit seul les frais de son école. Louis XVI la déclara institution nationale, lui alloua 6,000 livres annuelles sur sa cassette et la plaça, en 1785, dans le couvent des Célestins. L'abbé de l'Épée mourut en 1790, mais son œuvre fut continuée par un homme qu'il avait formé, l'abbé Sicard. En 1803, l'établissement fut transféré dans les bâtiments de l'ancien séminaire Saint-Magloire, qui avait succédé, en 1572, à l'hôpital du Haut-Pas, fondé au douzième siècle. C'est là qu'elle est encore, mais les bâtiments ont été complétement transformés et agrandis.

Jusqu'en 1859, l'institution recevait des filles et des garçons. En 1859, les filles ont été envoyées à la succursale de Bordeaux, et la maison de Paris est demeurée exclusivement affectée aux garçons.

Il y a, comme aux Jeunes Aveugles, des élèves de l'État, des boursiers, et des pensionnaires à 1,000 francs. La durée des études est de sept ans. Le nombre des élèves est d'environ 200.

Asile de la Providence, chaussée des Martyrs, 16 (XVIIIe arrondisse-

ment, Montmartre). Cet établissement a été fondé en 1804 par M. et madame Micault de la Vieuville, pour recevoir 60 vieillards, des deux sexes, âgés d'au moins 60 ans, pauvres, mais pouvant cependant, soit par eux-mêmes, soit par leurs familles ou amis, payer un droit d'admission de 90 francs et une pension annuelle de 700 francs. Quatre places gratuites sont à la disposition de la ville de Paris et de la famille des fondateurs. Les autres places sont conférées par la ville de Paris et par une société, dite de la Providence.

L'Infirmerie de Marie-Thérèse, rue d'Enfer, 116, a été fondée en 1819, par la vicomtesse de Chateaubriand, qui lui a donné pour dénomination les prénoms de la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI. Cette maison, appartenant actuellement au diocèse de Paris, sert de maison de santé ou de retraite pour des ecclésiastiques malades ou infirmes.

Chateaubriand a longtemps habité un pavillon de cette maison.

Maison Eugène-Napoléon, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 262. — Cette maison doit son origine à l'impératrice Eugénie, qui a voulu y affecter une somme de 600,000 francs votée, pour lui offrir un collier, à l'occasion de son mariage, par la ville de Paris. L'établissement est destiné à l'instruction professionnelle de jeunes filles pauvres qui, ensuite, sont convenablement placées.

L'édifice a été construit par M. Hittorf, sur un terrain appartenant à la ville de Paris et précédemment occupé par un magasin de fourrages. L'inauguration a eu lieu le 28 décembre 1856. La maison est disposée pour recevoir 300 élèves, de huit ans au moins, de dix ans au plus, qui y restent jusqu'à l'âge de vingt et un ans. Le produit des travaux exécutés par les élèves forme une masse qui sert à doter ces jeunes filles quand elles se marient.

Hôpital et maison de retraite pour les Israélites, rue Picpus, 76. — Cet établissement, disposé et installé avec beaucoup de soin, a été fondé par les libéralités du célèbre banquier M. James de Rothschild, qui l'a doté magnifiquement. L'ouverture en a eu lieu le 25 mai 1852. Beaucoup d'Israélites sont venus joindre leurs dons à la générosité du fondateur.

L'hôpital contient 50 lits pour malades de l'un et de l'autre sexe. Il reçoit environ 800 personnes par année.

La maison de retraite renferme 40 chambres, garnies d'un mobilier. On y admet des vieillards (hommes ou femmes) ayant au moins 70 ans, justifiant de bons antécédents et d'une résidence de dix années à Paris.

Orphelinat de Sainte-Marie, rue Saint-Jacques, 253. — Cet établissement a été fondé en 1833, pour recevoir des enfants restés orphelins à la suite de l'épidémie cholérique de 1832. Depuis, d'autres invasions du même mal sont venues entretenir la population de l'orphelinat Sainte-Marie, où l'on compte encore plus de 60 élèves, dont 20 payant une pension qui varie de 100 à 300 francs par an, et 50 admises gratuitement. Les enfants sont admises depuis l'âge de huit ans (quelquefois moins) et restent jusqu'à vingt et un

ans. Elles reçoivent l'instruction primaire et apprennent des travaux de couture, de blanchissage et de repassage.

La fondatrice de cette maison, mademoiselle Quilliard, qui la dirige encore, y a mis toute sa fortune et n'est aidée que par une très-minime allocation de la ville (500 fr.) et quelques offrandes particulières.

Beaucoup d'autres institutions, de genres très-divers, fondées et entretenues par des associations de particuliers, existent à Paris, soit pour le soulagement des pauvres, soit pour soigner les malades, soit pour élever des orphelins, soit pour ramener au bien des jeunes gens ayant subi une condamnation. Il y en a de catholiques, de protestantes et d'israélites. On en trouvera la nomenclature, avec leur destination et leur organisation, dans l'*Annuaire de la Charité*, par M. Knœpflin (1 vol. in-12).

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ALIÉNÉS

LA SALPÊTRIÈRE — BICÊTRE

L'ASILE CLINIQUE — VILLE-ÉVRARD — VAUCLUSE — CHARENTON

PAR

Par le docteur LINAS

Vainement on chercherait, dans les annales ou dans les épaves du vieux Paris, le souvenir ou les vestiges d'un établissement hospitalier spécialement consacré à la folie. L'institution des *asiles* ou *manicomes*, seulement ébauchée au commencement de ce siècle, n'a reçu, à vrai dire, sa consécration légale et son caractère définitif qu'à dater de la promulgation de la loi du 30 juin 1838, œuvre de sagesse et de progrès, malgré certaines lacunes dans le détail et quelques imperfections dans la pratique.

A une époque encore peu éloignée de nous, beaucoup d'aliénés étaient traités en criminels et jetés dans des cachots obscurs; d'autres, exorcisés comme démoniaques, ou « géhennés vifs » comme magiciens et sorciers. La plupart, errant à l'aventure dans les villes et dans les campagnes, devenaient l'objet d'un culte superstitieux ou les tristes jouets d'une cruelle dérision, jusqu'à ce que quelque monastère les recueillît par pitié. Plus

tard, la folie trouva un refuge dans les hospices. Dès les premières années du seizième siècle, une partie de l'ancienne maladrerie de Saint-Germain-des-Prés, — convertie dans la suite en *Hospice des ménages* (rue de la Chaise), — fut destinée à recevoir les fous. Ils étaient placés « ès petites eschoppes de neuf à douze pieds en carré, » d'où le nom proverbial de *Petites-Maisons*, donné, en ce temps-là, à cet établissement. Un fameux lycanthrope angevin, Jacques Roulet, y fut enfermé, en 1598, par ordre du parlement, « pour avoir, estant transmué en loup, mangé un enfant masle, aagé de quinze ans, dans la paroisse de Cournouaille. » En 1791, l'Hôtel-Dieu de Paris comptait 74 aliénés; la Salpêtrière, 600; Bicêtre, 245; les Petites-Maisons, 44; et l'hospice de Charenton 78 pensionnaires placés par leurs familles. A l'Hôtel-Dieu, les fous étaient confinés dans des salles étroites et malpropres, couchés trois ou quatre dans un même lit, et traités tant bien que mal par des religieuses. A Bicêtre et à la Salpêtrière, les déments et les furieux, confondus avec les mendiants, les vagabonds et les scélérats, étaient garrottés dans de sombres cabanons et claquemurés dans des loges souterraines, humides et froides comme des fosses, chargés de chaînes, étranglés dans des carcans, couchés sur une paille immonde et croupissant dans la fange. Un médecin, Tenon, et un Constituant, La Rochefoucault-Liancourt, dénoncèrent tour à tour au pouvoir et à la compassion publique cette lamentable situation et préparèrent ainsi l'immortelle réforme que Pinel devait inaugurer un an plus tard (1792), en faisant cesser l'âge de fer des aliénés. Nous reviendrons, à propos de Bicêtre, sur cette œuvre de rénovation à la fois scientifique et philanthropique, sans contredit une des conquêtes les plus glorieuses, les plus solides, et aussi une des moins connues, de notre grande Révolution. Sous l'influence de ces généreuses idées, les malades atteints de folie sont éloignés sans retour de l'Hôtel-Dieu et des Petites-Maisons, et répartis entre Charenton, Bicêtre et la Salpêtrière (1802-1807). Dès lors, ces hospices, placés sous la direction médicale de praticiens éminents, changèrent de face, perdirent leur double caractère de maisons de santé et de maisons de force, et, grâce aux lumières et au zèle d'Esquirol, de Ferrus et de leurs disciples, acquirent dans le traitement de la folie et dans l'étude de la médecine mentale une réputation européenne (1820-1837).

Cependant Charenton, reconstruit, agrandi et transformé (1838-1845), étant devenu définitivement *maison nationale* et pensionnat, il ne restait plus pour les aliénés indigents du département de la Seine, que Bicêtre et la Salpêtrière, établissements hybrides, moitié hospices, moitié asiles, servant de refuge concurremment à la vieillesse et à la folie, insuffisants, défectueux, ne répondant

plus, malgré de nombreuses améliorations et des agrandissements successifs, aux progrès de la science, aux exigences de l'hygiène, aux nécessités du service, ni aux prescriptions de la loi de 1838. En raison du nombre croissant des aliénés et de l'exiguïté relative de ces deux enclaves, ne pouvant offrir ensemble que 2,250 places, force était de transférer et d'entretenir dans quarante-six asiles de province l'excédant ou, pour mieux dire, la majeure partie (environ 3,000) de la population aliénée de Paris.

C'est pour mettre fin à cette situation irrégulière et peu digne à tous égards de la capitale de la France, que le Conseil général de la Seine, sur l'initiative de M. le Préfet et conformément aux conclusions d'un lumineux rapport de M. Ferdinand Barrot, décida, dans sa session de 1862, qu'il y avait lieu de créer des asiles spéciaux pour les aliénés, les idiots et les épileptiques du département. Suivant toute probabilité, ces asiles seront au nombre de neuf; mais la construction immédiate de trois de ces manicomes fut résolue d'urgence. L'un, le plus important, bâti sur l'emplacement de la Ferme-Sainte-Anne, ancienne annexe de Bicêtre, est déjà ouvert aux malades depuis le commencement de cette année, sous le nom d'*Asile Clinique;* les deux autres, dont l'installation est fort avancée, s'élèvent dans les magnifiques domaines de Vaucluse et de Ville-Evrard.

En résumé, il y a donc présentement, dans le département de la Seine, six établissements publics destinés aux aliénés, aux idiots et aux épileptiques, à savoir : 1° un pensionnat ouvert à tous les aliénés de la France, et placé sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur, la *Maison impériale de Charenton;* 2° cinq asiles départementaux, deux formant de simples *sections* ou *quartiers* dans les hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière, et trois constituant de grands et beaux asiles dans toute l'acception du mot : l'*Asile clinique*, *Ville-Evrard* et *Vaucluse*. Ces trois établissements et les sections d'aliénés de la Salpêtrière et de Bicêtre sont placés dans les attributions du Préfet de la Seine, conformément à la loi de 1838.

Puisqu'une sage et juste discrétion dérobe l'intérieur des asiles à la curiosité publique, nous allons tracer rapidement l'esquisse de ces maisons et la physionomie de leurs hôtes. Le personnel actif d'un asile d'aliénés comprend une commission consultative, un service administratif, un service médical, un service de surveillance et un nombreux domestique. Défiez-vous et ne croyez pas un mot de ces peintures dantesques que maints romanciers et chroniqueurs se plaisent à faire de ces établissements. Rien ne ressemble moins à une vraie maison d'aliénés que ces asiles de pure fantaisie. Un manicome est un lieu d'isolement

et de repos où le malheureux privé de la raison, souvent abandonné de ses amis et de ses proches, rencontre les conditions les plus favorables à son bien-être, les soins, les égards et les sympathies que mérite son infortune. C'est, suivant une expression consacrée, un instrument de guérison. La patience, la persuasion, la bienveillance, une sage discipline, quelquefois une fermeté salutaire ou une douce contrainte, sont les seules armes que les médecins, les surveillants et les serviteurs opposent aux caprices, aux bizarreries, aux menaces et aux emportements des hôtes de la maison. Quiconque viole ces principes d'humanité est congédié sur-le-champ. L'insubordination des malades est punie par la privation de quelque faveur ou par l'administration d'une douche accompagnée d'une verte semonce. Une camisole de toile à longues manches fermées est l'unique moyen de coercition que l'on emploie contre les fous violents et dangereux, afin de les préserver eux-mêmes contre les excès de leur propre fureur et de leur ôter la possibilité de nuire à leurs compagnons. Les cellules des agités, hautes et larges, bien éclairées, bien aérées, parquetées et cirées, meublées d'un bon lit, d'une table de nuit et d'une chaise, entretenues avec un très-grand soin, rappellent l'intérieur d'un petit cabinet d'étudiant et nullement l'aspect sinistre des loges d'autrefois.

Tous les malades, sans exception, calmes ou agités, jouissent du grand air, du soleil, de l'espace et de la somme de liberté compatible avec la prudence, avec la nature de leur délire, les exigences du traitement, le bon ordre et la règle de l'établissement. Sous les mêmes réserves, ils correspondent avec leur famille et reçoivent les visites de leurs parents et de leurs amis. Tous les mois, ils sont visités d'office par un magistrat chargé de recueillir leurs réclamations et leurs plaintes. Dans les manicomes, il y a des ateliers de tout genre pour les hommes, des ouvroirs pour les femmes; de superbes dortoirs; des salles à manger d'une exquise propreté; des salles de billard; des salons de réunion et des bibliothèques où les malades se livrent à quelque occupation favorite, à la lecture, à la musique, au dessin; des cours spacieuses, des préaux plantés d'arbres, des parcs et des jardins où le plus grand nombre va se récréer, suivant son goût ou sa fantaisie durant une partie du jour. Pendant l'été, des excursions à la campagne; pendant l'hiver, des soirées, des concerts, des représentations scéniques; en toute saison, des distractions agréables, des occupations utiles, la diversion salutaire du travail; en un mot, une image aussi complète que possible des conditions ordinaires de la vie de famille, de l'existence sociale et du droit commun : tel est le tableau fidèle d'un asile. Il y a loin de là à ces « prisons, » à

ces « bastilles, » à ces « *in-pace*, » dont on a fait tant de bruit dans ces derniers temps!

S'il vous était donné de pénétrer dans un asile, vous y verriez des gens de tout âge, de tout rang et de toute profession, atteints des types variés de la folie : des *Monomanes*, les uns paisibles et doux, rêvant à quelque chimère ou caressant une espérance vaine; les autres difficiles, égoïstes, opiniâtres et arrogants; ceux-ci bizarres, gais, expansifs et prodigues; ceux-là concentrés, astucieux, dissimulés, raisonneurs, entêtés d'une idée fixe dont ils ne veulent pas démordre. Les *Mélancoliques* ou *Lypémanes*, tantôt mornes, taciturnes, immobiles de stupeur; tantôt inquiets et hagards, rongés par un délire caché, déchirés par des remords imaginaires, poursuivis par des fantômes, persécutés par des bourreaux chimériques, traqués par des ennemis invisibles, tourmentés par des magiciens, harcelés par le diable, enclins au suicide, sollicités à la destruction, à l'incendie, au meurtre, par des voix mystérieuses ou par des instincts irrésistibles (Henriette Cornier, Papavoine, Jobart). Les *Hallucinés*, déplorables jouets de leur imagination pervertie ou de leurs sens abusés. Les *Maniaques*, turbulents et loquaces, extravagants dans leurs actes et incohérents dans leurs discours. Les *Déments*, réduits à l'intelligence rudimentaire de l'enfance. Les *Agités* (le type du fou furieux, de l'énergumène, est à peu près disparu depuis que les aliénés sont traités plus humainement), criant et gesticulant sans relâche, vociférant jour et nuit, se livrant sans trêve ni repos à des mouvements désordonnés, en proie à l'exaltation la plus vive, quelquefois agressifs, violents et dangereux. Les *fous paralytiques*, qui commencent par se croire millionnaires, rois, empereurs, Dieu même, et qui, par des dégradations successives, deviennent *gâteux* et meurent dans la plus abjecte déchéance : cette horrible maladie, dont les ravages vont croissant, frappe inexorablement les hommes qui surmènent leur cerveau par l'excès du travail, et ceux qui s'épuisent dans la débauche. Les *Idiots*, pitoyables à voir, êtres abrutis, incomplets, frappés, dès leur naissance, d'une incurable décadence physique et morale. Enfin les *Epileptiques*, sujets à tomber raides du mal caduc, et quelquefois emportés et malfaisants à la suite de leurs crises. Ces quatre dernières catégories de malades sont toujours placées dans des quartiers spéciaux et soustraits à la vue des aliénés tranquilles et des convalescents.

Les professions libérales sont celles qui, toutes proportions gardées, donnent le plus grand nombre d'aliénés; et Paris, objectif de toutes les ambitions, rendez-vous de toutes les vanités, écueil de toutes les présomptions, foyer de toutes les passions, de tous les plaisirs et de toutes les misères, Paris est le pays de

France qui fournit à la folie les plus gros contingents. Tandis que le chiffre des fous pour les autres départements n'est que de 1 sur 1,500 à 2,000 habitants, il est dans le rapport de 1 à 500 pour le département de la Seine. En 1801, ce département comptait à sa charge 946 aliénés; en 1845, 2,595; en 1851, 3,060; en 1865, 4,388. Ne trouvez-vous pas alarmante cette augmentation de 1,793 fous en vingt ans? Heureusement, la folie n'est pas incurable! 389 aliénés, 154 hommes et 224 femmes, sont sortis guéris, en 1865, de Bicêtre et de la Salpêtrière.

Il y a deux modes d'admission pour ces asiles : le placement *volontaire*, réservé au Préfet de la Seine, en faveur des aliénés non dangereux, sur la demande des familles; et le placement d'*office*, de beaucoup le plus fréquent, prononcé par le Préfet de police à l'égard des aliénés dont la folie est de nature à compromettre l'ordre public ou la sûreté des personnes. Les fous ainsi amenés d'office ne séjournent plus, comme autrefois, à la préfecture de police; ils sont examinés, dans la journée même, par un médecin spécial, et immédiatement dirigés vers l'un des établissements dont il nous reste à faire la description.

La Salpêtrière

Sur le fronton de son portail, on lit en gros caractères : *Hospice de la vieillesse — Femmes*. Tel est son titre officiel depuis 1823. Mais le vieux nom populaire a prévalu; on l'appelle encore et on l'appellera toujours *Salpêtrière*.

Elle est située dans le treizième arrondissement, presque à l'entrée, à gauche, du boulevard de l'Hôpital, à côté du chemin de fer d'Orléans, non loin du Jardin des Plantes, du pont d'Austerlitz et du quai de la Gare.

Là s'élevait, au temps de Louis XIII, le petit Arsenal, dit la *Salpêtrière*, « à cause du salpêtre qu'on y faisait. » Or, en 1656, le 27 avril, parut un édit du roi Louis XIV portant établissement, en cet endroit, d'un *Hôpital général* « pour le renfermement des pauvres mendiants de la ville et des faux-bourgs de Paris. » Grâce à la munificence royale, aux libéralités et à la généreuse coopération du cardinal-ministre Mazarin, du premier président Pomponne de Bellièvre, de la duchesse d'Aiguillon, de plusieurs échevins et notables bourgeois, grâce aussi au zèle pieux de Vincent de Paul et à l'active direction des architectes Levau, Bruant, Duval et Le Muet, « les divers corps de bâtiment de l'Arsenal furent heureusement changés en retraite des pauvres, moyennant 40,000 livres; » et deux constructions nouvelles (les bâtiments

Mazarin et Sainte-Claire) s'ajoutèrent aux bâtisses originelles. Du 7 au 13 mai 1657, l'hôpital général ouvrit ses portes à 628 « pauvres femmes, aveugles, folles et imbéciles, impotentes et estropiées, invalides, infirmes et sourdes; à plusieurs mendiants mariés; à 192 enfants de 2 à 7 ans, légitimes et bâtards, exposés et abandonnés, malades des escrouelles, etc. » En 1669, l'église fut bâtie, par ordre du roi. Vers 1684, on construisit, au centre de l'hôpital, la prison de la Force, où étaient détenues les femmes de mauvaise vie. Enfin, en 1756, la marquise de Lassay fit élever à ses frais le superbe bâtiment qui porte son nom et qui fait pendant au bâtiment Mazarin, de l'autre côté de l'église.

A cette époque-là, la Salpêtrière présentait encore, comme à son orgine, la population la plus étrangement mélangée qu'on puisse concevoir. C'est de la fin du siècle dernier et surtout du commencement de ce siècle-ci que datent les premières tentatives de transformation de « ce cloaque affreux, » comme l'appelle Camus. De 1801 à 1804, la Force fut évacuée, et ses hôtesses impures envoyées à Lourcine; les enfants transférés aux Orphelins; les ménages aux Petites-Maisons; les folles séparées des infirmes et placées dans un quartier spécial. De 1815 à 1823, après un mémorable rapport de M. de Pastoret, les cachots furent détruits, les locaux assainis, les dortoirs agrandis et largement aérés, les plantations remises en état, les places et les rues débarrassées des mauvaises échoppes qui les encombraient; le mobilier fut renouvelé, et le régime alimentaire amélioré. Enfin, comme pour mieux effacer tout souvenir du passé, la Salpêtrière, ainsi restaurée, prit le nom d'*Hospice de la vieillesse.* D'autres bienfaits réalisés depuis lors, notamment en 1836, 1845, 1848 et 1851, firent de cet établissement ce qu'il est aujourd'hui, le plus grand et le plus bel hospice de France.

La Salpêtrière occupe une superficie de 31 hectares. Les seules constructions, comprenant 45 corps de bâtiments percés de 4,682 croisées, couvrent une aire de 14 ares environ. Il faut une journée entière pour les visiter en détail. La population totale de l'établissement dépasse 5,000 âmes, savoir : 778 employés de toute catégorie, 1,500 aliénées, 2,750 vieillards ou infirmes. Les dépenses annuelles s'élèvent à près de 2 millions. C'est une véritable ville, plus grande, plus belle, plus salubre et mieux administrée que certains chefs-lieux de départements. Elle a une église, une boîte aux lettres, un bureau de tabac, une boucherie, l'éclairage au gaz, une abondante distribution d'eau, des lavoirs, des magasins, un marché ou plutôt un bazar où se débitent toutes sortes de denrées : épicerie, pâtisserie, charcuterie, légumes, fruits, articles de ménage; des rues, dénommées suivant les

lieux qu'elles desservent : rues de l'Église, de la Lingerie, de la Cuisine, etc.; de vastes promenades et de jolis jardins; des quartiers, des places, des cours, des squares, portant le nom glorieux d'un fondateur, d'un donateur, d'une bienfaitrice, d'un médecin célèbre ou de quelque saint illustre par sa charité.

Cette grande cité de l'indigence et de la folie est placée sous le sceptre de l'Administration générale de l'Assistance publique. Son gouvernement local se compose d'un directeur, d'un économe et de 11 commis. Autrefois, la Salpêtrière avait un médecin en chef et plusieurs médecins expectants ou adjoints; depuis 1851, cette inégalité choquante a disparu : tous les médecins ont des titres égaux, et le nombre en a été porté à sept, dont cinq pour les sections d'aliénés et deux pour les infirmeries. Le service médical comprend, en outre, un chirurgien, huit internes en médecine et en chirurgie, un pharmacien, huit internes en pharmacie, et quatorze externes. La salle de garde de la Salpêtrière est une des plus fameuses dans les fastes de l'Internat. Le service religieux est fait par quatre aumôniers catholiques et par un pasteur protestant. Les services généraux, le service des salles et le soin matériel des malades sont confiés à des laïques, distingués hiérarchiquement en surveillantes, sous-surveillantes, serviteurs, servantes et gens de charge. Les dames surveillantes et sous-surveillantes portent un costume noir, uniforme, sévère, simple et de bon goût. Ce sont des femmes choisies, capables, dévouées, d'un zèle éprouvé, d'un caractère bienveillant, souvent d'un esprit cultivé et d'une complaisance parfaite. Mention honorable sous ce rapport aux dames surveillantes de la buanderie, des ateliers de couture, de raccommodage et d'habillement.

La grande entrée de la Salpêtrière, donnant sur le boulevard de l'Hôpital, est précédée d'une espèce de quinconce, irrégulièrement triangulaire, paisible et presque désert pendant cinq jours de la semaine, bruyant, encombré de marchands ambulants, de petites baraques et de boutiques en plein vent, les jeudis et les dimanches, de midi à quatre heures, où le public est admis à visiter les pensionnaires. Il y a deux portiers, dont l'emploi n'est pas une sinécure si l'on considère qu'il entre en moyenne journellement 1,200 personnes, et 3,000 les jours de visite. Le portail est flanqué de deux guichets : l'un à droite, pour les dames; l'autre à gauche, pour les hommes. D'un côté, le parloir et la boîte aux lettres; de l'autre, les bureaux, le cabinet du directeur et l'agence des bâtiments.

En franchissant le seuil de la grille, on est agréablement impressionné par la vue de la *cour Saint-Louis*, vaste jardin, encadré d'une belle avenue de tilleuls et divisé, par trois larges

allées divergentes, en massifs réguliers couverts de verdure, d'arbustes et de fleurs. Plus loin, le regard s'arrête avec admiration sur la splendide façade du monument principal, dont le dessin grandiose, la masse imposante et les belles lignes architecturales attestent le grand siècle sous lequel il a été bâti. L'*église*, œuvre de l'architecte Levau, et dédiée à saint Louis, en occupe le centre et le domine de toute la hauteur de son dôme. Louis XIV en ordonna la construction le 10 décembre 1669. Elle est de forme octogone, et elle se compose, à la manière des anciennes basiliques, de cinq coupoles: une médiane sous laquelle s'élève le maître-autel, et quatre latérales abritant un nombre égal de chapelles. Celles-ci sont séparées par quatre nefs disposées en croix et rayonnant autour du dôme central. Sous le portique, on remarque deux groupes allégoriques en plâtre, du statuaire Etex. L'intérieur de l'église est orné d'anciennes orgues, des statues du Christ et des douze apôtres, d'assez nombreux tableaux du dix-septième siècle dont quelques-uns méritent qu'on s'y arrête. Chaque dimanche, près de 300 femmes aliénées assistent avec le plus grand recueillement à l'office divin. Sur les bâtiments et les pavillons qui se développent à droite et à gauche de l'église, sont gravés les noms des fondateurs illustres et des plus généreux bienfaiteurs de la Salpêtrière : *Mazarin*, *Bellièvre*, *Fouquet* et *Lassay*. Derrière l'église, par delà le corps principal et sur les parties latérales, s'étendent les autres bâtiments, moins beaux que les premiers, mais très-dignes encore de fixer l'attention.

Administrativement et médicalement, la Salpêtrière est partagée en cinq arrondissements ou divisions, subdivisées elles-mêmes en quartiers ou sections, dans lesquelles sont réparties et classées les diverses habitantes de l'établissement. Les 1re, 2e et 3e divisions, comprenant six sections et 2,790 lits, sont occupées par les *administrées*, c'est-à-dire par les vieillards, les incurables et les infirmes. A côté de chaque lit est une armoire où chaque personne enferme les objets nécessaires à ses besoins. Dans les bâtiments *Mazarin*, *Lassay*, *Saint-Jacques*, *Saint-Léon et Sainte-Claire*, tout est grand, tout est propre, tout est bien. Le vaste réfectoire du bâtiment Sainte-Claire est une pure merveille d'ampleur, de clarté et de bonne tenue. Le bâtiment de *la Vierge*, parallèle au précédent, qui sert à loger les reposantes, appartient aux temps primitifs de l'hospice; c'est un des vestiges du petit Arsenal transformé. A sa gauche on voit le bâtiment *Saint-Vincent-de-Paul*, dont l'aspect glacial, malgré les métamorphoses qu'il a subies, fait deviner l'ancienne Force. Les bâtiments de l'*Ange-Gardien* et de *Sainte-Madeleine*, affectés aux incurables, aux cancérées et aux gâteuses, sont composés d'esca-

liers tortueux, de salles basses, étroites, sombres, encombrées, qui ne sont plus de notre temps.

Les administrées font trois repas par jour : de 7 à 8 heures, un déjeuner au lait; de 11 heures à midi, la soupe, le bœuf bouilli ou accommodé; de 4 à 5 heures, un plat de légumes et un dessert. Les valides, 850 environ, mangent au réfectoire; les autres, dont le nombre dépasse 1,700, reçoivent leur nourriture dans les dortoirs. Ces dames sortent librement les mercredis et les dimanches, et reçoivent des visites les dimanches et les jeudis.

La mortalité annuelle des indigentes de la Salpêtrière est en moyenne de 23 p. 100. Les exemples de longévité n'y sont pas rares, et, à l'heure qu'il est, il y a une certaine dame Mercier qui porte très-gaillardement ses cent quatre ans

L'*infirmerie générale*, formant une section séparée, a été bâtie en 1780 par l'architecte Panye. Elle est convenablement installée; elle comprend deux services de médecine pouvant recevoir 223 malades, et un service de chirurgie avec 68 lits.

La quatrième division n'est pas la moins intéressante à connaître. Placée au centre de l'établissement, elle est réservée aux plus importants des services généraux. On y voit : la *pharmacie*, une *boucherie* modèle, polie, stucquée et marbrée, comme les plus coquettes de Duval; une *cuisine* immense, avec une rôtisserie gigantesque du système Baudon, 3 fourneaux énormes et 44 marmites pantagruéliques, dans lesquelles cuisent journellement 1,000 kilog. de viande, 160 kilogr. de riz, 400 litres de haricots, 1,400 kilogr. de choux et pommes de terre; des *magasins* nombreux, d'où sortent tous les jours 1,200 litres de lait, 165 kilogr. de fromage, 2,000 kilogr. de salade, 800 kilogr. de fruits et 160 kilogr. de confitures: une *galerie d'épluchage* où 300 femmes épluchent plus de 3,000 kilogr. de légumes par jour. La *buanderie* est une des curiosités dont la Salpêtrière se montre le plus justement fière. Les lavoirs, la coulerie, les bassins, les séchoirs, les étuves, les essoreuses, les ateliers de pliage y sont installés avec grand soin. Grâce à l'intelligente activité de la surveillante, admirablement secondée par une machine à vapeur, 4,609,387 pièces de linge, appartenant à divers hôpitaux, ont pu être blanchies, séchées, pliées et comptées pendant l'année 1866. La *lingerie*, remarquable par son excellente tenue, est garnie de comptoirs et de casiers renfermant des milliers de draps, d'alèzes, de chemises, de bonnets, etc. Les *ateliers* de couture, de raccommodage et d'habillement, irréprochables aussi du côté de l'ordre et de l'organisation, sont d'un misérable aspect et dans un état de délabrement pitoyable; il est temps qu'on les transporte dans le grand magasin central, voisin de la Salpêtrière. En attendant, on

confectionne dans ces masures, par année, 708,000 pièces, soit les pour hôpitaux, soit pour le commerce. Les indigentes valides, employées à cet ouvrage, reçoivent un salaire de 20 à 30 centimes par jour. Là aussi est fabriqué, classé, trié, marqué et étiqueté tout le linge à pansement des hôpitaux de Paris.

La cinquième division, spécialement consacrée au service des aliénés, occupe l'extrémité méridionale de la Salpêtrière. Comme les autres parties de l'hospice, elle a subi, depuis quatre-vingts ans, une véritable transfiguration. Placé en 1795 à la tête de ce service, Pinel le dota des mêmes bienfaits qu'il venait d'accomplir à Bicêtre. Il fit supprimer les chaînes, les carcans, les fers dont les malades étaient chargées, et combler les loges souterraines où les pauvres folles à demi nues « avaient souvent les pieds rongés par les rats ou gelés par le froid des hivers. » Des logements plus spacieux, des cellules salubres, furent construits sous la direction de l'architecte Viel. De 1818 à 1836, Esquirol, l'élève, le continuateur et l'ami de Pinel, apporta encore de nouveaux adoucissements au sort des aliénées. Sous ses auspices, le nombre des loges fut réduit de 333 à 116; on installa de nouveaux bâtiments, des salles de bains, des galeries couvertes, des ateliers, etc. Les aliénées furent exercées au travail, et ramenées, autant que possible, aux conditions de la vie normale. Aujourd'hui, la division des aliénées est partagée en cinq sections, désignées sous les noms de *Rambuteau*, *Esquirol*, *Sainte-Laure*, *Pariset* et *Pinel*. Chaque section, pourvue d'un service de médecine et de surveillance, se compose d'une salle d'admission, où les nouvelles arrivées séjournent pendant dix ou douze jours pour y être soumises à un examen médical; d'un quartier affecté aux malades paisibles et demi-paisibles; d'un quartier pour les agitées; d'un quartier pour les *gâteuses;* d'une infirmerie pour le traitement des maladies accidentelles; d'une salle de bains et de douches; d'un ouvroir; de salles de réunion; de réfectoires et de dortoirs; de cours et de préaux ombragés d'arbres et égayés de verdure. *Rambuteau*, construit en 1836, d'après les principes d'Esquirol, peut passer pour la section modèle. On y remarque le quartier des agités, appelé *village suisse*, à cause des quatorze petits chalets qui le composent. Quand une folle est trop violente, la gardienne de céans appelle à son aide ses compagnes au moyen d'une cloche d'alarme. L'atelier du quartier Esquirol mérite aussi une mention spéciale. Rien n'a été négligé pour en rendre le séjour agréable. C'est une vaste galerie entre deux jardins, abondamment éclairée, parquetée, cirée, meublée en chêne poli. Là, plus de 200 aliénées se livrent au travail avec une docilité, un calme, une discipline et une ardeur qu'on trouverait difficilement dans les ateliers de couturières ou de modistes

soi-disant raisonnables. C'est là aussi qu'à certaines époques de l'année, notamment le dimanche gras, sont organisés des fêtes et des bals auxquels les malades prennent un grand plaisir. La plupart des cellules des agitées sont larges, bien éclairées, d'une apparence agréable. Dans le local étroit, impropre et défectueux où sont entassées 80 idiotes, il n'y a de remarquable que deux choses : un superbe *gymnase* d'été et d'hiver, dirigé par M. Laîné; et la *salle d'école*, où deux institutrices, avec un zèle admirable, exercent à la lecture, à l'écriture, au calcul, à la géographie et à l'histoire, ces pauvres créatures déchues. Quelques élèves, par des prodiges de patience, parviennent à un degré d'éducation et d'instruction qui pourrait faire envie aux deux tiers de la population féminine de la France.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'exiguïté de quelques dortoirs, sur le nombre encore trop grand des lits en bois et sur le nombre trop restreint des promenoirs couverts, sur l'insuffisance de la plupart des salles de bains, et sur l'absence à peu près complète d'appareils hydrothérapiques, enfin sur l'état de délabrement et sur l'aspect sinistre du bâtiment des épileptiques, *Sainte-Laure*. Mais ces choses auront un terme prochain, et avant peu les idiots et les épileptiques trouveront place dans les nouveaux asiles de la Seine.

Deux mots, pour finir, sur les célébrités et sur les traditions de la Salpêtrière. Saint Vincent de Paul a exercé son ministère de charité dans les salles primitives de l'hospice. Bossuet y a prononcé, le 29 juin 1657, son panégyrique de Saint-Paul, un des chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne. Là fut sequestré, en 1788, ce personnage mystérieux se disant madame de Douhault, dont l'identité n'a jamais pu être constatée et connu dans les fastes judiciaires sous les épithètes de *la Femme sans nom* ou *la fausse Marquise*. Là aussi fut enfermée la veuve et complice du fameux empoisonneur Desrues, massacrée avec trente-cinq autres détenues, le 4 septembre 1792. Deux autres femmes, qui ont joué dans le monde des rôles bien différents, sont mortes à la Salpêtrière : Théroigne de Méricourt, le 9 juin 1817, à l'âge de cinquante-sept ans, après dix-huit années d'exaltation maniaque; et mademoiselle Quinot, ex-danseuse de l'Académie royale de musique..

La Salpêtrière a été le berceau de la psychiâtrie, et la plus féconde pépinière de médecins aliénistes. C'est là que Pinel jeta les bases de la médecine mentale et inaugura cet enseignement clinique, auquel les leçons d'Esquirol devaient donner tant d'éclat et de renommée. Il y a quelques années encore, MM. Baillarger et Falret réunissaient autour de leur chaire, aujourd'hui muette, de nombreux et avides auditeurs. C'est à la Salpêtrière aussi qu'Esquirol et son neveu,

M. le docteur Mitivié, ont essayé de traiter agréablement la folie, l'un par la musique, l'autre par le vin de Champagne. Rostan et Georget y firent, en 1822, des expériences magnétiques, qui eurent un grand retentissement dans le monde savant, sur deux sujets fort connus dans l'histoire du somnambulisme, la jeune Pétronille et la veuve Brouillard, dite *Braquette*, dont la lucidité fut mise, quelques années plus tard, à une délicate épreuve par trois malicieux internes, MM. Dechambre, Diday et Debrou. La Salpêtrière a eu encore pour médecins : Pariset, l'éloquent secrétaire de l'Académie royale de médecine; M. Lélut, ancien député, membre de l'Institut, auteur de deux ouvrages où il cherche à prouver, au grand scandale de plusieurs, que Socrate et Pascal n'étaient pas dépourvus d'un petit grain de folie. Un savant doux et modeste, homme de cœur et de bien, ex-ministre de la république, et point chevalier de la légion d'honneur, auteur d'un beau livre sur la *folie lucide*, M. Trélat, habite actuellement le pavillon Bellièvre.

La Salpêtrière a été fort éprouvée par le choléra en 1832 et 1849. Les médecins, les internes, les aumôniers, les employés et les serviteurs ont fait à cette occasion des prodiges de dévouement. Cet hospice a perdu, il y a cinq ans, un directeur aimable, fort homme d'esprit ; M. Partout est mort, mais sa bonté est encore dans toutes les mémoires, et son portrait sur tous les murs. Il paraît avoir été bien remplacé par M. Gobert.

Bicêtre.

Vers l'an de grâce 1284, sous le règne de Philippe le Hardi, Jean de Pontoise, évêque de Winchester, fit bâtir, sur une colline où était en ce temps-là la *Grange-aux-Queux*, un manoir qu'il appela *Winchester* ou *Wicester*, du nom de son évêché, d'où sont venus par corruption *Bichestre*, *Bicestre*, et enfin *Bicêtre*. Après la mort de ce prélat, le castel fut, suivant les uns, confisqué par Philippe le Bel, ou, selon d'autres, cédé à Amédée le Rouge, comte de Savoie. Toujours est-il que, en 1346, il faisait partie des domaines de la maison de France, et que plusieurs ordonnances du roi Charles VI furent datées de ce lieu (1381-1409). Un des oncles de ce triste monarque, Jean duc de Berry, en fit une résidence somptueuse, et y forma, de concert avec le duc d'Orléans, une ligue impuissante contre l'audacieux Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne. En 1410, les deux partis signèrent, dans ledit château, une trêve dérisoire, la *paix de Wincester* ou *Paix fourrée*. L'année suivante, la violation de ce traité, dite *trahison de Wincester*, devint le signal de la guerre des Armagnacs. La magnifique propriété

du duc de Berry, saccagée et incendiée par les Bourguignons victorieux, fut léguée en 1416 au chapitre de Notre-Dame, qui en conserva les ruines jusqu'en 1632. Louis XIII, en 1634, fit bâtir l'immense château que l'on admire encore de nos jours, et l'érigea en *Commanderie de Saint-Louis*, laquelle servit de retraite aux officiers et aux soldats estropiés, jusqu'à la construction de l'Hôtel des Invalides, sous Louis XIV. Compris au nombre des appartenances de l'Hôpital général de la Salpêtrière et converti en hospice par l'édit de 1656, le domaine de Bicêtre recueillit 600 pauvres, savoir : « Vieillards au-dessus de soixante-dix ans, grands garçons et petits enfants estropiés et incurables, aveugles, paralytiques, imbéciles, épileptiques, rompus, » et, par surcroît, quelques invalides de Vénus, « lesquels n'étaient reçus qu'à la charge d'être corrigés, fouettés et nourris de pain et d'eau ». Les pauvrets sont traités plus humainement aujourd'hui à l'hôpital des Capucins, où ils sont transférés depuis 1790. Sous Louis XV, six corps de bâtiments garnis de barreaux de fer furent ajoutés aux constructions primitives pour loger 400 prisonniers, détenus, réclusionnaires, forçats, condamnés à mort, suspects, libertins, etc; si bien que, avant la révolution, Bicêtre était à la fois hospice, hôpital, maison de force et maison de correction; en 1791, il devint, en outre, un asile pour les aliénés. Ceux-ci étaient confondus avec les scélérats et jetés dans d'horribles cabanons, jusqu'au jour où Pinel et Pussin vinrent briser leurs chaînes. Mais ce ne fut qu'en 1812 que les fous furent placés dans un quartier spécial et isolés des prisonniers et des infirmes. Quant à la prison, elle a subsisté jusqu'en 1836, époque où ses bâtiments furent appropriés au logement des indigents et annexés au service hospitalier. Aujourd'hui les anciens cachots noirs servent de magasins pour les vivres et pour la pharmacie.

Bicêtre est situé *extra muros*, sur la route de Fontainebleau, à vingt minutes de marche de la porte d'Italie. Une avenue, bordée de cabarets et de guinguettes, sous l'invocation du dieu Mars, du fidèle Canonnier, etc., conduit à l'entrée principale. Celle-ci est surmontée d'un écusson royal, fleurdelisé, avec cette inscription : *Hospice de la Vieillesse. - Hommes.* L'établissement occupe le plateau d'une charmante colline dominant le village de Gentilly et baignée par la Bièvre, très-pittoresque en cet endroit. Il s'étend sur une superficie totale de 21 hectares et demi, dont 2 hectares 43 ares couverts de constructions. Sa population, qui dépasse 3,000 individus, comprend plus de 400 employés et serviteurs, 1,534 indigents, 55 reposants, 828 aliénés adultes, et 111 enfants épileptiques et idiots. Ses dépenses annuelles atteignent environ le chiffre de 1,400,000 francs.

Bicêtre, comme la Salpêtrière, se partage en deux parties très-distinctes : au Nord, l'*hospice*, où sont reçus, à titre gratuit, des vieillards et des infirmes indigents de la ville de Paris ; au sud, l'*asile*, destiné aux aliénés du département de la Seine. Comme la Salpêtrière aussi, il offre plutôt l'image d'une ville que celle d'un hospice. Ses bâtiments, « édifiés sans vue d'ensemble et à mesure que les besoins du service en révélaient la nécessité, se groupent autour de neuf cours, la plupart très-vastes, rectangulaires, plantées en quinconces, entourées de belles avenues et ornées de jardins entretenus avec soin. » (Husson.) Sa construction la plus remarquable par son développement et sa situation, c'est le bâtiment dit du *Vieux Château*. Il se dresse fièrement en regard de Paris, et de chacune de ses fenêtres la vue s'étend sur une campagne splendide et sur le magnifique panorama de la grande ville, depuis le clocher de Montrouge jusqu'au donjon de Vincennes. « C'est une maison vrayment royale si elle estoit achevée... Sur la face de l'enclos regardant la ville de Paris est basty un grand corps de logis de 50 toises de long sur 6 toises de large, y compris deux pavillons qui ont 6 pieds de saillie. Ce corps de logis est orné à l'estage du rez-de-chaussée et à celui de dessus de deux corridors à arcades et à croisées qui servent à dégager les dortoirs qui ont leur entrée sur iceux... Aux deux bouts de ce grand corps de logis et sur mesme alignement sont deux aisles plus basses, de 24 toises de long chacune, ce qui fait 98 toises de long sur le tout, qui montre assez la grandeur du dessein. » Cette description, qui date de 1657, n'a rien perdu aujourd'hui de son exactitude. Les dortoirs et les réfectoires de ce quartier sont spacieux, élevés, largement pénétrés d'air et de lumière, parquetés, carés, propres et luisants à souhait. Mêmes éloges pour les salles de médecine et de chirurgie de l'infirmerie générale, placée au-dessus de la galerie Bréton (ainsi appelée du nom de M. Bréton, membre de l'ancien conseil général des hospices, en 1841).

L'*église*, construite comme celle de la Salpêtrière par Levau, architecte du roi, est vaste et convenable, mais n'offre rien de particulier au point de vue de l'art et de la décoration intérieure.

Les services généraux, sauf la *lingerie*, qui est grande et d'une tenue irréprochable, sont loin de pouvoir rivaliser avec ceux de l'hospice de la Vieillesse-Femmes, précédemment décrits. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la *boucherie*, c'est la quantité et la belle mine de la viande ; et, dans la *cuisine*, les flancs toujours pleins de 28 énormes marmites. La *buanderie* en est encore aux cuviers de bois et attend sa machine à vapeur.

La *cour des marchands* se compose modestement d'une épicerie

et d'un débit de tabac. Il y avait jadis un débitant de liqueurs, mais l'intempérance des consommateurs a forcé l'administration d'exiler à jamais cet estimable industriel. Il a fallu, pour les mêmes motifs, afficher des règlements draconiens sur la porte de la *cantine*. La cantine occupe le superbe cellier de l'ancien château, crypte immense, admirablement cintrée et soutenue par un double rang de robustes pilastres. C'était autrefois l'Eldorado des habitants de Bicêtre. Administrés, serviteurs, étrangers, s'y livraient, du matin au soir, à des libations rabelaisiennes de rogomme et de petit bleu, si bien que l'exploitation de ce cabaret d'indigents rapportait, bon an mal an, 50,000 francs de bénéfice net et faisait promptement la fortune de ses heureux adjudicataires. Pour mettre un terme à ces abus, et dans le double intérêt de la morale et de la santé de ses amés et fidèles vassaux, l'administration hospitalière prit la gestion directe de la cantine en 1837 et la transforma en une modeste trink-hall, ouverte seulement deux heures le matin et deux heures le soir, avec prescription pour chaque consommateur de n'y pénétrer qu'une fois en vingt-quatre heures et de borner sa consommation à 30 centilitres de vin ou à 5 centilitres d'eau-de-vie, au choix. Il y eut des cris, des menaces, des révoltes partielles ; mais les buveurs eurent tort, et force resta à la loi.

D'ailleurs, l'eau ne manque pas aux Bicêtriens pour apaiser leur soif. Ils ont à leur merci la plus belle merveille de puits qui soit au monde. Le *grand puits* est une des curiosités de l'endroit. Cette œuvre cyclopéenne a été construite de 1733 à 1735, par Germain Boffrand. Figurez-vous un cratère de 5 mètres de diamètre et de 58 mètres de profondeur (la hauteur des tours de Notre-Dame), vomissant par trois corps de pompe 25,000 litres d'eau à l'heure. Les parois sont maçonnées jusqu'à 50 mètres environ. Onze étages et une échelle de 220 marches servent à descendre au fond du gouffre. Une cage immense entoure la margelle et préserve les curieux de l'attraction vertigineuse du fond. Autrefois il y avait là un manége auquel on attachait, jour et nuit, sans relâche, des brigades de prisonniers d'abord, puis d'aliénés. Depuis l'année 1858, une machine à vapeur a remplacé ce supplice de galérien. On sort de là étourdi par le bruit de la machine et par celui de la masse d'eau qui monte et va se jeter dans un vaste réservoir voûté d'une capacité de 1,100 mètres cubes. La plus grande partie de ce réservoir est alimentée par l'eau du grand puits ; l'autre reçoit de l'eau de Seine puisée au Port-à-l'Anglais.

Dans le voisinage du grand puits sont les *petits ateliers*, pauvrement installés dans un local vieux, étroit, insuffisant : la cordonnerie, où il se fabrique 6,000 chaussures par an ; la confection, où les

tailleurs n'entrent jamais en grève, et qui débite annuellement 800 habillements; la carderie, la tapisserie; une centaine de petits établis où les aveugles râpent la corne, et où des infirmes et des vieillards satinent du papier et façonnent le bois. Plus loin, est la *cour des grands ateliers*, bien organisés, dans un bâtiment de belle apparence, où figurent presque tous les corps d'états : tonneliers, peintres, serruriers, mécaniciens, charrons, carrossiers, ferblantiers, maçons et fumistes. Près de 200 administrés sont occupés dans ces ateliers, remarquables d'ordre et d'activité; environ 250 autres sont obligés, vu l'insuffisance des lieux, de travailler dans les salles, ce qui nuit à la tranquillité et à la bonne tenue. De nombreux indigents sont occupés aux travaux de la cuisine, de la buanderie, de la paneterie, de la sommellerie; d'autres aident à la culture d'un immense *marais*, servant à l'approvisionnement potager de l'hospice; quelques-uns enfin donnent leurs soins à la *vachèrie*, destinée à fournir du lait exclusivement aux hôpitaux consacrés à l'enfance. Les gains des travailleurs varient de 10 à 70 centimes par jour. Il y a une corvée de rigueur, que tous les administrés très-valides doivent remplir à tour de rôle et qui ne donne lieu à aucune rétribution, c'est l'épluchage des légumes. Le principe de l'obligation du travail dans les hospices a été consacré par la loi du 16 messidor an VII; et l'institution des ateliers à Bicêtre date du 17 septembre 1802.

Une *bibliothèque*, fondée en 1860 et renfermant environ 2,500 volumes classés dans le plus grand ordre, est ouverte deux fois par jour aux administrés. Tous les soirs, on y fait, en faveur des sous-employés et des serviteurs, des cours gratuits de grammaire, d'écriture, de calcul et de chant.

Les indigents valides se lèvent à 6 heures en été et à 7 heures en hiver; ils se couchent à 9 heures dans la première saison, à 8 heures dans la seconde. Au dortoir, chaque administré a son lit muni d'un tiroir en dessous, sa table de nuit et sa petite armoire. Depuis 1841, les repas se font en commun dans les réfectoires.

L'hospice de Bicêtre est peuplé d'anciens artisans, d'anciens militaires, d'anciens domestiques, infirmes, sans ressources, sans asile et sans famille; d'individus déclassés, artistes, écrivains, professeurs, inventeurs, commerçants, fonctionnaires, que le malheur, l'imprévoyance ou l'inconduite ont réduits à la misère. C'est un populaire difficile à conduire, quelquefois turbulent, insubordonné, revêche à la discipline, prompt à murmurer ou même à s'insurger pour la moindre réforme, pour le plus petit changement dans les habitudes anciennes. Bicêtre a eu ses petites émeutes, notamment en 1837, à propos de la réglementation de la

cantine; en 1841, à l'occasion de l'établissement du réfectoire et de la suppression des repas isolés; enfin, en 1848, où les administrés réclamèrent, au nom de la liberté, la faculté de sortir tous les jours, à toute heure et sans permission. Afin de prévenir le retour de semblables désordres, un arrêté administratif du 17 janvier 1850 institua des peines afflictives contre les fautes ou les délits : la privation de vin, la privation de sortie, le séjour au quartier disciplinaire, le renvoi de l'hospice.

On voit donc que ce n'est pas dans la division des fous, dont il nous reste à parler, que se trouvent toujours les gens les moins raisonnables.

L'asile d'aliénés de Bicêtre est partagé en trois sections : la première et la deuxième affectées aux aliénés adultes; la troisième, aux épileptiques et aux idiots. A l'exception du quartier dit des *colonnes*, qui forme une terrasse élégante d'où l'on découvre les campagnes de Montrouge et de Villejuif, le reste de cette division est notoirement défectueux, exigu, mal installé, misérable. Les cours, plantées d'arbres et ornées de plates-bandes, sont vastes et belles; mais les bâtiments sont vieux, insuffisants et d'une assez piteuse apparence. Il y a notamment, dans la deuxième section, un réfectoire qui est ce qu'on peut imaginer de plus obscur, de plus humide et de plus laid. On ne doit parler des salles de bains que pour dire qu'elles auraient toutes besoin d'être reconstruites, si les aliénés devaient rester plus longtemps à Bicêtre. C'est, d'ailleurs, l'opinion de M. Husson, l'éminent directeur général de l'Assistance publique. Il s'en faut aussi que les chauffoirs ou salles de réunion offrent un aspect satisfaisant.

La *salle d'étude*, où les aliénés paisibles s'assemblent pour lire, écrire, dessiner, est intéressante par les ornements qui la décorent : ce sont des bustes et des statuettes, des aquarelles, des estampes, des fusains, des sépias, des gouaches, des dessins à la plume, les uns signés de noms obscurs, les autres de noms connus. Il y a maintenant, parmi les artistes, un pauvre insensé, un ancien prêtre, qu'on nomme dans la maison « monsieur l'abbé », et qui aurait été peut-être un peintre de génie, s'il n'était point devenu fou. Rien de plus curieux que son « tableau symbolique de la vie ». C'est une vaste composition, où s'étalent avec une rare harmonie d'ensemble et une prodigieuse fécondité de détails, toutes les splendeurs et toutes les misères, toutes les hauteurs et toutes les bassesses, toutes les vertus et tous les vices, toutes les grandeurs et toutes les infamies, toutes les beautés et toutes les turpitudes de l'humaine existence, depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Le quartier des enfants épileptiques et idiots est le plus déshérité de tous; ses tristes bâtiments, ses salles basses et étroites ne

rappellent encore que trop la physionomie des anciennes prisons. Là, point de préau en propre; la cour de récréation n'est autre chose qu'un lieu de passage. En outre, les locaux ne se prêtent à aucune classification; et les plus jeunes enfants sont confondus avec les adultes, mélange infiniment regrettable, qui nécessite une surveillance incessante. Ces malheureuses créatures, considérées autrefois comme le rebut de l'espèce humaine, sont devenues aujourd'hui l'objet des soins les plus assidus et de la sollicitude la plus dévouée. Deux médecins de cœur et de talent, MM. Ferrus et Félix Voisin montrèrent, les premiers, que l'idiotie a ses degrés et n'est pas absolument réfractaire à toute culture intellectuelle. A leur instigation, une école a été instituée à Bicêtre pour les idiots, en 1842; et depuis lors, un professeur plein de zèle s'est imposé la tâche ingrate et difficile de leur éducation. On les exerce à la parole, au chant et à la lecture; on réforme leurs attitudes désordonnées et irrégulières, et on développe leur système musculaire par des marches, des courses, la danse, l'escrime, le travail à la terre, la gymnastique, pratiquée dans un *gymnase* très-grand et très-complet; on rectifie leurs sens, on réforme leurs mauvais instincts; et, plus tard, on leur enseigne, suivant leur aptitude, les métiers de vannier, de cordonnier, de menuisier, etc. Plusieurs enfants sortent annuellement de l'asile en état d'exercer ces professions et de vivre de leur travail.

Les aliénés détenus par jugement, ou signalés particulièrement comme dangereux et malfaisants, sont enfermés à part dans un bâtiment appelé la *Sûreté*. Dans cette rotonde sinistre, dont les dispositions rappellent un Mazas au petit pied, les malades sont logés en cellules et soumis jour et nuit à la surveillance la plus étroite.

Par un singulier contraste, l'occupation de ces forcenés consiste à découper des feuilles artificielles. Les emportements et les violences sont réprimés simplement par l'application de la camisole de force.

Le service médical de Bicêtre se compose de quatre médecins, dont un pour l'infirmerie générale et trois pour la division des aliénés, d'un chirurgien, d'un pharmacien, de cinq internes en médecine et en chirurgie, et de cinq internes en pharmacie. Le chirurgien et un des médecins résident dans la maison. Le directeur actuel, M. Infroit, est un homme qui sait allier une grande fermeté à une extrême bienveillance.

Pour beaucoup de ses habitants Bicêtre est une vraie patrie. Il y a là des employés de toute catégorie qui comptent trente et quarante ans de services. On naît à Bicêtre, on y grandit, on s'y marie, on y fait souche et on y meurt; de sorte qu'il n'est pas rare

d'y trouver des dynasties d'employés et des générations de serviteurs, qui s'y perpétuent comme dans une cité.

Bicêtre a eu ses hommes célèbres, ses drames, ses événements mémorables. Dans les temps légendaires, le coteau de Gentilly était hanté par des loups-garous, et les sorciers du voisinage y tenaient leur sabbat. Nous avons retracé, au début, les faits importants de la période historique : la ligue du duc de Berry et du duc d'Orléans, sous Charles VI, la paix et la trahison de Winchester, l'origine de la guerre des Armagnacs.

On a raconté de jolies anecdotes sur la captivité de Salomon de Caux dans les cachots de Bicêtre et sur les visites de Marion de Lorme. C'est à la fois une fiction et un anachronisme. Au temps de Salomon de Caux (1580-1630), Bicêtre était un splendide château et non une prison. Ce qui est très-authentique, c'est que cet établissement a compté parmi ses prisonniers ou ses malades : Latude, cet incorrigible étourdi, déplorable victime des haines de la Pompadour, trois fois évadé de Vincennes et de la Bastille, trois fois repris, délivré enfin, après trente-cinq ans d'une affreuse captivité, par la courageuse persévérance de Madame Legros ; le complice et le délateur de Cartouche, qui vécut quarante-trois ans dans une sorte d'oubliette ; l'auteur de *Justine*, le marquis de Sade, type accompli de la folie érotique ; les quatre sergents de La Rochelle, ces martyrs héroïques de la liberté, dont le sang généreux fera éternellement tache sur les lis de la Restauration, et que le dévouement de deux internes en médecine, MM. Margue et Guillié-Latouche, aurait pu arracher aux mains du bourreau, sans la trahison de l'aumônier de Bicêtre ; Hervagault, le faux Dauphin ; enfin, le docteur Chassaing !...

Il y eut, à différentes reprises, des révoltes sanglantes parmi les prisonniers. En 1756, les détenus de la *petite fosse* engagèrent un combat à outrance contre les soldats du poste ; deux archers et quatorze mutins restèrent sur le carreau. En 1774, un espion fut crucifié par les condamnés.

En septembre 1792, Bicêtre opposa une résistance acharnée aux massacreurs. Employés, prisonniers, aliénés, tous se défendirent avec un courage inouï. Il fallut faire le siége de chaque bâtiment. Maîtres de la place, les meurtriers n'épargnèrent personne : ce fut pendant trois jours et trois nuits un carnage épouvantable, que ne put arrêter l'intervention de Péthion.

C'est dans la petite cour adjacente à l'amphithéâtre de Bicêtre, et le mardi 15 avril 1792, à 10 heures du matin, que fut essayée pour la première fois, sur le cadavre, « la machine à décapiter, » dont l'invention, attribuée à tort au docteur Guillotin, revient, en réalité, au docteur Louis, secrétaire perpétuel de la Société royale

de chirurgie : d'où le nom de *Louisette* donné primitivement à la guillotine.

Quelque temps après, vers la fin de cette année 1792, Bicêtre, qui venait d'être le théâtre de scènes si lugubres, eut aussi la gloire de voir s'accomplir dans ses murs le grand et heureux événement de la réhabilitation des aliénés. Pinel, médecin en chef, avait sollicité de la commune de Paris l'autorisation de déchaîner les fous furieux. Le lendemain, le cul-de-jatte Couthon se fait porter à Bicêtre pour s'assurer que Pinel « ne récèle point les ennemis du peuple parmi ses insensés ! » Etourdi et presque effrayé par les cris confus, les hurlements forcenés et le bruit des chaînes, l'ombrageux jacobin se retourne vers Pinel et lui dit : « Ah ça ! citoyen, es-tu fou toi-même de vouloir déchaîner de pareils animaux ? — Citoyen, lui répond Pinel, j'ai la conviction que ces aliénés ne sont si intraitables que parce qu'on les prive d'air et de liberté. — Eh bien ! s'écria Couthon en s'éloignant, fais ce que tu voudras, je te les abandonne. » Aussitôt Pinel entre dans la loge du plus terrible des aliénés, un capitaine anglais, enchaîné là depuis quarante ans, et qui, peu de jours auparavant, avait tué roide un gardien d'un coup de ses menottes. Le médecin en chef le délivre de ses fers ; et le furieux, devenu calme et doux, fut, pendant les deux années qu'il vécut encore, le plus utile auxiliaire du surveillant du quartier. Pinel rendit successivement la liberté à un ancien officier qui, dans un moment de délire frénétique, avait poignardé le cœur d'un de ses propres enfants ; à un jeune poëte, fou par amour, qui, sorti de Bicêtre, périt sur l'échafaud, le 8 thermidor ; à un soldat aux gardes françaises, Chevingé, un athlète, la terreur des gardiens, qui ne tarda pas à donner à son libérateur un témoignage éclatant de sa reconnaissance en l'arrachant à une bande de forcenés au moment où ils le conduisaient à la lanterne. Enfin cinquante autres aliénés de toutes les conditions et de tous les pays, traités plus humainement, renoncèrent vite à leurs habitudes d'emportement et de violence.

Cette importante réforme place le nom de Pinel, dont il convient de ne pas séparer celui du surveillant Pussin, son fidèle et zélé coopérateur, au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

Enfin, rappelons, pour ne rien omettre, que c'est dans les vieux cachots de Bicêtre que Victor Hugo a placé le drame du *dernier jour d'un condamné.*

Asile clinique.

Si toutes les entreprises de M. Haussmann ne sont pas à l'abri de la critique, il en est assurément dont la grandeur et l'utilité

ne sauraient se contester sans parti pris ou sans mauvaise foi. Il faut compter dans ce nombre les nouveaux asiles du département de la Seine. Ces manicomes, destinés à suppléer aux quartiers insuffisants et surannés de la Salpêtrière et de Bicêtre, peuvent être regardés, dès maintenant, — n'en déplaise aux mécontents et aux frondeurs, — comme une des créations les plus opportunes et une des œuvres les plus considérables de l'édilité actuelle.

Éloignement convenable de Paris, communications faciles avec la grande ville, localités salubres, terrains fertiles en productions variées, vastes espaces, retraites paisibles à l'abri des regards indiscrets et des voisinages importuns, belles promenades, aspects riants et calmes : tels sont les avantages précieux que l'on a recherchés et que l'on a trouvés dans le choix de l'emplacement de l'asile clinique, des asiles de Ville-Évrard et de Vaucluse.

L'*Asile Clinique*, commencé dans les derniers mois de 1863 et achevé vers la fin de 1866, a été inauguré en janvier de la présente année. Son nom lui vient de ce qu'il doit être non-seulement un refuge pour les aliénés indigents, mais encore un centre d'instruction pratique pour les maladies mentales.

Situé dans le quatorzième arrondissement, près de la Glacière et du boulevard Saint-Jacques, le nouvel asile est bâti sur l'emplacement de la *Ferme-Sainte-Anne*, ancienne succursale de Bicêtre, où, depuis l'année 1833, environ 170 aliénés paisibles et convalescents étaient occupés à des travaux agricoles. Afin de consacrer le souvenir de cette institution, due à l'initiative du docteur *Ferrus*, le nom de cet éminent médecin a été donné à la rue qui mène vers l'entrée de l'établissement. Les autres voies qui l'entourent portent aussi des noms chers à la science et à l'humanité, ceux de *Cabanis* et de *Broussais*.

L'Asile Clinique doit loger 500 aliénés, 250 hommes, 250 femmes. La population actuelle n'est que de 140 à 150 malades des deux sexes.

L'aspect de cet établissement n'éveille en aucune manière l'idée de sa destination spéciale. Point de hautes murailles, point de grilles, point de barreaux aux fenêtres. Les constructions régulières, élégantes, correctes, en pierre de taille blanche et polie, percées de larges croisées et couvertes de toits de briques rouges, n'ont rien qui serre le cœur ni qui attriste la vue, rien qui rappelle la réclusion ou qui annonce la contrainte.

A gauche, en entrant, l'habitation de M. l'inspecteur général des aliénés de la Seine, charmante villa au milieu d'un très-joli jardin. A droite, l'agence des travaux, des ateliers, des magasins, des écuries, des remises, etc. Puis une cour immense, à partir de laquelle six corps de bâtiments, disposés parallèlement et séparés

par de gracieux parterres et de vertes pelouses, s'échelonnent sur la ligne médiane dans l'ordre suivant :

Le *bureau d'examen et d'admission*, qui doit remplacer pour les aliénés le dépôt de la préfecture de police, pendant l'accomplissement des formalités légales. C'est l'image d'un asile en petit. Il renferme : une vaste et magnifique salle où, chaque matin, de neuf à dix heures, l'inspecteur général, assisté par deux médecins adjoints, examine et interroge les aliénés envoyés d'office et désigne l'asile vers lequel ils doivent être dirigés; deux parloirs; deux quartiers très-habilement disposés pour la surveillance, avec de petits réfectoires, des dortoirs de un à trois lits, des cellules, des salles de bains, des préaux servant à loger provisoirement les nouveaux admis, afin d'y être l'objet d'une observation scrupuleuse et d'un contrôle incessant. C'est là qu'habitent aussi les deux médecins adjoints.

Le *bâtiment de l'administration*, avec des bureaux au rez-de-chaussée; au premier et au deuxième étages, de très-beaux appartements pour les deux médecins en chef, pour le directeur, l'aumônier, le pharmacien et l'économe.

Le *bâtiment des services généraux*, comprenant : au rez-de-chaussée, le cabinet de l'inspecteur et deux cabinets médicaux; les bureaux de la direction et de l'économat; une pharmacie en miniature; un réfectoire; une cuisine très-vaste, dépourvue de fourneaux, mais ornée d'une batterie étincelante et de quatorze marmites à bascule, chauffées par des courants de vapeur (système Egrot); dans un immense sous-sol, les dépendances de la cuisine, galerie d'épluchage, magasins d'approvisionnements, sommellerie, paneterie, etc.; au premier étage, le logement des internes en médecine; deux vastes dortoirs pour les convalescents; une salle très-spacieuse et très-belle destinée à deux fins, aux cours de clinique mentale, et aux fêtes, aux concerts, aux réunions des malades paisibles. Le deuxième étage est occupé par le logement des religieuses et des internes en pharmacie, par une lingerie propre et coquette à ravir, par une salle de repassage et les magasins d'habillement. Au troisième étage, logements d'employés.

L'*église*, un vrai bijou, dans le style bysantin, avec un orgue de Cavalier-Coll.

L'*amphithéâtre d'autopsies*, haut et large, salubre, bien éclairé, avec deux cabinets pour les études micrographiques et les collections anatomiques.

Enfin une *buanderie* modèle, surmontée d'un *réservoir* monumental.

Sur les parties latérales de ces cinq bâtiments centraux, s'aligne symétriquement une double rangée de pavillons : cinq à droite

pour les hommes, cinq à gauche pour les femmes. Dans chacune des deux divisions il y a : un pavillon pour les infirmeries, destinées à recevoir les malades, les faibles et les infirmes; trois pavillons pour les paisibles et les demi-paisibles; un pavillon pour les épileptiques; enfin un quartier de cellules pour les agités. Les convalescents sont placés dans le bâtiment des services généraux, qui est pour eux un lieu de transition de l'asile au dehors.

Chaque pavillon, pouvant loger 50 aliénés, précédé d'un jardin et élevé seulement d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, comprend : un promenoir couvert, une salle de réunion, un réfectoire, un cabinet de surveillance, trois dortoirs et autant de cabinets de toilette. Tout cela est spacieux, très-amplement pourvu d'air et de lumière, parqueté, ciré, frotté, brillant, chauffé par des calorifères, ventilé, éclairé au gaz, meublé avec goût et avec simplicité : tables de marbre, buffets en chêne, murailles blanches, dans les réfectoires; lits de fer, sommiers élastiques, draps et rideaux très-blancs, dans les dortoirs; lavabos à dessus de marbre, avec des cuvettes de porcelaine à soupape, dans les cabinets de toilette.

Rien de plus parfait que l'installation balnéaire : vaste salle de bains avec un haut plafond cintré, des murs couverts de stuc, un plancher de chêne et dix baignoires à fond émaillé, séparées par des rideaux; une salle pour les bains de pieds, avec dix cuvettes rangées sur deux lignes et scellées au parquet; enfin un arsenal hydrothérapique très-complet : étuve, bain de vapeur, bain russe, bain de siége à eau courante, piscine, douches de toute espèce écossaise, en jet, en pluie, en cercle, ascendante, descendante, transversale, etc.

A l'une des extrémités du bâtiment des bains se trouve le quartier des agités, composé d'un rang de dix cellules ou plutôt de petites chambres en rez-de-chaussée, dont une est matelassée et capitonnée d'après le système anglais. Chaque cellule, très-proprement meublée, s'ouvre en avant sur un corridor circulaire destiné à la surveillance, et en arrière sur un petit jardin. Deux cabinets de bains sont spécialement affectés à ce quartier. Quelques cellules sont pourvues d'un système très-ingénieux de garde-robe à bascule communiquant avec un timbre, qui prévient les serviteurs quand le siége est occupé. Tout cela serait louable de tous points si, en outre des préaux particuliers adjacents à chaque cellule, il y avait une grande cour où les agités non dangereux pussent trouver plus d'espace et se promener avec plus de liberté.

Les divisions des malades sont entourées de sauts-de-loup et de murs à fleur de terre qui permettent de jouir en toute plénitude de la vue de la campagne environnante et du joli parc de Montsouris.

Des galeries couvertes, d'une forme élégante et légère, relient entre elles toutes les parties de l'établissement et permettent de le parcourir à l'abri du soleil ou de la pluie.

La salubrité de la maison est assurée par une abondante distribution d'eau et par un vaste système d'égouts.

Le régime alimentaire est très-satisfaisant : le matin, à huit heures, le lait ou la soupe; à onze heures, un second déjeuner avec un plat de viande et un plat de légumes; à cinq heures, le dîner, composé d'un potage, d'un plat de viande et d'un dessert. Que de gens raisonnables n'ont pas journellement un pareil menu à se mettre sous la dent!

Les hôtes de l'Asile Clinique portent un costume uniforme, simple, commode, hygiénique, bien fait pour dérouter leurs habitudes de désordre et leurs penchants destructeurs. Cette sorte de livrée sied bien mieux que ces vêtements disparates et ces guenilles étranges dont on voit ailleurs les fous affublés.

Des ateliers de menuiserie, de serrurerie, de cordonnerie, de tisserands et de tailleurs ne tarderont pas à s'ouvrir et à recevoir les aliénés aptes au travail.

Il manque à l'Asile Clinique, pour en faire un établissement incomparable dans son genre, une école, une salle d'étude, une bibliothèque, un musée d'anatomie pathologique et de phrénologie. Le nombre des internes en médecine serait notoirement insuffisant s'il restait fixé à deux, surtout pour un manicome qui a la juste prétention de devenir « une pépinière de savants aliénistes ».

Tel qu'il est, cependant, l'Asile Clinique réalise un véritable progrès dans le système des maisons destinées aux aliénés. Il tient un sage milieu entre l'asile pur, l'asile méthodique, l'*asile échiquier*, tel que le concevait Esquirol et dont Charenton présente le plus beau type, et le système colonial, tel qu'il existe à Clermont-sur-Oise. Les partisans de la séquestration étroite s'effrayent de la plus grande latitude ouverte aux évasions et aux suicides. Craintes chimériques! Pour prévenir ces dangers, il suffira d'une surveillance active et fortement organisée.

Au demeurant, tous ceux qui visiteront l'Asile Clinique seront d'avis que cet établissement fait le plus grand honneur à M. Girard de Cailleux qui en a conçu le plan, d'après les données de son illustre maître Ferrus; à M. Questel, architecte, qui l'a si heureusement réalisé; à l'administration qui en a prescrit et bien mené l'exécution. Il y a eu là quelques millions très-utilement employés.

Ville-Evrard.

L'*asile de Ville-Evrard*, qui sera probablement ouvert avant la fin de l'année, est situé à 15 kilomètres de Paris, près de Neuilly-sur-Marne, à proximité des trois chemins de fer de Vincennes, de Strasbourg et de Mulhouse. Il s'élève dans un magnifique domaine de 288 hectares environ, comprenant un château avec un parc orné de pelouses, de quinconces et de boulingrins; une ferme, de vastes communs, de beaux jardins fruitiers et potagers, des sources abondantes, des pièces d'eau, des prés et des terres labourables.

Vaucluse.

L'*asile de Vaucluse*, dont les constructions sont fort avancées aussi, occupe, à 24 kilomètres de Paris et à 15 minutes de la station d'Epinay, sur le chemin de fer d'Orléans, une belle propriété de 110 hectares, traversée par la petite rivière d'Orge. Ce charmant séjour se compose d'un château et d'un parc dessiné en jardin anglais, d'un moulin, de champs, de vignes, de prairies et de bois. La vue s'étend sur un paysage pittoresque, une riche vallée et de riants coteaux.

Les établissements de Ville-Evrard et de Vaucluse recevront, selon toute apparence, deux classes de malades : des indigents et des pensionnaires. Les indigents, au nombre de 500, seront logés dans l'asile proprement dit, construit d'après les principes et les plans de l'Asile Clinique. Les pensionnaires, au nombre de 100, occuperont, soit les châteaux déjà existants, mais appropriés à leur nouvelle destination, soit des chalets élégants ou des pavillons confortables en harmonie avec la position de fortune, la condition sociale, les goûts, les anciennes habitudes, les antécédents et le genre de vie accoutumé de leurs hôtes. L'asile et le pensionnat seront totalement distincts et si bien séparés que toute idée de communication ou de confusion sera impossible aux yeux du public.

Les nouveaux asiles de la Seine réussiront, certainement, beaucoup mieux que les plus beaux discours, à dissiper les préventions passionnées et les défiances injustes, soulevées dans ces derniers temps contre la mesure si utile et si efficace de la séquestration et de l'isolement des aliénés. Ils auront encore un autre avantage, ce sera de faire une utile concurrence et un sérieux échec

aux établissements particuliers, qui ne sont pas tous irréprochables sous le rapport de l'organisation, du régime intérieur, de la direction médicale, du désintéressement, des soins et des égards dus à leurs pensionnaires.

Maison de Charenton.

A six kilomètres sud-est de Paris, sur la route de Lyon, près du confluent de la Seine et de la Marne, dans un site ravissant, cher autrefois aux artistes, aux poëtes, aux rêveurs, aux canotiers, aux amoureux, aux pêcheurs à la ligne, aux amateurs de matelote et de friture, il existe un bourg, dont le nom est devenu proverbial et dont la réputation est presque universelle. Vous arrive-t-il de débiter quelque sornette ou de commettre la moindre extravagance, vite, de tous les coins du monde, on vous envoie à Charenton,... par métaphore, bien entendu; à moins qu'on ne vous y expédie pour tout de bon, si par malheur vous êtes bien et dûment « fou du cerveau. »

La Maison de santé, qui a valu à Charenton sa renommée séculaire et de triste augure, n'est point située sur le territoire de cette commune; elle appartient, à vrai dire, au village de Saint-Maurice, dont les feux se confondent avec ceux de Charenton. Aussi, avait-on essayé, il y a une trentaine d'années, de changer le nom de l'établissement et de lui donner le glorieux vocable du saint légionnaire. Mais cette tentative n'eut point de succès. Il fallut y renoncer.

L'origine de la Maison de Charenton remonte à plus de deux siècles. En 1641, Sébastien Leblanc, conseiller du roi, contrôleur des guerres, fit don aux frères de la Charité ou de Saint-Jean-de-Dieu d'une maison toute meublée, sise en la censive de Charenton-Saint-Maurice, avec jardin, terres labourables, clos de vignes, de la contenance de dix arpents, et six cents livres: le tout « aux charges de fonder, soubz le tiltre de *Notre-Dame-de-la-Paix*, un hospital de sept licts, en l'honneur des sept allégresses de la Vierge, pour y recevoir et traicter les pauvres mallades. » Une partie de cet hôpital primitif, bâti au pied du coteau qui longe la rive droite de la Marne, subsiste toujours et porte aujourd'hui le nom de *salle du Canton*.

Peu d'années après leur installation en ce lieu, les frères de la Charité y créèrent un pensionnat pour les fous et les épileptiques, qui fut le noyau de l'établissement actuel. Comme toutes les maisons d'aliénés à cette époque, Charenton devint aussi une maison de réclusion, où étaient enfermés, par lettres de cachet,

des prisonniers d'État, des prodigues, des débauchés et des libertins; c'était alors une succursale adoucie de la Bastille et de Vincennes.

En dépit des contrariétés incessantes, suscitées par un voisin peu tolérant, le sire de Laurière, seigneur de Saint-Maurice, la maison des frères de Saint-Jean-de-Dieu acquit un grand et rapide développement. Dans l'espace de trente-cinq ans, de 1757 à 1792, elle reçut 757 aliénés ou réclusionnaires et près de 1,000 malades ordinaires. Le prix de la pension annuelle variait de 600 à 800, à 1,200, à 3,000 livres. En 1790, le revenu total de l'établissement s'élevait à 29,206 livres.

En ce temps-là, le nombre des aliénés était de 87, logés chacun dans une chambre à part, soignés par 10 religieux et servis par 52 domestiques. Quatre ans plus tard, le 12 messidor an III, couvent, pensionnat et hôpital furent supprimés par un arrêté du comité des secours publics; les religieux, les malades et les aliénés furent renvoyés et dispersés. Mais bientôt (27 prairial an V) le Directoire exécutif rendit un décret, qui est le titre constitutif de la Maison actuelle, portant « que l'hôpital de Charenton, connu sous le nom de *Refuge pour les fous*, serait rendu à sa première destination et placé sous la surveillance immédiate du ministre de l'intérieur; que les aliénés des deux sexes y seraient admis, les indigents gratuitement, les non-indigents moyennant une rétribution journalière. » En même temps, l'abbé de Coulmier, ancien membre de l'Assemblée constituante, fut nommé régisseur général de l'établissement; M. Gastaldi, médecin; et M. Deguise, premier du nom, chirurgien. Enfin, la *Maison nationale de Charenton* rentra dans la possession de plusieurs de ses anciennes propriétés et obtint, à titre d'indemnité, la concession provisoire d'immeubles, parmi lesquels figuraient les restes des Thermes de Julien. Ces ressources permirent de restaurer et d'agrandir les bâtiments laissés par les Frères de la charité, et de créer une division spéciale pour les femmes.

M. de Coulmier, peu soucieux sans doute des principes de 89, qu'il avait proclamés naguère, administra la maison en despote. A la mort de M. Gastaldi (1805), il s'arrogea si bien les prérogatives médicales, qu'il fallut l'intervention de l'École de médecine pour faire nommer médecin en chef le docteur Royer-Collard, frère aîné de l'illustre orateur. C'était, d'ailleurs, un tyran fort aimable dour les pensionnaires, ce bon abbé de Coulmier. S'inspirant de ses souvenirs classiques, qui lui rappelaient les fureurs de Saül domptées par la harpe du jeune David et les mugissements des filles de Prœtus apaisés par la lyre d'Orphée, ce directeur-artiste avait imaginé d'appliquer un semblable traitement aux aliénés de

Charenton. A cette fin, il les étourdissait de danses, de spectacles, de feux d'artifice, voire de ballets, avec le concours des Rigolboches de l'époque. Le marquis de Sade était l'ordonnateur de ces fêtes. Vous devez penser si elles avaient de l'attrait! Aussi, *tout Paris* y accourait à l'envi.

Au règne joyeux de M. de Coulmier succéda, en 1814, l'administration sévère de M. Roulhac du Maupas. Adieu violons et pastourelles! Les comédies et les entrechats firent place aux utiles réformes, aux améliorations sérieuses, à la décence, au bon ordre et à une organisation médicale plus salutaire aux malades que le régime chorégraphique. Le quartier des femmes fut agrandi et embelli par la construction du *Château*, vaste bâtiment qui existe encore aujourd'hui et qui, par l'heureux choix de son emplacement, la belle vue dont on jouit du haut de sa terrasse, l'étendue et la bonne disposition de ses chambres et de ses dortoirs, constituait une œuvre notablement supérieure à tout ce qu'on voyait alors à Charenton.

Ce n'était là cependant que le prélude de la transfiguration qui devait s'accomplir sous l'administration de M. Palluy et sous la haute inspiration d'Esquirol, devenu médecin en chef depuis la mort de Royer-Collard. A l'exemple de Pinel, Royer-Collard avait déjà supprimé les ceintures, les entraves, les menottes et les colliers de fer, destinés à contenir les furieux; Esquirol fit disparaître les mannequins en osier et les boîtes en bois, dans lesquels on maintenait les agités nuisibles et les mélancoliques portés au suicide. Puis, de concert avec le directeur, il rédigea un projet pour la reconstruction de l'établissement tout entier, d'après un plan général mieux approprié aux principes nouveaux et aux besoins du traitement des aliénés. Ce programme fut approuvé par le gouvernement; un crédit de 2,720,000 francs fut voté par la chambre des députés, le 18 juillet 1838; et peu de temps après, M. de Montalivet, alors ministre de l'intérieur, posa solennellement la première pierre du nouvel édifice. Le souvenir de cette importante cérémonie est consacré par une inscription placée sous le vestibule du bâtiment de l'administration, en face de la plaque commémorative de la fondation de Sébastien Leblanc. Les travaux, confiés à M. Gilbert, architecte du département, durèrent sept ans; ils furent suspendus en 1845, après la construction de la chapelle, qui marque le milieu de la maison et le point de séparation du quartier des hommes achevé et du quartier des femmes seulement ébauché. Sur ces entrefaites, Esquirol était mort, sans avoir eu la joie de voir son œuvre terminée; et l'heure de la retraite avait sonné pour l'intelligent et habile directeur, M. Palluy.

On va à la Maison impériale de Santé par la jolie route de

Charenton à Saint-Maur, qui longe, en cet endroit, un bras de la Marne tout ombragé de saules, d'osiers, de lilas et de sureaux. La grille d'entrée et les bâtiments qui lui sont adjacents à droite et à gauche appartiennent aux époques primitives. D'un côté, c'est le petit *hôpital du canton*, avec ses quatorze lits pour les malades et les blessés du canton de Charenton, confiés aux soins du docteur Deguise, le troisième de cette dynastie chirurgicale, secondé par un interne, par une religieuse, dont le dévouement édifie toute la contrée, et par deux infirmiers, dont l'un nommé Louis est cent fois digne du prix Montyon. — De l'autre côté, la pharmacie, des ateliers, des écuries, des remises, des magasins à fourrage.

En face, un immense talus, couvert d'arbustes et de fleurs et coupé par quatre rampes symétriques formant un losange, qui mènent doucement les piétons sur la superbe terrasse où se dresse le bâtiment de l'administration. Une voie plus large et bordée de grands arbres y conduit les voitures.

Le *bâtiment de l'Administration* renferme : au rez-de-chaussée, les bureaux de la direction, du secrétariat, de l'économat et de la caisse; la salle de garde; le cabinet médical; une bibliothèque fondée par Esquirol pour l'instruction des internes, mais dont les internes n'ont pas la clef et où ils ne pénètrent jamais, par discrétion; le magasin d'habillements; une belle salle à manger avec une table de quarante couverts, où dînent en commun le secrétaire en chef, les internes, les deux surveillants généraux, « madame la musicienne, » les malades convalescents et quelques paisibles de l'un et de l'autre sexe. Au premier étage, les appartements du directeur et du médecin en chef; une très-belle lingerie; une salle de billard et deux autres salons, servant de parloir dans le jour et de lieu de réunion pour les pensionnaires, le dimanche, et le jeudi soir. Au second étage, les logements du médecin adjoint, du secrétaire général, de l'aumônier, des internes, de l'économe, du caissier et de « madame la musicienne » (c'est ainsi qu'on nomme la personne chargée de diriger les exercices de musique dans la maison).

La grande *cour d'honneur*, où l'on pénètre en sortant du bâtiment de l'administration, offre un aspect sinistre, malgré les deux allées latérales et les quatre plates-bandes chétives qui ont la prétention de l'égayer. Une muraille épaisse, haute et grise, qui semble avoir été bâtie avec les mêmes moellons que les murs de Mazas, en forme le fond. Elle est flanquée d'un double escalier qui mène au plateau de la chapelle, et creusée d'une niche, vierge de statue depuis vingt-trois ans. On a voulu très-sensément masquer cette horreur de muraille sous des touffes de lierre; mais

M. Gilbert, l'architecte, qui a de bonnes raisons pour la trouver belle, n'a jamais permis au végétal envahisseur de grimper jusqu'au faîte. En revanche, feu M. le directeur Boué y fit enchâsser, bon gré mal gré, une caisse ridicule munie d'une horloge et d'un cadran, qu'on prendrait pour une cible.

Le milieu de la cour est occupé par un groupe en bronze, qui ne contribue pas davantage à réjouir la vue. C'est la *statue d'Esquirol*, par Armand Toussaint, inaugurée solennellement le 22 novembre 1862. Nous applaudissons au tardif et légitime hommage rendu à l'illustre médecin; mais, à parler net, nous n'aimons pas les contorsions et les grimaces de cet insensé qui se roule à demi nu aux pieds et sous le manteau de son bienfaiteur. C'est un spectacle trop pénible pour les pensionnaires qui passent journellement devant cette image exagérée de leur cruelle infirmité. *Non erat hic locus.*

Au delà de la cour d'honneur, sur une plate-forme qui domine hardiment le bâtiment de l'administration et qui est le point culminant de la maison, s'élève une *chapelle*, de style grec, qui, de loin dans la campagne, frappe les yeux par son bel aspect architectural et fait songer vaguement à une réduction de l'Acropole et du Parthénon. Cette chapelle, œuvre magistrale de l'établissement, est décorée, à l'intérieur, de peintures murales dans lesquelles l'artiste a reproduit galamment les traits du directeur contemporain, M. Palluy, et de sa famille.

En regardant la chapelle, à gauche est le quartier des hommes, à droite le quartier des femmes.

Le *quartier des hommes*, reconstruit de 1838 à 1845, d'après les principes et les plans du médecin en chef, Esquirol, se développe en amphithéâtre sur le versant méridional d'une haute et superbe colline.

En arrière, il est adossé au bois de Vincennes, dont le sépare un simple mur et avec lequel il communique par une sortie particulière. En avant, il regarde l'immense et fertile plaine de Maisons-Alfort, d'Ivry et de Choisy-le-Roi. Rien n'est comparable à cette situation, d'où l'œil embrasse un des plus beaux panoramas des environs de Paris : les méandres capricieux de la Marne avec ses bords enchanteurs et ses îles fleuries; le pittoresque moulin d'Alfort, le joli domaine de Charentonneau; des villages étincelants au soleil au milieu des champs et des prairies; à l'horizon, les riants coteaux de Saint-Maur, de Créteil, de Champigny, de Chenevières et de Boissy-Saint-Léger; la forêt de Sénart, Villeneuve-Saint-Georges; à droite, le cours majestueux de la Seine et sa réunion avec la Marne; enfin, Paris dans le lointain ! Les constructions sont disposées de telle sorte que, de toutes les

parties de l'établissement, la vue des malades se promène et se récrée sur ces admirables perspectives.

Figurez-vous deux grandes ailes, étagées parallèlement l'une sur l'autre, séparées par une cour intérieure servant de chantier, et coupées chacune à angle droit par une série de cinq pavillons qui circonscrivent autant de divisions. L'aile inférieure, composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, correspond au bâtiment de l'administration; l'aile supérieure, bâtie seulement en rez-de-chaussée, s'aligne avec la chapelle. Les terre-pleins qui supportent ce double édifice sont soutenus par d'énormes revêtements en maçonnerie et des contre-forts d'une grande hardiesse formant quatre nefs de caves, bâties à trente-trois mètres au-dessous du sol.

Le nombre des divisions est de dix : huit occupées par les hommes, et deux provisoirement par les dames. Chaque section contient une salle de réunion, un réfectoire, des dortoirs, des chambres particulières, un cabinet de toilette et des water-closets : le tout donnant sur un préau, disposé en *impluvium*, orné dans son milieu d'un candélabre à gaz dont le pied forme une fontaine, sablé, planté d'arbres, entouré de galeries couvertes, bordé, sur sa façade méridionale, d'un portique élégant, d'où le regard s'étend au loin sur la campagne. On trouve encore, dans le quartier des hommes, des salles de bains, une salle de billard, une bibliothèque assez riche et curieuse à plus d'un titre. Tout y est d'une propreté exquise, entretenu avec un soin minutieux, meublé avec une sobriété qui n'exclut ni l'élégance ni le bon goût, largement aéré et ventilé à souhait, éclairé au gaz et chauffé par des calorifères.

La distribution intérieure est bien entendue pour la surveillance, pour la classification et la séparation des diverses catégories d'aliénés. Ceux-ci, en effet, ne sont pas groupés par castes, suivant les classes auxquelles ils appartiennent. Leur classement est purement médical, c'est-à-dire qu'il est fait par le médecin d'après l'état mental des malades. Dans la *première division* sont logés les aliénés convalescents et tranquilles; dans la *seconde*, les aliénés qui ont une bonne tenue, mais dont le délire est encore assez actif; la *troisième* est occupée par des aliénés incurables, mais susceptibles de se plier à l'obéissance; la *quatrième* est réservée aux aliénés incurables difficiles à diriger; la *cinquième*, — un prodige de bonne tenue! — renferme les aliénés paralytiques et gâteux; la *sixième* est affectée aux infirmeries et reçoit les aliénés perclus ou atteints de maladies ordinaires; la *septième* est consacrée aux épileptiques; la *huitième*, aux aliénés agités et violents. Je recommande expressément la sixième division aux méditations

de ceux qui déblatèrent contre les maisons de santé. Ils verront là trois ou quatre infirmiers, occupés, jour et nuit, avec une *sollicitude toute maternelle*, à prodiguer à une vingtaine de gâteux des soins de toute espèce qui lasseraient bientôt le zèle d'un parent et qui répugneraient certainement au dévouement d'un ami. Ces pauvres déments, paralysés de corps et d'esprit, on les conduit, on les soutient, on les couche, on les lève, on les habille, on les fait manger comme des enfants; et, à force de les bien débarbouiller, brosser, peigner, nettoyer, ajuster, on parvient à dissimuler leur abjecte décadence et à leur donner une tournure convenable, une propreté relative, et une bonne tenue, qu'ils trouveraient difficilement au sein de leur propre famille !

Le quartier des hommes est contigu à un vaste jardin et clos par des sauts-de-loup.

Ces constructions nouvelles, dont nous venons de vanter certaines dispositions excellentes, ne sont pas cependant à l'abri de tout reproche. Il y manque un quartier de réception pour loger et observer les nouveaux admis ; une installation hydrothérapique pour le traitement des malades ; enfin, des ateliers pour exercer et distraire les convalescents.

L'édifice est imposant; mais il lasse la vue par la monotonie de son ordonnance. Les préaux sont trop bornés, d'un aspect nu et triste; il y manque des fleurs et du gazon. Les salles de réunion et les autres pièces du rez-de-chaussée, assombries par le toit des galeries, ne reçoivent pas un jour suffisant. La division des agités, au lieu d'être reléguée à l'extrémité des bâtiments, confine à la chapelle, de sorte que les cris de ses hôtes s'entendent du bâtiment de l'administration et viennent troubler le repos des pensionnaires paisibles et convalescents. Les servicees généraux, la *cuisine* notamment, sont trop éloignés des divisions supérieures, où les aliments arrivent toujours froids.

Quant au système, envisagé dans son ensemble, il a peut-être l'inconvénient de trop *parquer* les aliénés, et de les assujettir à une classification étroitement méthodique, séduisante en théorie, mais irréalisable dans la pratique.

Le *quartier des Dames*, resté à l'état d'ébauche depuis 1845, se compose, pour la plus grande partie, d'anciens bâtiments, dont un seul, que nous avons déjà signalé, *le Château*, est remarquable par son heureux emplacement, ses belles proportions, son aspect imposant et quelques-unes de ses dispositions intérieures. Nous n'en dirons pas plus long sur ce vieux quartier, voué à une démolition prochaine. Le 2 février 1866, l'Impératrice, alla visiter la Maison de Charenton, la prit sous son patronage, et décida la

construction du quartier des Dames sur le même plan que celui des hommes. Le Corps législatif s'est associé à cette pensée par le vote d'un crédit important. Déjà, grâce au zèle du directeur, M. de Fontanes, les travaux sont en pleine activité; bientôt les restes du vieux Charenton auront disparu; la communauté des religieuses et la salle du Canton seront reconstruites aussi; une entrée plus monumentale, et plus en harmonie avec l'ensemble de l'édifice, doit être donnée à la Maison entièrement restaurée. Ainsi se trouvera achevée l'œuvre de 1838, restée boiteuse et interrompue depuis vingt-deux ans.

La superficie de l'établissement est de 145,387 m. Le terrain et les constructions actuelles représentent une valeur de 4,228,910 fr.

La Maison impériale de Charenton est un pensionnat ouvert aux aliénés de tous les pays, mais qui a un côté de bienfaisance par la modicité des prix de pension, par l'existence des bourses ou places gratuites et par les soins exceptionnels apportés au traitement et au bien-être des malades.

Les aliénés sont reçus à toute heure du jour et de la nuit. Leur placement, volontaire ou d'office, s'effectue conformément aux prescriptions des lois et règlements que nous n'avons pas à rappeler ici.

La population est en moyenne de 580 aliénés : 300 hommes et 280 femmes. Ce chiffre serait bien plus élevé si la Maison était plus grande et permettait d'admettre tous ceux qui se présentent.

Les malades se divisent en pensionnaires de première, deuxième et troisième classe, suivant le taux de la pension; en boursiers et demi-boursiers; militaires, marins et invalides.

Le prix annuel de la pension est de 1,500 francs pour la première classe; de 1,200 francs pour la deuxième; et de 900 francs pour la troisième. Les pensionnaires en chambre payent en outre 900 francs pour un domestique particulier. Tous sont tenus, en entrant, d'apporter un trousseau dont la composition a été fixée par le règlement général de 1844. Les officiers, placés aux frais de l'administration de la guerre, sont assimilés aux pensionnaires de la première classe; les sous-officiers et soldats, à ceux de la troisième.

Les bourses et demi-bourses, au nombre de 79, couvertes par une subvention de l'État d'une valeur de 66,410 francs, sont données par l'Impératrice.

Tous les malades, à quelque classe qu'ils appartiennent, sont égaux devant le règlement et devant le traitement médical; tous sont l'objet des mêmes soins et d'une égale sollicitude. La seule différence qui distingue les trois classes est dans le régime alimentaire,

suffisant et sain dans la troisième classe, plus varié dans la seconde, abondant et choisi dans la première. La nourriture serait même excellente si elle était préparée par des cuisiniers habiles et formés à l'école du baron Brisse.

Les principaux éléments de la population de Charenton se recrutent parmi les employés de bureau, les artistes et les gens de lettres, les commerçants, les débitants de vins et de liqueurs, les officiers et soldats. On y rencontre tous les types de la folie; mais les déments, les mélancoliques et les maniaques y sont en majorité, frappés dans leur raison par des prédispositions héréditaires, par des excès alcooliques, l'abus des plaisirs, les chagrins domestiques, les rêves de fortune, les excès de travaux intellectuels.

Dans la période décennale de 1856 à 1866, le chiffre des guérisons s'est élevé à 563, dont 351 hommes et 212 femmes. 494 pensionnaires sont sortis dans un état sensible d'amélioration. La mortalité a été de 818, 613 hommes et 205 femmes, soit 1 décès sur 6.72.

Rien n'est épargné pour procurer aux malades des occupations utiles, des passe-temps agréables et des amusements salutaires, dans le double but d'accroître leur bien-être et de contribuer à leur guérison. Jeux variés, de cartes, de dames, de dominos, de billard, de quilles, de boules, de tonneau; séances de lecture, d'étude et de dessin, à la bibliothèque; travaux de jardinage pour les hommes; travaux de couture et de broderie, pour les dames; exercices quotidiens de musique et de chant, dirigés par une maîtresse habile résidant dans la maison; récréations fréquentes dans les grands jardins de l'établissement; promenades dans les plus beaux endroits du bois de Vincennes; excursions en voiture et repas champêtres, dans les plus délicieux parages des campagnes voisines: sortie de faveur avec les parents ou avec les amis autorisés : telles sont les distractions offertes aux pensionnaires de Charenton. *Delectando, pariterque curando.*

Mais le grand plaisir de la maison, *the great attraction,* ce sont les réunions et les concerts du dimanche et du jeudi soir. Un mot de ces *soirées,* sur lesquelles on a fait des récits pleins de fantaisie et que le public n'a guère vues que par les yeux de chroniqueurs mal informés ou trop esclaves de leur imagination. Et d'abord, elles ne sont point données par le directeur, ni dans *ses salons.* Elles sont prescrites par les règlements, et elles font partie des institutions de la Maison depuis 1811. Elles ont lieu dans un vaste et beau local, construit tout exprès, et même si bien affecté à cette destination, que le directeur s'est toujours fait un scrupule d'y recevoir ses conviés et ses amis. Il y a trois

salons spacieux, communiquant ensemble par de larges issues : un pour le billard, un autre pour la danse et la musique, un troisième pour les jeux divers.

Là s'assemblent plus de cent pensionnaires des deux sexes, paisibles ou convalescents, désignés, *non point par le directeur, mais par le médecin.* Tout s'y passe avec un ordre admirable, aussi bien et quelquefois mieux que dans le meilleur des mondes raisonnables. Les toilettes sont simples, mais irréprochables. Point de ces mises excentriques, de ces accoutrements grotesques et de ces coiffures extravagantes, dont on a parlé dans ces derniers temps. Point de figures sinistres, point de visages hébétés, point de poses contemplatives, ni de physionomies exaltées, comme on l'a dit encore. Il règne dans ces réunions une gaieté de bon aloi et un entrain mesuré. Chacun rivalise de politesse, d'urbanité, de bon ton et de bonnes manières. La salle de billard est très-recherchée par les messieurs. Le salon de jeu présente l'aspect joyeux et comme il faut d'un cercle aristocratique : on y cause, on y joue au whist, à l'écarté, aux lotos, aux dames, aux échecs, au trictrac; et il y a des joueurs d'une jolie force ! La musique et le chant, écoutés avec calme et avec plaisir, ne sont point interrompus, ainsi qu'on l'a raconté, par des cris soudains, des soupirs mal comprimés, des attendrissements extatiques, ni des pleurs intempestifs. Un certain nombre de pensionnaires chantent des soli ou des chœurs, ou se font entendre sur le piano, le violon ou tout autre instrument.

Les employés de la maison viennent souvent animer de leur présence cette nombreuse assemblée; quelques-uns même y apportent avec une grâce exquise le concours de leur talent ou de leur gai savoir. A neuf heures, on sert les rafraîchissements; à dix heures, l'horloge, et non point le directeur, donne le signal de la retraite.

Quelquefois, en hiver, les pensionnaires assistent à des concerts et à des comédies de société, auxquels prennent part des artistes de mérite.

Telle est la vérité vraie sur les soirées de Charenton.

Ce grand établissement, bien que placé sous l'autorité immédiate du ministre de l'intérieur, a son autonomie et son individualité propres. Il a un gros budget qui s'est réglé, pour 1866, en recettes à 723,392 fr., et en dépenses à 697,422 fr., avec un excédant de recettes de 30,969 francs. Il est régi par un directeur responsable, assisté d'une commission consultative, et secondé par un secrétaire en chef, un économe et un receveur. Les attributions du directeur sont purement administratives; et, quoi qu'en ait dit la chronique, M. de Fontanes est trop consciencieux, trop

droit, trop plein de déférence envers les médecins et trop pénétré de ses devoirs pour usurper une ingérance quelconque dans le service médical.

Ce dernier service est confié à un médecin en chef et à un chirurgien, ayant pour auxiliaires un médecin adjoint, cinq internes et un pharmacien. La visite se fait, tous les matins, de sept heures et demie à dix heures et demie, avec une ponctualité militaire. Le médecin en chef, précédé d'un infirmier-piqueur et escorté du médecin adjoint, de ses internes et des surveillants, passe en revue tous les malades debout au pied de leur lit, les examine, les interroge, les encourage, les avertit ou les admoneste, leur prescrit les remèdes et les autres moyens de traitement qu'il juge convenables. Les médecins reçoivent, en outre, les parents et les amis des malades, le dimanche et le jeudi de midi à quatre heures, et leur donnent tous les renseignements qu'ils peuvent désirer. Ces jours-là, aux mêmes heures, les familles sont admises à visiter les pensionnaires.

Charenton a toujours eu pour médecins des hommes éminents par le savoir et consommés dans la pratique des maladies mentales : Esquirol, le maître de tous les autres, M. Foville, justement renommé pour ses belles recherches sur le système nerveux ; M. Archambault, le traducteur d'Ellis, et auquel on doit la métamorphose des quartiers de gâteux ; MM. Deguise, chirurgiens distingués ; M. Rousselin, devenu inspecteur général des aliénés ; M. Calmeil, le médecin en chef actuel, attaché à la maison depuis quarante ans, un puits de science et d'érudition, un bénédictin égaré dans le dix-neuvième siècle, auteur des plus belles recherches de ce temps-ci sur la folie, esprit élevé, cœur de gentilhomme, la personnification la plus accomplie du médecin aliéniste. Et un tel savant, qui a plus produit à lui seul que la moitié des membres de l'Académie de médecine réunis, n'est pas académicien !

Les internes recueillent les notes et les renseignemsnts sur les malades et veillent à l'exécution des prescriptions médicales. La salle de garde de Charenton se glorifie d'avoir abrité, dans leur jeunesse, des professeurs et des praticiens devenus célèbres : Trousseau, Béclard, Baillarger, Moreau (de Tours), à ne nommer que les meilleurs.

Le personnel de la surveillance se compose : chez les hommes, d'un surveillant en chef, d'un sous-surveillant, d'infirmiers-chefs, d'infirmiers ordinaires et de domestiques particuliers ; — chez les dames, de vingt sœurs augustines, préposées aussi aux services généraux ; d'infirmières et de servantes particulières. Le surveillant en chef actuel, M. Compain, est un trésor pour la maison ;

quel type parfait de douceur, d'aménité et de dévouement! Les pensionnaires l'idolâtrent, les familles l'apprécient, et ses subordonnés l'entourent de respect. Ah! si vous le connaissiez, vous ne diriez plus que les aliénés sont gardés par des geôliers! Aussi bien je ferais l'éloge des religieuses, si je ne craignais de blesser l'humilité dont elles ont fait vœu.

Un aumônier résidant donne les soins et les secours spirituels aux malades et célèbre les offices religieux dans la chapelle de l'établissement.

Charenton a un attrait irrésistible pour ses employés. On commence par y être commis, et on y devient un haut fonctionnaire. Le secrétaire en chef compte plus de trente ans de bureau et mourra à la tâche. Le receveur et le sous-économe ont reçu leur charge par voie de succession, après l'avoir gagnée par leurs états de service. Beaucoup de serviteurs y meurent de vieillesse; quelques pensionnaires quittent l'établisement avec regret, et les anciens internes aspirent à y rentrer comme médecins.

Vous voyez bien que c'est un excellent séjour, dont il ne faut pas avoir peur.

La partie de la Maison étrangère aux quartiers peut être visitée avec une autorisation du directeur. Mais, à moins d'être médecin, il faut une permission du ministre de l'intérieur pour parcourir les quartiers qu'habitent les malades.

En résumé, une position exceptionnelle, de belles constructions, une bonne organisation, un service médical largement pourvu, une administration paternelle, placent la Maison impériale de Charenton à la tête des établissements consacrés au traitement de la folie.

Comme toutes les manicomes, Charenton a donné asile à des hôtes célèbres : Dalègre, l'ami et le compagnon de Latude; le marquis de Sade, qui, après avoir fait les beaux jours du règne de M. de Coulmier et lassé par ses protestations la patience de Napoléon Ier, est allé mourir à Bicêtre; le danseur Trénis, qui tomba frappé d'une attaque d'apoplexie en dansant le menuet de la reine; le frère d'un illustre poëte, poëte lui-même; le spirituel Briffaut, mort dans la plus profonde démence; le charmant et insoucieux Malitourne, défunt aussi, bien loin de ses joyeux compagnons; enfin beaucoup d'autres, plus heureux et sortis guéris, que je ne veux pas nommer.

Nous nous sommes longuement étendu sur les établissements d'aliénés. Ce ne sera pas un mal, si nous réussissons à rectifier les erreurs et les récits fabuleux accrédités sur leur compte. *Quod vidi, scripsi.*

LES SOURDS-MUETS

PAR

Ferdinand BERTHIER

Sourd-muet et doyen des professeurs, en retraite, de l'Institution de Paris

Vers la porte d'un modeste édifice situé rue Saint-Jacques n° 254, près du jardin du Luxembourg, à Paris, on voit de nombreux visiteurs s'acheminer journellement de tous les points de la France et même du globe.

Il y a dans cette affluence quelque chose qui rappelle les pèlerinages des dévots musulmans au tombeau de Mahomet, à la Mecque.

Jusqu'en 1794, l'édifice dont il s'agit fut le siége du petit séminaire de Saint-Magloire, appartenant à l'archevêque de Paris.

A cette époque, il céda la place à l'*institution des Sourds-Muets*, qui, fondée en 1760 par l'abbé de l'Épée, dans son propre domicile, rue des Moulins, 14, fut érigée en établissement national par la loi des 21 et 29 juillet 1791 et transférée dans l'ancien couvent des Célestins, près de l'Arsenal.

L'institution impériale de la rue Saint-Jacques, qui existe encore et dépend du Ministère de l'Intérieur, contient, à l'heure qu'il est, 218 élèves, de sept à quatorze ans. Le cours des études est de sept années.

Il y avait naguère deux divisions entièrement distinctes et séparées, une de garçons, une de filles, marchant l'une et l'autre admirablement sous un même directeur, lorsque tout à coup les filles de l'institution de Paris ont été envoyées à l'institution de Bordeaux, et les garçons de cette dernière école envoyés à celle de Paris; de sorte qu'en ce moment, il n'y a plus que des filles à Bordeaux, et rien que des garçons à Paris, quel que soit leur lieu de naissance.

Ce double bouleversement sera-t-il une amélioration? Je le souhaite de tout mon cœur. L'avenir seul me prouvera si mes vœux auront été réalisés.

Quoi qu'il en soit, l'institution actuelle de Paris est administrée par un directeur parlant, assisté d'un censeur des études parlant et de professeurs parlants et sourds-muets.

Une des meilleures institutions particulières de France, celle

de Lyon, qui renferme bon nombre d'élèves des deux sexes, a pour directeur M. Claudius Forestier, sourd-muet très-distingué, et pour directrice sa femme, personne fort instruite, fille parlante du sourd-muet fondateur de l'école.

On évalue approximativement le nombre des sourds-muets de France à vingt-cinq mille, et, d'après les données fournies sur ce sujet par les statistiques de Suisse, de Danemark, de Prusse et des États-Unis, on remarque que généralement le chiffre des garçons dépasse d'un cinquième celui des filles.

A chaque établissement public ou privé sont annexés des ateliers, dirigés par des hommes compétents, et dans lesquels tous les élèves, pauvres ou riches, n'importe! font l'apprentissage de professions, arts et métiers qui pourront leur servir un jour à gagner leur vie. Ainsi l'on ne rencontre plus dans le monde de sourds-muets oisifs et inutiles, mais beaucoup qui sont cordonniers, tailleurs, couturières, brodeuses, modistes, agriculteurs, architectes, maçons, charpentiers, menuisiers, forgerons, serruriers, compositeurs et protes d'imprimerie, employés dans diverses administrations, dessinateurs, peintres, graveurs, sculpteurs, statuaires, etc., etc., etc. J'en connais deux, clercs de notaire à Paris et à Grenoble, un clerc d'avoué à Lons-le-Saulnier (Jura), plusieurs faisant valoir leurs propriétés rurales, et l'on m'en signale un, employé dans l'équipage d'un navire.... Que voulez-vous de plus?

Le nombre d'institutions de sourds-muets des deux sexes en France n'est encore que de quarante-huit.

Combien, par conséquent, n'est-il pas de ces malheureux qui vivent privés des bienfaits de l'instruction auxquels ils sont, pour la plupart, aussi aptes que beaucoup de parlants.

Ces réflexions si simples, bien des fois je me les suis faites à l'ombre de l'orme majestueux qui s'élève dans la cour de l'institution de Paris, et dont l'existence remonte à plus de trois siècles.

Sous le feuillage de ce géant végétal, Massillon, l'éminent prédicateur, est venu rêver souvent aux plus éloquentes pages de son *Petit Carême*.

Et La Fontaine, donc! — qui a occupé deux ans une cellule de l'ancien séminaire, — rien ne prouve qu'il n'ait pas mûri, à l'ombre de cet arbre historique, le plan, au moins, de quelques-unes de ses ingénieuses *Fables*.

Revenons aux sourds-muets! Le mutisme, loin d'être une conséquence forcée de la surdité, se tient seulement dans la dépendance de celle-ci par un effet de sa liaison naturelle. Que la surdimutité soit de naissance ou accidentelle, il n'en est pas moins constaté aujourd'hui que l'appareil vocal du sourd-muet et celui

du parlant sont, à de rares exceptions près, aussi bien organisés l'un que l'autre.

Un préjugé encore trop répandu dans le monde et qu'on ne saurait trop s'efforcer de détruire, c'est que la surdi-mutité se transmet infailliblement du père ou de la mère aux enfants, quand nous voyons, de toutes parts, des sourds-muets unis entre eux ou à des parlants, produire, sans cesse, des enfants entendants-parlants, qui ne participent en rien à l'infirmité paternelle ou maternelle.

Des arts qu'ont fait éclore les sublimes efforts du génie, aucun peut-être ne mérite plus, à notre avis, de fixer l'attention des savants et des philosophes que la méthode qui ouvre aux sourds-muets la route conduisant aux travaux intellectuels et à la pleine jouissance des droits civils et politiques.

Il semble cependant qu'à notre époque, on ne se doute pas assez de ce qu'elle pourrait être si l'on s'appuyait sur un concours plus général de méditations et de travaux. Que de clartés une telle méthode, envisagée comme elle devrait l'être, ne répandrait-elle pas sur l'entendement humain et sur tant d'autres questions regardées jusqu'à ce jour comme insolubles!

Le siècle est en marche. Que l'autorité interroge de vrais sourds-muets et non certains parlants qui visent à leur spécialité sans en avoir étudié les premiers éléments, et elle n'aura pas à se repentir de ses nouvelles investigations sur cette terre inconnue.

L'éducation de mes malheureux frères était considérée, dans l'antiquité, comme une impossibilité aussi physique que morale. A quelle cause attribuer cette opinion générale, sinon au préjugé qui pesait sur eux?

Le païen avait horreur de tout ce qui est faible et infirme. La pauvreté était un opprobre à ses yeux, la souffrance un scandale, l'abaissement une folie. Sous prétexte de repos, de silence et de paix, il exilait tous ceux qui pleuraient et gémissaient, quand il ne leur donnait pas la mort.

C'était la coutume à Sparte de laisser mourir de faim et de soif les jeunes sourds-muets en les exposant dans les déserts du Taygète, lorsqu'on ne les précipitait pas dans le gouffre fatal où Lycurgue avait ordonné d'engloutir tous les êtres inutiles à la patrie.

Les lois de Solon ne réservaient pas un sort plus doux aux sourds-muets d'Athènes, quoique la brillante cité fût en grand renom pour la mansuétude et la civilisation déjà avancées de ses mœurs.

Aristote semble, sinon justifier la rigueur des lois à l'égard de ce peuple d'infortunés, au moins en sanctionner la proscription

morale. Dans le quatrième livre de son *Histoire des Animaux,* il ne balance pas à reléguer les sourds-muets parmi les idiots, en les déclarant incapables de toute instruction.

La république de Rome ne se montra pas plus humaine que ses aînées. L'intelligence avait beau briller dans le regard de ces malheureux; il suffisait que leur langue restât immobile pour qu'ils fussent condamnés à être précipités dans le Tibre.

Ce n'est que cinquante ans avant Jésus-Christ que Lucrèce, quoique imbu lui-même de quelques-uns de ces barbares préjugés, se laisse aller à accorder certains droits à un nombre circonscrit de ces infortunés qui s'étaient fait connaître par diverses aptitudes ou des talents justifiés. Pline le naturaliste cite, entre autres, *Pedius* comme ayant fait honneur aux beaux-arts.

Personne n'ignore aujourd'hui les éloges donnés par Lucien et Cassiodore à la pantomime des comédiens muets de leur époque, et avec quel empressement ils reconnaissent combien elle a contribué non-seulement à effacer le stigmate d'ignominie imprimé, depuis des siècles, sur le front de ces déshérités de la parole, mais encore à leur conquérir une bonne part dans la bienveillance publique.

En dépit de ces signes, avant-coureurs de la raison universelle, les hommes de loi n'en persistaient pas moins à croire accomplir encore à l'égard des sourds-muets un acte de haute justice en légalisant les arrêts étranges (pour ne pas dire plus) des philosophes grecs et romains, témoin le Code Justinien, suivi par plusieurs nations jusque dans le moyen âge.

Chez les Égyptiens et les Perses, au contraire, la surdi-mutité était l'objet d'une immense sollicitude qui touchait à l'adoration. Quoi d'étonnant? Personne ignore-t-il que, de nos jours encore, les crétins des Alpes reçoivent de pareils hommages?

Dans son sérail, le Grand Seigneur a eu longtemps, outre ses odalisques et ses nains, des muets qui se perfectionnaient de plus en plus, entre eux, dans le langage des gestes, au point de se faire entièrement comprendre de tous, non-seulement dans les circonstances usuelles de la vie, mais quand il s'agissait de récits historiques, de préceptes du Coran et de n'importe quoi. Leur instruction s'étendait même, nous a-t-on assuré, jusqu'aux idées abstraites. C'est un fait que nous nous réservons de vérifier, en cherchant aussi quel rapport leur mimique pouvait avoir avec la nôtre.

Toutefois les adhérents du Talmud, qui fourmillaient en Espagne, attribuèrent, pendant des siècles, notre double infirmité à un état permanent d'aliénation mentale, et livrèrent sans pitié nos malheureux frères à toute l'amertume de leur triste sort, ne tentant

pas le moindre effort pour améliorer leur position et les relever de leur abrutissement.

Ce ne fut qu'au seizième siècle que commença à cesser, pour eux, dans la Péninsule hispanique, ce déplorable état de choses, grâce aux persévérantes tentatives qu'un bénédictin, Pedro de Ponce, mort en 1584, fit le premier, dans le but de les élever au rang de membres utiles de la société. Il avait débuté par l'éducation de deux frères et d'une sœur du connétable de Velasco, atteints tous trois de surdi-mutité. Mais il n'était pas allé plus loin que de chercher à remplacer en eux l'ouïe par la vue et la parole par l'écriture.

Entrèrent après lui dans la même carrière Pedro Bonnet, secrétaire du connétable de Castille et maître du frère sourd-muet de ce haut dignitaire d'Espagne; Ramirez de Carion, à qui avait été confiée l'éducation d'Emmanuel-Philibert, prince de Carignan, sourd-muet; Pedro de Castro, autre Espagnol, médecin du duc de Mantoue, instituteur du fils sourd-muet du prince Thomas de Savoie; et J. Wallis, célèbre professeur de mathématiques à l'université d'Oxford, qui mérite également une des premières places parmi les plus habiles promoteurs de cet enseignement.

On n'en finirait pas de poursuivre la liste de tous ces maîtres étrangers. Néanmoins il ne serait pas juste de passer sous silence le médecin suisse Conrad Amman, établi à Amsterdam, qui, comme Bonnet, devait servir de guide au célèbre instituteur français, l'abbé de l'Épée, dans ses procédés d'articulation à l'usage des sourds-muets.

Mais, avant d'arriver à cette spécialité dans notre patrie, hâtons-nous de faire remarquer qu'avant le seizième siècle, diverses éducations avaient été entreprises à des intervalles plus ou moins longs, et que Jean de Beverley, archevêque d'York, mort en 650, avait, entre autres, à ce que rapporte Bède le Vénérable dans son *Histoire ecclésiastique d'Angleterre*, essayé, avec un certain succès, de faire prononcer quelques mots à un pauvre enfant sourd-muet qu'il avait recueilli.

En France, après le P. Vanin, de la Doctrine chrétienne, le premier instituteur de sourds-muets, dont la méthode est loin de mériter les éloges qu'elle a obtenus depuis, et après madame de Sainte-Rose, religieuse de la Croix du faubourg Saint-Antoine, dont le talent a été reconnu par l'abbé de l'Épée, apparaît le Portugais Rodriguez Pereire, qui bientôt se présente, avec un de ses élèves, à l'Académie des Sciences.

Du docte corps il obtient le titre d'inventeur d'un art, qu'il sait mieux que personne n'être qu'un emprunt fait à Ponce et à Bonnet; mais il ne tarde pas à l'estimer si peu que, malgré ses succès, il

adopte de préférence la *dactylologie*, et ose prétendre que c'est l'unique base de l'enseignement des sourds-muets.

Il devait cependant rencontrer un adversaire redoutable dans l'abbé de l'Épée, qui n'eut pas de peine à démontrer jusqu'à l'évidence que les signes étaient nécessairement, pour les yeux des sourds-muets, ce qu'est la parole pour l'oreille de l'entendant-parlant.

C'est à la rencontre que fit le saint homme de deux pauvres sœurs sourdes-muettes jumelles, dont la mort du père Vanin laissait l'éducation inachevée, que remonte la première éclosion du génie de l'abbé de l'Épée, en 1760.

Partant, lui aussi, de ce principe incontestable qu'il n'y a pas de liaison plus intime, plus naturelle, entre les idées et les sons qui frappent l'ouïe, qu'entre les idées et les caractères tracés qui frappent les yeux, il ne lui fut pas difficile de faire admettre victorieusement la possibilité de se servir, pour apprendre une langue au sourd-muet, de la mimique que Dieu lui a donnée afin de suppléer à l'ouïe.

Quant à l'articulation, apprécions-la, pour ce qui la concerne, à sa juste valeur, en nous gardant bien de laisser la porte ouverte à l'ignorance ou au charlatanisme. Ce moyen de communication peut être, il est vrai, dans certains cas, d'une utilité plus ou moins grande; mais il ne faut l'appliquer qu'à ceux de nos frères dont les organes vocaux sont reconnus assez dociles pour ne pas rendre les leçons du professeur parlant impuissantes. D'ailleurs, quelque essai que l'on tente sur le sourd-muet, on ne réussira jamais à le douer d'une prononciation aussi claire, aussi intelligible que celle de l'entendant-parlant, s'il n'a conservé quelque reste d'audition.

Que dire de la lecture de la parole sur les lèvres? Elle ne doit pas davantage être considérée comme une merveille, ainsi que le vulgaire se l'imagine. Au contraire, elle n'est ni plus ni moins que la prononciation artificielle. Encore est-il certainement bien plus facile au sourd-muet de lire la parole que de l'apprendre. C'est ici que les yeux font beaucoup.

Revenant à *la mimique*, hâtons-nous de faire observer que trop de parlants la confondent à tort avec *la dactylologie* ou langage des doigts! La dactylologie se borne à reproduire servilement les lettres de l'alphabet d'une langue quelconque, une à une, ou par syllabe, ou par mot, ou de toute autre manière conventionnelle. La mimique, tableau fidèle de la pensée humaine, peint les idées et les sentiments dans quelque langue vivante, ou morte, ou savante, que ce soit. C'est la langue universelle innée de tous les peuples, la langue naturelle de l'humanité. Par elle la pensée arrive plus vite à la pensée que par la parole ou l'écriture. Quant à la

dactylologie, en sa présence, il n'en saurait être question. Moyen purement mécanique, elle chemine, pas à pas, des milliers de lieues en arrière.

Au milieu de ses brillants triomphes, l'abbé de l'Épée n'en eut pas moins à lutter bien des fois contre deux classes de puissants adversaires, les philosophes et les théologiens, les premiers réservant à la parole seule la vertu de ramener l'esprit à la conquête des idées métaphysiques, les seconds ne voyant pas ailleurs qu'en elle l'intelligence suprême des vérités religieuses surnaturelles.

Mais notre profonde vénération pour la mémoire du grand instituteur français ne nous fermera jamais les yeux sur les quelques écarts qu'il s'est permis, à son insu peut-être, quand il s'est agi de puiser le principe de ses admirables signes dans l'essence même de la nature et dans l'analogie. Malgré ces légères imperfections, inséparables de toute œuvre humaine, la gloire de l'abbé de l'Épée, proclamée par ses contemporains, arrivera sans tache à nos derniers neveux, et son immense charité, son extrême modestie, toutes ses vertus évangéliques achèveront de lui assigner une place à côté des plus sublimes bienfaiteurs de l'humanité.

Louis XVI lui avait accordé sur sa cassette une pension annuelle de six mille francs, outre l'établissement des Célestins. L'école jusque-là avait été soutenue douze ans par les seules ressources du fondateur, et les quelques aumônes qu'il recevait. Ce fut là qu'il expira en 1789, au milieu des larmes de ses élèves, dans la douce pensée que son œuvre ne périrait pas avec lui. Un sourd-muet, peintre de mérite, M. Peyson, de Montpellier, a fait don à la chapelle de l'institution, rue Saint-Jacques, d'un de ses meilleurs tableaux représentant cette scène attendrissante.

Parmi les disciples de l'abbé de l'Épée, nous devons citer l'abbé Sicard, né dans les environs de Toulouse, chanoine de Bordeaux, que monseigneur de Cicé, archevêque de cette ville, envoya à Paris, où il avait fondé une institution de sourds-muets, pour étudier auprès du grand homme sa méthode qui faisait tant de bruit. Les qualités brillantes du jeune prêtre l'eurent bientôt mis en état de deviner, de comprendre et de compléter la pensée du maître en échauffant l'intérêt public en faveur de mes frères d'infortune par ses leçons et ses ouvrages.

A la mort de l'abbé de l'Épée, Sicard se présenta au concours, et fut, à l'unanimité, jugé digne de recueillir son héritage de bienfaisance. Ses nouvelles publications, entre autres son *Cours d'instruction d'un sourd-muet*, et ses séances de plus en plus suivies, ne firent qu'ajouter au prestige dont s'entourait déjà sa renommée. Il serait toutefois impardonnable d'avoir émis dans ce dernier ouvrage une assertion aussi révoltante qu'injuste sur la condition du sourd-

muet illettré, s'il ne l'avait rétractée dans sa *Théorie des signes*, livre qui, quoique jugé digne du grand prix décennal comme une des meilleures productions d'éducation morale, ne nous paraît guère avoir répondu complétement à son titre.

Ainsi que beaucoup d'autres, l'abbé Sicard fut persécuté pendant la Révolution de 93. Jeté en prison après la journée du 10 août, il eut le bonheur d'échapper aux massacres de septembre. A peine rendu à la liberté, il fut, en sa qualité de rédacteur des *Annales catholiques*, condamné à la déportation à Cayenne, et passa deux ans en fuite loin de sa chère institution, dont il ne ressaisit les rênes qu'après la révolution du 18 brumaire. A la fondation de l'Institut, il fut appelé à faire partie de la classe répondant à l'*Académie française*. Il mourut en 1822.

Parmi les professeurs qu'il a formés, je dois mentionner un parlant, Bébian, qui a été censeur des études à l'école de Paris, a formé à son tour quelques professeurs sourds-muets au nombre desquels je m'honore de me citer, après avoir rendu un nouvel hommage à mon compagnon d'infortune M. Claudius Forestier, directeur de l'excellente école de Lyon. Les œuvres de Bébian, marquées au coin de l'esprit philosophique, sont encore consultées avec fruit, de nos jours, même à l'étranger, par tous ceux qui se vouent à notre enseignement pénible. En première ligne, il faut inscrire son *Manuel pratique*, dans lequel il est venu à bout de remplir un vœu du baron de Gérando (1), « en simplifiant la méthode et la rendant assez facile pour qu'une mère de famille puisse apprendre à son enfant sourd-muet à lire comme elle apprend aux autres à parler. »

Les sourds-muets Massieu et Clerc firent longtemps la gloire et l'orgueil de l'école de l'abbé Sicard. L'un, après avoir étonné plus d'une fois les nombreux auditeurs de son illustre maître, accepta, quoique dans un âge avancé, les fonctions de directeur de l'institution des sourds-muets de Lille. L'autre, qui avait été neuf ans répétiteur à l'école de Paris, alla, en 1816, propager le bienfait de l'éducation française chez nos frères d'infortune des États-Unis.

L'oubli semblait planer depuis trop longtemps sur les restes mortels de l'abbé de l'Épée, lorsqu'en 1837, prenant en considération mon humble initiative et celle de bon nombre de mes frères d'infortune qui, comme moi, n'avaient pas oublié le lieu de sa sépulture, une commission se forma, composée de MM. Dupin aîné, président de la Chambre des députés; Villemain, pair de

(1) *Des Signes et de l'art de penser*, tome IV, page 485.

France; de Schonen, pair de France, procureur général à la Cour des comptes; du baron de Gérando, pair de France, président du Conseil d'administration de l'institution des sourds-muets; Chapuys-Montlaville, député; Cavé, chef de la division des beaux-arts au Ministère de l'Intérieur; l'abbé Olivier, curé de Saint-Roch; Eugène Garay de Monglave, homme de lettres, plus tard inspecteur général des études des institutions de sourds-muets de France; Nestor d'Andert, artiste, et trois professeurs sourds-muets, Claudius Forestier, Alphonse Lenoir et moi. Son but était d'élever à notre saint Vincent de Paul un monument digne de lui au sein de l'église Saint-Roch, à Paris, dans la chapelle Saint-Nicolas, appartenant à sa famille, où il avait l'habitude de célébrer la messe, servi par des sourds-muets, à tour de rôle, et où reposèrent plus tard ses cendres.

M. Auguste Préault, statuaire d'un si rare mérite, fut unanimement choisi pour devenir l'interprète de cet hommage à notre père spirituel, et répondit dignement aux intentions de la commission et des souscripteurs.

Huit ans après, en 1845, une couronne de lauriers, en bronze, fut déposée à côté du monument avec cette simple inscription : *A l'abbé de l'Épée les sourds-muets suédois.* L'intention de M. O. E. Borg, directeur de l'institution des sourds-muets et des aveugles de Stockholm, venu dans ce but à Paris, avec le montant de la souscription de ses élèves, n'a pas été remplie avec moins de bonheur et de talent par le même Auguste Préault. Ce n'est pas en vain que *la mimique* a défini *la reconnaissance la mémoire du cœur.*

Notre statuaire, qui croit devoir s'associer à ce sentiment comme à tout ce qu'il juge beau, avait payé son tribut, l'année précédente (1844), à l'œuvre de l'Hôtel de Ville de Paris par une statue de l'abbé de l'Épée sur la ligne de celles des grands hommes qui sont nés dans notre capitale ou qui l'ont illustrée. C'est certainement une des meilleures œuvres de Préault, et le Conseil municipal a dû se féliciter de lui en avoir confié l'exécution.

La ville de Versailles, qui s'enorgueillit d'avoir vu naître dans son sein notre célèbre instituteur, ne pouvait manquer de suivre, dans cette circonstance, l'exemple de Paris, en lui votant une statue qu'elle doit au ciseau de M. Michaut (des Monnaies). Plus tard, le même artiste a été chargé, par M. le comte de Montalivet, alors intendant général de la liste civile, du buste de notre apôtre pour la galerie historique de Versailles

Quoi qu'en disent Burger et tant d'autres, les morts ne s'en iront pas, tant qu'il restera quelques sourds-muets dans ce monde.

NOTES ET RENSEIGNEMENTS

INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES

L'Institution des Jeunes Aveugles a pour objet d'élever des jeunes garçons et des jeunes filles aveugles, et de les préparer, suivant leur aptitude individuelle, à l'exercice d'un métier, d'un art ou d'une profession libérale.

L'établissement est situé sur le boulevard des Invalides; un beau fronton, dû au ciseau de Jouffroy, orne le bâtiment central : il représente Valentin Haüy, inspiré par la Charité, instruisant des aveugles. La statue d'Haüy décore la cour d'honneur.

Le bâtiment principal, destiné aux services généraux, est situé au centre et sépare le quartier des filles de celui des garçons. On remarque, au premier étage, une élégante salle de concert, où ont lieu les exercices publics, et la chapelle décorée de peintures dues à Lehmann.

Les réfectoires, les dortoirs, les préaux, les infirmeries et la salle de bains sont remarquables par leurs bonnes dispositions et leur excellent aménagement.

C'est en 1784 que Haüy, né en 1745 à Saint-Just en Picardie, imagina un plan général d'instruction pour les enfants aveugles; il expérimenta d'abord sa théorie sur un jeune homme de seize ans, aveugle dès la première enfance, qu'il trouva mendiant à la porte d'une église et qu'il recueillit. Les résultats furent tellement favorables que la société philanthropique, qui secourait à cette époque douze enfants aveugles, voulut aussitôt les confier aux soins d'Haüy. Haüy fit fondre des caractères en relief, que l'aveugle s'accoutume à reconnaître au toucher, comme l'enfant à qui l'on apprend à lire reconnaît à la vue les caractères qu'on lui montre. Haüy mit aussi en relief des chiffres, des signes pour la musique et des cartes géographiques.

Le 26 décembre 1786, les enfants aveugles de l'école d'Haüy furent admis devant le roi et la famille royale, qui se montrèrent satisfaits des exercices des enfants aveugles; pendant huit jours ils furent logés et hébergés au palais de Versailles.

Quoique, à cette époque, les enfants aveugles n'étudiassent la musique que comme un objet de distraction, Haüy entrevoyait qu'elle pourrait devenir un jour très-utile à ses enfants d'adoption; bientôt, grâce aux soins d'artistes distingués et particulièrement de Gossec, elle entra dans une voie qui, depuis, n'a pas cessé de s'élargir.

Un décret de 1791 décida la fondation d'un établissement public destiné à donner l'éducation aux enfants aveugles; l'Assemblée nationale créa des bourses et accorda une subvention au nouvel établissement, dont la direction fut confiée à Valentin Haüy. Le décret consacrait cette règle salutaire, qui a toujours été observée depuis, qu'aux aveugles appartiendraient dans l'Institution tous les emplois qu'ils pourraient remplir; règle aussi judicieuse qu'équitable, dont l'application, d'un côté, montre que ce n'est pas en vain qu'on donne l'éducation aux aveugles, et, de l'autre, place sans cesse devant les

jeunes élèves des exemples à suivre, des preuves vivantes qu'avec du travail ils peuvent, eux aussi, triompher de leur infirmité et se créer par le talent une position honorable.

Haüy était un homme à vues libérales, il aimait les principes de la Révolution. Son cœur généreux le fit entrer dans la secte des théophilanthropes, et soit à cause des doctrines qu'il professait, soit en effet, selon les termes de l'arrêté ministériel, en vue de faire des économies, il fut privé de la direction de sa maison pendant le Consulat. Haüy ne pouvait renoncer à mettre son expérience et son dévouement au service des malheureux enfants atteints de cécité; il leur ouvrit une école, mais la difficulté des temps l'obligea bientôt à la fermer. Pour répondre aux sollicitations du gouvernement russe, il s'expatria en 1806 et alla porter sa méthode d'enseignement pour les aveugles à Saint-Pétersbourg et à Berlin. A Saint-Pétersbourg, il trouva dans la famille impériale les dispositions les plus bienveillantes, et en peu de temps il se vit à la tête d'un établissement qui eût pu lui faire oublier celui de France, si son cœur ne le lui eût rappelé sans cesse; en 1817, il revint à Paris, où il mourut en 1822.

L'Institution des Jeunes Aveugles eut des commencements pénibles, des épreuves à traverser; on comprend que les événements qui remplirent les premières années de son existence ne laissaient guère au gouvernement le loisir de s'occuper de l'école des Jeunes Aveugles qui, en effet, fut à peu près laissée à l'abandon. Les pauvres enfants, souvent mêlés aux solennités de la République, où ils chantaient en s'accompagnant de leurs instruments, trouvaient à peine un morceau de pain en rentrant à l'école. Cette pénurie, cette misère ont été peintes avec des couleurs vives et saisissantes par Arisse, l'un des professeurs aveugles, doué d'une verve et d'une imagination tout à fait poétiques. La misère pesait sur lui comme sur ses compagnons d'infortune; les *mandats* reçus par eux tous les mois en payement ne valaient guère mieux que les assignats qu'ils avaient remplacés. Le poëte donc, en son nom et au nom de ses disciples, demanda instamment au ministre de mettre un terme à cette misère. Un pauvre aveugle ose t'écrire, lui dit-il :

Se rend-il digne de reproche
En te disant qu'il a grand'faim;
Qu'il n'a pas un sou dans sa poche,
Et que point d'argent, point de pain?
Si c'est pécher, je m'en étonne;
Mais, me diras-tu, tes *mandats?*
Oui, j'en veux, moi, quand on m'en donne,
Mais quand j'en donne on n'en veut pas.

Il rappelle au ministre certain souper fait autrefois chez lui par les jeunes aveugles admis à concourir, par leurs exercices, à une fête donnée au général Jourdan, souper qui, bien que modeste, a laissé cependant un long souvenir dans la mémoire de ces pauvres enfants :

L'an dernier tu nous fis faire
A souper chez toi, grande chère;
L'illustre Jourdan, ce jour-là,
Nous y vit imprimer et lire,

Compter, écrire, et cætera,
Et content, je crois, s'en alla.
A ce souper, il faut le dire,
On ne voyait point d'ortolans,
Point de cailles, point de faisans :
C'eût été par trop magnifique ;
C'était un souper pour le temps,
Et le temps était bien critique.
Nul de nous dès longtemps n'avait, malgré cela,
Fait de souper comme ce souper-là.

Enfin la requête se terminait par ces vers aussi touchants par le fond que piquants par la forme :

Pas ne suis seul que ronge la misère,
Elle en ronge trente avec moi,
Sans compter notre cuisinière.
Ceci t'afflige, je le vois.
Déjà tu me dis : Mais que faire?
Ah! veux-tu le savoir, ce quoi?
Ou fais-nous tous les mois payer en numéraire,
Ou fais-nous tous les jours venir souper chez toi.

En 1815, l'Institution des Jeunes Aveugles, confiée à un nouveau directeur, fut transférée de l'hospice des Quinze-Vingts, où elle avait langui quinze années, dans l'ancien séminaire Saint-Firmin, rue Saint-Victor. Une nouvelle organisation lui fut donée et le nombre des bourses augmenté. Aux leçons de sept professeurs aveugles choisis parmi les élèves les plus distingués, les premiers artistes du temps joignirent leurs conseils : Ducosta, Duport, Habeneck montrèrent le plus vif intérêt aux élèves de l'Institution et mirent l'enseignement de la musique dans un état florissant. Sous ces maîtres habiles, quelques élèves devinrent de véritables artistes. La direction suivante voulut que l'enseignement de la musique, jusque-là donné en vue surtout de former pour l'orchestre de bons exécutants, devînt plus pratique; elle chercha à faire des organistes, et bientôt la classe d'orgue, sous la direction du professeur aveugle Gauthier, produisit d'excellents artistes. Nombre d'organistes sortirent de l'établissement pour occuper entre autres buffets ceux des cathédrales d'Orléans, de Vannes, de Tours, de sept paroisses de Paris, etc.

De 1825 à 1829, un fait d'une haute importance s'accomplit à l'Institution : l'invention du système d'écriture au moyen de points saillants. On doit regarder cette découverte comme la plus importante qui se soit produite pour l'enseignement des aveugles depuis Haüy.

M. Barbier, étranger à l'Institution, avait imaginé un système d'écriture sténographique composé de signes figurés au moyen de points. La formation lente de cette écriture, la difficulté qu'on éprouvait à la lire engagèrent quelques élèves à y chercher des modifications. Le jeune Braille, l'un d'eux, fut conduit, d'essai en essai, à transformer complétement le système de Barbier : il en simplifia les caractères, rendit le système grammatical et en généralisa l'usage en l'appliquant aux chiffres et à la musique. Cette écriture permet aux aveugles d'écrire et de relire rapidement, de prendre des notes, de se

former des bibliothèques, de fixer sur le papier leurs inspirations musicales, ou de copier les compositions des grands maîtres de l'art. L'écriture de Braille forme un objet d'enseignement dans les classes et il est adopté dans la plupart des écoles d'aveugles.

En 1840, une nouvelle organisation rendit nécessaire un règlement nouveau qui portait à cent quatre-vingts le nombre des élèves et à huit années la durée des études; il établissait le triple enseignement qui existe encore à l'Institution impériale.

Une loi de 1838 avait décidé la construction d'un bâtiment spécial pour l'Institution des Jeunes Aveugles. L'édifice, construit sur les plans de l'architecte Philippon, était terminé en 1843, et les Jeunes Aveugles étaient transférés dans le local qu'ils occupent aujourd'hui.

L'Institution est administrée, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, par un directeur assisté d'une commission consultative. Le personnel des employés attachés aux services administratifs se compose d'un receveur, d'un économe et d'un secrétaire de la direction.

La surveillance générale de l'enseignement est confiée, sous l'autorité du directeur, à un chef de l'enseignement.

Un aumônier est attaché à l'établissement.

Le service de santé comprend un médecin, un médecin adjoint, des médecins consultants et un chirurgien-dentiste.

Le personnel du corps enseignant se compose, dans le quartier des garçons, de treize professeurs aveugles et de quatre professeurs voyants. Dans le quartier des filles, l'enseignement est donné, sous l'autorité d'une institutrice, par cinq dames professeurs aveugles, une dame professeur voyant et deux dames surveillantes.

Trois surveillants et un surveillant adjoint, sous les ordres d'un surveillant en chef, sont chargés d'assurer l'accomplissement fructueux des diverses études et du travail manuel dans le quartier des garçons. L'éducation est presque complétement laissée au service de surveillance.

Les élèves sont admis à titre de pensionnaires ou de boursiers. Le prix de la pension est de 1,000 francs. Le prix des bourses est fixé au taux nominal de 800 francs, d'où il suit que la concession faite par l'État à une famille d'une demi-bourse lui impose une charge de 400 francs. La durée de la bourse est de huit ans; une prolongation d'une année d'étude est quelquefois accordée lorsque les besoins de l'éducation justifient cette faveur et que l'élève qui la sollicite en est digne.

Un prospectus indiquant les conditions d'admission est gratuitement adressé aux personnes qui en font la demande au directeur de l'institution.

L'enfant aveugle, à son entrée à l'Institution, est généralement inculte; souvent les complaisances d'une tendresse mal éclairée l'ont rendu volontaire et désordonné; presque toujours son éducation est toute à faire. A leur entrée et durant les trois premières années, les élèves reçoivent l'enseignement primaire : lecture et écriture, grammaire et arithmétique élémentaires, histoire sacrée, histoire de France et géographie générale. A l'égard de la musique, ils étudient le solfége et reçoivent des leçons de piano et d'un instrument d'orchestre. On les exerce, en outre, à de petits travaux manuels pour développer l'adresse de leurs mains. Ils sont ainsi, dès le début, mis à l'essai sur tous les points, afin qu'ils puissent promptement faire connaître leurs aptitudes diverses.

Si les aptitudes de l'élève sont suffisantes, il passe à la division supérieure et continue les études littéraires; il complète les études de grammaire et d'arithmétique, suit successivement un cours de rhétorique et un cours de logique, un cours d'histoire et de géographie générale, et particulièrement de la France. Les éléments de géométrie, de cosmographie et de physique, entrent dans le programme de l'enseignement supérieur. Tous les élèves des deux dernières années suivent un cours de législation usuelle et assistent à des entretiens où des notions leur sont données sur les sciences physiques et l'histoire naturelle applicables aux usages de la vie, l'hygiène, la bienséance et les usages, etc.

L'enseignement donné à l'Institution des Jeunes Aveugles est essentiellement pratique : le voyant quitte le collége pour l'école professionnelle, le jeune homme aveugle quitte l'institution pour être rendu à la société, où il doit immédiatement prendre place.

Les études musicales de la division supérieure comprennent l'harmonie, la composition musicale et l'orgue. Un orchestre et un chœur exécutent pour les analyser les œuvres des maîtres, et de fréquentes auditions musicales, dues à la courtoisie de la société des concerts et de la direction des trois principaux théâtres lyriques, complètent l'enseignement de l'art.

Les brillants résultats de divers concours et notamment les succès obtenus cette année au Conservatoire attestent que l'Institution impériale des Jeunes Aveugles de Paris maintient sa supériorité et marche constamment dans la voie du progrès. Elle peut être, à bon droit, regardée comme un établissement type digne de servir de modèle aux écoles de province et quelquefois même à celles de l'étranger.

Les élèves qui ne montrent aucune aptitude musicale cessent d'étudier la musique et se livrent à l'apprentissage d'un métier. Un cours spécial, consacré surtout à la langue française et au calcul, est fait pour les apprentis.

De toutes les professions qu'on a enseignées aux aveugles jusqu'à présent, celle d'accordeur de pianos, est sans contredit la plus lucrative. La cécité n'est pas un obstacle à l'exercice de cette profession, qui exige à la fois l'adresse des mains et la perfection de l'ouïe, organe qui est plus exercé et plus sensible chez l'aveugle que chez le voyant. Les accordeurs aveugles ont une aptitude pour le moins aussi grande que le voyant à l'exercice de leur art. Ils ont des notions musicales et reçoivent un enseignement théorique qui manque presque toujours aux ouvriers accordeurs voyants. Aujourd'hui, non-seulement les aveugles sont accordeurs de pianos, mais bon nombre font de ces instruments un commerce assez étendu, et quelques-uns d'entre eux sont fabricants. Les aveugles accordeurs ont eu à combattre de fortes préventions; aujourd'hui, le préjugé se dissipe, les accordeurs aveugles sont reçus chez les facteurs de pianos, concurremment avec les accordeurs voyants, et beaucoup d'artistes éminents donnent la préférence aux premiers.

Le plus grand nombre des élèves de l'Institution à leur sortie de l'établissement, se placent comme organistes, deviennent professeurs de musique, accordeurs de pianos ou exercent au dehors le métier qu'ils ont appris; mais ces derniers ne peuvent jamais rivaliser avec l'ouvrier voyant pour la rapidité du travail; ils ne peuvent complétement se suffire et ont besoin de soutien.

Une Société de placement et de secours, composée notamment des prin-

cipaux fonctionnaires de l'Institution, s'est, après plusieurs tentatives, définitivement constituée, en 1855, pour venir en aide aux élèves sortants de l'Institution et pour patronner constamment ceux d'entre eux qui ne peuvent se suffire. La bienfaisance privée vient ainsi compléter l'œuvre de la bienfaisance publique. Cette Société, dont les ressources s'alimentent du produit de dons, souscriptions, concerts, etc., dépense chaque année environ 1,600 francs en secours.

Ce fonds de ressources, créé pour seconder les efforts des anciens élèves et que le temps ne peut qu'accroître, permet d'espérer que, dans une époque prochaine, l'avenir des jeunes gens élevés à l'Institution impériale des Jeunes Aveugles sera assuré; qu'à aucun de ceux qui se seront rendus dignes d'appui cet appui ne fera défaut; que nul ne passera plus des conditions de bien-être qui lui sont procurées dans l'établissement au dénûment et à l'abandon.

MAISON DES QUINZE-VINGTS

La maison des Quinze-Vingts est destinée à recueillir trois cents aveugles de l'un et de l'autre sexe, pouvant occuper, chacun avec sa famille, un logement particulier et jouissant de divers avantages tant en argent qu'en nature. En outre, treize cents pensionnaires externes, répandus sur toute l'étendue de l'empire, reçoivent des secours en argent, divisés en trois classes : 200 francs, 150 francs et 100 francs.

L'origine des Quinze-Vingts est environnée d'obscurité. De là, des récits contradictoires, des conjectures dénuées de fondement, à l'aide desquelles on a voulu suppléer aux documents positifs.

D'après certains auteurs, saint Louis, à son retour de Palestine, fonda l'établissement des Quinze-Vingts pour trois cents chevaliers aveugles, triste débris de son armée; cet asile, par suite du nombre de ses habitants et selon le langage de l'époque, prit le nom de Quinze-Vingts. Cependant, les historiens du temps ne parlent pas de ce fait, les ordonnances de saint Louis n'en font même pas mention.

La légende des trois cents chevaliers doit donc être reléguée parmi les fables. Il est certain que la maison des aveugles remonte à une époque antérieure au règne de saint Louis; on doit dire, cependant, que ce pieux monarque, en assurant par sa protection et ses libéralités l'existence de cette maison, en est devenu le véritable fondateur.

Les Quinze-Vingts, formant une corporation vivant d'aumônes et appartenant corps et bien à la confrérie, furent établis d'abord rue Saint-Honoré, non loin des Tuileries; ils y restèrent, sous le patronage constant de nombreux et puissants protecteurs, jusqu'en 1779, époque où Louis XVI transféra l'hospice dans l'ancien hôtel des Mousquetaires-Noirs, rue de Charenton. Ses revenus s'élevaient déjà à plus de 370,000 livres. La constitution de l'hospice fut alors modifiée; les quêtes dans les églises et la mendicité dans les rues furent interdites aux pensionnaires, auxquels on assura une allocation journalière.

Les archives des Quinze-Vingts offrent, par leur ancienneté, le nombre des pièces, des sceaux, la variété des sujets traités, un ensemble de documents précieux à consulter pour l'administrateur, l'historien et l'archéologue.

La protection constante et les libéralités de nos souverains depuis saint Louis, les dons de généreux bienfaiteurs, ont assuré la prospérité de la maison des Quinze-Vingts et garanti la perpétuité d'un établissement qui compte déjà six cents ans d'existence. S'il n'est pas d'infirmité plus digne de pitié que la cécité, il n'en est pas qui, dans tous les temps, ait été plus efficacement secourue. L'établissement des Quinze-Vingts en offre le plus éclatant témoignage, il est un monument vivant de la bienfaisance des siècles.

LES CRÈCHES DE PARIS

PAR

F. MARBEAU

La crèche garde du matin au soir, les jours non fériés, les petits enfants des ouvrières qui travaillent hors de leur domicile. Elle les reçoit depuis l'âge de quinze jours, jusqu'à celui où ils sont assez forts pour entrer à la salle d'asile, c'est-à-dire jusqu'à deux ou trois ans. Elle exige que la mère se conduise bien, qu'elle vienne allaiter l'enfant deux fois par jour tant qu'il n'est pas sevré, et qu'elle paye pour chaque journée de présence une rétribution qui varie de 10 à 20 centimes. La crèche ne reçoit jamais d'enfants malades.

Des *berceuses* prennent soin des enfants et font le service matériel de l'établissement.

Une *surveillante*, religieuse ou laïque, dirige les soins et l'éducation.

Une des dames de l'œuvre, sous le titre de *présidente* ou de *trésorière-directrice*, a la haute direction de la petite famille.

Des médecins, qui sont de service à tour de rôle, voient chaque enfant avant d'autoriser son admission, et visitent la crèche tous les jours.

Un *conseil d'administration* vote le budget, pourvoit aux dépenses et règle les comptes de l'année. Le maire et le curé en sont membres de droit.

Aucune crèche n'est ouverte avant que la salubrité n'en ait été vérifiée; un arrêté du préfet fixe, d'après la contenance du local, le nombre des enfants qui peuvent y être admis.

La crèche a pour but de donner aux ouvrières obligées pour vivre de travailler hors de leur domicile, un moyen d'élever elles-mêmes leurs enfants.

Les femmes qui travaillent dans les usines ou dans les ateliers, les couturières, blanchisseuses, journalières, marchandes des quatre saisons (1), etc., sont, lorsqu'elles ont un enfant, dans l'obligation ou de s'éloigner de lui, ou de renoncer à leur travail. Prendre ce dernier parti, c'est renoncer au salaire, la seule ressource de beaucoup d'ouvrières, et pour les autres l'appoint nécessaire du salaire du mari; c'est pis encore, c'est perdre l'habitude du travail, et s'exposer à tous les dangers de l'oisiveté.

Que faire donc de l'enfant? Le mettre aux Enfants trouvés? l'envoyer au loin, à grands frais, en nourrice, où, privés des soins maternels et malgré la surveillance de l'administration, meurent en moyenne soixante-dix enfants sur cent? le laisser seul au logis désert, exposé au froid, au feu, aux animaux, à mille accidents? le confier aux soins peu rassurants d'un frère aîné, que l'on prive ainsi de l'asile ou de l'école? le porter dans une *garderie*, où il paye 70 centimes par jour pour recevoir des soins douteux?

La crèche le recueille, et sous l'inspiration de la charité et de la religion, sous la surveillance de la mère elle-même, qui apporte l'enfant et qui doit venir l'allaiter, elle lui offre un local propre et salubre, des soins intelligents et désintéressés, et un commencement d'éducation morale ; en quelques semaines elle le rend mieux portant, plus gai, plus sociable plus aimant. De tous les moyens auxquels peut recourir l'ouvrière, c'est la crèche qui sépare le moins l'enfant de sa mère, et qui l'abrite le mieux de tous les dangers.

La crèche est née à Paris, comme la plupart des œuvres destinées à prévenir, soulager ou guérir la misère. La première crèche fut fondée en 1844, à Chaillot, dans le même arrondissement où quarante ans auparavant M. de Pastoret avait fondé la première salle d'asile.

La nouvelle institution, couronnée par l'Académie française, se propagea rapidement, et en peu d'années presque tous les arrondissements de l'ancien Paris eurent au moins une crèche.

Il en existe aujourd'hui dix-sept dans Paris et trois dans la banlieue. Près de 40,000 enfants y ont été successivement admis, et y ont compté près de quatre millions de journées de présence.

(1) Les 1,090 mères qui, de 1851 à 1863, ont apporté leurs enfants à la Crèche Saint-Antoine exerçaient soixante-deux professions différentes qui toutes les appelaient au dehors.

Que serait-ce s'il existait des crèches dans les soixante-trois quartiers de Paris qui en sont encore dépourvus, et où plus de 10,000 ouvrières peut-être auraient besoin de leur secours!

La dernière crèche de Paris, celle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, a été inaugurée le 2 juin 1866, après qu'il eut été constaté qu'une femme du quartier des Halles faisait chaque jour six fois près de deux kilomètres pour porter et allaiter son enfant à la crèche de la Madeleine. 83 enfants y ont été admis pendant les six premiers mois.

Dans plusieurs quartiers on s'occupe de fonder de nouvelles crèches; le plus grand obstacle à leur création est habituellement la difficulté de trouver un local convenable et que les propriétaires consentent à louer pour un établissement de ce genre.

La dépense brute est en moyenne de 60 à 70 centimes par journée d'enfant.

Les ressources des crèches sont : 1° la rétribution quotidienne des mères; 2° les cotisations des membres de l'œuvre et les dons des bienfaiteurs; 3° le produit du tronc placé dans la crèche, et quelquefois d'autres troncs à la mairie, à l'église; 4° celui des quêtes faites à l'occasion d'un sermon ou d'une fête de charité. Lorsqu'une crèche ne peut aligner son petit budget, la Société des crèches lui accorde une subvention.

Cette société, qui date de 1846, a pour objet de propager l'institution, et d'aider à fonder et à soutenir les crèches du département de la Seine. Elle est chargée de répartir entre les crèches les plus pauvres les subventions de l'État, du département et de la ville, qui se montent à 3,000 fr., 600 fr. et 1,000 fr. Elle a en outre pour ressources les souscriptions de ses membres, et le produit d'une quête faite à une séance publique annuelle où elle rend compte de ses travaux; ses séances ont été présidées par MM. Dupin, Dufaure, Emile Deschamps, Mgr Coquereau, Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, Mgr Morlot et Mgr Darboy, archevêques de Paris.

L'institution des crèches est placée par le décret du 26 février 1862 sous le patronage de l'Impératrice, qui nomme les présidentes et vices-présidentes des crèches *approuvées*.

Voici la liste des vingt crèches du département de la Seine; les crèches approuvées sont en lettres italiques :

PARIS.

1845. *Saint-Philippe*..... Rue de Monceau, 17, f. S.-Honoré.
— *Saint-Louis-d'Antin*..... Rue Blanche, 54.
— Saint-Jean-Baptiste..... Rue de la Mare, 36, Belleville.

1845.	Saint-Pierre-du-Gros-Caillou....	Rue de l'Église, 3.
—	Saint-Vincent-de-Paul.....	Rue Oudinot, 5.
1846.	*Sainte-Geneviève*	R. de la Montagne-S.-Geneviève, 36.
—	Bethléem (Saint-Sulpice).....	Rue Servandoni, 2.
—	*La Madeleine*.....	Rue Saint-Honoré, 247.
—	Saint-Gervais.....	Rue Geoffroy-Lasnier, 18.
—	Notre-Dame-de-Lorette.....	Rue Neuve-Coquenard, 22.
1847.	Diaconesses.....	Rue de Reuilly.
—	*Saint Antoine*	Rue de Reuilly, 119, cité de Reuilly.
—	*Saint-Ambroise*.....	Rue Popincourt, 70.
1848.	Notre-Dame-de-l'Annonciation...	Rue Basse, 40, Passy.
1849.	*Sainte-Marie*.....	Rue Salle-Neuve, 19, Batignolles.
1851.	Saint-Thomas-d'Aquin.....	Rue Saint-Guillaume, 13.
1866.	Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.	Rue Sainte-Barbe, 5.

BANLIEUE.

1846.	Neuilly	Vieille Route, 95.
1852.	Clichy	Rue Marthe, maison des Sœurs.
1861.	*Vitry-sur-Seine*	Place de l'Église.

En outre, à la demande de M. Leplay, commissaire général de l'Exposition universelle, une crèche destinée à servir de modèle pour le local, le matériel et le service, a été construite au Champ de Mars, pour les petits enfants des ouvrières employées à l'Exposition. On y trouve tous les documents et renseignements nécessaires pour les crèches.

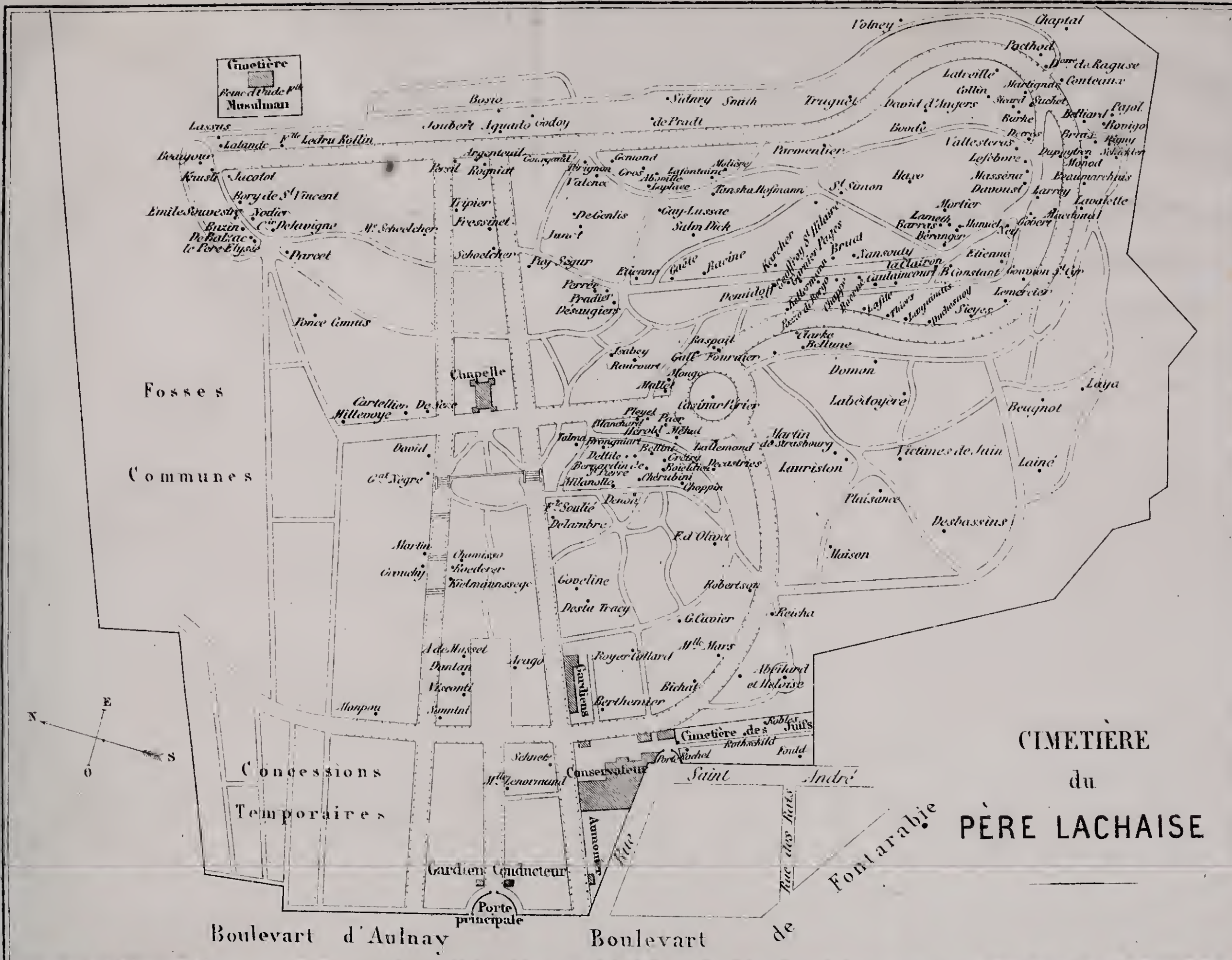

Gravé par Kautz R. Bonaparte 82

Echelle en mètres

Lith. Goyer Pass. Dauphine. 7 Paris

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie Éditeurs à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

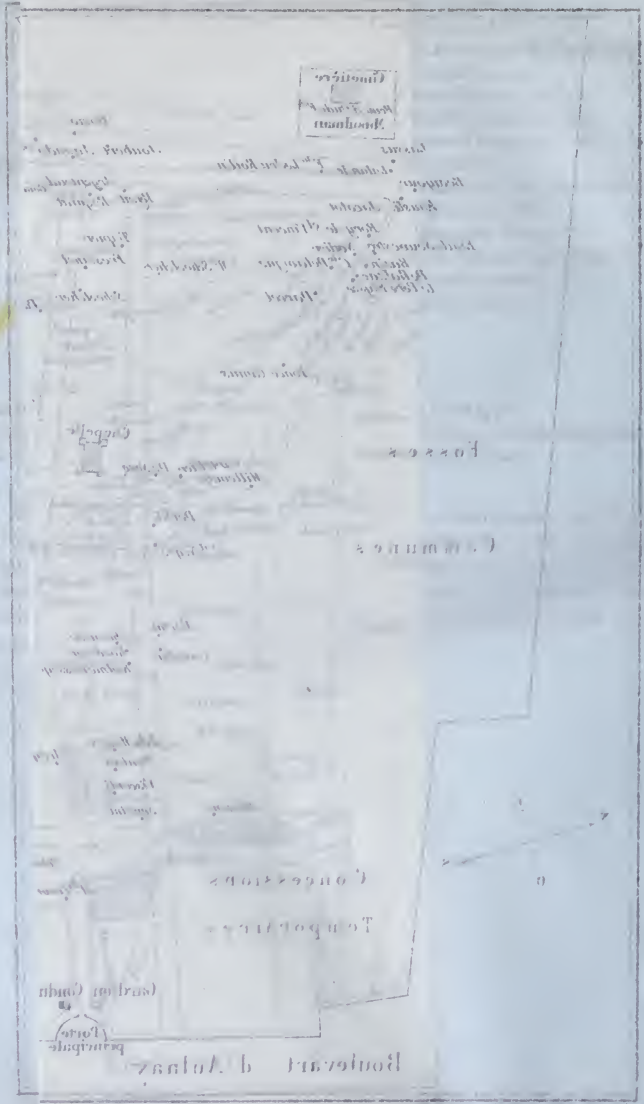
Boulevard d'Italie
Porte principale
Jardin Guido
Tourpelaire
Concessions
Fosses
Columbaria
Chapelle
Aile droite
Aile gauche
Pavillon
Bureau
Chemin
Allée
Sentier
Ruisseau
Pont
Fontaine
Vase
Arbre
Arbuste
Haie
Clôture
Mur
Porte
Grille
Entrée
Sortie
Parterre
Pelouse
Gazon
Sable
Gravier
Terre
Eau
Source
Puits
Réservoir
Tuyau
Robinet
Bouche d'incendie
Lampadaire
Banc
Table
Chaise
Tombeau
Stèle
Croix
Pierre tombale
Inscription
Numéro
Plan
Coupe
Élévation
Détail
Échelle
Nord
Sud
Est
Ouest
Angle
Mesure
Cote
Limite
Propriété
Voisin
Rue
Place
Quartier
Commune
Département
Préfecture
Mairie
Église
Cimetière
Hôpital
Gare
Tramway
Omnibus
Fiacre
Piéton
Passant
Visiteur
Fossoyeur
Jardinier
Gardien
Concierge
Ouvrier
Maçon
Charpentier
Menuisier
Serrurier
Peintre
Sculpteur
Architecte
Entrepreneur
Fournisseur
Marchand
Boutique
Magasin
Atelier
Chantier
Dépôt
Magazin
Bureau
Caisse
Recette
Dépense
Compte
Facture
Reçu
Quittance
Ordre
Contrôle
Visa
Signature
Cachet
Timbre
Enregistrement
Transcription
Mutation
Succession
Héritier
Testament
Donation
Vente
Achat
Prix
Argent
Or
Argent
Cuivre
Bronze
Marbre
Granit
Pierre
Bois
Chêne
Sapin
Cèdre
Fer
Acier
Plomb
Zinc
Verre
Cristal
Porcelaine
Faïence
Terre cuite
Ciment
Chaux
Sable
Gravier
Eau
Air
Feu
Lumière
Ombre
Nuit
Jour
Matin
Soir
Midi
Minuit
Heure
Minute
Seconde
Semaine
Mois
Année
Siècle
Millénaire
Éternité
Mort
Vie
Âme
Corps
Tête
Cœur
Main
Pied
Œil
Bouche
Nez
Oreille
Dent
Cheveux
Barbe
Visage
Regard
Sourire
Larme
Sang
Os
Chair
Peau
Ongle
Doigt
Poignet
Bras
Jambe
Genou
Cou
Épaule
Dos
Ventre
Poitrine
Ventre
Tête
Pied
Mort
Vie
Âme
Corps

XIV

PARIS MORT

—

LES CIMETIÈRES DE PARIS

PAR

Jules NORIAC

« O voyageur! c'est ici qu'il faut s'arrêter ». Telle est la phrase écrite sur la nécropole de Canosa, au temps que la vie était considérée comme un simple voyage, et que le passant était considéré comme un voyageur.

Aujourd'hui celui qui vient de Vienne ou de Berlin, de Londres ou de Madrid est à peine un passant; ceux qui arrivent de Pétersbourg ou de New-York voyagent; ceux qui cherchent à planter leur tente au delà des sources du Nil ou au milieu de l'Afrique centrale sont seuls des voyageurs.

Quant aux provinciaux, ce sont tout au plus des voisins.

Aussi la lugubre phrase a perdu beaucoup de sa tristesse, et nous serions mal venus de l'écrire sur le fronton de nos cimetières que, Dieu merci, vous ne ferez que traverser, parce qu'il faut tout voir, même ce qui est triste.

Le progrès ne vous a pas encore procuré l'immortalité, heureusement; mais il vous a donné des chemins de fer qui vous permettent d'aller mourir où vous êtes nés ou dans l'endroit que vous avez choisi dans la grande vallée pour abriter votre toit et le berceau de vos fils.

Les libres penseurs ont témoigné depuis le commencement de ce siècle une grande indifférence pour leurs os, mais tout le monde n'est pas libre penseur, et beaucoup de bons esprits seraient désolés de reposer en paix sous un ciel étranger. Ce qui

prouve bien que l'exil est une horrible chose, puisqu'il inspire de l'effroi, même au delà de la vie.

A côté de l'amour de la patrie, il est un autre sentiment qui pousse l'homme à vouloir mourir dans sa ville, dans son château ou dans sa cabane; l'homme veut être pleuré.

Si mon amante désolée
Venait pleurer quand le jour fuit...

Son amante vient rarement, mais enfin elle vient quelquefois. J'en ai connu une qui allait souvent déposer une couronne sur une croix entourée de lierre, et si j'avais été une puissance dans l'État, je lui aurais fait donner une pension raisonnable, parce qu'en pleurant son bonheur enseveli, cette fille, c'était une fille, était une bienfaitrice de l'humanité. Que de pauvres gens sont morts ou mourront en se rappelant cette Artémise de contrebande et espéreront une couronne qui, sans jamais venir, les aidera à rendre le dernier soupir!

Il y a tant de choses à dire sur la mort que nous n'en voulons plus toucher un mot, sans cela ni vous ni nous n'entrerions jamais dans les cimetières que vous désirez voir.

Pourtant, avant de vous montrer comment Paris s'enterre, permettez-nous de vous dire comment il s'enterrait autrefois.

D'abord on s'enterra un peu partout. Ceux qui aimaient leurs morts les plaçaient dans leur jardin ou sur la route, non loin du pas de la porte; ceux qui ne conservaient pour la mémoire des trépassés qu'une estime médiocre les allaient porter dans un champ voisin ou dans une lande déserte.

Quand les religieux apportèrent les premiers semblants de civilisation, ils pensèrent qu'on devait leur payer leur peine, et ils établirent, avec des cimetières réglés, des impôts sur la mort.

Chaque église eut son champ de paix, et Paris posséda autant de cimetières que d'églises, ce qui n'est pas peu dire; les plus célèbres furent les cimetières de Saint-Étienne-du-Mont, de la Pitié, de Saint-Eustache, de Saint-André-des-Arts, de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de Saint-Joseph, de Saint-Roch, deux cimetières de Saint-Sulpice et deux sous l'invocation de saint Benoît; enfin le cimetière des Saints-Innocents, qui devint véritablement célèbre.

Dès la fin du huitième siècle, on enterra dans un emplacement qui, probablement, devait se trouver à l'endroit où s'élève aujourd'hui la statue du roi-soleil sur la place des Victoires, lieu qui se nommait alors les Champeaux. C'est à la grand'croix du cimetière que la rue Croix-des-Petits-Champs doit son nom.

Ce funèbre établissement, loin d'être nuisible aux Petits-Champs, fut cause de leur splendeur. Voici comment il fit la fortune de ceux qui s'y vinrent établir : au moyen âge, l'image de la mort était partout; une foule d'artistes naïfs passaient leur vie à peindre ou à sculpter des squelettes soit dans les églises, soit aux portes des cabarets. La mort eut ses beaux jours comme Mayeux et Robert Macaire; la caricature elle-même s'en empara et l'accommoda de toute les façons; il résulta de toutes ces illustrations une foule d'idées superstitieuses; le populaire prit pour vérités les légendes originales qu'on *picturait* alors. Il arriva qu'en peu de temps une terreur profonde s'empara des esprits. Chacun raconta avec bonne foi des histoires de revenants à peine effacées à l'heure où nous écrivons.

Les Petits-Champs ne tardèrent pas à devenir déserts; même durant le jour, le Parisien craintif se détournait de son chemin pour ne pas passer trop près du champ des morts.

Les voleurs et les filles de mauvaise vie, les bandits, les assassins et les coureurs d'aventures, mendiants, juifs et bohémiens, gens fort avancés à toutes les époques, se réjouirent de l'effroi que causait le charnier et prirent leurs quartiers d'hiver et d'été dans les environs, bien convaincus qu'on ne viendrait pas examiner de trop près leurs petites affaires.

En deux cents ans, ces bandits sans ressources créèrent une ville qui commençait à la Cour des Miracles et finissait aux Vieilles-Étuves, ville horrible et nauséabonde, sillonnée de sépultures à peine creusées et d'ossements humains jetés aux quatre vents du chemin.

Cependant, les morts augmentaient plus que les vivants, et le cimetière des Champeaux gagnait du terrain; les rues Coq-Héron, Coquillière et presque tout le quartier des Halles furent couverts de tombes placées sans ordre et sans méthode.

Philippe Auguste ordonna de clore le champ des sépultures, ce qui fut bien ou mal fait; toujours est-il que ce ne fut qu'à la fin du douzième siècle, lorsque l'église des Saints-Innocents fut construite, qu'on mit un peu d'ordre à tout cela.

Et quel ordre! « On construisit, dit M. Léon Vafflard dans sa remarquable brochure sur les sépultures anciennes et modernes de la ville de Paris, tout autour de la clôture du cimetière des Saints-Innocents, une galerie voûtée appelée *Charniers*. C'était là qu'on enterrait ceux à qui la fortune permettait de se séparer du commun des mortels. Cette galerie sombre, humide, servait de passage aux piétons; elle était pavée de tombeaux et tapissée de monument funèbres. Plus tard, s'y installèrent des boutiques de modes, de lingerie, de mercerie et des bureaux d'écrivains publics.

Nicolas Flamel fit enterrer sa femme Pernelle dans cet endroit, et y fit de grandes dépenses. Ce philosophe positif n'était pas un libre penseur.

En 1786, Paris éprouva le besoin de se débarrasser de cette immense pourriture, que les générations de dix siècles avaient accumulée dans son sein. Il y avait longtemps que les habitants souffraient et se plaignaient des exhalaisons mortelles qui engendraient les plus grands maux; il fallut l'effondrement d'une immense fosse qui ébranla tout le quartier de la Lingerie pour ouvrir les yeux aux gouvernants. Enfin, en cette même année, l'archevêque de Paris, Mgr Leclerc de Juigné, ordonna la suppression de cette immense nécropole, où les barons de Charlemagne dormaient à côté des coureurs de ruelles et les brelandiers.

Les débris humains du gigantesque charnier furent enlevés et transportés à Montrouge, où ils formèrent une ville souterraine.

L'idée de former des nécropoles loin du centre des villes n'est pas nouvelle; beaucoup de bons esprits luttèrent longtemps pour la faire triompher, mais des siècles se passèrent sans qu'elle fût adoptée. Quelques écrivains ont voulu rendre le clergé responsable des maux que causèrent les retards portés à l'exécution de cette idée; d'autres ont voulu ne voir là que l'esprit de routine. Ce qui est certain, c'est que le clergé tira de grands profits de l'hospitalité qu'il donna aux morts de qualité dans les temples chrétiens.

En 1790, l'Assemblée constituante défendit d'enterrer les morts dans les églises, les chapelles et les hospices. Mais ce ne fut qu'en 1804 qu'un décret ordonna la création de quatre cimetières établis hors de l'enceinte de Paris : un au nord, un au sud, l'autre à l'est, le quatrième à l'ouest. Il n'a été établi que trois de ces cimetières, qui sont :

Le Père-Lachaise (Est),
Montmartre (Nord),
Montparnasse (Sud).

Le Père-Lachaise.

Il en est des cimetières comme des autres choses de ce monde, chacun d'eux a sa physionomie particulière. Un cimetière est toujours un enclos planté de cyprès, illustré de monuments faits dans le même moule ou taillés dans le même marbre, avec les mêmes souvenirs et les mêmes regrets, et cependant celui-ci ne ressemble pas à celui-là et celui-là ne ressemble point aux autres.

Le cimetière du Père-Lachaise, qu'on nomme aussi le cimetière

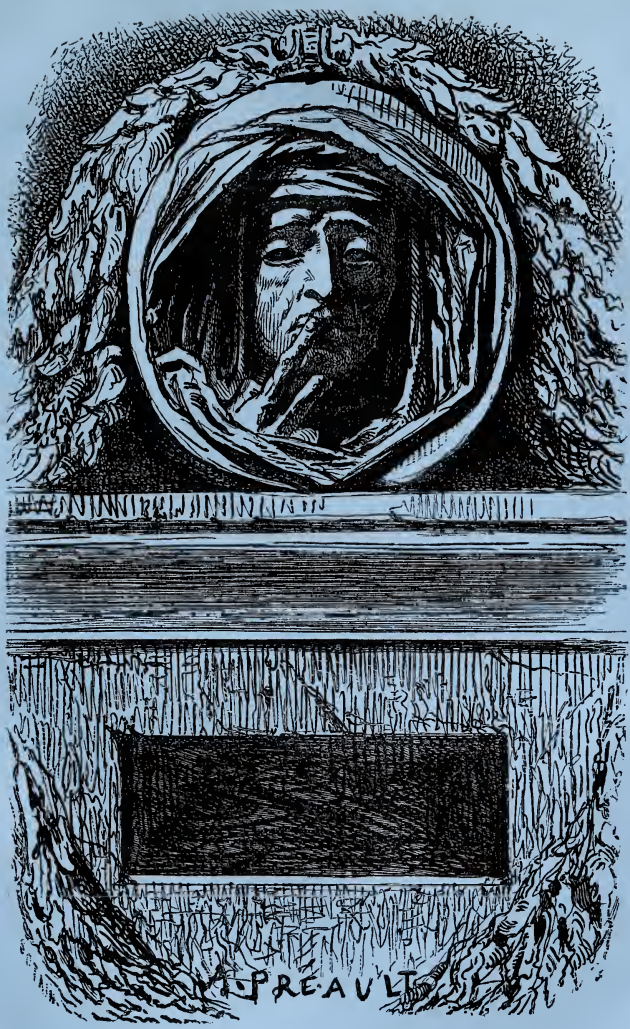

LE SILENCE ÉTERNEL (tombeau israélite)

Dessin de M. A. PRÉAULT, gravé par M. SOTAIN.

de l'Est et qu'on appelait autrefois le cimetière Mont-Louis, est le plus beau, le plus majestueux des cimetières de la capitale.

Son origine est connue, quoique bien ancienne; on pourrait raconter comme quoi ce *champ* devint le patrimoine de l'évêché et resta pendant des siècles le champ de l'évêque; comment il passa dans les mains du riche marchand Regnault, qui en fit ses folies; comment le roi-soleil y fit construire Mont-Louis, qu'il donna à son confesseur harassé.

C'était un homme de bien ce Père Lachaise; il existe sur son caractère trois certificats qui ne peuvent être discutés :

« C'était un homme doux, dit Voltaire, qui n'était pas absolument l'ami de la Société de Jésus; avec lui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes. »

« Esprit médiocre, écrit Saint-Simon, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré. »

D'Aguesseau dit tranquillement de lui :

« C'était un bon gentilhomme qui aimait à vivre en paix et à y laisser vivre les autres. »

Ne trouvez-vous pas que ce juste méritait d'avoir un nom populaire, et qu'il était vraiment digne par ses vertus de s'éterniser dans l'esprit des masses? Et cependant il est certain que, sans le cimetière qui porte son nom, il y a longtemps que la mémoire de « ce bon gentilhomme qui aimait à vivre en paix » reposerait de même.

Le champ du Père-Lachaise conserve encore quelques-unes des lignes sévères des jardins de Mont-Louis, ce qui lui donne un certain petit air versaillais qui ne messied pas à la majesté de la mort.

Après l'avenue principale se trouve celle de l'orangerie. On a remplacé les orangers des Folies-Regnauld et ceux de Mont-Louis par des tombeaux, mais le nom est resté odorant et fleuri.

L'aspect du Père-Lachaise, comme celui des cimetières parisiens, est gai et souriant pendant le printemps, l'été et l'automne; l'hiver, tout est triste, même les cimetières.

Il est bien entendu qu'en disant que les cimetières sont gais et riants, nous parlons pour les visiteurs étrangers et désintéressés, nous ne parlons que de l'aspect de ces parcs ombragés par les saules, les platanes, les sycomores, les peupliers, les cyprès et les fleurs plantées par de pieuses mains.

Ah! pour celui qui accompagne sa mère ou celle qu'il aime, que ce lieu est triste et horrible à voir!

Les arbres ont l'air d'étendre leurs branches funèbres et crispées pour attirer dans l'antre creusé à leur pied le pauvre corps que vous suivez; les fleurs semblent ne pousser qu'arrosées par des

larmes, et le chant insouciant des oiseaux nargue cruellement la douleur qui nous broie.

La douleur a ses variations comme un thème de Bériot : âcre, terrible et sombre au début, elle devient amère et pensive, jusqu'à ce que le temps la transforme en une douce religion, celle du souvenir. Peu à peu on s'habitue à l'idée de ne plus revoir ceux qu'on a perdus ou de les retrouver dans un monde meilleur. Alors les pèlerinages aux tombeaux deviennent de doux devoirs qui laissent, comme tous les devoirs accomplis, une douce satisfaction au cœur.

Les femmes sont plus que les hommes fidèles à la religion du souvenir. Il est peu de femmes légères, nous citons celles-là parce qu'elles ne sont astreintes à aucun devoir, qui n'aient là ou là une pierre entourée de quelques fleurs : c'est un amant, une mère ou un enfant, ou autre chose. A chaque événement de leur vie accidentée, bonheur ou larmes, les fleurs sont renouvelées, la pierre débarrassée des feuilles sèches et des herbes qui la couvrent.

Les femmes du monde sont plus discrètes dans leur douleur. Les bourgeoises sont plus régulières dans leur chagrin.

Dans une visite au Père-Lachaise, nous remarquâmes une femme du faubourg Saint-Antoine portant une couronne d'immortelles jaunes, avec cette inscription tracée avec des fleurs semblables mais teintes en noir :

A MON FILS

Cette couronne banale se distinguait des autres par cette particularité : elle était entourée de rubans tricolores.

Ces rubans nationaux avaient fort piqué notre curiosité; nous suivîmes cette femme en cherchant à la deviner : elle n'avait pas ce regard énergique des femmes patriotes, elle n'avait pas au front l'étincelle sacrée des mères qui pardonnent à la liberté d'avoir vu leur fils mourir pour elle.

Elle arriva près d'une vieille petite croix noire, s'agenouilla, pleura et déposa sa couronne.

— Pauvre cher petit, nous dit-elle, c'est aujourd'hui qu'il aurait tiré à la conscription.

Après son départ nous regardâmes ce qu'il y avait d'écrit sur la croix et nous lûmes à travers les rubans tricolores :

ICI REPOSE
JEAN LOUIS FRÉDÉRIC BONNET
DÉCÉDÉ LE 6 AVRIL 1845
AGÉ DE TROIS MOIS ET DEMI

Pauvre mère! pauvre femme! Il y avait vingt ans qu'elle pleurait!

On a vu souvent des femmes venir mourir sur la tombe de leurs enfants.

Au milieu de cette douleur, M. le préfet de la Seine a lancé cette phrase réaliste : « Il est peu de sépultures qui ne soient pas abandonnées au bout de quarante ans. » Cette assertion du grand administrateur a fait tressaillir tout le monde, et cependant elle est au-dessous de la réalité. En dehors des caveaux de familles patriciennes, peu de tombes restent fleuries après quinze ou vingt ans. En visitant les cimetières le poëte a dit :

L'oubli, c'est une fleur qui pousse sur les tombes.

Le poëte a raison, M. Haussmann aussi.

Le cimetière du Père-Lachaise a ses habitués, comme les Tuileries ou le Luxembourg. Si vous passez dans l'avenue de Acacias, à droite du grand carrefour du rond-point, vous pourrez voir assis sur un banc voisin des tombeaux de Fourrier, l'apôtre du socialisme, et de Gall, l'apôtre du matérialisme, un petit vieillard propret, bien rasé, bien coiffé, lisant tranquillement un volume de Parny, de Dorat ou de Boufflers. Si vous lui demandiez pourquoi il a fait de ce lieu son refuge de prédilection, il vous répondrait simplement que « c'est l'endroit le plus gai du quartier ».

Le cimetière du Père-Lachaise est, pour celui qui le visite, un grand enseignement. Là sont ensevelies dans le silence de la mort toutes les gloires du siècle. Des ennemis irréconciliables se coudoient, des amis sont couchés côte à côte, et des républicains, des socialistes, des légitimistes, de bonapartistes reposent en paix les uns contre les autres; des bouffons et des princes, des traîtres et des vaillants, des savants et des millionnaires, des reines et des saltimbanques dorment du grand sommeil dans l'égalité de la mort.

Sur plus de mille pierres se trouvent inscrits des noms dont le pays s'honore, gloires bien diverses, nous l'avons dit : Ney, Nansouty, Mortier, Macdonald, Valmy, Masséna, Davoust, Suchet y causent peut-être la nuit de leurs combats; Marchangy est le voisin d'Arago, que peuvent-ils se dire? Méry, qui savait le passé, touche Mademoiselle Lenormand, qui disait l'avenir. Alfred de Musset abrite presque Danton sous son saule.

Mes chers amis, quand je mourrai,
Plantez un saule au cimetière;
J'aime son feuillage éploré,

Sa pâleur en est douce et chère,
Et son ombre sera légère
A l'endroit où je dormirai.

Balzac, Soulié, Nodier, Delavigne, Chénier, Millevoye, et bien d'autres poëtes ; Héloïse et Abailard et bien d'autres amants ; Rothschild, Fould, Demidoff, Laffitte, Perregaud, et bien d'autres financiers ; Scribe, Baour-Lormian, Népomucène Lemercier, Pigault-Lebrun, et bien d'autres auteurs ; de grands artistes comme Talma et Pradier, de grands compositeurs comme Cherubini et Hérold, des savants comme Marjolin, Dupuytren, Larrey, Geoffroy Saint-Hilaire, Jacotot, le vénérable fondateur de la méthode universelle, Madame Cottin, Madame de Genlis, jusqu'à Manuel et le général Foy qui coudoient Barras, Elisa Mercœur, Mademoiselle Mars, la reine d'Oude et Debureau. Il y a là, nous vous le disons en vérité, un spécimen de tout ce qui a été grand, même dans le mal.

Il est une tombe devant laquelle il faut s'arrêter et se découvrir avec respect, elle est voisine de celles du général Foy, de Manuel, de Saint-Simon, de Nansouty, de Racine, de Benjamin Constant, de Garnier-Pagès, c'est celle du général Hugo.

M. Jules Cailus, un homme du monde, est depuis de longues années le conservateur du Père-Lachaise. Les familles parisiennes, riches ou pauvres, savent avec quel tact, quel empressement et quelle urbanité ce galant homme a accompli sa mission dans les temps les plus difficiles. M. Cailus a su élever un emploi relativement modeste à la hauteur des plus nobles fonctions.

Le cimetière Montmartre.

Ce cimetière, presque aussi ancien que celui dont nous venons de parler, est remarquable par sa situation pittoresque. Placé au pied des buttes Montmartre, il domine Paris et offre, dans certains endroits, des points de vue saisissants. On y découvre tout Paris, et ce n'est pas sans tristesse qu'on se prend à penser que tous les gens qui grouillent dans l'immense fourmilière viendront un jour peupler le silence de ce vaste champ de repos.

Montmartre est le moins triste de tous les cimetières. Les tombeaux y sont moins sinistres qu'ailleurs, les fleurs y sont plus vives, les arbres moins pleureurs. Et puis, pour peu qu'on ait habité Paris pendant quelque temps, on s'y trouve tout de suite en pays de connaissance. Le voisinage de la nouvelle Athènes y a conduit déjà bien des célébrités artistiques aimées. Ici, c'est

Nourrit le chanteur; là, Cinti-Damoreau, cette perfection regrettée de l'art et de la grâce; plus loin, Jenny Colon, la reine d'un jour, et tant d'autres!

Une tombe des plus saisissantes est celle de Godefroy Cavaignac, l'un des chefs-d'œuvre de Rude. Armand Marrast, Stendhal, Manin, Delaroche, Halévy, les Johannot, Alexandre Soumet, Murger, Madame de Girardin sont les hôtes de ce dernier asile. Alfred Delvau est arrivé le dernier, le cher poëte; il avait quarante ans à peine; il est mort entre un livre à peine fini et un livre à peine commencé, au moment où son talent allait lui donner le bien-être. C'était lui qui avait écrit ces fameuses *Lettres de Junius* qui firent tant de bruit : il était doux, modeste et bon à l'excès. Il avait été, avec Jules Favre, secrétaire de Ledru-Rollin; Delvau est mort le jour où M. Favre est entré à l'Académie. Ainsi souvent Dieu se joue du destin des hommes.

Si nous parlons un peu longuement de Delvau, c'est que nous l'aimions et aussi parce que c'était lui qui nous avait fait les honneurs du cimetière Montmartre qu'il connaissait bien. Nous nous étions arrêtés dans l'allée des Polonais, devant la tombe d'un refugié sur laquelle on lit cette inscription :

EXORIARE ALIQUIS NOSTRIS EX OSSIBUS ULTOR

et il s'était écrié :

— Le vengeur viendra, mais nous ne le verrons pas.

A côté des noms aristocratiques des Montmorency, des d'Aguesseau (Ségur), des Saltikoff, on trouve, de ci de là, les sépultures oubliées de quelques reines du demi-monde; que voulez-vous? tout le monde meurt!

Ce cimetière est administré par M. Chauvel, ancien auteur dramatique, homme aimable et empressé, toujours prêt à obliger ou à être utile.

Le cimetière Montparnasse.

Ce cimetière, tracé avec une sinistre régularité, n'offre rien de remarquable aux yeux, mais c'est peut-être le plus intéressant à visiter en détail. Placé par un caprice du sort près de la rue de la Gaîté, ce champ de repos est le seul aux approches duquel le visiteur sent son cœur serré. Pour quelques sépultures coquettement arrangées, on y voit, entre des milliers de tombes froides et austères, les PP. Loriquet, Mazarelli et de Ravignan, de la compagnie de Jésus; celles de Bories, Goubin, Pommier et Raoulx, les quatre

sergents de la compagnie de la Liberté, celles de Dumont-d'Urville, de Rude, de Boulay de la Meurthe, de Grégoire, d'Auguste Dornès, tué en juin sur une barricade; d'Hégésippe Moreau et de Bocage.

Dans un coin, non loin de la tombe des quatre sergents, est un lieu couvert par de hautes herbes; c'est là, dit-on, que sont ensevelis Fieschi, Pepin, Morey, Allibaud et les assassins du général Bréa, mais rien n'indique leur dernière demeure, nul n'est venu pleurer sur eux, nul n'a voulu marquer leur place; l'humanité a fait pour eux tout ce qu'elle pouvait faire, elle les a oubliés. Nous aurions fait comme elle si nous n'écrivions l'histoire de Paris; ce n'est pas sans contrainte que notre plume a tracé leurs noms odieux, à côté des noms honnêtement démocratiques qui donnent au cimetière Montparnasse un caractère si particulier.

Avant peu les cimetières actuels seront fermés, parce que, depuis la suppression du mur d'enceinte, ils se trouvent dans Paris et, qu'outre les désagréments que cet ordre de choses entraîne, ces cimetières ne suffiront bientôt plus. M. le préfet de la Seine, dans son infatigable sollicitude, étudie plusieurs projets. On ignore encore le lieu choisi pour un cimetière unique; ce qui est certain, c'est que M. Haussmann est décidé à supprimer la fosse commune. Le jour où ce magistrat proclamera l'égalité devant la mort, il aura bien mérité de la dignité humaine.

LA MORGUE

LES MORTS VIOLENTES, CRIMES ET SUICIDES

PAR

Le docteur Ambroise TARDIEU

A l'extrémité orientale de l'île de la Cité, derrière le chevet de Notre-Dame, sur l'emplacement de l'ancienne promenade que l'on appelait *le Terrain*, s'étend une construction basse et profonde, d'apparence triste et froide, qu'un des historiens de la Ville signalait comme le plus « affligeant édifice qui soit dans Paris. » C'est LA MORGUE, où l'on reçoit et où l'on expose les individus trouvés morts sur la voie publique et demeurés inconnus.

Dans ce lieu, la mort apparaît sous sa forme la plus sombre et la plus horrible, anonyme et violente, tantôt accidentelle, plus

souvent volontaire et criminelle. Elle s'offre à la foule dans sa nudité, sollicitant au milieu des indifférents, dont le flot se renouvellesans cesse devant les tables mortuaires de la Morgue, un regard ami, une main pieuse qui, en lui rendant un nom, lui assure les derniers devoirs.

Ce serait, pour un observateur et pour un moraliste, un spectacle intéressant et singulièrement curieux que celui de cette vaste vitrine derrière laquelle sont étendus des corps inanimés envahis déjà par la décomposition, qui portent souvent des traces de violences et de mutilations, et devant lesquels s'écoule pendant tout le jour une multitude de curieux, la plus diverse par l'âge, par le sexe, par le rang, tour à tour émue et silencieuse, souvent soulevée de terreur et de dégoût, parfois cynique et turbulente. Il y aurait à recueillir là des impressions bien contraires, des commentaires saisissants, inspirés par la vue de ces morts violemment tombés au milieu du tourbillon de la vie parisienne, disparus en un instant et sans avoir laissé de trace du cercle où ils étaient connus, et qui attendent le hasard d'une rencontre pour pouvoir entrer en quelque sorte d'une façon régulière et légale dans l'éternel repos.

Parmi cette foule avide de contempler la victime encore inconnue d'un crime éclatant, on a vu parfois se glisser le meurtrier lui-même ; et il n'est pas sans exemple que celui-ci se soit dénoncé à la vigilance d'agents placés à la Morgue comme en un poste d'observation, par quelque remarque involontaire que lui arrachait le muet appel de ce corps frappé par lui et étendu sans vie devant ses yeux.

Mais ce n'est pas ici et ce n'est pas à nous surtout qu'il convient d'envisager ce tableau à un point de vue purement moral. Notre tâche est moins haute : nous voulons montrer seulement dans une grande ville comme Paris, au sein d'une population de deux millions d'hommes, et au milieu d'une organisation sociale aussi avancée, quelle place occupe la mort violente, quelles nécessités elle crée en ce qui touche l'état civil et l'ordre public et par quels moyens pratiques on arrive à garantir la reconnaissance de l'identité et la constatation des causes de la mort des individus décédés hors de leur domicile et transportés à la Morgue. Nous donnerons donc d'abord une description succincte de cet établissement, nous indiquerons comment sont réglés les divers services auxquels il est destiné, et nous donnerons un aperçu des observations et des faits principaux que la statistique administrative et judiciaire et la pratique de la médecine légale nous ont permis d'y recueillir.

La Morgue de Paris n'occupe que depuis peu de temps la place que nous avons indiquée. Elle était précédemment située sur le quai du Marché-Neuf. L'établissement actuel, ouvert seulement

depuis l'année 1864, beaucoup plus vaste et mieux distribué que l'ancien, est entièrement construit à niveau du sol et ne s'élève pas au-dessus du rez-de-chaussée. Il comprend un long espace triangulaire dont la base s'étend en façade sur le quai de l'Archevêché et dont les deux côtés et le sommet font saillie au-dessus de la Seine qui coule à ses pieds et dont la sépare un chemin de ronde destiné au passage des voitures et au transport des corps.

L'entrée principale donne accès dans une grande salle d'exposition qui occupe le centre de l'édifice, et qui, séparée seulement de la voie publique par un tambour destiné à empêcher l'œil de pénétrer du dehors au dedans, est toujours ouverte aux visiteurs et les invite en quelque sorte à entrer, condition essentielle pour la prompte et facile reconnaissance des individus exposés. Cette salle est séparée en deux dans toute sa largeur par un vitrage pouvant accidentellement être fermé par des rideaux, mais qui habituellement ouvert permet d'apercevoir dans la seconde moitié éclairée directement par le haut, douze tables de pierre disposées sur deux rangs sur lesquelles sont étendus les cadavres dépouillés de leurs vêtements et qu'un étroit tablier protége seul contre les regards. Les vêtements eux-mêmes, suspendus au-dessus des tables mortuaires, aident à la constatation de l'identité, lorsque celle-ci, comme il arrive trop souvent, est rendue difficile par la décomposition plus ou moins avancée des cadavres.

Autour de cette pièce principale se groupent, à droite, au fond et à gauche, les autres parties appropriées aux services multiples de la Morgue : d'un côté les salles de service et de garde des deux garçons dont le zèle intelligent et l'infatigable dévouement suffisent à leurs pénibles fonctions, les magasins pour le lavage, le séchage et la conservation des vêtements; au milieu le hangar clos où a lieu la réception des corps, le déshabillage et le nettoyage, une vaste pièce à deux rangées de tables où séjournent les morts non exposés et connus, et la salle d'autopsie dans laquelle les médecins commis par la justice procèdent à l'ouverture des cadavres, toutes les fois qu'il y a lieu de rechercher la cause de la mort et de constater les traces d'un crime supposé. Toutes ces parties de l'établissement sont puissamment ventilées par un courant d'air fortement chauffé. De l'autre côté, à gauche de la salle centrale, se trouve le greffe, où un employé, toujours choisi parmi les plus distingués et les plus capables de la Préfecture de police, se livre avec un soin digne de tout éloge aux travaux considérables qu'exige le mouvement des nombreux services de la Morgue; et, enfin, un cabinet pour les magistrats qui viennent procéder aux investigations et confrontations que peut réclamer une procédure criminelle.

Telles sont dans leur ensemble les constructions et dispositions générales dont se compose la Morgue de Paris. Il n'est pas sans intérêt de pénétrer dans le service intérieur de l'établissement et d'en suivre l'organisation.

La Morgue reçoit, sur l'ordre de tout officier de police judiciaire, les cadavres ou portions de cadavres d'individus non reconnus ou non réclamés, quel que soit le lieu où ils aient été trouvés dans le ressort de la Préfecture de police. A l'arrivée d'un corps à la Morgue, le greffier vérifie si le signalement est conforme à l'ordre d'envoi du corps ou à quelqu'un des signalements portés aux déclarations qui lui auraient été faites antérieurement à l'occasion de la disparition d'individus; et enregistre tous les renseignements qui lui sont donnés sur l'état civil de l'individu, le genre et la cause de la mort. A défaut des nom et prénoms, il inscrit le signalement du corps, le nombre et la nature des vêtements et tous les indices qui peuvent concourir à faire reconnaître la personne.

Tout cadavre apporté à la Morgue, s'il n'est ni connu ni méconnaissable, est immédiatement exposé dans la salle centrale aux regards du public pendant soixante-douze heures au moins, et les vêtements, préalablement lavés, sont placés au-dessus du corps. Lorsque l'exposition ne peut plus être continuée, soit par le fait de la décomposition, soit par toute autre cause, et que la reconnaissance n'a pas eu lieu, il est procédé à l'inhumation, mais les vêtements restent encore exposés pendant quinze jours. La Morgue est ouverte au public tous les jours, en toute saison, depuis le matin jusqu'au soir.

La constatation de l'identité, ou, pour parler plus clairement, la reconnaissance des individus transportés et déposés à la Morgue, est en toute circonstance l'objet principal, et il importe que tout le monde soit pénétré de l'intérêt social de premier ordre qu'il y a à ce qu'aucun membre même le plus infime de la cité ne puisse disparaître sans que son individualité soit reconnue et son état civil dûment fixé, et sans que la cause de sa mort soit constatée de manière à donner toute garantie à la sécurité publique. C'est dans cette vue qu'il est bon de reproduire ici l'inscription qui est gravée sur le marbre de chaque côté de la porte du greffe dans la grande salle de la Morgue : « PRÉFECTURE DE POLICE. — AVIS AU PUBLIC. — *Le public est invité à faire au bureau du greffe, à la Morgue, la déclaration du nom des individus qu'il pourrait reconnaître. Cette déclaration n'entraîne aucuns frais de la part des étrangers, des amis ou de la famille même du défunt. Elle est toute gratuite.* »

Les personnes qui se présentent au greffe de la Morgue pour

faire la reconnaissance d'un cadavre sont immédiatement conduites auprès du commissaire de police du quartier, pour l'accomplissement des formalités légales et la délivrance du permis d'inhumer; et le corps reconnu est immédiatement soustrait aux regards du public. Les parents ou amis peuvent obtenir la translation du défunt à son domicile en justifiant des moyens de le faire inhumer, et dans ce cas la translation est opérée par l'administration des pompes funèbres. Les effets et vêtements sont rendus à la famille si elle les réclame et sur la justification de ses droits.

La reconnaissance des corps exposés à la Morgue est l'occasion de scènes parfois bien touchantes, et nous avons gardé le souvenir de drames singulièrement émouvants renfermés dans l'enceinte du greffe. C'est là que chaque jour, pendant des semaines, des mois entiers, des amis, des parents éplorés, sous le coup de cette incertitude plus poignante cent fois que la plus cruelle réalité, sont venus interroger les tables de marbre de la salle mortuaire ou les dépôts de vêtements ou les registres du greffe, et enfin, après une longue absence, ils retrouvent l'être aimé dont la disparition les tenait dans l'angoisse. D'autres fois c'est un coup subit, une rencontre inattendue qui place une personne de la foule, un simple curieux, un indifférent en face d'un cadavre dont la mort est restée ignorée et qui repose sans nom sur les froides dalles de la Morgue. De la province arrivent encore des familles inquiètes qui cherchent dans des vêtements ou des objets inanimés les traces de celui qu'elles ont perdu et qu'il n'a pas été possible de conserver jusqu'à la reconnaissance. C'est là évidemment un point sur lequel un progrès facilement réalisable est à souhaiter. La science est en possession de moyens de conservation tellement perfectionnés, qu'il est permis de penser que l'on saura les mettre à profit pour garder pendant un temps beaucoup plus long qu'on ne le fait actuellement des corps qui sont inhumés avant d'avoir été reconnus. Déjà, en plus d'une circonstance, la justice a ordonné l'application de ces moyens à des cadavres qu'elle avait intérêt à conserver, soit pour arriver plus sûrement à en constater l'identité, soit pour les représenter à un plus grand nombre de témoins.

C'est ainsi qu'à la Morgue même, il y a quelques années, j'ai procédé, avec le docteur Sucquet, à l'embaumement du cadavre mutilé d'une femme dont les quatre membres avaient été séparés du tronc et qui présentait des traces évidentes de strangulation. Un peu plus tard, le corps d'un jeune enfant assassiné a été conservé de la même façon et est resté longtemps exposé à la Morgue.

Il est de fait que les reconnaissances, telles qu'elles se pratiquent à la Morgue, ne sont pas toujours et absolument à l'abri de

l'erreur. La décomposition qui rend, dans certains genres de mort, les corps rapidement méconnaissables, la trop courte durée de l'exposition publique, l'obligation, pour les individus inhumés, de fonder uniquement, sur l'examen des vêtements, la constatation de l'identité, enlèvent à la reconnaissance, en bien des cas, les garanties de certitude nécessaires. Enfin, parmi les corps déposés à la Morgue, il en est, chaque année, un assez grand nombre qui restent définitivement et à jamais inconnus. Les efforts de l'administration tendent sans cesse et ont réussi heureusement à rendre ce nombre de moins en moins considérable. Un aperçu du mouvement qui s'opère annuellement dans cet établissement en fournira la preuve.

Au point de vue de la proportion des reconnaissances comparée au nombre des cadavres d'individus adultes apportés à la Morgue, on voit que dans la période qui s'étend de 1810 à 1830, le chiffre des reconnaissances n'atteignait pas les deux tiers des individus exposés. De 1830 à 1836, la proportion s'est élevée un peu plus au-dessus. Enfin, plus près de nous :

En 1860,	sur	380	corps reçus,	285	ont été	reconnus.
1861	—	393	—	297	—	
1862	—	445	—	326	—	
1863	—	439	—	327	—	
1864	—	430	—	326	—	
1865	—	489	—	351	—	
1866	—	572	—	445	—	

Ce qui donne sur un total de 2,576 individus, 664 restés inconnus, c'est-à-dire un quart seulement.

Si nous recherchons maintenant quel est le chiffre total des cadavres reçus annuellement à la Morgue, nous voyons qu'il s'est élevé et s'élève chaque année d'une manière notable.

En 1811,	il était de	258	pour les corps d'adultes.
1820		272	—
1836		279	—
1861		393	—
1862		445	—
1863		439	—
1864		430	—
1865		489	—
1866		572	—

La Morgue reçoit deux fois et demi plus d'hommes que de

femmes. Mais, outre les adultes d'âges et de sexes différents, on dépose à la Morgue des débris de cadavres provenant de dissections anatomiques clandestines, des portions de membres qui se détachent des corps des noyés durant leur séjour dans l'eau; et enfin un nombre considérable d'enfants nouveau-nés, de fœtus expulsés à une époque plus ou moins avancée de la gestation. Ces derniers forment une catégorie à part qui mérite de nous arrêter, car le nombre croissant des enfants nouveau-nés et des fœtus délaissés sur la voie publique et recueillis à la Morgue se rattache étroitement à une question grave à la fois au point de vue social et judiciaire, l'accroissement du nombre des crimes d'infanticide et d'avortement.

De relevés faits avec soin par nous-même, il résulte que dans l'espace de vingt-six années compris entre 1836 et 1862, 1,985 cadavres de fœtus et d'enfants nouveau-nés ont été déposés à la Morgue : dans ce nombre, 887 étaient à terme, 1,098 n'avaient pas atteint le terme de neuf mois; mais ce qui est plus remarquable, c'est que, sur ces 1,098 fœtus avant terme, 825, c'est-à-dire plus des quatre cinquièmes, n'avaient pas dépassé le sixième mois de la vie intra-utérine. Il est bien permis de faire remarquer que le plus grand nombre de ceux-ci doivent provenir d'avortements provoqués.

Si maintenant on compare entre elles les trois périodes que séparent des mesures administratives qui ont eu pour effet de restreindre l'admission des enfants à l'hospice par la suppression des tours, et de rendre plus sévère la vérification des décès et par suite la perception de la taxe d'inhumation, on remarque un accroissement notable pour les dix-sept dernières années dans le chiffre des fœtus exposés :

	399	de 1846	à 1854
Et	494	— 1855	- 1862
Contre	295	— 1836	- 1845

Les registres de la Morgue répandent sur cette importante question, qui touche à la morale et aux progrès de la population, de vives lumières.

Il est un dernier point sur lequel il nous paraît intéressant de les consulter, et qui, nous l'espérons, complétera utilement cette étude.

Nous voulons parler des genres et des causes de mort constatés chez les individus déposés à la Morgue. C'est le tableau fidèle, quoique incomplet, de la mort violente dans la population parisienne.

Ce tableau se décompose en morts subites, accidents, homicides et suicides dans la proportion suivante.

Nous donnons les chiffres pour les trois dernières années seulement :

	Suicides.	Accidents.	Homicides.	Morts subites.	NOMBRE TOTAL des adultes reçus.	
1863...	171	96	3	107	439	372 hommes. 67 femmes.
1864...	122	136	6	100	430	363 hommes. 67 femmes.
1865...	144	100	14	82	489	420 hommes. 69 femmes.
1866...	166	153	19	82	572	486 hommes. 86 femmes.

Les morts subites réunissent des causes trop variées, les homicides constatés à la Morgue comprennent une trop petite partie des crimes commis à Paris contre les personnes pour qu'il puisse être utile de s'y arrêter. Il n'en est pas de même des accidents et des suicides, dont le caractère essentiel est précisément de constituer ces cas où la mort frappe à la fois d'une manière violente et soudaine sur des personnes dont l'identité peut rester inconnue et qui forment, si l'on peut ainsi parler, la clientèle spéciale de la Morgue.

Les accidents consistent surtout dans les cas de submersion, qui appartiennent aussi pour une part considérable au suicide; puis viennent, dans l'ordre de fréquence, l'écrasement par des voitures, les chutes d'un lieu élevé, les éboulements, les brûlures, les explosions de machines et les accidents de chemins de fer, les asphyxies par la vapeur du charbon, l'action de gaz délétères, la suffocation dans les foules, la foudre, l'empoisonnement, l'ivresse et le froid.

Nous insisterons plus particulièrement sur les submersions. Les noyés, en effet, ont de tout temps occupé le premier rang sur les statistiques mortuaires de la Morgue de Paris. Le tableau suivant résume, pour les six dernières années, les principales données relatives aux cas de submersion accidentelle et suicide.

ANNÉES.	ADULTES reçus.	SUBMERSIONS, SUICIDES.				SUBMERSIONS ACCIDENTELLES.				Causes inconn.	Total des cas de submersions.		
		H.	F.	Total.	Causes.	H.	F.	Total.	Causes.		H.	F.	Total.
1861	393	76	22	98	Dégoût de la vie, démence, misère.	64	1	65	Ivresse, baigneurs, ouvriers.	47	182	28	210
1862	445	83	22	105	Mauvaises affaires.	70	1	71	Imprudence	78	225	29	254
1863	439	98	20	118	Ivresse.	55	3	58	Id.	60	207	29	236
1864	430	47	22	69	Id.	77	2	79	Id.	76	190	34	224
1865	489	71	18	89	Id.	65	1	66	Pêcheurs.	110	237	28	265
1866	572	89	20	119	Id.	70	2	72	Id.	119	273	37	310

Ce relevé permet d'apprécier d'un seul coup d'œil la fréquence des cas de submersion à Paris, le chiffre comparatif des noyés de l'un et de l'autre sexe transportés à la Morgue, et les causes les plus fréquentes de ce genre de mort.

Nous terminerons par une considération qui n'est pas dépourvue d'intérêt, car non-seulement elle exerce une grande influence sur le service de la Morgue et sur la reconnaissance plus ou moins facile des corps qui y sont reçus, mais encore elle est de nature à éclairer l'histoire médico-légale de la mort par submersion. Il s'agit de la détermination du temps pendant lequel les corps des noyés séjournent dans l'eau. Nous avons recherché, à cet effet, parmi les renseignements très-exactement consignés dans les statistiques qui sont dressées chaque année sous la haute direction du médecin inspecteur de la Morgue, M. le docteur Devergie, combien de corps sont retirés de l'eau pendant chacun des mois qui suivent l'immersion constatée: en d'autres termes, après combien de temps de submersion les noyés sont généralement repêchés.

Nos calculs ont porté sur les quatre dernières années, 1863, 1864, 1865 et 1866, et nous avons trouvé que, sur un total de 1,074 noyés :

863	ont été retirés de l'eau dans le	1er	mois de l'immersion.
139	—	2e	—
45	—	3e	—
20	—	4e	—
3	—	5e	—
2	—	6e	—
1	—	9e	—
1	—	10e	—

Il convient d'ajouter que, à part quelques cas exceptionnels, la plus longue durée du séjour dans l'eau se produit pour les individus qui se noient dans les premiers mois de l'année, dans la saison des hautes eaux et du froid.

Nous avons cherché dans cette notice à donner une idée vraie de la Morgue de Paris, de ses dispositions matérielles, de son service intérieur et de son mouvement annuel. On peut la donner comme un modèle de ce que doivent être ces établissements, qui, de première nécessité dans toutes les villes populeuses, ne sont nulle part inutiles, et qui répondent en même temps à un sentiment de haute convenance et à un intérêt incontestable de salubrité et d'ordre public

---

XV

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

I

PROMENADE A L'EXPOSITION

PAR

KAEMPFEN

Naguère, des hauteurs boisées du Trocadéro, métamorphosé aujourd'hui en un immense amphithéâtre gazonné, s'abaissant en pente douce vers la Seine et coupé par un escalier gigantesque, le regard, franchissant le fleuve, s'arrêtait tout d'abord sur une plaine de sable aride et nue.

Ce désert parisien s'appelait le Champ de Mars.

Le Champ de Mars n'est plus qu'un nom et un souvenir. Le désert est devenu le lieu le plus fréquenté du monde; mieux que cela, le monde entier lui-même. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie avec leurs types humains, leurs animaux, leurs plantes, leurs minéraux, leurs produits naturels, leur industrie, leurs sciences, leurs beaux-arts tiennent dans ces quarante hectares.

Un nombre prodigieux d'édifices de toutes les formes, de tous les styles et de tous les temps surgissant du milieu des arbres et des charmilles; des dômes, des clochers, des cheminées de haut fourneau, des tours, des phares, des coupoles, des minarets se détachant sur le ciel ; de grandes masses vertes que couronnent les resplendissantes verrières des jardins d'hiver; au centre de cette confusion l'arc d'une énorme ellipse; voilà ce que de loin et à vol d'oiseau, l'œil aperçoit à l'endroit où fut le Champ de Mars.

VUE GÉNÉRALE DE L'EXPOSITION

Dessin de M. THORIGNY, gravé par M. CARTER

Ce tout si étrangement divers, c'est l'Exposition universelle : la Mekke du grand pèlerinage de tous les peuples de la terre, en l'an 1867.

Le Palais

Palais? Est-ce bien le nom qu'il faut donner à cette vaste construction qui enferme dans son enceinte les plus nombreuses créations de l'art et de l'industrie qui aient jamais été rassemblées dans un même lieu? Non, si ce mot de *palais* implique nécessairement l'idée de la beauté, de l'élégance ou de la majesté. Elle n'est ni belle, ni élégante, ni même grandiose cette masse faite de fer et de briques dont le regard ne saurait embrasser l'ensemble ; elle est lourde, elle est basse, elle est vulgaire.

Mais s'il suffit qu'un édifice, à qui il manque tout ce que nous venons de dire, contienne d'incalculables richesses pour qu'il soit un palais, c'est un palais, à coup sûr, que cette chose étrange, qui n'a pas eu de précédent en architecture.

Par la forme, elle rappellerait plutôt un cirque, un cirque où luttent dans une mêlée pacifique tous les peuples de l'univers. Va pour palais cependant, puisque c'est le mot convenu.

Le palais de la gastronomie? On pourrait le croire tout d'abord et si l'on s'en tenait à l'extérieur. Sous l'ample marquise sont installés des restaurants et des cafés de tous les pays : ici, vous dînerez à la mode française; plus loin, à la mode anglaise, allemande ou américaine; ailleurs, des Russes en tunique de soie rouge ou bleue vous serviront le caviar, le bittock ou le saumon fumé. Avez-vous la fantaisie d'un repas à l'italienne? Vous trouverez, à quelques pas du restaurant russe, le macaroni napolitain, les *ravioli* piémontais, la mortadelle de Bologne que vous arroserez de vin d'Asti, d'Orvieto ou de Marsala. Vous plaît-il prendre du chocolat en Espagne, du café en Turquie, du thé en Chine, il ne tient qu'à vous; des Frisonnes au casque d'or vous serviront le curaçao ou le *squidam* de Hollande, une Suédoise en costume national, l'eau-de-vie sucrée, et vous n'aurez que le choix entre la bière de Strasbourg, de Bohême, de Bavière, ou le faro de Belgique. Mais non, ce n'est pas pour vous initier à tout ce qu'a inventé l'imagination des peuples de tous les pays, pour stimuler ou calmer le plus agréablement possible la faim et la soif de l'homme que le Palais du Champ de Mars a été élevé : il a d'autres industries et d'autres merveilles à vous montrer ce Palais qui mesure 482 mètres dans sa plus grande longueur et 370 mètres dans sa plus grande largeur, et qui couvre 148,990 m. 78 c. de surface, dont 63,640 m. 88 c. sont occupés par la France, et 6 m. 60 c.

par le grand-duché de Luxembourg. On y entre par quinze portes, dont les quatre principales s'ouvrent : l'une en face du pont d'Iéna, l'autre en face de l'Ecole Militaire, la troisième sur l'avenue de La Bourdonnaye, la quatrième sur l'avenue de Suffren.

Sept galeries ellipsoïdes le partagent en sept régions : la galerie des machines, celle des matières premières, celle du vêtement, celle du mobilier, celle du matériel des arts libéraux, celle des beaux-arts, celle de l'histoire du travail, qui confine à un jardin central à ciel ouvert, égayé par des jets d'eau, orné de statues et de groupes en marbre ou en bronze, au milieu duquel s'élève le pavillon de l'exposition des monnaies, des poids et des mesures.

Sous la marquise qui entoure ce jardin s'ouvrent quatre grandes voies coupant à angle droit les sept galeries et aboutissant au pourtour extérieur du Palais. Entre ces quatre voies rayonnent des galeries qui traversent les divers pays représentés à l'Exposition. Suivez les galeries, vous étudierez le même art ou la même industrie chez les différents peuples; suivez les rues, vous étudierez le même peuple dans les différents arts et les différentes industries. Si le goût a beaucoup à reprendre dans le Palais du Champ de Mars, il faut bien reconnaître qu'on ne pouvait imaginer une disposition plus heureuse, plus commode, plus *pratique :* le barbarisme est permis alors qu'il s'agit d'une Exposition où tant de langues étrangères se parlent en même temps que la langue française. Ne serait-il pas injuste d'ailleurs de reprocher à l'architecte de n'avoir point fait une œuvre artistiquement belle, étant données les conditions qui lui étaient imposées et les problèmes qu'il devait de toute nécessité résoudre ?

La décrire cette Exposition gigantesque, qui l'entreprendrait à moins de se résoudre à remplir trois ou quatre gros volumes? Que faire en quelques pages? En montrer ce dont on est frappé à première vue; supposer qu'un voyageur qui n'a qu'un jour à lui donner la parcourt à grands pas, et ne s'arrête que devant ce qui le saisit, l'étonne, ou force son admiration. Ce voyageur, nous le suivrons; ce qu'il verra, nous le verrons.

C'est dans la galerie des machines qu'il entre tout d'abord, et que nous entrons avec lui. Un monde de roues, d'hélices, de turbines, de machines à extraire le minerai, à draguer, à forer, à laminer, de fileuses, de dévideuses, de couseuses, de tisseuses ! Des locomotives géantes, des canons monstres, près desquels ceux qui dorment sur les remparts des Invalides ont l'air de jouets; et, s'élançant au-dessus des machines, des locomotives et des canons, des grues puissantes, des phares éblouissants, des orgues aux innombrables tuyaux, et, plus haut que les grues, les phares et les orgues,

touchant presque à la voûte, une pyramide au volume égal à celui de tout l'or australien recueilli depuis dix ans! Pourquoi cette pyramide dans la galerie des machines? Une ingénieuse plaisanterie des Anglais, sans doute. En or elle vaudrait trois ou quatre milliards. Trois ou quatre milliards! un levier pour soulever l'univers. Et cet éléphant, dont le dos supporte un élégant pavillon où s'est assise quelque fille de rajah ou de nabab, que fait-il là, perdu dans le matériel des chemins de fer?... Il représente l'industrie locomotrice en Asie. Quel mouvement, quel bruit, quelle vie forte et active dans cette merveilleuse galerie! Petites et grandes machines accomplissent leur tâche avec ardeur: celles-ci rabotent, ou percent, ou scient le bois, celles-là coupent le cuir, liment le fer ou le cuivre; fileuses, dévideuses, tisseuses, couseuses, filent, dévident, tissent, cousent le coton, la toile, ou la soie; et vingt ateliers, où la vapeur travaille de moitié avec l'homme, fabriquent leurs produits. Et ce sont des respirations essoufflées sortant des poumons de fer, des tonnerres sourds, des grincements, des sifflements. Parfois, au-dessus des mille voix des machines industrielles, un orgue énorme, machine musicale, déchaîne sa voix qui les absorbe toutes. Cependant des graveurs, penchés sous leur châssis, taillent patiemment leur planche, des sculpteurs en ivoire cisèlent quelque délicat objet à mettre sur une étagère, des femmes font du point d'Alençon ou de Chantilly, et des jeunes filles découpent, assemblent et montent sur leurs frêles tiges des fleurs artificielles.

En sortant de la galerie des machines, ce visiteur de peu de loisir que nous accompagnons par la pensée se trouve en pleine exposition française. La France est chez elle au Palais du Champ de Mars, il n'est donc pas surprenant qu'elle y ait pu réunir assez d'échantillons de tous les arts et de toutes les industries pour le remplir à elle seule presque à moitié. Ils sont là tous les fruits de son multiple génie et de sa multiple activité; il faut choisir et aller aux plus brillants. D'autres excelleront comme elle dans l'utile, et parfois la surpasseront; mais où elle est sans rivale, où elle est maîtresse et maîtresse incontestée, c'est dans ce qui sourit aux yeux, les réjouit, les éblouit, dans ce qui parle à l'imagination et la ravit, dans ce qui fait la vie douce, charmante, et magnifique, c'est enfin dans les choses de la fantaisie, du goût et du luxe. La France est vraiment elle-même et uniquement elle, dans la salle de Saint-Louis et de Baccarat, dans celle de Sèvres et des Gobelins, dans celle de l'orfévrerie parisienne, dans le quartier des soieries lyonnaises, dans la galerie des bronzes et dans la galerie des meubles. La vue et la mémoire pleines encore de ces merveilles, imaginez la plus

élégante et la plus noble demeure; puis, par un caprice de votre esprit, suspendez aux plafonds ces lustres et ces girandoles où la lumière se brisant sur les facettes devient rubis, émeraude, topaze, saphir et diamant; encadrez dans l'or des lambris ces grandes glaces de Saint-Gobain; meublez les salons de ces bahuts, de ces tables, de ces consoles que les artistes de la Renaissance auraient jugés dignes de leur ciseau; sur les consoles, sur les tables et sur les bahuts posez ces vases aux couleurs éclatantes ou aux douces teintes de camaïeu, ces coupes, ces statuettes, ces marbres d'après Michel-Ange ou Goujon; recouvrez les murs de ces admirables tapisseries où revivent les plus belles œuvres de Raphaël, du Guide ou de Titien; que l'ébène des dressoirs disparaisse sous les immenses surtouts d'argent ou de vermeil de nos orfévres en renom... Enfin, au milieu de ces splendeurs, figurez-vous des femmes allant et venant, superbes dans ces sévères étoffes de velours ou dans ces splendides robes de soie brochée que tisse le canut de la Croix-Rousse; voyez-les passer le front, la poitrine, les bras chargés des bijoux et des pierreries devant lesquels vous venez de vous arrêter charmé, ébloui... Imaginez tout cela, et votre rêve sera comme le résumé de l'exposition française dans ce qu'elle a d'essentiellement caractéristique et national; supposez le premier venu transporté par magie dans votre rêve, il s'écriera: Je suis en France!

Une belle chose que le luxe; mais il faut en tout de l'à-propos. Si nous voulions un peu nous railler nous-mêmes sur la passion que nous avons de le mettre où l'on ne s'attendrait guère à le voir, les occasions ne nous manqueraient pas à l'Exposition. Nous voici dans la galerie du matériel des arts libéraux. Qu'est-ce que ces énormes volumes aux superbes reliures, décorés des plus riches arabesques, garnis de coins d'or ou d'argent niellé, fermés par des fermoirs curieusement ciselés? Des éditions de nos plus grands écrivains publiées par nos plus fameux typographes? Des livres illustrés par les plus célèbres artistes de ce temps-ci? Peut-être quelques-uns de ces précieux missels du moyen âge qu'un pauvre moine, fra Angelico de la miniature, passait vingt ou trente ans de sa vie à écrire et à orner de ces étonnantes peintures, toutes brillantes encore, après cinq ou six siècles, de fraîcheur, de jeunesse et de naïveté? Point : ces somptueux volumes sont des grands-livres, et sur leurs feuilles blanches un bonhomme à manches de lustrine transcrira le *doit* et l'*avoir* d'un boucher ou d'un épicier. Boileau l'a dit, il n'est pas

De monstre odieux
Qui, par l'art embelli, ne puisse plaire aux yeux.

Et nous voulons que tout plaise aux yeux, même un registre de bureau.

Égayons-nous un peu à nos propres dépens; que les étrangers eux-mêmes sourient des magnificences de nos grands-livres; mais s'ils s'émancipent jusqu'à nous traiter de gens futiles, nous les prierons d'aller faire un petit tour dans nos galeries des fers, des cuivres, des produits chimiques, dans notre quartier des toiles, des cotons et des draps, et dans cette grande galerie des machines, que nous traversions tout à l'heure en courant. Peut-être l'ont-ils déjà visitée; mais ils ne se doutaient peut-être pas, en admirant tant de mécanismes et d'appareils ingénieux ou puissants d'un travail achevé, que la plupart, et souvent les plus beaux d'entre eux, sortaient de fabriques françaises. Il faut apparemment que la France ne passe pas tout son temps à faire des lustres, des candélabres, des statuettes, des robes de soie à ramages, des surtouts de table, des tapisseries, des colliers, des bracelets et des éventails, et qu'il lui reste quelques loisirs pour forger le fer et travailler l'acier, puisqu'elle a envoyé à l'Exposition 101 appareils métallurgiques sur 207; 273 machines et appareils de la mécanique générale sur 455; 114 machines-outils sur 224; 111 machines pour la papeterie, la teinture, les impressions, sur 174; 152 locomotives, tenders, mécanismes ou appareils de l'industrie des chemins de fer, sur 251.

Allons, elle peut regarder l'Angleterre en face et lui dire : « Est-ce bien? » Et l'Angleterre, qui sait que la grandeur d'un peuple n'est pas faite en ce temps-ci de la faiblesse des autres peuples, répondra loyalement : « C'est bien! » Et toutes deux échangeront la poignée de main des nations fortes qui ont foi dans un pacifique avenir.

Nous traversons le grand vestibule et nous posons le pied sur le territoire britannique : ce vestibule sépare les deux expositions comme le canal les deux pays. Nos vaillants voisins occupent, eux aussi, un vaste espace dans le palais du Champ de Mars : donnez-leur rendez-vous sur le champ de bataille de l'industrie, ils ne manqueront jamais à l'appel; invention contre invention, produit contre produit, voilà les combats et les luttes qu'ils aiment. Des vitrines noires et simples; pas de bruyants étalages, mais tout proprement, soigneusement rangé; beaucoup d'ordre, point de caprice : on se sent bien en Angleterre. Certes, l'originalité et l'imprévu ne manquent pas chez les compatriotes de Swift et de Sterne; mais ce sont choses qu'ils se gardent bien de laisser voir au public et d'exposer. Causez avec le marchand, peut-être le trouverez-vous plein de saillie et d'*humour*; regardez la vitrine : impitoyablement simple, correcte et banale.

Est-il besoin de dire que Sheffield brille ici dans tout son lustre? Non, sans doute, mais passez devant les cent mille éclairs que vous jettent ses couteaux et ses rasoirs. Les fils d'Écosse sont admirables; passez devant les fils d'Écosse. On n'a jamais fait d'aiguilles plus fines et plus fortes que ces aiguilles de Leeds... et comme elles sont gentiment et coquettement empaquetées! Passez devant les aiguilles de Leeds, passez même devant les porcelaines; vous avez pris hier votre thé, vous le prendrez ce soir dans ces tasses-là. L'orfévrerie est très-belle, passez encore. La verrerie n'est point à dédaigner, et l'on commence à fort bien imiter, de l'autre côté de la Manche, les verres et les flacons de Murano; passez toujours. Le voulez-vous absolument? arrêtez-vous, mais rien qu'un instant, dans le quartier des joailliers, devant la vitrine où sont exposés les diamants, les émeraudes et les saphirs de la comtesse Dudley; un instant aussi devant le modèle du monument qu'on élèvera dans Hyde-Park à la mémoire du prince Albert, prodigieux témoignage de l'affection et du respect d'un peuple libre pour une reine qui ne gouverne pas. Un coup d'œil encore, mais un coup d'œil seulement en courant, aux énormes pièces d'orfévrerie gagnées par les vainqueurs d'Epsom et de Newmarket et qui transmettront à la plus lointaine postérité le nom des gloires du turf, alors que le nom de certaines gloires de la Chambre des communes sera peut-être depuis longtemps oublié... Et maintenant, entrez dans les salles des journaux et des magazines. C'est là qu'il faut voir l'Angleterre, c'est là qu'elle triomphe vraiment. Si, devant ces armoires pleines de publications qui répandent dans son immense empire son puissant et libre esprit, vous ne vous sentez pas en présence de quelque chose de grand, si vous n'éprouvez pas une sorte d'émotion grave et forte qui élève l'âme et lui fait concevoir de nobles espérances, ce sera tant pis pour vous; retournez aux aiguilles de Leeds et aux fils d'Écosse. Mais non, vous la ressentez, cette saine et féconde émotion, à la vue de toutes ces feuilles, dont le dénombrement remplirait vingt pages et où la pensée humaine se manifeste sans gêne et sans entraves sur tous les sujets et sous toutes les formes. Il y a là, encadrés dans ces vitrines sur lesquelles notre regard se fixe avec une sorte d'avidité, onze ou douze cents exemplaires d'autant de publications périodiques : journaux quotidiens, journaux hebdomadaires illustrés ou non illustrés, revues pour les savants, pour les artistes, pour les gens du monde, pour les ouvriers. Parmi ces publications, plus de deux cent vingt sont exclusivement religieuses; pas une communion pas une croyance qui n'ait sa voix parlant pour des millions ou pour quelques milliers d'âmes. Est-il besoin de dire que l'enfance a sa large part

dans les journaux et les *magazines?* Vous en compterez tout près de cinquante qui s'adressent exclusivement à elle. Vingt-six feuilles ont pour objet de combattre l'esclavage et l'intempérance. Il y en a une qui s'appelle l'*anti-tabac* : vous devinez, à son titre, quelle mission spéciale elle s'est donnée.

A côté des journaux, vous trouverez les livres à bon marché : une très-curieuse exposition encore que celle-là. C'est aussi pour les petits garçons et les petites filles que beaucoup de ces livres ont été publiés. Il y a longtemps qu'on sait en Angleterre ce dont nous commençons à nous douter en France, c'est que l'homme et la femme étant dans l'enfant, il faut s'occuper des enfants pour faire des hommes et des femmes. Qu'ils sont charmants et gais à l'œil, avec leurs cartonnages aux couleurs vives, avec leurs comiques images si joyeusement enluminées, ces petits livres, qui feront rire du même rire frais et sonore le fils ou la fille du lord dans les riches hôtels de West-End, et la jeune famille du pauvre journalier dans les sombres taudis de Saint-Gilles.

Plus loin, c'est, traduit dans tous les idiomes connus, le livre qui est, pour la protestante Angleterre, le commencement et la fin de toute sagesse et de toute morale, l'inspirateur de tout bien, la Bible. A celui-là la main de l'homme ne doit rien ajouter; ce serait un sacrilége; même aux yeux des petits enfants il doit apparaître sérieux et austère : point d'ornements, point d'images, rien que le texte sacré. Et comme il doit être la nourriture de toute âme vivante sur la terre, il ira, parlant la langue de chacun, au-devant de tous, fût-ce aux extrémités du monde, fût-ce dans le palais de l'Exposition, où un employé tout de noir habillé vous arrêtera quand vous passerez devant la vitrine de la société biblique, vous demandera quelle est votre nationalité, et vous remettra un exemplaire, en votre langue maternelle, des psaumes de David, d'un des quatre Évangiles ou des Actes des apôtres.

« Tirons le meilleur parti de l'Exposition universelle pour nos affaires! » se sont dit la plupart des exposants, et ils font de leur mieux pour arriver à leur but. De leur côté, les membres de la Société biblique qui, eux aussi, sont des gens pratiques, se sont dit: « Voilà une occasion admirable d'avancer les affaires de Dieu! » et ils agissent en conséquence.

Vous prenez le petit cahier du monsieur en habit noir, qui s'efface en vous saluant avec un agréable sourire, et vous passez de la métropole dans sa grande colonie.

Ce sont des idoles bizarres, des types photographiés de toutes les populations de l'Hindoustan, de ses exemplaires des livres saints, des poëmes en quarante mille vers, des meubles de laque ou de bois précieux à la forme lourde, aux dessins étranges, fouillés avec

une patience de fakir; des sabres et des poignards à poignée de jade, des vases niellés, des étoffes brodées d'or et d'argent d'un éclat tout oriental, des pièces d'échiquier sculptées avec amour par quelque Indien tout fier, sans doute, que ce noble jeu soit originaire de son pays. Et les exposants s'appellent : S. H. le nizam d'Hyderabad, S. H. le jam de Norvanaghur, S. H. le maharajah de Tavanre, S. H. le maharajah Ramssing, Bahadoor de Jyepore, S. H. le chef de Drangudra, le jageerdar d'Allipore, S. A. la begum de Bhopal, S. H. le rao de Kutch, S. H. Maha Rada Gumbheersingheu, rajah de Radjpupla. Parmi ces noms et bien d'autres non moins retentissants, il y a bien quelques James et quelques Cook, mais rares et comme perdus dans l'océan des jams, des jageerdars, des rajahs et des maharajahs.

Sans transition, nous passons de l'ancien monde dans le nouveau, de l'Inde dans les États-Unis d'Amérique : ce ne sont plus les somptueux tissus qui semblent faits des rayons du soleil, les bijoux étranges, les armes étincelantes de pierreries; ce n'est plus l'imagination, ce n'est plus le rêve, ce n'est plus la féerie : c'est l'utile, rien que l'utile ou à peu près. L'aspect de ces salles de la grande République américaine ne sourit pas; il est sévère, froid et sombre. Que si l'idée vous prenait, par hasard, d'aborder un citoyen du Tennessee ou de l'Illinois, occupé à comparer les produits similaires de deux États, et de lui dire : « Ce qui manque à votre exposition, c'est l'agrément! » il ouvrirait de grands yeux et vous répondrait : « Comment cela! N'est-il pas agréable de pouvoir se promener dans un wagon de chemin de fer, y faire sa toilette, fumer un bon cigare à l'air libre, et se coucher pendant la nuit quand le voyage dure soixante-douze heures? Allez voir nos wagons. N'est-il pas agréable de voir proprement et lestement travailler le fer et les métaux? Allez voir nos machines. N'est-il pas agréable de marcher à l'aise et le pied au large dans de bonnes chaussures bien solides, aux fortes semelles que l'humidité ne saurait traverser? Voyez nos bottes. N'est-il pas agréable de recevoir la pluie et de n'être pas mouillé? Regardez nos manteaux imperméables. N'est-il pas agréable de faire cuire son dîner sans dépenser beaucoup de charbon? Regardez nos fourneaux économiques. N'est-il pas agréable d'être chaudement vêtu l'hiver et à bon marché? Regardez nos pantalons, nos gilets, nos habits, et lisez ce prospectus qui vous dira ce qu'ils coûtent. N'est-il pas agréable enfin de voir de beaux échantillons de coton bien fin et bien blanc, de solides peaux bien tannées, de beaux morceaux de houille ou de fer brut, ou de belle huile de pétrole de qualité supérieure? Or, de tout cela, que manque-t-il ici, je vous prie? » Et votre Américain vous quitterait pour continuer l'examen de

ses produits similaires, bien convaincu que vous n'auriez absolument rien à lui répondre.

Donc, ne vous donnez pas la peine de l'interroger, et prenant bravement votre parti, allez droit aux wagons, aux machines, aux bottes, aux manteaux imperméables, aux fourneaux économiques, aux vêtements à bon marché, au fer, à la houille et au pétrole de la république au pavillon étoilé. Mais, qu'est-ce que cette harmonie? Les accords d'un piano? Oui, et d'un piano de fabrique américaine, en vérité, digne d'être caressé par Thalberg ou cassé par l'abbé Liszt... Et nous disions que le côté agrément faisait défaut à l'exposition des États-Unis! Le côté agrément, mais le voici. Et la fantaisie, vous en faut-il? N'en est-ce pas que cette table en marqueterie envoyée par le Wisconsin, où sont figurés les portraits des plus grands hommes de l'Union et où il n'entre pas moins de 96,321 morceaux de bois assortis?

Ne demandez pas de pianos et de tables en marqueterie au Brésil; contentez-vous d'une collection de ses bois les plus précieux à l'état brut, pittoresquement groupés dans un décor de forêt vierge à laquelle un velum bleu fait un ciel du plus bel azur. A deux pas de la forêt vierge et de l'œuvre de la nature, de superbes épaulettes qui donneraient envie d'être général. Être général! Au Brésil, qui ne l'est pas, ne l'a pas été, où ne le sera pas? Comment l'industrie de l'épaulette n'y ferait-elle pas des chefs-d'œuvre?

Le Brésil à part, tous les pays de l'Amérique du Sud n'exposent guère que ce que leur donne la terre; mais la terre y est féconde et libérale. Cependant le Chili vous montre ses costumes nationaux dont il a revêtu des poupées équestres de grandeur naturelle et de haute mine. Les chevaux qui portent leur maître aux champs ou au combat semblent tout fiers de leurs harnais enrichis d'ornements d'argent. La Confédération argentine vous donne sur le hamac des idées toutes nouvelles: ce n'est plus le grossier hamac de corde, c'est le hamac de fine toile bordé de tulle brodé. Mais où trouver d'assez jolis arbres pour suspendre un si joli hamac? Venezuela au doux nom expose une tête d'Indien vieille de deux ou trois cents ans, peut-être davantage, et l'urne de terre qui la contenait. Même avec les idées du citoyen de l'Illinois ou du Tennessee, il serait difficile de découvrir le côté agréable de cette tête et de cette urne.

Rentrant pour un instant dans l'Amérique du Nord, traversez la Nouvelle-Ecosse et le Canada, abondamment fournis de bois, de ourrures, d'échantillons zoologiques et minéralogiques; puis, pour revenir du nouveau monde à l'ancien continent, faites un petit détour: passez par Terre-Neuve, qui expose ses marbres,

ses peaux de phoques, ses poissons salés; par Queensland, le pays du coton; par Victoria, riche de ses tabacs, de ses plumes de cazoar, de ses quartz aurifères; et ne refusez pas un regard aux îles Sandwich, ou royaume d'Hawaï, si vous l'aimez mieux. Vous y voici... et vous souriez dédaigneusement : Eh quoi! des gens qui vont avec des sandales de ficelle aux pieds, coiffés de ces misérables chapeaux de paille et couverts de ces grossières étoffes? Fort bien, mais daignez vous approcher un peu de cette armoire mal éclairée. Qu'y voyez-vous? Un code civil hawaïen et quatre ou cinq journaux écrits en langue hawaïenne; un de ces journaux est illustré. Prenez maintenant une des notices qu'on a laissées tout exprès pour vous sur cette table. Qu'y lisez-vous? Que l'archipel d'Hawaï est gouverné par un roi constitutionnel, que les lois y sont votées par une chambre, que les ministres y sont responsables, que la presse y est libre et que le droit de réunion y est reconnu. Attendez la prochaine exposition universelle, regardez alors les vitrines d'Hawaï, et vous verrez ce que sauront faire ces sauvages si mal coiffés, si mal chaussés, si mal vêtus!

Un coup d'œil à l'Afrique anglaise, aux minerais de cuivre du Cap, à ses ivoires, à ses huiles de baleine, de phoque, de requin et d'éléphant marin; un coup d'œil encore aux peaux de lion, de serpent et d'antilope, aux cornes d'élan, de rhinocéros, de *gnu*, de *koodoo* et de *tzwartewit-pens-book* de la Côte de Natal... et vous voici de retour en Asie.

Oh! le charmant portique si gracieux dans sa forme et d'un bleu tendre si doux à regarder! C'est la Perse! Par malheur, rien à voir de la Perse que ce portique peint par des décorateurs français: les produits de l'industrie persane ne sont pas arrivés. Arriveront-ils? Oui... si c'est écrit. Pour vous consoler de votre curiosité déçue, recueillez-vous un instant, et rappelez à votre imagination les pompes et les magnificences de la cour de Xerxès et de Darius.

En face, c'est l'extrême Orient : la Chine, Siam, le Japon. Des portiques encore, plus riches, plus éclatants; une architecture qui ne ressemble à aucune autre, une ornementation délicieusement baroque, les couleurs les plus gaies. Et dans les vitrines, sur les étagères, ce que nous avons vu depuis vingt ans, ce que nous pouvons voir tous les jours dans vingt boutiques de Paris ou à l'Hôtel des commissaires priseurs. Ce que vous pourrez apprendre de nouveau sur ces amusants pays dont le bric-à-brac n'a plus de secrets pour vous, c'est le parc qui vous l'apprendra. C'est aussi dans le parc plutôt que dans le palais que vous trouverez tout à l'heure la Turquie, l'Égypte, Tunis et le Maroc : des narghilés, des colliers de sequins, des étoffes brochées ou lamées d'or et

d'argent, des mousselines brodées en fil de couleur, des burnous, des haïcks, des caftans, des tapis de Smyrne, des selles et des harnais d'une incomparable richesse, tout cela n'a plus rien qui nous puisse étonner; il y a longtemps que l'Orient musulman a montré ces merveilles-là à l'Europe, ne vous y attardez pas.

Un jour, sans doute, on vantera dans les expositions universelles les fers, les draps, les toiles et les cotonnades d'Italie; alors l'Italie, elle aussi, sera devenue sérieuse, et les citoyens des États-Unis auront pour elle quelque considération. Ce jour-là n'est pas encore venu, et dans les salles italiennes l'industrie n'est encore que riante et gracieuse; moins de nécessaire que de superflu, et plus d'agréable que d'utile : des mosaïques en pierre dure de Florence, des cabinets incrustés d'ivoire, des coraux, des filigranes de Gênes, des pailles d'une finesse et d'une souplesse sans égales, des coffrets en marqueterie de Sorrente où sont reproduites avec un art plein de naturel et de vérité des scènes de la vie populaire napolitaine; des verres de Murano, les plus légers et les plus élégants où jamais brillera aux rayons du soleil l'or du vin de Chypre; et dans l'exposition romaine, car Rome a gardé sa place à part au palais du Champ de Mars comme en Italie, de splendides spécimens de la typographie du Vatican, des épreuves photographiques de la ville des Césars et de la ville des Papes, et les camées, et les mosaïques célèbres dans le monde entier, et les cierges de Pâques gigantesques que l'on couvre de peintures et de dorures, parce que des cierges tout blancs auraient trop pauvre mine au milieu des splendeurs de la grande solennité catholique.

Rome, singulier hasard, regarde la Roumanie, qui lui a emprunté son nom, mais qui ne lui a pas pris ses magnificences et ses délicatesses : une exposition presque sauvage, rudes fourrures, des échantillons empaillés de la faune des bois et des montagnes, des vêtements d'hommes en peau, brodés de laines de diverses couleurs vives et tranchées, quelques robes de femme où déjà l'on pressent l'Orient, et c'est tout.

Cette clôture en bois de sapin blanc sculpté, qui a la bonne intention d'être légère, sans doute, et qui ne l'est pas, enferme l'exposition russe. De Florence à Moscou ou à Saint-Pétersbourg, il n'y a que la largeur de la rue qui joint deux des portes du palais, la porte du levant et la porte du couchant.

Si un Russe nous servait de guide à travers les salles où sont réunis les envois de son pays, il nous saurait certainement gré d'avoir un mot poli pour les samawars où l'on fait bouillir l'eau pour le thé, de regarder avec bienveillance ces bougies si blanches dont la renommée a depuis longtemps franchi les frontières de la Russie, de louer ces dentelles de laine chaudes et légères, d'admirer

ces riches velours du Caucase, cette coupe de malachite, ces deux grands candélabres de porphyre qui coûtent 18,000 francs, ces belles orfévreries de Toula, ces miniatures sur cuivre, ces iconostases domestiques devant lesquelles on prie le saint patron, et surtout cette mosaïque superbe aux tons si chauds et si harmonieux qui pourrait passer pour l'ouvrage d'un maître mosaïste de Saint-Marc de Venise. Mais voyez ces deux vitrines, de très-modeste apparence et remplies de petites poupées hautes de quelques pouces; aux yeux de notre Russe, bon patriote sans doute, elles sont plus intéressantes que tout le reste; c'est devant elles qu'il ne vous pardonnerait pas de passer avec distraction, c'est devant elles qu'il serait tout fier de vous voir vous arrêter avec un respectueux étonnement. Peut-être alors, flatté dans ce que son amour-propre national aurait de plus sensible, pourrait-il sans se fâcher vous entendre dire que vous attendiez de ce grand empire qui va de la mer Noire au détroit de Behring une exposition plus fastueuse, et que vous regrettez de ne pas retrouver au palais du Champ de Mars quelque chose de ce luxe prodigue dont le seul nom de la Russie éveille en vous l'idée.

C'est que, pour un Russe, ces deux vitrines, c'est la grandeur, c'est la puissance russe s'attestant aux yeux, s'imposant à l'esprit; c'est que chacune de ces petites poupées qui ont l'air de joujoux, c'est le type d'une des peuplades soumises à la Russie, et que le nombre des poupées est prodigieux. Réunion quelque peu bizarre penseriez-vous, ensemble singulièrement hétérogène : Européens et Asiatiques, chrétiens et musulmans, idolâtres, nomades et sédentaires, barbares et civilisés, hommes de la hache, hommes de la flèche, hommes du fusil : Kalmoucks, Kirghises, Baskirs, Circassiens, Iakouts, Téléoutes, Kamtschadales, Samoïèdes, Kourils, Ostiaks, Tonnegouses, cent autres! Mais ce n'est pas de cette diversité même que s'enorgueillit le moins le colosse russe.

La Suède et la Norvége touchent à la Russie, et ce voisinage ne semble pas avoir réveillé les vieux ressentiments. Les fils de Charles XII vivent dans la meilleure intelligence avec les fils de Pierre le Grand. Rien de plus pacifique et de plus débonnaire que leurs allures, ils rangent et époussètent tranquillement et méthodiquement leurs vitrines, et quand par hasard leurs yeux rencontrent la frontière russe, on ne voit pas s'y allumer le moindre éclair de haine.

Elles sont admirables ces fourrures de martre, de renard bleu, d'ours gris, brun ou noir; rien de plus léger, de plus délicieusement blanc et immaculé que ces bordures de pelisse en duvet de cygne, de plus doux au toucher que ces tours de col en plumage de grèbes; ce tapis, dont la robe de tous les fauves grands ou petits, inof-

fensifs ou féroces qui hantent les forêts hyperboréennes, a fourni l'étoffe, est le plus beau qu'on puisse imaginer; on a plaisir sans doute à regarder ce minerai d'argent, puis ces jolies boucles d'oreilles en filigrane, aussi délicates que celles que nous venons de voir dans les vitrines de Gênes, et à se dire : Ceci est sorti de cela; mais de toute l'exposition suédoise et norvégienne, le plus curieux, à coup sûr, ce sont ces groupes de grandeur naturelle qui représentent les différents types et les costumes des différentes provinces du royaume scandinave. Physionomie douce et honnête chez les hommes, ingénue et gracieuse chez les femmes; habits aux couleurs vives et riantes, robes et coiffures parfois éblouissantes d'or et d'argent, comme pour égayer et réchauffer la triste et brumeuse nature.

Le Danemark est en face : bon petit pays, si laborieux, si intelligent, si actif; mais peut-être n'est-il pas encore bien remis de la rude secousse d'il y a trois ans, et n'a-t-il pas le cœur aux fêtes, même à celles de l'industrie. Il expose un peu de tout ce qu'on voit ailleurs, mais il n'affirme guère son individualité et, n'étaient quelques costumes, quelques parures faites de l'ambre jaune recueilli sur les côtes de la Baltique, quelques échantillons de minéraux d'Islande, on aurait peine à le reconnaître.

C'est à la Grèce que confine le Danemark; les organisateurs de l'Exposition n'étaient point astreints à la vérité géographique. Tant mieux, un peu de désordre dans les latitudes et les longitudes est d'un heureux effet; et le Nord mêlé au Midi, le Couchant au Levant ne font qu'ajouter au piquant de l'ensemble.

La Grèce ne tient pas beaucoup de place dans la galerie des machines, mais qu'elle est agréable à regarder dans la galerie du vêtement ! Même après les Turcs, même après les Bavarois, elle est restée la Grèce, le pays des vieilles mœurs et des vieux costumes superbes et poétiques. Jamais les vestes des Pallikares et leurs jambières ne furent d'un plus beau velours et plus magnifiquement brodés d'or; jamais la fustanelle plissée, dont l'étoffe blanche s'enroule vingt fois sur elle-même, ne tomba plus ample au-dessus du genou; jamais pistolets plus richement damasquinés ne garnirent la ceinture des fils de la montagne. Ces rudes surtouts sont ceux que portaient les marins des îles au temps de la domination de Venise, et les compagnons de Canaris, pendant la guerre de l'Indépendance; et ce fut vêtues de robes semblables à celles-ci que les nobles dames d'Athènes et de Corinthe, parurent à la cour de Guillaume de Champlitte, prince d'Achaïe... Mais voici mieux que cela, en vérité; une tunique, un peplum de laine blanche avec un ornement d'or et des cothurnes : n'est-ce pas le costume d'Hélène, fille de Léda, fuyant avec Pâris vers les rivages

phrygiens? Tout près de là, les présents exquis du sol et du soleil de la Grèce; encore de la poésie, encore des noms fameux, antiques souvent, mélodieux toujours! C'est le miel de l'Hymette, ce sont les vins d'Ithaque, de Santorin, de Corfou, de Patras, de Kalavrita, de Zanthe, de Théra, de Céphise. Doux noms, vins parfumés, double ivresse!

Voici l'Espagne et voici le Portugal. Sans les étiquettes des vitrines on ne s'en apercevrait guère. N'avez-vous pas entendu dire que les pays d'au delà des Pyrénées étaient les plus pittoresques et les plus curieux qu'on pût voir, pleins de surprises et d'étrangetés, et vraiment originaux? Oui, cela est dans les livres, et les voyageurs le racontent, et cela est vrai sans doute, car on ne vient plus d'aussi loin, quand on vient d'Espagne ou de Portugal, pour se flatter de l'espoir qu'on mentira impunément. Mais ces surprises, mais cette originalité, où sont-elles, au palais du Champ de Mars? Quelques alcarazas, quelques sombreros et quelques costumes de manolas de différentes provinces, perdus dans une foule d'objets, que semblent avoir fournis les étalages du boulevard des Italiens : vraiment ce n'est pas assez. Peut-être après tout, les deux peuples de la péninsule sont-ils à ce point jaloux de leur physionomie propre, qu'ils n'ont point voulu permettre à ce qui la fait différente de celle des autres nations de passer les Pyrénées, de peur qu'on ne la leur prît et qu'ils ne cessassent d'être eux-mêmes.

Est-ce bien la Suisse, simple, modeste et raisonnable, qui a élevé au luxe ce palais de tulle et de mousseline brodée?... on serait tenté de dire ce temple : ne voyez-vous pas, en effet, que les femmes semblent n'y pénétrer qu'avec un religieux émoi, presque avec tremblement? Oui, c'est la Suisse, c'est Saint-Gall, c'est Appenzell qui ont brodé ces tissus légers semés de bouquets et d'oiseaux; qui les ont tendus pour en faire un plafond transparent qui tamisât doucement la lumière; qui les ont suspendus en rideaux, en portières, et fait mollement retomber en plis harmonieux; c'est Appenzell et Saint-Gall qui ont préparé ces irrésistibles piéges à la coquetterie féminine, qui s'enrichiront de ses faiblesses et qui n'en resteront pas moins simples, modestes et raisonnables.

La Suisse travaille pour les riches; mais elle travaille aussi pour les pauvres : vous venez de voir le palais de la mousseline, voici le palais de la cotonnade. Avec ces robes et ces fichus d'indienne aux couleurs voyantes, la paysanne se fera belle le dimanche pour aller à la messe ou au sermon; et le rouge éclatant de Winterthur, la pourpre villageoise, brillera de loin dans les sentiers sur les épaules des jeunes filles.

Et près de la cotonnade, c'est l'horlogerie avec des chrono-

mètres ornés de diamants et de rubis pour les millionnaires et de bonne grosses montres à trente francs pour les petits bourgeois et les journaliers; et près de l'horlogerie, les précieux ouvrages en bois, chefs-d'œuvre de sculpteurs inconnus, qui rappellent sur l'étagère du salon ou sur la cheminée de l'étudiant, les beaux voyages dans les Alpes aux jours de loisir et de liberté.

Par la Suisse, nous entrons en Autriche, la vieille ennemie d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald; depuis longtemps empire et république ont fait la paix; vieilles ambitions et vieilles colères sont oubliées.

Un vigoureux, sensé et solide peuple que ces Autrichiens.

Après la terrible déroute, l'effroyable catastrophe de Sadowa, d'autres, écrasés par ce tonnerre, désespérant de l'avenir se seraient assis l'esprit perdu dans la torpeur et l'engourdissement pour contempler leur ruine. Eux n'ont pas fait ainsi : ils ont senti le coup profondément, douloureusement, mais ils sont restés debout; mais ils ne se sont pas abandonnés, et le premier moment passé ils se sont dit : « Il y a une Exposition universelle l'année prochaine à Paris, il faut être prêts, nous y montrer de notre mieux, et s'il se peut, battre à notre tour les Prussiens au Champ de Mars. » Puis il se sont remis bravement à l'ouvrage, ils ont repris leurs préparatifs interrompus par la guerre; et lorsque tout leur a semblé aussi bien que possible, ils ont soigneusement emballé leurs produits et les ont expédiés. Un peu plus tard ils sont partis eux-mêmes, ont pris possession de la place qui leur était réservée, ont construit leurs vitrines, monté leurs machines, déballé, rangé, étiqueté leurs meubles, leurs étoffes et le reste... si bien qu'ils ne furent pas les derniers installés, et plus d'un concurrent, qui n'aurait pu s'excuser sur les malheurs de la guerre, fut en retard sur les vaincus de Sadowa.

Elle a bon air cette exposition autrichienne; tout y est bien casé, bien ordonné, bien aligné.

Souvent un beau désordre est un effet de l'art,

est un vers que les Autrichiens, même ceux qui savent le français, ne comprennent pas et ne comprendront jamais. De l'ordre, toujours de l'ordre, dans les batailles de l'art et de l'industrie comme dans les autres. De l'équilibre aussi : voyez, ce ne sont pas seulement des produits de luxe ou seulement des produits d'utilité, il y a de l'un il y a de l'autre dans de sages proportions: « Heureux qui sait passer du grave au doux, » a dit aussi le poëte; cet hémistiche-là, les Autrichiens le comprennent. Beaucoup de draps et de toutes couleurs pour les uniformes, et

aussi beaucoup d'instruments de musique militaire et de magnifiques, de la chaussure de très-bonne qualité, et des verres de Bohême du plus riche travail, de très-belles éditions et les plus grandes pipes, et le plus curieusement ciselées qu'on puisse trouver dans le monde entier. Le nombre des pipes autrichiennes est prodigieux : il semble que ce serait trop peu pour les remplir de tout le tabac que produit pendant un an la Virginie. L'industrie des pipes est certainement une des industries maîtresses de l'Autriche. En voici une autre dont peu de gens se doutaient peut-être : celle des fez. C'est que l'Autriche touche à l'Orient.

Elle touche à la Prusse aussi, mais pas dans le palais du Champ de Mars; il y a entre les deux belligérants de l'année dernière, les États de l'Allemagne du Sud et les États de l'Allemagne du Nord. C'est la bonne et catholique Bavière, avec ses porcelaines dévotes, avec ses poupées, ses boîtes de soldats, ses bergeries, ses villages aux toits rouges, aux arbres frisés, ses ménageries taillées dans le sapin dont les ours, les éléphants et les dromadaires sentent si bon : tous les joyeux trésors de Nuremberg; c'est le Wurtemberg tranquille et appliqué aux choses de la campagne, à celles du ménage, avec ses fers de faux, ses serpettes, ses ustensiles de cuivre, ses batteries de cuisine, son beau linge de table et ses cages d'oiseaux ; c'est Bade et les coucous de la forêt Noire : coucous simples et coucous ornés, coucous des pauvres et coucous des riches; c'est la Hesse avec ses cuirs vernis, c'est le Mecklembourg avec ses laines brutes, encore grasses du suint, et ses laines cardées, blanches comme la neige.

Un canon, le plus énorme qui ait jamais été fondu, le léviathan ou le mammouth des canons, telle est l'enseigne de la Prusse; d'autres, géants partout ailleurs, groupés autour du monstre, semblent des nains prosternés devant lui. On ne devine pas tout d'abord ce que c'est, la forme vous déroute, il faut y regarder à deux fois pour savoir au juste à quoi s'en tenir; ce n'est plus le canon-arme, c'est le canon-machine. Braqué sur l'intérieur du palais, il semble dire : « Si je voulais, je briserais, je renverserais, j'anéantirais tout cela. » Par bonheur, il daigne ne pas vouloir.

Peut-être vous attendez-vous, sur cet échantillon, à ne voir qu'objets guerriers dans l'exposition prussienne : tentes et lits de camp dans la galerie du mobilier, uniformes, buffletteries, casques et gibernes dans la galerie du vêtement, nitre et salpêtre dans la galerie des matières premières, pains de munition dans la galerie des aliments. Eh bien! non, voici des vases et des bronzes qui sont d'un art médiocre, mais dont la peinture et la forme n'ont rien que de pacifique; voici de magnifiques ouvrages en fer forgé, ce ne sont ni des piques, ni des lances, mais des grilles et des portes

de jardin ; voici des spécimens typographiques et des cartes géographiques de la plus rare beauté, ce ne sont ni des ouvrages de tactique ou de stratégie, ni des cartes militaires; voici des partitions de Beethoven; cette grande salle est remplie de pianos, et dans ces vitrines de jouets les boîtes de soldats sont plus rares que les poupées et les ménages. Regardez ce relief; une citadelle? une ville forte? point : de jolis coteaux couronnés de ruines romantiques, des gazons, de petits bois, de petits rochers moussus, des ruisseaux qui serpentent, et, dans les sentiers, des bergers en veste de soie, des bergères en robe de gaze avec des nœuds bleus ou des nœuds roses, coiffées de chapeaux fleuris; devant les bergers et les bergères, des agneaux blancs enrubanés aussi et des chiens fidèles : Florian en Prusse.

Canon à part, je ne vois de belliqueux qu'une douzaine d'images enluminées dans quelque Épinal d'outre-Rhin. C'est que les Prussiens ne sont pas Prussiens seulement, ils sont Prussiens et Allemands en même temps : Prussiens, ils ont exposé le gros canon et les enluminures guerrières ; Allemands ils ont exposé les vases, les bronzes, les livres, les grilles de jardin, les pianos, les cartes de géographie, les partitions de Beethoven, les ménages, les poupées, les petits bergers, les petites bergères et les petits agneaux.

Sur la frontière belge pas de canon monstre placé comme un épouvantail.

La Belgique est toujours le pays du charbon de terre et de la dentelle, deux choses qui ne se ressemblent guère. Les houillères de Mons et de Charleroi ne sont pas épuisées, et jamais elles n'ont donné de plus riche combustible à jeter dans la gueule béante des locomotives et des hauts fourneaux; jamais non plus les ouvrières de Bruxelles et de Malines n'ont de leur navette agile brodé sur le tulle de plus merveilleux dessins et de plus légères fleurs. Dans ces meubles en chêne sculpté, on retrouve la délicatesse et la souplesse de ces orfévres en bois qui ont ciselé pour les vieilles cathédrales flamandes tant de chaires et de retables qui n'ont plus leurs pareils au monde. Ces boîtes, que fabrique Spa, sont les plus charmantes où une jolie femme puisse serrer ses gants ou ses mouchoirs entre deux sachets parfumés. Mais voici une industrie ou plutôt un art moins exclusivement belge, renouvelé sinon nouveau chez nos voisins : regardez ces faïences peintes au dessin large et fier, au coloris harmonieux; c'est déjà presque la perfection.

Pas de canons sur la frontière, disions-nous, mais que de fusils au cœur de la Belgique! Armes de chasse, armes de guerre, voici les collections des fusils de toutes les armées du monde et un

spécimen de tous les systèmes que le génie de l'homme, illimité en cette matière, a récemment inventés. Ces vitrines de Liége ont de quoi donner de la jalousie aux armuriers français. Oui, la Belgique fabrique d'admirables fusils de guerre et par centaines de mille, mais, heureux pays! ce n'est point pour elle, c'est pour les autres, elle ne se ruine pas à les acheter, elle s'enrichit à les vendre. Petite, elle ne songe point à s'agrandir; libre, elle n'ambitionne pas la gloire. Être content de son sort, c'est sa devise... et celle du sage.

Celle de la Hollande aussi. Peut-être s'est-elle un peu oubliée à cultiver ses tulipes et ses jacinthes, cette calme et grasse Hollande; ce n'est pas seulement par ses digues et ses canaux qu'elle est un pays curieux et original en Europe, et son exposition pouvait refléter d'une façon plus saisissante son individualité; les traits en sont un peu effacés au palais du Champ de Mars. Et la Hollande coloniale, elle non plus, n'est pas ce qu'elle devait être. Quel étrange et magnifique ensemble à composer dont Java et Sumatra auraient fourni les éléments; les trésors de Java et de Sumatra sont restés dans les splendides demeures des marchands rois d'Amsterdam et de Rotterdam. Cette prodigieuse collection de cigares hollandais, de toute fabrique, de toute marque et de toute dénomination ne nous en console qu'à moitié; ces velours d'Utrecht, jaunes ou rouges, ne réussissent pas eux-mêmes à nous ôter tout regret, et pourtant ce n'est pas sans plaisir qu'on les retrouve, ces bons et solides velours, tels qu'ils étaient il y a trente ans, quarante ans, bien plus encore, avec les mêmes fleurs simples et naïves frappées dans l'étoffe; le luxe brillant et bruyant d'aujourd'hui n'a donc pas tout emporté de l'humble luxe tranquille et bourgeois d'autrefois, et il y a encore des gens qui n'ont pas perdu le respect du velours d'Utrecht.

La Hollande nous a ramené à la France et à notre point de départ; nous avons fait le tour du palais industriel. Avant de faire le tour du palais artistique, suivez dans le parc, où il va reprendre des forces au grand air, ce rapide voyageur qui n'a qu'un jour à donner à l'Exposition universelle.

Le Parc.

Dans ce parc qui occupe tout le reste du Champ de Mars, c'est-à-dire un espace double à peu près de la superficie donnée au palais qu'il enveloppe, s'élèvent d'innombrables constructions, différentes d'aspect et de style, agglomération la plus étrange que l'imagination puisse rêver : les unes sont des annexes collectives

des nations exposantes qui servent à loger ce qui n'aurait pas trouvé place ou eût été trop à l'étroit dans le palais ; d'autres sont affectées à des expositions particulières ; d'autres encore sont de véritables ateliers où fonctionnent diverses industries sous les yeux du public ; il en est enfin qui, reproduisant certains monuments, certains types d'architecture, ou présentées comme des créations appropriées à un usage ou à un besoin déterminé, sont elles-mêmes dans le vrai sens du mot produits exposés.

Suivez à la sortie du palais l'avenue qui continue la rue intérieure dite des Pays-Bas, en laissant de côté, à gauche, le parc hollandais avec son pavillon des beaux-arts, sa métairie, sa taillerie de diamants, à droite le parc belge avec son grand hangar circulaire pour le matériel des chemins de fer, ses maisons d'ouvriers, sa galerie de peinture et de sculpture, près de laquelle a été dressée la statue équestre du roi Léopold : les artistes belges comme les artistes hollandais ont voulu être tout à fait chez eux et n'ont point exposé dans le palais. Cette avenue mène à la porte du parc réservé.

C'est bien dans ce jardin merveilleux qu'est le repos pour les yeux et pour l'esprit après une course de cinq ou six heures à travers ce palais où le regard et l'attention sont incessamment sollicités par un nombre incalculable d'objets divers et disparates. Après ce changeant et incohérent spectacle, la vue des pelouses vertes avec leurs ondulations molles, des massifs d'arbustes, des parterres de fleurs, des pièces d'eau, du plus calme petit ruisseau qui se puisse voir, et des légers palais où voltigent les oiseaux des tropiques dont les ailes et le col sont des écrins d'émeraudes, de rubis et de saphirs ; après le bourdonnement confus des pas et des voix de la foule, le souffle de la brise et le chant des volières ; après l'air emprisonné et lourd des salles, l'air libre et parfumé du jardin, la fraîcheur et la demi-obscurité des grottes où, dans les aquariums, parmi les herbes ou les algues glissent, marchent ou s'épanouissent, silencieux, les poissons des eaux douces, et ceux des eaux salées, cuirassés d'or ou d'argent, les crustacés, armés de toutes pièces, les zoophytes et les anémones de mer. C'est une exposition encore que ce parc réservé : ces kiosques élégants, ces volières, ces ponts agrestes sur le ruisseau, cette chaise ou ce banc où vous êtes assis, ces serres, cet immense palais de cristal, qui arrondit si majestueusement sa courbe incendiée par le soleil, les belles grilles qui enferment cet Eden, chacune des fleurs et chacun des arbustes qui le peuplent, tout cela est inscrit au catalogue ; mais oubliez-le, et cet Eden-exposition ne sera plus qu'un enchantement, une féerie.

Il faut rentrer dans le réel, et vous y rentrez en sortant du

parc réservé, dont l'extrémité joint presque le grand parc français. Tous les semblables, tous les contraires, toutes les analogies, toutes les oppositions sont rapprochés dans ce grand parc français : les annexes du matériel des chemins de fer, de la mécanique générale, des machines outils et le palais de la soierie; les maisons ouvrières de Blanzy, celles des ouvriers de Paris, celles des ouvriers de Mulhouse, entourées d'un jardin, où quatre ménages vivent séparés et réunis en même temps sous le même toit et le palais du cachemire, surmonté d'une pagode toute resplendissante d'or que supportent quatre têtes d'éléphants; l'exposition du Creusot à côté d'une exposition de terres cuites; le modèle de la machine de Marly à deux pas des appareils de chauffage; un chalet tout près d'un carillon; un théâtre où l'on chantera l'opérette et l'opéra, où l'on jouera la comédie et le drame dans toutes les langues, où des Espagnoles danseront le fandango, des Italiennes la tarentelle, des Écossaises la gigue et des Françaises le ballet sérieux, et non loin du théâtre une église, des ornements sacerdotaux, des vases sacrés, des images pieuses, des crucifix, des chemins de croix, des livres de prières, des rosaires, des chapelets, tout le matériel du culte et des pompes catholiques ou des menues pratiques de la dévotion; la photographie, la photosculpture, qui vivent de la lumière du soleil, et, sur sa tour haute de cinquante mètres, le phare électrique, soleil de la nuit; l'exposition du ministère de la guerre : sabres, baïonnettes, fusils, canons, obusiers, mortiers, balles, bombes et boulets, et, en face, l'exposition de la Société de secours aux blessés : cacolets, voitures, et wagons d'ambulance; une crèche pour les petits enfants, et le pavillon de la Société protectrice des animaux; cent autres choses encore : une boulangerie, deux stéarineries, trois moulins à vent, une machine à papier, une manutention civile et militaire, l'exposition des forges de Châtillon et Commentry, deux fontaines, un château d'eau, des chaudières à vapeur, non loin du phare électrique un phare ordinaire, des appareils fumivores, des appareils réfrigérants, une blanchisserie, une cristallerie, une exposition de vitraux, des bétons, des appareils de dégraissage... et un pâtissier.

Sur la berge de la Seine, dont le quai seul sépare le grand parc français, autre exposition : celle de la navigation de plaisance entre les machines marines, d'un côté, et, de l'autre, le pavillon de la Société de sauvetage et l'exposition des appareils de plongeurs; des canots à rames et à voiles, des yachts, des périssoires flottent sur le fleuve même.

Au delà de la grande avenue qui aboutit au pont d'Iéna, c'est le parc anglais, le parc américain et le parc oriental.

D'immenses hangars où l'Angleterre et les États-Unis ont

installé leur matériel de chemins de fer et leurs machines agricoles bornent ce parc au midi. Au couchant, ce vaste bâtiment en forme de parallélogramme est le Cercle international. Là, négociants et gens de loisir se rencontrent pour traiter de leurs affaires ou causer de leurs loisirs; des voyageurs de cent pays différents s'y mêlent, des compatriotes s'y cherchent et s'y retrouvent en territoire neutre; dans la salle à manger, à la voûte et aux murs peints de fresques colossales, trois ou quatre cents convives venus de tous les coins de l'horizon mangent à l'aise le même dîner à la même table.

Ce n'est pas dans le palais seulement que le protestantisme travaille avec une merveilleuse activité, il sème aussi son grain dans le parc, à pleines mains, distribuant les évangiles, les psaumes, les actes des apôtres, et des milliers et des milliers de petits imprimés édifiants, au titre adroitement choisi pour piquer la curiosité et vous attirer sans que vous vous en doutiez dans le pieux filet. Vous serez d'autant mieux pris que la main qui vous a tendu le petit cahier est souvent celle d'un fils de l'Islam au teint noir ou cuivré, vêtu d'un caftan et coiffé d'un turban... et qui peut-être s'imagine gagner des âmes à Mahomet. Voici le centre d'où rayonne toute cette propagande, un kiosque très-élégant et très-gracieux vraiment, et, groupés dans le voisinage le pavillon de la Société biblique, le pavillon de la Société des missions, un temple où l'on prêche pour de bon, une école du dimanche! Tout cela propre, correct, confortable et froid.

Cette étrange chose, basse, lourde, à l'aspect funèbre, qui touche au parc anglais et au microcosme protestant, c'est une copie du temple d'Yxicole, où les anciens Aztèques immolaient des victimes humaines, et en même temps un musée mexicain.

Les Anglais sont très-belliqueux dans leur parc : cette construction est une caserne-hôpital, cette autre loge une exposition de munitions de guerre, cette autre des canons exposés par le Gouvernement et qui sont de taille et de calibre à donner à réfléchir au canon-monstre de la Prusse.

Point de caserne ni de canon en Amérique, qu'une allée sépare seule de l'Angleterre : un modèle de maison de campagne et un modèle de maison d'école.

Et maintenant, voici l'Orient, l'Orient musulman avec ses minarets, ses coupoles, ses terrasses, ses moucharabiehs à grilles d'or; et l'Orient bouddhiste avec ses pagodes, ses portiques aux couleurs vives et gaies, aux ornements bizarres, ses toits aux angles retroussés; le Koran près de la Bible, Confucius voisinant avec Luther et Calvin, les hommes des mille et une nuits en face des hommes de Franklin et des concitoyens de Cobden.

C'est la Turquie, la Roumanie, le Maroc, l'Égypte, Tunis; c'est la Chine, Siam et le Japon.

La Turquie avec sa mosquée en miniature, aux fenêtres encadrées d'émaux, et cet éblouissant salon digne de l'appartement d'une sultane favorite.

La Roumanie avec son pavillon étrange à l'ornementation magnifique et barbare : une architecture qui n'est plus de l'Europe et qui n'est pas de l'Asie.

L'Égypte avec ses écuries où sont installés deux dromadaires, un âne noir de Minieh et un âne noir d'Aboukir; avec son caravansérai, dont la cour intérieure est entourée de boutiques devant lesquelles travaillent des bijoutiers du Caire et du Soudan, des fabricants de nattes, des brodeurs, des passementiers, des selliers, des fabricants de tuyaux de chibouques; avec son palais, où est exposé le plan en relief de toute l'Égypte, son pavillon de Suez, son temple, spécimen des trois grandes époques de l'art égyptien, qui renferme dans son édicule couvert des plus curieuses peintures quelques-unes des plus belles statues du musée de Boulaq, et la collection des bijoux ensevelis avec la momie de la reine Aah-Hotep, femme de Kamès, roi de Thèbes, qui vivait au temps où le Pharaon de Tanis avait pour ministre Joseph, fils de Jacob.

Tunis, avec son palais dont la façade a été copiée exactement sur celle du *Bardo*, la résidence du bey. Un résumé de l'Orient africain que ce palais ! Au rez-de-chaussée, les écuries pour les chevaux barbes, un café où cinq musiciens chantent et jouent sur des instruments bizarres des airs arabes; des marchands de tabac, des marchands d'étoffes, des confiseurs assis, les jambes croisées sur leur comptoir; au premier étage, toutes les splendeurs, toutes les richesses et toutes les grâces de l'art mauresque : un *patio* qu'entoure une galerie à fines colonnes de marbre blanc, dont les murs sont revêtus jusqu'à mi-hauteur de carreaux de faïence aux teintes douces et harmonieuses; au centre de la cour, égayée par quatre parterres de plantes tropicales, une petite fontaine de marbre blanc dont le bassin reçoit l'eau qui tombe de la bouche de dauphins sculptés; sur le *patio* s'ouvrent les appartements : en avant, la salle d'armes et la salle de justice; au fond le grand salon; un autre salon à droite; à gauche, les appartements intimes; les meubles les plus riches et les plus charmants, les tentures les plus belles, et pénétrant à travers les treillis des moucharabiehs et les vitraux de couleurs enchâssés dans des arabesques, un frais demi-jour où se fondent délicieusement les couleurs éclatantes et l'or des peintures et des étoffes.

La Chi[illegible] son [illegible] or fidèlement emprunté aux

écrans et aux paravents, et ses trois Chinoises au teint délicat et pâle, assises derrière le comptoir du magasins de thé, les yeux craintivement baissés sous les regards curieux des barbares d'Occident.

L'Italie relie de ce côté du parc l'Orient à l'Occident: de petites fabriques élégantes dont l'architecture est relevée par des faïences de couleur, des terres cuites, des majoliques et des fresques indélébiles, et à côté de ces gracieuses constructions une porte sombre qui mène dans quelque chose de noir et de souterrain. Est-ce la porte de Dante, sur laquelle étaient écrits ces mots : *Per me si va nella città dolente?* Non, ce n'est pas en enfer qu'elle mène, mais ce n'est pas non plus dans un lieu bien riant; ce sont les catacombes de Rome. Voici le corridor aux parois percées de niches profondes où l'on plaçait les cercueils; des noms sont gravés dans la pierre: presque tous ignorés, quelques-uns illustres; cette chambre carrée, où l'on voit peints sur les murs les signes et les chiffres symboliques intelligibles pour les seuls adeptes de la foi nouvelle, est une primitive église où se rassemblaient les confesseurs et les martyrs du lendemain pour assister aux mystères célébrés sur la tombe des confesseurs et des martyrs de la veille.

De la Rome souterraine vous émergez en pleine Europe moderne : ce sont les annexes agricoles, industrielles et artistiques de la Belgique, de la Prusse, de l'Autriche, de la Suisse, de la Bavière, du Würtemberg, de l'Espagne, du Portugal, et la foule de constructions de dimensions moindres groupées dans le parc attribué à chaque pays : les écuries russes, écuries à mettre sur des étagères, où les petits chevaux au col court ont des stalles si finement sculptées et ouvrées que des chanoines de chœur s'en contenteraient; les maisons de paysan russe bâties de troncs d'arbres enchevêtrés, dont les toits lancent à droite et à gauche de grands bras de sapin découpé et dont les façades rendront jalouses les façades des châlets d'Interlaken; près de ces bijoux en bois, la pauvre tente du Iakoutsch nomade, sous laquelle entre en sifflant le vent des steppes; plus loin c'est la maison de Gustave Wasa et le cottage norvégien; plus loin, l'exposition saxonne de l'instruction publique, la maison d'école prussienne où tout est si propre, si calme, où les livres, les cahiers et les tableaux d'étude ont l'air de sourire à l'écolier et de lui dire : Courage, ce n'est pas si difficile. Dans le parc autrichien, la boulangerie, la grande brasserie à balcon intérieur, semblable à celle de Vienne, le débit de vin, dont le lierre et la vigne vierge encadrent la porte et les fenêtres, la maison bohémienne, la maison styrienne, la maison tyrolienne et la maison hongroise; là-bas, en Espagne, le café ou des

filles de Valence à la jupe à ramages bordée d'un ruban d'or, servent le chocolat à l'eau, le vin de Porto ou le vin de Xérès.

Vous plaît-il maintenant de vous reposer de votre course dans le parc comme vous vous êtes reposé au milieu des fleurs et des volières de votre course à travers le palais? Entrez dans cette ferme modèle, vous pourrez vous y asseoir à une table rustique au milieu des étables et des ruches, et boire une jatte de lait en écoutant la symphonie pastorale des bœufs qui mugissent, des moutons qui bêlent, des poules qui gloussent et des pigeons qui roucoulent, car dans ce monde du Champ de Mars, ne le disions-nous pas? tous les mondes sont réunis, même le monde champêtre... et il ne tient qu'à vous d'y rêver une idylle.

II

LES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION

PAR

H. DE LA MADELÈNE

Ce qui frappe tout d'abord en entrant dans les sections consacrées aux Beaux-Arts, c'est l'infériorité relative de l'Exposition de 1867 sur la grande Exposition de 1855. La somme de talent est la même peut-être et l'abondance des œuvres d'art est au moins égale. Mais si le grand rappel, battu d'un bout du monde à l'autre, a fait surgir des quantités d'artistes, il n'a malheureusement révélé aucun homme de génie. L'Exposition de 1867 manque particulièrement de ces œuvres magistrales, faites pour passionner le public, secouer la torpeur d'une critique banale et réveiller l'ardeur des polémiques. L'ensemble est terne, incolore, sans accent, et cette médiocrité générale atteste une fois de plus la débandade universelle, la confusion des genres, le désordre et l'indigence des esprits.

Cette décadence profonde de l'art contemporain a déjà été signalée bien des fois, depuis quinze ou vingt ans, par ce qui nous reste de critique : vains efforts! remontrances stériles! On l'a dit sur tous les tons, et comment se lasser de le redire? En tous pays, l'art participe essentiellement à la vie générale du siècle. Aux lendemains des luttes déchirantes, à l'heure des renaissances viriles et

des retrempements généreux, l'art s'épanouit librement, fièrement et émerveille bientôt le monde par la force invincible de son élan victorieux. Rien ne l'arrête, rien ne l'étonne, rien ne lui résiste. Il entasse chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre et semble se faire un jeu des obstacles. Plus il travaille et moins il se lasse; plus il produit et moins il s'épuise.

On voit alors, de tous côtés et coup sur coup, surgir ces personnalités vigoureuses qui incarnent en quelque sorte en elles les passions, les vertus, les haines, les enthousiasmes et jusqu'aux folies maladives d'une époque. L'artiste marche alors de pair avec les politiques les plus profonds et les hommes de guerre les plus vaillants : il pèse de son poids propre dans la balance, et il faut compter avec lui.

Mais en des temps comme le nôtre, quoi de semblable? Comment veut-on qu'une époque rétrécie, positive, toute aux appétits, sans virilités, sans passions, sans croyances, produise un art puissant, capable d'émouvoir les âmes? Quand toutes les sources d'enthousiasme sont taries, quand la lassitude est partout, quand l'indifférence, pire que la mort, passe pour le dernier mot de la sagesse, que peut faire l'artiste et que peut-on lui demander?

Aujourd'hui le ciel est vide : le Christ a cessé d'être le Rédempteur, l'Hostie expiatoire, Dieu lui-même fait homme. Jusque dans des chaires chrétiennes, nous l'avons vu présenter sous la forme la plus humaine, comme un philosophe, un moraliste, un jeune homme *des plus distingués pour son temps;* croit-on que l'artiste persistera seul à croire à la divinité du Fils de l'Homme? Et s'il a cessé d'y croire, comment la peindra-t-il pour nos églises?

De là, dans le type traditionnel, une altération profonde : on peint Jésus de Nazareth comme on peindrait Platon, Confucius ou Manou; cherchez maintenant dans les lignes glacées de cette tête de convention, l'expression d'ineffable tendresse, la douceur pénétrante et l'amour infini que les maîtres primitifs savaient si bien rendre à l'envi.

Pour l'Olympe, c'est même chose. Jupiter est en fuite, et malgré les louables efforts d'une petite école néo-païenne, le blond Phébus tentera vainement de ramener sur l'Hélikon le chœur divin des Karites. On peint encore Vénus, par-ci par-là, à cause de sa nudité, mais avec quel soin fait-on avant tout une belle femme de la déesse! et l'Histoire? et la Guerre? L'Histoire n'apparaît plus que sous l'aspect anecdoti ue, et la perfection des engins de destruction enlevant de plus en plus à la guerre tout caractère épique, le tableau de batailles dégringole naturellement jusqu'aux romances militaires de M. Protais.

Plus nous deviendrons petits et plus l'art contemporain, soyez

en sûrs, se rapetissera à notre taille. Tout se tient, tout s'enchaîne: petits citoyens, petite littérature, petits appartements, petits tableaux. Nous ne croyons plus aux dieux, aux martyrs, aux héros, mais nous prenons encore plaisir à voir couler l'eau claire sous les saules, et nous regardons volontiers rentrer les vaches à l'étable. Voilà la peinture qui nous convient! Voilà pourquoi nous aurons de brillants paysagistes et de merveilleux peintres d'animaux. Que nous faut-il surtout? des cadres grands comme la main, des portraits à mi-corps, des tableaux de genre, toutes choses prenant peu de place et faciles à déménager. A la bonne heure! voilà notre affaire! et que cette Expositon de 1867 nous sert bien selon notre goût!

Soyons justes pourtant : si l'Exposition de 1855 a laissé un si grand souvenir, c'est qu'elle résumait pour ainsi dire l'effort artistique d'un demi-siècle, et d'un des siècles les plus tourmentés de l'histoire. L'Exposition actuelle ne représente guère qu'une période de douze années, et de quelles années! Le grand mouvement romantique avait fait naître de grandes personnalités; l'ère du Crédit mobilier, du Comptoir d'escompte et des gens de Bourse, n'a pu produire personne. En 1855, Decamps, Delacroix, Horace Vernet, Ingres, Ary Scheffer, Troyon, vivaient encore; en 1867, nous en sommes réduits à M. Cabanel, à M. Pils, à M. Yvon, à M. Gustave Doré. Ce n'est pas tout à fait même chose, on en conviendra.

Quelle génération puissante que celle qui vient de s'éteindre! Quelle sincérité vaillante dans la lutte et quelle bonne foi dans tous les camps! L'amour de l'art échauffait vraiment toutes les âmes; on était unanime pour escalader l'Olympe, et le même cri s'échappait de toutes les poitrines : En avant!

Rappelez-vous Decamps; malgré les tourments souvent stériles, les inégalités et les pauvretés même de son exécution, malgré ses excès de raffinement pratique, n'était-il pas *attirant* au possible? L'énergique caractère de ses œuvres, la fermeté de son pinceau n'accusaient-ils pas d'emblée un maître?

Decamps représente admirablement la violence de la vocation, la ténacité et la persistance du désir, l'ambition noble de faire mieux que les autres. Quelque jugement que l'on porte sur son œuvre, c'est une personnalité très-tranchée et qui se détache en silhouette un peu dure sur le fond lumineux du cadre.

Et Delacroix? qu'en dire? Quel plus puissant génie et quel génie plus émouvant? Delacroix sera l'orgueil légitime de ce siècle et l'admiration jalouse des générations qui nous suivent. Il eût été l'honneur des plus grandes époques artistiques. C'est le plus pathétique des peintres, et le feu de son âme est resté brûlant dans

ses toiles. Qui peut le regarder sans émotion; et qui l'oublie l'ayant vu?

Dans un ordre d'idées tout autres, Ingres n'est-il pas lui aussi une noble et sévère figure? Ce grand vieillard tenace, si fervent dans son parti pris, lorsqu'il se dégage des réminiscences scolastiques et des formules énervantes de toute originalité, n'a-t-il pas rendu d'une façon accentuée jusqu'à la violence, la vie même du modèle vivant? Que mettre au-dessus de certains de ses portraits? Que comparer aux incomparables études du *Saint Symphorien*, par exemple?

Et Marilhat, et Horace Vernet, et Th. Rousseau, et Corot, et Millet, et tant d'autres moins illustres mais non moins méritants, Troyon, Diaz, Flandrin, Couture, Chenavard? J'en passe; j'en oublie.

Ce fut vraiment une heure unique dans l'histoire de ce siècle, que cette espèce de levée en masse d'esprits vaillants et généreux, tous à l'œuvre en même temps, et plus ardents les uns que les autres!

Hélas! les uns après les autres, les voilà qui disparaissent chaque jour et qui, presque tous, meurent sans héritiers. Ils ont, toutefois, donné à leur temps, un tel branle, et même morts, ils sont si vivants encore, que notre affaissement s'en ranime parfois et que leur souffle court en frissons sur nos têtes. Nous valons moins qu'eux à coup sûr, mais, somme toute, nous valons encore quelque chose; et si nous regardons qui nous entoure, la petitesse des autres est bien faite pour nous laisser croire qu'on peut compter avec nous.

Dans cette exposition des œuvres de l'art français, résumons d'abord la grande peinture, c'est-à-dire tout ce qui, de près ou de loin, touche à la Bible, à la Fable ou à l'Histoire. Son rôle est des plus modestes, et la place qu'elle occupe n'est pas grande. C'est tout au plus si, sur les sept ou huit cents toiles proposées à notre admiration, sept à huit peuvent passer pour des peintures religieuses, cinq ou six pour des peintures historiques, et trois ou quatre pour des peintures mythologiques. On voit si j'étais, tantôt, dans le vrai, lorsque je parlais de déroute.

M. Cabanel tient la tête de ce petit groupe, autant par la dimension de ses toiles que par son importance officielle, la prétention et la diversité de ses envois. C'est un maître homme, si j'en juge par la fortune rapide qu'il a faite et la faveur dont il jouit. Sa main savante touche à peu près à tout avec cette ferme assurance que l'artiste puise dans la conscience de sa force. Nous lui devons la dernière *Nymphe enlevée par un Faune*, la *Naissance de Vénus* et un immense *Paradis perdu*, sans compter les portraits de M. Rouher,

et de la comtesse de Clermont-Tonnerre, et celui de l'Empereur. Que choisir dans ce tas? les grands ou les petits? Ève ou Vénus? peu importe! Le maître est tellement égal à lui-même dans toutes ses œuvres, qu'on peut sans danger s'en rapporter au hasard, pour le choix.

M. Cabanel, qui prend volontiers des airs d'héritier direct de Paul Delaroche et même un tantinet de M. Ingres, ne reste guère, à tout prendre, qu'un maigre élève de M. Picot. Nature mesquine, maniérée, esclave du désir de plaire, il n'a ni tempérament, ni souffle, ni vigueur. C'est une sorte de métis, froid et stérile, incorrect pour les dessinateurs, pâle pour les coloristes, insuffisant pour tout le monde. La *Naissance de Vénus* n'est qu'un dessus de porte de boudoir équivoque, et le *Paradis perdu* une grande image de papier peint. Sous son pinceau débile, la figure du ministre d'État perd tout caractère, et jamais empereur ne fut peint d'une façon plus triviale et plus vulgaire. Voilà pourtant ce qui a valu à M. Cabanel la grande médaille d'honneur, l'Institut, la rosette d'officier et des commandes par dessus la tête!

M. Glaize fils et M. Lazerges peuvent se donner la main, et *le Christ au milieu des lépreux*, du premier, vaut, à peu de chose près, *la Mort de la Vierge*, du second. Que dire du *Job* de M. Laemein et du *Christ en croix* de M. Dumas? C'est déjà beaucoup, en conscience, que d'en faire seulement mention. *Le Repas libre des Martyrs*, de M. Émile Lévy, a le plus grand besoin des explications du livret, et sans *l'Adoration des Mages*, de M. Brune, sobre et ferme peinture, où le bon élève de Gros se reconnaît à chaque touche, nous en aurions fini avec la peinture religieuse, sans trouver où reposer notre œil avec la moindre complaisance.

En fait de peinture historique, nous n'avons guère que les grandes *machines*, de MM. Yvon et Pils, compositions diffuses qui semblent surtout préoccupées de commenter la prose épique du *Moniteur universel*. M. Yvon succède à Horace Vernet, à peu près comme M. Cabanel à Paul Delaroche. Si la peinture militaire est destinée à disparaître un jour, M. Yvon aura été pour une bonne part dans sa mort. La guerre est une brutalité qui — plus qu'autre chose — a impérieusement besoin d'être ennoblie par l'interprétation poétique. Gros, Géricault, Delacroix l'avaient compris ainsi, et Horace Vernet lui-même semble, par moments, préoccupé de cette idée. M. Yvon, lui, ne s'en doute même pas. Rien de plus grossièrement réaliste que le choc de ses bataillons, rien de plus vulgaire que les types de ses héros. Il y a assurément, dans ces vastes toiles, beaucoup d'habileté et une rare vigueur de main, mais où la noblesse, l'élévation, le caractère héroïque? Peindre de cette façon, avec si peu de chaleur d'âme, de tels sujets : *l'Alma*, *Malakoff*,

c'est ramener la peinture historique aux tableaux grossiers des montreurs de foire. On rougit vraiment de penser que de pareilles toiles sont destinées aux galeries de Versailles.

Mais quoi? ces malheureuses galeries n'en seront pas même quittes à si bon marché. M. Ange Tissier est là, lui aussi, avec sa toile, et sa toile en vaut une autre (j'entends une autre de M. Yvon). *Le Prince-Président rendant la liberté à Abd-el-Kader*, rentre par excellence dans cette peinture officielle qui charme les chefs de bureau artistes. Quels beaux uniformes! et que peut-on rien demander de plus?

Certes, *le Serment de Brutus*, de M. Delaunay, et *Varsovie*, de M. Tony Robert-Fleury, sont loin d'être des chefs-d'œuvre, mais qu'ils paraissent donc superbes à côté de ces toiles criardes! Brutus sera toujours cher aux âmes fières, et c'est un noble dessein que de ranimer son image. Retracer une page du martyre séculaire de la Niobé des nations, c'est noble aussi et digne d'un pinceau juvénile; mais comme dernier mot de la peinture historique, c'est bien peu, vous en conviendrez.

Quand j'aurai signalé la *Vénus et Adonis*, de M. Briguiboul, *la Muse et le Poëte*, de M. Timbal, *la Bacchante*, de M. Bouguereau, voire même le *Persée et Andromède*, de M. Bin, je crois que je serai en règle avec la Fable. En mentionnant seulement les noms de MM. Landelle, Barrias, Jacquand et Jalabert, je dois être en règle aussi avec la petite monnaie de M. Delaroche.

J'ai vivement regretté de ne retrouver qu'en réduction les grandes toiles décoratives exécutées pour le musée d'Amiens par M. Puvis de Chavannes. *La Guerre*, *la Paix*, *le Travail*, *le Repos*, malgré leur parti pris de colorations éteintes, auraient, j'en suis sûr, fait la plus noble figure à côté des pauvretés voisines.

Arrivons bien vite aux tableaux de genre et aux paysages : ici du moins la matière abonde et nous n'avons guère que l'embarras du choix.

En tête, hors ligne, comme un maître dans son domaine, se place M. François Millet, le *Michel-Ange des paysans*. Cette exposition de 1867 sera pour M. Millet ce que l'exposition de 1855 a été pour Eugène Delacroix, c'est-à-dire la consécration définitive d'un talent hors de conteste. Ses toiles écrasent tout autour d'elles : fidélité, caractère, intensité dans le vrai, idéalisation des sujets les plus humbles, désir véhément de faire aimer ce qu'il aime, M. Millet a tout cela, et de quelle façon!

Invinciblement attiré loin des villes, ce grand, ce ferme artiste aime d'un amour ardent la nature et ceux qui vivent le plus près d'elle, les paysans. Il s'assied volontiers à leur table et les fait causer longuement de toutes les choses qui les touchent. Il

les suit aux champs et les regarde travailler avec un respect sincère. Il les peint comme il peindrait les empereurs et les rois, si jamais ce rustique devenait un peintre de cour.

Regardez ces *Glaneuses*, courbées sur le chaume calciné, dans une atmosphère étouffante, ce *Semeur de pommes de terre*, ce *Berger* guidant son troupeau, cette *Tondeuse*, ce *Parc à moutons*, n'est-ce pas là la vie champêtre, prise sur le vif et fixée sur la toile avec une fidélité prodigieuse? Que si la physionomie de ces paysans vous répugne, ne les regardez pas, mais regardez au moins la terre qu'ils foulent et, si j'ose ainsi dire, l'air qu'ils respirent. Ce ciel, c'est le firmament infini, profond, insondable; ce sol, c'est la terre elle-même, solide, pleine, vivante. M. Millet peint pour l'éternité, et son œuvre durera autant que le monde!

Quelle noblesse véritable et quel caractère imposant dans les moindres toiles! Vrai sans grossièreté, pittoresque sans artifice, tour à tour il saisit, il étonne, il attendrit, il fait penser, il fait peur. Écoutez tinter, à la cloche lointaine, dans le crépuscule qui descend, *l'Angelus du soir!* Et si vous ne craignez pas le cauchemar, regardez *la Mort et le Bûcheron*, cette fable sinistre, digne d'Holbein! Un maître seul atteint cette grandeur poétique et produit des impressions d'une telle intensité!

J'ai tort peut-être de parler de M. Breton tout de suite après M. Millet. M. Breton est aussi un ami des champs, mais c'est plutôt un faiseur d'idylles qu'un peintre des réalités vivantes. *Le Retour des Glaneuses*, *la Moisson*, *les Sarcleuses* se distinguent surtout par l'idéalisation des types; cette *Gardeuse de Dindons* rêve poétiquement au déclin du jour, comme pourrait le faire une pensionnaire du Sacré-Cœur, dont la main a été pour la première fois serrée furtivement la veille au soir, entre deux portes. La dure vie des laboureurs n'apparaît pas ici, avec son travail écrasant et implacable. Ces filles sont alertes, bien portantes, plutôt dorées que brunies par le soleil; rien de courbé, rien de haletant, rien qui sente la peine et la sueur humaines : ce n'est pas la campagne vraie, c'est l'Arcadie, et une Arcadie de banlieue, chose plus triste encore.

Que dire de M. Meissonier, pour peu que l'on tienne à ne pas tomber dans des redites? M. Meissonier est depuis quelque vingt ans en possession d'une popularité incontestable, et depuis vingt ans c'est le même homme. Il serait aussi injuste de dire qu'il décline que d'affirmer qu'il grandit. Il peint, comme il y a vingt ans, de petits cavaliers, de petits capitaines, de petites servantes d'auberge, de petits corps de garde, de petits bonshommes de toutes les couleurs et de tous les costumes. Et il peindra ainsi dans vingt ans, s'il plaît à Dieu! Ce genre de besogne n'a rien de bien

dévorant pour l'artiste; il ne demande ni le sang des veines, ni la moelle des os. Beaucoup d'habileté, beaucoup de patience, beaucoup d'adresse, c'est tout ce qu'il faut pour bien faire, et M. Meissonier a tout cela comme personne! C'est le lion de l'Exposition, et les étrangers s'entassent devant ses toiles minuscules : quoi de plus naturel? Il surprend, il amuse, parfois même il charme : ne voilà-t-il pas plus qu'il n'en faut pour justifier la vogue dont il jouit?

M. Gérôme est moins heureux : l'engouement du public se refroidirait-il à son endroit? Je ne sais, mais je constate qu'il est cette année singulièrement délaissé. Il a pourtant envoyé ses plus fameux morceaux : *les Gladiateurs*, *la Mort de César*, *Phryné devant l'Aréopage*, *Louis XIV et Molière*, *l'Almée*, *les Augures*, que sais-je encore? Cette prodigalité manque d'adresse et étonne, de la part d'un homme si entendu d'ordinaire dans l'exploitation du succès. La réunion de toutes ces toiles met, en effet, singulièrement à nu l'indigence des procédés de l'artiste. C'est toujours un sujet piquant dans une tradition pédante. Rien de moins antique que ses augures, rien de moins auguste que ses juges. C'est la plus vulgaire canaille de modèles parisiens, en costumes grecs ou romains. Et la couleur? Et les chairs? Dans quel manche d'ivoire poli cette *Phryné* a-t-elle été taillée? D'où vient-elle elle-même, cette beauté parfaite?

D'Athènes ou du pays Breda?

J'ai revu pourtant avec un certain plaisir le *Duel de Pierrot*, et avec un plaisir très-vif *le Prisonnier*, conduit en barque sur ce Bosphore lumineux et limpide comme aux premiers jours. Dans des dissonances blessantes, voilà une note très-juste, et qui ferait pardonner bien des choses, si elle revenait plus souvent. Nous laisserons, s'il vous plaît, M. Hamon à ses poupées, M. Chaplin à ses faïences, M. Toulmouche à sa toilette et M. Jollivet à ses émaux, et nous nous arrêterons un bon moment devant M. Fromentin.

Il m'en coûte de le dire, car j'aime beaucoup M. Fromentin, mais j'ai éprouvé une certaine déconvenue en revoyant ses plus jolies toiles à trois ou quatre ans de distance. Cette peinture, naguère si brillante, si fine, si distinguée, s'est singulièrement amincie en vieillissant. Cela finit même par ressembler bien plus à des aquarelles qu'à de la peinture. Sans doute, l'esprit y est encore et le feu aussi, et l'élan et tout ce pittoresque aimable qui m'avait tant séduit, mais où la profondeur atmosphérique et la vérité des plans? Que restera-t-il dans dix ans de ces ailes de colibri fragiles? On se le demande en tremblant. Les tableaux de M. Fromentin seraient-ils destinés à avoir le sort de ces feuilletons

brillants qu'on s'arrache le soir et dont on n'a pas retenu un mot le lendemain?

M. Ribot se maintient très-ferme dans son parti pris, et je reconnais volontiers que sa peinture fait beaucoup d'effet sur les gens. Ses *Rétameurs*, surtout, sont dignes d'attention et d'une exécution franche et solide. *Saint Vincent martyr* me plaît moins. Dans cette dernière toile, M. Ribot abuse de ces jeux de lumière qu'il dispose avec tant d'art et qui finissent par prendre sous son pinceau toutes les allures du *chic*.

M. Adolphe Leleux continue son commerce de Bretons bretonnants, pendant que M. Armand Leleux peint, pour sa part, des capucins et des petits abbés. MM. Plassan et Fichel s'évertuent pour marcher dans les souliers microscopiques de M. Meissonier; M. Edouard Frère multiplie ses petits intérieurs, et M. Charles Marchal règne et gouverne en Alsace et en Lorraine comme M. de Curzon en Italie et en Grèce.

Est-ce tout? Non, certes, mais comment n'oublier personne? Et M. Courbet, et M. Comte, et M. Brandon, et M. Bonnat, et M. Antigna, et M. Debon, et M. Hébert, et M. Moreau, et M. Lévy, et M. Luminais, et M. Sain, et M. Monginot? et tant d'autres encore, tous gens de talent curieux à étudier et qu'il faut pourtant sacrifier faute de place. Passons vite aux paysagistes.

Les paysagistes sont l'honneur de la peinture contemporaine, et leur gloire peut nous consoler un peu du désarroi de la grande peinture. Dans ce domaine, nous rencontrons, à chaque pas, de vrais maîtres, dignes de rivaliser avec ceux des plus glorieuses écoles. En quel temps, plus qu'au nôtre, l'étude de la nature a-t-elle été aussi sincère et aussi fervente? Nous avons surpris les moindres secrets des vallons, des bois, des rochers et des mousses : nous savons la transparence des eaux, la fluidité de l'atmosphère, le jeu de la lumière tamisée à travers les feuillées, les fraîcheurs brumeuses du matin, les ardeurs du midi, et la mélancolique sérénité de la nuit; nous possédons en plein la nature, et nous ne demandons plus rien à la convention et au *style*.

Deux hommes, deux artistes hors ligne, MM. Rousseau et Corot, ont les premiers levé le drapeau de l'indépendance et l'ont porté glorieusement, haut la main, pendant trente ans de batailles.

Nous les retrouvons aujourd'hui, à l'heure de la victoire définitive, aussi vaillants qu'aux premiers jours, et notre reconnaissance es confond dans la même admiration.

Et pourtant M. Théodore Rousseau ne semble-t-il pas l'antithèse vivante de M. Corot? Cet esprit net, décidé, volontaire et

persistant, dont l'œil obstiné creuse à fond toutes choses, qui cherche avant tout l'intensité de la couleur, la franchise des formes, la netteté des ombres, la profondeur de l'atmosphère, et l'infini des horizons, ne semble-t-il pas le contraire de cet esprit charmant et tranquille, satisfait de rendre son impression telle qu'il la sent et les choses comme il les voit, avec une volupté confuse ; primesautier et somnolent, attiré surtout par l'indéterminé, l'indécis, sorte de rêveur poétique qui peint le vague des strophes au lieu de les écrire?

M. Théodore Rousseau parle à haute voix; M. Corot murmure et chuchote : mais comme l'un et l'autre s'entendent, et comme ils se complètent l'un par l'autre! Les *Gorges d'Apremont* et *le Chêne de Roche*, sont des morceaux superbes, arrachés de vive force, et peints d'une main ardente et virile. Le *Soir*, le *Matin*, les *Bords du lac de Nemi*, peints sans efforts, doucement, résument toute la poésie de l'aube, du crépuscule et des eaux. Les premiers étonnent, impressionnent jusqu'à l'émotion, les seconds charment, attirent et captivent. Tous sont œuvres de maître, et dans le sens le plus large du mot.

Puis se révélèrent, et tous trois presque sur la même ligne, MM. Troyon, Diaz et Jules Dupré; Troyon, que la mort vient d'emporter en pleine vigueur de talent, qui marquait ses moindres études d'un caractère si personnel, et dont la main avait acquis une si prodigieuse sûreté d'exécution; Diaz, dont l'absence afflige et qui a si malheureusement compromis la plus brillante nature par des excès de production. Jules Dupré, peintre robuste, main ferme et solide, plus préoccupé d'exécution parfaite que d'impressions poétiques, et qui communique à ses toiles toute l'énergie de son âme.

Qui encore? M. Cabat, artiste sincère, plein de conscience et d'honneur, mais d'un pinceau un peu lourd, affaibli par des redites classiques, et M. Paul Huet, vieux brave, sur la brèche depuis trente ans, toujours aux premiers rangs, comme un conscrit.

Et M. Daubigny? et M. Lavieille?

M. Daubigny est justement célèbre, mais n'est-ce pas surtout au charme de ses sites, choisis avec le plus rare bonheur, qu'il doit sa grande réputation? C'est à coup sûr un peintre d'impression très-saisissant ; c'est loin d'être un exécutant de premier ordre : il attire, il séduit, mais que n'a-t-on pas à lui pardonner!

Combien je lui préfère M. Eugène Lavielle, la droiture et la sincérité en personne, vaillant artiste, lutteur courageux, longtemps dans l'ombre, aujourd'hui en pleine lumière et en plein succès, bien à sa place.

Et de M. Léon Belly, que dire?

Même après Marilhat, même après Decamps, M. Léon Belly conserve sa physionomie à part. Il a rapporté d'Orient des impressions très-personnelles, très-vives, et il les a rendues avec la plus heureuse franchise. C'est un esprit distingué, artiste, dilettante, servi par un pinceau brillant et agile, qui sait à merveille choisir ses sujets et qui, dans ses toiles les plus *faites*, garde toujours quelque chose du premier feu de l'esquisse.

M. Français, ancien élève de M. Corot, longtemps fidèle à son maître, est aujourd'hui en désertion ouverte et passe à l'ennemi avec armes et bagages. M. Français vise évidemment l'Institut, et il est fort possible que le chemin qu'il prend l'y conduise. Un homme qui remplace la nature par des lignes arbitraires, qui redresse les arbres pour les grandir et leur donner, de son chef, la noblesse qui leur manque, qui dans son paysage majestueux, fait asseoir *Orphée* ou Salmacis et non de simples paysans, qui intitule *Bois sacré* le premier bout de bocage venu et abrite son indigence derrière des citations virgiliennes, est bien fait, ce semble, pour arriver à l'Académie, même avant M. Paul Flandrin.

Mademoiselle Rosa Bonheur aura été décorée à temps. Bœufs, vaches, moutons, chèvres, chevreuils, bergers du Béarn ou d'Écosse, tout est aujourd'hui, par elle, peint de *chic*, avec le plus monotone des procédés. Si, par malheur pour elle, on passe de ses moutons à quelque troupeau de M. Millet, par exemple, il n'est plus possible de les regarder une seconde fois, et l'insigne pauvreté de cette peinture se trahit de la plus cruelle façon.

A des titres différents et pour des qualités très-diverses, il faut citer M. Harpignies, dont les études ont un si grand caractère, MM. Hanoteau, Lambinet et Le Cointe, qui rivalisent entre eux de bonne volonté et de franchise, et enfin, dans le domaine du pittoresque pur, M. Ziem, souverain maître de Venise et des lagunes, peintre infatigable qui recommence depuis vingt ans le même tableau avec un inaltérable succès.

Me voici à peu près quitte avec la peinture française, mais comment regarder les fines aquarelles de M. Eugène Lami, sans s'attarder encore quelques minutes? Et M. Blaise Desgoffe, est-il possible de passer outre sans dire un mot de ses merveilles? Cet art de M. Desgoffe est, en vérité, des plus étonnants, et je doute que les Flamands les plus renommés pour leur patience aient jamais dépassé cette fidélité scrupuleuse et ce trompe-l'œil prodigieux. Voici un vase de cristal de roche, taillé à la meule avec une perfection sans égale, et qui fait trembler tant il semble exposé à la maladresse du premier venu. Ceci, c'est une aiguière en argent doré du seizième siècle, et ceci une statuette en bois de Jean de

Bologne ; aimez-vous mieux des émaux de Jean Limousin, des jaspes, des ivoires, des onyx, des agates? Vous n'avez qu'à parler ou plutôt qu'à choisir ; M. Desgoffe peint tout cela, que dis-je peint? il cisèle, il repousse, il émaille, il polit, comme le plus habile orfévre et le plus adroit lapidaire. C'est un sorcier incomparable.

Nos sculpteurs sont aussi en grand désarroi et se cramponnent de leur mieux au peu qui reste de la tradition.

Chez eux, la stérilité de l'enseignement scolastique est peut-être même plus frappante que chez les peintres On sent que le sol se dérobe sous leurs pieds, et que l'ombre grandit et s'épaissit autour d'eux. L'heure approche où la grande sculpture ira rejoindre la grande peinture dans la fosse commune, et voici l'ère prochaine du buste, de la statuette et du médaillon.

En attendant, un groupe assez compacte résiste encore et par l'énergie de son effort proteste contre la fin menaçante. On ne saurait trop regretter la résolution prise par M. Barye de ne rien envoyer à l'Exposition universelle ; l'abstention de M. Clésinger, moins regrettable, n'en fait pas moins un vide dans les rangs. Il nous reste MM. Carpeaux, Cavellier, Aimé Millet, Perraud, Gumery et Maillet, gens de talent et gens de cœur, de taille à prendre corps à corps la nature vivante et à se mesurer avec elle. Puis viennent MM. Vilain, Vidal-Dubray, Maindron, Gustave Crauk et Paul Dubois, artistes pleins de mérite et de courage, et enfin, à un degré au-dessous, MM. Franceschi, Carrier-Belleuse, Gustave Guitton et Chatrousse, etc., praticiens habiles qu'aucun marbre n'intimide.

M. Cordier continue ses études ethnographiques et mêle au marbre, avec une remarquable adresse, le bronze, l'émail, l'or, l'argent, l'onyx, la turquoise et le porphyre. Quant au baron de Triqueti, il se présente comme l'inventeur d'un art tout nouveau, la *tarsia* de marbre, ainsi nommée par analogie avec les *tarsia* que l'Italie exécutait en bois, au quatorzième et au quinzième siècle, art dont la décoration murale pourra tirer grand profit.

Arrêtons-nous : j'ai déjà dépassé, sans le vouloir, la place qui m'était réservée dans ce livre, et il est grand temps, ce semble, de s'occuper un peu des artistes étrangers qui ont répondu à notre appel.

L'Angleterre.

Pour ceux surtout qui ont gardé le souvenir de ses succès de 1855, l'Angleterre se présente cette année dans des conditions d'infériorité très-frappantes. Elle aussi a fait depuis dix ans

d'irréparables pertes et, pas plus que nous, elle n'a comblé les vides faits par la mort dans ses rangs les plus glorieux. Elle a perdu Mulrécady, cet excellent peintre des scènes intimes, qui donnait une idée si juste des mœurs et de la vie familière des trois royaumes; Leslie, littérateur raffiné, artiste aussi spirituel qu'ingénu, qui traduisait d'une façon si piquante les scènes les plus mémorables des écrivains les plus illustres; et enfin le vieux William Hunt, naturaliste énergique, dessinateur précis jusqu'à la sécheresse, mais très-remarquable malgré son parti-pris.

D'autre part, Holman Hunt, le préraphaélite, l'émule de Millais, se tait et se dérobe, et nombre d'artistes plus intéressants par la singularité de leur tempérament que par la perfection de leur faire, tels que David Maclise, peintre de vieilles légendes et de traditions populaires, et Frith, peintre de fashion et de *High-Life*, semblent avoir abandonné la partie, de guerre lasse.

C'est en vain également que vous rechercheriez, comme en 1855, quelque remarquable portrait de Waston Gordon, le président de l'Académie d'Édimbourg, pas plus que des aquarelles de Cattermole, l'aquarelliste mouvementé, qui nous causa tant de surprises.

Quant à M. Millais, s'il a fait cette année acte de présence, ne semble-t-il pas n'avoir envoyé que des sortes de défis! Millais est certes un homme d'une grande valeur et d'un grand savoir, mais, par bonheur pour lui, nous le connaissions par autre chose que cet inavouable *Satan semant l'ivraie*, et cette inconcevable *Veille de sainte Agnès*, qui semble éclairée par le reflet vert d'eau d'un bocal de pharmacie.

Landseer est présent, lui aussi, mais n'eût-il pas mieux valu pour son honneur qu'il imitât l'abstention de ses confrères?

La *Jument domptée* qu'il expose est d'une médiocrité désolante, sèche d'exécution, brillante et dure comme de la porcelaine, et son amazone sans élégance, sans tournure, serait reniée même par la petite monnaie d'Alfred de Dreux. Ce Landseer, si légitimement remarqué en 1855 pour l'expression spirituelle et presque humaine qu'il excellait à donner aux animaux, n'apparaît plus guère que comme un *chiqueur* adroit, habile au trompe-l'œil et agile à l'escamotage. Si ce qu'il nous montre est vraiment le spécimen de sa dernière manière, on peut le dire hardiment: Cet homme est fini!

Voici, par contre, un homme bien vivant, M. James Hook, peintre de pêcheurs et de gens des côtes, qui rend ces rudes types avec un très-vif sentiment du pittoresque et pour qui la mer ne semble pas avoir de secrets. Arrêtez-vous spécialement devant les *Gamins de la mer*, toile d'un caractère très-franc et d'un accent très-ferme.

Si vous aimez les *Champs de blé* et les *Pièces d'orge*, bien *ressemblants*, adressez-vous à MM. John Linnell et Charles Lewis. Ces messieurs savent, épi par épi, l'histoire authentique du moindre sillon et sont gens à compter, brin par brin, les chaumes fauchés. Si vous préférez les scènes familières d'intérieur et de vie bourgeoise, voici M. Erskine, avec *le Payement du loyer*, et même M. Taed, avec *la Seule Paire* et *les Charmes de la musique*, petits cadres, d'une bonhomie souriante et très-suffisants d'exécution.

M. Stanfield passe chez nos voisins pour un illustre peintre de marines. Mais j'aime à penser qu'il justifie sa grande réputation par des toiles tout autres que cette médiocre *Baie de Naples*, qu'il s'est contenté de nous envoyer.

Quand à sir Francis Grant, peintre de portraits et peintre de genre, on retrouve en lui, quoique fort affaiblie, l'onction de la vieille école de Reynolds. Le *Retour de la bataille* est, à tout prendre, une bonne peinture, large et grasse.

M. David Roberts nous montre *l'Hôpital de Greenwich* et *le Palais de Westminster*. Il a, certes, beaucoup de talent, mais comment faire pour s'associer, de bonne foi, à la grande admiration qu'il inspire de l'autre côté du détroit? C'est très-correct, très-exact, mais aussi très-mince, très-lavé, et surtout glacé comme la mort même!

L'école anglaise a été justement glorieuse dans la première moitié de ce siècle : Reynolds, Gainsborough, Constable, Turner, peuvent marcher de pair avec les plus grands artistes contemporains, et leurs œuvres méritent vraiment de leur survivre. Par la mort de Wilkies, de Lawrence et de Mulréady, l'art anglais a reçu le dernier coup, et rien ne fait présager une renaissance prochaine, même dans l'aquarelle, où il a été un moment sans rivaux; on peut affirmer qu'il n'y a plus aujourd'hui de *maîtres* dans la vieille Angleterre. Il ne reste guère qu'une tourbe de faiseurs méticuleux et obstinés, rivaux puérils du daguerréotype, capables de compter jusqu'à la dernière feuille d'un arbre, et ravis de reproduire, à tromper l'œil, le lichen des roches et la mousse des chênes.

Certes, les belles œuvres d'art ne manquent pas en Angleterre, et l'on sait si la race anglo-saxonne se fait tirer l'oreille pour les payer le prix qu'elles valent, mais lorsqu'on songe que le même amateur met, côte à côte, dans la même galerie, un Titien lumineux et un Richard Pickersgill, et accroche un James Morgan sous un Paul Véronèse, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'à de très-rares et très-aristocratiques exceptions près, c'est en vain que cette race de marchands se *monte le coup* pour se donner l'air artiste. Ils sont, ils restent et ils resteront, comme leurs pères, d'une cécité morne devant les œuvres d'art, incapables d'éprouver

pour elles le goût passionné des races latines. Tous les croquis des touristes et tous les *albums* des misses en voyage ne changeront rien à cela.

N'oublions pas que dans une galerie anglaise, même chez le grand seigneur le plus affranchi de préjugés, vous chercheriez en vain un Delacroix, un Decamps, un Ingres, un Scheffer. Il est sans exemple que l'œuvre d'un de nos artistes ait franchi le détroit, par voie d'acquisition. Rien pour l'étranger, quel que soit son talent, tout pour le peintre du cru, fût-il encore plus médiocre : voilà l'axiome qui règle la conduite de tout bon Anglais. Le génie de la race se montre une fois de plus dans sa brutalité native. Avant l'œuvre d'art, c'est l'ouvrier anglais qu'il faut voir dans le peintre : c'est lui qu'on entend payer et non point un autre, et l'argent anglais ne saurait avoir de plus noble emploi.

La Belgique.

L'Exposition Belge mérite une attention toute particulière. Ce brave petit peuple, industrieux, laborieux, plein de bon sens, de séve et de courage, se montre chaque jour plus digne de la liberté dont il jouit. Un des derniers sur la carte du monde, par sa seule valeur, par la persistance de son effort, il prend place aux premiers rangs dans l'industrie, comme dans l'art.

Avant l'Italie, avant l'Allemagne, avant l'Angleterre même, qui marche immédiatement après la France? — la Belgique.

La France y est pour quelque chose, sans doute, et Bruxelles n'est guère — l'ombre extravagante de Wiertz dût-elle en pâlir! — qu'un faubourg artistique de Paris; mais qu'est-ce à dire? l'influence française s'arrête-t-elle aux frontières? Saint-Pétersbourg est bien plus loin encore que Bruxelles; M. Péroff en semble-t-il moins un élève de notre école des Beaux-Arts?

Avec le génie particulier de la race flamande, génie d'ordre, de propreté et de bonne entente intérieure, la Belgique s'est arrangée à part une salle d'exposition qui peut être donnée comme un modèle du genre. Ce n'est ni trop grand, ni trop petit, ni trop haut, ni trop bas, ni trop étroit, ni trop large; c'est juste ce qu'il faut et ce qui convient. Le jour est excellent et rappelle le jour de l'atelier : la décoration, très-sobre, est d'une neutralité parfaite; les tableaux bien placés, en bon ordre, sans encombrement, sans discordances, donnent vraiment toute leur valeur. On sent que des mains artistes et entendues ont présidé à l'arrangement de l'ensemble.

Pour le jury international, qui lui a décerné la grande médaille

d'honneur, le premier peintre de la Belgique est naturellement M. le baron Leys, commandeur de l'ordre de Léopold. Pour une bonne partie du public (dont je suis), la médaille d'honneur aurait dû revenir, sans conteste, à M. Alfred Stévens.

M. Leys est certes un homme de talent et je ne viens en aucune façon nier ni contester son mérite ; mais qu'il est loin d'être un artiste vivant comme M. Stévens ! Chez lui, l'archéologie et l'archaïsme remplacent l'imagination, la vraisemblance et la nature. Invinciblement ramené par la pensée vers le passé, on dirait qu'il ignore tout à fait le temps présent. Ce n'est pas un contemporain, c'est une sorte de revenant du seizième siècle, n'ayant goût qu'aux maisons, aux costumes, aux usages et aux ustensiles d'un autre âge. Ce goût va jusqu'au culte, et ce culte descend parfois aux puérilités les plus enfantines. Il faut voir, comme méticuleusement, minutieusement, avec quels battements de cœur et en retenant son haleine, M. Leys peint les pavés disjoints des vieilles rues, les dalles des églises, les lézardes des maisons et jusqu'aux moindres crevasses des boiseries ! La fidélité historique est la préoccupation exclusive de l'artiste et, pour rien au monde, vous ne lui feriez mettre une ganse de plus aux chausses d'un échevin.

Si par malheur un document nouveau, authentique, irrécusable, venait établir, par exemple, que les hallebardiers de la garde bourgeoise d'Anvers, portaient en 1542, le feutre au lieu du casque et le justaucorps de buffle au lieu de la cuirasse d'acier, M. Leys, serait homme à se coucher avec la jaunisse et se croirait aussi déshonoré qu'autrefois Vatel pour la marée en retard. Jugez si l'on peut s'en rapporter à lui pour la girouette des toits, la ferrure des portes, le fourreau des sabres et la longueur exacte des panaches !

M. Leys connaît à fond les maîtres nationaux de son époque de prédilection, et son adresse à s'assimiler leurs façons de faire est incontestable. Il est tel morceau de ses compositions qu'on jurerait peint par Memling, Van Eyck, Mabuse ou Quentin Metzu.

Ce *Bourgmestre Lancelot Van Ursel*, haranguant la garde bourgeoise pour la défense de la ville, semble détaché d'un volet de dyptique ou d'un tableau donataire, et *Antoine de Brabant*, de son vivant, n'eût certainement pas été peint d'un pinceau plus rigoureux ni plus fidèle.

M. Leys a beaucoup d'amis et même des admirateurs, mais j'imagine qu'il est permis de rester froid devant ses savantes recherches. Quel que soit le talent de l'artiste, je ne sais rien de monotone, à la longue, comme la contemplation d'œuvres de ce genre, et qu'on donnerait de grand cœur, le collége des échevins tout entier, voire Charles-Quint lui-même, pour le moindre bour-

geois de Bruxelles en redingote ou en habit noir de ce temps-ci.

Au contraire de M. Leys, M. Alfred Stévens est vivant, très-vivant, de notre vie de tous les jours et n'emprunte rien à personne. Avec la meilleure grâce du monde, il expose son œuvre presque entier et nous pouvons le suivre, pour ainsi dire pas à pas, depuis ses débuts et juger des progrès qu'il a faits d'une année à l'autre.

M. Alfred Stévens est avant tout un exécutant de premier ordre, très-brillant, très-adroit, très-agile, sûr de sa palette, sûr de son pinceau, plus sûr encore de son goût.

Dans un pays de peintres de race, il est vraiment de race de peintre, et sa robustesse native se devine jusque dans son exécution la plus raffinée. Qu'il peigne un tableau de mœurs populaires comme la *Mendicité tolérée*, une scène intime, comme la *Consolation*, ou cette exquise *Dame Rose*, toute fraîche encore, il est *lui*, non un autre ; on le reconnaît d'emblée et à première vue : dans la rigoureuse étendue du mot, c'est un maître !

Son goût, jusqu'ici, semble l'avoir exclusivement voué aux élégances modernes et aux raffinements à la mode. Il faut le voir peindre les belles robes, les châles de l'Inde, les chapeaux, les gants, les bottines, les dentelles, les rubans de nos merveilleuses ! Quelle incomparable exécution et quel rendu étonnant ! Voilà qui s'appelle chiffonner la soie et le velours, bien mieux que ne le font la bonne faiseuse ou la modiste ! Et comme tout est bien à sa place dans ces petits cadres harmonieux ! meubles, tentures, tapis, fleurs, *bibelots*, comme tout est discret, élégant, frais, aimable et de bon goût ! Ah ! les belles dames ! et qu'elles sont spirituellement rendues dans leurs attitudes naturelles et leurs adorables petites mines. On ne sait à qui donner la préférence et elles sont toutes plus charmantes les unes que les autres.

J'ai dit que M. Alfred Stévens était un maître, je ne m'en dédis pas. Mais à présent que le voilà arrivé à la maîtrise, j'espère bien qu'il va sortir d'un cadre étroit et donner à ses œuvres nouvelles un intérêt un peu plus grand. Ces femmes qui entrent, qui sortent, qui se font visite, qui lisent des billets, qui effeuillent des fleurs, qui échangent des confidences, qui mettent leurs gants, qui se mirent dans les glaces, tout ce petit monde féminin, parfumé, frivole, est charmant sans doute, mais c'est, à tout prendre, un très-petit monde. Lorsqu'on peint avec cette largeur, cette aisance et cette sûreté de main, on peut, on doit viser plus haut. M. Alfred Stévens a assez joué à la poupée. Je l'attends maintenant à des œuvres viriles.

Pour M. Florent Willems, c'est une autre affaire. Je ne crois pas qu'il dépasse jamais le point où nous le voyons arrivé. Depuis

dix ans, depuis quinze ans, ses toiles nous le montrent, pour ainsi dire, toujours le même, et je défie le plus malin des connaisseurs, de nous les classer par rang d'âge.

Comme M. Leys, M. Willems vit dans le passé et semble avoir horreur du temps présent. A deux bons siècles de distance, il croit devoir refaire les dames et les cavaliers de Mieris, de Terburg et de Metzu. Je n'aurai pas la cruauté d'insister sur la distance énorme qui le sépare de ces maîtres, mais je suis bien forcé de le prendre tel qu'il se donne, c'est-à-dire comme une sorte de prince Charmant de la peinture de son pays.

L'exécution de M. Willems, souvent séduisante, trahit de très-grandes faiblesses. Ces robes de satin blanc, qu'il reproduit jusqu'à l'abus, arrivent presque à la dureté de l'albâtre; par contre, ses figures sont presque toutes en satin rose et de la plus rare insignifiance de physionomie. Certaines de ses compositions frisent même la niaiserie et ne sont, à vrai dire, que des prétextes à feutres empanachés, surcots de velours, pommeaux d'épées, souliers à boucles, robes à queues et manteaux courts. De quelle vie vivent ces mannequins brillants? Que nous veulent-ils, et quel intérêt pouvons-nous prendre à leurs révérences? Lorsque Terburg peint cet admirable *Cavalier en visite*, qui faisait naguère l'orgueil de la galerie du duc de Morny, il peint un de ses contemporains et non un élégant d'un autre âge. Sa toile, même après deux siècles, conserve ce genre d'intérêt qu'auront un jour précisément les toiles modernes de M. Alfred Stévens. Mais ici, quoi de semblable? Dans toute cette collection de beaux atours, friperie tout à la fois brillante et fanée, je ne vois guère que *la Veuve*, petite toile d'un sentiment pénétrant et vrai, qui laisse dans l'esprit une autre impression qu'une impression d'étoffe, de brocart ou de broderies.

Voilà bien des sévérités pour un talent aimable et dont la vogue va chaque jour grandissant. Que voulez-vous? J'ai beau faire, plus je regarde cette peinture, plus je me sens refroidir devant elle. Je cherche l'émotion, l'inquiétude, la conviction, la vie, je ne trouve que des tons brillants, des corps sans âme, peints avec une assurance tranquille, de la main la plus reposée du monde. Je proteste et je passe.

M. Gallait s'est abstenu de faire aucun envoi à l'Exposition de 1867 : il est permis de s'étonner de cette réserve. La mort de Paul Delaroche faisait pourtant, ce semble, la partie belle à ce rival que rien n'empêche plus de dormir.

M. Joseph Stévens, bon peintre, attentif, consciencieux, honnête, mais d'une main bien moins alerte et d'un esprit bien moins aiguisé que son frère Alfred, mérite qu'on s'arrête un moment

devant ses toiles. Ce n'est pas que les sujets qu'il traite aient grand intérêt et que *la Folle du logis* paraisse le tourmenter à outrance: M. Joseph Stévens n'entend pas se donner tant de souci; c'est un bon Flamand, très-content de prendre une bonne place entre Jadin et Decamps, et que sa saine et robuste nature pousse plus près de Decamps que de Jadin. Chiens au chenil et chiens en chasse, chiens de garde et chiens à la mode, chiens de laitiers attelés à de petites charrettes et chiens savants coiffés d'oripeaux, il ne sort guère de là et n'en demande pas davantage. De temps en temps, comme Landseer, il essayera de donner à ses compositions des airs de fable en action, mais n'ayant pas la finesse de l'artiste anglais, et tout le premier à le reconnaître, on le voit revenir bien vite à ses chiens ordinaires et reprendre tranquillement sa besogne de tous les jours. Autant M. Alfred Stévens est devenu Parisien, autant M. Joseph Stévens est resté Belge : tant pis pour ceux que cela chagrine!

M. Clays peint la mer, mais bien qu'il amoncèle les vagues, déchaîne les vents et fasse rouler des nuées noires d'orage, on n'a pas grand'peur de faire naufrage dans ses toiles. Il manque essentiellement de ce sentiment de l'infini, du profond et de l'insondable qui est l'essence même du terrible élément. Quant il peint le *calme plat*, ou l'eau morte de quelque port de refuge, c'est autre chose, l'impression est très-franche, et sa manière rappelle les vieux maîtres hollandais. C'est encore là, avant tout, un bonhomme tranquille, Flamand de vieille roche, ennemi du tapage, buveur de bonne bière, fumeur de bon tabac et très-peu préoccupé du train du monde et des passions humaines.

Les paysagistes belges n'ont rien de remarquable, sauf M. Fourmois, homme habile, plein de réminiscences pittoresques prises un peu partout; M. Lamorinière, qui rappelle, par la précision obstinée de ses formes, l'acharnement parfois si caractérisé, quoique étroit, des préraphaélites anglais; M. Vervée, sorte de Troyon engourdi; M. Van-Moer, peintre d'intérieurs, exact, net et dur; M. Joseph Quinaux, talent souple et agile, et enfin M. de Kniff, homme énergique, studieux, dur au travail, très-frotté à Rousseau, et comme lui passionné de nature.

Et M. Verlat! Voici encore un homme fort expert en son métier, mais qui ne paraît pas non plus trop dévoré de flamme intérieure! M. Verlat court *au loup!* à coups de fourches, et de la même main, dans les mêmes proportions, peint la *Mère des douleurs* au pied de la croix, et semble avoir passé d'une toile à l'autre avec la plus parfaite indifférence. Heureux homme!

J'en passe, comme on pense; citons pourtant encore, au pas de course, M. Dillens, pinceau gai et facile, grand amateur de petites

scènes de mœurs néerlandaises, peintre de patineurs et de glissades, relevant au besoin un bout de jupe d'un coup de vent, mais dans la juste mesure d'une gaillardise décente; M. Dausaert, bon vivant et bon compère; M. Stronbout, homme habile; M. Van Kuyck, homme adroit; et enfin MM. Baugniet et de Jonghe, tempéraments chétifs, honnêtes et bourgeois, flottant entre M. Alfred Stévens et M. Toulmouche, bien plus près du second que du premier et rachetant leur pauvreté native par beaucoup de conscience et de labeur.

J'ai gardé M. de Groux pour la fin à cause de sa physionomie plus marquée. M. de Groux est un esprit inquiet, toujours le nez au vent, en quête de succès, et prêt à suivre toutes les pistes. Sa *Mort de Charles Quint* est ce qu'on est convenu d'appeler un bon tableau, parfaitement suffisant pour donner des inquiétudes à M. Gallait. Il y a là, comme dans *les Bourgeois de Calais*, un bon sentiment pittoresque, une certaine onction, et une véritable entente des fluidités de la lumière et des profondeurs du clair-obscur. Par quel bizarre contraste ce peintre de hauts-de-chausses brillants, de lourdes tentures crépinées d'or, de manteaux courts soutachés, de lits à baldaquins et de justaucorps de velours, paraît-il tout d'un coup préoccupé de la simplicité caractéristique de notre Millet? Cette femme qui coupe du pain, par exemple, ne semble-t-elle pas, au premier abord, la sœur bourgeoise des *Glaneuses?* Regardez de plus près, l'indigence de l'artiste va vite se révéler. Sous les habits de cour, comme sous la bure, les types de M. de Groux manquent de charpente, de relief et d'énergie. Millet est un rude maître et sa forte école s'accommode mal de ces tempéraments anémiques, plus languissants qu'ingénus, plus vagues que naïfs. Si M. de Groux veut m'en croire, il s'en tiendra à faire concurrence à M. Gallait, et tout le monde y trouvera son compte.

On voit par ce rapide coup d'œil si, toutes proportions gardées, la Belgique tient un rang considérable dans l'art contemporain. Tant il est vrai que la forte empreinte des maîtres est lente à s'effacer et qu'un pays qui produisit de grands peintres vit encore longtemps à la lueur décroissante d'une tradition glorieuse!

La Prusse et l'Allemagne du Nord.

Si le nombre des artistes dans un pays était vraiment un signe de vitalité artistique, l'Allemagne, à très-bon droit, pourrait prétendre aux premiers rangs. Ses peintres sont, pour ainsi dire, innombrables, et ses écoles affichent les prétentions les plus

hautaines. Au fond, qu'y a-t-il? Des professeurs émérites, des savants, grands ergoteurs d'esthétique, rivés à des traditions séniles et énervés de discussions vaines. L'art allemand n'a d'allemand que le nom : comme l'art grec, l'art italien, l'art espagnol ou l'art hollandais, il n'est pas jailli des entrailles mêmes du sol et il n'y tient par aucune racine. C'est essentiellement la création factice d'une race érudite et raisonneuse, et l'influence des universités s'y fait sentir à tout propos.

On a comparé les philosophes allemands, chercheurs obstinés de quintessences, et, en fin de compte, chercheurs stériles, à des hiboux perchés sur des branches mortes dans les ténèbres. La comparaison pourrait, sans trop d'efforts, s'étendre aux artistes. L'art allemand est cosmopolite : il s'alimente bien plus d'érudition que d'impressions vives, et il préfère la théorie savante à l'élan personnel et spontané.

Dans chaque peintre allemand, même dans le plus hardi d'apparences, il y a un fond de pédantisme classique qui remonte toujours à la surface. Voyez M. Achenbach, par exemple : malgré sa touche d'une certaine âpreté, malgré ce ragoût d'exécution qui sent sa préoccupation de Decamps, qu'est-il au fond, sinon un académicien? Et M. Magnus, si majestueux et si digne, ne peint-il pas comme si Girodet et Guérin professaient encore? M. Piétrowski n'est, à proprement parler, que la petite monnaie de notre pâle Delaroche.

Je reconnais que M. Menzel, brosseur facile, non sans fougue, a donné à son *Grand Frederic* une tournure fantastique qui n'est pas sans effet, mais n'est-ce pas au détriment du caractère arrêté d'un type? M. Begas est élève de Gros, et l'on s'en aperçoit encore, mais comme chaque jour davantage il s'évertue à renoyer dans la sécheresse native la virile tradition du maître! Ce lourd rideau qui encadre le *Portrait de madame Lucca*, d'une crudité si blessante, ne fait-il pas oublier tout de suite les qualités réelles du modéle et la fermeté de la touche?

Que M. Richter sache son métier et soit à Berlin un professeur de premier ordre, nul n'en doute, et qu'importe? Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'il fait de sa science acquise un singulier emploi. Tout est bien, et même très-bien dans le *Portrait d'un Garçon*, tout, excepté pourtant le visage; le visage est peu de chose dans un portrait, paraît-il.

Je pourrais multiplier ces exemples, mais ils suffisent, je pense, pour établir que le désordre et la débandade ne sont pas le partage exclusif de l'école française.

En Allemagne, comme chez nous, les peintres de genre ont la main plus heureuse que les peintres d'histoire. Témoins MM. Knaus

et Heilbuth, deux vieilles connaissances de nos *Salons* annuels et qui sont presque des Parisiens d'adoption. M. Knaus est un homme des mieux doués, affranchi de bonne heure des lisières académiques, très-épris de pittoresque, très-habile, très-brillant, un peu tricheur, un peu *chiqueur*, observateur plein de finesse et peintre d'une adresse incomparable. C'est toujours avec un plaisir vif qu'on revoit des toiles comme le *Saltimbanque* ou l'*Invalide*. La *Petite Paysanne* cueillant des fleurs dans une prairie est un morceau d'une véritable séduction ; la *Remontrance du Curé*, une chose fort aimable et d'une observation charmante. On sent dans tout l'œuvre de l'artiste une sorte de bonne humeur communicative, et l'on est si content de ne voir soulever par cette peinture aucune grande question humanitaire, qu'on pardonne de grand cœur l'agile escamotage de certaines difficultés d'exécution.

M. Heilbuth a fait fortune avec des notes de voyage, rapportées surtout de Rome et mises sur toile d'un pinceau pittoresque et brillant : ses *Carrosses de Cardinaux*, ses *Promenades de Séminaristes*, ses *Rencontres de Prélats* sur le Monte-Pincio ont eu et ont encore le plus grand succès aux yeux d'un certain public. Il y a, dans ces petites scènes prises sur le vif de la vie cléricale, de l'observation, de la mesure, du goût, et aussi une intention évidente d'ironie. C'est là que la lourdeur tudesque se trahit tout de suite. Jamais un homme du Nord, eût-il encore plus de malice, ne parviendra à saisir au vol et à fixer d'emblée la physionomie vraie d'un *Porporato* ou d'un *Monsignor*. Il faut pour cela la verdeur hardie et la familiarité latine des gens du Midi : on ne voit pas bien un cardinal en lui témoignant un respect trop profond.

Les petits intérieurs de M. Charles Becker n'attestent pas chez l'artiste une imagination débordante; mais ils le montrent sous un jour aimable, surtout comme exécutant. M. Lasch, diminutif de M. Knaus, semble vouloir rivaliser de crudité avec certains peintres anglais. M. Schmitson s'entend fort bien à rendre l'allure des chevaux et des cavales, mais paraît un peu trop préoccupé de M. Schrayer. Quant à M. Freese, ses études de chasse ne sont guère que des calques plombés de notre Delacroix.

Si M. Dorr n'est pas un homme fort remarquable, c'est au moins un homme fort sincère et sentant plus son cru que la plupart de ses voisins. L'*Intérieur d'une chambre de paysan mecklembourgeois* lui appartient bien en propre et n'en vaut pas moins pour cela.

Pendant que le *Féroce chasseur* de la ballade de Burger trouvait dans M Henneberg un interprète plein de mouvement; que M. Brendel peignait des bergeries d'un caractère très-franc et d'une vérité très-saisissante, M. Schlesinger songeait à donner aux *Cinq Sens* une personnification digne des penseurs. Il faut voir

ce maître tableau, monument véritable de niaiserie corrompue et prototype d'affabulation avilie. Quelles lorettes misérables à la place des chastes Muses! Quelle bassesse de composition et que de grossièreté dans les attributs! Et dire que cette peinture de femme entretenue a été achetée à haut prix par S. M. l'Empereur des Français!

La Bavière, l'Autriche et l'Allemagne du Sud.

La Bavière essaye de faire bande à part et voudrait bien faire croire au monde qu'elle a une école nationale, vivant d'une vie propre et personnelle. Que dire pourtant des gens de Munich qui n'ait été dit ou qu'on ne puisse dire des gens de Dusseldorf et de Berlin?

A l'exposition de cette année, l'absence de Pierre de Cornélius est sensible; non que Cornélius soit un artiste d'une originalité puissante, mais c'est, incontestablement, comme naguère chez nous M. Ingres, une personnalité d'un incontestable accent.

A défaut de Cornélius, voici du moins M. Guillaume de Kaulbach, le propre directeur de l'académie de Munich, homme illustre parmi les siens. Les gens ne manqueront pas pour vous traîner au besoin de vive force jusqu'à un immense carton intitulé : *l'Époque de la Réformation*, et vous sommer d'admirer sur place et de vous pâmer séance tenante devant l'œuvre sans pareille d'un maître aujourd'hui sans rivaux.

Au risque toutefois de me faire lapider comme *Philistin*, je dois dire que jamais notre Chenavard ne m'avait paru si grand que depuis que j'ai pu le comparer à M. Guillaume de Kaulbach. La *Réformation* est une compilation confuse bien plus qu'une composition véritable : l'intérêt s'éparpille dans les détails, et les détails sont des réminiscences serviles de Raphaël, de Jules Romain et de Michel-Ange : c'est prétentieux, pédant, fort savant si l'on veut, mais parfaitement insupportable.

Je sais avec quelle retenue il convient de parler de la Glyptothèque, de la Pinacothèque, des Propylées et du Maximilianeum de Munich; aussi passerai-je discrétement devant le *Périclès* de M. Foltz, les *Noces d'Alexandre le Grand* de M. André Mueller et le *Godefroy de Bouillon* de M. Charles Piloty, destinés à la décoration d'un palais admirable, synthèse du génie germain et du génie hellène, dernier mot de l'art de bâtir, pour me rabattre bourgeoisement sur les petits tableaux de *genre*. Chose triste à dire, malgré le culte du génie et en dépit de la résurrection de l'art grec,

en Bavière comme ailleurs, c'est au *genre* et au paysage qu'il faut en revenir si l'on veut trouver quelque chose à louer.

Voici d'abord M. Gabriel Max, qui a donné au *Martyre de sainte Ludmille* une physionomie aussi étrange que saisissante. Et M. Baumgartner, à qui la *Procession surprise par la pluie* a fourni le sujet d'une toile de bonne humeur. Le *Hardtmuth de Kronenberg* prenant congé de sa famille pour aller en guerre, de M. Victor Mueller, bien que d'une touche un peu molle, a du caractère et de la tournure, et je suis tout disposé à pardonner à M. Jean Makart ses *Ondines*, en souvenir de cette large et grasse esquisse de coloriste qui s'intitule *Enlèvement de femmes par des Centaures*.

Les petits cadres de M. Théod. Schnets : *Prière du soir*, *Matinée de Pâques*, ne manquent ni de naturel, ni de pittoresque; M. Louis de Hayn fait jouer aux quilles des *Bourgeois de Munich au XVIIIe siècle* avec un certain esprit à la Knaus; le *Refus* de M. Neustaetter est aimable quoique vulgaire; et *Bon gré mal gré*, de M. Zimmermann, serait charmant, n'étaient la puérilité de certains détails et la préoccupation méticuleuse de l'artiste.

Les paysagistes allemands sont encore d'une cinquantaine d'années en arrière sur nos paysagistes français. Ils peignent surtout le *morceau* comme faisaient les nôtres avant la venue révélatrice de Théodore Rousseau et de Corot. Les études de MM. Adolphe Lier et Ed. Schleich marquent toutefois un pas en avant; la main n'a pas encore la sûreté magistrale, mais l'impression est bonne. Ces nuages courent bien dans ce ciel d'automne, et voilà des eaux vraiment mortes comme il convient que soient les eaux croupissantes des mares. Ce *Troupeau de moutons* réjouirait Millet.

A côté des *Glaciers* de M. Charles Millner et du *Torrent* de M. Stephan, plus glacé qu'eux peut-être encore, MM. Gustave Closs et Frédéric Bamberger rissolent la *Campagne romaine* et le *Rocher de Gibraltar* avec un bon vouloir méritoire. M. Stademann, moins téméraire, s'en tient aux *Paysages d'hiver* de son pays.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps en Autriche, et pour cause. A l'exception de M. Jean Matejiko, à qui l'on doit la *Diète à Varsovie en* 1773, grande toile historique, très-mouvementée, très-énergique, d'une touche brillante mais criarde et comme dartreuse, qu'on croirait peinte par quelque Vanloo ressuscité tout exprès, et deux ou trois petits tableaux de genre, comme la *Bienvenue dans la chambre des vétérans* de M. Friedlander, ou *le Cordial*, de M. Loffer, je ne vois rien, en conscience, de bien digne d'attention. En Hesse, je note au passage M. Ch. Schloesser, homme adroit, main agile, sorte de Webster allemand, cherchant les succès faciles dans la recherche du grotesque, peintre d'*Écoliers* fumeurs et de *Marguilliers* endormis au banc d'œuvre. En

Wurtemberg il n'y a guère que M. Henri Rustige, pitoyable imitateur de Paul Delaroche, et M. Hæberlin, rival médiocre de M. Claudius Jacquand.

Enfin, dans le grand-duché de Bade, M. Georges Saal, paysagiste fort adroit, rappelant par moments Vander Neer, et M. Schick, Titien de contrebande, excellant à donner à des *Fuite en Egypte* et des *Chaste Suzanne* peintes de la veille la chaleur dorée des plus chaudes toiles vénitiennes, et pourtant horriblement froid, malgré ces ardents artifices.

La Suisse. — Les Pays-Bas.

La Suisse et les Pays-Bas font leur exposition artistique dans un local à part, tout comme la Belgique ou la Bavière. Est-ce à dire qu'il y ait pour cela une école suisse? Hélas! pas plus qu'il n'y a une école néerlandaise. Mais le groupe de leurs artistes est important, et en voilà assez pour justifier les grands bâtiments moitié chalet, moitié temple grec, dont l'Helvétie et la Hollande se sont passé le luxe.

Ce qui domine dans l'exposition suisse, c'est, on le devine, le paysage. Les amateurs de lacs, de cascades, de pics, de neiges éternelles, de chalets, de vallées et de bois résineux peuvent s'en donner à cœur joie. Il y en a pour tous les prix et pour tous les goûts. Ces braves paysagistes suisses sont un peu de la famille des sculpteurs de la forêt Noire, ils font propre et luisant à ravir d'aise les ménagères, et leurs toiles semblent peintes tout exprès pour la décoration des salons honnêtes où l'acajou règne et gouverne. Le *Glacier* ne fait-il pas à merveille *pendant* à la *Cascade*, et quoi de mieux qu'un joli *lac* en face d'un beau *chalet* haut perché?

A côté de cette production bourgeoise et marchande, qui doit si facilement écouler ses produits dans les deux Amériques, il est juste cependant de distinguer quelques tentatives moins banales et d'un accent plus personnel.

M. Berthoud, par exemple, dont les toiles d'aspect étrange, à la fois dures et transparentes, ont un si grand caractère de sincérité; M. Bocion, talent mince et brillant; M. Karl Girardet, pinceau un peu pâle, mais très-harmonieux et très-doux; et surtout M. Bodmer, que nous connaissons de longue date à Paris par les remarquables planches de *l'Illustration*, et que nous retrouvons plus ferme, plus pittoresque et plus sincère que jamais.

Passons vite, s'il vous plaît, devant les veaux, les vaches, les dindons et les bêtes de basse-cour, peintes à la douzaine par des

Troyon de quinzième ordre, et arrêtons-nous un moment devant le *Nouveau-Né* de M. Anker : il n'y a, à vrai dire, dans cette toile, ni sentiment de la perspective, ni sentiment des proportions, et l'accouchée dans son lit n'est pas plus une femme que le nouveau-né dans son berceau n'est un marmot : mais comment n'être pas frappé de la physionomie générale et de l'expression caractéristique des têtes? Ce frère aîné, grand garçon de quinze ans, qui regarde si froidement le nouveau venu, la grande sœur et la sœur cadette qui sollicitent si vivement de lui *une risette*, et surtout le petit frère, blondin frisé de quatre ans, cramponné au berceau et se hissant sur la pointe des pieds avec une curiosité d'un si grand sérieux, tout cela, je le répète, est d'une observation très-franche et d'une rare vérité d'expression.

Que manque-t-il à l'*Abnégation* de M. François Buchser, de Soleure, pour être une toile remarquable? L'idée est charmante, mais l'exécution est débile. En pleine campagne, au temps béni de la moisson, quelques novices du couvent voisin sont en promenade. Ils marchent, les yeux baissés, hâves, maigres, dévorés d'ascétisme et de pénitence, insensibles à la nature riante, et à la vie qui les entoure, sous la conduite d'un père profès, obèse et bien portant qui n'a pas l'air de se meurtrir le corps, plus qu'il ne faut, de macérations et de jeûnes. De petits enfants, blonds et roses, jouent au milieu des gerbes dont les moissonneurs chargent les charrettes, pendant que sur la route qui borde la plaine féconde un cavalier et une dame galopent de conserve, comme deux amoureux, empressés de rentrer au gîte. Quel plus joli sujet pour un peintre de talent!

M. Martinus Kuytenbrouver, qui signe volontiers Martinus tout court, et que nous connaissons depuis longtemps comme peintre de chasses, est une sorte de Bas-de-Cuir familier avec les moindres reçoins de nos forêts de Fontainebleau et de Compiègne. Il a pris, dans cette vie de trappeur, l'amour des grands chênes, et nul peut-être ne peint avec plus de respect que lui la majesté robuste des hautes futaies. Il excelle aussi à faire battre entre eux, au temps du rut, les vaillants cerfs rivaux d'amour. Ne craignez pas de vous arrêter un instant devant ces fières toiles, un peu dures, un peu sèches même dans leur exécution, mais qui ont un si grand caractère : c'est de la bonne peinture, virile et saine.

Pour M. van Schendel, c'est une autre affaire. Si jamais sobriquet de rapin toucha juste, c'est avec l'honorable membre de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Amsterdam. M. van *Chandelle* ne connaît qu'un effet, toujours le même, et l'emploie à tout propos. *La Nuit de Noël*, comme *la Fuite en Égypte*, *l'Annonciation de l'ange Gabriel*, ou le coin d'un *Marché hollandais*, ne sont pour lui

que des prétextes à effets de lumière : que dis-je là? de chandelle. Rien de plus banal que ce grossier artifice, mais rien de plus populaire aussi, paraît-il. Si j'en crois le livret officiel, ce bel effet a mérité, en 1849, la médaille d'honneur unique de l'Exposition de Manchester. C'est bien honorable pour M. van Schendel, mais comme cela honore aussi le jury dispensateur suprême des récompenses!

De M. Bischoff, il n'y a qu'une toile, *la Prière interrompue*, mais cette toile suffit pour donner une bonne opinion de l'artiste. Ces belles filles, dans leur pittoresque costume frison, ne ressemblent pas aux premières venues : elles ont vraiment de la saveur locale.

Comme bien vous pensez, les peintres de petits intérieurs ne manquent pas en Hollande, mais nous ne retrouvons guère chez eux qu'un pâle reflet des maîtres qui furent la gloire et l'orgueil légitime du pays. Ici, comme partout ailleurs, le souffle des grandes traditions est éteint, et nous n'avons plus affaire qu'à des exécutants timides et débiles. Tout est petit, cadres et peintres : M. Bles se complaîra à peindre un quatuor de *Musique d'amateurs*, ou *la Lecture de la Bible* en famille, pendant que M. Stroebel nous montrera *les Syndics de la Halle à la serge*, à Leident, et que nous assisterons avec M. van Trigt au *Catéchisme dans une église luthérienne*, et avec M. Bakkerkorff à la *Lecture de la Gazette*, et ainsi des autres. Je remarque, çà et là, quelques jolis paysages de M. Bakhuysen, et des études très-franches de M. Roëloïs. L'*Écluse* de M. Weissenbruch mérite de fixer l'attention. C'est d'un aspect un peu dur et d'une netteté à l'emporte-pièce; mais quel joli ciel et quelles eaux claires!

A chaque pas, dans les prairies, au bord des mares, le long des levées, vous retrouvez l'inévitable vache hollandaise, mais, hélas! ce n'est plus la vache de Paul Potter, pas même celle de Troyon : cela sort, tout au plus, des vacheries de mademoiselle Rosa Bonheur, et voilà bien la peine d'en parler!

En Pays-Bas, si j'en juge par le nombre de ses toiles, l'homme d'importance est M. Alma Tadéma, sorte de Gérôme pataud, mâtiné de Biard en belle humeur. Il faut voir de quelle main lourde le pédantesque artiste peint des sujets antiques : *Catulle*, *Lesbie*, *la Danse romaine*, *Agrippine visitant les cendres de Germanicus*, que sais-je encore? Mais qu'est-ce là en comparaison de *la Momie*, du *Jeu égyptien*, et du *Comment on s'amusait il y a trois mille ans*, compositions prétentieuses et pénibles, d'une ethnographie puérile, grimaçant à l'envi pour provoquer le rire et n'arrivant qu'à faire pitié, malgré les plus grandes dislocations de pinceau. La sécheresse d'exécution correspond ici étonnamment avec la pau-

vreté d'invention de l'artiste. M. Alma Tadema se croit peut-être très-drôle, il n'est que grotesque. Ses danses égyptiennes, découpées à l'emporte-pièce sur des bas-reliefs et des sarcophages, sont de la plus navrante gaieté : l'exactitude méticuleuse des monuments, des costumes, des parures, des instruments, des moindres meubles, ne fait que mieux ressortir l'atonie mortelle de ces spectres : c'est folâtre comme une plaisanterie de croque-mort.

Parlez-moi de M. Israëls, à la bonne heure! Si ce n'est pas un grand génie, c'est du moins un homme : il touche, il émeut, il pénètre. Nature grave et mélancolique, cœur droit et sincère, c'est le peintre des douleurs domestiques, et il excelle à en rendre le caractère poignant et intense. Regardez dans *le Dernier souffle*, l'étreinte éperdue de la femme, dont le mari vient d'expirer! Quelle vérité émouvante! L'aïeule, dans un coin, dévorant ses larmes, attire à elle les petits orphelins et essaye de les distraire du terrible spectacle; quoi de plus simple et de plus saisissant que son attitude? Voici maintenant *la Convalescente*, amaigrie par de longues souffrances, épiant de son fauteuil encombré de coussins le premier rayon du soleil printanier. Y a-t-il au monde regard plus expressif et plus muette éloquence? Jusque dans l'étude de la nature, M. Israëls obéit à la tendance mélancolique de son âme : *les Enfants de la mer* jouent au petit bateau sur la plage; mais comme le site est triste! quel ciel de plomb! quelle plage désolée! C'est la vraie nature du Nord peinte par un artiste du Nord, sans escamotage et sans artifices, dans la candeur d'une impression forte et naïve.

L'Italie. — Les États romains.

La renaissance italienne, prédite par quelques-unes de nos sibylles, ne s'affirme pas encore d'une façon bien frappante. A Turin, à Milan, à Florence, à Naples, on peint, on sculpte, on burine comme par le passé, mais rien n'indique un branle artistique correspondant aux ébranlements patriotiques du sol. L'influence dominante est encore là, comme partout, l'influence française. Qui dit que cette toile est peinte d'une main italienne? Où l'accent personnel? Où l'originalité vive?

Les peintres italiens sont au contraire en général fort médiocres; excepté peut-être les frères Palizzi, gens de talent, bien maîtres de leur palette, M. Pasini, voire même MM. Induno, Toffano et Bianchi, je ne vois guère que de pâles imitateurs de nos peintres en renom. On avait fait grand bruit de la sculpture italienne et

nous devions nous attendre à des merveilles; la vérité est que les sculpteurs milanais et florentins sont surtout des praticiens remarquables et qu'ils manient le marbre avec la plus rare aisance, mais c'est là surtout une qualité d'ouvrier. La couverture de laine qui entoure les jambes du *Napoléon mourant* de M. Véla, peut passer à bon droit pour un prodige d'exécution, mais qu'importe une couverture plus ou moins parfaite en un tel sujet? c'est la tête, c'est le front, c'est l'œil du martyr qui doit nous préoccuper, non son linge.

La *Piété* de M. Jean Dupré, de Florence, et son *Bacchus enfant*, sont de bons morceaux de statuaire, presque sans reproches, mais aussi sans originalité. Ainsi des jolis bustes de M. Argenti, si difficiles à distinguer des non moins jolis bustes de M. Biella, ou de ceux de M. Corbellini. Quand on sort de cette orgie milanaise de marbres éblouissants et que l'œil s'arrête sur le prodigieux *David* de Michel-Ange, coulé en bronze par M. Papi, on éprouve une sensation analogue à celle d'Achille, déchirant au bruit des armes la robe efféminée qu'il portait pourtant sans rougir!

Il n'y a pas à parler des peintres romains plus que des peintres toscans, mais comment oublier ces œuvres étonnantes qu'une tradition, très-forte encore, perpétue à Rome de génération en génération, j'entends ces mosaïques si fidèles dans la reproduction des chefs-d'œuvre? Regardez, je vous prie, cette *Sainte Famille* de Sasso Ferrato, cette *Vierge à la chaise* de Raphaël, ou ce *Saint Pierre* de Guido Reni? Quel travail! quel goût! quel scrupule! Voilà vraiment de la peinture éternelle, digne de la ville éternelle, et marquée de la forte empreinte de ce vieux génie romain, toujours prêt à défier le temps.

Rome a, comme Milan, son sculpteur à la mode, et ce sculpteur est une femme. Marcello, longtemps mystérieux, n'est plus aujourd'hui qu'un transparent pseudonyme, et la foule de s'entasser devant ses œuvres, comme on pense.

Je n'ai jamais, pour ma part, été très-épris de cette sculpture ducale. Excepté le buste de *Bianca Capello*, que nous connaissons de longue date, et qui a vraiment du caractère, tout le reste me semble trahir autant de témérité que de faiblesse. Marcello touche un peu à tout, avec une stupéfiante assurance : à la triple *Hécate* et à la *Marguerite* de Gœthe; à *Méduse* et aux *Femmes du Transtevere;* à la destinée inflexible, *Ananké*, et à la reine *Marie-Antoinette*. Cela indique un aplomb des plus remarquables, surtout chez une femme, mais en fait d'œuvres d'art, qu'est-ce que l'aplomb, s'il vous plaît?

L'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Russie, la Suède, le Danemark, la Turquie et l'Égypte, les Etats-Unis.

L'Espagne est d'un bon degré au moins plus bas encore que l'Italie. La terre illustre des Vélasquez, des Murillo, des Zurbaran, des Ribeira ne produit plus depuis longtemps que des peintres chétifs, sans souffle, sans ambition, sans fierté. Je m'arrête pourtant devant le *Testament d'Isabelle la catholique*, de M. Rosales, et le *Débarquement des Puritains dans l'Amérique du Nord*, de M. Gisbert. Ce sont là, en effet, relativement à tout ce qui les entoure, des toiles remarquables. M Rosales, on le sent, a tâché de se pénétrer de son mieux de l'esprit des vieux maîtres nationaux, et il faut le louer de cette noble préoccupation. La peinture de M. Gisbert, sobre et ferme, n'est pas sans caractère. Chez lui aussi on sent le désir énergique de secouer la torpeur qui pèse sur l'Espagne artiste, depuis la mort de Goya, son dernier maître. Mais tout le reste, quel sépulcre!

En Portugal, rien. Je me trompe, une note, une seule, il est vrai, mais chaude, pittoresque et très-vive dans sa dureté violente, les *Paysannes de Braga et de Mortoza*, de M. Josè Rezende, sont d'un peintre de bonne trempe.

La Grèce expose quelques essais informes de peinture à l'huile, bornons-nous à lui donner acte de cette velléité. Un de ses sculpteurs, M. Brossis, nous montre une *Pénélope* en plâtre, non sans mérite, et une *Sapho* en marbre, de bon augure pour l'avenir; c'est peu sans doute, mais c'est quelque chose.

La Russie fait évidemment effort sur elle-même pour s'élever au rang de nation artiste, mais cet effort est très-artificiel, tout de tête et n'a aucun caractère national. Aussi la peinture russe n'a-t-elle de russe que le nom de ses peintres. L'influence française se reçonnaît à tout coup. Voyez cette *Mort légendaire de la princeese Tarakanoff*, de M. Constantin Flavitsky, et la *Mort de Barbe Radziwill*, de M. Simmler, ne dirait-on pas des toiles échappées de l'atelier de Paul Delaroche, ou de celui de M. Gallait? Le *Souvenir de Cervara*, de M. J. Reimers, semble peint par M. Hébert en personne, et M. A. Rizzoni dans ces fines études de *Synagogues* ne paraît préoccupé que des procédés de M. Meissonier.

Il y a quelques bons paysages de MM. Clodt, Ducker et Lahorio, mais *les Batailles* de M. Kotzebüe, comme celles de M. Bogoliouboff, ne sont guères que des calques confus de M. Armand Dumaresq. MM. Troutowski et J. Sokaloff se sont essayés dans la reproduction de scènes populaires du Caucase et de la Petite

Russie; ce serait très-bien si c'était plus franchement russe. Quant à M. Basile Péroff, si vulgaire dans le *Premier uniforme*, le voici qui touche juste dans cette *Troïka* sinistre qui jette sur la vie du paysan russe un jour si lugubre!

On ne peut guère citer le Danemark que pour mémoire. Toutefois, le *Samson*, de M. Bloch, tournant sa meule sous l'aiguillon d'un roseau aigu, à la risée des Philistins, ne manque ni de tournure, ni d'une certaine âpreté dramatique, dans son sentiment accadémique arriéré. Les Marines de M. Soerensen méritent aussi une petite mention honorable, et les jolies illustrations d'*Héro et Léandre*, de M. Frœlich ne sauraient, sans injustice, passer inaperçues. Quand à madame Jerichau, l'orgueil actuel du Danemark, c'est tout au plus un Antigna en jupons, et Dieu sait ce que cela veut dire!

Il m'eût été particulièrement doux, en Suède et en Norvége, de saluer dans Sa Majesté Charles XV un grand artiste, mais la rareté du fait d'un exposant couronné ne saurait faire oublier la justice, et, décidément, le roi Charles, n'est qu'un amateur de force moyenne. A l'exemple de leur souverain, MM. Muller, Holm et Vahlbergh peignent de vastes paysages décoratifs, assez monotones d'effet général, mais d'une facture très-solide.

MM. de Koskull, Fagerlin et Jernberg font de petits cadres avec de petits intérieurs et de petites scènes familières, d'un sentiment naïf et fidèle et d'une facture suffisante. M. Berg n'est peut-être pas aussi fort que M. Gude, mais c'est, à mon avis, le plus personnel des artistes suédois, celui qui sent le plus le sol, et cette saveur native me fait pardonner tout de suite bien des étrangetés et des faiblesses. N'oublions pas mademoiselle de Post, une toute jeune fille, qui peint déjà comme bien des hommes voudraient peindre, et dont la sûreté de main étonne et charme en même temps.

Faut-il considérer les peintures de MM. Labbé, de Launay et Montani comme des peintures turques, et les dessins de M. Gustave Le Gray comme des dessins égyptiens? Je ne saurais m'y résoudre malgré les invitations du catalogue. J'aime mieux signaler à l'attention du public les camées et pierres gravées d'Abdullah de Jérusalem, et les gravures sur nacre de Dibod de Bethléem, qui ont du moins un cachet particulier et une incontestable saveur locale.

La Chine est représentée, d'office j'imagine, par quelques peintures sur soie exposées par le marquis d'Hervey-Saint-Denys, et quelques miniatures provenant du fameux *Palais d'Été* et rapportées par le comte de Luppé. J'ai pourtant vu dans un coin de curieux portraits de dames chinoises et japonaises, de la plus

originale tournure. Les unes ont la lèvre inférieure peinte en vert, les autres se contentent de les relever d'un coup d'encre de Chine, aux commissures Je recommande surtout aux amateurs d'étrangetés, la belle dame indolente qui semble prendre un si vif plaisir à regarder, au plus moderne des stéréoscopes, les vues photographiques de Notre-Dame et du Louvre.

Les États-Unis d'Amérique sont à coup sûr un grand pays et les Américains du Nord un grand peuple, mais qu'ils sont encore de petits artistes ! Ces grands barbouillages qu'ils exposent, sous prétexte de *Montagnes bleues*, *Chute du Niagara*, *Plaines de Genessée* ou de *Pluies sous les tropiques*, attestent autant d'arrogance enfantine que de puérile ignorance. On affirme que ces criardes pancartes se vendent des prix fous à Philadelphie ou à Boston. Je veux bien le croire, mais je ne saurai m'en réjouir.

M. Whistler me paraît être le seul artiste américain vraiment digne d'attention : c'est pour nous une vieille connaissance du *Salon des refusés* de 1863, où sa *Fille blanche* obtint un succès d'engouement. C'est bien un Américain, comme l'entend la devise *Time is money*. M. Whistler sait si bien le prix du temps, qu'il ne s'arrête guère aux bagatelles de l'exécution ; l'impression saisie au vol et fixée le plus vite possible, en traits rapides, par un pinceau galopant, tel est l'artiste, tel aussi l'homme. En attendant qu'il devienne un peintre dans le sens que la vieille Europe attache encore à ce mot, M. Whistler est déjà un aqua-fortiste, tout feu et couleur, très-digne d'attention, n'eût-il que ce titre.

Voilà qui est fait. Si le lecteur m'a suivi jusqu'au bout, sans trop de peine, je m'estime bien payé de celle que j'ai prise pour le guider dans ce labyrinthe de l'art. Sans doute, je ne lui ai pas appris grand'chose, sachant fort peu moi-même, mais j'ai conscience d'avoir fait de mon mieux une besogne plus ingrate qu'on ne pense, et je réclame l'indulgence des gens de goût, comme si je tenais d'eux la liberté grande que j'ai prise.

Post-Scriptum. — L'Histoire du travail. — Il me semble impossible de terminer cette rapide étude sur la section des beaux-arts, sans accorder au moins quelques lignes à la section voisine consacrée à l'*Histoire du travail*. Cette idée de réunir à part tous les monuments du travail humain, depuis les temps les plus reculés, et de présenter ainsi le passé à l'émulation du présent, est une idée aussi vraie que féconde, qu'il faut applaudir sans réserves. Le succès obtenu, il y a deux ans, aux Champs-Elysées, par le *Musée rétrospectif*, était un sûr garant du succès que l'*Histoire du travail* pouvait obtenir à l'Exposition du Champ

de Mars, et l'on devait s'attendre légitimement à voir dépasser de beaucoup l'effort tenté à cette époque par la seule initiative individuelle.

Il faut bien le dire pourtant, quelque intéressante que soit, en somme, cette partie de l'Exposition, elle est restée bien au-dessous de son programme grandiose. Sans doute, elle étale à nos yeux éblouis bien des merveilles; mais aucun ordre ne préside à cet étalage : aucune classification savante ne vient en doubler le prix. Tout est mélangé, épars, disparate, dans un pittoresque désordre, cher aux amateurs de *bibelots*, mais singulièrement nuisible à l'étude. Antiquité, moyen âge, renaissance, ancien régime, temps présent, tout se trouve là pêle-mêle, à la grâce de Dien, voire même à la grâce du diable. C'est un chaos.

Le cadre était cependant tout indiqué, ce semble, et rien n'était plus facile que de le remplir avec un personnel de gens de goût comme celui dont on dispose.

Les monuments de l'âge de la pierre, par exemple, épars çà et là dans les collections danoises, anglaises, françaises, etc., pouvaient être facilement groupés, à côté des monuments lacustres et des débris de tous genres de l'âge du fer. La vieille Égypte aurait pu fournir un compartiment du plus haut intérêt, comme aussi l'Inde antique et la Grèce immortelle. Les bronzes, les bijoux, les vases, les ustensiles romains se plaçaient tout naturellement dans le voisinage des monnaies d'or et d'argent, des médailles, des armes et des poteries gauloises et gallo-romaines, et ainsi de suite; l'enchaînement pouvait se faire jusqu'au temps présent, en passant par le Moyen Age et la Renaissance.

Au lieu de cela, que voyons-nous? Une succession de collections privées, d'un intérêt plus ou moins grand, mais que rien ne relie entre elles et qui éparpillent étrangement une attention qu'il eût fallu au contraire concentrer. M. Barry, de Toulouse, coudoie M. Ponton, d'Amécourt, M. Charvet talonne M. de Basilewski; le *Jupiter* du Musée de Lyon est à deux pas de la collection de chaussures de M. Jacquemart, et les faïences de Rouen, de M. Aigoïn, font face aux meubles Louis XVI de M. Double. Nous voilà loin de l'*Histoire du travail*; mais nous sommes, en revanche, en plein dans la *curiosité*.

Faut-il s'en affliger outre mesure? Non, certes. La *curiosité* a du bon, et ce n'est pas moi qui voudrais en médire.

La *curiosité*, par bonheur et par essence, touche à tout, aux monuments historiques, aux productions des arts, aux monuments de la vie privée. Son propre est de ne rien négliger, de ne rien juger indigne d'attention; elle pénètre dans le plus intime du passé : rien ne la rebute, rien ne la décourage et rien n'égale sa

patience, si ce n'est peut-être sa témérité. Où en serions-nous sans les *curieux*, qui de tous temps, à toutes les époques, se sont mis à collectionner, ici et là, les médailles, les bronzes, les marbres, les tableaux? Les curieux ont rendu aux arts les mêmes services que les moines patients du moyen âge rendirent aux lettres, en multipliant les copies des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Reportez-vous par l'imagination aux lendemains des anéantissements formidables, qui ont effacé trois ou quatre civilisations successives : que reste-t-il dans la nuit qui semble s'éteindre sur le monde entier? Toutes les traditions sont perdues ; comment se fera la renaissance? Ce sont les curieux qui, les premiers, vont fouiller la terre, soulever les cendres, interroger les décombres.

Ils exhument les débris, statues, vases, armures ; ils ramassent avec soin jusqu'aux moindres ustensiles, jusqu'aux plus petites monnaies, et grâce à eux, la tradition se renoue, et les morts ressuscitent.

De nos jours, la *curiosité* a pris une extension extraordinaire, et son goût s'est répandu d'un bout à l'autre de l'Europe. Elle a ses musées, ses conservateurs, ses historiens, ses initiés et ses fanatiques en Angleterre, en Russie, comme en Autriche et en Norvége. Chez nous, elle règne en souveraine à l'Hôtel de Cluny, au Musée d'artillerie, au nouveau Musée Saint-Germain, et dans un bon tiers des salles du Louvre. Ceux qui se rappellent les folies faites à certaines ventes de collections célèbres, comme les collections Soltikoff et Pourtalès, savent si j'exagère l'importance du rôle que la *curiosité* joue dans nos mœurs.

Ceci suffira, je pense, à expliquer pourquoi, malgré son insuffisance patente, la section de la prétendue *Histoire du travail* aura le plus grand succès et passionnera vivement la foule.

Et de fait, à prendre cette exhibition pour ce qu'elle est, quoi de plus intéressant somme toute? Ces reliquaires de formes bizarres, chefs et pieds, jambes et bras, d'argent ou de cuivre doré, ciselés, gravés, repoussés, brodés de filigranes ou constellés d'émaux de plique, ne sont-ils pas les choses les plus curieuses du monde? et ces grandes châsses en forme d'églises, incrustées de pierres précieuses, ces ostensoirs, ces tabernacles, ces crosses abbatiales, ces calices, ces ciboires, ces gobelets, ces flambeaux, ces *monstrances* en forme de tours et à pinacles, qui résument dans leur ornementation tous les caprices de l'art ogival, fleuri ou flamboyant, n'est-ce pas là le moyen âge dans son pittoresque le plus vif? Voici maintenant les croix processionnelles, les croix pectorales, les mitres, les chapes, les évangéliaires, les missels, les vitraux, les mosaïques, les nielles, les gemmes, les ivoires, les encensoirs, les navettes à encens, les burettes, les custodes, les

rosaires, tout ce qui a échappé au sac des vieilles abbayes, pendant les guerres de religion et à la Révolution française. Quoi encore? Voilà les sceaux des corporations, les sigilles des Jurandes, et les poids armoiriés des bonnes villes; et les armures? et les médailles? et les tapisseries? et les outils? et les verres? et les grès? qui peut tout dire, et comment ne rien oublier?

La Renaissance est là avec ses marbres, ses albâtres, ses terres émaillées, ses bronzes, ses bois sculptés, ses horloges, ses fers damasquinés, ses ferronneries délicates, ses étains, ses estampes et ses bijoux de toutes sortes. Quelles merveilles en émaux signés Pierre Reymond ou Courtois, Jéhan Court ou Noël Landin, Suzanne Court ou Poncet de Limoges! A côté des faïences d'Oiron, voici les faïences italiennes de Gubbio, Chaffagiolo, Pesaro, Faënza, Deruta, Ferrare, Urbino, Castel-Durante, Venise et Rimini. Ceci, c'est un rarissime spécimen de cette fameuse poterie de Henri II, pour laquelle il a été fait tant de folies récentes, et ceci est de la meilleure main du grand Bernard Palissy, maître en l'*art de terre*. Imaginez quelque chose de plus délicat, de plus élégant et de plus fantasque que les verreries de Venise, d'Allemagne et de France.

Plus près de nous, voici les terres vernissées, les faïences et les porcelaines du dernier siècle. Rouen, Nevers, Moustiers, Avignon, Niderviller, Strasbourg, Sinceny, Marseille, toute la céramique française, et çà et là, Delft et puis les porcelaines de Sèvres, Saint-Cloud, Chantilly, Mennecy et Sceaux, à côté des *Capo di monte* de Naples, des Chelsea d'Angleterre, des Louisbourg et des Frankental et des Meissene d'Allemagne et de Saxe. Les grès, les cuirs, les reliures, les meubles, les tentures, les dentelles, les éventails, les boîtes à mouche, les boîtes à poudre, les tabatières, les bonbonnières, les mille riens élégants, d'une époque élégante.

J'en passe, comme on pense, et je dois me borner à signaler au galop de la plume quelques curiosités hors ligne, prises un peu çà et là. — En Hongrie, les cristaux de roche, les armes et les bijoux; en Espagne, les fines réductions mauresques de l'Alhambra, le magnifique harnais historique du cheval de Mohamed et l'*espada* authentique du *Cid Campéador;* en Portugal, les riches orfévreries, les tissus tramés d'or et la collection de médailles du roi don Luis Ier; en Norvége et en Suède, des lustres, des armes, de vieux canons à *trois coups*, et particulièrement les porcelaines de la fabrique royale de Marieberg; en Russie, des émaux barbares, des peintures iconographiques, des peintures byzantines; en Angleterre, enfin, d'énormes pièces d'orfévrerie, tables en argent repoussé, masses d'armes, fontaines, bassins et chenets.

L'Orient est aussi de la fête et y figure avec un incomparable

éclat. L'Inde, patrie des diamants et des perles, est encore aujourd'hui, sans conteste, le pays qui apporte le plus de goût dans la mise en œuvre des matières précieuses. On fabrique chaque jour, et depuis des siècles, au Bengale, pour des nababs plus riches que des rois, des vases de jaspe, de cristal de roche et de jade, incrustés de perles, de rubis, d'émeraude, dont rien n'égale la beauté. Le Sind a ses armes terribles, chargées d'or et de pierreries; Ulwar, ses grands sabres damasquinés; Bombay et Calcutta, les mosaïques d'ivoire; Kashmir, les tissus; et Visigapatam, les sculptures sur bois de sandal, merveilleuses à désespérer nos plus fins artistes. L'Orient nous a habitués à la sérénité séculaire et à l'uniformité impassible de ses productions artistiques. En face des envahisseurs, malgré les ravages de guerres interminables, les peuples écrasés de l'Asie conservent dans leur art une tranquille supériorité, un *statu quo* dédaigneux, et ne paraissent pas plus préoccupés d'inventions que soucieux de périls. Damas, héritière de Tyr et de Sidon, était, avant les conquêtes de Tamerlan, la capitale de l'art arabe; son nom est resté attaché à l'acier, aux incrustations d'or sur fer, aux soieries éclatantes. Damas est toujours digne de son nom : ses potiers émaillent la terre avec autant d'art qu'au temps des kalifes, et il faut être un connaisseur d'une certaine force pour reconnaître un vase fait d'hier, d'une de ces poteries de luxe, désignées déjà au moyen âge sous le titre générique de *terres de l'ouvraige de Damas.*

La Perse, la Chine et le Japon ont été mis à contribution comme l'Europe, et exposent des bronzes superbes, des jades, des écailles, des émaux peints et cloisonnés, des laques, des nattes, des armes, des meubles, de riches soieries et des joujoux, surtout de merveilleux échantillons de leur céramique, la première du monde!

Il faut s'arrêter.

S'il est véritablement regrettable que l'idée d'ensemble soit si peu sensible dans une exhibition de ce genre, il faut pourtant reconnaître loyalement qu'elle n'en constitue pas moins un spectacle plein d'attraits, et la plus instructive des distractions. On a constaté plus d'une fois l'influence excellente de nos collections d'art sur le goût de nos ouvriers. Soyez assurés que ce ne sera pas en vain que tant de merveilles de toute nature auront, cette année, passé sous leurs yeux. L'*Histoire du travail* ne justifie pas son titre comme nous aurions pu le désirer; mais elle fournit d'excellents modèles et des types de perfection pure. Ce n'est pas d'ailleurs la seule chose de ce temps qui n'aura tenu que la moitié de ses promesses.

LES MACHINES ET LES ARTS MÉCANIQUES

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

PAR

Léon DROUX et Léon RUEFF
Ingénieurs

—

L'ILE DE BILLANCOURT

PAR

LUCIEN PUTEAUX

I

Les expositions publiques sont le plus éclatant manifeste de l'activité industrielle et commerciale des peuples : aussi peuvent-elles être mises au nombre des nouveaux besoins de notre époque. Inaugurées à Paris vers la fin du siècle dernier, ces grands concours, d'abord restreints aux produits de nos provinces, n'existèrent, pendant longtemps, qu'en France seulement. Peu à peu, à notre exemple, les différents peuples de l'Europe organisèrent tour à tour des expositions; mais la Belgique, la Prusse, l'Autriche et l'Espagne, aussi bien que la France, ne firent encore appel qu'à leurs nationaux.

Cependant, grâce à la rapidité et à la facilité des communications, grâce aux missions des savants et aux comptes rendus de la presse, la comparaison s'établissait entre ces diverses fêtes de l'industrie, et de ce parallèle naissait l'idée d'une exposition universelle.

Ce fut l'Angleterre, la première, qui, en 1851, eut l'honneur de convier simultanément, à Londres, tous les producteurs du globe.

Une preuve certaine que ces luttes pacifiques répondent aux plus impérieuses nécessités du moment, c'est que rien n'a pu entraver leur essor, ni arrêter l'empressement des populations à prendre part aux expositions. C'est au lendemain d'une révolution dont les effets s'étaient fait ressentir dans toute l'Europe, que l'Angleterre ouvre le Palais de Cristal. C'est pendant la guerre de Crimée que se développe l'Exposition française de 1855; c'est enfin à la veille d'un grand conflit européen qu'a lieu l'inauguration du Palais du Champ de Mars.

Il doit ressortir de ce mouvement qui entraîne les sociétés un grand enseignement, en même temps qu'un grand résultat. Les peuples se connaissant

mal, l'ignorance réciproque entretenait les haines de race. La fréquence des rapports, la solidarité des transactions, modifieront certainement cet état de choses, car en se voyant de plus près et plus souvent, chacun s'éclaire sur sa force et sa faiblesse, le sentiment local, qui nourrit le préjugé, s'affaiblit, et l'esprit philosophique se développe en agrandissant les horizons.

Les expositions universelles font partie de ce vaste progrès économique auquel appartiennent les voies ferrées, la télégraphie électrique, la navigation à vapeur, les percements d'isthmes, tous les grands travaux publics, toutes les découvertes de la science, et qui doit amener un accroissement de bien-être moral, c'est-à-dire plus de liberté, en même temps qu'une augmentation de bien-être matériel, c'est-à-dire plus d'aisance, au profit du grand nombre.

Quel que soit son nom, qu'elle s'appelle Palais de Cristal, Palais de l'Industrie ou Palais du Champ de Mars, l'Exposition est un temple élevé à la gloire de la science et du travail; c'est une nouvelle ère qui s'ouvre; le passé réservait ses faveurs pour les grands conquérants et leur élevait des statues, c'était la glorification du génie destructeur; l'avenir réservera ses arcs de triomphe et ses monuments au génie producteur, qui est également le symbole de la Paix.

II

Ce qui caractérisait particulièrement les trois grandes Expositions de Londres et de Paris, ce qui a fait leur succès, en attirant la foule des visiteurs, c'était surtout la galerie des machines en mouvement.

A l'Angleterre et aux organisateurs de l'Exposition universelle revient, sans conteste, l'honneur des expositions animées et parlantes ; mais il était réservé à la France de compléter, en 1867, cette idée pratique, en offrant aujourd'hui, à ses nombreux visiteurs, des spécimens d'usines ou d'ateliers dans lesquels la matière première se transforme, à l'aide d'une succession continue de machines et d'appareils, en produits manufacturés.

Cette idée se trouve réalisée d'une façon vraiment grandiose, aussi bien par les installations du parc que par les ateliers du dixième groupe, établis dans la grande galerie circulaire.

Quel intérêt une machine en repos peut-elle offrir à la masse des visiteurs, alors qu'il est souvent difficile, même aux adeptes, de saisir, sans une étude approfondie, les mille détails d'un de ces engins délicats employés dans les manufactures de tissus? Comment se rendre compte des progrès réalisés par une machine, et souvent même de son usage, si elle reste immobile? C'est pourquoi la Commission Impériale a cru devoir mettre à la disposition des exposants, de la force motrice, de la vapeur, de l'eau et du gaz.

Peut-être faut-il regretter qu'elle ne se soit pas complétement renfermée dans son programme, qui consistait à rendre gratuitement ces services à l'industrie, et que, sous une forme plus ou moins déguisée, elle fasse supporter aux exposants des charges onéreuses; mais nous n'en devons pas moins reconnaître qu'elle a donné à l'Exposition de 1867 un caractère tout nouveau par les installations du parc.

Nous n'avons rien à dire ici de la forme extérieure du monument (beaucoup lui refusent même ce titre), néanmoins, nous ne craignons pas d'affirmer que la seule partie réussie ne soit cette grande galerie, la plus haute

et la plus large de toutes, celle où la lumière et l'air sont répandus à profusion. Sa toiture, entièrement métallique, semble s'enfuir à l'infini en ellipses concentriques; tout cela est grandiose, solidement établi, admirablement charpenté, et rentre bien dans l'idée que l'ingénieur se fait de l'emploi des métaux.

Entre le sol et la toiture, au cinquième de la hauteur environ, a été établi un promenoir aérien monté sur colonnes, et dont l'idée était naturellement indiquée au constructeur de la travée, par la nécessité de suspendre les arbres de couche destinés à la mise en mouvement des machines. On peut ainsi, d'une plate-forme centrale supérieure, examiner à son aise les détails de chaque machine, sans nulle crainte d'être broyé dans ses engrenages; cette étude eût été impossible sans la réalisation de cette conception.

Il y a plus, un ingénieur a proposé, pour élever les visiteurs jusqu'à la toiture, un système déjà appliqué au montage des matériaux de construction; son offre a été acceptée, et l'on arrive jusqu'au faîte de la galerie, sur un des plateaux de sa balance hydrostatique; on peut donc ainsi d'un dernier coup d'œil embrasser l'ensemble du monument. Nous serions étonné si le *monte-charge Edoux* n'avait pas un succès réel de curiosité.

Ces trois aspects de la galerie ont chacun un coup d'œil particulier qui impressionne au moins tout autant que la variété des objets exposés.

III

Dans chaque section consacrée aux exposants d'une même nation, les objets sont répartis en 10 groupes et en 95 classes.

C'est du sixième groupe, — Instruments et procédés des arts usuels, — classes 47 à 66, — et plus spécialement des arts mécaniques, que nous allons rendre compte.

La vapeur, l'eau et la force motrice ont été gratuitement mis à la disposition des exposants par la Commission Impériale.

En raison de l'immensité des galeries à desservir et de la forme elliptique du Palais, il était impossible de faire ce service avec une seule machine; la dépense eût d'ailleurs été d'autant plus considérable, qu'une machine de mille chevaux, — force jugée nécessaire, — eût été difficilement applicable à l'industrie privée, l'Exposition terminée.

La Commission a donc confié ce service à des exposants, auxquels elle a accordé une subvention représentative de la quantité de houille consommée et d'une partie des frais accessoires nécessités par la construction des fourneaux et des hautes cheminées.

On a accordé l'installation de ces appareils, machines et chaudières, qui forment la classe 52, aux grands ateliers de construction, et en cela, la Commission a sagement agi, car, pour assurer la régularité de ce service d'honneur, elle ne pouvait s'adresser qu'à des maisons connues et capables de supporter, au besoin, les sacrifices d'une telle entreprise.

Les machines sont placées dans le Palais, en dessous des arbres de couche qu'elles doivent mettre en mouvement. Par un excès de sécurité, les chaudières sont reléguées dans le Parc.

Près de deux mille chevaux-vapeur sont appliqués aux besoins spéciaux de l'Exposition : la moitié environ est réservée au service hydraulique, six cents

chevaux sont affectés au service des exposants, le reste est appliqué à la ventilation et aux diverses installations du Parc.

La ventilation, due à MM. Piarron de Mondésir et Lehaitre, forme une des parties nouvelles et intéressantes de l'Exposition.

Nous trouvons réunis, dans cette classe 52, des types de machines inclinées, verticales, avec ou sans balanciers, horizontales, accouplées à deux cylindres; toutes sont d'une construction soignée.

Les appareils à vapeur forment la cheville ouvrière de l'industrie contemporaine, l'Exposition le prouverait encore une fois de plus s'il en était besoin. On peut lire sur les machines qu'elle renferme les noms des premiers constructeurs de la France et de l'étranger.

Citons : *MM. T. Powel, de Rouen*, qui ont exposé deux machines à balanciers accouplées sur un même arbre ; *Quillacq d'Anzin*, avec ses machines verticales; *Houget et Teston*, de Verviers, ainsi que *Demeure et Houget, d'Aix-la-Chapelle*, qui, tous deux envoient des machines à deux cylindres horizontaux, modification de la machine Woolf.

La machine de M. Flaud, qui met en mouvement la section des États-Unis, est à deux cylindres inclinés et conjugués.

Un nouveau condenseur à surface mérite l'attention, en ce qu'il permet de se servir toujours de la même eau, alternativement vaporisée et condensée.

MM. Farcot, Le Gavrian, de Lille, *Duvergier*, de Lyon, *Boyer*, de Lille, et les ateliers de *Graffenstaden* exposent de puissantes machines horizontales. Celle de M. Duvergier, à détente variable par le régulateur, présente de nouvelles et heureuses dispositions; ce constructeur annonce une consommation réduite à un kilogramme de houille par cheval et par heure.

Dans la section anglaise, les machines motrices de MM. Galloway sont également horizontales. Elles possèdent deux cylindres accouplés.

La généralité des chaudières qui fournissent la vapeur à ces machines sont à foyers intérieurs et tubulaires. Elles témoignent des efforts de nos constructeurs pour arriver à une meilleure utilisation du combustible.

Les plus remarquables sont celles de *M. L. Chevalier*, de Lyon, de *M. Farcot* et de *MM. Laurent* et *Thomas*, toutes trois tubulaires et *à foyers amovibles*, c'est-à-dire démontables, afin de se prêter facilement aux réparations et à l'extraction des sels calcaires.

Signalons surtout le système de chaudières à tubes courbes et à retour de flamme, de M. L. Chevalier, susceptible de vaporiser jusqu'à neuf kilogrammes d'eau par chaque kilogramme de houille.

Ne quittons pas ces installations sans dire un mot des pavillons construits par M. J. Bon, architecte (Graffenstaden, Lecouteux et Le Gavrian), et d'un constructeur de cheminées, M. L. Vassivière, qui a imaginé et qui propose de transporter d'une pièce, et au moyen d'une injection d'eau entre deux plateaux mobiles, la cheminée de trente mètres qu'il a construite au Champ de Mars. Cette idée hardie serait peut-être difficilement applicable à une cheminée, mais la tentative serait curieuse à faire pour le déplacement d'une construction moins considérable.

IV

La classe 40 (produits de l'exploitation des mines et de la métallurgie) est la première que l'on rencontre dans le Palais; elle forme comme l'avant-garde des machines.

En France, on trouve d'abord les magnifiques produits métallurgiques de deux maisons rivales, MM. Laveissière et Estivant frères qui exposent des pièces de cuivre martelées, des tubes et des cylindres sans soudure, applicables à la construction des machines aussi bien qu'au matériel des arts chimiques. Les tubes de M. Estivant portent les noms des navires à vapeur auxquels ils sont destinés, et l'on y rencontre presque tous ceux de notre marine militaire.

MM. Létrange envoient, parmi de nombreux échantillons de plomb, de cuivre, d'étain et de zinc, bruts ou manufacturés, une couronne de tuyaux de plomb d'un diamètre microscopique (un millimètre) et ayant, d'un seul morceau, 2,850 mètres de longueur, soit près de 3 kilomètres.

C'est plutôt là un tour de force dans la fabrication qu'une pièce réellement utile, mais cette couronne obtenue par refoulement ne mérite pas moins une sérieuse attention.

Un peu plus loin, les fers des forges de la Franche-Comté et ceux d'Ars-sur-Moselle nous prouvent que la métallurgie a fait de grands progrès.

Nous ne pouvons avoir la prétention de donner une idée même incomplète de l'Exposition, dans un cadre aussi restreint. Parmi toutes les merveilles de l'industrie moderne, nous ne pourrons que signaler au lecteur les objets qui méritent surtout d'appeler son examen.

Les classes 55 et 56, qui viennent ensuite, comprennent les machines et les appareils destinés à transformer les substances textiles, cotons, laines, soie, lin et chanvres, en produits manufacturés.

Lyon nous a envoyé le matériel de la soie; l'Alsace, ces machines compliquées qui servent à traiter le coton, les laines et la bourre de soie.

Le matériel des industries linières et chanvrières nous vient de Lille; c'est Rouen qui nous fournit plus particulièrement l'outillage employé pour le coton; Louviers, Elbeuf, Sedan construisent le matériel nécessaire à la fabrication des tissus drapés, Paris enfin réunit toutes les spécialités et le matériel du tissage.

Chaque matière textile demande, pour la filature, une machine spéciale.

Le coton est travaillé de deux façons distinctes, suivant que les fils à produire doivent être cardés ou peignés.

Pour la laine, il existe cinq machines qui produisent : le fil cardé, le fil peigné mérinos, le fil peigné long, le fil cardé peigné; la dernière, enfin, s'applique à un traitement spécial dans lequel le feutrage remplace le filage.

Lorsqu'il s'agit de la soie, les machines de filature paraisssent moins compliquées. Cependant le dévidage des cocons, opération simple en apparence, constitue en réalité un travail si difficile, qu'avec des cocons de même qualité, la valeur du produit peut varier du simple au double, suivant l'habileté de l'ouvrière employée au dévidage.

Les appareils à filer et à mouliner la soie, de MM. Berthaud et Cᵉ, de Lyon, sont remarquables à ce point de vue.

Dans le travail des laines, citons la magnifique exposition de M. Mercier, de Louviers; celle de MM. Stethelin et Cᵉ, de Bitschwiller; les peigneuses circulaires de Harding Cocker, de Lille, et cent autres machines qui, sous les yeux des visiteurs émerveillés, produisent la filature que nous verrons tout à l'heure transformée en étoffes.

V

Les machines de la classe 56 tissent les étoffes. Les métiers changent encore ici avec le genre de tissu à produire.

Les mêmes organes s'appliquent bien aux différents fils, mais ils sont modifiés, suivant que les étoffes doivent être *lisses*, *unies* ou *façonnées*.

Les appareils de cette industrie si importante ont été, depuis la dernière Exposition, l'objet de travaux constants et de nombreuses améliorations; tels sont les régulateurs, les débrayages électriques à sonnerie, lors de la rupture d'un fil, les boîtes à plusieurs navettes, etc. La construction plus soignée a permis l'accélération des mouvements et par suite une augmentation proportionnelle dans la production. Il faut encore signaler, parmi les perfectionnements que l'on a cherché à appliquer au métier Jacquart, la substitution du papier au carton. On comprend qu'indépendamment d'un prix d'achat inférieur le papier présente, sur le carton, l'avantage énorme de pouvoir s'enrouler sur un cylindre, tandis que le carton occupe un volume très-considérable, et l'on sait que telle étoffe exige jusqu'à quinze et vingt mille cartons.

En général, le métier Jacquart est manœuvré par la force de l'homme : l'Exposition de 1867 annonce une tendance à la transformation des métiers à main en métiers mécaniques, circonstance d'autant plus à noter que cette substitution amènera une révolution complète dans la condition du travail actuel, et pourrait bien, si l'on n'y prend garde, porter un coup funeste à la ville de Lyon, en transportant, en dehors de son rayon, la production des étoffes de soie aujourd'hui concentrée, non-seulement dans son enceinte, mais dans la famille même de l'ouvrier lyonnais.

L'industrie de la filature et du tissage présente une telle importance, qu'elle occupe partout le premier rang, soit par elle-même, soit par les nombreuses industries qui gravitent autour d'elle.

La valeur totale du matériel des industries textiles n'est pas évaluée à moins d'un milliard et demi.

Cette belle exposition nous prouve, encore une fois de plus, que dans cette industrie, comme dans presque toutes les autres, si la France a des nations rivales, elle n'en a pas qui lui soient supérieures, et qu'en ouvrant libéralement ses frontières à presque tous les produits manufacturés, elle n'a fait que stimuler l'industrie nationale et lui donner un nouvel essor.

Les galeries du matériel de la filature et du tissage ne sont pas celles qui intéressent le moins vivement le public; aussi, la foule environne chaque jour ces merveilleuses machines qui dévorent la laine et le coton avec une ardeur tumultueuse, dépeçant et tordant la matière, l'allongeant en brins imperceptibles et l'enroulant ensuite sur des bobines rapides comme l'éclair, pour, un peu plus loin, produire ces beaux tissus aussi indispensables à nous garantir des intempéries atmosphériques qu'à compléter l'ameublement de nos

demeures. A voir ce travail si prodigieux et si régulier dans son désordre, on ne sait qu'admirer le plus, ou de la nature qui en fournit les éléments, ou de l'homme qui a su en tirer un tel parti. Quand on remonte à l'origine de ces travaux, et qu'on passe en revue cette suite de métamorphoses, on est à la fois surpris et effrayé de voir que des objets dont on fait si peu de cas aient passé par tant de mains, coûté tant de peines, et involontairement on se sent animé d'une reconnaissance profonde pour les innombrables services que nous rend chaque jour l'industrie mécanique.

VI

En suivant l'ordre dans lequel les machines sont rangées dans la grande galerie dite des *Arts usuels*, on arrive à la classe 59, comprenant le matériel et les procédés de la papeterie des teintures et des impressions.

Les perfectionnements dans la fabrication du papier, ainsi que ceux dans les arts de l'imprimerie et de la lithographie sont d'une telle importance pour les progrès de la civilisation et touchent à des intérêts d'un ordre si élevé, que chaque amélioration, chaque nouveau développement apporté dans ces industries, mérite la plus sérieuse attention.

C'est ici surtout que nous regrettons le cadre restreint de notre travail, car l'art de l'imprimerie occupe le premier rang parmi les arts utiles, soit comme propagateur, soit comme conservateur de tous les autres, et l'existence de la civilisation, aussi bien que l'avenir de l'humanité, en dépendent d'une façon directe.

Aucun progrès sérieux n'est, malheureusement, à signaler, et nous avons cherché en vain dans l'exposition française une machine à composer. Il n'eût pas été moins intéressant d'y rencontrer une fonderie de caractères; malgré ces regrettables lacunes, la classe 59 présente encore aux visiteurs plus d'un intéressant sujet d'études.

Citons d'abord les nombreuses presses mécaniques qui fonctionnent tous les jours, et notamment celles de MM. Dutartre, Gaveaux, etc.

On nous avait fait espérer une imprimerie complète, composition, mise en pages, clichage, tirage, on avait même cité le nom du journal qui devait ainsi être imprimé au grand jour. Il est fâcheux que cette idée, facile à réaliser, n'ait pu être mise à exécution, car non-seulement le public y eût apporté beaucoup d'intérêt, mais l'opération commerciale y eût encore été excellente.

Le propagateur du travail des femmes dans l'imprimerie a bien établi, à l'extrémité de la grande galerie, dans le dixième groupe, un spécimen d'atelier, où cinq ou six *femmes compositeurs* travaillent devant le public, mais ces ouvrières ne donnent aucune idée de la rapidité avec laquelle les compositeurs marient ordinairement la lettre et feraient même douter du succès de sa louable entreprise, si l'on ne savait qu'il doit exister dans ses ateliers des ouvrières plus habiles. Pourquoi alors envoyer des apprenties à l'Exposition?

On remarque avec intérêt les machines à billets de chemins de fer, de M. Lecoq. Il en est de même de ses presses et de ses machines diverses pour imprimer, timbrer, numéroter et couper le papier.

Je passerai sous silence ces inévitables machines à fabriquer les enveloppes, accessoire obligé de toutes les expositions, pour arriver aux cylindres destinés à la fabrication des timbres-poste sur papier continu.

L'administration des finances aurait pu installer à l'Exposition un atelier de fabrication ; on aime surtout à voir produire ce qu'on est appelé à consommer chaque jour. Nous connaissons d'avance les diverses objections qui peuvent être faites à ce projet, difficulté d'administration, difficulté de contrôle, et surtout désir de tenir dans le secret cette fabrication, pour se garantir des faussaires. Ce sont là des raisons plus ou moins spécieuses, et nous aurons tout à l'heure le même reproche à adresser à l'administration des tabacs.

Nous ne sommes pas de l'école de ceux qui veulent tout centraliser dans les mains gouvernementales, loin de là, mais quand l'Etat se fait industriel, il doit donner l'exemple et tenir à figurer avec honneur aux Expositions.

Le problème de l'impression mécanique de la lithographie à des prix analogues à ceux de la typographie est aujourd'hui résolu. L'Exposition montre en ce genre de nombreuses machines de systèmes variés, adoptées avec succès par l'industrie.

Dans la fabrication du papier, nous sommes toujours sans succédanés du chiffon, nous devons néanmoins signaler les perfectionnements apportés aux *piles* servant à la préparation de la pâte. Plusieurs constructeurs ont exposé des piles de grande dimension, et les accessoires des machines à papier.

Nous savons d'une façon certaine qu'un habile constructeur avait demandé l'emplacement nécessaire pour envoyer une immense machine destinée à la fabrication du papier continu. Cette intéressante exhibition n'a pu trouver sa place.

Le chiffre de la production annuelle des presses mécaniques ou des presses typographiques considérées, comme machines, ne s'élève qu'à environ deux millions, compris l'exportation.

Le chiffre total de la production des machines et appareils constituant le matériel spécial aux fabriques de papier et aux imprimeries, n'atteint pas en France douze millions par an.

Quel essor cette industrie pourrait prendre, si nous avions la liberté de produire et de vendre un livre, comme on produit et comme on vend tout autre objet !

VII

La classe 51, qui vient ensuite, comprend le matériel des manufactures de produits chimiques.

Deux maisons, *MM. Aubert et Gérard* et *M. Guibal* exposent dans cette classe , l'ensemble des outils employés à la fabrication du caoutchouc.

L'Exposition universelle nous présente depuis les appareils à vulcaniser à l'aide de la chaleur et de la pression de la vapeur, jusqu'aux machines qui déchirent, mélangent et laminent le caoutchouc sous les yeux des visiteurs, pour le transformer en plaques indéfinies.

Ces plaques, découpées par une ingénieuse machine, produisent les fils. L'enroulement, la fabrication et la vulcanisation des tuyaux sont encore des opérations très-intéressantes.

Nous arrivons maintenant aux machines et aux modèles exposés, sous le numéro 38, par la direction générale des manufactures de l'État. (Administration des tabacs.)

L'importance de la fabrication du tabac est actuellement d'environ 30 millions de kilogrammes, représentant une valeur dépassant 250 millions de francs, et produisant à l'État un bénéfice net annuel de plus de 150 millions. Trente-six mille débits privilégiés, dits *bureaux de tabac*, existent en France. Tout le monde sait que les titulaires sont nommés en récompense de services publics.

Il s'agit donc ici de l'industrie qui est certainement la plus considérable du monde entier, réunie sous une même direction; il est vrai qu'elle n'a pas de concurrence.

Son exposition ne répond pas à son importance : quelques jolis modèles, une machine à paqueter, beaucoup d'appareils complétement en dehors de la préparation des tabacs, tel est son bagage industriel.

Le public aurait certainement aimé à suivre les diverses manipulations que subit la plante importée en Europe par Jean Nicot, et à voir confectionner sous ses yeux, depuis le modeste cigare à cinq centimes jusqu'au tabac à priser et au fameux *caporal;* ce spectacle eût été d'autant plus intéressant que tout le monde consomme aujourd'hui plus ou moins de tabac, et que l'entrée des manufactures de l'Etat est sévèrement interdite.

L'administration a pensé autrement. En présence cependant du bénéfice fabuleux qu'elle réalise, peut-être aurait-elle pu faire un léger sacrifice pour la satisfaction, sinon pour l'éducation de tout le monde.

Nul doute que si la confection des cigares et la fabrication du tabac étaient abandonnées, en France, à l'industrie privée, l'Exposition ne nous offrit un matériel plus complet et plus perfectionné.

Un peu plus loin, MM. Buffaud frères, de Lyon, exposent des turbines ou hydro-extracteurs, d'une construction soignée. Ces habiles mécaniciens ont appliqué à leurs turbines l'action de moteurs directs, ce qui supprime toute transmission de mouvement, et permet ainsi à l'opérateur de faire varier la vitesse de l'appareil.

Cette même classe 51 renferme les appareils que *MM. Morane frères* construisent pour la fabrication des bougies.

Des spécimens de machines pour le moulage de la bougie, et pour les opérations accessoires de la mise au poids, du lavage, du séchage et du polissage, existent dans le palais, mais la véritable exposition de ces industriels est leur installation dans le parc.

Si dans leur usine modèle la partie relative au traitement chimique laisse à désirer, il n'en est pas de même de la partie mécanique.

Les presses hydrauliques à plaques creuses, les pompes d'injection à débrayage instantané et à course variable, les compensateurs constituent des outils puissants et perfectionnés. La machine à mouler les bougies par enfilage continu est devenue classique, car M. Morane en a déjà construit plus de deux mille, propageant ainsi dans toutes les contrées du globe la fabrication de la bougie stéarique, cette industrie d'origine toute française.

Jetons un coup d'œil en passant sur ces trois vitrines, dans lesquelles les fabricants de platine exposent ces précieux instruments de chimie et ces appareils distillatoires destinés à la concentration de l'acide sulfurique, petites marmites d'une valeur de soixante à quatre-vingt mille francs, que la plupart des visiteurs prennent pour des moules en fer-blanc, et arrivons enfin aux fours et aux cornues à gaz de la Compagnie parisienne.

Si nous ne craignions d'empiéter sur le domaine réservé à la chimie,

nous ajouterions que cette Compagnie, si habilement administrée, expose aussi les remarquables produits extraits du goudron de houille, depuis l'aniline jusqu'à l'acide picrique. Ces travaux représentent un des faits saillants de cette exposition.

Disons cependant que cette exposition est encore incomplète, et que pour mieux se rendre compte des services que nous rend chaque jour la Compagnie parisienne de chauffage et d'éclairage par le gaz, il eût fallu avoir sous les yeux un tableau indiquant en regard de sa consommation de houille et du nombre de ses employés, sa production en gaz, coke et goudrons.

La Compagnie du gaz de Paris est dirigée, depuis nombre d'années, par un des ingénieurs les plus honorables et les plus distingués du corps impérial des ponts et chaussées, et c'est une de ces rares sociétés qui pourrait s'enorgueillir du chiffre de dividendes qu'elle distribue à ses actionnaires.

Une machine, installée par la compagnie fermière des eaux de Vichy, confectionne des *pastilles dites de Vichy*, dont la distribution gratuite attire un grand concours d'amateurs. A côté, un fabricant d'ustensiles de savonnerie lamine et moule en pains des savons de toilette qu'il n'offre pas gratuitement, à l'exemple de ses voisins, mais qu'il vend à un prix fort élevé. Plus loin, enfin, *MM. Bouillon et Muller* étalent leur nombreux matériel pour le lessivage, le blanchissage et le séchage du linge, et *MM. J. Dervieux* et Ce leurs excellents tissus industriels, pour les fabriques de produits chimiques, les stéarineries et les sucreries.

La fabrication industrielle de l'oxygène et du chlore, installée par *M. Mallet*, permettra d'obtenir de sérieuses modifications dans l'éclairage au gaz, le blanchissement des tissus et la production des hautes températures.

Nous nous demandons si nous devons parler d'un appareil exposé sous le nom de l'un des signataires de cet article, et appliqué à la fabrication économique de l'acide stéarique destiné à être moulé en bougies. Mentionnons-le en passant, ne serait-ce que pour dire qu'il fonctionne sous l'énorme pression de quinze atmosphères, et pour signaler la tendance prononcée de l'industrie à faire intervenir la pression directe de la vapeur dans les réactions chimiques.

VIII

Le matériel des usines agricoles et des industries alimentaires forme la classe 50.

C'est d'abord l'exposition de la maison Cail : le matériel complet d'une fabrique de sucre de betteraves et quelques appareils destinés aux sucreries des colonies, notamment un moulin à trois cylindres et un moteur direct pour l'écrasement et la désagrégation des cannes à sucre.

Le grand appareil évaporatoire dit à triple effet, parce que la vapeur sert trois fois à produire la cuisson et l'évaporation de jus sucrés de densités différentes, occupe l'emplacement principal de cette exposition remarquable.

La sucrerie indigène est une des industries extractives qui exige le matériel le plus complet et le plus perfectionné. Le Nord de la France lui doit une grande partie de sa prospérité, car si la production de la betterave a conduit l'agriculture à l'état d'avancement actuel, la formation et l'entretien

des nombreuses usines que l'on rencontre dans chaque village n'a pas produit de résultats moins avantageux, en développant et en stimulant, dans ces contrées, la construction de ces ingénieux appareils qui utilisent si bien les forces et les propriétés étudiées par la mécanique, la physique, la chimie, et même la physiologie végétale.

La fabrication du sucre est l'industrie qui s'allie le mieux à l'agriculture. Elle lui restitue en effet, sous la forme de *pulpes*, la nourriture indispensable à l'engraissement des bestiaux et à la production des engrais ; elle ne lui enlève aucun bras, car c'est précisément à l'époque où la moisson est terminée que commence la fabrication, pour cesser au moment où les travaux agricoles appellent de nouveau les ouvriers aux champs. Localisées dans les villages et au centre de la production de la betterave, la sucrerie et la distillerie sont devenues les industries civilisatrices par excellence, en répandant dans les campagnes le bien-être et l'éducation.

Signalons encore dans cette classe les appareils de distillation et de rectification des alcools, le décanteur à force centrifuge de M. *Duvergier*, applicable à la fabrication de l'amidon; les machines à chocolat, que nous pouvons examiner journellement dans nos villes, et surtout l'ingénieuse machine à mouler, peloter et paqueter de *M. Devinck*.

Dans le parc, deux boulangeries fabriquent et vendent du pain. On peut y suivre toutes les phases de la manutention, mouture du blé, séparation des farines et du son, fermentation du levain, et enfin cuisson. Rien n'est plus intéressant : aussi ces installations ont-elles le privilége de captiver la foule.

Le matériel agricole, charrues, semoirs, faucheuses, faneuses, machines à battre, locomobiles, occupe dignement la place que lui mérite son importance. La grande galerie n'a pu suffire à le contenir en entier ; indépendamment de Billancourt, qui constitue l'exposition agricole proprement dite, ces instruments sont encore répartis dans les annexes du parc.

Quant au matériel du génie civil et de l'architecture, qui forme la classe 65, quel que soit l'intérêt que présentent notamment les envois du ministère des travaux publics, modèles en reliefs de ponts, d'endiguements, de balises, de phares, de tunnels et de constructions, quel que soit encore l'attrait que nous offrent les nombreux spécimens de matériaux, depuis les colonnes en marbre destinés au nouvel Opéra jusqu'aux chaux hydrauliques de *l'homme d'armes*, il nous est impossible de nous y arrêter.

Il est difficile néanmoins de ne pas parler de ces nombreuses maisons ouvrières de Mulhouse, de Blanzy, d'Anzin, etc., qui constatent une fois de plus cette tendance des grandes administrations à construire elles-mêmes les logements de leurs employés, à les grouper autour d'elles, tout en les faisant profiter du bénéfice de l'association.

Ces constructions ne sont malheureusement possibles que là où le terrain est sans valeur, et ne sauraient être appliquées dans les grandes villes. Il n'en est pas de même des maisons d'ouvriers et d'employés exposées sous le n° 43. Plus de trente de ces maisons ont été élevées dans Paris même, avec subvention de l'État. Ces habitations à étages, dans lesquelles le loyer annuel ne dépasse pas 6 à 7 francs le mètre superficiel, réunissent les conditions rares d'économie de construction, de salubrité et de confort relatifs.

IX

Le ministère de la marine n'a pas voulu rester étranger à l'Exposition. Deux vitrines distinctes nous offrent les nouveaux types de nos navires. La première contient les bâtiments de combat; les transports et les avisos composent la seconde.

Des modèles merveilleusement exécutés, à l'échelle de 3 centimètres par mètre et d'une exactitude mathématique, permettent de se rendre compte en quelques minutes des modifications complètes apportées dans notre marine militaire.

Nos vaisseaux sont aujourd'hui, tous, à vapeur et à hélice; ils sont construits sur huit types différents :

Le type *Marengo*, frégate cuirassée à éperon, de 950 chevaux, et muni de quatre tours blindées, armées chacune d'un seul canon de gros calibre;

Le type *Solférino*, frégate cuirassée à éperon, de 900 chevaux, à deux rangées de canons;

Les modèles *la Gloire* et *la Flandre*, frégates cuirassées de types différents, mais ayant chacune une seule rangée de canons;

Viennent ensuite les canonnières *Décidée*, *Aspic*, de 50 et 40 chevaux, puis enfin la chaloupe canonnière démontable pour être facilement transportée.

Tels sont les types de la marine destinés à l'attaque aussi bien qu'à la défense.

Le modèle de la batterie flottante cuirassée *Arrogante*, avec son aspect lourd et majestueux, avec sa rangée circulaire de canons formidables, représente la flotte de défense.

La corvette-aviso *Infernet*, de 450 chevaux; le transport-écurie *Creuse*, de 430 chevaux, et jusqu'au bateau sous-marin *le Plongeur*, sont les types de la flotte de transport et du matériel.

Mais ce ne sont là que de simples modèles. Sur la berge de la Seine, la marine a fait construire un hangar, dans lequel elle a établi les machines de 1,200 chevaux du *Friedland*, frégate cuirassée à hélice.

Tous les jours, de onze heures à quatre heures, ces énormes machines à trois cylindres, desservies par trente-deux foyers, mettent en mouvement une colossale hélice en bronze (6 mètres de diamètre), et ce n'est pas là le côté le moins curieux de l'Exposition.

En entrant dans le parc, des deux côtés du pont en tôle d'acier, les machines élévatoires aspirent et rejettent des montagnes d'eau, et témoignent des secours qu'elles peuvent rendre et qu'elles rendent effectivement chaque jour, soit pour l'élévation des eaux dans nos villes, soit pour le sauvetage des navires.

Le câble en fer de M. Martin Stein, de Mulhouse (système Hirn), destiné à la transmission à de longues distances, n'attire pas moins l'attention.

Nous passerons rapidement sur les envois du ministère de la guerre : canons, — rayés ou non, — fusils à aiguille, fusils Chassepot, modèles de villes détruites, n'ont pour nous aucun attrait, et nous espérons que le lecteur sera de notre avis.

La marine militaire rend de véritables services à l'humanité; elle porte la civilisation jusqu'aux contrées les plus reculées du globe; mais la guerre!...

X

La découverte de l'imprimerie au quinzième siècle, celle de l'Amérique, l'invention de la poudre dans le moyen âge, sont de ces grands faits qui caractérisent une époque, les chemins de fer donneront leur nom à celle-ci, que nos descendants n'appelleront pas le dix-neuvième siècle, mais bien le *siècle des chemins de fer*.

Toutes les idées de nos jours sont tournées vers leur avenir; ce ne sont plus seulement les savants et les capitalistes, c'est la masse entière de la nation qui comprend que ce nouveau mode de transport est une révolution sociale dont toutes les conséquences sont encore inappréciables.

Le matériel des chemins de fer a été classé à l'Exposition sous le numéro 73. Depuis 1855, la France n'a rien à envier aux autres nations sous le rapport de la construction du matériel. Nos ateliers suffisent aujourd'hui à tous nos besoins, et même au delà, car les établissements du Creusot ont pu, l'an dernier, soumissionner et fournir quinze machines locomotives pour l'Angleterre. La plupart des chemins de fer espagnols et italiens ont été construits par nos ingénieurs et leur matériel sort de nos ateliers.

Pendant la seule année 1855, nous avons livré à l'étranger :

193 locomotives 171 tenders	représentant	11,900,000 fr.
420 voitures	»	2,700,000
1868 wagons	»	5,200,000
	Total.....	19,800,000 fr.

ce qui correspond à environ un tiers de la production totale des usines françaises.

Pendant cette même année 1865, les chemins de fer français, exploités sur une longueur totale de 13,500 kilomètres, ont transporté 84 millions de voyageurs et 34 millions de tonnes de marchandises, qui ont produit ensemble une recette brute d'environ 580 millions de francs. Ces chiffres parlent assez haut d'eux-mêmes pour qu'il soit besoin d'y ajouter le moindre commentaire.

Le matériel des chemins de fer se divise en deux portions distinctes : le matériel roulant et le matériel fixe.

La France a envoyé quatorze locomotives sur les trente-trois qui figurent à l'Exposition. Toutes sont en repos. Aucun sérieux inconvénient ne s'opposait cependant à leur mise en fonction, ce qui eût été un nouveau sujet d'attraction pour le public.

Les machines des Compagnies de l'Est, d'Orléans, du Midi, de Lyon ne présentent pour la masse des visiteurs aucune modification sensible; seule la locomotive de la Compagnie du Nord, à quatre cylindres et à dix roues couplées, sort du modèle ordinaire.

De nombreuses améliorations ont cependant été apportées, depuis ces dernières années surtout, dans la construction de ces machines. Leur prix de revient qui, il y a dix ans, était encore d'environ 2 francs le kilogramme, est

descendu jusqu'en dessous de 1 fr. 75 c., preuve certaine de la bonne organisation de nos ateliers et de l'état avancé de notre métallurgie.

Les progrès réalisés peuvent se résumer, en outre, dans la puissance de plus en plus grande donnée aux locomotives pour arriver à franchir des rampes de 30 à 40 millimètres par mètre; dans la substitution de la houille au coke; dans l'emploi d'appareils fumivores; enfin dans une meilleure utilisation du combustible et de la chaleur développée.

Les wagons n'ont peut-être pas encore été tous modifiés d'une façon convenable, mais l'emploi de freins bien étudiés, la solidité donnée aux caisses de voitures établies en fer, les communications entre les différents compartiments d'un même wagon, et même avec le surveillant du train, font que chaque jour la sécurité et le bien-être augmentent dans nos trains de chemins de fer.

Plusieurs wagons à deux étages applicables aux chemins départementaux, quelques wagons de luxe existent bien dans les galeries et dans les annexes, mais nous avons cherché en vain un wagon muni d'appareils de chauffage, et nous en sommes toujours à la bouillote d'eau chaude, si peu efficace, et cependant réservée aux seuls voyageurs de première classe. Nos compagnies devraient enfin comprendre l'égalité devant le froid.

Le matériel fixe, et surtout la voie, paraissent avoir fait plus de progrès que le matériel roulant. L'emploi de l'acier qui, grâce aux travaux de Bessemer, diminue chaque jour de prix, tend à se généraliser, et la Compagnie de Lyon étudie en ce moment la substitution complète du rail en acier au rail ordinaire, et cependant le rail en fer, qui en 1855 ne pouvait être établi à moins de 320 francs la tonne, est livré aujourd'hui à 180 francs, tandis que l'acier vaut encore 500 francs.

Les nombreux systèmes de traverses métalliques que l'on peut voir dans la grande galerie prouvent l'importance que tous ceux qui s'occupent de chemins de fer attachent au remplacement de la traverse en bois, par une traverse métallique : il est en effet possible de déterminer aujourd'hui l'époque où nous manquerons de bois. Quelques compagnies, et notamment celle du Nord, essayent aujourd'hui le système Vautherin.

XI

En continuant vers l'École militaire, on arrive aux machines et appareils de la mécanique générale. L'extension considérable qu'a prise en France depuis vingt ans la construction des machines de tout genre nous montre que cette industrie est la conséquence du développement de toutes les autres : 276 exposants français figurent au catalogue.

Les progrès de la métallurgie, l'abaissement du prix de revient de l'acier, l'emploi de la fonte malléable, sont venus donner un nouvel essor à la construction en général.

Dans la machine à vapeur, nos constructeurs se sont surtout appliqués à obtenir une diminution dans la consommation du combustible; plusieurs sont arrivés à de bons résultats, et il est possible d'avoir aujourd'hui des moteurs ne dépensant sensiblement pas plus d'un kilogramme de houille par force de cheval et par heure. Presque toutes les machines exposées méritent d'être mentionnés. Citons au hasard celles de de *Cail*, *de Farcot*, *de Rouffet*, *de Normand*, etc.

La construction et l'emploi des locomobiles ont pris un développement considérable. Les mécaniciens se sont presque tous appliqués au perfectionnement de la machine, laissant de côté l'étude de la chaudière. Ils n'ont pas assez compris que l'industrie et l'agriculture n'emploieront jamais la locomobile quand il s'agira de produire de grandes forces avec économie. Ce qu'on réclame de la locomobile, c'est de marcher sans réparations fréquentes; ce qu'il faut avant tout, c'est qu'elle fonctionne. Un accident de la machine est presque toujours réparé en peu de temps; il n'en est pas de même de la chaudière. Dans cet ordre d'idées, signalons les excellentes locomobiles de *M. L. Chevalier*, de Lyon, dont plusieurs fonctionnent pour engendrer la force motrice de diverses installations. Tout en construisant des machines, cet exposant a porté tous ses soins sur ses chaudières à foyers amovibles et à retour de flamme par tubes courbes.

Si la locomotion sur les routes ordinaires n'est pas encore arrivée à la perfection désirable, on voit que de nombreux efforts se font dans cette voie.

Des perfectionnements ingénieux ont encore été apportés aux appareils qui, ne constituant pas en eux-mêmes une machine complète, n'apportent pas moins leur concours au progrès général. Les paliers hydrauliques de *M. Jouffray*, dont le but est de réduire considérablement les frottements; les extracteurs d'eau condensée de *M. Blondel*; les graisseurs de *M. J. de la Coux*; le système de calorifuges plastiques de *M. Pimont*, qui conserve si bien la chaleur, méritent tous un éloge.

L'emploi de la vapeur dans les pompes à incendie n'est pas encore entré dans nos habitudes. Il rendrait de grands services dans les villes. Mais la pompe à incendie légendaire que nous connaissons tous, et mise en mouvement au jour du danger avec tant d'abnégation par les pompiers volontaires de nos campagnes, a encore sa place près de la pompe à vapeur. Les pompes de *M. Flaud*, le constructeur de l'injecteur Giffard, si répandu, celles de *M. Bouchard*, réunissent à la fois la solidité et la légèreté, conditions exigées de ces engins, qui doivent être transportés rapidement à de grandes distances.

Les moteurs hydrauliques, les moulins à vent, les pompes élévatoires, les grues à vapeur, les machines à briques, les presses hydrauliques, présentent toutes des améliorations dont l'ensemble fait juger des progrès réalisés depuis dix ans dans cette immensité de produits qui composent les arts mécaniques.

XII

L'Exposition de 1867 est surtout remarquable par le grand nombre de machines-outils qu'elle renferme. Cent quatorze exposants français forment cette classe 54.

C'est aux machines-outils que l'Angleterre a dû pendant longtemps sa supériorité dans la construction des machines, et ce n'est qu'à partir du jour où les industriels français se sont bien pénétrés de cette idée que nos ateliers ont pu produire avantageusement le matériel de nos chemins de fer.

En effet, l'introduction de ces engins a fait produire mécaniquement une multitude de pièces mieux faites et à meilleur marché que celles fabriquées à la main; transformation heureuse qui, loin de diminuer l'importance de l'ouvrier, lui réserve ce qui exige surtout de l'intelligence et du soin, et délaisse le travail pénible.

Plusieurs maisons se sont attachées, en France, à l'étude et à la construction des machines-outils. Toutes ont exposé; citons surtout les ateliers de Graffenstaden; ceux de la *Compagnie des Chantiers et Forges de l'Océan*, qui envoient leurs remarquables raboteuses verticales; *M. Ducommun*; la maison *De Coster*, l'une des premières qui se soient livrées à la construction de ces outils, et beaucoup d'autres que nous ne pouvons citer ici.

Dans l'annexe, les machines à travailler le bois ne présentent pas moins d'intérêt. La fabrication mécanique du parquet, les scies circulaires et à lames sans fin, les raboteuses à fraises, et jusqu'à la sculpture mécanique, sont là dignement représentées.

Deux simples ouvriers, *MM. Evrard* et *Boyer*, ont imaginé une machine à fabriquer les charnières qui présente une telle combinaison de mouvements que la charnière est entièrement formée au sortir de ce merveilleux outil.

De cet examen rapide de machines-outils, on peut conclure à la tendance que manifestent les constructeurs pour simplifier et pour rendre plus résistant l'ensemble de la machine, tout en cherchant à faire subir à la pièce en travail, et sans la déplacer, les opérations diverses qu'elle exige.

Les machines à travailler le bois nous semblent avoir subi de nombreux perfectionnements, il en est de même de celles pour fabriquer les briques. Nous n'indiquerons que celle de *M. Durand*, susceptible de produire jusqu'à 30,000 briques en un jour, et celle de *M. Borie*, le propagateur de la brique creuse.

La classe 57, qui n'est pas la moins intéressante à étudier, a réuni les machines à coudre, celles destinées à la fabrication de la chaussure, et le matériel de la chapellerie.

Nous nous souvenons tous de l'apparition de la machine à coudre à l'Exposition de 1855 et de l'enthousiasme que provoqua cette machine d'importation américaine dont la France réclame aujourd'hui l'invention. Ces engins délicats sont livrés maintenant à des prix incroyables de bon marché, conséquence de la production sur une grande échelle, véritable fabrication industrielle, et cependant ces appareils sont tellement perfectionnés qu'ils peuvent se prêter à une transmission de mouvement par machine à vapeur, affranchissant ainsi l'ouvrière de cette trépidation continuelle si funeste à sa santé.

La fabrication mécanique de la chaussure à vis est encore un de ces véritables progrès qui permettent de livrer à la consommation des produits de bonne qualité à bas prix.

Parmi les modèles d'atelier fonctionnant sous les yeux du public, nous citerons celui de M. Lemaire, fabricant de jumelles et lorgnettes de théâtre, non-seulement parce que cet industriel a inventé une ingénieuse machine à polir les verres, mais encore parce que c'est un philanthrope éclairé, qui tout en formant ses apprentis au travail, développe leur intelligence, en leur faisant suivre des cours le soir dans sa propre maison.

Les divers spécimens de ces industries fonctionnent chaque jour à l'Exposition, et la foule s'y porte continuellement, témoignage évident de l'intérêt qu'ils inspirent.

XIII

Cette classe 57 termine notre étude de l'Exposition française.

Les sections étrangères n'offrent ni moins d'intérêt ni moins de sujets d'études.

La Belgique est brillamment représentée dans les genres d'industrie les plus variés. C'est surtout ses spécimens de métallurgie, ses échantillons de fer, de fonte et d'acier qui sont remarquables. Des marteaux-pilons de forte dimension, et à côté de ces grands engins les pièces qu'ils ont forgées et qu'ils ont amenées à la forme voulue donnent une idée de la perfection avec laquelle on sait travailler le fer dans ce pays. L'art des mines est représenté par les appareils *de Colson*, à Haine-Saint-Pierre, tandis que *Dorson*, à Bouzu, expose une bonne machine de deux cents chevaux. *Cail, Halot et Cᵉ* ont des appareils perfectionnés pour la sucrerie.

On s'arrête frappé d'étonnement devant la puissance productive de ce pays relativement peu étendu, mais si bien situé au point de vue géologique.

Aussi, pour rappeler toute cette industrie, faudrait-il citer la plupart des machines-outils : les moteurs de *Houget et Teston*, les laveuses, séchoirs, cardes des mêmes fabricants, ainsi que leurs fouleuses, laineuses et tondeuses. Un appareil à rabot à changement d'armures appelle également l'attention.

Pour le matériel des chemins de fer, la *Société des laminoirs et hauts fourneaux de Monceau* envoie des rails, et celle de Montigny-sur-Sambre renouvelle une tentative bien souvent faite et que nous avons rappelée dans l'industrie française, pour substituer aux traverses en bois de chêne ou de hêtre des barres métalliques. Le bandage sans soudure, qui est une des belles fabrications de nos usines de Rive-de-Gier, bandage qui a évité bien des accidents de chemins de fer, est exploité en Belgique par l'usine d'Ougrée. La locomotive-tender de Saint-Léonard mérite d'être examinée, ainsi que, dans un autre ordre d'idées, l'exposition collective des mécaniciens constructeurs de l'arrondissement de Verviers.

On n'en peut dire autant pour la Hollande, qui envoie une machine à vapeur, un tour à diamants, des câbles pour appareils télégraphiques, quelques modèles de bateaux, et en dernier lieu un outil pour presser les chapeaux de paille et de feutre.

Cette exposition ne présente rien de remarquable au point de vue mécanique.

Quant à la Prusse, voici quelques faits qui forment le caractère saillant de son exposition : Fortes et vigoureuses, les machines de ce pays ont depuis longtemps attiré l'attention des connaisseurs : le nom de Krupp, comme fabricant d'aci r fondu, est européen, et on semble trop oublier qu'en même temps qu'il s'occupe de canons de 80,000 kilogrammes et de blindage, il produit aussi du matériiel de chemins de fer en quantité considérable.

Nous voudrions, à cô é de ces engins de guerre, voir aussi les ingénieux outils qui ont servi à la rayure, à l'alésage des canons, au tour et à la fabrication des boulets. Au p int de vue des machines il eût été intéressant de voir ce que peut l Europe entière animée d'un esprit commun de recherche vers des appareils si bien faits pour assurer le bonheur des peuples. Nous ne craignons pas d'affirmer que cette partie de l'Exposition est incomplète.

Dans la classe 63, citons une machine bien exécutée de Borsig de Berlin; cette locomotive est suspendue sur balanciers et munie de nombreux organes en acier fondu. Dans la classe 48 nous remarquons des plans de desséchement de fermes, près de Dantzig. Les machines employées dans la distillerie et la brasserie forment, avec les produits remarquables en acier fondu de l'usine de Bouhum, le caractère dominant de la classe 47.

La machine à gaz d'Otto et Langen, à Cologne, excite un vif intérêt, car avec le moteur de Lenoir, exposé par la Compagnie parisienne, et le système perfectionné de Hugon, elle représente toute une nouvelle industrie : nous voulons parler de l'emploi du gaz comme force motrice. Ces tentatives, qu'on retrouve chez les Américains, ne sont pas sans analogie avec les nombreux types d'appareils à air chaud qu'ils ont proposés et dont quelques-uns figurent à l'Exposition.

Les machines-outils envoyées par Zimmerman et entre autres celle à faire les roues dentées témoignent d'une fabrication robuste et bien étudiée. La belle presse hydraulique d'Eggels pour forger, munie de son moteur à vapeur, est l'application d'un nouveau principe qui consiste à substituer l'estampage lent et gradué au choc brusque et violent du marteau-pilon. Le principe de ces outils a été indiqué par M. Haswell, de Vienne, et l'un des signataires de cet article avait, bien auparavant Haswel, pris un brevet pour ce système d'estampage.

La filature, le tissage, le matériel des chemins de fer, sont brillamment représentés. Dans ce dernier ordre d'idées, les beaux produits en fonte donnés par le coulage dans des coquilles attirent les regards. Cette industrie, d'origine méraicaine, a trouvé des partisans dans l'Autriche, chez Ganz d'Ofen, et en Prusse, chez Gruson de Magdebourg. Peu de découvertes ou de faits absolument nouveaux sont à noter dans l'exposition prussienne.

La locomotive exposée par le grand-duché de Bade (usine de Carlsruhe) forme, avec un canon chargé par la culasse, les parties importantes des envois de ce pays, qui, avec le grand-duché de Hesse et les autres États, Bavière et Wurtemberg, ne nous présentent rien d'exceptionnel. Disons cependant que les connaisseurs s'arrêtent devant une belle machine à vapeur horizontale de la Bavière, remarquable par les facilités qu'elle offre au point de vue des réparations et du nettoyage, et devant quelques appareils hessois servant à la fabrication du portefeuille et des cartonnages, branche se rapprochant de l'industrie parisienne.

XIV

La métallurgie et la construction des machines sont caractérisées dans a partie autrichienne de l'Exposition par des spécimens nombreux, en tête desquels il convient de signaler de belles machines locomotives dépassant une force de quatre cents chevaux-vapeur. Ce genre de machines offre un intérêt bien marqué. Il représente, sous un volume réduit, le développement de force le plus complet possible. La locomotive porte avec elle son alimentation complète; il faut qu'elle ne soit pas trop lourde pour ne pas détruire la voie; il faut qu'elle ne soit pas trop légère si on la veut suffisamment adhérente. Le type auquel semble s'être spécialement appliquée l'industrie autrichienne est la machine de montagnes, pouvant traîner de fortes charges dans des courbes de petit rayon. La solution des chemins de fer économiques rend de jour en

jour ces questions plus intéressantes; aussi, n'est-il pas étonnant que les tentatives d'Engerth aient conduit peu à peu au type dit Steierdorff, dont l'exposition autrichienne expose un beau spécimen.

Étudiée et mise à jour par M. Fink, cette machine, déjà exposée en 1862, est un des appareils les mieux construits et les plus soignés comme exécution dans toute la section du matériel des chemins de fer.

Une tendance à l'économie du combustible, à la substitution du bois et de la tourbe à la houille, se manifeste dans une grille à gradins et quelques autres dispositions fumivores.

Le laminoir universel de Vagner, propre à travailler le fer sous quatre faces, fait espérer que l'on pourra construire, un jour, des chaudières complètes avec soudures et augmenter, par la suppression des rivets, le prix de revient de ces appareils. Nous avouons cependant que le laminoir de l'exposant français Marel, pouvant renverser le mouvement de ses cylindres grâce à un piston à vapeur, nous paraît supérieur. On gagne ainsi le temps et le travail nécessaires pour soulever la pièce et la repasser de l'autre côté de l'outil.

La boulangerie de Vienne nous montre une machine à diviser la pâte en pain et des pétrins mécaniques, qu'il faudrait expérimenter pendant quelque temps pour se prononcer sur leur valeur. Nous nous trouvons ici en présence d'un de ces problèmes longtemps cherchés et qui occupent les gens spéciaux. Les annexes du parc montrent une série de tentatives de ce genre que le lecteur pourra comparer avec fruit à la machine autrichienne.

Dans la classe 53, on distingue un vase pour conserver avec sécurité le pétrole et les huiles inflammables. Un outil de Ganz de Bude permet de faire la queue d'aronde et par suite accélère la construction des caisses d'emballage. L'idée de cette machine est simple et elle est de même; mais l'emplacement qu'elle occupe est considérable; elle est lourde et compacte; l'introduction dans nos ateliers d'un appareil de ce genre ne saurait se faire qu'après de nombreuses modifications. Il serait intéressant de comparer en même temps à ces machines les outils prussiens de Chemnitz (Saxe), les appareils américains de *Rogers*, les beaux spécimens français et anglais de *Perrin* et de *Vorsamm*.

Mentionnons encore un essai nouveau de moteur électrique appliqué à une voiture et un système de télégraphe pouvant s'adapter facilement au service de la guerre, de la police locale, des pompiers, ainsi qu'un beau modèle de 800 chevaux exposé comme machine de bateau.

Il serait injuste de ne pas parler des travaux nombreux de Ganz d'Ofen, qui, avec le constructeur de locomotives Sigl, représente surtout l'industrie des chemins de fer. Ganz a généralisé en Allemagne ces fontes durcies, presque inusables, aussi résistantes à la lime que les aciers les mieux trempés. Les pièces de croisement de voie et les roues en coquille, ainsi que l'outillage nécessaire à ces fabrications, constituent une des parties instructives de l'Exposition.

La Confédération suisse a principalement envoyé, dans une annexe du parc, où le visiteur peut voir quelques grosses machines de bateaux, un appareil à produire des températures élevées et des roues hydrauliques flottantes pouvant utiliser la force produite par un courant d'eau. Ces roues, qui rendent quelques services à l'industrie, sont dues à Colladon. Quoique les machines ne soient pas exécutées avec le fini et la précision des outils français, on peut affirmer cependant que certaines dispositions sont originales et

complétement nouvelles. On en pourrait dire autant de l'Espagne, qui nous montre seulement quelques cylindres durs, en acier trempé, bien polis, que la lime ne peut entamer.

Les pays scandinaves sont plutôt remarquables par les engins de pêche, par les modèles d'appareils de pisciculture, et par leurs bateaux, que par une forte industrie mécanique. Les fers de Suède font exception et on peut citer, dans l'exposition de ce pays, un marteau-pilon (classe 47), réglé par un appareil à air, des machines rotatives, des fours pour l'extraction du cuivre et des modèles de phares.

Pour la Russie, lorsque l'on a indiqué à la suite de ces pays les beaux tubes en cuivre, dénotant une fabrication avancée de ce métal, un essai de moteur électrique et un mesureur et plieur de toiles et rubans qu'expose le ministère de la guerre, on aura épuisé les envois que nous a faits cette dernière nation.

XV

La classe 47 de l'exposition anglaise nous montre des perforateurs à cinquante fleurets bien inférieurs aux appareils de percussion de *Someillier* en Italie, et deux systèmes différents de machines à abattre la houille dans les galeries de mines. La première de ces machines, due à *Carett Marshal* et Cie de Leeds, évite les explosions de grisou en coupant la houille et en empêchant les étincelles de jaillir; elle marche avec une pression d'eau qui lui permet d'être calée automatiquement et de se fixer de la même manière. Comme elle avance elle-même en se remorquant sur une chaîne ainsi qu'un bateau-toueur, on peut dire que cet appareil accomplit, avec un seul homme, une des opérations les plus complexes de l'art du mineur.

L'appareil de *John* et *Levick* de Blaina, pour travailler dans toutes les couches stratifiées du combustible, agit par choc. Il nous paraît moins parfait et moins complet que l'outil précédent.

Cette classe 47 est riche en modèles intéressants, relatifs l'un à l'acier Bessemer, métal qui joue aujourd'hui un si grand rôle dans toutes les industries mécaniques, l'autre à un appareil pour recueillir les résidus des centres de population et les dessécher pour engrais.

Les applications de la vapeur sont représentées dans l'exposition anglaise par les belles machines marines de *Penn*, de *Mauslay* et de *Rennie;* par de nombreuses locomobiles de systèmes divers, avec ou sans foyers de rechange, par des locomotives pouvant servir surtout au labourage à la vapeur. Dans cette dernière catégorie, il convient de signaler la machine *Fowler* de Leeds qui, avec tous ses accessoires, vaut de 15 à 20,000 francs. Comme elle se transporte elle-même aux champs à labourer, elle tient le milieu entre la locomobile traînée par des chevaux et la locomotive sur rails. Les constructeurs anglais ont exposé un grand nombre de ces locomotives routières dont les plus remarquables sont celle de *Ramsomes* et *Sims* d'Ipswich, avec bride compensatrice agissant sur l'une des roues, celle de Fowler, disposée de manière à pouvoir facilement circuler dans des circuits de petit rayon, et enfin celle de Clayton Shuttleworth et Ce, à mouvement automatique, pour les passages dans les courbes.

La marche ordinaire de ces machines est de trois à quatre kilomètres par heure, selon l'état de la route et la charge à traîner.

Il y a lieu de mentionner aussi le développement que Ramsomes et Sims

ont donné aux pompes pour les irrigations, à la généralisation des machines agricoles, aux locomobiles et au labourage Fowler à la vapeur.

Ces locomotives routières sont fortes, ramassées et puissantes, notamment celle d'Aveling et Porter. Celle de *Parker* fait exception à la règle générale. Aussi considérons-nous ces appareils comme bien étudiés. Le but est atteint par un moyen direct; la transmission par chaîne est simple, les roues sont munies de patins et les détails de construction sont éminemment pratiques.

Il ne serait peut-être pas inutile de rapprocher de ces spécimens de la construction les autres systèmes proposés pour la circulation sur les routes ordinaires.

On trouve dans le parc, comme point de comparaison avec l'Angleterre, des machines d'*Albaret*, de *Larmanjat* et de *Lotz*. La seconde substitue presque automatiquement des petites roues aux grandes dans les courbes, et la dernière, bien comprise, rappelle le nom d'un des mécaniciens les plus persévérants dans l'application de la vapeur à l'agriculture.

Parmi les locomotives, nous n'oublierons pas le type de Sharp pour le plan incliné du Bore Ghaut et le système Fairlee.

Indiquons aussi un appareil à vapeur de *Green de Vakefield*, pour économiser le combustible des chaudières ; les pompes à incendie déjà connues de *Merry Wealter* et fils, plusieurs essais de machines rotatives, des grues à vapeur, de beaux appareils pour le filage et la corderie. Enfin les martinets mus à la vapeur de *Carbut* attirent l'attention du public pour les services qu'ils peuvent rendre dans les forges. L'exposition de *Platt* frères et Cᵉ, à Oldlam, est remarquable pour la préparation, la filature et le tissage du coton et de la laine. Dans la classe 57, nous avons vu aussi deux appareils, l'un pour découper les bords de chapeaux et l'autre pour faire les chaussures. Le matériel de chemins de fer est représenté par divers modèles de communication entre les voyageurs du train et le mécanicien.

XVI

La puissance d'invention forme la partie fondamentale des arts mécaniques aux États-Unis. Tout en étant incomplète, l'exposition américaine nous montre cependant une fois de plus combien on essaye de substituer la vapeur au bras de l'homme, dans un pays où la main-d'œuvre est très-coûteuse. Produire beaucoup, même avec un degré de perfection moindre, semble être la tâche de ces admirables machines américaines, si peu soignées de forme, lorsqu'on les compare à nos outils, mais si profondément originales.

Voici les machines qui nous ont le plus frappé dans la section des États-Unis :

Un appareil supprimant les *caractères mobiles, leur composition et leur distribution*, au moyen de touches analogues à celles d'un piano. On obtient directement l'impression sur un papier-carton mou dans lequel il est facile de faire un coulage, et par suite une plaque stéréotypée.

Comme idées singulières : des applications réellement nouvelles quoique d'importance médiocre, des machines à tondre les moutons et les chevaux, à rincer les verres, à peler les pommes, à balayer les tapis; quelques pompes centrifuges et quelques machines à vapeur rotatives auxquelles nous avons renoncé depuis de longues années. Enfin une machine à vapeur dite de Hick,

sans transmission, exploitée par une grande compagnie, a attiré beaucoup les visiteurs.

Dans la classe 56, à côté d'une machine très-remarquable à tisser le drap, de *Crompton* de Vorcester, et ayant des parties complétement nouvelles, se trouve un tissage convexe pouvant produire quarante corsets par jour, au lieu de cinq que fait un ouvrier dans les conditions ordinaires.

Dans l'industrie française, la cartouche Klotz des machines à coudre doit être signalée.

Un autre progrès à faire connaître dans les machines à coudre les chapeaux, les boutonnières et même les chaussures, consiste dans l'application de petits moteurs hydrauliques ou actionnés par l'électricité. Nous considérons, avons-nous déjà dit dans la revue des machines françaises, l'avantage de cette innovation, qui ne se généralise pas assez rapidement, comme important, si l'on songe aux inconvénients nombreux qui sont pour les ouvrières la suite d'un travail assidu dans les machines à coudre.

Comme appareils ingénieux, nous avons observé aussi des presses d'imprimerie simples et bien agencées, puis une machine dont la solution préoccupe depuis nombre d'années les inventeurs. Nous voulons parler de l'outil à tailler les limes exposé par *Warland* dans la classe 60, qu'il faudrait voir marcher pour pouvoir affirmer qu'il atteint complétement le but.

L'appareil à couper les tabacs, dans lequel la feuille placée sur une table tournante est attirée, comprimée par des ceintures de laiton et portée au couteau sous un volume réduit des trois quarts, mérite aussi qu'on s'y arrête. Les appareils à faire les cigares figurent dans la même classe. Cette opération est des plus difficiles, car il faut que le rouleau de tabac qui sort terminé de l'outil ne soit ni trop mou ni trop serré.

Cregg expose une machine faisant au besoin 35,000 et même 40,000 briques par jour, d'un système présentant quelque analogie avec l'appareil français de *Durand*. Ces briques sont lissées sèches avec des arêtes parfaitement nettes. Nous pensons qu'elles sont peu sujettes à se fendre ou à se gercer. On peut voir, avenue de Suffren, une de ces machines en fonction.

Nous avons regretté, notamment pour l'exposition américaine, de voir si peu d'outils en activité, car ils eussent mieux attiré l'attention du public, qui souvent cherche à deviner les combinaisons d'organes, lorsqu'un simple mouvement lui eût enseigné en même temps l'ensemble et le but de la machine. La galerie des arts usuels, si intéressante qu'elle soit, est essentiellement française, et si elle nous fait voir quelques bonnes fabrications, telles que celles des chapeaux de feutre ou des verres de montre, nous avouerons que ces procédés n'ont rien d'absolument nouveau. Il fallait donc inspirer aux exposants étrangers le même désir d'offrir des spécimens d'industries en activité : ce procédé eût certainement rendu plus fructueux pour nous l'étude des systèmes qu'ils nous ont apportés.

Aux machines précédentes il convient d'ajouter un engin à percer les roches et à faire les tunnels, complétement nouveau. Il est à percussion. La métallurgie, l'art des mines sont faiblement représentés. Dans le travail du fer, *Sellers* envoie de beaux modèles, entre autres un magnifique rabot à outils mobiles, avec trois burins; dans le travail du bois, on remarque ces ingénieux appareils à faire les douves, les plateaux, et même les assemblages complets des barriques.

La question du câble transatlantique est des plus importantes; elle

constitue un de ces grands problèmes que le génie civil de notre époque a su résoudre, comme il l'a fait pour l'isthme de Suez, ou le percement du mont Cenis. Aussi trouvons-nous là des études très-attachantes pour la pose et le relèvement de ces câbles.

Pour être complet, il faudrait citer encore les locomotives sur routes ordinaires, et la machine à avancer automatiquement dans les carrières, trouant elle-même son chemin au fur et à mesure des progrès de l'exploitation.

Parmi les machines à vapeur fixe, nous recommanderons un beau spécimen, système Corliss, qui est déjà imité par plusieurs constructeurs du continent.

Dans la locomotive *Grant*, de Paterson, New-Jersey, un voyageur placé dans le train avertit le mécanicien avec la plus grande facilité. Cette locomotive, munie d'un chasse-neige, qui lui ouvre la route, lorsque la voie est obstruée, possède en outre deux verrins sur la plate-forme d'avant, pour la soulever en cas d'accident, un appareil de distribution bien équilibré, des boîtes à graisse faciles à démonter, et des freins sous la main du conducteur.

Comme alimentation et lubrification, cette machine est un des beaux spécimens de l'Exposition. Nous sommes peu partisans de l'éclat avec lequel elle est polie et argentée. Mais l'esprit pratique des Américains se révèle dans tous les détails, notamment dans l'immense réflecteur placé en avant de la machine. La manière dont le conducteur est protégé contre les intempéries mérite aussi d'être notée. Les Américains semblent avoir les premiers compris que la sécurité de leurs chemins de fer pouvait être intéressée à ce que le conducteur fut en possession d'un bien-être relatif.

Si on ajoute à ces diverses industries toutes les machines agricoles, depuis le manége, jusqu'à la moissonneuse et la batteuse, on voit que, dans toutes les directions, le génie créateur s'est donné pleine carrière aux États-Unis.

Il faut ajouter quelque chose de plus consolant encore et dont il convient de parler avec éloge.

Lorsque, fatigué et las des canons et des boulets, des *Krupp*, des *Armstrong* et des *Petin* et *Gaudet*, vous visitez l'exposition américaine, vous rencontrez des procédés d'ambulance et des dispositions merveilleuses adoptées pour les blessés pendant la dernière lutte.

Le docteur *Evans* a perfectionné cette voiture à médicaments, ce wagon si bien aéré, chauffé, ventilé, pouvant recevoir quarante malades, et muni de conserves alimentaires pour les impotents. Nous croyons voir ici, avec les plans et les modèles des hôpitaux provisoires, la plus belle partie de l'exposition des États-Unis.

Il est impossible de visiter le Champ de Mars sans être frappé de ce contraste singulier de deux groupes d'hommes cherchant, les uns les meilleurs moyens de destruction, et les autres les procédés les plus parfaits pour atténuer les maux immédiats de la guerre.

XVII

Demandons-nous, en terminant, quel est le fait saillant qui se dégage du grand concours de 1867 et lui imprime un cachet caractéristique.

A voir l'empressement du public autour des machines en activité, on peut affirmer que le goût des arts industriels est prédominant. Chacun veut savoir par quelles ingénieuses combinaisons, à l'aide de quels nouveaux procédés la

machine arrive à produire rapidement, sans fatigue et presque sans effort, ce que l'ouvrier, livré à lui-même, accomplit lentement, péniblement : c'est là un problème dont la solution intéresse tous les travailleurs. Nous avons assisté à des entretiens d'ouvriers arrêtés devant des appareils complétement nouveaux. Le but principal de leurs recherches consistait à se rendre compte de la manière dont l'idée créatrice avait surgi et à saisir le point de départ du premier inventeur. Ils recherchaient quelle analogie existe entre le travail de la main et le travail de l'outil, et avaient peine à la retrouver dans la dernière conception réalisée qui se présentait à leurs yeux. En effet, l'idée première, travaillée, modifiée successivement par des chercheurs laborieux et persévérants, a fini par prendre une forme tellement savante et compliquée, que l'on n'en peut retrouver l'origine sans de grandes difficultés, et en suivre la filière qu'avec une attention soutenue.

Cette généralisation dans les connaissances des arts mécaniques et cet attrait universel est peut-être un des faits saillants de l'Exposition universelle de 1867.

La première Exposition de Londres a, sinon produit, tout au moins répandu l'usage de la locomobile; la machine à coudre a fait son apparition à celle de 1855, à Paris.

C'est à Londres, en 1862, que l'on a pu voir pour la première fois l'application industrielle de la chaleur à la fabrication de la glace. Ces trois inventions peuvent, dans une certaine limite, caractériser chacune des trois Expositions précédentes.

L'Exposition universelle de 1867 nous offre-t-elle une de ces idées qui créeront une nouvelle industrie?

Trouverons-nous une conception qui viendra jouer le rôle immense qu'ont rempli la machine à coudre, la moissonneuse ou bien encore l'application de la vapeur au tissage et à l'agriculture ?

Il serait injuste de considérer la mécanique à l'Exposition comme ne présentant pas quelques solutions nouvelles et judicieuses de problèmes difficiles. Les chercheurs ardents et persévérants ne manquent pas. Les uns appliquent l'électricité aux machines de filature, les autres, créent de nouveaux télégraphes. Un simple ouvrier, après dix ans de recherches continues, n'a-t-il pas découvert une machine à faire des charnières entièrement terminées? Un autre a pris du chanvre, et son appareil livre des câbles bien exécutés de toute force et de toute dimension.

La question de la généralisation des chemins de fer préoccupe à bon droit les esprits, et si la solution du problème des locomotives routières n'est point encore résolue, il ne faut pas moins rendre un hommage mérité aux nombreux appareils de ce genre fonctionnant dans le parc du Champ de Mars.

Avant dix ans, la transition dernière qui transformera la locomotive et la rapprochera de l'idée primitive que s'en était faite *Cugnot* dans son *Fardier*, sera peut-être un fait accompli! Cet exemple de recherches destinées à ramener une invention en quelque sorte au point de départ n'est pas rare dans l'histoire des machines.

Les locomotives routières de l'Exposition détériorent toutes nos routes ordinaires, et comme il serait difficile d'établir des appareils puissants et adhérents, sans que les chaussées en ressentissent les effets destructeurs, nous ne pensons pas que dans ces tentatives réside un des progrès de ce concours.

Ces inventions réelles, brillantes même, ces nouvelles tentatives améri-

caines, ces machines à air chaud et à gaz, ces laminoirs universels, ces engins si bien adaptés aux efforts qu'ils doivent produire ne nous semblent pas une des grandes inventions de l'industrie de notre temps. Moins encore la voyons-nous dans les boulets et canons rayés, dans les blindages et vaisseaux cuirassés, qui seraient mieux à leur place dans les ports ou les arsenaux qu'au Palais de l'Industrie.

On peut donc dire, en face de ces nombreux produits de tous les peuples, de ces machines qui montrent si bien la lutte de l'homme avec la matière, que s'il y a des idées nouvelles, l'Exposition de 1867 n'a pas encore fait éclater une conception grande et large pouvant amener d'immenses résultats. En tête du mouvement, il serait difficile de dire si, dans les progrès de détail, la France ou l'Angleterre occupe le premier rang. Dans l'un de ces pays des circonstances locales de combustible, de minerai et de transport ont donné une grande impulsion à l'art de construire : la France rivalise maintenant, pour le montage et le fini de l'exécution, avec les meilleurs ateliers de la Grande-Bretagne. Les machines sont bien étudiées, les dimensions précises, les organes combinés avec art, les outils appropriés au but à atteindre.

L'Exposition de 1867 nous montre la Belgique et la Suisse presque au niveau des idées françaises. L'Italie a fait quelques efforts pour nous envoyer des pièces de grosse mécanique qui pourraient sortir d'un atelier de Rive-de-Gier ou de Saint-Chamond. L'Allemagne, dont la population est instruite, laborieuse et patiente, a une exposition remarquable en machines, en outils et en locomotives.

La Prusse n'a pas fait moins de progrès en industrie qu'en puissance territoriale. Se sateliers de construction, ses fabriques de produits chimiques et ses usines métallurgiques témoignent d'une nation énergique, tenace et laborieuse.

Quelles seront les Expositions futures? Auront-elles lieu à Paris, à Londres, à Berlin, à Vienne, ou à Saint-Pétesbourg?

Toutes les capitales sont-elles propres à les former, ou faut-il le prestige qu'offrent seules les villes de Londres et de Paris pour assurer le succès de ces luttes internationales : c'est ce que l'avenir décidera.

Mais ce qu'il est permis de prévoir dès ce jour, c'est cette tendance universelle à la simplification : les industries locales disparaissant et laissant produire à chaque contrée ce que la nature lui a indiqué de produire bien et à bas prix, pour arriver ainsi au perfectionnement général.

Perfectionnement, voilà bien ce qui caractérisera l'Exposition universelle de 1867.

Elle ne nous offre, en effet, ni l'invention de la machine à vapeur, ni celle de la locomotive; mais si nous nous figurons l'ombre de *Fulton* devant la colossale machine de douze cents chevaux destinée au *Friedland*, ou celle de *Stephenson* devant cette puissante locomotive de la Compagnie du Nord, il nous est permis de nous demander si ces grands génies reconnaîtraient eux-mêmes leurs immortelles créations, tant nous les avons *perfectionnées*.

En résumé, un grand et légitime succès est acquis à l'Exposition universelle de 1867.

Si la France se laisse quelquefois devancer dans la réalisation des idées que son génie fait éclore, elle leur donne, quand elle les applique, un caractère particulier qui les élève et les grandit.

Toutes les nations ont pris part au grand concours, et grâce au classement

méthodique, chacune a pu développer son exposition dans l'espace qui lui était attribué.

Espérons maintenant que les sentiments de paix et de concorde entre tous les peuples se fortifieront de plus en plus, et que les préjugés de races finiront par disparaître dans ces grandes luttes pacifiques.

XVIII

L'ILE DE BILLANCOURT.

Coquettement assise, comme dans un nid de verdure, sur un bras de la Seine, en aval de Paris, entre Meudon et le bois de Boulogne, l'île de Billancourt offre un but de charmante promenade au visiteur qui se décide à franchir les 5 kilomètres qui la séparent du Champ de Mars. D'une contenance d'environ 23 hectares, fertilisée par le limon de la rivière, admirablement exposée au soleil, elle se prête à merveille aux expériences de la culture. Son site est pittoresque, sa terre d'une qualité supérieure, ses abords, quoi qu'on en ait dit, assez faciles, grâce aux légers pyroscaphes de la Compagnie lyonnaise, aux voies ferrées et aux omnibus : elle a donc été fort bien choisie comme emplacement d'une exposition agricole. Il est même à regretter qu'au lieu d'être une simple annexe, Billancourt ne soit pas un centre d'exposition. L'éparpillement des produits et du matériel de l'agriculture dans le palais du Champ de Mars, dans le Parc et dans ses hangars, leur multiplicité qui a été un écueil pour le classement, amène un grand désordre dans les détails d'un ensemble en apparence parfaitement régulier. Il résulte de cette confusion que le cultivateur dont le temps est précieux, — surtout à cette époque de l'année, — et qui a calculé ses heures, est fort embarrassé s'il veut se rendre compte des inventions nouvelles et de la marche progressive de l'agriculture. Nous n'avons point la prétention de lui servir de guide à travers ce dédale, un pareil travail demanderait trop d'espace, et la place nous est mesurée ; c'est donc une simple promenade que nous entreprenons à Billancourt.

Reliée à la terre ferme par deux ponts de construction récente, destinés à servir de trait d'union entre le bois de Meudon et le bois de Boulogne, l'île de Billancourt est traversée par une route qui divise l'Exposition en deux parties.

La première — comme richesse industrielle, — située à gauche, quand on arrive par Boulogne, contient les machines agricoles et les étables dans lesquelles doivent avoir lieu les expositions d'animaux.

La seconde, beaucoup plus vaste que la précédente, est consacrée au champ d'expérience. Cette grande surface de terrain entièrement libre, livrée aux exposants pour l'essai de leurs instruments agricoles, est d'un avantage incontestable, d'abord pour le fabricant, qui a toute facilité de faire valoir son œuvre, puis pour l'acheteur, auquel il importe de connaître toutes les qualités d'un objet, dont le prix est relativement élevé, avant d'en faire l'acquisition. Cette manière d'apprécier les choses, essentiellement pratique, est la bonne : comment juger du mérite d'une charrue, d'une herse, d'un rouleau, d'un semoir, d'une faucheuse, sinon en pleine activité et sur le champ

de manœuvre qui leur est propre? N'est-ce point là seulement qu'il est possible de se rendre compte des services qu'on peut en attendre? Aussi le concours des instruments agricoles : charrues à vapeur, faucheuses, moissonneuses, faneuses, batteuses, râteaux, doit avoir lieu sur le champ d'expérience, et dans le cas où cet emplacement, quelque vaste qu'il soit, paraîtrait insuffisant, sur les terrains de la ferme de Vincennes ou de Fouilleuse ou bien encore dans l'île Séguin attenante à celle de Billancourt.

La Commission ne s'est pas bornée à l'établissement d'un champ de manœuvre; par une heureuse innovation, elle a voulu faire figurer à l'exposition la terre elle-même, la terre où le génie de l'homme va puiser l'élément fondamental de la richesse des nations. C'est ainsi qu'on s'est proposé de nous fournir, à l'extrémité de cette partie de l'île, un spécimen de toutes les cultures, où d'habiles agriculteurs ont entrepris une démonstration pratique de leurs systèmes. Mais on n'improvise pas une exploitation agricole comme on improvise un nouveau boulevard; il aurait fallu longtemps à l'avance préparer le terrain par un défrichement préalable, et n'en laisser qu'une faible portion en prairie permanente. Aussi tous ces petits champs découpés en languettes ont-ils une apparence quelque peu enfantine qui fait un singulier contraste avec l'importance même de cette exposition de cultures types.

L'île de Billancourt, offrant à la curiosité publique la réunion de tout ce qui concerne la pratique de l'agriculture, telle qu'on la comprend de nos jours, embrasse nécessairement la grande et la petite culture : celle qui a pour objet unique la culture des céréales et nécessite l'emploi de puissantes machines agricoles, et celle qui a surtout pour objet les pâturages, les prairies artificielles, les vignes, les plantes oléagineuses, l'élève des bestiaux, les légumes et les arbres fruitiers.

En avant du champ d'expérience, l'arboriculture se trouve représentée d'une pittoresque façon par une série d'arbustes disposés en massif au milieu d'un jardin fort bien dessiné qui s'étend jusqu'à la Seine. Nous signalerons particulièrement un nouveau système de clôtures pour les propriétés rurales, consistant en un treillis formé d'une rangée d'arbres à fruits dont les branches s'enroulent sur des fils de fer horizontaux maintenus, de distance en distance, par de minces poteaux. En regardant cette clôture, on songe involontairement à Bernardin de Saint-Pierre, qui formait le vœu de voir les routes et les abords des villes plantés d'arbres fruitiers.

Quant à la viticulture, elle figure à quelques pas de ce jardin et renferme, dans un espace très-borné, les différents procédés de culture de la vigne dans es principaux centres de production vinicole. On y remarque de nombreux et nouveaux modèles de drainage. Comment ne pas citer les produits de M. Rose Charmeux, de Thomery, dont les treilles produisent ce magnifique chasselas qui fait l'ornement de nos tables, et dont les serres, constamment garnies de raisins et de fruits de toute espèce font l'admiration des visiteurs de Fontainebleau?

Après avoir donné une rapide attention à la culture du houblon, du tabac et à quelques installations d'appareils hydrauliques du bord de l'eau, nous franchissons une passerelle ménagée sous la route en amont du pont, et nous pénétrons dans la seconde partie de l'île, où sont réunis tous les instruments qui, dans les diverses régions, peuvent servir à la culture du sol et à la manipulation de ses produits.

Il suffit de parcourir les hangars où se trouve exposé le matériel agricole pour se convaincre des immenses services que la mécanique rend à l'agriculture. Suivant la tradition égyptienne, c'était au dieu Osiris qu'appartenait l'invention de la charrue, mais, en dépit de cette origine céleste, de quels perfectionnements n'était pas susceptible ce premier instrument aratoire! Combien nous sommes loin de l'*irpex* des Romains, de la *marsa* et du *sarculum!* Et cependant ces peuples primitifs, qui regardaient l'agriculture comme l'art le plus utile à la prospérité d'une nation, tiraient un merveilleux parti de leurs instruments, quelque imparfaits qu'ils fussent Toutefois, si nous honorons moins qu'on le ne faisait à Rome, — à tort sans aucun doute, — ceux qui se livrent à la culture des champs et au soin des troupeaux, il est incontestable que, grâce à nos machines, le travail agricole comporte moins de fatigue pour l'homme, qu'il est plus parfait, plus rapidement exécuté et d'une façon moins coûteuse. Aujourd'hui, il serait impossible à La Bruyère de comparer nos paysans à des bêtes fauves, hâlées par le soleil et courbées vers le sol pour en tirer une misérable vie.

Parmi le matériel agricole, la charrue est l'instrument dominant. Les exposants anglais, qui occupent un très-vaste emplacement, ont amené à Billancourt d'admirables machines, mais dont l'agriculture anglaise a seule pu jusqu'ici retirer de grands avantages. On ne peut s'empêcher d'admirer ces puissantes constructions d'une facture si élégante et si luxueuse. Elles donnent une haute idée de l'immense fortune et de la prodigieuse industrie de l'Angleterre. Mais ces machines cirées, lustrées, frottées de toutes parts, si coquettement vernissées et qui flattent merveilleusement le regard, paraissent plutôt destinées à figurer dans un salon qu'au milieu des champs, et, sous le rapport pratique, nous n'hésitons pas à dire que, pour la charrue, nous n'avons rien à envier à l'Angleterre. Aussi, à côté des Fowler, des Howard, des Ramsomes et des Clayton, nous plaçons sur la même ligne nos constructeurs français, MM. Gérard, Pinet, Peltier, Protte, Paulvé et Millot.

Les charrues vigneronnes de MM. Moreau-Chaumier et Renault-Gouin ont une immense importance en raison de la pénurie des bras dans nos campagnes, dépeuplées par l'émigration des paysans vers les grandes villes.

Les herses, les scarificateurs, les houes et les rouleaux sont très-nombreux; la plupart appartiennent aux constructeurs anglais.

Les faucheuses et les moissonneuses, toutes de systèmes différents, y sont également en très-grande quantité. L'usage des faucheuses, encore peu répandu en France, est usuel en Angleterre.

Les faneuses et les râteaux à cheval fonctionnent parfaitement. Les machines à vapeur fixes, applicables aux travaux agricoles, attirent particulièrement l'attention des visiteurs intéressés à la question d'économie rurale.

Quand aux locomobiles anglaises, elles sont admirables par la forme et le fini de leur construction.

Les batteuses de grains de l'Angleterre ne peuvent rivaliser avec celles de nos constructeurs français. Nous citerons la puissante batteuse de M. Ganneron, celles de MM. Gérard de Vierzon, Cumming d'Orléans et Albaret de Liancourt.

Les ustensiles de laiterie, les appareils de drainage, les nettoyeurs, les hache-paille, les broyeurs, les concasseurs, les coupe-racines ont également leur place à Billancourt.

En somme, ces divers instruments n'ont rien de très-nouveau, ils sont

connus pour la plupart de nos agriculteurs, il faut même ajouter qu'en dehors de l'exposition anglaise et française, les autres nations, à l'exception de l'Amérique, n'ont envoyé que des machines sans intérêt.

Il nous est difficile de faire entrer dans cette courte étude un compte rendu des concours d'animaux. Ces concours, qui se renouvellent par quinzaine et qui doivent se prolonger pendant six mois, sont à peine à leur début. Nous pouvons dire toutefois que ces premières exhibitions, notamment celles des bêtes à laine, ont été fort remarquables. C'est ainsi que l'on verra se succéder tour à tour, dans ces étables modèles, les plus beaux échantillons de nos différentes espèces d'animaux domestiques, depuis les races ovines, de boucherie ou à laine, les races bovines laitières, jusqu'aux chevaux de luxe et de travail, les ânes, les mulets et les hôtes de la basse-cour. Ces concours ne seront cependant pas aussi brillants qu'il était permis de l'espérer, en raison du typhus qui sévit en Allemagne sur les bêtes à cornes, et qui sera, par une sage prévoyance, un obstacle à leur introduction en France.

Bien que les produits agricoles fassent à peu près défaut à Billancourt et se rencontrent plus particulièrement au Champ de Mars, une exposition internationale ayant pour but de faire connaître la culture principale de chaque contrée, il n'est peut-être pas sans intérêt de placer ici une rapide analyse des produits récoltés chez les différents peuples :

La Russie, dont le sol est si admirablement fertile, surtout dans ses provinces méridionales, expose spécialement le chanvre, le lin, le poil de chèvre, la laine et le tabac;

Les Hollandais, qui ont conquis leurs champs sur l'Océan, nous présentent le lin et le chanvre, deux plantes essentiellement industrielles;

La Belgique, le lin et le houblon;

L'Italie, le coton, le chanvre et le lin;

L'Autriche, le houblon, la laine, les cocons de vers à soie et le tabac;

La Suisse, le tabac;

Le Portugal nous apporte de la laine et de la soie;

L'Espagne nous offre des produits intéressants, le lin, le chanvre, le safran;

La Bavière, où sur cent habitants on en compte quarante-trois qui s'occupent exclusivement de travaux agricoles, et où les enfants des paysans apprennent l'agriculture dans des catéchismes, absolument comme la religion, la Bavière nous envoie du lin, du chanvre, du houblon, du tabac d'une qualité tout à fait supérieure;

La Grèce, du coton, des huiles, du miel, de la cire et du tabac;

La Turquie, le coton, l'inévitable tabac, les cocons de vers à soie et une quantité de produits variés, tels que graines de toutes espèces, garance, cire, poil de chèvre, poil de chameau, opium, séné, gomme arabique, noix de galle, anis, sésame, sumac et safran;

L'Algérie nous donne les plus beaux échantillons de coton, la laine, le lin, la garance, les cocons de vers à soie, ainsi que deux plantes qui peuvent rendre de grands services à l'industrie papetière, l'*alfa* et la *diss;*

Les États-Unis, où l'art de cultiver la terre a été porté à un si haut degré de perfectionnement, du coton et du tabac.

Comme toutes les sciences, l'agriculture a donné lieu à une foule de théories. Chaque plante, chaque bête appartenant à l'exploitation rurale a servi de thème à des traités particuliers auxquels il ne faut point se fier outre mesure.

Le succès de l'agriculture dépend principalement du climat, du soleil, ce grand incubateur du monde. Peu de contrées, sous ce rapport, ont été aussi favorisées par la Providence que notre pays. La France, avec son sol fertile, son climat tempéré, possède un vaste territoire également propre à tous les genres de culture. Qu'elle n'oublie donc point ces paroles du grand Sully : « Les biens que donne la terre sont les seules richesses inépuisables, et tout fleurit dans un État où fleurit l'agriculture. »

RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXPOSITION UNIVERSELLE AU CHAMP DE MARS.

INDICATIONS POUR LES VISITEURS.

Entrées.

Des cartes d'abonnement, nominatives et personnelles et valables pour toute la durée de l'Exposition, sont mises à la disposition du public.

Le prix d'abonnement est fixé à :

60 francs pour les dames;

100 francs pour les hommes.

Les cartes d'abonnement donnent le droit :

1° D'entrer, tous les jours, dans le parc du Champ de Mars, dans le palais et dans le jardin, aux heures d'admission générale du public et aux heures réservées ;

2° De visiter, sans rétribution, les expositions à péages spéciaux;

3° De visiter l'exposition agricole et les champs d'expérience de l'île de Billancourt.

Les premiers abonnés ont droit, en outre, à un billet de stalle numérotée, pour assister à la cérémonie de la distribution des récompenses, qui aura lieu au palais de l'Industrie (Champs-Élysées), le 1er juillet 1867.

Des guichets spécialement destinés aux abonnés sont établis à toutes les portes; excepté aux portes : La Bourdonnaye (n° 4); — Saint-Dominique n° 5); — Kléber (n° 9); — de Suffren (n° 10).

Toutefois, les abonnés munis de cartes revêtues de leur photographie seront admis par toutes les portes sans exception. Le bureau des abonnements est situé au pavillon du commissariat général, avenue de La Bourdonnaye, n° 2.

BILLETS DE SEMAINE.

Des billets de semaine sont mis à la disposition du public. Ces billets nominatifs et personnels sont délivrés tous les jours et donnent droit, pour le jour où ils sont pris et les six jours suivants, aux mêmes avantages que la carte d'abonnement.

Le prix de ces billets est fixé à 6 francs.

Ces billets sont délivrés au pavillon du Commissariat général, avenue de La Bourdonnaye, n° 2.

Des cartes d'abonnement et de semaine sont délivrées maintenant au Grand-Hôtel et à l'hôtel du Louvre, aux mêmes prix et aux mêmes conditions que celles que l'on peut se procurer au Champ de Mars.

ENTRÉES SIMPLES.

Le tarif des entrées est fixé comme suit :

1° Entrée de l'Exposition (palais et parc), par toutes les portes, excepté la

porte de Tourville, à partir de 10 heures (heure de l'ouverture générale), jusqu'à la clôture du parc, 1 franc.

N.-B. — Les personnes qui veulent étudier d'une façon particulière et éviter la grande foule peuvent entrer à partir de 8 heures du matin; le prix de l'entrée est alors fixé de la manière suivante: de 8 à 10 heures du matin, par la porte de la gare, la grande porte et la porte Rapp, 2 francs.

Passage de l'enceinte du palais dans le jardin d'horticulture, 50 centimes.

Entrée directe dans le jardin d'horticulture par la porte de Tourville, comprenant l'entrée à l'Exposition et l'entrée au jardin d'horticulture, avant 10 heures, 2 fr. 50 c.; après 10 heures, 1 fr. 50 c.

RÉTRIBUTIONS SPÉCIALES

Théâtre chinois, 1 fr. 50 c. par personne. — Temple mexicain, 50 cent.

Concert Suffren. — On paye en consommations.

Concert du Cercle international. Premières, 3 francs; secondes, 2 francs.

Théâtre international. Avant-scènes du rez-de-chaussée et des premières, 8 fr.; — Premières de face, balcon, 6 fr.; — Orchestre, 5 fr.

Ascension sur le palais (galerie des machines, près la porte Rapp), 50 centimes par personne. — Salon français, 1 franc.

SERVICE DE LA POSTE

Un bureau de poste est établi, pendant toute la durée de l'Exposition universelle, au Champ de Mars, à proximité du Commissariat général, avenue de La Bourdonnaye.

Les visiteurs et autres personnes admises dans l'enceinte de l'Exposition pourront se faire adresser, poste restante, à ce bureau, des lettres ordinaires ou chargées, des journaux, imprimés, échantillons, papiers d'affaires, en un mot, tous les objets qui sont admis à circuler en France par la poste.

Ces objets devront porter sur la suscription, à la suite de l'indication des noms et qualités des destinataires, la mention suivante :

POSTE RESTANTE

Au bureau de poste du Palais de l'Exposition universelle de 1867, *à Paris.*

La distribution en sera faite aux destinataires au guichet de ce bureau, sur la production d'une pièce constatant leur identité.

TÉLÉGRAPHIE

Deux bureaux télégraphiques sont établis au Champ de Mars, l'un près du commissariat général, l'autre au Cercle international.

MOYENS DE TRANSPORT.

CHEMIN DE FER (DE LA GARE SAINT-LAZARE A LA GARE DU CHAMP DE MARS).

1° Les jours de la semaine : Départ de la gare de Paris (Saint-Lazare). Un train par heure partant à l'heure 20 minutes, depuis 7 h. 20 du matin jusqu'à 8 h. 20 du soir.

Départ de la gare du Champ de Mars. Un train par heure partant à l'heure 25 minutes, depuis 8 h. 25 du matin jusqu'à 11 h. 25 du soir.

En outre, un train supplémentaire partira du Champ de Mars à 5 h. 57 m. du soir.

2° Les dimanches et jours de fête : Départ de la gare de Paris (Saint-Lazare). Un train régulier par heure partant à l'heure 42 minutes, depuis 6 h. 42 du matin jusqu'à 8 h. 42 du soir.

Un train supplémentaire par heure partant à l'heure 12 minutes depuis 11 h. 12 du matin jusqu'à 2 heures 12 du soir.

Départ de la gare du Champ de Mars. Un train régulier par heure partant à l'heure 7 minutes, depuis 8 h. 7 du matin jusqu'à 11 h. 7 du soir.

Un train supplémentaire par heure partant à l'heure 37 minutes depuis 4 h. 37 du matin jusqu'à 7 heures 37 du soir.

ENTRE LA GARE DU CHAMP DE MARS ET LA STATION DE GRENELLE

En correspondance avec le chemin de fer de Ceinture pour les gares situées entre Grenelle et l'avenue de Clichy.

1° Les jours de la semaine : Départ de l'avenue de Clichy. Un train par heure partant à l'heure 30 minutes, depuis 6 h. 30 du matin jusqu'à 7 h. 30 du soir.

Départ de la gare du Champ de Mars. Un train par heure partant à l'heure 12 minutes, depuis 8 h. 12 du matin jusqu'à 9 h. 12 du soir.

2° Les dimanches et jour de fête : Départ de l'avenue de Clichy. Un train régulier par heure partant à l'heure 30 minutes, depuis 6 h. 30 du matin jusqu'à 8 h. 30 du soir.

Un train supplémentaire par heure partant à l'heure juste depuis 10 h. du matin jusqu'à 8 h. du soir.

Départ de la gare du Champ de Mars. Un train régulier par heure partant à l'heure 17 minutes, depuis 8 h. 17 du matin jusqu'à 10 h. 17 du soir.

Un train supplémentaire par heure partant à l'heure 47 minutes, depuis 10 h. 47 du matin jusqu'à 9 h. 47 du soir.

Nota. — La gare du Champ de Mars, en communication directe avec le parc de l'Exposition, est située sur le quai de la rive gauche de la Seine, un peu à l'aval du pont d'Iéna et à l'extrémité de l'avenue de Suffren.

CHEMIN DE FER AMÉRICAIN

Il part de la rue du Louvre, en face de la colonnade, et de la place de la Concorde pour aller à Sèvres et Boulogne, en passant devant l'Exposition. — Le passage de ces voitures à 50 places a lieu toutes les 10 minutes.

BATEAUX A VAPEUR OMNIBUS

Ce service se fait entre le pont d'Austerlitz et le pont d'Iéna. Les départs ont lieu à partir de 8 heures du matin. Les derniers ont lieu à 7 heures du soir du pont d'Iéna, et 7 heures 10 minutes du pont d'Austerlitz.

Les départs ont lieu tous les quarts d'heure, mais le nombre en sera augmenté suivant les besoins du service.

OMNIBUS

Les lignes d'omnibus desservant l'Exposition sont les suivantes :

1° La ligne Y, de Grenelle à la porte Saint-Martin, dépose des voyageurs à la porte de Tourville, en allant vers Grenelle, et les prend à la porte de Suffren en allant à la porte Saint-Martin.

2° La ligne Z, de Grenelle à la Bastille, stationne à la porte de Tourville.

3° La ligne AC, de la petite Villette, stationne à la porte La Bourdonnaye.

4° La ligne AD, du Château-d'Eau, stationne porte La Bourdonnaye, au coin de la rue de l'Université, à peu de distance de la porte Rapp.

5° La ligne A, de Passy à Auteuil, passe au pont d'Iéna (rive droite).

6° La ligne B, allant au chemin de fer de l'Est, stationne au pont d'Iéna (rive droite).

Le service commence à 7 h. 1/2 du matin et se termine à 11 h. 1/2 du soir. Les intervalles entre les départs sont en moyenne de 5 minutes, mais ils sont moins longs aux heures d'affluence.

Une septième ligne d'omnibus vient d'être établie en vue de l'Exposition. Elle part de la Madeleine et s'arrête à l'Exposition même (porte Rapp).

La Compagnie du chemin de fer américain a monté un service spécial de voitures à 50 places, entre le pont d'Iéna et le Palais-Royal, avec des départs très-rapprochés les uns des autres.

A l'heure du départ principalement, on trouve de nombreuses tapissières, breaks et voitures de place, etc., etc.

VISITES AUX MONUMENTS

Le public est admis, pendant la durée de l'Exposition universelle, à visiter sans permission et sans passe-port les palais, les musées, établissements et monuments de la couronne et de l'État dont les noms suivent, aux jours et heures ci-après indiqués, savoir :

Palais des Tuileries, les lundis, mercredis et vendredis, de midi à trois heures ;

Palais de Saint-Cloud, les mardis, jeudis et dimanches, de midi à quatre heures;

Palais et Musée de Versailles, tous les jours, excepté le lundi, de onze à quatre heures ;

Palais de Trianon, les mardis, jeudis et dimanches, de midi à cinq heures.

Palais de Fontainebleau, tous les jours, excepté le lundi, de midi à quatre heures;

Palais de Compiègne, tous les jours, excepté le lundi, de midi à quatre heures ;

Château de la Malmaison, les mardis, jeudis et dimanches, de midi à quatre heures;

Manufacture de Sèvres, les lundis, jeudis et samedis, de onze heures à trois heures ;

Manufacture des Gobelins, les lundis, mercredis et samedis, de deux à quatre heures ;

Musée du Louvre, tous les jours, excepté le lundi, de midi à quatre heures ;

Musée des Thermes et de l'Hôtel Cluny, tous les jours, de onze heures à cinq heures;

École des beaux-arts, tous les jours, de dix heures à quatre heures;

Édifice de la Sainte-Chapelle, les mardis, jeudis, samedis et dimanches, de onze heures à cinq heures;

Église de Saint-Denis, les lundis, mercredis, vendredis et dimanches, de onze heures à quatre heures;

Les règlements administratifs font défense aux gens de service de recevoir aucune rétribution des visiteurs, et le dépôt des cannes et parapluies a été supprimé aux musées du Louvre et de Versailles.

Pendant la durée de l'Exposition universelle, les collections artistiques du Palais-Royal sont ouvertes aux personnes munies de billets, tous les jours de la semaine, de midi à quatre heures, excepté le mardi et le samedi.

Les billets doivent être demandés à M. Hubaine, secrétaire particulier du prince Napoléon, ou à M. Brançon, intendant au Palais-Royal, cour de l'Horloge.

Le ministre de la guerre a décidé que la galerie des plans-reliefs des places-fortes, à l'Hôtel des Invalides, sera ouverte au public, jusqu'au jour de la clôture de l'Exposition universelle.

Le public sera admis à la visiter, sans billets, tous ces jours, sauf le mercredi, de midi à quatre heures du soir.

Le musée de Saint-Germain est ouvert au public les dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine, de onze heures et demie à cinq heures. Les mercredis et vendredis sont consacrés à l'étude. On ne sera admis ces jours-là que sur la présentation de cartes spéciales délivrées par l'administration. Les salles seront ouvertes aux travailleurs à dix heures et demie du matin. Le musée est fermé le lundi et le samedi.

L'Imprimerie impériale, réglementairement ouverte au public le jeudi de chaque semaine, le sera aussi le lundi pendant la durée de l'Exposition.

La visite du public ayant lieu au milieu d'ateliers en activité, l'administration a besoin de connaître à l'avance le nombre approximatif des visiteurs, afin d'organiser en conséquence le service spécial qui dirige les étrangers dans les diverses parties de l'établissement. Il est donc toujours nécessaire que des cartes d'admission soient préalablement demandées au conseiller d'État directeur de l'Imprimerie impériale.

Tous les samedis, pendant l'Exposition, il y aura des visites dans les Catacombes, auxquelles le public sera admis moyennant autorisation délivrée, sur demande écrite, par le Préfet de la Seine.

DISTANCES

Il n'est pas inutile pour les étrangers venus à Paris, afin de visiter l'Exposition universelle, de se rendre compte de la distance qu'ils ont à parcourir pour se transporter au Champ de Mars, soit de leur domicile, soit d'un autre quartier de Paris.

Les relevés métriques qui suivent présentent, avec une approximation aussi parfaite que possible, les distances existant entre le Champ de Mars et les quartiers, places, établissements publics et gares de chemins de fer. Quel que soit l'itinéraire que l'on choisisse pour se rendre au Champ de Mars, l'espace est calculé de manière à renseigner le public à 100 mètres près. Étant admis qu'un pieton franchit une distance de 1,000 mètres, soit un quart de lieue en douze minutes (espace de temps jugé suffisant, en tenant compte des obstacles qui surgissent dans la circulation à Paris), il sera facile à tout le monde de calculer le nombre de minutes qu'il faut pour aller à l'Exposition. Ainsi, comme on le verra, la distance du Champ de Mars à la

place de la Bourse étant de 3,600 mètres, il faudra un peu moins de trois quarts d'heure pour effectuer le trajet.

Voici les distances :

RIVE DROITE DE LA SEINE.

Du Champ de Mars (pont d'Iéna) à la place de la Concorde, 2,000 mètres; au boulevard de la Madeleine (nouvelle salle de l'Opéra, Grand-Hôtel, rue de la Paix), 3,250 mètres; — au boulevard Montmartre (Opéra, passage des Panoramas, théâtre des Variétés), 3,900 mètres; — au boulevard de Sébastopol (croisement avec le boulevard Saint-Denis (portes Saint-Martin et Saint-Denis, théâtre de la Porte-Saint-Martin), 4,780 mètres; — à la place du Château-d'Eau (boulevard du Temple, marché du Temple, boulevard du Prince-Eugène), 5,400 mètres; — à la place de la Bastille (chemin de fer de Vincennes, Arsenal), 7,100 mètres; — à la gare de Rouen, 3,400 mètres; — à l'église Notre-Dame-de-Lorette, 4,000 mètres; — à la gare du chemin de fer du Nord, 5,300 mètres; — à la place de la Bourse, 3,600 mètres; — au Palais-Royal, 3,200 mètres; — à l'Hôtel de Ville, 4,400 mètres.

RIVE GAUCHE DE LA SEINE.

Du Champ de Mars au Pont-Royal (Tuileries, Caisses des dépôts et consignations, rue du Bac), 2,600 mètres; — au pont des Arts (Institut, École des Beaux-Arts), 3,040 mètres; — au pont Saint-Michel (boulevard Saint-Michel, Palais de Justice, Notre-Dame), 3,700 mètres; au Jardin des Plantes (gare d'Orléans, pont d'Austerlitz, Halle aux Vins, la Salpêtrière, gare du chemin de fer de Paris à Lyon), 5,600 mètres; — aux Gobelins (place d'Italie, marché aux Cuirs), 4,300 mètres; — à l'Observatoire (chemin de fer de Paris à Sceaux, place d'Enfer, porte des Catacombes), 3,000 mètres; — au Panthéon (jardin et palais du Luxembourg, École de Droit, Sorbonne, les lycées, la bibliothèque Sainte-Geneviève, Saint-Étienne-du-Mont), 3,400 mètres; — à Saint-Sulpice (séminaire de Saint-Sulpice, École de Médecine, hôtel de Cluny), 2,700 mètres; — à la gare du chemin de fer de l'Ouest (boulevard Montparnasse, rue de Rennes), 1,800 mètres.

Le pont de l'Alma et l'avenue Rapp, conduisant aux portes centrales du Champ de Mars, donnent une abréviation de trajet de 300 mètres sur le pont d'Iéna.

Pour les arrondissements de la rive droite de la Seine, les quais de la Conférence, de Billy et d'Orsay, sont les voies à emprunter pour se rendre au Champ de Mars.

L'itinéraire des arrondissements sud de Paris doit être dirigé vers la porte de l'École-Militaire ou vers la porte de l'extrémité sud de l'avenue La Bourdonnaye, en passant par les avenues de La Mothe-Piquet, de Tourville, Duquesnes et de Suffren. Le boulevard Montparnasse offre une ligne directe entre les quartiers des XIIIe et XIIe arrondissements et la partie sud du Ve arrondissement et le Champ de Mars.

COMMISSARIATS DE POLICE DANS PARIS

Ier ARRONDISSEMENT. — LOUVRE.

1.	St-Germ.-l'Auxer...	Palais de Justice cour du Mai.
2.	Des Halles.....	r. de la Poterie, 2.
3.	Palais-Royal.....	r. ds Bons-Enfants
4.	Place Vendôme....	r. St-Honoré, 247.

IIe ARR. — BOURSE.

5.	Gaillon..	rue Méhul, 2.
6.	Vivienne.....	rue Chérubini, 2.
7.	Mail.....	r Montmartre, 142
8.	Bonne-Nouvelle....	rue du Petit Carreau, 17.

IIIe ARR. — TEMPLE.

9.	Des Arts-et-Métiers	rue Meslay, 22.
10.	Des Enfants-Rouges	rue Charlot, 21.
11.	Des Archives.....	r. Foin-Marais, 40
12.	Sainte-Avoie.....	r. Beaubourg, 41.

IVe ARR. — HÔTEL DE VILLE.

13.	Saint-Merri	rue de l'Homme-Armé, 7.
14.	Saint-Gervais.....	rue de Jouy, 5.
15.	Arsenal.....	rue de l'Orme, 18.
16.	Notre-Dame.....	q. de Béthune, 34.

Ve ARR. — PANTHÉON.

17.	Saint-Victor.....	rue Cuvier, 16.
18.	Jardin-des-Plantes..	Marché-aux-C., 14
19.	Val-de-Grâce.....	r. Feuillantine, 101
20.	Sorbonne.....	r. des Noyers, 37.

VIe ARR. — LUXEMBOURG.

21.	De la Monnaie.....	rue Suger, 11.
22.	De l'Odéon.....	r. de l'Ouest, 35.
23.	N.-D.-des-Champs	b Montparnas., 9
24.	St-Germain-des-Prés	rue Visconti, 16.

VIIe ARR. — PALAIS-BOURBON.

25.	St-Thomas-d'Aquin.	r. de Varennes, 10
26.	Des Invalides.....	r. de Grenelle-St-Germain, 116.
27.	De l'École-Militaire	rue Bertrand, 10.
28.	Du Gros-Caillou...	r. St-Domin., 170.

VIIIe ARR. — ÉLYSÉE.

29.	Des Champs-Élysées	r. Chât.-des-Fl., 10
30.	Du Fg du Roule...	r. Éc.-d'Artois, 3
31.	De la Madeleine....	r. Cambacérès, 10
32.	De l'Europe.....	r. de Stockholm,

IXe ARR. — OPÉRA.

33.	Saint-Georges	pas Laferrière, 10
34.	Chaussée-d'Antin...	imp. Sandrié, 4.
35.	Fg Montmartre....	Fg-Montmart., 33
36.	Rochechouart.....	rue Bellefond, 38.

Xe ARR. — ENCLOS-ST-LAURENT.

37.	St-Vincent-de-Paul.	Fg-St-Denis, 148
38.	Porte-St-Denis.....	Fg-St-Denis, 105
39.	Porte-St-Martin....	Fg-St-Martin; 89
42.	De l'Hôpital St-Louis	rue St-Maur, 219

XIe ARR. — POPINCOURT.

41.	De la Fol.-Méricourt	boulev. Richard-Lenoir, 131.
42.	Saint-Ambroise....	r. Popincourt, 51.
43.	De la Roquette....	rue Keller, 14.
44.	Sainte-Marguerite..	pas. de la Bonne-Graine, 22.

XIIe ARR. — REUILLY.

45.	Du Bel-Air.....	r. Fg-St-Ant., 278
46.	De Picpus.....	
47.	De Bercy.	q. de la Rapée, 2.
48.	Des Quinze-Vingts..	r. Bercy-S-An., 83

XIIIe ARR — GOBELINS.

49.	De la Salpêtrière...	rue Esquirol, 41.
50.	De la Gare	
51.	De la Maison-Blanc.	route d'Italie, 63.
52.	De Croule-Barbe...	

XIVe ARR. — OBSERVATOIRE.

53.	De Montparnasse..	r. Tombe-Iss., 39.
54.	De la Santé.	
55.	Du Petit-Montrouge	r. du Terrier-aux-Lapins, 39.
56.	De Plaisance.....	

XVe ARR. — VAUGIRARD.

57.	Saint-Lambert.....	r. Vaugirard, 175.
58.	Necker.....	
59.	De Grenelle.....	r. Frémicourt, 19.
60.	De Javel.....	

XVIe ARR. — PASSY.

61.	D'Auteuil.....	rue Vital, 35.
62.	De la Muette... ..	
63.	De la Porte-Dauph.	rue du Dôme, 10.
64.	Des Bassins.....	

XVIIe ARR. — BATIGNOLLES-MONC.

65.	Des Ternes.....	av. des Ternes, 96
66.	De la pl. Monceaux	
67.	Des Batignolles....	rue Truffaut, 17.
68.	Des Épinettes.....	rue Lacroix, 34.

XVIIIe ARR. — BUTTE-MONTMARTRE.

69.	Des Gr.-Carrières..	ch. des Dames, 10.
70.	De Clignancourt .	r. des Acacias, 19.
71.	De la Goutte-d'Or.	r. Doudeauville, 8
72.	De la Chapelle....	Gr.-R. de la Chapelle, 41 et 43.

XIXe ARR. — BUTTES-CHAUMONT.

73.	De la Villette....	r. de Flandres, 28.
74.	Du pont de Flandres	
75.	D'Amérique.....	rue Rébeval, 75.
76.	Du Combat.....	

XXe ARR. — MÉNILMONTANT.

77.	De Belleville.....	r. de la Mare, 4.
78.	Saint-Fargeau.....	rue Delaitre 16.
79.	Du Père-Lachaise..	
80.	De Charonne.....	r. du Chemin-de-Fer-Charon., 35

POSTE AUX LETTRES

Bureaux d'arrondissements

—

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Rue Jean-Jacques-Rousseau (Hôtel des Postes). — Rue Tirechappe, 1. — Rue de la Sainte-Chapelle, 15.— Rue de Luxembourg, 9 (près du ministère des Finances). — Rue Saint-Honoré, 202.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue d'Antin, 19. — Place de la Bourse, 4. — Rue de Cléry, 28. — Rue Palestro, 5.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard Beaumarchais, 83. — Rue des Vieilles-Haudriettes, 4 et 6.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Lobau (Hôtel de Ville). — Rue Saint-Antoine, 170.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue du Cardinal-Lemoine, 22. — Rue Pascal, 4. — Rue des Feuillantines, 98. — Rue de la Harpe, 42.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Vaugirard, 36 (au palais du Sénat). — Rue du Cherche-Midi, 53. Rue Bonaparte, 21.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 56. — Rue de Bourgogne, 2 (Corps législatif). — Rue Saint-Dominique, 143 (Gros-Caillou).

HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Place de la Madeleine, 28. — Boulevard Malesherbes, 68. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75. — Avenue Joséphine, 42.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Londres, 30. — Rue Saint-Lazare, 11. — Rue du Helder, 24.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Gare du chemin de fer du Nord. — Rue d'Enghien, 21. — Rue de Bondy 28. — Rue des Écluses-Saint-Martin, 4. — Rue de Strasbourg, 2.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue d'Angoulême-du-Temple, 48, Boulevard du Prince-Eugène, 105. — Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 174.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard Mazas, 19. — Saint-Mandé, rue de la Voûte-du-Cours, 11. — Bercy, Grande-Rue, 80.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Gare du chemin de fer d'Orléans. — A la Salpêtrière, boulevard de l'Hôpital. — Gare d'Ivry, rue du Chevaleret, 29. — Maison-Blanche, route d'Italie, 104 *bis*.

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT.

Montrouge, rue Mouton-Duvernet, 4.

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT.

Vaugirard, rue de Vaugirard, 76. — Grenelle, rue de Grenelle, 47.

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Auteuil, rue Molière, 18. — Passy, rue Guichard, 4.

DIX-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Les Ternes, rue de l'Arc-de-Triomphe, 37. — Batignolles, rue de l'Hôtel-de-Ville, 10.

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Montmartre, rue de l'Abbaye, 11. — La Chapelle, rue Doudeauville, 4.

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

La Villette, rue de Flandre, 101. — Belleville, rue de la Mare, 19.

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT.

Charonne, rue de Paris, 20.

HEURES DES LEVÉES AUX BOITES

ET DES DISTRIBUTIONS DANS PARIS (anciennes limites)

—

Expédition des lettres à destination des départements et de l'étranger

LEVÉES DES BOITES		DISTRIBUTIONS	
Levée spéciale pour les départs de 5 h. à 8 h. 30 du matin.	à 4 h. 1/2 à l'hôtel des Postes.	1re à 7 h. du matin	Lettres de Paris, des départements et de l'étranger.
1re pour la 2e distrib. et pour les départs de 8 h. 30 à 11 h. m.	à 7 h. du matin aux boîtes du quartier; à 7 h. 1/2 aux bureaux de poste à 8 h. 30 à l'hôtel des Postes.	2e à 9 heures.	Letres de Paris. Lettres du courrier d'Angleterre expédié de Londres la veille à 8 h. s.
2e pour la 3e distrib. et les départs de 11 h. 15 m. à 1 h. 15 s.	à 9 h. 1/2 aux boîtes du quartier; à 10 h aux bureaux de poste; à 11 h. à l'hôtel des Postes.	3e à 11 heures 1/2.	Lettres de Paris et des départements.
3e pour la 4e distrib. et les départs de 1 h. 15 s. à 3 h. 05 s.	à 11 h. 1/2 aux boîtes du quartier; à midi aux bureaux de poste; à 1 h. à l'hôtel des Postes.	4e à 1 h. 1/2 soir.	Lettres de Paris et des départements arrivées de 10 h. 50 m. à midi 45.
4e pour la 5e distrib.	à 1 h. 1/2 aux boîtes du quartier; à 2 h. aux bureaux de poste; à 3 h. à l'hôtel des Postes.	5e à 3 h. 1/2 soir.	Lettres de Paris et des dép. arrivées de 1 h. à 1 h. 40 s.
5e pour la 6e distrib.	à 3 h. 1/2 aux boîtes du quartier; à 4 h. aux bureaux de poste; à 5 h. à l'hôtel des Postes.	6e à 5 h. 1/2 soir	Lettres de Paris et des dép. arrivées de 1 h. à 4 h. 45 s.
6e pour la 7e distrib., les départements et l'étranger.	à 5 h. aux boîtes du quartier; à 5 h. 1/2 aux bureaux de poste; à 6 h. à l'hôtel des Postes.	7e à 7 h. soir	Lettres de Paris et des départements. Lettres du courrier d'Angleterre expédié de Londres le matin du même jour.
Levée spéciale	à 5 h. 45 aux bureaux principaux; à 6 h. aux bureaux de la Bourse, de la rue de Cléry, 28, de la rue St-Honoré, 202, et à l'hôtel des Postes.	Pour les départements et l'étranger	

La clôture des chargements de lettres a lieu à 4 h. 30 m. du soir dans les bureaux de poste, et 4 h. 45 m. du soir à l'hôtel des Postes, au bureau de la place de la Bourse, à celui de la rue de Cléry, n° 28, et à celui de la rue Saint-Honoré, n° 202.

7e pour la 1re distrib. du lendemain et pour le départ du Havre.	à 9 h. aux boîtes du quartier; à 9 h. 1/2 aux bureaux d'arrondissement; à 9 h. 3/4 à l'hôtel des Postes.	Pour la 1re distribution du lendemain et la 1re expédition pour les départements.	

Les dimanches et fêtes, par exception, la 6e et la 7e distribution n'ont pas lieu. — La 7e levée des boîtes n'est faite les dimanches et jours fériés qu'aux

bureaux de poste. — La 6e levée est faite à 5 heures aux boîtes du quartier pour la 1re distribution du lendemain.

Des levées exceptionnelles ont lieu aux heures et dans les bureaux indiqués ci-après, savoir :

Rue Tirechappe, 1. Rue de Luxembourg (Ministère des Finances). Boulevard Beaumarchais, 83. Rue des Vieilles-Haudriettes, 4. Rue d'Enghien, 21.	de 5 h. 45 à 6 h. s., moyennant une surtaxe de 20 c.
Place de la Madeleine, 28. Rue Saint-Dominique, 56. Rue Bonaparte, 21 Rue Cardinal-Lemoine, 22. Rue Saint-Lazare, 1. Rue du Helder, 24	de 6 h. à 6 h. 15 s., moyennant une surtaxe de 40 c.
Place de la Bourse, 4. Rue de Cléry, 28. Rue Saint-Honoré, 202.	de 6 h. à 6 h. 15 s., moyennant une surtaxe de 20 c.
Hôtel des Postes.	de 6 h. 15 à 6 h. 30 s., moyennant une surtaxe de 40 c.

Hôtel des Postes seulement, de 6 h. 30 à 7 h. du soir, moyennant une surtaxe de 60 c.

Toute lettre dont les timbres d'affranchissement ne représenteraient pas le montant intégral de la taxe ordinaire et de la taxe supplémentaire ne sera expédiée que par les courriers du lendemain.

Nota. Des boîtes spéciales, dans lesquelles auront *exclusivement* lieu les levées exceptionnelles, ont été établies aux bureaux de la place de la Bourse et de la rue de Cléry, ainsi qu'à l'hôtel des Postes. Cette dernière boîte se trouve placée à droite de la grande boîte, rue Jean-Jacques Rousseau.

Dans les autres bureaux ci-dessus désignés, les lettres seront jetées dans les boîtes ordinaires.

HEURES DES LEVÉES AUX BOITES

ET DES DISTRIBUTIONS DANS LES 16 COMMUNES ANNEXÉES A PARIS

LEVÉES DES BOITES		DISTRIBUTIONS	
1re pour la 1re dist ib. dans les localités; la 2e dans Paris et pour les départs de Paris de 8 h. 40 à 11 h. du matin.	à 6 h. 30 du matin aux boîtes du quartier; à 7 h. aux bureaux de poste.	1re à 7 h. 30 matin.	Lettres de Paris, des départements et de l'étranger.
2e pour la 2e distrib. dans les localités; la 3e dans Paris et pour les départs de Paris de 11 h. m. à 1 h. 15 s.	à 9 h. du matin aux boîtes du quartier; à 9 h. 30 aux bureaux de poste.	2e à 10 h. du matin.	Lettres de Paris et du courrier d'Angleterre expédié de Londres la veille à 8 h. du s.

LEVÉES DES BOITES		DISTRIBUTIONS	
3 pour la 3e distrib. dans les localités ; la 4e dans Paris et pour les départs de Paris de 1 h. 15 à 1 h. 05 s.	à 11 h. du matin aux boîtes du quartier ; à 11 h. 30 aux bureaux de poste.	3e à midi.	Lettres de Paris et des départements, arrivées à Paris de 9 à 11 h. du matin
4e pour la 3e distrib. dans les localités et la 5e dans Paris.	à 1 h. du soir aux boîtes du quartier ; à 1 h. 30 aux bureaux de poste.	4e à 2 h. du soir.	Lettres de Paris et des départements, arrivées à Paris de 11 h. 30 m. à 1 h. s.
5e pour la 4e distrib. dans les localités et la 6e dans Paris.	à 3 h. du soir aux boîtes du quartier ; à 3 h. 30 aux bureaux de poste.	5e à 4 h. du soir.	Lettres de Paris et des départements, arrivées à Paris de 1 h. à 2 h. s.
6e pour la 5e distrib. dans les localités, la 7e dans Paris et pour les départs du jour de Paris pour les départements et l'étranger.	à 4 h. 30 du soir aux boîtes du quartier ; à 5 h. aux bureaux de poste.	6e à 6 h. du soir.	Lettres de Paris et des départements, arrivées à Paris de 2 h. s. à 5 h.
7e pour la 1re distrib. du lendemain dans les localités et dans Paris, et pour les départs de Paris de 5 h. à 8 h. 30.	à 7 h. 20, levée spéciale aux bureaux pour la distribution de 7 h. 30 du soir. à 8 h. du soir aux boîtes du quartier ; à 9 h. aux bureaux de poste.	7e à 7 h. 30 du soir.	Lettres de Paris et des départements, arrivées à Paris de 5 h. à 6 h. 50.

NOTA. Les levées de boîtes ont lieu, à Auteuil, cinq minutes plus tôt que dans les autres localités.

Les dimanches et fêtes, par exception, la 6e et la 7e distribution n'ont pas lieu. La 7e levée des boîtes n'est faite qu'aux bureaux.

POSTE RESTANTE.

Il n'y a à Paris qu'un seul bureau où l'on puisse retirer des lettres *poste restante*.

Il est situé au coin de la rue *Pagevin* et de la rue *Coq-Héron;* et est ouvert au public de 8 heures du matin à huit heures du soir.

Un bureau de poste restante est établi au palais de l'Exposition (Champ de Mars) pour les exposants.

RÉCLAMATIONS.

La salle d'attente de la *Poste restante* est commune à un autre service, celui des *Rebuts et Réclamations*. C'est dans ce bureau que s'effectue la recherche des lettres tombées en rebut, et l'on y reçoit toutes les réclamations ayant pour objet les lettres de et pour Paris, ou de Paris pour les départements et l'étranger.

Nota. — La vente des timbres-poste se fait dans tous les bureaux et chez tous les débitants de tabac, qui, pour la plupart, ont aussi une boîte aux lettres

TÉLÉGRAPHIE

—

DIRECTION GÉNÉRALE

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 103.

—

Bureaux transmettant les dépêches au public.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Hôtel des Postes, rue Jean-Jacques-Rousseau. — Grand-Hôtel du Louvre, rue de Rivoli, 166. — Place Vendôme, 15.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Place de la Bourse, 12. — Rue aux Ours, 32.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard du Temple 41. — Rue des Vieilles-Haudriettes, 6.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

Hôtel de Ville.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard Saint-Michel, 6. — Halle aux vins, place Saint-Victor, 24. — Halle aux cuirs, rue de la Halle-aux-Cuirs.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Palais du Sénat, rue de Vaugirard. — Rue des Saints-Pères, 29.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 103. — Corps législatif, rue de Bourgogne. (Ce bureau ne fonctionne que pendant la session.) — Rue Bertrand, 24. — École militaire, pavillon de l'artillerie.

HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard Malesherbes, 4. — Rue Boissy-d'Anglas, 3. — Rue Saint-Lazare, 126. — Avenue des Champs-Elysées, 67.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Lafayette, 35. — Grand-Hôtel, boulevard des Capucines. — Rue Sainte-Cécile, 2.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Gare de l'Est, place de Strasbourg. — Gare du Nord, place Roubaix, 24 (minuit). — Boulevard Saint-Denis, 16.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard du Prince-Eugène, 134. — Boulevard du Prince-Eugène, 283 (place du Trône).

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Lyon, 57 et 59. — Bercy, rue de Mâcon, 2.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Gare d'Orléans, rue de la Gare, 77. — Les Gobelins, route d'Italie, 6.

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT.

Montrouge, route d'Orléans, 8.

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT.

Grenelle, rue du Théâtre, 1. — Vaugirard, Grande-Rue, 9.

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Passy, place de la Mairie, 4. — Auteuil, Grande-Rue, 10.

DIX-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Les Batignolles, boulevard des Batignolles, 22. — Boulevard Monceaux, 108 (boulevard Courcelles). — Les Ternes, avenue de la Grande-Armée, 80,

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Montmartre, rue des Acacias, 4. — La Chapelle, Grande-Rue, 102.

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

La Villette, rue de Flandres, 43.

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT.

Belleville, rue de Paris, 58.

ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES

Les courriers de la province et de l'étranger arrivent à Paris chaque jour, vers cinq heures du matin; les correspondances qu'ils apportent sont distribuées entre 8 et 9 heures.

DÉPART DES CORRESPONDANCES

Les courriers pour la province et l'étranger sont expédiés chaque soir de Paris par les chemins de fer, et emportent toutes les correspondances déposées à la boîte centrale de la rue J.-J.-Rousseau, avant 6 heures, et dans les boîtes de quartier avant 5 heures.

Les correspondances provenant de l'étranger ne parviennent pas toutes à Paris d'une manière uniforme.

Ainsi les lettres d'Angleterre sont reçues deux fois par jour et sont distribuées, la première fois, entre neuf et onze heures du matin, la seconde fois, entre sept et neuf heures du soir.

Au contraire, d'autres courriers de l'étranger ne partent de France qu'à des époques périodiques, les uns tous les cinq jours, les autres tous les dix jours quelques-uns même une fois par mois seulement.

Ces différences sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

DESTINATION	DÉPARTS DE PARIS
Angleterre.....	Deux fois par jour mettre à la boîte, le matin et le soir.
De Bordeaux pour le Brésil et la Plata	24 de chaque mois (6 h. soir); de Bordeaux le 25.
De St-Nazaire à la Vera-Cruz (Mexiq.)	15 de chaque mois (de Paris).
— à la Martinique, Sainte-Marthe et Aspinwall.....	7 de chaque mois (de Paris).
Cayenne (colonie) et Pointe-à-Pitre..	7 de chaque mois (de Paris).
Ligne de l'Indo-Chine.....	De Paris le 18, de Marseille le 19, de Suez le 27 de chaque mois.
— Panama-Valparaiso.... ..	1er, 5 et 16 de chaque mois.
Du Havre à New-York (serv. français)	Tous les jeudis.
— — (serv. anglais)	Toutes les deux semaines à partir du vendredi 11 janvier.....
— à Malaga (Cadix, Gibraltar, Lisbonne	1er et 16 de chaque mois.....
Échelles du Levant :	
De Marseille en Syrie.....	8, 18 et 28 de chaque mois.
— à Constantinople.....	Samedi de chaque semaine.
— à Alger.....	Mardi, jeudi, samedi.
— en Corse.....	Mardi, vendredi, dimanche.
De Nice en Corse.....	Tous les mercredis.
De Marseille à Oran.....	Tous les mercredis.
— à Tunis.....	Tous les vendredis.
— à Messine..... .	Tous les jeudis.
— à Constantinople.....	Tous les samedis.
— à Alexandrie (Égypte).	9, 19, 29 de chaque mois.
— à la Réunion et Maurice	De Paris le 8, de Marseille le 9, de Suez le 17 de chaque mois.

AVIS.

Les bureaux de la rue de Grenelle-Saint-Germain et de la place de la Bourse fonctionnent le jour et la nuit; ceux du boulevard du Temple, de l'Hôtel de Ville, du palais du Sénat, de l'avenue des Champs-Élysées, des gares du Nord et d'Orléans, de la rue de Lyon et du boulevard des Batignolles prolongent leur service jusqu'à minuit; celui du Grand-Hôtel, jusqu'à minuit et demi; celui de la place Vendôme n'est ouvert que jusqu'à 6 heures du soir; et tous les autres bureaux ouvrent à 7 heures du matin en été et à 8 heures en hiver, et ferment à 9 heures du soir en toute saison.

Après 9 heures du soir, les dépêches ne sont reçues dans les bureaux de nuit que pour les villes où le service de nuit est établi.

SAPEURS-POMPIERS

ÉTAT-MAJOR, RUE CHANOINESSE, 8

(Prochainement boulevard du Palais)

—

Casernes.

Rue Blanche, 24. — Rue de la Mare-Ménilmontant, 63. — Boulevard de Reuilly, 24. — Rue Violet, 78. — Rue des Réservoirs, 9. — Boulevard de la Villette, 5. — Rue Culture-Sainte-Catherine, 7. — Rue du Vieux-Colombier, 11. — Rue du Château-d'Eau, 68. — Rue de Poissy, 24. — Rue de Rivoli (caserne du Louvre, une compagnie).

Bureaux où l'on peut réclamer des secours contre l'incendie.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Rue du Mont-Thabor, 21. — Rue Neuve-des-Bons-Enfants, 2. — Rue de la Poterie, 1. — Rue Coq-Héron, 12. — Place du Palais-Royal. — Quai des Orfèvres, 26. — Rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. — Place du Louvre, rue de Rivoli. — Palais des Tuileries. — Rue du Luxembourg, 36. — Rue du Harlay.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Richelieu, 58.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Béranger, 11. — Rue Saint-Martin, 292. — Rue Vieille-du-Temple, 87.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Chanoinesse, 8 (État-Major). — Rue Culture-Sainte-Catherine, 7. — Rue des Blancs-Manteaux, 16. — Caserne Napoléon, place Lobau. — Boulevard Morland. — Hôtel de Ville.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Poissy, 24. — Rue de Clovis, 13. — Rue Saint-Jacques, 277 (Val-de-Grâce). — Halle aux vins.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue du Vieux-Colombier, 11. — Rue Bonaparte, 16. — Rue de Vaugirard, 25.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Quai d'Orsay, 103. — Rue de l'Université, 126. — Hôtel des Invalides (cour de l'Amitié, 3). — Rue de Grenelle-Saint-Germain (mairie du septième arrondissement). — Rue de l'Université, 71. — Rue Malar, 2. — Rue de l'Université, 13.

HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Ponthieu, 63. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 93. — Rue Royale, 2. — Rue de la Ville-l'Évêque, 41. — Palais de l'Industrie. — Caserne de la Pépinière.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Blanche, 24. — Rue Richer, 6. — Avenue Trudaine, 2. — Rue Drouot, 6.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue du Château-d'Eau, 68. — Chemin de Ronde de la Villette, 9. — Rue Grange-aux-Belles, 24.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue des Amandiers-Popincourt. — Faubourg du Temple, 68. — Avenue Parmentier, 2. — Rue Saint-Bernard, 15. — Mairie du onzième arrondissement.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard Reuilly, 24. — Rue de Bercy-Saint-Antoine, 7. — Boulevard de Saint-Mandé, 18. — Rue de Charenton, 111. —Rue Soulages, 29.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Boulevard de l'Hôpital, 151. — Rue Pascal, 66. — Quai de la Gare, 24. — Rue du Château-des-Rentiers, 45. — Route d'Italie, 58.

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Ducouédic, 30. — Rue Saint-Médard, 1.

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT.

Place Violet, 33. — Place de Breteuil, 4. — Rue de la Procession, 12. — Poste-Caserne, n° 11.

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue des Réservoirs, 9. — Quai de Billy, 32. — Place d'Aguesseau, 1. — Rue Bois-Levant, 1.

DIX-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de l'Arc-de-Triomphe, 37. — Rue Saussure, 64. — Rue de l'Église, 6. — Rue Moncey, 23.

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de la Mairie, 1. — Rue Doudeauville, 1. — Place Marcadet, 1. — Rue Léon. — Rue des Francs-Bourgeois, 7.

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue Royale, 7. — Rue de Nancy, 9. — Rue Lauzin, 5.

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT.

Rue de Paris, 130 (mairie de Belleville). — Rue Vilin, 3. — Rue des Cendriers, 10. — Rue de Bagnolet, 1. — Rue de Montreuil, 70. — Rue de la Mare, 63.

Postes ne sortant pas.

Palais des Tuileries. — Cour du Harlay. — Halle aux vins. — Cartes et Plans de la Marine. — Hôtel de Ville.

Postes ne sortant qu'aux environs.

Palais du Louvre. — Palais-Royal. — Garde-Meubles. — Élysée.

C'est un préjugé encore trop répandu, mais complétement erroné, que l'on encourt une amende lorsqu'on réclame l'intervention des pompiers. Le service de cette excellente troupe est toujours gratuit. C'est en ne le réclamant pas à temps, en laissant le feu faire des progrès, que l'on s'expose à l'obligation de payer au propriétaire ou aux voisins des dommages-intérêts, et peut-être à des poursuites judiciaires pour incendie par imprudence.

LIGNES D'OMNIBUS

A. — Du Théâtre-Français à Auteuil.
B. — Du chemin de fer de l'Est (rue Saint-Laurent) à Chaillot.
C. — De la rue du Louvre à Courbevoie.
D. — Du boulevard des Filles-du-Calvaire aux Termes.
E. — De la Madeleine à la Bastille.
F. — De la Bastille à Batignolles-Monceaux (rue Cardinet).
G. — Du Jardin des Plantes à Batignolles (place de la Mairie).
H. — De l'Odéon à Batignolles-Clichy.
I. — De la Halle aux vins à Montmartre (rue Marcadet).
J. — De la place Pigalle (Montmartre) à la Glacière.
K. — Du Collége de France à la Chapelle.
L. — De la place Saint-Sulpice à la Villette (rue de Flandre).
M. — Du boulevard de Belleville aux Ternes.
N. — De la place des Victoires à Belleville (rue de Paris).
O. — De Ménilmontant à la chaussée du Maine.
P. — De la place d'Italie à Charonne.
Q. — Du Théâtre-Français à la place du Trône.
R. — De Saint-Philippe-du-Roule à la rue de Charenton.
S. — De Bercy à la rue du Louvre.
T. — De la place Montholon à la gare d'Ivry.
U. — De la pointe Saint-Eustache à Bicêtre.
V. — De la place Roubaix (chemin de fer du Nord) à l'avenue du Maine.
X. — De la place du Havre (gare de l'Ouest) à Vaugirard (Grande-Rue).
Y. — De la porte Saint-Martin à Grenelle (rue du Commerce).
Z. — De la Bastille à Grenelle (avenue Lowendahl).
AB. — De la place de la Bourse à Passy (place de la Mairie).
AC. — De l'avenue Rapp à la Villette (rue d'Allemagne).

AD. — Du Château-d'Eau au pont de l'Alma.
AE. — Du jardin des Arts-et-Métiers au château de Vincennes.
AF. — De la place du Panthéon au boulevard Monceaux.
AG. — De la gare de l'Est à Montrouge.

Omnibus sur rails, de la place de la Concorde à Sèvres.
Service spécial de l'Exposition, de la place du Palais-Royal au Champ de Mars; — de la Madeleine au Champ de Mars.

ITINÉRAIRES ET CORRESPONDANCES.

AVIS POUR L'USAGE DES CORRESPONDANCES.

Tout voyageur voulant profiter de la correspondance doit :
1° En payant sa place, réclamer au conducteur un bulletin de correspondance;
2° En descendant de voiture, entrer tout de suite dans le bureau de station, et réclamer au contrôleur un cachet portant un numéro d'ordre;
3° A l'appel du numéro d'ordre, se présenter et monter dans la seconde voiture, après avoir remis le bulletin au conducteur.
Le tout sous peine de perdre son droit à la correspondance.
La correspondance n'est pas garantie, et la restitution du prix payé ne peut être exigée lorsqu'il n'y a pas de place dans les voitures correspondantes.

A. — Rues de Rohan et de Rivoli, place de la Concorde (*Champs-Élysées*), Cours-la-Reine (*Exposition de peinture*), quai de Billy (*Champ de Mars*), rue Delessert, Grande-Rue de Passy, rues Boulainvilliers, Lafontaine, Grande-Rue d'Auteuil, boulevard Montmorency (*chemin de Ceinture, bois de Boulogne*).
Correspond : Place de la Mairie (Passy) avec A, B; — pont de l'Alma avec AB; — Cours-la-Reine avec AC et AF; — Palais-Royal avec D, G, H, Q, R, S, X, Y.

B. — Boulevard de Strasbourg, rues de la Fidélité, de Paradis, Papillon, Ollivier, Saint-Lazare, du Havre (*gare de l'Ouest*), Tronchet (*la Madeleine*), Royale, faubourg Saint-Honoré (*Elysée*), Matignon, avenue des Champs-Élysées (*Palais de l'Industrie*), rue de Chaillot.
Correspond : Avenue des Champs-Élysées, avec C; — rue Royale avec AB, AC, AF, D, R; — à la Madeleine avec B, F; — place du Havre, avec F, X; — rue Saint-Lazare, avec G; — rue Ollivier, avec H, J; — rue Lafayette, avec I, T; AC; — rue Bleue, avec T, Y; — rue de Strasbourg, avec V, AG, L.

C. — Rues du Louvre et de Rivoli (*Tuileries*), place de la Concorde, avenue des Champs-Élysées (*Palais de l'Industrie. — Cirque*), place de l'Etoile, avenue de la Grande-Armée (*bois de Boulogne*), pont de Neuilly, Grande-Rue de Courbevoie.

Correspond : Avenue des Champs-Élysées 96, avec B; — rue du Louvre, avec C, Q, R, S, V.

D. — Boulevard du Temple, rues des Filles-du-Calvaire, de Bretagne, Phélippeaux, Réaumur (*Arts-et-Métiers*), Grenétat, Mauconseil, Montorgueil, pointe Sainte-Eustache, de la Monnaie, Saint-Honoré, place du Palais-Royal (*Théâtre-Français, Saint-Roch, place Vendôme*), Duphot, boulevard et place de la Madeleine, rue Royale, du Faubourg-Saint-Honoré (*Élysée, Cirque, Palais de l'Industrie*), Grande-Rue des Ternes (*arc de l'Étoile, bois de Boulogne*).

Correspond : Boulevard des Filles-du-Calvaire, avec E, O; — pointe Saint-Eustache, avec F, J, U; — rue Saint-Honoré, avec Y; — même rue, 155, avec H, Q, R, S, X; — place de la Madeleine, avec E, F; — rue Royale, avec AC, AF, B; — faubourg Saint-Honoré, avec AB, R.

E. — Boulevards de la Madeleine, des Capucines (*place Vendôme*), des Italiens (*Opéra, Opéra-Comique*), Montmartre (*Variétés, Vaudeville*), Poissonnière, Bonne-Nouvelle (*Gymnase*), Saint-Denis, Saint-Martin (*porte Saint-Martin, Ambigu*), du Temple (*Théâtre-Déjazet*), des Filles-du-Calvaire (*Cirque*), Beaumarchais, place de la Bastille (*chemin de fer de Vincennes*).

Correspond : A la Bastille, avec F, P, Q, R, S, Z; — Filles-du-Calvaire, avec D, Q; — boulevard du Temple, avec AD, N, AE; — porte Saint-Denis, avec K, N; — boulevard des Italiens, avec B, D, F, H, AB; — à la Madeleine, avec AB, AF, B, D, F.

F. — Rues des Vosges (*place Royale*), Neuve-Sainte-Catherine, des Francs-Bourgeois, de Paradis (*Mont-de-Piété, Archives*), Rambuteau, pointe Saint-Eustache (*Halles*), rues Coquillière, Croix-des-Petits-Champs, de la Vrillière (*Banque*), Catinat, place des Victoires, rues Vide-Gousset, Notre-Dame-des-Victoires, Filles-Saint-Thomas (*Bourse, Vaudeville*), Neuve-Saint-Augustin, boulevard des Capucines (*place Vendôme*), place de la Madeleine, rues Tronchet, du Havre (*gare Saint-Lazare*), Saint-Lazare, du Rocher, de Lévis, d'Asnières.

Correspond : A la Bastille, avec E, P, Q, R, S, Z; — rue Rambuteau, avec T; — pointe Saint-Eustache, avec D, J, U; — place des Victoires, avec I, N, V; — place de la Bourse, avec AB, I, V; — place de la Madeleine, avec AB, AF, B, D, E; — place du Havre, avec B, X.

G. — Rues Saint-Victor, Galande, du Petit-Pont, de la Cité (*Notre-Dame, Hôtel-Dieu*), pont Notre-Dame, avenue Victoria (*Hôtel de Ville*), place du Châtelet (*Théâtre-Lyrique et du Châtelet*), rue de Rivoli, place du Palais-Royal (*Louvre, Théâtre-Français*), rues Saint-Honoré (*Saint-Roch*), du Marché Saint-Honoré, d'Antin, de Port-Mahon, Louis-le-Grand, de la Chaussée-d'Antin (*Trinité*), de Clichy, boulevard de Clichy, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Correspond : Rue Saint-Victor, avec U; — rue Saint-Denis (*Châtelet*), avec AG, J, S, O, AD, U, R, Q, K; — rue du Louvre, avec C, V, S; — rue Saint-Honoré (*Palais-Royal*), avec A, D, H, M, Q, X, Y; — rue Saint-Lazare, avec B; — boulevard de Clichy, avec H, M.

H. — Rues de Vaugirard, de Tournon, Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, rues du Vieux Colombier, du Dragon, Taranne, des Saints-Pères, quai Malaquais, pont et place du Carrousel (*Tuileries*, *Louvre*), rue de Rivoli, place du Palais-Royal, rues Saint-Honoré, Richelieu (*Théâtre-Français et du Palais-Royal*), boulevard des Italiens (*Opéra-Comique*), rues Le Peletier (*Opéra*), Ollivier, Notre-Dame-de-Lorette, Fontaine, boulevard de Clichy, Grande-Rue (*chemin de fer de Ceinture*).

Correspond : Place Saint-Sulpice, avec L, O, M, Z; — rue de Grenelle (Croix-Rouge), avec V, Z; — rue Saint-Honoré (*Palais-Royal*), avec A, D, M, Q, X, Y, G, S; — boulevard des Italiens, avec A, B, E; — rue Ollivier, avec B, J; — boulevard de Clichy, avec G, M.

I. — Boulevard Saint-Germain, place Maubert, quai de Montebello (*Notre-Dame*, *Hôtel-Dieu*), quai et pont Saint-Michel (*Palais de Justice*), quai des Orfévres (*Sainte-Chapelle*), place Dauphine (*Préfecture de Police*), Pont-Neuf, rues de l'Arbre-Sec (*Louvre*, *Saint-Germain-l'Auxerrois*), Saint-Honoré, Croix-des-Petits-Champs, place des Victoires (*Banque*), rues de la Feuillade, Neuve-des-Petits-Champs (*Palais-Royal*, *Bibliothèque Impériale*), Vivienne, place de la Bourse (*Vaudeville*), boulevard Montmartre (*Variétés*), rues du Faubourg-Montmartre, Cadet, Rochechouart, de Clignancourt, Marcadet.

Correspond : A la Halle aux vins, avec T, U, Z; — place Saint-Michel, avec AG, J, L, K; — place Dauphine, avec AD, O, V; — rue Croix-des-Petits-Champs, avec F, N, V; — place de la Bourse, avec AB, F, V; — place Montholon, avec B, T.

J. — Boulevard de Clichy, rues des Martyrs, Bourdaloue (*Notre-Dame-de-Lorette*), Ollivier, du Faubourg-Monmartre, Montmartre, pointe Saint-Eustache, rues Rambuteau (*Halles centrales*), Pierre Lescot, Saint-Denis, place du Châtelet (*Théâtre-Lyrique et du Châtelet*), pont au Change, boulevard du Palais (*Palais de Justice* et *Tribunal de commerce*, *Sainte-Chapelle*, *Notre-Dame*), pont et place Saint-Michel (*Saint-Séverin*), boulevard Saint-Michel (*Sorbonne*), rue Soufflot (*Luxembourg*, *Panthéon*), rues Saint-Jacques (*Val-de-Grâce*), du faubourg Saint-Jacques (*hôpitaux du Midi*, *d'accouchement*, *Cochin*, *Observatoire*), boulevard Saint-Jacques.

Correspond : Place Pigalle, avec M; — rue Ollivier, avec B. H; — pointe Saint-Eustache, avec D, F, U; — rue Saint-Denis (*Châtelet*), avec AD, AG, K, O, Q, R, S, U; — place Saint-Michel, avec AG, I, K, L; — boulevard Saint-Michel, avec K, Z, AG; — rue Soufflot, avec AF.

K. — Rue des Écoles (*Collége de France*, *Sorbonne*), boulevard, place et pont Saint-Michel (*Saint-Séverin*), boulevard du Palais (*Palais de Justice*, *Sainte-Chapelle*, *Tribunal de Commerce*, *Notre-Dame*), pont au Change, place du Châtelet (*Théâtres Lyrique et du Châtelet*), rue Saint-Denis (*Saint-Leu*), porte Saint-Denis, rue du Faubourg Saint-Denis (*Saint-Lazare*), de Saint-Quentin, de Dunkerque (*chemin de fer du Nord*), du Faubourg-Saint-Denis (*Maison de santé*), Grande-Rue de la Chapelle.

Correspond : Boulevard Saint-Michel, avec AG, J, Z; — place Saint-Michel, avec AG, I, J, L; — place du Châtelet, avec AD, AG, G, J, O, Q, R, S, U; — porte Saint-Denis, avec E, N, T; rue de Dunkerque, avec AC, V; — Grande-Rue de la Chapelle, avec M.

L. — Place et rue Saint-Sulpice, rues de Seine (*Luxembourg*), de Buci, Saint-André-des-Arts, place et quai Saint-Michel (*Saint-Séverin*), Petit-Pont, rue de la Cité (*Hôtel-Dieu, Notre-Dame, Palais de Justice, Tribunal de commerce*), pont Notre-Dame, rue Saint-Martin (*Hôtel de Ville, Saint-Merri, Conservatoire des Arts-et-Métiers, Saint-Nicolas-des-Champs, théâtre de la Gaîté*), porte Saint-Martin (*théâtre de la Porte-Saint-Martin, de l'Ambigu*), rue du Faubourg-Saint-Martin (*Théâtre des Nouveautés, Saint-Laurent, gare de l'Est*), rue de Flandre.

Correspond : Place Saint-Sulpice, avec AF, H, O, Z; — place Saint-Michel, avec AG, I, J, K; porte Saint-Martin, avec AE, E, N, T, Y; — rue de Strasbourg, avec AG, B; — rue Lafayette, avec AC.

M. — Boulevards de Belleville, de la Villette, de la Chapelle, de Clichy, des Batignolles, de Courcelles, Grande-Rue des Ternes (*arc de l'Étoile*).

Correspond : Boulevard de la Villette, avec AC; — de la Chapelle, avec K; — place Pigalle, avec J; — boulevard de Clichy, avec G, H; — boulevard de Courcelles, avec AF.

N. — Rues de Paris, du Faubourg-du-Temple, boulevard Saint-Martin (*théâtres de l'Ambigu, de la Porte-Saint-Martin*), Saint-Denis (*Gymnase*), rue d'Aboukir, place des Victoires, rue Catinat (*Banque, Palais-Royal*).

Correspond : Boulevard du Temple, avec AD, AE, E; — Porte-Saint-Martin, avec AE, L, T, Y; — Porte-Saint-Denis, avec E, K, T; — Rues Catinat et Croix-des-Petits-Champs, avec F, I, V.

O. — Rues Oberkampf, Comines, Vieille-du-Temple (*Imprimerie impériale, Archives*), rue de Rivoli (*Hôtel de Ville*), place du Châtelet (*théâtres Lyrique et du Châtelet*), quai de la Mégisserie, Pont-Neuf, place Dauphine (*Palais de Justice, Sainte-Chapelle, Préfecture de police*), rue Dauphine, de l'Ancienne-Comédie (*Odéon*), rues et place Saint-Sulpice, Bonaparte (*Luxembourg*), de Vaugirard, de Rennes (*chemin de fer de l'Ouest, rive gauche*), boulevard et rue du Mont-Parnasse (*cimetière du Sud*), rue de la Gaîté, chaussée du Maine.

Correspond : Boulevard des Filles-du-Calvaires, avec E, D; — rue des Deux-Portes, avec T; — place du Châtelet, avec AG, G, J, K, Q, R, S, U, AD; — place Dauphine, avec AD, I, V; — place Saint-Sulpice, avec AF, H, L, Z.

P. — Place d'Italie, boulevard de l'Hôpital (*Salpêtrière, Jardin des Plantes, gare d'Orléans*), pont d'Austerlitz, boulevard de la Contrescarpe (*gare de Lyon*), place de la Bastille (*gare de Vincennes*), rue de la Roquette, boulevard de Charonne (*cimetière de l'Est*), Charonne.

Correspond : Place de la Bastille, avec E, F, Q, R, S, Z; — rue de la Gare, avec T; — place d'Italie, avec U.

Q. — Rue Saint-Honoré (*Théâtre-Français, Louvre*), place du Palais-Royal, rues de Rivoli, du Louvre (*Saint-Germain-l'Auxerrois*), quais de l'École, de la Mégisserie, rues Saint-Denis, de Rivoli, place du Châtelet (*théâtres Lyrique et du Châtelet*), quais de Gesvres, Lepelletier (*Hôtel de Ville*), de la Grève, des Ormes, Saint-Paul, rues Sully (*bibliothèque de l'Arsenal*), du Petit-Musc, Saint-Antoine (*Temple de la Visitation*), place de la Bastille (*gare de Vincennes*), rue

du Faubourg-Saint-Antoine (*hôpitaux Sainte-Eugénie* et *Saint-Antoine*, *Maison Eugène-Napoléon*), place du Trône.

Correspond : Rue Saint-Honoré et place du Palais-Royal, avec A, D, H, G, R, X, Y; — rue du Louvre, avec C, V; — place du Châtelet, avec AD, AG, C, J, K, O, U; — pont Louis-Philippe, avec T; — place de la Bastille, avec E, F, P, R, S, Z; — place du Trône, avec AE.

R. — Rues du Faubourg-Saint-Honoré (*Saint-Philippe-du-Roule*, *Ministère de l'Intérieur*, *Élysée*), Royale (*Madeleine*), de Rivoli (*Tuileries*, *Ministère de la Marine et des Finances*), Rohan (*Théâtre-Français*), Saint-Honoré, place du Palais-Royal, rues Saint-Honoré, du Louvre (*Louvre*, *Saint Germain-l'Auxerrois*), Rivoli, boulevard de Sébastopol, avenue Victoria (*théâtres Lyrique et du Châtelet*), rues de la Coutellerie, de Rivoli (*Hôtel de Ville*), rue Saint-Antoine (*églises Saint-Gervais*, *Saint-Paul*, *Temple de la Visitation*), place de la Bastille (*gare de Vincennes*), rue de Charenton (*Quinze-Vingts*).

Correspond : Rue du Faubourg-Saint-Honoré, avec AB, D; — rue Royale, avec AB, AC, AF, B; — rue Saint-Honoré (*Palais-Royal*), avec A, D, G, H, Q, X, Y; — rue du Louvre, avec C, S, V; — place du Châtelet, avec AD, AG, G, J, K, O, U; — rue des Deux-Portes, avec T; — place de la Bastille, avec E, F, P, Q, S, Z.

S. — Rues Grange-aux-Merciers, de Bercy, boulevard de Bercy, quai de la Rapée, boulevard Mazas (*gare de Lyon*) rue de Lyon (*gare de Vincennes*), place de la Bastille, rues Saint-Antoine (*Temple de la Visitation*, *Saint-Paul*, *Saint-Gervais*), de Rivoli (*Hôtel de Ville*), de la Coutellerie, Avenue Victoria (*théâtres Lyrique et du Châtelet*), boulevard de Sébastopol, rues de Rivoli, du Louvre (*Louvre*, *Saint-Germain-l'Auxerrois*).

Correspond : Place de la Bastille, avec E, F, P, Q, R, Z, T; — rue des Deux-Portes, avec AD; — au Châtelet, avec AG, G, J, K, O, U; — rue du Louvre, avec A, C, D, G, H, R, V.

T. — Rues Lafayette, Bleue, du Faubourg-Poissonnière (*Conservatoire de Musique*), des Petites-Écuries, du Faubourg-Saint-Denis, porte et boulevard Saint-Denis (*théâtre de la Porte-Saint-Martin*), rues Saint-Martin (*Conservatoire des Arts-et-Métiers*, *Gaité*, *Saint-Nicolas-des-Champs*), Rambuteau, du Temple, de la Verrerie, des Deux-Portes (*Hôtel de Ville*), de Rivoli, du pont Louis-Philippe, quai des Ormes, pont Marie, rue des Deux-Ponts (*église Saint-Louis-en-l'Ile*), pont de la Tournelle, quai Saint-Bernard (*Halle aux vins*), place Walhubert (*Jardin des Plantes*, *gare d'Orléans*, *Salpêtrière*), quais d'Austerlitz et de la Gare, pont de Bercy.

Correspond : Place Montholon, avec B, I; — porte Saint-Denis, avec K, N; — porte Saint-Martin, avec AE, E, L, N, Y; — rue Rambuteau, avec F; — rue des Deux-Portes, avec O, R, S; — pont Louis Philippe, avec Q; — Halle aux vins, avec I, U, Z; — quai de la Gare, avec P.

U. — Pointe Saint-Eustache (*Halles centrales*), rues du Pont-Neuf, des Halles-Centrales, de Rivoli, boulevard de Sébastopol (*théâtres Lyrique et du Châtelet*), avenue Victoria, place de l'Hôtel-de-Ville, pont d'Arcole (*Notre-Dame*), quai Napoléon, pont de l'Archevêché, quai de la Tournelle (*Halle aux vins*), rues du Cardinal Lemoine, Saint-Victor, Geoffroy-Saint-Hilaire (*Jardin*

des Plantes, hôpital de la Pitié, Sainte-Pélagie), Fer-à-Moulin, Mouffetard (*Gobelins*), route de Fontainebleau, Bicêtre.

Correspond : Pointe Saint-Eustache, avec D, F, J ; — au Châtelet, avec AD, AG, G, J, K, O, Q, R, S; — Halle aux vins, avec I, T, Z ; — rue Saint-Victor, avec G ; — place d'Italie, avec P.

V. — Place Roubaix (*gare du Nord*), rues de Denain, Lafayette, du Faubourg-Poissonnière (*Conservatoire de musique*), Bergère, Faubourg-Montmartre, boulevard Montmartre (*Variétés*), rue Vivienne, place de la Bourse (*Vaudeville*), rues de la Banque, de la Feuillade, place des Victoires (*Banque de France*), rues Croix-des-Petits-Champs, Saint-Honoré (*Palais-Royal*), du Louvre (*Louvre, Saint-Germain-l'Auxerrois*), quai de l'École, Pont-Neuf, place Dauphine (*Palais de Justice, Préfecture de Police*), Pont-Neuf, quais Conti (*Monnaie, Institut*), Malaquais, rue Bonaparte (*Ecole des Beaux-Arts, Abbaye Saint-Germain-des-Prés*), rues Gozlin, Taranne, du Dragon, Croix-Rouge, de Sèvres, Saint-Placide, du Cherche-Midi, avenue du Maine.

Correspond : Rue de Dunkerque, avec AC, K; — rue Bleue, avec AC, B, T; — place de la Bourse, avec AB, F, I; — rue Croix-des-Petits-Champs, avec F, I, N; — rue du Louvre, avec G, C, Q, R, S; — place Dauphine, avec AD, I, O; — à la Croix-Rouge, avec AF, R, Z; — rue de Sèvres, avec X.

X. — Place du Havre (*gare de l'Ouest*), rues Saint-Lazare, Caumartin, Neuve-des-Capucines (*place Vendôme*), Neuve-des-Petits Champs (*Théâtre-Italien*), Richelieu (*Bibliothèque impériale, théâtre du Palais-Royal, Théâtre-Français*), Saint-Honoré, place du Palais-Royal, Carrousel (*Tuileries, Louvre*), Pont-Royal, rues du Bac, de Sèvres, Cambronne, du Parc, Grande-Rue de Vaugirard, place de la Mairie.

Correspond : Place du Havre, avec B, F; — place du Palais-Royal, avec A, D, H, G, Q, R, V; — rue de Grenelle, avec AE, Z; rue de Sèvres, avec V.

Y. — Porte Saint-Martin (*théâtre de la Porte-Saint-Martin*), boulevards Saint-Denis, Bonne-Nouvelle (*Gymnase*), Poissonnière (*Variétés*), rues Montmartre (*Bourse, Vaudeville*), J.-J. Rousseau (*la Poste*), de Grenelle-Saint-Honoré, Saint-Honoré, place du Palais-Royal (*Théâtre-Français*), rue de Rivoli, Carrousel (*Louvre, Tuileries*), Pont-Royal, rues du Bac, Saint-Dominique (*Sainte-Clotilde, Corps législatif, Archevêché, Invalides ; Ministères de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, de la Guerre, de l'Instruction publique, de l'Intérieur*), rue de l'Église, avenue Lamothe-Piquet, Champ de Mars (*Exposition, École militaire*), rue du Commerce.

Correspond : Porte Saint-Martin, avec AE, E, L, N, T; — place du Palais-Royal, avec A, D, G, H, Q, R, X; — rue Saint-Dominique, avec AE, AD; — avenue Lamothe-Piquet, avec Z.

Z. — Place de la Bastille (*gare de Vincennes*), rue Saint-Antoine (*temple de la Visitation, église Saint-Paul*), rues de Fourcy, des Nonnains-d'Hyères, pont Marie, rue des Deux-Ponts (*église Saint-Louis-en-l'Ile*), pont et quai de la Tournelle (*Halle aux vins*), boulevards Saint-Germain (*église Saint-Nicolas-du-Chardonnet*), de Sébastopol (*musée des Thermes et de Cluny, Collége de*

France), rues de l'École-de-Médecine, carrefour de l'Odéon (*théâtre de l'Odéon*), *Luxembourg*), rue et place Saint-Sulpice, rues Bonaparte (*abbaye Saint-Germain-des-Prés*), du Four, de la Croix-Rouge, de Grenelle (*Ministères de l'Instruction publique, de l'Intérieur, de la Guerre, Sainte-Clotilde, Corps législatif, Archevêché*), esplanade des Invalides, avenues de Lamothe-Piquet (*École militaire, Exposition*), La Bourdonnaye, Lowendal.

Correspond : Place de la Bastille, avec E, F, P, Q, R, S; — Halle aux vins, avec I, T, U; — boulevard de Sébastopol, avec AG, J, K; — place Saint-Sulpice, avec AP, AG, H, L. O; — rue de Grenelle, avec H, V, AE, X; — avenue Lamothe-Piquet, avec Y.

AB. — Place de la Bourse (*Vaudeville*), rue Vivienne, boulevards Montmartre (*Variétés*), des Italiens (*Opéra-Comique, Opéra*), des Capucines, de la Madeleine, rues Royale, du Faubourg-Saint-Honoré (*Élysée, Ministère de l'Intérieur, hôpital Beaujon*), place de l'Étoile, avenue d'Eylau (*Hippodrome*), rue de la Pompe, Grande-Rue, place de la Mairie.

Correspond : Place de la Bourse, avec F, I, V; — boulevard des Italiens, avec E, H; — place de la Madeleine, avec E, F; — rue Royale, avec B, AC, AF; — rue du Faubourg-Saint-Honoré, avec P, R; — place de la Mairie, avec A.

AC. — Avenue Rapp (*Exposition*), pont de l'Alma, Cours-la-Reine (*Palais de l'Industrie*), place de la Concorde (*Tuileries*), rues Royale, Saint-Honoré, place Vendôme, rues de la Paix, de la Chaussée-d'Antin, de Provence (*Opéra*), Richer, du Faubourg-Poissonnière (*Conservatoire de musique*), Lafayette (*Saint-Vincent-de-Paul*), de Denain, de Dunkerque (*Gare du Nord*), Lafayette, route d'Allemagne.

Correspond : Au pont de l'Alma avec AD; — place de la Concorde, avec A, AF; — rue Royale, avec AB, AP, B, D, R; — rue Bleue, avec B, T, V; — rue de Dunkerque, avec K, V; — Rue Lafayette, avec L; — boulevard de la Villette, avec M.

AD. — Place du Château-d'Eau, rues du Temple, de Rivoli (*Hôtel de Ville*), place du Châtelet (*théâtres Lyrique et du Châtelet*), boulevard de Sébastopol, quai de la Mégisserie, Pont-Neuf, place Dauphine (*Palais de Justice, Préfecture de Police*), Pont-Neuf, rues Dauphine, de Buci, de Seine, Jacob (*hôpital de la Charité*), de l'Université, Bellechasse, Saint-Dominique (*Sainte-Clotilde, Ministère de la Guerre*), de Bourgogne (*Corps législatif*), de l'Université, esplanade des Invalides, avenue Bosquet (*Exposition*), pont de l'Alma.

Correspond : Au Château-d'Eau, avec AE, E, N; — au Châtelet, avec J, K, O, Q, R, S, U; — place Dauphine, avec O, I, V; — rue Saint-Dominique, avec Y, AF; pont de l'Alma, avec AC, A, et l'omnibus américain.

AE. — Boulevard de Sébastopol (*Conservatoire des Arts-et-Métiers, Gaîté*), rues Blondel, Saint-Martin, boulevards Saint-Martin (*théâtres de la Porte-Saint-Martin, de l'Ambigu*), du Temple, du Prince-Eugène, place du Trône, avenue de Vincennes.

Correspond : Aux Arts-et-Métiers, avec AG; — porte Saint-Martin,

avec E, F, L, N, T; — boulevard du Temple, avec AD, E, N; — place du Trône, avec Q.

AF. — Place du Panthéon (*Panthéon*, *Saint-Étienne-du-Mont*, *bibliothèque Sainte-Geneviève*, *École de Droit*), rues Soufflot (*Luxembourg*), Monsieur-le-Prince (*Odéon*), Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, rues du Vieux-Colombier, Croix-Rouge, de Grenelle (*Ministères de l'Instruction publique, de l'Intérieur*), Bellechasse, Saint-Dominique (*Sainte-Clotilde*, *Ministère de la Guerre*), rue de Bourgogne (*Corps législatif*), pont et place de la Concorde (*Tuileries*, *Champs-Élysées*), rue Royale (*Ministère de la Marine*), place de la Madeleine, boulevard Malesherbes (*Saint-Augustin*, *parc Monceaux*).

Correspond : Rue Soufflot, avec J; place Saint-Sulpice, avec H, L, O, Z; — à la Croix-Rouge, avec V; — rue de Grenelle, avec X, Z; — rue Saint-Dominique, avec Y, AD; — Cours-la-Reine, avec A, AC, omnibus américain; — rue Royale, avec AB, AC, D, E, R; — à la Madeleine, avec E, F; — parc Monceaux, avec M.

AG. — Boulevards de Strasbourg (*Gare de l'Est*, *Saint-Laurent*), de Sébastopol (*Arts-et-Métiers*, *Gaîté*), place du Châtelet (*théâtres Lyrique et du Châtelet*), pont au Change, boulevard du Palais (*Sainte-Chapelle*, *Palais de Justice*, *Préfecture de Police*), pont, place et boulevard Saint-Michel (*Saint-Séverin*, *Thermes et Cluny*, *Sorbonne*, *Luxembourg*, *Panthéon*, *Odéon*, *Val-de-Grâce*), rue d'Enfer (*Observatoire*, *Accouchement*, *Enfants assistés*), route d'Orléans (*gare de Sceaux*).

Correspond : Boulevard de Strasbourg, avec B, L; — boulevard de Sébastopol, avec AE; — au Châtelet, avec AD, G, J, K, O, R, Q, S, U; — place Saint-Michel, avec I, J, L; — boulevard Saint-Michel, avec M, Y, Z.

OMNIBUS AMÉRICAIN. — Rues du Louvre (*Louvre*, *Saint-Germain-l'Auxerrois*), de Rivoli (*Palais-Royal*, *Tuileries*, *Théâtre-Français*), place de la Concorde (*Champs-Élysées*), quais de la Conférence, de Billy, de Passy (*Exposition*), routes de Versailles, de la Reine (Sèvres).

Correspond : Place de la Concorde, avec A, AC, AF; — pont de l'Alma, avec A, AD.

SERVICE SPÉCIAL DE L'EXPOSITION. — Place du Palais-Royal (*Louvre*, *Tuileries*, *Théâtre-Français*), rue de Rivoli, place de la Concorde, quais de la Conférence, de Billy, pont d'Iéna, Champ de Mars. — Place de la Madeleine, rue Royale, place de la Concorde, quai de la Conférence, pont de l'Alma, avenue Rapp.

TARIF DES VOITURES DE PLACE ET DE REMISE

TARIF MAXIMUM DANS L'INTÉRIEUR DE PARIS

De 6 heures du matin, en été (du 31 mars au 1er octobre) **et de 7 heures du matin, en hiver** (du 1er octobre au 31 mars) **à minuit 30 minutes**			De minuit 40 m. à 6 h. du matin en été (du 31 mai au 1er oct.) et à 7 h. du matin en hiver (du 1er oct au 31 mai)	
DÉSIGNATION DES VOITURES	LA COURSE	L'HEURE	LA COURSE	L'HEURE
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Voitures de place et Voitures de remise chargeant sur la voie publique :				
A 2 et 3 places.....	1 50	2 »	2 25	2 50
A 4 et 5 places.....	1 70	2 25	2 50	2 75
Voitures de remises prises dans les lieux de remisage :				
A 2 et 3 places.....	1 80	2 25	3 »	3 »
A 4 et 5 places.....	2 »	2 50		

TARIF MAXIMUM AU DELA DES FORTIFICATIONS
(BOIS DE BOULOGNE, BOIS DE VINCENNES ET COMMUNES CONTIGUES A PARIS)

De 6 heures du matin à minuit, en été
(du 31 mars au 1er octobre)
De 6 heures du matin à 10 heures du soir, en hiver
(du 1er octobre au 22 mars)

Quand les voyageurs rentreront avec la voiture à Paris		Quand les voyageurs quitteront la voiture hors des fortifications
	LA COURSE ET L'HEURE	INDEMNITÉ DE RETOUR
	fr. c.	
Voitures de place et voitures de remise chargeant sur la voie publique :		
A 2 et 3 places....	2 50	1 franc.
A 4 et 5 places.....	2 75	
Voitures de remise prises dans les lieux de remisage :		
A 2, 3, 4 et 5 places.	3 »	2 francs.

TARIF DE L'INDEMNITÉ POUR LE TRANSPORT DES COLIS

Pour 1 colis..... 25 centimes.
— 2 colis..... 50
— 3 colis et au-dessus... 75

Le transport dans les communes non contiguës aux fortifications n'est pas obligatoire pour le cocher. Le prix se traite de gré à gré, pour le jour comme pour la nuit. Il en est de même pour la location des voitures avant six heures du matin en été et sept heures en hiver. Le prix, dans ces cas, est fixé à forfait. Dans le but d'éviter toute contestation entre les cochers et les voyageurs, la Compagnie générale a réglé ces prix de la manière suivante :

De minuit trente minutes à cinq heures du matin, 5 francs par heure.

De cinq heures à six heures en été et sept heures en hiver, 3 fr. 50 c. par heure.

Les cochers sont tenus de remettre au voyageur, au moment de la prise en charge, une carte indiquant le numéro et le tarif de leur voiture, lequel est, en outre, affiché dans l'intérieur du véhicule.

Il leur est interdit d'admettre plus de voyageurs qu'il n'y a de places indiquées à l'intérieur des voitures; deux enfants de dix ans au plus peuvent compter pour une grande personne.

Ils ne sont pas tenus de recevoir des voyageurs en état d'ivresse, ni des animaux.

Ils ne doivent laisser monter personne sur leur siége, sans l'agrément des voyageurs.

Ils sont tenus de communiquer, à toute réquisition des voyageurs, les règlements déposés dans chaque voiture.

Il est expressément défendu aux cochers dont les voitures ne sont pas louées de les faire stationner sur des points non affectés aux stationnements, de racoler des passants, de parcourir la voie publique au pas ou en faisant exécuter aux voitures, sur la même ligne, un va-et-vient, tous actes constituant le délit de la maraude, qui est formellement interdite.

Les cochers de place et de *voitures mixtes*, ayant leur voiture libre et rabattant sur un lieu de stationnement, s'ils sont rencontrés sur un point quelconque de la voie publique, peuvent être loués au prix des tarifs ordinaires.

Les cochers des voitures *sous remise*, ne payant pas la redevance de 1 franc par jour, ne peuvent charger ailleurs qu'à leur station *de remisage*.

Il est défendu aux cochers de laver leurs voitures sur les places ou tout autre point de la voie publique. Ils doivent maintenir l'intérieur de leurs voitures en bon état de propreté.

Les cochers des deux premières voitures d'un corps de place se tiennent toujours sur leur siége ou à la tête de leurs chevaux, qui doivent être bridés et prêts à marcher.

Lorsque les cochers conduisent aux théâtres, bals, concerts et autres lieux de réunion et de divertissements publics, ils doivent se faire payer avant leur arrivée à destination; ils sont autorisés à se faire payer immédiatement le prix du temps écoulé, lorsque les voyageurs descendent aux barrières, à l'entrée d'un jardin public ou de tout autre lieu où il est notoire qu'il existe plusieurs issues.

Les cochers loués à la course ont le droit de suivre la ligne la plus courte; le prix de l'heure leur est dû si les voyageurs les détournent de leur route.

Les cochers loués à l'heure doivent suivre l'itinéraire indiqué par le voyageur. La première heure est due intégralement, lors même qu'elle ne serait

pas entièrement écoulée. Le temps excédant est payé proportionnellement à sa durée.

Les cochers ne sont pas tenus de franchir les fortifications pour conduire dans les bois de Boulogne et de Vincennes, ou dans les communes dont le territoire est contigu à Paris, passé dix heures du soir en hiver et minuit en été, à moins qu'ils ne soient pris à l'heure.

Les communes contiguës sont : Charenton, les Prés-Saint-Gervais, Saint-Mandé, Montreuil, Bagnolet, Romainville, Pantin, Aubervilliers, Saint-Ouen, Saint-Denis, Clichy, Neuilly, Boulogne, Issy, Vanves, Montrouge, Arcueil, Gentilly, Ivry et Vincennes.

Le transport dans ces communes contiguës, après les heures indiquées, est réglé de gré à gré.

Lorsque les chevaux ont été employés par le même voyageur, à l'extérieur, pendant deux heures, le cocher peut les faire reposer pendant vingt minutes; ce temps de repos est à la charge du voyageur.

Lorsqu'un cocher se rend au domicile du voyageur et n'est pas employé, il lui est dû le prix d'une demi-course, si l'attente ne dépasse pas un quart d'heure, et le prix de la course entière, si le temps excède quinze minutes; il en est de même pour les cochers retenus à l'arrivée des chemins de fer.

ENVIRONS DE PARIS. — CHEMINS DE FER

GARE DE L'OUEST, rue Saint-Lazare.

Ligne de Saint-Germain (Asnières, Nanterre, Rueil, Chatou, Vésinet, le Pecq). Toutes les heures depuis 7 h. 35 du matin. Départ à minuit 35.

Ligne d'Auteuil (Batignolles, Courcelles, Porte-Maillot, avenue de l'Impératrice, Passy). Toutes les demi-heures, depuis 7 h. 5 du matin. Départ à minuit 40.

Ligne de Versailles (Asnières, Courbevoie, Puteaux, Suresnes, Saint-Cloud, Ville-d'Avray, Châville, Viroflay). Toutes les heures depuis 7 h. 30 du matin. Départ à minuit 30.

Ligne d'Argenteuil (Asnières, Bois-de-Colombes, Colombes). Toutes les heures depuis 7 h. 5 du matin. Départ à minuit 45.

Voyage circulaire de Paris (ouest) à Paris (nord), par Argenteuil, Sannois, Ermont. Enghien, Epinay, Saint-Denis. Toutes les heures depuis 7 h. 5 du matin.

Ligne de Creil (Argenteuil, Ermont, Franconville, Pontoise, Saint-Ouen, Auvers, Isle-Adam, Beaumont, Boran, Précy, Saint-Leu). Toutes les deux heures depuis 7 h. 5 du matin. (Les trains de 7 h. 5 matin, de 5 h. 5 et 10 h. 5 soir ne vont qu'à Pontoise.)

Ligne de Rouen (Colombes, Maisons, Conflans, Poissy, Triel, Meulan, Epône, Mantes). Matin : 7 h. 25, 8 h. 25, midi; soir : 1 h. 20, 4. h., 5 h.

Chemin de ceinture (Auteuil, Point-du-Jour, Vaugirard, Ouest-Ceinture, Montrouge, Gentilly, Maison-Blanche, Orléans, Rapée-Bercy, Bel-Air, Charonne, Ménilmontant, Belleville, Villette, la Chapelle, avenue de Clichy). 4 h. 55 matin, 6 h. 50, puis toutes les heures; dans le sens inverse 4 h. 55, 6 h. 30 puis toutes les heures.

GARE DU NORD, place Roubaix.

Ligne de Creil (Saint-Denis, Pierrefitte, Stains, Villiers-le-Bel, Goussainville, Louvres, Orry-la-Ville, Chantilly). Voir un Indicateur des chemins de fer.

Voyage circulaire de Paris (nord) à Paris (ouest) (Saint-Denis, Épinay, Enghien, Ermont, Sannois, Argenteuil. Toutes les heures depuis 6 h. 55 du matin.

Paris à Senlis. 7 h. 55, midi, 5 h. 55, 9 h. 15.

Paris à Compiègne (Creil, Pont-Sainte-Maxence). 7 h. 30 matin, 7 h. 55, midi 15, 3 h. 50, 5 h., 5 h. 10, 8 h., 10 h. 30.

GARE DE L'EST, place de Strasbourg.

Ligne de Meaux (Pantin, Noisy-le-Sec, Bondy, Raincy, Villemomble, Gagny, Montfermeil, Chelles, Lagny, Thorigny, Esbly). 6 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 9 h. 45, 10 h. 30, et toutes les heures à la demie.

Ligne de Gretz (Pantin. Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Villiers, Emerainville, Ozouer). 6 h. 15 matin, 7 h. 40, 8 h. 10 et toutes les heures à dix minutes.

GARE DE VINCENNES, place de la Bastille.

Ligne de la Varenne-Saint-Maur (Bel-Air, Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Joinville, Saint-Maur, Champigny). Toutes les demi-heures depuis 7 h. 5 du matin.

GARE DE LYON, boulevard Mazas.

Ligne de Brunoy (Bercy, Charenton, Maisons-Alfort, Villeneuve-Saint-Georges, Montgeron). 21 départs chaque jour.

Ligne de Corbeil (Villeneuve-Saint-Georges, Draveil, Juvisy, Ris Orangis, Evry). 7 h. 25, 9 h. 30, 11 h. 35, 2 h., 4 h. 20, 5 h. 40, 9 h. 50.

Paris à Fontainebleau (Brunoy, Combs-la-Ville, Lieusaint, Cesson, Melun, Bois-le-Roi). 6 h. 40, 7 h. 8 h. 40, 9 h., midi 20, 3 h., 3 h. 25, 5 h. 15, 6 h.

GARE D'ORLÉANS, boulevard de l'Hôpital.

Paris à Bretigny (Vitry, Choisy-le-Roi, Athis-Mons, Juvisy, Savigny-sur-Orge, Épinay-sur-Orge, Saint-Michel). 6 h. 30 matin, 8 h. 10, 9 h. 25, 11 h. 15, 11 h. 40, midi 35, 1 h. 40, 4 h. 25, 5 h., 5 h. 15, 6 h., 9 h., 10 h. 5, 11 h. 20.

GARE DE SCEAUX, boulevard Saint-Jacques.

Ligne de Sceaux (Arcueil, Bourg-la-Reine, Fontenay). Toutes les heures depuis 6 h. du matin.

Ligne d'Orsay (Arcueil, Bourg-la-Reine, Antony, Massy, Palaiseau, Lozère) 7 h. 6 m., 9 h. 6, 11 h. 6, 2 h. 6, 4 h. 6, 5 h. 6, puis toutes les heures jusqu'à 10 h. 6.

GARE DE L'OUEST, boulevard du Montparnasse.

Ligne de Versailles, rive gauche (Clamart, Meudon, Bellevue, Sèvres, Chaville, Viroflay). Toutes les heures depuis 8 h. 5 du matin.

Paris à Rambouillet (Bellevue, Versailles, Saint-Cyr, Trappes, la Verrière, le Perray). 7 h. 30 matin, 8 h., 10 h. 40, midi, 4 h. 55, 5 h. 30, 8 h., 9 h. 30, 10 h. 30.

OMNIBUS DES CHEMINS DE FER.

Ouest (rive droite). Boulevard Bonne-Nouvelle, rue de l'Échiquier, 27, place de la Bourse, Pointe-Saint-Eustache, place Saint-André-des-Arts, place du Châtelet.

Ouest (rive gauche). Rue Royale, 14; place de la Bourse; rue Saint-Martin, 326; rue Bourtibourg; place du Palais-Royal; place Saint-André-des-Arts.

Nord. Boulevard de Sébastopol, 33; place de la Bourse, 6; rue Saint-Martin, 326; rue Aubry-le-Boucher, 24; rue de Rivoli, hôtels du Louvre, Meurice et des Trois-Empereurs; rue Saint-Honoré, 223; rue de l'Arcade, 17; boulevard de Capucines, Grand-Hôtel; rue Saint-Honoré, 211.

Est. Rue du Bouloi, 7 et 9; boulevard de Sébastopol, 42; place de la Bastille; place Saint-Sulpice, 6. *Lyon.* Rue Bonaparte, 59; rue Coq-Héron, 6; rue Rambuteau, 6; boulevard de Strasbourg, 5 et 7; place Saint-Sulpice, 12; rue Rossini, 1; rue Saint-Lazare, 102.

Orléans. Rue Saint-Honoré, 130; rue Notre-Dame-des-Victoires, 28; rue de Londres, 8; rue Le Peletier, 5; rue Notre-Dame-de-Nazareth, 30; rue de Babylone, 7; place Saint-Sulpice, 6; place de la Madeleine.

Sceaux et Orsay. Rue de Clichy, 19; rue Drouot, 4; rue Saint-Honoré, 130; place Saint-Sulpice, 6.

VOITURES DES ENVIRONS DE PARIS

Montrougiennes, pour Montrouge, Châtillon, Fontenay-aux-Roses. — Rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45, hôtel des Fermes, rue Christine, 12, et rue Dauphine, 32, toutes les demi-heures.

Voitures pour Montrouge, Arcueil, Bagneux, Bourg-la-Reine, Sceaux. — Rue et passage Dauphine et rue Christine, 4; toutes les heures.

Voitures pour Choisy-le-Roi, Vitry, Thiais, Ivry, Port-à-l'Anglais. — Rue du Bouloi, 24, toutes les heures, depuis 7 h. 25 m. du matin (départ à minuit 30).

Voitures pour Clamart, Vanves, Issy. — Cour des Fontaines, 9, quinze départs par jour.

Voitures pour la Queue-en-Brie. — Boulevard Richard-Lenoir, 5.

Voitures pour Pantin. — Boulevard de Strasbourg, 57.

Boulonnaises, pour Auteuil, Boulogne, Saint-Cloud. — Rue du Bouloi, 9, toutes les heures. Dimanche, toutes les demi-heures.

Voitures pour Saint-Denis; tous les quarts d'heure, depuis 7 h. 1/2 du matin. — Pour Gonesse, 9 h. 1/2 du matin; 2 h. 1/2 du soir; 7 h.. — Pour Écouen, Villiers-le-Bel, Sarcelles, Pierrefitte, 8 h. 30 du matin; 10 h.; 1 h. soir; 4 h.; 7 h. — Rue d'Enghien, 4, toutes les heures.

Voitures pour Beauvais, Tonnerre, Aumale. — Rue d'Enghien, 4.
Gondoles parisiennes, pour Saint-Cloud, Sèvres, Versailles. — Rue du Bouloi, 24, toutes les 40 minutes.
Voitures pour Longjumeau, Châtenay, Palaiseau. — Rue Dauphine, 16.
Voitures pour Vill-juif. — Rue Mazarine, 29.
Voitures pour Suresnes, Puteaux. — Boulevard de Strasbourg, 57.

CABINETS INODORES

—

RIVE DROITE

Champs-Élysées (près du Cirque).
Jardin des Tuileries.
Galerie Delorme.
Palais-Royal, galerie de Nemours (derrière le Théâtre-Français),
— galerie Montpensier (près le théâtre du Palais-Royal).
Rue Beaujolais (Palais-Royal), 2 et 6.
Passage Radziwill.
Passage des Panoramas, galerie Montmartre.
Boulevard des Italiens, 17.
Passage de l'Opéra, galerie du Baromètre, 9.
Rue du Louvre, 3.
Gares de l'Ouest, du Nord, de l'Est, de Lyon.
Passage Jouffroy, 43.
Passage du Saumon, 28, galerie Saint-Sauveur.
Avenue Victoria (près du théâtre du Châtelet).
Quai de Gesvres (près du Théâtre-Lyrique).
Rue de Bondy (près la Porte Saint-Martin).
Cour Boni, rue Saint-Lazare, 126.
Passage Vendôme, boulevard du Temple.
Place de la Bastille (5 centimes).

RIVE GAUCHE

Jardin du Luxembourg.
Place Saint-Sulpice (5 centimes).
Rue Bonaparte (près de la rue de l'Ouest).
Place Walhubert, près du Jardin des Plantes (5 centimes).
Gare d'Orléans.
Jardin des Plantes.
Gare de Sceaux.
Gare de l'Ouest (boulevard du Montparnasse).

ERRATA

Page 561, ligne 20, au lieu de : ouvrage récemment publié par M. Burty, *lisez* : par M. Berty.

Page 1383, ligne 37, au lieu de : suivons toujours la rive droite, *lisez* : la rive gauche.

Page 1628, ligne 36, au lieu de : de Bautrus, *lisez* : de Bacchus.

Page 1680, au lieu de : les Hispano-Américains, par S. de HEBEDIA, *lisez* : HEREDIA.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Abbaye-aux-Bois (église de l'). 714
Abattoirs 1537
Académie française 88, 90; des Beaux-Arts, 89; des Inscriptions et Belles-Lettres, 88; des Sciences, 88, 113; des Sciences morales et politiques, 89; de Médecine, 135.
Acclimatation (Jardin d')..... 1266
Administration générale et municipale 1727
Aliénés (établissements publics d'), 1930; Salpêtrière, 1922, 1935; Bicêtre, 1922, 1942; Asile clinique, 1950; Villa Evrard, 1955; Vaucluse, 1955; Charenton, 1956.
Ambigu-Comique (théâtre de l')..... 804, 836
Annonciation (église de l')... 715
Archives de l'Empire 217
Arcs de triomphe. — Porte-Saint-Denis, 645; Porte-Saint-Martin, 647; du Carrousel, 649; de l'Étoile, 651.
Argenteuil 1511
Armoiries de la ville de Paris. 1730
Art dans l'industrie de luxe (l')..... 895
Art en France (l')..... 845
Arts-et-Métiers (Conservatoire des)..... 196
Arts industriels (des)..... 885
Asile (salles d') 271
Asnières..... 1511
Assistance publique à Paris.. 1893
Association polytechnique. 272
Assomption (église de l')..... 715

B

Bals et concerts 991
Banque de France..... 1739
Barreau de Paris..... 1844
Beaumarchais (théâtre). 830, 837
Beaux-Arts (Ecole des)..... 855
Bellevue..... 1499
Bibliophile (le)..... 937
Bibliothèques publiques, Impériale, 275; Sainte-Geneviève, 1357; de l'Arsenal, 282; Mazarine, 283; de l'Université, 283; de la Ville de Paris, 283; Populaires, 289.
Bicêtre..... 1922, 1942
Bièvre et sa vallée..... 1511, 1514
Bohémiens ou Tsiganes à Paris 1107
Bois, de Boulogne, 1228; de Vincennes, 1250.
Boucherie des hôpitaux..... 1926
Bouffes-Parisiens (théâtre des)..... 829, 836
Boulangerie des hôpitaux.... 1926
Boulevards (les), de la Porte-Saint-Martin à la Bastille, 1282; de la Porte-Saint-Martin à la Madeleine, 1293; autres boulevards, 1300.
Bourse (la) 1731, 1751
Bureau des Longitudes ... 179
Bureaux de bienfaisance. 1911, 1927

C

Cabinet des Estampes (le).. 525
Cabinets inodores..... 2127
Café de la Régence..... 7
Canalisation souterraine de Paris (la)..... 1605
Carmes (église des)..... 716
Carriers et les Carrières (les). 1590
Casernes..... 1783
Catacombes (les)..... 1569
Chambre de commerce (la)... 1774
Chambres syndicales..... 1774
Champ de Mars (le)..... 1363
Champs-Élysées (les)... 1209, 1245
Chantilly..... 1510
Charenton (maison de)..... 1956
Château-Rouge (le) 993
Chatelet (théâtre du) .. 813, 835
Châtenay 1511

Chaussée d'Antin (la)..... 1338
Chemin de fer de Ceinture... 1445
Chemins de fer (les)..... 1657
Chemins de fer des environs.. 2124
Chevreuse..... 1516
Cimetières (les), 1987; Père-Lachaise, 1990; Montmartre, 1994; Montparnasse, 1995.
Closerie des Lilas (la)..... 994
Clubs (les)..... 929
Collections d'art, 554; particulières, 536.
Collége de France (le)..... 126
Collége des Irlandais, 195; Rollin, 267; Stanislas, 267; Chaptal, 268.
Colonie allemande, 1017; américaine, 1065; anglaise, 1052; belge, 1042; italienne, 1058; polonaise, 1086; russe, 1098; suisse, 1047.
Colonnes (des), de Juillet, 634; Vendôme, 640.
Comédie française, 800, 803, 806, 834.
Commerce (Tribunal de)..... 1843
Commissaires de police..... 2100
Compiègne..... 1511
Comptoir national d'Escompte 1742
Concerts du Conservatoire.... 998
Concerts Pasdeloup..... 999
Condition des laines et tissage des soies..... 1775
Conférences et Entretiens. 291
Conseils de guerre..... 1797
Conservatoire de Musique et de Déclamation..... 876
Conservatoire des Arts-et-Métiers..... 196
Cours d'Archéologie et Ecole des langues orientales. 284
Crêches (les)..... 1983
Culte mahométan..... 789

D

Dampierre..... 1516
Dans les ruines..... 915
Déjazet (théâtre)..... 830, 836
Délassements-Comiques (théâtre des)..... 830 837
Dépôt du recrutement..... 1799
Dernières échoppes (les)..... 972
Dessus et le dessous de Paris (le)..... 1569
Diocèse de Paris..... 745
Direction des nourrices..... 1926

E

Eau à Paris (l')..... 1614
Écoles — polytechnique, 180; centrale des arts et manufactures, 186; des mines, 190; des ponts et chaussées, 190; de Saint-Cyr, 191, 1796; d'Alfort, 19.; des tabacs, 191; d'état-major, 192; du génie maritime, 192; d'hydrographie, 192; des hautes études ecclésiastiques, 196; des chartes, 211; normale, 258; Turgot, 268; supérieure de commerce, 269; commerciale, 269; de dessin et de mathématiques; 269; de dessin pour les filles; Lemonnier, 270; étrangères, 271; des beaux-arts, 855; d'architecture, 874.
Écoles professionnelles de garçons (les, 268; de filles, 269.
Écoles régimentaires..... 1796
Églises (les)..... 672
Égouts (les)..... 1575, 1605
Élysée (Palais de l')..... 77
Enceinte de Philippe Auguste; ce qu'il en reste.. 53, 54
— fortifiée..... 1776
Enghien..... 1494
Entrepôt des vins et eaux-de-vie..... 1534
Escrime (l') Voir les salles d'armes..... 1981
Estampes (le cabinet des).... 525
Établissements militaires..... 1791
Établissements publics d'aliénés. 1930
Exposition universelle. — Promenade à l'Exposition, 2006; les Beaux-Arts, 2030; les Machines, 2066. — Entrées, 2096; Voitures, 2097.

F

Facultés (les)..... 257
Fantaisies-Parisiennes (Théâtre des)..... 830, 836
Faubourg Saint-Germain (le). 1314
Filature des hôpitaux..... 1925
Financiers (les)..... 1752
Fleurs à Paris (les)..... 1216
Foire au pain d'épice, au jambon. 1534
Folies-Dramatiques (Théâtre des), 830, 836; des Folies-Marigny, 830, 836; des Folies-Saint-Germain, 820, 838.

Fontainebleau..... 1486
Fontaines publiques (les), 1625; des Innocents, 1626; de la Croix-du-Trahoir, des Capucins, d'Amour, Maubuée, du Vertbois, 1527; de l'Échaudé, des Haudriettes, de Charonne, Basfroid, de Charenton, des Blancs-Manteaux, Saint-Antoine, des Carmélites, Sainte-Geneviève, Maubert, des Cordeliers, de la Charité, Saint-Germain, Saint-Benoît, Palatine, du Pot-de-Fer, de Léda, Égyptienne, de Bacchus, du Château-d'Eau, du Palmier, 1628; de la Concorde, Richelieu, 1629; d'Antin, Molière, Desaix, Médicis, 1630; de Grenelle, Saint-Sulpice, Saint-Michel, Cuvier, du Puits-de-Grenelle, 1631.
Fontenay-aux Roses..... 1511
Fortifications de Paris..... 1776
Franconville..... 1511

G

Gaité (Théâtre de la)... 805, 836
Garnison de Paris..... 1786
Gaz à Paris (le)..... 1632
Gibbon. Ce qu'il écrit de Paris.. 5
Gobelins (les)..... 885
Goethe. Son opinion sur Paris.. 5
Grand-Théatre-Parisien (le). 838
Grande Chaumière (la)..... 930
Grandes cuisines et les grandes caves (les)..... 1538
Gymnase (Théâtre du)... 814, 835

H

Halles et marchés, 1519; halle aux vins, 1534; aux cuirs, 1533; au blé, 1532; aux veaux, 1533.
Hanovre (Pavillon de)..... 76
Hippodrome (l')..... 838
Hispano-américains (les)..... 1080
Histoire de Paris (l')..... 8
— de la presse parisienne, 1125
Hôpitaux civils, 1893; Hôtel-Dieu, 1914; Charité, 1915; Saint-Louis, Pitié, 1916; Sainte-Eugénie, Enfants-Malades, Necker, Cochin, 1917; Beaujon, Midi, Saint-Antoine, Accouchement, 1918; Clinique, 1919; Lourcine, La Riboisière, Maison de Santé, 1920; Ménages, Incurables (femmes), 1921; Vieillesse, 1922; Enfants-Assistés, La Rochefoucauld, Incurables (hommes), Sainte-Périne, 1924; Saint-Michel, Brezin, Devillas, Chardon, 1925; Quinze-Vingts, 1927; Charenton, Providence, 1928; Marie-Thérèse, Eugène Napoléon, Hôpital israélite, Orphelinat Sainte-Marie, 1929.
Hôtel-de-Ville (l')..... 606
Hôtel des Invalides..... 1801
Hôtel des Ventes (l') et le commerce des tableaux..... 949
Hôtels — Barbette, 56, 1432; de Sens, 57; de La Trémouille, 59; Torpane ou Bignon, 59; Carnavalet, 60, 332, Lamoignon, 61; d'Hercule, 67; Sully, 68; de Mayenne ou d'Ormesson, 69; de Beauvais, 69; d'Aumont, 69; Salé, 69, 186; de Hollande; 70; Corberon, 70; d'Albret, 70; de Châlons-Luxembourg, 70; Saint-Aignan, 71; Clérambaut, 71; de Jars, 71; Colbert 72; Desmarest, 72, 74; Foucault, 72; Pimodan, 72; Bretonvilliers, 72, 73; Lambert, 73; Rolland, 73; de Nesmond, 73; Lafayette, 75; Nivernais, 75; d'Ancre, 75; Joseph II, 75; d'Hinisdal, 75; de Rieux, 75; Lassay, 76; Thoisnard, 76; Choiseul, 76; Brancas, 76; Desmares, 76; Charost, 77; Boulainvilliers, 77; de l'Infantado, 78; Bouillon, 78; Mortagne, 196; Soubise, 224; Rohan, 224, 300; Clisson, 230; de Guise, 230; Mazarin, 280; de Ville, 606; Turenne, 717; Condé, 835; des Ventes, 949; des Tournelles, 1321, 1398; Pellevé, 1331; Guémenée, 1332, 1401; Laferrière, 1428; des Fermes, 1428; de Madame-Dubarry, 1428; de Royaumont, 1428; de l'Infantado, 1429; d'Antin, 1429; Tallard, 1432; Vibray, d'Argenson, d'Effiat, de Hollande, d'Épernon, 1432; de Nesle, de Martignon, Biron, Beauvais, Conti, Rochechouart, de Castries, de Luynes, Molé, de Brienne, Dillon, de Belle-Isle, 1438; d'Avray de Torcy, du Maine, de Noailles, 1439.
Hume. Ce qu'il dit de Paris..... 5
Hygiène..... 1556

I

Igny..... 1557
Ile d'Amour (l')..... 930
Iles — Saint Louis, 1413; de la Cité, 1415, 1418.
IMPÉRATRICE (Cirque de)..... 836
IMPRIMERIE A PARIS (l'), 293; Impériale, 300.
Industrie parisienne (l')..... 1755
INSTITUT (l'), 79; palais de l'Institut, 89; bibliothèque de l'Institut, 90.
Institutions de crédit (les).... 1731
Institutions des Jeunes Aveugles, 1928 des Sourds-Muets, 1968, 1977.
INSTRUCTION PRIMAIRE..... 271
Introduction..... I
Invalides (Hôtel des)..... 1801
IRLANDAIS (*Séminaire* ou *Collége des*)..... 195
ITALIEN (Théâtre) 829

J

Jardins de Paris (les), 1204; des Plantes, 160; des Tuileries, 602; du Luxembourg, 579; du Palais-Royal, 1304; de la Tour-Saint-Jacques, 1205, 1410; d'Acclimatation, 1266; du Temple, 1206, 1411; de la place Richelieu, 1207, 1411; des Arts-et-Métiers, 1208, 1410; Monceaux, 1208; de la Trinité, Montholon, 1212; des Buttes-Chaumont, 1213, 1411; de Tivoli, 930.
Jeunes Aveugles 1928, 1968
Joinville-le-Pont..... 1511
JOURNAL DES SAVANTS (le)... 285
Journaux étrangers à Paris (les). 1148
Journaux politiques quotidiens à Paris (les)..... 1138
Justice (Palais de)..... 1826

L

LAFAYETTE (Théâtre)..... 838
La Varenne-Saint-Hilaire... 1511
Louveciennes..... 1454
LUXEMBOURG (Théâtre du). 830, 837
LYCÉES ET COLLEGES (les)... 265
LYRIQUE (Ecole)..... 838
LYRIQUE (Théâtre)..... 828, 835

M

Mabille..... 994
MADELEINE (la)..... 699, 731
Mairies (les)..... 1695
Maisons — de Coligny, 7; d'Héloïse et d'Abailard, 53; de la Reine-Blanche, 55; de Nicolas Flamel, 57; de Philibert Delorme, 66; de Gabrielle d'Estrées, 66, 70; de François Ier, 67; de Scipion Sardini, 68; de Ninon de Lenclos, 71, 1333, 1433; de Molière, 1427, 72; de Lulli, 72, 1428; de Rollin, 74; de Desmarteaux, 75; de madame de Maintenon, 75; de Racine, 75, 76, 1435, 1437; de mademoiselle Clairon, 76, 1437; d'Adrienne Lecouvreur, 76, 1437; du comte d'Artois, 76; de Voltaire, 77, 1429; de J.-J. Rousseau, 77, 1428, 1435; de Cagliostro, 77, 78; de Cl. Marot, 78; de Scarron, 1330; de Victor Hugo, 1335, 1436; de madame Roland, 1383, 1427, 1435; de Rachel, 1401; de Diderot, 1403; de Charlotte Corday, 1425; de P. Corneille, 1428; de l'abbé de l'Epée, 1428; du général Lamarque, 1429; d'André Chénier, 1430; de Lamennais, 1432; de madame du Deffand, 1432; de Robespierre, 1432; de Tallien, 1432; de Dulaure, 1435; de Michelet, 1435; de Marat, 1437; de Danton, Camille Desmoulins, 1438; de Grégoire, 1437; de Dorval, 1438; de Monge, 1438; de Marrast, 1438; de B. Constant, Destutt de Tracy, 1440; de Lafayette, 1439, 1440; de Mirabeau, 1440.
Maisons historiques (les)..... 52
MANUFACTURE DE SÈVRES (la), 891; de tabacs, 1716.
Marais et place Royale (le)... 1321
Marchés. — Halles centrales, 1519, 1531; Sceaux et Poissy, 1520; de la Vallée, 1522; aux Chevaux, 1526; au Blé, Saint-Joseph, des Carmes, Saint-Germain, Saint-Martin, Sainte-Catherine, Beauvau, des Blancs-Manteaux, d'Aguesseau, des Patriarches, du Temple, 1532; aux Veaux, de la Madeleine, Saint-Honoré, des Enfants-Rouges, Popincourt, Neuf, du Gros-Caillou, Saint-Maur, du

Château-d'Eau, La Rochefoucauld, aux Cuirs, 1533; aux Fleurs, 1534; aux Toiles, 1536.
MARGOT (la reine) à l'hôtel de Sens, 58; y fait exécuter un de ses pages, 58.
MARIONNETTES-LYRIQUES (Théâtre des)..... 838
Marly..... 1460
MÉDECINE (ancienne École de).. 74
MÉDECINE (la) A PARIS, 126; Académie de Médecine, 132, 185.
MENUS-PLAISIRS (Théâtre des), 830, 837.
Meudon..... 1499
Ministères..... 1727
Misère (la) et les Misérables à Paris..... 1134
MISSIONS ÉTRANGÈRES (Église des), 720; Séminaire, 195.
Mode et la Parisienne (la)..... 923
Monnaie (la)..... 1710
MONTAIGNE. Ce qu'il dit de Paris 3
MONTMARTRE, MONTPARNASSE, etc. (Théâtres)..... 838
Montmorency..... 1492
Mont-de-Piété (le)..... 1868
Morgue (la)..... 1996
Mortefontaine..... 1510
MUSÉES (les) du Louvre, 305; du Luxembourg, 416; des Thermes et de l'hôtel Cluny, 459; d'Artillerie, 478; de Marine, 519.
MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE (le), 145; Bibliothèque du, 159.

N

Nanterre..... 1517
NAPOLÉON (Cirque)..... 837
NAVARRE (Collége de)... 182, 183
NAZARETH (Arcade)..... 67
NESLE (Tour de)..... 14
NOTRE-DAME..... 672, 711
NOTRE-DAME, d'Auteuil..... 735
NOTRE-DAME, de Bercy..... 735
NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE..... 735
NOTRE-DAME, de Clignancourt 736
NOTRE-DAME-DE-LA CROIX... 736
NOTRE-DAME-DE-LA-GARE... 736
NOTRE-DAME-DE-LORETTE. 700, 736
NOTRE-DAME, de Plaisance... 737
NOTRE-DAME-DES-ARTS..... 879
NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX..... 735
NOTRE-DAME-DES-CHAMPS... 736
NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES. 737
NOUVEAUTÉS (Théâtre des).. 830

O

OBSERVATOIRE (l')..... 172
ODÉON (Théâtre de l')... 810, 835
Omnibus, 1690; lignes, 2111; Itinéraires, 2112.
OPÉRA (Théâtre de l'), 817, 834; le nouvel Opéra, 839.
OPÉRA-COMIQUE (Théâtre de l'). 824
Orientaux à Paris (les)..... 1102
ORPHÉON (l')..... 881
Orsay..... 1515

P

Parcs Monceaux, 1208; des Buttes-Chaumont, 1213, 1411; de Mont-Souris, 1214.
PALAIS (les), du Louvre, 557; des Tuileries, 573, 586; du Luxembourg, 574; de l'Elysée, 583; le Garde-Meuble, 585; Bourbon, 1106; Royal, 1304; de l'Industrie, 901; de Justice, 1826.
Palaiseau..... 1514
PALAIS-ROYAL (théât. du). 814, 836
PANORAMA (le)..... 838
PANTHÉON (le)..... 658, 698
PARIS. Caractère de Paris, 45, 48; topographie, 48; enceinte actuelle, 49; population, 49; divisions successives, 49, 50; consommation de matériaux, 51; budget, 51; naissances, mariages, décès, 52.
Parisien (le) pour l'étranger.. 1013
Paysans à Paris (les)..... 1009
Pépinières de la ville..... 1215
Petites caves et petites cuisines (les)..... 1555
Petites industries (les)..... 963
Pharmacie des hôpitaux..... 1926
Places. — Royale, 1321, 1396; Walhubert, 1388; de Grève, 1391; de la Concorde, 1393; Dauphine, 1401; du Caire, de la Bastille, 1402; des Victoires, Vendôme, 1404; de la Bourse, 1405; Maubert, 1406; de l'Estrapade, de l'Arsenal, Boïeldieu, Breteuil, Saint-Sulpice, Saint-Eustache, de la Sorbonne, du Palais-Royal, Saint-Jacques, de la

Roquette, 1408; du Trône, 1409.
Poissy (marché de) 1520
Politique au Palais-Bourbon (la) 1165
— au Luxembourg.... 1179
Ponts Napoléon III, de Bercy, d'Austerlitz, 1413; de Constantine, de la Tournelle, 1414; Marie, Louis-Philippe, Saint-Louis, 1415; de l'Archevêché, au Double, Petit-Pont, Saint-Michel, d'Arcole, 1416; Notre-Dame, au Change, 1417; Neuf, 1418; des Arts, du Carrousel, 1419; Royal, de Solférino, de la Concorde, 1420; des Invalides, de l'Alma, d'Iéna, de Grenelle, du Point du Jour, 1421; aux Tripes, 1422.
Porte-Saint-Martin (théâtre de la)..... 811, 836
Portes Saint-Denis, 645; Saint-Martin, 647.
Ports. Aux Vins, aux Pommes et Fruits, 1414, 1415; Saint-Nicolas, 1420.
Préfecture de Police (la)..... 1709
Poste à Paris (la) 1644; bureaux, 2101
Pourtour de Paris (le)..... 1445
Préfets de police (les)..... 1699
Premières représentations (les)..... 785
Prince Impérial (théâtre du) 838
Prison militaire..... 1797
Prisons civiles de Paris, 1856; Conciergerie, 1857, 1865; Saint-Lazare, 1858, 1865; Dépôt de la Préfecture, 1859; Clichy ou la Dette, 1860; Mazas, 1862; Sainte-Pélagie, Dépôt des condamnés, 1866; les Jeunes détenus, 1861, 1867; la Santé, 1867: prison de la Garde nationale, 1867; Dames Saint-Michel, 1867.
Prostitution à Paris (la)..... 1878

Q

Quais. De Passy, 1381; de Billy, 1381; d'Orsay, 1382; de la Conférence, 1382; Voltaire, 1382; Malaquais, 1383; Conti, des Tuileries, du Louvre, des Augustins, 1383; des Orfèvres, 1384; Saint-Michel, Montebello, de la Tournelle, 1385; d'Orléans, de Béthune, de la Rapée, 1386; Saint-Bernard, d'Austerlitz, de Bercy, 1388; de l'Horloge, 1389; de la Mégisserie, Lepelletier, de Gesvres, de la Grève, des Ormes, Saint-Paul, des Célestins, Bourbon, d'Anjou, aux Fleurs, Henri IV, 1390; Napoléon, 1391.
Quartier Latin (le)..... 1349

R

Rambouillet..... 1510
Rêverie a Paris (la)..... 1196
Robert Houdin (théâtre de).. 838
Roi François (cour du)..... 68
Rossini (théâtre)..... 838
Rues principales, 1423 à 1425; division, numérotage, nettoiement et arrosement des rues, 1425; noms des rues, 1426; souvenirs historiques, 1427.
Russe (église)..... 783

S

Saint-Ambroise..... 714
Saint-Antoine (église)..... 715
Saint-Augustin..... 715
Saint-Bernard..... 715
St-Denis (église abbatiale de). 702
St-Denis-du-St-Sacrement .. 717
Saint-Eloi..... 718
Saint-Etienne-du-Mont. 693, 718
Saint-Eugène..... 719
Saint-Eustache 691, 719
Saint-Ferdinand..... 720
Saint-François-Xavier 720
Saint-Germain, de Charonne. 721
Saint-Germain-des-Pres. 695, 721
St-Germain-l'Auxerrois. 696, 724
Saint-Gervais Saint-Protais. 725
Saint-Honoré 726
St-Jacques-du-Haut-Pas... 726
St-Jacques-St-Christophe.. 727
St-Jean-Baptiste, de Belleville. 727
St-Jean-Baptiste, de Grenelle. 727
Saint-Jean-Saint-François.. 727
Saint-Joseph..... 728
Saint-Julien-le-Pauvre.... 689
Saint-Lambert..... 728
Saint-Laurent..... 728
Saint-Leu-Saint-Gilles.... 728
Saint-Louis-d'Antin..... 729
Saint-Louis-en-l'Ile..... 729
Saint-Louis-Saint-Paul..... 730
Saint-Marcel..... 732
St-Marcel, de la Maison-Bl.. 732

Saint-Martin-des-Champs (Prieuré de).... .... 197, 209
Saint-Médard 733
Saint-Merri 733
St-Michel, des Batignolles.. 734
St-Nicolas-des-Champs.... 734
St-Nicolas-du-Chardonnet. 734
St-Philippe-du-Roule..... 738
St-Pierre-de-Chaillot..... 739
Saint-Pierre, de Montmartre 739
St-Pierre-du-Gros-Caillou 739
St-Pierre, du Petit-Montrouge 740
Saint-Roch 695, 740
Saint-Séverin..... 697, 742
Saint-Sulpice 694, 742
Saint-Thomas-d'Aquin 744
St-Vincent-de-Paul... 701, 745
St-Cloud (Village et château de). 1508
Saint-Germain-en-Laye..... 1476
Saint-Marcel (Théâtre)..... 837
Saint-Pierre (Passage)..... 65
Sainte-Chapelle (la)..... 685
Sainte-Clotilde..... 701, 717
Sainte-Elisabeth 717
Sainte-Geneviève 698, 658
Sainte-Marguerite..... 732
Ste-Marie, des Batignolles.. 732
Sainte-Barbe (Institution).... 268
Salles d'armes (les)..... 981
Salpêtrière (la)..... 1922, 1935
Sannois.... 1511
Sapeurs-pompiers..... 2100
Sceaux. 1511; son marché, 1520.
Séminaire du Saint-Esprit, 195; Saint-Sulpice, 192.
Sénat (le)..... 1195
Senlis. 1510
Séraphin (Théâtre)..... 838
Société d'encouragement pour l'industrie nationale 1775
Société pour l'instruction élémentaire..... 272
Société générale de crédit mobilier, 1743; du commerce et de l'industrie, 1746.
Sociétés coopératives..... 1748
Sociétés savantes de Paris. 287
Sommeil de Paris (le)..... . 1000
Sorbonne (la)..... 16, 17, 249
Sourds-muets (les)... 1066
Sport (le) — Natation, patinage, chasse, courses, manèges, tirs, gymnases, 987.
Squares — de la Tour Saint-Jacques, 1205, 1410; des Arts-et-Métiers, 1208, 1410; du Temple, 1206, 1411; Montholon, 1212, 1411; Richelieu, 1207, 1411.
Suresnes..... 1511
Synagogue (la)..... 783

T

Télégraphes (les)..... 1638, 2106
Temples protestants, 746; Oratoire, 766; de Pentemont, 766; de la Visitation, 766; des Billettes, 777; de la Rédemption, 778. Église Wesleyenne, 781; anglicane, d'Écosse, américaine, 782.
Théâtres (les)..... 785, 803
Théâtres de musique (les).. 816
Tombeau de Napoléon..... 1823
Tour Saint-Jacques (la).... 621
Tourelles (*anciennes*)..... 65
Tribunal de commerce..... 1843
Trinité (la)..... 744
Types parisiens (les)..... 929

U

Union centrale des Beaux-Arts..... 875
Université (l')..... 15, 232

V

Val-de-Grace 694
Vallée aux Loups (la)..... 1511
Vallée de l'Yvette et de la Bièvre (la)..... 1514
Variétés (Théâtre des).. 815, 836
Vaudeville (Théâtre des). 814, 835
Vaux de Cernay (les)..... 1509
Ventes (Hôtel des)..... 949
Verrières..... 1511
Versailles 1471
Vie de Paris (la)..... 905
Vieux Paris (le)..... 3
Vil e-d'Avray 1509
Vincennes (Bois et château de). 1250
Visites aux monuments 2097
Voitures publiques de Paris (les), 1671
— des environs de Paris. 2126

Y

Yvette (Vallée de l')..... 1514

Librairie internationale Boulevart Montmartre, 15

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie Éditeurs à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

Lith. Goyer Pass. Dauphine, 7 Paris.

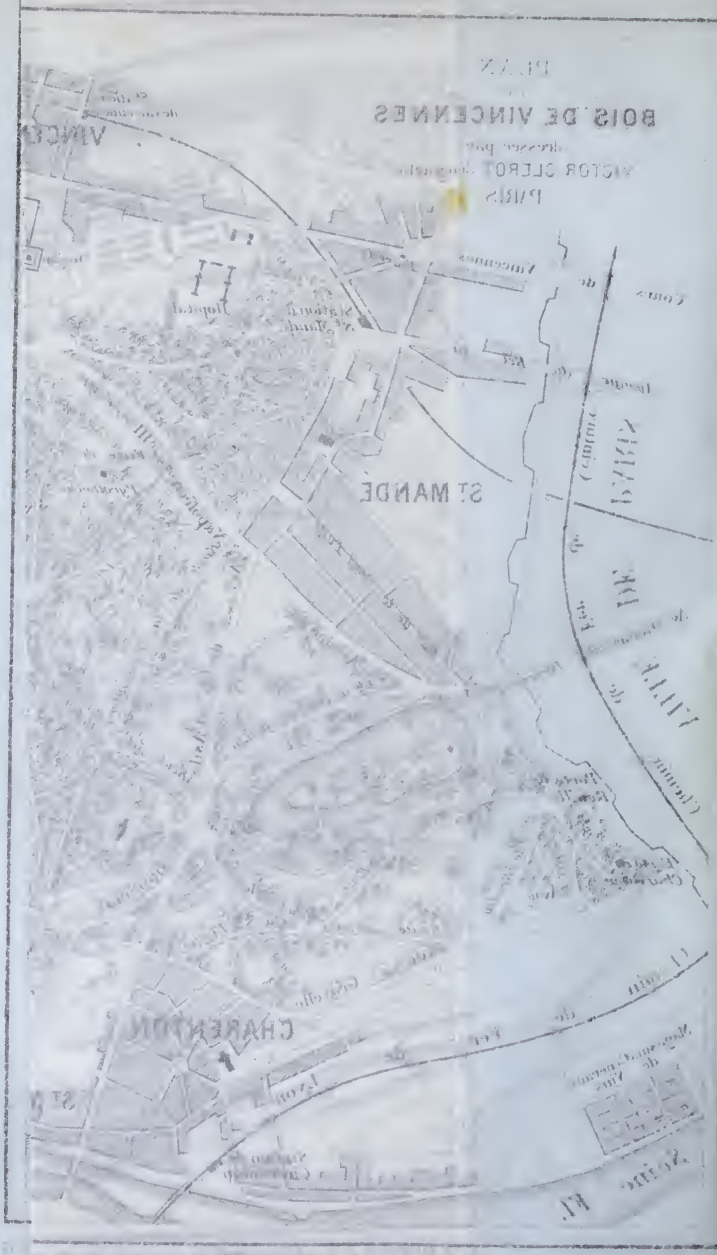
PLAN
DU
BOIS DE VINCENNES
VICTOR DELROT Ingénieur
PARIS
VINCENNES
Station du Chemin de fer
St MANDÉ
Hospice
Fortifications
Fortifications
Fortifications

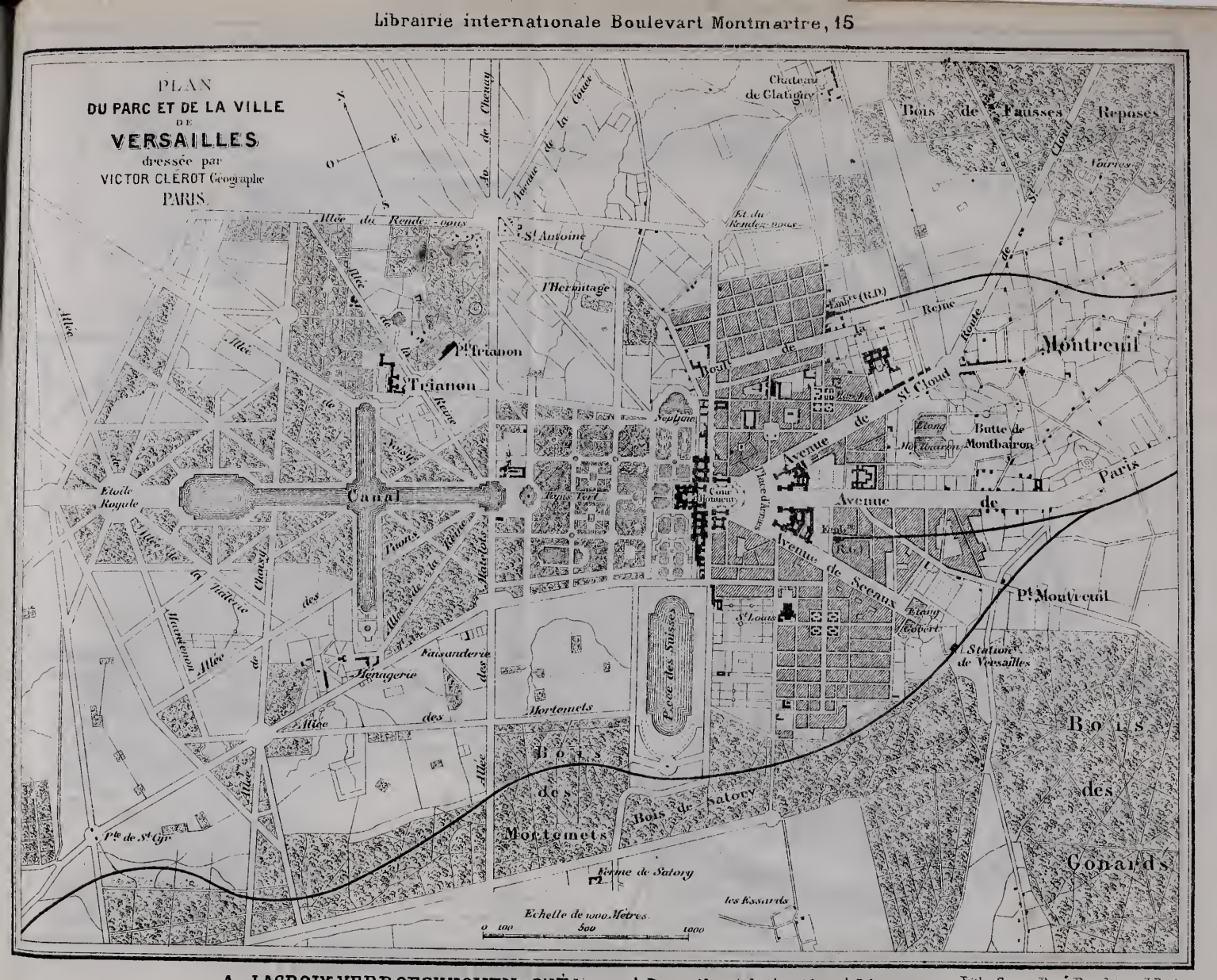

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie Éditeurs à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

Lith. Goyer, Pass. Dauphine, 7, Paris.

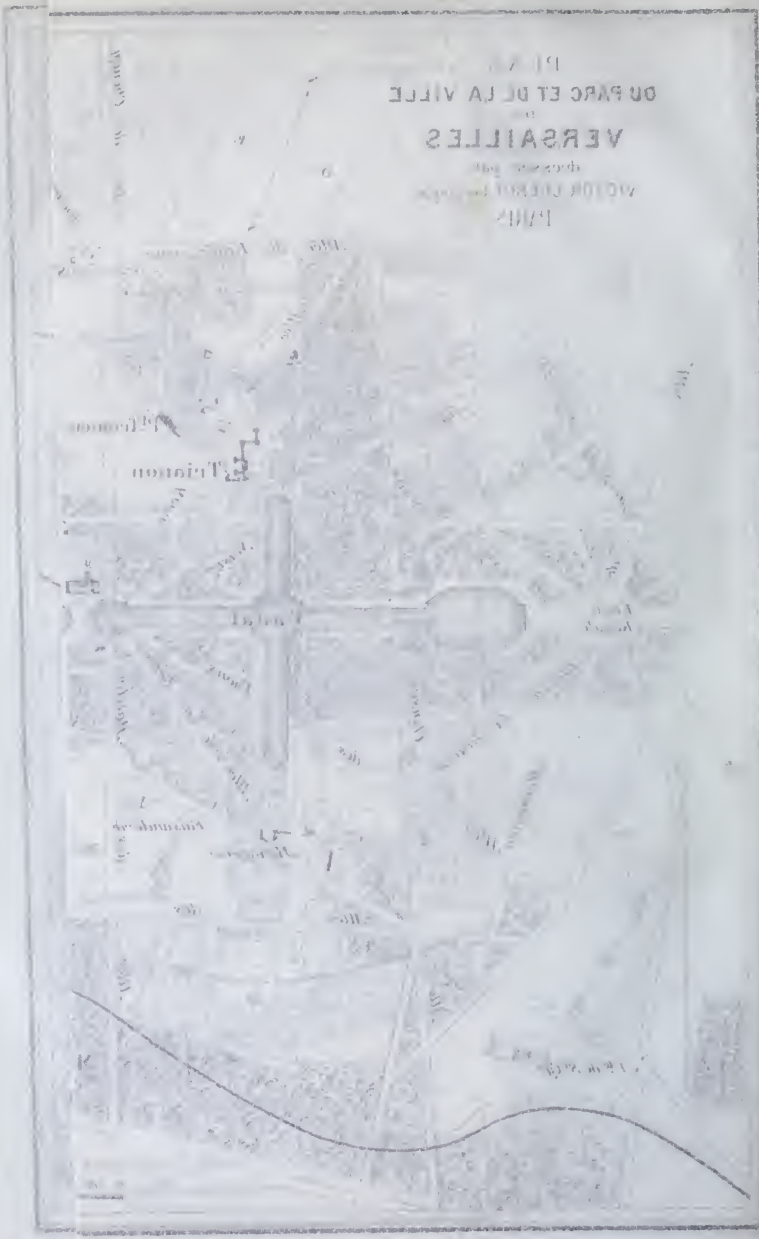

Librairie internationale Boulevart Montmartre, 15

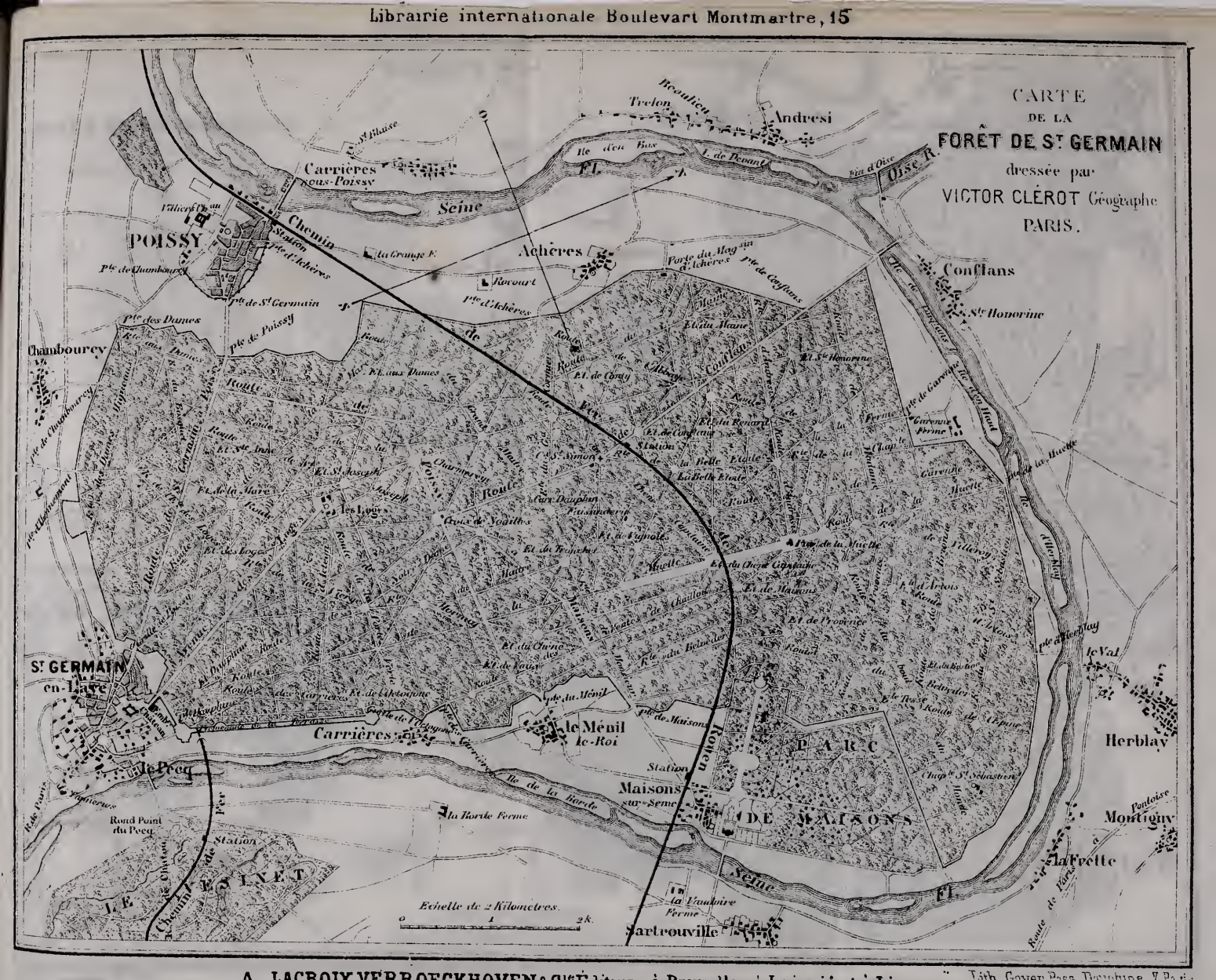

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie Éditeurs à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

Lith. Goyer Pass Dauphine, 7 Paris

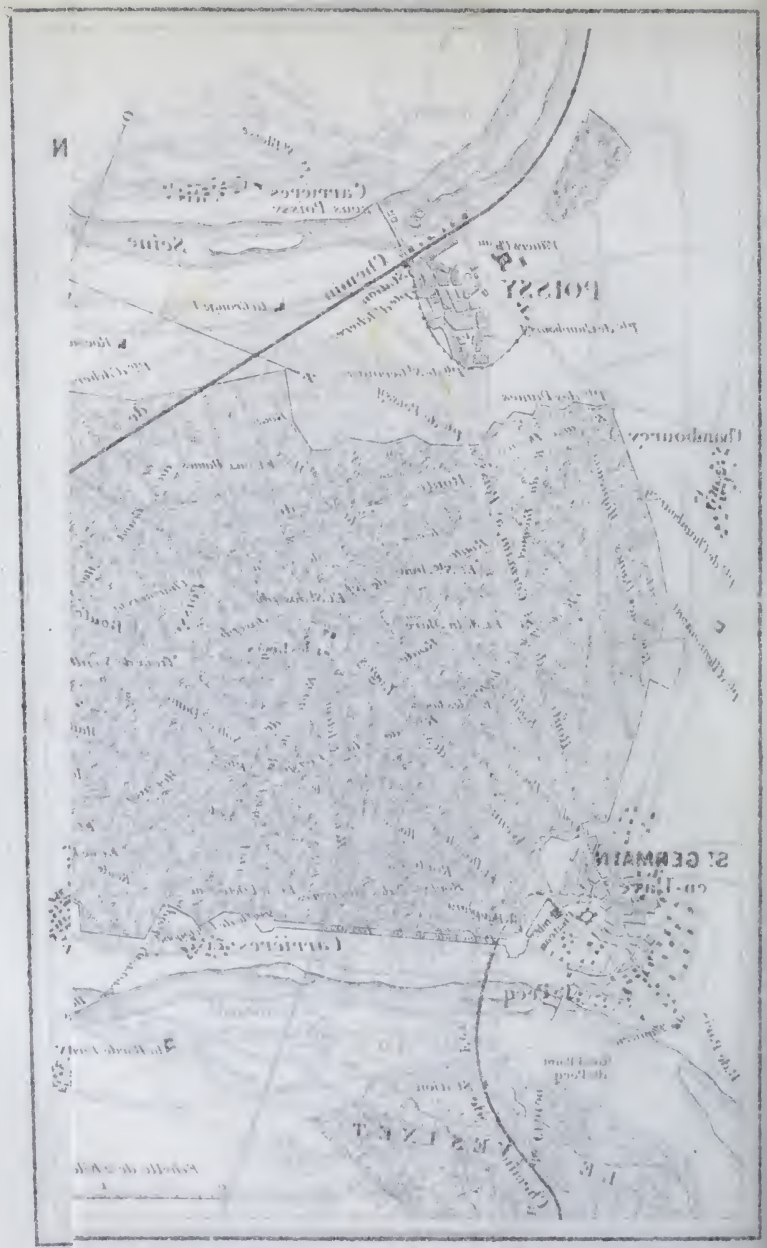

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN

Librairie internationale Boulevart Montmartre, 15

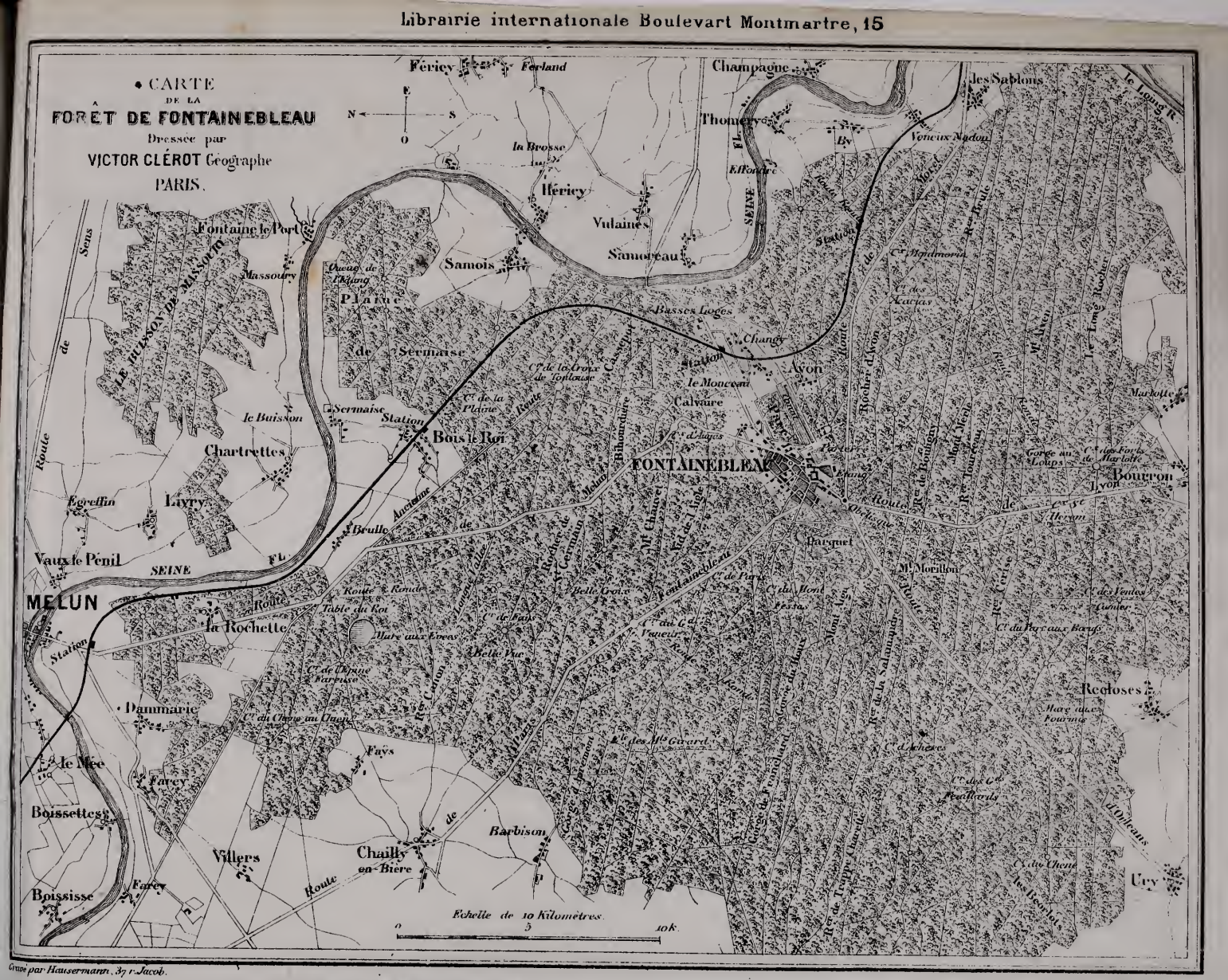

Gravé par Hausermann, 37 r. Jacob.

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie Éditeurs à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

Lith. Goyer Pass. Dauphine, 7 Paris

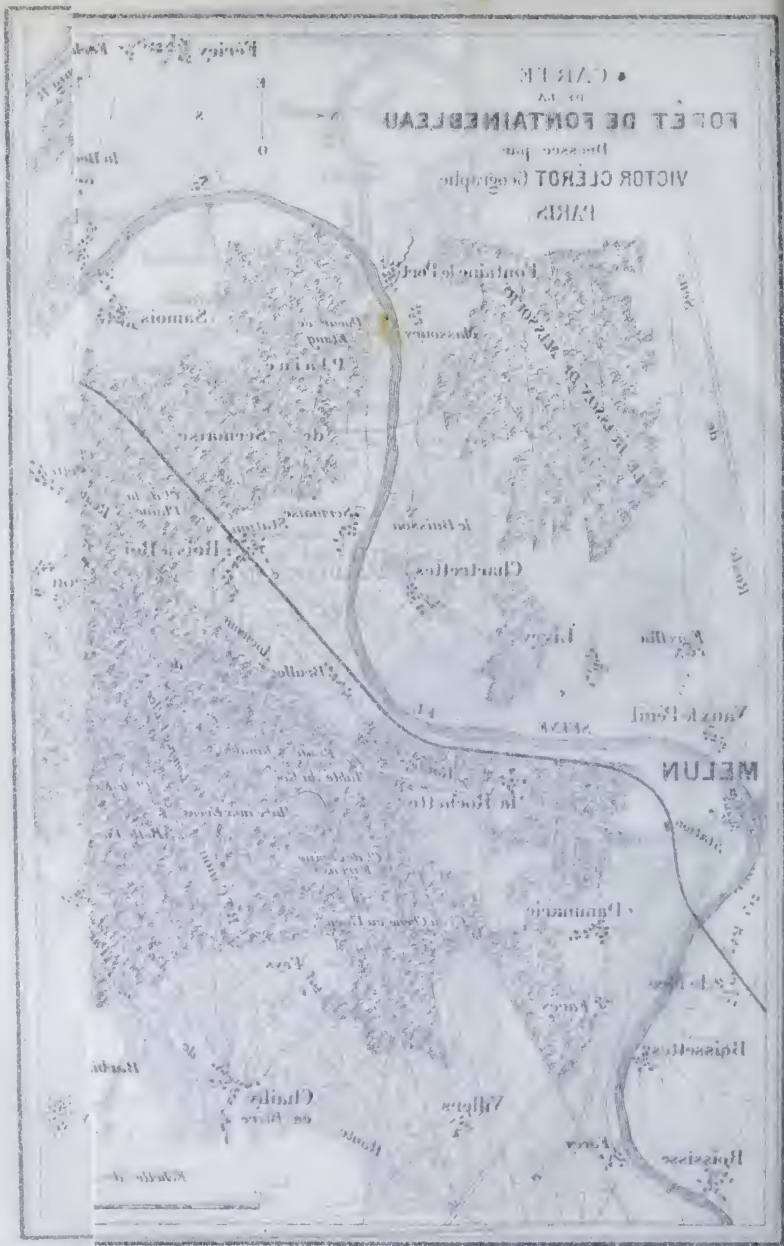

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie

La première partie de PARIS-GUIDE contient :

VICTOR HUGO. — Introduction.

LA SCIENCE

—

HISTOIRE

LOUIS BLANC. — Le Vieux Paris.
EUGÈNE PELLETAN. — Histoire de Paris.
ÉDOUARD FOURNIER. — Les Maisons historiques.

INSTITUTION SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

ERNEST RENAN. — L'Institut.
SAINTE-BEUVE. — L'Académie française.
BERTHELOT. — L'Académie des Sciences.
LITTRÉ. — La Médecine à Paris.

ENSEIGNEMENT

MICHELET. — Le Collége de France.
POUCHET. — Le Muséum d'histoire naturelle.
GUILLEMIN. — L'Observatoire.
PEYRONNET. — L'École polytechnique.
PERDONNET. — L'École centrale des Arts et Manufactures.
MICHON (l'abbé). — Les Séminaires.
CH. LABOULAYE. — Le Conservatoire des Arts et Métiers.
VALLET (DE VIRIVILLE). — L'École des Chartes.
HUILLARD-BRÉHOLLES. — Les Archives de l'Empire.
FRÉDÉRIC MORIN. — L'Université.
ET. VACHEROT. — La Sorbonne.
EUGÈNE DESPOIS. — L'École normale.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

B. HAURÉAU. — La Bibliothèque impériale.
BEULÉ. — Le Cours d'archéologie et l'École des langues orientales.

IMPRIMERIE

AMB.-FIRMIN DIDOT. — L'Imprimerie à Paris.

L'ART

—

LES MUSÉES

THÉOPHILE GAUTIER. — Le Musée du Louvre.
PAUL DE SAINT-VICTOR. — Le Musée du Luxembourg.
PAUL MANTZ. — Le Musée des Thermes et de l'hôtel Cluny.
PENGUILLY-L'HARIDON. — Le Musée d'artillerie.
LÉON RENARD. — Le Musée de marine.
CHARLES BLANC. — Le Cabinet des Estampes.
W. BURGER. — Les Collections particulières.
ALBERT JACQUEMART. — Les Collections d'art.

LES PALAIS

FERDINAND DE LASTEYRIE. — Le palais du Louvre, le palais du Luxembourg, le Palais-Royal, le palais de l'Élysée, le Garde-Meuble.
ARSÈNE HOUSSAYE. — Le palais des Tuileries.

LES MONUMENTS

P. LANFREY. — L'Hôtel de Ville.
ÉDOUARD PLOUVIER. — La Tour Saint-Jacques.
ALFRED ASSOLLANT. — Les Colonnes.
GABRIEL GUILLEMOT. — Les Arcs de triomphe.

LES ÉGLISES ET LES TEMPLES

EDGAR QUINET. — Le Panthéon.
VIOLLET-LE-DUC. — Les Églises de Paris.
ATHANASE COQUEREL FILS. — Les Temples protestants.

LES THÉATRES

ALEXANDRE DUMAS FILS. — Les Premières représentations.
ÉMILE AUGIER. — La Comédie-Française.
NESTOR ROQUEPLAN. — Les Théâtres.

LES ÉCOLES D'ART

H. TAINE. — L'Art en France.
ALEXANDRE DUMAS. — L'École des Beaux-Arts.
AMBROISE THOMAS. — Le Conservatoire de musique et de déclamation.
GUSTAVE CHOUQUET. — L'Orphéon.

LES ARTS INDUSTRIELS

ALFRED DARCEL. — Les Gobelins et la Manufacture de Sèvres.
FRÉDÉRIC LOCK. — L'Art dans l'industrie de luxe.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

MAISONS D'ÉDUCATION

En parlant des lycées et colléges, nous avons mentionné les écoles libres et nous avons cité (p. 26) les deux plus anciennes de celles qui existent aujourd'hui, l'institution *Sainte-Barbe* et l'institution *Savouré*. Celle-ci date de la première moitié du dix-huitième siècle, tandis que celle-là remonte jusqu'au quinzième. La plus ancienne des écoles parisiennes, Sainte-Barbe, en est aussi la plus importante; elle comprend, outre les études classiques, des cours préparatoires à toutes les écoles spéciales. Pour les plus jeunes élèves, elle a une maison distincte, située à Fontenay-aux-Roses.

Les autres écoles libres, destinées aux études classiques, sont nombreuses à Paris. Le plus grand nombre en est groupé à proximité des lycées, dont elles suivent généralement les cours.

Il serait difficile d'indiquer exactement toutes celles qui sont bonnes. Nous citerons seulement les principales parmi celles qui ont acquis de la notoriété.

L'institution fondée par M. Hortus (rue du Bac, 94) en 1828, et que dirige aujourd'hui *M. Beaugé*, s'est signalée par de beaux succès au lycée Saint-Louis, surtout dans les études littéraires. Elle a eu, pendant plusieurs années, toute une colonie de jeunes Turcs.

M. Bon (rue de la Vieille-Estrapade, 5) continue l'institution qu'avait fondée, sous la Restauration, M. Jubé, ancien officier, et qui disputa longtemps au collége Henri IV (maintenant lycée Napoléon) le premier rang aux célèbres maisons Hallays Dabot et Vautier. Depuis la disparition de celles-ci, la maison de M. Bon est la principale du lycée. Le local en est très-heureusement disposé, l'enseignement y est soigné et la tenue excellente; elle a des cours spéciaux pour le Baccalauréat.

M. Chevalier est le successeur de M. Delavigne, qui a établi dans l'ancien collége des Écossais (rue des Fossés-Saint Victor, 38), une maison connue par de nombreux succès dans la préparation aux écoles spéciales.

M. Courgeon, ancien professeur agrégé de l'Université, précepteur de l'un des petits-fils du roi Louis-Philippe (le duc de Chartres), rentré dans l'enseignement public en 1851, écarté en 1852 pour refus de serment, a pris, en 1856, la direction de l'institution

Jauffret. Cette institution, si justement renommée pour la solidité de ses études littéraires et pour ses succès annuels dans les examens d'admission aux grandes Écoles du Gouvernement, et en particulier à l'École polytechnique, était alors établie rue Culture-Sainte-Catherine. Elle a été transférée en 1863 place Royale, nº 6, où elle occupe aujourd'hui ce bel hôtel Guémenée, longtemps la demeure de Victor Hugo.

C'est aussi un des plus anciens établissements du lycée Charlemagne que l'institution Favard, aujourd'hui dirigée par M. David, rue Saint-Antoine, 212, dans le vaste hôtel d'Ormesson, bâti sous le règne de Henri IV pour le duc de Mayenne. Elle n'a pas remporté moins de sept prix d'honneur.

C'est aussi une ancienne renommée universitaire que la maison dirigée par M. Seroin, avant lui M. Ebrard, fondée en 1815 par M. Maron, qui en commença la réputation, longtemps soutenue ensuite par M. Bellaguet. Elle va aux cours du lycée Bonaparte.

M. Fournié (rue Saint-Jacques, 247) conduit une des meilleures maisons pour la préparation aux écoles spéciales.

L'institution Keller (rue de Chevreuse, 4) s'adresse exclusivement aux familles protestantes et plus particulièrement encore aux familles anglaises. C'est une maison tenue avec beaucoup de soin. Elle a, dans le voisinage (rue Vavin, 12), une annexe pour la préparation aux écoles spéciales. L'institution Keller suit les cours du lycée Saint-Louis.

Nous retrouvons une célébrité scolaire dans la maison tenue par M. Lesage, et qui fut autrefois l'institution Massin (rue des Minimes, 12), une des plus renommées du lycée Charlemagne.

L'institution Loubens (rue du Rocher, 48), dirigée par un homme de grand goût littéraire, est une des meilleures du lycée Bonaparte.

M. Prunières a pris la direction de l'ancienne institution Belèze (rue Saint-Lazare, 136), qu'il n'a pas laissée déchoir du rang distingué qu'elle avait conquis au même lycée.

Au lycée Bonaparte appartient aussi l'institution Servin (rue de Chaillot, 21), qui y a remporté d'honorables succès.

M. Delacour a transféré, rue des Fossés-Saint-Victor, 13, une institution fondée à la fin du siècle dernier et qui, de notre temps, acquit une grande renommée sous la direction de M. de Reusse et se signala par de très-nombreux succès au lycée Saint-Louis. M. Delacour a donné à sa maison une organisation toute particulière. Abandonnant la fréquentation de tout lycée, il a voulu que ses élèves trouvassent chez lui un enseignement aussi élevé, aussi solide que celui des établissements de l'État, et il y a réussi. Il a pour professeurs des hommes qui ont conquis leurs grades et quelques-uns même une grande renommée personnelle dans les écoles de l'Université d'où les ont éloignés des scrupules de conscience.

LES MAGASINS RÉUNIS

BOULEVARD DU PRINCE-EUGÈNE

Personne n'ignore que, généralement, toute denrée n'arrive au consommateur qu'après avoir passé par un double intermédiaire : 1° l'acheteur *en gros* qui traite directement avec le producteur, 2° le marchand *au détail*, qui achète du premier, soit en gros, soit en *demi-gros* et revend ensuite au public. Il y a même de plus petits détaillants qui vont s'approvisionner chez des détaillants plus importants.

Presque toujours, le producteur vend ses produits à un prix qui n'est que justement rémunérateur. Cependant le public profite peu de ces prix modérés, parce qu'il faut, légitimement aussi, que chaque intermédiaire trouve la rétribution de son entremise, et il ne peut la trouver qu'en surélevant à son tour les prix d'achat. De là l'élévation du prix que doit, en définitive, payer le consommateur et qui s'est augmenté en raison du nombre des intermédiaires.

Il résulte de cet état de choses plus d'un inconvénient sérieux au double point de vue économique et social :

Le consommateur *achète d'autant moins* qu'il est obligé de payer plus cher ;

Le producteur *crée d'autant moins* que la consommation est plus imitée ;

Et, conséquences obligées, la classe ouvrière travaille moins ;

Les bras demeurent souvent inoccupés ;

L'État, lui-même, voit progresser, dans des proportions moins rapides, les avantages multiples qu'il retire toujours d'un grand mouvement industriel.

Les détaillants ne font, individuellement et en moyenne, qu'un petit chiffre d'affaires.

Ce petit chiffre d'affaires, — pour que chaque commerçant puisse vivre et en raison des frais généraux relativement considérables qui lui incombent, — entraîne l'obligation forcée d'un *écart considérable* entre le *prix d'achat* et le *prix de vente*.

Un gros chiffre d'affaires de détail produira nécessairement un effet opposé. — Plus on vend, plus on peut vendre à bon marché, parce que les frais généraux deviennent toujours insignifiants devant un gros chiffre de vente.

Rester dans les conditions de routine actuelle du commerce de

détail, c'est paralyser le travail et nuire à l'intérêt des producteurs comme à celui des consommateurs.

Faire disparaître, au grand profit des acheteurs, ces vices radicaux du système actuel n'est pas chose impossible.

Il est même facile, en appliquant de grands capitaux au commerce de détail, d'obtenir une immense amélioration.

Notre exposé va en fournir la preuve irrécusable et démontrer irréfutablement qu'une société puissante, une grande association supportant les frais généraux, allégeant de leur fardeau les négociants isolés, et faisant autorité sur tous les marchés, obtiendra certainement une large réduction dans les dépenses, réunira, par une vogue légitimement acquise, les bénéfices d'une vente considérable, et ainsi pourra faire profiter les acheteurs d'avantages inconnus jusqu'à ce jour.

Une société à responsabilité limitée se forme;

Elle est constituée; son capital de vingt millions est fait;

Elle se nomme *la Société des Magasins Réunis*;

Elle *réunit* les industries les plus variées au centre de Paris, en un vaste local construit et disposé spécialement;

Elle prend à sa charge tous les frais généraux;

Elle choisit, pour agents des achats et des ventes, des négociants de premier ordre, qui depuis longtemps ont fait leurs preuves dans chaque spécialité. Ils apportent à la Société le concours de leur expérience et le prestige de leur honorabilité. En devenant des adhérents intéressés, ils conservent exclusivement leurs rapports directs avec les fabricants et le Public.

De cette combinaison résultent trois avantages qui sont communs au public et à la Société :

1° Grand débit, ayant pour conséquence la possibilité d'acheter en grand, c'est-à-dire à prix avantageux;

2° Réduction considérable des frais généraux;

3° Augmentation importante des bénéfices.

Or, les bénéfices de la Société sont des bénéfices pour le public, puisque chacun des clients est considéré comme un des adhérents de la Société et un des bénéficiaires.

Voici par quel moyen, tout à la fois pratique et moral, la Société assure au public de tels avantages.

Sans augmenter le prix des marchandises — sans diminuer leur qualité, — par le simple fait d'un prélèvement, *au profit de l'acheteur*, sur les bénéfices des ventes qui lui sont faites, — et au moyen de la capitalisation des intérêts, — la *Société des Magasins Réunis prend l'engagement de rembourser à tout acheteur*, — dans un délai déterminé, — *le montant* TOTAL *des sommes qu'il aura dépensées dans ses magasins.*

Le remboursement sera garanti à chaque acheteur par la remise d'un titre nommé *obligation-warrant.*

Les obligations-warrant sont de 100 francs; les achats sont tous

faits exclusivement au comptant, et ils donnent droit à autant d'obligations-warrant que la somme de 100 francs est contenue dans le total des dépenses, de toute nature, faites dans les *Magasins Réunis* par chaque acheteur.

Ces obligations-warrant remboursables, suivant les chances d'un tirage annuel, par voie d'amortissement dans un délai de deux à cinquante-neuf ans, sont garanties par une *lettre de gage hypothécaire* ou *des valeurs de premier ordre.*

Ces titres de garantie sont déposés, avec *affectation spéciale*, à la Banque de France ou dans tout autre grand établissement de crédit. Les fondateurs de la Société, en agissant ainsi, ont voulu que les *obligations-warrant* fussent des titres indiscutables, offrant toute sécurité, destinés à avoir un cours public et représentant un véritable placement de père de famille.

Les petits acheteurs ne sont point exclus du bénéfice de l'achat avec remboursement intégral du capital dépensé.

Pour chaque acquisition *au-dessous* de 100 francs, comme pour les fractions provenant des achats *au-dessus* de 100 francs, il sera délivré des reçus à souche ; dès que ces reçus partiels réunis atteindront le capital de 100 francs, ils seront échangés à présentation contre une obligation-warrant.

L'amortissement des obligations-warrant étant déterminé obligatoirement pour chaque exercice annuel, les reçus à souche devront être échangés chaque année avant le 10 janvier, terme de rigueur après lequel ils seront déchus de tout droit à la reconstitution du capital dépensé. — Les obligations-warrant afférentes à chaque exercice formeront ainsi des séries spéciales qui auront un cours toujours progressif et un marché de plus en plus large.

Ce système n'est pas une théorie de pure fantaisie. L'application en a déjà été faite à la vente des orgues de la manufacture de MM. Alexandre, et le succès en a été constaté par les plus hautes autorités officielles. C'est même ce succès qui a déterminé la formation de la *Société des Magasins Réunis*.

La vente avec remboursement à terme est applicable et avantageuse aux riches comme aux pauvres.

En effet, si le système nouveau avait existé depuis vingt ans, qu'une famille aisée eût dépensé 10,000 francs par année, sans lui supposer aucune des chances heureuses que présente forcément le tirage d'amortissement annuel, cette famille aurait aujourd'hui 200,000 francs de fortune inespérée, reposant sur les titres les plus sérieux et les moins contestables, dont l'échéance prochaine doublerait ses revenus.

D'autre part, en prenant un exemple plus humble, si le système avait vingt ans d'exercice, la pauvre famille qui eût élevé un fils jusqu'à l'époque de sa majorité pourrait aujourd'hui, par le seul fait de ses modestes dépenses journalières et *sans même y avoir songé*, voir apparaître et au delà la somme nécessaire à son

exonération du service militaire, ce rêve irréalisable de toutes les familles qui n'ont d'autres capitaux que leur travail journalier.

L'éducation même du fils peut, avec le retour des dépenses qu'elle nécessite, constituer la dot de la fille.

C'est le capital sans cesse employé, sans cesse impérissable, sans cesse renouvelé, sans cesse augmenté.

Cette théorie nouvelle, nous l'appliquons à toutes les marchandises; nous les rendons accessibles à tous les acheteurs.

En définitive, par la reconstitution du *capital autrefois perdu pour le consommateur*, nous supprimons sa dépense; elle n'est plus qu'une avance, dont la marchandise lui remplace l'intérêt et dont le capital fait retour infaillible à sa fortune particulière, en l'augmentant d'autant.

Les acheteurs éloignés, ceux qui habitent la province ou l'étranger pourront, en toute sécurité, s'adresser avec confiance aux *Magasins Réunis* et profiter des avantages qu'ils présentent.

Il suffira à chacun d'adresser ses demandes *franco* à M. le Directeur général, pour toute nature de marchandises, en indiquant le prix qu'on ne veut pas dépasser pour l'achat de chaque article. — Au besoin, et quand cela se pourra, les *Magasins Réunis* adresseront des échantillons.

La meilleure garantie du public dans la vitalité de l'œuvre, c'est qu'il importe à l'intérêt particulier de la Société que chacun soit satisfait de ses rapports avec elle; car le produit de la vente des *Magasins Réunis* est la sauvegarde matérielle et unique du capital considérable engagé par les actionnaires et les fondateurs, comme la satisfaction de la clientèle sera la consécration de leur idée féconde en résultats de tous genres.

EN RÉSUMÉ :

La vente au détail régénérée et développée;
L'économie par la dépense;
L'épargne facile sans privations;
Le remboursement intégral et garanti des dépenses;
Les dépenses du jour devenant la fortune de l'avenir;

Tel est le programme multiple des *Magasins Réunis*.

AMEUBLEMENT

Dans la première partie de ce livre, il a été parlé de l'art appliqué à l'industrie de l'ameublement, et particulièrement à l'ébénisterie. Mais le bois, si richement sculpté, ciselé, incrusté qu'il puisse être, ne constitue pas seul la décoration des appartements ; les étoffes de soie ou mélangées de soie et laine combinées y jouent un grand rôle. Aux siéges confortables que la civilisation moderne a substitués aux chaires en chêne du moyen âge, il faut des étoffes unies ou brochées, pour recouvrir le crin qui les rembourre; il en faut aussi pour décorer les fenêtres et les portes. La fabrication de ces étoffes constitue une branche importante de la grande industrie des tissus, et c'est Lyon qui en a, sinon le monopole, du moins le principal développement.

Une des plus anciennes maisons lyonnaises, en ce genre, est la maison Yéméniz, fondée au siècle dernier, et dont un des chefs fut le savant Yéméniz, qui, joignant le goût des lettres à l'habileté industrielle, accumula, pendant une longue existence, une bibliothèque renommée qu'il a voulu vendre, lui vivant encore, sans doute pour savoir en quelles mains, dignes de les posséder, passeraient ses livres aimés.

La maison Yéméniz a longtemps alimenté de ses riches étoffes les magasins du Levant. Ses opérations, toutefois, ont diminué dans cette région depuis que les Orientaux délaissent leurs splendides costumes asiatiques pour prendre nos prosaïques et ternes vêtements d'Occident. Mais la maison Yéméniz a conservé sa supériorité et son importance, presque séculaires, pour la fabrication des étoffes d'ameublement.

Depuis longtemps déjà M. Beaurepaire, dont les connaissances en ameublement sont connues, représentant de M. Yéméniz, est venu s'installer à Paris, rue Drouot, nº 2, dans l'hôtel construit, au moins en grande partie, vers 1784, par le fermier général Delaage et devenu plus tard la propriété du comte Edmond de Talleyrand-Périgord, que le roi de Naples fit, après 1814, duc de Dino. Cet hôtel, où ont habité Arnal, le docteur J. Cloquet, J. Pleyel, conserve encore, dans les salons mêmes qu'occupe M. Beaurepaire, de beaux panneaux en bois, décorés de curieuses peintures qu'encadrent des sculptures fines et délicates.

Là se trouvent réunies les plus somptueuses étoffes destinées à couvrir des siéges de toutes sortes, à former des draperies de salon, de chambre à coucher, de boudoir ou de cabinet de travail.

La maison Yéméniz, que dirige M. Beaurepaire à Paris, voit ses produits recherchés par les habitations les plus splendides, par les résidences mêmes des souverains. Il y a peu de temps, elle fabriquait pour le château de Dampierre, appartenant au duc de Luynes, des étoffes qui passent pour un chef-d'œuvre en tissus. Plus récemment, elle en envoyait d'autres modèles au prince de Galles, à la reine d'Espagne, au roi de Portugal. En ce moment même, elle expose au Champ de Mars toute une œuvre nouvelle, formant un ameublement complet, commandé par M. Parent, un des plus riches banquiers du temps actuel.

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ

Par la qualité et la variété de ses articles, par la perfection rare de ses gravures, la *Gazette des beaux-arts* est devenue un recueil indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux arts. Rien n'a manqué pour faire de ce recueil une publication sans rivale en Europe. Dans les vingt-cinq volumes déjà publiés se trouvent réunis les travaux les plus curieux, les noms les plus illustres ou les plus honorés parmi les écrivains, les dessinateurs et les graveurs. Naturellement divisé en deux parties, notre Courrier européen s'occupe des vivants d'abord, des morts ensuite. Grâce aux nombreux correspondants qu'il compte dans tous les pays, il suit le mouvement des arts et de la curiosité à Paris, en France, en Europe, en Amérique; il a l'œil aux ateliers, aux ventes, aux travaux publics, aux collections qui se forment et à celles qui se dispersent.

La *Gazette des beaux-arts* n'a rien négligé : ni l'architecture grecque, ni celle des temps gothiques, ni la peinture et la sculpture des maîtres anciens et modernes, ni l'art français ou étranger. Elle a publié nombre de gravures, de vrais chefs-d'œuvre, d'après Raphaël, Michel-Ange, Vélasquez, Rubens, Rembrandt, Durer, Holbein, Reynolds, Poussin, Leys, Leighton, Marochetti, Cornelius, Ingres, Delacroix, Delaroche, Ary Scheffer, Meissonier. Elle a parlé de tout ce qui intéresse les amateurs : de nielles, vases grecs, porcelaines de Chine, faïences, orfévrerie, ivoires, reliures, verreries, gravures, médailles, meubles, armes anciennes.

Ses écrivains et ses graveurs ont fouillé dans tous les musées, dans tous les trésors des églises et pénétré dans les cabinets des amateurs les plus illustres.

La *Gazette des beaux-arts* publiera un très-grand nombre d'articles, illustrés de gravures d'après les œuvres anciennes et modernes qui figurent à l'Exposition universelle.

Cette revue, le plus beau des recueils illustrés, paraît une fois par semaine et forme à la fin de l'année deux superbes volumes de 600 pages chacun, enrichis d'un très-grand nombre de gravures.

Paris : Un an. . . .	**40** fr.	— Six mois. .	**20** fr.
Départements : Un an.	**44** fr.	— Six mois. .	**22** fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement la *chronique des arts et de la curiosité*, qui forme à la fin de l'année un beau volume de 400 pages du prix de 10 francs.

Bureaux, à Paris, 55, rue Vivienne

LIBRAIRIE DE MICHEL LÉVY

RUE VIVIENNE, 2 *bis*

La librairie Michel Lévy a conquis laborieusement, et en partant de débuts modestes, le haut rang qu'elle occupe aujourd'hui parmi les quatre ou cinq maisons qui tiennent la tête de la librairie parisienne. Sauf quelques sciences tout à fait spéciales en dehors du cercle, cependant fort étendu, de sa clientèle, il n'est guère de branches de la littérature générale qu'elle n'ait abordées, comme il n'est guère de célébrités dans les lettres contemporaines dont les noms ne se lisent sur son catalogue. Les éditeurs du *Paris-Guide* peuvent faire remarquer avec quelque fierté que les noms des collaborateurs du livre qu'ils publient se retrouvent presque tous parmi les écrivains éminents dont les œuvres figurent, en totalité ou en partie, sur les rayons de la librairie Michel Lévy,

Les questions les plus élevées de la philologie, de la philosophie et de l'histoire chrétienne y sont traitées, discutées, éclairées sinon résolues, par la plume élégamment savante de M. Renan. Un homme dont les actes peuvent être sévèrement jugés, mais dont on ne saurait contester le grand talent oratoire et parlementaire, M. Guizot, apporte son témoignage, son apologie, si l'on veut, sur l'histoire contemporaine, à côté des intéressantes recherches de M. Duvergier de Hauranne. Edgar Quinet fait dans *Merlin l'enchanteur* le tableau saisissant des destinées de l'humanité et écrit la poignante histoire de cette *Campagne de* 1815, sanglant et lugubre dénoûment d'une aventure qui semble renouvelée du moyen âge. M. Emile de Girardin y apporte un contingent d'environ quarante volumes ou brochures de discussion militante. M. Athanase Coquerel fils cherche à rappeler les hommes au pur esprit de la primitive doctrine évangélique. M. Turgan y écrit l'histoire la plus complète, la seule, peut-on dire, qui existe encore de nos grands établissements industriels publics ou particuliers. M. Ferdinand de Lasteyrie censure, en homme d'esprit et de goût, les folles imaginations de l'édilité parisienne; tandis que M. Figuier traite, en savant éprouvé, la question des eaux de Paris, Daniel Stern parle, en beau style, d'art, de politique et de liberté. M. Barthélemy Hauréau remet en évidence quelques singularités peu connues de l'histoire littéraire. Sainte-Beuve ouvre une série de *Nouveaux lundis* à côté de la réédition des œuvres qui ont commencé sa réputation : *Joseph Delorme* et *les Consolations*.

Dans des genres où le génie et le talent trouvent, par des voies différentes, de non moindres élévations, voici la longue et toujours intéressante série des romans de George Sand, qui sait parler à l'esprit en même temps qu'au sentiment; les innombrables récits d'Alexandre Dumas, l'homme qui a le plus amusé et charmé ses contemporains; les romans et les drames, non moins remarquables et remarqués d'Alexandre Dumas fils. A côté d'eux, voici d'autres romanciers qui ont su aussi acquérir la faveur du public : Alphonse Karr, écrivain plein d'originalité et de sens; Louis Ulbach, qui n'aime que les saines émotions; Jules Janin, l'esprit étincelant et toujours jeune; Maxime du Camp, qui a manié l'épée avec autant de succès que la plume; Fr.-Victor Hugo, qui nous fait connaître des œuvres ignorées de la littérature anglaise; Edmond About, au style alerte et cinglant; Amédée Achard, Alf. Assollant, Th. de Banville, X. Aubryet, P. Féval, F. Mallefille, Nadar, J. Noriac, Ed. Plouvier, N. Roqueplan, P. de Saint-Victor, Champfleury, Ed. Texier, toute une légion d'aimables conteurs dont la fantaisie nous détourne un peu des misères de la réalité; le premier et leur doyen dans ce brillant domaine de la fantaisie sans limite est encore Théophile Gautier, qui avait deviné l'Orient, et qui, l'ayant vu, en a laissé un tableau éblouissant.

Le théâtre ne pouvait pas ne pas avoir une large part dans la librairie Michel Lévy. Aussi y trouvons-nous les noms des plus brillants de nos vingt dernières années : F. Foucher, Augier, Sardou, Legouvé, Banville, Alexandre Dumas fils, Plouvier, et deux des maîtres de la scène française de nos jours : George Sand et Alexandre Dumas. Ajoutons-y la collection à peu près complète de toutes les pièces jouées depuis une trentaine d'années sur tous les théâtres de Paris.

COMPAGNIE DE VICHY

PARIS — BOULEVARD MONTMARTRE, 22

Si les eaux minérales n'existaient pas, il faudrait aujourd'hui les inventer, tant la mode, qui suit les maladies et qui n'est souvent elle-même qu'une maladie factice, admet le goût de ces boissons, ferrugineuses, alcalines, iodurées, etc., qui font désormais partie de l'hygiène de la famille.

ETABLISSEMENTTHERMAL DE VICHY

BOULEVARD MONTMARTRE, 22

Il faut bien reconnaître aussi que les chemins de fer ont facilité cette extension si extraordinaire de l'industrie thermale.

La vente des eaux minérales transportées était peu de chose autrefois; elle est devenue pour toutes les sources la plus grande cause de produit et de richesse. Les eaux de *Vichy*, *Saint-Galmier*, *Eaux-Bonnes* étaient toutes connues. La difficulté des transports donnait un avantage réel aux eaux fabriquées. Les paniers de Vichy, Saint-Galmier arrivaient par bateaux. A l'automne et au printemps, on voyait de grandes toues descendre l'Allier et la Loire, apportant sept ou huit cents caisses pour le service de la capitale, déposant en route celles que des consommateurs très-sérieux achetaient au passage.

La vente la plus considérable se faisait par une maison d'Eaux minérales, rue des Pyramides, et par quelques maisons installées rue Jean-Jacques-Rousseau. Lorsque l'Établissement thermal de Vichy fut donné en ferme par l'État à une Compagnie, la vente prit des proportions importantes et atteignit rapidement le chiffre de sept cent mille bouteilles en 1856.

A cette époque, la Compagnie étendit son commerce à toutes les Eaux minérales naturelles, dont elle créa un vaste entrepôt.

C'est la vue de cet établissement que représente notre gravure.

Dans ce dépôt, par une innovation que beaucoup de personnes demandaient depuis longtemps, l'Eau de Vichy se boit au verre. De petits flacons bleus contenant juste un verre sont débouchés en présence du client, et on peut en quelque sorte, sur le boulevard, faire une cure de Vichy pendant la promenade. C'est l'absinthe des gens soigneux de leur estomac. C'est une préparation au traitement, qui facilite et remplace parfois le séjour en l'Établissement thermal.

Dans le magasin sont réunies non-seulement toutes les Eaux minérales naturelles, mais aussi tous les produits qui en dérivent, tels que pastilles et sels extraits des Eaux. Nous n'avons pas ici à examiner si ces pastilles en général sont réellement faites avec les sels des Eaux ou si elles ne sont pas tout simplement une préparation pharmaceutique décorée du nom de la source dont on les prétend extraites; toutefois, en signalant un de ces curieux établissements du boulevard, et sans trop vouloir parler ou réclamer de protection pour personne, nous devons expliquer que les sels de Vichy sont extraits des Eaux, sous la surveillance et le contrôle de l'État (*arrêté du* 17 *mars* 1857 et sont vendus, comme les cartes et le tabac, sous le sceau de l'État, — c'est-à-dire avec une garantie pour le médecin qui commande un médicament et le malade qui doit le prendre.

Grâce aujourd'hui à ces sels extraits des Eaux, qui peuvent produire presque un bain comme celui qu'on prend à Vichy même; grâce à des pastilles dont la réputation est européenne; grâce aux bouteilles qui vous amènent les sources quand vous ne pouvez aller

à elles, on peut faire un *traitement de Vichy chez soi*. Avis à ceux qui ne peuvent aller à Vichy, — par santé, dépense ou éloignement.

N'est-il pas juste dès lors que l'Etablissement de Vichy sur le boulevard ait une page sérieuse dans *Paris-Guide?*

PRODUITS EXTRAITS DES EAUX MINÉRALES DE VICHY

SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT

—

PRIX

Pastilles digestives

ROULEAU, 250 grammes	1 fr.

(*Franco* de port et d'emballage par 20 rouleaux, en France.)

Sels pour boisson artificielle de Vichy

FLACONS GRÈS, 500 grammes	5 fr.
BOITE DE 50 PAQUETS	5 fr.

(Chaque paquet pour un litre d'eau.)

Sels pour bains de Vichy chez soi

1/2 BOITE, 70 grammes	1 fr.
BOITE, 140 grammes	2 fr.
BOITE, 500 grammes	5 fr.

(La boîte de 500 grammes s'envoie *franco* dans toute la France.)

ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

22, BOULEVARD MONTMARTRE, PARIS.

HENRI DE BYSTERVELD

COIFFEUR FLEURISTE

(B. s. g. d. g.)

Auteur de l'*Album de Coiffures*, collaborateur de divers journaux de modes

5, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris

AU PREMIER

MODES — FLEURS

En tout temps et à toutes les époques, la chevelure a été le principal ornement de la femme Apulée dit que « les cheveux ont été joints par la nature aux grâces naturelles de la tête. » Aussi s'est-on appliqué constamment à rehausser la beauté de la chevelure en lui donnant mille formes diverses.

Depuis l'antiquité, on a toujours considéré la chevelure comme un *art*, et, de nos jours, M. Henri de Bysterveld a élevé cet art à sa plus grande puissance.

C'est lui qui a eu l'heureuse idée de réunir en un album 120 coiffures des divers styles, grecs, romains, Louis XIII, XIV, XV, XVI, Empire, et quelques-unes toutes d'innovation. Grâce au talent hors ligne de son auteur, cet album est devenu européen, et lui a valu une réputation dans le monde entier.

Tous les journaux ont cité le talent de M. de Bysterveld; ils ont cité tour à tour ses créations. Il nous coûterait trop de passer sous silence : *la Pompadour*, charmante composition, ainsi nommée à cause du goût exquis qu'avait pour se coiffer cette favorite de Louis XV; — *la Déesse*, coiffure toute moderne d'un effet grandiose; — *la Frisonne*, d'origine hollandaise; — *la Parabère*, d'un style jeune et gracieux; — *l'Incroyable*, d'un style riche qui fait désirer vivement son adoption; — *le Premier Pas*, charmante coiffure pour une jeune personne qui fait son entrée dans le monde; — *l'Inspiration*, entièrement nouvelle comme agencement de cheveux; puis viennent *le Caprice*, *la Souveraine*, *la Candeur*, etc., etc.

Mais tout cela n'est rien encore à côté de *l'Hirondelle*, d'une création récente et d'un effet des plus charmants.

Nous citerons également quelques créations de son dernier album, telles que la coiffure *Andromaque*, *Médée*, *la Silphyde*, *la Niobé*, *la Phèdre*, etc., etc. M. Henri de Bysterveld est un artiste qui s'inspire beaucoup d'après l'antique, et nous ne pouvons que l'en louer, car c'est un style riche.

M. de Bysterveld est essentiellement le coiffeur des femmes de distinction : il sait arranger les cheveux en harmonie avec le visage. Il sait leur donner une quantité innombrable de formes, toujours de bon goût, gracieuses et appropriées à la physionomie.

M. de Bysterveld est surtout inimitable pour *l'ornementation* : fleurs, plumes, perles, camées, diamants et métaux les plus précieux, sont disposés par lui avec un tact, un sentiment du beau et du *comme il faut* dont rien n'approche. Les bandelettes et cordelettes que l'on porte maintenant sont, pour ainsi dire, incrustées dans les cheveux par ce coiffeur magicien.

Il a laissé un excellent souvenir de lui dans tous les pays qu'il a parcourus, car ce n'est pas un artiste égoïste. Comme il est inépuisable, il donne volontiers des conseils et fait profiter de son immense talent ses confrères d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, etc., pays qu'il visite quand, pendant l'été, Paris n'offre plus à son ardente imagination d'artiste les têtes des femmes élégantes qu'il est habitué de coiffer.

M. de Bysterveld est non moins habile dans la confection de tous les genres de postiches, de toutes les parures et modes, chapeaux, et toutes les ornementations pour accompagner la coiffure,

CHAUSSURES

Il y a eu de tout temps des cordonniers à Paris. Mais si, autrefois, ils ont formé une corporation, tout y était laissé à l'effort individuel, et la cordonnerie ne s'élevait pas au-dessus du métier. C'est depuis vingt-cinq ans environ que le métier s'est développé en industrie, et que la confection des chaussures a pris un développement considérable.

Ce développement a une origine toute populaire. Ce sont, en effet, des hommes ayant commencé par être de simples ouvriers qui en eurent la pensée, qui hardiment entreprirent l'œuvre et laborieusement y réussirent. MM. Fanien et Suser datent à peu près d'une même époque, mais ils ont opéré sur des points différents : le premier à Lillers (Pas-de-Calais), le second dans la Loire-Inférieure, à Nantes même.

La maison Fanien occupe 15 à 1800 ouvriers et ouvrières qui travaillent exclusivement pour la chaussure d'hommes.

M. Fanien, qui a obtenu les premières récompenses aux expositions universelles, a été décoré en 1862.

M. Suser, qui a commencé en 1824, occupe aujourd'hui 1000 ouvriers et il a créé, en 1847, une tannerie et corroierie dont les produits sont aussi renommés que sa chaussure.

Quinze médailles d'or, d'argent et de bronze sont les récompenses qu'il a obtenues à différentes expositions.

La maison Massez et Cᵉ, créée à Paris en 1835 par M. Jolly et reprise, en 1849, par M. Massez, est devenue la plus importante fabrique de chaussures de femmes pour l'exportation.

Une succursale a été établie à Châlons-sur-Marne, et les deux fabriques emploient 14 à 1500 ouvriers et ouvrières qui confectionnent 1800 paires de chaussures par jour.

M. Ph. Latour, dont la fabrique est à Liancourt, où il occupe

1500 ouvriers et ouvrières, et produit journellement 4 à 5000 paires de chaussures pour hommes, femmes et enfants, jouit d'une renommée aussi étendue que légitime.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur à l'Exposition de 1855 pour ses perfectionnements mécaniques dans la chaussure rivée, il a obtenu la première médaille à Londres en 1862, la médaille d'honneur à Porto en 1865, et se trouve, en 1867, hors de concours comme membre du jury des récompenses.

La chaussure à vis, dont l'établissement est rue Paradis-Poissonnière, à Paris, a été fondée par MM. Lefébure et S. Dupuis. M. Dumery, ingénieur civil, a inventé tout un système de machines dont une partie est mise en mouvement par la vapeur; la supériorité des produits de cette maison a été, depuis 1849, constatée à toutes les expositions de Paris et de Londres par les premières médailles. Elle est la seule, dans sa spécialité, qui ait atteint un degré de perfectionnement aussi élevé. Son organisation, due à M. Sylvain Dupin (sous le titre de Compagnie générale des chaussures à vis), permet l'emploi des trois quarts de femmes dans le personnel, qui s'élève aujourd'hui à environ 600 personnes.

Le plus élégant, le plus littéraire et le plus complet des Journaux de Modes est incontestablement

L'ILLUSTRATEUR DES DAMES

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

Ce Journal paraît le samedi à Paris et le dimanche en province. Il donne, en plus des 52 numéros illustrés, 64 annexes coloriées pour la 1re édition à 22 francs par an, et 24 annexes pour la 2e à 14 francs par an.

Chaque numéro publie en outre un portrait de femme célèbre

Le texte, les dessins et les annexes sont inédits

On s'abonne à la Librairie internationale, 15, boulevard Montmartre, ou 3, faubourg Saint-Honoré, en écrivant *franco* à M. Charles Vincent.

ALUMINIUM

ORFÉVRERIE

ET

BIJOUTERIE MASSIVE

EN

BRONZE D'ALUMINIUM

DE

P. MORIN & CIE

BREVETÉS

Vente au détail : 21, boulevard Poissonnière

GROS ET EXPORTATION : 94, BOULEVARD SÉBASTOPOL

Nous avons donné tous les détails sur l'industrie du bronze d'Aluminium dans la première partie, pages 898, 899 et 900.

CHOCOLATS
DE LA
Compagnie Coloniale

Tous les CHOCOLATS de la COMPAGNIE COLONIALE sont composés, *sans exception*, de matières premières de choix; ils sont exempts de tout mélange, de toute addition de substances étrangères, et préparés avec des soins inusités jusqu'à ce jour.

Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, *considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé*, toutes les propriétés bienfaisantes dont ce précieux aliment est susceptible, la Cie COLONIALE ne fait pas *du bon marché la question principale*: elle veut, avant tout, livrer aux Consommateurs des produits d'une *supériorité incontestable*.

Contrairement à un abus qui existe dans le Commerce, la Cie COLONIALE ne prodigue pas à ses Chocolats les qualifications de *surfins* et *extra-fins*: elle ne donne à ses produits que des dénominations sincèrement en rapport avec leurs qualités.

Le Chocolat, par exemple, qu'elle nomme simplement *Bon ordinaire*, est de beaucoup supérieur à la majeure partie de ceux que l'on vend journellement sous les *dénominations les plus exagérées*. Et quant à ceux de ses Chocolats qu'elle nomme *Chocolats fins*, ils sont d'une *qualité tout à fait exceptionnelle*.

La COMPAGNIE COLONIALE ne suit pas non plus l'usage blâmable, qui consiste à comprendre dans le poids énoncé *l'étain et le papier* qui servent d'enveloppe aux Chocolats. Les produits de la COMPAGNIE COLONIALE, au contraire, ont toujours le poids vrai que l'étiquette indique, et ce, *en dehors du poids des enveloppes*, de quelque nature qu'elles soient.

PRINCIPAUX PRODUITS DE LA Cie COLONIALE

CHOCOLAT DE SANTÉ
Le demi-kilog.

BON ORDINAIRE	2 fr.	50 c.
FIN	3	»
SUPERFIN	3	50
EXTRA	4	»

CHOCOLAT DE POCHE
Et de Voyage
La boîte de 36 petites tablettes.

SUPERFIN, la boîte	2 fr.	25 c
EXTRA, la boîte	2	50
EXTRA-SUPÉRIEUR la boîte	3	»

ENTREPOT général à Paris, rue de Rivoli, 132

DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
Chez les principaux commerçants.

Les Consommateurs ne doivent accepter que les produits portant le cachet de la Compagnie et la signature ci-contre.

DÉPOTS PRINCIPAUX:
Boulevart des Italiens, n° 11, et Place des Victoires, n° 1

FABRIQUE D'ÉBÉNISTERIE ET DE SIÉGES EN TOUS GENRES

Maison fondée en 1790

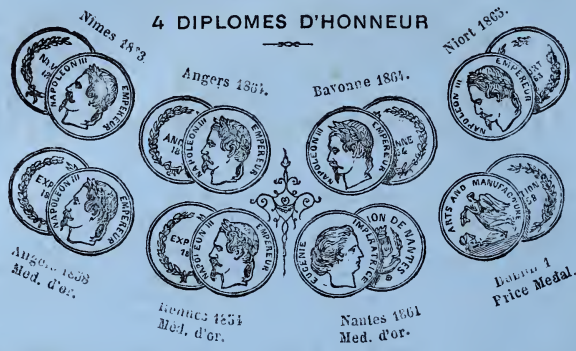

F^OIS LEGLAS-MAURICE

FABRIQUE A PARIS **Rue Saint-Gilles, 17**	FABRIQUE A NANTES **Rue de Briord, 9**
MEUBLES MODERNES, SIÉGES MENUISERIE ARTISTIQUE, GLACES TAPISSERIE, ETC.	MEUBLES SCULPTÉS VIEUX CHÊNE OU NOYER SIÉGES, ETC.

EXÉCUTION SUR PLANS

Cette Maison doit sa grande réputation et son importance à l'excellence de ses produits. Placée au premier rang dans l'industrie du meuble, elle possède plusieurs fabriques dont la puissante organisation a pour effet : une fabrication irréprochable jointe à une grande modicité de prix.

Elle peut offrir à sa clientèle les types les plus riches et les plus variés, en tous styles, dont les prix varient selon leur richesse, ainsi que les meubles les plus simples d'un goût parfait, à des prix dont il est donné un aperçu.

MODÈLES VARIÉS

CHAMBRE A COUCHER COMPLÈTE	ACAJOU	450 fr. à	840
	BOIS NOIR. . .	750	1300
	PALISSANDRE .	750	1300
	VIEUX CHÊNE SCULPTÉ. . .	900	1500
SALLE A MANGER COMPLÈTE	ACAJOU . . . . / NOYER ET NOIR / CHÊNE BLANC.	285	500
	VIEUX CHÊNE SCULPTÉ. . .	500	1200
MEUBLES & SIÉGES DE SALON EN TOUS GENRES LOUIS XIV, LOUIS XV, LOUIS XVI, EMPIRE NÉO-GREC, ETC.	BOIS DORÉ, PALISSANDRE, BOIS NOIR, ACAJOU, etc.		

MEUBLES BOULE — MARQUETERIE EN TOUS GENRES

AU PETIT SAINT-THOMAS

Rue du Bac, 27, 29, 31, 33, 35, et rue de l'Université, 23

NOUVEAUTÉS

Le Petit-Saint-Thomas est une célébrité, une curiosité, on pourrait presque dire un des monuments du faubourg St-Germain : c'est le palais de la Nouveauté sur la rive gauche. Lui aussi, il a eu des commencements modestes, humbles même. Puis il a grandi, absorbant successivement une boutique après l'autre, et faisant du tout cette longue galerie qui s'étend presque de la rue Gribeauval à la rue de l'Université, élevant un étage quand le terrain lui manqua au rez-de-chaussée, puis se repliant autour d'un jardin qui donne l'air et la lumière à ce cadre d'étoffes où la ménagère et la femme du plus grand monde trouvent également ce qui convient à leurs besoins et à leur luxe.

La maison du Petit-Saint-Thomas, dont la création remonte aux premières années du siècle, est arrivée à un chiffre d'affaires considérable ; pouvant entreprendre ses opérations sur une très-large échelle, elle réalise sans cesse de sérieux avantages sur ses achats, dont elle fait loyalement profiter sa clientèle.

Aujourd'hui, ses immenses magasins, couvrant une surface de plus de 8,000 mètres carrés, sont un véritable bazar que l'étranger et le voyageur ne peuvent se dispenser de visiter, et où l'on trouve réunis les tissus de toutes espèces : *Soieries*, *Lainages*, *Hautes nouveautés* pour *robes* et *vêtements*, *Châles*, *Confections* pour *dames*, *Lingerie*, *Toiles* de *fil* et de *coton*, *Dentelles*, *Bonneterie*, *Ganterie*, *Rubans*, *Passementerie*, *Etoffes pour ameublement*, *Tapis*, *etc.*

GRANDE MAISON DE MERCERIE, FONDÉE EN 1800

Admise à l'Exposition universelle de 1867

A LA PENSÉE

RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 5, PRÈS LA RUE ROYALE

HENRY

Mercerie, rubans, passementerie, tapisserie, jupons. — Guipures d'art et point de Venise. — Vente et leçons

---

La *Maison de la Pensée* représente un des côtés les plus séduisants et les plus ingénieux de l'industrie parisienne : le goût et la fantaisie dans les accessoires de la toilette et les ornements qui accompagnent le costume féminin; l'art dans ses charmants et utiles ouvrages, qui remplissent d'une manière si agréable les loisirs de la femme. *M. Henry* ne fabrique pas tous les produits qu'il met en vente, l'immense variété de ses articles lui rendant leur fabrication impossible; mais il crée ses modèles, les fait confectionner sous ses yeux, et beaucoup de produits que l'on admire sous les vitrines du Palais de l'Industrie ont été exécutés sur ses ordres et ne se trouvent que dans ses magasins.

De là ce bon goût, cette variété artistique des articles mis en vente dans la *Maison de la Pensée*, et qui lui a valu la haute réputation dont elle jouit depuis un demi-siècle, et qu'elle n'est pas disposée à laisser déchoir. On y trouve réuni sous la main, à l'usage des dames, ce qu'on serait obligé d'aller chercher en vingt longues courses à travers Paris et qu'on ne pourrait trouver nulle part aussi bien fait et en aussi grand choix.

M. Henry a su conserver une légion de jeunes personnes actives, honnêtes et prévenantes, ce dont on peut lui savoir gré dans un temps où toutes les fonctions occupées par la femme dans le commerce lui sont enlevées.

Fondée dans un quartier aristocratique, la clientèle qui s'y adressait se trouvait attirée par la supériorité des qualités et la bonne tenue de la maison; forcée enfin d'agrandir ses magasins pour recevoir une clientèle devenue très-nombreuse et qui augmente sans cesse, la mode, toujours changeante, exigeant des assortiments toujours plus considérables, le bon marché est devenu une condition essentielle; M. Henry l'a compris, et, opé-

rant une large baisse de prix sans lui sacrifier la qualité des articles, il a mis les principes et les habitudes commerciales de sa maison en rapport avec les circonstances nouvelles.

Où l'on peut dire que M. Henry est fabricant et presque créateur, c'est à propos de cette résurrection des vieilles guipures et du point de Venise ; grâce à ses leçons, à ses modèles commencés et à ses dessins, toutes les dames peuvent refaire ces riches points si appréciés de leurs aïeules. C'est le passe-temps le plus recherché en ce moment.

Afin de n'oublier personne, la *Maison de la Pensée* vient de créer un nouveau rayon pour la vente des poupées et de leurs trousseaux, où l'on trouve séparées toutes les pièces de leurs habillements, espérant par là être agréable à sa clientèle enfantine.

COMPTOIR DES INDES

Boulevard Sébastopol, 129

FOULARDS POUR ROBES, MOUCHOIRS ET CRAVATES

L'un des magasins les plus appréciés par les Parisiennes est le *Comptoir des Indes, boulevard Sébastopol*, 129; on y trouve la plus complète collection de tous les foulards unis et de tous les foulards à dessins, en toute teinte connue et nouvelle; la mode actuelle, favorisant les costumes composés des deux teintes (robe et jupon différents ou assortis), a donné une extension plus grande que jamais à ce commerce. Il n'est point de tissu, en effet, qui mieux que le foulard se prête aux plus heureuses et aux plus diverses combinaisons du costume actuel; ce tissu est maintenant plus solide que jamais. Encouragée par la faveur croissante que lui témoigne le public, la fabrication du foulard a peut-être atteint son point culminant, si l'on en juge par les tissus que l'on trouve au *Comptoir des Indes, boulevard Sébastopol*, 129; les teintes en sont à la fois vives et douces, veloutées et brillantes; les dessins du meilleur goût, quoique d'une originalité remarquable, et, enfin (détail qui ne sera indifférent à personne), la robe de foulard, tout en demeurant la toilette d'été la plus élégante, est cependant l'une des moins coûteuses parmi toutes celles du même genre.

A LA REINE DES FLEURS

—

L.-T. PIVER

PARFUMEUR DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

10, boulevard de Strasbourg, 10

PARIS

Extrait de la Revue d'un Journal spécial de l'Exposition de 1867.

Parmi les charmantes vitrines de la classe XXX, nous avons remarqué celle de M. L. T. Piver, qui primait déjà à toutes les Expositions universelles. Le célèbre parfumeur de S. M. l'Empereur est depuis longtemps passé maître dans son art, qui lui doit ses progrès les plus sérieux. Les nouveaux procédés pour l'extraction du parfum des fleurs, l'outillage mécanique complet pour la manipulation des savons de toilette, de nouveaux appareils distillatoires, et quantité de modifications importantes, assurent à ses produits une qualité qu'on chercherait vainement ailleurs que chez lui.

Nous devons encore à M. Piver l'invention du savon au suc de laitue, dont la pâte est si douce, dont le parfum est si suave et si frais; toute la parfumerie à base de lait d'iris et quantité de cosmétiques spéciaux, justement renommés.

M. L. T. Piver, en outre de son vaste et splendide établissement du boulevard de Strasbourg, possède deux fabriques : l'une à la Villette, l'autre à Grasse, cette patrie des fleurs au parfum généreux!... Deux maisons spéciales à l'étranger : l'une à Bruxelles, l'autre à Londres, 160, Regent-Street; plus cinq élégantes maisons pour le détail, situées sur les boulevards et dans les quartiers les plus fashionables de Paris.

Honoré des récompenses les plus enviées à toutes les expositions précédentes, M. Piver a été mis hors concours pour celle de 1867 et le jury de sa classe se l'est adjoint à titre d'expert.

FRANCIS PETIT

EXPERT

RUE SAINT-GEORGES, N° 7

TABLEAUX ET DESSINS

DES

PREMIERS MAITRES DE L'ÉCOLE MODERNE

Salons d'Exposition et de Vente

Direction de ventes publiques à l'hôtel des commissaires-priseurs rue Drouot

Voir, p. 962, la gravure d'un des tableaux de Meissonier, appartenant à cette maison.

MÉTHODE STIGMOGRAPHIQUE

INVENTÉE

par le Docteur F.-K. HILLRADT

(A Vienne, Alserstrasse, 41)

Les livres, les manuscrits, les tables et les appareils à dessiner, fondés sur cette méthode, se trouvent exposés dans le groupe X, cl. 89, Autriche n° 22, à l'usage de ceux qui désirent enseigner *clairement* les éléments de l'*écriture*, du *calcul*, du *dessin*, de la *géométri* , de la *stéréométrie*, de la *perspe tive linéaire*, de la *bota ique* et de la *musi ue*.

Les tables géométriques pour l'enseignement élémentaire (texte allemand), Vienne, 1866, se vendent au prix de 3 3/4 francs.

LIBRAIRIE

PIETRO MARIETTI

11, via di Pô

A TURIN

Librairie italienne française

Ouvrages à assortiment

Livres de fonds

Toutes les nouveautés

AGENCE D'ABONNEMENT

MAISON DE SANTÉ ET HOTEL JUNGFRAUBLICK

A INTERLAKEN (SUISSE)

L'avantage que cet hôtel a sur tous les autres de l'Oberland bernois consiste surtout dans sa situation incomparablement belle. La plus grande partie du terrain sur lequel l'hôtel est situé est formée par une colline sortant de la chaîne des Alpes dans la vallée d'Interlaken et qui offre une pleine vue sur la Jungfrau, les lacs de Thun et de Brienz, ainsi que sur le Bodeli. Sur le plateau de cette colline se trouve la maison de santé, entourée par des parties d'arbres ombreux et de vertes prairies qui, elles-mêmes se joignent aux vastes promenades de la forêt du Rugen, dans laquelle on trouve des sites et des points de vue qui ne le cèdent en rien aux plus beaux parcs du monde. Le petit lait de chèvre arrive chaque matin tout frais des Alpes dans la Trinkhalle de l'hôtel, située dans le parc. On fournit également des eaux minérales. L'excellente musique d'Interlaken donne plusieurs fois par semaine des concerts sur la terrasse de l'hôtel dont l'emménagement confortable ne laisse plus rien à désirer depuis l'installation du gaz.

L'ADMINISTRATEUR.

Exposition de Paris

Groupe 6 — Classe 50 — Numéro 19

G. KENT, 199, HIGH HOLBORN, LONDRES

INVENTEUR FABRICANT BREVETÉ

DE LA MACHINE ROTATOIRE

A NETTOYER ET A POLIR LES COUTEAUX DE TABLE

Et de différentes espèces d'articles nouveaux et améliorés d'utilité domestique ayant tous pour but l'économie, la propreté et l'efficacité, diminuant la peine et le temps, tout en faisant mieux la besogne.

Des médailles lui ont été décernées aux Expositions de Londres en 1851 et 1862, de Nice en 1865, et de Cologne en 1865.

Catalogue en français contenant un grand nombre de dessins.

La Machine de Kent, pour nettoyer les couteaux de table, est en usage dans les palais de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, dans presque toutes les résidences royales en Europe; dans les châteaux de la noblesse et dans les hôtels de la bourgeoisie dans la Grande-Bretagne; dans les salles de « mess », de l'armée et de la marine et à bord de tous les vapeurs faisant le transport des voyageurs en Angleterre et à l'étranger : ainsi que dans les universités, les colleges, les établissements scolatiques et les institutions publiques de l'Angleterre et dans tous les clubs, hôtels et restaurants de quelque importance.

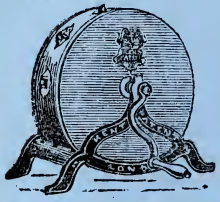

Le succès sans pareil et la grande réputation que cette Machine a acquise dans toutes les parties du monde ont porté des personnes peu scrupuleuses à mettre en vente des contrefaçons imitant à s'y tromper l'extérieur des Machines de Kent. Il faut donc faire observer que toutes celles qui ne portent pas le chiffre de Kent (un bouclier surmonté des armes royales) avec les mots *Kent patentee et Manufacturer*, 199, *High Holborn London*, sont des imitations décevantes ne possédant pas ces parties essentielles et ces arrangements qui font que les Machines de Kent sont si effectives et si durables et dont le principe est maintenant protégé par brevet, le dernier en date de janvier 1865.

PRIX ET GRANDEURS POUR

9	couteaux et un grand couteau à découper,				fr. 367	5	couteaux et un grand couteau à découper,				fr. 187
8	—	—	—	—	» 315	4	—	—	—	—	» 150
7	—	—	—	—	» 262	3	—	—	—	—	» 79
6	—	—	—	—	» 225	2	—	—	—	—	» 52

Le Champion, Balayeur de tapis, breveté, ne soulève aucune poussière, enlève toutes les saletés au fur et à mesure, nettoye plus proprement et use moins vite les tapis que les autres balais. La poussière, la filasse et même les cheveux, les épingles, les aiguilles, etc., sont immédiatement reçus, entrent directement dans la boîte et y sont retenus pendant l'opération, au lieu d'être accumulés, répandus sur toute la surface et enfoncés dans les interstices du tapis, comme il en arrive avec les balais ordinaires.

On garantit qu'il nettoie plus proprement que les balais et sans soulever la peluche et la poussière qui gâte les meubles, les tableaux, les ornements, etc., et affecte les poumons.

Le Batteur et machine à mélanger, breveté, à l'usage des cuisiniers, des confiseurs et des fabricants de mélanges liquides, de grandeurs appropriées à toutes les quantités, depuis un demi-litre jusqu'à des milliers de litres. — Prix : 26 fr. et au-dessus.

Machine à baratter, brevetée, disposée sur le même principe que la machine à mélanger mentionnée ci-dessus, faisant plus vite le beurre qu'aucune machine connue jusqu'à présent. — Prix : 34 fr. et au-dessus.

Passoire à triturer, brevetée, grandement en usage et fort appréciée dans la préparation des ingrédients servant à faire les soupes, les sauces, les purées, les jus de viande, les confitures, etc. — Prix : 34 fr. et au-dessus.

Batteur d'œufs, breveté, à double action, servant à battre toute espèce de mélanges d'œufs pour poudings et gâteaux, ainsi que pour faire la crème. — Prix : de 6 à 8 fr.

Nouvelle Machine brevetée pour hacher menu et faire des saucisses, incomparablement supérieure à toute invention de cette espèce. — Prix : 16 fr., 26 fr. et 52 fr.

Ecraseur de pommes de terre, à mouvement rotatoire, breveté. Au moyen de cette machine, les pommes de terre peuvent être instantanément écrasées, plus finement et d'une manière plus parfaite que par aucun autre moyen. Cette machine sert également à râper du pain et autres matériaux pour les préparations culinaires avec la même rapidité et la même perfection. — Prix : 15 fr.

Machine à tordre, américaine, perfectionnée à rouleaux en caoutchouc. — Prix : 37 fr.; non perfectionnée : 15 fr.

Garde-glace et Réfrigérateur, breveté et perfectionné. — Prix : de 80 fr. à 1,600 fr.

Machine brevetée pour faire des tranches et des tartines avec un régulateur au moyen duquel on peut couper les tartines de l'épaisseur voulue, avec beaucoup de rapidité. — Prix : 18 fr. et au-dessus. Machines à faire le pain, 50 fr. et au-dessus.

Circulateur breveté, pour empêcher la perte du lait sur le feu, même quand le feu est ardent. — Prix : 1 fr. 80 c. et au-dessus.

Machine brevetée pour faire la crème à glace. Cette machine gèle la crème avec ou sans glace. — Prix : 40 fr. et au-dessus. On vend aussi les moules pour cette machine.

BEST MEDIUM FOR ACQUIRING FRENCH

COURRIER DES ÉTATS-UNIS

ESTABLISHED IN 1828

Daily Organ of the French, Spanish, Italian, Swiss and Belgian populations of the United States

Terms of subscriptions — payable in advance

Daily Edition per annum.	$ 12	European Edition per annum. .	$ 6 gold
Weekly » »	» 5	Havana »	» 12 d°
Semaine Littéraire »	» 6	California »	» 8 d°

The *Courrier des États-Unis* contains the home, Foreign and General News so condensed as to present the greatest possible amount of intelligence in the least possible space, and no pains are spared to make it the best family paper published in a foreign language in the United States. Its criticisms on American politics are prepared with fairness and independence. The « Feuilleton » contains a choice selection of the best French Romances, Tales, Novellettes, Reviews. The foreign correspondance is admitted to be the most reliable received in the United States.

The *Courrier* will be found invaluable by Americans wishing to perfect themselves in French (now an indispensable part of a good education). In no other form can those words and phrases, that diversity of style which make up a language, be barnt so easily and practically than from the columns of a good family paper filled with varied and entertaining reading. This is so well understood by our most successful French teachers that the *Courrier* is now used in the French classes of the principal institutions of the United States.

LIBRAIRIE FRANÇAISE DU *COURRIER DES ÉTATS-UNIS.*

The bookstore attached to the establishment contains a large selection of works in all branches of French literature. We have on hand or import to order the publications of the following celebrated houses viz MM. Lacroix, Verboeckhoven et C°; Hachette et C°; Didier et C°; Delarue; Garnier frères; Michel Lévy frères; Melado, Fouraut et C°. The facilities which we possess permit us to sell these publications lower than any other house in the United States.

Catalogues sent on application.

Subscriptions, orders, remittances, be should be addressed to

Charles LASSALLE

Editor and proprietor, qz. Walker Street,
New-York.

MAISON FONDÉE EN 1814

P.-J. MALHERBE ET Cie

Fabricant d'armes de guerre, propriétaire de l'ex-manufacture impériale d'armes,

A Liége (Belgique), quai Saint-Léonard, 25

Médaille d'argent, Bruxelles	1835	Médaille d'honneur, Paris	1855
— d'or, —	1841	Prize medail, Londres	1862
— d'or, —	1847	Grande médaille d'honneur, Porto	1865

Décoré de plusieurs ordres étrangers.

H.-F.-G. KRATZENSTEIN

AMSTERDAM

PLUMES, DUVETS, ÉDREDON
KAPOCK (PURIFIÉ ET CORDÉ) POUR LITERIE
LAINES ARTIFICIELLES
BOURRE (GRISE ET BLANCHE) DE VEAUX ET DE CHÈVRES

EDUCATION AT GENEVA

Mrs THUDICHUM and LOTHEISSEN'S establishment. Splendid situation in the country. Most salubrious air. — Anxious care in all respects. FRENCH, GERMAN, ITALIAN and SPANISH thoroughly acquired, besides general Knowledge. Resident masters. Prospectuses franco.

SUISSE ET SAVOIE

Vues photographiques dédiées à l'Alpine Club, par W. ENGLAND

Ces belles collections se trouvent au complet chez **F. MACK** rue du Lac, 7 et 9, à Vevey, lequel en possède le dépôt central pour la Suisse.

Cette maison est en outre parfaitement assortie en articles d'art et de fantaisie. — Sculptures suisses. — Bijouterie de cristal, onyx, agate, améthyste, etc. — Papeterie. — Fourniture de peintures. — Objets de toilette et de voyage. — *Grande exposition de joujoux.*

Suisse MONTREUX **Lac de Genève**

HOTEL ET PENSION

BEAU RIVAGE

Tenu par M. **G. BREUER**. — Magnifique vue sur les Alpes du Valais et de la Savoie. — Au bord du lac. — Belle terrasse. — Jardin ombragé. — Bains du lac. — Excellente cuisine. — Voiture, chevaux et bateaux attachés à l'hôtel. — Recommandé dans les Guides suisses de Baedeker, Berlepsch, etc.

Banque et Commission

GEORGE GLAS

VEVEY (SUISSE)

Bureau de change. — Recouvrements. — Négociation de valeurs étrangères. — Coupons, fonds publics, etc., à des conditions favorables.

FABRIQUE DE

MACHINES A COUDRE

SCHAFFTERS et Cie

A Delémont-Jura (Suisse)

Systèmes Singer et Ss'huler à Wilson perfectionnés.

Prix : fr. 150 et au-dessus. — Garantie 3 ans.

LE

BULLETIN DU DIMANCHE

3, Impasse du Parc, à Bruxelles

Journal hebdomadaire, politique, littéraire, avec un supplément de romans.

52 numéros par an, 8 pages par numéro. — Prix : 5 fr. par an.

ROWLANDS' MACASSAR OIL

Cette huile fait croître les cheveux, les restaure, les conserve et les embellit.

ROWLANDS' KALYDOR

Préparation qui perfectionne, rafraîchit et embellit le teint et la peau et fait disparaître les défauts cutanés.

ROWLANDS' ODONTO

Ou DENTIFRICE de PERLE, poudre blanche pour les dents, les gencives et l'haleine.

SEULS AGENTS A PARIS : Guerlain, 15, rue de la Paix; Roberts et Cᵉ, 23, place Vendôme; R. Hogg, nº 2, et Swann, nº 12, rue Castiglione.

FABRIQUE HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE

DE MACHINES A COUDRE

POLLACK, SCHMIDT ET Cᴱ

HAMBOURG ET PARIS

Rapport de la Commission dans l'exposition de Cologne (Rhénan)

Les machines à coudre de la fabrique hambourgeoise-américaine ont été exécutées d'une manière très-soignée et avec améliorations importantes qui consistent dans la suppression de tout bruit; dans la mise à point qui se règle d'après des chiffres (ce que les inventeurs ont fait breveter en Amérique et autres pays) et qui fixe d'une manière sûre la grandeur des points qu'on veut obtenir; dans une construction toute particulière de l'entraînement, qui s'use si vite aux autres machines; dans un ourleur modèle par chiffres qui conduit l'ourleur jusque sous l'aiguille; dans le perfectionnement apporté à l'appareil à plis, qui règle également la grandeur des plis d'après des chiffres et d'un nouvel appareil à broder.

Egalement s expriment la commission technique de la Société hambourgeoise et la fabrique des chemises à la mécanique, à Altona (près Hambourg), où fonctionnent 60 machines de notre fabrique, au moyen de la vapeur, faisant 1,000 points par minute.

Nos machines recevaient, en 1864-66, les premiers prix dans les expositions de Hambourg, Cologne, Stettin, Wismar (Prusse), Salzbourg, Hagenfourt, Linz (Autriche) et Oporto (Espagne).

Nous livrons aussi des machines à coudre pour des tailleurs, cordonniers et autres ouvriers, sur les meilleurs systèmes, avec de nouvelles améliorations.

Machines à coudre à la main, sur les meilleurs systèmes.

Nous garantissons la bonté de nos machines. — Prix modérés.

JOSEPH GILLOTT'S

STEEL PENS

SOLD BY ALL DEALERS THROUGHOUT THE WORLD

SANDERS ET FILS

Fournisseurs des POMPES A BIERE aux buffets français, italiens, suisses, autrichiens et prussiens dans l'Exposition de 1867.

Oxford street, 473, Londres.

LA FLEUR DE FARINE DE SANTÉ, préparée par **M. C. Voorbeytel**, à Bruinisse (province de Zélande), si excellente pour toutes les maladies de poitrine, etc., se vend dans toutes les principales villes des Pays-Bas.

H. NYGH

ÉDITEUR A ROTTERDAM

A exposé les portraits de S. M. le roi des Pays-Bas, S. M. la reine des Pays-Bas, S. A. le prince Frédéric des Pays-Bas.

FABRIQUE D'ARMES DE LIÉGE

DRESSE, ANCION, LALOUX ET Cie

Société en commandite

au capital de 8 millions de fr. — 47, rue Sus-la-Fontaine

Armes à feu en tout genre : de guerre, de luxe et d'exportation — Pistolets de poche. — Revolvers. Armes à charge par la culasse. — Canons, etc. — Quincaillerie.

L'un des journaux politiques et commerciaux le plus répandus dans les Pays-Bas, le journal quotidien

NIEUWE ROTTERDAMSCHE-COURANT

EST TRÈS RECOMMANDABLE

pour tous ceux qui ont besoin de publier

DES ANNONCES ET RÉCLAMES

dans ce pays.

S'adresser à l'éditeur H. NYGH, à Rotterdam.

FABRIQUE

DE CHAPEAUX

DE SOIE

—

Maison DE GROOT

—

Magasins à ROTTERDAM, UTRECHT et NIMÈGUE

ARMES

—

De guerre, luxe et exportation. — Spécialité de fusils à aiguille et revolvers.

Fabrique de N. VIVARIO et P. CALIFICE, Liége (Belgique).

FLEUR DE FARINE DE FROMENT

Société dite : DE KORENSCHOOF, Utrecht (Hollande)

MÉDAILLE DE PRIX A L'EXPOSITION NATIONALE DE HARLEM 1861

GRANDE MÉDAILLE D'OR, JUILLET 1862

Grande Médaille d'argent à l'Exposition nationale d'Amsterdam, août 1866

FLEUR DE FARINE INALTÉRABLE

MÉTHODE BREVETÉE

—

Pour navires, voyages de long cours, pour les Tropiques, etc. — En tonneaux de chêne, cercles blancs avec deux bandes de fer. — En boîtes de fer blanc, de toute forme et dimension, fermées hermétiquement, étiquetées, s'ouvrant facilement sans endommager la boîte. — Le tout livré *franco* à bord ou en gare au prix du jour. — Ces farines inaltérables se conservent pendant plusieurs années, même dans les pays les plus chauds et les plus humides. — Pour de plus amples informations, s'adresser à la Société, à Utrecht.

J. HEIMERDINGER, A HAMBOURG

MARCHAND DE COMESTIBLES ET DE FRUITS

Spécialité de jambon de Hambourg, façon d'York.

LE TIMBRE-POSTE, journal du collectionneur; prix : 3 fr. chez J.-B. Moens, Galerie Bortier, 7, Bruxelles (Belgique), qui achète et vend des timbres-poste, pour collections, de tous pays.

FABRIQUE DE PIÈCES DE MUSIQUE

J. KARRER A TEUFENTHAL

(SUISSE)

GRAND CHOIX D'AIRS POUR TOUTES LES NATIONS

EXPORTATION

THUN

HOTEL DU FAUCON. — N. FENSTERBANK

Très-près de la station du chemin de fer. Vue magnifique sur les glaciers des Alpes.
Prix de pension : 5 à 7 fr. par jour. Il est désirable que l'on retienne les chambres d'avance.
L'omnibus de l'hôtel attend à la station du chemin de fer.

PULLNA

(BOHÊME)

EAU MINÉRALE AMÈRE

L'Eau minérale de Püllna est la première des eaux purgatives. Son action douce et bienfaisante surpasse celle de toute autre eau minérale de cette catégorie : aussi le monde entier en est tributaire. Elle est recommandée par les célébrités médicales de tous les pays, surtout dans les embarras gastriques, les digestions laborieuses, les engorgements du foie et les affections dépendant de la sécrétion de la bile, dans la pléthore abdominale et les hémorrhoïdes qui en sont la suite, et dans l'obésité ! Elle est surtout recommandée avec succès aux femmes délicates et aux enfants, comme le purgatif le plus léger et nullement irritant. — Ce qui la rend supérieure aux autres eaux, c'est qu'elle est presque insipide. — Dose : 1 verre à 1/2 cuillerée, selon la maladie l'âge et le sexe des malades.

L'Eau de Püllna se trouve dans toutes les succursales de la Compagnie de Vichy en France et dans tous les dépôts d'eaux minérales.

ANTON ULBRICH,
Directeur général des eaux minérales de Püllna.

A STRASBOURG
Caisse de 50 cruchons, 65 fr.
Demi-cruchons, 42 fr. 50.

PILULES DE MORISSON

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE

Contre toutes les maladies

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA FRANCE

M. EVRARD, r. Neuve-Chaussée, 24, Boulogne-sur-Mer.

HAMBOURG

HOTEL BELVÉDÈRE

HOTEL DE PREMIER ORDRE

Situé au bassin de l'Alster et près des théâtres, le soussigné le recommande à MM. les voyageurs.

Propriétaire : L. HEUER.

FABRIQUE DE COLLE

ÉTABLIE DEPUIS 130 ANS

A ZAANDAM (HOLLANDE)

WEYER & JEAN POEL se recommandent pour colle forte, colle blanche pour papetier et pour clarifier les vins, colle pour imprimerie, colle liquide, poudre de colle pour fertiliser les terres et pour tout ce qui nécessite son emploi.

Mention honorable aux expositions de New-York, année 1853.
Hollandsche Maatschappy van Landbouw, anno 1859.
— — — — 1862.
Paleis voor Volksolyt te Amsterdam, anno 1866.

FABRIQUE D'ARMES

De luxe et exportation

DUMOULIN-LAMBINON

Liége — Belgique

Médaille à Bruxelles	1841
Le rappel à Bruxelles.	1847
Prize medal Londres.	1862
Medal Liège	1864
Prize médal Dublin.	1866

Paris. — Imprimerie L. Poupart-Davyl, rue du Bac, 30.

SOTSCHEK ET CIE

LIBRAIRIE ET PAPETERIE

Rue Mogochoï, n° 7, à Bucharest

(Principautés danubiennes)

Cette maison, établie depuis onze ans dans les Principautés danubiennes, se recommande aux éditeurs français et allemands, ainsi qu'aux fabricants de papiers, d'articles pour le dessin et pour les peintres, aux fabricants de couleurs, etc. Elle demande qu'on lui adresse des catalogues, prospectus, prix courants, et des affiches concernant les deux branches de commerce dont elle a fait sa spécialité. La maison est solide et peut fournir les meilleures références.

L. LAMBIN ET CIE

LIÉGE (Belgique), rue Trappé, 5

FABRIQUE D'ARMES A FEU DE LUXE ET DE GUERRE

Spécialité d'armes d'exportation de toutes espèces pour tous pays. Quincaillerie. Exportation. Armes à charger par la culasse. Brevetés en Europe.

PUNCH

Cette liqueur très-goûtée en Suède, ayant obtenu une médaille à l'Exposition de Stockholm en 1866, se vend chez

J.-D. GRÖNSTEDT

à Stockholm

On expédie les prix courants *franco* sur demande dans toutes les parties du monde.

A. Lacroix, Verboeckhoven et Ce, éditeurs

DERNIÈRES PUBLICATIONS

OUVRAGES DE M. JULES SIMON

L'ÉCOLE. 1 beau volume in-8, 6 fr.
— 1 beau volume gr. in-8, 3 fr. 50 c.
LE TRAVAIL. 1 beau volume in-8, 6 fr.
— 1 beau volume gr. in-18, 3 fr. 50 c.
L'OUVRIER. 1 beau volume in-8, 5 fr.

HAMBOURG

HOTEL DE SAINT-PÉTERSBOURG

Situé magnifiquement au plus beau point du bassin de l'Alster, il se recommande par un service attentif et des plus modérés.

Propriétaire : Gust. Reuter.

Paris. — Imprimerie L. Poupart-Davyl, rue du Bac, 30.

Special 90-B
28951
V.2

THE GETTY CENTER
LIBRARY